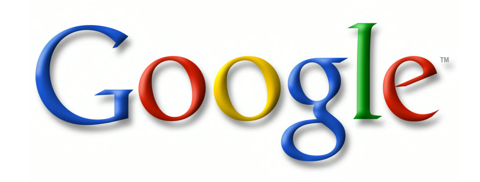




NNAIRE

DE

OUSSILLONNAISES

DICTIONNAIRE

DE

BIOGRAPHIES ROUSSILLONNAISES

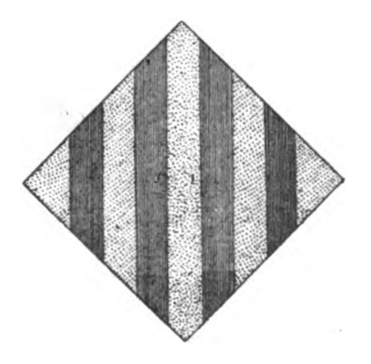
DICTIONNAIRE
DE BIOGRAPHIES
ROUSSILLONNAISES

PAR

M. l'abbé J.[ean] CAPEILLE

Collaborateur du *Dictionnaire d'Histoire et Géographie ecclésiastiques*

Correspondant de la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*



PERPIGNAN

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE CATALANE DE J. COMET

Rue de la Poste

1914

INTRODUCTION

Présenter un livre au lecteur est chose généralement embarrassante : la louange éveille le doute et la critique est déplacée. Mais parler d'un *Dictionnaire* historique qui contient plus de 3000 biographies de tant de personnalités éminentes devient presque impossible, par la difficulté même de faire un choix de citations. A quoi bon, d'ailleurs, un avertissement? Les monuments que la foule admire n'ont pas besoin d'indicateur. Aussi bien l'œuvre de M. l'abbé Capeille se présente-t-elle d'elle-même ; son importance apparaît dans son titre et avant de lire on conçoit l'immense effort dès qu'on entr'ouvre l'ouvrage. Effort considérable, en effet, auquel l'auteur a consacré plus de vingt ans, fouillant sans relâche les bibliothèques publiques et privées, et surtout le fonds si riche et inexploré des archives départementales.

Personne n'avait tenté jusqu'ici de telles recherches et, de fait, rassembler les éléments d'un pareil travail eut été impossible avant le classement de nos archives. Mais ces archives que sont-elles encore ?

Longtemps, ces réserves historiques furent propriétés seigneuriales, ecclésiastiques, autant dire secrètes. Puis, en haine du passé, on les brûla et, en 1792, Llucia lui-même livra des liasses précieuses à l'Arsenal de Perpignan pour l'approvisionner de gargousses. L'histoire de Roussillon fut renvoyée aux Espagnols à coups de canon. Enfin le respect se fit. On ne pouvait supprimer les faits ; grâce aux archives, devenues dépôts publics, on devait rectifier les erreurs. Du Ministère de l'Intérieur partit l'ordre de classer le désordre et d'imprimer les inventaires sommaires de manuscrits généralement illisibles et voilà du coup l'histoire locale mise à la portée des chercheurs [1].

[1] L'honneur de la conservation des archives départementales revient à M. Duchâtel, ministre de l'Intérieur, qui envoya aux préfets, le 8 août 1839, les premières instructions ; il les compléta le 24 avril 1841 en prescrivant un plan uniforme de classement, par époques et par fonds. Les archives antérieures à 1790, date de la division de la France en départements, furent scindées en archives civiles et ecclésiastiques. Six séries A, B, C, D, E, F, furent affectées aux archives civiles ; trois séries G, H, J, aux ecclésiastiques avec les titres généraux ci-après :

Archives civiles :
- A. — Actes du pouvoir souverain et domaine public.
- B. — Cours et juridictions.
- C. — Administrations provinciales, états provinciaux.
- D. — Instruction publique, sciences et arts.
- E. — Féodalité, communes, bourgeoisie, familles.
- F. — Fonds divers des archives civiles.

Archives ecclésiastiques :
- G. — Clergé séculier.
- H. — Clergé régulier.
- J. — Fonds divers des archives ecclésiastiques.

Les archives postérieures à 1790 formèrent pour chaque département les séries K à Z. Des instructions analogues furent prescrites pour les archives communales et hospitalières.

On sait que le département des Pyrénées-Orientales a publié jusqu'ici trois volumes des séries B, C, G. Par comparaison le département de la Haute-Garonne en a publié six, celui de l'Aude quatre, l'Hérault trois, l'Ariège



Inextricable fouillis où chaque archiviste travailla à sa guise, sans se préoccuper de dresser des tables de lieux et de noms [1]. L'absence de répertoire alphabétique ne permettait aucune étude. Pour éclairer les archives, on avait négligé le flambeau. Le travail ordonné restait presque stérile ; en inventoriant ainsi les dépôts, on avait bâti un temple fermé.

M. l'abbé Capeille a fait une brèche au monument. Afin de se guider dans cette obscurité, il a eu l'idée et la patience de relever tous les actes, tous les noms compris dans les classements et il a pu grouper avec intelligence et certitude les événements épars. Ce travail, on le répète, résume un labeur de vingt années et en observant qu'il n'a pu porter que sur les inventaires d'archives des séries B, C, G, seuls imprimés, on peut juger de ce qu'on pourra encore découvrir dans les fonds qui restent à classer.

L'effort accompli par M. l'abbé Capeille exigeait un résultat. Au travail de la pensée succéda donc la préoccupation matérielle de la publication. L'œuvre manuscrite restait un trésor enfoui ; pour la mettre en valeur, il fallait le grand jour de la publicité. L'impression était onéreuse ; trouver un éditeur était difficile, s'adresser à des souscripteurs encore plus aléatoire ; les amateurs d'archéologie sont plutôt clairsemés. Aussi passionné pour sa création qu'indifférent au profit qu'il en aurait pu tirer et auquel il renonçait d'avance, M. l'abbé Capeille offrait son œuvre avec désintéressement. Un imprimeur de Perpignan, M. Comet, qui soutient de son zèle la Renaissance Catalane, lut l'ouvrage, l'apprécia et comprenant l'intérêt qu'il présentait pour notre chère province, proposa de se charger à ses risques de tous les frais. L'entreprise était d'autant plus généreuse qu'une incertitude planait. Quel accueil serait fait à un *Dictionnaire* d'histoire au moment où plusieurs publications catalanes se disputaient à Perpignan la faveur des érudits ? Ces publications, il est vrai, tendaient plutôt à reconstituer la langue [2] ; œuvres de poésie et d'imagination, nées de cet engouement provençal que l'on doit à l'auteur de *Mireille*, elles comptaient des félibres d'un fin talent, épris de littérature catalane qui faisaient applaudir leurs poèmes, nous charmant tous par la variété des sujets et les trouvailles d'expressions inattendues, plutôt devinées parfois que comprises, tant l'habitude en était perdue. Etait-ce un motif pour délaisser les études historiques qu'une Revue [3] spéciale avait précédemment développées avec succès ? On espéra que les Roussillonnais heureux de retrouver les anciennes formes de leur langue, seraient également fiers de connaître le plus possible de leurs origines, de leurs ascendants, de tous les faits dont se compose la réalité du passé. Cette religion du souvenir qui

un, le Calvados quinze. On sait aussi dans quel local insuffisant étaient installées nos archives départementales qu'on vient de transférer dans de nouveaux bâtiments rue du Bastion Saint-Dominique : ni sécurité pour elles, ni salle de travail pour les communications. La municipalité de Perpignan a fait mieux pour les collections de la Ville et en affectant récemment les salles du Castillet à ses dépôts, elle a satisfait à la fois l'érudition et l'archéologie.

[1] Aucune table n'existe pour les séries B et C ; une table de la série G a été seulement publiée.

[2] *Revue Catalane. — Veu del Canigó.*

[3] *Revue d'histoire et d'archéologie* (1er janvier 1900 à 31 décembre 1905). Une nouvelle Revue d'histoire, *Ruscino*, lui a succédé.

honore un pays était un culte nouveau à célébrer : M. l'abbé Capeille en fut le grand prêtre. Les premiers fascicules parurent et aussitôt les abonnés affluèrent ; le public avait compris, ce fut un succès.

Une analyse d'ensemble du *Dictionnaire de Biographies Roussillonnaises* permet de le diviser en deux groupes de recherches. Une partie principale, d'un puissant intérêt historique, englobe les notices de personnages antérieurs au traité des Pyrénées, s'étend même jusqu'à la Révolution et nous fait connaître les anciens gouverneurs de la province, les conseillers des rois, évêques, abbés, hommes de guerre, etc., dont on soupçonnait à peine l'existence, révélée jusqu'ici par quelques noms incertains, perdus dans les légendes et les ruines. C'est une vaste étude inédite dont l'intérêt augmente à mesure que le recul des années rapproche de l'époque plus obscure du Moyen Age et nous apercevons dans les biographies de ces illustrations roussillonnaises des événements que l'Histoire n'avait pas encore saisis.

Une seconde partie contient les notices de magistrats, officiers, parlementaires, poètes, artistes, savants, avocats, etc., du XIX[e] siècle jusqu'à nos jours. Ce sont des contemporains dont les vies parfois célèbres et déjà signalées par l'Histoire, souvent plus modestes ou plus accidentées apportent des renseignements d'un ordre plus particulier qui excitent notre curiosité et satisferont celle de nos petits neveux qui les auront moins connus. Tous se sont distingués et ont apporté à la petite ou à la grande Patrie le tribut de leurs services, de leur intelligence, de leur dévouement. On est heureux de connaître les détails de leur carrière et les circonstances qui les ont signalés. Mais, à part quelques brillantes exceptions, l'intérêt qui s'attache à ces noms reste généralement local. C'est une raison de plus de ne point les oublier et le *Dictionnaire* mentionne fidèlement les particularités de leur vie.

Ces deux groupes de Biographies, confondus dans l'ordre alphabétique, sont d'un égal mérite de travail et d'exactitude. Une table générale de noms et de lieux termine l'ouvrage, mais quelle table ! elle dégage tous les noms de l'ordre alphabétique, où il est très facile de les retrouver, les classe par catégories, groupe les communes et les localités, ce qu'aucun lecteur n'eût essayé d'entreprendre, et met ainsi en évidence et à leur rang désigné d'avance tous les individus rassemblés dans ce nouveau Champ de Mars ; à la parcourir, il semble que du lointain passé s'avance une vivante phalange catalane, comme si l'appel de ces Roussillonnais devait précéder quelque grande Revue historique. Cette conception si précise est une nouveauté et aussi un supplément considérable et inattendu de travail qui dispense le lecteur d'un difficile rapprochement ; c'est de l'ordre dans la méthode, du luxe dans l'érudition.

Il ressort de ce qui précède que, dans la partie la plus importante de ses recherches, M. l'abbé Capeille, par le fait de la spécialité des documents d'archives qu'il a consultés, a notamment fouillé la vie des féodaux roussillonnais, des dignitaires ecclésiastiques de nos séculaires abbayes et autres titulaires de hautes charges, dont il a, pour



quelques-uns, reconstitué la généalogie. Mais la vie de ces personnages n'est-elle pas liée intimement à l'histoire de la province, histoire surtout intéressante à cette époque du Moyen Age où le Roussillon, fleuron détaché des couronnes de Majorque ou d'Aragon, participait directement à la politique de ces royaumes, recevait d'eux une impulsion très voisine et agissait en vue d'une sorte de communauté fédérale ? Epoque mal connue, où les races avaient formé les frontières plus que les obstacles naturels du sol. Quelle fut l'existence de ces paladins, chanceliers, châtelains, isolés dans un pays abrupt, en rivalités permanentes, aussi jaloux d'autorité que fiers de leur indépendance ? Il faudrait le demander aux ruines de Montferrer, de Cabrenç, de Força-Real, Castelnou et Corbères, de Rodès, Paracols, Evol, Puigvalador, Saint-Martin ou Cuxa, de Tautavel ou Fenouillet et autres repères escarpés, témoins d'un passé d'une réelle puissance, ruines qui dénotent une organisation militaire qui fit ses preuves aux rives de Sardaigne, de Sicile et de Naples et dans les brillantes expéditions où la valeur catalane combattit et triompha.

M. l'abbé Capeille a ranimé ce monde disparu et nous l'a en partie dévoilé ; il éclaire la vie des féodaux roussillonnais d'un éclatant rayon de lumière et de vérité ; il nous apprend ainsi l'Histoire par l'existence et la présence des hommes ; il cite devant nous quiconque a occupé une charge, tenu un rang, participé à la vie publique par des services ou des talents, et dans une esquisse biographique produit les titres qui intéressent l'histoire générale ou locale. Dans cette époque trouble autant que troublée, tout détail prend alors son relief, tout renseignement devient précieux. Méthode spéciale d'investigation et de recherche par laquelle ce bloc mystérieux du Roussillon aragonais ou espagnol a été profondément pénétré. Qui de nous, en parcourant les *Biographies*, n'a été surpris de constater l'étendue de notre ignorance ?

Plus tard, après la réunion à la France, tout nous est mieux connu, mais l'intérêt faiblit : la province a cessé d'avoir son existence particulière ; le petit Roussillon, géographiquement français, a été absorbé par la grande France et sa vieille histoire finit. Certes, l'annexion de 1659 ne fut pas une conquête, mais une fusion, un retour à l'unité, à la communauté historiques. Et pourtant, de par la force des circonstances, il semble que notre pays ait alors vécu des jours de pénible transition. L'élément local écarté, éliminé, cède la place aux appétits des nouveaux venus. A la transformation politique succèdent la dispersion des individus, les mutations de fortunes, conséquences des sentences d'exil, de confiscations de biens des rebelles qualifiés ennemis du Roi, dont nos archives contiennent les nombreuses liasses (B. 394). Diminué dans son importance, satellite éloigné du centre administratif et des faveurs, le Roussillon végètera sous le beau soleil ; il verra se succéder une série d'intendants qui ne parlent plus sa langue, mais s'entendent fort bien à dresser les rôles de toutes sortes de capitations et de vingtièmes. Les Noailles, les Mailly remplaceront les gouverneurs de race roussillonnaise dont les descendants seront réduits à solliciter de modestes lieutenances à Versailles pour

monter la garde aux grilles du château [1]. Il faudra la grande secousse de la Révolution, l'angoisse de l'invasion et de la vraie Patrie en danger pour relever l'intérêt historique.

Une nouvelle époque commence ; mais, dès lors du moins, l'Histoire est fixée, les documents abondent et nous les possédons. Après les travaux de Fervel, de Pierre Vidal, des abbés Torreilles et Capeille, il reste peu de choses à apprendre. Et c'est ainsi que l'indépendant Roussillon gagnera en liberté ce qu'il avait perdu en importance politique ; il a trouvé sa naturelle destinée ; il restera néanmoins si lointain qu'on a pu songer à le découvrir au fond des « Pyrénées inconnues » et il a fallu dans notre siècle toute l'intelligence et le dévouement des représentants élus pour le placer enfin dans une situation désormais enviée.

Il en est de même au point de vue historique de tous les petits pays, de tous les anciens fiefs qui sont venus se souder au noyau français ; leur histoire locale, pittoresque par ses détails, se perd dans un ensemble en devenant l'histoire de la France. Mais l'histoire d'une petite province peut n'être faite réellement que de détails ; celle du Roussillon a cela, au contraire, de remarquable qu'elle touche aux événements les plus considérables : croisades, expéditions territoriales et méditerranéennes, luttes schismatiques, transformations de royaumes, invasions de frontières.

De ces événements effacés dans le recul du temps, M. l'abbé Capeille nous donne des visions successives ; par des témoins, il évoque des faits et les confirme. Le grand mérite de son travail est d'apporter des preuves, de fouiller partout dans des sillons inexplorés et d'y faire germer la curiosité et aussi la certitude. *Le Dictionnaire* n'est pas, dira-t-on, l'histoire du Roussillon ; il ne décrit pas, en effet, la série des événements, mais il identifie les hommes qui y ont participé. M. l'abbé Capeille a jalonné, déblayé une route que d'autres pourront élargir encore ; il a tracé la voie, placé des repères, groupé sur des noms, sur la vie des individus les faits dont l'Histoire se compose et qui permettent la reconstitution et le contrôle. Assurément, le *Dictionnaire* ne constitue pas l'Histoire dans la succession des siècles ; il donne seulement des coupures d'histoire ; mais, si un dictionnaire n'est pas le langage, il contient pourtant toute la langue.

Quand on a compulsé un si grand nombre de documents, on ne peut se flatter qu'aucune erreur ne se sera glissée dans le texte ; que les archives, en apparence authentiques, seront toutes immaculées. Un document, même sur parchemin, peut être erronné. Il y a de fausses chartes comme de fausses tiares, et c'est surtout dans les vieilles choses que le doute est parfois permis. Mais M. l'abbé Capeille est un travailleur de bonne foi ; il a toujours indiqué les origines de ses renseignements et on peut les contrôler. Les communications particulières sont aussi garanties par leurs auteurs et je suis assuré de répondre aux intentions de M. l'abbé Capeille en adressant en son nom ses vifs remerciements [2] à tous ses correspondants.

[1] Dominique d'Oms, Raymond de Banyuls.

[2] Parmi les correspondants anonymes, il convient de mentionner spécialement le regretté M. Gustave Cazes, qui a mis à la disposition du *Dictionnaire* une collection importante de notes inédites réunies par M. Prosper Cazes, son père, sur des personnalités roussillonnaises contemporaines.



Ainsi donc, tel que le *Dictionnaire* se présente, avec plus de 700 pages d'un texte compact, abondant de références et de citations, ce « Mémorial Roussillonnais » apparaît comme une vaste Encyclopédie qui a élargi l'horizon de nos connaissances, complété nos traditions, fortifié nos souvenirs et à laquelle, nous le répétons, devra forcément recourir quiconque étudiera désormais l'histoire de notre province.

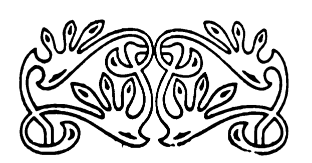
Napoléon aurait voulu que l'Institut créât des catalogues, par ordre de matières, des sources authentiques où les auteurs pourraient puiser leurs renseignements. L'homme désireux de s'instruire, disait-il, ressemble à un voyageur qui, pénétrant dans un pays dont il n'a pas la carte, est obligé de demander son chemin aux passants.

Le *Dictionnaire de Biographies Roussillonnaises* restera le guide des curieux explorateurs d'histoire. On peut envier M. l'abbé Capeille [1] d'avoir conçu cette œuvre ; on doit le féliciter, le remercier de nous l'avoir donnée ; le temps la grandira et lui décernera sa vraie récompense.

Vernet-les-Bains, mars 1914.

Clément DE LACROIX.

[1] M. l'abbé Capeille n'est pas seulement connu en Roussillon par ses nombreux travaux historiques, mais il a été appelé à collaborer au *Dictionnaire d'histoire et de biographie ecclésiastiques* et au *Dictionnaire de biographie française*, ouvrages considérables en cours de publication à Paris, sous la direction de personnalités éminentes.

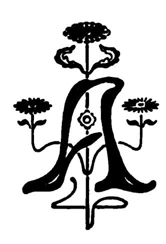


DICTIONNAIRE

DE

BIOGRAPHIES ROUSSILLONNAISES





ABENABLE (Louis d'), napolitain, neveu de Boffile de Juge, était abbé de La Réal en 1489 et aussi de Saint-Génis-des-Fontaines. Il mourut en 1493.

Archives des Pyrénées-Orientales, H. 4. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1107.

ACATULUS, évêque d'Elne depuis 633 jusqu'en 638. Il assista au quatrième concile de Tolède, le 6 décembre 633, et au sixième qui eut lieu dans la même ville le 9 janvier 638.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

ADAM (Jean), secrétaire de Louis XI, fut nommé en 1476 procureur royal et trésorier du Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 410 et 411.

ADÉLARD, septième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea de l'année 882 à 885.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

ADESMUNDE fut le troisième abbé de Saint-Michel de Cuxa. Il administra ce couvent depuis 841 jusqu'en 860.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

ADHÉMAR (Jean d'), d'une famille distinguée du Languedoc, était, quand la Révolution éclata, chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel du régiment de Cambrésis. En 1791, son corps étant en garnison à Perpignan, on l'accusa d'avoir voulu livrer la citadelle aux Espagnols, de concert avec trente-cinq autres personnages. De Saillant, Chollet, lui et les autres furent décrétés d'accusation. Moynié, procureur-général-syndic, était convaincu, en effet, « qu'un complot était formé, que la citadelle devait être entre des mains ennemies, que c'en était fait de la ville de Perpignan et qu'ils n'avaient évité les malheurs dont ils étaient menacés que grâce au patriotisme du 20e régiment que les ennemis de la patrie croyaient avoir mis dans leurs intérêts ». L'instruction de cette affaire se poursuivit avec activité ; la plupart des accusés furent mis en état d'arrestation le 7 décembre ; d'après un décret de l'Assemblée nationale du 4 janvier 1792, ils durent être transférés devant la Haute-Cour nationale à Orléans. Les prisonniers partirent de Perpignan dans deux voitures, le 12 janvier, à 11 h. du matin, et arrivèrent après mille dangers à Orléans où ils furent écroués dans les prisons de la Haute-Cour nationale, le 9 février. La procédure subit des retards et des ajournements extraordinaires à cause de l'éloignement et de la dispersion des témoins civils et militaires qui furent assignés ; l'affaire n'était pas encore jugée lorsque survinrent les événements du 10 août. Les prisonniers accusés du complot de Perpignan furent extraits des prisons de la Haute-Cour d'Orléans, le 4 septembre 1792, pour être conduits à Versailles et y être jugés définitivement. Mais ils furent massacrés par le peuple ameuté, à leur arrivée dans cette ville, le 9 septembre.

ADOLFE, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines au début du Xe siècle.

Gallia christiana, IV, col. 1105.



ADUART (Jérôme), procureur de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, à la cour de Rome, en 1584, devint archidiacre du Vallespir en 1589. En 1593, il soutint un procès contre Raphaël-Antoine Devi, damoiseau de Perpignan, au sujet de la juridiction du château d'Ultrera. Il mourut le 19 mars 1602.

Archives des Pyr.-Or., G. 240, 126, 1038.

AGAY (Jean-Gabriel d'), issu d'une noble famille de Besançon, naquit le 16 mars 1731. Son frère aîné, le comte François-Marie d'Agay, devint intendant de Bretagne et de Picardie. Après avoir pris le grade de docteur en théologie, l'abbé d'Agay fut fait chanoine de Saint-Claude, vicaire-général et official de l'évêque d'Autun et commendataire de Boscaudon. Il fut nommé par le roi Louis XVI coadjuteur de l'évêque d'Elne, le 18 juillet 1779. Le 1er août suivant il obtint du même prince l'abbaye en commende de N.-D. de Sorèze. Le 20 septembre de la même année il fut proclamé par Pie VI, dans le consistoire pontifical, évêque de Canope *in partibus* avec droit de future succession au siège d'Elne. Il fut sacré le 30 janvier à Issy, dans la chapelle de la maison rurale du séminaire de Saint-Sulpice par l'évêque d'Autun, assisté de ceux de Riez et de Nancy. Le 31 janvier 1780, il fit son entrée solennelle à Perpignan, jura d'observer les statuts du chapitre ; mais, le premier des évêques de ce diocèse, il refusa d'être admis à la communauté des prêtres de Saint-Jean. Le sacristain d'Elne, Jean Balanda, chargé de la procuration de ce prélat, prit possession de la coadjutorerie le 2 mars 1780. Jean-Gabriel d'Agay se rendit à Perpignan au mois de juin de cette même année et y fit un séjour d'environ neuf mois. Son prédécesseur étant mort à Espira-de-l'Agly le 1er mars 1783, le chanoine Thomas Rovira, professeur de théologie à l'Université, fondé de procuration du coadjuteur, se présenta le même jour devant le chapitre d'Elne et demanda la libre et pleine possession de la crosse et de la mitre d'Elne. Le chapitre ayant nommé quatre commissaires pour l'examen des titres du nouvel évêque ajourna sa décision au lundi 3 mars. Mais la commission ayant trouvé des vices de forme dans l'acte de procuration présenté par le chanoine Rovira, il fut convenu qu'on prendrait l'avis d'avocats consulteurs. La prise de possession de l'évêché par Mgr d'Agay eut néanmoins lieu le lendemain 4 mars. Le 6 juillet 1783 le roi lui assigna les revenus de l'Inquisition sans l'en nommer titulaire. En 1787, il fut nommé par Louis XVI président de l'Assemblée provinciale du Roussillon. Le 15 décembre 1787, il procéda à l'ouverture des sessions de ces Etats-généraux de la province. Un excès de travail altéra sa santé ; le 16 mars 1788 les médecins reconnurent en lui des symptômes d'apoplexie. Il partit toutefois pour la Franche-Comté le 20 mai, et se rendit à Paris au commencement du mois d'août suivant. Le 21 août 1788 il fut foudroyé par une attaque apoplectique dans le palais que l'évêque d'Autun occupait à Paris. En se levant de table, il perdit l'usage de la parole qu'il ne recouvra dans le courant de sa maladie que pour balbutier quelques mots incompréhensibles. Il expira, après une agonie très longue, le 28 août 1788, à deux heures du matin, n'ayant pu recevoir que le sacrement d'Extrême-Onction. Il fut enterré le lendemain dans l'église de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs. Le chapitre d'Elne hérita de sa chapelle, la majeure partie en nature ; le reste, qui se trouvait à Paris lors de son décès, fut vendu par les économes royaux et l'argent fut remis aux chanoines de sa Cathédrale.

Coma, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya* (supplément posthume). — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Marcel Sellier, *L'Assemblée provinciale en Roussillon*.

AGEL (Guillaume), né à Thuir le 16 janvier 1753, fut nommé régent de l'école de cette localité le 18 novembre 1780. Greffier du juge de paix le 10 janvier 1791, il fut chargé de diriger la liquidation des biens confisqués aux émigrés. Arrêté le 31 décembre 1800 pour faits politiques, il resta en prison jusqu'au 4 mars 1801. Tout en s'occupant de pédagogie et d'écritures procédurières, Agel se livra à l'art de l'imprimerie. En 1792, il publia le *Calendari curios y util o almanach rossellones per lo any bixet de gracia M DCC XCII*, in-12 de seize feuillets non paginés. Ce périodique parut en français à partir de 1795 jusqu'en 1813. A dater de cette dernière année, l'almanach fut imprimé à Lyon et édité à Perpignan, chez Ay, libraire. Agel imprima aussi, à Thuir : *Esther, tragedia santa traduhida en versos catalans*, 1792 ; *Jesus batejat per Sant Joan-Baptiste*, 1796 ; *Tragedia dels martyrs sants Cosma y Damia*, 1797 ; *Ordo... jussu et auctoritate presbiterii Pyrenæorum orientalium*, 1797, et les *Goigs en alabansa del glorios sant Nazari, martyr*, sans date. — En 1802, Agel vint s'établir à Perpignan, mais il retourna bientôt à Thuir reprendre ses fonctions d'instituteur. Il y mourut le 13 mars 1832.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan*.

AGOBERT, abbé d'Arles en 917.

Gallia christiana, VI, col. 1085.

AGOMESINDUS, abbé d'Arles en 948 et 949.

Gallia christiana, VI, col. 1085.

AGOSTI (Augustin de), *mercader* de Perpignan qui obtint le 3 février 1468 la concession d'une mine de cuivre au territoire de Montbolo, fut orfèvre dans sa ville natale. Il fabriqua des objets d'art en métaux

pour des églises du Roussillon jusqu'au premier quart du XVIe siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 409, 410, G. 762, 790.

AGOSTI (François), commandeur de l'ordre de Calatrava, fut nommé par Charles-Quint procureur royal de Roussillon et Cerdagne, en remplacement de Jean dez Vivers, démissionnaire (1520). Il garda ses fonctions jusqu'à sa mort et eut pour successeur Alphonse de Rebolledo.

Archives des Pyr.-Or., B. 357 et 368.

AGRAMONT (Etienne d') était archidiacre de Vallespir en 1394. Le 7 juin 1410, par une lettre datée de Barcelone, Jérôme d'Ochon, évêque d'Elne, le nomme son vicaire-général. Il portait en même temps le titre de prieur de N.-D. de Gualter, au diocèse d'Urgell. En 1412, 1413 et 1414, il fit divers actes d'administration diocésaine en l'absence de l'évêque.

Archives des Pyr.-Or., G. 9, 165, 247, 808, B. 232 et 240.

AGUILAR (Melchior-Louis-Xavier de Bon de Margarit, marquis d'), fils de Pierre-François-Ignace Bon, de Cruilles, de Santa-Pau, de Biure, de Margarit, comte de Montégut, marquis d'Aguilar, seigneur de la ville et baronnie de Mosset, ancien major, chevalier de Saint-Louis, chevalier honoraire de Malte, et de Jeanne-Hippolyte-Rose, comtesse de Montégut, littérateur français, né en 1755 à Perpignan, mort à Toulouse en 1838. Il était membre de la Société des Sciences de Montpellier, de l'Académie des Belles-Lettres de Toulouse et mainteneur des Jeux floraux. Outre quelques pièces insérées dans le Recueil des Jeux floraux, on a de lui :

Recueil de vers, Amsterdam (Paris), 1788, in-8° ;

Traduction en vers de quelques poésies de Lope de Vega, précédée d'un coup d'œil sur la langue et la littérature espagnoles et sur Lope de Vega, Paris et Montpellier, sans date, in-8° ;

Stances dithyrambiques, etc., Toulouse, Dalles, 1824, in-8°.

Du Mège prononça l'éloge du marquis d'Aguilar le 21 avril 1839, dans la séance publique de l'Académie des Jeux floraux.

Hœfer, *Nouvelle Biographie générale*, Paris, Firmin-Didot, 1854.

AGUSER (Jean), curé de l'église Saint Jean à Valence (Espagne), fut vicaire-général de Gui de Terrena, évêque de Mallorca, en 1321. Il figure avec le titre d'archidiacre de Conflent dans un synode tenu le 26 avril 1325, sous l'épiscopat de Bérenger Batlle.

Archives des Pyr.-Or., G. 169. — Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XXI.

AGUSTIN (Pierre), docteur en droit canon, était chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin et prieur de Sainte-Marie de Roda (diocèse de Lérida) lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Elne, le 21 janvier 1544, en remplacement de Ferdinand de Loazes promu à celui de Lérida. Ce même jour, son procureur prit possession du siège épiscopal d'Elne et prêta serment pour lui le lendemain. Le 24 mars suivant, le nouveau prélat fit son entrée solennelle à Perpignan. Le 2 avril 1544, il confirma un statut, porté le 9 mai 1402, par un de ses prédécesseurs Barthélemy Peyro, qui accordait annuellement deux mois de vacances aux chanoines et trois mois à l'évêque d'Elne. Le 23 avril de cette année-là, il prit une sage mesure pour unifier la récitation de l'office divin dans le diocèse. A cet effet, il désigna deux chanoines chargés de rédiger l'*Ordo* diocésain. Il décida encore que les membres du chapitre de Saint-Jean qui ne garderaient point la résidence ne percevraient plus de rentes sur la mense capitulaire. Il réunit en assemblée les ecclésiastiques du diocèse pour procéder à la répartition du don du clergé au roi. Le 19 août 1544, il nomma des procureurs, et dans ce document il ne portait encore que le titre d'*évêque élu* d'Elne. Il ne fut consacré que le 8 février dans l'église Saint-Jean. Dans le courant de cette année, Pierre Agustin fut transféré au siège de Huesca. Il assista avec ce titre au concile de Trente en 1563 et mourut dans son diocèse en 1572.

Coma, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya*. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Archives des Pyr.-Or., G. 48, 582.

AIMERIC, abbé d'Arles, fit consacrer les trois églises de Sainte-Marie, de Saint-Pierre et de Saint-Paul, *in valle Albaniana*, par Arnaud, évêque de Gérone.

Marca hispanica, col. 874.

ALAQUI (Jean), habitant de Perpignan et fondeur de cloches en 1323.

de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise* dans le XVII[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

ALART (Julien-Bernard) naquit à Vinça le 1[er] mars 1824. Après avoir suivi le cours des classes élémentaires dans sa ville natale, il entra au Collège de Perpignan, au mois d'octobre 1837. Il passa ensuite à celui de Toulouse, d'où il sortit avec le diplôme de bachelier ès-lettres, le 10 août 1843. Il prit un engagement de dix ans dans l'Université et débuta, cette année là, au collège de Châtellerault, en qualité de maître d'études. Le 15 avril 1844, il fut envoyé au collège de La Rochelle où il demeura jusqu'en 1848. Le 9 février de cette même année, il était nommé à Cahors, et le 31 décembre il devenait régent de sixième et de septième au collège de Lectoure. Il resta cinq ans dans cette place ; le 2 novembre 1853 il était désigné pour professer la classe de

septième à Dax. A quelque temps de là, il avait terminé son engagement décennal : sans retard, il rentrait au sein de sa famille.

Durant les vacances universitaires, le jeune professeur avait fouillé et dépouillé les archives communales de la ville qui l'avait vu naître. La lecture de ces vieux parchemins lui révéla sa vocation. Déjà, durant son séjour à Lectoure et à Dax, il s'était livré à l'étude des sciences qui secondent les données historiques : paléographie, diplomatique, archéologie, philologie, numismatique, épigraphie, sigillographie. Dès 1852, Alart avait aussi publié à Lectoure une brochure intitulée : *Quelques chartes et privilèges de Villefranche-de-Conflent* accompagnée d'une dissertation de huit pages sur Marcevol. C'était le coup d'essai du futur maître de l'érudition roussillonnaise.

Le 1er juin 1853, Alart devint membre de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. Un an plus tard, il apportait à cette association savante une collaboration appréciée, et fit insérer dans son Bulletin des travaux d'histoire locale estimés.

Le 17 septembre 1857, Alart était nommé commis d'inspection à la Préfecture des Pyrénées-Orientales. Le futur historien du Roussillon se trouva à proximité du fonds des Archives, qu'il commença à explorer. Il mettait en valeur les fruits de ses recherches dans les bulletins de la Société Agricole, Scienfique et Littéraire et dans les colonnes du *Journal des Pyrénées-Orientales*. L'archiviste Morer ayant donné sa démission au mois de février 1862, Alart fut nommé à sa place le 8 mars suivant. Là, il fut dans son milieu et dans son élément. Là, il put enfin puiser à pleines mains dans les trésors des vieux documents de la province.

« Le vaste dépôt des Archives départementales était pour Alart l'objet d'une constante sollicitude. L'inventaire et le classement des vieux papiers et parchemins était devenu pour lui un travail si familier que toutes les séries furent mises en ordre en peu de temps. Il s'occupait spécialement des séries B et C. L'inventaire de la série C parut en 1877, trois ans avant la mort de son auteur ; celui de la série B, dont les premières feuilles avaient été imprimées en 1868, n'a pu paraître qu'en 1886. Alart en a rédigé les articles 1-420 ; les derniers l'ont été par ses successeurs. » (XXXVIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.)

En dehors de ses travaux professionnels, Alart publia divers mémoires historiques qu'on peut classer sous la triple rubrique suivante :

Sujets historiques :

Apparition des routiers dans le Conflent (Société Agricole, IX, 1854) ;
Bérenger de Palazol (Id., X, 1855) ;
Les Trinitaires de Corbiac (Id.) ;
L'Abbaye de Sainte-Marie de Jau ou de Clariana (XI, 1856) ;
Les Patronnes d'Elne (Id.) ;
Le Prieuré de Marcevol (1858) ;
La suppression de l'Ordre du Temple en Roussillon (Soc. Agr., XV, 1866) ;
Les d'Armagnac en Roussillon sous Louis XI (Id., XVII, 1868) ;
Divers articles sur les faits inédits de l'histoire du Roussillon sous la rubrique *Ephémérides* dans les périodiques : le *Journal des Pyrénées-Orientales* (1858-1870) et l'*Echo du Roussillon* (1864-1865) ;
Notices historiques sur les communes du Roussillon (1868, 1878) ;
Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais, (Soc. Agr., XIX, 1872) ;
Ancienne industrie de la verrerie en Roussillon (Id., XX, 1873) ;

Etudes d'érudition pure :

Géographie historique du Conflent (Soc. Agr., IX, 1854) ;
Géographie historique des Pyrénées-Orientales et la voie romaine dans l'ancien Roussillon (Id., XII, 1859) ;
Examen critique des documents relatifs à l'origine des possessions de l'abbaye de la Grasse (Id., XX, 1873) ;

Publications de textes :

Documents sur la géographie historique du Roussillon (Soc. Agr., XXII, 1873) ;
Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne (Perpignan, Latrobe, in-4°).
Cartulaire roussillonnais ou recueil de 90 pièces inédites allant de 865 à 1183 (Perpignan, Latrobe, in-8°) ;
Documents sur la langue catalane (Paris, Maisonneuve, 1881, in-8°) ;
Différents articles de linguistique catalane dans la *Revue des Langues romanes* (1872-1879).

« A partir de 1860, Alart copia aux Archives départementales et autres dépôts publics (Archives de l'hôpital d'Ille, de la mairie de Boule-Ternère, de Collioure, etc.) environ 150.000 pièces en totalité ou en partie, ce qui fait que son cartulaire manuscrit doit contenir environ deux cent mille pièces ou fragments de pièces. Le Cartulaire se compose de 56 volumes petit in-4° qui ont généralement de 558 à 600 pages, soit une moyenne de 580 pages, ou un total de 32.000 pages environ, d'une écriture fine et serrée. Le recueil comprend deux séries : la première



de vingt volumes désignés par les lettres de l'alphabet de A à Z (I, U, X, V, Y n'ont pas été employées); la seconde de trente-trois volumes, désignés par les chiffres romains, de I à XXXIII. Les documents ont été copiés et réunis sans ordre méthodique. Quelques tables et répertoires permettent de se reconnaître à peine dans une douzaine de volumes. La pagination est parfois défectueuse, et il manque de temps en temps des feuillets. Il est probable qu'Alart retirait de son Cartulaire manuscrit les documents qu'il avait publiés. Cette mutilation ne s'expliquerait pas si le savant archiviste s'était donné pour mission de laisser un recueil pour les futurs historiens; il l'aurait d'ailleurs classé avec une certaine méthode; il faut croire qu'il s'était tout simplement fabriqué un instrument de travail personnel, car lui seul pouvait se reconnaître dans cet immense labyrinthe ». (Soc. Ag., XXXVII, pp. 200 et 201).

Le 21 mai 1875, Alart fut nommé correspondant du ministère de l'Instruction publique. Il mourut à Vinça, le 3 février 1880.

P. Vidal, *Notice sur la vie et les travaux de Julien-Bernard Alart*, Perpignan, Latrobe, 1896.

ALAXO (Jean), fondeur de cloches à Perpignan en 1411.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

ALBARET (Etienne de Ponte d'), seigneur de divers lieux, était originaire du Piémont. Sa famille étant venue s'établir en France, il prit du service dans ce pays et occupa successivement les sièges de Premier Président à Pignerol, de Président à mortier à Rouen. A la mort de Joseph de Trobat, il fut nommé, le 4 mai 1698, Intendant du Roussillon et Premier Président du Conseil Souverain de cette province. Il exerça ses fonctions d'Intendant jusqu'en 1709: il conserva sa dignité de Premier Président jusqu'à sa mort survenue le 14 juillet 1727. Son corps fut inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement de la cathédrale de Perpignan, où se trouvait le caveau de sa famille.

L'Intendant Etienne d'Albaret lança une ordonnance, le 15 mars 1699, pour organiser une maîtrise de chant qui devait porter le nom de « musique de la cathédrale ». Le 20 décembre 1708, il établit une foire les mardi et samedi de chaque semaine à Bellegarde, Mont-Louis et Fort-les-Bains pour faciliter aux soldats de ces garnisons le bon marché des vivres et denrées.

On connaît de lui un mémoire qu'il écrivit en 1710 intitulé: *Mémoire de la Généralité de Perpignan ou province de Roussillon dressé par ordre de Mgr le duc de Bourgogne.*

Etienne d'Albaret avait épousé Marguerite Birague de Wisque qui posa, le 12 juillet 1699, la première pierre de la chapelle du Christ ou de *la Sanch*, dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. En mourant, il laissa trois enfants: Emmanuel, qui acheta, le 27 février 1704, du marquis de Thony, son régiment pour le prix de 85.000 livres; Antoine-Marie, qui exerça les mêmes charges que son père, et Hélène qui mourut abbesse de l'Abbaye royale des Bénédictines de N.-D. des Colonnes, dans la ville de Vienne, en Dauphiné.

Archives des Pyr.-Or., E. 11, 6, C. 1429-1430, G. 242 et 446.

ALBARET (Antoine-Marie de Ponte d'), fils d'Etienne d'Albaret, obtint, l'année 1718, en survivance de son père, la charge de Premier Président qu'il exerça jusqu'à sa mort survenue en 1750. Il remplit aussi les fonctions d'Intendant depuis 1740 jusqu'au mois d'octobre 1750.

C'est sous son administration (5 mars 1743) que fut placée la cage en fer de l'horloge de Saint-Jean, comme en fait foi l'inscription citée par l'*Epigraphie roussillonnaise:* « Ex mandato illustrissimi domini de Ponte comitis d'Albaret, primarii prœsidis et vice prœfecti Ruscinonensis agri (domino de Laurens regio machinario ducente) illustrissimorumque dominorum de Reart, Gabady, Jaume, Crouzat et Lauget, fidelissime urbis Perpig. consulum, istud opus a Philippo Barthelemy Ferrario in hujusce urbis monetæ officina scalptore excogitatum ac factum est, collocatum vero die V Martii anno 1743, regnante Ludovico XV. » Dans le conflit qui s'éleva entre l'évêque d'Elne, de Lanta, et les chanoinesses de Saint-Sauveur, il soutint le parti de ces dernières, que le pape Clément XIII qualifia de *rebellium illarum canonissarum.*

Il avait eu, de son mariage avec Marie-Thérèse de Chefdebien, vicomtesse d'Armissan, trois fils: Joseph, l'aîné, qui mourut sans enfants en 1792, Jean-François, vicomte d'Albaret, qui épousa Josèphe Delpas, sœur de la marquise de Blanes, et Luc, évêque de Sarlat.

ALBARET (Joseph-Marie-Luc de Ponte d'), fils de l'Intendant du Roussillon Antoine-Marie d'Albaret et de Marie-Thérèse de Chefdebien, naquit à Perpignan, le 18 octobre 1736. Il fit avec succès ses études au collège Louis-le-Grand et entra ensuite à Saint-Sulpice. Le 24 janvier 1751, Charles de Gouy, évêque de Perpignan, lui donna la tonsure dans la chapelle de ce séminaire, avec l'autorisation de l'archevêque de Paris. Quelques années après, il recevait la prêtrise des mains de Christophe de Beaumont. L'abbé d'Albaret, au dire de son biographe, réunissait aux qualités du ministre des autels les biens que le monde apprécie. En 1777, Louis XVI le désigna pour l'évêché de Sarlat, vacant par le décès de Henri de Montesquiou. Rome fit attendre neuf mois son

approbation ; le pape donna enfin son consentement, et le 4 janvier 1778, Joseph-Marie-Luc d'Albaret était sacré évêque de Sarlat. En 1782, une maladie épidémique, la suette, apportée de Toulouse, fit à Sarlat les plus grands ravages. On rapporte, à la louange du prélat, qu'il donna en cette occasion le bon exemple du pasteur qui se sacrifie pour son troupeau, allant consoler et secourir les contagieux jusqu'à leur demeure. Lorsque la Révolution éclata, il fut le premier des maires nommés par le peuple et occupa cette charge pendant un an, jusque vers la fin de l'année 1792 où il rentra dans la vie privée. Son évêché avait été supprimé et la situation devenait de plus en plus aiguë. Une nuit, il entend frapper à sa porte à coups redoublés : un homme ivre de vin et peut-être de sang — c'était le bourreau — lui intime l'ordre de partir avant le lendemain, sous la peine de l'y forcer s'il n'obéit pas. « C'est bien, mon ami, répondit l'évêque, je vous remercie de l'avertissement et j'en profiterai. » Le prélat partit de Sarlat la nuit même et se dirigea vers Paris. Il alla trouver Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne, qui lui sauva la vie en lui procurant une retraite pendant les massacres de septembre. Revenu ensuite à Sarlat, Mgr d'Albaret fut enfermé en réclusion à Saint-Benoît de Périgueux. Dans les premiers temps de sa détention, il affectait une certaine familiarité avec ses geôliers. Il obtint son retrait de prison pour cause de maladie et fut enfermé, le 4 frimaire an III, dans une maison particulière de la ville, sous la surveillance de la municipalité. Il ne tarda pas à s'éloigner de la Dordogne et partit en 1795 pour Pignerol, où se trouvait son neveu, dans une propriété de famille. Il quitta Pignerol en 1796, à l'approche des troupes françaises, et se réfugia à Turin avec ses parents, dans la paroisse de Saint Damase. C'est là qu'il mourut, le 20 mai 1800. Il fut enseveli avec tous les honneurs dus à sa dignité dans le caveau des chanoines de la métropole où l'on voit encore son épitaphe ainsi conçue : « Falcombello. ab. Albaretto. Joseph. Maria. Lucas. Episcopus. Sarlatensis. in Gallia. Obiit Taurini die XXII maii MDCCC. Ætatis suæ LXIV. » Ses armes portent : d'argent au sautoir de gueules.

A. de Froidefond, *Armorial du Périgord*, 1891, t. I. — *XVIII*

A. de Froidefond, *Armorial du Périgord*, 1891, t. I. — *XVIIIe Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1891. — Chanoine Brugière, *Livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, 1893.

ALBERT ou ADALBERT (Guillaume), bourgeois et consul de Perpignan, en 1325, fut un chef des conjurés roussillonnais qui s'opposèrent à la tutelle de Philippe de Majorque sur le jeune roi Jacques II. Après avoir passé quelque temps en exil dans la Catalogne, il retourna à Perpignan où il obtint les faveurs de ce prince qui le chargea de la vérification des comptes des procureurs royaux. Il suivit le parti de Pierre IV d'Aragon. Ce prince le nomma bailli de Perpignan en 1345. Malgré tout, le 11 août de cette même année il concluait, d'accord avec d'autres chevaliers roussillonnais, une convention secrète avec l'infortuné Jacques II par laquelle il s'engageait à faire tous ses efforts pour le mettre en possession de son royaume perdu. La fortune étant restée fidèle à Pierre IV, Guillaume Adalbert continua à servir le roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 138. — G. Mollat, *Jean XXII et la succession de Sanche, roi de Majorque*, dans le tome VI de la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. II.

ALBERT ou ADALBERT (Raymond) fut nommé, en 1339, maître de l'atelier monétaire de Perpignan qui battait monnaie au nom du roi Jacques II de Majorque. Il conserva cette charge de concert avec Jacques de Puig d'Orfila jusqu'en 1342. A la chute de la dynastie majorquine, ses biens furent confisqués par Pierre IV et livrés en 1345 à Jean Sabata, gentilhomme de la maison du roi d'Aragon. Mais rentré en grâce avec Pierre IV, Raymond Albert remplit les fonctions intérimaires de châtelain du château royal de Perpignan pendant la maladie et depuis le décès d'Asbert Ça Trilla jusqu'à la prise de possession du commandement du château par Bérenger d'Hostalrich.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 154. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. I.

ALBERT ou ADALBERT (Pierre), fils de Guillaume Albert, bourgeois et bailli de Perpignan, prit une part active à l'expédition de Sardaigne entreprise en 1354 par Pierre le Cérémonieux. En récompense de brillants états de service qu'il fournit durant cette campagne, ce monarque lui concéda à vie la châtellenie de la Roca (1360). Il fut gouverneur de l'île de Corse et fit son testament à Sessar (île de Sardaigne), le 18 septembre 1364. Il ne laissa qu'une fille, Jaumina, qui fut son héritière universelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 110 et 276. — Puiggari, Rub. VIII.

ALBERT (Bernard), fils de Raymond, fut nommé procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, le 1er août 1422.

Archives des Pyr.-Or., B. 232.

ALBERT (Bernard), fils de Bernard Albert, procureur royal, fit l'expédition de Naples avec Alphonse V, avança mille florins pour aider à l'équipement d'une armée qui allait au secours de l'infant Pierre, frère du roi, combattit les Anglais en 1427 et 1428, au nom du dauphin de France, Charles VII, quelque temps avant l'apparition de Jeanne d'Arc.

puis rentra à Perpignan couvert de gloire et de richesses. Il acquit les seigneuries de Mosset et de Garrius ; il possédait déjà celle de Rayners que dame Eulalie, son épouse et héritière de Bernard Jorda, jurisconsulte de Perpignan, avait achetée en 1420 de Bernard-Hugues de Rocaberti. Il était aussi seigneur de Saint-Hippolyte. En 1442, il fut nommé gouverneur et capitaine-général de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Raymond de Perellos, vicomte de Roda, décédé. Il fut remplacé à la procuration royale par Charles d'Oms qui avait épousé sa fille Isabelle. Sa situation de fortune était florissante. Le 26 juillet 1445, François de Fenouillet, seigneur de Millas, lui emprunta la somme de 12.500 livres et lui offrit en garantie la généralité de ses biens. Cette hypothèque lui donna des droits importants sur les seigneuries de Céret, Millas et autres lieux. Lorsque son frère Galcerand fut nommé successivement aux évêchés de Mallorca et d'Elne, Bernard Albert lui bailla la somme de cent dix mille sols barcelonais valant dix mille florins d'or d'Aragon. Il mourut en 1453 ; le 1[er] novembre de cette année, Bernard de Vilamari, capitaine-général des flottes d'Aragon, fut nommé gouverneur de Roussillon à sa place.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 232, 236, 231, 219, 244, 267, 249 et 292. — Abbé Capeille, *Etude historique sur Millas.*

ALBERT (Jacques), fils de Bernard Albert, procureur royal en Roussillon, était le frère de Bernard, gouverneur de cette province, et de Galcerand, évêque d'Elne. Il était vicaire-général de Michel de Perellos, archevêque d'Embrun, en 1414, date de l'ouverture du concile de Constance. Celui-ci s'y fit représenter par le chanoine Jacques Albert. Les successeurs de Michel de Perellos sur le siège d'Embrun continuèrent leur confiance à Jacques Albert. Jean de Girard l'envoya siéger au concile de Bâle, en 1437. Les Pères de cette assemblée apprécièrent si bien l'extrême habileté de leur collègue qu'ils l'accréditèrent en qualité de légat auprès de la reine de Naples, Jeanne II. Ce même concile lui délivra aussi des lettres-patentes le chargeant d'aller conférer avec les Grecs pour l'extinction du schisme. Il fut encore député vers le dauphin de France dans le but de prier ce prince de ne point inquiéter de ses armes les Pères du concile. Mais le futur Louis XI ne tint nul compte de cette démarche puisqu'il continua à mener campagne en faveur d'Eugène IV et qu'il réussit à faire dissoudre leur assemblée. Jacques Albert était prévôt du chapitre d'Embrun, au moins dès le 17 février 1441, et il l'était encore le 25 mai 1464, époque où il portait, de plus, le titre de confesseur de Louis XI.

Abbé P. Guillaume, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiennes,* 1890-92, 3 vol. Paris, Champion.

ALBERT (Galcerand), frère de Bernard, gouverneur du Roussillon, étant entré dans l'ordre de saint Benoît, fut successivement moine à Ripoll et prieur de Moya, au diocèse d'Urgell. « Il paraît, dit Puiggari, qu'en 1426 il avait reçu du pape Martin l'expectative de l'évêché d'Elne, attendu que le 12 octobre de cette année, Pierre Castello, bourgeois de Perpignan, son fondé de pouvoirs, fit pour lui une quittance d'argent reçu dans laquelle il le désigne par le titre d'*évêque élu d'Elne* ; et le 4 juillet 1427, le même Castello, dans une autre quittance pour le même Galcerand, prend la qualité de fondé de pouvoirs de Galcerand Albert, *electi et regentis episcopatum Helenensem.* Ces mots donnent à entendre que Galcerand avait régi l'évêché d'Elne depuis 1427 jusqu'au 24 mars 1428, jour de l'installation de son prédécesseur, quoique les vicaires généraux continuassent d'agir au nom de ce dernier. » Galcerand Albert reçut, le 8 août 1431, d'Eugène IV sa nomination à l'évêché d'Elne ; le 26 septembre suivant, il paya à la Chambre apostolique les 1500 florins que comportait le droit d'entrée en possession de son nouveau siège épiscopal. Ce pontife avait été désigné pour l'évêché de Mallorca en remplacement d'Œgidius transféré à celui de Gérone, mais ce dernier n'accepta pas. Dans ces circonstances, Galcerand avait emprunté dix mille florins d'or à son frère Bernard. Le 1[er] décembre 1434, il fut dans l'obligation d'affermer les revenus de la mitre, pour quatre ans, à son créancier, pour lui permettre de rentrer dans ses débours. Galcerand prit possession de l'évêché d'Elne le 1[er] janvier 1432, prêta par procureur le serment d'usage à la collégiale de Saint Jean et reçut le titre de chapelain majeur. Le 11 du même mois, il prêta lui-même ce serment. Durant son pontificat, Galcerand s'employa à activer la construction de la cathédrale actuelle de Perpignan. A cette fin, il accorda des faveurs spirituelles à tous ceux qui subviendraient à l'œuvre du nouveau Saint Jean ; il dota la collégiale de fondations. Lorsqu'il arriva à Perpignan, Galcerand vit les murailles de l'église Saint Jean élevées à une grande hauteur. Il fit procéder à la couverture du premier arceau, et le 13 mars 1433 il consacra une partie de ce nouvel édifice. Ses prédécesseurs avaient déjà concédé cent soixante jours d'indulgence aux bienfaiteurs de la fabrique de l'église ; Galcerand renchérit sur eux. Il accorda aux futurs donateurs, avec quarante autres jours d'indulgences, la remise des péchés oubliés ainsi que des fautes vénielles non oubliées, le pardon des offenses à l'adresse de son père ou de sa mère, l'absolution de la transgression du précepte des fêtes d'obligation, des pénitences ou promesses inexécutées, etc. Il permit à ceux qui faisaient leur offrande en faveur de cette œuvre d'être inhumés dans un cimetière,

approbation ; le pape donna enfin son consentement, et le 4 janvier 1778, Joseph-Marie-Luc d'Albaret était sacré évêque de Sarlat. En 1782, une maladie épidémique, la suette, apportée de Toulouse, fit à Sarlat les plus grands ravages. On rapporte, à la louange du prélat, qu'il donna en cette occasion le bon exemple du pasteur qui se sacrifie pour son troupeau, allant consoler et secourir les contagieux jusqu'à leur demeure. Lorsque la Révolution éclata, il fut le premier des maires nommés par le peuple et occupa cette charge pendant un an, jusque vers la fin de l'année 1792 où il rentra dans la vie privée. Son évêché avait été supprimé et la situation devenait de plus en plus aiguë. Une nuit, il entend frapper à sa porte à coups redoublés ; un homme ivre de vin et peut être de sang — c'était le bourreau — lui intime l'ordre de partir avant le lendemain, sous la peine de l'y forcer s'il n'obéit pas. « C'est bien, mon ami, répondit l'évêque, je vous remercie de l'avertissement et j'en profiterai. » Le prélat partit de Sarlat la nuit même et se dirigea vers Paris. Il alla trouver Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne, qui lui sauva la vie en lui procurant une retraite pendant les massacres de septembre. Revenu ensuite à Sarlat, Mgr d'Albaret fut enfermé en réclusion à Saint Benoît de Périgueux. Dans les premiers temps de sa détention, il affectait une certaine familiarité avec ses geôliers. Il obtint son retrait de prison pour cause de maladie et fut enfermé, le 4 frimaire an III, dans une maison particulière de la ville, sous la surveillance de la municipalité. Il ne tarda pas à s'éloigner de la Dordogne et partit en 1795 pour Pignerol, où se trouvait son neveu, dans une propriété de famille. Il quitta Pignerol en 1796, à l'approche des troupes françaises, et se réfugia à Turin avec ses parents, dans la paroisse de Saint-Damase. C'est là qu'il mourut, le 20 mai 1800. Il fut enseveli avec tous les honneurs dus à sa dignité dans le caveau des chanoines de la métropole où l'on voit encore son épitaphe ainsi conçue : « Falcombello. ab. Albaretto. Joseph. Maria. Lucas. Episcopus. Sarlatensis. in Gallia. Obiit Taurini die XXII maii MDCCC. Ætatis suæ LXIV. » Ses armes portent : d'argent au sautoir de gueules.

A. de Froidefond, *Armorial du Périgord*, 1891, t. I. — XVIIIe *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1891. — Chanoine Brugère, *Livre d'or des diocèses de Périgueux et de Sarlat*, 1893.

ALBERT ou ADALBERT (Guillaume), bourgeois et consul de Perpignan, en 1325, fut un chef des conjurés roussillonnais qui s'opposèrent à la tutelle de Philippe de Majorque sur le jeune roi Jacques II. Après avoir passé quelque temps en exil dans la Catalogne, il retourna à Perpignan où il obtint les faveurs de ce prince qui le chargea de la vérification des comptes des procureurs royaux. Il suivit le parti de Pierre IV d'Aragon. Ce prince le nomma bailli de Perpignan en 1345. Malgré tout, le 11 août de cette même année il concluait, d'accord avec d'autres chevaliers roussillonnais, une convention secrète avec l'infortuné Jacques II par laquelle il s'engageait à faire tous ses efforts pour le mettre en possession de son royaume perdu. La fortune étant restée fidèle à Pierre IV, Guillaume Adalbert continua à servir le roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 138. — G. Mollat, *Jean XXII et la succession de Sanche, roi de Majorque*, dans le tome VI de la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. II.

ALBERT ou ADALBERT (Raymond) fut nommé, en 1339, maître de l'atelier monétaire de Perpignan qui battait monnaie au nom du roi Jacques II de Majorque. Il conserva cette charge de concert avec Jacques de Puig d'Orfila jusqu'en 1342. A la chute de la dynastie majorquine, ses biens furent confisqués par Pierre IV et livrés en 1345 à Jean Sabata, gentilhomme de la maison du roi d'Aragon. Mais rentré en grâce avec Pierre IV, Raymond Albert remplit les fonctions intérimaires de châtelain du château royal de Perpignan pendant la maladie et depuis le décès d'Asbert Ça Trilla jusqu'à la prise de possession du commandement du château par Bérenger d'Hostalrich.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 154. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. I.

ALBERT ou ADALBERT (Pierre), fils de Guillaume Albert, bourgeois et bailli de Perpignan, prit une part active à l'expédition de Sardaigne entreprise en 1354 par Pierre le Cérémonieux. En récompense de brillants états de service qu'il fournit durant cette campagne, ce monarque lui concéda à vie la châtellenie de la Roca (1360). Il fut gouverneur de l'île de Corse et fit son testament à Sessar (île de Sardaigne), le 18 septembre 1364. Il ne laissa qu'une fille, Jaumina, qui fut son héritière universelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 110 et 276. — Puiggari, Rub. VIII.

ALBERT (Bernard), fils de Raymond, fut nommé procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, le 1er août 1422.

Archives des Pyr.-Or., B. 232.

ALBERT (Bernard), fils de Bernard Albert, procureur royal, fit l'expédition de Naples avec Alphonse V, avança mille florins pour aider à l'équipement d'une armée qui allait au secours de l'infant Pierre, frère du roi, combattit les Anglais en 1427 et 1428, au nom du dauphin de France, Charles VII, quelque temps avant l'apparition de Jeanne d'Arc,

puis rentra à Perpignan couvert de gloire et de richesses. Il acquit les seigneuries de Mosset et de Garrius ; il possédait déjà celle de Rayners que dame Eulalie, son épouse et héritière de Bernard Jorda, jurisconsulte de Perpignan, avait achetée en 1420 de Bernard-Hugues de Rocaberti. Il était aussi seigneur de Saint-Hippolyte. En 1442, il fut nommé gouverneur et capitaine-général de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Raymond de Perellos, vicomte de Roda, décédé. Il fut remplacé à la procuration royale par Charles d'Oms qui avait épousé sa fille Isabelle. Sa situation de fortune était florissante. Le 26 juillet 1445, François de Fenouillet, seigneur de Millas, lui emprunta la somme de 12.500 livres et lui offrit en garantie la généralité de ses biens. Cette hypothèque lui donna des droits importants sur les seigneuries de Céret, Millas et autres lieux. Lorsque son frère Galcerand fut nommé successivement aux évêchés de Mallorca et d'Elne, Bernard Albert lui bailla la somme de cent dix mille sols barcelonais valant dix mille florins d'or d'Aragon. Il mourut en 1453 ; le 1er novembre de cette année, Bernard de Vilamari, capitaine-général des flottes d'Aragon, fut nommé gouverneur de Roussillon à sa place.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 232, 236, 231, 219, 244, 267, 249 et 292. — Abbé Capeille, *Etude historique sur Millas.*

ALBERT (Jacques), fils de Bernard Albert, procureur royal en Roussillon, était le frère de Bernard, gouverneur de cette province, et de Galcerand, évêque d'Elne. Il était vicaire général de Michel de Perellos, archevêque d'Embrun, en 1414, date de l'ouverture du concile de Constance. Celui-ci s'y fit représenter par le chanoine Jacques Albert. Les successeurs de Michel de Perellos sur le siège d'Embrun continuèrent leur confiance à Jacques Albert. Jean de Girard l'envoya siéger au concile de Bâle, en 1437. Les Pères de cette assemblée apprécièrent si bien l'extrême habileté de leur collègue qu'ils l'accréditèrent en qualité de légat auprès de la reine de Naples, Jeanne II. Ce même concile lui délivra aussi des lettres patentes le chargeant d'aller conférer avec les Grecs pour l'extinction du schisme. Il fut encore député vers le dauphin de France dans le but de prier ce prince de ne point inquiéter de ses armes les Pères du concile. Mais le futur Louis XI ne tint nul compte de cette démarche puisqu'il continua à mener campagne en faveur d'Eugène IV et qu'il réussit à faire dissoudre leur assemblée. Jacques Albert était prévôt du chapitre d'Embrun, au moins dès le 17 février 1441, et il l'était encore le 25 mai 1464, époque où il portait, de plus, le titre de confesseur de Louis XI.

Abbé P. Guillaume, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiennes,* 1890-92, 3 vol. Paris, Champion.

ALBERT (Galcerand), frère de Bernard, gouverneur du Roussillon, étant entré dans l'ordre de saint Benoît, fut successivement moine à Ripoll et prieur de Moya, au diocèse d'Urgell. « Il paraît, dit Puiggari, qu'en 1426 il avait reçu du pape Martin l'expectative de l'évêché d'Elne, attendu que le 12 octobre de cette année, Pierre Castello, bourgeois de Perpignan, son fondé de pouvoirs, fit pour lui une quittance d'argent reçu dans laquelle il le désigne par le titre d'*évêque élu d'Elne ;* et le 4 juillet 1427, le même Castello, dans une autre quittance pour le même Galcerand, prend la qualité de fondé de pouvoirs de Galcerand Albert, *electi et regentis episcopatum Helenensem.* Ces mots donnent à entendre que Galcerand avait régi l'évêché d'Elne depuis 1427 jusqu'au 24 mars 1428, jour de l'installation de son prédécesseur, quoique les vicaires généraux continuassent d'agir au nom de ce dernier. » Galcerand Albert reçut, le 8 août 1431, d'Eugène IV sa nomination à l'évêché d'Elne ; le 26 septembre suivant, il paya à la Chambre apostolique les 1500 florins que comportait le droit d'entrée en possession de son nouveau siège épiscopal. Ce pontife avait été désigné pour l'évêché de Mallorca en remplacement d'Œgidius transféré à celui de Gérone, mais ce dernier n'accepta pas. Dans ces circonstances, Galcerand avait emprunté dix mille florins d'or à son frère Bernard. Le 1er décembre 1434, il fut dans l'obligation d'affermer les revenus de la mitre, pour quatre ans, à son créancier, pour lui permettre de rentrer dans ses débours. Galcerand prit possession de l'évêché d'Elne le 1er janvier 1432, prêta par procureur le serment d'usage à la collégiale de Saint Jean et reçut le titre de chapelain majeur. Le 11 du même mois, il prêta lui même ce serment. Durant son pontificat, Galcerand s'employa à activer la construction de la cathédrale actuelle de Perpignan. A cette fin, il accorda des faveurs spirituelles à tous ceux qui subviendraient à l'œuvre du nouveau Saint Jean ; il dota la collégiale de fondations. Lorsqu'il arriva à Perpignan, Galcerand vit les murailles de l'église Saint-Jean élevées à une grande hauteur. Il fit procéder à la couverture du premier arceau, et le 13 mars 1433 il consacra une partie de ce nouvel édifice. Ses prédécesseurs avaient déjà concédé cent soixante jours d'indulgence aux bienfaiteurs de la fabrique de l'église ; Galcerand renchérit sur eux. Il accorda aux futurs donateurs, avec quarante autres jours d'indulgences, la remise des péchés oubliés ainsi que des fautes vénielles non oubliées, le pardon des offenses à l'adresse de son père ou de sa mère, l'absolution de la transgression du précepte des fêtes d'obligation, des pénitences ou promesses inexécutées, etc. Il permit à ceux qui faisaient leur offrande en faveur de cette œuvre d'être inhumés dans un cimetière,

même en temps d'interdit. En outre, ces bienfaiteurs de la fabrique jouissaient d'un autre avantage : ils étaient autorisés à entendre la messe dans une église quelconque du diocèse, pendant le temps d'interdit. De concert avec les chanoines de Saint-Jean et les consuls de Perpignan, il adressa une supplique aux Pères du concile de Bâle en faveur de l'église en construction. Ceux-ci y répondirent en confirmant la concession des indulgences jadis accordées à ceux qui contribuèrent à l'édification du vieux Saint-Jean. Le chiffre de ces indulgences s'élevait au nombre de trois cent quatre-vingts ans et deux cent soixante-dix jours. Galcerand Albert agrandit le palais appelé la *canorga* qui servait de résidence aux évêques d'Elne durant leur séjour à Perpignan et qui était attenant au nouveau Saint-Jean. Ce pontife enrichit la mense capitulaire en lui annexant les revenus de certaines cures, églises ou bénéfices. Le 4 février 1433, il unit la sacristie de Mailloles, vacante par décès du titulaire, au chapitre de Saint-Jean ; par un décret rendu le 14 mars suivant, il déclara que l'église de N.-D. du Pont serait sous la dépendance de celle de Saint-Jean. Il en fut de même pour celles de Castell-Roussillon et de Saint-Christophe de Vilarnau et de Camélas. Galcerand Albert mourut le 23 janvier 1453. Un sceau ogival conservé aux archives des Pyrénées-Orientales, G. 165, reproduit les armes de Galcerand Albert. Le blason représente les deux saintes Eulalie et Julie encadrées dans une niche formée de deux colonnettes supportant deux dômes à deux pendatifs, couronnés chacun d'un petit clocheton. A la partie supérieure du sceau existe un écusson chargé d'un mont surmonté d'un arbre à deux branches, armoiries parlantes de la famille Albert, et sommé de la mitre et de la crosse épiscopales. Le sceau est encadré par la légende suivante en lettres minuscules gothiques : *sigillum :* VICARIAT*us : Galcerandi :* DIVINA : MIS*er*ACIONE : EP*iscop*I : ELN*ensis*.

COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya*, ms., fol. 145-146, 335-336, 456. Archives des Pyr.-Or., G. 805, 247, 9, 165, B. 249. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*, pp. 74, 76.

ALBERT (Philippe), fils de Bernard, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, recueillit la succession des seigneuries et des propriétés de son père. Le roi Jean Ier le nomma châtelain de Força-Réal ; lors de l'occupation française du Roussillon, il joua un des principaux rôles dans cette province en secondant la politique de Louis XI. Ce monarque ombrageux finit par écarter cet agent qui pouvait devenir trop puissant et redoutable dans son pays, et, après avoir disposé de ses biens en faveur d'autres créatures, il le relégua dans la Touraine où il termina sa carrière dans l'exil après avoir fait son testament à Tours, le 26 octobre 1500. Il laissait, de son épouse Yolant de Pons qui lui survécut pendant un demi-siècle, deux fils mineurs, Ferdinand et Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 405. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, t. II. — Abbé CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

ALBERT (Joseph-François-Ildefonse-Raymond d') naquit à Ille-sur-Tet le 23 janvier 1721. Il exerça d'abord la profession d'avocat avec beaucoup de distinction, et à l'âge de vingt-trois ans devint professeur en droit à l'Université de Perpignan. Le 10 juillet 1759, il fut nommé Président de la Chambre du Domaine et Conseiller honoraire au Conseil Souverain. Il fut, comme le raconte Jaume dans ses *Mémoires*, « un des quatre accusés d'être les auteurs d'une comédie qu'on avait composée en 1752 contre M. de Mailly et la marquise de Blanes, en temps qu'il tenait des bals publics avec elle dans la grande salle de la maison de M. de Campredon ». Il fut en conséquence enfermé par le maréchal au château de Salses. En 1762, il vota, en tant que membre du Conseil Souverain, pour la suppression de l'ordre des Jésuites en Roussillon. Obligé de se rendre à Paris en 1763, son mérite, déjà connu du gouvernement et qu'il eut alors l'occasion de manifester avec plus d'éclat, l'éleva successivement aux charges de Conseiller au Parlement, de Maître des Requêtes, d'Intendant du Commerce. Sous le ministère Turgot, il devint, en 1775, lieutenant-général de police à Paris et enfin Conseiller d'Etat. Il fut très influent en 1788, car il était considéré comme « le conseil et le coopérateur de Lamoignon », au dire de M. Guy dans ses lettres à M. Jaume. On a de lui : *Lettres d'un avocat* contre le projet de traduction du corps de droit civil par Hulot, 1765 ; *Abrégé chronologique de l'histoire romaine* contenant les preuves de la correspondance de l'année civile des Romains avec l'année Julienne. L'auteur avait remis ce grand travail à dom Clément pour être employé dans l'*Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ*, et on l'y trouve en entier dans la dernière édition de 1820. Joseph d'Albert avait rédigé, en collaboration avec Malesherbes, un mémoire sur les *Lettres de cachet* qui n'a jamais vu le jour. Il avait aussi préparé un grand et profond ouvrage sur les *Lois de l'Europe* dont il ne reste plus qu'un fragment, le reste ayant subi le même sort que tous les autres volumineux portefeuilles qui périrent en même temps que lui. Joseph d'Albert se fixa à Ille en 1789 et y mourut le 9 décembre 1790, laissant une fille qui est décédée en 1830. Son nom figure sur la façade de l'église d'Ille comme citoyen noble ayant honoré son pays natal.

Archives des Pyr.-Or., B. 403. — *Mémoires de Jaume*. — **Abbé** TORREILLES, *Les élections de 1789*.

ALBION (Jacques d'), capitaine aragonais qui exerçait en 1503 le commandement du château majeur ou citadelle de Perpignan. On le trouve en 1511 à la tête de la garnison de cette place. Son frère Jean lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, 417 et 418.

ALBION (Jean d'), capitaine aragonais, prit possession du Castillet de Perpignan au nom de Ferdinand-le-Catholique, le 2 septembre 1493, après la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon. En 1506, il était lieutenant du château majeur de Perpignan. A la mort de Jacques d'Albion, le roi Ferdinand le désigna pour occuper *l'alcaydie* ou le commandement de la citadelle, et lui assigna dix mille sols d'appointements annuels. Charles-Quint le maintint dans ses fonctions. Il avait un fils du nom de Raphaël, qui le remplaça dans le commandement du Castillet.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 417 et 418.

ALDAY (père) naquit à Perpignan. Il fut secrétaire d'un grand seigneur qui le conduisit en Italie. Dans ce pays, on lui enseigna à jouer de la mandoline ; il acquit un certain degré d'habileté sur cet instrument. Il se fixa d'abord à Avignon où il se maria, puis il s'établit à Paris où il donna des leçons de musique. Il laissa en mourant deux fils qui continuèrent ses traditions musicales.

FETIS, *Biographie universelle des musiciens.*

ALDAY (aîné), fils du précédent, naquit en 1763. Dès l'âge de huit ans, il jouait de la mandoline au Concert spirituel, à Paris. Il s'y fit entendre comme violoniste en 1783 et y reparut en 1789, dans une symphonie concertante pour deux violons, de sa composition, qu'il joua avec son frère cadet. Vers la même époque, il édita sa première symphonie concertante pour deux violons qu'il exécuta avec son père au Concert spirituel. Cette œuvre a été gravée à Amsterdam, chez Humel.

Alday arriva à Lyon en 1795 et y établit un magasin de musique. Il a successivement publié : une œuvre de quatuors, pour deux violons, alto et basse (Paris, Pleyel) ; différents airs variés avec accompagnement de basse ; une *Méthode de violon contenant les principes détaillés de cet instrument, dans lesquels sont intercalés seize trios pour trois violons, six duos progressifs, six études et des exercices pour apprendre à moduler*, Paris, Cartoux, in-4°. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions.

Alday eut un fils dont la réputation musicale à Lyon fut étendue. Il était professeur d'harmonie et en même temps violon-solo au Grand-Théâtre. Un enfant de celui-ci devint à son tour violoniste ; il était attaché, en 1860, à l'orchestre de l'Opéra-Comique.

FETIS, *Biographie universelle des musiciens.*

ALDAY (jeune), frère du précédent, acquit comme violoniste une célébrité supérieure à celle de son père et de son aîné. On prétend que Viotti lui avait donné des leçons et qu'Alday avait adopté la manière de ce maëstro. Il recueillit des applaudissements toujours croissants au Concert spirituel jusqu'en 1791. A cette date, il passa en Angleterre. Il fut nommé directeur de musique à Edimbourg (Ecosse) en 1806.

Il publia des concertos de violon qui eurent une grande vogue au moment de leur apparition ; depuis, ils sont tombés dans l'oubli. On connaît de lui :

Premier Concerto en ré, Paris, Imbault.
Deuxième Concerto en si bémol, et troisième en la, Paris, Sieber ;
Quatrième Concerto en ré, Paris, Imbault ;

On lui attribue encore :

Deux œuvres de duos pour deux violons, Paris, Decombe ;
Des Mélanges pour deux violons, Paris, Leduc ;
Des Airs variés pour violon et alto, Paris, Imbault ;
Des Trios pour deux violons et basse, Londres, Lavenu.

Un des frères Alday est l'auteur de la partition musicale d'un ouvrage lyrique en trois actes : *Geneviève de Brabant*, joué sous le nom d'Alday au Théâtre-Louvois en 1791. Un critique de ce temps écrivait : « M. Alday a un grand talent pour l'archet ; mais il ne connaît pas assez la scène pour composer des opéras. »

FETIS, *Biographie universelle des musiciens.*

ALEMANY de CERVELLON (Raymond), chevalier, reçut, le 28 juin 1362, de Pierre III, commission de châtelain du château de Perpignan, en même temps que la charge de vice-gouverneur des deux comtés de Roussillon et Cerdagne. On le trouve en 1377 portant le titre de conseiller et chambellan du roi d'Aragon. Il est désigné comme commissaire pour saisir en Roussillon et Cerdagne les personnes et les biens des Florentins révoltés contre le Pape. L'année suivante, il était gouverneur de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 131, 134.

ALEMANY (Charles d') était seigneur de la cour des appellations du Roussillon en 1637.

Archives des Pyr.-Or., B. 445.

ALENYA (Pierre d'), prieur du couvent des FF. Prêcheurs de Perpignan, d'après M. de Bonnefoy (*Epigraphie Roussillonnaise*, n° 13), simple frère d'une vie mortifiée, d'après Marca (*Dissertatio de Thecâ*, etc., p. 403), reçut en dépôt, des mains d'un étranger, l'insigne relique du bras de saint Jean-Baptiste qui fait partie du Trésor de la Cathédrale de Perpignan.

L'an 1323, un jeune homme d'une beauté remarquable se présente au couvent des Dominicains de Perpignan et dépose entre les mains du frère Alenya une boîte contenant, dit-il, un objet précieux. Il se rend en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle et reprendra la boîte au retour; si Dieu dispose de lui pendant le voyage, le monastère héritera du dépôt. Cette boîte ou plutôt ce *loculum* de bois incrusté avait la longueur d'un pan et demi (370 millimètres), la largeur de 120 millim.; la hauteur était celle d'un *quadrans* (95 millim.), dit Marca. Sur le couvercle était peinte l'image de saint Jean le Précurseur, ayant des ailes à ses épaules, tenant de la main gauche une tête dans un bassin et de sa main droite un livre ouvert.

Le pèlerin ne revint pas. Plusieurs années après, frère Alenya, près de mourir, raconta l'aventure à la communauté et lui remit la boîte, selon la volonté de l'adolescent. Elle renfermait une main gauche, avec partie de l'avant-bras; les ongles adhéraient fort bien aux cinq doigts, et la peau, quoique rugueuse, avait cependant la couleur de chair, un peu noirâtre, toutefois. Au poignet, on remarquait des traces de liens. La légende explicative était en grec, lettre morte pour nos bons religieux.

Tout le monde s'accorda à reconnaître un ange dans la personne de l'étranger qui, pour récompenser les Perpignanais d'avoir pris, depuis environ cinquante ans, le Précurseur pour patron, leur avait porté comme gage une relique insigne de ce saint martyr.

« Pendant ce temps, raconte Marca, ainsi que nous l'apprennent les actes, plusieurs miracles furent opérés par Dieu : des personnes qui implorèrent le secours de saint Jean furent guéries de maladies diverses; certaines autres qui, au contraire, n'ajoutèrent pas foi à la vérité de ces reliques furent affectées de douleurs, soit au bras gauche, soit à la tête. »

Vers 1370 et pour s'assurer de la vérité de la relique, les religieux transcrivirent la légende sur un parchemin et le frère Guillaume Albert, un des leurs, fut chargé d'apporter cette copie à Athènes, auprès d'experts des langues grecque et latine. Il la reporta ensuite au couvent accompagnée de lettres attestatoires de l'évêque de cette ville qu'on peut lire dans Marca aux pages 405 et 406 de ses *Opuscules*, et que le P. Llot de Ribera, un autre dominicain, professeur à l'Université de Perpignan, publia en 1590. Nous reproduisons une traduction française de l'inscription composée en latin par l'archevêque de Thèbes, alors présent à Athènes avec le frère Albert.

Au-dessus du nimbe se détachent les trois mots suivants : SAINT JEAN PRÉCURSEUR. Pendant que la main gauche soutient un disque sur lequel se trouve la tête tranchée par l'ordre d'Hérodiade, la main droite soutient un livre ouvert, à tranches rouges, sur lequel on lit :

« Crie, Précurseur, ministre du Verbe. Par ta vie pénitente, montre combien notre corps mortel est souillé par le péché. »

Et comme contraste, l'inscription continue ainsi au-dessous de l'image :

« Comment donc t'appellerons-nous? Prophète, ange, apôtre ou martyr? »

Sur les parois, on trouve la réponse à ces diverses questions par le développement des glorieuses prérogatives du Saint :

« Dieu est descendu pour le salut de tous. O toi, héraut du désert, viens donc annoncer le Verbe! Tout en toi est digne d'admiration. L'ange Gabriel a dévoilé le secret de ta naissance. Comme châtiment, pour punir le manque de foi de ton père, il l'a rendu instantanément muet. Trois fois heureux, tu nous apparais supérieur aux Anges, plus grand que les Prophètes, égal aux Apôtres, le type accompli du Martyr. Ne point toucher aux mets que nous offre la nature fut pour toi une âpre jouissance.

« Prosterné devant Dieu, implore-le en notre faveur, puisque c'est ta mission; viens en aide, au milieu des déboires de la fortune et des vicissitudes de la vie, à ceux qui ont voué un culte à ta précieuse Relique renfermée dans cette *thèque*, leur donnant la santé du corps en même temps que la joie de l'âme.

« Bénis-nous, conduis-nous, comme c'est ton droit, toi qui portes des ailes à l'égal des Anges, toi qui, dans un corps mortel, mènes une vie au-dessus de la matière, réalisant ainsi la parole du Sauveur. »

Les Dominicains de Perpignan ont conservé cette précieuse relique, jusqu'à la sécularisation de leur ordre en France, dans le Trésor de leur couvent, d'où elle est passée, au moment de la Révolution, à celui de la Cathédrale.

MARCA, *Opuscules*, Paris, 1681. — LLOT, *Dels miracles que lo Senyor ha obrats per medi de la santa reliquia del bras y ma esquerra del glorios san Joan-Batista*, Perpignan, 1590.

ALENYA (Jean d') était lieutenant du gouverneur et juge des appellations en Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., G. 833.

ALENYA (Jacques) reçut la provision de lieutenant du procureur royal le 2 février 1591.

Archives des Pyr.-Or., B. 436.

ALERIGUES (François), orfèvre, de Perpignan, dépose dans le procès de Jacques II, roi de Majorque, au mois de septembre 1342.

LECOY DE LA MARCHE, *Les relations diplomatiques du royaume de Majorque avec la France*, t. II.



ALERIGUES (Pierre), orfèvre, de Perpignan, est chargé de faire, en 1409, une statue en argent doré de sainte Catherine, du poids de huit marcs et devant coûter soixante-dix livres de Barcelone. On lui attribue le grand ostensoir de l'église Saint-Jean de Perpignan que le *Voyageur français* décrivait de la sorte en 1761 : « Il a six pieds et demi de haut, deux pieds deux pouces dans sa moyenne largeur et deux pieds huit pouces de largeur à sa base. Il est en entier d'argent doré, à l'exception de quelques parties qui sont d'or, et pèse 618 marcs. Il est orné de pierres précieuses, couvert de figures, et son piédestal supporte celles des quatre évangélistes, de vingt pouces de hauteur, mais qu'on n'y place que lorsqu'on veut le descendre. On le porte dans les processions aux grandes occasions, comme aux sacres des rois, aux naissances des dauphins. On le fait descendre alors du maître-autel, au moyen d'une machine et de leviers, et il faut quatre prêtres des plus forts pour le porter. » L'exécution de cette œuvre d'art exigea un certain nombre d'années ; le 13 février 1412, on trouve Pierre Alerigues enfermé dans les prisons royales en compagnie de ses deux fils, François et Michel, pour n'avoir point terminé ce travail en temps convenu. Les détenus durent promettre par acte notarié de tenir leur engagement et jurèrent devant les juges de la cour du bailli de ne pas franchir l'enceinte de la ville de Perpignan sans autorisation de la justice. Il reste de ce magnifique ouvrage, fondu en 1793, une sorte d'imitation en bois doré et le dessin, à très petite échelle, publié par le docteur Carrère dans son *Voyage pittoresque*. Le 38e numéro du *Journal commercial et illustré des Pyrénées-Orientales* a aussi donné la reproduction de ce dessin.

Vidal, *Histoire de Perpignan*.

ALERIGUES (François), fils de Pierre, son collaborateur dans l'art de la joaillerie, donne quittance du prix d'un sceau en vermeil pesant une once, le 7 juin 1407.

Archives des Pyr.-Or., B. 188.

ALERIGUES (Michel), le plus illustre de cette famille d'orfèvres, était le fils et le collaborateur de Pierre et de François son frère. En 1423, il exécuta, pour l'église Saint-Mathieu, une croix d'argent portant Jésus-Christ crucifié et différents personnages au pied de la croix. La livraison de cet ouvrage provoqua un échange de lettres entre cet artiste et la *obra* de Saint-Mathieu, les 3 et 6 décembre 1426. En 1431, Michel Alerigues s'engageait à terminer pour l'église de La Réal un coffret d'argent destiné à recevoir les corps saints de saint Julien et de sainte Baselice. L'année suivante, il fabriqua une statue de saint Christophe, pour l'église Saint-Jean, du poids de quinze marcs d'argent et de la hauteur de deux palmes de Montpellier. Le 24 novembre 1441, il passe des conventions avec le chapitre de La Réal pour monter en reliquaire une branche de corail. Mais l'œuvre capitale de Michel Alerigues est l'exécution des deux bustes en argent des saints Abdon et Sennen qu'on admire dans l'église d'Arles-sur-Tech. Les légendes qu'ils contiennent édifient sur la valeur et le talent de l'artiste. On lit sur le buste de saint Abdon : † *Istut* (sic) *caput fecit confratria sanctorum martyrum Abdon et Sennen, quod opus fuit conditum per manus Michaelis Alerigues, argenterii Perpiniani, anno Domini M. CCCC. XXV*. Le buste de saint Sennen porte l'inscription suivante : † *Istud capud* (sic) *fecit confratria sanctorum martirum Abdon et Sennen, quod capud* (sic) *fuit operatum per manus Michaelis Alerigues, argenterii Perpiniani, anno Domini M. CCCC. XXXX*. Michel Alerigues dirigea les travaux d'exploitation des gisements métallurgiques d'Arles et de Montbolo.

Archives des Pyr.-Or., G. 68, 359, 447, B. 234.

ALERIGUES (Jean) continua les traditions artistiques de ses ancêtres. On le trouve, le 9 mars 1450, passant, en qualité d'*argentier* de Perpignan, un contrat avec les procureurs de la confrérie de N.-D. du Pont, pour la fabrication d'un reliquaire devant contenir des ossements de saint Blaise.

Archives des Pyr.-Or., G. 1025.

ALEXANDRE (*Maître*). Le nom de ce peintre a été découvert dans l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Génis des Fontaines, dans la chapelle de N.-D. de Montserrat, sur un de ses tableaux. Dissertant sur ce tableau, Alart le rapporte à la première moitié du règne de Jacques Ier de Majorque. Son opinion se fonde, non seulement sur la forme des lettres de l'inscription, mais encore et surtout sur le titre de *maître* suivi du prénom seul de l'artiste, les peintres ayant adopté cette appellation dès la fin du XIIIe siècle, comme en témoignent certains documents des archives des Pyrénées-Orientales.

de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*, n° 227. — Alart, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIVe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

ALFONSO (François), riche marchand de Perpignan qui se livrait à l'exploitation agricole, avait acheté, vers 1450, des terres à Jean Jou, bourgeois, et avait pris à ferme la commanderie d'Orle. Il eut deux fils. Pierre, l'aîné, qui épousa la sœur de Bernard Aybri, châtelain de Força-Réal, prit le parti de Jean Ier, roi d'Aragon, contre la France. Louis XI confisqua ses biens, en 1476, ainsi que ceux de sa mère et en fit donation à Gerault Gouste, écuyer, seigneur de Miniers. Celui-ci les céda, en 1480, au damoiseau Marquion de Cossensa, homme d'armes de la compagnie des cent lances de Boffile de Juge.

François Aybri, le cadet, s'était aussi déclaré partisan de la domination aragonaise. Ses biens furent dévolus par Louis XI à Jean de Pire, capitaine du château royal de Bellegarde et à Jean de Daillon, seigneur de Lude. Après le retour du Roussillon à la couronne d'Aragon, Aldonça, veuve de François Alfonso, racheta le lieu de Montner dont la famille de son mari avait jadis possédé les revenus.

Archives des Pyr.-Or., B. 299, 302, 318, 319, 323, 326, 353, 407.

ALOS (Alphonse), fondeur de cloches de Perpignan (1554-1562).

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

ALQUIÉ (Alexis), médecin, né à Perpignan en 1812, devint professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Montpellier et chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il fut reçu docteur en 1838. Il représenta, par d'assez nombreux ouvrages, comme par son enseignement et sa pratique, l'ancienne école médicale de Montpellier. Il est mort au mois de septembre 1865. On cite de lui : *Cours élémentaire de pathologie chirurgicale d'après la doctrine de l'école de Montpellier ; Traité élémentaire de pathologie médicale ; Chirurgie conservatrice ou moyen de restreindre l'utilité des opérations ; Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Montpellier ; Etude médicale et expérimentale de l'homicide réel ou simulé par strangulation,* à propos de l'affaire de Maurice Roux, qui eut un si grand retentissement ; etc. Alquié avait entrepris, en 1853, les *Annales cliniques de Montpellier* dont la publication n'a pas été continuée.

ALZINE (Jean), fils de Christophe Alzine, cultivateur, et de Thècle Basset, naquit à Perpignan en 1768, et mourut à l'établissement thermal de Vernet-les-Bains, le 3 juillet 1833. Sa première vocation fut celle de l'enseignement, et bien jeune encore il remporta, au concours, une chaire d'humanités au collège royal de Perpignan où il ne démentit point la bonne opinion qu'il y avait donnée dans le cours de ses études. Obligé d'abandonner le professorat, en 1793, il embrassa la profession qui lui parut la plus analogue à ses goûts littéraires. Il se fit imprimeur-libraire. Ses premières impressions connues portent la date de l'an III. Depuis le 21 nivôse de cette année il avait épousé Angélique Jaubert. L'an VII, Alzine avait imprimé, de Pierre Barrera-Vilar, un mémoire sur les eaux minérales de Vernet. En 1801, le *Rituel du diocèse* sortait de ses presses ; en 1802, il éditait la *Regla de vida* et l'*Essai sur les rapports de la religion catholique avec la société civile* par J. J. E. Birotteau. Il fondait en même temps le *Roussillonnais,* petit almanach très utile qui est encore en cours de publication, bien qu'il ait subi des modifications et des augmentations. Jean Alzine ressuscita l'*Ordo* diocésain dont la collection se continue aussi depuis 1806, et imprima le *Catéchisme catalan* en 1807. On trouve cet imprimeur à Barcelone, en 1811 et 1812, associé à P. Barrera, faisant paraître divers ouvrages sous la raison sociale : J. Alzine et P. Barrera. Jean Alzine, toujours fixé à Perpignan, imprime dans cette ville, dès 1815, les *Etrennes roussillonnaises.* Les *Poésies* de François Boher ne furent éditées qu'en 1823. A la fin de sa carrière, il imprima le *Publicateur des Pyrénées-Orientales,* revue précieuse qui est très appréciée de tous ceux qu'intéresse l'histoire locale. Grâce à l'instruction et aux talents de J. Alzine, la librairie et l'imprimerie atteignirent un degré de perfection jusqu'alors inconnu dans le pays.

Publicateur des Pyr.-Or., n° du 6 juillet 1833. — COMET, *L'Imprimerie à Perpignan.*

ALZINE (Jean-Baptiste), fils de Jean Alzine et de Marie-Angélique Jaubert, naquit à Perpignan le 5 thermidor an XI (24 juillet 1803), et y mourut le 25 mars 1883. Il avait épousé Joséphine Parès dont il eut quatre filles. Il fut le digne continuateur de l'œuvre de son père. Les ouvrages imprimés par J.-B. Alzine sont très nombreux. La *Bibliographie roussillonnaise* en donne une soixantaine, parmi lesquels on doit citer : *Ordo du diocèse* (annuel) ; le *Roussillonnais* (almanach) ; le *Publicateur* (hebdomadaire) créé en 1832 par son père et auquel il donna une grande importance jusqu'à sa cessation en 1837 ; l'*Annuaire de 1834 ; Vida y novena dels sants Abdon y Sennen,* 1841 ; *Catalogue des évêques d'Elne,* par Puiggari (1842) ; *Le Guide en Roussillon,* par Henry (1842) ; *Rituel du diocèse* (1845) ; le *Procès des Trabucayres* ; l'*Indépendant* (1846-1848) qui lui valut d'aller en prison pour délit de presse et lui occasionna des procès ; *Procès de l'Indépendant* (1847) ; *Officia propria ad usum diœcesis Elnensis* (1847) ; l'*Etoile du Roussillon* (1848-1850) ; *Vie des bienheureux martyrs Abdon et Sennen,* par le P. Chambeu (1848) ; *Grammaire catalane-française,* par Puiggari (1852) ; *Noticia historica de la imatge de Nostra-Senyora d'Err,* par P. Cotxet (1853) ; *Pèlerinage à Notre-Dame de Font-Romeu,* par l'abbé Tolra de Bordas (1855) ; *Histoire de Roussillon,* par de Gazanyola (1857) ; *Synodi diœcesanæ Elnensis* (1859) ; *Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales,* par Louis Companyo, 3 vol. (1861) ; *Leçons de grammaire aux adultes,* par J. Mattes (1866) ; *Catalogue de la bibliothèque communale* (1866). Mais l'œuvre principale de J.-B. Alzine fut le *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales,* dont il imprima quinze volumes avec un soin jaloux.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan.*



AMALVI (Etienne), prêtre, bénéficier résidant à l'église-cathédrale d'Elne avant la Révolution et né dans le bas Languedoc, du côté de Nîmes. Comme il n'avait pas prêté le serment exigé de tous les prêtres par les décrets de l'Assemblée Nationale, et que, suivant ces décrets, il était dans le cas de sortir du royaume, on dit qu'à cet effet il avait demandé et obtenu un congé de la municipalité d'Elne. Un autre prêtre qui avait prêté le serment lui avait affirmé qu'il pouvait demeurer à Elne, à cause de son âge, avec l'agrément qu'il avait obtenu de la municipalité. Les Espagnols s'étant emparés d'Elne en juin, il y demeura ; mais les Espagnols s'étant retirés et ayant évacué Elne et les Français y étant rentrés, il y demeura encore. Il fut arrêté avec M. Godail qui était dans le même cas ; ils furent l'un et l'autre conduits et détenus dans la prison du Castillet à Perpignan, où on leur fit un procès d'accusation à chacun en particulier comme coupables d'avoir rompu leur ban ou leur exil, et ayant par là encouru la peine de mort prononcée par les mêmes décrets. Etant en prison, ces deux prêtres disaient chaque jour ensemble leur bréviaire, faisaient leurs dévotions, se confessaient et se consolaient mutuellement pour se préparer à une sainte mort, parfaitement soumis à la volonté de Dieu. M. Amalvi fut jugé le premier, le 6 octobre 1793. Il était occupé à dire son bréviaire lorsqu'on vint lui lire son jugement de mort. Il demanda un léger instant pour finir ce qu'il avait commencé : le greffier le lui accorda. Lorsqu'on lui lut le jugement, à ces premiers mots : *Au nom de la République*, il dit : *Sit nomen Domini benedictum*. Lorsqu'il entendit sa condamnation à mort, on vit la joie se répandre sur son visage. Il leva les yeux au ciel et dit : *Fiat voluntas tua*. Se tournant vers le greffier, il lui dit : « Dites aux juges que je leur pardonne de tout mon cœur ; ce n'est pas eux qui m'ont condamné, c'est la loi civile. » Tous ceux qui étaient présents, même les autres prisonniers, fondaient en larmes et poussaient des sanglots qu'ils ne pouvaient contenir : il leur adressa la parole, les exhorta et les consola. Ensuite, demeuré seul avec l'autre prêtre, M. Godail, son compagnon, ils s'exhortèrent et se consolèrent ensemble. Le lendemain, lundi 7 octobre 1793, jour de la fête de Notre-Dame de la Victoire, il fut guillotiné et mis à mort sur la place de la Loge, à Perpignan. Dès qu'il fut sur l'échafaud, prêt à recevoir le coup de mort, il fit un petit discours au peuple qui était présent, et ses paroles arrachèrent des larmes à l'assistance ; il mourut comme un saint martyr.

Martyrs de la Foi pendant la Révolution française, t. II. — *Mémoires de Jaume*.

AMANRICH (Cyr) naquit à Pia. Il fit ses études à Perpignan et y fut reçu docteur en médecine, le 13 février 1676. Il exerça la médecine dans cette ville avec la plus grande distinction pendant qu'il professait à l'Université, vers 1700, et se retira à la campagne en 1720. Il ne put se refuser aux sollicitations des habitants de Perpignan, revint dans cette ville et y mourut en 1728, étant l'ancien de la Faculté depuis 1715.

Nous croyons devoir rapporter ici une anecdote singulière qui fait l'éloge des talents d'Amanrich et de la modeste franchise d'un médecin des plus célèbres du royaume. Chicoyneau, chancelier de l'Université de Montpellier, appelé à Perpignan en 1695 auprès de Mgr de Montmort, évêque de cette ville, fut scandalisé de la manière simple et singulière, on peut dire ridicule, dont Amanrich était habillé ; on eut beaucoup de peine à l'engager à consulter avec lui ; mais après l'avoir entendu, il se rendit auprès du malade et lui annonça son départ en ajoutant : « Vous n'avez plus besoin de moi ; j'ai trouvé mon maître. » Cet aveu, qui serait très rare aujourd'hui, fait beaucoup d'honneur à Amanrich, mais il honore encore plus celui qui n'a pas rougi de le faire.

Il écrivit : sur la dignité de la médecine, *Medicus in conspectu magnatorum extollendus*, Perpignan, 1702, in-4° ; sur la circulation du sang, *De insanià circulationis et circulatorum*, Perpignan, 1705, in-4° ; sur la médecine théorique et pratique, *Disquisitiones de adversà medicinà*, Perpignan, 1706, in-4°.

Amanrich laissa trois enfants : Cyr qui fut docteur en médecine, Jacques qui succéda à son père dans les fonctions de la régence, et Thomas, dominicain en renom.

CARRÈRE, *Voyage en France*.

AMANRICH (Thomas), fils du célèbre médecin Cyr Amanrich, entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, fut pendant vingt-sept ans professeur de théologie dans l'Université de Perpignan et recteur de cette compagnie en 1733. Il était regardé comme le flambeau des théologiens du Roussillon et de la Catalogne, et n'acquit pas moins de réputation dans les fonctions du ministère apostolique : son nom était cité et ses décisions respectées dans les écoles de toute l'Espagne. Son mérite le fit choisir par le général de son Ordre pour remplir une place au collège de Casenati, à Rome : mais l'amour de la patrie l'empêcha d'accepter.

CARRÈRE, *Voyage en France*.

AMARELL (Guillaume) était architecte du château de Perpignan, sous le règne de Pierre III d'Aragon. A la suite de dénonciations calomnieuses, il fut dépouillé de sa charge ; mais le roi l'en investit de nouveau, dès qu'il eut reconnu son innocence.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 110.



AMARELL (Michel), nommé procureur royal de Roussillon et Cerdagne par Jacques II de Majorque, en 1339, s'attacha ensuite à la fortune du vainqueur, Pierre III d'Aragon. Ce monarque lui conserva sa charge, mais Michel Amarell ne tarda pas à être victime de jalouses machinations. Après avoir été destitué de son glorieux office, il fut déclaré innocent des accusations portées contre lui, et Pierre d'Aragon, en 1345, lança une ordonnance pour le faire rentrer en possession de sa charge, de son salaire et des arriérés qui lui étaient dus.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 99, 136.

AMARELL (Guillaume), député auprès du roi Pierre IV par la Ville de Perpignan, mort assassiné en 1436, dans la soirée du 14 juin. Dans la nef centrale du vieux Saint-Jean, on lisait cette inscription en langue catalane : « La vigilia de Corpus Christi lany MCCCCXXXVI lo honorable en Guillem Amarell burges he embaixador d'aquesta vila fo mort cruelment per defensio de la causa publica ; cujus anima requiescat in pace. » L'assassinat de Guillaume Amarell fut un deuil public ; on en jugera par les lignes suivantes extraites d'un vieux registre de la communauté des prêtres de Saint-Jacques : « A quatorze de juny del any mil quatre cents e trente *(sic)* entre VII o VIII hores de nit, mataren mossen Guillem Amarell, mercader, al cami qui va de Perpinya à Toluges, lo qual mori per defensio del poble de Perpinya ; lo qual mata un filol seu, com venia del seu mas, y aso ere la vespre del Corpus, y lo dia del Corpus lo tingueren en longe en memoria era mort per defensio de la vila ; per so la vila fa memoria del qual un anniversari tots anys la vespre del Corpus. Anima ejus requiescat in pace. Amen. »

L'assassin ou les assassins s'étaient soustraits à la vindicte publique ; peut-être même leur évasion avait-elle été favorisée par les officiers royaux. On est autorisé, du moins, à le conclure des termes de la requête adressée au roi Alphonse par les consuls de Perpignan, transcrite au Livre vert mineur, fol. 452. Ces magistrats y nomment le coupable François Giginta, juge au royal patrimoine, dont Amarell avait été chargé de dénoncer les méfaits, et réclament contre lui ou ses complices toute la sévérité des lois. Ils demandent qu'il soit fait défense à tous officiers de leur donner asile ou protection, et même que le roi s'interdise à leur égard le droit de grâce.

Cette affaire criminelle eut sa répercussion jusque dans la vie religieuse et municipale de la cité. Ermengald Grimau, clerc-marié (conjugatus) de la ville de Perpignan, fut arrêté par ordre de Louis de Perellos comme complice du crime. La liberté de ce prévenu ayant été réclamée d'une manière inconvenante par un prêtre, commissaire de l'official, le vicomte, exerçant le pouvoir exécutif en tant que lieutenant du gouverneur, fit aussi arrêter cet ecclésiastique. L'évêque d'Elne, Galcerand Albert, lança immédiatement l'interdit sur la ville. Louis de Perellos, irrité, fit saisir les revenus de l'évêché et malgré les ordres de la reine maintint le séquestre, « attendu, disait-il, que selon les stils on n'admet pas l'imposition d'interdit en ce pays, et que, s'il y en a eu d'imposés, les évêques ont dû avouer qu'ils ne pouvaient le faire, et ils ont été obligés de les retirer et de se soumettre, comme on peut le voir par les registres de la viguerie du Roussillon. » — Un Guillaume Amarell était consul de Perpignan en 1462.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.* — Archives des Pyr.-Or., G. 503, B. 245, 407.

AMBLART (Guillaume), peintre de Perpignan (1348-1367), appelé aussi *Emblart pictor* et *Amblardus* ou *Amblart pintorius Perpiniani*, est cité pour la première fois comme témoin d'un testament fait à Perpignan pendant la grande peste de 1348 (18 cal. juillet). On le retrouve ensuite comme témoin de divers actes faits dans la même ville en septembre 1358, février 1365, janvier 1366 et, pour la dernière fois, le 18 octobre 1367. Il mourut avant 1376.

VIDAL, *Recherches relatives à l'histoire des Beaux-Arts et des Belles-Lettres en Roussillon*, dans le XXVII[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

AMFOS de BRUGES, peintre à Perpignan (1283-1309). Le nom d'Amfos, forme catalane du prénom Alphonse, était devenu, comme la plupart des prénoms, un véritable nom de famille en Roussillon, où il était assez commun au XIII[e] siècle. Le peintre Amfos semble originaire de la Belgique, et on le trouve associé avec le peintre Raymond Frener, le 6 des ides de septembre 1283 (Amfos de Brugiis pictor habitator Perpiniani). On le voit propriétaire d'une terre sise à Vilanova de Raho dans un acte du 15 des cal. de décembre 1309. Son épouse *Boneta* vivait encore en 1331 avec ses trois fils dont le cadet, Martin Amfos, était déjà argentier ou orfèvre en 1325, et le plus jeune, du nom de Pierre, se disait clerc et âgé de plus de 25 ans en 1331.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

AMFOS (Barthélemy), fils aîné du précédent, est qualifié de peintre dès l'an 1321. Son nom est écrit *Emfossius*, *Amffos* et *Anfos*. On le retrouve dans un acte du 5 des nones de juillet 1331, par lequel, d'accord avec sa mère et ses deux frères, il vendit à un tisserand la maison de son père, située au Puig de Saint-Jacques, pour 15 livres 10 sols.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyr.-Or.* — Archives des Pyr.-Or., B. 25.

AMIGUES (Jules), littérateur et journaliste, né à Perpignan, en 1829, fit dès sa jeunesse divers voyages à l'étranger. En 1860, il envoya d'Italie au journal *le Temps* une correspondance qui inaugura dans ce journal les *Lettres d'Italie,* continuées depuis par M. Erdin. Il traduisit à la même époque *l'Histoire d'Italie* du comte Cesare Balbo, en la continuant jusqu'aux derniers événements. En 1864, il fut chargé de la correspondance politique du *Moniteur universel,* sans renoncer à la collaboration du *Temps.* Le ministère dont le *Moniteur* était l'organe officiel l'autorisa, deux ans plus tard, à fournir aussi une correspondance à *la Presse,* dirigée à ce moment par Emile Ollivier. En 1869, Amigues resta d'abord attaché à la rédaction du *Moniteur,* devenu feuille indépendante ; il s'en sépara au mois de juillet suivant pour fonder un journal dont la préfecture de police refusa de recevoir et d'enregistrer le titre : *la République...* Il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1867. Après le 4 septembre 1870, Amigues servit la cause bonapartiste par sa collaboration aux divers journaux du parti. Pendant l'insurrection de la Commune, il soutint dans ses articles et ses brochures la cause de Paris. Après le rétablissement de l'ordre, il prit vivement en mains la défense du capitaine Rossel, traduit devant les conseils de guerre, et, la condamnation prononcée, il s'efforça de provoquer sa grâce en organisant des manifestations en sa faveur parmi la jeunesse des écoles. Lorsque la lutte électorale entre de Rémusat et Barodet vint faire échec à la politique de Thiers, il fit afficher un placard et distribuer une brochure recommandant l'abstention aux parisiens. Plus tard, dans l'affaire du comité central bonapartiste, mise en lumière par l'enquête parlementaire sur l'élection de Bourgoing, dans la Nièvre, il eut, à côté de Rouher, un rôle signalé comme très important par les rapports de Savary, commissaire de l'enquête, et par Léon Renault, préfet de police (mars 1875). Aux frais du comité, il répandit à profusion des numéros de *l'Espérance nationale* dont il était le fondateur, avec accompagnement de photographies de l'ex-prince impérial. La distribution des photographies d'Amigues lui-même entraîna, à la même époque, la condamnation correctionnelle de son éditeur. Toujours l'un des premiers à organiser l'agitation bonapartiste, c'est lui qui avait mené des députations ouvrières à Chislehurst, à propos de la mort de Napoléon III et de la majorité de son fils. Amigues, devenu l'un des rédacteurs en chef du journal *l'Ordre,* en signa les articles les plus violents contre les hommes et les choses de la République. Sous le ministère du 16 mai 1877, il fut porté aux élections générales du 11 octobre pour la Chambre des députés, comme candidat officiel du maréchal, dans la 2ᵉ circonscription de Cambrai, et sa candidature réunit 10.534 voix contre 9.863 obtenues par le candidat républicain Bertrand-Milcent, député sortant ; mais son élection fut invalidée dans la séance du 9 mai 1878, et au scrutin qui suivit cette invalidation il ne fut pas réélu.

Amigues avait publié sous l'Empire : *l'Eglise et les nationalistes,* brochure anonyme ; *l'Etat romain depuis 1815 jusqu'à nos jours : Politique et finances en Italie ;* deux volumes de romans ou nouvelles : les *Amours stériles* et *Jean de l'Aiguille ; les Fêtes romaines illustrées,* etc. Amigues avait voulu aborder aussi le théâtre. Il a fait représenter à la Comédie française, en collaboration avec Marcellin Desboutin, un drame historique en vers et cinq actes, *Maurice de Saxe* (1870), qui n'obtint qu'un succès d'estime.

ANDREU (François), changeur, obtint le 4 novembre 1430, l'afferme de la Monnaie royale ou *Secca* de Perpignan pour un espace de cinq ans. Il y frappa des florins d'or d'Aragon.

Archives des Pyr-Or., B. 240.

ANDREU (Félix), docteur en droit de Perpignan, fut nommé par Jean Iᵉʳ juge du Domaine royal dans cette ville, en remplacement de François Giginta, décédé. Il adopta, en 1463, le parti de Louis XI qui lui conserva sa place et le nomma commissaire des confiscations opérées sur les roussillonnais fidèles au roi d'Aragon. En 1472, il fut fait seigneur de Rodès. Son fils, François, aussi docteur en droit et seigneur de Rodès, fut juge de l'Inquisition en Roussillon et Cerdagne (1513).

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 295, 348, 409, 410, 416.

ANDREZEL (Jean-Baptiste-Louis Picon d'), chevalier, seigneur d'Andrezel, La Mothe Saint Méry, Montgimont et autres lieux, conseiller du roi, secrétaire de Sa Majesté, fut nommé Intendant en Roussillon, Cerdagne et comté de Foix, au mois d'octobre 1716, en remplacement de Charles de Laneuville. Le 19 mai 1719, il obtint le titre d'Intendant de l'armée d'Espagne ; le 6 mars 1724, il passa à l'ambassade de Constantinople.

Archives des Pyr.-Or., C. 1457-1493.

ANGLADA (Joseph). C'est bien à tort que l'on fait naître le docteur Joseph Anglada à Perpignan. Voici, dans son intégrité originale, son acte de baptême inséré dans les registres de catholicité de Céret : « L'an mil sept cent soixante-quinze et dix-neuvième du mois d'octobre, je soussigné prêtre-curé de l'église paroissiale d'Elne, du consentement de M. Alabail, curé de la paroisse de Saint-Pierre de la ville de Céret, ay baptisé selon rit et forme de notre sainte mère l'Eglise romaine, Joseph, Luc, Baudire, né le 18ᵉ du même mois, fils légitime et naturel du sieur Joseph Anglada dʳ en médecine et de la dame Anne

Cabaner son épouse. Ont été parrains le s^r Joseph Anglada-Roure, bis-ayeul du baptisé, et la dame Anne Cabaner, grand-mère aussi du baptisé, de la paroisse de Rivesaltes, lesquels requis de signer, le parrain et le père ont signé, la marraine a déclaré ne savoir. En foi de ce, etc. »

Joseph Anglada tenait de famille une véritable prédisposition naturelle pour la médecine. Rien d'étonnant, par conséquent, qu'il ait brillé par son talent dans cette carrière.

Il étudia à Montpellier et à Paris, et occupa pendant environ douze ans la chaire de thérapeutique et de matière médicale à la faculté de Montpellier. Tour à tour professeur de médecine légale et de chimie à cette même faculté, il en devint ensuite le doyen. Il a publié :

1° *Dissertation sur les connaissances et les qualités nécessaires au médecin*, Montpellier, 1797, in-4° ;

2° *Mémoires pour servir à l'histoire générale des eaux minérales sulfureuses et des eaux thermales*, Paris, I, 1827 ; II, 1828, in-8° ;

3° *Traité des eaux minérales et des établissements thermaux du département des Pyrénées-Orientales*, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. Un autre professeur de chimie, ami, compagnon et collaborateur d'Anglada dans ses recherches, M. Bouis, combla les lacunes de cet ouvrage en publiant une notice spéciale sur les sources d'Amélie-les-Bains. La mort n'avait pas permis au docte cérétan de les analyser.

4° *Traité de toxicologie générale, envisagée dans ses rapports avec la physique, la pathologie, la thérapeutique et la médecine légale*, Paris, 1835, in-8°, ouvrage posthume, publié par le fils de l'auteur.

5° Anglada (J.) et Bouis (D.), professeur de chimie à Perpignan : *Notice sur les établissements thermaux de Vernet, Pyrénées-Orientales*, Alby, 1837, in-8° ;

6° Anglada (J.) et Bérard : *Notice sur les eaux acidules, alcalino-ferrugineuses du Boulou et de Saint-Martin-de Fenouillard, Pyrénées-Orientales*, Montpellier, 1840, in-8°.

Joseph Anglada est mort le 19 décembre 1833.

ANGLADE (Jean-François-Félix) naquit à Fillols le 9 juin 1849. Ses parents étaient de pauvres paysans auxquels il prêta le secours de ses bras jusqu'à ce qu'il eut atteint l'âge de quinze ans. Au mois d'octobre 1864, Jean Anglade entra au Petit-Séminaire de Prades et ne tarda pas à se distinguer par sa piété et son assiduité au travail. Admis au Grand-Séminaire de Perpignan en 1870, il dut en sortir immédiatement après pour voler au secours de la patrie. Lorsque la paix fut proclamée, l'abbé Anglade retourna au Grand-Séminaire où il s'adonna à l'étude des sciences ecclésiastiques et à la sanctification de son âme. Il pratiqua les devoirs de son état avec une vertu telle qu'il mourut avec la réputation d'un saint, le 14 avril 1876, après avoir reçu l'ordre du diaconat.

Abbé Bonet, *Vie et vertus de l'abbé Jean Anglade*, Latrobe, 1892, in-8°.

ANGLESOLA (Bérenger d'), évêque de Gérone et cardinal de l'obédience de Benoît XIII (Pierre de Luna), avait suivi la fortune de ce pape et était arrivé avec lui à Perpignan, le 25 juillet 1408, pour prendre part aux délibérations du Concile de La Réal. La mort le surprit à Perpignan, le 23 août suivant.

Abbé Capeille, *Le Concile de La Réal*, Perpignan, Comet, 1908.

ANTIGO (Anne-Marie) naquit à Perpignan le 19 janvier 1602. Son père, Michel Antigo, était droguiste ; sa mère se nommait Marcelline Pujol. A l'age de dix-neuf ans, le 24 mars 1621, elle entra au couvent de Sainte-Claire de sa ville natale. Elle s'appliqua à pratiquer les vertus de son état d'une façon éminente et eut une particulière dévotion aux mystères de la Passion de Notre-Seigneur. Elle devint l'objet de faveurs signalées du ciel. Retenue à l'infirmerie, sœur Antigo se sentit un jour assez forte pour assister à la messe. Ayant obtenu, par l'intermédiaire d'une religieuse infirmière, la permission de se lever, elle exprima le désir de faire la sainte communion. L'abbesse survint et, voulant éprouver sa vertu, feignit de ne lui avoir pas permis de sortir de sa cellule et lui dit : « Est-ce ainsi que vous préférez votre volonté à l'obéissance? » Sans essayer de résister, sœur Antigo se prosterna et demanda pardon. L'abbesse lui répondit en lui défendant de rentrer à l'infirmerie de six mois. Elle lui prescrivit de se tenir pendant huit jours à la porte de la tribune au moment où les religieuses s'y rendaient pour communier, et de se prosterner aux pieds de chacune d'elles en les priant de lui obtenir son pardon. Tandis qu'elle accomplissait sa pénitence, le prêtre qui distribuait la communion à la communauté remarquait que chaque jour une sainte hostie s'envolait du ciboire. Le huitième jour, il en fit part à la supérieure, ajoutant qu'elle devait avoir dans le couvent une religieuse privilégiée du ciel. L'abbesse comprit qu'il s'agissait de la sœur Antigo. Interrogée, celle-ci répondit que c'était à elle effectivement que Notre-Seigneur avait accordé cette faveur.

En 1642, elle vit un démon furieux exercer sa rage sur la communauté réunie. Il arrachait de sa main vingt religieuses du couvent de Sainte-Claire et les transportait au loin. Elle-même se voyait la proie du ravisseur. Ce fut pour sœur Antigo un mystère dont elle comprit le sens dix ans plus tard.

Ses qualités lui concilièrent le respect et la confiance de ses compagnes. Elle fut nommée vicaire aux élections du 22 mars 1639, et abbesse le 30 mars 1645.



A cette époque, le changement de nationalité révolutionnait le Roussillon. Parmi les mesures rigoureuses prises par le gouverneur, François de Sagarre, se trouvait la condamnation à l'exil de vingt religieuses Clarisses de Perpignan. Le 10 novembre 1652, sœur Antigo, avec dix-neuf de ses compagnes, fut frappée de proscription. Elle se rendit à Barcelone, au couvent de sainte Elisabeth, où elle demeura huit ans, édifiant la communauté hospitalière.

Là, elle fut encore l'objet de faveurs extraordinaires. Son confesseur, le P. Figuères, étant malade dans son couvent, la Mère Antigo lui apparut pendant son agonie, de sorte que le mourant s'écria : *Mare Anna-Maria! Mare Anna-Maria! com es entrada assi?...* « Mère Anne-Marie! Mère Anne-Marie! comment êtes-vous entrée ici?... » Et après avoir prononcé ces mots, il rendit le dernier soupir. Les religieux qui étaient présents ne tardèrent pas à divulguer dans la ville et au couvent de Sainte-Elisabeth ce fait étonnant. Une des compagnes de la Mère Antigo l'ayant suppliée avec d'instantes prières de lui dire la vérité à cet égard, elle avoua « qu'elle s'était, en effet, trouvée auprès de son directeur au dernier moment de son agonie; mais elle supplia sa confidente de ne le révéler à personne avant sa mort... Ceci, dit le Rév. Castells, son confesseur, m'a été confié par une religieuse digne de foi. » La sainte Clarisse aurait été favorisée en cette circonstance du don de bilocation, car on pense bien qu'elle n'avait pas alors quitté son couvent.

Dans le même monastère de Sainte-Elisabeth, une religieuse nommée Sœur Paule, plus ancienne en religion que la Mère Antigo, voulant un jour éprouver la haute vertu qu'on lui attribuait, lui dit intérieurement et en son absence : « Mère Anne-Marie, si vous êtes vraiment telle que le disent les autres religieuses, je vous commande par obéissance de venir ici sans retard... » A peine Sœur Paule avait-elle fait cet appel en son cœur, que la Mère Anne-Marie entra dans sa cellule, disant : « Que voulez-vous, Sœur Paule, ne m'avez-vous pas appelée? » Sœur Paule le nia, car elle n'avait proféré aucune parole; mais la Mère Anne-Marie persistant à dire : *Jo he ohyt que me cridaveu...* « J'ai pourtant entendu que vous m'appeliez... », Sœur Paule le nia une seconde et une troisième fois et, à la vue d'une telle merveille, demeura confuse et convaincue. Elle révéla maintes fois ce fait à d'autres sœurs qui le transmirent plus tard au Rév. Castells.

A l'occasion d'une visite faite, le 10 avril 1660, par la reine Anne d'Autriche au couvent de Sainte-Claire de Perpignan, l'abbesse sollicita et obtint l'amnistie pour les religieuses exilées. Le 25 mai 1660, la Mère Antigo et ses compagnes proscrites reprirent leur place au couvent de leur ville natale.

Ce Monastère, soumis jusqu'alors à la juridiction des religieux de l'Observance, passa sous celle de l'Ordinaire, le 2 mai 1664, à la suite d'un décret d'Alexandre VII. Ce changement fut la cause d'un dissentiment parmi les religieuses, et l'exécution des actes pontificaux fut entravée de diverses manières pendant trois ans. Ce ne fut qu'en avril 1667 qu'ils obtinrent leur effet et que l'évêque d'Elne, secondé par l'autorité royale, entra en possession de ses droits sur le couvent de Sainte-Claire.

Le premier acte de l'Ordinaire fut de procéder à l'élection d'une nouvelle abbesse : la R. M. Anne-Marie Antigo fut choisie; son dévouement absolu à l'autorité du Saint-Père, la possession de soi et le calme surnaturel qu'elle avait montrés dans les moments difficiles la désignaient comme la personne la plus capable de ramener les esprits à l'unité et d'assurer en même temps, par sa fermeté, le fonctionnement du régime récemment inauguré et définitivement établi par la volonté souveraine du Vicaire de Jésus-Christ. Elle y employa ces dons surnaturels dont elle était comblée et qui faisaient d'elle une âme étrangère à toutes les passions humaines et uniquement passionnée pour la vérité et le droit.

Peu de temps après le début de ce triennat, le Pape Alexandre VII rendait son âme à Dieu, le 18 mai 1667.

En présence de cette vacance du Saint-Siège, les oppositions à peine déconcertées et assoupies se réveillèrent et se prirent à espérer que le nouveau Pape reviendrait sur les actes de son prédécesseur. Cette disposition indiquait une soumission imparfaite, tendait à entretenir le malaise dans la Communauté et annonçait une nouvelle tentative pour rouvrir, au détriment de la paix, le débat à peine terminé. La T. R. Mère Antigo, voyant combien serait préjudiciable pour le Monastère cette téméraire et d'ailleurs inutile entreprise, n'hésita pas à recourir au nouveau Pape, Clément IX, et à solliciter de lui aide et protection. Elle obtint entière satisfaction. Clément IX, par un Bref qui mit un terme à ce trop long dissentiment, confirma et renouvela toutes les décisions antérieures.

La suite du second triennat de Mère Antigo se passa sans incident notable. Elle travailla à élever les esprits de ses compagnes en les appliquant à l'observance régulière, à la parfaite célébration de l'office choral et à la contemplation des choses divines.

Quatre ans avant sa mort, libre de toute charge et accablée par l'âge et les austérités, elle concentra ses aspirations vers sa fin dernière. Le 8 septembre 1676, la Sainte-Vierge et sainte Anne, ses patronnes, lui apparurent et lui annoncèrent sa mort prochaine. Trois ou quatre jours après, elle tombait

malade, et le 28 septembre suivant elle rendait son âme à Dieu. Elle mourut avec la réputation d'une sainte. Son corps, gardé dans le couvent des Clarisses de Perpignan, est dans un merveilleux état de conservation.

TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon.*

ANTOINE était abbé d'Arles en 1275.

Gallia christiana, VI, col. 1089.

ANTOINE II, abbé d'Arles en 1435. Le concile de Bâle lui octroya, ainsi qu'à ses successeurs, le 17 octobre 1438, le privilège de se servir d'ornements pontificaux. Il figure dans la 28e session de ce concile qui élut, le 30 octobre 1439, Félix V comme antipape.

Gallia christiana, VI, col. 1092.

ANTOINE III, de Narbonne, abbé d'Arles depuis 1493 jusqu'en 1503.

Gallia christiana, VI, col. 1092.

ANTON (Jacques), religieux de l'ordre de Saint-Augustin, naquit à Mataró et professa à Barcelone en 1588. Il parcourut les archives des maisons de son Ordre fondées en Catalogne, et écrivit un ouvrage sur la fondation de ces couvents. Il en composa un second sur les écrivains illustres de son Ordre depuis l'année 1307 jusqu'en 1637. Il mourut avant que son œuvre eut vu le jour, dans le couvent de Sainte-Marie de Grâce, à Perpignan, en 1637.

TORRES-AMAT, *Memorias para ayudar a formar un diccionario critico de los escritores catalanes.*

ARAGO (François) naquit à Estagel le 26 février 1786. Son père, licencié en droit, possédait de petites propriétés dont le revenu faisait vivre la nombreuse famille. « Mes parents m'envoyèrent à l'école primaire d'Estagel, dit-il lui-même dans son *Histoire de ma jeunesse,* où j'appris de bonne heure à lire et à écrire. Je recevais en outre, dans la maison paternelle, des leçons particulières de musique vocale. Je n'étais, du reste, ni plus ni moins avancé que les autres enfants de mon âge. Je n'entre dans ces détails que pour montrer à quel point se sont trompés ceux qui ont imprimé que, à l'âge de quatorze à quinze ans, je n'avais pas encore appris à lire. »

Le père d'Arago étant allé se fixer à Perpignan, d'abord comme membre de l'Administration départementale, puis comme trésorier de la Monnaie, toute la famille quitta Estagel pour l'y suivre. Le jeune François fut alors placé comme externe au Collège communal de la ville où il s'occupa presque exclusivement d'études littéraires. Les auteurs français furent seuls l'objet de ses lectures de prédilection. Son esprit se porta vers l'étude des mathématiques à la suite d'une circonstance singulière. Il se promenait un jour sur le rempart de Perpignan où un officier de génie faisait exécuter des réparations : « Cet officier, dit Arago, était très jeune ; j'eus la hardiesse de m'en approcher et de lui demander comment il était arrivé si promptement à porter l'épaulette. — Je sors de l'Ecole polytechnique, répondit-il. — Qu'est-ce que cette école ? — C'est une école où l'on entre par examen. — Exige-t-on beaucoup des candidats ? — Vous le verrez dans le programme que le gouvernement envoie tous les ans à l'administration départementale : vous le trouverez d'ailleurs dans les numéros du *Journal de l'école* qui existe à la bibliothèque de l'École centrale. »

Arago se munit du programme des examens, et abandonnant Corneille, Racine, Molière et La Fontaine, se livra à l'étude des sciences positives. Sur le champ, il eut un obstacle à surmonter. Le cours de mathématiques était professé, à l'Ecole centrale, par l'abbé Verdier dont les connaissances, au témoignage d'Arago lui-même, n'allaient pas au-delà du cours élémentaire de La Caille. Arago se prit à étudier en particulier, durant ses heures de loisir, les traités de Legendre, Lacroix et Garnier. Au bout d'un an et demi, il était prêt à subir son examen. Il se rendit à Montpellier à cet effet. Mais Monge qui devait examiner les candidats étant tombé malade à Toulouse, les invita à venir à Paris. Arago ne pouvant lui-même, à cause d'une indisposition, accomplir un si grand voyage, retourna à Perpignan où il continua à se préparer en étudiant les ouvrages de Lagrange, d'Euler et de Laplace. Un an après, il se rendit à Toulouse en compagnie d'un candidat qui s'était aussi préparé au concours d'admission sur les bancs du collège de Perpignan. « C'était la première fois que des élèves venant de Perpignan se présentaient au concours, dit Arago à qui nous empruntons le récit de son examen ; mon camarade, intimidé, échoua complètement. Lorsque, après lui, je me rendis au tableau, il s'établit entre M. Monge, l'examinateur, et moi, la conversation la plus étrange : « Si vous devez répondre comme votre camarade, il est inutile que je vous interroge. — Monsieur, mon camarade en sait beaucoup plus qu'il ne l'a montré ; j'espère être plus heureux que lui, mais ce que vous venez de me dire pourrait bien m'intimider et me priver de tous mes moyens. — La timidité est toujours l'excuse des ignorants ; c'est pour vous éviter la honte d'un échec que je vous fais la proposition de ne pas vous examiner. — Je ne connais pas de honte plus grande que celle que vous m'infligez en ce moment. Veuillez m'interroger, c'est votre devoir. — Vous le prenez de bien haut, Monsieur ! Nous allons voir tout à l'heure si cette fierté est légitime. — Allez, Monsieur, je vous attends ! » M. Monge m'adressa alors une question de géométrie à laquelle

je répondis de façon à affaiblir ses préventions. De là, il passa à une question d'algèbre, à la résolution d'une équation numérique. Je savais l'ouvrage de Lagrange sur le bout du doigt ; j'analysai toutes les méthodes connues en développant les avantages et les défauts : méthode de Newton, méthode des séries récurrentes, méthode des cascades, méthode des fractions continues, tout fut passé en revue ; la réponse avait duré une heure entière. Monge, revenu alors à des sentiments d'une grande bienveillance, me dit : « Je pourrais, dès ce moment, considérer l'examen comme terminé : je veux cependant, pour mon plaisir, vous adresser encore deux questions : Quelles sont les relations d'une ligne courbe et de la ligne droite qui lui est tangente ? » Je regardai la question comme un cas particulier de la théorie des oscillations que j'avais étudiée dans le *Traité des fonctions analytiques* de Lagrange. « Enfin, me dit l'examinateur, comment déterminez-vous la tension des divers cordons dont se compose une machine funiculaire ? » Je traitai ce problème suivant la méthode exposée dans la *Mécanique analytique.* On voit que Lagrange avait fait tous les frais de mon examen. J'étais depuis deux heures et quart au tableau ; M. Monge, passant d'un extrême à l'autre, se leva, vint m'embrasser, et déclara solennellement que j'occuperais le premier rang sur sa liste. Le dirai-je ? pendant l'examen de mon camarade, j'avais entendu les candidats toulousains débiter des sarcasmes très peu aimables pour les élèves de Perpignan ; c'est surtout à titre de réparation pour ma ville natale que la démarche de M. Monge et sa déclaration me transportèrent de joie. »

Arago entra à l'Ecole polytechnique avec le numéro 1 à l'âge de dix-sept ans, en 1803. Ses progrès dans l'étude des sciences furent tels qu'un an et demi après il entrait à l'Observatoire comme secrétaire du bureau des Longitudes, en remplacement du fils de Méchain, démissionnaire. Il n'avait accepté cette situation qu'à la condition de pouvoir rentrer dans l'artillerie, si cela lui convenait. C'est pour ce motif que son nom resta inscrit sur la liste des élèves de l'Ecole polytechnique. Il débuta par un travail sur les affinités des corps par la lumière, et devint quelque temps après le collaborateur de Biot dans les recherches sur la réfraction des gaz.

En 1806, l'empereur Napoléon, sur la recommandation de Monge, le chargea, avec M. Biot et deux commissaires espagnols, MM. Chaix et Rodriguez, de continuer la grande opération géodésique de Delambre et Méchain, pour donner une mesure plus parfaite de l'arc du méridien terrestre, mesure qui a servi de base au nouveau système métrique. Les deux savants français se mirent aussitôt à l'œuvre en établissant un grand triangle destiné à relier l'île d'Iviça, l'une des Baléares, à la côte d'Espagne. Ils plantèrent leurs tentes sur le sommet de ce triangle, c'est-à-dire sur une des montagnes les plus élevées de la Catalogne, pour se mettre, par des signaux, en communication avec M. Rodriguez, placé sur la montagne de Campuey, dans l'île d'Iviça. Exposés à toutes les intempéries, ils passèrent plusieurs mois de l'hiver dans ces solitudes escarpées. « Souvent, dit M. Biot, la tempête emportait nos tentes et déplaçait nos stations. M. Arago, avec une constance infatigable, allait aussitôt les rétablir, ne se donnant pour cela de repos ni jour ni nuit. » En avril 1807, les opérations principales furent terminées. M. Biot, empressé d'arriver par le calcul au résultat définitif, partit pour Paris ; M. Arago allait seul achever les travaux commencés, lorsque la guerre éclata entre l'Espagne et la France.

Pris pour un espion par les Majorquains soulevés, M. Arago n'eut que le temps de se déguiser en paysan et d'emporter les papiers contenant ses observations. Grâce à son accent catalan, il traversa inconnu la foule ameutée, se réfugia, à Palma, sur le vaisseau espagnol qui l'avait conduit dans l'île, et parvint à sauver ses instruments. Il passa plusieurs semaines, absorbé dans ses calculs, dans la citadelle de Belver où l'avait enfermé le capitaine du vaisseau pour le soustraire à la fureur populaire. Enfin, il obtint sa liberté et la permission de se rendre à Alger. Là, le consul de France l'embarque sur une frégate algérienne faisant voile pour Marseille. On était déjà en vue des côtes de France, lorsqu'un corsaire espagnol joint la frégate et s'en empare ; M. Arago est fait prisonnier, conduit au fort de Rosas, jeté sur les pontons de Palamos et accablé de mauvais traitements. Cependant le dey, à la nouvelle de l'insulte faite à son pavillon, exige et finit par obtenir qu'on rende la liberté à tout l'équipage. On reprend le chemin de Marseille, on arrive. Le jeune savant se croyait au bout de ses infortunes ; tout à coup une affreuse tempête du nord-ouest repousse le vaisseau, le chasse et le jette sur les côtes de la Sardaigne. Autre péril : les Sardes et les Algériens sont en guerre ; aborder, c'est retomber dans une nouvelle captivité. Par surcroît de malheur, une voie d'eau considérable se déclare ; on se décida alors à se réfugier vers la côte d'Afrique. Le vaisseau, à moitié désemparé et prêt à couler bas, toucha enfin à Bougie, à trois lieues d'Alger. Déguisé en bédouin, et sous la conduite d'un marabout, Arago se rendit à Alger auprès du nouveau dey qui ne l'accueillit pas aussi gracieusement que son prédécesseur, tué dans une émeute. Mais, grâce aux instances multipliées du consul, il parvint à recouvrer ses instruments et sa liberté, et se dirigea pour la troisième fois vers Marseille. Le bâtiment de guerre sur lequel

il se trouvait n'échappa à une croisière anglaise qu'à force de voiles.

Le jeune et intrépide savant revit le sol natal durant l'été de 1809. Pour le récompenser de tant de labeurs, l'Académie, contrairement à ses règlements, le reçut dans son sein à vingt-trois ans, et Napoléon le nomma professeur à l'Ecole polytechnique. Ce fut là que le digne rival de Monge et de Laplace enseigna l'analyse et la géodésie pendant plus de vingt ans.

Comme savant, Arago a rendu de grands services à la science, moins peut-être par ses découvertes que par l'admirable talent avec lequel il a su la populariser dans ses cours d'astronomie à l'Observatoire, dans ses comptes rendus académiques et dans ses notices de l'Annuaire du Bureau des Longitudes. Plusieurs branches de la physique, particulièrement l'optique et l'électro-magnétisme, lui doivent de notables progrès. Il adopta avec ardeur la théorie de l'ondulation, d'après laquelle le phénomène de la vision est produit, non par une émanation directe des rayons lumineux (théorie de l'émission), mais par le mouvement d'un fluide insaisissable, l'éther, qui transmet à la vue les ondes lumineuses, comme l'air transmet les sons à l'oreille ; il élargit la voie ouverte par Malus qui, en observant les modifications subies par la lumière à son passage à travers un milieu transparent, cristallisé, découvrit le phénomène de la polarisation. La double réfraction de la tourmaline, c'est-à-dire la propriété de scinder en deux parties tous les rayons lumineux qui la traversent, conduisit M. Arago à l'invention d'un instrument ingénieux, le *polariscope*. Il s'aperçut que toutes les fois que la lumière passe par la tourmaline, espèce de verre minéral, elle était identique dans le double rayonnement produit par cette même tourmaline ; tandis que la lumière, envoyée par un corps gazeux, se réfléchissait, en traversant ce minéral, sous deux couleurs différentes. En soumettant ainsi à l'action de cette substance minérale les rayons émanés des corps célestes, M. Arago fut conduit à des données fort intéressantes sur la constitution physique du soleil et des comètes. — On doit encore à M. Arago l'invention de plusieurs appareils ingénieux pour déterminer, avec toute la précision possible, les diamètres des planètes, en obviant aux causes d'erreur produites par l'irradiation, c'est-à-dire par l'écartement des rayons que lance le corps lumineux. Entrant dans la voie ouverte par Œrstedt et Ampère, il ajouta de nouveaux faits aux connaissances sur l'électro-magnétisme. Il découvrit ainsi qu'on peut aimanter une verge d'acier en la plaçant au centre d'un courant électrique convenablement dirigé ; il observa aussi le premier l'action exercée par un barreau de cuivre mû circulairement sur l'aiguille aimantée, observation qui doit faire rejeter le cuivre dans la construction des boussoles. Pour cette découverte du magnétisme par rotation, M. Arago reçut en 1829, de la Société royale de Londres, la médaille de Copley ; distinction d'autant plus flatteuse qu'elle n'avait jamais été accordée à aucun Français, et qu'il avait contesté aux Anglais plusieurs inventions dont ils se glorifient, entre autres celle de la machine à vapeur. Nous passons sous silence les travaux de M. Arago sur les réfractions comparatives de l'air sec et de l'air humide, sur la scintillation et la vitesse des rayons des étoiles, sur la météorologie, sur divers points de l'histoire des sciences, etc. La plupart de ces travaux ne furent connus que par suite de communications verbales faites à l'Académie ou à des savants qui les ont consignés dans leurs ouvrages.

M. Arago succéda, en 1830, à Fourier, comme secrétaire perpétuel (classe des sciences mathématiques) de l'Académie des sciences, et en cette qualité, il a prononcé des *Eloges* qui peuvent être cités comme des modèles de style et de narration.

Les œuvres complètes d'Arago ont été publiées par Barral (1854-1859), en 16 volumes in-8°.

Le rôle de vulgarisateur qu'Arago s'était donné, il le remplit éminemment dans les différentes chaires qu'il occupa, soit comme professeur à l'Ecole polytechnique, soit comme professeur à l'Observatoire.

« A l'Ecole polytechnique, a dit un de ses élèves, Arago avait professé tour à tour la géodésie, la géométrie, la théorie des machines, l'astronomie et la physique en s'astreignant, sans sécheresse et sans vaine subtilité, à la savante et solide rigueur que le jeune auditoire peut supporter et qu'il attend de ses maîtres. Le cours d'astronomie professé à l'Observatoire, au nom du Bureau des Longitudes, demandait des qualités bien différentes. Au lieu d'approfondir, il fallait effleurer. L'entrée était libre ; et, si le public mérite toujours d'être instruit, il rend souvent la tâche difficile à ceux qui osent l'entreprendre : les auditeurs, pour la plupart incapables d'une étude lente et profonde, voulaient sans fatigue, sans ennui, occuper leurs loisirs pendant une heure ou deux. Il fallait leur mesurer en quelque sorte les vérités, sans exiger d'eux un temps qu'ils ne pouvaient donner et une patience qui leur eût bien vite échappé. L'esprit flexible d'Arago, également capable de descendre et de s'élever, savait éclairer les auditeurs les moins préparés sans cesser de satisfaire les plus doctes. C'est en se faisant toujours comprendre qu'il se faisait toujours admirer, et son enseignement, net et lumineux sans être dogmatique, en habituant les gens du monde aux grandes idées scientifiques, a puissamment contribué à leur imprimer le goût des vérités abstraites et sérieuses. »

Arago était très physionomiste. Il avait l'habitude, quand il commençait son cours, de chercher au milieu de l'auditoire la tête la plus niaise ; et, chaque fois qu'il faisait une démonstration un peu difficile à comprendre, il se tournait vers cette tête, et selon qu'il remarquait une moue de mécontentement ou un signe de satisfaction, il rendait sa démonstration plus claire, la rectifiant encore, si la moue persistait, ou s'en tenait à ce qu'il avait dit et ne changeait rien à sa méthode si la satisfaction se reflétait sur le visage de cet auditeur. Cet artifice singulier, mais ingénieux, fit qu'Arago fut toujours compris de ceux qui suivirent ses leçons.

En 1812, François Arago fut chargé par le Bureau des Longitudes de faire un cours d'Astronomie, et ce cours a été continué jusqu'en 1845. A dater de 1819, il fit périodiquement partie du jury central pour l'examen des produits de l'industrie. Membre du conseil de perfectionnement du conservatoire des Arts et Métiers, il introduisit d'importantes améliorations dans l'organisation de cet utile établissement. En 1821, Arago exécuta des observations géodésiques sur les côtes de France et d'Angleterre. En 1822, il fut nommé membre et plus tard directeur du Bureau des Longitudes. Le 7 juin 1830, il fut enfin nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, section des sciences mathématiques, par trente-neuf suffrages sur quarante-quatre votants.

Les plus brillants travaux d'Arago sont antérieurs au moment où il fut atteint par les exigences de la vie politique. Ils datent de 1811, 1820, 1824. C'est pourquoi nous nous arrêterons dans le récit de sa vie scientifique à l'époque où il entra au Parlement.

Ce ne fut qu'après la Révolution de juillet 1830 que François Arago se trouva mêlé à la politique active. Successivement élu député par le collège du département des Pyrénées-Orientales, en même temps que par le 12e arrondissement de Paris, le 15 juillet 1831 ; puis par les collèges de Perpignan et de Narbonne, le 21 juin 1834 ; par Perpignan et par le 6e arrondissement de Paris, le 4 novembre 1837 ; enfin par Perpignan en 1839, 1842 et 1846, il alla prendre place, dès le début, à l'extrême-gauche de la Chambre des députés, vota avec l'opposition et prit une part importante à tous les grands débats sur les questions de marine, de canaux, d'instruction publique, de chemins de fer, etc. Partisan de la République, il se prononça en toute circonstance contre les divers ministères conservateurs de Louis Philippe. Il fut parmi les 135 signataires du compte rendu de l'opposition, publié après la mort de Casimir-Périer, et qui était comme le programme de la gauche. Cette opposition s'accentua encore lorsque, à partir du 29 octobre 1840, le ministère Guizot se fut engagé plus à fond dans la politique dite de résistance.

Quand éclata la Révolution du 24 février 1848, François Arago fut porté par acclamation au Gouvernement provisoire dont il signa tous les décrets. L'opinion qu'il y représenta était l'opinion républicaine modérée qui avait pour principal organe *Le National*, et qui prévalut d'ailleurs dans les conseils du Gouvernement. Arago se montra opposé tant au radicalisme politique dont Ledru-Rollin était le chef, qu'aux doctrines socialistes exposées et défendues par Louis Blanc. Spécialement chargé, à titre provisoire, de la direction supérieure des ministères de la marine et de la guerre, il remit, ainsi que ses collègues, ses fonctions à l'Assemblée nationale constituante, en mai 1848. Il venait de recevoir une fois de plus, le premier sur cinq, le mandat de député des Pyrénées-Orientales avec 36.390 voix sur 36.773 votants. Elu en même temps par la Seine, il opta pour ce dernier département. Il fit partie de la commission exécutive choisie par l'Assemblée et marcha avec les troupes contre l'insurrection dans les journées de juin. Son appui était acquis au gouvernement du général Cavaignac : il se sépara donc de la Montagne, dans quelques circonstances, et vota tantôt avec la gauche, tantôt avec la droite.

Arago possédait à un haut degré les qualités qui font les grands orateurs et les déploya avec beaucoup d'éclat, aussi bien sur les chaires de la science qu'à la tribune française. « Lorsque Arago monte à la tribune, a dit Timon dans son livre des *Orateurs*, la Chambre, attentive et curieuse, s'accoude et fait silence. Les spectateurs se penchent pour le voir. Sa stature est haute, sa chevelure est bouclée et flottante, et sa belle tête méridionale domine l'assemblée. Il y a dans la contraction musculeuse de ses tempes une puissance de volonté et de méditation qui révèle un esprit supérieur.

A la différence de ces orateurs qui parlent sur tout et qui ne savent, les trois-quarts du temps, ce qu'ils disent, Arago ne parle que sur des questions préparées qui joignent à l'attrait de la science l'intérêt de la circonstance. Ses discours ont ainsi de la généralité et de l'actualité, et ils s'adressent en même temps à la raison et aux passions de son auditoire. Aussi ne tarde-t-il pas à le maîtriser. A peine est il entré en matière, il attire et concentre sur lui tous les regards. Le voilà qui prend, pour ainsi dire, la science entre ses mains ! Il la dépouille de ses aspérités et de ses formules techniques, et il la rend si perceptible, que les ignorants sont aussi étonnés que charmés de le comprendre. Sa pantomime expressive anime tout l'orateur. Il y a quelque chose de lumineux dans ses démonstrations, et des jets de clarté semblent sortir de ses yeux, de sa bouche et de ses doigts. Il coupe son discours par des interpellations mordantes, qui défient la réponse, ou par de

piquantes anecdotes qui se lient à son thème et qui l'ornent sans le surcharger. Lorsqu'il se borne à narrer les faits, son élocution n'a que les grâces naturelles de la simplicité. Mais si, face à face de la science, il la contemple avec profondeur pour en visiter les secrets et pour en étaler les merveilles, alors son admiration commence à prendre un magnifique langage, sa voix s'échauffe, sa parole se colore, et son éloquence devient grande comme son sujet. »

Fatigué par ses luttes politiques autant que par ses travaux scientifiques, François Arago ne joua à l'Assemblée législative — où les Pyrénées-Orientales le renvoyèrent par 24.244 voix sur 32.466 votants — qu'un rôle effacé. Il n'y prit jamais la parole et se borna à voter avec la gauche modérée. Il ne fit adhésion ni à la politique présidentielle de l'Elysée qui prépara le coup d'Etat de décembre 1851, ni à l'Empire restauré. Il fut, en 1852, dispensé de la formalité du serment au Gouvernement nouveau, serment que durent prêter tous les fonctionnaires. Il mourut peu de mois après, le 2 octobre 1853.

BIOT, dans le *Mercure* de 1809. — ARAGO (François), *Histoire de ma jeunesse.* — DE LOMÉNIE, *Galerie des contemporains*, II. — HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — *Dictionnaire des parlementaires.*

ARAGO (Jean), frère du précédent, né à Estagel en 1788, était caissier de la Monnaie de Perpignan lors de la seconde Restauration, qui le destitua de son emploi. Sans but arrêté, il s'embarqua alors pour la Nouvelle-Orléans. Bientôt il se joignit à l'expédition de Mina jeune, et ses connaissances en administration militaire, puisées quelques années auparavant auprès du général Duhesme, duquel il avait été secrétaire, lui furent d'un grand secours. Dans cette guerre de l'indépendance, entreprise pour secouer le joug des Espagnols, Jean Arago ne se distingua pas moins par sa bravoure que par ses talents militaires. En 1818, à la suite d'une espèce d'insurrection du corps des officiers contre le Padre Torres, il fut nommé par eux commandant en chef. Cette nomination fut confirmée par le gouvernement national. Depuis la fin de 1816 jusqu'à la fin de 1821, où les soldats de l'indépendance firent leur entrée à Mexico, tout fut travaux et dangers pour Jean Arago. Resté presque seul de la tentative de Mina, il fut poursuivi, luttant sans cesse contre les troupes royales et contre toute espèce de privations, jetant partout des idées de liberté et continuant la guerre nationale avec un succès inespéré. Tour à tour compagnon d'armes ou ami des hommes qui ont gouverné le Mexique, Jean Arago ne chercha jamais à s'élever par l'intrigue ou la faveur. Sa protection sauva plus d'une fois du pillage le quartier des négociants français durant les émeutes survenues à Mexico. Santa-Ana lui dut une grande partie de ses premiers succès presque sans revers. En 1836, Arago, bravant les symptômes de l'hydropisie, voulut suivre l'expédition du Texas ; mais dans les derniers jours de juin il rentra à Mexico, où il expira le 9 juillet 1836. Tour à tour directeur général du corps du génie qui lui dut une organisation convenable, pacificateur des villes révoltées, major-général d'armées expéditionnaires, gouverneur des provinces où sont situées les mines les plus riches du Mexique, Jean Arago ne laissa même pas à sa mort la somme nécessaire aux frais de sa sépulture.

MICHAUD, *Biographie universelle.*

ARAGO (Jacques), le troisième des frères du célèbre astronome, naquit à Estagel le 10 mai 1790. A peine avait-il achevé ses études, qu'il se mit à courir le monde et à visiter successivement la Corse, la Sardaigne, l'Italie, la Sicile, une partie de l'Orient et les rivages de l'Afrique. Il avait alors vingt ans, et, le sac sur le dos, le crayon à la main, il amassa, dans ces voyages, une ample moisson de connaissances curieuses.

En 1817, il obtint du Gouvernement la permission de s'embarquer sur l'*Uranie* en qualité de dessinateur. Homme d'art et d'étude, Jacques Arago ne songeait qu'au bonheur d'entreprendre un grand voyage de circumnavigation, d'où il rapporterait sans doute quelques découvertes, et où son activité trouverait, en tout cas, l'aliment dont elle avait besoin. Tous les passagers de l'*Uranie*, et surtout le capitaine Freycinet qui la commandait, ont rendu cet honorable témoignage à Jacques Arago, que nul ne se montra ni plus patient, ni plus hardi, ni plus intelligent, soit pour affronter les tempêtes, soit pour endurer les plus cruelles privations. Il partagea le désastre de l'*Uranie* qui échoua aux îles Malouines, et ne rentra en France qu'en 1821.

A son arrivée, il habita successivement Bordeaux (1823-1828), Toulouse (1829), où il s'occupa de littérature et où il fonda plusieurs journaux. En 1835, il obtint, en société avec L. Walter, la direction des théâtres de Rouen ; mais la cécité précoce dont il fut frappé à la suite d'une maladie l'obligea à quitter ce poste en 1837. La privation du sens de la vue ne lui enleva rien de son activité intellectuelle.

Outre plusieurs pièces de théâtre, dont quelques-unes, comme le *Cadet de Gascogne* (1836), *Un Noviciat diplomatique* (1834), ont eu du succès, Jacques Arago a publié : *Promenade autour du monde pendant les années 1817-1820, sur les corvettes du roi l'*Uranie *et la* Physicienne, *commandées par M. Freycinet*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, avec atlas in-fol., ouvrage plusieurs fois réimprimé ; *Promenades historiques, philosophiques et pittoresques dans le département de la Gironde*,

Bordeaux, 1829, in-8°, avec atlas in-fol.; *Souvenirs d'un aveugle; Voyage autour du monde,* enrichi de 60 dessins et de notes scientifiques par François Arago, Paris, 1838 et années suivantes, 2 vol. grand in-8°, ouvrage plusieurs fois réimprimé; *Pujol, chef des Miquelets,* récit plein de charme et de vivacité d'un des plus curieux épisodes de la guerre d'Espagne (1808-1814).

Jacques Arago est aussi l'auteur d'un petit tour de force littéraire généralement peu connu. Il publia en 1853, à Paris, une brochure de trente-trois pages « tirée à petit nombre pour quelques curieux » qui est intitulée : *Voyage autour du monde sans la lettre A.* C'est dire que, dans le texte de l'ouvrage, l'auteur s'est ingénié à ne jamais employer la lettre A. C'est un véritable casse-tête qui a dû coûter beaucoup de temps à l'écrivain. A la lecture, si l'on n'était prévenu par le titre, on ne s'en apercevrait pas; le style est clair, assez uniforme et, à part quelques tournures bizarres nécessitées par la règle de ne jamais employer la lettre A, rien ne choque. Une inconnue, le traitant de fou, lui répondit par une lettre *sensée,* d'où le C était entièrement banni.

Jacques Arago est décédé à Paris en 1855; au bas de son portrait, dessiné par N. Maurin, on avait gravé ce distique qui définit d'un mot la portée de son œuvre :

> Ton nom est un reflet du grand nom de ton frère;
> A vous, François, les cieux; à toi, Jacques, la terre.

HOEFER, *Nouvelle Biographie générale.*

ARAGO (Etienne), né à Perpignan le 9 février 1802, était le dernier frère de François Arago. Il fit ses études au collège de Perpignan, dirigé alors par un ecclésiastique, et à l'école de Sorèze, et vint ensuite à Paris où il fut admis comme préparateur de chimie à l'Ecole polytechnique. Mais il se livra bientôt tout entier à son goût pour les lettres et surtout pour le théâtre. Il s'était associé aux premiers travaux de Balzac, et avait composé avec lui *L'héritière de Birague,* histoire tirée des manuscrits de dom Rago, ex-prieur des bénédictins, mise au jour par ses deux neveux (Paris, 1822, 4 vol. in-12); dom Rago n'était autre qu'Etienne Arago. Cet ouvrage obtint peu de succès; les collaborateurs se séparèrent et Arago devint vaudevilliste.

Il a fait représenter à Paris, sur tous les théâtres de genre, une centaine de pièces, presque toutes, selon l'usage, en société avec un ou deux collaborateurs. Parmi les noms auquel le sien a été le plus souvent uni, nous citerons : MM. Maurice Alhoy, Ancelot, Anicet-Bourgeois, Benjamin Antier, Bayard, Decomberousse, Derville (Desnoyers), Desvergers (Chapeau), Dumanoir, Dupeuty, F. Duvert, Jaime, Lepoitevin Saint-Alme, Lubize, Rougemont, Théaulon, Varin, Paul Vermond et Ferdinand de Villeneuve.

La plupart de ces pièces ont eu du succès et plusieurs sont restées au répertoire. Parmi les vaudevilles et comédies mêlées de couplets, nous mentionnerons : *Stanislas, ou la suite de Michel et Christine,* 1822; *Un Jour d'embarras,* 1824; *l'Anneau de Gygès,* 1824; *l'Amour et la Guerre,* 1825; *le Compagnon d'infortune ou les Prisonniers,* 1825; *C'est demain le treize ou le Sentiment et l'Almanach,* 1826; *Gérard et Marie,* 1827; *les Quatre Artistes ou les Lettres et les Portraits,* 1827; *la Fleuriste,* 1827; *le Cousin Frédéric ou la Correspondance,* 1829; *le Prix de Folie,* 1834; *les Malheurs d'un joli garçon,* 1834; *Théophile ou Ma Vocation,* 1834; *les Pages de Bassompierre,* 1835; *le Démon de la nuit,* 1836; *Arriver à propos,* 1836; *le Cabaret de Lustucru,* 1838; *les Mémoires du diable,* 1842; *Brelan de troupiers,* 1843; *Une Invasion de grisettes,* 1844; etc. Citons encore, dans un autre genre : *le pauvre Arondel ou les trois talismans,* vaudeville-féerie en deux actes, 1828; *27, 28 et 29 juillet, tableau épisodique des trois journées,* 1830; *les Chemins de fer,* vaudeville-revue composé à la mécanique, avec les couplets faits à la vapeur, 1833; *Paris dans la comète,* revue-vaudeville, 1836. Dans le genre mélo-dramatique, il a composé : *le Pont de Kehl ou les Faux témoins,* 1824; *Lia ou une Nuit d'absence,* 1826; *l'Avocat,* 1827; *la Fille du portier,* 1827; *Mandrin,* 1827. Les pièces qui se rapprochent le plus de la comédie proprement dite, sont : *Départ, séjour et retour,* 1827; *Madame Dubarry,* 1831; *la Vie de Molière,* 1832; *Casanova au fort Saint-André,* 1836; *les Maris vengés,* 1839. Son œuvre principale est une comédie en cinq actes et en vers, *les Aristocraties,* jouée en 1847 au Théâtre-Français.

En 1829, Etienne Arago avait acquis de M. de Guerchy le privilège de la direction du Vaudeville. L'exploitation de cette scène ne l'enrichit pas; l'incendie du théâtre acheva sa ruine, le privilège fut donné à un autre en 1840, et le directeur déclaré en faillite avec un passif de 246.393 francs. Il a, plus tard, au prix d'épargnes et de constants sacrifices, payé tous ses créanciers pour obtenir une pleine réhabilitation (juin 1872). Mêlé, sous la Restauration, à la polémique de ce qu'on appelait la petite presse, il avait été rédacteur de *la Lorgnette* et de l'ancien *Figaro.* Après avoir quitté le Vaudeville, il donna au *Siècle* des nouvelles signées de divers pseudonymes, notamment de celui de *Jules Verney.* En 1841, il fut un des fondateurs de *la Réforme,* et jusqu'en 1848 il concourut activement à la rédaction politique de ce journal. Il y publia un roman historique, *les Bleus et les Blancs,* tableau pittoresque des guerres vendéennes, qui n'a paru en volume que beaucoup plus tard, 1862, 2 vol. in-18. Il y fit aussi la critique théâtrale.

Dès l'âge de vingt ans, Etienne Arago s'était jeté

dans toutes les luttes politiques. Il était entré de bonne heure dans la Charbonnerie. Le 27 juillet 1830, il ferma les portes du Vaudeville, distribua sur les barricades toutes les armes qui étaient en réserve dans le garde-meuble de son théâtre, paya de sa personne durant les trois jours et, le 29 juillet, fut à l'Hôtel-de-Ville un des aides-de-camp de La Fayette. Il fut au nombre des délégués envoyés auprès de Louis-Philippe par la jeunesse républicaine. Lieutenant d'artillerie dans la garde nationale, il fut compromis, avec MM. Guinard, Godefroy-Cavaignac et la plupart de ses amis, dans les événements de 1832 et de 1834. Il put se soustraire aux poursuites de la police et se cacha quelque temps dans un coin de la Vendée, puis il revint concourir à l'évasion des détenus de Sainte-Pélagie que devait juger la Cour des Pairs. Dans la campagne des banquets réformistes de 1847, il suivit la ligne politique de M. Ledru-Rollin et, pendant les journées de février, il parut en armes au poste où les engagements furent le plus vifs. Dans l'après-midi du 24, il s'était emparé de l'hôtel des Postes et installé à la place du directeur général. Il en conserva les fonctions jusqu'à la fin de la présidence du général Cavaignac. C'est alors qu'il consentit à retarder de quelques heures le départ des courriers qui portèrent en province le compte rendu de la séance du 25 novembre 1848 et la réponse de l'Assemblée constituante aux accusations dirigées contre le général Cavaignac. C'est sous son administration que fut appliqué en France l'usage des timbres-poste à 20 centimes.

Etienne Arago avait été élu, le 23 avril 1848, représentant du peuple à l'Assemblée constituante par le département des Pyrénées-Orientales ; il y vota ordinairement avec la gauche. Après l'élection du 10 décembre, il fit une opposition très vive à la politique de l'Elysée et signa la mise en accusation du président et des ministres à l'occasion du siège de Rome. Il ne fut point réélu à l'Assemblée législative. Au 13 juin 1849, il se plaça à la tête des gardes nationaux qui répondirent à l'appel de la Montagne. La Haute-Cour de Versailles le condamna par contumace à la peine de la déportation. Il avait pu se réfugier en Belgique. Le 2 décembre 1851, à la nouvelle du coup d'Etat, il essaya de rentrer en France jusqu'à Valenciennes. Bientôt après, il organisa à Bruxelles un comité de secours pour les émigrés. Le gouvernement français obtint son expulsion à la suite de ses articles dans *la Nation* sur les vainqueurs et les vaincus des guerres civiles. Après s'être arrêté en Angleterre, en Hollande, à Genève, sans trouver nulle part une entière hospitalité, il alla habiter Turin où il reprit ses travaux littéraires jusqu'à sa rentrée en France, en 1859. En 1862 (15 août), sa démission de la Société des gens de lettres, à propos de prétendues libéralités de M. Mirès envers quelques écrivains, eut un certain éclat.

Les événements de 1870 lui rendirent un rôle. Nommé maire de Paris par le Gouvernement de la Défense nationale, il s'efforça d'assurer l'ordre pour mieux établir la République ; il se signala par son activité dans les divers services municipaux intéressant la défense et provoqua une souscription publique pour la fabrication des canons. Il ouvrit immédiatement les écoles communales laïques aux familles de la banlieue réfugiées dans la ville. A la journée du 31 octobre, il présida la réunion des maires et, pour arrêter les progrès de l'émeute, il crut pouvoir promettre au nom du Gouvernement des élections municipales à bref délai ; cette promesse donna lieu à de bruyants débats. Etienne Arago se démit de ses fonctions de maire quelques jours après. Il les avait exercées sans vouloir toucher de traitement. Nommé, le 17 novembre, commissaire général des monnaies, il refusa cet emploi comme une sinécure. Aux élections du 8 février 1871, il fut élu représentant à l'Assemblée nationale dans les Pyrénées-Orientales par 18.870 voix, mais il jugea que « sa vieillesse devait refuser cette tâche », et il donna sa démission. Après avoir rempli encore à cette époque une mission extraordinaire en Italie, il rentra dans la vie privée. Il eut à se défendre auprès de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale contre les accusations du général Ducrot à l'occasion de la journée du 31 octobre, et leur opposa le plus énergique démenti. Dans les derniers jours de février 1878, il fut nommé archiviste de l'Ecole des Beaux-Arts. Quelque temps après, il fut nommé conservateur du musée du Luxembourg. Il n'a pas abandonné ses fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 7 mars 1892.

A la suite des événements qui l'avaient éloigné de France, Etienne Arago publie : *Spa, son origine, son histoire, ses environs et ses jeux*, poème en sept chants, Bruxelles, 1851, in-16, poésie ; *Une voix de l'exil*, Genève, 1860, in-18 ; *les Postes en 1848*, 1867, in-8° ; *l'Hôtel de Ville au 4 septembre et pendant le siège*, réponse à M. le comte Daru et aux commissions d'enquête parlementaire, 1874, in-18. Il a achevé, dit-on, des comédies de caractère et préparé le recueil de ses *Souvenirs*. En 1865, il s'était chargé du feuilleton théâtral de l'*Avenir national*.

VAPEREAU, *Dictionnaire des Contemporains*.

ARAGO (Emmanuel), fils de François, avocat, né à Paris le 6 août 1812, débuta dans la carrière du barreau en 1836, où il se distingua. A peine âgé de trente-quatre ans, il fut élu par ses confrères membre du conseil de l'ordre, et ce titre honorable lui fut confirmé dans l'élection suivante. Dans le grand nombre de causes politiques et de procès de presse

qu'il plaida, c'est à ses convictions de démocrate, et souvent à ses sympathies pour les accusés dont il avait accepté la défense, qu'il dut ses plus belles inspirations. Sans entreprendre la longue énumération des affaires dans lesquelles il justifia la confiance de son parti, il suffit de rappeler qu'il fut choisi, en 1839, pour défendre, devant la cour des pairs, Barbès et Martin-Bernard. En février 1848, il prit une part active au mouvement révolutionnaire. Le matin du 24, lorsqu'on annonçait publiquement l'abdication de Louis-Philippe, c'est lui qui, du haut du balcon de l'hôtel de la rue Lepelletier, occupé par les bureaux du *National*, et où s'étaient réunis les délégués républicains de tous les quartiers, protesta contre cette abdication en proclamant la déchéance de la monarchie et la nécessité d'un gouvernement provisoire. Choisi par cette réunion pour s'opposer à la proclamation de la régence dans la Chambre des députés, il courut au Palais-Bourbon avec MM. Sarrans jeune, Chaix et Duméril, chargés de la même mission. Après avoir traversé la place de la Concorde, toute couverte de troupes, les délégués arrivèrent à la grille de la Chambre, et parvinrent à se la faire ouvrir au moment précis où survenaient de leur côté la duchesse d'Orléans, ses fils et les ducs de Nemours et de Montpensier. Ils pénétrèrent jusque dans la salle des séances en même temps que la princesse désignée comme régente de France ; et tandis que M. Dupin lisait à la tribune l'acte d'abdication, Emmanuel Arago, se tenant sur les marches mêmes de la tribune, protestait à haute voix, en revendiquant les droits de la nation. Des députés de l'extrême-gauche, MM. Ledru-Rollin, Marie, Crémieux, puis M. de Lamartine, renouvelèrent, comme représentants, cette protestation venue du dehors. Puis, le peuple arrivant en foule, les princes et la duchesse disparurent, non sans périls, et le gouvernement provisoire fut décrété séance tenante.

Quelques jours après, le 27, Emmanuel Arago reçut mission de se rendre à Lyon, en qualité de commissaire général de la République. On représentait cette grande ville, avec ses cinquante mille ouvriers, comme un foyer certain de désordres sanglants, et l'on dut laisser à l'initiative du commissaire général la plus complète latitude.

Les actes principaux de son administration furent : l'établissement d'un impôt de quatre-vingt-dix centimes et le prélèvement sur un fonds de 500.000 francs destiné au Comptoir national de Lyon de la somme nécessaire pour entretenir les ateliers nationaux. Un vote de l'Assemblée constituante, dans la séance du 15 février 1849, mit fin aux violentes accusations dont Emmanuel Arago était l'objet à ce propos. Un certain nombre de pétitionnaires, habitants de Lyon, avaient dénoncé ces actes comme illégaux et arbitraires. L'Assemblée considéra que, pris dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, et régularisées d'ailleurs par un décret du gouvernement provisoire, ils méritaient une approbation. Elle passa à l'ordre du jour, après avoir entendu les explications du principal intéressé, et sur le rapport favorable de Frichon.

Aux élections du 23 avril 1848, Emmanuel Arago fut élu, le troisième sur cinq, représentant des Pyrénées-Orientales par 30.330 voix sur 36.773 votants. Mais il ne prit que très peu de part aux votes de la Constituante, ayant rempli, depuis son élection jusqu'à l'avènement à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, les fonctions de ministre plénipotentiaire à Berlin. Démissionnaire au 10 décembre 1848, il revint à Paris occuper son siège de représentant et vota avec la gauche.

Réélu, le 13 mai 1849, à la Législative par son département, le deuxième sur quatre, avec 21.478 voix sur 32.466 votants, il vota ordinairement avec la Montagne, contre la droite monarchiste et contre la politique présidentielle. Le 2 décembre l'enleva à la vie parlementaire ; il reprit sa profession d'avocat à Paris et plaida notamment le procès de Berezowski, en 1867, qui avait, au Bois de Boulogne, tiré un coup de pistolet sur l'empereur de Russie.

Candidat de l'opposition démocratique aux élections du 22 juin 1857 dans les Pyrénées-Orientales, il échoua et se présenta, le 24 mai 1869, à la fois dans son département d'origine et dans le Var ; il réunit un plus grand nombre de voix mais ne réussit pas encore. Ce ne fut qu'aux élections partielles du 22 novembre 1869, dans la 8e circonscription de la Seine, qu'il fut élu au Corps législatif, avec 19.832 voix sur 32.823 votants. Il remplaçait Jules Simon qui venait d'opter pour la Gironde.

Il alla siéger à gauche, fit une vive opposition au ministère Ollivier, contre lequel il prit plusieurs fois la parole, et vota contre la déclaration de guerre à l'Allemagne.

Après la chute de l'Empire, Emmanuel Arago fut, comme député de Paris, un des membres du Gouvernement de la Défense nationale, proclamé à l'Hôtel-de-Ville le 4 septembre 1870. Lors du départ de Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon, délégués à Tours pour représenter le Gouvernement en province, il fut chargé, par intérim, du ministère de la Justice pour la partie politique. Il se trouvait à l'Hôtel-de-Ville, le 31 octobre, lors du mouvement insurrectionnel ; prisonnier des envahisseurs, il fut, à la fin de la journée, délivré par la garde nationale. Après l'amnistie, il fit lui-même partie de la seconde délégation envoyée à Bordeaux auprès de Gambetta et chargée de faire exécuter le décret du Gouvernement sur les élections. Gambetta ayant donné sa démission

de ministre de l'Intérieur, Emmanuel Arago fut nommé à sa place ; il conserva cette fonction jusqu'à la nomination d'Ernest Picard par Thiers qui venait d'être élu chef du Pouvoir exécutif (19 février 1871).

Elu lui-même, quelques jours auparavant, représentant des Pyrénées-Orientales avec 23.162 voix sur 29.916 votants, il se fit inscrire au groupe de la gauche républicaine qu'il présida, et vota la Constitution du 25 février 1875.

Doué d'une voix retentissante, Emmanuel Arago a fait dire de lui qu'il fut, à l'Assemblée nationale, un des orateurs les plus écoutés et certainement le mieux entendu de la gauche.

Porté aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876, dans les Pyrénées-Orientales, il fut élu avec 160 voix contre 121 données à Justin Durand.

Réélu sénateur le 8 janvier 1882 par 157 voix contre 118 à Charles de Lazerme, il vota constamment avec la gauche, sauf pendant les fréquentes absences nécessitées par ses nouvelles fonctions diplomatiques : depuis 1880, il représenta la France à Berne comme ambassadeur près de la République helvétique.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale. — Dictionnaire des Parlementaires.*

ARAGO (Alfred), né à Paris le 20 juin 1816, était le second fils de l'illustre astronome François Arago. Elève du célèbre peintre Paul Delaroche, il avait aussi suivi le cours et les enseignements d'Ingres. Il débuta au Salon de 1841 en exposant un tableau qui attira sur lui l'attention : c'était un *Charles-Quint au couvent de Saint-Just.* On fut frappé de l'esprit et de l'entente judicieuse avec laquelle il avait réglé la la mise en scène de cette œuvre. Il figura encore à plusieurs Salons, jusqu'en 1852, où il exposa un *Abraham voyant de loin l'incendie de Sodome et de Gomorrhe,* qui fut son dernier ouvrage.

Comme on peut déjà l'avoir noté, Alfred Arago a surtout traité dans ses tableaux le genre historique. Ses toiles les plus remarquées sont : l'*Aveugle,* qui lui valut une médaille de troisième classe au Salon de 1846, la *Récréation de Louis XI* et *Pétrarque au tombeau de Virgile. Charles-Quint au couvent de Saint-Just* a été acquis par le Musée de Perpignan.

Des membres de la famille Bonaparte, qu'il avait connus pendant un séjour en Italie, le firent entrer, en 1852, au ministère d'Etat avec le titre d'inspecteur général des Beaux-Arts. En 1855, il concourut à l'organisation de l'Exposition universelle, et devint en 1870 chef de division au ministère des Beaux-Arts. Après la proclamation de la troisième République, il donna sa démission ; mais il ne tarda pas à accepter une place du nouveau Gouvernement : en effet, il fut nommé entreposeur des tabacs.

Chevalier de la Légion d'honneur en 1854, Alfred Arago fut promu officier de cet ordre en 1869. Sous le second Empire, il avait fait partie des jurys de la plupart des expositions artistiques et fut regardé comme un juge bienveillant et compétent. Il est décédé à Paris, le 6 février 1892.

CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan.*

ARAGO (Antoine) fit paraître : *Etude sur la composition territoriale du canton de Latour,* Perpignan, Alzine, 1857, in-8° de 30 pages.

ARAGON (Victor) naquit à Millas, le 9 décembre 1806. Il reçut à l'école de Sorèze une éducation soignée en même temps qu'une instruction solide. Nommé, le 4 septembre 1830, substitut au tribunal de Céret, il devint successivement Procureur du roi à Saint-Affrique (4 février 1839) et à Perpignan (16 octobre 1843). Il fut appelé à la Cour de Montpellier en qualité de Conseiller, le 9 mai 1847. C'est là que se dessina sa carrière ; il fut aisé de prévoir les hautes destinées qui lui étaient réservées. Il révéla les plus remarquables aptitudes dans les fonctions si délicates de président d'assises qu'il occupa en 1849. Cette année-là, il fut chargé de procéder à la réouverture des tribunaux civils de Perpignan, Prades et Céret, et fit l'installation des nouveaux magistrats, titulaires de ces sièges. Le 27 avril 1855, il fut désigné pour le siège de président de chambre à la cour de Montpellier. Vingt ans d'exercice de cette haute magistrature lui valurent d'être placé à la tête de la Cour de Chambéry (2 septembre 1874). Ce fut le premier français que vit présider cette Cour. Jusque-là, les fonctions de premier président avaient toujours été dévolues à un savoyard. Admis à faire valoir ses droits à la retraite, il fut nommé premier président honoraire à Montpellier, en 1877.

Aragon fut, pendant une période de onze années, appelé à siéger au Conseil général des Pyrénées-Orientales comme représentant du canton de Céret. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis l'année 1846 ; il fut promu au grade d'officier dans le même ordre en 1875. Il mourut à Montpellier, le 10 juin 1886, et son corps fut inhumé à Avèze, près Le Vigan (Gard).

Victor Aragon n'a pas été seulement un magistrat éminent : il fut un ami passionné des lettres et surtout un remarquable érudit. On connaît de lui des monographies empreintes d'un réel intérêt et des études saisissantes se rattachant à l'histoire du Roussillon. Voici la liste de ses œuvres :

Etude historique sur le castell de Força-Réal, avec gravures, Perpignan, Mlle Tastu, imprimeur-libraire, 1859 ;

Notice sur M. Calmettes, conseiller honoraire à la Cour de Cassation, député des Pyrénées-Orientales, Montpellier, imprimerie typographique de Gras, 1871 ;

Un poète roussillonnais, Pierre Batlle, Montpellier, Bœhm et fils, imprimeurs de l'Académie des sciences et lettres, 1872 ;

Un poète cévenol, Montpellier, Bœhm et fils, 1873 ;

Un poète catalan du XVIIe siècle, Vincent Garcia, rector de Vallfogona, Montpellier, 1880 ;

Voltaire et le dernier gouverneur du château de Salces, Montpellier, 1880 ;

La voie romaine en Roussillon, Montpellier, 1880 ;

Les anciens châteaux-forts des Corbières roussillonnaises, frontières du Languedoc, études d'archéologie historique, Montpellier, Martel aîné, 1882 ;

Le Roussillon aux premiers temps de sa réunion à la France, Montpellier, Coulet, libraire-éditeur, 1882 ;

Le mas de l'Alleu ou les Trabucayres en Roussillon, paru sous le pseudonyme « Isidro de la Vallobera » dans le journal *le Roussillon,* Perpignan, Charles Latrobe, 1884 ;

Notice sur le premier président Massot-Reynier, Montpellier, Bœhm et fils, 1884 ;

La marquise de Ganges.

ARBERT occupa le siège abbatial de Saint-Michel de Cuxa depuis l'année 1160 jusqu'en 1176.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

ARBUS (Samson). Rosembach, imprimeur ambulant, était venu à Perpignan, en 1500, pour imprimer le *Bréviaire d'Elne,* mais il retourna à Barcelone aussitôt son travail terminé. A partir de ce moment et pendant près d'un siècle, notre pays n'eut plus que des libraires.

En 1584 apparaît à Perpignan un autre imprimeur de Barcelone qui s'y installe définitivement. Il s'appelle Samson Arbus, et son premier livre est le *Directorium :* il imprime ensuite l'*Historia de la Reliquia de sant Johan-Baptista. Discurs sobre la pesta, Catecismo de los Misterios de la fé, Translacio dels SS. Abdon y Sennen,* et autres. Sa présence à Perpignan est signalée encore en 1598 par l'acte de naissance d'une fille, mais en 1608 il a un successeur, Bartolomé Mas.

L'imprimerie d'Arbus existe encore. Elle est aujourd'hui entre les mains de M. Jules Rondony.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan.*

ARCE (Jean d'), capitaine d'infanterie, obtint de Charles-Quint, en 1530, le commandement du Castillet de Perpignan, en remplacement de Raphaël d'Albion, décédé. Il épousa Isabelle Çagarriga et eut d'elle deux fils : André et Jean. André, l'aîné, mourut en bas âge, et le cadet recueillit la succession du père.

ARCE-ÇAGARRIGA (Jean d'), fils du précédent, fut nommé, quoique mineur, à l'*alcadie* du Castillet de Perpignan par Charles-Quint, qui lui octroya les provisions de son titre, le 23 juin 1551. Le chevalier Jean Calser, son oncle, exerça le commandement du Castillet à sa place jusqu'au jour où le pupille atteignit sa majorité.

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

ARDENA (Pierre d') était abbé de Saint-Génis des Fontaines en 1308. A cette date, le roi d'Aragon, Jacques Ier, lui fit concession de toute juridiction sur les localités de Saint-Génis, Saint-Jean-la-Cella et Brulhá.

Archives des Pyr.-Or., B. 190.

ARDENA Y DARNIUS (Joseph d'), lieutenant-général de cavalerie au service de Louis XIII, durant les guerres de Catalogne, obtint en 1642, du roi de France, le titre et les droits de vicomte d'Ille, dont avait été dépossédé Guillaume-Raymond de Moncade, marquis d'Aytona. En 1668, lorsqu'éclata la révolte des Angelets, Sagarre, qui commandait les troupes envoyées pour les réduire, fut battu. Une seconde expédition fut organisée sur le champ pour réduire les révoltés, sous les ordres de Chamilly. Les rebelles furent dispersés, et leur chef, La Trinxeria, obligé de se réfugier en Espagne. Joseph d'Ardena, qui faisait partie de l'expédition, trouva la mort dans un de ces combats sans gloire, en 1670. Il avait épousé Isabelle d'Aragon et d'Abgar qui reçut de la libéralité de Louis XIV de grands biens, confisqués après le complot de Villefranche (1674) au préjudice du seigneur de Llar et d'autres conjurés. Leur fille, Thomasine, épousa Charles de Banyuls, seigneur de Nyer, qui, ayant aussi trempé dans la conspiration de Villefranche, dût se réfugier à Barcelone. Au mois d'avril 1675, la terre de Montferrer fut érigée en marquisat, en faveur de Thomasine d'Ardena, en souvenir du dévouement de son père à la cause française.

Archives des Pyr.-Or., B. 401. — ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.*

ARDENA (Olaguer d'), comte de Darnius y de las Illas, vivait au commencement du XVIIIe siècle. Il n'eut précisément pas l'humeur guerrière, mais en revanche il fut dévoré du feu sacré de la science.

Décoré du titre de chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il est surtout connu dans le monde savant comme un mathématicien consommé, un cosmographe trascendant et un historien de valeur.

En 1707, il fit imprimer à Perpignan un volume intitulé : *Mapa de los condados de Rossellon y Cerdaña,* qu'il dédia à Louis XIV. La *Mapa del principado de*

Cataluña, qu'il écrivit quelque temps après pour le roi d'Espagne Philippe V, forme la suite du même travail et en est le digne pendant.

L'œuvre qui recommande le plus Ardena à la postérité est sans contredit l'*Adarga catalana*. L'ouvrage contient quatre tomes in-folio. Le premier volume renferme la nomenclature et l'explication des armes des nobles de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne qui existaient du vivant de l'auteur. Le second et le troisième volume contiennent la liste des armes des familles de ces mêmes provinces dont la lignée avait alors disparu. Dans le quatrième tome enfin, se trouvaient les preuves et les pièces justificatives des trois volumes précédents. Cet érudit eut soin de joindre au premier volume un traité sur la science du blason. On compte dans le seul tome second plus de 2.400 familles catalanes éteintes.

Ardena mourut vers 1730.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

ARGENSOLA (Jérôme d') commandait les forts des Alfachs de Tortosa lorsqu'il fut nommé, par Philippe III, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, en 1599. Il avait défendu courageusement Perpignan lors de l'attaque de cette ville par Alphonse Corso, en 1597. Plus tard, il fut élevé à la dignité de gouverneur de Catalogne : son successeur à la tête du gouvernement de Roussillon fut Guillaume de Ivorra.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 384.

ARGILAGUERS (Bérenger d') était chanoine d'Elne lorsqu'il fut nommé au siège épiscopal de cette Eglise, le 4 décembre 1317. Il remplissait les fonctions d'archidiacre de Conflent depuis l'année 1309. Le 19 décembre 1317, il promit de payer les droits d'expédition de la Cour de Rome, appelés *Services de la Chambre apostolique*, qui s'élevaient à la somme de quinze cents florins. En 1318, il installa à Saint-André de Sureda Arnaud d'Allo, élu abbé de ce monastère par la communauté de la Grasse. Il mourut en 1319.

Archives du Vatican, A. 8, f° 228, V. 67, ep. 352.

ARMAGNAC (Jean d'), archevêque d'Auch, s'était attaché au parti de Benoît XIII (Pierre de Luna). Ce prélat venait de se rendre à Perpignan, au mois d'août 1408, pour assister au concile de la Réal convoqué par le pape d'Avignon, lorsque Benoît XIII lui conféra la pourpre cardinalice, le 29 septembre de cette même année. Il ne survécut que seize jours à sa nomination et mourut à Perpignan, le 8 octobre 1408, dans la maison du chevalier Bérenger d'Ortafa, *alias* de Perapertusa (maison de Miro d'Ortafa, siège actuel de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales). Il fut inhumé au pied du maître-autel de l'église de la Réal.

Abbé J. Capeille, *Le Concile de la Réal.* — P. Ehrlé, *Chronique de Martin d'Alpartils.*

ARNALD, abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1188, fut déposé par le pape en 1203.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

ARNAU (Pierre) était chanoine d'Elne lorsque, en 1136, l'évêque d'Elne, Udalgar de Castellnou, le mit à la tête du prieuré augustin de chanoines réguliers qu'il avait institué à Espira-de-l'Agly. Il mourut en 1145.

Marca hispanica, col. 1279.

ARNAU (Pierre), fondeur de cloches à Vinça, en 1462.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

ARNAUD I, abbé d'Arles depuis 1229 jusqu'en 1234. Il institua, en 1233, un anniversaire solennel pour Gerald dez Bach, ancien abbé d'Arles, et Bertrand dez Bach, chevalier, qui avaient légué la somme de 700 sols à l'abbaye.

Gallia christiana, VI, col. 1088.

ARNAUD II, abbé d'Arles depuis 1239 jusqu'en 1248.

Gallia christiana, VI, col. 1088.

ARNAUD III, abbé de Saint-Pierre de Roda, fut transféré, en 1367, sur le siège abbatial d'Arles, mais il mourut cette année même.

Gallia christiana, VI, col. 1091.

ARNAUD, abbé de Saint-Génis des Fontaines (1197-1208).

Gallia christiana, VI, col. 1105.

ARNAUD, abbé de Saint-Génis des Fontaines, fut nommé vicaire-général du diocèse d'Elne, par Pierre de la Planella, le 2 juillet 1366. Les consuls de Perpignan ayant assujetti, avec la permission du roi Pierre IV, tous les ecclésiastiques à un droit d'octroi qu'ils avaient été obligés d'établir, l'évêque d'Elne réclama contre cette violation des immunités du clergé. Débouté de son opposition, il excommunia les consuls. Ceux-ci s'en étant plaints au roi, l'excommunication fut étendue sur les officiers royaux. Le monarque fit saisir le temporel de l'évêque et une nouvelle taxe fut ajoutée à la première. Pierre de la Planella, se voyant en butte à un redoublement de persécutions, quitta le royaume. Le 29 août 1369, l'abbé de Saint-Génis, son vicaire-général, lança l'interdit sur la ville. Mais en vain le pape lui-même usa de ses armes spirituelles en faveur du clergé ; cette déplorable lutte durait encore en 1371, lorsque

Pierre de la Planella fut promu au siège de Barcelone. Ces démêlés ne se terminèrent qu'en 1376, par une transaction entre la ville de Perpignan et l'évêque d'Elne, Pierre de Cima.

Gallia christiana, VI, col. 1107. — Archives des Pyrénées-Orientales, G. 52, 9, 142, B. 119. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

ARNAUD (Jean), chanoine de la Réal, était procureur-majeur du chapitre de cette église, en 1787. Il émigra durant la Terreur, et en 1804 fut nommé vicaire de la paroisse de la Réal. Il collabora, en 1815, aux *Etrennes roussillonnaises*, recueil de poésies royalistes, où ses œuvres figurent à côté de celles de son éminent curé, le chanoine Vialar. On y remarque cette strophe qui est une profession de foi à la cause des Bourbons :

Quand au séjour de paix vous m'aurez vu descendre,
Sur mon tombeau chantez encor les Lis.
Chantez, l'amour ranimera ma cendre,
Je répondrai : Vive Louis !

Archives des Pyr.-Or., G. 246. — *Etrennes roussillonnaises*, 1815.

ARNAUD (Jean-Baptiste-Bernard-Antoine), député de 1815 à 1816, né à Perpignan le 20 août 1768, mort dans cette ville le 26 janvier 1839, fut maire de Perpignan en 1809 et conseiller de préfecture en 1813. Il était président du corps électoral des Pyrénées-Orientales quand il fut élu par le collège de ce département, le 22 août 1815, avec 106 voix sur 118 votants. Son rôle fut des plus modestes à la Chambre introuvable, où il siégea parmi les plus modérés, et son mandat cessa avec elle. Il fut mis à la retraite comme conseiller de préfecture, le 19 septembre 1838, quatre mois avant sa mort.

Dictionnaire des Parlementaires.

ARNU (Pierre-Nicolas) était né à Mérancourt, près de Verdun (Meuse), le 11 septembre 1629. Il eut une enfance assez aventureuse. Doué d'une intelligence précoce, qu'une vie dure et consacrée aux travaux de la campagne ne lui permettait pas de développer, il quittta son village pour venir à Paris, où la misère l'attendait. Sans ressources et sans protecteurs, il fut obligé, pour vivre, de se mettre aux gages d'un gentilhomme roussillonnais qui l'amena à Perpignan, où il commença d'excellentes études classiques. Entré, dès l'âge de quinze ans, dans l'ordre de Saint Dominique, il suivit les cours des écoles de l'Université de notre ville et y étudia successivement la philosophie et la théologie. Les grades de docteur en l'une et l'autre science ecclésiastique lui furent tour à tour conférés, le 2 mai 1656 et le 11 février 1658.

Ses maîtres n'avaient point tardé à apprécier son talent ; ses chefs hiérarchiques lui confièrent la chaire de théologie dogmatique de l'Université de Tarragone, au lendemain même de sa promotion au doctorat. Il ne l'occupa que l'espace d'un an. En 1660, le jeune professeur fut de retour à Perpignan où il enseigna la philosophie d'abord, puis la théologie. « L'Université, dit un de ses biographes, par une grâce qu'il ne dut qu'à son mérite, lui permit de réunir sur sa tête les deux chaires à la fois. »

Une fois entré dans la route des honneurs, le P. Arnu voit les distinctions les plus flatteuses l'assaillir à l'envi. Il n'est âgé que de trente-quatre ans : il prêche la station quadragésimale dans la cathédrale Saint-Jean ; il est élu recteur de l'Université et nommé prieur de son couvent.

Lors de sa fondation, en 1243, le monastère des Dominicains de Perpignan avait été rattaché à la province de Provence ; il fut placé plus tard sous la juridiction de celle d'Aragon. Mais après la réunion du Roussillon à la couronne de France, Louis XIV trouva bon que cette maison fut unie à une des provinces du même ordre dans le royaume. Le général de Marinis l'avait unie à la province toulousaine, par décret du 16 janvier 1662, et le roi confirma cette union par lettres-patentes du 4 juillet suivant, le tout vérifié et enregistré en la Cour du Conseil souverain de Roussillon. M. de Trobat, avocat-général, et M. de Marty, conseiller en la Cour, se transportèrent dans le couvent de Perpignan, le 20 juillet 1663, pour y faire publier et exécuter les dits arrêts et lettres-patentes ; de quoi il fut dressé procès-verbal. Les religieux déclarèrent se soumettre à cette union, en conservant leurs usages, exemptions et privilèges, et sans s'assujettir à la réforme ni s'obliger à vivre comme couvent de réforme, mais seulement selon leurs constitutions. Le F. Lopoul, provincial de Toulouse, reçut ces religieux sous son obéissance, selon leurs protestations. Les moines de ce couvent avaient, entre autres privilèges, le droit d'élire leur prieur et de maintenir dans le monastère le noviciat et l'étude. Peu de temps après, ce provincial toulousain (F. Lopoul) voulut porter atteinte au droit dont ces religieux avaient toujours joui d'élire leur prieur. Ils se pourvurent par appel au général. La congrégation des cardinaux établie pour les affaires des évêques et réguliers rendit, le 8 septembre 1664, un décret qui désunit le dit couvent de la province de Toulouse, et le rattacha à la province Occitaine. Le P. Arnu, alors prieur, obtint, le 5 décembre 1664, des lettres-patentes du roi, confirmatives de ce décret, qui ne furent point enregistrées et vérifiées en la Cour.

Ce fut là le signal d'une véritable guerre intestine qui se déchaîna au sein des monastères roussillonnais de l'ordre de Saint-Dominique. Dans le nombre des subordonnés du P. Arnu se trouvaient des religieux français dont les aspirations et les préférences

allaient vers la province de Toulouse. Un jour, le prieur de Perpignan se transporta à la maison de son ordre à Collioure. A la suite d'un échange de paroles un peu vives entre les moines, des voies de fait s'en suivirent, et les Dominicains de Collioure de rédiger immédiatement une supplique au roi dans laquelle ils se plaignaient des mauvais traitements que le P. Arnu infligeait à tous les religieux français de ce monastère. Le dossier de ces griefs fut classé dans les cartons du ministère à Paris, et préoccupa le pouvoir royal à l'égal de l'affaire du couvent de Sainte-Claire. Louvois écrivait de Vincennes à l'Intendant à la date du 21 septembre 1666 : « La lettre ci-jointe du Père Hyacinthe, soubs-prieur du couvent de S. Dominique de Collioure, vous apprendra le mauvais traitement qu'il prétend que le P. Arnoul *(sic)* fait à tous les religieux français du mesme monastaire, vous examinerez si la plainte est fondée et vous me ferez savoir les remèdes que l'on y pourra apporter ».

La conduite du P. Arnu fut jugée répréhensible et, quelque temps après, une lettre du roi au provincial des frères-prêcheurs de la province Occitaine ordonnait de disperser dans les couvents du royaume les novices catalans, à mesure qu'ils auraient fait profession, « pour les accoutumer autant que se pourra à la langue et aux mœurs des religieux français. »

La défaveur royale dont fut frappé le prieur de Perpignan trouva un écho dans l'opinion publique et, durant quatre années consécutives, le P. Arnu vit son émule, le P. Descamps, supérieur des jésuites de la même cité, porter la parole sainte devant l'élite de la société de la ville, dans l'église Saint-Jean. D'ailleurs, cette rivalité entre les jacobins et les disciples de saint Ignace avait son origine dans les démêlés antérieurs provoqués au sujet de la question de l'enseignement. Lors de son élévation au rectorat de l'Université, le 7 janvier 1663, le P. Arnu avait écrit un pamphlet contre les jésuites, sous forme de mémoire aux consuls. D'après ses dires, l'Université seule aurait dû jouir du privilège d'instruire la jeunesse roussillonnaise. Mais, déjà alors, il avait été obligé de céder devant le crédit royal accordé aux Pères de la Compagnie de Jésus, et de signer avec eux, le 17 décembre de cette même année, un accord qui leur attribuait le monopole de l'instruction secondaire, alors que l'Université se réservait celui de l'enseignement supérieur.

A la suite de ces divers échecs, la renommée du P. Arnu avait subi un moment d'éclipse. On ne le rencontre guère qu'à Espira-de-l'Agly où il autorise la fondation de la confrérie du Rosaire, à la date du 14 décembre 1667. Pendant ce temps d'oubli et de silence, son intelligence et son activité s'étaient dépensées au profit de la science. Il composa alors un ouvrage philosophique en cinq volumes qu'il fit imprimer à Béziers, chez Henri Martel, éditeur du roi. Ce travail a pour titre : *Summa philosophiæ rationalis, naturalis, moralis et primæ.* Le contrat passé à Perpignan avec l'imprimeur, à la date du 4 novembre 1669, nous apprend que cette œuvre devait être tirée à douze cents exemplaires pour le traité de la *Logique* et à mille pour les autres parties de l'ouvrage. Le format adopté était l'in-12. L'imprimeur s'engageait à se servir de caractères neufs, *petit romain.* Enfin, le bénéfice de la vente devait être partagé entre l'auteur et l'éditeur.

L'éclat de sa science dut conquérir au P. Arnu un regain de popularité : il reparut de nouveau, en 1670, sur la chaire de la cathédrale. Mais, déjà alors, le bruit de sa renommée avait franchi les limites de la ville et de la province. Son général l'avait voulu auprès de lui, à Rome, et lui avait fait l'insigne honneur de le désigner pour professer la théologie dans le fameux collège de Saint-Thomas. Appelé ensuite à la chaire de métaphysique de l'Université de Padoue, il s'y créa une réputation européenne et fut compté parmi les premiers théologiens du XVIIe siècle.

L'œuvre qui a le plus contribué à immortaliser son nom dans le monde ecclésiastique est son célèbre commentaire sur la première partie de la *Somme* de Saint-Thomas, qu'il publia l'année 1692, à Padoue, en deux volumes in-folio, sous le titre : *Doctor Angelicus, divus Thomas, divinæ voluntatis et suiipsius interpres.* L'éminent théologien avait réuni dans une seconde édition les éléments disséminés de cet important travail qu'il avait séparément livré au public, à Rome en 1679 et à Lyon en 1686. Le P. Arnu mourut à Padoue, l'année même où parut cette savante publication.

Archives des Pyr.-Or., C. 718, 1363, G. 78, H. (non classé). — Archives communales de Perpignan, BB. 57. — *Semaine religieuse de Perpignan*, 1898.

ARNULPHE. Une inscription tumulaire gravée sur une pierre cachée derrière l'autel Saint-Joseph, dans l'église d'Arles-sur-Tech, nous apprend que le Vallespir est redevable à l'abbé Arnulphe des précieuses reliques *dels Cossos Sants.*

Vers l'année 960, des animaux sauvages d'une espèce inconnue et assez semblables aux singes (la tradition locale les appelle *simiots)* faisaient invasion dans les maisons d'Arles et des villages voisins, durant la nuit et même le jour. Ils enlevaient les enfants de leurs berceaux et, les emportant sur la montagne, dévoraient ensuite ces innocentes créatures. Dans ces tristes conjonctures, les habitants du pays s'imposèrent des jeûnes publics, pour supplier le ciel de faire cesser des fléaux aussi lamenta-

bles. L'abbé Arnulphe, inspiré d'en haut, forma le projet de faire le voyage de Rome, dans le but de demander au Souverain Pontife une relique pour le monastère d'Arles, afin d'obtenir la faveur de voir cette contrée délivrée de si affligeantes calamités.

A Rome, l'abbé s'était rendu dans une église où le pape devait venir présider une cérémonie. Comme il donnait un libre cours à ses pleurs, le Souverain Pontife le remarqua et lui demanda de venir le visiter. Arnulphe se présenta au Saint-Père et lui fit connaître le motif de sa venue et de ses larmes. Le pape lui recommanda de venir le lendemain et lui promit dès ce moment de lui accorder telles reliques qu'il demanderait. Le saint abbé passa toute la nuit en prières, et le sommeil étant venu un instant reposer ses membres, il vit en songe, dans le cimetière Pontien, un sarcophage richement orné, dans lequel se trouvaient deux cercueils de plomb. Une voix lui fit entendre que ces bières contenaient les reliques des saints martyrs Abdon et Sennen qu'il devait demander au pape. Le lendemain, il alla raconter sa vision au Saint-Père, qui ordonna d'aller chercher ces reliques et les remit à Arnulphe.

Avant de partir, le saint religieux eut l'inspiration de faire faire deux barils dont chacun fut divisé en trois compartiments, au moyen de planches enduites de goudron ; et après avoir pieusement placé son précieux fardeau dans les cavités du milieu, il remplit de vin les deux compartiments extrêmes de l'un des barils, et d'eau les compartiments extrêmes de l'autre, comme s'il n'eût porté que sa provision de voyage ; tout cela, afin de ne pas courir le danger de se voir dépouiller de son trésor par les habitants des villes qu'il avait à traverser. En effet, à mesure que l'abbé Arnulphe traversait les diverses populations de l'Italie, les cloches sonnaient d'elles-mêmes ; et, en même temps, les habitants accouraient sur le passage de notre religieux, lui demandant ce qu'il portait. A cela le pèlerin répondait qu'il portait une provision de vin et d'eau pour son voyage. Le même fait se produisit dans notre pays, notamment au Perthus, à l'Ecluse, à Maureillas et à Céret, ce qui remplit de frayeur le muletier qui accompagnait l'abbé.

Dès le jour où les saintes reliques furent entrées dans Arles, les animaux sauvages disparurent de la contrée, et jamais plus ils ne reparurent. On fit sculpter en pierre deux de ces animaux dévorant deux enfants, et on les plaça au-dessus de la porte de l'église, où on les voit encore aujourd'hui.

Marca hispanica, col. 1449-1453.

ARPAJON (Louis, marquis de Sévérac, duc d'), général français sous Louis XIII, reçut neuf blessures au combat de Félissant, se distingua, en 1621, au siège de Montauban et, par la défaite d'un corps de calvinistes, assura le Languedoc à l'autorité royale. Il contribua ensuite à défendre Casal, Montferrat et le Piémont. La Franche-Comté, Trèves, Saint-Omer et le Roussillon furent aussi témoins de son courage et de ses talents militaires. Employé, en 1639, à l'armée de cette dernière province, sous le maréchal de Schomberg, il emporta Salces l'épée à la main ; une partie de la garnison fut tuée ; l'autre demeura prisonnière de guerre. Il commanda, en 1640, l'armée navale de la Méditerranée, lorsqu'on destitua l'archevêque de Bordeaux. Employé, en 1641, de nouveau à l'armée de Roussillon, il servit au siège de Canet qu'on emporta, ainsi que son château, en peu de jours. Il prit Argelès, concourut à la prise d'Elne et battit les ennemis qui voulaient le surprendre. Il fut ensuite employé à l'armée de Guyenne.

Lorsqu'en 1645 le sultan Ibrahim menaça Malte, d'Arpajon se signala pour la défense des chevaliers. Il fit prendre les armes à tous ses vassaux, leva deux mille hommes à ses dépens, chargea quelques vaisseaux de munitions et vint trouver le grand-maître Paul-Lescaris Castellard, à la tête d'un grand nombre de gentilshommes ses parents ou ses amis « lui présentant ainsi, dit Vertot, un secours si considérable qu'il n'eût osé en espérer un semblable de plusieurs souverains ». Il fut nommé général en chef avec pouvoir de se choisir trois lieutenants-généraux. Lorsque le danger fut passé, le grand-maître, de l'avis du conseil, lui accorda plusieurs honneurs et privilèges dont le plus remarquable fut qu'un de ses fils ou descendants serait reçu chevalier dès sa naissance, et grand-croix à l'âge de seize ans. Après l'extinction des mâles de la famille d'Arpajon, ces privilèges passèrent à la famille de Noailles. De retour en France, d'Arpajon fut nommé ambassadeur auprès de Ladislas IV, roi de Pologne, et favorisa l'élection de Casimir, successeur de ce prince. En 1651, il fut créé duc par Louis XIV, et mourut, en 1679, à Sévérac où il fut enterré.

ARQUER *(Montserrat)*, de Céret, obtint, le 2 mai 1589, de l'Université de Perpignan, le grade de docteur en droit civil. Nommé d'abord avocat fiscal, il devint successivement juge du Domaine et assesseur du Gouverneur. Le 18 mai 1619, il reçut des lettres de noblesse et concession d'armoiries blasonnées ainsi : D'argent, au pin terrassé de sinople, surmonté d'un arc tendu de gueules, rangé en fasce et armé d'une flèche encochée en pal du même, à la bordure cousue d'or, chargée de ces mots : *Deus arcum suum tendit*, en caractères de sable.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 380, 384. — Salsas, *Armorial du Roussillon*.



ARRIA (Guifre d') ou de Ria, seigneur visigoth, se distingua de bonne heure dans le métier de la guerre. Il signala ses premières armes contre les Sarrasins ; il se joignit en 838 à Bernard, comte de Barcelone et duc de Septimanie, pour faire la guerre à Aimon, gouverneur de la Guienne, qui avait soulevé cette province en faveur des enfants de Pépin, roi d'Aquitaine, contre Louis le Débonnaire ; il contribua beaucoup à la défaite de ce rebelle et à la réduction de cette province, sous l'obéissance de son légitime souverain. Il marcha l'année suivante en Espagne contre les Sarrasins et fit le siège de Tortose, qu'il fut cependant obligé de lever malgré ses exploits et la valeur de ses troupes. Il succéda au comte de Barcelone en 843, après la mort de Bernard, condamné pour crime de félonie. La préférence que Charles le Chauve lui témoigna dans cette occasion lui suscita des ennemis ; un des plus animés fut Salomon, comte ou gouverneur de la Cerdagne, qui fit naître dans l'esprit de ce prince des soupçons sur la fidélité de Guifre ; Charles le Chauve, dont la domination était mal affermie dans la Marche d'Espagne, l'attira sous différents prétextes hors du pays qu'il gouvernait et le fit arrêter pour être conduit à sa cour ; mais en passant au Puy, Guifre fut assassiné sans qu'on ait pu découvrir si ce fut par l'ordre de ce prince ou par les émissaires de ses ennemis qui craignaient sa justification. Il est certain cependant que l'empereur ne lui donna d'autre successeur que son fils Guifre le Velu, qui a été la tige des comtes de Barcelone et des rois d'Aragon, et dont les descendants ont régné sur une grande partie de l'Eu ope. « Cette maison, dit le *Voyageur français*, a donné des rois à la Castille, à la Navarre, à la Sicile, à l'île de Majorque, des souverains à la Provence, et à une partie du Languedoc, et des reines à la France, à la Castille, au Portugal et au royaume de Naples. Les princes qui règnent actuellement (1762) en France, en Espagne, à Naples et à Parme en descendent par les femmes. C'est un point d'histoire qui n'a jamais été traité, qui peut être ignoré, et dont la province de Roussillon doit se glorifier. »

ARTAUD, évêque d'Elne (1054-1061), assista en 1054 à la consécration de l'église de Maguelone, et le 18 novembre 1058 à celle de la cathédrale de Barcelone. Le 3 septembre, il consacra l'église Saint-Quentin des Bains d'Arles.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Marca hispanica*, col. 114.

ARTAUD II fut nommé à l'évêché d'Elne dans le mois de mai 1087, mais son métropolitain Dalmace réprouva cette élection comme simoniaque. C'est pour cela qu'il est désigné par le seul titre d'évêque, sans indication de diocèse, dans la charte de fondation et immunité de Villefranche-de-Conflent. Le 12 mars 1088, il se rendit auprès du pape Urbain II qui le sacra à Rome, après lui avoir fait jurer qu'il n'était point coupable de simonie. L'archevêque persista néanmoins dans son refus de le reconnaître pour pasteur légitime jusqu'à ce que le cardinal-légat Rainier, ayant pris par ordre du pape des informations sur les lieux, Artal se fut entièrement purgé. On dit dans le *Gallia christiana* que le 9 janvier 1089 il souscrivit, avec le seul titre d'élu, un acte par lequel les vicomtes de Castellnou abolirent les *mauvais usages* qu'ils avaient établis à Pézilla et à Cornella. Mais cet acte, qui est de 1088, ne fait aucune mention d'Artal. Le 20 mars 1091, Artal assista au onzième concile de Narbonne, présidé par l'archevêque Dalmace. Le 8 novembre de la même année, il fit un règlement avec son chapitre au sujet du repas à donner les jours de fête solennelle par l'évêque et les dignitaires à tout le corps des chanoines. Le 7 octobre 1095, Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne, le nomma exécuteur de son testament, dans lequel il fit plusieurs legs à l'église de Cornella-de-Conflent, en chargeant son fils d'y établir un monastère de chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin. Le fils, après avoir exécuté ce qui lui avait été prescrit, ajouta un surcroît de biens à la dotation léguée par le testament en faveur de cette fondation, le 4 mars 1097. Enfin, en 1096, Artal assista au concile tenu à Nîmes par le pape Urbain II, qui commença, à ce que l'on croit, le 6 juillet.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Marca hispanica*, col. 466, 1193, 1197.

ARTAUD, *Artal* ou *Artalde*, archidiacre d'Elne, fut nommé évêque de ce siège en 1148, et le 13 mars de cette année, il consacra l'autel de la chapelle de Saint-Michel dans l'église-cathédrale de Narbonne. Le 9 octobre 1149, Raymond Bérenger, prince d'Aragon et comte de Barcelone, lui prêta le même serment de fidélité et de protection qu'il avait prêté à Udalgar, son prédécesseur, en 1140. Le 9 janvier 1150, Artaud consacra l'église de Saint-Vincent de Baho, le 11 mars 1151, celle de Vilarasa, et le 30 octobre de cette même année, celle du prieuré de Serrabona, nouvellement bâtie. Le 9 août 1151, Artaud, assisté d'autres prélats, avait consacré Gaufred, abbé de Saint-Ruf, nommé premier évêque de Tortose. Le 12 avril 1152, il céda au prieur d'Espira-de-l'Agly l'église de Saint-Saturnin de Tapia (Ortolanes) et reçut en échange celle de Saint-Félix et de Saint-Etienne du Pi. Le 14 novembre 1155, il transigea avec Gaubert d'Avalri. Le 13 février de la même année, de concert avec son chapitre, il permit aux habitants d'Elne de murer la ville et d'user du droit de vindicte. Vers ce même temps, Adrien IV écrivit

à Bérenger, archevêque de Narbonne, et à l'évêque Artaud contre Gausfred III, comte de Roussillon, qui avait répudié sa femme Trencavelle pour en prendre une autre. Le 13 octobre 1157, Artaud consacra avec d'autres prélats la nouvelle église du monastère d'Arles, à la construction de laquelle il avait contribué, ainsi que son prédécesseur Udalgar. Le 11 novembre 1158, il consacra également l'église de Saint-Etienne, dans la ville d'Arles ; le 26 octobre précédent, il avait consacré celle de Saint-Martin de Cortsavi, et le 21 novembre suivant celle de Sainte-Cécile de Cos. Le 22 novembre 1159, il consacra encore l'église de Saint-Laurent-de-Cerdans, et le 17 décembre du mois suivant celle de Saint-Pierre de Riuferrer. En 1162, Artaud assista aux cortès convoquées à Huesca par Pétronille, reine d'Aragon. Le 2 août de la même année, il donna à Pierre, abbé d'Ardorel (ordre de Cîteaux dans le diocèse d'Albi), le monastère de Clariana ou de Jau, pour le régir suivant la règle de saint Benoît. Le 11 octobre de cette année, Artaud corrobora de son témoignage le testament de Raymond Bérenger, comte de Barcelone et prince d'Aragon. En 1164, il consacra l'église de Saint-Laurent du Mont, en Vallespir. Le 29 août 1165, le pape Alexandre III écrivit de Montpellier à l'archevêque de Narbonne, à l'évêque Artaud et à d'autres évêques de ne pas permettre que Gérard, comte de Roussillon, fut inquiété, au sujet de la succession qu'il lui avait assurée, par la femme adultère ou par le fils adultérin de son père Gausfred III. En 1169, il souscrivit l'acte de donation fait par Ermengaud de Vilarasa à Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly entre les mains de Pons, prieur de ce chapitre. Le 22 septembre 1170, il souscrivit avec Girard, comte de Roussillon, un acte de donation fait à la milice du Temple par Bernard, seigneur du château de La Roca.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Marca hispanica*, col. 504, 1318, 1321, 1323, 1324, 1325, 1339, 510. — Archives des Pyr.-Or., B. 357.

ARTAUD, archidiacre de Conflent en 1194, puis évêque d'Elne, assista, le 5 novembre 1200, à la dédicace de Sainte-Marie et de Sainte-Croix de Montpellier. Il mourut en 1201 et fut enseveli le 5 septembre, au témoignage de son épitaphe qui existe encore dans le cloître de l'église d'Elne et qui est ainsi conçue :

Pontificum floris Artaldi vasis honoris
Corpus petra tegit animam Christus petra tegit.
Anno viventis lapso cum mille ducentis
Nonis septembris positis sub marmore membris.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

ARTUS (Pierre) naquit au Boulou en 1761 et mourut à Perpignan le 10 janvier 1846. Violoniste distingué, jouissant d'une popularité justement acquise, il fut le boute-en-train des soirées musicales de Perpignan, durant la première moitié du XIXe siècle. Il possédait, comme exécutant, un talent musical que les Rhodes, les Kreutzer, les Lafont applaudirent. Il fut attaché à l'orchestre de Perpignan durant plus de cinquante ans, comme premier violon. Il se faisait remarquer par la pureté de son jeu, la vigueur de son coup d'archet et sa grande facilité à exécuter une partition à première vue.

Xe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

ASMARIA, quatrième abbé de Saint-Michel de Cuxa, n'occupa le siège abbatial que durant trois ans, depuis 860 jusqu'en 863.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

ASSARIC, abbé de Saint-Génis des Fontaines, obtint de Louis-le-Pieux, en 819, un privilège d'immunité.

Gallia christiana, VI, col. 1105.

ASTROS (Antoine d'), issu d'une famille provençale, naquit en 1765. Il était vicaire de M. Tolra, prieur d'Espira-du-Conflent, au moment de la Révolution. Celui-ci le chassa à cause de sa ferveur pour la Constitution civile du Clergé : il subissait, sans en entrevoir les conséquences, l'influence de sa famille mêlée au mouvement révolutionnaire. Il devint vicaire épiscopal de Deville, évêque constitutionnel des Pyrénées-Orientales. Les excès de la Terreur le déterminèrent à prendre le chemin de l'exil et à rétracter son serment à la Constitution. Lors du rétablissement du culte en France, il fut placé dans les cadres du personnel diocésain et nommé, le 24 juin 1804, vicaire à la paroisse de Saint-Jacques de Perpignan. Il occupa ce poste jusqu'au 1er octobre 1811. Son parent, Paul d'Astros, ayant été nommé évêque de Bayonne, l'appela auprès de lui et le nomma chanoine de sa cathédrale. Antoine d'Astros était orateur : il prêcha à la Cour, sous la Restauration.

Abbé Torreilles, *Histoire du Clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.* — Registres de catholicité de l'église Saint-Jacques de Perpignan.

AXAT (Bernard d'), religieux de Saint-Michel de Cuxa, élu abbé de Notre-Dame d'Arles en 1304. Il rédigea en 1308 le *Capbreu* de cette abbaye. Il siégea jusqu'en 1312.

Gallia christiana, VI, col. 1089.

AUBERGE (François), docteur en théologie, fut nommé, le 1er janvier 1755, vicaire de Saint-Pierre-dels-forcats auprès de son oncle, le curé Arnaud, auquel il succéda, le 7 août 1756. Il a écrit les *Réflexions morales* qu'il a insérées à la fin des registres parois-

5



siaux, à l'intention de ses successeurs. Ces instructions ou avis sur le ministère pastoral ont été publiées en 1899 par M. l'abbé Gibrat.

Abbé Gibrat, *Un docteur de l'ancien régime.*

AUBERGE (P. J. F.), ancien médecin principal des armées françaises, a écrit : *Hydrologie de l'établissement thermal de La Preste, Pyrénées-Orientales*, Perpignan, 1861.

AUDESINDE, évêque d'Elne de 860 à 885, assista au concile de Thusi, au diocèse de Toul, l'an 860. Dans sa souscription à ce concile, il porte le titre de *Roscellensium episcopus ;* au IXe siècle encore la ville d'Elne s'appelait Roussillon, au dire de dom Vaissète. Audesinde sacra en 885, avec l'assistance de deux autres évêques, Théodard, métropolitain de Narbonne.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — *Marca hispanica*, col. 365.

AUGER (Amalrich), né à Béziers, fut prieur du monastère de Sainte-Marie d'Espira-de-l'Agly et chapelain du pape Urbain V. Il écrivit en 1322 les *Actus Pontificum romanorum usque ad Joann. XXII, sive ad annum 1321 ordine alphabetico ab auctore digesti.*

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

AUGUSTIN (Michel), écrivain agronomique, natif de Bañolas, en Catalogne, vivait vers la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. Il fut d'abord chapelain de l'ordre de Saint-Jean et prieur de ce même ordre à Perpignan. Il composa en catalan : *Libre dels secrets de agricultura*, Barcelone, 1617, in-folio. Il a joint à ce recueil un cinquième livre, et traduit le tout en espagnol, Perpignan, 1626. La dernière édition parut à Madrid en 1781.

Le premier livre traite des signes du beau ou du mauvais temps, des époques de la semaille et des plantations ; le second, des arbres fruitiers et de l'engrais ; le troisième, des vins ; le quatrième, des animaux domestiques ; le cinquième, de la chasse. A la fin se trouve un vocabulaire en six langues (espagnol, catalan, latin, portugais, italien et français). Cet ouvrage, très instructif pour le temps où il parut, est aujourd'hui généralement consulté par les fermiers de la Catalogne. On ne le désigne que sous le nom de *Livre du prieur.*

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Henry, *Histoire de Roussillon.* — Hoefer, *Nouvelle biographie générale.*

AURAN (Falcon), archidiacre de Conflent en 1522.

Archives des Pyr.-Or., G. 123.

AURUS (Guillaume), appelé aussi Uruç et Hurus, était fils de Pierre Aurus, nommé châtelain de La Tour Cerdane, à la date du 1er mars 1404. Il recueillit la succession de son père à l'*alcaydiat* de ce point militaire. A ce titre, il fut envoyé comme député, au mois de juillet 1463, à Limoges, auprès de Louis XI, présenter à ce monarque la soumission du Roussillon et de la Cerdagne, à la condition que le roi de France maintiendrait les privilèges du pays catalan. Guillaume Aurus et les autres délégués prêtèrent serment en présence de Louis XI et « devant le chef de monseigneur Saint-Marsal » ; le roi de France confirma à son tour les privilèges de la province du Roussillon.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

AUX (Emmanuel d'), fils de Vidal d'Aux, de Perpignan, était à la tête d'une compagnie de cavalerie française aux sièges d'Ille, Argelès, Elne et Millas, aux combats de Corneilla-del-Vercol, Mont-Juhic (1641) où il se signala par sa vaillance. Le 9 février 1642, il obtenait d'Urbain de Brézé, maréchal de France et capitaine général de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, des lettres qui lui conféraient, ainsi qu'à ses descendants, le titre de chevalier et le privilège de la noblesse. Le roi le gratifia en même temps d'une pension annuelle de six cents livres. En 1653, Louis XIV lui confia le commandement d'un régiment de cavalerie étrangère qu'il venait de créer ; Emmanuel d'Aux, qui était consul de Perpignan en 1660, avait épousé Marie Monier ; il mourut à Nyls, le 25 juin 1665. Son corps avait été trouvé noyé dans l'étang de ce lieu. Un de ses frères, Raphaël, capitaine de cavalerie dans le régiment du marquis d'Aguilar, en 1654, servit en qualité d'officier dans l'armée du roi de Portugal, et mourut à Lisbonne.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, G. 152. — *Revue Catalane*, décembre 1907, janvier, mars 1908.

AVINYO (Jean d') fut abbé de Notre-Dame de la Réal à partir de l'année 1430 jusqu'en 1459, date de sa mort.

Archives des Pyr.-Or., H. 4.

AYBRI (Bernard), bourgeois de Perpignan, fut un des chefs de la conspiration qui, en 1325, enleva Jacques II à la tutelle de son oncle, Philippe de Majorque. Il fit partie de l'ambassade que les perpignanais envoyèrent à Avignon auprès de Jean XXII pour lui demander la dispense nécessaire à l'union de Jacques II avec Constance d'Aragon. A la chute du royaume de Majorque, il s'attacha à la fortune de Pierre IV, roi d'Aragon, qui l'appela à la cour (1345) ; mais après trois mois de séjour auprès du souverain,

il demanda à rentrer à Perpignan. Il percevait des cens à Perpignan, Malloles, Bajoles, Cabestany et possédait des biens fonciers à Toluges.

Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon, t. VI. — Archives des Pyr.-Or., B. 97, 99 et 147.

AYBRI (Guillaume), bourgeois de Perpignan, que Jacques II avait attaché à sa cour comme conseiller. Il embrassa plus tard le parti de Pierre IV d'Aragon qui le fit procureur royal de Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 100 et 101.

AYBRI (Bernard) était fils d'un autre Bernard, bourgeois de Perpignan, qui mourut pourvu de la châtellenie de Força-Réal. Le 11 octobre 1452, Alphonse V le nomma à l'emploi de *garde* ou *essayeur* de l'or, argent et autres métaux frappés à la Monnaie de Perpignan. Lors de l'annexion du Roussillon à la France par Louis XI, Bernard Aybri, étant demeuré fidèle à la cause de Jean d'Aragon, vit ses biens confisqués et attribués à Antoine de Chourses, chevalier et seigneur de Maigne.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 294, 299, 300, 303, 307, 368, 405.

AYBRI (Jean), fils de Bernard, était docteur ès-lois. En récompense des services rendus par son père, Ferdinand Ier nomma Jean Aybri assesseur du gouverneur de Roussillon, en 1493. En 1496, il lui renouvela ce même mandat; mais le 23 décembre 1500, Jean Aybri fut destitué de sa charge à la suite de dénonciations calomnieuses. Le 21 février 1502, le roi le réhabilita en déclarant qu'à la suite de l'enquête faite par François Franch, régent de la chancellerie, Aybri avait justifié de sa bonne administration et qu'en conséquence toute procédure engagée contre lui était annulée. Il fut réintégré dans son office d'assesseur. Jean Aybri avait épousé Françoise dez Vivers qui, devenue veuve en 1507, reconnut au Domaine les terres de Toluges qu'elle tenait en fief pour le roi. Un membre de cette famille, François Aybri, était viguier de Roussillon en 1504, et un autre, Gaspard Aybri, était commandeur de Saint-Antoine-de-Vienne à Perpignan, en 1513.

Archives des Pyr.-Or., B. 343, 348, 357, 414, 416, 417.

AYMAR (Jean-Michel), né à Dorres le 8 octobre 1818, fut successivement : vicaire à Thuir, le 19 juillet 1843 ; à Rivesaltes, le 14 février 1844 ; curé d'Alénya, le 11 octobre 1847 ; du Soler, en 1859 ; de Fontpédrouse, le 11 février 1871 et de Villelongue-de-la-Salanque, le 1er juin 1873. Il mourut le 26 août 1894. On a de lui : *Novena de san Josep*, Perpignan, Comet, 1889 ; *Manual del christia ahont son contínguts lo formulari de las pregarias, las epistolas y los evangelis en catala y en francès*, Perpignan, H. Roque, 1886. Il fut le traducteur officiel de la Bulle *Ineffabilis* en langue catalane. Cette œuvre a été comprise, au Vatican, dans la collection des quatre cents volumes luxueusement reliés qui renferment la Bulle de Pie IX sur l'Immaculée-Conception, exprimée dans chacune des langues de l'univers. L'édition en catalan, exécutée à Perpignan par le cher Frère Exupère, directeur des Ecoles chrétiennes de cette ville, porte sur sa couverture, chef-d'œuvre d'ornementation et de dorure, les armes de la cité avec la légende : *Innata fidelitas in corde Perpinianensium*. L'initiale I par laquelle commence la bulle, s'étend sur toute la hauteur de la page et représente l'Immaculée. La tête de la Vierge — une de nos Madones roussillonnaises — d'une beauté tranquille, est d'un charme inexprimable. Les lignes du visage, tracées à la plume, sont d'une grande ténuité. L'écriture du manuscrit est semi-gothique, nette et régulière ; bon nombre de miniatures marginales, d'une grâce exquise et la plupart à fond de paysage, serpentent le long des feuillets et se soudent à la dernière page avec les armoiries d'Etienne Ramadié, évêque de Perpignan.

AYMARD, huitième abbé de Saint-Michel de Cuxa, occupa le siège abbatial depuis 886 jusqu'en 898.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

AYMERIC, abbé de la Réal en 1408.

Archives des Pyr.-Or., G. 153.

AZEVEDO (Antoine d'), moine augustin du couvent de Notre-Dame de Grâce, à Perpignan, fit paraître dans cette ville, en 1590, chez Samson Arbus : *Catecismo de los misterios de la Fe.* Ce volume est un petit in-4° contenant 828 pages de texte.





BABYLAS, second abbé du monastère de Notre-Dame d'Arles, vivait en 832.

TOLRA DE BORDAS, *Histoire du martyre des Saints Abdon et Sennen.*

BAHO (Jacques), fondeur de Perpignan, fabriqua une cloche pour l'église de Vinça, en 1411.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

BAILLE (Gabriel) naquit à Saint-Paul-de-Fenouillet, le 15 août 1832. C'est dans sa ville natale qu'il apprit les premières notions de l'art musical sous la direction de deux chefs de la société orphéonique de la localité. Il passa ensuite au Conservatoire de Perpignan. En 1850, on le trouve à Paris, où il suivit pendant trois ans les cours et les leçons du célèbre professeur de violon Delphin Allard. Un élève de d'Elwart, Papault l'initia à l'harmonie ; Baille compléta cette étude sous les inspirations de Victor Dourieu, ancien chef d'orchestre du Théâtre italien, et d'Elwart, alors professeur au Conservatoire. Admis, à la suite d'un concours, à faire partie de l'*Union musicale* dirigée par Félicien David et de la *Société Sainte-Cécile* dirigée par Seghers, il partit ensuite pour l'Espagne, y donna des concerts, concourut pour la place de violon-solo du grand théâtre du *Liceo*, à Barcelone, remporta le prix, revint quelques années après à Perpignan pour y occuper l'emploi d'organiste à Saint-Mathieu et de violon-solo au théâtre. En 1860, il organisa l'*Orphéon de Perpignan*. Sous la direction de Baille, cette société chorale remporta de brillants succès dans les concours auxquels elle prit part, notamment à Marseille (1861), Beaucaire (1862), Nîmes (1863), Bordeaux (1865), Paris (1867), Paris (1889). L'œuvre musicale de Gabriel Baille est considérable, et on ne lui doit pas moins de cent-vingt compositions éditées à Paris et en province. Parmi celles-ci, plusieurs furent l'objet de distinctions dans les concours. En 1862, une messe chorale dont il était l'auteur fut couronnée par l'*Union musicale* de Paris. En 1864, une de ses mélodies fut couronnée ; il fut l'organisateur, cette même année, du festival donné à Perpignan par les sociétés orphéoniques du département des Pyrénées-Orientales. En 1887, au concours de composition de la ville de Nantes, il remporta un second prix pour un *prélude et rondo fantastique* à grand orchestre, un diplôme d'honneur pour un *Ave Maria* à quatre voix mixtes en style sévère et un premier prix pour un morceau de piano intitulé *Berceuse*. Nommé, en 1868, directeur de l'Ecole municipale de musique de Perpignan, il donna ses appointements pour la défense nationale, en 1870, et continua de diriger gratuitement l'Ecole. Le 21 octobre 1884, il fut promu par le ministre des Beaux-Arts directeur de l'Ecole nationale de musique de cette ville. Par décret du 17 décembre 1880, il fut nommé officier d'académie, et par décret du 14 juillet 1885, officier de l'Instruction publique. Gabriel Baille est encore l'auteur d'un grand nombre de chœurs pour orphéons, tels que *Bonsoir, la Brise du Vallespir, Montagnes fortunées, Aubade, Berceuse* qui ont été imposés et couronnés à des concours. Parmi les nombreuses cantates qu'il a composées en vue de cérémonies officielles, on cite celles écrites, en 1865, pour l'inauguration de la statue de F. Arago, à Estagel, et, en 1879, pour l'érection de la statue de ce grand astronome, à Perpignan. C'est de sa cantate *Les morts glorieux* qu'est extrait le beau chœur *Recordare*, édité chez Lory. Parmi les œuvres religieuses de Gabriel Baille, on cite surtout l'*Ave Maria*, à quatre voix mixtes, en style sévère, qui lui obtint un diplôme d'honneur en 1887, et le motet *O fons pietatis* qu'on entend souvent dans les concerts spirituels. Les *Derniers moments de Gilbert*, mis en musique par Baille et qu'exécutent aussi les chanteurs d'orphéon durant les services funèbres, est une mélodie empreinte de mélancolie et de tristesse. Gabriel Baille est mort à Saint-Paul-de-Fenouillet, le 12 août 1909.

Articles nécrologiques insérés dans divers périodiques.

BALANDA (Jean), issu le 18 septembre 1698 d'une famille qui fut classée dans la catégorie des bourgeois nobles durant l'année 1711, prit possession, en 1715, d'un canonicat à la Réal. Il devint ensuite grand sacristain d'Elne et professeur de droit canonique à l'Université de Perpignan. Le 9 juillet 1742, il fut

nommé conseiller-clerc au Conseil souverain du Roussillon. En 1758, il fut fait Intendant du Bureau d'administration de l'hospice de Perpignan et exerça ces fonctions jusqu'au jour de sa mort survenue le 15 octobre 1781. Par son testament, il fit plusieurs dons considérables à l'hospice de la Miséricorde : il affecta notamment la somme de trois mille francs à la construction des bâtiments de l'hôpital adossés au rempart. L'inscription suivante, gravée sur une plaque en marbre blanc, se lit dans la chapelle du Christ de l'église de l'hôpital : *Pro pauperibus laboravit inter illos et per ipsos requiem œternam exoptavit Joannes Balanda prœsbyter s. Ecclesiæ Elnensis sacrysta major qui e cathedra juris canonici ad supremum Ruscinonensium senatum jamdudum provectus hujus hospitii desideratus fuit deinceps præfectus, istoque sibi gratissimo per viginti tres annos munere functus, magnum sui desiderium apud charitatis socios reliquit defunctus die XV oct. MCCLXXXI ætatis suæ anno LXXXIV.*

Archives des Pyr.-Or., B. 459. — *Mémoires de Jaume.* — *XIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

BALANDA (Joseph), frère du précédent, naquit le 24 août 1721. Après avoir été premier juge du bailliage de Perpignan et de la viguerie de Roussillon, lieutenant à l'amirauté de Collioure, il fut nommé professeur de droit français à l'Université de Perpignan en 1756. Il mourut le 12 décembre 1787.

Archives de la famille.

BALANDA (Joseph), né le 23 janvier 1742, était fils du précédent. Pourvu de la sacristie-majeure d'Elne en remplacement de son oncle, le 16 décembre 1760, il recueillit aussi sa succession au Conseil souverain, et émigra pendant la Révolution. Il mourut le 9 février 1816.

Archives des Pyr.-Or., G. 129. — *Mémoires de Jaume.*

BALANDA (J.-B.), né le 29 octobre 1744, fut le second fils de Joseph et le dernier viguier de Roussillon. Il passa en Espagne pendant la Terreur et rentra en France en 1802. Il a laissé un journal dans lequel il relate ses pérégrinations durant l'émigration. M. le chanoine Torreilles a édité ce mémoire à la fin du tome III de son ouvrage : *Perpignan pendant la Révolution.* J.-B. Balanda mourut le 10 novembre 1808.

Archives de la famille.

BALDERAN (Jean), reçu docteur en théologie, en droit civil et en droit canonique, enseigna la théologie à l'Université de Perpignan, vers la moitié du XVIIIe siècle. Il fut pourvu d'un bénéfice à la communauté de la Réal, en 1758 ; plus tard, il passa à celle de Saint Jean. Le 18 janvier 1768, le chapitre d'Elne le nomma à la cure de Montescot ; le 12 juin de cette même année, il fut appelé à celle du Boulou, et le 24 décembre 1772, il prit possession de la rectorie de Maureillas. Par son testament olographe du 26 janvier 1805, il fit l'Hôpital et l'Hospice de la Miséricorde ses héritiers universels.

Archives des Pyr.-Or., G. 395, 416, 735, 807, 820.

BALDO (Louis), fils d'Onuphre Baldo, lieutenant du procureur royal, fut désigné, le 21 avril 1625, pour gérer la charge de son père infirme. Le 25 février 1629, il fut nommé assesseur du gouverneur de Roussillon. Il a écrit en castillan la *Description de los condados de Rossellon y Cerdaña.* On le dit aussi auteur de l'ouvrage ayant pour titre : *Acclamacion pia y justa al rey D. Felipe III por Luis Balbo embajador de la vila de Perpiñan que por justas causas se han de separar la generalidad y diputacion de los condados de Rossellon y Cerdaña y sus annexos, de la que hoy los comprende a ellos y al principado de Cataluña.* Son frère Raphaël qui combattait dans les rangs des nobles catalans de l'armée de Dalmace de Queralt, en août 1639, fut nommé, le 7 septembre 1643, maître de la *Secca* ou Monnaie de Perpignan. Ayant pris parti contre la France, Charles de Foix, capitaine-général de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, donna tous ses biens, le 17 juillet 1657, à Jean de Giminells, ancien viguier de Montblanch.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390, 394, 401, 443, 444. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

BALLARO (Jean-Geraud), archidiacre de Vallespir en 1520, fut fait vicaire-capitulaire d'Elne, *sede vacante*, le 28 août 1556, à la mort de l'évêque Raphaël Ubach, jusqu'au 20 juillet 1558, date de la nomination de Loup Martinez de la Gunilla au siège épiscopal d'Elne. Vingt ans plus tard, un de ses neveux, Dimas Ballaro, chanoine de Saint-Jean, devint à son tour vicaire-capitulaire du diocèse, à la suite du décès de l'évêque Pierre-Martyr Coma.

Archives des Pyr.-Or., G. 181, 49.

BALLE (Raphaël), vicaire-capitulaire *sede vacante*, en 1588, fut grand-vicaire de l'évêque d'Elne François Sala-Robuster. En 1598, il fut nommé abbé de la Réal et occupa cette charge jusqu'au 8 décembre 1612.

Archives des Pyr.-Or., G. 12, B. 435, 438.

BALMA (Joseph), chanoine d'Elne, fut envoyé à Rome, en 1657, par le Chapitre de la cathédrale, pour activer la nomination d'un évêque sur le siège diocésain et obtenir la permission de réciter l'office des



saintes Eulalie et Julie. Il s'acquitta de sa mission avec sagacité, obtint une charge en cour de Rome et ne retourna plus dans son diocèse d'origine. Il possédait une maison à Rome où il donna souvent l'hospitalité à saint Joseph Oriol, à titre de protégé d'Olaguer de Montserrat, fondateur de l'Oratoire philippin de Barcelone, son ami personnel.

Archives des Pyr.-Or., G. 62, 124. — Communication obligeante de M. l'abbé G. de Llobet, vicaire-général de Perpignan.

BANYULS (Arnaud de) est cité par la *Chronique* de Benther au nombre des héros qui se distinguèrent à la célèbre bataille de *las Navas de Tolosa* (1212).

BANYULS (Dalmace de), fils de Raymond, chevalier en 1294, était conseiller du roi Sanche de Majorque en 1317. Ce monarque le nomma son lieutenant dans les Iles Baléares. A l'avènement de Jacques II (1324), Dalmace de Banyuls fut nommé chancelier du royaume. Il entra dans la conjuration qui s'opposa à la régence de Philippe de Majorque et devint même un des chefs de l'insurrection. Au mois de décembre 1325, il alla à Avignon, en ambassade, pour obtenir de Jean XXII la dispense nécessaire à l'union de Jacques II avec Constance d'Aragon. Au mois de mars 1326, Dalmace de Banyuls fut exclu, avec douze autres révoltés, de l'amnistie accordée par le régent Philippe aux perpignanais révoltés. Il se vit alors assigner comme arrêt le château du Boulou, avec la promesse que son pardon lui serait signifié après quelques jours de détention. Le viguier de Roussillon ayant résolu de l'enfermer dans une plus dure geôle, au château de Montesquieu, Dalmace s'évada de sa prison et se réfugia à la curie. A sa majorité, Jacques II donna sa confiance à Dalmace de Banyuls qu'il rétablit dans la charge de lieutenant du royaume. Ce prince lui concéda, le 12 janvier 1339, la haute justice sur Saint-Jean-la-Cella. Dalmace de Banyuls mourut vers 1345, ne laissant qu'un fils du même nom que lui, du mariage qu'il avait contracté avec Françoise.

Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.* — Abbé G. Mollat, *Jean XXII et la succession de Sanche, roi de Majorque.*

BANYULS (Grimald de), frère de Dalmace, fut le trente-sixième abbé de Saint-Michel-de-Cuxa. Nommé en 1315, il occupa le siège abbatial durant vingt-six ans, jusqu'à sa mort survenue en 1341. Les débuts de son administration furent marqués par les généreuses donations dont le roi Sanche gratifia le monastère de Cuxa et par la tenue d'un synode qu'il convoqua dans l'église de Saint-Vincent de Ria. Le 19 mars 1319, il obtint du roi concession du droit d'ériger des fourches dans tous les lieux où il avait haute justice. Grimald de Banyuls adopta avec âpreté le parti de la résistance contre Philippe de Majorque. Une lettre de Jean XXII, en date du 1er septembre 1324, l'excommunia nommément. Mais l'abbé de Cuxa ayant porté ses doléances à la curie papale, Jean XXII délégua deux nonces pour procéder à une enquête. Sur une nouvelle plainte formulée par Grimald contre les procédés des nonces, le Souverain Pontife cita l'abbé de Cuxa à son propre tribunal, à Avignon. Grimald se trouva encore à la cour pontificale, au mois de décembre 1325, en compagnie de son frère Dalmace. Ils faisaient partie d'une ambassade qui sollicitait la dispense de mariage en faveur de Jacques II. Le 14 février 1341, Grimald de Banyuls fit concession à la communauté de Codalet d'un privilège lui permettant de nommer ses consuls.

Archives des Pyr.-Or., H. 66. — Abbé Font, *Histoire de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa.* — Abbé Mollat, *Jean XXII et la succession de Sanche, roi de Majorque.*

BANYULS (Raymond de), fils de Bernard, et familier de Jacques II, fut pourvu de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, le 31 juillet 1336, et occupa ce siège durant une seule année. Il fut député deux fois auprès de Clément VI, par le roi de Majorque, pour traiter de différentes affaires concernant ce prince. Il accompagna à Montpellier et à Saint-Saloni la reine Constance, le roi lui-même à Montblanch et enfin les dames de la cour à Arles en Provence, où elles devaient entrer dans certaines maisons religieuses. A la chute du royaume de Majorque, il fut nommé abbé d'Arles. Pierre IV d'Aragon lui accorda la juridiction civile sur Fourques, Codalet et les Bains. Il mourut en 1350.

BANYULS (Dalmace de), fils du lieutenant du roi de Majorque, ajouta, en 1378, à son fief de Banyuls-dels-Aspres les seigneuries de Nyer, Porcinyans, Laroque, en Conflent, qui lui revenaient de droit par suite du décès de son neveu, Raymond Ça Rocha. Il géra ses biens depuis l'année 1346 jusqu'en 1408 et, en mourant, laissa de son épouse Brunissende quatre enfants : Jean, qui lui succéda ; Arnaud, qui contracta alliance avec Catherine, fille de Guillaume Jorda, docteur ès-lois de Perpignan ; Marquesa, qui unit ses destinées à Jean de Foixa, licencié en droit, et Françoise.

Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*

BANYULS (Jean de), fils aîné et successeur de Dalmace, suivit les expéditions militaires d'Alphonse V en Corse, Sardaigne, Castille et dans le royaume de Naples. Il mourut sur la terre étrangère en 1434. Il avait épousé Catherine, fille de Raymond Asalbert, bourgeois de Perpignan, qui mit au monde

cinq enfants : François, Jean, André, Raymond et Brunissende.

Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*

BANYULS (François de), fils et héritier de Jean, épousa, le 27 juillet 1445, Florentine Roure, fille de Guillaume Roure, notaire à Perpignan. Il se vit dépouillé de ses biens par Louis XI qui les donna à un de ses partisans, Auger de la Coste.

Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*

BANYULS (Jean de), fils de Guillaume, seigneur de Montferrer, réunit sous son domaine, à la fin du xve siècle, les seigneuries de Nyer, Réal, en Capcir, et Furnols, en Conflent (Campôme). En 1510, il fut nommé viguier de Conflent et Capcir.

XXXIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BANYULS (Jacques de), nommé abbé de Saint-Martin du Canigou, le 6 décembre 1488, mourut en 1506. Sous son abbatiat eurent lieu de fréquentes processions générales des quatre paroisses de Perpignan, à l'occasion de l'arrivée et du départ de la châsse de saint Gaudérique qu'on portait de son abbaye à la mer pour obtenir la pluie.

Archives des Pyr.-Or., G. 238.

BANYULS (Thomas de), fils de Jean-François, avait juré une haine implacable au baron de Molitg, son voisin, qu'il avait réussi à tenir assiégé dans Catllar. Le 21 janvier 1580, il fallut que le gouverneur et les consuls de Perpignan entreprissent une expédition militaire pour mettre un terme à ces hostilités intestines. Un combat se livra entre les deux camps, près du pont de Prades, où il y eut une centaine de morts. La nuit sépara les belligérants. Thomas de Banyuls mourut à Nyer, le 17 mai 1627, laissant ses domaines à son fils François. Celui-ci épousa Emérentienne d'Oris et finit ses jours en 1635. Les peintures du tabernacle de l'église de Nyer représentent les images de sainte Emérentienne et de saint Thomas et reproduisent les traits de la dame de Nyer et de son fils qui joua un rôle important dans l'histoire du Roussillon, à l'époque du traité des Pyrénées.

XXXIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BANYULS (Thomas de) s'engagea dans le parti des Catalans contre le roi d'Espagne et, dès l'entrée des Français dans le Roussillon, fut nommé par Louis XIII à l'office de procureur royal des comtés (6 juin 1642). Le 15 janvier 1643, des lettres royales le désignèrent pour prendre le commandement de la citadelle et de la ville de Perpignan, où il recueillait la succession du maréchal de Vaubecourt. Quinze jours après, il devenait gouverneur de Roussillon et Cerdagne, à la suite du décès de Raymond de Bas. Le 10 décembre suivant, il recevait l'ordre de Lamothe-Houdancourt, capitaine-général de Catalogne, de se porter en Capcir pour arrêter les rebelles qui s'y réfugiaient pendant l'expédition faite à Gérone par le lieutenant-général. Il reçut de nombreuses gratifications, en témoignage des services rendus à la couronne de France. C'est ainsi que, le 28 février 1646, Henri de Lorraine, comte d'Harcourt et lieutenant-général en Roussillon, lui fit remise de mille livres sur les revenus de la vicomté de Canet ; il racheta, au mois d'avril 1648, la seigneurie de Montferrer et reçut en fief honoré les justices des lieux de Nyer Réal et Odeillo. Les troubles de la guerre, dont son pays était le théâtre, et qui avaient servi à l'élévation de Thomas de Banyuls, amenèrent aussi sa ruine. Il crut un moment au succès des troupes espagnoles : il quitta le parti de la France en 1652 et, tandis que les armées françaises faisaient le siège de Villefranche, il occupait le Haut-Conflent avec un bataillon de volontaires. La résistance ne fut pas de longue durée et les Français furent bientôt maîtres de tout le pays. Il se retira à Barcelone, où il mourut peu de temps après. Sa charge de procureur royal du Domaine des deux comtés fut donnée, le 20 septembre 1653, à Antoine Riu et Coronat, et ses biens confisqués furent attribués, le 18 juin de cette même année, à Joseph Margarit, marquis d'Aguilar. Après le traité des Pyrénées, son épouse, Françoise Comte et de Llupia, ainsi que leurs enfants Charles et François, rentrèrent en possession de leur patrimoine.

Archives des Pyr.-Or., B. 394. — Victor Aragon, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.*

BANYULS (Charles de), fils aîné du précédent, fut, en 1674, le fauteur principal de la conspiration de Villefranche qui prétendait restituer le Roussillon à l'Espagne. Le complot devait s'exécuter le 17 mars 1674 ; renvoyé au 22 du même mois, il fut découvert et Charles de Banyuls fut obligé de se réfugier à Barcelone. Sa baronnie lui fut confisquée, comme elle l'avait été une première fois à son père, vingt ans auparavant. Mais Louis XIV la donna à sa femme, Thomasine d'Ardena y de Aragon, qu'il avait épousée en 1662. Au mois d'avril 1675, la terre de Montferrer fut érigée en marquisat en faveur de la même dame et en souvenir du dévouement de son père, Joseph d'Ardena, lieutenant-général de cavalerie, tué en combattant contre Trinxeria. A la mort de Charles de Banyuls, sa veuve se remaria (1687) avec un officier français, Pierre d'Hervault, capitaine au régi-

ment allemand de Gredler. Elle lui laissa tous ses biens, par testament du 23 juillet 1693.

Archives des Pyr.-Or., C. 1403, B. 401. — ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.* — *XXXI*ᵉ *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

BANYULS (François de), second fils de Thomas, commandant au régiment français de Calvo et d'Enghien, pendant que son frère tramait le complot de Villefranche, obtint, en 1694, cession de la baronnie de Nyer. Par lettres de passe, Louis XIV lui transféra en même temps le marquisat de Montferrer. Il mourut à Nyer le 19 juillet 1695. De son épouse Anne de Martin, de Mézières, il avait eu trois enfants : François, Michel-Ange, qui devint vicaire-général de Saint-Martin du Canigou, et Angélique, qui fut prieure des chanoinesses de Saint-Sauveur de Perpignan.

*XXXIX*ᵉ *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

BANYULS (François de), fils du précédent, restaura la maison seigneuriale de Nyer en épousant, en 1716, Madeleine, fille de Joseph de Forcade, riche bourgeois noble de Perpignan. Il laissa plusieurs enfants parmi lesquels on distingue, outre Joseph, son successeur, Jean-Baptiste et Antoine.

BANYULS (Jean-Baptiste de), plus connu sous le nom de chevalier de Montferrer, naquit à Perpignan, le 15 juin 1735. Il était capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis en 1769, au régiment de Royal-Navarre. S'étant retiré du service en 1789, le 30 avril de cette même année, la noblesse de la province du Roussillon l'envoya siéger comme député aux Etats-généraux. Il opina avec la droite de la Constituante et entretint, de concert avec son collègue de Coma-Serra, une correspondance intéressante avec le comité de la noblesse du Roussillon. Alart l'a publiée dans ses *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales.* Sous la Législative et la Convention, il rentra dans la vie privée, se retira à Laroque-des-Albères, y fut dénoncé et arrêté, au mois de mai 1793. Le chevalier de Montferrer était accusé d'avoir arboré la cocarde blanche et de porter la croix de Saint-Louis avec un ruban rose. On lui reprocha aussi d'avoir poussé la population à se rendre aux Espagnols qui approchaient en grand nombre. Quand l'affaire fut déférée au tribunal, on reconnut que l'imputation était calomnieuse. On allait libérer le chevalier de Montferrer quand l'accusateur public reçut une réquisition du général commandant la place, exigeant sa détention jusqu'à nouvel ordre. Il fut emprisonné à la citadelle de Montpellier. Relâché après le 9 thermidor, il revint dans son pays, où il mourut en 1820.

BANYULS (Antoine-Henri de), docteur en théologie, successivement curé de Saint-Félix de Ropidéra, chanoine d'Elne, recteur de l'Université de Perpignan, vicaire-général de Narbonne, devint prieur de Corneilla-du-Conflent en 1767. Il passa en Espagne durant la Terreur, et mourut à Barcelone peu de mois après son émigration.

BANYULS (Raymond-Jean-Baptiste-Camo de), marquis de Montferrer, fils aîné de Joseph de Banyuls et de Jacquette de Bellissen, né à Nyer le 19 septembre 1747, fut sous-lieutenant au régiment d'Aquitaine en 1768, et capitaine au régiment d'Anjou en 1777. Il fit la campagne de Corse en 1779. Il était chevalier de Saint-Louis, de Malte et de Saint-Jean de Jérusalem et avait obtenu du marquis de Montferrer, son père, le marquisat de Montferrer et Leca, en Vallespir, Nyer en Conflent, Réal et Odeillo en Capcir et Millepetit (Aude). Emigré en 1791, il servit dans l'armée de Condé en 1792, fit la campagne de 1793 dans la compagnie du régiment de Médoc. En 1794, il passa au service de l'Espagne, et fut envoyé à Mallorca en 1798. Le marquis de Montferrer ne rentra en France qu'en 1807 ; il fut mis à la retraite comme lieutenant-colonel, le 16 mars 1816. La commission chargée de prononcer sur la remise des biens sequestrés et non vendus lui fit restituer, en 1817, les droits d'usage sur la forêt de Thuès. Il se retira, sur la fin de ses jours, chez un de ses parents, dans l'Ariège. C'est là qu'il mourut, le 29 avril 1829. Il avait épousé en premières noces Jeanne de Ros de Vassé, et en secondes noces Thérèse Gandouard de Magny, fille d'Edme-Basile de Magny, capitaine au régiment d'Artois, et de Thérèse de Cremadells.

*XXXIX*ᵉ *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

BANYULS (Joseph-Jean-Baptiste-Pierre de), comte de Montferrer, troisième fils de Joseph de Banyuls et de Jacquette de Bellissen, né à Perpignan le 14 mars 1764, était cadet-gentilhomme à l'École royale militaire de Paris en 1779. Sous-lieutenant l'année suivante, il fut nommé adjudant-major au régiment de Soissonnais en 1790. Il protesta, le 15 septembre 1791, contre le serment exigé à la Constitution, et passa à l'armée de Condé en 1792. Il servit dans l'escadre de Nelson, en Egypte, en 1797, et devint successivement major au service du roi de Naples (1799) et lieutenant-colonel au régiment d'Albanie de l'armée napolitaine, commandée par le comte de Damas (1800). Fait prisonnier de guerre à Campo-Revese, en 1806, il rentra ensuite en France et fut mis en dépôt à Nîmes. Ayant fait une demande de service pour être engagé dans l'armée impériale,

il fut promu chef de bataillon des chasseurs de l'Ariège (1808). Il remplissait l'office de major au 1er régiment étranger, en 1813. Le duc d'Angoulême le nomma colonel, le 3 avril 1815. Destitué durant les Cent-Jours, le comte de Montferrer fut confirmé dans son grade par Louis XVIII, le 14 août 1815. Chargé de commander d'abord la légion de l'Aude, il passa ensuite à la tête de celle des Pyrénées-Orientales. Il fut promu au grade supérieur de maréchal de camp le 2 octobre 1823, et mis en réforme en 1830.

Joseph de Banyuls était chevalier de Malte, de Saint-Louis et officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé, le 15 septembre 1791, Marie-Anne-Françoise-Victoire de Lacroix Vagnas.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

BANYULS (Gaston de), fils aîné du précédent, fut blessé à la prise du Trocadéro où il se conduisit en héros ; il parvint le premier sur la brèche. Commandant démissionnaire, il était officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

BANYULS (Ernest-Marie de), chevalier, puis vicomte de Montferrer, frère du précédent, naquit à Barjac (Gard) le 18 août 1795. Enrôlé dans l'armée dès 1811, il fit les campagnes de 1811-1812 en Italie, de 1813 à 1815 à l'armée du Midi. Le 3 octobre 1813, il avait été blessé à la main droite : il fut, dans cette circonstance, fait chevalier sur le champ de bataille.

Ernest de Banyuls protesta contre les Cent-Jours et signa négativement l'acte additionnel de Napoléon. En 1815, il fut affecté comme sous-lieutenant au 1er régiment étranger dont son père était colonel. Il se trouvait au Pont-Saint-Esprit lorsque l'Empereur débarqua de l'île d'Elbe. Le père et le fils se rallièrent au duc d'Angoulême après la capitulation de la Palud. Le chevalier de Montferrer fut envoyé à Dijon et il se refusa à signer l'acte additionnel : il fut alors destitué et mis sous la surveillance de la haute police. Au début de la seconde Restauration, des troubles ayant éclaté à Dijon, il se mit à la tête de la population et désarma les fédérés. Une délibération du conseil municipal lui témoigna la reconnaissance de la ville. Rentré peu après en activité, il fut tué en duel à Verdun, en 1826, à la suite d'une querelle survenue au mess avec un de ses camarades, contre lequel il avait pris la défense de la duchesse de Berry. Il avait épousé, cette même année, la fille du marquis de Montécler et en eut un fils, né le 26 décembre 1826.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

BARASCO (François), né à Gérone, était chanoine d'Elne en 1575. Il remplissait au sein du chapitre les fonctions de notaire apostolique et épiscopal : à ce titre, il compila dans un registre une collection d'actes concernant les prérogatives des évêques du diocèse d'Elne que Puiggari a utilisés dans son *Catalogue biographique* des pontifes ayant occupé ce siège. Il mourut le 22 septembre 1582.

Archives des Pyr.-Or., G. 134. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

BARCELO (Jean), maître de la Monnaie de Perpignan que le roi Philippe III nomma, le 6 novembre 1606, à la suite du décès de Joseph Boquet.

Archives des Pyr.-Or., B. 380.

BARO (Pierre), dit *le Vieux*, peintre de Perpignan en 1367, exécuta diverses œuvres dans l'église de Sainte-Eugénie d'Ortafa. En 1383, il fut chargé de faire un travail pour l'église de Saint-Etienne de Salces ; le 27 août 1388, il passa un traité avec les consuls de Saint-Cyprien pour le retable de Sainte-Marie de leur église. Il mourut à Perpignan, le 20 juin 1399.

P. Vidal, *Recherches relatives à l'histoire des Beaux-Arts et des Belles-Lettres en Roussillon.*

BARO (Pierre), fils aîné du précédent, est qualifié de peintre dans un acte du 15 juin 1381. Le père et le fils travaillaient ensemble. Cependant le fils figure seul, le 13 juin 1397, dans un contrat qu'il passa avec les fabriciens de l'église Saint-Félix de Paziols. Ce dernier mourut en 1400.

P. Vidal, *op. cit.*

BARO (Jean), dit *le Vieux*, fils cadet de Pierre Baro, s'adonna plus spécialement à la peinture des verrières ou vitraux. On connaît de lui une quittance du 29 décembre 1403 portant qu'il lui a été payé vingt-deux sols huit deniers « entre plomb, étain, verre et main-d'œuvre des vitraux de l'église Sainte-Croix du château royal de Perpignan ». Jean Baro peignit des vitraux à Elne en 1448 et mourut en 1458.

P. Vidal, *op. cit.*

BARO (Jean), fils du précédent, fut aussi peintre-verrier. Il exécuta deux vitraux dans l'église d'Elne, en 1448. Un de ses tableaux fut vendu vingt deniers, le 3 avril 1460, à un certain Etienne Dominici.

P. Vidal, *op. cit.*

BARO (Dominique), né à Dorres le 10 mai 1788, et ordonné prêtre en 1812, fut nommé le 15 juin de cette année vicaire à Saint-Laurent-de-Cerdans. Il était curé de Glorianes depuis le 1er mai 1814 lorsqu'il fut mis à la tête du collège de Prades (1er octobre 1815). En 1825, l'autorité ecclésiastique ayant transformé cet établissement en Petit-Séminaire, Dominique Baro fut désigné pour occuper la chaire de troisième. En 1829, il fut nommé principal du collège de Céret. Depuis 1831 jusqu'en 1855, il se livra à l'enseigne-

nemt et aux œuvres du ministère paroissial. A cette dernière date, il se retira dans son village natal où il mourut le 21 août 1865. Il fit paraître à Avignon, en 1841, une brochure contenant des cantiques catalans et l'édita sous le titre : *Nova colleccio de cantichs espirituals sobre las principals veritats catolicas dedicats als parrocos y missionistas.* C'est un recueil de chants religieux et populaires renfermant des considérations sur les devoirs des chrétiens, les fins dernières, les fêtes liturgiques, adaptés aux airs des cantiques de Saint-Sulpice, en vogue à cette époque.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

BARRERA (Pierre-Jean-Cosme de), qui descendait d'une ancienne famille anoblie en septembre 1658 par le roi d'Espagne Philippe IV, naquit à Prades, le 8 mai 1736, de Clément de Barrera-Vilar et de Pétronille Bordes. Après avoir terminé ses humanités, il suivit les cours de la Faculté de médecine de Perpignan et alla ensuite se faire recevoir docteur à Toulouse. Il fut, peu de temps après, en qualité de médecin militaire, envoyé à Perpignan d'abord, puis à Narbonne et en dernier lieu à Mont-Louis, où il resta plus de vingt ans et où le trouva la Révolution ; il passa ensuite dans l'armée des Pyrénées-Orientales. Le docteur de Barrera utilisa son séjour à Mont-Louis au profit de la science en s'occupant de remarquables travaux sur la topographie médicale de cette ville ainsi que sur celle d'autres pays ; il rédigea aussi de savants mémoires sur les épidémies : ses divers écrits furent trois fois couronnés par l'ancienne Académie royale de médecine dont il fut plus tard nommé membre pendant son séjour à Mont-Louis.

Pierre de Barrera publia, en 1797, un *Mémoire analytique et pratique sur les eaux minérales du Vernet* (Perpignan, an VII, in-12 de 129 pages), dont, après s'en être rendu acquéreur en 1788, il avait été nommé intendant et où il fit d'importantes réparations.

Lié d'une étroite amitié avec le célèbre Gouan, professeur de botanique à la Faculté de médecine de Montpellier, avec lequel il entretenait une correspondance scientifique très active, Pierre de Barrera, qui était lui-même un botaniste distingué, prêta un précieux concours au minéralogiste Palasson, aux botanistes Séguier et abbé Pouret, Roemer, Bridel, ainsi qu'à Lapeyrouse qui, dans son *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées,* l'appelle le « Nestor des botanistes dans les Pyrénées-Orientales », et pour lequel Barrera écrivit généreusement un *Itinéraire du botaniste dans les Pyrénées-Orientales ;* mais le principal ouvrage de Barrera est la *Flore topographique et méthodique des Pyrénées-Orientales ;* cet ouvrage a été postérieurement augmenté d'un volume par le docteur Clément de Barrera, son neveu.

Barrera avait, au prix de nombreuses fatigues et de beaucoup de soins, formé, de 1793 à 1804, un magnifique herbier des plantes roussillonnaises, composé de plus de vingt volumes, grand in-folio. Rien ne pouvait lasser son amour de la science que seul égalait son désintéressement scientifique. « Pendant quarante ans, dit Lapeyrouse, il a parcouru ces contrées si fertiles en plantes. » Ce savant fournit en outre de nombreux renseignements à J. Carrère, médecin du roi, qui s'en est servi dans son *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier ;* accompagné de son ami Cosme Thomas, chirurgien-major des eaux de Molitg, le docteur de Barrera visita les établissements thermaux du Conflent, de la Cerdagne et fit les plus minutieuses expériences sur les eaux. Mais là ne se bornent pas ses travaux ; ses manuscrits, sa correspondance accusent de nombreuses recherches sur l'histoire du pays. Il mourut le 16 avril 1812, âgé de 76 ans.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades.*

BARRERA (Clément-Pierre-François de), petit-neveu du précédent, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, ancien médecin militaire, membre de plusieurs sociétés savantes, entre autres de la Société Linnéenne de Bordeaux, naquit à Perpignan, le 17 février 1789, de Pierre de Barrera, docteur-médecin, qui fut plus tard condamné à mort comme émigré par le tribunal révolutionnaire de Perpignan, et de Marguerite Grand'Owar de Magny.

Le jeune Clément trouva un second père dans son oncle Pierre qui, dès qu'il fut en âge, l'envoya à Montpellier pour y étudier la médecine. Particulièrement recommandé par son oncle à Gouan, Clément de Barrera, qui avait été élevé par un botaniste et avait pour ainsi dire vécu au milieu d'un herbier, s'éprit, dans la fréquentation du célèbre professeur, d'une grande affection pour la botanique et s'appliqua avec tant d'assiduité à l'étude de cette science, que Gouan, charmé, dans une de ses lettres à Pierre de Barrera, lui mandait en lui parlant du jeune étudiant : « Barrera me donne toutes sortes de satisfactions ; je suis content de lui. »

Clément de Barrera n'avait point encore reçu son bonnet de docteur qu'il fut, en 1812, envoyé en qualité de médecin auprès de l'armée française, en Espagne : il se trouvait à Lérida, lorsqu'il rentra en France, en 1814. Cette même année, il fut envoyé à l'armée de Lyon où il fut chargé du service médical d'une division. Rendu à ses études, Clément de Barrera, après avoir soutenu pour le doctorat une thèse sur le scorbut, entra dans la médecine militaire et fit partie du corps d'armée qui, en 1823, pénétra en Espagne par Perpignan : ayant quitté

l'armée, il alla d'abord habiter Molitg, dont il fut nommé inspecteur des eaux minérales, et vint en 1829 s'établir à Prades, et là, retrouvant les manuscrits de son oncle, médecin consciencieux et habile, sans négliger en rien ses malades et ses études professionnelles, car jusqu'au dernier jour il a travaillé, il se lança de nouveau dans la botanique, revit la *Flore roussillonnaise* de son oncle et l'augmenta considérablement.

D'un autre côté, pénétré, à la suite de ses études spéciales et de longues et minutieuses expériences, de l'efficacité des eaux minérales de Molitg, il ne cessa de s'employer de toute son activité pour les faire connaître et les faire apprécier ; il adressa dans ce but divers articles à plusieurs journaux savants, politiques, littéraires ou médicaux, écrivit sur ces eaux, en 1825, un mémoire détaillé, et donna dans le *Guide pittoresque du voyageur de France* un très intéressant article historique et scientifique sur Molitg. Il mourut le 8 janvier 1863.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades.*

BARRERA (Edouard-Pierre-Antoine) naquit à Perpignan le 17 janvier 1836.

Sorti du *Borda* le 1er avril 1854, au moment de la déclaration de guerre à la Russie, il fut nommé aspirant ce jour-là même et fit à bord du *Duperré* la campagne de la Baltique. Ses sept premières années de service se passèrent en expéditions militaires qui eurent successivement pour théâtre la Crimée et la Chine. Il figura à la prise des forts de Peï-Ho et de Canton, et fut nommé enseigne de vaisseau le 1er avril 1858. De retour en Chine, en 1860, il prit une part brillante à l'affaire des lignes de Ki-Hoa. Il y gagna la croix de la Légion d'honneur, à l'âge de vingt-cinq ans à peine.

Rentré en France, Edouard Barrera fut nommé lieutenant de vaisseau, le 16 août 1862. Après un séjour en escadre et dans le Levant, il fit la campagne du Mexique sur le *Fontenoy*. Un commandement à la Guyane suivi d'une période de professorat à l'école de canonnage le conduisirent jusqu'à l'époque de la guerre de 1870.

Il fut mêlé aux opérations militaires de la lutte Franco-Allemande. Il commanda le bataillon de fusiliers marins qui était chargé de la défense du fort de Romainville et prit une part active aux affaires du plateau d'Avron où sa brillante conduite lui valut la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Nommé capitaine de frégate le 27 février 1877, Barrera devint successivement commandant en second du *Magnanime* et du *Trident*. En 1880, il dirigea le transport l'*Orne* à la Guyane et à la Martinique ; en 1882, il est sur le *Saint-Louis*, annexe de l'école de canonnage, puis devient le second de la *Triomphante* dans la division navale du Levant. Il fut promu capitaine de vaisseau le 5 novembre 1883.

Avant d'obtenir les deux étoiles, Barrera commanda les meilleurs navires de la marine française : le cuirassé *Colbert*, comme capitaine de pavillon de l'amiral Victor Duperré, puis l'*Amiral-Duperré* en escadre. De 1887 à 1889, Barrera fut à Brest, à la tête du *Borda*. C'est à ce poste si envié que la cravate de commandeur de la Légion d'honneur vint trouver ce marin d'élite.

Contre-amiral en 1892, Edouard Barrera fut durant deux ans à la tête de la dernière division de l'escadre du Nord, et eut son pavillon sur la *Victorieuse*. Le 26 février 1895, il fut élevé au grade de vice-amiral et nommé préfet maritime de Brest : il y demeura onze mois et fit les honneurs de la réception à Félix Faure, lors de son voyage en Bretagne. Appelé, en 1897, à la direction suprême de l'escadre du Nord, il garda ce commandement durant l'espace de trois années. C'est pendant ce temps que le contre-amiral de Courtille, avec le *Pothuau*, alla à Spithead représenter le gouvernement français au jubilé de la reine Victoria et que l'escadre du Nord délégua ses plus beaux navires dans la Baltique pour accompagner Félix Faure à Cronstadt.

En octobre 1898, le ministre de la marine appela pour la seconde fois Barrera à la préfecture maritime de Brest. L'année suivante, le gouvernement le nomma grand-officier de la Légion d'honneur. Il exerçait le commandement du second arrondissement maritime lorsque les ambassadeurs anglais Le Marchand, Gosselin et Edmond Monson vinrent apporter aux habitants des îles Ouessant et Molène les témoignages de reconnaissance du gouvernement britannique, pour l'admirable dévouement dont ils avaient fait preuve à l'occasion du naufrage du *Drumont-Castle*, sur les rochers du Frouveur. L'amiral Barrera reçut, à cette occasion, la croix de commandeur avec la plaque de l'ordre de Victoria. Cette distinction lui conféra le titre de *sir*, qu'il était le seul officier de la marine française à posséder.

Edouard Barrera était passé depuis peu au cadre de réserve lorsque la mort le frappa, le 27 juillet 1903, à Saint-Martin-la-Vésulie, près de Nice.

BARRÈRE (Pierre), naturaliste français, né à Perpignan vers 1690, mort le 1er novembre 1755. Il étudia la médecine dans sa ville natale, fut reçu docteur en 1717 et se mit aussitôt à voyager pour satisfaire son goût pour la botanique. En 1722, il fut envoyé à Cayenne où il passa près de trois ans. De retour en France, il obtint en 1727 la chaire de botanique à Perpignan et se livra en même temps à la pratique médicale.

En 1753, il fut nommé premier médecin de la pro-

vince du Roussillon, et quelques mois avant sa mort occupa le décanat de la Faculté de Perpignan. Wildenow honora la mémoire de ce naturaliste en lui consacrant, sous le nom de *Barrera* (*Meisteria* de Scopoli), un genre de plante de la Guyane. Lorsque le curé de Saint-Mathieu porta le viatique au docteur Pierre Barrère sur son lit de mort, il lui demanda s'il croyait en Dieu : « Je crois en tout, répondit-il, excepté en la médecine. »

On a de Barrère :

Question de médecine, où l'on examine si la théorie de la botanique ou la connaissance des plantes est nécessaire à un médecin, Narbonne, 1740, in-4°, écrit dirigé contre Thomas Carrère qui niait l'utilité de la botanique pour les médecins ;

Essai sur l'histoire de la France équinoxiale, ou dénombrement des plantes, des animaux et des minéraux qui se trouvent dans l'île de Cayenne et à la Guyane, Paris, 1741, in-12 ; 1749, in-12 : c'est une simple énumération des plantes, d'après la nomenclature de Tournefort et de Plumier ;

Nouvelle relation de la France équinoxiale, Paris, 1743, in-12. On y trouve la description de la culture du café, de la canne à sucre, du rocou, de l'aloès et du manioc ;

Dissertation sur la cause physique de la couleur des nègres, de la qualité de leurs cheveux et de la génération de l'une et de l'autre, Paris, 1741, in-8° et in-12. L'auteur cherche à établir avec Pechlin, Santorini et Thomas Browne, que la couleur des nègres est due au passage de la bile dans le sang qu'il suppose noirâtre ;

Dissertatio physico-medica, cur tanta humani ingenii diversitas, Paris, 1742, in-4° ;

Ornithologiæ specimen novum, sive series avium in Ruscinone, Pyrenæis montibus, atque in Gallia æquinoxiali observatarum, Perpignan, 1745, in-4°. L'auteur propose une nouvelle classification des oiseaux d'après les caractères des pattes ;

Sur la manière dont les Espagnols cultivent le riz, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1743 ;

Observations sur l'origine et la formation des pierres figurées, Paris, 1746, in-8° ;

Observations anatomiques tirées de l'ouverture des cadavres, Perpignan, 1751, in-8° ; 1743, in-4°. On y trouve quelques observations fort intéressantes d'anatomie pathologique sur les maladies du foie, la pericandite, etc.

HŒFER, *Nouvelle Biographie générale*.

BARRIACH (Bernard de), médecin du roi Sanche de Majorque, dans le palais royal de Perpignan, donna aussi à des élèves l'enseignement de son art.

Archives des Pyr.-Or., B. 100 et 121.

BARRILLON (Antoine de) d'Amoncourt, chevalier, marquis de Branges, vicomte de Binson, seigneur de Mancy, Morangis, Chastillon-sur-Marne, Grauve, Antenay, Orquigny et Cuy, fut nommé Intendant de Roussillon et des armées du roi, le 13 février 1710, en remplacement d'Etienne de Ponte d'Albaret qui avait résigné ses fonctions en 1709. Il exerça cette charge jusqu'au 10 décembre 1710, date à laquelle il passa à l'Intendance de Béarn et Navarre.

Archives des Pyr.-Or., C. 1439.

BARROFET ou **BARRUFET (Pierre),** sculpteur, est l'auteur du retable de la chapelle de l'Immaculée-Conception qui se trouve dans la cathédrale de Perpignan. Ce travail, qui fut exécuté en 1584, dit M. Vidal dans son *Histoire de la ville de Perpignan*, « avait été commandé d'abord (1582) à Antoine Segui, prieur de Saint-Michel, « *home molt habil en obrar y pintar de ses mans* » ; mais cet habile religieux mourut avant d'avoir mis la main à l'œuvre. Le retable fut ensuite confié à Pierre Barrofet, fuster de Perpignan, dont l'atelier était situé sur la place de *La Boria*, et les peintures de l'autel furent exécutées par Michel Verdaguer et Antoine Peytavi. Ce retable est chargé de sculptures et de dorures qui rappellent la somptuosité des églises d'Espagne. L'architecte et le sculpteur semblent s'être donné pour but de mettre ici le plus d'ornements possible. On ne saurait rien imaginer de plus touffu, de plus contourné et de plus doré : frontons, bas-reliefs, statues, corniches, guirlandes, tout regorge d'or. Ce ne sont que colonnes torses, entourées de ceps de vigne, volutes enroulées à l'infini, collerettes de chérubins cravatés d'ailes, gros bouillons de nuages et rayons ouverts en éventail. » Barrofet construisit encore en 1617 le retable de la chapelle Saint-Laurent, de l'église de La Réal, appartenant à la confrérie des bouchers.

Archives des Pyr.-Or., G. 446.

BARTAU (Etienne) imprima à Perpignan, en 1645, le *Fœnix catala* du carme Elie Estrugos et une Vie de saint Dominique de Soriano, en 1651. Cette année encore, il édita le *Llibre de privilegis... del consulat de mar de la fidelissima vila de Perpinya*. L'ouvrage *La defensa de las regalas constitucions, etc. del principat de Catalunya y comtats de Rossello y Cerdanya*, paru en 1659, est aussi sorti de ses presses. Son fils Jean lui succéda ; mais quelques années après l'annexion du Roussillon à la France, il vendit son imprimerie à Barthélemy Breffel.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan*.

BARTHÉLEMY (Philippe), fondeur, employé à la Monnaie de Perpignan, fabriqua, en 1743, la cage en fer de l'horloge Saint-Jean de cette ville.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.



BARTHÉLEMY (Edouard de), conseiller de Préfecture. correspondant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de France et membre de plusieurs sociétés savantes, a publié : *Elisabeth de France, reine d'Espagne,* son mariage, sa cour, ses relations avec la France (*Xe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales,* 1855) ; *Essai sur les monuments du Roussillon,* Paris, Derache, 1885, in-8° ; *Etude sur les établissements monastiques du Roussillon,* Paris, Aug. Aubry, 1857, in-8° ; *Catalogue des gentilshommes du Roussillon, Foix, Comminges, Cousserans, qui ont pris part ou envoyé leur procuration aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux Etats généraux de 1789,* Paris, Dentu, 1863, in-8° de 36 pages ; *Histoire de la ville de Perpignan,* Bordeaux, A. Lavertujon, 1866, in-8° de 62 pages.

BAS (Raymond de), nommé par Louis XIII gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, prêta serment, le 8 mai 1642, dans la ville royale du Volo, entre les mains du bayle, Jérôme Oliver. Il ne remplit cette charge que durant l'espace de quelques mois. Il était décédé avant le 3 février 1643, date à laquelle Thomas de Banyuls recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 393, 394.

BASSOLS (Joseph-Jacques) naquit à Prades de Nicolas Bassols et de Marguerite sa femme, le 8 février 1628. Lorsqu'il eût atteint l'âge requis, J. Bassols, qui, de bonne heure, s'était fait remarquer par sa piété, embrassa l'état ecclésiastique et devint pour tous un modèle de vertus et un sujet d'édification ; dans son ardent désir de faire le bien, on le voyait, nous dit la tradition, Bridaine roussillonnais, parcourir armé d'une lourde croix le pays qu'il évangélisait et répandre partout la parole de Dieu. Il allait nu-pieds, très pauvrement vêtu, fuyant le monde et se reportant tout entier au Très-Haut. Mais Dieu, qui se sert aussi des faibles et des petits pour faire éclater sa toute-puissance, voulut révéler à tous les vertus et la sainteté de son pieux serviteur. Joseph Bassols, se trouvant un jour au tribunal de la Pénitence dans la chapelle de la *Volta,* vit s'agenouiller à ses pieds un jeune homme de la ville, âgé de vingt ans, nommé Mathias Serrat, et qui était muet. Vivement ému de la foi confiante de ce jeune homme et prenant pitié de son malheur, le saint prêtre se mit en prières, suppliant la Mère des affligés d'obtenir la guérison de cet infortuné. Les prières du bon abbé furent entendues de Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain, et la parole aussitôt donnée à ce jeune homme vint rendre un miraculeux témoignage de la vertu de ce pieux serviteur de Dieu. De ce fait, acte notarié fut dressé ; toute une ville en fut le témoin et le souvenir s'en est transmis par la tradition qui a donné à la famille de ce jeune homme le surnom d'*El Mutet,* qu'elle conserve encore de nos jours. On a de ce prodige deux témoignages contemporains qui en garantissent l'authenticité. Gaudérique Llanas, prêtre et archiviste de la communauté ecclésiastique de Prades à cette époque, le relate dans les termes suivants : « Als 22 de avril 1669 qu'un fadri de vingt anys home, als peus del confessor lo reverend Joseph Bassols, en la capella de Nostra-Senyora de la Volta, cobra la paraula o la obtingué per medi o per intercessio de Maria Sanctissima, loqual era estat tota la vida mut y se deya Mathias Serrat ; era la segona festa de Pascha. » Hyacinthe Vilar, notaire à Prades en ce temps-là, consigne la merveille en langue latine dans une de ses minutes : « Die lunæ 22 aprilis 1669 secunda die ex festa Pascha Resurrectionis Christi, Pratæ. Deo omnipotenti duce, evenit in præsenti villa Pratæ, quod Mathias Serrat, ætatis viginti annorum aut circa, filius Bartholomœi Serrat, lapidici dictæ villæ, mutus a nativitate qui, dicto ejus patre attestante, nunquam locutus fuit, in ecclesiam Sancti Petri dictæ villæ (coram altare B. M. de la Volta) cum signis significavit reverendo Josepho Bassols ut audiret confessionem suam qui in confessionario positus incipit signo sanctæ crucis se munire et loqui dicens proprio sermone *per lo senyal de la santa Creu,* etc., et prosecutus suam confessionem et abhinc clare locutus fuit et loquitur, attestans gratia loquendi a Deo et preces B. M. de la Volta assecutum fuisse qui vidi antea mutum et hodie loquentem. Ego Hyacinthus Vilar et hœc ad perpetuam memoriam majorem Dei gloriam scribo. » Un registre intitulé *Communauté des prêtres de l'église de Prades, actes, ventes et capbreus* apprend que le 28 septembre 1688, Joseph Bassols fut élu syndic de la communauté de l'église de Saint-Pierre. Il continua à vivre dans la plus parfaite humilité. S'étant rencontré un jour avec Ferdinand Costa, religieux camaldule, de passage à Prades, Joseph Bassols l'appela par son propre nom, sans qu'il l'eut jamais vu : le saint moine en fit autant, bien qu'il ne connut point le saint prêtre. Joseph Bassols mourut à Prades, le mardi 22 janvier 1697, à l'âge de 69 ans, et fut enterré le lendemain dans l'église Saint-Pierre. Sur sa tombe on grava l'épitaphe suivante : « *Hic jacet rev. Josephus Bassols presbyter eximiæ pietatis qui ad meliorem vitam transiit die 22 januarii 1697 ætatis suæ 70.* » En 1833, l'archiprêtre Roca fit pratiquer des fouilles dans son église paroissiale, en dessous de la pierre tumulaire placée au fond des marches du chœur, du côté de la sacristie. « A fleur de terre, écrit-il dans les notes qu'il a consignées à l'intention de ses successeurs, j'ai trouvé quelques ossements,

et à une certaine profondeur quelques feuilles de laurier assez bien conservées, voilà tout. Comme les marches ont été placées longtemps après la mort de M. Bassols, il est à présumer que la pierre tumulaire a été avancée vers la nef, et que la dépouille mortelle du saint prêtre a été laissée sous ces marches. Au commencement que j'étais curé et avant les fouilles, j'avais entendu dire à une de mes tantes, née en 1762 et décédée en 1848, qui avait vécu elle-même avec une grand'mère, fort avancée en âge, mariée en 1734, qu'en 1731, époque où l'on plaça les degrés en marbre, les ouvriers trouvèrent un cercueil entouré de feuilles de laurier encore fraîches. Quoi qu'il en soit, il est certain que la mémoire du Rév. Bassols a toujours été précieuse dans la paroisse et que, dans certaines maisons, l'on conserve des croix qui lui avaient appartenu. On lui attribue des miracles. »

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades*. — Archives paroissiales de l'église de Prades. — Etude de Mᵉ Barrère, notaire à Prades, actes de l'an 1669.

BASTER (Jean), patron d'une nef ou navire du port de Collioure qu'il dût mettre à la disposition d'Alphonse V, au mois de mars 1420, pour opérer le transport des troupes et des chevaux du Roussillon en Sardaigne. Après avoir rejoint la flotte aragonaise au port des Alfachs, cette galère servit durant l'expédition de Sicile et pendant les sièges de Calvi et de Bonifacio, en Corse.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 219.

BASTEROT (Prosper de La Barrière, chevalier de), architecte du département des Pyrénées-Orientales, durant la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe, a popularisé les monuments et les ermitages du Roussillon à l'aide de deux publications : *Voyage pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales* (en lithographies représentant les principaux sites et monuments du pays), Perpignan, Chapé, 1824-1825, in-4° ; *Voyage aux ermitages des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Aubry et Cⁱᵉ, 1829, in-folio, 12 pages de texte et 20 de lithographies. Il mourut à Perpignan le 14 septembre 1844. Un portrait qui se trouve dans le cabinet de l'archiviste départemental, à la Préfecture des Pyrénées-Orientales, représente le chevalier de Basterot à l'âge de trente-quatre ans.

BATLLE (Arnaud) était un homme de loi, natif de Peralada, en Ampourdan, qui, se trouvant déjà fixé à Perpignan en 1272, s'attacha à la fortune de l'infant Jacques, futur roi de Majorque. Après l'avènement de ce prince au trône, il fut nommé conseiller et juge du nouveau souverain dans la capitale de son royaume. La maison de ce magistrat était située, à Perpignan, sur la ruelle appelée *lo Trauc*, qui fait communiquer la rue de la Fusterie avec la place actuelle du marché. Le 16 avril 1279, il obtint du roi Jacques l'autorisation de construire cet immeuble qui est un empiètement sur la voie publique et qui s'est maintenu jusqu'à nos jours avec la dénomination de *Trauc d'en Arnaud Batlle*.

Le dévouement qu'il porta à la dynastie majorquine attira au conseiller de Jacques Iᵉʳ l'inimitié du roi d'Aragon. Celui-ci étant venu à l'improviste à Perpignan, en 1285, et n'ayant pu se saisir du roi de Majorque, son frère, fit arrêter Arnaud Batlle et un autre des conseillers royaux, Guillaume de Puig d'Orfila, originaire de Collioure.

Arnaud Batlle ne tarda pas à refaire sa fortune. Il acquit le fief de Castell-Vell, près de Salces, et, satisfait de ses hautes fonctions judiciaires qu'il remplit jusqu'à la fin de ses jours, il ne prit jamais d'autre titre que celui d'homme de loi. Il eut deux fils : Pierre, l'aîné, qui reçut le titre de chevalier, et Bérenger, qui fut successivement évêque d'Elne et de Mallorca.

Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*. — Archives des Pyr.-Or., B. 350.

BATLLE (Bérenger), fils d'Arnaud Batlle, conseiller du roi Jacques Iᵉʳ de Majorque, naquit à Perpignan, dans la seconde moitié du XIIIᵉ siècle. Après avoir été successivement sous-chantre de l'église d'Elne, en 1287, et archidiacre de Vallespir, en 1309, Bérenger Batlle recevait, le 3 décembre 1320, des bulles du pape Jean XXII qui lui donnaient la succession de Bérenger d'Argilaguers sur le siège d'Elne. Lors de sa promotion à l'épiscopat, Bérenger se rendit à la cour papale d'Avignon où il reçut la consécration des mains de Bérenger de Frédol, évêque de Porto. L'onction sacerdotale dut lui être conférée dans cette même ville, puisqu'il n'était que diacre au moment de son élévation au siège d'Elne. Le 21 décembre 1320, le Souverain Pontife lui délivrait des lettres de congé pour lui permettre de s'éloigner d'Avignon et rentrer dans son nouveau diocèse.

C'était l'époque où Perpignan, capitale et résidence des rois de Majorque, prenait de l'extension et de l'importance. Malgré l'érection de trois autres paroisses (Saint-Jacques, 1260, Saint-Mathieu, la Réal, 1300), l'église du vieux Saint-Jean, consacrée en 1025, n'était plus en rapport avec le nombre des habitants. Fallait-il agrandir l'église-mère ou construire parallèlement un nouvel édifice sur des proportions plus vastes ? Après de longues hésitations, le projet de l'*opus novum* fut adopté. La construction de la cathédrale actuelle fut un des premiers

projets conçus par Bérenger Batlle, dès sa venue dans le diocèse. Le 7 juin 1321, il appliqua les revenus des bénéfices vacants de l'église Saint-Jean de Perpignan à l'édification d'une nouvelle église de ce nom, à côté de l'ancienne. A la charte qui porte cette disposition et qu'on trouve aux archives de l'hôpital Saint-Jean est suspendu le sceau de ce pontife. Sa forme est ogivale ; le moule, en cire brune, est recouvert, à la partie antérieure, d'une plaque en cire rouge qui montre l'évêque mitré, debout sur un socle, la crosse dans la main gauche et la main droite levée, donnant la bénédiction. Ce sceau fort détérioré, brisé en plusieurs endroits, laisse pourtant lire la légende en caractères gothiques : S Berenga R ii : BAYULI : PROVIDENCIA : DIVINA : ELNENSIS : EP iscop I.

Il ne fallut pas moins de trois ans avant de pouvoir mettre la première main aux travaux. Le 27 avril 1324, Bérenger posa la seconde pierre de l'édifice religieux qui fait l'ornement de la ville de Perpignan, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante gravée sur le pilier droit de la petite porte, contre la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel :

Lapis. secundus. quem. re
verendus. Dominus. Berengarius. Ba
iuli. gratia. Dei. Elñen
sis. Episcopus. posuit. in
fundamento. istius. ecclesiæ
V. KL. Madii. Anno
Domini. M. CCC. XXIIII ⁖

Quatre mois après, le roi Sanche mourait à Formiguères, et sa succession ouvrait pour les Perpignanais une ère de troubles politiques et religieux. Son héritier, Jacques Ier, étant trop jeune pour prendre en main les rênes de l'Etat, la régence avait été confiée, sur l'ordre du pape, à Philippe de Majorque, frère de Sanche et chanoine de Tours. Les Perpignanais, persuadés que le régent était dévoué à la France, lui refusèrent obéissance et entravèrent son administration. On conçoit les difficultés de Bérenger Batlle, sujet dévoué à la politique pontificale autant qu'à la dynastie majorquine. L'évêque d'Elne fut un utile auxiliaire de Jean XXII qui eut à se louer de ses informations exactes sur les agissements de ses ouailles révoltées. Au mois de mars 1325, l'interdit fut lancé sur Perpignan par deux nonces que le Souverain Pontife avait envoyés avec mission de mettre fin aux discussions. Au commencement de mai 1325, des procureurs de la ville s'acheminèrent vers Avignon et entamèrent des tentatives de paix. Le pape accepta les propositions d'arbitrage qui lui furent présentées et pria le régent de venir à sa cour pour y conclure la paix. Sur le désir des procureurs, il permit à Bérenger, évêque d'Elne, de suspendre l'interdit lancé par les nonces pontificaux jusqu'à l'octave de la Pentecôte qui tombait cette année-là le 17 juin. Si la paix n'était pas ratifiée avant cette date, l'interdit reprendrait sa force. Les négociations traînant en longueur, le pape usa de patience et prolongea de quinze jours le délai de la première suspense d'interdit. Finalement le régent et les procureurs ne s'entendirent pas et se séparèrent sans avoir rien conclu ; par suite, l'interdit pesa de nouveau sur le Roussillon.

Il ne fallut rien moins que l'intervention personnelle du pape dans les affaires politiques pour obtenir de Jacques d'Aragon la renonciation à ses prétentions sur la couronne de Majorque, mettre fin au conflit, obliger les Perpignanais à la soumission et à la libération du jeune souverain, leur prisonnier. Le mariage de Constance, petite-fille du roi d'Aragon, avec Jacques Ier de Majorque devait sceller la paix. Le 2 mars 1326, le cœur plein de joie, Jean XXII annonçait que, sur la prière du régent, l'infant Alphonse était récemment entré à Perpignan à la tête de cinq cents chevaliers environ. Les habitants de la ville s'étaient soumis au régent qui avait consenti à pardonner leur rebellion.

Bérenger Batlle fut témoin et signataire de l'acte d'accord conclu entre les rois d'Aragon et de Majorque, le 1er octobre 1327.

Le calme rétabli au sein de Perpignan, l'évêque d'Elne s'empressa d'édicter des constitutions tout à l'avantage de son clergé. C'est ainsi que, dès le 15 mars 1326, il promulguait un statut qu'on peut considérer comme une des premières mesures ayant favorisé le haut enseignement dans le Roussillon. Considérant que « si le clergé étudie les sciences, ses brebis ne marcheront pas dans les ténèbres de l'erreur », Bérenger Batlle statua que tous les chanoines, bénéficiers ou hebdomadiers qui étudieraient la théologie ou le droit canon dans la ville de Perpignan seraient considérés comme présents dans les églises de leur résidence, tant pour les anniversaires que pour les autres distributions. Il est certain que la ville d'Elne avait été pendant le moyen âge le centre principal des études ecclésiastiques dans notre diocèse. Mais cette cité avait perdu son importance dès le milieu du XIIIe siècle et la ville de Perpignan, qui occupait dès lors le premier rang en Roussillon, n'offrait encore que peu de ressources en fait d'instruction. Les membres du clergé qui désiraient compléter leurs études étaient obligés d'aller dans des pays éloignés pour en chercher les principaux éléments. Le décret du 15 mars 1326 porté par Bérenger Batlle est le premier pas important fait dans le Roussillon pour favoriser l'enseignement supérieur. En 1379, l'Université qui fut créée à Perpignan compléta l'organisation pédagogique en annexant à la

théologie les facultés de droit et des arts libéraux.

Le 4 avril 1326, Bérenger Batlle convoqua les ecclésiastiques de son diocèse à un synode dans lequel furent promulguées diverses constitutions touchant la discipline et les mœurs des clercs. Puiggari affirme que l'évêque d'Elne publia encore plusieurs autres statuts synodaux dans le cours des années 1327, 1328 et 1330. Jacques II appela Bérenger Batlle dans son conseil ; le 14 août 1331, le pape Jean XXII délivrait un congé d'un an à l'évêque d'Elne pour lui permettre de vaquer aux multiples occupations de sa nouvelle charge. On trouve son nom dans les archives du Domaine de Montpellier, au mois de septembre 1332. Il venait d'être transféré au siège de Mallorca, en remplacement de son successeur, Gui de Terrena, appelé à celui d'Elne.

Pendant les dix-sept années de son administration épiscopale à Mallorca, Bérenger Batlle s'appliqua à édicter de sages règlements et à embellir sa cathédrale. Il était à peine installé et déjà, guidé par l'expérience des hommes et des affaires qu'il avait acquise dans le diocèse d'Elne, il dressait des statuts synodaux. Ces constitutions canoniques furent promulguées le 15 janvier 1333. L'évêque faisait une obligation à chaque chanoine nouvellement nommé d'apporter au vestiaire capitulaire, le jour de son entrée en fonctions, une chape d'une valeur de quinze livres au minimum. Il faisait ensuite défense aux sacristains de céder les ornements d'église aux séculiers qui étaient dans l'habitude de les emprunter pour orner leurs maisons, les jours de fête. Il rappelait à ses diocésains la stricte observation de la constitution *Suscepti regiminis*, de Jean XXII, prescrivant d'attribuer aux fabriques les revenus des cures durant la vacance des titulaires. Il introduisit l'usage de la sonnerie des cloches, dès l'aube du jour, pour annoncer l'*Angelus* du matin. Enfin, il décida que la fête de l'Assomption de la Sainte Vierge se célébrerait dans son diocèse avec la solennité de celle de la Noël.

Une ordonnance spéciale, portée en 1336, réglementait certains points d'ordre économique. Elle stipulait le droit qu'avait chaque chanoine de percevoir quotidiennement deux pains blancs et un quart de bon vin rouge.

Grâce à son initiative, le chapitre de la cathédrale vit accroître le nombre de ses membres. Son personnel n'était jusqu'alors composé que de dix-huit chanoines. Bérenger Batlle obtint de Jacques II de Majorque la création de quatre nouvelles stalles. Par une lettre qu'il écrivit de Perpignan, le 26 avril 1338, ce monarque s'engageait à fonder quatre canonicats. Son but, en accomplissant cette œuvre pie, était de restituer à l'Eglise de Mallorca les portions de biens dont il l'avait jadis frustrée. Cette fondation fut approuvée par une bulle que Benoît XII lança d'Avignon, le 12 juin 1338.

De concert avec son chapitre, Bérenger Batlle confirma, le 20 septembre 1341, la coutume ancienne qui permettait d'ensevelir dans les églises les personnes ayant créé des bénéfices ecclésiastiques. Luimême donnait de beaux exemples de générosité. Il enrichit le Trésor de sa Cathédrale d'une custode en bois argenté dont le pied était en argent massif. Il y fit graver avec ses armes la scène du Crucifiement de Notre-Seigneur. Le 1er octobre 1346, il consacra le maître-autel de la Cathédrale.

Bérenger Batlle mourut le 1er novembre 1349, à Mallorca, et son corps fut enseveli dans la Cathédrale de son diocèse. On y remarque encore de nos jours une inscription qui est gravée sur une plaque en marbre : elle est placée au sommet de la muraille qui sépare la chapelle Sainte-Eulalie de Mérida de celle du maître-autel. On y voit, avec son tombeau creusé dans le mur, une figure d'évêque flanquée d'un écusson portant ses armes qui sont : deux papegais (perroquets). L'épitaphe en vers léonins est ainsi conçue :

B. Baiulus dictus humilis fuit ac benedictus.
Hic presul dignus, mitis, pius atque benignus.
Et legum doctor inopum semperque receptor.
Sobrius et castus, mundi spernens quoque fastus.
Presentem dotans, ac Sedi plurima donans.
Anno milleno ter centum pentoque deno
Uno set dempto migrat primaque novembris.

Archives du Vatican, *Regesta Vaticana*, t. 70, 71, 116, Registres des *obligations*, t. VI. — VILLANUEVA, *Viaje litterario a las iglesias de España*, t. XXII. — D'ACHERY, *Spicilegium*, t. X. — Archives des Pyr.-Or., G. 169, 235. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

BATLLE (Bérenger), fils de Pierre Batlle, seigneur de Castell-Vell et neveu de l'évêque Bérenger, épousa Barthélemine de Llupia et eut d'elle un enfant, François.

Archives des Pyr.-Or., B. 107, 240.

BATLLE (François), fils du précédent, garde des ports et côtes maritimes des comtés de Roussillon, sous Martin d'Aragon, devint ensuite camérier de ce roi, en 1396.

Archives des Pyr.-Or., B. 177, 232, 346.

BATLLE (Bèrenger), fils du précédent, obtint de Ferdinand Ier la châtellenie et le bailliage de Salces, en 1413, seconda activement Alphonse V, en 1420, dans les préparatifs de l'expédition de Sicile et de Sardaigne, et, en récompense de ses services, obtint la survivance de sa charge pour ses descendants. A sa mort, son fils Antoine-François lui

succéda ; celui-ci mourut vers 1442 et ne laissa qu'une fille dont la descendance s'est continuée dans la seigneurie de Molitg. La branche cadette de la famille d'Arnaud Batlle, le chancelier du roi de Majorque, fixée à Clayra, eut pour dernier représentant Georges Batlle qui acheta, le 25 février 1451, la baronnie de Castellnou, mourut vers 1460 et ne laissa que deux filles, dont l'aînée épousa Guillaume de Château-Verdun.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 286, 295, 411, 414.

BATLLE (Gilles), archidiacre de Vallespir en 1554, n'est guère connu que par la fondation qu'il fit d'un bénéfice dans l'église d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 214.

BATLLE (Pierre), né à Perpignan en 1787, y est mort le 22 décembre 1863. Orphelin dès son jeune âge, il disposait d'une fortune considérable qui fut compromise par des revers commerciaux dont son inexpérience et ses goûts d'artiste avaient fait pressentir l'événement.

Le Roussillon et l'Espagne inspirèrent ses débuts dans la poésie. A une époque où le service militaire était obligatoire, Batlle fut attaché à l'Intendance de l'armée et envoyé à Barcelone. Ses occupations bureaucratiques lui laissant assez de loisir, il ne se détourna pas de sa voie, et c'est à cette période qu'il faut rapporter les bluettes littéraires, romances, couplets spirituels, menue monnaie de sa jeunesse, où l'on trouve néanmoins de la finesse et du trait.

Il resta à Perpignan sur la fin du premier Empire ; dans cette ville il connut Mme Amable Tastu ; aux chants de cette Muse son goût s'épura.

En 1821, il se rend à Paris avec le dessein d'y faire un long séjour ; mais les circonstances modifient ses projets, et il revient bientôt en Roussillon, heureux d'avoir vu de près les célébrités littéraires de l'époque.

Toutes les illustrations d'alors qui parurent dans le département, passèrent par les mains de Batlle : artistes, romanciers, poètes, improvisateurs, tout le monde choisi allait à lui, et chacun en recevait un gracieux accueil. Par une juste réciprocité, dans les grands centres littéraires, et à Marseille en particulier, on l'environnait des plus cordiales sympathies.

Son fils l'avait attiré dans cette dernière ville, en 1839. Batlle y demeura environ deux ans, recherché par les esprits cultivés qui découvraient en lui un émule avant d'en faire un ami. Méry et Autran furent les premiers appréciateurs d'un talent auquel il ne manquait que le grand jour de la publicité pour révéler toute sa valeur. Son intimité avec les deux poètes marseillais aurait pu le déterminer à sortir de l'ombre dans laquelle sa modestie le retenait ; mais il résista toujours à leurs sollicitations et se contenta de livrer par intervalles quelques pièces de son portefeuille aux lecteurs délicats.

Batlle dut s'arracher à Marseille où il avait projeté le dessein de se fixer. Il quitta la ville phocéenne le 9 septembre 1841, regretté surtout des deux amis dont les adieux poétiques l'accompagnèrent à l'heure du départ.

Déjà avant son exode pour Marseille, le poète avait ressenti les atteintes de la gravelle. La maladie et les chagrins avaient bien depuis envahi son âme, mais son cœur battait toujours et débordait de poésie, pur encens qu'il brûlait parfois devant des idoles terrestres, mais dont il réserva toujours la meilleure part à Dieu.

Il faut lire, dans les colonnes du *Publicateur*, ses odes, ses ballades, ses épîtres, au travers desquelles circule un véritable souffle de lyrisme et d'inspiration poétique. Plusieurs noms chers aux Roussillonnais, plusieurs sites aimés ont tour à tour excité sa verve et ses chants. Saint-Assiscle, Bages, Espira, Toulouges, le Mas-Deu, tout renaît dans ses écrits, avec sa fraîcheur ravissante et le caractère grandiose de nos paysages pyrénéens.

Au physique, Batlle trahissait dans sa personne une âme dont l'habitation était établie dans les régions de l'idéal et de l'art. Sa pâle figure encadrée dans de longs cheveux blancs, ses yeux pleins de flamme, sa parole à la fois douce et animée, sa physionomie patriarcale rendaient l'expression parfaite d'une nature d'élite.

V. Aragon, *Un poète roussillonnais, Pierre Batlle.*

BAYART (Antoine) fut procureur royal et trésorier-général de Roussillon et Cerdagne, durant l'occupation française de la province par Louis XI, pendant l'espace de quatorze ans (1480-1494). Un de ses frères, Michel, remplissait l'office de lieutenant à la procuration royale, et un autre était chanoine de Sainte-Marie d'Aigueperse, au diocèse de Clermont.

Archives des Pyr.-Or., 323, 325, 412, 413.

BEAUPLET, graveur français ; on connaît de sa composition deux gravures sur bois : *Le siège de Perpignan en 1672* et le Cardinal de Richelieu sur son lit de mort.

BEAULIEU (Germain-Michel Camus de) succéda, le 17 février 1676, à Etienne Carlier dans l'Intendance de la province de Roussillon. Il reçut mission d'aliéner et de vendre les biens confisqués sur les complices des conspirations de Villefranche, et sous son administration, Vauban construisit des fortifications à Perpignan et dans les places de la province.

L'Intendant de Beaulieu fut nommé, en 1681, commissaire général de l'artillerie de France.

Archives des Pyr-Or., C. 1404-1407. — Abbé Torreilles, *L'œuvre de Vauban en Roussillon*, Perpignan, Latrobe, 1901.

BÉDOS (Joseph-Jacques-François), né en 1805, fit son éducation cléricale dans le séminaire de Saint-Sulpice. Devenu prêtre, il occupa une chaire de directeur, d'abord au grand séminaire d'Aix, puis à celui de Bordeaux. Il y professa durant six ans les cours d'Ecriture sainte. Il rentra dans sa famille et, désireux de faire servir à la gloire de Dieu et au bien des âmes les talents que Dieu lui avait départis, se mit à la disposition de l'autorité diocésaine. Mgr de Saunhac lui confia les fonctions de secrétaire-général de l'évêché. Il le fit successivement chanoine (1838), vicaire-général et membre de son conseil. Il mourut le 27 mai 1870, étant doyen du chapitre de la cathédrale.

Archives de l'évêché de Perpignan.

BÉDOS (André-Augustin-Stéphane), un des plus généreux donateurs du Musée, naquit à Perpignan en 1813. En 1837, il était jeune avocat à Paris, mais son goût pour les Beaux-Arts se manifestait déjà, et il le montrait par des articles de critique qu'il publiait dans les journaux. Il était lié avec les artistes, avec Isabey notamment, et c'est ainsi qu'il en vint à former une collection nombreuse de tableaux et de dessins. Cette collection, Bédos l'a donnée de son vivant, presque toute entière, au musée de Perpignan, en 1876 et en 1880.

Bédos avait été substitut du procureur-général à Montpellier et bâtonnier de l'ordre des avocats à Perpignan. Il est mort en 1883.

Crouchandeu, *Catalogue raisonné des objets d'art et d'archéologie du Musée de Perpignan.*

BÉGUIN (Louis) naquit le 10 mars 1811, d'une honnête et laborieuse famille d'ouvriers. Il fit de brillantes études au collège de Perpignan ; il fut reçu avec le premier numéro à l'Ecole centrale. Mais sa vocation était l'instruction publique ; il s'y consacra tout entier. Dans ce temps où la mobilité et l'inconstance sont le partage de beaucoup d'esprits, une seule pensée, une œuvre unique ont absorbé sa vie. Cette pensée, cette œuvre, c'est l'Ecole normale. Il l'inaugura en 1833 ; il l'a dirigée quarante ans ; il en personnifiait les traditions.

Très versé dans les études scientifiques, il enseignait avec une clarté parfaite les sciences physiques, chimiques et naturelles... L'ensemble des travaux de l'Ecole était l'objet de sa vigilante attention ; mais en même temps il donnait les plus grands soins à la direction morale. Il savait persuader aux élèves que la profession d'instituteur est aussi belle que féconde, qu'ils doivent l'aimer pour elle-même, pour les services qu'ils sont appelés à rendre à la société. Il s'efforçait d'élever leur cœur à la hauteur de leur mission, et il y parvenait, parce qu'il prêchait d'exemple...

L'autorité supérieure appréciait le mérite de Louis Béguin ; elle lui accorda les palmes d'or de l'Instruction publique et la croix de la Légion d'honneur. Il avait reçu plusieurs médailles pour son école. Mais modeste autant que dévoué à sa tâche, il continuait de demander le meilleur prix de ses labeurs à sa conscience, à l'intime satisfaction de l'accomplissement du devoir...

En 1836, Louis Béguin commença, dans une tour ancienne qu'on peut encore apercevoir sur les bords de la rive droite de la Basse, une série d'observations qu'il continua jusqu'en 1841. Elles furent alors interrompues jusqu'en 1850.

A cette époque, l'Ecole normale fut transférée dans le local qu'elle occupe actuellement ; Louis Béguin y reprit ses observations et il les a continuées depuis, sans lacunes, jusqu'au moment (30 juillet 1873) où une mort subite l'a enlevé à ses travaux.

C'est donc pendant une durée de vingt-neuf ans que le zélé directeur de l'Ecole normale s'est imposé l'obligation de lire, à heure fixe et plusieurs fois par jour, la série des instruments nécessaires aux études météorologiques. Ceux-là seuls qui font des observations régulières pendant longtemps connaissent l'intelligente attention et la persévérance laborieuse qu'exige ce travail.

Béguin n'a rien publié ; nous devons cependant reconnaître le grand mérite de l'homme qui entreprit les observations météorologiques, dont il pressentait l'utilité alors qu'elles étaient presque universellement abandonnées et fort mal appréciées.

XXIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

BELLCASTELL (Pierre de), chevalier roussillonnais que le roi Sanche de Majorque choisit pour son *majordome* ou officier chargé du service de la table. En 1319, ce prince lui fit concession en fief honoré de certaines justices et droits sur Vilallonga-de-la-Salanca, avec obligation de payer tous les ans, au Domaine royal, un cens de trente livres.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 344.

BELLCASTELL (François de), fils du précédent, seigneur de Vilallonga-de-la-Salanca, acquit, en 1353, de Pierre Fuster, une créance sur le lieu de Pontella, et hérita à la mort de son beau-frère, le chevalier de Saint-Jean, de la seigneurie de Saint-Jean-pla-de-Corts. Jean Fernandez Munyos et Ber-



nard d'Olzinelles, co-seigneurs de Pontella, revendiquèrent des droits sur ce fief. Les deux parties en vinrent à un arbitrage, et une sentence prononcée à Perpignan, le 4 février 1356, par Raymond de Perellos, déclara que les prétendants renonçaient à tout droit sur Pontella en faveur de François de Bellcastell, qui serait tenu toutefois de payer deux cents florins pour les indemniser des frais occasionnés par leurs réclamations. François de Bellcastell était conseiller de Pierre IV le Cérémonieux. Il seconda ce monarque dans la guerre qu'il avait entreprise contre le roi de Castille, en lui avançant la somme de 1982 livres, de concert avec Bérenger d'Oms, et en faisant une levée de vingt chevaliers équipés pour servir dans l'armée aragonaise. François de Bellcastell était décédé en 1368 : il laissa deux fils qui lui succédèrent à Pontella. Jean de Bellcastell, fils et héritier de François, est cité en 1368 comme seigneur de Saint-Jean-pla-de-Corts. Par acte des 6 et 7 février 1370, il vendit, du consentement de son grand'père, Pauquet de Bellcastell, la moitié de la seigneurie de Caladroer à Béatrix, épouse de Bérenger d'Oms et dame de Mosset. Il était encore seigneur de Saint-Jean-pla-de-Corts en 1372, mais il mourut jeune, et nous ne savons si son frère Pauquet lui survécut. Quoi qu'il en soit, ces deux jeunes gens étaient décédés en 1375, et ils eurent pour successeur leur oncle Pauquet de Bellcastell.

Archives des Pyr.-Or., B. 99, 109, 129, 133. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série, 1878, Perpignan, in-12. — Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-Corts*, 1903, Céret, in-8°.

BELLCASTELL (Pauquet de), châtelain de l'importante place forte ou château de Castellnou, reçut ordre, en 1347, de Pierre IV d'Aragon, de conduire les machines et engins de guerre nécessaires pour assiéger le château de Ria qui persistait à se défendre au nom de Jacques de Montpellier. Il hérita, en 1375, les seigneuries de Pontella et de Vilallonga-de-la-Salanca, à la suite de la mort de ses neveux, Jean et Pauquet. Mais il ne conserva pas longtemps celle de Pontella, car une ordonnance du procureur royal rendue le 17 juin 1377 en fit la remise à Geralda dez Volo ; le fief de Vilallonga resta à son fils François ; quant à la seigneurie de Saint-Jean-pla-de-Corts, elle fut dévolue à Bérenger d'Ortafa, chambellan du roi Jean Ier d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 133. — Alart, *op. cit.* — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

BELLERA (Guillaume de) était gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne au moment de la chute du royaume de Majorque. Le 16 décembre 1344, il fut chargé par Pierre IV de reprendre l'enquête judiciaire sur l'atelier monétaire de Perpignan et l'accusation de faux-monnayage qui pesait sur Jacques II. L'instruction de cette affaire dura jusqu'au 8 février 1345. A cette date, une ordonnance du roi d'Aragon porta nomination en faveur de Guillaume de Bellera de châtelain du château royal de Perpignan et lui permit de centraliser entre ses mains l'administration civile et militaire du Roussillon. Une lettre du même prince lui conféra juridiction absolue pour pourvoir au remplacement des officiers et notaires roussillonnais, presque tous décédés à la suite des pestes, maladies et guerres récemment survenues. Les honoraires de son traitement annuel s'élevaient à la somme de dix mille sols. En 1358, il reçut une commission pour mettre à exécution les donations en franc-alleu des lieux de Vinça, Clayra et Saint-Laurent-de-la-Salanca faites par le roi en faveur des deux infantes, Constance, reine de Sicile, et Jeanne, filles de Pierre IV.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 100, 106, 110. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. II.

BENENATUS, évêque d'Elne, suivant les preuves données par le P. Sismond et d'autres savants critiques, souscrivit le troisième concile de Tolède, ouvert le 6 mai 589, dans lequel plusieurs prélats wisigoths encore attachés à l'arianisme abjurèrent leurs erreurs. La même année, Benenatus se trouva au concile de Narbonne, réuni le 1er novembre, en exécution d'un canon de celui de Tolède portant qu'on tiendrait tous les ans, à pareil jour, un concile dans chaque province ecclésiastique.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

BÉRENGER (Raymond), dix-neuvième abbé de Saint-Martin-de-Canigou, élu le 9 décembre 1360, mourut le 28 janvier 1380. Le 29 juin 1366, il accorda, de concert avec ses religieux, l'affranchissement des droits de *questia, intestia, xorquia, cugucia* aux hommes et femmes des lieux d'Odello, Vilalta, Pardinella, Egued, Targasona et Pla. Il en fit autant, le 12 juin 1370, en faveur des habitants de Marquixanes. Le monastère de Saint-Martin avait éprouvé des dommages considérables et de nombreuses vexations durant l'année 1374, lorsque l'Infant de Majorque, avec ses partisans, vint de nuit, par des chemins détournés et à travers la montagne, envahir l'abbaye. Ce prince maltraita et blessa l'abbé et les moines, les emmena prisonniers, emporta les joyaux de l'église, prit ensuite et ruina le village et le château de Vernet. Le 18 octobre 1375, le roi d'Aragon accorda des lettres d'absolution à l'abbé, aux moines et aux prêtres de Saint-Martin pour les crimes à eux imputés lors de cette invasion de leur monastère, de leurs châ-

teaux et forteresses. On restitua aux religieux tout ce qui leur avait été saisi dans cette circonstance.

Inventaire de dom d'Agullana. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. III. — Abbé J. CAPEILLE, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes*, Perpignan, Payret, 1905.

BÉRENGER I, évêque d'Elne, était fils du comte Oliba-Cabréta, qui prit l'habit de Saint-Benoît et mourut au monastère du Mont-Cassin, et de la comtesse Ermengarde, son épouse. Le 10 février 993, il concourut, à raison de ses droits paternels, avec sa mère alors veuve et ses frères, Bernard, comte de Besalu, et Guifred, comte de Cerdagne, à un acte de donation en faveur du monastère de Sainte-Marie d'Arles. Le 19 novembre de la même année, il consacra l'église de Saint-Etienne de Fontanills, près d'Arles, et celle de Saint-Martin de Palalda. Le 15 décembre suivant, Bérenger assista à un plaid tenu à Castellnou par Ermengarde, sa mère, où il fut reconnu que l'alleu de Torderas appartenait à l'abbaye d'Arles. Il est dit dans cet acte que les témoins prêtèrent serment sur l'autel de Saint-Martin de Torderas et sur les corps des saints martyrs Abdon et Sennen.

Marca hispanica, col. 947, 948. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

BÉRENGER II, évêque d'Elne, témoigna, en 999, dans un acte passé entre Miron et Sintille, abbé d'Arles. Le 22 février de l'an 1000, il fut présent à la donation que Bernard, comte de Besalu, fit du monastère de Saint-Paul, appelé *Monisat*, dans le pays de Fenouillèdes, à l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. On le retrouve, le 1er novembre de la même année, dans un plaid au sujet d'un alleu qui fut adjugé à son église d'Elne. Le 15 mars de l'an 1000, le même prélat échangea les églises de Saint-Etienne de Fontanills et de Saint-Martin de Cortsavi avec Sintille, abbé d'Arles, qui lui céda en contre-échange les alleus de Montescot, de Villanova-la-Raho et de Finestret. Il figure encore dans une donation de plusieurs fonds de terre faites par Prim, le 15 juillet 1001. Enfin, le 23 septembre 1003, il souscrivit avec d'autres évêques l'acte de consécration de l'église de Besalu. Zurita rapporte que Bérenger, évêque d'Elne, fut tué l'an 1003 à la bataille d'Albesa, où Raymond Borrell, comte de Barcelone, défit les Maures.

Marca hispanica, col. 954. — FLOREZ, *España sagrada*, t. 45. — ZURITA, *Indices rerum ab Aragoniæ regibus gestarum.* — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

BÉRENGER III, évêque d'Elne, appartenait à la noble famille de Senfred de Gurb, château près de Vich, en Catalogne. En 1019, il fit partie d'une nombreuse réunion de prélats qui eut lieu à Gérone pour assujettir à la vie commune les chanoines de la cathédrale. Les chanoines d'Elne vivaient déjà sous ce régime, on ne sait depuis quelle époque, lorsque, par une délibération capitulaire prise avec l'évêque Bérenger, l'administration de leurs biens fut commise à l'archidiacre Uzalgar, de la maison vicomtale de Castellnou. Mais bientôt cet infidèle économe s'appropria ces biens et s'en assura la possession par la force des armes et l'appui de ses satellites. Les comtes de Roussillon et d'autres puissants seigneurs se rendirent à Elne avec l'archiprêtre de Narbonne, Guiffred de Cerdagne, pour l'obliger à s'en dessaisir ; ils ne purent rien obtenir. Uzalgar fut tué dans un combat, mais deux de ses proches parents s'emparèrent à leur tour, comme par droit de succession, de tout ce qu'il avait usurpé et le gardèrent malgré les réclamations réitérées des évêques Bérenger IV, Artal I et Suniaire III. Le 29 mars 1025, Bérenger échangea avec l'abbé de Saint-Martin de Canigou, Selua, son église de Saint-Saturnin de Vernet contre celle d'Arria. La même année, le 16 mai, il consacra l'église du vieux Saint-Jean de Perpignan, que des hommes pieux avaient édifiée. En 1027, et le 16 mai, en l'absence de Bérenger, Oliba, évêque d'Ausone (Vich) et abbé de Saint-Michel de Cuxa, chargé de l'administration du diocèse d'Elne, célébra dans les prairies de Tolujes un synode où furent confirmés les statuts pour la *Trêve de Dieu* qui, déjà prescrits auparavant par ces deux prélats, étaient mal observés. On y défendit, à qui que ce fut, sous de fortes peines canoniques, d'attaquer son ennemi depuis l'heure de none du samedi jusqu'au lundi à l'heure de prime. Cette trêve, appelée de *Dieu* ou du *Seigneur* parce qu'elle devait s'observer le dimanche, est la plus ancienne que l'on connaisse. La date en a été changée en celle de 1047 par Baluze, qui a fait presque autorité à cet égard, malgré la hardiesse, les complications et le malentendu de ses conjectures, malgré le sentiment des célèbres Cossart, Ducange, Fleuri et les actes authentiques de cette assemblée que Taberner assure avoir vus et qui, de l'aveu même des frères de Sainte-Marthe, portaient la date de 1027.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, 1837, n° 21.

BÉRENGER IV, évêque d'Elne, était fils de Guiffred, comte de Cerdagne. Il assista, le 15 janvier 1032, à la dédicace de l'église de Sainte-Marie du monastère de Ripoll. Le 21 septembre 1038, il concourut à celle de la nouvelle collégiale de Gérone, et le 23 octobre, à celle de la basilique d'Urgell. Il assista au concile de Narbonne, tenu le 17 mars 1043, dans lequel furent excommuniés les envahisseurs des biens du monastère de Saint-Michel de Cuxa. En

1045, il fut présent à la dédicace de l'église de Saint-Michel de Fluvia, en Ampurdan, et le 15 novembre 1046, il consacra celle de Sainte-Marie d'Arles. Le 10 août 1053, Raymond, abbé de Saint-André, lui concéda le droit d'amener à Elne et partout ailleurs une dérivation du Tech à travers le territoire de l'alleu de Saint-André et celui de Saint-Martin de la Riba. La même année, Bérenger assista à un concile mixte tenu à Elne, le 10 décembre, où le chapitre de cette cité fut indemnisé des pertes que lui causèrent les spoliateurs qui l'avaient ruiné. L'évêque lui-même lui restitua le village de Salellas.

Marca hispanica, col. 442, 1050, 1065, 1069, 1087, 1090. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

BÉRENGER V, évêque d'Elne, consacra l'église de Saint-Vincent d'Eus, en Conflent, le 11 février 1187.

BÉRENGER VIII, évêque d'Elne, inféoda, le 20 avril 1314, le château de Cornella-del-Bercol à Guillaume Adalbert qui lui en fit hommage.

BÉRENGER I, vingt-deuxième abbé de Sainte-Marie d'Arles, fit consacrer, en 1061, l'église de Saint-Quentin des Bains par Artal, évêque d'Elne. Il signa comme abbé dans des actes de 1060 et 1076.

Gallia christiana, VI, col. 1086.

BÉRENGER III, cinquante-cinquième abbé de Sainte-Marie d'Arles, était prieur de Saint-Paul de Barcelone lorsqu'il fut élevé au siège abbatial. Il vivait en 1370.

Gallia christiana, VI, col. 1091.

BÉRENGER I, trente-unième abbé de Saint-Michel de Cuxa, administra ce monastère depuis l'année 1268 jusqu'en 1277. Il obtint du pape Clément IV une bulle qui confirmait celle accordée par Jean XV à Guarin. Il célébra un synode, tous les ans de son abbatiat, le premier mercredi après la fête de Pâques, dans l'église Saint-Vincent de Ria. Des points de discipline ecclésiastique y furent réglementés.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BÉRENGER II, trente-troisième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea depuis 1285 jusqu'en 1296.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BÉRENGER IV, quarante-quatrième abbé de Saint-Michel de Cuxa, succéda en 1447, à Bérenger dez Fonts, après un interrègne de cinq ans. Ce prélat obtint de Nicolas V une bulle par laquelle le Souverain Pontife concédait au monastère les faveurs et privilèges d'autrefois, que le malheur des temps avait fait tomber en désuétude.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BÉRENGER I, onzième abbé de Saint-Martin du Canigou, nommé par la communauté de la Grasse, assista, le 13 octobre 1157, à la consécration de l'église de l'abbaye d'Arles. Le *Gallia christiana* dit à tort que ce fut le 3 des ides de novembre, c'est-à-dire le 11 novembre. Cet abbé est porté par la *Chronique Colbertine* comme ayant siégé pendant cinq ans. Il est aussi à noter que le 13 octobre 1157, Bérenger n'était qu'abbé *élu* et non encore confirmé, comme il le mentionne en signant le procès-verbal de la consécration de l'église d'Arles.

Baluze, *Miscellanea*, t. IV, lib. XI. — *Histoire générale du Languedoc*, t. V. — *Marca hispanica*, col. 506, 1323.

BERGA (Bernard de), évêque d'Elne, né à Berga, d'une famille très honorable, obtint du Saint-Siège, en 1230, que la dignité de chapelain-majeur ou prévôt du chapitre de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan fut unie à perpétuité à la mense épiscopale, avec obligation pour le chapelain de fournir aux chanoines et aux conduchers les portions alimentaires qu'ils avaient coutume de recevoir. Dès lors, les évêques d'Elne, jusqu'alors très sédentaires, commençèrent de faire leur résidence, tantôt dans cette cité, tantôt à Perpignan. Le 7 septembre 1233, il contribua à rétablir la paix et la concorde entre Nunyo Sanchez, seigneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, et Bernard, comte de Foix. En 1234, il assista aux cortès de Tarragone, tenues par Jacques Ier, roi d'Aragon et prince de Catalogne. La même année, on le voit figurer au concile tenu à Béziers, le 2 avril, dans lequel on dressa plusieurs canons contre les hérétiques et leurs fauteurs. Le 1er janvier 1240, il fonda avec son chapitre une distribution annuelle de cent tuniques de laine à faire aux pauvres dans le cloître de la cathédrale, savoir cinquante la veille de la Toussaint et cinquante la veille de la Noël. Le 11 mars 1241, par son conseil et son autorisation, il se tint à Mallolas, près de Perpignan, une assemblée solennelle de prélats, de châtelains et d'autres seigneurs du diocèse, où fut publié par un délégué du gouvernement l'édit de paix et trêve rendu en 1228 par le roi d'Aragon. En 1242, il vit s'établir sur la montagne d'Argelès le monastère cistercien de Vallbone. En 1245, il consacra, dans la vallée de Prats-de-Mollo, la nouvelle église des saintes Juste et Rufine. Le 17 mai 1246, le roi Jacques d'Aragon lui fit le serment de fidélité et protection ; c'est le dernier de ces serments que l'on trouve dans notre histoire locale. La même année, il assista à un concile à Béziers. En 1247, on le voit figurer dans un congrès de prélats et de magnats tenu le 14 avril par le roi d'Aragon à Lérida, où furent renouvelés les privilèges des églises et des personnes ecclésiastiques. En 1258, Bernard de Berga fit son testament par

lequel il ordonna que les cent tuniques destinées aux pauvres leur fussent délivrées sur son tombeau, et il ajouta à cette aumône une distribution annuelle de cent chemises et de quantité de toile. Ce riche et bienfaisant prélat combla aussi de largesses un grand nombre d'églises et d'hôpitaux. Il fonda en particulier, pour celui de Tatzo-d'Amont, dix lits de plus qu'il n'y en avait et un service de six frères hospitaliers. Ce testament fut fait le 20 avril 1258. Le premier sceau des évêques roussillonnais dont la date soit bien connue est celui de Bernard de Berga. Il pend à une charte en parchemin datée du 25 juillet 1244, par laquelle cet évêque accorde quarante jours d'indulgence aux fidèles qui contribueront par leurs aumônes à la construction de l'hôpital d'Ille et de son église. Ce sceau, de forme ovale, en cire blanche, avec contre-sceau au revers, est long de 0 m. 05, large de 0 m. 03. La partie antérieure, qui a reçu l'empreinte en cire brunâtre, représente l'évêque debout, coiffé de la mitre, tenant la crosse de la main gauche, et donnant la bénédiction de la main droite. La conservation du contre-sceau a été un peu compromise par l'usage auquel cette pièce a été longtemps destinée ; car le frère quêteur, porteur de cette missive, était obligé de la présenter à toutes les personnes dont il sollicitait les secours. Tel qu'il est, on y distingue encore, au milieu d'un cercle de 0 m. 018 de diamètre, deux têtes nimbées qui sont celles des patronnes d'Elne, comme on le voit par la légende qui se lit autour. Le tombeau de l'évêque Bernard de Berga était situé dans le chœur de la cathédrale d'Elne.

Marca hispanica, col. 1227, 1422, 1441. — Archives des Pyr.-Or., G. 170, 171. — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, 1833, n° 19 ; 1835, n° 1. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

BERGE (François-Baudile) naquit à Collioure le 11 mai 1779. La maison paternelle fut pour lui une école de valeur et de bravoure. Il n'était âgé que de quinze ans lorsque les Espagnols vinrent mettre le siège devant sa ville natale. La résistance fut organisée et dirigée par son père, Paul Berge ; mais les efforts des assiégés furent vains ; « la ville fut prise et Paul Berge trouva la mort dans une échauffourée au col de Banyuls », au rapport du général du Montluisant, biographe de ce héros.

Son éducation fut confiée aux soins d'un savant géomètre, du nom de Hachette, qui avait obtenu, en 1792, à la suite d'un brillant concours, la place de professeur d'hydrographie récemment créée à Collioure. Le jeune Berge tira si grand profit des doctes leçons de ce maître qu'il fut admis, dès 1794, à l'Ecole appelée plus tard polytechnique. Aux divers titres de gloire qui honorent la mémoire de ce vaillant général s'ajoute celui de premier polytechnicien de France. Ce fut lui, en effet, qui obtint le n° 1 de sortie de Polytechnique dès la première année où l'école, récemment fondée par la Convention, venait, pour la première fois, de donner à la patrie une promotion de jeunes officiers.

En 1796, il débutait dans la carrière militaire avec le grade de lieutenant d'artillerie. C'était l'époque où Bonaparte entreprenait la série de ses guerres du Consulat et de l'Empire. Berge accompagna le conquérant dans ses expéditions, si bien que l'on a pu écrire « que tous les grades lui furent conférés sur les champs de bataille ». Il fit les campagnes d'Egypte, de Syrie et se trouva aux batailles des Pyramides, d'Aboukir, ainsi qu'aux sièges de Jaffa, Saint-Jean-d'Acre et du Caire. Après avoir suivi de 1803 à 1804 les campagnes des côtes de l'Océan, et de 1805 à 1807 celles d'Allemagne, de Prusse et de Pologne, Berge, nommé major le 21 mars 1806, colonel le 30 août 1808, passa à l'armée d'Espagne le 24 novembre en qualité de chef d'état-major, et prit, le 28 décembre, le commandement du 5e régiment d'artillerie à cheval. Il se distingua particulièrement au combat de Santa-Marta de Vilalba, le 15 juin 1811, et mérita, à cause de son courage, d'être cité dans le rapport officiel. Placé à la tête de l'artillerie du midi de l'Espagne, le 13 avril 1813, il reçut le brevet de général de brigade le 26 mai suivant, ainsi que le titre de baron de l'Empire.

Les Bourbons de la Restauration apprécièrent la valeur de ce brillant officier général. Loin de l'entraver sur le chemin de l'avancement, ils lui prodiguèrent leurs bonnes grâces et leurs faveurs. L'Empire l'avait fait maréchal de camp et commandeur de la Légion d'honneur. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis. Dans le courant du mois d'octobre 1814, Berge faisait partie de la commission chargée de déterminer le classement des places de guerre du royaume et de diriger les travaux d'armement ou d'amélioration qu'exigerait leur situation. Au mois d'avril 1815, il se trouvait dans le Midi de la France avec le duc d'Angoulême, au nombre des officiers de son état-major. On le rencontre, en juin, chef de l'état-major de l'artillerie à Waterloo.

En 1816, le roi Louis XVIII nomma le général Berge commandant en chef de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz. Berge dirigea cet établissement avec le plus grand succès pendant plusieurs années. En 1823, il fut employé dans l'expédition d'Espagne en qualité de lieutenant-général d'artillerie, et le 13 octobre, il reçut le titre d'inspecteur général de la même arme. Depuis lors, il fit partie du comité consultatif de l'artillerie, au ministère de la guerre, et si cette arme a éprouvé de si grandes et de si nombreuses améliorations dans ces derniers temps, c'est surtout à ses vastes connaissances et à

son profond esprit d'observation qu'elles sont dues.

Le général baron Berge, qui avait été promu au grade de grand officier de la Légion d'honneur le 3 novembre 1827, fut mis en disponibilité après la Révolution de 1830. Il mourut d'une attaque de choléra, le 18 avril 1832, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les habitants de Collioure ont érigé le buste en bronze de leur illustre compatriote sur la plus belle de leurs places publiques.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — *Annuaire de 1834.*

BERNARD (Pierre) occupait le siège d'Elne en 1113. Le pape Pascal II le délégua pour terminer le différend élevé entre l'abbé de Cuxa et celui d'Arles, relativement à l'église de Saint-Pierre de Torreilles. Bernard et les juges qu'il s'était adjoints prononcèrent en faveur du monastère de Cuxa et leur décision fut rédigée le 2 février 1114. Deux jours après, il donna son consentement à l'adjonction que Bernard Guillaume, comte de Cerdagne, fit du monastère de Saint-Martin de Canigou à celui de la Grasse. Le 4 juillet suivant, il consacra l'église Saint-Etienne de Salses, nouvellement construite par des personnes pieuses. Le 8 mai 1115, Guillaume Uzalgar, vicomte de Castellnou, son épouse Ermesinde et leurs fils, Uzalgar, archidiacre, Robert et Artalde, firent don entre ses mains et à l'église de Pontella de la troisième partie des dîmes qui leur appartenaient. Le 21 août 1116, Bernard consacra l'église de Torderas dédiée à Saint-Nazaire, en présence de Bernard, abbé d'Arles, et lui fit quelques dons. Le 10 avril 1118, Raymond Bérenger, comte de Barcelone, engagea entre ses mains l'église des saintes Juste et Rufine, édifiée dans la vallée de Prats. Le 17 octobre 1121, il consacra l'église de Saint-André de Sureda, et en 1123, celle de Saint-Saturnin de Montesquieu *(in Villanova de Pede montis).* Le 2 juin 1126, il fit son testament par lequel il légua sa chapelle au chapitre d'Elne, en remboursement de 1219 sols barcelonais qu'il lui avait empruntés pour faire son voyage à la Terre Sainte. Au retour de son pèlerinage, en 1128, il donna l'église et le village de Marcevol, au Saint-Sépulcre de Jérusalem et à la congrégation des chanoines de ce lieu ; auprès de cette église il établit un chapitre régulier du même ordre. Le 31 janvier 1129, il fit don à l'église d'Elne de deux métairies situées sur le territoire de Bages. Enfin, il confirma par sa souscription la fondation de Villefranche et celle de l'église de Corneilla.

Marca hispanica, col. 1241, 1242, 1244, 1247, 1259, 1268. — Archives des Pyr.-Or., B. 226. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

BERNARD I, abbé de Sainte-Marie d'Arles, sous Charles-le-Simple (900).

Gallia christiana, VI, col. 1085.

BERNARD II, abbé de Sainte-Marie d'Arles (1114-1132).

Gallia christiania, VI, col. 1086.

BERNARD III, abbé de Sainte-Marie d'Arles en 1187.

Gallia christiana, VI, col. 1087.

BERNARD IV, est mentionné comme abbé d'Arles en 1199 ; il siégea jusqu'en 1208. En 1205, il décida que l'office de la Sainte Vierge serait récité tous les samedis, quand il ne tomberait pas ce jour-là de fête dont les matines ne comprendraient pas neuf leçons.

Gallia christiana, VI, col. 1087.

BERNARD I, dix-neuvième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea depuis l'année 1102 jusqu'en 1119. Le 4 juillet 1117, il revendiqua aux comtes Suniaire et Bernard Izarn l'église de Catllar que ces seigneurs lui avaient ravie : à la suite d'une transaction passée entre eux, la juridiction demeura à l'abbaye, moyennant la concession annuelle faite par l'abbé aux comtes de la moitié des dîmes de cette église.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

BERNARD II, vingt-cinquième abbé de Cuxa (1181-1188) appartenait à la famille des comtes de Besalu. Il agrandit les fortifications de son abbaye, construisit une grande tour avec son pont-levis à côté de la maison abbatiale, et assista, le 11 février 1187, à la consécration de l'église de Saint-Vincent d'Eus.

FONT, *op. cit.*

BERNARD III, vingt-neuvième abbé de Cuxa (1236-1255) était sacristain-majeur de Saint-Martin de Canigou, lorsqu'il fut nommé abbé de ce dernier monastère, le 21 janvier 1230. En 1236, le pape et le roi d'Aragon lui confièrent la direction de Cuxa où le relâchement s'était glissé. Il fit construire un autel dédié à Sainte-Catherine, dans l'église supérieure de Saint-Martin du Canigou et exempta, le 9 mars 1240, les habitants de Marquixanes, ses vassaux, de certains droits dénommés les *Mals usos.* Jacques I[er] d'Aragon lui concéda, en 1245, le privilège de construire un château à Casefabre, qui était une localité du Domaine de l'abbaye.

FONT, *op. cit.*

BERNARD I, deuxième abbé de Saint-Martin de Canigou, succéda à l'abbé Selua en 1044. Son abbatiat fut de courte durée.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Martin du Canigou.*



BERNARD II, cinquième abbé de Saint-Martin de Canigou (1066-1076).

Font, *op. cit.*

BERTIN (Henri-Léonard-Jean-Baptiste de), comte de Bourdeilles, seigneur de Brantôme, naquit dans le Perigord en 1719 d'une ancienne famille de robe et mourut en 1792. Successivement conseiller au Parlement de Paris en 1741 et président du Grand Conseil en 1750, il fut un des juges du célèbre Mahé de la Bourdonnais, et, suivant Voltaire, ce fut lui qui fit rendre justice au vainqueur de Madras. Bertin fut nommé intendant du Roussillon, le 19 avril 1751 ; mais il n'occupa ces hautes fonctions que durant l'espace de deux ans. L'affaire du *vingtième* lui ayant aliéné la noblesse du Roussillon et l'ayant mis à couteau tiré avec le maréchal de Mailly, Louis XV le releva de sa charge.

En 1749, un édit de Louis XV, portant suppression du dixième, établissait en même temps la levée d'une nouvelle imposition connue sous le nom de *vingtième*. Le vingtième, au dire d'un historien qui s'est occupé de l'économie de notre ancienne province, « était calculé sur le revenu liquide des propriétés. On entendait par revenu liquide ce qui restait au propriétaire, déduction faite des droits d'exploitation et d'entretien ; le vingtième était donc payé par le propriétaire sur le pied que son bien lui rapporterait, s'il l'avait affermé ».

Comme il est aisé de le conclure de cette définition, les propriétaires, les riches, les nobles surtout se sentirent atteints par ce nouvel impôt royal. De là les récriminations, les remontrances, les observations de ces derniers.

L'esprit de corps s'en mêla. Sur ces entrefaites, l'intendant de Bertin fut nommé. Mal servi par les circonstances et par les événements, il prit fait et cause dans l'exercice de ses fonctions pour le roi contre les nobles. Pour plaire à la marquise de Blanes, M. de Mailly intervint à son tour.

Le récit de cette affaire met en scène les personnages les plus en vue de la province au XVIIIe siècle. Certains des écrits des gentilshommes et des administrateurs représentent bien l'état d'esprit des diverses classes de la société à cette époque de malaise qui présage la Révolution.

On peut classer dans cette catégorie le mémoire envoyé au Conseil souverain par M. le marquis de Blanes, le 26 avril 1752, ainsi que la réponse faite le 19 mai suivant par le directeur du vingtième au seigneur de Millas, commissaire de la noblesse du Roussillon. L'animosité, l'acrimonie, la haine éclatent de part et d'autre.

Blessé dans son orgueil personnel et dans sa dignité de délégué de la noblesse, le marquis de Millas ne put se résoudre à reculer devant les explications incomplètes et les termes malsonnants du directeur du vingtième, Estors. Il suivit alors les procédés de sa tactique habituelle : il adressa au ministère une lettre dans laquelle Estors était vivement pris à partie.

Le ministre, M. de Courteille, dans la réponse qu'il lui fit le 5 juillet 1752, couvrait de sa protection son subalterne ; il déclarait ensuite « dénué de tous fondements les avis donnés » au marquis de Blanes ; il engageait celui-ci, en dernier lieu, à « communiquer à l'Intendant toutes les connaissances qu'il aura acquises et les éclaircissements qu'il aura reçus » à l'effet « d'en rendre compte au conseil qui ne se décidera que sur son avis dans toutes les occasions où il s'agira de l'administration des intérêts du roi et du bien de la province ».

Fin de non-recevoir qui ne fit qu'envenimer l'animosité du marquis de Blanes ; conseil déplacé et à l'encontre des dispositions de son caractère, qui développa le germe de discorde qui régnait entre M. de Bertin et lui.

Loin de chercher à s'entendre avec l'Intendant, le marquis de Millas voulut aller jusqu'au bout.

Il se souvint qu'il avait un siège d'honneur au Conseil souverain. Il gagna à sa cause certains magistrats, ses amis. Secondé par les membres de la noblesse roussillonnaise, il déclara une guerre à outrance à l'Intendant. De concert avec le maréchal de Mailly, il travailla à saper l'autorité de l'infortuné M. de Bertin.

Un mémoire de 1753 informa la cour « des mouvements que M. de Blanes a exécuté à Perpignan parmy la noblesse ; M. de Massia de Saleilles, conseiller au Conseil supérieur de cette ville, qui est dans une liaison intime avec M. de Blanes, vient de son côté et par le même esprit d'agir auprès de sa compagnie, pour l'engager à prendre part dans le dessein qui paraît avoir esté formé de discréditer l'administration dont M. l'Intendant est chargé. Pour y parvenir, M. de Saleilles ne s'est pas contenté d'insinuations de simple critique ; il a attaqué publiquement et sans aucune retenue, depuis deux mois, la conduitte et la personne de M. l'Intendant, en tenant des discours publiant sur son compte de prétendues lettres où rien n'est omis pour se rendre odieux ou méprisable et en garantissant à ses confrères assemblés dans la chambre que M. l'Intendant ne rentrerait plus en Roussillon... »

Bertin ayant dû quitter l'Intendance du Roussillon devint Intendant de Lyon en 1754. En 1757, il fut nommé lieutenant-général de police à Paris.

Deux ans après, il fut appelé au ministère en qualité de contrôleur-général des finances. Les dépenses de la guerre et les prodigalités de la cour avaient



vidé les coffres de l'Etat ; la ressource des emprunts était épuisée, le crédit public était nul : Silhouette, prédécesseur de Bertin, avait vainement tenté de le rétablir ; les demi-mesures qu'il avait employées n'avaient eu aucun résultat, et ses réformes avaient soulevé contre lui toute la foule des courtisans. Bertin fut plus heureux ; il sut, sans rien retrancher des dépenses de la cour, sans opérer aucune réforme gênante, en anticipant seulement par des emprunts sur les ressources à venir, subvenir aux nécessités du moment. Mais de tels procédés ne pouvaient être indéfiniment employés ; quand vinrent les époques fixées pour le payement des emprunts, il fallut avoir recours à d'autres expédients. Un seul moyen s'offrit alors au ministre pour sortir d'embarras : ce fut de lever de nouveaux impôts. Mais les parlements réclamèrent et refusèrent d'enregistrer les édits. Bertin effrayé donna sa démission. Il fut remplacé par Lomerdy. En quittant le ministère, il conserva sa place au conseil et le traitement de ministre d'Etat. Il fit encore partie du ministère en 1774, après la retraite du duc d'Aiguillon, mais par interim seulement et jusqu'à la nomination du comte de Vergennes. On doit dire, à la louange de Bertin, que si son ministère ne fut remarquable par aucune réforme importante, il fonda du moins d'utiles établissements. Les lettres et les arts n'eurent jamais de plus zélé protecteur : c'est à lui que l'on doit la publication des Mémoires du P. Amiot sur les Chinois, l'une des plus importantes publications du XVIII[e] siècle. C'est lui aussi qui eut l'idée d'établir à Paris un dépôt général des chartes, et de faire rechercher pour cet établissement, dans la capitale, dans les provinces et même à l'étranger, tous les documents inédits relatifs à l'histoire de France.

Enfin, c'est à Bertin que la manufacture de Sèvres est redevable de son développement, et il peut être considéré comme le fondateur des écoles vétérinaires en France, puisque c'est à sa protection que Bourgelat dut les fonds avec lesquels il établit celle de Lyon, la plus ancienne du royaume. Bertin contribua aussi puissamment à l'établissement de nombreuses sociétés d'agriculture à Paris et dans les provinces. L'Académie des Sciences et celle des Inscriptions et Belles-lettres l'avaient admis au nombre de leurs membres honoraires, la première en 1765, la seconde en 1772.

Archives des Pyr.-Or., C. 1890, 1259, 1497. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale*. — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas*.

BERTOLI (Bernard) n'est connu que par un acte du 2 des nones de mars 1265 par lequel, se disant peintre, habitant de Perpignan, il s'engage pour cinq ans, à partir de la fête de Pâques, envers un certain Raymond (un autre peintre sans doute, dont le nom est effacé, R. Lodrigo ? ou R. de Sainte-Croix ?), pour peindre des armures, des selles, épées, etc., moyennant un salaire déterminé. Les professions de peintre, sellier et *frener*, étaient à cette époque exercées par le même individu.

Bernard Bertoli, en admettant qu'il ne fût pas originaire de Perpignan, y faisait sa résidence en 1265 et il y laissa postérité, puisque l'on y retrouve en 1286 (9 des cal. de juin) un clerc qui s'appelle *Bertolinus Bertolini clericus* et était sans doute son fils, et plus tard le peintre suivant, qui pouvait être son petit-fils.

Alart, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*.

BERTOLI (Jacques), peintre, n'est connu que par un acte du 5 des nones de juin 1321 où il figure comme associé d'autres peintres de Perpignan.

Alart, *op. cit.*

BERTRAN (Joseph), docteur en droits, de Prades, fut nommé, le 12 mai 1642 à la charge de juge des premiers appels de Roussillon et Cerdagne par le gouverneur Raymond de Bas. Quinze jours plus tard, il l'appelait auprès de sa personne comme assesseur. Très attaché au parti de la France, il obtint, en 1646, une augmentation de traitement, et, en 1654, différentes donations de biens confisqués aux roussillonnais fidèles au gouvernement espagnol.

Archives des Pyr.-Or., B. 393, 394.

BERTRAND I[er], vingt-huitième abbé de Saint-Michel de Cuxa, siégea depuis l'année 1221 jusqu'en 1236. A cette dernière date, le roi d'Aragon et le Pape dépossédèrent Bertrand de son titre abbatial et le conférèrent à Bernard, abbé de Saint-Martin de Canigou.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BERTRAND II, trente-neuvième abbé de Saint-Michel de Cuxa (1361-1371), célébra un synode dans l'église de Ria, durant la dernière année de son abbatiat. Les constitutions qu'il y édicta concernaient la discipline des clercs, quelques points de liturgie et le culte spécial que les paroisses du rayon du monastère rendaient à Saint Blaise.

Font, *op. cit.*

BERTRAND I, était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1180.

Gallia christiana, VI, col. 1105.

BERTRAND II, nommé abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1371, assista à un chapitre provincial des maisons de son ordre qui se tint à Carcas-



sonne et qui l'élut président de cette assemblée. Il figure encore comme abbé de Saint-Génis en 1391.

Gallia christiana, VI, col. 1107.

BESOT (Thomas), fondeur de cloches. M. Charles Portal (*Notes sur quelques fondeurs de cloches du* XVe *au* XVIIIe *siècle*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1905) a signalé un document du 14 novembre 1476 par lequel deux fabriciens de l'église de Bleys (Tarn) reconnaissent devoir à Thomas Besot aîné, fondeur, habitant de Clermont-Ferrand, la somme de 36 écus et demi, plus 4 livres tournois, pour la façon d'une cloche et pour la fourniture de trois quintaux 66 livres de métal. Il s'agit probablement du même Thomas Besot, fondeur de cloches *(campaner)* de Clinchamp (Haute-Marne), diocèse de Toul, qui passe marché pour la refonte de la grande cloche de l'église paroissiale de Saint-Michel (Collioure) et de deux petites cloches, l'une du poids d'un quintal pour la chapelle de Saint-Elme, l'autre pour la chapelle Saint-Lazare (21 septembre 1478, 4 janvier 1479). Dans ce document il est question du fils de Thomas Besot qui travaillait avec son père. Le 24 mars 1480, il passe contrat « sobre la factura e reffeccio del seny major e dos squelles de la dita sglesia de mossen sant Matheu ». Il est appelé Thomas Beset. Il avait deux fils, Grégoire et Guillaume.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

BIERT (Dalmace de), préposé aux convois militaires en Sicile sous le règne de Martin *le jeune*, fut nommé par Martin Ier d'Aragon à l'office de procureur royal et des fiefs des comtés de Roussillon et Cerdagne. Il a laissé des *Memories* ou *Libre ordenat sobre lo quitament faedor de les coses patrimonials dels comptats de Rossello et de Cerdanya.* Ce manuscrit, qu'on trouve dans le fonds des Archives des Pyr.-Or. sous la cote 190, est un grand in-folio renfermant 58 feuillets en parchemin. Rédigé en latin et en catalan, il contient une analyse détaillée des actes de concession et d'aliénation des juridictions, revenus, rentes et biens domaniaux faits par Jacques Ier, Pierre IV, Jean Ier et Martin, rois d'Aragon, aux chevaliers, nobles et seigneurs roussillonnais. C'est une source précieuse de renseignements pour la composition de monographies historiques des communes du département des Pyrénées-Orientales. Sous le règne de Ferdinand, Dalmace de Biert fut élevé à la dignité de bailli général de Catalogne. Il avait épousé Brunissende et eut d'elle un fils, le chevalier Pons, qui fut convoqué et assista aux corts de la reine Marie. Celui-ci fut le père de Jacques Biert qui entra dans les ordres.

Archives des Pyr.-Or., B. 185, 190, 191, 192, 193, 195, 196, 202, 203, 206, 209, 211, 212, 218, 253, 254, 267, 269, 272.

BIANYA (Raymond de), sculpteur roussillonnais du XIIIe siècle, est l'auteur de deux pierres tumulaires conservées dans les galeries nord et est du cloître d'Elne. L'une est celle d'un évêque, qu'Alart suppose être un Raymond, dont l'épiscopat éphémère n'avait pas été signalé. A côté du genou droit de l'image du prélat, se lit l'inscription suivante en caractères bizarres : *R* [*aymundus*] *f* [*ecit*] *hec opera de Bia* [*ny*] *a.* La seconde est celle de F. du Soler qui renferme la signature suivante de l'artiste avec la date (1203) : *R* [*amond*] *de Biaia me fe e immaze sere.* « Il nous paraît, dit M. Brutails, que ces deux statues, le groupe placé à droite de la porte d'entrée de Saint-Jean-le-Vieux, à Perpignan, le Christ qui ornait, semble-t-il, le trumeau de cette porte et la tombe de Guillaume Gancelme, à Arles, ont un air de famille qui dénoterait une commune origine. L'œuvre de Raymond de Bianya, fut-il réduit à ces deux tombeaux d'Elne, vaut qu'on s'y arrête..... Bianya fut en Roussillon l'un des premiers artistes, le premier peut-être, qui ait substitué aux données purement conventionnelles d'un art de tradition les résultats de ses observations. Les effigies sépulcrales taillées par Bianya paraissent être des portraits ; elles sont faites du moins à l'imitation d'un type local, ce type aragonais que l'on rencontre à chaque pas dans les montagnes de Catalogne ou dans les rues de Saragosse : la tête carrée, le nez mince, droit et court en hauteur ; les yeux sont petits et rapprochés ; la barbe est courte et fournie. Bianya fut, à son époque, un réaliste, dans la bonne acceptation du mot. Il fut vrai. Et c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de tirer de l'oubli ce vieux maître de la sculpture roussillonnaise ».

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — BRUTAILS, *Etude archéologique sur la cathédrale et le cloître d'Elne.*

BIROTTEAU (Jean-Bonaventure-Blaise-Hilarion), membre de la Convention, né à Perpignan le 21 octobre 1758, exécuté à Bordeaux le 24 octobre 1793, était secrétaire du district, puis officier municipal de Perpignan, au début de la Révolution, dont il avait embrassé les idées avec enthousiasme. Administrateur du département en 1792, il fut élu, le 3 septembre 1792, par les Pyrénées-Orientales, membre de la Convention, avec 98 voix sur 154 votants, et prit place parmi les Girondins. L'un des commissaires nommés par cette assemblée pour prendre connaissance des papiers de la commune de Paris, il dit dans son rapport « qu'on avait déjà reconnu l'innocence d'une foule de victimes massacrées les 2 et 3 septembre, et que des membres de la commune et ceux du comité de surveillance, auteur de ces attentats, devaient être punis ». Il demanda que

le décret rendu pour la destitution du général Montesquieu fut annulé, et vota l'impression d'une pétition faite à l'assemblée par des patriotes qui allaient volontairement rejoindre les drapeaux de l'armée républicaine. Il appuya aussi la motion de Buzot pour la formation d'une garde départementale pour protéger la Convention qu'il disait opprimée par le peuple de Paris. Il fut envoyé en novembre de la même année en mission dans le département d'Eure-et-Loir, où plusieurs émeutes s'étaient élevées à l'occasion des grains, et manqua de perdre la vie en remplissant ses fonctions. Dans le compte qu'il rendit, il ne dissimula point les excès auxquels on avait porté le peuple à l'occasion de la suppression du traitement des prêtres.

Dans le procès de Louis XVI, il répondit au second appel nominal : « Citoyens, dans une assemblée où pas un seul membre n'a déclaré Louis innocent, on ne peut pas y voir un ennemi de la liberté du peuple. Comme le salut de la République ne dépend pas de Louis détrôné, mais qu'il dépend de l'anéantissement des factions qui la déchirent ; comme un vrai républicain peut craindre, par tout ce qui s'est passé, que les ambitieux ne fassent servir le cadavre de Louis de marche-pied à une puissance individuelle ; comme je crois absurde de dire que la majorité de la nation ne sera composée que d'aristocrates et de factieux ; comme ce malheur ne serait pas moins à craindre, lorsque le peuple sanctionnera la Constitution et que si malheureusement les factieux et les aristocrates donnaient nous devrions désespérer de voir jamais la République se consolider, je dis : oui. »

Au troisième appel nominal, il dit : « J'ai dit que Louis était coupable. Comme législateur, chargé de travailler pour le bonheur de la République, j'ai voté pour la sanction du peuple ; c'est encore comme législateur que je voterai aujourd'hui ; car si c'était comme juge, je me demande comment, entouré de scélérats... (de violents murmures interrompent l'opinant. On demande à grands cris qu'il soit rappelé à l'ordre, envoyé à l'Abbaye). Je suis au désespoir qu'un mot général ait paru à certains membres une personnalité qui, certes, n'entre pas dans mon cœur. Comme législateur, je dois amalgamer ce décret à la sûreté publique, afin de déjouer les complots des partisans de la royauté. Je vote pour que ce ne soit qu'après la paix et l'expulsion des Bourbons qu'on exerce la peine de mort que je prononce contre Louis. »

Cette contradiction explique l'incertitude de sa conduite pendant le séjour qu'il fit au sein de la Convention.

Le 19 février suivant, il parla de nouveau sur les massacres de septembre et demanda pour la deuxième fois la mise en accusation de ceux qui les avaient provoqués ; le 1er mars, il dénonça encore le comité de surveillance de la commune de Paris. Il s'éleva sans succès, dans la séance du 9 mars, contre le projet de Carrier pour l'établissement d'un tribunal révolutionnaire. Il ne put obtenir que l'on discutât cette proposition. Le 1er avril, au milieu des discussions orageuses qui avaient lieu entre les députés de la Gironde et ceux de la Montagne, il déclara dans un comité de la défense générale, où l'on s'occupait des moyens de sauver la patrie, que Fabre d'Eglantine, ami de Danton, avait indirectement proposé le rétablissement de la monarchie. Le 15 du même mois, Birotteau fut l'un des députés du parti girondin dont trente-cinq sections de Paris demandèrent l'expulsion. Il fut accusé, le 25 mai, par Barrère, d'avoir cherché dans sa correspondance à jeter du discrédit sur les députés envoyés en mission. Le 28, en pleine séance, il reprocha à Robespierre son hypocrisie, mais trois jours après, la chute des Girondins mit Birotteau dans la dépendance de ses ennemis. Pache le comprit dans la liste des vingt-deux députés dont il demanda la tête à la Convention. Arrêté le 2 juin, il écrivit le 7 à la Convention afin « d'être condamné s'il était coupable, vengé s'il était innocent », ajoutant que « les départements ne pouvaient rester plus longtemps privés de l'intégrité *(sic)* de leur représentation ». Ayant échappé à la surveillance du gendarme qui le gardait, il se rendit à Lyon, d'où il lança son *Appel aux Français* (juillet 1793), et où il organisa un comité d'insurrection contre la Convention nationale. Accusé, le 1er juillet, d'être chef d'un comité insurrectionnel pour le soulèvement des départements, il fut déclaré traître à la patrie et mis hors la loi. Lors du siège de Lyon, perdant toute la fermeté que jusqu'alors il avait montrée, il se cacha dans les environs de Bordeaux. Arrêté au moment où il s'embarquait, il fut traduit devant la commission militaire, dont il refusa la juridiction comme membre de la Convention. Puis, retrouvant tout son courage, il dit en face à Tallien « que la guillotine ne l'eût pas manqué, s'ils avaient été les maîtres ». Au moment de l'exécution, la foule criait autour de l'échafaud : « Quel peuple pour une république ! » murmura Birotteau, et il se livra à l'exécuteur. L'année suivante, le 17 décembre, la Convention nationale accorda des secours à sa veuve.

Dictionnaire des parlementaires. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale.* — SOREL, *Les Girondins du Roussillon.* — TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales.* — P. VIDAL, *Histoire de la Révolution Française dans les Pyrénées-Orientales.*

BIROTTEAU (Joseph-François-Emmanuel), frère du précédent, naquit à Perpignan, le 3 février



1763. Il montra, dès son enfance, une grande inclination pour la vertu et un goût décidé pour l'étude. Ayant suivi les cours de la faculté de théologie à l'Université de Perpignan, il disputa, à l'âge de vingt-deux ans une chaire de théologie, et ne fut écarté qu'à cause de son jeune âge. Trois ans s'étaient à peine écoulés, qu'une autre chaire de théologie étant devenue vacante, il se présenta au concours pour la remporter (1788). Après avoir étonné le public par la sagacité de son jugement et l'étendue de ses connaissances, il fut proclamé professeur de l'Université de Perpignan, et élu par Mgr d'Agay, directeur du Séminaire. Dès les premiers mois de 1791, Birotteau quitta ses deux chaires plutôt que de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Le professeur devint écrivain. Dans cette nouvelle tribune, il se montra digne des espérances qu'on fondait sur lui. Lorsque l'évêque constitutionnel des Pyrénées-Orientales, Deville, eut publié sa première lettre pastorale, Birotteau édita sous le voile de l'anonyme les *Observations chrétiennes* qui ne devaient être dans la pensée de l'auteur qu'une simple série de réflexions. Mais il y avait dans son argumentation tant de solidité, dans son exposé tant de lumière, dans son style tant de force et de netteté que Verdier, vicaire épiscopal de Deville et champion du clergé constitutionnel, se crut obligé de répondre.

Aux *Observations chrétiennes*, il opposa la *Réponse catholique*. Le soin avec lequel il prépara sa brochure, l'effort qu'il fit pour ne pas se laisser entraîner par son penchant à la déclamation, les textes qu'il réunit pour étayer sa thèse prouvent qu'il appréciait à sa juste valeur le coup porté à l'Eglise schismatique...

Birotteau aurait pu se dispenser de riposter ; mais il y allait de l'intérêt de la religion, et il publia, en 1792, la *Doctrine des observations chrétiennes*, brochure in-8° de 116 pages, sans nom d'imprimeur. Il eut facilement raison de l'érudition d'emprunt de son adversaire, appuya sa thèse sur les preuves les plus théologiques et les témoignages les plus irrécusables. Ce livre eut au moins un avantage : celui de réduire Verdier au silence. Birotteau prit alors le chemin de l'exil et pénétra en Espagne où il demeura une dizaine d'années. En 1801, il fit paraître à Perpignan, chez Alzine, *l'Essai sur les rapports de la religion catholique avec la société civile*. Après le Concordat, il rentra dans le diocèse de Carcassonne dont le département des Pyrénées-Orientales faisait partie. Dans ses notes intimes, Mgr de Laporte, son évêque, portait sur lui ce jugement : « C'est un sujet de la plus grande distinction ; professeur de théologie, beaucoup de talens, de capacité, mœurs intactes, et en état de tout. Ce serait un excellent sujet pour le Séminaire où il avait été déjà un des directeurs. » Effectivement, ce prélat appela l'abbé Birotteau au chef-lieu du diocèse et lui confia successivement les chaires de philosophie, de théologie et d'Ecriture sainte. Il apporta dans l'enseignement des sciences ecclésiastiques la solidité dans les principes, la justesse dans les raisonnements et la clarté dans l'expression. Birotteau connaissait plusieurs langues, l'espagnol, le grec et l'hébreu. En 1818, il fut mis à la tête du diocèse de Carcassonne, avec le titre de vicaire-général. En 1824, il quitta Carcassonne pour rentrer dans le diocèse d'Elne que Pie VII et la Restauration venaient de reconstituer. Mgr de Saunhac-Belcastel en fit son vicaire-général et le chargea de l'organisation et de la direction des œuvres catholiques d'enseignement et de bienfaisance. Il s'acquitta de ses délicates fonctions avec une rare prudence et un zèle infatigable. Ses vertus prédominantes furent la charité et l'humilité. Jamais il ne porta la plus légère atteinte à la réputation d'autrui et, sur le point de rendre son âme à Dieu, il redisait aux personnes qui l'entouraient : *Soyez humble et Dieu vous bénira.* Il mourut à Perpignan le 3 octobre 1832.

Publicateur des Pyrénées-Orientales, n° 37, 1832. — Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.*

BISTORS (Raymond), troubadour roussillonnais. On ne possède que deux couplets de ses poésies. Dans le premier, il remercie un de ses amis qui l'avait repris de ses fautes ; dans l'autre, il s'élève pour les flétrir, contre la fausseté et la luxure de certains membres du clergé.

Raymond, *Choix de poésies originales des troubadours*, t. V. — Abbé Millot, *Histoire littéraire des troubadours.*

BLAN (Perpinya), chevalier, obtint successivement de Pierre IV, le *Cérémonieux*, concession des lieux de Montferrer et Céret.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 190.

BLAN (Pierre), frère du précédent, jouissait en 1360, et pour l'espace de deux ans, du droit de fabrication des florins frappés à la Monnaie de Perpignan. Des lettres patentes de Pierre IV, en date du 29 juin 1362, lui concédèrent la faculté de battre monnaie et de fabriquer des florins, durant une nouvelle année. Le 21 avril 1365, il fut chargé, par le roi d'Aragon, d'une troisième frappe des mêmes pièces. Pierre Blan sut gagner les bonnes grâces de ce prince qui l'attacha à la cour et en fit son conseiller. En 1371, l'afferme de la frappe des florins d'Aragon fabriqués dans les monnaies royales de Saragosse, Valence, Barcelone et Perpignan lui avait été consentie pour une durée de trois années. A la suite du non-paiement des droits auxquels il était astreint envers le Domaine, plusieurs de ses revenus en Roussillon

furent saisis, en 1375. Pierre IV nomma cependant Pierre Blan procureur de son fils, l'Infant Jean, et lui fit concession du mère empire et des justices du château d'Ultrera, du lieu de Sureda et des manses de La Pausa, dans la vallée de Saint-Martin.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 130, 190, 202. — Colson, *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon.*

BLAN (Pierre), fils de Perpinya Blan, suivit la carrière des armes. Il est surtout connu par une lettre qu'il écrivit le 30 mai 1400 à Charles d'Albret et à douze autres chevaliers dénommés dans une missive qui avait été présentée par Alvernye, leur héraut, à Raymond de Çagarriga, gouverneur du Roussillon et de Cerdagne. Pierre Blan leur annonçait que « pour amour de sa mie », il faisait vœu de faire une passe d'armes devant le roi de Sicile, fils aîné du roi d'Aragon, et, pour acquitter son vœu, il porterait durant un certain temps un ruban (tireta) à la jambe. Il défiait celui des chevaliers qui voudrait le délier de son serment et se mettait à sa disposition pour le combat. En 1404, il hérita de la fortune de Jean Garrius, procureur royal. Pierre Blan, seigneur de Montferrer, prit part en 1425, à l'expédition militaire du royaume de Naples conduite par Alphonse V. Il eut un fils, Raymond, qui se dit en 1461, propriétaire du canal dit l'*Agulla d'Avalri*. Ce dernier eut pour héritier Bérenger Ça Ribera qui, le 9 septembre 1479, faisait donation de ses biens à la dame de Rocaberti.

Archives des Pyr.-Or., B. 187, 257, 269, 407, 411.

BLAN-RIBERA (Jean), dit Andreu, donna son adhésion à la confrérie de Saint-Georges, lors de sa fondation à Perpignan, le 3 août 1562. Philippe II le nomma provisoirement gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, mais il ne tarda pas à être remplacé à ce poste d'une façon définitive par Jean de Queralt.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 378.

BLANCA (Jean), bourgeois de Perpignan, reçut, le 15 novembre 1460, de Jean II, roi d'Aragon, désignation pour retirer les revenus de l'abbaye de Saint-André de Sureda qu'il avait mise sous sequestre. Il était propriétaire de moulins à farine situés sur la Tet et la Vassa, à Perpignan, et remplissait la charge de premier consul de cette ville, lors du siège qu'elle soutint, en 1474, contre les troupes de Louis XI. A son sujet, la tradition s'est emparée d'une légende que l'historien a le devoir de détruire, en ramenant les faits à leur juste proportion. D'après les on-dit, Blanca serait l'auteur d'un acte de vertu civique digne des beaux temps de Grèce et de Rome: Dans une sortie, durant le siège, le fils de Jean Blanca fut fait prisonnier, et les Français, croyant intimider ce consul, lui envoyèrent déclarer que, s'il ne leur ouvrait les portes de la place, ils massacreraient son fils sous ses yeux. Le généreux gouverneur, loin de céder à cette sommation, répliqua que sa fidélité à son souverain lui était plus chère que ses affections de famille ; il ajouta que, si les Français manquaient d'armes pour exécuter leur menace, il leur enverrait son propre poignard. Jean Blanca, par son héroïque réponse, perdit son fils unique; mais il eut la gloire de prolonger, durant huit mois encore, la défense de Perpignan, quoique le roi d'Aragon Jean II, qu'il regardait comme son légitime souverain, lui eut permis de capituler. Les Perpignanais puisèrent dans l'exemple de leur chef un courage invincible ; et ce ne fut qu'après avoir subi les dernières extrémités qu'ils acceptèrent la domination des assiégeants. Elle ne leur fut cependant imposée qu'à des conditions honorables : Perpignan reçut le nom de « ville très fidèle », et le souvenir du dévouement de Jean Blanca fut perpétué par une table de marbre scellée à la porte de sa demeure, et sur laquelle, au commencement du siècle dernier, on lisait encore les paroles suivantes : *Hujus domus dominus fidelitate cunctos superavit Romanos.*

Cette inscription a été transférée de Perpignan au château de Corbère. Dans la réalité, une première tentative pour reprendre Perpignan aux Français avait été faite par Jean II et avait échoué. Une seconde réussit complètement. Le roi d'Aragon, à la tête de quelques troupes d'élite, traversa en silence les Pyrénées et se présenta inopinément devant Perpignan, le 1er février 1473, après minuit. « Sur le cri général : *Aragon ! Aragon !* Jean Blanca, premier consul de cette ville et ses collègues ouvrirent au roi cette porte (de Canet) ; la garnison française, épouvantée, se retira au château ». Voilà ce que François de Fossa a lu dans un manuscrit du temps, et ce qu'il cite dans son *Mémoire pour l'ordre des avocats.*

Cependant ce trait d'héroïsme n'a pas été avancé sans quelque fondement par les historiens catalans. Dans les registres de Bonfill, notaire contemporain à Perpignan, où l'on trouve quelques dates exactes des événements de ce temps, on lit : « Aujourd'hui, jour de sainte Lucie (13 décembre), on a exécuté dans le château D. Bernard d'Oms et le fils de J. Blanca. Ce malheureux jeune homme, victime de l'attachement de son père à la cause nationale, périt presque sous ses yeux, puisque J. Blanca était enfermé dans Perpignan ». Les biens de Jean Blanca furent confisqués et donnés par Louis XI à Régnaud du Chesnay, gouverneur de Montpellier et capitaine de Salses.

Après la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon, un Pierre Blanca fut bailli de Salses. A ce titre, il percevait, en 1494, des pensions sur les revenus de Prats-de-Molló, Montbolo, Cortsavi, La Bas-



1763. Il montra, dès son enfance, une grande inclination pour la vertu et un goût décidé pour l'étude. Ayant suivi les cours de la faculté de théologie à l'Université de Perpignan, il disputa, à l'âge de vingt-deux ans une chaire de théologie, et ne fut écarté qu'à cause de son jeune âge. Trois ans s'étaient à peine écoulés, qu'une autre chaire de théologie étant devenue vacante, il se présenta au concours pour la remporter (1788). Après avoir étonné le public par la sagacité de son jugement et l'étendue de ses connaissances, il fut proclamé professeur de l'Université de Perpignan, et élu par Mgr d'Agay, directeur du Séminaire. Dès les premiers mois de 1791, Birotteau quitta ses deux chaires plutôt que de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Le professeur devint écrivain. Dans cette nouvelle tribune, il se montra digne des espérances qu'on fondait sur lui. Lorsque l'évêque constitutionnel des Pyrénées-Orientales, Deville, eut publié sa première lettre pastorale, Birotteau édita sous le voile de l'anonyme les *Observations chrétiennes* qui ne devaient être dans la pensée de l'auteur qu'une simple série de réflexions. Mais il y avait dans son argumentation tant de solidité, dans son exposé tant de lumière, dans son style tant de force et de netteté que Verdier, vicaire épiscopal de Deville et champion du clergé constitutionnel, se crut obligé de répondre.

Aux *Observations chrétiennes*, il opposa la *Réponse catholique*. Le soin avec lequel il prépara sa brochure, l'effort qu'il fit pour ne pas se laisser entraîner par son penchant à la déclamation, les textes qu'il réunit pour étayer sa thèse prouvent qu'il appréciait à sa juste valeur le coup porté à l'Eglise schismatique...

Birotteau aurait pu se dispenser de riposter ; mais il y allait de l'intérêt de la religion, et il publia, en 1792, la *Doctrine des observations chrétiennes*, brochure in-8° de 116 pages, sans nom d'imprimeur. Il eut facilement raison de l'érudition d'emprunt de son adversaire, appuya sa thèse sur les preuves les plus théologiques et les témoignages les plus irrécusables. Ce livre eut au moins un avantage : celui de réduire Verdier au silence. Birotteau prit alors le chemin de l'exil et pénétra en Espagne où il demeura une dizaine d'années. En 1801, il fit paraître à Perpignan, chez Alzine, *l'Essai sur les rapports de la religion catholique avec la société civile*. Après le Concordat, il rentra dans le diocèse de Carcassonne dont le département des Pyrénées-Orientales faisait partie. Dans ses notes intimes, Mgr de Laporte, son évêque, portait sur lui ce jugement : « C'est un sujet de la plus grande distinction ; professeur de théologie, beaucoup de talens, de capacité, mœurs intactes, et en état de tout. Ce serait un excellent sujet pour le Séminaire où il avait été déjà un des directeurs. » Effectivement, ce prélat appela l'abbé Birotteau au chef-lieu du diocèse et lui confia successivement les chaires de philosophie, de théologie et d'Ecriture sainte. Il apporta dans l'enseignement des sciences ecclésiastiques la solidité dans les principes, la justesse dans les raisonnements et la clarté dans l'expression. Birotteau connaissait plusieurs langues, l'espagnol, le grec et l'hébreu. En 1818, il fut mis à la tête du diocèse de Carcassonne, avec le titre de vicaire-général. En 1824, il quitta Carcassonne pour rentrer dans le diocèse d'Elne que Pie VII et la Restauration venaient de reconstituer. Mgr de Saunhac-Belcastel en fit son vicaire-général et le chargea de l'organisation et de la direction des œuvres catholiques d'enseignement et de bienfaisance. Il s'acquitta de ses délicates fonctions avec une rare prudence et un zèle infatigable. Ses vertus prédominantes furent la charité et l'humilité. Jamais il ne porta la plus légère atteinte à la réputation d'autrui et, sur le point de rendre son âme à Dieu, il redisait aux personnes qui l'entouraient : *Soyez humble et Dieu vous bénira*. Il mourut à Perpignan le 3 octobre 1832.

Publicateur des Pyrénées-Orientales, n° 37, 1832. — Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*.

BISTORS (Raymond), troubadour roussillonnais. On ne possède que deux couplets de ses poésies. Dans le premier, il remercie un de ses amis qui l'avait repris de ses fautes ; dans l'autre, il s'élève pour les flétrir, contre la fausseté et la luxure de certains membres du clergé.

Raymond, *Choix de poésies originales des troubadours*, t. V. — Abbé Millot, *Histoire littéraire des troubadours*.

BLAN (Perpinya), chevalier, obtint successivement de Pierre IV, le *Cérémonieux*, concession des lieux de Montferrer et Céret.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 190.

BLAN (Pierre), frère du précédent, jouissait en 1360, et pour l'espace de deux ans, du droit de fabrication des florins frappés à la Monnaie de Perpignan. Des lettres patentes de Pierre IV, en date du 29 juin 1362, lui concédèrent la faculté de battre monnaie et de fabriquer des florins, durant une nouvelle année. Le 21 avril 1365, il fut chargé, par le roi d'Aragon, d'une troisième frappe des mêmes pièces. Pierre Blan sut gagner les bonnes grâces de ce prince qui l'attacha à la cour et en fit son conseiller. En 1371, l'afferme de la frappe des florins d'Aragon fabriqués dans les monnaies royales de Saragosse, Valence, Barcelone et Perpignan lui avait été consentie pour une durée de trois années. A la suite du non-paiement des droits auxquels il était astreint envers le Domaine, plusieurs de ses revenus en Roussillon

furent saisis, en 1375. Pierre IV nomma cependant Pierre Blan procureur de son fils, l'Infant Jean, et lui fit concession du mère empire et des justices du château d'Ultrera, du lieu de Sureda et des manses de La Pausa, dans la vallée de Saint-Martin.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 130, 190, 202. — Colson, *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon.*

BLAN (Pierre), fils de Perpinya Blan, suivit la carrière des armes. Il est surtout connu par une lettre qu'il écrivit le 30 mai 1400 à Charles d'Albret et à douze autres chevaliers dénommés dans une missive qui avait été présentée par Alvernye, leur héraut, à Raymond de Çagarriga, gouverneur du Roussillon et de Cerdagne. Pierre Blan leur annonçait que « pour amour de sa mie », il faisait vœu de faire une passe d'armes devant le roi de Sicile, fils aîné du roi d'Aragon, et, pour acquitter son vœu, il porterait durant un certain temps un ruban (tireta) à la jambe. Il défiait celui des chevaliers qui voudrait le délier de son serment et se mettait à sa disposition pour le combat. En 1404, il hérita de la fortune de Jean Garrius, procureur royal. Pierre Blan, seigneur de Montferrer, prit part en 1425, à l'expédition militaire du royaume de Naples conduite par Alphonse V. Il eut un fils, Raymond, qui se dit en 1461, propriétaire du canal dit l'*Agulla d'Avalri*. Ce dernier eut pour héritier Bérenger Ça Ribera qui, le 9 septembre 1479, faisait donation de ses biens à la dame de Rocaberti.

Archives des Pyr.-Or., B. 187, 257, 269, 407, 411.

BLAN-RIBERA (Jean), dit Andreu, donna son adhésion à la confrérie de Saint-Georges, lors de sa fondation à Perpignan, le 3 août 1562. Philippe II le nomma provisoirement gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, mais il ne tarda pas à être remplacé à ce poste d'une façon définitive par Jean de Queralt.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 378.

BLANCA (Jean), bourgeois de Perpignan, reçut, le 15 novembre 1460, de Jean II, roi d'Aragon, désignation pour retirer les revenus de l'abbaye de Saint-André de Sureda qu'il avait mise sous sequestre. Il était propriétaire de moulins à farine situés sur la Tet et la Vassa, à Perpignan, et remplissait la charge de premier consul de cette ville, lors du siège qu'elle soutint, en 1474, contre les troupes de Louis XI. A son sujet, la tradition s'est emparée d'une légende que l'historien a le devoir de détruire, en ramenant les faits à leur juste proportion. D'après les on-dit, Blanca serait l'auteur d'un acte de vertu civique digne des beaux temps de Grèce et de Rome : Dans une sortie, durant le siège, le fils de Jean Blanca fut fait prisonnier, et les Français, croyant intimider ce consul, lui envoyèrent déclarer que, s'il ne leur ouvrait les portes de la place, ils massacreraient son fils sous ses yeux. Le généreux gouverneur, loin de céder à cette sommation, répliqua que sa fidélité à son souverain lui était plus chère que ses affections de famille ; il ajouta que, si les Français manquaient d'armes pour exécuter leur menace, il leur enverrait son propre poignard. Jean Blanca, par son héroïque réponse, perdit son fils unique ; mais il eut la gloire de prolonger, durant huit mois encore, la défense de Perpignan, quoique le roi d'Aragon Jean II, qu'il regardait comme son légitime souverain, lui eut permis de capituler. Les Perpignanais puisèrent dans l'exemple de leur chef un courage invincible ; et ce ne fut qu'après avoir subi les dernières extrémités qu'ils acceptèrent la domination des assiégeants. Elle ne leur fut cependant imposée qu'à des conditions honorables : Perpignan reçut le nom de « ville très fidèle », et le souvenir du dévouement de Jean Blanca fut perpétué par une table de marbre scellée à la porte de sa demeure, et sur laquelle, au commencement du siècle dernier, on lisait encore les paroles suivantes : *Hujus domus dominus fidelitate cunctos superavit Romanos.*

Cette inscription a été transférée de Perpignan au château de Corbère. Dans la réalité, une première tentative pour reprendre Perpignan aux Français avait été faite par Jean II et avait échoué. Une seconde réussit complètement. Le roi d'Aragon, à la tête de quelques troupes d'élite, traversa en silence les Pyrénées et se présenta inopinément devant Perpignan, le 1er février 1473, après minuit. « Sur le cri général : *Aragon ! Aragon !* Jean Blanca, premier consul de cette ville et ses collègues ouvrirent au roi cette porte (de Canet) ; la garnison française, épouvantée, se retira au château ». Voilà ce que François de Fossa a lu dans un manuscrit du temps, et ce qu'il cite dans son *Mémoire pour l'ordre des avocats.*

Cependant ce trait d'héroïsme n'a pas été avancé sans quelque fondement par les historiens catalans. Dans les registres de Bonfill, notaire contemporain à Perpignan, où l'on trouve quelques dates exactes des événements de ce temps, on lit : « Aujourd'hui, jour de sainte Lucie (13 décembre), on a exécuté dans le château D. Bernard d'Oms et le fils de J. Blanca. Ce malheureux jeune homme, victime de l'attachement de son père à la cause nationale, périt presque sous ses yeux, puisque J. Blanca était enfermé dans Perpignan ». Les biens de Jean Blanca furent confisqués et donnés par Louis XI à Régnaud du Chesnay, gouverneur de Montpellier et capitaine de Salses.

Après la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon, un Pierre Blanca fut bailli de Salses. A ce titre, il percevait, en 1494, des pensions sur les revenus de Prats-de-Molló, Montbolo, Cortsavi, La Bas-

BODIN DE BOISMORTIER (Joseph), compositeur de musique, est né à Perpignan, le 31 janvier 1682. Il vint à Paris de bonne heure, s'y fixa et y mourut en 1765. Il a mis en musique quatre opéras : *Les voyages de l'Amour,* ballet en quatre actes, paroles de Bonère, représenté en 1736 ; *Don Quichotte chez la duchesse,* ballet en trois actes, paroles de Favart, 1743 ; *Daphnis et Chloé,* pastorale, paroles de Lanjou, 1747 ; les connaisseurs la donnent pour sa meilleure œuvre ; *Daphné,* 1748, ballet qui n'a jamais reçu les honneurs de la représentation scénique. Il a fait, en outre, graver : Deux recueils de motets ; Six recueils de cantates françaises ; Airs à chanter et vaudevilles, œuvre 16 ; Trios pour deux violons et basse, op. 18 ; Sonates de violoncelle, op. 26 et 50 ; Sonates pour deux bassons, op. 14 et 40 ; Sonates pour la viole, op. 10 ; Pièces diverses pour la viole, op. 31 ; Sonates pour la flûte, op. 3, 9, 19, 35 et 44 ; Duos pour deux flûtes, op. 1, 2, 6, 8, 13 et 25 ; Trios pour flûte, violon et basse, op. 4, 7, 12, 37, 39 et 41 ; Concertos pour flûte, op. 15, 21 et 31 ; Suites de pièces pour deux musettes, op. 11, 17 et 27 ; *Les gentillesses,* cantatilles ; *Les amusements de la campagne.* Bodin de Boismortier était souvent distrait. Ce défaut était même si accentué dans sa nature qu'il ne lui permit jamais de diriger l'exécution de sa musique, à l'Opéra. Il en convenait d'ailleurs lui-même : « *Messieurs,* disait-il, dans une circonstance aux directeurs de l'Opéra et du Concert spirituel, *voilà ma partition ! Faites-en ce que vous voudrez, car pour moi, je n'entends pas plus à la faire valoir que le plus petit enfant de chœur* ».

Bodin de Boismortier avait de l'esprit, des saillies agréables et plaisantes. On ne peut nier qu'il ne fut un bon harmoniste pour son époque, et l'on voit qu'il aurait pu mieux faire ; mais il travaillait vite pour gagner de l'argent et ses ouvrages ne lui coûtaient que le temps de les écrire. Lui-même les estimait fort peu. Cependant, dans cette quantité prodigieuse de musique qu'il a composée, tout n'est pas à mépriser. Son motet *Fugit nox* a eu longtemps de la réputation.

Archives communales de Perpignan, GG. 14. — Fetis, *Biographie universelle des musiciens.*

BODIN DE BOISMORTIER (Suzanne), fille du précédent, est née à Perpignan, au dire de l'historien Henry. Elle suivit la carrière des lettres et est comptée au nombre des femmes savantes de la dernière moitié du XVIIIe siècle. On lui doit, outre plusieurs pièces de théâtre, deux romans pleins d'intérêt, intitulés : *Mémoires historiques de la comtesse de Marienberg,* Amsterdam, 1751, 2 vol. in-12 ; *Histoire de Jacques Feru et de la valeureuse demoiselle Agathe Mignard, écrite par un ami d'iceux,* La Haye et Paris, 1766, in-12. Le docteur Carrère lui attribue encore un volume d'*Histoires morales,* in-12, publié à Paris en 1768.

Henry, *Histoire de Roussillon. — Histoire des femmes savantes,* V. 380 et 388.

BOFFILE DE JUGE était un aventurier de Naples, un condottiere qui se qualifiait de gentilhomme ou de damoiseau comme la plupart de ses compagnons, et qui était venu guerroyer en Roussillon à la solde de Louis XI. On le voit figurer avec éclat, pour la première fois, comme capitaine de cent lances dans l'attaque ou déroute de l'armée du roi Jean II d'Aragon, campée devant Peralada (samedi 4 avril 1472). Tout le Roussillon, la Cerdagne, l'Ampourdan, le pays de Besalu étaient alors en armes au nom du roi d'Aragon ; Perpignan, Elne, Arles, Céret, Rivesaltes, Prades, Llivia et presque toutes les places fortes étaient au pouvoir des fédérés. Mais les Roussillonnais furent écrasés par une nouvelle et formidable armée de Louis XI, et après une résistance de plusieurs mois, la ville de Perpignan fut obligée d'ouvrir ses portes, le 13 mars 1475, et de subir les conditions inexorables du vainqueur. Ce fut alors que Boffile de Juge fut nommé capitaine-général ou vice-roi des comtés de Roussillon et de Cerdagne, fonctions qu'il conserva durant dix-sept ans. Les conditions imposées aux vaincus étaient implacables et c'est Boffile qui était chargé de les mettre à exécution. Louis XI lui avait fait remettre, *écrits sur un beau papier rouge,* les noms de tous ceux qu'il regardait comme traîtres pour qu'il leur fit trancher la tête, si de là à vingt ans ils osaient se montrer dans la ville. Il lui accordait d'ailleurs la dépouille de ceux qu'il ferait périr. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, fut mis en jugement, Louis XI, craignant que la sentence ne fut pas aussi sévère qu'il le désirait, transféra le Parlement à Noyon et lui adjoignit les anciens commissaires qui avaient travaillé à l'instruction du procès. Quelques-uns de ces derniers s'excusèrent d'opiner, entr'autres Louis de Gravelle, seigneur de Montégu, et Boffile de Juge, vice-roi de Roussillon, lesquels servaient dans l'armée qui avait assiégé Carlat et avaient garanti les conditions accordées au duc de Nemours par le sire de Beaujeu et par Tannéguy du Châtel qui lui avaient promis la vie sauve. Ils supplièrent l'assemblée d'être dispensés de donner leur avis, disant *qu'il leur semblait en leur conscience qu'ils ne le devaient faire.* Mais ces beaux sentiments n'empêchèrent nullement Boffile de prendre le duché de Castres (19 août 1477) parmi les dépouilles de celui dont il ne voulut pas prononcer la condamnation à mort, ni de tenir sous sa garde, jusqu'au dernier jour de sa triste existence, l'héritier innocent de

celui dont il avait garanti la vie. Louis XI donna encore à Boffile, Marie d'Albret en mariage, avec la seigneurie de Roquecourbe pour dot. Cette union ne fut pas heureuse, et Boffile, desheritant la fille qu'il avait eue de Marie, donna tous ses biens à son beau-frère, Alain d'Albret, qui s'était rangé de son parti. Il conserva la vice-royauté de Roussillon jusqu'en 1491, mourut tranquillement au château de Roquecourbe, le 11 août 1502, et ses funérailles eurent lieu le lendemain dans la ville de Castres, l'un des anciens domaines du duc de Nemours. Le fonds d'archives Boffile de Juge qui comprend environ 230 pièces, la plupart originales, fait partie du chartrier de Léran (Ariège). La collection se répartit en cinq catégories : 1° Rapports avec le roi René ; 2° Vice-royauté de Roussillon et Cerdagne ; 3° Lutte contre l'évêque de Castres, Jean d'Armagnac ; 4° Gestion du temporel de l'évêché de Castres, mis sous la main du roi ; 5° Affaires privées. Les documents relatifs au gouvernement des comtés de Roussillon et Cerdagne sont au nombre de quarante-huit.

Inventaire des documents concernant Boffile de Juge, comte de Castres, vice-roi de Roussillon, sous les règnes de Louis XI et de Charles VIII (1466-1493), Toulouse, 1905, in-4°, 61 pages, (Extrait du tome II de l'*Inventaire historique et généalogique de la branche Lévis-Léran, devenue Lévis-Mirepoix)*.

BOHER (François) naquit à Villefranche-du-Conflent, en 1781. Il était fils d'un marbrier, tailleur de pierre. Il annonça dès son jeune âge de grandes dispositions pour le dessin, travaillant sans maître d'après les gravures qu'il pouvait se procurer. L'intendant de la province, Raymond de Saint-Sauveur, ayant vu quelques-uns de ses essais, l'encouragea beaucoup, et dans un second voyage qu'il fit en Conflent, il fut si enchanté de la délicatesse avec laquelle le jeune Boher avait sculpté ses armoiries, qu'il décida ses parents à le placer chez un sculpteur à Perpignan. Après son apprentissage, Boher partit pour Montpellier où il se distingua et trouva de nouveaux protecteurs. Un chevalier de Malte et un grand-vicaire de cette ville devaient l'envoyer à Rome à leurs frais, lorsque la Révolution éclata. Il dut s'arrêter à Toulon où ses travaux de dessinateur suffirent à sa subsistance quotidienne. Ses parents l'ayant instamment rappelé auprès d'eux, il retourna au pays natal. Un seigneur espagnol, le comte de Descatllar, allant se marier à Puigcerda, le jeune Boher dut s'y rendre au préalable pour orner son hôtel et le rendre digne des fêtes nuptiales. De Puigcerda, Boher passa à Barcelone où le célèbre Gorry lui donna des leçons de sculpture. Il réussit à faire dans l'atelier de ce maître des tableaux et des portraits qui lui rapportèrent chacun un quadruple, c'est-à-dire environ quatre-vingt francs. Des circonstances fâcheuses l'ayant contraint de quitter ce pays, il reprenait par mer le chemin de la France lorsqu'un coup de vent le jeta sur les côtes de Gênes. Il alla de Gênes à Rome, jusqu'alors le vain objet de ses désirs ; mais il ne put y séjourner longtemps. Il retourna à Perpignan, néanmoins rêvant toujours voyage. Un mariage d'inclination avec Mademoiselle Arnaud, la fille d'un organiste de la Réal, petite-fille d'un collecteur de dîmes, qu'il aima passionnément et dont il devait reproduire les traits dans la figure de la *Vierge* de la Réal, l'y fixa pendant quelques années. Le 5 mai 1796, il obtint au concours la chaire de dessin à l'Ecole centrale de Perpignan : il y professa, rendant de grands services au pays et à la classe industrielle, jusqu'au 21 avril 1804, date de la fermeture des cours par décret de l'Empereur. En 1807, il fit le retable du maître-autel de l'église paroissiale de Céret. Boher se refusait à végéter dans sa médiocrité ; pour en sortir, il affirmait qu'un voyage à Paris lui était indispensable. Deux fois il essaya ses forces et parvint jusqu'à Carcassonne et Toulouse avec son épouse ; mais il dut retourner sur ses pas. En 1811, il prit la détermination invincible de réaliser son projet. Il se munit de provisions pour vivre modiquement sans le secours de personne, puis emporta dans ses bagages, outre ses compositions, des échantillons de stuc imitant divers marbres et dont il avait le secret. Arrivé à Narbonne, il réunit des ouvriers plâtriers, et après une souscription collective, leur communiqua, en diverses leçons, cette utile découverte. A Carcassonne, à Béziers, à Pézenas, à Montpellier et à Nîmes, il recommença cette opération, poursuivant sa navrante odyssée au sein des soucis, de la maladie et des privations. Il reprit courage à Lyon, où les ouvriers, d'après son dire, « furent moins méfiants et plus intelligents de leurs véritables intérêts ». Après cinq jours de voyage en diligence, Boher arriva à la capitale. Il courut en toute hâte au Louvre. Il demeura saisi d'admiration devant la *Transfiguration* de Raphaël : instinctivement, il saisit la chaise du gardien, monta dessus, et baisa le buste du grand maître qui se trouvait à côté. Le concierge, le prenant pour un fou, courut à lui et se mit en demeure de l'arrêter : Boher s'expliqua et présenta l'élan de son enthousiasme comme mobile de son acte. En rendant visite à David, Guérin, Gros, Gérard, Girodet-Trioson, dont le talent artistique brillait alors à Paris, il eut occasion de recueillir une ample moisson de compliments chaleureux. Boher prétend, dans un de ses ouvrages, que David, en voyant ses esquisses, s'écria : « Quel malheur que ces talents et cette étude végètent, soient ignorés et perdus dans un coin du monde ! » Flatté par ces élogieuses paroles, Boher conçut l'idée de se fixer à Paris pour acquérir la gloire et la renommée. Mais, revenu bientôt de son éblouissement, il com-

prit les inconvénients et les difficultés de la vie à Paris, surtout pour un artiste. Il quitta brusquement la capitale et s'en revint à Perpignan. Un rival, le peintre Maurin, originaire de Narbonne, était établi dans le département des Pyrénées-Orientales, pourvu du diplôme de professeur de dessin. D'un caractère affable, il vivait entouré d'un cercle d'amis et d'admirateurs. Boher, au contraire, dont la tournure d'esprit était originale et dont l'humeur ne pouvait jamais souffrir la contradiction, n'était lié qu'avec un nombre restreint de personnes graves. Un de ses amis l'ayant un jour critiqué, Boher ne crut pas mieux faire que de caricaturer l'esprit et le maintien de son contradicteur : il représenta sous ses traits le plus atroce des Judas, sur la toile de la *Cène* qu'on remarque dans la chapelle du Saint-Sacrement, à l'église de la Réal. Malgré ses travers, Boher finit par se créer une situation aisée à Perpignan. Les autorités départementales et municipales de la Restauration le protégeaient, et en 1816, les édiles de la ville établirent une école gratuite de dessin et d'architecture à la tête de laquelle Boher fut placé. L'idée lui vint de réunir en un ouvrage les cours qu'il professait ; il fit paraître les *Leçons de l'école gratuite de Dessin et d'Architecture de la ville de Perpignan*, 1er volume, Perpignan, 1819 et 1820 ; il fit suivre cette publication de *Leçons*, etc. ; *Ouvrages sur le beau idéal, sur le beau sublime, dans l'art du peintre et du statuaire ; Réponse au Mémoire de M. Emeric-David*, tome second, Narbonne, 1822. Après avoir achevé le magnifique retable des saints Abdon et Sennen, à Arles-sur-Tech, il avait édité, en 1816, la *Description de quatre tableaux représentant quatre époques de la vie des saints Abdon et Sennen, patrons d'Arles en Roussillon*, Perpignan, in-8°. Boher eut des commandes dans diverses églises, maisons particulières ou établissements : il les exécuta avec une ardeur et un soin extraordinaires. Son œuvre durable, ses sculptures, méritent peu de reproches. La tête, la pose, les extrémités de son saint Mathieu rappellent d'un peu loin, il est vrai, le *Moïse* de Michel-Ange. Le *Christ* de Saint-Laurent-de-Cerdans, le *Ressuscité* d'Arles-sur-Tech sont des œuvres qui se recommandent par leurs qualités plastiques, des études académiques admirables. La Vierge de l'*Assomption* de la Réal est de beaucoup supérieure à toutes les madones qu'il a peintes. Boher eut le tort de négliger, dans la plus grande partie de sa vie, la sculpture pour la peinture ; il s'exalta pour des compositions médiocres en ce genre. On cite cependant de lui la toile de l'allégorie qu'il peignit pour célébrer la *Paix d'Amiens*. Ce tableau, dont l'acquisition fut refusée par plusieurs villes et des particuliers, resta entre les mains de la veuve de l'artiste qui le légua, en 1859, à Napoléon III, par un testament olographe. Un tableau esquissé de Boher, qui ne manque pas de mérite, est un grand dessin à l'encre de Chine représentant les horreurs de la guerre ; malheureusement, il était inachevé. Il avait ébauché un superbe tableau de l'*Assomption* qui aurait été à tous égards, disait-il, fort au-dessus de tout ce qui était sorti de sa palette. Dans sa correspondance, il prétend en avoir soumis le projet au jugement du sculpteur Thinard, de David et de Girodet qui l'avaient unanimement engagé à en faire un tableau. Des critiques furent formulées par des perpignanais sur cette composition. L'irascible Boher s'en formalisa, laissa l'œuvre inachevée et inscrivit sur le verso de la toile ces mots empreints de découragement : « Artiste qui vois mon ouvrage, tremble de t'élever au sublime ; l'ingratitude, l'injustice et la mort t'attendent. Après avoir vu la *Transfiguration* de Raphaël, j'ai voulu faire mon chef-d'œuvre de peinture. Mais l'envie fit tomber le pinceau de mes mains, à la fin de l'ébauche et (il veut marquer l'époque) de l'année 1819 ». Boher tenait à son titre d'architecte qu'il mérita par ses travaux à la porte d'Espagne, par divers projets de construction et surtout par les classes qu'il ouvrit en faveur des ouvriers de la ville de Perpignan. Il laissa en mourant un très riche portefeuille de dessins de sa main. Le musée de Paris en a acquis quelques-uns ; ils peuvent être comparés aux meilleures productions de ce genre qui s'y trouvent. Celui de Perpignan ne possède de Boher qu'*Une tête d'homme âgé, vue de profil, tournée à gauche*, dessin au crayon noir. M. le docteur Sabarthez a acquis quelques dessins signés Boher qu'on peut admirer dans son cabinet de travail. Il a la bonne fortune de posséder un portefeuille de dessins au crayon qui révèlent une riche imagination et une activité sans égale chez l'artiste. Boher eut la prétention de faire aussi œuvre littéraire. Quoiqu'il n'eut appris que les rudiments de la langue française dans son enfance, il s'était formé de lui-même à l'art d'écrire. Il composa des pièces de vers qu'il convient de ne citer que pour mémoire : *Dialogue entre la Peinture et la Sculpture*, Perpignan, 1820 ; *Poésies de François Boher, satires*, 1re livraison, Perpignan ; *Satires, Epître à Michel-Ange*, Toulouse, 1822 ; *Poésies*, etc. *Impromptu, Epître, Discours ; Essais sur l'Ode. Odes*, Perpignan et Toulouse, 1823 ; *Poésies*, etc. *Odes*, 3e livraison, Narbonne, 1825. On pourrait citer de lui des articles de revues et de journaux, où il sut quitter son ton généralement déclamatoire, et qui dénotent un jugement sain, un dévouement au progrès des arts et une imagination féconde. Il mourut le 12 avril 1825. Son décès fut un deuil pour tous ceux qui aimaient les arts et le Roussillon. Ses élèves élevèrent un petit monument sur sa tombe creusée au cimetière Saint-Martin de Perpignan. Ce mausolée porte la

brève inscription suivante : *A Boher, ses élèves reconnaissants.*

FABRE DE LLARO, *Biographie de Boher* dans le XXIII° *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — Abbé TORREILLES, *L'Ecole Centrale de Perpignan.* — *Annuaire de 1834.* — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan.* — Archives de l'église de Céret. — Archives personnelles de M. le docteur Sabarthez.

BOHER (Jacques), né à Prats-de-Mollo le 16 septembre 1820, appartenait à une famille de condition modeste. Dès son jeune âge, il dut vaquer aux travaux des champs pour subvenir aux frais de son entretien. Il avait reçu en partage une intelligence pénétrante, une piété vive et une inclination prononcée pour la science. Appelé à l'état ecclésiastique, il s'appliqua à l'étude des langues française, latine et grecque, sous la direction d'un vieux prêtre qui le conduisit du foyer paternel au seuil du Grand-Séminaire. Il y fut admis à la suite d'un brillant examen qui fit augurer du bel avenir du jeune lévite. Lorsqu'il eut achevé ses cours de philosophie et de théologie, l'abbé Boher reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr de Saunhac-Belcastel, le 1er juin 1844. Ce pontife lui octroya en même temps le titre de vicaire à Ille-sur-Tet. Cinq ans plus tard, Jacques Boher était appelé par l'autorité diocésaine dans la ville épiscopale, comme collaborateur du distingué curé de la Réal, le chanoine Vialar, alors nonagénaire. A la mort de cet éminent pasteur, en 1854, l'abbé Boher rentra dans la carrière de l'enseignement et professa les Belles-Lettres au Petit-Séminaire de Prades. L'illustre Gerbet, à peine arrivé dans le diocèse de Perpignan, discerna les puissantes facultés intellectuelles de ce professeur d'humanités que le P. Gratry et le P. Petetot désiraient affilier à la congrégation de l'Oratoire. Le remarquable prélat lui confia, dès 1855, la chaire de dogme au Grand-Séminaire. Ce fut pour l'abbé Boher le temps d'un labeur acharné et passionné où, réservant le jour à ses élèves, il donnait la nuit à ses études de prédilection personnelle. C'est à cette période de sa vie que se rapportent la composition et la mise au point de ses meilleurs ouvrages. Mu par un sentiment de reconnaissance et de piété filiale, il entreprit d'écrire un volume sur Marie. L'apparition de l'ouvrage d'Auguste Nicolas : *La Sainte-Vierge et le plan divin* déjoua ses projets. Il revisa trente-cinq ans plus tard les feuillets épars de ce travail, et avec la matière de cette ébauche composa le poème catalan la *Inmaculada,* une perle de la littérature roussillonnaise, comportant dix chants en des versifications variées. Le professeur de théologie, qui enseignait à ses élèves le traité de l'Eucharistie, s'enthousiasma à la vue des magnificences, aperçus nouveaux, horizons sans bornes que lui dévoilait le sacrement de l'autel. Il écrivit les *Harmonies eucharistiques,* manuscrit dans les pages duquel, comme il le dit lui-même, « se reflètent les pensées et les affections de son âme en ces jours bénis de son existence ». Son esprit, s'arrachant aux régions élevées du dogme, passa bientôt à celles de la mystique et il composa un traité de la *Dévotion* qui ne devait voir le jour qu'en 1894. L'abbé Boher devait prendre, en 1867, la direction de l'*Etoile du Matin,* organe mensuel de la *Cour de Marie,* confrérie qui se développait dans le diocèse et dans la France entière. En 1861, la confiance de son évêque l'appela à l'aumônerie du Collège municipal de Perpignan, qui avait alors à sa tête le chanoine Granier de Cassagnac. La cure d'Elne lui fut donnée en 1865. En 1868, l'abbé Boher reçut dans sa paroisse la visite des membres de la Société française d'archéologie. Il fit à ces hôtes éminents les honneurs de l'antique cathédrale du diocèse et leur adressa, dans cette circonstance, un discours remarquable que le chanoine Pottier qualifia de « monument historique » et qui fut inséré dans le bulletin officiel du *Congrès archéologique de France.* L'année suivante, l'abbé Boher obtenait une stalle au sein du chapitre de la cathédrale de Perpignan. Durant les mauvais jours de la guerre franco-allemande, l'administration diocésaine lui confia la direction du Petit-Séminaire de Prades ; il occupa cette situation honorable jusqu'en 1873. Il rentra de nouveau au milieu de ses collègues, les chanoines, et à la mort de Mgr Saivet, ceux-ci lui donnèrent un témoignage de haute considération en le désignant comme vicaire-capitulaire du diocèse. Durant toute sa vie, le chanoine Boher cultiva avec un goût égal la théologie et les études littéraires. Il appartint à cette pléiade de poètes roussillonnais qui activèrent dans notre département le mouvement de la renaissance catalane. Il produisit des pièces de vers au travers desquelles circule un vrai souffle d'inspiration. On cite de lui : le *Roch del Frare,* la légende de *Sant-Guillem de Combret* et de nombreuses *Poesias.* « Jacques Boher, dit M. Jean Amade, est un des poètes roussillonnais qui surent le mieux construire le vers, lui donner cette force et cette harmonie qui rendent la pensée plus resplendissante et plus belle. Son art patient et sûr laisse l'impression d'un travail solide et définitif. Son vers ne sent jamais l'improvisation et ne trahit aucune négligence : il est achevé, il est pur. Mais s'il connaît la sobriété de l'art classique, s'il professe le culte de la forme au même titre que nos meilleurs parnassiens, ce poète semble avoir reçu des romantiques l'imagination ardente et le magnifique lyrisme qui l'élèvent aux plus hauts sommets. Son inspiration trouve l'image éclatante dont le vers reçoit à la fois plus d'ampleur et plus de noblesse. Et certes, il faut bien que ses qualités d'artiste soient

réelles pour qu'une matière aussi abstraite et aride que celle du poème théologique l'*Inmaculada* demeure poétique jusqu'au bout. Boher manie en vrai maître la strophe lyrique; elle n'est entre ses mains ni gauche, ni lourde; il semble qu'elle y gagne au contraire un superbe élan pour les plus larges envolées. Mais bien qu'un souffle puissant anime presque toujours sa poésie, l'on n'y déplore point, quand il faut, l'absence de la grâce et de la délicatesse. » Le chanoine Boher maniait le vers français avec la même aisance. La collection de la *Semaine religieuse de Perpignan* renferme de nombreux sujets poétiques qu'il traita avec art et grâce. A la fin de sa vie, sa vue s'était considérablement affaiblie au point de ne plus lui permettre ni de lire, ni d'écrire ; mais son intelligence toujours vive composait et retenait de longues poésies qu'il dictait plusieurs jours après à ses secrétaires bénévoles. Grand admirateur de Verdaguer, l'illustre poète catalan le lui rendait en sympathie. Le chanoine Boher mourut le 17 mars 1908, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, étant depuis de longues années le doyen du chapitre de Perpignan.

Archives de l'évêché de Perpignan. — Jean Amade, *Anthologie catalane*, Perpignan, Comet, 1908. — L'abbé Bonafont, *Le chanoine Boher*, dans la *Revue Catalane*, n° de juin 1908. — *Semaine religieuse de Perpignan, passim.* — *Congrès archéologique de France*, 1868.

BOISAMBERT (Clément du Bois de), de Caramany, seigneur de Fulla et autres lieux, obtint, le 16 mars 1724, le titre de conseiller au Conseil souverain en survivance de d'Ortéga. Il fut nommé président à mortier, le 19 novembre 1740, en remplacement de Joseph de Vilar, et mourut le 8 mai 1748. Il laissa à son décès, deux filles : Marie qui épousa le chevalier François de Vilar, Cécile-Josèphe qui unit ses destinées à celles d'Antoine de Çagarriga et un fils Louis qui, après avoir été conseiller, mourut sans enfants au mois de mars 1779. On doit à Clément de Boisambert un recueil manuscrit, en forme de dictionnaire, des arrêts notables du Conseil souverain. Il les avait pris des décisions de Calvo, Carrère et de Vilar. Il existe plusieurs exemplaires de ce recueil.

Mémoires de Jaume.

BOIVIN DE VAUROUY (Antoine), chanoine et précenteur de la Sainte-Chapelle de Paris, abbé de Notre-Dame de l'Absie-en-Brignon, diocèse de Poitiers, depuis 1664, et de Saint-Médulfi, diocèse d'Auch, fut nommé par le roi à l'évêché d'Elne le 22 mai 1721, et préconisé par le pape dans le Consistoire public, le 1er décembre suivant, mais il se démit de son évêché avant d'être consacré.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

BOIXÉDA (Gabriel), curé d'Oms (1840-1863), composa des fables en catalan ; la plupart d'entre elles ont été éditées dans le journal le *Roussillon*, sous la rubrique *Variétés* par les soins de son neveu, Jacques Boixéda.

BOIXÉDA (Jacques) était né à Prats-de-Mollo, le 4 mai 1837. Au Grand-Séminaire il s'était fait remarquer par la vivacité de son intelligence : Mgr Gerbet lui témoignait une affection toute spéciale.

Ordonné prêtre en 1860, il fut quelque temps après appelé comme vicaire à la cathédrale Saint-Jean de Perpignan. En 1872, il était désigné pour occuper la chaire de rhétorique à l'Institution Saint-Louis-de-Gonzague. A peine nommé aumônier du collège, il se sentit poursuivi par l'ambition de rendre son éclat à la vieille langue catalane. Dès son entrée au séminaire, il composait déjà à l'intention de ses condisciples : *Una diada de vacansas*, dont les péripéties tour à tour gaies et mélancoliques se déroulent dans un site aimé, le *Coral*. Aux inoubliables fêtes de Banyuls qui réunirent, lors de l'inauguration de la statue d'Oliva, toute une élite de poètes, d'artistes et de musiciens, l'abbé Boixéda apporta sa gerbe : ses *Alabansas a la Mare de Deu*, dont la lecture provoqua dans l'assemblée entière de longs applaudissements. Ses *Noms de casa* lui valurent, en 1889, la palme d'argent au concours littéraire de la Société des Pyrénées-Orientales, et sa *Cuynera de Prats-de-Mollo* est toujours présente à la mémoire des amateurs de notre belle langue. Il traduisit avec un rare bonheur le *Llibre de Job*, livre où la vraie poésie coule à pleins bords. Les *Himnes de l'Iglesia* le captivèrent bientôt et, pendant un an, les lecteurs de la *Croix* lurent au rez-de-chaussée de ce journal, ce que j'appellerai la transposition en catalan des chefs-d'œuvre du roi Robert, de Fortunat, de Saint-Bernard, etc. Enfin, avec la collaboration du colonel Puiggari et de Bosch de la Trinxeria, le chanoine Boixéda publia dans la *Revista catalana* de Barcelone, une étude approfondie sur les *Mots catalans d'étimologia greca.*

L'autorité ecclésiastique avait récompensé les talents et les vertus de l'abbé Boixéda en le nommant, dès 1892, chanoine titulaire de la basilique Saint-Jean-Baptiste. Le ministre de l'Instruction publique lui avait décerné, le 1er janvier 1897, les palmes d'officier d'Académie. Le chanoine Boixéda succomba à une longue et pénible maladie, le 11 novembre 1898.

Archives de l'évêché de Perpignan. — Articles nécrologiques dans la *Croix des Pyrénées-Orientales*, la *Talia catalana*, l'*Alliance* et le *Journal illustré des Pyrénées-Orientales.*

BOIXO (Montserrat) était chanoine d'Elne, en 1600, lorsqu'il se rendit à Rome pour affaires person-



nelles. Le chapitre de la cathédrale, dont il était membre, se trouvait en instances en cour de Rome pour obtenir du Souverain Pontife sa translation à Perpignan, capitale de la province. Il accorda à Montserrat Boixo pleins pouvoirs pour agir en son nom auprès des congrégations et des tribunaux ecclésiastiques. Le chanoine Boixo sut mener à bonne fin cette affaire, de concert avec son collègue Paulet, et obtint de Clément VIII, une bulle qui ordonnait la translation du chapitre et du siège épiscopal d'Elne à Perpignan. Il demeura durant sept années à Rome où il entretenait une active correspondance avec ses collègues du chapitre de Saint-Jean, lesquels soutenaient des procès intentés contre eux par les bénéficiers d'Elne. Montserrat Boixo fut nommé archidiacre de Vallespir, en 1612 : il exerçait en même temps les fonctions d'official de Perpignan. Il mourut le 30 novembre 1628 et fut enseveli dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste érigée au vieux Saint-Jean où les membres du chapitre cathédral avaient leur caveau.

Archives des Pyr.-Or., G. 62, 126, 135. — Abbé TORREILLES, *La translation du chapitre et du siège d'Elne à Perpignan.*

BOIXO (Emmanuel), originaire de Millas, était le troisième des fils d'une famille mêlée aux conspirations de 1674. Antoine, l'aîné, avait pris du service dans l'armée d'Espagne, à la suite d'une menace que la baronne d'Albert, dame de Millas, voulait faire diriger contre lui pour un délit peu important. Un autre, Jean, résidait à Barcelone, où il était censé faire des études ; mais il avait une situation telle qu'on ne pouvait douter de l'objet principal de sa présence en Catalogne.

Le troisième frère, Emmanuel, curé desservant de la paroisse de Forques, prenait la part la plus active aux intrigues qui préparaient la trahison. Il était de tous les conciliabules de Perpignan et recevait dans son presbytère les principaux conjurés, qui s'y rencontraient quelquefois avec Jean Boixo, porteur de la correspondance secrète et des instructions verbales du roi. Jean Boixo allait et venait, de Barcelone à Perpignan, sans exciter les soupçons qu'il éveilla plus tard, au début de la guerre de 1672..... On ne se doutait pas encore que le curé de Forques était, autant que Jean Boixo, acquis à l'Espagne ; mais il ne tarda pas à lever le masque et s'éloigna de sa paroisse le 5 mai, pour rejoindre l'armée du vice-roi quand elle eut franchi les Pyrénées par le col de Portell, en vue de Bellegarde. Il était venu pendant la guerre, à la tête d'un parti de miquelets d'Espagne, enlever l'économe qui le remplaçait à Forques et l'avait emmené prisonnier à Roses. Il avait constamment favorisé, par lui-même ou par des espions, les mouvements de l'ennemi. On lui reprochait, en outre, d'avoir dépouillé de certains ornements les églises de Forques et de Panissars. Tout cela était vrai, bien que les derniers faits ne présentassent pas le caractère de détournement frauduleux, comme l'insinuait le magistrat accusateur. Mais en écartant cette aggravation additionnelle, il suffisait des autres griefs pour faire tomber sa tête. L'échafaud fut dressé sur la place de la Loge, et le malheureux sacristain, mutilé par la torture préalable, paya de sa vie son dévouement passionné à la cause espagnole. Ce fut la dernière victime notable des conspirations de 1671.

V. ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de sa réunion à la France.* — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

BOLO (Pierre), maître-fondeur, logé à Perpignan, passa marché, le 21 octobre 1511, avec les consuls du lieu de Corbère pour la réfection d'une cloche brisée et la confection d'une nouvelle, destinée à l'église paroissiale.

Archives des Pyr.-Or., G. 773.

BOMBES (Jacques de), issu de l'une des premières familles de Millas anoblie, en 1653, par Louis XIV, obtint, en 1716, n'étant que simple clerc, un bénéfice ecclésiastique dans l'église Sainte-Eulalie de son village natal. Il rentra dans l'ordre de saint Benoît, au couvent de Notre-Dame d'Arles. En 1743, il fut nommé abbé de Saint-Martin de Canigou. « Savez-vous ce qui lui valut cet honneur ? écrivait Puiggari à Malart dans la lettre qu'il lui adressait le 26 octobre 1841. Sa grande science dans le jeu de l'*hombre*. Le duc de Plaisance, marquis de Dosaguas, étant à Céret dont il était seigneur, s'y ennuyait passablement. Il demanda pour tuer le temps un habile joueur d'*hombre* ; on lui désigna le docte et pieux de Bombes, moine d'Arles. Il fut appelé, bien reçu et bien traité... Le duc, envoyé en ambassade à Paris, voulut le récompenser et obtint pour lui l'abbaye de Saint-Martin du Canigou. » Dom de Bombes administra ce monastère durant vingt ans. Il fut nommé visiteur des abbayes de l'ordre de Saint-Benoît en Roussillon. A ce titre, il présida la commission scientifique qui procéda, le 22 mars 1752, à une enquête sur la tombe dite *dels Cossos Sants*, à Arles-sur-Tech. Le procès-verbal signé de sa main conclut « que cette eau est véritablement prodigieuse et surnaturelle ». Jacques de Bombes mourut à Millas le 3 décembre 1764 et fut inhumé le lendemain dans le caveau de sa famille, creusé dans la chapelle de Saint-Sébastien de l'église paroissiale. Les armes de la maison de Bombes qui sont : *d'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, au chef d'or, chargé de trois bombes de sable, enflammées de gueules et rangées en fasce,* se distinguent sur la clef de voûte qui

surplombe l'autel dédié au saint martyr Sébastien, si en vogue dans le Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., B. 395, G. 815. — Archives personnelles de M. le docteur Ecoiffier (Correspondance inédite entre Puiggari et Malart). — Archives communales de Millas. — Abbé CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

BON (Louis-Guillaume de), chevalier, marquis de Saint-Hilaire, baron de Fourques, seigneur de Celleneuve, Saint-Quentin et autres lieux, appartenait à la maison de Bon rendue célèbre par François-Xavier Bon de Saint-Hilaire, premier président de la Cour souveraine de Montpellier, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, de la Société royale de Londres et auteur de la *Dissertation sur l'araignée,* traduite en latin, en italien et en chinois (1678-1761). Louis-Guillaume de Bon avait été nommé, en 1735, comme son père et son aïeul, premier président de la Cour des Aydes à Montpellier, commandant et gouverneur de Marseille ; Louis XV le plaça, le 17 avril 1754, à la tête de la Province du Roussillon. Il recueillait la succession difficile de l'intendant de Bertin, relevé de ses fonctions à la suite de la lutte qu'il avait eu à soutenir contre le maréchal de Mailly et la noblesse de la province. Depuis le 9 novembre 1753, il était président du Conseil souverain du Roussillon. Il réunit entre ses mains l'exercice de ces deux fonctions jusqu'au 28 juin 1773. Il avait épousé à Paris une demoiselle de Bernage ; son frère, le chevalier Pierre-François-Ignace de Bon se maria, à Perpignan, à Jeanne-Hippolyte-Rose, comtesse de Montégut, héritière de la famille d'Aguilar et de cette union naquit le marquis Melchior d'Aguilar, littérateur. L'intendant de Bon écrivit un mémoire sur le projet d'abolir le droit de parcours en usage dans la province de Roussillon et le pays de Foix et de laisser aux particuliers propriétaires des biens la faculté de clore leurs héritages. M. d'Ormesson demanda à Louis-Guillaume de Bon de formuler un projet d'édit sur cette matière pour que cette loi fut conforme aux usages de la province. En 1773, il se démit de ses places de premier Président et d'Intendant du Roussillon et eut pour successeur Pierre-Philippe Peyronel du Tressan.

Archives des Pyr.-Or., C. 1498, 1508. — *Mémoires de Jaume.* — HŒFER, *Nouvelle biographie générale.*

BONAFOS (Emmanuel) fut professeur de médecine à l'Université de Perpignan où il dicta un *Traité de Physiologie,* qui, au dire de Cassanyes, était devenu le manuel des étudiants. Il eut deux fils Joseph et François, tous deux professeurs de médecine à l'Université de Perpignan.

Mémoires de Jaume.

BONAFOS (Joseph), médecin français, né à Perpignan le 4 décembre 1725, mort le 5 février 1779. Il fut doyen de la faculté de médecine de sa ville natale.

On a de lui :

Dissertation sur la qualité de l'air et des eaux, et sur le tempérament des habitants de la ville de Perpignan (dans le *Recueil des Hôpitaux militaires,* tome II) ;

Mémoire sur la nature et les propriétés des eaux minérales de la Preste (dans les *Mémoires de la Société royale de médecine,* 1776) ;

Observation sur une imperforation du rectum dans un enfant (dans l'ancien *Journal de médecine,* tome VII, p. 760).

On trouve encore de lui quelques observations dans le *Traité de l'Hydropisie* de Bacher.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.*

BONAFOS (Emmanuel), médecin en chef des hospices civils de Perpignan, professeur d'histoire naturelle, d'accouchements, etc., né à Perpignan, le 14 janvier 1774, mort le 9 novembre 1854, était issu de cette ancienne famille Bonafos, longue et honorable lignée de médecins distingués qui rappellent dans nos contrées les illustres Asclépiades de Rome. Son père, Joseph Bonafos, médecin estimé, était conseiller du roi, médecin des camps et armées royales, protomédic de la province de Roussillon, etc.

Le jeune Emmanuel, né avec de rares dispositions, après avoir fait de sérieuses études, quitta à quinze ans le collège pour se rendre à Montpellier, afin d'y étudier la médecine et d'y pratiquer à son tour. Le 14 janvier 1793, il recevait à la faculté de médecine de cette ville son grade de docteur-médecin.

Après avoir passé quelque temps à Paris, où l'avait attiré son oncle maternel Siau, il rentra à Perpignan. En juin 1794, il fut nommé en même temps professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale et appelé à la direction du Jardin des plantes de cette ville, où il devait professer tous les ans un cours public de botanique.

En 1795, il fut nommé médecin-adjoint de l'hôpital civil et fut chargé aussi de l'hôpital militaire de cette ville. En 1799, ses relations avec la Société royale d'Agriculture le firent nommer membre correspondant de cette société.

En 1800, un des premiers, il pratiqua de nombreuses vaccinations à Perpignan, et il s'évertua à propager la vaccine dans le département. En 1817, il fut appelé à la conservation de la pépinière départementale. En 1818, il devint médecin des prisons civiles, et en 1827, il fut chargé de traiter la partie médicale et physiologique du cours départemental d'accouchements, cours utile qui a pourvu notre pays de

sages-femmes expertes et précieuses. En 1828, devenu médecin des épidémies du 1er arrondissement, il lui fut donné de traiter et d'étudier les deux épidémies cholériques de 1835 et 1837. Cette même année il fut nommé président du comité médical de notre ville, et en 1843, M. Vaïsse, préfet des Pyrénées-Orientales, le mettait le premier au nombre des archéologues qu'il voulait réunir en société. En 1840, à son tour, la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, dont il devint peu après le président, l'appela dans son sein.

La République de 1848 le suspendit de ses fonctions qu'il ne devait jamais plus reprendre.

Souvent retiré dans son intérieur, on conçoit que Bonafos ait beaucoup écrit. Aussi laissa-t-il de nombreux travaux inédits qui demanderaient à être coordonnés pour être livrés au public : des mémoires sur différents sujets d'histoire naturelle, une relation intéressante d'un voyage de Perpignan à Paris, quelques jolis vers où pétillent la verve et l'harmonie, etc.

L. Faure, X° *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

BONAFOS (Emmanuel), fils du précédent et de Hyacinthe Lazerme, naquit à Perpignan le 24 décembre 1824. Après avoir obtenu le doctorat en médecine, il épousa à Barcelone le 21 octobre 1856, Marie-Fanny Ribell, fille d'André Ribell, médecin et ancien maire de Perpignan. Il est décédé à Perpignan le 5 février 1885, étant médecin en chef de l'hôpital civil de cette ville et décoré de la croix de la Légion d'honneur. Il a publié des travaux de médecine très appréciés : *Ovariotomie; Anévrisme de l'aorte; Compte rendu de service de l'Hôpital civil de Perpignan,* année 1868, dans la *Revue médicale de Toulouse,* Toulouse, Douladoure, petit in-8° de 12 pages.

Archives de l'état civil de Perpignan. — Communication obligeante de M. le Dr Albert Donnezan.

BONAURA (Pierre), bénéficier de Saint-Jean à Perpignan, publia en 1698 : *Tractat de la Imitacio de Christo, y menyspreu del mon, del venerable Thomas de Kempis, canonge regular del orde de Sant Agusti. Dividit en quatre llibres : traduhit en llengua cathalana de son original llati per lo reverend Pere Bonaura, prebere y beneficiat de la iglesia major de Sant Joan-Baptista de la fidelissima vila de Perpinya, del present bisbat de Helna, a honra y gloria de Deu y de la purissima Verge Maria mare sua, y del Precursor sant Joan pare nostre. Y a la fi trobara l'anima fervorosa algunas oracions devotas per acostarse dignament al sagrament de Penitencia, y rebrer devotament l'Eucharistia santa. Dedicat al illustrissim y reverendissim Senyor Joan H. Basan de Flamenville, bisbe de la santa iglesia de Helna. En Perpinya, en casa de Francisco Vigé, impressor del Rey y del Illustrissim Senyor bisbe de Helna. A la plaça nova. Any 1698.*

BONET (Guillaume), était procureur royal de Roussillon, en 1354, sous Pierre IV le Cérémonieux.

Archives des Pyr.-Or., B. 101, 102, 112.

BONFILS I, abbé d'Arles, est mentionné dans le testament de Bernard, comte de Besalu, en 1020. Il était encore abbé en 1026.

Gallia christiana, VI, col. 1086.

BONFILS II, abbé d'Arles en 1036. On croit qu'il était encore à la tête de ce couvent en 1046, lors de la consécration de l'église de ce monastère.

Gallia christiana, VI, col. 1086.

BONFOS (Manahem), lexicographe juif de Perpignan. On a de lui : Michhal-Jofi (Perfection de beauté ou *Liber definitionum.* C'est un manuel-lexique dans lequel l'auteur explique les termes des sciences connues de son temps, et dont le texte hébreu parut à Salonique en 1657, in-4°.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

BONNEFOY (Louis-François-Pierre de), issu d'une noble et ancienne famille du Languedoc, naquit à Perpignan en 1816. Son père, Jean de Bonnefoy, était un chevalier de Malte qui, lors de la suppression de l'ordre par Napoléon Ier, était venu se fixer à Perpignan. Il avait épousé dans cette ville la fille du dernier président du Conseil souverain, Albert de Collarès. Après de bonnes études faites aux Passages (Espagne), sous la direction des Jésuites, Louis de Bonnefoy rentra dans sa ville natale. C'était l'époque où se dessinait dans les milieux savants de notre pays un mouvement en faveur de l'histoire du Roussillon. Henry venait de publier son *Histoire de Roussillon,* en 1835 ; le *Publicateur* éditait chaque semaine des articles historiques et archéologiques de Puiggari, Campagne, des frères Saint-Malo, etc. Des prédispositions naturelles, un goût inné pour l'étude portèrent Louis de Bonnefoy à s'occuper aussi d'histoire locale. Ses recherches et ses travaux lui fournirent occasion de lier amitié avec J.-B. de Saint-Malo, ancien sous-préfet de Céret. Il ne tarda pas à choisir pour compagne de sa vie la fille de ce savant gentilhomme. Louis de Bonnefoy fut le continuateur des œuvres de son beau-père et des érudits de l'école du *Publicateur.* Il est le trait d'union entre ces derniers et Alart. Quand la nombreuse pléiade de ces historiens roussillonnais disparut, en 1854, il resta seul sur la brèche, maintenant les traditions de ses illustres devanciers. En 1851, il avait inséré, dans le

VIIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales deux articles archéologiques ayant pour titre : *Autel de Pézilla* et *Notes archéologiques sur Saint-Génis-des-Fontaines.* Cinq ans plus tard, il se décida à publier l'*Epigraphie roussillonnaise*, œuvre capitale qu'on pourra compléter, mais dont les grandes lignes resteront, véritable manuel en la matière que tout archéologue devra étudier. On doit savoir gré à Louis de Bonnefoy d'avoir déchiffré les inscriptions lapidaires du département dont la plupart sont pour le vulgaire de véritables hiéroglyphes et surtout de les avoir mises à la portée de tout le monde. « Cette épigraphie, dit M. Brutails, a été publiée par fragments dans le Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales entre 1856 et 1866 ; il en a été fait un tirage à part à un petit nombre d'exemplaires..... *L'Epigraphie Roussillonnaise* est un de ces travaux complets, aussi remarquables par l'érudition et la sagacité de l'auteur que par l'étendue de ses recherches et la forme heureuse dans laquelle il en a présenté les résultats. Il n'est pas une commune perdue dans la gorge la plus reculée du département que Louis de Bonnefoy n'ait courue. Dans son *Epigraphie* les moindres détails sont traités avec ce soin minutieux, cette conscience desquels il est permis de dire qu'ils sont la probité de l'historien ». Les recherches furent longues et pénibles ; l'auteur a pu écrire avec raison dans la préface de son ouvrage : « J'ai interrogé les produits de la céramique ; les métaux, les bois, les étoffes aussi bien que le marbre et la pierre ». Les notes historiques qui accompagnent les diverses inscriptions sont de précieux commentaires, d'utiles auxiliaires pour ceux qui se livrent à l'étude de l'histoire du Roussillon. En 1868, se réunit pendant quelques jours à Perpignan, sous la présidence de M. de Caumont, le XXXVe Congrès archéologique de France. Louis de Bonnefoy l'avait préparé ; il en fut l'âme pendant sa session. A tout instant c'était lui qu'on consultait ; il ne lut pas de volumineux mémoires, mais sur toutes les questions il apporta des explications, fournit des dates, rectifia des jugements précipités. L'année suivante, Louis de Bonnefoy quitta Perpignan pour se fixer définitivement à Toulouse, où il mourut le 21 mars 1887. Dans cette dernière ville il n'accepta qu'un seul honneur, celui d'être membre du comité de la bibliothèque dont il était l'hôte si assidu qu'il semblait en avoir fait sa seconde demeure. Travailleur infatigable, il étudiait sans relâche ; mais ce savant d'espèce rare fuyait la publicité et le renom. Les plus habiles reçurent de lui plus d'une fois le trait de lumière qui leur manquait, et ils savaient que lorsqu'il avait donné une affirmation ils pouvaient s'appuyer sur elle avec certitude. Ils goûtaient dans sa causerie, avec le charme d'une bienveillance sans mesure, des aperçus variés, semés de traits dans leur bonhomie narquoise, parfois doucement railleuse pour les érudits improvisés.

VIIIe, XXVIIIe et XXXIIe *Bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — Abbé Torreilles, *Le mouvement historique en Roussillon pendant le XIXe siècle.* — Abbé J. Capeille, *Louis de Bonnefoy* dans le 38e fascicule du *Journal illustré des Pyrénées-Orientales.* — *Messager de Toulouse*, no du 24 mars 1887, article nécrologique.

BONNEVAL (Antoine de), chevalier, sire de Blanchefort, conseiller et chambellan de Louis XI, était capitaine des châteaux royaux de Collioure et de Perpignan, en 1473.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

BOQUET (Joseph), orfèvre de Perpignan, était originaire de Castello d'Empories. Il fut pourvu de l'office de maître de la Monnaie de la ville de Perpignan, par privilège royal daté de Madrid, le 6 juin 1598. Il exerça cette fonction jusqu'au 19 juin 1603, date à laquelle il fut remplacé par Pierre Pujol. Il avait un frère, Jacques, qui reçut, de Philippe III, un privilège de noblesse, le 3 septembre 1599.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 401, 437. — IXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

BORDES (Joseph de), né en 1680, mort en 1747, exerça à Prades les fonctions de viguier royal de Conflent et Capcir. Il fut anobli en 1721.

Reg. II, fol. 97 des lettres d'enregistrement.

BORGIA (César), dont la naissance honteuse et la vie criminelle sont assez connues, fut d'abord nommé évêque de Pampelune. Alexandre VI étant devenu pape le fit archevêque de Valence et cardinal-diacre de Sainte-Marie-la-Neuve, le 21 août 1493. Il obtint encore l'évêché de Castres, le 4 novembre de la même année et puis celui d'Elne dont il prit possession par procureur, suivant les registres du Vatican. Il administra ces églises, mais il ne fut jamais consacré. Il n'avait point reçu les ordres sacrés. Par une bulle du 3 juin 1494, Alexandre VI « ayant le ferme espoir que le Seigneur dirigera les actes de son bien-aimé fils César, le nomme abbé de Saint-Michel-de-Cuxa avec la confiance que, grâce à son zèle, le monastère sera utilement et heureusement dirigé et en retirera de précieux avantages spirituels et temporels. » César Borgia ne s'occupa jamais de son abbaye que pour en recouvrer les revenus. Le 16 novembre 1497, il avait ordonné une levée de décimes ecclésiastiques dans le diocèse d'Elne. Mais le clergé se plaignit et envoya une ambassade au roi pour lui porter ses doléances. Le 30 janvier 1498, la

délégation était de retour à Perpignan et apportait l'ordre de la modération de la moitié accordée par le roi sur les décimes levées par César Borgia. Son frère aîné étant mort, il quitta l'habit ecclésiastique pour suivre la carrière militaire, en 1498. Il vexa et tyrannisa tous les gens riches et seigneurs qui avaient des domaines dans les Etats du pape. Louis XII érigea en sa faveur le duché de Valentinois, auprès du Rhône. Il fut encore duc d'Urbin, de Camerino, de la Romandiole, d'Imola et gonfalonier de l'église romaine. Après la mort d'Alexandre VI et la mort de Pie III, il fut emprisonné dans le château Saint-Ange. Rendu à la liberté sous Jules II, il se sauva en Espagne où il fut de nouveau arrêté par Gonzalve de Cordoue, et incarcéré. Echappé de la prison, il se réfugia auprès de Jean d'Albert, roi de Navarre, dont il avait épousé la sœur, quoique diacre, par dispense du pape son père, et périt enfin ignominieusement au siège du château de Viana, en 1507. Il a été enseveli à Pampelune et son tombeau a été orné de quelques vers.

Archives des Pyr.-Or., G. 238, H. 66. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

BORRELL (François), *mercader* immatriculé de Perpignan et greffier de la maison et de la cour du Domaine, dans cette ville, continua depuis 1653 jusqu'en 1683, l'inventaire des archives de la Procuration royale de Roussillon et de Cerdagne que Michel Rodo avait commencé en 1613. Le notaire Joseph Bosch reprit la suite de ce travail au début du XVIII[e] siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 1, 394, 402.

BORRO (Pierre), bourgeois de Perpignan, était maître *racional* de Jacques II de Majorque. Il passa dans le parti du roi d'Aragon et Pierre IV le nomma, en 1357, commissaire pour enquêter contre les officiers royaux qui avaient été en exercice dans la viguerie de Roussillon et Vallespir durant les années qui venaient de s'écouler. Il eut deux fils, Jean son successeur, Jacques qui devint abbé de la Réal, et une fille Françoise qui épousa le damoiseau Jausbert dez Fonts.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 106, 144.

BORRO (Jacques), fut nommé prieur d'Espira-de-l'Agly en 1373. La situation de ce prieuré était loin d'être brillante ainsi que le prouve une délibération prise en chapitre, le 17 décembre de cette année-là, portant affectation à la réparation du monastère qui menaçait ruine, des cent livres barcelonaises léguées par Jausbert de Tregura, de Perpignan. Cet état de délabrement ne fut pas étranger au transfert du prieuré dans l'église collégiale de la Réal à Perpignan, en 1381. Jacques Borró qui fut le premier abbé de la Réal, garda cette charge jusqu'en 1384 date à laquelle il eut pour successeur Antoine Gircos.

Archives des Pyr.-Or., H. 2, 3.

BORRO (Jean), bourgeois de Perpignan, hérita en 1442, de Françoise Borró, épouse de Jausbert dez Fonts, décédée sans enfants. Il prit parti contre la domination de Louis XI et ses biens ayant été confisqués en 1476, il émigra en Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., G. 581, B. 300.

BOSCH (André), avocat à Perpignan, en 1570. Il devint juge des premières appelations de la *Gubernacio,* c'est-à-dire de la juridiction du gouverneur, pour le comté particulier de Roussillon, et des secondes pour le comté de Cerdagne. Il fut créé citoyen noble de matricule le 16 juin 1628. Sa famille est éteinte. Il composa l'année 1628 : *Summari, Index o Epitome dels admirables y nobilissims titols de Cathalunya, Rossello y Cerdanya ;* il s'intitule lui-même, « religios profes de la tercera regla de penitencia del seraphich pare sant Francesch ». Cet ouvrage est divisé en cinq parties ; la première traite des droits et honneurs de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne en général, la deuxième des charges et offices des juridictions et des anciens souverains de ces provinces, la troisième des droits royaux et féodaux, de la noblesse, des gens de guerre et des sciences, la quatrième des prérogatives des cités, villes et autres corps particuliers, la cinquième des lois, usages et privilèges et qualifications honorifiques : le tout est justifié par la citation des titres originaux dont il avait fait la vérification. On voit à la fin le dénombrement des 1097 pragmatiques, provisions, sentences, transactions, ordinations et privilèges, consentis et donnés par les souverains pour la ville de Perpignan depuis 1173 jusqu'en 1620. C'est un in-folio imprimé à Perpignan chez Lacavalleria, en 1628. Cette compilation a valu à son auteur, le triste surnom de *mentider ;* l'épithète est trop sévère : Bosch n'a pas menti, mais il s'est trompé. Il était, nous dit Fossa, « aussi peu jurisconsulte qu'historien ».

En général, les faits que l'auteur appuie sur des lois et des chartes sont vrais et les citations exactes. Il n'en est pas de même de ce qu'il a puisé dans de mauvais historiens, tels que les préjugés et les traditions populaires.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, 432, 434.

BOSCH (Joseph), né à Perpignan en 1680, fut notaire dans cette ville. Devenu greffier en chef de la Chambre du Domaine de Roussillon, en 1728, il continua l'inventaire des registres de la Procuration

royale entrepris par Michel Rodo. Il travaillait en collaboration avec François Borrell ; mais il s'attacha personnellement à la recherche et à l'arrangement des comptes des procureurs royaux, depuis 1335 jusqu'en 1646. Il mourut au mois de novembre 1752.

Bosch avait laissé en manuscrit un ouvrage intitulé : *Règles pour connaître la valeur des vieilles espèces de monnaie qui ont eu cours dans la province du Roussillon.* De son vivant, il l'avait communiqué à Joseph Jaume. Celui-ci le transcrivit en y ajoutant des additions et des notes, et le fit imprimer en un volume in-4°, chez Joseph-François Reynier, durant l'année 1771.

Archives des Pyr.-Or., B. 1, 403. — *Mémoires de Jaume.*

BOSCH (Antoine de), né en 1757, était citoyen noble, seigneur de Garrius et de Nidolères. Il remplit les fonctions de commissaire de l'ordre de la noblesse de Roussillon en 1789. Conseiller général sous la Restauration, il mourut à Ille-sur-Tet en 1845.

Communication obligeante de M. Henri Estève de Bosch.

BOTONAC (Jausbert de), né à Gérone, était fils de Bérenger de Botonac et de Saurine de Castellnou. En 1271, il était abbé de l'église collégiale de Saint-Félix, dans sa ville natale. Il fut alors chargé avec dom Gérald, abbé de Saint-Paul de Narbonne, de vider le différend qui avait surgi, à l'époque de l'érection du royaume de Majorque, entre les Templiers et certains lieux du Roussillon, sur lesquels cet Ordre revendiquait une entière juridiction. La sentence arbitrale qui vint terminer ces contestations fut rendue le 8 décembre 1271. Elle réduisait les prétentions des Templiers à la juridiction des seuls lieux de Saint-Hippolyte, Orle, Nyls et Terrats. Ermengarde, sœur de Jausbert de Botonac, fut élue, le 10 mars 1272, abbesse de Sainte-Claire, à Perpignan. C'est la première supérieure de ce couvent qui ait porté ce titre. Jausbert fut promu au siège épiscopal de Valence, en 1276, par Jean XXI. Deux ans après son arrivée dans ce diocèse, il célébra un synode dans les sessions duquel furent promulguées de nombreuses et importantes constitutions, appropriées aux circonstances et aux besoins de l'époque. Son testament contenait une clause spéciale : le prélat créa une rente annuelle de quatre cents sols en faveur de la cathédrale de Valence, pour entretenir à perpétuité deux cierges allumés sur le maître-autel de cette église. Jausbert de Botonac mourut en 1278. Il fut inhumé dans la chapelle qui se trouve actuellement sous le vocable de Saint Vincent Ferrier. On grava, à proximité de son tombeau, l'inscription suivante sur une plaque en marbre :

Presul Jaspertus jacet hic jurista disertus.
Lector sis certus vixit sine labe repertus,
Annis millenis octo simul octuagenis
Inde ducentenis temporibus de ordine plenis,
Aprilis nonas terno numerum sibi ponas.
Sancti Felicis abbas laudandus amicis
Sic eras unde fuit inde sacrista Gerunde
Inde Valentine sedis Pastor medicine
Utrosa (sic) *virtutis gregibus dans dona salutis.*
Pulcer, formosus, largus, letus, generosus.
Querere de genere si vis descendit a quo
De Castro genitrice novo patre de Botonaco
Presbyterosque duos altare quod edificavit
Magdalena tuos statuit divine Matris honori.
Totum se tribuit Domini subjectus amori.
Requiescat in pace. Amen.
Dic pater noster pro animâ suâ.

Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España,* t. I. — Henry, *Histoire de Roussillon,* t. I. — Tolra de Bordas, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon.* — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

BOUIS (Dominique-Mathieu-Joseph), fils d'un pharmacien de Perpignan, en renom, naquit dans cette cité, le 11 décembre 1797. Ses goûts le portèrent vers l'étude spéciale de la chimie. Par une faveur particulière, il fut reçu pharmacien par le jury médical, à l'âge de vingt ans. C'est à cette époque qu'il commença son cours de chimie dans le local de l'Université. Il occupa cette chaire jusqu'en 1848, date à laquelle elle fut transférée au collège. Lorsque le savant professeur Anglada, préludant à son *Traité des Eaux minérales* demanda au département un aide pour l'analyse des eaux thermales, Villiers de Terrage, alors préfet des Pyrénées-Orientales, s'empressa de lui donner D. Bouis. Anglada découvrit dans son jeune ami tant de belles qualités qu'il lui consacra dans son ouvrage quelques lignes, dans lesquelles il lui donne un témoignage public de son amitié et de sa satisfaction. En 1822, Bouis se fit recevoir une seconde fois pharmacien, par l'Ecole de Montpellier. En 1830, il remplaça son père aux hospices, avec le titre de pharmacien en chef. Bientôt les nombreux travaux qu'il publia attirèrent l'attion sur lui. Il fit paraître :

Tableau des terrains traversés par M. Fraisse aîné, dans le sondage qu'il a fait, à sa campagne près de Toulouges, classés par M. Bouis, professeur de chimie (Bulletin de la Société d'agriculture, arts et commerce des Pyrénées-Orientales, 1820-1829, n° 11) ; *Couche d'argile noire, examen de cette substance* (Publicateur des Pyrénées-Orientales, 1832, n°s 36 et 37) ; *Mine de zinc du Puig Cabrera* (Bulletin de la Société philomathique de Perpignan, t. II, 1836) ; *Recherches sur les gypses (pierres à plâtre) employées dans le département des Pyrénées-Orientales* (Bulletin de la Société philo-

mathique de Perpignan, t. II, 1836) ; *Compte rendu de 1836* (Id., III, 1837) ; *Eaux sulfureuses de Vernet* (Id., III, 1837) ; *Composition de pierres à chaux du département des Pyrénées-Orientales* (Id., III, 1837) ; *Minerai de manganèse de la Poussangue et Missègre* (Id., IV, 1838) ; *Alcoolicité de plusieurs vins du département* (Id., IV, 1838) ; *Observations sur les eaux minérales du département et analyse de l'eau d'Amélie,* (Id., V, 1841) ; *Note sur un nouveau gisement de sulfate de manganèse* (Id., VI, 1843) ; *Eaux sulfureuses de Vernet. Copie du rapport joint à la demande pour obtenir l'autorisation de les employer en bains et en boisson* (Publicateur des Pyrénées-Orientales, 1832, nos 43 et 44) ; *Eaux minérales. A propos de l'ouvrage d'Anglada sur les eaux minérales du département* (Id., 1833, nos 32 et 33) ; *Extrait d'un rapport de M. Bouis, professeur de chimie, imprimé dans le Bulletin de la Société des sciences, belles-lettres, arts industriels et agricoles des Pyrénées-Orientales.* Eaux sulfureuses de Vernet. Sources Mercader. Sans date, in-8° de 10 pages ; *Notice sur les eaux thermales sulfureuses d'Arles-les-Bains (Amélie-les-Bains), département des Pyrénées-Orientales, et sur un projet de Société pour l'exploitation de ces eaux,* J.-B. Alzine, 1840 ; *Eaux minérales sulfureuses de Molitg avec une notice médicale par M. Paul Massot,* Mlle A. Tastu, 1841, in-8° de 66 pages ; *Hydrologie : Source Fauvelle à la place Saint-Dominique de Perpignan ; eaux jaillissantes de Bages, Toulouges, Rivesaltes ; hypothèse du parcours des eaux* (Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, VII, 1848) ; *Notice sur les eaux thermales, alcalines, sulfureuses et non sulfureuses d'Olette,* Perpignan, J.-B. Alzine, 1852, in-8° ; *Eaux minérales sulfureuses de Molitg,* Perpignan, J.-B. Alzine, 1861, in-8° de 56 pages, en collaboration avec Paul Massot ; *Vallée de la Tet. Affluents et itinéraires* (Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XI, 1858). Plusieurs sociétés savantes se disputèrent l'honneur de posséder le savant chimiste dans leur sein. Bouis fut successivement nommé membre de l'Académie des sciences de Toulouse, de la Société de pharmacie, de la Société de chimie médicale, de la Société polytechnique, toutes les trois de Paris. Dans une de ses excursions scientifiques, la variété et l'abondance des eaux de Thuès l'avaient séduit. Ayant, sur la fin de sa carrière, abandonné la pharmacie, il concentra tous ses efforts vers la création de l'établissement thermal de Thuès-les-Bains. D. Bouis est décédé à Perpignan le 17 mai 1866.

Journal des Pyrénées-Orientales, article nécrologique.

BOURRAT (Jean), naquit à Saint-André le 12 décembre 1859. Boursier au collège de Perpignan, il entra ensuite à l'Ecole des Arts et Métiers d'Aix où il étudia durant trois ans (1876-1879). A sa sortie, il passa dans l'Administration des Ponts-et-Chaussées comme agent auxiliaire. A ce titre, il fut chargé des études de la ligne du chemin de fer de Marvejols (Lozère). Conducteur des Ponts-et-Chaussées en 1881, il fut affecté aux travaux de la ligne de Narbonne à Cerbère. Il se lança de bonne heure dans la politique. Elu conseiller municipal de Perpignan en 1888, il fut candidat l'année suivante, dans l'arrondissement de Céret, aux élections législatives contre MM. Bartissol et Coste. En 1892, il fut réélu conseiller municipal de Perpignan et arriva premier sur sa liste. Le 31 juillet de la même année, il se présenta à l'élection au Conseil général du canton Ouest de Perpignan contre Jules de Lamer qui le battit. Il fut encore candidat aux élections législatives, dans la deuxième circonscription de Perpignan, le 20 août 1893, contre M. Emile Brousse. Bourrat fut élu conseiller général du canton Est de Perpignan, le 29 juillet 1895, par 2352 voix contre 2129 attribuées à Théophile Ponchon. A la suite de la démission du siège de député par M. Emile Brousse, Bourrat fut nommé à sa place par 4181 suffrages contre 2254, qu'obtint l'inspecteur d'Académie Lloubes. Deux ans plus tard, aux élections législatives du 9 mai 1898, il triompha, avec 6705 voix, de M. Eugène Bardou, son concurrent, qui en recueillit 2869. Réélu conseiller général de Perpignan le 22 juillet 1901 contre M. Marius Clamont, il fut aussi réélu député aux élections législatives du 28 avril 1906 contre M. Eugène Sauvy. Bourrat triompha, le 16 décembre 1907, de M. Joseph Denis, candidat aux élections au Conseil général ; il fut battu aux élections sénatoriales du 3 janvier 1909. Au Palais-Bourbon, Bourrat siégea sur les bancs du parti radical-socialiste et soutint de ses votes les lois proposées par les ministères Waldeck-Rousseau et Combes. Il fit partie des commissions du budget et du comité consultatif des chemins de fer. Jean Bourrat mourut à Perpignan, le 4 août 1909.

BOUSQUET (Georges), compositeur et critique, naquit à Perpignan le 12 mars 1818. Son père, employé des postes, avait un goût passionné pour la musique et saisissait toutes les occasions où il pouvait en entendre, soit à l'église, soit au théâtre. Il se faisait accompagner par le jeune Bousquet, dont les heureuses dispositions se développèrent rapidement par les impressions fréquentes que l'art faisait sur lui. Dès l'âge de huit ans, il était enfant de chœur à la cathédrale, et jouait assez bien du violon. A dix ans, il entra au collège où il fit des études souvent entravées par sa passion pour la musique. Enfin il se décida à se rendre à Paris, en 1833, dans l'espoir d'être admis au Conservatoire comme élève-violoniste.

Cependant il fallait trouver des moyens d'existence, et Bousquet n'était pas sans inquiétude à ce sujet. Elles furent bientôt dissipées, car une place d'*alto* était vacante dans les concerts de Jullien au Jardin-Turc ; on la lui offrit et il se hâta de l'accepter. Cet emploi ne lui donnait guère que du pain ; mais du pain et de l'espoir dans l'avenir sont la fortune d'un jeune artiste. Trois mois après, sa situation devint meilleure par son admission à l'orchestre du Théâtre-Italien comme second violon.

Pendant cinq ans, il conserva cette position où se fit en réalité son éducation musicale, par les occasions fréquentes qu'il eut d'entendre les beaux talents de Lablache, Rubini, Tamburini, la Grisi, la Unger, la Persiani, dans les œuvres de Mozart, Cimarosa, Rossini, Bellini et Donizetti.

Le trésor des merveilles de l'art s'était ouvert pour lui et le transportait d'admiration ; mais, lorsqu'il fallut descendre des hauteurs où le plaçait son enthousiasme dans les réalités arides et sèches du mécanisme de l'instrument qu'on lui enseignait, tout changeait d'aspect. Ses progrès étaient si lents dans cette partie matérielle de l'art, qu'il fut jugé incapable par le jury d'examen, et rayé du nombre des élèves. Un an après, Bousquet rentra dans la même école pour y étudier l'harmonie sous la direction de Collet et d'Elwart : puis, en 1836, il devint élève de Leborne pour le contrepoint et la fugue, et de Berton pour le style dramatique.

En 1838, il se présenta comme candidat au grand concours de composition de l'Institut de France, y fut admis et remporta le premier prix. Sa cantate à deux voix, *La Vendetta*, fut exécutée dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, et sa partition fut gravée à Paris chez Meissonnier.

Devenu pensionnaire du gouvernement comme lauréat de ce concours, il partit pour l'Italie, et passa deux années à Rome, dans l'hôtel de l'Académie de France. Il y écrivit deux messes : la première, pour des voix seules, fut chantée à l'église Saint-Louis des Français, le 1er mai 1839 : la seconde, avec orchestre, fut exécutée dans la même église, le 4 mai 1840.

Dans cette dernière année, il composa un *Miserere* à huit voix avec orchestre, qui fut l'objet d'un rapport honorable lu à la séance de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut, au mois d'octobre 1841.

La sensation qu'avaient produites à Rome les deux messes de Bousquet le fit nommer, sans l'avoir sollicité, membre de l'Académie de Sainte-Cécile, et de celle des Philharmoniques romains. Deux actes d'un *Opera seria*, des fragments d'un opéra-bouffe italien et quelques morceaux d'un opéra comique français, remplirent, avec les ouvrages, dont il vient d'être parlé, le temps que le jeune compositeur demeura en Italie.

Pendant l'année 1841, que Bousquet passa tout entière en Allemagne, il écrivit trois quatuors pour deux violons, alto et violoncelle, dont le troisième, ouvrage très distingué, a paru chez Brandas, à Paris. De ses travaux en 1842, les seuls qui aient été connus sont une quintette pour deux violons, alto, violoncelle et contrebasse qui produisit un effet saisissant dans quelques concerts où il fut entendu, et une ouverture pour l'orchestre, qui fut exécutée dans la séance publique de l'Académie des Beaux-Arts, la même année.

De retour à Paris, après cinq années de bien-être, de rêves heureux et de travaux d'art faits avec joie, Bousquet se trouva, comme tant d'autres, aux prises avec les difficultés de la vie réelle. Il les supportait avec courage parce qu'il avait encore les illusions de l'avenir. Au mois de mai 1844, il fit jouer au Conservatoire, par les élèves, un petit opéra en un acte intitulé : *L'Hôtesse de Lyon*. Frappé de la grâce et de la fraîcheur qu'il y avait trouvées, Crosnier, alors directeur de l'Opéra comique, confia au jeune compositeur le *libretto* d'une pièce en un acte pour son théâtre. L'ouvrage, dont le titre était *Le Mousquetaire*, fut joué au mois d'octobre de la même année, ne réussit pas et n'eut que trois représentations.

Evincé du théâtre comme compositeur, Bousquet y rentra comme chef d'orchestre de l'Opéra national, en 1847 ; puis il passa au Théâtre-Italien en la même qualité, et conserva cette position pendant les saisons 1849-1851.

Au mois de décembre 1852, il fit représenter au Théâtre lyrique *Tabarin*, en deux actes, ouvrage frais, élégant et bien senti pour la scène, dont le succès ranima les espérances de l'auteur, et dont la partition a été publiée par Guis, à Paris.

Depuis le mois de mars 1846 jusqu'en février 1847, Bousquet avait été chargé de la rédaction du feuilleton musical du journal le *Commerce ;* mais il quitta cette position pour écrire la Chronique musicale du journal hebdomadaire l'*Illustration*. Il a fourni aussi quelques articles à la *Gazette musicale de Paris*.

Sa situation commençait à s'améliorer ; il était connu, estimé comme écrivain et comme artiste. En 1852, il avait été nommé membre de la Commission de surveillance pour l'enseignement du chant dans les écoles communales de Paris, puis membre du Comité des études au Conservatoire de Paris. Deux poèmes d'opéras, l'un en quatre actes, l'autre en deux, lui avaient été confiés pour en écrire la musique, et il travaillait avec ardeur à ces deux ouvrages ; mais il était évident pour ses amis que le principe de la vie avait été altéré en lui par les chagrins de l'artiste et par les inquiétudes qui le minaient pour l'existence matérielle de sa femme et de ses enfants. Sa poitrine était attaquée ; le mal fit de rapides pro-

grès, et Bousquet expira le 15 juin 1854, dans une maison de campagne à Saint-Cloud, près de Paris. Ainsi finit, à l'âge de trente-six ans, un compositeur dont le talent grandissait et n'attendait qu'une occasion favorable pour se produire avec éclat.

Fetis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e édit.

BOYL (Bernard), recueillit, en 1499, la succession de César Borgia à la tête de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. Il était sacristain-majeur de ce monastère lorsqu'il fut élu abbé. Le 13 août 1499, le roi Ferdinand donna provision à Antoine des Vivers, procureur royal, pour donner deux cents livres à Bernard Boyl qui devait réparer le clocher et les officines de son couvent. Ce roi le nomma, le 9 août 1502, commissaire spécial à l'effet d'exécuter un rescrit du pape Alexandre VI relatif à la réforme de quelques monastères de religieuses. Il eut pour successeur, à Cuxa, en 1507, le cardinal Jacques Serra.

Archives des Pyr.-Or., B. 416. — Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

BREFFEL (Barthélemy), imprimeur et libraire à Perpignan, édita successivement : *Brevis ac compendaria Syntaxis* de Jean Torrella, 1678 ; *Goigs de la publica apparicio del Angel en la fidelissima vila de Perpinya*, 1783 ; *Compendi breu de la vida del glorios patriarca sant Ignaci de Loyola*, 1684, ouvrage de Joseph Solera, etc.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

BRELL (Joseph) devait être le fils de Philippe Brell qui, en 1539, avait peint le retable de Saint-Michel pour l'église de Rivesaltes. Il quitta la société de Peytavi et Jean Perles, peintres, où il était simple apprenti ; mais en se séparant de ses collègues il se plaignit de ce qu'ils l'avaient employé aux besognes les plus grossières et qu'ils ne lui avaient rien enseigné.

Le 23 janvier 1564, il passa un marché avec Antoine Fitals et Jean Illes, à la fin de peindre le retable de Saint-Michel de Pia, moyennant quarante ducats d'or. En 1565, les associés Peytavi, Jean Perles et Joseph Brell peignirent pour l'église des Dominicains le retable de Notre-Dame du Rosaire et reçurent 450 livres pour ce travail. Ce retable se trouve aujourd'hui à l'église Saint-Jacques. Ils avaient peint des retables pour Cabestany, Osséja, Valiella et Nyer. On voit aussi, parmi leurs ouvrages, un tableau représentant saint Antoine, destiné à la ville de Puigcerda et un étendard qu'ils peignirent pour la tour de Sainte-Marie de cette ville. Le 16 juillet 1589, Joseph Brell passa un marché avec les consuls d'Estagel qui le chargèrent de peindre le retable du maître-autel de leur église, dont le croquis comporte des scènes de la vie des saints Etienne et Vincent en huit tableaux.

Archives des Pyr.-Or., G. 783, 838. — P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan.*

BRENACH (Antoine), né à Villefranche-du-Conflent, prit l'habit de l'ordre de Saint-Benoît à Montserrat, en 1527 ; il mourut dans ce couvent en 1554. Il fut un excellent poète latin, et a laissé écrites, en vers héroïques, les œuvres suivantes :

Historia regii monasterii Montis Serrati quæ 1699 versibus alexandrinis constat ;

Novem Mussæ seu Novem Vitæ Sanctorum ;

Epithalamium Salomonis versu phelentico decantatum ;

Hymnus et vita beatæ Matronæ Barcinonensis virginis et martyris ;

Agon sanctissimæ virginis et martyris Eulaliæ Barcinonensis.

P. Crusellas, *Nueva historia de Montserrat*, Barcelone, 1896.

BRENACH (Antoine), abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1537.

Gallia christiana, VI, col. 1107.

BRIAL (Michel-Jean-Joseph), « né à Perpignan le 26 du mois de mai 1743, d'Ignace Brial et de Thérèse Roig, son épouse, baptisé le 29 du dit mois de mai dans l'église de la Réal. Tonsuré le 28 mars 1762 par messire Charles-François-Alexandre de Cardevac de Gouy d'Avrincourt. Reçu à la profession religieuse dans la congrégation de Saint-Maur, au monastère de Notre-Dame de la Daurade, à Toulouse, le 15 mai 1764 par D. Jean-Baptiste Utéza, prieur, et D. François Bonnefoi, maître des novices. Promu aux ordres mineurs à Carcassonne le 13 juin 1767 par messire Armand Bazin de Bésons. Ordonné sous-diacre à Carcassonne par le même prélat, le 19 mars 1768. Ordonné diacre à Bazas le 22 septembre 1770 et prêtre au même lieu le 22 décembre de la même année par messire Jean-Baptiste Amédée de Grégoire de Saint-Sauveur. A célébré la première messe à Bordeaux dans l'église de Sainte-Croix, le 6 janvier 1771. Est arrivé à Paris le 10 octobre 1771 et est allé demeurer au monastère des Blancs-Manteaux pour y travailler conjointement avec D. Clément à la continuation du *Recueil des Historiens de France*, dans lequel monastère il a fait sa résidence jusqu'au mois d'octobre 1790, époque où la dite maison ayant été supprimée, il a été transféré avec d'autres religieux à l'abbaye Saint-Germain des Prez. » (Autobiographie par D. Brial parue dans le XXXIXe volume de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales).

On a tout lieu de présumer qu'en donnant des leçons de philosophie scolastique, D. Brial s'était livré à des études plus positives et plus sérieuses ; car on lui ouvrit aussitôt la carrière des plus graves travaux littéraires et des recherches historiques les plus profondes, en lui assignant une des douze places de Littérateurs en titre, établies dans sa congrégation. Il l'a remplie pendant dix ans, dans le monastère des Blancs-Manteaux, auquel appartenaient six de ces places.

C'était là que dom Clément, qui avait interrompu depuis 1763 la publication de l'*Histoire littéraire de la France*, s'occupait de la continuation du *Recueil des Historiens*, et préparait en même temps une troisième édition de l'*Art de vérifier les dates*. Dom Brial eut quelque part à ce dernier travail, et contribua plus d'une fois à rectifier les inexactitudes et à réparer les omissions que Dautine et Clément avaient laissées dans les éditions de 1750 et de 1770. Mais il coopérait de préférence à continuer, de l'an 1060 à 1180, la collection historique de dom Bouquet. Pour prendre une idée précise des accroissements qu'elle doit à ses soins, il est à propos de se retracer l'état où il l'a trouvée. Elle n'avait encore que onze volumes, qui comprenaient sept séries d'annales et de monuments. La première contenue dans le tome 1er, imprimé en 1737, contenait l'histoire des Gaules avant Clovis ; la deuxième remplissait les trois volumes suivants et correspondait à la dynastie mérovingienne. Au lieu de rassembler pareillement en un seul et même corps les chroniques et les pièces relatives aux règnes carlovingiens, Bouquet les avait distribuées, peut-être avec plus de peine que de fruit, en quatre séries distinctes, savoir : Pépin et Charlemagne au tome V, Louis-le-Débonnaire au tome VI, puis au tome VII, Charles-le-Chauve, de 840 à 877, et, dans les deux volumes qui suivent, Louis-le-Bègue et ses successeurs jusqu'en 987. C'est jusque-là que Bouquet a conduit l'ouvrage, avec quelque coopération de dom Dantine, et des frères Jean-Baptiste et Charles Haudiquier. La septième série, qui occupe les tomes X et XI publiés en 1760 et 1767, a pour objet ce qui s'est passé en France sous les trois premiers rois capétiens, Hugues, Robert et Henri : elle est due aux soins des deux Haudiquier, puis de leurs confrères Housseau, Précieux et Poirier. Il s'agissait donc, en 1771, d'entamer une huitième série, dont les règnes de Philippe Ier, de Louis VI et de Louis VII allaient fournir la matière. Clément et son associé Brial, après avoir employé plusieurs années à la préparer, en imprimèrent, en 1781 et 1786, les deux premiers volumes, qui sont le XIIe et le XIIIe du recueil.

Des ordonnances royales, rendues depuis 1759 jusqu'en 1786, avaient établi un dépôt de chartes et un comité chargé de rechercher, recueillir et employer les monuments de l'histoire et du droit public de la monarchie française. Différentes causes ont empêché cette institution de produire tous les fruits qu'on en pouvait espérer. Il paraît surtout que le garde du dépôt n'avait pas été fort heureusement choisi : il eut quelques démêlés avec des collaborateurs plus habiles, particulièrement avec l'académicien de Bréquigny. Mais on comptait au nombre des membres de ce comité les bénédictins Labat, Poirier, Clément, Brial ; et l'utile coopération de ce dernier nous est attestée par des registres où se lisent, à la Bibliothèque du roi, les procès-verbaux des conférences qui se tenaient sous la présidence du Garde des Sceaux.

D'orageux événements, qui bouleversèrent tous les établissements publics et toutes les conditions privées, suspendirent à peine le cours des paisibles études du solitaire et laborieux Brial. Forcé de sortir de sa retraite monastique, il eut le bonheur de s'ensevelir dans une autre qui pouvait même sembler plus profonde. Ses habitudes littéraires et l'austère modestie de ses mœurs religieuses le tinrent aussi caché qu'on avait besoin de l'être pour conserver en un pareil temps quelque tranquillité. Etranger à tout genre d'intrigues politiques, il traversa presque sans péril des années désastreuses où d'immenses catastrophes atteignaient autour de lui tant de victimes. Quoiqu'il eut alors peu d'espoir de publier jamais les deux ou trois volumes qui devaient compléter la huitième série des Historiens de France, sa plus douce occupation avait été d'en rechercher les matériaux, et il persévérait à les préparer, quand il se vit expressément chargé de les mettre en œuvre, par une délibération de l'Institut, dont il n'était point encore membre. Cette société savante, établie à la fin de 1795, résolut, dès le 4 mai 1796, de continuer ce grand Recueil, et invita Brial à reprendre efficacement ce travail : elle ne pouvait le confier à des mains plus fidèles et plus exercées.

Dans sa nouvelle solitude, il avait entretenu des relations amicales avec plusieurs de ses anciens confrères, surtout avec dom Labat, qui mourut en 1803, et dont il publia l'éloge. Cet opuscule se recommande par une franchise énergique : on ne pouvait rendre un plus sincère hommage à un zélé défenseur des règles cénobitiques de saint Benoît et de la doctrine théologique de saint Augustin. Dom Brial a lui-même constamment professé cette doctrine et toujours aussi il est resté fidèle aux honorables maximes de l'Eglise de France. Il conservait dans ses écrits comme dans ses mœurs le dépôt des traditions religieuses, littéraires et civiques, dont il avait été imbu dès sa jeunesse au sein de sa congrégation. On voyait en lui l'un des derniers et le plus précieux débris de cette Société si justement célèbre par les services

qu'elle a rendus aux lettres, par les vives lumières qu'elle a répandues sur plusieurs branches des études ecclésiastiques et profanes, spécialement par son zèle et son habileté à recueillir tous les monuments de nos anciennes Annales françaises.

Le 17 mai 1805, Brial fut élu membre de l'Institut: il y succédait, dans la classe d'histoire et de littérature ancienne, à Villoison, qui mourait à cinquante-cinq ans avec la réputation de l'un des plus savants hellénistes de ces derniers temps, plus renommé néanmoins par l'immense étendue de son érudition que par un goût pur et une logique sévère. Brial, aussi versé dans la littérature du moyen-âge que Villoison dans celle de l'antiquité, entrait à l'Académie, à l'âge de soixante-deux ans, ayant contracté pendant plus de trente, l'habitude des recherches exactes et des travaux méthodiques. Il avait acquis une connaissance immédiate et, pour ainsi dire, personnelle de tous les hommes remarqués ou aperçus, au XIIe siècle et au XIIIe, dans la carrière des lettres, dans l'Eglise, dans les armées, dans les fonctions politiques. Des renommées, aujourd'hui presque éteintes, brillaient ou luisaient encore à ses regards ; et l'on eût mieux appris de lui les détails biographiques et chronologiques de cette ancienne partie de nos annales que celles des époques, pourtant non moins mémorables, où il a vécu lui-même. On doit le féliciter d'avoir eu cette prédilection pour des souvenirs lointains et paisibles : il en a mieux rempli la tâche à laquelle il s'était dévoué ; car pour reproduire une image fidèle et instructive d'un âge passé, il faut, s'il se peut, y vivre beaucoup plus qu'au milieu des discordes et des passions de ses propres contemporains.

Cette huitième série d'historiens de France que Brial avait commencée avec dom Clément, il l'a seul poursuivie et complétée par trois volumes publiés en 1806, 1808 et 1814. Les documents authentiques qu'il y a rassemblés sont au nombre de plus de deux mille. Brial achevait ainsi de rassembler toutes les sources de la partie de nos annales comprise entre les années 1060 et 1180.

Pendant qu'on imprimait ces trois tomes, XIVe, XVe et XVIe de la collection, il en préparait trois autres qui allaient correspondre aux deux règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII, depuis 1180 jusqu'en 1226 ; matière plus circonscrite, mais non moins riche, qui devait occuper les dernières années de sa vie. Le tome XVII, le premier de cette neuvième série, parut en 1818.

Diverses chroniques rédigées soit en Angleterre, soit dans les provinces de France longtemps soumises à la domination anglaise ; les annales particulières de la Flandre et de la Lorraine ; celles du Vermandois, de Picardie, du Soissonnais, de la Champagne et de la Bourgogne, ont fourni les matériaux du tome XVIII, qui a vu le jour en 1822. On y compte quatre-vingt-six morceaux historiques.

Au milieu de tous ces opuscules, se distingue un ouvrage d'une très haute importante, celui de Villehardoin. Jusqu'alors on avait écarté du *Recueil des Historiens de France* ceux des Croisades, parce qu'on se proposait d'en former une collection spéciale. Voyant que ce projet ne s'exécutait point, et considérant d'ailleurs que les conquérants de Constantinople, quoique croisés pour la Terre-Sainte, n'ont pris aucune part aux guerres contre les Musulmans en Syrie, dom Brial s'est déterminé à insérer dans ce tome XVIII un livre qui est à la fois la relation la plus originale de cette conquête, et l'un des plus vieux monuments de la langue française. Il y a joint une continuation qui était encore inédite, et enfin il a mis sous presse le tome XIX.

Il résulte des détails que l'on vient de parcourir, que dom Brial est, après dom Bouquet, celui à qui la France demeure redevable de la plus grande partie de ce Recueil, puisqu'il en a seul établi six volumes après avoir coopéré à deux autres. S'il est dans les divers genres de littérature des travaux plus brillants que les siens, il en est peu d'aussi durables, peu surtout qui aient au même degré le caractère de services : à jamais il sera le meilleur guide de tous ceux qui voudront étudier, enseigner, écrire sérieusement l'histoire de ce qui s'est fait en France depuis l'avènement de Philippe Ier, en 1060, jusqu'à celui de saint Louis en 1226. Peut-être n'avait-on pas toujours porté dans le travail relatif aux règnes antérieurs une critique aussi éclairée, une exactitude aussi scrupuleuse et, s'il était vrai, comme des savants étrangers l'ont quelquefois reconnu, que de toutes les collections du même genre imprimées en divers pays, aucune encore n'eut été conçue ni exécutée avec autant de méthode et de sagacité, dom Brial pourrait sembler l'homme qui a le mieux assuré à cette branche de notre littérature une si honorable distinction.

Il avait été chargé, avec trois de ses collègues de l'Institut, de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par dom Rivet. Il a eu part aux volumes XIII à XVI de cet ouvrage, ainsi qu'aux *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, et à la nouvelle série des *Mémoires de l'Académie*. Il a, en outre, publié l'*Eloge historique de P. Daniel Labat*, Paris, 1803, in-8°. Il a donné encore, dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, la *Notice des lettres à Etienne, abbé de Saint-Euvert d'Orléans, puis de Sainte-Geneviève à Paris et enfin évêque de Tournay*, t. X, p. 66 ; Sur les *poésies de Serlon*, chanoine de Bayeux au XIIe siècle, t. II, p. 165 ; dans la nouvelle série du *Recueil de l'Académie des inscriptions*, tome III, p. 57, *Recherches historiques pour parvenir à l'intelligence de la cinquième lettre*

d'Yves de Chartres ; Recherches sur l'origine et l'antiquité des colonnes ou croix qu'on voyait de nos jours sur le chemin de Paris à Saint-Denis, ibid., p. 71 ; *Nouvelle interprétation du nom de Capet, donné au chef de la troisième race de nos rois*, ibid., p. 77 ; *Recherches historiques et diplomatiques sur la véritable époque de l'association de Louis le Gros au trône, avec le titre de roi désigné*, ibid., tome VI, p. 489 ; *Mémoire sur la véritable époque d'une assemblée tenue à Chartres relativement à la croisade de Louis le Jeune*, ibid., p. 508 ; *Recherches sur l'objet d'un concile tenu à Chartres en 1124*, ibid., p. 530 ; *Recherches sur la légitimité ou non légitimité d'une fille de Louis le Gros, dont la mère est inconnue*, t. V, p. 94, 1re partie ; *Examen critique des historiens qui ont parlé du différend survenu l'an 1141 entre le roi Louis le Jeune et le pape Innocent II*, tome VI, p. 560 ; *Examen d'un passage de l'abbé Suger relatif à l'historique du Berry*, t. VII, p. 129, 1re partie ; *Notice relative à la découverte d'un tombeau à l'abbaye de Saint-Denis qu'on croit être celui du roi Pépin*, Paris, 1818, in-8°. Il a été aussi l'éditeur des *Œuvres posthumes du P. Laberthonie*, avec un supplément, 1810-1811, 2 vol. in-8°.

Les ouvrages proprement dits de dom Brial, séparés de ses travaux d'éditeur, se recommanderaient comme eux, dit Daunou, par la profondeur des recherches, par la sagacité des aperçus, par la franchise des opinions et même aussi par une diction pure, toujours claire et précise. S'il dédaigne les ornements, il évite encore plus les négligences. Il avait contracté l'habitude de ne s'en permettre d'aucun genre.

Une instruction littéraire très étendue, mais spécialement appliquée et pour ainsi dire consacrée à l'histoire de France ou même à deux ou trois siècles de cette histoire ; une solitude studieuse, presque inaccessible à toute distraction ; une santé ferme, entretenue par des mœurs simples et austères : telles sont les causes qui ont soutenu dom Brial dans sa longue carrière, et rendu ses travaux aussi profitables que persévérants et paisibles. Jusqu'à l'âge de quatre-vingt-un ans, il a conservé toutes ses forces, sans autre dommage qu'un commencement de surdité, plus préjudiciable à ses confrères qu'à lui-même : sa retraite en devenait plus profonde, et le dépôt déjà si vaste de ses connaissances historiques s'accroissait à mesure qu'il pouvait moins communiquer par des entretiens. Mais en 1824, il éprouva des accidents graves qui affaiblirent ses facultés, et ne lui laissèrent, pour continuer et terminer son dernier ouvrage, que le zèle ardent qui l'avait toujours animé. Quand on le regrettait déjà, quand on l'avait presque déjà perdu, il travaillait encore, et avec une activité de plus en plus inquiète, à ce XIXe volume, dont il ne devait pas voir la publication. Il ne la pouvait réellement plus accélérer, et ne sentait point assez le besoin de réclamer des coopérateurs. Il assistait encore, mais avec moins d'assiduité, aux séances de l'Académie qui, par une délibération extraordinaire, déclara qu'elle le tiendrait toujours pour présent, comme si elle eut craint de commencer, avant le temps, à ne plus le posséder.

Les souvenirs de son ancienne congrégation religieuse lui étaient restés si chers, qu'il voulut qu'on lui en rendit le costume, au moins en peinture, dans le portrait qu'on fit de lui, en 1825. Ses regards se portaient aussi vers son pays natal qu'il avait pourtant fort peu habité. Il fonda, en 1826, des écoles gratuites pour les enfants de l'un et l'autre sexe des deux communes où étaient nés son père et sa mère, Baixas et Pia, aux environs de Rivesaltes. Une partie des fruits, assez considérables, de ses longs travaux, lui servit à doter chacune de ces communes d'une rente perpétuelle de 600 francs, destinée à l'entretien des instituteurs à condition qu'ils enseigneraient à leurs élèves la langue française, et qu'ils les mettraient ainsi en état d'acquérir, dans la suite, une instruction plus étendue. C'était le plus digne et le précieux legs que put faire un vieillard qui devait aux études de son jeune âge les habitudes honorables et le bonheur de sa vie entière. Dom Brial mourut, âgé de 85 ans moins deux jours, le 24 mai 1828.

Notice sur Dom Brial, en tête du t. XIX du *Recueil des Historiens de France*. — *Revue encyclopédique*, année 1828, t. III. — HŒFER, *Nouvelle biographie générale*.

BRU et DESCALLAR (Melchior de), religieux-profès de Saint-Michel de Cuxa en 1723, fut prévôt de Cerdagne (1728-1753) et secrétaire de l'abbé dom Sauveur de Copons. Devenu prieur-claustral de l'abbaye de Cuxa, à la mort de Gaëtan de Perarnau (1755), il gouverna le monastère durant l'interrègne de deux ans (1757-1759) qui sépara les abbatiats de dom de Copons et de dom de Guanter. Il compulsa les archives de l'abbaye et s'attacha à l'examen et à l'étude des actes rédigés par les notaires apostoliques touchant principalement les revenus et les propriétés des officiers claustraux. Il transcrivit en latin quantité de documents de cette nature, datés du XIIe au XVIIe siècles, puis établit une récapitulation générale de ces actes dans un chartrier renfermant sept chapitres classés par ordre chronologique. Il y releva quarante-huit reconnaissances de biens-fonds ou revenus pour la mense abbatiale, huit cent quatre pour l'abbaye, soixante-une pour la camérerie, cent vingt-huit pour la sacristie-majeure, vingt-cinq pour l'infirmerie, trente-trois pour l'hortolanie et cent soixante-dix pour l'hôpital. Melchior de Bru a dressé un relevé à peu près semblable des documents concernant le chapitre de Corneilla-du-Conflent et le prieuré de Marcevol. Il mourut le 25 novembre 1759.

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

BRUELH (Jean-Louis de), fils de Sylvestre de Bruelh, maréchal de camp et gouverneur de la citadelle de Perpignan en 1660, et de dame de Marcilhac, sœur de l'évêque de Mende, fut le seul de ses douze frères qui ne suivit pas la carrière des armes. Le 20 décembre 1662, il fut nommé par Louis XIV inquisiteur du Roussillon. Dix ans après, Vincent Margarit étant décédé, le roi désigna l'abbé de Bruelh pour recueillir sa succession sur le siège épiscopal d'Elne (11 février 1673). La question du maintien ou de la suppression de l'Inquisition dans le Roussillon étant pendante en cour de Rome, l'évêque-élu mourut, le 7 janvier 1675, sans avoir obtenu les bulles pontificales. Il était décédé chez dame Françoise de Bruelh de Méritan, sa belle-sœur, près de l'église de la Réal. Son frère aîné, Bertrand, avait succédé à son père dans le gouvernement de la citadelle. Le 25 octobre 1653, le roi lui avait fait donation de rentes sur les biens de Joseph Perarnau, Charles Réart, François Pasqual et Antoine Péjoan ; le 22 janvier 1654, il obtint une nouvelle concession de rentes sur les propriétés de Christophe de Terreros ; il avait aussi juridiction sur Serdinya. Il mourut en 1673, laissant une fille et plusieurs garçons. L'un d'eux fut prêtre et s'appelait Louis. Il obtint le prieuré de Panissas, près de Bellegarde : on le trouve auprès de son oncle l'inquisiteur, en 1673. Deux de ses frères furent soldats. L'aîné, Sylvestre, qui commandait Fort-les-Bains en 1674, lors du siège de cette place par les Espagnols, obtint la baronnie de Montesquieu, le 31 octobre 1680. Un arrêt du conseil du 30 janvier 1725 ordonna que cette baronnie serait réunie au Domaine royal ; mais le 21 juin 1729, un nouvel arrêt du Conseil d'Etat décida que Marie-Anne de Bruelh serait maintenue en possession de la terre de Montesquieu.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 397, 401, 403, C. 1366, G. 26, 42, 51, 138, 160.

BUART (Vincent) prit possession de la rectorie de Saint-Laurent-de-la-Salanque, le 13 février 1763. Cet ecclésiastique est l'auteur de la tragédie de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ en vers catalans. Ce mystère chrétien, intitulé *Triumphum Crucis* suivant une transcription manuscrite du chanoine F. Parès (1846), est plus vulgairement connu sous le nom de *Presa de l'hort*. Aucun document contemporain ne révèle les causes qui ont déterminé son auteur à le composer. Assurément, le but poursuivi par le zélé pasteur n'a pas été de faire uniquement œuvre de poète, mais il a été de mieux instruire ses ouailles des vérités de la foi, en les intéressant à une prédication faite par elles-mêmes. Ce drame est une vivante mise en scène du récit évangélique depuis l'entrevue criminelle de Judas avec le sanhédrin jusqu'à la mort du Christ sur la croix. Le poète catalan a divisé son œuvre en deux parties inégales : *la Presa de l'hort* et *lo Triumfo de la Creu*. Cette seconde partie est d'inspiration plus personnelle. Cette œuvre catalane est simple comme l'Evangile. Le dramaturge roussillonnais a su faire passer dans ses vers, avec un art ingénieux, la vivacité des dialogues et l'émotion des scènes du récit évangélique.

Archives des Pyr.-Or., G. 870. — *Semaine religieuse de Perpignan*, 1901.

BURGÈS (Pierre), peintre à Perpignan, en 1558.

Archives des Pyr.-Or., G. 837.

BURGOS (Pierre de) était sculpteur à Perpignan au début du XVIe siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 419.





CABELLO (Philippe) fut abbé de Saint-Génis-des-Fontaines durant la seule année 1625.

Gallia christiana, VI, col. 1108. — Archives des Pyr.-Or., B. 442.

CABESTANY (Guillaume de) était fils d'Arnaud, seigneur de Cabestany, ainsi que le dénote le testament de ce baron, inséré, sous la date du 24 janvier 1174, dans le Cartulaire du Temple conservé aux archives des Pyrénées-Orientales. Elevé en qualité de page au château de Raymond de Castell-Rossello, non loin du manoir paternel, Guillaume parvint au grade d'*écuyer* de la châtelaine, dame Saurimonde. Spirituel, enjoué, d'une figure agréable, il fut bientôt l'objet de l'amour de la noble et jeune châtelaine, qui fut payée de retour. Epris des charmes de Saurimonde, il fit pour elle des chansons; celle-ci lui voulut tant de bien qu'elle le nomma son chevalier: *et esteron ab gran joi essems lonc temps.* Guillaume de Cabestany est moins connu par ses poésies, empreintes cependant de grâce et de naïveté, que par la tragique aventure qui, d'après la légende, mit fin à ses jours. Les chansons de Guillaume n'offrent rien de contraire aux principes chevaleresques; il y fait timidement la déclaration de ses sentiments amoureux, et l'une d'elles, la plus compromettante, à ce qu'on dit, se termine par une prière qu'il adresse à la Vierge, pour implorer son assistance auprès de sa dame inflexible. Cette fervente expression d'amour remplit de jalousie le cœur de Raymond de Castell-Rossello. Averti de ce qui se narrait dans le voisinage, ce chevalier eut des soupçons. Il alla trouver Guillaume un jour que le jeune écuyer était à la chasse à l'épervier, et lui demanda le nom de sa dame. Avouer le fait était impossible. Le troubadour crut tout sauver en compliquant l'intrigue. C'est la belle Agnès, sœur de Saurimonde, qu'il adore, dit-il; et Raymond se trouve rassuré, heureux qu'il est du malheur d'autrui, puisque la dame Agnès est la femme de Robert de Tarascon. La généreuse dame, toute dévouée à sa sœur, se garde de détromper le jaloux châtelain qui lui fait visite; elle multiplie les apparences qui peuvent le confirmer dans sa sécurité. Elle va plus loin: elle fait entrer Robert de Tarascon, son mari, dans ce complot du dévouement. Malheureusement, elle n'a pas calculé avec la passion de sa sœur. Instruite par Raymond du prétendu amour de Cabestany pour Agnès, la dame Saurimonde a une violente explication avec son amant. Aveuglée par la jalousie, elle exige que, dans une chanson, il déclare qu'il n'aime et n'a jamais aimé qu'elle seule. Le pauvre troubadour n'ose se refuser au désir de son amante. Il compose donc et, selon l'usage des troubadours, adresse au mari lui-même ce chant accusateur. Cette fois, le doute n'est plus possible, et Raymond ne songe plus qu'à la vengeance. Il emmène Cabestany loin du château, le poignarde, lui coupe la tête et lui arrache le cœur. Au retour, il remet ce cœur à son cuisinier, lui ordonne de l'accommoder en manière de venaison; puis il le fait servir à sa femme qui lui avoue que onques elle ne mangea de mets plus délicat. Présentant alors la tête sanglante de Cabestany à dame Saurimonde, le terrible châtelain lui apprend quel horrible repas elle vient de faire. Elle s'évanouit de désespoir; puis, reprenant ses sens, elle s'écrie: « Oui, sans doute, j'ai trouvé ce mets si délicieux que je n'en mangerai jamais d'autres, pour n'en pas perdre le goût. » Cette fois, la fureur de Raymond ne connaît plus de bornes. Il court à Saurimonde l'épée à la main: elle fuit, se précipite d'un balcon et se tue.

Le bruit de ce drame tragique se répandit dans les pays voisins; et quoique la jalousie de Raymond fut assez naturelle, les mœurs chevaleresques, indignées d'un dénouement si féroce, se prononcèrent contre lui. Les seigneurs du Roussillon et de la Cerdagne, unis aux parents des deux victimes, se liguèrent et ravagèrent les terres de Raymond. Il fut arrêté dans son château par le roi Alphonse, son suzerain, qui le dépouilla de ses biens, l'emmena prisonnier et fit faire de magnifiques funérailles à Cabestany et à sa dame. Ils furent mis dans un même tombeau devant une église de Perpignan. On y grava leur histoire, et, longtemps encore après, les chevaliers et les dames du pays venaient annuellement à Perpignan assister au service solennel en l'honneur des deux infortunés amants. C'est sans doute à cette fin déplorable de Cabestany que l'auteur du roman de *la Dame*

du Fayel a emprunté son livre, écrit vers 1228. On répugne à croire, disent fort justement les auteurs de l'*Histoire littéraire,* qu'un pareil trait de férocité ait pu, même dans ces siècles barbares, être répété deux fois et à si peu d'intervalle.

Ce conte, qui se rattachait à des noms historiques, fut unanimement accepté comme l'expression de la vérité, malgré l'horreur d'un attentat sans exemple dans l'histoire des troubadours. Il faut convenir d'ailleurs que le mensonge date de loin, car Pétrarque le connaissait déjà et Boccace raconte l'aventure de Guillaume de Cabestany dans sa *Quatrième journée.* Malheureusement, l'auteur de cette fiction y avait mis un peu trop d'histoire ; d'où la facilité d'en démontrer l'entière fausseté. En effet, Guillaume, fils d'Arnaud de Cabestany, combattait encore contre les Maures en 1212 ; et, bien que la date et la cause de sa mort soient inconnues, ce ne fut pas le roi Alphonse, mort en 1196, qui put le venger. On sait d'autre part que Saurimonde vivait encore en 1210 et recevait à cette époque le fief de Peralada, dans la paroisse de Torrelles. Le biographe provençal raconte que Raymond de Castell-Rossello mourut dans les prisons du roi Alphonse, qui donna ses châteaux et ses terres aux parents de Guillaume de Cabestany et à ceux de la dame qui était morte pour lui. Or, ce même Raymond vivait encore en 1205 et signait les paix et trêves du 2 octobre 1217, avec son fils qui lui succéda dans sa seigneurie et vivait encore en 1233.

Les poésies de Guillaume de Cabestany se trouvent au nombre de sept à la Bibliothèque nationale sous la cote 7698. Cinq d'entre elles ont été imprimées dans le recueil de Raynouard.

RAYNOUARD, *Choix de poésies originales des troubadours.* — MILLOT, *Histoire littéraire des troubadours.* — *Histoire littéraire de la France,* t. XIV. — *Histoire de Languedoc,* édition Privat, t. X. — Archives des Pyr.-Or., *Livre du Temple.* — *Publicateur* de 1837, n° 5. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 1re série.

ÇAGARRIGA (Bérenger de) fut un des témoins qui assistèrent à l'acte d'accord conclu entre Pons, comte d'Empories et Raymond, comte de Barcelone, en 1128. On retrouve ce même personnage présent en qualité de témoin à une convention passée entre les deux mêmes comtes, relative aux faits de Cerset et de Molins durant l'année 1130. A la même date, il assista, toujours comme témoin, à une donation consentie par le comte Pons d'Empories en faveur de Godefroi, comte de Roussillon, d'une de ses propriétés, s'il venait à décéder sans postérité.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Guillaume de) fut présent à l'assemblée convoquée le 15 avril 1134, par saint Olaguer, archevêque de Taragone et Raymond, comte de Barcelone, dans le but de promulguer une trêve. Il signa le procès-verbal de la convention en même temps que le comte d'Urgel, Bernard de Belloch. Bérenger de Palazols, Arbert de Castellnou, et Bertrand de Montesquieu ; tous ces chevaliers sont qualifiés, dans cet acte, du titre de *magnats du pays.* En 1137, Guillaume de Çagarriga assista à une convention passée entre Raymond, le comte de Barcelone et Pierre, fils de Hugues, comte d'Empories.

Archives historiques de l'ordre royal de la Merci. Barcelone, 1726.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fondateur de l'ordre militaire de Calatrava, était abbé du monastère cistercien de Sainte-Marie de Fitero, en 1158. Il obtint de Sanche III, roi de Castille, l'agrément de défendre la ville et le château de Calatrava qui étaient sans défense et en danger de tomber entre les mains des Maures, depuis que les chevaliers du Temple en avaient fait la remise au souverain. Il fut appuyé dans sa demande par Diego Velasquez, moine de son couvent, qui avait du crédit à la cour. Jean, archevêque de Tolède et ami personnel de Raymond de Çagarriga fit exciter le peuple, dans les prédications, à courir au secours de la ville de Calatrava. L'abbé de Fitero, Velasquez, leurs moines et plusieurs personnes de bonne volonté se renfermèrent dans la cité. La plupart de ceux qui étaient venus combattre sous le commandement de Raymond de Çagarriga entrèrent dans l'ordre de Cîteaux sous un habit plus militaire que monastique : ils furent les premiers membres de l'ordre chevaleresque de Calatrava.

F. X. DE GARMA, *Adarga catalana.*

ÇAGARRIGA (Raymond de) prit part à la conquête des royaumes de Majorque et de Valence sous Jacques le Conquérant (1229-1237). Le 9 mars 1228, il avait assisté à la cérémonie de prestation de fidélité et hommage que Dalmace, vicomte de Rocaberti, fit à Hugues, comte d'Empories. Raymond de Çagarriga mourut dans les guerres de Grenade.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Dalmace de) reçut, le 5 juin 1281, de Pons-Hugues, comte d'Empories, inféodation des justices civiles et criminelles dans le fief de Garriga. Dalmace laissa un fils, Raymond et une fille qui épousa un de Fortia. De ce mariage naquit Bérenger de Fortia qui, en 1344, se dit héritier de son aïeul et de son oncle dans la seigneurie de Garriga.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Arnald de), sous-viguier de Vallespir, en 1318, sous le règne de Sanche de Majorque.



était en 1330, bailli de la Rocha, alors importante châtellenie.

Archives des Pyr.-Or., B. 23, 24.

ÇAGARRIGA (Arnaud-Guillaume de) était bailli d'Argelès en 1351. A ce titre il délivra quittances des droits de vérification payés aux commissaires du roi d'Aragon qui avaient enquêté contre les officiers royaux en exercice dans la viguerie du Roussillon et Vallespir.

Archives des Pyr.-Or., B. 106.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fils de François et de Guillemette, épousa, le 8 février 1318, Elissende de Villarich. Il était, en 1325, châtelain de Montferrer dont la propriété appartenait au puissant vicomte Dalmace de Castellnou, chef des nobles roussillonnais opposés à la régence de Philippe de Majorque. Celui-ci lui avait enjoint de venir reconnaître ses fiefs dans la ville de Thuir, pour lui prêter foi et hommage ; mais Dalmace demeurait introuvable. Le régent chargea un officier de lui notifier une assignation. L'agent royal se présenta au château de Montferrer pour remplir sa mission ; mais Raymond de Çagarriga lui en défendit l'entrée et déclara que Dalmace de Castellnou n'étant pas dans le château, il se refusait à accueillir toute notification. Comme le courrier se disposait à déposer les lettres à la poste du château, Raymond de Çagarriga l'en empêcha en employant des menaces. L'envoyé royal dut se retirer sans avoir rempli sa mission. Raymond de Çagarriga fit son testament le 22 septembre 1340. De son épouse Elissende il eut deux fils et cinq filles : François, son héritier universel, et Bernard ; Cécile, mariée à Raymond de Palau, Guillemette, Esclarmonde, Marquesia et Garsendis.

Archives des Pyr.-Or., B. 77. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (François de), fils aîné et héritier universel de Raymond et d'Elissende de Villarich, se distingua par sa valeur sous le règne d'Alphonse III. Devenu conseiller de Pierre III, il servit ce prince durant tout le cours de son règne. Il signala sa valeur contre les Français et contre le roi Jacques de Majorque avec lequel ils s'étaient coalisés, puis les empêcha de pénétrer en Roussillon et en Cerdagne. Il fut nommé gouverneur de Majorque et acquit par voie d'achat, le 11 avril 1352, le château de Pontons, de son propriétaire Bernard de Pontons. Il était viguier du Roussillon et Vallespir en 1360 ; le 8 avril de cette même année il obtenait du garde du sceau royal, la somme de cent livres à raison de sa charge. Quelques mois plus tard, il recevait concession de la châtellenie d'Opol. En 1363, il garda dans cette forteresse les ôtages qu'Henri de Transtamare avait donnés à Pierre IV comme gage de son alliance avec Pierre-le-Cruel, roi de Castille. Chargé d'une négociation auprès des grands du royaume en 1370, il fut de nouveau, en 1375, mis à la tête de l'île de Majorque. Il prit sa retraite à un âge très avancé ; il vivait encore en 1401. Il avait épousé Claire qui lui donna trois enfants : Raymond, François et Pierre.

Archives des Pyr.-Or., B. 115, 121, 133. — Felix de la Peña, *Anales de Cataluña*. — Puignau, *Rubriques* VIII. — Bruel, *Etude archéologique sur le château d'Opol.*

ÇAGARRIGA (Bernard de), fils cadet de Raymond de Çagarriga, châtelain de Montferrer et d'Elissende de Villarich, fut de bonne heure attaché à la cour du roi d'Aragon. Le 9 février 1357, d'accord avec son frère François, il concéda en franc-alleu à son beau-frère Raymond de Palau les métairies, censives et seigneuries qu'ils possédaient sur les paroisses Sainte-Cécile de Terrades, Saint-Laurent-de-la-Muga et Cabanills. En 1372, il était majordome de Jean, comte d'Empories ; le 4 mai de cette année-là, il donnait commission à deux valets de chambre de ce seigneur pour recouvrer de la communauté séculière de Canet un cens au capital de cent mille sols et de mille sols en pension que son frère François lui avait cédé. Dix ans plus tard, il devint majordome de la reine Sibille, épouse de Pierre IV. Il signa, comme témoin, un acte de concession de faveurs accordées par ce monarque au chapitre de Lérida. Il avait secondé de toutes ses forces ce prince dans l'occupation du royaume de Sardaigne. Il fut désigné par Pierre-le-Cérémonieux, avec l'Infant Jean et Jean Lull, comme commissaire chargé de vendre et aliéner divers domaines de la couronne, afin de payer les intérêts des sommes empruntées pour restaurer ce royaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 142. — Puignau, *Rubriques* X. — Florez, *España sagrada*, XLVII.

ÇAGARRIGA (François de), fils de Bernard et de Catherine était, en 1373, échanson du roi d'Aragon. Devenu par la suite conseiller et « uxer » d'armes de Pierre-le-Cérémonieux, il épousa en 1380, Huguette de Perapertuse qui lui apporta en dot le château et la seigneurie de Corbère. Le roi Jean Ier lui vendit successivement, le 4 septembre 1391, la paroisse de Casefabre avec la juridiction civile et criminelle, pour le prix de six mille sols barcelonais et celle de Saint-Michel de Llotes, pour la somme de quatre mille sols barcelonais. Il fut chargé, en 1395, de la garde du château et de la ville de Céret. Le roi Martin le jeune l'appela comme son conseiller à la cour de Sicile, mais il ne tarda pas à être rappelé par le père de celui-ci qui régnait sur le trône d'Aragon et qui lui confia le commandement du château royal de Perpignan (1397) en remplacement de Jaspert de

Trégura, décédé. Au mois de juin 1396, il avait assisté au Parlement convoqué à Barcelone par la reine Marie pour aviser aux moyens de défense du pays contre les troupes du comte d'Armagnac. Plus tard, le roi Martin l'envoya de nouveau en Sicile en lui confiant le poste de gouverneur du château de Cagliari. Sa charge de châtelain du château de Perpignan fut donnée à Bernard d'Oms, son beau-fils, qui avait épousé sa fille Marguerite : son épouse Huguette administra la seigneurie de Corbère jusqu'à sa mort survenue en 1420.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 153, 163, 190, 192, 207. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (François de) recueillit, en 1375, à la châtellenie d'Opol la succession de son père François qui venait d'être nommé gouverneur de Majorque. Il se montra digne de la confiance du roi d'Aragon, et, lorsque le comte d'Empories menaça le Roussillon, il mit ce château sur un pied de guerre formidable. L'armée de ce rebelle, levée en France, évita les passages du nord des Corbières qu'elle savait bien défendus et pénétra dans la plaine du Roussillon par la vallée de l'Agly, mais elle fut battue et prise avant qu'elle eut causé de grands dommages. François succéda à son père dans le gouvernement de Majorque. Il en était gouverneur intérimaire en 1383. Devenu titulaire de cette charge le 17 septembre 1384, il fut confirmé dans son emploi par l'Infant Jean, héritier présomptif de la couronne, le 1[er] décembre de cette même année. Il était sous-viguier de Barcelone et de l'Urgell en 1393, lorsqu'il fut envoyé en députation auprès de la reine Sibille, veuve de Pierre III. Il arriva en Sicile, en 1394, avec des gens à sa solde, pour soutenir le roi Martin d'Aragon contre les partisans du baron de Chiaramonte. Par sa valeur et sa prudence, il le porta à faire la paix avec eux, de sorte que, lorsque le roi alla prendre possession, en 1395, de la couronne d'Aragon, il laissa François de Çagarriga comme conseiller auprès de l'Infant. C'est ce qui lui valut, en récompense, outre de nombreux et riches présents, le fief de Sortino au Val de Noto. Il passa ensuite avec le roi dans l'île de Sardaigne qui s'était révoltée et servit avec valeur jusqu'à ce que les troubles fussent apaisés. Après avoir été chargé d'une mission délicate à Avignon auprès de Benoît XIII, en 1400, il fut nommé gouverneur de Sardaigne, l'année suivante. Il fut remplacé en 1404 par Hugues de Rosanès. Le fief de Sortino fut assigné en dot par François de Çagarriga à sa fille unique Eulalie, épouse de Sanche de Hérédia. Celle-ci n'eut point d'enfants, et un procès fut engagé entre Sanche et Jean de Çagarriga qui réclamait cette terre. Une transaction eut lieu et le fief fut vendu à Gui Gaëtano, duquel descendent les marquis de Sortino et les princes de Cassero.

Bruel, *Etude archéologique sur le château d'Opol.* — Felix de la Peña, *Anales de Cataluña.* — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fils cadet de François, gouverneur de Majorque, et de Claire, seigneur de Pontos, Crexell, Baraça devint en 1387, vice-gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne placés sous le commandement de Gilabert de Cruilles. Dès l'année 1388, Raymond de Çagarriga donnait avis au roi d'Aragon Jean I[er] des préparatifs de guerre que faisait le comte d'Armagnac, en vue de sa prochaine occupation du Roussillon. Il repoussa, non sans de grands dangers, cet envahisseur, dans les tentatives réitérées qu'il fit pour pénétrer dans le comté. En 1397, il fut élevé à la dignité de gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne. En 1401, il fut rémunéré par le roi Martin qui le gratifia des titres de conseiller et de chambellan de la reine Yolande. Le 2 août 1403, il écrivit aux châtelains de Roussillon une lettre pour qu'ils eussent à bien garder et à tenir en bon état les forteresses de la frontière, attendu qu'il avait reçu des nouvelles d'un rassemblement de compagnies françaises au château de Lordat. En 1405, il se rendit à Narbonne pour s'aboucher avec le sénéchal de Carcassonne sur le fait des extraditions. De là, il vint aux Cortès qui s'ouvrirent à Perpignan le 30 septembre 1405. Il fut aussi du nombre des grands ou nobles qui assistèrent par ordre du roi, en qualité de conseiller, au château de Perpignan et dans la salle dite *de Majoricis*, à l'allocution ou proposition faite aux Cortès par le roi Martin, le 26 janvier 1406. En 1409, il fut convoqué par le roi de Sicile ; il devait se rendre à sa cour avec les gens d'armes qu'il avait sous ses ordres, à la date du 15 mai, jour fixé pour la bataille qu'il allait livrer à l'ennemi. Deux ans après, il était en hostilité ouverte avec Jean de Vilamari, son cousin, qui avait surpris à main armée le château de Palau-Saverdera, situé à proximité de celui de Garriga, en Ampourdan. Les parents et amis de Raymond se réunirent en armes au château de Garriga pour le défendre et le venger. Cette année-là encore, le gouverneur de Roussillon mit en état de défense ce comté menacé d'une nouvelle invasion par le comte d'Armagnac. En 1412, il repoussa les troupes du roi de France, Charles VI, commandées par le maréchal de Boucicaut qui s'avançaient pour soutenir les prétentions de la reine de Naples, fille de Jean I[er], à la couronne d'Aragon, vacante par la mort du roi Martin. Il déploya le même zèle dans les circonstances délicates qui accompagnèrent l'élection de Ferdinand I[er] à laquelle son frère Pierre, archevêque de Tarragone, prit une part active. Raymond de

Çagarriga fit encore un acte de vigueur en supprimant, en 1417, la *tafurerie* où les maisons de jeu à Perpignan. En 1420, le roi Alphonse V lui intima l'ordre de lever un impôt sur les sujets du Roussillon, à l'occasion du mariage de sa sœur l'Infante Marie avec Jean II, roi de Castille. Certaines villes et quelques bourgs refusèrent de verser leur quote-part aux commissaires Pierre Roure et Michel Jaume. Ceux-ci s'étant plaints au gouverneur du Roussillon, Raymond de Çagarriga et son entourage négligèrent de donner suite à la réclamation, puis n'exercèrent aucune sanction sur les récalcitrants. Alphonse V fit des remontrances au gouverneur ; dans une lettre qu'il lui adressa, il lui déclara qu'il était surpris et indigné de la *dissimulation téméraire* avec laquelle lui et Jean Jou, son assesseur, avaient laissé la résistance impunie. Le gouverneur envoya sa démission au roi qui, l'ayant acceptée, nomma à la tête du comté de Roussillon, Raymond de Pérellos, gendre de Raymond de Çagarriga. Celui-ci assista aux corts qui furent célébrées à Barcelone, le 22 avril 1422 ; il vota les articles qui supprimèrent le privilège exclusif du débarcadère de Collioure et autorisèrent le débarquement des marchandises sur tous les points du littoral roussillonnais. Raymond de Çagarriga avait épousé Barthélemine, sa cousine-germaine, fille de Bernard de Çagarriga. Trois filles furent issues de cette union : Eléonore qui épousa Guillaume de So, vicomte d'Evol ; Claire qui s'étant mariée à Raymond de Pérellos, eut pour dot la seigneurie de Garriga ; et Barthélemine qui, ayant uni ses destinées à Roger d'Alemany, apporta à celui-ci les châteaux de Pontos, Crexell, Borrassa et Romania, sous le pacte explicitement stipulé que ses enfants seraient tenus de prendre le nom et les armes de la famille de Çagarriga. De Roger d'Alemany et de Barthélemine de Çagarriga naquirent six enfants. Gaspard, l'aîné prit le nom et les armes de la mère et continua la lignée de la maison de Çagarriga.

Archives des Pyr.-Or., B. 174, 185, 199, 217, 218, 232, 253. — Archives de la famille. — Desplanque, *Les Infâmes dans l'ancien droit roussillonnais.*

ÇAGARRIGA (Pierre de) était frère des deux précédents. En embrassant l'état ecclésiastique, il se pourvut du double diplôme de licencié en droit civil et canonique. Il obtint successivement deux canonicats, l'un dans l'église d'Elne et le second dans l'église de Maillorque. Lorsque Pierre de Luna fut élu pape sous le nom de Benoît XIII, Pierre de Çagarriga était titulaire de l'archidiaconé de Venasque, dans le diocèse de Lérida. Le nouveau pontife attacha le jeune archidiacre à sa cour, comme camérier.

A peine fixé dans le palais d'Avignon, Benoît XIII envoya des lettres apostoliques à François Clément, chanoine de Barcelone, pour l'investir du titre d'administrateur-général des dignités et bénéfices ecclésiastiques qu'il possédait, lorsqu'il portait le titre de cardinal de Sainte-Marie-en-Cosmedin. Il le chargeait, en même temps, de recueillir toutes les sommes appartenant à la Chambre apostolique. Pour le seconder dans cette lourde charge, François Clément s'adjoignit comme substitut l'archidiacre de Venasque.

Pierre de Çagarriga défendit dès lors avec ardeur la cause de son maître. Il mit au service du parti de Pierre de Luna un zèle actif et désintéressé. Il lui prêta l'appui de sa personne, le concours de son influence et de sa fortune, avec une persévérance et une fidélité qui ne se démentirent jamais.

Il entra ostensiblement en scène au mois de décembre 1398. Un concile réuni à Paris, au mois de mai précédent, avait décrété le retrait d'obédience au pape d'Avignon, et les cardinaux avaient supplié le maréchal de Boucicaut de leur prêter main-forte contre Pierre de Luna. Sur les ordres de Charles VI, Boucicaut vint assiéger Avignon où Benoît XIII se tenait bloqué avec trois cents Aragonais que commandait son propre neveu, Rodrigue de Luna.

Voyant le pape dans cette extrémité, Pierre de Çagarriga n'hésita pas un instant à voler à son secours. Il équipa à ses frais une flotille et, du 9 décembre 1398 au 2 janvier suivant, reçut à Collioure les engagements de plusieurs chevaliers catalans. Parmi eux, il convient de citer François de Pau, Raymond de Stanybos, Ferrer de Sant-Marti, Bernard de Vilacorba, Pierre d'Ortafa qui partirent en guerre avec un certain nombre de leurs hommes d'armes. Jean de Rivesaltes, sacristain de l'église Saint-Jean de Perpignan, et frère Arnald, abbé de Saint-Jean-des-Abadesses, firent aussi partie de l'expédition. Cette flotille débarqua aux Bouches-du-Rhône au mois de janvier 1399 et suivit la double rive jusqu'à Fourques. Le sénéchal de Beaucaire réunit ses forces et fondit en vain sur les Catalans. Après quatre mois de luttes et d'efforts, sur un commandement reçu du roi de France, Boucicaut leva le siège pour faire simple garde autour du château. Dans la nuit du 12 mars 1403, Pierre de Luna s'échappa du palais d'Avignon par une brèche pratiquée aux murs de Notre-Dame des Doms et parvint sans obstacles jusqu'à Château-Renard, sous la garde du chevalier François de Pau. Il erra pendant quelque temps en Provence, passa successivement à Carpentras, Marseille et Tarascon, cherchant à se procurer l'auréole qui s'attache aux grands fugitifs.

C'est de Tarascon que Benoît XIII lança, le 3 décembre 1403, la bulle nommant Pierre de Çagarriga à l'évêché de Lérida. L'historien Villanueva affirme avoir lu dans les archives capitulaires de Maillorque

l'original de la lettre que l'évêque-élu écrivit au Chapitre de cette église pour lui faire connaître sa promotion à l'épiscopat. Les chanoines lui firent une réponse conçue en termes affectueux et flatteurs, au dire du même historien.

Pierre de Çagarriga prit possession de son siège, le 1er janvier 1404, par l'intermédiaire des deux procureurs: Bernard de Sos, citoyen de Barcelone, et Bernard Mascadi, bachelier en droits. Il leur avait transmis ses pouvoirs dans une lettre qu'il leur avait expédiée de Tarascon, le 13 décembre précédent. Comme don de joyeux avènement, le duc d'Orléans, qui défendait alors le parti de Benoît XIII, remit ce jour-là au nouvel évêque de Lérida six tasses d'argent.

Il fut toujours éloigné de son diocèse. L'administration ecclésiastique fut laissée entre les mains de son vicaire-général Jean Anglade, archidiacre de Tarrantona. Quant à lui, il prenait une part active aux négociations qui se poursuivaient péniblement entre les antipapes dans le but de mettre fin au déplorable schisme d'Occident.

De l'abbaye de Saint-Victor de Marseille où il avait fixé sa résidence, Benoît XIII s'occupa, dès le mois mai 1404, de frayer le chemin à quatre légats qu'il désirait envoyer à Rome, auprès de Boniface IX, son rival. Ces quatre plénipotentiaires étaient avec Pierre de Çagarriga, Pierre Ravat, évêque de Saint-Pons, Antoine, abbé de Saint-Facond-de-Sahagun, et Bertrand Raoul, procureur de l'ordre des Frères-Mineurs.

Le 16 août 1404, Boniface IX accorda un sauf-conduit à l'ambassade et à son escorte composée de soixante cavaliers et de vingt hommes de pied, sous la conduite du chevalier François de Pau. Ce cortège arriva à Pérouse le 12 septembre, et repartit le lendemain pour Rome.

L'accueil que Boniface IX lui fit ne laissa rien à désirer. Deux évêques s'avancèrent hors des murs pour saluer, de la part du pontife de Rome, les envoyés de Benoît XIII. Il fut convenu qu'une audience serait accordée à ces derniers, le 22 septembre suivant.

Durant l'entrevue, Pierre de Çagarriga mit en avant, comme excellent moyen de terminer le schisme, la solution suivante: un projet de rencontre entre les deux papes. Boniface IX fit attendre huit jours la réponse à cette proposition.

Le 29 septembre, il ne parla que pour objecter le mauvais état de sa santé, qui ne lui permettait aucun déplacement.

Pierre de Çagarriga et ses collègues eurent beau insister et prier Boniface IX de proposer un expédient lui-même, il demeura inflexible, se refusant d'entrer en pourparlers avec un compétiteur qu'il jugeait à peine digne du pardon. La conférence se clôtura péniblement, sur un échange de paroles aigres. Boniface IX enjoignit même aux mandataires de Pierre de Luna de partir sans retard. Mais un coup de théâtre ne tarda pas à se produire: la mort subite de Boniface, survenue deux jours après l'audience.

L'évêque de Lérida avait demandé aux cardinaux un asile sûr pour lui et ses compagnons, lorsque dans l'après-midi du 1er octobre, Antonello Tomacelli, parent du pape défunt et châtelain du fort Saint-Ange, trouva bon de s'emparer de leurs personnes. Le Sacré-Collège, qui déplorait ce fâcheux incident, envoya des délégués au châtelain pour obtenir l'élargissement des détenus.

Mais Tomacelli, qui entendait tirer profit de l'aventure, réclama aux ambassadeurs le payement d'une rançon de dix mille florins d'or; après de longs marchandages, il consentit à la réduire de moitié. Avancée par les Florentins, la somme fut dans la suite remboursée par Benoît XIII.

Pour se procurer les fonds nécessaires à l'amortissement de cette dette, Pierre de Luna lança une bulle aux fidèles de son obédience, le 13 janvier 1405. Elle partit de Nice et prescrivit à Aymery, abbé de Saint-Sernin de Toulouse, d'aller solliciter auprès des clercs et des laïques de Languedoc des prêts hypothéqués sur les collectes des provinces de Narbonne, Toulouse et Auch, ainsi que des diocèses de Rodez et du Puy. A la date du 9 mai 1405 le payement de la rançon était effectué.

L'emprisonnement de Pierre de Çagarriga et des autres envoyés du pape d'Avignon n'avait duré qu'une dizaine de jours. Le 12 octobre, les ambassadeurs avaient recouvré leur liberté, quand neuf cardinaux rassemblés près de Saint-Pierre, dans la maison de l'archiprêtre, mandèrent auprès d'eux les évêques de Lérida et de Saint-Pons. Ceux-ci représentèrent aux cardinaux romains, de la part de leur chef, les maux qui résulteraient de la prolongation du schisme, et les conjurèrent, en conséquence, de ne point donner un successeur à Boniface IX. Ils ajoutèrent que Benoît XIII était disposé à accepter une discussion contradictoire entre les deux parties pour aboutir à la découverte de la vérité.

Pierre de Çagarriga et les autres mandataires de Pierre de Luna quittèrent Rome après l'audience du 12 octobre, sous la protection d'une escorte fournie par le Sacré-Collège, et cherchèrent un asile dans le château de Soriano, tandis que les cardinaux, sans se soucier des ouvertures des évêques de Lérida et de Saint-Pons, se décidaient à entrer en conclave. Ils attendirent sept jours la réponse des princes de l'Eglise. La nouvelle qui leur parvint fut celle de l'élection d'un nouveau pape, Innocent VII. L'am-

bassade de Benoît XIII se retira alors à Florence.

Au lendemain de son élévation au souverain pontificat, Innocent VII fit écrire aux nonces du pape d'Avignon pour les inviter à revenir à Rome. Sa conviction était que l'entente finirait par s'établir entre les deux partis. Il promettait de leur donner un sauf-conduit. Mais lorsque ceux-ci se présentèrent, le nouveau pontife avait changé d'avis. Il refusa de le leur délivrer.

Dès le 22 novembre, Pierre de Çagarriga et Pierre Ravat avaient fait renouveler leurs pouvoirs par le pape d'Avignon. Sur ces entrefaites, Innocent VII convoquait un concile à Rome le 1er novembre 1405 et retardait jusqu'à cette date toute résolution. En présence de cette détermination, les évêques de Lérida et de Saint-Pons ne crurent mieux faire que de rentrer auprès de leur maître.

Leur retour fournit à Benoît XIII l'occasion de lancer une bulle qu'il écrivit de Nice, le 11 avril 1405. Il y flétrissait la perfidie des Romains et l'obstination de son rival. Quelques jours après, il quittait Avignon et partait pour l'Italie, dans le but de se rapprocher d'Innocent VII et de tenter une suprême entrevue avec lui.

Mais Rome était alors déchirée par les luttes des factions et le pontife de la Ville Eternelle ne tarda pas à descendre dans la tombe (6 mars 1406). Le peuple cherchant un chef pour défendre la cité, demandait à cor et à cris un successeur au pape défunt. Un vieillard de soixante-dix ans, Ange Correr, patriarche de Constantinople, fut élu sous le nom de Grégoire XII.

Ce dernier désirait ardemment l'union. Il écrivit à Benoît XIII, au roi de France, aux princes et aux universités, des lettres pressantes pour arriver à cette fin. Un moment on crut la paix venue.

Pierre de Luna qui se trouvait à Marseille lut les lettres de Grégoire XII à sa cour pontificale, et ajouta qu'il était de l'intérêt de tous de se hâter. Il accueillit même avec des marques de bienveillance les neveux du nouveau pape de Rome, et d'un commun accord il fut décidé que les deux pontifes se rendraient à Savone pour se concerter.

On était au 21 avril 1407 et, depuis huit jours, Benoît XIII avait élevé Pierre de Çagarriga sur le siège métropolitain de Tarragone.

Quoique chargé de gouverner un vaste archidiocèse, Pierre de Çagarriga n'en continua pas moins d'occuper auprès du pape d'Avignon son poste de confiance et de remplir des missions de la plus haute importance. Il prit possession de son nouveau siège au mois de juillet 1407. Dès le 23 août de cette même année, il recevait de Benoît XIII l'ordre de se rendre à Savone, en compagnie de Pierre du Pont, doyen de Saint-Michel de Castelnaudary. Sa mission était de préparer les voies de Pierre de Luna et d'y recevoir le serment des habitants. Un mois plus tard, le pape d'Avignon, fidèle au rendez-vous, faisait son entrée à Savone. Il y attendit vainement la venue de Grégoire XII.

Loin de se froisser de l'étrange attitude de son rival, Benoît XIII continua de marcher dans la voie des négociations où il s'était engagé. Il fit proposer à Grégoire XII de gagner Pietrasancta ; lui-même irait à Porto-Venere, moyennant quoi il le tiendrait quitte de son manquement à la parole donnée. A cet effet, il publia une bulle, le 10 novembre 1407, dans laquelle il nommait sept ambassadeurs qui devaient s'aboucher avec le pape de Rome et statuer sur le différend qui les divisait. Pierre de Çagarriga était compris dans le nombre de ces messagers. Les sept envoyés d'Avignon furent reçus à Pise, le 24 novembre, dans la cathédrale de cette ville, en présence de Grégoire XII et de douze cardinaux et d'une grande affluence de peuple.

Sans attendre l'issue de l'entrevue, Benoît XIII avait quitté Savone, vers la fin du mois de décembre, escorté d'une flotille de six galères. Il arriva en cet équipage à Porto-Venere le 3 janvier 1408. De son côté, Grégoire XII, au lieu de se rendre à Pietrasancta s'arrêtait à Lucques, le 28 du même mois. Pierre de Çagarriga vint l'y trouver quelques jours après, de concert avec six autres ambassadeurs. Après force pourparlers, il fut conclu que les deux prétendants à la tiare se rencontreraient à une distance de cinq lieues l'un de l'autre : Grégoire viendrait à Pise et Benoît à Livourne.

Au moment de se séparer, Pierre de Çagarriga souleva des difficultés sur le choix de la ville de Livourne qui appartenait ainsi que Pise à l'obédience de Grégoire. Il fut énergiquement appuyé dans ses dires par Jean d'Armagnac, archevêque de Rouen, un des sept messagers de Pierre de Luna.

Dans une réunion qui fut tenue le 5 mars suivant, on s'était arrêté à une autre combinaison : on désignait, comme points de rencontre, Carrare à Grégoire et Avenza à Benoît. Mais le 19 mars Grégoire XII repoussa à son tour la proposition. L'ambassade d'Avignon s'éloigna alors de Lucques en faisant entendre une protestation contre le parti-pris manifeste de la cour de Rome de faire échouer toute tentative d'union.

Les nonces de Benoît XIII étaient de retour le 21 mars à Porto-Venere, auprès de leur maître. Celui-ci demeura fidèle à sa tactique, avec un opiniâtre esprit de suite. Il décida de reprendre les négociations et sollicita de Grégoire XII, le 29 mars, un sauf-conduit pour Jean d'Armagnac et Pierre de Çagarriga, accompagnés, comme d'habitude, de cent cavaliers et de vingt hommes de pied. Le pape de

Rome ne l'accorda qu'avec répugnance et prononça même ces paroles : « A quoi bon ce nouveau déplacement, du moment que Pierre de Luna peut s'entendre à Porto-Venere avec nos propres ambassadeurs, munis de pleins pouvoirs pour traiter? Cet archevêque de Rouen et cet archevêque de Tarragone n'ont fait, quand ils sont venus, que rompre l'accord près de se conclure. Tout cela ne sert qu'à retarder l'union. »

Quelques cardinaux de l'obédience de Grégoire XII, réunis à Pise, adressèrent une lettre à Benoît XIII pour le solliciter de se rendre à Livourne. Le 20 mai 1408, Pierre de Luna envoya dans cette ville trois familiers qui devaient préparer sa prochaine arrivée. Quatre cardinaux et quatre autres personnages, confidents intimes de Pierre de Luna, au nombre desquels figurait Pierre de Çagarriga se mirent en route à leur suite. Mais sur le refus catégorique des habitants de Florence — ville alors soumise à la domination française — de donner un sauf-conduit, Benoît XIII renonça à son voyage à Livourne.

Le bruit courait qu'on se disposait à la cour du roi de France à prendre des mesures contre le pape d'Avignon. Ces rumeurs affolèrent les partisans de Benoît XIII : Pierre de Çagarriga et ses compagnons se retirèrent précipitamment de Livourne dans la matinée du 11 juin.

On conseilla à Pierre de Luna de s'abriter en un lieu sûr : son départ pour Perpignan fut arrêté.

Afin de ne pas paraître rompre toute négociation, Benoît XIII laissa derrière lui une commission représentative de plénipotentiaires, au sein de laquelle siégeait Pierre de Çagarriga. Par une encyclique, datée du 15 juin, il annonça à l'univers la convocation, pour la Toussaint prochaine, d'un concile général qui se devait se tenir dans l'église de la Réal, à Perpignan. Le 1er juillet 1407, il abordait avec sa cour à Port-Vendres.

De leur côté, les cardinaux des deux obédiences, assemblés à Pise, décidèrent de réunir un concile dans cette ville, le 25 mars 1409. Grégoire XII, à son tour, appelait ses adhérents à un concile qui allait se célébrer dans une ville du nord de l'Italie, Udine.

Le 15 novembre 1408, Benoît XIII ouvrit solennellement le concile dans l'église de la Réal. Pierre de Çagarriga prit part aux délibérations de cette imposante assemblée de dignitaires ecclésiastiques où parurent quatre cardinaux, trois patriarches, huit archevêques, trente-trois évêques et plus de quatre-vingts abbés ou chefs d'ordre. La plupart des Pères du concile s'étaient déjà retirés de Perpignan, dès le mois de janvier 1409, laissant le soin de rédiger une adresse à une commission composée de cardinaux et de prélats.

Formulée le 1er janvier, cette adresse conseillait à Benoît XIII d'envoyer simultanément à Grégoire XII et aux cardinaux de Pise des ambassadeurs chargés de traiter du lieu, de l'époque et des conditions d'une abdication respective des divers papes.

Benoît XIII fit attendre douze jours sa réponse. Il déclara enfin vouloir suivre l'avis du concile, et désigna sept légats qui devaient se rendre à Pise, porteurs de ses instructions. Deux d'entre ces personnages attiraient plus particulièrement l'attention. C'étaient l'archevêque de Tarragone et Boniface Ferrier, général des Chartreux et frère de saint Vincent Ferrier.

Mais le pape d'Avignon s'évertuait à faire traîner les choses en longueur. Les premiers jours du mois de mai seulement, il faisait partir pour Pise presque toute son ambassade par la voie de terre, qui était la plus longue. L'unique qui suivit la voie de mer fut Pierre de Çagarriga. L'archevêque de Tarragone s'était embarqué le 22 mai 1400 avec la flotte du roi Martin d'Aragon, à destination de Pise.

L'ambassade de Benoît XIII conduite par Boniface Ferrier ne parvint à Pise que le 11 juin 1409, après un voyage hérissé de difficultés et de péripéties. Sa venue coïncida avec l'arrivée du roi Martin d'Aragon et de Pierre de Çagarriga.

Après avoir communiqué au concile leurs pouvoirs qui furent jugés peu étendus, les légats obtinrent pour le 14 juin un simulacre d'audience.

C'est entre deux haies d'une foule railleuse les saluant à coups de sifflets qu'ils arrivèrent non sans peine à l'église Saint-Martin où se trouvaient réunis une douzaine de cardinaux. On leur donna lecture d'une sentence portée par les Pères du concile de Pise, le 5 juin précédent, par laquelle l'excommunication était lancée contre Benoît XIII et Grégoire XII. Lorsqu'ils s'intitulèrent les « légats du très-saint père Benoît », on se récria et on les traita « d'envoyés d'hérétique ».

A la vue de si indignes procédés, ces pauvres ambassadeurs de Pierre de Luna songeaient à se retirer. Mais ils durent attendre que la foule amassée autour de l'église se fut un peu dissipée. Ils défilèrent ensuite à pied, protégés par la force publique, n'osant remonter à cheval dans la crainte d'offrir une cible commode aux projectiles des manifestants. Le lendemain, ils trompèrent la surveillance des Pères du concile et s'évadèrent sans dire adieu.

Durant leur court séjour à Pise, ni les cardinaux, ni leurs amis n'avaient osé ni leur parler, ni les recevoir. Ce fut un Florentin ayant des intérêts en Espagne qui leur offrit un asile.

La série de leurs tribulations n'était pas terminée. Quand ils voulurent s'aboucher avec Grégoire XII, à Bologne, le gouverneur, Balthazar Cossa, leur fit dire qu'en guise de sauf-conduit, il les ferait brûler vifs,

s'il parvenait jamais à surprendre le cortège de leur ambassade.

Une fois rentré à la cour pontificale d'Avignon, Pierre de Çagarriga ne joua plus qu'un rôle effacé dans l'affaire du schisme d'Occident. Son intelligence et ses qualités diplomatiques eurent à se déployer sur un autre théâtre d'action. Jusqu'à sa mort, il demeura fidèle à l'obédience de Benoît XIII. Lorsque saint Vincent Ferrier et Alphonse V eurent abandonné le parti de Pierre de Luna, l'archevêque de Tarragone éleva encore la voix pour protester, dans une lettre pastorale écrite le 16 décembre 1416, contre les dires du concile de Constance, alléguant que Benoît XIII n'avait plus de partisans. Pierre de Çagarriga eut encore le courage d'écrire que « jamais il n'avait fait soustraction d'obédience à Benoît XIII ».

Pendant que des divisions intestines désolaient l'Eglise, le désarroi régnait à la cour d'Aragon. La mort du roi Martin, survenue en 1410, laissait la succession au trône vacante, faute d'héritier direct.

Le Parlement décida, le 16 février 1412, de réunir les Etats des trois royaumes de Catalogne, Aragon et Valence, et de choisir parmi eux un certain conseil d'hommes probes et doctes, aux mains desquels on remettait le sort de la cause dynastique.

Neuf juges furent ainsi désignés à cet effet. Pierre de Çagarriga et saint Vincent Ferrier firent partie de ce tribunal suprême qui tint ses assises à Caspe.

Le saint émit son vote le premier et porta sa voix sur Ferdinand de Castille, de concert avec cinq autres juges. Pierre de Çagarriga et les deux autres juges attribuèrent les droits à la couronne d'Aragon au comte d'Urgell, dernier descendant mâle des comtes de Barcelone. Le prestige du saint l'avait emporté sur le patriotisme de l'archevêque. Pierre de Çagarriga s'inclina devant l'arrêt de la majorité des électeurs et signa, le premier des neuf juges, l'acte d'élection de Ferdinand de Castille au trône d'Aragon.

Lors de l'ouverture des Cortès en 1413, il prononça un discours remarquable dont le texte se conserve dans le fonds des archives de la Couronne d'Aragon, à Barcelone.

Ferdinand eut toujours l'archevêque de Tarragone en grande estime. Il le nomma son chancelier, et en récompense des services rendus, lui fit donation du château et de la ville d'Ager, le 1er novembre 1412. Il l'avait même désigné dans son testament comme futur conseiller de son fils, Alphonse V.

Les multiples affaires auxquelles il fut mêlé, n'empêchèrent point l'archevêque de Tarragone de travailler au bien spirituel et temporel de son archidiocèse. Ce prélat fit dresser diverses constitutions synodales tendant à la réforme du clergé ; il les avait promulguées, en personne, dans le concile provincial qu'il célébra en 1410. Sous son épiscopat, le chapitre de la cathédrale lança une ordonnance qui prescrivait de célébrer les octaves des fêtes de la Sainte Vierge avec grande solennité. Il était aussi mandé aux ecclésiastiques tenus à la récitation de l'office divin, d'ajouter aux versets et commémoraisons des vêpres et des laudes, l'*Alleluia*, depuis la solennité de Pâques jusqu'à celle de la Pentecôte.

Pierre de Çagarriga fit donation en faveur de sa cathédrale d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur et d'un fragment de la frange du vêtement du Sauveur. Il avait concédé, à cette occasion, à son diocèse, la célébration d'une fête spéciale en l'honneur de cette précieuse relique. Ce jour-là, on bénissait, dans le parvis du temple saint, de l'eau qu'on distribuait aux fidèles. Le célébrant avait eu soin, au préalable, de la mettre en contact avec la frange de la robe de Jésus : on lui attribuait ainsi une vertu sainte. Il fit fabriquer un ostensoir d'argent doré d'un poids de 144 livres ; on portait cette riche custode dans les processions de la Fête-Dieu. Il dota aussi le trésor de la cathédrale d'une statue en argent représentant sainte Thècle, patronne de l'église métropolitaine. Enfin il fit commencer le retable majeur en marbre de cette même église qui ne fut achevé que sous le pontificat de son successeur immédiat.

Pierre de Çagarriga mourut à Barcelone, avec la réputation d'un saint, le 31 décembre 1418. Son corps fut trouvé encore intact, sept ans après le décès. Il fut transféré en 1425 dans l'église de Tarragone, et enseveli au parvis du cloître de la cathédrale, sous le seuil de l'entrée principale de l'église. Le cercueil fut recouvert d'une plaque en bronze sur laquelle on grava l'épitaphe suivante : *Hic jacet reverendissimus in Christo Pater et Dominus Petrus de Çagarriga* (sic) *bone memorie Archiep. Tarracon. qui obiit in civitate Barchinona. ultima die decembris anno a nativitate Domini MCCCCXVIII, qui huic ecclesie multa bona contulit, cujus anima requiescat in pace. Amen. Amen.*

Archives des Pyr.-Or., B. 171. — VILLANUEVA, *Viaje literario à las iglesias de España*, t. XVII et XX. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident*. — P. EHRLÉ, *Ans den acten des Afterconcils von Perpignan*. — Abbé J. CAPEILLE, *Le Concile de la Réal* et *Figures d'Evêques roussillonnais*.

ÇAGARRIGA (François de) était le seul garçon issu du mariage de Raymond, gouverneur du Roussillon, avec Barthélemine. Il servit Alphonse V qui lui conféra la dignité d'échanson de l'Infant Jean : ce monarque lui avait aussi accordé la juridiction civile et criminelle sur divers lieux et châteaux de l'Ampourdan. François de Çagarriga descendit dans la tombe avant son père, et ainsi la maison de Çagarriga tomba en quenouille.

Archives de la famille.



ÇAGARRIGA (Gaspard de), fils aîné de Roger d'Alemany, de Belpuig de Biure, et de Barthélemine de Çagarriga, épousa, le 22 août 1447, Marguerite de Rocabruna, fille de Dalmau de Rocabruna. Il assista en qualité de damoiseau aux Cortès qui se tinrent en Catalogne en 1454. Pendant les troubles qui agitèrent le règne de Jean II, Gaspard de Çagarriga était lieutenant de ce prince. C'était le personnage sur lequel le monarque comptait le plus pour réduire les rebelles. En 1462, il vola à Gérone, au secours de la reine Jeanne, lors de l'irruption que les Français firent en Roussillon, pendant que le prince de Mélite était vice-roi de Catalogne. Il fut atteint à la tête d'un trait de baliste lancé par des soldats qui voulaient forcer l'entrée de l'église collégiale de Saint-Félix de Gérone. Le 26 juin 1462, il fit son testament à Gérone où il mourut. Il laissa cinq enfants : Raymond, l'aîné, son héritier universel, Bernard, seigneur de Pollestres, qui épousa Clémence de Fontcouverte, Raphaëlle mariée à Gonzalve de Banyuls, Raymonde qui se maria à Jean-Pierre de Cruilles et Louis-Gabriel qui alla se fixer au royaume de Naples.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fils de Gaspard et de Marguerite de Rocabruna, était seigneur de Pontos, Bages et Labastide. Il avait épousé Yolande Xammar dont elle eut un fils, Pierre-François. Resté veuf il convola en secondes noces, en 1493, et se maria à Catherine dez Volo, veuve de César d'Entici, napolitain au service de la France et capitaine de hallebardiers. Sa seconde épouse avait trois filles, dont une, Cécile, unit ses destinées à Pierre-François de Çagarriga. Durant l'occupation française du Roussillon, sa maison et ses titres de famille furent brûlés. Il mourut en 1512, laissant, de sa seconde femme, quatre enfants : Suzanne, qui épousa en 1510 Jacques d'Alemany et de Biure, son cousin au second degré ; Gérard, seigneur de Bages et de Labastide, qui, s'étant marié en 1520 à Anne Paulet, mourut en 1529 ; Isabelle qui épousa successivement Benoît de Çarrocha et Jean d'Arce, commandant du Castillet de Perpignan ; et Bernardin. Raymond de Çagarriga fonda un bénéfice à l'autel de Notre-Dame de l'église de Labastide.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 416, G. 728. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Louis-Gabriel de), fils de Gaspard et de Marguerite de Rocabruna suivit Gonzalve de Cordoue qui, en 1495, fit la conquête du royaume de Naples. A la paix, il fut nommé capitaine de guerre des deux provinces de Terre-de-Bari et d'Otrante, puis se fixa à Barletta. Il avait épousé Alonsa de Ala qui, ayant suivi sa fortune, mourut dans cette dernière ville où elle avait mis au monde trois enfants : un garçon, Jean-Louis, et deux filles, Olymde et Amélie. Louis-Gabriel de Çagarriga convola en secondes noces, en 1520, avec Jacqueline Orsino, des comtes de Paccentro, veuve de Laurent Zurlo, tué en 1512 à la bataille de Ravenne. Le 2 décembre 1521, Jacqueline mit au monde un fils auquel on donna le nom de Pierre. A cause de son second mariage, Louis-Gabriel de Çagarriga s'établit à Giovinazzo où il fut immédiatement incorporé à la noblesse du pays, à titre de noble de Barcelone. De nos jours on voit encore les armes de la maison de Çagarriga, dans la chapelle de famille de l'église collégiale de Saint-Esprit de Giovinazzo, gravées sur le sarcophage qu'un Jean-Louis de Çagarriga fit élever à son aïeul, en 1617. L'épitaphe suivante qu'on y lit aussi en fait foi : « *D. O. M. Gabrieli Sagarriga Equiti Barchinonen. Ex comitibus Pontonsen. Qui sub Ferdinando Cath. Mag. Rege Magni Consalvi Cordulæ auspicia secutus, in Italia egregie militando, Juvenatu inter patricios ascriptus, originem familiæ dedit Jo. Aloysius Sagarriga abavo. B. M. M. P. M. DCXVII* ». Les descendants de Louis-Gabriel de Çagarriga sont toujours fixés en Italie.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Bernardin de), fils de Gaspard et de Marguerite de Rocabruna, fut nommé bailli de Perpignan en 1494, après le retour du Roussillon à la couronne d'Aragon. Il exerça cette charge jusqu'en 1501, où il devint viguier du Roussillon, en remplacement de Bernard Aybri.

Archives des Pyr.-Or., B. 413, 416, 417.

ÇAGARRIGA (François-Raymond de), fils de Pierre-François et de Cécile d'Entici, seigneur de Pontos, avait épousé en premières noces Elisabeth Çarriera et de Gurb. Un fils, François-Jérôme, naquit de cette union, en 1545, mais ce dernier ne laissa pas de postérité. En 1560, François-Raymond de Çagarriga convola en secondes noces avec Anne de Stanybo et eut deux enfants du second lit : Louis et Marie-Anne, épouse de Jacques d'Alemany de Belpuig. Anne de Stanybo apporta à la maison de Çagarriga la seigneurie de Rivesaltes. François-Raymond de Çagarriga était décédé à Perpignan en 1566 : au mois de mai 1568 son cadavre fut transporté et inhumé à Pontos.

Archives des Pyr.-Or., G. 239, B. 431. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Louis de), quatrième fils de Pierre-François et de Cécile d'Entici fut nommé en 1566, abbé de Saint-Michel de Cuxa. Il occupa cette charge jusqu'au jour de sa mort survenue le 4 janvier 1569. Il obtint du ciel, en 1566, une faveur extraordinaire que relate le chroniqueur Yèpes (t. V, p. 202).

Il existait au riche reliquaire de l'abbaye de Cuxa un morceau de la vraie Croix tellement considérable (il avait une palme, c'est-à-dire la longueur d'un décimètre), qu'il s'était élevé plusieurs fois des doutes sur son authenticité. L'abbé de Çagarriga, pour en finir avec ces incertitudes, demanda au ciel un miracle. Avec la même foi dont était animé saint Macaire, évêque de Jérusalem, à l'occasion de la reconnaissance à faire de la vraie Croix, parmi les trois que sainte Hélène découvrit, dans ses fouilles au Saint-Sépulcre, il voulut soumettre le fragment de la précieuse relique de Cuxa à l'épreuve du feu. Il demanda en même temps à Dieu que, si cette relique était vraiment authentique, il ne permit pas aux flammes de la consumer. On prépara à cet effet un brasier. La relique y fut placée au milieu. A la grande édification de l'assistance, après que tout le brasier eut été réduit en cendres, on en retira la vraie Croix telle qu'on l'y avait mise, saine et sauve. On dressa aussitôt, par main de notaire, acte de ce fait, qui devint le meilleur acte authentique de la précieuse relique. Charles de Çagarriga, frère de Louis, abbé de Cuxa, fut archidiacre de Venasque, à la cathédrale de Lérida.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

ÇAGARRIGA (Gaspard de), fils de Pierre-François et de Cécile d'Entici, guerroya au service de Charles-Quint. En 1568, de retour dans son pays, il accompagne à Pontos la dépouille mortelle de son frère François. Il mourut à La Goulette en 1574, laissant un fils qui épousa, en 1599, Mancia de Ballaro.

Archives des Pyr.-Or., G. 239. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Louis de), fils de François-Raymond et d'Anne de Stanybo, chevalier de Saint-Jacques de Calatrava, fut au service des rois d'Espagne durant plus de quarante ans. Il contracta mariage avec Anne d'Hijar, une héritière des premières maisons d'Espagne, qui lui donna deux garçons : François et Charles, et aussi une fille, Constance. Celle-ci épousa Louis de Quéralt et de Santa-Coloma, mort à Madrid, sans postérité, en 1606. François-Jérôme de Çagarriga, frère de François-Raymond qui avait levé à ses frais une compagnie de soldats, mourut dans la guerre de Grenade, sous la bannière d'Henri Çarriera, son oncle.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (François de), fils aîné et héritier de Louis et Anne d'Hijar, naquit en 1574. Au mois d'août 1597, au moment où les troupes françaises, sous les ordres d'Alphonse Le Corse, se répandaient dans la plaine du Roussillon, François de Çagarriga se jeta avec ses vassaux dans la ville de Perpignan serrée de près par le maréchal d'Orano qui n'en était qu'à une lieue. Il approvisionna à ses frais, la ville de Rivesaltes, de munitions, d'arquebuses et de mousquets, alors qu'elle en était absolument dépourvue. Il ne sortit de Perpignan que lorsque tout fut rentré dans l'ordre. En 1599, elle avait épousé Mancia de Josa qui mourut deux ans après, sans laisser d'enfants. Il ne tarda pas à convoler en secondes noces avec Marie-Angélique d'Argensola et de Blanes, fille du gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Revêtu des fonctions intérimaires de gouverneur de ces mêmes comtés pendant un an et demi que dura l'absence de Jérôme d'Argensola, son beau-père, il ne cessa de poursuivre avec un zèle infatigable les bandits et les perturbateurs de l'ordre public. C'est à François de Çagarriga que le vice-roi de Catalogne, duc de Sergobe et de Cardone, confia le château de Rosas et la garde de tout l'Ampourdan, à une époque critique où les Français préparaient une nouvelle invasion de l'Espagne par le Roussillon. Il devint page de Philippe III ; ce prince le fit demander personnellement à son père par le vice-roi de Catalogne. Ce monarque l'honora de la croix de l'ordre de Saint-Jacques de Calavatra et lui donna plusieurs fois la commission de visiter en son nom le couvent royal des religieuses de Junqueras. François de Cagarriga eut deux enfants de sa seconde femme : Raymond et Marie qui unit ses destinées à Raymond de Calders, seigneur de la baronnerie de Ségur.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Charles de), fils cadet de Louis et d'Anne d'Hijar fit les campagnes du Levant sur l'escadre de Sicile commandée par le duc de Féria. Il y contracta des infirmités qui abrégèrent ses jours.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Raymond de) naquit en 1611. Il était fils de François de Cagarriga-d'Hijar et de Marie-Angélique d'Argensola et de Blanes. Dès l'âge de vingt-un ans, il se distingua dans l'habilitation des Cortès présidées par l'infant don Fernand. En 1636, il figura aussi avec honneur dans celles qui furent tenues sous la présidence du duc de Féria. Il se conduisit dans ces dernières d'une manière si remarquable que Philippe IV lui adressa une lettre élogieuse. L'année suivante, il servit à ses frais durant tout le temps que la place de Leucate fut assiégée par les Espagnols. Il rendit compte au comte de Santa-Coloma de certaines intelligences engagées avec l'ennemi. Il se conforma de point en point aux instructions de ce capitaine et resta ferme à son poste jusqu'à la nuit. Il fut le dernier à se retirer du combat avec Jérôme d'Argensola, son oncle, après avoir lutté avec opiniâtreté et avoir abandonné tous ses



équipages sur le champ de bataille. En 1638, sur l'avis qui lui fut donné par le comte de Santa-Coloma de lever des volontaires dans les localités dont il était seigneur (Pontos, Borrassa, Crexell, Romanya, Vilamorell et Alenya), il fut un des premiers nobles qui se présentèrent à Gérone avec le contingent maximum de soldats qu'il devait fournir. Il en fit autant en 1639, et avec une telle promptitude, qu'ayant reçu le titre du comte à la date du 11 juin, il était rendu le 14 du même mois à Figueras avec deux cents hommes armés et pourvus de munitions à ses frais, indépendamment du contingent fourni par ses vassaux. Il ne quitta l'armée qu'à la fin de la campagne, accompagna Santa-Coloma à Perpignan et fut le dernier gentilhomme qui retira ses troupes en bon ordre. Il avait pris part aux affaires militaires qui se déroulèrent en juillet 1649, soit avant, soit après la capitulation de la place de Salces. Il continua à servir sa patrie durant le cours de l'année suivante, ayant trois cents hommes sous ses ordres, entretenus à sa solde. Il dépensa alors une grande partie de sa fortune, malgré les pertes considérables qu'il éprouvait d'un autre côté, car l'ennemi avait brûlé et pillé ses biens du Roussillon qui constituaient la meilleure part de son patrimoine. Raymond de Çagarriga se distingua encore dans plusieurs commissions secrètes et importantes dont le chargea le comte de Santa-Coloma qui connaissait son zèle intelligent et sa fidélité à toute épreuve. Il s'acquitta de ces diverses missions avec dévouement, ainsi que l'attestait le vice-roi dans une lettre écrite au roi, en 1640, l'année même des troubles de la Catalogne.

Quelques jours avant la Fête-Dieu, date où éclata la révolte en Catalogne, Jean de Benavides venait avec le marquis de Vilafranca d'organiser les nouvelles levées qui étaient cantonnées à Blanes et sur toute la côte jusqu'à Rosas. Au moment où il débarqua, Raymond de Çagarriga, qui se trouvait sur le port, le reçut dans son carrosse pour le conduire à Barcelone. Mais reconnaissant, aux dispositions que manifestèrent ceux qui étaient de garde à la porte, qu'il pouvait courir des dangers, il méprisa celui auquel il s'exposait lui-même en cherchant à le sauver. Il y réussit en se jetant avec lui dans un bateau, puis le ramena à ses galères. Mais il faillit perdre la vie à son retour ; le peuple s'opposait à son entrée dans la ville, parce qu'il avait sauvé Benavides.

Durant les premiers mouvements séditieux qui agitèrent la ville de Barcelone, Raymond de Çagarriga se hâta de mettre ses bateaux sur pied de guerre, accourut au secours des armées du roi et fut un heureux auxiliaire pour le comte de Santa-Coloma dans la journée où les portes de la prison furent forcées en vue d'obtenir la libération des députés et autres détenus. Le jour de la Fête-Dieu, il ne se sépara point du gouverneur-général, son oncle, pendant toutes les passes critiques que celui-ci traversa. Envoyé par le comte de Santa-Coloma pour reconnaître la hauteur de Montjuich, il se vit tellement serré de près par les mutins, qui l'avaient assailli à coups de pierres et de fusils, qu'il lui fut impossible de rejoindre son oncle pour mourir à ses côtés. Il n'eut d'autre parti à prendre que de se jeter à la mer et de se tenir caché dans une anfractuosité de rocher jusqu'à la tombée de la nuit. Il vit alors passer un esquif qui allait à la recherche de Louis de Quéralt, fils du comte de Santa-Coloma. Il se joignit à ceux qui le montaient. Louis de Quéralt ayant été retrouvé dans la matinée, Raymond de Çagarriga le conduisit à Vinaroz. Après l'avoir sauvé d'un danger imminent, il résolut de ne point l'abandonner jusqu'au moment où il le conduisit lui-même sur les marches du trône de Philippe IV. Raymond de Çagarriga baisa la main au roi, le 9 juillet 1640, et reçut de ce monorque sa nomination de président de la Basilicate. En ce moment, un gentilhomme catalan, Hyacinthe de Tartas, adressait une lettre au roi d'Espagne qui l'avait chargé de le renseigner sur les troubles de Barcelone. Ce gentilhomme proposait à Philippe IV de nommer gouverneur de Catalogne, « pour réduire la cité rebelle, un fidèle catalan, don Ramon Çagarriga, baron Alemany de Cervellon, chevallier de l'ordre de Calatrava ».

Bientôt après, il fut promu à la charge de Gouverneur de l'Abbruzze ultérieure, dans le royaume de Naples. Le roi d'Espagne ayant égard à ses services militaires, et considérant de plus qu'il venait de perdre quinze mille ducats de rentes, ses terres et ses vassaux et plus de deux cent mille ducats de revenus et de biens meubles confisqués par les Français, donna ordre à Raymond de Çagarriga de passer en Italie pour y remplir la charge de président-gouverneur des armées et commissaire-général des douanes. Les attributions de ce poste lui mirent en mains l'administration des finances royales dans cette contrée. Son commandement s'étendait sur plus de quatre cents villes et villages ; il avait sous ses ordres quatre mille hommes d'infanterie et mille chevaux.

Pendant les sièges d'Orbitello et de Porto Langone, il s'empressa de fournir tous les secours qui étaient à sa disposition et maintint le calme sur toute la frontière du royaume de Naples, sur une étendue de plus de trois cents villes ou villages, au milieu des troubles qui agitèrent le pays. Chargé dans une circonstance difficile de pourvoir à l'approvisionnement du corps d'armée destiné à marcher contre les révoltés de Capoue, il remplit sa mission avec un si grand succès, qu'il en reçut d'éclatants témoignages

de félicitations. Ses actes administratifs furent également approuvés sur plusieurs autres points relatifs à l'amélioration des revenus de la couronne, à l'encouragement du commerce, à la sûreté des routes, à l'administration de la justice et autres objets secrets de la plus grande importance, tels que complots, intrigues et trahisons qu'il fit échouer tant à Naples qu'en Sicile. Ce fut Raymond de Çagarriga qui instruisit secrètement le duc d'Arcos du complot qui se tramait ; ce fut à sa vigilance que fut dû un avis d'information paru avant l'événement. Dans cette affaire, comme dans toutes celles qui lui furent confiées, les plus importantes qui aient été traitées dans ce royaume, il vint à bout de ses desseins avec autant de bonheur que d'habileté. Lorsque don Juan d'Autriche vint à Naples, Raymond de Çagarriga se présenta à ce prince ; celui-ci fut tellement satisfait de son administration, qu'en ayant rendu compte au roi, malgré l'ordre explicite qu'il avait reçu de n'écrire en faveur de personne, Philippe IV lui fit témoigner son contentement par Jérôme de Lascana.

Raymond de Çagarriga ayant embrassé le parti espagnol durant la révolution de 1642, tous ses biens situés en Catalogne et Roussillon furent confisqués en 1643 et donnés par Louis XIV, et en vertu de lettres-patentes datées de Saint-Germain-en-Laye, l'an 1649, à Charles d'Alemany de Bellpuig. Celui-ci était le gendre de Fontanella, nommé par le roi de France, régent de la royale audience de Catalogne et postérieurement président du Conseil souverain du Roussillon. Le traité des Pyrénées, en 1659, stipula que les biens ainsi confisqués seraient rendus à leurs propriétaires respectifs ; mais comme Raymond de Çagarriga se trouvait alors en Amérique, Marie-Angélique, veuve de Charles d'Alemany, née Fontanella, continua de jouir des biens de son illustre parent.

C'est en 1653 que Raymond de Çagarriga fut nommé par Philippe IV gouverneur, président et capitaine général des provinces de Sainte-Marthe et de Rio de la Hacha et de l'établissement de la pêcherie des perles (République Argentine actuelle). Il était veuf de Jeanne de Guardiola qui ne lui avait pas donné d'enfants ; avant son départ pour l'Amérique du Sud, il épousa en secondes noces, à Madrid, le 8 février 1653, Antoinette de Lapuente. Il débarqua à Carthagène des Indes, aux premiers jours de l'année 1654. Durant le temps de son gouvernement en Amérique, Charles II jugea bon de faire raser son château-fort de Pinède, en Ampourdan.

En 1663, Raymond de Çagarriga s'embarqua à Puerto-Bello sur le navire *Notre-Dame de la Soledad et Saint-Jacques*, dans le but de rentrer en Espagne. Mais il fut atteint de la fièvre et de la dyssenterie durant la traversée. Se voyant frappé mortellement, il fit appeler l'aumônier du navire, Jean Lopès, et lui dicta une lettre testamentaire, en date du 14 avril 1663, par laquelle il recommandait à ses héritiers de se conformer à ses volontés exprimées dans son testament écrit et déposé chez un notaire de Carthagène. Il expira durant la traversée, le 23 avril 1663.

Raymond de Çagarriga laissa trois enfants : Raymond, Marcellin et Françoise, épouse de Joseph d'Aguillo et de Pinos. Il est l'auteur d'un ouvrage manuscrit intitulé : *Compendio historico de la antigüedad, nobleza y grandezas de la casa de Zagarriga*, dont l'original se trouve dans les archives de la famille du comte de Crexell.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Raymond de), fils aîné de Raymond, gouverneur des Indes occidentales, était né à Ocana, en 1656. A la mort de son père, ses biens patrimoniaux lui furent disputés par Marie-Angèle d'Alemany, fille de Fontanella et veuve de Charles de Ros d'Alemany. La guerre entre la France et l'Espagne s'étant rallumée en 1667, les domaines de la famille Çagarriga furent de nouveau spoliés par les Français et donnés en jouissance à Joseph de Biure de Margarit, marquis d'Aguilar, lieutenant-général des armées, résidant alors à Paris. Après le traité d'Aix-la-Chapelle, Raymond de Çagarriga de Lapuente rentra en possession de ses biens, à dater du 1er janvier 1670. Mais ce jour-là même, Charles de Ros d'Ortafa, neveu et fondé de pouvoirs de Marie-Angélique d'Alemany, fit acte de prise de possession de ces mêmes biens. Un procès s'en suivit et les propriétés de Raymond de Çagarriga furent mises sous séquestre. Ce ne fut que le 7 avril 1683 que le Conseil souverain de Roussillon rendit un arrêt attribuant le patrimoine de sa famille à Raymond de Çagarriga. Ces biens éprouvèrent une nouvelle confiscation en 1689, et ne furent restitués à Raymond qu'après le traité de Ryswich (1697). Le 20 février 1698, Raymond, qui avait épousé Antoinette de Vera, céda ses biens situés en Roussillon à Marcellin, son frère cadet, établi à Perpignan. Avant sa mort, Raymond de Çagarriga avait adressé une supplique à Charles II pour obtenir l'érection de sa terre de Crexell en marquisat. Le roi accueillit cette demande et éleva la seigneurie de Crexell en comté.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316. — Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Marcellin de), fils de Raymond et d'Antoinette de Lapuente, seigneur d'Alénya, se maria avec Gauderica de Vilanova, veuve de Joseph de Pagès. Resté veuf, il convola en secondes noces, en 1680, avec Anne de Bou. Il mourut en 1709, laissant deux enfants : François et Antoine.

Archives des Pyr.-Or., E. II, 316.

ÇAGARRIGA (François de), fils de Marcellin et de Anne de Bou, vint à Naples, en 1742, avec l'armée française dans les rangs de laquelle il avait le grade de lieutenant. Il passa au régiment des Cadets et demeura au service du roi de Naples. Plus tard il fut châtelain de la ville de Viesti ; honoré du marquisat, il se lia, en 1760, avec ses parents d'Italie. S'étant enfin retiré à Perpignan, il y mourut sans postérité en 1773.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Jean de), né en 1728, était l'aîné des douze enfants issus du mariage contracté entre Joseph de Çagarriga de Réart et Françoise d'Anglade. Le 21 janvier 1789 il fut commissaire de l'Ordre de la Noblesse en Roussillon qui se réunit pour élire des députés aux Etats généraux. Arrêté le 17 mai 1793 avec trente-deux autres perpignanais, comme aristocrate, il fut dirigé le surlendemain sur les prisons de Montpellier, où il arriva le 21 en compagnie de ses compatriotes détenus. Il n'échappa à la mort que grâce à une compagnie de dragons appelés *les foudroyants* qui était composée de différents citoyens de Montpellier et de Béziers. Il avait épousé Augustine de Ros, et il mourut en 1801.

Abbé TORREILLES, *Les élections de 1789 en Roussillon* et *Perpignan sous la Révolution*, t. II.

ÇAGARRIGA (François-Xavier-Eustache-Mathieu de) naquit à Perpignan, le 20 septembre 1741, de l'union contractée entre Joseph de Çagarriga de Réart et Françoise d'Anglade de Rocabruna. Il était le cadet de douze enfants issus de ce mariage. Il fut lieutenant au régiment de Belzunce en 1758 et fit les campagnes d'Allemagne en 1759, 1760, 1761 et celles de 1762 sous Dunkerque. Passé à Saint-Domingue en 1765, il fut nommé capitaine en 1774. En 1781, il reçut la croix de chevalier de Saint-Louis ; dix ans plus tard, il obtenait le brevet de lieutenant-colonel au régiment de Beaujolais. François de Çagarriga d'Anglade passa à l'armée de Condé en 1792, et fit les campagnes de 1794 et 1795 sur le Rhin, dans le régiment de Montmorency. Il fut blessé de deux coups de feu le 13 août 1796 à Oberkamlack. Nommé le 21 décembre 1813 maréchal de camp honoraire, il cessa de servir sa patrie le 1er octobre 1814. Il avait épousé à Londres, le 22 octobre 1807 Louise-Josèphe de Gosson, née le 29 septembre 1766 à Capigneules (Pas-de-Calais). François de Çagarriga d'Anglade mourut à Paris le 25 septembre 1817.

Archives du Ministère de la Guerre.

ÇAGARRIGA (Gaëtan de), frère des deux précédents, naquit en 1742. Il fut major au régiment d'Agenais et reçut la croix de Saint-Louis. Il mourut à Saint-Domingue en 1781.

Archives de la famille.

ÇAGARRIGA (Augustin de), né le 10 juin 1774, était fils de Jean de Çagarriga-d'Anglade et d'Augustine de Ros. A peine âgé de dix-neuf ans il émigra en Espagne ; il fut incorporé dans le régiment des Gardes Vallonnes, et servit dans cette milice jusqu'en 1801 avec le grade de capitaine. Au retour de l'émigration il rentra en Roussillon où il recouvra soit la partie des biens paternels qui avaient été dévolus aux hospices, soit celle attribuée à des parents collatéraux qui s'empressèrent de la lui rendre. En 1804 il épousa Madeleine de Guanter. Augustin de Çagarriga mena à Millas la vie patriarcale de l'ancienne aristocratie. En 1815, Louis XVIII l'appela au Conseil général du département où il siégea jusqu'en 1830. Il fut aussi investi des fonctions de chef d'Etat-major des gardes nationales du département dont Gazanyola était inspecteur. Il reçut de Louis XVIII la croix de chevalier de Saint-Louis. Augustin de Çagarriga parvint à reconstituer sa fortune soit par des soins assidus et intelligents qu'il apporta dans l'administration de ses biens, soit par les économies qu'il réalisa et à l'aide desquelles il améliora ses domaines. Il mourut à Millas le 26 mars 1866. Il avait eu dix enfants dont trois garçons : Gaspard, Gérard et Raymond et sept filles dont une, Antoinette, fut l'épouse de Justin Durand, député du département des Pyrénées-Orientales, sous le second Empire.

Article nécrologique paru dans le *Journal des Pyrénées-Orientales*, n° 26, 1866.

ÇA ILLA (Raymond) épousa, en 1264, Bérengère d'Alamande. Il tenait à Jujols une chevalerie, sous la directe du seigneur de Mosset, que l'on appelait chevalerie d'*En Ça Illa* et *Militia de Insulà*. Le lecteur trouvera au mot Ille l'historique de cette famille.

Abbé Pierre BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs)*, Céret, L. Roque, 1908.

ÇA ILLA (Bernard) exerça le commandement de la châtellenie de Conat, sous le règne de Pierre III.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.

ÇA ILLA (Jacques) fut châtelain de la Tour Cerdane, du 10 novembre 1395 au 8 mai 1396.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

CALAPH (Simon), brodeur, de Perpignan, vers le milieu du XVIe siècle.

Archives des Pyr.-Or., G. 239, 1053.



CALCER (Jean) était bailli de Perpignan au commencement de la première annexion du Roussillon à la France, sous Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 281, 408.

CALCER (Jean) exerçait en 1551 le commandement du Castillet de Perpignan à la place de son neveu, le pupille Jean d'Arce-Çagarriga. Celui-ci étant mort jeune, Charles-Quint octroya les provisions de l'*alcaydiat* du château militaire en faveur de Jean Calcer.

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

CALCER (Jacques), chevalier de Saint-Jacques de l'Epée, fut successivement châtelain d'Elne et du château de Salces, durant la seconde moitié du XVI[e] siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, G. 256.

CALDERS (Jean-Baptiste de) d'une noble famille roussillonnaise, fut nommé abbé d'Arles en 1622. Il mourut en 1630.

TOLRA DE BORDAS, *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen.*

CALDES (Louis de) fut nommé abbé de Saint-Michel-de-Cuxa, en 1660. A cause des guerres dont le Roussillon était alors le théâtre, l'abbaye fut mise sous séquestre et régie par François de Montpalau, abbé de Bañolas.

Archives des Pyr.-Or., H. 101. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel-de-Cuxa.*

CALMÈTES (Adrien-Victor-Joseph) était fils de Calmètes de Rostan, avocat près le Conseil souverain du Roussillon, qui avait émigré à Figuères (Espagne), durant la Révolution. C'est dans cette petite ville catalane qu'Adrien Calmètes vint au monde, le 19 septembre 1800. Le séjour dans le pays étranger ne fut pas de longue durée pour le nouveau-né : le sénatus-consulte du 6 floréal an X ayant ouvert aux émigrés les portes de la France, la famille Calmètes retourna à Perpignan. Le jeune Adrien, qui avait fait ses premières classes au collège de cette dernière ville, compléta ses études à l'Ecole de Sorèze. Il était âgé de dix-huit ans, lorsqu'il commença à suivre les cours de la Faculté de droit de Toulouse. Au bout de trois ans il obtint le diplôme de licencié en droit. Calmètes vint, en 1821, se faire inscrire au barreau de Perpignan. La salle de la Cour d'assises des Pyrénées-Orientales fut le théâtre de ses premiers succès. L'ordre et la méthode de ces plaidoiries, son art habile d'argumenter, sa parole sobre, claire, correcte y furent bientôt remarqués. Stagiaire, il se livrait plus particulièrement à l'étude approfondie du droit civil. Il y joignait celle de la philosophie et de l'histoire qui, selon ses expressions, éclairent de leurs enseignements la science juridique et en forment le complément indispensable. C'est à ces savantes occupations qu'Adrien Calmètes consacra les années qui s'écoulèrent de 1820 à 1830.

Dans les derniers temps de la Restauration, Calmètes n'était pas resté étranger au mouvement libéral qui se dessinait dans la France entière. Il avait pris, comme avocat, une part active aux procès politiques qui s'étaient déroulés devant les tribunaux du département. Peu de jours après l'avènement de Louis-Philippe au trône, le 4 septembre 1830, un décret nommait Calmètes conseiller à la Cour royale de Montpellier. En dehors des affaires de l'audience et de la Chambre, le nouveau conseiller s'occupa des divers travaux soumis par le gouvernement aux décisions de la magistrature : tels les projets de loi sur le noviciat judiciaire, la réforme hypothécaire, les modifications à introduire au Code d'instruction criminelle.

De si brillants états de service ne restèrent pas sans récompense. Dès 1835, Calmètes fut décoré de la croix de la Légion d'honneur. En 1842, il fut élu conseiller général des Pyrénées-Orientales par le canton de Sournia. Le 7 août 1845, suivant le désir unanimement exprimé par la Cour de Montpellier, il fut élevé aux fonctions de président de Chambre sur place. Au mois de décembre 1850, Calmètes fut appelé à remplacer à la première présidence de Bastia (Corse) le comte Colonna d'Istria. Dans ses hautes fonctions, Calmètes travailla surtout à obtenir des améliorations utiles dans l'administration intérieure de la Cour et à réaliser la suppression d'abus invétérés touchant la liquidation des dépens en matière civile. Les travaux judiciaires accomplis durant cette période de sa vie furent appréciés ; dans les tomes IV et V du *Recueil des arrêts notables de la Cour de Bastia* se trouvent rapportées les décisions les plus importantes rendues sous sa première présidence.

La sixième année du séjour de Calmètes en Corse allait s'accomplir, lorsqu'un décret, portant la date du 13 novembre 1859, l'appela à siéger au sein de la Cour de Cassation, à Paris. Le 24 mai 1869, les électeurs des arrondissements de Prades et de Céret l'élurent député au Corps législatif par 11660 voix contre 5065 accordées à Emmanuel Arago et 2214 à Michel Noé. Calmètes vota avec la majorité dynastique et se prononça, le 16 juillet 1870, contre la déclaration de guerre à l'Allemagne. Après le 4 septembre 1870, Calmètes se retira à Montpellier. Il mourut dans cette ville, le 27 février 1871.

Articles nécrologiques. — Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.*



CALVET (Jean), originaire de Cardona, en Espagne, était chanoine d'Elne lorsqu'il fut nommé abbé de la Réal, le 26 février 1514. Il conserva ces deux offices ecclésiastiques simultanément avec un canonicat qu'il acquit plus tard à la cathédrale de Barcelone. Jean Calvet fit construire une chapelle, sous l'invocation de saint Onuphre, dans l'église de Saint-Antoine de la Cormina, à Cardona, et fonda une cause pieuse dans sa ville natale pour marier les jeunes filles de sa famille. En son absence, l'abbaye de la Réal fut administrée par le prieur Vincent Christoffol ; celui-ci a inséré dans son livre de recettes et dépenses une narration historique du siège de Perpignan par le Dauphin, en 1542. Jean Calvet, abbé de la Réal, mourut avant 1550.

Archives des Pyr.-Or., H. 6. — *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. VI.

CALVO (François de), surnommé *le brave*, naquit à Barcelone en 1625. Lorsque la Catalogne se soumit à la France, il passa au service de cette dernière nation, en 1641. Calvo fit toutes les campagnes de Catalogne jusqu'en 1655. Il avait le grade de maréchal de camp dès 1653. Antoine de Perapertusa, vicomte de Joch, ayant abandonné le parti français, lors de la révolte du Conflent, en 1652, ses biens furent confisqués et donnés en vertu des lettres de Louis XIV, datées de Saint-Germain-en-Laye, le 18 juin 1653, à François Calvo, maréchal de camp, dont le régiment était alors logé à Vinça, et à ses environs. Calvo se rendit en Hongrie, en 1664 ; il servait dans l'armée de secours que Louis XIV envoya à l'Empereur. Calvo prit part, en 1668, à la conquête de la Franche-Comté, et, en 1671, assista à tous les sièges faits par Louis XIV. Il se distingua en Hollande, en 1672, sous les yeux du roi de France et fut un des premiers à traverser le Rhin. Cette action d'éclat lui valut l'honneur d'être nommé gouverneur d'Arnheim et ensuite de Maëstricht, après la prise de cette ville, en 1673. En 1674, Calvo se trouva à la bataille de Senef. Le 7 juillet 1676, il fut appelé au commandement de Maëstricht, et déclara aux ingénieurs que, s'il n'entendait rien au siège d'une place, il savait au moins qu'il ne se rendrait pas. Calvo défendit Maëstricht pendant cinquante jours contre toutes les forces de ses ennemis, commandées par le prince d'Orange, et parvint à faire lever le siège. Calvo fut nommé lieutenant-général et resta commandant de Maëstricht jusqu'en 1679. Après avoir surpris Leare et s'être emparé, en 1679, de Clèves et du pays de ce nom, il se rendit à l'armée du Rhin. Calvo fut ensuite envoyé en Catalogne pour s'y opposer aux efforts des Espagnols. Il y remporta une victoire signalée près du Pont-Major, où, après avoir passé la rivière à la nage, il les défit entièrement. Il aurait même fait prisonnier le duc de Bournonville, leur général, si la nuit n'était survenue. Calvo servit en 1688, en Flandre, sous le maréchal d'Humières. Il fut fait chevalier des Ordres du roi en 1689 et chargé de défendre, avec un corps de cinq mille hommes, les lignes que les Espagnols et les Hollandais voulaient attaquer avec une armée de beaucoup supérieure. Calvo était très estimé de Louis XIV : « J'ai, disait ce monarque, quatre hommes que les ennemis respectent : Montal, Chamilly, Calvo et Dufay. » Il mourut à Deins, le 29 mai 1690, au moment où il allait recevoir le commandement d'un corps d'armée, sous les ordres du maréchal de Luxembourg. Ses descendants se sont confondus par les femmes dans la maison de Tord, à Perpignan, puis dans celle d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., 394. — Carrère, *Voyage en France*. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale*. — Aragon, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France*.

CALVO (Pierre de), frère du précédent, abbé de Notre-Dame d'Eu, fut pourvu, le 13 août 1675, du grand archidiaconé d'Elne. Il était aussi chapelain-majeur de Millas et conseiller d'honneur au Conseil souverain du Roussillon. Il mourut le 2 février 1708 et eut pour successeur au grand archidiaconé Guillaume Massia de Salelles.

Archives des Pyr.-Or., G. 117, 269, 809.

CAMANYAS (Pierre) naquit à Villefranche-du-Conflent vers le milieu du xvie siècle. Il étudia la médecine à Perpignan et y reçut les honneurs du doctorat en 1586. Il passa peu de temps après à Valence, en Espagne, se fit agréger à la Faculté de médecine de cette ville et y exerça sa profession avec distinction. Il a donné un commentaire sur Gallien intitulé : *In libros duos artis curativæ Galeni ad Glauconem Comment.* Valence, 1625, in-4°, qu'il dédia au cardinal Spinola, évêque de Tortose.

Carrère, *Voyage en France*

ÇA MASO (Dalmace de) était lieutenant du gouverneur du Roussillon, Bernard de Vilamari, avant l'annexion de la province à la France, sous Louis XI. Son fils Jacques fut nommé châtelain de Quérol, le 16 septembre 1493.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 350.

CAMBOULIU (François-Pierre-Romain) naquit à Palalda le 9 août 1820. Il passa son enfance au milieu des paysages champêtres de son pays natal. Reçu bachelier, il commença sa carrière professorale dans de modestes pensionnats à Thuir et à Vinça. Son désir étant de rentrer dans l'Université, il devint maître d'études au collège de Perpignan, en 1841. En

1843, il fut régent de quatrième au collège de Bédarieux ; l'année suivante, il obtint son diplôme de licence ès-lettres. En 1845, Cambouliu fut chargé de professer la classe de troisième au collège royal de Pau. En 1847, il prit part au concours de l'agrégation et y obtint un des premiers rangs. Après avoir professé la rhétorique à Alger durant trois ans, il obtint la chaire de troisième au lycée de Toulouse. Cambouliu profita de son séjour dans cette dernière ville pour joindre à ses diplômes les titres de licencié en droit et de docteur ès-lettres. En 1854, la chaire de rhétorique au lycée de Montpellier lui fut confiée. A la suite d'une maladie qu'il contracta à cette époque, Cambouliu accepta le poste de censeur dans ce même lycée. Un décret impérial du mois de mai 1859, ne tarda pas à l'appeler à la Faculté des lettres de Strasbourg, comme professeur de littérature ancienne. La santé chancelante de son épouse l'obligea à quitter cette ville. En 1862, Cambouliu revint à Montpellier pour y professer le cours de littérature ancienne à la Faculté des lettres de cette cité. Il occupa cette situation avec distinction, jusqu'au jour de sa mort survenue le 29 octobre 1869.

L'œuvre écrite de Cambouliu est considérable et variée. Dans la critique et l'histoire littéraire, il a laissé : les *Femmes d'Homère*, sujet de sa thèse française pour le doctorat ès-lettres ; la thèse latine traitait des *Progrès de l'histoire depuis Hérodote jusqu'à Bossuet ;* une remarquable *Etude sur Vauvenargues*, dans les Mémoires de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier ; plusieurs articles dans différentes revues (Magasin de librairie, Revue des races latines) parmi lesquels on cite *La poésie à Cuba et le poète Placido, Le Cid de la légende et le Cid de l'histoire ;* la *Critique contemporaine*, discours prononcé à la Faculté des lettres de Montpellier, dans la séance de rentrée, le 15 novembre 1864, Paris, 1864, in-8°, qui renferme de judicieuses appréciations sur la critique littéraire du XIXe siècle, son rôle, son avenir, etc. ; *L'Essai sur l'histoire de la littérature catalane*, œuvre originale et forte, éditée à Paris, chez Durand, libraire, rue des Grès, 7, en 1857. C'est le premier ouvrage de philologie paru sur notre idiome provincial, et sous un titre modeste, ce volume contient de remarquables aperçus historiques et littéraires sur les écrivains roussillonnais que produisit le moyen-âge. Après avoir démontré dans le second chapitre que la langue catalane fut de tout temps distincte de celle des troubadours, l'auteur analyse ensuite les œuvres enfantées par les chroniqueurs et les moralistes de la Catalogne durant les XIIIe et XIVe siècles. Dans les deux derniers chapitres, l'écrivain dépeint tour à tour l'état de la prose catalane pendant la Renaissance, puis retrace en un tableau brillant l'historique de la belle époque de la littérature roussillonnaise. L'appendice au volume renferme une excellente étude sur nos troubadours provinciaux. En 1858, l'*Essai* eut les honneurs d'une deuxième édition. Cambouliu l'augmenta d'une œuvre poétique du XIIIe siècle : *La comedia de la gloria d'amor de fra Rocaberti*, poème inédit, tiré des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

L'érudition pure occupa aussi l'activité de Cambouliu. Il a produit dans ce genre : *L'Essai sur la fatalité dans le théâtre grec*, Paris, 1855, où il venge les grands tragiques grecs du reproche de fatalisme ; la *Renaissance de la poésie provençale à Toulouse au XIVe siècle*, opuscule hardi dans lequel il essaie de détruire la croyance à Clémence Isaure comme fondatrice des Jeux-Floraux, mais riche d'une érudition de bon aloi ; *Note sur les limites méridionales de la Celtique*, où Cambouliu essaie de combler une lacune géographique et de retrouver la ligne précise où s'arrêtèrent, au IIIe siècle avant notre ère, les populations celtiques refoulant vers le Sud les Ibères et les Ligures ; une courte notice sur le *Mémorial des nobles*, recueil manuscrit d'actes précieux, datant du XIIIe siècle, époque où la seigneurie de Montpellier passa à la maison d'Aragon ; *Recherches sur les origines étymologiques de l'idiome catalan*. Combattant l'opinion généralement admise que la civilisation des peuples néo-latins est à peu près en entier d'origine romaine ou germanique, Cambouliu y revendique pour ces peuples, et en particulier pour les catalans, l'influence considérable des mœurs, des institutions, de la langue qui n'ont pas disparu dans la double conquête du pays et qui ont laissé d'autres traces de leur existence qu'un souvenir et qu'un nom. Malgré les défauts qu'on y a justement relevés, il faut regretter que la mort ait interrompu ce travail qui, achevé et corrigé, serait de nature à devenir un complément indispensable aux œuvres analogues publiées par les philologues allemands et français.

Une œuvre importante et à laquelle Cambouliu a attaché son nom, mais qu'il n'a point vu définitivement organisée, c'est la *Société pour l'étude des langues romanes*. Il s'agissait de faire revivre avec sa vraie physionomie propre notre vieux Midi qui fut, pour l'Europe du moyen-âge, la terre classique de la poésie. Dans le *Messager du Midi*, en 1868, un esprit cultivé, M. Montel, exposa, avec une grande force de conviction, tout ce qu'avait d'anormal la situation d'un pays obligé d'aller chercher à l'étranger l'enseignement de sa propre langue. Montel était évidemment le porte-voix de quelques personnes qui se trouvèrent un jour réunies pour réagir contre un pareil état de choses. Du nombre était Cambouliu qui insista avec force sur la nécessité de créer une société pour étudier les langues romanes. On élabora un règlement provisoire, qui, peu de jours après,



était converti en règlement définitif (17 avril 1869). Cambouliu fut nommé président et donna à ses amis le courage et la confiance pour tenter un pareil essai, mais la mort ne tarda pas à l'arracher à ses études et à ses entreprises.

A côté de la critique et de l'histoire littéraire, Cambouliu s'exerça dans le roman. Trois romans sortis de sa plume ont été publiés : *Julie de Montcléry*, *La maison de Rocagirada* dans la *Revue contemporaine* et *Le Droit des aînés*, feuilleton du *Messager du Midi*. On a encore de lui : *Arago professeur et écrivain*, conférences de Perpignan, Mlle Tastu, 1877, in-8°, 32 p.

F. Autié, Article nécrologique dans le *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1869, 2, 5 novembre. — A. Germain, *Discours prononcé aux funérailles de M. Cambouliu, le 30 octobre 1869*, Montpellier Montel, in-8° de 10 p. — Achille Montel, *Cambouliu, Notice nécrologique* dans la *Revue des langues romanes*, t. I.

CAMBRAY (Jean de) était en 1478, procureur royal, trésorier et receveur-général des comtés de Roussillon et Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 411.

CAMBRIEL (L.-P.-François), philosophe hermétique, né à Latour-de-France, le 8 novembre 1774, mort vers 1850. Il exerça d'abord la profession de fabricant de draps à Limoux. Après avoir fait quelques économies, il vint à Paris, où il composa et publia un cours de philosophie hermétique. Il paraît avoir reçu peu d'instruction ; car, ignorant tout procédé chimique, il lui eût été impossible, dit-il, de travailler au grand œuvre si Dieu ne l'eût inspiré en trois occasions différentes. La première fois, se trouvant embarrassé pour continuer son ouvrage, il réussit, nous assure-t-il, grâce aux conseils d'une voix mystérieuse. La seconde fois, Cambriel se rendait de Lyon à Paris, lorsque Dieu l'inspira de nouveau ; et, quatre ans après, suivant son témoignage, une vision le convainquit que la première partie de son œuvre alchimique était parfaite.

Son livre d'où sont extraits ces renseignements est intitulé : *Cours de philosophie hermétique ou d'Alchimie, en dix-neuf leçons*, etc. Paris, 1843, in-12. Cet ouvrage, fort singulier, eu égard à l'époque où il a paru, a donné lieu à la publication d'une série d'articles, composés par Chevreul sur les sciences hermétiques et publiées dans le *Journal des Savants* en 1851. Cambriel donne, dans son ouvrage, une explication hermétique des sculptures qui décorent le portail central de l'église Notre-Dame de Paris, et il fait connaître successivement, et dans le plus grand détail, les opérations indispensables à l'élaboration du grand œuvre. Il y a joint une explication des cinq premiers chapitres de la Genèse au point de vue hermétique et trois additions dont le but est de prouver qu'il y a trois existences dans l'homme.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale*.

CAMOS (Narcisse), de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, naquit à Gérone au commencement du xviie siècle. Très dévot envers la Sainte Vierge, il visita à pied toutes les églises et chacun des ermitages dédiés à Marie qui sont établis sur le territoire de la Catalogne. Il recueillit, sur son passage, les données historiques et les traditions qui se référaient à ces divers sanctuaires. Il les consigna dans un volume intitulé : *Jardin de Maria plantado en Cataluña*, qu'il fit paraître à Barcelone, en 1657. Les ermitages roussillonnais consacrés à la Vierge y occupent une large place. Le style de l'ouvrage est élégant le fond est assez exact, mais fort incomplet. On y trouve cependant des renseignements précieux à glaner.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

CAMP (Joseph-Julien-Aimé), né à Narbonne, le 28 septembre 1812, obtint le diplôme de licencié ès-lettres, puis se voua à l'enseignement dans l'Université. Il occupa diverses chaires de grammaire et de lettres dans plusieurs collèges et lycées, notamment celle de rhétorique au collège de Perpignan. Après avoir été principal du collège de Castelnaudary, puis du collège de Béziers, il fut nommé inspecteur d'Académie à Perpignan, le 11 septembre 1867. C'est en cette qualité, qu'il obtint sa mise à la retraite, le 1er octobre 1873. Camp vécut retiré à Montpellier, jusqu'au 30 juillet 1899, consacrant ses loisirs à l'étude des belles-lettres et à la culture de la poésie française. Helléniste distingué, il entretint des relations épistolaires suivies avec les grands maîtres de la littérature contemporaine, notamment avec Sainte-Beuve. Camp a publié dans les XXIIIe-XXVIIIe Bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales des poésies dont plusieurs sujets se rapportent à des sites, des personnages ou des monuments du département. Il peut être considéré comme le continuateur de Pierre Batlle, qui, avant lui, avait chanté les paysages, les hommes et les choses du Roussillon.

Articles nécrologiques insérés dans divers périodiques.

CAMPAGNE (Jean-Pierre), né à Chalabre (Aude), le 2 février 1723, vint à Perpignan pour étudier la théologie à l'Université de cette ville. Mais ses goûts le dirigèrent vers la carrière de la médecine dont il ne tarda pas à aller suivre les cours à la Faculté de Montpellier. Il y prit le grade de docteur, retourna à Perpignan où il épousa, en 1751, Marie-Angélique Jaume, sœur de l'historien Joseph Jaume. En 1756, il concourut à la dispute d'une chaire de médecine à l'Université de Perpignan, mais cette place fut adjugée au docteur Joseph Bonafos, son concurrent. Campagne entra, en 1767, au collège royal de Perpignan, comme professeur de mathéma-

tiques. Il fut, à ce titre, compté comme professeur de l'Université, et en devint le recteur en 1784. Il professa jusqu'à la fermeture du collège qui eut lieu vers la fin de l'année 1793, puis devint bibliothécaire de l'Ecole centrale en 1796 et exerça ces fonctions jusqu'en 1812, époque où son fils Joseph le remplaça. Campagne avait été le compagnon d'études et l'ami de Marmontel, le condisciple de Sauvages qui a consigné honorablement son nom dans ses œuvres. La ville de Perpignan lui doit la formation et la conservation de sa bibliothèque publique. Il procéda au dépouillement et au classement des diverses collections d'ouvrages entassées pêle-mêle dans des salles, à la suite de la spoliation des maisons religieuses, opérée par la Révolution. Campagne joignait à une vaste érudition, la mémoire la plus heureuse. Dans ses dernières années et même sur son lit de mort, il récitait en entier ses thèses de philosophie et de médecine, ses leçons de professeur, ses discours d'apparat, discutait sur sa maladie en calculant le moment qui devait finir ses souffrances. Les auteurs sacrés, les auteurs profanes, ce que la littérature a produit de plus brillant, chez les anciens, chez les modernes, il avait tout lu, tout appris, beaucoup retenu. Chaque mot emmenait, dans ses conversations, une citation ; sa mémoire ne le trahissait jamais ; il nommait l'auteur, l'ouvrage, le volume, le chapitre dont il s'agissait. Jean-Pierre Campagne mourut à Perpignan le 2 janvier 1816.

Article nécrologique paru dans le *Mémorial administratif* de *1816*.

CAMPAGNE (François), né en 1803, à Perpignan, était fils de Joseph Campagne et de Thérèse de Fossa. Détenteur des précieux manuscrits de François de Fossa, son grand'père, il prit goût aux études d'histoire roussillonnaise, et dès 1832, écrivit dans le *Publicateur des Pyrénées-Orientales* pour présenter des observations critiques sur un point de l'*Histoire de Roussillon* d'Henry. En 1836, une querelle fâcheuse s'éleva entre ces deux érudits au sujet de l'indépendance des comtes héréditaires du Roussillon ; les antagonistes en arrivèrent même aux injures personnelles. L'année précédente, François Campagne avait publié dans le *Publicateur* une bonne *Notice historique sur M. Jaume*, son grand-oncle. Il fut bibliothécaire de Perpignan, durant un certain temps, puis se fit inscrire au barreau du tribunal de cette ville. En 1858, Campagne engagea une polémique avec l'archiviste Alart, au sujet de l'identité de sainte Eulalie, patronne d'Elne. Alart venait d'éditer dans le XIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales un mémoire tendant à prouver que la patronne d'Elne était sainte Eulalie de Mérida. Campagne publia une *Dissertation historique sur sainte Eulalie* qu'il prétendait n'être point la vierge-martyre de Mérida. Dans un *supplément* à sa *Dissertation*, Campagne essaya de réfuter, non sans talent, les arguments exposés par Alart. Celui-ci riposta en refondant son premier travail, et en le publiant, dans l'almanach le *Roussillonnais* de 1864, sous une forme nourrie d'érudition inattaquable et de critique impitoyable. La conclusion de ce duel scientifique fut de réduire Campagne au silence. A cette occasion, un poète perpignanais, Jean Mercadier, fit un jeu de mots qu'on colportait dans les salons : *Alart battit là..... Campagne.*

Ce ne fut qu'en 1888, sur la fin de ses jours, que le petit-fils de Fossa et neveu de Jaume consentit à publier sa savante et intéressante *Dissertation sur l'église Saint-Jean-le-Vieux*, parue dans le XXIXe volume de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. Campagne mourut célibataire, à Perpignan, le 7 décembre 1889.

CAMPREDON (Guillaume), peintre de Perpignan, n'est guère connu que par deux actes du mois de novembre 1317 relatifs à des maisons situées à Perpignan, rue de la *Fusteria*. Il y est dit que des rentes étaient perçues sur elles par Guillaume Campredon, *pintor* de la ville.

ALART, *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

CAMPREDON (Barthélemy), peintre de Perpignan, est cité comme témoin dans des actes successifs à la date du 14 juillet 1330, 14 juin 1348 et 10 décembre 1361. Il eut un fils du nom de Barthélemy qui vivait en 1339.

ALART, *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

CAMPREDON (Georges), riche négociant de Perpignan qui, en 1414, possédait deux navires faisant la traversée de la Méditerranée pour exporter en Italie, en Roumanie et au Levant les draps du Languedoc, le sel d'Iviça, l'huile et diverses autres marchandises. Une de ces embarcations fut réquisitionnée pour servir aux expéditions militaires d'Alphonse V en Sicile.

Archives des Pyr.-Or., B. 199, 218, 226.

CAMPREDON (Bonaventure) reçut de Philippe IV, le 15 février 1635, des lettres-patentes portant privilège de noblesse en faveur de sa famille. En 1639, Bonaventure Campredon figure dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt, comte de Santa-Coloma.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390.



CAMPREDON (Thérèse de), épouse de François de Foix et de Béarn, jeune et belle personne de vingt ans, appartenant aux plus nobles familles du Roussillon, fut décapitée à Perpignan, le 13 mai 1662, après avoir subi quatre fois la question, sans qu'on put lui arracher un aveu. Inculpée dans l'affaire d'assassinat d'un jeune homme nommé Emmanuel San-Dionis, qui, d'après l'information, avait été son amant, elle fut condamnée, ainsi que plusieurs complices, à la peine de mort, par le Conseil souverain. Des traditions dignes de foi portent à croire que des causes politiques eurent plus de part que des intrigues galantes au terrible résultat de cette malheureuse affaire. San-Dionis fut frappé de cinquante-deux coups de poignard, dirigés contre le dénonciateur d'une conspiration tendant à se délivrer de la domination française à laquelle le Roussillon fut longtemps rebelle. La réunion de toute la noblesse roussillonnaise auprès de François de Foix et de Béarn, durant l'exécution capitale de son épouse sur la place de la Loge, vient à l'appui de cette assertion, soit que ce fut là le vrai motif, soit qu'on voulut masquer ainsi la honte d'un assassinat.

HENRY, *Le Guide en Roussillon.* — GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.*

CAMPREDON (Louis de) était le fils cadet de Bonaventure de Campredon de Caramany et de demoiselle de Cahors de Boisambert. Né en 1742, il fut destiné à l'état ecclésiastique et reçut l'habit monastique de bénédictin, le 5 octobre 1755, des mains de dom Melchior de Bru et Descallar, prieur-claustral de l'abbaye de Cuxa. Dom de Campredon prit le grade de docteur en théologie, fut nommé sacristain-mineur du couvent de Cuxa en 1759, devint ensuite prieur de Saint-Jacques de Calahons et garda cet office jusqu'au mois de décembre 1772. Il fut à cette époque nommé par Louis XV grand sacristain à la place de dom de Réart, appelé à la dignité abbatiale et garda cette charge jusqu'en 1791. Il était encore vicaire-général du diocèse d'Elne. Différent des autres religieux de son monastère qui prenaient pour but de leur promenade Prades ou Codalet, dom de Campredon, suivi d'un domestique, montés tous deux sur de magnifiques chevaux espagnols qui lui appartenaient, dirigeait d'habitude ses pas du côté de Taurinya, et passait la soirée en compagnie de l'abbé Sans, curé de la paroisse, ancien jésuite et homme fort instruit. Dom Louis de Campredon fut, avec Pierre Llanes, curé d'Ur, député par l'ordre du clergé à l'Assemblée provinciale du Roussillon tenue à Perpignan les 20-22 octobre 1787. Il quitta le couvent de Cuxa le 30 janvier 1791 pour se retirer au sein de sa famille. Il émigra ensuite en Espagne, quelque temps après, et fixa sa résidence à Barcelone où il se trouvait encore fixé en 1812. Son frère aîné, Bonaventure, chevalier honoraire de Saint-Jean de Jérusalem, avait épousé Marie-Thérèse de Ponte d'Albaret. Il émigra durant la Révolution et mourut à Gérone, en 1803, laissant un fils et une fille. Benoît, son frère cadet, était chevalier de Malte.

Archives des Pyr.-Or., G. 788, 823. — DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades.* — Marcel SELLIER, *L'Assemblée provinciale en Roussillon.*

CAMPS (Joseph), né à Millas le 21 juin 1821, fit ses classes de grammaire au Petit-Séminaire de Prades, puis alla les compléter avec succès au collège de Perpignan. Contrairement à ce qui se fait habituellement, il commença ses études de droit par la pratique. Après avoir passé plusieurs années dans le notariat, il se rendit à Paris pour se fortifier dans la connaissance des affaires litigieuses. Il fit des séjours successifs chez plusieurs avoués, dans l'étude desquels il remplit les fonctions de premier clerc. Il fit son entrée au barreau de Paris en 1851. Immédiatement après il fut appelé à faire partie de la rédaction du *Contrôleur de l'enregistrement* où il succéda à un éminent jurisconsulte, Championnière, un des auteurs du *Traité des droits d'enregistrement.* A dater de ce moment, Camps se consacra spécialement à l'enregistrement, et devint le collaborateur de Rigaud, avocat à la Cour de cassation et rédacteur en chef du *Recueil.* Une matière aussi aride et aussi peu connue que celle qui ouvrait son champ au jeune jurisconsulte présentait des difficultés de nature à rebuter des esprits autrement trempés que celui de Camps. Ses travaux précis, soigneusement élaborés, lui valurent une véritable autorité en matière d'enregistrement. Quelques années après, Camps sentit le besoin de faire profiter de ses recherches et de ses connaissances juridiques tous ceux qui s'égarent dans les sentiers tortueux de la fiscalité. Il publia le *Code et Dictionnaire d'Enregistrement* qui est un guide intelligent et sûr pour les gens d'affaires. Cet ouvrage, dont le mérite fut promptement reconnu, valut à Camps, sur le rapport de Demante, professeur de droit à Toulouse, le titre de membre correspondant de l'Académie de législation. Camps poussa encore plus avant ses investigations dans le domaine juridique. Son activité et son savoir le déterminèrent à fonder presque seul le *Moniteur des Tribunaux.* Ce recueil de jurisprudence bi-hebdomadaire, est un véritable monument élevé à la science du droit pratique. Il rend tous les jours des services signalés à la magistrature et au barreau.

TISSERON, *Annales historiques*, 37e volume.

CANADAL (Bernard-Guillaume de) obtint, en 1410, du roi Martin, le bailliage du Perthus. En 1412,



Blanche, veuve de Michel dez Guëll, désigna son parent Bernard-Guillaume de Canadal pour régir la châtellenie de Bellegarde pendant la minorité de son fils. En 1413, Bernard-Guillaume de Canadal fit réparer la grosse tour du château, car le vicomte de Pérellos, capitaine-général de la province, avait donné ordre de prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir une invasion des Français qui soutenaient les prétentions du duc d'Anjou à la couronne d'Aragon contre Ferdinand de Castille nommé héritier par le compromis de Caspe. En 1422, Bernard-Guillaume de Canadal partit pour guerroyer en Languedoc contre les Anglais, sous la bannière de Bernard Albert, gouverneur de Roussillon, pour le compte du roi de France, Charles VII. La petite troupe était avec Alphonse V à Tours au mois de décembre 1426 et à Melun au mois de février 1427. A cette date, Bernard-Guillaume dez Guëll avait atteint sa majorité et régissait personnellement la châtellenie de Bellegarde.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 202, 203, 219, 253. — GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.*

ÇANESPLEDA (Roger), chevalier roussillonnais, fit la campagne du royaume de Naples avec Alphonse V. En 1425, de concert avec Bernard Albert et Jean de Pau, il avait effectué la levée des nobles qui s'étaient engagés à suivre le roi d'Aragon dans son expédition militaire. En 1462, Roger Çanespleda était seigneur des Fonts (près de Calce). Il eut un fils, Jean, qui devenu seigneur de Cuxus, épousa, en 1496, Anne de Trégura, dame de Molitg.

Archives des Pyr.-Or., B. 268, 417. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 1re série.

CANET (Ferrer de) fut, dès l'avènement de Jacques II au trône de Majorque, nommé majordome du palais royal. Il fit partie de la légation que Pierre IV envoya, l'an 1341, pour calmer Philippe VI de Valois justement irrité contre Jacques II. Celui-ci, profitant du conflit envenimé de la France et de l'Angleterre semblait vouloir assister cette dernière, afin de soustraire son domaine de Montpellier à la suzeraineté du roi de France. Le roi de Majorque, beau-frère de Pierre IV, fit valoir auprès de lui les liens du sang, la protection qu'avaient droit d'attendre ses autres états rangés sous la mouvance d'Aragon et l'inconvénient qu'il y avait à ce que Philippe VI s'agrandit d'une enclave qui morcelait son royaume. Le roi de France expédia vers Pierre IV un négociateur, Michel Ortiz, chargé de répondre à la mission de Ferrer de Canet. Le roi d'Aragon conseilla à Jacques II d'envoyer à Paris une ambassade qu'il appuierait d'une autre pour terminer amiablement le conflit. Ferrer de Canet, Bernard de Thous et Arnaud du Vivier partirent donc à cet effet à la cour du roi de France. Mais ils eurent beau représenter, Philippe VI remit la cause à son Parlement. Les armées françaises allaient envahir Montpellier et le Roussillon, lorsque Jacques II, trahi par son beau-frère, dut se rendre à Paris pour demander grâce. Ferrer de Canet ayant quitté le service de Jacques II pour s'attacher à Pierre IV fut envoyé à la cour papale d'Avignon, demander, pour trois ans, le produit des dîmes, et pour cinq ans, la moitié du tribut dont la Sardaigne était redevable au pape, à la seule fin d'aider le royaume d'Aragon dans la guerre qu'il soutenait contre les Marocains. Le 7 avril 1347, Ferrer se trouve au rang des grands personnages qui reconnurent héritière du trône, faute d'hoirie mâle, l'infante Constance. Il ne tarda pas à être éloigné de la cour, sur son refus de servir d'ôtage entre les mains de l'union légalement armée contre la dérogation de Pierre à la loi salique.

Publicateur des Pyr.-Or., 1834.

CANET (Dalmace de), viguier de Roussillon, durant l'espace de trois ans (1397-1400).

Archives des Pyr.-Or., B. 176, 185, 188, 222.

CANET (Raymond de) remplaça Pierre Blan à la lieutenance du gouvernement des comtés de Roussillon et Cerdagne, et eut la direction intérimaire de cette administration, à la mort du gouverneur Raymond de Pérellos (1440).

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 262.

CANET (Jacques), peintre de Perpignan (1328-1334).

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais* dans le XIXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

CANTA (Jacques), riche marchand de Perpignan, faisait le commerce maritime, dans la seconde moitié du XIVe siècle. Il fournit une galère à Martin Ier pour permettre à ce roi de se rendre dans l'île de Sardaigne.

Archives des Pyr.-Or., B. 178.

CANTA (Jean), fils du précédent, continua les spéculations financières de son père. Il percevait les revenus des leudes de Collioure. Sur la fin de ses jours, en 1459, Jean II lui envoya la provision de lieutenant de la procuration royale, en remplacement de Pierre Bancells promu aux fonctions de lieutenant de maître-racional de Catalogne. Le souverain stipulait qu'il maintenait Jean Canta dans sa charge, malgré l'opposition du procureur royal, Charles d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 201, 234, 292.

CANTA (Galcerand) épousa en secondes noces Marguerite, veuve d'André Miquel, seigneur de Saint-Féliu. Louis Canta, fils de Galcerand, ayant uni ses destinées à celles de Marguerite, fille de sa marâtre, encourut, ainsi que son père, une sentence d'excommunication pour avoir contracté mariage entre alliés au troisième degré et parents au quatrième. Ils en furent relevés le 26 novembre 1502, moyennant la pénitence de six ducats d'or, par frère Guillaume Tolza, commissaire du Saint-Office. Louis qui était seigneur de Castell-Rossello mourut en 1535 et son fils Jean lui succéda.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

CANTA (Garau) était commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1588. A ce titre il possédait les commanderies de Bompas et d'Orle.

Archives des Pyr.-Or., G. 729, B. 435.

CANTA (Onuphre), seigneur de Castell-Rossello, remplit les fonctions provisoires de gouverneur de Roussillon, lors de la nomination de Jean de Quéralt au gouvernement de Catalogne (1599).

Archives des Pyr.-Or., B. 380.

CANTA (Jean), chanoine de la Réal depuis 1754, fut nommé membre de l'Assemblée du district du Roussillon par l'Assemblée provinciale de 1787.

Archives des Pyr.-Or., G. 395. — Marcel SELLIER, *L'Assemblée provinciale en Roussillon*.

CANTALLOPS (Bérenger de) fut élu évêque d'Elne en 1258, au dire du *Gallia christiana*. Il ne prêta serment de fidélité au métropolitain qu'en 1259, après les quatre temps de septembre, selon les archives du chapitre de Narbonne. Cependant Bérenger de Cantallops jouissait de ses droits épiscopaux en 1258, puisque le 15 mars de cette année-là, qui finissait la veille de Pâques, Raymond d'Urg reconnut entre ses mains, tenir en fief de l'église d'Elne, le tiers de la dîme de Thuir. Le 24 février 1259, Galcerand d'Avinyo reconnut également entre ses mains, tenir en fief de la dite église, pour sa femme Guillemine, fille de Gaucelm de Tatzo d'Amont, tout ce qui lui revenait de la dîme de Tresmals. En 1263, le même évêque obtint du roi d'Aragon, pour lui et ses successeurs, la portion compétente au trésor royal des amendes qu'encouraient les violateurs de la paix et trêve de Dieu. En 1265, il publia une lettre pour permettre de bâtir l'église de Notre-Dame du Pont de Perpignan. Le 6 octobre 1266, il confirma à frère Guillaume de Bas, commandeur de la maison de la Merci de Perpignan, la cession du prieuré de Saint-Martin, de la même ville, que venait de lui faire Gaufred, prieur de Saint-Michel de Cruilles, ordre de Saint-Benoît (diocèse de Gérone), avec l'assentiment de son supérieur, l'abbé de Saint-Michel de Clusa, en Piémont. Le 3 septembre 1270, il renonça par transaction avec les consuls de Perpignan, au droit d'exiger les lits et les vêtements des particuliers qui mouraient dans cette ville, et à toute exaction pour l'administration des sacrements, moyennant la cessation que firent les consuls de certaines portions de dîme dans divers territoires. La même année il assigna quatre-vingt livres pour la vicairie de Saint-Christophe du Vernet. En 1272, il fut un des évêques qui fit part à Grégoire X de l'élection de Pierre de Montbrun pour archevêque de Narbonne, en le priant d'envoyer au plus tôt l'élu à son Eglise. Le 25 mars 1279, il transigea avec le roi de Majorque. Le 4 mai de la même année, il assista au concile que réunit à Béziers l'archevêque de Narbonne. Le 29 janvier 1280 il termina, au moyen d'une transaction, les violentes querelles qu'il y avait depuis bien longtemps entre les évêques du diocèse et leur chapitre au sujet de la juridiction temporelle de la cité d'Elne.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Gallia christiana*, VI, col. 1099, 68.

CAPDEBOS (Pierre-François), peintre, né à Perpignan le 27 février 1797, était membre de la Société libre des Beaux-Arts, de la Société de statistique universelle et de celle des Pyrénées-Orientales. Perpignan lui doit la création de son musée de tableaux qui fut ouvert le 1er mai 1833, et pour lequel il avait fait de nombreux sacrifices. Le 31 mai de la même année, l'autorité municipale voulant récompenser son zèle et son talent, le nomma directeur et conservateur du Musée et professeur de dessin à l'école gratuite. Capdebos a traité des sujets religieux et des sujets familiers. Il a fait aussi des lithographies estimées ; mais il s'est fait connaître surtout par ses portraits. En 1824, la ville de Perpignan le chargea de faire ceux de Charles X et de Henri IV. Le premier et celui de Louis XVIII peint par Maurin père furent brûlés par le peuple, en 1830, sur la place de la Loge. Le second fut déposé au Musée. Ses portraits sont d'un physionomiste excellent ; en général ils sont d'une vérité et d'une ressemblance parfaites. Son coloris et sa manière décellent un élève des grands maîtres, et principalement de Rigaud qu'il avait constamment étudié. Capdebos dirigeait, en 1830, à l'école de médecine de Paris, un travail anatomique intéressant pour l'art auquel il s'était voué ; la révolution de juillet le lui fit interrompre. En 1833, il conçut l'idée de former à Perpignan une *Société libre des Beaux-Arts, Sciences et Belles-Lettres*. Bien que ce projet n'ait pas pu se réaliser, il est juste de dire que c'est aux réunions préparatoires de plu-

sieurs personnes qu'il avait convoquées, qu'est due, en partie, la création de la *Société Philomathique*, devenue *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. L'impulsion qu'il donna alors produisit d'heureux résultats. Le nom de Capdebos figure sur la liste des fondateurs de cette société ; il prit une part active à ses travaux. Ses collègues, voulant lui donner une preuve de leur estime, le nommèrent vice-président. Capdebos mourut à Paris, le 31 juillet 1836, des suites d'une attaque d'apoplexie.

Crouchandeu, *Catalogue raisonné des objets d'art du Musée de Perpignan.*

ÇA PERA (Bernard) était, en Sicile, à la cour du roi Martin. En récompense des bons offices rendus à ce souverain, Jean Ier d'Aragon lui accorda, en 1390, le bailliage des lieux du Pertus et de Paniçars. Quelque temps après, il obtint la garde du château de Bellegarde, à la mort de Bernard Ça Rovira. Bernard Ça Pera mourut étant titulaire de la châtellenie de Bellegarde, sous le règne de Martin Ier.

Archives des Pyr.-Or., B. 163, 177.

CAPMANY (Pons de), damoiseau qui possédait le château de la Clusa, en 1285, lorsque le roi de France Philippe III entra en Roussillon pour s'emparer du royaume d'Aragon, dont le pape lui avait fait don. Son rôle est tout à fait inconnu au milieu des événements qui se déroulèrent à cette époque sur ses terres. Tout ce que l'on sait, c'est que, par la force même des choses, tandis que son seigneur féodal immédiat, le seigneur de Serrallonga, embrassait le parti du roi d'Aragon, il fut obligé de recevoir dans son château une garnison française envoyée par le roi de Majorque, qui était devenu son seigneur suzerain par la confiscation de la baronnie de Cabrens. Il dut à cette circonstance la conservation de ses biens et il mourut le 20 février 1292, selon l'inscription de son tombeau encore existante dans l'église de la Clusa. Elle est ainsi conçue :

Tercio decimo kls marci
i anno domini m. cc. nonage
simo primo obiit Poncius de
Capite Magno domicellus
dominus castri de Clusa
Rogo te ut ores deum pro me.

Le cadre de cette inscription, orné de douze croix à douze pointes pometées est accroché à l'un des piliers de gauche, dans l'intérieur de l'église de la Clusa.

Pons de Capmany décédé *ab intestat*, ne laissa qu'une fille du nom de Blanche, sous la tutelle de son grand'père maternel Pierre Adalbert, bourgeois de Perpignan. Celle-ci épousa Guillaume de Crexell qui appartenait à une maison de l'Ampourdan très connue en Roussillon depuis deux siècles. Elle fit son testament à la Clusa le 4 avril 1324 et institua héritier universel son fils Dalmace de Crexell.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

CAPPOT (André), né aux environs d'Agen, appartenait à une famille de bourgeois nobles, créée en 1727. Il exerça la profession d'avocat au Conseil souverain du Roussillon, et sût s'attirer les bonnes grâces de l'Intendant d'Albaret. En 1720 il fut nommé juge au bailliage ; le 24 avril 1734, il obtint un siège de conseiller au tribunal suprême de la province. Il mourut le 15 septembre 1766.

Mémoires de Jaume.

CAPPOT (Jean-André-Sébastien), fils du précédent, naquit le 17 janvier 1718. Nommé avocat-général au Conseil souverain du Roussillon, le 9 avril 1743, il devint conseiller, en remplacement de son père décédé, le 11 octobre 1766. Il exerçait encore ces fonctions en 1790 quand le Conseil souverain fut supprimé.

Mémoires de Jaume.

CARAGUEL (Jean-Augustin-Emile) naquit à Labruguière (Tarn) le 17 août 1821. Il fit ses études au Petit-Séminaire de Castres et au Grand-Séminaire d'Albi ; déjà il fournit des preuves d'un futur talent oratoire. Ordonné prêtre le 20 décembre 1845, il entra dans la maison des Missionnaires du diocèse d'Albi. L'abbé Caraguel donna de nombreuses missions dans toutes les parties du diocèse. Il prêcha à Albi, avec l'abbé Combalot, le jubilé accordé à l'univers, lors de l'avènement de Pie IX, et ses discours obtinrent un succès signalé. L'abbé Combalot dit à l'archevêque d'Albi, de Jerphanion : « Faites étudier saint Thomas à l'abbé Caraguel ; ce sera un sujet d'élite ; je réponds de lui. » Nommé pro-curé de Labastide, le 5 décembre 1852, l'abbé Caraguel fit renaître la paix troublée au sein de cette paroisse ; il mérita d'en devenir le pasteur titulaire, le 29 janvier 1855. Le discours funèbre qu'il fut appelé à prononcer sur la tombe du curé de Mazamet lui conquit les suffrages des catholiques et des protestants de cette ville. D'une voix unanime, on le demanda comme successeur du prêtre défunt. Nommé effectivement curé de Mazamet, le 23 août 1862, il fit un pélerinage à Rome où il prêcha une retraite aux prêtres de Saint-Lazare. Chanoine honoraire d'Albi en 1863, il devint archiprêtre de la métropole du diocèse, le 1er juillet 1872. En 1876, il prononça une remarquable oraison funèbre de



l'archevêque d'Albi, Lyonnet; le 14 juillet 1877, un décret présidentiel le nomma évêque de Perpignan. Préconisé le 21 septembre de la même année, il prit possession par procureur du siège épiscopal, le 10 octobre suivant. Ce prélat fut sacré dans la cathédrale d'Albi le 25 novembre, et fit son entrée solennelle à Perpignan, le 8 décembre 1877. Le 24 mai 1878, il fonda une maîtrise interne pour la cathédrale sous le nom d'Ecole du Sanctuaire. Durant vingt-cinq ans, ce séminaire, véritable pépinière de vocations sacerdotales, a rehaussé de ses chants les cérémonies du culte à Saint-Jean. Jean Caraguel consacra l'église de Villelongue-de-la-Salanque le 1er juin 1878; celle d'Eus, le 25 mars 1879; celle de Pia, le 28 octobre 1879; celle du monastère d'Espira-de-l'Agly, le 29 novembre 1883 et celle du Sacré-Cœur, le 25 avril 1884. Ce pontife mourut à Labruguière, son pays natal, le 26 juillet 1885. Il avait pour armes : *D'azur à un soleil d'or, chargé d'un lys au naturel tigé et feuillé de même, soutenu par un croissant versé d'argent et surmonté d'une couronne de douze étoiles du même*, avec la légende : *Signum magnum : Felix cœli porta.*

Semaine religieuse du diocèse de Perpignan, 1877-1885.

CARAMANY (Pons de), chevalier roussillonnais, épousa une fille de Pierre de Villalongue, dont il n'eut qu'une enfant, Hélène, au nom de laquelle il fit une reconnaissance de fief, le 17 mars 1281. On le trouve ensuite, en 1309, en possession du tiers de la seigneurie de Cases-noves, qu'il occupait encore en 1321. Il fut viguier de Cerdagne de 1303 à 1309, et lieutenant-général du roi de Majorque de 1311 à 1314. En 1305, Jacques Ier, roi de Majorque, en considération des nombreux et agréables services que Pons de Caramany lui avait rendus, et lui rendait encore, donna et inféoda à ce chevalier le château de Coma, vendu au roi par feu Carner de Mosset, ainsi que le vilar de Stenills, compris dans son territoire. Après l'énoncé des conditions de la concession, le prince donna l'investiture de ce fief en passant ses gants dans les mains de Pons de Caramany, dans la chambre du château royal de Perpignan, le 29 mars 1304. Le vassal prêta serment et hommage *de bouche et de mains*, après avoir payé pour cette concession dix mille sous barcelonais. Pons de Caramany, qui devint aussi plus tard seigneur de Paracols, figura avec distinction à la cour des deux derniers rois de Majorque, Sanche et Jacques II. Il fut présent au palais royal de Barcelone, le 1er octobre 1327, lorsque Jacques II, assisté de son tuteur et oncle, Philippe de Majorque, prêta foi et hommage au roi Jacques d'Aragon. Il vivait encore en 1340.

Archives des Pyr.-Or., B. 15, 190, 401. — D'ACHERY, *Spicilegium*, III. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

CARAMANY (Guillaume de), ou de Venès, fut lieutenant-général de Boffile-de-Juge, gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne durant la domination de Louis XI et de Charles VIII. Il usa de toute son influence pour faire échouer les négociations relatives à la restitution de ces comtés à la couronne d'Aragon, qui se tramaient à Narbonne entre commissaires des deux nations. Le 4 juin 1492, il écrivit à la sœur du roi de France, et lui fit écrire par les consuls de Perpignan, dévoués à la France ou intimidés par ses menaces, pour représenter à cette princesse combien cette restitution serait nuisible au royaume, peu agréable aux roussillonnais, et la supplier en conséquence d'user de toute son influence pour en détourner le roi. Guillaume de Caramany, craignant apparemment que les consuls, dont l'élection devait avoir lieu le 24 juin, ne fussent disposés à contrarier ses vues, employa tous les moyens possibles, même les plus violents, pour l'empêcher; et, y ayant réussi, il fit lui-même la nomination. Les bourgeois en portèrent au roi des plaintes, appuyées par un chevalier nommé Joubert, qui avait été député de la province aux Etats de Tours, et obtinrent la révocation des consuls nommés par Guillaume de Caramany. Les commissaires français se transportèrent de Narbonne à Perpignan pour y protéger la liberté de la nouvelle élection et examiner la conduite du lieutenant-général. Après avoir, le 6 septembre, installé les magistrats élus suivant les formes ordinaires, ils condamnèrent le lendemain Guillaume de Caramany, en présence de Jean de Narbonne, gouverneur d'Elne, à une amende de cinquante marcs d'or, en punition de ses violences, et désignèrent un jour pour l'élection des autres membres du corps municipal. Ce jour arrivé, le lieutenant-général, escorté de ses satellites, se présenta dans le local où avait lieu l'élection, en chassa les consuls nouvellement installés, ainsi que le chevalier Joubert, et les troupes qui devaient maintenir l'ordre. Les commissaires n'étant pas les plus forts se retirèrent à Narbonne, et Guillaume de Caramany installa les consuls de sa création. Le 28 septembre, Jean d'Ax, seigneur de La Serpent et viguier de Carcassonne, entra dans Perpignan à la tête d'un corps de troupes chargé de prêter main forte à un autre corps de troupes à qui les commissaires avaient confié l'exécution de leur arrêt. Des ordres du roi adressés à tous les capitaines leur enjoignaient, sous peine de mort, de protéger les opérations du magistrat. En conséquence, celui-ci installa, dès le 20 octobre, les véritables consuls. Le 4 novembre, on procéda à l'élection des autres membres du corps municipal, et Guillaume de Caramany fut renvoyé par devant le roi pour lui rendre compte de sa conduite. Guillaume de Caramany, qui avait épousé Aldonse de

Torrelles de Perellos, portait le titre de vicomte de Roda. Il était seigneur de Millas, Nefiach, Céret, etc. Lors de la restitution du Roussillon à Ferdinand Ier, il fut dépossédé de ses domaines seigneuriaux. Il engagea alors une série de procès pour rentrer en leur possession. Sa fille, Aldonse, plaidait encore en 1540.

GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon.* — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

CARAMANY (Joseph de) était maréchal de camp, brigadier des troupes royales, colonel du régiment de Roussillon, à l'époque de l'annexion de la province à la France. Il possédait de magnifiques haras à Saint-Pierre Pescador (Espagne); en 1666, le gouvernement français en fit l'acquisition et Joseph de Caramany les transporta en Roussillon. Très attaché au parti français, il se vit octroyer par Louis XIV la seigneurie de Corbère qui fut confisquée à son maître, Joseph Çacirera de Llupia d'Oms. Joseph de Caramany, qui avait épousé Thérèse de Junyent, mourut à l'établissement thermal de Bourbon, le 4 janvier 1672. Son cœur, enveloppé dans une boîte d'argent, fut porté par l'aumônier militaire du régiment de Roussillon, Casadavall, et remis au clergé de Saint-Jean de Perpignan, le 5 février 1672, à la charge de l'inhumer d'après les indications des exécuteurs testamentaires.

Archives des Pyr.-Or., C. 719, 1364, 1366, G. 260.

CARAPS (François de), cinquante-cinquième abbé de Saint-Michel de Cuxa (1610-1617).

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

CARBO (Antoine) fut nommé architecte du château royal de Perpignan par le roi Martin, en remplacement de François Palou, mis à la retraite. La reine Marie lui attribua plus tard cette charge à vie. Antoine Carbo était encore protecteur de la communauté des créanciers de l'*aljama* des juifs de Perpignan. Il publia une déclaration par laquelle il disait que tous les juifs ou juives étrangers qui viendraient s'établir dans le *Call* pour le peupler, seraient exempts de contributions.

Archives des Pyr.-Or., B. 185, 192, 226, 253, 257.

CARBONNELL (Antoine-Jacques) naquit à Perpignan le 27 juillet 1778. Il entra par goût dans la carrière de l'enseignement et professa les belles-lettres dans le collège de Perpignan. Carbonnell publia en 1808 un roman pastoral intitulé *Daphné*, imité de Gessner. Cet ouvrage parut à une époque où ce genre de littérature n'était plus en honneur; aussi ne tarda-t-il pas à être oublié. En 1817, Carbonnell fit éditer à Perpignan, un recueil de poésies ayant pour titre : *Essais, opuscules divers*, in-8°. Un grand nombre de ses productions poétiques parurent dans l'*Almanach des Muses*, les *Etrennes roussillonnaises* et le *Publicateur des Pyrénées-Orientales*. En 1820, Carbonnell fit paraître l'ode : *Mailly ou le tribut de la reconnaissance* précédée d'une notice sur Joseph-Augustin de Mailly d'Harcourt, chez Alzine, in-8° de 32 pages. Il fut rédacteur du *Mémorial administratif du département des Pyrénées-Orientales* créé en 1815. Carbonnell a composé un poème inédit sur les Pyrénées-Orientales; il est divisé en trois chants. Carbonnell est décédé à Perpignan le 20 janvier 1834.

Xe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

CARCASSONNE (Maurice-Mathieu) naquit le 23 septembre 1796, à Perpignan où son père était marchand-droguiste. A l'âge de vingt-cinq ans, il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Montpellier. Le célèbre professeur Delpech sut découvrir le talent naissant du jeune docteur et lui voua une amitié qui ne se démentit jamais. Carcassonne fut nommé prosecteur-adjoint, chef de clinique chirurgicale en la Faculté de Montpellier, membre titulaire de l'Athénée médical, de la Société chirurgicale d'émulation et membre correspondant de la Société académique de médecine de Marseille. Rentré à Perpignan, il se consacra à l'exercice de la médecine et principalement de la chirurgie. On lui doit la découverte de l'aponévrose intermusculaire du périnée ou interpérinéale, rapportée sous le nom de Carcassonne dans tous les traités d'anatomie. Sa thèse de doctorat est remarquable parce qu'il y signala pour la première fois le *ligament* qui, depuis, porte son nom. Cette découverte a rendu son auteur célèbre parmi les anatomistes. En outre, le docteur Carcassonne a écrit une *Notice sur les bains et douches de vapeurs établis à Perpignan*, Perpignan, J. Alzine, 1827, in-8° de 106 pages. Il rédigea aussi un *Mémoire sur un cétacé échoué, le 27 novembre 1828, sur la côte dépendant de la commune de Saint-Cyprien, Pyrénées-Orientales, présenté à l'Académie des sciences*, Perpignan, Mlle Tastu, 1829, in-8° de 27 pages. Carcassonne mourut à Perpignan le 24 décembre 1847.

Articles nécrologiques. — Archives de l'Etat-civil de Perpignan. — Communication obligeante de M. le docteur Albert Donnezan.

CARCER (Pacien), archidiacre de Conflent (1634-1642).

Archives des Pyr.-Or., G. 123.

CARDONA (Antoine de), fils de Jean-Raymond Folch I, second comte de Cardona et de sa deuxième épouse Béatrix de Pallars, était archidiacre de Cer-



dagne, dans le diocèse d'Urgell. N'étant âgé que de vingt-neuf ans, il fut élu évêque d'Elne, le 23 septembre 1461, à la suite de la translation de Jean de Margarit, qui occupait ce siège à l'évêché de Gérone. Le 8 mars 1462, il prêta, par procureur, son serment comme chapelain-majeur du chapitre de Saint-Jean. Le 10 du même mois il fit son entrée solennelle à Perpignan, sans avoir encore été consacré ni même revêtu du sacerdoce. Le 30 avril 1463, Louis XI à qui Jean II, roi d'Aragon, avait engagé les comtés de Roussillon et de Cerdagne, accorda à cet évêque la confirmation des privilèges des églises et monastères de son diocèse. Le 14 juillet suivant, Antoine de Cardona prescrivit des cérémonies à l'occasion de l'ouverture du Parlement de justice qui allait se tenir à Perpignan. Quatre mois après, Louis XI le nomma son conseiller avec quinze cents livres tournois de pension. Antoine de Cardona mourut le 11 septembre 1467, à Ille-sur-Tet, dans le château seigneurial de sa nièce, Marguerite de Cardona, épouse du vicomte Galcerand de Pinos. Il n'était âgé que de trente-cinq ans. Son corps fut porté à Elne et enseveli dans le chœur de la cathédrale.

Joan Serra-Vilaro, *Histoire de Cardona.* — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Archives des Pyr.-Or., G. 9, 237.

CARDONE (Henri de) fut le cinquante-unième abbé de Saint-Michel de Cuxa. Il occupa le siège abbatial durant l'espace de vingt-un ans (1518-1539). Il reçut de Rome avec prière de le transmettre en personne, un indult apostolique qui accordait à l'abbé de Saint-Martin de Canigou l'usage de la mitre et la permission de conférer la tonsure et les ordres mineurs aux novices et autres clercs dépendant du monastère, de réconcilier les églises et les cimetières pollués, avec de l'eau bénite par un évêque.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

CARDONE (Jean-Baptiste), chanoine de la cathédrale de Valence, fut nommé en 1579, abbé de Saint-Michel de Cuxa. En 1584 il fut élu évêque de Vich ; en 1587, il passa sur le siège de Tortose. Il fut nommé par Grégoire XIII membre de la commission chargée de rétablir dans leur intégrité le texte des Pères. Il avait déjà restitué, d'après les manuscrits, plus de huit cents leçons de saint Léon-le-Grand et de saint Hilaire, lorsqu'une mort prématurée l'enleva en 1589 à la culture des lettres et aux dignités ecclésiastiques. Il fut enterré dans le cloître de la cathédrale de Tortose, à côté de la porte qui donne accès à la chapelle du Saint-Nom de Jésus. On grava sur son tombeau l'épitaphe suivante : *Joannes Baptista Cardona vir suorum temporum eruditissimus, primo Auselanæ, secundo Dertusanæ ecclesiæ episcopus, hic conditur. Vita functus III Kal. Jan. 1589.* On a de lui : *Oratio de sancto Stephano,* discours prononcé devant le pape l'an du jubilé 1575 ; *De expurguendis hæreticorum propriis nominibus, etiam cum nihil malæ doctrinæ, aut nihil proprium editis libris consignant,* dédié à Grégoire XIII, Rome, 1576, in-8° ; *De regia sancti Laurentii bibliothecâ libellus, sive consilium cogendi omnis generis utiles libros, et peridoneos ministros fructuose callideque custodiendi.* Ce livre qui contient encore *De Bibliothecis,* extrait de Fulvius Ursinus, *De Vaticana,* tiré des papiers d'Onuphrius Pavinius et *De Diptychis commentariolum,* fut publié à Tarragone, 1587, in-4°.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Hœfer, *Nouvelle biographie générale.* — Luis Nadal, *Episcopologia de Vich.*

CARDONE (Pierre de), fils de Charles d'Oms, gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne, obtint de Philippe II, et pour toute la vie, la châtellenie d'Elne, vacante par le décès d'Ange de Vilanova. Il remplit aussi les fonctions d'*alcayde* du château majeur de Perpignan pendant la minorité de Jacques de Madrigal.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 375.

ÇA RIBERA (Clément) *alias* Blan, damoiseau de Perpignan, céda en 1490, le château de Boaça en emphytéose à François Rexach, bourgeois. En 1502, il se dit seigneur du mas de Puig-Lengarda, sur le territoire de Prats-de-Mollo ; il possédait encore un fief à Salses qui provenait de Jean de Mora. Il devint en 1505 viguier de Roussillon ; il maria sa fille Jeanne à Jean-François Andreu, bourgeois.

Archives des Pyr.-Or., B. 413, 414, 415, 416, 418, 419.

CARLES (Georges), était orfèvre à Perpignan en 1585.

Archives des Pyr.-Or., G. 240.

CARMONA (Gonzalve), orfèvre de Perpignan, fabriqua en 1518 une croix d'argent pour l'église de Baixas.

Archives des Pyr.-Or., G. 725.

CARNELL, fondeur du lieu de Vaudricourt, au diocèse de Toul, demeurait parfois à Perpignan. En 1410, il reconnut avoir reçu en dépôt de maître Jean Lixo, aussi fondeur, habitant Perpignan, un alphabet gothique gravé sur planches de buis. Maître Jean Lixa déclara que Pierre Carnell l'avait bien et fidèlement servi pendant les deux ans qu'il devait le seconder.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*



ÇA ROCHA (Guillaume), chevalier, reçut de Jacques Ier, roi de Majorque, la concession des justices de Porcinyans, Nyer et le château de la Rocha.

Archives des Pyr.-Or., B. 190.

ÇA ROCHA (Raymond), fils du précédent, épousa Catalana Tort, fille du seigneur de Jujols. Il mourut sans descendance et la seigneurie de Nyer passa à son oncle, Dalmace de Banyuls, en 1378.

Archives des Pyr.-Or., B. 103, 118, 119.

ÇA ROCHA (Pierre), damoiseau fut nommé châtelain de Força-Réal, au mois de mai 1391 par Martin Ier, roi d'Aragon, en remplacement de Raymond de Ger, décédé. Pendant le temps de son commandement militaire, des réparations furent faites à la forteresse. Il mourut en 1416 et eut pour successeur Galcerand de Cartella.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 203, 253.

ÇA ROVIRA (Bernard), nommé châtelain de Bellegarde le 30 mai 1388, garda cette situation jusqu'à sa mort ; il fut remplacé par Bernard Ça Pera.

Archives des Pyr.-Or., B. 177.

CARRERA (Pierre) était fils d'un autre Pierre Carrera, originaire de Molins de Rey, en Catalogne. Il était arrivé à Perpignan, dans la *bande* ou compagnie du connétable Guillaume de Pugacler, et bon ouvrier en bois, il finit par obtenir la place d'obrer du château royal. Carrera qui n'avait pas réussi à se maintenir à l'Escarcellaria ou poste de geôlier de la prison royale de Perpignan, se fit donner la survivance de la place de son père, et fut au château « fuster et mestre de l'alarotje (horloge) ». Mais il ne cessait de convoiter le poste de geôlier, et en 1391, il réussit à en déposséder un certain Arnaud Mathoses, tout à fait inconnu, qui avait succédé à Bernard de Tarba. Le 27 juillet 1405, il fut déclaré adjudicataire à perpétuité de cet office, qu'il rendit héréditaire dans sa famille. De la famille Carrera, l'Escarcellaria passa dans celle des Traginer.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 151, 156, 163, 190, 192, 228, 253. — Desplanque, *Les Infâmes dans l'ancien droit roussillonnais.*

CARRERA (François) naquit à Perpignan le 11 mars 1622. Il commença l'illustration d'une famille qui a donné à la société plusieurs médecins d'un mérite distingué. Après avoir étudié depuis 1641 à Barcelone, où il prit ses grades en 1654, il exerça la médecine dans la même ville avec beaucoup de succès. En 1666, après s'être attiré la disgrâce de la cour royale de Paris par son attachement au parti espagnol, Carrera fut élu recteur de l'Université de Perpignan, malgré l'opposition de l'Intendant. Cette élection fut cassée par le roi Louis XIV, et Louvois déclara par lettre que, de dix ans, Carrera ne pourrait être élevé aux fonctions de recteur. Les sept docteurs qui lui avaient donné leur suffrage furent privés de toute voix active et passive, ainsi que de tous les profits et émoluments de l'Université pendant l'espace de quatre ans. En 1667, il fut appelé à la cour de Madrid, où il fut nommé à la place de second médecin des armées. En 1677, il fut promu à l'emploi de médecin en chef des armées, qu'il occupa avec honneur pendant quatorze années. L'amour du sol natal et le désir de finir ses jours au sein de sa famille, l'engagèrent à demander sa retraite. Il l'obtint, avec une pension de deux cents ducats, et retourna à Perpignan en 1690. Mais cette ville appartenait alors à la France ; on cessa bientôt de lui payer sa pension. Cette disgrâce l'engagea à passer à Barcelone en 1695, pour solliciter ses arrérages ; mais avant d'avoir pu faire les démarches nécessaires, il tomba malade et mourut le 11 mai 1695, à Barcelone.

Il avait employé son crédit pour faire répandre les bienfaits du souverain espagnol sur la Faculté de médecine de Barcelone ; aussi cette Faculté consacra-t-elle à sa mémoire une inscription très honorable qu'elle fit placer sur la porte de ses écoles.

Carrera écrivit contre l'astrologie judiciaire : *De vario omnique falso astrologiæ conceptu*, Barcelone, 1657, in-4°, et sur les précautions nécessaires pour la conservation de la santé des soldats : *De salute militum tuendâ*, Madrid, 1679, in-8°. Il est le premier qui se soit occupé de cet objet important.

Archives des Pyr.-Or., C. 719, 1364. — Henry, *Guide en Roussillon.* — Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

CARRÈRE (Joseph), médecin français, neveu de François Carrera, né à Perpignan le 8 décembre de l'année 1680 selon les uns, de l'an 1682, selon d'autres, mort le 11 avril 1737 dans la même ville. Il étudia la médecine à Montpellier et à Perpignan, où il prit ses grades en 1704. Il exerça ensuite son art dans sa ville natale jusqu'à sa mort, qui survint pendant qu'il occupait pour la troisième fois la charge de recteur de l'Université. Il l'avait déjà occupée en 1716 et en 1723.

Il eut trois fils : Thomas, dont nous allons avoir à nous occuper ; Joseph qui, après avoir étudié la médecine et pris ses grades, embrassa l'état ecclésiastique et mourut prêtre à Savone, en 1739 ; tandis qu'au contraire le cadet, Jean, quitta l'état ecclésiastique pour se vouer à la médecine qu'il exerça à Elne jusqu'à sa mort survenue en 1767.

Quant au père, objet de cet article, il a, comme l'un des médecins du *Malade imaginaire*, soutenu une thèse contre la circulation du sang. On dit qu'il l'écri-



vit par complaisance pour son beau-père, mais c'est, comme dit Eloy, en avoir beaucoup que d'avoir fermé les yeux à la lumière qui éclairait la médecine depuis près d'un siècle. Cette thèse est intitulée : *Animadversiones in circulatores*, Perpignan, 1714, in-4°. On a encore de lui : *De febribus*, Perpignan, 1718, in-4° ; *Essai sur les effets de la méthode du bas peuple pour guérir les fièvres*, Perpignan, 1721, in-12.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale.*

CARRÈRE (Thomas), fils de Joseph, né le 11 février 1714 à Perpignan, s'occupa, dans ses premières années, d'études théologiques qu'il abandonna pour celles de la médecine. Après avoir pris ses grades, le 22 janvier 1737, il fut chargé, au mois d'octobre de la même année, d'une chaire de médecine à l'Université de sa ville natale. Elevé, en 1752, à la dignité de recteur de ce corps académique, il lui rendit son ancienne illustration par de sages règlements. Le 12 février 1753, il fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Perpignan ; cette même année, il devint membre de la Société royale des sciences de Montpellier. Chargé d'inspecter l'hôpital de Collioure en 1757 et les soldats envoyés de Minorque en France pour raison de santé en 1758, il s'acquitta avec honneur de ces différentes missions dont l'avait investi le ministère. Le 21 mai 1759, le roi le nomma son délégué près du Conseil souverain du Roussillon ; le 25 mai 1761, il fut fait doyen perpétuel de la Faculté de médecine. Protomedic de la province de Roussillon le 25 juin suivant, il mourut à Perpignan le 26 juin 1764.

Carrère a beaucoup contribué par son crédit et par ses projets au rétablissement de l'Université de Perpignan dont il avait jeté les fondements pendant l'année de son rectorat ; aussi mérita-t-il de cette compagnie d'être nommé son Commissaire perpétuel.

Rival de Pierre Barrère, son compatriote, leur controverse n'a pas toujours été exempte d'aigreur et d'animosité. Cependant, Barrera ayant été attaqué sur l'opinion qu'il avait émise, que la médecine pouvait arriver à la connaissance des maladies par l'autopsie des cadavres, et se trouvant en ce moment très malade, Carrera se chargea de sa défense qui fut victorieuse.

On a de lui :

Theses de universâ medecinâ, Perpignan, 1747, in-4° ;
Réponse à une question de médecine dans laquelle on examine si la théorie de la botanique, ou la connaissance des plantes, est nécessaire à un médecin, par J. B., garçon apothicaire, sans lieu d'impression, 1740, in-4° (adressée à Pierre Barrère) ;
Lettre d'un médecin de province à M. Louis XX (Adrien de Lacroix), médecin de la Faculté de Perpignan, Perpignan, 1743, in-4° ;
Réponse à la lettre raisonnée de Louis XX, médecin de la Faculté de Perpignan, ibid., 1743, in-4° ;
Lettre à M. Gourraigne, médecin de la Faculté de Montpellier, ibid., 1743, in-4° ;
Réflexions sur les observations que MM. F. S. et S. (Fr. Simon et Sébastien) ont donné au sujet de la maladie d'un officier d'artillerie, ibid., 1744, in-4° ; une péripneumonie catarrhale dont cet officier était affecté, est le sujet de ces quatre opuscules ;
Dissertatio medica de hominis generatione, Perpignan, 1744, in-4° ;
Dissertatio an veræ phtisi pulmonari, ultimum gradum nondum assecutæ aquæ Præstensis, vulgo de La Preste, etc., Perpignan, 1748, in-4° ;
Essai sur les eaux minérales de Nossa en Conflans, sur leur nature, sur leurs vertus, sur les maladies auxquelles elles peuvent convenir, et sur la manière de s'en servir, Perpignan, 1754, in-12 ;
Réponse à l'auteur d'une lettre sur l'impossibilité de reconnaître, par l'ouverture des cadavres, les causes éloignées et immédiates des maladies, sans lieu d'impression, 1755, in-12. Carrère s'y prononce contre Barrère pour l'utilité de l'ouverture des cadavres, par lesquelles on parvenait à découvrir certaines causes de maladies, en ajoutant toutefois qu'il faut se garder de confondre ces causes avec leurs effets ;
Traité des eaux minérales du Roussillon, Perpignan, 1756, in-8°. C'est le premier ouvrage qui ait paru sur les eaux minérales de cette province ;
De sanguinis putredine, Perpignan, 1759, in-4°. Cette dissertation, quoique rédigée par Carrère, a été toutefois publiée sous le nom de *Simon-Philippe Bieysse ;*
De hæmatoscopiâ, Montpellier, 1759, in-8°.

HENRY, *Histoire de Roussillon.* — HOEFER, *Nouvelle biographie générale.*

CARRÈRE (Joseph-Barthélemy-François), médecin et littérateur, né à Perpignan le 24 août 1740, se livra, dès l'âge de douze ans, à l'étude de l'anatomie. La facilité de se procurer des cadavres dans l'hôpital militaire de Perpignan dont son père était le médecin, lui fournit les moyens de s'adonner à la dissection. A quinze ans, il suivit successivement les cours de médecine des écoles de Perpignan et de Montpellier et reçut dans cette dernière ville les honneurs du doctorat en médecine, le 26 novembre 1759, n'étant alors âgé que de dix-neuf ans. De retour à Perpignan, il obtint son agrégation à la Faculté de médecine, le 8 février 1760. S'étant ensuite présenté au concours de la chaire d'anatomie et de chirurgie, il fut élu professeur à l'unanimité des suffrages, le 20 décembre 1762. L'Université de Perpignan ayant résolu, le 8 octobre 1770, de former un

cabinet d'histoire naturelle, composé des seules productions de la province du Roussillon, elle le chargea d'organiser cet établissement et il en devint le premier directeur. Louis XV lui accorda en 1771, en propriété, les eaux minérales des Escaldes en Cerdagne ; et par brevet du 18 avril 1773, ce prince le nomma inspecteur-général des eaux minérales de la province du Roussillon et du comté de Foix. Au mois de mai de la même année, des affaires particulières ayant appelé Carrère à Paris, il résolut de se fixer dans la capitale. En conséquence, au mois d'octobre 1774, il donna sa démission des places qu'il occupait à Perpignan. L'Université, sensible à la perte qu'elle faisait, rendit, de son propre mouvement, le 2 mars 1775, un décret par lequel, après avoir rappelé son zèle, ses talents et ses services, elle lui accorda les honneurs de la vétérance, quoiqu'il n'eût pas atteint l'âge fixé par les règlements. Le corps de ville consigna dans ses registres l'estime que la cité portait à Carrère en déclarant que la résolution prise par lui excitait les regrets de tous ses concitoyens. Etabli dans la capitale, Carrère s'y fit bientôt connaître par sa science et son habileté. Il fut nommé censeur royal le 26 juin 1775. Promu au premier grade de la Faculté de médecine le 3 mars 1776, nommé médecin du garde-meuble de la couronne au mois d'avril suivant, puis, nommé en mai 1779, associé ordinaire de la société royale de médecine de Paris, il fut successivement membre de diverses académies de médecine des principales villes de France. Il devint plus tard conseiller-médecin ordinaire de Louis XVI et ensuite premier-médecin de Louis XVIII, pendant l'exil de ce monarque. Passé en Espagne, il y séjourna quelques années. Il mourut à Barcelone le 20 décembre 1803. Carrère se disposait à publier en ce moment-là un ouvrage considérable sur l'Espagne. Ce travail qui devait former six volumes in-8°, renferme des notions intéressantes sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'état des sciences, de la littérature et des arts de ce royaume, avec des recherches sur l'histoire naturelle, la topographie, etc.

On a de lui :

Dissertatio de vitali corporis et animæ fædere, Perpignan, Reynier, 1758, 1 vol. in-8° ;

Dissertatio physiologica de sanguinis circulatione, ibid., 1764, in-4° ;

De digestionis mechanismo, Perpignan, Le Comte, 1765, 1 vol. in-8° ;

De revulsione, ibid., 1770, in-8° ;

Réponse à un ouvrage qui a pour titre : Recherches anatomiques par Louis-Michel Coste, dans lequel l'auteur établit avec évidence la compression que les artères iliaques reçoivent de l'intestin rectum trop distendu, Perpignan, 1771, in-4° ;

De retrogrado sanguinis motu, ibid., 1772, in-8° ;

Traité théorique et pratique des maladies inflammatoires, Paris, 1774, in-4° ;

Le médecin ministre de la nature ou Recherches et observations sur le pépasme ou coction pathologique, Paris, in-12. C'est un excellent commentaire de l'aphorisme d'Hippocrate : *concocta medicari oportet non cruda ;*

Bibliothèque littéraire, historique et critique de la médecine ancienne et moderne, Paris, 1776, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage devait avoir 8 vol. ; il s'arrête au mot *Coivart*. Eloy lui reproche un grand nombre de fautes, de répétitions et d'erreurs. Cependant les articles de Carrère sont en général plus complets et plus exacts que ceux d'Eloy, au jugement d'un savant bibliographe, M. Benchot ; on ignore pourquoi Carrère ne continua pas son travail ; peut-être fut-il découragé par les critiques dont il avait été l'objet dans le *Journal de Médecine*, n^os^ de mars-août 1777 ;

Lettres à M. Bacher, Paris, 1777, in-8° en réponse à une critique faite de la Bibliothèque littéraire, etc., dans le *Journal de Médecine* de décembre 1776 ;

Dissertation medico-pratique sur l'ouvrage des raffraîchissants et des échauffants dans les fièvres exanthématiques, Amsterdam et Paris, 1778, in-8° ;

Mémoire sur la douce-amère ou solanum scandens, dans le traitement de plusieurs maladies, et surtout des maladies dartreuses ; Paris, 1781, in-8° ;

Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général, et sur celles de la France en particulier, Paris, 1785, in-4° (son ouvrage le plus estimé après la *Bibliothèque*) ;

Manuel pour le service des malades, Paris, 1786 et 1787, in-12, traduit en allemand, Strabourg, 1787, in-8° ;

Précis de la matière médicale, par Venel, avec des notes, Paris, 1786, in-8°, 1802, 2 vol. in-8° ;

Recherches sur les maladies vénériennes chroniques, Paris, 1788, in-12 ;

Tableau de Lisbonne en 1796, suivi de lettres écrites en Portugal sur l'état ancien et actuel de ce royaume, par miss. Ph. Stephens, le tout publié par Janson, Paris, 1797, in-8°. Ces lettres représentent le Portugal comme le pays le plus mal gouverné du monde ; la nation elle-même comme la plus avilie qui fut jamais ; et la capitale, comme la ville la plus détestable.

On attribue aussi à Carrère des romans, des pièces de théâtre, des poésies, etc. Alexandre de Laborde a enrichi son *Itinéraire descriptif de l'Espagne* (Paris, 1808) d'un grand nombre de notes sur ce royaume, recueillies par Carrère. L'article du Roussillon dans le *Voyage pittoresque de la France*, qui renferme de

nombreuses biographies de roussillonnais marquants, serait aussi dû à la plume de Carrère.

Archives des Pyr.-Or., C. 2097. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale.* — X° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

CARRERES (Antoine), du diocèse de Gérone, fut promu archidiacre d'Elne, en 1553. Le marquis d'Aguilar, capitaine-général de la Catalogne, par une lettre en date du 18 mai de cette année-là, confirma Raphaël Julia dans la possession du grand archidiaconé d'Elne, qu'il gérait au nom d'Antoine Carreres, pourvu de cette charge après la résignation de Bérenger Jusses, du diocèse de Lérida. Un procès fut intenté au titulaire de l'archidiaconé d'Elne qu'on accusait de simonie dans l'obtention de sa charge ; le 11 juillet 1555, les revenus de son office furent mis sous séquestre.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

CARRERES (Joseph), religieux Augustin, originaire de Barcelone, professa la théologie à l'Université de Perpignan. Il fut nommé recteur de ce corps enseignant le 7 janvier 1644. Devenu prieur du couvent de Barcelone, il fut dans la suite définiteur, visiteur et enfin provincial de son Ordre. Il mourut à Barcelone le 17 février 1682. On cite de lui un ouvrage intitulé : *Indulgencias de la S. correa de Barcelona.*

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

CARTELLA (Pierre-Galcerand de) succéda, le 5 août 1416, à Pierre Ça Rocha, dans le commandement militaire de Força-Réal. Par une provision en date du 23 avril 1420, Alphonse V permit à Cartella de disposer, à sa mort, de son emploi en faveur de l'un de ses héritiers. Lors de son décès, il ne laissa qu'une fille, Elisabeth. En 1438, Bernard d'Avinyo était investi du titre de châtelain de Força-Réal.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 254, 257.

CARVAJAL (Bernard de), cardinal de Sainte-Croix, évêque de Sagonte, reçut, le 1er août 1501, des bulles pontificales lui conférant la possession de l'abbaye de la Réal. Il l'administrait encore en 1513.

Archives des Pyr.-Or., H. 5, B. 348.

CASADAMONT (Jérôme) fut pourvu de l'archidiaconé d'Elne, en 1610, bien qu'il ne fut pas engagé dans les ordres sacrés. Il ameuta la population d'Elne contre le vicaire-général Onuphre Compter, dans le but d'empêcher celui-ci de procéder à la visite de la cathédrale de cette ville. Il se fortifia dans sa maison, puis s'esquiva prudemment à l'arrivée du gouverneur du Roussillon. Casadamont fut excommunié le 19 janvier 1617, parce qu'il se refusait à payer ses dettes.

Archives des Pyr.-Or., G. 116.

CASAMAJOR (Eugène-Hyacinthe-Nicolas), né le 12 décembre 1825, vicaire à Olette en 1852, professeur d'humanités au Petit-Séminaire de Prades en 1854, de nouveau vicaire à Olette en 1856, curé de Canaveilles en 1857, de Molitg en 1862, de Saint-Estève en 1866, mourut à Molitg le 11 juin 1870. Il s'était d'abord fait connaître par un recueil de cantiques intitulé : *Hymnes et cantiques à Marie, suivis du Sous-diaconat,* poème, Paris, 1856, in-18. Ce dernier travail est un petit chef-d'œuvre de sentiment sacerdotal et de vraie poésie. Plus tard, il attira sur lui l'attention du public lettré en donnant dans la *Revue du Monde catholique* quelques pages d'un vif intérêt sur la vie intime de Mgr Gerbet. Mais son ouvrage le plus estimé est le roman qui a pour titre *la Religieuse du Carmel.* Voici en quels termes le journal *le Monde* a analysé et apprécié ce volume : « La Religieuse du Carmel » est une thèse sur la vie cloîtrée. Cette thèse démontre tout ensemble l'utilité et le droit du cloître, pris à son extrême qui est le mysticisme et la contemplation. Un jeune homme et un vieux prêtre, l'un et l'autre doués d'une intelligence supérieure, forment le point de départ. Provoqué à l'épanchement de ses souvenirs, le prêtre veut bien livrer au jeune homme, dans ses longs et curieux détails, l'histoire d'une religieuse du Carmel qu'il est parvenu à conduire au port, en dépit de tous les obstacles. Cette religieuse, née dans le meilleur monde, ne put satisfaire à sa vocation qu'après avoir dompté les résistances paternelles, et son père qui l'idolâtrait était un philosophe plein d'érudition, de grand esprit et de grand cœur. Le prêtre et le philosophe discutent donc en se tenant sur les hauteurs. De proche en proche, le père arrive à la conversion et il monte au niveau de la piété lumineuse où sa fille l'attendait dans l'espoir et les pleurs. En résumé, *la Religieuse du Carmel* est un livre curieux en raison du tour pittoresque qu'il donne à un sujet banal ; utile, parce qu'il renferme une espèce d'arsenal complet où l'on trouve rangées les meilleures armes de la polémique religieuse ; attrayant, parce qu'il a une forme littéraire très belle, très jeune, très musicale. » On trouve sous la signature de l'abbé Casamajor dans le *Journal des Pyrénées-Orientales,* année 1868, nos 70 et 71, un article historique : *De la main gauche et d'une partie de l'avant-bras de Saint Jean-Baptiste, relique conservée autrefois dans la cathédrale de Perpignan.* Sa polémique contre Lefranc, rédacteur de l'*Indépendant,* ne fit qu'accroître sa réputation. Dans des lettres devenues populaires il combattit avec une verve intarissable et légèrement ironique, avec une érudi-

tion puisée aux véritables sources de l'histoire, diverses attaques dirigées contre l'Eglise.

En 1869, Casamajor publia aussi une *Vie de Saint-Gualdric*.

CASAMIRA (Joseph), sculpteur, de Ripoll (Espagne), construisit, en 1640, l'autel des saints Julien et Baselice pour l'église Saint-Michel de Labastide.

Archives des Pyr.-Or., G. 446, 728.

CASANOVA (Jean de), barcelonais, rentra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs en 1403, alors qu'il était dans un âge mûr. Il étudia successivement la grammaire et la logique dans divers couvents de Dominicains, à Huesca, Gérone, Lérida et Saragosse. En 1413, il se rendit à Barcelone pour y enseigner à son tour la grammaire. Ordonné prêtre le 24 mars 1414, Jean de Casanova passa cette année-là à Salamanque pour y occuper une chaire de philosophie scolastique. Sa science et sa vertu brillèrent d'un si vif éclat, que le pape le nomma, en 1418, maître du Sacré-Palais, charge qui était toujours dévolue à un dominicain. Le 16 novembre 1420, Jean de Casanova reçut en commende le prieuré de Sainte-Marie de Besalu qui était alors un couvent de chanoines Augustins. En 1424, Martin V le nomma à l'évêché de Bosano, en Sardaigne, tout en lui conservant la charge de chapelain et de pénitencier du Souverain Pontife. Il percevait une pension de deux cents florins sur la mense de l'archimandrite du monastère de Saint-Sauveur de Linguafari, situé dans le territoire de Messine. Martin V transféra Jean de Casanova au siège d'Elne, le 29 décembre 1425 ; mais il ne prit possession de son évêché que le 24 mars 1428. Jusqu'à cette date Jean de Casanova fut attaché à la cour d'Alphonse V, à titre de confesseur du roi ; ses vicaires-généraux Pierre Garrejac et Jean Ribes administrèrent le diocèse en son absence. Le jour de son installation, il jura personnellement d'observer en sa qualité de chapelain-majeur les statuts, usages et privilèges de l'église de Saint-Jean de Perpignan. Le 8 août, l'évêque d'Elne termina par une transaction la série de longs procès commencés entre ses prédécesseurs et le chapitre d'Elne, concernant leurs droits respectifs. Cette année-là encore, il accorda un grand nombre de grâces et d'indulgences à tous ceux qui contribueraient, par leurs aumônes, à l'entretien et au soulagement des pauvres de l'hôpital de Perpignan, auquel il permit d'avoir un bassin dans toutes les églises du diocèse, pour recevoir les donations des fidèles. Ce privilège fut confirmé par Raymond de Pérellos, gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne. Ayant été nommé cardinal-prêtre par Martin V, en 1430, Jean de Casanova ne fut plus qu'administrateur de l'église d'Elne. C'est ainsi qu'il est appelé dans le registre du Vatican, le 6 août de cette année-là. Il prit lui-même ce titre avec celui de chapelain-majeur dans une lettre en date du 28 octobre suivant, où il rappelle la fondation de l'église collégiale de Saint-Jean, mère, dit-il, de toutes les églises de Perpignan. Le 4 juillet 1431, Eugène IV, qui venait de succéder à Martin V, lui envoya la barrette avec le titre de cardinal de Saint-Sixte : le 3 octobre suivant, il lui donna l'administration perpétuelle de l'Eglise de Gérone. Le cardinal Casanova se montra d'abord du parti contraire à Eugène IV ; mais ensuite, ayant changé de sentiment à son égard, il prit sa défense à tel point qu'il écrivit et lui dédia un traité *De potestate Papæ supra concilium* et deux *Contra schismaticos Basileenses*. Lorsque l'on traitait au concile de Bâle de la déposition d'Eugène IV, le roi d'Aragon proposa pour lui succéder Jean de Casanova avec deux autres membres du Sacré-Collège, le cardinal de Foix et Dominique Ram. Jean de Casanova mourut à Florence le 18 mars 1436 et son cadavre fut transporté à Barcelone, dans le couvent de son Ordre.

Archives des Pyr.-Or., G. 9. — *Marca hispanica*, col. 1227. — Villanueva, *Viaje literario à las iglesias de España*, t. XIV. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Zurita, *Indices rerum ab Aragoniæ regibus gestarum*.

CASCASTEL (Joseph-Gaspard Pailhoux de), avocat au Parlement de Toulouse, fut nommé, le 28 novembre 1759, conseiller au Conseil souverain, en survivance de Michel Serra. Celui-ci n'étant mort qu'en 1769, Joseph de Cascastel devint alors conseiller titulaire. Les notes de l'Intendance portent sur lui le jugement suivant : « Il est du Languedoc, fils d'un médecin qui épousa en secondes noces la veuve de M. le comte de Durban, père. Il prétend avoir trouvé des titres de noblesse qu'il est fort curieux de faire valoir. C'est un honnête homme. » Le conseiller de Cascastel mourut en 1781 et fut remplacé par son fils.

Mémoires de Jaume.

CASELLES (Louis) fut successivement lieutenant et procureur royal en Cerdagne, durant l'occupation du Roussillon par Louis XI. A sa mort, le notaire Gabriel Montaner recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 295, 315, 322.

CASSANYES (Jacques-Joseph-François) naquit à Canet le 11 novembre 1758. Il était fils de Jacques Cassanyes, chirurgien, et de Magdeleine Bernis. L'abbé Alavail, curé de la paroisse, lui enseigna la grammaire française et les premiers éléments de la langue latine. A l'âge de treize ans, Cassanyes



reçut la tonsure et fut pourvu d'un bénéfice dans la communauté ecclésiastique de l'église de Canet. Il passa au collège Saint-Laurent de Perpignan pour y compléter ses classes de belles-lettres. A dix-huit ans il entra à l'Université de cette ville et y suivit le cours de philosophie durant une année. Sans goût pour la vocation ecclésiastique, il ne tarda pas à adopter la carrière de la médecine. Il subit ses examens de chirurgie et retourna à Canet seconder son père dans sa profession. La Révolution le surprit dans la vie humble qu'il menait au sein de son village natal. Il adopta, mais sans enthousiasme au début, les principes de 89, fut nommé maire de sa commune, puis membre du District et du Directoire de Perpignan. Elu, le 4 septembre 1792, membre de la Convention, par le département des Pyrénées-Orientales, le cinquième et dernier des députés, par 74 voix sur 151 votants, il siégea à la Plaine. En janvier 1793 il vota la mort de Louis XVI et s'exprima ainsi au troisième appel nominal : « Pénétré des conséquences qui peuvent résulter du grand objet qui nous occupe, mais appelé par ma patrie pour prendre la mesure la plus utile à son bonheur, c'est avec la plus grande sensibilité que je prononce la mort. » Par décret du 6 juillet 1793, Cassanyes fut envoyé en mission dans le département à titre de représentant du peuple près les armées des Pyrénées-Orientales. Dans ses *Mémoires*, Cassanyes s'attribue l'honneur de l'organisation de l'armée des Pyrénées, de la victoire de Peyrestortes (17 septembre 1793) et de la belle campagne de la Cerdagne. Rappelé par la Convention, il rentra à Paris où il se prononça contre Robespierre et contre la Commune, le 9 thermidor. En 1794, la Convention l'envoya de nouveau en mission pour visiter les postes militaires des Alpes. Le 27 thermidor, il fut chargé d'une mission politique dans le département du Mont-Blanc pour réparer les erreurs et le mal commis par les directeurs de ce département. Il adressa une proclamation aux populations et réussit à apaiser les rancunes et les haines. Le 21 vendémiaire an IV, il entra aux Cinq-Cents avec 84 voix que lui donnèrent les électeurs des Pyrénées-Orientales. Il ne s'y fit pas remarquer, retourna à Perpignan après l'expiration de son mandat, et fut élu membre de l'Administration centrale du département qu'il présida jusqu'en 1800. Il remit ses pouvoirs au citoyen Charvet, de Nancy, nommé préfet des Pyrénées-Orientales par le Premier Consul. Après avoir rempli les fonctions de juge de paix, et la charge de conseiller d'arrondissement, Cassanyes retourna à Canet et se livra à l'agriculture. Il resta maire de son village natal jusqu'à la Restauration. Cassanyes fut exilé en 1816, comme régicide ; il se réfugia d'abord à Vervey (Suisse). De là il passa en Espagne ; il put regagner enfin Canet, où il mourut ignoré, le 22 avril 1843. Cassanyes avait employé le temps de son exil à la rédaction de *Mémoires* que M. Pierre Vidal a édités dans la Revue de la *Révolution française*. En 1893, on a élevé un monument à Cassanyes sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Canet.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — P. VIDAL, *Mémoires* de Cassanyes dans la revue de la *Révolution française*, 1888-1890.

CASTELLAN Ier, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, venu d'Espagne en 778, fonda le monastère de Sainte-Marie d'Arles, sur l'emplacement d'un édifice antique, et à proximité d'un établissement de bains. Louis-le-Débonnaire donna, le 17 septembre 821, à l'abbé Castellan, une charte ou *Præceptum* par laquelle il prenait sous sa protection le monastère, ses religieux et les choses qui en dépendaient. En outre, ce prince donnait plein pouvoir de procéder à l'élection de l'abbé, suivant les règlements canoniques et exemptait les religieux de ce couvent de la juridiction séculière.

TOLRA DE BORDAS, *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen.*

CASTELLAN II, sixième abbé de Sainte-Marie d'Arles, gouvernait ce monastère sous Louis-le-Bègue, en 878. On le retrouve encore abbé en 876 et en 879.

TOLRA DE BORDAS, *op. cit.*

CASTELLANE (Esprit-Victor-Elisabeth-Boniface comte de), maréchal de France, naquit à Paris le 21 mars 1788. Entré au service, le 2 décembre 1804, comme simple soldat au 5e léger, il franchit rapidement les grades inférieurs, fut nommé sous-lieutenant le 24 février 1806, et lieutenant le 29 janvier 1808. C'est en cette dernière qualité qu'il fit, comme aide de camp du général Mouton (depuis comte de Lobau), la campagne d'Espagne de 1808 et celle d'Allemagne de 1809 ; il assista aux batailles d'Abensberg, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. S'étant fait remarquer, pendant la même campagne, dans plusieurs missions qui lui furent confiées, l'Empereur le nomma, l'année suivante, chevalier de l'Empire, avec une dotation de 3.000 francs. Capitaine en 1810, il reçut en 1812 le brevet de chef de bataillon, pour sa conduite remarquable au début de la campagne de Russie. Il se signala à Moscou, à Smolensk, à Krasnoe, et à la Bérézina. Colonel-major du Ier régiment des gardes d'honneur le 31 juin 1813, il fit avec ce grade les campagnes de 1813 et 1814. Appelé, le 27 septembre 1815, au commandement du 5e régiment de hussards, il reçut, la même année, la croix de Saint-Louis

et le grade d'officier de la Légion d'honneur. Chargé en 1822 du commandement des hussards de la garde, il prit rang, le 14 janvier 1824, dans le cadre des maréchaux de camp. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Espagne, et qu'il commanda en 1825 l'avant-garde de la division de Cadix. Il quitta l'Espagne en 1827, et fut appelé, la même année, au commandement du département de la Nièvre, qu'il n'accepta point. Membre du conseil général de l'Allier en 1829, il fut destitué l'année suivante, pour avoir appuyé de son vote un candidat de l'opposition. Réintégré après la révolution de juillet 1830, il fut chargé, par le ministre de la guerre, de l'inspection de plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie. Il commandait le département de la Haute-Saône lorsqu'en 1832 il fut mis à la tête d'une brigade de l'armée du Nord, avec laquelle il prit part au siège d'Anvers. Nommé lieutenant-général le 9 janvier 1833, il alla diriger les opérations de la division active des Pyrénées-Orientales, chargée d'observer les mouvements de l'armée espagnole, et prit en 1835 le commandement de la 31e division militaire (Perpignan). Le 3 octobre 1837, le gouvernement récompensa ses services par la dignité de pair de France. Envoyé en Afrique à la fin de cette même année, il revint, le 18 mars 1838, reprendre son commandement à Perpignan. La division des Pyrénées-Orientales fournit alors la plupart des belles troupes et des valeureux officiers qui se distinguèrent dans les combats en Afrique. De cette division sortirent des officiers généraux distingués : le général Changarnier, le maréchal Canrobert, le général Forey, etc.

Pendant qu'il commandait dans les Pyrénées-Orientales, le général de Castellane s'occupa très activement de Port-Vendres. Il aurait voulu qu'on en fit un port militaire dans le genre de Toulon. A cet effet, il demanda et obtint du gouvernement des secours assez considérables. Comme il était membre de la Chambre des pairs, il se rendait chaque année à Paris. Il y voyait le roi, les ministres et tous ceux qui avaient quelque influence à la Cour. Il se servit de son crédit pour obtenir dix mille francs pour les réparations de la cathédrale de Perpignan et une subvention bien plus considérable encore pour créer l'établissement thermal d'Amélie-les-Bains.

A Perpignan, le général de Castellane offrit plus d'une fois l'hospitalité à des Espagnols de distinction, que la guerre civile obligeait à fuir leur pays. C'est ainsi que le 20 novembre 1834, il recevait à sa table la comtesse de Téba et ses deux jeunes filles, dont l'une, Eugénie, dix-neuf ans plus tard, devait être impératrice des Français.

Pendant son second séjour dans les Pyrénées-Orientales, le général de Castellane reçut des visites princières. La première fut celle du duc et de la duchesse d'Orléans, qui arrivèrent à Perpignan vers le milieu de septembre 1839. Le prince fut charmé de la bonne tenue des troupes et des manœuvres assez difficiles qu'elles exécutèrent avec beaucoup de précision.

Au mois de février 1844, la reine Christine, rentrant en Espagne, passa à Narbonne et à Perpignan. Le général de Castellane lui fit les honneurs de son commandement. Il la reçut à son arrivée, lui donna une garde d'honneur, la fit assister à des mouvements de troupe et à une revue. Il l'accompagna jusqu'à la frontière. Les soldats étaient échelonnés le long de la route ; la reine admira leur air martial et leur bonne tenue. A peine de l'autre côté des Pyrénées, elle fit adresser au général de Castellane un décret le nommant grand-croix de l'Ordre de Saint-Ferdinand.

Quelques mois après, celui-ci recevait la visite d'Ibrahim-Pacha, qui se rendait aux eaux du Vernet, en compagnie du major général de l'armée égyptienne, Soliman-Pacha.

Pendant son séjour au Vernet, Ibrahim vint plusieurs fois à Perpignan. On fit manœuvrer les soldats devant lui. Il fut émerveillé surtout de la rapidité avec laquelle l'artillerie prenait ses positions et de la précision des charges de cavalerie. Lorsque Ibrahim se rendit à Paris, il y rencontra le général de Castellane ; il se mit alors à le louer en termes pompeux, devant le duc de Montpensier et d'autres personnes : « Sauf de me faire monter au ciel, dit-il, ce général a tout fait pour moi. »

Au mois d'août 1846, des troubles graves éclatèrent à Perpignan, à l'occasion des élections. Les partisans d'Arago l'emportèrent, et, fiers du triomphe, s'efforcèrent d'amener un conflit entre la troupe et les civils. Le général de Castellane, aidé du préfet, M. Vaïsse, tint vaillamment tête à l'émeute. Grâce à son énergie et aux mesures qu'il prit, il n'y eut pas de sang versé.

En 1847, il échangea, pour des raisons de famille, son commandement contre celui de la 14e division, établi à Rouen. Dans cette dernière résidence, il contribua puissamment après la révolution de février 1848, par son énergique fermeté, à rétablir l'ordre et la tranquillité dans cette cité industrielle et populeuse. Mis à la retraite par un décret du gouvernement provisoire, il fut rappelé à l'activité, par un décret présidentiel du 30 août 1849, pour aller prendre le commandement de la 12e division militaire (Bordeaux), et, l'année suivante, le commandement supérieur des 14e et 15e, qu'il quitta, le 24 avril suivant, pour les 5e et 6e (Lyon et Besançon). La première de ces villes, qui venait d'être mise en état de siège, dût à sa fermeté d'échapper aux désordres qui auraient

pu éclater après le coup d'Etat du 2 décembre. Castellane fut nommé sénateur par un décret du 26 janvier 1852. Le 2 décembre suivant, il recevait le bâton de maréchal. En 1859, il fut nommé commandant de l'armée de Lyon, lors des premières dispositions prises pour l'armée d'Italie. Castellane mourut à Lyon le 16 septembre 1862.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — Journal du maréchal de Castellane.

CASTELLNOU (Guillaume I de), vicomte de Vallespir, dès l'an 1003, fonda la maison vicomtale de ce nom. De toutes les anciennes familles roussillonnaises, c'est celle qui posséda au plus haut degré la puissance et les richesses : c'est celle qui joua le rôle le plus important dans l'histoire du Roussillon, durant le haut moyen-âge. Pendant tout le XIe siècle, les vicomtes de Castellnou furent les maîtres du siège épiscopal d'Elne qu'ils exploitèrent à leur profit, soit par leurs créatures, soit avec leur titre d'archidiacre, devenu pour ainsi dire héréditaire dans leur famille, et cette influence abusive ne cessa que vers le milieu du XIIe siècle, à la mort de l'évêque Udalgar de Castellnou, arrière-petit-fils de Guillaume Ier. Ces chevaliers possédaient un grand nombre de seigneuries dont les principales étaient, avec Castellnou et Camélas, le château de Bellpuig avec Prunet, Caixas, Fontcouverte, Sainte-Colombe-des-Illes, Ponteilla, Saint-Féliu-d'Amont et d'Avail, Montferrer. Ils étaient en outre les chefs militaires du Vallespir et les seigneurs suzerains de tous les châteaux et forteresses qui existaient dans ce pays, tels que Corbera, Llupia, Montauriol, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Reyners, Palalda, Montalba, Montferrer et Serrallonga, dont les barons et seigneurs étaient tenus de venir prêter foi et hommage dans la salle du château de Castellnou et n'allaient en guerre que sur l'appel et sous les ordres du vicomte. Guillaume I de Castellnou avait épousé Saurine dont il eut un fils qui prit le même nom que lui.

ALART, *Le château de Castellnou,* dans le XXXVIIIe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

CASTELLNOU (Guillaume II de) abandonna en 1067 le titre de vicomte de Vallespir pour prendre celui de Castellnou que portèrent désormais ses descendants. En 1088, il reçut de Raymond Bracads serment de fidélité pour les châteaux de Castellnou, de Pena, de Montdon et de Serrallonga. Archidiacre et possesseur de la vicomté, il fit son testament le jour de Pâques de l'an 1091 ; par cet acte, il laissa la vicomté à son neveu Uzalguar avec les châteaux qui en dépendaient.

ALART, *op. cit.* — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 2e série. — *Marca hispanica,* col. 307.

CASTELLNOU (Guillaume III, Uzalgar de), vicomte de Castellnou, épousa Ermessinde et eut d'elle, entre autres enfants, Jausbert, Artalde et Uzalgar.

Marca hispanica, col., 1244.

CASTELLNOU (Udalgar de) était le fils de Guillaume Uzalgar, vicomte de Castellnou et de son épouse Ermessinde. Il était aussi le neveu de Guillaume, abbé de Saint-Paul de Narbonne. En 1115, il était déjà pourvu de l'archidiaconé d'Elne. On le trouve revêtu de cette dignité, le 8 mai de cette année, dans un acte de donation de la troisième partie des dîmes qu'il fit à l'église de Ponteilla, de concert avec ses parents et ses frères Jausbert et Artalde. Udalgar de Castellnou portait aussi le titre de chanoine de Gérone lorsqu'il fut nommé évêque d'Elne en 1130. L'année même de son élection épiscopale, il gratifia d'abondantes libéralités le monastère de Notre-Dame del Camp dont les murs sortaient à peine de terre. Quatre ans après, Udalgar se rendit à un concile provincial tenu à Narbonne dans l'église des saints Just et Pasteur. Il profita de cette importante réunion d'ecclésiastiques pour exposer à ses collègues l'état déplorable où les Sarrasins mettaient son diocèse et exciter leur pitié en faveur des chrétiens, victimes des pirates musulmans. Les Arabes faisaient de fréquentes incursions, massacraient les hommes ou les emmenaient captifs, et dans ce moment, en échange de ceux qu'ils tenaient en leur pouvoir, ils demandaient cent jeunes vierges. Mais lui s'était engagé envers les pirates à racheter ces malheureux esclaves à prix d'argent, comptant pour cet effet sur des secours de la part des enfants de l'Eglise. L'éloquence d'Udalgar eut pour résultat d'intéresser les suffragants de la province Narbonnaise au malheureux sort de ses diocésains et de libérer, grâce aux générosités de leurs fidèles, les pauvres roussillonnais tombés entre les mains des Sarrasins. Un des premiers actes qu'accomplit, comme évêque, Udalgar de Castellnou fut la consécration de l'église de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly. En procédant à cette cérémonie, le 9 juin 1130, ce pontife délimita le territoire de la nouvelle église et lui confirma les dîmes, les prémices et les alleux dont elle était propriétaire. Comme l'abbaye de Cuxa possédait certains droits sur cette dernière, Udalgar passa une transaction avec l'abbé Grégoire, le 9 novembre 1134 : il acquit cette église de l'abbé de Cuxa en échange de celle d'Arria. Deux ans après, il y établissait la vie canoniale, et mettait à la tête du nouveau prieuré augustin le chanoine d'Elne, Pierre Arnau. Ce prieuré fut transféré dans l'église collégiale de la Réal et converti en abbaye, deux siècles et demi plus tard (1381). En 1138, Udalgar détacha de

son domaine patrimonial les églises de Trullas, Salelles, Llauro, Tanyères et Croanques pour les unir à la mense épiscopale d'Elne. Le 26 novembre 1141, il consacra l'église de Sainte-Marie de Coustouges qui se recommande à l'attention des archéologues au même titre que celle d'Espira-de-l'Agly. Le 16 juillet de l'année suivante, Udalgar consacrait l'église de Notre-Dame du Vilar, près de Villelongue-dels-Monts, et en 1145, celle de Saint-Martin de Corneilla-de-la-Rivière. Pour assurer la conservation des chartes et titres anciens (principalement des privilèges émanés des rois et des souverains pontifes) que possédaient les archives de sa cathédrale, Udalgar de Castellnou les fit transcrire, en 1140, sur un registre qui devint le Cartulaire de l'église d'Elne. Ce recueil était un in-folio de 374 feuillets, divisé en huit livres renfermant : chacun des sept premiers cent chartes, le huitième quatre-vingt-une chartes. Ce Cartulaire qui contenait des documents depuis Louis-le-Pieux (833) a disparu au début du XIXe siècle. Au témoignage de Martenne et de Baluze, Udalgar était encore évêque en 1147. Il eut pour successeur sur le siège d'Elne, l'archidiacre de cette même église, Artalde.

Marca hispanica, col. 1244, 1269, 1278. — COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

CASTELLNOU (Guillaume IV de), vicomte de Castellnou (1193-1249), se reconnut, en même temps que son fils Jausbert, le vassal de Nunyo-Sanche, souverain de Roussillon, le 16 avril 1241. Il fut viguier de Vallespir et laissa cinq enfants qu'il avait eus de son épouse Raymonde de Crexell : Jausbert et Guillaume qui lui succédèrent ; Dalmace ; Pierre, évêque de Gérone ; et une fille, Saurine, qui, ayant épousé Bérenger de Botonac, apporta en dot à celui-ci la terre de Saint-Féliu-d'Avail.

Archives des Pyr.-Or., B. 72. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

CASTELLNOU (Pierre de), chanoine de Gérone en 1239, fut élu par le chapitre évêque de cette ville, quelques jours après la mort de Bérenger de Castellbisbal, son prédécesseur (1254) ; mais il ne fut consacré qu'en 1256. Ce prélat veilla avec un soin jaloux au maintien des bonnes mœurs parmi les clercs et à la sauvegarde de la discipline ecclésiastique. A cet effet, il célébra plusieurs synodes dans sa ville épiscopale. Le premier qu'il convoqua, le 19 octobre 1256, exigea la réception des Ordres pour la collation des bénéfices, força les ecclésiastiques à la résidence et défendit à ceux-ci de plaider dans les affaires civiles. Un second synode, que Pierre de Castellnou réunit le 13 octobre 1261, interdit aux clercs les jeux de dés sous peine d'excommunication. Dans le troisième, qui fut tenu le 12 octobre 1267, l'évêque de Gérone porta prohibition des danses et des chansons obscènes dans l'intérieur des églises. Pendant les sessions du dernier synode, qu'il assembla le 16 octobre 1275, Pierre de Castellnou défendit d'ensevelir les morts dans les cimetières, durant le temps d'interdit. En 1265, Pierre de Castellnou avait permis à Bonaventure de Porta, grand-maître de la synagogue de Gérone, de composer un ouvrage dans lequel celui-ci exposait la défense de la religion judaïque. Le rabbin avait inséré dans son livre des attaques directes contre le christianisme. Saint Raymond de Pennafort et quelques Frères-Prêcheurs de Barcelone traduisirent son auteur au tribunal du roi Jacques Ier, *le Conquérant*. Le rabbin se justifia en invoquant l'autorisation donnée par l'évêque de Gérone. Pierre de Castellnou, cité comme témoin dans cette affaire, expliqua au tribunal du roi que son but, en provoquant la composition de l'ouvrage de Bonastruc, avait été de faire éclater au grand jour les griefs que les rabbins adressaient au catholicisme, afin que les docteurs et les théologiens pussent plus aisément les réfuter. Bonastruc fut renvoyé absous. Jacques Ier choisit Pierre de Castellnou pour arbitre dans le conflit qui s'était élevé entre le pouvoir royal et les nobles catalans, en 1274. Ce pontife fit son testament le 15 décembre 1277. Il voulut être enseveli dans le cloître capitulaire, auprès de l'autel de sainte Marie-Madeleine, élevé à ses frais. Pierre de Castellnou mourut le 20 février 1278 ; sur son tombeau on grava l'épitaphe suivante :

Anno milleno bis centeno septuageno
Octo jungendis martii denoque kalendis,
Migravit P. Castroque novo ; sed in æde
Vivit sanctorum fuerit cum sector eorum
Hanc sedem castris dotavit q' stat in astris
..... divinum cultum statuens sibi binum.

VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XIII. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

CASTELLNOU (Jausbert IV), fils aîné de Guillaume IV, vicomte de Castellnou de 1260 à 1268, épousa Ava, fille du vicomte Pierre de Fonollet qui avait été dépossédé de ses biens comme hérétique albigeois. Cette union ne fut pas heureuse, car les deux époux demandèrent leur séparation. Mais le procès traîna en longueur et les deux parties convinrent de fixer le terme dans les limites duquel la sentence de séparation devait être prononcée. par l'abbé de Saint-Génis. La sentence enfin prononcée, le 14 août 1267, Ava se donna corps et biens à l'hôpital d'Ille, où elle prit l'habit religieux, avec l'intention de servir Dieu et les pauvres. Elle mourut dans cet établissement en 1290, ainsi qu'en témoigne

l'inscription qu'on lit dans l'intérieur de la chapelle de l'hospice, sur le mur de droite et à côté d'une armoire pratiquée dans ce mur :

Anno Domini M. CC LXXXXVIIII
IIII nonas Januarii obiit hic ja-
cet domina Biatrix vicecomitissa de
Fonolleto que fuit hospitaleria
Hospitalis de Insula et domina Ava
vicecomitissa de Castro novo hos
pitaleria hospitalis de Insula.

Jausbert IV de Castellnou se trouvait dans le royaume de Valence dans le courant de l'année 1267; il y était allé en expédition guerrière à la suite de Jacques-le-Conquérant. Il y tomba malade et y mourut, après avoir fait son testament, le 22 mai 1268.

Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.* — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série. — Abbé P. Bonet, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs).*

CASTELLNOU (Guillaume V) succéda à son frère Jausbert IV dans la vicomté de Castellnou (1268-1284). Il épousa Ava, fille et héritière de Pons de Vernet, qui lui apporta en dot le domaine seigneurial de Céret. Son fils Jausbert V lui succéda, en 1284, à la veille de l'une des épreuves les plus terribles que le Roussillon eut à subir.

Archives des Pyr.-Or., B. 73.

CASTELLNOU (Dalmace de), frère de Jausbert IV et de Guillaume V, assista, le 20 janvier 1279, dans le cloître des Frères-Prêcheurs de Perpignan, au pacte d'union conclu entre Pierre III d'Aragon et Jacques Ier de Majorque. Il se porta garant pour ce dernier, son suzerain. En 1302, il fournit, avec son neveu Jausbert V, vicomte de Castellnou, des garanties exigées d'eux pour l'acte d'hommage rendu par le roi de Majorque à son suzerain d'Aragon. Dalmace qui s'était marié à Saurine eut deux fils : Arnaud et Guillaume. Il fonda la branche cadette de la maison de Castellnou dite de Montferrer.

Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.*

CASTELLNOU (Arnaud de), fils aîné du précédent, reçut, en 1299, de Jacques Ier, roi de Majorque, la seigneurie de Castell-Rossello avec toute juridiction. Il n'existait plus en 1326, et il n'avait eu qu'un fils, du nom de Raymond, qui était aussi décédé avant 1337, sans laisser d'autre héritier que Marquesa, sa mère.

Archives des Pyr.-Or., B. 190. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

CASTELLNOU (Guillaume de), frère du précédent, seigneur de Sorède, avait épousé Béatrix de Castell-Rossello. Celle-ci, demeurée veuve, reçut de Jacques Ier, roi de Majorque, la concession des justices du lieu de Sorède.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 202, 350, 375.

CASTELLNOU (Jausbert V de) était fils de Guillaume V, vicomte de Castellnou. Privé de son père dès son enfance, il fut placé sous la tutelle de sa mère Ava, en 1285. A la suite de nombreux seigneurs roussillonnais, il embrassa le parti du roi Pierre d'Aragon contre Philippe III, roi de France, et Jacques Ier de Majorque, alliés; aussi ses biens furent-ils saisis et mis sous séquestre. Ils ne lui furent restitués qu'après la paix de 1298 définitivement conclue entre Jacques Ier et Pierre d'Aragon. Jausbert V de Castellnou avoue dans un acte, le 1er décembre 1303, « qu'il a été, à cause de la guerre, absent de Roussillon et Vallespir pendant une longue continuité et durée de temps. » Le vicomte de Castellnou eut ensuite à soutenir contre Pierre de Fonollet, vicomte d'Ille, une guerre privée amenée, entre autres motifs, par la rupture d'une promesse de mariage qui avait été faite entre Périco de Fonollet, fils du vicomte d'Ille, et Françoise, fille du vicomte de Castellnou, laquelle, paraît-il, épousa plus tard Pierre de Quéralt et lui apporta en dot la seigneurie de Céret.

Jausbert V mourut en 1321, étant débiteur envers Pierre de Fonollet de la somme de huit mille livres. Le vicomte d'Ille réclama le payement de sa créance et en référa au Domaine royal. Sanche ordonna de vendre les châteaux de Saint-Féliu d'Amont et d'Avail ; leur vente produisit la somme de 5275 livres. Comme il était encore dû deux mille livres à Pierre de Fonollet sur la succession de Jausbert V, le roi donna ordre de faire vendre aux enchères publiques les droits de fief possédés jadis par les seigneurs de Castellnou sur les châteaux de Corbère et de Llupia. Ces droits furent aliénés en faveur de Pierre de Fonollet pour la somme de quinze mille sols barcelonais. Jausbert V laissa sa succession à sa fille Sibille, sous la tutelle de Gauceranda, sa seconde épouse ; mais le titre de la vicomté de Castellnou s'éteignit avec lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 75.

CASTELLNOU (Dalmace de) reçut de Sanche de Majorque concession de la seigneurie de Montferrer. Ce chevalier prit part à l'expédition d'Alphonse IV, roi d'Aragon, en Sardaigne. En 1342, il fut envoyé en ambassade auprès du sultan du Maroc, qu'on appelait alors le roi de Garbe, pour lui demander son appui contre le roi d'Aragon ; mais sa mission diplomatique n'aboutit point. Dalmace de Cas-

tellnou avait épousé Stella Pauc, et eut d'elle un fils, Bérenger.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 253. — GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon.* — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.*

CASTELLNOU (Bérenger de) avait hérité de Jausbert V les baronnies de Castellnou, Bellpuig, Cortsavi, La Bastida (en Vallespir) et Montbolo. Avant son décès, survenu en 1373, il avait vendu la baronnie de Castellnou et le château de Bellpuig à André de Fonollet, vicomte d'Ille et de Canet. La maison de Castellnou disparut avec lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 115, 129, 136, 196, 202.

CASTELLO (Pierre), bourgeois de Perpignan, fils d'Alamanda et de Bernard, remplissait l'office de gardien de la Monnaie de la Ville, vers 1420. Il assista, en qualité de syndic, aux cortès qui furent célébrées à Barcelone, le 22 avril 1522. Il apparaît avec le titre de seigneur de Saint-Estève en 1441 ; il mourut en 1448 et eut pour successeur son fils Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 232, 239.

CASTELLO (Bernard), fils du précédent, fut consul de Perpignan en 1458 et 1474. Au moment du siège de Perpignan par l'armée française, il se rangea parmi les révoltés roussillonnais, partisans de l'Aragon. Bernard Castello expia ses sentiments patriotiques par l'exil et par la perte de sa fortune, qui fut confisquée par Louis XI et donnée à Pierre de Rocaberti qui la possédait en 1479. Il avait épousé la veuve d'un chancelier de l'Université de Perpignan qui s'appelait Marguerite. De leur mariage naquit un fils, nommé aussi Bernard, qui devint l'époux en premières noces de Graïda, fille du bourgeois Pierre Blanca, et en secondes noces de Constance de Gleu.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 1re série.

CASTELLO (François), frère du précédent, entra dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (Malte). Il était en 1487 représentant du grand-maître de Rhodes dans le diocèse d'Elne. En 1521, il recueillit la succession de Bernard Castello, son frère : il était alors commandeur d'Espluga de Francoli, au diocèse de Tarragone ; il devint ensuite grand-prieur de son ordre en Catalogne. Il entendait se considérer comme seigneur de Saint-Estève et le seul héritier de Bernard Castello, lorsqu'un arrêt de la Royale Audience vint le débouter de ses prétentions (1535). Antoine de Gleu, beau-frère de François et de Bernard Castello, fut déclaré possesseur de la seigneurie de Saint-Estève et seul héritier de Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 413. — ALART, *op. cit.*

CASTELLO (François), docteur en droit, avait reçu de Jean Ier, roi d'Aragon, concession de la châtellenie et du bailliage de Bellver. La reine Marie lui octroya à vie l'office d'assesseur du Gouverneur ; mais une provision du roi Alphonse V le révoqua et nomma à sa place Jean Pagès.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 190, 253, 272.

CASTELLON (Lazare), neveu de l'évêque d'Elne Galcerand Albert, était archidiacre de Conflent en 1450.

Archives des Pyr.-Or., G. 172.

CASTELL-ROSSELLO (Raymond de), fils aîné de Guillaume de Castell-Rossello et de Resende, qui descendait d'une famille cerdane et vivait en 1192, est le plus connu des seigneurs de ce nom. Il figura déjà, du vivant de son père, parmi les signataires de la charte de paix et trêve de 1173 ; on le retrouve, en 1182, avec Ermengaud de Vernet, et il avait, en 1194, un fils du nom de Bernard qui mourut sans doute peu de temps après, car il n'en est plus fait mention dans la suite. En effet, le 16 mai 1205, Raymond de Castell-Rossello, dame Saurimonde, son épouse, et leur fils Raymond firent vente aux Templiers du Mas-Deu de certains revenus qu'ils avaient à Palau, à Vilaclara et à Sureda. C'est encore Raymond de Castell-Rossello qui guerroyait, en 1212, à *las Navas de Tolosa,* selon la Chronique de Benter. Il vivait encore en 1217, car le 2 octobre de cette même année il signait les paix et trêves. C'est ce personnage dont la légende et la poésie se sont emparées pour en faire le farouche chevalier qui tua le troubadour Guillaume de Cabestany, par esprit de vengeance.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 1re série.

CASTELNAU (Henri-Pierre-Jean-Abdon), né à Prades, le 30 juillet 1814, était le fils de Melchior Castelnau, receveur du Domaine à Mont-Louis, et de Henriette Satgé. Il embrassa la carrière militaire et débuta en Afrique. Atteint par un éclat d'obus à Rome en 1849, il fut promu chef d'escadron à la suite de cette blessure. Henri Castelnau était un des plus beaux officiers du second Empire : grand et d'une mâle prestance, il réalisait le type parfait de l'officier français à cette époque. Napoléon III lui voua une affection particulière et en fit son aide-de-camp. En 1866, Castelnau, alors colonel, joua un rôle historique. L'Empereur l'envoya au Mexique, avec mission de provoquer l'abdication de Maximilien et d'organiser le rapatriement des troupes françaises. A son retour, il reçut les étoiles de général de brigade. Sa fortune demeura attachée à celle de Napo-

léon III. Fait prisonnier avec l'Empereur à Sedan, il resta enfermé avec lui à Wilhemshœhe. Revenu à Paris après la guerre, le général Castelnau fut mis d'abord en disponibilité, puis remis en activité de service. Quand Napoléon III mourut, Castelnau obtint de Thiers, avec plusieurs autres généraux français, l'autorisation d'assister à ses obsèques. A la mort du Prince Impérial, il demanda sa mise à la retraite pour pouvoir prendre part à ses funérailles. Le général Castelnau possédait le château de Bazaillac, dans les Landes, mais il habitait ordinairement à Paris, rue Saint-Lazare. C'est là qu'il mourut, le 4 novembre 1890; son corps fut inhumé à Mont-de-Marsan.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

CASTILLON (Guillaume de), neveu du pape Clément V, était abbé de Saint-Ferme (ordre de Saint-Benoît) dans le diocèse de Bazas, lorsqu'il fut nommé évêque d'Elne, le 12 juillet 1313. Ce prélat occupa le siège d'Elne jusqu'au 9 mai 1317. C'est donc par erreur que Puiggari mentionne trois prétendus évêques de ce diocèse (Bérenger VIII, Odon et Guillaume IV) dans son *Catalogue biographique d'Elne*, durant le cours de ces trois années, 1313-1316. Ces personnages, s'ils ont existé, n'ont point été en possession de la crosse ni de la mitre d'Elne, pendant le pontificat de Guillaume de Castillon.

Conrad Eubel, *Hierarchia catholica medii ævi*, Munster, 1894.

CASTRO (Pierre-Galcerand de), gentilhomme aragonais, seigneur des châteaux de Fresquero et Alvaro, frère de Philippe-Galcerand, baron de Castro et Péralta, épousa en 1422, Blanche, fille unique et héritière de Guillaume de So, vicomte d'Evol. Au moment de son mariage, Pierre-Galcerand de Castro était conseiller et chambellan du roi d'Aragon, Alphonse V. Ce prince, pour le récompenser de ses services, lui fit don, à cette occasion, de trois mille florins d'or. Un tiers de cette somme fut versée en espèces au nouveau vicomte d'Evol; quant aux deux autres qui lui étaient dûs, le roi lui transféra en franc-alleu toute la juridiction qui lui était réservée sur les territoires des lieux d'Evol, Oleta, Jujols, les Horts, Sauto, Fetges, Estavar, Bajande, Fontrabiouse, La Bastide, avec la juridiction des bannis et la faculté de les garder dans les prisons de la vicomté. Pierre-Galcerand de Castro acquit le château et le lieu de Laroque-des-Albères, dont il confia la garde au chevalier de Sant-Marti. Le vicomte d'Evol faisait partie du conseil de la reine Marie d'Aragon ; il assista à l'assemblée qui eut lieu, en 1438, au palais royal de Barcelone, tenue en but d'aviser aux moyens à prendre pour empêcher l'envahissement du territoire de la principauté de Catalogne menacée par des bandes armées. Pierre-Galcerand de Castro fit son testament à Palau-Savardera, le 28 avril 1454. En mourant, il laissa de son épouse Blanche, plusieurs enfants : Guillaume-Raymond qui lui succéda ; Yvon ; Jeanne, qui épousa, en 1441, le damoiseau Jaufre de Rocaberti ; et Isabelle, femme de Jean de Vesins, seigneur d'Arques (Aude).

Abbé Giralt, *Notice historique de la vicomté d'Evol*, dans le XLVI[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

CASTRO (Guillaume-Raymond de), fils aîné du précédent, devint, en 1450, conseiller à la cour de Barcelone et vice-gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il était, en outre, chargé de la capitainerie-générale de ces deux contrées. Fidèle à son roi, il seconda Jean II contre les catalans révoltés et ensuite contre les Français, lorsqu'en 1463, ils firent irruption dans le comté de Berga. Guillaume-Raymond de Castro commandait les troupes royales à la porte de Bagá. Louis XI, voulant s'assurer la possession du Roussillon, décida d'en écarter les seigneurs les plus puissants, les vicomtes d'Ille et d'Evol. Il leur proposa l'échange de leurs vicomtés contre des comtés en France : n'ayant pu obtenir leur consentement, il confisqua leurs terres. En 1484, Guillaume-Raymond de Castro reconnut sa seigneurie d'Evol. Il mourut en 1489, laissant un fils, Pierre-Galcerand, qui fut son héritier.

Abbé Giralt, *op. cit.*

CASTRO (Pierre de), fils du précédent, est cité par l'historien Féliu de la Penya dans le nombre des officiers les plus distingués de Ferdinand-le-Catholique. Il épousa Aldonça Roig qui avait eu un enfant naturel de son union illégitime avec le roi d'Aragon : Alphonse d'Aragon, né en 1469, archevêque de Saragosse en 1520. Au lendemain de la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon, Pierre de Castro fut mis en possession de l'héritage des vicomtés d'Ille et de Canet léguées au seigneur d'Evol par testament de Bernard-Galcerand écrit en 1441. Ce riche chevalier laissa trois enfants, et, partageant entre eux son patrimoine, donna à François, l'aîné, la vicomté d'Evol, à Philippe la vicomté d'Ille et à Pierre-Galcerand la vicomté de Canet. Pierre de Castro était déjà mort en 1497.

Abbé Giralt, *op. cit.*

CASTRO (François de), fils aîné du précédent, vicomte d'Evol en 1498, avait sa résidence à Saragosse, où son frère, Alphonse d'Aragon, occupait le siège archiépiscopal. Il mourut jeune. Dès 1504, ce pontife prit en main la tutelle de ses neveux, et fit



en leur nom l'acquisition de l'autre moitié de la seigneurie d'Estavar et Bajande qui appartenait au Domaine royal.

Abbé GIRALT *op. cit.*

CASTRO (Pierre-Galcerand de) et de Pinos, vicomte de Canet dès 1498, frère du précédent, épousa Catherine Stalrich. Il devint gouverneur-général des comtés : en 1524, il était à la tête d'un régiment de cinq cents lances, lorsque les Français pénétrèrent en Roussillon. Il mourut sans descendance, en 1530 : par son testament écrit le 3 mars 1521, il légua tous ses biens à son neveu Guillaume-Raymond-Galcerand de Castro, vicomte d'Evol.

Archives des Pyr.-Or., B. 356, 357, 358. — Abbé GIRALT, *op. cit.*

CASTRO (Guillaume-Raymond-Galcerand de), vicomte d'Evol, neveu et héritier du précédent, se maria à Saragosse en 1524, à une fille de la maison d'Aragon. Celle-ci mourut à Perpignan le 15 juin 1528. En l'absence de son mari, Pierre-Galcerand de Castro, oncle du vicomte d'Evol, fit déposer le cadavre de la défunte dans le caveau de la famille de So, à l'église des Dominicains, en attendant sa translation à Saragosse. Le vicomte d'Evol fut appelé en 1528 au commandement du Roussillon, en qualité de lieutenant de son oncle, le vicomte de Canet, qui devait lui laisser sa charge et ses possessions. Cette nomination fut mal accueillie par la noblesse de la province qui ne voyait qu'un Aragonais dans le futur gouverneur. Elle protesta et prétendit que l'administration des comtés ne pouvait être confiée à un étranger. Mais le 31 octobre 1528, le vicomte de Canet « portant-veus de governador général » fit savoir aux nobles roussillonnais qu'on aurait beau faire, son parent était bel et bien régulièrement nommé. Guillaume-Raymond-Galcerand de Castro devint conseiller du Roi et gouverneur général du Roussillon, le 31 août 1530, à la mort de son oncle. Possesseur des vicomtés d'Evol et de Canet, il avait obtenu, le 1er avril de cette même année, la vicomté d'Ille, en vertu de la renonciation faite en sa faveur par Guiomar Manriquez de Castro. Il laissa un fils, Philippe-Galcerand, qui était en 1568 vicomte d'Evol. Mais, à sa mort, les trois vicomtés furent l'objet d'un nouveau partage : Canet appartint à la famille de Pinos ; Ille fut en 1575 à Eléonore de Castro-Boxadors, femme de Philippe de Cervellon, en 1591 à Stéphanie de Castro qui épousa Martin de Spes-Alagon, et en 1613 à Marguerite de Castro, femme de François de Moncade. Gaspard-Galcerand de Castro et de Pinos était mineur et vicomte d'Evol en 1598. Il devint comte de Guimera, majordome du roi d'Espagne, et mourut en 1634. La vicomté d'Evol passa ensuite à la famille d'Hijar.

Archives des Pyr.-Or., B. 358. — Abbé GIRALT, *op. cit.*

CASTRO (Paul), fondeur de cloches à Perpignan. Il fabriqua pour l'église de Prades une cloche qui fut baptisée le 29 juin 1669. Le 13 février 1671, Paul Castro et Claude Xalot, fondeur de Limoux, passèrent contrat avec Joseph Berdany, menuisier de Perpignan, pour la descente d'une cloche de l'église Saint-Jean qu'ils devaient refondre. Paul Castro fit son testament le 9 août 1674 : il était déjà mort en 1678.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

CATALA (Guillaume), abbé de Saint-Martin du Canigou (17 octobre 1397-22 juin 1405). Le 13 août 1403, une bulle de Benoît XIII unit à l'aumônerie et à l'œuvre du monastère de Saint-Martin les prieurés de Saint-Romain de Llupia et de Saint-Pierre de Belloc (près Villefranche).

Inventaire de dom d'Agullana.

ÇA TORRE (Etienne), seigneur de Pollestres, prêta, en 1415, la somme de cent florins à la reine Marguerite, veuve du roi Martin Ier. Celle-ci lui donna en gage une Bible dont les couvertures étaient en cuir, le texte en langue catalane et les feuillets en parchemin, bordés d'or et d'azur : sur la première page étaient gravées les armes de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Le roi Alphonse V ordonna de racheter ce précieux volume. Il chargea de cette mission Bernard Albert, alors procureur royal de Roussillon et de Cerdagne qui, ayant versé la somme de cent florins entre les mains d'Etienne Ça Torre, reçut en dépôt le riche manuscrit et le porta personnellement à la cour du roi, au mois de mai 1432.

Archives des Pyr.-Or., B. 240.

ÇA TRILLA (Albert), damoiseau de Massanet, servit la cause de Pierre IV le Cérémonieux qui le nomma au commandement du château royal de Perpignan. Il acquit la forteresse de Ribera au prix de 17.500 sols, à la suite d'un acte de vente qu'il passa avec Guéralda, veuve de Guillaume de Saint-Saturnin. En 1370, il était lieutenant du gouverneur de Roussillon. A cette date, Pierre IV lui adressait une lettre pour lui reprocher sa lenteur à opérer le recouvrement des rentes dues par la ville de Perpignan aux infantes Jeanne et Constance. Le prince lui disait qu'il lui était impossible de s'expliquer son attitude dans cette circonstance « où il préférait déplaire à son souverain, à ses filles et à la justice plutôt qu'aux consuls de Perpignan et à l'injustice ». Ça Trilla ne dût pas garder longtemps son office de lieutenant de gouverneur ; mais il mourut en possession du titre de châtelain du château royal de Perpignan. Il fut remplacé dans cet emploi par Bérenger d'Hostalrich.

Son frère Jacques Ça Trilla fut évêque de Gérone de 1369 à 1374.

Archives des Pyr.-Or., B. 123, 136, 142, 153, 209.

CAULA (François), fondeur de Perpignan, fabriqua en 1758, avec Nabarra, aussi fondeur, une cloche pour l'église de Vernet-les-Bains. En 1772, il fit une cloche pour la chapelle rurale de la Piété, à Thuir.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

CAULOT (Claude), fondeur français, fit en 1637 la cloche de l'église paroissiale de Thuir et celle des Pères Capucins de la même ville.

PALUSTRE, *op. cit.*

CAYLUS (Pierre-Joseph-Hyacinthe, marquis de) prit possession du commandement militaire de la province de Roussillon, avec le titre de lieutenant-général, le 5 août 1730. Il succéda dans cette charge au marquis Jacques de Fimarcon. Le commandant Pierre de Caylus mourut à Perpignan le 30 mars 1736 ; le comte de Chastellux recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., G. 242.

CENTENA (Antoine-Paul), fils de Jean et de Marguerite, naquit à Serralongue le 16 mai 1616. Il étudia les lettres à Campredon et la philosophie à l'Université de Perpignan. Une grave maladie essuyée à la suite d'une rixe qu'il n'avait point suscitée et qui faillit le rendre homicide l'ayant retardé dans ses classes, il passa à l'Université de Valence. Les plus éclatants succès couronnèrent ses études. Ayant un jour déconcerté d'un sourire un argumentateur qui lui posait une objection, ce dernier lui déclara un duel à l'arme blanche. Centena accepta et laissa son adversaire pour mort. A la suite de cette algarade involontaire, Centena se rendit à l'Université de Barcelone. Il y trouva, au cours de théologie, des vétérans d'Alcala et de Salamanque d'un mérite transcendant. Ce contact inattendu avec ces doctes étudiants l'électrisa d'une telle émulation qu'il partit pour la dernière de ces écoles ; la théologie devint encore l'objet de ses études. Ses condisciples et ses professeurs l'engagèrent à disputer au concours une chaire à l'Université. Ce fut en vain : Centena se sentant de l'attrait pour le sacerdoce, préféra se présenter au concours d'un bénéfice curial. Il l'obtint sans difficulté, et l'évêque du diocèse, Gilles Manrique, lui promit la première cure vacante. Ce prélat fut appelé à la cour. Oublié des proviseurs auxquels l'évêque l'avait recommandé, Centena en était à délibérer s'il ne renoncerait pas aux sciences ecclésiastiques pour la médecine, lorsque l'officialité se souvint de ses droits et lui conféra la cure de Saint-Jean d'Orpi. Raymond de Sentmenat, successeur de Gilles Manrique, l'ordonna prêtre en 1643.

Après la mort de son père, qui eut lieu presque en même temps, Centena ne voulut point laisser sa vieille mère dans l'isolement d'un village exposé à tous les malheurs du fléau de la guerre qui sévissait alors ; il l'appela auprès de lui. Celle-ci conserva toute son autorité sur son fils, qui lui garda la même vénération qu'aux jours de sa plus tendre enfance.

Le 3 juin 1644, Centena fut appelé à la cure de Sabadell, où il se vit accueilli avec autant de satisfaction qu'il laissait de regrets à sa précédente paroisse. Il y correspondit par un zèle ardent pour le salut des âmes et un esprit de conciliation vraiment apostolique, qui ne lui attirèrent pas cependant tous les cœurs. Une opposition se forma même contre lui à propos d'une fondation pieuse. Comme il en triompha, l'orgueil blessé ne lui pardonna point. Deux fois, des militaires apostés l'attendirent en vrai guet-apens. Il s'en tira, grâce plutôt à la sérénité de son âme qu'à sa mâle énergie réveillée à l'aspect du danger. Il conclut de ces épreuves qu'il était appelé à la solitude, et réfléchit sept ans à cette inspiration, en se dévouant, dans l'intervalle, à tous les soins du bon pasteur envers ses ouailles frappées par la peste. Ses héroïques travaux ne lui ayant pas ramené ses ennemis, privé d'ailleurs de sa mère depuis la fin de 1652, il permuta sa cure contre un bénéfice personnel, après plusieurs années de doctorat en théologie, et résolut d'aller postuler à Rome. Le doyen de la cathédrale de Barcelone, alors grand-vicaire, régent de la mitre en l'absence de l'évêque, voulut l'en détourner. « Peine inutile, lui répondit Centena, je verrai la capitale de la chrétienté, et j'en reviendrai doyen à votre place ».

Il s'embarqua en effet l'an 1655, prit terre à Civita-Vecchia, après une horrible tempête, et se rendit à Rome. Son mérite, ses manières et même ses talents de société, poétiques et musicaux, le firent distinguer du cardinal prodataire, entr'autres, et lui valurent un emploi chez le prince Farnèse. Il n'en persévéra pas moins dans les progrès de la perfection que lui facilitait la ville sainte, lorsque sa vie austère, trop accusatrice de celle des autres commensaux, fut taxée d'hypocrisie, et ce qui aurait dû le relever, au milieu de la corruption générale, ne servit qu'à le noircir dans l'esprit du prodataire. Centena le reconnut à l'inutilité du rôle de solliciteur, qu'il jouait depuis deux ans. D'autres cardinaux, qui lui rendaient justice, s'en expliquèrent un jour auprès de leur collègue, le prodataire, qui, désillant enfin les yeux, promit, pour leur protégé, le doyenné vacant de Barcelone. L'humble docteur, n'osant croire à la nouvelle, courut à la daterie, où il en fut certioré ;

mais au moment de voir expédier ses provisions, il apprit que de nouveaux nuages s'étaient élevés contre lui. Loin d'aviser à une justification, il se jeta aux pieds du prodataire, et lui dit avec le plus franc abandon : « Je suis, hélas ! bien plus pervers qu'on ne m'a signalé ! Jugez-en, Monseigneur, par ces traits de ma jeunesse ! » Et il lui avoua, en effet, si naïvement ses légèretés, que le cardinal vaincu, non seulement lui remit le titre de doyen, mais encore celui du prieuré de Saint-Jean d'Isi, diocèse d'Urgell, l'un et l'autre sous la date du 16 mai 1658. Ses Mécènes ne voulaient pas qu'il prit possession du doyenné sans l'accessoire de quelque canonicat à la même cathédrale, qui le mit mieux à même de soutenir l'éclat de son rang. De petites traverses, qu'éprouva son départ, semblaient devoir le retenir encore à Rome tout le temps nécessaire pour solliciter selon leurs vœux. Mais il n'en tint compte, regagna la Catalogne, et fut installé dans sa dignité le 3 avril 1659, à l'âge de 43 ans.

Centena fut, depuis lors, jusqu'à la fin de ses jours, l'image des saints pères du désert. Retiré au rez-de-chaussée de la maison affectée à sa prébende, il s'y était fait l'austère cellule des Paul et des Antoine en masquant ses fenêtres du côté de la rue, et en ne gardant sur la cour qu'un faible rayon de lumière. Son lit n'était qu'un lit de parade, pour donner le change à ceux qui le soupçonnaient de coucher sur la dure. Des racines sauvages, sans assaisonnement, tels furent les mets de l'anachorète ; ses occupations, le silence et la méditation dans la solitude, après les devoirs de la résidence, devoirs si rigoureusement accomplis jusqu'à sa mort que dans l'espace de 30 ans à peine y manqua-t-il 30 jours par raison de santé. Les autres sorties n'étaient que pour assister aux exercices pieux des Pères de l'Oratoire, qu'il aurait pu rehausser de l'éclat de son éloquence si l'humilité ne l'eût retenu dans les bornes du genre apostolique le plus simple. Il fut enfin dans le monde comme n'y étant pas, n'y possédant rien, n'admettant guère auprès de lui que son neveu, qu'on lui avait adjoint dans sa demeure, afin de le soigner et de modérer, si possible, les rigueurs de son ascétisme. Il mourut en odeur de sainteté à 75 ans. Il fut enseveli au caveau capitulaire, dans un sarcophage qui contenait aussi, en un flacon de verre, hermétiquement fermé, l'épitaphe suivante, résumé fidèle des qualités du saint prêtre :

Antonius Paulus Centena,
Sanctæ Theologiæ Doctor,
Hujus almæ ecclesiæ Decanus.
Vir
Vitâ conspicuus, pænitentiâ stylita :
In frequentibus Dæmonum victoriis
Alter Antonius ;
Novus solitarius in civitate.
Paulus moritur mundo,
Vivit in cœlo,
Piâ credulitate.
Obiit die 11 decembris M. DC. XCI.

Sa vie a été écrite par le P. Antoine Minuart, grand-augustin, et imprimée à Barcelone, chez Piferrer, en 1744.

Publicateur de 1833.

CERDA (Pierre), né à Collioure, vers la fin du XIVe siècle, quitta le monde à la fleur de l'âge et entra en religion dans l'ordre des Frères-Prêcheurs, au couvent de sa ville natale. Ce monastère, situé au *Port d'Avall,* est aujourd'hui un magasin d'artillerie. Pierre Cerda avait été amené à se consacrer à Dieu par les prédications que saint Vincent Ferrier distribuait dans le Roussillon. C'était un esprit simple et illettré. Mais il fit de tels progrès dans les sciences divines et acquit tant de vertus, qu'il ne tarda pas à devenir un prédicateur en renom. Pierre Cerda fut le disciple de saint Vincent Ferrier et lui ressembla dans ses pieuses habitudes. Comme lui, il prêchait le sermon sur le jugement dernier avec une ferveur spéciale. Pierre Cerda, se trouvant à Graüs, dans le comté de Ribagorse, tomba malade et demeura dans cette ville jusqu'à sa complète guérison. Saint Vincent Ferrier ne tarda pas à mourir. Pierre Cerda, animé du zèle de son maître, s'en alla prêcher en différentes contrées et ramena un grand nombre d'âmes à Dieu. Il fit preuve d'une sagesse qui lui mérita maintes fois les faveurs particulières du ciel : il mourut dans la ville de Graüs où il exerçait le ministère de la prédication évangélique. Dieu manifesta au monde par des miracles la sainteté de son serviteur, Pierre Cerda. Au moment de son trépas, les cloches de la cité sonnèrent d'elles-mêmes. Le peuple se porta en foule dans la maison d'un certain Pierre Tallada qui lui donnait l'hospitalité. On trouva alors Pierre Cerda étendu, sans vie, sur un fagot de sarments, les mains jointes et le front couronné d'une auréole lumineuse. On l'ensevelit avec les honneurs réservés aux saints. Sa mort survint le 7 décembre 1422. Son culte a été autorisé et la ville de Collioure lui a consacré un autel. La statue vivante et bien drapée, par une audace assez rare, ouvre la bouche et parle.

Le tombeau de Pierre Cerda a été transféré de Graüs au couvent des Dominicains de Barcelone. Son corps fut d'abord inhumé dans la sacristie de Notre-Dame de la Penya. Au mois de janvier de l'année 1574, l'évêque de Barbastro ou son official, Philippe de Urries, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, eu égard aux nombreux miracles opérés par son

intercession, procéda à l'élévation de ses reliques qu'il fit placer dans un tombeau magnifique, à la droite de l'autel de la Vierge. Les évêques Cornel et Tord, dans leur visite pastorale, exposèrent son chef sur l'autel à la vénération des fidèles.

C'est par erreur que le P. Fages attribue à Pierre Cerda le nom de Pierre Quéralt. Diago, dans son *Etude sur les disciples de Saint Vincent*, l'appelle Pierre Cerda ; M. Brutails, dans le livre : *l'Esclavage en Roussillon*, cite le nom du prieur Pierre Cerda. Enfin, un Guillaume Cerda, de Collioure, obtint du roi Martin, c'est-à-dire à l'époque où vivait Pierre Cerda, la permission de chercher des mines d'or, d'argent ou autres métaux sur tous les territoires du Roussillon et de la Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 192. — P. Fages, *Vie de Saint Vincent Ferrier*. — J. Falguère, *Notice historique sur Collioure*. — Brutails, *L'esclavage en Roussillon*. — *Semaine Religieuse* de Perpignan, n° du 20 décembre 1884.

CÉRET (Guillaume de), évêque d'Elne (1187-1197). Le nom patronymique de ce pontife est parvenu jusqu'à nous, grâce à une charte datée du 2 juillet 1214. Ce document reproduit l'obligation consentie par le chapitre d'Elne à Pierre Pauc, d'une somme de cinq cents marcs d'argent, dont le montant avait jadis permis aux deux évêques, alors défunts, Guillaume d'Ortafa et Guillaume de Céret, d'acquérir la moitié du château de Saint-Cyprien. Guillaume de Céret n'est plus mentionné ensuite que par son prénom dans des actes d'ordre purement administratif. C'est ainsi qu'il ratifia, en 1188, avec d'autres prélats, un acte de vente fait au monastère de Fontfroide par Bernard, archevêque de Narbonne. Il paraît avoir secondé les Templiers dans leur œuvre bienfaisante du desséchement des marécages qui couvraient de vastes étendues de terrains, dans la plaine du Roussillon. On le voit passer deux transactions avec la milice de l'Ordre : une première, le 28 mars 1187, au sujet d'une partie des marais de Caraig, et une seconde, le 1er avril 1194, au sujet de l'étang de Bages. Le 1er octobre 1195, l'évêque d'Elne fit donation au monastère d'Arles, de l'église Sainte-Marie-Magdeleine de Combred, située dans la paroisse des saintes Juste et Rufine de Prats-de-Mollo.

Puiggari affirme, d'après le Cartulaire d'Elne, que le 11 février 1196, Guillaume de Céret reçut de Pierre Ier, roi d'Aragon, le serment accoutumé de fidélité et de protection. Ce prélat figure parmi les témoins de la constitution faite à Gérone, en 1197, par ce roi contre les hérétiques. Le 2 mai de cette même année, il termina, comme arbitre, avec Gaufred, vicomte de Roussillon, un différend élevé entre Robert, abbé d'Arles, et Ermessinde, dame de Cortsavi. On ne possède aucune donnée historique qui permette de préciser la date de la mort de Guillaume de Céret.

Archives des Pyr.-Or., G. 37, *Cartulaire du Temple*. — *Marca hispanica*, col. 385, 1383, 1386. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais*.

CERVIA (François de) fut vice-gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, après la chute du royaume de Majorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 121.

CERVOLES (Guillaume de), abbé de Saint-Martin du Canigou (1300-1303). Une rixe violente eut lieu dans le monastère, au début de son abbatiat, entre les moines divisés en deux partis et soutenus par des laïques. La cause de cette discussion fut une accusation de simonie portée contre l'abbé Guillaume de Cervoles, avec complot pour lui refuser l'obéissance. Le Pape Boniface VIII fut informé de ce scandale. Les laïques furent envoyés devant leur évêque pour les peines qu'ils avaient méritées et les religieux furent déclarés suspens pendant un temps plus ou moins long, suivant le degré de leur culpabilité. Mais le 7 mars de l'année suivante, des lettres d'absolution furent accordées et remises par François Mathei, cardinal, pour les censures encourues par les Bénédictins du Canigou. Le 27 mai 1300, Guillaume de Cervoles permit à François-Arnaud Serradell, moine et aumônier, de doter de ses biens l'autel qu'il avait élevé à Saint-Gaudérique, dans l'église conventuelle. Guillaume de Servoles mourut le 24 avril 1303, ainsi qu'en fait foi l'épitaphe suivante tracée autour d'un bas relief représentant les funérailles d'un abbé mitré auxquelles assistent huit prêtres : « *Anno Domini MCCCIII. VIII Kalendas madii obiit frater Guillelmus de Serbolis, dei gratia abbas istius monasterii una cum fratribus Petro et Berengario clericos requiescat in pace* ». Ce marbre est encadré dans le monument du comte Guifred que conserve l'église de Castell. Au premier plan, le défunt est couché dans son tombeau : derrière lui se trouvent huit personnages ; aux quatre angles, sont gravés des écussons chargés d'un cerf passant, armes parlantes de Cervoles. La première ligne de l'inscription est gravée sur la traverse supérieure du cadre, la seconde sur la traverse inférieure et la troisième, entre les deux autres, sur le soubassement du cénotaphe.

Puiggari, *Notice sur l'ancienne abbaye de Saint-Martin du Canigou* dans le VIIe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*.

CHAMBEU (Pierre-Eloi-Etienne), né à Vinça le 12 janvier 1821, fut nommé successivement vicaire :

à Arles-sur-Tech le 1er août 1844, à Saint-Jacques de Perpignan, le 30 juillet 1849 et à Saint-Mathieu de Perpignan, le 1er février 1856. Il entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs au mois d'août 1858. Durant le temps de son vicariat à Arles-sur-Tech, il publia une *Vie des bienheureux martyrs Abdon et Sennen, patrons d'Arles-sur-Tech, suivie d'une notice sur la translation de leurs reliques à Arles*, Perpignan, J.-B. Alzine, 1848, in-16. En 1872, il édita à Paris, chez Tolra, un *Mois de Marie d'après le Saint-Evangile*, fort volume, in-12.

Archives de l'évêché de Perpignan.

CHAMBON (Joseph) fut nommé, en 1782, bénéficier de la communauté ecclésiastique de Saint-Mathieu, à Perpignan. Il adopta avec ardeur les principes de la Révolution. En 1790, Chambon bénit les clubs de Perpignan. En 1791, il devint curé constitutionnel de Saint-Mathieu. Le 29 octobre 1793, il fut nommé suppléant à la Convention. Chambon se vanta près des représentants attachés à l'armée des Pyrénées-Orientales d'avoir été désigné pour faire partie de la *Commission populaire* chargée de « juger les conspirateurs lyonnais ». Chambon déposa ses lettres de prêtrise et exigea un certificat de cette remise pour bénéficier des faveurs gouvernementales. Il devint commissaire des guerres sous le Consulat et l'Empire.

Archives des Pyr.-Or., G. 691. — Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.*

CHAPSAL (Jean-Pierre-Joseph) naquit à Ille-sur-Tet, le 17 juin 1792. Vicaire à Rivesaltes le 1er août 1818, il fut nommé desservant de Cabestany le 26 août 1821. Le 1er juin 1826, il reçut le titre de succursaliste de Trouillas ; il demeura dans cette paroisse jusqu'au 16 décembre 1840, date à laquelle il prit sa retraite pour finir ses jours dans sa ville natale, le 16 août 1860. Chapsal s'adonnait à l'étude des sciences physiques et naturelles, qu'il cultiva d'ailleurs avec succès. En 1847, il avait adressé à François Arago un mémoire sur les effets de la foudre. L'illustre astronome déposa ce travail sur le bureau de l'Académie des Sciences, à Paris, puis en donna ensuite lui-même lecture, dans une séance de cette docte assemblée. A l'unanimité, les membres présents de l'Académie des Sciences votèrent l'impression du mémoire de Chapsal. Par testament olographe du 2 novembre 1843, Chapsal fit en faveur des pauvres de la commune d'Ille-sur-Tet un legs d'un capital de 5000 fr., c'est-à-dire une valeur nécessaire pour établir sur l'Etat une rente de 250 francs.

Archives de l'Evêché de Perpignan. — VIIe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

CHASTELUX (Le comte de) recueillit la succession du marquis de Caylus, à la tête du gouvernement militaire de la province du Roussillon, en 1736. Il occupa cette charge jusqu'au jour de sa mort survenue à Perpignan, le 10 avril 1742.

Archives des Pyr.-Or., G. 242.

CHIAVERI-DE-VALENTI (Jean-Baptiste) appartenait à une illustre famille italienne qui avait donné des doges à la ville de Gênes. Il était, à l'époque des guerres de Catalogne (1640), chanoine et grand-archidiacre d'Urgell. Jean-Baptiste Chiaveri prit parti pour la France, et, dès 1645, se trouva pourvu du prieuré de la collégiale du Monastir-del-Camp. En 1653, il devint évêque-élu de Solsone et séquestre des droits et des revenus de l'abbaye de la Réal, à Perpignan. Un certain Joseph Balba s'était fait pourvoir de cette dernière prélature en cour de Rome ; Louis XIV adressa, le 29 octobre 1660, une lettre close au Conseil souverain du Roussillon pour empêcher la prise de possession de l'abbaye de la Réal, dont la propriété effective était réservée à Jean-Baptiste Chiaveri. Les bulles de provision ne parvinrent à celui-ci que le 19 octobre 1669. Jean-Baptiste Chiaveri eut à soutenir de longs procès, en cour de Rome, depuis 1673 jusqu'en 1680, contre les bénéficiers de la Réal qui prétendaient relever de la juridiction de l'Ordinaire du diocèse et non de celle de l'abbé. Ce ne fut que le 30 décembre 1679 que les membres de la communauté ecclésiastique de la Réal firent acte de soumission et d'obéissance à l'abbé Chiaveri, lequel mourut le 5 septembre 1684. Sa famille se fixa dans le Roussillon. Michel de Chiaveri, qui avait épousé Josèphe de Massa, eut une fille, en 1738, qui se maria au chevalier Jean de Cessales.

Archives des Pyr.-Or., G. 403-405, H. 8, 18. — Généalogie des Dax, Perpignan, Latrobe, 1892. — Abbé Gibrat, *Notice historique sur le Monastir-del-Camp*, Céret, Roque, 1904.

CHIRON (Marie-Joseph), connu en Roussillon sous le nom de *Père Marie*, naquit au Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), le 29 novembre 1797. Dès son jeune âge, il se fit remarquer par sa charité pour les pauvres, sa compassion pour les malheureux et et son angélique piété. Il fut ordonné prêtre le 27 avril 1823 et nommé curé de Saint-Martin-l'Inférieur, dans le diocèse de Viviers. En 1826, il s'entendit avec l'Ordinaire du lieu, le préfet de l'Ardèche et le maire de Privas pour fonder un asile d'aliénés dans le chef-lieu du département. On confia ce nouvel établissement aux soins des religieuses de Sainte-Marie de l'Assomption, que l'abbé Chiron fonda à cette intention. Celui-ci devint aumônier des prisons et directeur de l'hospice des aliénés de Privas. Au commencement de l'année 1843, l'abbé



Chiron, se sentant appelé à une vie plus parfaite, quitta ses enfants spirituels et alla mener la vie érémitique dans une lointaine solitude. Le 24 mars de cette année, il arriva à l'ermitage de Saint-Antoine de Galamus, près de Saint-Paul-de-Fenouillet. Un moine franciscain qui habitait ses parages, et dont la sœur était religieuse à Sainte-Marie de Privas, lui avait indiqué cette retraite sauvage. Il laissa ignorer son nom de famille et le lieu de sa naissance ; il se fit désormais appeler le *Père Marie*. Il avait revêtu le costume de tertiaire de Saint-François d'Assise et s'appliqua à reproduire dans sa vie les traits de vertu du séraphique saint. Il marchait la tête rasée, les pieds nus, dans les froides régions de nos Pyrénées. Il ne vivait que de racines et d'herbes sauvages. Sa solitude devenant un lieu de pèlerinage, il ne tarda pas à l'abandonner pour en chercher une autre plus retirée. C'est ainsi qu'il vécut dans plusieurs ermitages du diocèse de Perpignan durant les huit années qu'il passa en Roussillon. Son mobilier consistait en une tête de mort, une statuette de N.-D. des Sept-Douleurs, son bréviaire, un grand Crucifix, une planche en guise de matelas et son rustique bâton de mendiant. Sur les murs de sa cellule, il avait gravé de sa main les inscriptions suivantes : « Les larmes versées pour Dieu sont plus douces que le rire insensé des pécheurs. — Il est dur de vivre ici ; il est bien doux d'y mourir. » Le frère Marie couchait sur la terre nue et avait une pierre pour oreiller.

Les frères Aubert, missionnaires apostoliques du Dauphiné, avaient été appelés à prêcher dans le diocèse de Perpignan. Ils dévoilèrent à Mgr de Saunhac-Belcastel les vertus éminentes et le talent précieux du prêtre du Vivarais, devenu son diocésain. Ils engagèrent ce prélat à utiliser les qualités apostoliques du Père Marie. L'évêque de Perpignan manda ce dernier à son palais et lui commanda de partager son temps entre la solitude et le ministère de la prédication. Dès lors, le Père Marie parcourut le Roussillon et le remplit du feu de sa parole et des exemples de ses vertus. En voyage, il vivait d'aumônes et n'acceptait jamais d'argent. Il n'entrait guère dans les maisons, surtout chez les riches ; il ne mangeait que sur le seuil de la porte ou sous l'escalier. Il couchait de préférence dans les églises ou dans quelque réduit voisin du sanctuaire. En mission, il prêchait simplement et avec onction ; sa doctrine était sûre et clairement exposée ; il citait beaucoup de traits tirés de l'Ecriture Sainte et de la vie des saints. Ce qui dominait en lui, c'était la facilité, la conviction, le sentiment de piété, de foi ardente, de tendresse pour les âmes qui allait droit aux cœurs et les entraînait irrésistiblement. A Vernet-les-Bains, on voit encore, sur le portique de l'église, l'inscription suivante, dictée par le Père Marie et gravée sur une plaque de marbre : « Les habitants de Vernet se reconnaissent redevables à Marie, Mère des Douleurs, des heureux fruits de la mission donnée en février 1845. » Il fonda à Perpignan, en 1844, la confrérie de l'Heureuse Famille de Marie dont le siège est établi à l'église Saint-Jacques de cette ville.

Au mois d'août 1851, le Père Marie quitta les Pyrénées-Orientales, où il avait passé en faisant le bien, pour aller habiter le Cros, paroisse de Caunes, à douze kilomètres de Carcassonne, qui possédait un ermitage dédié à la Sainte-Vierge. Grâce à la présence et au zèle du saint ermite, ce sanctuaire devint de plus en plus fréquenté. C'est là que le Père Marie mourut avec la réputation d'un saint, le 28 décembre 1852. Il fut inhumé sous le porche de l'église. Sa tombe en marbre blanc porte cette inscription : « Ci-gît le Père Marie, religieux franciscain, mort en odeur de sainteté, le 28 décembre 1852. »

Semaine religieuse de Perpignan, 1888.

CHRISTOFFOL (Vincent), prieur du monastère de la Réal et procureur de l'abbé Jean Calvet, a laissé un livre de recettes et de dépenses, qui se trouve déposé dans le fonds des archives des Pyrénées-Orientales, sous la cote H. 6. Il y manque, dit l'*Inventaire*, un certain nombre de feuillets, parmi lesquels les feuillets 23 à 26. Le folio 23 contenait, ainsi que nous l'apprend la couverture, une note historique relative au siège de 1542 par le Dauphin. Le rédacteur signale qu'elle est *à extraire*, comme pouvant *avoir trait à l'histoire*. Une autre mention au-dessous de la précédente, et qui paraît être de la main d'Henry, indique que *cette feuille a été détachée et placée à la Bibliothèque à la suite du manuscrit de Pascal, notaire historiographe du siège de Perpignan par Louis XIII*.

Archives des Pyr.-Or., H. 6.

CIFFRE (Pierre) fut nommé, en 1494, par Ferdinand Ier, maître des œuvres du roi et, comme tel, chargé de la visite et de la direction des travaux des places fortes en Roussillon et en Cerdagne. Il dirigea, en 1504, les travaux qui furent exécutés au château royal de Collioure ; il construisit le pont-levis du château d'Elne et fut envoyé par Charles-Quint à Bougie (Algérie) pour y édifier une forteresse. Il rédigea des rapports, le 9 mars 1516, sur l'état des auvents de diverses maisons de Perpignan dont la démolition et la réparation étaient demandées. Pierre Ciffre eut pour successeur dans sa charge Jean Cabestany.

Archives des Pyr.-Or., B. 344, 357, 416, 418, 419.

CIGUET (Jean-Pierre), originaire de Camélas et prêtre-bénéficier de Saint-Jean de Perpignan, fut interdit à la suite d'une rixe accompagnée de meur-



tre. Il se retira au sein de sa famille et demeura suspens toute sa vie, quoique la victime l'eût justifié avant de mourir, en s'avouant coupable de la provocation. Jean-Pierre Ciguet fut calligraphe et peintre, ainsi qu'en témoigne l'abbé Honoré Ciuro, son compatriote. Dans le manuscrit que ce dernier composa cinquante ans après la mort de Ciguet, on trouve ce détail : « Fonch molt bon scriva, o tenia molt bona pluma, dal qual da testimoni lo llibre dels bautismes... era tambe pintor, testimoni la figura de un Christo de pinsell ab Nostra-Senyora y san Joan, loqual esta devant la porta de la iglesia. » En 1592, Jean-Pierre Ciguet fit fabriquer la croix en fer à branches égales formées d'enroulements légers, montée sur une hampe octogone de dix-huit millimètres d'épaisseur qui se trouve au milieu du cimetière de Camélas. Sa hauteur, au-dessus de la pièce cylindrique qui lui sert de base, est de deux mètres. Sur une plaque du même métal, large de huit centimètres, haute de cinq et soudée à moitié hampe, est buriné le nom du donateur avec la date : *Mossen. Johan. Pere. Ciguet. feu. fer. 1592.*

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.*

CIMA (Pierre), originaire de l'île de Majorque, était entré dans l'ordre des Frères-Mineurs. Il fut élu évêque d'Elne, le 28 avril 1371. Ce pontife recueillait la succession difficile de Pierre de La Planella qui, à la suite d'un violent conflit avec les consuls de Perpignan, avait quitté le royaume. Pierre Cima sut ménager les passions politiques tout en sauvegardant l'immunité du for ecclésiastique. C'est ainsi qu'il obtint du roi d'Aragon, Pierre IV, une lettre qui fut adressée, le 22 octobre 1372, aux consuls et aux prévôts de Perpignan pour leur défendre de faire comparaître devant eux des clercs. Ses efforts dans la voie de la pacification furent couronnés de succès. Le 17 août 1375, une bulle de Grégoire XI termina le différend par une transaction. La ville de Perpignan reconnut ses torts et s'engagea à payer 5755 florins d'or pour les dommages causés à l'Eglise et à l'évêché d'Elne ; la sentence d'absolution en faveur des consuls de la cité fut prononcée par les commissaires apostoliques, le 10 novembre 1377. Le passage de Pierre Cima sur le siège d'Elne fut marqué encore par la promulgation de statuts synodaux : les premiers furent rédigés le 3 avril 1373 ; ils s'attachèrent à édicter des mesures de réforme dans le diocèse. Pierre de Cima n'agit dans cette circonstance qu'en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par Gui, évêque de Porto et cardinal. Les règlements du synode tenu le 10 mai 1375 défendirent aux chanoines d'Elne de sortir seuls, autrement qu'à cheval, dans la ville ou hors des murs de la cité : le port des aumusses à corne fut réservé uniquement aux membres du chapitre. Pierre Cima établit aussi un règlement sur le service des bénéfices dans sa cathédrale, dont un de ses successeurs, Barthélemy Peyro, confirma la teneur, le 25 novembre 1400. De concert avec le chapitre d'Elne, il prescrivit pour son diocèse la célébration d'une fête du rit *double-large*, en l'honneur de saint François d'Assise : elle devait avoir lieu tous les ans, le 4 octobre. Vers la fin de l'année 1377, Pierre Cima fut transféré par Grégoire XI sur le siège épiscopal de son pays d'origine. Le 12 avril 1375, le chapitre de Mallorca avait donné pour successeur à Antoine Galiana, évêque défunt, Pierre de Luna, futur Benoît XIII. Cette élection ne reçut pas son exécution, et Pierre Cima prit possession du siège de Mallorca, le 26 janvier 1378. A la naissance du schisme d'Occident, le roi d'Aragon Pierre IV avait réuni les cortès en Catalogne pour savoir auquel des deux Papes était due l'obédience. Pierre Cima se rendit à ces assises catalanes qui décidèrent de reconnaître l'autorité pontificale de Clément VII. Ce prélat demeura trois années hors de son diocèse : Zurita lui donna le titre de confesseur du roi. L'évêque de Mallorca regagna son siège le 9 mars 1384. Il ne tarda pas à être frappé par la maladie : il n'assistait pas aux réunions capitulaires à cause du triste état de sa santé. Pierre Cima convoqua un synode diocésain le 14 avril 1385. Jusqu'à cette époque, le clergé du diocèse tenait ses réunions annuelles le vendredi dans la semaine de Pâques. Cet évêque fit décider qu'à l'avenir les assemblées synodales commenceraient le jeudi et se poursuivraient dans la journée du vendredi. Pierre Cima mourut en odeur de sainteté le lundi 25 avril 1390, sur la fin du jour. On croit qu'il fut inhumé le surlendemain dans le couvent de Saint-François, à Mallorca. Ce monastère a depuis été détruit.

Archives des Pyr.-Or., G. 169, 171, 172, 243. — *Marca hispanica*, col. 1476, 1480. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — VILLANUEVA, *Viaje literario à las iglesias de España*, t. XXII.

CIURO (Honoré), né à Camélas le 10 février 1612, embrassa la carrière ecclésiastique et devint en 1637, bénéficier de l'église de Thuir. Il entreprit à cette date la reconstruction de l'ermitage de Saint-Martin de Camélas, qu'il mena à bonne fin en 1644. Honoré Ciuro a laissé un manuscrit de 500 pages où il expose en détail l'état de l'ermitage au XVIIe siècle, ses projets, ses obstacles vaincus et les moyens employés. M. le chanoine Torreilles a mis ce document à contribution dans le mémoire : *Un prêtre ermite au XVIIe siècle*, qu'il a édité dans le XXXIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire.

L. JUST, *Les ermitages du diocèse de Perpignan.* — XXXIXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*



CLARA (Jean), originaire du Roussillon, entra dans l'ordre du Carmel, prit l'habit religieux à Montpellier, et professa la rhétorique à l'Université de cette ville. En 1327, il devint provincial des Carmes, et ne tarda pas à être élu évêque de Bossa, en Sardaigne. Il mourut dans cette ville en 1340. Jean Clara, qui est désigné aussi sous le nom de Claresvalls, a écrit: *Commentaria in IV lib. sentent; Sermones varios; Lectura libri;* et trois tomes de *Sermons* prêchés à la cour papale d'Avignon, en présence de Jean XXII et de Benoît XII.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

CLARUS, évêque d'Elne, envoya l'abbé Weremundus, son vicaire, pour assister au treizième concile provincial de Tolède, tenu l'an 683, sous le pontificat de Léon II et le règne de Hervigius, roi des Goths, ainsi qu'il conste de sa souscription: *Weremundus abbas, agens vicem Clari, episcopi Helenensis.* C'est là la seule mention que l'on ait de l'épiscopat de Clarus. Après ce prélat, il existe une lacune d'environ un siècle dans l'épiscopologie d'Elne, provenant sans doute de l'occupation du pays par les Maures, laquelle dura jusques vers l'an 760. C'est peut-être à cette circonstance qu'est dû le manque de données historiques sur l'évêque Clarus.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

CLAUSES (Antoine), archidiacre d'Elne, en 1548. En 1559, il résidait à Rome. Le 29 avril 1570, des procureurs furent désignés pour résigner son archidiaconé en faveur de François Guillami, bachelier ès-arts et étudiant à l'Université de Valence. Le 25 août de cette même année, François Descamps fut pourvu de la dignité d'archidiacre, et un procès fut engagé contre lui par Antoine Clauses, qui demeura titulaire de son ancienne charge. Clauses, âgé de quatre-vingt-deux ans, résigna volontairement son office d'archidiacre-majeur, en faveur de Joseph Nouet, docteur de l'Université de Pérouse, le 17 juin 1586.

Archives des Pyr.-Or., G. 115, 116, 174.

CLAVARIA (Gabriel) était peintre à Perpignan, en 1648.

Archives des Pyr.-Or., G. 767.

CLUGNY (Jean-Etienne-Bernard de), baron de Nuis-sur-Armançon, seigneur de Praslay, Saint-Marc et autres lieux, né dans la première moitié du dix-huitième siècle, mourut le 18 octobre 1776. Il était intendant de la marine à Brest, lorsqu'il fut nommé, au mois de juillet 1774, intendant de la province du Roussillon, en remplacement de Pierre-Philippe Peironnel du Tressan. Clugny ne resta qu'une année à la tête de cette administration, qu'il quitta au mois de juillet 1775 pour occuper la charge d'intendant à Bordeaux. En 1776, il fut nommé contrôleur général des finances à la place de Turgot. Son administration fut une tentative de réaction contre celle de son prédécesseur. Il se hâta de suspendre l'édit sur les corvées et de relever l'établissement des jurandes et des maîtrises. L'esprit public s'attrista en voyant périr les réformes qu'il avait mal encouragées; le crédit tomba à ce point que, dans l'institution de la caisse d'escompte, la seule où Clugny continua Turgot, les actionnaires ne remplirent le chiffre de deux millions qu'avec beaucoup de lenteur et de timidité. Les procédés inconséquents de Clugny durent l'augmenter encore au moment où il venait de mettre la main à l'utile établissement de nature à contraster avec le premier. Il institua la loterie; déjà le gouvernement avait fermé les yeux sur plusieurs loteries particulières, qui s'étaient établies sous d'hypocrites prétextes de bienfaisance. Grâce au successeur de l'honnête Turgot, le gouvernement descendit jusqu'à l'emploi d'une telle ressource, et ne craignit pas d'organiser à son profit une des causes les plus actives de l'immoralité publique. Clugny, malgré sa complaisance pour la cour, était sur le point d'être disgracié, lorsqu'il mourut, après une administration que Marmontel appelle quatre mois de pillage, dont le roi seul ne savait rien.

Archives des Pyr.-Or., C. 1509. — HOEFER, *Nouvelle biographie générale.*

CODALET (Arnaud de), habitant de Rivesaltes, était, en 1281, fermier général des revenus seigneuriaux du Roussillon et du Conflent. Le 5 février de cette année-là, il constitua une société, en compagnie de deux autres associés, pour l'exploitation d'un minerai dont l'abbé de Cuxa lui avait fait concession aux territoires d'Escaro, Taurinya, Corts et Fillols. C'est le premier indice d'une exploitation de mines en Roussillon, dans des proportions aussi considérables. Arnaud de Codalet acheta, le 7 mars 1305, à Arnaud Batlle, juge, la maison dite du *Traue d'en Arnau Batlle,* qui fait communiquer la Fusterie avec la place actuelle du marché. A l'avènement au trône de Sanche de Majorque, Arnaud de Codalet fut nommé conseiller et trésorier de la couronne. Il remplissait l'office de *mestre racional* de la cour en 1319, date de sa mort.

ALART, *Echo du Roussillon,* 1865.

CODALET (Pierre-Raymond de), fils du chevalier Bernard de Rivesaltes, dut son nom et sa fortune à son parent, Arnaud de Codalet, dont nous venons de nous occuper. Son père remplit à la cour



de Majorque l'office de majordome de la reine Marie, épouse du roi Sanche. Pierre-Raymond de Codalet occupa à son tour la même charge à la cour de Jacques II, de 1332 à 1344. Son nom figure à tout propos dans les actes de la cour de Majorque. Le 14 octobre 1337, il obtint la seigneurie de Pontella par la cession que lui en fit Martin Carbonnell. Pierre-Raymond de Codalet fut un des rares roussillonnais qui demeurèrent fidèles à l'infortuné Jacques II, dépossédé de son trône par Pierre IV, roi d'Aragon. Il avait été chargé de la défense de Collioure, qu'il ne put conserver contre les forces supérieures de Pierre IV, et il avait remis cette place dans les premiers jours de juillet 1344. Pierre d'Aragon dit dans sa *Chronique* qu'après son entrée à Perpignan, Pierre-Raymond de Codalet fut un de ceux des partisans de l'ex-roi qu'il somma de comparaître devant lui pour lui faire sa soumission ; mais ce seigneur ne consentit jamais à trahir la cause qu'il avait embrassée, et il suivit le roi détrôné dans son exil, ainsi que le chevalier Dalmau dez Volo qui avait épousé Guéralda de Codalet. Leurs biens furent confisqués. Devenue veuve, Guéralda dez Volo, racheta aux enchères publiques, le 23 juin 1378, le château, lieu et territoire de Pontella, au prix de 3050 livres de Barcelone. Son fils, Pierre-Raymond dez Volo, était décédé sans enfants avant 1385, et à cette date, sa belle-fille était l'épouse de Jaubert dez Fonts. Guillaume de Codalet, frère de Guéralda, se maria à Colombe, fille de Pierre Durand, docteur en droit de Perpignan, qui était déjà veuve en premières noces de Guillaume de Mudagons. Il ne laissa pas non plus de postérité.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

CODALET (Jean), docteur en droit, reçut provisions de Jean II qui le nommait aux fonctions d'assesseur du gouverneur. Sous la domination de Louis XI, il occupa la chaire de droit canon à l'Université de Perpignan, et assista dans les jugements le lieutenant du vice-roi, Jacobo Capece.

Archives Pyr.-Or., B. 292, 309, 310, 411.

CODER (Jean), pharmacien, naturaliste, botaniste, naquit à Prades en 1778 et mourut dans cette même ville le 7 avril 1841. Botaniste et minéralogiste ardent, il fut l'un des zélés savants stationnaires, qui, au commencement du dernier siècle, favorisèrent le plus la connaissance des plantes pyrénéennes. Il visitait chaque année une partie de nos hautes montagnes. Gravisseur intrépide, infatigable, adroit, il vainquit les chasseurs d'izards et surpassa tous ceux qui se distinguèrent dans ce genre de sport. Il joignit à une science solide beaucoup d'obligeance, et il est incontestablement établi que certaines opinions, certaines découvertes sur lesquelles l'ouvrage de Picot de Lapeyrouse garde le silence, appartiennent à Coder ; mais, humble comme les fleurs qu'il aimait passionnément, il n'aspira jamais à conquérir la plus petite part de célébrité. Dévoué plus particulièrement à l'œuvre de Lapeyrouse qu'il enrichit activement, il ne demanda jamais à ce célèbre botaniste le plus petit témoignage de ses services et sut se contenter d'être compté au nombre de ses pourvoyeurs. Coder fut en correspondance avec les botanistes Zig de Mayence, de Candolle, Gouan, Duby, Montagne, Pourret, Rœmer. Candolle donna même à une des variétés de l'*Euphorbia* le nom de *Coderiana*.

Coder était doué d'une mémoire prodigieuse ; aussi, confiant dans la certitude qu'il avait de se ressouvenir des plus petits détails relatifs à l'habitat de ses récoltes, il négligeait de noter, même dans ses envois, les stations. Lapeyrouse avait souvent reçu des plantes sans aucune mention de leur origine et il avait beaucoup de peine à corriger ce travers de son fournisseur. « Répondez-moi, je vous prie, écrivait-il le 5 mai 1808, sur la *Viola cenisia*, sur l'*Ibéris* ; d'où sont-elles ? » Zig, de son côté, lui mandait, le 14 août 1810 : « Je vous prie encore, en grâce, de noter pour chaque espèce, son lieu natal. » Et Coder inscrivait immédiatement, sur les lettres qu'on lui adressait ainsi, le nom des localités d'où provenaient les plantes qu'on lui désignait.

Au dire de Louis Companyo, on doit à Coder, entr'autres découvertes, celle de l'*Alyssum Pyrenaïcum*, qui habite, localité unique en Europe, les rochers escarpés au-dessus de la *Font de Comps*. Il ne reste plus de cette belle et intéressante plante que deux ou trois pieds placés sur des escarpements inaccessibles, et, si elle se conserve, c'est qu'il est impossible d'atteindre le point où elle croît en ce moment.

Coder, qui avait formé un très riche herbier, se proposait de terminer un travail, dont il avait déjà recueilli les matériaux, sur la *Flore du Roussillon*, lorsque la mort vint interrompre ses travaux.

CODOL (Pierre-Jean de), chevalier, domicilié à Millas, prit possession de la baronnie d'Ur, à la mort de son oncle Pierre Aymar, survenue en 1505. Pierre-Jean de Codol était « capita d'abat » à Perpignan, en 1513 ; cette année-là, le Domaine effectua la saisie de ses propriétés situées à Millas, à seule fin de le contraindre à solder les droits d'amortissement dus au roi pour les legs pieux faits par Pierre Aymar, son oncle défunt. Après son avènement au trône, Charles-Quint nomma Pierre-Jean de Codol à l'office de châtelain de Bar. Pierre-Jean de Codol mourut vers 1526, laissant deux fils : Jean-François et Jean-Pierre et une fille qui se maria au noble de Sans, de



Puigcerda. De cette union naquirent Louis de Sans de Codol, qui fut tour à tour évêque de Solsone et de Barcelone, et François de Sans de Codol, magistrat espagnol illustre.

Abbé J. CAPEILLE, *Le château et la baronnie d'Ur*. — Agusti PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdaña.*

CODOL (Jean-François de), fils aîné du précédent, baron d'Ur, épousa, en 1542, Louise de Planella. Il eut un fils, Jean-Acace, qui recueillit la succession de son père et celle de son oncle, Jean-Pierre, mort à Perpignan sans descendance directe. Jean-Acace de Codol mourut à Barcelone en 1608.

Abbé J. CAPEILLE, *Le château et la baronnie d'Ur*.

CODOL (Jean-Pierre de), chevalier, domicilié à Perpignan, était, en 1550, le fondé de pouvoirs de Jean-François de Banyuls, seigneur de Nyer, Laroque et Montferrer. Il épousa en secondes noces Angèle Ça Maso, qui lui apporta en dot la tierce partie de la dîme dans la petite localité de Cabanes (diocèse de Gérone).

Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

CODOL (François de), fils de Jean-Acace de Codol, baron d'Ur, épousa Raphaëlle de Broca, de Bagá, et mourut en 1669.

Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

CODOL (Acace de), fils du précédent, baron d'Ur, prit le parti de l'archiduc d'Autriche et vit sa seigneurie un moment confisquée par Louis XIV. Il ne tarda pas à la recouvrer quelque temps après. Du mariage qu'il contracta avec Marie de Roset naquit un enfant qui reçut au baptême le prénom de son père. Acace de Codol de Roset, écuyer, épousa Thérèse de Tord. Il mourut à Ur, le 23 juillet 1720, et fut enseveli au tombeau de la famille de Codol, dans l'église des Dominicains de Puigcerda. Le fils et héritier d'Acace de Codol fut François de Codol de Tord. Né en 1703, il épousa Marie de Vivet, issue d'une maison noble de l'Ampourdan. Celle-ci mit au monde François-Thomas de Codol de Vivet, qui fut le dernier baron d'Ur et Flori. La seule survivante de cette famille a été dona Concepcion de Codol, fille de François-Thomas de Codol, née à Bagá en 1815, qui épousa François de Travy, de Palau en Cerdagne. De ce mariage naquirent trois fils, dont l'aîné, Xavier de Travy de Codol reçut en héritage la terre et le manoir des anciens barons d'Ur.

Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

COLIN (Nicolas) fondit, en 1479, une cloche pour l'église Saint-Sauveur d'Arles, et, en 1480, une autre cloche pour l'église Saint-Mathieu de Perpignan.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

COLL (Joseph), né à Céret le 17 novembre 1826, vint à Perpignan, en 1843, suivre les cours du Conservatoire de musique dirigé par Lomagne. Prémier prix de violon en 1844, Coll fut admis deux ans plus tard au Conservatoire de musique de Paris, qu'il fut obligé de quitter en 1848, pour accomplir son service militaire. Ses aptitudes musicales lui permirent d'être envoyé, l'année suivante, au *Gymnase musical militaire* d'où il sortit, en 1850, avec les premiers prix de composition musicale et de solfège et le deuxième prix de flûte. En 1855, Coll fut nommé chef de musique au 66ᵉ régiment d'infanterie, à Toulouse; il se fit bientôt remarquer par de brillantes compositions musicales qui sont restées au répertoire des musiques militaires. Sa *Marche funèbre* bien connue lui valut particulièrement des félicitations chaleureuses des dilettanti et de ses collègues de l'armée. En 1856, au moment de la création des musiques de la garde, Coll rentra volontairement dans la vie civile et vint se fixer définitivement à Perpignan. Trois ans après, il fut choisi comme chef d'orchestre par le cercle Sainte-Cécile; en 1864, on lui confia la baguette de chef d'orchestre du théâtre de Perpignan, qu'il n'abandonna qu'au déclin de sa carrière, lorsque son état de santé l'y obligea. Coll a fourni une brillante carrière artistique. Les *juglars* catalans lui doivent de très nombreuses compositions, et l'on trouve signés de son nom la plupart des *balls*, des *contrepas*, des danses de toute nature qu'exécutent les *coblas* sur les places publiques des villages, pendant la *festa major*. De ces morceaux remarquables par l'originalité et l'harmonie du rythme, d'inspiration traditionnelle, semble s'exhaler l'âme des aïeux roussillonnais.

Joseph Coll a écrit encore: Le *Spleen du tambour*, opéra (1865), qui obtint une mention honorable au concours de l'Union musicale de Paris; *Guillaume de Cabestany*, opéra-comique en deux actes (1875), qui fut plusieurs fois représenté et applaudi; *André Chénier*, opéra en trois actes (1880). Joseph Coll mourut à Perpignan, le 20 mars 1900.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

COLLARÈS (Albert de), né en 1681, obtint, le 3 octobre 1705, avec dispense d'âge, la survivance de la place de conseiller au Conseil souverain possédée par son père. Il était le doyen de cette Cour lorsqu'il reçut commission, le 8 novembre 1727, de travailler à la confection du papier-terrier en Roussillon. Le 1ᵉʳ septembre 1735, il devint président à mortier et le 28 février 1751, premier président du Conseil souverain. Des notes de l'Intendance disent qu'il n'avait été élevé à cette charge que pour la réserver aux enfants de l'intendant Antoine d'Albaret « en cas

qu'ils prissent le parti de la robe ». Albert de Collarès mourut le 26 octobre 1753.

Archives des Pyr.-Or., B. 403. — *Mémoires de Jaume.*

COLLARÈS (François de), fils du précédent, était juge au bailliage de Perpignan lorsqu'il fut nommé conseiller au Conseil souverain, le 18 février 1755. Il épousa Marie-Thérèse Selva et eut d'elle trois enfants : Albert, François et Pierre-Martyr, et deux filles, dont l'une épousa un fils de la famille de Blay.

Mémoires de Jaume.

COLLARÈS (Albert de), fils aîné du précédent, fut nommé, le 9 octobre 1764, conseiller à la Chambre du domaine. Il était conseiller honoraire au Conseil souverain, lorsqu'il remplaça son père comme conseiller titulaire de cette Cour. François de Collarès, son frère cadet, fut camérier de Saint-Martin du Canigou jusqu'à la sécularisation de l'abbaye. Pierre-Martyr, le troisième, était chanoine de la cathédrale au moment de la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., B. 404. — *Mémoires de Jaume.*

COLLIOURE (saint Vincent de), martyr, IIIe siècle. Sous le règne des empereurs Dioclétien et Maximien fut publié un édit qui ordonnait de forcer tous les chrétiens à sacrifier aux idoles. Dacien fut chargé de le faire exécuter dans les régions méridionales de la Gaule et en Espagne. Cet homme étant venu dans la ville maritime de Collioure, fit arrêter Vincent, citoyen considérable et homme de foi égale à son courage. Il fut amené devant Dacien, qui le somma de sacrifier aux dieux. Mais Vincent dit : « Je ne sacrifie qu'à Dieu seul, jamais aux idoles ; il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux empereurs ». Dacien reprit : « Sacrifie aux idoles, je te prie, sinon il me faudra sévir contre toi ». Vincent lui répondit : « Sévis tant que tu voudras, je ne sacrifierai point ».

Alors le président ordonna que Vincent fût meurtri de soufflets, dépouillé de ses vêtements et déchiré avec des ongles de fer. Après quoi Dacien s'adressa encore à lui et lui dit : « Combien de temps demeureras-tu dans ta sottise ? Sacrifie, Sacrifie ! » Vincent dit : « Non, jamais ! Je suis prêt à aller en prison ou à la mort pour Jésus-Christ : je ne sacrifierai qu'à lui seul ; les tourments les plus cruels ne me font rien ; les joies éternelles m'attendent et bientôt j'en serai inondé ». Alors le président irrité fit suspendre Vincent avec des poulies, et ordonna aux bourreaux de l'élever en haut et de le laisser retomber de tout le poids de son corps sur des pierres aiguës, à plusieurs reprises. Après ce supplice, il fut jeté en prison. Mais il rendit grâces à Dieu qui ne délaisse pas ceux qui espèrent en lui. Une lumière céleste enveloppa son corps, qui reprit ses forces et sa première santé.

Le jour suivant, Dacien ordonna qu'on ramenât Vincent devant son tribunal, si toutefois il vivait encore. Lorsqu'il le revit en pleine santé, il fut transporté de fureur et dit : « C'est par le secours de la magie que tu t'es guéri ». Vincent dit : « Je ne connais pas plus la magie que je ne connais tes dieux. Dieu qui est un, m'a guéri : celui qui m'a glorifié est le même qui m'a racheté de son sang. Gloire à lui dans tous les siècles ». Alors Dacien fit allumer un grand bûcher au milieu de la ville, et Vincent fut placé dessus, les pieds et les mains liés. Il accomplit heureusement son glorieux martyre, en confessant et en louant le Seigneur, le 19 d'avril, vers la fin du IIIe siècle. Le feu épargna les ligaments des mains et des pieds. Son visage, d'une couleur rose, et sa peau transparente semblaient plutôt d'un homme endormi que d'un mort : frappés de ces miracles, un grand nombre confessèrent le Christ. Son corps fut convenablement enseveli pendant la nuit.

Le corps de saint Vincent fut religieusement conservé à Collioure jusqu'au XVIIe siècle. Ce fut pendant le siège de 1642 que, l'église ayant été détruite et divers objets précieux transportés au château, où la garnison avait dû se retirer, les reliques de saint Vincent y furent aussi déposées, afin qu'elles fussent ainsi à l'abri de toute profanation. Or, après l'évacuation du château de Collioure par la garnison espagnole, les consuls de la ville, s'étant transportés au dit château pour en rapporter les précieuses reliques, ne les y trouvèrent plus. Les traditions locales semblent insinuer qu'elles durent être enlevées par un militaire espagnol de Cancavella (ou Concabuena), petite ville de Catalogne, où un religieux capucin, se trouvant en Roussillon vers 1695 ou 1700, affirmait avoir célébré la sainte messe sur l'autel qui possédait les reliques de saint Vincent de Collioure. Il paraît bien que ce bourg est toujours en possession de ce trésor. Quant à la ville de Collioure, elle a actuellement deux reliques partielles de son saint protecteur : 1° un os de petite dimension, envoyé de Rome en 1700 ; 2° un tibia envoyé peu de temps après. La réception de ces reliques fut pour la ville de Collioure l'occasion de solennités touchantes. Elle reçut en même temps des reliques de sainte Libérate et de sainte Maxime.

Depuis cette époque (1701) et presque jusqu'à nos jours, le même programme a été observé dans ses grandes lignes, c'est-à-dire que le matin du 16 août on apportait les trois saintes reliques dans leurs bustes sur un îlot, distant de cent mètres environ de la plage, où la tradition veut qu'ait eu lieu le martyre de saint Vincent. Sur cet îlot est construite une petite chapelle où on les déposait et on disait la messe. Toute la journée les barques allaient et venaient de l'îlot chargées de visiteurs. Le soir, à

7 heures, le clergé de la paroisse, accompagné par des marins, montait sur une barque magnifiquement ornée, spécialement construite et réservée à cet effet; il se rendait à l'îlot pour en ramener les saintes reliques. On les plaçait sur la poupe et la procession *nocturne* commençait, la barque étant traînée jusqu'à la plage par six autres barques montées par des rameurs et escortée de beaucoup d'autres embarcations illuminées et pleines de fidèles. Elle faisait d'abord le tour de l'île. Après avoir côtoyé le faubourg brillamment illuminé, elle se dirigeait sur le rivage de la ville, terme de son voyage en mer. Alors se passait une scène digne des temps antiques : pendant qu'on amarrait le canot de saint Vincent avec le grand câble qui devait l'enlever, le patron conducteur s'avançait sur la proue et réclamait le silence à cette foule houleuse, composée de plusieurs milliers de personnes, qui l'entourait. Lorsque le silence était fait, le capitaine du port, qui était là spécialement, interpelait en catalan le patron conducteur à haute et intelligible voix : « Holà de la barque! Quelle est cette barque? — C'est la barque de saint Vincent. — D'où vient la barque? — Elle vient de Saint Vincent de l'île. — Qu'apporte-t-elle? — Elle apporte les reliques de saint Vincent, de sainte Maxime et de sainte Libérate. — Y a-t-il des passagers et sont-ils en règle? — Oui, il y a des passagers et ils sont en règle. — Que demandez-vous? — Nous demandons bonne entrée. — *Al nom de Deu bona entrada!!!* » criait le capitaine du port, et aussitôt un cri immense de *San Vicens beneit!!!* retentissait sur toute la plage; et la barque fendait la foule à la course, tirée par les marins portant un costume spécial, jusqu'au haut de la rue Saint-Vincent, en face la statue de *Notre-Dame des Quatre-Cantons*. Le clergé descendait alors du canot, s'arrêtait un instant dans une maison voisine où on avait porté les ornements, et la procession s'organisait : les bustes des saints étaient portés par quatre marins; on faisait le tour de la place publique où celui qui présidait entonnait le *Te Deum* qui se continuait jusqu'à l'église, et la cérémonie se terminait par le baisement des reliques.

Cette procession sur mer a été deux fois présidée par des évêques : en 1856, ce fut Mgr Gerbet. Il en avait conservé un souvenir si enthousiaste que son historien, Mgr de Ladoue, n'a pu s'empêcher d'en consigner les impressions dans la vie de cet illustre pontife. En 1865, Mgr Ramadié, à peine arrivé dans le diocèse, voulut, lui aussi, donner ce témoignage d'estime à la population maritime de Collioure et jouir de ce spectacle merveilleux et unique au monde.

La fête de saint Vincent avait été célébrée, à diverses époques, par des réjouissances extraordinaires : joutes dans le port, courses aux canards, récitation de vers en l'honneur du saint et jusqu'à la représentation scénique de la tragédie catalane de notre saint martyr.

La procession sur mer fut interrompue pendant la Révolution, de 1793 à 1805. Elle a été interdite par la municipalité, il y a quelques années, et depuis, il faut le dire, les lieux ont changé d'aspect : l'îlot de saint Vincent a été rattaché au rivage, de sorte que la procession *sur mer* n'aurait plus d'autre raison d'être que celle de conserver une tradition pleine d'originalité.

Paul Guérin, *Les Petits Bollandistes*. — Abbé Rollat, *Histoire de saint Vincent de Collioure*. Perpignan, Comet, 1885.

COLOMER (Bérenger de), originaire d'un hameau de ce nom jadis situé près de Villefranche-du-Conflent et actuellement ruiné, était prieur de Saint-Romain de Llupia, lorsqu'il fut élevé à la dignité abbatiale sur le siège de Saint-Martin du Canigou, le 13 octobre 1314. Une lettre de l'évêque de Marseille, camerlingue du pape Jean XXII, en date du 10 juin 1323, apprend que l'abbé de Saint-Martin du Canigou était tenu de se rendre chaque année à Rome, ou de s'y faire représenter par un procureur pendant le temps de la cour (*tenente curiâ*). Il ne devait y paraître, à ce qu'il semble, que muni d'une offrande importante, puisque le camerlingue attesta que le procureur de l'abbé Bérenger de Colomer étant venu visiter le Saint-Siège cette année-là, n'avait rien offert à la Chambre apostolique. Ce prélat, du consentement de la communauté de ses religieux, statua, le 4 avril 1328, que désormais, à la mort d'un moine du monastère, un prêtre séculier serait tenu de résider toute l'année subséquente dans l'abbaye, dans le but d'y célébrer des messes pour le repos de l'âme du défunt. En 1332, Bérenger de Colomer fit déposer dans un sarcophage en marbre blanc, les restes du comte Guifre, fondateur du monastère, et de son épouse, Elisabeth. Sur le couvercle tumulaire, l'abbé y fit graver l'inscription suivante : *Anno millesimo quadragesimo nono Incarnationis Domini, pridiè Kalendas Augusti, obiit Dominus Guifredus, condam comes nobilissimus qui sub titulo beati Martini præsulis, hunc locum jussit ædificari, undè et monachus fuit annis quindecim, in nomine Domini nostri Jesu-Christi : cujus dicti comitis et ejus uxoris Elisabeth comitissæ corpora translaturi fecit in hoc monumento Dominus Berengarius de Colombario, Abbas istius loci, anno millesimo trecentesimo trigesimo secundo.* Un arrêt du Conseil souverain, à la date du 8 avril 1785, ordonna « que le mausolée, la statue ou buste du fondateur du monastère qui est en marche blanc, portant une inscription en lettres gothiques fussent transportées dans l'église de Castell ». Le dispositif de cet arrêt reçut son exécution le 11 août 1786. Peu d'années

après, la statue fut brisée et les cendres du fondateur jetées au vent. En reconstruisant ce tombeau pièce à pièce, on a introduit dans l'appareil deux pierres sépulcrales qui lui sont étrangères. Ce sont les plaques funéraires des deux abbés du Canigou : Guillaume de Cervoles et Arnaud de Corbiac.

Archives des Pyr.-Or., H. non classé. — BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.*

COLOMER ou COLOMI (Lucien) naquit à Perpignan. Après avoir professé le cours des arts libéraux dans l'Université de sa ville natale, il passa à Valence et de là à Xativa. Il perdit alors la vue : il s'embarqua pour Mallorca et mourut dans la capitale de cette île, en 1460. Il a écrit quatre livres en vers et un autre intitulé : *De casu et fortunâ.* Sur le frontispice de cette dernière on lit les vers suivants :

Te tulit auctorem doctrina Perpinianus
Urbs aluit juvenem, præclara Valentia doctum
Ossa tenet tandem ejus Balearica Palma.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

COLSON (Achille) vint à Perpignan, en 1844, comme capitaine au 67ᵉ de ligne. Il publia : *Recherches sur l'étymologie des noms de lieux terminés en argues, appartenant aux départements du Gard et de l'Hérault, suivies de recherches sur le culte des dieux Proxumes ; Essai sur une inscription celtique, trouvée à la fontaine de Nimes et sur une inscription latine du Musée de cette ville,* 1851, in-8°. Il avait été promu chef de bataillon au 75ᵉ de ligne, lorsqu'il publia, en 1854, dans le IXᵉ volume de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales sa magistrale étude : *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon.* L'année suivante, le commandant Colson édita dans la *Revue de numismatique,* une *Notice sur des monnaies frappées dans la principauté de Catalogne, le Roussillon et la Cerdagne pendant la Révolution de 1640 et l'occupation française jusqu'en 1653.*

FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan.*

COMA (Raymond) fut nommé, par la reine Marie, procureur fiscal intérimaire de la procuration royale, en remplacement de Bernard Laurens et de Jean Ferrer successivement suspendus de cette charge. Une troisième fois, cette même princesse le désigna pour recueillir la succession de Georges Huguet, également suspendu et banni pour crime de faux. Le roi Alphonse V lui octroya enfin les provisions définitives qui le nommaient à l'emploi de procureur fiscal près les Cours royales de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 253.

COMA (Pierre-Martyr), religieux dominicain, né à Solsone (Espagne), prit l'habit de son ordre à Barcelone, et s'acquit de bonne heure une grande réputation par ses vertus, son savoir et son éloquence. Il fut désigné pour remplir la charge de Provincial ; il devint ensuite lecteur en théologie et occupa une chaire à l'Université de Tarragone. Pierre-Martyr Coma assista au concile de Trente, en 1562, en qualité de théologien de l'évêque de Gérone, Arias Gallégo. Nommé au siège d'Elne en 1568 par Philippe II, roi d'Espagne, il fut confirmé par le pape Pie V, le 14 janvier 1569. Le dernier jour de février suivant, il en prit possession par son procureur qui prêta le serment d'usage à l'église Saint-Jean et fut admis. Le premier des évêques d'Elne, le jour de son entrée dans le diocèse, il fit convertir l'offrande des victuailles que le chapitre avait accoutumé de présenter, en un cadeau de vingt-cinq ducats. Cette somme lui fut remise dans une bourse en soie. Le 12 juin 1569, Pierre-Martyr Coma fit son entrée solennelle à Perpignan.

Les principaux actes de son épiscopat se réfèrent à l'impulsion nouvelle qu'il donna au culte de la Vierge, à l'introduction dans le diocèse de l'office divin selon le rit de l'Eglise romaine, au système d'enseignement religieux populaire, qu'il préconisa et à diverses affaires d'administration ecclésiastique.

Dès le 20 juillet 1571, Pierre-Martyr Coma fonda une fête en l'honneur « des sept goygs de Nostra-Senyora ». Ce prélat fit célébrer en grande pompe la solennité de la Purification au Temple. Les réjouissances publiques durèrent trois jours, du 2 au 5 février de l'année 1572. Les timbaliers et les trompettes de la ville prêtèrent leur concours ; on pavoisa la façade de l'hôtel-de-ville et on mit aux fenêtres les bannières des corps de métiers au nombre de vingt-trois. Deux *coblas de juglars* entraînèrent les danseurs au son des instruments de musique catalans. Le premier consul ouvrit le bal avec la fille du baron de Joch. Pierre-Martyr Coma mit en grand honneur la fête de l'Immaculée-Conception. Il n'existait pas dans la cathédrale de Perpignan de chapelle placée sous le vocable de Marie-Immaculée. Dès 1572, l'évêque d'Elne ordonna de célébrer les offices du 8 décembre dans la chapelle de la *Mangrana* (N.-D. d'Espérance), de préférence à celle de sainte Anne. Il s'occupa, sans retard, de la construction d'une chapelle neuve, dédiée à l'Immaculée-Conception ; en 1575, une confrérie spéciale fut fondée, et dès 1577 les travaux commencèrent.

Le 11 octobre 1575, en vertu d'un bref de Pie V, daté du 11 juillet 1568, Pierre-Martyr Coma abolit l'usage du missel et du bréviaire de l'Eglise d'Elne, et prescrivit l'adoption de l'office divin selon le rit de l'Eglise romaine, nouvellement prescrit par le



concile de Trente. Cette réforme liturgique eut son effet dans tout le diocèse, le samedi 26 novembre 1575, veille du premier dimanche de l'Avent, jour qui commence le cycle de l'année nouvelle pour l'Eglise catholique Evêque pieux, Pierre-Martyr Coma se trouvait toujours le premier à la célébration des offices divins, afin d'obliger les chanoines à la même ponctualité. Il augmenta aussi leurs revenus.

Pierre-Martyr Coma se préoccupa de l'instruction religieuse des fidèles de son diocèse. « Cet enseignement propagé par cet évêque, a écrit M. Desplanque, eut une forme assez originale, assez distincte de l'idée qu'on se fait du catéchisme pour qu'il vaille la peine d'être étudié. Il consistait en instructions ou lectures faites le dimanche à tous les paroissiens assemblés. Le type en fut fourni par le *Directorium curatorum*, dont un chapitre est consacré à la « Doctrina christiana » complété sur ce point par deux autres livres de Coma : la *Doctrina christiana* et le *Colloqui entre dos germans de la doctrina christiana*.

Après une allocution, sorte de préambule destiné à montrer la nécessité de connaître la religion pour arriver au salut, le curé lisait par fragments un bref résumé des devoirs du chrétien. Ils y étaient rangés sous six rubriques et exprimés en langue catalane, mêlés de mots latins et ces six instructions étaient ainsi constituées : *quid credendum*, ou l'exposé des 12 articles du *Credo*, mis chacun sous le nom d'un des 12 apôtres ; *quid observandum*, c'est-à-dire les commandements de Dieu et de l'Eglise, qui, en Catalogne, n'étaient pas, comme en France, rimés en vers exécrables, et les sept œuvres de miséricorde ; *quid vitandum*, et le texte énumérait les sept péchés capitaux, insistant sur la *gula*, la gourmandise ; *quid timendum*, et il s'appesantissait sur les peines de l'enfer, châtiments spirituels, châtiments corporels surtout où l'on décrit « la set irremediable », le « foch intol-lerable », les « pudors estremats » du séjour des damnés ; *quid sperandum*, pour convier les assistants aux joies du ciel ; *quid orandum*, ou comment prier Dieu, où l'on recommandait presque uniquement le *Pater* et l'*Ave*, l'oraison universelle du pauvre comme du riche, dont l'union quinze fois répétée forme le mystique rosaire, couronne de roses tressée par le chrétien à la puissance divine. » Pierre-Martyr Coma avait publié déjà en 1555 la première édition de son *Directorium curatorum*. C'est cette édition originale qu'il mit lui-même en vogue dans son diocèse. Six ans après sa mort, François Navarro, docteur en théologie et lecteur à Saint-Jean de Perpignan, le réédita dans notre ville chez Sampso Arbus, sous la rubrique : *Llibret intitulat Directorium curatorum, compost per lo illustre y reverendissim senyor don Fra Pere Martyr Coma, bisbe d'Elna, y ara en aquesta ultima impresa vist y regonegut per lo reverent Francesch Navarro, doctor en sacra theologia y lector de la esglesia de San Joan de Perpinya*, en Perpinya, en casa de Sampso Arbus, 1584, in-12. Venense en casa de la viuda Ymberta. D'autres éditions de cet ouvrage parurent : à Saragosse, en 1587, à Séville, en 1569, et à Valladolid en 1618. Pierre-Martyr Coma est aussi l'auteur d'un traité théologique sur les *Sacrements* et d'un autre sur la *Doctrina christiana*.

Le 23 novembre 1571, le cardinal-légat, Michel-Bonaventure Aleyxandri, de l'ordre de Saint-Dominique et du titre de N.-D. de la Minerve, neveu du dernier pape Pie IV et à peine âgé d'une trentaine d'années, fut de passage à Perpignan. Ce prince de l'Eglise, qui se rendait de Rome à la cour de Philippe II, fit son entrée solennelle dans la ville, escorté d'une douzaine d'évêques et au milieu des salves d'artillerie que tirèrent à la fois le Castillet et la Citadelle. Le 16 décembre suivant, le diocèse fut frappé d'interdit, comme l'avaient été ceux de la Catalogne, à cause du refus que faisaient les évêques de percevoir une taxe de vingt-cinq pour cent sur le revenu du clergé au profit et au nom du roi. Philippe II l'avait obtenue du pape Grégoire XIII. Cet interdit fut levé le 29 janvier 1572. En 1576 fut célébré le jubilé accordé au diocèse. Le 31 mars 1577 Pierre-Martyr Coma lança l'excommunication contre Guillaume de Sinisterra, gouverneur du Roussillon, son assesseur et le procureur fiscal. L'interdit fut ensuite prononcé sur le diocèse et ce ne fut que le 28 septembre 1577 qu'il fut levé par François de Ribera, inquisiteur. Ces conflits avec le pouvoir civil portèrent atteinte à la santé de l'évêque d'Elne qui souffrait de douleurs néphrétiques. Trois processions furent célébrées à Perpignan, le 1er décembre 1577, pour obtenir la guérison de ce prélat. Une néphrite calculeuse lui donna la mort dans le couvent de son ordre à Perpignan, le 5 mars 1578. Son corps transporté à Elne fut enseveli au milieu de l'église.

Archives des Pyr.-Or., G. 239. — Torres-Amat, *Diccionario de los escritores catalanes*. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé Torreilles et E. Desplanque, *l'Enseignement élémentaire en Roussillon* dans le XXXVIe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

COMA (Joseph) naquit à Perpignan, vers le milieu du XVIIe siècle. Reçu docteur en théologie dans l'Université de sa ville natale, il fut d'abord chanoine de la collégiale de la Réal, puis devint membre du chapitre de Saint-Jean. En 1687, Joseph Coma fut nommé recteur de l'Université de Perpignan. En 1721, Louis XV lui octroya le titre de vice-chancelier de cette même compagnie. Cette année-là,

ses collègues, les chanoines, portèrent leurs voix sur lui et l'élurent vicaire-capitulaire du diocèse, privé de pasteur à la suite de la mort de l'évêque Flamenville. Antoine Boivin de Vaurouy, nommé au siège d'Elne, s'étant démis de son titre épiscopal avant d'être consacré, la vacance se prolongea jusqu'en 1726, date de la nomination de l'évêque Lanta. Le chanoine Coma remplit les fonctions de vicaire-capitulaire durant l'espace de deux ans et demi, jusqu'au jour de sa mort survenue à Perpignan, le 20 juillet 1723. Il fut enseveli le lendemain dans le caveau capitulaire creusé dans la chapelle des saintes Eulalie et Julie, patronnes du chapitre de la Cathédrale. Coma était, au moment de son décès, doyen de la faculté de théologie à l'Université de Perpignan.

Le zèle dont le chanoine Coma était animé envers le chapitre de Saint-Jean le détermina à faire des recherches longues, pénibles et laborieuses, dans le but d'en établir les droits et les privilèges. Ces matériaux historiques qu'il amassa lui servirent à écrire l'histoire des chapitres de la cathédrale d'Elne et de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan. Il fit suivre ce travail d'un abrégé biographique des évêques d'Elne. C'est un manuscrit de 500 pages, in-folio, écrit en catalan et déposé à la Bibliothèque municipale de Perpignan. Il a pour titre : *Noticies de la iglesia insigne collegiade de Sant-Joan de Perpinya.* L'œuvre est divisée en trois parties, de dimensions inégales. La première renferme treize chapitres consacrés : aux origines du diocèse, à la prétendue reconstitution de l'église de Notre-Dame *dels Correchs* par Charlemagne, en 813, à la fondation du chapitre de Saint-Jean en 1102, au règlement intérieur de cette collégiale, à ses revenus, à ses locaux, à la construction, dans l'église Saint-Jean, de la chapelle de Notre-Dame de la *Mangrana* et aux indulgences accordées à Saint-Jean le Vieux et à Saint-Jean le Neuf par les papes et différents évêques, et enfin à l'union des chapellenies de Saint-Jean à la mense épiscopale. La seconde partie de l'ouvrage ne contient que huit chapitres. Ils ont trait à l'administration intérieure de la collégiale, à ses offices (chapelain, prévôt, sacristain, moine, etc.). Il est plus difficile d'établir une classification logique pour la troisième partie du manuscrit qui se divise en seize chapitres. On y trouve successivement l'historique de l'institution des quatre syndics de la collégiale, le récit des luttes entre les évêques d'Elne et les consuls de Perpignan, des textes de statuts portés par divers prélats, de longs détails sur les péripéties qui accompagnèrent la construction de la cathédrale actuelle, des renseignements biographiques sur les pontifes qui se succédèrent sur le siège diocésain, des notes sur la chapelle du Dévot Crucifix, etc. Le chanoine Coma clôtura son volume par une Episcopologie d'Elne qui, naturellement, s'arrête à la date de son décès. Cette dernière a été continuée et poursuivie par une main inconnue jusqu'en 1801, année de la mort de l'évêque d'Esponchez. Cet ouvrage, quoiqu'un peu diffus et inexact sur certains points d'histoire locale, contient cependant des éléments précieux qui sont d'une réelle utilité.

Bibliothèque de la Ville de Perpignan, manuscrit n° 82. — Archives des Pyr.-Or., G. 234. — Archives de l'Etat civil de Perpignan, GG. 55. — Carrère, *Voyage en France.*

COMA (Antoine) fut nommé, en 1710, professeur de droit canonique à l'Université de Perpignan. Il se démit de sa chaire en 1745, et mourut le 17 mai 1757.

Mémoires de Jaume.

COMA-SERRA (Michel de), né à Perpignan, le 6 janvier 1735, était homme de loi et propriétaire à Perpignan lorsqu'il fut élu, le 29 avril 1789, au premier tour de scrutin, député de la noblesse aux Etats-généraux par la province de Roussillon. Il siégea à droite et montra peu de goût pour les idées nouvelles. De concert avec son collègue, le chevalier Banyuls de Montferrer, il protesta par une lettre contre la réunion des trois ordres. En 1790, à propos de la constitution civile du clergé, une émeute ayant été fomentée à Perpignan entre la société contre-révolutionnaire *Les Amis de la paix* et la société révolutionnaire *Les Amis de la Constitution*, Coma-Serra et son collègue se trouvèrent compromis dans les troubles. Les patriotes allèrent les chercher à leur domicile et les conduisirent au département. Ils furent, par respect pour leur inviolabilité, laissés en liberté et accompagnés avec calme chez eux par six administrateurs. Le 21 décembre 1790, Muguet rendit compte de cette affaire à la Constituante. Arrêté le 17 mai 1793, il fut conduit à Montpellier ; il ne dut son salut qu'au 9 thermidor.

Michel de Coma-Serra mourut en 1813. Il légua au chevalier Banyuls de Montferrer la jouissance de l'ancienne maison Serra, sise rue Font-Froide ; en outre, il déclarait avoir en lui la plus complète confiance pour l'exécution de pieuses libéralités.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.* — Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française* et *Les Elections de 1789.*

COMES (Guillaume de) était écrivain majeur de la maison de la procuration royale lorsque Pierre IV le Cérémonieux l'éleva à la dignité de procureur royal. Il remplissait cette charge en 1360.

Archives des Pyr.-Or., B. 101, 102, 112.



COMPANYO (Pierre) était secrétaire de la reine Marie d'Aragon en 1423.

Archives des Pyr.-Or., B. 220.

COMPANYO (Baudile-Jean-Louis) vint au monde à Céret le 16 décembre 1781, et mourut à Perpignan le 10 septembre 1871. Il était fils d'un docteur en médecine, intendant des Eaux d'Arles, (aujourd'hui Amélie-les-Bains), ayant publié sur ces thermes des observations approfondies qui lui valurent le titre de membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, et de Claire Lanquine son épouse, originaire d'Arles.

Orphelin de bonne heure, le jeune Companyo s'efforça de suivre les traces paternelles. Il commença ses études à la Faculté de Montpellier. Il ne tarda pas à devoir les interrompre pour servir la patrie. Ce fut pour être, à la suite d'un concours, nommé chirurgien sous-aide major dans le quartier général du prince Murat, en Espagne (1807). Là naquirent ses relations amicales avec le célèbre baron Larrey et surtout avec le brave comte Déjean, très savant entomologiste, dont il partagea la fougue dans plus d'une hasardeuse excursion. Volontiers ils oubliaient qu'ils étaient poursuivis par l'ennemi pour chasser à leur tour de pacifiques coléoptères. Un jour le comte Déjean entend un coup de feu, glisse de son cheval; Companyo, à distance, accourt, le croyant ou blessé ou tué. Le général avait aperçu un *carabus rutilans ;* s'en étant emparé, il montrait triomphant cette rareté à son aide-major. Plus tard, interné à Perpignan pour cause politique, le comte Déjean fut heureux d'y retrouver le compagnon des expéditions guerrières et scientifiques de leur enthousiaste jeunesse.

Companyo, rentré dans le département après la guerre d'Espagne, fut chef de service à l'hôpital militaire créé à Prades. Obligé par raison de santé de rentrer dans la vie civile, il redevint étudiant à l'âge de trente ans. Il termina ses études par une remarquable thèse de doctorat, qu'il subit à Montpellier, le 17 juin 1812. Dès ce moment, Companyo pratiqua son art avec un dévouement, une affabilité qui ne se démentirent jamais. Il recueillit souvent des marques de gratitude qui se manifestèrent soit dans l'exercice de ses devoirs, soit dans ses voyages, soit dans l'extension progressive de différentes collections qui lui valurent une grande notoriété. Aucun savant ne passait à Perpignan sans les visiter et féliciter leur auteur. Il travailla à leur accroissement pendant vingt ans. Grâce à des démarches auprès de nos compatriotes et à l'aide de dons particuliers, il installa dans les salles du Musée de Perpignan des collections précieuses, dont il fit don à la ville en 1837. Le 21 novembre 1840, un arrêté du maire le nomma Directeur-conservateur du *Museum*.

Tout ce qui avait trait à la statistique, à l'instruction publique, à la salubrité, à la surveillance des prisons, à la pépinière départementale, à la sériciculture, aux diverses branches de la science agricole, ne le laissait indifférent. Les régimes de la Restauration, ceux de 1830 et de 1848 surent reconnaître ses capacités. Ils lui confièrent des charges et des emplois où il montra toujours une grande compétence.

Mais en 1852, il ne lui fut point pardonné d'avoir refusé le serment politique. Le Gouvernement le destitua de ses fonctions de médecin des prisons et de directeur de la pépinière. Il comprit quel refuge il trouverait dans ses chères études et surtout dans ses doctes amitiés. Elles furent nombreuses et s'étendirent bien loin en France et à l'étranger.

Chaque année, en dépit des fatigues et de l'âge, il augmenta ses collections. En 1844 et en 1845, la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales lui confia sa direction avec le fauteuil présidentiel.

Companyo étudia, d'une manière spéciale, les cours de nos rivières et les divers terrains qu'elles traversent. Il en fit une exposition des plus originales et des plus instructives ; on peut la voir avec intérêt dans une des salles du *Museum*. Avec tous les éléments divers dont il s'était rendu maître, Companyo se décida enfin à faire imprimer l'inventaire complet de ses observations dans les trois règnes de la nature. A l'âge de quatre-vingts ans, il entreprit la publication, en trois forts volumes, de l'*Histoire naturelle du département des Pyrénées-Orientales*. Les palmes d'officier de l'Instruction publique, en 1864, la croix de la Légion d'honneur, en 1867, celle de l'ordre Impérial de François-Joseph d'Autriche en 1870 vinrent honorer les derniers jours du savant naturaliste.

Companyo a fait éditer les publications suivantes:

Mémoire descriptif et ostéologie d'une baleine échouée le 27 novembre 1828, sur les côtes de la Méditerranée, près Saint-Cyprien ;

Rapport sur un serpent de 11 pieds de longueur et 18 pouces de circonférence, tué dans le département des Pyrénées-Orientales, 1836, IIe Bulletin de la Société Philomathique de Perpignan ;

Rapport sur un tableau contenant la collection des mollusques terrestres et fluviatiles, offert à la même Société par M. Aleron, 1837, IIIe Bulletin de la Société ;

Catalogue des oiseaux, soit sédentaires, soit de passage trouvés dans notre département (classification de Temmink) 375 espèces ;

Notice sur les insectes qui ravagent, dans quelques cantons, les vignobles du département des Pyrénées-



Orientales avec cartes indiquant les cantons les plus ravagés par la pyrale (en catalan *couque)* et l'attice *(babot)*, 1839, IVe Bulletin de la Société ;

Catalogue raisonné de divers objets offerts à la Société des Pyrénées-Orientales, pour le cabinet d'Histoire naturelle, 1841, Ve Bulletin de la Société ;

Catalogue descriptif des mammifères qui ont été observés et qui vivent dans le département des Pyrénées-Orientales, 1841, Ve Bulletin de la Société ;

Rapport sur l'industrie sétifère du département des Pyrénées-Orientales en 1842 et 1843. La Société Agricole des Pyrénées-Orientales vota l'impression de ce compte-rendu, dont le maréchal Soult, ministre de la guerre, acquit vingt exemplaires pour les magnaneries de l'Etat, en Algérie, 1843, VIe Bulletin de la Société ;

Itinéraire des quatre vallées du département des Pyrénées-Orientales, suivi du Catalogue des quarante premières familles de plantes observées dans cette contrée ;

Observations sur la présence de trois oiseaux nouveaux pour la Faune du département ;

Description d'une nouvelle espèce de mulette trouvée dans les eaux douces du département, en collaboration avec Paul Massot, avec planches ;

Notice sur l'Histoire naturelle de l'île Sainte-Lucie (Aude) ;

Rapport sur l'éducation des vers-à-soie Trivoltini et sur le mûrier multicaule ;

Rapport sur les plantations de mûriers et d'oliviers dans les Pyrénées-Orientales ;

Mémoire au sujet de la greffe du chêne-liège sur le chêne-vert ;

Mémoire sur deux nouvelles plantes de la famille des génistées, genre Sarothamnus, découvertes par Companyo même dans les Pyrénées-Orientales, 1848, VIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales ;

Considérations sur des ossements fossiles trouvés dans le bassin du Roussillon : mastodonte et hippopotame, et sur deux têtes humaines, l'une trouvée dans les cavernes calcaires des Corbières, l'autre tête éburne de dimensions colossales, trouvée dans le cimetière d'Oms, 1851, VIIIe Bulletin ;

Considérations sur le gutta-percha et sur les services qu'il peut rendre à l'industrie ;

Catalogue des insectes coléoptères (carabiques) *observés dans les Pyrénées-Orientales, avec indication des localités ;*

Notice sur la priorité de la découverte de la subularia aquatica dans les eaux du plateau de Carlite ;

Note sur la présence de l'Eider, Anas mollissima (*Linné), dans le Roussillon*, 1854, IXe Bulletin ;

Suite du catalogue des insectes coléoptères observés dans le département des Pyrénées-Orientales avec indication des localités. Cette partie renferme les Hydrocanthares et les Lamellicornes, 1856, Xe Bulletin ;

Observations sur les insectes nuisibles aux oliviers dans le département des Pyrénées-Orientales, 1858, XIe Bulletin ;

Notice sur des cétacés échoués sur les côtes de la Méditerranée, entre Saint-Laurent-de-la-Salanque et Leucate en février 1864, Delphinus globiceps. Description de l'animal, anatomie et ostéologie, avec 4 planches. Le squelette de ce cétacé a été monté par Companyo pour le Musée de Perpignan, 1867, XVe Bulletin.

Louis Fabre, *Biographie de Louis Companyo* dans le XIXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

COMPTE (François), originaire d'Ille-sur-Tet, instrumentait comme notaire vers la fin du XVIe siècle. Il eut un fils du nom de Jean-Ange qu'assassina Narcisse Batlle, chanoine d'Elne. Cette affaire criminelle portée au tribunal du Saint-Siège fut instruite par l'évêque de Gérone, ainsi qu'il conste des lettres écrites par Clément VIII au prélat de cette église, le 21 juin 1601. François Compte a laissé un manuscrit intitulé : *Illustració dels comtats de Rossello, Cerdanya y Conflent.* L'original de cette œuvre écrite en 1586 se conserve dans les archives de la maison de Pinos. On en trouve des copies à la Bibliothèque royale de Madrid et au musée archéologique de Vich. Cette dernière fut exécutée par Jérôme Pujades, au début du XVIIe siècle.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Musée archéologique de Vich, salle des manuscrits.

COMPTE (François-Xavier), fils de François Compte qui avait rempli les fonctions de viguier de Conflent depuis 1747 jusqu'en 1774, recueillit à cette dernière date la succession de son père. Les 27 et 28 juillet 1789, sa maison située de Prades fut envahie par une foule ameutée, venue des villages voisins. Les papiers de ses bureaux furent brûlés. Il ne dut son salut qu'à la fuite. Il se retira dans le comté de Foix, puis à Sigean. Il fut poursuivi par le receveur-général des finances qui lui réclamait la somme de 114.960 livres 8 sols 6 deniers dont il le supposait redevable au trésor public et à la caisse générale des finances de la province de Roussillon. Un arrêté de l'administration fixa le déficit du viguier à 43.006 livres 7 s. 3 d. ; mais Compte expliqua sa faillite par le pillage dont sa maison avait été l'objet. Le 20 janvier 1790, le bureau du district de Prades chercha à établir que la caisse des impositions n'avait pu être pillée les 27 et 28 juillet 1789 ;

mais la plupart des documents de la comptabilité avaient été détruits. Compte émigra et sa situation financière ne fut jamais éclaircie.

DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades.* — P. VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans le département des Pyrénées-Orientales.*

COMPTER DE ÇAGARRIGA (Isabelle). Henry, dans son *Histoire du Roussillon,* avait fait d'Isabelle Compter de Çagarriga « une religieuse enseignante et chanoinesse de Saint-Augustin, au couvent de Saint-Sauveur de Perpignan, connue par une pièce de 179 vers catalans intitulée: *Liras à Nostra-Senyora del Carme* ».

Or, la découverte du contrat de mariage entre François de Blanes et cette même Isabelle Compter de Çagarriga faite plus de trente ans après par Alart dans les archives départementales, vint prouver que la Muse de Millas n'avait jamais porté le voile de la religieuse. Elle était bien née à Perpignan, en 1632, de l'union contractée à Millas le 9 octobre 1626 entre Onuphre Compter, docteur en droit, originaire de Banyuls-dels-Aspres, et Anne-Marie de Çagarriga. Isabelle qui était la seconde fille issue de cette union vivait donc en 1645, dans ce sens qu'elle était âgée de 13 ans. En effet, à l'âge de dix ans, le 18 décembre 1642, elle manifesta le désir d'embrasser la vie religieuse dans le couvent de Saint-Sauveur, où elle était déjà depuis quelques années comme *escolana* (écolière). Elle s'y trouvait encore le 29 décembre 1651, lorsqu'elle fit son testament dans lequel elle déclarait persister dans son désir de se vouer à la vie religieuse ; elle y fit quelques legs au couvent des Carmes-Déchaussés où elle se confessait. Son contrat de mariage avec François de Blanes y Ros, docteur en droit, en 1652, prouve qu'un mois plus tard elle se trouvait dans des dispositions toutes contraires, et qu'elle ne fut jamais chanoinesse de Saint-Augustin, au couvent de Saint-Sauveur, ni ailleurs, ni encore moins religieuse enseignante, puisque cet ordre ne fut établi à Perpignan qu'en 1660.

Isabelle porta en dot à son mari la bibliothèque de son père, presque entièrement composée d'ouvrages de droit. Leur union ne fut pas de longue durée, et il y a lieu de croire qu'Isabelle fut emportée par la peste qui ravageait alors la ville, après un an et demi de mariage. Elle n'avait que 21 ans et fut ensevelie dans l'église du couvent de Saint-François.

HENRY, *Histoire de Roussillon.* — ALART, *Echo de Roussillon,* 1865. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

CONSTANT Ier (Flavius-Julius), le plus jeune des trois fils de l'empereur Constantin-le-Grand et de Fausta, mort en 350. Il reçut de bonne heure, de son père, le gouvernement de l'Illyrie occidentale, de l'Italie et de l'Afrique. Plus tard, lors du partage de l'empire, en 337, les mêmes provinces tombèrent dans son lot. Après avoir résisté avec succès à la violence et à la trahison de son frère Constantin, qui avait envahi ses états en 340, en même temps qu'il avait trouvé la mort dans cette expédition, Constant resta maître de tout l'ouest. Il s'abandonna alors à toute la fougue des passions ; cependant, il accorda sa protection à l'Eglise. Pendant qu'il était occupé dans la Gaule à un de ses plaisirs favoris, la chasse, il apprit que Magnence s'était révolté, entraînant l'armée à sa suite, et que des émissaires étaient en route pour lui donner la mort. Il tenta alors de se sauver en Espagne ; mais il fut atteint près d'Elne par la cavalerie de l'usurpateur. Abandonné de tous, excepté d'un Franc appelé Larriogaise, il fut massacré, à l'âge de trente ans, dans une chapelle où il s'était réfugié. Ainsi parut s'accomplir le singulier horoscope de Zonare annonçant que ce prince mourrait dans le sein de son aïeule : allusion à la ville d'Elne à laquelle Constantin-le-Grand avait donné le nom de sa mère, sainte Hélène. Dans la galerie sud du cloître d'Elne se trouve un fragment d'un sarcophage chrétien portant le monogramme du Christ entouré d'une couronne de laurier. Une tradition sans fondement prétend que ce relief aurait appartenu au tombeau de Constant. Il convient toutefois de reconnaître dans ce marbre un morceau de sculpture des premiers siècles de l'ère chrétienne.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — XIVe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.*

COPONS (Philippe de) était fils de Raymond de Copons, seigneur de la Manresana, dans le diocèse de Barcelone. Il s'attacha au parti de la France, lors des guerres de Catalogne, et vint en Roussillon où il commença la branche cadette de cette famille, la branche aînée ayant demeuré en Espagne. Dès le 29 juillet 1653, Louis XIV lui fit donation de rentes sur les biens de Raymond Delpas. Les Espagnols à leur tour, confisquèrent ses biens, et en 1668, Louvois lui adressa une lettre pour l'assurer des bonnes intentions de son royal maître à son égard. Ce ministre lui apprenait que le roi de France songeait à lui donner des fiefs sur les confiscations dont on n'avait pas encore disposé, dans le but de le dédommager de la perte de ses biens. Lors de la création du Conseil souverain, une place de conseiller lui fut réservée au sein du tribunal suprême du Roussillon. Philippe de Copons devint ensuite président à mortier de ce prétoire célèbre. Il mourut criblé de dettes au mois d'avril 1686, confiant dans la clémence de Louis XIV pour les solder, en récompense des services qu'il

avait rendus à sa cause durant l'espace de quarante-quatre ans. Philippe de Copons qui avait épousé Elisabeth de Tamarit laissa en mourant deux fils : François et Sauveur, et une fille, Josèphe, qui se maria à Joseph de Pagès de Vilanova, seigneur de Saint-Jean-pla-de-Corts.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, C. 1365, E. (Titres de famille). — Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Saint-Jean-Pla-de-Corts.*

COPONS (François de), fils aîné du précédent fut avocat-général au Conseil souverain. Il épousa Marie-Anne d'Oms de Foix qui lui donna quatre enfants : François, qui devint président à mortier du Conseil souverain ; Joseph, tour à tour chevalier et commandeur de Malte ; Marie, qui se maria à Antoine d'Oms de Tamarit, et Philippe, chanoine d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 140. — *Mémoires de Jaume.*

COPONS (Sauveur de), second fils de Philippe de Copons, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît. Il était sacristain-majeur de Saint-Michel de Cuxa lorsqu'il fut élevé, en 1723, au siège abbatial de ce monastère, vacant depuis la mort de dom Joseph de Trobat, décédé vingt ans auparavant. L'abbé de Copons demeura trente-quatre ans à la tête de cette abbaye. Il était seigneur haut-justicier de Codalet, Taurinya, Maryans, Planès, La Cabanasse, Saint-Pierre-dels-Forcats, Matemale et les Angles. Comme tel, il détenait la propriété de la magnifique forêt de la Matte, dont les habitants du Capcir lui disputèrent les droits, en se prévalant d'un privilège de pacage jadis accordé à la localité par les prédécesseurs de l'abbé. En 1745, une transaction fut conclue entre eux et Sauveur de Copons. Les consuls des Angles se constituèrent les gardiens du bois, s'obligèrent à sauvegarder la forêt contre les déprédations et à verser annuellement la somme de 1100 livres à l'abbé et à ses successeurs. La communauté des Angles se réserva le droit de pacage et d'affouage dans la forêt. Sauveur de Copons mourut, en 1757, dans un âge avancé.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

COPONS (François de), seigneur del Llor, au territoire de Thuir, naquit en 1715. Malgré son jeune âge, il fut nommé conseiller au Conseil souverain, le 25 septembre 1733, et président à mortier, le 9 novembre 1748. Il remplit ses fonctions jusqu'au milieu de l'année 1775, et fut remplacé, en 1778, par M. d'Anglade. François de Copons garda le titre de président honoraire du Conseil souverain, se retira à Paris, où il mourut le 6 février 1786. Il épousa en premières noces Marie d'Oms de Montalt, et de ce mariage naquirent trois filles : Madeleine, qui se maria à Joseph de Réart, Louise, qui se fit religieuse, et Victoire. Resté veuf, en 1774, il ne tarda pas à convoler en secondes noces avec une demoiselle de Maupertuis.

Mémoires de Jaume.

CORBÈRE (Bernard de), seigneur du château de ce nom, était un chevalier roussillonnais qui vivait sous le règne de Jacques Ier le Conquérant. Le 4 février 1266, de concert avec les frères Bernard et Bérenger d'Oms, Guillaume de Castellnou et Arnaud de Saint-Marsal, il se porta caution pour la restitution de la dot que Dalmace de Castellnou aurait à faire à Ava, fille de Pierre de Fonollet, en cas de divorce. Le 24 juin 1269, Bernard de Corbère reçut aveu de Bérengère de Saragosse pour les fiefs que cette dernière possédait aux terroirs de Saint-Pierre de Corbère et de Saint-Julien de Vallventosa. Après la constitution du royaume de Majorque, Bernard de Corbère demeura fidèle partisan du roi d'Aragon. Il pénétra en Ampourdan avec les chevaliers roussillonnais Ermengaud d'Alénya, Hugues de Cuyxos, Raymond d'Urg, Bérenger d'En, Bernard d'Enveig, etc., fit irruption sur le château de Vilariu et le pilla. Il fut dénoncé au roi de Majorque par le viguier de Gérone. Bernard de Corbère laissa un fils du nom de Bérenger. Celui-ci, à la mort de son père, survenue avant 1298, était pupille et placé sous la tutelle d'Arnaud Bertran. Bérenger de Corbère était décédé en 1303. Son successeur fut Pierre-Raymond de Corbère.

Archives des Pyr.-Or., B. 247. — Archives de l'hôpital d'Ille. — L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.*

CORBÈRE (Pierre-Raymond de), qui était seigneur de Corbère en 1303, épousa Agnès. Celle-ci mit au monde un garçon auquel on donna au baptême le nom d'Arnaud. Pierre-Raymond de Corbère était décédé en 1319 ; sa veuve administra le domaine seigneurial jusqu'à la majorité de son fils.

Archives de l'hôpital d'Ille.

CORBÈRE (Arnaud de), fils du précédent, contracta mariage avec Huguette, fille de Bérenger de Perapertuse. Le 23 avril 1338, il reconnut avoir reçu de son beau-père la somme de quinze mille sols barcelonais de tern, représentant la dot de son épouse. Arnaud de Corbère était déjà mort en 1350, car, à cette date, le damoiseau Huguet d'Ille se reconnut débiteur d'Huguette de Corbère, tutrice de sa fille Marguerite, pupille, et héritière universelle d'Arnaud de Corbère. Marguerite de Corbère épousa Pierre de Perapertuse en 1355. De cette union naquit une fille, Huguette, qui, s'étant mariée en 1380 à François de Çagarriga, apporta en dot à celui-ci le château et la seigneurie de Corbère.

Archives de l'hôpital d'Ille.



CORBÈRE (Etienne de), citoyen honoré de Barcelone, vivait pendant le xvie siècle et au commencement du xviie siècle. Il est auteur de quelques ouvrages d'histoire, parmi lesquels on cite : *Vida de doña Maria de Cervello ó del Socós*, imprimé à Barcelone en 1629 ; *Genealogia de la nobilissima casa de Queralt en el principado de Cataluña y breves relaciones y epitomes de las vidas y hechos de los antiguos condes de Barcelona y reyes de Aragon*, œuvre restée inédite, qu'il avait dédiée en 1623 à Dalmace de Quéralt, comte de Santa-Coloma, chef de la famille et baron de Quéralt ; *Respuesta a varias consultas literarias* ou questions que lui avaient soumises le comte de Guimera et divers écrivains espagnols ; *Prologo à una obra de Francisco Compte*, notaire à Ille-sur-Tet ; *Prosperidades infelices*, abrégé historique des anciens rois de Naples, renfermant la relation des premières guerres de Sicile entreprises par les Catalans et Aragonais ; *Cataluña illustrada*, ou l'Histoire de la Catalogne, qu'il laissa manuscrite, lorsqu'il mourut en 1635. Il est fait mention d'Etienne de Corbère dans la *Bibliothèque espagnole*. On croit que ce manuscrit, dont Marca eut communication lorsqu'il séjourna à Barcelone, lui fut de quelque utilité pour la composition de son fameux ouvrage : *Marca hispanica*. Cette dernière œuvre d'Etienne de Corbère fut imprimée à Naples, en 1678, sous le titre de *Cataluña illustrada*, par les soins du P. Joseph Gomez de Porres, carme, professeur à l'Université de Naples, qui y fit quelques additions.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

CORBIAC (Bérenger de), chevalier, habitant à Vinça, en 1242, avec Bruna, son épouse, et Udalgar, son fils, inféode à Raymond d'Erantiga une partie de l'honneur qu'il possédait à Marcevol.

Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORBIAC (Guillaume de), fils aîné d'Udalgar de Corbiac, fut chargé par les habitants de Marcevol, le 29 décembre 1281, de défendre leurs intérêts dans les procès que le nouveau prieur du Saint-Sépulcre se préparait à leur intenter. Guillaume de Corbiac reparaît en 1313 comme possesseur du tiers de la dîme de Vinça.

Archives des Pyr.-Or., B. 15. — Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORBIAC (Arnaud de), était sacristain de Saint-Michel de Cuxa, lorsqu'il fut chargé, le 9 janvier 1288, de faire un partage des dîmes d'Arbussols, avec les chanoines du Saint-Sépulcre. Le 2 janvier 1290 il traita avec les hommes de Vinça pour la foresteria du bois de Llech. Arnaud de Corbiac fut élu abbé de Saint-Martin du Canigou le 19 juin 1303, et succéda à Guillaume de Cervoles décédé deux mois auparavant. Le 19 mars 1309, Arnaud de Corbiac permit à Guillaume de Novelles de construire et tenir des bains dans les maisons que celui-ci possédait à Vernet, près les eaux de ce lieu et de recevoir à cet effet une source d'eau chaude qui était éloignée des grands bains. Le 16 mai de cette même année, l'abbé de Canigou ordonna à ses moines de se rendre au chapitre général de l'ordre convoqué à Saint-Tibéri (diocèse d'Agde) et de comparaître devant le président du chapitre. Arnaud de Corbiac mourut le 3 août 1314. On lit l'inscription tumulaire suivante sur un bas-relief qui se trouve dans l'église de Castell : « *Anno Domini MCCC XIIII III nonas Augusti obiit frater Arnaldus de Corbiaco condam abbas monasterii sancti Martini Canigonensis cuius anima requiescat in pace. Amen.* » Le défunt est représenté couché dans son tombeau, et derrière lui se trouvent neuf personnages inégalement répartis sous quatre arcades ogivales à redents.

L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORBIAC (Bernard de), fils de Guillaume, portait le titre de damoiseau ; ayant épousé dame Fabis, il mourut avant 1350. De ce mariage naquirent deux filles : Torrona et Esclarmonde, épouse de R. Amalric, et trois fils, les damoiseaux Guillaume, Bernard, dont la biographie suit, et Adhémar qui était déjà décédé en 1350.

Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.

CORBIAC (Bernard de), damoiseau de Vinça, obtint de son frère aîné la renonciation de ses droits sur la succession de leurs parents, moyennant une somme de six mille sous barcelonais de tern, par acte passé le 3 janvier 1350. Bernard de Corbiac s'unit à une noble et ancienne famille d'Ille, en épousant Philippa, fille de Blanche et du damoiseau Hugues d'Alénya. Il était au mois d'août 1364 bailli de Vinça pour la dame de cette ville, l'infante Jeanne, fille du roi d'Aragon, Pierre IV. Bernard de Corbiac fut remplacé, comme bailli, par François d'Esblada, à la fin du mois d'avril 1365 et porta quelque temps encore le titre de lieutenant de bailli et de capitaine de Vinça. On le trouve encore, vers l'an 1369, en qualité de procureur de l'archidiacre de Conflent. Bernard de Corbiac avait épousé en secondes noces Jeanne dont le nom patronymique est inconnu. Il fit son testament le 4 février 1376, et mourut le 14 juillet suivant, sans laisser d'héritier pour conserver le nom de sa famille.

Archives des Pyr.-Or., D. 106, 121. — Almanach *Le Roussillonnais*, 1881.



CORDELLAS (Charles) était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines, en 1409.

Gallia christiana, VI, col. 1107.

CORDELLAS (Jean), protonotaire apostolique et évêque de Guardia, dans le royaume de Naples fut nommé abbé commendataire de Saint-Génis-des-Fontaines, en 1539. Son frère Michel, qui était chanoine de Barcelone, fut son procureur jusqu'en 1569, mais ce dernier n'obtint jamais ses bulles de nomination à la dignité abbatiale.

Archives des Pyr.-Or., G. 10. — *Gallia christiana*, VI, col. 1107.

CORDERO (Martin) fit paraître à Perpignan, en 1608, la traduction de l'ouvrage de Josèphe : *De bello judaico*.

Folrquet, *Catalogue des livres de la bibliothèque communale de Perpignan*.

CORNELLA (Antoine), bénéficier de la communauté ecclésiastique de Bouleternère, en 1663, fut nommé à la cure de Catllar et s'occupa de la construction de l'église de cette paroisse. Il fut enterré dans une chapelle de cette dernière église, ainsi qu'en témoigne une inscription tumulaire gravée sur une dalle du sol.

Archives des Pyr.-Or., G. 733.

CORNET (Frédéric), prêtre de Barcelone, docteur en droit canon, inquisiteur dans la ville et royaume de Murcie, fut nommé évêque d'Elne par une bulle en date du 13 février 1617. Il prit possession de son siège par procureur le 23 juin et prêta de même son serment le 24. Mais il mourut à Barcelone le lendemain, sans avoir même vu son diocèse.

Archives des Pyr.-Or., G. 49, 241. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

CORNET-LACREU (François), de Rodès, était colonel du régiment de Farnèse (cavalerie espagnole) lorsqu'il fut blessé à Gibraltar, le 6 juillet 1765. C'est ce qu'apprend la légende d'un ex-voto qu'on aperçoit sur les parois de la chapelle de Notre-Dame de Domanova.

Communication obligeante de M. l'abbé G. de Llobet, vicaire-général de Perpignan.

CORONNAT (Pierre-Guillaume-Paul), né à Latour-de-France, le 26 octobre 1845, entra à l'Ecole spéciale de Saint-Cyr le 20 octobre 1865. Il fut nommé, le 1er octobre 1867, sous-lieutenant au 4e régiment d'infanterie de marine, et partit presque aussitôt pour la Cochinchine où il fut promu lieutenant, puis pour le Japon où il demeura jusqu'en 1873.

Capitaine au choix le 31 mars 1874 au 2e régiment à Brest, Coronnat suivit les cours de l'Ecole supérieure de guerre, obtint en 1877 le brevet d'état-major avec la mention bien et fit un stage à l'état-major du 15e corps d'armée à Marseille.

Le 10 octobre 1879, il fut nommé aide de camp du vice-amiral préfet maritime à Toulon. Le 1er juillet de l'année suivante, il était promu chef de bataillon au choix et maintenu dans ses fonctions. Il y resta jusqu'au mois de février 1882.

Appelé à servir en Cochinchine, il s'embarqua à Toulon, le 20 juillet 1882, et débarqua à Saïgon le 30 août. L'année suivante, il fut appelé par le général Bouët, alors commandant en chef au Tonkin, comme chef d'état-major. Après avoir préparé avec son chef la marche en avant contre les Pavillons-Noirs, il prit lui-même le commandement de la colonne du centre et se dirigea sur Yen-Taï et Noï et Yen. Il chassa l'ennemi devant lui, et, lorsqu'il se trouva coupé de ses communications avec les autres colonnes par suite du mauvais état des routes, il sut inspirer une telle confiance à ses hommes, que ceux-ci conservèrent une attitude qui découragea l'ennemi et le força à la retraite.

Jusqu'au 1er septembre, le commandant Coronnat dirigea lui-même une partie des reconnaissances en vue d'étudier le terrain sur lequel on devait combattre.

Au départ du général Bouët, il fut remplacé comme chef d'état-major ; mais il demanda et obtint de rester au Tonkin à la tête d'un bataillon. Il assista ainsi à presque toutes les affaires qui se déroulèrent dans cette colonie jusqu'en 1884. A Bac-Ninh, le 16 mars 1884, il fut cité à l'ordre du jour du corps expéditionnaire pour avoir brillamment conduit son bataillon pendant les marches et lors de la prise de cette place. Il se distingua encore lors de la poursuite de l'ennemi dans la direction de Thaï-Nguyen et dans les opérations contre Hong-Hoa.

Le 2 mai 1884, il fut promu lieutenant-colonel en récompense de sa belle conduite pendant l'expédition et appelé à continuer ses services au 4e régiment, à Toulon.

Au mois d'octobre 1886, le lieutenant-colonel Coronnat fut désigné pour prendre le commandement du régiment de tirailleurs sénégalais ; il débarqua à Dakar le 15 novembre suivant. Quelques mois après (avril 1887), une révolution menaça le centre de notre possession du Sénégal. Une attaque du Saloum par Saërmaly, chef du Rip, aidé des marabouts voisins, devint imminente. Le lieutenant-colonel Coronnat fut désigné par le colonel Duchemin, commandant supérieur des troupes, pour aller, avec une colonne de 400 à 500 hommes, châtier les rebelles. Grâce à de savantes combinaisons, la colonne se rendit maîtresse du Rip en peu de temps,

après avoir enlevé six tatas (villages fortifiés), construits au prix de grands efforts et dont leurs extérieurs avaient en moyenne 5 mètres de hauteur. L'influence française, un instant compromise, se trouva ainsi définitivement assise dans les provinces de Sine, du Bayol et du Cayor.

Le 18 juin de cette même année 1887, en récompense de cette belle campagne, le lieutenant-colonel Coronnat fut nommé colonel et commandant supérieur des troupes de la colonie.

Rentré en France au mois de novembre 1888, il fut placé au 3ᵉ régiment d'infanterie de marine et, au mois de janvier 1889, appelé à servir à Paris comme chef d'état-major de l'inspecteur général de l'armée. Le 10 octobre 1891, le colonel Coronnat fut promu au grade de général de brigade et placé à la tête de la 3ᵉ brigade de marine, à Rochefort, dont il prit le commandement le 1ᵉʳ février 1892, puis de la 2ᵉ brigade, à Brest.

En février 1894, il fut appelé au commandement en second des troupes de l'Indo-Chine, et, en décembre, au commandement de la brigade de Cochinchine et du Cambodge. Le général Coronnat prit en juillet 1896, le commandement de la 4ᵉ brigade à Toulon. Au cours de ces différents commandements, il fut chargé d'inspecter à diverses reprises les troupes stationnées dans les colonies.

Elevé au grade de général de division le 12 août 1900, Coronnat fut nommé inspecteur-adjoint de l'infanterie coloniale ; il fut ensuite placé (décision du 25 février 1901) à la tête de la 2ᵉ division d'infanterie coloniale, à Toulon, puis, par décision du 7 juillet 1902, commandant supérieur des forces militaires de l'Indo-Chine à Hanoï. Il était, depuis le 1ᵉʳ août 1905, président du comité technique des troupes coloniales.

Le général Coronnat, grand-officier de la Légion d'honneur du 29 décembre 1903, était, en outre, officier de l'instruction publique, commandeur du Soleil-Levant du Japon, grand-officier de l'ordre royal du Cambodge et de l'ordre impérial du Dragon-Vert de l'Annam, titulaire de la médaille du Tonkin et de la médaille coloniale, grand-croix de l'Etoile Noire du Bénin, grand-croix de la Couronne d'Italie. Il mourut le 6 avril 1909.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

CORREA (André), moine bénédictin qui avait rempli diverses charges au couvent de Notre-Dame de Montserrat, fut élu abbé de Saint-Génis-des-Fontaines le 27 août 1598. Il eut des démêlés avec l'évêque d'Elne, Onuphre Réart, au sujet de la juridiction.

Archives des Pyr.-Or., G. 13. — *Gallia christiana*, VI, col. 1108.

CORTSAVI (Raymond de) était seigneur des territoires de La Bastida et Bula-d'Amont vers le milieu du XIIᵉ siècle. Son nom est mentionné dans une nomenclature de feudataires du vicomte de Castellnou que contient une charte du 9 juin 1193. Par ce document, Raymond de Serralonga, chef féodal des forteresses du Vallespir, autorisa l'abbé d'Arles à fortifier le lieu de Fourques, avec le consentement de divers chevaliers, au nombre desquels se trouvait Raymond de Cortsavi. Celui-ci mourut l'année suivante, laissant trois filles : Ermessinde, qui devint l'héritière de la baronnie de Cortsavi, et, par le fait, la plus riche dame du Vallespir ; Giraula, qui contracta mariage avec Pons de Vallgornera ; et Marie, qui devint la femme de Bertrand d'Ille.

Ermessinde épousa Olivier de Termes, puissant seigneur du Narbonnais, qu'elle ne tarda pas à perdre. En 1211, elle convola en secondes noces avec Bernard-Hugues de Serralonga. De son premier époux, elle avait eu un fils, Olivier, qui s'illustra dans les Croisades. De son second mari, elle eut deux garçons, Guillaume-Hugues et Raymond. Une charte la montre concluant, le 21 juin 1248, avec ses trois fils, la dotation d'un tènement avec droit de pacage au territoire de Cortsavi, en faveur de l'abbaye de Vallbona.

L'héritage de la baronnie de Cortsavi et de La Bastida échut à Raymond, le cadet. D'après Gazanyola, « Raymond de Serralonga portait ce nom d'une terre de sa mère située en Roussillon ». Il n'en est rien. Raymond garda l'appellation patronymique de son père, Bernard-Hugues de Serralonga, bien qu'il fut baron de Cortsavi. Ce furent ses deux fils, Arnaud et Raymond, qui reprirent le nom de Cortsavi.

Archives des Pyr.-Or., B. 80. — *Marca hispanica*, col. 484. — GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*.

CORTSAVI (Arnaud de), fils de Raymond de Serralongue, épousa Guéralda, fille unique et héritière universelle de Galcerand III d'Urg, seigneur d'Ille, Joch, Estoher, Via, etc. et de Xatberta de Barbeyran, de la maison des seigneurs de Molitg. Le 18 avril 1282, Arnaud de Cortsavi et Guéralda, sa femme, concédèrent plein et libre pouvoir aux habitants de Vinça, de Joch, de Rigarda, de Sahorla, de Finestret et de Vilella de prendre les eaux de la rivière dite de Lentilla ou de Finestret, de les amener à travers le territoire de leur juridiction du château de Joch, et de construire un ruisseau pour conduire les eaux, s'en servir, en user et arroser leurs propriétés. En 1285, Arnaud de Cortsavi, ainsi que plusieurs autres grands seigneurs roussillonnais, prit parti pour le roi d'Aragon contre les croisés français alliés du roi de Majorque. Il fut obligé de s'expatrier et tous ses biens furent confisqués

au profit du Domaine royal. Cette situation dura jusqu'à la paix conclue en 1298 entre les rois d'Aragon et de Majorque. Dans l'intervalle, Guéralda, qui n'avait pas d'enfants et n'avait jamais cessé de jouir de ses biens patrimoniaux, par un acte du 6 février 1297, vendit à son cousin-germain, Pierre de Fonollet, le château et la ville d'Ille, avec divers droits dans les territoires de Saint-Michel de Llotes, Mersuga, Greolera et Corbera, le lieu d'Estoher et le vilar de Vilanova-des-Escaldes en Cerdagne, le tout pour le prix de cinquante mille sols de Malgone. Arnaud de Cortsavi n'eut aucune réclamation à faire contre cette aliénation que son épouse faisait de tous ses biens, à l'exception de la moitié de la seigneurie de Joch et du château de Via dont Galcerand II d'Urg avait ordonné la vente pour payer les dettes de son père. Pierre de Fonollet acheta dans la suite le château de Via ; ainsi, tous les anciens domaines de la maison d'Urg se trouvèrent réunis en son pouvoir. Arnaud de Cortsavi fut présent à la prestation de foi et d'hommage que l'Infant Sanche fit, dans Gérone, à Jacques II d'Aragon, en l'année 1302. Il mourut sans laisser d'héritier mâle.

Zurita, *Anales de la corona de Aragon.* — Almanach *Le Roussillonnais,* 1879.

CORTSAVI (Raymond de), évêque de Mallorca, frère du précédent, était entré dans l'ordre de Saint-Dominique et avait fait sa profession religieuse dans le couvent des Jacobins de Perpignan. C'est ce qu'apprend une lettre de Sanche, roi de Majorque, écrite le 2 avril 1321 à son lieutenant, Dalmace de Banyuls. Le monarque lui prescrivit d'accueillir avec faveur le lecteur des Frères-Prêcheurs de Perpignan, qui se rendait à Mallorca pour connaître et exécuter les dispositions testamentaires de feu l'évêque Raymond, lequel avait arrêté ses suprêmes volontés durant le temps de son noviciat au couvent des Dominicains de cette ville. Ses connaissances étendues dans les sciences ecclésiastiques lui valurent la charge de maître du Sacré-Palais, quelque temps avant l'arrivée des papes à Avignon. Jean XXII le nomma à l'évêché de Mallorca, le 28 mai 1318, en remplacement de Guillaume de Vilanova.

De concert avec le chapitre de sa cathédrale, Raymond de Cortsavi éleva, le 9 juillet 1319, le taux des prébendes canonicales de soixante à quatre-vingt-cinq livres. Cette mesure avait été dictée à l'évêque par les événements dont il était le témoin. La cherté des vivres obligeait un grand nombre de chanoines à abandonner l'île de Mallorca et à ne pas garder la résidence. Il remédia à cet abus en majorant le tarif de leurs émoluments. Villanueva dit qu'il avait eu sous les yeux un statut diocésain daté de cette même année, au bas duquel était apposée la signature de l'évêque Raymond de Cortsavi. Le 18 octobre, ce prélat approuva la fondation d'un bénéfice institué par un particulier à l'autel de sainte Anne de la cathédrale de Mallorca.

Raymond de Cortsavi eut un pontificat de courte durée. Il mourut dans le courant du mois de mars 1321, ainsi qu'il conste du texte d'une lettre dirigée de Perpignan par le roi Sanche à Dalmace de Banyuls, son lieutenant. Celui-ci avait notifié à son royal maître la nouvelle du décès de l'évêque de Mallorca. Dans la réponse qu'il lui adressa, à la date du 29 mars, le monarque déplorait la mort de ce pontife, mais il se consolait à la pensée que le défunt avait fidèlement rempli sa mission. Cette lettre découvre quelques particularités du testament de Raymond de Cortsavi. L'évêque avait recommandé que ses dernières volontés fussent exécutées avec l'agrément du roi. Le souverain délégua ses pouvoirs à Dalmace. Celui-ci dut retirer cent livres du capital et les affecter à l'œuvre de l'hôpital de la ville épiscopale. Cinq mille sols devaient aussi en être distraits pour permettre de terminer le chevet de la cathédrale. Le successeur de Raymond de Cortsavi sur le siège de Mallorca fut le perpignanais Gui de Terrena.

Villanueva, *Viaje literario à las iglesias de España.* — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

COSTA (Arnaud de), jurisconsulte de Perpignan, épousa Ausberga. Deux fils naquirent de leur union : Raymond qui devint évêque d'Elne et Pierre, archidiacre de Xativa et chanoine d'Elne. Arnaud de Costa mourut le 20 septembre 1282 et fut enseveli sous le parvis de l'ancienne église de Saint-François, à Perpignan (l'hôpital militaire), ainsi qu'il conste de l'épitaphe suivante : † *Anno Domini M CC LXXXII II KLS. Octobris obiit domina Ausberga uxor quondam domini Arnaldi de Costa iurisperiti de Perpiniani †. Et post ac anno Domini M CC LXXXII XII KLS Octobris obiit dictus dominus Arnaldus de Costa quorum conjugum ossa jacent hic tumulata. Filios habuerunt venerabilem in Christo patrem dominum Raymundum Dei gracia Elnensem episcopum et dominum Petrum de Costa iurisperitum presbiterum. Predictorum anime in pace requiescant.*

L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.*

COSTA (Raymond de), fils du précédent, fut élu évêque d'Elne en 1289. Le 11 octobre de cette année, il confirma, en sa qualité de chapelain-majeur, l'érection d'une vicairie-perpétuelle dans l'église Saint-Jean de Perpignan. Après avoir été consacré, il promit obéissance au chapitre de Narbonne, *sede vacante,* le 20 mars 1290. La même année, il fit quelques statuts pour l'église Saint-Jean de Perpignan. Le 6 novembre 1296, Ermengaud de Llupia lui fit

hommage pour le village de Bages qui faisait partie de la dot de sa femme. Raymond de Costa souscrivit, le 29 juin 1298, à un acte de renonciation que se firent dans le château d'Argelès les rois d'Aragon et de Majorque ; il apposa encore sa signature à la lettre que les évêques de la province de Narbonne adressèrent à Philippe le Bel, le 28 septembre 1299. Cette même année, l'évêque d'Elne attesta, dans son palais de Perpignan, l'authenticité du testament de Jacques, roi d'Aragon, et la conformité de la copie avec l'original qui lui furent présentés par un notaire. C'est sous son épiscopat, et vers l'an 1300, que les consuls de Perpignan firent construire, par ordre du roi de Majorque, sur un fonds qu'il leur avait vendu, l'église de Notre-Dame, appelée de *la Réal*, c'est-à-dire de la *royale*, parce qu'elle était située à proximité du donjon de la citadelle qu'habitèrent successivement les rois de Majorque et d'Aragon. Peu de temps après, Jacques, roi de Majorque, requit de Raymond de Costa et Guillaume, abbé de Cuxa, de mettre à exécution les dernières volontés de Galcerand d'Urg, en ce qui concernait la vente de la moitié de la seigneurie de Joch. L'évêque et l'abbé déclarèrent qu'ils ne voulaient point intervenir en cette affaire et qu'ils s'en rapporteraient à ce que le monarque déciderait à cet égard. Comme les légats et nonces envoyés en France par le pape Clément V, en 1310, voulaient lever des contributions sur le diocèse d'Elne, de la même manière qu'ils faisaient sur le clergé des églises de France, Raymond de Costa fit des représentations, et assura que son église faisait partie de la province de Narbonne, mais qu'elle n'était point rattachée au royaume de France. Il fit valoir, en outre, le privilège du pape Innocent IV qui interdit aux légats apostoliques d'exercer leurs droits dans le diocèse d'Elne, à moins qu'il n'en soit fait une mention formelle. Raymond de Costa commença l'information contre les Templiers du Roussillon, en 1309. Il ne reçut que vers la fin de cette année-là les lettres de Gilles, archevêque de Narbonne son métropolitain ; elles lui transmettaient, avec les bulles du Pape, les articles ou chefs d'accusation portés contre l'ordre du Temple et les prescriptions à suivre pour la procédure. Conformément au mandat apostolique dont il était revêtu, il s'adjoignit deux chanoines de sa cathédrale, Bernard-Hugues d'Urg, grand archidiacre, et Raymond Guillem, sacristain, deux dominicains du couvent de Perpignan, frère Bernard March, prieur, et frère Bérenger d'Ardena, lecteur, et deux franciscains de la même ville, les frères Arnau, gardien, et Guillaume Brandi. L'interrogatoire des prévenus commença le 19 janvier 1310, et se poursuivit jusqu'au 26 du même mois. Vingt-cinq témoins furent entendus et tous soutinrent l'innocence de l'ordre avec fermeté. Le cahier de l'enquête contre les Templiers roussillonnais fut clos et scellé par Raymond de Costa, le 31 août 1310 et expédié peu de jours après à Rome. Ce prélat mourut le 30 octobre de cette même année et ne vit point l'issue de l'affaire criminelle intentée aux Templiers. Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire dans son église et en faveur de laquelle il avait fondé des bénéfices. On remarque à la base de son tombeau, élevé dans la deuxième chapelle du sud de la cathédrale d'Elne, des modillons pareils à ceux qui se voient à la porte du cloître. Ce sarcophage est encastré dans le mur. Sur la face antérieure est relevée en bossage la statue de l'évêque, grandeur nature, en habits pontificaux, bénissant de la main droite, et maintenant de la gauche sa crosse, dont la volute est brisée. La mitre paraît très ornée, mais on n'en peut apercevoir que la naissance ; le reste se cache derrière le retable en bois de l'autel. La chaussure est pointue. Le couvercle du sarcophage est prismatique. Sur le versant qui fait saillie, sont sculptés la sainte Vierge et saint Jean, aux pieds de la croix, et deux écussons chargés d'un griffon, pareils à ceux du marbre funéraire de son frère, le chanoine Pierre de Costa, qui se trouve dans la chapelle attenante.

Archives des Pyr.-Or., G. 22. — D'Achery, *Spicilegium*, t. IX. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Alart, *Suppression de l'ordre du Temple en Roussillon*, 1867. — Almanach *Le Roussillonnais*, 1879. — L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*. — Brutails, *Etude archéologique sur la cathédrale et le cloître d'Elne*, 1887. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais*.

COSTA (Pierre de), frère du précédent, fut archidiacre de Xativa, chanoine de Narbonne et d'Elne. Il mourut le 13 août 1320 et fut inhumé dans un tombeau qu'on voit encore dans la chapelle du Saint-Sacrement à Elne. Le bas-relief représente le défunt, debout, tenant un livre dans ses mains. L'épitaphe qui y est gravée, est partagée entre les bordures supérieure et inférieure, tandis que sur les côtés du cadre se distinguent deux écussons chargés d'un griffon. L'inscription funéraire est ainsi conçue : *Anno Domini M. CCCXX, idus augusti obiit venerabilis dominus Petrus Coste arxidiaconus Xative ac canonicus Narbone, sucsector* (sic) *et canonicus in ecclesia Elne, qui instituit unum sacerdotem et suum anniversarium et festum sanctorum Justi et Pastoris in ecclesia Elne, cujus anima per misericordiam Dei requiescat* (sic) *in pace*. Dans la chapelle attenante, on voit un sarcophage encastré dans le mur sur lequel se dessinent la silhouette d'un évêque et deux écussons pareils à ceux du marbre funéraire de Pierre de Costa. Ce tombeau ne saurait être autre que celui de Raymond de Costa, évêque d'Elne.

L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*.

COSTA (Pierre), peintre de Perpignan, fabriqua en 1424 le retable de Saint-Thomas pour l'église de Cabestany.

Archives des Pyr.-Or., G. 737.

COSTA (Guillaume), sculpteur, construisit un retable pour l'église de Baixas, en 1460. En 1474, il s'engagea à faire trois retables pour l'église Saint-Jacques d'Elne : le premier devait être sous le vocable de saint Loup, le second sous celui de saint Roch et le troisième sous celui de saint Dominique.

Archives des Pyr.-Or., G. 725, 779.

COSTA (Jean), peintre de Perpignan, exécuta des retables pour l'église de Baixas, en 1493.

Archives des Pyr.-Or., G. 725.

COSTA (Michel) était peintre à Perpignan, en 1503.

Archives des Pyr.-Or., B. 416.

COSTA (Louis), sculpteur de Perpignan, qui avait entrepris la construction du retable du maître-autel de l'église de Canet, en 1642. La mort le surprit au milieu de son œuvre ; sa veuve, s'engagea, l'année suivante, à faire mener l'entreprise à bonne fin.

Archives des Pyr.-Or., G. 751.

COSTA (Ferdinand) naquit le 19 août 1632 à Chambéry, de Jean-Baptiste Costa, président de la Cour des comptes de Savoie et de Pétronille de Guirod. Après avoir obtenu ses diplômes en droit, il embrassa la vie religieuse et entra, le 12 mai 1652, à l'Ermitage des Camaldules de Turin. En 1673, il reçut de ses supérieurs l'ordre d'aller faire en France des fondations de leur Institut. Après avoir jeté en Bretagne les fondements d'un monastère de son ordre, il partit pour l'Espagne, dans le but de créer de nouveaux couvents. Mais la guerre qui désolait le Roussillon lui ferma l'entrée de la Péninsule hispanique. Après avoir vainement demandé un passe-port au vice-roi de Catalogne, San-German, Ferdinand Costa se décida à demeurer quelque temps en Roussillon : il se dirigea vers le monastère de Saint-Michel de Cuxa, dans lequel saint Romuald, fondateur des Camaldules, s'était sanctifié. De passage à Prades, il fit la rencontre du révérend Bassols, prêtre-bénéficier de l'église paroissiale de cette localité qu'une préputation de sainteté environnait déjà. Le prêtre et le religieux se saluèrent de leur nom respectif sans s'être jamais vus, puis Bassols offrit au pèlerin l'hospitalité dans son humble maison d'habitation. Ayant voulu passer une nuit sur la pierre où la tradition veut que saint Romuald ait couché, à proximité de l'abbaye de Cuxa, Ferdinand Costa fut pris d'une fièvre qui le conduisit au tombeau. Il mourut à Prades, le 23 septembre 1674, et fut enseveli avec honneur dans l'église paroissiale de cette petite ville. Gaspard Costa, comte de Vilard, membre du conseil secret du roi de Savoie et président de la Cour des comptes de Chambéry, frère du défunt, fit graver sur une pierre sépulcrale en marbre l'épitaphe ornée d'un blason à trois fleurs de lys qui relate les principaux traits de la vie et les circonstances de la mort du saint Camaldule.

Abbé F. Font, *Vie du marquis Ferdinand Costa*, Perpignan, Comet, 1881.

COSTE (Louis) n'est connu que pour avoir controversé, en 1771, quelques questions anatomiques avec le médecin Joseph-Barthélemy Carrère.

Henry, *Histoire de Roussillon.*

COSTE, maître de chapelle à la cathédrale de Perpignan, a écrit les paroles et la musique d'un opéra-comique en trois actes : *La quenouille de la reine Berthe* qui fut représenté au mois de mai 1858, sur le théâtre de Perpignan.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, supplément.

COTXET (Bonaventure) naquit à Err, le 14 octobre 1791. Ordonné prêtre en 1815, il fut nommé curé de Rigarda le 1er juillet 1815. Le 1er octobre suivant, il devint vicaire d'Arles-sur-Tech. Il fut successivement : curé d'Elne, le 1er juillet 1817 ; de Trouillas, le 1er octobre 1822 ; de Mont-Louis, le 1er mai 1824. L'abbé Cotxet servit ensuite dans les armées carlistes, en qualité d'aumônier militaire, à dater du 26 novembre 1825 jusqu'au 23 janvier 1832. A cette date, il reçut le titre de desservant d'Enveitg, puis celui de sa paroisse natale, le 14 novembre 1834. Le 1er juillet 1850, l'abbé Cotxet devint curé de Molitg. En 1853, il publia : *Noticia historica de la imatge de Nostra-Senyora d'Err, seguida de la sua descripcio, dels noms dels rectors que han gobernal la parroquia dos cents anys y de una curta relacio de la sequedat de 1847*, in-12 de VII-83 pages, Perpignan, J.-B. Alzine. Nommé curé de Corneilla-du-Conflent le 1er octobre 1858, il fut mis en disponibilité en 1862. Il occupa ensuite le petit poste de Nahuja, à partir du 1er mars 1863 jusqu'à l'année 1877, durant laquelle il se retira au sein de sa famille. Il mourut à Err, le 27 mai 1879.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

COURTAIS (Pierre) fut, pendant de longues années, instituteur à Port-Vendres et à Banyuls-sur-mer. Après sa mise à la retraite, il se retira à Argelès-sur-mer, où il mourut en 1888. Son premier recueil de poésies catalanes, *Flors de Canigo*, parut



en 1868 ; il fut dédié à Aimé Camp, alors inspecteur d'académie à Perpignan. Ce recueil, qui comprend une description du Roussillon et une quinzaine de fables, est, au dire de M. Amade, « un modeste petit volume où l'auteur s'est essayé à manier le dialecte du Roussillon, en le purifiant de ses gallicismes. On n'y découvre aucune trace de talent ; mais si Courtais a quelque mérite, c'est bien celui d'avoir tenté, sinon le premier, du moins l'un des premiers, l'adaptation du langage moderne à la poésie ; son exemple n'est pas resté vain ». En 1874, Pierre Courtais fit paraître une plaquette, *La Pedragada*, au profit des orphelins d'Alsace-Lorraine.

Jean Amade, *Anthologie catalane*, Perpignan, Comet, 1908.

CREXELL (P.), marchand de Perpignan qui faisait l'exportation des vins du Roussillon à l'étranger, vers le commencement du xve siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 235.

CREXELL (Bertrand) était châtelain de Força-Réal en 1451.

Archives des Pyr.-Or., B. 271, 405.

CRIBALLER (Raymond), fondeur de cloches de Perpignan, passa contrat pour la refonte de la grande cloche de l'église de Thuir, au prix de cent cinquante livres. Le 24 mai 1753, la communauté séculière de Thuir refusa d'accepter l'ouvrage de Criballer comme mal exécuté et lui intenta un procès devant le bailliage de Perpignan. Des experts furent nommés qui se contredirent. La ville de Thuir se décida alors à recevoir la cloche.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

CROS (Jacques-Marie-Jérôme) naquit le 13 avril 1582 à Perpignan, où son père exerçait la profession de cordonnier. Ayant subi ses examens en 1611, Jérôme Cros ne tarda pas à ouvrir une boutique de chirurgien dans sa ville natale. Le 22 octobre 1613, il se maria à Jéronime Auger qu'il perdit l'année suivante. Le 3 décembre 1616, Jérôme Cros épousa en secondes noces Isabelle Miquel, de Rivesaltes, qui lui apporta une dot suffisante pour acheter une maison sur la place des Trois-Rois. C'est là qu'il établit son domicile ; c'est là qu'il exerça son art jusqu'à sa mort, survenue à la fin du mois d'octobre 1639. Jérôme Cros est surtout connu comme auteur de *Mémoires* qui relatent les principaux événements dont il fut le témoin à Perpignan, durant la première moitié du xviie siècle. Sur le registre manuscrit qu'il a laissé, Cros a observé l'ordre chronologique dans le récit des faits qu'il raconte. On peut les ramener à quatre groupes principaux : les faits divers, les affaires religieuses, civiles et militaires. La première catégorie est relative aux fléaux occasionnés par la perturbation des éléments terrestres ou à l'observation de phénomènes célestes : les grêles du 6 juin 1614 et du 17 avril 1617, les inondations de 1628 et de 1632, l'apparition d'une comète en 1618, l'aurore boréale de 1621 et l'éclipse de lune de 1628. Cros s'attache aussi à raconter en détail l'affaire d'une secte de sorcières roussillonnaises, saisies et pendues en 1618, et les principaux assassinats perpétrés à Perpignan, principalement depuis 1624 jusqu'en 1632. La relation des manifestations extérieures du culte catholique à Perpignan occupe une large place dans les *Mémoires* de Cros. Telles sont : les fêtes, réjouissances et cavalcades qui eurent lieu en décembre 1625 en l'honneur de Marie-Immaculée ; celles que les Carmes organisèrent pour célébrer la mémoire de sainte Thérèse, en 1630 ; celles qui se firent à l'occasion de la canonisation de saint André Corsini. Le chroniqueur mentionne onze processions où la relique de saint Gaudérique fut portée à la mer, pour obtenir la pluie, durant le temps de sécheresse. Il s'appesantit aussi sur les travaux d'embellissement exécutés à l'église Saint-Jean. Les affaires civiles rapportées par les *Mémoires* ont trait aux cérémonies du service funèbre, célébré en 1621, pour le repos de l'âme de Philippe II, aux fêtes données à Perpignan, en 1626, lors de la naissance d'une princesse royale, et à l'arrivée des divers vice-rois de Catalogne, depuis 1629 jusqu'en 1634. A partir de 1630, la crainte des invasions françaises et les menaces de guerre déterminèrent les Perpignanais à organiser un système de défense. De là, la construction de divers remparts et la venue de différents corps de troupes dont Cros retrace l'historique. Jérôme Cros ne laissa pas d'enfants à sa mort ; par testament, il consacra sa fortune à de pieuses libéralités. Le manuscrit de ses *Mémoires* est entre les mains de M. Lafabrègue, de Perpignan.

Abbé Torreilles, *Mémoires d'un chirurgien au XVII*[e] *siècle*, dans le IV[e] volume de la *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon.*

CROU ou **DE SANTA CROU (Guillaume),** peintre, n'est connu que par un acte fort endommagé du 15 octobre 1276, par lequel un habitant de Perpignan pardonnait à Guillaume de Santa Cróu, peintre, fils de Raymond, une blessure qu'il était accusé de lui avoir faite. Il n'est pas douteux que R. de *Sancta Cruce* ou de *Cruce*, père de cet artiste, ne fut le même que Raymond *de Cruce* qui, dès l'an 1265, prenait à gages le peintre Bernard Bertoli pour peindre des armes, selles, épées ou autres objets. Raymond se retrouve, qualifié de sellier, dans divers actes de 1276, 1278 et 1283, tantôt sous le nom de

R. de Cruce, tantôt sous celui de *Sancta Cruce*. Guillaume Cróu laissa, sans doute, des descendants qui ne portèrent plus que le nom de Créus ou Cróus, car le nom latin *crux, crucis* prenait alors en catalan les formes *cróu* ou *crotz* et *cruz* et aujourd'hui *creu*. En Roussillon, la suppression du qualificatif de *saint* pour les noms de famille tirés des lieux d'origine est un fait communément observé dans la formation des appellations patronymiques.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIXᵉ *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

CROU ou **CROU (Jean),** qu'un acte du 10 octobre 1308 appelle *Johan Creus pintor* est considéré comme le fils du précédent et le père des deux artistes suivants.

ALART, *op. cit.*

CROU (Pierre) signa. le 3 juillet 1321, la reconnaissance d'une dette contractée à un juif, en compagnie de cinq autres peintres de Perpignan. Pierre Cróu, qui se retrouve comme témoin dans un document, le 30 août 1333, avait épousé Jeanne. Celle-ci demeurée veuve, se remaria avec Guillaume Mates et vivait encore le 13 avril 1362.

ALART, *op. cit.*

CROU ou **CROUS (Bernard)** qui paraît être le frère du précédent, était marié avec une nommée Dulcia, dont il eut une fille du nom de Michelle, vivante en 1334. Mais il est probable que dès l'an 1323, le peintre Bernard était déjà remarié et qu'il avait eu de Béatrix, sa seconde épouse, une fille de même nom, puisque ce second mariage ne fut célébré qu'en 1325, et sa fille Béatrix se trouve dix ans plus tard aussi mariée. Bernard Cróus fit son testament le 7 juillet 1334. Il déclara vouloir être enseveli au cimetière de Sainte-Marie de la Réal. fit divers legs à ses deux filles mariées et institua pour héritier universel son fils Jacques qu'il avait eu de sa seconde épouse. Cet enfant mourut, sans doute, en bas-âge, ou ne suivit pas la profession de son père, car il n'est plus fait mention de lui dans les documents.

ALART, *op. cit.*

CROUCHANDEU (Joseph), né en 1831, était homme de lettres à Perpignan, lorsqu'il entra dans la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, en 1872. Cette année-là, il fut chargé d'écrire le rapport des travaux de la section littéraire de cette Société ; en 1882, il s'acquitta pour la deuxième fois de cette délicate mission. Nommé Conservateur du Musée de Perpignan, en 1880, Crouchandeu apporta d'importantes améliorations dans le service des collections artistiques confiées à sa garde. En 1885, il publia un *Catalogue raisonné des objets d'art et d'archéologie du musée de Perpignan*. Ce volume constitue un excellent guide pour les amateurs et les étrangers qui visitent les salons de peinture et de sculpture établis dans les locaux de l'ancienne Université. Joseph Crouchandeu mourut à Perpignan le 21 décembre 1894, léguant par testament la somme de mille francs au Musée de la Ville.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

CRUILLES (Gilabert de) fut nommé, le 5 octobre 1384, par Pierre IV *le Cérémonieux*, aux fonctions de gouverneur et capitaine-général des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il exerça cette charge importante jusqu'au jour de son décès, survenu le 14 novembre 1395. Gilabert de Cruilles fut secondé dans son emploi par Raymond de Çagarriga qui, après avoir été vice-gouverneur à partir de l'année 1387, recueillit, à la mort du premier, sa succession à la tête du gouvernement des deux comtés. Jean Iᵉʳ d'Aragon fit cession à Gilabert de Cruilles d'une importante cession de terrain dénommée le *Figueral del rey*, sise dans les dépendances du château royal de Perpignan (citadelle actuelle). Gilabert de Cruilles avait épousé Elvire et avait eu d'elle un fils, Jaufre-Gilabert, qui, en 1408, était seigneur de Pedracisa et de Cruilles.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 148, 151, 153, 159, 161, 188, 190, 222.

CRUILLES (Bérenger de), frère du précédent, obtint de Pierre IV, roi d'Aragon, concession de la ville de Thuir. Les habitants de cette localité, pour venir en aide au duc de Gérone qui avait emprunté, lors de son mariage, trois cents florins à Barthélemy Gari, banquier de Perpignan, firent diverses ventes de rentes possédées par l'Infant en faveur de Bérenger de Cruilles et de Bernard de Sinisterra. Constance, sœur de Bérenger de Cruilles, était prieure du couvent des chanoinesses de Saint-Sauveur de Perpignan en 1407.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 188, 190, 211, 222.

CRUILLES (Bernard de), fils du précédent, était, en 1417, majordome de la reine Marie d'Aragon. Il remplit deux missions importantes dont le chargea Alphonse V, à son avènement au trône. Ce prince le désigna pour recueillir la somme de cinquante mille florins que le cardinal de Pise, légat du Saint-Siège, attribuait au roi d'Aragon, comme compensation des dépenses faites par ce monarque pour arriver à l'union de l'Eglise, divisée par le schisme d'Occident. Ces fonds devaient être pris sur le subside nouvellement imposé sur le clergé des royau-



mes d'Aragon, de Valence, de Majorque et sur la principauté de Catalogne. Bernard de Cruilles reçut encore mission de prélever dans ces pays l'argent que le clergé avait à payer à l'occasion du mariage de l'Infante Marie, sœur du souverain, avec le roi de Castille. Alphonse V l'envoya auprès des manumisseurs de Ferdinand *le Juste*, son père, pour recouvrer cinquante mille florins dont ils étaient redevables à l'héritier de la couronne.

Archives des Pyr.-Or., B. 212.

CRUILLES (Bernard-Gilabert de), fils de Jaufre-Gilabert, laissa un enfant qui, ayant dans la suite épousé Aldonse, en avait deux fils en 1455 : Bernard-Gilabert, seigneur de Petracisa et Isabelle.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236.

CRUILLES (Bernard-Garaud de) épousa, en 1460, Béatrix de Santa-Pau qui apporta la baronnie de Mosset dans la maison de Cruilles.

Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon, t. IV.

CRUILLES (Pierre-Galcerand de), seigneur du château de Colonge, se maria à Hippolyte, fille de Pierre Redon, bourgeois de Perpignan. En 1476, Boffile-de-Juge, vice-roi de Catalogne, ordonna de procéder à la confiscation des biens d'Hippolyte de Cruilles qui avait pris le parti de Jean II, roi d'Aragon contre Louis XI. Ses possessions furent attribuées à Antoine de Chourses, chevalier, seigneur de Maigne.

Archives des Pyr.-Or., B. 289, 299, 393, 411.

CRUILLES (Auzias de) percevait, en 1494, une rente de vingt-cinq livres sur les *scrivanies* des premiers et seconds appels de Roussillon et Cerdagne. Il eut une sœur, Catherine, qui épousa, le 8 janvier 1482, le chevalier André de Peguera, maître-racional du roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 415.

CRUILLES (Jacques de), chevalier de Perpignan, se maria à Stéphanie, fille et héritière universelle de Jean Redon. Il assista à l'assemblée de la noblesse de Roussillon et Cerdagne réunie dans la salle de la maison du Général de Perpignan qui délégua des ambassadeurs au roi avec mission de protester contre les consuls et le conseil de la ville de Perpignan, qui prétendaient les faire contribuer aux impositions, à l'égal des autres habitants.

Archives des Pyr.-Or., B. 345.

CRUILLES (Garaud de), fils de Bernard-Garaud et de Béatrix de Santa-Pau, seigneur de la baronnie de Mosset et de Castellfollit, laissa un fils, Galcerand, qu'il mit par testament, sous la tutelle de Charles de Llupia. Sa sœur Yolande, qui avait épousé Louis d'Oms, gouverneur de Roussillon, était veuve en 1528.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236, G. 773.

CRUILLES (Galcerand de), fils du précédent, reçut de Charles-Quint le commandement des châteaux de Puigcerda, Querol et La Tour Cerdane. Ce monarque lui avait engagé la baronnie de Conat contre une somme de 3500 florins d'or. Le chevalier Alemany de Bellpuig, propriétaire de ce fief, lui en disputa la possession ; un procès s'en suivit. Il fallut que l'empereur tranchât le différend à l'aide de lettres-patentes.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 374.

CRUILLES (Charles de) et de Viladamany, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, en 1548, épousa Raphaëlle de Cardone, dont il eut une fille Catherine, qu'on trouve religieuse au couvent de Monte-Sion, à Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236.

CRUILLES (Gérald de), fils de Galcerand, engagea, le 25 janvier 1576, les baronnies de Mosset et de Castellfollit à Louis de Çagarriga, seigneur de Pontos, moyennant une pension annuelle de cent vingt livres. Gérald de Cruilles ambitionnait la charge de gouverneur de Roussillon et de Cerdagne qu'occupait Jean de Quéralt. Il insinua à François Semaler, originaire d'Ille-sur-Tet, d'accuser faussement Jean de Quéralt d'avoir vendu en fraude des chevaux à M. de Joyeuse et d'avoir soutenu le seigneur de Vivier dans l'attaque dirigée par ce dernier contre la ville de Mosset. Le calomniateur ayant désavoué sa déposition, dans la sacristie du couvent des Carmes de Perpignan, déclara, en outre, qu'elle lui avait été suggérée par Gérald de Cruilles, désireux d'obtenir le titre honorable de gouverneur.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236, B. 377.

CRUILLES (Alphonse de) et d'Oms, était abbé de Valbonne et prieur du Mas-de-Garriga, en 1584. Il obtint, en 1593, des syndics de Saint-Jean de Perpignan, la permission de faire inhumer dans leur église le cadavre de Raphaël de Cruilles, damoiseau, avec la faculté de l'enlever quand il lui plairait. Alphonse de Cruilles était encore vivant en 1596.

Archives des Pyr.-Or., B. 434, 436, G. 262, 264.

CRUILLES (Gilabert de) et de Santa-Pau, fit en 1614, un testament par lequel il instituait héritier



universel Jean de Llupia, alors âgé de quatorze ans. Mais son successeur fut Hugues de Cruilles.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236.

CRUILLES (Galcérand de), fils d'Hugues de Cruilles et d'Isabelle de Villaseca, était comte de Montagut et baron de Mosset en 1666. Il laissa une fille, Raphaëlle, qui épousa Jean, fils du célèbre Joseph de Margarit, marquis d'Aguilar.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 236.

CRUZAT (Raphaël), prieur d'Espira-de-Conflent, a publié : *Novena en veneració del glorios Sant Antoni de Padua... Ab lo offici menoret y Goigs en alabança del mateix sant*, Perpignan, J. Vigé, 1774, in-32 ; *Novena del glorios patriarca sant Josep... novement corregida y aumentada de una devoció en memoria y veneració de las set majors Alegrias y Tristezas del mateix sant, de son offici menoret, y de tres lletanias per venerar la sagrada familia de Jesus, Maria, Josep*, Perpignan, Le Comte, 1778, in-32.

Fourquet, *Catalogue des livres... de la bibliothèque communale de Perpignan.* — P. Vidal et Calmette, *Bibliographie roussillonnaise.*

CURP (Saturnin) était curé de Villelongue-dels-Monts en 1660. Le 10 avril de cette année-là, il se rendit à Perpignan pour y voir Louis XIV qui faisait son entrée dans la capitale du Roussillon. Une fois revenu dans sa paroisse, l'idée lui vint d'écrire la relation de ce qu'il avait vu d'extraordinaire à cette occasion dans la ville de Perpignan. Plus tard, les événements se précipitèrent. Le Vallespir fut désolé par la guerre civile durant une période de huit ans (1666-1674), à la suite de la levée de l'impôt de la gabelle. Saturnin Curp inséra dans le registre de son manuscrit le détail des tentatives, des escarmouches qui eurent lieu alors entre les soldats de Sagarre et les miquelets catalans. Comme il prend fait et cause pour les rebelles du Vallespir, on reproche la partialité à la seconde partie de sa chronique. Ce mémoire, qui était en possession de la famille Berge, de Collioure, a été mis à contribution par le président Aragon dans sa notice : *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.* Saturnin Curp dirigeait encore la paroisse de Villelongue-dels-Monts en 1677.

Archives des Pyr.-Or., G. 736. — V. Aragon, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.*

CURZAY DE BOURDEVILLE (Antoine), né en 1710, fut lieutenant-colonel et major de la place de Perpignan. Il se distingua à la bataille de Fontenoy et fut cité à l'ordre du jour de l'armée. Antoine Curzay de Bourdeville, qui était chevalier de Saint-Louis, mourut en 1777.

Communication obligeante de M. Henri Estève de Bosch.





DAGOBERT de FONTENILLE (Luc-Siméon-Auguste), général français, né le 8 mars 1736, à la Chapelle, près Saint-Lô, est mort à Puycerda, le 28 avril 1794. Il entra au service le 9 mars 1756, comme sous-lieutenant dans le régiment du Tournaisis. Il fit toutes les campagnes de la guerre de Sept Ans, et fut blessé dans plusieurs combats, notamment à la bataille de Minden, à Ober-Vemer et à Clostercamp. Il fit aussi trois campagnes en Corse, et s'y distingua également.

Nommé successivement capitaine le 8 juin 1768, major le 27 mai 1787, colonel le 27 mai 1792, il fut promu au grade de maréchal de camp le 20 septembre 1792. Employé en cette qualité, à partir du 20 novembre suivant, à l'avant-garde de l'armée d'Italie, il battit les ennemis au col de Bronns, et s'empara de leur camp. Nommé général de division le 15 mai suivant, il continua à faire la guerre en Italie, sous les ordres du général Biron.

Ses débuts avaient été marqués par des succès. Dès le 14 février 1794, n'ayant avec lui que 800 hommes, il avait attaqué et battu à Sospeillo un corps autrichien de 2.000 hommes. Le combat fut opiniâtre ; mais l'ennemi, partout culbuté, perdit 300 prisonniers. Cet avantage n'était que le prélude de la victoire que Dagobert remporta dans les journées des 28 février, 1 et 2 mars suivant. Biron ayant résolu de chasser les ennemis du comté de Nice, lui donna l'ordre d'attaquer les hauteurs du col de Negro. Ces hauteurs furent emportées en un instant, et Dagobert continua sa marche avec ses troupes qui formaient la droite de l'armée, tandis que la gauche, commandée par le général Brunet, suivait le même mouvement. L'ennemi fut chassé de position en position, jusqu'à la Vesubia, et l'armée française établit son bivouac sur la rive gauche. Le 2 mars au matin, le général Dagobert culbuta les troupes légères qui occupaient encore quelques hauteurs sur les deux rives de la Vesubia, pendant que le général Brunet s'emparait du Belvédère, que les autrichiens occupaient en force. Dans ces diverses affaires, Dagobert avait déployé une grande vigueur et des talents militaires qui attirèrent sur lui l'attention du gouvernement.

La guerre venait d'être déclarée en Espagne. Ce fut lui que la Convention chargea du commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales. Mais l'armée à la tête de laquelle il venait d'être placé était si peu nombreuse, qu'il crut que les moyens mis à sa disposition étaient insuffisants pour entreprendre une opération de quelque importance. Il se rendit donc à Paris pour exposer l'état des choses et réclamer des renforts. Il fut arrêté à son arrivée. Sa détention ne fut pas longue, grâce aux vives instances de quelques représentants qui avaient eu l'occasion de reconnaître son patriotisme et sa haute capacité.

Bientôt de retour dans son quartier il fit la campagne de l'an II en Espagne.

Il s'empara de Puycerda, marcha ensuite sur Belver, et s'avança le long des gorges du Sègre, jusqu'à trois lieues d'Urgel, sans avoir pu atteindre l'ennemi qui fuyait devant les colonnes françaises. Ainsi, en vingt-quatre heures, il fut maître de la Cerdagne et de la vallée de Carol.

Dagobert avait puisé dans son patriotisme les forces nécessaires pour supporter les fatigues ; mais l'âge et le délabrement de sa santé lui firent demander à être remplacé. En attendant son successeur, il ne resta pas inactif. Apprenant, pendant qu'il était en reconnaissance sur Ripoll et Campredon, que l'ennemi s'était emparé de son camp d'Olette, il se porta aussitôt, quoique malade et harassé de fatigues, sur Mont-Louis, commença immédiatement l'attaque, et après un combat de deux heures, les espagnols mis en déroute, abandonnèrent leur artillerie et leurs bagages. L'ennemi fut poursuivi avec acharnement par les français, qui s'emparèrent de Villefranche et de toute la vallée d'Aran.

Le 13 vendémiaire an II (4 octobre 1793), Dagobert se porta sur Campredon. Mais la saison rigoureuse força l'armée française à suspendre ses opérations. Dagobert profita de ce moment d'inaction forcée pour prendre le repos qui lui était nécessaire, et recommença bientôt une nouvelle campagne. Il chassa les espagnols de plusieurs postes importants, leur fit un grand nombre de prisonniers. Les français arrivèrent bientôt sous les murs d'Urgel. Dévoré

par la fièvre, exténué par la maladie, il eut encore le courage de présider lui-même à tous les préparatifs d'une attaque contre cette ville. Cet excès de zèle lui fut fatal. Sa position empira et le fit descendre dans la tombe, au milieu de nouveaux triomphes.

On a de lui : *Nouvelle méthode de commander l'Infanterie, d'après les ordonnances grecques et romaines pour être particulièrement l'ordonnance des français*, 1793, in-8°. Cet ouvrage reproduit plusieurs idées de Folard.

Le 15 thermidor an VIII, le corps du général Dagobert fut exhumé et transféré à Perpignan. Il fut déposé, avec celui du général Dugommier, dans un caveau à voûte cintrée formée de pierre de taille, que l'on avait creusé au pied d'une colonne élevée sur la place de la République actuelle. Le 20 mai 1826, à la suite de travaux de nivellement effectués sur la place Royale, les corps des généraux Dagobert et Dugommier furent retirés de leur tombeau, portés au cimetière Saint-Martin et déposés dans des cercueils en pierre de taille. Le modeste monument en forme de pyramide que l'on voit encore de nos jours, au cimetière Saint-Martin, fut élevé quelques années plus tard.

Sur la place de Mont-Louis, en face de l'église, est érigé en mémoire de Dagobert, un monument funéraire ayant la forme d'une pyramide quadrangulaire.

A la suite des grandes manœuvres qui furent exécutées au mois de septembre 1885 sur le plateau de la Perche, le général Bézard, commandant de la 32ᵉ division militaire à Perpignan, réunit les officiers de cette division autour du monument Dagobert. Il leur rappela, en quelques mots, que le terrain sur lequel la division venait de manœuvrer pendant deux jours avait été arrosé par le sang français... Le général Bézard proposa alors aux officiers d'ouvrir une souscription, en tête de laquelle il inscrira sa modeste obole, pour parer aux frais de restauration et à ceux d'installation d'une balustrade.

Le monument a été, en effet, restauré en 1887 par les soins de l'autorité militaire. L'ancienne pyramide surmontée d'un boulet a été conservée intacte. Elle se trouve au centre d'un carré formé par quatre colonnes de granit. Ces colonnes supportent un gros bloc, également en granit, en forme de pyramide tronquée. Sur chaque face de ce bloc on lit :

LA PERCHE-OLETTE — 1736-1794

Un médaillon, fixé à la partie supérieure du monument, représente le général Dagobert. Dans le mur qui longe la rue, est incrustée une plaque de marbre portant cette inscription :

AU GÉNÉRAL DAGOBERT LA 32ᵉ DIVISION D'INFANTERIE
ET LA GARNISON DE MONT-LOUIS

Le monument, très disgracieux, est entouré de la balustrade élevée par souscription militaire.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale*. — Emmanuel BROUSSE, *La Cerdagne Française*, Imprimerie de l'*Indépendant*, 1896. — *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, t. III.

DARNIUS (Dalmace de), chevalier, reçut, en 1412, de Ferdinand Iᵉʳ, mission de se rendre auprès de Charles VI, roi de France, pour lui notifier son avènement au trône d'Aragon. Il partit en ambassade avec Jaufre d'Ortigues, licencié en droit, citoyen de Barcelone et auditeur de la cour du roi. En 1420, Dalmace de Darnius fut nommé lieutenant de Raymond de Perellos, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne. Il n'était pas en possession d'une forte instruction, car, dans une circonstance, au reçu d'une charte royale, il avoua qu'il était bien disposé à exécuter les ordres de son souverain, mais qu'au préalable il devait, de toute nécessité, consulter son assesseur, la langue latine ne lui étant nullement familière. Dalmace de Darnius reçut du roi Alphonse V l'investiture d'un fief honoré situé à Ille-sur-Tet, provenant de la succession du chevalier Jean d'Avinyo. Ce domaine seigneurial consistait en un manoir avec tour, dîmes et redevances diverses, dont le procureur royal, sequestre des vicomtés d'Ille et de Canet, lui fit la remise. Dalmace de Darnius fit son testament à Perpignan, dans la maison du commandeur de la Merci. Dans cet acte, il recommanda à son frère Pierre, chanoine de Gérone, de ramener du château de Termens, en Sicile, les restes d'Auger de Darnius, leur autre frère, en son vivant inspecteur des châteaux du royaume de Sicile, et de les faire ensevelir en la chapelle Saint-Jacques du couvent des Carmes de Peralada.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 218, 224, 226, 236.

DARNIUS (Pierre de), fils du précédent, seigneur de Darnius, eut ses biens-fonds, situés en Roussillon, confisqués par Louis XI, le 22 mars 1464. Il donna alors procuration à Pierre de Marça, chevalier, de Corneilla-de-la-Rivière, et à Félix Andreu, docteur ès-lois de Perpignan, pour le déclarer disposé à devenir sujet et vassal du roi de France, bien qu'il se trouvât en Ampourdan, où il négociait de graves affaires concernant « l'honneur et le service du roi d'Aragon ». Les procureurs se rendirent auprès de Louis XI ; ils demandèrent à ce monarque d'autoriser Pierre de Darnius à émanciper son fils, auquel il faisait donation de ses biens possédés en Roussillon. Le 4 février 1465, le Domaine restitua à Pierre de Darnius les propriétés qu'il lui avait soustraites. Mais en 1476, de nouvelles ordonnances portées par Jean Adam et Jean de Cambray, procureurs royaux de Louis XI, mirent sous sequestre les domaines de



Pierre de Darnius, considéré comme rebelle roussillonnais. Ils furent attribués à Jean de Daillon, seigneur de Lude.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 285, 299, 302, 408.

DAVI (Bernard), peintre de Perpignan. Sa famille exerçait la profession de sellier au XIIIe siècle, à Perpignan, où l'on trouve, de l'an 1261 à l'an 1286, un Pons Davi *celerius*, appelé aussi *Davin David*, et son frère Arnald exerçant aussi la même profession de 1267 à 1283. Bernard Davi, peintre de Perpignan, est est cité dès l'an 1301. Faut-il considérer comme ses fils les deux peintres Bernard et Arnald frères, qui prenaient toutefois le nom de *Giraud Davi?* Bernard Davi, l'un d'eux, qualifié de *pintor*, avait sa maison dans la rue de la *cellaria*, d'après un acte du 12 mai 1333. Il vivait encore le 16 avril 1344, d'après un document qui le désigne comme frère du peintre Arnaud Giraud-Davi, sans toutefois mentionner sa profession.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

DAVI (Pierre) était un marchand de Perpignan que le roi Alphonse d'Aragon nomma, le 27 avril 1448, à l'office de monnayeur de la *Secca* ou Monnaie, établie dans la capitale du Roussillon. Il était bailli de Perpignan en 1452, et avait épousé Marguerite Feliu, de Perpignan, le 9 novembre 1425. Leur fils, Pierre-Antoine, se maria à Elisabeth Serra.

Archives des Pyr.-Or., B. 405, E. (Titres de famille) 243.

DAVI ou DEVI (Arnaud), damoiseau d'Ille-sur-Tet, accompagna Alphonse V dans son expédition en Sardaigne, de concert avec son frère Antoine. Au retour, ce dernier devint bailli de Torrelles, tandis que Arnaud acquit la châtellenie et le bailliage de Castellnou. Arnaud Devi eut deux fils, Galcerand et François. L'aîné fut nommé, le 13 décembre 1465, constructeur des travaux des digues de la rivière de l'Agly. Son fils, Pierre-Antoine, épousa Eulalie et vendit, le 5 mai 1513, à Thomas de Marça, la moitié du moulin Estramer de Salces.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 234, 236, 279, 408, 420.

DAVI (Pierre-Antoine), fils de Pierre-Antoine et d'Elisabeth Serra, bourgeois de Perpignan, désigna, le 19 mars 1515, à titre de co-propriétaire, les constructeurs du ruisseau de Notre-Dame du Pont de Perpignan. Il avait eu, de son mariage avec Claire, un enfant, Jean-François, qui était mort en 1527, laissant pour héritier son fils Jean-Antoine, en bas âge.

Archives des Pyr.-Or., B. 420, E. (Titres de famille) 243.

DAVI (Jean-Antoine), petit-fils du précédent, épousa, en 1549, Anne, veuve de Bernard Domenech. Trois enfants naquirent de leur union: Raphaël-Antoine, François, qui mourut jeune, et Anne, épouse de Jacques Puigmija, docteur en droit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 243.

DAVI (Raphaël-Antoine), fils aîné du précédent, damoiseau de Perpignan, soutint un procès, en 1593, contre Jérôme Aduart, archidiacre de Vallespir, au sujet de la juridiction d'Ultrera. Le 6 juin 1595, il fit don à la collégiale Saint-Jean de Perpignan d'une épine de la couronne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que le pape avait cédée à son frère, et qui lui était parvenue par droit d'héritage. En 1599, Raphaël-Antoine Davi épousa Victoire de Sant-Marti, veuve de Jérôme Pals. Il mourut sans postérité, en 1602; Gaston de Foix et de Béarn, damoiseau de Perpignan, fut son héritier.

Archives des Pyr.-Or., G. 241, 256, 264, 266, 355, 1038, E. (Titres de famille) 243.

DAX (Samuel), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et commandant en chef dans l'île de Rhodes, quitta la Suisse, sa patrie, en 1302. Il vint se fixer en Languedoc où ses descendants possédèrent diverses seigneuries.

Abbé GIBRAT, *Quelques miettes d'histoire locale*, dans le *Roussillon*, 1906.

DAX (François), fils de Jean, baron d'Axat, et d'Isabeau de Bruyères-Chalabre, servit dans l'armée de Roussillon commandée par le duc de Noailles, en qualité de capitaine d'une compagnie de dragons. Il se maria le 10 mai 1701, avec sa cousine Gabrielle de Bruyères-Chalabre, dont il eut cinq enfants morts jeunes.

Généalogie des Dax, Perpignan, Latrobe, 1892.

DAX de CESSALES (Jean-François), un des dix-sept enfants de Jean et de Marthe de Cézat, voyant que la fortune de son père ne lui permettait pas de figurer en qualité d'officier dans les armées du Roi, prit le parti d'entrer en qualité de volontaire dans le régiment de la Sarre et dans la compagnie des Grenadiers. En 1754, Jean-François Dax alla au Canada avec son régiment. Dès son arrivée, il prit part au siège du fort Cataraquiou, sous les ordres du marquis de Montcalm. En 1756, il se distingua au siège de Chouaguam où il fut blessé par les sauvages. Pendant l'hiver de la même année, il fit campagne dans le but de s'emparer, par escalades, à travers les glaces, du fort de Villamarie, sous les ordres de Rigau de Vaudreuil. En 1757, il fit une seconde campagne pour aller mettre le feu à tous



les bateaux qui se trouvaient dans le port du fort Georges. L'entreprise eut plein succès. Durant l'été de l'année 1758, Jean-François Dax fut fait prisonnier au siège du fort de Villamaric et conduit en Angleterre. Il ne fut échangé qu'à la fin de 1758. L'année suivante, il entra, en qualité d'officier, dans le régiment royal d'infanterie qu'il alla rejoindre à Minorque. Il y resta jusqu'en 1763, époque où cette île fut rendue aux Anglais. Dans ses expéditions militaires, Jean-François Dax avait contracté des douleurs rhumatismales. Ces douleurs ayant augmenté en 1775, il fut obligé de se retirer. Cependant il demanda bientôt une compagnie de milice de la Province de Roussillon, et c'est en 1777 qu'il devint capitaine d'une compagnie de canoniers gardes-côtes de la Province du Roussillon. Il obtint la croix de Saint-Louis en 1779.

Jean-François Dax de Cessales fut présent, en 1789, à l'assemblée de la noblesse de Roussillon. Il avait épousé, le 1er juin 1767, Marie-Thérèse de Cabestany de Soler, qui lui donna trois garçons : Joseph, qui, étant entré à l'école royale militaire en 1778, fut tué en duel ; Jean-François et Louis ; et deux filles alliées aux familles Affre et de Llamby.

Abbé Gibrat, *loc. cit.* — *Généalogie des Dax.*

DAX de CESSALES (Jean-François-Pierre-Joseph-Gabriel-Boniface), baron de Cessales, fils du précédent, naquit à Perpignan, le 2 mai 1777. Il émigra en Espagne au moment de la Révolution. Rentré en France après l'amnistie, il devint successivement capitaine garde-côtes de la province de Roussillon, capitaine adjudant-major et chevalier du Lys. Il mourut à Pollestres le 21 juin 1839. Du mariage qu'il contracta le 13 février 1816 avec Marguerite Garau de Barréra, il eut onze enfants, dont un garçon, Charles, est décédé en 1888, sans postérité et une fille, Marie, épouse d'Eugène Laromiguière, capitaine adjudant-major.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

DAX de CESSALES (Louis), troisième fils de Jean-François et de Marie-Thérèse de Cabestany, se maria avec Julie de Saunhac-Belcastel. Un fils, Eugène, naquit de cette union. Les descendants résident actuellement à Corneilla-de-la-Rivière.

Généalogie des Dax.

DAX de CESSALES (Jean), fils cadet de Jean et de Marthe de Cézat, dit le chevalier de Cessales, naquit le 11 juillet 1738. Lieutenant de la milice en 1758 et lieutenant dans le régiment d'Artois en 1760, il assista à l'assemblée de la noblesse du Roussillon en 1789, et mourut le 13 juin 1809. Il avait épousé Thérèse de Chiavari, descendante d'une famille des doges de Gênes, qui lui donna trois garçons dont deux morts en bas-âge et deux filles alliées aux familles Pallarès-d'Armengaud et Viader.

Généalogie des Dax.

DAX de CESSALES d'AXAT (Ange-Jean-Michel-Bonaventure), fils du précédent, naquit à Bouleternère, le 11 juin 1767. Cadet-gentilhomme à l'Ecole militaire en 1782, sous-lieutenant au régiment de Bassigny en 1784, il devint marquis d'Axat, en vertu du testament de son cousin Marc-Antoine Dax d'Axat mort sans postérité, le 20 juillet 1788. Ange-Jean émigra en 1792 et passa en Espagne où il fit les campagnes de 1793-1794-1795, soit comme officier dans le bataillon de la Frontera, soit comme volontaire dans un corps d'émigrés. Incorporé en 1796, dans le régiment de Bourbon, il retourna en France en 1797. Exilé pendant les Cent-Jours, il reprit le service militaire sous la Restauration et fut nommé chef de bataillon. Le comte d'Artois, frère de Louis XVIII, le reçut en personne dans l'ordre de Saint-Louis. Ange-Jean fut aussi nommé chevalier du Lys et de la Légion d'honneur. Maire de Montpellier pendant la Restauration il fut invité et assista aux cérémonies du baptême du duc de Bordeaux et du sacre de Charles X. Il mourut au château de Saint-Georges de Venejean (Gard) le 18 août 1847. Le 3 ventôse an V il avait épousé Anastasie Guignard de Saint-Priest, fille d'un ambassadeur à Constantinople et à Madrid, qui lui donna six enfants.

Généalogie des Dax.

DAX de CESSALES d'AXAT (Constantin), fils aîné du précédent, né à Montpellier le 30 novembre 1797, fut tour-à-tour garde du corps de Louis XVIII et lieutenant au 5e dragons, dit Dragons de l'Hérault. Il prit ensuite part à la guerre d'Espagne en 1823 ; il ne tarda pas à devenir capitaine et chevalier de l'ordre royal de Saint-Ferdinand d'Espagne et officier supérieur de la garde royale. Démissionnaire en 1830, il mourut le 7 février 1868. Constantin avait épousé le 16 février 1824, Candelaria Villart, fille d'un ancien chef des commandements du roi d'Espagne. Sept enfants furent issus de leur union. Un d'entre eux, Albert, fut consul général à Berne.

Généalogie des Dax.

DEBESSE (François), maître-fondeur, natif et habitant de Carcassonne, passa contrat, le 31 mars 1685, pour la fonte de deux cloches de l'église paroissiale de Collioure.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*



DEBESSE (Fulcrand), fondeur, habitant de Perpignan. Le 28 avril 1688, il s'engagea, de concert avec son collègue Joseph Guiter, à faire une cloche du poids de seize quintaux pour le couvent de Saint-François de Perpignan. Quelques mois plus tard (5 août 1688), les mêmes fondeurs passèrent contrat, avec le prieur du couvent de Sainte-Monique, pour la fonte d'une autre cloche.

Palustre, *op. cit.*

DEDEU (Jean), servit Alphonse dans ses expéditions guerrières en Sardaigne et en Corse. Il se distingua particulièrement aux sièges de Calvi et de Bonifacio ; en retour, le roi d'Aragon lui concéda le greffe et la recette des plaintes et des réclamations des peines, bans, crimes, droits et revenus de la cour du bailli de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 253.

DELAMONT (Ernest), né à Prades, en 1830, était fils de Jean Delamont et de Jenny Thomas. Il fut commis principal des services ambulants des postes à Bordeaux ; il mourut dans cette ville en 1881. Ernest Delamont avait été président du syndicat du canal de *Bohère*, construit pour servir à l'irrigation des terres du Conflent. Il a publié :

Pierre Orséolo, Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XVII[e] Bulletin, 1868 ;
Hyacinthe Rigaud (Id., XIX, 1872) ;
France et Aragon, La croisade de 1285 (Id., XXI, 1874) ;
Sièges soutenus par la ville d'Argelès en Vallespir, Bordeaux, 1861 ;
Histoire de la ville de Prades en Conflent, des communes du canton et de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa, Perpignan, imprimerie de l'*Indépendant*, 1878.

DELCASSO (Laurent), membre de la Convention et député au Conseil des Cinq-Cents, né à La Cabanasse, le 15 décembre 1740, avait suivi la carrière ecclésiastique et était curé de Mont-Louis, lorsqu'en raison de son ardeur pour les idées de la Révolution, il fut élu, le 24 septembre 1792, premier député suppléant des Pyrénées-Orientales à la Convention, par 23 voix sur 153 votants. Il ne fut admis à siéger que le 13 août 1793, en remplacement de Birotteau, condamné à mort, et s'assit à la Plaine. Il se maria peu après à Paris, et le 21 vendémiaire an V, fut élu député des Pyrénées-Orientales au Conseil des Cinq-Cents par 61 voix. Il ne joua dans ces dernières assemblées qu'un rôle très effacé, et son nom ne figure pas au *Moniteur*. Son fils, qui fut recteur de l'Académie de Strasbourg, est avantageusement connu dans les lettres comme traducteur des œuvres de Cicéron. A son talent de littérateur il joignait celui de musicien distingué. Il a composé un grand nombre de morceaux de musique très estimés, en usage dans les écoles primaires. A l'entrée du village de La Cabanasse, on distingue la maison du conventionnel Delcasso. Sur la grande porte d'entrée de la cour de la maison où il est né, est gravée, sur la pierre de taille, l'inscription suivante : 1754. D. C. O.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires français*. — Emmanuel Brousse, *Pyrénées inconnues : La Cerdagne française*, Perpignan, Imprimerie de l'*Indépendant*, 1896.

DELCROS (Elie) naquit à Perpignan, le 19 avril 1847. Son père, Henri, qui avait occupé au barreau de Perpignan une place en vue, remplissait, au moment de la naissance d'Elie, la charge de conseiller de préfecture ; sa mère se nommait Clémence Parès. Elie Delcros suivait les cours de droit à la Faculté de Toulouse, lors de la déclaration de la guerre franco-allemande, en 1870. Il paya l'impôt du sang à la patrie en servant dans les rangs de l'armée française, en qualité de capitaine de mobiles. En 1874, il rentra dans le pays de sa naissance et se fit inscrire au barreau de Perpignan, au sein duquel ses aïeux avaient laissé de brillants souvenirs. Ses connaissances juridiques ne tardèrent pas à lui valoir le poste de juge au tribunal supérieur d'Andorre. La politique le séduisit, et après avoir siégé au Conseil municipal de Perpignan, il obtint l'écharpe de maire de cette ville, à la date du 17 février 1890. Au mois d'août de cette même année, le gouvernement lui conféra la croix de la Légion d'honneur. Elie Delcros fut maire de Perpignan jusqu'au 15 mai 1892. Il s'adonna exclusivement à ses fonctions d'avocat jusqu'au 21 février 1897. A cette date, les délégués sénatoriaux du département des Pyrénées-Orientales l'envoyèrent au palais législatif du Luxembourg pour y recueillir la succession d'Emmanuel Arago, récemment décédé. Elie Delcros réunit sur son nom 267 suffrages tandis que son rival, Frédéric Escanyé, n'en compta que 201 sur le sien. Il fut réélu le 28 janvier 1900 par 429 voix. Au Sénat, Elie Delcros prit la parole dans les questions relatives aux taxes d'octroi et au régime des boissons hygiéniques. Il fut membre de la commission des finances, de celle de l'armée et rapporteur du budget de l'Instruction publique. Elie Delcros mourut à Perpignan, le 26 octobre 1904.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DELDON (Antoine), « obrer royal et maître-majeur des fortifications et des places du Roussillon » au moment des guerres de Catalogne, avait été révoqué de son emploi. Mais des lettres de Louis XIII, en date du mois de juin 1642, le réintégrèrent dans son

ancien office. Il mourut en 1650 et eut pour successeur Hyacinthe Sébardel de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 446.

DELHOSTE (Julien-Joseph-Jean), né à Perpignan, le 24 février 1818, appartenait à une famille de jardiniers foncièrement chrétiens, qui abrita dans son foyer Jean de Saunhac-Belcastel, évêque de Perpignan, durant les émeutes de 1830. Ordonné prêtre au mois de juin 1842, Julien Delhoste fut nommé vicaire à la cathédrale Saint-Jean et occupa ce poste durant trente années. Le 1er octobre 1871, il devint aumônier de l'Hôpital militaire de Perpignan. Il remplit ces fonctions jusqu'au jour de sa mort survenue le 27 septembre 1896. En 1860, les membres de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales le désignèrent pour occuper dans leur bureau la charge d'archiviste. Jusqu'en 1874, il prit une part active à la rédaction du bulletin où il publia successivement :

Notice sur le blé (Société agricole, XI, 1856) ;
Rapport sur l'exposition florale et maraîchère du concours régional de Perpignan (Id., XIII, 1862) ;
Une procession de saint Gauderic au XVe *siècle* (Id., XIV, 1862) ;
Noëls catalans (plain-chant du XVe siècle) (Id., XIV, 1862) ;
Histoire de l'harmonie religieuse aux XVe *et* XVIe *siècles en Roussillon* (Id., XVII, 1868) ;
De la musique religieuse (Id., XXI, 1874).

En 1866, Julien Delhoste édita : *Principes de plain-chant à l'usage des séminaires, écoles normales, maîtrises*, etc., Perpignan, 1864.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

DELMAS (Pierre), peintre de Perpignan, conclut un marché, le 8 février 1491, avec la communauté des habitants de Clayra, au sujet de la décoration des retables de saint Michel et de saint Gaudérique de l'église paroissiale.

Archives des Pyr.-Or., G. 766.

DELMAS (Joseph) naquit à Céret en 1841. Après de solides études suivies à la Faculté de droit de Toulouse, il entra dans la magistrature. Il était substitut près le tribunal de première instance de sa ville natale, en 1880. Il donna sa démission plutôt que de mettre à exécution les décrets d'expulsion des religieux. Joseph Delmas défendit alors ses convictions religieuses et politiques à l'aide du journal l'*Alliance* qu'il fonda en 1885. Il en fut le rédacteur en chef jusqu'au jour de sa mort, survenue à Céret, le 3 décembre 1902. Sous le pseudonyme *Anton de Siboune*, Joseph Delmas publia en 1896, à Céret, chez Louis Roque, un volume intitulé : *Mon vieux Céret*. Il y traça un tableau des mœurs et coutumes de ses compatriotes de la première moitié du XIXe siècle, avec un talent d'observation qui ne manque ni de verve ni de finesse.

DEL MENO (Roger), marchand de Perpignan, acquit, en 1503, le château et le lieu de Saint-Marsal. Roger avait épousé Anne, qui, demeurée veuve vers 1506, épousa en secondes noces le chevalier François Bilena. La seigneurie de Saint-Marsal passa entre les mains de la famille Auger.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, 417, 418.

DEL PAS ou **DELPAS (Jean),** bourgeois, docteur en droit civil et en droit canonique, était un jurisconsulte qui exerçait en 1525, à Perpignan, les fonctions de juge du Domaine royal. Il était aussi avocat fiscal. Charles-Quint lui octroya plus tard des provisions, le nommant à l'office d'assesseur du Gouverneur de Roussillon et de Cerdagne. Au mois de janvier 1532, il acquit, par voie d'achat, le lieu et le territoire de Saint-Marsal, avec juridiction haute et basse, ainsi que le mère et mixte empire. Ce domaine féodal qui appartenait, en 1530, à Pierre Auger, avait été engagé, pour un censal, à Jean Jaubert, notaire de Perpignan. Ce fut en raison de ce censal et à l'instance de Jean Jaubert que la cour du viguier de Roussillon et de Vallespir mit à exécution l'acte de vente de la baronnie de Saint-Marsal en faveur de Jean Delpas. Le 14 janvier 1541, celui-ci paya à Jean Jaubert six cents livres, monnaie courante de Perpignan, dont trois cents pour pensions échues jusqu'au jour de la vente. Jean Delpas avait épousé Anna Pincart en 1522. Celle-ci laissa trois enfants : Jean qui succéda à son père, Eléonore et Charles. Ce dernier entra en religion et prit le nom d'Ange sous lequel il est plus connu. Jean Delpas fut enseveli dans le couvent de Saint-François de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 356, 368, 374. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

DEL PAS ou **DELPAS (Jean** ou **Joanot),** fils aîné du précédent, né en 1535, reçut, le 1er août 1539, donation entre vifs de la moitié du lieu de Saint-Marsal avec sa juridiction. Héritier de la seigneurie de ce nom, à la mort de son père, il fit son testament, le 21 juin 1568. Il voulut être enseveli, revêtu de l'habit de religieux de Saint-François, dans le caveau où son père était inhumé. Jean Delpas ne mourut qu'au mois d'avril 1573. Il avait épousé Paule, dont il avait eu deux enfants : Jacques, son successeur, et Pierre qui devint chanoine d'Elne.

ALART, *op. cit.*



DEL PAS ou **DELPAS (Ange)** naquit à Perpignan, au mois de novembre 1540, de Jean Delpas, seigneur de Saint-Marsal, et d'Anne Pincart, son épouse. Celle-ci a donné vraisemblablement son nom à la rue de cette ville qui porte l'appellation de *Fontaine Na-Pincarda* (Anna Pincarda). Ange Delpas fut baptisé à l'église de Saint-Jean-Baptiste et reçut le prénom de Charles sous lequel il fut connu jusqu'au jour de son entrée en religion. Il manifesta de bonne heure le désir d'embrasser l'état ecclésiastique. Entré dans la cléricature, Ange Delpas était âgé de treize ans, lorsque sa famille se préoccupa de lui obtenir au chapitre de la cathédrale d'Elne la succession d'un canonicat occupé par son oncle maternel, Michel Pincart. Le jeune clerc, doué d'une intelligence vive et d'un jugement droit, avait terminé brillamment ses études, y compris sa philosophie, dès l'âge de quinze ans.

Ses progrès ne furent pas moins rapides dans la piété que dans les sciences. Ange Delpas n'avait que sept ans et déjà on remarquait en lui une gravité douce dans le caractère et une grande sagesse dans les habitudes qu'il s'était formées. Il passait la majeure partie de ses journées dans les églises ou dans son oratoire; il suppliait Dieu de l'éclairer sur le choix de l'état de vie qui lui était destiné. Ange Delpas ne tarda pas à comprendre que Dieu l'appelait à la vie religieuse. L'Ordre de Saint-François d'Assise l'attirait tout particulièrement. Il forma la résolution d'y entrer pour y pratiquer les observances de sa règle austère. Il prévit que de grandes difficultés entraveraient son dessein, mais rien ne put arrêter ni décourager l'élan du vertueux jeune homme.

Ange Delpas se rendit au couvent de Saint-François d'Assise de Perpignan, où le Provincial se trouvait en cours de visite. Il se jeta à ses pieds et lui demanda humblement de vouloir l'admettre dans l'Ordre franciscain. Jean Delpas, qui avait ignoré les desseins de son fils, ne put contenir sa colère lorsqu'il apprit l'entrée de son enfant au couvent de Saint-François. Il y courut, et ayant surpris son fils occupé à balayer en compagnie des autres novices, il ne craignit pas de prodiguer les reproches et les menaces, soit au jeune homme, soit au Père gardien. Croyant le détourner de sa vocation, il l'accompagna chez son beau-frère, Michel Pincart, chanoine de la cathédrale d'Elne, auquel il donna des instructions particulières. Ange Delpas disparut le lendemain de grand matin, retourna au couvent de Saint-François et sollicita la faveur d'être revêtu immédiatement de l'habit religieux. Les supérieurs du monastère accédèrent à sa demande, et sans retard envoyèrent le jeune religieux dans un couvent de Barcelone. Le temps de son noviciat fut employé au travail de la formation de son âme. Il s'y adonna avec tant de zèle qu'il ne tarda pas à être considéré comme un religieux consommé dans les voies de la spiritualité. Le Provincial voulut recevoir en personne la profession du jeune novice.

Ange Delpas fut envoyé à l'Université d'Alcala de Hénarès pour faire de solides études de théologie. Il y rencontra un jeune frère, François Gonzaga, qui devait devenir plus tard Général et historiographe de l'Ordre franciscain. Après avoir passé trois ans à Alcala, où son temps était partagé entre l'étude de la théologie mystique et scholastique et les exercices de la pénitence, il soutint des thèses publiques avec un grand éclat et retourna en Catalogne, précédé par une réputation de science et de vertu. Il avait vingt-cinq ans. D'abord envoyé au couvent de Figuères, il commença d'exercer le ministère de la prédication. L'onction était le principal caractère de son éloquence; la solidité de ses sermons était rehaussée par la simplicité de la forme. Aussi, ses premières prédications excitèrent-elles un grand enthousiasme et produisirent-elles des fruits bien précieux à Figuères et aux environs. Rentrant un soir au couvent après avoir prêché dans le voisinage un sermon sur l'Assomption de la Sainte Vierge, il fut surpris par la pluie et bientôt mouillé jusqu'aux os; ses sandales restèrent dans la boue, sans que notre religieux, avare d'un temps qu'il voulait consacrer entièrement à la gloire de Dieu, songeât à s'arrêter; il médita sur les souffrances de Notre-Seigneur dans sa Passion, et particulièrement sur la nudité de ses pieds. Dès ce jour, il promit d'imiter sur ce point son divin Maître le reste de sa vie; sauf des cas de nécessité extraordinaire, il alla toujours nu-pieds jusqu'à sa mort, sans tenir compte des objections de ses confrères. C'est ainsi qu'il accomplit toujours ses missions et ses voyages, soit en Catalogne et dans le reste de l'Espagne, soit en France et en Italie, durant trente-trois ans. Le serviteur de Dieu n'était pas retenu par le froid le plus rigoureux, et jamais il ne cessa d'aller nu-pieds, même sur la neige et la glace.

En 1565, les supérieurs d'Ange Delpas, redoutant les suites des rigoureuses pénitences qu'il s'imposait au milieu des fatigues de l'apostolat, le chargèrent d'une chaire de théologie au collège de Vich. Un an après, il fut désigné pour professer les arts au couvent de Tortose. Durant deux ans, il fut à la fois professeur et missionnaire. Une foule immense accourait pour l'entendre et de nombreuses conversions furent le fruit de ses prédications. Dans la contrée, Ange Delpas fut désigné comme un saint par la voix publique. Cette réputation faisant le tourment de son âme, il demanda à ses supérieurs la faveur de passer dans un autre couvent. Ange

Delpas fut alors autorisé à prêcher partout où l'attirait l'esprit de Dieu. Le saint religieux donna alors une libre carrière à son zèle et parcourut les diverses parties de la province, répandant partout les enseignements de l'Evangile et les exemples vivants des plus sublimes vertus.

En 1572, Ange Delpas, à peine âgé de trente-deux ans, fut élu gardien du couvent de Tortose. Il donna à ses frères l'exemple de la plus grande humilité, recherchant les travaux les plus grossiers. L'année suivante, il fut nommé définiteur au chapitre provincial ; quelque temps après, il passa, avec le titre de gardien, au couvent de Perpignan, sa ville natale. L'évêque d'Elne, Pierre-Martyr Coma, qui venait de donner une vive impulsion au culte de l'Immaculée-Conception dans le Roussillon, fit monter Ange Delpas sur la chaire de la cathédrale de Perpignan, pour exciter la dévotion de ses compatriotes envers Marie.

Ange Delpas, en qualité de définiteur de la Province franciscaine de Catalogne, ne cessait de déployer un grand zèle pour l'extension de l'observance réformée. Désireux, avec quelques autres Pères, de suivre la Règle avec plus de rigueur et d'austérité, il demanda au Général de l'Ordre, Christophe de Chef-Fontaines, la création d'une nouvelle custodie, composée des couvents de la Province, qui, sous le nom de *maisons de Récollection*, avaient précédemment embrassé la réforme ; c'étaient les couvents de Tortose, de Figuères, d'Horta, d'Ille et de Villefranche-de-Conflent. Le Général y consentit, en investissant le futur custode de nombreux privilèges (1576).

Les Pères de la nouvelle custodie furent convoqués dans le couvent de Figuères, à l'effet de nommer le custode de cette réforme des Recollets (*Recollecti*) de Catalogne. Ange Delpas fut élu. Peu de temps après, il se rendit, avec le gardien du couvent, au chapitre provincial, dans le couvent de Barcelone (1579). Cette assemblée reconnut et approuva la nouvelle custodie, à laquelle fut cédé et annexé le couvent de Lérida. Elle reçut le titre de *Custodie du très saint nom de Jésus des Réformés de Catalogne*.

Le chapitre général de l'Ordre devant se tenir à Paris dans le courant de l'année 1579, Ange Delpas, en qualité de custode, se rendit nu-pieds à cette assemblée, où fut élu Général le célèbre annaliste François de Gonzaga. A son retour, le P. Ange redoubla de zèle et de ferveur dans le but de propager la Réforme. Ses désirs reçurent bientôt un premier accomplissement ; le 8 janvier 1580, l'archevêque de Tarragone offrit aux *Récollets* ou *Réformés* l'église et le couvent de Saint-Michel d'Escornalbou, occupé précédemment par des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Ange Delpas accepta avec reconnaissance la donation du prélat.

Les Récollets étaient restés soumis à la juridiction du Provincial. Ange Delpas, jugeant qu'une certaine liberté d'action était la condition de la prospérité de la réforme qu'il avait entreprise, sollicita et obtint de Grégoire XIII que les Récollets fussent entièrement séparés de l'Observance, et ne relevassent désormais que du Général de l'Ordre. Sur les représentations du Provincial de l'Observance de Catalogne, le Nonce apostolique, qui avait déjà reçu le décret pontifical, crut devoir en suspendre l'exécution ; puis, il écrivit une lettre au P. Ange pour lui ordonner de renoncer à ses prétentions. On peut juger à quel point tout cela contrista Ange Delpas ; il crut devoir en appeler au jugement du Pape qui pouvait seul révoquer ou suspendre son décret. C'est alors que, désirant exposer le véritable état de choses au Souverain Pontife et connaître sa volonté, notre religieux résolut de se rendre à Rome.

Grégoire XIII fut frappé par la douceur et l'humilité de l'homme de Dieu ; reconnaissant ses excellentes intentions et sa sainteté, et désirant donner une prompte solution à l'affaire des Réformés de Catalogne, il rendit une nouvelle bulle, par laquelle il les sépara de l'Observance, et érigea une nouvelle Province distincte composée, non seulement des six couvents que les Récollets avaient en Catalogne, mais encore de ceux qu'ils occupaient dans les provinces d'Aragon et de Valence (février 1581). Cette décision, loin d'apaiser les oppositions qui s'étaient manifestées, ne fit que les rendre plus vives et plus regrettables ; les prélats de l'Ordre, et particulièrement l'illustre Gonzaga, alors Général, s'efforcèrent d'aplanir ces obstacles et de rétablir la paix. On eut recours au roi Philippe II, qu'on savait profondément attaché à l'Ordre de Saint-François. L'intervention du monarque fut prépondérante, car les mesures qu'il proposa furent confirmées par le Pape et expédiées en forme de Bref.

Le Général de l'Ordre croyant empêcher, dans l'intérêt de l'union et de la paix, que notre religieux continuât à poursuivre l'exécution des bulles pontificales favorables à la réforme des Récollets, lui ordonna de quitter Rome, en lui assignant le couvent de Gênes pour résidence. Le saint religieux ne recula point devant ce nouveau sacrifice ; et, bien qu'il ne fût venu à Rome que pour obtenir la confirmation de cette réforme, il n'hésita pas un instant, n'écoutant que la voix de l'obéissance. Ses nouveaux frères ne tardèrent pas à admirer en lui l'humilité et la pauvreté la plus parfaite ; et, durant les deux années qu'il passa à Gênes, il prêcha continuellement avec un grand profit pour les âmes. Un grand nombre de personnes obtinrent miraculeusement la

santé par les prières ou un simple signe de croix du serviteur de Dieu, ou même par l'usage de l'eau ou l'application d'un morceau de toile qu'il avait bénits. Ange Delpas, passant un jour dans une rue de Gênes, entendit des gémissements : comme il en demandait la cause, il apprit qu'une dame de ce quartier venait de perdre son enfant. Inspiré par sa grande charité, il entra dans la maison et, pénétrant jusque dans la chambre où l'enfant était étendu sans vie, il le prit par la main comme s'il voulait le réveiller, et, s'adressant aux parents et autres personnes présentes, il répéta par trois fois ces paroles : « Cet enfant n'est pas mort. » Et aussitôt, on vit cette innocente créature reprendre le mouvement et la vie. Tous louaient Dieu et bénissaient son serviteur; mais lui, craignant qu'on ne vît là un miracle et qu'on ne le lui attribuât, insista pour qu'on n'en parlât pas, répétant que l'enfant n'était qu'endormi. — On ne l'appelait que *le Saint*, et l'on vit s'accomplir de nombreuses conversions, déterminées bien moins par la solidité de ses instructions que par l'influence de ses vertus et l'édification de ses exemples. Le Nonce de Gênes reconnut hautement le mérite de notre Vénérable comme prédicateur. L'humilité du serviteur de Dieu souffrait de tous ces éloges ; il conçut la pensée de quitter Gênes pour retourner dans sa province de Catalogne. Un jour, lorsqu'il venait d'achever sa messe, une pieuse femme demanda à l'entretenir : elle lui fit connaître que Notre-Seigneur lui était apparu la nuit précédente et lui avait ordonné de se présenter à lui pour lui faire part de la volonté divine ; elle ajouta que Dieu ne voulait pas qu'il donnât suite à son projet de retourner en Catalogne, parce qu'il était destiné à faire plus de bien en Italie.

Le serviteur de Dieu fut singulièrement frappé de cet événement, car les pensées de départ qui l'avaient si fortement agité étaient connues de Dieu seul. Il comprit dès lors qu'il ne pouvait rentrer en Catalogne sans résister à la volonté de Dieu. En conséquence, il demanda et obtint la permission de passer dans le royaume de Sicile. Il s'embarqua secrètement. Grâce à un vent favorable, le vaisseau se trouva bientôt en vue de Palerme ; mais une tempête éclata qui mit l'équipage en péril. Ange Delpas, après avoir prié, exhorta les matelots et les passagers à la confiance en Dieu. Il fit ensuite le signe de la croix avec le crucifix qu'il portait et toucha de sa main les eaux en fureur. La tempête cessa aussitôt. L'humble serviteur de Dieu supplia les témoins de ce prodige de ne point le divulguer. Ce fut en vain. On avait à peine débarqué que les habitants de Palerme se pressèrent en foule pour voir le *Saint*. Ange Delpas prêcha une station quadragésimale à la cathédrale de Palerme, puis se rendit à Messine pour se livrer à l'oraison et à la composition d'ouvrages d'ascétisme.

En 1585, Sixte-Quint qui avait eu l'occasion de connaître et d'apprécier Ange Delpas, l'appela à Rome. Ce pape le reçut avec une bienveillance marquée et accepta avec une grande satisfaction l'hommage de l'*Explication du symbole des Apôtres*. Le Maître du Sacré-Palais rendit compte de ce livre au Pape dans les termes les plus élogieux, en disant que nul écrit de ce genre ne l'avait si pleinement intéressé et satisfait, après les œuvres immortelles de saint Bonaventure et de saint Thomas d'Aquin. Le Pape confirma ce témoignage, dès qu'il eût goûté par lui-même le mérite du livre, et il n'en fut que plus résolu à retenir le serviteur de Dieu à Rome : « Ma volonté, dit-il « au P. Ange, est que vous abandonniez tous vos « projets de Réforme, que vous renonciez même à « votre Province et que vous entrepreniez paisible- « ment une *Exposition sur les quatre Evangélistes.* » Ce fut une nouvelle épreuve pour le religieux : son obéissance triompha de son humilité. Cependant, comme il hésitait encore, un jour qu'il s'était rendu dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure pour se prosterner aux pieds de la Reine du Ciel et lui soumettre ses perplexités, la Sainte Vierge, voulant le rassurer d'une manière éclatante, daigna lui apparaître avec saint Mathieu et une multitude d'anges : tous l'encouragèrent à écrire l'ouvrage dont le Pape l'avait chargé. Le P. Ange n'hésita plus. Afin de travailler avec plus de calme, il se retira au couvent de Tivoli ; dans le court espace d'un an et sans avoir une grande bibliothèque à sa disposition, il composa vingt-huit livres sur l'Évangile de saint Mathieu, et un traité sur la connaissance de l'amour de Dieu.

Sur l'invitation du Souverain Pontife, Ange Delpas s'établit au couvent de Saint-Pierre-in-Montorio. C'est là qu'il passa les neuf dernières années de sa vie dans les exercices de la retraite et les labeurs de l'étude. Sixte V, par une faveur signalée, l'affranchit de l'obédience de tous les prélats de l'Ordre et le plaça sous la juridiction du Cardinal protecteur. Il paraît certain que ce pape lui offrit la pourpre cardinalice ; mais l'humble religieux ne put jamais se résoudre à l'accepter.

Voici les principales œuvres du vénérable Ange Delpas :

Commentario sobre la Regula de San Francisco (en espagnol) ; un vol. in-8°, publié à Barcelone, en 1579, à l'époque de la création de la nouvelle Custodie des Récollets ou Réformés de Catalogne (*Pierre Malo*, éditeur).

De los fundamentos del buen espiritu y de toda perfeccion espiritual ; dédié à la noble dame génoise Dona Veronica de Mari, et publié à Gênes en 1583 ;

c'est le même ouvrage mentionné parfois sous ce titre : *Avisos sobre la vida espiritual.*

Tractatus de restituenda disciplina vetusta Religionis Sancti Francisci ; Gênes, 1583. Ce livre, que certains bibliographes appellent tout simplement *De Reformatione*, se composait de quatre traités, dédiés : les deux premiers, au cardinal Ferdinand de Médicis ; le troisième, aux Cardinaux de la Congrégation des Évêques, et le quatrième, qui traitait de la Réforme des religieux en général, au cardinal de Montalto, devenu Pape peu de temps après, sous le nom de Sixte-Quint.

Enchiridion divinæ scholasticæque theologiæ, distributum in duas partes, speculativam et præticam. Genuæ, 1584. Cet ouvrage fut dédié au cardinal Ferdinand de Médicis.

Enchiridii expositio, sive commentarium libris VI divisum. C'est une explication ou développement de l'ouvrage précédent.

Expositio symboli Apostolorum ; Romæ, 1595. Deux volumes in-folio, imprimés à l'imprimerie du Vatican. Cet ouvrage, un des plus instructifs et des plus utiles qui aient été composés sur cette matière, est écrit dans un style pur et élégant : on y admire surtout une grande profusion de citations empruntées aux Pères de l'Eglise.

Breve trattato della preparazione del Santissimo Sacramento dell'altare ; Roma, 1595. Cet excellent et pieux traité sur la préparation à la sainte communion est composé aux deux tiers de textes de l'Écriture Sainte. Il fut écrit par le Vénérable, en 1586, sur la demande de la très noble dame *Antoinette de la Roccha*, de Messine, et publié neuf ans après sur les instances de la Révérende Mère abbesse du couvent de Sainte-Suzanne, de l'Ordre de Saint-Benoît.

De cultu sanctorum et oratione ad eosdem, eorumdemque pro nobis intercessione, et de reliquiarum reverentia (Dédié au patrice génois François Tagliacarnæ).

De confidentia hominis in Deum libri III. (Dédié à D. Antoine-Marie Bracello, génois).

Les ouvrages qui précèdent furent les seuls, à ce qu'il paraît, publiés du vivant du Vénérable. Ceux qui suivent virent le jour après sa mort, ou demeurèrent inédits :

De la cena eucharistica ;
De l'oracion jaculatoria (imp. du Vatican, 1599) ;
De Christi amore quo pro nobis pati dignatus est ;
Commentaria in S. Matthæum libri XXVIII ;
Commentaria in S. Marcum libri XVI ;
Commentaria in S. Marcum libri XXV ;
Commentaria in S. Joannem libri III, sur les trois premiers chapitres seulement. — Ces quatre commentaires sur les évangélistes furent publiés en trois volumes in-folio, par les soins du célèbre annaliste Wading, de 1623 à 1626 ;
De fabricâ mundi, sive de rerum omnium primâ creatione libri II, un vol. ;
Opusculum instructionis sive admonitionis ad Jacobum Sanchæ franciscanum, commissarium provinciæ Valentiæ ;
De divino amore captando ;
Commentaria in Abdiam prophetam ;
De parentum et filiorum amore reciproco, t. VI.

Discours funèbre prononcé à l'occasion de la mort du frère *César Pergamo :*

Opusculum de auctoritate cardinalis protectoris ;
Opusculum de instructione et educatione religiosorum ;
Opusculum quo commendat decretum S. Congregationis de tollendis omnium regularium cœnobiis, in quibus necessarius ad conservandam disciplinam religiosorum numerus haberi non potest. Tabulæ et repertoria omnium ferè conciliorum insignium, quorumcumque SS. Patrum, illustrium historicorum, et vitarum sanctorum, præsertim a Laurentio Surio collectarum.

Cette magnifique et si utile compilation avait fait dire au savant Surius que le vénérable Ange Delpas avait dû lire tant de livres, qu'il n'avait pu, ce semble, trouver le temps d'en écrire un seul ; et que, d'autre part, il en avait écrit un si grand nombre, qu'il ne paraissait pas avoir pu trouver le temps d'en lire.

Le 14 août 1596, Ange Delpas fut atteint d'une fièvre qui le conduisit au tombeau. Au bout de quelques jours de maladie, il mourut en odeur de sainteté, le vendredi 23 août, vers les neuf heures du soir.

Les religieux de Saint-Pierre-in-Montorio transportèrent dans l'église le corps d'Ange Delpas que l'on entoura d'un grand nombre de lumières. Bientôt les abords de la colline furent envahis par la foule. On baisait ses pieds et ses mains ; nonobstant la présence des religieux chargés de veiller auprès de la précieuse dépouille, on dut, pendant les deux journées du samedi 24 et du dimanche 25 août, vêtir successivement cinq fois le corps du religieux, tant on mettait de l'empressement à emporter des fragments de son habit.

Le duc de Cesse, ambassadeur d'Espagne, vint vénérer les restes du saint religieux avec sa famille et sa suite. La duchesse, sa femme, fit faire à ses frais un cercueil de plomb, dans lequel on plaça, le mardi, 27 août, le corps d'Ange Delpas, renfermé d'abord dans une bière en bois. Il fut inhumé le lendemain. Mais un tombeau en marbre ayant été découvert dans Rome en ce jour, le cardinal Matteï, protecteur de l'Ordre franciscain, le fit transporter à Saint-Pierre-in-Montorio, et décida qu'il servirait à



renfermer le corps du vénérable Ange Delpas. Le samedi 31 août, ce tombeau fut établi dans le sanctuaire, à droite du maître-autel, du côté de l'évangile, et le lundi, 2 septembre, les travaux d'appropriation étant achevés, le corps fut enseveli dans ce sépulcre.

Au-dessus du sarcophage, fut gravée une effigie du P. Ange, représenté dans l'attitude qu'il prenait ordinairement pour faire oraison ; au-dessous de ce portrait fut gravé le vers suivant :

Sic orans Domino placuit : sic saecula juvit

et un peu plus bas :

Conditur hac ingens meritis Pater Angelus urna,
Hispanus patria, Relligione Minor.

Puis, l'épitaphe proprement dite : « Obiit R. P. fr. Angelus del Paz, Perpinianensis, Anno Domini MDXCVI, die XXIII augusti. »

Enfin, sur la pierre tumulaire en marbre blanc qui recouvre le sarcophage intérieur dont nous venons de parler, et qui se trouve au niveau du pavé du sanctuaire, on lit : « Hic jacent ossa et cor P. Angeli à Pas, eximiae virtutis doctrinaeque viri. Vixit, Annos LVI. Obiit in hoc Caenobio die XXIII augusti MDXCVI. »

En outre de ce portrait du Vénérable, qui n'est pas visible, il en existe deux autres à Rome : l'un sur une des fresques du cloître du couvent de San-Francesco-à-Ripa ; l'autre, qui se conserve à Saint-Pierre-in-Montorio, paraît avoir été exécuté sous les yeux ou par les soins du frère Boniface Bonibelli : le Vénérable y est représenté prosterné devant le Saint-Sacrement et prononçant cette prière, qu'il faisait très souvent : « *Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic haereditati tuae.* » Au-dessous de ce portrait, on lit les vers latins suivants :

Angele, flos hominum, telluris sidus Iberae,
Et Franciscanae gloria magna domus :
Incola nunc coeli es, quo te pius evocat ardor,
Sectaris vitae dum melioris iter ;
Nam Christi meditare crucem durosque labores
Inque illis semper mens tua fixa fuit.
Inde tibi sacrae doctrinae haurire liquores
Mos erat, et totus dum pietate mades
Qua stupet haec aetas, seri stupeantque nepotes
Aetheri scribis Flaminis auctus ope ;
Inde petis radios quorum fulgore micanti
Mens tua splendescens quaeque futura videt.
Inde tibi licuit saevos depellere morbos,
Quos contra medicae non valuere manus.
Ad tua traxisti totam miracula Romam.
Quae nunc vota tibi supplici mente facit.

Peu d'années après sa mort, Clément VIII donna des ordres pour faire entreprendre l'enquête de sa vie et ses miracles. En 1624, Urbain VIII permit expressément l'introduction de la cause et l'instruction du procès apostolique qui fut achevé peu de temps après. Copie en fut prise en 1699, sous le pontificat d'Innocent VII. Depuis cette époque, la cause n'avait pas avancé, vu que personne ne faisait instance. Enfin, elle fut reprise en 1863. Par décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 30 juillet 1863, Pie IX autorisa la reprise de cette cause de béatification au point où elle avait été laissée. Ce décret consacrait officiellement le titre de Vénérable et dispensait des nombreuses et longues formalités qu'il aurait fallu remplir, conformément à la procédure moderne. Dès ce moment, on put s'occuper immédiatement de l'examen et de la révision des écrits du P. Ange del Pas. En effet, le 18 février 1864, le Saint-Père donna l'autorisation de procéder à la perquisition des écrits du Vénérable. Par décret du 2 juin suivant, Sa Sainteté commit à la Sacrée Congrégation des Rites, et particulièrement au promoteur de la foi, de faire, avec l'assistance du Chancelier, cette perquisition dans Rome. Le 15 juillet de la même année, un édit de Son Éminence le Cardinal Préfet de la sainte Congrégation ordonnait cette perquisition canonique dans Rome, et un ordre semblable était transmis à Perpignan. — Le 1er septembre 1866, le Postulateur général de l'ordre des Franciscains *Riformati*, a été autorisé à retenir la cause du Vénérable Ange, bien que la réforme qu'il avait entreprise n'eut pas obtenu tout le succès qu'il en attendait. — Enfin, le 3 juillet 1869, un décret de la sainte Congrégation des Rites, confirmé le 8 par Sa Sainteté, a constaté *que le vénérable Ange del Pas n'avait pas été, depuis sa mort, l'objet d'un culte irrégulier de la part des fidèles.*

L'église paroissiale de Saint-Marsal conserve deux tableaux consacrés à la mémoire d'Ange Delpas. Le premier, qui se trouve sur le dôme du confessionnal, représente le vénérable religieux dans l'attitude de l'oraison. Le second, placé sur un côté de la chaire, reproduit une scène miraculeuse : Ange Delpas apparaissant à un seigneur de Saint-Marsal, faisant une partie de chasse. Le chasseur est arrêté par un coup de foudre qui a tué son chien ; quant à lui, il est sain et sauf, grâce à la protection du vénérable Ange Delpas, son parent.

Archives des Pyr.-Or., G. 133, 239. — Tolra de Bordas, *L'ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon.* — Anton-Maria da Vicenza, *Vita del venerabile servo di Dio P. Angelo Del Pas, di Perpignano*, Roma, 1867.

DELPAS (Pierre), fils de Jean Delpas, seigneur de Saint-Marsal, était déjà pourvu, en 1579, d'une stalle de chanoine à la cathédrade d'Elne. Il avait succédé à son grand-oncle Michel Pincart, qui s'était démis du canonicat en sa faveur. Le 4 juin de cette même année, Pierre Delpas afferma pour un an le greffe et les émoluments de l'officialité de Perpignan. En 1587, il fut revêtu de la dignité de sacristain du

chapitre d'Elne. Pierre Delpas se trouva, l'année suivante, dans les rangs de l'armée espagnole qui combattait à Grenade contre les Maures. Rentré en Roussillon, il reprit sa place au chapitre d'Elne. Ses collègues, les chanoines, l'envoyèrent siéger, comme leur représentant, à l'assemblée du clergé provincial qui se tint à Tarragone le 2 janvier 1602. En 1605 on le trouve à Barcelone avec le titre de délégué du chapitre d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 61, 62, 128, 134, 155.

DELPAS (Jacques), autre fils de Jean Delpas, épousa, en 1567, Anne Johan, fille du chevalier Laurent Johan. Demeuré veuf, il convola en secondes noces avec Anne de Terreros, et mourut en 1618. Il avait eu de sa dernière femme un fils qui porta le même nom que lui. Philippe III lui avait concédé les privilèges nobiliaires accordés aux citoyens de Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., E. II. (Titres de famille) 248, B. 380.

DELPAS (Jacques), fils du précédent, se maria en 1603 avec Françoise Alzine, la fille de Raphaël Alzine qui, après avoir été recteur de l'Université de Perpignan, devint sénateur au Conseil royal criminel de Catalogne. De cette union naquirent quatre enfants : Ange, qui succéda à son père ; Jacques ; Jeanne, épouse de Hyacinthe de Vilanova, et Anne, mariée à Jean Despuyol.

Archives des Pyr.-Or., E. II. (Titres de famille) 248. — *Mémoires de Jaume.*

DELPAS (Ange), fils aîné du précédent, avait épousé Eléonore de Millas dont il n'eut qu'une fille, Isabelle ; celle-ci se maria avec Bernard Ballo, *mercader* de Perpignan. A la mort d'Ange Delpas, les fiefs patrimoniaux passèrent à son frère Jacques. Ce dernier laissa en mourant deux fils : Ange et Raymond.

Archives des Pyr.-Or., E. II. (Titres de famille) 248.

DELPAS (Ange), neveu du précédent et fils aîné de Jacques Delpas, avait épousé en 1652 Marie d'Oms-Jou, fille d'Antoine d'Oms, seigneur de Pia et de Calmeilles. A la mort de celle-ci il convola en secondes noces avec Thérèse de Camporells. Durant les guerres de Catalogne, Ange Delpas soutint le parti espagnol et combattit dans les rangs de l'armée de Dalmace de Quéralt. Le 29 juillet 1653, ses biens furent attribués par Louis XIV à Sévère Soler-Salvador, lieutenant au régiment du capitaine-général. Il reconnut en 1661 la domination française et hérita alors des propriétés et des titres de son frère Raymond, baron de Saint-Marsal, qui avaient été durant quelques années entre les mains de Philippe de Copons. Ange Delpas mourut en 1663. Sa veuve ayant prêté serment de fidélité au roi de France, le 24 septembre de cette même année, resta librement en possession de ses seigneuries de Saint-Marsal, Pia et Montoriol. Elle n'eut qu'un fils, Ange-Charles.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, 401, E. (Titres de famille) 248.

DELPAS (Raymond), frère du précédent, baron de Saint-Marsal, fut nommé, dès les premières levées d'armes en Roussillon contre la France (1639), *alferez* de la compagnie des nobles. Il demeura fidèle partisan de la domination catalane et ses biens furent dévolus, en 1653, à Philippe de Copons. Huit ans plus tard, ils firent retour à son frère Ange.

Archives des Pyr.-Or., B. 389, 390, 394, E. II (Titres de famille) 248.

DELPAS (Ange-Charles), fils d'Ange et de Thérèse de Camporells épousa Marie-Anne d'Oms. De cette union furent issus : Raymond, camérier de Saint-Michel de Cuxa, chanoine d'Elne et archidiacre de Conflent (1724-1728) ; Ange-Charles, né en 1683.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille) 248.

DELPAS (Ange-Charles), fils du précédent, seigneur de Pia, de Saint-Marsal, Taulis, Croanques, Montauriol-d'Amont et d'Avail, Puig-Sutrer et leurs dépendances, se maria avec Thérèse de Générès. En 1725, Louis XV érigea en marquisat ses terres de Saint-Marsal. Ange Delpas eut trois fils : Ange-Augustin qui lui succéda, Jean, Antoine, et deux filles.

Archives des Pyr.-Or., E. II (Titres de famille) 248.

DELPAS (Ange-Augustin), fils aîné du précédent, marquis de Saint-Marsal, épousa le 20 février 1732, Madeleine de Ros de Margarit. De ce mariage naquirent deux garçons, qui moururent en bas-âge, et deux filles : Marie-Angèle-Martine, qui se maria le 2 août 1746 avec le marquis Jean-Etienne de Blanes, et Josèphe, qui épousa en 1759 le vicomte Jean-François d'Albaret. Le marquis Ange-Augustin Delpas mourut le 27 septembre 1766, et laissa sa fortune, évaluée à 800.000 livres, à sa fille aînée. Jean-Baptiste, comte de Saint-Marsal, frère du marquis défunt, attaqua le testament comme contraire aux dispositions de leurs ancêtres prohibant que le patrimoine tombât en quenouille. Un procès fameux s'ouvrit en 1780 qui, d'appel en appel, passa successivement au Conseil souverain, au tribunal de la viguerie, au Parlement de Paris et au Conseil d'Etat. La Révolution suspendit la solution de cette affaire.

Archives des Pyr.-Or., E. II (Titres de famille) 248. — *Mémoires de Jaume.* — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas.*

DELPAS (Jean-Baptiste-Polycarpe), frère du précédent, naquit à Perpignan en 1714, entra dans l'armée, où il servit jusqu'en 1766. A cette date, il était commandant du régiment de Rennes. Une ordonnance royale du 25 novembre 1766 lui délivra un livret de pension de douze cents livres avec rang de lieutenant-colonel. Malgré son grand âge il fut arrêté en mai 1793, et enfermé à Montpellier avec son fils âgé de vingt-neuf ans. Jean-Baptiste Delpas mourut en 1797.

Communication obligeante de M. le docteur Sabarthez.

DEL RIU (François) naquit à Perpignan, de parents nobles. Quoiqu'il fut l'aîné de la famille, il résolut de quitter le monde pour se donner à Dieu. Il entra dans l'ordre de Saint-François et son existence s'écoula daus le couvent des capucins de Perpignan et celui de Vinça. Ce religieux s'appliqua à faire briller dans ses actes la vertu d'humilité. C'est pourquoi il remplit dans le cloître les emplois les plus grossiers : il y exerça les métiers de relieur, de tailleur et de cordonnier. Il ne rougit pas de remplir à Perpignan, au milieu de la place publique et en présence d'un grand nombre d'habitants, l'emploi réputé le plus vil aux yeux du monde. Ayant appris qu'on avait promis du fumier au jardinier du couvent, mais qu'il fallait envoyer des frères pour le charger sur le chariot, François Del Riu s'offrit pour être employé à ce travail, sans songer à l'effet que cela pourrait produire sur sa famille et ses amis. Pendant qu'il était occupé à ramasser ce fumier de ses mains, vint à passer un gentilhomme, ami de sa famille, qui, à ce spectacle, s'arrêta d'abord interdit et sans pouvoir proférer une parole ; mais bientôt, l'indignation prenant le dessus, il éclata en ces termes : « Comment, toi, dont « les aïeux comptent dans la noblesse la plus hono- « rée de la Province, ne rougis-tu pas de dégrader le « nom de ta famille aux yeux de tes concitoyens en « remplissant l'emploi du dernier des serviteurs ?... « Souviens-toi qu'à ta naissance tu n'as pas été déposé « sur du fumier, ni même sur de la paille, et que les « gens de ta race peuvent aspirer aux plus hautes « dignités, bien loin de pouvoir s'avilir par d'aussi « humiliants travaux... » François ne parut nullement impressionné par ces paroles et se contenta de répondre : « Je ne suis plus ce seigneur del Riu dont « le souvenir réveillé soit capable, comme vous sem- « blez le croire, de me détourner de mon dessein en « me présentant mon devoir comme une honte. J'ai « dépouillé le vieil homme et revêtu l'homme nou- « veau. J'ai déposé le masque du siècle en embras- « sant la vie séraphique ; c'est pour cela que, si l'épée « qui brille à votre côté vous convient comme à un « noble et vaillant chevalier, ainsi cette action, que « vous trouvez vile et abjecte, me convient à moi, « religieux le plus petit d'entre les Frères Mineurs. » François Del Riu s'était fait aussi une loi de ramasser soigneusement tout ce qu'il trouvait par terre, abandonné comme hors d'usage, pour peu qu'il pût l'utiliser, ce qui le dispensait souvent d'employer des objets neufs pour son service. Il se trouvait un jour au couvent de Vinça. Voulant rogner ou ébarber quelques feuilles d'un volume avec un outil qu'un long usage avait mis hors de service, il porta cet instrument à Joachim Colmell ou Colmelle, forgeron de Vinça, afin que, le passant au feu, celui-ci put lui donner une forme qui permit de l'utiliser. L'ouvrier objecta qu'il ne pouvait rien faire de ce fer, tant il était usé ; et il lui montra les creux et les bosselures qui le déformaient. Le religieux insista pour que l'outil fut mis au fourneau, ajoutant qu'il réciterait la salutation angélique pendant ce temps, et que sans doute la Sainte Vierge se montrerait favorable à son dessein. Vaincu par ces insistances, le forgeron fit ce qu'on lui demandait ; et bientôt, il retira le fer incandescent de la fournaise pour le tremper dans un vase d'eau. Mais aussitôt après, et sans autre opération, le fer apparut d'une forme aussi régulière et d'un métal aussi brillant que s'il eut été nouvellement fabriqué du plus pur acier. Ce n'est pas tout ; ce qui surtout jeta Colmell dans un étonnement indicible, ce fut la vue d'une image de Marie très nettement gravée sur le fer de l'instrument ainsi transformé : la Vierge était debout, ayant la lune à ses pieds ; son visage et toute sa personne jetaient une lumière éclatante... A la vue de ce prodige, François Del Riu, arrachant vivement l'outil des mains du forgeron, se mit en devoir d'effacer l'image ; mais ce fut en vain, et l'ouvrier put encore la contempler dans les sentiments d'un pieux et profond anéantissement. Cependant, le saint religieux, comprenant bien que, si ce fait venait à être connu, il ne manquerait pas de lui attirer quelque gloire, reprit l'outil et se mit à le frotter de toutes ses forces contre l'enclume, jusqu'à ce qu'il eût réussi à faire disparaître l'image, ce qui plongea le forgeron dans une si grande tristesse qu'il passa près de trois mois sans pouvoir trouver aucune consolation. Et ce qui ne servit qu'à augmenter son chagrin, ce fut la promesse qu'avait exigée de lui François Del Riu, de ne point révéler le prodige, au moins de son vivant. Ce ne fut qu'après la mort du religieux que le forgeron le fit connaître et le confirma par serment. Quand Erançois Del Riu chantait au chœur, il semblait répandre son âme, et pénétrait les assistants d'un tel sentiment de piété qu'ils croyaient entendre quelque chose de surhumain. A ce sujet, François Delmas, médecin de Vinça, qui avait l'habitude

d'assister aux vêpres du couvent, affirma, dans sa déposition, qu'il croyait entendre la voix d'un ange pendant que François Del Riu chantait seul au chœur. L'annaliste Boverius, qui a relaté ces divers faits, termine le récit de la vie de François Del Riu par ces mots : « Il eut autant de témoins et de panégyristes de ses vertus que de personnes avec lesquelles il se trouva en relations. » François Del Riu mourut à Perpignan en 1631.

Boverius, *Annales Capuccinorum.* — Tolra de Bordas, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon.*

DENAMIEL (Alfred-Gustave-Joseph), ingénieur, né à Rivesaltes le 26 mai 1839, mort à Perpignan le 7 décembre 1879. Doué de facultés éminentes, il entra à l'Ecole polytechnique et à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées ; il en sortit en 1862. Envoyé en Algérie où des travaux prenaient un grand développement, il y fut chargé successivement des arrondissements de Tlemcen et d'Oran dans lesquels il exécuta des ouvrages importants qui appelèrent sur lui l'attention de l'Administration. Denamiel fut appelé en 1869 à Aix, et peu de temps après à Marseille, où il trouva des chantiers de premier ordre qui lui permirent d'étaler au grand jour ses qualités d'inventeur en même temps que celles d'organisateur. En 1874, il demanda à rentrer dans le département des Pyrénées-Orientales, où on put connaître et apprécier son ardeur au travail, son désir de perfectionner et la recherche du progrès qu'il apportait en toutes choses. Il avait conçu de grands projets d'amélioration agricole dont il poursuivait les études avec la plus grande activité, entr'autres un projet de submersion des vignes pour combattre le phyloxéra ; mais il fut atteint d'une maladie qui lui fit endurer d'atroces souffrances et qui le conduisit au tombeau.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DENTRANYA (Jean), brodeur de Perpignan, fabriquait des ornements sacerdotaux durant la première moitié du XVIe siècle.

Archives des Pyr.-Or., G. 829.

DERROJA (Joseph-Barthélemy-Xavier), né à Saint-Hippolyte, le 9 octobre 1822, de Jacques Derroja et de Rose Guiter, entra à l'Ecole spéciale de Saint Cyr en 1841. Il fut promu successivement : sous-lieutenant en 1843, lieutenant en 1847, capitaine en 1853 et chef de bataillon en 1859. C'est en qualité de commandant qu'il fit la campagne d'Italie où il reçut la médaille de cette expédition militaire. Joseph Derroja était lieutenant-colonel d'infanterie quand la guerre franco-allemande éclata. Quelques semaines après la déclaration de guerre, il était promu au grade de colonel. En décembre 1870, il fut nommé général de brigade. Général de division le 4 mars 1879, Joseph Derroja reçut le commandement d'un corps d'armée en 1881. Il prit sa retraite en 1887 et mourut à Paris, dans un âge avancé, le 25 mars 1909. Le général Derroja qui était décoré des médailles d'Algérie, de Rome, d'Orient, de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, avait été fait tour à tour : chevalier de la Légion d'honneur en 1861, officier de cet ordre en 1871, commandeur en 1878 et grand officier en 1887.

Archives du ministère de la guerre (Communication obligeante de M. Clément de Lacroix).

DESBACH ou **DEZ BACH (Gérard)** figure comme abbé de Notre-Dame d'Arles de 1209 à 1214.

Gallia Christiana, VI, col. 1088.

DESBACH, DEZ BACH ou **D'ESBAC (Raymond),** abbé du monastère Sainte-Marie d'Arles, succéda, au mois de janvier 1261, à l'abbé Pons Descallar. Les auteurs du *Gallia Christiana* et les Bénédictins placent entre eux deux, cinq autres personnages sur le siège de l'abbaye : Raymond II, Antoine Ier, Raymond III, Robert II et Raymond IV, qu'ils font vivre jusqu'au mois de novembre 1303. Mais l'épitaphe de Raymond Desbach qu'on voit encore dans l'église du monastère (chapelle de Saint-Benoît) prouve que ces cinq abbés n'en faisaient qu'un et qu'il fallut effacer de la liste des abbés d'Arles Raymond II, Antoine Ier, Robert III, et Raymond IV. Cette inscription tumulaire est ainsi conçue :

: Dom*i*N*u*S : R*aimundus* : D*e* BACHO · ABBAS · FEC*it* · OP*er*ARI · CASTRV*m* · D*e* RIARDO · & EMIT · T*er*CIA*m*

: P*ar*TE*m* · P*o*SS*essi*ONV*m* · ET FEC*it* · OP*er*ARI · CASTRV*m* · D*e* FVRCH*is* · & EMIT · C*entum* · LIBR*a*S · RE*n*DALES

ET FECIT SALA*m* · D*e* BALN*e*IS · & EMIT · IBI · M*ille* · Q*u*INGENTOS · SOL*idos* · R*en*D*a*L*es* ·

· & EMIT · CASTRV*m* · D*e* CODAL*e*TO · & BAIVLIA*m* · D*e* · BALN*e*IS · ET FECIT · IN

FIRMARIA*m* · CLA*us*TRA · PALACIV*m* · C*a*M*er*AM · & STAGIV*m* · ABB*at*IS · ET CORV*m*

ECCL*esi*E · ET VALLES · VILLE · ET EMIT · Q*u*ICQ*u*I*d* D*omini* D*e* CORSAVI*n*O · ET D*e* MO*n*TE

FARARIO & DOM*us* MA*n*SI D*e*I · HABEBAT · I*n* VILLA · ARVLARV*m* · ET EMIT

REDDIT*us* · VALLIS · D*e* RIVOFERRARIO · & EMIT · MA*n*SOS · D*e* FALGARS ·

D*e* SALAV · & LOCV*m* · D*e* ORTIS · & AVGMENTAVIT · NUM*er*VM · MONACHORV*m* ·

D*e* DVOB*us* · MO*n*ACH*is* · & HEDIFFICAVIT · ALTARE · S*ancti* BeN*e*DICTI · & I*n* EO · DVOS ·

P*re*SB*ite*ROS · STABILIVIT · & SVV*m* · AN*n*IV*er*SARIV*m* · STABILIVIT · & CVILI

Be*t* · MO*n*ACHO · DVODECI*m* · SOLIDOS · I*n* FESTO · PASCH*e* · & CEREIS

ALTARIS · LX · SOL*idos* · RENDALES · EMIT · & · EMIT · EL*e*MOSI*n*E ·

XX · LIBR*a*S · RE*n*DALES · & PLVRA · ALIA · BONA · FECIT · CV*ius* ·

· ANIMA · REQVIESCAT · IN PACE · AMEN · O LECTOR · ORA *Pro*

De toutes les constructions que Raymond Desbach fit élever dans le monastère on ne retrouve plus aujourd'hui que les *claustra* restaurés depuis quelque temps et le *Palacium*, toujours connu sous son premier nom de *palau* qui est devenu presque une ironie. Le reste des constructions mentionnées sur l'épitaphe est détruit ou méconnaissable. Raymond Desbach fit un accord, le 23 novembre 1280, avec le roi de Majorque, au sujet des droits de justice du monastère. Il augmenta de deux le nombre des moines qui auparavant n'était que de vingt. Il acheta le *mas* de Falgars au mois d'août. (La vallée de Falgars fait face à celle de Riuferrer, sur la rive opposée du Tech, et toutes deux viennent déboucher aux portes d'Arles). En 1269, Raymond Desbach avait engagé, au sujet du château de Codalet, situé entre Arles et les Bains, un procès qui fut instruit par l'abbé de Saint-Paul de Narbonne, délégué du pape. On ne connaît pas l'issue de la procédure ; mais il résulte de l'inventaire du visiteur Agullana, que l'abbé Raymond acheta le château de Codalet, le 29 avril 1296, et que cet acte fut ratifié par le roi de Majorque, le 13 février 1298. Cet abbé fit aussi une donation au vestiaire des religieux, au mois de novembre 1303.

Gallia Christiana, VI, col. 1089. — L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*.

DESBACH (Bernard), infirmier du monastère de Notre-Dame d'Arles, fut élevé à la dignité abbatiale, le 16 avril 1316. Il figura par procureur au concile de Béziers, et résigna sa charge en 1325. Il fut nommé prévôt de Canohès et mourut le 2 décembre 1345. Bernard Desbach avait fondé, en 1332, un bénéfice dans l'église de l'abbaye d'Arles.

Gallia Christiana, VI, col. 1090.

DESBACH (Guillaume), obtint de Pierre IV, roi d'Aragon, des lettres-patentes lui conférant à vie la châtellenie et le bailliage de Salses. Plus tard, l'infant Jean ajouta à cette concession le droit de transmettre ces droits à ses fils.

Archives des Pyr.-Or., B. 133, 147.

DESBACH (Bérenger), commandait en 1455, la galère du chevalier Bernard Pax.

Archives des Pyr.-Or., B. 278.

DESBACH (N.), succéda en 1552 à Michel d'Oms sur le siège abbatial d'Arles.

Gallia Christiana, VI, col. 1092.

DESCALLAR (Pons de), chevalier catalan, quitta, en 1286, la Sicile qui avait été le théâtre de ses prouesses guerrières, et se couvrit de gloire, lors de la conquête de Minorque par le roi d'Aragon Alphonse III, *le Libéral*.

Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña*. — Abbé P. Bonet, *Impressions et Souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs)*.

DESCALLAR (Jacques de), frère du précédent, en récompense de ses glorieux services militaires, fut comblé d'honneurs par le roi d'Aragon Alphonse III, et mourut à Naples en 1294, gouverneur de Castelnuevo.

Puyol y Safont, *op. cit.* — Abbé P. Bonet, *op. cit.*

DESCALLAR (Pons de), soutint la cause de Jacques II, roi de Majorque. En 1344, lorsque ce prince couvrit le Roussillon de ses troupes, Pons de Descallar reçut le commandement militaire du château d'Elne. Mais après la chute du royaume de Majorque, Pons de Descallar embrassa le parti de Pierre IV qui lui octroya la châtellenie et les revenus de Llivia, en Cerdagne. Il acheta à Bernard de So, vicomte d'Evol, son droit de propriété sur la châtellenie pour la somme de treize mille sols barcelonais. Cette vente fut confirmée par le roi d'Aragon qui lui donna ensuite l'office héréditaire de châtelain de Llivia. Pons de Descallar eut quatre fils : Pons, qui lui succéda, Bérenger, Galcerand et Raymond.

Archives des Pyr.-Or., B. 133, 163, 164, 253. — Puyol y Safont, *op. cit.*

DESCALLAR (Arnaud de), frère du précédent, entra dans l'ordre des Frères-Prêcheurs. Sa haute vertu, sa grande science le firent choisir par Pierre IV comme son conseiller intime. Son éloquence lui valut le titre de prédicateur de la cour.

Puyol y Safont, *op. cit.* — Abbé P. Bonet, *op. cit.*

DESCALLAR (Pons de), fils aîné de Pons de Descallar, recueillit la succession de son père à la châtellenie de Llivia. En 1370, il assista à une réunion des chevaliers tenue à Barcelone et éleva la voix contre les abus commis par certains seigneurs catalans qui imposaient des droits arbitraires à leurs sujets et exerçaient sur eux une juridiction supérieure à leurs pouvoirs respectifs. Pons de Descallar laissa trois fils : Damien, François et Thomas.

Archives des Pyr.-Or., B. 203, 248, 253, 257, 272. — Puyol y Safont, *op. cit.*

DESCALLAR (Galcerand de), fils cadet de Pons de Descallar, prit l'habit bénédictin au monastère de Saint-Michel de Cuxa, en 1357. En 1382, il fut élevé à la dignité abbatiale et occupa le siège jusqu'en 1405. Durant le temps de son administration, ce prélat célébra huit synodes. Un seul, celui tenu en 1384, fut célébré dans l'église du monastère ; les



autres se tinrent dans l'église de Ria. Les ordonnances que Galcerand de Descallar y édicta sont relatives : au culte divin ; au costume de chœur des prêtres, des diacres et des sous-diacres ; à la sonnerie de l'*Angelus* après la messe ; à la fréquentation des excommuniés ; au changement du *palit* du tombeau d'autel ; aux prières à faire pour le bon gouvernement de l'Eglise, pour la conservation des rois d'Aragon et des autres princes chrétiens, pour les prélats, les excommuniés, les pécheurs, les justes et les défunts ; au payement des droits ecclésiastiques ; au chant du *Salve regina* après la grand'messe en temps ordinaire et du *Regina cœli* au temps pascal ; à la défense imposée aux excommuniés d'entrer dans l'église ; au port du manteau long que tout prêtre doit revêtir en entrant dans l'église ; à la résidence que doit observer tout bénéficier ; aux droits et particulièrement au droit agraire dont jouissent les prêtres ; à l'ordre formel de sonner trois fois la grande cloche au moment de l'élévation et au renouvellement des pouvoirs ecclésiastiques. Galcerand de Descallar avait eu quelques démêlés avec Barthélemy Peyro, évêque d'Elne ; le 16 mai 1402, il défendit, sous peine d'excommunication, aux quatorze curés soumis à sa juridiction de recevoir et de publier les lettres ou les ordonnances de l'évêque d'Elne. Déjà en 1393, un conflit s'était élevé entre ce prélat et le viguier de Villefranche, Arnaud de Banyuls. Galcerand de Descallar avait été obligé de sévir contre certains religieux de son monastère. Arnaud de Banyuls se transporta au couvent de Cuxa avec une poignée de soldats. Après avoir forcé les portes de l'abbaye, le viguier de Villefranche se saisit de Galcerand de Descallar et de plusieurs moines et les conduisit prisonniers à Villefranche. L'abbé de Cuxa se plaignit au roi Jean Ier d'Aragon qui condamna Arnaud de Banyuls à une amende de mille florins d'or envers Galcerand de Descallar.

Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.* — Puyol y Safont, *op. cit.*

DESCALLAR (Raymond de), frère du précédent, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, auquel Galcerand était déjà affilié. Après de bonnes études, il fut pourvu du diplôme de bachelier en décrets. Ses talents et ses vertus lui valurent d'être élevé, en 1383, à la dignité abbatiale, dans le célèbre monastère de Ripoll (diocèse de Vich). Raymond de Descallar eut le mérite d'achever le fameux cloître de cette abbaye, commencé depuis 1172 par l'abbé Raymond de Berga. Ce monument est une véritable merveille d'architecture romane ; il encadre dignement l'antique et sévère église du IXe siècle. « Toda la fantasia de Edad Media está alli acumulada, a écrit un jeune poète, trop tôt enlevé aux lettres catalanes ; todos los símbolos que ideó aquella epoca de misticismo en el arte, todos los animales fantasticos que en sus ensueños vió, todo el fuego de su inspiracion y el poder de su genio están estereotipados en esos claustres, todo el gusto exquisito en combinar arabescos, todos los relieves y molduras que el genio de los hijos de Oriente colocó en sus muslimicas mezquitas, rodean y rematan estas columnas ; por fin, un delirio de escultura, un caudal de pulcritud y paciencia, un oceano de inspiracion. »

Raymond de Descallar était à la tête de la célèbre abbaye de Ripoll lorsque Benoît XIII le nomma à l'évêché d'Elne, le 24 septembre 1408. Les bulles de sa promotion à l'épiscopat furent expédiées de Perpignan, où Pierre de Luna se trouvait depuis deux ans, préparant la tenue du concile de la Réal, annoncée pour le 1er novembre suivant. C'est un témoignage d'estime toute particulière que Benoît XIII donna à Raymond de Descallar en l'appelant au siège du diocèse d'Elne, où se trouvait momentanément fixé le Pape de l'obédience avignonnaise. Toutefois, le 19 décembre de cette même année 1408, alors que le concile de la Réal avait célébré ses onze principales sessions, Raymond de Descallar scellait certains statuts de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean de Perpignan du seing de ses armes abbatiales ; il déclarait qu'il ne possédait pas d'autre sceau. D'autre part, ce jour-là, Pierre de Luna transféra Raymond de Descallar sur le siège de Gérone et désigna François Eximénès, patriarche de Jérusalem, comme administrateur du diocèse d'Elne. Le pontificat de cet illustre prélat sur la terre roussillonnaise fut très éphémère : il dura un mois à peine.

Dès le 8 janvier 1409, Raymond de Descallar prit possession de son nouvel évêché. Ce dernier recueillait la succession de François de Blanes qui, après cinq mois à peine d'épiscopat, passait sur le siège de Barcelone. Le prédécesseur immédiat de celui-ci avait été le cardinal Bérenger d'Anglesola, décédé à Perpignan le 23 août 1408. Le 12 juin 1409, Benoît XIII, se rendant de Perpignan à Tarragone, fut de passage à Gérone. Au préalable, Raymond de Descallar avait envoyé une lettre aux abbés, prieurs et supérieurs des communautés religieuses de son diocèse, pour les prier de venir présenter leurs respectueux hommages au Saint-Père. Toute sa vie, l'évêque de Gérone fut un zélé partisan de Pierre de Luna. Celui-ci le retint constamment auprès de lui, à sa cour papale. En 1412, alors que des troubles éclatèrent dans Gérone, à l'occasion de la succession au trône de Martin Ier, les magistrats de la ville adressèrent une requête à Benoît XIII pour le supplier de mettre un pasteur à la tête de leur bercail. Pierre de Luna se contenta de répondre qu'il ne pouvait accéder à leurs désirs, parce qu'il était dans l'obligation de

garder auprès de lui leur évêque, auquel il confiait d'importantes missions. Aussi, Raymond de Descallar mourut-il à Valence, où se trouvait la cour de Pierre de Luna, durant la nuit du 5 mai 1415. Le livre du secrétariat de la cathédrale de Gérone, qui a conservé la date du décès de cet évêque, se sert, en cette circonstance, des expressions d'un texte qu'il emprunte à la liturgie de l'Eglise pour le temps de Noël : *Dum silentium tenerent omnia, et nox in medio sui cursus esset.*

Villanueva, *Viaje literario à las iglesias de España*, t. XIV. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña.* — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

DESCALLAR (Bérenger de), frère du précédent, obtint de Jean Ier, le 26 décembre 1388, une rente de soixante-dix livres sur les revenus des moulins de Salces, à l'occasion de son mariage avec Eléonore Boyl, familière de la reine. Il mourut sans postérité et François, son neveu, hérita de ses biens.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 408.

DESCALLAR (Damien de), fils de Pons, châtelain de Llivia et seigneur de Callar (château situé aux sources du Ter, entre Prats-de-Mollo et Camprodon), épousa Jeanne d'Ortaffa qui lui apporta en dot la seigneurie de Formiguères. En 1463, il accepta en apparence la domination de Louis XI, mais demeura l'agent dévoué de Jean II d'Aragon. Le roi de France lui reconnut tous les avantages que sa famille avait reçus des anciens souverains espagnols. Le 9 août 1463, Louis XI lui fit don des lieux et châteaux de La Bastide, d'Olette et d'Estavar, et des revenus que le vicomte d'Evol possédait en Cerdagne et en Conflent. Le 31 août suivant, il lui confirma l'office héréditaire de châtelain de Llivia. Mais à partir de 1473, la politique de Damien de Descallar change. A la suite d'un démêlé qu'il avait eu avec la ville de Puigcerda et en faveur de laquelle Louis XI avait opiné, le châtelain de Llivia suivit l'exemple des nobles roussillonnais qui s'étaient soulevés contre la domination française. N'ayant pas assez de soldats pour aller assiéger Puigcerda où les Français avaient une garnison, Damien de Descallar fut surprendre à quelques lieues de là la Tour cerdane. Cette forteresse, qui défendait la vallée de Carol, fut enlevée d'assaut et son infortuné gouverneur, Machicot, fait prisonnier et pendu. Le 13 juin 1477, le châtelain de Llivia tenta de s'emparer de Puigcerda. A la tête d'une troupe de sept cents hommes, il arriva au milieu de la nuit sous les murs de cette ville. On posa les échelles et les soldats s'élancèrent à l'escalade des remparts. L'éveil avait été donné à la garnison. Parvenu au faîte de la muraille, Damien de Descallar se trouva en présence des Français. Il fut atteint d'un coup de pique à l'épaule et renversé dans le fossé. Ses soldats se retirèrent, emportant avec eux leur chef blessé. Vingt d'entre eux, étant restés prisonniers entre les mains des Français, furent pendus, le lendemain, sur les remparts de Puigcerda. Damien de Descallar se réfugia dans son château de Llivia. Des troupes de renfort furent envoyées par Louis XI en Cerdagne. Elles investirent la forteresse de Damien de Descallar. Celui-ci, trompant la vigilance des assiégeants, réussit à s'échapper, mais le vieux château de Llivia fut pris d'assaut par les armées françaises et impitoyablement rasé. Damien de Descallar, ne pouvant plus guerroyer en Cerdagne, passa en Catalogne, dans le comté de Besalu, où se trouvaient ses deux seigneuries de Callar et de Besora. Il rassembla sans tarder de nouveaux soldats, et de concert avec Guillaume Dezbach, dépossédé lui aussi de sa châtellenie de Salces par Louis XI et réfugié dans son château de Rocabruna, ils firent tous deux, à la tête de leurs partisans, des incursions répétées en Roussillon, où ils commirent de grands ravages, en 1478. Boffile de Juge, gouverneur français, s'en plaignit vivement à Louis XI, faisant observer que ces incursions des deux capitaines catalans étaient une violation flagrante de la trêve survenue en ce moment entre les rois de France et d'Aragon. Louis XI répondit que la nouvelle qu'on lui communiquait ne le surprenait nullement, car *il ne pouvait ajouter foi à la parole du roi d'Aragon, tant qu'elle n'avait pas été confirmée par les rois dez Bach et dez Callar.* Damien de Descallar eut la satisfaction de voir de son vivant la restitution des comtés de Roussillon et de Cerdagne à la couronne d'Aragon. En 1493, on le trouve au nombre des dix-huit nobles catalans convoqués aux cortès de Barcelone pour recevoir, de Ferdinand Ier, notification du traité conclu avec la France. Damien de Descallar était encore vivant en 1505.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 408, 409, 417. — Zurita, *Anales de la corona de Aragon*, t. XIX. — Duclos, *Histoire de Louis XI*, liv. VIII. — Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña.* — *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, t. III.

DESCALLAR (François de), frère du précédent, hérita des biens de son oncle Bérenger, mort sans enfants.

Archives des Pyr.-Or., B. 408.

DESCALLAR (Thomas de), frère des précédents, devint chanoine d'Elne, le 5 juillet 1417.

Archives des Pyr.-Or., G. 132.

DESCALLAR (Pierre de), archidiacre de Conflent (1550-1552).

Archives des Pyr.-Or., G. 123, 173.

DESCALLAR (Pierre de), viguier de Cerdagne en 1587, était vice-gouverneur de Puigcerda au mois de mai 1598, lorsque trois mille Français, commandés par M. de Durban, firent invasion dans la vallée de Carol. Les assaillants étaient à peine arrivés à Porta qu'ils furent découverts par la Tour cerdane, qui tira aussitôt son artillerie pour donner le signal d'alarme. Ils prirent alors à gauche, au lieu de suivre le cours de la rivière l'*Aravo* et se dirigèrent vers Villeneuve-des-Escaldes, par Fanez. Notre-Dame de Belloch et Dorres, brûlant et ruinant tout sur leur passage. Ils furent attaqués à Villeneuve par les *somatens* de Cerdagne, et repoussés d'Angoustrine, ils furent obligés de se réfugier et de passer la nuit dans les montagnes de Valmarans. Leur général, M. de Durban tomba entre les mains de Pierre de Descallar. Celui-ci épousa Jeanne de Rubi, et de leur union naquit un fils, nommé Dalmace.

Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña.* — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

DESCALLAR (Dalmace de), fils du précédent, servit longtemps, comme sergent et alferez, dans les compagnies espagnoles de Ortensio d'Armengol et de Jérôme d'Oms, se distingua en Languedoc contre les calvinistes au temps de la Ligue, et plus tard au siège d'Opoul. Philippe III le nomma, en 1599, châtelain de Puigvalador et bailli du Capcir. En 1613, il repoussa les gens de la *Main armée* de Perpignan qui vinrent assiéger Villefranche-du-Conflent. Les habitants de cette localité s'étant refusés à envoyer les reliques de saint Gaudérique dans lá capitale du Roussillon, une expédition de deux mille trois cents hommes fut organisée et se dirigea contre Villefranche. Dalmace de Descallar fut dans cette localité l'organisateur de la défense. Le 29 janvier 1613, il occupait avec ses troupes la hauteur du *Pla d'Ambulla* lorsque la *Main armée* de Perpignan vint l'en déloger. Une mêlée s'en suivit ; Dalmace de Descallar reçut un coup de feu d'arquebuse qui ne lui fit aucun mal ; sa cuirasse le préserva du danger. Obligée de battre en retraite, la petite armée de Dalmace de Descallar rebroussa chemin. Elle était arrivée sur le *pont d'en Gorner*, lorsqu'elle fit une salve de mousqueterie contre les perpignanais. Ceux-ci ripostèrent et tuèrent deux cents combattants sur les huit cents qui composaient la troupe de Descallar. La *Main armée* victorieuse prit avec elle les reliques de saint Gaudérique et les accompagna jusqu'à Perpignan. Dalmace de Descallar épousa, en 1603, Angèle de Fivaller, fille de Christophe de Fivaller, membre de la Royale Audience de Majorque et de Stéphanie de Codol. De leur mariage naquit un fils, Hyacinthe.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 380. — *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III.

DESCALLAR (Hyacinthe de), fils du précédent, recueillit la succession de son père à la châtellenie de Puigvalador, le 23 mars 1639. Lors des guerres de Catalogne, ses biens furent donnés par Louis XIV à Jean-Louis de Casteras, seigneur de Palmes.

Archives des Pyr.-Or., B. 394. — *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III.

DESCALLAR (Narcisse de) défendit, en 1674, la rade de Collioure contre les navires français. En 1697, il reçut délégation du corps de la noblesse catalane pour se rendre à la cour de Madrid et exposer au roi le péril qui menaçait Barcelone. Le roi lui octroya, à cette occasion, le titre de marquis de Besora. En 1705, Charles III nomma Narcisse de Descallar président de la noblesse de Catalogne.

Puyol y Safont, *op. cit.*

DESCALLAR DE PERA (André de) épousa sa nièce Marie-Thérèse de Descallar de Batlle, d'Ille-sur-Tet. Les deux branches de la famille de Descallar établies à Puigcerda et à Ille-sur-Tet, furent alors fondues en une seule, qui revint s'établir à Puigcerda. Cinq enfants naquirent de cette union, dont un, Raphaël, était, en 1722, prêtre-bénéficier de Saint-Etienne d'Ille. Nicolas de Descallar, chevalier de Malte, était, en 1763, commandeur de Bajoles, Cabestany et Saint-Nazaire. La maison des Descallar, à Ille-sur-Tet, située sur la petite place de l'Huile, est aujourd'hui la propriété de M. Sire de Vilar. Celle des Descallar, à Puigcerda, se trouve sur la Plaza major. Elle est devenue depuis 1894 le Cercle de l'Agriculture et du Commerce.

Archives des Pyr.-Or., G. 737, 795. — Abbé P. Bonet, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs).*

DES CAMPS ou **DEZ CAMPS (Pierre),** notaire de Perpignan, percevait, en 1400, des rentes sur les revenus royaux. Il possédait la *scrivanie* de la viguerie du Roussillon et Vallespir que lui avait concédée Jean Ier, roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 176, 190, 192.

DES CAMPS ou **DEZ CAMPS (Siméon),** fils du précédent, instrumentait à Perpignan, vers le milieu du xve siècle. Son frère, Pierre, fut abbé de Vallbonne. Siméon Des Camps eut un fils nommé Jean qui lui succéda dans le notariat.

Archives des Pyr.-Or., B. 185, 214, 292, 375.

DESCAMPS (François), fils de Jean Descamps, reçu docteur en droit civil à l'Université de Perpignan, obtint de Charles-Quint les provisions d'avocat fiscal. Il épousa une fille de Louis Modaguer, damoiseau, qui lui donna deux enfants : François-Vital et Jean-François.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 375, 415.



DESCAMPS (Franoi s-Vital), fils aîné du précédent, fameux jurisconsulte de Perpignan, lieu de sa naissance, docteur en droit de l'Université de cette ville le 27 août 1556, recteur de cette Université le 7 janvier 1558, prieur de la faculté de droit le 23 mai 1563, fut en même temps avocat aux sièges royaux de la viguerie et du bailliage de Perpignan, et à la cour des Domaines. Il en remplit les fonctions avec distinction, et rendit à son souverain des services importants qui lui méritèrent, en 1585, des lettres de noblesse avec armature. Il fut élevé peu de temps après à la première dignité de la magistrature de la Catalogne, par sa nomination à la place de régent de la chancellerie de la principauté de Catalogne et des comtés de Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, 432, 434. — Carrère, *Le Voyage en France.*

DESCAMPS (Jean-François), frère du précédent, avait été pourvu, le 15 décembre 1570, de l'archidiaconé d'Elne, en remplacement d'Antoine Clauses. Celui-ci engagea un procès contre lui pour lui disputer cette dignité. Jean-François Descamps, en compensation de son titre d'archidiacre perdu, fut nommé sacristain d'Elne. Il était encore en possession de cette charge en 1600.

Archives des Pyr.-Or., G. 115, 128, B. 437.

DESCAMPS (Louis) était fils de François-Vital et de Raphaëlle de Tord. Il reçut, le 24 avril 1584, d'Antoine de Saint-Gassian, procureur de la Grasse, moyennant un cens annuel de cinq livres, la possession du château et du territoire des Fonts. Il mourut vers 1620, laissant un fils, Jean Descamps de Tord, et une fille, Stéphanie, qui épousa Gaston de Foix de Béarn.

Archives des Pyr.-Or., B. 437, 439, G. 277.

DESCAMPS (Jean), fils du précédent, seigneur de Vilamolaca, figura, au mois d'août 1639, dans les rangs des nobles enrôlés dans la milice de Dalmace de Quéralt. Il s'y trouvait en compagnie de son fils Bonaventure.

Archives des Pyr.-Or., B. 390.

DESCAMPS (Antoine-Ignace), fils du précédent, était l'oncle de François de Foix de Béarn, baron de Tresserre et de Vilamolaca, le malheureux mari de Thérèse de Campredon, guillotinée sur la place de la Loge en 1662. Antoine-Ignace entra dans la compagnie de Jésus en 1630 et enseigna dans l'Université de sa ville natale la rhétorique, la philosophie et la théologie. Avant d'être pourvu de cette dernière chaire, il avait été reçu docteur en théologie, le 18 février 1644. Antoine-Ignace Descamps fut aussi consulteur et qualificateur du Saint-Office. Il prêcha le carême à la cathédrale de Perpignan pendant onze stations différentes, les années : 1660, 1661, 1665, 1666, 1667, 1668, 1669, 1670, 1672, 1673, 1674 et 1676. « Un sermon prêché en français en 1676, à l'église de Saint-Jean, dit Xaupi, parut un phénomène. » Louis XIV qui en eut connaissance, écrivit aux consuls de Perpignan, le 8 septembre 1676, pour leur recommander de ne nommer que des prédicateurs qui sussent la langue française, et de tenir la main à ce qu'ils prêchâssent en français, afin d'engager par là les habitants à s'instruire dans cette langue. Cet ordre si précis du roi ne put être mis à exécution qu'en 1684, faute de prédicateurs français. Antoine-Ignace Descamps a composé la *Vie du Père François Suarez* qu'il fit imprimer à Perpignan par Jean Figarola, en un seul volume, durant l'année 1671. Cet ouvrage eut une seconde édition en deux volumes, l'année suivante. Antoine-Ignace Descamps avait fait aussi paraître en 1666, un autre ouvrage intitulé : *Congregacio de la Verge Maria del Socos aprobada per Alexandro VII*, un vol. in-4°, édité à Perpignan.

Xaupi, *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Roussillon et de Barcelone.* — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Semaine Religieuse* de Perpignan, 1898.

DESCAMPS ou **D'ESCAMPS (Henri),** d'origine roussillonnaise, naquit en 1815 à Pointe-à-Pître, puis, vint en France en 1825, où il fit de brillantes études. De bonne heure il conçut le projet d'écrire une histoire générale de l'art, et visita dans cette intention, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, même Athènes et Constantinople. En 1855, il rendit visite au célèbre collectionneur de statues, Pietro Campana. Celui-ci se lia d'amitié avec le jeune archéologue et lui confia le soin de publier la *Description des marbres antiques du musée Campana*, accompagnée de 108 planches, Paris, Plon, 1856. En dehors de cet ouvrage, Henri Descamps n'a rien plus édité. Il se contenta d'obtenir en quinze ans, neuf prix dans les divers concours manuscrits ouverts par l'Académie des Beaux-Arts. Aucun de ces mémoires n'a été imprimé, et il n'y a pas lieu de le regretter, car Henri Descamps fut un médiocre archéologue. Non seulement ses notices sont insignifiantes et ampoulées, mais encore il paraît avoir accepté sans critique toutes les fausses indications de provenance données par Campana, et il s'est abstenu d'en indiquer les restaurations, souvent tellement considérables que plusieurs statues reproduites sur ses planches sont presque des faux. Mais ces planches ellesmêmes sont fort belles. C'est le premier exemple d'une grande publication photographique consacrée

à des marbres gréco-romains. Henri Descamps fut inspecteur des Beaux-Arts.

Salomon Reinach, *Esquisse d'une Histoire de la collection Campana* dans la *Revue archéologique*, 1904.

DES CLOT ou **DEZ CLOT (Bernard),** historien, vivait vers la fin du XIIIe siècle. Compatriote et contemporain de Muntaner, esprit fin, caractère sérieux, écrivain habile, il composa en catalan une histoire remplie de documents précieux, intitulée : *Cronica del rey en Pere*, et qui a été traduite en espagnol par Raphaël Cervera en 1616. Elle a été aussi traduite en français par Buchon dans sa collection des chroniques étrangères.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

DES FONTS (Ermengaud) possédait, en 1266, la seigneurie des Fonts (près Calce) avec certains droits sur quelques *masades* de Saint-Hippolyte ainsi que des revenus de même genre à Saint-Féliu-d'Avail, à Pézilla, etc. Ce chevalier qui avait un frère nommé Guillaume, avait épousé Sibille. Celle-ci fut veuve en 1276. Elle avait eu un fils nommé Dalmace.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

DES FONTS (Dalmace), fils du précédent, se reconnut vassal de Jasbert de Castellnou, le 1er septembre 1299, pour les revenus du *vilar* de la Roca (Camélas). Dans un document de l'an 1303, Dalmace Des Fonts s'intitule donzell de Pézilla. Il n'est plus fait mention de lui dans la suite. Il laissa deux fils : Jaubert et Guillaume.

Alart, *op. cit.*

DES FONTS (Jaubert), fils aîné du précédent, portait le titre de damoiseau en 1307, et possédait la seigneurie des Fonts. Il avait épousé Sibille qui ne lui avait pas donné d'enfants. Dès lors la question de sa succession le préoccupa. Il écrivit successivement trois testaments : le premier en date du 20 mars 1343, le second, le 18 décembre 1345 et le dernier, le 19 janvier 1346. C'est dans celui-ci qu'il déclare vouloir être enseveli dans l'église de Sainte-Marie des Fonts, à laquelle il légua vingt-cinq livres pour la fonte d'une cloche et cinq mille livres pour la fondation d'un bénéfice ecclésiastique. Il institua héritier universel son neveu, Guillaume, fils d'autre Guillaume et de Sibille, en lui substituant sa sœur Brunissende.

Alart, *op. cit.*

DES FONTS (Guillaume), frère du précédent, chevalier en 1314, s'attacha à la fortune de l'infant Ferrand, frère de Sanche, roi de Majorque, et commença à recevoir de son chef une rente de cinquante livres à prendre sur les revenus des *bains* de la cité de Montpellier. Ayant suivi l'infant en Sicile avec l'élite des chevaliers roussillonnais, Guillaume Des Fonts combattit à Palerme et au Mont Saint-Julien contre l'armée du roi de Naples, Robert. Ce chevalier accompagna Ferrand en Morée et joua un rôle dans le drame qui amena la fin aventureuse et chevaleresque de ce prince. Ferrand qui avait épousé Isabelle, dame de Matagrifon, possédait des droits sur la principauté de Morée, propriété dotale de sa femme. Celle-ci ne tarda pas à descendre dans la tombe, après avoir mis au monde un fils qui devait être plus tard Jacques II, roi de Majorque. Les droits sur la Morée furent disputés à Ferrand par sa cousine Mathilde de Hainaut qui s'était mariée à Louis, frère du duc de Bourgogne. Celui-ci arriva en Morée avec une troupe de soldats français et bourguignons et se disposa à livrer bataille à l'infant Ferrand. Ce prince partit de Messine au mois de mai 1315 avec ses soldats et seigneurs roussillonnais, au nombre desquels se trouvaient, outre Guillaume Des Fonts : les nobles Guillaume d'En, Adhémar de Mosset, André Guiter de Torrelles, Pons Ça Ribera, Jean Catala, Bertrand de Saint-Marsal, Guillaume de So, Bernard de Vallcros, Romeu d'Enveig, etc. Ferrand se rendit maître de Clarentza et du pays environnant. Il sortit de Clarentza le samedi 3 juillet 1316 et se trouva en présence de l'ennemi, le lendemain, à la tombée du jour. Le lundi 5 juillet, de bon matin, l'armée française se porta sur Clarentza. L'Infant de Majorque voulut livrer bataille. Guillaume Des Fonts et Guillaume d'En l'en dissuadèrent. Ils lui proposèrent d'attaquer plus tôt l'arrière-garde des troupes ennemies. « Non, non, s'écriait Ferrand, férons sur eux tous, et je vous prie, tenez-moi tous de près, car vous me trouverez toujours près de la bannière ». Guillaume Des Fonts, Adhémar de Mosset et d'autres chevaliers, montés sur des dextriers armés, se rangèrent autour de l'Infant et s'élancèrent en même temps sur l'ennemi. « Voici le moment ! » s'écria Ferrand, dès qu'il fut en leur présence. — « Ce n'est pas le moment, reprit Guillaume d'En, mais *la palmada* est donnée, il n'y a plus à reculer ». Tous se précipitèrent avec ardeur sur la masse de l'armée. Le porte-bannière de la troupe catalane est bientôt tué. Les hommes de l'Infant Ferrand sont dispersés, six ou sept cavaliers sont tués à côté de leur chef qui réussit à se dégager. Ferrand se retrouva alors seul avec Adhémar de Mosset, Guillaume Des Fonts, un écuyer de Bertrand de Saint-Marsal et un page de Guillaume d'En monté sur un cheval armé à la légère. Dans cette situation critique, il n'y avait plus de salut que dans la retraite. Ses compagnons d'armes proposèrent alors à Ferrand de fuir vers le château de Clarmunt. « Pas



encore ». dit l'Infant. — « Seigneur, s'écrièrent les chevaliers roussillonnais, sauvez-vous, car votre bannière est perdue ». — « Pas encore ! » riposta Ferrand. — « *Vaia*, s'écria Guillaume Des Fonts, *que can volretz no poretz* ». — « Seigneur, lui dit-on encore, voilà de nouvelles troupes ennemies et une bannière blanche des Bourguignons, songez à fuir, sans quoi vous êtes mort ». Ce ne fut qu'à ce moment désespéré que l'Infant prit le parti de revenir sur Clarmunt. Sa monture était hors d'état de le porter. Le prince descendit lestement de cheval et s'apprêta à monter sur celui que conduisait le page de Guillaume d'En. L'ennemi fondit alors sur les catalans, les dispersa ou les massacra. Adhémar fut emporté par son coursier jusqu'au château de Belveser ; Guillaume Des Fonts, délivré des cavaliers bourguignons qui l'entouraient, se réfugia au château d'Estamira. Quant à l'Infant, il fut cerné par les ennemis qui lui coupèrent la tête sur le champ de bataille. En moins de quinze jours, tous les châteaux de Morée occupés par les catalans se rendirent ; la ville de Clarentza dont André Guiter s'était proclamé capitaine, en fit autant. La fortune du prince fut dissipée, et ses restes seulement retournèrent sur la terre natale où ils furent ensevelis, dans le monastère des Frères-Prêcheurs de Perpignan, le lendemain de la Toussaint de l'an 1316. Les chevaliers roussillonnais revenus de l'expédition de Morée eurent à se justifier de l'accusation de trahison. Il leur fut aisé de réduire à néant cette imputation calomnieuse. Guillaume Des Fonts jouit ensuite du plus grand crédit à la cour de Majorque. En 1322, il occupait auprès du roi Sanche la charge de Portier majeur, qu'il conservait encore en 1329, avec le titre de *conseiller du roi*. En 1331, il était *vice-roi* ou *lieutenant* du roi *dans les parts cismarines*, c'est-à-dire dans les comtés de Roussillon et Cerdagne et dans la ville de Montpellier. Guillaume Des Fonts avait épousé Boneta, fille de Pons Bonet, bourgeois de Perpignan, décédée en 1331. Il vivait encore en 1338, mais la faveur des princes ne l'avait pas mis en possession de la fortune ; en cette même année, son fils Guillaume, fut doté d'une rente annuelle de trente livres jusqu'au jour de son mariage.

Alart, *op. cit.*

DES FONTS (Guillaume), fils du précédent, ne survécut pas à la chute du royaume de Majorque. Il eut un fils, Jaubert qui recueillit la succession de son oncle, Jaubert, seigneur des Fonts, et deux filles, Brunissende et Sibille. Celle-ci se maria à Pierre de Marça, damoiseau de Cornella-de-la-Rivière, le 16 mars 1361.

Alart, *op. cit.*

DES FONTS (Jaubert), fils du précédent, était encore sous la tutelle de sa mère, à la mort de son grand-oncle, survenue en 1346. Il épousa Françoise, fille de Pierre Borro. Jaubert Des Fonts remplit la charge de viguier de Roussillon et Vallespir en 1387, acheta la seigneurie de Ponteilla le 13 novembre 1393 et vendit celle des Fonts au chevalier Ludrigo de Pobols, pour dix-sept mille sols barcelonais, le 22 janvier 1396. Jaubert Des Fonts eut deux fils : Dalmace qui mourut avant lui et Bérenger, abbé de Cuxa ; et une fille, Sibille, qui s'étant mariée à Simon de Vallgornera lui apporta en dot la seigneurie de Ponteilla.

Alart, *op. cit.*

DES FONTS (Bérenger), fils du précédent, entra dans l'ordre de Saint-Benoît, fut sacristain-majeur du monastère de Cuxa, sous l'abbatiat de Guillaume de Sans. Celui-ci étant mort en 1411, Bérenger Des Fonts fut appelé à recueillir sa succession à la tête de l'abbaye. Il siégea jusqu'en 1442. Le *Capbreu de l'abbaye de Cuxa*, rédigé au XVIIIe siècle par Melchior de Bru-Descallar, signale quarante-huit reconnaissances de propriétés, dont les bénéfices revenaient à l'abbé Bérenger Des Fonts. Ce prélat se livra à l'exploitation des gisements miniers et donna à cette industrie un grand développement.

Archives des Pyr.-Or., B. 240. — Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

DES MARES (Charles), damoiseau, conseiller et majordome du roi Louis XI, fut nommé lieutenant de Bernard d'Oms, gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, aux premiers temps de la domination française (1463). Le roi de France lui confia ensuite la direction du château royal de Perpignan. Un jour que Hugues le Vianet, procureur de Tenneguy du Chastel, se présentait à lui pour prendre possession du commandement du château, dont il se disait investi par Louis XI, Charles Des Mares lui répondit que le roi de France lui « avait dit de parole qu'il ne donnât la dite place, pour moults mandements qu'il en aye, sans que par lui de parole ne lui soit mandé ». Des Mares ne tarda pas à mourir. Les hommes d'armes et les archers du château de Perpignan députèrent trois messagers auprès du roi de France pour « savoir son bon plaisir et volonté ». Ils adressèrent en même temps une lettre à Louis XI dans laquelle ils lui annonçaient le décès de leur chef, Charles Des Mares. Ils suppliaient le souverain de donner un successeur à leur commandant d'armes défunt. Baud de Saint-Gelais fut mis par Louis XI à la tête de la châtellenie de Perpignan, en remplacement de Charles Des Mares.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 287.

DES PLA ou **DEZ PLA (Pierre),** chevalier, possédait, dès 1378, par hypothèque ou engagement, divers droits seigneuriaux des domaines de Perpignan et d'Argelès. Il eut deux filles : Constance et Violant. Celle-ci épousa Barthélemy de Vilafranca, décédé en 1410.

Archives des Pyr.-Or., B. 134, 196, 202.

DES PLA ou **DEZ PLA (François),** damoiseau, afferma les revenus du roi à Rodès, le 29 janvier 1467. L'année suivante, il possédait le lieu de Vinça. En 1469, il portait le titre de seigneur de cette dernière ville.

Archives des Pyr.-Or., B. 409.

DESPRÈS (François) était fils de Jean Desprès du Chailat, seigneur de Poumeyrol (Corrèze), conseiller du roi et maire de Tulle en 1631. Sa famille était originaire du Quercy, où elle possédait, dès 1519, les seigneuries de la Bernardie et Poumeyrol, et où certains de ses membres remplirent, de 1573 à 1750, les charges de premier consul, conseiller du roi et maire de Tulle, procureur-général en la cour des sénéchaussées et siège présidial de Tulle. Le Quercy était aussi le pays d'origine des Desprès, seigneurs de Montpezat, dont le Père Anselme, dans son *Histoire des grands officiers de la couronne*, a fourni la filiation, dressée sur preuves et titres, depuis 1286 jusqu'à extinction en 1498 dans la famille de Lettes, qui releva leur nom. Les seigneurs de Montpezat portaient, en 1344, un écu à trois chevrons, qui furent remplacés plus tard par trois bandes. Le 15 janvier 1671, les Desprès, seigneurs de Mirabet, La Suchère et le Chastelar, au diocèse du Puy-en-Velay, furent confirmés dans leur noblesse de race par jugement souverain, lors de la reformation générale de la noblesse de France, et, en 1697, ils firent enregistrer à l'*Armorial général de France*, dressé sous la surveillance de Ch. d'Hozier, leurs armoiries identiques à celles des Desprès de Montpezat. Les Desprès de Tulle et de Perpignan avaient également le chevron dans leurs armes. Ils blasonnent : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux coquilles et en pointe d'une coquille du même.

François Desprès entré dans les ordres fut appelé dans le Roussillon par l'évêque d'Elne Louis-Habert de Montmort en qualité de vicaire-général, en 1683. Il seconda ce prélat dans l'œuvre difficile de l'administration diocésaine, au lendemain du changement de nationalité. Il fut tour à tour chanoine d'Elne, official, procureur-général de l'évêque, durant quarante années. Le 15 janvier 1687, François Desprès concéda aux membres de la confrérie des Saintes-Epines érigée à Saint-Mathieu, le droit de sépulture dans leur chapelle particulière, à charge pour cette œuvre pie, de payer à la mense épiscopale une redevance annuelle de trente sous. Le 17 octobre 1702, il décerna une contrainte contre la communauté ecclésiastique de Saint-Mathieu, obligeant les bénéficiers à payer sans retard l'imposition du don gratuit. François Desprès sut conserver la confiance de deux prélats qui, successivement, passèrent sur le siège d'Elne : Louis-Habert de Montmort et Jean-Hervé Basan de Flamenville. Il fut appelé au Conseil souverain du Roussillon, à titre de conseiller clerc. Il mourut le 19 octobre 1723, à Perpignan, et il fut enseveli dans le caveau creusé dans la chapelle de l'Immaculée-Conception de la cathédrale Saint-Jean. François Desprès avait un frère, Jean qui fut conseiller au Présidial de Tulle et qui mourut en 1630. Celui-ci laissa un fils, Jean, du mariage qu'il avait contracté avec Jeanne de Barat.

Archives des Pyr.-Or., G. 18, 42, 668, 685. — Archives communales de Perpignan, GG. 55. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (Jean), neveu du précédent, fils de Jean Desprès et de Jeanne de Barat, fut d'abord avocat au Parlement de Paris. Il fut nommé « conseiller du roi en ses conseils et procureur-général au Conseil souverain du Roussillon » par provisions et lettres de Louis XIV, du 9 mai 1704, en remplacement de Camus de Beaulieu, devenu Intendant de la province. Jean Desprès obtint des lettres de dispense de parenté pour pouvoir siéger au tribunal suprême du Roussillon, de concert avec son oncle, le chanoine François Desprès, conseiller-clerc au Conseil souverain. Il exerça cette charge importante durant le long espace de quarante-deux ans. En 1746, Jean Desprès se rendit à Paris pour faire passer sa place de procureur-général à son fils aîné. Mais la mort le surprit dans la capitale. Le 19 novembre 1712, Jean Desprès, déjà seigneur de Poumeyrol, acquit par voie d'achat la seigneurie d'Angoustrine, des mains de Jacques Le Sage. Cette acquisition lui apporta la haute, moyenne et basse justice sur les habitants de cette localité. Le même jour, un certain La Barthe (de Mont-Louis) avait acheté la seigneurie de Saillagouse. L'année suivante, celui-ci emprunta au Procureur-général du Roussillon la somme de deux mille neuf cent soixante livres. La Barthe ne tarda pas à céder la seigneurie de Saillagouse à Jean Desprès pour le couvrir de sa créance. Toutefois, Jean Desprès n'était qu'engagiste de ce fief vis-à-vis du roi auquel il faisait une redevance annuelle de vingt livres. Jean Desprès avait épousé, le 23 janvier 1706, Marie-Anne de Valcour, fille d'un garde-magasin de la citadelle de Perpignan. Sept enfants naquirent de leur union : Etienne qui fut magistrat et recueillit la succession des titres seigneuriaux de la famille ;



Gabrielle, qui épousa Jean Bordeaux de Bruch, directeur et trésorier des Monnaies de Perpignan ; Marguerite, qui se maria à M. de Tord ; Charlotte, qui fut la femme de Joseph de Montredon, seigneur de Cazuilhes, Parazols, Viviès ; Martiale, religieuse au couvent de Sainte-Ursule de Narbonne ; François, chanoine et vicaire général d'Elne ; Joseph, docteur en Sorbonne, et Jean-Baptiste, capitaine-commandant d'infanterie au régiment de Vermandois et chevalier de Saint-Louis.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., B. 402, 404, C. 1256. — *Mémoires de Jaume.* — Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (Etienne-François-Antoine), fils aîné du précédent, naquit le 17 février 1716. Il était seigneur de Poumeyrol, Saillagouse et Angoustrine, et avocat au Parlement de Paris, lorsqu'il fut nommé substitut de son frère, procureur-général au Conseil souverain du Roussillon, le 1er mai 1741. Malgré les démarches que celui-ci tenta auprès de la Cour, pour lui passer sa place, Etienne Desprès vit André Règnes, le doyen des avocats-généraux recueillir au Conseil souverain la succession de son père décédé. Il fut nommé conseiller au Parlement de Toulouse, le 21 octobre 1746. Il quitta cette charge pour prendre celle de conseiller au Conseil souverain du Roussillon, le 21 juin 1751, dans l'espoir d'obtenir plus aisément la place de procureur-général. André Règnes, le titulaire de cette charge, étant mort en 1762, François de Vilar fut nommé à sa place. Le 29 avril 1777, Etienne Desprès se démit de sa charge de conseiller et devint conseiller honoraire au Conseil souverain. Dix ans plus tard il fit tous ses efforts pour obtenir en faveur de son fils la succession de François de Vilar. Ce fut en vain et la mort le frappa à Perpignan le 1er novembre 1790. Le 2 juin 1746, Etienne Desprès avait contracté mariage avec Geneviève-Hélène Coste de Champeron, qui était la fille de Gilles-Charles Coste de Champeron, chevalier, seigneur de Tilly, Saint-Laurent, le Hamel, Mondeville et conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, et de Hélène-Geneviève de Noyel. Ils eurent cinq enfants : Joseph-Etienne ; Jeanne, qui épousa, le 4 juin 1770, Bertrand Bosch ; Josèphe, morte célibataire le 2 novembre 1791 ; Marie-Anne, qui se maria au chevalier Bertran de Palmarole de Descallar, et François-Denis, chanoine de la cathédrale de Perpignan.

Archives de la famille. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (François), frère du précédent, était chantre et chanoine de l'église collégiale de Vezelay, lorsqu'il prit possession, le 27 octobre 1716, du bénéfice de la Trinité fondé par la reine Esclarmonde de Majorque, dans l'église Notre-Dame du Pont à Perpignan. Devenu plus tard chanoine de la cathédrale et vicaire-général du diocèse de Perpignan, il mourut le 19 septembre 1781 sans avoir pu passer son canonicat à son neveu François-Denis Desprès, alors âgé de vingt-trois ans seulement. Ce dernier obtint peu après une stalle au chapitre de Saint-Jean.

Archives des Pyr.-Or., G. 1028. — *Mémoires de Jaume.*

DESPRÈS (baron Joseph-Etienne-Xavier), seigneur de Poumeyrol, Saillagouse et Angoustrine, naquit à Perpignan, le 25 avril 1753. Il obtint, le 29 avril 1777, une place de conseiller au Conseil souverain. En 1787, François de Vilar se démit en sa faveur de sa charge de procureur-général au Conseil souverain, moyennant une pension viagère de six mille huit cents livres que Joseph-Etienne Desprès devait servir annuellement à son prédécesseur. Le premier président de Malartic s'était entremis dans cette affaire et il écrivait, le 5 juin 1787 au maréchal de Noailles : « Je vous prie de vous rappeler que vous avez promis l'année dernière, moy présent, à M. Desprès de vous intéresser pour lui, lors que la charge de procureur-général viendrait à vacquer. M. Desprès est un magistrat fort instruit, il a une fortune considérable, tant de son chef, que du chef de sa femme, qui est nièce de M. de Faventine, fermier général. Son aïeul paternel était procureur du Conseil souverain, et M. de Champeron, son aïeul maternel, était doyen du Parlement de Paris ». Le garde des sceaux, Lamoignon, refusa d'agréer la combinaison et les propositions qui lui furent faites. A la sollicitation de Joseph d'Albert qui était alors intendant de police à Paris, il nomma à la place de François de Vilar, Noguer-Albert, le second des avocats-généraux, le 3 avril 1788. Joseph-Etienne Desprès se vit obligé de payer à François de Vilar la pension de six mille livres, parce qu'en la lui promettant, il s'était soumis à tous les événements. A la suite d'un accommodement passé entre les intéressés, elle fut réduite de moitié et éteinte à la venue de la Révolution française. Joseph-Etienne Desprès épousa, le 6 juin 1778, Agathe-Dorothée de Fabre de Montvaillant, fille de Jean-Louis de Fabre, baron de Montvaillant, mousquetaire du roi, conseiller et maître en la cour souveraine des aides, comptes et finances de Montpellier, et d'Agathe de Faventines. Durant la Révolution, Joseph-Etienne Desprès se réfugia à Toulouse, et vécut retiré avec son épouse et ses enfants, dans un hôtel qu'il avait acheté, rue Ninon. Le 15 avril 1815, sa femme mourut en laissant trois enfants : Geneviève, qui se maria à Desforges de Montaignac ; Marie-Modeste, qui épousa, en 1810, Pierre-Joseph de Gaffard, fils d'Alexis de Gaffard, conseiller au Conseil souverain du Roussillon, et Charles. Rentré à Perpignan après les Cent-Jours,

Joseph-Etienne Desprès convola en secondes noces. Le 28 février 1818, il épousa Marie-Thérèse de Coma-Jordi, fille de Dominique de Coma-Jordi et de Françoise de Montredon. Un décret de Louis XVIII, en date du 8 octobre 1818, le nomma maire de Perpignan. Joseph-Etienne Desprès occupa cette situation honorable durant huit années. Après avoir été promu chevalier de la Légion d'honneur, le 11 août 1823, Joseph-Etienne Desprès fut créé baron par Louis XVIII en 1824. Le mandat de premier magistrat municipal de la cité lui fut renouvelé à trois reprises par le roi de France jusqu'en 1827. Le baron Desprès le remplit à deux époques difficiles : pendant que la fièvre jaune sévissait à Barcelone et pendant la guerre d'Espagne. Il continua l'œuvre de Bernard Arnaud, un de ses prédécesseurs, qui avait commencé, dès 1809, une plantation de platanes sur un terrain destiné à l'établissement d'une promenade publique. Ce fut le baron Desprès qui fit planter l'allée de platanes qui fait face au monument actuel de 1870-1871, c'est-à-dire la plus importante. L'aménagement de cette avenue nécessita de longs pourparlers avec l'administration du Génie qui refusait d'accorder l'autorisation. Le maire profita de l'absence du colonel, chef du Génie à Perpignan, parti à Paris afin d'exposer cette affaire, et fit procéder à la plantation hâtivement ; de sorte que l'administration se trouva devant le fait accompli. En mars 1827, il adressa à Charles X une lettre de démission de maire de Perpignan, basant sa détermination sur son grand âge. Le conseil municipal de la cité, assemblé le 21 de ce même mois, fit une déclaration des plus flatteuses sur son administration. Il fut remplacé dans sa charge par André Grosset. Pour laisser à ses concitoyens un témoignage d'affection, le baron Joseph-Etienne Desprès offrit en 1829 de construire, à ses frais, sur la Place royale (actuellement Place du Marché) une belle fontaine de la valeur de douze mille francs. Cette fontaine monumentale, en marbre blanc, fut inaugurée le 30 octobre 1831. Le Préfet des Pyrénées-Orientales, le Conseil municipal de Perpignan et une foule nombreuse assistèrent à la cérémonie d'inauguration. On grava sur l'une des faces de la fontaine l'inscription suivante : *La ville de Perpignan, reconnaissante, accepte ce monument offert par un de ses plus dignes concitoyens*, et sur une autre face la date de l'inauguration. Lors des derniers travaux opérés sur l'ancienne Place Royale, convertie en Marché couvert, la fontaine monumentale a été enlevée et remisée dans une salle de l'Hôtel de Ville. C'est là qu'elle attend une nouvelle destination digne d'elle et de son donateur. Le baron Joseph-Etienne Desprès mourut à Perpignan, le 30 juillet 1834.

Archives de la famille. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (François-Denis), frère du précédent, naquit à Perpignan en 1758. Il fut nommé, en 1783, titulaire d'un bénéfice à l'église Saint-Jean de Perpignan, dont le patronat appartenait à la famille de Montferrer. François-Denis était pourvu, au moment de la Révolution, d'une stalle canonicale au chapitre de la cathédrale de Perpignan. Il émigra le 8 décembre 1790, et se retira d'abord en Espagne. Il ne tarda pas à passer en Italie et après un voyage de cent vingt-huit jours, rempli de péripéties, arriva à Rome, le 15 avril 1791. Le chanoine François-Denis Desprès demeura dans la Ville Eternelle durant l'espace de cinq mois. Il quitta Rome le 22 septembre 1791 et fut de retour à Perpignan le 15 octobre suivant. Obligé de s'exiler encore, il retourna en Espagne, séjourna successivement à Figuères, Gérone, Barcelone, Vilanova-y-Geltru, Pineda, etc., jusqu'au 18 novembre 1800, où il put rentrer sur sa terre natale. Le 16 mai 1817, le chanoine François-Denis Desprès fut nommé aumônier de la Légion des Pyrénées-Orientales. Il suivit ce régiment dans ses diverses garnisons et avec lui fit le tour de la France. François-Denis Desprès retourna à Perpignan le 8 août 1824. Le 29 août 1837, il fit don à l'église paroissiale de Millas d'un magnifique reliquaire d'argent à deux faces, du XVIe siècle, qui a été classé comme monument historique. Cet objet d'art mesure 0^{m}56. Le pied un peu lourd supporte une boîte couverte d'un toit ; la boîte est flanquée de deux édicules et surmontée d'un troisième ; chacun de ces édicules abrite une statuette. Le style de l'ornementation est gothique. François-Denis Desprès mourut à Perpignan en 1840.

Archives des Pyr.-Or., G. 380. — Archives de M. Antonin Desprès (journal d'émigration du chanoine Desprès) ms. inédit. — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas*.

DESPRÈS (baron Charles-Jean-Baptiste-Joseph-Hippolyte), fils du baron Joseph-Etienne Desprès, maire de Perpignan, naquit à Perpignan, le 12 août 1784. Il fut conseiller de préfecture et directeur de la Monnaie à Perpignan. Il mourut dans cette ville en 1859. Charles Desprès épousa, le 28 février 1818, Jenny d'Arnaud, fille de Jean-Baptiste d'Arnaud, député des Pyrénées-Orientales. De leur union naquirent cinq enfants : le baron Antoine Desprès qui eut deux fils : le baron Hippolyte et M. Antonin Desprès ; Jules ; Elie ; Marie et Noémie.

Communication obligeante de M. J. Despetis.

DESPRÈS (Jules-Gaspard-Joseph), fils cadet du précédent, naquit à Perpignan, en 1824. Devenu, par son mariage avec Blanche d'Adhémar, propriétaire d'un grand domaine forestier dans la commune de Saint-Laurent-de-Cerdans, il s'adonna tout particulièrement à la sylviculture et obtint, pour ses

reboisements importants, la prime d'honneur au concours régional de 1870. Il composa plusieurs ouvrages, entre autres : *Les considérations sur le régime forestier dans les Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Latrobe, 1869, in-8° de 64 pages ; *Enquête sur l'agriculture, Mémoire de M. Jules Desprès*, (XIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales) ; *Les bois* (XIXe Bull. Id.) ; *les Causeries sur la montagne* qui furent traduits en espagnol et lui méritèrent la croix de Charles III. Elu en 1878 membre du Conseil général dans le canton de Prats-de-Mollo, il donna tous ses soins à la défense des intérêts agricoles. Il mourut subitement au mois de décembre 1886. Son épouse, Blanche d'Adhémar, fille du comte d'Adhémar de Lantagnac, mit au monde trois enfants : Léontine, épouse du vicomte de Sébeville ; Juliette, qui se maria à M. Etienne Bouillet, et Eugénie qui épousa M. Clément de Lacroix, chef de bureau au ministère de l'Intérieur, directeur du *Journal Officiel* et officier de la Légion d'honneur.

DES PUIG ou **DEZ PUIG (Arnaud),** chevalier, obtint de Jacques Ier, roi de Majorque, la concession de justices sur les lieux de Llès, Valielles, et Travessères situés en Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 190.

DES PUIG ou **DEZ PUIG (Pierre),** chevalier auquel Jacques Ier avait octroyé les justices de Tatzo-d'Avall, constitua, avec trois habitants de Perpignan, une société commerciale pour l'exportation des draps roussillonnais en Sicile. Chacun des associés apporta pour la constitution des fonds, la somme de cinq cents livres. L'un, Antoine Montserrat s'engagea à faire fabriquer des draps en laine chez lui, à Perpignan, en s'aidant de sa femme et d'une servante pour ce travail ; l'autre, Bérenger Macip, se chargea de la préparation des draps, et le troisième, Pierre Tallavis, de la teinturerie. Quant au chevalier Pierre dez Puig, il devait résider en Sicile, à Syracuse, à Catane ou à Messine, pour s'occuper et du placement et de la vente des marchandises expédiées. Il était dans l'obligation de renvoyer à Aigues-Mortes, à Majorque ou à l'un des ports de Catalogne, le produit des affaires commerciales traitées.

Archives des Pyr.-Or., B. 190. 250.

DES PUIG ou **DEZ PUIG (Guillaume),** seigneur d'Alenya et de Mossellos, avait emprunté la somme de vingt-deux mille sous à Bernard Ça Clusa, seigneur de Capmany. En 1368, le viguier de Roussillon, obligea Blanche, veuve de Guillaume Des Puig à rembourser cette somme au créancier de son mari défunt. Pour payer cette dette, Blanche Des Puig vendit successivement : en 1372, des propriétés qu'elle possédait à Saint-Hippolyte, et en 1381, les salines qui lui appartenaient dans cette même localité. Leur fils, Guillaume Des Puig, fut nommé bailli de Perpignan, par le roi d'Aragon, Martin Ier. Il fut convoqué et assista aux Cortès que ce prince assembla.

Archives des Pyr.-Or., B. 118. 125. 141. 188. 192. 254.

DES PUIG (Jean-Pierre) envahit, en 1392, la ville d'Elne à la tête de gens d'armes venus de l'Ampourdan, enleva plusieurs habitants et se retira ensuite dans l'enceinte fortifiée de Tatzo-d'Amont, qu'il tenait pour le chapitre. Il fut pris et enfermé dans une prison de Perpignan. Barthélemy Peyro, évêque d'Elne, lui écrivit, le 26 février 1392, pour lui reprocher son crime. Dans la réponse qu'il fit à ce prélat, Jean-Pierre Des Puig ne craignit pas d'alléguer que le pontife l'accusait faussement.

Archives des Pyr.-Or., G. 104.

DES PUIG ou **DEZ PUIG (Bernard),** chevalier de Perpignan, se livrait, vers la fin du XIVe siècle, au commerce de l'exportation par mer des denrées et des productions du Roussillon. Il était, en 1402, viguier de Roussillon et du Vallespir. Bernard Des Puig fonda un bénéfice à l'autel de Sainte-Anne, dans l'église de Torreilles.

Archives des Pyr.-Or., B. 166, 179, G. 495, 496.

DES PUIG ou **DEZ PUIG (Mathias),** fils de Guillaume Des Puig, bailli de Perpignan, fut attaché à la cour d'Aragon par le roi Alphonse V qui le nomma conseiller et promoteur royal. Il obtint de ce prince des lettres qui l'autorisaient à exploiter en Roussillon et en Cerdagne « des mines de couleurs », c'est-à-dire les gisements métallifères d'or, d'argent, de cuivre ou autres métaux. Mathias Des Puig soutint un procès contre le vicomte de Canet pour revendiquer les droits seigneuriaux sur Mosellos. Il eut un fils, Louis, qui, devenu maître de l'ordre de Sainte-Marie de Montesa et de Saint-Georges, combattit contre l'Infant Jean, prince de Gérone et fut fait prisonnier de guerre. Plusieurs chevaliers roussillonnais, parmi lesquels Bérenger d'Oms, Michel de Llupia, Georges Batlle, Antoine dez Vivers, etc., se cotisèrent et versèrent au prince de Viane, la somme de quatre cents écus d'or pour obtenir la rançon de ce captif.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 220, 226, 286.

DES PUIG (Nicolas) était commandeur de l'ordre de Malte au Mas-Deu, en 1730.

Archives des Pyr.-Or., G. 795.

DES VOLO, DEZ VOLO ou **DEL VOLO (Dalmace),** chevalier roussillonnais qui s'attacha à la fortune de l'infortuné Jacques II, dernier roi de Majorque. Il suivit ce prince dans l'exil, en compagnie de son beau-père, Pierre-Raymond de Codalet. Dalmace Dez Volo était décédé en 1356. Sa veuve Gueralda, fille de Pierre-Raymond de Codalet acheta aux enchères publiques, le 23 juin 1370, la seigneurie de Pontella moyennant la somme de trois mille cinquante livres de Barcelone. Elle avait mis au monde un fils, Pierre-Raymond Dez Volo qui mourut sans enfants, vers 1385.

Archives des Pyr.-Or., B. 136. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

DES VOLO ou **DEZ VOLO (Arnaud),** damoiseau de Perpignan, fut nommé châtelain de Canet et séquestre des vicomtés d'Ille et de Canet, après le décès de Pierre de Fonollet. Le procureur royal, Bernard Albert, le désigna ensuite pour occuper les fonctions de commissaire royal, inspecteur des mines d'Arles, de Montbolo et du Vallespir. Arnaud Des Volo assista aux corts qui furent assemblées par Alphonse V. Il eut un fils du nom de Jacques.

Archives des Pyr.-Or., B. 222, 228, 234, 254.

DES VOLO ou **DEZ VOLO (Jacques),** damoiseau de Perpignan, épousa Catherine dont il eut quatre enfants : Bernard, Jeanne, Catherine qui se maria en 1474 à Gaudérique-Clément Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts, et Eléonore, qui eut pour dot la seigneurie de Croanques. Catherine, veuve de Jacques dez Volo, convola en secondes noces avec Thomas du Vivier, seigneur d'Alénya.

Archives des Pyr.-Or., B. 389. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts*.

DES VOLO ou **DEZ VOLO (Charles),** damoiseau de Perpignan, n'eut qu'une fille nommée Catherine. Celle-ci se maria au napolitain César d'Entici, capitaine de hallebardiers au service de la France, sous le règne de Louis XI. Devenue veuve, elle se remaria, en 1493, à Raymond de Çagarriga, seigneur de Pontos, Bages et Labastide.

Archives des Pyr.-Or., B. 418.

DEUX-VIERGES (Philippe des), seigneur de Montpeyroux, fut viguier de Roussillon et du Vallespir, au début de la domination de Louis XI sur notre province.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 285.

DEVILLE (Gabriel), naquit à Latour-de-France, en 1749, d'une famille d'industriels aisés, possesseurs de forges assez importantes. Ordonné clerc-tonsuré en 1771, sous-diacre en 1774, Gabriel Deville reçut la prêtrise en 1775 des mains de l'évêque d'Aleth. Le 18 mai 1782, il fut promu à la cure canonicale de Saint-Paul-de-Fenouillet. Favorable aux idées de la Révolution, Gabriel Deville prêta le serment de la constitution civile du clergé, sans restriction « avec cette candeur, cette loyauté, cette franchise qui doivent caractériser les ministres de l'Evangile, en un mot des Français libres ». Dès lors le procureur-général-syndic, Llucia jeta les yeux sur lui et le jugea digne de monter sur le siège épiscopal schismatique des Pyrénées-Orientales. Antoine Molas, curé de Palalda, plus favorisé que Deville, avait été élu, le 30 janvier 1791, par une assemblée du peuple composée de cent vingt-sept votants, évêque contitutionnel du département. Sur le refus catégorique que Molas opposa aux avances des électeurs, Deville fut nommé le lendemain à sa place. Gabriel Deville fut sacré à Paris, le 26 avril 1791, en même temps que les évêques de Bourges, de Toulouse et d'Oloron, par Gobel, assisté de Talleyrand et de Miroudot. Il fit son entrée dans la cathédrale de Perpignan, le 15 mai suivant. Dès le 31 du même mois, Deville adressa à ses ouailles un mandement pour justifier son élévation à l'épiscopat. Il publia chez Joseph-François Reynier une *Lettre pastorale de M. l'évêque du département des Pyrénées-Orientales au clergé et aux fidèles de son diocèse*, qu'il fit suivre d'une *Lettre de communion écrite au pape par M. Deville.* Ce premier mandement ne fut que l'apologie personnelle de l'intrus. Il ne tarda pas à être suivi d'un deuxième que le prélat schismatique lança dans son diocèse à la date du 8 août 1791. Cette lettre pastorale, véritable pamphlet, constitue une longue suite d'invectives contre la cour romaine. Environné d'un conseil épiscopal composé de seize membres, tous choisis dans les rangs du clergé contitutionnel, Deville tenta de procéder à l'organisation nouvelle du diocèse. L'influence du pontife intrus ne se fit guère sentir dans le département, en dehors du district de Perpignan. Les quelques tournées pastorales qu'il accomplit en juin 1791, en avril 1792 et en 1793, se bornèrent à certaines contrées du diocèse. Le 29 novembre 1793, Gabriel Deville se présenta au département pour « renoncer à son titre d'évêque, ainsi qu'à toute fonction ecclésiastique ». Non content d'abdiquer, il offrit encore « en don à la patrie deux crosses ; puis, il pria l'administration de faire insérer sa déclaration au prochain numéro de l'*Echo des Pyrénées*, afin que le public instruit de ses démarches ne lui adresse plus de pétitions relatives à son ancien état d'évêque ». Sans attendre que le journal rendit son abdication publique, Deville parut le soir même de ce jour à la tribune de la société révolutionnaire et déclara « qu'il renonçait, en parlant de la religion, à d'anciennes, à



de vieilles erreurs, et qu'ayant fait des dupes jusqu'alors, il ne voulait plus en faire dorénavant ». Cette apostasie lui valut des applaudissements frénétiques, l'accolade fraternelle du président et l'admission comme membre de la société révolutionnaire. Gabriel Deville alla travailler avec son père dans ses forges de Latour-de-France, et y fabriqua des instruments en fer. Il devint ensuite charretier, pour le service de l'armée, dans le département des Pyrénées-Orientales. Il fut très dangereusement malade en 1794 ; il passa même pour mort durant près de deux ans. Il ne mourut à Latour-de-France, que le 14 mai 1796, après avoir fait sa rétractation au lit de la mort, en présence de dix témoins expressément appelés, au nombre desquels se trouvait le curé de Cassagnes qui lui administra l'absolution. La rétractation écrite de Deville fut imprimée à Paris, en 1796, à la suite de celle de François-Thérèse Panisset, évêque constitutionnel de Montblanc, en Savoie. En 1798, le peuple assemblé à Perpignan élut pour évêque constitutionnel à la place de Deville, Dominique-Paul Villa, religieux de l'ordre de la Merci.

Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.* — *Mémoires de Jaume.*

DIAGO (François), né à Bibel ou Vivet, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Valence, non loin de l'Aragon, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Saint-Onuphre, à quatre milles de Valence. Il professa la théologie à Barcelone, fut prieur au couvent de Saint-Onuphre, d'abord en 1603, puis de 1611 à 1614. Mais au milieu de ses occupations, c'était toujours vers les études historiques que son goût le ramenait. Il se plaisait à fouiller dans les archives et, dans ce dessein, entreprit plusieurs voyages. Il s'était acquis une telle réputation par ses travaux que Philippe III le nomma historiographe de la couronne d'Aragon. Il mourut en 1615. On a de lui, en espagnol : *Histoire des Frères de l'ordre des Prêcheurs de la province d'Aragon*, Barcelone, 1599 ; *Histoire des comtes de Barcelone*, Barcelone, 1603, ouvrage qui, au jugement d'Antonio, est le fruit d'un grand travail et que l'auteur de la *Bibliotheca hispanica historio-genealogico-heraldica*, publiée sous le nom de G. E. de Franckenau, dit jouir d'une grande réputation auprès des savants espagnols. On peut cependant reprocher à l'auteur d'être remonté jusqu'aux temps fabuleux et de se montrer un peu trop superstitieux. Diago ne s'est pas borné à parler des comtes de Barcelone ; il donne aussi la généalogie des comtes d'Urgell, de la Cerdagne, du Roussillon, etc. ; *Annales du royaume de Valence*, tome 1er (1613) commençant après le déluge et venant jusqu'à la fin du règne de Jacques 1er, roi d'Aragon, de Valence et de Murcie en 1276. Le tome second devait venir jusqu'aux temps où vivait l'auteur. Diago mourut lorsqu'il était à la veille de le livrer à la publicité. Il paraît que Diago avait écrit en latin un *Catalogue des évêques de Gérone*, dont Etienne de Corbère parle avec éloge dans sa *Cataluña ilustrada* et une *Description de la Catalogne*. Il est à présumer que ces deux ouvrages sont restés manuscrits.

DOMENECH (Jacques), inquisiteur des rois de Majorque, est appelé par Echard et Nicolas Antonio *Jacobus Dominici*. Diago le nomme *Jaime Domingo*. Son véritable nom est Domenech, comme il le dit lui-même dans l'ouvrage qu'il a composé. Cette œuvre est un extrait du *Speculum historiale* de Fr. Vicente Bellovacense. Il s'était proposé de continuer son travail jusqu'à son temps, mais il n'est pas même arrivé à la venue de Jésus-Christ. Il a laissé deux volumes in-folio. C'est un abrégé de toutes les histoires de l'univers. Ce résumé n'est guère apprécié qu'à cause des mots qu'il a conservé de l'ancienne langue catalane. Le roi d'Aragon, Pierre IV *le Cérémonieux*, avait Domenech en grande estime. C'est sur l'ordre de ce prince qu'il commença son travail, à Perpignan, vers l'an 1360. Le 19 mai 1390, Pierre IV accorda à Jacques Domenech une rente viagère de mille huit cent soixante sols, à prélever sur le lieu de Prades, en récompense des multiples versions latines d'ouvrages historiques qu'il avait composées en langue catalane, à l'usage du monarque.

Archives des Pyr.-Or., B. 136. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

DOMENECH (Raymond), teinturier de Perpignan, fut nommé par Pierre IV, roi d'Aragon, à l'office de gardien des lions que le château royal de Perpignan possédait depuis la création du royaume de Majorque. Ces fauves étaient parqués dans un local qui portait le nom de maison des *lisses*. Les provisions royales et le salaire du gardien étaient payés sur l'*aljama* des Juifs de Perpignan. En 1416, Raymond Domenech reçut, de Ferdinand 1er, des provisions nouvelles qui lui concédaient la faculté de transmettre son emploi à son fils Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 193, 217, 226, 238, 253.

DOMENECH (Guillaume) recueillit, au château royal de Perpignan, la succession de son père. Le 14 octobre 1437, il fit à Pierre Roure, lieutenant du procureur royal, la déclaration officielle de la naissance de deux jeunes lionceaux, venus au monde dans la cage du château royal. L'année suivante, jour par jour, par une étrange coïncidence, Guillaume Domenech déclara que le lion venait de mourir et qu'il ne restait dans sa ménagerie que la lionne

avec ses deux lionceaux. On écrivit à Guillaume Castello d'Empories, l'éleveur des lions que la cour de France entretenait dans un parc, pour connaître les procédés qu'il employait pour l'éducation de ses fauves. Celui-ci ne tarda pas à envoyer des instructions que Guillaume Domenech suivit. Ce dernier prenait un soin tout particulier de ses pensionnaires, car on le trouve formulant des plaintes contre le procureur royal. Il l'accuse de négligence et d'incurie dans la fourniture des moyens de subsistance nécessaires aux fauves. Guillaume Domenech fut sacrifié à la vengeance du procureur royal et remplacé dans son emploi par un jardinier, François Vilar. Mais à quelque temps de là, Guillaume Domenech fut réintégré par le roi d'Aragon dans l'ancien office de « Ileoner » qu'il avait déjà rempli. Il était chargé d'élever des troupeaux de chèvres devant servir à l'alimentation des lions et de donner leur nourriture à ces fauves.

Archives des Pyr.-Or., B. 254, 255, 257, 276.

DOMENECH (Pierre), fils du précédent, remplit au château royal de Perpignan les fonctions de son père et de son aïeul. Ce fut lui qui reçut, du comte de Modica, une lionne que ce seigneur envoya à la reine Marie d'Aragon pour peupler la ménagerie de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 262, 272.

DOMENECH (Dalmace), fils du précédent, remplit l'office de gardien des lions en même temps que la charge de notaire. Le 14 mai 1462, il déclara officiellement à la cour du Domaine qu'une des deux lionnes entretenues dans le château de Perpignan était morte le vendredi précédent, 12 du mois courant.

Archives des Pyr.-Or., B. 278, 402.

DOMENECH (Guillaume), notaire de Perpignan, fut nommé par Philippe II à l'office de greffier de la Procuration royale en même temps que son collègue Pierre Just. Sur le rapport qu'avait dressé Joseph Perez de Banyatos, visiteur général des officiers royaux, et sur la proposition qui lui fut faite par le capitaine général de Catalogne, le roi créa, le 8 juillet 1613, l'office d'archiviste du Domaine et le plaça sur la tête de Guillaume Domenech. Le nouveau titulaire s'engageait à dresser un inventaire général (accompagné de tables des matières et des noms de lieux) de tous les actes renfermés dans les archives du Domaine royal. Mais il était déjà sexagénaire. Guillaume Domenech ne pouvant, à cause de son âge, entreprendre ce long et minutieux travail, se fit adjoindre Michel Rodo comme collaborateur. C'est celui-ci qui commença et mena à bonne fin l'Inventaire manuscrit des registres de la Procuration royale (série B des Archives départementales) auquel son nom est resté attaché. Guillaume Domenech vivait encore en 1630 ; à sa mort, Michel Rodo le remplaça aux fonctions d'archiviste de la Procuration royale.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 380, 387, 388, 440.

DOMENECH (Antoine-Vincent), de l'ordre des Frères-Prêcheurs, naquit en 1553 dans le diocèse de Gérone. Il étudia la philosophie à Barcelone, puis enseigna la grammaire à Figuères. De là, il se rendit à Rome et rentra, en exécution d'un vœu qu'il avait fait, dans le couvent des Dominicains de cette ville. C'était en 1580. En 1601, il fut nommé lecteur de philosophie au monastère de Lucherte, et en 1605 il passa maître en cette science. Il recueillit le fruit de ses voyages en un volume qui le recommande aux yeux des historiens catalans. C'est un ouvrage d'hagiographie qui parut en 1602, à Barcelone, sur les saints et les saintes de la Catalogne et qui est intitulé : *Flos sanctorum ó Historia general de los sanctos y varones ilustres en sanctitad del principado de Cataluña.* Antoine-Vincent Domenech mourut à Gérone, en odeur de sainteté, le 30 octobre 1607. Son corps demeura exposé trois jours à la vénération publique.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

DOMENECH (Le Père), né à Perpignan en 1828, était issu d'une famille qui provenait de Collioure. Lors de la constitution de l'éphémère empire mexicain, il fut nommé directeur de la presse par l'empereur Maximilien. Le Père Domenech publia de nombreux récits de voyages fort estimés. Il fut précepteur du roi d'Espagne Alphonse XII. Pendant la guerre de 1870, le Père Domenech fut aumônier de l'ambulance de la presse et reçut, à cette occasion, la croix de la Légion d'honneur. Il mourut le 7 septembre 1903, à Lyon, où il occupait les fonctions d'aumônier des frères de Saint-Nicolas.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DOMNUS. L'abbé de Biclar, dans sa petite *Chronique*, qui s'étend de l'an 555 de Jésus-Christ à l'an 587, parle de Domnus, son contemporain, sous la date de 571, en ces termes : *Domnus Helenensis ecclesiæ episcopus, clarus habetur*, et il s'exprime de même à l'égard de six autres prélats sous leurs dates respectives. Domnus a pu vivre encore au temps où finit la *Chronique ;* mais puisqu'il n'est mentionné qu'en 571 dans ce document où les faits sont rapportés année par année, il n'est nullement probable qu'il ait siégé à Elne avant cette époque, comme on l'a

supposé. Ce qui a été ajouté à l'éloge si laconique qu'en fait l'abbé de Biclar n'est qu'une paraphrase du mot *clarus*.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

DONNEZAN (Edmond), descendant de la famille d'Arnaud de Donnezan, anciennement établie à Mirepoix, naquit à Perpignan en 1834. Engagé volontaire à l'âge de dix-sept ans dans le 20e léger, il partit avec son régiment pour l'armée d'Orient, en qualité de sergent. Edmond Donnezan reçut une première blessure au front dans les tranchées de Sébastopol. Quelques jours plus tard, à l'attaque du *Mamelon-vert*, il fut frappé d'une balle qui, pénétrant entre les deux sourcils, s'engagea ensuite dans l'œil gauche et le détruisit complètement. A cette occasion, il fut décoré de la médaille militaire (1er juin 1855). Il rentra en France avec le grade de sous-lieutenant, et porta le drapeau historique du 11e de ligne qui était resté longtemps enseveli sous les cadavres à la courtine de Malakoff. En récompense de sa bravoure et malgré la perte totale de l'œil gauche, Edmond Donnezan fut affecté comme sous-lieutenant au 2e grenadiers de la garde impériale. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Italie. Il se distingua à la bataille de Magenta. A la tête d'une section de son régiment, le sous-lieutenant Edmond Donnezan se jeta à la nage dans la rivière du Naviglio pour établir sur les eaux du fleuve une passerelle sur laquelle s'engagèrent de nombreux combattants. Avec sa petite troupe, il enleva le village de Buffalora. Malgré de nombreuses blessures, il rejoignit son régiment, tout en accompagnant au camp français une centaine de cavaliers autrichiens. Signalé au maréchal de Mac-Mahon pour ce glorieux fait d'armes, Edmond Donnezan reçut des mains du général en chef, sur le champ de bataille, la croix de la Légion d'honneur. Il fut cité à l'ordre du jour ; une large part de prises pécuniaires faites à l'ennemi lui fut dévolue. Il la distribua en totalité aux soldats de sa compagnie, sans garder un centime par devers lui. Rentré en France après la guerre d'Italie, Edmond Donnezan en ressentit péniblement les fatigues. Il fut mis dans la dure nécessité de quitter la garde impériale et de prendre une retraite anticipée. Napoléon III, mis au courant de la situation de l'intrépide héros, le nomma commissaire de surveillance administrative à la Compagnie du Midi et fournit, de sa propre cassette, le cautionnement à verser pour la prise de possession de cet emploi. Une blessure qu'Edmond Donnezan avait reçue à la jambe, pendant la guerre de Crimée, s'étant rouverte, entraîna sa mort, à Agde, le 24 novembre 1867.

DE BAZANCOURT, *Campagne d'Italie de 1859*, Paris, 1860. — Capitaine RICHARD, *La Garde*, Paris, 1898.

DOPPET (François-Amédée), médecin, littérateur et général français, d'origine savoisienne, né à Chambéry en mars 1753, mort à Aix (Savoie), vers 1800. Il s'engagea d'abord dans un régiment de cavalerie, qu'il quitta pour entrer dans les gardes françaises. Il abandonna le service au bout de trois ans, étudia la médecine et se fit recevoir docteur à Turin. Ensuite, il y parcourut la Suisse, vint à Paris, où il s'occupa sans succès de littérature, et se fixa quelque temps à Grenoble. Partisan zélé des idées républicaines, il se montra dès lors orateur assidu des clubs, et se lia avec Aubert Dubayet, qui le ramena à Paris et l'attacha à la rédaction des *Annales patriotiques*, publiées par Carra. Doppet contribua beaucoup, par ses discours au club des Jacobins comme par ses actes, à la journée du 10 août, où plusieurs Suisses lui durent la vie. L'Assemblée législative le nomma lieutenant-colonel de la légion des Allobroges, dont il avait provoqué la formation. Elu en 1792 député de Chambéry à l'Assemblée nationale de Savoie, il fit le 26 septembre l'inauguration du club jacobin de sa ville natale, et fut l'un des députés envoyés à Paris pour solliciter la réunion de la Savoie à la France. Nommé ensuite général de brigade à l'armée du Midi, commandée par Carteaux, Doppet prit part aux opérations qui amenèrent la soumission de Marseille, et devint en septembre 1793 général en chef de l'armée des Alpes, en remplacement de Kellerman. Il reçut l'ordre de se porter sur Lyon et d'en diriger le siège. Il montra quelque talent et beaucoup de courage dans cette occasion, et réduisit la ville le 9 octobre 1793. Il accorda quinze heures aux lyonnais, pour donner le temps aux plus compromis de pourvoir à leur sûreté, et fit ensuite d'heureux efforts pour empêcher le pillage et le massacre. L'armée républicaine opéra son entrée dans la ville avec une modération qui tenait de la réconciliation plutôt que de la conquête. Aucun désordre, aucune violence ne furent tolérés, et les paysans de l'Auvergne, accourus avec des chars, des mulets et des sacs pour remporter les dépouilles de la seconde ville de France, furent congédiés les mains vides. Doppet, désormais initié aux guerres civiles, fut ensuite dirigé sur Toulon, et commença, sans beaucoup de succès, les premières opérations d'investissement. Dugommier le remplaça lorsque lui-même prit le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales. Il obtint quelques avantages sur les espagnols, et leur enleva le camp de Villelongue ; mais une maladie grave le força de quitter son poste, et Dugommier, vainqueur de Toulon, lui fut encore donné pour successeur. Après son rétablissement, les représentants Milhaud et Soubrani le mirent à la tête des troupes qui opéraient dans la Cerdagne, et que la mort de Dagobert venait de

laisser sans chef. Doppet eut d'abord de brillants succès : il refoula les espagnols, entra en Catalogne et enleva, malgré une énergique résistance, Doria, Torres, Ribes, Campredon, Saint-Jean-des-Abadessas et Ripoll ; mais de prompts revers suivirent ces rapides victoires, et Doppet en accusa injustement les généraux d'Aoust et Delattre. Il signa cette dénonciation adressée au Comité de Salut public : *le Sans-Culotte Doppet*. Forcé de nouveau par le mauvais état de sa santé de quitter le service actif, il resta sans commandement depuis le 27 septembre 1794 jusqu'en 1796. Nommé commandant de Metz à cette époque, il n'occupa ce poste que peu de temps. Après le 18 fructidor, il fonda *L'Echo des Alpes, journal démocratique*, in-4°, imprimé à Carouge. Cette feuille ne dura que quelques mois ; néanmoins, son rédacteur fut élu membre du Conseil des Cinq-Cents pour le Mont-Blanc ; mais son élection fut annulée par la loi du 22 floréal an VI (11 mai 1798). Depuis il disparut entièrement de la scène politique. Doppet a laissé la réputation d'un général médiocre ; mais nul ne lui a contesté une grande bravoure. Son caractère était faible, doux et humain ; et quoiqu'il fût exalté dans ses opinions, on n'eut jamais à lui reprocher aucun acte de cruauté ; plusieurs fois même on le vit s'opposer énergiquement aux excès révolutionnaires. On a de lui :

La Mesmériade, poëme burlesque ; Paris, 1784, in-8° ;
Traité théorique et pratique du Magnétisme animal, Turin, 1784, in-8° ; trad. en allemand, Breslaw, in-8° ;
Oraison funèbre de Mesmer et son testament, Genève, 1785, in-8° ;
Mémoires de Madame de Warens, suivis de ceux de *Claude Anet*, Genève et Paris, 1785, in-8° : les *Mémoires de Claude Anet* sont d'un frère de Doppet ;
Des moyens de rappeler à la vie les personnes qui ont toutes les apparences de la mort, Chambéry, 1785, in-8° ;
Le Médecin philosophe, ouvrage utile à tout citoyen, dans lequel on trouve une nouvelle manière de guérir, puisée dans les affections de l'âme et la gymnastique, Turin et Paris, 1786, in-8° ;
Le Médecin d'Amour, ouvrage médico-romanesque, Paphos et Paris, 1787, in-8° ;
Les Numéros parisiens, Lausanne, 1787, 2 vol. in-8° ;
Vintzenried, ou les Mémoires du chevalier de Courtille, pour servir de suite aux Mémoires de Madame de Warens, à ceux de Claude Anet et aux Confessions de J.-J. Rousseau, Lausanne et Paris, 1787 et 1789, in-12 ;
Celestina, ou la Philosophie des Alpes, Lausanne, 1787, Paris, 1789, in-12 ;
Aphrodisiaque externe, ou traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour, ouvrage médico-philosophique, suivi d'une Dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour, Genève, 1778, in-16 ;
Manière d'administrer les bains de vapeur et les fumigations, Turin, 1788, in-12, fig., ouvrage couronné par l'Académie de Turin ;
Médecine occulte, ou traité de magie naturelle et médicinale, Paris et Lausanne, 1788 et 1790, in-8° ;
Zélamire ou les liaisons bizarres, 1788, in-8° ;
Déclamation contre les vendeurs et distributeurs de remèdes secrets, in-8° ;
Adresse au prince de Piémont, 1791 ;
Réflexions historiques et pratiques sur les élections, id. ;
Réponse de la légion franche des Allobroges aux armées de la République, id. ;
Où sera-t-il ? id. ;
Etat moral, civil et politique de la maison de Savoie, suivi d'une Esquisse des portraits de la maison régnante, Paris, 1791 et 1792, in-8°, trad. en allemand par Bruun, 1793, in-8° ;
Le Commissionnaire de la ligue d'outre-Rhin, ou le messager nocturne, contenant l'histoire de l'émigration française, les aventures galantes et politiques arrivées aux chevaliers français et à leurs dames dans les pays étrangers, Paris, 1792, in-8° ;
Destruction de la Vendée lyonnaise, ou rapport des événements y arrivés jusqu'à la reddition de Ville-Affranchie, Paris, 1793, in-8° ;
Eclaircissements sur la fuite et l'arrestation des fuyards de Lyon, Villefranche, 1793, in-8° ;
Mémoires politiques et militaires, contenant des notices intéressantes et impartiales sur la Révolution française ; sur la révolution des Allobroges et la réunion de la Savoie à la France ; sur la guerre dite du fédéralisme ; sur la guerre des Pyrénées-Orientales jusqu'au moment de la paix conclue entre l'Espagne et la France, Carouge, 1797, in-8°, avec des *Notes et éclaircissements historiques*, Paris, 1824, in-8° ;
Essai sur les calomnies dont on peut être accablé en révolution, et sur la manière avec laquelle doit y répondre un citoyen, Carouge, 1797, in-8°.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — P. VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales*.

DORIA (Jérôme), appartenait à l'illustre famille génoise de ce nom. Il rendit comme diplomate de grands services à sa patrie, qui l'envoya, en 1512, à Rome près du pape Jules II. Il fut nommé l'un des douze citoyens qui devaient rétablir l'ancienne forme de gouvernement démocratique ; mais ayant perdu sa femme, il résigna ses charges et embrassa l'état ecclésiastique. Le célèbre amiral gênois Andrea Doria, son parent, le fit nommer successivement évêque de Nebio-Robinato, de Noli et de Jaca. Jérôme

Doria était revêtu de la pourpre cardinalice au titre de Saint-Thomas *in Parione*, lorsqu'il obtint l'évêché d'Elne, le 12 avril 1530. Une forte opposition se forma contre lui, et Charles-Quint dut écrire une lettre au lieutenant-général en Catalogne pour lui apprendre que sa volonté était que le cardinal Doria fut mis en possession de l'évêché d'Elne ou des revenus de la mense épiscopale. Jérôme Doria occupa le siège d'Elne, en qualité d'administrateur perpétuel, jusqu'au 26 septembre 1532. A cette date, le chapitre d'Elne déclara que l'évêché était vacant par suite de la renonciation du cardinal Doria et nomma vicaire-général du diocèse, Michel d'Oms, chanoine et sacristain d'Elne. Jérôme Doria engagea un procès en cour de Rome contre le chapitre d'Elne qui, disait-il, l'avait spolié de ses titres. Il ne tarda pas à être doté de l'évêché d'Huesca, et le 1er juillet 1533 il montait sur le siège archiépiscopal de Tarragone. Jérôme Doria témoigna à Andrea Doria, son bienfaiteur, une vive reconnaissance en diverses circonstances, et surtout, en 1547, lors de la conjuration de Fieschi. Ce cardinal ne craignit pas d'exposer ses jours pour la défense de son parent. Il mourut en 1588, titulaire de l'archevêché de Tarragone et du titre cardinalice de Sainte-Marie *in Porticu* qu'il avait permuté contre celui de Saint-Thomas *in Parione*.

Archives des Pyr.-Or., G. 10, 52. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale*.

DOUGADOS (Jean-François), connu sous le nom de Père Venance, naquit à Carcassonne, le 12 août 1763. Trahi par une jeune fille à la main de laquelle il prétendait, le désespoir lui fit embrasser la vie monastique. Il se fit capucin, et prit en religion le nom de Venance. Sa passion, amortie par les sentiments religieux, fut étouffée par l'étude et surtout par le goût de la poésie, qui ne tarda pas à s'emparer de lui au point de lui faire négliger ses devoirs professionnels, ce qui lui attira de vifs reproches de la part de ses supérieurs. Dougados demanda alors son changement. Il fut envoyé à Montpellier, où, ses goûts n'étant pas contrariés, il se fit une réputation littéraire, qui lui valut le surnom de père *Tibulle*. Par la protection de quelques personnes puissantes, il obtint sa sécularisation. La princesse Lubomirska le prit pour secrétaire, et l'emmena à Gênes et à Naples. Dougados la quitta avant la Révolution, et, en se séparant, celle-ci lui donna la somme de douze mille francs. Dougados rentra en France. Il obtint la chaire de rhétorique au collège de Perpignan que dirigeait le chanoine Jaubert. Il l'occupa durant l'année scolaire 1791-1792. Ayant eu occasion d'arracher un malheureux des mains d'une multitude furieuse, Dougados sentit s'éveiller en lui des inclinations belliqueuses. Il s'enrôla dans un bataillon de volontaires qui passait à Perpignan et s'éleva par son mérite au grade d'adjudant-général. Envoyé à la Convention pour y exposer le dénûment dans lequel se trouvait l'armée des Pyrénées-Orientales, il y dit hardiment la vérité et fut écouté. Il servait encore à l'armée des Pyrénées, lorsque le 31 mai renversa le parti de la Gironde. Dougados fit tous ses efforts pour en soutenir les débris, et protégea la fuite de Birotteau. C'est pourquoi en revenant de Paris, Dougados fut arrêté à Béziers pour avoir mal parlé du coup d'Etat. Il écrivit immédiatement à Perpignan et le 26 juillet 1793, le département délibérait d'envoyer un certificat constatant le civisme de l'inculpé. Le club bitterrois ne se tint pas pour battu et dénonça Dougados, le 4 août, à la Convention. Celui-ci fut enfermé à Perpignan dans les cachots du Castillet. Le 26 août, les représentants des Pyrénées-Orientales adressèrent leurs félicitations à la société populaire de Béziers pour sa dénonciation. Celle-ci leur avait appris que Dougados s'était vanté à Montpellier d'avoir coopéré à l'évasion de Birotteau et qu'il avait favorisé sa fuite en l'emmenant dans sa voiture. Pendant l'emprisonnement de Dougados au Castillet, on écrivit ce quatrain sur la porte extérieure de sa geôle :

Cy-gît dans ces prisons un frère capucin,
Qui prêcha si longtemps l'horreur et le pillage.
Passans, conduisez-le, cet infâme assassin,
Sous le fatal couteau qui fait tant de ravage.

Après avoir examiné le dossier judiciaire de Dougados, le jury d'accusation de Perpignan décida de renvoyer le prévenu au tribunal révolutionnaire. Dougados écrivit à Fouquier-Tinville et celui-ci ordonna, le 27 septembre 1793, son transfert à la Conciergerie. Il y fut envoyé le 9 octobre en voiture, parce qu'il était atteint d'une grave maladie. Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, Dougados fut condamné à mort et exécuté le 24 nivôse an II (13 janvier 1794), à peine âgé de trente ans. On a de Dougados un recueil de *Poésies* légères, 1806, in-12. Les principales pièces comprises dans ce volume sont : *La quête du blé ; Elégie sur l'ennui ; Cantique sur le jour de Noël*, etc. La grâce, le naturel, la pureté en font le principal mérite. Les *Œuvres complètes* du Père Venance ont été publiées par Auguste Labouisse, Paris, 1810, in-18. L'éloge littéraire de Dougados a été prononcé en l'an IX (1801) à l'Académie de Lyon.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale*. — Wallon, *Histoire du Tribunal révolutionnaire de Paris*. — G. Sorel, *Les Girondins du Roussillon*.

DOUZANS (Marius-Auguste-Hyacinthe), naquit à Banyuls-sur-Mer, le 18 juin 1848. Il descendait d'une famille où le courage et la valeur étaient héré-

ditaires : ses ancêtres avaient pris une part glorieuse à la défense du col de Banyuls contre les Espagnols, au mois de décembre 1793. Il fut confié dès les premières années de son adolescence aux soins du P. Lacordaire, alors directeur du Collège de Sorèze (Tarn). Les leçons d'un tel maître profitèrent à son caractère intrépide et à sa vive intelligence. Douzans fut admis dès l'âge de dix-sept ans à l'école navale, d'où il sortait deux ans après faisant déjà concevoir de lui les plus belles espérances. Entré au service avec le grade d'aspirant, le 1er août 1867, il fut nommé enseigne le 15 août 1870. Le 10 juin 1879, il était promu lieutenant de vaisseau. Successivement en service dans l'escadre du Levant, dans une campagne autour du monde et plus tard en Cochinchine, Marius Douzans devait arrêter l'attention de ses chefs ; aussi, dès qu'il eût été promu au grade de lieutenant de vaisseau, voulurent-ils compléter son éducation technique et l'envoyèrent-ils à l'école du canonnage d'abord, à celle des torpilles ensuite. Il fit une seconde campagne en Cochinchine suivie d'une expédition en Tunisie. La guerre du Tonkin fournit à Marius Douzans l'occasion d'étaler au grand jour ses qualités guerrières. En 1884, il était en Chine sous les ordres de l'amiral Courbet. Celui-ci avait reçu l'ordre, au mois de juillet de cette même année, de pénétrer dans la rivière *Min* et d'aller mouiller les vaisseaux devant l'arsenal de Fou-Tchéou, où la Chine avait accumulé un matériel de guerre considérable et où stationnait aussi une flotte composée de plus de vingt bâtiments. Le Céleste Empire, dans le traité de Tien-Tsin, avait montré la plus insigne mauvaise foi à l'égard du gouvernement français : nos marins tombés dans le guet-apens de Bac-Lé devaient aussi être vengés. Toutefois, pour mener à bonne fin une entreprise si hardie, Courbet n'avait pour toute escadre que sept navires de divers modèles et de faible armement, avec deux torpilleurs portant les numéros 45 et 46. C'était le 23 août 1884. Il faisait, ce jour-là, une chaleur torride. L'amiral n'attendit pas la venue de la brise rafraîchissante du soir pour venger l'affront fait au drapeau. Il voulut que le soleil, surplombant le théâtre, l'*illuminât de sa plus brillante lumière*. Il était une heure et demie de l'après-midi, quand il donna le signal du combat. Ce furent les torpilleurs qui, entamant la lutte, préludèrent d'une façon magistrale, à la sanglante tragédie. Ceux-ci, ainsi que Courbet l'avait ordonné, s'élancèrent rapides, leurs engins terribles placés à l'avant, l'un dans la direction du vaisseau-amiral chinois, le *Yang-Ou*, l'autre, contre le transport-aviso, le *Fou-Po*. Le premier, que commandait le lieutenant Douzans, manœuvra si habilement sa torpille sous les flancs du *Yang-Ou*, que ce croiseur, tout entr'ouvert coula immédiatement à pic, aux applaudissements de toute l'escadre française. Le torpilleur *46* marcha en arrière pour se dégager. A peine avait-il fait quelques tours que sa chaudière fut crevée par un éclat d'obus. Le *46* dériva en aval jusqu'à la hauteur des bâtiments neutres, dans le voisinage desquels il vint mouiller : un seul homme avait été tué par une balle.

A six heures du soir, l'arsenal de Fou-Tchéou était en flammes : de plus, neuf vaisseaux et douze jonques composant la flotte chinoise étaient coulés bas.

En annonçant par télégramme cette grande victoire au gouvernement français, l'amiral Courbet faisait le plus grand éloge de l'état-major et des équipages de la flotte qui, disait-il, « avaient déployé un courage à toute épreuve ». Notre gloire navale n'avait pas brillé d'un plus vif éclat depuis Jean Bart.

Il est vrai de dire cependant que le principal mérite de ce brillant fait d'armes revient de droit à Marius Douzans.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur pour cet exploit, Marius Douzans recevait peu de temps après le grade de capitaine de frégate. Il n'avait pas 38 ans et les plus hautes situations de la marine lui étaient dès lors réservées. Marius Douzans passa quelques années dans le grade de capitaine de frégate, soit comme officier en second du *Fulminant*, en escadre, puis du *Primauguet*, dans les mers d'Extrême-Orient, soit en qualité de commandant du *Milan*, du *Forbin*, enfin du *Drac*, à Terre-Neuve. Il fut fait capitaine de vaisseau en 1893.

Dans ce nouveau grade et après un premier commandement du *Lapérouse*, il reçut celui du *Suchet*, nouveau type de croiseur. C'était une indication de la haute considération en laquelle on tenait le jeune capitaine de vaisseau. Ce témoignage d'estime fut de nouveau confirmé par la mission délicate qui lui fut donnée, à l'expiration du commandement du *Suchet*, de la présidence de la commission d'examen des pilotes de la côte ouest de France, et enfin de celle très importante de commandant la division navale de Cochinchine. C'était le dernier échelon avant les étoiles d'officier général.

Le commandant Douzans quitta Saïgon le 18 octobre 1898. Il comptait arriver auprès de ses parents le 18 novembre suivant. Mais sa santé était déjà délabrée. Le *Natal* qui portait le commandant Douzans dans un état désespéré arriva à quai de Djibouti (Egypte), le 10 novembre au matin. L'illustre malade fut descendu à terre ; mais, en dépit des meilleurs soins qu'on lui prodigua, il mourut dans la nuit du même jour.

L'année suivante, les restes mortels de Marius Douzans furent portés et inhumés en grande pompe dans le caveau de famille qui se trouve à Banyuls-sur-Mer.

Marius Douzans était officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce, du Dragon de l'Annam et du Nicham-Iftikar. Il avait été aussi décoré de plusieurs ordres étrangers et de médailles commémoratives.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DUCHALMEAU (Jean-Baptiste) naquit à Caunes (Aude) en 1760. Marchand de tissus à Perpignan, il fut nommé officier municipal de cette ville en 1793. Le 5 brumaire au IV (6 novembre 1795), il devint chef de la municipalité et conserva cette fonction sous le Directoire, le Consulat et l'Empire. Doué d'une force herculéenne, il lui était souvent arrivé de se servir de la vigueur de ses muscles pour faire respecter son autorité. Dans une circonstance, le général Augereau, qui commandait la 10e division militaire à Perpignan, se présenta devant Duchalmeau pour formuler une plainte contre un habitant de la cité. Il arriva cavalièrement à l'hôtel de ville et, introduit dans le bureau du maire, garda le chapeau sur la tête. Duchalmeau le laissa s'expliquer; puis ayant entendu la requête du général, il lui dit: « Général, tu oublies que tu parles au premier magistrat de la cité, auquel tu dois le respect. Je ne recevrai ta réclamation que lorsque tu te présenteras convenablement devant moi ». Duchalmeau quitta brusquement le général qui resta tout étourdi de cette leçon de politesse. Par son initiative et avec la collaboration du fondeur Criballer, Duchalmeau dota la ville de Perpignan du service des sapeurs-pompiers pour la préservation contre les incendies. En 1802, il prit un arrêté qui défendait la mendicité dans la ville de Perpignan; il ne tolérait que les cheminots porteurs de la plaque d'identité délivrée par la mairie. En 1803, il fit un voyage à Paris, et obtint de l'Etat l'autorisation de rendre municipal le collège Pi, propriété du chanoine Jaubert. Duchalmeau fut le premier perpignanais enterré dans le champ de repos appelé le cimetière Saint-Martin, le 11 décembre 1804. Une rue de Perpignan porte le nom de ce magistrat municipal.

Xe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — GUIBEAUD, *Origines et historique des rues de Perpignan.*

DUGOMMIER (Jean-François COQUILLE) naquit à la Basse-Terre (Guadeloupe) le 17 novembre 1764. Fils d'un riche colon, il entra dès l'âge de treize ans dans la carrière militaire. Il était lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis, lorsqu'un passe-droit lui inspira la résolution de quitter le service. Il se consacra alors à l'exploitation de ses immenses propriétés, jusqu'au moment où la Révolution vint appeler tous les Français à la défense de leur patrie. Dugommier fut nommé colonel général des gardes nationales de la Martinique. La colonie se divisa en deux partis et la guerre civile éclata. Les colons les plus opposés à toute idée de réforme, trompés par leur passion, furent précisément ceux qui eurent recours aux moyens révolutionnaires en armant leurs esclaves. Dugommier, dont les principes républicains étaient connus, devint le but de toutes les attaques. Après plusieurs combats dont les succès furent partagés, une révolte, conduite avec intelligence et audace par un certain Behague, mit la vie du colonel général dans le plus grand danger, et l'insurrection faisant des progrès effrayants, il dut se retirer dans les forts Saint-Pierre et Saint-René. Avec quatre mille hommes, il y soutint un siège de sept mois contre des forces décuples et malgré la famine, qui lui enleva la plus grande partie de ses soldats. En 1791, des commissaires envoyés par le gouvernement français vinrent rétablir un calme apparent dans la colonie, et Dugommier put se dérober à la vengeance de ses ennemis en s'embarquant avec un de ses fils pour la France (1792). Il fut nommé député de la Martinique à la Convention nationale, où il éleva énergiquement la voix en faveur des colonies. Mais de plus graves questions préoccupaient les esprits. Il sollicita alors du service et obtint, en 1793, le grade de général de brigade à l'armée d'Italie. Son premier combat fut une victoire, remportée avec huit cent hommes sur six mille Autrichiens et Piémontais. Ce succès lui valut le grade de général de division. Toulon avait été livré aux étrangers, Anglais, Espagnols et Napolitains. Dugommier fut chargé de continuer le siège commencé par Barras. La résistance fut savante et opiniâtre. La persévérance et la hardiesse de Dugommier la domptèrent. Puissamment secondé par le chef de bataillon, commandant l'artillerie, Napoléon Bonaparte, Dugommier entra à Toulon le 20 décembre 1793.

En janvier 1794, l'armée espagnole inondait le Roussillon. Elle occupait Collioure, Bellegarde, toutes les places fortes du pays et menaçait Perpignan. Dans ces circonstances fâcheuses, le comité de salut public crut devoir donner le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales au général Dugommier. Dès son arrivée, ce capitaine se mit en mesure d'arrêter les progrès de l'ennemi. Il prit d'abord le Tech pour limite et repoussa tous les postes espagnols au-delà de cette rivière. Dugommier avait reçu du comité du salut public l'ordre de prendre l'offensive et d'attaquer Port-Vendres et Collioure; mais ayant reconnu que ce plan était défectueux, il résolut de commencer ses opérations par l'attaque du camp du Boulou. En conséquence, il fit faire, le 30 avril, sur toute la ligne des Espagnols, une attaque générale dont le résultat fut l'enlève-

ment de plusieurs redoutes et positions importantes. Le lendemain, 17 mai, il fit marcher ses troupes contre le camp du Boulou, que les ennemis évacuèrent dans le plus grand désordre, après un combat dans lequel les Français déployèrent une intrépidité et un dévouement dignes d'éloges. Pour mettre à profit la victoire qu'il venait de remporter, Dugommier donna au général Augereau l'ordre de remonter la vallée du Tech et d'aller attaquer les Espagnols sur la Muga. La prise de Saint-Laurent-de-Muga fut le fruit de cette expédition très avantageuse en ce qu'elle procura aux Français beaucoup d'habillements et toutes les ressources d'une fonderie qui approvisionna l'armée d'une quantité considérable de projectiles.

Après la reddition de Saint-Laurent, Dugommier redoubla ses préparatifs pour le siège de Bellegarde, de Collioure et des autres places françaises occupées par les Espagnols. Les succès obtenus jusqu'alors par Dugommier avaient eu pour résultat de chasser les ennemis d'une partie du Roussillon et les forcer de laisser ces mêmes places à découvert. Vers la fin du mois de mai, Dugommier, jugeant que le moment était venu de tenter la reprise du fort Saint-Elme, de Port-Vendres et de Collioure, fit attaquer ces forteresses qui tombèrent successivement au pouvoir des troupes françaises. Les travaux que nécessitèrent les sièges de ces différentes places furent difficultueux ; mais Dugommier donnant lui-même l'exemple à ses troupes parvint à vaincre les obstacles. La reprise de ces forteresses fut terminée le 29 mai, et la reddition des armes fut faite par les Espagnols au village de Banyuls-sur-Mer. Dans une sortie combinée qui avait été faite, le 16 mai, par les garnisons des trois places, Dugommier fut blessé. Il serait même tombé au pouvoir des Espagnols, sans le dévouement des soldats d'un bataillon du 28e régiment de ligne, qui se firent presque tous tuer à ses côtés en le défendant.

Aussitôt après la prise de Collioure, Dugommier força le blocus de Bellegarde, place qui, par sa position, est regardée comme une des clefs de la France, dans cette partie de la frontière des Pyrénées. Il employa autant à ce blocus qu'au corps d'expédition lui-même, c'est-à-dire environ trente-cinq mille hommes. De leur côté, les Espagnols avaient à peu près soixante mille hommes, dont quarante-cinq mille campés aux environs de Figuères et quinze mille près de Puigcerda. Ayant été battus, le 13 août, à Saint-Laurent-de-la-Muga, ils avaient été obligés de se retirer avec perte et de renoncer à secourir Bellegarde. Cette place ainsi abandonnée à elle-même, n'en tint pas moins jusqu'au 18 septembre, jour où elle se rendit par capitulation à Dugommier qui s'y empara de soixante-six bouches à feu et de quarante milliers de poudre. Le général espagnol, comte de La Union, n'ayant pas pu empêcher la reddition de Bellegarde, prit position entre cette forteresse et Figuères, avec cinquante mille hommes. Sa ligne formée sur un développement de cinq lieues, présentait une suite de fortifications dans laquelle on comptait depuis Saint-Laurent-de-la-Muga jusqu'à la mer, plus de quatre-vingt-dix redoutes, la plupart flanquées et fraisées. Le tout était soutenu par un vaste camp retranché établi à Lière. Comptant sur le courage de ses soldats qui étaient aguerris par des milliers de combats sur les montagnes, et habitués à affronter toutes sortes d'obstacles, Dugommier résolut d'attaquer les Espagnols, et commença ses opérations, à cet effet, dans la nuit du 16 novembre. L'attaque générale des redoutes espagnoles eut lieu, dès le 17, à six heures du matin, et cette journée fut couronnée d'un succès aussi brillant qne complet ; mais la France le paya cher par la mort du général Dugommier, qui fut tué d'un coup d'obus, étant stationnaire sur la Montagne-Noire, au centre de son armée. Il eut la tête fracassée, et cependant sa prudence ne l'abandonna pas, même dans les bras de la mort. Il profita d'un reste de vie qui l'animait encore, pour dire à deux de ses fils qui se trouvaient à ses côtés et aux officiers qui l'entouraient : « Faites en sorte de cacher ma mort à mes soldats, afin qu'ils achèvent de remporter la victoire, seule consolation de mes derniers moments ». Il expira en disant ces mots. Sur les ordres du conventionnel Delbret, Pérignon prit immédiatement le commandement, et, secondant la valeur d'Augereau, termina l'œuvre de Dugommier. Les Espagnols, outre leur général en chef La Union, et deux autres généraux, laissèrent dix mille hommes sur le champ de bataille, huit mille prisonniers, trente pièces de canon, deux drapeaux et tous leurs bagages.

La tribune de la Convention retentit des plus pompeux éloges de Dugommier. Il fut décrété que le nom de ce général serait inscrit sur une des colonnes du Panthéon. En 1800, les restes du général Dugommier furent transférés de Bellegarde et réunis à ceux du général Dagobert sous une colonne érigée à Perpignan sur la place actuelle du Marché couvert. En 1826, les dépouilles mortelles de ces deux héros furent retirées de leur caveau et portées au cimetière Saint-Martin.

Thiers, *Histoire de la Révolution française.* — Lamartine, *Histoire des Girondins.* — Hœfer, *Nouvelle biographie générale.* — Vidal, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales.*

DUJARDIN (Victor), dont un magnifique sarcophage recouvre la dépouille mortelle au cimetière de Céret, était né à Neuilly-Saint-Front (Aisne) le 9 juin 1030. A l'âge de dix-huit ans, il s'engagea dans

l'armée, qu'il quitta en février 1853 avec le grade de sergent-fourrier. De solides études lui permirent d'être titularisé au ministère de la guerre en 1857. Il fut nommé principal en 1868 et rédacteur principal de 1re classe en 1882, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1886, où il fit valoir ses droits à la retraite, avec trente-trois années de service et deux campagnes. En rentrant dans la vie privée, il fut décoré de la croix de la Légion d'honneur. Dès qu'il fut libre, Dujardin consacra ses loisirs à écrire. S'étant attaché depuis longtemps et par des liens sérieux au Roussillon, il s'identifia promptement aux mœurs charmantes et pittoresques de nos montagnes. Dès son arrivée à Céret, il étudia le département et le parcourut en tous sens avec l'âme d'un touriste comme le fut Topfer. Aussi donna-t-il dans les *Souvenirs du Midi*, les meilleurs tableaux de cette nature pleine de contrastes « pour l'homme du Nord » qui parlait le langage du cœur avec tant de verve et de coloris. Son *Histoire du Valois* quoique offrant moins d'attraits pour les roussillonnais, le fait connaître cependant comme un profond philosophe et un observateur consciencieux. Les pages écrites par Victor Dujardin, — celles qui concernent le Roussillon en particulier — constituent un guide précieux pour les étrangers et les excursionnistes. « Véritable encyclopédiste et esprit observateur, comme le dit l'éditeur de ses œuvres, M. Dujardin a cherché à tirer du spectacle de la nature, ainsi que des mœurs, du caractère, des coutumes des populations, des contrastes intéressants, des réflexions sérieuses ou humoristiques, d'un ordre philosophique général et souvent scientifique ». Dujardin mourut à Céret le 15 janvier 1897.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DURAND (Pierre), jurisconsulte de Perpignan, était docteur en droit civil et en droit canonique. En 1357, Pierre IV le nomma commissaire pour enquêter contre les officiers royaux qui avaient été en exercice dans la viguerie de Roussillon et Vallespir durant les trois dernières années qui venaient de s'écouler.

Archives des Pyr.-Or., B. 106.

DURAND (François), négociant de Montpellier, vint en 1720 s'établir à Perpignan et introduisit le premier, dans le Roussillon, le commerce des vins. Du mariage que son fils François contracta, pendant l'année 1751, avec une perpignanaise nommée Fajou, naquirent sept enfants, dont les plus connus furent: Marie-Jacques et François.

Jaubert-Campagne, *François Durand*, Perpignan, sans date, in-8° de 38 pages.

DURAND-FAJOU (Marie-Jacques baron), fils du précédent, naquit à Perpignan le 15 août 1758. Il se livra au négoce dans la ville de Montpellier et devint président du tribunal de commerce de cette cité. Elu, le 22 août 1815, avec 113 voix sur 156 votants, député de l'Hérault par le collège de ce département, il vota avec la minorité de la Chambre introuvable, et fit de vains efforts pour soustraire son département à l'inégalité d'une répartition de cent millions. Durand-Fajou obtint le renouvellement de son mandat, le 4 octobre 1816 avec 92 voix, puis le 20 septembre 1817 avec 678 voix. Il siégea alors au centre droit. Louis XVIII lui conféra le titre de baron. Réélu le 9 mai 1822, dans le premier arrondissement de l'Hérault par 358 voix contre 271 à Sales, de Pezenas, et le 27 février 1824 par 344 voix contre 237 à Ratyé de la Peyrade, il prit plusieurs fois la parole à la Chambre des députés sur des questions commerciales et financières. Durand-Fajou reçut un dernier mandat législatif des électeurs de Montpellier, le 23 juin 1830, par 400 voix contre 221 à Pataille. Il combattit le ministère Polignac, et vota, le 16 mars 1830, l'adresse des 221. Durand-Fajou était membre du Conseil supérieur du commerce. Il mourut à Montpellier en 1831.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires*.

DURAND (François), frère du précédent était le septième et dernier enfant de François Durand négociant et de dame Fajou, son épouse. Il vint au monde à Perpignan en 1768. Tour-à-tour garde national, soldat dans une compagnie de canonniers, officier attaché à l'état-major du général Dugommier, François Durand fit avec bravoure les campagnes de 1793 et 1794 dans les Pyrénées. La paix avec l'Espagne une fois proclamée, il rentra au sein de sa famille, recueillit la septième partie des biens patrimoniaux et posa avec ces fonds la première assise de ce grand édifice commercial si connu dans les deux mondes pendant le XIXe siècle. La fortune secondant ses entreprises, il créa des succursales de la maison Durand à Narbonne, en 1802, et à Barcelone en 1805. Il fit d'Odessa, port franc de la Russie méridionale, la résidence d'un agent spécial et plaça de grands intérêts dans une maison que fonda à Paris un de ses frères. Pendant la guerre de 1808, il se chargea d'approvisionner de grains l'armée française enfermée dans Barcelone entre l'escadre anglaise et les *guerillas* espagnoles. Aidé par d'autres commerçants de Perpignan, il concourut à tenir les ennemis en respect au-delà des frontières pyrénéennes.

La sagesse dont il avait fait preuve dans les opérations de son négoce, la distinction avec laquelle

il présidait le tribunal de commerce, l'activité qu'il déployait aux sessions du Conseil général étaient des motifs suffisants pour classer François Durand dans le cercle des hommes d'élite du département. Aussi, le 4 octobre 1816, le collège du département des Pyrénées-Orientales le porta-t-il à la Chambre des députés avec 95 voix sur 107 votants. Il siégea parmi les royalistes constitutionnels, prit la parole en faveur de l'importation des grains, et fut réélu, le 10 octobre 1821, par 250 voix sur 368 votants. Le 25 février 1824, il recueillit 269 suffrages sur 327 électeurs. François Durand soutint le ministère Villèle, mais vota quelquefois avec la contre-opposition. Après avoir obtenu le renouvellement de son mandat, le 17 novembre 1827, par 207 voix sur 377 votants, il opina contre le ministère Polignac et fut du nombre des 221. Très souvent membre des commissions qui, chargées d'examiner les projets de loi, réunissent des hommes compétents, François Durand fut particulièrement utile à l'élaboration des lois de la Restauration. Il était souvent mandé aux cabinets du ministère pour éclairer de ses vues personnelles les graves sujets de l'ordre administratif ou financier soumis à la discussion du Parlement. Son dernier mandat législatif fut du 23 juin 1830 avec 254 voix contre 402 votants. Rallié au gouvernement de Louis-Philippe, François Durand échoua aux élections du 30 novembre 1831 et ne réunit dans le troisième collège des Pyrénées-Orientales, à Prades, que 46 voix contre 52 attribuées à l'élu Ferdinand Escanyé. Il se représenta encore, le 21 juin 1834, mais il n'obtint dans ce même collège électoral que 31 suffrages contre 251 à François Arago. François Durand fut victime de la coalition des républicains et des légitimistes. Sa vie politique eut pour récompense la croix de la Légion d'honneur.

C'est sur le terrain commercial que François Durand déploya plus particulièrement les ressources de son intelligente initiative. En 1826, alors qu'il était environné de considération, des circonstances imprévues le forcèrent à prendre, au prix de réels sacrifices, la maison de son frère à Paris. Au sein du plus grand centre d'affaires de l'univers, en correspondance avec des négociants de tous les pays, il ne tarda pas à mesurer du regard le vaste champ d'action ouvert devant lui. Il se rendit rapidement compte des besoins et des ressources des différents peuples autant que des avantages qu'offrirait l'échange réciproque des produits du sol et des ouvrages de l'industrie nationale.

Dès 1820, François Durand avait fait un voyage à Londres dans le but d'étudier les moyens d'introduire en Angleterre les vins du Roussillon. Il y fut l'objet non-seulement d'un bienveillant accueil, mais encore d'ovations enthousiastes de la part des autorités et de la population britanniques. Aussi, dès son arrivée en France, son plan fut-il mis à exécution, bien que de sérieux obstacles parussent devoir en empêcher la réalisation. C'étaient les droits exorbitants qui frappaient les vins français dès leur sortie de la frontière ; dans le département, aucun local n'était assez vaste pour entreposer des fûts ; il fallait risquer des capitaux énormes pour hasarder des achats aléatoires. Mais rien n'arrêta la confiante audace de François Durand. Il savait qu'il pouvait compter sur la bonne qualité des vins roussillonnais, garantie encore par la probité du nom de sa maison et par la loyauté de sa marque. Aux alentours du port qui devait leur servir de point de départ, les quais lui refusaient une surface plane. François Durand n'hésita pas à renverser une montagne avoisinante, et là où était une masse rocheuse s'éleva une immense embarcadère. Dans ses vastes magasins s'accumulèrent des milliers de futailles contenant du vin de plusieurs récoltes successives. En 1825, les premiers crus en cave furent placés comme échantillons sur les tables des principaux hôtels de Londres. En 1832, les barriques de vin de la maison Durand constituaient la cargaison entière de plusieurs bâtiments. Les vins du Roussillon sont redevables à l'initiative de Francois Durand d'avoir franchi les mers, d'avoir trouvé un débouché dans les Etats-Unis, le Brésil, les Indes anglaises et l'Océanie.

Une circonstance exceptionnelle permit aux roussillonnais d'apprécier l'attachement que leur portait leur riche compatriote. L'année 1846, que marqua une récolte insignifiante, fut calamiteuse pour la France entière. La spéculation juive attendait sur les quais du port de Marseille l'arrivée des paquebots de François Durand revenant d'Odessa, chargés de céréales. Le riche commerçant repoussa les avances d'un bénéfice usuraire et fit diriger les navires à destination de Port-Vendres. Grâce au débarquement de ces blés, les communes des Pyrénées-Orientales ne connurent point l'augmentation du prix sur les graines.

Sur la fin de ses jours, François Durand perdit successivement un fils cadet, Eugène, qui promettait une notabilité artistique, et une fille, Fanny, qui venait, depuis peu de temps, d'épouser M. Granier. A sa mort, survenue le 27 décembre 1852, François Durand laissa deux fils : Justin, qui incarna dans sa personne la notoriété de toute la famille, et Adolphe qui recueillit la succession commerciale de la maison de Paris.

Jaubert Campagne, *François Durand*, Perpignan, sans date, in-8° de 38 pages. — Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires*.



DURAND (François-Louis-Justin), plus connu sous le prénom de Justin, fils du précédent, naquit à Perpignan, le 13 avril 1798, s'adonna de bonne heure au commerce et s'occupa spécialement de finances et d'économie politique. Il se livra aux opérations de la banque et y acquit une fortune considérable. Il fut, dès 1828, membre du Tribunal de commerce de sa ville natale : à diverses reprises, il en fut nommé le président. Justin Durand remplit aussi un grand nombre de fonctions administratives. Membre du Conseil municipal dès la même année 1828, il fut adjoint au maire de la ville de 1841 à 1846. Membre et plusieurs fois président du Conseil général des Pyrénées-Orientales depuis 1831, il ne fut pas réélu en 1848, mais y fut ramené par les élections de 1850. Le 29 février 1852, la circonscription unique du département l'envoya siéger au Corps Législatif par 26.247 voix contre 1014 à François Arago. Le gouvernement présidentiel avait soutenu sa candidature. Le 2 octobre suivant, François Durand, en compagnie des délégués des Pyrénées-Orientales, se porta à Narbonne pour présenter au Prince Président, voyageant dans le Midi de la France, les vœux de leurs concitoyens. Il rappela à Louis-Napoléon que le Conseil général des Pyrénées-Orientales avait été le premier en France qui avait proposé la prorogation des pouvoirs du Président. Justin Durand s'associa au rétablissement de l'Empire, mais s'attacha beaucoup plus au relèvement des finances, à la création des voies ferrées et des canaux qu'aux questions d'ordre purement politique. Il fut réélu, comme candidat officiel, par 26.521 voix contre 1035 à Emmanuel Arago. Justin Durand ayant voté un blâme contre l'attitude de Napoléon III à propos de la question d'Italie, on craignit un moment que le ministre de l'Intérieur, de Persigny, ne lui retirât l'appui officiel du gouvernement pour en investir Charles Lazerme. Mais Madame Durand usa de la haute influence dont elle jouissait dans les salons parlementaires de Paris, et particulièrement auprès du duc de Morny, président de la Chambre. Les difficultés entre Justin Durand et le Gouvernement furent vite aplanies par elle ; aussi, soutenu par le chef de l'Etat, Justin Durand sollicita pour la troisième fois, le 14 mai 1863, les suffrages du corps électoral. Mais ayant refusé d'appuyer auprès de Napoléon III une demande de concession du chemin de fer de Cette à Marseille, la Compagnie du Midi suscita contre lui la candidature d'Isaac Pereire, un de ses premiers administrateurs. Justin Durand, blessé dans sa dignité, suivant sa propre expression, se désista de sa candidature, recommanda l'abstention et donna sa démission de maire de Perpignan et de conseiller général. Isaac Pereire fut élu, le 31 mai 1863, par 28.494 voix. Son élection fut soumise à l'appréciation de la Chambre le 24 novembre 1863. Le rapporteur, Le Mélorel de la Haichois, détailla les quatre protestations portant seize cents signatures, qui reprochaient à Pereire des dons, promesses, excitations, etc., puis conclut à la validation. Emile Ollivier observa qu'Isaac Pereire avait fait beaucoup de libéralités à l'occasion de son élection. En conséquence, il demanda une enquête. Isaac Pereire, prenant lui-même la parole pour s'expliquer, s'exprima ainsi : « J'affirme sur l'honneur que l'argent n'a joué qu'un très faible rôle dans le cours de ma tournée dans le département. » — « C'est déjà trop ! » s'écria Jules Favre. Isaac Pereire fut invalidé. Les électeurs des Pyrénées-Orientales, convoqués pour le 20 décembre 1863, réélurent Isaac Pereire par 20.269 voix contre 13.360 à Justin Durand. Aux élections législatives du 24 mai 1869, Isaac Pereire ne demanda pas aux électeurs roussillonnais le renouvellement de son mandat. Il comprenait que ceux-ci n'auraient pas manqué de lui demander compte de ses promesses. Son embarras aurait été grand s'il avait dû expliquer les motifs pour lesquels il n'avait pu obtenir les paquebots à Port-Vendres, le chemin de fer d'Arles-sur-Tech et d'autres grands travaux solennellement promis. Justin Durand, qui se présenta, fut élu député de la première circonscription des Pyrénées-Orientales par 13.117 voix contre 8.475 à Emmanuel Arago. La validation de son élection fut vivement combattue à la tribune française par Jules Simon qui protesta contre les *rastells* dont elle avait été l'occasion. L'enquête demandée par l'orateur ne fut pas votée ; le dossier fut renvoyé au bureau et, le 7 décembre 1869, François Durand fut validé par 135 voix contre 36. Le 4 septembre 1870 mit fin à sa carrière politique. François Durand, qui avait été fait chevalier de la Légion d'honneur le 6 février 1845, observa en matière économique et financière une conduite assez indépendante au Parlement. Il ne donna pas toujours son approbation aux mesures budgétaires du gouvernement impérial.

François Durand avait épousé Antoinette de Çagarriga qui ne lui donna pas d'enfants. Il mourut au Mas-Deu, le 2 décembre 1889. Il légua sa fortune à ses neveux et à ses nièces, laissa vingt mille francs aux pauvres de Perpignan et deux mille francs à chacun des curés de Bages, Trouillas, Toulouges, Bompas et Salses.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires.* — Horace CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Imprimerie de l'*Indépendant*, 1909. — Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

DURAND (Adolphe), frère du précédent, régent de la Banque de France et associé à son frère Justin, continua avec lui la maison financière sous la rai-

son sociale : François Durand et Cie. En mourant il laissa trois filles : l'aînée épousa M. de Gassaud ; la cadette se maria au baron Marie-Louis de Lassus de Saint-Geniès, préfet des Pyrénées-Orientales ; la plus jeune unit ses destinées à M. de Montpinson.

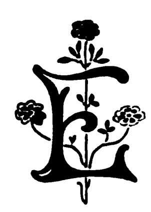
Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

DURFORT (Nicolas de), écuyer, officier dans le régiment Royal-artillerie, en garnison dans la ville de Perpignan, épousa, le 11 décembre 1719, Agnès Curzay de Bourdeville, fille de François Curzay de Bourdeville, capitaine dans le régiment de Bassigny et d'Agnès de Bourdeville de Domenech. De ce mariage il eut trois enfants : Louis, Joseph et Marguerite-Thérèse, née le 6 avril 1721 et reçue à Saint-Cyr, le 16 février 1732. Nicolas de Durfort avait deux frères : Pierre de Durfort, seigneur de Rousine, au diocèse de Mirepoix, et Charles.

D'HOZIER, *Armorial général de la France.*

DURFORT (Jacques-Joseph de), fils cadet du précédent, fut nommé abbé de Saint-Martin du Canigou, le 17 décembre 1764, en remplacement de Jacques de Bombes, décédé. Il devint le 29 mai 1767, conseiller d'honneur au Conseil souverain du Roussillon et mourut le 16 février 1779.

Archives des Pyr.-Or., C. 1264.



ELNE (Louis d'), de l'ordre des Frères-Mineurs, passa de la province de Catalogne dans la province d'Arrabida, en Portugal. Il devint à deux reprises gardien d'un couvent de religieux franciscains. Il brilla par une grande dévotion envers la Vierge Marie, fut très versé dans les Saintes-Ecritures et se fit connaître par ses profondes connaissances comme helléniste. Ce religieux publia, en 1550, un ouvrage à l'usage des prédicateurs sous le titre : *Pro concionibus totius anni.*

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Tolra de Bordas, *L'ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon.*

EN (Bérenger d'), chevalier, partisan du roi d'Aragon, après la constitution du royaume de Majorque, pénétra en Ampourdan avec Bernard de Corbère, Ermengaud d'Alénya, Raymond d'Urg, Bernard d'Enveig, etc., fit irruption sur le château de Vilariu et le pilla. Il fut dénoncé au roi de Majorque par le viguier de Gérone.

Archives des Pyr.-Or., B. 247.

EN (Guillaume d'), fils du précédent, chevalier roussillonnais, suivit l'Infant Ferrand dans son expédition en Morée. Parti de Messine en mai 1315 avec l'armée de ce prince, il prit une part active à la bataille de Clarentza que Ferrand livra le 5 juillet 1316, aux troupes franco-bourguignonnes. Il avait vainement conseillé à l'Infant de Majorque de ne pas livrer d'action ; il tomba dans la mêlée. Son page, monté sur un cheval armé à la légère, parvint à se dégager et prêta son coursier à Ferrand qui, entouré d'ennemis, ne tarda pas à succomber à son tour.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 1re série.

ENTENÇA (Bernard-Guillaume d') était un descendant de Pierre, comte d'Empories, frère du roi Alphonse d'Aragon. Le 26 août 1346, au monastère de Poblet, Pierre IV donna au chevalier Bernard-Guillaume d'Entença et à ses descendants, en fief honoré et sans la prestation d'aucun service, le château et le lieu d'Evol, ceux de Sauto et de La Bastide, avec les droits de justice, de chasse, de douane, etc., à l'exception de la juridiction criminelle qu'il réserva aux magistrats royaux. Le 7 avril 1347, à Valence, le même monarque concéda à Bernard-Guillaume d'Entença la possession des montagnes, bois, cours d'eau, prairies, vignes, champs et agriers compris dans les limites de ces mêmes localités. Il lui accorda, en outre, dans toute l'étendue de la vicomté d'Evol, la juridiction civile et criminelle, en même temps que la faculté d'établir le carcan dans ses prisons. Bernard-Guillaume d'Entença reçut à la même occasion la donation de la baronnie de la Rocha, Porcinyans et Nyer. En 1350, la vicomté d'Evol fit retour à la maison de So.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 190, 367. — Abbé Giralt, *Notice historique de la vicomté d'Evol,* dans le XLVIe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

ENTICI (César d'), napolitain au service de la France, commandait une compagnie de hallebardiers à Perpignan, sous la domination du Roussillon par Louis XI. Il obtint les biens de François de Perapertusa et se maria à Catherine dez Volo, dont il eut trois filles. Il mourut en 1490. Sa veuve se remaria avec Raymond de Çagarriga, veuf d'Yolande Xammar.

Archives des Pyr.-Or., B. 412, 413, 414.

ENVEIG (Bernard d'), chevalier, prit part au pillage du château de Vilariu, dans l'Ampourdan, en compagnie de Bernard de Corbère, Bérenger d'En, Raymond d'Urg et d'autres seigneurs, partisans du roi d'Aragon, Alphonse III. Le viguier de Gérone le dénonça au roi de Majorque Jacques Ier.

Archives des Pyr.-Or., B. 247.

ENVEIG (Raymond-Guillaume d'), baron d'Enveig en 1290, unit ses destinées à Agnès, fille unique de Bérenger de Soler, feudataire d'Ur. De ce mariage naquirent deux fils : Raymond-Xatmar et Romeu.

Abbé J. Capeille, *Le château et la baronnie d'Ur.*

ENVEIG (Raymond-Xatmar d'), fils aîné et héritier du précédent, fit aveu de ses biens, le 11 février 1293, à Pons de Guardia, seigneur de Canet, et



à Arnaud Batlle, juge, l'un et l'autre procureurs de Jacques Ier, roi de Majorque. Dans un acte de vasselage, Raymond-Xatmar d'Enveig déclara tenir en fief pour son suzerain la tour de Pimorent, les dîmes et tasques dans la vallée de Quérol (celles-ci sous-inféodées au chevalier Jacques de Santa-Eulalia), deux parts de la dîme de La-Tour-de-Quérol sous-inféodées aussi au noble Arnaud de Saga. Raymond-Xatmar d'Enveig était encore détenteur de quelques censives de truites et de bois, de tasques et de certains autres droits dans le lieu de La Tour-de-Quérol. Il possédait à Ur le château-fort que lui avait concédé sa mère Agnès de Soler, avec des manses et des revenus seigneuriaux, dont il reconnut la suzeraineté au roi Sanche de Majorque, en 1318. Indépendamment de ces domaines, Raymond-Xatmar d'Enveig comptait dans le nombre de ses possessions directes les justices et la dîme des lieux d'Enveig, de Feners, des Cases, de Bena et de Salith, dont Jacques Ier, roi de Majorque, lui avait fait concession, le droit de pêche durant quinze jours dans les eaux de l'étang de Lanos, différentes portions de dîmes à La Tour et à Rialtès, un moulin à Sancta-Eulalia, un demi-manse à Flory, deux manses à Salteguell, etc. Raymond-Xatmar d'Enveig laissa trois enfants : Pierre qui lui succéda ; Raymond, moine de la Grasse, et Galcerand qui se fixa à Villefranche-du-Conflent.

Abbé J. Capeille, *op. cit.*

ENVEIG (Romeu d'), frère du précédent accompagna l'Infant Ferrand dans son expédition militaire de la Morée, se battit et succomba à ses côtés à la bataille de Clarentza (1316) avec un grand nombre de chevaliers roussillonnais.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

ENVEIG (Pierre d'), fils aîné de Raymond-Xatmar, fut un fidèle partisan de Jacques II de Majorque. Par une lettre que ce prince écrivit, le 13 juillet 1339, au viguier de Cerdagne, il fut prescrit aux officiers royaux de maintenir intacts les droits du chevalier Pierre d'Enveig sur les dîmes de la localité de ce nom et sur celles du lieu d'Ur. Il eut quatre enfants : Guillaume, huissier d'armes du roi, qui mourut avant son père ; Guéraldona, femme de Raymond Bertran, citoyen de Lérida ; Blanche, épouse de Bernard dez Brull ; et Pierre, encore en bas-âge à l'époque du décès de Pierre d'Enveig.

Abbé J. Capeille, *Le château et la baronnie d'Ur.*

ENVEIG (Galcerand d'), troisième fils de Raymond-Xatmar, n'eut que deux filles : Brunissende, laquelle épousa Bernard d'Oms, et Agnès.

Archives des Pyr.-Or., B. 126. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

ENVEIG (Guillaume d'), fils aîné de Pierre, huissier d'armes à la cour de Jacques II, roi de Majorque, fut impliqué dans la conspiration que ce prince trama, en 1343, pour s'emparer des personnes de Pierre IV son ennemi, et de ses fils les infants Jean et Pierre. D'après le plan qu'avait conçu le monarque majorquin, Guillaume d'Enveig était chargé d'emmener captif le plus jeune des fils du roi d'Aragon, au moment où la famille royale pénétrerait par un pont de bois dans une arrière-chambre garnie d'armes au préalable. Mais ce complot ne fut pas mis à exécution. Appelé à déposer dans le procès engagé contre son souverain, Guillaume d'Enveig affirma qu'il était venu à Barcelone, à la suite de Jacques II, et de la reine Constance. Il ajouta qu'il les avait vus passer de leur galée dans le monastère des Frères-Mineurs par un pont de bois. Il avait observé que des conseils secrets se tenaient dans la chambre du roi, mais il prétendit ignorer ce qui s'y était passé. Guillaume d'Enveig ajouta que l'arrière-chambre ne renfermait pas d'armes, à l'exception de celles du prince et de ses quatre huissiers. Quant à lui, il avait reçu l'ordre de ne pas bouger d'auprès du prince et de lui obéir en toute occurence, même au péril de sa vie. A la chute du royaume de Majorque, Guillaume d'Enveig reconnut la domination aragonaise de Pierre le Cérémonieux. C'est pourquoi ce monarque lui maintint une pension viagère, à titre d'ancien huissier d'armes de Jacques II.

Archives des Pyr.-Or., B. 97. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*, t. II.

ENVEIG (Pierre d') recueillit la succession seigneuriale de son père, sans remplir les conditions prescrites pour le droit féodal : il n'avait point fait acte de vasselage au roi d'Aragon. Jean II confisqua l'héritage ; mais le 14 juillet 1395, le souverain leva la saisie et mit de nouveau le seigneur en possession de ses domaines et de ses privilèges. Un acte du procureur royal, Dalmace de Biert, acte rédigé à Puigcerda, le 19 novembre 1406, accorda autorisation aux chevaliers Pierre et Romeu d'Enveig, père et fils, d'engager au noble Jaspert de Tregura leurs revenus et droits des lieux d'Ur et Flory tenus en fief pour le roi. Romeu suivit de près son père dans la tombe, et Antoine, le fils cadet, fut le successeur et l'héritier de Pierre d'Enveig.

Abbé J. Capeille, *Le château et la baronnie d'Ur.*

ENVEIG (Antoine d'), seigneur d'Enveig, Ur, Flori, paraît, dès 1417, avec les titres féodaux, dans les actes. En 1424, il renouvela la reconnaissance de ses domaines au roi Alphonse V d'Aragon. Il vivait



encore en 1432. Antoine d'Enveig laissa un fils du nom de Bernard qui lui succéda.

Abbé J. Capeille, *op. cit.*

ENVEIG (Bernard d') vit son fief d'Enveig un moment confisqué. Une lettre de citation du procureur royal, qui lui demande une nouvelle reconnaissance des seigneuries en sa possession, énumère les domaines suivants : la baronnie d'Enveig, la dîme de Dorria, l'étang de Lanos, diverses censives à Saint-Martin d'Aravo, Ur et Flory, les dîmes de Bena, Faners et Salit et le droit de prise d'eau pour les moulins d'Enveig. Bernard d'Enveig eut pour héritier son fils Saturnin.

Archives des Pyr.-Or., B. 254, 257.

ENVEIG (Saturnin d') était seigneur ou *vavasseur* d'Enveig au moment de l'occupation du comté de Cerdagne par Louis XI. Il reconnut la suzeraineté du roi de France. Il vivait en 1504, mais, en 1506, son fils Jean-Saturnin d'Enveig était à la tête de *l'honneur* d'Enveig. Jean-Saturnin d'Enveig ne laissa qu'une fille, Madeleine, qui épousa, en 1555, François de Castell-Arnau. Celui-ci devint le vavasseur de l'honneur, baronnie et château d'Enveig.

Archives des Pyr.-Or., B. 288, 323, 408, 409, 416, 417. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

ERIL (Arnaud d'), viguier de Barcelone, que Pierre IV nomma procureur, le 8 avril 1344, pour représenter la couronne d'Aragon dans le procès intenté contre Jacques II, dépossédé du trône de Majorque. Arnaud d'Eril se signala dans l'instruction du procès par un zèle de commande. Ce magistrat demanda que le prince détrôné fut déclaré contumace et que ses biens fussent saisis conformément aux usages de Barcelone et aux coutumes générales de Catalogne. Il présenta aussi devant la cour les actes d'inféodation du royaume de Majorque et les autres titres favorables à sa cause. Le 26 juillet, Arnaud d'Eril arriva à Barcelone, chez les Frères-Mineurs, au milieu desquels Jacques II se trouvait. Il fit au monarque la sommation de comparaître aux débats. L'ancien roi de Majorque refusa d'obéir aux injonctions d'Arnaud d'Eril. En récompense de son zèle complaisant, Arnaud d'Eril fut nommé par Pierre IV gouverneur de Majorque, avec mission de réduire les places ou les villes inféodées au parti de Jacques II. Lorsqu'en 1347 ce prince pénétra dans le Conflent suivi d'une multitude de français, Arnaud d'Eril, qui était devenu gouverneur des comtés de Roussillon et Cerdagne et qu'accompagnaient Pierre de Fenouillet, vicomte d'Ille, et plusieurs barons catalans, enleva par la force la place de Vinça où Jacques II s'était établi. Il fit de la garnison un carnage épouvantable. Le 29 octobre de cette même année, Arnaud d'Eril fit partie de la commission désignée par Pierre IV pour rédiger le nouveau règlement des châtelains du Roussillon. Il mourut en 1384 et eut pour successeur Gilabert de Cruilles.

Archives des Pyr.-Or., B. 100. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.*

ERIL (Alphonse d') reçut provisions de Philippe II qui le désigna pour recueillir la succession de Charles d'Oms, décédé, à la tête du gouvernement général des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Alphonse d'Eril prit possession de son poste en 1566, et prêta serment entre les mains du bailli et des consuls de Perpignan. En 1576, il fut remplacé par Guillaume de Sinisterra et de Santa-Eugenia.

Archives des Pyr.- Or., B. 375.

ERIL (Pierre-Louis d') prit en mains la tutelle de Philippe-Galcerand de Castro, vicomte d'Evol, le 2 mars 1531. Le 7 août 1540, Galcerand Vilanova lui fut substitué.

Archives des Pyr.-Or., B. 360.

ERIL (François d') ne fit que passer sur le siège abbatial de Saint-Michel de Cuxa. Entré en fonctions en 1617, il mourut l'année suivante.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

ERIL (Elisabeth-Agnès) épousa Gaspard-Galcerand de Castro et de Pinos, vicomte d'Evol, qui mourut à Saragosse, en 1638, abandonnant ses biens féodaux à sa cousine Françoise de Pinos, vicomtesse de Canet. L'usufruit en fut laissé à sa veuve, Elisabeth Agnès, laquelle ne put guère en jouir à cause des guerres. Elle fut mandée en 1639 à Puigcerda par le roi d'Espagne au sujet du service militaire qu'elle devait pour les châteaux de la vicomté. Elle répondit que les fiefs qu'elle tenait pour sa vicomté étaient des fiefs honorés et n'étaient astreints à aucun service militaire. Elle déclara que le château de Sauto était entièrement détruit et ne pouvait pas se défendre. Elle n'en fut pas moins condamnée à fournir deux hommes avec armes et chevaux, l'un pour le fief de la dîme de Felges, l'autre pour le service des fiefs de Fontrabiouse et d'Esposolla. Elisabeth-Agnès d'Eril, vicomtesse d'Evol, reconnut posséder en fief du roi : deux parts de la dîme d'Evol, la moitié de la dîme du blé, les dîmes et les cens de Fontrabiouse, des droits aux Horts et la juridiction civile d'Estavar. De 1643 à 1652, la vicomté d'Evol fut occupée par les

Français et confiée à l'administration de Thomas de Banyuls, seigneur de Nyer. Elle fut donnée le 18 juin 1653 au marquis d'Aguilar, qui la conserva jusqu'au traité des Pyrénées. Elle fit alors retour à Elisabeth d'Eril qui mourut en 1665 à Saragosse. D'après les dispositions testamentaires de Gaspard-Galcerand d'Hijar, Jacques-Fernandez d'Hijar, petit-fils de Françoise de Pinos, hérita les fiefs de la vicomté d'Evol.

Archives des Pyr.-Or., B. 389. — Abbé Giralt, *Notice historique de la vicomté d'Evol.*

ERMENGAU (Bérenger), peintre de Perpignan, n'est connu que par un document du 27 novembre 1276 ; cette charte apprend que l'artiste avait épousé une fille du peintre Lodrigo. Le 13 janvier 1277, Bérenger Ermengau paya à Bernard de Codalet, marchand de peaux de Perpignan, la somme de sept livres barcelonaises qu'il lui devait.

Alart, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

ERMENGAUD était évêque d'Elne en 1097. Le 12 mars de cette même année, il accorda à Guillaume Jorda, comte de Cerdagne, que l'église Saint-Jacques de Villefranche fut toujours soumise à celle de Notre-Dame de Corneilla. Le 16 août de l'an 1100, il souscrivit à l'acte de restitution faite par le même Guillaume Jorda en faveur du monastère de Saint-Michel de Cuxa. Le 25 septembre de la même année, il racheta de Guilabert, comte de Roussillon, la troisième partie du village de Texneras avec l'église de Saint-Genis qu'Arnaud-Guillaume de Salses avait donné autrefois à l'église d'Elne. Dans cet acte, Ermengaud n'est appelé qu'*évêque-élu*, tandis que dans l'acte du 12 mars 1097, on lui donne et il prend le titre d'*évêque d'Elne*. Guillaume Jorda, voulant faire le pèlerinage de Jérusalem, fit son testament l'an 1102 et nomma exécuteurs testamentaires l'évêque Ermengaud, Pierre Guillaume, abbé de Cuxa, et Pierre, abbé de Saint-Martin du Canigou. Le 15 septembre de la même année, Gélabert, comte de Roussillon, et Stéphanie, sa femme, donnèrent à l'évêque Ermengaud, pour l'église de Saint-Jean de Perpignan, les dîmes, prémices, etc. de cette paroisse, afin que cet évêque et ses successeurs tinssent la main à ce que les clercs de la dite église vécussent en commun et canoniquement. Le chef de cette collégiale, sous le titre de chapelain-majeur, fut chargé de pourvoir à l'entretien des prébendés. Le 22 avril 1105, Ermengaud, partant pour la Terre-Sainte, fit don à son chapitre, vivant en commun, du tiers de la terre de Texneras avec le moulin. Le 27 septembre 1109, Ermengaud consentit à la donation que fit Agnès, comtesse de Roussillon, du monastère de Saint-André de Suréda à celui de La Grasse, sauf l'approbation du comte Gérard, son mari, à son retour de la Terre-Sainte. La même année, il fit don d'un moulin à son église et eut quelques différends avec le clerc Hugon Eblonis.

Marca hispanica, col. 1197, 1219, 1226, 1234. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

ERQUERD (Jean) succéda à Guillaume Catala sur le siège abbatial de Saint-Martin du Canigou, le 14 mars 1407. Le 2 février 1428, un tremblement de terre causa des dégâts considérables aux bâtiments de ce monastère. Le clocher de l'abbaye avec une partie de l'église s'écroulèrent ; les murs des lieux réguliers furent ébranlés jusqu'aux fondements, au point d'exiger une réparation estimée à sept cents florins. Le 17 juin 1433, l'évêque d'Elne, Jean de Casanova, accorda des indulgences aux fidèles qui aideraient de leurs mains aux réparations à faire au monastère de Saint-Martin. L'abbé Erquerd payait, dès le 9 octobre de cette année, quatorze livres à Guillaume Carmesson, tailleur de pierres, qui travaillait à la reconstruction du clocher démoli. En 1434, dans une transaction que Jean Erquerd fit avec les consuls de Vernet et de Castell, il fut reconnu que la mortalité avait réduit le nombre des feux de ces villages à vingt-cinq, de deux cents qu'il y en avait quelques années auparavant. Et en cette considération, leurs habitants, qui étaient tenus de compter quarante livres barcelonaises à chaque nouvel abbé, pour une mule, à son entrée en possession, obtinrent de n'en payer désormais que cinq. Jean Erquerd siégea jusqu'en 1441. Jean de Millas lui succéda l'année suivante.

Inventaire de dom d'Agullana, nos 15, 77, 1606. — Henry, *Histoire de Roussillon.*

ESCALAS (Raymond de Las), abbé du monastère de Villabertran, ordre des chanoines de Saint-Augustin, dans le diocèse de Gérone, fut promu au siège épiscopal d'Elne, le 8 août 1377. Il fut consacré dans la cathédrale d'Elne en 1378, et le 12 mars de la même année, il accorda des indulgences à ceux qui contribueraient de leurs largesses à la construction de la nouvelle église Saint-Jean de Perpignan. A la charte de concession, est suspendu, par une tresse de soie rouge, un sceau ogival, très mutilé, long de 0m07 et large de 0m045, duquel on ne distingue plus qu'une faible partie de la légende, attenant à quelque fragment de portique gothique assez finement dessiné. Raymond de Las Escalas fut transféré à Lérida, le 7 octobre 1380 : mais le pape lui conserva l'administration du diocèse d'Elne. C'est ainsi qu'il transféra, le 6 octobre 1381, le prieur et les chanoines



réguliers de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly à l'église Notre-Dame de la Réal de Perpignan. En même temps il nomma premier abbé de cette église Jacques Borro. dernier prieur d'Espira. Le 17 décembre 1384, avec la permission des vicaires-généraux de Gérone, Raymond de Las Escalas conféra les ordres sacrés dans l'église paroissiale de Peralada. Il était conseiller de Pierre *le Cérémonieux* et attaché à la cour d'Aragon. C'est pourquoi, le 2 avril 1386, étant absent du diocèse, son vicaire général, Pierre Descazes, fit un règlement pour établir la concorde entre les bénéficiers de Notre-Dame de la Réal et les chanoines transférés d'Espira à cette église. Le 8 juillet 1385, il fit promulguer des statuts synodaux dans le diocèse d'Elne. En 1386, Raymond de Las Escalas fut promu au siège de Barcelone, dont il prit possession le 21 décembre. Il contribua pour une large part à l'armement d'une galère qui alla réprimer les brigandages des pirates musulmans sur la Méditerranée. L'initiative de l'équipement de ce vaisseau avait été prise par les pères du concile de Tarragone, en 1395. Raymond de Las Escalas fit élever les murailles qui encadrent le chœur de la cathédrale de Barcelone ; il y fit aussi construire la chapelle des Saints-Innocents, où il repose dans un sarcophage en marbre. Durant sa maladie, il donna ordre de faciliter l'accès de sa chambre à tous les visiteurs, afin que chacune de ses ouailles put le contempler et apprendre de lui à bien mourir. Il mourut à Barcelone le 24 juillet 1398.

Archives des Pyr.-Or., G. 170, H. 3. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XVIII.

ESCANYÉ (Sébastien), né à Mosset, le 24 août 1759, était homme de loi à Vinça, à la veille de la Révolution. Administrateur des Pyrénées-Orientales, il fut, le 1er septembre 1791, élu le troisième sur cinq, à la pluralité des voix, député de ce département à l'assemblée législative. Escanyé vota avec la majorité.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

ESCANYÉ (Ferdinand-Jean-Joseph-Sébastien), fils du précédent, naquit à Vinça, le 20 octobre 1795. Il suivit la carrière militaire, et avait le grade de capitaine d'état-major, attaché à la 9e division militaire à Montpellier, lors de son entrée à la Chambre des députés, le 30 novembre 1831. Le troisième collège des Pyrénées Orientales lui avait donné cinquante-deux voix contre quarante-six à François Durand. Ferdinand Escanyé prit une position intermédiaire entre l'opposition et la majorité gouvernementale, tout en se rapprochant davantage de celle-ci. En effet, s'il fut, le 5 janvier 1832, du nombre des députés qui protestèrent contre la dénomination inconstitutionnelle de sujets employée par les ministres, on ne trouve son nom ni parmi les signataires du compte rendu des députés de l'opposition (mai 1831), ni parmi les membres qui se récusèrent, en 1833, dans l'affaire du journal *La Tribune*. Ferdinand Escanyé contribua d'une façon très efficace, avec François Arago, à la construction de la route de Mont-Louis. Il échoua aux élections législatives du 21 juin 1834 avec cinquante-deux suffrages contre soixante-deux obtenus par Joseph de Lacroix. Ferdinand Escanyé fut admis à la retraite, le 15 décembre 1855, comme lieutenant-colonel d'état-major. Il mourut à Perpignan le 22 décembre 1874.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Horace CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

ESCANYÉ (Frédéric), fils du précédent, naquit à Thuir le 15 mai 1833. Il fit ses études de droit à Aix, puis vint se fixer à Perpignan, comme avocat, sous l'Empire. Il devint juge suppléant à Prades. Frédéric Escanyé débuta dans la politique en se présentant aux élections municipales de Perpignan, le 23 juillet 1865, sur la liste conservatrice de Sylvestre Villalongue. Il abandonna le barreau au commencement de l'année 1870, pour se livrer à l'exploitation de ses propriétés. Pendant la guerre franco-allemande, après avoir présidé la commission départementale de défense, Frédéric Escanyé s'engagea dans les mobilisés. Il remplit les fonctions de conseiller de préfecture, le 4 septembre 1870. Elu conseiller municipal de Perpignan, le 30 avril 1871, Frédéric Escanyé fut nommé conseiller général du canton de Thuir le 8 octobre 1871 ; il fut réélu en 1874. Frédéric Escanyé se présenta comme candidat républicain aux élections du 20 février 1876, dans l'arrondissement de Prades, et fut élu député le 5 mars suivant, au scrutin de ballotage, par 5060 voix contre Joseph de Gelcen qui avait recueilli 5055 suffrages. Il prit place à gauche et fut un des députés de l'opposition qui refusèrent au ministère de Broglie un vote de confiance, après le 16 mai. La Chambre des députés ayant été dissoute, de nouvelles élections législatives eurent lieu le 16 octobre 1877. Frédéric Escanyé fut battu avec 5244 voix à Prades par Joseph de Gelcen qui en obtint 5375. L'élection de ce dernier ayant été invalidée le 4 décembre suivant, Escanyé fut élu sans concurrent, député de Prades, le 29 janvier 1878, par 6083 votants. Le 3 août 1880, il fut battu aux élections cantonales, à Thuir, par Léon Vilar, maire de Bages ; mais le 20 avril 1881, le canton de Sournia le choisit pour son représentant par 471 voix : son concurrent Rotgé recueillit 410 suffrages. Frédéric Escanyé fut successivement réélu : député

de Prades, le 3 août 1881 par 4866 voix contre 3564 à Jean Albiot, et conseiller général du canton de Sournia, le 13 août 1883. Le 5 octobre 1885, des élections législatives au scrutin de liste ayant eu lieu dans le département des Pyrénées-Orientales, Frédéric Escanyé arriva le huitième sur la liste opportuniste et fut battu. Le 29 juillet 1889, il fut réélu conseiller général du canton de Sournia contre Armand de Lacour, son concurrent. Battu le 4 janvier 1891 aux élections sénatoriales, Frédéric Escanyé fut élu, le 23 février suivant, au second tour de scrutin, député de l'arrondissement de Prades contre Paul Vilar, Bès-Sire et Noé. Il fut encore envoyé au Palais-Bourbon par ses électeurs le 21 août 1893 et au Conseil général par le canton de Sournia le 29 juillet 1895. Il échoua aux élections sénatoriales, le 21 février 1897, mais fut réélu député le 9 mai 1898 et le 28 avril 1902. Les électeurs de Sournia lui renouvelèrent aussi le mandat de conseiller général le 22 juillet 1901. Frédéric Escanyé, qui fut battu par M. Emmanuel Brousse aux élections législatives du 6 mai 1906, est décédé à Perpignan, le 31 août 1906.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

ESCARGUEL (Lazare-Henri) naquit à Routier (Aude) le 23 mars 1816. En 1848, les électeurs de cette commune le choisirent pour maire. Lazare Escarguel ne tarda pas à s'établir à Perpignan où il venait de se marier. Il s'adonna à l'industrie de la minoterie, et se fit remarquer au premier rang de l'opposition républicaine sous l'Empire, en combattant les candidats officiels dans le département des Pyrénées-Orientales. Le 23 septembre 1865, Lazare Escarguel avait été déjà envoyé au Conseil municipal de Perpignan. Réélu en 1870 par le quartier de Saint-Martin, il fut nommé maire de Perpignan le 11 septembre de cette même année et conserva ses fonctions jusqu'au 3 février 1871, jour où il donna sa démission. Le 4 septembre 1870, il proclama la République sur la place de la Loge et parvint à arrêter la colère du peuple prête à se porter aux derniers excès. Il sauva de la mort le colonel Pays, commandant de la place, à qui certains francs-tireurs et une foule ameutée voulaient faire un mauvais parti. Le maire de Perpignan disputa seul le malheureux officier à la fureur populaire pendant plus d'une demi-heure et finit par aller tomber évanoui sur la place Arago. Réintégré dans ses fonctions de maire le 10 mai 1871, il resta à la tête de la municipalité jusqu'au 13 février 1874. Le 2 juillet 1871, Lazare Escarguel fut élu représentant des Pyrénées-Orientales en remplacement d'Etienne Arago, démissionnaire, par 20.632 voix contre 16.724 données au maréchal de Mac-Mahon. Il prit place à l'extrême-gauche et fut, entre les représentants, le premier maire révoqué par le duc de Broglie, après la chute de Thiers. Il s'abstint lors du vote des lois sur l'organisation du Sénat et sur l'ensemble des lois constitutionnelles. Le 8 octobre 1871, Lazare Escarguel fut élu sans concurrent au Conseil général par les électeurs du canton de Vinça. Quinze jours après, ses collègues le mirent à la tête de l'assemblée départementale qu'il présida encore en 1872 et en 1873. Le 4 octobre 1874, Lazare Escarguel échoua aux élections du Conseil général dans le canton de Vinça. M. Trullès, son concurrent, nommé à quelques voix de majorité, ayant vu son élection annulée, Lazare Escarguel recouvra son siège au Conseil général, le 15 novembre de cette année. Il fut élevé à la présidence de l'assemblée départementale en décembre 1877, en août 1878 et en août 1879. Le 20 février 1876, Lazare Escarguel fut réélu député de l'arrondissement de Perpignan avec 13.364 voix contre 5.847 à Renard de Saint-Malo. Il reprit sa place sur les bancs de l'extrême-gauche, et après le 16 mai fut un des 363 députés qui refusèrent un vote de confiance au ministère de Broglie. Il fut réélu après la dissolution de la Chambre, le 14 octobre 1877, par 13.235 voix contre 8.276 données au colonel Falcon. Lazare Escarguel regagna sa place dans la majorité républicaine avec laquelle il vota. Son mandat fut renouvelé, le 21 août 1881, par 4.802 voix contre 4.038 au docteur Magnan, mais il ne siégea pas longtemps au Palais-Bourbon. Il fut élu sénateur, le 16 juillet 1881, par le département des Pyrénées-Orientales, en remplacement d'Achille Farines, démissionnaire. Au Sénat, Lazare Escarguel siégea à l'Union républicaine et confondit ses votes avec ceux de ce groupe. Battu aux élections sénatoriales du 4 janvier 1891, Lazare Escarguel se retira dans sa ferme de Routier, où il mourut foudroyé par une attaque d'apoplexie, le 26 mai 1893. Une rue de Perpignan porte son nom. Un monument a été élevé en son honneur aux abords de la Pépinière de la ville, le 16 octobre 1898.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

ESPIRA (Pierre d') fut abbé de Saint-Martin du Canigou depuis le 28 avril 1212 jusqu'au 31 août 1230. Il peut être regardé comme le fondateur du village actuel de Vernet-les-Bains. Soit crainte des inondations, soit besoin de groupement autour de la tour de défense, la population commença à se retirer de la plaine (appelée *Villelongue*) pour se transporter sur le flanc de la colline qui supporte le château-fort. Le 21 mars 1217, Pierre d'Espira passa un bail emphytéotique avec Pierre de Portes, au sujet d'une langue de terre qui se trouvait dans le *castrum*, contre l'église de Sainte-Marie, placée depuis sous le

vocable de saint Saturnin. Cette même année, une vente de terres fut effectuée par l'abbé de Canigou à Bernard Oria et à son épouse Sibille, à l'effet de construire des maisons d'habitation dans la *villa* de Vernet et au-dessous de l'église de la Vierge. Nunyo-Sanche, seigneur de Roussillon, Vallespir et Cerdagne, donna, en 1219, à Pierre d'Espira et à l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, la dîme du territoire d'Eus et celle de Llunar. Par suite du vigoureux appui que le roi d'Aragon Alphonse II et les bulles pontificales d'Alexandre III avaient prêté à l'abbé de Saint-Martin du Canigou, lors des graves discussions de cette abbaye avec celle de la Grasse, le monastère du Canigou était dans un état puissant et très prospère, à ce point que Pierre d'Espira crut pouvoir tenir tête au seigneur du Roussillon, oncle du roi d'Aragon Jacques Ier, en donnant asile à deux chevaliers qui avaient pris les armes contre Nunyo-Sanche, nommés Bérenger d'Espira et Adhémar de Saint-Ferréol. Lorsqu'il eut eu raison de ses ennemis, Sanche se disposa à punir sévèrement l'abbé de Saint-Martin. Mais celui-ci demanda à transiger et, sur la promesse formelle qu'il fit de verser entre ses mains la somme de 4000 sols barcelonais, Sanche épargna le monastère du Canigou ainsi que les habitants de Vernet, à l'exception de deux. C'était le 25 octobre 1220.

Jaloux de l'extension que prenait la juridiction temporelle de l'abbé, Pons de Vernet commit des exactions au préjudice du monastère du Canigou. Pierre d'Espira qui avait pris soin, en 1227, de rédiger un mémoire des vols dont il avait été victime de la part de Pons, fournit le récit circonstancié des multiples déprédations de celui-ci. Un jour, ayant fait irruption dans la ferme que son frère venait de céder à l'abbé, Pons s'était enfui emmenant avec lui onze vaches volées. Il avait été désavoué par son père Raymond qui, par un serment prêté sur les saints Evangiles dans l'église de Sainte-Marie de Vernet, avait juré de ne lui jamais donner main forte jusqu'au jour où il aurait composé avec les moines du Canigou. Mais Raymond, parjure au serment, seconda plus tard les tentatives criminelles de son fils qui alla jusqu'à attaquer, démanteler la forteresse de Vernet et dévaster les jardins environnants. Pons de Vernet se saisit, une autre fois, de deux hommes, envoyés de l'abbé, les lia contre un arbre de la forêt et les dépouilla des menues pièces de monnaie qu'ils portaient sur eux. Il se transporta de là en Cerdagne. A Egat, il saccagea une ferme appartenant à Pierre d'Espira et s'enfuit, emportant la tunique et les chausses du gardien, Bernard de Mosset. Dans une autre circonstance, il pilla une ferme située à Oris, près de Corneilla ; il tua ensuite deux vaches au col de Jou, en blessa quatre autres, puis se retira après avoir fait main basse sur une certaine quantité de fromages. A Via, il vola neuf sols et sept pièces de volaille ; à Odeillo, il s'appropria un champ dont son père avait opéré la vente, quelque temps auparavant, en faveur de l'abbé. Enfin, et c'est ce qui mit le comble à la juste colère de Pierre d'Espira. Pons fit la saisie d'un troupeau de quatre-vingt-dix brebis et de quatre hommes qui réussirent cependant à s'évader.

Pierre d'Espira demeura sur le siège abbatial de Saint-Martin du Canigou jusqu'au jour de sa mort, survenue le 31 août 1230.

Inventaire de dom d'Agullana. — Henry, *Histoire de Roussillon.* — Abbé J. Capeille, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes.*

ESPONCHEZ (Antoine-Félix de Leyris d') naquit à Alais (Gard) le 20 décembre 1750. Il était fils de Guillaume de Leyris, seigneur d'Esponchez (paroisse de Sainte-Cécile d'Angore), capitaine au régiment de Treynel, et de Blanche de Thomas La Garde. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fit de sérieuses études sous la direction de Fumel, depuis évêque de Lodève. Pourvu d'abord de plusieurs bénéfices simples, Antoine-Félix d'Esponchez ne tarda pas à devenir chanoine de la cathédrale de Nîmes. L'évêque de Senlis l'appela auprès de lui comme son vicaire-général et le roi lui donna en commende l'abbaye de Lesterps, dans le diocèse de Limoges. Antoine-Félix d'Esponchez avait à peine trente-huit ans lorsqu'il fut nommé, le 14 septembre 1788, à l'évêché d'Elne. Au dire de l'abbé Mathieu, historiographe du clergé constitutionnel des Pyrénées-Orientales, il avait été élevé à l'épiscopat « comme par hasard. En effet, raconte-t-il, un homme de cour m'a dit qu'il n'était point du bois dont on faisait les évêques en France dans le XVIIIe siècle, mais que ses aptitudes et ses dispositions connues au travail projeté de la réforme du clergé régulier l'avaient présenté dans un moment favorable comme un bon travailleur. » Le nouvel évêque d'Elne prêta serment le 4 janvier 1789 et fit son entrée à Perpignan le 13 mars suivant. C'était le moment de la convocation des assemblées provinciales pour l'élection des Etats généraux. Cette réunion venait de ranimer en Roussillon une question délicate et irritante qui divisait les esprits ; elle était soulevée par les citoyens nobles de Barcelone et de Perpignan. Ceux-ci, pourvus de lettres d'anoblissement et de certains privilèges, soutenaient avoir voté avec la noblesse dans les anciens états de Catalogne et voulaient prendre part aux nouvelles élections ; mais les gentilshommes possédant fiefs et titres refusaient de reconnaître cette prétention. Antoine-Félix d'Esponchez s'interposa et débuta dans son diocèse par une mission de

conciliation. Il se chargea de remettre au maréchal de Noailles, gouverneur de la province, un mémoire rédigé par Laurent de Lassus qui s'appuyait sur la vérification des titres des citoyens nobles par Charles d'Hozier et l'admission de leurs enfants à l'Ecole militaire. La question fut soumise au Conseil du roi qui se prononça en faveur des citoyens nobles de Perpignan et les autorisa à voter le 23 avril avec la noblesse titrée, à laquelle fut réservé cependant l'honneur de la présidence en la personne de son doyen d'âge, le baron d'Ortaffa ; ce que les citoyens nobles acceptèrent. Antoine-Félix d'Esponchez eut l'honneur d'avoir provoqué cette décision. Le clergé l'en remercia en le nommant par acclamation premier député de l'ordre aux Etats généraux. L'évêque refusa cette élection spontanée et pria l'assemblée de soumettre son choix aux formes prescrites par le règlement ; le scrutin n'en fut pas moins unanime. Antoine-Félix d'Esponchez manifesta sa bonté dès son arrivée dans le diocèse. Son premier soin fut de soulager la misère des congruistes. Avant le départ du prélat pour Paris, le 27 avril, le bureau diocésain, obtempérant à la proposition de l'évêque d'Elne, réduisit les impositions des congruistes. L'évêque de Perpignan arriva à Paris le 15 mai 1789, avec ses collègues des trois ordres. A l'Assemblée Constituante, il siégea à droite. C'est ainsi qu'il demeura dans la salle du clergé le 25 juin, avec ses confrères qui réclamaient le vote par ordre. Dans la séance du 9 août, il demanda la parole et monta à la tribune après Mirabeau qui venait de prononcer un discours enflammé en faveur de la suppression des dîmes. Antoine-Félix d'Esponchez s'opposa à la disparition de la dîme ecclésiastique ; il soutint que la morale et la raison ordonnaient de la conserver, parce qu'elle était considérée comme la ressource des pauvres secourus par le clergé. Il convint toutefois du principe qu'elle était la propriété de l'Etat. Il se joignit le lendemain à l'archevêque de Paris, de Juigné, et au cardinal de La Rochefoucauld pour en faire un total abandon à la nation. L'évêque de Perpignan ne reparut plus à la tribune et assista silencieusement aux séances de l'Assemblée nationale, essayant d'arrêter la Révolution par ses votes. La loi du 26 décembre 1790 exigea des membres du clergé la prestation de serment à la Constitution civile. Antoine-Félix d'Esponchez écrivit, en janvier 1791, une lettre à son grand vicaire, de Monteils, pour éclairer les ecclésiastiques de son diocèse sur l'attitude à observer dans les circonstances critiques où ils allaient se trouver. Le prélat leur persuada de ne prêter que le serment conditionnel de Mgr de Clermont. Le 16 janvier 1791, la municipalité de Perpignan dénonça l'évêque du diocèse à l'Assemblée nationale. Il fut alors réputé démissionnaire et remplacé le 31 janvier par l'intrus Deville. Comprenant alors que toute nouvelle tentative de conciliation serait inutile, Antoine-Félix d'Esponchez dénonça l'intrusion de Deville, réclama ses droits méconnus et indiqua à ses prêtres les devoirs qui leur incombaient après l'organisation du clergé constitutionnel. Le 8 avril 1791 parut à Paris l'*Ordonnance de M. l'évêque d'Elne au sujet de l'élection faite le 31 janvier 1791 de M. Deville, curé de Saint-Paul de Fenouillèdes, diocèse d'Aleth, en qualité d'évêque du département des Pyrénées-Orientales*, Imprimerie Crapart, rue de l'Enfer, 39, près la place Saint-Michel. Le document était court, mais suffisant pour donner la pleine intelligence des doctrines schismatiques de la Constitution. Il fut dénoncé à l'Assemblée nationale, et dans le département, défense fut faite à toute personne de la vendre, de la distribuer ou de la faire circuler. En octobre 1791, Antoine-Félix d'Esponchez partit de Paris après la clôture des sessions de la Constituante. Au dire du *Moniteur*, il fut compris parmi les prisonniers accusés du complot militaire de Perpignan (de Saillant, Chollet, Jean d'Adhémar de Lantagnac) et envoyé avec eux à Orléans, le 12 janvier 1792. L'évêque de Perpignan fut du nombre des rares prisonniers qui s'évadèrent durant le trajet. Il se trouvait à Rome au mois de mars 1792. Le 15 de ce mois, il adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse une *Lettre pastorale*, brochure in-12, en deux parties de 48 pages chacune. Dans la première partie, il rendit compte au peuple de son mandat de député, rappela les illusions de la première heure, les réformes qu'il espérait faire prévaloir, les déceptions journalières essuyées et la stérilité des efforts vainement tentés. La deuxième partie du mandement ne fut qu'une réfutation sobre, mais nerveuse, de la Constitution civile. Afin de donner plus de force à son argumentation, surtout afin de faire mieux ressortir les inconvénients tant sociaux que politiques du nouveau régime, Antoine-Félix d'Esponchez ajouta, en appendice, une série d'éclaircissements sur les principes généraux de l'ancienne et de la nouvelle constitution de l'Eglise de France. Ces pages substantielles témoignent d'une intelligence supérieure, d'un esprit vraiment philosophique, d'un sens politique aussi juste que délicat et d'une connaissance approfondie du droit social du royaume. Quelques jours après, il adressa à son clergé de nouvelles instructions et lui communiqua le bref de Pie VI, du 19 mars 1792, contenant concession de pouvoirs extraordinaires capables de remédier aux grands maux qui affligeaient la France. Craignant que son éloignement ne nuisit à l'à-propos et à l'exécution de ses vues, Antoine-Félix d'Esponchez songea à se rapprocher de son diocèse. En 1795, il demanda au gouvernement espagnol l'autorisa-

tion de se réfugier en Catalogne, au milieu de son clergé exilé. Sa supplique n'ayant point été agréée, il se retira d'abord à Terni, puis à Ancône et à Venise, enfin à Goritz. Durant l'année 1796, malgré son éloignement, l'évêque de Perpignan continua ses relations avec ses ouailles par l'intermédiaire du vicaire-général de La Boissière, fixé à Barcelone. En 1800, il lui écrivit de conseiller à ses prêtres l'adhésion à la constitution de l'an VIII. Cet acte facilita à la majorité des ecclésiastiques roussillonnais le retour de l'exil. Antoine-Félix d'Esponchez passa, en 1800, de Goritz à Campolongo, diocèse d'Udine, dans le Frioul (Italie). C'est là qu'il mourut en odeur de sainteté, le 13 juillet 1801. Il fut enseveli dans cette ville, avec les honneurs dus à sa dignité d'évêque. Le portrait d'Antoine-Félix d'Esponchez est conservé au cabinet des estampes, à la Bibliothèque nationale, dans la collection Dejabin. Le prélat porte le costume avec lequel il siégeait à l'Assemblée et la croix épiscopale sur la poitrine. Ses armes se blasonnaient : *De gueules à une branche de laurier posée en bande accompagnée de deux besans d'or, au chef cousu d'argent.*

Archives des Pyr.-Or., G. 4. — *Le Moniteur* de 1789, 1790, 1791, 1792. — Le Bastard d'Estang, *Une mémoire oubliée*, dans la *Revue des questions historiques*, n° de juillet 1874. — Jaume, *Arrêts du Roussillon*. — *Mémoires de Jaume*. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*. — Vidal, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales*.

ESPRER de MONTALT (Antoine), seigneur de Boaça, épousa Magdeleine Deydé. De ce mariage naquirent deux filles, Marie et Félicité, et un fils, François. Lors de son mariage avec François Ducup de Saint-Paul, Marie Esprer-Deydé avait reçu en dot 18.350 livres, et Félicité Esprer-Deydé, lors de son mariage avec Joseph Noguer, avocat général, 13.350 livres. François Esprer-Deydé se trouvant major de Roses, en Espagne, épousa sans le consentement de ses parents, vers 1774, Josèphe Mayro dont il eut un fils en 1775 qui s'appela Antoine-Jérôme Esprer de Boaça. Antoine Esprer de Montalt mourut le 13 janvier 1780, laissant ses biens à son fils, François Esprer-Deydé. Celui-ci mourut quelques jours après le décès de son père, le 1er février 1780, donnant son patrimoine à son enfant, Antoine-Jérôme Esprer de Boaça. La mère de ce dernier étant venue à Perpignan réclamer la succession échue à son fils, Marie et Félicité Esprer revendiquèrent le payement intégral de leur dot dont elles n'avaient reçu qu'une petite partie. La veuve de François Esprer fit valoir que les dettes de la succession s'élevant à 99.943 livres, elle ne pouvait payer totalement les dots de ses belles-sœurs. Joseph Jaume, avocat au Conseil Souverain, chargé de l'affaire, rédigea deux mémoires où il établissait que les biens de la famille Esprer de Boaça valaient au moins 400.000 livres. Le Conseil Souverain statua dans ce sens en 1785 et l'accord se fit.

Mémoires de Jaume.

ESTAMPES (Jean-Baptiste d'), docteur en Sorbonne, fut nommé évêque d'Elne en 1675 par Louis XIV qui, le 20 septembre de la même année, lui octroya le titre d'Inquisiteur de la province. Mais avant de venir dans son diocèse, il fut transféré au siège de Marseille, en septembre 1680. Tandis qu'il allait en prendre possession, Jean-Baptiste d'Estampes mourut de mort subite, en 1684. Cet évêque avait intenté un procès au chapitre d'Elne pour se faire payer en entier les émoluments de deux portions canonicales à dater du jour de sa nomination, outre les distributions quotidiennes. Le chapitre fut condamné par la grand'chambre du Parlement de Paris, sur le motif que la régale avait lieu dans tout le royaume. En 1678, l'évêché d'Elne rentra sous la suffragance de Narbonne.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

ESTARI (Arnaud), fondeur, fabriqua, en 1547, une cloche pour l'église de la Réal. Il collaborait avec Guillaume-Pierre Fay.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

ESTÈVE (Jean d'), avocat à la cour du Conseil Souverain, épousa Monique Simon dont il eut deux fils : Jean et François.

ESTÈVE (Jean-Joseph-Jacques d') fils du précédent, naquit en 1719. Il fut d'abord avocat, puis conseiller au Conseil Souverain du Roussillon. Le 2 janvier 1760, il reçut des provisions royales lui décernant l'office de procureur en la Chambre du Domaine. De nouvelles provisions lui furent octroyées par Louis XV, le 9 septembre 1764, qui lui conférèrent la charge de Président en la même Chambre.

Archives des Pyr.-Or., B. 403, 404.

ESTÈVE (François d'), frère du précédent, docteur en droit, naquit à Perpignan en 1724. Entré dans le couvent bénédictin de Saint-Michel de Cuxa, il reçut l'habit monastique, le 8 juillet 1741, des mains de l'abbé Sauveur de Copons, et fit sa profession religieuse le 11 juillet de l'année suivante. Il occupa après dom Réart (1756) l'office de la Prévôté et le conserva jusqu'à sa mort arrivée à Perpignan le 21 juin 1777. Il fut enterré le lendemain dans l'abbaye de Cuxa.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades.*



ESTRUGOS (Joseph-Elie), né à Perpignan, entra dans l'ordre du Carmel, devint supérieur du couvent des Carmes de Perpignan et mourut dans cette maison en 1645. Prédicateur en renom, il a composé différents ouvrages ascétiques. Estrugos est surtout connu à cause de son livre : *Fenix catalá*. Au début du volume se trouve un petit traité intitulé : *Helench dels scriptors catalans.* L'auteur publia son ouvrage à Perpignan, un an avant sa mort, chez Etienne Bartau. Caresmar estime que ce *Fenix catalá* n'est autre chose que la vie du frère Romeu Saclosa, et Marcillo dit que ce livre est le même que le *Llibre dels singulars privilegis, favors, gracias y miracles de Nostra-Senyora del Mont del Carme.*

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

EXIMENÈS, EXIMENIS ou **XIMENÈS (François)** naquit à Gérone (Espagne) vers le milieu du XIVe siècle. Il obtint des succès dans l'étude de la philosophie et de la théologie, et s'exerça de bonne heure à la pratique des vertus de la perfection chrétienne. Ayant résolu d'embrasser la vie religieuse, il revêtit l'habit franciscain dans un couvent de sa ville natale et fit sa profession au monastère de Saint-François de Barcelone. François Eximenès déploya particulièrement toutes les forces de sa science et les ressources de son zèle dans la mission qu'il reçut d'évangéliser les populations de l'Aragon, de Valence, de Catalogne et de Majorque, à l'occasion du jubilé et des indulgences accordées par Pierre de Luna à tous ceux qui prendraient les armes pour repousser les Sarrasins dont les invasions menaçaient ces provinces. Les prédications de François Eximenès montrèrent déjà l'habileté de ses moyens, la puissance irrésistible de sa parole, et par dessus tout, l'heureuse influence de sa vertu. Le mérite et le succès de cette mission firent d'autant plus d'honneur au saint apôtre que, le plus souvent, ses conseils, ses exhortations et ses plaintes s'adressaient aux princes, aux grands et aux magistrats de ces contrées. Bientôt ses hautes qualités le recommandèrent aux personnages les plus distingués et les plus puissants. C'est ainsi qu'il mérita la confiance de la reine d'Aragon, Marie Lopez de Luna, sœur de Benoît XIII, si bien que cette princesse le désigna comme un de ses exécuteurs testamentaires. Les Conseils de la Couronne et Benoît XIII lui-même ne craignirent pas de recourir à lui dans les doutes ou les embarras, et de s'en rapporter à ses sages décisions. Ce qu'on estimait et qu'on admirait de plus en lui, c'était une alliance si intime de la science et de la sainteté, qu'elles formaient comme un seul élément et constituaient sa nature propre ; de telle sorte que sa profonde humilité n'était nullement altérée par les applaudissements et les louanges, pas plus que sa science n'était amoindrie par le peu de valeur qu'il s'attribuait et la pauvre idée qu'il avait de lui-même. On peut même dire, en reproduisant la pensée des historiens de sa vie, que son esprit s'élevait et s'ornait à proportion des pénitences et des mortifications qu'il imposait à son corps. Benoît XIII ayant convoqué les dignitaires ecclésiastiques de son obédience au Concile général qui se tint dans l'église de la Réal, à Perpignan, François Eximenès reçut de cet antipape le titre de patriarche de Jérusalem, le 12 novembre 1408. Trois jours après se fit l'ouverture de cette réunion où figurèrent trois cents Pères. Le 19 décembre de cette même année, François Eximenès fut nommé par Pierre de Luna administrateur de l'évêché d'Elne. Mais son passage sur le siège épiscopal fut éphémère : il n'eut qu'un mois de durée. François Eximenès mourut à Perpignan le 23 janvier 1409, et sa dépouille mortelle renfermée dans un sarcophage fut déposée deux siècles plus tard (1623) dans l'église des Cordeliers de Perpignan (actuellement chapelle de l'hôpital militaire). Ce monument funéraire fut placé au-dessous de la porte de la sacristie de cette église. On y avait gravé l'inscription suivante : *D. D. F. Franc. Ximenius ordin. Minor., episc. Helenensis et patriarcha Hierosolymitanus, obiit die 23 januar. 1409; hic est translatus die 17 sept. 1623.* Ce prélat s'est surtout fait remarquer par d'excellents ouvrages de science ecclésiastique, de théologie morale et d'ascétisme, écrits en latin ou en catalan et traduits en plusieurs langues, qui furent publiés en divers lieux dès les premiers temps de l'imprimerie. Voici la nomenclature de ses écrits les plus connus :

Llibre de la vida de N. S. Jesucrist, o Vita Christi. Cet ouvrage fut traduit en espagnol par Fernand de Talavera, archevêque de Grenade, et imprimé à Valence en 1484 et 1495 ;

Llibre de la dignitat, regimen o condicio dels angels. Il composa ce traité de théologie à la prière de Pierre d'Artes, maître des comptes de Martin Ier, roi d'Aragon. Il fut imprimé à Genève en 1478. Cet ouvrage, en caractères gothiques, est d'une extrême rareté et passe pour le premier livre imprimé à Genève. Ce livre a été aussi publié à Burgos, puis à Alcala de Hénarès en 1527 ;

Le Pastoral, pour l'instruction des évêques et des supérieurs (*Pastorale pro instructione episcoporum et superiorum*), le seul de ses ouvrages écrit en latin, dédié à l'archevêque de Valence et publié à Barcelone en 1495. Ce volume est celui qui a le plus contribué à la réputation de l'auteur, qui expose lui-même son but : « *Esca præparatur et cibus omnibus prælatis Ecclesiæ præsentibus et futuris* ». Il le divise en quatre parties. Dans la première, il traite de la

dignité du sacerdoce et s'adresse au clergé en général. La seconde partie s'occupe des évêques, dont il trace les devoirs dans un superbe commentaire des Epîtres de saint Paul sur ce sujet. Dans la troisième, l'auteur examine et fait ressortir les obligations de la charge pastorale du prêtre vis-à-vis de son troupeau. Dans la quatrième partie, il traite de la récompense et de la gloire réservées au Pasteur fidèle et vigilant ;

De l'Echelle Mystique *(De scala Dei)*, livre publié en 1494 à Barcelone. L'auteur l'avait dédié à la reine Marie Lopez de Luna, à qui il avait déjà fait hommage d'un autre livre de piété, *Llibre de la Devoció*, resté manuscrit ;

Le Char des Dames *(El Carro de las Damas)*, appelé communément *Lo Llibre de les dones*, dédié à la très haute et très illustre Dona Sanche Ramirez de Areños, comtesse de Prades. Ce livre réunit à l'enjouement le plus spirituel une profonde connaissance du cœur humain et une morale des plus saines. Il fut imprimé à Barcelone en 1495, et traduit du catalan en castillan par un Frère Mineur. *Lo Llibre de les dones*, texte catalan, a été souvent copié à la main : à Barcelone il en existe deux ou trois copies, et à Perpignan nous en connaissons deux. Une surtout mérite une mention spéciale : elle se trouve dans la riche bibliothèque du regretté colonel Puiggari ; elle est écrite de la main ferme du colonel en 1881. Cette œuvre est digne des copistes enlumineurs des siècles passés. La gravure qui est en tête est reproduite avec une telle perfection que l'œil le plus exercé ne peut y découvrir le moindre défaut, et l'on pourrait sans peine croire qu'elle a été imprimée. Les initiales qui se trouvent en tête de chaque chapitre, et il y en a 396, sont toutes de forme différente, et si bien enluminées que chacune en particulier est une œuvre d'art. Les unes sont noires, les autres de couleur, mais la plupart sont dorées ou argentées. Dans les premières enluminures, la dorure est quelquefois un peu terne, mais vers le milieu et à la fin, l'habitude aidant, l'or et l'argent sont appliqués avec un talent qui défierait les spécialistes eux-mêmes. Les dessins surtout sont d'une finesse exquise. C'est véritablement une œuvre de bénédictin dont on ne se lasserait jamais d'admirer tous les petits détails. Une autre copie, datée de 1888, en a été faite par l'abbé Jalabert, prêtre de la Réal, à Perpignan. Ce manuscrit contient 839 pages, encadrées rouge et noir, avec la gravure du titre, sans initiales. L'écriture est nette et bien régulière, et le texte débarrassé des nombreuses abréviations qui entravent la lecture de l'original ;

Enfin, outre une *Exposition des sept Psaumes*, une *Méthode pour la Confession et pour obtenir une bonne mort*, et une *Histoire Ecclésiastique*, dont il n'est pas sûr qu'il soit l'auteur, François Eximenès a laissé encore un ouvrage théologico-politique, divisé en trois volumes de titres différents : *El Crestia*, 1483 ; *Regimen de princeps*, 1484 ; *Regiment de la cosa pública*, 1499. Cet ouvrage dénote chez l'illustre évêque l'érudition la plus vaste et renferme la plus solide doctrine ; car il tient à la fois à la philosophie morale, au droit, à la théologie et à la politique. Il comprend treize livres, dans lesquels se trouvent successivement traitées les questions les plus élevées et les plus pratiques. François Eximenès l'avait dédié au marquis de Villena.

On a attribué à François Eximenès un *Traité de la Vie chrétienne*, qui aurait été imprimé à Perpignan en 1502. Ce titre ne se trouve pas dans la nomenclature des ouvrages de cet auteur donnée par les meilleurs bibliographes. Le lieu et la date de l'impression sont beaucoup moins probables, malgré l'incertitude qui règne encore à ce sujet. On a, sans doute, confondu l'illustre évêque d'Elne avec Pierre Ximenez de Prexano, évêque de Badajoz et Coria, magistral de Tolède en 1499, dont les œuvres, de sujets semblables, furent imprimées à la même époque et aux mêmes lieux. On connaît, en effet, de ce dernier : *Lucero de la Vida christiana*, divisé en trois parties : de l'Incarnation à l'Ascension ; des Sacrements ; de la Loi ancienne et nouvelle. Ce livre castillan, imprimé à Salamanca en 1493, fut réimprimé à Burgos en 1495 ; traduit ensuite du castillan en catalan et imprimé à Barcelone en 1496.

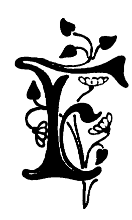
De vieux ouvrages renfermant l'historique de l'ordre franciscain attribuent à Eximenès le titre de *Bienheureux*. Sa vie fut exclusivement consacrée au service de Dieu, à la conversion des âmes, à l'extension du règne de la paix autour de lui. Il s'oublia complètement lui-même et n'eut en vue que la gloire de Dieu et le salut de ses frères, soit dans ses actions de chaque jour, soit dans la composition de ses ouvrages, dont il avait commencé de pratiquer la doctrine et les maximes avant de les transmettre par écrit. Ses ouvrages ne sont que l'explication de sa vie.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale*. — Tolra de Bordas, *L'Ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon*. — Abbé J. Capeille, *Le Concile de la Réal*, Perpignan, Comet, 1908. — Comet, *Rosembach*, 1896. — F. Mendez, *Tipografía española*, 1861, 2e édition.

EZOBI ou **HYSSOP (Joseph ben Hannan ben Nathan),** « connu sous le nom d'Ezobi, dit M. Pierre Vidal, fut un des plus agréables poètes du XIIIe siècle. L'épithète d'Ezobi indique qu'il était originaire d'une ville désignée par le nom d'Ezob ou Hysop, que l'on croit être Orange. Il demeurait à Perpignan et florissait probablement vers 1235, puisqu'il fut le maî-

tre d'Abraham Bedersi, né vers 1225. Au mariage de son fils Samuel, il composa une pièce de vers connue sous le nom de *Qu'arath Késef (Plat d'argent)* par allusion au *vase* dont il est question dans le *Pentateuque* (Nombres, VIII, 13). Ce petit poème contient des règles sur la conduite que Samuel devra tenir dans la société et sur les études auxquelles il doit s'adonner. Joseph recommande à son fils de s'occuper surtout des commentaires d'Isaac El Fassi et de Maïmonide. Par moments, il peut étudier la grammaire et la Bible, mais il doit s'abstenir complètement d'étudier la science des Grecs, laquelle ressemble aux fruits de Sodome et de Gomorrhe (allusion au passage d'Isaïe, I, 7). Joseph engage encore son fils à étudier la poésie, afin de produire des poèmes comme ceux de son père ; il lui recommande d'avoir soin d'employer un langage élégant pour écrire en prose. Joseph avait deux frères, Eléazar Ezobi et Meschullam Ezobi, qui n'habitèrent pas Perpignan. On connaît de Samuel Ezobi, fils de Joseph, une pièce de vers qu'il adressa à son père en réponse au poème du *Vase d'argent.* » L'épithalame d'Ezobi se compose de deux cent soixante vers, correspondant aux sicles que pesait le vase d'argent dont il est question dans l'Ecriture, au livre des *Nombres*, chap. VIII, verset 13. Très estimé par les Hébreux et par les orientalistes chrétiens, ce poème fut imprimé à Constantinople, non en 1533, comme le disent Bartoloccio et Wolf, mais en 1531, comme Rossi le démontra dans les Annales *Hebrœo Typographici.* Il a été publié de nouveau à Paris (1599) avec la traduction latine par Mercier, professeur d'hébreu au Collège royal. Une autre traduction latine du même ouvrage avait été donnée dès 1512 à Tubinguen par Reuchlin, sous le titre : *Rabbi Jos. Hyssopus Perpinianensis judœorum poeta dulcissimus ex hebrœa lingua in latinam traductus.* C'est cette dernière traduction que Wolf a insérée dans le tome IV de sa *Bibliothèque hébraïque.* Rossi possédait dans sa collection une *Lettre* manuscrite en vers, adressée par Ezobi à son fils Samuel. On lui attribue encore : *Sepger Hameloïm* ou *Livre des suppléments.* Edouard Drumont appelle Ezobi le « Gresset du XIIIe siècle ».

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — P. VIDAL, *Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*, Paris, Durlacher, 1888. — Edouard DRUMONT, *La France juive.*



FABRE (Jacques), riche marchand de draps à Perpignan, avança une forte somme d'argent au roi Jean Ier d'Aragon, lors du séjour que ce monarque fit dans cette ville, en 1390. Le prince créa en sa faveur une rente de trois mille cinq cents sous sur les revenus royaux jusqu'à complet remboursement des fonds prêtés.

Archives des Pyr.-Or., B. 167.

FABRE (Guillaume), bourgeois de Perpignan, jouta contre François d'Oms, dans un tournoi qui eut lieu dans la *lisse* du château royal de la ville, en 1397. Fabre mit hors d'état de service le cheval de son adversaire. François d'Oms lui réclama comme dommages la somme de cinq mille florins d'or. Le roi Martin Ier nomma Guillaume Fabre à l'office d'*obrer* de la Loge de mer de Perpignan. Guillaume Fabre faisait aussi le change et les opérations financières de la banque.

Archives des Pyr.-Or., B. 166, 192, 206.

FABRE (Jean), bourgeois de Perpignan, avait acheté le lieu de Maureillas, de Jaufre, vicomte de Rocaberti. Il épousa Françoise et eut d'elle trois filles : Françoise, qui se maria à Jean Beuda ; Marguerite, épouse du chevalier Bernard de Llupia ; la plus jeune unit ses destinées à Jean Canta. Jean Fabre fut syndic de la ville de Perpignan aux cortès célébrées à Barcelone, le 22 avril 1422.

Archives des Pyr.-Or., B. 207, 232, 239.

FABRE (Bernard), damoiseau du Volo, fut nommé, par la reine Marie, à la lieutenance de la châtellenie de Bellegarde et du bailliage du Perthus, pendant l'absence du châtelain Bernard-Guillaume dez Goëll, retenu au service d'Alphonse V, dans le royaume de Naples. Il fit exécuter des travaux au château de Bellegarde.

Archives des Pyr.-Or., B. 229, 253.

FABRE (Pierre et **Jean),** passèrent un contrat, le 16 janvier 1418, avec Anne de Perapertuse, dame de Peyrestortes, et les consuls de cette localité, pour la fonte d'une cloche destinée à l'église Saint-Jean l'Evangéliste de cette paroisse.

Archives des Pyr.-Or., G. 832. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs roussillonnais.*

FABRE (André), peintre de Perpignan, rendit une sentence arbitrale, en 1462, constatant les malfaçons dans les décorations du retable de Baixas exécutées par Veguier, peintre de Toulouse.

Archives des Pyr.-Or., B. 725.

FABRE dit *de l'Hérault* **(Denis),** conventionnel français, né à Montpellier, tué à l'armée des Pyrénées-Orientales, le 20 nivôse an II (9 janvier 1794). Il était conseiller à la cour des aides de Montpellier lorsque la révolution éclata. Il en embrassa les principes avec ardeur. En septembre 1792, envoyé à la Convention par le département de l'Hérault, il s'y fit d'abord peu remarquer et siégea à la Montagne. Il fut souvent chargé de rapports sur les subsistances et fit prendre diverses mesures utiles relativement à leur libre circulation. Lors du procès de Louis XVI, il se prononça ainsi : « D'après le Code pénal, je vote pour la mort ». A la suite du 31 mai 1793, il fut envoyé en mission avec ses collègues Boisset, Cassanyes et Gaston à l'armée des Pyrénées, où il montra de la valeur, mais où ses empiétements sur l'autorité militaire devinrent un des principaux motifs auxquels on attribua la désorganisation de l'armée, la retraite de Dagobert, celle de Turreau et l'inaction de Doppet, leur successeur. Dans leur fougue, Fabre et Gaston, impatients de chasser l'ennemi du territoire français, contraignirent le prudent et brave général Dagobert à attaquer le 1er vendémiaire an II (22 septembre 1793), les espagnols dans leur camp retranché à Trouillas. Cette tentative n'aboutit qu'à une inutile effusion de sang. Fabre alors voulut tenter une marche au delà des Pyrénées pour forcer le général espagnol Ricardos à rétrograder. On lui avait persuadé que le fort de Roses pouvait être enlevé par un coup de main. D'après sa volonté, et malgré l'avis des généraux, en brumaire (octobre), trois colonnes furent lancées au delà des Pyrénées pour se réunir à Spola. Mais trop

faibles, trop désunies, elles ne purent se joindre, furent battues et rejetées en France avec une perte considérable. Peu après, Fabre annonçait à la Convention un succès sur les espagnols et la reprise des villes de Thuir et Sainte-Colombe ; mais attaqué le 30 frimaire (20 décembre) par le général La Cuesta sur les hauteurs qui couvrent les places maritimes du Roussillon, Fabre fut entraîné dans la déroute de l'armée française, et périt près de Port-Vendres, en défendant une batterie. Sur la proposition de Robespierre, la Convention, dans sa séance du 23 nivôse an II (12 janvier 1794), décerna à Fabre les honneurs du Panthéon. En 1797, une pension fut accordée à sa veuve. C'était, selon ses contemporains, un homme enthousiaste et de bonne foi, doué de talents médiocres, qui n'avait que peu d'instruction, mais qui ne manquait pas de courage.

Moniteur universel, année 1792, n° 293, 306, 309, 322, 330 ; an II (1793), n° 278, 18, 94, 99 ; (1794), 114, 115, 199 ; an V, 96. — *Petite Biographie Conventionnelle.* — *Biographie moderne* (1802). — *Galerie historique des Contemporains* (1818). — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Thiers, *Histoire de la Révolution française*, liv. XIX. — P. Vidal, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales.*

FABRE (Joseph), naquit au hameau de Sahorle, près de Vinça, le 13 janvier 1741. Il se destina d'abord à la carrière ecclésiastique, puis abandonna la théologie pour suivre les cours de la médecine. Reçu docteur, Joseph Fabre s'établit à Vinça, et y exerça sa profession. Il abandonna ses droits de chef de maison, moyennant une rente viagère que lui servit sa sœur ; celle-ci s'étant mariée au sieur Paret, vint se fixer à Sahorle. Joseph Fabre, épousa Thérèse Monyer, d'Ille-sur-Tet, puis fut nommé maire de Vinça. Il réussit, par sa prudente intervention, à empêcher, en 1790, des troubles fomentés par la société *Les Amis de la paix* et devint ensuite juge de paix dans la commune qu'il avait administrée. Le 3 septembre 1792, Joseph Fabre fut élu, le second sur cinq, par 93 voix sur 158 votants, membre de la Convention pour le département des Pyrénées-Orientales. Il partit de Vinça pour Paris, monté sur un âne, et exécuta son voyage à la capitale dans l'espace d'un mois. A la Convention, Joseph Fabre passa inaperçu. Absent pour cause de maladie au moment du vote sur le jugement de Louis XVI, il siéga obscurément à la Montagne. Les tables du *Moniteur universel* ne mentionnent même pas son nom. En 1794, les armées espagnoles, de passage à Vinça, incendièrent sa maison. Joseph Fabre mourut à Vinça, le 29 janvier 1819. M. l'abbé J. Paret, curé de Rigarda, arrière-petit-neveu de Joseph Fabre, conserve la médaille de député à la Convention que celui-ci rapporta de Paris et légua précieusement à sa famille. M. Laurent Durand, numismate à Perpignan, possède une pendule achetée par Joseph Fabre à la capitale. Cette horloge, meuble rare, est divisée, quant aux heures, d'après le système décimal.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.* — P. Vidal, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales.* — Communication obligeante de M. l'abbé J. Paret, curé de Rigarda.

FABRE (Joseph), avocat à Perpignan, au moment de la Révolution, fut nommé, le 1er juin 1790, secrétaire du *Directoire départemental des Pyrénées-Orientales.* Il seconda activement Llucia dans l'affaire de l'arrestation des perpignanais conduits à Orléans en 1791 et massacrés à Paris, le 9 septembre 1792. Il employa son activité et prêta son concours dans une autre affaire : celle de l'emprisonnement à Montpellier, en 1793, de trente-deux citoyens perpignanais, qui ne furent mis en liberté qu'après le 9 thermidor (1794). Joseph Fabre fut arrêté à Perpignan en même temps que Llucia, commissaire du département, et Sérane. Conduit à Paris, il fut jugé et exécuté dans la capitale, le 1er messidor an II (19 juin 1794).

Mémoires de Jaume.

FABRE (Louis), naquit à Rivesaltes en 1795. Son père qui dirigeait une institution libre à Perpignan, se l'adjoignit comme auxiliaire en 1825 jusqu'en 1832. Cette année-là, Louis Fabre entra comme professeur de cinquième au Collège municipal de Perpignan. Il devint professeur de troisième en 1863 et prit sa retraite en 1865. En 1875, Louis Fabre fut nommé conservateur de la Bibliothèque communale de Perpignan, et garda cette charge jusqu'à sa mort survenue en 1883. Il publia dans divers *Bulletins (VIII-XXV) de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales* des pièces de vers et des comptes rendus des travaux accomplis par la section des Lettres. Durant trente ans il remplit la charge de secrétaire de cette société (1853-1883).

XXVI° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

FABRE de LLARO (Léon), notaire de Perpignan, exerça les fonctions d'archiviste de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales durant l'espace de vingt-cinq ans (1873-1898). Il a inséré dans le recueil de cette Société des rapports littéraires, des comptes rendus historiques ou archéologiques et la biographie des deux roussillonnais, Boher et Alart. Léon Fabre de Llaro mourut à Perpignan en 1898.

XL° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.



FABRÈGUES (Siméon), peintre de Perpignan, peignit, en 1523, le retable de Notre-Dame à Corneilla-de-la-Rivière, au prix de soixante-dix ducats d'or.

Archives des Pyr.-Or., G. 744.

FAGALO (Guillaume), se qualifiant de peintre, fils de feu Guillaume Fagalo, pareur de Perpignan, et de Saurine, son épouse, se mit en apprentissage le 15 août 1387, chez Arnald Boas qui promit de lui apprendre son métier en l'espace de deux ans. Le patron s'engagea à le pourvoir, durant ce laps de temps, de tout ce qui lui serait nécessaire et à lui fournir deux habillements complets. Guillaume Fagalo dut mourir jeune, car on ne connaît aucune autre mention de lui.

Alart, *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

FAGALÒ (Pierre), peintre de Perpignan, reçut l'ordre, le 7 décembre 1388, du procureur du roi de Majorque, d'enlever, avec l'assistance d'un huissier, les écussons et armoiries peints sur les piliers de la place du Blé de Perpignan. Il s'agissait, en l'espèce, de faire disparaître tous les écussons autres que ceux du roi de Majorque.

Alart, *op. cit.*

FAGOT (Jean), orfèvre de Perpignan, fabriqua deux candélabres en argent pour l'église de la Réal, en 1710.

Archives des Pyr.-Or., G. 447.

FAHENA (Jean-Pierre), damoiseau de Perpignan, épousa, vers la fin du XIVe siècle, Constance Oltzina, fille de Pierre Oltzina, jurisconsulte, châtelain de Puig-Balados (Puyvalador) et sous-viguier du Capcir.

Archives des Pyr.-Or., B. 253.

FAHENA (François), fils du précédent, obtint des provisions du roi Alphonse V qui portaient donation de la châtellenie, du bailliage de Puig-Balados et de la sous-viguerie du Capcir faite par son oncle Louis Oltzina, dit de Berga, sacristain de Saint-Jean de Perpignan, chanoine d'Elne, par sa mère et sa tante Marguerite, héritiers de Pierre Oltzina.

Archives des Pyr.-Or., B. 227, 233, 253.

FALIP (Titus), géomètre à Perpignan, a écrit: *Projet de réservoir pour alimenter les fontaines de la ville de Perpignan*, VIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales; *Etude sur le reboisement des terrains en pente*, id.; *Recherches de la houille dans le département*, id., IXe Bulletin.

FARAILL (Gabriel-Auguste-Emmanuel), naquit à Saint-Marsal en 1839. Il était menuisier dans son adolescence. Son goût inné pour la sculpture se déclara chez lui lors de son tour de France; il avait alors vingt-trois ans. Déjà instruit par les leçons de Guiraud, conservateur du musée de Perpignan, Faraill exposa au concours régional de cette ville le buste en plâtre de Louis Companyo et celui de Naudo, concierge du musée à cette époque. Le jeune artiste obtint une médaille pour ces deux œuvres. Bientôt après, une double subvention de la Ville de Perpignan et du département des Pyrénées-Orientales permit à Faraill d'aller compléter ses études à l'école des Beaux-Arts, à Paris. Il trouva pour l'accueillir dans la capitale un compatriote, Oliva, qui le fit entrer dans l'atelier de Farochon. Faraill remporta un prix de fin d'année dans cet atelier. Dès lors, Farochon prit son élève en grande estime et rechercha même son amitié. L'école des Beaux-Arts commanda au jeune artiste le buste de son professeur; l'œuvre figure aujourd'hui dans les galeries des Beaux-Arts du quai Malaquais, à côté des productions signées des maîtres de la sculpture française. On remarqua au Salon le *Jeune romain*, le premier buste exposé par Faraill. D'autres bustes, des statues, des groupes suivirent de près les essais du sculpteur. On cite principalement: le *Réveil du pâtre*, la *Mère de l'artiste*, la *Jeune catalane* et la *Jeune fille à l'escargot* qu'on admire dans les salles du musée de Perpignan. Au Salon de 1873, Faraill obtint une médaille pour cette dernière œuvre, modèle de grâce, de finesse et de légèreté. Elle reçut même l'insigne honneur de retourner à Paris, en 1878, pour figurer au salon de sculpture française de l'Exposition universelle. Gabriel Faraill produisit encore: la *Misère*, groupe qui se trouve dans la salle des sculptures du musée de Perpignan; le *Monument funéraire* de l'abbé Granier de Cassagnac au cimetière Saint-Martin (1879); la *Jeune fille*, statue en marbre qui, après avoir obtenu une mention au Salon de 1886, fut acquise par le prince Bassaraba de Brancowa, pour orner la splendide villa d'Amphion, située près du lac de Genève; la *Mère de famille*, groupe d'une exquise finesse qui couronne la porte d'entrée de la Miséricorde de Perpignan. Les bustes de Pierre Bardou-Job et de M. Edmond Bartissol, la statue colossale de saint Pierre, à l'église de Bompas, celles qui ornent le château de M. Ducup de Saint-Paul sont autant de travaux où la beauté artistique brille dans toute sa splendeur. Le groupe qui décore la gare de Lisbonne est aussi l'œuvre de Faraill. La statue de

Rigaud, dans laquelle se traduisent le sentiment délicat et le talent de l'artiste, s'élève sur une des places publiques de Perpignan, qui anciennement était la Halle-au-blé. Ce monument fut inauguré le 21 juillet 1890, par le ministre de l'Instruction publique, M. Léon Bourgeois. A l'occasion des fêtes données à Perpignan lors de l'érection de cette statue, Faraill reçut les palmes d'officier d'Académie. Il mourut subitement à Paris, le 10 mars 1892, succombant à une rupture d'anévrisme.

Crouchandeu, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan.* — Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

FARINES (Achille) naquit à Rivesaltes le 16 février 1825. Propriétaire et négociant, il fut élu, le 8 janvier 1882, sénateur des Pyrénées-Orientales, avec un programme radical, par 139 voix sur 277 votants. Un rapport de Guiffrey, lu à la tribune du Luxembourg, fit observer que la majorité absolue n'était pas acquise à Achille Farines ; l'élection de celui-ci fut dès lors annulée. Farines fut réélu sénateur, le 26 février suivant, par 202 voix contre 47 à Lazare Escarguel. Le souci de ses affaires commerciales détermina Farines à quitter la Chambre haute presque aussitôt après son arrivée. Il donna sa démission de sénateur le 15 mai 1882 et mourut au Hâvre, le 3 mai 1883.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.*

FAURE (Jean) fondit une cloche pour l'église de Millas, en 1700.

Archives des Pyr.-Or., G. 811.

FAY (Guillaume-Pierre), fondeur, fabriqua une cloche pour l'église de la Réal de Perpignan, en 1547.

Archives des Pyr.-Or., G. 446.

FÉLIP, bénéficier de la communauté ecclésiastique d'Argelès-sur-Mer, a publié : *Exercicios espirituales del colegio de Jesuitas de Perpiñan.*

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

FÉLIP, naquit à Prades, en 1768. Son père, François-Xavier Félip avait reçu des lettres de bourgeois honoré et immatriculé de la ville de Perpignan, au mois de février 1763. Félip qui mourut juge de paix du canton de Prades, le 14 janvier 1834, fut surtout connu comme hydrologue. Il découvrit et colporta partout dans le Conflent cette constatation, que plus l'on fait de concessions d'eau de la rivière de la Tet dans la partie supérieure du département, dite de *la Montagne* (de Vinça en amont), plus l'eau naît avec abondance dans la grande plaine du Roussillon, et rend les arrosages plus aisés et plus fertiles. Lorsqu'un agriculteur de la plaine se plaint de ne pouvoir arroser ses terres pendant la saison des fortes chaleurs, il n'est pas rare d'entendre un interlocuteur lui riposter : « Et la théorie de M. Félip ! »

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

FELIPES (Jean) fut seigneur de Castellnou durant l'occupation du Roussillon par Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 411.

FENALS (Michel), religieux franciscain de Majorque, a publié : *Actas de la visita de varios monasterios de monjas en las diócesis de Tarragona, Barcelona, Gerona, Elna, Urgel, Vique et Tortosa,* depuis l'année 1493 jusqu'en 1495.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

FENOUILLET (Pierre I de) était un chevalier roussillonnais qui avait été élevé depuis son enfance à la cour des rois de Majorque. Le 6 février 1298, il acheta à Guéralda d'Urg, sa cousine-germaine, le château et la ville d'Ille, avec divers droits dans les territoires de Saint-Michel-de-Llotes, Marsugá, Greolera et Corbera, le lieu d'Estoher et le lieu ou *vilar* de Vilanova (des Escaldes) en Cerdagne, le tout pour le prix de cinquante mille sols de Malgone. Tous ces biens étaient tenus en fief pour le roi de Majorque à qui il était dû seize mille six cent soixante-six sols, huit deniers pour droits de *foriscapi* ou de mutation. Deux jours après l'acte de vente, le roi Jacques I[er] considérant que Pierre de Fenouillet lui avait rendu de grands services, lui fit remise et don gracieux de cette dernière somme en lui confirmant cette acquisition. A quelque temps de là, Jacques I[er] requit Raymond Costa, alors évêque d'Elne, et Guillaume, abbé de Cuxa, de mettre à exécution les dernières volontés de feu Galcerand d'Urg, père de Guéralda, en ce qui concernait la vente de la moitié de la seigneurie de Joch. La mise en vente aux enchères eut pour effet d'attribuer ce fief à Pierre de Fenouillet pour la somme de douze mille sols de Malgone. Il est probable que le château de Via fut vendu peu après à ce même puissant seigneur, puisqu'il s'en trouve possesseur dans la suite. Tous les anciens domaines de la maison d'Urg se trouvèrent ainsi réunis au pouvoir de Pierre de Fenouillet. Le 9 janvier 1303, Pierre de Fenouillet reçut également en fief le lieu de Bula-Terranera que le roi Jacques avait acheté de Hugues, comte de Pallars. Sanche, son successeur, lui concéda, quelques années après, les justices d'Eus, et par une charte datée de Majorque, le 27 novembre 1314, ce monarque décora Pierre de Fenouillet et ses



descendants du titre de vicomte d'Ille. Ce personnage ne survécut pas longtemps à la nouvelle faveur royale ; il mourut vers la fin de l'année 1315, car son fils, Pierre II de Fenouillet, parle de son père décédé, dans une charte du 24 janvier 1316. Il avait épousé Esclarmonde de Canet. De ce mariage étaient issus : Pierre qui ajouta à son titre de vicomte d'Ille celui de Canet ; Galcerand qui devint commandeur du Mas Deu ; Hugues qui fut successivement évêque de Vich et de Valence ; Pons, chanoine de la cathédrale de Vich ; et Marquesa qui épousa Pierre-Galcerand de Pinos.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 190, 272. — ALART, *La baronnie de Joch* dans le *Roussillonnais* de 1879.

FENOUILLET (Pierre II de), fils aîné du précédent, succéda à son père dans la vicomté d'Ille, en 1316. Il fut attaché à la cour de Jacques II, et joua un rôle actif et odieux auprès de ce monarque, à l'époque de la chute de la monarchie majorquine. Durant le célèbre tournoi que ce prince donna à Montpellier, le 11 février 1341, Pierre de Fenouillet parut équipé aux armes d'Angleterre et affecta de crier : *Guyenne ! Guyenne !* Après avoir été le conseiller et le confident intime de Jacques II, il fut un des témoins à charge qui déposèrent avec le plus d'acharnement contre lui. C'est le vicomte d'Ille qui, interrogé le premier le 12 février 1344, fit la déposition la plus longue, la plus importante, celle qui servit de base à toute l'accusation. C'est lui qui raconta, contre Jacques II, son bienfaiteur, les détails les plus piquants et parfois les plus invraisemblables. Sa déposition mérite d'être citée in-extenso, car elle éclaire sur la fin de la dynastie de Majorque : « Lors de son voyage à Barcelone, dit-il, le roi de Majorque tint des conciliabules avec Jean de So, vicomte d'Evol, et Pierre-Raymond de Codalet, sans m'y appeler, bien que j'eusse l'habitude d'assister à ses conseils ; ce qui m'étonna fort. Un jour, cependant, il me fit venir dans sa chambre, au monastère, et m'entretint seul à seul. Voici quelle fut notre conservation : — Vous, vicomte, m'a-t-il dit, vous êtes l'homme du roi d'Aragon ? — Oui, seigneur. Je lui ai rendu l'hommage pour ma femme et pour la terre de Luça, qui est son chef. Je ne sais ce que vous voulez dire ; mais je doute qu'il me soit permis de me prêter à quoi que ce soit contre sa personne. — Si vous combattez ce que je dis, a-t-il repris, saisi de colère et mettant la main à la garde d'un poignard qu'il portait sur lui, je jouerai du couteau avec vous. Il faut que vous me prêtiez votre concours. — Dites ce que vous voulez, seigneur, ai-je répondu très effrayé ; je ferai selon votre désir. — Alors il s'est assis sur un coffre, et moi sur un siège à ses pieds. — Vicomte, a-t-il continué, vous voyez que moi et les miens nous sommes dépouillés par la maison d'Aragon. Son chef a écrit contre moi au roi de France. Lors même que je boirais son sang, je ne me tiendrais pas pour vengé. J'ai formé un beau projet auquel j'ai pensé pendant que j'étais à Paris. Personne ne le connaît encore que le vicomte d'Evol et le majordome Raymond de Codalet. Vous avez vu ce pont que j'ai fait faire et qui va de ma chambre à la mer ? — Oui, seigneur, et je m'en suis fort émerveillé. — Quand le roi d'Aragon viendra ici avec les deux infants et quand ils seront dans ma chambre, je leur dirai que je veux leur parler en secret avec la reine. Vous et les autres que je choisirai, vous vous tiendrez tout armés dans cette arrière-chambre, et aussitôt que je crierai, vous sortirez. On aura désigné d'avance celui qui devra s'emparer du roi, ceux qui devront prendre les infants ; nous les emmènerons par le pont sur la galée, qui tiendra sa poupe tout contre l'extrémité du pont, et nous les conduirons à Majorque, au château d'Oloron, pour les y garder jusqu'à ce que je sois affranchi de cet esclavage. — Seigneur, je vous crie merci ; laissez-moi raisonner avec vous. — Parlez. — Ne voyez-vous pas que la voie où vous voulez entrer est votre perdition et votre mort, la nôtre à tous ? Songez à la puissance du roi d'Aragon. Pas un homme de votre lignage ni du nôtre n'en réchappera, pas un de nos biens... — Non, vicomte, ne dites pas cela. Quand je tiendrai le roi d'Aragon, je serai libre, et ni lui ni ses gens ne pourront plus rien contre moi. Je voudrais pourtant que l'infant Pierre (l'oncle du roi) demeurât ici, car il est homme de grand conseil. La seule crainte que j'éprouve, c'est au sujet de la reine, ma femme : elle pourrait crier, car elle aime ces gens-là plus que moi. Je ne veux pas qu'aucun de vous la touche. Je vous jure, par Dieu, que s'il le faut, je la tuerai, car il vaut mieux qu'elle meure, que de nous mettre en si grand péril. Le roi de Majorque fit alors entrer le vicomte d'Evol et Raymond de Codalet et leur dit : J'ai parlé au vicomte d'Ille du projet que vous savez. — Cela nous plaît fort, ont-ils répondu. Ensuite il a engagé dans le complot plusieurs personnes, de celles qui l'avaient suivi. Ils étaient douze en tout. Il a eu avec eux des pourparlers fréquents. Il fut décidé que le vicomte d'Evol, Bernard de So, son frère, et Raymond de Codalet saisiraient le roi à la gorge pour l'empêcher de crier, l'emmèneraient vers la galée, et, s'il résistait, le tueraient ; qu'Arnaud de Lordat et Jean de Saint-Jean prendraient l'infant Jacques, Pierre de Cardona et Guillaume d'Enveig l'infant Pierre, et qu'ils les emmèneraient pareillement ; que le roi de Majorque lui-même se saisirait de sa femme et l'entraînerait sur la galée, tandis que moi et les autres nous resterions en arrière pour faire le guet

et empêcher ceux qui surviendraient de leur porter secours. Mais réfléchissant combien un pareil scandale serait préjudiciable aux rois d'Aragon et de Majorque, je me suis arrangé pour révéler tout au premier, par l'entremise d'un religieux. Quelques jours après, la reine de Majorque est tombée malade, et son mari a dit aux conjurés, d'un air joyeux : « A présent nous tenons notre affaire ; le roi ne pourra refuser de venir voir sa sœur ». L'infant Jacques vint la voir le premier. — Cela y est-il, m'a dit Jacques II. — Quoi ? ai-je fait. — Nous emparons-nous de l'infant ? — Non, par tout ce qu'il y a de sacré au monde, car nous serions morts, et nous n'aurions rien fait. Puisque vous en voulez au roi, ayons le roi, ai-je ajouté pour détourner le coup. Pendant ce temps, l'infant décampait avec la reine, sa sœur, et l'emmenait au palais de Barcelone, à l'insu de son mari. Celui-ci, un instant après, entendit le bruit des chevaux. — Qu'est-ce que cela ? dit-il aux siens. L'infant s'en va ? — Oui, firent-ils et il emmène la reine. Alors il fut vivement contrarié. Le même jour il m'envoya vers la reine avec le vicomte d'Evol, pour la prier de revenir. — Madame, lui fîmes-nous observer, le roi veut que vous reveniez ; vous serez mieux chez les Frères-Mineurs qu'ici. — Je ne me sens pas bien, dit-elle, et je suis mieux logée ici que vous ne croyez. Nous insistâmes ; elle s'émut. — Je ne m'en irai pas, fit-elle ; mon seigneur me garderait en son pouvoir, comme il l'a déjà fait. Allez-vous-en, car le roi d'Aragon ne le prendrait pas aussi bien que vous le pensez. — Tout cela est-il vrai ? nous demanda le roi de Majorque à notre retour. — Oui, seigneur, lui répondis-je. — Alors la reine sait tout, ajouta-t-il, il faut nous en aller. Et le jour même il partit de Barcelone avec ses galées. Jacques II, pendant que j'étais de son conseil, avait traité avec le roi de France. Il devait reconnaître qu'il tenait de lui le Roussillon, la Cerdagne et ses autres terres du continent, pourvu qu'il défendît Majorque et les autres îles contre le roi d'Aragon. Il en parla plusieurs fois avec lui, avec le sire de Noyers et plusieurs autres seigneurs. Je l'ai accompagné plus d'une fois en France, et il me consultait, ainsi que ses autres conseillers, avant d'entretenir le roi. Il revenait ensuite nous en reparler et nous dire que le roi repoussait sa requête. Je sais, de plus, que le feu roi Alphonse a été plus d'une fois pressé par le roi de Majorque de venir à Perpignan voir sa fille, et que celui-ci méditait de s'emparer de sa personne dans cette ville, jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'absolution de l'inféodation de son royaume à la couronne d'Aragon ; mais je n'ai pas connaissance des pourparlers qui ont eu lieu dans ce but. Après la sommation adressée au roi d'Aragon, j'ai été consulté, ainsi que les autres conseillers, au sujet d'une ligue contre ce prince avec le roi de Castille et l'infant Ferdinand, son frère. Arnaud Muntaner fut dépêché pour cela au roi de Castille, et, à son retour, il me dit qu'il avait accompli de tout point sa mission ; mais les conditions du traité déplaisaient au roi de Majorque. Néanmoins, lorsque le procès lui fut intenté, les négociations furent reprises à Perpignan par l'évêque de Carthagène et le trésorier de son église, ambassadeur de Castille. Je n'y fus pas mêlé, car l'on n'avait plus confiance en moi. Un traité d'alliance avec le roi de Garbe (Maroc) a été aussi négocié par le roi de Majorque et ses conseillers, dont j'étais. Les deux parties devaient se prêter main-forte contre le roi d'Aragon et faire des ravages sur ses terres. Jacques, vicomte de Narbonne, et Dalmace de Castellnou furent envoyés avec pleins pouvoirs pour ratifier et signer le traité. A leur retour, ils dirent à leur maître, devant moi, que le roi de Garbe avait accepté, mais qu'il demandait des garanties qui n'étaient pas du goût du roi de Majorque ; et comme, sur ces entrefaites, il consentit à prêter l'hommage au roi d'Aragon, l'affaire en resta là. Vers le même temps, une convention analogue fut négociée avec la commune de Pise, que le roi de Majorque devait aider à recouvrer la Sardaigne. Raymond Roig fut envoyé pour ce motif à Pise, et rapporta devant moi la réponse que cette ville, étant déjà engagée dans d'autres guerres et écrasée de dettes, ne pouvait entrer en lutte contre le roi d'Aragon. » La suite des événements montra dans le vicomte d'Ille un plat courtisan de la fortune, qui ne craignit pas d'abandonner son maître. Sa trahison inspira des plaintes amères à Jacques II, qui, à la suite du procès engagé contre lui par le roi d'Aragon, vit ses biens sequestrés et sa couronne ravie. Jacques II alla assiéger Pierre de Fenouillet dans son château de Corbère. Un moment, le vicomte d'Ille feignit le repentir et se rapprocha de l'ancien roi de Majorque. Celui-ci ajouta foi à l'hypocrite manœuvre de Pierre de Fenouillet et de certains chevaliers roussillonnais. Le 11 août 1345, ce prince conclut avec eux un contrat secret par lequel il s'engageait, dans le cas où il recouvrerait son trône, à leur donner des terres, des revenus et des charges désignés à l'avance. Mais lorsqu'en 1347, Jacques II fit une dernière tentative pour recouvrer sa couronne en pénétrant avec une nombreuse armée dans le Conflent qui lui était dévoué, il vit venir à lui pour le repousser, Pierre de Fenouillet et d'autres barons catalans, ses anciens sujets. Ces derniers lui enlevèrent par la force la place de Vinça et firent de la garnison un carnage épouvantable. En 1350, Pierre de Fenouillet fut envoyé à la cour de France pour entamer des négociations avec Philippe VI de Valois au sujet de la vente de la seigneurie de Montpellier.

Les pourparlers furent interrompus par la mort du roi de France. Pierre de Fenouillet hérita vers la fin de ses jours du titre de vicomte de Canet, qu'il ajouta à celui de vicomte d'Ille. Il joignit à ses nombreuses possessions seigneuriales la baronnie de Castellnou et mourut en 1353. Le 13 juin de cette année-là, ses manumisseurs déclarèrent qu'à sa mort il avait, de même que ses prédécesseurs, les barons de Joch, ordonné de vendre ses châteaux et lieux de Via, Estoher et sa part de la plaine de Joch, pour payer ses dettes. De son mariage avec Constance de Proxida, il avait eu deux enfants : André et Yolande. Celle-ci épousa François de Pérellos.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 192, 222. — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, année 1835. — Alart, *La baronnie de Joch* dans l'Almanach *le Roussillonnais* de 1879. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

FENOUILLET (Hugues de), frère du précédent, était diacre et chanoine d'Elne, lorsqu'une bulle de Clément VI, lancée d'Avignon en date du 24 juillet 1346, le désigna comme successeur de Michel de Richoman, évêque de Vich, lequel était transféré sur le siège épiscopal de Barcelone. Le 29 août suivant, au reçu des lettres pontificales, Hugues de Fenouillet qui se trouvait alors à Poblet, écrivit au chapitre de sa cathédrale et lui signifia qu'il avait choisi pour ses vicaires-généraux, Bérenger de Portella, archidiacre de Berga, et Guillaume-Arnaud Patau, docteur en droit. Ceux-ci arrivèrent à Vich le 2 septembre et convoquèrent les chanoines à une assemblée qui se tint dans les dépendances du nouveau cloître. Après les présentations d'usage, un des membres du chapitre prit le vicaire-général Patau par la main et le conduisit jusqu'à une stalle où il le fit asseoir un instant. On se rendit ensuite au chœur. Le procureur d'Hugues y prit possession du trône épiscopal. De là, on alla au palais de l'évêque ; le chapitre en fit donation au procureur en lui remettant un trousseau de clefs entre les mains. Huit jours plus tard, une nouvelle réunion capitulaire fut présidée par les vicaires-généraux. Ceux-ci prêtèrent serment de sauvegarder les droits, privilèges et coutumes du chapitre. Hugues de Fenouillet ne devait faire son entrée dans sa ville épiscopale que le 28 juin de l'année suivante. Il était retenu à la cour du roi d'Aragon, où il remplissait la charge aussi difficile qu'honorable de chancelier de Pierre IV le Cérémonieux.

L'influence du chancelier Hugues de Fenouillet sur l'esprit de Pierre IV paraît avoir été considérable. Ce monarque n'avait qu'une fille, Constance. Sur les conseils de l'évêque de Vich, il enleva le gouvernement général de ses Etats à son frère don Jaime, comte d'Urgel, pour nommer l'Infante à sa place. Pierre le Cérémonieux avait fait ce coup d'état le 29 mars 1347. Le 7 avril suivant, il émancipait sa fille, en présence du chancelier, du grand maître de l'ordre de Montesa et d'un certain nombre de courtisans. Le même jour, don Pedro, oncle du roi, les évêques de Vich et d'Elne, différents autres prélats et chevaliers jurèrent entre les mains de leur souverain de ne reconnaître d'autre héritier au trône que l'Infante Constance. Cette révolution dynastique provoqua de l'agitation dans les royaumes d'Aragon et de Valence. Pierre le Cérémonieux et son chancelier furent alors dans l'obligation de se transporter en Catalogne. En chemin, ils apprirent que Jacques II, l'ancien roi de Majorque, avait profité des mouvements d'insurrection, qu'il était entré dans le Conflent, et, qu'après avoir pris Vinça, il se disposait à pénétrer en Roussillon. Pour tenir tête à Jacques II, Pierre IV, de concert avec Hugues de Fenouillet et son frère le vicomte d'Ille, décida, le 9 juin, de contenter ses sujets d'Aragon et de révoquer, en conséquence, ses déclarations antérieures concernant sa succession au trône. Les Aragonais exigèrent le renvoi du chancelier et la réintégration de don Jaime au commandement général du royaume. Le roi enleva, à contre-cœur, sa charge à Hugues de Fenouillet, qui ne tarda pas à se rendre à son évêché.

Le 28 juin 1347, l'antique cité de Vich fit une réception brillante à son pasteur qui pénétrait pour la première fois dans ses murs. Un grand concours de peuple se porta au-devant de lui, et sur le coup de trois heures de l'après-midi, le cortège pontifical s'ébranla pour se rendre à la cathédrale. Le chapitre et le clergé de la ville faisaient au prélat une escorte d'honneur. Hugues de Fenouillet, après avoir fait oraison au pied du maître-autel de la cathédrale, prêta le serment d'usage entre les mains du chanoine Arnaud-Guillaume de Centelles. Un mois s'était à peine écoulé depuis l'entrée d'Hugues de Fenouillet, dans sa ville épiscopale. Le roi d'Aragon, qui était veuf, se disposait à convoler en secondes noces. Ce prince adressa à son ancien chancelier une lettre, de Monçon, pour le prier de se rendre à Barcelone et de souhaiter la bienvenue à Éléonore, fille d'Alphonse, roi de Portugal, qui allait devenir son épouse. Après s'être acquitté de sa mission, Hugues de Fenouillet était déjà de retour à Vich, dès le mois de décembre. Dans le courant de l'année suivante, il pourvut de titulaires nombre de bénéfices et de stalles canonicales. Vers la fin de 1348, il était transféré sur le siège de Valence.

Les bulles de nomination à l'évêché de Valence furent expédiées d'Avignon à Hugues de Fenouillet, le 3 décembre 1348. Ce prélat déploya dans le gouvernement de cette église la prudence et l'expérience



que le maniement des affaires de l'Etat lui avaient jadis apprises. Il tint un synode en 1350 ; les dispositions en furent promulguées le 18 octobre de l'année suivante. Entre autres ordonnances qu'il édicta, il prescrivit aux curés et aux vicaires de publier en chaire l'excommunication contre les exécuteurs testamentaires qui laisseraient passer l'espace d'un an sans rendre compte de leur gestion. Hugues de Fenouillet mourut à Valence en 1356. D'après ses dernières volontés, il fit don à la cathédrale de Vich d'une mître ornée de pierres précieuses, d'une croix riche, de deux candélabres, d'une patène et de deux burettes en argent sur lesquelles étaient gravées ses armes qui étaient de Fenouillet et de Canet.

Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. I. — Chanoine Jacques Collell, *Episcopologio de Vich*, t. II. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais*.

FENOUILLET (André de), fils de Pierre de Fenouillet et de Constance de Proxida, vicomte d'Ille et de Canet, succéda à son père, en 1353. Le 10 janvier de cette année, il avait épousé à Perpignan, Sibille, fille d'Aimeri VI, vicomte de Narbonne. André de Fenouillet fut au nombre des chevaliers roussillonnais qui suivirent le roi d'Aragon en Sardaigne, en 1355. C'est dans le château de Magallon, dont la défense lui avait été confiée, qu'il fut fait prisonnier en 1363, avec plusieurs de ses frères d'armes catalans. En 1367, André de Fenouillet s'attacha à la fortune d'Henri de Transtamare. On le trouve plus tard signataire de l'acte royal de retour à la couronne du fief d'Albarrazin. En 1370, il figura avec Bérenger d'Ortafa, François et Guillaume d'Oms, François de Çagarriga et autres dans la ligue des défenseurs du principe qui refusa aux barons le droit de frapper l'impôt et celui d'immunité de la justice souveraine, surtout en matière criminelle. Pierre de Cima, alors confesseur du roi, plus tard évêque d'Elne, et Raymond de Vilanova, chambellan, furent, dans ce conflit, employés comme négociateurs pour la prérogative royale. Mais les états assemblés expressément à Montblanc, en 1371, ayant déféré au monarque assisté de deux chevaliers de chaque bord, la décision du différend, ce fut André de Fenouillet, également versé dans les armes et le droit public, que le roi choisit dans les rangs de la ligue de *conveniencia*. Le vicomte d'Ille mit à mort sa femme Sibille, et, en 1372, fonda un bénéfice ecclésiastique dans la chapelle du château de Perpignan pour le repos de l'âme de sa victime. Aux premières menaces d'irruption que fit l'infant de Majorque, en 1373, André de Fenouillet prit si bien ses mesures, qu'à Panissars, Jacques III fut vivement repoussé. Le 28 avril 1374, Bérenger d'Oms et Béatrix de Saga, sa femme, héritière universelle d'Adhémar de Mosset, son aïeul maternel, vendirent la baronnie de Mosset à André de Fenouillet, pour le prix de neuf mille livres barcelonaises de tern. André de Fenouillet, par testament du 4 juillet 1386, la légua à Huguet de Santa-Pau, deuxième fils de Hugues de Santa-Pau et de Béatrix de Ribelles. Il avait vendu, le 9 mars 1357, à Raymond de Pérellos toute sa part des château et lieux de Joch, Finistret et Sahorle, avec le droit de la tour de Rigarda, pour le prix de quarante mille sols barcelonais. Pierre le Cérémonieux accorda à André de Fenouillet, le 22 janvier 1375, un droit d'accroissement de juridiction, en retour des bons et loyaux services qu'il en avait reçu dans l'expédition de Sardaigne où il l'accompagna à la tête de ses vassaux, dans la guerre de Castille qui lui valut plusieurs années de captivité, et à l'invasion du prétendant de Majorque sur les terres de Roussillon et de Cerdagne. Le roi d'Aragon voulant rendre cette concession ferme et stable à tout jamais, ne se contenta pas d'en donner personnellement l'assurance par serment prêté sur les saints Evangiles, il exigea déjà une garantie de la part du règne futur, en faisant aussi jurer le maintien de son acte royal à Jean, son fils aîné, prince héréditaire, désigné alors sous le titre de lieutenant-général du royaume. Les témoins de cette double assurance furent Galcerand de Pinos, François de Çagarriga, Raymond de Vilanova, Hugues de Santa-Pau, Emmanuel d'Entença et Raymond de Planella. En 1376, André de Fenouillet fut désigné par le roi d'Aragon et son fils comme commissaire chargé de négocier avec le cardinal Gilles Aysselin. Il agissait de concert avec le camerlingue Raymond Alaman, et tous deux devaient traiter avec le légat du pape pour dédommager le duc d'Anjou de la perte de sa couronne de Majorque. Les deux ambassadeurs aragonais allèrent à la rencontre du cardinal, à Sigean. Mais arrivés à Perpignan, André de Fenouillet et le camerlingue exigèrent que Gilles Aysselin vint les trouver dans cette dernière ville. Le cardinal refusant d'obtempérer aux désirs des commissaires de Pierre III, ces derniers se rendirent à la Palme, vers les derniers jours du mois de mai 1376. Ils y rencontrèrent le légat, mais refusèrent de négocier avec lui jusqu'au jour où il leur serait donné de voir le cardinal sur les terres du roi d'Aragon. Le cardinal et les deux ambassadeurs de Pierre III tinrent une réunion à Claira, mais leur entrevue n'aboutit à aucun résultat pratique.

Archives des Pyr.-Or., B. 127, 133, 142, 153, 375, 394. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

FENOUILLET (Pierre de), fils du précédent, possédait les seigneuries d'Ille, Bula-Terranera,



Eus, Saint-Féliu d'Amont et d'Avail, Claira, Saint-Laurent-de-la-Salanca, Torrelles, Sainte-Marie-la-mer, Castellnou. Il mourut en 1423. La reine Marguerite, veuve de Martin d'Aragon, en tant que nièce de Pierre de Fenouillet, hérita de celui-ci les lieux de Claira, Saint-Laurent, Eus, Le Soler, Castellnou et Bellpuig. Mais plus tard, Alphonse V donna ces biens à Raymond de Pérellos, en considération des services qu'il avait rendus à la couronne d'Aragon durant les guerres de Sardaigne et de Naples. C'est son neveu, François, fils cadet de Louis de Pérellos qui reprit et perpétua le nom des Fenouillet.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 232.

FENOUILLET (François de), fils cadet de Louis de Pérellos, hérita, de son oncle Raymond, ancien gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, le titre et les biens de la vicomté de Roda et de Pérellos. Il avait des goûts fastueux ; l'amélioration de ses domaines épuisa ses revenus et sa terre de Céret, notamment, fut grevée de dettes. Il se décida à emprunter une somme de 12.500 livres à Bernard Albert, riche bourgeois de Perpignan, dont le père avait été procureur du roi en Roussillon, en 1420. Il offrit en garantie la généralité de ses biens. Bernard Albert accepta et l'emprunt fut signé le 6 juillet 1445. Le 6 mai 1447, François de Fenouillet emprunta à Bernard Albert une autre somme de 15.000 livres de Barcelone (ce qui fait à 16,50 par livre, 247.500 francs). Ces fonds produisirent annuellement au denier vingt (c'est-à-dire à 5 °/.) la somme de 750 livres. L'obligation consentie par François de Fenouillet en faveur de Bernard Albert contenait une clause extraordinaire : elle attribuait au créancier le droit de s'emparer des biens hypothéqués au payement de la vente et d'en retirer les fruits à la concurrence des arrérages. Aussi Bernard Albert et Philippe, son fils, usèrent successivement de cette faculté. Cette hypothèque fut l'origine de multiples procès entre les descendants des deux familles Albert et de Pérellos.

Durant l'occupation française du Roussillon par Louis XI, les biens de François de Fenouillet, vicomte de Roda, furent confisqués et acquis à Jean de Foix, comte de Candale. François de Fenouillet était décédé en 1466. Cette année-là, des lettres d'Antoine de Châteauneuf, sieur du Lau, écrites aux consuls de Millas, ordonnèrent à ceux-ci de remettre leur ville à la vicomtesse de Roda. En mourant, François de Fenouillet laissa une fille unique nommée Françoise à laquelle il fit donation de tous ses biens. Cette disposition était renfermée dans le contrat de mariage de cette dernière avec Pierre de Torrelles, à la date du 4 juin 1454. De ce mariage naquirent deux fils, Jean et François, et deux filles, Aldonse et Agraïde. Jean, l'aîné, reçut en partage les biens du patrimoine du père, et François, le cadet, obtint les biens de la mère avec le droit de perpétuer le nom de Fenouillet. François ayant constitué héritière Agraïde, sa sœur, par son testament du 28 août 1500, Jean, le frère aîné, revendiqua à la mort de François, qui arriva la même année, les biens de la famille de Fenouillet, en vertu de la clause insérée dans le contrat de mariage du 4 juin 1454 par leur grand-père : *à la mort de Françoise, ma fille, ses fils lui seront substitués par ordre de primogéniture.* La contestation fut portée devant l'audience de Barcelone qui adjugea, par une sentence arbitrale du 17 octobre 1500, tous les biens de Fenouillet à Jean, à condition qu'ils feraient retour à un des fils d'Agraïde par elle choisi, s'il venait à décéder sans enfants mâles. Agraïde épousa Martin de la Nuça, noble seigneur catalan, dont la famille est déjà mentionnée au XIIe siècle. Deux fils, Jean et Claude, furent le fruit de cette union. Agraïde, par son testament du 1er septembre 1517, fit son héritier universel Jean de la Nuça, son fils aîné, avec charge de donner à Claude, son enfant puîné, les seigneuries de Céret et de Saint-Marsal. La branche cadette de la famille de la Nuça ne cessa de posséder la seigneurie de Céret jusqu'à la Révolution. Quant à la branche aînée de la Nuça, représentée par Jean, premier fils d'Agraïde, elle obtint la vicomté de Roda et de Pérellos. Jean se maria à Catherine d'Urrea et de Tolède, de qui elle eut un fils, Pierre de la Nuça.

Une lettre de Philippe III datée du 3 décembre 1575 confirma un arrêt rendu par le conseil de la Royale audience de Barcelone qui reconnaissait Jean de la Nuça, justicier d'Aragon et descendant des vicomtes de Fenouillet et de Pérellos pour le seigneur de Roda et de Pérellos.

Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

FERRAN (Jean-Antoine), maître de la Monnaie de Perpignan, sous le règne de Philippe II, devint successivement secrétaire du Saint-Office et chef des courriers de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 378, 380.

FERRAN (Hyacinthe) qui figure dans l'état des nobles présents à l'armée de Dalmace de Quéralt, en 1639, devint quelque temps après gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Christophe Gallart de Traginer.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390.

FERRER (François), peintre de Perpignan, peignit le retable de la Vierge de Cabestany, en 1403, et la tour à feux de Port-Vendres.

Archives des Pyr.-Or., B. 201, G. 737.



FERRER (Vincent) occupa le siège abbatial de Saint-Michel de Cuxa depuis l'année 1627 jusqu'en 1633.

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

FERRER (Vincent-Joseph-Mathieu) naquit à Perpignan, le 15 mars 1814, de Pierre Ferrer-Maurell et d'Elisabeth Delcros. Après avoir fait ses premières études secondaires au collège des Jésuites d'Aix, il passa en 1829 au collège royal de Toulouse. Il dut en sortir vers la fin de l'année 1831, à la suite d'une discussion politique qu'il avait eue avec son professeur. Vincent Ferrer retourna à Toulouse au mois d'octobre 1832 pour y suivre le cours de droit : il y demeura jusqu'en 1837. Revenu à Perpignan, il se fit inscrire au barreau de cette ville. A la suite de la rencontre fortuite qu'il fit de l'abbé Garreix, vicaire à la paroisse Saint-Jacques de Perpignan, Vincent Ferrer engagea avec ce prêtre une conversation dans le cours de laquelle il lui soumit des observationss au sujet de la confession. Les arguments de l'ecclésiastique furent si convaincants, que le jeune avocat résolut de quitter le monde, et d'embrasser la vie religieuse. Des difficultés nombreuses et sérieuses vinrent entraver ses projets : la mort inopinée de sa mère enracina Vincent Ferrer dans la volonté de se consacrer à Dieu. A la suite d'un voyage à Paris que son père lui avait conseillé dans le but de le distraire de ses aspirations vers la vie religieuse, le jeune avocat passa à Lyon. Il dirigea ses pas vers l'abbaye d'Aiguebelle ; il y fit une retraite de quelques jours, puis écrivit à ses parents qu'il fixait sa demeure dans cette solitude. Le nouveau religieux eut à vaincre l'obstination de sa famille qui se rendit au monastère d'Aiguebelle pour le ramener à Perpignan. Mais après un séjour de deux mois dans la maison paternelle, Vincent Ferrer partit pour s'enfermer à jamais dans l'abbaye de la Trappe. Il y arriva le 19 avril 1838, y fit son noviciat et prit en religion le nom de Marie-Ephrem. Au couvent, le nouveau religieux fut pour ses frères un modèle accompli de perfection chrétienne. Une maladie de poitrine l'enleva de ce monde, à l'âge de vingt-cinq ans. Il mourut à Aiguebelle en odeur de sainteté, le 16 juillet 1839.

Sans nom d'auteur, *Vie du Père Marie-Ephrem, ou Histoire d'un moine de nos jours*, Avignon, Aubanel, 1842.

FERRER (Léon), né à Perpignan en 1833, fit un stage dans la pharmacie paternelle, avant d'entrer à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, où il suivit les cours du professeur Soubeiran. Une thèse sur les *Insectes vésicants*, que Léon Ferrer soutint le 27 août 1859, lui valut le diplôme de pharmacien de 1re classe. Rentré à Perpignan, il prit la succession de son père et exerça la profession de pharmacien durant quarante-trois ans. Lorsqu'en 1879, le phylloxéra fit son apparition dans le Roussillon, l'*Association syndicale du département des Pyrénées-Orientales* fondée pour combattre le fléau dévastateur mit Léon Ferrer à sa tête. Celui-ci employa son activité à chercher les remèdes aux maladies cryptogamiques de la vigne, à créer des pépinières de plants américains et à encourager les viticulteurs dans l'œuvre de la reconstitution du vignoble. Dès 1884, Léon Ferrer fut appelé à la présidence de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales en remplacement d'Antoine Tastu, décédé. Pendant vingt ans, il présida les séances et inspira la plupart des délibérations de cette association d'hommes lettrés. Déterminer l'œuvre de Léon Ferrer, c'est faire le bilan des travaux de la Société Agricole, depuis 1884 jusqu'en 1903. Aucune des questions intéressant l'avenir agricole et les intérêts économiques de la région n'échappa à son investigation vigilante et éclairée. Il suivit pas à pas le développement des faits, des découvertes, des lois, des règlements et des conventions internationales, et intervint avec sagacité, au moment opportun, pour indiquer le progrès à faire ou le remède à appliquer. En 1887, Léon Ferrer collabora à la création des laboratoires de chimie de Port-Vendres et de Cette, dans le but d'enrayer l'envahissement des vins espagnols. Il mourut à Perpignan le 15 décembre 1903.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

FERRIER (Saint Vincent) naquit à Valence (Espagne) le 23 janvier 1355. Guillaume Ferrier, son père, et Constance Miguel, sa mère, malgré leur médiocre état de fortune, ne négligèrent rien pour développer les rares facultés qu'ils remarquèrent en lui. A douze ans, il étudia la philosophie, et à dix-sept, il passait pour avoir surpassé ses professeurs. Le 5 février 1374, il prit l'habit de Saint-Dominique. Après avoir enseigné quelque temps la philosophie aux jeunes religieux, il alla prêcher à Barcelone, et se rendit en 1384 à Lérida pour y recevoir le bonnet de docteur en théologie. Chargé en 1385 d'expliquer l'Ecriture à la cathédrale de Valence, il se livra en même temps à la prédication, et acquit une telle renommée qu'en 1391 le légat Pierre de Luna l'emmena avec lui à Paris, et qu'en 1394, devenu pape sous le nom de Benoît XIII, il le choisit pour confesseur et pour maître du sacré palais. Mais à la cour d'Avignon, Vincent Ferrier chercha autre chose que les dignités. Il eut voulu ramener l'unité dans l'Eglise. S'apercevant que ses conseils n'étaient pas suivis, il reprit en 1397 le cours de ses prédications. Allant de ville en ville et de province en province, il parcourut successivement la Provence, les provinces Alpestres, la Lombardie, le nord de l'Italie, la



Suisse, la Savoie, Lyon, Gênes, le nord et le centre de la France, la Navarre. Il se trouvait dans les pays basques, lorsque se fit l'ouverture du concile de la Réal, à Perpignan, le 15 novembre 1408. Personnellement invité par Benoît XIII à prendre part aux délibérations de ces assises ecclésiastiques, il se rendit sans retard à Perpignan, en longeant à grandes marches la chaîne des Pyrénées. Vincent Ferrier fut l'âme de ce concile. Il prononça plusieurs discours en latin, lors des premières réunions de cette assemblée, pesa sur l'esprit des Pères et entraîna la majorité vers la voie de la cession. Il quitta Perpignan avant la fin du mois de novembre : l'envoi de son propre frère Boniface au concile de Pise indique assez clairement l'orientation de son opinion. Le fond intime de sa pensée consistait à défendre en théorie la légitimité de Benoît XIII ; en pratique, il jugeait indispensable la démission de Pierre de Luna, comme nécessaire au bien général de la chrétienté. Durant son court séjour à Perpignan, le saint eut occasion de manifester le don miraculeux qu'il avait de lire dans les consciences. A côté de Benoît XIII, au concile, siégeait un ermite vénérable. Vincent le reconnut pour un de ceux qui, en Lombardie, vrais diables déguisés, répandaient contre lui toutes sortes de mauvais bruits. Il le lui fit comprendre au sortir d'une séance. Se voyant découvert, le diable lui dit : « Tais-toi, traître ; je pars d'ici, puisqu'il le faut, mais tu auras bientôt de mes nouvelles. » On apprit le lendemain que l'abbé d'une abbaye voisine (celle de Montserrat) était mort d'un mal subit et inexplicable.

Vincent Ferrier fut rappelé en Espagne par le roi Martin d'Aragon, au mois de janvier 1409. Lors de son passage à Elne, il fut pris comme arbitre pour trancher un différend élevé entre la ville et les particuliers au sujet d'un impôt qu'on devait payer à Benoît XIII. Le saint décida contre la ville. A Collioure, Vincent Ferrier devina et reçut à la profession religieuse, le bienheureux Pierre Cerda. Il parcourut l'Espagne, prêchant et convertissant les foules. La mort, le péché, l'enfer et le jugement dernier étaient ses sujets habituels. Sa voix, dominant l'auditoire, remuait profondément les âmes et inspirait la terreur. La confiance qu'il inspirait était universelle. Les peuples, les prélats, les souverains recoururent plusieurs fois à ses conseils. En 1412, il fut délégué par les états de Valence pour concourir à l'élection d'un successeur à la couronne d'Aragon. Son choix tomba sur Ferdinand de Castille, et il parvint à le faire agréer. Benoît XIII, qui après le Concile de la Réal avait choisi Tortose pour sa résidence habituelle, appela Vincent Ferrier auprès de sa personne, au début de l'année 1414. Ce pontife désirait amener à la foi chrétienne les juifs établis en Espagne. Les conférences que le saint donna à Tortose, sous la présidence de Pierre de Luna, eurent pour résultat la conversion au catholicisme de cent vingt familles juives. Le nouveau roi d'Aragon, Ferdinand Ier, s'efforçait d'arriver à la pacification de l'Eglise. Après avoir tenu les cortès à Saragosse, il s'était rendu à Morella, sa résidence d'été. Il fit prier affectueusement Pierre de Luna de venir passer près de lui la belle saison. Benoît XIII se rendit à une si aimable invitation. Le roi, secondé par saint Vincent Ferrier, travailla durant cinquante jours à obtenir la démission de l'ancien pape d'Avignon, mais rien ne put fléchir son indomptable obstination. L'empereur d'Allemagne, Sigismond, pensant avec raison que l'entrevue de Pierre de Luna et du roi d'Aragon était le nœud de l'affaire du schisme d'Occident, proposa une rencontre pour le mois de juin 1415. Il avait d'abord été décidé qu'elle s'effectuerait à Nice, mais Ferdinand étant tombé malade, il fut convenu que Perpignan serait le théâtre des conférences projetées. Perpignan vit, alors, une des plus imposantes assemblées que mentionne l'histoire. Durant deux mois, les trois cours du pape, de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Aragon déployèrent leurs magnificences dans les salles du château et les rues de la ville. C'est à la présence simultanée dans Perpignan de Benoît XIII, de Sigismond et de Ferdinand Ier que fait allusion ce passage des goigs de Notre-Dame de la Réal :

Han visitat vostre temple
Papa, Rey, Emperador.

Du 20 septembre au 5 novembre 1415, Sigismond multiplia vainement ses entrevues avec Benoît XIII. Pierre de Luna demeurant inflexible, l'empereur le quitta brusquement, le 5 novembre, en proie à une sourde colère, sans daigner prendre congé de lui. Saint Vincent Ferrier intervint aussi auprès du Pontife et fit parler la voix du devoir. Benoît XIII n'écouta pas davantage les conseils du saint qui avait dirigé sa conscience. Il comprit toutefois que sa cause était perdue : il s'apprêta à gagner Collioure où stationnaient ses galères. Le roi d'Aragon adressa une suprême mais respectueuse sommation à Pierre de Luna, le 21 novembre. Celui-ci, loin d'y obtempérer, se contenta de proférer cette phrase en mettant le pied sur son embarcation prête à lever l'ancre : Dites à votre roi de ma part : « *Me qui te feci misisti in desertum!* Moi qui t'ai fait ce que tu es, tu me jettes au désert. » L'obstiné vieillard quitta Collioure pour s'enfermer jusqu'à sa mort dans la forteresse de Peniscola, où il arriva le 1er décembre. L'heure d'agir était venue. Ferdinand d'Aragon convoqua une assemblée d'évêques et de docteurs auxquels se joignirent les ambassadeurs de Castille et de Navarre, ainsi que ceux des comtés d'Armagnac et de Foix,

c'est-à-dire toute l'obédience avignonaise. Il fut décidé que Benoît pouvant rendre la paix à l'Eglise et se refusant à la lui procurer, on était en droit de se soustraire à son autorité. Quant au vrai pape, on reconnaîtrait celui que le concile général de Constance allait élire. Le 6 janvier 1416, saint Vincent Ferrier lut, dans la chapelle même du château royal de Perpignan où Benoît XIII avait célébré pontificalement quelques années auparavant, l'acte de renonciation à son obédience. Ce document était signé des rois de Castille, d'Aragon et de Navarre. En 1417, Jean V, duc de Bretagne, appela saint Vincent Ferrier dans ses Etats. A la nouvelle de son approche, le duc et toute sa maison se portèrent au devant de lui et l'amenèrent à Vannes en triomphe. Vincent Ferrier mourut dans cette ville le 5 avril 1419. Il y fut inhumé dans une chapelle élevée derrière le chœur de la cathédrale. Calixte III le canonisa le 29 juin 1455 ; cependant la bulle de sa canonisation ne fut publiée que le 1er octobre 1458. Les œuvres complètes de saint Vincent Ferrier furent publiées à Valence en 1591, et plusieurs de ses manuscrits sont conservés dans la bibliothèque Vaticane.

P. Fages, *Histoire de saint Vincent Ferrier*, Paris, Maison de la Bonne Presse, sans date. — Abbé J. Capeille, *Le Concile de la Réal*.

FERRIOL (Barthélemy), notaire et commis au greffe du Conseil souverain du Roussillon, reçut de Louis XIV des lettres datées du 21 novembre 1683 qui lui donnaient la charge d'archiviste du Domaine avec la mission spéciale de continuer l'Inventaire général des titres, chartes ou documents que possédait l'ancienne Procuration royale. Barthélemy Ferriol reprit l'œuvre de Guillaume Domenech et de Michel Rodo. A son tour, il eut pour continuateur Joseph Bosch.

Archives des Pyr.-Or., B. 401.

FERRIOL (Sébastien), archidiacre du Vallespir, succéda en 1688 à Jérôme Pérarnau et remplit cette charge jusqu'en 1712.

Archives des Pyr-Or., G. 508, 729, 805.

FERVEL (J. Napoléon), officier de génie en garnison dans l'Algérie, publia en 1851 : *Campagnes de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales et description topographique de cette moitié de la chaîne pyrénéenne, 1793-1794-1795*, Paris, Pillet, fils aîné, 2 vol. in-8°. Une seconde édition de cet ouvrage, augmentée d'un atlas de quinze planches, parut chez J. Dumaine, en 1861. L'auteur avait alors le grade de colonel de génie. On connaît encore de lui : *La dernière année du général Dagobert*, Perpignan, imprimerie de l'*Indépendant*, 1873, in-12 de 45 pages.

FIGUEROLA (Jean), imprimeur, exerça durant vingt ans, sa profession à Perpignan. Il édita, en 1671, la *Vida del venerable padre Francisco Suarez de la compañia de Jesus*, par le P. Antoine-Ignace Descamps, jésuite. Sa veuve a imprimé les ouvrages suivants : *Confessionari del benaventurat sant Thomas de Aquino*, 1477 ; *Traité de paix entre la France et l'Espagne conclue à Nimègue le 17 septembre 1678*, 1678 ; *Manual de Doctrina christiana, de Lluis Guilla, notari publich*, 1685. Le 21 décembre 1690, François Vigé, beau-frère de Jean Figuerola obtint des lettres patentes de Louis XIV, qui lui conféraient le brevet d'imprimeur. Il fut le continuateur de la maison Figuerola.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan*.

FIMARCON (Jacques de Cassanet Tilladet Narbonne de Lomague marquis de) fut nommé commandant de la province du Roussillon en 1713, en remplacement de Jean de Quinson, décédé. Il mourut le 20 mars 1730.

Archives des Pyr.-Or., G. 242.

FINES (Jean-Pierre-Thomas), né à Perpignan le 17 mai 1805, fut ordonné prêtre en 1828. L'évêque de Perpignan, de Saunhac-Belcastel, qui venait d'inaugurer son nouveau Grand-Séminaire, confia à l'abbé Fines une chaire de professeur dans cet établissement. En 1838, celui-ci prit la direction du Petit Séminaire de Prades et la conserva jusqu'en 1847. Il avait été fait chanoine titulaire en 1843. Rappelé au Grand-Séminaire de Perpignan, en 1855, par Philippe Gerbet, le chanoine Fines enseigna de nouveau les sciences ecclésiastiques aux lévites du diocèse jusqu'en 1858, où il fut placé à la tête de cet établissement. Il fit partie du comité de rédaction qui publiait le Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, depuis l'année 1858 jusqu'en 1866. Il y inséra : *Notice biographique de Gui de Terrena ; Influence de la religion sur les beaux-arts ; Résumé en vers de l'histoire de France*, et *Carmen multimetrum ad laudem beatissimæ Virginis*, Xe et XIe Bulletins. Il prit l'initiative de faire publier une nouvelle édition du *Regula Cleri* composée par Salamo et Gelabert. Cet ouvrage parut à Avignon en 1858 et fut tiré à un très grand nombre d'exemplaires. Le chanoine Fines qui était vicaire-général du diocèse, depuis 1855, mourut à Perpignan, le 31 décembre 1867.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

FINES (Jacques) naquit à Perpignan en 1829. Reçu docteur en médecine, il vint s'établir dans sa ville natale, et s'adonna plus spécialement à l'étude

des sciences météorologiques et climatologiques. Dès 1862, il fut nommé président de la Commission météorologique des Pyrénées-Orientales où il recueillit la succession de Béguin. En 1863, Jacques Fines, frappé de l'influence que les agents atmosphériques exercent sur la santé publique et les récoltes, installa divers observatoires dans le département et fixa son choix sur les stations suivantes : Amélie-les-Bains, Prats-de-Mollo, la Preste, Molitg, Vernet-les-Bains, Thuès, Mont-Louis, Banyuls-sur-Mer. En 1879 furent posés les fondements de l'Observatoire de Perpignan, sur les bords de la rivière de la Tet, et dans les dépendances de la Pépinière. Le docteur Fines n'attendit pas l'achèvement de cet édifice, qui ne fut terminé qu'en 1882, pour commencer dans cet établissement en construction des observations régulières. Chaque année, depuis sa fondation, l'Observatoire de Perpignan a publié un *Bulletin météorologique annuel du département des Pyrénées-Orientales* qui est un véritable ouvrage scientifique. Dans les XXXe et XXXIe Bulletins, le docteur Fines a résumé les constatations faites à Perpignan durant la seconde moitié du XIXe siècle. En 1883, il publia les *Notes sur la climatologie du Roussillon*, recueil d'observations qui font valoir les avantages climatériques du département. Jacques Fines fut le premier à trouver une formule permettant d'établir le rapport de la vitesse du vent correspondant à la hauteur. Le docteur Fines fut médecin en chef de l'hôpital civil de Perpignan, jusqu'au jour de sa mort survenue dans cette ville, le 9 septembre 1904.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

FITA (Philippe) était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1641.

Gallia christiana, VI, col. 1109.

FITALS (Antoine), peintre de Perpignan, travailla en collaboration avec Joseph Brell. Le 23 janvier 1564, il passa un marché pour peindre le retable de Saint-Michel de Pia.

Archives des Pyr.-Or., G. 838.

FLAMENVILLE (Jean Hervieux Basan de), fils de Henri Basan, marquis de Flamenville, en Normandie, et d'Agnès de Molé, était vicaire général de l'évêque de Chartres, lorsqu'il fut nommé évêque d'Elne, le 8 septembre 1695. Le même jour, il obtint du roi l'union de l'abbaye de la Réal à son évêché, union qui ne fut cependant confirmée par le pape qu'en 1701. Il fut sacré le 12 février 1696 dans l'église de Saint-Sulpice par l'archevêque Louis-Antoine de Noailles assisté des évêques de Chartres et de Castres, et le 31 mars suivant, il jura serment de fidélité au roi. Après avoir pris possession de son siège par procureur, il entra dans son diocèse le 2 décembre de cette même année et prêta son serment à l'église Saint-Jean. Dès sa venue en Roussillon, Jean de Flamenville manifesta la volonté « de voir dans le clergé un zèle ardent pour l'instruction des enfants et des peuples ». Il fit paraître dans ce but, en 1698, un *Catéchisme diocésain*, à la place du manuel d'instruction religieuse de Nüremberg, alors en usage dans le diocèse. Court, clair et uniforme, ce catéchisme, qui a été enseigné en Roussillon jusqu'à l'arrivée d'Etienne Ramadié sur le siège d'Elne, renfermait quatre parties. La première contenait ce que le chrétien doit croire, ou le Symbole des Apôtres ; la seconde, ce qu'il doit recevoir, ou les Sacrements ; la troisième, ce qu'il doit faire, ou le Décalogue avec les commandements de l'Eglise ; la quatrième, ce qu'il doit demander, ou la prière. Un abrégé de la doctrine chrétienne fut imprimé à l'usage des petits enfants. Jean de Flamenville fut un évêque zélé, pieux, régulier et vigilant sur son troupeau et plus particulièrement sur les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Il les assemblait le samedi de chaque semaine dans la chapelle de son palais épiscopal ; il examinait leur conduite et leur adressait des instructions appropriées à leur état de vie. Pendant un voyage qu'il fit à Paris, ce pontife demeura quelques jours au sein de la communauté de Saint-Sulpice. Une brave jardinière lui récita alors une prière qu'elle faisait journellement. C'était une périphrase de l'oraison dominicale qu'elle avait composée et qu'on a appelée depuis le *Pater de la jardinière*. Cette formule fut imprimée dans les éditions des eucologes parus sous le titre : *Journée du chrétien*. On y joignit cette note que l'évêque Jean de Flamenville en avait été édifié et que ce prélat avait avoué n'avoir jamais entendu personne si bien prier Dieu. Selon un usage immémorial en vigueur dans le diocèse d'Elne, l'évêque était constitué l'héritier de ses prêtres décédés sans testament. Le 7 janvier 1706, Jean de Flamenville céda ses droits sur la succession de Jacques Magalon, curé de Canohès, mort *ab intestat*, aux parents du défunt, « croyant, disait-il, ne pouvoir faire un meilleur usage des biens de son église que d'en faire part aux parents des prestres deffuncts sans faire testament, lesquels sont dans le besoin ». Le 12 janvier 1699, Jean de Flamenville unit à son séminaire le prieuré de Saint-Féliu-d'Amont. Le 7 décembre 1703, il bénit le nouveau retable de la chapelle de Notre-Dame de la Conception à Saint-Jean. Il avait obtenu de Louis XIV l'abbaye d'Arles, et, après s'en être démis en 1701, celle de Saint-Michel de Cuxa, qui fut unie à la mense épiscopale en 1704 ; mais le Saint-Siège n'autorisa point cette union. Jean de Flamen-

ville fit agrandir le palais épiscopal qui était construit derrière l'église du vieux Saint-Jean. Dès l'année 1702, il avait adressé une requête aux consuls de Perpignan dans laquelle il sollicitait de la communauté séculière la cession du pâtus de maisons qui se trouvait à l'entrée du chemin d'accès conduisant à l'évêché. Le 24 mai 1707, les édiles de Perpignan cédèrent à Jean de Flamenville la nef centrale du vieux Saint-Jean « et la croisée qui est du costé de l'Evangile, où sont situées les chapelles de Saint-Pierre, de Saint-Benoît et de Saint-André ». Les consuls se réservèrent la propriété de la nef dite *dels Correchs* « depuis la porte de cette nef qui donne devant la chapelle de Notre-Dame dels Correchs jusqu'au fond de l'église. Quant à l'évêque, il lui fut loisible de démolir ou de modifier les parties de l'édifice qui lui furent concédées. C'est ce palais aménagé par les soins de Jean de Flamenville qui servit de maison d'habitation aux évêques d'Elne jusqu'à l'arrivée de la Révolution. Ce pontife acquit encore une maison de campagne à Espira-de-l'Agly pour lui et ses successeurs. Jean de Flamenville mourut à Perpignan, le 5 janvier 1621, et quatre jours après on l'ensevelit devant le maître-autel de l'église Saint-Jean, du côté de la chapelle de Saint-Pierre. Ses armes étaient : *D'azur à deux jumelles d'argent, surmontées d'un lion du même, passant, armé, lampassé d'or.*

Archives des Pyr.-Or., G. 30, 757. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — *Mémoires de Jaume.*

FLERS (Charles de), né en 1756, était officier dans un régiment de cavalerie lorsqu'éclata la révolution. Il embrassa le parti des réformes, et fut, en 1791, promu au grade de maréchal de camp. En 1792, sous les ordres de Dumouriez, il se distingua dans un combat livré devant le camp de Maulde, et fut grièvement blessé. Il commanda ensuite une division de l'armée française, qui envahit la Belgique et la Hollande, et, en février 1763, il défendit courageusement Breda contre les forces supérieures des coalisés. Forcé de capituler le 2 mars, il sortit de la place avec les honneurs de la guerre, et s'enferma dans Tournay. Appelé en juillet suivant, à remplacer Servan dans le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, et n'ayant que dix mille combattants à opposer aux trente mille hommes de Ricardos Carillo, il obtint d'abord quelques succès ; mais la fortune l'abandonna bientôt. Battu à Merden et dans trois autres affaires, il vit les Espagnols s'emparer de Bellegarde et de Villefranche-du-Conflent. Ces revers lui furent imputés à crime et, malgré un avantage remporté devant Perpignan, le 17 juillet, il fut accusé de trahison, arrêté par ordre des représentants du peuple présents à l'armée, dirigé sur Paris et enfermé au Luxembourg. Le 26 juillet 1793, de Flers avait renvoyé les enfants de l'hospice de la Miséricorde de Perpignan. Les filles furent d'abord établies à l'hôtel de la marquise de Blanes, ensuite dans le couvent de Sainte-Catherine. On plaça les garçons dans le local de l'ancienne maison des Jésuites. L'hospice fut converti en hôpital. En 1794, les garçons et les filles furent dispersés chez les habitants de la ville. Le général de Flers avait dû prendre cette mesure par suite de l'affluence toujours croissante des malades de l'armée qui remplissaient déjà toute la partie de la maison de la Miséricorde qui leur avait été cédée. Traduit devant le tribunal révolutionnaire comme complice de la prétendue *conspiration des prisons*, de Flers fut condamné à mort le 4 thermidor an II (22 juillet 1794) et guillotiné le même jour.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

FLETXA, FLECHA ou **FLECCIA (Mathieu)** naquit en 1481 à Prades, étudia à Barcelone et fut élève de Jean Castello, de cette ville, pour la musique. Il fut maître de musique des Infants de Castille et mourut à l'âge de 72 ans, au monastère de Poblet, en Catalogne. Ses œuvres musicales ont été recueillies par son neveu et publiées sous ce titre : *Las Enseladas de Flecha, musico de capilla que fue maestro de los serenissimos Infantes de Castilla, recopilladas por Fr. Matheo Flecha su sobrino con algunas suias y de otres autores por el mismo corregidas,* Prague, 1581.

Arthur Pougin, *Supplément à la Biographie universelle des musiciens.*

FLETXA, FLECHA ou **FLECCIA (Mathieu),** neveu du précédent naquit à Prades vers 1520 et fit ses études musicales sous la direction de son oncle. Il prit l'habit de l'ordre du Carmel à Valence, et de là fut transféré, en 1569, au couvent de La Portella, en Catalogne. Il devint un musicien de renom et le maître de chapelle de l'empereur Charles-Quint qui l'estimait beaucoup. Le Pape Sixte-Quint appréciait aussi son talent. Après l'abdication de l'Empereur, il vécut quelques années dans un couvent de la Hongrie. En 1599, il retourna dans sa patrie et se retira dans une abbaye de Bénédictins, à Solsone, petite ville de la Catalogne, où il mourut le 20 février 1604. Les ouvrages de sa composition connus sont :

Madrigali a quattro e cinque voci, con uno a sesta e un dialogo a otto, novamente composito, libro primo. In Venezia appresso d'Ant. Gardano, 1568, in-4° ;

Libro de musica de punto (Traité de l'usage du point dans la musique), Prague, 1581, in-4° ;

Divinarum completarum psalmi, lectio brevis, Salve regina cum aliquibus mottetis, Prague, 1581, in-4° ;

Las Enseladas de Flecha musico de capella que fue de los serenissimos Infantes de Castilla recopilladas por Fr. Matheo Flecha su sobrino con algunas suias y de otros autores por el mismo corregidas, Prague, 1581.

Dans les Ephémérides de son *Calendario historico-musical*, Soriano Fuentes enregistre, à la date du 6 décembre 1561, la première représentation au Palais royal de Madrid, d'un opéra espagnol intitulé *El Parnaso* dont la musique aurait été écrite par ce compositeur. S'il en est ainsi, c'est probablement là le premier ouvrage de ce genre qui ait vu le jour en Espagne. Le portrait de ce musicien, peint à l'huile, se trouve aujourd'hui dans la salle des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid, catalogué sous le numéro 4. Sur le dos du cadre, on lit cette inscription : Flecha, musico de Felippe II.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Arthur Pougin, *Supplément à la Biographie universelle des musiciens*.

FOIX ET DE BIGORRE (Jean de), fils et successeur de Jean de Grailly, comte de Foix et de Candale, fut le premier des princes de Foix, qui renonça, en 1436, et sur la demande du roi, à la qualification de *comte par la grâce de Dieu*. Le 26 décembre 1447, il acheta de Pierre de Tinnières la vicomté de Narbonne. Il rendit d'éminents services à Charles VII dans les guerres de Guienne. Son beau-père, Jean II, roi d'Aragon et de Navarre, le déclara, en 1455, son successeur au trône de ce dernier royaume, après avoir deshérité l'infortuné don Carlos, prince de Viane, son fils aîné. En 1458, Charles VII conféra à Jean de Foix, comte de Candale, la dignité de pair, et lui donna pour son fils aîné, Gaston, comte de Castellbó, la main de Madeleine de France. Louis XI ajouta encore à ses faveurs. Jean de Foix était cependant un des ministres de Charles VII dont le roi avait le plus éprouvé l'inimitié ; mais il faisait le plus grand cas de son habileté. C'était par une suite de forfaits que le comte espérait assurer à sa femme la couronne de Navarre. Pour les accomplir, il avait besoin de l'appui de Louis XI. Le voyage de ce prince dans les provinces du midi servit à resserrer leur alliance. Jean fut l'intermédiaire du traité d'alliance conclu, en 1462, entre son beau-père et le roi de France, et fut chargé de délivrer la reine d'Aragon, assiégée dans Gérone. A peine était-il revenu de cette expédition, que Louis XI, pour conserver l'affection du comte, lui donna, le 24 mai 1463, la seigneurie de Carcassonne. Louis XI nomma le comte de Foix capitaine-général de ses troupes qu'il envoya au secours du roi de Navarre. Jean de Foix s'empara du Roussillon. Le roi lui donna l'investiture de ce comté avec celui de Cerdagne. Des lettres-patentes de Louis XI firent donation au comte de Candale « de tous les biens appartenans aux cathalans, ses ennemis, qui seront trouvés dans les dits comtés ». Malgré ces faveurs, Jean de Foix abandonna, en 1471, le parti de Louis XI. Le duc de Bretagne, qui venait d'épouser une des filles du comte, le fit entrer dans la ligue formée par lui et Charles, duc de Guienne, contre le trône de France. Quand la mort du frère du roi, survenue le 21 mai 1472, eut désorganisé ce parti, Jean passa en Navarre pour s'y mettre à la tête des ennemis de son beau-père ; mais il mourut deux mois après. Jean de Foix avait épousé, en 1434, Eléonore de Navarre, qui lui apporta en dot la Navarre. Cette union fit monter les comtes de Foix sur un trône royal et la maison de Foix-Grailly se confondit, à partir de cette époque, dans celle de Navarre.

Archives des Pyr.-Or., B. 257, 283, 286, 290, 291, 292, 409. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale*.

FOIX ET DE BÉARN (Gaston de), damoiseau de Perpignan, hérita, en 1602, la seigneurie de Sorède, de Raphaël-Antoine Devi, mort sans postérité. Le 7 septembre 1621, il revendiqua à l'archidiacre de Vallespir, Montserrat Boixo, les anciennes prétentions de ses prédécesseurs sur le château d'Ultrera. Il avait fait placer dans cette forteresse plusieurs hommes en armes, afin d'empêcher que l'archidiacre de Vallespir n'y célébrât les fêtes de la Vierge. Celui-ci prenant un certain nombre de gens portant arquebuses et mousquetons, se rendit en personne au château, où il fit d'abord prisonniers les hommes du seigneur. Après les avoir désarmés, il les fit mettre dehors et ferma les portes du château. A la nouvelle de cette équipée, Gaston de Foix et de Béarn, se rendit à la forteresse d'Ultrera, accompagné de son frère Antoine, de gardes et de vassaux armés, pour demander raison à l'archidiacre. La poignée d'hommes du seigneur de Sorède fut arrêtée à distance par les vedettes de Montserrat Boixo. Après de multiples pourparlers entre assiégés et assiégeants, les nobles Gaston et Antoine de Foix et de Béarn battirent en retraite avec leur troupe, tout en proférant à haute voix des paroles discourtoises. Les gens de l'archidiacre tirèrent des coups de feu du haut des murs et des meurtrières sur la bande en fuite. Celle-ci riposta, tout en effectuant sa retraite. A la nouvelle de cette guerre intestine, le viguier de Vallespir se décida à intervenir. Il sollicita de l'archidiacre le libre accès du château d'Ultrera. Mal lui en prit. Montserrat Boixo, fier de son premier succès, menaçait de recommencer une nouvelle attaque, lorsqu'il dût céder aux inhibitions et aux défenses formelles qui lui furent faites par le gouverneur de

la province. Cette affaire fut portée au tribunal de Pierre de Puigmany y Funes, abbé de Saint-Michel de Cuxa, qui prononça en faveur de Montserrat Boixo. En 1667, un semblable conflit s'éleva entre Jérôme Perarnau, archidiacre de Vallespir, et François de Foix et de Béarn, seigneur de Sorède ; mais on n'en vint pas aux coups de feu. L'excommunication fut lancée contre le seigneur et ses agents, et le Conseil souverain eut à connaître un procès entre ces deux parties, qui fut décidé en faveur de l'archidiacre de Vallespir. Dans la campagne de 1675, un corps de troupes de l'armée de Schomberg s'empara du château d'Ultrera qui tenait pour l'Espagne. Jeanne de Béarn et de Vilaplana, dame de Sorède, obtint, par son crédit, de Le Bret, commandant des troupes françaises, l'image de la Vierge de Notre-Dame du Château, ses robes, les cloches et les ornements de la chapelle. La statue, transportée à Sorède, fut retrouvée miraculeusement dans son ancienne église à Ultrera, d'après les données de la tradition. Par les soins de Jeanne de Béarn, une nouvelle chapelle fut érigée sur le territoire de Sorède, non loin du vieux château.

Archives des Pyr.-Or., B. 384. — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, année 1835. — Henry, *Guide en Roussillon*. — L. Just, *Ermitages du diocèse de Perpignan*.

FONCALDO (Placide) était abbé de Saint-Génis en 1645. Des événements politiques provoqués par la guerre de Catalogne le déterminèrent à abandonner le siège abbatial.

Gallia christiana, VI, col. 1109.

FONGAVADO (Louis de) était prêtre et religieux du monastère de Saint-Génis-des-Fontaines, lorsqu'il fut élu abbé par les moines de ce couvent, sans qu'ils eussent obtenu le consentement de l'abbé de Montserrat. Cette élection fut annulée par une sentence du grand conseil, prononcée le 7 octobre 1724, qui assura à l'abbé de Montserrat le droit de nommer tous les trois ans les abbés de Saint-Génis, selon la règle de la congrégation de Valladolid, pourvu qu'ils fussent français et choisis parmi les religieux profès de l'abbaye. La même sentence accorda à l'abbé Louis de Fongavado, le droit d'être reçu dans un monastère de son ordre, à lui désigné par l'évêque d'Elne, et lui assigna une rente annuelle de cinq cents livres sur les revenus de Saint-Génis.

Gallia christiana, VI, col. 1109.

FONT (Michel), archidiacre de Vallespir, porta une sentence, le 15 novembre 1569, par laquelle il condamnait les héritiers de Loup Martinez de La Gunilla, évêque d'Elne défunt, à payer à son successeur Pierre Coma, cinquante livres, parce que ce prélat, bien qu'il fut dans l'obligation de dépenser le quart de ses revenus pour l'entretien des bâtiments épiscopaux, n'y avait fait aucune réparation et les avait laissés dans le plus complet dénûment. En 1506, l'archidiacre Michel Font était official pour le chapitre d'Elne, *sede vacante*.

Archives des Pyr.-Or., 48, 116.

FONT (Joseph-François-Antoine), né à Prades, le 14 juin 1831, fut nommé desservant de Caudiès-de-Conflent, le 1er juin 1858. Le 1er décembre suivant, il devint vicaire de Vinça et occupa ce poste jusqu'au 1er mai 1865, date à laquelle il obtint la succursale de Codalet. Durant dix-sept ans il dirigea cette paroisse. Il consacra les loisirs du ministère pastoral à réunir des matériaux historiques sur la célèbre abbaye de Saint-Michel de Cuxa, située sur le rayon du domaine spirituel qui lui était confié. En 1881, il mit en valeur le fruit de ses patientes recherches, en éditant l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*, in-8° de 500 pages, Perpignan, Comet. L'année suivante, l'administration diocésaine désigna François Font pour la cure de Port-Vendres. Son zèle eut à se déployer dans l'œuvre de la construction de l'église paroissiale de cette ville maritime. François Font fut élevé à la dignité de curé-doyen de Prats-de-Molló, le 1er février 1890. Le 1er juillet 1891, il fut appelé à la cure de Saint-Joseph de Perpignan, où il parvint, en quelques années, à édifier l'église actuelle dans le quartier de la Gare. La restauration de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou effectuée avec un goût sûr par Mgr de Carsalade du Pont, évêque d'Elne, fournit l'occasion à François Font de mettre au jour, en 1904, l'*Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin du Canigou*, Perpignan, Charles Latrobe, in-8e de 175 pages. François Font qui était chanoine honoraire du diocèse de Perpignan, mourut le 16 octobre 1907.

Archives de l'Evêché de Perpignan.

FONTANELLA (Jean-Pierre), remarquable jurisconsulte, naquit en 1576 à Olot, fut fait citoyen de Barcelone alors que nul de ses collègues ne l'égalait en science juridique. Les conseillers de cette ville l'envoyèrent siéger aux cortès de Madrid en 1621. Fontanella écrivit de 1639 à 1645 les *Sacri senatûs Cathaloniæ decisiones* ; mais le livre qui lui donne le plus de notoriété aux yeux de la postérité, est le fameux traité *De pactis nuptialibus, sive de capitulis matrimonialibus tractatus*. Xaupi dit que la méthode de cet ouvrage est singulière. L'auteur y explique toutes les clauses qui peuvent se produire dans les contrats de mariage, etc. Fontanella préparait un autre ouvrage intitulé : *Testamentum illius tractatus*,

mais la mort le surprit avant qu'il put le mettre au jour.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

FONTANELLA (Joseph), fils aîné du précédent, fut d'abord professeur en droit civil et en droit canonique à l'Université de Barcelone. Lors de la révolution catalane de 1640, Joseph Fontanella s'attacha à la France. Il fut envoyé par Louis XIV au congrès de Munster pour y ménager les intérêts de sa patrie et y soutenir les droits du roi sur la Catalogne. En 1648, Fontanella se trouvait à Perpignan, mais il ne se fixa définitivement dans cette ville que quatre ans plus tard, quand Barcelone se remit sous la domination espagnole. Après avoir donné à Fontanella la vicomté de Canet, en avril 1649, Louis XIV le nomma régent de la chancellerie de Catalogne, Roussillon et Cerdagne et président de la Royale audience. Des lettres du roi de France, en date du 10 juin 1653, lui attribuèrent quatre mille livres sur les revenus de Villelongue-de-la-Salanque. En 1660, lors de la création du Conseil souverain du Roussillon, il fut nommé avec le célèbre Sagarre, président à mortier de ce tribunal suprême. Les services qu'il avait rendus à la couronne de France, son savoir et sa compétence en matière juridique, l'avaient désigné pour être à la tête de la magistrature roussillonnaise. Il occupa cette brillante situation jusqu'au jour de sa mort, survenue en 1680.

Joseph Fontanella laissa un fils, François, et une fille, Marie-Angélique. Celle-ci épousa Charles d'Alemany de Bellpuig, partisan de la domination française. En vertu de lettres-patentes datées de Saint-Germain en Laye, l'an 1649, le gendre de Joseph Fontanella fut mis en possession de biens patrimoniaux de Raymond de Çagarriga. Le traité des Pyrénées, en 1659, stipula que les biens confisqués aux rebelles catalans seraient rendus à leurs propriétaires respectifs. Comme Raymond de Çagarriga se trouvait alors en Amérique, Marie-Angélique Fontanella, veuve de Charles d'Alemany, continua de jouir des biens de son parent, le capitaine-général des provinces de Sainte-Marthe et de Rio de la Hacha (République Argentine actuelle). Après le traité d'Aix-la-Chapelle, Raymond de Çagarriga de Lapuente, fils du précédent, rentra en possession de ses domaines patrimoniaux, à dater du 1er janvier 1670. Ce jour-là même, Charles de Ros d'Ortaffa, neveu et fondé de pouvoirs de Marie-Angélique, fit acte de prise de possession de ces mêmes biens. Un procès s'en suivit et les propriétés de Raymond de Çagarriga de Lapuente furent mises sous séquestre. Ce ne fut que le 7 avril 1683 que le Conseil souverain de Roussillon rendit un arrêt attribuant le patrimoine de sa famille à Raymond de Çagarriga de Lapuente.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401. — Archives de la famille de Çagarriga. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Mémoires de Jaume.* — Aragon, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.*

FONTANELLA (François), fils cadet de Jean-Pierre Fontanella, docteur en théologie, fut nommé prieur du couvent des Dominicains de Perpignan, en 1673, après la mort de Vincent de Margarit, évêque d'Elne. Il prêcha quatre stations quadragésimales à la cathédrale de Perpignan, en 1674, 1675, 1676 et 1678. Son humilité lui fit déposer les honneurs du supériorat; c'est pourquoi il mourut simple frère-lai dans le couvent de Sainte-Catherine de Barcelone. François Fontanella est connu comme un des meilleurs poètes catalans. On a réuni une partie de ses poésies en un volume in-4° qui a pour titre : *Diversio per los alumnos del Parnás catala : obras poeticas de Francisco Fontanella.* Il en existe un grand nombre d'inédites dans la bibliothèque de l'évêché de Barcelone.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Mémoires de Jaume.* — *Semaine religieuse de Perpignan,* avril 1898.

FONTCUBERTA (Bérenger de), chevalier, fut nommé par Alphonse V, précepteur du Mas-Deu. Il servit de caution pour un bracelet ou collier d'or du poids de six marcs d'or, dans lequel étaient enchâssés quatre-vingt perles et seize *balaix* que le roi d'Aragon offrit à Laurent Taqui, bourgeois de Perpignan, en reconnaissance d'une dette de quinze mille florins d'or. Bérenger de Fontcuberta fut fait encore commandeur de Spluga de Francoli et lieutenant-général du prieur de Catalogne. Son frère, Pierre de Fontcuberta fut bailli de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 232, 236, 257.

FORMIT, de Perpignan, troubadour, adopta la langue provençale. On ne connaît de lui que le premier couplet d'une de ses chansons; il est ainsi conçu :

Un dolz desirs amoros
Ses en mon fin cor assis,
Dompna, que m'veu deves vos
A cui sui del tot achis
Qu'en pensam voi noich e dia
Lo vostre cors care gent
E'l bel dolz esgard plaren
E vostr'avinen coïndia.

Raynouard, *Choix de poésies originales des troubadours.*

FORNER (Bernard), chanoine d'Elne, fut nommé évêque de ce diocèse par le pape Clément VI, le 14 août 1348. Il promit de payer les *services* le 19 septembre de la même année. Le pape lui ayant

permis de se faire consacrer par le prélat de son choix, il s'adressa à Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne, qui le sacra le 12 octobre 1348. Le 25 novembre suivant, Bernard Forner promulgua un statut sur la célébration de la messe au maître-autel de Saint-Jean de Perpignan. Il jura obéissance à l'archevêque de Narbonne le 2 janvier 1349. Le 25 février, il fut nommé avec Gilbert, évêque de Carcassonne, exécuteur du testament de Gaucelin Dejean, évêque et cardinal d'Albane. Le 18 mai 1349, le procureur de l'abbé de La Grasse appela au Saint-Siège d'un jugement rendu par l'archevêque de Narbonne en faveur de l'évêque d'Elne Bernard qu'il accusait d'avoir violé les droits du monastère. Bernard Forner mourut le 15 janvier 1350.

Archives des Pyr.-Or., G. 245. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

FORNER (Marcel) fut nommé châtelain de Bellegarde par Philippe II. A sa mort, il fut remplacé à ce poste par Garaud de Sant-Marti.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 375.

FORNIER, nommé professeur de droit français à l'Université de Perpignan en 1706, exerça cette profession jusqu'à sa mort survenue en 1756. Il fit paraître à Perpignan, en 1701, un volume intitulé : *Les Devoirs des Juges*, in-12.

Mémoires de Jaume. — FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan.*

FORTANER (François - Thomas - Joseph - Henri), né le 15 juillet 1765, était fils de Joseph Fortaner, procureur de l'amirauté de Collioure et de Anne Marès. Il fut pourvu d'un bénéfice ecclésiastique à l'autel du Saint-Sacrement de l'église Saint-Jacques de Perpignan, en 1785. Après la Révolution, il devint desservant, puis vicaire de la cathédrale Saint-Jean. En 1824, à l'occasion de la nomination de l'évêque de Saunhac-Belcastel au siège d'Elne, Joseph Fortaner publia une *Notice ecclésiastique sur le Roussillon, suivie du catalogue des évêques d'Elne*, Perpignan, Antoinette Tastu, in-8°. Dans une petite introduction à l'ouvrage, l'auteur avoue avoir « pris pour guide M. de Marca, et pour la série des évêques d'Elne, les auteurs du *Gallia christiana* ». En 1826, Joseph Fortaner fut nommé chanoine honoraire et succursaliste du Faubourg des Tanneries. Il mourut le 20 décembre 1845.

Archives communales GG. 154. — Archives des Pyr.-Or., G. 559. — Archives de l'Evêché de Perpignan.

FORTANET (Xavier), brodeur de Perpignan, travaillait pour les vestiaires des églises du diocèse d'Elne, en 1540.

Archives des Pyr.-Or., G. 783.

FORTIA-DURBAN (François de), sieur de Salètes, né à Avignon, en 1631, était le douzième enfant de Louis de Fortia-Durban, viguier d'Avignon. Il fut capitaine dans le régiment de la Marine et se distingua au service du roi, dans le combat du Faubourg Saint-Antoine de Paris, le 2 juillet 1652. Il assista aussi aux sièges d'Etampes, Montmédy, Dunkerque, Gravelines et à la bataille des Dunes. Elevé au commandement du régiment Dauphin-infanterie, il prit une part active aux guerres de Catalogne, et se distingua surtout aux sièges de Bellegarde et de Puigcerda où il remplissait les fonctions d'ingénieur. Lors de la conquête de la Catalogne, Louis XIV lui inféoda les bourgs de Fortia et de Fortianès, situés sur le golfe de Roses, qui avaient appartenu à ses ancêtres. (La quatrième femme de Pierre le Cérémonieux était de la maison de Fortia). Le roi de France nomma en même temps François de Fortia major de brigade. Ce fut au talent d'ingénieur qu'il révéla au siège de Puigcerda qu'il dût d'être chargé de la construction de la place de Mont-Louis, dont Vauban avait donné le plan. Après la paix de 1679, François de Fortia-Durban, fut créé gouverneur de Mont-Louis au traitement de douze mille livres. Le projet de construction de cette place forte une fois arrêté, le gouverneur de Mont-Louis fit mettre la main à l'œuvre en 1681. Il demeura à ce poste jusqu'à sa mort arrivée en 1700. C'est de lui qu'il est question dans l'ode de Saint-Geniès intitulée : *Ad Petronium Mascaronem in obitum Franc. Fortiæ Balmœi.*

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — HENRY, *Le Guide en Roussillon.*

FOSSA (François de) naquit à Perpignan le 21 juillet 1726. Son père, qui était inscrit comme avocat au barreau du Conseil souverain du Roussillon, lui avait inspiré, avec le goût des études juridiques, l'amour de son honorable profession. Avec un tel maître, les progrès du jeune Fossa dans la science de la jurisprudence furent si rapides, qu'à l'âge de dix-huit ans à peine, il disputait une chaire de droit civil dans l'Université de sa ville natale. Elle lui aurait même été adjugée, s'il avait eu l'âge requis. Deux ans après, en 1846, le talent supérieur qu'il déploya dans un autre concours pour l'obtention de la chaire de droit canonique, lui mérita la faveur spéciale d'une dispense d'âge pour l'occuper. François Fossa devint en peu de temps l'oracle du barreau perpignanais : on rapporte même que d'Aguesseau le comptait au nombre des plus éminents jurisconsultes du royaume. En 1759, il était doyen de la faculté de droit et recteur de l'Université où il donnait ses doctes leçons. Ses cours manuscrits témoignent d'une connaissance approfondie du droit



ecclésiastique ; l'exposé est sobre et lumineux ; l'expression claire, élégante même ; le fond imprégné des idées gallicanes, propre à plaire aux esprits du temps. Mais il y avait en Fossa comme une double personnalité : le professeur était un véritable érudit en matière d'histoire locale. Ses connaissances étaient très étendues et son jugement des plus sûrs. Ces rares qualités déterminèrent les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates* à solliciter sa coopération à ce grand ouvrage. Fossa se montra digne d'un tel choix par les mémoires qu'il fournit sur la chronologie des comtes de Roussillon, de Cerdagne, de Besalu et d'Empories. Un procès long et retentissant, commencé dès 1738, entre les nobles et les bourgeois honorés de Perpignan, engagea Fossa, défenseur des premiers, dans d'interminables recherches très précieuses pour l'histoire du pays. Il en consigna le résultat dans les *Observations historiques et critiques sur le droit public de Catalogne et de Roussillon*. Cet ouvrage, édité à Perpignan en 1770, était une réplique aux *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone* publiées par l'abbé Xaupi, sept ans auparavant. Loin de se rendre aux raisons de son contradicteur, Xaupi refit son livre, et il en publia une seconde édition en 3 volumes, l'année 1776. Fossa ne fit pas attendre la réponse. Elle parut l'année suivante sous le titre : *Mémoire pour l'ordre des avocats de Perpignan*. Cette dernière œuvre, au dire de M. Brutails, « dénote des qualités maîtresses, de la puissance de travail, de la subtilité, la pratique des affaires... Mais à côté de ces avantages, on trouve de graves imperfections : Fossa est un érudit plutôt qu'un savant, un plaideur bien plus qu'un historien ; il n'a pas le sens historique du droit ; il cherche avant tout à prouver sa thèse, même en modifiant un peu la portée des documents ». Un autre mémoire de Fossa intitulé : *Réponse pour le marquis d'Oms au mémoire du sieur Berteau* (sur les eaux de sa seigneurie de Suréda) parut en 1777, à Perpignan. Mais les écrits qu'il a mis au jour ne constituent que la mineure partie de ceux qui sont sortis de sa plume. Le doyen de la faculté de droit avait tracé l'esquisse et rédigé le recueil diplomatique d'une *Histoire du Roussillon* qui est demeurée inédite. Il avait encore écrit un volumineux traité sur le *Franc-alleu de Roussillon et de Catalogne*. Fossa ne mit la dernière main à cet important travail qu'au bout de vingt années consacrées à la recherche et à la lecture d'un millier de chartes, dont la plupart des originaux n'existent plus de nos jours. Il en avait envoyé une superbe collection au dépôt des chartes du roi, à Paris. Fossa comptait au nombre des membres de l'Académie des Belles-Lettres de Barcelone. Louis XVI l'avait anobli, et il avait reçu encore de ce monarque le cordon de Saint-Michel. Homme de lettres, jurisconsulte consommé, Fossa fut encore un admirable philanthrope. Son nom paraît sur la liste des administrateurs de l'hôpital Saint-Jean, durant une longue période de vingt-six ans (1758-1784). Fossa mourut à Perpignan, le 6 août 1789, dès les premiers jours de la Révolution.

Archives communales de Perpignan, GG. 189. — Annuaire de 1834. — *Mémoires de Jaume*. — Brutails, *Etude sur la condition des populations rurales du Roussillon* (préface). — Abbé Torreilles, *L'Université de Perpignan*.

FOUCHIER (E. de), capitaine au 25e de ligne, a publié : *Un poitevin en Roussillon au XVe siècle*, ou *Notice sur Charles de Saint-Gelais, évêque d'Elne (1470-1475)*, dans le XXVIIe volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest* ; la *Sphragistique roussillonnaise* ou *Iconographie de certains sceaux autrefois en usage dans les comtés de Roussillon et Cerdagne*. Cette étude a paru dans le XIIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

FOURQUET (Jean-Antoine-Damien-Patrice), né à Perpignan le 13 novembre 1808, fut libraire-éditeur avant de remplir les fonctions de bibliothécaire de la ville de Perpignan. Il a fait paraître successivement : *Analyse des œuvres théologiques de M. B. Philip, chanoine-titulaire, vicaire-général du diocèse de Perpignan*, Paris et Perpignan, 1849, in-8° ; *Analyse des poésies de M. J. Argiot*, Paris et Perpignan, 1851, in-8° ; *Etude sur le caractère et les poésies de M. P. Batlle, suivie de ses Inspirations de la Nuit*, œuvre posthume, Paris et Perpignan, 1866, in-8° ; *Neuvaine en l'honneur de Saint-François de Paule, suivie du vœu, ode*, Perpignan, 1860, in-12 (une seconde édition de cet opuscule parut en 1867) ; *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la Bibliothèque communale de Perpignan*, in-8° de 472 pages. Antoine Fourquet mourut à Perpignan le 25 novembre 1872.

Archives de l'Etat civil de Perpignan.

FOXA (Jean de), fils de Bernard-Guillaume et d'Ermessende, licencié en droit de Perpignan, épousa la Marquesa de Banyuls. Un fils, du nom de Louis, naquit de ce mariage.

Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres*.

FOXA (Louis de), fils du précédent, fut lieutenant des procureurs royaux Charles d'Oms, Pierre Granier, Michel dez Vivers, durant le temps de l'occupation française du Roussillon par Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 288, 407, 408.

FRAISSE (François) naquit le 20 juin 1800. Il était, par sa mère, neveu de Léonard, le coiffeur de la

reine Marie-Antoinette. Celui-ci, après l'arrestation de Louis XVI, enleva les diamants de la couronne et les remit au comte de Provence, alors en Russie. Fraisse commença ses études à Perpignan, et alla les terminer à Paris auprès de son oncle Frion, inspecteur de l'Ecole des Beaux-Arts. Après avoir suivi les cours de peinture et de musique de cet établissement artistique, Fraisse rentra à Perpignan pour y recueillir la succession de son grand-père dans le commerce des meubles et des objets d'art. Nommé conseiller municipal de Perpignan, avant 1830, il ne cessa point, depuis cette époque jusqu'en 1848, d'être un des membres les plus actifs des commissions administratives. Il fonda à Perpignan l'Ecole industrielle, dans le but de vulgariser les inventions et les perfectionnements du dehors. En 1840, il creusa, le premier, un puits artésien ; son initiative, couronnée de succès, rencontra de nombreux imitateurs. Fraisse fut un des fondateurs de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales et publia dans son bulletin plusieurs petits travaux. Il s'occupa, non sans quelque distinction, d'agriculture, et créa une des premières pépinières du département. Ruiné à la suite d'une entreprise d'exploitation des marbres des Pyrénées, il obtint une place dans les postes, à Privas. Nommé directeur de cette administration à Cette, il ne tarda pas à donner sa démission. Fraisse rentra, en 1863, dans le commerce, à Cette. Les électeurs de cette ville le nommèrent membre du Conseil général. Des revers de famille précipitèrent sa mort qui arriva le 18 août 1873.

XXIe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

FREDULON I, évêque d'Elne, assista au concile qui fut réuni au Puy-en-Velay pour remédier, par l'établissement de la *Paix de Dieu*, au désordre des mœurs et des guerres privées dans tous les diocèses, dont les évêques se trouvaient à cette assemblée qui, d'après dom Mabillon et le P. Longueval, eut lieu en 994. Le même évêque figure comme témoin dans un acte du 22 octobre 995, par lequel la vicomtesse Ermessinde confie à Aigo, archidiacre de Narbonne, la surveillance et l'administration de certains alleux qu'elle donnait au chapitre métropolitain. Le 9 décembre 996, Ermetrude et Gérand, son fils, donnèrent à Fredulon l'alleu de Vilanova avec l'église, pour en jouir après leur décès.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

FREDULON II, évêque d'Elne, reçut engagement, le 9 décembre 1003, d'un alleu à Ortafa que fit Udalgar, prêtre. Le 30 octobre 1004, Frédulon consentit et apposa sa signature, avec d'autres personnages, à un acte de session fait par Ermengaud, archevêque de Narbonne, à Guifred, abbé de Cuxa, d'un alleu appelé *Cauchène* qui appartenait à l'abbaye de Saint-Laurent unie à l'archevêché. Le 24 janvier 1007, il autorisa, en sa qualité d'évêque d'Elne, la vente d'une partie de l'eau du territoire de Saint-Jean-pla-de-corts à Gaufred, Adalbert et autres. Cette même année, Guifred, comte de Cerdagne, jeta les premiers fondements du monastère de Saint-Martin-du-Canigou.

Puiggari, *op. cit.*

FREIXA (Michel de), de Montesquieu, fut nommé, le 18 février 1642, par le lieutenant-général de Catalogne Urbain de Maillé, aux fonctions de lieutenant du procureur royal. Des lettres-patentes de Louis XIII lui concédèrent aussi les titres de noblesse. Il était seigneur de Tatzo-d'Amont, et des donations de rentes lui furent successivement octroyées, le 28 novembre 1653 et au mois de janvier 1654, sur les biens des nommés Acézat, de Villefranche-du-Conflent, Malla, de Conanglell et Frédéric Meca. Il mourut le 27 février 1654, et eut pour successeur dans son emploi François Coronat, bourgeois honoré de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 446.

FRENER (Bernard), peintre de Perpignan, appartenait à une maison dont l'appellation patronymique désigne un ouvrier en freins ou brides de chevaux. L'histoire connaît quatre générations de cette famille qui a existé à Perpignan dans l'espace d'un siècle (1286-1377). Le chef de la famille semble avoir été un nommé *Jean*, dont la profession n'est sans doute indiquée que par le nom de *Frenerius*, pris comme nom de famille par ses descendants ; sa femme s'appelait *Andréua*, et ils étaient tous les deux décédés avant l'an 1286. Les actes de l'époque mentionnent trois de leurs fils. Bernard, Raymond et Jean.

Bernard Frener faisait déjà une vente de selles et de brides pour 237 sols 6 deniers à Guillaume de Clayra, le 17 mars 1265. Il faisait une autre vente d'articles de même nature au chevalier Raymond de Palauda le 6 octobre 1276. Mais, outre la sellerie et freinerie, il exerçait aussi le métier de peintre, comme on le voit par un acte d'afferme qu'il consentit, d'accord avec son épouse *Guillema*, en janvier 1277. Par cet acte, il louait à Jean d'Alénya, barbier, un ouvroir contigu à sa maison sise dans Perpignan, avec la réserve expresse que le preneur ne fournirait à personne le moyen de lui faire concurrence, c'est-à-dire qu'il ne pourrait sous-louer l'ouvroir à aucune personne exerçant son métier defreinerie, de sellerie

ou de peinture. Bernard Frener laissa deux fils du nom de Jean et Vidal.

ALART, *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIX*e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

FRENER (Raymond), frère du précédent, est qualifié de peintre dès l'an 1283, bien qu'il exerçât en même temps la profession de sellier ainsi que son frère, auquel il paraît avoir succédé durant la minorité de ses enfants. Il était associé avec deux autres peintres, car le 8 septembre 1283, Jean d'Oliva et son fils Bérenger d'Oliva, d'Ullastret en Catalogne, s'engagèrent à travailler durant cinq années de leur métier de sellier pour le compte de R. de Crou, sellier, de Raymond Frener, peintre, et d'Amfos de Bruges, peintre, moyennant un prix fait de 3 sols 9 deniers pour chaque selle de cheval, 2 sols 6 deniers pour chaque selle de palafroi peinte et 3 sols et 3 oboles pour chaque selle à bât et selle nue de palafroi.

Le 1er septembre 1286, Jean Frener, clerc, âgé de plus de 25 ans, fils de défunts Jean Frener et de dame Andréua, son épouse, de Perpignan, fit donation à son frère Raymond Frener, peintre, de ses droits sur la maison de leur père située au Puig de Saint-Jacques, ladite maison confrontant avec la place dudit Puig, avec deux rues, avec les maisons qui furent de feu Lodrigo, peintre, et avec tenance de Jean et Vidal, leurs neveux, fils de leur frère Bernard Frener.

On retrouve encore les mêmes Raymond et Jean Frener, à la date du 13 février 1293, réclamant diverses sommes du domaine royal qui avait confisqué les biens de Dalmau de Castellnou et de son fils Guillemo, à la suite de l'expédition du roi de France Philippe III en Roussillon. Le premier réclamant une créance de 23 sols de Malgone dus pour des armes ou armoiries qu'il a faites pour ces deux nobles personnages, le second une dette de 1008 sols 5 deniers de la même monnaie, pour une paire d'éperons dorés qu'il leur avait vendue, et pour d'autres articles de son métier de freinerie qu'il leur avait faits.

Un dernier acte nous fait connaître les noms de l'épouse du peintre Raymond et de leurs deux fils. C'est une vente faite le 9 janvier 1300, par laquelle Raymond Frener, peintre, habitant de Perpignan, cède à Arnald Massot, sacristain de Saint-Jean, une rente annuelle de 60 sols barcelonais qu'il recevait sur quatre maisons contiguës à lui appartenant, situées au Puig Saint-Jacques, confrontées avec les maisons de Jean Frener, frère du vendeur, de Jacques Lodrigo, peintre, et autres tenanciers, pour le prix de onze cents sols. La vente fut consentie et confirmée par Jean Frener et Bernard Frener, sellier, frères, fils de Raymond et par Guillema, son épouse.

ALART, *op. cit.*

FRENER (Jean), peintre de Perpignan, était fils du précédent. Il épousa Ricsendē qui lui survécut et dont il eut un enfant, Bernard. Celui-ci exerça le métier de pareur et mourut avant sa mère.

ALART, *op. cit.*

FRESSE-MONTVAL (Henri-François-Marcel-Alphonse) naquit à Perpignan le 4 novembre 1795. Il alla à Paris en 1813, fit ses humanités au séminaire de Saint-Nicolas et entra en 1818 au grand Séminaire diocésain. Il en sortit en 1822 pour faire un court séjour à la Trappe. Fresse-Montval, revenu dans le monde, se voua à la carrière de l'enseignement libre. Il professa gratuitement à l'Institut historique et à l'Athénée impérial de Paris. Après avoir défendu la politique de la Restauration, il écrivit des romans dans le genre de ceux du vicomte d'Arlincourt.

Un de ses principaux ouvrages, sa *Traduction en vers des Œuvres complètes de Pindare*, obtint de l'Académie française une médaille d'or, en 1851. Elle fut imprimée en 1854, accompagnée de la *Vie* de ce poète et de *Remarques*.

On a, en outre, de lui :

Angelino, ou le bandit sicilien, 3 vol. in-12, Paris, 1829 ;
L'Orphelin et l'Usurpateur, 2 vol. in-8°, Paris, 1834 ;
Jules-Joseph, pensée intime, 2 vol. in-8°, Paris, 1835 ;
La France illustrée par ses marins, 2 vol. in-12, Paris, 1830 ;
La France illustrée par ses rois, 1 vol. in-12, Paris, 1831 ;
La France illustrée par ses guerriers, 2 vol. in-12, Paris, 1832 ;
Traité de la narration, 2 vol. in-18, Paris, 1834.
Manuel de la composition française, Paris, 1835, 2 vol. in-12 ;
Manuel de la composition latine, Paris, 1837, 2 vol. in-12 ;
Manuel de l'art épistolaire, Paris, 2e édit., 1847, 2 vol. in-12 ;
Manuel de littérature, Paris, 1843, in-12 ;
Manuel de lecture, Paris, 1855, in-18 ;
Cours de lecture, Paris, 1855, in-12 ;
Œuvres complètes d'Hésiode, traduction en vers, avec le texte en regard, accompagnées de la biographie de ce poète, de prolégomènes et de notes, Paris, 1843, in-18 ;

Cours élémentaire d'histoire, de géographie, etc., Paris, 1855 ;

Sibylles, vers sibyllins avec la biographie des femmes poètes de la Grèce.

Fresse-Montval collabora à divers recueils ou journaux tels que le *Dictionnaire de la conversation*, la *Biographie générale*, etc. Il mourut à Paris le 16 avril 1867.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale*.

FRION (Jean-Joseph-François), célèbre par sa taille gigantesque, naquit à Perpignan, le 3 juin 1773.

Son père, Honoré Frion, était un modeste boulanger qui, en 1762, avait été blessé d'une épée par Ch. de M., gentilhomme bourguignon. La justice avait été saisie de cette affaire qui ne suivit pas son cours, le prévenu étant mort durant l'instruction du procès. La mère de Frion se nommait Paule Itier.

La taille de Jean Frion était de 2 mètres 24 centimètres.

Nommé inspecteur du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris, il fut en relations avec les hommes les plus célèbres de l'époque. Le peintre David a représenté Frion dans son tableau des funérailles de Patrocle. Le portrait de Frion que possède le Musée de Perpignan est l'œuvre de Vien. Delile consacra au géant les vers suivants :

La nature, envers les humains
Toujours avare et souvent inégale,
Changea l'ordre de nos destins
Et voulut une fois se montrer libérale.
Elle communiqua son projet à l'Amour ;
L'Hymen fut de la conférence,
Et pour preuve de déférence
Le beau Frion reçut le jour.
Les géants sont, dit-on, d'humeur âpre et sauvage ;
Le nôtre fut toujours de la plus belle humeur ;
. . . .
Le nôtre a sur son front modestie et candeur ;
Aussi Frion, dès son jeune âge,
A la force, à la majesté
Sut réunir, par un rare assemblage,
L'esprit, la grâce et la beauté.

L'organisation de Frion pouvait être l'objet d'utiles observations de physiologie. Ses forces étaient proportionnées à sa stature. Par une erreur de la nature, il avait reçu toutes les inclinations des femmes, aimant à partager leurs travaux dans lesquels il était très adroit, et ayant comme elles un goût décidé pour la parure et les colifichets. La pensée que sa dépouille mortelle ne serait pas respectée et qu'elle deviendrait un objet de curiosité publique était sans cesse présente à son imagination et faisait le tourment de sa vie. Quoique dans la force de l'âge et en apparence bien constitué, son corps semblait, quelque temps avant son décès, devoir tomber en ruines. Sa voix devint sépulcrale. Sa mort fut, croit-on, occasionnée par une maladie du foie. Elle eut lieu le 10 janvier 1819.

Au moment de procéder à ses funérailles, le curé de sa paroisse ne fit la cérémonie qu'après l'inspection du cercueil, pour avoir la certitude que le cadavre s'y trouvait, car il avait circulé des bruits qu'on devait l'enlever. Et de fait, il paraît que, la nuit suivante, plusieurs indices incitèrent à croire que le cadavre avait été soustrait du lieu de sa sépulture.

A Perpignan, Frion était surnommé *Picard ;* à Paris il était connu sous la désignation du *Géant*.

Archives des Pyr.-Or., C. 1271. — Archives communales de Perpignan, GG. 92. — *Mémorial administratif*, année 1819. — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan*.

FULHA (Arnaud-Bernard de), qui possédait le château avec la directe seigneurie des terres de sa dépendance et le revenu d'une part de la dîme de tout le territoire de Fuilla, fit son testament en 1067.

Il légua à son fils Guillaume un manse et des propriétés allodiales à Fuilla, ainsi que la plus grande partie des biens qu'il possédait en divers lieux de la Cerdagne et du Vallespir, laissant le reste à ses autres fils, Bernard, Arnaud, Pierre, Raymond, Bérenger, Ermengaud, Rolland, et à ses filles, Gisèle et Sanche.

Abbé GIRALT, *Notice historique sur la commune de Fuilla*, dans le *L° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

FULHA (Guillaume de), archidiacre d'Elne (1126-1146).

Abbé GIRALT, *op. cit.*

FULHA (Armand-Bernard de), fils de Bernard de Fulhá, assista, en 1228, comme témoin au testament de Stéphanie de Fulhá, dame du château de la Volella. Il laissa deux enfants, Arnaud et Raymond.

Abbé GIRALT, *op. cit.*

FULHA (Raymond de), fils du précédent, vendit, le 26 décembre 1283, à Jean Tort, de Villefranche, le tiers par indivis de la dîme du château de Ralleu et du vilar de Bordull. Raymond de Fulhá possédait le quart des dîmes de Fulhá et avait acquis de Pierre de Sainte-Colombe les censives d'une partie du territoire de Conat. Il avait épousé Géralda qui lui donna deux enfants : Arnaud-Bernard, qui lui succéda, et Michel, religieux du couvent de Saint-Michel de Cuxa.

Archives des Pyr.-Or., B. 86. — Abbé GIRALT, *op. cit.*



FULHA (Arnaud-Bernard de), fils de Raymond, chevalier au service de Guillaume de So, obtint de ce seigneur, en 1302, une rente de blé sur les revenus des moulins d'Evol. Il reconnut, en 1311, tenir en fief pour le roi, seigneur de Conat, les censives et droits de justice sur les hommes d'une partie de la vallée.

Les restes de ce chevalier furent déposés dans le mur de l'église de Sainte-Eulalie de Fuilla, où se trouve un carré de marbre avec cette inscription :

Anno Domini M CCC XVIII istud tum
ulum est Brnardi de Folao
Qui tumulum cernis cur n
on mortalia spernis : tali nam
que domo clauditur omnis homo.

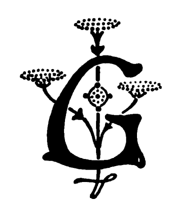
Abbé Giralt, *op. cit.*

FULHA (Jausbert de), fils du précédent, reconnut tenir en fief pour le roi, le 15 décembre 1322, toutes les censives et autres droits vendus à son aïeul paternel, Raymond de Fulhá, au vilar d'Orbanya, dans la vallée de Conat. Ses os reposent dans un sarcophage qui fut classé comme monument historique le 29 septembre 1903. Il se trouve encastré dans une niche du mur intérieur de l'église de Saint-Jean-Baptiste, construite près du château. On y lit l'inscription suivante, ornée de quatre écus qui portent pour armes une feuille d'arbre :

XII kalendas aprilis anno Dni M CCC XXXV obiit
Dominus Jausbertus de Foliano domicellus
Cujus anima per misericordiam Dei
Requiescat in pace. Amen.

Jaubert de Fulhá laissa un fils du nom d'Arnaud-Bernard, qui reconnut, en 1354, tenir en fief pour le roi d'Aragon les censives de Montella, Nohèdes et Orbanya et autres droits cédés à son bisaïeul. Jaubert de Fulhá n'eut qu'une fille qui épousa un chevalier de So.

Abbé Giralt, *op. cit.*



GAFFARD (Jean-Alexis-Joseph de), né à Perpignan, en 1739, était fils de Joseph de Gaffard, avocat au Conseil souverain de Roussillon, ancien recteur de l'Université de Perpignan. Il devint conseiller au Conseil souverain, le 8 janvier 1783. En 1789, Jean-Alexis de Gaffard fut député par la ville de Perpignan, pour protester contre l'irrégularité des élections du Tiers-Etat aux Etats-Généraux. Il fut arrêté en mai 1793 et demeura enfermé dans la citadelle de Montpellier jusqu'après le 9 thermidor. Jean-Alexis de Gaffard qui avait épousé Marie-Angélique Boussac, mourut en 1816. Leur fils, Pierre-Joseph de Gaffard se maria, le 24 octobre 1810, à Marie-Modeste Desprès. De cette union naquit, en 1828, Charlotte-Julie-Lucie de Gaffard qui épousa, en 1862, le vicomte Robert de Gratet du Bouchage.

Mémoires de Jaume. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

GAILLARD DE CHAUDON (Noël), noble provençal, qui avait embrassé la vie religieuse dans le monastère de Saint-Victor de Marseille, fut nommé abbé d'Arles, par ordonnance royale, le 24 décembre 1701, et confirmé par le pape le 31 juillet de l'année suivante. Il fut sacré à Paris le 4 octobre 1702. Ce prélat, qui était docteur en théologie et prédicateur du roi, fut fait membre honoraire du Conseil souverain de Roussillon, en 1703. Il fit une transaction, en 1714, avec l'évêque d'Elne Jean-Hervé Basan de Flamenville, pour mettre fin à un conflit de juridiction qui s'était élevé entre eux. Il mourut à Pézenas, le 26 avril 1722. Cette même année, l'abbaye d'Arles fut unie à la mense épiscopale d'Elne, quoique dans certains documents peu solides, on trouve un certain M. de La Cassaigne, désigné comme étant abbé d'Arles en l'année 1723.

Archives des Pyr.-Or., H. 56. — *Gallia christiana*, VI, col. 1093.

GAITO (Jean-Pierre) *alias* Garraner, n'est connu que par une simple mention de son nom, suivi du qualificatif *campanerius Elne*, dans un acte daté de 1588.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*

GALINDES DE TERREROS (Antoine) descendait, par sa mère, de Fortunyo de Terreros, de Saragosse, capitaine du château-royal de Puig-Balados, en 1507. Il avait épousé Eléonore qui, en 1571, donnait à son fils Antoine des concessions minières sur le territoire de Vernet. Ce dernier habitait Codalet. Par un acte daté du 5 décembre 1588, Antoine Galindes de Terreros renonça aux droits, dont il était détenteur, sur les mines de fer du Canigou, en faveur d'Onuphre Giginta, abbé de Saint-Martin. Il eut un fils du nom de Joseph qui, en 1624, donna quittance d'un cens sur les forges de Vernet à l'abbé Melchior Soler d'Armendaris. François Galindes de Terreros présenta un candidat à un bénéfice ecclésiastique institué dans l'église d'Escaro, en 1718, et en 1725, un prêtre à la fondation érigée à l'autel de Saint-Michel de l'église Saint-Jacques de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 569, 919, H. 174. — Abbé J. CAPEILLE, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes.*

GALLART (Augustin) fut nommé à l'évêché d'Elne, après la mort de Benoît de Santa-Maria, décédé le 31 janvier 1588. Il mourut dans le courant de cette même année, sans avoir pris possession de son siège.

Archives des Pyr.-Or., G. 52.

GALLART (Antoine), frère du précédent, était écolâtre et archidiacre de Lérida, lorsqu'il fut élu évêque d'Elne, en 1608. Il recueillit la succession du perpignanais Onuphre Réart, qui avait été transféré sur le siège de Vich, dès les premiers jours de janvier de cette même année. Le 13 août 1608, Antoine Gallart adressa une réponse au roi qui lui avait notifié sa promotion à l'évêché d'Elne. Le 8 octobre suivant, le chapitre d'Elne lui envoya des lettres de félicitations ; ses membres se réjouissaient, disaient-ils, à la pensée de posséder le frère du regretté Augustin Gallart, jadis évêque nommé du diocèse. Le 3 juin 1609, Antoine Gallart prêta, par procureur, le serment requis, et le 23 août, il fit son entrée à Perpignan. Ce prélat eut à faire exécuter la cérémonie de la réunion du chapitre de Saint-Jean à celui d'Elne, récemment transféré à Perpignan. Elle eut

lieu le 26 mai 1611, mais au milieu des plus graves difficultés. Des démêlés et des contestations s'élevèrent entre l'évêque d'Elne et les membres du chapitre et de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, à cause des moyens qu'Antoine Gallart avait pris pour les obliger à résider assidûment et à se tenir dans le chœur tout le temps du service divin. Dès le mois de novembre de cette même année, ce prélat reçut sa nomination à l'évêché de Vich, où il succéda encore à Onuphre Réart, son prédécesseur à Elne. Le 1er décembre 1611, Antoine Gallart célébra un service funèbre à Saint-Jean pour la reine d'Espagne, Marie d'Autriche, épouse de Philippe III, morte le 3 octobre précédent. Le 14 janvier 1612, il conféra la tonsure dans la chapelle de son palais, à Perpignan, puis se rendit à Barcelone chez son frère Christophe, alors trésorier de Catalogne, pour y attendre l'arrivée des bulles pontificales. Elles parvinrent au nouvel évêque de Vich le 15 avril 1612, et le lendemain, le chanoine d'Elne, Onuphre Compter, prit possession du siège épiscopal au nom d'Antoine Gallart. Le pontificat de ce prélat ne dura qu'une année et demie. Dans le cours du mois de février 1613, Antoine Gallart assista au concile de Tarragone. Les Pères de cette assemblée ecclésiastique se préoccupèrent de la situation faite aux gens inoffensifs par des troupes de bandits qui infestaient la Catalogne.

Une fois rentré dans son diocèse, Antoine Gallart prit l'initiative de l'organisation d'une milice municipale pour la défense du droit des gens contre les malandrins. Le 11 octobre 1613, il se présenta au sein du conseil de la Ville, exposa le but de sa visite et le plan de son projet. Les paroles du prélat furent accueillies avec enthousiasme ; la création de la milice communale fut la conséquence de la démarche faite par l'évêque auprès des édiles de la cité de Vich. Antoine Gallart ne tarda pas à descendre dans la tombe. Il mourut dans son palais épiscopal, le 16 décembre 1613. Suivant les dispositions écrites dans un testament qu'il avait fait à Barcelone en 1609, alors qu'il était évêque élu d'Elne, Antoine Gallart devait être enseveli dans le couvent des Chartreux de Scala Dei, où se trouvait la sépulture des membres de sa maison. L'inhumation du prélat dans ce caveau de famille ne s'effectua qu'en 1621.

Archives des Pyr.-Or., G. 13, 241. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Louis NADAL, *Episcopologio de Vich*, Vich, Imprimerie de la veuve R. Anglada, 1904.

GALLART Y DE TRAGINER (Christophe), frère des deux précédents, fut trésorier de la Principauté de Catalogne. Des provisions royales, en date du 5 novembre 1616 l'élevèrent aux hautes fonctions de Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il remplit cette charge durant vingt ans et eut pour successeur Hyacinthe Ferran.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, 388.

GALLAY (Jacques-François), un des plus fameux joueurs de cor qu'on ait jamais connus en France, vint au monde à Perpignan, le 8 décembre 1795. A l'âge de dix ans, il commença l'étude du solfège sous la direction d'un musicien nommé Artus ; deux ans après, son père lui donnait les premières leçons de cor ; mais il parvint surtout par ses propres efforts à développer les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature pour cet instrument. Une maladie du premier cor du théâtre de Perpignan lui fournit l'occasion de se faire entendre au public. Dans une représentation des *Visitandines* de Devienne, il joua le solo qui s'y trouve : il obtint, en cette circonstance, un succès qui fit prévoir ceux qui lui étaient réservés pour la suite de sa carrière. Il n'était âgé que de quatorze ans ; il était livré à lui-même et surtout privé de bons maîtres. Les artistes qui visitèrent Perpignan à cette époque étaient unanimes à lui conseiller de se rendre à Paris pour y suivre les cours du Conservatoire : mais l'attachement du père de Gallay pour son fils lui faisait écarter toutes sortes de propositions de ce genre. En 1818, une société musicale s'organisa à Perpignan : Gallay en fut nommé le directeur. Vers la même époque aussi, Ozy, fils de l'ancien professeur de basson s'établissait dans cette ville. Le jeune Gallay suivit ses cours et six après il exécutait à la société de musique un concerto de cor de sa composition qui fut très applaudi. Gallay était depuis deux ans à la tête de la société musicale de Perpignan, lorsqu'il alla à Paris, au mois de juin 1820. A peine arrivé à la capitale, il se rendit directement auprès de Dauprat qui l'accueillit avec bonté, tout en lui promettant de le recommander à Perne, alors inspecteur du Conservatoire. Celui-ci fit quelques difficultés pour l'admettre dans une classe d'instruments à cause de son âge ; mais il céda enfin aux instances de Gallay et le fit passer sous la direction de Dauprat. Après une année d'études seulement, le premier prix de cor lui fut décerné. En 1825, Gallay entra à l'orchestre du Théâtre Italien, après avoir été quelque temps à celui de l'Odéon. Cette même année, il devenait membre de la chapelle royale de Charles X. Les événements de juillet 1830 ayant fait supprimer cette chapelle, Gallay perdit sa position comme tous les autres artistes ; mais dès 1832, il fit partie de la musique particulière de Louis-Philippe. A la mort de Dauprat, il fut nommé professeur de cor au Conservatoire de Paris : il commença ses leçons le 16 novembre 1842, et garda ses fonctions jusqu'à sa mort. Un décret royal, en date du 15 avril 1845, lui

avait décerné la croix de la Légion d'honneur. Gallay mourut à Paris au mois d'octobre 1860. Voici en quels termes un musicologue de ses contemporains appréciait le jeu de ce virtuose : « Une belle qualité de son, même dans les notes bouchées, beaucoup de sûreté dans l'attaque, de netteté dans l'accentuation des traits, telles sont les qualités pour lesquelles M. Gallay se recommande ».

Cet artiste distingué a encore légué à la postérité un certain nombre d'œuvres qui témoignent d'une facilité et d'une ampleur de composition dignes du maëstro le mieux inspiré. Les amateurs de bonne musique nous sauront gré de leur fournir le titre de quelques-unes des compositions de Gallay :

Concerto en fa, op. 18, Paris et Leipsick ;
Rondeau pastoral pour cor et orchestre, op. 6, Paris Zetter ;
Plusieurs *fantaisies* pour cor et orchestre ou piano ;
Plusieurs *soli*, idem ;
Trente *études* pour cor-solo, précédées d'une gamme enharmonique avec des signes indiquant les mouvements de la main du pavillon, op. 13 ;
Douze *duos concertants* pour deux cors, op. 2, Paris, Pacini ;
Douze *nocturnes* brillants et faciles pour deux cors, op. 3, ibid. ;
Plusieurs *duos* pour cor et piano, ou cor et harpe ;
Préludes mesurés et non mesurés, op. 27, Paris, Colombier ;
Douze grands *caprices*, op. 32, ibid. ;
Douze *duos*, op. 14, ibid. ;
Nocturne concertant avec piano, op. 39, ibid. ;
Grand *quatuor* pour quatre cors en différents tons, op. 26, ibid. ;
Exercices dans tous les tons majeurs et mineurs, op. 37, Paris, Schonemberger ;
Douze grandes *études* brillantes, op. 43, ibid. ;
Douze *études* pour le deuxième cor, op. 57, ibid. ;
Méthode complète de cor, ibid.

FÉTIS, *Biographie universelle des musiciens*. — Arthur POUGIN, *Supplément à la Biographie universelle des musiciens*. — Hugo RIEMANN, *Dictionnaire de musique*. — G. VAPEREAU, *Dictionnaire des contemporains*.

GALTER, religieux dominicain, fut élu évêque d'Elne en 1217, et sacré à Rome, la même année, par le pape Honorius III. La même année encore, par le conseil de cet évêque et par celui de ses barons, Nunyo-Sanche, seigneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, publia de nouveaux statuts de paix et trêve dans les diocèses d'Elne et de Cerdagne et confirma ceux de ses prédécesseurs, les rois d'Aragon. Galter est encore mentionné le 8 mai 1221 dans les archives du chapitre de Narbonne.

Marca hispanica, col. 523. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

GALTIER (Jean-François-Auguste), naquit à Saint-Martin de Brousse (Aveyron) le 26 juillet 1799. Après avoir été successivement vicaire de Saint-Amans, professeur de philosophie au collège de Villefranche, aumônier du collège royal de Rodez, il fut appelé par Jean de Saunhac-Belcastel, évêque de Perpignan, à diriger le Grand-Séminaire de ce diocèse. Ce prélat utilisa la rare aptitude administrative du nouveau supérieur, et, tout en lui laissant la direction du séminaire, il le nomma son vicaire-général. Premier archidiacre du diocèse, dès l'année 1842, l'abbé Galtier partagea le fardeau de la charge épiscopale que l'âge avancé de l'évêque de Perpignan rendait plus lourde. En 1853, à la mort de Jean de Saunhac-Belcastel, le chapitre de la cathédrale Saint-Jean nomma l'abbé Galtier premier vicaire capitulaire. Dans chacun de ses postes, Jean-François Galtier justifia la confiance qu'on lui avait témoignée. Il sut conquérir l'estime de Gerbet, qui, à son arrivée dans le diocèse de Perpignan, lui continua le titre et la charge de vicaire-général. Jean-François Galtier fut nommé évêque de Pamiers, le 7 avril 1856, préconisé le 21 juin suivant, et sacré à Toulouse par l'archevêque de cette ville, Mioland, le 10 août de la même année. Le nouveau pontife, oubliant les divisions qui avaient régné dans son clergé diocésain, parvint bientôt à rétablir l'union et la paix autour de lui. Il avait conçu un projet dont l'exécution lui coûta la vie. Malgré la difficulté des communications dans un pays de montagnes, il résolut de voir, en deux années, tout son diocèse, paroisses, églises et presbytères. De fréquentes indispositions ne purent arrêter son élan. Encore deux jours et il aurait eu accompli sa tâche. Des souffrances atroces le forcèrent à rentrer tout-à-coup dans sa ville épiscopale. Il expira, une semaine après, le 29 juin 1858, après un épiscopat de moins de deux ans. Il fut inhumé dans la cathédrale de Pamiers. Ses armoiries étaient : *d'or à la croix pattée de gueules, taillé d'azur à l'agneau d'argent, la tête contournée et nimbée*, avec la devise : *Justitia et pax*.

PISANI, *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la séparation*. — Abbé COLOMER, *Vie de l'abbé Jean-François Melge*, Perpignan, 1903.

GAMELIN (Jacques), naquit à Carcassonne le 3 octobre 1738. Il fut d'abord placé chez Puymaurin, syndic général des états du Languedoc, qui, s'apercevant que son employé, au lieu de copier des états, ne s'occupait qu'à faire des dessins, décida sa famille à le laisser suivre sa vocation. Gamelin fut envoyé à l'Académie royale de peinture de Toulouse. Après avoir travaillé à Toulouse dans l'atelier de Rivals, il se rendit à Paris où il remporta le grand prix de peinture. Il alla ensuite à Rome étudier les

chefs-d'œuvre des maîtres sous l'habile direction de Vien et de David. On le trouve encore dans cette ville, en 1771, pourvu du double titre de professeur de l'Académie de Saint-Luc et de peintre du pape Clément XIV. En 1774, Gamelin fut nommé professeur à l'Académie de Toulouse. Deux ans après, il était directeur de l'école de peinture de Montpellier. Il occupa ce poste jusqu'au moment de la Révolution. En 1784, Gamelin vint à Perpignan pour exécuter les deux tableaux et les peintures murales que l'on voit encore de nos jours dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, à la cathédrale Saint-Jean. Cette œuvre est d'autant plus précieuse qu'en fait de fresques ou de peintures murales anciennes, c'est la seule composition de haut style que l'on puisse citer, non-seulement dans l'église Saint-Jean, mais encore dans toutes celles de Perpignan et du département. Les plans et projets de ces peintures, arrêtés en septembre 1784, furent considérablement modifiés dans le cours de l'année suivante, époque où ils furent définitivement arrêtés et mis à exécution. Les deux tableaux représentent le mystère de la Pentecôte et la scène de Jésus au Temple. La chute des anges rebelles fait le sujet de la fresque. Ces divers travaux qui coûtèrent quinze cents livres ne furent pas terminés avant 1790. Gamelin adressa aux membres du district de Perpignan une réclamation tendant à se faire solder sept cent cinquante livres qui lui étaient dues. Le conseil fit droit à sa demande, le 7 avril 1793, et les honoraires lui furent intégralement payés. Vers la même époque, Gamelin peignit le plafond de la chapelle du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, convertie actuellement en magasin du génie militaire. C'est dans cette église que furent jugés, en 1846, les brigands catalans si connus dans le pays sous le nom de *Trabucayres*. Le Musée de Perpignan possède entre autres tableaux de valeur de Gamelin un *Christ expirant*. On remarque dans le transept de gauche de l'église Saint-Jacques de cette même ville une *Cène* peinte par Gamelin, tableau récemment classé dans la liste des monuments historiques. Durant les guerres de la Révolution, Gamelin avait été attaché comme peintre à l'armée des Pyrénées-Orientales que commandait Dugommier. Il avait le rang et les appointements d'un capitaine de génie. On trouve à l'hôtel de la Préfecture quatre tableaux de Gamelin qui se rapportent à cette époque et qui offrent un intérêt local autant qu'artistique : *le camp de l'Union*, la *Bataille de Peyrestortes*, les portraits des généraux *Dagobert* et *Dugommier* que la gravure a souvent reproduits et que le gouvernement fit copier pour Versailles. Ces toiles sont des esquisses; elles n'ont pas les qualités essentielles qui caractérisent l'œuvre de Detaille, mais elles constituent plutôt des documents historiques. Après la Révolution, Gamelin rentra dans son pays natal. Jusqu'à sa mort, survenue le 22 octobre 1803, il occupa la chaire de professeur de dessin à l'Ecole centrale de l'Aude.

On conserve de lui, au Musée de Toulouse, deux beaux et grands dessins au lavis ayant pour sujet : l'un *Achille traînant le corps d'Hector autour des remparts de Troie ;* l'autre *Ulysse massacrant les prétendants de sa femme.* Gamelin publia à Toulouse, en 1779, un nouveau recueil d'ostéologie et de myologie, pour l'utilité des sciences et des arts, en 2 vol. in-folio avec 100 planches et texte.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du Musée de Perpignan.* — *Semaine religieuse du diocèse de Perpignan*, 1876.

GANTERERS (Pierre), fondeur de cloches de Perpignan, passa un contrat, le 29 juillet 1523, pour la fonte de deux cloches, l'une de quatre quintaux et l'autre de trois, destinées à l'église Saint-Cyprien.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

GARAU (Joseph), peintre de Perpignan, exécuta, en 1644, les peintures du retable de l'autel de la Conception, à Camélas, et, en 1646, celles du retable de Saint-Gaudérique à l'église de la Réal.

Archives des Pyr.-Or., G. 446, 740.

GARCIA, moine de Saint-Michel de Cuxa, a écrit : *Epistola de initiis monasterii Cuxanensis et de reliquiis ibidem custoditis ad Olivam Ausonensem episcopum, an 1040.*

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

GARCIAS (Laurent-André-Antoine) naquit à Saint-Laurent-de-Cerdans, le 4 novembre 1779. Il s'établit comme banquier en Espagne où il fit fortune, puis revint en France, au début de la campagne d'Espagne. Il était riche propriétaire à Saint-André, lorsqu'il fut élu député de l'arrondissement de Céret, le 23 juin 1830, par 213 voix sur 402 votants. Arrivé à Paris le 25 juillet suivant, Laurent Garcias fit partie des réunions Casimir-Périer, Andry de Puyravault et Laffitte. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, après les journées de juillet, Garcias fut réélu député, le 5 juillet 1831, par le deuxième collège électoral des Pyrénées-Orientales (Céret), sans concurrent par 85 voix sur 88 votants et 151 inscrits. Le 22 juin 1834, il fut réélu par 94 voix sur 131 votants et 164 inscrits contre Amédée Pagès, avocat, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Aux élections du 6 novembre 1837, Laurent Garcias recueillit 138 voix contre 27 suffrages qui furent exprimés en faveur de Ribes, professeur de médecine à Montpellier. Le 2 mars 1839, il

fut réélu par 125 voix contre 34 qui se portèrent sur le nom de Ribes. Nommé encore député, sans concurrent, le 16 juillet 1842, par 153 suffrages sur 154 votants et 216 inscrits, Garcias battit aussi François Arago, le 1er août 1846. Lors de cette dernière élection, l'illustre astronome ne récolta que 90 voix, tandis que Laurent Garcias obtint 125 suffrages. A la Chambre, Laurent Garcias fut un ministériel docile. Cependant il s'abstint lors du vote sur les députés fonctionnaires et vota contre l'indemnité Pritchard. Les services qu'il rendit aux libéraux espagnols, émigrés en France, lui valurent, de la part de la reine Christine, la croix de commandeur de l'ordre de Charles III. Laurent Garcias mourut à Perpignan, le 14 septembre 1859.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Horace CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

GARDELLE (Jean), né à Rivesaltes en 1693, fit son apprentissage de fondeur de cloches chez Jean Riu, en 1709. Le 6 janvier 1722, on le trouve qualifié de maître fondeur de la ville de Perpignan.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

GARDIA (Antoine) était peintre à Perpignan au temps de la domination du Roussillon par Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 326.

GARI (Barthélemy), changeur ou riche banquier de Perpignan, fit des avances d'argent, en 1384, à l'Infant Jean, duc de Gérone, à l'occasion de son mariage avec Yolande, fille du comte de Bar. Ce prince lui emprunta, notamment, une somme de 33.072 livres à raison de onze sous au florin. Pour désintéresser ses créanciers, l'Infant vendit à Barthélemy Gari, avec clause de rachat facultatif, ses seigneuries de Thuir, le Boulou et Montesquieu, au prix de 24.241 livres 12 sols 11 deniers. Devenu seigneur féodal de Thuir, dont les habitants lui prêtèrent serment de fidélité en 1388, Barthélemy Gari aliéna bientôt un quart de ses droits en faveur de la ville de Perpignan, pour cent dix mille sols barcelonais, laissant les trois autres quarts à son épouse Marguerite, qu'il constitua tutrice de ses enfants mineurs. Celle-ci était veuve en 1394. Par le mariage d'une de ses filles, cette part passa à Ermengaud Marti, d'une bonne famille bourgeoise de Perpignan, qui se fit reconnaître de ses vassaux en 1405. Cette situation ne cessa qu'en 1419 par le rachat des droits jadis cédés à Barthélemy Gari, qui fut opéré à l'aide de la subvention de cent mille livres votée par les Corts de Catalogne pour la réunion à la couronne des droits domaniaux aliénés. Le financier Barthélemy Gari avait vendu le château de Montesquieu à Bérenger d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 190, 207, 214, 269.

GARMA (François-Xavier), catalan d'origine, fut archiviste de la couronne d'Aragon, à Barcelone. En 1753, il publia : l'*Adarga catalana arte heraldica y practicas, reglas del blason con ejemplos de los piezas, esmaltes y ornatos de que se compone un escudo*, Barcelone, Imprimerie de Maur Marti. Cet ouvrage qui est dénué de critique contient, toutefois, sur certaines familles de Catalogne, quelques données historiques dignes d'intérêt.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

GARRIGA (Sébastien) prit le doctorat en théologie à l'Université de Perpignan, sa ville natale. Il était, en 1653, chanoine pénitencier du chapitre de Saint-Jean, chancelier de l'Université et vicaire capitulaire du diocèse, *sede vacante*. Sur une plainte que Sagarre porta contre Sébastien Garriga, le chapitre d'Elne le dépouilla de sa charge pour en investir Jérôme Lléopart (novembre 1653). Un mois plus tard, les chanoines de Saint-Jean révoquèrent le nouvel élu et mirent de nouveau Sébastien Garriga en possession du titre de vicaire capitulaire ; au mois de février 1655, ils le pourvurent du grand archidiaconé d'Elne, en remplacement de Michel Mongay décédé. En 1656, l'édition du rituel diocésain étant épuisée, Sébastien Garriga en publia une nouvelle, à Narbonne, en son nom et au nom du chapitre. Le titre de ce livre liturgique est ainsi conçu : *Ordo Ecclesiæ sacramenta pluresque alios solemnes ecclesiasticos ritus administrandi ex Elnensis ecclesiæ ritu*. Narbonne, L. Ciurot. 1656. Il existe, à la suite de cette intitulation, une préface latine sortie de la plume de Sébastien Garriga. Un procès fut instruit en cour de Rome contre Lléopart ; mais la congrégation des évêques et réguliers rendit un décret, le 31 mars 1656, maintenant Jérôme Lléopart dans ses fonctions de vicaire capitulaire. Un an après, le chapitre d'Elne déposa Lléopart pour la seconde fois et le remplaça par Garriga. Une nouvelle décision survint de Rome, le 5 octobre 1657, qui confirma celle du 31 mars 1656. Mais les membres du chapitre ayant fait appel de la dernière décision à la congrégation mieux informée, se virent excommuniés par Lléopart. Ils ne tardèrent pas à faire acte de soumission à ce dernier qui les releva de leur excommunication, le 24 novembre 1659. En 1658, Louis XIV avait présenté à l'agrément du Pape la nomination de Vincent de Margarit, comme évêque d'Elne. Alexandre VII se refusa à préconiser l'évêque nommé, parce qu'un concordat réglant la nouvelle situation religieuse du Roussillon

n'était point intervenu entre le roi de France et le pouvoir romain, après le Traité des Pyrénées. Le 12 août 1661, la congrégation des évêques et réguliers rendit à Lléopart son titre de vicaire capitulaire du diocèse d'Elne. Les chanoines de la cathédrale de Perpignan intentèrent un nouveau procès à Jérôme Lléopart, le déposèrent et élurent à sa place le chanoine Quéralt, l'*alter ego* de Garriga. De nouvelles discussions surgirent entre le chapitre et Lléopart, et le 30 juillet 1666, les chanoines acclamèrent Garriga comme vicaire capitulaire ; mais un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 14 octobre 1666, maintint Lléopart dans ses fonctions de vicaire capitulaire, et le 5 août 1667, Roma ratifia les décisions royales. Le chanoine Sébastien Garriga devint vicaire général du diocèse, lors de la nomination de Jean d'Estampes, à l'évêché d'Elne. Comme tel il autorisa, le 10 février 1678, la fondation à Millas de la confrérie de la Minerve.

Archives des Pyr.-Or., G. 53, 136, 259, 811. — Abbé TORREILLES, *La Vacance du siège d'Elne*, dans le XLI[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

GARRIGO (François), né à Perpignan vers la fin du XVII[e] siècle, fit ses études dans l'Université de cette ville. Il quitta de bonne heure le lieu de sa naissance, et se rendit à Barcelone, où il enseigna les humanités et la rhétorique durant treize années consécutives. A peine promu à la prêtrise, il se livra sans réserve aux pénibles fonctions du ministère apostolique, et fut bientôt placé à la tête des missions de la province de Catalogne, où il eut de fréquentes occasions de faire éclater son zèle. Il joignit toujours à ses exhortations la pratique la plus austère de ses devoirs ; animé d'une charité vive, il prodiguait ses secours aux malheureux ; il partagea son temps entre le ministère de la chaire, le tribunal de la pénitence et les visites des malades, des hôpitaux et des prisons. Il mortifia son corps par des austérités ; son humilité lui fit refuser les dignités ecclésiastiques auxquelles on voulut plusieurs fois l'élever ; il répétait souvent ces paroles de Cicéron : *Alieno oneri est honori inservire.* Garrigo fut cependant forcé, après beaucoup de refus, de remplir les fonctions d'examinateur synodal du diocèse de Barcelone et de théologal de la Nonciature d'Espagne. Il accepta aussi à grand peine du marquis de Villena, vice-roi de Catalogne, d'être le vicaire général de ses armées. Il obtint toutefois de ce dernier l'interdiction des mascarades, surtout la nuit.

Garrigo fonda, en 1689, la congrégation de Notre-Dame des Douleurs à Vich, et à Mataro le petit oratoire de Saint-Philippe de Néri et diverses autres bonnes œuvres. Il prêcha à partir de 1707 et durant cinq années consécutives les exercices de la retraite ecclésiastique au clergé de Barcelone avec grand zèle et beaucoup de fruits. Il donna ensuite des missions et se tint sans relâche ou à la chaire ou au confessionnal. Garrigo était très consulté à cause de son savoir. Son humilité ne permit jamais que les solutions écrites de sa main en réponse aux cas de conscience qui lui furent soumis vissent le jour. Avant sa mort, il donna ordre de les brûler. Accablé d'infirmités, il succomba à son zèle et à l'excès de son travail. Il mourut au mois d'avril 1715 et fut enterré dans l'église de Saint-Philippe de Néri. Cet oratoire, à l'établissement duquel il avait beaucoup contribué et qui avait été souvent le théâtre de son apostolat, conserva en dépôt le corps de celui qui en avait été le principal ornement. On lui fit, dans cette église, des funérailles magnifiques, et son oraison funèbre y fut prononcée par le docteur Salva, au mois de juin suivant. Outre les *Consultations* qu'il avait écrites et qui n'existent plus, Garrigo composa une *Oraison funèbre de la reine Marie-Anne d'Autriche* prononcée en 1696, une *Oraison funèbre du P. Minuesa*, prêchée en 1697, et l'*Oraison funèbre de l'archidiacre majeur de Barcelone Francois Senjust*, prononcée en 1708.

Annuaire de 1834. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

GARRIUS (Jean) fut nommé par le roi d'Aragon Jean I[er] régent de la trésorerie royale. Il fut spécialement chargé de la conservation générale des rentes, possessions, revenus, anniversaires, bénéfices ecclésiastiques et autres fondations ou œuvres pies dans les églises. Une lettre que Jean I[er] lui écrivit en 1389, lui donna mission de percevoir les sommes encore dues en Roussillon et Cerdagne pour les décimes que les souverains pontifes lui avaient concédées ainsi qu'à son père Pierre le Cérémonieux. Jean Garrius obtint de ce prince la concession des seigneuries de Formiguères et de Matemale. Son épouse Alamanda acquit par voie d'achat, au nom de son fils Hippolyte, les justices des lieux de Saint-Hippolyte et de Garrius. En 1393, Jean I[er] éleva Jean Garrius à la dignité de procureur royal, en remplacement de Guillaume Miro, démissionnaire, lequel conserva toutefois la jouissance viagère du château royal de Perpignan. Mais à la mort du roi d'Aragon, une enquête testimoniale fut ouverte qui convainquit Jean Garrius d'abus de pouvoir, extorsions et actes frauduleux. Son fils, Hippolyte Garrius, continua à posséder le pouvoir juridictionnel sur les seigneuries de Saint-Hippolyte et de Garrius.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 150, 169, 185, 187, 190, 276, 346.

GASSIES (Jean) était prévôt de la corporation des peintres de Perpignan en 1423.

Archives des Pyr.-Or., B. 220.

GASTU (Gaudérique-André-Joseph), général de division, né à Banyuls-dels-Aspres, le 27 novembre 1802, mort à Constantine le 9 août 1859. Engagé volontaire le 1er août 1823, il conquit rapidement les premiers grades dans l'administration militaire. Après avoir fait les deux campagnes d'Espagne et de Morée (1823 et 1828) il prit part à l'expédition d'Alger. En 1831, dans un combat autour de Blidah, il mit en fuite une bande d'Arabes qui venaient de tuer tous les servants d'une pièce de canon, en la retournant contre eux. Instruit de ce fait d'armes, le maréchal Clauzel demanda à Gastu la récompense qu'il désirait. « L'épaulette de sous-lieutenant », répondit-il, et il fut aussitôt versé avec ce grade au 1er chasseurs d'Afrique, à la création même de ce régiment. En 1833, à la suite d'une action d'éclat où il fut grièvement blessé, Gastu fut cité à l'ordre du jour de l'armée et nommé lieutenant. Capitaine aux spahis réguliers d'Alger le 31 décembre 1834, il fut cité à l'ordre du jour de l'armée le 11 octobre 1835 et le 4 janvier 1836. Au mois d'avril 1836, le maréchal Clauzel marchait sur Médéah pour enlever le col de Mouzaïa ; ses troupes eurent de rudes combats à livrer aux Arabes qui défendaient les positions. Le capitaine de spahis Gastu, lancé en avant avec les goums des Aribs dont on lui avait confié le commandement, était tout à coup abandonné avec la plupart de ses gens et aussitôt l'ennemi se ruait sur lui pour l'enlever. Le maréchal, voyant la position critique de cet officier, dit à son état-major : « Allons, Messieurs, cravachez les pouilleux ». L'entourage du maréchal chargea aussitôt, au nombre de dix-sept cavaliers. Il n'y avait pas de temps à perdre ; Gastu la figure ensanglantée d'un coup de feu qui avait traversé les deux joues et brisé la mâchoire, gisait à terre et déjà les Arabes, sabre au poignet, se disposaient à l'achever. A ce moment, le capitaine entendit une voix amie qui lui cria : « Courage, Gastu ! Je suis à vous ». Aussitôt, un jeune homme portant la tenue de sous-lieutenant de la milice à cheval d'Alger, tomba sur les Arabes et arracha de leurs mains Gastu qu'il saisit et l'emporta au galop de son cheval, pendant que les capitaines Richepanse et Vallabrègue sabraient de droite à gauche l'ennemi, pour protéger le jeune milicien et son précieux fardeau. En un clin d'œil, quatorze hommes ou chevaux étaient blessés dans le groupe des officiers, mais Gastu était sauvé. Le sauveur de Gastu était Léon Roches, qui mourut en 1900 dans sa 92e année au château de Tourrel, près de Bordeaux. Il était traducteur assermenté pour la langue arabe et sous-lieutenant de la milice d'Alger, nom qu'on donnait alors à la garde nationale en Algérie. Gastu fut cité à l'ordre du jour de l'armée le 10 avril 1836, et nommé chevalier de la Légion d'honneur le 30 août suivant. Il passa, le 20 novembre 1839, au 1er régiment de chasseurs d'Afrique et se fit particulièrement remarquer le 28 mai 1840 pendant l'expédition de Médéah. Il se distingua également dans un combat livré aux Arabes le 1er juillet 1842 sur les Hauts-Plateaux, au sud de l'Ouar-Senis (province d'Alger). Major aux spahis le 22 juillet 1842 et au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, le 3 octobre 1844, Gastu fait toutes les campagnes d'Afrique. Chef d'escadron le 9 janvier 1845, au 2e régiment de chasseurs d'Afrique, il fut promu lieutenant-colonel le 28 août 1846, au 5e régiment de lanciers, et colonel au 3e régiment de dragons le 1er mai 1846. Gastu fut appelé à Paris pour y réorganiser l'ancienne garde municipale désignée depuis cette époque sous le nom de Garde Républicaine. Promu officier de la Légion d'honneur le 6 mai 1850, Gastu fut le premier colonel de ce corps d'élite et occupa ces fonctions délicates au moment du Coup d'Etat du 2 décembre. Général de brigade le 28 décembre 1852, il reçut le 6 février 1853 le commandement de la subdivision d'Oran. Gastu fut promu commandeur de la Légion d'honneur le 11 août 1855. Il commandait la subdivision de Médéah lorsqu'en 1857 il fut mis à la tête de la 1re brigade de la 4e division (général Yusuf) composant avec les divisions Renault et Mac-Mahon l'armée chargée, sous les ordres du maréchal Randon, de soumettre la grande Kabylie. Sa brillante conduite lui mérita une nouvelle citation à l'ordre général de l'armée. Il assura, en effet, le succès du combat du 24 mai contre les Beni-Raten et eut son cheval tué sous lui, le 25 juin à l'attaque du village d'Aït-el-Hassein. Emile Carret a retracé dans son livre *Récits de Kabylie* (Michel Lévy frères, 1876) les brillants épisodes de cette belle campagne. Le général Gastu, promu divisionnaire, reçut le commandement de la province de Constantine, où il est décédé le 17 octobre 1859, succombant aux fatigues des préparatifs de la guerre d'Italie qui avaient occasionné la réouverture de sa blessure reçue en 1836. Son corps repose au cimetière de Constantine. Le général Gastu a laissé une réputation d'administrateur consommé, de cavalier intrépide et de chef militaire de grande valeur. Son nom a été donné à une commune de plein exercice, entre Jemmapes et Guelma, à cinquante-sept kilomètres de Philippeville.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

GASTU (François-Joseph), homme politique, né à Sorède le 18 novembre 1834, fit ses études au Lycée de Lyon et obtint à Paris le diplôme de licencié en droit, le 27 août 1856. Inscrit au barreau de Paris, le 1er mai 1857, il fut invité par son oncle,

le général Gastu, qui commandait la division de Constantine, à venir lui rendre visite et à profiter de cette circonstance pour parcourir l'Algérie. Débarqué à Philippeville, il eut l'occasion de faire la connaissance de brillants officiers qui formaient l'état-major du général et qui ont laissé de grands noms dans l'histoire contemporaine (Chanzy, Billot, Saussier). Séduit par la beauté de la capitale algérienne, Gastu y revint l'année suivante et s'y fit inscrire au barreau le 16 décembre 1859. Il épousa, le 22 février 1862, l'aînée des enfants de M. Auguste Bourgeois, un des premiers français débarqués sur la terre algérienne après la conquête, qui avait joué un rôle actif dans l'administration de la cité naissante. Gastu occupa au barreau d'Alger une place importante due à son talent de parole et à ses connaissances étendues. La confiance qu'il inspirait lui valut les fonctions de juge suppléant à la Justice de Paix d'Alger. L'Empire lui offrit un poste de Juge au tribunal de première instance d'Alger. Gastu refusa cette faveur ; il trouva plus tard sa place parmi ceux qui proclamèrent la République à Alger, le 4 septembre 1870. Elu membre du Conseil municipal, un décret du 2 décembre 1871 l'appela aux fonctions de premier adjoint. Le maire d'Alger ayant été nommé député à l'Assemblée nationale, Gastu le remplaça et pendant cinq années administra la ville avec un tact et une fermeté qui lui valurent bientôt une grande popularité. Il devint, en 1871, membre du Conseil général, qui le choisit comme président. Ce conseil ayant été dissous, Gastu fut renommé conseiller général en 1872 et maintenu par ses collègues au fauteuil de la présidence. Lors des élections du 20 février 1876, il se présenta dans la circonscription d'Alger. Elu député par 8.822 voix, il alla siéger à gauche, dans le groupe de l'union républicaine, aux côtés de Gambetta dont il fut un des lieutenants les plus actifs. Il prit part à toutes les discussions générales intéressant l'Algérie et présenta de nombreux amendements et projets de loi sur les questions douanières, de chemin de fer, d'administration, etc. Au 16 mai, il signa « la protestation des gauches » et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, il posa de nouveau sa candidature à Alger et fut réélu le 14 octobre 1877. Son influence sur la politique algérienne fut des plus utiles pendant cette période troublée.

A la suite de son intervention à la Chambre au sujet de la politique du gouverneur général de l'Algérie de l'époque, Albert Grévy, et à l'occasion de l'insurrection fomentée par le célèbre Bou-Amana dans le Sud-Oranais, il eut à combattre les influences du gouvernement. Les élections du mois d'août 1881 se firent sur la question de l'autonomie et du rattachement des services algériens à la métropole. Gastu était partisan de la suppression du gouvernement général, de la division de l'Algérie en un certain nombre de départements et de l'extension de la représentation algérienne. Le département d'Alger, dont il était toujours jusqu'alors l'unique délégué au Parlement, fut scindé en deux circonscriptions, comme d'ailleurs ceux d'Oran et de Constantine. Gastu se représenta dans les deux à la fois et fut mis en minorité. Il avait été, en même temps que député, président du Conseil général ; il renonça à tous ses mandats politiques et se retira à Paris. Il ne cessa cependant de s'intéresser aux progrès de la colonie ; il y apporta le concours de toutes ses facultés. Il fut appelé à la tête du Crédit Foncier d'Algérie, de la Société immobilière d'Alger, de la Compagnie des chemins de fer sur route, etc. Puis, jugeant que le bien-être d'un peuple naissant ne réside pas seulement dans ses progrès économiques, qu'il importe de le compléter et de l'améliorer par une éducation morale, il se consacra à tout ce qui peut assurer le développement des arts et des lettres : Société des Beaux-Arts, Alliance française, Société d'études algériennes, Amis de l'Université, Association des Roussillonnais. Il mourut à Paris le 4 octobre 1908.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

GAUCELM, fils de saint Guillaume, est le premier comte de Roussillon, dont il soit fait mention. Il est nommé le second parmi les comtes auxquels Charlemagne adresse son ordonnance du 2 avril 812, en faveur de quelques espagnols réfugiés dans ses états. Ce seigneur possédait, en 813, outre le Roussillon, le comté d'Ampurias. Louis-le-Débonnaire lui ôta ce gouvernement, en 830, pour le punir d'avoir trempé dans la conspiration de son père Bernard, duc de Septimanie. Il rentra bientôt en grâce auprès de l'Empereur, et fut, en 834, victime de sa fidélité à le servir ; car ayant vaillamment défendu Châlons-sur-Saône contre les troupes de Lothaire, il fut pris et décapité par les ordres de ce fils rebelle.

De Gazanyola, *Histoire de Roussillon.*

GAUCELM (Jausbert), peintre de Perpignan, conclut un marché, le 15 novembre 1424, avec la confrérie de la Vierge et de Sainte-Anne de l'église de Céret pour la construction du retable de l'autel de cette confrérie. En 1426, il s'engage à fabriquer le retable de l'église de Saint-Saturnin de Boule-d'Amont. De concert avec un autre peintre nommé François Ferrer, il fit un phare ou *faraho* pour la tour de Port-Vendres. Un acte du procureur royal



ratifia la nomination de Jaubert Gaucelm au bailliage de Vingrau qu'avait faite le cardinal de Mont-Aragon, propriétaire des biens et des revenus de l'abbaye de Fontfroide en Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., B. 201, 209, 220, G. 731, 762.

GAUSBERT, fils de Suniaire II, comte héréditaire du Roussillon, et d'Ermengarde, son épouse, recueillit, de pair avec son frère Bencion, la succession paternelle dans le comté de Roussillon. Bencion mourut quelque temps après Suniaire II et Gausbert se trouva ainsi seul maître de tous les domaines qu'il avait possédés par indivis avec son frère. Il assista le 1er septembre 917 à la consécration de l'église d'Elne faite par Helmérade, son frère, évêque d'Elne, assisté des évêques de Carcassonne, de Gérone et de Carpentras. A cette occasion, il offrit à sainte Eulalie, patronne de l'église et du diocèse d'Elne, son alleu de Mudagons. En 924, les Hongrois, après avoir ravagé la Lombardie, franchirent les Alpes, traversèrent le Rhône, pénétrèrent jusqu'aux environs de Toulouse, dévastant le pays et commettant toute espèce de cruautés. Une épidémie fit périr une partie de ces barbares, et le marquis de Gothie, Raymond Pons, ayant assemblé des troupes de divers côtés, réussit à les expulser de toutes les parties de sa province. C'est, peut-être, par quelque exploit contre ces Hongrois, que Gausbert mérita le titre de *héros triomphant* qu'on lui donnait dans une inscription gravée sur la porte de Saint-Martin, une des églises d'Empories. On ignore l'époque de sa mort. On sait qu'en 935, il fit quelques dons au monastère de Saint-Cyr de Cullera. Gausbert eut de sa femme Trudgarde, un fils nommé Guifred ou Gauzfred qui lui succéda dans les comtés de Roussillon et d'Empories, avant l'an 943.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon.*

GAUSBERT, abbé d'Arles, appela, le 4 janvier 1010, l'évêque d'Elne Oliba pour consacrer à Montoriol l'église de Saint-Michel et celle de la Sainte Vierge. L'année suivante, il obtint une bulle de protection du pape Serge IV. Ce prélat siégeait encore en 1012.

Gallia christiana, t. VI, col. 1085-1086.

GAUSBERT, prieur de Saint-Michel de Cuxa, fut élevé à la dignité abbatiale dans ce même monastère en 1252. Le 15 mai de cette année-là, il reçut l'engagement de Sahilda, baron de Castellfollit et de Montagut qui déclara vouloir se vouer à l'exercice de la charité, en remplissant dans le couvent de Cuxa la charge d'hospitalier. Gausbert écrivit au Souverain Pontife pour le prier de dispenser ses religieux de l'observance de certains statuts imposés par Grégoire IX. Ces points de discipline monastique ne faisaient pas partie intégrante de la constitution de la règle bénédictine. Innocent IV obtempéra à la supplique de Gausbert, et, par une lettre datée du 26 mai 1252, lui accorda le pouvoir de relever librement de leurs irrégularités les moines qui avaient encouru des peines canoniques par la transgression des statuts pontificaux. Le 12 avril 1253, Gausbert publia des ordonnances instituant la célébration d'un synode annuel auquel devaient assister les ecclésiastiques qui dépendaient de la juridiction de l'abbaye de Cuxa. Cette réunion devait se tenir dans l'église de Saint-Vincent de Ria, le mercredi qui suivrait la fête de Pâques. Gausbert mourut en 1264.

Abbé FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

GAUSBERT ou **GAUSIBERT,** né à Pollestres, fut élu, en 1212, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines. Il resta à la tête de cette abbaye bénédictine durant l'espace de vingt-deux ans, ainsi qu'en témoigne une inscription tumulaire qu'on aperçoit dans le cloître, à l'entrée de l'église. Cette épitaphe apprend que Gausibert se recommanda par sa charité et son désintéressement. Elle est ainsi conçue:

Abbas Gausibertus jacet hic bonus et benè certus,
Moribus ornatus Pollestris in opido natus ;
Vita fuit cuius orbis salus et decus huius.
Dando gaudebat, proprium sibi non retinebat
Set *(sic)* dabat absque mora miseris sua qualibet hora.
Moribus hornavit *(sic)* socios quos semper amavit,
Et mundanorum crevit pro posse bonorum.
Annis terdenis acto minus ordine plenis,
Dux fuit ecclesie, complens documenta sophie.
Anno milleno bis C ter X bisque secundo,
Eius novembris IIII• KLS. mors data membris.
Quœsumus o XPE, tecum congaudeat iste :
Quod ut concedat Pater noster quislibet dicat.
Quod es fui, quod sum eris, vigila ne devoreris.

Gallia christiana, VI, col. 1105-1106. — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.*

GAUSFRED I, GAUZFRED I ou **GUIFRED I** prenait le titre de comte d'Empories, Pierrelate et Roussillon *par la grâce de Dieu.* Le roi Lothaire dans une charte de 981 l'appella *duc et ami* et lui accorda un vaste terrain inculte entre Collioure et Banyuls. Il l'appella encore duc de Roussillon dans une charte où, à sa prière, il prit sous sa protection le monastère de Saint-Génis-des-Fontaines. Gausfred eut d'Are, morte en 961, trois enfants: Hugues, l'aîné, posséda le comté d'Empories ; Suniaire fut évêque d'Elne ; et Guillabert hérita le comté de Roussillon. Gausfred mourut avant le 28 février 981, jour où ses exécuteurs testamentaires délivrèrent à l'église d'Elne les objets qu'il lui avait légués dans son testament, soit dans

le comté de Pierrelate, soit dans celui de Roussillon.

DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon.*

GAUSFRED II ou **GAUZFRED II** était en bas-âge lors de la mort de son père Guillabert, comte de Roussillon. Son oncle, Hugues d'Empories, se prévalant de cette circonstance, tenta de le dépouiller de ses états. Bernard Taillefer, comte de Besalu, l'aida à repousser cette agression et Oliba, évêque de Vich, fut le médiateur de la paix conclue en 1020 entre l'oncle et le neveu. Gausfred II assista, le 16 juin 1025, à la consécration de l'église du vieux Saint-Jean de Perpignan. Il fut présent aussi aux synodes tenus à Tuluges, le 16 mai 1027 et en 1041, pour la trêve du jour du Seigneur ou Trêve-Dieu. Le 10 décembre 1053, l'archevêque de Narbonne, Guifred de Cerdagne, avec les évêques de Gérone et de Carcassonne, les comtes de Roussillon et de Cerdagne se réunirent à Elne pour restaurer l'église cathédrale de Sainte-Eulalie. L'histoire n'a pas à reprocher à Gausfred II les mêmes violences qu'aux autres seigneurs de cette époque. On le vit au contraire figurer à deux assemblées où il s'agissait d'en arrêter le cours : en 1046, il assista à la consécration de l'église d'Arles, faite le 15 novembre par Bérenger IV, évêque d'Elne et fils de Guifred, comte de Cerdagne. En 1069, il contribua avec Azalaïs, sa femme, à la construction d'un autel à Elne. En 1074, il fit une donation à l'abbaye de Saint-Pierre de Rhodes. Il mourut à la fin de cette année 1074 ou au commencement de l'année suivante, laissant un fils nommé Guillabert, qui lui succéda.

DE GAZANYOLA, *op. cit.*

GAUSFRED III ou **GAUZFRED III,** comte de Roussillon, fils de Gérard, était encore en minorité, quand les Sarrasins, maîtres des îles Baléares, désolèrent, par leurs pirateries, toutes les côtes, depuis Tortose jusqu'à Pise. Gausfred III ayant atteint sa majorité, demanda au comte de Barcelone aide et protection contre le comte d'Empories, son voisin. En 1128, le comte de Barcelone força celui d'Empories à satisfaire Gausfred III, mais il profita de cette occasion pour étendre sa suzeraineté sur celui-ci qui n'avait jamais dépendu de lui. Pons-Hugues et Gausfred comprirent le mal qu'ils s'étaient faits par leur hostilité. A la suite d'un acte de réconciliation survenu entre eux deux, en 1130, Pons-Hugues institua Gausfred, héritier du comté d'Empories, dans le cas où il mourrait sans enfants légitimes. Sous l'administration de ce comte, le Roussillon fut ravagé par de fréquentes invasions de Sarrasins, venus des îles Baléares. L'évêque d'Elne, Udalgar de Castellnou, se plaignit au synode tenu à Narbonne en 1134, que son diocèse était désolé par ces pirates, qu'ils y faisaient des incursions, massacraient les hommes ou les emmenaient captifs, et, dans ce moment, en échange de ceux qu'ils tenaient en leur pouvoir, ils demandaient cent jeunes vierges. L'évêque d'Elne s'engagea à racheter les malheureux esclaves à prix d'argent : le concile seconda les efforts du prélat en accordant des indulgences à ceux qui verseraient des aumônes en faveur de l'œuvre de la rédemption des captifs. En 1139, Gausfred, sa femme Ermengarde et leur fils Gérard confirmèrent la donation faite en 1109 de l'abbaye de Saint-André de Sorède à celle de la Grasse. En 1151, Gausfred donna à son fils Gérard la seigneurie allodiale de Perpignan et de Malloles ainsi que le fief qu'il tenait du vicomte de Narbonne, et le déclara l'unique héritier de son comté. Gausfred vivait en mauvaise intelligence avec sa femme qu'il ne tarda pas à répudier pour en prendre une autre. La comtesse se retira au château de Mèze qu'elle avait eu en dot, et porta ses plaintes au pape Eugène III. Le Pontife excommunia le comte. Adrien IV renouvela cette excommunication et écrivit à l'archevêque de Narbonne, à l'évêque d'Elne et aux barons du Roussillon pour déclarer adultérins les fils nés de la seconde femme et privés par conséquent de tout droit à la succession paternelle. La bonne intelligence du père et du fils ne fut pas pour cela troublée, car dans une charte de 1162, ils accordèrent de concert à Guillaume, seigneur de Pia, la faculté de prendre deux meules d'eau du ruisseau de Vernet pour l'arrosage de ses terres. Gérard s'y intitula, comme son père, comte de Roussillon. Gausfred mourut le 25 février 1164, après avoir institué héritier de ses domaines, son fils, Gérard, par un testament verbal fait le jour même en présence de sept témoins.

DE GAZANYOLA, *op. cit.*

GAUSFRED I, fils d'Oliba-Cabréta, comte de Cerdagne et frère de Guifre qui fonda le monastère de Saint-Martin-du-Canigou, revêtit l'habit bénédictin dans l'abbaye de Cuxa en 990. Sept ans plus tard, les religieux de ce couvent l'élevèrent à la dignité abbatiale qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en l'an 1008.

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

GAUSFRED II, un des sept enfants de Guifre, fondateur de l'abbaye de Canigou, entra dans le monastère de Cuxa où son oncle Oliba était alors abbé. Il recueillit la succession de cet illustre prélat à la tête de l'abbaye, en 1047. Gausfred II reçut de Gotard-Gozbert et de sa femme Adélaïde, l'église de Torreilles avec toutes ses dépendances le 17 novem-



bre 1070. C'est sous son abbatiat que Guillaume, comte de Cerdagne, fit à l'abbaye de Saint-Michel l'abandon de tous ses droits sur diverses propriétés, dont le monastère avait la jouissance, à la condition que cent messes seraient célébrées annuellement pour le repos de l'âme d'Elisabeth, son épouse (18 décembre 1070). Gausfred II termina ses jours en 1072.

Marca hispanica, col. 460, 1160. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

GAUSFRED III fut abbé de Saint-Michel de Cuxa depuis l'année 1145 jusqu'en 1153. Le 25 octobre 1151, Gausfred assista à la consécration de l'église du prieuré de Notre-Dame de Serrabona faite par l'évêque d'Elne Artal. La même année, il participa à la consécration épiscopale de Gausfred, abbé de Saint-Ruf, nommé premier évêque de Tortose.

Archives des Pyr.-Or., B. 357. — *Marca hispanica*, col. 504. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

GAUSSAIL (Noël-Mathieu-Marie-Victor), né le 24 décembre 1825, à Beaupuy (Tarn-et-Garonne) vint à Toulouse pour y faire ses études au petit et au grand séminaire de cette ville. En 1850, il offrit son concours à l'évêque d'Alger, Pavy, pour l'œuvre apostolique qui s'accomplissait sur le sol de l'Afrique. Directeur de la maîtrise de Notre-Dame des Victoires d'Alger, Noël Gaussail fut ordonné prêtre le 19 mars 1852, et nommé le même jour vicaire de cette paroisse de Notre-Dame, sur la demande du curé, l'abbé Le Mauff. Le 4 novembre 1853, le jeune vicaire devint curé à Hussein-Dey (banlieue d'Alger). Il était à peine âgé de trente ans, lorsqu'il fut promu à la cure de Mascara, alors importante subdivision militaire. En 1863, l'évêque d'Alger appela l'abbé Gaussail à l'archiprêtré de Philippeville, en remplacement de l'abbé Soubrier, mort depuis évêque d'Oran. Durant vingt années, Noël Gaussail exerça son zèle pastoral dans la paroisse de Philippeville, une des plus religieuses du continent africain. Lorsque la municipalité de cette ville laïcisa les écoles communales des Frères et des Sœurs, l'archiprêtre de Philippeville adressa à ses ouailles un pressant appel qui fut entendu. Grâce à son zèle, des écoles libres furent fondées ; depuis elles ne cessèrent de prospérer. Le cardinal Lavigerie jeta les yeux sur l'archiprêtre de Philippeville pour l'associer à son épiscopat dans son immense archidiocèse. Il proposa l'abbé Gaussail pour le siège d'Oran. La proposition fut agréée, et le 10 janvier 1884, le curé de Philippeville devint évêque d'Oran. Sacré dans son église paroissiale, le 1er mai suivant, le nouveau pontife dépensa, dans son diocèse, les ressources de son âme d'apôtre. Durant son court passage sur le siège d'Oran, il fonda dans la ville épiscopale deux maisons religieuses : celle des *Petites-Sœurs des Pauvres* et celle des *Filles de Sainte-Thérèse*, instituées pour donner l'éducation aux jeunes espagnoles pauvres. Transféré sur le siège épiscopal de Perpignan, le 10 juin 1886, Noël Gaussail fut intronisé le 21 juillet suivant. Au début de son pontificat, fut élevé dans la cathédrale de Perpignan le monument des derniers évêques d'Elne, sur le lieu même de leur sépulture. Un des grands actes de son épiscopat fut la tenue du synode diocésain (27-29 septembre 1896) qui fixa la discipline ecclésiastique dans le diocèse. Quelque temps après, Noël Gaussail publia le nouveau catéchisme, avec un précis de l'Histoire Sainte et de l'Histoire de l'Eglise. En 1898, il fit paraître le catéchisme en catalan. Par l'initiative que prit l'évêque de Perpignan, le centenaire de la consécration des Saintes-Hosties de Pézilla fut brillamment célébré le 15 octobre 1893, avec le concours d'un cardinal, de plusieurs évêques et prélats. Noël Gaussail consacra trois églises dans son diocèse : celle du Saint-Sacrement, le 5 avril 1888 ; celle de l'Institution Saint-Louis-de-Gonzague, le 24 janvier 1889 ; et celle de Pézilla-de-la-Rivière, le 12 octobre 1893. Le dernier acte important de son épiscopat fut la restauration du maître-autel de la Cathédrale, dont il supporta seul tous les frais. Ses armes, qui sont gravées sur un côté de l'autel, portent : *écartelé, au 1er et au 4e de gueules au pélican d'argent ; au 2e et 3e d'azur à la clef d'argent acostée et surmontée de cigales d'or ; à la croix pleine d'or.* La devise est : *Aperiet cœlum.* Noël Gaussail mourut à Perpignan, dans son palais épiscopal situé sur la rue Mailly, le 17 février 1899. Son corps repose dans le caveau qui est creusé dans la chapelle du Saint-Sacrement, à la cathédrale Saint-Jean. Sur le monument en marbre érigé sur sa tombe, on lit l'épitaphe suivante :

Natalis Gaussail
Sedem Elnensem tenuit
X. cal. Aug. ann. M. DCCC LXXXVI.
Fidelis et prudens
Disciplinam ecclesiasticam
Sapientissimis legibus
In synodo communivit.
XIII. cal. Mar. ann. M. DCCC XCIX
Ætatis L XXIV
Sanctorum Pontificum
Jungatur consortio.

Semaine Religieuse du diocèse de Perpignan, années 1886 et 1899.

GAYCHET (Raymond), né à Bélesta, grenadier dans le 24e régiment d'infanterie légère, s'empara d'une redoute abandonnée par les Français au moment où une forte colonne ennemie se dirigeait vers elle, et, mettant le feu aux diverses pièces qui la défendaient et qui étaient chargées à mitraille, obligea par là l'ennemi à reculer, après lui avoir fait éprouver des pertes considérables. Cette action

d'éclat contribua beaucoup au gain de la bataille de Marengo qui fut livrée le 14 juin 1800. Quelques chefs firent un crime à Gaychet d'une action qui avait, au contraire, fixé l'attention de Bonaparte. Il trouva des jaloux, l'humble soldat, parmi ceux-là même qui auraient dû être ses admirateurs. Il redouta leur colère, eut peur de leur vengeance et déserta. Cependant le général mit cette action d'éclat à l'ordre du jour de l'armée, et, à force de recherches, il parvint à découvrir le nom de celui qui, dans cette journée, avait acquis droit à une grande et éclatante récompense. Il la lui destinait proportionnée à l'important service qu'il avait rendu à la patrie. Mais le brave avait disparu, et le premier consul le signala en vain dans tous les journaux et à tous les préfets de France. En 1811, Gaychet ayant commis un délit dans une forêt de l'Etat située dans le territoire de Caramany, fut enfin découvert grâce au procès-verbal qu'un garde-champêtre dressa contre lui. Le soldat de Marengo s'était fait chevrier. Amené devant le général Martin, alors préfet du département des Pyrénées-Orientales, il reçut des mains de ce magistrat, non-seulement son congé définitif, mais encore les insignes de l'ordre de la Légion d'honneur, en présence du conseil de révision, auquel assistait, comme major du 5e régiment de ligne, Bugeaud, le futur maréchal de France. Il est superflu d'ajouter que le général Martin fit grâce à Gaychet du délit forestier dont ses chèvres s'étaient rendues coupables. Aussi quitta-t-il ses habits de berger pour en prendre de plus conformes à sa situation, et il prit part à un dîner qui eut lieu en son honneur à l'hôtel de la Préfecture. On remarqua qu'à l'instant où il fut décoré de l'étoile des braves, et où il prêta le serment exigé en pareille circonstance, il cria : *Vive la République!* au lieu de : *Vive l'Empereur !* C'est que Gaychet avait passé onze années caché dans les montagnes, loin de toute affaire politique et qu'il ignorait que le vainqueur de Marengo avait été sacré Empereur des Français et Roi d'Italie.

J. Sirven, *Une croix d'honneur sous l'Empire* dans le *IXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

GAZANYOLA (Jean-Hyacinthe-Eudal de) naquit le 16 mars 1766, de François-Xavier de Gazanyola, et d'Eulalie Bou de Villenouvette; il fit ses études au collège des Oratoriens, à Pézenas, la philosophie et une année de droit à l'Université de Perpignan. Elève, en 1785, à l'école royale d'artillerie de Metz, il s'y trouvait officier de cette arme en 1791, lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Les événements qui suivirent et le serment qu'on exigea de l'armée et qu'il refusa de prêter, le décidèrent à émigrer. Reçu dans le corps de la noblesse française, qu'organisa le prince de Condé, il fit neuf campagnes avec les armées autrichiennes et russes, pendant les guerres de la Révolution. En 1801, Jean de Gazanyola quitta le service, et se retira en Espagne près des frontières de la France, sa patrie, vers laquelle il n'avait cessé de tourner les yeux. En s'éloignant du prince de Condé, il reçut un témoignage flatteur de son estime, l'attestation que, dans toutes les affaires, il s'était comporté avec honneur, zèle et courage. Arrivé en Catalogne, au mois de juillet 1801, il vécut honorablement, tirant parti de ses connaissances en mathématiques. Il revit la France en 1803, où sa famille l'accueillit avec une tendre cordialité. Jean de Gazanyola fut nommé, dès le mois de septembre 1814, au Conseil général des Pyrénées-Orientales. Créé chevalier de Saint-Louis le 22 novembre 1815, le roi le désigna, en 1816, pour inspecter les gardes nationales du département. Il fut, successivement, membre du conseil municipal de Perpignan, en 1821, et conseiller de préfecture, en 1822, position qu'il conserva jusqu'aux événements de juillet 1830. Ses principes, son attachement inviolable à la monarchie légitime ne lui permirent point de continuer à exercer des fonctions publiques sous un autre gouvernement. Quoique son dévoûment à la cause de la branche aînée des Bourbons fut sans bornes, on le vit porter une bienveillante modération, une intelligence supérieure, dans les nombreuses et importantes opérations dont la direction lui fut confiée. Ainsi, chargé, en 1814, de la visite des prisons, pour constater la situation politique de chacun des prévenus et signaler ceux qui avaient droit à la clémence du roi ; commissaire délégué, en 1815, auprès du corps espagnol qui avait envahi le territoire, et dont on devait suspecter les intentions, il sut, dans ces missions délicates, allier la prudence à la fermeté. La formation du Musée de la ville de Perpignan, la réunion des documents pour dresser la statistique départementale, la surveillance de la bibliothèque furent aussi mises sous sa direction, et, partout, il il apporta, avec un zèle inébranlable, le tribut de ses vastes connaissances. Rentré en 1830 dans la vie privées, il se livra exclusivement à l'étude. L'histoire, l'astronomie, les mathématiques, l'économie politique, toutes les branches de la science lui étaient familières, et occupaient noblement ses loisirs. Il ne pouvait mieux les employer qu'en réunissant des matériaux pour l'histoire de son pays : il y travailla avec ardeur, et poursuivit cette œuvre avec une persévérante activité pendant plus de vingt ans ; mais, à peine l'avait-il terminée, que la mort vint le surprendre, au moment où il se proposait de la livrer à la publicité. Jean de Gazanyola mourut le 24 mai 1854. L'*Histoire de Roussillon* vit le jour trois ans après la

mort de son auteur, en 1857. L'éditeur fut le baron Guiraud de Saint-Marsal, neveu de Jean de Gazanyola. En composant cet ouvrage, Jean de Gazanyola n'eut qu'une ambition : résumer les travaux d'une époque, élever un édifice avec les matériaux réunis par Puiggari et les frères Saint-Malo. Son œuvre compléta celle d'Henry. Jean de Gazanyola en a défini lui-même la portée et la lacune de ses efforts, lorsqu'il écrivit : « Henry eut principalement en vue la liaison de l'histoire de France à celle d'Aragon : mon but est moins élevé... Je me borne à établir, d'abord, clairement, la série des princes qui ont gouverné le Roussillon ; à narrer exactement ou à rectifier les faits qui ont illustré leur règne ; à exposer les progrès de la civilisation, des sciences et des arts dans cette contrée qui changea si souvent de maître et d'intérêts ; à faire bien connaître enfin une province dont le sol, la culture, les ressources et les produits sont loin d'être appréciés comme ils devraient l'être. »

Notice biographique parue en tête de l'*Histoire de Roussillon*, par J. de Gazanyola.

GÉLABERT (Jean), chirurgien de Perpignan, a fait avec deux de ses compatriotes, des corrections au traité de chirurgie de Pierre d'Argilata. Cet ouvrage, sorti de la presse de Rosembach en 1503, est un des premiers livres imprimés à Perpignan.

Henry, *Histoire de Roussillon.* — Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

GELABERT (Melchior), naquit à Rivesaltes, le 23 août 1709. Il étudia les belles-lettres, la philosophie et la théologie à Perpignan. A peine ordonné prêtre, Melchior Gelabert passa dans le diocèse de Saint-Pons, où il occupa le poste de vicaire à Ferals. Les loisirs que lui laissaient les soins du ministère, lui permirent de préparer sa thèse de théologie qu'il soutint brillamment à Avignon, le 26 février 1737. Elle lui valut le doctorat. L'amour de sa petite patrie le ramena en Roussillon. L'amour de Dieu et le zèle pour le salut des âmes le poussèrent à s'adonner avec une ardeur tout apostolique au ministère de la chaire. Il se contenta toute sa vie de trois bénéfices ecclésiastiques qu'il occupa successivement à Ille-sur-Tet, à la cathédrale de Perpignan (chapelle de l'Immaculée-Conception) et à Rivesaltes. Durant le séjour qu'il fit au sein de la communauté ecclésiastique d'Ille, Melchior Gelabert fit connaissance avec Simon Salamo, un prêtre aussi docte que pieux. Ils se concertèrent pour travailler en collaboration à l'œuvre de la sanctification du clergé et du peuple roussillonnais. A cet effet, Gelabert et Salamo écrivirent en latin, à l'usage de leurs confrères dans le sacerdoce : *Compendiosa regula cleri,* petit volume in-16 qui fut imprimé à Avignon en 1753. Deux ans après parut dans la même ville la première édition de la *Regla de vida,* in-12, à la portée des simples fidèles. L'opinion publique accueillit avec faveur l'apparition de ces deux œuvres, nourries de la plus substantielle doctrine chrétienne et présentées sous une forme claire et élégante. En présence d'un si heureux résultat, Salamo et Gelabert se déterminèrent à mettre au jour la *Præparatio proxima ad mortem compendiosæ regulæ cleri ab iisdem auctoribus edita.* Ce livre sortit encore des presses d'Avignon, en 1756, sous le format d'un petit in-12. Dans l'intention des auteurs, ces publications successives n'étaient que des essais tentés pour l'élaboration d'un ouvrage plus volumineux et plus complet encore. Cette œuvre définitive parut en 1757 sous le titre : *Regula cleri ex sacris litteris, sanctorum patrum monimentis, ecclesiasticisque sanctionibus excerpta,* Avignon, in-12. L'année de l'apparition de ce livre, Melchior Gelabert succomba à la tâche. Il mourut à Rivesaltes, le 18 avril 1757, à la suite de fatigues endurées durant une station quadragésimale qu'il avait prêchée. L'année précédente, Melchior Gelabert avait donné un carême à Vinça. Son corps repose dans un caveau souterrain creusé dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église de Rivesaltes.

Les exemplaires du *Regula cleri* s'écoulant rapidement, on songea à réunir en un seul volume ce dernier travail et la *præparatio ad mortem.* Ce projet fut mis à exécution en 1775. En 1858, « des ecclésiastiques très respectables, écrivait l'abbé Fines, supérieur du Grand-Séminaire à l'illustre Gerbet, ont pensé qu'il serait utile de faire réimprimer le livre intitulé : *Regula cleri...* Les nombreuses éditions qui en ont été faites, même en pays étrangers, sont la meilleure recommandation. Il ne reste plus aux ecclésiastiques qui en ont formé le dessein qu'à obtenir quelque marque de votre approbation. » « — Cette réimpression, répondit Gerbet, sera un juste hommage rendu à la mémoire de deux saints missionnaires de ce diocèse, qui ont été de vrais modèles de la vie sacerdotale, et dont les travaux ont laissé dans ce pays des traces profondes. » La septième édition vit donc le jour cette année-là à Avignon, chez François Seguin, libraire. On n'avait point attendu jusqu'à cette époque pour accorder à la *Regla de vida* les honneurs d'une nouvelle édition. On était à peine sorti des mauvais jours de la tourmente révolutionnaire, que l'imprimeur Jean Alzine rééditait ce chef-d'œuvre de littérature catalane à Perpignan, dès 1802. A l'exemple de son illustre prédécesseur, Etienne Ramadié apprécia à leur juste valeur les écrits de Salamo et de Gelabert. En 1866, il chargea l'abbé Casamajor, alors curé de Saint-Estève, de faire une traduction française de la *Regla*

de vida. Ce travail parut à Bar-le-Duc, chez L. Guérin, imprimeur et éditeur, rue de La Rochelle, n° 49.

Archives des Pyr.-Or., G. 370, C. 2038. — Annuaire de 1834.

GELCEN (Joseph de), né à Prades le 12 septembre 1826, se fit inscrire comme avocat au tribunal de première instance de sa ville natale. Ce magistrat fut à diverses reprises le candidat des conservateurs royalistes dans le département des Pyrénées-Orientales. Le 8 février 1871, il figura sur la liste des candidats à l'Assemblée nationale qui lutta contre celle d'Emmanuel Arago. Celui-ci obtint 22.310 voix et Joseph de Gelcen recueillit 8097 suffrages. Aux élections législatives qui eurent lieu le 20 février 1876, Frédéric Escanyé fut élu dans l'arrondissement de Prades, par 5056 voix contre 5051 réunies par Joseph de Gelcen. Après la dissolution de la Chambre des députés, Joseph de Gelcen, désigné par le gouvernement de Mac-Mahon comme candidat officiel, fut nommé député de Prades, le 14 octobre 1877 par 5381 voix contre 5261 données à Frédéric Escanyé. Cette élection souleva de nombreuses protestations et le huitième bureau de la Chambre nouvelle conclut à l'invalidation. Joseph de Gelcen se défendit lui-même dans la séance du 30 novembre 1877, s'avoua *légitimiste ardent* et ajouta : « Mon honorable concurrent eut pu avancer que non seulement je suis légitimiste, mais que je suis, ce sont là deux choses qu'on ne peut séparer, catholique, c'est-à-dire clérical. Ces deux expressions sont à mes yeux synonymes. » Henri Villain, rapporteur, répondit en citant divers faits de pression électorale, qui avaient donné à la candidature de Gelcen « un caractère officiel accentué ». L'invalidation fut prononcée par la majorité de la Chambre ; Joseph de Gelcen ne s'étant pas représenté, Frédéric Escanyé fut élu à sa place, le 27 janvier 1878. Joseph de Gelcen, rentré à Prades, donna, jusqu'à la fin de ses jours, tous ses soins à la défense des clients qui lui confièrent leurs intérêts à la barre du tribunal. Il mourut à Prades le 21 juillet 1899.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des parlementaires*.

GELI (Bernard), bourgeois de Perpignan, fut trésorier général de Jacques II, dernier roi de Majorque. Après la ruine de son souverain, Bernard Geli s'adonna à l'industrie de la mouture du pastel. de la garance et des olives, dans son moulin situé sur le ruisseau royal de Perpignan, hors des murs de cette ville et près de la porte Saint-Martin.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 133, 202.

GELI (Jean), chanoine de Saint-Jean de Perpignan, fut envoyé par la communauté ecclésiastique de cette église aux cortès célébrées à Villefranche-de-Panadès, en 1451, pour y défendre les droits des bénéficiers, ses confrères.

Archives des Pyr.-Or., G. 236.

GELI (Augustin) fut nommé par Charles-Quint, à la maîtrise des travaux du roi, après le décès de Jean Cabestany. Il fut chargé de la réparation et de l'entretien des bâtiments ainsi que des places fortes de Roussillon et de Cerdagne. Son fils, Bérenger, recueillit sa succession, et exerça longtemps l'emploi d'architecte royal. Il mourut au mois d'avril 1629, âgé de soixante-dix ans.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 373, 375, 443.

GENER (Jean), seigneur de Tatzo, prit possession de la châtellenie de Bellegarde, en 1530, au nom de Jean de Léon, son titulaire.

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

GENER (Barthélemy) fut nommé par Philippe II, capitaine au Castillet Notre-Dame de Perpignan, en remplacement de Mathias Ollers, décédé.

Archives des Pyr.-Or., B. 375.

GENÉRÈS (Antoine) reçut, le 16 juin 1635, des lettres-patentes de Philippe IV qui lui octroyaient le privilège de bourgeois de la ville de Perpignan. Le 10 juin 1650, le duc de Vendôme, lieutenant général de la principauté de Catalogne concéda à Antoine Genérès le mère empire de la seigneurie de Saint-Estève. En 1653, ses biens furent confisqués et donnés à Joseph de Margarit, marquis d'Aguilar. Dix ans plus tard, Antoine Genérès prêta serment de fidélité au roi de France entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir. Ses domaines lui furent alors restitués. Il mourut en 1668. Il n'avait eu qu'un fils, Dominique, qui lui succéda dans la seigneurie de Saint-Estève. Dominique Genérès laissa trois enfants : François, chanoine d'Elne ; Thérèse, qui, ayant épousé Ange-Charles Delpas, apporta dans cette dernière famille la seigneurie de Saint-Estève ; et une autre fille qui se maria à un fils de Gaspard de Terrena.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 394, 401.

GENÉRÈS (Louis), sculpteur de Perpignan, passa un contrat, le 10 avril 1661, avec la communauté de Serdinya, aux termes duquel il s'engagea à construire le retable des saints Cosme et Damien pour une valeur de quarante-cinq doubles d'or. Louis Genérès exécuta le retable du maître-autel de l'église de Clayra en 1670. Durant le premier semestre de l'année suivante, il fabriqua le retable placé



sous le vocable de saint Dominique, pour l'église du Soler. Cet artiste traita ensuite avec la communauté séculière de Baixas. Un contrat fut conclu entre Genérès et les syndics de ce bourg, le 12 décembre 1671, et le retable du maître-autel de leur église, construit dans l'espace de trois ans, fut mis en place à la fin de l'année 1674. Les peintures qui se trouvent à l'intérieur du tabernacle sont curieuses. Elles représentent la Cène, la Flagellation et Jésus-Christ enchaîné. Lorsqu'on veut exprimer en catalan qu'une chose a une grande valeur, on dit qu'elle a coûté autant d'argent que le retable de Baixas. En 1678, Louis Genérès s'engagea à faire le retable de la chapelle du Précieux-Sang de Notre-Seigneur située dans l'église de Pia. Dans un acte du 9 octobre 1679, Louis Genérès est qualifié tout à la fois de *architector* et de *sculptor*. C'est le traité passé entre lui et Paul Pinaud, prieur du monastère de Notre-Dame de Corbiach, pour la confection du retable, dont on possède le modèle tracé sur papier par le sculpteur lui-même. Le 5 janvier 1693, Louis Genérès fit un traité avec la fabrique de Saint-Mathieu. L'artiste devait exécuter le retable du maître-autel de l'église nouvellement édifiée, mais cette œuvre d'art ne fut achevée qu'après la mort de Genérès, par son fils François. En 1707, Louis Genérès vendit une de ses métairies à Charles Maynadier, chirurgien-major au régiment de Tesse. Il avait épousé Marie Roma qui était veuve en 1710.

Archives des Pyr.-Or., G. 271, 674, 677, 767, 838, 878, 950. — P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan et Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales.*

GENSET (Pierre), marchand de Perpignan, faisait le commerce des draps avec le Levant. Il était second consul de Perpignan, en 1408. Il fut ensuite à la cour d'Aragon au service d'Alphonse V, de concert avec Raymond de Pérellos.

Archives des Pyr.-Or., B. 239, 250.

GER (Raymond de) devint châtelain de Força-Réal, au mois de juillet 1385, en remplacement de Raymond Madrens, révoqué. Le 10 octobre de cette même année, il reçut une lettre du procureur royal Bérenger de Maguerola qui lui recommandait « de veiller très attentivement, de nuit comme de jour, sur le château, attendu qu'il a appris que des troupes étrangères, à la tête desquelles se trouvait le comte d'Ampuries, s'assemblaient du côté de Montpellier et menaçaient d'envahir le Roussillon ». Ces armées ne passèrent pas à Força-Réal, mais en décembre 1389, dix-huit mille aventuriers, Anglais et Français, envahirent le Roussillon, sous la conduite de Bernard d'Armagnac. Cette troupe fut défaite et dispersée par le roi Jean. Certaines compagnies de cette armée se ruèrent sur Força-Réal et tentèrent de l'escalader, fortes de leur nombre et de la faiblesse de la garnison. Mais la résistance fut plus vive que l'attaque, et Raymond de Ger repoussa, avec une poignée d'hommes d'armes, ces nuées d'aventuriers qui ne purent ébranler ni les murailles du château ni le courage de ses défenseurs. Raymond de Ger mourut dans l'exercice de ses fonctions de châtelain de Força-Réal, au commencement de l'année 1404. Il laissa une veuve, Béatrix, et eut pour successeur le damoiseau Pierre Ça Rocha.

Archives des Pyr.-Or., B. 146, 147, 159, 167, 176, 181, 182, 183, 185, 192, 223. — V. Aragon, *Notice historique, religieuse et topographique sur Força-Réal*, Perpignan, Saint-Martory, 1859.

GERALT (Pierre), sculpteur, originaire de Saint-Jean-des-Abadesses (Espagne), demeurant à Palalda, exécuta, en 1661, le retable de la chapelle de l'Immaculée-Conception, pour l'église de Céret.

Archives des Pyr.-Or., G. 152.

GERARD I ou **GUINARD I,** fils de Guilabert II, comte de Roussillon, succéda à son père dans ce comté. Vers la fin de l'an 1096, il passa à la Terre-Sainte, sous les enseignes de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, suivi de plusieurs autres seigneurs roussillonnais, entre autres de Guillaume de Canet. Il se trouva en 1097 au siège de Nicée et l'année suivante au siège et à la prise d'Antioche. Il se distingua surtout à la bataille livrée devant cette ville, le 28 juin 1098, où les croisés remportèrent la victoire sur une armée innombrable aux ordres de Corbaghan, général du roi de Perse. Gérard commandait un des corps de l'armée des croisés. Il se trouva ensuite au siège de Jérusalem, se signala à la prise de cette ville et fut un des premiers qui y pénétrèrent à la suite de Godefroy de Bouillon. Couvert de gloire, il retourna dans ses états où le bruit de ses exploits l'avait devancé. Il succéda alors à son père vers l'an 1102. Mais l'enthousiasme des croisades et l'ambition d'acquérir de la gloire le ramenèrent en Terre-Sainte, d'où il revint vers la fin de 1112. Gérard I mourut peu de temps après son retour et laissa un fils appelé Gausfred qui lui succéda.

De Gazanyola, *Histoire du Roussillon.*

GÉRARD II ou **GUINARD II,** fils de Gausfred III, comte de Roussillon, rencontra de l'opposition à la prise de possession des états qui lui furent légués par son père, mort en 1164. Elle provenait de la femme épousée par Gausfred III après la répudiation d'Ermengarde et des enfants qu'elle avait eus. Le pape Alexandre III, à la sollicitation de Raymond Trencavel, écrivit de Montpellier, deux lettres à ce sujet, le 19 août 1165. Dans la première, adressée à Gérard II, il confirma ses droits ; dans la seconde, il

recommanda aux archevêques de Tarragone et de Narbonne ainsi qu'aux évêques d'Elne et de Gérone, d'appuyer de toutes leurs forces les prétentions du comte Gérard à la succession de son père, prétentions qui seules étaient fondées, d'après les décisions de ses prédécesseurs. Gérard II avait, du vivant de Gausfred III, confirmé comme seigneur particulier de Perpignan, les coutumes et bons usages de cette ville, par une charte datée du 5 juin 1162. Il fit une donation à l'hôpital de cette ville le 3 janvier 1167, et le 19 mai 1170, il accorda de nouveaux privilèges à Perpignan. Il mourut peu de temps après, le 4 juillet 1172, jour où, par son testament, il institua pour son héritier au comté de Roussillon et à tout ce qu'il possédait dans ceux de Pierrelate et d'Empories, Alphonse II, roi d'Aragon. Ce prince n'avait aucun droit à cet héritage, comme Gérard II le fit observer lui-même dans le testament. Le comte de Roussillon ne manquait point de parents, et Hugues III, comte d'Emporics, descendait comme lui, des premiers comtes de Roussillon. Mais Gérard II voyait sa succession convoitée par le roi d'Aragon et il ne pouvait en disposer en faveur d'aucun de ses parents assez puissant pour se défendre contre les entreprises d'Alphonse. Il craignait que s'il venait à s'en emparer par les armes, les dispositions auxquelles il tenait le plus restassent sans exécution. Il préféra donc, en suivant les conseils d'une sage politique, instituer le roi d'Aragon son héritier, lui recommander ses parents, ses amis et le charger de l'exécution de ses dernières volontés.

De Gazanyola, *op. cit.*

GERAU (Pierre) fut procureur royal de Roussillon et de Cerdagne après la chute du royaume de Majorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 101.

GERAUD succéda à son frère Raymond II à la tête de l'abbaye du Canigou, le 21 novembre 1171. Ce prélat, au dire du *Gallia christiana* occupa le siège abbatial de Saint-Martin durant quatre années.

Gallia christiana, VI, col. 1111.

GERBERT occupa le siège abbatial de Saint-Michel de Cuxa depuis 1073 jusqu'en 1076. Il érigea en prieuré la cellule monacale de N.-D. de Riquer, fondée par un de ses prédécesseurs, Guarin. L'évêque d'Elne, Raymond Ier, vint consacrer l'église de ce nouveau sanctuaire, le 5 avril 1073. Le 27 juillet 1075, Gerbert vit son église profanée par les satellites de Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne. Ceux-ci poursuivaient Guislabert II, comte de Roussillon, dont les troupes venaient d'essuyer une défaite dans les environs du monastère de Cuxa. Pour échapper à la vengeance de ses ennemis, Guislabert se réfugia dans l'église du couvent. Les seides du comte de Cerdagne envahirent l'abbaye de Cuxa, pénétrèrent dans le sanctuaire et arrachèrent indignement Guislabert de son inviolable asile. Gerbert cita Guillaume-Raymond au tribunal de l'évêque d'Elne pour rendre compte du sacrilège. Le pontife infligea alors une peine canonique au comte de Cerdagne et lui enjoignit de faire des libéralités en faveur de la cathédrale d'Elne et du monastère de Saint-Michel.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

GERBET (Olympe-Philippe), naquit à Poligny (Jura) le 3 février 1798. Après avoir fait de brillantes études au collège de cette ville, il se rendit à Besançon pour y suivre le cours de théologie et se préparer au sacerdoce. En quittant Besançon, il entra au séminaire de Paris, où il acheva de s'initier à la science et aux devoirs du prêtre, et c'est comme élève des missions étrangères qu'il reçut les ordres sacrés, le 1er juin 1822. Le talent de l'abbé Gerbet jeta dès ses débuts un vif éclat, et le désigna pour occuper la chaire de théologie morale à la Sorbonne. Bien que les encouragements ne lui fissent pas défaut, le jeune professeur consentit à descendre de ce poste élevé et à remplir au Collège Henri IV les fonctions d'aumônier. Son intelligence des besoins de l'époque, son zèle prudent, uni à une sage tolérance et à son dévouement à la jeunesse, assurèrent le succès de sa mission. Son ministère porta les plus heureux fruits, mais ne fut pas de longue durée. En 1824, il fonda, de concert avec son condisciple, l'abbé de Salinis, un recueil mensuel, le *Mémorial catholique*, destiné à défendre les doctrines de la religion chrétienne. Pour donner de l'autorité à leur œuvre, les deux fondateurs la placèrent sous le patronage de Lamennais, dont la renommée et le talent exerçaient alors une grande influence. Gerbet prit une part active à la polémique religieuse et philosophique qui passionnait en ce moment les esprits. Ses articles publiés par le *Mémorial catholique* et plusieurs brochures justement remarquées le placèrent au premier rang des écrivains engagés dans cette lutte. Les événements de 1830 le trouvèrent à Paris. Ils lui inspirèrent des inquiétudes passagères, mais sa confiance dans le succès de sa cause ne tarda pas à renaître. Un des premiers, Gerbet éleva au-dessus des agitations des partis le drapeau de l'*Avenir*, et c'est sur lui que porta, au début de cette publication, la charge principale de la direction. Les excitations d'une lutte où les questions les plus palpitantes furent débattues, où les intérêts les plus graves étaient en jeu, compro-

mirent sa santé. Il se retira alors à Juilly, d'où il essaya, sans y réussir, d'arrêter les entraînements d'une polémique qui commençait à s'écarter de la vérité catholique. Une parole tombée de la chaire de Saint-Pierre vint signaler le péril. Gerbet n'hésita pas un instant à se soumettre, se séparant de Lamennais qui avait été son maître et son ami. Pendant son séjour à Juilly, Gerbet réunit ses leçons d'histoire et de philosophie données aux élèves de cette maison, et il en forma un livre qui, sous le titre modeste : *Précis de l'histoire de la philosophie*, dénote une science profonde exposée avec clarté et précision. Quelques années auparavant, il avait publié les *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique* qui assurera sa réputation de théologien et d'écrivain. Vers la même époque, Gerbet se mit à la tête d'un recueil religieux intitulé : L'*Université catholique*, où il inséra, entre autres travaux, des conférences sur le sacrement de pénitence, qui, de l'aveu des critiques aussi compétents qu'impartiaux, renferment des beautés de tout premier ordre. En 1838, Gerbet fut nommé chanoine de la cathédrale de Meaux. Il n'occupa ce poste que peu de temps. L'année suivante, il partit pour Rome. Il se proposait d'y passer quelques semaines seulement, mais il y fut retenu pendant dix ans. C'est là, que dans les loisirs d'une vie partagée entre les études littéraires et l'exercice des œuvres de pitié, il composa les premiers volumes de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, ouvrage qui conquit tous les suffrages par la variété et la sûreté des connaissances qu'il révèle, autant que par le charme et la pureté du style. En 1848, Gerbet quitta Rome, et, avant de rentrer en France, il alla visiter Pie IX, exilé à Gaëte. L'archevêque de Paris, Sibour, accueillit Gerbet avec joie, le logea dans son palais, et, afin de l'attacher à son diocèse, le fit nommer professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Un attrait irrésistible appela Gerbet auprès de son ancien collaborateur de Salinis, devenu évêque d'Amiens. De 1849 à 1854, Gerbet ne quitta guère l'asile que lui fit cette haute amitié, continuant sa mission de publiciste, et combattant avec courage les doctrines funestes qui menaçaient alors l'ordre social. En 1852, Gerbet se rallia au pouvoir de Napoléon III, et son adhésion exprimée publiquement avec l'élan et la fermeté qui caractérisent ses écrits, contribua à former le parti national qui fit prévaloir en France le principe de l'autorité. Décoré de la Légion d'honneur en 1852, comme vicaire-général honoraire de Paris et d'Amiens, Gerbet était destiné aux hautes fonctions ecclésiastiques. Le concile de Soissons tenu en 1849, et celui d'Amiens célébré en 1852 avaient émis un vœu pour la promotion de Gerbet à l'épiscopat. La vacance du siège de Perpignan fournit l'occasion à Napoléon III de présenter à Rome Gerbet comme successeur de Jean de Saunhac-Belcastel décédé. Pie IX octroya au nouvel élu les bulles de nomination au mois de février 1854. Le sacre du prélat, qui eut lieu à Amiens, le 29 juin suivant, coïncida avec l'inauguration de la statue de Pierre l'Ermite. Gerbet, dont la santé était ébranlée, se disposa, avant de commencer ses fonctions pastorales, à aller chercher aux Eaux-Bonnes les forces qui lui étaient nécessaires, lorsqu'il apprit que le choléra s'était déclaré dans le Midi de la France. Craignant que l'épidémie n'atteignit son diocèse, Gerbet voulut se rendre sans retard à son poste. Ce voyage précipité acheva de l'épuiser. Une maladie se déclara avec des symptômes alarmants. Des soins énergiques en triomphèrent, et l'évêque de Perpignan fit, le 23 juillet 1854, son entrée solennelle dans sa ville épiscopale au milieu d'une population joyeuse accourue des divers points du diocèse. Un mois à peine s'était écoulé quand le choléra éclata dans le département et y fit d'effroyables ravages. Le prélat proportionna les secours à l'intensité du fléau. Par sa présence, ses paroles, ses aumônes, il releva les courages défaillants, adoucit bien des douleurs et fit bénir sa charité. Dès que l'épidémie eut disparu, Gerbet s'adonna tout entier à l'administration du diocèse. En 1855, il réunit dans un synode l'élite de ses prêtres, promulgua le concile d'Alby, réorganisa le Grand-Séminaire, rendit plusieurs ordonnances relatives au rétablissement des conférences ecclésiastiques, à la constitution de l'officialité diocésaine, à la création d'une société de prêtres destinés aux exercices religieux extraordinaires.

Le 20 mai 1855, Gerbet célébra avec une pompe extraordinaire et au milieu d'un enthousiasme inouï de la population, la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. La statue de la Vierge qui avait présidé à la procession générale des perpignanais fut placée dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, dont la maison venait de sortir de terre. Gerbet favorisa les pèlerinages aux ermitages dédiés à Marie, pendant qu'il ne négligea rien pour procurer la restauration et l'embellissement de ces édifices religieux. Son zèle épiscopal ne se borna pas aux sanctuaires de la Vierge. Il s'étendit à tous les vestiges laissés par les âges chrétiens dans le Roussillon : œuvres d'art, pieuses institutions, saintes reliques. A cet effet, Gerbet encouragea le curé-doyen d'Arles-sur-Tech, dans le dessein qu'il forma et réalisa de publier une nouvelle édition du manuel de piété en l'honneur des saints Abdon et Sennen ; il présida à Collioure la procession du 16 août, démonstration publique et curieuse des populations maritimes du Roussillon à l'adresse de leur saint compatriote, le martyr Vincent ; il assista trois fois

à la solennité célébrée à Pézilla-de-la-Rivière, le dimanche de Quasimodo, pour honorer les Saintes Hosties ; et il adressa des lettres élogieuses au président V. Aragon qui publia une *Notice historique sur Força-Réal* et à L. Just, l'auteur des *Ermitages du diocèse de Perpignan*.

Durant son passage sur le siège de Perpignan, Gerbet dota le diocèse de diverses fondations de maisons religieuses. Ce pontife établit un monastère de Trappistines à Espira-de-l'Agly ; le 8 décembre 1856, les Petites-Sœurs des Pauvres ouvrirent une maison destinée aux vieillards abandonnés ; le 18 septembre 1858, un couvent de Capucins se fixa à la banlieue de Perpignan. Des sœurs Dominicaines, destinées à donner leurs soins aux malades, commencèrent leur ministère de charité dans le diocèse, à la date du 17 janvier 1859. Le 11 novembre 1861, Gerbet établit des religieuses Carmélites à Vinça, dans un couvent désaffecté, jadis habité par des Capucins. Le remarquable mandement sur l'*Amour de Dieu* que l'évêque de Perpignan donna à ses fidèles pour le carême de 1856 est comme un spécimen de la manière dont Gerbet comprenait la mission doctorale du pontife au sein de la société contemporaine. Trois de ses écrits servirent à défendre avec efficacité la cause du Souverain Pontife : *De la papauté, en réponse à l'écrit intitulé : Le Pape et le Congrès, le Memorandum des catholiques français sur les menaces du Piémont contre Rome ; le Mandement pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre,* publié le 15 décembre 1860. *L'Instruction pastorale sur diverses erreurs du temps présent* qui fut donnée à Notre-Dame de Font-Romeu, en cours de visite pastorale, le 23 juillet 1860, eut une portée immense et salutaire. Gerbet y dressa le catalogue des fausses idées philosophiques modernes. Tous les journaux religieux du monde reproduisirent ce manifeste ; Pie IX le lut et jugea que l'écrit de Gerbet répondait au plan de bataille que son esprit avait conçu contre l'erreur contemporaine. Le pape donna ordre de dresser, en suivant les formules de la bulle *Auctorem fidei*, un catalogue des erreurs modernes calqué sur celui qui se trouvait dans l'*Instruction pastorale* de Gerbet. Les intentions de Pie IX furent exécutées, et lorsque les évêques de l'univers catholique se rendirent à Rome pour la canonisation des saints martyrs japonais, en 1863, on remit à chacun un exemplaire du travail préparé en réclamant ses observations. Deux ans après parut l'encyclique *Quantâ curâ* et le *Syllabus* qui donna à l'œuvre de Gerbet la consécration de l'autorité pontificale suprême. Pour le récompenser de son zèle perspicace, Pie IX conféra à Gerbet le titre d'assistant au trône pontifical. A son retour de Rome, l'évêque de Perpignan eut à se mesurer avec un adversaire redoutable, dont il parvint à avoir raison. Gerbet réfuta la *Vie de Jésus* que Renan venait de livrer à la publicité. L'évêque prit corps à corps l'érudition de l'académicien et démasquant tous les procédés subtils et trompeurs auxquels l'écrivain avait eu recours, il démontra que sa science était vaine. La mort surprit Gerbet pendant qu'il composait cette œuvre. Cet écrit fut publié après la mort du prélat sous le titre : *Stratégie de M. Renan.* Le 5 août 1864, Gerbet qui, selon son habitude, avait passé la veillée sur une terrasse de son palais épiscopal, rentra dans sa chambre gravement indisposé. Le mal fit de si rapides progrès, que l'évêque expirait le surlendemain. Les obsèques furent célébrées dans la cathédrale de Perpignan le 11 août suivant, et l'oraison funèbre de l'illustre pontife fut prononcée par l'évêque de Carcassonne, de La Bouillerie. Au moment où le corps fut descendu dans le caveau qui est creusé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Jean, un rayon lumineux sortant d'un vitrail, en forme de soleil, placé au-dessus de l'autel, vint éclairer l'entrée du tombeau. Plusieurs témoins de ce fait s'écrièrent : « C'est un saint ! » L'épitaphe suivante a été gravée sur le monument en marbre blanc élevé à la mémoire des évêques de Perpignan, dans la cathédrale de cette ville :

Philippus Gerbet
X cal. Aug. ann. M DCCC LIV
Sedem Elnensem tenuit
Quam
Summi ingenii laude
Scriptisque luculentissimis
Nobilitans
Toti luxit Ecclesiæ Dei
Pontifex
Cathedræ Petri addictissimus
Adorandi sacramenti
Cultor eximius
Obiit
VII id. Aug. anno M DCCC LXIV
Ætatis LXVI.
In perpetuas æternitates
Fulgeat.

Le blason de Gerbet portait : *d'argent à deux palmes mises en sautoir, cantonnées de quatre étoiles de gueules.*

De Ladoue, *Monseigneur Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'école menaisienne*, Paris, Tolra, 1872. — Pisani, *L'Episcopat français depuis le concordat jusqu'à la séparation*, Paris, rue des Saints-Pères.

GERSON BEN SELOMOH, rabbin, né vers 1250, fut philosophe, mathématicien et talmudiste. Il mourut à Perpignan, vers 1290. Il a écrit un ouvrage intitulé : *Sahar Hasamaïm* ou *Porte du ciel* qui est une espèce d'encyclopédie d'histoire naturelle et de philosophie, divisée en quatre parties. Dans la première, Gerson ben Selomoh traite des quatre éléments, des êtres animés et inanimés, des nuages, de la neige, de la grêle, des arbres, des pierres et du



règne végétal. Dans la deuxième, l'auteur parle de l'astronomie selon le système de Ptolémée et d'Avicenne. Dans la troisième, il disserte sur le ciel et sur le monde, d'après les principes d'Averroës. La quatrième partie de l'ouvrage roule sur des sujets de théologie, inspirés des écrits de Maymonides. On connaît encore du rabbin Gerson une autre œuvre intitulée : *Tiqunin*, c'est-à-dire *ordonnances* ou *constitutions*. Certains auteurs croient Gerson ben Selomoh, père du rabbin Lévi ben Gerson, écrivain juif remarquable. Cette conjecture est d'autant plus fondée que l'on rencontre encore, en 1412, sur une liste d'Israëlites de Perpignan, un Isaac Gerson et un Jaco Gerson, comme appartenant à la juiverie de cette ville.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — P. Vidal, *Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*.

GIGINTA (François), docteur en droit, originaire de Rivesaltes, fut nommé en 1432, par la reine Marie d'Aragon, juge des appels des vigueries, bailliages, sous-vigueries et sous-bailliages de Gérone, Camprodon et Besalu. N'ayant pu remplir cette charge à cause d'un privilège spécial à la ville de Gérone, la reine lui octroya l'office de juge du Domaine royal. Des entraves vinrent nuire à son installation qui ne s'effectua qu'en vertu de lettres émanées de la chancellerie royale. Suspendu, puis révoqué de sa charge, François Giginta fut plus tard réintégré dans ses fonctions par Alphonse V. Il mourut titulaire de sa charge de magistrat, et fut remplacé par Félix-Andreu. François Giginta laissa deux fils : François et Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 255, 272, 292.

GIGINTA (Bernard), frère du précédent, seigneur de Vespella, obtint de la reine Marie d'Aragon, concession emphytéotique du territoire d'Ortolanes, situé dans le rayon de la communauté séculière de Rivesaltes. Il eut trois fils : Jean, François et Bérenger.

Archives des Pyr.-Or., B. 247, 253, 257, 262.

GIGINTA (Jean) se livra au commerce et à l'exportation des marchandises roussillonnaises en Italie et dans le Levant, de concert avec son frère François. Jean Giginta était patron d'une grande galère appelée *Sancta-Maria, Sanct-Joan et Sanct-Frances*, qui faisait la traversée de Port-Vendres en Egypte. En 1492, il acheta, au nom de la ville de Perpignan, du blé qu'il devait transporter en Sicile. Cette cargaison embarquée sur la nef de Pierre Dull, citoyen de Barcelone, n'arriva pas à destination. Jean et François Giginta moururent sans postérité.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 262.

GIGINTA (Bérenger), troisième fils de Bernard Giginta, épousa en 1458, Catherine Mascaros, d'Ille-sur-Tet. Jaufre, qui naquit de leur union, était seigneur de Vespella en 1488. Il ne laissa pas de descendance mâle, et dans le testament qu'il dicta, le 12 avril 1524, il fit des legs en faveur de ses trois filles Catherine, Angèle et Micheline ; cette dernière fut désignée comme héritière universelle du bien patrimonial.

Archives des Pyr.-Or., B. 412, E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (François), fils du juge François, était docteur en droit en 1452. A cette date, il remplissait la charge d'avocat à Perpignan. Chancelier de l'Université de cette ville en 1488, il devint professeur de droit dans cette même compagnie en 1491. Ce magistrat, qui mourut en 1522 dans un âge avancé, s'était marié à Eléonore Taqui. Devenu veuf, il avait plus tard convolé en secondes noces avec Elisabeth qui lui donna trois enfants : François, le plus célèbre de tous les membres de la famille ; Raphaëlle, épouse de Pierre de Darnius ; et Elisabeth qui unit ses destinées à Jean d'Oms. François Giginta eut un frère, du nom de Bernard, qui se maria à Claire, en 1496 ; il mourut en 1506, sans postérité.

Archives des Pyr.-Or., G. 236, E. (Titres de famille), 328. — Annuaire de 1834.

GIGINTA (Garaud), fils de François Giginta et de Colombe Seguer, épousa Alphonsine qui lui donna deux garçons : Jean-François et Garaud, ses héritiers universels. De sa seconde femme, Jeanne, il eut une fille, Micheline. Garaud Giginta mourut en 1506.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (Jean-François), frère cadet du précédent épousa Eléonore Fresch, en 1499. Cinq enfants naquirent de cette union : Garaud, François, Louis, Jean-Pierre et Elisabeth.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (Michel), frère des deux précédents eut quatre enfants : Garaud, seigneur de Vespella ; Michel, chanoine d'Elne ; Pierre, époux de Pétronille ; et Baselice, femme de François Gener, seigneur de Tatzo. Du mariage de Pierre Giginta et de Pétronille naquirent un garçon et une fille : Michel, époux de Stéphanie, et Jeanne-Antoinette.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (François), fils du magistrat François Giginta, fut reçu docteur en droit à l'Université de Perpignan. Il devint, à la mort de son père, chan-

celier de cette même compagnie. Prieur de la faculté de droit dès 1523. François Giginta, qui était très-versé dans la jurisprudence, se distingua dans la magistrature. Il prit les armes pour la défense de son souverain et de la patrie. Il fit éclater son courage surtout en 1542, pendant le siège de Perpignan qu'engagea le Dauphin, devenu plus tard roi de France, sous le nom de Henri II. François Giginta consacra une partie de sa fortune aux frais de guerre que nécessita la défense de sa ville natale contre les efforts de l'ennemi. Il mérita ainsi d'être porté par Charles-Quint, au siège le plus élevé du premier tribunal de la Catalogne. François Giginta fut nommé, en effet, le 1er juillet 1549, régent de la chancellerie royale du Conseil souverain d'Aragon. Il fut ensuite ennobli par Philippe II, le 7 janvier 1560. François Giginta mourut en 1569, dans un âge avancé, et laissa trois enfants : Antoine, Onuphre et Michel. Son frère, Jean, qui avait épousé, en 1524, Jérômette de Belloch, issue d'une noble maison de Gérone, n'eût qu'un garçon, Honoré, mort en bas-âge, et trois-filles : Jérômette. Elisabeth et Espérance.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 834, E. (Titres de famille), 328. Annuaire de 1834.

GIGINTA (Garaud), fils de Michel, seigneur de de Vespella, épousa Manciana et eut d'elle quatre enfants : Garaud ; Manciana, qui se maria à Jean Descallar, seigneur de Prullans ; Antoine et Charles. Il mourut en 1557.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (Michel), frère du précédent, était en 1532, chanoine d'Elne. Il devint vicaire-général de l'évêque d'Elne Michel Puig. A ce titre, il accorda, le 20 mars 1552, à Jean Punyet, évêque de Cyrène, la permission de consacrer l'église du nouveau couvent de Sainte-Claire de Perpignan, en l'absence de l'ordinaire du diocèse. Le 27 avril suivant, Michel Giginta, lança un mandement qui enjoignit d'annoncer aux fidèles la célébration obligatoire de la fête de saint Gaudérique sous peine d'excommunication. Michel Puig, évêque d'Elne, ayant été transféré sur le siège d'Urgell, le 27 janvier 1553, le vicaire-général Giginta continua d'administrer le diocèse jusqu'au 12 septembre 1555, date de l'intronisation de Raphaël Ubach.

Archives des Pyr.-Or., G. 10, 441, E. (Titres de famille), 328. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

GIGINTA (Antoine), fils aîné de François Giginta, régent de la Chancellerie royale du Conseil souverain d'Aragon, fut professeur de droit à l'Université de Perpignan en 1560. Il devint chancelier de cette même Université, à la mort de son père survenue en 1569. Antoine Giginta, qui était chevalier de l'ordre de Saint-Jacques de l'Epée, épousa, le 3 août 1573, Marie de Vilanova, domiciliée à Saint-Féliu-d'Amont. Il mourut en 1578.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328. — Annuaire de 1834.

GIGINTA (Onuphre), frère du précédent, entra dans l'ordre de Saint-Benoît et devint abbé de Saint-Martin du Canigou, le 8 juillet 1577. Il était docteur en droit de l'Université de Perpignan, et, après avoir été, en 1575, prieur de la Faculté de droit, il fut fait chancelier de la même Université, à la mort de son frère Antoine, survenue en 1578. Le 13 août 1592, une bulle du pape Clément VIII unit les prieurés de Saint-Estève del Monastir, du Mas de la Garriga et de Notre-Dame de Mudagons, avec leurs dépendances, au monastère de Saint-Martin du Canigou. Onuphre Giginta mourut le 9 mai 1594.

Annuaire de 1834.

GIGINTA (Michel), frère des deux précédents, fut pourvu, en 1568, d'un bénéfice ecclésiastique fondé à l'autel de Sainte-Eulalie de Millas. Bachelier en droit canonique de l'Université de Perpignan, il devint chanoine d'Elne. Il a laissé des ouvrages de théologie morale et d'ascétisme :

Tratado de remedio de pobres, Coïmbre, 1579, in-8° ;
Exhortacion à la compassion, Madrid et Saragosse, 1584, in-4° ;
Cadena de oro del remedio de los pobres, Perpignan, 1587, in-8° ;
Atalaya de caridad, Saragosse, 1587, in-8°.

Durant les différents voyages qu'il effectua en Espagne et en Portugal, Michel Giginta s'appliqua à promouvoir la fondation de nombreux hôpitaux.

Archives des Pyr.-Or., G. 813. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Annuaire de 1834.

GIGINTA (François) fut abbé d'Amer, dans le diocèse d'Urgell, durant quarante-trois ans (1536-1579). Il fit à Perpignan au sein de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean la fondation d'une œuvre pie pour doter des jeunes filles à marier.

On trouve un Jean Giginta, séquestre de l'abbaye de la Réal en 1554.

Archives des Pyr.-Or., G. 266, H. 5. — Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España,* t. XVI.

GIGINTA (Garaud), damoiseau de Perpignan, était fils de Jean-François Giginta et d'Eléonore Fresch. Il fut chevalier de Saint-Jacques de l'Epée. Le 7 janvier 1560, il reçut de Philippe II des lettres d'anoblissement, simultanément avec son parent François, le régent de la Chancellerie royale d'Ara-

gon. Garaud Giginta donna son adhésion à la Confrérie de Saint-Georges, dès le premier jour de la fondation de cette société de nobles en Roussillon (3 août 1562). Il mourut sans laisser de postérité.

Archives des Pyr.-Or., B. 358, 374.

GIGINTA (François), frère du précédent, épousa Catherine Maler, dont il eut trois enfants : François, qui, s'étant marié à Catherine Ribes en 1572, n'eut pas de progéniture ; Louis, son frère, et Marie-Angèle, sa sœur, moururent en bas-âge.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (Antoine) était fils de Garaud Giginta, seigneur de Vespella. En 1580, il devint seigneur *utile* de Banyuls-dels-Aspres, à la suite d'un prêt d'argent qu'il avait fait à Gaudérique de Marti, le maître réel du lieu et du château de Banyuls-dels-Aspres. En 1590, Antoine Giginta rentra dans ses débours et la seigneurie de Banyuls fit retour à la maison de Marti.

Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*

GIGINTA (Onuphre), damoiseau de Perpignan, épousa Marie de Bellastagui. Six enfants naquirent de cette union : Jean, qui se maria à Isabelle Andreu ; François ; Stéphanie, religieuse à Saint-Pierre de Barcelone ; Jérômette, épouse de Joseph-Bonaventure Miro de Barcelone ; Isabelle, femme de François de Sinisterra ; et Dimase, épouse de Philippe de Sinisterra. Le chevalier Onuphre Giginta fit son testament le 15 mai 1611 : il institua le couvent de la Merci, de Perpignan, son héritier universel.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIL (Hippolyte) fondit, en 1426, une cloche pour l'église de Laroque-des-Albères. Il passa un marché, le 10 février de la même année, pour refaire la cloche de l'église de Rivesaltes. Maîtres Hippolyte et Jacques Gil fondirent, en 1436, une cloche pour l'église du Boulou.

Archives des Pyr.-Or., G. 850. — De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.* — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

GIL (Jean), fondeur de Montpellier, fondit en 1483, la cloche capitulaire de Saint-Jean de Perpignan, et, en 1488, la plus petite cloche de l'église de Céret.

De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.* — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.* — Renouvier et Ricard, *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier.*

GIRAUD-DAVI (Arnaud), peintre de Perpignan, n'est connu que par un acte du 16 avril 1344, où il se dit âgé de plus de vingt-cinq ans, en faisant quittance du loyer d'une maison lui apppartenant.

Alart, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais,* dans le *XIX*[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

GIRARD ou **GITARD** était abbé du monastère de Notre-Dame d'Arles en 1090 et en 1100.

Gallia christiana, VI, col. 1086.

GIRAU (Bernard), dit Riambau, riche marchand de Perpignan, possédait une nef, dont son frère Jacques, bourgeois, était le patron, en 1435.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 254.

GIRAU (Gabriel), bourgeois de Perpignan, fut nommé, le 19 août 1451, par le roi Alphonse V, gardien de l'or de la Monnaie de Perpignan, à la place de Jean Cases, décédé. Louis XI donna ses biens à Auger de la Coste, homme d'armes des troupes françaises.

Archives des Pyr.-Or., B. 319, 405.

GIRAU (Michel), bourgeois de Perpignan, était consul de cette ville en 1508.

Archives des Pyr.-Or., B. 353, 414, 417.

GIRAU (Honoré), bourgeois de Perpignan, qui vivait au milieu du xvi[e] siècle, reçut un privilège de noblesse pour lui et ses descendants en ligne masculine. Le 3 août 1562, il donna son adhésion à la nouvelle confrérie de Saint-Georges fondée par la noblesse de Roussillon et de Conflent, en compagnie de Jean et de Jean-Pierre Girau.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 375.

GIRCOS (Antoine), abbé de la Réal, remplaça Jacques Borro en 1384, mourut en 1404, et eut pour successeur Adhémar de Montpalan.

GIRONA ou **GERONA (Guillaume),** peintre de Perpignan, figure dans divers actes de 1358, 1367, 1369 et 1372, où son nom est accompagné du qualificatif de sa profession artistique.

P. Vidal, *Recherches relatives à l'histoire des Beaux-Arts et des Belles-Lettres en Roussillon.*

GIRONA ou **GERONA (Pierre),** neveu du précédent, peintre de Perpignan, épousa Lucie Doal, fille d'un pareur de cette ville, le 28 février 1371. Le 10 avril 1376, il passa un traité avec L. Douz, chirurgien de Perpignan, pour la construction d'un retable de saint Michel. En 1386, Pierre Girona fut chargé de peindre un retable pour l'église de Millas. Cet artiste fit ensuite pour l'église de Théza un retable,



dont le prix lui fut entièrement payé par Jean Pere, consul de la communauté séculière du lieu. Le 7 décembre 1401, Pierre Girona promit à Arnaud Bonet, de Bellpuig, au diocèse de Mirepoix, de lui livrer dans un laps de temps de six mois, un retable en peinture de la Vierge Marie. Sa fille Jeanne épousa le fils du peintre Jean Baro, qui s'appelait Jean comme son père.

Archives des Pyr.-Or., B. 128, 144. — P. Vidal, *op. cit.*

GIRVÈS (François) naquit à Llo, durant les premières années du xviiie siècle. Après de bonnes études ecclésiastiques et juridiques, il prit le doctorat en théologie et en droit canon. François Girvès se rendit ensuite à Rome pour agrandir le cercle de ses connaissances scientifiques. Il fut du nombre de ces espagnols qui, sous les auspices du docte auditeur de rote Alphonse-Clément Arostegui, se constituèrent en société savante pour écrire et éditer *une Histoire ecclésiastique de l'Espagne*. A cet effet, François Girvès recueillit de nombreux documents pleins d'intérêt qui sont demeurés inédits. Sa savante et intéressante *Dissertatio de historiâ Priscillianistarum* est une œuvre peu volumineuse qui se recommande par sa forme et son érudition; elle fut imprimée à Rome en 1750. François Girvès revint en Espagne avec le titre de doyen de la cathédrale de Lérida. Il mourut dans cette ville en 1774.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña.*

GISANDUS était abbé du monastère de Notre-Dame d'Arles en 932 et en 936.

Gallia christiana, VI, col. 1085.

GISPERT-BOIX (Onuphre de) naquit le 21 août 1706. Il était fils d'Antoine de Gispert, conseiller-doyen au Conseil souverain du Roussillon, qui fut créé bourgeois noble en 1707. Entré dans la magistrature, Onuphre de Gispert fut nommé, le 7 mars 1735, avocat général avec dispense d'âge, puis conseiller en remplacement de son père, décédé, le 27 mars 1746. Onuphre de Gispert mourut le 7 décembre 1757.

Mémoires de Jaume.

GISPERT (Antoine de), fils du précédent, fut d'abord avocat au Conseil souverain du Roussillon. En 1752, ce jurisconsulte fut exilé et déporté à l'île de Brescou, par ordre du maréchal de Mailly, qui l'accusait d'être un des auteurs d'une comédie composée contre lui. Le 27 janvier 1757, Antoine de Gispert devint conseiller au Conseil souverain en remplacement de son père, récemment décédé. Des notes inédites de l'Intendance portaient sur ce magistrat le jugement suivant : « Ce nom (Gispert) a de la réputation au Conseil souverain, les père et grand-père y ayant occupé des places de conseillers. Il a beaucoup d'esprit et de connaissances. C'est la cheville ouvrière de la compagnie lorsqu'il s'agit de quelque travail délicat. » Antoine de Gispert obtint, en 1786, la charge de conseiller du Domaine et celle de conseiller honoraire pour son fils Antoine ; il remplit ses fonctions jusqu'à la venue de la Révolution. Il avait épousé à Ille-sur-Tet, Rose Dulçat, qui mourut dans cette ville en 1769. Elle lui avait donné six enfants : Antoine, conseiller au Conseil souverain, émigré et mort en Espagne pendant la Révolution ; Catherine, décédée au couvent de Sainte-Claire de Perpignan, en 1782 ; Jean-Baptiste, docteur en droit, qui après avoir été prieur-claustral, official et vicaire général de l'abbaye de Notre-Dame d'Arles, passa en Espagne où il mourut en exil ; Onuphre, religieux bénédictin d'Arles, décédé aussi sur la terre étrangère ; François, prêtre séculier, qui au retour de l'émigration fut successivement curé de Peyrestortes et de Neffiach ; et Joseph.

Archives des Pyr.-Or., C. 1264. — *Semaine Religieuse* du diocèse de Perpignan, année 1875. — *Mémoires de Jaume.*

GISPERT-DULÇAT (Joseph de), fils du précédent, fut nommé conseiller honoraire au Conseil souverain en janvier 1786. Il publia en 1790 un petit mémoire sur *Le traité du 17 des calendes d'août 1258 considéré principalement dans son rapport avec le Roussillon*, dans lequel il prôna la Révolution. Cet ouvrage est un in-4°, imprimé en partie à Perpignan et en partie à Narbonne. Joseph de Gispert-Dulçat devint ensuite président du tribunal, et il l'était encore quand le tribunal criminel fut supprimé comme trop peu révolutionnaire. Ce magistrat fut arrêté comme modéré et emprisonné à Montauban. Délivré à la fin de 1794 il retourna à Perpignan, redevint président du tribunal et exerça ces fonctions même sous l'Empire. On cite encore, comme de lui, un *Essai sur l'évidence, l'analogie, la vraisemblance, les différentes espèces de certitude et les différents degrés de probabilité*, suivi d'*Observations sur l'institution des jurés*, par M. Gispert-Dulçat, premier juge en la Cour criminelle du département des Pyrénées-Orientales, Perpignan, Alzine, in-8°, an xii ; *Observations sur la logique*, par M. Gispert-Dulçat, premier juge en la Cour criminelle du département des Pyrénées-Orientales, Perpignan, Alzine, 1807, in-8°.

Henry, *Histoire de Roussillon.* — *Mémoires de Jaume.*

GLEU (Guillaume de), était fils d'Olivier de Gleu, seigneur de Gleu et de Durban. Le 6 novembre 1482, il acquit de Gispert de Tregura, domicilié à Ille, le lieu et le château de Perellos. Quarante ans

auparavant, Gispert de Tregura avait acheté cette seigneurie à son cousin François de Fenouillet, moyennant une paire d'éperons dorés et une paire de paons. Guillaume de Gleu épousa Yolande de Ribes qui, ayant hérité la vallée de Ribes, de son oncle Jean de Ribes, décédé, apporta ce domaine à la maison de Gleu ainsi que des droits féodaux sur le lieu du Volo. Yolande était veuve en 1505. Elle laissa un fils du nom de Jean.

Archives des Pyr.-Or., G. 323, 345, 412, 416, 417.

GLEU (Jean de), fils du précédent, se maria à Marie, fille de François Castello, bourgeois de Perpignan. Ce dernier étant décédé *ab intestat*, Marie de Gleu fut son héritière universelle. De leur union naquit un enfant, Aymerich. Celui-ci épousa Florentine, qui lui donna deux enfants : Olivier, qui donna son adhésion à la nouvelle confrérie de Saint-Georges fondée à Perpignan en 1562, et Raphaëlle, qui unit ses destinées à Jean-François Pagès, seigneur de Saint-Jean-Pla-de-Corts.

Archives des Pyr.-Or., G. 352, 353, 374, 416, 418. — Abbé J. Capeille, *La Seigneurie de Saint-Jean-Pla-de-Corts*.

GODALL (Joseph), était prêtre habitué de l'église paroissiale de Thuir, lors de la venue de la Révolution de 1789. Il fut condamné à la peine de mort comme prêtre réfractaire et émigré rentré. Cette sentence fut rendue vers le milieu de septembre 1793, par le tribunal criminel du département des Pyrénées-Orientales, siégeant à Perpignan. Pour ajouter l'outrage à la cruauté, on conduisit cet ecclésiastique en chemise au lieu du supplice le 2 décembre 1793. On ne trouve aucun exemple d'une si hideuse humiliation dans les actes des premiers martyrs du christianisme. Quand Joseph Godall fut monté sur l'échafaud, il leva les yeux au ciel, demanda au Seigneur la grâce de ses bourreaux et perdit la vie en glorifiant Dieu et bénissant ses persécuteurs.

Martyrs de la Foi pendant la Révolution française, t. III. — *Mémoires de Jaume*.

GODINACHS (Les frères) étaient fondeurs de cloches à Banyoles, dans le diocèse de Gérone. Le 16 mai 1428, ils fondirent la grande et la petite cloche de l'église Saint-Jacques de Perpignan. Peu de temps après (entre 1428 et 1431) les consuls et *prohomens* de Saint-Féliu-d'Avail refusèrent de payer une cloche fondue par Bernard Codinach « maestre de senys » de Banyoles. Il s'agit vraisemblablement ici d'un des frères Godinachs.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, G. 503. — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

GOMES (Alphonse), religieux bénédictin, fut d'abord prieur d'une maison de son ordre à Naples. Il était prieur-majeur de Saint-Génis-des-Fontaines, lorsqu'il fut élu abbé de ce couvent, le 9 juillet 1617.

Gallia christiana, VI, col. 1108.

GONDEFRED I, second abbé de Cuxa, siégea depuis l'année 829 jusqu'en 840. Ce prélat se rendit à Reims, accompagné du moine bénédictin Suniarius, pour solliciter de Louis-le-Débonnaire, un diplôme impérial d'immunités, en faveur du monastère, de son personnel et de ses biens. Le monarque acquiesça à la demande de Gondefred et porta un édit qui prit l'abbaye de Cuxa sous sa protection particulière. Le 1er janvier 840, Gondefred reçut du pape Grégoire IV une bulle qui porta « confirmation de l'intégrité perpétuelle du monastère de Cuxa avec tous les biens qui en dépendaient ».

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

GONDEFRED II, abbé de Cuxa (921-950) commença les travaux de construction du nouveau monastère dont Seniofred, comte de Barcelone soutint les frais.

Font, *op. cit.*

GONDEFRED III, douzième abbé de Cuxa, fut élu en 958 et mourut en 962.

Font, *op. cit.*

GONZALEZ (Barthélemy), peintre de Perpignan, s'engagea à peindre un retable de la Vierge pour l'église d'Espira-de-l'Agly, le 31 janvier 1616. En 1637, il dora le retable du maître-autel de l'église de Canet.

Archives Pyr.-Or., G. 751, 780.

GORDIA (Pierre), brodeur de Perpignan, confectionna deux chapes en damas blanc, pour l'église Saint-Jean, en 1461. Un Jean Gordia était peintre à Perpignan, en 1496.

Archives des Pyr.-Or., G. 237, 238.

GOUELL (Pierre), naquit à Céret le 16 août 1814. Il fit ses études littéraires sous la direction des Pères Jésuites à Aix et aux Passages ; il garda de cette culture intellectuelle et morale une empreinte qui ne s'effaça jamais. Ses études terminées, il embrassa la carrière médicale et suivit, à Paris, la clinique du docteur Récamier. Son intention était de se fixer dans la capitale ; mais les exigences de sa santé le rappelèrent dans le Midi. Il s'établit à Perpignan, où ses connaissances professionnelles lui concilièrent aussitôt l'estime de ses confrères et la confiance de ses concitoyens. Il les conserva jusqu'à sa

mort survenue le 17 décembre 1891. Le docteur Gouell cultiva la littérature et écrivit des poésies à l'intention de ses amis. Mais ces œuvres légères, gaies ou mélancoliques, une fois composées et communiquées aux destinataires, le docteur Gouell ne s'en préoccupait plus. Ces feuilles volantes, un léger souffle suffisait pour les emporter sans retour. Celles qui ont pu être conservées par sa famille sont écrites en catalan roussillonnais. Elles auraient pu l'être en vieux français avec la même verve et le même entrain. Gouell n'eut pas de prétentions littéraires, et c'était assez pour lui de mettre un sourire sur les lèvres de ses intimes ou une larme dans leurs yeux. Il employa, pour une galerie d'amis, le langage de l'intimité, et devint, par sentiment et par raison, un remarquable catalaniste.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

GOUY-D'AVRINCOURT (Charles-François-Alexandre de Cardevac de) naquit au château de Bouchy, en Picardie, le 16 mars 1699. Il était licencié en droit civil et en droit canon, vicaire-général de Noyon et de Cambrai, lorsqu'il fut nommé par le roi Louis XV, évêque d'Elne, inquisiteur de la foi et chancelier de l'Université de Perpignan, au commencement du mois de septembre 1743. Ayant reçu ses bulles de nomination le 16 décembre de la même année, il fut sacré le 9 février à Paris, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, par l'archevêque de Cambrai, assisté des évêques de Meaux et de Carcassonne. Ce prélat prit possession de son siège, par procureur, le 13 du même mois. Il fit son entrée solennelle à Perpignan le 18 mars suivant, et fut reçu avec le même cérémonial que ses prédécesseurs. Le pontife en chape, sous le dais, avec crosse et mitre, fut accompagné en procession dans la ville par tout le clergé séculier et régulier. Arrivé à l'église Saint-Jean, il donna, au maître-autel, la bénédiction au peuple avec le Saint-Sacrement. Durant l'espace de quarante ans, cet évêque exerça dans le diocèse d'Elne un pontificat orné de vertus apostoliques. Il se distingua autant par la rigidité de ses bonnes mœurs que par sa régularité, sa science, sa simplicité et sa charité. Ses talents et ses vertus le firent respecter de tout le clergé de France. Dès le début de son épiscopat, une chapelle attenante à l'ancienne église de N.-D. *dels Correchs* ayant été supprimée et réunie au palais épiscopal, Charles de Gouy fit ouvrir une porte dans la muraille pour avoir la facilité de pénétrer de l'intérieur de ses appartements dans l'église Saint-Jean. C'est par cette issue que le prélat passait nuitamment dans la cathédrale, pour se prosterner devant la chapelle du Saint-Sacrement où il demeurait en prières durant de longues heures. Sa frugalité fut non moins exemplaire. Sa réfection n'était composée, au dire d'un témoin oculaire, que d'un petit plat de salade crue et d'un autre plat d'amandes sucrées rôties. Charles de Gouy fut souvent consulté par l'épiscopat français à cause de son savoir. C'est ainsi qu'il avoua un jour à son avocat, Jaume, que le fameux évêque de Saint-Pons, Bruyères de Chalabre n'avait jamais fait imprimer un seul de ses ouvrages sans les lui avoir communiqués et soumis au préalable. Les savants auteurs du *Regula cleri*, Salamo et Gelabert dédièrent cet ouvrage à l'Ordinaire du lieu, et dans l'épître qu'ils mirent en tête de leur œuvre, ils écrivirent un éloge des vertus et des qualités de Charles de Gouy, qui constitue un véritable panégyrique de cet évêque. Le zèle de son âme pour la maison de Dieu lui inspira l'idée de promulguer un règlement en forme de mandement ou de décret, pour maintenir la décence et le respect dans les églises du diocèse. Cette pensée lui avait été suggérée par la constatation d'un abus déplorable : les orgues avaient l'habitude de jouer des airs profanes de musique durant les offices divins. Le projet de Charles de Gouy qu'il voulait faire homologuer par le Conseil souverain fut plusieurs fois repris et abandonné faute d'approbation de ce tribunal provincial. En 1777, l'évêque d'Elne prohiba, sous les peines les plus sévères, la procession nocturne du Jeudi-Saint qui sortait de l'église Saint-Jacques sur le coup de huit heures du soir pour n'y rentrer que le lendemain, vers les trois ou quatre heures du matin. Ce prélat n'autorisa que la procession en plein jour. Sur la fin de sa vie, il tint un synode, dans lequel le bureau diocésain eut à le défendre contre les attaques perfides d'un de ses prêtres. Marcé, curé de Corneilla-de-la-Rivière, avait accusé l'évêque d'Elne « d'avoir égaré la liturgie ». Cet ecclésiastique composa un rituel qu'il soumit à la commission synodale du diocèse. Celle-ci le rejeta. Le 24 janvier 1751, Charles de Gouy conféra la tonsure, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, avec la permission de l'évêque de Paris, à Joseph-Marie-Luc de Ponte d'Albaret, de Perpignan, son diocésain, qui fut élu évêque de Sarlat en 1777. Le 8 mai 1757, il donna la bénédiction abbatiale dans l'église d'Espira-de-l'Agly à Jacques de Cahors, élu abbé de Cuxa ; le 5 août 1759, il procéda à une semblable cérémonie, dans l'église du couvent de N.-D. des Enseignantes, de Perpignan, en faveur de Jean-Baptiste de Guanter. Le 10 juillet 1759, en vertu d'un décret de la congrégation des cardinaux interprètes du concile de Trente, il statua, qu'à l'avenir, cinq membres du chapitre seulement seraient tenus d'aller tous les ans célébrer les offices à Elne, le 25 juillet et le 7 octobre. D'après les termes d'un règlement en vigueur depuis la translation de leur

résidence d'Elne à Perpignan (1602) tous les chanoines et l'évêque lui-même se trouvaient dans l'obligation de se rendre à Elne pour y célébrer les cérémonies du culte. Le 16 avril 1760, Charles de Gouy réduisit le nombre des fêtes d'obligation et en supprima trente. Cet acte fut confirmé par des lettres-patentes du roi. Le 27 mai de la même année, il bénit la première pierre qui fut posée dans les fondements de l'Université de Perpignan par de Saint-Affrique, lieutenant du roi, en l'absence du comte de Mailly, commandant de la province. Le 11 avril 1764, Charles de Gouy obtint du roi que l'abbaye de Fontfroide fut unie à la mense épiscopale, et cette union fut confirmée par Clément XIV. Le 9 avril 1777, il défendit, par une constitution synodale, aux ecclésiastiques, sous peine de censure, d'aller jouer dans les cafés et de fréquenter les spectacles. Le 9 avril 1781, il impétra de Pie VI l'union perpétuelle de l'abbaye sécularisée de N.-D. de la Réal à la mense épiscopale. En 1773, l'archevêque de Toulouse, chargé de la réforme des abbayes en Roussillon, vint à Perpignan, reçut les délégués, et ne pouvant leur faire accepter les conditions du rétablissement de la vie monastique, fit avec eux un arrangement établissant la sécularisation des monastères et des religieux. Les abbés de Saint-Martin du Canigou et de Saint-Michel de Cuxa déclarèrent vouloir accepter la réforme et s'opposèrent à toute composition. Charles de Gouy appuya chaudement leur opposition auprès du Conseil souverain et obtint que l'arrangement ne sortit pas son effet. Ayant changé d'avis en 1777, sous l'influence de l'abbé Tolra, prieur d'Espira-du-Conflent, ce prélat réunit les commissaires des trois chapitres d'Arles, de Cuxa et de Saint-Martin du Canigou, pour régler une ligne de conduite définitive. Le 3 septembre 1782, Charles de Gouy fit opposition par un acte public à l'exécution d'une bulle de Pie VI, en date du 22 janvier 1781, pour la suppression du monastère de Saint-Martin du Canigou et la sécularisation des moines et de l'abbé. Cette bulle n'en fut pas moins exécutée avec les formalités requises vers le milieu de l'année. Le 18 juillet 1779, Louis XVI donna un coadjuteur à Charles de Gouy, dans la personne de Jean-Gabriel d'Agay. Par son testament du 27 février 1783, Charles de Gouy légua ses biens à partager entre les pauvres, au choix de ses exécuteurs testamentaires, les chanoines Laboissière et Rovira, et l'hospice de la Miséricorde de Perpignan. Cet évêque mourut à Espira-de-l'Agly, dans la maison rurale de l'évêché, le 1er mars 1783, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses entrailles furent ensevelies dans le chœur de l'église paroissiale de cette commune. Son cœur fut porté au château de Gouy, en Artois, et son corps dans l'église Saint-Jean de Perpignan, où il reçut la sépulture le 6 mars, devant le maître-autel, du côté de l'épître. Sa modeste épitaphe, conservée dans l'église cathédrale, se compose d'une pierre, sur laquelle sont gravées une croix, une crosse et une mitre en creux avec la légende suivante : 1783, DE GOVI. Le sépulcre de ce pontife ayant été ouvert en 1791, son corps y fut trouvé entier et sans tâche, tel qu'il était lorsqu'il y fut enseveli. Son blason portait : *d'azur, semé de mouchetures d'hermine, au comble de sable*.

Archives des Pyr.-Or., G. 3, H. 70. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Mémoires de Jaume*. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

GOYMES (Denys), né à Perpignan, entra dans l'ordre des Carmes et fut un partisan actif de la domination française en Roussillon lors de la révolution catalane de 1642. Il ne se borna pas à prêcher l'insurrection en faveur du gouvernement de Louis XIII, dès l'origine des troubles de la province, mais encore il porta les armes dans tous les combats et tua, à lui seul, plus de deux cents officiers ou soldats castillans. En récompense de ses états de service, Lamothe-Houdancourt, capitaine général de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, le nomma à vie aux fonctions de chapelain du château de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 394.

GRADAFFRE était orfèvre à Ille-sur-Tet en 1711. Le 17 septembre de cette année-là, Augustin de Agosti, orfèvre de Perpignan, lui fit la remise d'une somme de soixante-dix-neuf livres pour l'exécution du pied en argent de la grande croix de l'église paroissiale de Saint-Etienne d'Ille.

Archives des Pyr.-Or., G. 790.

GRAFFAN (Sauveur) naquit à Thuir en 1757. Il était licencié en droit et homme de loi dans son village natal lorsque, le 30 avril 1789, les électeurs du Tiers-Etat le désignèrent comme député aux Etats généraux, en remplacement de J.-B. Moynier, démissionnaire. A l'expiration de son mandat, Sauveur Graffan retourna dans le Roussillon et fit partie de divers conseils du département. Sous le Directoire, il fut commissaire du Directoire exécutif du canton de Thuir.

Abbé TORREILLES, *Les élections de 1789 en Roussillon*.

GRANIER (Pierre) fut nommé procureur et trésorier général en Roussillon et Cerdagne, après l'annexion de cette province à la couronne de France, sous Louis XI (1462). Juge du patrimoine royal, ce fut lui qui rendit la sentence déclarant confisqués au nom de son souverain et acquis à Jean de Foix,

comte de Candale, tous les biens des « demourans et habitants tant en la ville de Barcelonne que ès autres villes et lieux du pays de Cathaloigne, tenans leur partie comme ennemis du roy, nostre dit sire, rebelles et desobeissans au roi d'Aragon, leur souverain syre, ami et allié du roy nostre dit syre ». Pour sa part, il reçut, de Louis XI, concession de la baronnie de Tresserre, qui fut confisquée au chevalier Gérald de Queralt. En 1465, Pierre Granier fut remplacé dans sa charge par Michel dez Vivers, chevalier.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 284, 286, 291, 408.

GRANIER de CASSAGNAC (Louis) naquit à Averon-Bergelle (Gers) en 1813. Il était le frère cadet d'Adolphe Granier de Cassagnac, publiciste et homme politique français. Entré dans les ordres sacrés, il suivit par goût la carrière de l'enseignement et fut successivement à la tête des collèges de Foix et de Tulle. Un décret impérial, en date du 14 juillet 1855, nomma l'abbé Granier de Cassagnac principal du collège de Perpignan, en remplacement de Calisti, promu inspecteur d'Académie. Durant vingt ans, il occupa cette situation honorable. L'abbé Granier de Cassagnac, qui était chanoine honoraire des diocèses de Pamiers et de Perpignan, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 13 août 1864. Admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1876, il eut pour successeur, cette année-là même, à la direction du collège de Perpignan, M. Alphonse Lutrand, promu depuis chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique. L'abbé Granier de Cassagnac mourut à Perpignan le 1er octobre 1878. Son corps repose au cimetière Saint-Martin, dans un mausolée en marbre blanc dû au ciseau du sculpteur roussillonnais Gabriel Faraill. Sur ce monument funéraire se distingue un médaillon reproduisant les traits du chanoine défunt.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

GRAS (Pierre), peintre de Perpignan, vendit aux consuls de Torrelles, le 15 juin 1332, moyennant le prix de soixante-sept sols six deniers, quinze boucliers ou écus en bois que cette commune acheta pour se défendre contre les Gênois ou d'autres ennemis. Ce peintre est encore nommé dans un acte du 5 septembre suivant, et le 12 mai 1333 on mentionne sa maison située dans la rue de la *selleria*. Le 9 août 1337, Pierre Gras vendit une maison sise près la porte Sainte-Marie du Pont, en qualité de curateur donné par la cour du bailli de Perpignan à Jean et Guillaume, fils mineurs de sa fille Saurina, épouse de défunt Mathieu Estève, pareur de cette ville. On retrouve plus tard deux autres peintres du nom de Gras, qui étaient sans doute des descendants de Pierre Gras. En 1409, Jacques Gras, peintre, recevait des quittances de payements faits sur les leudes et revenus de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 201. — Alart, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIX° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

GRAU (Jean-Marie) était abbé de Saint-Génis des Fontaines en 1785. Les religieux de ce monastère demandèrent, contre l'avis de Jean-Marie Grau, des lettres-patentes pour être exemptés de la juridiction de l'abbé de Montserrat et placés sous celle de l'évêque d'Elne. Mais le pape ne fit droit à leur requête qu'au mois de décembre 1785, sur la demande que lui avait adressée Jean-Gabriel d'Agay, alors évêque du diocèse d'Elne. En 1785, Jean-Marie Grau eut pour successeur dom Conill, à la tête de l'abbaye de Saint-Génis. Il prêta le serment en 1791 et devint curé constitutionnel du Soler ; il passa ensuite à la paroisse de Saint-Laurent et mourut avant le Concordat de 1801.

Mémoires de Jaume.

GRAVILLE (Le comte de), lieutenant-général des armées du roi Louis XV et inspecteur général de cavalerie, fut nommé commandant du Roussillon en l'absence du gouverneur de Noailles, et lieutenant-général à la suite de la disgrâce du maréchal de Mailly, le 1er novembre 1753. Dans son brevet, il ne fut pas fait mention de son prédécesseur et on ne lui donna pas le titre de lieutenant-général. Aussi, le cérémonial de sa réception, qui eut lieu le 3 octobre 1755, mit dans l'embarras le Conseil souverain. Les magistrats de ce tribunal le reçurent avec les honneurs dus aux lieutenants-généraux. Le maréchal de Mailly ayant obtenu, grâce à l'influence de Madame de Pompadour, de revenir en Roussillon avec le titre de lieutenant-général, le comte de Graville fut fait, le 25 mai 1758, général de l'armée de Bretagne.

Mémoires de Jaume.

GRÉGOIRE I fut abbé de Saint-Michel de Cuxa depuis l'année 1121 jusqu'en 1145. Le 27 novembre 1130, ce prélat reçut du pape Innocent II une bulle qui confirmait les domaines, privilèges et immunités que ses prédécesseurs avaient antérieurement concédés à l'abbaye. Le 9 novembre 1134, Grégoire, abbé de Cuxa, passa une transaction avec Udalgar de Castellnou, évêque d'Elne. En vertu d'un acte d'échange, ce dernier acquit l'église de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly et céda à Grégoire celle de Saint-Vincent de Ria. L'abbé de Cuxa, qui fut élevé au siège archiépiscopal de Tarragone en 1140, ne



discontinua pas d'administrer l'abbaye de Saint-Michel jusqu'au jour de sa mort, survenue en 1145.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

GRÉGOIRE II fut nommé abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1175.

FONT, *op. cit.*

GRIMAU, riche habitant de Perpignan, eut occasion de rencontrer saint François d'Assise, lors du passage du thaumaturge dans cette ville, en 1211. Il fut tellement édifié de son ardente et austère piété, qu'il ambitionna l'honneur de l'héberger dans sa maison, située dans la rue Mailly actuelle (ancien palais épiscopal). La proposition ayant été faite au saint, celui-ci finit, après quelques hésitations, par accepter cette généreuse invitation. Grimau, rempli de joie, l'entraîna chez lui, ainsi que son compagnon. Diverses questions furent posées aux pélerins sur leur pays, leur état religieux et le but de leur voyage. François d'Assise répondit avec un sage abandon aux interrogations de Grimau. Les discours du saint touchèrent son cœur, à tel point qu'il offrit à l'illustre fondateur d'ordre, la chapelle particulière qu'il possédait à proximité de la ville, avec un terrain suffisant pour y construire un monastère. François d'Assise accepta de grand cœur l'offre et établit lui-même un modeste couvent dans ce lieu. Ce monastère, agrandi dans la suite des siècles, devint le couvent que des Cordeliers occupèrent jusqu'à la venue de la Révolution (actuellement l'hôpital militaire, situé sur la rue Grande Saint-Martin).

TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon.*

GRIMAU (Pierre), bourgeois de Perpignan, obtint du roi d'Aragon, Pierre III, exemption de leudes et autres franchises, avec faculté pour lui et ses descendants de pouvoir être élevés à la dignité de chevalier. Il eut deux fils : Vital et Ermengaud.

Archives des Pyr.-Or., B. 375.

GRIMAU (Ermengaud), bourgeois de Perpignan, fils du précédent, servit de caution, en 1381, au changeur Barthélemy Gari, qui avait emprunté la somme de quinze cents florins d'or à François de Bellcastell, seigneur de Vilallonga-de-la-Salanca. Ermengaud Grimau épousa Marguerite, fille de ce financier, et eut d'elle un enfant appelé aussi Ermengaud. En 1419, Ermengaud Grimau cèda les droits seigneuriaux qu'il possédait sur les lieux de Thuir, à la suite du rachat des revenus royaux effectué par les Corts de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., B. 197, 214.

GRIMAU (Ermengaud), clerc-marié de la ville de Perpignan, fut arrêté par ordre de Louis de Perellos, lieutenant du gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il était accusé d'être un des auteurs de l'assassinat de Guillaume Amarell, commis le 6 juin 1436. La liberté du prévenu ayant été réclamée d'une manière inconvenante par un prêtre, commissaire de l'official, Louis de Perellos fit aussi arrêter cet ecclésiastique. L'évêque d'Elne, Galcerand Albert, lança immédiatement l'interdit sur la ville. Le lieutenant irrité fit saisir les revenus de l'évêché, et malgré les ordres de la reine, maintint le séquestre « attendu, disait-il, que selon les stils, on n'admet pas l'imposition d'interdit en ce pays, et que, s'il y en a eu d'imposés, les évêques durent avouer qu'ils ne pouvaient le faire, et ils furent obligés de les retirer et de se soumettre ».

Archives des Pyr.-Or., B. 245.

GRIMAU (Pierre), bourgeois de Perpignan, reçut de Ferdinand Ier, roi d'Aragon, le titre de châtelain et bailli de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 202, 209, 302.

GRIMAU (Jean), bourgeois de Perpignan, fut nommé en 1425, par Alphonse V, à l'office de garde de la *Monnaie* de Perpignan. Le 6 mai 1457, les consuls de Perpignan députèrent Jean Grimau, auprès du roi d'Aragon, alors en Italie pour demander à ce souverain l'autorisation de fabriquer des réaux. Jean Grimau rejoignit Alphonse V à Naples, d'où il écrivit, le 15 juillet 1457, aux consuls de Perpignan, pour rendre compte de sa mission. Le roi répondit lui-même ensuite aux consuls, le 29 juillet suivant et autorisa la fabrication demandée.

Archives des Pyr.-Or., B. 225. — COLSON, *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon.*

GRIMAU (Jean-Antoine), bourgeois de Perpignan, refusa de reconnaître la domination de Louis XI sur le Roussillon. Ce prince donna les biens de Jean-Antoine Grimau à Antoine de Brive, dit d'*Armagnac*, homme d'armes de la garnison du château royal de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 318, 323.

GRIMAU (Antoine) fut viguier de Roussillon, en 1493, lors du retour de la province de Roussillon à la couronne d'Aragon. Il eut un fils du nom de Philippe.

Archives des Pyr.-Or., B. 415.

GRIMAU (Vital) alla s'établir à Barcelone, durant le XVIe siècle, et sa maison se partagea en



deux branches, dont l'une subsistait encore au dernier siècle, et dont l'autre se fondit avec la famille des comtes de Fuentes.

XAUPI, *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone.*

GRIMAU (François) était consul de Perpignan en 1511. Un autre François Grimau s'inscrivit comme membre de la nouvelle confrérie de Saint-Georges, fondée à Perpignan le 3 août 1562. Jeanne Grimau, sœur de ce dernier, avait épousé Jean d'Ortafa. Restée veuve, elle convola en secondes noces avec Alexis Albert, seigneur de Pontella. Elle mourut en 1636 et laissa sa succession à son neveu, François Grimau qui, lui-même, mourut sans enfants et eut pour héritier sa veuve, Marina de Llupia.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 420. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

GROS (Raymond), fondeur de Perpignan. En 1354, Guillaume Sabater et Raymond Cavalleria, tous deux de Finestret, reconnurent devoir à Raymond Gros et à Jean Quer, fondeur de Villefranche-de-Conflent, six livres barcelonaises de tern, restant à payer de la plus forte somme, à eux due, à raison d'une cloche fondue pour l'église de Finestret. On retrouve Raymond Gros à Montpellier en 1370, année où il refondit, avec Jean Garbier, de Castres, les cloches moyennes de Notre-Dame des Tables.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

GROSSET (André), né en 1750, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Perpignan, mourut dans cette ville le 22 mai 1837. Il traversa toutes les crises politiques qui, depuis 1789, agitèrent la France, sans que, dans les fonctions publiques où il fut appelé, il se créât un ennemi. L'aménité de son caractère et son extrême obligeance firent de sa maison, pendant de longues années, un centre de société qui ne fut pas sans quelque éclat par les hommes qui y parurent. Les généraux Lannes, Augereau, Pérignon, Scherer, Duchesme, Verdier, que les guerres de la Révolution et de l'Empire virent figurer dans les armées des Pyrénées-Orientales, honorèrent André Grosset de leur amitié et ne l'oublièrent pas, arrivés au faîte de leur gloire militaire. Le général Duphot lui conservait même une vive reconnaissance, car il lui avait sauvé la vie dans une émeute qui eut lieu à la paroisse Saint-Jacques, quand on rendit les églises au culte religieux. Lorsqu'en 1793, la population de Collioure se retira devant l'armée espagnole, André Grosset « offrit sa main » aux habitants. Il fut élu maire de Perpignan en 1827, en remplacement du baron Joseph Desprès, démissionnaire, et garda ces fonctions jusqu'en 1830. Sa dépouille mortelle repose dans le cimetière de la commune de Bompas.

Articles nécrologiques insérés dans divers périodiques.

GROSSET, commissaire du roi près la Monnaie de Perpignan, fut un des membres fondateurs de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, en 1833. Il fut ensuite appelé à la Monnaie de Paris. Grosset a publié :

Moyen de distinguer les pièces fausses de 24 et 48 fr. (*Société Agricole*, I) ;
Compte rendu des travaux de 1835 (id., II) ;
Des établissements monétaires de Catalogne et de leur influence sur la guerre de 1808 (id., II) ;
Des pièces coulées ou altérées qui sont en circulation comme monnaie d'argent (id., III) ;
Note sur un établissement monétaire en Catalogne (id., IV) ;
De la valeur monétaire en France et en Catalogne et types de monnaies roussillonnaises (id., V) ;
Rapport sur un extrait d'un mémoire sur les torrents-rivières (id., VI) ;
Ile Sainte-Lucie (Aude), en collaboration avec MM. Caffe et Companyo (id., VI).

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

GRUMET DE MONTPIE (Jean-Marie), soixante-quatrième et dernier abbé de Saint-Martin du Canigou, était né en 1742. Il fut élevé à la dignité abbatiale, le 1er septembre 1779, en remplacement de Jean-Jacques de Durfort, décédé depuis le 16 février de cette même année. Le jour de son entrée en fonctions, Jean-Marie Grumet de Montpie fit sa profession de foi et jura de persévérer dans l'obéissance à l'église romaine, entre les mains du vicaire-général de Charles de Gouy, évêque d'Elne. Une bulle de Pie VI en date du 21 janvier 1781, porta suppression du monastère de Saint-Martin et sécularisation des moines et de l'abbé. Le 3 septembre 1783 arrivèrent aux portes du monastère du Canigou, Jean-André Cappot, conseiller au Conseil souverain du Roussillon ; Joseph Jaume, substitut du procureur général ; l'abbé Soléra, curé d'Olette, commissaire nommé par Mgr d'Agay et le secrétaire de l'évêché. Cette commission était chargée de procéder à la sécularisation de l'abbé et des bénédictins de Saint-Martin du Canigou. Ceux-ci étaient au nombre de six : l'abbé dom Grumet de Montpie ; dom de Collarès, aumônier ; dom Terrats, prévôt majeur ; dom Cavailhon, prévôt mineur ; dom Sicart, sacristain et dom Bordebila, camérier. Jean-André Cappot fit lecture en leur présence de l'arrêt

de sécularisation des religieux porté par le Conseil souverain, en date du 27 août de la même année. Au nom de ce tribunal, il leur enjoignit de lui faire la remise des archives de l'abbaye : le dépôt des papiers du couvent et du chapitre devait s'effectuer à Perpignan. On dressa ensuite un inventaire des objets du monastère, de l'église et de la sacristie ; on mura l'église souterraine et on ferma à clef la porte de l'église supérieure. Au dire des témoins eux-mêmes, ces diverses cérémonies offrirent un spectacle lugubre et attendrissant. « La tristesse était peinte sur tous les visages ; les commissaires et les moines eux-mêmes qui avaient demandé cette suppression et leur sécularisation, avaient peine à retenir leurs soupirs et leurs larmes... » Le narrateur catalan Martin Maury, *pagès* du lieu de Vernet-les-Bains qui a laissé une relation inédite de ce que nous détaillons ici, se faisant l'écho des sentiments de Jaume, dit d'un ton navrant : « *Era una consternacio de ohir los plors de tota la gent que eran al dit convent quant tancaren las ditas portes, no sols ells, mes encara los planys y llementos feyan los monjos al moment de llur depart per un sempre de eix desert tant agradable, y aver de deixar eixas yglesias y capella de Sant Galderic, com une preso, ab quatre parets desgornidas dels mes bonichs adornos se pogues veurer.* » Une procession s'organisa sur le champ pour opérer la translation des célèbres reliques de saint Gaudérique. L'autorité diocésaine avait donné ordre de les déposer, en attendant, dans l'église de Villefranche-du-Conflent. Elles arrivèrent dans cette ville le 7 septembre 1783 et elles y demeurèrent jusqu'au dernier jour de cette même année. A cette date, les perpignanais, envahis par les inondations, avaient fait vœu d'implorer le secours de ce saint cher à leur cœur pour obtenir la cessation des pluies. Huit prêtres de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean vinrent chercher les restes précieux de saint Gaudérique pour les porter processionnellement au chef-lieu de la province. Le cortège arriva à Perpignan le 5 janvier 1784. Depuis ce jour, les reliques de saint Gaudérique font partie du trésor de la cathédrale. Le 7 août 1786, on retira les cloches du magnifique clocher qu'on admire encore de nos jours. « *Las unas*, dit le chroniqueur cité plus haut, *anaren à Perpinya, y la mes grossa de totas, fou enviada à Olot que fou plassada à la Mare de Deu del Tura.* » Les ornements sacerdotaux, les vases sacrés et les reliques qui, depuis deux ans, étaient en dépôt dans l'église de Villefranche, furent distribués, par décret épiscopal, entre les diverses paroisses jadis du ressort de l'abbaye. Le 10 août, les marguilliers de Vernet-les-Bains, de Sahorre, de Mantet, de Marquixanes et d'Oreilla reçurent chacun une petite part de ces objets religieux. Un arrêt du Conseil souverain de Roussillon, à la date du 8 avril 1785, après avoir disposé des biens, revenus et meubles du monastère, « ordonna en outre que le mausolée, la statue ou buste du fondateur du monastère qui est en marbre blanc, portant une inscription en lettres gothiques, seront transportés de l'église principale de Saint-Martin où ce buste est placé, dans l'église de Castell. » Ce dispositif de l'arrêt reçut son exécution le 14 août 1786. Peu d'années après, la statue fut brisée et les cendres du fondateur, le comte Guifre, jetées au vent. Après la sécularisation de l'abbaye, Jean-Marie de Montpie continua à recevoir les revenus de son ancienne dignité. Il eut pour fondé de pouvoirs, Jean Besombes, avocat et receveur général des Domaines. Dans une des réclamations aux administrations départementales, il estimait ses revenus à environ 21.000 livres. Grand vicaire de l'archevêque de Toulouse, Jean-Marie Grumet de Montpie refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé, lors de la cérémonie qui eut lieu, à cet effet, à l'issue de la messe paroissiale, dans la nef de l'église métropolitaine, le dimanche 6 mars 1791. Il administra ensuite, durant quelque temps, le département de l'Ain et fut condamné à mort par la commission révolutionnaire séante à Lyon, et exécuté le 14 février 1793.

Abbé SALVAN, *Histoire de l'Église de Toulouse*, t. IV. — Abbé J. CAPEILLE, *Les derniers jours de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou* dans le 47e fascicule du *Journal Illustré des Pyr.-Or.*

GUADANYA (Pierre), peintre de Perpignan, dora, en 1645, le nouveau retable de l'autel de N.-D. du Rosaire, érigé dans l'église de Banyuls-dels-Aspres. Deux ans plus tard, cet artiste peignit le retable de la chapelle de la confrérie du Précieux-Sang, à Canet.

Archives des Pyr.-Or., G. 726, 751.

GUANTER (Emmanuel de), de Prats-de-Mollo, reçut une lettre du maréchal de Schormberg, en date du 14 octobre 1648, qui lui concédait le privilège de noblesse. Ayant ensuite adopté le parti de l'Espagne, Emmanuel de Guanter vit ses biens donnés, le 13 décembre 1653, à Jacques Torres, chanoine d'Urgell.

Archives Pyr.-Or., G. 394.

GUANTER (Jean-Baptiste de), était simple clerc, en 1724, lorsqu'il reçut nomination à un bénéfice fondé à l'autel du Saint-Sacrement dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. Prêtre-profès de l'ordre de Saint-Benoît, il devint aumônier de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. Il fut ensuite nommé à la dignité abbatiale, en remplacement de Jacques de Cahors. Le brevet royal est du 14 janvier 1759 ; ses

bulles furent données à Rome le 24 avril suivant ; le Conseil souverain les enregistra le 21 juillet. Le surlendemain, Jean-Baptiste de Guanter prit possession de l'abbaye par procureur, et le 8 août la bénédiction lui fut donnée solennellement par l'évêque d'Elne, Charles Gouy-d'Avrincourt, dans l'église du couvent de N.-D. des Enseignantes, à Perpignan. Il administra l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa durant vingt-deux ans. Jean-Baptiste de Guanter fut nommé vice-président de la congrégation de Tarragone. Revêtue de lettres-patentes du roi, du 9 décembre 1769, enregistrées au Conseil souverain de Roussillon le 29 mai 1769, cette nomination lui conférait le droit et le privilège d'exercer comme supérieur majeur la juridiction sur les trois abbayes d'Arles, de Cuxa et de Saint-Martin du Canigou, de juger les appels des jugements rendus par les abbés ou par les supérieurs qui exerçaient sa juridiction en son absence, et toutes les causes et contestations élevées entre ceux-ci et leurs inférieurs. Jean-Baptiste de Guanter mourut à Perpignan dans sa maison paternelle, le 7 mai 1781.

Archives des Pyr.-Or., G. 558, H. 70. — *Mémoires de Jaume.*

GUARDIA ou **GARDIA (Bérenger de),** exerçait les fonctions de viguier pour les comtes de Roussillon, dès l'année 1139. On retrouve ce personnage revêtu de la même fonction en 1151, 1153, 1160 ; il paraît ensuite avec le titre de viguier de Perpignan, en 1172 et 1174. Ce titre nouveau ne signifie pas que les attributions de Bérenger de Guardia fussent circonscrites à Perpignan seulement, puisque cette ville avait et continua d'avoir un bailli spécial et l'ancien viguier exerça en 1172, sous le premier roi d'Aragon, les mêmes charges que sous les comtes de Roussillon. La mention spéciale de sa viguerie n'était pas nécessaire sous la domination comtale puisqu'il était le seul viguier des seigneurs du Roussillon ; mais lorsque cette province se trouva sous la même dépendance que la Cerdagne, il fut obligé de s'intituler viguier de Perpignan pour se distinguer de ses collègues de Villefranche et de Llivia. Le 21 juillet 1147, Bérenger de Guardia fit la donation d'une maison au couvent des Augustins établi à Espira-de-l'Agly. La viguerie de Roussillon devint vacante probablement par suite du décès sans enfants de Bérenger de Guardia, et le roi Alphonse Ier en disposa en faveur d'un personnage considérable, Raymond de Villademuls.

Alart, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne.*

GUARDIA (Pons de) est cité par la Chronique de Benter parmi les seigneurs catalans qui se trouvèrent à la bataille de Las Navas de Tolosa, en 1212.

GUARDIA (Jean de), suivit le comte de Roussillon dans une expédition en Terre-Sainte, en 1249.

De Magny, *Livre d'or de la noblesse en France,* Paris, rue des Moulins, 1844.

GUARDIA (N.-G. de) de Montserrat, fut un des témoins qui jurèrent la constitution donnée, en 1218, par Jacques Ier, roi d'Aragon sur la trêve et la paix.

Archives de la famille.

GUARDIA (Raymond de), fut un des signataires du contrat de mariage conclu à Montpellier, le 13 juin 1262, entre l'Infant Pierre d'Aragon et Constance, fille de Mainfroy, roi de Sicile, devant les portes de Notre-Dame des Tables.

Devic et Vaissette, *Histoire générale de Languedoc.*

GUARDIA ou **SA GUARDIA (Raymond de),** Templier du Mas-Deu, membre de l'illustre famille de Pinos, père de Pons de Guardia, seigneur de Canet, fut reçu Templier à Saragosse en 1274 et nommé précepteur du Mas-Deu en 1292. On le retrouve en Roussillon, comme témoin du testament du roi Jacques Ier de Majorque, fait dans la chapelle royale du château de Perpignan, le 6 février 1306 ; il se rendit ensuite en Catalogne, où il se trouvait encore avec son titre de commandeur du Mas Deu, lors de l'arrestation des Templiers, et en qualité de lieutenant du Maître du Temple pour la province d'Aragon. En Catalogne, tous les membres de l'Ordre s'étaient préparés à la résistance et frère Raymond Sa Guardia, se trouvant au château de Miravet, reçut, le 20 janvier 1308, une lettre du roi d'Aragon qui lui enjoignait de comparaître avec tous ses subordonnés devant le concile de Tarragone. Ils refusèrent de se présenter et se retirèrent dans divers châteaux où ils se fortifièrent. Le 16 mai, le roi d'Aragon écrivit de nouveau pour intimer aux Templiers qui se défendaient dans le château de Miravet d'avoir à se soumettre au jugement de l'inquisiteur. Raymond Sa Guardia répondit que ses frères et lui se soumettraient volontiers à la résolution que prendrait le Pape si, avec le conseil de ses cardinaux, il supprimait l'ordre du Temple et leur mandait d'entrer dans un autre ; mais ils refusaient toute obéissance si on les accusait d'hérésie, parce que, dans ce cas, ils préféraient mourir les armes à la main. Un mois plus tard, tous les châteaux des Templiers étaient soumis. Quant à Raymond Sa Guardia, une lettre du roi en date du 26 décembre 1308 lui permit d'abord de rester prisonnier dans le château de Miravet, mais il fut bientôt conduit à Lérida, puis ramené une seconde fois à Miravet et enfin à Barcelone. Le roi de Majorque réclama son extradition et, conformément à cette demande, frère Raymond écrivit au

Pape et au roi d'Aragon pour être conduit en Roussillon. Sa lettre au Pape est datée de Barcelone, le 7 juin 1309. L'autorisation apostolique lui fut expédiée d'Avignon le 8 août suivant, et peu de temps après, le Commandeur du Mas Deu rentrait dans cette ferté où ses anciens subordonnés, devenus ses compagnons d'infortune, attendaient depuis deux ans leur jugement. Le 20 janvier 1310, le Précepteur du Mas Deu parut devant la commission chargée de juger les Templiers. Il déclara s'appeler frère Raymond de Guardia, chevalier, Précepteur de la maison du Mas Deu, de l'ordre de la chevalerie du Temple, au diocèse d'Elne. Comme pour les autres frères, on lui expliqua toutes les questions « en langue vulgaire ». La première était ainsi conçue : « Quoique l'ordre du Temple prétende avoir été saintement institué et approuvé par le Siège Apostolique, cependant chaque membre, lors de sa réception, ou peu après et aussitôt qu'il peut en trouver le moyen, renie le Christ, quelquefois le crucifix, Jésus, Dieu, la Sainte Vierge ou tous les saints et saintes de Dieu, selon les instructions ou injonctions de ceux qui l'ont reçu. -- Tous ces crimes, dit-il, sont et me semblent horribles, extraordinairement affreux et diaboliques. — Ne disent-ils pas que le Christ est faux prophète ? — Je ne crois pas pouvoir être sauvé, si ce n'est par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le vrai salut de tous les fidèles, qui a souffert la passion pour la rédemption du genre humain et pour nos péchés, et non pas pour les siens, car il n'a jamais péché et sa bouche n'a jamais menti. — Ne font-ils pas cracher sur la croix et ne la foulent-ils pas aux pieds ? — Jamais. C'est pour honorer et glorifier la très sainte croix du Christ et la passion que le Christ a daigné souffrir en son très glorieux corps pour moi et pour tous les fidèles chrétiens, que je porte, ainsi que les autres frères chevaliers de mon ordre, un manteau blanc sur lequel est cousue et attachée la vénérable figure d'une croix rouge, en mémoire du sang à jamais sacré que Jésus-Christ a répandu pour ses fidèles et pour nous sur le bois de la croix qui vivifie. J'ajoute que, tous les ans, le jour du Vendredi-Saint, les Templiers viennent sans armes, la tête et les pieds nus, pour adorer la croix, à genoux devant elle. C'est ce que font aussi, chaque année, tous les frères de l'ordre, aux deux fêtes de la Sainte-Croix des mois de mai et de septembre, en disant : *Nous t'adorons, Christ, et te bénissons, toi qui par ta sainte croix as racheté le monde.* Seulement, dans ces deux fêtes de la Sainte-Croix, ils ne viennent pas l'adorer les pieds nus ». Interrogé sur les déréglements de mœurs dont l'ordre était accusé, il les repoussa avec la plus vive énergie. — « Selon les statuts du Temple, s'écria-t-il, celui de nos frères qui commettrait un péché contre nature, devrait perdre l'habit de notre ordre ; les fers aux pieds, la chaîne au cou et les menottes aux mains, il serait jeté à perpétuité dans une prison pour y être nourri du pain de la tristesse et abreuvé de l'eau de la tribulation tout le reste de sa vie. Il repoussa de même toutes les autres accusations du questionnaire, et s'expliqua ainsi sur sa réception. « Ce fut frère Pierre de Montcada, alors maître ou précepteur en Aragon et Catalogne, qui me reçut en qualité de frère de l'ordre du Temple, dans la chapelle de la maison de Saragosse, le dimanche après la fête de saint Martin, il y a environ trente-cinq ans, en présence et avec l'assistance de Guillaume de Miravet, de G. de Montesquiu, d'Arnald de Timor, de Raymond de Montpavo, frères du Temple, et de plusieurs autres frères du même ordre aujourd'hui décédés. »

Quant au mode de sa réception, il l'exposa dans les termes déjà employés par Barthélemy de la Tour, et il déclara qu'il s'y était conformé, comme précepteur du Mas Deu, pour tous les frères par lui reçus dans la chapelle de cette maison. Peu de temps après, l'archevêque de Tarragone déclara Raymond de Guardia *absous* et innocent de tous les crimes qui lui étaient imputés, et il lui assigna une pension viagère, à partir du 15 octobre 1313. Depuis cette époque on ne trouve aucune trace de l'existence de l'ancien commandeur du Mas Deu. Pons de Guardia, frère cadet de Raymond, fut le père de Raymond et de Guillaume de Canet.

Alart, *Suppression de l'ordre du Temple en Roussillon.* — Abbé J. Capeille, *Précis historique sur la seigneurie de Llo.*

GUARDIA (Jean de) servit en qualité de commandant sur la flotte de Pierre II, roi d'Aragon, sous les ordres de Raymond Marquet, lorsque ce prince alla se faire proclamer roi de Sicile à Palerme, en 1282. On retrouve Jean de Guardia en 1285, commandant une douze des voiles qui défirent la flotte française commandée par Enguerrand de Bailleul.

Archives de la famille.

GUARDIA (Pierre de) fut témoin, en 1300, d'un accord fait entre les habitants d'Arles-sur-Tech et l'abbé du couvent de Notre-Dame de cette ville.

Archives de la famille.

GUARDIA (Jacques de) était notaire à Arles-sur-Tech en 1348, ainsi qu'il conste d'un testament reçu par lui en faveur du monastère de cette ville. En 1346, Bernard Guardia instrumentait aussi comme notaire du monastère de Corneilla-du-Conflent. Pierre Guardia était bailli de Rodès en 1381 ; en 1416, il se dit damoiseau et domicilié à Eus. On trouve,

en 1468, dans cette même localité, le chevalier Pierre-Jacques de Guardia.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., G. 478.

GUARDIA (Jean de) régla en 1387, comme arbitre, un différend élevé entre certains membres de la communauté ecclésiastique de la Réal. En 1420, il effectua le payement d'un cens dû au bénéfice de Sainte-Marie-Madeleine, fondé au sein de la collégiale Saint-Jean de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 369, 396.

GUARDIA (Philippe de), qualifié d' « illustre », vivait à Barcelone en 1522. Il épousa Marie Gonzalve dont il eut un fils : Jean. Celui-ci se maria en 1545 à Thérèse Domenech, qui laissa un enfant auquel on imposa le prénom du père. En 1579, on donna le nom de Philippe de Guardia à l'une des plus belles rues de Barcelone.

Archives de la famille.

GUARDIA (Jean de), nommé notaire à Arles-sur-Tech en 1574, se maria, en 1586, à Anne Tarrissa de Ballessa, de Villefranche-du-Conflent. Il eut pour fils Jérôme.

Archives de la famille.

GUARDIA (Jérôme de), fils du précédent, fut aussi notaire à Arles-sur-Tech. Il fut l'objet de faveurs particulières du roi d'Espagne, Philippe IV. En 1613, Jérôme de Guardia épousa en premières noces Eléonore Mas et Camp, d'Arles-sur-Tech. De cette union naquirent deux fils : François et Abdon. Ce dernier fut juge à Villefranche et sa descendance s'éteignit vers la fin du XVIIe siècle. Le dernier rejeton de cette branche fut une fille mariée à Vassal, notaire à Perpignan. En 1623, Jérôme de Guardia, devenu veuf, convola en secondes noces avec Emérentienne de Costa-Sirach, qui ne lui donna pas d'enfants.

Archives des Pyr.-Or., B. 388. — De Magny, *Livre d'or de la noblesse de France.*

GUARDIA (François de), fils du précédent, épousa, le 16 décembre 1669, Marguerite Duran-Taulera, fille d'Antoine Duran, bourgeois noble de Camprodon (Espagne). Trois enfants furent issus de ce mariage : un garçon, Joseph, et deux filles, Marie-Hélène et Marguerite.

Archives de la famille.

GUARDIA (Joseph de), fils du précédent, qui unit ses destinées, le 11 juin 1709, à Thérèse de Costa-Rovira, eut deux filles mortes sans postérité et quatre fils : Félix, Joseph, François et Abdon.

Archives de la famille.

GUARDIA (Abdon de), fils du précédent, né le 30 novembre 1728, fut avocat au Conseil souverain du Roussillon. Pour faire admettre deux de ses fils dans les armes du génie et de l'artillerie, ce magistrat adressa une requête au Conseil d'Etat, par suite de laquelle Louis XVI rendit, le 8 janvier 1785, une ordonnance qui le *maintenait et le gardait en tant que de besoin dans sa noblesse* en disposant que tous ses enfants et descendants en ligne directe seraient, ainsi que lui, tenus, censés et réputés pour gentilshommes. Abdon de Guardia fut convoqué, ainsi que son fils, à l'Assemblée des nobles du Roussillon, en 1789, à l'effet d'élire un député aux Etats-Généraux. Le 25 septembre 1756, il avait épousé Marie Joffre et de leur mariage naquirent : Joseph ; Félix, qui fit les campagnes d'Italie sous la République et qui mourut à Paris, sans postérité, au mois de mai 1837, ayant le grade de lieutenant-colonel du génie en retraite ; Abdon, officier supérieur d'artillerie, mort à Perpignan, le 19 juin 1823.

De Magny, *op. cit.* — Alart, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Latrobe, 1867.

GUARDIA (Joseph de), fils du précédent, né le 18 mai 1761, épousa, le 12 mai 1789, Marie de Balanda. Il eut de ce mariage, outre trois filles : Marie, Joséphine et Félice, cinq garçons : Jean, né le 12 octobre 1791, mort sans postérité, le 10 février 1823, à Landernau (Bretagne), adjudant-major au 48e de ligne ; Abdon ; Joseph, décédé célibataire, le 15 décembre 1839, à Oran, capitaine au 25e régiment d'infanterie légère ; François ; Raymond ; Sébastien, né le 19 juin 1805, notaire à Vinça en 1833, qui épousa, le 27 octobre 1841, Thérèse Vergès et dont il eut un fils, Joseph.

De Magny, *op. cit.*

GUARDIA (Abdon de), second fils du précédent, naquit le 23 mars 1793. Il entra dans la magistrature et devint juge au tribunal de première instance de Perpignan. En 1822, Abdon de Guardia épousa Claire de Tardiu-Rodor, originaire de Céret. De cette union naquirent douze enfants, parmi lesquels : Jean, né en 1823, propriétaire à Villeneuve-de-la-Raho ; Abdon, né en 1824, mort officier démissionnaire en 1885, après avoir épousé Marie Carrieu, d'où sont issus : Claire, décédée célibataire en 1891 ; Jeanne, épouse de Noëll, décédée ; Marie-Antoinette, morte en 1884, à l'âge de vingt ans, et Henri ; et Félix, né en 1825, notaire à Perpignan depuis 1860 jusqu'en 1901, époux de Constance Avignon, qui lui donna quatre enfants : Félix, avocat, né en 1866 ; Marie, née en 1868, mariée en 1892 à Hyacinthe Delmas, président du tribunal civil de Toulouse, chevalier de la



Légion d'honneur ; Raymond, avocat, né en 1871 ; et Léonce, avocat, né en 1873.

Ambroise Tardieu, *Histoire généalogique des Tardieu*, Herment (Puy-de-Dôme), 1894.

GUARDIA (François), frère du précédent, quatrième fils de Joseph et de Marie de Balanda, entra dans l'administration des Douanes et fut successivement vérificateur à Port-Vendres et receveur à Perpignan. Il épousa Rosalie Calmètes-Vallès et eut d'elle deux enfants : Auguste et Victorine.

Archives de la famille.

GUARDIA (Auguste de), fils du précédent, naquit à Perpignan, le 20 juillet 1833. Membre du Conseil de préfecture des Pyrénées-Orientales, il devint successivement sous-préfet de l'arrondissement d'Oloron et de celui de Castelnaudary. Auguste de Guardia fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Charles III d'Espagne. Le 20 août 1856, il se maria à Louise de Règnes et eut d'elle trois enfants : Victor, mort capitaine d'infanterie ; Berthe, mariée à M. Charles Gout de Bize, et Paul, docteur en droit à Paris. La maison de Guardia porte pour armes : *parti au 1 de gueules, à un œil de fasce d'or, mis en abîme ; au 2 d'or à un arc tendu d'azur, rangé en fasce et armé d'une flèche encochée en pal de sable ; coupé d'azur, à un bras armé d'argent, mouvant du flanc senestre, tenant une épée d'argent, garnie d'or, et accompagné à dextre d'une tour donjonnée d'or, maçonnée de sable.*

Archives de la famille.

GUARDIA (Pierre-Jean), docteur en droit et professeur à l'Université de Perpignan, obtint l'archidiaconé de Conflent, le 18 mai 1680, par suite de la résignation faite en sa faveur par le titulaire, Michel Tomas. Le 18 mars 1710, Pierre-Jean Guardia donna procuration pour avoir un coadjuteur. François Coll lui succéda en 1711.

Archives des Pyr.-Or., G. 124, 125.

GUARIN, entré dans l'ordre de Saint-Benoît, fut d'abord moine de Saint-Pierre de Lézat, dans les limites de l'ancien pays de Foix. Au mois de juin 955, Guarin fut nommé abbé particulier de ce monastère célèbre dont Adasius, disciple de saint Odon, était l'abbé général. En 967, le comte de Cerdagne, Seniofred, installa Guarin sur le siège de Saint-Michel de Cuxa. En 974, l'abbé de Cuxa partit en pèlerinage vers Rome. Dans les premiers jours du mois de mars de cette année, il se trouva de passage à Carcassonne où il rehaussa, par sa présence, l'éclat de la cérémonie de la translation solennelle du corps de saint Hilaire, second évêque de cette ville. Poursuivant son voyage à travers la Provence et la Lombardie, il arriva ensuite à Venise. Reçu par le doge de cette ville, Pierre Orséolo, Guarin ne tarda pas à recueillir les confidences intimes de cet illustre personnage. Pierre Orséolo lui fit part du projet qu'il nourrissait de s'ensevelir dans la solitude. Guarin lui conseilla de le suivre dans son monastère de Cuxa. Le doge écouta la voix de Guarin. Il fut convenu que durant le temps où Pierre Orséolo donnerait les derniers soins à ses affaires politiques et domestiques, Guarin se rendrait à Rome, et qu'au retour de la Ville Eternelle le doge prendrait, en compagnie de l'abbé, le chemin de Cuxa. Pendant son séjour à Rome, Guarin obtint du pape la concession d'une relique insigne, le chef de saint Valentin, prêtre et martyr, qui actuellement encore est religieusement conservée dans l'église de Taurinya. Pierre Orséolo entraîna à sa suite quatre de ses amis, Romuald, Marin, Morosini et Gradenigo. Tous ensemble se rendirent à l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa pour y mener la vie religieuse. En 988, Guarin quitta son abbaye pour accompagner le comte Oliba au Mont-Cassin. De là, il entreprit un pèlerinage en Terre-Sainte. Saint Pierre Damien dit que Guarin fut constamment en voyage à l'étranger pour répandre jusque dans les contrées les plus lointaines les bienfaits de sa parole et l'ardeur de son zèle. Le comte Riant avance que le Saint-Siège confia à Guarin la surveillance ou la réforme des établissements latins d'Orient. En 993, Hugues, marquis de Toscane et frère de Valdrade, fit donation, au Saint-Sépulcre, à l'abbé Guarin et à son cousin, de biens acquis par le marquis Adalbert le Riche et Berthe la Royale, son épouse, et situés dans le comté d'Orvieto, dans ceux de Savone et d'Aquapendente. En 997, Guarin fut remplacé sur le siège de Cuxa par Guifre.

Henri Tolra, *Saint Pierre Orséolo, doge de Venise, puis bénédictin du monastère de Saint-Michel de Cuxa, sa vie et son temps*, in-8°, Paris, Fontemoing, 1897.

GUARSION (Pierre) fut abbé de Saint-Génis-des-Fontaines depuis l'année 1313 jusqu'en 1340.

Gallia christiana, VI, col. 1106.

GUELL (Michel dez), d'abord camérier de la reine Yolande, fut ensuite nommé châtelain de Bellegarde. Par une ordonnance en date du 8 août 1393, le roi Jean Ier d'Aragon, lui donna l'autorisation d'établir au Perthus une *barre* ou droit de passage, avec injonction de consacrer les produits des recouvrements à la réparation et à l'entretien de la forteresse qui menaçait ruines. Michel dez Guell avait épousé Blanche de Canadal. Il eut d'elle un seul fils, Bernard-Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 160, 161, 176, 177, 181, 182, 187, 192, 202.



GUELL (Bernard-Guillaume dez), fils du précédent, était mineur en 1412, lors du décès de son père, Michel dez Guell. Ferdinand Ier, roi d'Aragon, concéda à Blanche, mère de Bernard-Guillaume, la faculté de désigner un personnage de son choix, pour remplir l'office de châtelain de Bellegarde, durant la minorité de son fils. Blanche dez Guell nomma à cette fonction, son frère, Bernard-Guillaume de Canadal, qui était déjà bailli du Perthus. Celui-ci ayant été obligé de s'absenter pour guerroyer en Languedoc et dans la Touraine, Blanche dez Guell confia la châtellenie de Bellegarde à Jacques de Pujals, de Figuères, en attendant la majorité de Bernard-Guillaume, son enfant. Ce dernier suivit Alphonse V dans ses expéditions militaires dans le royaume de Naples. Adversaire de la domination de Louis XI en Roussillon, Bernard-Guillaume dez Guell fut traduit devant une commission ayant à sa tête le premier Président de Toulouse, et fut condamné au bannissement et à la confiscation de ses biens.

Archives des Pyr.-Or., 202, 219, 228, 253, 283.

GUELL (N. dez), était abbé de Notre-Dame d'Arles en 1634.

Gallia christiana, VI, col. 1093.

GUERAU (Antoine), évêque de Sébaste, en Arménie, étant de passage à Perpignan, fut prié par les consuls de la ville et le vicaire-général du diocèse de procéder, en l'absence de l'évêque d'Elne, le cardinal de Serra, résidant à Rome, à la consécration de la nouvelle église Saint-Jean. Cette cérémonie eut lieu le 16 mai 1509. Elle fut précédée par un jour de jeûne et fut célébrée au milieu de l'enthousiasme général. Les perpignanais avaient fait choix de ce jour qui était l'anniversaire de la consécration du vieux Saint-Jean.

Archives municipales de Perpignan, BB. 7.

GUERRA (Jean-François-Antoine-Eudal), plus connu sous le nom de Guerra *le Vieux*, naquit à Perpignan, le 4 décembre 1634. Il était fils de Jean Guerra qui exerçait, comme le père d'H. Rigaud, le métier de tailleurs d'habits. Antoine Guerra se maria en 1662, avec Thérèse Gonzalès et il eut d'elle cinq enfants savoir : trois fils, Antoine, François et Joseph ; et deux filles, Thérèse et Marie. Thérèse épousa un sculpteur, François Nègre, et Marie un notaire, Joseph Jaubert, l'un et l'autre de Perpignan. Antoine fit de ses deux fils, Antoine et François, des peintres comme lui. Quant au troisième, il était novice dans l'ordre de saint François, en 1705. Le vieux Antoine Guerra était plein de zèle et amoureux de son art. Il travaillait avec ses deux fils Antoine et François ; il formait avec eux une sorte d'association. En 1698, une autre association plus vaste, la confrérie des artistes, fut établie ou plutôt rétablie à Perpignan. Elle choisit pour son recteur le vieux Antoine Guerra. L'atelier de ce peintre était plein d'une activité qu'on ne saurait guère comprendre aujourd'hui. Il devait satisfaire à toutes les commandes de nos églises, et tous les jours on trouve de grands tableaux religieux qui sont sortis de là. Cependant on ne rencontre guère de tableaux signés Antoine Guerra *le Vieux*. Ils sont confondus sans doute avec ceux de ses fils ; et ceux-là sont nombreux, ceux de l'aîné surtout. Le vieux Antoine paraît ne pas avoir quitté le Roussillon. Jusqu'à l'année de sa mort, 1705, il y travailla, et c'est à François, son dernier collaborateur, qu'il légua ses tableaux et ses pinceaux. Les principaux tableaux connus de Guerra *le Vieux* sont les suivants : Une *descente de croix*, qui ornait le cabinet de Gallard, évêque de Meaux. Elle a été attribuée par des experts à Carrache ; mais le dessin de cet admirable morceau prouve suffisamment qu'elle est de Guerra ; un *saint Mathieu*, au musée de Perpignan ; dans la même ville, deux ou trois scènes de la Passion, une *Vierge au pied d'une croix*, un *saint Simon Stock* à l'église de la Réal ; une *sainte Madeleine*, à Saint-Jacques ; un *Bon Pasteur* qui ornait l'ancien maître-autel de Saint-Mathieu ; un *saint Jean-de-la-Croix*, à l'église de Rivesaltes. On attribue à Guerra *le Vieux* les deux tableaux qui sont suspendus au-dessus du vestiaire de la sacristie d'Elne. Ils représentent les saintes Eulalie et Julie. M. l'abbé Pierre Bonet, curé-archiprêtre de Céret, a signalé, appendus aux murs de la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel d'Ille-sur-Tet, huit tableaux dont six au moins sont absolument remarquables et portent la signature de Guerra *le Vieux*, avec la date et la mention : *Perpinianum pinxit*. Ce sont, à droite de l'autel, *saint Joseph*, 1699 ; *saint Sébastien*, 1696 ; *sainte Thérèse*, sans signature et sans date, et *saint François-Xavier*, 1696 ; à gauche de l'autel, la *Sainte Trinité*, 1697 ; *L'Immaculée-Conception*, 1696 ; *saint Antoine de Padoue*, sans signature et sans date ; *saint Jérôme*, 1696.

Les ouvrages de Guerra père décèlent un artiste qui a longtemps vécu parmi les peintures italiennes, plus particulièrement parmi celles des Carrache, et il en est même plusieurs, que l'on croit de la main d'Annibal. Ce n'est que dans cette école qu'il peut avoir pris la manière large, hardie et savante qui le caractérise. La composition, le dessin, l'harmonie des couleurs et l'effet sont merveilleusement entendus dans tout ce que cet artiste a fait de considérable. Antoine Guerra *le Vieux*, comme la plupart des peintres de son temps s'occupait aussi de



sculpture. Le 19 mars 1681, la confrérie du Précieux-Sang du Christ, établie à l'église Saint-Jacques de Perpignan, le chargea de faire trois têtes du *Mystère* de la Flagellation de Notre-Seigneur : celle de Jésus-Christ couronné d'épines et deux têtes de Juifs, bourreaux du Rédempteur.

Archives des Pyr.-Or., G. 545. — Annuaire de 1834. — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du Musée de Perpignan.* — Abbé P. BONET, *Impressions et souvenirs* (Ille-sur-Tet et ses environs).

GUERRA (Antoine), dit *le Jeune,* fils du précédent, naquit à Perpignan, le 5 mars 1666. Il s'adonna avec plein succès à la peinture, et son compatriote, Hyacinthe Rigaud, tenta, mais en vain, de le décider à venir à Paris où honneurs et fortune l'attendaient. Guerra ne put se résoudre à quitter son pays natal, où, le 18 avril 1694, il avait épousé Joséphine Ribera. Il convola en secondes noces avec Thérèse Barba, le 28 janvier 1705. En 1706, sur des instances multipliées, Philippe V réussit à l'amener à Madrid ; il avait eu l'honneur de faire le portrait de ce monarque, venu à Perpignan. Mais le tumulte de la capitale et les devoirs de l'étiquette lui faisaient regretter le repos dont il avait joui jusqu'alors. Antoine Guerra renonça aux honneurs et à la fortune, et il retourna à Perpignan où il continua d'exercer son art jusqu'à sa mort survenue le 8 avril 1711. Guerra *le Jeune* est inférieur à son père sous certains rapports, mais en revanche, il a plus de naïveté et de fraîcheur dans son coloris. A l'examen, on s'aperçoit facilement avec quel soin il étudiait la nature ; il l'avait constamment sous les yeux lorsqu'il peignait. Guerra *le Jeune* obtint un grand succès dans le portrait. Il convient d'appeler l'attention principalement sur celui de ses ouvrages qui lui fait le plus d'honneur et que l'on voit dans les galeries du Musée de Perpignan. C'est le saint Pierre Gonzalès, vulgairement appelé *saint Elme* par les mariniers espagnols dont il est le patron. La belle couleur et la vérité que l'artiste y a réunies rappelent les tableaux de Paul Véronèse et de Crayer. On trouve des toiles de Guerra *le Jeune* dans plusieurs églises de Perpignan : celles de *saint Louis* et des *saintes Eulalie et Julie*, à la cathédrale ; celles de *Notre-Dame du Mont-Carmel et de sainte Catherine de Sienne*, dans l'église de la Réal ; une *Immaculée-Conception*, dans l'église Saint-Mathieu. Il existe aussi des œuvres de Guerra *le Jeune* dans l'église de l'hôpital militaire et dans celle de l'Hôpital civil. On remarque encore un *saint Mathieu* dans l'église d'Espira-du-Conflent, les *Ames du Purgatoire* et la *Descente de la Croix* dans celle de Catllar. Guerra *le Jeune*, devant satisfaire à de nombreuses commandes, il ne put se maintenir, dans toutes ses œuvres, au niveau de son talent. Il lui suffisait de manifester la moyenne de ses qualités : un dessin correct, une couleur harmonieuse, de l'ampleur et l'habitude des grandes compositions.

Annuaire de 1834. — CROUCHANDEU, *op. cit.*

GUERRA (François), frère du précédent, naquit à Perpignan le 17 décembre 1685. Il travailla avec son père, jusqu'à la mort de ce dernier. François Guerra qui se maria en 1709, hérita de son frère Antoine, décédé sans enfants, et mourut à son tour le 22 décembre 1729. Les tableaux de François Guerra ne révèlent pas les qualités de ceux de son frère, bien qu'on y trouve une certaine habitude des grandes compositions, surtout des compositions religieuses. La couleur est grise et froide. Dans la chapelle de la Miséricorde, on voit une toile de François Guerra représentant *saint François-de-Paule* ; elle est datée de 1721. Le tableau de saint *Barthélemy* qui se trouve suspendu dans la sacristie de l'église de Saint-Jacques est une œuvre de François Guerra. Ce tableau, peint en 1712, avait appartenu à l'abbé Fortaner. Une copie de cette peinture faite par Rieudemont est placée dans la grande sacristie de la cathédrale Saint-Jean de Perpignan.

CROUCHANDEU, *op. cit.*

GUESDON, dame de la société parisienne, fut impliquée dans la fameuse affaire des *poisons*, sous le règne de Louis XIV et enfermée, en 1686, dans les prisons de Fort-les-Bains, en compagnie de cinq de ses complices. Elle fut transférée, en 1705, dans la forteresse de Villefranche-du-Conflent et internée avec La Chappelain, la seule survivante des criminels auteurs du drame des *poisons*. Pour charmer l'ennui de leur captivité, ces deux dames filaient du lin avec lequel elles fabriquèrent un très beau service de table dont elles firent hommage à Renard de Saint-Malo, aïeul de Jean-Baptiste de Saint-Malo, ancien sous-préfet de Céret, qui, en sa qualité d'ingénieur chargé de l'entretien des fortifications, avait procuré certains adoucissements à leur dure situation. Guesdon mourut dans sa prison, le 17 août 1717, à l'âge de soixante-seize ans, dont trente-un ans passés en captivité.

HENRY, *Le Guide en Roussillon.* — Jacques VASSAL, *Epilogue du drame des poisons en Roussillon*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. I.

GUIBEAUD (Jean) naquit à Château-Ville-Vieille (Hautes-Alpes) le 22 mars 1841. Après avoir rempli à Toulon les fonctions de capitaine de la Garde Nationale, en 1870, il vint s'établir dans le département des Pyrénées-Orientales. Jean Guibeaud se fit dans le commerce une situation importante qui lui valut d'être élu, en 1878, conseiller municipal, adminis-



trateur des hospices, puis juge au Tribunal de Commerce, à Perpignan. Le 15 avril 1890, il fut nommé archiviste de la Ville. Son esprit curieux et avide de notions sur l'histoire et les coutumes du Roussillon se sentit dans son véritable élément, au sein de la collection des liasses contenant les éphémérides de l'antique capitale de ce pays. Sa plume présenta le résultat de ses observations dans divers travaux tels que : *Notes statistiques sur l'instruction publique à Perpignan (1684-1891)*, XXXIVe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales ; *Origines et historique des rues de Perpignan ; Naissances hors mariage à Perpignan de 1684 à 1894*. Jean Guibeaud envoya ses travaux les plus importants aux congrès des sociétés savantes de la Sorbonne : en 1896, les *Constitutions communales de Perpignan de 1197 à la Révolution* ; en 1897, *Etude sur les noms de baptême à Perpignan de 1516 à 1738* ; en 1902, *Enquête économique sur le Roussillon en 1775* ; en 1905, *Etude sur les conditions du rachat des captifs chrétiens dans les Etats barbaresques par les religieux Mathurins ou Trinitaires et par les agents du roi de France*. Jean Guibeaud mourut à Perpignan le 2 mars 1905.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

GUIFRE, GUIFRED ou **WIFRED,** comte de Cerdagne, succéda, en 990, à Oliba-Cabreta, son père, dans les comtés de Berga, de Cerdagne, de Conflent et dans le Capcir. De concert avec sa femme Guisla, il entreprit la fondation du monastère de Saint-Martin du Canigou, en 1007. La dédicace de l'église eut lieu en 1009. La bulle du pape au sujet de cette fondation est de l'an 1011. Aucun document ne fournit la moindre trace du meurtre pour l'expiation duquel, au dire de certains auteurs, il se serait décidé à construire cet immense édifice, au milieu des rochers et dans le site le plus sauvage. C'était l'esprit d'un siècle où l'on ne voyait que trop souvent les princes allier la piété à la violation des préceptes du Décalogue et de l'Eglise. Ce même comte, qui venait de bâtir et de doter un grand monastère, donna, en 1016, au vicomte de Narbonne et au marquis de Gothie, cent mille sols pour assurer la domination de son fils Guifred, qui n'avait pas dix ans, à l'archevêché de Narbonne. Le comte Guifred, marié en premières noces à Guisla, fille du comte de Pallas, en secondes noces avec Elisabeth, dont on ignore la famille, eut de ces deux femmes cinq garçons et une fille, nommée Fide. Raymond, l'aîné de ses fils, lui succéda au comté de Cerdagne ; Bernard eut le comté de Berga ; Guillaume fut évêque d'Urgell et Bérenger, d'Elne. Après avoir fait son testament, le 8 novembre 1035, le comte Guifred prit l'habit monacal à Saint-Martin du Canigou et y mourut le 31 juillet 1049. Pendant ses années de retraite, il creusa de ses mains, dans la roche vive, la demeure destinée à sa dépouille mortelle. Il la taillait suivant la forme du corps, étroite aux pieds, s'élargissant graduellement jusqu'aux épaules et sommée d'un évasement circulaire propre à recevoir la tête. Pujades raconte, d'après une tradition recueillie sur les lieux, que Guifred rendait chaque jour visite à son tombeau. Il y venait puiser des forces contre l'esprit tentateur qui l'engageait à rentrer dans le monde et, s'adressant à la roche béante, il disait : « Si après ma mort, qui ne peut être éloignée, puisque déjà tu es ouverte pour me recevoir, tu dois me retenir captif jusqu'à ce que Dieu m'appelle à rendre compte de mes œuvres au jugement universel, comment ne me trouverais-je pas à l'aise dans cet asile pendant le peu d'années ou le peu de jours qui me restent à vivre ? Ne seras-tu pas demain plus vaste qu'il ne faut pour mon pauvre corps ? » Miron, abbé de Saint-Martin du Canigou, annonça la nouvelle de la mort du comte Guifred à tous les monastères de l'ordre de Saint-Benoît. L'historien Pujades raconte avoir admiré dans cette abbaye la collection des réponses envoyées par les maisons bénédictines à l'encyclique de Miron. Ajoutées bout à bout, elles formaient un énorme rouleau dont le développement atteignait quarante vares (35 mètres environ). On les déroulait pour faire honneur aux personnages de distinction qui visitaient l'abbaye. Sur le couvercle du tombeau de Guifred était gravée l'inscription suivante :

Guifredi comitis cineres monachique beati
Artificisque loci continet iste lapis.
Fine suo Julius huic finem mille sub annis
Bis quater quinis contulit atque novem.

Le comte Guifred reposa près de trois siècles dans le sarcophage qu'il s'était préparé lui-même. En 1332, l'abbé Bérenger de Colomer lui fit construire, dans l'église supérieure de Saint-Martin, une nouvelle tombe, où ses restes furent déposés avec ceux de la comtesse Elisabeth. L'inscription suivante, qu'on lit dans l'église de Castell, consacre le souvenir de cette translation : « Anno : M° : XXXXVIIII : Incarnacionis : Domini : pridie : kalendas : Augusti : obiit : dompnus : Guifredus : quondam : comes : nobilicismus : qui : sub titulo : beati : Martini : presulis : hunc : locum : iussit : hedificari : unde : et : monachus : fuit : annis : XV (quindecim) : in nomine : Domini : nostri : Jesu : Xristi : cuius : dicti : domini : comitis : et : eius : uxoris : Helisabet : comitisse : corpora : translatari : fecit : in hoc : monumento : dompnus : Berengarius : de Columbario : abbas : istius : loci : anno : domini : M : CCC : XXXII » Ce tombeau en marbre de Villefranche est celui qu'on aperçoit dans l'église de Castell. Il est du genre de ceux qu'on

nomme tombeaux *arqués*. A Saint-Martin, le monument était défendu par une grille en fer. Sur le tombeau s'élevait la statue ou le buste de Guifred, représenté sous les traits d'un chevalier armé de toutes pièces ; le moine, sous son froc, était peint, sur enduit, dans le fond de la niche. Un arrêt du Conseil souverain du Roussillon, en date du 8 avril 1785, ordonna de transporter le mausolée de l'église de Saint-Martin dans celle de Castell. Ce dispositif de l'arrêt reçut son exécution le 11 août 1786. Peu d'années après, la statue fut brisée et les cendres de Guifre dispersées.

Pujades, *Crónica universal de Cataluña*, lib. XIV. — Poc, *Vida de san Galderique*. — Devic et Vaissette, *Histoire de Languedoc*. — Carrère, *Le Voyage en France*. — Fortaner, *Notice ecclésiastique*. — Henry, *Guide en Roussillon*. — De Gazanyola, *Histoire de Roussillon*. — De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*.

GUILL (André), fondeur de Perpignan, passa contrat, le 22 avril 1498, pour la fonte d'une cloche destinée à l'église de Notre-Dame de Bages. C'est peut-être ce personnage, qualifié *estanyer* de Perpignan, que l'on retrouve dans un acte du 26 novembre 1510.

Archives des Pyr.-Or., G. 720. — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

GUILL (Michel), fondeur de Perpignan, épousa, en 1470, Marguerite Oliver, de Llauro.

Palustre, *op. cit.*

GUILLA (Louis), notaire de Perpignan, reçut, le 4 octobre 1653, de Charles de Mouchy, marquis d'Hocquincourt, des lettres qui le nommèrent à un office de greffier de la Procuration royale, vacant par suite du décès du titulaire, Jean Alquer. Le 3 février 1667, Louis Guilla fut pourvu de la charge de garde des archives des Domaines du Roussillon. Il est l'auteur de deux volumes écrits en langue catalane : *Manual de la doctrina christiana*, Perpignan, veuve Figuerola, 1695, in-8° et *Alas per volar a Deu*, Perpignan, Fr. Reynier, in-8°. Louis Guilla mourut en 1702.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401. — Annuaire de 1834.

GUILLAMI (François), était simple étudiant à l'Université de Valence et bachelier ès-arts, lorsqu'il fut pourvu de l'archidiaconé d'Elne, le 29 avril 1570, en remplacement d'Antoine Clauses qui avait résigné cette dignité en sa faveur. Cette nomination fut de nul effet, car le 25 août de la même année, François Descamps obtint le grand archidiaconé.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

GUILLAUME I, abbé de Notre-Dame d'Arles, fit un échange d'alleux, en 1031, avec le comte de Besalu. Il était déjà probablement monté sur le siège abbatial en 1029, et il était encore abbé en 1032.

Gallia christiana, VI, col. 1090.

GUILLAUME II, fut élu abbé de Notre-Dame d'Arles, le 15 août 1326. Son élévation au siège abbatial fut soumise à l'approbation de l'abbé de Moissac qui la ratifia le 20 novembre de cette même année. Le 30 octobre 1327, Guillaume accorda aux bénéficiers et aux curés soumis à sa juridiction, l'autorisation de disposer librement, dans leur testament, de leurs biens patrimoniaux. Le 23 octobre 1330, ce prélat décréta qu'à l'avenir, trente jours après le décès de chaque moine, un prêtre séculier serait tenu de se rendre, au moins trois fois par semaine, dans l'église de l'abbaye, pour célébrer des messes pour le repos de l'âme du religieux défunt. Cet ecclésiastique aurait droit à la portion monacale. Le 28 juillet 1331, l'abbé Guillaume exigea de chaque moine l'offrande d'une chape, le jour de l'entrée en religion. Cet abbé mourut en 1332.

Gallia christiana, VI, col. 1090.

GUILLAUME I, abbé de Saint-Martin du Canigou (1044-1049) est mentionné dans la *Petite chronique Colbertine* et le *Gallia christiana*. Les nouveaux éditeurs de l'*Histoire générale du Languedoc* s'incrivirent en faux contre l'affirmation de Baluze : « Le prédécesseur de Miron, dirent-ils, ne fut pas, comme le dit l'auteur de la *Petite chronique Colbertine*, Guillaume, mais Oliba qui était abbé en 1039. » En publiant ces deux lignes, ces auteurs ont complétement oublié ou ignoré que l'abbé Sclua, élu en 1014, avait exercé ses fonctions jusqu'en 1044, année de son décès. L'erreur disparaît avec l'explication suivante : le rouleau mortuaire du comte Guifre se terminait par une demande particulière de prières pour leurs autres frères défunts, au nombre de vingt-un, et parmi lesquels se trouvaient trois abbés désignés par leur nom, savoir : Sclua, Renard, Guillaume. A la suite des noms des abbés et des moines décédés, on y demandait, d'une manière spéciale, de ne pas oublier le nom d'Oliba, *père tendrement chéri*. Cet Oliba est le frère du comte Guifre qui, étant à la fois abbé du monastère de Saint-Michel de Cuxa et de Notre-Dame de Ripoll, gouverna l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, jusqu'au moment où il fit nommer un abbé particulier, sans cesser d'avoir, pour cette maison et pour les deux autres, une affection *toute paternelle*, suivant l'expression de Baluze. Ce qui achève de prouver que cet abbé est le seul dont il soit fait mention, c'est la première des réponses qu'on lit à la suite de l'encyclique de Miron. La phrase qui commençait par ces mots : *Fra-*

tribus degentibus cœnobii almi Martini, est incontestablement celle des moines de Saint-Michel de Cuxa. L'éloge de l'abbé Oliba, mort en 1046, et du comte Guifre, son frère, en est le principal objet. Oliba, d'ailleurs, n'a pu être le prédécesseur de Miron : Sclua, élu en 1014, gouverna le monastère durant trente ans : Renard Ier, son successeur, n'a pas la durée de son abbatiat indiquée : Guillaume occupa le siège abbatial durant cinq ans. Oliba n'aurait donc pu devenir abbé de Canigou qu'en 1049 ; or, il mourut le 30 octobre 1046.

Baluze, *Miscellanea*, t. IV. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1110. — Léopold Delisle, *Rouleau des morts du IXe au XVe siècles.*

GUILLAUME II, élu abbé de Saint-Martin du Canigou, le 10 février 1291, mourut le 19 octobre 1299. En 1296, ce prélat ayant donné un festin splendide au roi de Majorque, Jacques Ier, qui était venu le visiter, reconnut ensuite que la dépense qu'il avait faite était très considérable. Il voulut faire supporter une partie des frais à la population de Vernet dont il était le seigneur. Sur le refus que celle-ci fit d'y concourir, l'abbé Guillaume ordonna à son bailli de saisir divers immeubles des habitants de ce village. Le 2 décembre 1296, la communauté de Vernet fit présenter à l'abbé Guillaume, par ses procureurs, une requête tendant à obtenir que toutes ces saisies fussent relaxées. Elle déclarait que si le festin avait été contraint et forcé, la communauté des habitants ne refuserait pas de supporter une partie de la dépense ; mais que, puisqu'il avait été offert volontairement par l'abbé au roi, qui l'avait accepté pour faire honneur au monastère, les habitants ne devaient contribuer en rien aux frais qu'il avait occasionnés. Ils menacèrent de s'adresser à qui de droit pour obtenir justice, si les saisies n'étaient pas restituées. Les deux cents sous que réclamait l'abbé Guillaume ne lui furent pas payés.

Henry, *Histoire de Roussillon.*

GUILLAUME IV, abbé de Saint-Martin du Canigou (9 avril 1391 — 20 août 1396).

GUILLAUME I, était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1020. C'est ce prélat qui fit élever les premières constructions monacales en l'honneur de de saint Génis, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante qu'on peut lire encore sur le linteau de l'église paroissiale : † *Anno videsimo* (sic) *quarto recnante* (sic) *Rotberto rege Wilielmus gratia Dei aba* (sic). *Ista opera fieri jussit in onore* (sic) *sancti Genesi cenobiique* (sic) *vocant Fontanas.*

Gallia christiana, VI, col. 1105. — De Bonnefoy, *Épigraphie roussillonnaise.*

GUILLAUME II, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines (1283-1305).

Gallia christiana, VI, col. 1105.

GUILLAUME III, était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1412 et en 1416.

Gallia christiana, VI, col. 1107.

GUILLAUME-JORDAN, naquit de Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne, et de la comtesse Adélaïde, fille de Pierre-Raymond, comte de Carcassonne. Il succéda à son père en 1095. Ce seigneur fut un de ceux qui firent le plus d'efforts pour rétablir Bernard, son parent, dans le comté de Toulouse, que Guillaume IX, duc d'Aquitaine, avait envahi pendant l'absence de Raymond de Saint-Gilles qui était à la croisade. L'an 1101, il partit pour aller rejoindre ce dernier seigneur à la Terre-Sainte, où il combattit sous ses drapeaux. Raymond étant mort le 28 février 1105, le comte de Cerdagne lui succéda, en vertu de son testament, dans toutes ses possessions d'Orient. Il continua le siège ou blocus de Tripoli commencé par Raymond, ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre d'autres expéditions, soit pour conserver les places dont Raymond lui avait confié la garde, en mourant, soit pour étendre ses conquêtes. Après un siège de trois semaines, il se rendit maître de l'importante place d'Archon que Godefroy de Bouillon et Raymond de Saint-Gilles avaient inutilement attaquée. De là il étendit ses conquêtes jusqu'à Damas. Bertrand, son cousin, fils du comte Raymond, se rendit en Palestine, à la tête d'une armée et réclama la succession de son père. Guillaume refusa de lui reconnaître des domaines qu'il possédait à bon droit et qu'il avait défendus pendant quatre ans au péril de sa vie et à grands frais. Prévoyant toutefois que le comte de Toulouse ne renoncerait pas aisément à ses prétentions, il s'allia avec Tancrède, neveu du prince d'Antioche, pour se mettre en état de défense. Bertrand, de son côté, s'allia avec Baudoin, roi de Jérusalem. Mais au moment où la guerre allait éclater entre les deux partis, il se fit un rapprochement. Une réconciliation opérée par l'entremise du roi assura au comte de Cerdagne la forteresse d'Archon, avec Tortose et les autres conquêtes qu'il avait faites. Guillaume continua de prendre part au siège de Tripoli, qui se rendit en 1209. Peu de jours après cet événement, le comte Guillaume-Jordan fut tué d'un coup de flèche par un de ses écuyers avec lequel il avait pris querelle. En 1097, Guillaume-Jordan, comte de Cerdagne, fonda, dans l'église de Corneilla-de-Conflent, un prieuré de chanoines réguliers, de l'ordre de Saint-Augustin.

Archives des Pyr.-Or., B. 177. — Annuaire de 1834. — De Gazanyola, *Histoire de Roussillon.*



GUILLAUME-RAYMOND succéda à son père Raymond au comté de Cerdagne, en 1068. Il était déjà marié, l'année précédente, avec Adélaïde, fille du comte de Carcassonne, puisque le 27 décembre 1067, il avait vendu au comte de Barcelone les droits de sa femme sur le Carcassès et le Rasès pour quatre mille mancuses d'or de Barcelone. Ses gens ayant employé la violence, en 1075, pour chasser le comte de Roussillon de l'église de Saint-Michel de Cuxa, qui dépendait de son comté, il se soumit à la pénitence canonique imposée par Raymond, évêque d'Elne, pour expier ce sacrilège, commis par son ordre. Quelques années après, il fonda Villefranche, en Conflent. D'après les termes de la charte, cette fondation doit être postérieure au 10 mai 1085; elle eut lieu le jour même de la nomination d'Artal II à l'évêché d'Elne. Ce comte mourut à la fin de 1093. Par son testament du 7 octobre de cette année-là, il institua pour son héritier universel, son fils aîné, Guillaume-Jordan, ne laissant au puîné, Bernard-Guillaume, que le comté de Berga, pour le tenir sous la dépendance féodale de son aîné. Sa femme lui survivait encore en 1102.

Archives des Pyr.-Or., B. 177. — De Gazanyola, *Histoire de Roussillon.*

GUIMERA, était abbé de Notre-Dame d'Arles en 943.

Gallia christiana, VI, col. 1085.

GUIMERA, était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 990.

Gallia christiana, VI, col. 1105.

GUIRAU (Jean), marchand de Perpignan, fit donation, le 22 décembre 1344, à l'église Saint-Jean de Perpignan, d'un reliquaire en argent. Cette châsse renfermait, outre des statuettes en argent, une dent de l'apôtre saint Pierre.

Puignau, *Rubriques*, X.

GUIRAUD DE SAINT-MARSAL (Le baron Raymond-Marc-Antoine) naquit à Limoux, le 20 janvier 1780. Après avoir fait de brillantes études, d'abord au collège des Doctrinaires de sa ville natale, et puis à celui de Sorèze, il fut reçu, en 1798, à l'Ecole polytechnique, d'où il sortit deux ans après pour entrer dans celle du Génie. Dès 1802, il débuta à la campagne du Hanovre, fit successivement toutes celles de l'Empire, y comprises celles de Fleurus et de Waterloo, et c'est sur les champs de bataille qu'il conquit à peu près tous ses grades. Lieutenant du génie en 1802, capitaine en 1805, chef de bataillon de la garde en 1811, le baron Guiraud fut nommé le 26 mars 1816, lieutenant-colonel du génie, directeur des fortifications à Perpignan, où il continua son service actif jusqu'au jour où il prit sa retraite, après avoir été promu en 1824, au grade de colonel dans la même arme. Décoré de l'ordre de la Légion d'honneur en 1807, il reçut le titre d'officier en 1812, après la bataille de la Moscowa où il fut grièvement blessé à la tête. Il joignit, le 12 octobre 1814, au titre d'officier de la Légion d'honneur celui de chevalier de Saint-Louis. Par lettres-patentes du 29 mai 1825, le roi de France lui conféra le titre de baron, avec adjonction du nom de Saint-Marsal qui était celui de la famille de sa femme, Angélique Delpas de Camporells de Saint-Marsal, vicomtesse de Tréville, fille d'Ange Delpas. Le 12 mars 1829, le roi d'Espagne le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand. Enfin, le 30 avril 1833, le baron Guiraud fut élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Guiraud de Saint-Marsal se retira du service en 1840. A partir de ce moment s'ouvrit devant lui une seconde carrière. La vie civile d'un officier de ce mérite devait être digne de sa brillante vie militaire. Le 14 février 1841, il fut nommé maire de Perpignan. Ces fonctions, aussi bien que celles de président de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales révélèrent bientôt, par les nombreux discours qu'il eût à prononcer, dans une foule de circonstances diverses, tout ce qu'il y avait dans son esprit ardent de talent littéraire et oratoire. Ayant cessé, en septembre 1846, d'être à la tête de l'administration de la Ville, il n'en continua pas moins d'être porté par le suffrage unanime de ses concitoyens au Conseil municipal, où il siégea jusqu'à ses derniers jours. Plusieurs administrations et établissements, tels que les hospices, le collège, la ferme-école, avaient utilisé à leur profit la haute capacité de M. Guiraud de Saint-Marsal; les uns et les autres recevaient à la fois le tribut de son zèle et de ses lumières. Il mourut le 2 août 1857.

L'année même de sa mort, le baron Guiraud de Saint-Marsal mit au jour l'*Histoire de Roussillon*, composée par son oncle Jean de Gazanyola. Il ajouta à cette œuvre excellente quelques nouveaux documents historiques qui témoignent d'une compétence et d'une critique sûres en matière d'histoire de la province.

Notice biographique insérée en tête de l'*Histoire de Roussillon* par J. de Gazanyola.

GUISLABERT I ou **GUILLABERT I,** comte de Roussillon, est mentionné dans une charte du 3 novembre 1007. De concert avec son frère Hugues d'Empories, il donna au monastère de Saint-Pierre de Rhodes quelques terres situées dans les comtés de Pierrelatte et d'Empories, provenant de la succession de leur père. Guislabert mourut en 1014. On ne con-

naît pas le nom de sa femme. Il en eut au moins deux fils : Gausfred, qui lui succéda, et Suniaire. On les voit figurer dans une vente faite, de concert avec leur oncle Hugues, en 1029, à l'abbaye de Saint-Pierre de Rhodes, d'un vaste terrain inculte qui s'étendait des terres du monastère jusqu'au cap de Creus. Il est possible que Suniaire soit l'évêque d'Elne de ce nom qui occupait le siège épiscopal en 1031.

De Gazanyola, *Histoire de Roussillon.*

GUISLABERT II ou **GUILLABERT II,** comte de Roussillon, régnait déjà en 1075, puisqu'il fut chassé, cette année, de l'église de Saint-Michel de Cuxa par les soldats du comte de Cerdagne. On ignore s'il obtint réparation de cette insulte. Il termina, en 1085, les différends qu'il avait avec Hugues II, comte d'Empories. Dans l'accord conclu entre eux le 29 mai, Hugues s'engagea à assurer ses droits sur les comtés d'Empories et de Pierrelatte, à employer la voie de la justice, et, au besoin, celui des armes, pour châtier ceux qui voudraient lui faire tort. On convint qu'ils s'appelleraient réciproquement aux plaids tenus dans leurs terres, qu'ils partageraient les compositions et les amendes lorsqu'ils seraient tous les deux présents, et qu'en l'absence de l'un des deux, les bénéfices seraient pour l'autre. Il y fut convenu encore que lorsque Guislabert se rendrait à Empories, il y jouirait des mêmes droits et prérogatives, dont jouissait Hugues. Le goût des pèlerinages lointains, si commun dans ce siècle, s'était aussi introduit en Roussillon. On prétend que, dès l'an 1027, Bérenger, évêque d'Elne, avait fait celui de Jérusalem, et que peu d'années après le comte Gausfred fit celui de Saint-Jacques. En 1096, Gérard, fils aîné du comte Guislabert, partit, suivi de plusieurs vassaux de son père, entr'autres de Guillaume de Canet, et se joignit à l'armée des croisés qui, sous la conduite de Raymond de Saint-Gilles, marcha à travers les Alpes, la Lombardie, le Frioul et la Dalmatie pour se réunir à ceux qui les avaient précédés à Constantinople et aller à la conquête de la Terre-Sainte. Gérard était l'un des sept principaux chefs de cette moitié de l'armée du comte de Toulouse qui partit la première et qui, avec une autre armée de croisés, arriva devant Nicée, le 6 mai 1097. Après avoir contribué à la prise de cette ville, à celle d'Antioche et à toutes les victoires remportées par les chrétiens, il fut, dans la bataille livrée sous les murs de cette dernière ville, l'un des chefs du onzième corps de l'armée chrétienne, composé de la cavalerie des provinces méridionales de la France. Les croisés ayant ensuite marché sur Jérusalem, Gérard, au siège de cette ville, faisait partie de l'attaque commandée par Godefroy de Bouillon, et pénétra, l'un des premiers, dans la place. Il était de retour en Roussillon au mois de septembre 1100. Arnald Willelmi, de Salses, avait légué à l'église d'Elne, le tiers du lieu de Saint-Génis de Tanyères. Le comte Guislabert contesta la validité de cette donation. On discuta cette affaire dans une réunion de nobles, de juges et de personnes d'un rang inférieur qui eut lieu à Elne. Comme on ne décidait rien, le comte ordonna à Raymond Willelmi, juge des comtés de Roussillon, d'Empories et de Peralada, de prononcer le jugement. Celui-ci débouta le comte qui, furieux, se jeta, avec son fils Gérard, sur les possessions de l'évêque, abattant les maisons, coupant les arbres, maltraitant les habitants ; mais ces princes ramenés par les conseils et les reproches de leurs amis et des gens de bien, consentirent, dans un accord fait le 25 septembre 1100, à ratifier la donation d'Arnald de Salses, moyennant sept cents sols que leur compta l'évêque. Quoique disposés à soutenir par les moyens les plus violents leurs prétentions contre l'Eglise d'Elne, ces comtes se montrèrent généreux envers celle de Saint-Jean de Perpignan. Guislabert lui donna, le 15 septembre 1102, de concert avec sa femme Stéphanie et son fils Gérard, la dîme de toute la paroisse et quelques autres objets afin que les ecclésiastiques qui la desservaient pussent vivre en communauté. La charte relative à ce don est la dernière où il soit fait mention de Guislabert, ce qui fait présumer qu'il mourut peu de temps après.

De Gazanyola, *op. cit.*

GUITARD (Arnaud), commandeur du Mas-Deu, acquit, en 1370, les droits justiciers et seigneuriaux possédés à Saint-Hippolyte par les damoiseaux Raymond de Montlaur et Guillaume dez Castell. L'infant Jean d'Aragon lui vendit, plus tard, des rentes sur les leudes de Perpignan. Arnaud Guitard eut une fille, nommée Richsende qui épousa Bernard Garrius, pareur de Perpignan. En mourant, celle-ci laissa le bailliage du Mas-Deu à son cousin Arnaud Guitard. Ce dernier aliéna cet héritage en faveur d'Arnald d'Oms, pour le prix de trois cent dix livres.

Archives des Pyr.-Or., B. 133, 147, 273.

GUITARD (Jean), né à Vallcèbre (Espagne) le 16 mars 1815, fit ses études ecclésiastiques au collège diocésain de Solsone et à l'Université de Vich. Il venait de terminer ses cours de philosophie, lorsque la guerre civile éclata en Espagne. Incorporé dans un régiment de *christinos*, en 1833, il déserta les rangs des troupes d'Isabelle pour servir la cause de don Carlos. Signalé au maréchal comte d'Espignac, comme un excellent soldat, Jean Guitard entra dans l'Académie militaire de Ripoll, d'où il ne tarda pas

à sortir sous-lieutenant. Une année ne s'était pas encore écoulée que, par des services exceptionnels, Jean Guitard s'élevait de grade en grade et méritait l'affection particulière du maréchal d'Espignac qui l'attacha à son état-major. Promu capitaine à vingt-quatre ans, Jean Guitard justifia bientôt les espérances qu'on fondait sur lui.

Un jour, l'ennemi fut aperçu aux environs de Ripoll se dirigeant sur un plateau, point stratégique de premier ordre, au-dessus de la petite vallée de Campdenaval : mais il avait à franchir la rivière de la Riera située près du hameau de ce nom. Il s'agissait donc de l'arrêter à ce passage et de le refouler dans la plaine de Ribes. Le jeune capitaine à qui incombait cette périlleuse tâche, n'hésita pas un instant. Il réunit son bataillon, franchit avec sa petite troupe le cours d'eau qu'il avait à défendre, et s'élança impétueusement sur l'ennemi. Celui-ci était trois fois, au moins, supérieur en nombre, mais il fut pris de panique devant cet audacieux coup de main, et la victoire resta aux carlistes. Le héros de cette journée paya son glorieux exploit en arrosant de son sang le champ de bataille. Porté à l'ambulance, il y reçut un pli par lequel le prétendant, pour récompenser le vaillant soldat de sa victoire, lui octroyait, avec les galons de commandant et la croix de Charles III, le titre de Comte de la Riera. Après la convention de Vergara qui mit fin à la guerre civile, Jean Guitard abandonna le service militaire pour suivre les inclinations de sa vocation. A cet effet, il se rendit à Rome, en 1840. Un vieux docteur du grand-séminaire de Vich lui enseigna la théologie, et après avoir successivement reçu les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat, Jean Guitard reçut la consécration sacerdotale, le 18 septembre 1841, dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Son désir était d'embrasser la vie religieuse et de se faire affilier à la Compagnie de Jésus. Ne pouvant se rendre en Espagne, d'où les Jésuites étaient expulsés, Jean Guitard arriva à Perpignan, demeura quelque temps au sein de la famille de La Boissière, puis alla à Nivelles (Belgique) pour y faire son noviciat. Le climat des Pays-Bas fut nuisible à sa santé. Jean Guitard dut retourner à Perpignan. C'est dans ces conjonctures, qu'il fit un jour la rencontre d'un de ses illustres compatriotes, Mgr Claret, archevêque de Santiago, fondateur de la société des prêtres-missionnaires connue sous le vocable de *Congrégation du Saint-Cœur de Marie*. Jean Guitard accompagna le saint prélat à Cuba. L'archevêque de Santiago ayant dû abandonner l'île, Jean Guitard le suivit dans sa retraite, et, pour la troisième fois, vint se fixer à Perpignan qu'il ne quitta jamais plus. L'évêque d'Elne, de Saunhac-Belcastel, lui fit l'accueil le plus paternel et lui conserva sa liberté, afin qu'il put, en toute facilité de zèle, établir des œuvres pies dans le diocèse. Jean Guitard consacra toutes les ressources de son intelligence et de son zèle à l'organisation et au bon fonctionnement de l'œuvre bien connue de l'*Archiconfrérie de la Cour de Marie*. Il s'était mis en relation directe avec Raymond Léal, le premier fondateur de cette importante association qui comptait déjà dans son sein les personnages les plus illustres de l'aristocratie espagnole.

Sous l'intelligente et vigoureuse impulsion qu'il donna à ses débuts, la nouvelle association s'étendit dans les paroisses de la ville de Perpignan. Elle gagna la campagne et envahit en peu de temps toute la France, dont elle franchit les limites. Le 2 décembre 1850, Jean de Saunhac-Belcastel approuva cette œuvre et y attacha une indulgence de 40 jours. Gerbet, qui la prit en particulière estime, voulut, le 7 décembre 1860, l'enrichir de toutes les indulgences qu'un évêque pouvait lui accorder. Le 20 novembre 1862, il publia une ordonnance établissant canoniquement l'Archiconfrérie de la Cour de Marie dans l'église paroissiale Saint-Jacques de Perpignan. Honorée et agrandie par ses encourageantes faveurs, l'Archiconfrérie atteignait en France, vers 1890, le chiffre de 355.650 associés. Léon XIII savait depuis longtemps tout le bien opéré dans les âmes par la Cour de Marie. Il connaissait les travaux et les vertus de son directeur général ; aussi voulut-il dignement le récompenser et jeter sur l'Archiconfrérie une auréole de gloire. Le Pape nomma l'abbé Guitard, camérier d'honneur de sa maison. Cette dignité fut conférée au directeur général par lettres-patentes, en date du 2 juin 1883. Vers la même époque, la reine d'Espagne honora Jean Guitard du titre de chevalier des Hospitaliers d'Espagne et le décora de l'ordre de la Croix Rouge. Des récompenses venant de si haut jetèrent leurs reflets sur le petit périodique, l'*Etoile du Matin*, organe de l'Archiconfrérie de la Cour de Marie. Toute petite et toute humble que fut cette publication, elle put recueillir la somme de 80.000 francs en faveur des Saints-Lieux.

Le patriarche de Jérusalem, Vincent Bracco, grand-maître de l'Ordre du Saint-Sépulcre, touché d'une telle générosité, récompensa celui qui en était le promoteur et le nomma chevalier du Saint-Sépulcre, en date du 16 avril 1888. Jean Guitard qui consacra son existence sacerdotale à la direction de l'œuvre de la Cour de Marie, mourut à Perpignan, le 8 novembre 1904.

Abbé J. Boralo, *Vie de Mgr Jean Guitard, directeur général de la Cour de Marie.*

GUITER (Jean), était châtelain de Rodès en 1393.

Archives des Pyr.-Or., B. 151.

GUITER (Joseph), fondeur de Perpignan, était, en 1692, trésorier de la confrérie des maréchaux-ferrants établie dans cette ville. En 1704, il fondit la plus petite cloche de l'ermitage de Font-Romeu. En 1721, Joseph Guiter refondit deux cloches de l'église d'Elne et, en 1732, celle de la petite chapelle rurale de Notre-Dame del Roure, près Taillet.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

GUITER (Joseph-Antoine-Sébastien) naquit à Torreilles, le 24 février 1761. Il fut le septième enfant vivant d'une famille de situation très modeste. Envoyé à Perpignan dès l'âge de dix ans, il fit ses humanités au Collège royal, d'où il passa à l'Université, pour se préparer à l'état ecclésiastique. Joseph Guiter reçu docteur en théologie, fut ordonné prêtre et pourvu d'un bénéfice à la collégiale de Saint-Jean, à Perpignan. La Révolution de 1789 vint changer ses destinées et s'emparer de lui. Il adhéra un des premiers au schisme, en prêtant le serment à la Constitution civile du clergé. Il rompit sans retard avec toute fonction ecclésiastique et fut nommé maire de Perpignan le 28 décembre 1790. Joseph Guiter exerça à deux reprises cette magistrature. Le 3 septembre 1792, il fut élu membre de la Convention nationale par le département des Pyrénées-Orientales, le premier sur six députés, avec 127 voix sur 158 votants. La santé de Guiter était alors sérieusement atteinte. Lorsqu'il allait à Paris, pour occuper son siège de député, il tomba malade et fut obligé de s'arrêter en route. Ce fut vers le milieu d'octobre seulement qu'il arriva dans la capitale où tout était alors, au sein de la Convention et au dehors, dans une extrême agitation. Guiter avait correspondu avec Petion et ce fut le premier ami avec lequel il s'entretint de l'objet de toutes les conversations de cette époque, l'*inviolabilité du Roi.* « Votre inviolabilité, lui dit Petion, n'est qu'un mot, et vous avez la faiblesse de vous y arrêter ! — J'aurais désiré, lui répliqua Guiter, trouver en vous le courage de la défendre ! » Et ils se séparèrent. Guiter apprit par cette conversation que sa nouvelle position était encore plus difficile que la première, et il eut bientôt à lutter avec la minorité de la Convention contre les violences d'une faction qui avait résolu de sacrifier à sa vengeance, ou plutôt à ses projets, tous les principes de la Constitution sur l'inviolabilité de la personne du roi. Membre de la droite de l'Assemblée, il lutta contre les opinions de la Montagne, soutint que Louis XVI ne pouvait être mis en jugement ; puis, au cours du procès, s'exprima ainsi, lors du troisième appel nominal : « Mon opinion est connue. Je sais ce que c'est que varier. Je demande la reclusion pendant la guerre et le bannissement ensuite ». Lorsque les vingt-deux députés dénoncés par la Commune de Paris eurent été frappés d'un décret d'arrestation, le 2 juin, il protesta, et le 5 juin, publia un compte-rendu à ses commettants, dans lequel il affirmait son « modérantisme ». Bientôt décrété lui-même d'arrestation, et incarcéré avec ses soixante-douze collègues, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Joseph Guiter fut rappelé à la Convention le 18 frimaire an III et prit part à ses derniers travaux. Elu, le 21 vendémiaire an IV, député des Pyrénées-Orientales au Conseil des Cinq-Cents, par 48 voix sur 103 votants, Guiter se fit peu remarquer dans cette assemblée. Il approuva le coup d'Etat de brumaire, et le Sénat conservateur l'inscrivit (4 nivôse an VIII) comme député du même département, sur la liste des membres du nouveau Corps législatif, où il siégea jusqu'en l'an XI. En 1805, Joseph Guiter devint commissaire impérial des vivres au camp de Bruges, sous les ordres de François Chambon. Le 15 mai 1815, l'arrondissement de Perpignan l'élut représentant à la Chambre des Cent-Jours par 39 voix sur 66 votants. Après cette dernière législature, Joseph Guiter vécut à l'écart des affaires publiques. Il mourut à Paris, le 1er juillet 1829.

P. VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales.* — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.* — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires.*

GUITER (Théodore) naquit à Perpignan, le 15 février 1797. Il fit ses études à Paris, sous les yeux de son oncle, Joseph Guiter, ancien membre de la Convention nationale. Théodore Guiter était secrétaire de Destutt de Tracy, lorsque la mort de son père, notaire à Perpignan, survenue en 1818, le rappela dans sa ville natale. Il recueillit la succession paternelle dans le notariat et épousa en 1823, Mademoiselle Massot, sœur du sénateur Paul Massot. Théodore Guiter se signala de bonne heure par ses idées libérales et son opposition au gouvernement de Louis-Philippe, contribua à la création du journal l'*Indépendant*, assura l'élection de son beau-frère Arago en 1846, et après la révolution de février fut nommé commissaire du gouvernement provisoire des Pyrénées-Orientales, où les passions politiques se donnèrent un moment libre carrière.

Le 23 avril 1848, il fut élu représentant des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée constituante, le deuxième sur cinq, par 31.445 voix sur 36.773 votants. Il prit place à gauche, fit partie du comité de l'Administration et vota avec le groupe républicain. Réélu à la Législative, le 13 mai 1849, par le même département, le quatrième et dernier avec 20.424 voix sur 32.466 votants, il y fut l'adversaire de la majorité conservatrice et de la politique du prince-président. Après le 2 décembre, il fut enfermé à la prison de

Mazas. Exilé, Théodore Guiter se refugia à Chambéry, dont il devint maire, après l'annexion de la Savoie à la France. De retour à Perpignan, il se mêla peu de politique jusqu'en 1869. Aux élections législatives qui eurent lieu cette année-là, Théodore Guiter fut porté comme candidat de l'opposition démocratique, dans la première circonscription de l'Ardèche. Il eut au premier tour de scrutin une majorité relative de 248 voix, mais il échoua, au scrutin de ballottage, avec 12.176 voix contre 15.598 données au général d'Hauteville, candidat officiel. Il fit ensuite une vive opposition au plébiscite napoléonien. Théodore Guiter fut élu, le 8 février 1871, représentant du peuple à l'Assemblée nationale, par le département des Pyrénées-Orientales, le deuxième sur quatre par 22.562 voix. Il siégea sur les bancs de la gauche et vota contre les préliminaires de la paix. Il mourut à Paris, le 22 mars 1875, avant la fin de la législature.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des parlementaires*. — Horace Chauvet, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

GUIU (Gabriel), fondeur de Perpignan, se maria en 1566, et, le 2 juillet de l'année suivante, passa contrat pour la refonte de la cloche du couvent de Saint-François de Perpignan, qui était brisée.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

GUIXAN (Raymond de) était abbé de Notre-Dame d'Arles en 1369.

Archives des Pyr.-Or., B. 119.

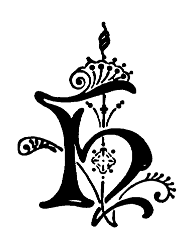
GURB (Pons de) fut nommé, en 1389, par le roi Jean 1er d'Aragon, à la châtellenie et au bailliage de Puig-Balados (Puyvalador).

Archives des Pyr.-Or., B. 147.

GUZY (Michel), orfèvre de Toulouse, fabriqua, en 1682, un ostensoir pour l'église de Notre-Dame de la Réal, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 447.





HAM (Hyacinthe), de Canet, reçut, de Philippe IV, des lettres-patentes qui lui conférèrent le privilège de bourgeois de la ville de Perpignan, le 21 septembre 1633. En 1653, ayant pris parti pour l'Espagne, Hyacinthe Ham vit ses biens confisqués et attribués à François Fontanella. Dix ans plus tard, il reconnut la domination de Louis XIV et prêta serment de fidélité à la France, entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 394, 401.

HARCOURT (Henri de Lorraine comte d'), dit le *Cadet de Perle,* parce qu'il portait une perle suspendue à son oreille, fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de Marguerite de Chabot, naquit le 20 mars 1601. En 1637, il reprit les îles Marguerite sur les Espagnols qu'il battit complètement devant Quers ; peu après, il ravitailla Cazal et s'empara de Turin au bout de quatre mois de siège. Nommé vice-roi de Catalogne, après la prise de Perpignan et la révolte de cette province, il commanda l'armée d'occupation pendant les années 1645, 1646 et les deux premiers mois de 1647. Au mois de mai 1645, il couvrit, contre l'armée ennemie, le siège de Roses que faisait le comte de Plessis-Praslin. Après la prise de cette place, le comte d'Harcourt s'empara d'Agramont et de Saint-Aunais, passa le Sègre, battit l'armée espagnole dans les plaines de Llorens et lui tua quatre mille hommes. S'étant mis à la poursuite du général espagnol et du reste de sa troupe, il l'atteignit dans Balaguer qui se rendit à composition. Une conspiration qui s'ourdit contre lui vers ce temps, le rappela à Barcelone où il fit arrêter et punir les chefs du complot. Au mois de mai 1646, il investit la place de Lérida qu'il voulait prendre par la famine, mais le général espagnol, marquis de Legañez, le força, au mois de novembre, de lever le siège et de se retirer dans un désordre qui entraîna la perte des bagages et des canons. Il remporta ensuite quelques succès en Flandre, s'attacha d'abord pendant la Fronde au cardinal Mazarin. Mécontent ensuite de lui, il le quitta et entra en Alsace à la tête des troupes étrangères. Battu par le maréchal de La Ferté, il fit la paix avec la cour et se retira dans son gouvernement d'Anjou, où il mourut, le 25 juillet 1666.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

HELMERADE ou **ALMERADE,** frère des comtes de Roussillon Bencion et Gausbert, et fils du comte Suniaire, fut sacré évêque d'Elne, le 1er septembre 916. L'année suivante et le jour anniversaire de son sacre, il fit, en présence du comte Gausbert, la dédicace de sa cathédrale, assisté des évêques de Carcassonne, de Gérone et de Carpentras. A cette occasion, le comte offrit à sainte Eulalie, patronne de l'église et du diocèse d'Elne, son alleu de Mudagons, et Helmerade, son domaine de Monistrol, dans le comté de Barcelone, une crédence d'un travail exquis, une aiguière du même métal avec sa cuvette et plusieurs autres objets précieux à l'usage de l'autel.

Marca hispanica, col. 383, 844. — Devic et Vaissette, *Histoire de Languedoc.* — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

HENRY, fondeur, fabriqua, en 1785, une cloche pour l'église de Notre-Dame de la Réal, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 450. — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

HENRY (D.-M.-J.) naquit à Entrevaux, chef-lieu de canton du département des Basses-Alpes, le 15 juin 1778. Lorsqu'il fut appelé à Perpignan pour recueillir la succession de Jean-Pierre Campagne, fondateur et premier conservateur de la bibliothèque de la Ville, Henry s'était déjà fait remarquer dans le monde des lettres par la publication de deux ouvrages ayant pour titre *Mémoire sur la marine des anciens,* Paris, 1817, in-8°, et *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes,* orné de cinq cartes, en 1818. Etranger à la langue et à l'histoire du pays, il parvint, à force de travail, à se familiariser avec l'une et l'autre. Un mémoire sur la voie romaine marqua son début dans les études d'histoire locale auxquelles il s'était entièrement adonné. Ce livre qui parut à Perpignan, en 1820, chez Tastu père et fils, est connu sous la rubrique : *Recherches sur la voie de Rome en Espagne,*

à travers le Roussillon, et examen critique de l'itinéraire d'Antonin, depuis Narbonne jusqu'aux trophées de Pompée. Il n'avait pas à sa disposition plus de données que Marca et cependant il apporta au système de ce dernier des corrections tellement heureuses, qu'il aurait découvert presque toute la vérité, si, au lieu de croire que les deux itinéraires d'Antonin se rapportaient à deux routes différentes, il avait pensé comme Marca que ces deux itinéraires n'étaient que deux descriptions dissemblables d'une seule et même voie. On l'avait chargé, dès sa venue en Roussillon, de procéder au dépouillement des archives provenant des églises et des maisons religieuses qui, depuis la Révolution, demeuraient amoncelées dans un galetas de l'hôtel de la Préfecture. A la vue des richesses que recélait cette mine historique, il conçut le projet, hardi pour l'époque, de composer une histoire de notre province. L'infatigable écrivain travailla durant quinze années consécutives à la réalisation de son dessein, puis édita. l'année 1835, son *Histoire de Roussillon comprenant l'histoire du royaume de Majorque*, en 2 vol. in-8°. L'apparition de l'ouvrage provoqua des appréciations diverses des critiques et du public ; les unes étaient favorables, les autres désavantageuses. L'auteur en prit occasion pour exposer son but dans le journal le *Publicateur* et caractériser son œuvre de vulgarisation dans une lettre privée adressée à Pierre Puiggari : « J'ai autant cherché, disait-il, à être utile au pays en lui donnant une histoire qu'il n'avait point encore qu'à travailler dans l'intérêt de l'histoire générale de la France, en lui offrant sur le Roussillon un ensemble de matériaux qui ne se trouvaient qu'épars dans dans un grand nombre de livres ou dans les pièces d'archives et des écrits de circonstance qu'il n'est pas donné à tout le monde d'être à même de consulter ». Et à Puiggari qui lui reprochait sa méthode de composition, Henry répliqua : « Vous avez raison ; mais considérez que je n'écris pas pour ce qu'on appelle les savants ; je dois être lu par les gens du monde. Vous n'ignorez pas que ce sont les femmes qui font aujourd'hui presque toutes les réputations. » L'*Histoire de Roussillon* est une étude d'ensemble qui se propose principalement d'expliquer la liaison de l'histoire de France à celle de l'Aragon : « Malgré les erreurs et les omissions qu'on est en droit de lui reprocher, cette œuvre restera, non pas uniquement parce qu'elle est, en date, le premier livre de ce genre consacré à notre pays, mais parce qu'elle révèle des qualités de premier ordre. » D'ailleurs, l'imperfection de l'œuvre n'échappait point à la sagacité de son auteur ; celui-ci cherchait à combler les lacunes qui s'y étaient glissées, en recueillant minutieusement les faits, les anecdotes, les chroniques qu'il rencontrait dans le cours de ses lectures et de ses recherches, dans le but de produire un jour une édition définitive de l'histoire générale de la province. Les circonstances ne lui ayant pas permis de mettre à exécution le projet conçu, le recueil de documents est resté dans la collection des manuscrits de la bibliothèque de Perpignan où il est catalogué sous la mention suivante : *Mélanges historiques sur l'ancienne province de Roussillon, faisant suite à l'histoire de cette province.* Ce sens judicieux de la critique le poussa à composer une *Rectification de quelques erreurs au sujet des monuments de Perpignan* (III[e] Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales) et le *Guide en Roussillon* ou *Itinéraire du voyageur dans le département des Pyrénées-Orientales*, volume in-12 de 354 pages avec trois lithographies et une carte qui parut, en 1842, à la librairie J.-B. Alzine. « Le désir, disait Henry, de donner aux voyageurs que la curiosité amène en Roussillon ou que le soin de leur santé attire dans les établissements thermaux de cette province, un indicateur plus fidèle que tous les « Guides » publiés jusqu'ici, nous a porté à entreprendre ce travail. » Ce livre est un précieux conducteur de l'étranger à travers les différents cantons du département ; il lui signale ce qui peut le plus l'intéresser comme archéologue, comme artiste, comme naturaliste ou simplement comme amateur. Le désir de connaître le passé de la capitale de la province obsédait Henry d'une façon particulière. Il publia deux travaux sur ce sujet qui révélèrent sous un aspect lumineux l'ancienne organisation civile et militaire de Perpignan. On trouve ces publications dans les tomes IV et V de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, sous la rubrique : *Ancienne constitution militaire de Perpignan résultante de son droit de guerre privé ou privilège de la main armée*, et : *Histoire de la constitution municipale de la ville de Perpignan.* L'activité intellectuelle d'Henry embrassait dans sa sphère d'action des études d'une portée moins restreinte et franchissait le domaine des sciences historiques de la province. Sous la Restauration, l'opinion s'était émue à la vue des épidémies qui sévissaient en Catalogne et particulièrement dans l'autre versant des Pyrénées. Le conservateur de la bibliothèque de Perpignan crut faire œuvre utile en fixant pour la postérité le tableau des désastres occasionnés par les maladies contagieuses à cette époque et en composant les *Relations historiques des malheurs de la Catalogne* et *Mémoires de ce qui s'est passé à Barcelone en 1821 pendant que la fièvre jaune y a exercé ses ravages*, 1822, in-8°, avec deux planches. Il était loin de demeurer indifférent aux découvertes orientales qui passionnaient alors le monde savant ; il se tenait au courant du résultat des fouilles opérées et discutait avec les maîtres de l'archéologie les

théories scientifiques auxquelles donnaient lieu les récentes trouvailles. Il adressa une *Lettre à M. Champollion-Figeac le jeune sur l'incertitude de l'âge des monuments de l'Egypte et sur l'histoire physique, politique et religieuse de l'Egypte avant l'invasion de Cambyse*, en 2 vol. in-8°. Sa persévérance dans ce genre d'études lui permit de publier sur le déclin de la vie. le fruit de ses patientes investigations sur les peuples anciens. En 1846, il fit éditer en 2 vol. in-8°, ornés de planches, l'*Egypte pharaonique*, ou *Histoire des institutions des Egyptiens sous leurs rois*. Mais déjà, à cette date, Henry avait quitté Perpignan pour occuper à Toulon le poste d'archiviste de la ville. Il se trouvait même dans cette cité avant 1840, car cette même année, il livra à la publicité un *Annuaire de la ville de Toulon*. Henry était correspondant des Comités historiques du ministère de l'Instruction publique, de la Société des Antiquaires de France et de divers autres corps savants. Dès 1821, il avait pris part à la rédaction de la *Revue encyclopédique* et à celle du *Mémorial de l'Industrie*. Les notices insérées dans ce périodique sous la rubrique *Lettres Roussillonnaises*, sont dues à sa plume aussi érudite que féconde. On cite encore de lui un *Essai d'explication d'un tableau statistique du XVIe siècle*, in-8°. Henry mourut à Toulon le 3 octobre 1850.

HŒFER, *Nouvelle Biographie générale*.

HEREDIA (Jérôme de), viguier de Tortose, devint successivement majordome de l'hôpital des gens de guerre de Perpignan et *alcayd* ou commandant du Castillet de cette ville. Il mourut en 1616 et eut pour successeur dans cette dernière charge Gaspard Tord.

Archives des Pyr.-Or., B. 377, 380.

HIJAR (Jean-François-Christophe-Fernandez duc d') épousa Françoise, une des filles de Pierre-Galcerand de Pinos de Fenouillet et de Pétronille Çurita de Peramola. Celle-ci, devenue veuve, reçut en héritage la succession des vicomtés de Canet et d'Evol. Mais elle n'en jouit qu'un instant. Louis XIV en disposa, pendant tout son règne, au profit du Domaine ou en faveur de la duchesse de Sforza, Louise-Adélaïde de Damas-Thiange.

ALART, *Echo du Roussillon*, 1865.

HIJAR (Isidore-Fernandez duc d') rentra en possession des vicomtés de Canet et d'Evol, à la suite d'un arrêt que le Conseil d'Etat rendit en 1730. En 1789, le duc d'Hijar, qui était quatre fois grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or et gentilhomme de la Chambre du Roi, se trouvait, en sa qualité de vicomte de Canet, seigneur de Canet, Torreilles et Sainte-Marie-la-Mer en Roussillon, et par son titre de vicomte d'Evol, seigneur d'Evol, Olette, les Horts, Sauto et Fetges, en Conflent, Fontrabiouse, en Capcir, Estavar et Bajanda dans la Cerdagne française, sans compter une infinité d'autres possessions et de droits de fiefs dispersés dans la province.

ALART, *op. cit.*

HIJAR (Gaëtan de Sylva, duc d') mourut à Perpignan, le 25 janvier 1865, dans sa soixante-unième année. Il descendait, par les femmes, et se trouvait l'héritier d'un grand nombre des plus grandes familles nobiliaires de l'ancien Roussillon, parmi lesquelles on peut citer celles de So, de Castros, de Canet, de Fenouillet et de Pinos, qui avaient simultanément ou successivement possédé les trois vicomtés de Canet, d'Ille et d'Evol, et plusieurs autres seigneuries du Roussillon et de la Cerdagne.

ALART, *op. cit.*

HILDESINDE, abbé de Saint-Pierre de Rhoda, dès l'an 945, fils d'un seigneur nommé Tassius, qui avait restauré ce monastère, fut élu évêque d'Elne, tout en conservant le titre et la dignité d'abbé. C'est ainsi que le qualifie le pape Benoît VII dans une bulle du mois d'avril de l'année 979, par laquelle il confirme les immunités de ce monastère et tous les biens qu'il possédait depuis Narbonne jusqu'aux frontières d'Espagne. Il obtint en faveur de ce monastère un privilège du roi Lothaire, l'an 982. La même année il consacra l'église des saintes Juste et Rufine, dans la vallée de Prats-de-Mollo, en Vallespir. Le 18 février 991, il céda l'alleu de Cabanac, avec l'église, à Riculfe, abbé de Saint-Etienne d'Agusa (Saint-Estève-del-Monestir) près de la Tet. Cet abbé, de son côté, lui céda divers alleux.

Marca hispanica, col. 927. — DEVIC et VAISSETTE, *Histoire de Languedoc*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

HILPERIC, cinquième abbé de Notre-Dame d'Arles, releva le monastère détruit par les Normands et écrivit à Charles-le-Chauve, en 869, une lettre pour lui demander la confirmation et l'extension des privilèges accordés à ses prédécesseurs. Sur sa demande, l'empereur, dans une charte ou *Præceptum* de la même année, confirma, expliqua et étendit les immunités et privilèges octroyés précédemment par ce monarque en 844 et par Louis-le-Débonnaire en 821.

Marca hispanica, col. 793-794.

HOCQUINCOURT (Charles de Monchy d'), maréchal de France, né en 1599, en Picardie, mort le 13 juin 1658, à Dunkerque. D'une famille dont la



noblesse remontait au XIIe siècle, il apprit jeune le métier des armes, et fit ses premières campagnes en Italie. En 1639 il était maréchal de camp, et se trouva à Morhange sous le comte de Hallier. Il escorta ensuite un grand convoi destiné à Arras. En 1641, il exerçait un commandement à la bataille de la Marfée, et plus tard il dirigea l'arrière-garde du maréchal de La Mothe dans le Roussillon ; puis il passa à l'armée des Flandres, et assista à la bataille de Gravelines. Nommé lieutenant général, gouverneur de Péronne, Montdidier et Roye, après la mort de son père, en 1645, avec la charge de louvetier du Boulonnais, il reçut ensuite le commandement d'une division à l'armée d'Allemagne. Il se signala les années suivantes à Schorndorff, Worms, Tubingue et Rethel, où il commandait l'aile gauche du corps du maréchal du Plessis (depuis duc de Praslin), opposé à Turenne. Quinze jours après cette affaire, le 4 janvier 1651, d'Hocquincourt fut créé maréchal de France. Il avait proposé à la reine de tuer le prince de Condé en pleine rue. Le cardinal de Retz nous apprend que d'Hocquincourt, qu'il vit à l'hôtel de Chevreuse, « lui conta familièrement tout le particulier de l'offre qu'il avait faite à la reine » ; le coadjuteur fit avertir le prince sans nommer personne. En 1652, d'Hocquincourt escorta jusqu'à Poitiers Mazarin, qui rentrait en France (30 janvier). Le lendemain il se mit en route pour se rapprocher de Paris, avec Turenne et l'armée royale, laissant seulement le comte d'Harcourt avec quelques troupes en Guienne pour faire face aux rebelles. Le duc de Rohan-Chabot, gouverneur d'Anjou, s'étant déclaré pour le prince de Condé, d'Hocquincourt vint l'assiéger dans Angers. Le duc d'Orléans envoya pour délivrer Angers le duc de Nemours avec des troupes espagnoles qui se trouvaient à la frontière de Picardie et le duc de Beaufort avec les troupes du parti des princes. Le duc de Sully livra passage aux troupes des deux beaux-frères à Mantes ; néanmoins ils arrivèrent trop tard : le duc de Rohan avait capitulé le 1er mars 1652. Au mois d'avril, l'armée royale, qui n'avait pu entrer dans Orléans que défendait Mlle de Montpensier, vint passer la Loire à Gien. « D'Hocquincourt, dit Sismondi, distribua sa cavalerie dans sept villages aux environs de Blesneau, sans vouloir écouter Turenne, qui trouvoit leurs quartiers trop éloignés pour qu'ils pussent se soutenir réciproquement ; toutefois, il ne croyoit aux deux généraux qui lui étoient opposés ni assez d'activité ni assez d'habileté pour redouter beaucoup une surprise. Mais, dans la nuit du 7 avril, le maréchal d'Hocquincourt fut attaqué sur plusieurs points avec tant d'ensemble et une si grande rapidité que cinq de ses quartiers furent enlevés, et tout ce qui s'y trouva tué, pris ou mis en fuite. Quelques-uns des fuyards arrivèrent à Briare, où le maréchal de Turenne avoit son quartier ; dès qu'il fut averti, il courut à cheval sur une éminence d'où il dominoit la plaine... Il repartit au galop pour se mettre en état de recevoir l'ennemi. De son côté, Hocquincourt avoit pris position avec neuf cents chevaux en arrière de Blesneau, sur un ruisseau profond et marécageux ; les ennemis pouvoient le passer seulement sur une digue étroite, et en se suivant un à un à la file. Le prince de Condé passa le premier cette digue avec Nemours, Beaufort, La Rochefoucauld, Tavannes, Vallon, Clinchamp, Coligny, Guitaut, Gaucourt et une centaine de maîtres. Ils mirent le feu au village qui étoit au-delà ; c'étoit le cinquième des quartiers d'Hocquincourt qu'ils attaquoient. Celui-ci, à la lueur des flammes, reconnut combien étoit petit le nombre des ennemis qu'il avoit sur les bras ; il tomba sur eux avec toutes ses forces ; mais cette troupe d'élite soutint avec tant de vaillance l'attaque d'Hocquincourt, qu'elle donna aux autres le temps d'arriver ; celui-ci d'ailleurs entendoit les tambours de l'infanterie qui approchoit : il craignit de se voir enveloppé ; il prit la fuite, et tandis qu'une partie de ses cavaliers se jetèrent dans Blesneau, les autres furent poursuivis trois ou quatre lieues sur la route d'Auxerre. Dans cette nuit, l'armée royale perdit tous ses bagages et on lui prit trois mille chevaux. »

En 1653, d'Hocquincourt fut nommé vice-roi de Catalogne et chargé du commandement en chef des troupes françaises dans cette province. Au mois de juillet, il rejoignit Duplessis-Bellière, et tous deux vinrent mettre le siège devant Gérone. Après soixante jours de combat, ils furent obligés de le lever. Ils eurent plus de succès à la fin de l'année, en ravitaillant Rosas, malgré don Juan d'Autriche qui en faisait le siège. L'année suivante, d'Hocquincourt passa en Flandre, et vint rejoindre Turenne et La Ferté devant Arras. Tous trois réussirent à forcer les lignes des Espagnols et délivrèrent cette ville dans la nuit du 24 au 25 août. D'Hocquincourt attaqua le quartier des Lorrains et ne rencontra pas une grande résistance. Il ne fut pas employé dans la campagne suivante ; mécontent, il fit offrir à Condé de lui livrer Ham et Péronne, dont il était gouverneur, moyennant une bonne somme d'argent. « La duchesse de Châtillon, qui recevoit en même temps, dit Sismondi, les hommages du prince et du maréchal, avoit été l'entremetteuse de ce marché, et Condé s'étoit avancé jusqu'à Cambray pour se mettre en possession. Mais Hocquincourt avoit d'autre part communiqué au ministre les offres qui lui étoient faites, pour voir s'il n'en pourroit point tirer plus d'argent, et pendant quinze jours il mit en quelque sorte sa trahison à l'enchère. Il finit par rendre au roi, moyennant deux cent mille écus et un gouvernement pour son fils,

les deux places qui lui étoient confiées. » Peu après il alla joindre le prince de Condé, et se réunit aux Espagnols. Les uns attribuent sa trahison à Mme de Châtillon ; d'autres à Mme de Montbazon, à qui il avait écrit dès 1648 : « Péronne est à la belle des belles. » Mlle de Montpensier dit que personne n'a connu le motif de la défection du maréchal d'Hocquincourt ; qu'il avait bien eu des démêlés avec les gens de la gabelle dans une de ses terres, mais qu'il n'y avait pas là de quoi sortir de France. Il reçut des Espagnols le titre de grand-bailli de Gand, avec de gros appointements. L'armée royale vint assiéger Dunkerque, occupé par les Espagnols. Le prince de Condé et don Juan d'Autriche marchèrent au secours de cette place. Dans une reconnaissance des lignes françaises, d'Hocquincourt fut blessé de trois coups de mousquet. Selon Bussy-Rabutin, il « mourut une heure après, dans une petite chapelle où ses gens le portèrent ». Mme de Motteville le fait vivre quelques jours après ses blessures, et Mlle de Montpensier seulement quelques heures.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale.*

HOMDEDEU (Jean) est appelé « fondateur de l'église de Notre-Dame de l'Eule » dans un document daté du 26 juillet 1255, qui porte mention d'un bénéfice qu'il institua ce jour-là même à Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 6.

HOMDEDEU (Pierre), sacristain de l'église Saint-Jean de Perpignan, succéda dans cette charge à Bérenger de Palma, décédé en 1291. Pierre Homdedeu mourut le 21 avril 1294, ainsi que le mentionne une pierre funéraire qui est conservée dans le vieux Saint-Jean de Perpignan.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.*

HOMDEDEU (Guillaume) était bailli de Perpignan, dans les dernières années du XIIIe siècle. Il rendit une ordonnance par laquelle il commit aux préposés du jardinage (*sobreposats de la horta*) la police des chemins ruraux. On trouve un Jean Homdedeu bourgeois de Perpignan en 1381.

Archives des Pyr.-Or., B. 141, 276, 346.

HORTOLA (Côme-Damien), né à Perpignan l'année même où le Roussillon, soustrait à la domination française, rentrait dans le domaine de la couronne d'Aragon (1493), fut reçu docteur en théologie à l'Université de cette ville, à l'époque où se dessinait, un peu partout en Europe, le mouvement en faveur des lettres, des sciences et des arts, connu dans l'histoire sous le nom de Renaissance. Avide d'étendre le cercle de ses connaissances, Hortola quitta son lieu d'origine et alla se mêler, à l'âge de vingt-deux ans, à la foule des étudiants qui, à Alcala, suivaient les cours de linguistique au collège appelé des trois langues. Il y apprit, en même temps que les sciences naturelles et mathématiques, la philosophie, le grec et l'hébreu. Esprit encyclopédique, il suivit ensuite le courant qui entraînait les savants vers l'Université de Paris, le foyer des lumières. Tout en se perfectionnant dans l'étude des langues orientales, Hortola s'adonnait avec un soin particulier à l'étude de la théologie et des sciences ecclésiastiques. Ce jeune érudit avait conçu le projet d'embrasser la carrière sacerdotale vers laquelle le poussaient ses aspirations et ses goûts. L'ardeur avec laquelle il entreprit ses divers travaux scientifiques fit qu'il fut atteint d'une maladie, vite jugée incurable par les médecins de la capitale. Heureusement, un membre de la colonie roussillonnaise à Paris s'intéressa à son état de santé. C'était le médecin du roi de France, Gabriel Miró, fils et petit-neveu de notabilités médicales attachées à la cour depuis un demi-siècle environ. Grâce à son savoir, l'illustre docteur tira son ami du danger ; mais la vive intelligence de Côme Hortola réussit à s'assimiler encore les notions de la médecine, à la suite des simples conversations qu'il eut sur cet art avec son compatriote. Plus tard, il devint très versé en matière de thérapeutique. Entre temps, Hortola suivait, au collège royal que venait d'ouvrir François Ier, les leçons du fameux hébraïsant Vatable. Celui-ci l'eut vite distingué et en fit un de ses disciples préférés. L'Université de Bologne, où professaient les maîtres les plus éminents de la théologie, eut aussi l'avantage de compter Hortola au nombre de ses plus brillants étudiants. Il y prit, à l'âge de trente-cinq ans, le grade de docteur en droit canon. La renommée d'Hortola arriva jusqu'à Rome. Certains cardinaux étaient désireux de se montrer, à l'exemple des papes de la famille Médicis (Léon X et Clément VII), les protecteurs des hommes de lettres. Un d'entre eux, le cardinal Cantarini, voulant témoigner son estime à Hortola, l'invita à se fixer à Rome. Mais celui-ci crut devoir résister aux offres séduisantes et aux sollicitations réitérées de son Mécène : il rentra en Catalogne. Les magistrats de Barcelone l'avaient appelé pour travailler à la restauration de leur Université renaissante. Dix-sept années durant, au cours desquelles il y enseigna la philosophie et la théologie, il s'efforça de faire refleurir les sciences. A cette époque de sa vie, il comparait les textes grecs et hébreux de la Sainte-Ecriture à leurs versions latines : il composa alors l'*Exposicion del libro de los canticos*, ouvrage capable à lui seul d'immortaliser son nom. Le recteur de l'Université de Barcelone était d'ores et déjà regardé comme l'oracle de la Catalogne entière : Jaume va

jusqu'à l'appeler *l'ornement de toute l'Espagne.* De fait, les savants, les tribunaux, y compris celui de l'Inquisition, allaient à lui comme à leur conseiller ou à leur arbitre. Pour lui témoigner son estime, Philippe II le nomma spontanément abbé de Vilabertran (diocèse de Gerona), sans que notre savant eut, le moins du monde, prétendu à cette distinction aussi honorable que lucrative. Sur ces entrefaites, le concile de Trente avait été convoqué, suspendu et repris successivement par les papes Paul III, Jules III et Pie IV. Vers la fin de l'année 1561, le roi d'Espagne, jetant les yeux sur Hortola, le délégua, en qualité de mandataire et de député de la principauté de Catalogne, pour siéger au concile. L'abbé de Vilabertran, prétextant son grand âge, déclina d'abord l'honneur que lui faisait son roi : à bout d'arguments, il accéda aux désirs de Philippe II. Au milieu des Pères du concile, Hortola se fit remarquer autant par l'étendue et la sûreté de ses connaissances scientifiques que par l'ascendant de ses vertus. Pallavicini note que l'abbé de Vilabertran prit la parole dans la session du 10 février 1563. Cet historien a soin d'ajouter qu'il disserta savamment sur le sacrement de mariage après Nicolas Maillard, le doyen de la Sorbonne, et que son discours, quoique des plus longs, ne fatigua aucun de ses nombreux auditeurs. Lorsque le concile eut fixé les dogmes et réglementé les points de discipline de la religion catholique, Côme-Damien Hortola rentra en Espagne. Le 16 mai 1564, il prit possession de l'abbaye dont le monarque espagnol l'avait gratifié : Pie IV lui en avait octroyé les bulles gratuitement, en témoignage de gratitude et de reconnaissance. Joignant l'exemple au précepte, le nouveau supérieur des chanoines réguliers déclara qu'il désirait gouverner en personne son monastère et que, par suite, il ne pouvait se contenter d'un titre de commende purement nominatif. On conserve encore de nos jours, dans les archives de ce monastère, le récit de sa prise de possession. Pendant quatre années, le théologien perpignanais administra l'abbaye de Vilabertran, où il mourut en odeur de sainteté, le 3 février 1568. La nouvelle de sa mort se répandit vite dans toute la Catalogne.

Les œuvres d'Hortola, au rapport de Scoto, sont nourries de la doctrine des saints Pères et émaillées de citations érudites des auteurs profanes. Elles renferment, en particulier, de curieux renseignements sur les mœurs et les coutumes des Hébreux que nos modernes exégètes seraient loin de désavouer. Ses commentaires sur les psaumes de David ont été publiés par le P. Michel Taberner, de Gérone, sous ce titre : *In cantica canticorum Salomonis explanatio in Isagogen, paraphrasim et quinque posteriores plenioris interpretationis libros distributa, Deo et D. N. Jesu Christo dicata, auctore Cosma Damiano Hortolano, etc.* Jérôme Capmany, bachelier en droit et proche parent de notre théologien, rassembla les ouvrages d'Hortola quelque temps après sa mort et les publia, en 1580, à Barcelone. L'éloge en vers latins qu'il mit en tête de l'édition mérite d'être rappelé :

> Gloria magna quidem est nostro de germine natum,
> Esse hunc tam doctum, tam celebremque virum,
> Hortos qui Domini coluit servitque fideli
> Doctrinâ, miris perpolitisque modis.
> Grates ergo Deo pro tanto munere agamus
> Talem Hortulanum qui dedit Ecclesiæ.

Pallavicini, *Histoire du concile de Trente.* — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Mémoires de Jaume.* — Abbé J. Capeille, *Un théologien perpignanais au concile de Trente,* dans la *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon,* t. III.

HORTOLA (Jérôme), peintre de Perpignan, dora, en 1647, le retable du maître-autel de Millas, aux frais de l'archidiacre d'Elne, Michel Mongay.

Archives des Pyr.-Or., G. 811. — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas.*

HOSTALRICH (Bérenger d'), damoiseau, recueillit la succession d'Albert Ça Trilla à la direction du château royal de Perpignan. Il ne tarda pas à donner la démission de son office : il fut remplacé par le damoiseau Jaspert de Tregura.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 154.

HUGO (Jean de), brodeur, confectionna, en 1520, une chasuble, un devant et une nappe d'autel, en velours brodé et historié, pour l'église Saint-Vincent de Clayra.

Archives des Pyr.-Or., G. 766.

HUGUET (Georges) était procureur fiscal de la cour de la viguerie de Roussillon vers le premier quart du xve siècle. Il se rendit coupable du crime de faux. La reine Marie d'Aragon le suspendit de son emploi et désigna le perpignanais Raymond Coma pour le remplacer. Alphonse V condamna Georges Huguet au bannissement du royaume pendant une durée de dix années.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 253, 265.







ILITARICUS, ILITARIUS ou **WITARIUS,** évêque d'Elne, n'est connu que pour avoir souscrit le dixième concile de Tolède, le 1er décembre 656. La liste chronologique des Pontifes d'Elne présente une lacune d'un quart de siècle, entre ce prélat et son successeur médiat, Clarus, qui siégeait en 683.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

ILLE (Raymond-Ermengaud d') possédait, en 1105, trois chevaleries ou fiefs nobles dans la Cerdagne.

Abbé Pierre BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs).*

ILLE (Guérald d') était propriétaire d'un domaine à Orle, en 1116.

Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Bérenger-Arnaud d') détenait le manse du Puig et la dîme de Conangles, dans le Capcir, en 1146.

Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Pons d') concéda, en 1163, à Arnaud de Castellnou le droit de construire le canal de Nefiach et Millas.

Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Raymond d' ou **ÇA ILLA),** épousa, en 1264, Bérengère d'Alamande. Il tenait à Jujols une chevalerie, sous la directe du seigneur de Mosset, que l'on appelait chevalerie *d'en Ça Illa* et *Militia de Insulâ.* Jacques Ier, roi de Majorque, lui concéda aussi les justices de Casesnoves, par indivis.

Archives des Pyr.-Or., B. 190. — Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Pons d'), chevalier, vivait à Villefranche-du-Conflent, en 1273. Un autre Pons d'Ille, damoiseau, acheta un domaine à Serdinya en 1331.

Abbé Pierre BONET, *op. cit.*

ILLE (Gérald d'), chevalier, fut attaché à la cour du roi Jacques II de Majorque. Après la ruine de ce souverain, le roi d'Aragon Pierre III maintint une pension viagère à Gérald d'Ille.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 110.

ILLE (Raymond d'), chevalier, servit la cause de Jacques II. Les biens qu'il possédait à Puig, en Capcir, furent confisqués par Pierre III d'Aragon, et donnés en 1347, à Bernard-Guillaume d'Entença.

Archives des Pyr.-Or., B. 367.

ILLE (Bernard d') exerça le commandement de la châtellenie de Conat, sous le règne de Pierre III.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.

ILLE (Jacques d') fut châtelain de la Tour Cerdane, du 10 novembre 1395 jusqu'au 8 mai 1396.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 1re série.

ILLES (Jean), peintre de Perpignan, travaillait en collaboration avec Antoine Fitals et Jean Brell. Ces trois artistes peignirent le retable de Saint-Michel de Pia, en 1564.

Archives des Pyr.-Or., G. 838.

IVORRA (Guillaume d') reçut, de Philippe III, un privilège royal, le nommant aux fonctions de Gouverneur du Roussillon et Cerdagne, en remplacement de Jérôme de Argensola, élevé à la dignité de Gouverneur de Catalogne. Il mourut en 1615. Le 11 octobre de cette même année, Gabriel de Llupia recueillit provisoirement sa succession, à la tête du gouvernement civil de la province.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 382, 384.

IVORRA (Raymond d'), prêtre de Lérida et docteur en droit canon, fut nommé évêque d'Elne par Louis XIII et institué par le pape Paul V, le 20 novembre 1617. Le 12 janvier 1618, il prit, par procureur, possession de son siège et de la dignité de chapelain-majeur de l'église Saint-Jean. Le 14, il prêta de même le serment d'usage. Sous son éphémère pontificat, l'ordre des Carmes célébra, à Perpignan, un chapitre provincial, avec grande solennité.

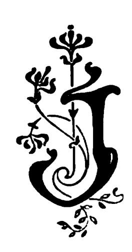
Cette assemblée tint sa séance d'ouverture le 17 février 1618. Une mort prématurée enleva Raymond d'Ivorra dans le cours de cette même année. Ce prélat était décédé avant le 7 mai 1618, puisque le registre de l'évêché mentionne, à cette date, un vicaire général du chapitre, *sede vacante*. Ce serait donc une erreur de date que celle du 23 juin, indiquée par le *Gallia christiana* comme celle du décès de Raymond d'Ivorra.

Archives des Pyr.-Or., G. 241. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

IZOS (Jacques-François) naquit à Prades, le 29 janvier 1763. Il était fils de Joseph Izos, « praticien de notaire » et de Thomase Circan. Reçu docteur en droit, il se fit inscrire comme avocat à la Cour du Conseil souverain du Roussillon. Il exerçait cette profession dans son pays natal, lorsqu'il fut député par le district de Prades, pour le représenter à la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790. Jacques Izos fut ensuite élu, par l'Assemblée électorale, second juge au tribunal du district de Prades. Le département des Pyrénées-Orientales envoya Izos siéger au Conseil des Cinq-Cents, le 22 septembre 1795, par 52 voix sur 101 votants. Il y prit la parole en brumaire an V (octobre 1796) pour défendre la loi qui excluait du Corps législatif les parents d'émigrés et les signataires d'actes contre-révolutionnaires. Il termina son discours par ces mots : « Le salut public ! Voilà l'instrument de tous les tyrans anciens et modernes et la pierre angulaire du gouvernement révolutionnaire. N'est-ce pas avec ces mots que Sylla excusait les plus exécrables cruautés ? » Le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), Jacques Izos n'assista pas à la séance du Conseil des Cinq-Cents, mais il adhéra ensuite aux mesures prises dans cette journée contre ceux qui voulaient relever la monarchie. Le 17 floréal an VI (6 mai 1798), il prononça un discours sur les opérations électorales du département de la Seine et demanda que les bâtiments de l'archevêché d'Auch fussent mis à la disposition de l'administration du Gers. Le ministre des finances ayant écrit à Jacques Izos, pour le prier de lui désigner un candidat à l'emploi de caissier de la Monnaie de Perpignan, celui-ci indiqua François-Bonaventure Arago, père de l'illustre astronome François Arago. Cette circonstance permit au nouveau titulaire de la Monnaie de faire éduquer ses enfants au collège de Perpignan. Izos fut élu deux fois secrétaire du Conseil des Cinq-Cents, en pluviôse an V et en ventôse an VII. Il adhéra au coup d'Etat de brumaire, et fut nommé, le 28 germinal an VIII (18 avril 1800), sous-préfet de Prades. Izos exerça ces fonctions durant plus de quinze ans. Après les Cent-Jours, il fut destitué de sa charge. Il fixa sa résidence soit à Toulouse, soit à Perpignan, jusqu'à la mort de Napoléon Ier, survenue en 1821. Rentré de nouveau dans sa ville natale, Izos fut nommé maire de Prades, en septembre 1829 ; mais il ne conserva cette dignité que l'espace de quelques mois. Il mourut à Prades, le 28 juin 1836. Jacques Izos était lié avec Merlin de Douai, Talma, de Girando et principalement avec Augereau qui entretint une correspondance suivie avec lui.

Archives de la famille. — Delamont, *Histoire de la ville de Prades.* — Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.*





JACOMET (Nicolas-Denis-Jacques), né à Prades, le 3 juin 1757, était fils de Simon Jacomet, négociant dans cette ville, et d'Eulalie Vilar. Il s'adonna à son tour au négoce. Les suffrages de ses concitoyens l'appelèrent, le 31 janvier 1790, à remplir les fonctions de maire qu'il conserva jusqu'en 1795. En septembre 1792, Jacomet avait été élu membre du Conseil du Directoire des Pyrénées-Orientales; mais il refusa d'occuper ce poste. Le 21 germinal an VI, il fut élu député des Pyrénées-Orientales au Conseil des Anciens, d'où il passa, après le coup d'Etat de brumaire, le 4 nivôse an VIII, au nouveau Corps législatif, en vertu d'une décision du Sénat conservateur. Il y représenta jusqu'en 1807 les Pyrénées-Orientales. Le Corps législatif choisit Jacomet pour secrétaire en 1813. Il fut, pour la seconde fois, appelé aux fonctions de maire de Prades qu'il conserva jusqu'en 1814. Pendant les Cent-Jours, Jacomet fit encore partie de la Chambre des représentants où l'envoya siéger, le 15 mai 1815, l'arrondissement de Prades avec 38 voix sur 43 votants. Jacomet mourut à Prades, le 13 janvier 1829.

Delamont, *Histoire de la ville de Prades*. — Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires*.

JACQUOT-DEFRANCE (Laurent) naquit le 22 avril 1874, au Perthus, où son père avait la direction du casino de Bellegarde. Sa mère s'appelait Anne Defrance. En 1901, Laurent Jacquot-Defrance obtint le premier prix de Rome pour la peinture avec son tableau : *Jésus guérissant les malades*. Cet artiste de grand talent, qui voyait s'ouvrir devant lui le plus brillant avenir, mourut quelque temps après son triomphe.

Archives communales du Perthus. — Articles parus dans divers périodiques.

JAHEN (Raphaël), marchand de Perpignan, fut nommé receveur du Domaine royal, dans la capitale du Roussillon, en remplacement de Montserrat Règnes, révoqué. Le 12 mai 1620, un privilège royal nomma Raphaël Jahen, bourgeois de Perpignan. Il eut un fils du même nom que lui, lequel recueillit sa succession, le 24 décembre 1629.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 382, 384, 444.

JAHEN (François), bourgeois de Perpignan, s'enrôla dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt, en 1639. Ses biens furent confisqués par le roi de France et donnés, le 14 septembre 1653, à Joseph de Rocabruna

Archives des Pyr.-Or., B. 387, 390, 394.

JALABERT fut professeur de médecine à l'Université de Perpignan. On voit son portrait, peint à l'huile, dans un des salons de M. le docteur Albert Donnezan.

Communication obligeante de M. le docteur Albert Donnezan.

JALABERT (François-Césaire-Jean-Joseph), fils de Jean Jalabert, bourgeois, et de Marie Llobet, naquit à Perpignan, le 27 août 1769. Il suivit d'abord la carrière militaire. Le 22 germinal an VIII, François Jalabert fut nommé conseiller de préfecture des Pyrénées-Orientales. Le 6 janvier 1813, il fut désigné par le Sénat conservateur pour représenter ce département au Corps législatif. Il reparut à la Chambre des représentants, le 15 mai 1815, comme l'élu du collège du département des Pyrénées-Orientales, avec 65 voix sur 75 votants. Après les sessions de cette assemblée, il rentra dans la vie privée. En 1819, François Jalabert publia la *Géographie du département des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Tastu père et fils, in-8° de VII-172 pages. Cet ouvrage n'est qu'une statistique abrégée du département. Il existe du même auteur : *Première réponse à l'écrit intitulé* Errata de la Géographie du département des Pyrénées-Orientales, imprimé chez J. Alzine, à Perpignan, sans nom d'auteur. François Jalabert mourut à Paris le 28 avril 1832.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires*.

JAUBERT ou JOBERT (Jean), archidiacre de Conflent (1394-1405) remplissait la fonction de vicaire-général de Barthélemy Peyro, évêque d'Elne. Il administra le diocèse en l'absence de ce prélat, chargé de missions diplomatiques.

Archives des Pyr.-Or., B. 188, G. 35, 169.



JAUBERT (Jean) était secrétaire général *(scriba major)* de la maison consulaire de Perpignan en 1479.

Archives des Pyr.-Or., B. 308.

JAUBERT (Barthélemy) était un chevalier qui adopta le parti de Louis XI, lorsque ce monarque acquit le Roussillon. Il obtint, de son souverain, la donation des biens de Laurent Redon, bourgeois de Perpignan (15 janvier 1478). Le roi de France lui octroya aussi la concession des amendes et greffes des cours du bailli de Perpignan et de la viguerie du Roussillon et Vallespir. Barthélemy Jaubert exerça quelque temps l'office de viguier de Roussillon et Vallespir; il fit ensuite l'acquisition de la nef *Notre-Dame Sainte-Catherine* pour le transport des produits roussillonnais en Italie et dans le Levant. Ce riche chevalier se livrait encore à l'industrie de la minoterie et de la fabrication des huiles d'olive. Il possédait des moulins à farine sur le territoire de Bajoles et des moulins à huile à Millas. Il tenait aussi en afferme le pasquier royal de Cortsavy et les droits des généralités du Roussillon. Barthélemy Jaubert ne paraît plus après 1494, dès que le Roussillon eut fait retour à la couronne d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 310, 318, 324, 325, 410, 411, 412, 413, 414.

JAUBERT (Guillaume), fondeur de cloches, originaire de la ville de Saint-Gaudens. Il passa contrat, le 18 novembre 1531, avec les fabriciens de Corneilla-de-la-Rivière, pour la fonte d'une cloche destinée à l'église du lieu, en remplacement de l'ancienne qui s'était brisée. Le 23 août 1588, Guillaume Jaubert et Guillaume Augin « mestres fondeurs de Saint-Gaudens » passèrent contrat pour la fabrication d'une cloche destinée à l'église de Pouyloubrin (Polobrin).

Archives des Pyr.-Or., G. 774. — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

JAUBERT (Antoine), chanoine de Saint-Jean, fonda, le 7 avril 1587, une œuvre pie pour fournir une dot à une jeune fille de sa famille, ou à défaut d'elle, à une autre jeune fille n'ayant pas de quoi se marier. Les administrateurs de cette fondation, qui dura jusqu'à la Révolution, furent le prévôt du chapitre de Saint-Jean et les syndics majeurs des chanoines et bénéficiers de la communauté ecclésiastique de cette église.

Archives des Pyr.-Or., G. 344, 345, 362.

JAUBERT (Simon), fils de François Jaubert-Corsa et de Catherine Bolet, se maria à Ille-sur-Tet, le 14 janvier 1583, avec Catherine Sarda-Troiart. Le 20 novembre 1617, il reçut le titre de bourgeois de Perpignan, et mourut à Elne, le 14 mai 1632, laissant deux fils : François, dont la descendance mâle ne tarda pas à disparaître, et Sébastien.

Archives de la famille Jaubert de Passa. — Archives des Pyr.-Or., B. 384.

JAUBERT (Sébastien), fils du précédent. Il épousa, le 7 septembre 1625, Anne Rebollet, fille unique de Gaudérique Rebollet et d'Isabelle Terreros. De cette union naquit une fille, Bonaventure, laquelle se maria, en 1648, avec François Coronat, de Perpignan. Devenu veuf, Sébastien Jaubert convola en secondes noces, au mois de juin 1632, avec Marie Mauran-Vallespir ; il eut d'elle deux garçons, Etienne et Emmanuel, et une fille, Françoise, mariée le 22 décembre 1652 à Joseph Pallarès, de Rigarda.

Archives de la famille Jaubert de Passa.

JAUBERT (Etienne), fils du précédent, figura dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Queralt, en 1639. Le 1er mai 1659, il assista à l'assemblée générale du *Bras militar* ou noblesse de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, qui se tint à Perpignan pour nommer le *Protecteur* et les autres officiers de cette société. Il unit ses destinées, en 1665, à celles de Marguerite de Taqui de Baldo, et mourut en 1676. Ses deux fils, Joseph et François, ne laissèrent pas de descendance. Quant à sa fille aînée, Marie-Thérèse, devenue par la mort de ses frères l'héritière de la famille Jaubert, elle épousa en 1690 Abdon-Dominique Esprer de Copons.

Archives de la famille Jaubert de Passa.

JAUBERT (Emmanuel de) servit en qualité de capitaine dans les milices de la province du Roussillon, depuis le 10 novembre 1733 jusqu'en 1765, année de sa mort. Cet officier eut deux fils, Raymond et Félix, qui suivirent aussi la carrière des armes.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

JAUBERT (Raymond-François-Antoine de) naquit à Perpignan, le 31 août 1740. Incorporé au régiment de Béarn-infanterie en qualité de lieutenant, le 25 août 1759, il fut réformé, le 30 décembre 1762. Raymond de Jaubert fut replacé au régiment de réserves de Perpignan avec le grade de lieutenant, le 1er mai 1763. Il fut ensuite nommé aide-major de la place de Mont-Louis, le 7 avril 1773 et y demeura jusqu'au 4 juillet 1777. Raymond de Jaubert fut alors promu aide-major de la place de Perpignan. Il vivait en 1789, assista aux séances de l'Assemblée générale du Roussillon et laissa un fils, François, qui entra, en 1780, à l'Ecole royale militaire.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

JAUBERT (Félix-François-Antoine-Paul de), frère du précédent, commença à servir la France, le 25 août 1753, en qualité d'enseigne dans le régiment d'infanterie de Béarn. Ce corps ayant été reformé, Félix-François-Antoine de Jaubert fut nommé lieutenant le 25 mars 1755. Il passa dans l'Amérique septentrionale avec le second bataillon de Béarn-infanterie, et fit la campagne du Canada, en 1756. Deux lettres écrites par lui, contenant des détails circonstanciés sur cette expédition militaire ont été publiées par l'abbé Casgrain dans son ouvrage : *Montcalm et Lévis, guerre du Canada*, Guebec, Demers, 1891. Félix de Jaubert, qui passa au régiment des réserves de Perpignan, le 20 mars 1765, fut promu major de Mont-Louis, le 9 mai 1771. Il occupait cette situation au moment de la Révolution. Le tableau des noms de l'Assemblée générale que la noblesse tint à Perpignan, le 21 avril 1789, énumère six membres de la famille de Jaubert qui participèrent aux travaux de cette réunion : de Jaubert père, Emmanuel de Jaubert, Louis de Jaubert, François de Jaubert, Antoine de Jaubert, major de Mont-Louis et de Jaubert, aide-major de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Abbé Casgrain, *Montcalm et Lévis, guerre du Canada*, Guebec, Demers. — Alart, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales.*

JAUBERT (Antoine), né en 1742, entra dans la carrière de l'enseignement dès l'âge de seize ans. Ses débuts à la Flèche, à Périgueux et à Bordeaux furent si brillants qu'il obtint facilement, en 1782, une chaire de philosophie à l'Université de Perpignan et une stalle de chanoine à la collégiale de la Réal de cette même ville. En 1786, Antoine Jaubert publia l'*Eloge de M. de Mailly*, in-12 de huit pages. Lorsque la Révolution éclata, il hésita à adopter les principes qu'elle prônait. Antoine Jaubert appartint, en 1790, aux clubs perpignanais des *Jacobins* et des *Amis de la paix*, opposés aux idées nouvelles. Le 22 janvier 1790, il rédigea une protestation populaire. Antoine Jaubert se trouva mêlé à l'affaire du 5 au 6 décembre de la même année. Il fut pour ce fait enfermé à la citadelle de Perpignan. Relaxé de prison dès le mois de janvier 1791, Antoine Jaubert se mêla aux fonctions du culte non assermenté et osa résister à l'ordonnance municipale prohibant les encensements. Six mois plus tard, il entra dans le mouvement révolutionnaire. Antoine Jaubert rompit avec les fonctions ecclésiastiques, devint membre des clubs et rédigea même les procès-verbaux du *Comité central*. En 1793, Antoine Jaubert fut nommé administrateur du département des Pyrénées-Orientales. Le 1[er] mai de cette année-là, il fonda l'*Echo des Pyrénées*, journal à idées avancées, dans les colonnes duquel l'histoire trouve cependant de curieux détails à glaner sur la campagne de 1793 en Roussillon. Antoine Jaubert eut beau faire assaut de déclarations dans ce périodique, il ne parvint pas à gagner les sympathies des Jacobins. Il se vit dénoncé, en 1794, par Pavot-Ricord, comme mêlé au mouvement fédéraliste. Il s'esquiva prudemment de Perpignan et se rendit à Sorèze où il accepta une place de professeur. Antoine Jaubert se trouvait encore dans cette ville, au mois de mai 1796, lorsqu'on institua l'Ecole Centrale à Perpignan. Il fut appelé dans ce nouvel établissement d'enseignement supérieur pour y occuper la chaire de professeur de physique. Vers la fin de l'année, il fut chargé par l'Administration de créer à Perpignan une maison d'instruction secondaire. On s'engagea à lui céder les locaux de l'ancien collège Pi durant l'espace de vingt ans et à lui verser, à des époques fixes et par fractions, la somme de dix mille francs. Antoine Jaubert dût, de son côté, restaurer la maison suivant un devis déterminé et y préparer un logement pour neuf professeurs de l'Ecole Centrale, dont le nouveau collège devenait l'annexe et la pépinière. Le 10 mai 1797, les deux parties s'engagèrent, par devant notaire, aux conditions projetées. L'ouverture de la nouvelle institution eut lieu le 1[er] novembre 1797. Mais de graves difficultés surgirent aussitôt au sujet de l'acceptation du fait accompli par le ministre. Des démêlés s'en suivirent, dans le cours desquels Antoine Jaubert fit preuve d'éminentes qualités d'un maître de pension. Il publia régulièrement les *Actes publics du pensionnat*, espèces de palmarès modernes, doublés de compte rendus annuels et de programmes d'études. Le 2 mai 1805, le conseil municipal, sur l'instigation du maire de Perpignan, général Bertrand de Palmarole, s'occupa du projet d'un établissement communal d'instruction secondaire. La municipalité entra en pourparlers avec Antoine Jaubert pour acquérir l'immeuble qu'il occupait. Celui-ci demanda cinquante mille francs d'indemnité. Les édiles de Perpignan acceptèrent ces conditions, le 7 septembre 1806, mais le Gouvernement les rejeta quelque temps après. Le 10 mai 1807, le conseil municipal offrit à Antoine Jaubert la somme de vingt-deux mille francs, avec promesse de le maintenir à la tête du collège désormais communal et mis sur le pied d'un lycée de seconde classe. Jaubert déclara ne pouvoir céder son immeuble qu'au prix de vingt-cinq mille francs ; mais le 9 juin 1807, il accepta les propositions offertes par la Ville de Perpignan. Le décret impérial érigeant l'ancien pensionnat Pi en collège communal fut publié le 17 octobre 1807. La prise de possession officielle du collège par la municipalité perpignanaise s'effectua le 7 septembre 1808. Antoine Jaubert dirigea le nouvel établissement d'instruction secondaire jusqu'à sa mort survenue

en 1817. Sa nièce, Angélique Jaubert, épousa, en 1795, l'imprimeur Jean Alzine.

Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française; L'Université de Perpignan; Le Collège de Perpignan; L'Ecole Centrale de Perpignan.*

JAUBERT-CAMPAGNE (Antoine) naquit à Perpignan, le 17 février 1780. Il embrassa la profession d'avocat et sut mériter, par ses qualités oratoires, une place distinguée au barreau de Perpignan. Les occupations professionnelles n'offrant pas un aliment suffisant à l'activité de son intelligence, Antoine Jaubert-Campagne s'adonna de bonne heure à des travaux littéraires et à des recherches historiques sur la province du Roussillon, qu'il poursuivit jusqu'à la fin de ses jours. Durant plusieurs années, il compulsa les vieux manuscrits, lut les auteurs anciens qui avaient disserté sur le droit public et privé du Roussillon. Lorsqu'il eut amassé de nombreux documents sur les lois, les usages et les coutumes qui régissaient le pays sous l'ancien régime, il retraça les éléments principaux de cette organisation judiciaire dans plusieurs opuscules publiés à différentes époques. Dès 1833, Antoine Jaubert-Campagne édita, chez Alzine, un *Essai sur les anciennes institutions municipales de Perpignan*, où il mit à profit d'une manière sommaire et parfois peu heureuse les deux manuscrits qui conservent les actes du droit public de la vieille cité : Le *Livre vert majeur* et le *Livre vert mineur*. En 1848, il publia un *Mémoire sur l'arrosage dans le département des Pyrénées-Orientales*. Le VIIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales renferme une étude historique sous la signature d'Antoine Jaubert-Campagne qui est intitulée : Le *Vieux Roussillon*. Ce travail esquisse à grands traits l'ancienne constitution politique de la province. Antoine Jaubert-Campagne a écrit encore plusieurs éloges historiques, dont le premier, consacré au maréchal de Mailly, fut couronné par la Société Littéraire des Pyrénées-Orientales, au concours de 1820. Antoine Jaubert-Campagne mourut à Perpignan, le 10 mai 1854.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

JAUBERT DE PASSA (Jacques), né en 1729, était le fils cadet de Pierre Jaubert, de Llupia. En 1749, son oncle, Pierre Parahy, lui légua tous les biens qu'il possédait à Passa, Villemolaque et Tresserre. Jacques Jaubert de Passa épousa, cette année-là même, Thérèse Gurgas qui lui apporta une riche dot en biens-fonds. Il s'adonna avec zèle et intelligence à l'exploitation de ses terres. Il doubla la valeur de ses domaines par des améliorations et des acquisitions nouvelles : il planta à Passa, Tresserre et Villemolaque plus de huit mille pieds d'oliviers. Jacques Jaubert de Passa, qui fut officier des gardes de la province sous les ordres du maréchal de Noailles et député à l'Assemblée nationale, en 1787, mourut le 5 mars 1802. Il avait eu de son épouse six enfants : Pierre, Jacques, François, Rose, Catherine et Joseph.

Archives de la famille.

JAUBERT DE PASSA (Pierre), fils aîné du précédent, naquit en 1750. Il fut docteur-ès-lois, procureur-syndic à Céret, membre du Directoire du département des Pyrénées-Orientales et conseiller général du canton de Thuir. Pierre Jaubert de Passa s'était marié, en 1779, à Catherine Vilar qui lui donna neuf enfants, parmi lesquels : Marie-Thérèse, épouse d'Anglès de Céret ; Catherine, femme de Tardiu et François, le membre le plus connu de la famille. Pierre Jaubert de Passa mourut en 1808.

Archives de la famille.

JAUBERT DE PASSA (Jean-François-Jérôme), frère du précédent, naquit à Passa le 25 juin 1754. Avocat depuis le 2 juin 1785, il fut procureur de la commune de Céret en 1791. Maire de cette localité en 1792, il devint successivement juge-président du canton et procureur impérial près le tribunal de première instance de Céret. Jean-François Jaubert de Passa fut élu, le 15 mai 1815, par cet arrondissement, représentant à la Chambre des Cent-Jours avec trente-neuf voix sur quarante-trois votants. Il ne fit pas partie d'autres assemblées. Il avait épousé Lucie Quiée, de la famille des d'Assas. Une fille unique naquit de cette union. S'étant mariée au général de Bourgon, elle mourut, en 1881, sans laisser de postérité.

Archives de la famille. — Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.*

JAUBERT DE PASSA (Joseph), frère des deux précédents, entra dans la carrière ecclésiastique. Elève du Grand-Séminaire Saint-Charles de Toulouse, il reçut les ordres mineurs, le 10 juin 1775, des mains de l'évêque de Saint-Papoul. Diacre en 1779, il entra en possession d'un bénéfice fondé à l'autel de Sainte-Catherine de l'église de Thuir. Ordonné prêtre, il devint un des secrétaires de l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne. Lors de l'élévation de ce prélat au ministère, Joseph Jaubert de Passa se retira à Thuir pour y vivre, dans la retraite, du produit de son bénéfice ecclésiastique. Il applaudit aux premiers actes de l'Assemblée nationale, et son imagination surexcitée par de longues veillées studieuses, lui faisait souhaiter une réforme sociale. Joseph Jaubert de Passa ne tarda pas à être effrayé par la marche précipitée de la Révolution. Craignant

que sa présence à Passa n'aggravât les périls que courait sa famille, il renonça courageusement au repos dont il jouissait et à la sécurité qu'il eut trouvée au-delà de la frontière. Il quitta le Roussillon, au mois de mai 1793, pour se rendre à Toulouse. Arrêté à Villefranche-de-Lauraguais, il fut traîné dans les prisons de Toulouse. Le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne porta contre lui la sentence de mort, le 15 février 1794, en le qualifiant de prêtre réfractaire. L'abbé Joseph Jaubert de Passa fut exécuté dans les vingt-quatre heures. Il fut, à Toulouse, le premier prêtre qui monta sur l'échafaud. Depuis longtemps il avait prévu sa mort, et il s'y était préparé par des actes de dévouement qui honorent sa vie et qui lui gagnèrent les sympathies de ses persécuteurs. Arrivé sur l'échafaud, il pardonna à ses bourreaux et, élevant la voix avec une énergie surprenante, prédit aux Toulousains un prochain retour vers le passé et la restauration des Bourbons.

Archives des Pyr.-Or., G. 891. — Archives de la famille. — Abbé Guillon, *Martyrs de la Foi pendant la Révolution française.*

JAUBERT DE PASSA (François), fils de Pierre Jaubert de Passa et de Catherine Vilar, naquit à Passa le 24 avril 1785. Son père et sa mère avaient fait de beaux rêves sur son berceau ; mais la Révolution française, en changeant leur position sociale, traversa leurs projets. Cependant, ils ne surent rien négliger pour lui faciliter un avenir honorable. Ils confièrent son éducation élémentaire à l'abbé Jaubert. Plus tard, leur fils entra au Collège militaire de Tournon et perfectionna ses études au Prytanée, d'où il sortit pour être incorporé comme sous-lieutenant dans le 12e régiment de Dragons ; mais son père, facilement alarmé des périls qui accompagnaient la gloire militaire à cette époque, le rappela auprès de lui. François Jaubert obéit, mais non sans regret, à cette injonction paternelle. Cependant, il obtint de rester encore à Paris pour y compléter son instruction ou l'approprier à une autre carrière. Sa vie d'étudiant devint alors très laborieuse : elle se partageait entre les cours de l'Académie de Législation, de l'École de Médecine, et les leçons de l'Académie des Beaux-Arts dirigée par David. Sa forte volonté, sa vive imagination, favorisées par une conception prompte, un jugement sûr et une mémoire des plus heureuses, lui facilitèrent le succès de ses études nouvelles et multipliées. Il ne tarda pas à être inscrit sur le tableau des avocats, et l'Académie de Dessin lui décerna la médaille d'artiste. Mais cédant toujours aux nécessités de la famille, il renonça à ses goûts de prédilection et il crut entrevoir des chances dans la carrière administrative. A Tournon et au Prytanée, il eut pour amis des condisciples dont les familles appartenaient aux illustrations de l'époque. A la faveur de ces amitiés, il fut présenté dans les salons de Cambacérès, de Talleyrand et de Cuvier, où l'avait devancé la renommée de ses succès scolaires. Il fut vite jugé, et un décret du 11 janvier 1806 le nomma Auditeur au Conseil d'Etat. C'était un brillant prélude à une carrière pour ainsi dire improvisée. Mais une maladie sérieuse menaçait son père, et il fut contraint de demander un congé (1810) ; néanmoins, il fut maintenu pendant un an sur les cadres du Conseil d'Etat. Le 10 juin 1813, les fonctions de Sous-Préfet à Perpignan lui furent confiées ; il les conserva peu de temps, mais au mois d'août 1814, il fut envoyé auprès du général Castaños, solliciter la retraite de l'armée espagnole. Pour le récompenser du talent et du patriotisme qu'il déploya dans cette mission, le Gouvernement lui donna place parmi les Conseillers de Préfecture (décret du 5 octobre 1815). L'influence de cette nouvelle position ne fut pas inutile à son pays : connaissant tout ce que peut promettre de richesse l'application d'un bon système d'arrosage, surtout dans un pays essentiellement agricole comme le nôtre, il profita de l'appui que lui accordait le préfet, Villiers du Terrage, pour organiser le syndicat de la Tet (1818-1819). Le règlement de ce syndicat, qu'il rédigea lui-même, fut appliqué par ordonnance royale et accepté, enfin, par l'Administration des Travaux publics. En 1817, la rareté des subsistances inspirait des craintes sérieuses à l'Administration, et les spéculateurs étrangers aggravaient encore la situation : les désordres qu'amène la disette semblaient imminents ; Jaubert de Passa proposa un plan dont l'application prévint toutes les difficultés. Il provoqua une réunion de douze notables qui, renonçant généreusement à des profits que les temps rendaient trop certains, firent une mise de fonds pour l'approvisionnement du pays. François Durand s'empressa de s'associer à cet acte de patriotisme ; et, mettant au profit de ses concitoyens les vastes ressources de sa haute capacité commerciale, il sut faire arriver d'abondantes cargaisons dans les ports de Saint-Laurent et de Port-Vendres. Un magasin public fut ouvert, et les populations roussillonnaises purent s'y approvisionner au fur et à mesure de leurs besoins et à des prix modérés. La crise passée, on constata un bénéfice de 1.500 francs, qui furent distribués aux employés du magasin.

François Jaubert de Passa composa et publia deux volumes : le premier sur les arrosages des Pyrénées-Orientales, et le second, sur les irrigations en Espagne. Ce dernier livre, résultat d'une mission scientifique, dont l'avait chargé M. le Ministre de l'Intérieur, fut traduit en espagnol et en allemand. Le succès de ces publications l'encouragea à livrer à la



presse quelques mémoires sur des sujets d'économie rurale. Le Gouvernement voulut sanctionner l'opinion publique; et, par ordonnance royale du 11 août 1823, F. Jaubert de Passa fut nommé, comme homme de lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur. Il justifia cette distinction par d'autres travaux estimés. Il était membre de plusieurs Sociétés savantes nationales ou étrangères, entre autres de la Société royale et centrale d'Agriculture, de la Société royale des Antiquaires, de la Société Linnéenne, de celle de Toulouse, de celle de Valence, en Espagne. A toutes il envoya son tribut d'intelligence et de dévoûment; toutes avaient su apprécier son utile coopération. Plusieurs de ses mémoires, sur des objets mis au concours, furent couronnés. Tant de travaux utiles, son activité si constante, ses grandes aptitudes, devaient lui ouvrir les portes de l'Institut de France, rare distinction, qui suffit pour faire la réputation d'homme éminent. Ce fut le 3 janvier 1825 qu'il eut l'honneur d'être agrégé, comme correspondant, à cette illustre Compagnie. Depuis cette époque, fixé parmi nous par de nouveaux liens de famille, il renonça à quitter le pays. Jamais il ne négligea d'étendre le cercle de ses connaissances. Il cultiva le commerce des gens de lettres, des savants, des artistes, pour trouver le moyen d'élever son esprit; et, cependant, ceux qu'il regardait comme ses maîtres se plurent, plus d'une fois, à rechercher ses décisions. Après 1830, l'élection le fit entrer au Conseil général : il y resta jusqu'à sa mort (16 septembre 1856). D'éminentes qualités le distinguèrent dans cette Assemblée, dont il dirigea plusieurs fois les travaux comme président.

On lui doit de nombreux ouvrages, dont la plupart ont pris rang parmi ceux qui honorent son pays. Les plus connus sont :

Mémoire sur les cours d'eau des Pyrénées-Orientales ;
Voyage en Espagne, ou arrosage en Espagne ;
Mémoire sur la culture du chêne-liège ;
Mémoire sur la culture de l'olivier ;
Mémoire sur le mûrier ;
Notice historique sur la ville et le comté d'Empurias ;
Essai historique sur les Gitanos ;
Recherches sur Roses et le cap de Creus ;
Carte marine des côtes de la Méditerranée espagnole ;
Expédition de Philippe-le-Hardi en Catalogne ;
Une famille catalane en 1710 ;
Isidro ;
Marie de Montpellier ;
Mémoire historique sur le cloître du Monastir, et les monuments roussillonnais ;
Mémoire sur les pasquiers et les forêts de l'État. Il concourut à la publication du grand ouvrage de Taylor et Mérimée, sur *la France pittoresque et romanesque*, pour lequel il fournit les dessins et les légendes du Roussillon ;
Recherches sur les arrosages chez les anciens, 4 forts volumes. Cet ouvrage, qui obtint la grande médaille d'or, a eu les honneurs de la traduction en Espagne.

On soupçonne à peine l'incessant travail de recherches que cet ouvrage dut coûter à son auteur. Rien ne manque à ce livre pour en rendre la lecture attrayante : les descriptions géographiques, les tableaux de mœurs, écrits dans un style net, concis, serré et fleuri, tout y révèle une vaste érudition, une application patiente et l'expérience d'un écrivain habile. Ce livre, mis au concours depuis vingt-cinq ans, est l'histoire complète de l'arrosage et de la législation des anciens. Il manquait à la science agronomique : François Jaubert de Passa l'entreprit dans l'intérêt de la patrie.

Les travaux de Jaubert de Passa lui valurent une belle moisson de lauriers dans les champs littéraires : il reçut, outre la croix de la Légion d'Honneur, quatre médailles d'or, trois en argent, plusieurs en bronze, et de nombreux témoignages flatteurs de la part des sommités de la science. Là ne se borne pas son bagage littéraire. Il a laissé des manuscrits que nous croyons précieux, entre autres l'*Histoire du Roussillon,* fruit de ses dernières veilles et de longues méditations : c'était son dernier tribut payé à son pays. Cette histoire est malheureusement inachevée. Sa vaste correspondance avec des personnages appartenant aux lettres, aux sciences, aux arts et à l'administration, lui avait donné une supériorité remarquable dans l'art d'écrire une lettre. Les siennes se distinguent par un style orné de toutes les qualités que ce genre exige ; et il se complète par ce vernis de politesse exquise, par la finesse de l'esprit et la justesse de l'à-propos, qui en font le charme, dans les écrivains de cet ordre.

Mais son œuvre capitale, où il s'est peint lui-même avec ses impressions, avec l'expérience des hommes et des choses, est celle que le public ne sera pas appelé à lire, de longtemps encore, ce sont ses *Mémoires*, qu'il écrivit pour son petit-fils, Henri Jaubert, et qu'il termina en 1853. Tout en racontant d'abord sa vie d'étudiant à Paris, il donne des aperçus sur les lettres, les sciences, la philosophie, les arts et sur les célébrités contemporaines, qu'il compare rapidement aux maîtres des écoles de l'antiquité. Ce sont des esquisses d'histoire, faites avec cette précision qui est le fruit d'une longue attente, éclairée par les rectifications que fournit le temps dans l'appréciation des actions humaines. Il écrivait pour son petit-fils : il lui devait la vérité, et sa plume aurait refusé d'obéir aux entraînements qui n'eussent pas eu pour mobile la conscience du vrai et du

beau. Ces mémoires composent cinq forts cahiers. Le sentiment chrétien qui domine dans toutes les pages de cette œuvre prouve que François Jaubert avait toujours placé les événements sous l'influence divine. En 1828, le prince Woronzof, gouverneur général de la Crimée, avec lequel il entretenait d'honorables relations, l'appelait à Odessa, pour lui confier la charge de directeur général de l'agriculture. Il lui offrait 40.000 francs de traitement et lui assurait l'avenir de ses enfants ; mais François Jaubert de Passa, vivement combattu par l'amour de la patrie, se borna à remercier le prince. A cette même époque, les savants Bosch, Sylvestre, Yvart, Cuvier, le baron Teissier, tous membres de l'Institut, et maîtres des premiers postes dans les sciences, les lettres et l'administration. le sollicitaient pour qu'il acceptât une chaire de professeur d'agriculture au Jardin des Plantes : il obéit aux répugnances de Mme Jaubert, son épouse, que l'idée de quitter la province ou la patrie, avait toujours effrayée. Un peu avant 1840, il était libre d'accepter la place d'inspecteur d'agriculture en Afrique. Le prince Esterhazy, essaya plusieurs fois de l'attirer auprès de lui, en lui assurant les bénéfices d'une charge administrative très élevée. Né, pour ainsi dire, dans les champs, François Jaubert de Passa y revint pour y rester avec une riche éducation, un esprit cultivé et le souvenir d'illustres amitiés auxquelles il fit appel moins pour lui et les siens, que pour l'utilité des autres. Il mourut à Passa, le 16 septembre 1856.

François Jaubert de Passa eut cinq enfants de son épouse, Françoise Morer, de Finestret : Edmond qui, après de bonnes études au lycée Louis-le-Grand, tint une maison de banque à Perpignan ; Elisa, épouse du colonel Bach ; Adolphe, officier de marine ; Octave, officier dans le régiment des tirailleurs de Vincennes, tué en duel à Metz en 1842 ; et Charles, mort en bas-âge.

Archives de la famille. — MATTES, *Notice biographique de François Jaubert de Passa*, dans le *XIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

JAUBERT DE RÉART (Joseph) naquit à Ponteilla, le 30 décembre 1792. Son existence fut courte mais remplie. Maire de la commune qui le vit naître et membre du Conseil du premier arrondissement des Pyrénées-Orientales, il consacra à l'étude ses heures de loisir. Les travaux scientifiques de Jaubert de Réart, la plupart insérés dans le *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, sont en grand nombre. Ce fut grâce à ses persévérantes investigations et à son intelligence que l'archéologie fit ses débuts dans le Roussillon. Le premier, Jaubert de Réart signala dans le pays les monuments *celtiques* qu'il contient. Le *Journal des Savants*, dans son numéro d'avril 1835, parla en termes élogieux des découvertes de Jaubert de Réart. La science lui doit encore des recherches sur la langue des bohémiens, qu'on ne doit pas qualifier de frivoles, mais bien de curieuses et savantes. Jaubert de Réart fut un des premiers membres de la *Société Philomathique* devenue plus tard la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. Dès les premiers jours de cette association, Jaubert de Réart déploya une activité et un dévouement qui contribuèrent à assurer son succès et son avenir. Il en était le président, lorsque la mort le frappa, à Ponteilla, le 23 mars 1836. Jaubert de Réart était aussi le correspondant de la *Société royale des Antiquaires de France*.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

JAUME (Dominique), de l'ordre des Frères-Prêcheurs, écrivit, à l'époque de sa résidence au couvent de Collioure, une *Histoire de l'ordre de Saint-Dominique*. C'était vers 1350. Jusqu'à la veille de la Révolution, ce précieux manuscrit fit partie de la collection des ouvrages renfermés dans la bibliothèque des religieux Jacobins de cette ville maritime. En 1357, Dominique Jaume fut élu Provincial de la Provence. Dix ans après, il passait à la tête de la province d'Aragon. Durant son passage à la direction de cette dernière province, il eut l'insigne honneur de recevoir, au noviciat de Valence, saint Vincent Ferrier, le saint si populaire et si avantageusement connu dans le Roussillon. Dominique Jaume est l'auteur de deux volumes intitulés *Chroniques*. Le premier mentionne tous les couvents d'hommes et de femmes de son ordre ; l'auteur se contente d'y consigner simplement la date de leur fondation. Le second relate la tenue des chapitres généraux ou provinciaux des Frères-Prêcheurs en France et en Aragon. Le P. Jaume fut un historien doublé d'un parfait administrateur, car il a composé aussi divers travaux d'économie religieuse. On cite de lui un ouvrage sur *La bonne gestion des affaires de son ordre*, un traité sur le *Mode de convocation des chapitres et sur la manière de procéder aux élections* et enfin un volume juridique sur *la procédure à suivre entre Dominicains dans les cas litigieux*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — P. FAGES, *Histoire de Saint Vincent-Ferrier*.

JAUME (Joseph-Jean-Michel) naquit à Perpignan le 2 juillet 1731, de Michel Jaume, notaire de cette ville, et de Catherine Boxader, son épouse. Il entra tout jeune au collège des Jésuites de Perpignan. Il n'eut pas plutôt terminé son cours de philosophie qu'il se décida à embrasser la profession du barreau. Après avoir pris le grade de docteur en droit dans l'Université de sa ville natale, le 19 fé-

vrier 1754, il se perfectionna dans la science des lois, sous la direction d'un des plus grands jurisconsultes qu'ait produits le Roussillon, Antoine Coma, avocat au Conseil souverain de cette province et professeur en droit, depuis 1710, à l'Université de Perpignan. Joseph Jaume commençait à peine sa carrière d'avocat qu'il conçut le dessein de se vouer à l'instruction de la jeunesse dans l'Université où il avait puisé ses connaissances juridiques et qui, de tous les temps, avait vu ses chaires occupées par des talents de premier ordre. Le 17 mai 1757, jour de la mort du jurisconsulte Antoine Coma, Jaume fut nommé vice-professeur à sa place. Cette chaire de droit ayant été mise au concours, il la remporta avec la plus grande distinction dans le mois d'octobre de la même année. Jaume avait alors vingt-cinq ans. Il l'occupa jusqu'en 1791, époque de la dissolution de l'Université de Perpignan. Le jeune professeur dépassa bientôt les espérances que ses précoces talents avaient fait concevoir. De son école sortirent une quantité de jurisconsultes qui ont fait honneur au Roussillon. Personne ne réunit à un plus haut degré que Jaume la solidité du jugement, la facilité de la parole, la clarté dans l'expression, la lucidité dans les pensées et la force du raisonnement. Ses discours, plaidoyers ou mémoires sont aussi remarquables par l'érudition que par la pureté, la précision et souvent par l'élégance du style. Trois ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que Jaume se livrait à l'enseignement du droit, que l'évêque d'Elne, Charles de Gouy d'Avrincourt, le désignait pour son avocat et son conseil ordinaire à la place de Coma, décédé. Ce prélat lui confia aussi la place de juge banneret des villages dépendants de l'abbaye de la Réal, unie à la mense épiscopale. Le 7 janvier 1669, Jaume fut mis en concurrence, pour la place de recteur de l'Université, avec le chanoine Vidalier, doyen des professeurs, bachelier en médecine et docteur dans les autres facultés. A la pluralité des suffrages, le rectorat fut adjugé à Jaume qui prononça son discours à la louange du roi, le 15 février 1770. Une des deux places de substitut du procureur-général près le Conseil souverain étant devenue vacante en 1779, par suite du décès d'Antoine Jaubert, Joseph de Vilar, procureur-général, pria Jaume d'accepter le siège vacant. Jaume crut devoir refuser cette offre honorable. Le Conseil souverain dépêcha auprès du professeur de droit un de ses membres, Etienne Desprès, qui finit par avoir raison de ses hésitations. La réputation dont jouissait Jaume ne tarda pas à dépasser les limites du Roussillon. Les avocats des premiers barreaux du royaume, tels que ceux de Paris et de Toulouse, établirent avec lui des relations. Plusieurs fois, ayant à décider des questions graves, ces magistrats eurent recours aux connaissances et aux lumières juridiques de Jaume. Une nombreuse et brillante clientèle sollicita ses conseils et lui confia la défense de ses intérêts. C'est ainsi qu'il devint l'avocat ordinaire, non seulement de l'évêque d'Elne, mais encore du Gouverneur de la province, des Intendants, des Premiers-Présidents, des Procureurs-généraux et de presque tous les présidents et conseillers du Conseil souverain du Roussillon, des maisons de Perpignan les plus distinguées telles que celles du marquis d'Aguilar, du comte de Ros, du baron de Cabrens, des familles d'Oms, de Copons, de Çagarriga, de Réart, de Boisambert, de Camprodon, de Montferrer, de Noailles, et après la mort de Fossa (1789), du prince de Montbarrey, ancien ministre de la guerre et du département du Roussillon.

Lorsque les lois rendues par l'Assemblée nationale, les 22 mars et 15 avril 1791, assujettirent tous les fonctionnaires publics, et par conséquent les professeurs des Universités, à prêter le serment constitutionnel, Jaume s'empressa d'adresser au recteur sa démission de professeur. Le recteur convoqua immédiatement le conseil général de l'Université. Dans sa réunion, cette commission décida que le recteur se rendrait chez Jaume pour le supplier, au nom de l'Université, de retirer sa démission et de vouloir bien continuer l'exercice de ses fonctions. Jaume se laissa fléchir. Sans consentir toutefois à prêter le serment, il se décida à continuer le cours de son enseignement jusqu'au jour où un remplaçant lui serait donné. Quand après la suppression du Conseil souverain on eut créé, en 1790, les trois tribunaux civils du département des Pyrénées-Orientales, les électeurs, avant de procéder au choix des cinq juges qui devaient composer le tribunal de Perpignan, députèrent plusieurs d'entr'eux à Jaume pour le prier d'agréer les fonctions de premier juge ou président de ce tribunal. Tout en remerciant les membres de cette députation de leur bienveillance, Jaume leur répondit qu'il n'avait jamais voulu être juge, qu'il avait refusé même la charge de membre du Conseil souverain et que, conséquemment, il ne pouvait accepter la judicature qu'on lui offrait. Joseph Jaume épousa, le 9 mai 1757, Marie-Anne Bosch ; celle-ci eut plusieurs enfants dont trois survécurent : François, Catherine et Thérèse qui épousa, en 1803, Vincent Vicens, président du tribunal de Prades, sous le premier Empire. Joseph Jaume mourut à Perpignan, le 14 décembre 1809. Les écrits nombreux de Jaume attestent sa passion pour la science du droit et l'étude. Ses volumineux traités de droit, qui excitent sans cesse par leur profondeur l'admiration des légistes qui les consultent, portent l'empreinte d'un savoir aussi vaste que consommé. Voici la nomenclature des ouvrages de Jaume :

Ouvrages de Droit :

Explication des quatre livres des Institutions civiles de l'empereur Justinien, en 2 vol. in-4°, contenant ensemble environ 600 pages ;

Tractatus Academico-forensis, de Jure accrescendi, 1 volume in-4° de 206 pages ;

Tractatus Academico-forensis, ad legem falcidiam et senatus-consultum Trebellianum, 1 volume in-4° de 180 pages ;

Petit traité de Successionibus quæ ab intestato deferuntur ex jure Novellarum, 1 volume in-4° de 42 pages ;

Autre petit traité de Substitutionibus directis, 1 vol. in-4° de 42 pages ;

Tractatus Academico-forensis de Donationibus, 1 volume in-4° de 220 pages ;

Petit traité ou exposition abrégée des Renonciations aux bénéfices et privilèges de droit, qui peuvent ou ne peuvent pas être faites dans les contrats, 1 volume in-4° de 114 pages ;

Traité des cas prévôtaux ou présidiaux, suivant l'ordonnance criminelle de 1670 et la déclaration du roi, du 5 février 1731, 1 vol. in-4° de 108 pages ;

Traité de la Reconnaissance et vérification des écritures privées, et de la preuve contre et outre le contenu aux actes publics et privés, 1 volume in-4° de 196 pages ;

Traité des Successions légitimes, régulières et irrégulières, suivant les lois et ordonnances du royaume et le droit municipal du Roussillon, conférés avec le droit romain, 1 volume in-4° de 234 pages ;

Traité des secondes noces, suivant les lois civiles et les lois de l'Eglise et suivant l'édit des secondes noces, fait par le roi de France François II, au mois de juillet 1560, qui rendit communes à tout le royaume les peines que les lois romaines avaient établies contre les secondes noces contractées même après l'an, 1 volume in-4° de 260 pages ;

Recueil de Mémoires imprimés, 3 vol. in-folio contenant : le premier 630 pages, le second 532 et le troisième 556 ;

Recueil manuscrit d'arrêts du Conseil souverain de Roussillon, 10 vol. in-folio de 580 pages chacun ;

Recueil manuscrit de matières civiles, 2 vol. in-folio contenant : le premier 1220 pages et le second 748.

Recueil manuscrit de matières ecclésiastiques et bénéficiales, 2 vol. in-folio contenant : le premier 952 pages et le second 650 ;

Recueil manuscrit de matières ecclésiastiques et canoniques, 2 vol. in-folio de 780 pages chacun ;

Farrago diversorum, c'est-à-dire, mélange de plusieurs matières civiles, ecclésiastiques, canoniques, bénéficiales et autres, 4 gros vol. in-folio, le premier de 1116 pages, le second de 1006, le le troisième de 916 et le quatrième de 1048 ;

Explication de l'ordonnance du mois d'avril 1667 sur les matières civiles, 1 vol. in-folio de 372 pages ;

Recueil de différents traités de paix, et conventions ou accords intéressants pour la province de Roussillon, 1 volume in-folio de 198 pages ;

Droits et privilèges de la province de Roussillon et de la principauté de Catalogne, avec la liste des comtes de Roussillon et de Cerdagne, 96 pages in-folio ;

Stile de lettres de chancellerie pour la chancellerie établie près la cour du Conseil souverain de Roussillon, depuis l'édit de création de ce Conseil souverain donné par Louis XIV, à Saint-Jean-de-Luz, après la paix des Pyrénées, au mois de juin 1660, joints des faits historiques de ladite chancellerie et le tarif des droits de sceau, 1 volume, gros in-4° ;

Règles pour connaître la valeur des vieilles espèces de monnaie qui ont cours dans la province de Roussillon, suivies d'une ordonnance des consuls de Perpignan du 3 juin 1772, et de nouvelles découvertes sur les différentes espèces de monnaie qui avaient eu cours en Roussillon et en Catalogne, et sur les différents poids et mesures de ce pays et même du Languedoc et autres provinces de France, 1 volume in-4° de 278 pages.

Ouvrages religieux :

Le Très Saint Rosaire de la Sainte Vierge Marie, petit volume in-12 ;

Les quatre dimanches de l'Avent et les trois jours des Quatre-Temps d'hiver ;

Prières des Quatre-Temps de l'année ;

Prières diverses pour le cours de l'année et surtout pour les dimanches ;

Plusieurs écrits, au nombre de 36, ayant pour objet des Octaves, des Neuvaines, des Septenaires, etc.

Noëls, Hymnes et Proses en vers français, catalans et patois, écrits en 1 vol. in-12 et en 1 vol. in-4° ;

Goigs ou éloges de plusieurs saints et autres hymnes et Proses, écrits en 1 vol. in-12 et en 1 vol. in-4° ;

Calendrier des fêtes annuelles et solennelles et les Vies des Saints, pour tous les jours de l'année, 1 gros volume in-4° de 920 paqes ;

Martyrologe romain des Fêtes et Saints y rapportés et d'autres Saints rapportés dans l'Histoire ecclésiastique de M. de Fleury ; précédé d'une liste chronologique des papes, suivi d'un catalogue des saints rois, reines, empereurs, impératrices, princes et princesses de tous les pays catholiques, de la filiation des ancêtres de Louis XVI, roi de France et de Navarre, en remontant jusqu'à saint Arnoul, tige de la seconde et de la troisième race des rois de France ; d'une chronologie de tous les rois

de France, depuis et y comprise la première race ; et enfin de différents rapports et ressemblances de la vie et de la mort de saint Louis, roi de France, et de sainte Elisabeth ou Isabelle, sa sœur, et du reste de sa famille, avec la vie et la mort de Louis XVI, roi de France, de la princesse Elisabeth, sa sœur, et du reste de sa famille, etc... 1 vol., petit in-folio de 400 pages ;

Epitome ou abrégé de la vie de Jésus-Christ, extrait des quatre Evangiles, avec une explication de sa passion et son dernier avènement, 1 volume, petit in-folio de 260 pages ;

Parnasse chrétien, 1 volume in-4° de 140 pages ;

Collection de psaumes en vers français, 1 volume, petit in-12 de 88 pages.

Jaume laissa aussi des *Mémoires* en 1 volume manuscrit in-4° de 284 pages, qu'il intitula : « Faits historiques de la famille Jaume et Franc de laquelle je suis né ; et faits particuliers de ma vie depuis ma naissance, qui fut le 2 juillet 1731, jusqu'à l'an 1808 », avec cette épigraphe : *Sit nomen Domini benedictum, ex hoc, nunc, et usque in sœculum. Amen.* M. l'abbé Torreilles les a édités en 1894, chez Latrobe, 1 vol. grand in-8° de LXII-215 pages.

Publicateur des Pyrénées-Orientales de 1835. — Justin BAUBY, *Etude biographique sur Joseph Jaume,* dans le *XVIII° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

JOCAVELL (Joseph), natif de Finestret et curé de La Bastide, publia en catalan, l'année 1688, chez L. Reynier, un volume in-12 intitulé : *Reglas y documents particulars per la vida eremitica.* En ces temps de dévotion et de pratiques religieuses, la vie érémitique était en honneur dans la province du Roussillon. Déjà en 1640, Honoré Ciuro mena ce genre de vie solitaire dans l'ermitage de Saint-Martin de Camélas, qu'il restaura de ses mains et à ses frais. Narcisse Camos, un dominicain espagnol très dévot à la sainte Vierge, avait fait imprimer à Barcelone, en 1657, son *Jardin de Maria plantado en Cataluña* où, entr'autres choses, il décrit les églises et les ermitages dédiés à la reine du ciel dans notre province. Jocavell compléta ce travail. Dans ses *Reglas y documents particulars per la vida eremitica,* il donna une nomenclature des ermitages que possédait en 1688 le diocèse d'Elne. Si l'on remarque quelques omissions dans cette énumération, il faut dire, d'autre part, que plusieurs des ermitages relatés par l'auteur n'existent plus aujourd'hui. L'idée de Jocavell fut reprise au commencement du dernier siècle. La lithographie et la gravure vinrent alors en aide à la paléographie. Vers 1824, le chevalier de Basterot fit connaître les ermitages du Roussillon dans une série de tableaux saisissants où la couleur locale est surtout mise en relief. En 1860, Louis Just, de Bompas, condensa les divers travaux parus sur ce sujet dans un ouvrage édité à Perpignan sous le titre : *Les Ermitages du diocèse de Perpignan.*

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — HENRY, *Histoire du Roussillon.*

JOFFRE-SINGLA (Firmin) naquit à Rivesaltes en 1820. Après de solides études faites au Collège de Perpignan, il entra à l'Ecole polytechnique, où il fut un des plus brillants élèves. Sorti l'un des premiers de cette école, Firmin Joffre-Singla fut désigné par le gouvernement pour occuper une place d'ingénieur à Toulon. Il fut spécialement chargé de la construction des bateaux à vapeur et demeura dans ce poste jusqu'en 1854. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il devint le collaborateur de Dupuy-de-Lôme et participa à la construction du vaisseau *Le Napoléon* « qui a été le plus grand effort et est resté le chef-d'œuvre de la marine de guerre ». Devenu directeur à Indret et officier de la Légion d'honneur, il fut envoyé en Angleterre pour étudier l'application de la vapeur aux vaisseaux. Ayant été mis à la tête des constructions navales à Rochefort, Firmin Joffre-Singla dota la marine française du *Cérès* et du *Labrador.* Joffre-Singla mourut à Paris, en 1879 ; il était commandeur de la Légion d'honneur. Dans la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences, du 26 décembre 1887, J. Bertrand, secrétaire perpétuel, en faisant l'éloge de Dupuy-de-Lôme, dit « qu'on ne pouvait séparer ce nom de celui de notre compatriote, car tous deux avaient transformé, en élevant la France au premier rang, la marine de guerre de l'Europe. »

F. CASTELLO et A. LLOUQUET, *Rivesalles,* Toulouse, imprimerie H. Labouche, in-8°, 1893.

JOFRE (Antoine) naquit, le 13 juin 1801, à Arles-sur-Tech, où son père Dominique Jofre-Serradell tenait une boutique d'apothicaire. Il fit ses classes littéraires et théologiques à Carcassonne. Ses inclinations et ses goûts le poussaient vers la vie religieuse et l'étude des sciences ecclésiastiques. Il entra dans la congrégation des Lazaristes et reçut l'ordination sacerdotale à Paris, au mois de septembre 1830. Ses supérieurs lui confièrent, cette année-là même, une chaire de théologie au Grand-Séminaire de Carcassonne. En 1833, Antoine Jofre alla professer le même enseignement à Cahors ; et, en 1836, il occupa la chaire d'Ecriture sainte à Amiens. Après avoir suivi quelques années la règle austère de la congrégation à laquelle il était affilié, Antoine Jofre se vit dans la nécessité de rentrer dans les rangs du clergé séculier.

Quoique grand et fort en apparence, il était miné



par une maladie qui le contraignit à couler le reste de ses jours sous le ciel natal, au sein de sa famille. Jean de Saunhac-Belcastel, évêque de Perpignan, le nomma humble succursaliste de Fontpédrouse, le 1er janvier 1838. Antoine Jofre desservit cette paroisse jusqu'à la fin de l'année 1841. A cette date, il fut dans l'obligation de rentrer au milieu des siens pour donner des soins à sa santé ébranlée. En 1851, il accepta le titre de desservant de Montalba, petit hameau du Vallespir, dont le sol est hérissé d'obstacles et semé de précipices. Toutefois, Antoine Jofre ne se rendait dans cette paroisse que le dimanche pour y célébrer les cérémonies du culte. Les vieillards de cette localité et de la ville d'Arles ont gardé le souvenir de sa voix puissante, d'une sonorité et d'un timbre uniques. Antoine Jofre mourut à Arles-sur-Tech, le 12 juin 1864. Les œuvres de l'abbé Jofre, éditées en 1882 par *Lo Pastorellet de la vall d'Arles*, forment un volume in-8°, où l'on remarque surtout *La Bruxas de Carança*. Son chef-d'œuvre, après l'*Epistol al Senyor Durand, diputat*, est, sans contredit, *Arles, vila fortunada. L'Escupinyada de Satanas, La Dona forte, L'Epistol al meu amich Parrot, L'Epistol al elector rossellonés* sont des pièces frappées au coin de la plus pure poésie. Un poète catalan du XVIIe siècle, Vincent Garcia, plus connu dans le monde littéraire sous le nom de *Rector de Vallfogona*, lui servit de modèle. Il possédait par cœur ses œuvres. Les vers de l'abbé Jofre tiennent de Juvénal pour la concision ; il maniait l'ironie avec autant de facilité que le poète latin.

Archives de l'évêché de Perpignan. — Communication obligeante de M. l'abbé Bonafont, curé-doyen d'Ille-sur-Tet.

JOHAN (Guillaume) était un riche marchand de Perpignan, au début du XVe siècle. Il épousa Jeanne, fille de Thomas Taqui, autre grand commerçant de la même ville. Guillaume Johan occupa, sous le règne d'Alphonse V, la charge de garde ou *essayeur* de l'or, argent et autres métaux frappés à l'hôtel de la Monnaie de Perpignan. Il mourut en 1452 et eut pour successeur dans cet emploi, Bernard Aybri jeune, bourgeois de Perpignan. De l'union de Guillaume Johan et de Jeanne Taqui naquit un fils, Jacques.

Archives des Pyr.-Or., B. 202, 203, 213, 230, 405.

JOHAN (Jacques), fils du précédent, acquit les lieux et manses de Montauriol, Taulis, Caixas et Croanques. Lors de l'annexion du Roussillon à la France par Louis XI, il abandonna le parti du roi d'Aragon et demeura tranquille possesseur de ses biens. Jacques Johan eut deux fils : Guillaume et François.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 408.

JOHAN (Guillaume), fils et héritier du précédent, obtint, de Ferdinand Ier, un privilège de noblesse pour lui et sa postérité en ligne masculine.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 416.

JOHAN-GIRAU (Henri) appartenait à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en 1639, date à laquelle il figurait dans les rangs de l'armée des nobles catalans, placée sous les ordres de Dalmace de Quéralt. Ses biens furent confisqués et donnés, en 1653, à Joseph Mitja, citoyen honoré de Barcelone. Au mois de janvier 1658, un domaine situé à Torrelles et appartenant à Henri Johan-Girau fut attribué par Louis XIV, à Joseph de Fontanella, docteur en droit, comte de Peralada, vicomte de Canet et régent de la chancellerie de Catalogne et des deux comtés de Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, 398, 400.

JOLI (Jacques), marchand de Perpignan, acquit, en 1555, des dîmes et des revenus à Torrelles qui furent vendus par autorité de justice et qui provenaient du damoiseau Galcerand Dusay.

Archives des Pyr.-Or., B. 366.

JOLI (Raphaël), docteur en droit, à Perpignan. Le 9 mars 1626, il fut nommé par le roi, procureur de Moncade, pour administrer la vicomté d'Ille. Au mois d'août 1639, il se trouvait dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390.

JOLI (Gelibert), seigneur de Roquejan, était capitaine du Castillet de Perpignan, au moment de la révolution de Catalogne. Le 29 août 1653, il reçut en partage la moitié des biens patrimoniaux qui furent confisqués à Gaspard de Terrena.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401.

JOLI (Antoine) fut élu conseiller, lors de la composition du bureau constitué par la noblesse de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, dans l'assemblée générale qu'elle tint à Perpignan, le 1er mai 1659.

Archives des Pyr.-Or., B. 400.

JOLY-CANDY (Joseph), bourgeois noble de Perpignan, acquit une concession de justices et droits sur la ville du Boulou, le 30 octobre 1755.

Archives des Pyr.-Or., B. 403.

JOLY-FRIGOLA naquit à Rivesaltes, le 1er mai 1809. Sorti de l'Ecole polytechnique, il entra comme sous-lieutenant à l'école d'application à Metz. Le 1er février 1833, Joly-Frigola fut nommé lieutenant



d'artillerie et chevalier de la Légion d'honneur. Il prit part, en 1856, comme chef d'escadron, à la guerre d'Orient. Sa belle conduite, pendant les combats de nuit des 23 et 24 mai, le firent particulièrement remarquer. Cité à l'ordre général de l'armée par le commandant en chef de l'expédition, il fut aussi proposé pour la croix d'officier de la Légion d'honneur. Cette récompense lui fut accordée le 14 septembre de la même année. Appelé à commander le 15[e] régiment d'artillerie, le 25 juillet 1860, Joly-Frigola resta à la tête de ce régiment comme colonel jusqu'en 1868, date à laquelle il fut nommé général de brigade. Le 19 juillet 1870, le général Joly-Frigola reçut le commandement de la réserve d'artillerie du premier corps de l'armée du Rhin. Fait prisonnier à la capitulation de Sedan, il fut retenu captif en Allemagne, et ne rentra en France que le 9 avril 1871. Atteint par la limite d'âge, dans le courant de cette même année, Joly-Frigola fut admis dans la section de l'Etat-major général de réserve. Joly-Frigola, qui était commandeur de la Légion d'honneur, mourut à Saint-Camon (Haute-Garonne), le 3 février 1878.

F. Castello et Llouquet, *Rivesaltes.*

JORDA (Guillaume), évêque d'Elne, succéda à Artal III, à la fin de l'année 1171. Le 12 juin 1172, le roi d'Aragon, Alphonse, lui fit le serment de fidélité et de protection qu'avait prêté Raymond Bérenger, comte de Barcelone, de Besalu et de Cerdagne, aux évêques précédents. Le 24 juin suivant, Guillaume Jorda vendit à Bernard d'Oms ses droits seigneuriaux sur deux métairies et le vignoble de Trullas. Le 19 mars 1180, ce prélat fit don de l'église Saint-Jean de l'Albera à la commune de Notre-Dame du Vilar. Le 14 janvier 1184, Grimald d'Ortafa concéda à Guillaume, à son clergé et aux habitants d'Elne le droit de former un aqueduc dans ses terres. Le 24 avril suivant, l'évêque d'Elne et son chapitre accordèrent à Arnaud de Jocbert et à ses vassaux la rémission d'un meurtre et de certains méfaits. Celui-ci leur remit de son côté, ainsi qu'à leurs vassaux et solduriers, les maux et préjudices qu'ils lui avaient faits. Guillaume Jorda mourut en 1180, la veille de l'Assomption, comme l'atteste son épitaphe dans le cloître de l'église d'Elne :

Guillelmus jacet hic Jordanus pastor ovil
Elne quem juvenum plebs plaugit et ordo senil
Urbis et orbis, honor sed nunc dolor urbis et orb
Pro quo tota flet urbs cui totus condolet orb — is
Crastina lux hunc assumta matre potent
Bis septem demptis annis de mille ducent

Cette inscription tumulaire en vers rimés, dont la disposition est originale, est gravée sur le devant du sarcophage où sont déposés les restes mortels de Guillaume Jorda. Le prélat est représenté sur cette pierre sépulcrale, revêtu de ses ornements pontificaux, couché, la crosse à droite, les mains croisées sur la poitrine et la tête appuyée sur un cousin richement brodé. La forme de la mitre est digne de fixer l'attention : elle est ouverte sur le devant, à l'instar d'une barrette espagnole, à quatre pointes, qui ne montrerait que deux cornes.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.*

JORDA (Guillaume), préchantre d'Elne en 1194, occupait l'archidiaconé de Conflent en 1208. Le 26 juillet de cette même année, il prononça de concert avec Pierre, abbé de Saint-Martin du Canigou, une sentence arbitrale qui trancha le différend pendant entre le prieuré de Sainte-Marie de Corneilla-du-Conflent et l'abbaye de Fontfroide.

Archives des Pyr.-Or., B. 412, G. 171.

JORDA (Guillaume), du Soler, prévôt de Trullas, devint archidiacre d'Elne, en 1213, à la place de Pons de Narbonne. Il mourut le 1[er] janvier 1226, ainsi que l'apprend une inscription tumulaire qui se trouve dans le cloître d'Elne. Il appartenait à la famille des seigneurs du Soler. Avant son décès, il céda définitivement à l'évêque d'Elne le château du Soler, gratifia de libéralités les membres du chapitre, fit des fondations de messes et laissa des fonds pour distribuer annuellement des aumônes aux pauvres.

De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.*

JORDA (Guillaume) était peintre à Perpignan, avant 1286. Dès le début de cette année, il était décédé, instituant héritier son fils Nicolas. Celui-ci ne tarda pas à le suivre dans la tombe, car, le 12 septembre 1286, les manumisseurs du peintre Guillaume Jorda, défunt, firent vente des maisons que l'artiste possédait dans la ville de Perpignan.

Alart, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais,* dans le *XIX[e] Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

JORDA (Guillaume), damoiseau de Perpignan, vivait sous le règne de Jacques I[er], roi de Majorque. En 1301, on le trouve possédant en fief pour ce monarque, la *colomine* dite « d'en Johan Bastit » située hors des anciens murs de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 110.

JORDA (Guillaume), licencié en droit de Perpignan, recueillit la succession provisoire de Raymond de Pérellos, à l'office de gouverneur de Roussillon, lors du décès de celui-ci, survenu le 30 septembre 1384.

Cinq jours plus tard, Guillaume Jorda fit la remise de ses titres et de ses pouvoirs administratifs à Gilabert de Cruilles, pourvu de ce haut emploi par le roi d'Aragon. Guillaume Jorda fut nommé juge des premières appellations en Roussillon et Vallespir, et acquit la seigneurie du Volo. Il eut un fils, Bernard, qui fut jurisconsulte à Perpignan. Ce dernier laissa pour héritières Eulalie, épouse du chevalier Bernard Albert, et Raphaëlle, femme de Bérenger d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 148, 150, 185, 208, 231, 269, 346.

JORDA prit une part active à l'expédition guerrière de la *Ma armada* que la ville de Perpignan entreprit, en 1613, contre les gens de Villefranche-du-Conflent, lesquels se refusaient à livrer passage à la relique de saint Gaudérique. Jorda commanda l'arrière-garde du corps de troupes perpignanaises. C'était une compagnie de quarante hommes très bien équipés et levés à ses propres frais. Lorsque l'expédition de la *Ma armada* arriva en vue de Villefranche, Jorda fut envoyé à la découverte de l'ennemi avec sa compagnie et celle de Pierre de Marti, seigneur de Banyuls-dels-Aspres. Jorda étant parvenu sur le plateau d'*Ambulla* qui domine Villefranche, le trouva occupé par Dalmace de Descallar. Ce dernier commandait un corps de trois à quatre cents hommes. Jorda, avec sa troupe, fit sur eux une telle décharge que dans un quart d'heure il réussit à les débusquer de leurs positions. Obligée de battre en retraite, la petite armée de Dalmace de Descallar rebroussa chemin. Elle était arrivée sur le *pont d'en Gorner*, lorsqu'elle fit une salve de mousqueterie contre les perpignanais. Ceux-ci ripostèrent et tuèrent deux cents combattants sur les huit cents qui composaient la troupe de Descallar. La *Ma armada*, victorieuse, emporta avec elle les reliques de saint Gaudérique et les accompagna jusqu'à Perpignan.

Publicateur de 1834. — Abbé Torreilles, *La Ma armada de 1613*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III.

JORDA-FERRER (François), seigneur de Nidolères, reçut de Louis XIII, à la date du 20 janvier 1643, des lettres qui lui conférèrent les titres de noblesse.

Archives des Pyr.-Or., B. 394.

JORDA-ROSSELLO (François) était jurisconsulte à Perpignan en 1626. Sa véritable appellation patronymique était celle de Rossello, mais Marc-Antoine, frère de François, ayant hérité par adoption du nom de Jorda qui était celui d'une ancienne maison de Perpignan, les membres de la famille Rossello finirent par abandonner leur nom propre pour prendre celui de Jorda. François Jorda-Rossello épousa Marie Baldo, dont il n'eut pas de descendance.

Alart, *Journal des Pyrénées-Orientales*, année 1867.

JORDA-ROSSELLO (Marc-Antoine), frère du précédent, bourgeois honoré de Perpignan, se maria à une fille de la maison Réart qui lui donna un enfant, Jorda-Réart. Celui-ci fut capitaine de dragons ; il se maria à Thérèse Ravell qui lui apporta en dot le château et le lieu de Tatzo-d'Amont. De leur union naquirent : Antoine, seigneur de Tatzo-d'Amont, et Monique qui épousa Jean de Terrena. Antoine Jorda unit ses destinées à celles de Marie-Thérèse d'Ortéga, et eut d'elle un fils, Gaëtan. Le 12 janvier 1770, celui-ci obtint de Louis XV des lettres-patentes qui confirmèrent ses titres nobiliaires.

Archives des Pyr.-Or., G. 507, 508, 527, 959, 1028, B. 404.

JORDI (Philippe), chanoine d'Elne, obtint l'archidiaconé de Conflent, en 1594. Il remplissait en même temps la charge de sous-collecteur de la Chambre apostolique. Philippe Jordi fut dignitaire du chapitre d'Elne jusqu'en 1609. Au dire du chanoine Coma, il fut alors promu à l'épiscopat et nommé archevêque de Laxano, en Italie, et visiteur dans le royaume de Sicile.

Archives des Pyr.-Or., G. 24, 62, 123. — Coma, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya*, ms.

JOSA (Philippe de), chapelain-majeur d'Ille-sur-Tet, fut nommé archidiacre de Vallespir en 1517. Sa résidence n'était pas établie dans le diocèse d'Elne, et en 1520, Jean-Geraud Ballaro lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., G. 182, 790.

JOU (Jean), docteur en droit de Perpignan, fut nommé par Martin Ier d'Aragon à la charge de commissaire royal de l'*aljama* des Juifs de Perpignan, vacante par suite du décès de Pierre de Berga. Il devint dans la suite assesseur du Gouverneur du Roussillon, Raymond de Çagarriga, et le roi Ferdinand Ier lui assigna un traitement de trois mille sols.

En 1420, Alphonse V ayant levé un impôt sur ses sujets du Roussillon, à l'occasion du mariage de sa sœur, l'Infante Marie, avec Jean II, roi de Castille, certaines villes et quelques bourgs refusèrent de verser leurs quote-parts aux commissaires Pierre Roure et Michel Jaume. Ceux-ci ayant porté leurs doléances au gouverneur du Roussillon, Raymond de Çagarriga et son entourage négligèrent de donner suite à la réclamation. Alphonse V fit des remontrances au gouverneur. Dans une lettre qu'il lui adressa, il lui

déclara qu'il était surpris et indigné de la dissimulation téméraire avec laquelle lui et Jean Jou, son assesseur, avaient laissé la résistance impunie. Jean Jou continua à exercer ses fonctions d'assesseur sous le gouvernement de Raymond de Pérellos, gendre et successeur de Raymond de Çagarriga. Il eut trois enfants : Raymond, Jean et Françoise, épouse d'Antoine Ballaro.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 203, 209, 215, 217, 230.

JOU (Bernard), marchand de Perpignan, du commencement du xve siècle, se livra spécialement à l'exportation des marchandises du Roussillon dans les ports de la Méditerranée. On le voit, en 1409, passer, avec G. Campredon et G. Canelles, aussi marchands de Perpignan, un traité par lequel ils s'engagent, tous les trois, à expédier des draps du Languedoc, du sel d'Iviça et de l'huile à Gaëte, à Naples et en Roumanie, sur la nef castillane que commandait Arnaud Taulari, de Collioure. Une autre fois, Bernard Sunyer, de Castello d'Empories, patron d'une galiote, mouillée au Port-Vendres de Collioure, lui donna procuration pour enrôler des marins n'importe où ni comment, même parmi les criminels et les malfaiteurs. Pour équiper l'armement du navire, Ferdinand Ier avait même accordé à Bernard Sunyer le pouvoir de tirer des prisons les prévenus et les condamnés. Bernard Jou fit partie d'une société qui tenait en afferme les leudes et les revenus de Collioure. Il engagea quelques galiotes pour le service du roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 201, 218, 225.

JOU (Raymond), fils de Jean Jou, était commandeur de Nouvilles, en 1458. Le 24 janvier de cette année, l'évêque d'Elne, Jean Molas de Margarit, les consuls, les syndics de la communauté ecclésiastique et les *obrers* de l'église Saint-Jean de Perpignan, considérant que la seconde chapelle du côté gauche (de la cathédrale actuelle), concédée au bourgeois François Fabre, était déjà couverte et achevée, firent concession de la chapelle qui suit immédiatement à Raymond Jou, commandeur de Nouvilles, à Jean Jou, bourgeois, et à Françoise, veuve d'Antoine Ballaro. Il était dit que cette chapelle devait se faire et construire, et que les concessionnaires pouvaient la dédier à tel saint qui leur conviendrait, y faire un tombeau, avec grilles en fer, portes et serrures, et jouir, en un mot, de tous les avantages et privilèges « que les *seigneurs de chapelles* ont dans la dite église ». Cette chapelle qui n'avait ni voûte, ni vocable, ni autel en 1458, est celle qui précède la petite porte actuelle. On y travaillait encore en 1472, et le 27 février 1490, un peintre fournit quittance des sommes reçues pour l'exécution d'écussons aux armes de la famille Jou.

ALART, *Mémoire* inséré dans le *Congrès archéologique de France*, XXXVe session, 1868.

JOU (Jean), frère du précédent, bourgeois de Perpignan, s'attacha au parti de Louis XI et devint, en 1433, fauconnier du roi de France. On trouve un Antoine Jou, bourgeois de Perpignan, en 1513.

Archives des Pyr.-Or., B. 311, 320, 348.

JOU (Jean) figure dans les rangs des nobles du Roussillon et de Conflent qui fondèrent la confrérie de Saint-Georges, à Perpignan, le 3 août 1562.

Archives des Pyr.-Or., B. 374.

JOU (Jean) fut achidiacre de Vallespir depuis 1563 jusqu'en 1566.

Archives des Pyr.-Or., G. 879, 1038.

JOU (Hieronyma) épousa Antoine d'Oms et lui apporta en dot la seigneurie de Vilaclara. De leur union naquirent trois filles : Mancia, morte en basâge, Marie-Anne, femme d'Ange Delpas, seigneur de Saint-Marsal, décédée quelques mois après son mariage, et Dorothée. Cette dernière entra en religion dans le couvent des chanoinesses de Saint-Sauveur à Perpignan, le 27 novembre 1648. Elle y mourut, au mois de mars 1692. Le prieuré de Saint-Sauveur, héritier testamentaire de la noble religieuse, prit possession des seigneuries de Calmella et de Vilaclara et les conserva jusqu'à la Révolution.

ALART, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales*.

JOUFROY (Jean) fut successivement évêque de Riez (1348-1351), de Valence (1352-1354) de Luçon (5 mai 1354). Le pape Innocent VII le transféra de ce dernier siège sur celui d'Elne par une bulle expédiée d'Avignon le 21 novembre 1354. L'année suivante, il fut envoyé en Angleterre avec Audroin, abbé de Clugni, par le Souverain Pontife, afin d'établir la paix entre Edouard, roi de la Grande-Bretagne, et Jean, roi de France. Il devait empêcher la rupture qui était sur le point d'éclater entre ce dernier et Charles de Navarre. Jean Joufroy revint de cette légation au mois de mai, comme il l'a écrit lui-même dans son journal. Le 15 avril 1356, pendant son absence hors du diocèse, les prêtres bénéficiers de Saint-Jean de Perpignan présentèrent une supplique à son vicaire-général. Il paya les *services* comme évêque d'Elne, le 20 janvier 1357, suivant les registres du Vatican, et il fut transféré, le 26 février de la même année, sur le siège du Puy-en-Velay, qu'il occupa jusqu'à sa



mort, survenue en 1361. Il fut inhumé au milieu du chœur de l'église de Saint-Vosy qu'il avait enrichie de ses dons. Jean Joufroy était originaire du Limousin et il était né en 1309.

Gallia christiana, t. II, col. 726. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

JUALLAR (Raphaël), magistrat de Perpignan, vivait dans la seconde moitié du xvie siècle. Philippe II l'éleva d'abord aux fonctions de juge des premiers appels de la cour du Gouverneur. Il occupa ensuite la charge d'avocat fiscal des cours royales de Perpignan, en remplacement de François-Vital Descamps, nommé conseiller à la Royale Audience de Barcelone. Raphaël Juallar fut dans la suite assesseur du Gouverneur du Roussillon et de Cerdagne. Il avait un oncle, François Juallar, qui était chanoine d'Elne en 1572, et deux frères : Ange qui fut abbé de Saint-Martin du Canigou, et Onuphre. Raphaël laissa deux fils : François et Joseph.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, G. 923.

JUALLAR (Ange), fils du précédent, était déjà abbé de Saint-Martin du Canigou en 1600. Le 25 juin de cette année, les deux consuls sortants de la communauté séculière de Vernet-les-Bains, Barthélemy de Gasto et André Marti, se présentèrent devant Onuphre Juallar, procureur de son frère Ange, abbé de Saint-Martin, et lui exposèrent que, d'après les usages locaux, l'élection de leurs successeurs aurait dû avoir lieu le dimanche précédent. Ils le supplièrent en conséquence d'accorder aux habitants de Vernet l'autorisation de se réunir sans délai, à l'effet de procéder à la nomination de nouveaux édiles. Ce même représentant du seigneur ecclésiastique reçut, le 24 septembre 1611, une lettre de Jérôme d'Argensola, *portant-veus* du gouverneur général de la province, qui lui faisait un mandement de purger la localité de Vernet des bandes de brigands qui l'infestaient et la désolaient. En 1613, et sous l'abbatiat d'Ange Juallar, eut lieu l'expédition héroï-comique de la *Ma armada* de Perpignan contre les habitants de Villefranche-du-Conflent. Ceux-ci s'étaient refusés à livrer passage aux reliques de saint Gaudérique dont la descente à la capitale de la province était réclamée par les populations de la plaine aux abois, à la suite d'une trop longue sécheresse. Une armée de deux mille perpignanais vint demander raison aux gens de Villefranche de leur arrogance et obtenir d'eux le libre passage pour la relique vénérée. L'abbé du Canigou, Ange Juallar, fut remplacé, le 6 décembre 1623, par Melchior Soler d'Armendaris, antérieurement son coadjuteur.

Archives des Pyr.-Or., H. 174. — Abbé J. Capeille, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes.*

JUALLAR (oseph), fils de R aphaël Juallar, était chanoine d'Elne en 1627. En 1640, il remplissait l'office de sacristain-majeur et celui de commissaire du Saint-Office de l'Inquisition dans le diocèse d'Elne. Raphaël Juallar fut vicaire-général en 1657. Il laissa par testament la somme de cent ducats, valant deux cents livres, pour doter quatre jeunes filles d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 128, 259, 266, 399.

JUALLAR (François), frère du précédent, fut nommé juge du Domaine, à Perpignan, le 13 mars 1629. Il figura dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt, en 1639. En 1632, François Juallar eut, de son épouse Thérèse Riu-Pi, un fils, Joseph, qui mourut de la peste, à Elne, un mois après sa naissance. Son autre enfant, nommé André, qui vint au monde quelque temps après, devint bourgeois honoré de Perpignan. Il mourut en 1670 sans postérité ; les biens de la famille Juallar passèrent à la communauté ecclésiastique de Saint-Jacques, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 387, 388, 443, G. 515, 525.

JUÉ, prêtre et bénéficier de la cathédrale Saint-Jean de Perpignan, prononça, dans cette église, le 12 septembre 1774, l'*Oraison funèbre de Louis XV*. Le texte de ce sermon fut imprimé à Perpignan, en 1774.

Fourquet, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la Bibliothèque communale de Perpignan.*

JUSSES (Bérenger), du diocèse de Lérida, fut pourvu du grand archidiaconé d'Elne, mais il résigna cette dignité, le 18 mai 1553, en faveur d'Antoine Carreras.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

JUNYA (Raymond de), chevalier, possédait des fiefs en Cerdagne. En 1370, il vendit la dîme de Cruells, dans la paroisse de Sallagosa, à Bernard Paylars, mercier de Puigcerda. L'année suivante, il acheta les lieux d'Aranser, Mucer, Alt, Soreg et Quéralt, en Barida, à Béatrix, fille d'Arnald de Saga et épouse de Bérenger d'Oms, seigneur de Mosset. Il devint dans la suite châtelain de Quérol. Le 11 mai 1386, le roi Pierre d'Aragon fit donation à Raymond de Junya, de tous les émoluments qui provenaient de la cour du bailliage de Quérol, en se réservant seulement le cinquième du produit des bans. Raymond de Junya fut remplacé à la châtellenie de Quérol, le 31 janvier 1392, par Pierre-Damien de Bergues. Une partie de la dot de son épouse, Saurine, fut dévolue au couvent des chanoinesses de Saint-Sauveur, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 123, 124, 136, 142, 145, 158. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.



JUST (Jean-Pierre-Melchior) naquit à Perpignan, le 31 décembre 1588. Son père, Pierre Just qui instrumentait comme notaire dans la capitale du Roussillon, remplissait aussi la charge de greffier de la Procuration royale. L'inscription latine que j'ai déchiffrée au sommet d'un tableau reproduisant les traits de Just, conservé dans les salons du château de Bellevue à Céret (propriété de la famille Conte de Bonet), renseigne sur les diverses étapes de sa brillante carrière. Elle mentionne les charges honorables et les offices glorieux que Jean Just a remplis dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs et dans le monde des lettres. La voici fidèlement reproduite :

Vera effigies A R P F Petri Just . Perpi . ord .
Pred . M . Vic . gnlis
Arag . prov . perpetuus . rector . imper . coll .
Dertus N et sacre scripture . in alme
Urgelle . ecclesie . continu . interpres . Obii
Die 8 7bre Hora 9 et Matu Anno 1633
Etatis sue 45.

Après de brillantes études, Jean Just fut reçu docteur ès-arts et en théologie dans l'Université de sa ville natale. Il fut immédiatement désigné par ses supérieurs pour occuper une chaire de philosophie à l'Université de Lérida. En 1624, il fut nommé recteur de celle de Perpignan, où il professa en même temps la théologie. Il devint dans la suite prieur du couvent des Dominicains à Perpignan et à Puigcerda. Il fut tour à tour recteur du collège impérial de Tortose, lecteur perpétuel de l'Ecriture sainte à la cathédrale d'Urgell et vicaire-général de son Ordre pour le royaume d'Aragon. Joseph Carrère affirme que Jean Just avait formé une bibliothèque considérable dont il fit don au couvent de Perpignan. Il ajoute que ce docte religieux n'a rien publié. Jean Just mourut le 8 septembre 1633.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 377. — Archives communales de Perpignan, GG. 5. — CARRÈRE, *Voyage en France*.

JUST (L'hereu), dont la véritable appellation patronymique est Jean-Michel Mestre, était un *pagès* de Ballestavy qui se révolta, un des premiers, contre la gabelle levée par Louis XIV dans le Roussillon. Il ne tarda pas à se trouver à la tête de bandes de rebelles formées dans le Vallespir et connues en histoire sous le nom d'*Angelets ;* mais l'*hereu Just* n'agit toujours que sous les ordres de Joseph de La Trinxeria, de Prats-de-Molló. Du 3 août 1667 au 30 juin 1668, des assassinats multipliés furent commis par les *Angelets* sur la personne des *gabelous*. Le Conseil souverain lança un arrêt, le 21 juillet 1668, qui déclara perturbateurs publics La Trinxeria et ses deux lieutenants Damien Nohell et Jean-Michel Mestre, l'*hereu Just*. On promit la somme de cent doubles d'or à quiconque arrêterait un de ces trois chefs et cinquante à celui qui apporterait leur tête aux magistrats du Conseil souverain. L'annonce de l'arrivée prochaine en Roussillon de nombreuses troupes, la promesse d'une amnistie générale, l'offre de réductions sur les prix du sel provoquèrent une détente des esprits et la dispersion momentanée des bandes d'*Angelets* vers les derniers jours de l'année 1668. Cette politique de conciliation fut de courte durée. Les *Angelets* reprirent leur campagne contre les *gabelous* après neuf mois de trêve. Ce fut Jean-Michel Mestre, l'*hereu Just de Ballestavy*, qui entra le premier en scène. Secondé par un ancien compagnon d'aventures, il tua un garde à Calmeilles le 3 septembre 1669, un *pagès* de Céret le 11 octobre, un deuxième garde à Fontcouverte le 11 novembre. Le 22 de ce mois, il brûla ensuite une maison. L'*hereu Just* détroussa aussi bien les simples particuliers que les officiers publics, se montra sur les grands chemins comme dans les sentiers écartés, mais avec une effronterie et une imprudence telles qu'il ne tarda pas à être arrêté. Ce fut le bayle de Prats-de-Molló qui le fit prisonnier, le 22 janvier 1670. A cette nouvelle, La Trinxeria et Nohell qui, jusqu'alors, étaient demeurés tranquilles, entrèrent à leur tour en campagne. Ils s'efforcèrent de délivrer leur compagnon, mis sous les verroux, et firent appel à leurs anciens soldats. Ils enfoncèrent les portes de Prats-de-Mollo, avec leurs nouvelles cohortes, puis s'emparèrent de la femme et des enfants du gouverneur et sommèrent ce dernier, qui se tenait enfermé dans l'église avec le bayle et les soldats, de leur livrer en échange l'*hereu Just*. Lorsque l'échange eut été effectué, les *Angelets* redescendirent le Tech. Sur le parcours, leur bande grossit au point que la troupe finit par être au nombre de quinze cents rebelles. Les *Angelets* s'emparèrent d'Arles-sur-Tech, en chassèrent la garnison, tuèrent le bayle le 27 février 1670, et arrivèrent le 31 mars sous les murs de Céret. Ils pressèrent si vivement le siège de cette ville, qu'ils allaient s'en emparer, lorsque Châtillon, commandant des troupes du Roussillon, arriva et les obligea à s'enfuir dans les montagnes. Chamilly avec deux mille hommes vint aussi appuyer ce coup de force. Le 14 avril 1671, le Conseil souverain condamna à mort par contumace La Trinxeria, ses lieutenants et leurs complices. L'*hereu Just* avec les *Angelets* avaient eu soin de mettre la frontière entre eux et leurs juges.

V. ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de sa réunion à la France*. — Abbé TORREILLES, *La révolte des Angelets*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. II.

JUST (Louis), de Bompas, homme de lettres, a publié : *Quelques détails sur l'ermitage de Nuria* (*voyage*), Perpignan, 1839, in-8° ; *Musique sacrée, Biographie de Joseph-François Barrère, né à Vinça* (*Pyrénées-Orientales*), Perpignan, 1839, in-8°. En 1860, **Just**

édita chez Mlle Antoinette Tastu, les *Ermitages du diocèse de Perpignan*, un vol, in-8° de 204 pages, dans lesquelles sa plume trace des descriptions pittoresques et historiques des sites et des monuments érémitiques que renferme le département. L'ouvrage valut à Louis Just une lettre laudative de Gerbet. Ce prélat lui écrivit, le 25 mai 1860 : « J'ai appris avec plaisir que vous êtes à la veille de publier votre travail sur les ermitages du diocèse de Perpignan. Ce que j'en connais m'a suffi pour en apprécier le mérite. Je sais avec quelle exactitude vous avez décrit ces modestes monumens *(sic)*, avec quel soin vous avez recueilli les souvenirs traditionnels qui s'y rapportent... Votre livre contribuera, je n'en doute pas, à entretenir la piété diocésaine, et j'espère qu'il provoquera la restauration de quelques vieux sanctuaires que les Saints redemandent ; ce sera votre plus douce récompense. »

FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan.*





KENNEDY ou **CANDY (Bernard de),** gentilhomme irlandais de la suite du roi Jacques II, s'établit au Boulou, lors de la persécution des catholiques d'Irlande et obtint de Louis XIV des lettres-patentes de naturalisation française. Il eut quatre fils, dont un, du nom de Sauveur, recueillit sa succession ; les trois autres, Bernard, François et Jean embrassèrent la carrière ecclésiastique. Le premier fut curé de Laroque-des-Albères. Quant aux derniers ils occupèrent successivement la cure de l'église Saint-Jacques, à Perpignan. François de Kennedy ou Candy fut à la tête de cette paroisse durant l'espace de six ans (1720-1726) ; Jean, son successeur, y demeura durant une longue période de trente-six ans (1726-1762), et transmit la houlette pastorale à un de ses neveux, André de Kennedy. Sauveur de Kennedy laissa pour héritier son fils Joseph, lequel épousa une demoiselle Costa, De cette union naquit un garçon auquel on donna au baptême le prénom de Côme.

Archives municipales de Perpignan, GG. 145-150. — Archives des Pyr.-Or., G. 799. — DE SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France*, Paris, 1815, t. IV. — Abbé TORREILLES, *Le Roussillon, de 1789 à 1830, d'après les mémoires et la correspondance de M. Jaubert de Passa*, dans le XXXVIII[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — Archives de la famille (Communication obligeante de M. l'abbé Gabriel de Llobet, vicaire-général de Perpignan).

KENNEDY ou **CANDY (Côme de)** prit du service, en 1719, dans les milices bourgeoises de la province du Roussillon. Il fit partie du détachement de troupes qui défendit Saint-Laurent-de-Cerdans sous les ordres du commandant de la place, de Lamotte. Côme de Kennedy passa ensuite à Bellegarde en qualité de capitaine des mêmes milices, en vertu d'une commission délivrée par Lacombe, lieutenant du roi à Perpignan, le 12 avril 1734. Une seconde commission de capitaine au même régiment lui fut encore octroyée, le 17 juin 1742, avec affectation au fort de Bellegarde. Cômes, de Céret, qui commandait le bataillon de cette dernière forteresse, étant décédé en 1748, Côme de Kennedy fut nommé commandant à sa place, le 29 janvier de cette même année. Côme de Kennedy reçut, le 9 mai 1753, des lettres de bourgeois honoré et immatriculé de la ville de Perpignan. Le 21 août 1755, il devint seigneur engagiste du Boulou, de pair avec Antoine-Barthélemy Tabariès, seigneur de Grandsaigne, avocat au Parlement. Côme de Kennedy épousa une fille de la maison Joly qui lui donna six enfants : Joseph ; André ; Agnès qui se maria à un de ses cousins-germains, Joseph Joly ; Anne, femme de Thomas Pérone, avocat ; Françoise, épouse de Cabalé ; et Marie-Angèle, qui unit ses destinées à François Maria, de Ria.

Archives de la famille de Llobet. — Archives des Pyr.-Or., B. 403, 404.

KENNEDY ou **CANDY (Joseph de),** fils du précédent, naquit au Boulou, en 1718. A la mort de son père, il recueillit sa succession et ajouta aux domaines et aux titres de la famille un riche héritage que lui laissa son oncle Joly, décédé à Barcelone, sans postérité, après avoir été page de la duchesse d'Albe. En 1763, Joseph de Kennedy hébergea dans sa maison du Boulou (mairie actuelle) le comte de Clermont-Tonnerre, ambassadeur de France en Portugal. Ce personnage qui se rendait à Lisbonne en mission diplomatique, fut dans l'obligation de séjourner durant trois jours dans la maison du seigneur du Boulou, à cause d'une crue de la rivière du Tech survenue subitement pendant la nuit. Le comte de Clermont-Tonnerre était accompagné de sa femme, de ses enfants, du comte d'Hinisdal, du marquis de Grave, du marquis de Bon, fils de l'Intendant du Roussillon, et de nombreuses personnes composant la suite de l'ambassade. En 1787, le duc d'Ayen, capitaine des gardes du corps du roi Louis XVI fit un voyage en Roussillon, dans le but de visiter les places fortes de la province. Joseph de Kennedy lui fit les honneurs de sa maison. Durant trois jours, le duc d'Ayen fixa son habitation dans les appartements du seigneur du Boulou, en même temps que les marquis de Gouvion et de Croy, ses compagnons de route. Côme, fils de Joseph de Kennedy, fut invité par ces hôtes de distinction à prendre part à leurs savantes excursions. Il ne les quitta qu'à Mont-Louis, lorsqu'ils eurent franchi la limite de la province. En 1793, la maison du seigneur du Boulou devint le quartier-général des généraux Antoine Ricardos et

comte de La Union, commandants en chef de l'armée espagnole. De ce fait, Joseph de Kennedy fut livré au tribunal révolutionnaire de Perpignan qui l'envoya périr sur l'échafaud. Attiré à la métairie de la Clapère par un individu qui en voulait à ses biens, Joseph de Kennedy fut arrêté et enfermé à Banyuls-dels-Aspres. Conduit à Perpignan, le 1er mai, il fut sans retard cité à la barre du tribunal révolutionnaire. Aux diverses interrogations posées par le juge, le prévenu répondit être âgé de 76 ans, avoir quitté le Boulou en 1793 pour surveiller ses propriétés de Saint-Marsal, être revenu au Boulou en juin 1793 « pour arrêter les dévastations que les Espagnols faisaient dans son bien », n'avoir eu de rapports avec Ricardos que pour réclamer le paiement de bestiaux enlevés et de dommages occasionnés à ses propriétés, s'être contenté depuis de lui envoyer « quelquefois par son maître d'office du chocolat et du café. » Je n'ai, ajouta-t-il, accepté aucune fonction publique durant l'émigration espagnole ; mon unique cotisation « pour l'amélioration des rues du Boulou » s'est élevée à 12 livres ; et, avant l'arrivée des Espagnols, « je ne me suis jamais mêlé de la Révolution ». Et comme le juge lui demandait d'expliquer s'il avait eu l'intention de passer en Espagne : « Il répondit que non, mais voyant que les troupes françaises cernaient le Boulou d'après ce que le général leur en dit, il se rendit avec ses filles à Céret, croyant que cet endroit était plus sûr que le Boulou ; et que, hier, lorsque les Français s'approchaient de Céret, tout le monde criant que tout était perdu, il alla avec ses filles dans une métairie appelée la Clapère, à une heure de chemin de l'Espagne, ses filles passèrent devant avec les servantes sur un charriot ; et avant de les joindre il fut arrêté par les Français. » Sur ce, Armoise Carboneil porta l'acte d'accusation suivant : « Nous, officier de police instruisant, vu les réponses du nommé Candy ; considérant que plus jaloux de ses privilèges et de son or, que de demeurer fidèle à son pays ; considérant qu'il conste par son propre aveu que jamais il ne s'est montré pour la Révolution et qu'il a eu pour elle un cœur froid et qu'il l'a même haïe ; considérant qu'il a vendu des bestiaux à nos ennemis ; considérant que, regardant tout perdu à l'approche des troupes françaises sur le Boulou, il se retira à Céret, d'où il sortit encore avec une assez grande provision d'or, prenant la route d'Espagne, ses filles ayant pris le devant sur un charriot ; considérant enfin que sa conduite, surtout d'avoir reconnu l'autorité de Ricardos, est la preuve certaine de sa haine pour la patrie et conste son émigration, déclare qu'il y a lieu à accusation. »

Le jour même (13 floréal an II) aussitôt après l'interrogatoire, Joseph de Kennedy fut condamné à mort comme émigré. Demi-heure après l'arrêt, la tête de ce vieillard tombait sur l'échafaud. « Il n'y eut même pas de jugement écrit prononcé contre mon oncle, écrit Jaubert de Passa ; tout se fit verbalement, et il ne resta, dès le soir même, aucune trace de l'arrêt. » Joseph de Kennedy avait épousé Marguerite de Vilar qui ne tarda pas à mourir. Il convola en secondes noces et épousa Emérentienne de Llobet. Cinq enfants sont issus de leur union : Côme ; Josèphe, épouse d'Amable-Charles de Preissac-Cadillac ; Jean ; Marie, décédée à Barcelone, le 21 décembre 1797 ; et N., bénédictin au monastère d'Arles-sur-Tech.

Archives de la famille de Llobet.

KENNEDY ou **CANDY (André de),** frère du précédent, recueillit, à la cure de l'église Saint-Jacques de Perpignan, la succession de son oncle Jean, décédé en 1762. Durant le temps où il régit l'importante paroisse confiée à ses soins, André de Kennedy ou Candy fit construire le retable en bois sculpté et doré qu'on voit encore dans le sanctuaire du maître-autel de l'antique église Saint-Jacques de la ville. Cet ecclésiastique prit soin de consigner le souvenir de l'érection de ce monument sur une plaque en marbre bleu qu'il fit encastrer dans la muraille de l'abside. Sur ce monolithe, entièrement plongé dans l'obscurité, j'ai pu relever l'inscription suivante : « Le retable du maître-autel de cette église a été fait à neuf et a été placé et commencé le 23 avril 1769, étant marguilliers le s. Vincent Ferrer, avocat, le s. François Marigo, négociant, Mr Emmanuel Forcade, tailleur, Mr Etienne Ducassi, maçon, M. A. Candy, curé la dite année. » André de Candy fut nommé archiprêtre d'Estagel, le 5 octobre 1772. Il mourut dans cette localité en 1776.

Archives des Pyr.-Or., G. 785.

KENNEDY ou **CANDY (Côme de),** fils de Joseph de Kennedy et d'Eméréntienne de Llobet, naquit au Boulou en 1746. Il était docteur ès-lois. Lorsque les troupes espagnoles, sous les ordres de Ricardos et de la Union campèrent au Boulou, Côme de Kennedy inspira la confiance à ces deux chefs militaires. Leur armée ayant été obligée de battre en retraite, Côme de Kennedy passa en Espagne avec sa femme, ses enfants et ses sœurs. Charles IV lui accorda une pension de quinze cents francs dont il jouit jusqu'en 1808, date à laquelle les Français le forcèrent à regagner la terre natale. Il se réfugia à Rodès, chez sa fille Marguerite, épouse de Cornet. Sous la Restauration, lorsqu'il voulut réclamer la part du milliard voté par les Chambres, en faveur des émigrés spoliés, Joseph de Kennedy dut prouver, au moyen d'une enquête, que son père avait été immolé sur la

place publique. Joseph de Kennedy eut, outre Marguerite, épouse de Cornet, trois autres enfants : Antoine; Emérentienne, qui épousa, le 23 février 1821, Hercule de Llobet; et Joséphine, femme de Dominique de Boixo, de Millas.

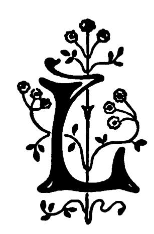
Archives de la famille de Llobet.

KENNEDY ou **CANDY** **(Jean de),** frère du précédent, fut nommé sous-fourrier dans la compagnie écossaise des gardes du corps dont le maréchal de Noailles était capitaine. Le 15 août 1791, il émigra avec ses camarades et s'enrôla dans l'armée des princes, à Coblentz. Après le licenciement de l'armée de Condé, il courut se joindre aux troupes espagnoles campées au Boulou. Nommé sous-lieutenant dans le troisième bataillon du régiment de Bourbon que commandait le colonel de Saint-Simon, Jean de Kennedy était capitaine de ce corps en 1808. Il fut tué au siège de Gérone, le 10 septembre de cette même année.

Archives de la famille de Llobet. — De Flavigny, *Etat de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi à Coblentz en 1791 et 1792*, Paris, Schlesinger frères, 1874.

KENNEDY ou **CANDY** **(Antoine de),** fils de Côme de Kennedy, naquit à Villefranche-de-Panadès (Espagne) en 1795, durant l'émigration. Sous la Restauration, il fut volontaire-fourrier dans la légion des Pyrénées-Orientales. En 1827, Antoine de Kennedy occupait à Angoulême la charge de quartier-maître-trésorier au collège royal de la marine. Il servit ensuite dans la flotte en qualité d'officier et mourut à Vinça, le 20 novembre 1868, sans laisser de postérité.

Archives de la famille de Llobet.



LABOISSIÈRE (Antoine de) naquit en 1734. Il était fils de Jean-Baptiste de Laboissière, commissaire de guerre à Perpignan, et de Rose de Barescut. Le 25 juin 1757, il prit possession d'un bénéfice fondé à l'église Saint-Etienne d'Ille-sur-Tet. Peu de temps après, il obtint une stalle au chapitre Saint-Jean de Perpignan, et l'évêque d'Elne, Charles de Gouy, le nomma vicaire-général du diocèse. En 1766, Antoine de Laboissière prononça l'*Oraison funèbre du duc de Noailles*, imprimée à Perpignan, chez Reynier, in-4°. Le 21 avril 1789, il fut élu député du clergé aux Etats-généraux. Au second tour de scrutin, il obtint 146 suffrages sur 239 votants. Antoine de Laboissière arriva à Paris, le 15 mai 1789, avec ses collègues des trois ordres. A l'Assemblée Constituante, il siégea à droite. C'est ainsi qu'il demeura dans la salle du clergé, le 25 juin, avec ses confrères qui réclamaient le vote par ordre et qu'il signa les protestations des 12 et 15 novembre 1791. Emigré en 1792, Antoine de Laboissière se fixa à Barcelone où il servit d'intermédiaire entre l'évêque d'Elne, Antoine-Félix d'Esponchez, exilé en Italie, et les prêtres roussillonnais errants sur le sol de la Catalogne. En 1800, Antoine-Félix d'Esponchez écrivit à Antoine de Laboissière une lettre par laquelle il conseillait aux prêtres insermentés de donner leur adhésion à la constitution de l'an VIII. Le chanoine de Laboissière donna l'exemple de la soumission aux directions de son évêque et rentra sans retard sur le sol du Roussillon, suivi d'un grand nombre d'ecclésiastiques. En 1802, Arnaud-Ferdinand de Laporte fut nommé évêque de Carcassonne avec mission d'administrer au spirituel le département des Pyrénées-Orientales. Ce prélat, se trouvant à Perpignan les premiers jours de l'an 1803, réunit un grand nombre d'ecclésiastiques roussillonnais placés à la tête des paroisses et désigna en leur présence le chanoine de Laboissière pour son représentant dans l'ancien diocèse d'Elne. Il lui conféra le titre de pro-vicaire général et lui confia en même temps la charge de curé de la cathédrale Saint-Jean. Antoine de Laboissière, qui était estimé de tous « par sa douceur et son honnêteté », mourut à Perpignan, le 9 août 1809, dans la maison de Llobet, son beau-frère, située sur la place d'Armes (actuellement maison Massot).

Archives des Pyr.-Or., G. 796. — Registres de catholicité de la cathédrale Saint-Jean. — Abbé TORREILLES, *Les élections de 1789* et *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*.

LABORIE (Charles-Honoré), né à Perpignan en 1760, mourut dans la même ville le 11 septembre 1832. Voué dès sa jeunesse à l'enseignement, il y obtint de bonne heure d'honorables succès. Professeur d'humanités au collège Saint-Laurent, il enseigna ensuite l'histoire et la géographie dans l'Ecole Centrale aussi longtemps que dura cette institution (1796-1804). Il occupa longtemps la chaire de rhétorique dans le collège communal que la ville de Perpignan acquit du chanoine Antoine Jaubert. Savant profond, il ne garda pas la science pour lui seul. Il posséda l'art précieux de communiquer ses connaissances aux autres ; il la rendit accessible à tous ses élèves et forma ainsi des hommes estimés. Il aima à s'environner d'anciens disciples laborieux qui venaient le consulter souvent. Il leur partagea ses loisirs, perfectionna leur goût et les éclaira de sa longue expérience. Sur la fin de ses jours, des infirmités cruelles le contraignirent à abandonner les fonctions de l'enseignement. La lecture des anciens auteurs, celle des Pères de l'Eglise et surtout celle des Pères grecs, dont il faisait ses délices occupèrent ses journées jusqu'à l'époque où l'affaiblissement progressif de la vue le priva de cette satisfaction. Il appela alors auprès de lui des élèves de choix qui lui firent des lectures et jusque dans la cécité aucun moment ne fut perdu pour lui.

Publicateur des Pyrénées-Orientales, 1832.

LAC (Bertrand de), archidiacre d'Elne, figure dans un synode tenu, le 10 avril 1329, par l'évêque Bérenger Batlle. Il occupait encore cette charge en 1340.

Archives des Pyr.-Or., G. 118, 169.

LA CAVALLERIA (Pierre de) imprima à Perpignan, en 1628, l'ouvrage d'André Bosch intitulé :

Summari dels titols de honor de Cathalunya, Rossello y Cerdanya. On le retrouve ensuite à Barcelone en 1641, date à laquelle il édita dans cette ville l'œuvre de Gaspard Sala : *Epitome de los principios y progressos de las guerras de Cataluña en los años 1640 y 1641 y señalada victoria de Monjuyque.* L'année suivante, il mit au jour les *Edictes e crides* faits à Barcelone par le maréchal de Lamothe-Houdancourt ; en 1645, il publia les *Edictes e crides* du comte d'Harcourt. Pierre de La Cavalleria avait épousé Isabelle Dulac. Devenue veuve, celle-ci obtint, le 11 mai 1654, des lettres-patentes de Louis XIV qui lui firent donation irrévocable des biens de Jean et de Charles de Llupia ainsi que des domaines de Thérèse d'Oms, nobles roussillonnais, considérés comme rebelles par le roi de France. Par le fait de la concession royale, Elisabeth de La Cavalleria acquit la baronnie de Montesquieu, la Clusa et la métairie de Saint-Mamet. En 1660, ces fiefs firent retour à leur propriétaire respectif. Antoine de La Cavalleria succéda à Pierre de La Cavalleria. Il imprimait à Barcelone dès 1650. En 1696, il fit sortir de ses presses un *Gazophilacium catalano-latinum* composé par Jean La Cavalleria.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 398, 401. — Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

LA CHAPPELAIN exerçait à Paris le métier de devineresse, sous le règne de Louis XIV. Son rôle dans l'*affaire des poisons* fut prépondérant. Le célèbre lieutenant de police Nicolas de La Reynie écrivit sur le compte de cette dame criminelle la note suivante : « La Chappelain, femme d'un grand commerce, appliquée depuis longtemps à la recherche des poisons, ayant travaillé, fait travailler pour cela, suspecte de plusieurs empoisonnements, dans une pratique continuelle d'impiétés, de sacrilèges et de maléfices, accusée par La Filastre comme des plus infâmes mégères de cette association, de lui avoir enseigné la pratique de ces abominations avec des prêtres, impliquée considérablement dans l'affaire de Vanens. » La Chappelain fut impliquée, avec un grand nombre de complices, dans la fameuse affaire de La Brinvilliers et enfermée en 1682, par ordre du roi, dans la prison de Villefranche. Elle y demeura en compagnie de La Guesdon jusqu'au 17 août 1717, date du décès de cette dernière. En mourant, La Guesdon laissa en héritage à La Chappelain la somme de quarante-cinq livres en argent, économisées péniblement durant la période de sa réclusion « sur les huit sols de nourriture par jour de paie. » La défunte chargea sa survivante de prendre sur le legs ce dont elle avait besoin pour son usage et d'employer le surplus à faire prier Dieu pour elle. La Chappelain survécut sept ans encore à La Guesdon. Elle mourut dans un âge avancé, le 7 juin 1724, dans les prisons du château-fort de Villefranche.

Archives des Pyr.-Or., C. 747, 1491. — Jacques Vassal, *Epilogue du drame des poisons en Roussillon,* dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon.*

LACROIX (Firmin de), né à Lançon, près Salon (Bouches-du-Rhône), le 2 janvier 1675, vint en Roussillon vers 1705, recommandé au gouverneur duc Adrien de Noailles par son oncle Jacques de Noailles, lieutenant-général des galères à Marseille. Affecté à l'armée des Pyrénées, organisée par Adrien de Noailles en vue des campagnes de Catalogne, il suivit le gouverneur de Roussillon dans ses expéditions : siège de Puycerda (1707), de Figuères (1709), de Gérone (1710) ; il est porté sur « l'estat du roy, fait à Versailles le 30 mars 1707, pour servir à la suite du corps de troupes qui agira en Roussillon pendant la campagne de 1707 » ; il figure aussi sur « l'estat de la Cour, préparé à l'occasion du siège de Girone, pour servir en Roussillon pendant la campagne de 1710 » (Arch.). En 1712, le duc de Noailles le chargea, en remplacement de M. de Buguerard, « après avoir été satisfait de ses services auprès de sa personne », d'installer un hôpital militaire à Villefranche et de restaurer les fortifications de cette place et celles de Mont-Louis. Il mourut à Villefranche, le 21 juillet 1735.

Firmin de Lacroix descendait d'une famille de Provence signalée, dès 1400, à Manosque et à Salon. On relève dans les archives des Bouches-du-Rhône : Jean de Lacroix ou La Croix (en provençal Croux), qui rend compte en 1400 au prince de Tarente, seigneur de Lançon, des recettes de Salon et de Lançon (B. 1. 1174 ; B. 2. 1634, 35) ; Antoine de Lacroix, consul de Manosque, qui apparaît souvent dans les comptes royaux de 1470 à 1480, épousa, le 20 novembre 1470, Thomasse, dame de Grambois ; Lazare, aussi consul, mort en 1532, épousa Catherine de Demandols ; Jean, son fils, qui épousa, le 10 mars 1536, Françoise Glandevés-Faucon, rendit hommage en 1560 pour Corbières et Grambois ; Mathieu de Lacroix, procureur du roi aux Baux en 1606, se signala par ses rigueurs contre les réformés ; Jacques de Lacroix, grand oncle (1572-1622), était bénéficier de l'église collégiale de Saint-Laurent à Salon. La branche principale de cette famille s'éteignit en 1586 par la mort de Melchione de Lacroix, née en 1540, fille unique de Jean de Lacroix de Corbières, et qui avait épousé, le 16 août 1563, François d'Oraison. Le frère aîné de Firmin, Melchior de Lacroix, né à Lançon le 2 mai 1664, chanoine de la cathédrale de Marseille, figure sur une lettre de cachet du 1er novembre 1687 « expédiée de Fontainebleau au Sieur du Luc, évêque de Marseille, et donnant avis de la bénéficia-

ture à conférer au dit messire Melchior de Lacroix » (Arch. de la Major, reg. 12); il est aussi inscrit dans l'*Armorial de Provence* (d'Hozier, tome II, fol. 1623) sous le blason suivant : *d'azur à la croix tréflée d'argent.* Il mourut à Marseille, le 24 janvier 1730; une délibération capitulaire du chapitre de la Major constate son décès (Série G, n° 14).

Archives de Salon, cadastres de 1566, art. 31, fol. 57, 172 et de 1600, art. 32, fol. 250, 269. — Ponsard, not. à Salon, 1589, fol. 194, 118. — Trossier, not., 1604, fol. 289, 678. — Archives des Bouches-du-Rhône, B. 1. 274, 791, 995, 1247, 1266; B. 2. 2480, 2680. — Archives des Basses-Alpes, B. 1568, 1636, 1779, 1839, 1884, 1920. — Carrés d'Hozier, 215. — Damase ARBAUD, *Histoire de Manosque.* — André GARCIN, *Histoire de Grambois.*

LACROIX (Adrien-Jérôme de), fils aîné du précédent, naquit le 5 janvier 1712. Il eut pour parrain le duc Adrien de Noailles, gouverneur du Roussillon, « alors appelé à Paris pour les négociations du traité d'Utrecht et représenté par Jérôme de Pitoux, son ancien aide de camp, gouverneur de la ville et chasteau de Villefranche ». Médecin du roi à l'hôpital militaire de Collioure, Adrien de Lacroix possédait une littérature étendue. Il s'est fait connaître par quelques écrits. En 1743, le docteur Thomas Carrère lui adressa la *Lettre d'un médecin de province à M. Louis XX* (Adrien de Lacroix), *médecin de la Faculté de Perpignan,* Perpignan, 1743, in-4°. A son tour, Adrien de Lacroix publia une *Lettre raisonnée de Louis XX de la Faculté de Perpignan à un fameux médecin de Perpignan,* mai 1743, in-4°, à laquelle Thomas Carrère répliqua par la *Réponse à la lettre raisonnée de Louis XX, médecin de la Faculté de Perpignan,* ibid., 1743, in-4°. Adrien de Lacroix mourut en 1771 et fut inhumé dans la chapelle de Saint-Crépin de l'église de Collioure. Il avait vendu, le 3 novembre 1738, les terres dont il avait hérité en Provence de son oncle Melchior (Giraud, not.).

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — BARBIER, *Dictionnaire des ouvrages anonymes,* lettre L. — QUÉRARD, *La France littéraire.*

LACROIX (Daniel de), frère du précédent, né le 22 mars 1720, docteur en théologie, fit ses études à Toulouse, y prononça son premier discours (9 juillet 1740); domer de l'église de Villefranche (mars 1747), prévôt de Prats-de-Mollo (16 mars 1751), recteur de Joch (1772) (Bulles apostoliques données en Cour de Rome le 5 des ides d'avril 1772, confirmées à Versailles le 6 juin, nommant Daniel de Lacroix à la rectorerie de Saint-Martin de Joch). Il mourut à Joch, le 4 avril 1789.

Une pièce signée de lui précise la date de la reconstruction de l'église de Joch, située sur le bord du ravin de Saint-Martin : « Jo baix firmat Daniel de Lacroix, doctor en sagrada theologia y paborde de Joch, certifico aver rebut del senyor Pilos, procurador de sa Excellensia lo senyor comte de Aranda, la summa de six cents francs que dit senyor comte a donada per la fabrica de la nova iglesia que se fa al dit lloch de Joch, laqual summa lo dit senyor Pilos me a comptada per averla de dit senyor, vuy als 10 de juny 1786. »

Archives des Pyr.-Or., C. 1359, 1946, G. 957.

LACROIX (Pierre-Firmin de), frère des précédents, né à Villefranche le 24 avril 1732, fit ses études au collège des Jésuites de Perpignan, puis à Toulouse. A vingt-deux ans, à Paris, il composa une *Ode sur la naissance du dernier duc de Bourgogne* et une tragédie, *Arthemise,* qui eurent un certain succès et lui attirèrent l'amitié de littérateurs distingués, en particulier de Fontenelle. Revenu à Toulouse, il s'y fit remarquer comme avocat au Parlement; ses *Lettres d'un avocat au Parlement de Toulouse à un avocat de la cour des aydes de Montpellier* furent supprimées par ordre du Parlement. Admis à l'Académie des Jeux floraux, il prononça, le 3 mai 1761, l'éloge de Clémence Izaure. Diverses poésies lui avaient déjà valu les prix de l'Académie : *Chimères champêtres,* 1759; *Le Gai Savoir,* 1762; *Ode sur l'honneur,* 1760; *Ode sur la philosophie du siècle,* 1759; ses épigrammes contre J.-J. Rousseau eurent du succès à la Cour et circulèrent dans Paris; sa défense de Sirven, en soulevant la question de la liberté de conscience, eut un grand retentissement et lui attira les éloges et l'amitié de Voltaire qui entretint avec lui une correspondance qui figure dans les œuvres du grand écrivain. « Votre éloquence et vos raisons, lui écrivait Voltaire, ont fait rendre justice à Sirven; vous avez acquis de la gloire et lui du repos; ce sont deux bons oreillers sur lesquels on peut dormir à son aise. » Très nombreux furent les mémoires que produisit Pierre-Firmin de Lacroix dans des causes importantes : il s'était consacré à la défense des opprimés, sans distinction de race, de culte ou d'opinion, s'efforçant de démontrer la nécessité des pacifications morales fondées sur le droit : « Je ne sais, répétait-il, si les dragonnades ont été nécessaires, mais il est nécessaire de n'en plus faire. » Son mémoire en réhabilitation de Cahuzac fut réimprimé à Paris; les arrêts de principe qu'il obtint du Parlement en faveur des protestants, ses travaux de jurisconsulte et ses vues sur l'amélioration des lois le signalèrent comme un précurseur des réformes judiciaires et sociales que devait consacrer le XIXe siècle. Pierre-Firmin de Lacroix mourut à Toulouse, le 25 novembre 1786. Son éloge fut prononcé par M. Poitevin à l'Académie des Jeux floraux, le 11 mars 1788, et par M. de Reganhac qui lui dédia sa *Traduction des Odes d'Horace.*

Correspondance de Voltaire. — *Œuvres de Rousseau,* VIe vol., p. 379. — Bibliothèque de la Sorbonne, L. F. 137. — Bibliothèque

nationale, L. 27, 17943. — QUERARD (Art. Rousseau, p. 221). — Dictionnaire Barbier. — Archives de la Haute-Garonne. — Recueils de l'Académie des Jeux floraux. — *Revue des Pyrénées*, Toulouse, nov. 1908. — Journal *L'Indépendant*, 17 déc. 1908.

LACROIX (Joseph-Melchior de), frère des précédents, né à Villefranche le 15 mars 1714, se destina à la magistrature, et par l'appui du duc de Noailles fut nommé, le 2 mars 1754, juge au baillage de Prades et conseiller du roi. — 31 juillet 1750 : Lettre de Joseph-Melchior au duc de Noailles pour solliciter la charge de procureur du roi au siège de de la viguerie de Conflent, qui est vacante : « cet emploi, dit-il, est un acheminement à la judicature de viguier, lorsqu'elle deviendra disponible » ; il invoque la haute protection dont le duc a honoré son père et demande une lettre de crédit auprès du comte d'Albaret, intendant du Roussillon et premier président du Conseil Souverain.

L'*Histoire de Prades* de Delamont rappelle une querelle locale à laquelle il fut mêlé : De tous les privilèges octroyés aux consuls de Prades, il en était un auquel ils tenaient particulièrement et qui fut la source de nombreux conflits : c'était d'avoir un banc de « prééminence » dans le sanctuaire de l'église paroissiale, reste de la haute justice qu'ils avaient acquise des Camériers de la Grasse ; ce droit leur fut souvent disputé. Déjà en 1703, Mgr de Flamenville, évêque d'Elne, avait ordonné « de tirer le banc du consulat du lieu et place où toujours il avait esté » ; un décret de Mgr de Gouy confirma cette décision. En 1768 survint une nouvelle querelle. Joseph-Melchior de Lacroix et Nicolas Saleta, procureur du roi, émirent la prétention de précéder les consuls dans les cérémonies de l'église et obtinrent du Conseil Souverain de Roussillon un arrêt par lequel il était ordonné aux échevins de Prades d'ôter le banc qu'ils avaient de temps immémorial dans l'église Saint-Pierre pour le remplacer par celui de Joseph-Melchior (26 mars) ; mais M. de Compte, viguier de Conflent, qui avait pris parti pour les consuls, écrivit le 7 avril au marquis de Bon, intendant du Roussillon, pour se plaindre des changements effectués : « Nanti de cet arrêt, M. de Lacroix nous est venu ici comme en état de triomphe ; il a aussitôt mandé les échevins auxquels il a fait signifier le dit arrêt et comme ils adressaient une requête à la Cour pour qu'il fut sursis à tout jusqu'à ce que, par le roi, il en fut autrement ordonné, M. de Lacroix, sans attendre aucune décision, fit enlever par un sous-bayle et quatre hommes le dit banc, il fit arracher le drap parsemé de fleurs de lis et les armes du roi en tableau qui étaient par dessus, qu'il fit descendre et placer lui-même à sa fantaisie vis-à-vis et à la gauche d'un banc et de deux prie-Dieu qu'il avait fait porter pour lui et pour le procureur du roi. Le lendemain, pour nous narguer, il sortit de sa maison avec pompe, escorté de quatre sergents de mon siège, pour aller aux fonctions de l'église où il assista en rabat et manteau court. »

La mort de Joseph-Melchior, survenue l'année suivante, ne termina point le conflit. Le Conseil Souverain rendit un nouvel arrêt (30 mai 1774) ordonnant que les officiers de la viguerie de Conflent auraient la préséance sur les consuls de Prades ; ceux-ci ne cessèrent de protester et Clemens de Barrera et Dominique Coder obtinrent dix ans après un arrêt du Conseil d'Etat du roi qui « casse et annule toutes décisions antérieures, maintient les officiers municipaux de la ville de Prades dans le droit de n'être précédés que par le viguier et fait défense à tous autres de troubler les dits consuls dans leurs droits et possessions. Donné à Versailles, le 19 février 1779 ; Par le roi : Le prince de Montbarrey ». Le privilège des consuls leur fut alors disputé par le clergé paroissial, et sa suppression, en 1789, mit fin à ces rivalités.

Joseph-Melchior de Lacroix mourut à Prades, le 14 novembre 1769, et fut inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Pierre, chapelle du Rosaire, où l'on remarque encore une pierre tombale, au blason mutilé, sur laquelle on lit : *Qui in Christo servatore credidit et speravit hic jacet Joseph de Lacroix, hujus oppidi judex. Obiit die 14 9bris anno 1769.* Il avait épousé à Prades, le 30 décembre 1737, Françoise de Maria et eut un fils qui suit.

Archives des Pyr.-Or., *Mémoire présenté par les nobles du Conflent*, C. 1976.

LACROIX (Joseph-Melchior-Gaspard de), fils du précédent, né à Prades le 30 mars 1747, succéda à son père et par lettres du grand sceau, d'octobre 1772, fut nommé conseiller du roi, juge du baillage de Prades ; en lui annonçant sa nomination le duc Louis de Noailles, gouverneur du Roussillon, fils du maréchal Adrien lui écrivit la lettre suivante : « Saint-Germain, 4 septembre 1772. Je connais votre famille, Monsieur, depuis trop longtemps pour ne pas voir avec plaisir qu'elle continue ses services dans la province du Roussillon ; j'ai lieu d'être persuadé qu'à l'exemple de ceux qui vous ont précédé, vous remplirez la charge qui vous est confiée avec distinction. C'est une justice que je vous dois et que je vous rends bien véritablement. Il en sera de même toutes les fois que l'occasion se présentera de vous donner des preuves de mes sentiments sur ce qui vous intéresse. On ne peut rien ajouter à ceux avec lesquels je vous suis plus parfaitement acquis que je ne puis vous le dire. — Le duc de Noailles ».

Melchior-Gaspard de Lacroix a laissé les minutes d'une correspondance considérable ; il écrivait aux

gouverneurs de la province, au maréchal de Noailles, aux intendants MM. de Saint-Sauveur et de Chollet, à M. de Villedeuil, secrétaire d'Etat au département de Languedoc, au comte de Saint-Priest, au marquis d'Aguilar, à Necker (août 1789) ; chargé d'exécuter, dans la viguerie de Conflent et de Capcir, les dispositions relatives à l'assemblée des baillages pour la nomination des députés aux Etats Généraux, il correspondit avec M. de Puységur, secrétaire d'Etat (8 juillet 1789) et rendit compte à M. de Chollet des troubles qui éclatèrent à Prades le 28 juillet 1789 à la nouvelle de la prise de la Bastille : «... Le 28, vers 8 heures du soir, des séditieux étrangers arrivés dans la ville sonnèrent le tocsin et répandirent le bruit que le roi avait ordonné de distribuer le sel. Aussitôt les habitants et ceux des villages voisins se portèrent avec des torches allumées à l'entrepôt dont ils forcèrent la porte, proférant des menaces contre le receveur des gabelles qui se vit forcé de les laisser entrer dans les magasins où ils prirent tout le tabac et le sel approvisionnés. Vers deux heures du matin, il se forma un nouvel attroupement qui investit la maison du receveur et la pilla ; en même temps une bande armée parcourut la ville et envahit le domicile des particuliers qui avaient le maniement des deniers royaux ou qui avaient été receveurs des impositions locales ; les séditieux se saisirent des papiers, registres et rôles qu'ils déposèrent dans la prison, se firent donner les clefs de l'Hôtel de Ville et firent publier à son de trompe que tout chef de famille de quelque état qu'il fut eut à les suivre, à se décorer d'une cocarde et à se rendre sur la place publique. A deux heures de l'après-midi du 29, ils forcèrent les chefs de famille à s'assembler dans l'église où ils contraignirent les nobles, prêtres et bourgeois à assister à la nomination des officiers municipaux nommés par acclamation de la foule mutinée. En ce moment, tout est pacifié ; nous jouissons de la tranquillité assurée par une garde bourgeoise que la nécessité des circonstances a fait établir ; j'ai cru devoir engager les bayles et consuls des lieux voisins à faire faire pendant la nuit des patrouilles pour concourir à rétablir le calme et le bon ordre ».

Melchior-Gaspard de Lacroix avait subi l'influence libérale de son oncle Pierre-Firmin ; il refusa d'émigrer et la Révolution ne troubla point sa vie ; pendant l'invasion espagnole, il vit ses propriétés de Prades et de Ria saccagées par les troupes du général Crispo (août et septembre 1793) ; il allait être emprisonné quand le 9 thermidor mit fin à la Terreur (mémoires de Tolra).

Melchior-Gaspard de Lacroix mourut à Prades le 19 juillet 1798, laissant huit enfants de son mariage avec Marie-Anne-Josèphe Bonet, parmi lesquels Melchior, Galdéric et Joseph-Jean.

LACROIX (Melchior-Jacques-Paul de), né à Prades, le 24 janvier 1790, fut envoyé à l'Ecole militaire, en 1809. Promu sous-lieutenant au 12e régiment d'infanterie en 1811, il fut nommé lieutenant l'année suivante : Melchior de Lacroix fit la campagne de Russie avec la Grande-Armée. Blessé à la Mosckowa, le 7 septembre 1812, il refusa d'abandonner son commandement. En 1813, il prit part à la campagne de Saxe et fut fait prisonnier de guerre à Dresde. Après avoir été transféré en Hongrie, Melchior de Lacroix rentra de captivité en 1814, et partit peu après pour la campagne du Nord. Il assista au désastre de Waterloo et devint capitaine en 1823. Après avoir guerroyé à la Martinique, depuis 1824 jusqu'en 1829, Melchior de Lacroix ne revint en France que pour entrer dans l'armée d'Afrique, en 1830. Il fut cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa belle conduite à la bataille de Staoueli, le 19 juin 1830. Dès l'aube de ce jour, l'armée algérienne attaqua les avant-postes français qui, établis à Staoueli, à quatre lieues d'Alger, furent d'abord repoussés sur le front de la 2e division, mais aussitôt soutenus par les voltigeurs de la brigade Damremont. L'ennemi abordé à vingt pas, fuit et fut vivement poursuivi par la première compagnie des voltigeurs du 49e, sous les ordres de Melchior de Lacroix, leur chef, jusqu'à une demi-lieue du camp où se trouvait un ruisseau profond qu'il franchit et repassa bientôt, enhardi par la retraite simulée que fit exécuter, pour l'attirer, le capitaine de Lacroix. Au signal donné, les voltigeurs firent volte-face sur les assaillants qui avaient le ruisseau à dos et en firent un affreux carnage. Leur drapeau, leur chef (le pacha Hussein-Dey) et cent des leurs restèrent au pouvoir des Français. L'étendard arabe pris à l'ennemi, fut remis à Melchior de Lacroix. Ce trophée de guerre est précieusement conservé à Prades, chez la famille de Lacroix. Dans l'amulette de cuir attachée au drapeau, on lit le verset suivant du Coran : « Dieu protège les défenseurs de la foi sous son invincible bannière. Infidèles, tremblez à son aspect ! Mahomet qui les guide est son prophète. » Le capitaine de Lacroix fut cité une seconde fois à l'ordre du jour pour le courage qu'il déploya devant la ville de Bône, le 18 août 1830. Nommé chef de bataillon au 3e régiment d'infanterie, en 1831, Melchior de Lacroix reçut, le 7 février de cette même année, les félicitations du maréchal Soult, ministre de la Guerre, pour avoir arrêté à Nîmes le fameux Trestaillons, chef de bande qui, en 1815, organisa la Terreur blanche dans le Midi et participa au meurtre du maréchal Brune, à Avignon.

Le capitaine Melchior de Lacroix, qui avait été fait chevalier de Saint-Louis en 1828, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1830 et officier



de cet Ordre en 1836. Il mourut à Paris, le 22 février 1840.

Archives du Ministère de la Guerre.

LACROIX (Joseph-Jean-Pierre de), frère du précédent, né à Prades le 14 août 1770, fit ses études au Collège de Foix à Toulouse, 1788. On le retrouve en 1791 à Toulouse, où il faisait partie de la société des *Amis de la Constitution*. Rentré à Perpignan, il fut incorporé dans la 41e brigade d'infanterie et mis en réforme en avril 1798 ; il figurait en 1802 au 20e rang des 60 plus forts contribuables du département. Conseiller général de Prades, il fut nommé juge à Prades le 13 décembre 1815, procureur du roi au même siège le 28 février 1816 et chevalier de la Légion d'honneur ; il démissionna en 1830 ; il mourut à Prades, le 4 novembre 1841 ; il avait épousé, le 16 novembre 1802, Thérèse de Romeu Sunyer et laissa trois fils dont les descendances se sont continuées à Prades et à Perpignan : Ferdinand et Auguste qui suivent, et Charles de Lacroix qui épousa, en 1841, Clémence de Barréra.

LACROIX (Joseph-Victor-Antoine-Gabriel de), neveu des précédents et fils de Galdéric, naquit à Ponteilla le 13 mars 1802. Sous la monarchie de Juillet, Joseph de Lacroix fut nommé, le 4 septembre 1830, procureur du roi à Perpignan ; il occupa ce poste jusqu'au 12 octobre 1832, époque à laquelle il fut promu président du Tribunal civil. Tout dévoué au gouvernement de Louis-Philippe, Joseph de Lacroix fut élu, le 21 juin 1834, député du troisième collège des Pyrénées-Orientales par 62 voix contre 52 suffrages donnés au député sortant, Ferdinand Escanyé. Cette élection fut combattue au Parlement par Odilon Barrot, chef de la gauche dynastique. Il soutenait que Joseph de Lacroix n'avait eu que trois voix de majorité absolue et que quatorze électeurs figuraient indûment sur les listes, mais il ne put obtenir son invalidation. Joseph de Lacroix vota avec la majorité ministérielle et fit partie de plusieurs commissions importantes. Le 6 novembre 1837, il fut battu par Théodore Parès, avocat-général à la Cour de Montpellier, originaire de Rivesaltes. Celui-ci obtint 104 voix, Joseph de Lacroix en avait réuni 71. Joseph de Lacroix se représenta également sans succès lors de l'élection partielle motivée, le 1er juillet 1838, par la nomination de Théodore Parès aux fonctions de procureur général près la Cour de cassation. Parès fut réélu député par 115 voix ; Joseph de Lacroix en obtint 81. Conseiller général des Pyrénées-Orientales, conseiller municipal de Prades, Joseph de Lacroix fut suspendu de ses fonctions de magistrat, ainsi que tout le tribunal, après la révolution de 1848 ; mais la réaction de 1849 lui valut le poste de conseiller à la Cour d'appel de Montpellier. Il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort survenue à Montpellier, le 6 mars 1863. Joseph de Lacroix était chevalier de la Légion d'honneur.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Horace Chauvet, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

LACROIX (Ferdinand-Joseph-Anselme de), fils aîné de Joseph-Jean-Pierre et de Thérèse de Romeu, né à Prades le 30 avril 1804, conseiller général et maire de Prades, de 1848 à 1850, protesta contre le coup d'Etat, avec le parti royaliste du département ; traduit devant la Commission mixte des Pyrénées-Orientales, il fut condamné au bannissement ; il se réfugia en Belgique et ne rentra en France que bien après la proclamation de l'Empire ; il mourut à Perpignan en juillet 1875 ; il avait épousé en cette ville, le 10 avril 1834, Balbine-Josephe de Llucia, fille de Joseph de Llucia Garau et de Louise de Guanter et petite nièce de François-Xavier de Llucia, procureur général syndic du département, et député à l'Assemblée législative en 1791.

LACROIX (Auguste-Jean-Antoine de), frère du précédent, né à Prades le 6 juillet 1807, fut admis le 19 novembre 1827 à l'Ecole polytechnique ; sous-lieutenant au 2e régiment du génie, 1830 ; lieutenant, 1832 ; classé à l'Etat-major à Toulon ; chevalier de la Légion d'honneur, 1835 ; capitaine du génie et chef de service à Bellegarde, 1837 ; à Perpignan, 1840 ; détaché à l'Etat-major de Philippeville, 1841 ; chef du génie à Narbonne, à Carcassonne et à Foix, 1848 ; chef de bataillon, 1852 ; chef du génie aux îles d'Hyères, à Port-Vendres, à Collioure, 1852 ; à Fort-les-Bains, à Bellegarde et Prats-de-Mollo, 1855 ; à Medeah (Algérie), 1861 ; officier de la Légion d'honneur, 1862.

Auguste de Lacroix fit les campagnes d'Algérie en 1841 et 1862 ; il fut cité à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique le 28 juillet 1841, pour avoir protégé avec deux compagnies une arrière-garde attaquée par les Kabyles ; il mourut à Perpignan, le 26 novembre 1887.

Archives du Ministère de la Guerre.

LA FERRIÈRE (Charles-Louis-Marie d'Argiot de), marquis de La Ferrière, seigneur du Villa Poumencq, de Combesourde, de la Bouissonne, fils d'Henri d'Argiot de La Ferrière, lieutenant-colonel des armées de Louis XIV et de Madeleine de Casamajour, naquit au château du Villa (Languedoc), le 2 mai 1740. Successivement lieutenant au régiment de Languedoc, capitaine et chevalier de Saint-Louis en 1772, major le 24 juin 1780. Charles de Laferrière se retira avec le brevet de colonel le 27 février 1785.

Il avait fait les campagnes de Hanovre pendant la guerre de Sept ans, sous les maréchaux de Richelieu et d'Estrées, et celle de Corse. Par contrat du 9 janvier 1776, passé devant Trullès, notaire à Ille, Charles de Laferrière épousa Marie-Thérèse de Sabater, fille de Joseph de Sabater, chevalier, seigneur de Garrius, capitaine de cavalerie espagnole, et de Marie de Navarres de Castell-Roz et il s'établit en Roussillon. Charles de La Ferrière contribua en qualité de commissaire de la noblesse à la rédaction du cahier des doléances de cette province en 1789. Il fut nommé, en 1790, président de l'administration des Pyrénées-Orientales et peu après destitué. Il se retira à Ille où il vécut dans l'obscurité jusqu'au 18 brumaire. A cette époque, il fut appelé aux fonctions de conseiller de préfecture et remplit par interim celles de préfet dans des circonstances difficiles. Il refusa de servir aux Cent jours et mourut à Ille le 9 octobre 1819, laissant trois fils : Louis-Joachim, tué à Trafalgar; Jean-Hector, capitaine des vaisseaux du roi, aide de camp du duc d'Angoulême ; Joseph d'Argiot, marquis de La Ferrière, né le 8 octobre 1776, qui fit les guerres d'Espagne et d'Italie et se maria en Roussillon avec Suzanne de Lazerme. Sa fille aînée, Pauline, épousa M. de Règnes, et la cadette, Sophie, Antoine Balalud de Saint-Jean dont la descendance vit à Prades.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

LAFORGE (Pierre) naquit à Perpignan en 1705. Il remporta, en 1810, le premier prix de hautbois au Conservatoire impérial de musique du premier régiment de grenadiers de la garde. A la chute de l'Empire, il entra à l'orchestre du théâtre Feydeau, et, en 1816, il retourna au sein de sa famille. Parti de Perpignan, en 1817, pour le Brésil, Pierre Laforge n'était pas plus tôt arrivé à Rio-de-Janeiro qu'il était admis déjà à la chapelle du roi don Juan VI. Il dut cette faveur à la bienveillante protection du roussillonnais Maler, consul général de France au Brésil. Pierre Laforge occupa cette situation jusqu'en 1831, époque à laquelle don Pedro Ier, empereur du Brésil, abdiqua la couronne en faveur de son fils, don Pedro II. La régence qui suivit cette abdication ne fut pas favorable aux artistes. Des troubles éclatèrent au Brésil, la chapelle et les théâtres furent fermés. Laforge se décida alors à donner des leçons de hautbois ; quelque temps après, il ouvrit à Rio-de-Janeiro un établissement d'imprimerie de musique qu'il géra jusqu'au 25 janvier 1853. Il se disposait à revenir en France et à retourner dans le Roussillon, lorsque la mort le surprit à Rio-de-Janeiro, le 13 juillet 1853.

SIRVEN, *Notices biographiques*, dans le Xe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

LA GRAVE (Le chevalier de) publia : *Essai historique et militaire sur la province du Roussillon*, in-8°, Londres, 1787, qu'il fit suivre d'un Mémoire des localités et d'un projet de cession entre les couronnes de France et d'Espagne. Il convient de contrôler sérieusement les renseignements que l'on pourrait puiser dans cet ouvrage.

LAGUNILLA (Loup-Martinez de), était Aragonais et exerçait les fonctions d'inquisiteur à Barcelone, quand il fut appelé au siège épiscopal d'Elne, le 20 juillet 1558. Il devait être déjà évêque de quelque autre diocèse, puisqu'on le trouve au concile de Trente au nombre des évêques de Paul IV. Le 4 novembre 1558, il prit possession de son siège d'Elne par procureur. Le jour suivant il fut admis au chapitre de la collégiale de Saint-Jean en qualité de chapelain-majeur, selon l'usage. Loup-Martinez de Lagunilla fut nommé aussi inquisiteur général du comté de Roussillon, et le Pape Paul IV, par un décret du 7 janvier 1559, affecta à cet office les revenus du premier canonicat qui vaquerait dans la cathédrale ou la collégiale, revenu dont jouirent ses successeurs par nomination royale. Le 16 avril 1559, il fit son entrée solennelle à Perpignan. A cette occasion, devant l'église de Notre-Dame du Temple, non loin de la rue de l'Ange, les chantres de Saint-Jean exécutèrent avec accord et à plusieurs parties l'antienne *Ecce sacerdos magnus* suivie des versets *Protector noster aspice Deus et Salvum fac, Domine, servum tuum Episcopum nostrum.* Ce pontife s'appliqua à promouvoir le culte envers le Dévot Crucifix de Perpignan. Le 1er septembre 1559, il présida une procession organisée à travers les rues de la ville par les soins des consuls. Des membres du chapitre portèrent sur leurs épaules l'image si impressionnante du Rédempteur, conservée encore dans la chapelle du Christ. De concert avec les chanoines, Loup-Martinez de Lagunilla érigea dans cette chapelle nouvellement construite (1543) la confrérie de la Minerve. L'exiguité de l'emplacement nécessaire au déploiement des processions contraignit l'évêque Robuster Sala à transférer, en 1596, la confrérie dans l'église Saint-Jean. Pie IV ayant réuni le concile de Trente plusieurs fois interrompu, Loup-Martinez de Lagunilla se rendit à ces assises ecclésiastiques durant la seconde quinzaine du mois d'avril 1563. Le 18 de ce même mois, il désigna l'abbé de la Réal, Narcisse Viader, comme son représentant aux cortès de Monçon. Le clergé du diocèse d'Elne s'imposa volontairement pour subvenir aux frais que nécessitèrent à Loup-Martinez de Lagunilla son voyage en Italie et sa présence au concile de Trente. La communauté ecclésiastique de Saint-Jacques, à Perpignan, fit à l'évêque d'Elne un riche présent, dès son

retour en Roussillon. Loup-Martinez de Lagunilla n'avait pas plus tôt quitté son diocèse que la peste éclata à Perpignan. Des pénitences publiques et des manifestations extérieures du culte furent alors multipliées pour obtenir du ciel la cessation du fléau. Le 15 juillet 1563, une procession nocturne de pénitents noirs sortit de l'église Saint-Jean et défila dans les rues de Perpignan en se flagellant. Huit jours après, en présence des ravages incessants de l'épidémie, on eut recours à l'intercession de la Vierge *dels Correchs* qu'on porta processionnellement dans les principales artères de la cité. Le 18 juillet, on implora la protection de saint Jacques. Deux prêtres de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean furent officiellement désignés pour exécuter à pied le pèlerinage de Compostelle au nom de la ville cruellement décimée par la peste. Les pèlerins furent de retour à Perpignan le 21 septembre 1563, après une absence de deux mois. Le fléau cessa avec la fin de l'année et, le 13 février 1564, une procession se déploya à travers les rues de Perpignan, pour rendre grâces à Dieu qui avait mis un terme aux ravages de la peste. Le concile de Trente ayant rétabli les conciles provinciaux statua en même temps que les évêques qui n'étaient soumis à aucun métropolitain s'en choisiraient un dans une province voisine et seraient tenus d'assister aux réunions de cette province avec les autres évêques suffragants. Quoique le diocèse d'Elne ne fut séparé de l'archevêché de Narbonne que par abus, puisque, ayant été fondé sur le territoire spirituel de ce siège, il en était suffragant de plein droit, Loup de Lagunilla opta pour la métropole de Tarragone, le 30 août 1564, et l'agrégation eut lieu le 6 novembre suivant. On lit dans les *Mémoires historiques* de Capmany, qu'en 1564, un concile convoqué en la cité de Barcelone, par l'archevêque de Tarragone Ferdinand de Loazes, fut présidé par l'évêque d'Elne, à la place de cet archevêque absent, et qu'à cette assemblée se trouvaient les évêques de Lérida, d'Urgell, de Gérone, de Tortose et plusieurs autres prélats inférieurs. Sous le pontificat de Loup de Lagunilla fut entamée la question de la translation de la résidence de l'évêque et du chapitre d'Elne à Perpignan. Une enquête faite par le syndic des chanoines d'Elne établit la nécessité de cette translation en invoquant dix raisons péremptoires. Cette affaire ne reçut sa solution que trente-cinq ans plus tard, par la fulmination d'une bulle de Clément VIII, en date du 27 août 1601. En 1565, l'évêque d'Elne dressa des statuts synodaux, et le 21 juillet de la même année, il nomma ses procureurs pour assister au concile provincial qui devait se célébrer le 29 de ce même mois à Barcelone. Le 23 août suivant, il institua vicaire-général un chanoine de la collégiale pour le temps de sa prochaine absence du diocèse. Il ne se trouvait pas dans le Roussillon lors du passage à Perpignan du légat du Saint-Siège, le cardinal Hugues Boncompagni, le 16 octobre 1565. Ce prince de l'Eglise, qui devait monter plus tard sur la chaire de Saint-Pierre sous le nom de Grégoire XIII, fut envoyé alors en Espagne pour reviser le procès de l'archevêque de Tolède, Miranda, que l'Inquisition tenait depuis six ans emprisonné comme suspect d'hérésie. Son séjour à Perpignan fut marqué par des fêtes et des démonstrations de joie publiques. En 1566, une sécheresse persistante désola le pays. Les perpignanais eurent recours à l'intervention du ciel. Le 12 février eut lieu une procession de nuit avec le Dévot Crucifix. Le 3 mars suivant, une procession solennelle fut effectuée avec le Saint-Sacrement ; le 16 du même mois, deux pèlerins furent envoyés à Saint-Jacques de Galice ; et le 25, les reliques de Saint-Gaudérique, venues de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, firent leur entrée à Perpignan. Le 27 mars, les précieux restes du saint laboureur furent plongés dans les eaux de la Tet, près du Pont de la Pierre ; le lendemain ils furent portés au couvent de Sainte-Claire, puis transférés en grande pompe à Sainte-Marie-la-Mer pour y être baignés dans les flots de la Méditerranée. La pluie tomba, et après une procession d'actions de grâces, les reliques de Saint-Gaudérique s'en retournèrent à l'abbaye bénédictine du Canigou. Loup de Lagunilla édicta de nouveaux statuts diocésains en 1567. Il mourut à Perpignan le 11 décembre de cette même année, après avoir légué à la communauté de Saint-Jean sa mitre, sa crosse et cinq cents livres barcelonaises pour la célébration solennelle et perpétuelle de son anniversaire. On l'ensevelit devant le maître-autel de l'église de Saint-Jean, à côté de son prédécesseur, Raphaël Ubach.

Loup de Lagunilla écrivant à son clergé, le 21 février 1565, signa la lettre de sa propre main et la scella d'un sceau rond de $0^{m}025$ de diamètre, à ses armes qui sont : *une grue ou cigogne marchant dans un bassin, accostée à dextre d'une couronne à trois pointes et à senestre d'une fleur de lis.* L'écu, qui est sommé d'un chapeau épiscopal avec cordons, est dépourvu de légende.

Archives des Pyr.-Or., G. 54, 239, 503. — Coma, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya.* — Fouchier, *Sphragistique roussillonnaise.* — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

LAGUNILLA (Melchior-Martinez de) était archidiacre du Vallespir en 1568. Le 24 novembre de cette année, il fut pourvu, par autorité apostolique, du prieuré d'Espira-du-Conflent, qu'il garda jusqu'à sa mort survenue en 1581. Melchior-Martinez

de Lagunilla était en même temps prieur de Serrabona.

Archives des Pyr.-Or., G. 577, 920.

LA HIRE (Rodolphe de) fut abbé de Saint-Martin du Canigou pendant la domination de Louis XI en Roussillon. Ce prélat, qui remplaça Jean de Millas, siégeait en 1471 et eut pour successeur Jacques de Banyuls.

Gallia christiana, VI, col. 1112.

LA HOULIÈRE (Mathieu-Henri-Marchand de), bourguignon d'origine, était neveu de Voltaire, car sa mère était une d'Aumart comme celle du poète français. Mathieu de La Houlière vint en Roussillon à titre d'officier. En 1749, il était major du régiment du Lyonnais, et en 1752, il occupait le poste de lieutenant du roi au château de Bellegarde. Le 17 janvier de cette même année, de La Houlière obtint l'aliénation de la terre de Salses, devint seigneur engagiste du lieu, et enfin commandant du château-fort. Grâce aux propriétés de son épouse qui était du pays, Mathieu de La Houlière se fit viticulteur et métallurgiste. Dans une lettre adressée à son oncle, Voltaire, il le pria de faciliter le débit de ses vins en Russie. Voltaire lui fit cette réponse : « Je suis fâché d'être aussi inutile au débit du vin de votre canton. Je crois que l'Impératrice a, dans ce moment-ci, des affaires un peu plus pressées avec les Turcs qui ne boivent point de vin, et avec les Allemands qui en boivent beaucoup. Si les choses tournent heureusement pour elle, peut-être dans quelques mois serais-je à portée de vous servir. » Un arrêt daté du 21 juin 1763 avait autorisé Mathieu de La Houlière « à faire construire une forge à fer à l'extrémité de la Balmettre, près la source de la Tet, et un martinet à l'extrémité de cette forge. » Le gouverneur de Salses possédait, en 1772, un établissement métallurgique aux environs de Pézenas et il avait proposé à Voltaire d'y prendre part ; mais le philosophe de Ferney se devait à sa colonie d'horlogers ; c'est pourquoi il fit savoir à son neveu, le 2 septembre 1772, qu'il se trouvait dans l'impossibilité de rentrer dans ses combinaisons commerciales. Une lettre de Ferney, sous la date du 22 octobre 1770, fait connaître l'intérêt particulier que Voltaire portait à La Houlière. Celui-ci n'était encore que commandant du château de Salses. Le poète demanda et obtint du duc de Choiseul, pour son neveu, le grade de brigadier des armées du roi. Mathieu de La Houlière garda le commandement du château de Salses jusqu'en 1792. Cette place n'exigeait pas la présence d'un officier général : elle constituait plutôt une sinécure. La Houlière profita de ses loisirs pour se livrer de plus fort à la viticulture. L'agronome étendit ses vignobles au-delà des limites de la province du Roussillon vers Fitou, dont le terroir produit ce rancio délicat que Voltaire, peu fixé sur la configuration géographique de cette partie du littoral, appelle dans ses lettres *le vin du cap de Salses*, confondant ainsi cette localité avec celle de Salses. La Houlière, ayant renoncé à la Bourgogne, emmena en Roussillon sa fille unique et son gendre d'Aubermesnil, qui fut élu, en 1792, député à la Convention nationale par le département du Tarn. Le commandant du château de Salses acquit même à Perpignan un hôtel, devenu par succession la propriété des descendants de son gendre, les héritiers Lacombe Saint-Michel. D'Aubermesnil ayant perdu son épouse, La Houlière engagea son beau-fils à se donner une nouvelle compagne. Il lui choisit lui-même une riche héritière de Salses. Une seule fille naquit de cette union ; cette dernière épousa Bondeau-Lacombe Saint-Michel, qui fut maire de Perpignan en 1830. Mathieu de La Houlière tenait à son titre purement honorifique de commandant du château de Salses comme à un fief féodal qu'il aurait voulu transmettre à ses descendants. L'ingénieur militaire d'Auvaret ayant proposé, en 1789, de murer la porte d'entrée du château et d'inonder les fossés pour en rendre l'accès impraticable, La Houlière offrit d'en prendre l'entretien à sa charge, pourvu qu'on lui accordât, ainsi qu'à ses descendants, les titres et les droits du gouverneur. La proposition échoua contre le décret de l'Assemblée nationale portant abolition de tous les droits féodaux. Le 21 avril 1789, d'Aubermesnil fit procuration de Mathieu de la Houlière à la réunion tenue par l'Assemblée de la noblesse du Roussillon, à l'effet d'élire ses députés aux Etats-généraux. En 1793, Mathieu de La Houlière fut chargé du commandement de l'armée française qui devait s'opposer à l'invasion des troupes espagnoles que dirigeait Ricardos. Le 20 avril, La Houlière fut battu à Céret. Les représentants du peuple l'ayant suspendu à cause de son grand âge, cet infortuné vieillard se donna la mort en se brûlant lui-même la cervelle, dans un accès de désespoir.

Archives des Pyr.-Or., C. 99, 102, B. 403, 404. — V. Aragon, *Voltaire et le dernier gouverneur du château de Salses*, Montpellier, Bœhm et fils, 1880, et *Dix lettres inédites de Voltaire à son neveu de La Houlière*, Montpellier, Bœhm et fils, 1885.

LAMER (Charles-Pierre de), issu de l'une des plus anciennes familles nobles de Toulon, naquit dans cette ville, le 25 février 1753. Un de ses aïeux, Marc-Antoine de Lamer, avait été notaire royal et procureur au siège de Toulon en 1684. Son père, Pierre-Henri de Lamer, qui fut écrivain principal de la marine dans cette même ville, épousa Barbe-Thérèse Meistre et eut d'elle neuf enfants. Charles-Pierre fut

le troisième fils issu de leur union. Il embrassa fort jeune la carrière des armes. « Né avec le goût du métier, écrit-il dans l'*Autobiographie* qu'il composa à Berlin le 3 juin 1812, je m'y livrai avec plaisir, et depuis j'en ai toujours fait ma première jouissance ; ce qui m'a procuré pendant vingt-cinq ans que j'ai servi au régiment toutes sortes d'agréments et de grands avantages. » Il n'avait que dix-sept ans lorsque, le 28 octobre 1770, il recevait l'épaulette de sous-lieutenant. Il fut affecté au régiment de Médoc qui devint, en 1791, le 70e de ligne. Le 13 avril 1771, Charles-Pierre de Lamer s'embarqua à Marseille pour aller rejoindre le deuxième bataillon de son régiment à la Martinique. A peine arrivé dans cette île après un mois de traversée, il se présenta au lieutenant-colonel de Montviel, auquel il avait été recommandé. Cet officier « d'un caractère sérieux et sévère, raconte Charles-Pierre de Lamer, m'accueillit avec bonté, me recommanda l'exactitude dans mon service et la plus grande application à m'instruire. » Le jeune sous-lieutenant fit les campagnes d'Amérique sous les ordres de cet officier supérieur. Le second bataillon de Médoc ayant reçu l'ordre de regagner la France, Charles-Pierre de Lamer débarqua à Rochefort, le 13 avril 1773. Il obtint un congé de dix mois « avec semestre » qu'il alla passer à Toulon, au sein de sa famille. A l'expiration de ce temps, Charles-Pierre de Lamer reçut le grade de lieutenant (24 avril 1774), et rejoignit son régiment qui était en garnison à Montauban. Promu capitaine, le 24 avril 1785, il se trouvait à la première campagne de l'armée d'Italie avec le premier bataillon du régiment de Médoc, lorsque le général Dagobert le choisit pour son premier aide-de-camp. En 1791, il se signala à l'affaire du col de Sospello et à l'attaque du camp de Jalès, sous les ordres du général d'Albignac. Les habitants de Perpignan ayant obtenu du Directoire exécutif la nomination de Dagobert au commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, Charles-Pierre de Lamer suivit ce général en Roussillon. Il seconda activement son supérieur dans l'œuvre de l'organisation et de l'instruction militaire des recrues. Il assista à l'attaque du Mas-Deu et au siège du camp de l'Union au mois de juin 1793. Sur la proposition de Le Tourneur, le Directoire nomma l'aide-de-camp de Dagobert au grade d'adjudant-général, attaché à l'état-major. « Chargé du détail de l'infanterie, écrit-il lui-même, et du mouvement des troupes, je consacrai mes veilles à leur instruction, dont je me faisais moi-même une étude journalière et particulière. Les progrès étaient sensibles et les corps qui naguère manquaient d'instruction prenaient une attitude imposante et guerrière. » Pierre-Charles de Lamer fut successivement nommé : général de brigade, le 10 août 1793, et général de division le 24 décembre de cette même année. Il exerça ces divers commandements sous la direction des généraux Dagobert, de Flers, Puget-Barbentane, Davoust, Doppet, Pérignon, Scherer et Dugommier qui se succédèrent à la tête de l'armée des Pyrénées-Orientales. Il fut même chargé du commandement provisoire des troupes jusqu'à l'arrivée du général Dugommier. Lorsque la paix eut été conclue avec l'Espagne, le Directoire, sur la proposition de Le Tourneur conféra au général de Lamer le commandement de la 10e division militaire qui s'étendait le long de la chaîne des Pyrénées, depuis Bayonne jusqu'à Narbonne (17 septembre 1795). « Sur ma demande, dit le général de Lamer, ce commandement forma deux divisions territoriales. Je conservai celle désignée sous le nom de 10e division dont Perpignan était le chef-lieu et dont je fus dépossédé le 19 août 1797 par l'influence de Scherer, alors ministre de la guerre, et par celle non moins dangereuse d'Augereau, mon ennemi, parce que je m'étais refusé à ses vues ambitieuses, contre le commandement provisoire que le général Pérignon avait eu de l'armée. » Mis à la réforme, le général de Lamer se retira dans une de ses propriétés qu'il avait acquise à Arles-sur-Tech, en compagnie de son épouse Jeanne-Suzanne Lazerme, à laquelle il s'était uni par contrat de mariage, en date du 17 octobre 1794. « J'attendis, ajoute-t-il, un moment favorable pour reprendre du service. Le 18 brumaire m'en offrit l'occasion, et (mon épouse) fut la première à m'engager d'aller à Paris pour faire valoir mes services auprès (de Napoléon)... J'en obtins justice. Le commandement du dépôt général établi à Nîmes me fut donné (27 août 1800). » Il y organisa plusieurs bataillons pour l'armée d'Italie, ce qui lui mérita une lettre flatteuse du général Berthier, alors ministre de la guerre. Le dépôt de Nîmes ayant été supprimé le 15 messidor an IX (5 juillet 1801), le général de Lamer se rendit de nouveau à Paris pour solliciter du service dans le corps de l'infanterie. « Soit que le moment ne fut pas favorable, à cause du retour de l'armée d'Egypte, observe-t-il, soit que quelques obstacles s'y opposâssent, je ne pus réussir à obtenir ce que j'avais tant de droit à avoir. Perdant toute espérance, je me décidai (ce n'a pas été sans regret) de demander au Premier Consul une place d'Inspecteur aux revues, ce qui me fut accordé de suite (8 janvier 1802). » Le général de Lamer fut affecté à la 12e division militaire dont le siège était alors établi à La Rochelle. Le 24 septembre 1805, il fut chargé du service du camp volant de la Vendée, sous les ordres du maréchal Gouvion Saint-Cyr, tout en conservant les attributions afférentes à son titre d'Inspecteur aux revues. Le général de Lamer avait été promu chevalier de la Légion d'honneur, le

4 germinal an XII (26 mars 1804). En 1807, il fut nommé député au Corps Législatif par le collège électoral du département des Pyrénées-Orientales. Le 12 juillet 1810, il adressa, de La Rochelle, une lettre au directeur des revues, dans le but de se voir octroyer le poste vacant d'Inspecteur à Bourges; il basait sa supplique sur l'avantage qu'il aurait de se trouver à proximité de Vendôme où étaient ses enfants. Un mois après, on fit droit à sa requête. Le 13 août 1811, Napoléon conféra au général de Lamer le titre de chevalier. Les armes de la famille, qui figuraient déjà dans l'Armorial de d'Hozier, portent: *d'argent à un lion d'azur.* « Je reçus ordre à Bourges, écrit-il, de me rendre à Mayence, pour être employé à la Grande-Armée en qualité d'Inspecteur de la réserve de cavalerie. Je partis, en conséquence de mes lettres de service, le 4 février 1812. J'arrivai le 16 à Mayence où je restai dix-huit jours, et d'où je me dirigeai sur Erfürth et sur Leipsick. Rencontrant dans cette ville quelques corps de cavalerie je les passai en revue; ils se dirigeaient sur le corps de la Grande-Armée. Je me rendis au grand quartier-général établi à Berlin. M. le comte Dumas, Intendant général de l'armée, mon ancien camarade au régiment de Médoc et mon ami, m'engagea, en attendant que la cavalerie fut centralisée et sous les ordres d'un chef immédiat, de me charger de l'inspection de l'arrondissement depuis le Rhin jusqu'à l'Oder. Disposé à faire ce qui lui était agréable, je me rendis à Magdebourg, d'où je dirigeai le grand travail. Après près d'un mois de séjour dans cette ville, où j'y trouvai toute sorte d'agrément, le grand quartier-général partit de Berlin, et n'y ayant plus d'inspecteur, j'eus l'ordre de m'y rendre pour réunir à mon premier service celui de cette grande ville, que j'exerçai durant trois semaines. S. M. l'Empereur ayant nommé S. M. le roi de Naples pour commander toute la cavalerie de la Grande-Armée, je reçus l'ordre de reprendre les fonctions dont j'étais chargé par mes lettres de service. Je partis de Berlin pour rejoindre le grand quartier-général. Après quatorze jours de marche j'arrivai à Danzig, où je laissai reposer mes chevaux pendant une semaine. J'en partis pour me rendre à Vilna où était le grand quartier-général en passant par Kœnisberg, Kuno, Tilsitt avant. J'appris avec peine, en arrivant à Vilna, que le grand quartier-général en était parti, huit jours avant mon arrivée, pour se porter à Glouboka, à cinquante lieues au-delà. » Le général de Lamer suivit les opérations de la campagne de Russie et disparut au passage de la Bérésina, le 28 novembre 1812. Son portefeuille, un superbe maroquin rouge, fut retrouvé dans les fourgons de la Grande-Armée et remis à sa veuve. La famille de Lamer le conserve soigneusement à l'instar d'une précieuse relique. Sur le devant du maroquin est gravée cette inscription en lettres d'or: *Le général de division Lamer, inspecteur aux revuës* (sic). Son buste a été fait par le célèbre sculpteur roussillonnais Gabriel Faraill; cette œuvre d'art se voit dans un des salons de la maison d'habitation de la famille. A sa mort, le général Charles-Pierre de Lamer laissa deux fils: Charles, né à Arles-sur-Tech en 1796, lequel s'étant établi à Rivesaltes n'eut que des filles, et Amédée.

Archives de la famille. — Archives du Ministère de la Guerre. — Armorial de Provence, ms. de d'Hozier, tome I, page 1221, conservé à la Bibliothèque nationale. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires.*

LAMER (Amédée de), fils cadet du précédent, naquit à Arles-sur-Tech, le 10 octobre 1798. Entré à l'Ecole militaire, le 18 septembre 1814, en qualité de garde du corps de la maison du roi, avec le grade de sous-lieutenant, il prit rang dans les dragons de la Garde Impériale pendant les Cent-Jours. Par ordonnance royale du 20 novembre 1815, Amédée de Lamer fut nommé lieutenant à la Légion des Pyrénées-Orientales, qui ne tarda pas à devenir le 15e régiment d'infanterie. Le brillant mariage qu'il fit en 1823, en épousant Julie Calmètes, fille d'un premier président de Chambre, le détermina à renoncer à la carrière des armes. Après la révolution de 1848, la garde nationale de Perpignan l'élut deux fois pour son colonel. Lors de la dissolution de la garde nationale, Amédée de Lamer rentra dans la vie privée. Il mourut à Arles-sur-Tech, le 30 juillet 1866. Amédée de Lamer avait eu de son épouse trois enfants: un garçon, Jules, et deux filles qui s'allièrent l'une à la famille Saisset et l'autre à la famille Aragon.

Archives de la famille. — Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

LAMER (Jules de), fils du précédent, naquit à Perpignan le 21 juin 1828. Après de brillantes études faites au lycée Henri IV, il rentra au pays natal. Avant 1878, Jules de Lamer fut élu successivement conseiller général des cantons d'Arles-sur-Tech et de Prats-de-Molló. Le 4 septembre 1870, il fut nommé sous-préfet de Prades: un mois après, il retourna à Perpignan pour remplir à la préfecture la charge de secrétaire-général. Démissionnaire après la chute de Thiers (24 mai 1873), Jules de Lamer fut nommé sous-préfet de Grasse (Alpes-Maritimes) en 1875. Il ne remplit cette fonction que quelques mois. A l'époque du Seize-Mai, Jules de Lamer résigna son titre de sous-préfet de Grasse qu'il reprit en 1877. L'année suivante, le gouvernement lui confia la charge importante de sous-préfet à Aix. Nommé préfet de la Haute-Loire au mois de février 1879, Jules de Lamer fut transféré à la préfecture des Hautes-Pyrénées en 1881. Il occupa cette situation jusqu'en 1884,

date à laquelle un accident de voiture le mit dans l'obligation de renoncer à la carrière administrative. Jules de Lamer donna dès lors tous ses soins à l'exploitation de ses domaines agricoles et viticoles. Il remplit à diverses reprises le mandat de conseiller général du canton Ouest de Perpignan et fut, durant de longues années, maire de la commune de Pia. Membre Fondateur de l'*Association Polytechnique des Pyrénées-Orientales*, Jules de Lamer prononça, le 16 novembre 1884, le discours d'inauguration des conférences. Il fut dans la suite un des orateurs écoutés de ces réunions savantes. Jules de Lamer traita en présence d'un public d'élite des sujets historiques et littéraires qui dénotent un goût sûr et une érudition vaste. Il convient de citer notamment : *Dagobert* et *Dugommier* (1884) ; *Bérenger, L'Hôtel de Rambouillet* (1885) ; *Hyacinthe Rigaud, Pérignon* (1887) ; *dom Brial* (1888) ; *Mme Rolland, Mme Récamier* (1889) ; *Joséphine de Beauharnais* (1890) ; *Mme de Staël* (1891) ; etc. Le gouvernement français accorda successivement à Jules de Lamer : la croix de la Légion d'honneur, le 15 juillet 1880 ; les palmes académiques, le 1er juin 1883 ; et le diplôme de chevalier du Mérite agricole, le 16 mai 1890. Le 13 mai 1856, Jules de Lamer avait épousé Mlle Léonie Massot. De leur union sont issus : M. le docteur Paul de Lamer et M. Charles de Lamer, capitaine d'infanterie en retraite. Jules de Lamer mourut à Perpignan, le 16 avril 1906.

Archives de la famille.

LA MOTHE-HOUDANCOURT (Philippe, comte de), duc de Cardone, maréchal de France, né en 1605, mort le 24 mars 1657. Cornette de la compagnie des chevau-légers du duc de Mayenne, il servit, en 1622, aux sièges de Négrepelisse, de Saint-Antonin, de Sommières, de Lunel et de Montpellier contre les protestants. En 1625, il se trouva au combat naval où le duc de Montmorency battit les Rochellois, le 15 septembre, et à la défaite des Anglais dans l'île de Ré, le 8 novembre 1627. En 1629, il assista aux sièges de Soyon, de Pamiers, de Réalmont, de Saint-Sever, de Castelnau et de Privas. Il concourut à l'attaque de Pignerol en 1630, de Brigneras, du pont de Carignan, où il fut blessé, le 6 août, et se trouva à l'affaire de Castelnaudary, le 1er septembre 1632. Il obtint la même année le gouvernement de Bellegarde. Nommé mestre de camp d'un régiment d'infanterie qu'il leva en 1633, il assista au siège de Nancy, combattit à Avein, le 20 mai 1635, au siège de Louvain, et à la prise du fort Schenk. Sergent de bataille en 1636, il servit en cette qualité dans l'armée de Bourgogne et secourut Saint-Jean-de-Losne, assiégé par le duc de Lorraine et par le général Galas. Maréchal de camp le 31 mars 1637, il commanda un corps séparé à l'armée de l'Allemagne, et se signala à la tête de l'infanterie française au combat de Kintzingen. L'année suivante, il fut employé à l'armée de Bourgogne sous le duc de Longueville. Il battit un corps ennemi à Poligny. En 1639, il défit Savelli et se rendit maître du château de Blamont. Fait lieutenant général en Bresse, le 20 avril, et capitaine d'une compagnie de gendarmes, il passa en Piémont. A la mort du cardinal de La Valette, il prit le commandement de l'armée en attendant l'arrivée du comte d'Harcourt. Sur l'ordre de ce nouveau chef, La Mothe-Houdancourt s'empara de Quiers à la vue de l'armée espagnole, dans la nuit du 24 octobre. Cependant d'Harcourt éprouva quelques défaites, et l'armée, obligée de battre en retraite, eut essuyé de grandes pertes si La Mothe, à l'arrière-garde, n'eut soutenu seul pendant deux heures les attaques du marquis de Leganez, dont les troupes triomphantes étaient bien plus nombreuses. La Mothe se trouva en 1648 à la bataille de Casal, au siège de Turin et aux deux combats livrés devant cette place. Sa belle conduite dans les dernières affaires le fit désigner pour un commandement supérieur. Promu au grade de lieutenant général des armées du roi en 1641, il fut envoyé à l'armée de Catalogne sous les ordres du prince de Condé. Cette province, soulevée contre l'Espagne, s'était donnée à la France, sous la réserve de ses privilèges. La Mothe y mena cinq mille hommes de troupes, s'empara de Valz, de Lescouvette, du fort de Salo, de la ville et du fort de Constantin, et assiégea Tarragone ; mais cette ville ayant été ravitaillée par mer, il se retira. Au mois de septembre, il emporta d'assaut Tamarit, dans l'Aragon, revint devant Tarragone, et marcha au secours d'Almenas. assiégé par les Espagnols, au commencement de novembre. Sa troupe étant moins forte que celle des assiégeants, il envoya dans la nuit cent chevaux avec toutes les trompettes et les tambours de son armée par les montagnes voisines, tandis qu'il débouchait avec ses soldats dans une vallée. Le bruit des trompettes attira les Espagnols du côté des montagnes et les Français s'emparèrent de leur camp, de leurs canons et de leurs bagages. En 1642, La Mothe, après avoir pourvu à la sûreté de ses conquêtes en Aragon, revint en Catalogne. En marchant sur Villelongue, il rencontra un parti espagnol, qu'il défit. Pendant que le roi assiégeait Collioure, les Espagnols marchèrent au secours de cette place, le 24 mars. La Mothe les battit près de la rivière de Martoreil, les surprit au passage d'un défilé, et le dernier jour de mars, secondé par du Terrail, il força un corps ennemi de trois mille six cents hommes à mettre bas les armes. En récompense, il fut créé maréchal de France le 2 avril. Au mois de mai il attaqua et prit d'assaut Tamarit. Nommé vice-roi de la Catalogne, sur la démission

du maréchal de Brézé, le 25 juin, et duc de Cardone au mois d'octobre, La Mothe fit lever le siège de Lérida. Le 7 du même mois, Leganez s'avança pour le combattre avec vingt-cinq mille hommes ; La Mothe, qui n'en avait que douze mille, prit position sur les hauteurs voisines, fit sept cents prisonniers aux Espagnols, qui perdirent, en outre, trois mille hommes tués ou blessés. Le maréchal fut reçu comme vice-roi à Barcelone au mois de décembre. Quoique inférieur en forces à l'armée espagnole, il se maintint en 1643 ; il obligea même l'ennemi à lever le siège de Flix, de Mirabel et du Cap de Quiers. En 1644, les Espagnols, commandés par Philippe de Silvas, étant venus mettre le siège devant Lérida, La Mothe marcha contre eux ; mais le désordre se mit au milieu de ses troupes, et il fut battu le 15 mai. Lérida se rendit aux Espagnols le 31 août. On lui fit un crime de cette défaite. La vice-royauté de la Catalogne lui fut enlevée le 24 décembre, et arrêté le 28 du même mois, il fut enfermé au château de Pierre-Encise. On l'accusa de n'avoir pas profité de l'occasion qu'il avait eue de s'emparer du roi d'Espagne pendant une partie de chasse. Traîné devant plusieurs tribunaux, il fut enfin justifié par le parlement de Grenoble, et il sortit de Pierre-Encise au mois de septembre 1648, après quatre ans de détention. On attribua cette persécution à Le Tellier, qui avait succédé comme ministre de la guerre à de Noyers, dont le maréchal était l'ami. La Mothe-Houdancourt se retira d'abord dans ses terres ; mais lorsque les troubles de la Fronde éclatèrent, il se rangea parmi les mécontents qui demandaient l'éloignement de Mazarin, en 1647. Le 22 février 1649, la cour lui enleva ses régiments. Rentré dans le devoir, on lui rendit la vice-royauté de Catalogne, sur la démission du duc de Mercœur, le 15 novembre 1651, avec le commandement de l'armée et ses deux régiments. En outre, son duché de Cardone fut érigé en pairie au mois d'avril 1652. Le 23 du même mois, il força les lignes de fortification élevées devant Barcelone et se jeta dans cette place, où il se défendit pendant plusieurs mois : la disette l'obligea à se rendre le 13 octobre. La prise de Barcelone fit perdre la Catalogne à la France et au maréchal de La Mothe son duché de Cardone ; mais sa terre de Fayel fut élevée au titre de duché-pairie en janvier 1653. Au mois de mai, il se démit de la vice-royauté de Catalogne, du commandement de l'armée, et revint à Paris, où il mourut le 24 mars 1657.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale*.

LANEUVILLE (Charles de), seigneur de La Longue, Vialler et autres lieux, était président à mortier au parlement de Navarre, lorsqu'il fut nommé, le 26 avril 1711, intendant de la province de Roussillon, Conflent et Cerdagne et des armées du roi en Catalogne. Il garda cette charge jusqu'au 14 novembre 1715.

Archives des Pyr.-Or., C. 1441-1451.

LANTA (Jean-Mathias de Barthélemy, de Gramont de), docteur en théologie, né à Toulouse en 1686, appartenait à la famille de Lanta dont la maison était située sur la place Saint-Etienne. Le 17 octobre 1723, Louis XV le proposa pour l'évêché d'Elne, vacant depuis trois ans par suite de la mort de Jean de Flamenville et de la renonciation d'Antoine Boivin de Vaurouy, évêque nommé. Jean de Lanta n'obtint ses bulles que le 13 avril 1726. Elles furent enregistrées par le Conseil Souverain du Roussillon le 18 mai suivant. Le lendemain, le chanoine Dominique de Cahors, vicaire capitulaire du diocèse et procureur du nouveau titulaire, prit possession du siège épiscopal. Le pontife fut admis le même jour au sein du chapitre d'Elne ainsi qu'à la communauté de l'église *majeure* de Perpignan. Le 26 mai 1726, Jean de Lanta fut sacré à Paris, dans la chapelle intérieure du noviciat des Jésuites, par Nicolas de Malezieu, évêque de Lavaur, assisté de Godefroy-Maurice de Conflans, évêque du Puy, et d'Alexandre Milon, évêque de Valence. Il prêta serment au roi le 30 du même mois dans le château de Versailles. A l'abbaye de Calers qu'il possédait depuis 1717, dans le diocèse de Rieux, il joignit celles d'Arles et de la Réal. Jean de Lanta fit son entrée à Perpignan sans apparat, le 4 mars 1727. Il porta défense expresse de faire aucune cérémonie à son arrivée. Lui-même se présenta à la cathédrale revêtu d'un simple rochet et d'un camail ordinaire, puis, procédant strictement aux formalités que la liturgie pontificale prescrit en de semblables circonstances, se retira sans porter la parole aux fidèles. Il se contenta de donner la bénédiction à son nouveau peuple. De concert avec le chapitre, il rétablit, le 18 octobre 1726, les coadjutoreries des chanoines dont l'usage était interrompu depuis quelques années. Cette détermination fut confirmée par lettres-patentes du roi Louis XV, le 20 décembre suivant. Les débuts du pontificat de Jean de Lanta furent marqués par la publication de *Statuts synodaux* qu'il édicta en 1728. Durant tout le cours de son épiscopat, Jean de Lanta eut des démêlés avec les membres de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean. Le 12 janvier 1728, celle-ci n'offrit à l'évêque que la somme de cent livres comme don de joyeux avènement. Jean de Lanta ne voulut point agréer ce présent qu'il qualifia de dérisoire. En 1731, les syndics des bénéficiers de Saint-Jean formulèrent des plaintes contre l'évêque d'Elne qui s'arrogeait le droit de régler l'itinéraire des processions. Cette « grave » affaire fut portée devant le

Conseil Souverain du Roussillon qui ne la trancha qu'après plus de dix ans d'études, par un arrêt que le tribunal porta par provision, le 29 novembre 1742. Le 18 novembre 1736, Jean de Lanta procéda à la cérémonie de la consécration de la nouvelle église paroissiale d'Ille-sur-Tet. Un magnifique cortège se forma à la chapelle du Tiers-Ordre de Notre-Dame du Carmel de cette ville, où le prélat avait revêtu les habits pontificaux. Jean de Lanta était assisté de Guillaume de Massia, archidiacre de Vallespir, et de Louis Saunier, archidiacre de Conflent. Devant eux se rangèrent une soixantaine de prêtres, tant de la communauté d'Ille que des environs, les consuls, les marguilliers et le bayle. La procession s'étant ébranlée, elle parvint devant la porte principale de l'église où l'évêque accomplit les cérémonies prescrites par le rituel, puis elle fit son entrée dans la vaste nef. Quand les rites sacrés furent accomplis, la parole éloquente du P. Fonrouge, gardien du couvent des Franciscains d'Ille, grava dans l'âme des auditeurs les émotions de la solennité. A l'issue du sermon, la procession s'organisa à nouveau pour aller solennellement chercher les reliques des saints martyrs Bénigne, Félix, Nominande et Simplice que Jean de Lanta avait enfermées la veille dans une caisse de plomb scellée de son sceau. Le pontife porta dans ses mains les ossements sacrés et les déposa ensuite aux quatre angles du splendide autel de marbre de l'église paroissiale. Pour conserver à jamais le souvenir de ce jour mémorable, Jean de Lanta accorda à perpétuité quarante jours d'indulgence à tous les fidèles qui visiteraient l'église Saint-Etienne le troisième dimanche de novembre, jour anniversaire de sa consécration. Les marguilliers, de leur côté, fondèrent également à perpétuité, pour ce même jour, une grand'messe solennelle pour laquelle les syndics attribuèrent une somme de seize livres dix sols, en monnaie de France. Le 10 avril 1739, Jean de Lanta unit l'église de Saint-Valentin de Taillet à l'église paroissiale de Saint-Félix de Calmeilles. Le 17 octobre de cette même année, Mgr Barni, archevêque d'Edesse et nonce du Pape à la cour de Madrid, fit son entrée solennelle dans la ville de Perpignan où il n'était que de passage. Ce personnage ne séjourna qu'un jour et demi dans la capitale du Roussillon. Il y fut l'objet d'ovations et de fêtes magnifiques organisées par le lieutenant du roi à Perpignan, de Lacombe. Le 24 novembre 1740, Jean de Lanta obtint de Benoît XIV pleine et libre faculté de disposer de ses propres biens entre vifs ou à cause de mort. En 1741, ce prélat autorisa les habitants de Molitg à posséder un cimetière et des fonts baptismaux. Il permit au vicaire de Molitg, qui jusque-là avait desservi Campôme, d'aller habiter ce petit hameau, sous le titre de vicaire de Campôme. Le 17 mars 1742, l'évêque d'Elne bénit la nouvelle chapelle des pénitents, dite de *la Sanch*, dans l'église Saint-Jacques de Perpignan ; la première pierre de cet édifice avait été posée le 12 juillet 1699 par la vicomtesse Marguerite d'Albaret, épouse de l'Intendant du Roussillon. « Jean de Lanta, dit Jaume, se fit aimer de tous ses diocésains par sa grande bonté et bonhomie. Dans la division qui s'était malheureusement élevée entre les chanoinesses du couvent de Saint-Sauveur, il soutint et défendit de toutes ses forces à la cour de Rome et à la cour de France, celles qui soutenaient le bon parti, comme il le croyait, à la tête desquelles était done Raymonde Bon, prieure, qui mourut en odeur de sainteté, contre les autres qui étaient soutenues par M. de Ponte d'Albaret, premier Président et Intendant de Roussillon, et que le pape Clément XIII, dans une des lettres qu'il lui écrivit en réponse, en parlant de celles-ci, qualifiait en ces termes : *rebellium illarum canonissarum*. Son zèle pour le soutien de cette bonne cause lui occasionna la mort en 1743. Il était à Nyer, en Conflent, chez le marquis de Montferrer, où il avait la coutume d'aller passer chaque année quelques jours de l'été, lorsqu'il y reçut une lettre de Paris, qui l'affecta au point qu'elle le fit tomber à la renverse d'une attaque d'apoplexie dont il mourut dans les vingt-quatre heures (7 juillet 1743). Son corps fut ouvert et embaumé à Nyer et de là porté à Perpignan, dans la chapelle de son palais épiscopal, où il demeura exposé pendant trois jours. » Le cœur et les entrailles de Jean de Lanta furent ensevelis dans l'église de Nyer. Le 13 juillet 1743, son cadavre fut inhumé dans le cancel de l'église Saint-Jean, du côté de l'épître. Par son testament en date du 26 mars 1743, Jean de Lanta institua comme héritiers les pauvres honteux de Perpignan. Il légua des objets d'orfévrerie à ses frères, le marquis et le chevalier de Lanta, ainsi qu'à ses deux sœurs, Mme Chatelux, et la cadette, religieuse de la Visitation à Toulouse. Son neveu, l'abbé de Berthier, hérita de ses croix pectorales et de ses livres pontificaux. Jean de Lanta portait : *d'azur à trois bandes d'or*, qui est de Gramont.

Archives des Pyr.-Or., G. 51, 242, 795. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades*. — *Mémoires de Jaume*. — Abbé P. BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs)*.

LA NUÇA (Martin de), noble seigneur dont la famille était déjà connue au XIIe siècle, épousa Agraïde de Torrelles de Fenouillet, héritière de l'ancienne vicomté de Roda et de Perellos. A sa mort, François de Fenouillet, vicomte de Roda et de Perellos, avait laissé une fille unique nommée Françoise, à laquelle il avait fait donation de tous ses

biens. Cette disposition était renfermée dans le contrat de mariage de cette dernière avec Pierre de Torrelles, à la date du 4 juin 1454. L'acte contenait la clause spéciale « qu'à la mort de Françoise, ses fils lui seraient substitués par ordre de primogéniture ». De ce mariage naquirent deux fils, Jean et François, et deux filles, Aldonse et Agraïde. Jean, l'aîné, reçut en partage les biens du patrimoine du père, et François, le cadet, obtint les biens de la mère avec le droit de perpétuer le nom de Fenouillet. Après la mort de François de Fenouillet, Françoise de Torrelles, sa fille, confirma, le 8 septembre 1473, les conditions renfermées dans le contrat de mariage conclu avec son époux, vingt ans auparavant. Aldonse unit ses destinées à Guillaume de Caramany; Agraïde épousa Martin de La Nuça. Le 13 mai 1479, il fut passé compromis entre Françoise de Torrelles de Fenouillet et ses enfants, pour régler le partage des domaines patrimoniaux. Les docteurs Pierre Lana et Pierre Miquel, arbitres choisis à cet effet, rendirent leur jugement le 4 mai 1480. Ils adjugèrent à François de Torrelles, frère puîné, les biens de la vicomté de Roda et de Perellos. Françoise de Torrelles institua, par testament, son héritière, Agraïde. François de Torrelles, à son tour, par son testament en date du 20 août 1500, laissa ses fiefs à sa sœur Agraïde. Jean de Torrelles et Agraïde de La Nuça passèrent un autre compromis à propos des prétentions qu'ils émirent l'un et l'autre sur la vicomté de Roda. Ils nommèrent juge arbitre le docteur Antoine Augusti. Par son jugement rendu le 17 octobre 1500, l'homme de loi condamna Agraïde de La Nuça à renoncer, en faveur de son frère Jean, à tous les droits qu'elle avait sur le fief. Il stipula toutefois, qu'au cas où Jean de Torrelles viendrait à décéder sans enfants mâles, la vicomté ferait retour aux fils d'Agraïde de La Nuça. Ceux-ci, à leur tour, devaient être mis dans l'obligation de donner quinze mille florins d'or d'Aragon aux filles de Jean de Torrelles, en compensation de la cession par elles faite des terres de Céret et de Saint-Marsal. Le lendemain, 18 octobre 1500, par acte passé devant Jean Peratte, notaire de Saragosse, Agraïde de La Nuça fit renonciation de la vicomté de Roda et de Perellos en faveur de son frère, Jean de Torrelles, et celui-ci fit la vente des lieux de Céret et de Saint-Marsal, en exécution de la sentence portée par Antoine Augusti. Jean de Torrelles mourut sans enfants mâles. Il laissa une fille, Catherine, laquelle eut un fils appelé Jean de Torrelles et Bardaxi. Agraïde, par son testament du 1er décembre 1517, institua héritier universel Jean de La Nuça, son fils aîné, et légua à Claude de La Nuça, son enfant puîné, les seigneuries de Céret et de Saint-Marsal. Jean de La Nuça épousa Béatrix de Spes, dont il eut deux enfants: Ferrer, né en 1521, décédé sans laisser de descendants, et Jean.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 556.

LA NUÇA (Claude de), fils cadet de Martin de La Nuça et d'Agraïde de Torrelles, intenta procès, le 8 janvier 1524, contre Jean de Torrelles de Bardaxi, en vindication des terres de Céret et de Saint-Marsal, qui lui avaient été léguées par sa mère. Le Sénat de Catalogne, par une sentence rendue le 9 novembre 1527, le maintint en possession de ces deux seigneuries. Toutefois la terre de Saint-Marsal passa, peu de temps après, à la famille du mercadier Jean Auger, ou plutôt à celle de son épouse Marguerite, morte vers 1530. Celle-ci la transmit en succession à son fils aîné Pierre Auger, lequel l'engagea pour un censal consenti à Jean Jaubert, notaire de Perpignan, et transporté, en janvier 1532, à Jean Delpas. Il eut un fils du même nom que lui et une fille Elisabeth qui épousa Guillaume de Sinisterra, gouverneur de Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 556.

LA NUÇA (Jean de), fils d'autre Jean de La Nuça, fut justicier du royaume d'Aragon. Un arrêt rendu par le conseil de la Royale Audience, le 18 décembre 1551, décida que les fiefs composant la vicomté de Roda et de Perellos appartenaient à Jean de La Nuça. Philippe III, par une lettre qu'il adressa, le 3 décembre 1575, à Jean de La Nuça, confirma la décision du Sénat de Catalogne. Jean de La Nuça contracta mariage avec Catherine d'Urrea et mourut à Saragosse, en 1591. La Royale Audience de Barcelone, par une criée faite le 4 février 1592, ordonna la vente des seigneuries de la vicomté de Roda et de Perellos: Millas, Estagell, Nefiach, Llo et Reglella. Alexis Albert les acquit par voie d'achat, le 7 janvier 1595.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 9, 556. — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas.*

LA NUÇA (Claude de), fils d'autre Claude, était seigneur de Céret. Il mit en œuvre l'influence de son beau-frère, le Gouverneur du Roussillon, pour s'opposer aux démarches des habitants de Céret qui cherchaient à restituer leur ville au Domaine royal. Il eut pour héritier son fils, François.

Archives des Pyr.-Or., B. 378.

LA NUÇA DE MONTBUY (François de), fils du précédent, était seigneur de Céret en 1612. Son fils Bonaventure exerçait le pouvoir seigneurial dans cette ville en 1627. Il épousa Marie de Rocabruna. Celle-ci, qui était veuve en 1647, mit au monde un enfant du nom de Joseph.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, G. 764.

LA NUÇA (Joseph de), seigneur de Céret et comte de Plaisance, vit ses fiefs situés en Roussillon confisqués par Louis XIV, à la suite des guerres de Catalogne. Le roi de France en fit donation ; une première fois, le 14 octobre 1655, à Vincent Ferriol, citoyen honoré de Barcelone, et une seconde fois, en 1667, à Catherine Codolosa, épouse de Raymond de Trobat. La seigneurie de Céret fut encore confisquée au comte de Plaisance, par ordre royal, le 3 janvier 1690 : elle fut attribuée à Benoît de Bassèdes de Calvo, colonel du Régiment royal de la ville de Céret.

Archives des Pyr.-Or., B. 401, C. 1691. — Paul Tarris, *Notes d'histoire concernant la ville de Céret*, Céret, L. Roque, 1898.

LA NUÇA-D'OMS (Jean de), comte de Plaisance, vicomte de Roda et de Perellos, seigneur de Céret, Montbuy et Vilarig, reçut restitution de ses biens de Céret, le 15 avril 1698. Il laissa un fils du nom de François.

Paul Tarris, *op. cit.*

LA NUÇA DE GILABERT (François de) réunissait sur son nom les titres multiples de comte de Plaisance, de vicomte de Roda et de Perellos, de seigneur des lieux de Céret, Montbuy, Vilarig, Vilanova, Saint-Vincent, Berdallu, Taillo ; il était aussi Grand d'Espagne et marquis de Dos Aguas. « Se trouvant à Céret, dont il était seigneur, raconte Puiggari, il s'y ennuyait passablement. Il demanda, pour tuer le temps, un habile joueur d'*hombre ;* on lui désigna le docte et pieux de Bombes, moine d'Arles. Il fut appelé, bien reçu et bien traité... Le duc, envoyé en ambassade à Paris, voulut le récompenser et obtint pour lui, (en 1743), l'abbaye de Saint-Martin du Canigou ». En 1770, Marie-Hélène de La Nuça-Boixadors, marquise de Dos Aguas, comtesse d'Albaterra, était dame de la ville et terroir de Céret.

Paul Tarris, *op. cit.* — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas.*

LA PORTE (Jean-Baptiste-François Moulins de), chevalier, seigneur de Sarzay, Bellefonds, Montville, Sainte-Marie et autres lieux, prit possession de l'Intendance du Roussillon, le 20 août 1775, en remplacement de Jean de Clugny, qui venait d'être appelé au ministère. Il accorda toute sa confiance à Pierre Poeydavant, subdélégué-général, auteur d'un remarquable *Mémoire sur la province du Roussillon et le pays de Foix.* Dans la fameuse affaire des bourgeois honorés et des nobles, Jean-Baptiste de La Porte prit parti pour les premiers contre ces derniers. Il exerça ses fonctions en Roussillon jusqu'au 16 mai 1778, date à laquelle il passa à l'Intendance de Nancy. Il eut pour successeur Louis-Hyacinthe Raymond de Saint-Sauveur.

Archives des Pyr.-Or., C. 1510-1511.

LA PORTE (Arnaud-Ferdinand de) naquit à Versailles, le 27 décembre 1756, d'un premier commis des finances. Il descendait d'une famille attachée au service intime de la maison royale, et son frère, Arnaud de La Porte, nommé en 1790, par Louis XVI, Intendant de la liste civile, périt sur l'échafaud, après le 10 août 1792. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, Arnaud-Ferdinand de La Porte fit ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice et reçut le bonnet de docteur à la maison de Navarre, en 1785. Nommé à l'abbaye de Jau, en Roussillon, qu'il rendit bientôt après, il devint, en 1781, grand-vicaire de Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux. Il se distingua dans cette place par de si grands talents administratifs, que son nom ne tarda pas à être inscrit sur la liste des membres du clergé destinés à l'épiscopat. Député à l'Assemblée générale du clergé de 1782, il le fut aussi de la province d'Aquitaine aux Etats-Généraux. Arnaud-Ferdinand de La Porte continua à administrer l'archidiocèse de Bordeaux après le départ de Champion de Cicé pour l'émigration. Lui-même dut s'exiler en 1792 et prendre le chemin de l'Angleterre. Il trouva dans ce pays un agréable asile au sein d'une famille illustre. Rentré en France après le 18 brumaire, Arnaud-Ferdinand de La Porte fut arrêté à Bordeaux par la police ; mais on le relâcha bientôt après. Il était à peine sorti de prison qu'il fut nommé à l'évêché de Carcassonne, par le premier Consul, le 16 messidor an X (6 juillet 1802). Il fut sacré, le 5 septembre 1802, dans l'église Saint-Etienne-du Mont, à Paris, par Duvoisin, évêque de Nantes. Arnaud-Ferdinand de La Porte prêta serment entre les mains du Premier Consul, dans la chapelle du château de Saint-Cloud, le 4 vendémiaire an XI (27 septembre 1802), et fit son entrée dans la cathédrale de Carcassonne, le 7 novembre suivant. Chargé de l'administration du diocèse de Carcassonne et de celui de Perpignan jusqu'au rétablissement de ce siège en 1822, ce prélat éprouva de grandes difficultés avec les autorités locales et les prêtres jureurs. Il s'efforça de réparer les ruines accumulées par la Révolution. Les nombreuses lettres écrites par lui à Bonaparte, à Portalis, à Bernier et à Bigot de Preameneu témoignent de son infatigable activité. Dans le courant du mois de novembre 1802, Arnaud-Ferdinand de La Porte adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse son mandement d'installation. Tout en prônant la charité, l'évêque y flagella les théories du philosophisme qui avaient déchaîné sur la France la persécution religieuse. Le clergé constitutionnel de l'Aude accepta sans se plaindre la lettre pastorale : celui des Pyrénées-Orientales y répondit par une protestation collective. Arnaud-Ferdinand de La Porte arriva à Perpignan le 15 décembre 1802, dans le but d'opérer l'organisation



ecclésiastique de ce diocèse en fusionnant le clergé constitutionnel avec le clergé fidèle. Il officia pontificalement, le dimanche 26 décembre 1802, dans l'église Saint-Jean. « L'on estime, écrivit-il lui-même, que plus de dix mille personnes se trouvaient là réunies. Comment imposer silence à trois ou quatre mille individus qui sont sur une place publique et se poussent pour tâcher de voir ce que la plupart n'avaient jamais vu. Tout le monde assure que la satisfaction était peinte sur tous les visages. » L'évêque travailla sans retard à l'œuvre de la circonscription des paroisses, de concert avec la préfecture des Pyrénées-Orientales ; mais en dépit des concessions par lui faites, il se vit dans l'obligation de refuser la proposition du préfet Martin qui n'érigeait dans l'ancien diocèse d'Elne que dix sept cures et quinze succursales. Il en appela au ministre. En quittant Perpignan, le 5 janvier 1803, Arnaud-Ferdinand de La Porte désigna comme son représentant dans le département des Pyrénées-Orientales, le chanoine de La Boissière, ancien député aux Etats-généraux de 1789. Il lui conféra le titre de pro-vicaire général et lui confia en même temps l'administration de la cathédrale Saint-Jean, à Perpignan. Après un an de démarches incessantes, Arnaud-Ferdinand de La Porte obtint, par son énergie constante, un décret portant érection de dix-sept cures et de cent douze succursales dans l'ancien diocèse d'Elne. Son zèle épiscopal arracha, dans la suite, à la plupart des anciens prêtres constitutionnels tenus officiellement à un simple acte de soumission à ses ordres, la rétractation publique de leur premier serment. Il cimenta l'accord de ceux-ci avec les ecclésiastiques qui avaient préféré l'exil à la constitution civile. Le nom de ce prélat fut en grande vénération dans tout le clergé ; il tutoyait tous les prêtres pour leur prouver son affection. Le premier des évêques de France, il ouvrit, dès 1803, son grand-séminaire qu'il agrandit, dans la suite, à diverses reprises. En 1822, cet établissement ne pouvant plus suffire à tous les élèves ecclésiastiques, il créa une succursale à Perpignan, dans l'ancien syndicat de Saint-Jean, et les cours furent ouverts durant le mois d'octobre de cette année. Dévoué à l'Empire qui l'avait nommé chevalier de la Légion d'honneur, Arnaud-Ferdinand de La Porte adhéra, dès 1814, au gouvernement de la Restauration. Le 6 août 1816, il consacra l'église paroissiale de Thuir dont les habitants venaient d'achever la construction, interrompue pendant plusieurs années. Après le concordat de 1817, Louis XVIII nomma Arnaud-Ferdinand de La Porte à l'archevêché d'Auch ; mais le modeste prélat demanda à finir ses jours dans son diocèse. Il mourut à Carcassonne le 19 septembre 1824. Son corps fut enseveli dans le sanctuaire de la cathédrale de cette cité et son cœur fut déposé dans la chapelle de son grand-séminaire. On éleva à ce pontife un tombeau avec une épitaphe élogieuse dans le parvis de l'église Saint-Michel. Lettré et érudit, grand bibliophile, Arnaud-Ferdinand de La Porte grava lui-même ses *ex-libris*, lesquels sont actuellement recherchés par les collectionneurs. Ses armoiries portent : *écartelé : aux 1 et 4 de pourpre à l'olivier d'argent* (La Porte) ; *aux 2 et 3 de gueules à la fasce d'or, chargée de trois coquilles d'argent en fasce* (Pelerin). Sous l'Empire, Arnaud-Ferdinand de La Porte adopta d'autres armes, différentes des précédentes en ce que le 2 était de gueules à la croix épiscopale d'or ou de baron évêque, et que la couronne ducale fut remplacée par la toque de chevalier de la Légion d'honneur. Il garda ces armoiries jusqu'à sa mort, en tête de ses mandements.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.* — PISANI, *L'Epicopal français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation.*

LA SALA (Bertrand de) était propriétaire et seigneur utile du moulin ainsi que du ruisseau de la ville de Perpignan, au début du XVI[e] siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 418.

LASSUS (Jean de) reçut, le 21 septembre 1633, des lettres-patentes de Philippe IV, qui lui concédèrent le privilège de bourgeois honoré de la ville de Perpignan. Son frère Pierre appartenait à la compagnie de Jésus, et sa sœur Isabelle avait épousé Jean Pagès, marchand de draps à Perpignan. Jean de Lassus se maria à Marie Pi et eut d'elle trois enfants : Etienne, Marie et Thérèse. La première des deux filles unit ses destinées à Joseph Bou et la cadette à Hugues de La Tour, chevalier de Landorthe, gouverneur de Prats-de-Molló.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, E. (Titres de famille), 385.

LASSUS (Etienne de), fils du précédent, était docteur ès-lois. Il épousa une demoiselle Baster et de leur union naquirent deux fils : Antoine et Joseph. Celui-ci entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à l'abbaye d'Arles-sur-Tech. Devenu veuf, Etienne de Lassus convola en secondes noces avec Thérèse Cabestany ; il n'eut pas d'enfants du second lit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 385.

LASSUS (Antoine de), fils du précédent, servit en qualité de capitaine dans le régiment des milices de la province du Roussillon, depuis le 2 juin 1691 jusqu'à sa mort, survenue le 20 octobre 1724. Il épousa la sœur de Thomas de Garau de Perarnau. De leur mariage naquirent un fils et deux filles :

François, Marie et Thérèse. Celle-ci devint religieuse au couvent des Enseignantes à Perpignan ; Marie épousa Emmanuel Jaubert-Jorda.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311, E. (Titres de famille), 385.

LASSUS (François de), fils du précédent, commanda aussi dans le corps des milices de la province du Roussillon, à dater du 10 novembre 1733. Laurent, Antoine et Joseph, trois fils qu'il eut de Catherine Gispert, son épouse, embrassèrent la carrière militaire.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

LASSUS (Laurent-Fructus-François-Xavier de), né à Perpignan, le 16 décembre 1728, entra comme enseigne dans le régiment de Béarn-Infanterie, le 29 août 1753. Il devint successivement lieutenant, le 1er avril 1755, et capitaine, le 22 mai 1759. Réformé le 31 décembre 1762, Laurent de Lassus fut placé avec le grade de capitaine au régiment des recrues de Perpignan, le 1er octobre 1763. Ayant été réformé une deuxième fois, le 1er décembre 1766, il fut nommé chef de division de canonniers gardes-côtes, à Collioure, le 1er mars 1779. Laurent de Lassus était major de Prats-de-Mollo lors de la venue de la Révolution française. Il prit une part active aux débats du procès pendant entre les bourgeois honorés et les nobles de Perpignan. Il rédigea un mémoire en faveur des premiers. L'évêque d'Elne se chargea de le remettre au maréchal de Noailles, gouverneur de la province du Roussillon. Laurent de Lassus assimilait les bourgeois immatriculés de Perpignan aux chevaliers et appuyait sa thèse sur la vérification des titres des citoyens nobles par Charles d'Hozier et l'admission de leurs enfants à l'Ecole militaire. Au mois de mai 1793, il fut emprisonné à Montpellier avec son frère Joseph et trente autres perpignanais. Leur détention dura dix-neuf mois. Ils ne durent leur salut qu'à la chute de Robespierre. Laurent de Lassus mourut à Perpignan en 1801. Il avait épousé une demoiselle du Haultemps-Desbordes qui lui donna six enfants : François-Louis, né en 1773, décédé à Perpignan le 25 mai 1860, et cinq filles, dont quatre, Rosalie, Julie, Marie et Elisabeth, moururent célibataires, dans un âge avancé. Une seule, Françoise, se maria : elle fut l'épouse de M. de Blay. Un fils de François-Louis de Lassus épousa la fille cadette d'Adolphe Durand, banquier à Paris. De cette union naquirent : Marc, qui convola en secondes noces avec Claire de Gassaud, sa cousine ; Berthe, épouse de M. de Kainlis ; Isabelle, épouse de Joseph de Carayon-Latour, et Marie, épouse de Louis d'Aubery.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

LASSUS (Antoine de), frère du précédent, entra comme lieutenant au régiment de Béarn-Infanterie, le 12 mars 1756, et y servit avec ce grade jusqu'à sa mort, survenue le 20 décembre 1757.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

LASSUS (Joseph de), frère des deux précédents, fut aussi nommé lieutenant au régiment de Béarn-Infanterie, le 20 mars 1756. Réformé le 31 décembre 1762, Joseph de Lassus fut incorporé au régiment des recrues de Perpignan, le 1er octobre 1763. Il fut nommé à l'aide-majorité de Collioure, le 19 octobre 1773. La Révolution le trouva en possession de cette situation. Emprisonné à Montpellier avec son frère Laurent, au mois de mai 1793, il fut relâché au mois de septembre de l'année suivante. Joseph de Lassus mourut à Perpignan en 1813.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

LASSUS SAINT-GENIÈS (Marie-Louis-Césaire, baron de), né à Metz, le 22 août 1815, était issu d'une noble et ancienne famille fixée près de Toulouse, où elle possède depuis longtemps la terre et le château de Saint-Geniès. Elle était établie, antérieurement, à Montréjeau (Haute-Garonne) où réside aussi une de ses branches. La famille de Lassus est originaire de la vallée d'Aure ; le château et la seigneurie d'Azet lui avaient jadis appartenu. Le père du baron Marie-Louis-Césaire, officier supérieur d'artillerie en retraite et officier de la Légion d'honneur, fit avec distinction les campagnes de l'Empire et notamment celle de Russie, en 1812, où il se couvrit de gloire. Son grand père avait été officier du régiment de Quercy et son arrière-grand-père officier du génie maritime. Cette maison a fourni plusieurs membres au Parlement de Toulouse et au Capitoulat. L'un d'eux, de Lassus-Nestier, conseiller au Parlement de Toulouse, fut guillotiné sous la Révolution. Après avoir fait ses études classiques, le baron Marie-Louis-Césaire de Lassus Saint-Geniès embrassa la carrière administrative. Il y entra comme sous-préfet de Lectoure en décembre 1847, et donna sa démission après la révolution de février 1848. Réintégré dans ses fonctions, il fut appelé, en mars 1849, à la sous-préfecture de Saint-Gaudens, où il se fit remarquer par la direction qu'il sut imprimer aux affaires dans des moments difficiles. Le baron Marie-Louis de Lassus Saint-Geniès fut ensuite successivement nommé sous-préfet d'Etampes en mai 1852, et sous-préfet de Dieppe au mois de mars 1853. Il fut un des administrateurs qui concoururent efficacement à provoquer le mouvement de l'opinion publique en faveur de Louis-Napoléon. Le Gouvernement le nomma, en juin 1854, préfet des Pyrénées-Orien-

tales, en remplacement de Soubeyran, appelé à la préfecture du Loir-et-Cher. Le baron de Lassus Saint-Geniès a laissé son nom à la route vicinale qu'il fit ouvrir de Perpignan à Canet. Il travailla à l'acquisition par le département « des étangs de la Bouillouse, Carlit et Lanous, formant un groupe de vingt-un réservoirs d'eau ». Le baron de Lassus Saint-Geniès quitta la préfecture des Pyrénées-Orientales le 14 décembre 1860, pour aller occuper celle de la Seine-et-Marne. Il eut deux fils qui sont décédés à Paris : Pierre avait épousé une fille de Charles Gounod, le célèbre compositeur ; Henri se maria à la fille du général Boissonnet, ancien sénateur.

V. Lacaine et Ch. Laurent. *Biographies et nécrologies des hommes marquants du XIXᵉ siècle.*

LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (Joseph-Denis-Bernard-Edouard de), comte de Lauraguais et de Saint-Paulet, né à Auzeville (Haute-Garonne), le 19 mars 1767, appartenait à une branche de l'illustre famille des La Tour d'Auvergne qui remonte aux anciens ducs d'Aquitaine, comtes d'Auvergne, et qui a compté parmi ses membres Turenne et le « premier grenadier de France ». Il suivit l'état militaire et parvint au grade de maréchal de camp. Royaliste, il fut, le 22 août 1815, élu député du collège du département des Pyrénées-Orientales par 106 voix sur 118 votants. Il vota avec la majorité de la Chambre Introuvable et ne fit point partie d'autres assemblées. Louis XVIII lui fit remettre, comme chef de la famille La Tour d'Auvergne, le cœur de Turenne. Retraité en qualité de maréchal de camp, le 4 janvier 1835, il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. Joseph de La Tour d'Auvergne-Lauraguais mourut à Castelnaudary (Aude), le 10 mai 1841.

Robert, Bourloton et Cougny. *Dictionnaire des Parlementaires.*

LA TRINXERIA (Raphaël de) représentait au XVIIᵉ siècle la branche aînée de la famille de ce nom établie à Prats-de-Mollo. Il fut appelé sous les drapeaux par Philippe IV, en 1638, et se distingua l'année suivante au siège de Salces, ce qui lui valut le titre de bourgeois honoré de Perpignan, par privilège royal du 17 avril 1640. Il reconnut la domination française. Il invoqua même les services rendus à la couronne de France, pour avoir équipé et entretenu à ses frais, en 1649, un des dix-huit hommes envoyés par la communauté de Prats-de-Mollo au secours de Barcelone, assiégée par don Juan d'Autriche. Sa requête, appuyée d'un certificat conforme délivré par les consuls de Prats-de-Mollo, ne l'empêcha pas d'être dépossédé de ses biens en 1655. Il eut un enfant qui, à son tour, laissa une descendance, laquelle, de génération en génération, se transmit, de père en fils, la charge du notariat à Prats-de-Mollo, jusqu'à la venue de la Révolution. En 1789, François de la Trinxeria-Hortet se vit refuser le droit d'admission aux assemblées de l'ordre de la noblesse. Il composa alors un mémoire en réponse aux objections qui lui furent présentées contre ses titres nobiliaires.

Archives des Pyr.-Or., B. 401. — Alart, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales.* — Aragon, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.*

LA TRINXERIA (Joseph de), issu de la branche cadette de la maison de ce nom, naquit à Prats-de-Mollo. En 1666, les préposés de la gabelle en Roussillon, ayant trouvé dans sa maison une certaine quantité de sel, lui firent un procès. Bien que le taux de l'amende ne fut que de vingt-cinq livres, Joseph de La Trinxeria en offrit trente-trois. On en exigea soixante-six. Indigné de ce qu'il regardait comme une exaction, Joseph de La Trinxeria prit les armes ; plusieurs camarades s'étant joints à lui, leur troupe attaqua les préposés, dont un grand nombre furent tués. Les survivants se réfugièrent à Céret, d'où ils ne bougèrent plus. Pendant deux ans, La Trinxeria parcourut presque en maître le Vallespir, de Prats-de-Mollo à Saint-Laurent-de-Cerdans, et de cette ville à Céret, sans se laisser entamer par les détachements de troupes envoyées contre lui. Cette résistance prolongée entoura son nom d'un prestige qui s'accrut encore quand le duc d'Ossona envahit le Roussillon, en 1667. Alors les *Miquelets* de La Trinxeria, joints à ceux d'un autre chef de partisans nommé Lamberto Manera, batlle de Bassaguda, en Catalogne, devinrent de redoutables adversaires dont le vice-roi se servit avantageusement contre les Français. Attaques de convoi, embuscades, incursions poussées jusque sous les murs de Perpignan, La Trinxeria ne reculait devant aucune entreprise et réussissait selon ses prévisions, grâce à la connaissance qu'il avait du pays et aux intelligences qu'il s'y était ménagées. Le Haut-Vallespir était comme un nid inexpugnable de miquelets qu'on ne parvenait pas à détruire. Le président Sagarre entreprit de les exterminer. Il partit dans ce but de Perpignan, le 14 septembre 1668, à la tête d'une petite troupe, en compagnie de ses collègues de Marti et de Trobat, avocats généraux au Conseil Souverain. Ces magistrats, raconte le chroniqueur Curp, « montèrent à Arles avec trois cents hommes pour rétablir la gabelle dans les villes et villages de la montagne. Le lendemain, à neuf heures du matin, le président et ses collègues, quelques hommes de guerre et le *somatent* de Céret (la milice), accompagnés de menu peuple et d'autres auxiliaires, partirent d'Arles. Dès

qu'ils furent arrivés un peu au-delà des *lièges de Camps*, La Trinxeria sortit brusquement d'une embuscade avec ses hommes appelés *Angelets*, et repoussa à coups de mousquet le président et sa troupe vers Arles, où il la tint assiégée jusqu'à ce que, le Parlement ayant ordonné la levée d'un homme par feu dans tout le Roussillon, cette force, qui se portait à six mille hommes et cent chevaux, débloquât les assiégés et les ramenât coucher à Céret, le 19. » Après l'échec de Sagarre, l'édit sur la gabelle devint presque lettre morte pour le Vallespir. Une politique mieux inspirée essayait néanmoins de le maintenir, en atténuant ce qu'il avait de trop rigoureux, et même, dès 1669, les *Angelets* poursuivis pour attentats contre la gabelle furent amnistiés. Comme sanction de la mesure réparatrice, un règlement détermina la quantité de sel que prendraient les communautés, chargées désormais d'en faire la distribution aux habitants. Cependant, les préposés, revenus à Prats-de-Mollo et casernés au fort de *Perilloux*, en sortirent pour surveiller la fraude. Ils arrêtèrent, en 1670, un particulier du village de Baillestavy, connu sous le nom de l'*hereu Just*. Cet acte de rigueur réveilla l'esprit de révolte. Les paysans soulevés résolurent de délivrer le prisonnier et, conduits par La Trinxeria, ils entrèrent en force dans Prats-de-Mollo, que le gouverneur se mit en devoir de défendre courageusement. La Trinxeria paralysa ces dispositions belliqueuses en capturant la femme et les enfants de cet officier, qu'il retint en ôtages jusqu'à la mise en liberté de Just. L'échange ne se fit pas attendre longtemps. La Trinxeria aurait pu, après ce succès, obtenu sans effusion de sang, licencier son monde ; mais, averti par des espions qu'un détachement de cavalerie était cantonné à Céret, il y entraîna ses hommes, y arriva à l'improviste et fit la troupe prisonnière. Ces coups de main répétés irritèrent Sagarre qui résolut, coûte que coûte, d'arracher le Vallespir à la domination de La Trinxeria. En 1670, le comte de Chamilly fut chargé de l'entreprise et la conduisit avec autant de résolution que de vigueur. La Trinxeria, voyant à qui il avait affaire, se retira en Catalogne. Il n'y demeura pas inactif, car, dès 1673, il reparut en Roussillon, avec la reprise de la guerre. La Trinxeria vint dans son pays dans les rangs de l'armée espagnole en qualité d'officier. En 1674, il attaqua, avec un capitaine de miquelets du village de Labastide, nommé Salgas, un convoi que le gouverneur de Villefranche conduisait lui-même pour ravitailler le fort des Bains (Amélie-les-Bains). Il défit l'escorte et s'empara d'une quantité considérable de munitions et de vivres. On le retrouve l'année suivante à Gérone. Peu après, bloqué dans le fort de Bellegarde qu'assiégeait Schomberg, il força le passage à travers les rangs de l'armée française. Neuf ans plus tard, Bascara, qu'il attaqua avec le marquis de Leganez, tomba en son pouvoir. En 1689, La Trinxeria fut promu colonel dans l'armée d'Espagne.

ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.*

LAZERME ou **LAS HERMES (Pierre de)** descendait d'une très ancienne famille établie dans le Velay au XIIIe siècle, dont l'origine remontait aux comtes des Hermes ou de Las Hermes, et qui se fixa aux environs du Pouget avant le XVIe siècle. La filiation de cette branche, à partir de Jean, seigneur de Las Hermes, vivant en 1509, est établie par Pierre de Las Hermes, « cappitaine », qui percevait, en 1598, les taxes municipales du Pouget. Pierre mourut en 1604. Son fils Jacques, qui est qualifié « consul » en 1630, eut un fils, Jean, décédé en 1674, qui laissa comme descendants : Pierre, prieur de Saint-Paul de Moncamel, puis chanoine de Saint-Pierre de Montpellier et de Maguelone, cité sous le nom de *Lazermes* dans l'*Armorial* de 1696 ; Jacques, époux de Marie d'Arnaud, fille du viguier d'Aumélas. De leur union naquirent cinq enfants, dont les deux plus connus sont : Jacques de Las Hermes, conseiller du roi, qui professa à l'Université de Montpellier et écrivit en latin des ouvrages célèbres en leur temps. Il ne laissa qu'une fille qui épousa Jean de Brignac, baron de Montarnaud, et dont l'unique petite-fille épousa le comte de Turenne, aide de camp de l'Empereur Napoléon Ier, et Pierre, fondateur de la branche établie en Roussillon. A l'exemple de leur oncle le chanoine, ces deux derniers changèrent l'orthographe du nom patronymique et ne parurent dans les actes officiels que sous la dénomination de Lazerme. Venu en Roussillon, Pierre de Lazerme épousa à Perpignan, en 1738, Jeanne Fabra, dont la sœur était mariée à Jérôme Dolet, avocat au Conseil Souverain. Pierre de Lazerme fut inscrit parmi les bourgeois immatriculés de Perpignan. Il acquit, dans les localités de Sainte-Marie-la-Mer et Canet, des terres relevant de la vicomté de Canet, dont ses enfants réunirent à leur patrimoine la plus grande partie du territoire, par acquisitions successives et par la cession du château vicomtal, consentie par le duc d'Hijar, en faveur de Joseph de Lazerme, dans la famille duquel il est resté jusqu'à ce jour. Pierre de Lazerme mourut en 1760, à Perpignan, laissant un fils, Joseph.

Denis de THÉZAN, *Le Pouget et ses alentours, étude historique*, Paris, Léon Sault, 1882. — Archives de la famille.

LAZERME (Joseph de), fils du précédent, naquit à Perpignan en 1740. Reçu avocat au Conseil Souverain du Roussillon, il contracta alliance avec Suzanne Augé, nièce du chanoine d'Elne Monyé, et de Luc

Monyé, aussi inscrit au barreau de Perpignan. Ce dernier avait acquis, en 1760, du seigneur de Sournia, de Casteras, les terres et habitations qu'il possédait au territoire d'Elne. Ces domaines, cédés en 1771 à Alexis Brouzet, mercader immatriculé de Perpignan, retournèrent en 1782 à Joseph de Lazerme, neveu de Luc Monyé, et restèrent depuis lors dans sa famille. D'autres acquisitions de biens-fonds effectuées à cette époque par Joseph de Lazerme, les fiefs des maisons d'Oms, de Montbarey, de Torralba qu'il prit à ferme de 1777 à 1787, firent de lui un des plus forts propriétaires fonciers durant les dernières années de l'ancien régime, dans la province du Roussillon. En 1789, les consuls de Perpignan ayant levé des milices à la tête desquelles le marquis d'Aguilar avait été mis, Joseph de Lazerme reçut le commandement d'une des neuf compagnies qui les composaient. Au mois d'août de cette même année, les milices furent remplacées par la garde nationale; Joseph de Lazerme exerça aussi le commandement d'une compagnie. Lorsque la disette vint provoquer la surexcitation du peuple, la municipalité qui avait remplacé les consuls, sommée de parer au danger, se trouva tout d'un coup dans un cruel embarras. Joseph de Lazerme lui offrit de fournir à ses frais tout le blé dont la ville pourrait avoir besoin pendant trois jours : les magistrats municipaux auraient ainsi le temps d'aviser. L'offre fut acceptée avec enthousiasme. Pendant trois jours, les charrettes de Joseph de Lazerme vidèrent ses greniers d'Elne, de Canet, de Sainte-Marie et d'autres lieux et remplirent ceux de la ville. Il fut nommé officier municipal. En 1793, sous prétexte de s'opposer aux Espagnols qui menaçaient de déboucher par le Boulou et les Albères, le mas d'Avall, d'Elne, avait été mis en état de défense. Joseph de Lazerme y gardait les hommes de sa compagnie dont il était sûr. La place était devenue un refuge pour les suspects qui trouvaient une protection momentanée dans l'intrépidité de Joseph de Lazerme. On l'avait vu essuyer, seul et sans la moindre inquiétude, le feu d'une compagnie de gardes nationaux conduite par le conventionnel Cassanyes, leur enlever son ami Joseph de Blay, qu'ils avaient fait prisonnier, et l'emmener à Elne d'où il avait gagné, sans danger, l'Espagne. Gardé par la peur qu'il inspira, le mas d'Avall d'Elne finit par être considéré comme situé sur un terrain neutre, entre les armées espagnole et française. Le culte catholique se pratiqua librement et presque régulièrement dans sa chapelle. Ce fut au point que le conventionnel Milhaud, délégué par la Convention à l'armée des Pyrénées-Orientales, vint y faire bénir son mariage avec Mlle Lignères, d'Argelès, dont il était éperdument amoureux, et qui n'y avait consenti qu'à la condition qu'il serait consacré par un prêtre catholique. Tous les jours, d'ailleurs, la messe était célébrée dans la maison de Lazerme de Perpignan. A deux reprises, à la suite de dénonciations, cette maison fut envahie par la garde nationale. Chaque fois, Joseph de Lazerme, prévenu, parvint à l'écarter. Son épouse poussa l'audace jusqu'à pénétrer dans la prison du Castillet, après en avoir acheté le gardien, et à faire évader, pendant la nuit, les prisonniers. Arrêtée elle-même et traduite devant le Tribunal révolutionnaire, elle fut sauvée par Joseph de Lazerme qui avait, à son tour, acheté l'un des agents de ce Tribunal. Mais bientôt Suzanne de Lazerme y comparaissait de nouveau avec sa fille aînée, Jeanne. Toutes deux s'étaient trouvées sur le passage d'un condamné et, insouciantes du danger, elles avaient crié : *Vive Dieu et vive le Roi!* Cette fois encore, Joseph de Lazerme put les arracher à l'échafaud, autour duquel elles avaient été déjà conduites. Il y parvint grâce au secours du général de Lamer, alors commandant de l'armée réunie à Perpignan, et qui devait, plus tard, devenir l'époux de Jeanne de Lazerme. Joseph de Lazerme se retira à Taulis et passa plusieurs fois en Espagne, dans la terre qu'il avait acquise, en prévision des événements, avant la Révolution, à la Junquère. Il put ainsi se soustraire momentanément au danger, en revenant dès qu'il était nécessaire ou seulement utile, et éviter la confiscation de ses biens en établissant qu'il n'avait pas émigré à l'étranger. Sous le Consulat, Joseph de Lazerme fut nommé, par le général Martin, conseiller municipal de Perpignan. Il mourut en 1820 et laissa un fils, Joseph, et sept filles : Jeanne, mariée au général de Lamer ; Maria-Gratia, épouse de Joseph Boluix ; Suzanne, mariée au marquis d'Argiot de la Ferrière ; Marie, épouse de Théodore Parès, député des Pyrénées-Orientales et Procureur-général à Colmar ; Thérèse, mariée à Emmanuel Bonafos, médecin en chef des hospices civils de Perpignan.

Archives de la famille. — Denis de Thézan, *op. cit.*

LAZERME (Joseph de), fils du précédent, naquit à Perpignan, le 14 mars 1787. Il fut nommé, en 1815, capitaine d'une compagnie de voltigeurs volontaires levés par la ville de Perpignan, et rendit à cette époque un service signalé à la France en maintenant par un acte d'énergie et de désintéressement l'intégrité de son territoire du côté des Pyrénées. L'armée espagnole, commandée par le duc de Baylen, prétendait entrer dans Perpignan pour y proclamer les Bourbons. Son but réel, combiné au ministère de Madrid, était tout autre : profiter de l'absence des troupes régulières, du petit nombre et de l'inexpérience des défenseurs nouvellement organisés dans Perpignan pour l'occuper et faire rentrer cette posi-

tion définitive par les traités, alors en discussion. Joseph de Lazerme répondit au duc de Baylen qu'il planterait le drapeau français sur la citadelle de Perpignan et que les Espagnols n'y entreraient que de vive force. Cette déclaration fut suivie de dispositions militaires prises à la fois contre l'ennemi et contre la ville, où un parti puissant, trompé par la manœuvre des Espagnols, s'opposait à la résistance. Le duc de Baylen, après une entrevue qu'il eut dans Perpignan avec les autorités et Joseph de Lazerme, consentit à éloigner son armée, moyennant une indemnité de guerre. Elle lui fut payée séance tenante par le maire de la ville, Jean Méric, et par Joseph de Lazerme. Ce dernier n'hésita pas à engager sa fortune personnelle, dans cette circonstance critique, et l'armée espagnole rétrograda vers les Pyrénées. La Restauration fit Joseph de Lazerme conseiller général de Perpignan ; il remplit ce mandat durant plus de trente ans (1815-1848). Le 17 novembre 1827, Joseph de Lazerme fut élu député du collège du département des Pyrénées-Orientales, par 205 voix sur 377 votants. Sans aborder la tribune, il se fit apprécier dans les commissions de la droite ministérielle où il siégea. Charles X le créa chevalier de la Légion d'honneur et reconnut, en le mentionnant dans le Brevet signé de sa main, l'ancien titre de la famille de Lazerme. Le Brevet est, en effet, conçu en ces termes : « Charles, par la grâce de Dieu, Roi de « France et de Navarre, chef souverain et grand maî- « tre de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, à tous « ceux qui ces présentes verront, Salut. Voulant « donner une preuve de notre satisfaction royale au « sieur Lazerme (Joseph-Jean-Jacques), Comte de « Las Hermes, né le 14 mars mil sept cent quatre- « vingt-sept, membre de la Chambre des Députés et « du Conseil général des Pyrénées-Orientales, l'avons « nommé et nommons Chevalier de l'Ordre Royal « de la Légion d'honneur, etc... Donné au Château « des Tuileries, le 15 mars de l'an de grâce 1829, de « notre règne le cinquième. Signé : Charles. » Le 1er mars 1829, le ministère Polignac le nomma conseiller de préfecture en remplacement de Joseph d'Astros, admis à la retraite. Joseph de Lazerme était le propriétaire le plus imposé du département des Pyrénées-Orientales. Son attachement à la branche aînée des Bourbons lui valut, en juillet 1830, un *charivari* qui faillit lui coûter la vie. Cette manifestation prit un caractère de violence telle qu'il fallut la présence d'esprit et le courage du maire de Perpignan, Grosset, pour dégager des mains des assaillants l'hôtel de Joseph de Lazerme, situé sur la rue de l'Ange. L'ancien député de Charles X conserva toutefois son siège de conseiller général de Perpignan durant tout le temps de la monarchie de juillet ; il ne s'en démit, en 1848, que pour le céder à son fils, Charles de Lazerme. Il mourut le 13 août 1853. Joseph de Lazerme s'était marié à Marie-Thérèse Sérane, d'Angles, fille d'Etienne Sérane, avocat au Conseil Souverain, mort sur l'échafaud en 1793. De leur union naquirent cinq enfants : Charles, qui fut conseiller général des Pyrénées-Orientales depuis 1848 jusqu'en 1863, époux de Charlotte de Lon de Marouls ; Henri, juge au Tribunal de Perpignan, marié à Amélie Fischer de Saint-Vincent ; Auguste, officier des Haras, époux d'Antoinette de Pontich ; Jeanne, religieuse du Sacré-Cœur ; Marie, épouse de Xavier de Coma ; Mathilde, mariée à Alcide Collet-Meygret, inspecteur général des Ponts-et-Chaussées.

Denis de THÉZAN, *op. cit.* — T. LAMATHIÈRE, *Panthéon de la Légion d'honneur*, in-4°, sans date, Paris, Vromant et Cie. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires.*

LECOMTE (Guillaume-Simon), né à Verdun en 1697, sollicita et obtint, le 26 novembre 1742, un brevet d'imprimeur, vacant à Perpignan. Il avait précédemment travaillé dans des ateliers d'imprimerie à Paris, Lyon, Toulouse et Rouen. Il est surtout connu par des *goigs*, neuvaines, manuels de missions, etc., qui sortirent de ses presses, depuis l'année 1743 jusqu'à 1771. Son neveu, Claude Lecomte, recueillit sa succession. Il éprouva des revers de fortune, mais il dirigeait encore son imprimerie en 1786.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan.*

LEFRANC (Pierre-Joseph), né à Montmiray-la-Ville (Jura), le 29 novembre 1815, était fils d'un cultivateur qui avait été volontaire de 1792. Il consacra à l'étude les loisirs que lui laissaient les travaux agricoles et, étant entré dans une étude de notaire, il apprit, sans maître, les langues classiques. Pierre Lefranc alla ensuite étudier le droit à Paris, fut reçu avocat et collabora, en 1844, à la *Revue Indépendante*, sous le pseudonyme de Jean Bonhomme. Le choix d'Etienne Arago l'appela à la rédaction en chef du journal *L'Indépendant* des Pyrénées-Orientales, fondé à Perpignan le 20 décembre 1845. Lefranc y mena contre le journal de Louis-Philippe, contre le préfet du département et contre le général de Castellane qui y commandait, une série de vigoureuses campagnes qui lui valurent quatorze procès politiques et 25.000 francs d'amendes. Républicain, Lefranc salua avec joie la révolution de février 1848, fit partie de la commission administrative du département et fut élu, le 23 avril 1848, représentant des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée constituante, le cinquième et dernier par 15.442 voix. Membre du comité des finances, il alla siéger dans le groupe le plus avancé du parti démocratique avec lequel il vota. Lefranc s'était associé.

en juin 1848, aux protestations de la Montagne contre l'état de siège. Son opposition à la politique de l'Elysée ne se démentit pas dans l'Assemblée législative, où le même département le renvoya, le 13 mai 1849, le troisième sur quatre avec 20.732 voix. Il appartint à la minorité républicaine, s'associa à tous ses votes comme à toutes ses manifestations ; il se montra très hostile au coup d'Etat de 1851 qui l'expulsa de France. Lefranc s'occupa alors de commerce et reprit plus tard, à Perpignan, la direction d'un journal. Le gouvernement du 4 septembre 1870 l'appela à la préfecture des Pyrénées-Orientales. Ayant quitté ces fonctions pour se présenter, le 8 février 1871, comme candidat républicain à l'Assemblée nationale, Lefranc fut élu représentant de son département, le troisième sur quatre, avec 20.691 voix, et alla s'asseoir à gauche. Il parut quelquefois à la tribune, notamment pour combattre le système du cautionnement des journaux et pour répondre aux attaques du général Ducrot qui avait dénoncé, en mars 1872, à ses collègues, un article publié par le député des Pyrénées-Orientales dans *L'Indépendant*, article que le général estimait injurieux pour l'Assemblée. Lefranc revendiqua la responsabilité de son article et demanda à être renvoyé devant le jury ; mais le général Changarnier proposa à la majorité « l'amnistie du dédain ». Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, Pierre Lefranc, porté candidat par les républicains en compagnie d'Emmanuel Arago, se présenta comme lui « en qualité d'auteur et conservateur de la Constitution du 25 février 1875 ». Il fut élu sénateur des Pyrénées-Orientales par 155 voix sur 278 votants, appartint, dans la Chambre haute, à la gauche républicaine, et mourut à Versailles, le 16 juin 1877. On a de Pierre Lefranc quelques romans et brochures politiques : *La République et les partis* (1851) ; le *Rastell électoral* (1868) ; *L'Eglise devant l'Histoire*, etc. En 1864, il avait entrepris un recueil périodique, *Le livre d'or des peuples*.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Horace CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

LEGRAS (François), écuyer, seigneur de Luart, fut nommé intendant du Roussillon, le 17 juin 1724, en remplacement du chevalier d'Andrezel qui passa à l'ambassade de Constantinople. Il occupa cette situation durant l'espace de deux ans, exactement jusqu'au mois de mai 1726, et eut pour successeur Philibert Orry.

Archives des Pyr.-Or., C. 1493.

LÉON (Jean de) fut nommé par Ferdinand Ier, roi de Castille et d'Aragon, aux fonctions de châtelain de Bellegarde. Son fils Jean le remplaça dans cet emploi ; il reçut de Charles-Quint le privilège de la survivance de son office à l'un de ses enfants mâles. A sa mort, Jean de Léon ne laissa qu'un petit garçon nommé Jean-François, à peine âgé de trois ans. Charles-Quint octroya des provisions à Gabriel de Léon, frère du défunt Jean de Léon, pour occuper la châtellenie de Bellegarde durant la minorité de son neveu. Celui-ci étant décédé peu de temps après, Gabriel de Léon fut nommé définitivement à l'*alcaydie* de Bellegarde.

Archives des Pyr.-Or., B. 349, 357, 360, 368, 416, 419.

LERIS (Antoine de), littérateur français, né à Mont-Louis, le 28 février 1723, mort en 1795. Il était premier huissier de la Chambre des comptes de Paris. On a de lui :

La Géographie rendue aisée, ou *Traité méthodique pour apprendre la géographie*, Paris, 1753, in-8° ;

Sentiment d'un harmoniphile sur différents ouvrages de musique (avec l'abbé Morambert), Amsterdam, 1756, in-12 ;

Les après-soupers de la campagne, ou recueil d'histoires courtes, amusantes et intéressantes (avec le chevalier Bouix), Amsterdam et Paris, 1759-1764, 4 vol. in-12 ;

Dictionnaire portatif, historique et littéraire des théâtres, contenant l'origine des différents théâtres de Paris, Paris, 1754-1763, in-8° souvent réimprimé. C'est, suivant Quérard, une compilation assez bien faite, d'après l'*Histoire du Théâtre Français* des frères Parfaict.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale*.

LEVI BEN ABRAHAM, né à Villefranche-de-Conflent vers 1245 ou 1250, fut un rabbin célèbre par le rôle qu'il joua dans la polémique entre les partisans des études philosophiques et des orthodoxes. « En 1276, dit M. Pierre Vidal, il avait composé son poème didactique intitulé *Coffret de parfums* et son *Traité d'astronomie* tout en étant jeune encore, tandis qu'en 1304 on le désigne avec l'épithète de « vieillard », expression employée généralement pour une personne qui approche au moins de la soixantaine. Les parents de Levi habitaient Narbonne, et lui-même quitta Villefranche pour aller à Montpellier, où il composa son *Traité d'astronomie* (1276). On le trouve ensuite à Perpignan (1303), puis à Arles (1314). Il résulte des lettres que les rabbins orthodoxes et surtout Salomon ben Adret ont écrites contre Levi, non seulement qu'il était un écrivain hardi, mais encore qu'il enseignait et prêchait conformément à son système. »

P. VIDAL, *Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*.



LEVI BEN GERSON, connu aussi sous le nom de maître Léon de Bagnols, « était peut-être né à Bagnols (Var), dit M. Vidal. On prétend qu'il mourut à Perpignan en 1370, mais cette date est fausse. S'il est vrai que son père, Gerson ben Salomon, fut catalan, comme dit l'auteur du livre *Schalscheleth hakkabala,* s'il est vrai encore que Gerson ben Salomon soit mort dans cette ville vers la fin du XIIIe siècle, comme le croit Torres-Amat, on pourrait conjecturer avec quelque fondement que la famille Gerson était une famille perpignanaise ; cette conjecture sera d'autant plus fondée si l'on considère que nous rencontrons encore, en 1412, sur une liste de juifs de Perpignan, un Isaac Gerson et un Jaco Gerson, comme appartenant à la juiverie de cette ville et dont les noms ne sont suivis d'aucune indication de localité ». Levi ben Gerson a composé des *Commentaires sur la sainte Ecriture* et un ouvrage intitulé *Bellum Domini.* Ses œuvres sont remplies d'érudition philosophique et de subtilités métaphysiques.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — P. VIDAL, *op. cit.*

LISSO, LIXO ou **LIXON (Jean),** fondeur de cloches du lieu de Bourg-Sainte-Marie, au diocèse de Toul, passa contrat, le 4 juillet 1407, pour la fonte d'une cloche destinée à l'église de Laroque-des-Albères. Le 16 janvier 1409, ce même fondeur, qualifié « magister faciendi simbalha et squillas de Burgo Sancte Marie regni Francie, comorans in villa Perpiniani », donna quittance à l'université de Montbolo et à l'œuvre de Saint-André du dit lieu des 22 livres barcelonaises à lui dues suivant contrat passé à Arles, le 25 septembre 1407. En 1408, Jean Lixo prit à son service, pour une durée de deux ans, le fondeur Pierre Carnell, son compatriote. Le 5 février 1422, Jean Lisso refondit la cloche de l'église Notre-Dame du Pont à Perpignan. On trouve dans ce document l'état des objets qui lui étaient nécessaires pour cette opération.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

LIXO ou **LICHO (Pierre),** fondeur de cloches, appartenait probablement à la famille du précédent ; il était aussi originaire du lieu de Bourg-Sainte-Marie, en France. Le 19 octobre 1418, il passa contrat pour la fonte d'une cloche destinée à l'église du Soler.

PALUSTRE, *op. cit.*

LLABOUR (Abdon) naquit à Saint-Marsal, le 12 juin 1797. Son père s'appelait Jacques Llabour et sa mère Quittérie Bouche. De bonne heure, Abdon Llabour se fit remarquer par son inclination aux choses de la religion et son esprit sérieux. Il prenait plaisir à entendre le récit des faits de la Bible et des miracles de l'Evangile. Doué d'une intelligence précoce, Abdon Llabour fut envoyé, tout jeune, aux écoles secondaires alors existantes de Céret et de Perpignan. Il alla terminer ses études littéraires au Petit Séminaire de Carcassonne et remporta le prix d'excellence, lors de la clôture de ses classes d'Humanités et de Rhétorique. En 1817, Abdon Llabour franchit le seuil du Grand Séminaire de Carcassonne, suivit dans cet établissement le cours de philosophie durant une année et s'appliqua avec succès, durant deux autres années consécutives, à l'étude des sciences théologiques, scripturaires et patristiques. Mais ne se sentant pas d'attrait pour l'état ecclésiastique, Abdon Llabour quitta en 1820 le Grand Séminaire de Carcassonne. Il se prépara à conquérir tous les grades universitaires, dans le but de se vouer à la carrière de l'enseignement. Ses efforts furent couronnés de succès. Le 31 décembre 1821, Abdon Llabour obtint, devant la Faculté de Rouen, le titre de bachelier ès-lettres, et le 30 septembre 1826, il conquit, devant la Faculté de Caen, le diplôme de licencié. Abdon Llabour compléta la série de ses grades pédagogiques en subissant victorieusement les épreuves d'agrégé. Vingt-six candidats affrontèrent le concours ; Abdon Llabour fut reçu avec le n° 1. L'Université lui confia la chaire de philosophie au collège d'Amiens, et bientôt après celle du lycée d'Avignon. C'est dans cette ville que le professeur exerça un véritable apostolat. La maladie étant venue fondre sur lui inopinément, Abdon Llabour conçut, après sa guérison, l'idée de fonder la *Société de la foi,* véritable Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, née en même temps que l'œuvre de Frédéric Ozanam, distincte d'elle, mais se proposant comme elle le même but, la charité chrétienne exercée à l'égard des pauvres. Pour faire connaître et apprécier la *Société de la foi,* Abdon Llabour composa, en 1839, un ouvrage de trois cent cinquante pages, dans lequel il retrace les origines de l'association, explique l'organisation et le fonctionnement de cette œuvre. « Un homme du monde, dit-il, en faisant sa propre confession, domicilié à Avignon, ayant été atteint de la maladie du choléra qui le mit en deux jours aux portes du tombeau, crut en avoir été délivré par les prières de quelques âmes pieuses, par la protection de la Très Sainte Vierge et par la vertu des derniers sacrements. Ses amis et d'autres personnes estimables de la ville lui avaient témoigné, pendant sa maladie, un intérêt et un dévouement auxquels il ne croyait pas avoir de droit. C'est pourquoi, le cœur profondément touché de sa délivrance et de la conduite généreuse des Avignonnais, il conçut le projet d'une société charitable en faveur des jeunes gens du monde, pour la plus grande gloire de Dieu. »



Abdon Llabour communiqua ses vues à un jeune négociant de ses amis, le même qui l'avait aidé à tenir la plume, sur son lit de douleur, pour tracer ses dernières volontés. Semblable communication fut faite à un commerçant avignonnais qui accueillit avec empressement les propositions d'Abdon Llabour. Les nouveaux sociétaires dévoilèrent leur entreprise à un vicaire général de l'archevêque d'Avignon qui, les ayant approuvés, offrit sa maison d'habitation comme lieu de réunion aux membres de l'association naissante. La *Société de la Foi* devint bientôt florissante. Elle atteignit toutes les classes. Les jeunes gens et les autres âges, les riches et les pauvres, les malades, les prisonniers furent évangélisés avec un zèle apostolique. De nombreuses unions illégitimes furent régularisées. Un manuscrit rédigé par Abdon Llabour et qui renfermait les procès-verbaux des séances de la *Société de la Foi* contient des détails pleins d'intérêt sur les travaux de cette œuvre de bienfaisance. Pour stimuler le zèle des associés, chaque semaine avait lieu une réunion des membres actifs. Après la récitation de la prière, on se communiquait les impressions reçues. Chaque membre exposait les circonstances de temps, de lieu, de personne au milieu desquelles son zèle avait eu occasion de se déployer. Abdon Llabour dirigeait les débats avec tact et discrétion. La *Société de la Foi* tenait sa réunion générale le 8 décembre de chaque année, sous la présidence de l'archevêque d'Avignon. Le prélat qui occupait alors le siège de l'antique ville des Papes était, comme Llabour, d'origine roussillonnaise. Paul Naudo constatait avec satisfaction les résultats obtenus par l'œuvre charitable d'Abdon Llabour. Son vicaire général, le chanoine Barrère, se plaisait à redire : « La *Société de la Foi,* dans un certain sens, opère plus de bien que tout le clergé avignonnais. Les apôtres laïques sont accueillis dans des milieux que le prêtre ne pourrait aborder. La ville d'Avignon a fait, sous le rapport religieux, des progrès très considérables depuis la fondation de la *Société de la Foi* ». Le prosélytisme religieux du professeur de l'Université porta ombrage au pouvoir existant. De nombreux rapports adressés au gouvernement dénoncèrent Abdon Llabour qui se vit retirer son emploi de professeur de philosophie à Avignon pour être envoyé en disgrâce au collège municipal de Rodez. Avant de se rendre dans sa nouvelle destination. Abdon Llabour demanda et obtint de ses supérieurs hiérarchiques un congé de deux ans qu'il alla prendre à Paris. Il ne resta pas inactif dans la capitale. Durant le temps qu'il y séjourna, il composa et publia des ouvrages estimés. Dans *Le Journalisme et les journaux,* brochure de 250 pages parue la première en date, il passa en revue toutes les publications de son temps. Il fournit son appréciation sur le bien et le mal causés par les feuilles publiques et donna à ses contemporains des avis judicieux. Dans le second de ses ouvrages, *Que faire de la France ?* brochure de 150 pages, Llabour démontra qu'on devait nécessairement établir la pratique de la religion chrétienne dans toutes les classes de la société si on ne voulait pas voir le pays sombrer dans l'abîme. Au moment où se discutait devant les Chambres la question de la liberté de l'enseignement, Llabour se mêla aux débats en publiant un *Mémoire sur l'Instruction publique,* volume d'actualité qui contient 112 pages. Il inséra en même temps de nombreux articles dans la *Revue catholique* dont il était le gérant. Avant de se rendre à Rodez, Llabour composa un *Manuel* et un *Grand cours de philosophie,* œuvres qui n'ont jamais vu le jour et qui sont entre les mains de ses héritiers, domiciliés à Saint-Marsal. Llabour posa, sans succès, sa candidature aux élections législatives qui eurent lieu dans le département des Pyrénées-Orientales, le 23 avril 1848, et descendit dans la tombe dans le cours de cette même année.

Communication obligeante de M. l'abbé Jules Puy, curé de Saint-Marsal.

LLAMBY, LLEMBI ou **LLENBI (Augustin)** était *mercader* immatriculé de la ville de Perpignan, vers le commencement du XVIIe siècle. Il épousa Isabelle, qui, devenue veuve, convola en secondes noces avec le notaire de Pontich. Du mariage d'Augustin Llamby et d'Isabelle naquit un fils, Joseph.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 389.

LLAMBY, LLEMBI ou **LLENBI (Joseph),** fils du précédent, acquit une charge de notaire à Perpignan. Il se maria à Thomase Ferriol qui lui donna six enfants : Augustin, Joseph, Thomas, Isabelle, Thérèse, religieuses dominicaines au couvent de Sainte-Catherine de Sienne, et Thomase. Resté veuf, Joseph Llamby épousa Marie-Angèle Rovira. Du second lit sont issus : Dominique, Catherine et Marie. Joseph Llamby, notaire, mourut en 1683 et fut enseveli dans la chapelle du couvent des Grands-Augustins de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 389.

LLAMBY (Augustin), fils aîné du précédent et de Thomase Ferriol, embrassa la vie religieuse dans l'ordre de Saint-Benoît. Le 30 mai 1682, il reçut ses bulles de provision de la prévôté de Fillols, annexée à l'abbaye de Cuxa. A la mort de l'abbé Pouderoux, Augustin Llamby fut promu abbé de Saint-Martin du Canigou, le 4 octobre 1714 ; il prit possession de sa prélature, le 2 mai 1715. Il la conserva durant treize ans. Ignace de Valls lui succéda en 1728.

Archives des Pyr.-Or. H. 69, 154.

LLAMBY (Joseph), frère du précédent, entra dans la carrière militaire. Il était cadet dans le régiment de Ximenès appelé le régiment royal d'infanterie du Roussillon, en 1693, année où il fit son testament.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 389.

LLAMBY (Dominique de), fils et héritier universel de Joseph Llamby et de Marie-Angèle Rovira, étudia le droit, se pourvut du doctorat es-lois, et devint *batlle* royal de la ville de Perpignan. Le 16 juin 1699, il fut nommé bourgeois honoré. De son union avec Marie-Thérèse Albafulla naquirent trois fils: Joseph, qui suit, Dominique et Sauveur, prêtres-bénéficiers aux églises de Saint-Jean et de la Réal, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 389.

LLAMBY (Joseph de), fils du précédent, recueillit la succession paternelle. Il était déjà *batlle* royal de Perpignan, lorsqu'il épousa, le 30 avril 1716, Anne Compte-Riu. De celle-ci, Joseph de Llamby n'eut qu'une fille, Thérèse, qui mourut le 7 mai 1742, après avoir uni ses destinées à Michel Serradell. Joseph de Llamby, demeuré veuf, convola en secondes noces avec Marie Bonet. Il mourut le 14 juin 1750, laissant un fils du même nom que lui.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 389.

LLAMBY (Joseph de), fils du précédent, fut à son tour conseiller du roi et *batlle* de Perpignan. Il occupait cette charge au moment de la Révolution. Son épouse et son fils aîné sont inscrits sur les listes des émigrés.

Archives des Pyr.-Or., G. 744. — Abbé Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution.*

LLANTA (Jacques - François - Gaudérique) naquit à Perpignan, le 18 novembre 1807. Ses parents étaient d'origine espagnole. Il étudia d'abord la peinture dans l'atelier du baron Gros et entra à l'école des Beaux-Arts en 1828. Jacques Llanta exposa même, bien qu'à d'assez longs intervalles (1838-1848) plusieurs tableaux de genre: un *Sujet catalan, C'est la foi qui sauve,* etc. Livré de préférence à la lithographie, il produisit, à dater de 1825, un nombre infini de compositions dans ce genre, la plupart destinées au commerce. Ses principales lithographies sont celles dont il a fait lui-même un choix assez heureux pour les expositions annuelles. On cite dans ce nombre: *La déclaration de la Chambre des Députés au duc d'Orléans,* de Heim (1835); *une Vierge et la religion chrétienne,* de Signol (1839); *la Reine des cieux* d'après Cazes; *la Mère du divin Sauveur,* de Raphaël; *le Bon Pasteur,* de Ziégler; *le Portrait du Régent,* d'après Santène; celui du roussillonnais *Paul Naudo, archevêque d'Avignon,* d'après Billet; celui du *baron Desnoyers,* d'après Dubufe; ceux enfin du *vicomte-pair de Caux,* de *Tamburini,* de *Santini* et d'autres artistes de toutes les classes. Jacques Llanta obtint une troisième médaille en 1839. Il mourut à Paris, le 5 mai 1864.

Crouchandeu, *Catalogue raisonné des objets d'art du Musée de Perpignan.*

LLAR (Inès de), jeune fille de l'une des maisons nobles de Villefranche-du-Conflent, à l'époque du traité des Pyrénées, avait une intrigue amoureuse avec le lieutenant du roi, de la place, nommé de Parlan. Toute la famille de Llar était dans un complot contre la nouvelle autorité de la France, et le frère d'Inès, François, en était même un des chefs. La conspiration, très bien ourdie, devait éclater dans la nuit du vendredi au samedi de la semaine de la Passion de l'année 1674, mais les hésitations du gouverneur de Puigcerda en firent remettre l'explosion au jeudi suivant. Ce délai fit échouer le complot. Deux jours avant le terme fatal, les quatre principaux conjurés se trouvaient réunis dans la chambre de François de Llar, placée au-dessous de celle de sa sœur. Celle-ci entendit, à travers les simples planches qui séparaient les deux étages, des paroles qui l'étonnèrent. Prêtant l'oreille, elle reconnut qu'il était question de la vie de Parlan. Dès lors son attention redoubla. On décida que si cet officier offrait la moindre résistance, quand on irait s'emparer de lui dans la chambre, on le tuerait. Tremblante pour la vie de son amant, Inès de Llar l'informa de ce qu'elle avait entendu. De vagues bruits qui circulaient depuis quelques jours avaient déjà donné l'éveil, sans rien préciser. La révélation de la jeune fille démontra que le danger était imminent. Le temps fut mis à profit. L'arrestation de quelques-uns des coupables livra bientôt à la justice le plan de toute la conspiration. Un oncle d'Inès, Emmanuel Descatllar, le premier mis en jugement, fit des révélations complètes sous les premiers coups de la torture, et l'on sut tout. Pendant la nuit, deux cents Espagnols devaient se cacher dans la grotte de Villefranche (la *Cova Bastera)* et le lendemain, de très grand matin, quelques miquelets, portant leurs armes dans des faix de paille sous lesquels leurs têtes auraient été cachées, devaient entrer dans la ville aussitôt après l'ouverture des portes. Arrivés chez l'un des complices, ces miquelets saisissant leurs armes se seraient rendus aux portes de la place, dont ils se seraient emparés, secondés par les conjurés, et aux coups d'escopette qu'ils auraient tiré, les hommes cachés dans la grotte se seraient précipités dans la ville. Dans le même temps, des paysans

gagnés par les chefs de la conspiration devaient arriver en armes des villages voisins, et un corps de troupes parti de Puigcerda en prenant sa route par le Capcir, se serait, le matin même du Jeudi-Saint, trouvé aux environs pour se jeter dans la place dès qu'on en serait maître. De son côté, le roi de Catalogne, entrant en Vallespir par Maureillas, se serait porté rapidement sur Ille, et les deux forces espagnoles réunies auraient marché sur Perpignan, où quelques intelligences étaient ménagées. François de Llar, informé à temps de la découverte du complot, s'enfuit en Espagne. Carlos de Llar, son père, averti de ce départ, dont il pressentait les fâcheuses conséquences, avait fait courir après lui pour le ramener ; mais on ne put le rejoindre et il dut regretter lui-même de n'avoir pas suivi son exemple. Le 3 avril, ordre fut donné de transférer à Perpignan les conjurés, avec les membres de la famille de Llar, sans en excepter la plus jeune fille de Carlos de Llar, Hermance, qu'on ne voulut pas séparer de sa mère. Le drame judiciaire commencé par leur arrestation eut un prompt dénouement. Descatllar et Soler, second consul de Villefranche, furent conduits le 2 avril à la citadelle de Perpignan. Anna de Llar, sa fille Hermance et ses domestiques y arrivèrent le lendemain. Carlos de Llar eut le Castillet pour prison et Inès entra au couvent des religieuses Enseignantes. Emmanuel Descatllar, convaincu du crime de lèse-majesté, ouvrit la série des condamnations capitales. Arrêté le 2 avril, jugé le 20, il fut exécuté le même jour, à l'âge de vingt-six ans, sur la place de la Loge. Après Descatllar, François Soler, condamné comme lui, eut sa tête placée dans une cage de fer, au-dessus de la porte de Villefranche, avec cette inscription :

Consul
Nec regi, nec patriæ, nec sibi consulens
Consulti, nec revelantis conspiratoris
Justas justo consilio
Sic luit pœnas.
1674.

Carlos de Llar subit la torture le 4 mai 1674. Il fut livré à l'exécuteur mutilé et agonisant pour subir le supplice du *garrot* (la strangulation par un tourniquet). Quant à Inès qui, pendant tout le temps de la procédure avait été retenue prisonnière dans le couvent des Enseignantes de Perpignan, flétrie dans l'opinion des hommes, déshonorée par la procédure, déchirée par la douleur d'avoir livré à l'échafaud la tête de son père et à l'exil sa mère et le reste de sa famille, elle s'ensevelit dans un cloître.

Henry, *Le Guide en Roussillon.* — V. Aragon, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.*

LLÉOPART (Jérôme), fils cadet d'un bourgeois noble de Barcelone, se livra au commerce des toiles, du papier et des draps, depuis 1632 jusqu'en 1639. A cette dernière date, il leva une troupe de soldats pour venir en aide au roi de France. Il entra dans les ordres, prit le doctorat en droit civil et en droit canon puis passa trois ans à Paris près de la Cour. En 1644, Jérôme Lléopart fut pourvu de l'archidiaconé du Conflent. Il ne cessa de rendre des services à la cause française, notamment durant un séjour qu'il fit à Rome, vers cette époque de sa vie. Ces services lui valurent une bonne part dans la distribution des biens confisqués sur les catalans fidèles à la domination espagnole. En 1653, au milieu de la défection générale, Lléopart demeura fidèle au parti français. Il partit de Barcelone où il avait été enfermé pendant le siège de cette ville par les armées de Philippe IV et vint en Roussillon mettre son activité au service de Sagarre, son compatriote et ami. Le 25 novembre 1653, le maréchal d'Hocquincourt le nomma sequestre des revenus du Saint-Office. Sur une plainte que Sagarre avait portée contre le vicaire capitulaire Sébastien Garriga, le chapitre d'Elne dépouilla celui-ci de sa charge et en investit aussitôt Jérôme Lléopart. Le 24 décembre 1653, les chanoines de Saint-Jean révoquèrent le nouvel élu parce qu'il avait manifesté la volonté énergique de mettre un terme aux abus, jusque dans les rangs du chapitre. Un procès fut instruit en cour de Rome contre Lléopart qu'on chargeait de griefs, entre autres : ceux de la résidence non observée, de l'exercice des fonctions de sequestre, de l'appel à l'autorité civile pour obtenir la charge de vicaire capitulaire, de nominations à des cures durant les mois réservés à la cour de Rome et de la réduction arbitraire et sans mandat d'un grand nombre de messes. Lléopart établit si bien le mal fondé des accusations formulées contre lui que la congrégation des évêques et réguliers rendit un décret, le 31 mars 1656, le maintenant dans ses fonctions de vicaire capitulaire du diocèse d'Elne. Un an après, le chapitre d'Elne déposa Lléopart pour la seconde fois et le remplaça par Garriga. Une nouvelle décision survint de Rome, le 5 octobre 1657, qui confirma celle du 31 mars 1656. Mais les membres du chapitre ayant fait appel de la dernière décision à la congrégation mieux informée, se virent excommuniés par Lléopart. Ils ne tardèrent pas à faire acte de soumission à ce dernier qui les releva de leur excommunication, le 24 novembre 1659. En 1658, Louis XIV avait présenté à l'agrément du Pape la nomination de Vincent de Margarit, comme évêque d'Elne. Alexandre VII se refusa à préconiser l'évêque nommé, parce qu'un concordat réglant la situation religieuse du Roussillon n'était point intervenu entre le roi de France et le Saint-Siège, après le traité des Pyrénées. Le 12 août 1661, la congrégation des évêques et réguliers confia de nouveau à Lléopart le titre de vicaire

capitulaire du diocèse d'Elne. Les chanoines de Perpignan intentèrent alors un nouveau procès à Jérôme Lléopart, le déposèrent et élurent à sa place le chanoine Sébastien Quéralt, l'*alter ego* de Garriga. De nouvelles discussions s'élevèrent entre le chapitre et Lléopart. Le 30 juillet 1666, les chanoines acclamèrent Garriga comme vicaire capitulaire ; mais un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 14 octobre 1666, maintint Lléopart dans ses fonctions de vicaire capitulaire, et le 5 août 1667, Rome ratifia les décisions royales. Le 17 avril 1668, Vincent de Margarit prit possession du siège épiscopal d'Elne, Jérôme Lléopart cessa ses pouvoirs juridictionnels et rentra dans la vie privée. Il exerça les fonctions de sacristain-majeur du chapitre d'Elne jusqu'à sa mort survenue le 21 juin 1671. Jérôme Lléopart fut inhumé dans la chapelle du Dévot Crucifix, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 14, 26, 53, 116, 124, 129. — Abbé Torreilles, *La Vacance du siège d'Elne*, dans le *XLIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

LLO (Bernard de), époux de la fille d'Arnal de So, préta foi et hommage au roi Alphonse d'Aragon, en 1182, pour son château de So. Il acquit, en 1177, les châteaux d'Amorte, Castel-Por et Beaufort dans la vallée de l'Aude. Il figurait dans le nombre des principaux feudataires de Sanche, second fils du roi Alphonse, qui obtint en apanage le Roussillon et la Cerdagne, en 1185. Sa maison, riche et puissante fut fortement ébranlée par les guerres des Albigeois. Ses comtés de Carcassonne et de Foix, placés sous la suzeraineté du roi d'Aragon, furent spécialement troublés par l'hérésie et réclamèrent son intervention. Pierre II se laissa gagner par les Albigeois et leur promit aide et protection ; son frère Sanche et Bernard de Llo prirent parti pour les croisés. Bernard de Llo reçut même ordre de se présenter à la cour et de livrer ses châteaux aux officiers du roi. Sur son refus, il eut tous ses biens confisqués. Les fiefs d'Evol et d'Estavar, les châteaux de So et de Querigut furent donnés au comte de Foix, le 9 janvier 1209. Trois mois après, les troupes de Simon de Montfort entrèrent dans le Languedoc, et le 15 août de cette même année 1209, Carcassonne se rendit aux croisés. Pierre d'Aragon, venu à son secours, n'arriva qu'au moment où se livraient les derniers assauts et fut obligé de se retirer. Il ne put empêcher les Français de s'emparer d'une grande partie des dépendances de Carcassonne et de Foix ; un an après, ce prince accepta la paix. Bernard de Llo recouvra ses châteaux par le secours des Français. La croisade entreprise, en 1212, contre les Maures fit cesser un instant la guerre des Albigeois ; l'année suivante, les hostilités furent reprises avec vigueur. Elles eurent leur dénouement à la bataille de Muret ou Pierre II trouva la mort. Nunyo Sanche, comte de Roussillon, se ligua alors contre les Français, pour les obliger à renvoyer l'infant Jacques, retenu en ôtage. Il demeura quelques années l'ennemi d'Amauri de Montfort ; cependant, il combattit avec lui en 1226, après en avoir obtenu l'investiture de la vicomté de Fenouillèdes. Cette réconciliation valut à Bernard de Llo la restitution de tous ses domaines. Il fit hommage au roi de France pour le château de So et ses dépendances et il prêta serment entre les mains de l'abbé d'Ardorel, le 16 mars 1225. Roger Bernard ayant été remis en possession de ses états en 1229, chercha querelle au comte de Roussillon et voulut reprendre ses droits sur le Donnezan et les dépendances de la vicomté de Castellbo. Une guerre longue et sanglante s'en suivit, à l'issue de laquelle le comte de Foix dut céder. Mais s'il reconnut les droits de suzeraineté de Nunyo Sanche sur le Donnezan, il n'entendit pas que Bernard de Llo put se prévaloir des conquêtes de Simon de Montfort. On convint de la paix au mois de septembre 1233 ; un article du traité conclu en cette circonstance stipula qu'Arnal de So et Bernard de Llo, tant pour eux que pour feu Bernard de Llo, leur père, prêteraient hommage pour le château de So au comte de Foix et que celui-ci tiendrait ce fief pour le comte de Roussillon qu'il considérait comme suzerain au même titre qu'il avait auparavant reconnu le roi d'Aragon. Le comte de Foix promit, au cas où il posséderait le château de So, de s'acquitter envers le comte Nunyo Sanche de toutes les servitudes de vasselage auxquelles les prédécesseurs de Bernard de Llo avaient été soumis à l'égard des comtes de Cerdagne. Le comte de Roussillon s'engagea à forcer les seigneurs de So à reconnaître la suzeraineté du comte de Foix. Ces conventions, déposées dans l'abbaye de Fontfroide, furent rompues presque aussitôt par la reprise des hostilités. On convint bientôt d'un nouveau traité, grâce à l'entreprise de Bernard, évêque d'Elne, et de Raymond, vicomte de Cardone ; on unit en mariage la sœur de Roger Bernard, comte de Foix, avec le fils de Bernard de Llo.

Abbé Giralt, *Notice historique sur la vicomté d'Evol*, dans le *XLVIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

LLO (Bernard de), fils du précédent, épousa Esclarmonde de Foix. Celle-ci lui apporta une dot de dix mille sols de Malgone, pour la garantie desquels ses deux frères offrirent les bourgs d'Artigues et de Mijanès. Le contrat de mariage fut signé à Pamiers, le 5 janvier 1235. Les bons rapports qui s'établirent alors entre les deux familles permirent d'arriver à un accord plus complet. Le 2 février 1236,

Bernard de Llo son père et Arnal de So reconnurent la suzeraineté moyenne du comté de Foix pour la baronnie du Donnezan et ses dépendances : Quérigut, Evol et Estavar. Ils reçurent en compensation tout le Donnezan avec la propriété de plusieurs autres châteaux et seigneuries. Le comte de Foix ayant eu un différend en 1244 avec l'évêque d'Urgell au sujet du pays d'Andorre, il choisit pour arbitres les chevaliers Raymond de So et Bernard de Llo. Ce dernier eut un fils, Guillaume, plus connu sous le nom de Guillaume de So.

Abbé Giralt, *op. cit.*

LLOBET (Raphaël), chanoine et official d'Elne, instruisit, en 1625, une affaire d'abus de pouvoirs contre Laurent Valls, vicaire général de l'abbé de la Réal. Celui-ci fut mis en prison et y demeura huit mois. Une fois remis en liberté, Laurent Valls se rendit à Madrid pour réclamer auprès du nonce contre les poursuites dont il avait été l'objet. Il fut justifié par le représentant du pape, qui envoya à Perpignan un commissaire délégué nommé Jean Abogado. Celui-ci devait poursuivre une procédure contre l'official d'Elne. Au mois de mars 1628, Jean Abogado fit jeter en prison Raphaël Llobet, mais dans les derniers jours de septembre de cette même année, le commissaire délégué fut rappelé à Madrid et l'official délivré et réhabilité. En 1626, Raphaël Llobet avait été envoyé aux corts de Barcelone avec mission de représenter à Philippe IV la détresse de l'église d'Elne « la plus pauvre de l'Espagne ». Dès son arrivée dans le diocèse d'Elne, l'évêque Grégoire Parcero choisit Raphaël Llobet pour son vicaire général. Son successeur, Gaspard Prieto, le délégua pour prendre possession du siège épiscopal, le 27 avril 1637. Raphaël Llobet était, à cette date, chancelier de l'Université de Perpignan, vicaire général et official de l'évêché d'Elne. L'année suivante, il procéda à une autre prise de possession du siège d'Elne, au nom du nouveau pontife d'Elne, François Pérez-Roy (11 décembre 1638). Raphaël Llobet mourut chancelier du Sénat suprême de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., G. 25, 63, 399, 401. — *Mémoires de Jaume.*

LLOBET (Onuphre) fut nommé bourgeois immatriculé de la ville de Perpignan en 1595. L'office de receveur général des comtés de Roussillon et de Cerdagne lui fut attribué dès sa création et Philippe III lui conféra les privilèges nobiliaires accordés aux citoyens honorés de Perpignan. Onuphre Llobet donna la démission de sa charge de receveur général ; le roi Philippe III nomma à sa place Montserrat Regnes, de Perpignan. Onuphre Llobet était enrôlé dans les milices de la noblesse catalane que commandait Dalmace de Quéralt, en 1639. Ses biens furent donnés, en 1653, par Louis XIV à Jérôme Lléopart, archidiacre d'Elne, et au chapitre de l'église Saint-Jean de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 380, 390, 394, 401.

LLOBET (Louis-Joseph-François-Michel), plus connu sous le nom de Père Méliton, naquit à Perpignan, le 1er janvier 1682, de Michel Llobet et de Marie Estival. Il fut tenu sur les fonts baptismaux de l'église de la Réal par Louis de Copons de Tamarit et par Marie-Thérèse Réart-Balla. Entré dans l'ordre des Capucins vers l'âge de vingt ans, Louis Llobet prit le nom de frère Méliton qu'il devait immortaliser. Il ne tarda pas à être désigné par ses supérieurs en qualité de *Lecteur de philosophie*, et puis de *théologie* au couvent de Toulouse, chef-lieu de la province de l'Ordre. Ses occupations dans l'enseignement des sciences ecclésiastiques et la parfaite régularité qu'il apporta toujours dans l'exercice et l'accomplissement de ses devoirs monastiques, ne l'empêchèrent point de cultiver les mathématiques et l'astronomie, sciences pour lesquelles il possédait une aptitude spéciale. Quelques écrits l'ayant fait connaître et apprécier, ce fut durant son séjour à Toulouse que le Père Méliton fut affilié à l'Académie des Sciences de cette ville. Le Père Méliton fut choisi six fois comme *gardien* ou supérieur du couvent de Perpignan, savoir : 1° le 11 septembre 1722, au chapitre de Carcassonne ; 2° le 7 septembre 1725, au chapitre tenu dans la même ville ; 3° le 30 mai 1727, au chapitre de Castelnaudary ; 4° le 12 mai 1730, à la Congrégation de Montpellier ; 5° le 3 septembre 1734, au chapitre de Carcassonne ; 6° enfin, le 12 septembre 1749, à la Congrégation capitulaire de Montpellier ; ce qui représente, en tout, dix ans de gardiennat. Il dut assister, en qualité de *gardien sortant*, aux chapitres de Montpellier (1724), de Castelnaudary (1727), de Narbonne (1728), de Béziers (1731), de Pézénas (1737) et de Castelnaudary (1730). Le Père Méliton fut, en outre, gardien du couvent de Prades en 1728, gardien du couvent de Céret en 1729 et 1737, maître des novices, et définiteur. Pendant ces divers gardiennats, on le trouve prenant une part active aux missions du diocèse, et prêchant en 1727 et 1736 à la Réal, en 1737 à Baixas, et en 1749 à la Roque-des-Albères.

En 1727, fut donnée à Perpignan une grande mission, qui ne dura pas moins d'un mois et demi environ. Il y avait trente prédicateurs de l'ordre des Capucins. Le Père Méliton, alors gardien du couvent de Perpignan, y prit une grande part. Il fit entendre sa parole savante, tous les soirs, dans l'église de la Réal, et écrivit une relation de cette mission dans les registres de son monastère. Durant l'intervalle

qui s'écoula entre son cinquième et son sixième gardiennat à Perpignan, le Père Méliton dut accomplir le voyage de Rome ; car dans la lettre par laquelle Dortons de Mairan annonce au savant religieux l'envoi de l'approbation de son principal ouvrage par l'Académie des Sciences, on lit : «... Comme « j'ignore si cette lettre vous trouvera encore à « Rome, je prends le parti de l'envoyer à votre R. P. « agent de Paris, à qui vous vous étiez adressé, etc... « (Lettre du 18 septembre 1740). » Puis, on trouve le Père Méliton remplissant les fonctions de gardien du couvent de Montpellier (1745). L'année précédente, il avait été appelé, en qualité de Vicaire-Provincial, à prendre durant neuf mois le gouvernement général des couvents de la province de Toulouse. Lorsqu'il eut atteint l'âge de soixante-dix ans, le Père Méliton se démit de sa charge de gardien du couvent de Castelnaudary et obtint la faculté de vivre retiré dans le monastère de sa ville natale, libre de tout emploi et de toute charge. Il mourut à Perpignan, le 14 juin 1755, après une maladie de vingt jours, causée par une chute qu'il fit à l'escalier, en se rendant à vêpres. Dès les premières années de son entrée en religion, le Père Méliton avait publié un livre de piété intitulé : *Neuvaine à Notre-Dame d'Espérance*, in-18, Perpignan, Viger, 1710 et 1713. Les chroniques des Archives de Toulouse apprennent que ce savant religieux fut souvent investi des fonctions de *fabricier.* Il fut aussi quelquefois délégué par l'évêque d'Elne pour revêtir de son approbation des écrits ascétiques ou autres. La première œuvre scientifique du Père Méliton parut en 1738, sous le titre : *Les Epactes grégoriennes éclaircies et justifiées, ouvrage dans lequel, après avoir rejeté le nouveau système des Epactes imaginé par Fr. Hugues Perrin de Saint-Bruno, solitaire à Lyrac, l'auteur établit les principes de la correction grégorienne, justifie ses épactes, en les étendant depuis la création du monde jusqu'à dix mille ans après la venue de Notre-Seigneur, et donne une méthode facile et claire pour trouver la Pâque et les fêtes mobiles aux années centenaires et aux intermédiaires à perpétuité.* Cet ouvrage, qui formait un volume in-12, fut imprimé à Toulouse chez J. Rellier, place du Palais. Le livre n'est autre chose qu'une lettre d'environ 85 pages adressée par le Père Méliton au marquis de Caumont qui lui avait envoyé un écrit récemment publié par le Fr. Hugues de Saint-Bruno, sous le titre : *Le bouclier grégorien astronomique,* au sujet duquel l'illustre correspondant désirait connaître le sentiment du savant capucin. Ce qui fait surtout la gloire du Père Méliton, c'est le livre important qu'il édita, en 1743. Il est intitulé : *La correction grégorienne expliquée, mise en lumière et défendue contre ses détracteurs, embrassant, d'après les règles grégoriennes, la série de tous les siècles, depuis la création jusqu'à la fin des temps.* Cet ouvrage entièrement écrit en latin et édité à Cologne, forme un volume in-4°, renfermant la matière de deux volumes in-8° ordinaires. L'auteur le dédia au cardinal Ruffo, ancien évêque de Ferrare, alors doyen du Sacré-Collège et Protecteur de l'ordre des Capucins. Après avoir exposé les principes et les défauts de tous les calendriers inventés jusqu'alors, les réformes dont ils sont susceptibles et la manière de les accorder, le Père Méliton donna les éléments du comput ecclésiastique, et formula ensuite les règles de l'ancien calendrier et les principes de la correction grégorienne, dont il justifia l'exactitude, faisant voir que par son moyen on pouvait remonter jusqu'à l'année de la création du monde et la rapporter à l'an 5043 avant Jésus-Christ. L'auteur fournit un nouveau cycle solaire et un autre lunaire, dont il détermina les nombres par le calcul direct et rétrograde, pour années futures et passées. Il indiqua aussi une nouvelle méthode aisée de se servir de la correction grégorienne, en substituant les épactes des pleines lunes à celles des nouvelles. La grande période grégorienne qu'il proposa et qui allait en rétrogradant depuis 1742 de l'ère chrétienne jusqu'à l'origine des temps, remit les solstices et équinoxes, aussi bien que les nouvelles et pleines lunes, aux jours des mêmes mois du calendrier grégorien, ce qui fut vérifié par le calcul, ainsi que par les éclipses de soleil et de lune rapportées par les historiens et les astronomes. Cet ouvrage du savant capucin fut revêtu des plus hautes et des plus respectables approbations. En effet, outre celle du Provincial du Ministre Général des Capucins, qui, sur le rapport de plusieurs théologiens de l'Ordre, en permettait l'impression, suivant les règles de l'Institut, il avait encore été approuvé par la Société Royale des Sciences de Montpellier, sur le rapport de deux de ses membres qui avaient été chargés d'examiner le livre. Le 6 septembre suivant, une approbation plus haute et plus flatteuse, était attachée à cet ouvrage : celle de l'Académie Royale des Sciences de Paris, signée par Fontenelle, alors secrétaire-perpétuel. Le savant Cassini fut un des deux Académiciens chargés de rendre compte de l'ouvrage du Père Méliton, nommé quelque temps après membre correspondant de l'Académie des Sciences et honoré des félicitations des plus célèbres astronomes de l'époque. Le 25 janvier 1742, l'Académie des Sciences de Toulouse avait approuvé hautement la publication de l'ouvrage, encore manuscrit, de son associé, et ajoutait, après avoir proclamé la grande utilité de la *Gregoriana correctio,* que ce livre faisait le plus grand honneur au Père Méliton. Les nombreuses sociétés savantes auxquelles cet ouvrage avait été soumis, constatèrent la justesse et l'exactitude des calculs de l'auteur, la

clarté et la solidité de ses raisonnements, la portée judicieuse de ses réflexions. L'Académie Royale des Sciences, en particulier, en rendant hommage aux recherches curieuses que présentait ce livre, déclarait que « la substitution faite par l'auteur des épactes des pleines lunes à celles des nouvelles, au moyen de laquelle le calcul était singulièrement abrégé et notablement simplifié, était très ingénieuse, et qu'en général tout l'ouvrage dénotait beaucoup de sagacité et de connaissance de cette matière dans l'auteur, qui l'avait traitée d'une manière nette et précise... » Des éloges et des remerciements furent adressés à l'auteur par Monseigneur de Luynes, évêque de Bayeux (lettre du 15 mars 1743), par le cardinal Ruffo (12 juin 1743), par Zanotti, au nom de l'Académie de Bologne, etc. Toutefois, l'œuvre du Père Méliton fut attaquée en Italie par Bettazzi, de Prato, curé du diocèse de Pistoie, en Toscane, et auteur d'un livre intitulé : *Epitome operis Paschalis*, publié à Florence en 1733. La nouvelle dissertation du critique italien fut composée en langue vulgaire et imprimée à Lucques, sous le titre : *Sentimento del Piovano Jacopo Bettazzi, di Prata, in torno el libro del molto Rev. P. Melitone, da Perpignano*. L'auteur, en envoyant au Père Méliton un exemplaire de son mémoire, protestait que, s'il avait employé l'idiome vulgaire, pour combattre un ouvrage scientifique écrit en latin, ç'avait été, non point pour pouvoir rabaisser impunément le livre du capucin auprès des ignorants, mais seulement afin d'être compris de ceux de ses amis qui ne connaissaient pas la langue ecclésiastique. La défense que prépara immédiatement le Père Méliton ne parut qu'en 1745, lorsqu'il était à Montpellier. La publication en avait été retardée, d'abord parce que le Père Méliton dut recourir à un interprète pour se faire traduire le mémoire italien de Bettazzi ; en second lieu, parce qu'il dut se procurer l'*Epitome operis Paschalis*, auquel l'auteur renvoyait souvent dans son mémoire, et sur lequel il fondait ses griefs contre les théories du savant capucin ; enfin, parce que, la mort du R. P. Provincial étant survenue sur ces entrefaites, le Père Méliton s'était trouvé occupé par les fonctions de la charge de Vicaire-Provincial. Dans sa défense ou *Apologia*, écrite aussi en latin, le Père Méliton, suivant pas à pas chacune des objections de son adversaire, établit contre Bettazzi : 1° l'exactitude et la supériorité de la réforme grégorienne, attaquée elle-même par le critique italien ; 2° l'avantage de ses calculs, dont il justifie la précision, en repoussant ceux qu'avait proposés Bettazzi dans son *Epitome*. Après cela, il demeurait acquis au débat que la thèse de Bettazzi était insoutenable ; car ce que disait le savant capucin pour justifier les corrections solaires et lunaires faites dans le calendrier s'accordait parfaitement avec les calculs astronomiques. Le passage relatif à l'anticipation des nouvelles lunes (qui est de huit jours en 2.500 ans), était extrêmement précieux. Le Père Méliton démontrait que l'année 550 est celle qu'on a dû choisir pour diviser en deux parties égales cette grande période, et que l'année 500 a dû être rejetée comme n'ayant point les caractères nécessaires pour cette division. Par sa réplique, il acheva de faire disparaître la fameuse objection tirée de ce qu'on a fixé au lendemain du jour de la conjonction moyenne le premier jour de la lune grégorienne, fixation faite à dessein par les auteurs de la Réformation du Calendrier, qui ont mieux aimé s'écarter un peu de la méthode pratiquée au temps du Concile de Nicée, que de s'exposer à l'inconvénient de célébrer souvent la Pâque le même jour que les Juifs. Après cette polémique, dans laquelle l'avantage resta tout entier au capucin-astronome, celui-ci, le 30 novembre 1745, envoya au savant Benoît XIV, qui occupait alors la chaire de Saint-Pierre, un exemplaire de son grand ouvrage et de sa défense. Il reçut à l'occasion de cet envoi, le 8 janvier 1746, une lettre approbative des plus flatteuses du Souverain Pontife. A l'activité dans l'administration des couvents qu'il eut à diriger, au ministère actif de la prédication qu'il exerça, aux talents de l'écrivain ascétique et du théologien, le Père Méliton ne joignit pas seulement la connaissance et l'étude solide des sciences exactes, il fut encore artiste, et artiste inventeur. Il donna tous ses soins à la simplification d'un système de mosaïques, qu'il exposa et développa dans un ouvrage curieux à plusieurs titres, et dont on peut consulter, dans la Bibliothèque publique de Perpignan, le manuscrit demeuré inédit jusqu'à ce jour. Ce volume a pour titre : *Traité des carreaux de deux couleurs, mi-partis par une diagonale*. L'auteur entend par *carreau* l'assemblage de deux triangles isocèles de différente couleur, susceptibles de recevoir deux positions différentes, suivant qu'ils sont placés sur les côtés ou sur les angles. Or, le Père Méliton expose une méthode qui permet de produire une variété presque infinie de dessins, par les nombreuses combinaisons de ces deux positions et avec l'unique secours de deux couleurs. On peut remarquer dans l'ouvrage manuscrit du Père Méliton deux parties bien distinctes. Dans la première partie, toute scientifique, et qui comprend les deux tiers de l'ouvrage, l'auteur, à l'aide de nombreux calculs et de savantes théories, développe son système avec une rare clarté. Ces pages dénotent chez le savant capucin une profonde connaissance des mathématiques, une forte application au travail, enfin la simplicité dans la méthode exposée. La seconde partie, embrassant l'autre tiers du volume et comprenant 89 planches, est à la fois artistique et mécanique, car elle présente

l'heureuse application de cette méthode. D'après l'opinion de juges éclairés et compétents, cette seconde partie pourrait, à la rigueur, être considérée comme la seule vraiment utile au fabricant et à l'ouvrier, si ce bel et curieux ouvrage du Père Méliton était jamais livré au public. Ce qui est certain, c'est que les nombreuses figures contenues dans chaque planche, étonnent par la variété et la régularité des dessins obtenus au moyen de deux seules couleurs; si bien qu'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou de la grâce ingénieuse de ces dessins, ou de la savante complication des figures, dont certaines sont composées de 64 et même de 100 carreaux. Il existait deux exemplaires manuscrits de cet ouvrage: l'un à la Bibliothèque nationale, à Paris, l'autre à la Bibliothèque de Perpignan. Ce dernier, qui provient de l'ancien couvent des Capucins de cette ville, forme un volume in-4°, écrit de la main même du Père Méliton et portant la date de 1724. Cette œuvre avait été soumise à l'Académie des Sciences de Paris, dans le sein de laquelle elle fit l'objet d'un rapport favorable et très élogieux de Fontenelle, qui devait, quelques années plus tard, apprécier si avantageusement la *Gregoriana correctio illustrata*, composée par le même auteur. « Il y a dans cet ouvrage, disait l'illustre académicien, beaucoup de méthode et de travail; il ajoute à ce que le R. P. Donat, religieux Carme, avait ingénieusement trouvé sur cette matière. Cette méthode, plus juste et plus courte que celle du R. P. Sébastien Fruchet, membre honoraire de l'Académie des Sciences, produit un nombre infini d'arrangements différents qui n'avaient pas été trouvés, et en règle le choix... » L'Académie de Montpellier, qui avait aussi approuvé et très honorablement mentionné le livre du Père Méliton, ajoutait qu'il serait « d'une grande utilité au public, surtout pour le pavé des églises et des grandes salles, où ces combinaisons et changements pourraient paraître dans toute leur étendue. » On doit regretter qu'une œuvre de cette nature, soit demeurée inédite et à peu près ignorée, même en Roussillon. Le P. Bernard de Bologne apprend que le Père Méliton, voyant que l'impression de son ouvrage et surtout la reproduction des planches entraîneraient des frais considérables et peu compatibles avec la pauvreté des Frères Mineurs, avait insisté lui-même pour empêcher cette publication. M. Comet, frappé des innombrables combinaisons possibles avec le système du Père Méliton, en a reproduit plusieurs planches dans son ouvrage l'*Imprimerie à Perpignan*. Le Père Méliton eut deux frères et deux sœurs: Marie-Angélique, religieuse au couvent des Enseignantes, Michel qui continua la lignée de la famille, François et Baselice.

Archives de la famille de Llobet. — Archives communales, GG. 178. — Tolra de Bordas, *L'Ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon*. — Comet, *L'Imprimerie à Perpignan*.

LLOBET (Michel), frère aîné du précédent, né à Perpignan en 1577, épousa, le 22 janvier 1696, Marie-Thérèse Bresse, de Torreilles, qui lui apporta en dot une grande fortune. De leur mariage naquirent deux fils: Joseph, qui suit, et un garçon dont on ignore le nom de baptême. Michel Llobet fut officier des gardes du duc de Noailles. Demeuré veuf, il convola en secondes noces avec Honorée Bou, dont il n'eut pas d'enfants.

Archives de la famille.

LLOBET (Joseph de), fils du précédent, naquit à Torreilles, le 18 janvier 1703. Le 6 avril 1728, il contracta mariage, dans l'église de Vinça, avec Rose de Massia, fille d'Antoine de Massia, bourgeois noble de Perpignan et d'Emérentienne Riu, de Vinça. De leur union sont issus: Emérentienne, femme de Joseph de Kennedy, baron du Boulou, Honorée, épouse de Jean-Baptiste de La Boissière, aide-major de la place de Perpignan, Marie-Thérèse, Michel, Joseph, Madeleine, Rose, Antoine et Josèphe. Joseph de Llobet fut ennobli par lettres-patentes, en forme de charte, données par Louis XV, à Versailles, au mois de juillet 1760. Il mourut le 29 de ce même mois, sans avoir vu l'entérinement de ses titres de noblesse. Ses armes portent: *d'or, au loup ravissant de gueules: au chef d'azur, chargé de trois étoiles à six rais d'argent.*

Archives de la famille.

LLOBET (Michel de), fils du précédent, naquit à Perpignan, le 11 juillet 1736. Le 17 octobre 1770, il se maria, aux Cabanes de Fitou, avec Thérèse d'Auderic, de Lastours, qui lui donna sept enfants: Gabrielle, épouse de Jean de Gazanyola, Thérèse, femme de Jean-Raymond de La Nougarède, maire de Castelnaudary, Hercule, Joseph, Charles, Louise et Marie, morts sans postérité. Michel de Llobet de Massia fut présent aux séances de l'ordre de la noblesse du Roussillon, réunie en 1787 pour nommer ses députés aux Etats généraux. Il avait acquis, le 31 mars 1771, l'hôtel appartenant à de Saint-Affrique, lieutenant des armées du roi en Roussillon; ce dernier l'avait précédemment acheté (12 septembre 1755) à la marquise Marie-Josèphe de Rebé. Michel de Llobet mourut à Perpignan, le 26 juin 1824.

Archives de la famille.

LLOBET (Hercule de), né à Torreilles, le 28 septembre 1775, épousa, le 27 février 1821, Emérentienne de Kennedy. De leur union naquirent quatre enfants, dont un seul, Joseph, survécut. Celui-ci épousa, le 25 janvier 1853, Gabrielle de Chefdebien de Çagarriga et laissa une nombreuse postérité.

Archives de la famille.

LLONGUET (Michel) était archidiacre d'Elne en 1587.

Archives des Pyr.-Or., G. 116.

LLORAN (Pierre) reçut, le 18 octobre 1623, provision de l'office de maître de la Monnaie de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 388.

LLORENS (François), orfèvre de Perpignan, vivait vers la fin du XVIII[e] siècle.

Archives des Pyr.-Or., G. 270.

LLORENS, dont l'appellation patronymique était Carmell, originaire de Besalu, en Ampourdan, fut appelé par le bailli de Millas, en 1618, pour reconnaître et dénoncer les sorciers et les sorcières dont on disait la province du Roussillon infestée. Cet imposteur assura que les personnes adonnées à la sorcellerie portaient toutes une marque à laquelle on pouvait aisément les reconnaître, et dont la forme, à peu près semblable à celle de la patte d'un coq, apparaissait sur leur épaule droite, à l'aspersion de quelques gouttes d'eau bénite. La renommée du dénonciateur s'accrut. De tous côtés la justice criminelle le requit pour l'aider à découvrir les sorcières. On en trouva partout. Le funeste résultat de ces absurdes et barbares investigations fut que durant les premiers mois de l'année 1619 on pendit un certain nombre de prétendues sorcières à Laroque-des-Albères, Sorède, Palau-del-Vidre, Banyuls, Millas, Ille, Néfiach et en d'autres endroits. Le nombre des victimes eut été sans doute plus grand, si l'Inquisition de Barcelone n'eut réclamé le sorcier pour le traduire à sa barre et l'examiner à son tour.

Archives des Pyr.-Or., G. 241. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.* — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

LLORENS ou **LLAURENS (Rose)** naquit à Pézilla-de-la-Rivière en 1770, de Jean Llorens et de Anne-Marie Estèva, famille de braves cultivateurs. Elle avait vingt-trois ans lorsque la Révolution porta sa main sacrilège sur l'Eglise de France. Le dimanche 15 septembre 1793, le curé de Pézilla, Jacques Pérone, avait encore pu célébrer les offices de la paroisse et même faire la procession du Saint-Sacrement dite de la *Minerve.* Mais tout à coup l'orage gronda plus fort et Jacques Pérone fut obligé de fuir précipitamment. Arrivé à Saint-Féliu-d'Avail, il se souvint qu'il avait laissé des hosties consacrées dans le Tabernacle, et se tournant vers Pézilla, les yeux baignés de larmes, il dit en soupirant : « Ah ! que ne donnerais-je pas pour pouvoir retourner à Pézilla et y passer seulement un quart d'heure. » Rose Llorens avait entendu l'exclamation de Jacques Pérone ; elle avait compris le sens du souhait formulé par ce prêtre et résolut de soustraire les saintes hosties à la profanation. Elle alla trouver le maire de la localité, Jean Bonafos, que le département des Pyrénées-Orientales venait de mettre à la tête de la municipalité. Elle le supplia de la seconder dans son dessein. Le 7 février 1794, Jean Bonafos, accompagné du témoin Pierre Boyer et de Rose Llorens, pénétra dans l'église et procéda à l'ouverture du tabernacle de l'autel. Il trouva quatre petites hosties, enfermées dans le ciboire, et une grande hostie, la même qui, ayant servi pour la procession de la Minerve, était demeurée placée dans le soleil de l'ostensoir. Jean Bonafos versa les quatre hosties dans un purificatoire qui se trouvait dans le tabernacle et les confia à Rose Llorens, avec la grande hostie dans la gloire de l'ostensoir dont le pied était sous les scellés dans la sacristie. Rose Llorens remit la grande hostie entre les mains de Thomase Bonafos, épouse du maire. Celui-ci la déposa lui-même, avec l'ostensoir, dans un coffre de bois qu'il ferma à clef et cacha ce coffre sous un plancher de sa maison, à côté de la voûte d'un four à cuire le pain. L'ostensoir et la grande hostie restèrent dans cette humble cachette depuis le 7 février 1794 jusqu'au 9 décembre 1800. Les quatre petites hosties furent remises par Rose Llorens à sa mère, Anne-Marie Llorens-Esteva, qui les enferma immédiatement dans une armoire pratiquée dans la muraille. Sur le conseil de Joséphine de Romanya, religieuse du couvent de Saint-Sauveur de Perpignan, elles furent déposées dans le vase le plus précieux de la maison, un modeste compotier de cristal, et le vase lui-même fut enfermé dans un petit sac de soie rouge que l'on conserve encore. Si la maison de Bonafos ne pouvait pas recevoir d'adorateurs, celle de Rose Llorens fut ouverte aux personnes pieuses qui voulurent adorer leur Dieu caché sous les apparences des petites hosties. Deux fois avertie à temps que les révolutionnaires allaient fouiller sa maison, Anne-Marie Llorens dut confier son précieux dépôt à la veuve Anne Duchamp, l'espace d'environ un mois en deux fois. Une troisième fois, l'imminence du danger obligea Anne-Marie Llorens de cacher les quatre petites hosties pendant quelques heures, bien enveloppées avec le même purificatoire, dans un sac de farine. Hormis ces trois circonstances, Anne-Marie Llorens garda, jusqu'au 5 décembre 1800, les quatre petites hosties consacrées dans la même armoire, fermée à clef. Ce jour-là, Honoré Siuroles, vicaire de Pézilla-de-la-Rivière, rentré de l'exil, vint les retirer de la maison de Rose Llorens et les porta, avec le compotier de cristal, dans le tabernacle de l'église paroissiale. On put remarquer alors que le compotier de cristal, parfaitement blanc avant de l'employer, portait maintenant, dans l'épaisseur du

verre, des traces très apparentes de dorure qui s'agrandirent encore : Jésus avait doré lui-même le ciboire improvisé de la famille Llorens. Quatre jours après, le curé Jacques Pérone, revenu aussi de la terre étrangère, sur la demande de Bonafos, accompagné du maire Marc Estrade, qui avait été à la fois le prédécesseur et le successeur de ce dernier, vint retirer du coffre de bois, où il avait été caché pendant sept ans, l'ostensoir avec la grande hostie et le porta solennellement dans l'église, au milieu de l'enthousiasme général des habitants de Pézilla. Les témoins et les acteurs survécurent longtemps à ces événements : Jean Bonafos mourut le 5 novembre 1807, à l'âge de 50 ans ; sa femme, Thomase Gally, mourut le 16 juillet 1818, à l'âge de 64 ans ; le curé, Jacques Pérone, mourut le 31 janvier 1811, à 63 ans ; Anne-Marie Esteva, la mère de Rose Llorens, mourut le 29 novembre 1817, âgée de 85 ans. Celle qui en fut l'héroïne se maria vers 1802 à Pierre Colombier, et en eut deux fils connus : Pierre et Joseph. Rose Llorens, épouse Colombier, mourut à Pézilla le 28 octobre 1839, à l'âge de 69 ans. L'autorité ecclésiastique a fait au sujet des Saintes Hosties de Pézilla-de-la-Rivière, merveilleusement conservées depuis plus d'un siècle, plusieurs enquêtes officielles. Toutes ont abouti à constater la certitude de l'entière et parfaite conservation des espèces sacramentelles et de l'identité des hosties actuellement existantes avec celles que Rose Llorens sauvegarda, le 7 février 1794. La maison de Rose Llorens est encore bien conservée. On y voit de nos jours l'armoire qui, pendant la Révolution, servit de tabernacle aux quatre petites hosties. Au plafond de cette armoire on remarque la trace de la fumée de la lampe entretenue par la piété des fidèles de Pézilla en présence de leur Dieu caché. L'habitation de Bonafos a subi des modifications ; des réparations successives ont fait même disparaître le plancher et l'humble cachette de la grande Hostie. Le modeste ciboire de cristal, *doré par Jésus-Christ*, est précieusement conservé dans un magnifique reliquaire offert par Mlle Berthe Delcros de Mirman. L'ancienne église paroissiale, démolie, a fait place à un nouvel édifice religieux construit en style roman, majestueux et simple. Ce monument d'architecture a été béni et inauguré par Noël Gaussail, évêque de Perpignan, le 30 avril 1893. Le 15 octobre suivant, cette église fut consacrée par le cardinal Bourret, évêque de Rodez, assisté de plusieurs évêques et prélats. De la Bouillerie a écrit un cantique sur le *Ciboire doré*, et Jacinto Verdaguer un poème catalan, *Lo Sol de Pézilla*.

Augustin Vassal, *Histoire des Saintes-Hosties séculaires de Pézilla-de-la-Rivière*, Perpignan, sans date, Payret. — Abbé Tolra de Bordas, *Les Saintes-Hosties et le Ciboire doré de Pézilla-de-la-Rivière*, Paris, Tolra et Haton, 1865. — Abbé Philip, *Visite aux Saintes-Hosties de Pézilla*, Paris, Tolra et Haton, 1869.

LLOT DE RIBERA (Michel), né à Claira en 1555, entra de bonne heure dans l'ordre de saint Dominique. Il fut professeur de théologie à l'Université de Perpignan, et était recteur de cette compagnie en 1586. Il fut envoyé à Rome comme promoteur dans la cause de canonisation de saint Raymond de Pennafort, et il écrivit à cet effet : *De laudabili vitâ et de actis hactenùs in curiâ romanâ pro canonizatione Fr. Raymundi de Peñafort, ad Clementem VIII P. M.* Il a encore composé une *Vie de la sœur Marie Raggi du tiers-ordre de saint Dominique*. Durant son professorat, il fit imprimer à Perpignan une *Epitome seu collectio eorum omnium quæ a P. Lombardo sententiarum magistro in suis quatuor libris conscripta reperiuntur*. Mais ce qui rend surtout son nom célèbre aux yeux des Roussillonnais, c'est la dissertation catalane sur la relique insigne du bras de saint Jean-Baptiste que possède la cathédrale de Perpignan, qu'il a composée sous le titre : *Dels miracles que lo Senyor ha obrats per medi de la santa reliquia del bras i ma esquerra del glorios san Joan-Batista*. Cette même année (1591), Michel Llot fit aussi imprimer à Perpignan son *Llibre de la translacio dels invincibles y gloriosos martirs de Jesus-Christ Abdon y Sennen, y de la miraculosa aygua de la sancta tumba del monastir de sant Benet en la vila d'Arles*, un vol. in-12. Il mourut à Lérida, en 1607, étant prieur du couvent de son ordre dans cette ville.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Comet, *L'Imprimerie à Perpignan*.

LLOUBES (Jean-Jacques-Pierre) naquit à Perpignan, le 5 octobre 1783. Ses études classiques terminées, il entra dans le haut commerce où, par son zèle et son intelligence précoces, il ne tarda pas à se placer en première ligne parmi les négociants de sa ville natale. En 1809, il fonda une maison de banque à Perpignan, sous la raison sociale Lloubes et Auriol qui, depuis lors, a toujours progressé. Ses efforts furent couronnés de succès ; il acquit une belle fortune, fruit d'une carrière laborieusement remplie. Après 1830, sa capacité et ses connaissances administratives fixèrent sur lui l'attention de ses concitoyens, qui le nommèrent membre du conseil municipal de Perpignan et le réélurent constamment durant plusieurs années. De 1825 à 1850, Jean Lloubes fut appelé spontanément par le suffrage des notables commerçants de cette ville aux fonctions de juge du tribunal de commerce, puis à celles de président. Dans ce laps de temps, une longue habitude et une science approfondie le firent réélire quatre fois. C'est en cette qualité qu'il prononça un discours remarquable, le 3 octobre 1852, au Prince-Président, lors de son passage à Narbonne. Le 1er janvier 1853, Jean Lloubes fut nommé chevalier de la Légion

d'honneur, en rémunération de ses importants services, tant consulaires que municipaux. Il mourut à Perpignan, le 25 avril 1863.

LACAINE et LAURENT, *Biographies et nécrologies des hommes marquants du XIX siècle.*

LLOUBES (Auguste-Jean-Jacques-Pierre-Napoléon), fils du précédent, naquit à Perpignan, le 8 décembre 1811. Après avoir fait de fortes études classiques, il embrassa la carrière financière dans laquelle il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement par sa perspicacité et une profonde connaissance des affaires commerciales ; aussi devint-il bientôt un des membres de l'importante maison de banque Lloubes et Auriol. Nommé membre du conseil municipal de Perpignan, appelé ensuite par le suffrage des électeurs notables de cette ville aux fonctions de juge du tribunal de commerce, il donna des preuves nombreuses de sa compétence. En août 1848, Auguste Lloubes fut désigné par le vœu de l'opinion publique pour remplir les fonctions de maire de sa ville natale. Il fut investi de son mandat par décret du chef du pouvoir exécutif en date du 28 septembre de la même année, sur la proposition de Sénard, alors ministre de l'intérieur. La tâche était difficile et périlleuse ; Lloubes la remplit avec fermeté et tact ; il sut s'attirer les sympathies de tous les hommes d'ordre. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 10 décembre 1849. Lors des événements du 2 décembre où l'effervescence était à son comble, Auguste Lloubes déploya une fermeté inébranlable et un grand courage civique. Par des mesures sages et prévoyantes, il parvint à réprimer la fureur des démagogues. Le 12 avril 1851, l'ordre étant rétabli dans la ville, il donna spontanément sa démission, pour se livrer entièrement à ses affaires privées. Au mois d'août suivant, ses concitoyens le nommèrent membre du Conseil général du département. En 1853, il fut placé à la tête de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. Auguste Lloubes occupa la présidence de cette association savante jusqu'à sa mort, survenue le 11 janvier 1866.

LACAINE et LAURENT, *op. cit.*

LLOUBES (Numa) consacra son temps et son activité aux intérêts agricoles du département des Pyrénées-Orientales. On trouve de lui dans la collection des bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire divers mémoires, entr'autres une étude économique sur les octrois qui contient d'intéressantes indications. Les travaux d'irrigation le préoccupèrent également. Il collabora au journal le *Progrès Agricole et Viticole de Montpellier*, fut rédacteur en chef du *Moniteur roussillonnais*, journal agricole, et mourut à Perpignan en 1884.

XXVI Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

LLUCH (François de), religieux Augustin, professeur de théologie à l'Université de Perpignan, publia, en 1580, la *Vida de S. Guillermo, confessor.*

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

LLUCIA (François-Xavier-Antoine de), fils d'Assiscle de Llucia et de Thérèse Tabaries, naquit à Perpignan, le 2 décembre 1752. Son père qui appartenait à une famille de riches *mercaders* avait été annobli le 16 juin 1761 et faisait partie des citoyens nobles de la ville de Perpignan. François-Xavier de Llucia fut nommé procureur-syndic du Tiers-Etat à l'Assemblée provinciale du Roussillon, en 1787. Comme on l'attaquait à propos de ses fonctions de représentant du Tiers, il répondit que « fils d'un père nouvellement annobli, toute gloriole sur ce point eut été de sa part pour le moins ridicule » et se déclara fier d'un titre qu'il devait au suffrage de ses concitoyens. Il apporta dans l'exercice de ses fonctions une activité passionnée. Llucia n'était point homme à se contenter d'un titre purement honorifique ; il se montra déjà partisan ardent des réformes, jaloux du pouvoir, et défenseur énergique des attributions qui lui furent confiées. Caractère entreprenant plus que résolu, intelligence vive, doué d'une grande facilité d'assimilation, d'une fiévreuse activité, il fut le créateur et le directeur de la première période du mouvement révolutionnaire dans les Pyrénées-Orientales. Il assista à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon réunie pour la nomination des députés aux Etats généraux et y prit une part active, comme secrétaire de l'Ordre. Le 23 mai 1790, François-Xavier de Llucia fut chargé des hautes fonctions de procureur-syndic du département, et garda cette charge jusqu'au 30 août 1791, date à laquelle il fut élu député à la Législative, le premier sur cinq, à la pluralité des voix. Il fit procéder à la vente des biens ecclésiastiques comme biens nationaux, prit l'initiative de la nomination de l'évêque constitutionnel Deville et exerça des mesures de rigueur contre les membres du clergé roussillonnais, réfractaires à la Constitution civile. A l'Assemblée législative, François-Xavier de Llucia siégea parmi les réformateurs et se lia avec les principaux Girondins. Revenu en Roussillon, il fut élu, le 16 septembre 1792, maire de Perpignan, à la place de Joseph Guiter, qui venait d'être envoyé à la Convention nationale. Nommé de nouveau procureur-général syndic par l'assemblée électorale qui se tint à l'église Saint-Pierre de Prades, les 12 et 16 novembre 1792, François-Xavier de Llucia

quitta, le 20 novembre, la mairie de Perpignan pour le Conseil du département. Il organisa la résistance contre l'invasion espagnole et se révéla par ses actes et sa correspondance comme un homme d'exceptionnelle valeur. Les lettres qu'il écrivit, en 1793, au ministre de la marine et à Lacuée, pour les éclairer sur la situation et pour réclamer des secours, témoignent de sa perspicacité et de sa clairvoyance. Dénoncé comme suspect, François-Xavier de Llucia se rendit à Paris pour se justifier. Les dangers qui l'entouraient l'obligèrent à se cacher. Il dut dissimuler sa personnalité en vivant péniblement dans une librairie, située dans la rue Croix des Petits-Champs, n° 73.

Le 21 pluviôse an II, il fut décrété d'arrestation par ordre du comité de sûreté générale et il allait être emprisonné quand il mourut le 5 prairial suivant (25 mai 1794). Sa mort fut certifiée par ses amis Joseph Fabre, représentant du peuple à la Convention, et Laurent Frizon, ancien administrateur des subsistances militaires. On a prétendu que Llucia s'était suicidé pour se soustraire au jugement qui l'attendait. Rien dans les notes d'archives ne permet de l'affirmer. Ses papiers furent mis aussitôt sous scellés, à la requête des citoyens Collet et Voiribe, membres du comité de surveillance de la halle du blé. On n'y trouva rien de suspect et la succession fut alors déférée pour la forme à sa mère Thérèse Tabaries, veuve d'Assiscle de Llucia, qui, de Saint-Pons de Thomière (Hérault), où elle habitait, sollicita la levée des scellés. De nombreux créanciers s'y opposèrent ; médecin, cuisinier, domestiques, n'étaient pas payés depuis plusieurs mois. Llucia, victime de la Révolution, après avoir consacré ses facultés et sa fortune à la défense de son pays, était mort sans ressources et avait dû engager chez un voisin, Antoine Patrichon, horloger, rue Croix des Petits-Champs, n° 1, jusqu'à sa montre en or avec cachet gravé à son chiffre. Dans l'inventaire du mobilier, il ne possédait en propre qu'un secrétaire de bois plaqué et quelques livres dont la prise fut faite par Michel Leboucher, libraire, rue Honoré, 153. Le nom de Llucia a été donné à une rue de Perpignan. François-Xavier de Llucia avait épousé, le 23 août 1772, Rose de Cremadells, veuve de N. de Costa. Il laissa une fille adultérine, Adélaïde, née en 1733, qui épousa, en 1801, Joseph Romain Clara, propriétaire à Thuir, et n'eut pas de descendance.

La famille de Llucia remonte par une filiation ininterrompue à Pierre Llucia qui vivait à Millas en 1446. Son petit-fils, Jean, né vers 1440, acheta en 1463 un domaine à Trouillas et s'y fixa. En 1706, deux branches subsistaient : l'aînée, représentée par Jean Llucia, bayle de Trouillas, qui avait épousé en 1635 Marguerite Terrats, d'où François, né en 1686. Celui-ci épousa Raphaëlle Ginart et eut pour fils Assiscle de Llucia. Ce dernier, né en 1720, annobli le 16 juin 1761, testa à Perpignan le 14 mai 1765 ; il avait épousé Thérèse Tabaries en 1745 et eut pour fils François-Xavier de Llucia, qui précède.

La branche cadette était représentée par Raphaël Llucia, frère de Jean, qui s'établit à Perpignan, épousa Françoise Garrigo et eut pour fils Joseph Llucia, docteur es-lois, qui épousa le 21 mars 1719 Raymonde Vidal, d'où Raphaël de Llucia, qui suit.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires.* — Marcel SELLIER, *L'Assemblée provinciale en Roussillon.* — P. VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales.* — SOREL, *Les Girondins du Roussillon.* — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.* — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

LLUCIA (Raphaël de), cousin du précédent, né à Perpignan en 1721, est signalé comme procureur du roi à la commission générale du domaine en Roussillon, le 5 décembre 1749. Il fut, dans la suite, conseiller du roi et avocat général au Conseil souverain de Roussillon et se trouva annobli par sa charge. Il épousa en 1765 Marie-Thérèse de Garau et mourut en 1788, laissant un fils Joseph-Raphaël de Llucia, né à Perpignan en 1766, mort en janvier 1848. Celui-ci épousa, en 1809, Louise de Guanter, fille de Mariano de Guanter et de Madeleine de Banyuls. Sa descendance s'est éteinte dans les familles ci-après : Louise de Llucia, fille de Raphaël, épousa, en 1829, Jean de Rovira ; Balbine, la sœur cadette, épousa, le 10 avril 1834, Ferdinand de Lacroix, et Perpétue, la plus jeune, épousa, le 24 avril 1843, Gaspard de Çagarriga.

Archives des Pyr.-Or., B. 403. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

LLUPIA (Ermengaud de) était fils de Gaucerand de Céret et de dame Fina. En 1280, il fit des reconnaissances féodales en faveur de Guillaume de Castellnou pour le château et la force du lieu de Montauriol-d'Amont ainsi que pour la moitié du château de Llupia dont l'autre moitié était possédée, par indivis, par son frère Arnald de Llupia. Le 6 novembre 1296, Ermengaud de Llupia ajouta à son patrimoine le village de Bages que sa femme lui avait apporté en dot. Il avait une sœur, Sibille, qui était abbesse de l'Eula, en 1319, et deux frères : Arnald qui suit, et Simon qui mourut jeune. Ermengaud de Llupia laissa un fils, Hugues.

Archives des Pyr.-Or., B. 16, 73, 74, 112, 190, G. 22.

LLUPIA (Arnald de), frère du précédent, partageait avec lui les justices de Llupia dont Jacques Ier, roi de Majorque, les avait simultanément gratifiés.



Arnald de Llupia possédait aussi par indivis la moitié du château et du lieu de Maurellas ; son frère Simon en détenait l'autre moitié. Son fils, du même nom que lui, demeura fidèle à la cause de l'infortuné Jacques II, de Majorque. Considéré comme un rebelle, il se vit dépossédé de ses biens par le roi d'Aragon, qui en fit donation à Michel-Pierre Çapata et Jorda-Pierre d'Urries. Arnald de Llupia, second du nom, se retira à Clayra où sa descendance survécut. Un de ses petits-fils, Arnald de Llupia fut lieutenant du gouverneur de Roussillon, au commencement du xve siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 16, 74, 97, 106, 190, 232, 234.

LLUPIA (Hugues de), fils d'Ermengaud de Llupia eut trois fils : l'aîné qui porta le même nom que lui mais qui est plus connu sous le diminutif d'Huguet, Pons et Antoine, prieur d'Espira-de-l'Agly (1349-1369). Huguet de Llupia fit reconnaissance du fief de Montauriol-d'Amont à Jacques II, en qualité de seigneur de la vicomté de Castellnou. A son tour, il laissa deux garçons : Raymond qui devint seigneur de Bages, Saint-Jean-pla-de-corts, La Bastide et Montauriol, et Hugues promu à l'épiscopat en 1379.

Archives des Pyr.-Or., B. 78, 105.

LLUPIA (Pons de), petit-fils d'Ermengaud de Llupia, fut conseiller du roi de Majorque, Jacques II. Il épousa Bonet et leur enfant, François, servit aussi à la cour de ce monarque en qualité d'huissier d'armes.

Archives des Pyr.-Or., B. 95, 97, 116, 131.

LLUPIA (Raymond de) était fils d'Huguet de Llupia. Comme il possédait la seigneurie de Bages, il était aussi connu sous le nom de Raymond de Bages. Une charte de Jean Ier, roi d'Aragon, lui concéda le lieu de La Bastide qu'il avait acquis par voie d'achat. En vertu d'un acte de vente conclu entre Raymond d'Ortafa et Raymond de Llupia, la puissance juridictionnelle sur le château de Saint-Jean-pla-de-corts passa aussi entre les mains de ce dernier chevalier. Le roi d'Aragon Jean Ier et son épouse Yolande avaient vendu à l'apothicaire royal, Etienne de Torre, trois mille cinq cents sols de rentes sur les lieux de Prats-de-Mollo, Conat, Cortsavi et Montbaulo. L'acheteur les revendit quelque temps après à Raymond de Llupia. Martin Ier attacha le seigneur de Bages à sa cour et en fit son conseiller et son chambellan. Il l'autorisa à établir pendant cinq ans des impositions ou aides sur le pain, le vin, la viande, les grains et autres marchandises dans ses terres, pour subvenir aux réparations et à l'entretien des murailles et des fossés de ses châteaux seigneuriaux. Raymond de Llupia assista aux corts célébrées à Barcelone le 22 avril 1422 et mourut peu après. Il avait eu de son épouse Sibille un fils, Gaspard, qui lui succéda, et une fille, Barthélemine qui épousa Bérenger Batlle, chevalier de Rivesaltes.

Archives des Pyr.-Or., B. 156, 190, 202, 205, 216, 232, 240, 375. — Abbé J. Capeille. *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts.*

LLUPIA (Hugues de), frère du précédent, fut nommé évêque de Tortose en 1379. Villanueva ne fait monter Hugues de Llupia sur le siège épiscopal de Tortose que le 4 février 1387. Cet historien commet une erreur de date : Guillaume de Torrelles, évêque de Tortose, étant décédé le 16 février 1379, Clément VII désigna, dès le 26 mars suivant, Hugues de Llupia pour lui succéder. Les bulles pontificales de nomination apprennent que le nouvel élu était chanoine de Valence, licencié en droit et engagé dans l'Ordre majeur du sous-diaconat. De plus, Hugues de Llupia devait avoir un âge relativement jeune, car on le voit fournir ensuite une longue carrière de quarante-huit ans dans l'épiscopat. Le 15 octobre 1388, ce prélat célébra un synode dans son diocèse. Il y établit la fête de l'Immaculée-Conception et prescrivit de la célébrer sous le rit double. Il décréta, en outre, que les heures des trois Féries-majeures se clôtureraient par la récitation de l'oraison *Respice quœsumus Domine,* comme d'ailleurs la liturgie le pratique actuellement dans les églises, aux offices de *Ténèbres* chantés pendant la Semaine Sainte. Hugues de Llupia promulgua un certain nombre de constitutions synodales, propres à sa cathédrale, durant les années 1390, 1393 et 1397. On les trouve conservées, au dire de Villanueva, dans les archives de Tortose. Après dix-huit ans d'épiscopat dans le diocèse de Tortose, Hugues de Llupia fut transféré, par Benoît XIII, sur le siège important de Valence.

Au mois de novembre 1397, il y avait deux ans et demi, que Jacques d'Aragon, évêque de Valence, était mort. Le 28 de ce mois, Hugues de Llupia reçut de Benoît XIII les bulles qui le désignaient pour recueillir, à Valence, la succession du prélat défunt. Il ne tarda pas à convoquer un synode diocésain dans sa ville épiscopale : il adressait, au mois d'octobre 1400, une lettre à son clergé pour le prier de se rendre à ces assises ecclésiastiques. Partisan fidèle de Pierre de Luna, Hugues de Llupia se rendit, en 1408, au concile de la Réal. Son nom figure sur la liste des Pères qui siégèrent aux sessions de cette assemblée ; mais il ne paraît pas y avoir joué un rôle saillant. D'autre part, on sait que l'évêque de Valence avait publié, dans le courant de cette année-là diverses constitutions liturgiques sur les *Offices divins.* On les rencontre citées *in-extenso* dans un

Bréviaire manuscrit de la Bibliothèque de l'église de Valence de l'an 1464. Villanueva les a reproduites dans le 4e appendice du tome Ier de son *Viaje literario*. Hugues de Llupia réunit encore des synodes dans sa ville épiscopale en 1422 et 1425 : les dispositions prises dans cette dernière assemblée ont trait à l'ordre des distributions faites dans l'église cathédrale. Il mourut le 1er avril 1427.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España,* t. I et V. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

LLUPIA (Gaspard de), fils et héritier de Raymond, épousa Marquesa. En 1427, il fut dans la nécessité de faire une cession de rentes sur les vallées de Prats et de Conat, comme aussi sur les lieux de La Bastide, Cortsavi et Montbaulo en faveur de l'aumône commune de Perpignan, pour solder de nombreux arrérages occasionnés par le non-paiement des 33 livres 5 sols que cette œuvre de charité était en droit d'exiger des seigneurs de Saint-Jean-pla-de-corts, depuis l'année 1211. Gaspard de Llupia eut un fils, Jean-Paul qui se trouvait en 1448, à Gênes. Le 4 août de cette année, il souscrivit une lettre de change, avec endossement de Ferrer Ram, Johan Lull et Nicolas de Llupia.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 229, 230, 240, 254, 405. — Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts.*

LLUPIA (Nicolas de), chevalier, détenait la seigneurie de Canet, en 1463, au nom de Louis XI. Il ne tarda pas à abandonner le parti français ; ses biens furent alors confisqués et attribués à Jean Le Bouteiller, homme d'armes.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 285, 302, 405.

LLUPIA (Gelabert de), damoiseau de Perpignan, refusa de reconnaître la domination de Louis XI en Roussillon. Comme tel, il fut considéré comme rebelle, et une ordonnance de Jean Adam et de Jean de Cambray, procureurs royaux du monarque français, portée en 1476, mit ses domaines sous séquestre et les attribua à Pierre Ylari, homme d'armes. Gelabert de Llupia avait épousé en premières noces Jacmina, fille du chevalier François Ça Ribera. En 1494, il rentra de nouveau en possession de ses biens ; il vendit, en 1507, sa maison située dans la rue de la Main-de-Fer, à Bernard Xanxo, mercader de Perpignan. Sur son emplacement et sur le terrain occupé par quatre autres maisons contiguës, ce riche commerçant perpignanais, construisit le magnifique hôtel gothique qu'on admire de nos jours dans la rue qui porte encore ce même nom. Gelabert de Llupia eut pour fils Pierre, son successeur. Celui-ci donna le jour à François-Gelabert qui vivait en 1513.

Archives des Pyr.-Or., B. 302, 411, 417.

LLUPIA (Michel de), chevalier, fut attaché à la cour de Jean II, roi d'Aragon. Après l'engagement des comtés de Roussillon et Cerdagne à la couronne de France, Michel de Llupia porta un message que la reine d'Aragon avait envoyé à la Ville de Perpignan. Il était ambassadeur de Philippe-le-Beau, roi des Romains, en 1494. Des lettres de Sanchis Gabriel, trésorier du roi d'Espagne, expédiées en cette année, ordonnèrent de payer trois cents livres à Monseigneur Llupia, ambassadeur des Romains « por quanto Sa Alteza tiene necessidad y razon de tenerlo contento ». Michel de Llupia mourut peu de temps après, laissant un fils qui portait le même nom que lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 286, 342, 401, 414. — Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane,* Toulouse, Privat, 1903.

LLUPIA (Jean de), seigneur de Llupia et de Vilarmilar, s'opposa à la domination de Louis XI en Roussillon. Ses domaines donnés une première fois, par ce souverain, à Jean de Garric, furent ensuite distribués par Charles VIII entre Julien de Stor et Samson de Grime. Jean de Llupia eut quatre fils : Bernard, qui lui succéda, François, Jean et Thomas.

Archives des Pyr.-Or., B. 281, 293, 302, 326.

LLUPIA (Bernard de), fils aîné du précédent, est le fabulateur catalan qui inventa, en 1480, une soi-disant sainte *Eulalie de Ruscino*. Il écrivit, en style cicéronien et sous le pseudonyme *d'Hausbert*, un recueil de rapsodies historiques sur les populations primitives de l'Espagne et les origines chrétiennes du Roussillon. Bernard de Llupia afferma, le 20 juin 1508, à Barcelone, le droit de *bulle* de la *taule* ou banque de Perpignan, à raison de 750 *pacifics* d'or par an. Charles-Quint le nomma, plus tard, châtelain du château royal de Segura, dans la vallée de Ribes. Bernard de Llupia avait épousé Anne ; il eut d'elle un fils, Jean, qui fut son successeur à la tête de la seigneurie de Llupia.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 378, 418. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 1re série.

LLUPIA (François de), frère du précédent, damoiseau de Perpignan, fut nommé d'office, par le procureur royal, le 3 octobre 1503, administrateur des biens de Marguerite, épouse de Guillaume-Arnaud de Château-Verdun, co-seigneur de la baronnie de Castellnou. Georges Batlle, de Rivesaltes, avait acquis, en 1451, la moitié de la baronnie de Castellnou, et sa fille Marguerite, s'était mariée à Guillaume de Château-Verdun. En 1539, leur fils François vendit ce fief à Galcerand de Phelippes, époux de Louise de Llupia. Celle-ci eut pour héritier, en 1562, un de ses frères, Pierre de Llupia. A son tour, ce dernier laissa ses domaines à son second

frère Charles, lequel acheta, en 1571, la seconde moitié des baronnies de Castellnou à Louis Canta, damoiseau de Perpignan, et devint le fondateur de la branche des Llupia, seigneurs de Castellnou. François de Llupia épousa Anne. De leur union naquit un fils appelé aussi François. Celui-ci fut le père de Louis de Llupia qui, s'étant marié à Marie d'Oms, fille de Jean d'Oms, seigneur de Corbère, apporta cette dernière seigneurie dans la maison de Llupia, sur le déclin du XVIe siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (François de), neveu du précédent et fils de Jean de Llupia, unit ses destinées à celles d'Angèle, fille unique et héritière du riche négociant roussillonnais, Bernard Xanxo, et de sa femme Elisabeth. Bernard Xanxo fit construire, vers 1510, l'élégant hôtel en style gothique que l'on admire encore actuellement dans la rue de la Main-de-Fer, à Perpignan. François de Llupia ayant été nommé, en 1535, procureur royal des comtés de Roussillon et de Cerdagne, établit sa demeure dans cette maison luxueuse. Elle servit d'habitation à ses descendants qui furent ses successeurs dans la même charge. Elle s'appela désormais la maison de *mossen Llupia* et la rue porta aussi le nom de *carrer del Procurador real*. François de Llupia reçut, de Charles-Quint, une lettre qui conférait privilège de noblesse pour lui et ses descendants. En 1559, il se démit de son office en faveur de son fils Louis. Outre cet enfant, François de Llupia avait eu, de son épouse, deux filles : Lucrèce, mariée à Galcerand de Vallgornera, et Elisabeth, femme de François Grimau.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 368, E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Thomas de), frère du précédent, fut abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Pierre de Rodes, dans le diocèse de Gérone. Il se livra d'abord à l'industrie métallurgique. En 1559, il exploita, en compagnie de son neveu Gaucerand de Vallgornera et de Jean-Lazare Borras, professeur de médecine à Perpignan, des gisements argentifères découverts sur le territoire des Bains d'Arles, au lieu dit « Côte des Amandiers ». Des provisions de Philippe II conférèrent ensuite à l'abbé Thomas de Llupia la châtellenie de Salces, avec jouissance des revenus du four banal de cette localité. Dès avant 1570, le petit-fils de Bernard Xanxo était aussi devenu armateur. L'abbé Thomas de Llupia avait équipé une galère appelée « galera Lupiana » qu'il commandait en personne et qui faisait la traversée de la Méditerranée. Elle échoua une fois près de Mélilla (Maroc). A la mort de l'abbé Thomas de Llupia, survenue en 1580, ce navire, dont l'équipage se composait de quatre-vingt-quatre esclaves ou forçats, devint la propriété de son petit-neveu, Gabriel de Llupia. Plus tard, il fut acquis par la couronne d'Espagne. Thomas de Llupia, qui fut remplacé à la châtellenie de Salses par Hortensio Armengol, fut inhumé dans la chapelle de Notre-Dame *dels Correchs*, située dans le vieux Saint-Jean de Perpignan, et où se trouvait le caveau de sa famille. Il eut pour héritier son neveu, Louis de Llupia, procureur royal.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, 430, E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Louis de), neveu du précédent, était fils de François de Llupia, procureur royal, et d'Angèle Xanxo. Il se trouvait encore dans sa minorité, lorsqu'une ordonnance de Philippe II, de l'année 1559, l'éleva à la charge de procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, à la place de son père, démissionnaire en sa faveur. En attendant l'âge de sa majorité, la régence de cet office fut exercée par Scipion de Vallgornera. Louis de Llupia assista aux corts de Monçon, convoquées par le roi d'Espagne. Dans la lettre de convocation qui lui fut adressée par Philippe II, ce souverain lui ordonnait de préparer et de présenter aux corts les comptes de son administration. Sa gestion ne fut pas dans un état de prospérité, car son fils et successeur, Gabriel de Llupia, demanda au roi un délai de douze ans pour solder au trésor les arrérages dus par son père. Louis de Llupia mourut, à peine âgé de cinquante ans, en 1589. Il fut enseveli dans le caveau de la famille Xanxo, creusé sous la chapelle de saint Bérenger, située dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. Louis de Llupia s'était marié à Yolande de Saragosse. Quatre enfants étaient issus de leur union : Gabriel et Jean qui furent successivement procureurs royaux ; Marie, épouse de Gaspard Tord, baron de Tresserre et Villemolaque, et Angèle, qui se maria à François Ballaro.

Archives des Pyr.-Or., B. 367, 368, 378, E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Gabriel de), fils aîné du précédent, embrassa, jeune encore, la carrière des armes. En 1575, il s'enrôla dans la flotte de don Juan d'Autriche, qui mouillait dans les eaux de la Méditerranée, et passa en Italie. Gabriel de Llupia demeura trois ans sous les ordres du vainqueur de Lépante. Le 5 février 1580, son oncle, l'abbé Thomas de Llupia, vint à décéder. Gabriel de Llupia prit alors le commandement de la galère *Lupiana*. Durant l'hiver de 1581, il s'embarqua sur le galéon *San-Phelipe* et servit sous les ordres du capitaine-général Alvaro de Baçan, marquis de Santa-Cruz. Il prit une part active aux expéditions entreprises par Philippe II, successivement contre le Portugal et contre la France.

Gabriel de Llupia fut le premier de la flotte espagnole qui mit pied à terre pour monter à l'assaut des fortifications et des retranchements de l'ennemi. Son père, Louis de Llupia, procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, étant mort en 1589, le roi d'Espagne lui offrit la succession de cette charge. Gabriel de Llupia se dessaisit alors de la galère *Lupiana* en faveur de la couronne. Pour l'indemniser, Philippe III lui fit cession, le 13 mars 1606, de de la seigneurie de Conat, des revenus de Prats-de-Mollo et des *scrivanies* de la viguerie de Roussillon et Vallespir, ainsi que de celles du bailli de Perpignan. Le souverain lui accorda un délai de douze ans pour solder au trésor les arrérages dus par son père ; les premiers membres de la noblesse catalane, Balthazar d'Oms, Séraphin dez Vivers, Galcerand de Sent-Menat, son frère, Jean de Llupia, et son cousin, Bernard de Llupia, fournirent caution pour assurer au nouveau procureur royal la possession de son office. Au début de son administration, Gabriel de Llupia ne respecta pas les libertés et les immunités ecclésiastiques. L'évêque d'Elne, François Robuster y Sala, porta contre lui une sentence d'excommunication, et le 28 juin 1593, on vit le procureur royal, entouré de ses officiers subalternes, debout, aux pieds du maître-autel de Saint-Jean, à Perpignan, écouter, la tête découverte, l'arrêt canonique porté contre lui et ses agents. En 1613, Gabriel de Llupia unit ses destinées à celles de sa nièce, Françoise de Ballaro de Llupia, la fille de sa sœur Angèle. Les dispenses d'empêchement de consanguinité avaient été accordées par le pape Paul V et rendues exécutoires par l'official du chapitre d'Elne. On s'aperçut plus tard d'un vice de forme survenu lors de la fulmination du document pontifical, qui aurait dû être notifié aux intéressés par l'évêque et non par la chambre de l'officialité capitulaire. On recourut de nouveau à Rome, et, en 1621, Grégoire XV porta absolution de Gabriel de Llupia et de sa nièce, devenue son épouse. Le 11 octobre 1615, Gabriel de Llupia fut nommé Gouverneur intérimaire des comtés de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Guillaume de Ivorra, décédé. Il exerça durant un an ces hautes fonctions, jusqu'à la nomination de Christophe de Gallart y Traginer au poste de Gouverneur de Roussillon. Durant le temps qu'il passa à la tête du gouvernement civil de la province, Gabriel de Llupia se fit remarquer surtout par un trait de dévouement et de généreux désintéressement. En 1616, vingt-deux compagnies de soldats espagnols arrivèrent à Collioure, dénuées de ressources et décimées par la maladie. Pendant trois mois, Gabriel de Llupia les ravitailla et les entretint à ses frais. Il procura deux cents lits aux malades. Plus tard, Philippe III fit à Gabriel de Llupia une offrande de quatre mille ducats pour le récompenser de son geste de patriotique générosité. En 1621, ce prince nomma Gabriel de Llupia à l'office de lieutenant-général en Roussillon, Cerdagne et dans l'Ampourdan. Il lui confia en même temps le commandement du château majeur de Perpignan qui était réduit à la dernière extrémité. Dans le but de remédier à cette lamentable situation, Gabriel de Llupia dépensa en un an plus de six mille écus, de ses propres deniers. Le 14 août de cette même année, il perdit son fils unique, Thomas. Lui-même ne tarda pas à descendre dans la tombe. Ses obsèques magnifiques furent célébrées dans l'église Saint-Jean de Perpignan, le 21 octobre 1623. Son corps, revêtu de la bure franciscaine, fut provisoirement déposé dans le caveau de famille, creusé sous la chapelle de Notre-Dame *dels Correchs*, au vieux Saint-Jean. En exécution de ses dernières volontés, il fut plus tard transféré dans la chapelle de Sainte-Gertrude, nouvellement édifiée dans l'église des Dominicains de Perpignan. Gabriel de Llupia fit, entre autres œuvres de bienfaisance, un legs de mille réaux pour entretenir deux lampes dans la chapelle de Saint-Gaudérique, à l'abbaye de Saint-Martin du Canigou. A sa mort, il ne laissa qu'une fille, Marie, religieuse au couvent de Sainte-Claire, à Perpignan. Sa veuve, Françoise, convola deux ans plus tard (1625) en secondes noces avec son cousin-germain, Gabriel de Llupia, fils de Jean de Llupia. Celui-ci succéda à son frère dans la charge de procureur royal.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, 380, 384, G. 241, E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Jean de), frère du précédent, suivit aussi le métier des armes. Le 25 juillet 1594, le capitaine-général de Catalogne lui donna commission de chef de guerre des habitants de Castellnou, Camélas, Oms, Prunet, Tallet, La Bastide, Saint-Marsal, Bellpuig, Bula-demont, Cortsavi, Serrabona, Candell, Santa Coloma et Casafabre, pour repousser les incursions des huguenots à la frontière de France. Lors de l'attaque de Perpignan, par Alphonse d'Ornano, en 1597, Jean de Llupia combattit aux côtés du Gouverneur de Roussillon, Jérôme d'Argensola. Il avait aussi rempli les fonctions d'*alcayd* du château d'Elne. A la mort de son frère Gabriel, Jean de Llupia fut désigné pour son successeur par le roi Philippe III. En 1635, il se rendit à Barcelone, auprès de Michel Rodo, ancien archiviste de la Procuration royale, qu'on avait jadis chargé de la mise en ordre et de la confection de la rubrique des archives du Domaine. Le roi avait attribué à cet érudit travailleur la somme de mille ducats qui n'avaient pu lui être payés, parce que la caisse du Domaine était à sec. Dès lors Michel Rodo s'était retiré à Barcelone.

détenant par devers lui le précieux inventaire des archives de la Procuration royale. Jean de Llupia l'ayant visité, lui paya six cents réaux, de ses propres deniers, moyennant lesquels Michel Rodo lui fit la remise du *Llibre* ou *Index et Rubrica general del arxiu del Real Patrimoni.* Jean de Llupia fit son testament en 1644. D'après ses dernières volontés, son cadavre aurait dû être déposé dans la chapelle de Saint-Raymond de Pennafort, de l'église des Dominicains de Perpignan; mais Jean de Llupia ayant adopté le parti espagnol, se retira à Barcelone, où il mourut en 1657. Il avait épousé Marie de Pagès, sœur de Gaudérique de Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts. De leur union naquirent: Gabriel, qui lui succéda; Michel, prieur de Notre-Dame de Lledo et *paborde* du Vilar; Marguerite, épouse de Vincent de Magarola; Emérentienne, femme de N. Réart; et Oronsia, religieuse du couvent de Sainte-Claire, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 384, 388, E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Gabriel de), fils aîné du précédent, fut nommé à l'alcaydie du Castillet de Perpignan, avant de devenir substitut du Procureur royal, Jean de Llupia, son frère (20 février 1636). Il figura avec le grade de « mestre de camp » dans l'armée de Dalmace de Quéralt, levée au mois d'août 1639. Il adopta le parti de l'Espagne et se retira à Barcelone. Le 8 novembre 1653, ses biens ainsi que ceux de son fils Emmanuel furent donnés à Joseph de Biure de Margarit, marquis d'Aguilar. Les domaines de son père furent attribués à Isabelle Dulac, épouse de Pierre La Cavalleria. Celle-ci posséda, à ce titre, l'hôtel de la rue de la Main-de-Fer. Devenue veuve, elle convola en secondes noces avec Pierre Talon, surintendant et commissaire-général des vivres des armées de France. Le 10 avril 1660, lors du séjour que Louis XIV et sa cour firent à Perpignan, la Reine-Mère Anne d'Autriche occupa la maison des Llupia, à la façade ornementée dans le style gothique fleuri. Le roi logea dans la maison Bosch, occupée plus tard par le Gouverneur de la province, sur la *place de la Laine*, la *place d'Armes* actuelle. Gabriel de Llupia avait épousé, en 1625, Françoise Ballaro, sa cousine-germaine, veuve d'autre Gabriel de Llupia, oncle respectif des deux parties, qui était décédé deux ans auparavant. Il eut d'elle un fils, Emmanuel.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390, 394, 445, E. (Titres de famille), 401. — ARAGON, *Le Roussillon aux premiers temps de son annexion à la France.*

LLUPIA (Emmanuel de), fils du précédent, retiré à Barcelone avec sa famille, après la prise de Villefranche (1652), vit ses biens du Roussillon confisqués, le 8 novembre 1653 et attribués au marquis d'Aguilar. En 1674, il commandait un corps de troupes espagnoles, sous les ordres du duc de San-Germa, vice-roi de Catalogne. Celui-ci ayant pénétré dans le Vallespir, attaqua vainement le fort des Bains, dans la nuit du 5 au 6 juin 1674: il fut repoussé par le commandant napolitain Jean Pignatelli, au service de la France. Emmanuel de Llupia était établi à Arles-sur-Tech avec cinq cents soldats et une nuée de miquelets, prêt à pénétrer en Roussillon, lorsque l'avortement de la conspiration de Villefranche l'obligea à retourner en Espagne. Dans les dernières années du XVIIe siècle, il soutint un procès contre Marie-Angèle d'Alemany y Fontanella au sujet de la seigneurie de Conat. Il portait alors les titres de chevalier d'Alcantara, de conseiller de Sa Majesté Catholique et de vice-gouverneur de la Principauté de Catalogne. Ce procès eut son dénouement tardif dans un arrêt du roi, en date du 12 janvier 1773 ordonnant le retour à la commune de la seigneurie de Conat dont Antoine d'Ortafa d'Alemany de Ros, chevalier, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Noailles, demeura le seigneur engagiste. En 1698, Emmanuel de Llupia commandait l'artillerie espagnole, et son fils Jean était vice-gouverneur de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (François de), fils de Louis de Llupia et de Marie d'Oms, damoiseau de Perpignan, était commissaire des chasses en 1596; mais il ne tarda pas à se démettre de cette fonction. En 1600, il prit possession de la seigneurie de Corbère, fief dont sa mère, fille de Jean d'Oms avait hérité. D'un premier mariage, François de Llupia avait un fils Jacques. Une fois veuf, il convola en secondes noces avec Hélène de Tamarit qui lui donna un autre garçon, Pierre, et une fille, Françoise. François de Llupia mourut en 1610, laissant la seigneurie de Corbère à son fils aîné, Jacques. Celui-ci qui était aussi seigneur de Villeneuve-de-la-Raho, mourut en 1633, sans enfants mâles. Son frère Pierre recueillit sa succession, mais ne tarda pas à descendre dans la tombe. Pierre de Llupia légua ses biens en héritage à sa sœur Françoise, épouse de François Ça Cirera, retiré à Barcelone. Celui-ci fut le confident du vice-roi de Catalogne, San-Germa, et son agent le plus actif dans les affaires des conspirations roussillonnaises qui suivirent le Traité des Pyrénées. François Ça Cicera vendit le château et la seigneurie de Corbère à Joseph de Caramany, moyennant 9.000 doubles.

Archives des Pyr.-Or., B. 436, 437, 438, E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Jean de), fils de Bernard, seigneur de Llupia et de Vilarmilar, succéda à son père. Il avait épousé Marguerite, et celle-ci était déjà veuve en

1537. Son fils aîné, Pierre, hérita de la seigneurie de Llupia et de Vilarmilar, et ajouta à ses domaines, en 1539, la moitié des baronnies de Castellnou que lui légua sa sœur Louise, veuve de Galcerand de Phelippes. Décédé à son tour en 1562, sans descendance mâle, Jean de Llupia donna ses fiefs à son frère cadet Charles.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Charles de), frère du précédent, seigneur de Llupia, de Vilarmilar et de la moitié des baronnies de Castellnou, acquit en 1571, de Louis Canta, la seconde moitié des domaines de Castellnou. Il se maria à Yolande et eut d'elle cinq enfants : Jean, Charles, Gaspard, Anne, épouse de Pierre de Solanell, et Sigismonde.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Jean de), fils aîné du précédent, possédait les seigneuries de Llupia, Vilarmilar et Castellnou, en 1580. Le 21 janvier de cette année-là, Michel de Vilanova, baron de Molitg et Bernard Réart, quatrième consul de Perpignan, se dirigèrent vers le Conflent avec le *somatent* pour mettre un terme au *grand bandol* du seigneur de Nyer qui tenait assiégés dans Catllar Gaspard et Jean de Llupia, avec leurs gens. Le baron de Molitg arriva, comme il put, avec deux cents hommes, en vue de Catllar ; les assiégés firent une sortie pour se joindre à lui, et tous ensemble tombèrent sur les gens de Nyer, près du pont de Prades. « Bien valut la nuit qui les sépara, dit le chroniqueur (*Mémoriaux* de Saint-Jean de Perpignan), car il y eut une centaine de morts sans compter une infinité de blessés qui ne survécurent que deux ou trois jours. » Jean de Llupia épousa Jéromine Joli, dame de Pia, qui mourut en 1618, sans lui avoir donné d'enfants. Sa sœur Eméréntienne, épouse de Guillaume d'Oms revendiqua à Jean de Llupia la dot de sa femme ; le différend se clôtura par une transaction à l'amiable. Jean de Llupia était déjà décédé en 1620. Son frère Charles, épouse d'Isabelle Ballaro, qui recueillit sa succession, le suivit dans la tombe l'année suivante. Il ne laissait pas non plus de descendance ; c'est pourquoi les seigneuries de Llupia, Vilarmilar et Castellnou passèrent en la possession de son troisième frère, Gaspard de Llupia.

Archives des Pyr.-Or., G. 240, E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Gaspard de), frère des deux précédents, embrassa la vie militaire. En 1615, il était châtelain de Bellver, et à la mort de son parent Gabriel de Llupia, survenue en 1623, il fut nommé à sa place lieutenant du capitaine-général de Catalogne. Il recueillit aussi la succession de ses frères à la tête des seigneuries de Castellnou, Llupia, Vilarmilar et Bellpuig. Il épousa, en 1623, Magdeleine, veuve de Jean de Vilanova, baron de Molitg. Deux fils naquirent de leur union : Gaspard, l'aîné, qui, après avoir été l'héritier des fiefs seigneuriaux, mourut en 1641, sans enfants, et transmit par testament tous ses biens à son frère, et Charles. Gaspard de Llupia décéda le 28 octobre 1634, et fut enseveli dans la chapelle des Saints-Innocents, à Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 401.

LLUPIA (Charles de), fils cadet du précédent, recueillit, n'étant qu'impubère, en 1641, la succession de son père et de son frère Charles, à la tête des seigneuries de Llupia, Vilarmilar, Castellnou et Bellpuig, auxquelles il ne tarda pas d'adjoindre celle de Paracols (Molitg). Cette dernière lui parvint, par voie d'héritage, de sa mère Magdeleine, veuve en premières noces de Jean de Vilanova, lequel n'avait laissé qu'un fils, Joseph, décédé sans descendance. Au mois d'octobre 1649, Charles de Llupia dicta son testament, à l'occasion d'un voyage qu'il se disposait à effectuer à Rome, l'année suivante, pour gagner le Jubilé de l'Année sainte. Il y exprimait la volonté d'être inhumé dans la chapelle Saint-Thomas de l'église de Llupia, où se trouvait le tombeau de famille. Il donnait ordre à ses héritiers de transporter dans ce même caveau les ossements de son père Gaspard. En outre, Charles de Llupia voulait qu'on lui élevât un mausolée en marbre blanc, identique à celui des comtes de Perellos, érigé dans le couvent de Saint-François de Perpignan. Le monument devait être surmonté d'une statue représentant un chevalier équipé aux armes de Llupia. Mais la politique et la guerre en décidèrent autrement. Charles de Llupia prit parti contre la France, lors des événements qui amenèrent la conquête du Roussillon, et ses biens déjà mis sous le séquestre par Louis XIV, furent confisqués à diverses reprises : une première fois en 1653, au profit d'Isabelle Dulac, veuve de Pierre de La Cavalleria, épouse en secondes noces de Pierre de Talon ; une deuxième fois, en 1667, en faveur de Diego Rodrigue, marchand de Bayonne, puis en 1668, en faveur du baron de Monclar. Les seigneuries de Llupia, Vilarmilar, Castellnou, Bellpuig et Paracols, furent restituées à Ange-Charles, fils de Charles de Llupia, sur la fin du XVIIe siècle. Charles de Llupia avait épousé Emmanuelle de Roger et avait eu d'elle cinq enfants : Philippe, mort en bas-âge ; Thomas, religieux de l'ordre de Saint-Benoît ; Ange-Charles, son successeur ; Joseph et François.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, E. (Titres de famille), 401. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.



LLUPIA (Ange-Charles de), fils du précédent et d'Emmanuelle de Roger, fut créé marquis par le roi d'Espagne. Lui et ses descendants se fixèrent définitivement en Catalogne et possédèrent toutefois, jusqu'en 1789, les baronnies de Llupia, de Castellnou et de Paracols, avec les lieux de Molitg et de Coma.

ALART, *op. cit.*

LOAZES (Ferdinand de), natif d'Orihuela, était Inquisiteur à Barcelone lorsqu'il fut promu à l'évêché d'Elne, le 5 mai 1542, en remplacement de Jérôme de Requesens, transféré sur le siège de Tortose. Dans un registre de l'évêché d'Elne, il se trouvait qualifié de docteur en l'un et l'autre droit, ainsi que d'Inquisiteur de la Principauté de Catalogne et des Comtés de Roussillon et de Cerdagne. Le 13 juillet de cette année, Ferdinand de Loazes prit possession de son évêché par procureur et prêta le serment d'usage, le lendemain. Il fit son entrée solennelle à Perpignan, le 10 juin 1543. Le chapitre d'Elne lui fit la remise d'une somme de 270 livres pour l'acquisition de la chapelle et d'une chape que, de temps immémorial, il avait accoutumé d'offrir au nouvel élu, comme don de joyeux avènement. Peu de temps après, Ferdinand de Loazes fut transféré sur le siège épiscopal de Lérida, dont il prit possession, le 23 janvier 1544. Ce prélat célébra un synode à Monçon, le 20 avril 1545, puis remplit des missions diplomatiques à l'étranger. Durant son absence hors du diocèse, Benoît Sabater, évêque de Philadelphie, son coadjuteur, le suppléa dans ses fonctions pontificales. Ferdinand de Loazes tint à Lérida, le 19 janvier 1550, un autre synode diocésain qui dura trois jours. Son administration fut traversée par des difficultés d'ordre canonique qui furent suscitées par les membres du chapitre de sa cathédrale. Le 23 août 1551, l'évêque de Lérida se rendit aux sessions du concile de Trente, et le 1er mai 1553, le pape le transféra sur le siège de Tortose. Ferdinand de Loazes administra ce diocèse durant l'espace de sept années. Le 5 avril 1560, il fut élevé par Pie IV sur le siège archiépiscopal de Tarragone. Après avoir assisté aux corts de Monçon, en 1563, Ferdinand de Loazes tint un concile à Barcelone, le 30 août 1564. C'est en cette assemblée de prélats de la province ecclésiastique, qu'il fut décidé que le diocèse d'Elne serait agrégé de nouveau à la métropole de Tarragone. Pie V envoya à Ferdinand de Loazes le titre de patriarche d'Antioche. Ce prélat fonda à Orihuela, son pays d'origine, un couvent de religieux Dominicains. Transféré à Valence, en 1567, Ferdinand de Loazes mourut le 28 février de l'année suivante.

Archives des Pyr.-Or., G. 24. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. I, V, XVII, XX. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

LODRIGO (Raymond), peintre de Perpignan. Le nom de Lodrigo est la forme catalane encore usitée en Roussillon, au XVe siècle, pour le prénom de Rodrigue, et le peintre qui le portait et en avait fait un nom de famille, est aussi quelquefois appelé *Rodrigo*. On le trouve mentionné pour la première fois dans un acte du 27 novembre 1276, par lequel il empruntait, de concert avec son fils Jacques et Bérenger Ermengau, peintre, son gendre, une somme de 137 sols 6 deniers barcelonais au juif Jacob de Montpellier. Il devait être alors d'un âge assez avancé, et on peut le considérer comme un des plus anciens peintres connus de la ville de Perpignan. Raymond Lodrigo mourut l'année suivante, puisque le 22 septembre 1277, il fit donation de ses droits sur une maison sise au *Puig* de Saint-Jacques, à son fils Jacques, et celui-ci dit son père déjà décédé le 7 novembre suivant.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

LODRIGO (Jacques), peintre de Perpignan, fils et héritier du précédent, ne s'attribuait pas encore la qualification de peintre, après le décès de son père, le 7 novembre 1277, en donnant procuration à un coutelier de Béziers, pour recouvrer une somme de 17 sols de Malgone, dus à sa famille par Pons de La Balme, habitant de cette ville. Toutefois, il exerçait la profession de peintre, d'après un acte du 17 février 1279, par lequel il affermait pour quatre ans à Saurine Gros un ouvroir ou boutique qu'il possédait au Puig de Perpignan. Jacques Lodrigo est encore mentionné comme peintre vivant en cette ville, à la date du 26 août 1286.

ALART, *op. cit.*

LOMAGNE (Joseph) naquit à Perpignan, le 17 octobre 1803. Les heureuses dispositions musicales qui devaient faire de lui un maître accompli, se révélèrent dès son enfance. A peine entré dans la vie, toutes ses aptitudes semblèrent se concentrer vers un point unique : l'art musical pour lequel il négligea même ses études classiques. De bonne heure, Lomagne fut jugé capable d'adopter un instrument. Il choisit la flûte ; mais il dut y renoncer ; la fatigue l'y obligea. Il apprit alors le violon. M. Coste, maître de chapelle à la cathédrale de Perpignan, lui enseigna les premières leçons de cet instrument de musique. En 1817, on avait fondé à Perpignan une société lyrique au sein de laquelle il fit ses premières armes, de pair avec Jacques Gallay. Il s'y fit tellement remarquer que, sur le conseil de plusieurs virtuoses, son père se décida à envoyer Joseph Lomagne à Paris, afin de développer son



talent naissant. Son vieil oncle, Honoré Valant, le conduisit chez Kreutzer. Ce dernier ne l'eut pas plus tôt entendu jouer de son instrument, qu'il l'admit dans la classe de musique qu'il dirigeait lui-même au Conservatoire de Paris. Joseph Lomagne quitta bientôt l'Académie royale pour retourner à Perpignan. A partir de cette époque, Lomagne occupa diverses situations honorifiques. Il fut appelé en qualité de chef d'orchestre au collège de Sorèze où il demeura quelques années. De là, il passa aux grands théâtres de Nîmes et de Bordeaux avec le titre de premier violon-solo. Joseph Lomagne aurait pu prétendre à des emplois plus lucratifs encore, si l'attrait du pays natal n'avait été pour lui irrésistible. Il revint dans le Roussillon en 1836. Lomagne se voua dès lors à l'enseignement de la musique et fut assez heureux pour créer le Conservatoire de Perpignan. Cet établissement ouvrit ses cours au mois d'août 1848. Il fut jusqu'au jour de la mort de son fondateur l'objet de sa plus constante et de sa plus vive sollicitude. Pendant vingt-six ans, Lomagne déploya son talent et son énergie dans l'œuvre de l'éducation des musiciens et des instrumentistes perpignanais. Les succès couronnèrent ses efforts et plusieurs virtuoses roussillonnais furent redevables à Lomagne de leur formation et d'une bonne part de leur gloire. Entre temps, Lomagne se livra à la composition musicale. Il écrivit un grand nombre d'œuvres, de genres divers, parmi lesquelles on cite les suivantes :

La Maronite, opéra en cinq actes ;
Messe à trois voix, composée en 1850 et exécutée à la Réal, en présence de M. Batton, inspecteur-général des écoles de musique de France ;
Stabat mater avec soli et chœurs ;
Recueil d'études pour le violon ;
Diverses compositions religieuses, entre autres des psaumes, des vêpres du dimanche, des cantiques, un Chemin de croix ;
Trios et quatuors pour instruments à cordes ;
Fantaisies et airs variés pour le violon.

Joseph Lomagne mourut à Perpignan, le 30 juillet 1868.

Emile NÉGRIN, *Histoire de J. Lomagne, violoniste, compositeur, directeur du Conservatoire de musique de Perpignan*, Toulouse, 1858, in-12. — FÉTIS, *Supplément à la Biographie universelle des musiciens*. — *Journal des Pyrénées-Orientales*, année 1868, n° 59.

LOPEZ DE MENDOZA (François), maître en théologie, chanoine de Valence, inquisiteur et consulteur, fut institué évêque d'Elne par une bulle pontificale émanée de Rome en date du 30 août 1627. Il fit son entrée solennelle dans Perpignan, le 4 juin 1628 ; le 15, il prêta son serment par procureur, à la communauté des prêtres de Saint-Jean. Le 7 février 1629, François Lopez de Mendoza rendit un grand service à la ville de Perpignan, dans une circonstance critique. Comme les officiers royaux voulaient empêcher à toute force cette ville d'user de son droit de vindicte, le peuple entra en défiance sur ce qui avait été délibéré dans le conseil général à ce sujet. Vers les huit heures du soir, au son du tocsin, la population de Perpignan se rassembla en armes devant l'hôtel-de-ville et dans les rues voisines. Touché des malheurs qui allaient résulter de cet état de choses, le prélat réunit quelques ecclésiastiques, et, le Saint-Sacrement à la main, il s'avança processionnellement, à travers la foule tumultueuse et menaçante, jusque dans le consulat. Puis se montrant au balcon, il promit au peuple de ne point descendre que les conseillers (qu'on venait de ramener brutalement à l'assemblée) n'eussent pris une décision telle qu'on la désirait. Cette promesse produisit d'abord quelque effet, et comme elle ne tarda pas beaucoup à se réaliser, le plus grand calme succéda enfin au plus violent orage. François Lopez de Mendoza ne survécut guère à cet acte héroïque. Il mourut le 19 septembre de cette même année, 1629, et fut enseveli près du maître-autel de l'église Saint-Jean de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 241. — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, 1834. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

LORIS (François de), natif de Valence, en Espagne, neveu d'Alexandre VI, son pro-secrétaire et trésorier-général, reçut de ce pape l'évêché d'Elne, le 5 novembre 1499. Le 28 juillet 1500, par une lettre datée de Rome, il conféra le titre de vicaire-général à Pierre Sort, chanoine de Valence. Le 21 mars 1503, Pierre, évêque de Civita ou de Terra-Nova (île de Sardaigne) fit une ordination à Elne, dans la chapelle de Saint-Etienne, qui était en dehors de la cathédrale. Le 31 mai de la même année, François de Loris fut créé cardinal-diacre de Sainte-Marie-la-Neuve, obtint le patriarcat de Constantinople, les évêchés de Valence, de Saint-Diez, et fut vulgairement appelé le cardinal d'Elne. Il était encore mentionné dans le registre de l'évêché d'Elne, en 1504, 1505 et jusqu'au mois de juillet 1506. Il fut enfin nommé administrateur de l'église de Terni et mourut à Rome le 22 juillet 1506. François de Loris était intimement lié avec César Borgia dont il recueillit la succession sur le siège d'Elne. Ce fut un des huit affidés de ce méchant homme, chargés de lui amener traîtreusement quatre chefs d'insurgés auxquels il destinait une mort de guet-apens, tandis qu'il venait de transiger et de se réconcilier avec eux. Cette atrocité fut commise à Sinigaglia le 31 décembre 1502. La description du sceau de François de Loris a été ainsi faite par Alart : « L'empreinte du

sceau est marquée presque partout avec une remarquable netteté. Ce sont, comme dans le sceau de l'évêque Galcerand (Albert), les saintes patronnes d'Elne, dans des niches à colonnettes, surmontées de dômes gothiques, avec pendentifs, pinacles et clochetons gracieusement découpés. Mais la différence est grande sous le rapport de l'art et dans les détails d'une ornementation, dont la richesse trahit l'inspiration nouvelle qui animait déjà toutes les branches des beaux-arts. C'est le souffle de la Renaissance qui pénètre dans l'art ecclésiastique et nous verrions sans difficulté l'œuvre d'un artiste de Rome ou de Florence, dans ce sceau d'un prélat qui passa le reste de ses jours en Italie... L'écu de François de Loris occupe la partie inférieure du sceau ; mais nous n'avons pu reconnaître les armes qu'il portait et tout ce que nous avons pu lire de la légende se réduit au mot Loris. » Ce sceau ogival, de 0m07 sur 0m043 est attaché à une charte du 18 mai 1501, relative à la collation d'un bénéfice fondé dans une église d'Ille.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — ALART, *Les patronnes d'Elne,* dans le *XIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

LOYARD D'UZOS (Cyprien de) recueillit, en 1712, la succession de Sébastien Ferriol à l'archidiaconé de Vallespir. Le 12 juin 1724, il résigna cette dignité en faveur de Joseph Xaupi.

Archives des Pyr.-Or., G. 126.

LUNA (Pierre de), plus connu sous le nom de Benoît XIII, naquit à Illueca, non loin de Calatayud (Espagne), en 1334. Il fit ses études à Salamanque et suivit la carrière des armes, qu'il abandonna bientôt pour les lettres et l'Eglise. Il professa le droit canonique à Montpellier. En Espagne, ses talents ne tardèrent pas à l'élever aux plus hauts emplois. Grégoire XI le créa cardinal le 13 décembre 1374. Il fut un des quatre légats envoyés par Clément VII pour travailler à la pacification de l'Eglise. L'origine du cardinal d'Aragon, ainsi qu'on le nommait, le désigna naturellement pour l'Espagne. Après ses succès en Castille, on pensait à utiliser ses talents diplomatiques pour réconcilier les deux cours de France et d'Angleterre ; il allait passer le détroit et peut-être aurait-il attiré l'Angleterre à l'obédience avignonnaise, si Clément VII ne l'eût retenu sur le continent. Quelques cardinaux l'accusaient de vouloir faire déposer les deux pontifes et se faire élire à leur place. En attendant, il revint dans son pays où la mort de Clément VII, le trouva, administrant le diocèse de Tarragone. Le 28 septembre 1394, les cardinaux d'Avignon l'élurent pape, tandis que ceux de Rome élisaient Boniface IX. Pierre de Luna prit le nom de Benoît XIII. Avant son élection, le cardinal d'Aragon avait promis de résigner la tiare si on l'exigeait. Une fois élevé à la papauté, Pierre de Luna oublia sa promesse. Il feignit d'abord de la ratifier ; c'était pour temporiser, et amuser Charles VI, roi de France, et divers princes de l'Europe. Il finit par déclarer qu'il gardait la tiare. Restait encore la voie de la cession. Elle fut tentée, mais inutilement. Dès lors en France et dans presque toute l'Europe, on le regarda comme un schismatique. On résolut de se soustraire à son obéissance et de s'emparer de sa personne. Charles VI le fit assiéger dans Avignon. Benoît réussit à s'évader dans la nuit du 12 mars 1403 et se réfugia à Château-Renard, à quelque distance d'Avignon. Il erra pendant quelque temps en Provence, passa successivement à Carpentras, Marseille et Tarascon, cherchant à se procurer l'auréole qui s'attache aux grands fugitifs, puis fixa sa résidence dans l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, durant le mois de mai 1404. Pendant quatre ans, Pierre de Luna envoya des ambassadeurs auprès de ses rivaux successifs, Boniface IX, Innocent VII, Grégoire XII, à l'effet de trouver un moyen capable d'éteindre le schisme et de procurer l'unité à l'autorité de l'Eglise. Les diverses entrevues qui eurent lieu à cet effet n'aboutirent à aucun résultat. Le roi de France se disposant à prendre des mesures énergiques contre Pierre de Luna, celui-ci crut devoir s'abriter en lieu sûr. Il s'adressa à son beau-frère, Martin Ier, roi d'Aragon, qui lui assigna pour résidence le château majeur de Perpignan (citadelle actuelle). Par une encyclique datée du 15 juin 1408, Benoît XIII annonça à l'univers la convocation, pour la Toussaint suivante, d'un concile général qui devait se tenir dans l'église de la Réal, à Perpignan. Le lendemain, il s'embarqua à Porto-Venere, port situé sur la côte de Gênes, suivi de sa cour qui montait six galères composant la flotte pontificale. Pierre de Luna aborda à Port-Vendres, le 2 juillet 1408, vers les neuf heures du matin, et se transporta à Collioure dans la soirée de ce même jour. Le lendemain, 3 juillet, les cinq consuls de Perpignan, escortés d'un certain nombre de notables vinrent offrir au pontife leurs respectueuses salutations. Le 24 juillet, Benoît XIII fit son entrée à Perpignan où il fut reçu solennellement. Des tentures avaient été disposées de la porte d'Elne au château royal. Le 23 août, il reçut la visite du roi de Navarre, Charles III le Noble. Le 1er novembre 1408, jour de la Toussaint, Pierre de Luna célébra les saints mystères dans la chapelle du château royal, et le 15 de ce mois, qui était un jeudi, entre sept et huit heures du matin, il se rendit processionnellement et en grande pompe, à l'église de la Réal. Le chemin que suivit le cortège était tendu de draps d'or. Le dais sous lequel s'avançait le pontife fut

porté par Bernard de Vilacorba, lieutenant du gouverneur, Raymond de Pérellos, vicomte de Roda et les consuls de Perpignan Jean Cômes et Jean Gravelada. A l'issue de la grand'messe, on procéda à l'ouverture des sessions du concile. Les Pères du concile de la Réal tinrent quatorze réunions, à partir du 15 novembre 1408 jusqu'au 26 mars 1409. Les dignitaires de l'Eglise qui répondirent à l'appel de Pierre de Luna pour se rendre à Perpignan, vinrent de la Castille, de l'Aragon, de la Navarre, du pays de Foix, de l'Armagnac, de la Provence, de la Savoie et de la Lorraine. La liste des Pères du concile de la Réal qui contient trois cent quarante-neuf noms, comprend : sept cardinaux, trois patriarches, onze archevêques, trente-six évêques personnellement présents, onze titulaires d'évêchés qui se firent représenter, quatre-vingt-trois abbés, quarante autres qui envoyèrent des procureurs, six chefs d'ordres militaires, sept chefs d'ordres religieux, trente-sept délégués d'églises cathédrales, quatre députés d'universités, etc. De cette assemblée, Benoît XIII attendait une issue favorable à ses vues. L'événement trompa ses espérances. La plupart des Pères du concile de la Réal s'étaient déjà retirés de Perpignan, dès le mois de janvier 1409, laissant à une commission composée de cardinaux et de prélats le soin de formuler une adresse. Rédigée le 1[er] février, cette adresse conseillait à Benoît XIII d'envoyer simultanément à Grégoire XII et aux cardinaux de Pise des ambassadeurs chargés de traiter du lieu, de l'époque et des conditions d'une abdication respective des deux papes. Après bien des atermoiements, Pierre de Luna déclara vouloir suivre l'avis du concile, mais la lenteur calculée qu'il apporta dans l'envoi de l'ambassade eut de fâcheuses conséquences. Le concile de Pise qui s'était réuni le 25 mars 1409 lança, le 5 juin suivant, une sentence d'excommunication contre les deux prétendants à la tiare. Benoît XIII demeura fixé au château royal de Perpignan jusqu'aux derniers jours du mois de juillet 1409. Il quitta alors cette ville pour se rendre « a la torra del senyor rey appellada Bellesguart », située aux environs de Barcelone. Il y arriva le 8 août ; le dimanche 29 septembre, jour de saint Michel, il faisait son entrée triomphale dans la capitale de la Catalogne. De grandes fêtes furent données dans cette cité en son honneur. Après le concile de Perpignan, Benoît XIII choisit Tortose pour sa résidence habituelle. L'empereur d'Allemagne, Sigismond, pensant avec raison que l'entrevue de Pierre de Luna et du roi d'Aragon était le nœud de l'affaire du schisme d'Occident, proposa une rencontre pour le mois de juin 1415. Il avait d'abord été décidé qu'elle s'effectuerait à Nice, mais Ferdinand étant tombé malade, il fut convenu que Perpignan serait le théâtre des conférences projetées. Perpignan vit alors une des plus imposantes assemblées que mentionne l'histoire. Durant deux mois, les trois cours du pape, de l'empereur d'Allemagne et du roi d'Aragon déployèrent leurs magnificences dans les salles du château et les rues de la ville. Ferdinand I[er] étant installé au château depuis le 31 août 1415, l'antipape demanda l'hospitalité aux Franciscains, tandis qu'un logement avait été préparé à l'empereur Sigismond dans le couvent des Grands-Carmes. Outre, les trois cours, outre les comtes de Foix, de Savoie, de Lorraine et de Provence, il y eut à Perpignan (septembre-novembre 1415) les ambassadeurs du concile de Constance, savoir : l'archevêque de Tours et les principaux légistes et docteurs, l'ambassade de France, composée de l'archevêque de Reims, de l'évêque de Carcassonne, du grand-maître de Rhodes, du Prévôt de l'Université de Paris et de trois docteurs de Sorbonne. L'Angleterre était représentée par l'évêque de Worcester et des docteurs ; le roi de Hongrie par son grand chancelier ; le roi de Navarre par son protonotaire ; la Castille par le célèbre archevêque de Burgos, Paul de Sainte-Marie, et par un nombre considérable de seigneurs et de maîtres en toutes les Facultés. Ce fut plus qu'un congrès européen. Sigismond voulut qu'un roi Maure captif y assistât. « Le lendemain de son arrivée à Perpignan, qui était le samedi 20 septembre 1415, raconte le chroniqueur don Fernand Perez de Gusman, l'empereur d'Allemagne, toute sa cour et les ambassadeurs des rois chrétiens allèrent voir Benoît XIII. Celui-ci les attendait dans son grand salon somptueusement paré. A côté de son trône, il y en avait un autre, un peu moins élevé sur lequel l'empereur devait s'asseoir. Quand Sigismond arriva, Pierre de Luna se leva et se découvrit la tête. Tous les deux se donnèrent la main et le baiser de paix. Cela se fit parce que l'empereur ne reconnaissait pas Benoît XIII pour vrai pape. Celui-ci voulut faire asseoir Sigismond le premier. L'empereur s'y refusa, tous les deux s'assirent en même temps. Sigismond lui dit qu'il venait avec un grand plaisir de le voir, d'abord pour connaître son excellente personne, ensuite pour travailler à la pacification de l'Eglise de Dieu, qui devait s'opérer en ne reconnaissant qu'un seul vicaire de Jésus-Christ. C'était dans ce but qu'il venait de si lointains pays, non sans grandes fatigues et dangers de sa personne, et qu'il le suppliait de ne pas s'opposer à cette paix, cela dépendant de lui plus que de tout autre, tant à cause de son âge que de son grand savoir. Il suffisait pour cela qu'il voulut bien renoncer à la dignité papale, comme l'avaient fait les papes Jean et Grégoire. Il rendrait par là grand honneur à Dieu et tirerait la chrétienté de troubles profonds. Le Saint-Père lui répondit que sa demande était fort juste et digne d'un prince très

chrétien, comme il l'était; qu'il avait grand plaisir à connaître personnellement un si illustre interlocuteur dont il avait toujours entendu vanter les grandes vertus, et qu'il était prêt à tout faire pour le service de Dieu. » Pierre de Luna et Sigismond allèrent ensuite visiter Ferdinand Ier qui était gravement malade. L'empereur d'Allemagne piqué contre le roi d'Aragon qui n'avait pas mis, selon lui, toute l'ardeur possible à le seconder, partit brusquement de Perpignan sans prendre congé de Ferdinand, le 5 novembre 1415. Le roi d'Aragon, qui ne tenait pas à se brouiller ainsi avec Sigismond, insista si bien auprès de l'antipape que celui-ci se décida à gagner Collioure où stationnaient ses galères. Ferdinand Ier adressa une suprême mais respectueuse sommation à Pierre de Luna, le 21 novembre. Celui-ci, loin d'y obtempérer se contenta de proférer cette phrase en mettant le pied sur son embarcation prête à lever l'ancre: Dites à votre roi de ma part : « *Me qui te feci misisti in desertum!* Moi qui t'ai fait ce que tu es, tu me jettes au désert. » L'obstiné vieillard quitta Collioure pour s'enfermer jusqu'à sa mort dans la forteresse de Peniscola, où il arriva le 1er décembre. L'heure d'agir était venue. Ferdinand d'Aragon convoqua une assemblée d'évêques et de docteurs auxquels se joignirent les ambassadeurs de Castille et de Navarre, ainsi que ceux des comtés d'Armagnac et de Foix, c'est-à-dire toute l'obédience avignonaise. Il fut décidé que Benoît pouvant rendre la paix à l'Eglise et se refusant à la lui procurer, on était en droit de se soustraire à son autorité. Quant au vrai pape, on reconnaîtrait celui que le concile général de Constance allait élire. Le 6 janvier 1416, saint Vincent Ferrier lut, dans la chapelle même du château royal où Benoît XIII avait célébré pontificalement quelques années auparavant, l'acte de renonciation à son obédience. Ce document était signé des rois de Castille, d'Aragon et de Navarre. Pierre de Luna fut déposé publiquement au concile de Constance, le 26 juillet 1417. Le 11 novembre suivant, l'unité était rendue à l'autorité de l'Eglise par l'élévation de Martin V au Souverain Pontificat. Benoît XIII survécut six ans à sa déchéance. Il aimait à comparer le rocher de Peniscola, où il vivait abandonné, à l'arche de Noé qui portait le salut de l'humanité. C'est dans cette solitude qu'il mourut, le 23 mai 1423, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

P. Fages, *Histoire de saint Vincent-Ferrier.* — Noël Valois, *La France et le grand schisme d'Occident,* Paris, Alphonse Picard, 1902, 4 vol. grand in-8°. — Franz Erle, *Martin de Alpartils, Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII,* Paderborn, 1906, grand in-4°. — Abbé J. Capeille, *Concile de la Réal,* Perpignan, Comet, 1908.



MACIA (Jean), né à Canet, obtint la dignité de doyen de l'église de Vich, conférée par le roi. Pourvu du doctorat en droit civil et en droit canonique, il publia, en 1698, à Moya, un ouvrage écrit en castillan que Jérôme Quintana édita quatre ans plus tard à Montpellier, sous le titre : *Obligationi religiosorum capuccinorum provinciæ Cataloniæ filiorum.* En 1714, Jean Macia fit aussi paraître à Barcelone, chez François Guasch, le *Fasciculus Myrrhæ, Concionatorius Dolorum Virginis Mariæ tractatus, sive commentaria in evangelium S. Joannis cap. 19 stabant juxta crucem.* Il mourut en 1725.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

MACIQUEZ (Joseph), issu d'une noble famille de Peralta (Espagne), naquit dans cette ville en 1542. Il fut le compagnon d'enfance de saint Joseph Calasanct, fondateur de l'Institut des *Ecoles pies.* Joseph Maciquez fut pourvu du siège abbatial de la Réal en 1614, en remplacement de Raphaël Balle. Ce prélat demeura presque toujours hors de Perpignan, pour négocier et régler les affaires de son abbaye. Dans une des lettres qu'il adressait de Madrid au notaire Puignau, il apprenait à son correspondant qu'il était bien posé à la cour du roi d'Espagne, Philippe IV. Il lui disait que « el buen rey me escucha de tan buena gana como si fuesse su hermano don Carlos o don Fernando, y me estima y quiere tanto como si le fuesse hermano ». Joseph Maciquez entretint souvent le souverain du résultat des recherches faites par Puignau dans le fonds des archives du Roussillon, durant une longue période de trente-six ans : Philippe IV avait assuré à l'abbé de la Réal qu'il dédommagerait le zélé archiviste de la somme des travaux qu'il avait fournie. Joseph Maciquez mourut à Rome, le 9 août 1646, à l'âge de cent quatre ans. L'abbaye de la Réal fut alors mise sous séquestre, puis attribuée, en 1653, à Jean-Baptiste Chiaveri de Valenti.

Archives des Pyr.-Or., B. 385, H. 7. — Timon-David, *Vie de saint Joseph Calasanct.*

MACOM (Nicolas) était peintre à Perpignan en 1559.

Archives des Pyr.-Or., B. 430.

MACQUERON (Charles) fut nommé Intendant du Roussillon après le Traité des Pyrénées. Alors que les principaux emplois du Conseil Souverain, des Domaines et des vigueries furent donnés par Louis XIV à des roussillonnais ou à des catalans qui avaient pris parti pour la France, l'Intendance fut occupée par un agent direct du pouvoir central de Paris, français d'origine. Le roi lui octroya les attributions identiques à celles des Intendants des autres provinces du pays, en ce qui concernait la justice, la police, les finances et l'armée. Charles Macqueron s'adonna avec ardeur, durant dix années, à l'œuvre difficile de la francisation du Roussillon. Il assista aux conférences de Figuères qui se tinrent depuis le 23 février 1665 jusqu'au 6 avril 1666, et mourut à Perpignan, le 29 novembre 1669. Etienne Carlier recueillit sa succession à l'Intendance de Roussillon. Charles Macqueron avait une sœur, Madeleine, qui, ayant épousé Remy Chantreau, eut de ce dernier deux filles : Madeleine, épouse de J.-B. Vivier, bourgeois de Paris, et Marie-Angélique. Celles-ci devinrent les héritières de leur oncle, l'Intendant de Roussillon.

MADAILLAN (Ignace Cairol de), issu d'une famille de robe de Limoux, dont les membres avaient exercé, de père en fils, les principales charges de la sénéchaussée de cette ville, était président au présidial de Limoux lorsqu'il fut nommé président à mortier du Conseil Souverain de Roussillon, le 1er mars 1751. Il remplit cette charge jusqu'à la suppression de ce tribunal, en 1790. Un de ses frères, qui avait été vicaire-général du cardinal de Roche-Simon, archevêque de Narbonne, devint évêque de Grenoble.

Mémoires de Jaume.

MADRENS (Raymond) était originaire de Gérone. Au mois de juillet 1384, Pierre IV le nomma châtelain de Força-Réal. La négligence qu'il apporta dans l'accomplissement de ses devoirs fut gourmandée par le Procureur royal de Roussillon, qui lui écrivit, d'ordre du Gouverneur, sous la date de mai 1385, une lettre qui contient, outre la menace



de faire conduire Madrens lié et prisonnier à Perpignan, celle de le destituer s'il ne s'amendait pas. Le châtelain de Força-Réal ne tint aucun compte de cet avertissement comminatoire et fut révoqué peu de temps après. Raymond de Ger le remplaça au mois de juillet 1385.

Archives des Pyr.-Or., B. 145. — V. ARAGON, *Notice historique, religieuse et topographique sur Força-Réal.*

MADRIGAL DE CERVELLON (Alvaro de) fut nommé par Charles-Quint châtelain du château majeur de Perpignan, à la suite du décès de Louis de Gilabert. Il ne tarda pas à joindre à son titre d'*alcayd* celui de capitaine-général du royaume de Sardaigne. Le roi Philippe II donna à Alvaro de Madrigal l'autorisation de disposer de la châtellenie de Perpignan en faveur de l'un de ses fils. De fait, à sa mort, Jacques de Madrigal, son fils cadet, fut pourvu, quoique mineur, de l'office de son père. Des lettres de Philippe II portèrent commission à Pierre de Cardona pour remplir la charge d'*alcayd* de Perpignan, durant la minorité de Jacques de Madrigal. Le frère aîné de celui-ci, Jean de Madrigal, baron d'Alcalali et Mosquera, était, à la même époque, capitaine des chevau-légers de la citadelle de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 369, 375, 377.

MAGAROLA (Bérenger de), citoyen de Barcelone, reçut de Pierre III nomination successive de procureur royal et de maître des ports et passages de Roussillon et Cerdagne. A sa mort, le roi Jean Ier d'Aragon lui donna pour remplaçant Guillaume Miro.

Archives des Pyr.-Or., B. 132, 133, 142, 147, 367, 374.

MAGAROLA (Pierre de) naquit à Barcelone, le 15 octobre 1571, sur la paroisse des saints Just et Pasteur. Son père Antoine Magarola tenait dans cette ville une boutique d'apothicaire, et sa mère s'appelait Isabelle Fontanet. Pierre de Magarola ayant embrassé la carrière ecclésiastique, fut d'abord curé de la paroisse de La Roca située dans le diocèse de son origine. Il occupa ensuite successivement les postes importants d'archiprêtre de Vilabertran (diocèse de Gérone) et de trésorier de la cathédrale de Barcelone. L'évêque de cette ville Rovirola le choisit ensuite pour en faire son vicaire-général. Plus tard Pierre de Magarola fut nommé prieur de la collégiale de Sainte-Anne, à Barcelone. Il était à la tête de cette communauté ecclésiastique, lorsqu'il fut désigné pour occuper le siège épiscopal d'Elne laissé vacant par suite de la nomination de François Senjust à l'évêché de Gérone. Les bulles lui furent expédiées de Rome, le 25 octobre 1622, et quelque temps après il prit possession de son siège. Le 1er avril 1623, Pierre de Magarola fit son entrée solennelle à Perpignan. Le 8 janvier 1624 eut lieu à Perpignan l'ouverture du Jubilé universel accordé par Urbain VIII comme don de joyeux avènement, à la suite de son élévation à la chaire de Saint-Pierre. Le Saint-Sacrement demeura exposé dans la chapelle de Saint-Michel durant six jours : le mercredi, le vendredi et le samedi des deux premières semaines de l'an 1624. Deux chanoines de Saint-Jean chantèrent les litanies des Saints, à l'issue de l'office du matin et deux bénéficiers invoquèrent le secours des bienheureux du Paradis après la cérémonie du soir qui fut célébrée à cinq heures. Dans le courant du mois d'octobre 1625, Pierre de Magarola réduisit, par un décret, le nombre des messes et des anniversaires de l'église *majeure* de Saint-Jean et fixa à quatre sols le taux de l'honoraire du saint sacrifice. Ce pontife publia des ouvrages d'histoire locale, écrits en langue catalane, témoins de son passage sur le siège d'Elne. Ces livres sont : *Epitome de la imatge de la Verge Maria de la Victoria del lloch de Tuyr* et les *Miragles de la benaventurada Concepcio de la Verge Maria per los anys 1616.* Le roi d'Espagne Philippe IV avait désigné à Rome, dès le 9 décembre 1626, Pierre de Magarola, pour l'évêché de Vich. Les bulles de nomination à ce nouveau diocèse ne lui parvinrent que le 19 mars de l'année suivante. Pierre de Magarola prit possession du siège de Vich, le 11 juillet 1627. Le premier acte épiscopal qu'il accomplit dans cette cité fut la tenue d'un synode dont il fit lui-même l'ouverture le 1er septembre 1627. Durant ces assises, le clergé diocésain tint quatre sessions. Pierre de Magarola y édicta des *Constitutions* dont les termes parurent dans un volume de cent dix pages renfermant quarante-trois chapitres. L'évêque de Vich célébra un second synode dans son palais, le 10 avril 1630. Pendant cette dernière assemblée, les ecclésiastiques de son diocèse tinrent trois réunions. Il y fut statué, entre autres décisions, qu'à l'avenir tous les curés auraient le privilège d'être inhumés dans leurs églises respectives. Sous son épiscopat, Pierre de Magarola entama la cause de la béatification de Michel Argemir, religieux Trinitaire, originaire de Vich, que l'Eglise plaça plus tard sur les autels sous le vocable de Saint Michel des Saints. Le 14 mai 1633, Pierre de Magarola versa entre les mains d'un notaire, un capital de six cent cinquante livres, pour permettre au clergé de sa cathédrale de donner un certain éclat aux cérémonies dites de la *Minerve*, le troisième dimanche de chaque mois. Le 26 octobre suivant, l'évêque de Vich fit la pose de la première pierre de la chapelle de Saint-Bernard, dans l'église de sa cathédrale, qu'on se proposait alors d'agrandir. C'est lui qui fixa, de concert avec le chapitre, la hauteur

de la nef dont les murailles commençaient de sortir à peine de terre. Il ne tarda pas à être appelé par le Souverain Pontife au siège épiscopal de Lérida. Avant son départ de Vich, il tint à cœur de faire des fondations pieuses. en faveur de la cathédrale de cette cité. Il quitta l'évêché de Vich le 19 avril 1634 et fit son entrée solennelle à Lérida le 12 juin suivant. Le passage de Pierre de Magarola sur le siège de Lérida fut de courte durée. Ce pontife mourut dans cette ville, le 20 décembre 1634, six mois à peine après son arrivée.

Archives des Pyr.-Or., G. 241. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Luis NADAL, *Episcopologio de Vich*, t. III.

MAGNY (Edme-Basile Gand'Oward de), né à Chastel-Censoir (Yonne), le 24 octobre 1732, mort à Opoul (Pyr.-Or.), le 30 nivôse an VIII, était fils d'Edme Gand'Oward, seigneur de Magny, Saint-Marc et Antérot, lieutenant civil et criminel de la châtellenie de Chastel-Censoir, et descendait d'une famille écossaise émigrée en Bourgogne après 1423. Lieutenant au régiment de Touraine en 1747, il fut nommé capitaine au régiment d'Artois à Perpignan en 1770 et se fixa dans le pays. Il prit part en 1789 à l'assemblée de la noblesse de Roussillon. Il avait épousé à Perpignan, le 11 février 1765, Marie-Thérèse de Gilles, née en 1748, fille d'Alexis de Gilles, avocat-général au Conseil Souverain de Roussillon et de Marguerite de Cremadells, dont il eut un fils, Louis-François. Le chevalier de Magny, né à Perpignan, le 11 octobre 1767, cadet gentilhomme au régiment d'Artois, fut tué à l'armée de l'Ouest, le 28 germinal an IV. Sa sœur Marie-Thérèse, née à Perpignan, le 25 septembre 1771, épousa, le 25 juin 1810, Jean-Baptiste Camo-Raymond de Banyuls, marquis de Montferrer, né à Nyer en 1747, fils de Joseph de Banyuls et de Jacquette de Bellissen.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

MAGNY (François Gand'Oward de), frère du précédent, né à Chastel-Censoir (Yonne), le 21 mai 1730, eut pour parrain messire François de Charny, écuyer, porte manteau du roi. Il servit comme volontaire dans le régiment d'Escars-cavalerie, fit la campagne d'Italie en 1747 et fut blessé d'un coup de feu à la jambe. Nommé lieutenant au régiment de Châlons en 1752, il passa successivement dans le bataillon d'Autun, en 1754, dans le régiment d'Artois en 1755, fit la campagne de Portugal et servit d'éclaireur sous les ordres du prince de Beauvau. Embarqué pour les Indes avec le régiment d'Artois, il rentra en France en 1774. Il devint aide-major de la citadelle de Perpignan en remplacement de M. de La Boissière, en 1777. François de Magny fut alors promu chevalier de Saint-Louis. Nommé commandant en second de la place et citadelle avec grade de colonel, par le général de Flers, au mois de juin 1793, il fut accusé à tort de favoriser les royalistes. Un procès-verbal de la séance du Conseil municipal de Perpignan, du 14 vendémiaire an IV, l'accusa de « s'être conduit de la manière la plus prononcée contre les amis de la Révolution, en faveur des aristocrates, royalistes et cravates vertes. » François de Magny fut suspendu de ses fonctions le 22 pluviôse, emprisonné pendant quatre mois et relaxé sans jugement. Envoyé ensuite à Sigean et Narbonne avec le commandement de la Côte d'Espagne, il fut remplacé en 1804. Il avait épousé à Perpignan, le 20 janvier 1764, Marie-Thérèse de Costa, fille de Jean de Costa-Vilar, chevalier, seigneur de Llar et de Thuès. De cette union naquit une fille, Françoise-Thérèse, qui épousa à Perpignan, le 8 août 1785, Pierre de Barréra-Vilar, et deux fils dont l'aîné, Auguste-François qui suit, auteur de la branche de cette famille établie en Provence, et le cadet, Michel-François, né à Perpignan en 1790, mort à Villefranche, ont continué la descendance actuellement existante en Roussillon.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

MAGNY (Auguste-François Gand'Oward), fils du précédent et de Thérèse de Costa, né à Perpignan le 23 juin 1781, engagé volontaire dans les hussards de Berchiny, fit sous Pichegru la campagne de Hollande, passa à l'armée de Sambre-et-Meuse sous Sainte-Suzanne, à l'armée du Rhin sous Richepanse, fit sur mer les campagnes de 1803 à 1806, et rentra en 1812 dans la grande armée. Prisonnier de guerre à Dresde en 1813, il devint capitaine au 39e de ligne, se refusa, en 1814, à Sisteron, à arborer la cocarde tricolore au retour de Napoléon de l'île d'Elbe. Il chercha à entraîner son régiment en Piémont pour faire la guerre de partisans, en attendant les ordres de Louis XVIII. Il épousa en premières noces à Toulon, en 1811, Marie-Thérèse Digne et en secondes noces à Metz, le 6 mai 1835, Anne-Joséphine Duviviers, veuve de Charles-Gonzague de Borgia-Pignatelli d'Aragon. Il mourut à Poitiers, le 18 mai 1841, à son retour d'Espagne, où il soutenait un procès pendant entre sa femme et le duc d'Albe. Auguste-François de Magny laissa deux fils, tous deux officiers. L'aîné, Auguste-Philippe, né à Toulon en 1812, colonel d'infanterie, fut blessé à l'attaque du Panthéon, durant les journées de 1848 et à l'assaut de Sébastopol, en 1854. Il mourut à Toulon, en 1886, sans postérité. Le cadet, Emmanuel-François de Magny, né à Draguignan en 1820, a laissé une fille Emma, dernière descendante de cette branche, qui a épousé, à Marseille, le duc Jacques de Fitz-James, capitaine d'infanterie coloniale, fils d'Edouard duc de

Fitz-James et de Marguerite de Lœwenhielm, fille de l'ambassadeur de Suède en France en 1850.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

MAGUESSA (François de), natif de Castello d'Empories, fut nommé par Pierre III d'Aragon à la châtellenie de Montesquieu.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.

MAHULL (Jacques) fut archidiacre de Vallespir depuis 1500 jusqu'en 1508.

Archives des Pyr.-Or., G. 110, 182, 882.

MAILLY-D'HAUCOURT (Le comte Joseph-Augustin de) naquit au château de Corbion, paroisse de Vilaines-sous-Lucé (Sarthe), le 5 avril 1707, et embrassa de bonne heure la carrière militaire. Il entra au service en qualité de mousquetaire, en 1726. Le 13 mars 1728, il était enseigne au régiment de Mailly; il devint successivement guidon de la compagnie des gendarmes de la reine, avec rang de lieutenant-colonel le 31 mars 1733, sous-lieutenant des chevau-légers de Berry avec rang de mestre de camp le 25 mars 1734, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berry le 16 avril 1738, et capitaine des gendarmes écossais le 11 janvier 1742. Le comte de Mailly commença ses campagnes par le siège de Rehl en 1733, ainsi que le constatent les provisions de maréchal qui lui furent accordées un demi-siècle plus tard. En 1734, il se trouvait à l'attaque des lignes de Stolkossen et au siège de Philippsbourg et, en 1735, à l'affaire de Clausen. Il n'avait que trente-deux ans lorsqu'il fut décoré de la croix de Saint-Louis au mois de février 1740. L'année suivante, il était envoyé à l'armée du maréchal de Maillebois, qui opérait en Westphalie. Il s'avança jusque sur les frontières de la Bohême et de la Bavière et donna maintes preuves de bravoure en différentes occasions. Rentré en France avec la gendarmerie au mois de janvier 1743, le roi, pour le récompenser, lui conféra le grade de brigadier de cavalerie par brevet du 20 février.

Le 1er avril 1745, le comte de Mailly se trouvait à l'armée du Rhin, où il concourut à la défense de l'Alsace; il prit part à l'affaire de l'île de Reynach et on le vit donner des preuves de l'intrépidité la plus rare le jour de l'attaque des lignes de Wissembourg. Une action d'éclat lui valut les éloges du roi, auquel il fut présenté quelque temps après et qui lui accorda une pension de 3.000 livres. Le 1er mai 1745, le comte de Mailly était créé maréchal de camp, et il prit part en cette qualité au siège de Fribourg et à la bataille de Fontenoy. Au mois d'avril 1746, il passait à l'armée d'Italie, dans laquelle il servait encore l'année suivante; il y commandait un corps de réserve qui, après l'affaire d'Astie, contint les ennemis sur le Tanozo. La colonne droite de l'armée fut sous ses ordres à la bataille de Plaisance. Lors de la retraite de notre armée, il déploya tous les talents qu'on pouvait attendre du général le plus expérimenté et le plus brave. Il se distingua au passage du Po, et une partie des arrière-gardes de l'armée lui fut confiée depuis Gênes jusqu'en Provence; il contribua à la défense de cette province et à la reprise des îles Sainte-Marguerite. Au passage du Var, deux bataillons des troupes du roi de Sardaigne furent forcés par Mailly; il servit à l'affaire de l'Assiette, dont il attaqua les retranchements avec un corps de 2.400 hommes formant la colonne gauche de l'armée; il y perdit 1.875 hommes et y reçut lui-même un coup de feu à la cheville.

Placé à l'arrière-garde de l'armée d'Italie, il s'avança avec les grenadiers jusqu'à Briançon, s'opposa aux entreprises des ennemis, entra dans le comté de Nice et prit part au combat de la Roya. Des preuves aussi multipliées de talents et de courage méritaient d'être récompensées; aussi, le 1er septembre 1747, était-il nommé commandant pour le roi à Abbeville et successivement lieutenant-général le 10 mai 1748, inspecteur général de la cavalerie et des dragons le 21 mars 1749 et lieutenant-général au gouvernement du Roussillon et commandant en chef de cette province le 8 août de la même année. En 1750, le roi chargea de Mailly d'aller en Espagne complimenter en son nom l'infante-duchesse de Savoie, qu'il reçut ensuite à son passage dans le Roussillon. Quatre ans après, de Mailly fut rappelé du Roussillon ainsi que l'Intendant de cette province, de Bertin, à cause de difficultés survenues entre eux. Le comte de Mailly remit à ses amis un mémoire pour justifier sa conduite; il n'en fut pas moins remplacé le 1er novembre 1753, dans le gouvernement du Roussillon, par de Graville, et exilé dans une de ses terres. Mais cet exil, motivé par une lettre écrite à la noblesse du Roussillon par de Mailly, à propos du vingtième, ne fut pas de longue durée puisque le 26 août suivant le comte se trouvait à la cour. Il dut à la protection de Mme de Pompadour, dit Jaume dans ses *Mémoires*, d'être employé quelque temps après aux armées du roi en sa qualité de lieutenant-général. Ce fut le 25 mai 1758 que Louis XV le nomma de nouveau, sur la recommandation de sa favorite, lieutenant-général et commandant de la province du Roussillon. Dans la guerre de Sept-Ans qui commença en 1756, de Mailly fut employé à l'armée sous les ordres du maréchal d'Estrées, et, le 26 juillet 1757, il se trouvait à la bataille d'Hastenbeck; le 5 novembre, il prenait part à la bataille de Rosbach, où il commandait deux brigades sous le prince de Soubise. Blessé d'un coup de sabre à la tête, il fut renversé à terre et fait pri-

sonnier. En 1759, il fut échangé contre un des officiers de Frédéric, roi de Prusse.

L'année suivante, le comte de Mailly se rendit à l'armée d'Allemagne, où il fit les campagnes de 1760, 1761 et 1762. Les détachements qu'il commanda furent sans cesse cités pour leur belle conduite et les succès qu'ils remportèrent. A la paix, il se rendit dans son commandement du Roussillon, qu'il ne devait plus quitter.

Nommé en 1771 directeur-général des camps et armées des Pyrénées, des côtes de la Méditerranée et des frontières des Alpes, et, le 2 février 1776, chevalier des ordres du roi, de Mailly obtenait une dernière distinction, celle de maréchal de France que Louis XVI lui accorda par lettres données à Versailles le 14 juin 1783. « De 1750 à 1789, dit M. Torreilles dans sa Préface des *Mémoires* de Joseph Jaume, en tout et partout, c'est lui qu'on voit et l'on ne voit que lui, qu'il s'agisse de réunions privées ou de fêtes publiques. Au Conseil Souverain, il est chevalier d'honneur; à la Cathédrale, il a sa stalle et porte même le titre de chanoine honoraire; l'Université l'appelle son Mécène, les hôpitaux leur protecteur, Port-Vendres son fondateur, et quand il se montre, c'est toujours entouré d'une cour de citoyens et de dames... Ce commandant de la province que nous avons vu enfievré de gloire et d'honneurs, agit dans la province en despote omnipotent et omniprésent. Envahissant et audacieux par nature, il a en tête mille projets civils, militaires, ecclésiastiques, tous excellents à ses yeux, qu'il veut réaliser coûte que coûte. » La ville de Perpignan lui doit, en effet, sa première salle de spectacle régulière, une foire franche, une école des haras, un champ de mars, la réparation de ses fortifications, une école militaire créée en 1753 où les enfants des nobles étaient seuls admis, et où l'on enseignait les mathématiques, l'escrime, l'équitation, etc., le rétablissement du couvent des Enseignantes, où les jeunes personnes de parents peu aisés recevaient l'instruction gratuite, la construction, en 1759, d'un superbe bâtiment destiné à l'Université régénérée. Les revenus de l'hôpital général de la Miséricorde furent assurés et augmentés, et, en 1778, le comte de Mailly y fonda douze places pour les pauvres de la ville.

Le Roussillon lui est encore redevable de la construction de la route d'Espagne, de l'amélioration des canaux d'arrosage, de la suppression des traites et de tous les droits locaux dans la province; plus de 12.000 arpents de vignes furent plantés dans des terrains demeurés incultes jusque-là, aussi l'exportation des vins s'éleva-t-elle annuellement à plus de 14.000.000 livres. 18.000 gardes-côtes furent organisés par ses soins; un pont sur le Tech, torrent qui traverse la route de Perpignan à Port-Vendres fut commencé. La situation de Port-Vendres avait frappé Vauban, à la sagacité duquel rien n'échappait; il proposa sans succès de fortifier cette ville. Plus tard, le maréchal de Mailly remit sur le tapis les idées du ministre de Louis XIV, et il fut assez heureux pour obtenir du roi quinze années d'exemption de tout impôt pour ceux qui voudraient bâtir à Port-Vendres. Dès 1775, on avait travaillé au curage et à l'agrandissement du port; cinq ans plus tard, on éleva un monument en l'honneur de Louis XVI, sur une belle place carrée en face du port; c'est un obélisque mesurant quatre mètres à la base et près de 27 mètres de hauteur.

En 1790, Louis XVI confia au maréchal de Mailly le commandement de l'une des quatre armées décrétées par l'Assemblée nationale. Le 1er avril 1791, le roi nommait le comte de Mailly, commandant des 14e et 15e divisions militaires. Mais les événements se précipitaient, et, lorsque le vieux maréchal eut appris la fuite de Louis XVI et de la famille royale, il résigna ses fonctions de commandant, le 22 juin 1791. D'après la relation d'un capitaine au régiment des gardes suisses, récemment publiée, le maréchal avait été chargé par le roi de la défense du château des Tuileries; le même officier raconte que, pendant que donnaient l'artillerie et la mousqueterie de Santerre, le comte de Mailly demeura constamment à la fenêtre de l'appartement dans lequel il se trouvait depuis le début de l'attaque. Il fit riposter à coups de fusil par les soldats suisses et l'action devint générale. Il ne dut son salut qu'à la générosité d'un homme du peuple qui fut frappé de son air vénérable et de son grand âge. Le comte de Mailly refusa de suivre les nobles en émigration. Il alla se refugier avec son épouse et son jeune enfant au château de Moreuil. Il pouvait se croire à l'abri des persécutions sanglantes, lorsque, le 7 septembre 1793, il fut arrêté sur l'ordre d'André Dumont, député à la Convention nationale, et conduit à la citadelle de Doullens, où il entra le 26 septembre. Il y demeura avec sa femme et son enfant durant six longs mois. Chaque jour, le geôlier réunissait les détenus et leur faisait connaître les noms de ceux que le tribunal révolutionnaire appelait à sa barre. Cette lecture était toujours écoutée avec non moins d'attention que de crainte; ceux dont le tour n'était point encore venu retournaient à leurs occupations. Quant au maréchal qui, comme la plupart des détenus de marque, jouissait d'une liberté relative, il faisait assez souvent sa partie de cartes; mais il conservait ses allures de grand seigneur, et fidèle observateur de l'étiquette, il n'admettait auprès de lui qu'un très petit nombre de ses compagnons de captivité. Le 28 ventôse an II (18 mars 1794) le maréchal dut se séparer de sa fidèle épouse et de son fils chéri. Il fut alors écroué à la

prison des Baudets à Arras. Il y avait été envoyé par l'agent national du district de Doullens, sur la poursuite de Joseph Lebon. Celui-ci confia à un certain Darthé le soin de l'interroger. Aussitôt Darthé signa un ordre de comparution ainsi libellé : « Le commissaire du représentant du peuple Joseph Lebon requiert le comité de surveillance de faire conduire de suite au deuxième bureau du département, le nommé de Mailly, ci-devant maréchal de France, détenu à Doullens, à présent à Arras. » Après que la formalité de l'interrogatoire eût été remplie, Lebon adressa les pièces à l'accusateur public : « Vu l'interrogatoire subi par le nommé Mailly, ci-devant maréchal de France ; vu les pièces à sa charge, d'où il résulte qu'il est prévenu d'avoir souhaité la contre-révolution et de l'avoir fait espérer à son fils, arrête... » On reprochait au maréchal d'avoir écrit à son fils, le 12 novembre 1792, une lettre trouvée à Doullens, dans laquelle il disait : « L'honneur de notre nom et particulièrement de notre branche, eut été porté au plus haut degré dans d'autres circonstances ; mais, si ces circonstances ne sont pas remplies, elles ne sont pas anéanties et un jour heureux les ramènera, non sur ma tête mais sur la vôtre. » Le sieur Potier, substitut, fit ressortir dans ces lignes un crime contre la sûreté intérieure de l'Etat, et, le 3 germinal an II (23 mars 1794), malgré les moyens de défense présentés par Lefran, le comte de Mailly était condamné à mort et exécuté le jour même sur la place du Théâtre. Il monta à l'échafaud avec le même courage et le même sang-froid que ceux dont il avait donné tant de preuves sur les champs de bataille. Arrivé sur la plate-forme, il s'écria d'une voix forte : « Je meurs fidèle à mon Roi, comme l'ont toujours été mes ancêtres. Vive le Roi ! » Le maréchal était âgé de 87 ans.

Le maréchal de Mailly possédait les véritables qualités d'un militaire, témoin ses faits d'armes et les guerres de Louis XV auxquelles il prit souvent une part très active. Mais il faut avouer qu'il a eu les défauts, pour ainsi dire, de sa situation. « Il fut généreux à l'excès, dit M. Torreilles dans les *Elections de 1789*, mais d'une vivacité que l'on prendrait quelquefois pour de la grossièreté si l'on ne savait que l'on a affaire à un soldat plus criard que méchant. » Son caractère et sa position dominante le rendirent orgueilleux et souvent d'une sotte vanité ; son action puissante dans la province le fit s'immiscer dans toutes les affaires civiles, militaires et ecclésiastiques. Qu'on juge de son orgueil, en lisant le portrait si connu du maréchal que le chevalier de Mautort a buriné dans ses *Mémoires* récemment édités : « M. de Mailly, dit-il, était connu à la cour de Louis XV sous les noms de marquis de Tuffières, baron de Montorgueil. Quand il arrivait de Paris pour résider dans son gouvernement, il était annoncé d'avance par plusieurs courriers qui se succédaient. Il recevait avec emphase les visites des différents corps, de l'état-major et des magistrats. Il conservait la garde d'honneur due aux gouverneurs seulement le jour de leur arrivée, mais qu'il est d'usage de renvoyer. Il avait, en outre, tout le temps de sa résidence, indépendamment de la garde extérieure attribuée à sa place, les six gardes de la connétablie qui faisaient le service dans son antichambre, à l'instar des gardes du roi... Il était toujours en souliers à talons rouges : il n'en mettait pas même d'autres lorsqu'il allait à la chasse... Il donnait des fêtes de temps en temps. C'est principalement dans ces occasions qu'il rassemblait davantage encore ses grands airs et sa dignité. » Le maréchal de Mailly se maria trois fois. En 1732, il épousa la troisième fille de J.-B. Colbert, ministre d'Etat. Cette dernière mourut à la suite de ses couches en 1734. Le 28 février 1737, il convola en secondes noces et épousa Marie de Séricourt qui mourut à son tour le 28 septembre 1778. Enfin, par contrat du 6 avril 1780 et à l'âge de soixante-treize ans, le comte de Mailly unit ses destinées à Blanche de Narbonne-Pelet, fille du vicomte de Narbonne, âgée de vingt ans. Le 19 février 1792, il en eut un fils qui, devenu pair de France en 1815, servit les Bourbons sous la Restauration. Il mourut en son château de Rochelle-Mailly le 1er juillet 1878, ayant eu de son mariage deux garçons et quatre filles. Quant à l'épouse du maréchal, elle échappa aux massacres de la Terreur et mourut à Paris le 15 janvier 1840, après quarante-cinq ans de viduité.

Alcius LEDIEU, *Le Maréchal de Mailly*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1895.

MALARTIC (Amable-Gabriel de), comte de Montricoux, seigneur de Saint-Antonin et de Saint-Geniès, né en 1713, était président de la cour des Aides de Montauban, lorsqu'il fut nommé, en 1774, premier président du Conseil Souverain de Roussillon. Il mourut à Paris en 1792. En 1706, Jean-Vincent de Maurès de Malartic était brigadier des armées et lieutenant du roi à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 271. — *Mémoires de Jaume.*

MALBES (Alexandre), ingénieur, directeur-adjoint de l'exploitation des chemins de fer du Midi, chevalier de la Légion d'honneur, du Medjidie, de Saint-Sylvestre, né à Saint-Paul-de-Fenouillet, le 25 juillet 1831, mourut à Perpignan, le 23 août 1876. Après de fortes études au collège de Perpignan et à Sainte-Barbe, Malbes entra le neuvième à l'Ecole Polytechnique, lors du concours d'admission de 1851. Il sortit le troisième de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées. Attaché au service des travaux hydrauli-

ques de la marine à Toulon, où l'on exécutait alors les grands ouvrages qui ont fait de ce port le premier établissement de notre marine militaire, il fit preuve d'une profonde aptitude technique qu'il appliqua pendant douze ans à plusieurs travaux importants et variés, tels que le Grand-Pont tournant, la darse de Missiessy, l'Ecole Polytechnique, et bien d'autres. Le désir de vivre près des siens lui fit quitter Toulon en 1868. Malbes retourna à Perpignan et y resta durant quatre ans chargé successivement du service ordinaire et de celui des chemins de fer en construction de Port-Vendres en Espagne, de Perpignan à Prades et de Perpignan à Quillan. Pendant la guerre franco-allemande, Malbes dirigea les travaux d'une fabrique de capsules ; ses talents d'organisation réussirent à obtenir une forte économie dans les dépenses de la pyrotechnie. En 1872, Malbes retourna dans l'administration de la Compagnie des chemins de fer du Midi et y occupa jusqu'à sa mort le poste élevé de directeur-adjoint de l'exploitation.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

MALER (Jean) naquit à Perpignan en 1486. Il fut reçu bachelier, à Toulouse, l'Université de Perpignan se trouvant alors dissoute à la suite des guerres de Louis XI. Son père François Maler, notaire et clavaire de Perpignan, fut l'un des syndics que la ville envoya au roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, pour demander le rétablissement des chaires de cette compagnie. Jean Maler fut élu recteur de l'Université de Perpignan, en 1506. A peine âgé de vingt ans, il ne dut sa nomination qu'à son grand savoir, car il n'était pas encore docteur. Il alla prendre ce grade à Bologne après son rectorat et mourut sans doute jeune, puisqu'on ne connaît rien de sa vie ni de ses œuvres.

Archives des Pyr.-Or., B. 418, 419, 420. — HENRY, *Histoire de Roussillon*, t. II.

MALET ou **OMALE (Etienne)** était abbé de la Chaise-Dieu (ordre de Saint-Benoît, diocèse de Clermont), lorsque par la faveur du pape Clément VI, son parent, il fut nommé évêque d'Elne, immédiatement après la mort de Bernard Forner, survenue le 15 janvier 1350. Le jour même, le Pape le recommanda à Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne. Après son élection, Etienne Malet promit (23 janvier 1350), de payer les *services*. Le Pape Clément VI lui donna, la même année, une lettre de recommandation pour le chapitre de la basilique de Saint-Pierre *in Urbe* de Rome. Cette lettre était expédiée d'Avignon et portait la date du 14 septembre 1350. Invité le 28 septembre de l'année suivante par l'archevêque de Narbonne au prochain concile de Béziers, il y assista, par procureur, le 7 novembre 1351. Le 15 février 1352, Malet fut transféré à l'évêché de Tortose et prit possession de ce siège le 21 mars 1352. Il mourut à Rome le 15 janvier 1356, au dire de l'historien Villanueva.

BALUZE, *Histoire des papes d'Avignon.* — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. V. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi.*

MALLA, chevalier, fut exécuté à Perpignan, sur la place de la Loge, le 10 mai 1586, sans qu'on puisse préciser les griefs qui pesaient sur lui et qui lui valurent la peine capitale.

Archives des Pyr.-Or., G. 240.

MALMONT (Nicolas de), chanoine d'Elne, fut cardinal de Limoges au dire de Coma, historien de l'église Saint-Jean de Perpignan.

COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya.*

MALUS (Jean) était peintre dans le Roussillon, en 1558.

Archives des Pyr.-Or., G. 837.

MANALT (Dominique) fut le dernier capitaine du Castillet à Perpignan. Le 20 décembre 1651, il reçut de Lamothe-Houdancourt, nomination aux fonctions de commandant de cette forteresse. Le 24 avril de l'année suivante, Dominique Manalt fut installé dans cette charge. Il figura dans l'assemblée de la noblesse de Catalogne, Roussillon et Cerdagne qui fut tenue, le 1er mai 1659, à l'effet de nommer le Protecteur et les divers officiers de cette insigne association.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 398, 400.

MANALT (Nicolas de) appartenait à une vieille famille de bourgeois nobles de Perpignan dont la maison était située sur la Halle au Blé. Il fut le seul roussillonnais que Louis XIV choisit pour le placer au sein du Conseil Souverain établi par lui à Perpignan, après le Traité des Pyrénées. Nicolas de Manalt occupait à cette époque, depuis le 12 mai 1642, la place de juge des seconds appels de Conflent et Cerdagne qui lui avait été octroyée par Raymond de Bas. Pour le récompenser de son attachement au parti français, Louis XIV lui avait aussi fait donation, le 26 novembre 1654, de rentes sur les biens de Marie Baldo, épouse de Joseph Taqui. Nicolas de Manalt mourut en 1688. Son immense bibliothèque composée d'ouvrages de droit, de théologie, de littérature, en catalan, en latin, en français et en plusieurs autres langues témoigne d'une rare érudition.

Archives des Pyr.-Or., B. 393, 394.



MANDILL (François), fondeur roussillonnais, est cité dans différents actes de 1695 à 1730. Il était décédé en 1741, date à laquelle ses héritiers étaient en procès.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

MANIEL (Vincent-Joseph-Jacques), né à Perpignan le 5 janvier 1813, est mort à Versailles le 23 avril 1871. Sa famille était fixée à Perpignan, où son père remplissait les fonctions de contrôleur des Contributions directes. Entré jeune au collège de Perpignan, il ne quitta cet établissement d'éducation que pour l'Ecole Polytechnique. Il obtint le numéro 4 de sa promotion. Elève ingénieur en 1834, il fut envoyé, pour sa première mission, au pont du Lot, à Cahors, et l'année suivante au pont de Cherbourg. En 1836, il sortait le premier de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées pour être attaché au secrétariat du Conseil. Après une année de labeurs incessants, Maniel fut désigné pour collaborer aux travaux du canal latéral de la Garonne. Il résida d'abord à Moissac, puis à Agen où il fut promu à la deuxième classe, le 7 mai 1840. Un arrêté du 18 juillet de cette année-là le fit passer de l'administration des canaux à celle des chemins de fer du Nord. Successivement chargé, pour le compte de l'Etat, de la construction, puis de l'exploitation, soit de la ligne de Valenciennes, soit de la ligne de Lille à la frontière, il résida six années entières à Valenciennes, livré à de sérieuses études. En récompense de ses services et de ses travaux, il obtint: le 21 juillet 1845 la décoration de l'Ordre de Léopold de Belgique, la croix d'honneur le 26 avril 1846, et la première classe de son grade le 8 mai 1847. Il épousa la fille de Legrand, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics sous le règne de Louis-Philippe. Dès 1847, Maniel ne compta plus au service de l'Etat. La Compagnie du Nord l'avait distingué et se l'était attaché, avec l'agrément du ministre, en lui confiant l'entretien et le matériel de la voie. Il occupa le poste d'ingénieur en chef de la voie durant l'espace de huit années. Le 1er avril 1855, Maniel partit pour Vienne (Autriche), avec l'autorisation du ministre des Travaux publics, en qualité de directeur-général de la Compagnie des chemins de fer de l'Etat. Durant les huit années qu'il séjourna en Autriche (1855-1863), il porta de 1039 à 1323 kilomètres la longueur du réseau qu'il exploita. Ce ne fut pas sans difficulté que Maniel, décidé à la retraite, put être relevé de ses fonctions. Il s'était, à l'origine, lié avec la Compagnie pour cinq ans. D'année en année, cédant à de vives instances, il prolongeait son séjour en Autriche. Sa décision devint irrévocable en 1863; il put enfin rentrer en France cette année-là. De 1863 à 1867, Maniel, établi à Paris, prit encore, en qualité d'administrateur, une part active à la direction des chemins de fer autrichiens et du nord de l'Espagne. Officier de l'Instruction publique, membre du conseil supérieur de l'enseignement secondaire spécial, membre du jury de l'Exposition universelle, il prêta encore son expérience à maintes commissions industrielles. L'année même de son retour en France, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur ; en 1867, il entra au conseil des Ponts-et-Chaussées comme secrétaire. Maniel rompit alors tout lien avec les diverses compagnies industrielles et se consacra aux importantes fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort. Après avoir été nommé inspecteur général le 17 décembre 1868, Maniel succomba à une maladie de gorge contractée durant le terrible hiver de 1871.

E. CÉZANNE, *Jacques Maniel*, Paris, Chaumerot, 1873.

MARCA (Pierre de) naquit à Gan (Basses-Pyrénées), le 24 janvier 1594. Sa famille noble et ancienne comptait des membres qui s'étaient distingués dans la magistrature. Placé, dès l'âge de neuf ans, au collège d'Auch, tenu par les Jésuites, il s'y fit déjà remarquer par des qualités et une intelligence précoces. Ses humanités achevées, il suivit les cours de l'Université de Toulouse, et avant sa vingtième année il était déjà inscrit avocat au barreau de Pau. Un véritable talent oratoire lui valut d'être nommé conseiller au Conseil Souverain de cette ville, à vingt-un ans. Le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui. Le 4 juin 1618, il épousa Marguerite de Forgues, fille unique de l'une des maisons les plus riches et les plus connues de la capitale du Béarn. Mais le bonheur conjugal ne fut pas de longue durée, Pierre de Marca perdit sa compagne chérie dans le courant de l'année 1631. Il fut très affecté de cette perte cruelle ; en vrai savant, il sut toutefois trouver dans la solitude et dans les études un adoucissement à sa douleur. La période de sa vie, qui va de 1631 à 1640, fut pour lui un temps de labeurs incessants. Il remplissait alors les fonctions d'Intendant de la Justice. C'est aussi à cette époque qu'il songea sérieusement à rentrer dans les Ordres. Un traité de l'*Eucharistie*, qu'il écrivit alors, témoigne non seulement de sa grande foi, mais encore de son goût pour les études ecclésiastiques, signe de vocation non équivoque. Il consacra ses moments perdus à recueillir les matériaux de son *Histoire du Béarn*, digne pendant de son futur *Marca Hispanica*. Sa réputation allant tous les jours grandissant, Marca fut nommé, en 1640, conseiller d'Etat à Paris. Il vint siéger au Parlement à un moment critique. C'était l'époque où se débattait entre jurisconsultes et théologiens la fameuse question des libertés de l'Eglise gallicane. Sa position, son influence, son prestige lui firent un devoir de prendre part à ces discussions. Il composa même,

à ce sujet, un ouvrage intitulé : *De concordiâ sacerdotii et imperii.* Ce volume, entiché de doctrines libérales, vit le jour en 1641. Un nouveau deuil frappa Marca cette année même. Son père était mort à Pau. Ce malheur fixa définitivement sa vocation. Il fut nommé par le roi à l'évêché de Couserans ; mais Rome fit opposition au choix de Louis XIII, à cause du livre de *Concordiâ* que la congrégation de l'Index venait même de condamner. Louis XIV était sur le trône, sous la régence de sa mère, quand la Catalogne, de plus en plus mécontente des Français, commençait à invoquer l'Espagne comme libératrice. Ce changement complet dans les dispositions des Catalans donnant lieu à la régente de craindre la perte de la plus belle conquête du règne précédent, son gouvernement crut la prévenir en nommant pour cette province un haut administrateur qui, sous le titre de visiteur général, devait s'occuper exclusivement de la réformation des abus attentatoires aux privilèges des habitants. Ce visiteur général fut Pierre de Marca. L'évêque nommé de Couserans resta sept ans en Catalogne. Il fut dans ce pays, au dire même de son biographe, « un noble et digne représentant de la France. Ses quelques défauts personnels disparaissent, lorsqu'il s'agit de l'intérêt du roi et de la grandeur de la patrie ». De Marca avait, d'ailleurs, accepté sa situation comme un pis-aller. Il travailla, durant son séjour en Catalogne, à aplanir les difficultés qui entravaient la nomination à son siège épiscopal. Tout le mal venait de son ouvrage mis à l'index. Il le refondit en entier et en donna une édition corrigée. La Cour de Rome récompensa cet acte d'abnégation en agréant la nomination royale. C'était en 1648 ; de Marca se disposa alors à

réception des Ordres. Ordonné prêtre le 2 avril de cette même année à Barcelone, il était, le 25 octobre suivant, sacré évêque à Narbonne, dans l'église des Saints Just et Pasteur, par Claude de Rebé. Clément de Banzi, évêque de Béziers, et Nicolas Pavillon, évêque d'Aleth, le futur champion du Jansénisme dans le Midi de la France, assistèrent le prélat consécrateur. De retour en Catalogne, il passa par Perpignan où, sur l'invitation du chapitre, il administra le sacrement de confirmation aux enfants de cette ville ; il alla ensuite visiter Elne, et il rentra au mois de novembre à Barcelone. Malgré son vif désir d'être relevé de ses fonctions de visiteur-général, il dut encore rester trois longues années en Espagne. Enfin, en 1651, le nouvel évêque put se rendre au milieu de ses fidèles de Couserans. Il était depuis un mois à peine dans cette ville, où ses diocésains le tenaient en grande vénération, qu'il fut inopinément désigné par le roi pour l'archevêché de Toulouse. De nouvelles difficultés surgirent soudain, qui retardèrent l'expédition des bulles pontificales. Innocent X ne les lui expédia que deux ans après la nomination par le roi. La guerre entre la France et l'Espagne se poursuivait toujours avec des alternatives de succès et de revers. Mazarin s'était rendu à Saint-Jean-de-Luz pour entrer en pourparlers avec le représentant du roi d'Espagne, don Louis de Haro, et commencer les négociations qui aboutirent au célèbre traité des Pyrénées. Le cardinal avait besoin d'un homme qui connut parfaitement les limites et les frontières des deux royaumes, et qui put, au besoin, appuyer ses prétentions de textes et de documents authentiques, Marca était tout désigné pour ce rôle. Il fut mandé, en effet, à Saint-Jean-de-Luz, et il assista à plusieurs conférences qui se tinrent sur la Bidassoa, dans l'Ile des Faisans. Suivant l'article 42 du traité des Pyrénées, les nouvelles limites des deux royaumes ne Catalogne devaient être déterminées par des commissaires des deux puissances. Louis XIV chargea de cette nouvelle négociation l'archevêque de Toulouse, en lui donnant pour collègue l'évêque d'Orange, Hyacinthe Serroni. Les délégués français reçurent l'ordre de se rendre à Perpignan pour fixer, de concert avec les commissaires espagnols, le lieu et le jour de la tenue des conférences. Dans une lettre qu'il écrivit de notre ville aux délégués espagnols, en mars 1660, Marca leur offrait le choix entre Céret, Canet, Ille, Prades et Figuères. Cette dernière ville parut peu propre à un séjour assez long : la guerre l'avait à moitié détruite. Toutefois, Figuères fut choisi quelques années après, en 1665, pour de semblables conférences. Le marquis de Mortara, vice-roi de Catalogne, préféra Céret. Marca et Serroni s'y rendirent le 16 mars ; les délégués espagnols arrivèrent quatre jours après. C'étaient : D. Michel Salva de Valgornera, chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, homme d'un caractère sérieux, austère, presque triste, et D. Joseph Romeo Ferrerio, de Tortose, poète à ses heures, d'humeur facile et joyeuse. Partis de Barcelone, ils écrivirent de Gérone, le 10 mars, pour annoncer leur arrivée. Le 12, les commissaires français répondirent que tout était prêt. Ils arrivèrent un samedi, le 20 mars. Le lendemain était le dimanche des Rameaux. Les conférences devaient se faire d'après ce principe émis par Mazarin et stipulé dans le traité des Pyrénées, à savoir que les monts limitrophes et divisoires des deux territoires « sont ceux qui séparaient de toute ancienneté les Gaules d'avec l'Espagne. » C'était un travail d'érudition difficile et délicate. On se mit à l'œuvre le 22 mars. La première conférence s'ouvrit par un discours de Marca sur l'objet de la réunion. Ce ne fut que le développement de cette idée : il faut fixer aux deux nations les limites établies par les anciens, afin de fermer la porte à toutes les guerres futures sur ce sujet. Le reste de la séance se passa à présenter

et à vérifier les pouvoirs des commissaires. Le lendemain eut lieu la seconde conférence. On discuta la question de savoir si le promontoire qui séparait *ab antiquo* l'Espagne des Gaules était le *cap de Creus* ou le *cap de Cerbère*. Marca, s'appuyant sur l'autorité du géographe Pomponius Méla, démontra que c'était le cap de Cerbère. Il détruisit absolument l'opinion de l'espagnol Fernando Nunès, qui avait été jusqu'à fausser le texte latin. On passa après au comté de Conflent ; les Espagnols prétendaient qu'il avait toujours fait partie de la Cerdagne. Marca prouvait au contraire qu'il avait jadis dépendu du Roussillon et du diocèse d'Elne. La conférence fut un moment interrompue par les offices du mercredi de la Semaine Sainte. La séance eut lieu ensuite ; mais, dans une interprétation sur des textes d'auteurs anciens, Hyacinthe Serroni s'embrouilla si bien, que Marca se crut obligé de le désavouer auprès de Le Tellier. Les Espagnols revendiquèrent le Capcir, faible portion de terre séparée de l'Espagne par l'Aude, ayant appartenu jadis au diocèse de Narbonne et relevant alors de celui d'Alet. Ils n'étaient pas moins tenaces pour la Cerdagne. Marca corrigea la version de Strabon donnée par Guillaume Xylander ; il en tira cette conséquence que, d'après le texte grec, les Ceretani faisaient presque tous partie de l'Espagne, et qu'ils s'étendaient en outre dans les Gaules. Les prétentions de Marca, et surtout son habileté infinie et sa prodigieuse érudition, tendaient à faire de la vallée d'Urgel un versant français. Le texte du traité des Pyrénées donnait toute la Catalogne aux Espagnols. Or, Marca essaya de prouver qu'Urgel était en Septimanie. Il ne manquait pas de documents : Eginhard, le poète saxon, un diplôme de Charles-le-Chauve, conservé dans les archives de l'église d'Urgel, lui donnaient raison. Il ajouta que, d'après une charte de Louis-le-Débonnaire, le monastère de Sainte-Grâce, dans le diocèse d'Urgel, jouissait des mêmes privilèges que ceux de la Septimanie. Marca insista sur ce fait que les comtes d'Urgel ne furent pas feudataires du comte de Barcelone, ni des rois d'Aragon, mais des rois de France, jusqu'au règne de Jacques Ier, roi d'Aragon. De là une discussion très nourrie et très intéressante entre les négociateurs. Nous ne pouvons les suivre dans leurs arguments, solides de part et d'autre. Les Espagnols défendaient leur bien avec une âpreté légitime ; les Français le convoitaient avec une non moins légitime ardeur. Les conférences furent interrompues le 28 mars, à cause de la solennité du jour de Pâques. Le lundi, on reprit la discussion agitée les trois jours précédents. On parla de nouveau du comté de Conflent. Les Espagnols prétendaient que l'on devait le leur attribuer en entier, d'après le traité de paix qui stipulait la restitution à l'Espagne de tous les versants qui inclinent vers ce pays. Les Français prirent texte de cet aveu pour réclamer la Cerdagne et le pays d'Urgel, observant qu'ils sont du côté de la France sans limites naturelles. On disputa et l'on ne s'entendit guère. Les prélats français dirent enfin que l'inspection des lieux et la lecture des anciens légitimaient leurs revendications. Ces raisonnements ne restèrent pas sans réponse. La discussion allait se terminer le 13 avril. On fit alors un procès-verbal de tout ce qui avait été dit et convenu de part et d'autre. Les deux jours suivants se passèrent à étudier les limites du Roussillon et de la Catalogne au XVIIe siècle. Après une discussion soutenue avec vigueur des deux côtés, les Espagnols consentirent à établir une ligne divisoire, entre Banyuls et Cerbère, mais à condition que la France ne réclamerait plus Lanziana, Silva, ni le monastère de Saint-Pierre de Roda. On avait cherché si le château de Bellegarde était dans le Roussillon ; et, dans la séance du 4 avril, les Espagnols essayèrent de prouver que le vicomté de Castellnou s'étendait jusqu'en Catalogne. Les commissaires étrangers comprirent enfin qu'ils avaient affaire à un homme supérieur, profondément versé dans les antiquités de ce pays. Aussi, ne voyant aucun moyen de se tirer de ces difficultés, et ne voulant pas, d'autre part, s'engager outre mesure, ils suspendirent les négociations, sous prétexte de déférence envers les deux plénipotentiaires royaux, Mazarin et Louis de Haro. Ils leur envoyèrent plus tard des mémoires faits au prieuré de Sainte-Marie-del-Camp en Roussillon ; ils y développaient leurs opinions sur les limites définitives à établir dans les Pyrénées. L'annexion stipulée se réalisa par l'établissement de la ligne frontière. Ce grand événement fut consacré à Céret par une inscription dont on ne sait s'il faut attribuer l'honneur aux commissaires délimitateurs ou aux religieux du couvent des Capucins, que l'on voit à mi-côte, au sortir de la petite ville, en s'acheminant vers l'Espagne. C'est là que les deux prélats avaient été reçus et qu'ils eurent à délibérer avec les commissaires de Philippe V. C'est aussi là que vingt ans auparavant (octobre 1640), le comte don Ramon de Guimera, délégué des Corts de Barcelone, s'était rencontré avec Duplessis-Bezançon, émissaire du cardinal de Richelieu, muni d'un pouvoir du roi signé à Amiens, le 29 août 1640, pour régler les conditions qui placèrent, pendant plusieurs années, la principauté de Catalogne sous la domination française. Ces deux faits importants donnent à Céret et à la maison religieuse où ils se sont accomplis, une notoriété historique. L'inscription commémorative, sans date apparente, mais qui doit être probablement celle du traité des Pyrénées (1659), est gravée sur le chapiteau d'une colonne d'où l'eau s'échappe de neuf gargouilles supportées

par un groupe circulaire de neuf cariatides, pour tomber dans le bassin de marbre de la fontaine dite *dels nou raigs*. Ce chapiteau sert de piédestal à un lion symbolisant l'Espagne et porte en légende ce jeu de mots, en mémoire du changement de nationalité :

« Venite Ceretenses, Leo factus est gallus ! »

Suivant une tradition locale, le lion, qui regardait la France, fut alors tourné vers l'Espagne, du côté de Bellegarde. Cette grave mission remplie, Marca songea à rentrer dans son diocèse. Mais en passant à Perpignan, il fut pris d'une grosse fièvre qui l'obligea à garder le lit. Il profita des répits que lui laissa la maladie pour composer une dissertation latine sur la relique du bras gauche de saint Jean-Baptiste conservée dans l'église des Dominicains de Perpignan. Le 2 mai 1660, Marca remit à ces religieux son travail qui fut imprimé plus tard, soit dans les *Opuscula* publiés par Baluze, son secrétaire, soit dans les dernières éditions du *De Concordiâ*. Durant son séjour à Toulouse, il ajouta le troisième livre à son *Marca hispanica*, d'ailleurs commencé depuis 1648. C'est en 1650 que Marca rédigea les deux premiers livres de son grand ouvrage. Il l'avait d'abord intitulé : *Catalonya illustrata ;* mais, plus tard, dans ses nombreuses recherches pour la délimitation des frontières des Pyrénées, il observa qu'Eginhard et bon nombre d'auteurs du moyen âge appelaient ce pays la Marche d'Espagne, en latin *Marca hispanica*. Ce rapprochement fortuit avec son propre nom, lui suggéra l'idée de lui donner ce titre définitif : « Marca hispanica sive limes hispanicus, hoc est geographica et historica descriptio Cataloniæ, Ruscinionis et circumjacentium populorum. »

Dans le premier livre, l'auteur décrit la Catalogne, les comtés du Roussillon, de Conflent et de Cerdagne, le Capcir et la vallée de Carol, les sources de l'Aude, Narbonne et ses antiquités, la Septimanie, dont il explique le nom peu ancien, et l'antique Illiberis. Le second livre traite des peuples primitifs de la Catalogne ou de l'Espagne tarragonaise ; en passant, il relève les noms de villes récentes ou moins anciennes. On y trouve enfin une élégante description sur Monserrat. Dans le troisième livre, Marca s'occupe de l'histoire de ces pays, depuis Pépin-le-Bref jusqu'à Charles-le-Chauve, insistant tout particulièrement sur les questions ecclésiastiques, c'est-à-dire sur les luttes des chrétiens contre les Maures et les Sarrasins. Le *Marca hispanica* ne parut toutefois que vingt-six ans après la mort de son auteur et il fut achevé d'imprimer pour la première fois le 4 septembre 1688. Tant de travaux ne devaient point rester sans récompense. Louis XIV, juste appréciateur des talents et des mérites, nomma le 26 février 1662 Pierre de Marca à l'archevêché de Paris pour succéder au cardinal de Retz. Mais la mort déjoua les plans du monarque. Le 19 juin de cette même année, le nouvel archevêque de la capitale mourut avant d'avoir reçu les bulles de Rome. Le poète Colletet composa à cette occasion l'épitaphe suivante bien connue :

Ci-gît Monseigneur de Marca
Que le roi sagement marqua
Pour le prélat de son Eglise,
Mais la mort qui le remarqua
Et qui se plaît à la surprise
Tout aussitôt le démarqua.

MARÇA (Thomas de), originaire du Rasès, vint en Roussillon à la suite de Pons de Caramany et se fixa à Cornella-de-la-Rivière, vers l'an 1340. Il suivit le parti du roi Pierre III d'Aragon qui, en 1345, lui fit donation de dix mille sols sur les biens de divers rebelles. Ce prince lui octroya aussi le droit d'entretenir huit cents têtes de bétail dans les pasquiers de Roussillon et Cerdagne. Thomas de Marça fut successivement châtelain de Força-Réal et juge à l'Audience Royale. A l'époque où Pierre le Cérémonieux craignait une attaque en Roussillon, de la part du roi Jacques II de Majorque qu'il avait détrôné, Thomas de Marça fit de grandes dépenses pour l'approvisionnement et l'armement de Força-Réal dont il avait la garde. Plus tard, il fut dédommagé par le roi d'Aragon. Thomas de Marça ne laissa pas d'enfants de sa femme, Françoise. Pierre de Marça, damoiseau de Cornella-de-la-Rivière, épousa, le 16 mars 1361, Sibille, fille de Guillaume dez Fonts.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 100, 110, 113, 190. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

MARÇA (Jean de), petit-fils de Pierre et de Sibille dez Fontz, damoiseau de Cornella-de-la-Rivière, figura dans le traité de paix conclu, le 7 mai 1407, au *Portal de la Cellera* de cette localité, entre Guillaume d'Estoher, Antoine d'Urg et divers membres de la famille Pons-Ramon. Jean de Marça épousa Guillemona et sa maison se divisa ensuite en plusieurs branches qui occupèrent diverses seigneuries. La famille qui résida à Cornella-de-la-Rivière posséda des droits de *leude* assez importants sur les marchandises qui traversaient le territoire compris entre le *Coll del bou* (près de Força-Réal), le *Coll de Terranera* à l'ouest, le *Puig de Moto* (près de Corbère) et la *Pedra-ferral* (au-dessous de Pézilla). Ces droits appartenaient anciennement aux souverains de ce pays qui les avaient aliénés en faveur des prédécesseurs de la famille de Marça, et ces délimitations déterminent l'étendue des possessions des anciens comtes de Cerdagne et de Besalu, dans le Roussillon proprement dit. La *pedra-ferral*, qui formait, sur les bords de la Tet, l'ancienne limite des deux comtés, est un bloc de *cœmentum* qui provient sans doute

d'une voie de l'époque romaine. Elle se voit à quelques centaines de mètres du village de Pézilla, au bord du chemin de Villanova-de-la-Rivière.

Archives des Pyr.-Or., B. 182, 197, 208, 223. — ALART, *op. cit.*

MARÇA (Pierre de), fils du précédent, s'occupa d'opérations financières fructueuses, faisant le traitant et affermant des impositions communales. Il servit d'intermédiaire dans des affaires délicates, et possédait, en 1434, le château de Vernet, près de Perpignan. Pierre de Marça ajouta à ses autres affaires une nouvelle entreprise, celle d'une maison de jeu. Ce fut du temps où il détenait cette seigneurie, et avec son autorisation, qu'une troupe de gens sans aveu s'installa à domicile dans le château du Vernet. Les individus que cette habitation seigneuriale abrita faisaient métier de jouer. Ils y installèrent un matériel confortable, et, à la nuit, des habitants de Perpignan y arrivèrent en se faufilant, pour engager la partie. D'autres distractions furent réservées aux goûts pervertis, et l'établissement devint prospère. Il eut bientôt son public d'habitués, recruté parmi les gens établis, gênés jusque-là par leur notabilité, et parmi les fils de famille retenus par leurs parents. Le scandale devint un jour excessif. Le jeu, tel qu'on le pratiquait au château du Vernet, était une escroquerie dans laquelle, après des alternatives de gain, le client finissait par tout perdre. Il y eut, à la suite de ces revers de fortune, des scènes déplorables, des rixes dangereuses. Il semble même qu'il en résulta des désordres et des troubles à Perpignan. Le seul moyen que les consuls trouvèrent pour faire cesser cet état de choses fut d'acheter le château du Vernet à Pierre de Marça. La vente eut lieu le 9 mars 1443, au prix de 960 livres. Pierre de Marça acquit plus tard, par voie d'achat, du damoiseau François de Ribes, la viguerie, le bailliage et tous les droits de la vallée de Ribes. En 1437, la reine Marie confia le château de Força-Réal à Pierre de Marça jusqu'au jour de la prise de possession effective de la forteresse par Bernard d'Avinyo, le nouveau titulaire. Pierre de Marça afferma aussi les revenus du commandeur de Bajoles, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Sous la domination de Louis XI, il fut le tuteur du jeune Bernardin de Çagarriga, et comme tel, prêta serment au roi de France. Pierre de Marça eut pour fils Jean. Celui-ci épousa Francine, et vivait encore en 1496.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 253, 254, 260, 267, 283, 284, 311, 407, 408, 411, 414. — DESPLANQUE, *Les Infâmes dans l'ancien droit roussillonnais.*

MARÇA (Galcerand de) était chanoine d'Urgell et de Gérone au début du XVe siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 202.

MARÇA (Thomas de), chevalier, contracta, en 1425, un engagement pour le service d'Alphonse V, et fit les campagnes de l'expédition du royaume de Naples, après avoir fourni, au préalable, à son souverain cinq chevaux, quatre lances et un page.

Archives des Pyr.-Or., B. 268.

MARÇA (Galcerand de) obtint, d'Alphonse V le Magnanime, confirmation des scrivanies de Conflent, cédées en sa faveur par la communauté séculière de Villefranche-du-Conflent.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 240, 367.

MARÇA (Jorda de), damoiseau, vivait en 1480. Il épousa Jeanne de Tregura. Celle-ci était décédée en 1508, et ses héritiers furent Ange de Vilanova et Jean de Ça Nespleda.

Archives des Pyr.-Or., B. 411, 414, 417, 418.

MARÇA (Thomas de), damoiseau de Cornella-de-la-Rivière, acquit, à pacte de rachat, le 5 mai 1513, la moitié du moulin Stremer, de Salces. Il possédait, dès 1499, d'autres moulins dans cette dernière localité.

Archives des Pyr.-Or., B. 415, 418, 420.

MARÇA (Jean de) habitait Millas et obtint de l'empereur Charles-Quint provision de lettres de noblesse. Ses armes portent : *d'azur à trois rochers d'argent.*

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

MARCÉ, docteur en médecine de l'Université de Perpignan, publia vers 1755, chez J.-B. Reynier, imprimeur de cette ville, une *Dissertation en forme de lettre sur la nature, les vertus et l'usage des eaux thermales de la Preste.* L'exemplaire que possède la Bibliothèque de Perpignan porte, sur le feuillet qui sert de couverture, cette note manuscrite : « Je rédigeai cet ouvrage à la prière de M. Damien Costa, professeur et docteur en médecine ».

MARCÉ (P.), recteur de Corneilla-de-la-Rivière, s'adonna aux études agronomiques. Il publia en 1785, un *Essai sur la manière de recueillir les denrées de la province de Roussillon à moindres frais, de les améliorer ainsi que les terres et sur les autres avantages qu'elle pourrait retirer,* Perpignan, in-12. Ce livre contient des renseignements précieux sur les procédés agricoles de cette époque. P. Marcé ne fut pas seulement un agronome observateur et curieux, il donna aussi ses soins aux sciences ecclésiastiques. Dès 1782, il avait déposé sur les bureaux du synode diocésain un rituel qu'il avait composé, et dans



lequel il revendiquait le maintien des rubriques locales. Il allait jusqu'à accuser l'évêque de Gouy « d'avoir égaré le dit rituel ». Une délibération du synode diocésain, en date du 10 avril 1782, rejeta la proposition de l'abbé Marcé. Celui-ci édita à Avignon, en 1788, l'*Exercitium diurnum parochorum, ex utriusque fœderis paginis mutuatum*, in-24.

Archives des Pyr.-Or., G. 4. — FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan.*

MARCILLO (Emmanuel), natif de la ville d'Olot (Espagne), entra dans la Compagnie de Jésus et devint professeur de philosophie au collège de Barcelone. En 1685, il fit paraître dans cette ville un livre intitulé : *Crisi de Cataluña*, dans lequel il prétendit faire connaître les origines religieuses du Roussillon. Cet auteur, absolument dénué de critique, ne fait aucune autorité en histoire.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes. — Mémoires de Jaume.*

MARGARIT (Jean Moles de) naquit à Gérone vers 1415. Il appartenait à une ancienne et illustre maison de Catalogne. L'un de ses ancêtres, Bérenger, se signala par sa valeur au siège de Tyr qu'il parvint à faire lever au sultan Saladin, en 1188. Un autre de ses aïeux, Vincent de Margarit prit part aux expéditions de la conquête du royaume de Valence, entreprises par Jacques le Conquérant. L'historien Dez Clot, dans sa *Chronique*, mentionne Pierre de Margarit comme un vaillant marin qui se distingua dans le combat naval livré dans le port de Barcelone contre le roi de Castille. Jean Moles de Margarit embrassa la carrière ecclésiastique et fut successivement pourvu des sept dignités capitulaires de la Cathédrale de Gérone. Il était déjà regardé à cette époque comme un excellent théologien ; on le considérait encore comme un profond jurisconsulte, doublé d'un cosmographe entendu et d'un fin littérateur. En 1445, le chanoine Jean Moles de Margarit devint vicaire-général de l'évêque de Gérone. En 1448, il était archidiacre de cette ville épiscopale. Il fut envoyé en mission à Rome par les membres du chapitre de Gérone. Jean Moles de Margarit étant de passage à Perpignan, le 2 mars 1448, la communauté ecclésiastique de Saint-Jean le chargea de solliciter du Souverain Pontife l'union à leur église des chapelles de Saint-Etienne de Modagons et de Sainte-Thècle. Le 22 décembre 1451, la reine Marie ordonna de mettre Jean de Margarit, chanoine et sacristain de la cathédrale de Gérone, en possession de la chapellenie d'Ille, en remplacement de Lazare Castello, décédé. Son savoir, son éloquence et sa piété le désignèrent au choix du roi d'Aragon et du Pape, qui le firent monter sur le siège d'Elne, le 23 mars 1453. Le 9 juillet suivant, il prêta, par procureur, le serment usité au chapitre de Saint-Jean. Le 23 août de la même année, il fit son entrée solennelle à Perpignan, et le 26, il célébra la messe dans la nouvelle église de Saint-Jean qui n'était pas encore achevée. Le 4 mars 1458, le roi Jean II d'Aragon l'envoya complimenter le pape Pie II sur son heureux avènement à la chaire de Saint-Pierre. L'évêque d'Elne rencontra la cour pontificale à Mantoue. Pie II avait convoqué dans cette ville une réunion de princes chrétiens dans le but de se concerter pour entreprendre la guerre contre les Turcs. Jean de Margarit prit la parole au sein de cette auguste assemblée. Le 25 janvier 1461, ce prélat fut, avec l'archevêque de Tarragone et l'élu de Syracuse, député par Pie II auprès du roi d'Aragon, pour le supplier de rendre au royaume de Chypre son ancienne indépendance. Jean de Margarit, considérant que l'ignorance où était son clergé ne permettait pas d'y trouver un seul sujet propre aux fonctions d'official et que la cité d'Elne ne pouvait offrir comme la ville de Perpignan des moyens d'instruction, ordonna par un règlement en date du 18 décembre de la même année, que ces fonctions seraient réservées aux seuls chanoines de la collégiale de Saint-Jean. Pour les obliger à s'en rendre capables, il défendit d'admettre, à l'avenir, dans ce chapitre, quiconque n'aurait pas pris le grade de docteur ou de bachelier, soit en théologie, soit en droit civil ou canonique, de licencié ès-arts ou de maître en médecine. C'est par ses soins que fut construite ou couverte l'avant-dernière travée de l'église Saint-Jean de Perpignan, ce que semble assez témoigner, en effet, l'écu de ses armoiries timbré d'une mître, sur la clef de la voûte. A propos de ces armoiries, il faut dire qu'il existe aux Archives départementales trois sceaux différents de Jean de Margarit. Le 7 avril 1458, le prélat fit concession d'un bénéfice dans l'église de Saint-Mathieu, au sage et discret Barthelemi Foquet. Cet acte est scellé du sceau du vicariat, de $0^{m}08$ sur $0^{m}045$. La disposition du dessin est analogue à celle de la plupart des sceaux des prédécesseurs de Jean de Margarit : au centre, les deux patronnes d'Elne, sous des portiques gothiques et surmontant un écusson aux armes de l'évêque : parti, au 1er à 3 marguerites, 2 et 1 ; et au 2e à un oiseau qui paraît être un paon. L'écusson sommé d'une mître sépare la légende en minuscules gothiques. Le 8 juin 1457, cet évêque s'était servi d'un sceau secret, de forme ronde, de $0^{m}04$ de diamètre, dans l'acte de concession d'un bénéfice de Clayra, à Jacques Vilar. Au centre de ce sceau on voit un aigle aux ailes éployées, couronné d'une mître, tenant entre ses serres l'écusson du prélat. La légende est devenue tout à fait illisible. Enfin, le 6 juin 1460, Jean de Margarit écrivant à



Jean de Saint-Martin, archidiacre majeur d'Elne, pour le charger de mettre le chanoine Jean des Casesnoves en possession de l'église paroissiale de Sainte-Marie-la-Mer, scella sa lettre de son anneau manuel qui est ovale (0^m018 sur 0^m015) et représente son écusson sommé d'une mître, ainsi que la légende en minuscules gothiques. C'est le premier de ces sceaux qu'on retrouve sculpté et peint sur la clef de l'avant-dernière travée de l'église Saint-Jean. Suivant Moreri, les services rendus au roi d'Aragon, Jean II, par Jean de Margarit, alors cardinal et évêque de Gérone, et son frère Bernard, dangereusement blessé au siège de la dite ville en défendant la reine d'Aragon, furent si noblement appréciés, que ce prince crut ne pouvoir mieux les récompenser qu'en permettant à ces deux frères et à la postérité de Bernard, de l'un et de l'autre sexe, de porter en chef des armes de leur maison qui étaient *de gueules à trois marguerites d'argent écartelé à trois pals de gueules*, les armes royales d'Aragon, de Navarre et de Sicile. Jean de Margarit n'a jamais fait usage de ces armoiries en Roussillon. En 1462, ce prélat fut transféré au siège de Gérone. Il se trouvait encore à Elne le 7 février de cette même année. A cette dernière date, il concéda la faculté d'ériger un autel dans une chapelle nouvellement construite par Bernard Dauder, sur le territoire de Malloles. Mais huit jours plus tard, il prit possession de son nouvel évêché. Son pontificat sur le siège de Gérone eut une durée de vingt-deux années. Jean de Margarit prit une part active aux guerres qui ensanglantèrent la Catalogne à cette époque. Prélat belliqueux, il revêtit l'armure pesante du guerrier pour défendre le roi d'Aragon et les immunités de son Église. Il tira encore l'épée pour attaquer la ville de Corsa qui s'était révoltée contre sa juridiction seigneuriale. Il excommunia le capitaine Jean Çarriera qui avait épousé sa propre nièce. Yolande. Devenu chancelier de la Principauté de Catalogne, Jean de Margarit ménagea, en cette qualité, la paix entre Sixte IV et le roi de Naples, Ferdinand Ier. Il bénit, en 1476, la première pierre du môle de Barcelone. En 1480, il prorogea les Cortès de Barcelone et écrivit l'année suivante un ouvrage d'histoire ayant pour titre : *Paralipomenon Hispaniæ*, Grenade, 1545, in-4°. Comme le nom du livre l'indique, cette œuvre n'est qu'un supplément des écrivains qui avaient traité de l'histoire de l'Espagne depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Théodose le Grand. Elle contient dix livres et est dédiée aux rois catholiques. Quoiqu'elle renferme quelques erreurs chronologiques et géographiques, elle n'en éclaire pas moins d'un jour lumineux les périodes de l'histoire ancienne qui précédèrent l'invasion des Maures en Espagne. Cet ouvrage a été réimprimé dans *Hispania illustrata* d'André Schott, Francfort, 1633, t. I. in-fol. Jean de Margarit a aussi publié : *De la educacion de Fernando principe de Aragon* et *De coronâ regum vel de regis officio optimo imperio*. Il avait aussi composé une histoire détaillée des événements survenus en Catalogne, de son vivant. Ce travail qui avait été inspiré par l'emprisonnement et la mort du prince de Viane, lors du soulèvement suscité par le comte de Pallas et des chevaliers catalans, est demeuré manuscrit. Il est conservé dans les archives de la cathédrale de Barcelone et a pour titre : *Templum Domini*. Sur la demande de Ferdinand le Catholique, le pape Sixte IV décora Jean de Margarit de la pourpre romaine, au mois de novembre 1483 et lui donna le titre de cardinal de Sainte-Balbine. Jean de Margarit mourut à Rome l'année suivante (5 novembre 1484) et son corps fut inhumé dans l'église du Saint-Esprit. En 1607, un de ses parents, le napolitain Jules Moles, fit graver sur son tombeau l'épitaphe suivante :

Joanni Moles,
Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinali
Gerundæ in Iberia illustri genere orto,
Eloquentia, doctrina ac pietate insigni,
Discordiis inter summum Pontificem Nicolaum V.
Et Alphonsum Regem I sua solertia sedatis ;
Regum Aragoniæ et Castellæ ad Pont. Max.
Pium II et Sixtum IV aliosque pontifices
Et Respublicas ad eorum bella paccanda Oratori,
Atque Italicæ pacis compositori
Julius Moles
Ne tanti viri suæ gentis = Memoria
periret post annos
C XXV.
P. M. D. C. VII.
Romæ lucem amisit nonis nov.
Anno M C D L XXX IV.

Le cardinal Jean Moles de Margarit eut deux frères : François qui était viguier de Gérone en 1472, et Bernard, seigneur de Castell-Ampurda. Celui-ci se signala dans divers combats ainsi qu'au siège de Gérone. Il eut un fils Louis, qui, après avoir pris aux Marocains les îles Gerbes, en fut nommé le gouverneur. Pierre de Margarit, fils de Louis, fut élevé à la cour de Ferdinand V. Il s'embarqua en 1492 pour les Indes, sur la flotte de Christophe Colomb. Ce fut lui qui découvrit et donna son nom à l'archipel des îles Marguerites. En 1539, Louis de Margarit était lieutenant et capitaine-général des armées de Charles-Quint. Ce dernier eut pour fils Léandre de Margarit de Gallart qui, à son tour, engendra Philippe de Margarit de Biure, père du premier marquis d'Aguilar.

Communication obligeante de Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan. — Archives des Pyr.-Or., G. 236, 790. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Pella y Forgas, *Un catala il-lustre, Biografia de D. Joseph Margarit y de Biure*, Gérone, in-4°, 1876. — Foucher, *Sphragistique roussillonnaise*.

MARGARIT DE BIURE (Joseph de) naquit à Castello-d'Empurias, le 10 février 1602. Son père Philippe était seigneur de ce lieu et sa mère, Béatrix de Biure, appartenait à la famille des barons de Vallespinosa, fief situé dans les environs de Tarragone. A la suite d'un long procès qui avait surgi entre les deux familles alliées, Joseph de Margarit passa sa jeunesse dans les propriétés du domaine maternel. Il était âgé de trente-huit ans, lorsqu'éclata le soulèvement de la Catalogne qui se disposait à secouer le joug de Philippe IV, roi d'Espagne. Joseph de Margarit, à la tête d'un petit nombre de soldats, dut, d'après les ordres de la Députation et des Etats, harceler la grande armée que le cabinet de Madrid envoya contre Barcelone, retarder sa marche, donner ainsi le temps de lever des troupes et de pourvoir à la sûreté de la ville. Il réussit complètement dans cette opération difficile. Ce fut lui qui, après le siège de Tarragone, fut envoyé vers Louis XIII, pour le supplier d'établir un vice-roi en Catalogne et pour démontrer la nécessité d'assiéger Perpignan. Joseph de Margarit eut de fréquentes entrevues avec le cardinal Mazarin, dans le palais de Ruel. Dans une circonstance, le ministre de Louis XIII émit des craintes sur l'alliance de la Catalogne avec la France. Il alla jusqu'à prédire un rapprochement de la province annexée et de l'Espagne. Au seul énoncé de cette hypothèse, Joseph de Margarit bondit de son siège et, s'exprimant en catalan, dit à Mazarin : « Senyor, Vostre Eminencia saber desitja, com es just, si 'ls catalans faltaran a llur promesa : sobre lo que obligat me veig a dirli que 'ls catalans saber desitjan tambe si la Fransa mancara a lo capitulat; assegurantli de part de tota la provincia que si la Fransa no falta, tampoch Catalunya faltara... ». Margarit s'engagea à donner, comme témoignage de fidélité au gouvernement français, les membres de sa famille en ôtage. « Fort bien, répliqua Mazarin en prenant les mains de Margarit. Puisque les catalans tiendront leur engagement, comme vous voulez me l'assurer, pour ma part, je vais maîtriser l'Espagne comme le cavalier qui impose le mors à un coursier... Je lui imposerai ma loi, et puisqu'il y a de réels avantages pour Sa Majesté d'occuper la Catalogne, cette province nous ouvrira les portes pour circonvenir le roi d'Espagne dans son palais de Madrid. » Dès lors, Joseph de Margarit obtint tout ce qu'il sollicita de Louis XIII. Ce prince vint en personne attaquer la capitale du Roussillon et nomma Margarit, gouverneur. En cette qualité, il empêcha le marquis de Pobar de porter secours à la ville de Perpignan, fut promu maréchal de camp, en 1642, reprit possession de la vallée d'Aran au cœur de l'hiver 1643, commanda à Barcelone et maintint cette place au pouvoir des Français, malgré les défaites de d'Harcourt et de Condé. Ce fut lui qui se chargea, en 1650, d'arrêter Marchin, devenu suspect au cardinal Mazarin, et de le conduire à Perpignan. Sa fermeté ainsi que les nombreux sacrifices personnels qu'il ne cessait de faire à la cause française lui valurent, en 1651, le grade de lieutenant-général. Cependant, dès cette époque, tout espoir était perdu pour les Français, d'occuper plus longtemps la Catalogne. Privé de secours et réduit à une garnison déjà affaiblie par de perpétuels combats, Margarit n'hésita pas à défendre Barcelone jusqu'à la dernière extrémité. En ce temps une maladie contagieuse jonchait de morts les rues et les places de la cité. Cinquante mille catalans avaient succombé. La ville n'avait plus de troupes. Margarit qui avait vu périr autour de lui quarante de ses domestiques, frappés par le fléau, voulut, du moins, retarder la soumission de Barcelone. Il retira des hôpitaux quatre mille hommes échappés à la peste, qui avait décimé autour de lui les populations effrayées ; il renforça tous les postes, et se prépara, avec le comte d'Ille, à une résistance opiniâtre. La flotte ennemie parut à la vue du port et en ferma l'entrée. Du côté de la terre, une armée nombreuse pressait la place : on vit que celle-ci ne pouvait être secourue. Cependant Margarit repoussa les sommations du général ennemi, comme il repoussa ses attaques vives et prolongées. Quinze mois s'écoulèrent et durant ce long intervalle le héros catalan se multipliait partout : hors des murs, pour commander les sorties, sur les remparts, pour les défendre, dans les hôpitaux, pour y secourir les blessés. Enfin, toute résistance devint impossible. Le peuple murmura, une sédition allait livrer les portes à l'ennemi qui, déjà, proclamait le pardon de tous, à l'exception de celui de Margarit. Satisfait d'avoir rempli toutes ses obligations envers le roi et d'avoir vu quarante mille Espagnols perdre la vie au pied des murs dont la défense avait été confiée à son courage et à sa loyauté, Margarit se jeta dans une frêle embarcation. traversa la flotte ennemie et arriva sain et sauf à Perpignan. Là, il reçut de Louis XIV la récompense de sa bravoure et de sa fidélité. La terre d'Aguilar fut érigée en marquisat pour lui. Il avait perdu en Espagne son immense fortune ; ses châteaux avaient été incendiés ; sa tête avait été mise à prix. Le traité de 1659 lui rendit une partie de sa fortune, et lorsque Philippe V monta sur le trône des Espagnes, la famille de Margarit recouvra toutes les possessions que lui avaient léguées ses pères. Margarit obtint, en outre, le 18 juin 1653, les biens de Thomas de Banyuls, d'Antoine de Genères et du vicomte d'Evol ; le 8 novembre de cette même année, il reçut concession de rentes sur les domaines de Gabriel et Emmanuel de Llupia, père et fils. Par une lettre datée de

Paris. le 26 janvier 1658. le roi de France le nomma vice-roi et lieutenant-général de Catalogne, en remplacement du duc de Candale. Joseph de Margarit occupa cette haute situation jusqu'à la paix qui fut conclue au Traité des Pyrénées. Dans le cours du mois de juillet 1667, des lettres patentes de Louis XIV lui concédèrent la jouissance des villes de Thuir et de Toluges pour lui et ses enfants mâles ; mais le 11 avril 1669. de nouvelles instructions royales ordonnèrent que ces deux villes feraient retour au Domaine. Le marquis d'Aguilar reçut en dédommagement la baronnie de Brens, en Languedoc. avec la métairie de la Grange. Il mourut en 1685. Du mariage qu'il avait contracté avec sa cousine Marie de Biure, Joseph de Margarit avait eu sept enfants : Hyacinthe, qui mourut à onze ans ; Gaspard, né en 1631, qui combattait aux côtés de son père, dès l'âge de dix-huit ans et qui mourut à Perpignan en 1656, étant colonel de cavalerie ; Jean, l'héritier du nom, des titres et des biens de la famille ; Joseph, qui fut abbé de Saint-Martin du Canigou depuis 1692 jusqu'en 1698 et qui, ayant résigné cette prélature pour une autre dignité ecclésiastique de Narbonne, mourut en 1701 ; Jacques, qui épousa une demoiselle Castello, décédée sans postérité ; Raphaëlle. qui se maria à Galcerand de Cruilles, comte de Montagu. et Béatrix, qui unit ses destinées à celles de Jean-François de Gléon, vicomte de Durban.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 399, 401. — Pella y Forgas, *op. cit.*

MARGARIT DE BIURE (Vincent de), frère du précédent, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, recommandable autant par ses talents que par ses vertus, publia un livre de théologie intitulé : *Questiones de sancto Thomas.* Le 14 octobre 1642. Louis XIII le désigna pour l'évêché de Lérida ; le prince voulait récompenser Joseph de Margarit des services qu'il rendait à sa couronne et reconnaître les mérites du dominicain qu'il désirait élever à la prélature. Mais pour obtenir du Pape la faculté de nommer aux dignités ecclésiastiques de la Catalogne, le roi de France fut obligé de prendre, comme les souverains d'Espagne, un indult particulier pour cet effet, vu que cette province n'était pas assujettie au Concordat. Rome resta sourde aux sollicitations du roi de France jusqu'en 1669. Vincent de Margarit demeura évêque élu de Lérida jusqu'en 1646. A cette date, il fut transféré sur le siège épiscopal de Solsone, qu'il administra encore sans recevoir la consécration pontificale. En 1651. Vincent de Margarit passa sur le siège de Barcelone, et en 1658 sur celui d'Elne. Louis XIV n'ayant obtenu la faculté de nommer à l'évêché d'Elne et aux autres bénéfices consistoriaux du diocèse qu'en 1668, par une bulle datée du 9 avril, Vincent de Margarit ne fut confirmé par le Saint-Siège qu'en 1669. Il prit possession de son évêché le 17 avril 1669, prêta serment et fut admis le même jour à la communauté de Saint-Jean. Le 3 juin de la même année, il fut sacré dans l'église métropolitaine d'Auch, par l'archevêque Henri de Lamothe-Houdancourt, qu'assistèrent les évêques de Couserans et de Bayonne. Vincent de Margarit prêta serment de fidélité au roi le 27 août suivant. Le 8 mars 1671, il bénit la nouvelle église paroissiale de Saint-Mathieu de Perpignan, et mourut le 21 décembre de l'année suivante. Son corps fut enseveli provisoirement dans la chapelle de Saint-Benoît, au vieux Saint-Jean. Il fut transféré, le 1er mars 1722, au tombeau de la famille des Margarit, dans la nouvelle église, tout près du bénitier à droite en entrant.

Archives des Pyr.-Or., G. 51. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Pella y Forgas, *op. cit.*

MARGARIT DE BIURE (Jean de), neveu du précédent, était fils de Joseph de Margarit, marquis d'Aguilar. Jeune encore, il publia à Barcelone, en 1645, un volume intitulé : *Retórico epitome latino y castellano en quatro llibros aumentado con diferentes ejemplos de insignes oradores en muchos idiomas i util a todos los estados.* Le 11 juin 1675, il épousa Raphaëlle de Négrell de Cruilles de Bas, sœur utérine de Galcerand de Cruilles, comte de Montagut et baron de Mosset. Ce dernier étant décédé sans laisser de postérité, Raphaëlle de Cruilles fut son héritière universelle, à l'exception du comtat de Montagut créé, le 13 juillet 1599, en faveur de Gerald de Cruilles et de ses seuls descendants mâles. Du mariage de Jean de Margarit de Biure et de Raphaëlle de Cruilles naquirent : Jean, marquis d'Aguilar ; Joseph, qui mourut en 1707, âgé de vingt-trois ans, avec le grade de colonel ; Dominique-Marie, épouse de Ros, comte de Saint-Féliu, et Marie-Anne, femme de D. N. de Millas, noble catalan de La Bisbal. Jean de Margarit de Biure, de Cruilles, de Santa-Pau, marquis d'Aguilar et baron de Mosset servit dans l'armée française et mourut à Perpignan, le 5 avril 1701. Il fut inhumé dans le vieux Saint-Jean.

Archives communales de Perpignan, GG. 39. — Torres-Amat, *op. cit.* — Pella y Forgas, *op. cit.*

MARGARIT DE BIURE (Jean de), marquis d'Aguilar, fils et héritier du précédent, n'eut qu'un enfant, Dominique. A son tour celui-ci laissa deux filles : Jeanne-Hippolyte-Rose et Marie-Anne. La première épousa le chevalier Pierre-François-Ignace de Bon, sous la condition de prendre le nom et les armes des Margarit, marquis d'Aguilar. La cadette se maria au marquis Joseph d'Oms de Tord de Calvo. Pierre-

François-Ignace de Bon, de Cruilles, de Santa-Pau, de Margarit, marquis d'Aguilar, seigneur de la ville et baronnie de Mosset, major, chevalier de Saint-Louis et chevalier honoraire de Malte, fut le premier maire de la ville de Perpignan. Il exerça cette fonction depuis le 19 février 1790 jusqu'au 4 décembre de la même année. Il se réfugia à Codalet et mourut dans cette localité durant les premiers jours du mois d'août 1792. Des enfants issus de son union avec Jeanne de Margarit, il restait au moment de la Révolution : Melchior-Louis-Xavier, qui fut le dernier marquis d'Aguilar, Jean-Gaspard, officier des gardes vallonnes au service du roi d'Espagne et Louis, bénéficier de l'église Saint-Jean de Perpignan. Melchior-Louis-Xavier de Bon de Margarit, marquis d'Aguilar (voir ce nom plus haut dans le Dictionnaire) est décédé à Toulouse en 1838. Il avait épousé M[lle] de Bruyères-Chalabre et avait eu un fils et une fille qui moururent avant lui. Son petit-fils, décédé en bas-âge, descendit aussi dans la tombe avant lui.

Communication obligeante de Mgr de Carsalade du Pont, évêque de Perpignan. — DU MÈGE, *Eloge historique de M. le marquis d'Aguilar,* Toulouse, 1839.

MARIA ou **MARIE (Jean-Jérôme),** de Ria, était fils de François Maria, habitant de cette dernière localité, et de Marie-Anne Escaro, d'Olette. Il combattit, en 1642, dans les rangs de l'armée catalane contre les troupes espagnoles, notamment aux sièges d'Argelès, d'Ille et de Perpignan. Au mois de janvier de cette année-là, Jean-Jérôme Maria fut fait prisonnier par les Espagnols, pendant le siège d'Argelès. Il ne dut sa liberté qu'à une forte rançon qu'il paya de ses propres deniers. Le 6 janvier 1646, le duc Henri de Lorraine le créa bourgeois noble de Perpignan, au nom du roi de France.

La famille Maria paraît être originaire de Ria et Sirach. Elle y était déjà fixée en 1377, car à cette date on trouve dans cette localité Guillaume Maria et son fils, Guillaume. La filiation ininterrompue est établie par les descendants de Barthélemy Maria vivant en 1431 et par son fils Jean qui, ayant épousé Marie Vivès, de Ria, convola en secondes noces avec Marguerite Margall, d'Egat. De cette dernière union naquit un fils, Pierre, époux de Catherine N. A son tour, Pierre Maria fut le père de Barthélemy. Celui-ci est l'auteur des deux branches de la famille Maria, dits Maria *de baix* et *de dall*, suivant que l'habitation des deux maisons était située dans la partie basse ou haute du village de Ria. Barthélemy Maria unit ses destinées à Yolande Lombart, de Ria, et de ce mariage sont issus les membres de la famille Maria *de baix*. Devenu veuf, Barthélemy Maria épousa Catherine Codalet et devint ainsi le fondateur de la seconde ramification de la maison Maria dite *de dall*. Jean Maria, fils de Barthélemy et de Yolande Lombart, se maria avec Jeanne Catala, d'Estoher. Un fils naquit de leur union, nommé François. Ce dernier se maria à Catherine Barto, de Prades, et devint le père d'un autre François Maria, auteur de Jean-Jérôme, qui fait l'objet de la notice.

Jean-Jérôme Maria unit ses destinées à N. Romeu, de Prades, qui ne tarda pas à mourir. Il épousa en secondes noces Séraphine Izern, de Rigarda, et eut d'elle un fils, Pierre. Celui-ci se maria à Grâce Barrère, de Molitg ; à son tour, leur fils, Joseph, épousa Marie de Llamby, de Perpignan, et devint viguier de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. François Maria, fils de ces derniers, unit ses destinées à Marie-Angélique de Kennedy, du Boulou, et fut le père de Joseph, qui suit, et de Thomas, médecin.

DELAMONT, *Sièges soutenus par la ville d'Argelès, en Vallespir,* Bordeaux, Crugy, 1861. — Communication obligeante de M. Emile Marie.

MARIE (Joseph) naquit à Ria, en l'année 1750. Il assista, le 21 avril 1789, à l'Assemblée générale de la noblesse du Roussillon, réunie pour nommer les députés aux Etats-généraux. Joseph Marie remplissait dans son district des fonctions administratives quand il fut élu, le 30 août 1791, député des Pyrénées-Orientales, à l'Assemblée législative, le second sur cinq, à la pluralité des voix sur 140 votants. Joseph Marie prêta serment à Paris, le 4 octobre 1791 et le 17 du même mois fut nommé membre du Comité des *secours publics*. Joseph Marie, qui avait uni ses destinées à Magdeleine Balanda, mourut sans laisser de descendance. Son frère Thomas fut médecin ; il avait épousé Catherine Romeu et avait eu d'elle un fils, Hyacinthe, qui exerça aussi la médecine. De l'union de ce dernier avec Alexandrine Bonet naquit Joseph, docteur en médecine, mort en 1902, après avoir rempli plusieurs fois le mandat de conseiller général, comme représentant du canton de Prades.

DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades.* — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires.*

MARIA ou **MARIE (François),** petit-fils de Barthélemy et fils de Jean-François et d'Anne Serradell, de Prades, épousa Espérance Pisa, originaire de cette ville. François Maria prit part au siège de Salses, en 1639, avec la compagnie de Michel Salabardenya, abbé de Saint-Michel de Cuxa, en qualité de porte-drapeau, et mourut la même année.

Communication obligeante de M. Emile Marie

MARIA ou **MARIE (Ignace),** fils du précédent, ayant épousé Grâce Casanova, fille unique et héritière du seigneur de Jujols, devint propriétaire de

ce fief que la famille Molner, dont son épouse provenait par sa mère, avait détenu durant deux siècles. En 1634, à la suite d'un accord conclu avec les époux Ros, prétendants à la succession seigneuriale de Jujols, Ignace Maria abandonna à ceux-ci l'exercice de la juridiction, et garda par devers lui les biens-fonds et les immeubles qui avaient appartenu à ses ancêtres. Ignace Maria acheta ensuite à Vincent Gobert, en 1643, une petite seigneurie allodiale située à Ria, pour le prix de 210 livres, monnaie de Perpignan. Elle consistait en cens et droits d'aliénation sur une portion du village et de son territoire. Ignace Maria quitta Ria et vint se fixer à Prades en 1658. Il fut inhumé ainsi que sa femme, dans l'église de cette ville, devant l'autel de Notre-Dame de la Volta (aujourd'hui chapelle de saint Benoît).

Communication obligeante de M. Emile Marie.

MARIA ou **MARIE (Gaspard),** fils et héritier du précédent, fut fait bourgeois noble de Perpignan, par brevet de Louis XV, en 1718. Le parchemin original portant le titre d'ennoblissement donne comme armes à la famille Maria : *de sable posé sur des ondes fascées d'azur, accompagné d'une étoile du même et surmonté d'un heaume d'argent.* Gaspard Maria fut enseveli dans l'église de Prades, devant le chœur, du côté de la chapelle de Notre-Dame de la Volta. Il avait épousé Marie Balcère, de Prades, qui lui donna un fils unique, Pierre. Resté veuf, Gaspard Maria convola en secondes noces avec Anne Clara et eut sept enfants du second lit. Pierre Maria ayant épousé Isabelle Clara, de Prades, fut le père d'une fille unique, nommée Françoise. Celle-ci se maria à Joseph-Melchior de Lacroix et lui apporta en dot la seigneurie allodiale de Ria. Gaspard Maria, fils aîné du second lit, unit ses destinées à Marguerite Marcer, de Prades. Antoine, l'enfant qui naquit de leur union, se maria à son tour à Marie Carbonnell et fut le père de Joseph qui assista à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon, réunie le 21 avril 1789, à l'effet de nommer ses députés aux Etats-généraux. Joseph Marie-Carbonnell contracta mariage avec Marie Romeu, de Prades. Leur fils qui épousa Bonaventure Batlle, de Bourg-Madame, fut le père d'Auguste Marie, décédé en 1885.

Communication obligeante de M. Emile Marie.

MARON (Mathieu-Antoine), docteur en théologie, fut nommé, en 1690, chanoine de l'église collégiale du Bourg-Saint-Esprit-les-Bayonne, alors dépendante de l'évêché de Dax (Landes). Nommé, en 1710, aumônier dans l'équipage d'artillerie de l'armée du Roussillon, il résigna sa dignité canoniale en faveur de Laurent Lacaussade, prêtre de son diocèse d'origine. Le 13 janvier 1716, Mathieu-Antoine Maron prit possession de la cure de Saint-Hippolyte, et le 10 octobre 1718, de celle de Néfiach. Il dirigea cette paroisse jusqu'au jour de sa mort, survenue le 12 mars 1754. Par un testament en date du 10 novembre 1752, Mathieu-Antoine Maron fit co-héritiers universels Honoré Pérone, docteur ès-lois, domicilié à Néfiach, et Joseph Balanda-Sicart, avec charge d'exécuter ses dernières volontés. En dehors des legs pieux qu'il fit en faveur des églises du Soler et Saint-Hippolyte, Mathieu-Antoine Maron laissa à la disposition de ses légataires les sommes nécessaires pour mener à bonne fin l'œuvre de la reconstruction et de l'embellissement de l'église de Néfiach. Il eut la satisfaction, avant sa mort, de passer un contrat, le 30 octobre 1753, avec Joseph Parisel, menuisier de Saint-Paul-de-Fenouillet, qui s'engagea à construire, moyennant la somme de trois cents livres, le retable d'un autel dédié à saint Macaire. Après son décès, Honoré Pérone et Joseph Balanda-Sicart se mirent en devoir de continuer l'œuvre du curé Maron. Le 29 juin 1754, ils passèrent avec Navarre, sculpteur, et Paul Courty, menuisier, un contrat par lequel ces derniers s'engagèrent à construire les retables du maître-autel, du Rosaire et du Crucifix moyennant la somme de 2400 livres pour la main-d'œuvre. Les quatre colonnes en marbre blanc et rouge incarnat, hautes de neuf pieds, qui encadrent le retable du maître-autel furent commandées à Pierre Preumont, de Caunes, et placées le 20 juillet 1755 ; elles coûtèrent 1103 livres. Le 1er mai 1756, Navarre et Courty firent la remise des retables du maître-autel, du Crucifix et du Rosaire aux exécuteurs testamentaires de Mathieu-Antoine Maron. Michel Thomaza, doreur d'Ille, dora le premier de ces monuments en 1756. Le 29 novembre de cette même année, le sculpteur Michel Nègre promit de faire le retable de la chapelle de l'Ange gardien, au prix de 540 livres. L'artiste avait achevé son œuvre le 1er mai 1757. Le 7 juillet 1756, Honoré Pérone et Joseph Balanda firent la commande de six tableaux au peintre languedocien Pierre-Jean Rieudemont. Dans l'espace d'une année, celui-ci exécuta les deux toiles placées sur les parois du sanctuaire qui représentent la Mort de la Vierge Marie et la mise au tombeau de son corps, les deux tableaux du Portement de la Croix et de l'Elévation de Jésus sur la Croix (réplique du sujet peint par l'auteur lui-même dans la chapelle du Christ de l'église Saint-Jacques de Perpignan), la toile de la chapelle de l'Ange gardien et le tableau de saint Honoré, évêque. Le 8 avril 1759, Rieudemont passa contrat avec les héritiers de Mathieu Maron et s'engagea à peindre six panneaux de la Nativité, de la Présentation, des Epousailles, de l'Annonciation, de la Visitation et de la Purifica-

tion qu'on voit encore dans l'église de Néfiach. Le 10 juin 1757, Honoré Pérone et Joseph Balanda avaient remis à Albert Bernard, bijoutier de Perpignan, la somme de 1437 livres pour le payement d'un ostensoir qu'il avait fabriqué et qui pesait quinze marcs et trois onces. L'épitaphe suivante, résumé fidèle des vertus et des travaux de l'abbé Maron, fut gravée sur sa tombe :

Hic jacet
R. P. Mathaeus Maron Baionensis
S. T. Æ. Doctor, Archipresbiter, Hujus
Paraeciae Rector, Tantâ Virtute, Ut
Cum Vivens, Res Suas Dei Templa
Decorando, Pauperesque Levando
Dispersisset, Paurer Obire, Et Ut
Ignotus, Humari Voluerit, Obiit
11 Marcii 1754 Anno Ætatis
Suae 89 Muneris Pastoralis 36
Die supra dicto, anniversarium
ad animae ejus requiem celebretur.

Archives des Pyr.-Or., G. 824, 867, 1052. — Communication obligeante de M. Maxence Pratx.

MARTI (Ermengaud), bourgeois de Perpignan, reçut commission, en 1356, de Pierre IV le Cérémonieux, pour recouvrer, dans le diocèse d'Elne, le don annuel de vingt-quatre sols par feu, que le bras ecclésiastique avait consenti pour aider, pendant une durée de deux ans, aux frais de la guerre entreprise contre Pierre le Cruel, roi de Castille. Le roi d'Aragon nomma Ermengaud Marti son procureur en Roussillon et en Cerdagne. Ce monarque l'investit encore de la charge de maître des ports des deux comtés. Comme tel, Ermengaud Marti procéda, en 1369, à l'inspection des châteaux, des places fortes et des tours de Roussillon et de Cerdagne. Lors de ses visites, il dressa, pour chacune des forteresses du pays, l'état de l'armement et des approvisionnements existants. Il y joignit un rapport des travaux ou des réparations jugées indispensables. Ce précieux et intéressant inventaire constitue la majeure partie de la liasse B. 162, aux Archives départementales. A l'aide de ce document, il est aisé d'être renseigné sur l'armement défensif et offensif des châteaux-forts du Roussillon et de la Cerdagne, pendant les guerres du moyen-âge.

Archives des Pyr.-Or., B. 108, 121, 122, 162.

MARTI (Ermengaud), bourgeois de Perpignan, fut consul de cette ville en 1478 et clavaire en 1480. Il eut trois enfants, dont deux garçons : un du même nom que lui et Michel. Sa fille Anne épousa, le 8 octobre 1484, Laurent Paulet, bourgeois de Perpignan et seigneur de Banyuls-dels-Aspres. Ce dernier fief avait été acquis par voie d'achat en 1481. Cette alliance explique le passage de la seigneurie de Banyuls dans la famille Marti. Ermengaud Marti reçut, de Ferdinand le Catholique, le privilège de noblesse transmissible à ses descendants en ligne masculine.

Archives des Pyr.-Or., 308, 375, 414. — Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*

MARTI (Ermengaud de), fils du précédent, régit la viguerie de Roussillon et Vallespir en 1502, devint consul de Perpignan en 1511 et bailli du roi dans cette ville en 1515. A sa mort, il laissa deux enfants : Michel et Gaudérique.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, 420, E. (Titres de famille), 430.

MARTI (Michel de), frère du précédent, entra dans les ordres, fut chanoine d'Elne, abbé commendataire de Saint-André de Sorède, vicaire-général du cardinal Jacques Serra, évêque d'Elne, en 1507, et titulaire du bénéfice royal de la rectorie de Sainte-Croix du château de Perpignan, en 1514.

Archives des Pyr.-Or., B. 352, 357, 419, G. 182.

MARTI (Michel de), neveu du précédent et fils d'Ermengaud, fut notaire à Perpignan. C'est à lui que fut dévolue la propriété seigneuriale de Banyuls-dels-Aspres. Il était décédé avant 1534, et ne laissa que deux enfants en bas-âge, Michel et Honoré. Ce fut son frère Gaudérique qui recueillit sa succession. L'aîné, Michel, n'eut pas plus tôt atteint sa majorité qu'il revendiqua ses droits de l'héritage paternel. Il les exerça effectivement, car, comme tel, il désigna, le 12 juin 1556, un notaire de Barcelone, nommé Antoine Folch, pour recouvrer les cens qu'il percevait dans cette ville. En 1563, il épousa Angèle Llorens, et mourut jeune, puisque, quatre ans après, des criées furent faites pour affermer les biens qui constituaient l'héritage patrimonial. Le notaire Joseph Compter se présenta, qui afferma tout le domaine pour l'espace de quatre ans, tandis que le tuteur des enfants de Michel de Marti fut le damoiseau Raymond de Planella. Le 9 janvier 1571, s'effectua un nouvel affermage des biens des pupilles François et Jean de Marti. Vers la fin de cette année-là, la propriété seigneuriale se trouva entre les mains de Gaudérique Marti, fils d'autre Gaudérique Marti. Le fait ressort de l'acte d'approbation du bail que ce dernier, comme seigneur du lieu de Banyuls-dels-Aspres, concéda à Isabelle, veuve de Joseph Compter, et des termes d'une pièce de procédure de 1626, conçus en la forme suivante : « Il fut déclaré par deux arrêts que les biens qui avaient appartenu à Ermengaud Marti étaient la propriété de Gaudérique de Marti, petit-fils du dit Ermengaud... Ces arrêts furent mis à exécution en 1571 et le dit Gaudérique fut personnellement mis en la réelle, actuelle et corporelle possession des dits lieux de Banyuls-dels-Aspres et

de Saint-Jean-la-Cella, ainsi que de toutes les terres et de tous les biens dont le dit Ermengaud Marti avait eu la propriété. »

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 430. — Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*

MARTI (Gaudérique de), fils d'autre Gaudérique de Marti, ayant acquis, en 1571, la seigneurie de Banyuls-dels-Aspres, demeura chargé de dettes envers un créancier nommé Antoine Giginta. Lorsqu'il épousa, en 1581, Eléonore, la fille du damoiseau Pierre de Llupia, une clause du contrat de mariage stipula que sur les 4.000.livres, monnaie de Perpignan, que la fiancée apporterait en dot, deux mille seraient affectées au payement de la créance qui devait dégager les lieux de Banyuls-dels-Aspres et de Saint-Jean-Lasseille des mains d'Antoine Giginta. Gaudérique de Marti eut pour fils Pierre, qui recueillit sa succession en 1596. Avant de mourir, il lui fit une obligation de conscience de restituer à Jean de Marti, fils de François, les seigneuries de Banyuls-dels-Aspres et de Saint-Jean-la-Cella.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 430. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

MARTI (Pierre de), fils du précédent, épousa en 1596, Cécile, fille d'Honoré de Marti, damoiseau, dont la résidence était à Barcelone. Il prit une part active à l'expédition de la *Ma Armada* de 1613 entreprise par les Perpignanais contre les habitants de Villefranche-du-Conflent. Il commanda une des deux compagnies de l'arrière-garde et, arrivé sous les murs de Villefranche, fut dépêché en éclaireur aux avant-postes, sur le plateau des *Ambullas*. Pierre de Marti fit son testament le 27 juin 1617 et voulut être enseveli dans le caveau que sa famille possédait à l'église de la Réal. Sa veuve, Cécile de Marti, mourut à son tour, le 10 avril 1626, sans laisser de descendance ; mais elle avait institué comme ses manumisseurs l'archidiacre Joseph du Vivier, Raphaël Joli et le prieur des Carmes déchaussés de Barcelone. Cécile de Marti était à peine descendue dans la tombe que l'abbé de Montserrat éleva des prétentions sur la propriété des lieux de Banyuls-dels-Aspres et de Saint-Jean-Lasseille. Dom Bède Pi, le prélat bénédictin qui pour lors présidait à la direction du monastère, agissant au nom de son couvent, formula des revendications en se basant sur les deux faits suivants : l'abbaye possédait des créances et des actions sur les biens de Michel de Marti et partant sur ses héritiers. En 1571, un décret du roi ayant attribué la possession de la seigneurie à Gaudérique de Marti, elle avait laissé jouir librement celui-ci et ses descendants de la juridiction foncière et criminelle sur ces deux localités ; mais, puisque la famille de Marti était tombée en déshérence, l'abbé de Montserrat se croyait fondé à faire valoir les droits de son monastère. De plus, dom Bède Pi mettait en avant l'acte daté du 23 novembre 1591, par lequel Gaudérique de Marti faisait une affaire de conscience à son fils, Pierre, de restituer les deux seigneuries. De leur côté, l'archidiacre du Vivier, Raphaël Joli et le prieur des Carmes déchaussés barcelonais, soutenaient qu'en vertu de la loi de la prescription, démontrée par cinquante-cinq années de libre possession de la seigneurie, ils se trouvaient être les seuls et véritables héritiers de Cécile de Marti.

Dom Bède Pi nomma économe ou syndic un de ses religieux, pour le représenter et porter le procès au tribunal du Nonce à Madrid. Le 26 juillet 1626, une sentence du représentant du Pape dans la capitale de l'Espagne, avait contraint les trois exécuteurs testamentaires de Cécile de Marti, à comparaître devant lui sous peine d'excommunication et d'une amende de cinq cents ducats d'or. Le 11 août suivant, le juge ecclésiastique se déclara incompétent, soutenant que la procédure relevait « du for laïque et profane ». L'affaire fut alors déférée à la Cour du Roi. Le monarque espagnol donna gain de cause aux Bénédictins de Montserrat, et l'abbé de ce monastère détint le pouvoir seigneurial sur Banyuls-dels-Aspres depuis 1635 jusqu'à la venue de la Révolution française.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 430. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

MARTI Y VILADAMOR (François) naquit à Puigcerda, le 30 août 1616. Son père, jurisconsulte en renom, ayant été nommé conseiller à la Royale Audience de Barcelône, en 1617, s'établit avec sa famille dans cette ville. François Marti y Viladamor suivit les cours de l'Université de Barcelone et obtint, à l'âge de dix-huit ans, le diplôme de docteur ès-lois. Inscrit au barreau de la Royale Audience, il plaida à maintes reprises devant les juges de ce fameux tribunal. La ville de Barcelone lui confia en même temps la charge d'avocat fiscal de la baylie générale de Catalogne. Comme tel, il remplit des missions délicates auprès de la cour de France, lors du soulèvement de la province contre la domination de Philippe IV. Il écrivit plusieurs ouvrages en faveur des catalans révoltés, parmi lesquels on cite : *El verdadero angel de luz ; Avisos del castellano fingido ; Noticia universal de Cataluña ; Delirios de la pasion en la muerte de la envidia : Cataluña en Francia, Castilla sin Cataluña, y Francia contra Castilla*, 1641, in-4° ; *Politica verdadera, regimiento certo de una buena Republica ; Triunfos del amor, gloria del afecto y fiestas de la lealtad verdadera ; Præsidium inexpugnabile principatûs Cathaloniæ pro jure eligendi Christianis-*

simum Monarcham, Barcelone, 1644, in-4° ; ce dernier ouvrage fut remis par l'auteur lui-même à la Reine-mère, Anne d'Autriche, qui donna l'ordre au Conseil des Cents siégeant à Barcelone, d'en publier la traduction en langue castillane ; *Defensa de la autoridad real en las personas ecclesiasticas del principado de Cataluña, sobre el hecho de tres capitulares de la Sta catedral de Barcelona,* Barcelone, 1646, in-4° ; *Manifiesto de fidelidad catalana, integridad francesa y perversidad enemiga de la iusta conservacion de la Cataluña en Francia,* 1646, in-4°. Au sujet des œuvres de François Marti y Viladamor, une particularité d'une remarque singulière est à noter. Quelques-unes portent au lieu et place du nom d'auteur les caractères suivants : B. D. A. V. Y. M. F. D. N. P. D. N. Ces lettres sont les initiales de noms qu'il convient de lire ainsi, en commençant par la dernière majuscule : *Natural de Puigcerda N don Francisco Marti y Viladamor abogado de Barcelona.* Le 24 avril 1649, Louis XIV le nomma conseiller d'Etat et conseil du roi. Ce prince lui accorda en même temps une rente de deux mille livres. Le 29 août 1653, François Marti reçut en partage la moitié des biens de Gaspar de Terrena et de ceux de son épouse. Après le Traité des Pyrénées, il fut nommé avocat-général près le Conseil Souverain du Roussillon. Au mois de septembre 1663, il accompagna Sagarre dans la mission de l'instruction ouverte par celui-ci contre les *Angelets* du Vallespir. Il le seconda ensuite dans l'œuvre de la répression des faux-sauniers et dans d'autres affaires soumises à la justice du Conseil Souverain. François Marti y Viladamor mourut à Perpignan en 1689.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

MARTIGNY (Charles de) était de Paris et fils d'un contrôleur des finances. Pendant qu'il exerçait les fonctions de juge d'appel à la sénéchaussée de Toulouse, il fut élu évêque d'Elne, le 24 octobre 1475, sur la démission de Charles de Saint-Gelais, son prédécesseur. Il fit son entrée solennelle à Perpignan le 28 mai 1476, et prêta serment le 1er juillet suivant. Le 21 janvier 1478, le roi Louis XI l'envoya en ambassade auprès d'Edouard, roi d'Angleterre, pour des négociations délicates. Il l'y députa de nouveau, l'année suivante, et une troisième fois pendant le mois de janvier 1480. Charles de Martigny fut rappelé d'Angleterre au mois de juillet et cité le 9 de ce mois au Parlement comme ayant passé ses pouvoirs. Mais il prouva qu'il avait agi en habile politique dans les intérêts de son maître, et le Parlement ne prononça rien contre lui. Le registre de l'évêché le portait absent du diocèse en 1481 et 1482, et présent le 22 octobre 1483. Le 17 février 1485, il se trouvait de nouveau hors du diocèse ; mais le 4 novembre de l'année suivante, il bénit Jacques de Vivès, abbé de Notre-Dame d'Arles. Le 25 mars 1487, avec l'assistance de Pierre d'Abzac de la Douze, évêque de Rieux, et de l'évêque d'Hippone, il consacra, dans la cathédrale d'Elne, Antoine-Pierre de Narbonne, évêque de Vabres. La même année, il disputa à Pierre d'Abzac, évêque de Lectoure et abbé de La Grasse, le droit de patronage sur les églises de Pézilla, Prades, Estagel, les Fonts, Saint-Estève, Cornella, Canohès et Rivesaltes. Mais les arbitres élus, Pierre-Antoine de Narbonne et Simon Fulster, chanoine d'Elne, prononcèrent en faveur de l'abbé, le 4 mars 1488. Le 16 septembre suivant, Charles de Martigny bénit Galcerand de Roca, abbé du monastère bénédictin de Saint-Cyr de Colera, diocèse de Gérone. Le 2 mars 1493, il fit une ordination générale dans la chapelle Saint-Jean l'Evangéliste, au cloître du cimetière de Saint-Jean de Perpignan. Le 20 janvier 1494, il fut transféré à l'évêché de Castres ; il n'en prit pas possession encore, puisque toute cette année et jusqu'au 20 mars, il figurait dans le registre de l'évêché d'Elne ; mais le 3 avril suivant, le siège d'Elne était vacant. Ce jour-là, le vicaire capitulaire du diocèse conféra un bénéfice de Caixas à Jean Gazanyola. Dans le mois de septembre de l'an 1493, Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, la reine Isabelle sa femme, le Cardinal d'Espagne, l'archevêque de Saragosse, celui de Tolède et d'autres grands personnages s'étant rendus à Perpignan, jurèrent sur les saints Evangiles, dans l'église de la Réal, la paix conclue avec la France. Par ce traité, Charles VIII, roi de France, rendit le Roussillon à Ferdinand, sans exiger le remboursement de la somme prêtée à Jean II, par son père Louis XI. Charles de Martigny occupa le siège de Castres jusqu'à son décès arrivé le 2 juin 1509, cherchant par ses vertus exemplaires à faire oublier le souvenir de son prédécesseur César Borgia. Charles VIII le choisit pour son ambassadeur près la cour de Naples, et Louis XII, quand il monta sur le trône, le maintint dans le même poste. Ces fonctions importantes l'empêchèrent bien souvent de résider dans son diocèse où cependant sa présence était d'une nécessité presque absolue. Charles de Martigny légua à la communauté de Saint-Jean un grand calice, des burettes avec leur soucoupe, le tout en vermeil, un bénitier et son aspersoir d'argent ; au chapitre, une tapisserie de haute lice représentant les scènes de la Passion, suffisante pour garnir toute la nef. Le calice, qui ne servait que le Jeudi-Saint, a existé jusqu'à l'époque de la spoliation des églises et il reste encore des lambeaux de la tapisserie. Le sceau de Charles de Martigny est ogival (0m05 sur 0m03). Il montre sous un portique l'image d'une seule patronne d'Elne, tenant une palme dans la main gauche. Il est entouré d'une longue légende en

minuscules gothiques. Il diffère de la plupart des sceaux de ses prédécesseurs par l'absence de tout écusson armorié.

Archives des Pyr.-Or., G. 237, 835. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — FOUCHIER, *Sphragistique roussillonnaise*.

MASDEU, fondeur de cloches, traita, le 18 décembre 1777, avec la communauté de Saillagouse, pour la fonte d'une cloche destinée à remplacer celle qui était brisée.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

MASSANA (Bérenger) était procureur royal des comtés de Roussillon et de Cerdagne en 1390.

Archives des Pyr.-Or., B. 145.

MASSIA DE SALELLES (Guillaume de) était fils aîné de Guillaume de Massia, seigneur et baron de Salelles (Aude), trésorier-général et grand-voyer de France en la généralité de Montpellier, Intendant des gabelles en Languedoc, et de Marguerite de Bermond du Caylar d'Espondeilhan. Son bisaïeul, Guillaume de Massia, qui était établi à Montpellier vers la fin du XVIe siècle, épousa Esther de Creissela et laissa un fils du même nom que lui. Ce dernier fut co-seigneur de Salelles avec le chapitre métropolitain de Narbonne, conseiller du roi, contrôleur au grenier à sel de Narbonne, trésorier de la bourse de la province de Languedoc. Il épousa à Narbonne, le 12 mars 1618, Françoise de Villa, fille d'un visiteur général des gabelles du Languedoc. De cette union naquirent : Guillaume, troisième du nom, père du magistrat qui fait l'objet de cette notice ; Paul, seigneur de La Tourette, receveur des tailles au diocèse de Narbonne ; Hélène, mariée, le 13 octobre 1640, à Claude de Fournas, seigneur de La Brosse, receveur des décimes du diocèse de Narbonne, et Jacques. En 1673, Guillaume de Massia de Salelles reçut, de son père, la succession à l'office de trésorier-général des finances, et garda cet emploi jusqu'en 1694. Le maréchal de Noailles qui avait connu Guillaume de Massia à la Cour de Montpellier le fit pourvoir de la charge de Président à mortier au Conseil Souverain de Roussillon, vacante par la promotion de Raymond de Trobat à celle de Premier Président. Guillaume de Massia fut aussi investi du titre de Garde des sceaux près le Conseil Souverain, le 12 juin 1696. Il remplit ces diverses fonctions jusqu'à sa mort survenue en 1701. Le 7 novembre 1674, Guillaume de Massia avait épousé, à Narbonne, Marie d'Alméras et avait eu d'elle quatre garçons dénommés Guillaume et une fille, Marguerite, religieuse à l'abbaye de Saint-Bernard de Narbonne, où elle mourut. Guillaume de Massia de Salelles avait trois frères et deux sœurs : Marc-Antoine, qui fut major dans le régiment de Castries ; Hercule-César, moine de l'ordre de Saint-François ; Marie, épouse d'Henri du Pac de la Salle ; et Hélène, religieuse bernardine.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 438.

MASSIA DE SALELLES (Hercule de), frère du précédent, fut d'abord mousquetaire, servit ensuite dans le régiment de Normandie, dans lequel il parvint successivement, de grade en grade, à celui de commandant de son bataillon en 1678. Il fut formé de ce bataillon un régiment d'infanterie sous le nom de Noailles, dont il devint lieutenant-colonel. Il tenait garnison à Perpignan en 1692. Hercule de Massia fut ensuite désigné pour occuper le commandement du château de Castet en Espagne, et plus tard celui de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il mourut dans cette localité, laissant un fils, Hyacinthe, qui fut héritier, par sa mère, de la seigneurie de Treilles (Aude) et devint le fondateur de la branche des Massia de Treilles et de Feuilla.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 438.

MASSIA DE SALELLES (Guillaume de), fils aîné du président Guillaume de Massia et neveu du précédent, naquit à Montpellier, le 20 novembre 1677. A la mort de son père, il fut pourvu d'une place de conseiller au Conseil Souverain de Roussillon. Il épousa en 1698 Marie-Eléonore d'Audibert, fille du seigneur de Durfort, et eut d'elle deux fils : Joseph-Guillaume, qui suit, et Jean, écuyer, seigneur du Siloy, capitaine au régiment de Lionne et de Mauconseil, mort de ses blessures à Montpellier. Celui-ci eut pour fils Jean, auteur de la branche Massia de Ranchin rapportée ci-après.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 438.

MASSIA DE SALELLES (Guillaume de), fils cadet du président Guillaume de Massia et frère du précédent, embrassa la carrière des armes. D'abord enseigne au régiment de Noailles, il était chevalier de l'ordre de Saint-Louis et major du régiment de Perrin, lorsqu'il épousa à Lyon, le 4 février 1713, Marie-Odette L'Homme de Montigni. Il eut de ce mariage deux enfants mâles et une fille. Les garçons entrèrent dans les ordres. L'aîné, Guillaume, fut nommé curé de Montferrer, dans le Vallespir, le 15 octobre 1743, et administra cette paroisse durant l'espace d'un demi-siècle. Lors de la réunion du clergé diocésain, convoqué pour élire ses députés aux Etats-Généraux, il fut désigné comme scrutateur de l'assemblée. Le frère cadet demeura attaché à la

personne du cardinal de Luynes, archevêque de Sens. La fille de Guillaume de Massia, Marie, née à Narbonne, le 31 octobre 1774, épousa M. de Rocheblave, capitaine d'infanterie.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 438, G. 822.

MASSIA DE SALELLES (Guillaume de), troisième fils du président Guillaume de Massia et frère du précédent, docteur en théologie et bénéficier de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean à Perpignan, fut pourvu du grand archidiaconé d'Elne, à la mort du titulaire Pierre Calvo, survenue le 2 février 1708. Il occupa cette dignité pendant plus de quarante années. Guillaume de Massia de Salelles mourut le 22 mars 1750 et eut pour successeur Joseph Serra. Le plus jeune frère de l'archidiacre Guillaume de Massia mourut célibataire en Flandre, où il était au service, avec le grade d'enseigne au régiment royal d'infanterie.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 438, G. 118.

MASSIA DE SALELLES (Joseph-Guillaume-François de), fils de Guillaume, conseiller au Conseil Souverain de Roussillon, fut d'abord nommé, le 23 septembre 1736, juge royal au bailliage de Perpignan. Il devint conseiller au Conseil Souverain le 5 janvier 1737 et mourut le 3 janvier 1774. Au mois d'octobre 1751, Louis XV érigea en marquisat la terre de Salelles en faveur de Joseph-Guillaume de Massia et de ses descendants. Celui-ci avait épousé en 1730 Marie-Christine Deydé de Mauny dont il devint veuf en 1751, ainsi que l'indique l'inscription du monument qu'il fit ériger dans l'église de Salelles. Le texte qui est gravé sur la plaque funéraire, qu'on voit encore de nos jours, apprend que les ancêtres du premier marquis de Salelles avaient reçu la sépulture dans l'église de cette localité. L'inscription est ainsi conçue : *In hoc sacello jacent domini nobilissimi viri D. Guillelmus de Massia, nom II. Eques comarchus de Salelles Prœses generalis Evanciæ Quœstorin-Montepessulani, natus Nobili Guillelmi de Massia comarchus de Salelles Quœstor Occitaniæ. D. Guillelmus de Massia, nom III. Eques comarchus de Salelles regius consiliarius in ejus consilio. D. Guillelmus de Massia, nom IV. Eques comarchus de Salelles senator in Curia suprema Ruscinonensi et nobilissima maxime pia domina Maria Christina Deyde de Mauny sponsa domini illustrissimi Josephi Guillemi Francisci de Massia, Equitis Marchiniottis de Salelles regis consiliarii in dicto consilio : qui hoc monumentum pietatis suæ et venerationis testimonia erga parentes necnon erga sponsam charissimam memoris dedili Posteris suis signa dedit MDCCLI.* Cette inscription tumulaire est surmontée des armes des deux familles de Massia et Deydé de Mauny. Le marquis de Salelles prit une part active à la guerre que la noblesse du Roussillon, de concert avec le maréchal de Mailly, livra à l'Intendant de Bertin. Un mémoire de 1753 informa la cour « des mouvements que M. de Blanes a exécuté à Perpignan parmy la noblesse ; M. de Massia de Saleilles, conseiller au Conseil supérieur de cette ville, qui est dans une liaison intime avec M. de Blanes, vient de son côté et par le même esprit d'agir auprès de sa compagnie, pour l'engager à prendre part dans le dessein qui paraît avoir esté formé de discréditer l'administration dont M. l'Intendant est chargé. Pour y parvenir, M. de Saleilles ne s'est pas contenté d'insinuations de simple critique ; il a attaqué publiquement et sans aucune retenue, depuis deux mois, la conduitte et la personne de M. l'Intendant, en tenant des discours publiant sur son compte de prétendues lettres où rien n'est omis pour se rendre odieux ou méprisable et en garantissant à ses confrères assemblés dans la chambre que M. l'Intendant ne rentrerait plus en Roussillon. » A la suite de ces incidents, Bertin dut quitter la ville de Perpignan et devint Intendant de Lyon en 1754. En 1762, Joseph de Massia de Salelles rapporta, dans un mémoire raisonné et au nom du Conseil Souverain du Roussillon, l'affaire de la suppression de la Compagnie de Jésus. Il publia, à cet effet, le *Compte-rendu de l'Institut et des Constitutions des Jésuites, Plaidoyer, lettres, etc.*, Perpignan, 1762, 1763, in-12.

Le marquis de Salelles n'eut qu'une fille qui épousa Hercule de Bonet, conseiller au Conseil Souverain du Roussillon. Au début de la Révolution, celui-ci réunissait dans sa maison, située sur la rue Fontfroide (actuellement hôtel du Petit Paris), les membres de la Société *Les Amis de la paix*. « La nuit du 5 décembre 1798, dit Jaume dans ses *Mémoires*, ils furent assiégés dans ce local par la populace qui s'était rassemblée sur la place d'Armes et aux environs ; trois ou quatre se sauvèrent en montant sur le toit et se précipitant dans les maisons ou rues de derrière ; tous les autres furent arrêtés, maltraités à coups de sabre ou de bayonnettes et conduits à la citadelle, malgré les officiers municipaux qui étaient venus en corps sur la place d'Armes pour tâcher d'apaiser le trouble. Ils restèrent emprisonnés pendant plus d'un mois à la citadelle. » Le Département constatant leur nonculpabilité, ordonna, le 29 janvier 1791, qu'ils fussent relâchés. De l'union d'Hercule de Bonet et de la demoiselle de Salelles, naquit une fille, Amélie, qui épousa, en 1810, Gabriel-Denis de Casteras de Villemartin.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., C. 1259. — *Mémoires de Jaume.*

MASSIA DE RANCHIN (Jean de) naquit à Montpellier, le 17 décembre 1748, de Jean de Massia, seigneur du Siloy, capitaine au régiment de Lionne et d'Elisabeth de Ranchin. Il suivit la carrière des armes et après avoir fait les campagnes du Hanovre (1758-1762) passa tour à tour: enseigne, le 21 novembre 1761 ; lieutenant, le 20 janvier 1770 ; capitaine en second, le 3 juillet 1779 ; adjoint de la majorité d'Avesnes, le 24 juin 1780. Jean de Massia de Ranchin fit les campagnes des armées de la République (1791-1794). Colonel au 11e régiment de ligne en 1793, il devint dans la suite général de division. Napoléon lui accorda la croix de la Légion d'honneur, le 30 mars 1805. De son mariage avec Antoinette de Gaussen, fille d'un ambassadeur à Berlin, naquirent deux fils : Jean-Gustave et Jean-Marie. Le général Jean de Massia de Ranchin fut, ainsi que son beau-frère Charles de Gaussen, choisi par Louis XVIII pour se rendre en ambassade auprès de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, qu'il sût charmer par son tact et ses manières. En souvenir de son passage à Berlin et à Postdam, Frédéric fit don à Jean de Massia de Ranchin, d'un service de Saxe tête-à-tête, qui est encore entre les mains de la famille.

Archives de la famille. — *La France militaire*, t. I.

MASSIA DE RANCHIN (Jean-Gustave de) embrassa la carrière des armes. Il fut garde du corps de Louis XVIII et maréchal des logis de la compagnie de Grammont, en garnison à Saint-Germain, le 15 juin 1814. Devenu commandant de la Garde d'honneur de Montpellier, il mourut à l'âge de 37 ans, des suites d'une fatigue endurée lors du passage de la duchesse de Berry dans le chef-lieu de l'Hérault. Jean-Gustave de Massia de Ranchin épousa, en 1808, Julie de Rives, de laquelle il eut deux enfants : Armand qui suit et Adèle, épouse du baron Belloc-Chamborand.

Archives de la famille.

MASSIA DE RANCHIN (Armand de), fils du précédent, naquit le 28 juillet 1814. D'abord page de la duchesse de Berry, il devint ensuite lieutenant aux pages de Charles X et obtint de ce souverain l'ordre de chevalier du Lys. Il épousa, en 1846, Herminie de Saint-Jean de Pointis. De cette union naquirent : Antoinette en 1847, Edouard en 1849, Virgine en 1851, Albert en 1852 et Joseph en 1854. La maison de Massia porte : *écartelé : au 1er d'azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent, au 2e d'argent à une croix vindée, cléchée et pommetée d'or, au 3e d'argent à un lion rampant de gueules, au 4e coupé : au 1er d'argent à un lion naissant de sable, armé et lampassé de gueules, au 2e bandé d'or et de gueules de huit pièces, à la fasce d'argent, chargée de trois trèfles de sable.*

Archives de la famille.

MASSOT (Joseph) exerçait la médecine à Serrallongue vers le milieu du XVIIIe siècle, à l'exemple de son père qui, ayant quitté Darnius (Espagne) où était le berceau de la famille, s'établit dans cette petite localité française pour y pratiquer la chirurgie. A son tour, Joseph Massot quitta Serrallongue et se fixa à Perpignan où il se voua à l'art de la médecine avec honneur et profit. Il fut le premier médecin qui mit en pratique l'extension et la contre-extension contre les fractures de l'articulation coxo-femorale. Entre autres instruments ou appareils de son invention, on cite une attelle pour la fracture du col du fémur. Cette attelle fut présentée plus tard par son fils Jean, à l'Académie de Paris. Elle fut dénaturée et laissée dans l'oubli. Quelque temps après, Dussault en présenta à son tour une, qui fut adoptée et qui porte son nom, bien qu'elle ne soit qu'une copie défectueuse de celle de Joseph Massot. Celui-ci épousa Marguerite Vernet et eut d'elle trois enfants : Jean, Paul et Jacques. Tous les trois s'adonnèrent à l'exercice de la médecine.

Publicateur des Pyrénées-Orientales de 1837. — V. Lacaine et Ch. Laurent, *Biographies et nécrologies des hommes marquants du XIXe siècle*.

MASSOT (Jean-Joseph-Xavier-Ignace), fils aîné du précédent, naquit à Perpignan le 28 juillet 1754. Après avoir rapidement terminé de bonnes études à l'Université de Perpignan, Jean Massot fut présenté par son père au maréchal de Noailles, gouverneur héréditaire du Roussillon. L'enjouement de son esprit et la vivacité de ses reparties, le fit remarquer du duc qui lui dit avec bienveillance : « Eh bien ! jeune homme, j'espère que vous allez vous adonner aux études médicales et que, plus tard, vous remplacerez dignement votre père. — M. le maréchal, je me sens peu disposé à remplacer mon père. — Pourquoi donc ? La carrière de médecin est très honorable. — Honorable, oui, surtout lorsqu'on est dispensé de tendre la main. Oh ! si mon père avait de la fortune. — Que feriez-vous alors ? — Monseigneur, je travaillerais nuit et jour, je deviendrais à mon tour homme honorable. — Commencez par travailler, c'est le seul moyen d'arriver. — Permettez, M. le maréchal. Travailler pour vivre obscurément, ce n'est pas la peine. Le talent ne réussit qu'avec des appuis ; voilà pourquoi je ne serai médecin que tout autant que j'aurai un protecteur. Monseigneur, voulez-vous être le mien. Je vous promets de faire tous mes efforts pour m'en rendre digne. » En entendant cette inconvenante proposition, le père Massot

chercha à excuser son fils, mais le maréchal, naturellement bienveillant pour les Roussillonnais, rassura le père d'un geste et, se tournant vers le fils, lui dit en souriant : « Soit, Monsieur, j'accepte vos conditions, soyez docteur et venez me trouver une couronne à la main ; alors je m'occuperai de votre avenir. — Monseigneur, je vous remercie de tant de bienveillance ; maintenant, je suis sûr de mourir médecin et honoré. » Le jeune homme disait vrai. Quatre ans après il était prosecteur à l'amphithéâtre de l'hôpital de la marine à Toulon. L'année suivante il remplit les mêmes fonctions à l'hôpital de Brest ; après quoi il alla à Paris, deux couronnes à la main, se présenter au maréchal de Noailles. Etonné de ce brillant début, ce dernier attacha le jeune docteur en qualité d'aide-chirurgien à la compagnie des gardes du corps dont il avait le commandement. Cette position, quoique subordonnée, était alors recherchée par les plus habiles praticiens, mais elle ne fut qu'une station pour notre débutant. En 1781, il était déjà chirurgien en chef de la compagnie de Noailles. Deux années plus tard, lorsque le duc de Crillon alla prendre le commandement du camp établi contre Gibraltar, il amena avec lui Jean Massot en qualité de chirurgien en chef de l'armée. Les alliés échouèrent devant Gibraltar, mais celui qui était chargé du service médical au camp de Saint-Roch acquit comme praticien une grande renommée et vécut avec le comte d'Artois, qui assistait au siège, dans une intimité telle que la jeunesse de tous les deux peut seule l'expliquer. L'ami d'un prince du sang, on le conçoit sans peine, fut aussi l'ami des grands seigneurs attachés à l'état-major de l'armée, et de ces brillantes relations il en résulta, pour le docteur Jean Massot, une vie facile, agréable et plus tard des appuis qui ne lui firent jamais défaut. En 1785, l'impératrice de Russie, Catherine II, qui méditait de grands projets et avait des armées mal administrées, demanda, à la cour de France, un habile chirurgien pour organiser le service médical dans les hôpitaux et au sein des troupes. La mission était belle mais difficile. On intrigua pour l'obtenir et Jean Massot, qui n'avait pas osé l'ambitionner, mis en avant par le comte d'Artois, en fut définitivement chargé. Il arriva à Saint-Pétersbourg à l'âge de trente ans, décoré du cordon de Saint-Michel et puissamment recommandé. Pour réussir, il avait, en outre d'un talent éprouvé, des manières distinguées, un esprit jovial, la réplique heureuse et un caractère désintéressé. On eut dit qu'il avait constamment vécu à la cour. Cependant, le nouvel organisateur rencontra beaucoup d'obstacles qu'il surmonta par son extrême habileté. Une circonstance heureuse lui vint en aide pour mettre un terme à ses luttes quotidiennes avec les médecins de la cour de Russie. Le prince Paul, parent de l'Impératrice était dangereusement malade, et on résolut de l'opérer. Consulté par Catherine, Jean Massot contesta la nature du mal et conseilla une opération différente de celle qui était proposée. Contraint de céder à des concurrents obstinés, le docteur Massot se croisa les bras et se tint à l'écart jusqu'au moment où les opérateurs eurent complètement échoué. Le prince Paul jeta alors sur lui un regard suppliant ; l'Impératrice l'encouragea d'un geste, et, prompt à agir, Jean Massot opéra si heureusement, que le patient revint, en peu de jours, à une pleine santé. Après ce succès, la position du docteur Massot fut inexpugnable. On le logea à la cour ; il y fut hébergé grandement, entouré de protecteurs et qualifié du titre de Médecin-général *(stock-doctor)* des armées russes. La fortune lui réservait encore d'autres faveurs. En janvier 1787, Catherine II quitta Saint-Pétersbourg et entreprit en Crimée un voyage dont l'Europe admira le faste, la décoration féerique, sans en comprendre le but politique. Jean Massot suivit l'Impératrice, sur une des galères de la cour. Durant la longue navigation sur le Borysthène, les rivages pittoresques, les plaines sablonneuses furent peuplés pendant quelques heures par des détachements de plus de trente nations diverses, accourues par ordre de Potemkim, pour parader dans des villes improvisées, afin de charmer la cour et d'exalter l'ambition de Catherine II. Le récit du voyage, écrit avec une verve entraînante, se trouve dans les précieux portefeuilles légués par Jean Massot. A peine le voyage de Crimée était terminé, que Potemkim, en politique capricieux mais en courtisan consommé, voulut en recueillir le fruit. L'armée qu'il avait rassemblée sur les rives du Borysthène, alla faire le siège d'Otchakoff. Ce siège fut long et meurtrier. Le docteur Jean Massot, en qualité de médecin-général et de chirurgien particulier du prince Potemkim, y rendit de grands services. Fatigué d'une longue résistance, le favori convoqua un grand conseil de guerre pour proposer l'assaut. Le conseil hésitait. Le vote du prince de Ligne trancha la question : « Prince, dit-il, pourquoi différer? Vous avez dans le camp Nassau et Massot ; donnez l'assaut et la place est à vous. » Cette saillie fit fortune. L'assaut fut donné et le puissant favori entra dans Otchakoff, en franchissant les fossés comblés par les cadavres de vingt mille Russes. D'autres conquêtes, non moins heureuses, suivirent celle d'Otchakoff. Les services du docteur Massot étaient de plus en plus appréciés par Potemkim, qui allait richement doter celui dont il admirait les talents et dont il goûtait la société. La mort inattendue de ce prince termina brusquement la guerre et obligea Jean Massot à revenir à Saint-Pétersbourg. Il trouva Catherine II distraite par des soucis personnels et occupée des

embarras suscités par le cabinet de Paris. Les courtisans, imitant leur souveraine, se refroidirent pour la colonie française de Saint-Pétersbourg. L'émigration avait déjà des représentants à la cour de Russie et elle annonçait une longue et suprême lutte. Massot comprenant, dès lors, que sa mission était terminée, demanda son congé et l'obtint sans effort. Toutefois, il refusa noblement les gratifications qui lui furent offertes et n'emporta, de Russie, que le souvenir de services rendus et d'une existence honorable, parfois jalousée. Il trouva Paris en pleine Révolution. Ses amis, devenus des notabilités scientifiques, lui offrirent d'ouvrir leurs rangs pour lui faire place ; mais il refusa sagement des faveurs qui ne pouvaient être durables ; il retourna à Perpignan pour s'y fixer par un mariage qu'il contracta avec Mlle Besombes. Le général Dugommier voulut lui confier la direction du service de santé de l'armée ; mais il refusa pour éviter le contact des envoyés de la Convention, et le médecin qui avait été au premier rang à Paris et en Russie, se déroba à une célébrité périlleuse, en demeurant attaché à des hôpitaux temporaires. Plus tard, Jean Massot fut rappelé à Paris ; il déclina encore des faveurs tardives et les devoirs de la famille le retinrent dans un pays où il était estimé et honoré pour son caractère et ses services. En 1808, Napoléon Ier le nomma médecin-divisionnaire et le chargea d'inspecter et de surveiller le service des hôpitaux depuis Bayonne jusqu'à Perpignan. Après les événements de 1814, il rentra dans le calme de la vie civile. Alors, plus que jamais, on apprécia dans Perpignan son dévouement journalier, son aménité, la sûreté de son coup d'œil, sa sollicitude pour les malades. Sa bonté, son désintéressement ravissaient le pauvre qui ignorait pourtant que cette vie si dévouée succédait à une vie illustrée par de grandes actions. Jean Massot mourut à Perpignan, le 29 mars 1837, n'ayant eu de son épouse qu'une fille, Constance. Celle-ci unit ses destinées à Philippe de Selva. On connaît du docteur Jean Massot :

Observations sur le danger de différer les dilatations de certaines plaies d'armes à feu ;

Observation sur un coup de feu qui avait entièrement fracassé la tête de l'humerus ;

Essai sur les plaies d'armes à feu, Saint-Pétersbourg, 1791, Paris, 1792.

Archives de Madame Babut, née Jaubert de Passa.

MASSOT (Paul), frère cadet du précédent, se livra exclusivement à l'exercice de la chirurgie dans la ville de Perpignan, pendant les dernières années du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe. « Une vie consacrée tout entière au soulagement de l'humanité, dit le *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, un zèle infatigable dans l'exercice de ses pénibles fonctions, acquirent à M. Massot l'estime générale de ses concitoyens. » Paul Massot mourut à Perpignan, le 5 décembre 1832. De son union avec Patrice Palau, il eut deux fils : Alexandre et Paul et deux filles, dont l'une, Pauline, fut l'épouse de Théodore Guiter, député des Pyrénées-Orientales.

Archives de la famille.

MASSOT (Paul), fils du précédent, naquit à Perpignan, le 15 août 1800. Après avoir fait de brillantes études littéraires dans un collège de Paris, il commença ses études médicales sous les auspices des célèbres Orfila et Lisfranc. Forcé de quitter Paris en 1822, il vint à Montpellier où il se fit recevoir docteur en médecine, en 1823. Peu de temps après, il retourna dans sa ville natale pour y exercer son honorable profession. Doué d'une infatigable activité, il fut bientôt connu, et vit de jour en jour grandir sa réputation, due seulement à son incontestable habileté et à son dévouement sans bornes envers les malades ; aussi fut-il nommé chirurgien-adjoint à l'hospice civil, en 1825. Son mérite, fruit de l'étude et de la pratique, le firent nommer, en 1830, chirurgien des prisons et membre du jury médical. Paul Massot se mêla à la politique et devint dans les Pyrénées-Orientales un des chefs du parti démocratique. Conseiller général de Céret en 1848, il donna sa démission l'année suivante, lors du vote tendant à conférer à Louis-Bonaparte la présidence de la République, durant dix ans. Au coup d'Etat du 2 décembre, Paul Massot fut expulsé de France, resta en exil pendant quelques mois, et rentré à Perpignan, se tint à l'écart de la politique jusqu'à la fin de l'Empire. En 1855, il fut nommé professeur d'accouchement et chirurgien-adjoint à l'hospice de la Maternité. Après la mort de son oncle, il obtint la place de chirurgien en chef ainsi que celle du Dépôt de charité. Son dévouement et son désintéressement furent au-dessus de tout éloge, lors de l'épidémie du choléra qui sévit si fortement à Perpignan, en 1854. Conseiller général et président de ce conseil après la révolution de septembre 1870, Paul Massot n'entra dans la vie politique qu'aux élections législatives de février 1876. Candidat républicain dans l'arrondissement de Céret, il fut élu député, sans concurrent, par 5289 voix. Il siégea à la Chambre dans le groupe de la Gauche républicaine et, après le Seize-Mai 1877, fut un des 363 députés des gauches réunies qui refusèrent le vote de confiance au ministère de Broglie. A peine réélu, le 14 octobre suivant, par 5223 voix contre 3867 obtenues par Michel Noé, il fut choisi par les délégués sénatoriaux pour remplacer Pierre Lefranc, décédé le 2 décembre 1877, et obtint 164 voix contre 111 que recueillit Charles de Lazerme. Paul

Massot s'inscrivit, au Sénat, au groupe de la Gauche républicaine et mourut à Paris, le 27 mars 1881. La science doit au docteur Paul Massot les publications suivantes : *Notice médicale sur les eaux minérales sulfureuses de Molitg*, Perpignan, 1841 ; *Description d'une nouvelle espèce de mulette*, dans le VIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, Perpignan, 1843 ; *Description d'une espèce nouvelle de physe, physe cornée*, Id. ; *De l'éther comme nouvel agent thérapeutique, avec une Notice sur l'épidémie des fièvres remittentes pernicieuses qui a régné à Salses, décembre* 1847 ; *Rapport sur les eaux minérales de Saint-Martin-de-Fenouilla* (sic), dans le VIIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 1848 ; *Eaux minérales sulfureuses de Molitg (Pyrénées-Orientales)*, Perpignan, J.-B. Alzine, 1861, in-8° de 56 pages ; *Enumération des mollusques terrestres et fluviatiles vivants dans les Pyrénées-Orientales*, dans le XIXe de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 1872. Le docteur Paul Massot avait épousé Justine, une sœur de J.-B. Alzine, l'imprimeur bien connu de la rue des Trois-Rois. De ce mariage naquirent : Justin, médecin, qui suit, et deux filles : Léonie, épouse du préfet Jules de Lamer, et Hélène, mariée à Domenget, ingénieur en chef des Ponts et chaussées.

Lacaine et Laurent, *Biographies et nécrologies des hommes marquants du XIXe siècle.* — Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.*

MASSOT (Alexandre), frère du précédent, naquit à Perpignan, le 18 mars 1805. Il entra dans la magistrature et ne tarda pas à être nommé gouverneur de l'Ile de la Réunion. Il mourut peu de temps après avoir pris possession de son poste. Alexandre Massot s'était marié à Clara Benier qui lui donna deux filles : Amélie et Claire, épouse de M. Labiche, sénateur d'Eure-et-Loir.

Archives de la famille.

MASSOT (Justin), fils aîné de Paul, naquit à Perpignan, le 30 décembre 1828. D'abord élève du collège de sa ville natale, il alla terminer ses études littéraires à Paris, et, continuant la tradition de ses ancêtres, il commença, en 1847, ses études médicales et suivit avec assiduité les cliniques des célèbres professeurs Roux et Jabut de Lamballe. Reçu docteur, il vint à Perpignan, en août 1854, exercer l'art de la médecine sous les auspices de son père. Avec un pareil maître, sa réputation chirurgicale grandit de jour en jour. Doué d'un esprit délié et investigateur, d'une intelligence élevée, il fut bientôt apprécié et désigné, en octobre 1855, pour remplir les fonctions de chirurgien-adjoint et plus tard celles de second chirurgien en chef des hospices civils de Perpignan. A partir de cette époque, il s'éleva rapidement dans l'estime publique par ses succès opératoires. Malgré les obligations que lui imposaient ses devoirs professionnels, il accepta des fonctions publiques et fut nommé, en juin 1864, membre du Conseil général du département des Pyrénées-Orientales pour le canton de Latour-de-France. En 1870, il fut choisi pour faire partie de la Commission départementale ; il siégea, depuis, au Conseil général où il remplit, pendant quinze ans, les fonctions de secrétaire. Les services administratifs qu'il rendît furent nombreux. Elu deux fois membre du Conseil municipal de Perpignan, il fut chargé pendant plusieurs années d'un cours d'hygiène à l'Ecole normale d'instituteurs et d'un cours d'accouchement à l'hospice civil de Perpignan. Il fit aussi partie de la commission de surveillance du Collège municipal et du Conseil central de salubrité et d'hygiène publiques du département. Le gouvernement le récompensa de son zèle dans ces diverses fonctions, en lui accordant successivement les palmes académiques et la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il avait été nommé commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique par le gouvernement espagnol. Justin Massot mourut à Perpignan, le 22 mars 1880.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

MASSOT-REYNIER (Joseph), fils de Jacques Massot, médecin, et de la demoiselle Reynier, naquit à Perpignan, le 20 décembre 1804. Suivant l'usage adopté en Catalogne et en Roussillon, il joignit le nom de sa mère à son nom patronymique. Par elle, il tenait à la famille Tastu si honorablement connue dans les Pyrénées-Orientales et dans le monde des lettres. Ce fut son cousin et la jeune femme de celui-ci, Mme Amable Tastu, dont le talent poétique se révéla à Perpignan dans des compositions restées comme modèle de grâce et de sentiment, qui déterminèrent les parents de Massot à l'envoyer à Paris. Il y fit ses études avec succès, au collège Henri IV. Il eut surtout l'inappréciable avantage d'y vivre dans un milieu cultivé, où ses dispositions naturelles devaient prendre leur essor. L'enseignement supérieur de la Sorbonne et du Collège de France attirait alors la jeunesse libérale de la Restauration. Massot-Reynier en suivit assidûment les cours. Séduit un moment par la philosophie allemande, il essaya de pénétrer dans les nébulosités de sa métaphysique. Cette étude lui profita, parce que l'éclectisme de Cousin lui apprit à dégager les notions utiles que renfermaient les doctrines d'outre-Rhin. D'ailleurs, les sciences littéraires et philosophiques ne détournèrent point Massot-Reynier de l'école de droit ; il fit tout marcher de front. Dès qu'il eut pris son grade

d'avocat, sa famille le rappela à Perpignan. Un échec subi dans une première plaidoirie à la salle des assises le fit momentanément renoncer au barreau. Entraîné, comme la jeunesse libérale de l'époque, par les événements des journées de juillet 1830, Massot-Reynier se rendit à Paris où la politique seconda sa fortune. Le garde des sceaux Dupont de l'Eure ayant cédé, en 1831, le portefeuille de la justice à Barthe, Massot-Reynier fut appelé à la chancellerie comme chef de cabinet particulier du nouveau ministre. Moins de deux ans après, la carrière de la magistrature lui fut ouverte par le parquet de Perpignan. Massot-Reynier donna de si bonne heure la mesure de sa valeur, à la barre du ministère public, qu'il ne tarda pas à être nommé avocat-général à la cour de Montpellier. Ce fut en l'année 1839. On reconnut bientôt en lui un orateur de race. Il en avait le port, le geste, l'organe, l'élocution. Utilisant ses loisirs au profit de travaux spéculatifs, Massot-Reynier publia, dans la *Revue du Midi*, une série d'articles sur la *Philosophie du droit*, travail consciencieux dans lequel l'avocat-général envisageait le Droit en lui-même, dans l'idéal, dans la loi et comme science. Dans cette étude, comme d'ailleurs dans tous ses écrits, Massot-Reynier révéla sa façon à lui, de rendre la pensée, sous la forme d'un vocabulaire expressif. C'est ce qui fit dire à un magistrat d'élite, Imgarde de Leffemberg : « Le premier président Massot-Reynier, envisagé comme écrivain, doit être rangé dans le petit nombre de ceux dont on dit : *son style.* » La chute de la monarchie de juillet rendit Massot-Reynier à la vie privée. L'ancien avocat-général consacra ce temps d'arrêt dans la marche de sa carrière judiciaire, au profit de l'histoire du Roussillon. En 1848, il inséra dans les bulletins de la Société archéologique de Montpellier une étude sur *Les Coutumes de Perpignan suivies des usages de la dime, des plus anciens privilèges de la ville et de documents complémentaires, publiés en roman et en latin*, in-4°, Martel aîné. « La partie bibliographique de ce travail, dit M. Brutails, est très soignée ; mais l'auteur est moins heureux lorsqu'il cherche les sources et les vicissitudes du droit perpignanais. Les théories de ce jurisconsulte sont inadmissibles aujourd'hui, parce que l'étude historique du droit a fait depuis cette époque bien des progrès. » La disgrâce dont l'avait frappé la seconde République fut de courte durée. Le gouvernement le désigna, en 1849, pour diriger le parquet du tribunal de Lyon. L'anarchie régnait alors dans cette ville. Il fallait lui tenir tête. Le procureur Massot-Reynier s'y employa avec fermeté, sans se départir de la modération qui constituait le fond de son caractère. Il contribua puissamment au rétablissement de l'ordre à Lyon ainsi qu'à Grenoble, où il fut nommé Procureur-général, en 1851. Massot-Reynier fut appelé au même titre à Toulouse, en 1852. Deux ans plus tard, Napoléon III, par décret impérial, affecta Massot-Reynier à la cour de Rouen, et en 1861, le Procureur-général fut élevé sur place à la première présidence. C'est là que l'atteignit la limite d'âge. Dans sa retraite, il fut frappé d'une caducité précoce, et malgré la désorganisation de l'être matériel, l'esprit veilla toujours en lui. Massot-Reynier mourut à Perpignan, le 24 mars 1883. Il était commandeur de la Légion d'honneur, des ordres de Saint-Maurice et Saint-Lazare, etc. Il avait épousé une demoiselle Delaya dont il n'eut qu'une fille, Lucie. Son frère, Aimé, médecin, se maria à Félicie Guiter, sœur de Théodore Guiter, député des Pyrénées-Orientales.

V. Aragon, *Notice sur le premier président Massot-Reynier*, Montpellier, Bœhm et fils, 1884.

MATHIEU (Bonaventure), membre de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, à Perpignan, lors de la venue de la Révolution, prêta le serment à la Constitution civile du clergé, et devint, en 1790, officier municipal, puis membre du Conseil du Département. Assisté de trois autres prêtres, il célébra la messe à l'Esplanade, le 14 juillet 1790, et prononça à cette occasion, un discours patriotique. Vicaire épiscopal de l'évêque intrus Deville, depuis 1791 jusqu'en 1793, Bonaventure Mathieu fut l'archiviste et l'historiographe du clergé constitutionnel dans le département des Pyrénées-Orientales. Il a écrit un *Essai d'une conciliation quelconque des trois épiscopologies... de M. de Rebé, de M. Coma et de MM. les Bénédictins*, qui n'a jamais vu le jour. C'est une compilation faite sans critique, sans recherches personnelles et avec parti-pris. On y trouve cependant à glaner quelques renseignements curieux et inédits sur les évêques d'Elne qui vécurent au XVIIIe siècle. Sous la Terreur, Bonaventure Mathieu sauva, par son énergie, les reliques et les fonts baptismaux de la cathédrale Saint-Jean. Après la Terreur, il devint curé de Saint-Jean et vicaire-général de l'évêque intrus Villa. Lors du Concordat de 1801, Bonaventure Mathieu se trouva à la tête des prêtres jureurs, rebelles à l'évêque Arnaud-Ferdinand de Laporte.

Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.*

MATTES (Jean) naquit à Perpignan, le 24 février 1809. Il fit de solides études au collège de Perpignan et entra au Grand-Séminaire de cette ville, dont le nouvel évêque, de Saunhac-Belcastel, venait de faire la fondation. Les troubles survenus à la suite des journées de juillet 1830 ayant dispersé les élèves de l'école de théologie, Jean Mattes abandonna les études ecclésiastiques et se voua à la carrière de l'en-

seignement. Il obtint d'abord la direction de l'école des enfants de la Miséricorde, et en 1833, à la suite de brillantes épreuves d'un concours heureusement soutenu, il fut appelé, comme professeur, à l'Ecole normale de Perpignan, qui venait de s'ouvrir sous la direction de Louis Béguin. Il publia successivement en 1866 : *Leçons pratiques de grammaire faites à l'école d'adultes de Perpignan dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane, ouvrage particulièrement destiné aux ouvriers du département,* J.-B. Alzine, in-12 de 192 pages ; *Petite géographie du département des Pyrénées-Orientales, rédigée d'après le nouveau programme d'enseignement adopté par l'Université,* Honoré Saint-Martory, 1866, in-12 de 88 pages. Ce dernier ouvrage a eu six éditions successives. Le 6 juin 1850, le Conseil municipal de Perpignan octroya à Jean Mattes et à Louis Béguin une médaille d'or, comme témoignage de gratitude pour les succès obtenus par leurs cours d'adultes durant les veillées d'hiver. Jean Mattes devint successivement inspecteur primaire à Prades et à Perpignan. Il mourut dans cette ville le 8 janvier 1891. Le 5 mars 1893 eut lieu l'inauguration d'un monument funéraire, élevé à sa mémoire, dans le cimetière de l'Ouest, de Perpignan. C'est un mausolée en pierre blanche, au sommet duquel est placé un médaillon où sont reproduits les traits de Jean Mattes. Les sculptures sont l'œuvre du roussillonnais Sudre.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

MAURE (Jean), bourgeois de Perpignan, était notaire dans cette ville, à l'époque de l'annexion du Roussillon à la couronne de France, sous Louis XI. Esprit souple et insinuant, il sut toujours, et en des temps difficiles, sauvegarder ses intérêts, en passant du parti du roi d'Aragon dans celui du roi de France. En 1466, il était secrétaire de la juridiction du trésorier royal et, à ce titre, était attaché à la confiscation des biens des rebelles catalans. En 1470, il devint contrôleur de la Procuration royale, et obtint la concession des revenus possédés en Cerdagne par les abbés de Santas-Creus et de La Portella. L'année suivante, Jean Maure fut transfuge et prêta mille florins à Jean II d'Aragon, qui se disposait à tenir les Cortes générales à Perpignan. Ses biens ayant été confisqués par les Français, Jean Maure obtint successivement de la reine d'Aragon, Jeanne, le greffe de la Procuration royale et, de Jean II, celui de la viguerie de Cerdagne. En 1476, il reconnût de nouveau la domination française, devint secrétaire du roi de France et acquit la seigneurie et le château de Sainte-Eugénie. Lorsque le Roussillon eut fait retour à la couronne d'Aragon, Ferdinand Ier octroya des provisions pour maintenir Jean Maure en possession de ce dernier fief. Jean mourut au commencement du XVIe siècle. Une rue de Perpignan porte son nom.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 292, 293, 296, 302, 326, 341, 343, 378, 408, 409, 410.

MEIRI (Menahem ben Salomon), fils de Salomon Meïri, de la famille Meïr, de Perpignan, est un des plus célèbres commentateurs parmi les Juifs du midi de la France. Son nom catalan était don Vidal Salomon. Il naquit, d'après son propre témoignage, qui se trouve à la fin de la préface du *Beth abbehira,* vers la fin (elul, septembre) de l'année 5009 A. M. 1249 A. I., et il mourut entre les mois d'ab et de schebat (juillet-décembre) de l'année 1306. Abba Mari de Lunel adressa une lettre de condoléances à la communauté juive de Perpignan, à l'occasion de la mort de Meïri. Outre le *Beth abbehira,* Meïri, qui fut enveloppé dans la querelle entre les défenseurs de la philosophie et les orthodoxes, composa un grand nombre d'ouvrages, dont Renan a donné une liste critique dans ses *Rabbins français du commencement du XIVe siècle.* D'ailleurs, la fameuse querelle agita violemment les esprits, au Call de Perpignan. On peut s'en convaincre par l'analyse que Renan a faite des lettres adressées par des catalans au rabbin Salomon ben Adret de Barcelone et autres.

P. VIDAL, *Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne.*

MELAIR ou MELER (Jean-Jacques), architecte et sculpteur de Carcassonne, passa, le 27 novembre 1675, avec le chapitre de Saint-Jean, un contrat par lequel il s'engagea à construire le retable des Saintes Julie et Eulalie, qu'on voit encore dans la cathédrale actuelle de Perpignan. La main-d'œuvre de ce monument coûta deux cent quatre-vingt doubles ; en outre, le chapitre paya à l'artiste soixante-dix autres doubles pour la construction du piédestal. Le 23 juin 1677, l'ouvrage d'art fut transporté de Carcassonne à Perpignan et mis ensuite en place par un serrurier nommé Compter. Les deux tableaux des saintes Eulalie et Julie et de sainte Pétronille, qui céda la place de son ancienne chapelle aux deux patronnes du chapitre cathédral, furent exécutés à Rome dans le courant de l'année 1680.

Archives des Pyr.-Or., G. 353, 354.

MERCADER (Antoine), chevalier, originaire de Puigcerda, fut un des agents les plus dévoués à la politique de Louis XI. Ce prince lui confia d'abord le commandement des châtellenies de Bar, Aristot et le Vilar, puis en fit son conseiller, et le nomma enfin viguier et capitaine de Cerdagne. Antoine Mercader acquit les seigneuries des lieux de Bolquère, Err, Palau, Guils et autres, possédés par la reine de

Navarre, vicomtesse de Castellbo. Il mourut dès les premiers jours de l'année 1499, sans laisser de descendance directe. Son neveu, Jean Porcell, marchand de Perpignan, recueillit sa succession, à la date du 15 janvier 1499.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 316, 320, 322, 325, 341. — ALART, *Echo du Roussillon*, 1865. — A. PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdaña.*

MERCADER (Archange), abbé commendataire de Saint-Michel de Cuxa, succéda à Henri de Cardone en 1539 et siégea jusqu'après l'année 1554, puisque le 6 avril de cette année, son procureur afferma le *terço* que percevait le monastère de Sainte-Marie du Puy de France, au territoire de Bouleternère. Ce prélat signala le début de son administration par un acte d'absolution portant amnistie générale des délits, en faveur de ses sujets, les habitants de Codalet. En 1542, Archange Mercader fut nommé sequestre royal des biens confisqués pendant la guerre et possédés par l'archevêque de Narbonne en Roussillon : la seigneurie de Pia, la prévôté de Garrius et le Mas de la Garrigue. Dans le courant du mois d'août 1545, un évêque, Pierre Gau, conféra les ordres majeurs à dix-huit ecclésiastiques dans l'église de Saint-Michel de Cuxa.

Archives des Pyr.-Or., B. 365, G. 1051. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

MERCER (Michel) était orfèvre à Perpignan en 1537.

Archives des Pyr.-Or., G. 147.

MERCŒUR (Louis duc de), fils de César duc de Vendôme et frère du duc de Beaufort, naquit en 1612, et mourut le 6 août 1669, à Aix en Provence. Jusqu'à la mort de son père, survenue en 1656, il porta le titre de duc de Mercœur. Après avoir fait ses premières armes dans l'expédition de Savoie (1630), il servit en Flandre, et se distingua au siège d'Arras (1640), où, malgré une grave blessure, il resta, pendant quatre heures, exposé au feu des Espagnols. Bien qu'il n'eût pas été impliqué dans le procès intenté à son père, il s'éloigna de la cour et n'y reparut qu'à la mort de Richelieu, leur ennemi. Envoyé en Catalogne avec le titre de vice-roi et le commandement des troupes françaises qui opéraient dans cette province (4 et 5 novembre 1649), il eut d'abord à déjouer les intrigues d'un partisan de Condé, le comte de Marsin, qu'il fit enfermer dans la citadelle de Perpignan, puis il reprit Castel-Léon sur l'ennemi, et résigna ses pouvoirs faute de renforts suffisants pour se maintenir contre l'insurrection qui le menaçait (octobre 1651). Il commanda en 1652, en Provence, y apaisa les troubles, et se rendit maître de Toulon. En 1656, il prit le titre de duc de Vendôme, passa en Lombardie, s'unit au duc de Modène pour s'emparer de Valence, et repoussa toutes les attaques du gouverneur du Milanais. Après la mort de sa femme (8 février 1657), il embrassa l'état ecclésiastique. Nommé cardinal par Alexandre VII (7 mars 1667), il reçut de Clément IX la charge de légat *a latere* en France, et tint en cette qualité le grand dauphin sur les fonts baptismaux. De Laure Mancini, sa femme, qui était nièce de Mazarin, il eut trois fils : Louis, Joseph et Philippe.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.*

MESA (Bernard de), natif de Cordoue, religieux dominicain du couvent de Tolède, devint évêque de Tripoli. Le roi d'Espagne envoya ce prélat en ambassade en France, l'an 1510, puis le députa auprès du roi d'Angleterre pour traiter du mariage de l'infante Catherine avec Arthur, prince de Galles. Bernard de Mesa se trouvait à Londres, le 24 septembre 1516, époque à laquelle il fut pourvu de l'évêché d'Elne. A cette même date, son procureur, le dominicain Pierre-Fernand Jehen qui était aussi son compagnon de voyage, écrivit, de Londres, à Bernard Xanxo, le riche armateur perpignanais auquel l'architecture doit le riche hôtel gothique de la rue de la Main-de-Fer, pour lui déléguer ses pouvoirs. Bernard de Mesa se vit contester la possession de l'évêché d'Elne. Mais une lettre du lieutenant du Gouverneur de Roussillon, écrite le 2 mars 1517, décida qu'après les explications fournies par l'intéressé d'une part, le cardinal d'Arboree et le chapitre d'Elne de l'autre, Bernard de Mesa devait être confirmé dans la propriété de son siège épiscopal. La même année, Jules de Médicis, archevêque de Narbonne, obtint, du pape Léon X, la restitution de l'église d'Elne à son légitime métropolitain. Mais cette disposition ne fut pas exécutée. Les différends qui existaient alors entre la France et l'Espagne, interrompirent de nouveau les recours à l'archevêché de Narbonne, et l'évêché d'Elne ne reconnut plus de métropolitain. Bernard de Mesa mourut en 1524 et fut enseveli dans un couvent de son ordre, à Tolède.

Archives des Pyr.-Or., G. 9, 48. — *Marca hispanica*, col. 1482. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

METGE (Jean-François) naquit à Caudebron (Aude) le 13 décembre 1821. Son père était à la tête d'une usine fort modeste qu'un incendie dévora en une nuit. Au lendemain de ce sinistre, l'ouvrier vint se fixer à Ria avec sa famille et y établit une fabrique de papier. Après avoir fait, comme élève externe, de solides études classiques au Petit-Séminaire de Prades, Jean-François Metge entra au Grand-Séminaire de Perpignan, le 1er octobre 1842. Ses progrès



dans la science furent si rapides, qu'au lendemain de son admission à la cléricature, Jean-François Metge reçut, de l'évêque Jean de Saunhac-Belcastel, le titre de professeur de philosophie. Durant dix années consécutives, il enseigna la scholastique aux lévites du diocèse de Perpignan. Jean-François Metge passa le temps des vacances auprès du savant Jaubert de Passa qui l'initia à la connaissance des hommes et des choses. Le jeune professeur de philosophie reçut les ordres mineurs, le 14 mai 1845 et le sous-diaconat le 6 juin de l'année suivante. La prêtrise lui fut conférée le 6 juin 1847. Jean-François Metge, doué d'un merveilleux talent oratoire, prêcha la station quadragésimale de 1849, dans l'église Saint-Mathieu de Perpignan et attira autour de sa chaire de nombreux auditeurs accourus des divers quartiers de la ville. Cette année encore, il donna des sermons appréciés dans l'église cathédrale, durant le mois de mai consacré à Marie. Il fit entendre les accents de sa parole éloquente dans des circonstances identiques, pendant les deux années qui suivirent. En 1855, à la suite de changements survenus dans le personnel et dans les études du Grand-Séminaire de Perpignan, l'abbé Metge fut désigné pour occuper le poste de desservant de Saint-Féliu-d'Amont. Sur une démarche de Jaubert de Passa, l'autorité diocésaine revint sur la décision et le professeur de philosophie reçut le titre d'aumônier de la prison civile. L'aumônerie du Bon-Pasteur lui fut simultanément confiée. Un an après, l'archidiacre François Galtier, ancien directeur du Grand-Séminaire, ayant été promu au siège épiscopal de Pamiers, supplia l'abbé Metge de le suivre dans son nouveau diocèse comme vicaire général. Durant les deux années que dura le pontificat du nouvel élu, l'abbé Metge accompagna constamment son évêque dans la visite pastorale des villes et des villages du diocèse. A l'occasion du Jubilé de 1858, le vicaire général de Pamiers évangélisa les localités où les Calvinistes possédaient des centres synodaux : le Mas-d'Azil, Monségur, Saverdun, la patrie du pape Benoît XII. L'évêque Jean-François Galtier étant décédé le 29 juin 1858, l'abbé Metge administra le diocèse de Pamiers durant l'espace de cinq mois, comme vicaire capitulaire. Dès sa nomination au siège de Pamiers, l'évêque Belaval remit à l'abbé Metge ses lettres de vicaire général, et durant cinq années, celui-ci sut mériter la confiance du prélat. Ces cinq années furent pour l'abbé Metge un temps de recueillement, d'études, d'obéissance méritoire. Au mois de décembre 1863, Olympe-Philippe Gerbet, évêque de Perpignan adressa au pontife de Pamiers une lettre, dans laquelle il lui annonçait l'intention où il se trouvait d'offrir à l'abbé Metge la cure de sa cathédrale. Gerbet le désignait comme « l'homme digne du premier siège après le sien par son activité infatigable, par une puissance de volonté que tempérait le charme de l'urbanité la plus exquise, par le prestige du nom et le talent de la parole. » L'abbé Metge fut installé dans ses nouvelles fonctions d'archiprêtre de Saint-Jean par l'abbé Bornet, archidiacre du diocèse d'Elne, le 3 janvier 1864. Dans cette situation, il fut, durant quarante ans, le type accompli de la plus pure religion, de la plus noble conduite ecclésiastique ainsi que de la grandeur morale et sacerdotale. L'abbé Metge se trouva mêlé aux affaires générales du diocèse d'Elne. Dès le mois de décembre 1863, Gerbet lui demanda le concours de ses lumières, pour l'administration pastorale. Après l'illustre prélat, Etienne Ramadié, le 26 mai 1865, Jean Caraguel, le 17 novembre 1877, Noël Gaussail, le 20 juillet 1886 et Mgr Jules de Carsalade du Pont, le 19 mars 1900, lui renouvelèrent cette marque de leur confiance. L'abbé Metge dépensa plus de six cent mille francs en travaux de restauration et d'embellissement de la cathédrale de Perpignan. Dès la première année de son ministère pastoral, il fit placer la statue de Marie sur la porte du Castillet (8 septembre 1864). Il consacra une somme de trente mille francs à l'œuvre de la chapelle du Dévot Crucifix. Les travaux d'art exécutés dans cette église furent opérés durant les derniers mois de l'année 1864 et remplirent toute l'année suivante. Avant d'avoir mené cette première entreprise à bonne fin, l'abbé Metge commença, dans sa cathédrale, l'œuvre immense de restauration qui prit sa vie entière. Les deux verrières latérales du chevet s'ouvrirent et se garnirent de vitraux peints, celles du centre ayant été posées par les soins de Jean de Saunhac-Belcastel. La voûte, les panneaux des murs, les nervures des croisillons furent ornés de peintures. Des lustres, formèrent autour du chevet comme une couronne. Des deux côtés de l'autel, sur des socles sculptés, se dressèrent de grands lampadaires en cuivre. Le sanctuaire reçut un dallage de marbre. Jusqu'alors, on accédait au chœur, par un escalier modeste, de la largeur de l'autel. Un mur droit, surmonté à hauteur d'appui, d'une grille en fer, figurait le cancel et séparait le chevet de la nef. Une magnifique balustrade en marbre ceignit le chœur. La chapelle du Saint-Sacrement, autrefois dédiée à saint Michel, doit à l'abbé Metge ses peintures murales, le tableau estimable de l'Apparition de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie, la décoration de l'autel et, notamment, le magnifique tabernacle, en marbre blanc, dont les délicates arabesques et les capricieux rinceaux composent un écusson taillé avec un goût exquis. Dans la nef, toutes les chapelles, celle de Notre-Dame du Carmel exceptée, furent en moins de dix années, de 1864 à 1873, ou restaurées ou complètement renou-

velées. Toutes furent dotées d'autels, de statues, de pavés en mosaïques ou de dallages en marbre, de peintures murales, de balustrades en fer forgé, de lustres. Celle de Notre-Dame de la Salette, fut ouverte sous l'enfoncement de la travée, occupée en trois quarts par les grandes orgues. L'abbé Metge érigea dans la cathédrale un nouveau Chemin de croix. Les tableaux en bronze argenté, qui portent la signature de L. Oudry et de J.-B. Germain, furent exécutés d'après le dessin fourni par l'architecte César Drogart. C'est l'abbé Metge qui dota l'église Saint-Jean de son merveilleux carillon, composé de quarante-huit cloches harmoniques. En 1897, les paroissiens de l'abbé Metge recueillirent la somme de dix mille francs, qu'ils désirèrent affecter aux fêtes du Jubilé sacerdotal de leur curé. Mais celui-ci proposa de consacrer le produit de la collecte à la confection d'un magnifique reliquaire, destiné à renfermer la main gauche de saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse. Cet objet d'art fut exécuté par Joseph-Armand Cailliat, de Lyon. Après les désastres de la guerre franco-allemande de 1870-1871, l'abbé Metge songea à enrichir la cathédrale d'une maîtrise. Quarante élèves des Frères des Ecoles chrétiennes composèrent la *schola cantorum* de l'église Saint-Jean, jusqu'au jour où, à cette œuvre exclusivement artistique, fut annexée l'Ecole du Sanctuaire pour le recrutement des vocations sacerdotales. Durant vingt-cinq ans, ce séminaire rehaussa, de ses chants, les cérémonies du culte, à la cathédrale de Perpignan. Pour attirer, charmer et retenir ses ouailles, le zèle de l'abbé Metge multiplia les manifestations de la piété chrétienne : les confréries, les archiconfréries, les associations pieuses ayant chacune leurs insignes et leurs fêtes, les neuvaines aux saints patrons, les processions du Saint-Sacrement et des reliquaires, la communion pascale, l'inauguration des chapelles restaurées, les missions, les retraites, les stations quadragésimales, les cérémonies des Quarante-Heures, de la Semaine-Sainte et du mois de Marie. Sous l'impulsion de l'abbé Metge, la cathédrale de Perpignan devint et demeura, depuis, une des églises de France où les pratiques de la vie catholique sont le plus assidûment suivies, la religion plus aimée, les mystères de la foi mieux connus. Après quarante années d'un ministère pastoral des plus féconds, l'abbé Metge mourut à Perpignan, le 3 février 1902. Sa dépouille mortelle repose dans un caveau creusé sous la chapelle de la Vierge, dans l'église Saint-Jean de Perpignan.

Abbé Colomer, *Vie de l'abbé Jean-François Metge*, Perpignan, Payret, 1903.

MEUNIER (Hugues-Alexandre-Joseph, baron) naquit à Mont-Louis, le 23 novembre 1758. Il entra comme sous-lieutenant dans le 27e régiment d'infanterie (alors Lyonnais), le 30 juin 1768, y fut fait lieutenant le 17 avril 1774, et capitaine le 11 juin 1782. Il fit, en ces diverses qualités, les campagnes de mer de 1779, 1780, 1782 et 1783, sous les ordres de M. de Falkenhayn, et se trouva aux sièges de Mahon et de Gibraltar. Il fut créé chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, le 1er janvier 1791. On le nomma lieutenant-colonel du 34e régiment d'infanterie (alors Angoulême), le 5 février 1792, et colonel du même régiment le 24 août suivant. Il fut employé en cette qualité, en 1792 et 1793, à l'armée du Nord, sous les généraux Lafayette et Dumouriez. Pendant la marche de Grand-Pré à Sainte-Menehould, le 15 septembre 1792, étant alors détaché, depuis le 1er août précédent, du premier bataillon du 34e de ligne pour commander le premier bataillon de grenadiers de la réserve de l'armée du Nord, Meunier reçut, du général Dumouriez, l'ordre d'assurer le mouvement de l'armée. Dans cette circonstance, il recueillit, sous le feu de l'ennemi, toute l'artillerie de position et les faibles cantonnements qui avaient été laissés par suite de plusieurs engagements avec les Prussiens. Il battit aussi les coalisés à l'entrée du bois de Ieune, leur fit des prisonniers et soutint, avec son bataillon de grenadiers et un escadron des hussards de Chamborand, le choc de sept escadrons prussiens et de l'artillerie légère qui les appuyait. Il fut blessé grièvement à la main et au bras gauche d'un coup de biscayen. Cette brillante action valut au lieutenant-colonel Meunier le grade de colonel, que le général en chef lui conféra sur le champ de bataille, et dont la notification lui fut faite par les généraux de division Leveneur et Diettmann, à l'hôpital où on l'avait emporté. Postérieurement à cette promotion, il réclama pour prendre date dans ce grade depuis la vacance, et fut effectivement rappelé à dater du 24 août 1792. Pour la même action, il reçut aussi du général Beurnonville, alors ministre de la guerre, et comme témoignage de la satisfaction du gouvernement, un cheval tout équipé. En 1793, remplissant à l'armée du Nord les fonctions de général de brigade, il commanda les lignes de Pont-à-Marck et de Mons-en-Puelle. Il eut, pendant deux mois, le commandement de la citadelle de Lille et y organisa huit bataillons de nouvelle levée. Etant passé, par suite de l'embrigadement, au premier bataillon du 34e régiment de ligne, il alla servir dans la Vendée et fut créé général de brigade, le 16 juillet 1795, sur le champ de bataille de Quiberon, par le général en chef, Hoche, qui lui avait confié le commandement de la réserve de son armée. Le général Meunier commanda ensuite une division de l'armée de l'Ouest, et contribua, par ses services et son intelligence, aux succès qui ramenèrent la paix

dans cette contrée. Il fut désigné par le général Hoche, l'amiral Villaret et le ministre de la marine Truguet, pour commander une expédition projetée dans l'Inde, et qui avait pour objet de s'emparer du cap de Bonne-Espérance. Cette expédition n'ayant point eu lieu, les troupes qui devaient la composer furent réunies à celles de l'armée destinée à l'expédition d'Irlande, commandée par le général Hoche. Le général Meunier fut chargé par Hoche d'organiser la seconde partie de cette expédition, forte de 17.000 hommes, et dont le commandement lui fut promis. Cette seconde partie de l'expédition devait débarquer au-dessus de Dublin, rejoindre ensuite le général en chef à Corck. Vers la fin de 1797, le général Meunier fut employé à l'armée d'Angleterre sous les ordres du général en chef Bonaparte. Il fut nommé membre du Comité militaire par le ministre de la Guerre, le 16 octobre de la même année. Employé à l'armée de l'Ouest, en 1799, il reprit, par ordre du Gouvernement, le commandement du département du Finistère qu'il avait exercé déjà ; il s'occupa activement de mettre en sûreté la ville de Brest, et fit parvenir au Gouvernement un mémoire important sur cet objet. Il réussit aussi, peu de temps après son arrivée dans son commandement, à terminer la guerre intestine qui déchirait ce département ; et quoiqu'il ne put communiquer ni avec le quartier général de l'armée de l'Ouest, ni avec les départements voisins, le mouvement des troupes qu'il dirigea sur divers points, contribua beaucoup à ramener la tranquillité parmi les habitants. Le général en chef Brune donna aux services du général Meunier, à cette occasion, des témoignages authentiques de satisfaction et en rendit un compte avantageux au Gouvernement. Le général Meunier continua d'être employé à l'armée de l'Ouest, en 1800 et 1801, sous le général en chef Bernadotte. Il fut créé membre de la Légion d'honneur, le 12 décembre 1803, et l'un des quarante premiers commandeurs du même ordre, nommés parmi les généraux de brigade, le 15 juin 1804. Il fut fait, le 29 avril 1805, membre d'une commission instituée par le Gouvernement pour la confection du code militaire. Nommé inspecteur général des dépôts de la Grande-Armée, le 4 décembre 1806, il fit la campagne de 1806 et celle de 1807, à la Grande-Armée. On le chargea, le 26 décembre 1807, de l'inspection particulière de plusieurs régiments de ligne et d'artillerie et d'une compagnie d'ouvriers, en remplacement du général Mouton, appelé à d'autres fonctions. Il fut employé, par ordre du 19 juin 1808, dans la division de la Toscane, où il commanda le département de la Méditerranée. Napoléon lui accorda, le 19 mars 1808, une dotation en Westphalie. Il fut momentanément mis à la retraite, le 7 janvier 1810, à cause du délabrement de sa santé, et resta dans cette situation jusqu'au 21 juin suivant, époque à laquelle on lui donna le commandement de la succursale des Invalides, établie à Louvain. Il fut appelé au commandement de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, le 1[er] juillet 1812. Dans le courant du mois de juillet 1813, il fut créé baron de l'Empire, sur la proposition du duc de Feltre, ministre de la guerre. Ce titre fut confirmé par Louis XVIII, le 10 août 1816. Promu au grade de lieutenant-général par ordonnance royale du 10 août 1814, il fut pourvu, le 26 septembre suivant, du commandement du département de la Vienne (12[e] division militaire), et le conserva jusqu'au 12 mars 1815. A cette dernière époque, le ministre de la guerre lui notifia que Louis XVIII, en considération de son âge et de ses anciens services, l'admettait à la solde de retraite. Cette décision fut ensuite confirmée par ordonnance royale. Le général Meunier mourut à Poitiers, le 9 décembre 1831.

Il a publié :

Rapport fait au ministre de la guerre sur les exercices et manœuvres de l'infanterie, Paris, 1799, in-8° ;
Dissertation sur l'ordonnance de l'infanterie, Paris, 1805, in-8° ;
Evolutions par brigades, Paris, 1814, in-8°.

HOEFER, *Nouvelle Biographie générale.*

MILLAS (Jacques et Pierre de), frères, chevaliers, acquirent de Jacques I[er], roi de Majorque, les droits de justice sur Nefiach. Jacques de Millas épousa Sibille qui lui apporta la seigneurie de Palmes, au-dessus de Campoussy, au pays de Fonollet ; il en eut une fille, Huguette, qui entra au monastère de l'Eula, et deux fils : Arnald, co-seigneur de Nefiach et seigneur de Palmes, et Bernard. Ce dernier entra dans l'ordre du Temple. Il fut reçu au Mas-Deu, du temps du commandeur Raymond de Guardia, et il se trouvait dans la maison de Gardeny, en Catalogne, lors de la suppression de l'ordre. Il se retira alors en Roussillon et fit son testament dans la ville de Perpignan, le 27 août 1317. Le nom de Bernard de Millas se retrouve dans divers actes faits à Perpignan, jusqu'en 1329. Arnald de Millas, seigneur de Palmes, possédait, en 1343, la co-seigneurie de Nefiach simultanément avec un autre Arnald de Millas ou de Millars.

Archives des Pyr.-Or., B. 190. — ALART, *Suppression de l'ordre du Temple en Roussillon.*

MILLAS (Jacques de) était co-seigneur de Nefiach, en 1400. La seconde moitié de la seigneurie de cette localité appartenait à Guillaume de Bellaria, qui ne la possédait plus en 1414. En 1417, Jacques de Millars vendit à son tour les droits et les juridictions

dont il était détenteur, à Raymond de Perellos, moyennant dix mille sols barcelonais de tern.

Archives des Pyr.-Or., B. 158, 176. — Maxence PRATX, *Notice historique sur le moulin de Néfiach,* dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon,* t. I.

MILLAS (Jean de) fut élu abbé de Saint-Martin du Canigou, le 4 juin 1442, en remplacement de Jean Erquerd, décédé. Le 1er mai 1448, ce prélat fut élevé, avec trois autres abbés, à la dignité de Président de l'Ordre dans la province bénédictine de Narbonne, Auch et Toulouse. Cette élection eut lieu dans un chapitre réuni à Saint-Thibéry. La plupart des hommes rachetables appelés en catalan *pagesos de remença* ou de *redimença* furent affranchis, dans le cours du xve siècle, par les seigneurs et par l'ordonnance du roi Ferdinand-le-Catholique, rendue à la suite de la révolte des *pagesos de remença* de la Catalogne. Plusieurs communautés avaient déjà fait des démarches pour se dégager du joug de cette servitude qui écrasait presque toutes les populations rurales, et le 8 juin 1454, Pierre Puig, de la paroisse de l'Albera, Jean Juliana, de la paroisse de La Clusa et plusieurs particuliers d'autres villages en qualité « de syndics des *homens de redimença* du diocèse d'Elne » payèrent vingt-huit florins à Jean de Millas, abbé du monastère de Saint-Martin du Canigou, pour une provision royale qu'il avait obtenue en leur faveur. Le pape ayant décidé l'union de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa à celle de Saint-Martin du Canigou, chargea l'abbé Jean de Millas d'administrer simultanément ces deux abbayes bénédictines du Conflent. Cette décision trouva de la résistance au sein de la communauté de Cuxa, et pour opérer l'union, l'autorité civile dut intervenir. Le roi Jean II d'Aragon ordonna au vice-gouverneur du Roussillon de faire exécuter rigoureusement les lettres apostoliques relatives à l'union des abbayes du Canigou et de Cuxa. Le souverain exigea que le Gouverneur assistât, en personne, Jean de Millas dans la prise de possession et dans la reconnaissance de ses nouveaux vassaux. Le 19 avril 1465, Louis XI, maître du Roussillon, accorda à l'abbé du Canigou et à ses moines, le droit d'extraire du sel des salines de Canet, sans payer de taxes. Des lettres furent expédiées le 14 décembre 1467, par le Gouverneur du Roussillon pour l'exécution de la faculté que le roi Martin avait accordée à l'abbé de Saint-Martin d'imposer, pendant dix ans, des droits sur le pain, le vin et les marchandises, afin de subvenir aux frais des réparations des murailles et des forteresses du monastère. Jean de Millas mourut en 1468.

Inventaire de dom d'Agullana, 78, 143, 153. — *Gallia christiana,* VI, col. 1101, 1103, 1111. — Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa* et *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin du Canigou.*

MILLOUS (Joseph - François - Raymond) naquit au Boulou, en 1740. Il embrassa la carrière ecclésiastique et, après la réception des ordres, prit rang dans la communauté des prêtres de la cathédrale de Perpignan, comme simple bénéficier. En 1776, l'évêque d'Elne, Charles de Gouy, lui donna la succession de Louis Saunier, à l'archidiaconé de Conflent. A ce titre, le jeune dignitaire ecclésiastique percevait à Vinça et à Sahorre des revenus qui lui rapportaient annuellement 1066 livres. A Souanyas, En, aux Horts et à Sahorre, il touchait des dîmes qu'il affermait à un tiers et qui lui donnaient 900 livres en 1789. En joignant à ces revenus professionnels, de simples bénéfices, l'archidiacre Millous déclara jouir, au moment de la Révolution, d'un traitement annuel de 2.999 livres 11 sols. Joseph Millous présida l'assemblée capitulaire du 27 avril 1790, durant laquelle furent rédigées les *Réclamations et Protestations contre certains décrets de l'Assemblée nationale.* Celles-ci étaient relatives aux associations religieuses, à la vente des biens du clergé et au refus de reconnaître le catholicisme comme religion d'Etat. Cette brochure répondait trop à l'esprit de la majorité du clergé roussillonnais de cette époque, pour passer inaperçue. La plupart des prêtres séculiers et des religieux lui donnèrent leur adhésion. Quand les événements se précipitèrent, l'archidiacre Millous suivit son évêque, Antoine d'Esponchez, sur la terre d'exil. Il demeura en Italie jusqu'à la promulgation du Concordat. En 1802, il fut compté dans le nombre des neuf chanoines qui constituèrent le nouveau chapitre de la cathédrale de Carcassonne. Mais ce dernier titre fut loin de le dédommager de la perte du prestige attaché à l'ancienne dignité de l'archidiaconat. Au lieu de fixer sa résidence dans la ville, le chanoine Joseph Millous préféra vivre retiré dans une propriété de famille, située sur le territoire de la petite commune de l'Albère, où son zèle et sa charité se dépensèrent au profit des humbles habitants de ce village. Une année avant sa mort, il abandonna sa maison rurale de l'Albère pour aller habiter chez un de ses frères, à Céret. C'est dans cette ville que mourut, le 17 juillet 1825, le chanoine Joseph Millous, dernier archidiacre de Conflent.

Archives des Pyr.-Or., 125, 368. — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.*

MIQUEL (Louis), chanoine d'Elne et protonotaire apostolique, fut archidiacre de Conflent et régent du chapitre, à l'époque de la première annexion du Roussillon à la couronne de France (1464-1476).

Archives des Pyr.-Or., G. 89, 172, 1025, B. 295.

MIQUEL (André), fils de François Miquel, consul de Perpignan, en 1479, était seigneur de Saint-Féliu-d'Avall et d'Amont en 1484. André Miquel mourut peu de temps après la rétrocession du Roussillon à la couronne d'Aragon, en 1495.

Archives des Pyr.-Or., B. 308, 319, 412, 413, 414, 415.

MIQUEL (Sébastien), de Villefranche-de-Conflent, reçut, de Schomberg, le 5 décembre 1648, une ordonnance qui lui octroyait le privilège de bourgeois de Perpignan. Il fut nommé en même temps châtelain de la cité d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., B. 394.

MIQUEL DE RIU (Sérapion-Marie-Albert-Léon), né à Perpignan, le 28 février 1823, entra à Saint-Cyr, le 20 novembre 1842. Il sortit de l'école spéciale militaire, le 1er octobre 1844 avec le n° 78 sur 300 élèves et fut placé comme sous-lieutenant au 25e régiment d'infanterie. Promu lieutenant au même régiment, en 1848, Sérapion Miquel de Riu reçut, cette année-là, du ministre de la guerre, une lettre d'encouragement pour un travail topographique et militaire qu'il avait exécuté. Le 25 juin 1850, il fut nommé à l'emploi de répétiteur de topographie à l'école spéciale militaire. Le 14 août 1854, Miquel de Riu fut élevé au grade de capitaine. Le ministre de la guerre le maintint à Saint-Cyr et le chargea d'occuper la chaire de littérature militaire, poste nouvellement créé. Le 18 avril 1859, le capitaine Miquel de Riu fut nommé sous-directeur des études à Saint-Cyr. Il occupa cette situation jusqu'au 22 janvier 1864, date à laquelle il fut élevé au grade de chef de bataillon et affecté au 82e de ligne. Le commandant Miquel de Riu partit pour l'Algérie avec son régiment, le 22 mai 1864, et fut fait chevalier de la Légion d'honneur, le 7 juin 1865. Il prit le commandement du cercle d'Ammi-Moussa et conserva ce poste de confiance jusqu'à la fin de l'année 1867, où il fut rappelé en France. Pendant la guerre franco-allemande, Miquel de Riu fit partie de l'armée de Paris. Il fut nommé lieutenant-colonel du 109e de marche, le 17 août 1870. Ayant pris part à de nombreuses opérations, il fut promu officier de la Légion d'honneur, le 17 octobre suivant. Le 30 septembre, il avait été blessé grièvement au combat de l'Hay, d'un coup de feu, reçu en pleine poitrine. La blessure produisit une plaie pénétrante à laquelle il survécut comme par miracle. Miquel de Riu fut cité à l'ordre de l'armée, pour avoir vaillamment conduit ses troupes au combat de cette journée. Le 18 décembre 1870, il fut nommé colonel du 139e de marche.

Après la guerre et lorsqu'il lui fut possible de reprendre son épée, le colonel Miquel de Riu prit le commandement du 20e d'infanterie, fut fait commandeur de la Légion d'honneur le 12 juillet 1879, et général de brigade, le 24 juillet 1880.

Placé en disponibilité le 22 août 1882, pour cause de santé, il reprit le commandement de la 63e brigade, Perpignan-Narbonne, le 13 mars 1883. Mis de nouveau en disponibilité, la blessure ayant donné lieu à des accidents compromettants pour son existence, le général Miquel de Riu passa dans la 2e section de l'état-major général, le 28 février 1885. Retiré à Perpignan, il se livra à l'étude et consacra principalement son temps aux recherches sur l'histoire du Roussillon. Il réédita en 1885, chez Julia, imprimeur à Perpignan, les *Cahiers de la noblesse du Roussillon*, parus en 1789, chez J. Reynier. En 1894, il publia : *Cavallers et bourgeois de Perpignan en Franche-Comté* (1786-1789) dans le *XXXVe Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, et, en 1897, dans le XXXVIIIe volume de cette même société : *Extrait des souvenirs de M. François Sicart d'Alougny*. Le général Miquel de Riu mourut à Perpignan le 1er mars 1899. De son épouse, Mlle Leroy, fille d'un officier supérieur de Saint-Cyr, il n'avait eu qu'une enfant unique, qui se maria au commandant Magnard.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

MIRABEAU (André-Boniface-Louis, vicomte de), surnommé *Mirabeau-Tonneau*, à cause de son obésité et de son penchant à l'ivrognerie, officier supérieur français, frère du célèbre Mirabeau, naquit au Bignon (Gâtinais) le 30 novembre 1754 et mourut à Fribourg (Brisgau) le 15 septembre 1792. Dès le berceau, il fut inscrit sur les contrôles de la chevalerie de Malte. Ses études furent peu suivies ; mais la vivacité de l'esprit suppléait chez lui au défaut d'instruction. Sa gaieté et sa jolie figure lui gagnèrent l'affection de son père, qu'il s'aliéna plus tard, par ses goûts dissipés. En 1775, il se rendit fort utile par son sang-froid et son activité à l'époque des troubles occasionnés à Paris et aux environs par une disette factice. Son père l'ayant fait passer à Malte, à la suite d'une orgie il y insulta publiquement une procession, et fut, pour ce scandale, emprisonné pendant trois ans. A l'expiration de cette peine, il fut renvoyé en France (1778). Il s'embarqua alors pour l'Amérique septentrionale, dont les Français aidaient à conquérir la liberté, et servit avec la plus grande distinction sous les ordres des amiraux de Guichen et de Grasse. Il passa dans l'armée de terre comme aide-major général, et fit preuve d'une bravoure qui allait jusqu'à la témérité aux combats d'Yorck-Town, de Saint-Eustache et de Saint-Christophe, où il fut blessé dangereusement. Le roi lui donna le commandement du régiment de Touraine (infanterie), à la tête duquel il combattit en Améri-



que jusqu'à la paix. Il fut de retour en France le 8 juillet 1782. Député, en 1789, aux Etats-généraux, par la noblesse de la sénéchaussée du Limousin, il s'opposa de toutes ses forces à la réunion des ordres, et ne céda qu'un des derniers. En juin 1790, le régiment de Touraine, en garnison à Perpignan, s'insurgea contre ses officiers. Le vicomte y courut; mais n'ayant pu y rétablir la discipline, il repartit emportant avec lui les cravates des drapeaux. Cette action causa une grande rumeur : poursuivi et atteint à Castelnaudary, il fut mis en prison. A cette nouvelle, le comte de Mirabeau, invoquant le principe de l'inviolabilité des députés, demanda que son frère fût admis à expliquer sa conduite à la tribune. L'assemblée se rendit à ce vœu ; le vicomte comparut devant elle, le 27 juin ; il parla, cette fois, avec mesure et dignité, et l'assemblée passa à l'ordre du jour. Cette affaire ne le rendit pas plus prudent. Excellent militaire, mais avant tout homme de plaisir, il dut à son amour de la bonne chère un tel embonpoint qu'avant l'âge de trente ans, il pesait plus de deux cents livres, ce qui lui valut, du peuple parisien, le surnom de Mirabeau-*Tonneau*. L'assemblée, lassée des excentricités de Mirabeau-*Tonneau*, allait enfin sévir contre lui lorsqu'il jugea prudent d'émigrer. Au-delà du Rhin, il leva cette fameuse légion de Mirabeau, plus connue sous le nom de hussards de la mort, qui fit aux républicains (1792) une guerre d'escarmouches aussi sanglante qu'inutile. Durant cinq mois à la solde des princes de Hohenlohe, la formation et l'entretien de ce corps, qui s'éleva jusqu'à 3.000 hommes, avaient occasionné à son chef des fatigues et des dépenses infinies. Mirabeau-*Tonneau* succomba à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il fut inhumé à Saltzbach, à l'endroit même où fut frappé Turenne, et y reçut les honneurs funèbres dus à son rang.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale.*

MIRALLES (Barthélemy), conseiller et trésorier de la reine Eléonore d'Albuquerque, épouse du roi d'Aragon Ferdinand Ier, reçut, en 1416, commission d'Alphonse V pour accorder aux riverains du ruisseau de Thuir des concessions d'arrosage. L'année suivante, le roi d'Aragon nomma Barthélemy Miralles à l'office de Procureur royal, en remplacement de Dalmace de Biert, décédé. Barthélemy Miralles joignit à ces fonctions celle de maître des eaux, ports et passages des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Lorsqu'Alphonse le Magnanime entreprit les expéditions de Sardaigne et de Sicile, Barthélemy Miralles avança à son souverain la somme de 5.500 livres. Le roi lui engagea, pour le remboursement de cet argent, la leude de Collioure et divers revenus royaux de Thuir, Perpignan, Montesquieu, Corbera et le Volo. En 1422, la reine Marie d'Aragon suspendit Barthélemy Miralles de ses fonctions et transmit des pouvoirs spéciaux à Pierre Roure, pour mettre sous sequestre les biens du Procureur royal et remplir sa charge jusqu'au jour où les comptes seraient vérifiés. Le 1er août 1422, le chevalier Bernard Albert recueillit à la Procuration royale la succession de Barthélemy Miralles.

Archives des Pyr.-Or., B. 204, 209, 212, 215, 226, 247, 253, 367.

MIRALPEIX (Narcisse), argentier de Perpignan, fabriqua, en 1443, une croix d'argent pour l'église de Saint-Hippolyte.

Archives des Pyr.-Or., G. 867.

MIRO (François) était archidiacre de Vallespir, en 1333. Son nom a été omis sur la liste de ces dignitaires parue dans l'Introduction de l'Inventaire G. des Archives des Pyrénées-Orientales.

Archives des Pyr.-Or., G. 1055.

MIRO (Guillaume) fut nommé Procureur royal des comtés de Roussillon et de Cerdagne par le roi d'Aragon Jean Ier, en remplacement de Bérenger de Magarola. Guillaume Miro ne tarda pas à donner la démission de sa charge, dans laquelle il eut pour successeur Jean Garrius.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 276.

MIRO (Bernard) était maître de la Monnaie de Perpignan, au début du règne d'Alphonse V. Ce prince lui adressa une lettre pour lui ordonner de remplacer sur les *croats* et *demi-croats* d'argent frappés dans cette ville ou dans le diocèse de Gérone, le signe des lettres PP qui leur avait été attribué par la lettre O.

Archives des Pyr.-Or., B. 217.

MIRO (Jean) occupait l'archidiaconé de Vallespir dès l'année 1427. Il était encore revêtu de cette dignité le 18 mars 1455, date à laquelle il écrivit son testament.

Archives des Pyr.-Or., G. 126, 127, 1054.

MIRO (Gabriel) peut être considéré comme le fondateur d'une dynastie qui, de père en fils, a fourni des célébrités au monde médical. Son père était venu de Tortose s'établir à Perpignan, dès les premières années du xve siècle. Ayant vu le jour dans la capitale du Roussillon, Gabriel Miro suivit les cours de l'Université de sa ville natale, puis prit, à Montpellier, le grade de docteur en médecine. Certains auteurs ont voulu voir dans le nom patronymique de la maison de Miro, un vulgaire surnom diminutif

de *Mire,* terme usité dans quelques régions de France pour désigner les officiers de santé faisant métier de raccommoder les membres fracturés ou disloqués: mais les diplômes obtenus par Gabriel, les hautes fonctions qu'il exerça dans la suite de sa carrière, témoignent de ses connaissances scientifiques et de sa capacité dans l'art de la médecine. En 1450, Gabriel Miro est qualifié de *maître* et de *médecin de la ville de Perpignan,* dans l'acte d'achat qu'il fit d'une vigne située sur le territoire de Castell-Rossello. Nommé, en 1480, premier médecin de Charles VIII, roi de France, il se disposait à rejoindre la cour royale, lorsque la mort le frappa subitement à Nevers. Dans une inscription gravée en son honneur sur la façade de la Faculté de Montpellier, Gabriel Miro est appelé *Medicinæ divinum oraculum,* ce qui a fait dire à Astruc que cet oracle n'avait point parlé, puisqu'il n'a laissé après lui aucun ouvrage. Sa succession à la cour de France fut recueillie par son frère François.

Archives des Pyr.-Or., B. 285, 408. — ASTRUC, *Mémoire pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine.* — ELOY, *Dictionnaire historique de médecine.* — HOEFER, *Nouvelle biographie générale.* — MICHAUD, *Biographie universelle, ancienne et moderne.*

MIRO (François), frère du précédent, était aussi docteur en médecine de l'Université de Perpignan. Dès son arrivée à Paris, il sut se concilier l'estime des souverains et gagna même entièrement leur confiance. Alors que Gabriel son frère avait reçu le titre de médecin du roi de France, François Miro fut attaché à la personne de la princesse Anne de Bretagne comme médecin et conseiller. En cette qualité, il apposa sa signature au bas du contrat de mariage que Charles VIII conclut avec elle, durant l'année 1491. A son titre de premier médecin de Leurs Majestés, Gabriel Miro joignit celui de conseiller intime. Il suivit le roi de France dans son expédition au royaume de Naples, en 1495, et mourut l'année suivante, au retour de cette campagne militaire. François Miro fut enseveli à Nancy.

Mémoires de Jaume.

MIRO (Gabriel), fils du précédent, après avoir professé la médecine aux Universités de Perpignan et de Montpellier, occupa des charges identiques à celles de son père auprès du roi Louis XII, de la reine Anne de Bretagne et de la reine Claude, épouse de François Iᵉʳ. Celle-ci lui avait confié l'éducation de ses enfants. Gabriel Miro composa à l'intention de ses royaux élèves : *De regime Infantium Tractatus III amplissimi,* Tours, 1544-1553, in-fol. L'esprit de piété dont il était animé, le détermina à fonder, à Tours, dans l'église des Cordeliers, une chapelle qui porte son nom. Gabriel Miro eut une fille qui épousa Bernard de Fortia et un fils, François, qui suit.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale.*

MIRO (François), fils du précédent, fut reçu docteur à l'Université de Montpellier en 1509, et à celle de Paris en 1514. La place de premier médecin des rois Henri II, François II et Charles IX, qu'il occupa successivement, n'est pas une des moindres preuves que l'on ait de son mérite et de sa valeur professionnels. François Miro laissa trois enfants, dont une fille mariée avec le garde des sceaux Cammartin. Il a écrit une *Relation curieuse de la mort du duc de Guise et du Cardinal son frère,* qui a été insérée dans le tome III du *Journal de Henri III* et dans d'autres recueils : les projets du duc, les causes et les circonstances de sa mort y sont présentés avec abondance de détails. Ses fils et ses petits-fils occupèrent de hautes fonctions dans la magistrature, l'Eglise et la médecine. L'un, fut président au Parlement de Paris, un autre prévôt des marchands et un troisième évêque d'Angers et archevêque de Lyon. De François Miro provenait Robert, duc de Tremblay.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale.* — MICHAUD, *Biographie universelle, ancienne et moderne.* — HENRY, *Histoire de Roussillon.*

MIRO (Pierre), issu d'une famille originaire d'Agullana, était *tisserand de lin* à la Clusa, dans la seconde moitié du XVIᵉ siècle. Il devint dans la suite fermier des dîmes, herbages et droits seigneuriaux de la Clusa et du Perthus, et acquit d'importantes propriétés dans cette paroisse et à Las Illes. Le 21 avril 1590, Pierre Miro, bailli du lieu et territoire de la Clusa et du Perthus pour Bérenger d'Oms, rendit en cette qualité une sentence qui condamna aux galères un individu coupable d'un crime de viol commis au Perthus. Il fut délégué, par les habitants de la Clusa, le 18 novembre 1594, pour se joindre à la confédération des communautés du Roussillon, qui avisèrent au salut public du pays en purgeant la province des malfaiteurs qui l'infestaient. Pierre Miro, décédé avant 1609, laissait, entre autres fils, Jean-Pierre-Thadée Miro, dont les descendants acquirent la seigneurie de Riu-Noguers sous Louis XIV. En 1641, Jacques-Jean et Thadée Miro étaient entrepreneurs des vivres de l'armée des catalans dans le comté de Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 458, B. 391. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 2ᵉ série.

MIRO (Thadée de) apparaît avec le titre de baron de Riu-Noguers dans un acte de 1699, où il se déclare usufruitier des biens d'Ignacie Miro-Domenech. Thadée Miro eut deux fils : Gaudérique, qui fut son



successeur à la baronnie de Riu Noguers, et Joseph qui. après avoir été successivement bénéficier de Collioure en 1718 et de Céret en 1733, devint en 1737 hebdomadier-majeur de l'église paroissiale de cette dernière ville.

Archives des Pyr.-Or., G. 765, 771, E. (Titres de famille), 458.

MIRO (Gaudérique de), né en 1682, baron de Riu-Noguers, à la mort de son père survenue après l'année 1716, épousa Marie Mari et eut d'elle trois fils : Antoine, Joseph et Gaudérique. Il mourut le 29 mars 1756 et fut enseveli dans le caveau de ses ancêtres, creusé sous le maître-autel de l'église Saint-Pierre de Céret. Gaudérique, le plus jeune de ses fils ne lui survécut que cinq ans : il mourut le 11 janvier 1761. Le cadet, Joseph après avoir épousé Thérèse Anglade en 1754 et n'avoir eu de son union avec celle-ci que des filles, descendit jeune dans la tombe, en 1769.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 458.

MIRO (Antoine-Dominique de), fils aîné du précédent, naquit à Céret en 1721. Il devint baron de Riu-Noguers en 1756, à la suite du décès de son père, et assista à la réunion de l'ordre de la noblesse du Roussillon qui nomma, le 23 avril 1789, deux députés aux Etats-généraux. Antoine-Dominique de Miro avait épousé une demoiselle de Bonet. De leur mariage naquirent : un fils qui porta le même prénom que le père et quatre filles. Tous les membres de la famille du baron de Riu-Noguers figurent sur les listes des émigrés. Antoine-Dominique de Miro mourut à Perpignan, au mois de mai 1794.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 458.

MIRON, quatrième fils de Vuifred-le-Velu, premier comte héréditaire de Barcelone, doit être considéré comme le fondateur de la dynastie des comtes héréditaires de Cerdagne. Diverses chartes apprennent que d'Ave, sa femme, dont on ignore la famille, Miron eut quatre fils : Seniofred, Vuifred, Miron et Oliba-Cabreta. Dans son testament, du 13 juin 923, le comte Miron, après avoir fait quelques legs aux églises, à ses cinq enfants naturels et à leur mère Virgilia, institue héritière sa femme, si elle reste veuve, conjointement avec les enfants qu'elle lui a donnés. Miron mourut avant le 11 septembre 927, jour où ses exécuteurs testamentaires délivrèrent deux legs faits par lui.

De Gazanyola, *Histoire de Roussillon.*

MIRON, cinquième abbé du monastère de Saint-Martin du Canigou, fut élu en 1050, et occupa durant quinze ans le siège abbatial. Peu après sa nomination, ce prélat envoya aux monastères de l'ordre de Saint-Benoît la lettre annonçant la mort du comte Guifred, fondateur de l'abbaye qu'il gouvernait.

Gallia christiana, VI, col. 1110.

MOLAS (Antoine), né à Olette, embrassa la carrière ecclésiastique et obtint un bénéfice dans l'église Saint-Jacques de Villefranche-du-Conflent, vers le milieu du XVIIIe siècle. Le 10 avril 1768, Antoine Molas permuta son office contre la cure de Palalda, avec Antoine Rossinès dont ce dernier était titulaire. La Révolution française trouva Antoine Molas à la tête de la paroisse de Palalda. Ecrivain et poète, bibliophile, théologien écouté, l'abbé Molas sut faire agréer les dons de son esprit par une bonhomie avenante. Chéri de ses paroissiens dont il défendait au besoin les intérêts auprès des grands dans les circonstances difficiles, il acquit une haute influence dans le Vallespir. L'opinion publique se basant sur l'indépendance de son caractère, sur ses doctrines libérales qui lui donnaient un faux air libéral, l'avait désigné comme favorable aux réformes qu'allait accomplir la Révolution ; on ne peut toutefois lui imputer aucune démarche personnelle, aucun acte public marqués au coin des tendances schismatiques. Le procureur-général Llucia crut avoir trouvé en lui l'homme ambitieux qui saisirait avec joie l'occasion de ceindre la mitre, envers et contre les lois ecclésiastiques. Il lui offrit le titre d'évêque constitutionnel des Pyrénées-Orientales. Mais Molas sut mettre ses actes en rapport avec sa science et n'écoutant que la voix de la conscience, refusa les offres de Llucia dans une lettre où, après des éloges habilement calculés, il faisait entendre aux révolutionnaires les leçons les plus fermes et les plus touchantes. Il préféra prendre le chemin de l'exil. Cet acte de noble abnégation dans lequel sont traduits les sentiments de la foi la plus vive et de l'humilité la mieux entendue, compense largement, à lui seul, les quelques défauts personnels de Molas. Arnaud-Ferdinand de Laporte, dans ses notes particulières, a tracé du curé de Palalda le portrait suivant : « Excellent sujet, mœurs intactes, très instruit, mais un peu trop épris de lui-même... » Au dire de cet évêque, Antoine Molas ne rentra pas en France, après la tourmente révolutionnaire. Il devint même « le chef des puristes, en Espagne (de ceux qui ne voulurent point reconnaître le Concordat). » Le nom et le souvenir de l'abbé Molas sont restés en grande vénération à Palalda, après un siècle d'intervalle. Cet ecclésiastique avait rendu de réels services à ses paroissiens ainsi qu'aux habitants de Montalba, dont il avait aussi la charge spirituelle. On trouve, dans le dépôt des archives départementales, une belle supplique de l'abbé Molas



adressée en 1788 à l'Intendant du Roussillon au sujet d'un orage qui « réduit à la misère le pauvre cultivateur; celui-ci même n'attend que de la charité des âmes compatissantes le secours nécessaire pour ensemencer de nouveau ses terres... » Il s'est aussi conservé à Palalda quelques cantiques et poésies religieuses qu'on lui attribue et qui, par la pensée et par le style, peuvent rivaliser avec les *Goigs* chantés dans les églises du Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., C. 1797, G. 828. — Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*.

MOLNER (Jacques-Bernard), damoiseau, issu du mariage d'Antoine Molner et de Claire Guillem qui avait hérité de la seigneurie de Jujols, vivait au temps de l'occupation du Roussillon par Louis XI. Le 4 août 1464, Jacques-Bernard Molner reconnut ce fief devant Pierre Granier, procureur du roi de France, qui l'en investit par la tradition de l'épée. Il fit son testament en 1471. La seigneurie de Jujols, dont il est question en 1189, ne paraît avoir été réunie dans la même main que peu avant 1310. A cette date, elle appartenait à Hugo de Tatzo, avec les justices civiles et criminelles, sous la suzeraineté du vicomte de Canet. Dalmace de Tatzo succéda à son père, mais il fut dépossédé par le roi de Majorque, dont il avait abandonné le parti, et déporté. Michel Tort, de Villefranche, lui succéda en 1354 et fit un codicille en 1364. Il eut deux filles : Cathalana, l'aînée, qui possédait la seigneurie en 1365 et mourut sans enfants, laissant héritier son neveu, Jacques Guillem, de Villefranche. Cécile Tort, fille cadette de Michel Tort, épousa Jacques Guillem. Leur fils, Jacques Guillem, devint seigneur de Jujols en 1414. Il avait épousé Marthe, et laissa la seigneurie à sa fille aînée, Claire. Claire Guillem se maria à Antoine Molner, de Villefranche, et eut pour fils Jacques-Bernard Molner, comme il a été dit ci-dessus.

Emile Marie, *Les seigneurs de Jujols*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. I. — Abbé Giralt, *Notice historique des communes de Jujols et Escaro*, dans le *LIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

MOLNER (Jean), fils du précédent et de Raphaëlle, épousa Anne. Il fit, en 1517, donation de tous ses biens à sa parente, Anne d'Armendarys. Il réservait l'usufruit pour lui d'abord, pour son fils, François-Michel, ensuite. Si François-Michel avait des enfants, la donation devait être nulle. Enfin, il retenait encore le montant de la dot de son épouse, plus 25 livres, pour doter ses enfants nés et à naître. Jean Molner obtint de Charles-Quint, le 15 octobre 1519, la confirmation de la noblesse de sa maison. Le roi déclara qu'il lui avait été présenté par Jean Molner des titres authentiques de noblesse accordés par les rois d'Aragon, lesquels établissaient que Jacques-Bernard Molner, père de Jean, était de race noble, que ses prédécesseurs l'étaient aussi, de temps immémorial. En conséquence, il confirma à Jean Molner ses privilèges et son titre de *donzell*, les lui accordant même au besoin. Le titre est signé : *Jo el rey*. Il est accompagné — il l'était du moins à l'origine — du sceau royal ordinaire ancien « *quo antequam ad regnum romanorum sacrumque imperium electi essemus, utebamur sigillo, com nondum, alia fabricata fuerint.* » Jean Molner mourut à Perpignan, chez Anne d'Armendarys, en 1522, après avoir demandé, dans son testament, à être enterré dans le cloître du cimetière Saint-Jean. Sa famille ignorait sa maladie, et ce ne fut qu'à l'arrivée à Perpignan, après la mort, qu'elle connut la vérité. François-Michel et sa mère moururent de chagrin peu de temps après.

Emile Marie, *op. cit.* — Abbé Giralt, *op. cit.*

MOLNER (Jean-Michel), fils et successeur du précédent, régissait la seigneurie de Jujols sous la tutelle de sa mère, en 1524. Il fut fait prisonnier par les Français, en 1522, au cours de la guerre entre Charles-Quint et François Ier, et retenu dans le château de Montolieu, près Carcassonne. Son père vendit un champ pour payer sa rançon. Jean-Michel Molner mourut en 1529. Sa sœur, Anne, recueillit sa succession et épousa, en 1533, Jean Montanyer et Cavaller, de Perpignan, qui ajouta le nom de sa femme au sien. Anne d'Armendarys chercha à faire valoir ses droits sur la seigneurie de Jujols, mais le vicomte de Canet, auquel on ne payait plus les redevances, confisqua cette seigneurie en 1531. Il la restitua toutefois à Anne Molner, en 1565.

Emile Marie, *op. cit.* — Abbé Giralt, *op. cit.*

MOLNER (Gaspard), fils de Jean Montanyer et d'Anne Molner, continua à porter le nom de sa mère. Il devint seigneur de Jujols, avant 1579, et épousa Paule-Jérômette, fille de Jean de la Marchada.

Emile Marie, *op. cit.* — Abbé Giralt, *op. cit.*

MOLNER (Antoine), fils du précédent, était encore sous la tutelle de sa mère en 1597. Il unit ses destinées à Marie de Gleu, du Boulou, et, n'ayant pas d'enfants, fit héritier son neveu, Barthélemy Casanova, fils de sa sœur Françoise et de Pierre Casanova. Ce dernier était d'une modeste famille d'agriculteurs, d'origine française. Barthélemy Casanova prit possession de la seigneurie de Jujols en 1615, au nom de son père, et devint seigneur en 1629, à la mort de celui-ci. Marie, épouse de Frédéric Ros

et héritière d'Anne d'Armendarys, obtint, de la Royale Audience, un jugement en sa faveur, en 1631. Mais le procès n'était pas complètement terminé et, comme la donation de Jean Molner présentait de nombreux cas de nullité, une transaction intervint entre parties, en 1634. La seigneurie de Jujols passa définitivement dans la famille Ros, et Barthélemy Casanova conserva les biens des Molner. Ceux-ci n'étaient pas seulement seigneurs de Jujols ; ils possédaient encore le *domaine utile*, c'est-à-dire le sol lui-même. Ils étaient agriculteurs et avaient une propriété relativement importante qui comprenait 272 journaux de terres rapportant trente charges de seigle, et occupait huit bœufs de travail et deux mules. Barthélemy Casanova, qui avait épousé Grâce Sunyer, d'Olette, descendit dans la tombe en 1665, laissant deux filles. dont l'aînée, Isabelle, mourut sans postérité. La cadette. Grâce Casanova, épousa Ignace Maria, de Ria. La propriété de Jujols passa tout entière à Gaspard Maria, fils d'Ignace, et héritier d'Isabelle Casanova, sa tante.

Emile MARIE, *op. cit.* — Abbé GIRALT, *op. cit.*

MOLNER (Antoine) était sacristain majeur de Saint-Michel de Cuxa en 1548. Il devint ensuite prieur claustral, de 1576 à 1590, en même temps que vicaire-général, c'est-à-dire administrateur de l'abbaye. Il fut choisi comme exécuteur testamentaire par Gaspard Molner, en 1579, en même temps que Thomas de Banyuls, de Nyer.

DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades.* — Communication obligeante de M. Emile Marie.

MONCADE (François de), comte d'Ossone et troisième marquis d'Aytone, vint au monde à Valence, le 29 décembre 1586. Il appartenait à une des plus illustres familles de l'Aragon. Son grand-père, le premier marquis d'Aytone, fut vice-roi du royaume de Valence, et son père, qui était lieutenant général de Catalogne et du Roussillon, remplissait en même temps les fonctions d'ambassadeur à la cour de Rome. Il avait été, avec son frère Michel, élevé parmi les *escolanos* de Montserrat. François de Moncade obtint bientôt un régiment qu'il ne quitta que pour le commandement de la flotte de Dunkerque, destinée à appuyer les opérations de l'armée de terre. Il joignait aux talents d'un général beaucoup d'esprit et d'instruction ainsi que la connaissance des intérêts des différents peuples de l'Europe. Envoyé par Philippe IV en ambassade à la cour de Vienne, François de Moncade y mérita bientôt la confiance des diplomates les plus éclairés et aplanit les difficultés qui s'opposaient au rétablissement de la paix en Allemagne. Par son mariage avec Marguerite de Castro, il devint, en 1613, vicomte d'Ille. Dans la suite, François de Moncade fut fait ambassadeur d'Espagne auprès de l'empereur Ferdinand II. Il était généralissime des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, sous les ordres de l'infante Isabelle, en 1633. Il remporta quelques succès sur le prince d'Orange et mourut durant la troisième année de son commandement, au camp de Glock, dans la province de Clèves. Le vicomte d'Ille composa plusieurs ouvrages dont un mérite une mention spéciale. C'est l'histoire de l'expédition des Catalans dans l'Empire byzantin sous les ordres de Roger de Flor. Cette guerre avait eu un historien naïf, énergique et pittoresque dans Muntaner, un des compagnons de Roger de Flor. Moncade n'a guère fait que résumer dans un espagnol net, ferme et un peu sec, les récits colorés du vieux chroniqueur catalan, et il ne s'est pas donné la peine de les contrôler par les récits des historiens byzantins. Quoique son histoire n'ait ni la valeur d'une œuvre originale ni le mérite d'une œuvre critique, il convient de dire cependant que, comme narration historique, elle est un modèle de rapidité et de sobriété. Elle parut sous ce titre : *Expedicion de los Catalanes contra los Griegos y Turcos,* Barcelone, 1623, in-4°. Réimprimée successivement à Madrid, en 1772 et en 1805, puis à Barcelone, en 1842, elle a été insérée par M. Eug. Ochua, dans le *Tesoro de los Historiadores españoles,* Paris (Baudry, 1841), in-8°. Après la mort de Moncade, on mit au jour deux ouvrages qu'il avait laissés en manuscrit et pour lesquels il avait fait usage de la langue latine : une *Histoire du monastère de Montserrat* et la *Vie de Manlius Torquatus,* Francfort, 1641, in-4°. Le vicomte d'Ille entretint une correspondance scientifique avec le savant Marca, à l'époque où celui-ci amassait les matériaux nécessaires à la composition de son *Histoire de Béarn.* Il lui envoya, en 1617 et 1618, des documents extraits des archives de Barcelone ainsi que des églises de Tarragone et de Gérone, accompagnés de ses notes personnelles. L'illustre écrivain fait une large part à son correspondant dans sa gratitude et dans son estime : « La reconnaissance, dit-il, m'oblige de publier les bons offices de ceux de qui j'ai retiré du secours. Entre ceux-là, le premier qui se présente est François de Moncade... qui est mort dans la direction des Païs-Bas et dans la réputation d'un des grands hommes qu'eut la couronne d'Espagne. »

MARCA, *Histoire de Béarn.* — HOEFER, *Nouvelle biographie générale.*

MONCADE (Guillaume-Raymond de), fils du précédent, marquis d'Aytone et de La Puebla, fut dépossédé de la vicomté d'Ille en 1642, à la suite des guerres de Catalogne. Louis XIII donna ce fief à Joseph d'Ardena y Darnius, lieutenant-général de

cavalerie au service de la France. Quelque temps après, la vicomté d'Ille fit retour à Guillaume-Raymond de Moncade. Celui-ci mourut à Ille en 1670.

Abbé P. BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs).*

MONCADE (Raymond de), dernier marquis d'Aytone, était vicomte d'Ille en 1716. Joseph Semaler, bourgeois de Perpignan, exerça les fonctions de procureur de ce seigneur dans les affaires juridictionnelles et féodales qui ressortaient de la vicomté d'Ille. Raymond de Moncade est cité au nombre des bienfaiteurs insignes de Notre-Dame de Montserrat. Il mourut à Valence, le 5 février 1737, ne laissant qu'une fille, Thérèse qui se maria à Louis de Cordova y de la Cerda, marquis de Cogullada, fils aîné du duc de Médina-Cœli. C'est par elle que les droits de la vicomté d'Ille passèrent à la maison des ducs de Médina-Cœli qui les conserva jusqu'à la Révolution de 1789.

Abbé P. BONET, *op. cit.*

MONCLAR (Jean-Joseph de Pons et de Guimera, baron de), né au château de Monclar (Catalogne), en 1625, était fils de Joseph de Pons de Ribeilles, seigneur de Monclar et de Béatrix de Guimera. Joseph de Pons de Ribeilles fut un des principaux chefs, avec Calvo et Margarit, de la révolte de la Catalogne en 1640 ; il fut dans la suite l'un des compromis. Lorsque Barcelone rentra sous l'obéissance du roi d'Espagne (1652), la représentation provinciale qui s'était formée dans cette ville à l'origine de la révolte, fut dissoute ; le lien passager qui avait attaché la Catalogne à la France fut rompu, et il ne resta avec les Français que ceux des chefs que les événements avaient trop compromis. Les biens du baron de Monclar avaient été confisqués après qu'une condamnation à mort eût été prononcée contre lui. Louis XIV ne voulut pas se montrer ingrat envers ceux qui avaient si bien servi la cause de la France, et toutes sortes de faveurs et de récompenses, sans doute méritées, furent accordées à Joseph de Pons de Guimera, dont le père venait de mourir. Il fut nommé au mois de juin 1653, colonel d'un régiment de cavalerie, et Louis XIV lui accorda une pension de 3.000 livres, à prendre sur les biens confisqués de Joseph de Pinos et de Marie de Sent-Menat et Perapertusa. A la conclusion de la paix, le roi d'Espagne ne voulut pas consentir, le 7 novembre 1659, à rendre au baron de Monclar les biens de son père qui avaient été confisqués. Mazarin lui octroya, en Roussillon, les revenus de seigneuries, dont les propriétaires suivirent les destinées du souverain espagnol. Des lettres patentes de Louis XIV datées du mois de janvier 1668, portèrent don en faveur du baron de Monclar des lieux de Tatzo d'avall et de Villelongue-de-la-Salanque appartenant à Emmanuel d'Oms, condamné pour crime de lèse-majesté. Pendant sa longue carrière militaire, le baron de Monclar figura de la manière la plus brillante dans les guerres du règne de Louis XIV. Maréchal de camp à Turckeim, il contribua puissamment, à la tête de ses dragons, au gain de la bataille livrée, le 5 janvier 1675, par Turenne qui battit complètement les Impériaux et les obligea, en les faisant poursuivre par le baron de Monclar, à repasser le Rhin. En 1677, il fut fait lieutenant-général des armées du roi de France. Le baron de Monclar commanda en chef les troupes françaises fortes de 35.000 hommes, qui prirent possession de Strasbourg, le 30 septembre 1681. Plus tard, avec Feuquières, Joyeuse et d'autres, pendant la campagne du Dauphin en Allemagne, il fut chargé de lever les contributions de guerre imposées au pays conquis. Ces généraux, pour satisfaire les fureurs de Louvois, exécutèrent la triste mission dont ils étaient chargés, se signalant par leur impitoyable rigueur, brûlant les villes et les villages qui tardaient trop à se rendre. C'est le baron de Monclar qui, ravageant le Palatinat, fit mettre le feu au fameux château de Nuremberg, dont les ruines provoquent encore l'admiration et la douleur des archéologues et des habitants. Sous les ordres du maréchal de Duras, commandant en chef de l'armée du Rhin, il occupait Wurtemberg ; mais sur une fausse alerte, il se retira si rapidement, que cet abandon eût tout l'air d'une fuite. En vertu d'arrêts judiciaires enregistrés, le 20 juillet 1682, à la Cour du Conseil Souverain de Roussillon, le baron de Monclar joignit à ses domaines les seigneuries de Millas, Nefiach, Retglella et Llo, en Cerdagne. Décoré de l'Ordre du Saint-Esprit, le 30 décembre 1688, il mourut à Landau, ville de la Basse-Alsace, le 8 avril 1690. Les restes du baron de Monclar furent ensevelis en Alsace, mais son cœur fut transporté, l'année suivante, dans l'église de Millas, et déposé à une hauteur de 1m 1/2, dans le pilier latéral qui sépare le maître-autel de la chapelle de Saint-Joseph, alors dédiée à Notre-Dame des Anges. Cette cérémonie eut lieu le 6 juillet 1691 dans l'église de Millas, en présence de la veuve, noble dame de Monclar, d'un père capucin du couvent de Landau (Alsace) qui avait accompagné la relique du cœur durant le voyage à travers la France, de la communauté ecclésiastique de la cité, et du batlle. Ce jour-là, il y eut office des morts et absoutes. Après les cérémonies funèbres, le cœur qui se trouvait dans une boîte en argent, sur laquelle étaient gravées les armes du baron, fut enfermé par les prêtres dans le creux de la muraille. Le 8 juin 1659, le baron de Monclar avait épousé à Perpignan, Jeanne de Ros et de Meca. De cette union

naquit une fille unique, Thérèse, qui devint la marquise de Rebé.

Archives des Pyr.-Or., B. 398, 401, E. (Titres de famille), 574. — ARAGON, *Notice historique, religieuse et topographique sur Força-Réal.* — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

MONCLAR (Jeanne de Ros de Meca, baronne de), épouse et héritière du précédent, devint, en 1690, dame de Millas, Retglella, Nefiach, Tatzo-d'Avail, Villelongue-de-la-Salanque, Mossellons, Maureillas, Llo. C'est à cette dame que l'on est redevable de la fondation de l'ermitage et de la chapelle de Força-Réal. Par un acte reçu le 19 avril 1693, par Antoine Nogueras, notaire à Perpignan, la baronne de Monclar fit donation à François Bobo, bénéficier de l'église de Pézilla-de-la-Rivière, des terrains nécessaires à l'édification d'une église dédiée à la Vierge Marie et à la construction d'une maison d'habitation. Jeanne de Monclar mourut le 9 août 1714. Elle laissa une fille unique, mariée le 26 mars 1684 au marquis de Rebé, qui lui survécut peu de temps. Le 27 juillet 1709, elle avait fait un testament par lequel elle léguait ses biens à sa fille et à sa petite-fille, Josèphe de Rebé, épouse de Léonor du Maine du Bourg, maréchal de France. De cette union naquirent un fils, mort à Strasbourg en 1729, âgé de vingt ans, et deux filles : Marie-Antoinette-Charlotte, qui contracta alliance, au mois d'août 1729, avec Louis de Lostange, comte de Bédué, et N. qui épousa le comte de Montbarey. C'est de ce dernier mariage qu'est issu, en 1732, le prince de Montbarey, ministre de la guerre sous Louis XVI. La marquise du Bourg mourut le 7 novembre 1763, après avoir fait donation au prince de Montbarey de tous ses biens, droits et actions. La comtesse de Lostange étant décédée à son tour, le 17 décembre 1769, sans laisser de postérité, fit aussi héritier, son neveu, le prince de Montbarey.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 574. — ARAGON, *op. cit.* — Abbé J. CAPEILLE, *op. cit.*

MONER, de l'ordre des Frères-Mineurs, naquit à Perpignan sous le règne de Jean II, roi d'Aragon. Torres-Amat dit avoir vu, en 1830, dans la bibliothèque de l'église de Tolède, un volume in-folio intitulé : *Œuvres nouvellement éditées en prose et en vers de Moner,* les unes en castillan, et les autres en catalan. L'ouvrage avait été imprimé à Barcelone en 1528. A Saint-Cugat de Valles on a encore de Moner : *La Historia, fabula o novela de Framela y Pamphila* et une *Satire contre les femmes.* Dans la bibliothèque de Barcelone on trouve un tome in-folio intitulé : *La noche de Moner,* plus communément appelé la *Vida humana.* A la suite de la *Noche,* on remarque les œuvres suivantes : un *Traité sur la patience ; Glosa de la cancion,* œuvres en vers ; *Composition* en 17 vers anciens ; *Coblas* adressées à une dame qui était dans sa maison à Montserrat ; une autre *Cancion ; Obras* en langue catalane. La première de ces œuvres est l'*Anima de Oliver,* dans laquelle l'auteur fait apparaître l'âme de ce chevalier après la mort et lui fait démontrer que l'âme, durant la vie, n'est nullement forcée par les passions. On connaît encore de lui : *Coblas de les tisores ;* des *Lettres* clôturent ce dernier volume.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

MONGAY (Michel) était déjà pourvu de l'archidiaconé d'Elne en 1629. En 1647, il passa un contrat avec un peintre de Perpignan, du nom de Jérôme Hortola, d'après lequel l'artiste s'engagea à dorer le retable du maître-autel de Millas aux frais du grand archidiacre. Michel Mongay, ayant adopté le parti de l'Espagne, vit les biens et les revenus de sa dignité canoniale mis sous séquestre, le 23 novembre 1653, par Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt. Il ne tarda pas à descendre dans la tombe, car au mois de février 1655, les chanoines d'Elne pourvurent Sébastien Garriga de l'archidiaconé d'Elne, en remplacement de Michel Mongay, décédé.

Archives des Pyr.-Or., G. 116. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

MONNER (Thomas), marchand de Perpignan, fut d'abord porté, par la reine Marie, au nombre des employés de la Monnaie royale de Perpignan. A la mort de Gaspard de Llupia, il acquit par voie d'achat la seigneurie utile de Saint-Jean-pla-de-corts. Le procureur royal, à la date du 8 mai 1452, réclama de Thomas Monner les droits de lods qu'il n'avait point payés au domaine lors de l'achat de Saint-Jean-pla-de-corts. En 1456, il fut dépossédé de la seigneurie utile, pour être de nouveau mis en sa possession, en 1459. Le 19 août 1460, Bérenger d'Oms vendit à Jean Pagès, vice-chancelier du roi d'Aragon, le château et le lieu de Saint-Jean-pla-de-corts, pour la somme de cinquante mille sols.

Archives des Pyr.-Or., B. 262, 286, 405, 406, 407. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts.*

MONNER (Cyr), docteur ès-lois de Perpignan, prit parti pour Louis XI et fut nommé par ce prince conseiller et maître des requêtes. Commissaire délégué par Jean de Foix, vice-roi de Roussillon, pour le jugement de divers procès, Cyr Monner obtint des lettres-patentes de Louis XI qui lui donnèrent l'exercice de la justice et de la juridiction des vicomtés d'Ille, Canet et Evol, pendant la durée de la première domination française en Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., B. 282, 292, 296.



MONTALCET (Jean de), familier de Pierre IV, roi d'Aragon, fut nommé châtelain de la tour Cerdane, au mois d'août 1346.

Archives des Pyr.-Or., B. 97.

MONTBAREY (Alexandre-Marie-Léonor de Saint-Mauris, comte, puis prince de) naquit à Besançon, le 20 avril 1732. Issu d'une famille ancienne, originaire de la ville de Saint-Mauris, dans le Valais, il était fils unique d'un lieutenant-général. Sa mère, arrière-petite-fille du baron de Monclar, fut empoisonnée en couches par une garde-malade, pressée de s'approprier ses dépouilles. A la mort de sa grand-mère, la marquise du Bourg, survenue le 7 novembre 1763, le prince de Montbarey entra en possession des seigneuries de Villelongue-de-la-Salanque et de Tatzo-d'Avail et les conserva jusqu'à la Révolution. Il hérita encore, au mois de décembre 1769, les fiefs de Pontmarquis, près d'Auxerre, de sa tante, la comtesse de Lostange. Placé au collège des Jésuites à Paris, il en sortit à douze ans, sachant un peu lire et écrire ; plus tard le goût de la lecture, secondé par une mémoire prodigieuse, suppléa largement à ce défaut d'éducation première. Nommé enseigne au régiment de Lorraine (1744), puis capitaine (1745), il fit les campagnes d'Allemagne et de Flandre, et reçut de légères blessures au siège de Fribourg et à la bataille de Laufeld. La mort de son père le laissa maître, à dix-sept ans, d'une fortune considérable. Il se livra dès lors sans mesure à la passion jusqu'au jour de son mariage contracté, en 1753, avec une demoiselle de la maison de Mailly. Après avoir servi depuis 1749 aux grenadiers de France, il obtint, en 1758, le titre de colonel et commanda en cette qualité le régiment de la Couronne, à la tête duquel il se distingua à la bataille de Creveldt. Son crédit à la cour et aussi sa bravoure le firent comprendre, malgré sa jeunesse, au nombre des maréchaux de camp dans la promotion du 20 février 1761. Il continua de servir en Allemagne, dans l'armée du maréchal de Broglie, jusqu'en 1762. Dans cette dernière campagne, il enleva au prince Ferdinand de Brunswick six pièces de canon, dont le roi lui fit présent et qui ornèrent l'avenue de son château de Ruffey, en Franche-Comté. Chargé d'exécuter dans le Nord l'ordonnance provisoire de 1764 relative à une nouvelle formation des troupes, il s'acquitta avec tant de promptitude et d'habileté de cette difficile mission, que le duc de Choiseul, alors ministre, s'engoua de lui et le prôna mille fois plus qu'il ne le méritait. Homme de cour avant tout, de formes agréables, d'une physionomie heureuse et d'un commerce sûr, le prince de Montbarey se tint à l'écart des coteries et des cabales et ne fréquenta que les gens assez haut placés pour servir son ambition ; les princes, le duc d'Orléans, de Choiseul et de Maurepas devinrent ses protecteurs. Employé presque tous les ans à inspecter l'infanterie, il eut la charge de capitaine-colonel des Suisses du comte de Provence, lorsqu'en 1771, on forma la maison militaire de ce prince. En 1774, il obtint de la cour de Vienne le titre de prince du Saint-Empire, titre qui lui coûta 100.000 francs, et en 1780, celui de grand d'Espagne de la cour de Madrid. Du roi Louis XVI, il reçut le collier des ordres (1er janvier 1778), un hôtel à l'Arsenal, le grade de lieutenant-général (1er mars 1780), 200.000 francs pour doter sa fille, et la grande préfecture d'Haguenau (1788). Fort peu de temps après avoir été appelé au département de la guerre, le comte de Saint-Germain, qui sentait son isolement au milieu de la cour, le choisit comme adjoint ; la place de directeur de la guerre fut créée pour le prince de Montbarey (1776), qui, au mois d'avril 1777, eut l'adresse de la faire convertir en celle de secrétaire d'Etat-adjoint avec l'entrée au conseil des dépêches. Il ne tarda pas à prendre lui-même le portefeuille de la guerre (27 septembre 1777) et soutenu, par le crédit de Maurepas, il se maintint au pouvoir malgré l'hostilité déclarée du parti qui s'agitait autour de la reine. Bien qu'il eût été contraire à la réforme de la maison militaire du roi, il ne désapprouvait pas entièrement les projets du comte de Saint-Germain ; il se contenta de les modifier ; mais sa prudence passa pour de l'irrésolution et sa douceur pour de la faiblesse. Il s'opposa à la déclaration de guerre à l'Angleterre, et fit ressortir avec justesse le danger pour une monarchie absolue d'encourager l'insurrection des colonies d'Amérique. Contrarié dans ses vues par Necker, de Vergennes, le maréchal de Broglie et surtout par l'entourage de la reine, il ne fit à peu près rien au ministère, et donna sa démission le 17 décembre 1780. Parmi les nombreux mémoires qu'il remit au roi à cette époque, il y en avait un où il indiquait un moyen de combler le déficit des finances par la suppression successive de beaucoup d'emplois inutiles ; le roi l'abandonna sur cette question, et ce fut le motif de sa retraite. Il habitait l'Arsenal lors de la prise de la Bastille par le peuple (14 juillet 1789). Sur un faux avis qu'on allait mettre le feu aux poudres qui se trouvaient dans cette forteresse, il s'empressa de quitter son hôtel, fut arrêté en route par des insurgés, qui le prenaient pour le gouverneur de la Bastille, et aurait été massacré sans l'intervention courageuse du commandant de La Salle. Le 19 août suivant, il se retira avec sa femme au château de Ruffey, et de là à Besançon. Au mois de juin 1791, il s'enfuit à Neufchâtel ; chassé de ce canton avec tous les Français émigrés par l'arrêté du 25 janvier 1795, il alla s'établir à Constance, où il mourut, le 5 mai



1796, dans un état voisin de la gêne. On a de lui des *Mémoires* (Paris, 1826-1827, 3 vol. in-8°), rédigés en 1792, et qui contiennent, au milieu de redites fatigantes, d'inexactitudes et de détails oiseux, des renseignements intéressants sur les intrigues et les personnages de la cour de Louis XV et de Louis XVI. Son fils, Louis-Marie-François, périt sur l'échafaud à Paris, le 17 avril 1794, et la veuve de celui-ci, Mlle de Laugeron, se remaria avec le prince Louis de La Trémoille. La fille du prince de Montbarey, née en 1761, épousa, en 1779, le prince de Nassau-Saarbruck.

Mémoires du prince de Montbarey.

MONTCURT (Pierre de), cardinal de Pampelune, occupait en 1380, le grand archidiaconé d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 115, 234.

MONTÉGUT (François-Etienne-Sébastien), membre de la Convention et député au conseil des Cinq-Cents, né à Ille en 1763, mort à Constance (Suisse) le 3 octobre 1827. Paysan sans instruction, dit un rapport de police de 1822, Montégut se déclara partisan de la Révolution, et fut élu le 3 septembre 1792, député des Pyrénées-Orientales à la Convention, le quatrième sur cinq par 58 voix sur 112 votants. Il se prononça pour la mort dans le procès du roi Louis XVI. Au premier appel nominal, Montégut répondit : « Je suis convaincu que Louis est coupable. Il a rempli son château d'hommes armés, et dans sa réponse il dit qu'il était une autorité constituée, qu'il devait se défendre. Je dis, quand le peuple s'est levé, ce n'était pas pour assassiner, mais pour redemander ses droits. Cependant Louis a rempli son château de Suisses et de soi-disant Suisses, de gardes nationales ou soi-disant gardes nationales. Il a déchargé ses canons et sa mousqueterie sur les plus purs patriotes ; il a versé le sang innocent; il est plus que coupable du crime de lèse-nation ; je vote pour cet objet. » Au troisième appel nominal, Montégut reprit : « Je supporterai la responsabilité sans remords dans ma conscience. Comme cette détermination va décider du bonheur de la nation, je prie mes collègues, au nom de cette patrie, qu'entre nous finissent toutes discussions et que nous ne nous occupions que du salut public. Je vote pour la mort. » Montégut prit part ensuite à la réaction thermidorienne. Réélu, le 21 vendémiaire an IV, député des Pyrénées-Orientales au conseil des Cinq-Cents par 59 voix sur 101 votants, il ne prit la parole dans cette assemblée que pour faire rejeter la nomination de Job Aymé qu'il accusa du meurtre des patriotes dans le Midi. Montégut sortit des Cinq-Cents en l'an VI, et n'occupa plus de fonction publique. Atteint par les réserves de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, contre les régicides, il se réfugia à Constance où il perdit complètement la vue, et d'où il demanda à rentrer en France (août 1822). Il appuya cette demande en prétendant qu'on avait abusé de sa quasi-cécité pour lui faire signer, en 1815, l'acte additionnel. Il avait alors huit enfants. Sa requête ne fut pas accueillie et il mourut en exil. Les cartons de la police contiennent une demande de secours adressée au gouvernement, le 7 septembre 1830, pour son fils aîné tombé dans la misère.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des parlementaires.*

MONTEILS (Jean-Pierre de Lacombe de), vicaire-général de l'évêque Charles Gouy, fut pourvu du grand archidiaconé d'Elne, le 23 mai 1767, vacant par la mort de Joseph Serra. Il garda la confiance des successeurs de Charles de Gouy sur le siège d'Elne et fut élu à la pluralité des voix, scrutateur de l'Assemblée du clergé roussillonnais qui nomma ses députés aux Etats-généraux, le 25 avril 1789. L'archidiacre de Monteils administra le diocèse d'Elne durant le temps où Antoine d'Esponchez siégea aux Etats-généraux. Il émigra au moment de la Révolution et mourut en Espagne.

Archives des Pyr.-Or., G. 117. — Abbé Torreilles, *Les élections de 1789.* — *Mémoires de Jaume.*

MONTESQUIU (Bernard de), abbé d'Arles, recueillit, en 1214, la succession de Gerard dez Bach. Ce prélat mourut le 9 septembre 1220, et fut enseveli sous la chapelle des saints Cosme et Damien, construite dans son église abbatiale. Sur son tombeau, placé à proximité de celui de l'abbé Arnulphe, on grava l'épitaphe suivante : *Anno Domini MCCXX. V idus Septembris obiit Bernardus de Monte esquivo abbas istius loci.*

Gallia christiana, VI, col. 1088.

MONTESQUIU (Guillaume de), seigneur de Montesquiu et de Saint-Estève, fit son testament le 29 mars 1214. Il laissa son château de Montesquiu à son fils aîné Bernard, tandis qu'il donna à son second fils Guillem-Guerrejat, le château de Saint-Estève, sa *villa* ainsi que les fiefs qui en dépendaient dans les territoires de Saint-Mamet et de Baho. Guillaume de Montesquiu mourut après l'an 1217.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

MONTESQUIU (Bernard de), fils du précédent, est appelé par erreur Bérenger dans la *Chronique* de Desclot. Il accompagna Nunyo Sanche à la conquête de l'île de Majorque et y mourut probablement sans postérité, car il n'est plus fait mention de lui après l'année 1229. Sa succession revint à son frère Guillem-

Guerrejat. Ce dernier était encore seigneur de Saint-Estève en 1255. Divers actes du mois de juin 1261, le portent aussi vivant à cette date; mais Blanche, son épouse, se dit veuve au mois d'août suivant, et elle eut pour successeur, en 1266, Bernard de Montesquiu, qui était sans doute son fils.

Alart, *op. cit.*

MONTESQUIU (Bernard de) prit parti pour le roi d'Aragon, en 1285, au dire du chroniqueur Desclot. Cet auteur avance qu'une *vileta* entourée de fossés, située en *lloch pla*, entre le Volo et Perpignan, aurait été vaillamment défendue contre les croisés français de Philippe-le-Hardi par une dame nommée *N'Aligsen de Mont Esquiu*. Le silence des historiens catalans, espagnols et français sur cette prétendue héroïne permet de révoquer en doute son existence et son glorieux exploit de guerre. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'après le départ des armées françaises, lorsque Jacques Ier, roi de Majorque, eut repris la libre et entière possession de ses états, Bernard de Montesquieu était encore maître de ses seigneuries de Montesquieu et de Saint-Estève. Il ne mourut qu'après l'an 1291, et ne laissa qu'un bâtard du nom de Guillaume qu'on trouve encore cité en 1301. Soit que celui-ci ne pût hériter à cause de sa naissance illégitime, soit que Bernard eût fait testament en faveur de Jacques Ier, on trouve déjà tous ses biens occupés, en 1298, par le roi de Majorque. La seigneurie de Saint-Estève fut une dépendance directe des couronnes de Majorque et d'Aragon jusqu'en 1357, tandis qu'Adhémar de Mosset obtint de Jacques II les justices et les fiefs de Montesquieu. Guillaume de Montesquieu, fils naturel de Bernard, paraît avoir eu un enfant appelé Arnald, lequel fit élever le tombeau que l'on voit dans le cimetière de Montesquieu orné de l'inscription suivante: *Anno Domini MCCCXXIIII quarto kl septembris Arnaldus Guillelmi de Montesquivo fecit istud pitafilum et iacet hic mater sua cum genere suo.*

Archives des Pyr.-Or., B. 190. — de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*. — Alart, *op. cit.*

MONTESQUIEU (Pierre-Raymond de) était seigneur de Sournia, en 1438. En 1439, il acheta à Jacqueline, fille de feu Galceran de Santa-Coloma, la moitié des châteaux de Belestar et de Tornafort, pour le prix de cent dix livres barcelonaises de tern. La famille de Montesquieu possédait aussi la moitié de la seigneurie de Caladroher. A partir de 1453, elle prit le titre exclusif de seigneur dans divers actes jusqu'en 1558.

Archives des Pyr.-Or., B. 279, G. 497. — M. Pratx, *Le château de Caladroer* et *Les origines de Belestar-de-la-frontière*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. I et III.

MONTMORT (Louis Habert de), né en 1644, était le deuxième fils de Henri-Louis Habert, seigneur de Montmort, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes de son hôtel et conseiller au Parlement de Paris, et de Marie-Henriette de Buade de Frontenac. Sa famille, très connue dans le monde des lettres, avait donné des membres à l'Académie française. Deux de ses oncles, Philippe et Germain Habert, avaient été membres fondateurs de cette illustre compagnie et son père en était le doyen lorsqu'il mourut le 21 janvier 1679. Il laissait la réputation d'un homme de lettres et d'un bibliophile; la célèbre *Guirlande de Julie* lui devait un de ses meilleurs sonnets, le *Perce-Neige*, et la bibliothèque qu'il avait formée dans son bel hôtel de la rue Vieille-du-Temple, se recommandait par le nombre et par le choix des belles éditions revêtues de charmantes reliures, en maroquin rouge, par Le Gascon, portant sur les plats ses armes : *d'azur, au chevron d'or accompagné de trois anilles ou fers de moulin d'argent, posés deux et un*, celles-là mêmes que Louis Habert de Montmort plaça sur son blason épiscopal. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, Louis Habert de Montmort fut pourvu de l'abbaye de Notre-Dame des Roches, au diocèse de Paris. Il monta sur les principales chaires de Paris et ne tarda pas à acquérir la réputation d'un orateur. Madame de Sévigné, qui l'avait entendu prêcher, écrivit à sa fille, le 1er avril 1671 : « Nous entendîmes, l'autre jour, l'abbé de Montmort; je n'ai jamais ouï un si beau jeune sermon ; je vous en souhaiterais autant à la place de votre Minime. Il fit le signe de la croix, il dit son texte, il ne nous gronda point, il ne nous dit point d'injures, il nous pria de ne point craindre la mort, puisqu'elle était le seul passage que nous eussions pour ressusciter avec Jésus-Christ. Nous le lui accordâmes, nous fûmes tous contents; il n'a rien qui choque, il imite M. d'Agen, sans le copier, il est hardi, il est modeste, il est savant, il est dévot ; enfin, j'en fus contente au dernier point. » Louis Habert de Montmort était à peine âgé de trente-six ans lorsque Louis XIV le proposa, le 2 novembre 1680, pour l'évêché d'Elne. Son avènement mit fin à une longue période de quarante années, durant laquelle le siège d'Elne avait été vacant ou n'avait été occupé que d'une manière éphémère. Il reçut les bulles de Rome, le 13 janvier 1681, et le 17 juin 1682, délégua ses pouvoirs au chanoine Bonaventure Cabaner pour prendre possession du siège épiscopal et prêter le serment accoutumé. Il assista, cette même année, à l'assemblée générale du clergé de France et fut sacré à Paris, le 12 août 1682, dans l'église du Val-de-Grâce par l'évêque de Troyes, Denis-François Bouthillier de Chavigny, assisté des évêques Jean d'Estrées, de Laon, et Jean d'Estampes, de Mar-

seille. Le 6 juillet de la même année, il prit possession de son siège par procureur et prêta de même serment à l'église Saint-Jean, le 29 novembre. Louis Habert de Montmort entra dans son diocèse le 8 septembre 1682 et refusa la réception qu'on avait coutume de faire aux évêques en pareille circonstance. Il fit paraître immédiatement le zèle qui le dévorait pour le maintien du respect dû à la sainteté de la maison de Dieu. C'est ainsi que le 7 avril 1683, son vicaire-général Cabaner lança un mandement au sujet des processions du jeudi et du vendredi saints. L'autorité diocésaine affirma que l'ordonnance était rendue nécessaire « tant à cause du peu de modestie de ceux qui les composent, comme par la indessence, escandol et dérizion que cauzent leurs vêtements et leurs actions ». Elle porta encore défense de laisser les églises ouvertes après l'*Angelus* du jeudi saint; elle proscrivit aux maîtres de cérémonies ou autres de faire porter pendant ces processions la queue de leur robe qui ne devait pas avoir plus de trois pans, de friser ou poudrer leurs cheveux, de porter des cordons de sparterie et d'entrer dans les maisons pour boire ou manger. » Elle intima l'ordre d'observer « le cilence et la modestie dans l'église de Notre-Dame de la Réal, dans l'occasion qu'on faira la dessente de la croix. » Scrupuleux observateur des prescriptions de la liturgie, Louis Habert de Montmort prit des mesures pour leur stricte observation dans le chœur de la cathédrale. Le Conseil Souverain lui adressa une lettre, le 26 mai 1683, pour lui défendre toute innovation dans la police du chœur. Trois jours plus tard, cette missive ayant été notifiée au vicaire-général, l'évêque d'Elne y répondit par une ordonnance, datée du 8 juin, pour enjoindre d'observer exactement le cérémonial romain dressé par le pape Clément VIII. Peu de temps après son arrivée à Perpignan, Louis Habert de Montmort inaugura et bénit l'autel et le retable des saintes Eulalie et Julie, œuvre du sculpteur Melair, qu'on voit dans le transept septentrional de la cathédrale Saint-Jean. La table en marbre blanc de cet autel porte l'inscription suivante : *Hoc altare fuit dedicatum in honore sanctorum martyrum Eulaliæ et Juliæ, Ludovico de Montmort episcopo Elnensi, regnante Ludovico Magno rege Galliæ*. Il fit don à cette même église de deux reliques insignes, celles des chefs de saint Marcel et saint Valère, martyrs, renfermés dans des urnes de cristal. Ce prélat institua encore, dans la cathédrale, une procession, pour tous les seconds dimanches du mois, dans le but de réparer les blasphèmes proférés contre Dieu et les saints. Elle se déroulait à travers la nef de Saint-Jean, au chant du psaume *Benedicite omnia opera Domini Domino* qu'exécutait le clergé. Le 30 septembre 1682, Louis Habert de Montmort bénit l'église des Jésuites de Perpignan, et posa, le 16 mars 1684, la première pierre de l'église de Sainte-Monique ou des Carmes déchaussés, nouvellement édifiée dans cette ville. Le 13 août 1685, il donna la bénédiction à Joseph de Trobat, élevé au siège abbatial de la Réal. Le 11 novembre 1688, ce prélat érigea en communauté le clergé de l'église Saint-André de Rivesaltes. Une des principales préoccupations de Louis Habert de Montmort fut d'élever et d'instruire son clergé. Le 5 avril 1688, ce pontife obtint du roi la fondation d'un séminaire dans la ville de Perpignan, afin que les jeunes gens du diocèse qui se destinaient à la prêtrise ne fussent pas obligés, comme autrefois, d'aller faire leurs études de théologie aux séminaires d'Aleth et de Narbonne. Il confia la direction de cet établissement aux Pères de la Compagnie de Jésus avec lesquels il passa un contrat. Cet acte stipulait que dix-neuf séminaristes devaient être instruits, nourris et entretenus pendant dix mois de l'année sur une subvention de trois mille livres accordée par le roi. L'évêque s'engagea à loger le personnel enseignant et les élèves ecclésiastiques boursiers, dans son palais épiscopal, qui était alors adossé à l'église Saint-Jean de Perpignan. L'année suivante, Louis Habert de Montmort fit réimprimer à Perpignan, en français et en catalan, un excellent livre : *Les avis pour les curés, vicaires, confesseurs et autres ecclésiastiques du diocèse d'Elne*, qui était l'œuvre de Claude Joly, évêque d'Agen. Le prélat, en le transmettant à son clergé, disait dans la préface : « La sainteté des peuples étant comme une suite nécessaire de celle des prêtres, nous ne pouvons rien faire de plus utile pour le salut des fidèles que la Providence a soumis à notre conduite, que de travailler à la sanctification des ministres que la bonté du ciel a choisis pour nous aider dans les fonctions de notre ministère. » Lui-même prêchait d'exemple. Chaque année, il faisait dans son séminaire une retraite spirituelle de huit jours suivant les exercices de saint Ignace. Il défendit à maintes reprises les droits du clergé contre le pouvoir civil et se rendit à Paris pour revendiquer l'immunité ecclésiastique que le Conseil Souverain du Roussillon cherchait à diminuer. De son temps, on s'accordait à dire qu'il était l'homme le plus savant du diocèse. Sa bibliothèque était considérable. Elle était composée de livres de choix parmi lesquels les prédicateurs, les théologiens, les moralistes et les historiens trouvaient de quoi satisfaire leurs goûts. Louis Habert de Montmort convoqua son clergé à des réunions synodales qui tinrent leurs assises dans la chapelle du Dévot Crucifix de Perpignan, le 9 mai 1685 et le 16 avril 1692. L'évêque d'Elne y édicta des constitutions importantes sur la discipline et les mœurs des ecclésiastiques, sur le maintien de certaines habitudes et de maints usages locaux. Louis

Habert de Montmort se préoccupa des moyens de procurer l'instruction religieuse au peuple qui lui était confié. Les constitutions synodales de 1692 firent une obligation aux curés de se servir provisoirement de la *Practica del catecismo romano y doctrina christiana*, éditée à Madrid en 1640 et dont l'auteur était le savant Jésuite espagnol Jean-Eusèbe de Nieremberg. L'évêque d'Elne avait conçu le projet de doter son diocèse d'un catéchisme diocésain. La mort entrava ses desseins et son œuvre fut reprise et exécutée par son successeur Jean de Flamenville. C'est au crédit dont il jouissait auprès de Louis XIV, que la ville de Perpignan dût la réorganisation et la fondation définitive de l'hôpital de la Miséricorde qui, quarante ans après son ouverture, n'avait qu'une existence nominale. L'Evêque d'Elne, à la tête de son clergé, présida la grande procession qui eut lieu le jour de l'ouverture dudit établissement et où figurèrent 360 pauvres habillés proprement de drap bleu. Le zèle et la charité qu'il avait pour ses prêtres ne lui fit pas oublier les intérêts spirituels de ses diocésains. Il aurait voulu que sa parole d'apôtre pût arriver jusqu'au dernier et au plus petit de ses enfants. Pour suppléer à son impuissance, il constitua par acte authentique, le 27 mars 1684, devant Mᵉ Joseph Marc, notaire apostolique et public de Perpignan, une rente perpétuelle de 2.000 livres pour fonder une mission qui devait être donnée tous les sept ans, pendant six ou sept semaines, aux diverses paroisses de Perpignan, par quinze missionnaires capucins. Cette dotation fut augmentée par M. de la Revertière, lieutenant du roi à Perpignan, par acte passé chez Ferriol, notaire, le 11 décembre 1685. L'histoire religieuse du diocèse a conservé le récit de plusieurs missions qui furent données en vertu de cette fondation et des merveilleux effets qu'elles produisirent dans la ville de Perpignan. Quelques années avant sa mort, Louis Habert de Montmort fut affligé de diverses infirmités, principalement de la perte de la vue qu'il supporta avec une patience exemplaire. Sa résignation à la volonté de Dieu était si grande que ce prélat répondait simplement aux personnes qui faisaient des vœux pour sa guérison que, si Dieu lui donnait à choisir, il demanderait à rester aveugle, car il savait ce qui convenait à sa conscience. Louis Habert de Montmort mourut d'une attaque d'apoplexie, le 23 janvier 1695, à Montpellier, où il était allé faire soigner ses yeux. Il n'était âgé que de cinquante et un ans. Son corps fut provisoirement enseveli dans l'église cathédrale de cette ville, et son cœur, porté à Perpignan, fut déposé dans la cathédrale Saint-Jean, près de l'autel des saintes Eulalie et Julie, du côté de l'évangile. Cette déposition se fit avec une pompe extraordinaire. Le P. Jutglar, de la Compagnie de Jésus, prononça une magnifique oraison funèbre, mais son éloquence, observe le chroniqueur Coma, fut impuissante à consoler le peuple de la perte d'un prélat si aimable, auquel le ciel avait donné tant de grâces. Plus tard, les restes de Louis Habert de Montmort furent transportés de la cathédrale de Montpellier dans celle de Perpignan et déposés dans un superbe mausolée en marbre noir et blanc, élevé au milieu de la chapelle des saintes Eulalie et Julie, par les soins de Jean-Louis Habert, comte de Montmort, intendant des armées navales à Marseille, frère du défunt. Cette déposition eut lieu le 27 octobre 1700 avec une grande solennité. Sur le mausolée fut gravée l'épitaphe suivante : *Hic jacet Ludovicus de Montmor, Ecclesiæ princeps, Elnensis episcopus, Henrici Ludovici Habert de Montmor filius, Parisinus, mortuus est annos natus LI, die XXIII Januar. anno salutis MDCXCV*. Le temps et les hommes ont respecté ce monument. Il constitue encore un des plus beaux ornements de la cathédrale de Perpignan. L'évêque, revêtu de ses ornements et de ses insignes pontificaux, est représenté couché sur une dalle, au-dessus d'un sarcophage à renflements arrondis, supporté par quatre lions. Cette œuvre remarquable appartient à l'école de sculpture fondée à Marseille par Pierre Puget. Elle a pour auteur un élève du grand artiste, Jean Caravaque, directeur à Marseille des ouvrages de sculpture des galères du roi. Son nom se lit, gravé en creux, sur la bordure du linceul sur lequel est placé le corps de l'évêque : J. CARAVAQUE F. Sur un marbre scellé au mur à côté du tombeau, on lisait avant la Révolution, cette autre épitaphe : *D. O. M. Æternæ memoriæ illustrissimi Ecclesiæ principis Ludovici Habert de Montmort, Elnensium episcopi, regi a sanctioribus consiliis et sanctæ fidei apud Ruscinonenses inquisitoris generalis, qui mortuus Montepessulano, in suâ majori ecclesia Perpinianensi inhumari voluit, ut præsul et clerus, quomodo in vitâ dilexerunt se, ita et in morte non sint separati. Monumentum hoc et epitaphium posuit carissimus et amantissimus frater Joannes Ludovicus Habert, eques, dominus de Montmor, regi a secretioribus consiliis, rei judiciariæ, civilis et œrariæ, regis triremibus, bellicis urbium arciumque monumentis in Gallo provincia prœfectus generalis et in Aquensi suprema curia regis senator, libellorumque supplicum in regia magister.*

Louis Habert de Montmort eut deux frères et deux sœurs : l'aîné, qui fut maître des requêtes, épousa une fille de Morin, décédé membre de l'Académie française ; Anne-Louise se maria à Barrillat, lieutenant général des camps et armées du roi ; Jean-Louis fut intendant des galères à Marseille et Claude-Magdeleine unit ses destinées à Derieu, maître d'hôtel ordinaire du roi. La famille Habert de Montmort est illustre par les alliances qu'elle a contrac-



tées avec les maisons célèbres comme celles de Rochefort, d'Estrées, de Charost, de Saint-Luc, d'Humières, de Pontchartrain, de Berighen, de la Vrillière, de Bailleul.

Archives des Pyr.-Or., G. 3, 14, 26, 167, 260. — J. d'Elne (S. G. Mgr de Carsalade du Pont), *Monseigneur de Montmort, portrait et notes biographiques*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III. — Coma, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant-Joan de Perpinya.* — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — *Semaine religieuse* de Perpignan, année 1889.

MONTOLIU (François de), prieur de l'église de Tortose, fut nommé à l'évêché d'Elne, le 18 avril 1352. Ce prélat recueillit, sur le siège d'Elne, la succession d'Etienne Malet que le Pape avait transféré le 15 février précédent à l'évêché de Tortose. Le 10 juin 1352, Pierre de Cadella, chanoine d'Elne et prévôt de Baixas, prit possession de l'évêché d'Elne, au nom de François de Montoliu. Le 18 juillet 1353, le nouveau pontife conféra le titre de sacristain de Saint-Jean à Pierre Marti, chanoine de cette église. François de Montoliu porta des réclamations au trône de Pierre le Cérémonieux, roi d'Aragon, contre les membres du chapitre d'Elne. Ceux-ci portaient des atteintes à la mense épiscopale. Le roi ayant reconnu le bien fondé de la requête de François de Montoliu, fit droit à sa demande et condamna les chanoines d'Elne. François de Montoliu mourut le 12 octobre 1354.

Archives des Pyr.-Or., G. 9. — Conrad Eubel, *Hierarchia catholica medii ævi.*

MONTPALAU (Adhémar de), abbé de la Réal dès l'année 1404, occupait le siège abbatial en 1408, lorsque Pierre de Luna tint à Perpignan le concile auquel se rendirent les dignitaires ecclésiastiques de son obédience. Adhémar de Montpalau résigna sa prélature le 6 avril 1421, en faveur de Pierre Plassa, chanoine du monastère de la Réal, qui était aussi prieur de Castellnou. Il mourut le 7 novembre 1457.

Archives des Pyr.-Or., G. 387, H. 4.

MONTPALAU (François de), abbé du monastère bénédictin de Saint-Etienne de Bañolas (Espagne), prit parti pour la domination française de Louis XIV, et se vit attribuer, par ce souverain, de multiples biens, domaines et propriétés de catalans qui optèrent pour la nationalité espagnole. Le roi de France le pourvut de l'abbaye de Cuxa et de tous les bénéfices bénédictins occupés par les religieux domiciliés de l'autre versant des Pyrénées.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, H. 68.

MORA-CATA DE SALELLES (Joseph de), régisseur perpétuel et héréditaire de la ville de Barcelone, obtint de Louis XV, le 7 septembre 1749, l'érection en marquisat de la baronnie de Llo dont il était le détenteur. Le premier marquis de Llo, qui était un fin lettré, devint directeur de l'Académie royale de Barcelone. A ce titre, il accorda l'autorisation à Antoine del Duque, le 20 juin 1756, de réimprimer l'ouvrage historique sur la Vierge et l'ermitage de Nuria, écrit anciennement par un prêtre originaire de Llivia, ayant nom François Mares. Doué d'un réel talent d'épigraphiste, Joseph de Mora-Cata de Salelles déchiffra, en 1755, les caractères et le millésime gravés autour de la célèbre cloche de ce sanctuaire si fréquenté. Leur vétusté, les avait rendus illisibles au vulgaire ; mais en cette année, le marquis de Llo, dans un de ses pèlerinages à Nuria, se fit descendre la cloche, et y lut la légende qui court le long de la bordure et la date : 618. Il fut aussi un bienfaiteur insigne de cet ermitage. Il y fit la fondation d'une mission annuelle qui allait du 14 août au 14 septembre. Un membre de la famille Mora-Cata de Salelles occupait la seigneurie de Llo, lors de la venue de la Révolution française.

Archives des Pyr.-Or., B. 403. — Abbé J. Capeille, *Précis historique sur la seigneurie de Llo.*

MOREY (Galcerand), acheta au roi Pierre IV le Cérémonieux la seigneurie de Laroque-des-Albères. Ce chevalier équipa une galère qu'il fit armer pour le service de l'infant Martin d'Aragon et passa en Sicile avec ce prince. Galcerand Morey paraît être mort dans ce pays ; il ne laissa que deux filles, Marie et Françoise. Celles-ci étaient mineures au moment de son décès.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 153, 190, 222.

MORICEAU est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Mémoire au Roi touchant la contestation entre la noblesse et les bourgeois honorés de Perpignan*, Paris, Perpignan, 1769, 1771, in-4°.

Fourquet, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan.*

MOSSET (Adhémar de), chevalier, seigneur et baron de Mosset, lieutenant du roi en Cerdagne, ami et homme de confiance de Philippe de Majorque, tuteur du roi Jacques, fut chargé des délicates fonctions de *nourricier* de Jacques II. Il obtint, en récompense de ses services, le 27 juin 1330, la possession des seigneuries de Montesquieu, La Roca, Nidolères, Le Volo et San Marti sur Tet ; il tenait aussi du roi la seigneurie de Mosset qui avait appartenu à la famille de Canet jusqu'en 1318, date à laquelle Guillaume de Canet la vendit à Guillemet de Narbonne, qui l'échangea le 11 février 1330 avec le roi de Majorque contre d'autres fiefs. Adhémar de Mosset a joué un rôle important à la cour du roi de Majorque



comme conseiller royal, confident de Philippe de Majorque, inspirateur de son mysticisme, et il est surtout connu par le procès d'inquisition qui lui fut intenté sous l'inculpation de béguinisme en 1332, sur l'ordre du pape Jean XXII et à la requête du roi. Le béguinisme fut un mouvement hétérodoxe qui, durant tout le XIIIe siècle, mit aux prises les adeptes de l'idéal franciscain : les uns, les mystiques, les spirituels, partisans de la pauvreté absolue, allant à la mendicité effective ; les autres, plus pratiques, préférant l'existence régulière des moines. La papauté fut amenée, pour des motifs religieux et politiques, à prendre parti contre les mystiques. Le 17 février 1317, Jean XXII lança une bulle tenant pour hérétiques tous les béguins, frères du tiers-ordre, adeptes de la pauvre vie, qui, dans leur exaltation, avaient taxé le pape d'hérésie. Vingt-cinq furent livrés à l'Inquisition ; quatre furent brûlés à Marseille et aussitôt honorés comme martyrs. La répression s'étendit à Narbonne, Béziers, Carcassonne et Toulouse. Ce conflit, d'ordre théologique, faillit avoir un grave écho au temporel, par l'alliance des révoltés, représentés par Michel de Césène, avec Louis de Bavière qui entraîna les clercs schismatiques, se fit couronner empereur à Rome, déposa le pape légitime et intronisa un antipape dans la personne du franciscain Pierre de Corvara (12 mai 1328), papauté clandestine qui prit fin en août 1330. Pour expliquer le procès intenté à Adhémar de Mosset, procès qui intéressa les plus hautes personnalités, le pape qui en fixa la procédure, le roi et la cour qui intervinrent directement, il faut remonter aux relations de l'inculpé. Adhémar était le conseiller intime de Philippe de Majorque, tuteur du roi, et Philippe, ascète de sang royal, était lui-même à la tête des béguins et mystiques du royaume. Fils, frère et oncle des rois de Majorque et régent pendant la minorité de Jacques II, ce prince avait la pauvreté pour idéal. De mœurs austères, il passa la moitié de sa vie à côtoyer le schisme et l'hérésie, entrant en lutte avec les papes qui ne voulaient pas autoriser la fondation de l'ordre de béguins qu'il rêvait. Dédaigneux du pouvoir, il avait refusé les honneurs, l'action politique et n'avait accepté la tutelle du roi que par devoir de famille. Saisi tout à coup de la nostalgie de la vie érémitique, il quitta brusquement la Cour en 1329, se réfugia à Naples auprès de sa sœur Sancia et de son beau-frère Robert, se démit de ses riches bénéfices, accentua son opposition à l'autorité hiérarchique, et osa prêcher contre le pape. Lui parti, les béguins, dont il était l'âme et l'appui en Roussillon, se trouvèrent à la merci des représailles. Le roi Jacques II, libéré de la tutelle qui aurait dû prendre fin en 1335, ordonna les poursuites et on suppose qu'il voulut prendre sa revanche des mauvais traitements que lui aurait fait subir Adhémar de Mosset au temps où il était son « nourricier ». Quoi qu'il en soit, c'est contre Mosset que se portèrent les premiers efforts de Gui de Terrena que Jean XXII venait de nommer évêque d'Elne. Adhémar n'avait point quitté la Cour après le départ de Philippe de Majorque, mais il s'était retiré à la suite de discussions survenues avec le roi au sujet de la condamnation des béguins. Fidèle à son protecteur absent, il ne cessait de le défendre et de blâmer le roi pour les persécutions qu'il méditait. La citation lancée par l'évêque d'Elne ne le surprit pas. En décembre 1332, il s'était déjà présenté spontanément devant le lieutenant de l'inquisiteur, à Perpignan, pour lui dénoncer l'hérésie du franciscain Guillem Espitalier, son confesseur, et se mettre sans doute personnellement à couvert. Dès qu'il eût reçu l'ordre de comparaître en février 1333, il partit pour Avignon, afin d'en référer au pape. Les explications qu'il fournit eurent pour résultat de suspendre l'effet de la citation épiscopale. Le pape voulut faire procéder à une enquête sous ses yeux et le 27 février il confia à Jacques Fournier, cardinal de Sainte Prisque, le soin de la mener. La papauté cherchait alors à ruiner l'influence de Philippe de Majorque. Elle tenait à suivre le procès et à s'assurer des amis du prince transfuge. Le chevalier roussillonnais comparut le 3 mars. On lui exigea le serment en lui précisant les points sur lesquels il devait jurer de dire la vérité : hérésie des béguins, dont on le disait suspect, blasphèmes contre l'Eglise et le pape, fréquentation des hérétiques, lecture de leurs livres, vénération de leurs saints, secours à leurs sectaires. Le lendemain, Adhémar de Mosset remit au cardinal un mémoire écrit dans lequel il professait le plus pur catholicisme. Dans sa déposition, il plaida sa bonne foi et son ignorance dans les rapports qu'il avait eus avec les béguins et en particulier avec Philippe de Majorque. Le juge, dans un interrogatoire en vingt-quatre articles, fit de l'erreur un exposé qui est un document très important pour l'histoire de l'hérésie des béguins. Ce document dont l'original fut trouvé dans le chartrier de l'archevêché de Narbonne existe en copie à la bibliothèque de Toulouse (n° 625, 626, f° 565 à 578). Il aurait fallu entendre des témoins et on était trop éloigné de Perpignan. Mais comme l'évêque d'Elne instruisait de son côté la même affaire, on lui demanda communication du dossier. Le roi s'intéressait au procès, il écrivit deux fois à Avignon pour s'en informer. Jean XXII répondit le 31 mars 1333, en remettant ses explications à l'entrevue qui devait avoir lieu à Avignon, à bref délai. Le roi insista pour que le procès suivit son cours à Perpignan. Le pape décida, au contraire, qu'il serait continué à Avignon, et le 4 juillet, le cardinal Fournier somma l'évêque d'Elne d'envoyer sa procédure. Le dossier d'Elne

comprend deux parties : l'acte d'accusation dressé par le roi de Majorque et l'information testimoniale reçue par l'évêque. Les charges en dix-sept articles sont écrasantes. Mosset a tenu contre le pape, ennemi de Philippe de Majorque, des discours hostiles ; il a fréquenté l'infant et blâmé ses persécuteurs ; il est le plus chaud partisan du prince béguin ; il s'est réjoui de l'équipée schismatique de Louis de Bavière ; il considère l'épiscopat comme un état de damnation. Toute la Cour de Perpignan défila à la barre et le roi en personne déposa contre le chevalier de Mosset. Deux messagers, procureurs épiscopaux, avaient été chargés de porter le dossier à Avignon et attendaient l'issue. La procédure fut courte. L'accusé nia tout ; mais ses révélations sur les dessous de l'affaire donnèrent sans doute à réfléchir. Les témoins ne pouvant être confrontés à Avignon, on décida de renvoyer le procès à Elne ; toutefois, Jean XXII prit la précaution d'adjoindre à Gui de Terrena, Jean de Vissec, évêque de Maguelonne, chargé de ses instructions. On commençait à soupçonner le roi, sinon d'une machination de coterie, du moins de zèle suspect. La procédure traîna alors en longueur et le 13 janvier 1334, l'évêque de Maguelonne étant absent, fut remplacé par Hugues Auger, chanoine de Narbonne. La conclusion du procès n'est pas connue. On sait seulement que deux ans après, le cardinal Jacques Fournier, élu pape en 1334, sous le nom de Benoît XII, accorda à Adhémar de Mosset, et à sa femme Bérengère, l'indulgence *in articulo mortis*, faveur accordée seulement aux parfaits catholiques, non suspects d'hérésie. On en peut conclure que si le procès n'aboutit pas à un acquittement, la culpabilité du seigneur de Mosset s'en dégagea si atténuée que les juges n'édictèrent que des peines légères, courtes et non infamantes ; l'adjonction d'un juge impartial le faisait d'ailleurs pressentir. A la chute de la dynastie majorquine, Adhémar de Mosset adopta le parti du roi d'Aragon Pierre le Cérémonieux. Ce prince nomma une commission de cinq chevaliers au sein de laquelle siégea Adhémar de Mosset. Elle avait pour mission de dresser un règlement fixant le salaire des châtelains du Roussillon. Adhémar de Mosset avait épousé Bérengère qui ne lui donna qu'une fille, laquelle se maria à Arnaud de Saga. Adhémar de Mosset légua à ce dernier la baronnie de Mosset, par testament du 30 décembre 1355 et lui substitua Béatrix de Saga. Béatrix unit ses destinées à celles de Bérenger d'Oms. Le 28 avril 1374, Bérenger d'Oms et Béatrix de Saga, sa femme, vendirent la baronnie de Mosset à André de Fenouillet, vicomte d'Ille et de Canet, pour le prix de neuf mille livres barcelonaises de tern. André de Fenouillet, par testament du 4 juillet 1386, légua ce fief à Huguet de Santa-Pau, deuxième fils de Hugues de Santa-Pau et de Béatrix de Ribelles.

Archives des Pyr.-Or., B. 15, 16, 17, 100, 110, 161, 190. — Abbé Jean-Marie Vidal, *Procès d'inquisition contre Adhémar de Mosset, noble roussillonnais, inculpé de béguinisme*, dans la *Revue de l'histoire de l'Eglise de France*, année 1910. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

MOYNIER (Jean-Baptiste) naquit à Ille en 1756, fut élu député du Tiers-Etat aux Etats généraux. Il ne voulut pas accepter le mandat qui lui était offert et, après avoir fait partie du Conseil du département, devint procureur-général-syndic en 1792, président du Comité du Salut public départemental vers la fin de 1793, et administrateur du district de Prades après la Terreur. Jean-Baptiste Moynier fut président de l'administration municipale d'Ille sous le Directoire et percepteur sous l'Empire. Il mourut en 1837.

Mémoires de Jaume.

MULI (Pierre), chanoine d'Elne, remplit la charge de doyen de Roussillon et de Vallespir, depuis l'année 1324 jusqu'en 1370.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.



NABARRA fondit. en 1758, avec François Caula, une cloche pour l'église de Vernet-les-Bains.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

NADAL (Pierre) fut procureur royal de Roussillon et Cerdagne, sous le règne de Pierre le Cérémonieux.

Archives des Pyr.-Or., B. 101.

NARBONNE (Pons de) était archidiacre d'Elne en 1213.

Archives des Pyr.-Or., G. 805.

NARCISSE DE SAINT-DOMINIQUE (Frère) né à Perpignan, entra dans l'ordre des Carmes déchaussés et devint prieur du Cardon. Il fit imprimer à Perpignan en 1722, une *Oracio*, en l'honneur du roi Louis XV, et mourut dans sa ville natale.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

NAUDO (Paul) naquit aux Angles, le 22 octobre 1794. Le nom qu'il avait reçu de la naissance aurait pu rechercher dans le monde un prestige qui ne laisserait pas d'éblouir ; son bisaïeul avait appartenu à la grande noblesse d'Espagne, sous le titre de duc de Vène. Quoique respectable, sa famille vivait dans une médiocre aisance : dans son enfance, Paul Naudo apprit à lire en gardant les troupeaux dans le bac de Llivia, les forêts de Font-Romeu et de la Matte. Au sein du foyer domestique vivait un de ses oncles, vétéran du sacerdoce de l'ancien régime. Celui-ci, discernant les heureuses dispositions du jeune berger, lui enseigna les rudiments de la latinité, de concert avec deux autres enfants du village. Les progrès de l'adolescent furent si rapides, qu'il ne tarda pas à devenir le second maître de ses condisciples. A seize ans, sa carrière des belles-lettres était déjà parcourue. Obligé de se fixer à Carcassonne pour couronner ses études d'instruction secondaire, le brillant élève connut toujours les mêmes succès. Lors du concours d'admission au Grand-Séminaire il conquit le premier rang, qu'il ne perdit jamais plus dans le cours de ses classes. Au sortir de l'étude de la philosophie, Arnaud-Ferdinand de Laporte lui avait offert d'enseigner cette science aux élèves de son Grand-Séminaire. Par raison de santé, l'abbé Naudo ne put accepter les avances si flatteuses de ce pontife. Plus tard il se rendit aux désirs de son évêque, et durant six ans (1818-1824) enseigna successivement la philosophie et la théologie aux lévites des deux diocèses de Carcassonne et de Perpignan. L'abbé Naudo ne se renferma pas dans le cercle des seules sciences ecclésiastiques. La physique, la chimie, l'astronomie et la botanique avaient de l'attrait pour lui. Il suivit personnellement à l'Université les cours professés sur ces sciences exactes par des maîtres éminents, et rapportait ensuite à ses disciples le fruit de ses investigations et de ses labeurs. Le 19 novembre 1823, Jean de Saunhac-Belcastel fut désigné par Léon XII pour occuper l'antique siège d'Elne, resté sans titulaire depuis la mort d'Antoine d'Esponchez (1801). Aux termes du concordat de 1817, le diocèse de Perpignan devait vivre de sa vie administrative, indépendante de celle de l'évêché de Carcassonne. Le nouveau pontife mit l'abbé Naudo, à peine âgé de trente ans, à la tête de son nouveau Grand-Séminaire, tandis qu'il appelait l'abbé Birotteau aux fonctions de vicaire-général. Pour assurer le recrutement des vocations sacerdotales, l'abbé Naudo dut chercher un établissement qui abriterait à la fois les élèves du Grand et du Petit Séminaire. Il jeta son dévolu sur un pensionnat d'instruction secondaire, qui était établi à Prades, dans les locaux d'un ancien couvent de Capucins. Un traité fut conclu en 1825 entre la municipalité pradéenne et l'administration épiscopale. Au mois d'octobre de cette même année, le nouveau séminaire diocésain ouvrit ses portes aux lévites de Perpignan. Dès le 10 mai de l'année suivante, Jean de Saunhac-Belcastel bénit et posa la première pierre d'un Grand-Séminaire sur l'emplacement de l'ancien cimetière de l'église cathédrale Saint-Jean. L'abbé Naudo y avait installé depuis peu de temps les élèves confiés à ses soins ; la révolution de juillet 1830 vint les en chasser brutalement. Une foule en délire s'était portée à cet établissement, avait enfoncé les portes, pillé les chambres, saccagé la chapelle et la bibliothèque. Le calme revenu, l'abbé Naudo retourna à son poste

d'honneur et de confiance. En 1831. Jean de Saunhac le nomma vicaire-général. Après avoir refusé le siège épiscopal de Clermont en 1833, Paul Naudo se vit forcé, un an après, de monter sur celui de Nevers, que Louis-Philippe lui offrit le 22 juin 1834. Une bulle de Grégoire XVI, du 30 septembre 1834, le préconisa évêque de Nevers, en remplacement de Douhet d'Auzers, décédé le 9 février précédent. Sacré à Paris, le 9 novembre suivant, il fit son entrée solennelle à Nevers le 11 décembre 1834. En arrivant dans son diocèse, le nouvel évêque ne tarda pas à conquérir les sympathies générales. Il y créa des œuvres qui témoignèrent à la fois de son zèle et de son activité. Les cadres du personnel ecclésiastique étaient composés en majeure partie de prêtres originaires de contrées voisines ou étrangères au Nivernais. Il parcourut lui-même les plaines et les montagnes boisées de cette région et multiplia les vocations sur son passage. En peu de temps il mit son diocèse au rang le plus distingué dans les états de services rendus à l'œuvre de la Propagation de la foi. Il rétablit les conférences ecclésiastiques dans les doyennés, bâtit ou releva plus de cinquante églises ou chapelles. Grâce à son crédit et à ses libéralités, d'importantes réparations furent exécutées à la tour de la Cathédrale, ainsi qu'à quelques édifices religieux, remarquables par leur architecture. La ville de Clamecy lui dut son salut dans une circonstance critique. En 1837, lors de l'apparition des nouveaux poids et mesures, la cité s'était emplie de tumulte; les habitants se refusaient à agréer l'innovation gouvernementale du système métrique. Le préfet du département, un général de division, plusieurs brigades de gendarmerie, huit escadrons de cavalerie, un bataillon de ligne étaient sur les lieux où quatre mille rebelles s'étaient portés, attendant l'heure du marché. Pour calmer l'effervescence, on eut recours à la médiation de l'évêque de Nevers. Celui-ci alla le long des groupes, porta çà et là des paroles qui provoquèrent la confiance et abattirent les colères. Le conflit cessa, grâce à la puissance pacificatrice de la religion personnifiée dans le doux et aimable pontife. L'année d'après, aux élections de 1838, Paul Naudo eut à se jeter entre les armes déjà fumantes de deux duellistes. Sans son intervention, la préfecture de Nevers n'aurait revu le soir que le cadavre de son chef, M. Badouix, ou un homme public couvert du sang d'un autre homme public. Le préfet de la Nièvre ayant reçu un soufflet de la main de l'un de ses électeurs, avait envoyé un cartel à celui-ci. Par son entremise conciliatrice, Paul Naudo parvint à empêcher toute effusion de sang. Le département se montra justement reconnaissant de tels services. Tous les ans, le Conseil général votait, par une adresse à son évêque, la gratitude du pays. Louis-Philippe lui avait aussi décerné la croix de la Légion d'honneur. En récompense de huit années d'un si fécond épiscopat dans le diocèse de Nevers, la nonciature, d'accord avec le gouvernement français, éleva Paul Naudo à la dignité archiépiscopale, sur le siège d'Avignon. Nommé le 12 juin 1845 et préconisé le 31 août suivant, Paul Naudo arriva dans sa ville métropolitaine le 11 octobre de cette même année. Sa figure était demeurée très jeune. Sous une chevelure abondante et poudrée à frimas, un large front, éclairé par des yeux brillants et rieurs qui illuminaient, d'un rayon d'intelligence et de douce malice, sa physionomie calme et grave. L'ensemble exprimait une bonhomie indulgente. Il parlait avec facilité, mais sans hâte. Le charme qu'il exerçait, même sur les moins bien prévenus, venait autant de son esprit vif, fécond en anecdotes, en mots heureux, en saillies inattendues, et en réparties pleines de finesse, que de sa nature morale. On le sentait épris du vrai et du bien. Il se passionnait en présence du beau qui lui était révélé et son ardeur était contagieuse, comme sa constante belle humeur était communicative. Le chanoine Voillot, qui avait longtemps vécu dans son intimité et dont le témoignage nous est, à ce titre, précieux, faisait de l'archevêque d'Avignon cet éloge : « Tous ceux qui l'approchaient aimaient à ne voir en lui que l'homme aimable et saint ; il y avait, en toute sa personne, comme un reflet des qualités du cœur qui effaçait toute autre idée, toute autre impression à son aspect. » L'archevêque d'Avignon se trouvant à Paris, en 1845, fut prié de présider un sermon de charité que prêchait Lacordaire, dans l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Paul Naudo siégeait au banc de fabrique, ayant à sa droite l'évêque de Tulle et à sa gauche un autre prélat, Mgr Marguerie. Durant le discours, ce dernier se penchait fréquemment sur l'épaule de l'archevêque d'Avignon et lui transmettait ses impressions. Paul Naudo demeurait impassible, ou ne répondait que par monosyllabes. Sa physionomie traduisait le sentiment du respect qui l'animait pour le lieu saint. Le prélat métropolitain distribua sans compter les ressources de sa cassette entre la maîtrise de la cathédrale, les lévites de ses séminaires, les écoles, les maisons de secours et les nécessiteux de l'archidiocèse. Il prit une part active au mouvement qui se dessinait en France, à cette époque, contre le monopole de l'enseignement universitaire. De concert avec ses suffragants, il adressa un *Mémoire au ministre de la justice et des cultes en faveur de la liberté d'enseignement*. Il est aussi l'auteur d'une *Défense des religieuses hospitalières de Saint-Joseph d'Avignon*, parue sous forme de *Mandement*. Cette œuvre pastorale, publiée en 80 pages in-4° à l'occasion de l'expulsion de ces sœurs de l'Hôtel-Dieu, qu'elles desservaient depuis

deux siècles, demeure comme un chef-d'œuvre. Leurs iniques adversaires demeurèrent confondus à la suite de la flétrissure que leur infligea le ferme et courageux archevêque, Paul Naudo. La collection de ses mandements, lettres pastorales ou circulaires s'élève au chiffre de quarante-huit opuscules ; dans ce nombre, vingt-cinq furent publiés à Nevers et vingt-trois à Avignon. Le jour de Pâques, 23 avril de l'année 1848, Naudo succomba, sur l'autel, à une attaque d'apoplexie, vers la fin de la messe pontificale qu'il célébrait à Notre-Dame des Doms, son église métropolitaine. On grava sur son tombeau l'inscription suivante, résumé fidèle de sa carrière et de ses vertus :

Hic resurrectionem expectat
Illustr. et reverendiss. in Christo pater
Paulus Naudo,
Avenionensis archiepiscopus, domo Ruscinonensis
Vix trigesimum annum agens seminario
suæ diœcesis præpositus,
Episcopus primum Nivernii, postea ad hancce
sedem translatus,
Doctrinâ pietate cœterisque virtutibus clarus.
Die sancto Paschœ XXIII mens. april.
Anno MDCCCXLVIII
Sacra solemniter peragens,
Post sumptam quasi in viaticum propriis
manibus communionem,
Velut fulmine tactus, exanimis cecidit,
Omni populo circumstante, attonito et lugente.
Vixit annos LIII, mens. VI.
Beati qui in Domino moriuntur.

Le tableau sur lequel sont reproduits les traits de Paul Naudo, au Musée de Perpignan, est l'œuvre du peintre Billet. Il a été exécuté d'après une lithographie du roussillonnais Jacques Llanta. Ses armes étaient : d'azur à un ancre d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois croix pattées et arrondies d'argent, avec la devise en exergue : *In te Domine speravi*.

Abbé Voillot, *Oraison funèbre de Mgr Naudo, archevêque d'Avignon, prononcée le 7 juin 1848, dans la Métropole*, petit in-12, 48 p. — Abbé Colomer, *Vie de l'abbé Jean-François Metge*. — Pisani, *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation*. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais*.

NAVARRE (Pierre), sculpteur, construisit le retable actuel du maître-autel de l'église d'Elne en 1723. En 1739, il passa un traité avec l'ingénieur en chef pour la construction d'un autel, d'une statue de saint Louis et autres objets d'ameublement destinés à la chapelle de l'hôpital militaire de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., C. 204, G. 111.

NAVARRO (Bernard) naquit à Perpignan en 1561. Il entra dans l'ordre des Augustins, y fit ses vœux en 1583, fut lecteur de théologie dans le couvent de son ordre à Barcelone, en 1590, et devint lecteur de l'Ecriture-Sainte dans la cathédrale d'Urgel en 1600. De retour dans sa patrie, Navarro s'y fit recevoir docteur en théologie, en 1605. Il fut successivement recteur du collège Saint-Guillaume, prieur des couvents de Perpignan, de Saragosse et de Barcelone. Nommé définiteur et enfin, en 1620, provincial de son ordre, Navarro mourut à Barcelone, le 26 juillet 1629. Il a écrit l'*Histoire de la vie de saint Nicolas de Tolentino*.

Annuaire de 1834.

NÈGRE (Michel), sculpteur de Perpignan, construisit en 1688, le retable du maître-autel de l'église Saint-Martin de Fourques. On trouve à Perpignan, en 1698, un sculpteur nommé François Nègre, qui pouvait être le fils de Michel. Le 10 mars 1776, Patrice Nègre, sculpteur de Perpignan, passa, avec la communauté ecclésiastique de Saint-Jacques de Perpignan, un bail emphytéotique d'une pièce de terre inculte, sise à Cabestany.

Archives des Pyr.-Or., G. 525, 589, 788.

NICOLAU (Antoine), savant théologien et habile politique naquit à Perpignan vers la fin du XIIIe siècle. Il entra dans l'ordre des Grands-Augustins et fut, en 1336, professeur de théologie à Perpignan, dans le couvent de son ordre. Sa prudence, ses vertus et son esprit conciliateur lui méritèrent l'estime et la confiance de plusieurs souverains et le firent charger de plusieurs missions délicates et importantes. Il travailla souvent sous le cardinal de Rhodez, qui avait été envoyé par le pape Clément VI, pour rétablir la paix entre les rois de Majorque et d'Aragon. Pierrre IV et la ville de Perpignan députèrent Antoine Nicolau vers ce cardinal, le 22 juillet 1343. Il fut envoyé peu de temps après, auprès du roi d'Aragon par Jacques II, roi de Majorque. Il mourut à Perpignan, dans le couvent de son ordre, en 1346.

Annuaire de 1834.

NICOLAU (Pierre) naquit à Millas, dans la seconde moitié du XVIe siècle. D'abord professeur de théologie à l'Université de Perpignan, il devint ensuite prieur de Sainte-Marie d'Espira-du-Conflent ; ce poste était, au dire d'un historien, « la cure la plus enviée dans le pays. Dans la liste des bénéfices curiaux, il occupait le premier rang dépassant de beaucoup tous les autres et par la nature de son titre et par l'importance de ses propriétés et par l'étendue de ses dîmes ». Il écrivit l'historique de son prieuré, qu'il fit imprimer à Perpignan en 1630, dans un volume in-4° ayant pour titre : *Noms, virtuts, perfeccions, gracias, excellencias, grandesas proprias y formula de la sanctissima Verge Maria de Espira de Conflent*. Cet ouvrage qui renferme quelques anciennes

chartes n'existant plus ailleurs, n'est guère connu que par un extrait inséré par Renard de Saint-Malo dans son *Cartulaire roussillonnais.* Cet érudit déclare que l'ouvrage compte 400 pages et il cite le chapitre III consacré à démontrer l'antiquité de l'église, d'après son caractère architectonique et des documents remontant aux XI[e] et XII[e] siècles. Pierre Nicolau fut en outre commissaire du Saint-Office de l'Inquisition pour la province du Roussillon. On lui attribue encore : *Alabanza... de la Mare de Deu,* imprimé à Perpignan en 1630.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Annuaire* de 1834. — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas.*

NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de), maréchal de France, fils d'Anne-Jules, comte d'Ayen, puis duc de Noailles, naquit le 29 septembre 1678, à Paris, et y mourut le 24 juin 1766. Il épousa en 1698, Françoise d'Aubigné, fille du frère de M[me] de Maintenon. Connu dans sa jeunesse sous le nom de *Comte d'Ayen,* il fit ses premières armes en Catalogne, sous les yeux de son père. D'abord cornette du régiment de cavalerie du maréchal, il obtint une compagnie, en 1693, assista au siège de Roses, à la bataille du Ter, à la prise de Palamos et de Gérone. La naissance et les talents du comte d'Ayen lui assurèrent un avancement rapide. Dès 1695, il commandait en second une brigade de cavalerie. Après que son père eut quitté la Catalogne, Adrien-Maurice continua de servir sous le duc de Vendôme, dont il mérita les éloges et la confiance. Destiné, en 1705, à commander en Espagne, il parut, l'année suivante, sur le théâtre de la gloire de son père ; mais les circonstances n'étaient plus les mêmes. Un petit-fils de Louis XIV avait été appelé sur le trône d'Espagne. Après quelques années d'une domination mal affermie, une partie de ses sujets soulevée par des étrangers, aidée de leurs troupes, s'était ouvertement révoltée. La Catalogne était une des provinces d'Espagne les plus dévouées à l'Archiduc qui disputait le trône à Philippe V ; aussi les Français n'y eurent pas de grands succès. Leurs troupes peu nombreuses étaient mal disciplinées ; leur chef, le maréchal de Tessé, ne combattait qu'avec la certitude de ne pas réussir, et cette malheureuse prévention entravait toutes ses démarches. Noailles, honoré de la confiance particulière de Philippe V, trouva quelques occasions de le servir ; mais on le rappela bientôt dans le Roussillon, exposé aux hardies entreprises de l'ennemi. On lui avait promis, pour la défense de ce pays, des troupes que le mauvais état des affaires de France empêcha de lui envoyer. Il était alors lieutenant-général. Réduit à se maintenir dans le Roussillon, il ne négligea rien pour garantir des attaques de l'étranger cette partie du royaume ; et l'année suivante (1707), malgré le petit nombre de ses troupes, il résolut de tenter une diversion en Catalogne contre les ennemis battus au centre de la Péninsule par le maréchal de Berwick. Il entra dans la Catalogne, devenu capitaine des gardes du corps sur la démission de son père (17 février 1707). Il continua de commander l'armée du Roussillon et des frontières, par pouvoirs des 5 avril 1707, 7 mai 1708 et 26 avril 1709. En 1707, il s'avança dans la nuit du 25 au 26 juin, contre Bascara et contre le château de Calabons. La garnison de ce château composée de 140 hommes se rendit prisonnière de guerre, et on démolit le château. Il revint à Bascara, le mit à contributions et le fit démanteler. Le 9 septembre, il pénétra dans la Cerdagne, et s'empara, le 12, de Llivia, où les députés de Puycerda lui présentèrent les clefs de leur ville. La province entière suivit l'impulsion donnée par la capitale. Il bâtit une citadelle à cinq bastions avec des demi-lunes. Il fit aussi fortifier Bellver, et chassa huit cents hommes d'un fort voisin qu'il fit raser. Le duc de Noailles, après avoir pourvu à la sûreté des places du Roussillon, revint à la Cour. En 1708, retournant à son armée, il canonna les alliés, au Pont-Major, et nourrit son armée à leurs dépens. Il fit une diversion favorable à l'entreprise du duc d'Orléans qui assiégeait Tortose et conserva la ville de Roses. En 1709, les alliés étant campés à Chatillon, à Bascara et à Figuères, le duc de Noailles entreprit d'enlever ces trois quartiers. Pour y parvenir, il évita les routes ordinaires, en choisit deux moins fréquentées et fit suivre la meilleure par sa cavalerie. Il s'avança avec 2.000 grenadiers par le col de Recasens, le 5 août au soir ; le 6, à deux heures après minuit, il entra dans la plaine de Figuères ; mais une partie de la cavalerie s'étant égarée dans les montagnes, il ne fut joint, une heure avant le jour, que par six escadrons ; ce retard ne lui permit pas de couper les trois quartiers. Il tomba cependant sur deux régiments de cavalerie postés près de Figuères. La garnison sortit pour les soutenir ; mais le duc de Noailles la poursuivit à toutes brides dans un chemin coupé, où elle essuya deux décharges de la cavalerie et une de l'infanterie. Il força les troupes de l'infanterie de la garnison, de mettre bas les armes, et mit en déroute la cavalerie. Tout y fut pris ou tué avec le bagage. Un lieutenant-colonel, un major, vingt-cinq capitaines et cinq cents cavaliers ou soldats furent prisonniers. Frankenberg, général major des troupes palatines, s'étant retranché avec deux mille hommes de cavalerie, sur le bord du Ter, près de Gérone, le duc de Noailles vint à lui par un défilé qu'on ne croyait pas praticable ; et, pour mieux tromper son ennemi, il ordonna à son infanterie de marcher à la droite du Ter vers

le Pont-Major. Le duc de Noailles était à trois quarts de lieue du camp de Frankenberg, le 2 septembre, à une heure du soir. Celui-ci, avec un détachement, s'avança pour le reconnaître ; mais il fut aussitôt enveloppé, blessé de deux coups de sabre, et fait prisonnier ; on tua une partie de sa troupe et on prit l'autre. Cependant les fuyards poursuivis donnèrent l'alarme au camp, en sorte que le duc de Noailles trouva les ennemis en bataille derrière un ravin. A son approche, ils s'enfuirent sous le pied de Gérone et dans les montagnes, laissant leurs tentes, leurs équipages et leurs munitions. Il pénétra en Catalogne jusqu'à Olot et à la plaine de Vich ; il en tira des secours en grain et en argent qui répandirent l'abondance dans son armée. Il assura même pour tout l'hiver la subsistance des troupes en Roussillon, par la précaution qu'il eut d'y faire transporter une bonne partie de ces grains ; aussi son armée ne se ressentit-elle pas de la disette générale qui désolait alors la France. Il se démit de son régiment de cavalerie en faveur de ses frères, le 7 décembre de cette année. Il commanda en chef l'armée de Catalogne, par pouvoir du 24 avril 1710. Etant campé au Boulou, au-delà de Perpignan, il y reçut la nouvelle qu'une flotte de vingt-quatre vaisseaux anglais et hollandais avait débarqué, le 25 juillet, sur les côtes de Languedoc, entre Agde et Cette. Le duc de Noailles sentit le danger d'un pareil débarquement et comprit combien il serait facile aux ennemis de se soutenir par le secours de la mer. Jugeant aussi qu'avec un tel établissement, ils entretiendraient la révolte du Vivarais et des Cévennes, il n'attendit aucun ordre, accourut du Roussillon, fit marcher neuf cents chevaux, mille grenadiers et un train d'artillerie dans lequel il y avait des pièces de 24. Tout arriva devant Agde en quarante-huit heures. Il força les Anglais d'abandonner Agde, en battit six cents près de Cette, et reprit, l'épée à la main, le fort dont ils s'étaient emparés. Cette affaire obligea la flotte anglaise de mettre à la voile et de se retirer. Le duc de Noailles se rendit à Versailles et y proposa le siège de Gérone ; en même temps Philippe V le nomma commandant en Catalogne avec un pouvoir absolu et illimité. Il retourna à Perpignan, où il arriva avec les troupes qu'il avait réussi à rassembler ; puis il s'avança jusqu'à Gérone, où il ouvrit la tranchée le 27 décembre. Des pluies continuelles, le débordement des rivières, la séparation des quartiers, la défense opiniâtre des assiégés, une saison avancée auraient déconcerté une âme ordinaire et commune ; mais le duc de Noailles persista dans son entreprise, surmonta tous les obstacles et donna l'assaut le 25 janvier 1711, à la ville basse, qu'il emporta. La ville haute capitula et se rendit le 25. Les ennemis évacuèrent, le 31, les forts de la montagne des capucins. Mais il fut rappelé presque aussitôt après la prise de cette ville, à la suite d'une intrigue qu'il avait ourdie avec le marquis d'Aguilar, pour donner une amante au roi d'Espagne. A la mort de Louis XIV, il entra au Conseil des Finances qu'il présida sous le maréchal de Villeroy, fut disgracié pour son opposition aux mesures financières de Law (1718) et exilé (1722-1723). Maréchal de France et commandant en chef, avec Asped de l'armée d'Allemagne (juin 1734), il reçut la capitulation de Philipsbourg, et l'année suivante alla servir en Italie. Favori de Louis XV et de Mme de Châteauroux, il fut nommé ministre d'Etat (1743), et, mis à la tête de l'armée d'Allemagne, perdit par l'imprudence de son neveu, le duc de Gramont, la bataille de Detsingen (27 juin) ; il ne fut pas plus heureux l'année suivante en Alsace contre les Autrichiens. Ambassadeur extraordinaire à Madrid (1746), il continua, jusqu'en 1756, époque où il se retira, à exercer une grande influence sur les opérations militaires et sur les affaires. L'abbé Millot a publié, ou pour mieux dire a rédigé, d'après des documents, *les Mémoires du duc de Noailles*, qui parurent en 1777 et qui ont été réimprimés dans les grandes collections. Il existe du Maréchal et de sa famille des lettres et de nombreux manuscrits à la Bibliothèque nationale.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.*

NOAILLES (Anne, comte, puis premier duc de) mourut à Paris, le 15 février 1678. Il fut gouverneur du Roussillon, lieutenant-général d'Auvergne, premier capitaine des gardes du corps et obtint en novembre 1663, l'érection du comté d'Ayen en duché-pairie.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.*

NOAILLES (Anne-Jules, comte d'Ayen, puis duc de), fils d'Anne de Noailles, né le 5 février 1650 à Paris, mort à Versailles le 2 octobre 1708. Il fallait que Anne-Jules de Noailles eut donné une haute idée de ses talents, pour que, nommé gouverneur général du Roussillon le 1er février 1678, sur la démission de son père, qui mourut le 15 (il prit alors le nom de duc de Noailles), on lui confiât en plus celui de Languedoc, le 29 mai 1682, lorsqu'il n'avait encore que trente-deux ans et dans les circonstances les plus difficiles. Le gouvernement de Roussillon avait mis de Noailles à portée de connaître la partie de l'Espagne, voisine de cette province. Les Catalans, fatigués de la domination Espagnole qu'ils cherchèrent si souvent à secouer, voulaient tenter de nouveau de se rendre indépendants de l'Espagne, sous la protection de la France. Louis XIV destina une petite armée pour les secourir, et le 8 mars 1689, il en confia le commandement au duc

de Noailles qui entra bientôt en Catalogne. Mais dans la campagne, le peu de troupes qu'il avait sous ses ordres et les contrariétés qu'il éprouva plus d'une fois de la part de Louvois, ne lui permirent point d'entreprendre des opérations d'une grande importance. Il trouva moyen cependant de signaler ses talents comme général par quelques expéditions préparées avec prudence et exécutées avec hardiesse et succès, et surtout par les soins généreux qu'il prit du soldat et ses ménagements pour le pays qu'il occupait. On doit particulièrement remarquer qu'il s'empara, le 19 mai, de la ville et du faubourg de Camprodon, et le 23, du Château, lieu très fort, que quarante ans auparavant un général français, mieux secondé que lui, avait assiégé en vain pendant plusieurs mois. Toutes les populations des environs vinrent prêter serment de fidélité: Ripoll, Saint-Jean de las Abadessas, toute la vallée de Ribes, se soumirent. Le duc de Noailles laissa aux habitants de Ripoll, la garde de leur ville, mit garnison dans Saint-Jean et dans les tours de la vallée de Ribes, postes importants qui assuraient l'entrée de la Catalogne. Il réduisit aussi les habitants des montagnes, peuple le plus aguerri de tout le pays et le plus attaché à la domination Espagnole. Il pourvut Camprodon de toutes les choses nécessaires et d'une forte garnison. Il établit le 15 juin, à Sainte-Léocadie (*Santa Locaya* en catalan — *Saint Locaye* dans les rapports du duc de Noailles), une nombreuse garnison et des magasins de vivres. Les Espagnols ayant entrepris, au mois de septembre, le siège de Camprodon, le duc de Noailles donna l'ordre d'évacuer la place. Le gouverneur en étant sorti avec la garnison, en fit sauter le château ainsi que les fortifications ; les équipages et l'artillerie défilèrent, et on se retira en bon ordre, en présence d'une armée supérieure en nombre, sans rien perdre des bagages. Les Espagnols rentrèrent dans Camprodon ; mais ce poste avait considérablement perdu de son importance, par les mesures que prit le général français. Nommé colonel d'un régiment de milice levé en Roussillon, par commission du 1er mars 1690, le duc de Noailles commanda l'armée dans cette province par pouvoir du 8 avril. Il reprit Saint-Jean de las Abadessas et Ripoll, bloqua Gérone, s'éloigna ensuite de cette place qu'il n'était point en état d'assiéger, fit subsister ses troupes aux dépens des Catalans, et ruina tout ce qu'il ne put consommer. Il observa les ennemis et distribua son armée dans ses quartiers. Commandant l'armée par pouvoir du 1er avril 1691, il assiégea Urgel, qu'il prit le 11 juillet. Il s'empara ensuite d'une abbaye considérable, fortifia Bellver et fit différents détachements qui enlevèrent le château de Valence et celui de Roy. Il leva, par commission du 31 octobre, un régiment d'infanterie de son nom, dans lequel on incorpora son régiment de milice roussillonnaise. Il obligea les Espagnols de lever le siège de Prats-de-Mollo. Commandant l'armée du Roussillon par pouvoir du 15 avril 1692, il se tint sur la défensive. Créé maréchal de France, par état donné à Versailles le 27 mars 1693, il prêta serment le 28. Commandant la même armée par pouvoir du 26 avril, il ouvrit la campagne par le siège de Roses, ville bien munie et bien fortifiée et qui, cependant, capitula le 9 juin. Après cette victoire, il eut ordre d'envoyer un détachement de son armée au maréchal de Catinat, ce qui l'obligea de pourvoir à la sûreté de sa conquête et de se retirer dans le Roussillon. Il commanda encore l'armée de cette province par pouvoir du 24 avril 1694. Nommé vice-roi de Catalogne, par provisions du 1er mai, il passa le Ter, malgré le feu des Espagnols, qui avaient sur l'autre bord trois bataillons retranchés, soutenus de dix escadrons. Il força ces troupes, tailla en pièces partie de l'infanterie et fit le reste prisonnier ; la cavalerie espagnole s'ébranla au premier mouvement des escadrons français et lâcha pied. Les ennemis se mirent en bataille vis-à-vis de Berges, ayant devant eux un canal, dont les bords étaient entièrement relevés. La cavalerie française ne pouvant passer ce canal que sur un pont, les grenadiers le franchirent ; la cavalerie espagnole plia et l'infanterie se jeta dans les chemins creux, d'où elle s'enfuit dans les bois et les montagnes. Les espagnols perdirent tous leurs équipages et toutes leurs tentes. On leur fit 2.200 prisonniers et on leur tua 3.500 hommes. L'action avait commencé le 27 mai à la pointe du jour, entre trois et quatre heures, et ne finit entièrement qu'à onze. Le maréchal ayant fait couvrir Palamos, on y ouvrit la tranchée dans la nuit du 1er au 2 juin. Il établit son quartier à Saint-Jean et y fut blessé de l'éclat d'une poutre que frappa un boulet de canon, lorsqu'il entrait dans sa chambre. Il emporta Palamos d'assaut, le 7 juin. On tua aux assiégés 300 hommes et on leur en prit 600. Le reste de la garnison s'étant retiré dans le fort qui était séparé de la ville par un ravin et défendu par quatre bastions, le maréchal fit pousser les travaux jusqu'aux glacis et força le gouverneur de capituler le 17. Après la prise de cette place, le maréchal de Noailles entreprit d'assiéger Gérone, dont la garnison était de 5.000 hommes de pied et de 600 chevaux. Le gouverneur de cette place, n'oubliant rien pour sa défense, fit faire des coupures, des barrières et des retranchements dans la ville. Plusieurs forts et un grand nombre de redoutes se liant au système défensif de la place, la mettaient, d'ailleurs, en état de soutenir plus d'un assaut. Le maréchal emporta, le 22, le fort des Capucins, et le 26, celui du Connétable. Le 29, on poussa la tranchée si près de la ville qu'on se prépara à l'assaut pour

le lendemain ; mais les assiégés battirent la chamade et capitulèrent le même jour. La garnison s'obligea à ne pas servir le reste de la campagne. On trouva dans les places, 42 pièces de canon, 2 mortiers, 72 milliers de plomb, 48 milliers de mèches et 600 sacs de farine. Ainsi cette place, qui n'avait jamais été prise, fut enlevée par le maréchal, en cinq jours de tranchée ouverte. Il investit ensuite Hostalrich, le 18 juillet. Les assiégés s'étant retirés dans le château, on l'attaqua aussitôt. Le 20 à midi, un grenadier du régiment de Noailles impatienté de ce que les Espagnols jetaient continuellement des pierres dans le poste avancé que les grenadiers gardaient, monta sur la muraille du premier retranchement, et, s'apercevant qu'une partie des assiégés l'abandonnait, et que l'autre penchait à en faire autant, il aida alors un de ses camarades à monter avec lui. Tous deux se jetèrent dans le retranchement. Aux cris que poussèrent ces braves, survinrent d'autres grenadiers, ainsi que les détachements des postes avancés. Ils poursuivirent les Espagnols, entrèrent avec eux dans le second retranchement et forcèrent les autres avec le même succès. Les assiégés tinrent cependant ferme à une palissade ; mais on l'emporta et on les suivit dans leur retraite. Les Français ayant ainsi pénétré avec eux dans le château, les Espagnols mirent bas les armes et demandèrent quartier. On le leur accorda. Quant aux soldats ennemis qui se trouvaient dehors et qui se sauvaient dans les bois, on tua les uns et on fit les autres prisonniers. Cette action ne coûta au maréchal que huit hommes tués et douze blessés. Les Espagnols eurent cent hommes tués, cent huit blessés et laissèrent cinq cents prisonniers. Le maréchal s'empara ensuite de Carbera, poste avancé dans le pays et qui lui donnait la facilité d'étendre les contributions. Il mit les troupes en quartiers de rafraîchissement : mais, bientôt après il en détacha douze bataillons, trois cents chevaux, cent carabiniers et deux cents hommes des deux régiments de Noailles. Résolu de prendre Castellfollit par un endroit où il était sûr de ne pas être attendu, il imagina d'ouvrir un chemin là où il n'y en avait point et en fit effectivement pratiquer un de 1.800 toises dans les montagnes. Il parut, le 4 septembre, devant Castellfollit ; mais ayant trouvé que les paysans s'étaient joints à quelques soldats espagnols pour secourir la place, le maréchal détacha, le 6, quelques troupes qui battirent ce secours dans les montagnes et tuèrent cent cinquante hommes. Le 8, le gouverneur de Castellfollit capitula et se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison forte de mille hommes. Pendant que le maréchal de Noailles était occupé à faire ce siège, les Espagnols eurent le moment favorable pour reprendre Hostalrich. Le maréchal se hâta de marcher au secours de cette place qui était sur le point de capituler ; mais à son approche, les ennemis levèrent le siège le 11. Il commanda l'armée du Roussillon par pouvoir du 20 avril 1695. Il apprit, en arrivant à Perpignan, que les ennemis avaient formé deux corps de miquelets, dont l'un serrait de près Hostalrich et l'autre bloquait Castellfollit. Le maréchal arrêté par une indisposition que les fatigues d'un long voyage avaient encore augmentée, détacha une partie de son armée vers Hostalrich avec un convoi ; elle y arriva le 3 mai. Les ennemis se retirèrent et le convoi entra dans la place. Pendant qu'on marchait au secours d'Hostalrich, le maréchal avait encore détaché 4.000 hommes de milice du Roussillon dans les montagnes, pour y faciliter le passage d'un convoi destiné pour Castellfollit ; on chassa des montagnes 3.000 ennemis et on arriva devant Castellfollit, le 28. Malgré une vive résistance, opposée par les miquelets et par cinq bataillons espagnols, les troupes qui avaient ravitaillé Hostalrich, réunies aux milices du Roussillon, forcèrent les passages et on fit entrer dans la place quatre compagnies d'infanterie et cinquante mulets de convoi. La maladie du maréchal continuant, il remit le commandement de l'armée au duc de Vendôme. Le maréchal duc de Noailles vécut dès lors délaissé de la cour malgré sa servilité et, suivant l'expression du duc de Saint-Simon, *mourut de gras fondu.* Il avait épousé Marie-Françoise de Bournonville, femme d'un esprit supérieur, qui le rendit père de vingt-un enfants et mourut âgée de 94 ans en 1748.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

NOAILLES (Louis, comte, puis duc d'Ayen et de), fils d'Adrien-Maurice, né le 21 avril 1713, mort le 25 août 1793, à Saint-Germain en Laye. La faveur dont jouissait sa famille et les services secrets et peu honorables qu'il rendit à Louis XV, lui attirèrent faveurs sur faveurs et, sans avoir rien fait d'éclatant, il fut nommé maréchal de France le 24 mars 1775. Par provisions données à Paris le 2 février 1768, le comte d'Ayen, alors âgé de moins de cinq ans, fut pourvu de la compagnie écossaise des gardes du corps du roi, du gouvernement général du Roussillon, en survivance de son père, et du gouvernement particulier des ville et citadelle de Perpignan, du gouvernement de Saint-Germain en Laye, et de la capitainerie des classes indépendantes. A la mort de son père (1766), il fut proclamé gouverneur général du Roussillon et prêta aussitôt serment en cette qualité. Le comte d'Ayen conservait à la cour une indépendance de langage rare, surtout à cette époque. Louis XV lui ayant dit un jour que les fermiers généraux soutenaient l'Etat. « Oui. Sire, » répondit-il, « comme la corde soutient le pendu ! »

Hœfer, *Nouvelle Biographie générale.*

NOËLL (Arnau de) acquit, le 20 décembre 1412, la baronnie de Vilaro qui lui fut concédée en franc et libre alleu, avec toute juridiction. Ce fief, enclavé entre les possessions seigneuriales de l'abbaye d'Arles, l'ancienne paroisse de Coustouges, les domaines de la baronnie de Cabrens et Montalba, comprenait tout le bassin de la rivière du Terme, affluent du Mondony, et son territoire était partagé, au point de vue agricole, entre cinq ou six *manses* isolés. Ce lieu était connu au XII[e] siècle sous le nom de *vilar* ou alleu de Doda.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 492.

NOËLL (François de), seigneur de Vilaro, est connu par un acte du mois de février 1443, par lequel il procéda à la nomination d'Hippolyte Vilar comme bailli de sa seigneurie.

Archives de la famille.

NOËLL (André de), seigneur de Vilaro en 1500, était encore vivant en 1529.

Archives de la famille.

NOËLL (Pierre de), seigneur de Vilaro, fit son testament en 1564, au *mas* Noëll qu'il possédait avec neuf autres manses, sur le territoire de Saint-Laurent-de-Cerdans, sous la directe de l'abbaye d'Arles. Son fils, Philippe, qui fut aussi son héritier universel, mourut en 1583.

Archives de la famille.

NOËLL (Damien de), qualifié de baron de Vilaro, fut bailli de Saint-Laurent-de-Cerdans de 1600 à 1610, tandis que son frère Pierre occupait la cure de cette paroisse avec le titre de *sacristain* de Sainte-Marie de Coustouges (1593-1621). Ce dernier fonda, dans l'église abbatiale d'Arles, un bénéfice en l'honneur des saints Côme et Damien. Damien de Noëll laissa trois fils : Philippe, Jacques et André.

Archives de la famille.

NOËLL (Philippe de), fils aîné du précédent, baron de Vilaro dès 1612, mourut le 2 juillet 1631 sans laisser de postérité.

Archives de la famille.

NOËLL (Jacques de) succéda à son frère Philippe dans l'héritage paternel. Il ajouta à son titre de baron de Vilaro le qualificatif de « seigneur utile du *mas* Noëll et du *mas* Ferran de la Garrigue de Peralade ». Jacques de Noëll fut premier consul de Saint-Laurent-de-Cerdans en 1640. Il recueillit la succession de son frère André, qui fut curé de Saint-Laurent-de-Cerdans entre les années 1629 et 1639. Jacques de Noëll avait épousé Anne Ferran qui lui donna un fils, André.

Archives de la famille.

NOËLL (André de), fils du précédent, baron de Vilaro, mourut en 1675, laissant une fille unique, Marie-Anne, âgée de onze ans. Celle-ci unit ses destinées à Raphaël Roger, pagès de Massanet de Cabrenys, et lui apporta en dot les domaines fonciers et juridictionnels de la baronnie de Vilaro, sous le pacte que leurs enfants et leurs descendants seraient tenus de prendre le nom et les armes de la maison de Noëll. De cette union naquit un fils, Thomas.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 492.

NOËLL (Thomas de), fils de Raphaël et de Marie-Anne de Noëll, baron de Vilaro, épousa, en 1771, Marguerite Serradell et Cremadells, de Cortsavi. Il mourut en 1719, ne laissant qu'un seul héritier.

Archives de la famille.

NOËLL (Raphaël de), fils du précédent, épousa, en 1733, Marguerite Camps, d'Arles-sur-Tech. De ce mariage étaient issus dix enfants : Abdon, l'aîné, né en 1734, qui suit ; Thomas, prêtre, vicaire à Millas en 1765 et ensuite curé des Bains d'Arles, décédé en 1779 ; Raphaël, qui épousa, en 1770, Thérèse Marty et Sampso ; Marguerite, épouse de Damien de Costa de Saint-Laurent-de-Cerdans ; Marie, épouse d'Ignace de Boixo, de Millas ; Laurent, prêtre ; François, héritier universel des biens de sa mère et de son frère Raphaël, décédé en 1802, peu après son retour d'Espagne où il avait émigré pendant la Révolution ; Jean, licencié en droit, religieux de l'ordre de saint Benoît et sacristain de l'abbaye d'Arles, mort le 25 mars 1824 ; Catherine, épouse de Girvès, et Joseph.

Archives de la famille.

NOËLL (Abdon de), fils et héritier universel de Raphaël, épousa, en 1765, Marie-Antoinette de Terrades, fille de Joseph de Terrades, citoyen honoré de Barcelone, originaire de Figueras (Espagne). Il obtint, en 1766, du roi Louis XV, des « Lettres de confirmation de noblesse » destinées à remplacer les titres primitifs qui avaient été brûlés pendant l'invasion des Espagnols, en 1676. En 1777, Abdon de Noëll prêta serment de foi et hommage au roi, à raison de sa baronnie. Très versé dans les questions agricoles, le baron de Noëll adressa, en 1787, un mémoire à l'Assemblée Provinciale du Roussillon pour protester contre le dernier règlement rendu par les consuls de Perpignan au sujet du ruisseau de cette ville. Il assista, en 1789, à l'assemblée de la

noblesse du Roussillon, convoquée pour élire des députés aux Etats généraux. Cette même année, il maria sa fille Marguerite avec Emmanuel de Jaubert de Saint-Malo, écuyer, officier au bataillon de Bourbon. Pendant la Révolution, il combattit courageusement, avec trois de ses fils, pour la cause royaliste, dans le bataillon des émigrés de Saint-Laurent-de-Cerdans qui avait été organisé sous son instigation, en 1793, au moment de l'entrée des troupes espagnoles en Roussillon. Tous ses biens furent vendus par la nation et, après la guerre, il dut s'expatrier en Espagne, où il mourut en 1800. Sa famille rentra en France la même année. De son mariage avec Marie-Antoinette de Terrades, il avait eu sept enfants : Thomas, l'aîné, décédé célibataire en 1821 ; Jean, né en 1775, époux de Catherine Diumenjo ; Joseph qui épousa, en 1820, Catherine Boix et qui eut de ce mariage : Joseph, marié à Catherine Pons, de Cortsavi, Rose, épouse de Claret, Louis et Jean ; Damien, capitaine de voltigeurs, mort en 1830 ; Marguerite, épouse de Jaubert de Saint-Malo ; Catherine, épouse d'Estève de Girvès, de Puigcerda, et Abdon, décédé en 1812.

Archives des Pyr.-Or., B. 404. — Archives de la famille.

NOGUER (Jean-Antoine-Joseph de) appartenait à une famille de bourgeois nobles de Perpignan, de la création de 1689. Son père, qui était conseiller au Conseil Souverain, mourut en 1748. Jean de Noguer occupait à l'Université de Perpignan la chaire de droit civil, lorsqu'il recueillit la succession de son père au tribunal suprême du Roussillon. Des notes de l'Intendance portent sur lui le jugement suivant : « Bon travailleur, mais un peu lent ». Vers la fin de l'année 1760, le conseiller Jean de Noguer fut envoyé à Mahon (île de Minorque), alors en possession de la France, comme commissaire du Conseil Souverain. Il fut chargé de l'instruction du procès criminel concernant l'assassinat de Lepousseur, commissaire extraordinaire des guerres dans cette île. En 1774, Jean de Noguer fut nommé conseiller de la Chambre du Domaine ; en 1779, il devint avocat-général au Conseil Souverain du Roussillon, et mourut le 25 juillet 1782. Jean de Noguer épousa la sœur de Joseph d'Albert, d'Ille-sur-Tet, qui devint lieutenant-général de police à Paris et conseiller d'Etat. De leur union naquirent deux fils, Jean et Joseph, et deux filles.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — *Mémoires de Jaume.*

NOGUER-ALBERT (Jean de), fils du précédent, fut nommé en 1788, par Lamoignon et sur la recommandation de son oncle Joseph d'Albert, procureur-général du Conseil Souverain du Roussillon, en remplacement de Joseph de Vilar de Boisambert. Il émigra et se réfugia en Espagne en 1792, avec son épouse Esprer de Boaça. Jean de Noguer-Albert obtint en 1794 une pension du roi d'Espagne.

Mémoires de Jaume.

NOGUER-PAGÈS (Dominique de) naquit en 1725. Il embrassa la carrière militaire et commença à servir la France dans le régiment de Tramel en qualité de lieutenant, dès 1749. L'année suivante, il fut fait sous-aide-major et subit la réforme en 1748. Dominique de Noguer-Pagès dressa, en 1758, la carte des côtes du Roussillon par ordre du comte de Mailly et obtint du roi une gratification de trois cents livres pour ce travail géographique. En 1759, il fut nommé capitaine des milices bourgeoises à Collioure et passa ensuite en la même qualité dans le bataillon des milices bourgeoises de Perpignan. Dominique de Noguer-Pagès fut accusé par le comte de Mailly d'être un des quatre auteurs de la comédie composée contre lui et la marquise de Blanes. Il fut enfermé par ordre du roi dans le fort de Brescou, en Languedoc. Il y était encore détenu le 24 avril 1780, date à laquelle son fils Joseph-Barnabé, né le 11 juin 1767, demandait son admission à l'école royale militaire. Le prince de Montbarey refusa d'agréer la supplique en prétextant que Joseph de Noguer avait dépassé l'âge réglementaire pour entrer dans le Prytanée militaire. Joseph de Noguer qui n'avait que deux sœurs figure sur la liste des émigrés.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

NONET (Joseph), docteur de l'Université de Pérouse, avait été pourvu, en 1586, du grand archidiaconé d'Elne, à la suite de la résignation volontaire d'Antoine Clauses, octogénaire. Il éprouva des difficultés pour l'obtention de cette dignité canoniale dont il ne fut effectivement investi qu'en 1593. Joseph Nonet occupa l'archidiaconé d'Elne jusqu'en 1602.

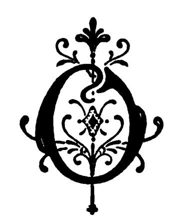
Archives des Pyr.-Or., B. 437, G. 116, 720.

ÑUNEZ ou NUNYO SANCHEZ, en joignant à son nom celui de son père, comme la chose se pratiquait alors, succédant à don Sanchez à l'apanage du Roussillon, ne prit d'abord que le titre de *Seigneur* du Roussillon, *Dominus Rossilionis*, qu'il portait déjà du vivant de son père. En 1226, ce prince aida le roi de France, Louis VIII, à faire la guerre aux Albigeois, et il en reçut en récompense les vicomtés de Fenouillèdes et de Pierre-Pertuse, pour lesquelles il prêta l'hommage à ce prince, sauf la fidélité qu'il devait avant tout au roi d'Aragon. Pour concilier ces deux devoirs, il fut réglé que si une guerre venait à éclater entre la France et l'Aragon, Nunyo déposerait



entre les mains du roi Louis ou ses successeurs, les fiefs qu'il tenait de lui, lesquels lui seraient rendus sans contestation à la paix. Nunyo fut l'un des principaux chefs de l'expédition du roi d'Aragon contre les îles Baléares, occupées par les Maures, comme il avait été l'un des signataires de la résolution prise pour entreprendre cette conquête. Il n'y contribua pas seulement de sa personne, il fit encore lever dans ses domaines pour les frais de cet armement le droit de bovage qui était le plus onéreux de tous, parce qu'il frappait l'agriculture en atteignant tous les bœufs de labour ; aussi n'y recourait-on que dans des circonstances extraordinaires ; ici, le but religieux de l'expédition fit acquitter cette imposition sans murmurer. Les chroniques du temps citèrent Nunyo comme s'étant, l'un des premiers, élancé des vaisseaux sur le rivage en présence des ennemis ; et comme ayant, dans la première bataille, sauvé l'armée chrétienne, par sa valeur et sa présence d'esprit. La souveraineté du Donnezan devint, entre Nunyo et le comte de Foix, le sujet d'une guerre assez longue, et à laquelle mit fin, le 27 septembre 1233, une sentence arbitrale rendue par le vicomte de Cerdagne et l'évêque d'Elne. Cette contestation était à peine terminée qu'il s'en éleva une nouvelle entre Nunyo et le roi Jacques d'Aragon. Le premier réclamait la suzeraineté sur la ville et le comté de Carcassonne, sur l'honneur de Trencavel, sur la vicomté de Milhaud, sur celle de Narbonne et sur la Provence. Jacques, de son côté, revendiquait le Vallespir, le Capcir et quelques autres terres ; cependant ces prétentions réciproques ne donnèrent lieu à aucune hostilité et n'empêchèrent pas Nunyo, qui ne le cédait à aucun prince de son époque pour l'ardeur des combats, de se joindre à Jacques, pour porter la guerre au sein du royaume de Valence. Cette même année, Nunyo aida encore l'archevêque de Tarragone à faire la conquête des îles d'Yviça et de Formentera. Nunyo n'avait pas d'enfants légitimes et son apanage ne pouvait manquer, après lui, de retourner à l'Aragon. Cette considération et les services que ce prince avait rendus à la couronne, décidant le monarque à renoncer aux prétentions qu'il avait élevées en opposition à celles que le comte avait mises au jour, en mai 1235, il signa un compromis, par lequel il laissait Nunyo en possession de tout ce qu'il avait, et lui faisait de plus le don d'une certaine somme d'argent. Quatre ans après, ce prince vendit au roi saint Louis pour la somme de 20.000 sous melgoriens, le château de Pierre-Pertuse que Louis VIII lui avait donné quelques années auparavant, avec la vicomté de Fenouillèdes. Nunyo mourut le 21 janvier 1242. Il avait épousé Thérèse Lopez, qui ne lui donna point d'héritier. Ses domaines rentrèrent ainsi sous la main du roi d'Aragon, après que ses exécuteurs testamentaires eussent rempli ses dernières volontés. Ce prince avait quitté le monde sur ses vieux jours, et il était chanoine d'Elne au moment de sa mort.

HENRY, *Histoire de Roussillon.* — GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.*



OCHON (Jérôme d'), originaire de la province d'Aragon, entra dans l'ordre de Saint-Benoît et appartint à la célèbre abbaye de Subiaco. Attaché de bonne heure à la cour papale de Benoît XIII, à titre de camérier, il y demeura fixé dans la suite en permanence, quoiqu'il fut pourvu de différentes charges ou prélatures. En 1398, Jérôme d'Ochon figura parmi les trois cents aragonais et catalans qui, fidèles à Pierre de Luna, furent bloqués dans le palais d'Avignon, par le maréchal de Boucicaut. Saint Vincent Ferrier, qui avait rempli, jusqu'au mois de juin 1399, l'office de confesseur de Benoît XIII, ayant jugé bon de quitter la cour pontificale pour se livrer au ministère de la prédication, Jérôme d'Ochon recueillit la succession difficile de *l'Apôtre du jugement dernier*. Le 30 octobre 1401, Jérôme d'Ochon est cité, dans un procès-verbal, au nombre des témoins et il appose sa signature au bas de l'acte, en se qualifiant du titre de chambellan du Pape et de camérier de la célèbre abbaye bénédictine de Notre-Dame de Ripoll. Le 25 octobre 1403, il est appelé « confesseur du Souverain Pontife » dans une charte du roi d'Aragon Martin Ier et jusqu'en 1412 il apparaît comme tel, dans les comptes de *la chambre* de Peniscola. Comme saint Vincent Ferrier, Jérôme d'Ochon crut à la bonne foi et à la légitimité de l'élection de Pierre de Luna. Ce prélat déposa que « jamais, depuis deux cents ans, on n'avait vu une résistance au Souverain Pontificat pareille à celle que fit paraître Benoît XIII, lors de son élévation à la chaire de saint Pierre. » Jérôme d'Ochon avait été promu au siège abbatial de Saint-Jean de Pinna (diocèse d'Huesca) avant l'année 1408. Il prit part aux délibérations du concile de la Réal et fut nommé, le 23 mai 1410, à l'évêché d'Elne, en remplacement d'Alphonse de Tous qui, à cette même date, fut transféré à Vich. Le 7 juin de cette année-là, Jérôme d'Ochon nomma vicaire-général d'Elne, Etienne d'Agramont, prieur de Notre-Dame de Gualter, au diocèse d'Urgel. Celui-ci administra l'évêché d'Elne, en l'absence de Jérôme d'Ochon, jusqu'en 1417. Le 23 janvier de cette année-là, le pontife jura, en sa qualité de chapelain-majeur, d'observer les statuts et les privilèges de l'église Saint-Jean. On lit dans Oderic Rainaldi que Jérôme d'Ochon fut du nombre des évêques aragonais qui, le 26 décembre 1417, se rendirent à Peniscola, dans le dessein d'obtenir de Pierre de Luna la renonciation à la tiare. Le 21 septembre 1419, ce prélat fit une ordination dans la chapelle de Saint-Jean l'Evangéliste, située dans le cimetière de la collégiale Saint-Jean-Baptiste, à Perpignan. En 1420, il fit construire dans l'église de Saint-Jean-le-Vieux une chapelle, sous le vocable de Saint-Benoît. Jérôme d'Ochon mourut à Perpignan le 16 novembre 1425 et fut inhumé devant le maître-autel du vieux Saint-Jean. On grava sur sa tombe la modeste épitaphe suivante : *Sepultura reverendi in Christo patris D. D. Hieronymi, divinâ miseratione Elnensis episcopi, qui obiit die veneris X cal. decembris, anno Domini MCCCCXXV*. Ses armes portent : *écartelé : au 1er et au 4e un lion rampant et aux 2e et 3e un arbre*. Jérôme d'Ochon est l'auteur d'une *Chronique* inédite relatant les événements survenus à la cour papale d'Avignon, dont il fut le témoin, sous le pontificat de Pierre de Luna. Le R. P. Erhlé, de la Compagnie de Jésus, directeur des archives du Vatican, a eu la bonne fortune de découvrir récemment, dans la bibliothèque de l'Escurial, un journal composé par Martin de Alpartils, chanoine de Saragosse, attaché à la cour de Benoît XIII. L'éminent religieux a édité ce manuscrit à Paderborn, en 1906. Alpartils clôture ainsi sa relation : « Si on désire avoir de plus amples renseignements sur le mémorable schisme d'Occident et sur les événements qui s'y rapportent, on n'a qu'à consulter la *Chronique* écrite par le révérend frère Jérôme qui fut évêque d'Elne et le confesseur de Benoît XIII. » A quatre reprises différentes dans son texte, Martin de Alpartils cite des passages extraits du manuscrit de Jérôme d'Ochon. « Ces emprunts que le chanoine de Saragosse fait à la *Chronique* de l'évêque d'Elne, dit le P. Erhlé, se distinguent par la chronologie rigoureuse et par leurs positives et exactes expressions. Il apparaît ainsi que le travail d'Ochon n'a pas été une de ces compositions moralisatrices ou une de ces déclamations pleines de rhétorique, que nous rencontrons fréquemment à cette époque, mais au contraire une description sobre, riche en dates et faits historiques, présentée sous forme d'an-

nales. Comme Alpartils renvoie à Ochon ceux de ses lecteurs qui désireraient quelques éclaircissements plus précis sur la période qu'il traite, ce chroniqueur donne à entendre que le travail d'Ochon surpassait le sien en étendue ou peut-être en abondance. Malheureusement le fait que la découverte de cette importante source n'a pas été obtenue, même par un chercheur comme Zurita, dans les multiples et différentes conjonctures favorables de son temps, ne laisse que peu d'espoir pour qu'une telle découverte s'effectue de nos jours. »

Archives des Pyr.-Or., G. 9. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — P. FAGES, *Histoire de saint Vincent Ferrier.* — Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi.* — Franz EHRLE, S. J., *Martin de Alpartils. Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII*, Paderborn, in-4°, 1906.

OLIBA-CABRETA, comte de Cerdagne, succéda à son frère Séniofred, à la fin de 967. Il était marié avec Ermengarde, dont il n'avait pas d'enfants. On voit aux archives de Ripoll une donation faite par eux au monastère de Sainte-Marie, pour en obtenir. Elle est datée du 17 des calendes de septembre 967. Leurs vœux furent exaucés. Ils eurent quatre fils : Vuifred et Bernard, le premier comte de Cerdagne, l'autre de Bésalu ; Oliba et Béranger, tous deux évêques, le premier de Vich, le second d'Elne. Adélaïde, l'une de leurs filles, se maria à un seigneur nommé Jean Auriol ; l'autre, Ingerberge, fut abbesse de Saint-Jean-Baptiste de Ripoll. Peu de princes ont donné, par leurs libéralités envers les églises, plus de preuves de leur piété que ce comte. Cependant, quelques historiens, ne sachant comment expliquer la perte des droits chimériques qu'ils lui avaient attribués sur le comté de Barcelone, ont imaginé qu'il en fut exclu à cause de son irréligion. D'autres ont donné de sa prétendue exclusion un motif plus extraordinaire : c'étaient, disent-ils, un bégaiement et une difficulté tels, qu'il ne pouvait parvenir à prononcer une parole qu'après avoir frappé quatre ou cinq fois du pied contre terre, comme font les chèvres, habitude d'où lui était venu le surnom de *Cabreta*. Bofarull a rendu toute explication inutile, en démontrant qu'il n'eut de droits que sur le comté de Cerdagne, qu'il obtint en effet. Quant à celui de Bésalu, Miron, frère d'Oliba et de Séniofred, paraît en avoir eu la jouissance après la mort de ce dernier. Il obtint, peu de temps après, l'évêché de Gérone, et mourut en 984. Oliba joignit alors à ses autres états le comté de Bésalu, consistant : 1° en un petit district au midi des Pyrénées ; 2° le Vallespir, composé à peu près des trois cantons de Prats-de-Mollo, Arles et Céret ; 3° le comté de Fenouillèdes, dont les cantons de Sournia, Latour et Saint-Paul formaient la plus grande partie. Le Vallespir appartenait déjà au comté de Bésalu, en 950. Il paraît avoir été distrait du comté de Roussillon en même temps que le Conflent, à la mort de Miron, frère de Vuifred-le-Velu, en 892. Le Fenouillèdes était, suivant dom Vaissette, un démembrement de l'ancien comté de Narbonne, effectué à peu près à la même époque. Ces trois petits pays, quoique souvent désignés sous le nom de comtés, n'eurent probablement jamais de comte particulier ; mais on voit quelquefois un vicomte de Vallespir, toujours un vicomte de Fenouillèdes et un viguier du Conflent. Oliba-Cabreta avait voulu, en 981, agrandir ses états de tout le Rasès ; mais vaincu par le comte de Carcassonne, Roger Ier, dans une bataille sanglante, où la victoire fut disputée avec le plus grand acharnement, il obtint de son rival la paix et la cession du Capsir. L'an 988, touché par les exhortations de saint Romuald, alors retiré au monastère de Cuxa, il abandonna ses états et fut prendre l'habit monacal au Mont-Cassin, où il mourut deux ans après. Il aurait pu faire choix de Cuxa : ce monastère possédait alors plusieurs personnages illustres, attirés par la célébrité justement acquise de cette retraite sous la sage direction de l'abbé Guarin. Parmi ces pénitents, on avait vu mourir, en 987, Pierre Urséolo, ancien doge de Venise. Saint Romuald n'y finit pas ses jours. On raconte qu'au bruit de son prochain départ, répandu dans la contrée, les habitants, inconsolables de le perdre pour toujours, résolurent de le tuer, afin de conserver au moins ses reliques. Romuald prévenu de leur dessein, contrefit l'insensé et évita ainsi le sort que lui préparait l'étrange piété des habitants du pays. Oliba, en se retirant au Mont-Cassin, laissait des enfants en bas-âge ; mais rien ne put l'arrêter dans l'exécution de son projet ; il partit après avoir confié l'administration de ses états à sa femme, Ermengarde.

DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.*

OLIBA ou **OLIVA,** troisième fils d'Oliba-Cabreta, est recommandable autant par ses vertus que par son illustre origine. Au dire d'une *Chronique* inédite du monastère de Ripoll, conservée au couvent des Carmes déchaussés de Barcelone, Oliba aurait embrassé la vie monacale à l'abbaye de Notre-Dame de Ripoll, en 1002. En 1008, il fut élevé à la dignité abbatiale et placé à la tête de ce monastère. Six ans plus tard, le couvent de Saint-Michel de Cuxa fut mis sous son autorité, et, en 1018, Oliba devint aussi évêque de Vich, en remplacement de Borrel, décédé. Ce pontife dépensa son activité pour la conservation de l'intégrité de la foi et le maintien des droits de l'Eglise. Il édicta divers décrets contre les spoliateurs des biens ecclésiastiques et jeta les fondements de la nouvelle église de Ripoll qu'il consacra lui-même, le 15 janvier 1032. Il reconstruisit sur des bases plus

grandioses la cathédrale de Vich que l'archevêque de Narbonne, Guifred, consacra en 1038. Il décida, en 1027, qu'un culte solennel serait rendu au bienheureux Pierre Orséolo, doge de Venise, mort en odeur de sainteté dans l'abbaye de Cuxa, trente ans auparavant. Le 16 mai de cette même année, Oliba, qui était chargé du gouvernement de l'évêché d'Elne en l'absence de Bérenger III, titulaire de ce siège, célébra dans les prairies de Toluges un synode où furent confirmés les statuts pour la *Trêve de Dieu* qui, déjà prescrits auparavant par ces deux prélats, étaient mal observés. On y défendit, à qui que ce fut, sous de fortes peines canoniques, d'attaquer son ennemi depuis l'heure de none du samedi jusqu'au lundi à l'heure de prime. Cette trêve, appelée *de Dieu* ou *du Seigneur*, parce qu'elle devait s'observer le dimanche ou jour du Seigneur, est la plus ancienne que l'on connaisse. Oliba répara l'église de Saint-Michel de Cuxa, l'enrichit de nombreuses peintures et de superbes monuments, et construisit, derrière son splendide maître autel, deux chapelles souterraines qui ont résisté à toutes les atteintes des siècles, l'une dédiée à la Sainte Trinité et l'autre à Marie sous le vocable de Notre-Dame de la Crèche. Ce prélat bâtit aussi les larges et longues galeries qui sillonnent en cet endroit les profondeurs du sol. Oliba mourut à Saint-Michel de Cuxa, le 30 octobre 1046 et fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Ripoll, dans un sarcophage en pierre qui est encastré dans la muraille latérale du chœur. Ce monument, élevé à une certaine hauteur au-dessus du niveau du sol, est surmonté d'une sculpture reproduisant les traits et les ornements pontificaux d'un prélat. Oliba avait publié un panégyrique de saint Narcisse, évêque de Gérone, et l'érudit Villanueva a réédité un ouvrage de l'évêque de Vich, sous le titre : *D. Olivæ Auson. episcopi et abbatis Rivipollensis carmen in laudem monasterii Rivipollensis, editum post annum MCCCII.* Dans ce poème, Oliba dresse la liste des comtes qui sont enterrés dans l'église de Ripoll et énumère les abbés qui ont gouverné ce monastère, avant lui. Ce pontife qui avait un grand ascendant sur Sanche, roi de Navarre, entretint une correspondance active avec ce prince. On conserve les lettres qu'il lui avait adressées. Consulté par ce monarque au sujet du mariage de son fils avec une fille d'Alphonse, roi de Léon et de Castille, Oliba le dissuada de donner suite à ce projet d'union matrimoniale, à cause du lien étroit de parenté qui existait entre eux. Oliba adressa encore de nombreuses lettres à ses religieux de Ripoll. On conserve le texte du testament qu'il écrivit à l'intention de son successeur sur le siège abbatial de Ripoll. Dans ce document, Oliba recommande à l'abbé qui recueillera sa succession de laver les pieds à treize pauvres, le jour où l'Eglise fait lire aux prêtres l'évangile de la résurrection de Lazare, et de les servir après les avoir, au préalable, nourris et vêtus. Baluze a publié quelques lettres d'Oliba dans son *Appendix* au *Marca hispanica*, et on connaît aussi de lui un *Traité sur le cycle pascal.* Ces diverses œuvres sont écrites en latin, dans un style correct.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.* — Luis NADAL, *Episcopologio de Vich.*

OLIBA, évêque d'Elne, qui appartenait à la maison comtale de Bésalu, se trouva, le 9 mars 1009, à un concile mixte qui fut tenu à Barcelone, pour le rétablissement de la vie canoniale dans l'église cathédrale de cette ville, dont il se disait lui-même chanoine. Le 10 novembre de cette même année, Oliba consacra l'église du monastère de Saint-Martin du Canigou. Le 10 janvier 1010, ce pontife, à la prière de Gauzbert, abbé d'Arles, alla consacrer à Montoriol l'église de Saint-Michel et celle de la Vierge Marie. Le 8 novembre de la même année, il assista à une grande assemblée, tenue à Urgel, pour l'établissement de la vie canoniale parmi les chanoines de la cathédrale de cette ville, suivant l'institution faite par Louis-le-Débonnaire, à Aix-la-Chapelle. Le 10 août 1013, Oliba mit son église en possession d'un alleu à Pia, légué par Guilabert, comte de Roussillon. En 1014, sur la demande du comte et de la comtesse de Cerdagne, fondateurs du monastère de Saint-Martin du Canigou, d'Oliba, abbé provisoire et de la communauté de ce couvent, l'évêque d'Elne y nomma abbé titulaire, le moine Sclua qui en avait construit les édifices.

Marca hispanica, col. 968, 971, 972. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

OLIBA (Ermengaud) occupa l'archidiaconé de Conflent durant seize années (1293-1309).

Archives des Pyr.-Or., G. 169.

OLIBA (Bernard), chanoine d'Elne et docteur en droit, ayant pris parti pour Pierre le Cérémonieux contre Jacques II, roi de Majorque, avait été exilé par ce monarque. A la chute de la dynastie majorquine, Bernard Oliba fut pourvu de l'archidiaconé de Conflent et prit une part active aux synodes que Pierre de la Planella, évêque d'Elne, célébra en 1366 et en 1367.

Archives des Pyr.-Or., G. 2, 9, 169, B. 97.

OLIBA (Antoine) naquit à Porta, petit hameau situé dans la vallée de Carol, ainsi qu'il le dit lui-même dans la préface d'un livre où il décrit cette région. Il commença l'étude du droit à Perpignan, la continua à Toulouse et à Lérida, puis reçut les

honneurs du doctorat à Perpignan, en 1580. Après avoir exercé la profession d'avocat à Barcelone durant quelque temps, Antoine Oliba se rendit à Salamanque pour se perfectionner dans l'étude de la jurisprudence et de la rhétorique. Il occupa ensuite une chaire de droit à Lérida, et à l'âge de cinquante ans, retourna au barreau de Barcelone. Conseiller et avocat du roi à la Royale Audience, Oliba fut plus tard élu sénateur de cette ville. Il publia simultanément trois différents ouvrages qui sont d'une grande utilité pour l'intelligence des lois et des constitutions de Catalogne ainsi que des usages de Barcelone. Ce sont : *In Usaticum Alium namque... De Jure Fisci... Brevis summa Jurium regalium Regis Aragonum et comitis Barcinonensis*, Barcelone, 1600, in-4°. En 1606, Oliba publia encore : *De actionibus, commentaria in duas partes divisa*, 2 vol. in-fol. La première partie de cette œuvre contient l'exposé des principes du droit romain, et la seconde est relative à l'usage du barreau dans la principauté de Catalogne. Antoine Oliba ne laissa qu'une fille unique qui épousa Hippolyte Muntaner. Celui-ci a donné des commentaires sur les publications de son beau-père.

Annuaire de 1834. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

OLIVA (Alexandre-Joseph) naquit à Saillagouse en 1823. Fils d'un habile fabricant de faïence, il était soldat au 2ᵉ hussards, à Béziers, lorsqu'il commença à attirer l'attention sur lui en exécutant quelques bustes et en obtenant, en 1844, dans l'Ariège, une médaille d'argent pour diverses sculptures. Les remarquables dispositions que révélaient ces essais furent signalées au public, et grâce à d'intelligentes interventions, A. Oliva parvint à se faire réformer. Peu après, il partait pour Paris et rentrait dans l'atelier du peintre Delestre, qui lui enseigna, non la sculpture, mais le dessin. Ce fut sans le secours d'aucun maître qu'il apprit à modeler et à sculpter. Doué d'un véritable tempérament d'artiste, A. Oliva se mit à l'œuvre avec une ardeur qui ne devait point se lasser. N'appartenant à aucune école, ne procédant que de lui-même, n'exprimant que ce qu'il sentait, il ne tarda pas, après quelques tâtonnements, à dégager sa vigoureuse originalité. Ce qu'il s'attacha surtout à faire, ce fut d'animer le marbre, à lui donner l'expression et la vie, à éviter la banalité froide, à chercher sans cesse à perfectionner son talent par un incessant labeur. « En dehors de la tradition académique, écrivait, en 1855, Edmond About, le jeune sculpteur qui est arrivé au plus haut point de perfection est M. Oliva. Ses bustes, sans avoir le fini des plus beaux ouvrages de Pradier, ont le style grandiose de M. David. M. Oliva est un artiste original. Son Rembrandt, exécuté d'après un tableau, est un des efforts les plus curieux et les plus heureux que la statuaire ait jamais empruntés pour imiter la peinture. C'est une sculpture coloriste. » A. Oliva a fondé sa réputation par ses bustes en marbre et en bronze dont le nombre est considérable. Dans ces œuvres, exécutées avec une rare habileté de praticien, on trouve à la fois la puissance de l'expression, l'intensité de la vie, la délicatesse et la grâce. Parmi les bustes qu'il a exposés, on cite : *Mgr Parisis, évêque de Langres* (1849) ; *La reine de Hollande ; la révérende mère de Javonhey* (1852) ; *Napoléon Iᵉʳ et Charlemagne*, bustes de grandeur colossale ; *Rembrandt* en bronze, au Musée du Luxembourg (1853) ; *M. Albert Rigaux ; l'abbé Deguerry* « un morceau irréprochable, dit Edmond About ; la vie s'y montre ferme et la pensée solide ; les yeux voient, les narines respirent. » (1855) ; *Mgr Gerbet, évêque de Perpignan*, le *P. Ventura de Raulica*, deux des œuvres les plus complètes de l'artiste ; *Mᵐᵉ Henri Lemoine* (1857) ; Le *général Bugeau*, pour le Musée de Versailles ; le *R. P. Liberman*, en bronze ; *M. de Mercey ; M. Daude* (1859) ; *F. Arago*, pour le Musée de Versailles, buste d'un grand caractère et d'une expression saisissante ; le *lithographe Engelman ; Etienne*, de l'Académie française ; le *P. Eustache Sapicha* (1861) ; *M. A. Fould ; M. de Villèle ; M. Lefuel, architecte* (1863) ; *Cherubini*, pour le conservatoire de musique (1864) ; *Richard Cobden*, pour le Musée de Versailles (1866) ; *Mᵐᵉ Joubert*, terre cuite d'une grâce ravissante (1867) ; *Buste d'une jeune fille* (1868) ; *Napoléon III* pour le Vaudeville ; le *prince des Asturies* (1869) ; *Napoléon III ; l'Impératrice (1870) ; Colbert ; Saint Vincent de Paul* (1872) ; *Le baron Silbert* (1874), morceau d'un grand style qui comptera parmi les plus beaux et les plus achevés de l'artiste. Il convient de citer encore, en dehors des expositions, les bustes de *Pellisson*, au Musée de Béziers ; *René Caillé ; dom Brial ; Collin d'Harleville*, au Théâtre français ; *M. H. Lehman ; Mᵐᵉ A. Fould ; Mˡˡᵉ Alice Fould* ; quatre bustes gigantesques au pavillon Denou, au Louvre : *Philibert Delorme ; Nicolas Poussin ; Jean Goujon ; Gérard Audran* (1867), etc. Outre ces bustes, A. Oliva a exécuté un grand nombre de statues, où l'on trouve les mêmes qualités, et qui attestent, dans sa manière, un progrès constant : *Saint Charles Borromée* à Porto (Portugal) et le *B. J.-B. de la Salle*, deux statues gigantesques en marbre ; le *Message*, en marbre, dans la cour carrée au Louvre (1861) ; la statue en bronze de *F. Arago* (1865) à Estagel ; *Saint François Régis* pour les Dames de la retraite ; *Après le premier péché*, groupe (1867) ; *La Vierge* (1868) ; *l'hydraulicien Cordier*, pour un monument funéraire qu'on voit à Béziers (1867) ; *l'abbé Deguerry*, statue en marbre d'un effet austère et puissant, à l'église de la Madeleine à Paris (1867), l'œuvre magistrale d'Oliva ; l'élégante statue du *prince des Asturies* (1874). Oliva a été décoré

de la Légion d'honneur en 1860. Depuis cette époque Alexandre Oliva ne cessa pas de produire. On peut citer pour mémoire : *Frère Philippe* (1875), buste en marbre acquis par l'Etat, placé à l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes ; *Sainte Thérèse*, buste marbre acquis par l'Etat ; *Saint Vincent de Paul* (1875) au Musée de Lyon ; *Don Alphonse XII*, roi d'Espagne (1876), buste marbre ; le *cardinal Guibert*, archevêque de Paris, buste marbre acquis par l'Etat ; *Mlle E. P.*, buste marbre (1877) ; *Maréchal de Mac-Mahon* (1879), buste marbre acquis par l'Etat ; l'*Hiver* (1880), buste marbre acquis par l'Etat, qui figura à l'Exposition universelle ; *Monseigneur de Pompignan*, statue en marbre à la cathédrale de Saint-Flour (1881) ; *Dumont d'Urville*, buste en marbre (1882) ; *Amiral Parès* (1882), buste en marbre ; *M. Chevreul* (1883), buste en marbre pour le palais de l'Institut ; *Dom Bernard de Montfaucon* (1884), acquis par l'Etat, au Musée de Narbonne ; *Mélodie* (1886), buste mi-statue, le *cardinal Lavigerie*, buste en marbre (1887) ; L'*Immaculée-Conception*, groupe (1887), son œuvre capitale, placée dans l'église de Banyuls-sur-Mer. Oliva est mort à Paris le 22 février 1890. Son buste en bronze, élevé sur un stèle de marbre rouge de Villefranche, se dresse sur la place publique de Saillagouse. Ce monument fut inauguré au mois d'août 1902.

Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. — Souvenir des fêtes de Banyuls-sur-Mer à l'occasion de l'inauguration de la Vierge d'Oliva, Perpignan, Latrobe, 1888.

OLIVE (Louis d') était lieutenant pour le roi et commandant au gouvernement de Mont-Louis, en 1718. Jusqu'alors, la vallée de Carol devenue définitivement française par le Traité des Pyrénées, était restée dans le Domaine royal. A cette époque, il fut question de l'aliéner, et les habitants firent vainement des oppositions et des enchères, en offrant même d'abandonner au roi la justice. En 1718, ce domaine fut adjugé au chevalier Louis d'Olive. « ce qui fut ainsi ordonné, parce que S. M. reconnut qu'il estait du bien de son service qu'il fut entre les mains d'un seigneur qui pût réprimer l'esprit d'indépendance que les habitants de Quérol ont conservé comme voisins de la Catalogne, et empescher les fraudes et la contrebande à laquelle ces habitants étaient adonnés. » Cette acquisition fut faite moyennant la somme de 7.500 livres. Par un arrêt du Conseil d'Etat, du 9 mai 1725, le roi ordonna que Louis d'Olive continuerait de jouir, sa vie durant, des justices, domaine et droits dépendants du lieu et vallée de Quérol, et qu'après son décès, le tout serait et demeurerait réuni au domaine royal. Louis d'Olive mourut en octobre 1729.

Archives des Pyr.-Or., B. 403. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

OLIVER (Jacques) était fondeur de cloches à Perpignan, en 1556.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

OLIVER (Barthélemy) était fondeur de cloches à Perpignan, en 1622.

PALUSTRE, *op. cit.*

OLIVER (Paul) naquit à Collioure, le 16 février 1842. Dès l'enfance, il montra d'heureuses dispositions et termina de bonne heure ses classes d'instruction secondaire. Il fit ses études de pharmacie à Montpellier et y prit le goût de la botanique. Revenu dans sa patrie, trop jeune encore pour exercer la profession qu'il s'était choisie, il consacra ses loisirs à herboriser et devint le correspondant actif de botanistes éminents. Paul Oliver s'adonna avec ardeur à l'étude de la flore roussillonnaise. Il entreprit tous les ans de longues excursions dans les Albères, le Vallespir, la Cerdagne et le Capcir, et réunit un herbier considérable. Il consacra les veillées de l'hiver à étudier ses richesses botaniques, s'entourant des conseils des spécialistes et en particulier des lumières de son maître, le professeur Barrandon. Paul Oliver avait projeté d'écrire une Flore du Roussillon et il préludait à cette œuvre par une étude attentive des genres critiques. Frappé de la facilité avec laquelle les traditions s'interrompent, voulant éviter à d'autres les difficultés qu'il avait lui-même rencontrées, désirant surtout rendre un juste hommage aux savants herboristes qui l'avaient précédé en Roussillon, il comptait marquer l'œuvre de chacun d'eux dans l'histoire botanique du Roussillon. Il ne négligea rien pour connaître leur scientifique. Il les suivit pas à pas à travers les montagnes et les vallées, retrouvant, les unes après les autres, les espèces les plus précieuses dans les localités où elles avaient été aperçues pour la première fois. La mort vint entraver ses desseins et le frappa à Collioure, le 22 janvier 1890. Conformément au vœu que Paul Oliver avait souvent exprimé, sa veuve fit don à l'Université de Montpellier de son précieux herbier et de sa riche bibliothèque.

Bulletin de la Société botanique de France, t. XXXVIII.

OLLEU (Antoine) était orfèvre à Perpignan, en 1415.

Archives des Pyr.-Or., G. 790.

OLLER (Jean), archidiacre de Conflent dès l'année 1405, était sous-collecteur de la Chambre apostolique, en 1424. En 1436, il fit l'union à Saint-Jean de la vicairie de Saint-Christophe du Vernet, de la sacristie de Saint-Etienne d'Orle, qui étaient d'an-



ciennes églises paroissiales, de l'hôpital d'Orle et d'un bénéfice fondé dans ce dernier établissement de bienfaisance. Il occupa l'archidiaconé de Conflent jusqu'en l'année 1450.

Archives des Pyr.-Or., G. 9, 122, 123, 291.

OLLERS (Mathias) se distingua sous le règne de Charles-Quint dans les expéditions faites à Aix et en Algérie, ainsi que dans l'expulsion des factieux et des proscrits de Catalogne. Il fortifia Tarragone, prit part à la guerre contre les rebelles d'Allemagne et ensuite à la campagne qui fut entreprise contre Henri II, roi de France. Mathias Ollers figura au siège de Metz, à la prise de Théruane et de Hesdin et à la bataille de Saint-Quentin. A cause de ces glorieux faits militaires, Mathias Ollers reçut, de Philippe II, des provisions qui lui conférèrent à vie le commandement du Castillet, à Perpignan. A sa mort, il eut pour successeur Barthélemy Gener.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 375.

OLZINA (Pierre), originaire de Berga, fut appelé par le roi d'Aragon, Jean Ier, aux fonctions d'avocat fiscal aux cours royales des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Ce prince lui concéda plus tard, par une charte, la châtellenie et le bailliage de Puig-Balados avec la sous-viguerie du Capcir. Martin Ier, son successeur, confia à Pierre Olzina l'office d'assesseur de gouverneur du Roussillon, en remplacement de Bernard de Galbes. Pierre Olzina eut quatre enfants : Guillaume, qui lui succéda à la châtellenie de Puig-Balados ; Louis, qui devint sacristain de Saint-Jean de Perpignan, chanoine d'Elne et pleban de l'église de Badencs, dans l'archidiocèse de Saragosse ; Constance, épouse de Jean-Pierre Fahena, damoiseau ; et Marguerite, qui mourut sans postérité. Guillaume Olzina étant décédé sans laisser de descendance, le roi d'Aragon, Alphonse V, fit donation de la châtellenie et du bailliage de Puig-Balados à François Fahena, fils de Jean-Pierre Fahena et de Constance Olzina.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 160, 163, 177, 178, 181, 183, 185, 190, 196, 253.

OMS (Pons d'). L'origine de la famille d'Oms remonte aux temps les plus reculés. Son illustration fait en quelque sorte partie de l'histoire du Roussillon, où elle tint le premier rang depuis l'origine de la féodalité. D'après l'*Adarga catalana*, Arnald d'Oms aurait combattu les Sarrasins au VIIIe siècle et les aurait chassés de la Clusa ; en récompense de ces hauts faits, il aurait été investi par Charlemagne du titre de *vavasseur de Montescot* que la famille a, en effet, porté dans la suite.

La principauté de Catalogne, après l'expulsion des Maures, fut divisée par l'Empereur en neuf comtés, neuf vicomtés, neuf noblies et neuf vavassoreries, dont :

Le comte de Barcelone ; le vicomte de Cardone ; le noble de Montelas ; le vavasseur de Boxadors.

Le comte d'Ossone, alias Vich ; le vicomte de Cabrera ; le noble de Centelles ; le vavasseur de Vilademany.

Le comte d'Ampurias ; le vicomte de Rocaberti ; le noble de Cervia ; le vavasseur de Foxa.

Le comte de Roussillon ; le vicomte de Castellnou ; le noble de Canet ; le *vavasseur de Montescot*, alias Oms.

Le comte de Cerdagne ; le vicomte de Querforadat ; le noble de Urch ; le vavasseur d'Enveig.

Etc.

Les archives royales d'Aragon décrivent ainsi les armes de la maison d'Oms : « *Faxado de oro y de sable*, y por cimera una corona a l'antigua, ceñida de tres turbantes, acostada de doce palmas, y sumada de un orso naciente de sable con una bandera desplegada sobre el humbro, cargada de los blasones del escudo. — El motivo de estas armes y su timbre lo deben a don *Arnaldo de Oms*, primer vervessor de Montescot, cuya plaza y Castillo le encargo Carlo Magno, imperador. » La couronne royale rappelle le roi Ataulpho auquel prétendait se rattacher Arnaldo d'Oms, les trois turbans sont ceux de trois rois maures faits par lui prisonniers au siège de la Clusa, l'ours et la bannière en souvenir de l'ours qui marchait en tête de l'armée et les deux palmes en récompense de tant d'autres victoires sur les Sarrasins. Un manuscrit des archives du Vatican, intitulé *Cronica des cavallers cathalans*, dont la copie, préparée pour la reine de Suède, se trouve aux archives nationales, à Paris, dit : « Segons opinions de molts, es que primer dit cognom d'Oms, en abitar en la terra de Cathalunya envingue de la ville de Escosia, en la present terra en temps ab lo Imperador Carls Magne en la primer *conquista* en l'any de 791. » Le blason porte en exergue la devise suivante :

Stemmata sic faciunt sic prodest sanguine longo censeri.

Ce texte est un emprunt fait à Juvénal. Le poète latin s'exprime ainsi :

Stemmata quid faciunt ? Quid prodest, Pontifice, longo
Sanguine censeri, pictosque ostendere vultus
Majorum.

Dans ces vers, Juvénal raille la manie de ses contemporains qui allaient partout, vantant la gloire, les vertus, l'antique noblesse de leur famille, les trophées de leurs aïeux dont ils exposaient à tous les regards les images de cire. La devise de la famille d'Oms proteste contre les termes de cette satire ; elle emprunte à Juvénal un de ses vers, mais en lui faisant signifier le contraire par le changement de l'adverbe

latin *quid* en celui de *sic*, et la devise de la maison d'Oms peut se traduire dès lors ainsi :

Noblesse sert comme sert vieux lignage.

Quoiqu'il en soit de ces traditions, qu'il était intéressant de mentionner, et dans l'impossibilité de vérifier les sources et les documents qui ont servi à l'auteur de l'*Adarga catalana*, on ne peut que s'en tenir aux archives locales et aux renseignements qu'elles renferment. Au dire d'Alart, Pons d'Oms aurait vécu en 1011, et sa postérité mâle serait éteinte vers 1172. Le jour des ides d'octobre 1151, Bernard d'Oms, son fils Guillaume et Raymond Bérenger son neveu, firent cession à Bernard, abbé d'Arles, en présence de Guillaume Udalgar, vicomte de Castellnou, de la totalité de leurs propriétés sises sur la paroisse Saint-Jean d'Oms. Le manuscrit du Vatican, cité plus haut, affirme qu'Alphonse Ier, roi d'Aragon, combattant contre Raymond V, comte de Toulouse, en 1166, comptait Raymond d'Oms au nombre des chevaliers catalans qui figuraient dans son armée. Le 8 des calendes d'octobre 1172, Bernard d'Oms, du consentement de son épouse, donna à Raymond, abbé d'Arles, la moitié d'une métairie dans les paroisses de Molède et de Calmella. Le 9 des calendes de juillet 1172, Bernard d'Oms, d'accord avec Bérenger son frère, Lombarde son épouse, Pierre et Béatrix leurs enfants, acquirent de Guillaume Jorda, évêque d'Elne, des droits seigneuriaux sur deux métairies et sur le vignoble du territoire de Trullars. Béatrix d'Oms, descendante de Pons d'Oms, épousa un personnage de la maison d'Orle et elle en eut, entre autres, un fils, Arnald, qui reprit le nom d'Oms et auquel se rattache sans interruption l'illustre famille d'Oms, continuée jusqu'à nos jours.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Cartulaire de l'église d'Elne. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix et de M. l'abbé Colomer.

OMS (Arnald de Montescot, seigneur de Calmella et d'), fils de Béatrix, reçut, le 5 des ides de mai 1250, un privilège daté de Morella, par lequel le roi d'Aragon l'autorisa à construire à Calmella un château qu'il posséderait en franc-alleu. Le 5 janvier 1253, Jacques le Conquérant priva le viguier et les officiers royaux de Roussillon de toute juridiction sur les lieux d'Oms et de Calmella. Par son testament en date du 15 des calendes de juin 1250, reçu par Bernard Companys, notaire à Arles, Arnald de Montescot fit donation à Bernard d'Oms, son fils aîné qui fut aussi son héritier, du lieu d'Oms et de l'*honneur* d'Orle. Il avait acheté ce dernier fief à Bernard Guilhem, de Villefranche, et il l'avait donné jadis à feu Bernard d'Orle, son premier enfant. Il laissa à son fils cadet, Bérenger d'Oms, le lieu de Calmella en lui substituant Agnès. Celui-ci devint la tige de la branche de Calmella, rapportée ci-après, éteinte au XVIIe siècle. Guillaume d'Oms, fils bâtard d'Arnald de Montescot, reçut en partage les biens que ce chevalier possédait à Toluges. D'après les *Chroniques* de Benther, Guillaume d'Oms se battit aux côtés de Jacques le Conquérent, lorsque ce prince s'empara des îles Baléares, en 1232. Il avait fourni à son souverain un certain nombre de chevaux, de cavaliers et de fantassins. Guillaume d'Oms assista notamment à la prise de Soller, d'Almarianec et de Bayalbaor.

Archives des Pyr.-Or., B. 63, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Alart, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne.*

OMS (Bernard d'), chevalier, fils d'Arnald de Montescot, fit partie de l'assemblée tenue à Malloles, le 5 des ides de mars 1242, où les nobles de Roussillon jurèrent en faveur de Jacques Ier, roi d'Aragon, les constitutions de paix et trève établies par Nunyo Sanche, en 1217. Le 6 des calendes d'avril 1279, il souscrivit, avec Bérenger son fils, la charte d'immunité accordée aux habitants de Llauro par Jacques Ier, roi de Majorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 272. — Alart, *op. cit.*

OMS (Pierre d') fut sans doute le premier curé de l'église Saint-Jacques, à Perpignan. On le trouve avec ce titre dans un acte de procuration donnée à deux frères quêteurs, chargés de recueillir des aumônes pour l'œuvre de l'église, le 7 des calendes d'avril 1274. Il y est appelé *Petrus Deude de Ulmis sacerdos, capellanus sive rector ecclesie beati Jacobi.* Une inscription placée sur un des côtés de la porte d'entrée de cette église apprend qu'il n'exerçait plus ses fonctions curiales en 1285, date à laquelle il y fit la fondation d'un bénéfice ecclésiastique. Elle est ainsi conçue :

IX ⁝ KL ⁝ DECEMBRIS ⁝ ANNO ⁝ DOMINI ⁝ M ⁝ CC ⁝ LXXX ⁝ V ⁝ PE
TRVS ⁝ DE VLMIS ⁝ OLIM ⁝ RECTOR ⁝ ECCLESIE ⁝ SANCTI IACO
BI ⁝ INSTITVIT ⁝ PRESBITERVM ⁝ SVVM ⁝ IN ⁝ DICTA ⁝
ECCLESIA ⁝ QVI ⁝ CELEBRARET ⁝ MISSAS ⁝ PRO
ANIMA SVA ⁝ ET ⁝ BENEFACTORVM ⁝ SVORVM ⁝ IN ⁝ ALTARE ⁝
BEATE ⁝ MARIE ⁝ MAGDALENE ⁝ AD QVEM ⁝ PRESBITE
RVM ⁝ TENENDVM ⁝ DIMISIT ⁝ OMNES DOMOS ⁝ QVAS
HABEBAT ⁝ IN PODIO ⁝ ET ⁝ MANVMISSORES ⁝ SVOS ⁝
ASSIGNAVERAT ⁝ C ⁝ LIBRAS ⁝ PRO REDDITIBVS ⁝ EMENDIS ⁝

De Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.*

OMS (Bérenger I d'), seigneur du château d'Oms, fils de Bernard, souscrivit un diplôme de Jacques Ier, donné à Perpignan, le jour des ides de janvier 1288. Le 10 des calendes de décembre 1289, il apposa aussi sa signature au bas de la charte que le roi de Majorque accorda à l'abbaye de Saint-André de Sorède.

Bérenger d'Oms embrassa le parti de Philippe III, roi de France, allié du roi de Majorque, contre Pierre d'Aragon ; il reçut, en 1293, les biens de Jausbert V de Castellnou. Il ne détint toutefois ces seigneuries que durant l'espace de cinq années, car, à la paix de 1298, conclue entre les souverains de Majorque et d'Aragon, elles furent restituées à la maison vicomtale de Castellnou. Quelque temps après, Bérenger d'Oms reconnut à Jausbert V de Castellnou huit manses et deux *bordes*, situés dans la paroisse de Saint-Jean d'Oms. Il figura dans un acte du 4 mars 1299, par lequel il inféoda un domaine du terroir de Saint-Mamet à Bérenger Gordoni, et épousa, trois jours après, Françoise de Vilarasa dont il eut trois fils : Bérenger II, François et Bernard. En 1314, Bérenger d'Oms donna caution au roi Sanche, de concert avec Arnaud de Cortsavi et Arnaud de Castellnou, pour la dot de 60.000 sols barcelonais de Gueralda de Rocaberti, promise en mariage à Guillaume de Canet. Arnaud d'Oms était commandeur du Mas Deu en 1330. Il laissa une fille, Guillemona, qui, ayant épousé Dalmace dez Volo, réclama la commanderie du Mas Deu que le roi avait saisie.

Archives des Pyr.-Or., B. 19, 22, 25, 74, 97, 100, 142, 166, 202, 257, 270, 273, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger II d'), fils aîné du précédent, reçut en emphytéose, le 24 juillet 1357, de Pierre III, roi d'Aragon, la haute et basse justice des lieux d'Oms et de Taillet, en récompense des services rendus à ce monarque, principalement durant l'expédition de l'île de Sardaigne. En 1354, il s'était enrôlé, avec son fils Bérenger III, dans le corps de débarquement que dirigeait le vicomte de Cabrera. L'année suivante, Bérenger II d'Oms avait été choisi par le roi d'Aragon et envoyé en ambassade auprès du juge d'Arborea pour négocier la paix avec les Gênois. Il prit part au conseil qui fut tenu à Perpignan, le 4 septembre 1356, dans le but d'aviser à la ligne de conduite à suivre, en réponse à la lettre de défi envoyée par le roi de Castille, Pierre le Cruel, au roi d'Aragon, Pierre le Cérémonieux. Bérenger II d'Oms eut deux fils : Bérenger III et François, dont les notices suivent.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (François d'), frère du précédent, qualifié de damoiseau de Céret en 1346, épousa Anne, fille de Hot de Peyrestortes, qui lui donna, entre autres enfants : Hot ou Othon d'Oms, seigneur du lieu de Peyrestortes, Pierre-Arnaud, Arnaud, François et Esclarmonde qui se maria à Galcerand d'Enveig. Le 20 avril 1373, ceux-ci vendirent à la communauté ecclésiastique de Saint-Jean les directes et seigneuries qui avaient appartenu à Françoise de Vilarasa, leur grand'mère. Pierre-Arnaud d'Oms, qui tint avec sa compagnie le blocus de Castello-d'Empories, en 1385, testa à Perpignan, en 1420. Hot ou Othon d'Oms est peut-être ce Pons d'Oms dont parlent les historiens Zurita et Carbonell, qui, à la tête d'une armée considérable, se porta, en 1354, au secours de l'île de Sardaigne pour la délivrer du joug des rebelles. Il mérita, par son courage, le titre de commandant de l'île. L'année suivante, Pons d'Oms, capitaine-général de l'armée de Pierre IV le Cérémonieux, lutta vaillamment, avec vingt-quatre galères, contre la flotte gênoise, composée de soixante-cinq navires. Il trouva la mort sous un coup de projectile lancé par l'ennemi.

Archives des Pyr.-Or., B. 143, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bernard d'), frère des deux précédents, eut ses biens confisqués, en 1344, comme rebelle et partisan du roi de Majorque détrôné. Il avait épousé Brunissende, fille de Bernard d'Enveig et mourut sans descendance. Le 17 août 1369, Bernard d'Oms fit son testament, par lequel il légua ses biens à la Pieuse Aumône. Il laissa, en outre : à François d'Oms son frère, chevalier, cent livres ; à chacun de ses enfants, cinquante livres ; à Bérenger III d'Oms, son neveu, seigneur de Mosset, cinquante livres ; à François d'Oms, seigneur d'Oms, son neveu, cinquante livres ; à Bernard d'Oms, demeurant à Céret, cinquante florins ; au seigneur de Calmella, cinquante florins ; et à chacun des fils de Bernard d'Oms, habitants de Perpignan, vingt-cinq florins. Brunissende d'Oms, vendit en 1370, à l'abbé de Cuxa, des dîmes et divers droits féodaux sur Ria et quelques lieux voisins, moyennant la somme de 13.200 sous.

Archives des Pyr.-Or., B. 96, 123, 142, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger III d'), fils de Bérenger II, seigneur des lieux d'Oms et de Taillet, et de Jeanne de Moredine, épousa Béatrix de Mosset, fille d'Arnald de Saga, et héritière d'Adhémar de Mosset. Celle-ci acheta, en 1371, à Jean de Belcastell, la moitié de la seigneurie de Belesta et vendit à Raymond de Junya, chevalier, les lieux d'Aranser, Muçer, Alt, Soreg et Quéralt tenus en fief pour le vicomte de Castellbo et pour le roi. Bérenger III d'Oms acheta encore, le 25 novembre 1378, à Sibille, femme de Raymond de Perellos, les lieux de Thorent et Mantet. Deux ans après, la seigneurie de la Clusa fut aussi en son pouvoir. « On ignore complètement, dit Alart, par quels moyens Bérenger d'Oms était devenu possesseur des lieu et territoire de la Clusa, et un de ses descendants,

après avoir énuméré tous les titres de cette seigneurie depuis 1380 jusqu'en 1670, se borne à dire (qu'ils) appartenaient à Bérenger d'Oms en 1380, comme légitime *successeur* de Blanche, fille et héritière de Pons de la Clusa. Mais à quel titre avait-il succédé? Ce ne pouvait être que par voie d'achat, car Bérenger III d'Oms était fils de Bérenger II d'Oms, décédé en 1356 et de Jeanne de Mora (ou *de Muredine)*, et lui-même, après avoir épousé Béatrix de Mosset, prit pour seconde épouse Constance de Pugalt. La seigneurie de la Clusa ne put donc lui venir ni par héritage de ses pères, ni par voie de mariage ; ce ne put être qu'au moyen de la vente qui dut lui en être faite par Dalmau de Crexell ou par sa sœur, ou plutôt par leurs héritiers, Mais cette vente ne comprenait, sans doute, que le lieu et le territoire de la Clusa, sans le château, probablement démantelé dès cette époque. Il semble même qu'à l'origine de son acquisition, le nouveau seigneur n'était rien moins que disposé à conserver longtemps cette seigneurie. En effet, le 17 mai 1380, Bérenger d'Oms autorisait son bailli de la Clusa, François Lardo, à vendre ou aliéner une borde dite d'*en Lardo*, et en même temps il l'affranchissait ainsi que tous ses descendants de la servitude dite de *redimença* ou *remença personal;* mais le nouvel affranchi déclarait que cette concession serait nulle dans le cas ou ledit d'Oms ou les siens aliéneraient la seigneurie de la Clusa... Le 18 septembre 1381, l'infant Jean, fils aîné et lieutenant général du roi Pierre d'Aragon, vendit en franc-alleu à Bérenger d'Oms le mère et mixte empire, c'est-à-dire la haute justice avec host et chevauchée et les autres droits que le roi pouvait avoir dans les lieu et territoire de la Clusa, à l'exception du château et forteresse du dit lieu... Il paraît que le titre de châtelain de Bellegarde avait été donné à vie à Bérenger d'Oms, seigneur de la Clusa, puisque cet office fut conféré par lettres du roi d'Aragon du 30 mai 1388 à Bernard Ça Rovira (de Banyoles), comme « vacant par décès de Bérenger d'Oms qui l'obtenait sa vie durant ». (Procuracio real, reg. XVIII, f° 79). C'est le seul fait que nous connaissions de l'intervention de la famille d'Oms dans le commandement de cette forteresse, et les successeurs de Bérenger en furent largement dédommagés par le titre héréditaire, qu'ils obtinrent au siècle suivant, de la châtellenie de Collioure et du gouvernement du royaume de Majorque. » En 1381, l'Infant Jean vendit en francalleu à Bérenger III d'Oms le mère et mixte empire avec toute juridiction, host et chevauchée des lieux et châteaux de Thorent et Mantet qui lui appartenaient déjà, de Cauders et de Py appartenant à l'abbé de Campredon, d'Huyteza appartenant à Grimald d'Avellanet, de la Clusa, de Sahorra, de Fulha, de Creu et de Villanova en Capcir, au prix de 1.500 florins d'or d'Aragon. Bérenger III d'Oms, sous le nom du financier Barthélemy Gari dont il était le croupier, acheta de l'Infant d'Aragon, par acte du 20 octobre 1385, la baronnie de Montesquieu avec toutes justices et toutes les dépendances. Devenu veuf, Bérenger III d'Oms convola en secondes noces avec Constance de Pugalt. Le roi Pierre III d'Aragon fit concession du lieu de Llauro en faveur de celle-ci. Bérenger III d'Oms mourut *ab intestat*, en 1388, laissant trois fils : Bérenger IV, qui lui succéda ; Arnald ; et Bernard, fondateur de la branche d'Oms, seigneurs de Corbère.

Archives des Pyr.-Or., B. 124, 129, 142, 190, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

OMS (François d'), frère du précédent, seigneur d'Oms, chevalier, jouta contre Guillaume Fabre, bourgeois de Perpignan, dans un tournoi qui eut lieu dans la lice du château de cette ville. L'adversaire mit son cheval hors de service, dans la lutte livrée corps à corps entre les deux champions. De concert avec les damoiseaux Othon d'Oms dit de Perestortes, Bérenger, Guillaume, Bernard, Pierre-Arnald d'Oms et Guillaume dez Bach, François d'Oms conclut un traité de paix avec André de Fonollet, vicomte d'Ille et de Canet, Bernard de Vilacorba et Jean de Basteran, pour mettre fin aux meurtres, blessures, coups et autres méfaits exercés entre les deux partis rivaux. Le 7 mars 1384, François d'Oms fonda dans l'église d'Oms un bénéfice sous le vocable de Saint-Michel et de Sainte-Marthe. Il n'avait point d'enfants de son épouse, lorsqu'il fit son testament, le 5 octobre 1380. Il stipula dans cet acte, qu'en cas où il viendrait à décéder sans garçons, son neveu Bérenger deviendrait son héritier. Cette clause reçut son exécution, le 6 mars 1390, date de la mort de François d'Oms, seigneur d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 166, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger IV d'), fils de Bérenger d'Oms est qualifié seigneur d'Oms et de Fulha dans un acte du 5 juin 1398 et aussi seigneur d'Oms, de Taillet, la Clusa, Montesquieu, Sahorre, Py, Mantet et du château de Mantet. Il vendit la maison qu'il habitait à Jeanne de Moredine, femme de Bérenger II d'Oms, son grand-père. Par un acte conclu le 18 juin 1390, Barthélemy Gari céda la baronnie de Montesquieu à Bérenger IV d'Oms. En 1417, les officiers du Domaine du roi intentèrent un procès « en réunion de la baronnie de Montesquieu au Domaine pour faire déclarer nulle l'aliénation à cause du dol et de la fraude qui étaient intervenus et de la pravité des usures damnables qu'elle contenait, le prix de l'alié-

nation provenant de différents prêts faits par Gari à l'Infant et au Roy son père, sous un intérêt appelé *magobell* et *retromagobell* qui était de 33 °/₀ du fort principal. » Ce procès fut poursuivi à diverses reprises et dura deux cent soixante-cinq ans. Il eut son dénouement, le 20 août 1682, à la suite d'un arrêt rendu ce jour-là, par la Royale Audience, contre Raymond d'Oms de Santa-Pau. Par cette sentence, la vente de la baronnie de Montesquieu fut déclarée nulle et les héritiers de Bérenger IV d'Oms durent restituer cette seigneurie au Domaine royal avec les revenus acquis. Le 7 novembre 1390, Bérenger IV d'Oms en qualité d'héritier de sa mère Béatrix, libéra l'université de Canet d'un censal que cette dernière tenait du vicomte de Canet et d'Ille. Il fit une transaction, le 9 mai 1396, avec son frère Arnaud, sur la portion de l'héritage qui revenait à chacun d'eux, à la suite du décès de leur père Bérenger III, mort *ab intestat*. Bérenger IV d'Oms avait épousé, à Perpignan, le 6 novembre 1393, Jeanne de Santa-Pau, fille de Hugues de Santa-Pau et de Béatrix, et eut d'elle deux fils : Bérenger, qui lui succéda vers 1423, et Huguet.

Archives des Pyr.-Or., B. 136, 142, 161, 207, 217, 401, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger V d'), fils et héritier du précédent, joua un rôle important, sous le règne d'Alphonse le Magnanime. Il fut conseiller et chambellan de ce prince. Déjà en 1424, on le trouve au château de Collioure, dont il était le gouverneur. Gouverneur de Majorque de 1426 à 1456, Bérenger V d'Oms remplit les fonctions de vice-roi pendant l'absence de la reine Marie d'Aragon, en 1425. Des lettres royales datées du siège de Bonifacio, le 20 novembre 1420, portent don de mille florins d'or à Bérenger V d'Oms, pour le récompenser de ses services, du grand nombre de gens d'armes qu'il avait amenés à l'armée et lui assigna l'afferme de la Font-Dame de Salses. Il reçut la même année une autre donation de trois mille florins d'or, à cause des frais qu'il avait faits pour la guerre de Corse. En 1425, il contracta engagement avec son frère Huguet, pour suivre le roi d'Aragon, dans le royaume de Naples. La reine Marie lui concéda, en 1428, la châtellenie et le bailliage de Collioure, pour lui et ses héritiers, en récompense des services qu'il avait rendus dans les royaumes de Sicile, de Sardaigne, de Corse et de Naples. C'est ainsi que la famille d'Oms conserva le gouvernement de Collioure jusqu'à la Révolution. Aussi, par une charte d'Alphonse, roi d'Aragon, datée du camp d'Angliolio contre Naples, le 16 mai 1440, ce souverain, considérant les grandes dépenses nécessitées pour la construction et l'entretien de la route et des ponts qui passent par le lieu ou château de la Clusa, mit ces dépenses à la charge de son conseiller Bérenger d'Oms, gouverneur du royaume de Majorque et seigneur de la Clusa, en l'autorisant à percevoir un droit de barre sur tous les passants, savoir : un denier sur chaque homme à cheval ou conduisant une bête chargée ou non, et une obole sur chaque piéton. Ce droit de barre fut confirmé en faveur de Guillaume d'Oms son fils, le 20 juin 1510, par le roi Ferdinand-le-Catholique qui, par le même privilège, lui fit concession du droit de mettre en devèse ou défends pour la chasse, la pêche et le pacage, tout le territoire de la Clusa et celui de la baronnie de Montesquiu. Plus tard, le gouverneur de Bellegarde fut substitué au seigneur de la Clusa en ce qui concerne la perception de ce droit de barre, qui était encore levé, au XVIII[e] siècle, pour être employé à l'entretien de la route depuis le Volo jusqu'au Perthus. De Naples, le roi Alphonse V écrivit, le 27 mai 1454, à Bérenger d'Oms pour lui ordonner de construire une nouvelle barbacane au château de Collioure, annonçant que « havem sentiment de algunes pratiques e tractes que se tendrien aqui per lo duc d'Enjou ». Ce prince décida d'envoyer en Roussillon Bérenger V d'Oms, gouverneur du royaume de Majorque et châtelain de Collioure, avec charge de faire construire la dite barbacane dans le plus bref délai. En attendant le procureur royal devait faire armer et approvisionner Collioure « de bombardes, ballestes, passadors, polvere, pedres, artillerias et altres coses necessaries a la deffencia del dit castell. » Le 10 décembre 1456, la baronnie de Santa-Pau y Finestres fut vendue à l'encan par les soins de la « Cort real » de Besalu. La propriété de ce fief fut attribuée à Bérenger V d'Oms comme au plus disant, au prix de 5.070 livres de Barcelone de tern. Louis XI chercha à s'attirer un si puissant personnage et, par lettres patentes de 1463, donna à « nostre chevalier et chambellan Bérenger d'Oms, ses justes possessions, justices, rentes, revenus, droiz, franchises, privilèges et libertés ». Bérenger V d'Oms percevait annuellement du roi de France la somme « de mille livres tournois par manière de pension. » Bérenger V d'Oms mourut *ab intestat*, en 1468. Il avait épousé Raphaëlle Fabre qui lui donna un fils du nom de Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 215, 219, 226, 232, 253, 257, 268, 272, 292, 405, Fonds d'Oms non classé, E (Titres de famille), 502-513. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2[e] série.

OMS (Guillaume d') fils du précédent, seigneur du château et terroir de la Clusa, des baronnies de Montesquieu et de Santa-Pau, commandant du château de Collioure, défendit Port-Vendres contre des corsaires bretons. Il reçut, le 20 juin 1510, des lettres patentes de Ferdinand, roi d'Aragon, pour le confirmer dans ses possessions, et fut nommé, en 1517,

vice-roi de Majorque par l'empereur Charles-Quint. Guillaume d'Oms avait épousé à Perpignan, en 1464, Anne, fille de Françoise de Perapertusa et de Marquesa. Neuf enfants (cinq garçons et quatre filles) naquirent de leur union : Bérenger VI, tige de la branche aînée établie et continuée à Barcelone ; Jean, auteur de la branche fixée et continuée jusqu'à nos jours à Perpignan ; Gérard, Honoré et François, dont les notices suivront ; Elisabeth, Béatrix, Angélique et Yolande.

Archives des Pyr.-Or., B. 342, 345, 349, 357, 368, 418, G. 240, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Gérard d'), troisième fils du précédent, fut le père de François. Celui-ci n'eut qu'une fille, Anne, laquelle épousa François de Taqui. De leur union naquit Louis de Taqui, père d'Auguste de Taqui et grand-père de Marie-Anne de Taqui qui, le 20 novembre 1660, unit ses destinées à Gérard d'Oms del Viver, dans la ville de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Honoré d'), un des cinq fils de Guillaume d'Oms et d'Anne de Perapertusa, entra dans les ordres. Administrateur des biens de Fontfroide en 1496, il était, trois ans plus tard, chanoine d'Elne et camérier de la Grasse. A ce titre il détint la seigneurie du lieu de Rivesaltes. En 1515, Honoré d'Oms fut nommé administrateur perpétuel de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame d'Arles. Une ordonnance de Charles-Quint lui concéda la faculté de choisir, à Perpignan, une chambre dans la maison d'un docteur pour y établir un tribunal et rendre la justice en matière civile, dans les causes féodales et emphytéotiques. Honoré d'Oms fut enseveli à l'abbaye de la Grasse, le 1er février 1579.

Archives des Pyr.-Or., B. 345, 368, 414, 415, 419, G. 240, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (François d'), frère du précédent, épousa, le 5 avril 1501, Jeanne, une des filles de Gaston de Perapertusa, baron de Joch.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

Branche aînée fixée à Barcelone

OMS (Bérenger VI d'), fils aîné de Guillaume d'Oms et d'Anne de Perapertusa, vavasseur de Montescot, seigneur d'Oms, de Santa-Pau, Sahorre, Montesquiu, Claira, Saint-Laurent-de-la Salanque, Taillet, *alcayde* de Collioure, obtint un privilège royal donné à Burgos le 8 juillet 1512, qui lui conféra le titre de capitaine-général des côtes du royaume de Grenade. Il contracta trois mariages. De sa première épouse, Anne de Sentmanat, il eut sept enfants : Bérenger VII, Antoine, Michel dont les notices suivent ; Anne, qui se maria à Jean-François d'Oms, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque ; Angèle, qui épousa Pons de Descallar ; Hippolyte, femme de Séraphin de Centelles ; et Isabelle, qui unit ses destinées à François d'Oms. La seconde épouse de Bérenger VII d'Oms, Magdeleine de Vilacorba, mit au monde deux fils qui embrassèrent l'état ecclésiastique : l'un, Jean-François, était archidiacre d'Elne en 1528, et le second, Hot d'Oms, prit l'habit de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ayant convolé en troisièmes noces avec Elisabeth de Tagamanent, Bérenger VII d'Oms eut de celle-ci une fille, Elisabeth, qui unit ses destinées à celles du vicomte de Rocaberti.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, G. 115, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger VII d'), fils aîné et héritier du précédent, eut le commandement d'une galère durant l'espace d'un demi siècle. Il accompagna Philippe II durant ses expéditions militaires dans les pays barbaresques et en Portugal. La galère de Bérenger VII d'Oms eut, à maintes reprises, à sa charge, la garde du vaisseau royal. Elle se distingua à la prise du fort de Frigiliana et à la célèbre *journée* du Portugal. Bérenger VII d'Oms devint ensuite *alcayde* du château d'Elne, directeur de la fabrique des galères à l'arsenal de radoub de Barcelone et enfin général des galères de la principauté de Catalogne. Il laissa quatre filles : Anne, Marquesa, Magdeleine et Marie. Son frère cadet, Antoine, recueillit la succession en héritant des titres et des fiefs de la maison d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Michel d'), frère du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique. Il était chanoine et sacristain d'Elne, lorsque les membres du chapitre, réunis le 26 septembre 1535, l'élurent vicaire capitulaire du diocèse, par suite de la renonciation à l'évêché d'Elne, faite par le cardinal Dorria. Michel d'Oms représenta le chapitre d'Elne aux corts convoquées à Montçon, le 30 juin 1552. Une seconde fois, il fut député par le même corps ecclésiastique à ces assises royales, à la date du 4 août 1564. Michel d'Oms reçut mandat pour réclamer du roi l'autorisation d'avoir auprès du siège de Gérone, un commissaire de l'église d'Elne, enlevée par Jules II à l'autorité des métropolitains. Il dut en outre exiger pour les propriétaires de pâturages le droit de saisir, de tuer et de retenir après les avoir immolés, les bestiaux qui s'introduiraient sans permission dans les pasquiers. Michel d'Oms qui était déjà pourvu, en 1564, de l'abbaye en commende de Notre-Dame d'Arles, mourut en 1576.

Archives des Pyr.-Or., G. 52, 59, 62, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Antoine d'), fils cadet de Bérenger VI d'Oms et d'Anne de Sentmanat, recueillit la succession de son frère Bérenger VII d'Oms qui, à sa mort, ne laissait que des filles. Il devint vavasseur de Montescot, baron de Montesquieu et de la vallée de Saint-Martin de Montbram, châtelain de Collioure et du château de Saint-Elme. Antoine d'Oms se maria à Lucrèce Çalba qui lui donna deux enfants : Antoine, qui suit, et Anne, qui unit ses destinées à Henri de Sentmanat. Devenu veuf, Antoine d'Oms convola en secondes noces avec Alphonsine, veuve de Jean de Calders. De cette dernière union naquirent six enfants : Bérenger VIII, dont la notice suit ; Hot et Jean, décédés en bas-âge ; Anne, dont la fille, Marie-Magdeleine, épousa Bérenger IX d'Oms ; Eléonore, morte encore jeune, et Magdeleine, femme de Jean Çariera.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Antoine d'), fils aîné et successeur du précédent, devint, comme ses aïeux, gouverneur de Majorque. Il céda l'alcaydie de Collioure à son neveu Henri de Sentmanat, et épousa Jeanne d'Oms de Çariera dont il n'eut point de postérité. Son frère Bérenger VIII d'Oms, fils d'Antoine d'Oms et d'Alphonsine de Calders, recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger VIII d'), frère et héritier du précédent, se maria à Marie-Anne de Sentmanat. Deux fils naquirent de leur union : Bérenger IX et Antoine. Le premier, après avoir épousé sa cousine-germaine, Marie-Magdeleine d'Oms, ne laissa qu'une fille, Thérèse, laquelle unit ses destinées à celles de son oncle, Antoine d'Oms. Bérenger VIII d'Oms avait été président du Conseil royal de la batllie générale de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Antoine d'), fils cadet du précédent, fut fait chevalier de Saint-Jacques de l'Epée et devint maître-de-camp pendant les campagnes militaires de Salses. Il prit pour femme sa propre nièce Marie-Thérèse, dont il eut trois enfants : Raymond, qui fait l'objet de la notice suivante ; Marie, épouse d'Emmanuel d'Oms de Cabrera, par lequel le nom d'Oms se continua ; et Gaspard, chanoine de Gérone. Le 2 novembre 1642, Jacques Frexa, prêtre, procureur de Marie-Thérèse d'Oms, donataire des biens de Bérenger d'Oms y de Santa-Pau, son père, prit possession de la seigneurie de la Clusa au nom de cette dame. Mais le Roussillon, déjà occupé au nom de la France, allait bientôt unir ses destinées à celles de la mère-patrie, et la branche aînée de la famille d'Oms s'étant prononcée pour l'Espagne, tous les biens qu'elle possédait en-deçà des Pyrénées furent confisqués, à la suite de l'insurrection de 1652. Les seigneuries de Montesquiu et de la Clusa furent données à Isabelle Dulach, veuve de Pierre La Cavalleria, qui prit possession de la Clusa, le 31 septembre 1654. La famille d'Oms recouvra ses biens, en vertu du Traité des Pyrénées, en 1660, mais elle était trop engagée dans le parti espagnol pour espérer de rentrer jamais en pleine et paisible possession des biens qu'elle avait en Roussillon, et par acte reçu « au lieu du Portus, paroisse de Saint-Jean d'Albéra », le 8 septembre 1670, Raymond d'Oms y de Santa-Pau vendit « le château maintenant détruit et le lieu de « Sainte-Marie de la Clusa » à François Puig y Terrats, docteur en droit. Les biens de François Puig (décédé avant décembre 1674) furent de nouveau confisqués pour crime de lèse-majesté, et des lettres de Louis XIV, données à Saint-Germain-en-Laye, le 14 novembre 1674, en firent don à Alexandre du Vivier, fils de Guillaume du Vivier et d'Anne de Verniole, époux de Marie d'Ortafa, dont les descendants ont possédé la seigneurie de La Clusa jusqu'à la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 398, 401, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

OMS (Raymond d'), vavasseur de Montescot, noble de Saga, baron de Santa-Pau, de Sahorre, etc., fils du précédent, prit part aux guerres du principat de Catalogne et notamment à la défense de la ville de Puigcerda. Lorsque cette place se rendit pour la première fois, et que la ville d'Olot et autres lieux voisins furent au pouvoir des Français, Raymond d'Oms se retira dans le château de Santa-Pau où il se défendit durant huit jours consécutifs. Il courut ensuite au secours d'un escadron de cavalerie, de deux compagnies d'infanterie et d'une troupe de cinq cents paysans qui, depuis trois jours, étaient cernés dans la ville de Bésalu. Il entretint à ses frais la troupe qu'il commandait. En 1675, il suivit les campagnes militaires de Maureillas et de Bellegarde, entreprises par le maréchal de Schomberg contre les catalans révoltés et les Espagnols, leurs alliés. Une sentence rendue, le 20 août 1682, contre Raymond d'Oms, déclara nulle la vente et l'aliénation de la baronnie de Montesquiu faite deux cent soixante-cinq ans auparavant, par Barthélemy Gari à Bérenger d'Oms. En conséquence, Raymond d'Oms et de Santa-Pau fut condamné « aux dépens et à la restitution des fruits depuis l'injuste possession ; pour le payement et à la liquidation desquels il perdit et fut dépossédé des autres terres et seigneuries qu'il possédait en Roussillon, savoir : Claira, Saint-Laurent

de la Salanca, fours de Collioure, Sahorre, Fulla, Pi, Thorent, Mantet et Ralleu ». Pour le dédommager de ces pertes, le roi d'Espagne lui avait accordé une pension mensuelle de cent cinquante écus. En 1683, Raymond d'Oms adressa une supplique au souverain espagnol, pour lui demander de convertir cette pension en une rente viagère. Raymond d'Oms mourut sans laisser de postérité. Sa sœur, Marie-Thérèse d'Oms de Santa-Pau, qui avait épousé Emmanuel d'Oms de Cabrera, apporta en dot à celui-ci cinquante mille ducats. De leur union naquirent : un fils, Antoine, et deux filles, Jeanne et Emmanuelle. En 1688, les biens de Raymond d'Oms furent donnés à N. de Boisambert.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Gaspard d'), frère du précédent, chanoine de Gérone et abbé de Saint-Féliu, fut vicaire général de l'armée qui combattit sous les ordres de San-Germa à Maureillas et à Bellegarde. Ce prélat mourut durant l'expédition, dans l'exercice de ses fonctions.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, B. 402, E. (Titres de famille), 502-513.

Branche des seigneurs de Corbère

OMS (Bernard d'), un des fils de Bérenger III d'Oms et de Béatrix de Saga, épousa Marguerite de Çagarriga, issue de l'union contractée entre François de Çagarriga, conseiller du roi Martin d'Aragon, seigneur de Corbère, et Huguette de Perapertuse. Lorsque ce prince envoya François de Çagarriga en Sicile pour lui confier le poste de gouverneur du château de Cagliari. il octroya en même temps la charge de châtelain du château de Perpignan à son beau-fils, Bernard d'Oms. Celui-ci reçut, en 1408, à Perpignan, Benoît XIII, qui venait tenir dans cette ville un concile, à seule fin de procurer à l'Eglise l'unité de gouvernement. Bernard d'Oms fut autorisé, par privilège spécial du roi, à résider à la cour du roi d'Aragon, bien qu'il fut pourvu de la châtellenie de Perpignan. Martin Ier abolit, en cette circonstance, *la coutume d'Espagne*. Il le décora de la ceinture de chevalier, en considération des services qu'il avait rendus en Sicile aux deux souverains, Martin l'ancien et Martin le jeune. Bernard d'Oms continua ses services à Alphonse V le Magnanime, en suivant ce prince dans son expédition du royaume de Naples et en fournissant neuf hommes armés et leurs chevaux. Il vivait encore en 1429, mais il était décédé le 7 février 1430, date à laquelle son fils Louis portait le titre de seigneur et baron de Corbère. Bernard d'Oms eut pour enfants : Eléonore, épouse du chevalier François dez Pla ; Louis et Charles, qui, successivement, occupèrent la seigneurie de Corbère ; François, chanoine de Gérone ; et Elisabeth, femme du damoiseau François de Rexach.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 192, 228, 241, 253, 268, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Louis d'), fils aîné du précédent, seigneur de Corbère, accompagna Alphonse V et son père Bernard d'Oms dans l'expédition du royaume de Naples. Louis d'Oms participa à la guerre en fournissant pour sa part trois chevaux. Devenu seigneur de Corbère, il acquit, le 29 décembre 1430, le ruisseau qui portait le nom de son fief. A la suite d'inondations qui avaient détruit l'ancien ruisseau royal de Thuir, Alphonse V fit encore cession de ce canal à Louis d'Oms. Celui-ci mourut sans postérité et son frère Charles recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 235, 240, 244, 252, 268, 367, 378, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Charles d'), succéda à son père Bernard d'Oms dans le gouvernement du château de Perpignan, et devint seigneur de Corbère par la mort de son frère Louis. Charles d'Oms fut créé procureur royal et maître des ports, des passages et des eaux des comtés de Roussillon et de Cerdagne, par lettres-patentes, données le 3 novembre 1442. Il remplaça Bernard Albert que le roi d'Aragon nomma gouverneur de Roussillon. Le 12 mars 1437, Charles d'Oms avait épousé la fille de ce dernier, Isabelle. Au mois de septembre 1461, Jean II envoya Charles d'Oms en ambassade auprès de Louis XI, pour le féliciter de son avènement au trône. Le roi de France observa vis-à-vis du messager du roi d'Aragon la réserve la plus froide, mais après le départ de Charles d'Oms de la cour de Paris, Louis XI chercha à se rapprocher de Jean II. Lors du traité de Bayonne, conclu le 9 mai 1462 entre Jean II et Louis XI, Charles d'Oms se vit contraint de défendre le château de Perpignan au nom du Principat de Catalogne. Le 15 juin 1462, il répliqua au délégué Mathieu dez Soleo sur un ton dur. Par un décret du 2 juillet suivant, rendu sur la proposition de l'évêque de Vich. Charles d'Oms fut déclaré ennemi public. Le lendemain, les consuls de Perpignan, accompagnés de six syndics, représentant les habitants, se rendirent au château et sommèrent le châtelain de mettre le château au pouvoir du primogenit mineur et du Principat. Charles d'Oms, escomptant l'intervention plus prompte des Français et se trouvant isolé, céda à la force et donna du moins aux Perpignanais une satisfaction partielle. On lui présenta la formule d'un serment en vertu duquel il jura de tenir le château au nom du primogenit et du Principat et de ne le rendre ni à Jean II ni à personne. Charles d'Oms s'exécuta et se trouva pris

entre deux engagements contradictoires, contractés par lui avec une pareille solennité : l'engagement de tenir le château pour le roi de France, celui de le tenir pour le Principat. Dans ces conditions, il fut forcé de se parjurer soit dans un sens, soit dans l'autre. Le 25 juillet, les Perpignanais virent à leur grande surprise la bannière de France flotter sur la citadelle. Philippe Albert et Charles d'Oms avaient entraîné à trahir la cause catalane le vicomte d'Ille, capitaine du Général. Durant la nuit du 27 au 28 juillet, deux mandataires de la reine, le prêtre Samso et Jean Dusay arrivèrent à Perpignan, et demandèrent, le 29, aux consuls, de révoquer leurs promesses de fidélité au Principat. Les conseillers de Perpignan demandèrent à réfléchir. Comme ils multiplièrent les conférences pour délibérer, Charles d'Oms braqua les canons sur la ville et leur signifia qu'il leur accordait quelques heures seulement pour se décider à lever la bannière royale, faute de quoi il ouvrirait le feu. Le conseil céda et, le 9 août, la reine notifia aux collecteurs des droits de généralité à Perpignan, qu'elle avait assigné à Charles d'Oms toutes les généralités pour l'approvisionnement du château. Un revirement se produisit parmi les Perpignanais et la tête de Charles d'Oms fut mise à prix par la Députation. Louis XI, apprenant le nouveau danger que courait le château de Perpignan, envoya une armée en Roussillon, et désigna le duc de Nemours, Jacques d'Armagnac, pour diriger l'expédition. Le 10 novembre, les Perpignanais assiégèrent le château. Ils élevèrent tout autour des fortifications et des bastilles, et mirent en œuvre des machines de guerre afin de battre les tours. Charles d'Oms et ses compagnons attendant le secours des Français étaient dans une situation précaire. Mais le 7 janvier, une attaque des Français permit aux troupes de Louis XI de faire leur entrée dans Perpignan. Le 10 janvier 1463, le duc de Nemours reçut le serment de fidélité des habitants de Perpignan, dans l'église Saint-Jean de cette ville. Après la capitulation, Louis XI confirma Charles d'Oms dans sa charge de commandant du château pour 1463 et nomma son fils Bernard, gouverneur du Roussillon. Charles d'Oms demeura au château de Perpignan avec deux cents fantassins que Louis XI mit en garnison dans cette place. Charles d'Oms laissa un fils Bernard et une fille Aldoncia qui épousa Gérard dez Pla, fils de François dez Pla, ancien conseiller de Barcelone et maître d'hôtel de don Carlos.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 260, 262, 267, 292. E. (Titres de famille), 502-513. — Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, Toulouse, Privat, 1903.

OMS (Bernard d'), fils du précédent, seigneur de Corbère, fut d'abord capitaine d'Upie, puis sénéchal de Beaucaire et de Nîmes. On ne le trouve point dans cette charge avant 1461. Le 9 mai 1462, Bernard d'Oms assista comme témoin au traité de Bayonne, conclu entre Louis XI et Jean II, roi d'Aragon. Le 15 juin suivant, il fut aussi présent, à Chinon, à l'entrevue du roi de France et des mandataires de Jean II qui réglèrent les dernières formalités du traité. Le 8 juillet de cette même année, Bernard d'Oms se présenta, de la part de Louis XI, devant les Perpignanais, porteur d'une lettre délivrée par le roi à Chinon, le 30 juin précédent. Cette missive renfermait l'ordre d'envoyer des troupes françaises en Roussillon, pour soumettre les sujets rebelles à Jean II. Les consuls de Perpignan demandèrent à Bernard d'Oms de surseoir à l'envoi des troupes jusqu'au jour où le roi de France aurait entendu les justifications des catalans. L'armée française se trouva aux portes de Perpignan, le 12 juillet 1462, après avoir pris Salses et Rivesaltes. Le lendemain, un héraut de Gaston de Foix se présenta, demandant un sauf-conduit au vicomte d'Ille et aux consuls de Perpignan. Après délibération, le sauf-conduit fut accordé pour un seul mandataire, Bernard d'Oms. Celui-ci se présenta le 14 juillet. Il ne put franchir l'enceinte de la ville et fut obligé de demeurer en dehors de la barrière de Notre-Dame. Le jeune évêque d'Elne, Antoine de Cardona, sortit à sa rencontre et l'interrogea sur l'objet de sa mission. Bernard d'Oms exposa qu'il était chargé de demander des hommages pour le roi de France et la foi pour le roi d'Aragon. Il lui fut répondu vertement que les Perpignanais se donneraient au Turc plutôt qu'au roi de France, et il s'en revint mécontent. L'opinion unanime était pour la résistance des catalans. Après l'entrée des Français à Perpignan, le 11 mars 1463, Louis XI confia à Bernard d'Oms, par lettres patentes datées de Dax, l'office de gouverneur et de capitaine-général de la ville et des deux comtés. En 1464, Bernard d'Oms remplit des ambassades en Savoie et en Bourgogne. En 1467, après une longue absence, Bernard d'Oms fut réintégré dans ses fonctions de gouverneur par Louis XI. Quoiqu'il eut rompu de gaieté de cœur avec Jean II, Louis XI laissa à un des représentants de la plus puissante famille du Roussillon, dévouée à l'Aragon, une situation prépondérante. Les lieutenants-généraux français qui se succédèrent à Perpignan, de 1463 à 1473, durent subir, dans une large mesure, l'influence de Bernard d'Oms. Les comtés de Roussillon et de Cerdagne furent peuplés, par celui-ci, d'agents prêts à favoriser l'insurrection aragonaise. L'illusion singulière de Louis XI à l'égard de Bernard d'Oms ne peut s'expliquer qu'en supposant une dissimulation profonde de ce dernier auquel Jean II avait tracé un savant programme. Au mois d'avril 1472, Bernard d'Oms devint le chef du parti aragonais. Il fomenta ouvertement des révoltes

et prit possession, au nom de Jean II, des places fortes du Roussillon. Ce soulèvement échoua et Bernard d'Oms fut obligé de fuir. Il ne cessa de s'employer à soulever les catalans, et le 1er février 1473, une tentative plus heureuse lui permit d'ouvrir la *porte de Canet* à Jean II et à ses troupes qui firent, ce jour-là, une entrée triomphale dans Perpignan. Ce ne fut qu'un mois après que Louis XI écrivit (9 mars 1473) à Bernard d'Oms pour lui mander de venir s'expliquer auprès de lui des soupçons que son attitude faisait naître. Les français ne tardèrent pas à envahir de nouveau le Roussillon. Bernard d'Oms défendit Elne contre eux ; mais cette place ayant été livrée par des mercenaires italiens, Bernard d'Oms fut fait prisonnier, amené au château de Perpignan, où il eut la tête tranchée, le 13 décembre 1474. Bernard d'Oms avait épousé Elisabeth de Requesens qui lui donna un fils, Louis. M. l'abbé Bonafont, curé-doyen d'Ille-sur-Tet, a consacré une pièce de vers dans ses *Ays* à Bernard d'Oms. Dans des strophes enflammées, le poète catalan fait pousser à Bernard d'Oms un puissant cri de guerre contre l'envahisseur. L'énergie incomparable de la langue catalane apparaît à travers les expressions vigoureuses de ce petit chef-d'œuvre élégiaque. Le souvenir de Bernard d'Oms est conservé au château de Corbère. Le nom de ce héros se lit sur la margelle du puits de ce manoir. C'est à tort qu'on a cru y lire le nom d'Honoré d'Oms. C'est bien celui de Bernard d'Oms qu'il convient d'y voir gravé.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 289, 290, 292, 408, 409, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — *Publicateur* de 1837. — CALMETTE, *op. cit.*

OMS (Louis d'), fils du précédent, reçut du roi d'Aragon, immédiatement après l'exécution capitale de son père (13 mars 1475), un privilège qui lui concéda à vie le titre de vice-gouverneur des comtés de Roussillon et de châtelain de Perpignan, avec faculté de désigner lui-même son successeur. Après la rétrocession de la province à la couronne d'Aragon, Ferdinand le Catholique reconnut les services rendus à sa cause par Bernard d'Oms. Il confia à son fils Louis, en 1499, le gouvernement des comtés, en remplacement de Pierre d'Ortaffa, décédé. Louis d'Oms revendiqua, le 6 décembre 1493, des droits sur le château du Vilar d'Ovansa (Mont-Louis) et mourut vers 1512. Il avait épousé Yolande de Cruilles, née après 1461. Celle-ci était la fille de Bernard de Cruilles et de Béatrix de Santa-Pau, baronne de Mosset, qui fut maintenue en possession de certains droits à Corbère. Elle mit au monde deux fils : Jean et Charles, ainsi qu'une fille, Sigismonde, qui épousa Gaudéric Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 358, 412, 419, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts.*

OMS (Charles d'), fils cadet du précédent, se distingua en Autriche dans les combats que les armées de Charles-Quint livrèrent aux Turcs, en 1533. Il n'était pas âgé de vingt-cinq ans et des lettres de l'empereur portèrent dispense d'âge pour le nommer vice-gouverneur général de Roussillon et de Cerdagne. Le 24 juillet 1529, Charles-Quint, étant à Barcelone, reconnut à Charles d'Oms et à son frère Jean, une déclaration de noblesse et des services de leurs ascendants, et en particulier de Bernard d'Oms leur aïeul et des autres qui « avaient suivi l'empereur Charles-Quint dans l'expulsion des Barbares de la province et qui descendaient des personnages illustres Goths ». Le 19 mai 1564, Charles d'Oms, gouverneur de la province, posa la première pierre du fort qu'on se disposait à construire derrière le Château majeur. Il reçut à Perpignan, le 16 octobre 1565, le cardinal Hugues de Boncompany, légat du Saint-Siège, en l'absence de l'évêque d'Elne, de Lagunilla. Ce prince de l'Eglise devait plus tard monter sur la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Grégoire XIII. Charles d'Oms avait épousé une fille de la maison de Cardone ; son fils Pierre obtint plus tard à vie, de Philippe II, la châtellenie d'Elne. A sa mort, il fut remplacé au gouvernement du Roussillon par Alphonse d'Eril.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 375, G. 239, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Jean d'), fils aîné de Louis d'Oms, seigneur de Corbère, fut inscrit à la confrérie de Saint-Georges de la noblesse de Roussillon et de Cerdagne, dès l'origine de cette institution, le 3 août 1562. Il eut une fille unique, Marie, qui se maria à Louis de Llupia et apporta en dot à cette famille la seigneurie de Corbère.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

Branche de Calmella (éteinte)

OMS (Bérenger d'), fils cadet d'Arnald de Montescot, reçut en héritage le lieu de Calmella. Le 24 septembre 1299, Jacques Ier, roi de Majorque, lui concéda la basse et la moyenne justice, ainsi que des rentes sur cette même localité. Bérenger d'Oms percevait aussi des dîmes et détenait des droits justiciers sur divers manses situés sur les paroisses de Saint-Pierre de la Serra, de Calmella et de Taillet. Bérenger d'Oms eut pour fils et successeur Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 74, 190.

OMS (Guillaume d'), fils du précédent, fut désigné, en 1339, par le roi Pierre d'Aragon, pour arrêter la marche des armées du chef mahométan Miramolin qui, ayant pénétré en Castille, se disposait à

s'emparer de toute la péninsule hispanique. Au dire de la *Chronique* de Benther, Guillaume d'Oms combattit vaillamment à la célèbre bataille d'Ubeda, où cent quatre-vingt mille Turcs trouvèrent la mort. Il rentra dans cette ville à la suite des troupes aragonaises, après qu'elles l'eurent prise d'assaut. En 1345, Guillaume d'Oms obtint, de Pierre le Cérémonieux, une pension viagère. Son fils, Bérenger, recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 97. Fonds d'Oms non classé. E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bérenger d'), fils du précédent, avait été conseiller du roi de Majorque, Jacques. Dépossédé de ses Etats, ce prince donna à Bérenger d'Oms, le 26 août 1348, des instructions au sujet des hautes justices du château d'Oms et de la *força* de Calmella.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 378.

OMS (Guillaume d') reconnut en fief au roi d'Aragon, le 9 janvier 1370, la troisième part des dîmes de Calmella, ainsi que les propriétés féodales qu'il détenait à Saint-Pierre de la Serra et à Taillet. Il épousa Jacma dez Puig, qui apporta en dot au seigneur de Calmella le fief de Tatzo-d'Avail que sa famille possédait depuis le 1er septembre 1299. De ce mariage naquirent deux fils : Jean, qui garda le fief de Calmella, et François, auteur de la branche d'Oms qui occupa les seigneuries de Tatzo-d'Avail et de Villelongue-de-la-Salanque. Jean d'Oms eut pour fils et héritier Urbain d'Oms, lequel était décédé en 1465.

Archives des Pyr.-Or., B. 220, 408, Fonds d'Oms non classé. E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Guillaume d'), fils d'Urbain, seigneur de Calmella, eut ses biens confisqués, en 1477, au nom du roi de France. Louis XI en fit donation au napolitain Jacobo Capeci, mais Guillaume d'Oms ne tarda pas à rentrer en possession de ses fiefs. Il eut trois enfants : Guillaume, qui lui succéda ; Jean, mort sans postérité ; et Anne, qui épousa, en 1545, Jérôme de Arcos.

Archives des Pyr.-Or., B. 220, 319, 326, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Guillaume d'), fils et héritier du précédent, unit ses destinées à Angèle Campredon de Arcos, nièce de sa sœur, et eut d'elle quatre garçons : Guillaume, Nicolas, Antoine et Jean. L'aîné seul prit femme et continua la lignée des d'Oms de Calmella. Le 27 juillet 1532, le fisc intenta un procès à Guillaume d'Oms, parce que ses ancêtres, n'ayant jamais acquitté les droits de lods, leur fief avait encouru la *commise* et revenait à la couronne avec les fruits perçus. La Cour du Domaine prononça le sequestre et ajourna l'intéressé pour l'exposition de sa défense. Guillaume d'Oms subit provisoirement les conséquences de la saisie, c'est-à-dire le déguerpissement, l'interdiction générale de toute recette et de l'exercice de sa juridiction. A la suite de cette mesure, Guillaume d'Oms vit les panonceaux suzerains évincer sa bannière, non seulement sur le donjon de Calmella, mais encore sur le donjon de ses autres manoirs (N.-D. de Renaugues, de Saint-Jean *del Teule*, de Montauriol d'amont et d'avail, de Sainte-Colombe, de Montauriol de Las Illas, de la paroisse de Mollet, du château de Montferrer et de la métairie de Ça Plana, au territoire de Saint-Etienne d'Arles ou de Fontanills), avec défense partout d'y reconnaître autre immédiation et autorité que celle du roi ou de ses délégués. L'assigné comparut le 4 septembre 1532 et opposa que le titre de Bérenger d'Oms, premier seigneur de Calmella, était le franc-alleu ; qu'il avait joui sans trouble et de bonne foi, comme en avaient joui depuis plus d'un siècle Guillaume, son père, Urbain et Jean, ses ascendants ; qu'il ne s'était donc nullement cru redevable au trésor, que s'il était dans l'erreur, il n'y avait qu'à le lui déclarer avec injonction de s'amender. L'accusation fut soutenue d'une voix passionnée au point de refuser à Guillaume d'Oms son affiliation à la famille d'Oms et de ne le traiter que de soi-disant *sire* ou de *seigneur intrus* de Calmella. Toutefois, des longs débats en point de droit et de fait, il résulta que Guillaume d'Oms était héritier allodial de Bérenger, ne tenant en fief que le tiers de la dîme, ainsi reconnue par acte du 9 janvier 1370, par Guillaume d'Oms. Il fut relevé de la saisie et rétabli en pleine jouissance, le 9 décembre 1535.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513. — *Publicateur* de 1834.

OMS (Guillaume d'), fils aîné et successeur du précédent, épousa Emérentienne Joli et Jou, fille de Bernard Joli, bourgeois de Perpignan et seigneur de Pia. Celle-ci, qui était la sœur de Jéromine, veuve de Jean de Llupia, décédée sans enfants en 1648, revendiqua la dot d'Emérentienne d'Oms-Joli ; mais le différend se clôtura par une transaction à l'amiable. Elle mit au monde quatre enfants : Antoine et Bernard, dont les notices suivent ; Emérentienne, mariée en premières noces à Joseph de Béarn et en secondes noces à Martin de Sinisterra ; et Constance, épouse de Joseph Conte, damoiseau de Céret.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 401, G. 266.

OMS (Antoine d'), fils du précédent, seigneur de Calmella, mourut au mois d'octobre 1631. Il avait

épousé Jéromine Jou, sa cousine, qui mourut à Taillet le 26 août 1643 et fut inhumée dans la chapelle de la Vierge de l'église de Calmella, dans le caveau de la maison d'Oms. Antoine d'Oms laissa deux filles : Marie-Anne qui s'étant mariée, en 1645, à Ange Delpas, seigneur de Saint-Marsal, mourut peu après, léguant à son époux la seigneurie de Pia ; et Dorothée, qui suit.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Bernard d'), frère du précédent, devint seigneur de Calmella, à la mort d'Antoine d'Oms. Il avait embrassé la carrière des armes, et il commandait le château de Tautahull avant la guerre de Catalogne. Le 28 août 1639, le comte de Santa-Coloma le mit à la tête d'une compagnie de feudataires qui servaient par substitution. Il figura comme tel dans l'armée des nobles de la principauté de Catalogne que dirigea Dalmace de Queralt. Bernard d'Oms étant décédé sans postérité et Marie-Anne d'Oms, sa nièce, femme d'Ange Delpas, l'ayant suivi dans la tombe, en 1645, Dorothée d'Oms devint dame de Calmella et de Vilaclara ; ce dernier fief lui venait de sa mère, Jéromine Jou.

Archives des Pyr.-Or., B. 389, 390.

OMS (Dorothée d'), riche orpheline, avait été mise dès l'enfance au couvent de Saint-Sauveur, en qualité d'écolière. On lui avait même fait prendre l'habit de l'ordre dès l'âge de onze ans. Cependant, lorsqu'il fut question de son entrée définitive en religion, cette jeune fille, qu'on avait peut-être négligée dans son enfance, devint le sujet d'une vive tendresse tant de la part du couvent que de celle de ses parents. Lorsque, par la mort de sa sœur aînée, elle se trouva l'unique héritière de la maison d'Oms de Calmella, Teresa d'Oms y de Santa-Pau qui représentait la branche aînée d'Oms fixée à Barcelone, fit une vive opposition au nom de toute sa famille. Le 22 septembre 1648, elle représenta « que la jeune Dorothée n'avait jamais eu la moindre intention d'être religieuse ; qu'elle avait été excitée, violentée et séduite par les exhortations insidieuses de diverses personnes et notamment de la Prieure et des religieuses de Saint-Sauveur, et cela par le seul motif qu'elle possédait nombre de seigneuries et un bon patrimoine, dont elles voulaient faire leur profit ; que, dans ce but, elles lui avaient interdit toute communication avec ses parents, et même avec ses vassaux, désolés de se voir privés de la consolation de leur jeune dame. » Les parents ajoutaient « qu'ils versaient sans cesse des larmes vives, en sachant leur pupille ainsi opprimée et circonvenue, privée de toute liberté, et par suite irrésistiblement forcée de subir la volonté de la Prieure et du couvent où elle était enfermée ; et leur douleur était d'autant plus vive qu'ils étaient convaincus que, si Dorothée pouvait s'exprimer sans contrainte, elle ne manquerait pas de déclarer qu'elle ne voulait pas et n'avait jamais voulu être religieuse. » Joseph del Viver, évêque-élu d'Elne, se borna à répondre « que ces prétendues violences et oppressions n'avaient pas le moindre fondement. » Il offrit même de prendre les mesures usitées en pareil cas pour connaître la volonté de Dorothée d'Oms. Le vicaire-général fut délégué à cet effet, et, peu de temps après, on put écrire sur le registre d'actes de Saint-Sauveur : « Cejourd'hui, 27e de novembre 1648, a fait profession dona Dorothée d'Oms y Jou, ayant été d'abord interrogée par le seigneur archidiacre, vicaire-général. Le sr docteur Samso, confesseur du couvent, a dit la messe, et elle a professé en mains de misenyora dona Maria de Sinisterra, présidente. En foi de quoi, etc. » Sœur Dorothée d'Oms passa le reste de ses jours dans le monastère où elle était entrée, et à sa mort (mars 1692), le couvent de Saint-Sauveur, héritier testamentaire de la noble religieuse, prit possession des seigneuries de Calmella et de Vilaclara, qu'il conserva jusqu'en 1789.

Alart, *Echo du Roussillon*, 1864.

Branche de Tatzo-d'Avail et de Villelongue-de-la-Salanque (éteinte)

OMS (François d'), fils cadet de Guillaume d'Oms, seigneur de Calmella et de Jacma dez Puig, reçut en héritage le fief de Tatzo-d'Avail qui appartenait à sa mère. Il vit ses biens confisqués en 1476, pour avoir pris le parti de Jean d'Aragon contre le roi de France. Louis XI fit donation des domaines de François d'Oms à Antoine de Chourses, chevalier et seigneur de Maigne. François d'Oms avait épousé, le 24 décembre 1466, Gallarda, fille de Gaucelm de Bellcastell, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque ; il ajouta ce fief à la seigneurie de Tatzo-d'Avail. Il mourut, en 1482, laissant un fils appelé Pierre-Arnaud.

Archives des Pyr.-Or., B. 279, 299, 300, 303, 411.

OMS (Pierre-Arnaud d'), fils du précédent, seigneur de Tatzo-d'Avail et de Villelongue-de-la-Salanque, perdit sa mère, Gallarda, le 5 septembre 1506 et eut pour héritier son fils Jean-François.

Archives des Pyr.-Or., B. 325, 344, 412, 417.

OMS (Jean-François d') unit ses destinées à sa parente Anne d'Oms de Sentmanat qui lui donna sept enfants : Onuphre qui suit, Bérenger et Pierre-



Arnaud, morts sans descendance, Marie, Laure, Yolande et Angèle.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille),502-513.

OMS (Onuphre d'), fils et héritier du précédent, perdit son épouse Marie de Cabrera, le 29 janvier 1562. Elle fut inhumée au monastère de Saint-Dominique, à Perpignan, ainsi qu'Yolande d'Oms, sa belle-sœur, qui mourut le 14 juin 1573. Onuphre d'Oms laissa deux fils : Bernard, son successeur, et François, qui reçut, de Philippe II, des provisions le nommant au commandement de la châtellenie d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., B. 38, G. 239.

OMS (Bernard d'), fils aîné du précédent, seigneur de Tatzo-d'Avail et de Villelongue-de-la-Salanque, était châtelain de Tautahull, en 1618. Le 18 octobre de cette année-là, le roi lui écrivit une lettre dans laquelle il lui disait combien ses services lui étaient agréables. Ce prince ajoutait qu'il lui exprimait toute sa gratitude pour le geste de générosité qu'il venait de faire, en subvenant de ses propres ressources à la subsistance des soldats casernés au château de Tautahull. Bernard d'Oms qui avait contracté mariage avec une fille de la maison dez Bach eut pour fils, Joseph.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Joseph d'), fils du précédent, châtelain de Tautahull, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque et capitaine de cavalerie, obtint de Philippe IV, le 26 avril 1634, la faveur de construire un pont de maçonnerie depuis la muraille de sa maison jusqu'à celle de l'église des Grands-Augustins, de percer la muraille de l'édifice religieux et d'élever une tribune dans la chapelle de Notre-Dame pour y entendre la messe et y faire les prières. En 1639, Joseph d'Oms prit rang dans l'armée des nobles catalans que commanda Dalmace de Queralt.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390.

OMS (Emmanuel d'), fils et héritier du précédent, prit parti pour l'Espagne, et dès le 12 août 1653, vit ses fiefs de Vingrau et de Tautavel confisqués par Louis XIV. Ce roi les attribua à François Romanya. Le 11 mars 1656, des lettres-patentes du roi de France donnèrent les seigneuries de Tatzo-d'Avail, de Villelongue-de-la-Salanque, de Vingrau et de Tautavel au comte de Noailles, pour servir à l'entretien de la garnison de Perpignan. Ces mêmes biens furent concédés, durant le mois de janvier 1668, à Joseph de Pons, baron de Monclar. Un procès fut intenté en 1666, à Emmanuel d'Oms, accusé de félonie. Il fut convaincu du crime de lèse-majesté pour sa complicité dans les tentatives faites par Maur de la Réa, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines, pour livrer la place de Collioure aux Espagnols. Emmanuel d'Oms unit ses destinées à sa parente Marie-Thérèse d'Oms de Santa-Pau, dernier rejeton de la branche aînée de la maison d'Oms fixée à Barcelone. De ce mariage naquirent : Antoine, qui suit, et deux filles : Jeanne et Emmanuelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Antoine d'), issu de l'union contractée entre Emmanuel d'Oms de Cabrera et Marie-Thérèse d'Oms de Santa-Pau, fut tué en duel à Perpignan, le 2 mars 1705. Cet événement est relaté dans un rapport envoyé, le 4 mars 1705, à M. de Chamillart, ministre de la guerre, par Jean Desprès de Pomeyrol, procureur général au Conseil Souverain du Roussillon. Il écrit que « le 2 mars, entre une heure et deux heures de l'après-midy, Antoine d'Oms, capitaine de cavalerie dans Brissac, et Forcade, prévost des troupes en Roussillon, se battirent sur les remparts, entre la porte Notre-Dame et celle du Sel ; que le dit d'Oms reçut trois coups d'épée, dont il tomba mort sur place ; que sa famille prévenue fit enlever son corps qui fut porté secrètement chez un de ses parents où des perquisitions furent faites sans qu'on l'ait pu trouver. Il semble qu'on ait voulu étouffer tout scandale. Forcade s'évada après avoir fait le coup et sortit de la ville quoiqu'on ait aussitôt fermé les portes ; on ne put qu'arrêter ses chevaux quand ils se présentèrent pour sortir ; les viguiers et les alguazils ont couru après lui, mais inutilement, car en sept heures, il a pu se rendre en Espagne. » Antoine d'Oms laissa une fille, Gaëtane, qui épousa Joseph de Copons, seigneur de la Torre de Moya. La sœur aînée d'Antoine d'Oms, Jeanne, se maria à son cousin Emmanuel de Sentmanat de La Nuça d'Oms, marquis de Castell de Dos-Rius ; la cadette unit ses destinées à Pierre dez Bach.

Archives du Ministère de la Guerre, vol. 1892 (Communication obligeante de M. Clément de Lacroix). — Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

Branches fixées à Perpignan

OMS (Jean d'), second fils de Guillaume d'Oms, châtelain de Collioure, et d'Anne de Pérapertuse, avait d'abord épousé une fille de la maison de Cardone et avait eu d'elle un fils, Michel, qui devint son héritier. Resté veuf, Jean d'Oms convola en secondes noces, le 12 novembre 1511, avec Elisabeth Giginta, dont le père, François, occupait une chaire de droit à l'Université de Perpignan. De cette union naquirent six enfants : Guillaume, époux d'Anne de Péra-

pertuse et père de Jean et de Guillaume, décédés sans postérité ; Anne, morte jeune ; Jérômette, qui unit ses destinées à Jean-François Sampso ; Elisabeth, mariée à Raymond Canta ; Louise et Guiomar, religieuses au couvent de Valldonzella.

Archives des Pyr.-Or., Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Michel d'), fils et héritier du précédent, fut inscrit, en 1562, dans les rangs de la confrérie Saint-Georges, lors de la fondation de cette société de nobles. Il testa à Perpignan, le 19 mai 1568, demandant que son corps fut enseveli dans la chapelle du dévot Crucifix de l'église Saint-Jean où était déposé le corps de Jean d'Oms, son père. Le 14 novembre 1578, il envoya à la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, un homme d'armes de sa compagnie, nommé Pierre Ville, porteur d'une lettre annonçant que le Souverain Pontife accordait à la communauté de Saint-Jean le privilège de célébrer 40 messes au nouvel autel privilégié de la Conception. Cette nouvelle fut publiée dans les rues de la ville de Perpignan, au son des trompettes et des cymbales. Michel d'Oms avait épousé Anne de Ça Riera, dont il n'eut point d'enfants. Il convola en secondes noces avec Marie-Angélique Sampso, veuve de Jean Calser, et d'eux naquit un fils unique, Balthazar.

Archives des Pyr.-Or., B. 345, 374, 415, G. 240, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Balthazar d'), fils unique et successeur du précédent, devint aussi l'héritier de Jacques Calser, chevalier de Saint-Jacques de l'Epée, châtelain de Salses, et d'Agnès de Caldes. Il fut clavaire de la ville de Perpignan, en 1605, et testa dans cette ville, le 6 janvier 1628. Il avait épousé à Perpignan, le 4 février 1598, Hippolyte-Elvire de Sant-Marti, veuve d'Antich Ça Riera et eut plusieurs enfants : Jean, décédé sans descendance ; Gérard, son successeur ; Marie-Angèle, épouse de Louis Canta ; Magdeleine, mariée à François dez Bach de Descallar ; Marie et Victoire, religieuses au couvent de Valldonzella.

Archives des Pyr.-Or., B. 437, 439, G. 256, Fonds d'Oms non classé, E. (Titres de famille), 502-513.

OMS (Gérard-Boniface-Nicolas d'), fils du précédent, baptisé à l'église Saint-Jean à Perpignan, le 14 mai 1608, testa dans cette ville, le 20 juillet 1639. Gérard d'Oms mourut à Perpignan, en 1645. Il avait épousé, le 26 mai 1630, Catherine del Viver et de Sant-Marti, fille de Thadée del Viver et de Sant-Marti, damoiseau de Perpignan, seigneur de Maureillas, et de Marie de Descallar. Gérard d'Oms laissa quatre fils : Balthazar, héritier de ses père et mère, dont les biens furent donnés, en 1653, au marquis de Marceli et qui, après avoir testé en faveur de son père Thadée, mourut en 1687 ; François, déjà mort à cette dernière date ; *Gérard, auteur de la branche existante des d'Oms de Tord, rapportée ci-après ;* Thadée, chef de la maison d'Oms de Meca d'Armengau qui suit, et dont le dernier représentant fut Amédée d'Oms, conseiller à la Cour de cassation, mort à Paris, en 1885.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

1° Branche des d'Oms y Meca, Tamarit, Montalt et d'Armengau (éteinte)

OMS (Thadée-François-Joseph-Gérard d'), quatrième fils du précédent, naquit à Perpignan, le 9 septembre 1633, et fut héritier de son frère Balthazar et de Thadée del Viver, son grand-père (testament du 8 mars 1638), sous condition de porter son nom et ses armes. Il avait fait partie de l'armée espagnole de Dalmace de Queralt, mais, après la conquête, il prêta serment de fidélité au roi de France, le 4 septembre 1663, entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon. Il testa le 7 mai 1687 et fixa sa sépulture dans la chapelle du dévot Crucifix, contiguë à l'église Saint-Jean, en la tombe de ses pères. Il avait épousé à Barcelone, le 10 avril 1666, sa cousine Denise Meca, fille de don Antoine Meca et de Françoise, d'où étaient issus : Catherine, qui, ayant hérité de 6000 livres de son père, mourut avant 1722, après avoir épousé le 25 mars 1693, Joseph de Tamarit, fils de Michel de Tamarit ; elle laissa une fille, Marie, qui devint la femme de Jean d'Esprer, d'Ille ; et Joseph-François, qui suit.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph-François d'), fils du précédent et de Denise Meca, né le 24 septembre 1673, seigneur du lieu, château et terroir de Saint-Paul de Calce, contracta deux mariages : le premier, le 20 juin 1702, avec Monique de Tamarit, fille de Michel de Tamarit et de Madeleine de Sant-Menat, d'où est issu Antoine-Thadée qui suit ; le second avec Josèphe de Montalt, d'où : Narcisse, qui épousa Joseph d'Anglade de Rocabruna ; Marie, morte en 1774, épouse de François-Jean-Antoine de Copons, seigneur de Llar, son cousin (1715-1786), président à mortier au Conseil souverain de Roussillon, mort à Paris, le 6 février 1786, après avoir épousé en dernières noces, en 1778, Mlle de Maupertuis, qui figura à la cour de Joséphine de Beauharnais ; Thadée d'Oms de Montalt, rapporté ci-après. Joseph-François d'Oms y Meca testa à Perpignan le 28 juin 1722, institua héritier son fils Antoine-Thadée d'Oms de Tamarit, issu du premier lit, lui substituant Thadée d'Oms de Montalt, son fils du second lit.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Antoine-Thadée-Pierre d'), fils du précédent et de Monique de Tamarit, seigneur du lieu et château de Castel-Rossello, Calça, Maureillas, Saint-Martin de Fenouillar, naquit à Perpignan, le 18 janvier 1708. Viguier de Roussillon et du Vallespir en 1751, chevalier de Saint-Louis en 1752, il fut plus tard nommé commandant des gardes-côtes de la province. Il mourut le 14 août 1779 et avait épousé à Perpignan, le 5 septembre 1735, Marie de Copons, sa cousine, fille de François de Copons de Reart, avocat-général au Conseil Souverain et de Marie-Anne d'Oms de Foix, citée ci-après. De cette union naquirent plusieurs enfants : Thadée-Raymond, qui suit ; Marie-Thérèse, religieuse ; Raymond, chevalier de Malte (15 octobre 1769) ; Josèphe, qui épousa, en Espagne, Jean de Vivet ; Raymonde, qui se maria aussi en Espagne à Joseph de Portell.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Thadée-Raymond-Antoine d'), fils du précédent et de Marie de Copons, naquit à Perpignan le 27 mars 1745. Il assista à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon en 1789 et mourut le 19 février 1794. Il avait épousé à Perpignan, le 17 novembre 1766, Marie d'Oms de Jorda, sa cousine, citée ci-après, dont il eut un fils, qui suit.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph-Marie-Augustin d'), fils du précédent et de Marie d'Oms, né à Perpignan le 29 février 1768, officier au régiment de la Sarre en 1784, fut le dernier descendant de la branche d'Oms de Tamarit issu de Joseph-François d'Oms, ci-dessus. Il fut tué en duel à Perpignan, le 13 septembre 1789, pour soutenir l'honneur de la mère de sa fille naturelle, Anne-Antoinette, qui était née à Perpignan le 26 juillet 1788, d'une liaison secrète. Dernière héritière de la branche d'Oms de Tamarit, elle épousa à Perpignan, le 23 avril 1811, un de ses cousins Adrien d'Anglade, issu de la branche d'Oms de Montalt, par Narcisse d'Oms, citée ci-dessus, qui avait épousé Joseph d'Anglade de Rocabruna. Anne-Antoinette d'Oms, veuve et sans enfants, fit don à la ville de Perpignan de la tour de Château-Roussillon, en 1856. Elle mourut le 8 janvier 1863 et sa succession donna lieu à un long procès entre ses héritiers.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Thadée d'), troisième enfant issu du second mariage de Joseph-François d'Oms, cité ci-dessus, et de Josèphe de Montalt, naquit en 1709. Il embrassa la carrière des armes et entra au service dans l'école d'artillerie de Perpignan en qualité de volontaire. Thadée d'Oms occupa une lieutenance en second dans le régiment de Piémont à dater du 1er avril 1733 jusqu'au 16 octobre de l'année suivante. Nommé lieutenant au même régiment, le 1er juin 1735, Thadée d'Oms fut promu commandant de compagnie, le 16 novembre 1743. Il assista au siège de Prague et reçut à la main droite une blessure grave, à la suite de l'éclat d'une grenade. Thadée d'Oms fut estropié et se retira du service le 31 décembre 1746. Le 1er avril 1743, il fut fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le 31 décembre 1746, il obtint de Louis XV une pension de quatre cents livres sur le trésor royal. Thadée d'Oms fut affecté à la majorité de Villefranche-du-Conflent, le 31 décembre 1748. Le 16 octobre 1765, il fut nommé à celle de Collioure. Thadée d'Oms épousa, le 22 juillet 1748, Marie-Elisabeth d'Armengau, née en 1725, fille de Christophe d'Armengau, de Vinça, et d'Anne de Hams. Quatre enfants naquirent de leur union : Augustin-Joseph, qui suit ; Josèphe, mariée à Joseph de Vilar de Boisambert ; Elisabeth, qui unit ses destinées à Jean d'Oriel ; et Anne, épouse du chevalier de Sabater. Thadée d'Oms mourut à Perpignan le 19 février 1794.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Augustin-Joseph d'), fils du précédent, fut admis à l'école militaire de la Flèche, le 5 septembre 1769. Il assista à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon en 1789 et épousa à Bordeaux dona de Montchuell.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Amédée d'), fils du précédent, naquit à Bordeaux, le 23 août 1800. A vingt-quatre ans, sous la Restauration, il fut nommé conseiller à la Cour de Bordeaux (1824) et avocat-général en 1830. Le gouvernement de Juillet l'envoya comme procureur-général à Amiens (1844), à Toulouse (1846), et à Rouen (1849). En 1850, il fut nommé premier président à Douai et conseiller à la Cour de cassation, le 23 octobre 1852. Il continua sa carrière dans ce poste et il était, en 1870, président de la Chambre des mises en accusation. Il fut chargé, en cette qualité et par décret spécial, d'instruire contre le prince Pierre Bonaparte l'accusation du meurtre de Victor Noir, procès retentissant qui se déroula, en mars 1870, devant la haute Cour d'assises, réunie à Tours, et se termina par l'acquittement du prince. Amédée d'Oms avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, le 6 mai 1838, officier le 14 octobre 1849 ; il fut élevé à la dignité de commandeur le 6 février 1875, prit sa retraite le 1er mars suivant et mourut à Paris (64, Boulevard Malesherbes) le 9 août 1885. Il avait

épousé Charlotte Blondel Larougerie, dont il eut un fils, Louis-Charles, né à Toulouse, le 3 août 1848, mort à Vernet-les-Bains en bas-âge, le 15 octobre 1850. Une modeste pierre tombale, recouverte de mousse, oubliée dans le vieux cimetière de Vernet-les-Bains, signale la dépouille du dernier rejeton de la branche d'Oms de Tamarit, Montalt, Armengau.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

2° Branche existante des d'Oms del Viver, de Foix et Béarn, de Tord, Tixador et de Vilar.

OMS (Gérard II d'), troisième fils de Gérard I d'Oms, ci-dessus mentionné, et de Catherine del Viver, fut capitaine de cavalerie au régiment de Duplessis, en 1689, puis colonel au régiment royal-Roussillon-cavalerie. Il testa à Perpignan, le 30 avril 1693. Gérard d'Oms avait épousé à Perpignan, le 20 novembre 1660, Marie-Anne de Taqui, fille d'Augustin de Taqui, décédé, et d'Anne.

Archives des Pyr.-Or., G. 152, 299. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Jean d'), fils du précédent, né le 5 mai 1667, seigneur de Peyrestortes, Bages, Oms, Taillet et autres lieux, fut nommé colonel du régiment d'infanterie, levé en Roussillon. Il contracta quatre mariages d'où sont issues: la branche d'Oms de Tord, éteinte dans la maison de Contades, et la branche d'Oms Tixador continuée jusqu'à nos jours.

Du *1er mariage* contracté à Perpignan, le 10 octobre 1682, avec Françoise de Foix et de Béarn, il eut: Marianne, qui épousa François de Copons de Reart, avocat-général au Conseil souverain, fils de Philippe de Copons, premier président au Conseil souverain et d'Elisabeth de Tamarit; de cette union naquirent François de Copons, qui épousa Marie d'Oms de Montalt, sa cousine, ci-dessus; et Marie de Copons, qui épousa Antoine d'Oms de Tamarit, son cousin, ci-dessus; François-Xavier, qui suit, tige de la branche d'Oms de Tord.

2e mariage avec Gaëtana de Ros, d'où un fils, Joseph d'Oms de Ros, décédé sans postérité.

3e mariage avec Thérèse de Sagarra, fille de François de Sagarra, président du Conseil Souverain, morte et inhumée à Taillet, le 1er avril 1731, d'où deux filles: Marie et Angélique, chanoinesses de Saint-Sauveur, et un seul fils, Gérard-Benoît-Balthazar d'Oms, né à Sorède, le 11 février 1711, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers (1746), major du régiment de la Sarre (1747), pensionné en 1756, qui épousa à Perpignan, le 19 janvier 1741, Josèphe de Jorda et eut une fille unique, Marie, née le 30 août 1746, morte le 9 juillet 1813, mariée à Thadée d'Oms de Copons, son cousin, ci-dessus.

4e mariage avec Marie-Thérèse Tixador, d'où un fils, Joseph d'Oms, dont l'article suivra et une fille Marguerite, mariée à Coll de Vivès.

Archives des Pyr.-Or., G. 825, 832. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (François-Xavier d'), fils du précédent, issu de son premier mariage avec Françoise de Foix et de Béarn, fut aussi colonel du régiment d'infanterie, levé en Roussillon. Il testa à Perpignan, le 15 août 1754. Il avait épousé à Perpignan, le 30 juin 1717, Marie de Tord de Calvo, morte à Taillet en 1734, et eut sept enfants: Joseph qui suit, François et Antoine, chevaliers de Malte, Marie-Anne, Marie, Marguerite, chanoinesses de Saint-Sauveur et Hippolyte.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph, marquis d'), fils du précédent, naquit le 25 juin 1722 et servit dans les mousquetaires. Il hérita de son père de l'hôtel d'Oms, situé rue Queya à Perpignan (Serra, not., 23 mai 1786). Sur sa demande il reçut, en août 1767, des lettres-patentes du roi Louis XV, érigeant les terres et seigneuries d'Oms, Taillet, Sorède et Bages, en marquisat sous le nom d'Oms. Il assista, en 1789, à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon et fut nommé, en 1790, membre du Conseil et du Directoire du département. Joseph d'Oms donna sa démission en août 1791, émigra avec son fils, en août 1793, pour éviter son arrestation, et mourut à Barcelone, le 19 février 1807. C'était un homme d'une haute intelligence qui consacra quarante années de sa vie à recueillir tous les titres relatifs aux diverses branches de sa famille et ceux non moins importants des familles alliées à la sienne avec les documents relatifs aux seigneuries qu'il possédait ou à celles qui avaient appartenu à ses auteurs. Ces titres sont devenus la propriété des archives départementales par suite de la donation qu'en fit la comtesse de Contades, petite-fille du marquis. Dans un *Mémoire* inédit, le marquis d'Oms raconte que, de son vivant, « on vit passer un jour sur la place de la Loge, à Perpignan, un officier gascon ayant après lui chevaux de maître et son équipage couvert et caparaçonné aux mêmes armes de la maison d'Oms. Il fut suivi, reçu et accueilli par tous les M. d'Oms et ils furent reconnus parents, descendants de la même famille, nom et armes d'Oms. » Malgré l'antiquité de sa race, Joseph d'Oms n'en tirait point vanité. Quand La Chesnaie des Bois publia à la fin du XVIIIe siècle son *Armorial de France*, il demanda au marquis d'Oms de Tord de lui communiquer sa généalogie et s'attira une réponse hautaine. M. d'Oms l'assura qu'il se souciait fort peu de produire ses titres et ne se chargeait pas de fournir des renseigne-

ments, « l'origine de sa maison se perdant dans la nuit des temps ». Pressé aussi par Chérin, généalogiste du roi, de communiquer sa filiation, pour obtenir une lieutenance dans la garde royale en faveur de son fils Dominique, il daigna à peine envoyer une généalogie qui remontait seulement à la conquête française (1659). Le marquis d'Oms de Tord épousa à Perpignan, le 30 mai 1755, Marie-Anne de Margarit d'Aguilar Casteras, morte le 16 mars 1757.

Archives des Pyr.-Or., B. 404. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Dominique-Hippolyte, comte d'), fils du précédent, seul héritier de la branche d'Oms de Tord, naquit le 1er mars 1756 et fut envoyé de bonne heure à Paris où il obtint une lieutenance dans le régiment des gardes (1784), grâce aux instances de son oncle de Copons, ancien président du Conseil Souverain. Le comte Dominique d'Oms a laissé une intéressante correspondance avec son père qui a été récemment publiée et qui dépeint les mœurs et les personnages de l'époque. Il émigra et on a pu croire qu'il était mort à l'armée de Condé ; en réalité, il se rendit en Angleterre en 1792 et s'embarqua à Douvres en 1793, pour aller à Rotterdam et passer en Allemagne ; mais le vaisseau qui le transportait fit naufrage en vue des Pays-Bas. Le comte d'Oms avait épousé à Paris, le 30 avril 1787, Aglaé Françoise de Castellane, morte avant 1799, fille de François-Henry marquis de Castellane, maréchal de camp, chevalier d'honneur du roi, d'où : 1° Eléonor-Auguste qui suit ; 2° Marie-Henriette, née le 2 juillet 1790, hérita de son frère Eléonor et fut remise, en 1815, en possession des biens de sa famille, notamment de la forêt de Formiguères, et à Perpignan de l'hôtel d'Oms ; elle testa à Paris, le 2 avril 1858 (Meignen, not.), légua ses biens aux neveux de son mari et les papiers de famille aux archives des Pyrénées-Orientales, où ils constituent un fonds historique important (fonds d'Oms). Elle mourut le 24 novembre 1866, au château de Montgeoffroy, commune de Mazé (Maine-et-Loire) ; elle avait épousé le comte Gaspard de Contades et n'eut qu'un fils, Erasme-Henry, marquis de Contades, mort jeune, le 24 février 1858. La succession d'Henriette d'Oms, comtesse de Contades, fut partagée entre ses héritiers Marie et Mathilde d'Emieville, la comtesse de Vigneral, née de Vauquelin, Charles et Alphonse de Vauquelin, qui firent vendre tous les biens possédés en Roussillon par leur tante, notamment l'hôtel d'Oms, confisqué en 1793, racheté par Henriette d'Oms et Aglaé de Castellane et acquis, le 30 mai 1868, par Auguste Muxart.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Eléonor-Auguste-Joseph, marquis d'), fils du précédent et d'Aglaé de Castellane, dernier rejeton de la branche d'Oms de Tord, naquit le 21 décembre 1788. Il n'avait pas cinq ans quand disparut son père, et sa mère ne tarda pas à mourir. Resté orphelin avec sa sœur Henriette, il fut recueilli par la famille de Castellane et eut pour tuteur Boniface-Louis-André de Castellane, général de brigade, préfet des Basses-Alpes (plus tard pair et maréchal de France) qui l'entraîna à l'armée ; à vingt ans, il était à Bayonne, sous-lieutenant dans la garde d'honneur de Napoléon. Le 19 mai 1808, il fut nommé au 1er hussards et placé à la suite de l'Etat-major général de l'armée d'Espagne. Ici surviennent des circonstances longtemps restées mystérieuses et qui avaient caché la mort tragique d'Eléonor d'Oms. Le 31 janvier 1809, cet officier reçut ordre de rejoindre son corps ; le 8 juillet suivant, M. de Suniac, colonel du 1er hussards, écrivit au Ministre de la Guerre qu'il était sans nouvelles de M. d'Oms et qu'il supposait qu'étant parti de Burgos, pour rejoindre avec un autre officier, ils s'étaient jetés dans Vigo, où ils auraient été pris par les Anglais, lors de la reddition de cette ville. Plus tard le bruit courut de la présence de M. d'Oms à l'étranger ; des soupçons circulèrent. Pour y couper court, l'Empereur pria le Ministre de la Guerre de s'informer, et le 26 août 1811, une enquête fut prescrite : les officiers du 1er hussards répondirent que M. d'Oms n'avait jamais paru au corps et qu'on n'avait « aucune connaissance de son sort ». La famille de Castellane ne s'en tint pas là ; les enquêtes administratives ne pouvant aboutir, elle fit elle-même procéder à des recherches. On savait que l'officier qui avait quitté Burgos avec Eléonor d'Oms se nommait Le Clerc, mais il avait aussi disparu. On s'informa à Vigo et on apprit que Le Clerc avait été fait prisonnier. Où avait-il été transféré ? On le retrouva enfin sur les pontons anglais et sa déposition établit qu'il avait quitté Burgos avec M. d'Oms et un détachement pour rejoindre le 2e corps d'armée à Vigo. Dans la nuit du 15 au 16 mars 1809, le détachement était engagé dans les montagnes entre Thuy et Ridondella ; il fut soudainement attaqué et M. d'Oms, qui s'était porté en avant, tomba mort frappé d'une balle au front.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph d'), issu du quatrième mariage de Jean d'Oms avec Marie-Thérèse Tixador, naquit en 1776. Il assista, en 1789, à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon et émigra en Westphalie. Joseph d'Oms fut, après la mort de son cousin, en 1809, le seul représentant de la famille d'Oms. Il épousa Marie de Vilar (Ponteilla), d'où Joseph d'Oms de Vilar, qui suit, et Victoire, née le 19 mars 1781,

morte le 7 novembre 1850, après avoir épousé, le 10 janvier 1804, François de Roig-Pontich, fils de Jean de Roig-Dotres et de Marie de Pontich.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Joseph d'), fils du précédent, devenu marquis d'Oms à la mort des représentants de la branche d'Oms de Tord, épousa Caroline de Latenay et eut pour enfants : Antoinette, née en 1814, morte le 2 avril 1894, épouse de Thomas de Roig, son cousin-germain ; Hélène, supérieure générale des religieuses du Saint-Sacrement de Perpignan (septembre 1870 — 20 décembre 1875) ; Marie, épouse en premières noces de L. Dauder, et en secondes noces de N. de Selva ; Caroline, épouse de Joseph Amanrich ; Gérard, qui suit.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

OMS (Gérard III, marquis d'), mort à Perpignan en 1895, épousa, à Sainte-Marie-la-Mer, Joséphine (Pepita) Ferrer, née en 1831, morte à Perpignan le 31 août 1891, d'où quatre filles et un fils, Gérard-Charles-Marie-Joseph, né à Sainte-Marie le 7 juillet 1859, actuellement chef d'escadron d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

ORCHAU (Arnaud d'), chevalier, exerçait déjà, en 1366, les fonctions de Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Le 5 janvier 1379, il fut remplacé dans cette charge par le chevalier Raymond de Perellos.

Archives des Pyr.-Or., B. 115, 116, 133.

ORIOLA (Antich), issu d'une famille originaire de la Catalogne, était *mercader* de Perpignan en 1587. Il épousa Marie-Anne Ponsich, dont un frère était chanoine d'Elne. Celle-ci resta veuve en 1603. Elle testa cette même année et demanda à être ensevelie dans le caveau de la famille Oriola qui était creusé sous la chapelle de Notre-Dame des Anges, au monastère de Saint-François de l'Observance (actuellement hôpital militaire). Antich Oriola, dont un frère, du nom de Jacques, fut chanoine de Vich, laissa cinq enfants : Jacques ; François, religieux de Saint-François ; Victoire ; Anne, épouse d'Antoine de Brem ; et Augustin qui suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 515.

ORIOLA (Augustin), fils du précédent, contracta alliance en 1606, avec Anne Deu, fille d'un négociant de Perpignan. Il se livra au commerce et fut même directeur d'assurances sur la vie. C'est ainsi que l'évêque d'Elne, Gaspard Priéto, prit, le 28 septembre 1637, chez Augustin Oriola, une assurance sur la vie et que divers personnages, en cette circonstance, s'engagèrent à verser des sommes déterminées à la caisse de l'agence, si le prélat venait à trépasser dans le laps de temps fixé par la police du contrat. Augustin Oriola, veuf de sa première épouse qui ne lui avait pas donné d'enfants, se remaria avec Marguerite Fita, dont il eut plusieurs enfants : François, qui suit ; Augustin, Joseph, morts sans postérité ; Jeanne ; Marguerite, qui épousa Antoine de Travi de Montagut ; Thérèse, qui unit ses destinées à Raphaël Padern, dont le fils, François, fut fait bourgeois honoré de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 515, G. 50.

ORIOLA (François d'), fils du précédent, fut créé bourgeois honoré de Perpignan en 1673. Il épousa en premières noces Françoise Cellès, fille de Joseph Cellès, docteur en médecine et bourgeois honoré de Perpignan. Celle-ci étant décédée en 1677, François d'Oriola convola en secondes noces, le 3 janvier 1689, avec Françoise Bonet et Costa, fille de Thomas Bonet, bourgeois noble et docteur ès-lois. Devenue veuve, Françoise d'Oriola de Bonet se remaria avec François Puig, docteur ès-lois de Perpignan. De son union avec François d'Oriola, elle laissa un fils appelé aussi François.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 515.

ORIOLA (François d'), fils du précédent, épousa en 1706 Josèphe de Gonzalvo, fille de Joseph de Gonzalvo, bourgeois honoré et de Marie-Angélique de Gazanyola. Il mourut en 1719, après avoir fait un testament dans lequel il demandait à être inhumé dans le tombeau de sa famille situé dans l'église des religieux de Saint-François. Sa veuve se remaria avec Joseph de Règnes, procureur-général au Conseil Souverain du Roussillon. De son union avec François d'Oriola elle avait eu sept enfants, dont plusieurs morts en bas-âge. Les autres étaient : François, qui suit ; Joseph, qui possédait en 1723 un bénéfice à l'église de Corneilla-de-la Rivière ; et Jean, qui était, en 1766, capitaine au régiment de Namur, au service du roi des Deux-Siciles.

Archives des Pyr.-Or., E. Titres de famille), 515, G. 774.

ORIOLA (François d'), fils du précédent, naquit le 26 septembre 1708. Capitaine au régiment des milices bourgeoises, il épousa, en 1759, Françoise de Raymond de Lassus, fille de Pierre de Raymond, contrôleur de l'artillerie de Roussillon et Languedoc. François d'Oriola était le doyen d'âge des membres de la noblesse du Roussillon, lorsque l'ordre se réunit, le 21 avril 1789, à l'effet de nommer ses députés aux



Etats-généraux. La présidence de l'assemblée qui se tint dans la chapelle du Tiers-ordre des frères Minimes lui fut dévolue par ordre de Louis XVI, en l'absence du gouverneur et capitaine-général de la province. Après une séance consacrée à la vérification des pouvoirs, François d'Oriola présida, le 23 avril, la seconde Assemblée de la noblesse, qui devait nommer elle-même son président. Avant d'ouvrir le scrutin, François d'Oriola prononça le discours suivant : « Si la vieillesse a des désagréments, elle a aussi quelquefois des avantages : je l'éprouve vivement aujourd'hui ; je dois à la providence qui a daigné veiller sur mes jours l'avantage de vous présider dans cette circonstance. Si l'honneur était perdu, a dit un écrivain, c'est dans le cœur d'un gentilhomme qu'on devrait le chercher. Mot sublime, mot consolant, qui me permet encore de me livrer à l'espoir de voir renaître, par vous, le bonheur du Roi et celui de la Nation ! C'est, en effet, à la Noblesse qu'il appartient de rendre inébranlable ce trône qu'elle a si souvent défendu au prix de son sang, en l'environnant de l'amour des peuples : aucun sacrifice ne doit lui coûter pour y parvenir. Lien précieux de la nation et du monarque, c'est par nos efforts que doit se raffermir la liberté ; mais elle ne peut exister que dans l'union intime de tous les ordres. C'est à nous, destinés par la naissance à servir de modèle au peuple, à y concourir, par notre exemple. Soyons à jamais en garde contre l'erreur qui cherche à diviser les divers membres de l'Etat : éteignons le flambeau de la discorde qui peut nous diviser nous-mêmes. Nous sommes hommes et citoyens, soyons amis et patriotes : c'est le dernier vœu de mon cœur ; il me serait doux en le formant de penser que je ne suis que l'interprète de vos sentiments. » Le scrutin ayant été ouvert, la pluralité des suffrages se réunit en faveur du baron d'Ortaffa, colonel d'infanterie, qui fut désigné comme Président de l'ordre de la noblesse. François d'Oriola eut trois enfants : Louis, dont la notice suit ; Rose, qui épousa, en 1761, Barthélemy de Champsel, chevalier de Saint Louis, major au régiment de Noailles-cavalerie, et en deuxièmes noces (1764) Jean-Baptiste Delpas de Saint-Marsal, colonel, commandant la citadelle de Perpignan ; et Marie-Anne qui contracta alliance avec Michel de Coma-Serra, député de la noblesse aux Etats-généraux.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 515. — Alart, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales.*

ORIOLA (Louis d'), fils du précédent, né en 1734, fut capitaine au régiment de Béarn-infanterie. Il mourut en 1774. Louis d'Oriola avait épousé, en 1763, Françoise de Canclaux, fille de Joseph de Canclaux, trésorier de l'extraordinaire des guerres et de Catherine Xaupi. De ce mariage étaient issus : Joseph, qui suit ; Louis, né le 10 octobre 1768, sous-lieutenant en 1782 ; Michel, né le 23 mai 1770, sous-lieutenant en 1786, porté sur la liste des émigrés et disparu durant la Révolution.

Archives de la famille.

ORIOLA (Joseph d'), fils du précédent, épousa, en 1790, Marie de Jorda, fille de Gaëtan de Jorda d'Ortéga et de Josèphe d'Esprer. Celle-ci lui donna deux enfants : Augustin, auteur de la branche actuellement existante, et Joseph, magistrat sous la Restauration, démissionnaire en 1830, pour ne pas servir la monarchie de juillet. Le blason de la famille porte : *de sable à cinq étoiles d'argent, posées trois et deux, au chef d'argent chargé d'un loriot essoré de gueules.*

Archives de la famille.

ORIS (Martin-Jean de), seigneur du château de Oris (diocèse de Vich), damoiseau, domicilié à Vinça, testa en 1539. Il avait épousé Françoise, qui était décédée en 1561, après avoir établi la fondation d'une messe en la chapelle de Notre-Dame de la *Magrana*, dans l'église Saint-Jean de Perpignan. De leur union étaient issus : Gaudérique, qui, après avoir épousé Anne, laissa un fils du nom de Jacques ; François, seigneur de Oris, déjà décédé en 1562 ; et Rochafort, auteur de la branche fixée à Millas.

Archives des Pyr.-Or., G. 253, E. (Titres de famille), 516.

ORIS (Mathias de), petit-fils du précédent et fils de François de Oris et de Denyse, seigneur de Oris, domicilié à Vinça, fut mis sous la tutelle de son oncle Rochafort, en 1565. Il contracta mariage, en 1571, avec Emérentienne, fille de Galcerand de Vallgornera, seigneur du château de Vallgornera, situé dans la paroisse de Peralada (diocèse de Gérone) qui toutefois résidait à Perpignan, et de Lucrèce. Mathias de Oris testa en 1588. Il avait en ce moment sept enfants : François, qui lui succéda ; Thomas ; Galcerand, qui épousa une demoiselle de la maison de Castella ; Angèle, Emérentienne, Isabelle et Lucrèce. Celle-ci unit ses destinées à Raphaël Joli et fut, en 1633, l'héritière des biens de son frère Galcerand, mort sans postérité.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 516.

ORIS (François de), fils du précédent, se maria, en 1589, à Victoire d'Ortaffa, fille unique de Jean d'Ortaffa. Celle-ci mourut en 1602, et François de Oris ayant convolé en deuxièmes noces avec Françoise Tafurer, eut de cette dernière un fils, François-Jean de Oris, né le 7 mars 1611. François-Jean de Oris

était établi à Barcelone, dès l'année 1632. En 1660, il chargea son procureur de prendre possession en son nom des lieu, terroir et juridictions de Néfiach ainsi que des droits qu'il possédait sur Vinça. François-Jean de Oris figura dans les rangs des nobles catalans présents à l'armée de Dalmace de Quéralt levée en 1639. Le 21 août 1653, Louis XIV fit donation de rentes sur les biens de François de Oris en faveur de Michel de Tamarit, damoiseau de Barcelone. François de Oris contracta mariage avec N. Puigjaner, de Barcelone, et de cette union naquit Charles, qui possédait des fiefs à Néfiach et à Vinça, au début du XVIII[e] siècle. Anne de Descallar, femme de ce dernier, était veuve en 1745.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, E. (Titres de famille), 516.

ORIS (Rochafort de), fils cadet de Martin-Jean de Oris, était déjà fixé à Millas en 1571. Il testa dans cette localité, cette année-là. Il avait épousé Guiomar de Llordat qui vivait encore en 1600, après avoir mis au monde cinq enfants : Arnaud, Jérôme, Marie-Anne, Thérèse et Anne.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 516.

ORIS (Jérôme de), fils et héritier du précédent, se maria à Paule de Meca, qui était veuve en 1603. Un fils, Jean, était issu de leur union. Il épousa, en 1636, Hélène d'Alemany de Bellpuig, fille de Charles d'Alemany de Bellpuig, seigneur de Tortella, au diocèse de Gérone.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 516.

ORNACH (Pierre d') fut nommé abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1482 et régit durant onze années ce monastère. Avant lui, le siège abbatial était resté vacant pendant quatorze ans. A la mort de Pierre d'Ornach, l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa fut donnée en commande à César Borgia.

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

ORNOS (Georges) occupait l'archidiaconé d'Elne en 1416. Le 18 mars 1416, après la renonciation à l'obédience de Benoît XIII, prononcée au commencement de cette année par saint Vincent Ferrier, le roi d'Aragon avait nommé Georges Ornos au grand archidiaconé d'Elne. Ce prince lui avait intimé, en même temps, l'ordre de méconnaître la juridiction de Pierre de Luna. Les partisans de Benoît XIII créèrent des embarras à Georges Ornos, et Ferdinand I[er] dut couvrir de son autorité l'archidiacre d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

ORRY (Philibert), comte de Vignori, financier et ministre français, né à Troyes, le 22 janvier 1689, mort au château de La Chapelle, près Nogent-sur-Seine, le 9 novembre 1747. Il descendait de Marc Orry, qui avait été libraire à Paris et duquel il avait emprunté les armoiries : *de pourpre à un lion d'or, rampant et grimpant sur un rocher d'argent.* Son père était Jean Orry, directeur général des finances espagnoles. Sa mère, d'une famille bourgeoise de Beaune, se nommait Jeanne Esmonyn. Philibert Orry entra d'abord comme cornette dans un régiment de cavalerie ; mais il quitta bientôt le service pour acheter une charge de conseiller au parlement de Paris, et il devint maître des requêtes en 1712. Dix ans après, il obtint l'Intendance de Soissons, d'où il passa à celle de Perpignan le 26 juillet 1727. Il recueillit la succession de François Legras, seigneur de Luart, qui venait d'être nommé ambassadeur à Constantinople. Philibert Orry a laissé son nom à une digue de 1100 mètres en amont et 400 mètres en aval, du pont dit de Pierre, à Perpignan. Ce travail fut exécuté pour contenir les eaux de la Tet, qui, à la moindre crue, se déversaient vers le nord et causaient des dommages incalculables aux terres de la vaste plaine, entre cette rivière et l'Agly. Cette digue mesurait 20 mètres d'épaisseur et 2[m] 66 d'élévation, avec un talus au double du côté des terres. Orry fut nommé à l'Intendance de Lille, au mois de septembre 1729, et, le 20 mars de l'année suivante, le roi l'appela à l'emploi de contrôleur général des finances, que laissait vacant Le Peletier des Forts. Le cardinal de Fleury cherchait à rétablir l'ordre dans les finances par des économies ; il redoutait les hommes à projets, à expédients. Sous ce double rapport, Orry devait complètement remplir ses vues ; on voit peu d'exemples d'une administration où les dépenses inutiles aient été combattues avec autant de persévérance. Le contrôleur général allait sur ce point jusqu'à lutter contre le roi lui-même. « Sire, dit-il un jour à Louis XIV, pendant la guerre 1701, j'ai fait l'aumône, sous les murs de Versailles, à des hommes portant la livrée royale, et je ne voudrais pas qu'il en arrivât autant sous mon administration. » Cependant, les guerres des successions de Pologne et d'Autriche obligèrent le gouvernement français à recourir aux emprunts, aux créations d'offices, etc. On compte que, sous Orry, les charges annuelles du trésor furent augmentées de 18 millions. Ce ministre ayant projeté d'abolir certains droits d'exportation, il amena les fermiers généraux à en faire d'eux-mêmes la remise un an avant l'expiration de leur bail (1744). Il eut aussi, dit-on, l'idée d'établir la taille d'après les plans de l'abbé de Saint-Pierre ; mais la difficulté des circonstances l'y fit renoncer. Orry ne s'était pas marié ; il habitait avec son frère, Orry de Fulvy,

auquel il avait fait obtenir une place d'intendant des finances, l'hôtel de Beauvais, rue Saint-Antoine, à Paris, qu'il avait hérité de son père. Tout entier à ses fonctions, il n'imposait aucune contrainte à la rudesse de ses manières. Mme d'Etioles (depuis de Pompadour), qui, d'après les bruits de la cour, était depuis peu de temps la maîtresse du roi, vint lui demander une ferme générale pour son mari. « Si ce qu'on dit est vrai, lui répondit le contrôleur général, vous n'avez pas besoin de moi ; si ce n'est pas vrai, vous n'aurez point la place. » Il fut nommé conseiller d'Etat à vie en décembre 1730, ministre d'Etat en 1736, et, la même année, le roi lui donna la direction générale des bâtiments, arts et manufactures. En cette dernière qualité, il fit rétablir au Louvre les expositions annuelles de peinture et de sculpture, suspendues depuis 1704. Il accorda des pensions à plusieurs artistes, au peintre Natoire, entre autres, et au poète Gresset, qui lui adressa une épître de remerciements. Pourtant, les musiciens de la reine étant venus réclamer le payement arriéré de leurs gages, Orry les reçut fort mal : « Qu'ils me laissent en repos, s'écria-t-il, j'ai sur les bras, en Bohême, une musique qui presse bien davantage. » Ses compatriotes eurent aussi à subir ses boutades. Lors d'une famine qui désola Troyes en 1740, cette ville députa deux de ses conseillers vers le contrôleur général pour en obtenir des secours. Le ministre les accueillit bien d'abord ; mais, s'étant mis à énumérer les moyens de leur venir en aide, il se leva brusquement et leur tourna le dos en disant : « Etes-vous donc faits, vous autres, pour entendre ces matières-là ! » Orry fut disgracié par l'influence de Mme de Pompadour. Machault lui succéda au contrôle général des finances, le 6 décembre 1745, et Le Normand de Tournechem, parent de la favorite, le remplaça comme directeur général des bâtiments. Il se retira dans sa terre patrimoniale de La Chapelle, en Champagne, où il mourut deux ans après.

Hoefer, *Nouvelle biographie générale.* — De Gazanyola, *Histoire du Roussillon.*

ORSÉOLO (Saint Pierre), issu de l'ancienne famille des Ursins de Rivo-Alto, naquit à Venise, en 928. L'histoire ne fournit aucun détail biographique sur son père : on sait toutefois que Pierre Orséolo était âgé de quatre ans, lorsque Orso Participace abdiqua le dogat pour finir ses jours dans un monastère. Le chroniqueur Dandolo montre le jeune saint uniquement appliqué, dès son enfance, à plaire à Dieu. Pierre Orséolo contracta mariage, en 946, avec Félicie Maripetra, de l'une des plus riches maisons de Venise. A l'âge de vingt-cinq ans, il fut appelé avec Badoer, fils du doge, au commandement de la flotte vénitienne, dans une expédition entreprise contre les pirates de Narenta. L'escadre de Venise comptait trente-trois vaisseaux. Un premier engagement ne donna aucun résultat décisif. Les Narentins furent repoussés loin des Lagunes, mais n'en persistèrent pas moins à tenir la mer. Une deuxième expédition ayant été reconnue nécessaire, l'ennemi fut attaqué avec une plus grande vigueur, et, malgré sa résistance, les efforts des Vénitiens furent couronnés de succès. Le héros de la journée, Pierre Orséolo fut reçu en triomphe par le Sénat et par les habitants de Venise. En 958, le doge Pierre Candiano III étant décédé, le peuple lui donna pour successeur son fils Pierre Candiano IV. Ce prince choisit Pierre Orséolo comme membre du Sénat et l'admit dans son conseil privé. Comme tel, Pierre Orséolo signa, en 960, un décret défendant le commerce des esclaves chrétiens. Dès le début de son dogat, Candiano IV, voulant témoigner devant le peuple et le Sénat l'estime toute particulière que lui inspirait un si précieux conseiller, le choisit comme ambassadeur auprès de l'empereur Othon Ier, en l'associant à son propre frère Vital dans une négociation fort délicate. Il s'agissait d'obtenir pour la République la confirmation et, d'après certains auteurs, la concession à perpétuité de divers privilèges, déjà précédemment concédés, mais dont la jouissance devait être confirmée tous les cinq ans. Il importait donc que ces relations diplomatiques fussent bien conduites et que le nouvel empereur, pour l'honneur et dans l'intérêt de la République, eût affaire à un homme d'une irréprochable distinction, parfaitement instruit des intérêts respectifs de l'Italie et de l'Etat vénitien, et de tout point capable de régler ces rapports internationaux, dont les difficultés exigent de la part de ceux qui en sont chargés une si grande prudence et des connaissances si étendues. Ce fut à Rome, où Othon se trouvait alors, que fut signé ce nouveau traité, à l'entière satisfaction des Vénitiens. On retrouve encore, en 971, Pierre Orséolo souscrivant un décret inspiré par le plus pur patriotisme chrétien. Quelques commerçants vénitiens, sans considération pour le dommage que leur mauvaise action pouvait occasionner à la République et à la religion, ne se faisaient pas scrupule de vendre aux Sarrasins du fer, des armes et engins de guerre. De concert avec l'empereur grec, pour qui le voisinage de ces ennemis de l'Eglise était à la fois un péril et une opprobre, le gouvernement de Venise rendit un décret défendant sous les peines les plus sévères d'apporter, de vendre ou d'envoyer aux ennemis du nom chrétien aucune arme, aucun engin de guerre, ni le fer, ni le bois pouvant servir à en fabriquer. Cet acte, comme celui de 960 contre l'esclavagisme, porte la signature de Pierre Orséolo. Candiano IV, après un règne de dix-sept ans fait de dissimulation, de scan-

dales et de violences, souleva la haine et le mépris de ses sujets. Dans les premiers jours du mois d'août 976, une foule immense se rua sur le palais ducal en demandant l'abdication du doge. Candiano fut vaillamment défendu par ses mercenaires; les assiégeants employèrent alors le feu pour réduire le tyran. En peu de temps, le palais ducal et l'église Saint-Marc devinrent la proie des flammes et furent réduits en cendres. Candiano fut massacré par le peuple irrité et Pierre Orséolo élu à sa place, le 12 août 976. Elevé au faîte du pouvoir, celui-ci voulut inaugurer son administration publique par des bonnes œuvres. Son premier acte fut d'exiger de Venise coupable comme une sorte de confession publique ou d'expiation nationale, qui put être considérée comme une protestation personnelle contre le meurtre de son prédécesseur. Pierre Orséolo voulut que son peuple prêtât le serment solennel de ne jamais souffrir ou permettre aucune tentative contre les intérêts de la République ou contre la vie du souverain. Il se trouva, dès les premiers jours de son règne, en présence de graves difficultés suscitées par les membres de la famille Candiano, dont le parti était resté puissant et dont le crédit auprès de l'empereur Othon Ier pouvait engager celui-ci dans une politique violente, pleine de périls pour la république de Venise. Pierre Orséolo, par sa bénignité, sut vaincre tous les obstacles ; il montra envers ses ennemis une douceur et une égalité d'âme telles qu'il parvint à gagner leurs cœurs. Il transigea avec les descendants de son prédécesseur et ouvrit dans Venise l'ère de l'apaisement et de la concorde. Un de ses premiers soins fut de restaurer à ses frais l'église Saint-Marc et de convertir en hospice pour les pauvres et les pèlerins sa maison paternelle. Il gouverna la république avec gloire et avec sagesse, rapportant tout au bien commun de la patrie. C'est à Pierre Orséolo que Venise est redevable de l'établissement d'un système financier fonctionnant régulièrement dans l'Etat. Jusqu'à lui, les impôts avaient varié suivant les circonstances. Il les rendit permanents, et prépara ainsi un trésor public sans cesse alimenté par le produit des douanes, des droits de port, de ceux perçus sur la vente du sel, des confiscations et des amendes judiciaires, mais surtout par l'impôt annuel du dixième du revenu déclaré par le contribuable sous la foi du serment. Des peines très sévères furent édictées contre les fraudeurs. Une prospérité rapide autant qu'inespérée se répandit sur Venise de plus en plus charmée et séduite par les vertus de son souverain. Le 12 octobre 977, Pierre Orséolo conclut avec l'Istrie un traité par lequel cette nation reconnaissait la souveraineté de Venise et se détachait de plus en plus de l'Empire. Au milieu de tous ces succès, l'âme du doge se laissa envahir par une profonde lassitude des choses d'ici-bas et par le dégoût des grandeurs humaines. En même temps un besoin d'austérité et de pénitence pénétrait son esprit et son cœur. Après un premier enfant que son épouse lui avait donné, en 961, Pierre Orséolo avait déjà fait vœu, de concert avec elle, de chasteté perpétuelle. Il se sentait entraîné vers la vie parfaite ; il désirait abdiquer le pouvoir, quitter le monde et se consacrer au Seigneur. La Providence mit bientôt le comble à cette résolution pieuse, par l'intermédiaire de Guarin, abbé du monastère de Saint-Michel de Cuxa. Ce prélat, qui se rendait à Rome en pèlerin, s'arrêta à Venise pour vénérer les reliques de saint Marc. Il eut occasion de remarquer et d'admirer la piété du doge et son assiduité aux devoirs religieux. Il s'entretint avec lui de la gloire du ciel et le détermina à embrasser un genre de vie plus parfait. Il le décida à servir Dieu loin du siècle, à l'ombre d'un monastère. Le doge demanda quelque temps pour mettre ordre à ses affaires. Guarin s'éloigna pour continuer son voyage et, au retour, repassa à Venise afin de permettre à Pierre Orséolo de mettre son projet à exécution. Celui-ci demanda à Guarin la faveur de le suivre dans son monastère de Cuxa, où il lui serait loisible d'obéir à ses directions spirituelles. En outre, le doge sollicita la même grâce pour quatre de ses amis, Romuald, Marin, Jean Maurocène et Jean Gradenigo. Le saint religieux y acquiesça, et, le 1er septembre 978, Pierre Orséolo abandonnant patrie et famille, partit nuitamment avec ses cinq compagnons de voyage. Pour n'être pas reconnu des espions, il se déguisa en conducteur de voiture et c'est ainsi qu'il traversa Vérone, toute la Lombardie et le Midi de la France. En approchant du monastère de Cuxa, il ôta ses chaussures et fit le reste du chemin pieds-nus. Son arrivée excita l'admiration universelle. Il entra au noviciat des Bénédictins avec Gradenigo et Maurocène, tandis que Romuald et Marin se retirèrent dans la forêt voisine de Cuxa pour y mener la vie érémitique. Les occupations les plus humbles furent celles qu'il rechercha de préférence. Il s'employa principalement à exercer la charité vis-à-vis des pèlerins et des mendiants. On le voyait souvent lavant les pieds aux cheminots, prodiguant ses soins aux malades et aux infirmes ; il obtint même de ses supérieurs la faveur de distribuer aux pauvres le pain, dont il se privait volontiers lui-même. Après deux ans révolus de profession religieuse, Pierre Orséolo devint sacristain et gardien de l'oratoire de l'abbaye de Cuxa. Comme tel, il reçut la charge du soin de la sacristie et de la préparation des objets nécessaires aux cérémonies religieuses. Son emploi lui faisait aussi une obligation de sonner l'heure des exercices de la vie monacale, tant la nuit que le jour. Pierre Orséolo ne

quittait l'église que durant quelques instants ; il prenait de courts moments de sommeil, assis dans sa stalle, couché sur les dalles du sanctuaire ou prosterné devant le tabernacle. Il ne tarda pas à être favorisé de visions célestes et d'extases surnaturelles. Il eut toutefois à subir des tentations violentes du démon, qui se présenta souvent à lui sous des formes physiques. Une nuit, Pierre Orséolo l'aperçut dans l'église : il s'avançait vers lui et d'un ton furieux le menaça de lui ôter la vie. En même temps, le démon saisit un énorme pain de cire, et le lança avec rage sur le saint pieusement prosterné dans le sanctuaire. Mais l'énorme masse, lancée de haut en bas par le bras du tentateur, fut détournée dans sa chute par une main invisible, et étant allée frapper avec une extrême violence contre l'angle de la pierre de l'autel, elle s'y brisa en deux morceaux. Au même instant, le démon éteignit toutes les lampes qui brûlaient dans l'église et s'évanouit aux yeux de Pierre Orséolo, non sans un vacarme, qui, à l'exemple d'un tremblement de terre, ébranla tout le monastère. Orséolo pria alors Dieu, avec larmes, qu'il daignât rallumer par la main des anges les lampes éteintes. Une merveilleuse clarté illumina aussitôt les profondeurs de la nef et inonda de rayons le sanctuaire. Ramassant ensuite les débris du pain de cire qui gisaient à terre, Pierre Orséolo rapprocha l'un de l'autre et, les ayant bénits au nom de la sainte Trinité, les deux morceaux se rajustèrent pour ne former ensemble qu'un tout unique. Poussé bientôt par le désir d'une solitude plus étroite, Orséolo demanda et obtint la permission de bâtir, non loin du monastère, une cellule à peine assez large pour s'asseoir et se coucher. Les jeûnes, l'oraison et le travail manuel furent ses occupations habituelles. Son fils Pierre étant venu le voir, en 986, Pierre Orséolo lui prédit qu'il deviendrait doge un jour. L'événement justifia pleinement cette prédiction, du vivant même du saint. Celui-ci recommanda en même temps à son fils de ne jamais se départir de la justice, et de conserver aux églises du Seigneur tous leurs droits intacts. Enfin, après dix-neuf années de vie monastique, d'exquise piété et de continuelle pénitence, écoulées dans l'abbaye de Cuxa, Pierre Orséolo, averti par révélation divine qu'il ne tarderait pas à s'endormir du sommeil de la mort, rendit son âme à Dieu, le 10 janvier 997. Il expira, couché sur la cendre et le cilice, à l'âge de soixante-neuf ans. Son corps fut processionnellement promené dans le monastère, suivi d'un nombreux cortège. Il fut enseveli dans le cloître de Cuxa, par une exception à la règle ordinaire, et déposé tout près du seuil de la porte latérale de l'église. Romuald ne tarda pas à partir pour l'Italie où il fonda l'Ordre des Camaldules. Marin le suivit bientôt après et se retira dans un désert de la Pouille, tandis que Gradenigo alla s'enfermer au Mont-Cassin. Peu de temps s'était écoulé depuis que le saint corps d'Orséolo reposait sous les dalles du cloître, près du seuil de la porte de l'église, quand il plut au Seigneur de manifester la gloire de son serviteur aux religieux du monastère, et par eux à toute la contrée, jalousement attentive à tout ce qui regardait cette grande mémoire. Il arriva donc qu'une nuit, nombre de moines qui devançaient, chacun à son gré, l'heure des matines pour faire oraison dans l'église, virent très distinctement au-dessus de la tombe du bienheureux des lumières merveilleuses, dont la brillante clarté faisait resplendir le cloître tout entier. Saisis de ce sentiment de crainte qu'inspire toujours, même au plus courageux, la vue d'un phénomène inexplicable et probablement surnaturel, les plus timides n'osèrent plus se rendre à l'église ou se groupèrent en compagnie pour se donner mutuellement quelque assurance. Cherchant à s'expliquer la cause d'une aussi remarquable apparition, tous les frères furent unanimes à interpréter cette lumière céleste qui partait du saint tombeau comme une révélation miraculeuse de la gloire d'Orséolo. Dès lors, ils se sentirent portés à se recommander à lui avec une confiante vénération, et chacun implora son secours pour obtenir de Dieu la grâce d'imiter ses vertus et de persévérer dans une parfaite observance de la règle. Au mois de mai 1027, Oliba, évêque de Vich et abbé de Saint-Michel de Cuxa, retira le corps de Pierre Orséolo du cloître et le déposa dans le sanctuaire de l'église, à une certaine hauteur du sol. Cette insigne relique fut désormais l'objet d'une grande vénération dans tout le pays, et son culte s'étendit bientôt jusque dans les régions éloignées, grâce aux nombreux prodiges qui se produisirent sur sa nouvelle sépulture. Le monastère de Cuxa devint un but de pèlerinage où les foules accouraient. Deux lampes furent entretenues nuit et jour sur le tombeau du saint, et l'anniversaire de cette translation fut célébré tous les ans par un office solennel suivi d'une procession. En 1566, Louis de Çagarriga, abbé de Saint-Michel de Cuxa, fit procéder à un nouveau déplacement du corps de saint Pierre Orséolo. Le chroniqueur Pujades raconte que, depuis cette translation, le souvenir du lieu où la précieuse relique avait été renfermée, s'était effacé de la mémoire des religieux de Cuxa. Ce ne fut qu'en 1616, qu'on fit la découverte du tombeau du saint doge, à la suite des travaux effectués dans la muraille du chœur. L'abbé de Cuxa, de Puigmari, fit construire un mausolée et grava sur une grande plaque une épitaphe commémorative. Le 6 décembre 1644, Michel Salabardenya, abbé de Cuxa, fit fabriquer une châsse en bois doré dans laquelle il déposa, avec les restes du saint doge, une déclaration sur parchemin, attestant

leur authenticité, et exposa ouvertement le reliquaire sur un autel de l'église. La cause de saint Pierre Orséolo ayant été déférée à la congrégation des rites, en 1730, un décret de Clément XII, en date du 2 mai 1731, permit de célébrer sa fête, le 14 janvier. Le 30 septembre 1732, une relique insigne fut extraite de la châsse du bienheureux et envoyée à la république de Venise qui environna son arrivée de témoignages d'affection et de démonstrations d'allégresse. Le 29 septembre 1790, le corps de saint Pierre Orséolo fut transporté dans l'église paroissiale de Prades, où il est encore religieusement conservé aujourd'hui.

Henri Tolra, *Saint Pierre Orséolo, doge de Venise, puis bénédictin du monastère de Saint-Michel de Cuxa en Roussillon (Conflent), sa vie et son temps*, Paris, A. Fontemoing, 1897, in-8°.

ORTAFFA (Grimald d'), fils de Jourdane, est mentionné pour la première fois dans l'aveu féodal de la seigneurie d'Ortaffa, qu'il fit aux ides de novembre 1171, à Guinard II, dernier comte de Roussillon. Celui-ci lui inféoda trois vignes allodiales, situées à Ortaffa, et trois manses à Villanova-de-la-Raho ; il lui concéda, en outre, les pasquiers, avec les *cogucies* (amendes pour adultère) et *homicidies* (amendes pour meurtre), des habitants d'Ortaffa. Grimald d'Ortaffa est encore connu par l'acte de concession qu'il fit, d'accord avec son épouse Brunissende, la veille des ides de janvier 1184, en faveur de l'église d'Elne, pour la prise d'eau du Tech et le passage du ruisseau d'arrosage d'Elne à travers le territoire d'Ortaffa. Grimald d'Ortaffa vivait encore en 1202, et il laissa, entre autres enfants, deux fils, dont l'un, Pierre d'Ortaffa, fut archidiacre et prévôt d'Elne, et l'autre lui succéda dans sa seigneurie.

Archives des Pyr.-Or., B. 16. — Alart, *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1870.

ORTAFFA (Raymond d'), archidiacre d'Elne, figura, le 25 juin 1195, comme témoin d'une fondation perpétuelle, faite par son collègue l'archidiacre du Conflent, Artaud.

Archives des Pyr.-Or., G. 171.

ORTAFFA (Guillaume d'), fils de Jourdane et frère de Grimald d'Ortaffa, seigneur d'Ortaffa, était archidiacre d'Elne, lorsqu'il fut élevé sur le siège épiscopal de ce diocèse. Au mois de mars 1202, ce prélat donna au monastère de Fontfroide et à Bernard, abbé, l'église de Saint-Sauveur de Canamals, avec les dîmes, prémices, etc. L'an 1206, il céda à Pierre, prieur de Sainte-Marie d'Espira-de-l'Agly, tous ses droits seigneuriaux sur cette même église. Le chevalier Raymond de Tatzo fit hommage à Guillaume d'Ortaffa, le 29 avril 1205, pour les fiefs qu'il tenait de lui, à savoir : la dîme de Tatzo et le tiers de la dîme de Palau. Le 19 mai suivant, Guillaume de Canet promit fidélité entre les mains de l'évêque d'Elne. Le 13 des calendes d'avril 1207, Guillaume d'Ortaffa fut présent au serment de vasselage que le vicomte Guillaume de Castellnou prêta à Bernard, abbé, et au couvent de la Grasse. Le 4 des nones de juillet de cette même année, le pape Innocent III écrivit à cet évêque et à son chapitre que lorsqu'ils traiteraient d'affaires ecclésiastiques, l'opposition d'un seul membre ne pourrait prévaloir sur l'utilité générale, comme c'était depuis longtemps l'usage dans l'église d'Elne. Le 10 des calendes de juillet 1208, Guillaume d'Ortaffa céda aux Frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, selon le désir du Souverain Pontife, l'église paroissiale de Collioure. Il se réserva cependant les droits épiscopaux pour lui et ses successeurs. Guillaume d'Ortaffa mourut le 13 avril 1209 et fut enseveli dans le cloître d'Elne, où on lit encore son épitaphe qui est ainsi conçue :

α † ω Anno Christi M CC VIIII idus aprilis obit
Guillelmus de Ortafano episcopus Elnensis in cujus
Tempore ecclesia Elnensis adquisivit honorem de
Avalrino et castrum sancti Cypriani et possessiones
De Podio. Hic optinuit auctoritate
Privilegiorum regum Francie quod aliquis homo
Vel femina ecclesie Elnensis non firmaret
Directum in curia seculari pro aliquo facto.

En dehors de l'intérêt qu'elle offre au point de vue épigraphique, cette inscription tumulaire contient un renseignement qui éclaire les données du droit roussillonnais : « Ces derniers mots sont précieux dans l'histoire des seigneurs et de la juridiction royale, dit Gispert-Dulçat. Ils nous font connaître en quoi consistaient les privilèges des anciens rois de France, relativement à la juridiction territoriale de l'évêque d'Elne. Dans le livre des *stiles*, déposé aux archives des domaines du roi de Roussillon, nous lisons une ordonnance de l'année 1349, au sujet de quelques articles convenus entre l'évêque d'Elne et les officiers royaux. L'ordonnance et l'épitaphe s'éclairent mutuellement. » Puiggari est plus explicite que Gispert-Dulçat. Il prend soin de définir et de détailler les attributions de l'évêque et du souverain : « Les rois de France, Louis le Pieux, Lothaire, Charles le Simple, dit-il, avaient accordé ou confirmé à l'église d'Elne un territoire propre, avec pleine juridiction (*Marca*, tit. 6, 10, 13, 27). Ces privilèges furent méconnus dans la suite, sous les successeurs de ces princes ; mais l'évêque Guillaume d'Ortaffa, qui siégea de 1202 à 1209, en obtint la réhabilitation, comme le témoignent son épitaphe sur un mur du cloître et la charte donnée à ce sujet par Pierre II, roi d'Aragon, alors régnant. Cependant, dans ce diocèse, de même que dans les autres,

cette juridiction, après un long flux et reflux, comme dit Montesquieu, finit par reculer devant la juridiction royale ».

Archives des Pyr.-Or., G. 23. — *Gallia christiana*, VI. col. 1030. — GISPERT-DULÇAT, *Observations sur le traité du 17 des calendes d'août 1258, considéré principalement dans son rapport avec le Roussillon*, Perpignan, Jean Goully, 1790, in-4°. — PUIGGARI, *Notices sur la ville d'Elne, Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — Abbé J. CAPEILLE, *Figures d'évêques roussillonnais*.

ORTAFFA (Pierre d'), fils de Grimald d'Ortaffa et neveu du précédent, était archidiacre et prévôt d'Elne en 1229. Le 30 juin de cette année-là, il reçut l'hommage de Pierre de Mudahons, qui promit de lui payer, ainsi qu'à ses successeurs, chaque année à Noël, une demi-livre de cire. Pierre d'Ortaffa lui promit en retour aide et protection. Pierre d'Ortaffa mourut le 7 mars 1247, ainsi que l'atteste son épitaphe conservée dans le cloître d'Elne :

† Anno Domini M CC XL VII nonas ma
rcii obiit venerabilis Petrus de Orta
ffano, archidiaconus Elne, cujus anima per miser
icordiam Dei requiescat in pace. Amen.

Archives des Pyr.-Or., G. 115, 118. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.*

ORTAFFA (Pons d'), frère du précédent, seigneur d'Ortaffa, se trouve parmi les signataires des constitutions de paix et trêves que Nuyno Sanche fit jurer par les principaux barons de Roussillon et de Cerdagne, le 6 des nones d'octobre 1217. Les manuscrits 7226 (fol. 356) et 2701 (fol. 254) de la Bibliothèque nationale contiennent deux chansons de Pons d'Ortaffa, troubadour, qu'Eméric David a peut-être un peu trop maltraité en le déclarant « un poète d'un peu de chaleur et sans amour. » *(Histoire littéraire de la France*, t. XIX, p. 611). Ce troubadour ne parle, en effet, que des douleurs dont son amour l'accable ; il veut mourir, il veut impatiemment la mort, et l'on peut deviner à ce désespoir qu'il n'a d'autre objet que de flatter une noble dame du Narbonnais à laquelle il offre son encens. Mais il n'ose lui déclarer son amour. Il en a, dit-il, perdu la raison ; il veut se faire moine et aller vivre dans un désert :

Si ai perdut mon saber
Qu'a penas sai on m'estau,
Ni sai don ven ni on vau,
Ni quem fauc lo jorn nil ser.
A ! per poc mon desesper
O nom veu monges d'Anjau
O nom met dins una clau
On hom nom pogues vezer.

Ce n'est pas vivre, ajoute-t-il,

Vida non es, ans es morir,
Per que val mais morir viatz
Qu'aital afan tot jorn sofrir.

« Il serait curieux, dit M. David, de connaître exactement l'époque à laquelle appartiennent les deux pièces de vers. Nous pourrions voir par là jusqu'à quel temps s'est maintenu l'usage des troubadours de mourir pour les dames de haut parage ». Nous ne prendrons pas la question sur le même ton et nous sommes loin de penser que Pons d'Ortaffa ait songé à mourir pour une grande dame. Ces compositions ne sont que des exercices de pure galanterie, comme en trouve dans les poésies de tous les troubadours. Quant à l'époque où vivait notre poète, il faudrait la rapporter au XII° siècle, d'après Puiggari qui avait cru retrouver dans l'auteur de ces deux pièces le « chevalier Pons de l'Esgleya d'Ortaffa » qui entra dans l'ordre du Temple en 1174 (*Annuaire* de 1834). Ces vers ne sauraient appartenir qu'au chevalier Pons Ier d'Ortaffa, du XIII° siècle, si l'on tient compte, non-seulement des sentiments qui y sont exprimés, mais encore de la langue qui a un cachet plus moderne et plus rapproché du catalan que celle des troubadours roussillonnais du XII° siècle, tels que Bérenger de Palasol et Guillaume de Cabestany. Quoi qu'il en soit, on a conservé le testament de Pons d'Ortaffa, fait à la date du 11 des calendes d'août 1240. Il y mentionne sa sœur Alamanda, son frère Pierre l'archidiacre, son épouse Saurina, fille d'Huguet de Tatzo, ses fils Pons et Grimald, encore mineurs à cette époque, et sa fille Alisende. La copie de ce document porte la date du mois de mars 1246, et ce fut probablement l'époque du décès du testateur.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517. — *Histoire du Languedoc*, t. X. — ALART, *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1870.

ORTAFFA (Pons II d'), n'est connu que par le serment qu'il prêta avec les autres seigneurs roussillonnais et catalans à l'infant Pierre d'Aragon, le 7 des calendes d'avril 1251. Il mourut, paraît-il, sans enfants, et laissa son nom et sa succession à son épouse Sibille, comme cela résulte des faits suivants : Sibille épousa en secondes noces le chevalier Guillaume de Durban, qui reconnut le fief d'Ortaffa au roi Jacques d'Aragon, le 4 des calendes de juillet 1275. Guillaume laissa deux enfants : une fille qui fut son héritière et un fils Pierre-Arnald de Durban, encore mineur en 1291 et au nom duquel sa mère « Sibille, dame du château d'Ortaffa, veuve de Guillaume de Durban, reconnut au roi Jacques Ier de Majorque les fiefs qu'elle tenait de « feu Pons d'Ortaffa, son premier époux » (veille des calendes d'avril). Il est probable que Pierre-Arnald de Durban mourut en bas-âge et sa succession revint à sa sœur Clémence.

Archives des Pyr.-Or., B. 16, 73. — ALART, *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1870.

ORTAFFA (Bérenger I de Perapertusa d'), époux de Clémence, fille et héritière de Sibille, qui était veuve de Guillaume de Durban, fit l'aveu féodal du château d'Ortaffa, au roi de Majorque Jacques Ier, le 3 des ides de septembre 1301. Bérenger Ier et ses descendants prirent désormais le nom d'Ortaffa et occupèrent la seigneurie d'Ortaffa pendant les siècles suivants. Bérenger Ier mourut avant 1309.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517.

ORTAFFA (Bérenger II de Perapertusa d'), damoiseau, connu de l'an 1311 à 1335, était déjà décédé en 1338. Il avait épousé Esclarmonde de Saint-Jean, sœur du chevalier Bérenger de Saint-Jean, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts. Bérenger II d'Ortaffa guerroya en France contre les Anglais, en compagnie de ce dernier et laissa deux fils : Bérenger, qui lui succéda, et Pierre. Celui-ci contracta mariage, en 1355, avec la pupille Marguerite de Corbère, qui était l'héritière universelle d'Arnaud de Corbère et d'Huguette, son épouse.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517.

ORTAFFA (Bérenger III de Perapertusa d'), fils et héritier du précédent, reçut en héritage de son oncle Bérenger de Saint-Jean, décédé vers 1350, le tiers des cent marcs d'argent qu'Edouard III, roi d'Angleterre, devait lui servir annuellement. Bérenger III d'Ortaffa eut de son épouse, Françoise, deux fils : Bérenger IV, son successeur, et Pierre. Devenue veuve en 1360, Françoise d'Ortaffa convola en secondes noces avec Pierre Adalbert, gouverneur du royaume de Sardaigne. Ce dernier institua son héritier Pierre d'Ortaffa, deuxième enfant de son épouse, sous la condition expresse que lui et ses descendants prendraient le nom et les armes de la famille Adalbert. Pierre d'Ortaffa ne laissa de Sibille, son épouse, qu'un seul fils, du nom de Raymond.

Archives des Pyr.-Or., B. 196, E. (Titres de famille), 517. — Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts.*

ORTAFFA (Bérenger IV d'), fils aîné et héritier du précédent, reçut d'Ermengaud Marti, procureur royal, le 3 avril 1375, un mandement pour faire la reconnaissance féodale de la moitié du lieu de Saint-Jean-pla-de-corts, qui lui était dévolue à la suite du décès de son oncle Jean de Bellcastell. Bérenger IV d'Ortaffa acheta, en 1384, la châtellenie d'Opol ou de Salvaterra, de François de Çagarriga, conseiller de Pierre IV le Cérémonieux. L'infant Jean le nomma châtelain et bailli de Collioure et lui fit une rente de deux mille sols sur les leudes et autres revenus de cette ville maritime. Le 20 janvier 1387, ce prince lui concéda le mère et mixte empire, le franc-alleu et la juridiction totale sur les châteaux et les territoires d'Ortaffa et de Saint-Jean-pla-de-corts. Dans le cours de cette année-là, Jean Ier fit encore donation à Bérenger IV d'Ortaffa du château de Tautavel et de ses dépendances. Ce chevalier avait aussi acquis les justices de Brulhá et de Vingrau ainsi que les lieux de Llès, Travessères et Valiella en Cerdagne. Au mois de juillet 1392, il vendit la châtellenie d'Opol ou de Salvaterra à Bernard de Vilacorba. A l'avènement de Jean Ier au trône d'Aragon, Bérenger IV d'Ortaffa fut attaché à la Cour en qualité de chambellan et de conseiller du roi. Il devint aussi grand-maître de la maison de la reine Yolande. Bérenger IV d'Ortaffa laissa de son épouse Guillemona sept filles, dont trois Eléonore, Esclarmonde et N. entrèrent au couvent de Saint-Sauveur ; trois autres s'unirent aux familles de Sant-Marti, de Çagarriga et de Pau ; Clémence étant demeurée célibataire institua pour son héritier, son frère Bérenger V d'Ortaffa. Bérenger IV n'eut qu'un fils du même nom que lui, qui lui succéda en 1395. Il fut enseveli dans l'église de Sainte-Eugénie d'Ortaffa.

Archives des Pyr.-Or., B. 120, 133, 139, 153, 190, 196, 253, 254, 384, E. (Titres de famille), 517. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

ORTAFFA (Raymond d'), fils de Pierre Adalbert ou de Perapertusa et de Sibille, est plus connu sous le nom de Raymond d'Ortaffa. Il ne vécut guère en Roussillon, suivit la carrière des armes, et passa dans le royaume de Naples, vers l'an 1435, à la suite du roi Alphonse d'Aragon. On a de lui la lettre de change suivante, datée de Naples le 5 décembre 1449 : « Al molt hon. e car frare, mos. B. Riambau a Perpeza. Jhs. A Napols, a sinch de decembre 1449. Molt honor. e car frare, si per la primera de cambi pagat no havets, per aquesta segona pagarets ; a la husansa, an Gilem Crestia sent ducats — dich C. ducats — a raho de vint s. per ducat. E son per la valor de que jo son content assi den Frances Milas. Per que, al tems, feu bon compliment. Deu sia ab tots. Vostre frare, qui a vos me recoman, R. d'Ortaffa. » Le titre de frère est une formule souvent employée dans les effets de commerce de cette époque, car Bernard Riambau était un simple bourgeois de la ville de Perpignan, ancien procureur ou chargé d'affaires du seigneur de Castell-Rossello, dont il laissa protester l'effet, en déclarant que « no te res del dit Mossen Ramon d'Ortaffa, e per consegent non pagaria malla. » Après la prise de Constantinople par Mahomet II, les Turcs ne trouvèrent guère de la résistance que dans l'Albanie où Georges Castriot, plus connu sous le nom de Skander-bech, soutenait l'honneur des armes chrétiennes. Il trouva de puissants auxiliaires dans les soldats aragonais qui vinrent se joindre à lui, sous la conduite du seigneur de Castell-Rossello. « Leur chef, dit Zurita, fut un che-

valier catalan, nommé Raymond d'Ortaffa, qui était chargé de garder et de défendre les châteaux des côtes d'Albanie, entre autres ceux de Scallutzo et du cap d'Arago. Alphonse nomma Scander-bech son capitaine-général en Albanie, et Ramon d'Ortaffa, qui portait le titre de vice-roi, fut autorisé à battre monnaie à Croza, capitale du pays » (Annales, liv. XVI, n° 27). Ceci se passait en 1454. et l'historien d'Aragon ne donne aucun autre détail sur cette expédition ni sur les destinées de Raymond d'Ortaffa, qui ne revint plus en Roussillon. Yolande, sa fille unique, mourut avant lui. Elle avait épousé Jean de Grimau, bourgeois de Perpignan, dont elle n'eût qu'une fille unique du nom de Grimalda, qui fut ainsi héritière universelle de Raymond d'Ortaffa et de la seigneurie de Castell-Rossello. Jean de Grimau, qui s'était remarié, ne prit jamais le titre de seigneur de ce château, bien qu'il ait fait divers actes seigneuriaux, notamment le 24 mai 1461, en qualité de tuteur de sa fille qui épousa bientôt après le damoiseau Antoine dez Vivers.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

ORTAFFA (Bérenger V d'), fils de Bérenger IV d'Ortaffa et de Guillemona, conclut, le 25 septembre 1396, un acte notarié avec les consuls de Saint-Jean-pla-de-corts, par lequel il déclara restituer et confirmer à ses vassaux l'usage de leurs anciennes « libertés, franchises, habitudes et observances ». Il assigna une rente viagère sur les revenus de Tautatavel à ses sœurs Esclarmonde et Eléonore, chanoinesses au couvent de Saint-Sauveur, à Perpignan, et vendit, en 1400, le lieu de Saint-Jean-pla-de-corts à Raymond de Llupia, seigneur de Bages et de La Bastide. Bérenger V d'Ortaffa épousa, en 1397, Aldonse de Cruilles et eut d'elle trois fils : Jean-Philippe, son successeur, Godefroi et Pierre. Il mourut le 25 novembre 1406.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts.*

ORTAFFA (Jean-Philippe d'), fils aîné et héritier du précédent, fit son testament à Gérone le 11 avril 1475 et mourut sans descendance.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517.

ORTAFFA (Godefroi ou Jaufre d'), frère du précédent. suivit Alphonse V dans l'expédition du royaume de Naples, en compagnie de son frère, Pierre d'Ortaffa. En 1425, ces deux chevaliers avaient contracté un engagement, aux termes duquel ils devaient fournir chacun à l'armée du roi d'Aragon, trois chevaux, un page et un « pilart » armé « de cama et de cuxa ». Godefroi d'Ortaffa devint dans la suite gouverneur de Minorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 268, E. (Titres de famille), 517. — *Annuaire* de 1834.

ORTAFFA (Pierre d'), frère des deux précédents, prit part aux campagnes militaires d'Alphonse V, et obtint, en 1424, la châtellenie d'Opol ou de Salvaterra, à la suite de la démission faite en sa faveur par le titulaire de la forteresse, Bernard de Vilacorba. Pierre d'Ortaffa, qui possédait aussi la leude royale de Formiguères, délivra, en 1462, la reine Jeanne d'Aragon assiégée dans Gérone par les Catalans révoltés et commandés par le comte de Pallars. Il avait épousé Isabelle Ça Portella, petite-fille de Bernard de Vilacorba, qui fut héritière de la seigneurie de Théza. De cette union naquit un fils unique, appelé Pierre, comme son père.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 254, 257, 268, 278, 290, 292, 406, 407.

ORTAFFA (Pierre d'), fils du précédent, devenu l'unique héritier de la famille d'Ortaffa, reçut de Louis XI, la châtellenie et le bailliage d'Opol. Mais il ne tarda pas à prendre parti pour Jean II contre la France, et se distingua surtout par la part qu'il prit à la vigoureuse défense de Perpignan pendant le siège mémorable de 1475. Obligé de s'expatrier après la reddition de cette place, ses biens furent confisqués au profit du capitaine Regnault du Chesnay. Pierre d'Ortaffa ne rentra dans sa patrie qu'après la restitution du Roussillon au roi Ferdinand le Catholique, en 1493. Il fut alors nommé gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne ; mais il ne jouit pas longtemps de la gloire et de la haute considération qu'il avait acquise dans les événements dont son pays avait été le théâtre, et il mourut en 1494, en laissant sa succession à sa fille Aldonse. Le roi d'Aragon lui donna pour successeur au gouvernement des comtés Louis d'Oms, fils de Bernard d'Oms, dont Louis XI avait fait trancher la tête.

Archives des Pyr.-Or., B. 299, 300, 302, 336, 340, 341, 342, 357, 409, 412, 413, 415.

ORTAFFA (Aldonse de Perapertusa d'), fille unique et héritière universelle du précédent, épousa Bernard Terré d'Icart, noble barcelonais, qui prit désormais le nom d'Ortaffa et entra en possession des biens de la famille, en 1508. De cette union naquirent deux fils et une fille, savoir : François d'Ortaffa, qui hérita du nom et des titres de la mère ; Jean-Raphaël Terré, surnommé Joannot Terré, qui eut lui-même un fils, Bernard Terré ; et Aldonse, épouse d'Alphonse de Cardone. Aldonse d'Ortaffa, épouse de Bernard Terré, était veuve lorsqu'elle fit,

le 18 août 1538, à Barcelone, un testament mystique qui devint, au début du XVIIIe siècle, la source d'interminables procès entre les descendants issus de la tige d'Ortaffa Terré. Elle mourut le 23 janvier 1550 et son fils François recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (François d'), fils aîné de Bernard Terré et d'Aldonse d'Ortaffa, naquit en 1520. Il était chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, et avait épousé Eléonore-Guiomar de Madrigal, dont il laissa deux fils : Bérenger et François qui suivent. Il mourut en 1588.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Bérenger d'), fils aîné du précédent, fut seigneur d'Ortaffa, Théza, Brulhá, baron de Llès et Travassères et commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques. Philippe II, roi d'Espagne, ayant donné des provisions à Jacques de Madrigal, encore mineur, pour lui confier le commandement du Château majeur de Perpignan, désigna en même temps Pierre de Cardone comme régent de l'*alcaydie* durant la minorité du titulaire. Pierre de Cardone, à son tour, envoya une procuration aux frères Bérenger et François d'Ortaffa qui prirent possession de l'office attribué à Jacques de Madrigal. Bérenger d'Ortaffa contracta mariage, en 1571, avec Marguerite de Grimau, veuve de Pons de Malla, seigneur de Vilarno, au diocèse de Gérone. Celle-ci, devenue veuve une seconde fois en 1588, testa en désignant comme ses manumisseurs son frère François de Grimau en même temps que ses sœurs Pétronille et Isabelle. De l'union de Bérenger d'Ortaffa et de Marguerite de Grimau naquirent deux fils, Jean et Ferdinand, dont les notices suivent.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (François d'), frère du précédent, fut capitaine de cavalerie et gouverneur du château ainsi que de la ville de Puigcerda. Il se maria à Anne de Taqui, fille de François de Taqui et d'Angèle d'Oms et mourut en 1586, laissant un fils appelé aussi François. La veuve Anne d'Ortaffa de Taqui légua une partie de sa succession, en 1603, au recteur de la compagnie de Jésus de Perpignan, pour l'aider à fonder un collège dans cette ville. Elle demanda à être inhumée sous la chapelle de Saint-Antoine de Padoue qui était située dans l'église du couvent de Saint-François, du côté de l'Evangile. Dans ce caveau reposait le cadavre de son époux. Anne d'Ortaffa de Taqui avait obtenu du Saint-Siège l'autorisation de fonder dans cette église une confrérie sous l'invocation du Crucifix. Cette association pieuse qui était affiliée à une antique confrérie établie à Rome fut gratifiée de nombreuses indulgences par le pape Clément VIII. Le jour de Pâques une procession à laquelle assistaient les associés se déroulait dans la nef de l'église conventuelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Jean d'), fils aîné de Bérenger d'Ortaffa et neveu du précédent, épousa, en 1580, Jeanne de Grimau, fille de François de Grimau et d'Isabelle. Il mourut l'année suivante, laissant une fille unique, Victoire, qui unit ses destinées à François de Oris et qui était déjà décédée en 1602. Le 13 septembre 1590, Jeanne de Grimau, veuve de Jean d'Ortaffa, convola en secondes noces avec Alexis Albert, seigneur de Millas, Ponteilla et Reynès, et occupa les seigneuries de la famille d'Ortaffa jusqu'en 1627. Ayant perdu son second mari en 1615, elle laissa sa succession à son neveu François de Grimau qui, lui-même, mourut sans postérité et eut pour héritière sa veuve Marie de Llupia.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*.

ORTAFFA (Ferdinand d'), frère du précédent, capitaine de cavalerie en 1596, fut nommé commandant du Castillet de Perpignan en 1603. Il épousa Cécile Girau-Torner qui lui donna quatre enfants : François, Hugues, Charles, qui font l'objet des notices suivantes, et Jéromine, qui épousa un membre de la maison de Ros. Ferdinand d'Ortaffa mourut à Perpignan, le 28 décembre 1610, dans sa maison d'habitation, située sur la rue des Carmes. Son corps fut enseveli dans le caveau de famille creusé sous la chapelle de Saint-Antoine de Padoue (érigée dans l'église du monastère de Saint-François, actuellement chapelle de l'hôpital militaire).

Archives des Pyr.-Or., B. 378, E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (François d'), fils aîné et successeur du précédent, ne prit possession de la seigneurie d'Ortaffa qu'en 1627. Jusqu'alors les fiefs de la famille avaient été occupés par sa tante, Jeanne de Grimau, veuve de Jean d'Ortaffa. Le 12 janvier 1624, François d'Ortaffa remplaça, au commandement militaire de Puigcerda, Querol et La Tour Cerdane, François de Sabater que le roi d'Espagne venait de révoquer. Il figura, en 1639, dans les rangs de l'armée des nobles de la principauté de Catalogne dont Dalmace de Queralt était le chef. Ses frères, Hugues et Charles d'Ortaffa, combattirent à ses côtés. François d'Ortaffa épousa, en 1628, Marie Berart de Gualba qui lui apporta en dot la seigneurie d'Eus. Ce fief fut offert,

comme cadeau de noces, à la nouvelle mariée, par son oncle maternel Guillaume-Raymond de Gualba. François d'Ortaffa, qui mourut à Perpignan le 5 avril 1650, laissa deux fils: Raymond et Joseph dont les notices suivront.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, 390, E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Hugues d'), frère cadet du précédent, avait été l'héritier des biens patrimoniaux de sa mère Cécile Girau et Torner. Il contracta un premier mariage, en 1628, avec Agnès Joli et Ros, fille de Raphaël Joli, bourgeois honoré de Perpignan. Peu de temps après, Hugues d'Ortaffa devint veuf. En 1631, il convola en secondes noces avec Victoire de Blanes, fille de Michel de Blanes et d'Angèle de Vallgornera, mais celle-ci descendit aussi dans la tombe le 27 novembre de cette même année. Son cadavre fut inhumé dans l'église d'Alénya, devant les fonts baptismaux. Trois ans plus tard, Hugues d'Ortaffa se remaria avec Paule de Séragut, veuve de Joseph Ça Rocha, damoiseau de Gérone, qui avait déjà une fille de son premier mari, Cécile Ça Rocha. Hugues d'Ortaffa était déjà décédé en 1649. Le 21 octobre 1663, Paule, sa veuve, prêta serment de fidélité au roi de France, entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir. Elle mourut le 21 octobre 1681, et fut ensevelie dans la chapelle du dévot Crucifix de Perpignan. Sa fille Théodorine épousa Joseph de Sorribes.

Archives des Pyr.-Or., B. 401, E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Charles d'), frère des deux précédents, embrassa la carrière militaire. Il servit en Flandre, en qualité d'*alferez*, dès 1622. Par un décret rendu à Bruxelles, le 4 juillet de cette année-là, l'infante Isabelle lui accorda un supplément de dix écus mensuels pour sa solde, en raison de ses brillants états de services. En 1628, Charles d'Ortaffa se distingua encore aux sièges de Burghes et de Breda. Ce fut lui qui s'empara des forts de l'île de Saint-Martin et des points militaires de Saint-Flirt, de Saint-Philippe et de Saint-Ambroise. Charles d'Ortaffa fut nommé le 25 septembre 1629, inspecteur des gens de guerre, de l'artillerie et fabriques militaires de Catalogne, Roussillon et Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Raymond d'), fils aîné de François et de Marie Bérart de Gualba, succéda à son père, en 1650. Il épousa cette même année Aldonse de Cahors de Marza et mourut dix ans après, ne laissant qu'une fille unique Marie. Le 12 novembre 1670, celle-ci transporta le manoir de ses ancêtres à la maison du Vivier de Lansac par son mariage avec Alexandre du Vivier, seigneur de Montfort, capitaine au régiment Royal-Roussillon, fils de Guillaume du Vivier et d'Anne de Verniole. Des lettres-patentes de Louis XIV données à Saint-Germain-en-Laye, le 14 novembre 1674, firent don à Alexandre du Vivier de la seigneurie de la Clusa confisquée à François Puig et Terrats, décapité à Perpignan pour crime de lèse-majesté. De l'union d'Alexandre du Vivier et de Marie d'Ortaffa était né un fils, Antoine, qui descendit dans la tombe, le 16 février 1701, à peine âgé de dix-sept ans. Alexandre du Vivier eut pour héritier, en 1714, son cousin Alexandre du Vivier de Lansac et ses descendants possédèrent jusqu'à la Révolution les seigneuries d'Ortaffa, d'Eus, de La Clusa, etc.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2ᵉ série.

ORTAFFA (Joseph d'), frère du précédent, naquit en 1640. En 1663, Louis XIV le nomma séquestre royal des rentes de la vicomté de Canet. Joseph d'Ortaffa épousa, le 11 février 1666, Marie de Vilaplana, fille de François de Vilaplana Agullo de Copons, domicilié à Perpignan, et de Marie Descamps, décédée. La jeune mariée apporta en dot à son époux le château de Saint-Hippolyte qui était alors dans un état de complet délabrement. Joseph d'Ortaffa, dont la maison d'habitation était située à Perpignan sur la rue d'Espira (siège actuel de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales), releva de ses ruines le manoir de Saint-Hippolyte où il se plaisait à venir souvent séjourner. Il mourut à Perpignan, le 17 octobre 1674, et son corps fut déposé dans le tombeau de la famille, creusé sous la chapelle de Saint-Antoine de Padoue, qui se trouvait dans l'église conventuelle de Saint-François. De son union avec Marie de Vilaplana il eut quatre enfants : Bonaventure, qui lui succéda; Antoine, Hippoyte, morts en bas-âge; Marie-Thérèse. Marie d'Ortaffa de Vilaplana mourut en 1685. Bonaventure d'Ortaffa, encore mineur, fut placé sous la tutelle de son oncle Charles de Ros d'Ortaffa, dont il épousa plus tard la fille, Hippolyte. Marie-Thérèse d'Ortaffa, alors âgée de quatorze ans, fut confiée à Thomasine d'Ardena d'Aragon, marquise de Montferrer qui s'occupa de son éducation.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519.

ORTAFFA (Bonaventure d'), fils du précédent, né en 1672, parcourut une brillante carrière militaire. Commandant à Bellver en 1714, colonel de dragons en 1719, il devint dans la suite commandant-général des miquelets ou arquebusiers et maréchal des camps et armées du roi. A la mort de son parent Antoine du

Vivier, survenue en 1701, Bonaventure d'Ortaffa engagea un procès contre l'héritier de celui-ci, pour revendiquer la possession des fiefs appartenant à la maison d'Ortaffa. Il assigna Alexandre du Vivier de Montfort en ouverture de quatre fidei commis perpétuels contenus, le premier dans le testament de Marie d'Ortaffa de Berart de Gualba et les trois autres dans les testaments de François, Ferdinand et Bérenger d'Ortaffa, ses ascendants. La matière du premier de ces fidei commis était différente de celle des trois autres; Bonaventure d'Ortaffa prétendait au contraire qu'elle était identique. Le 11 mai 1717, une sentence du Conseil Souverain déclara qu'il y avait substitution perpétuelle dans le testament de Marie d'Ortaffa et qu'il n'en existait aucune dans les testaments de François, Ferdinand et Bérenger d'Ortaffa. Les parties firent mutuellement appel de cet arrêt; un nouveau jugement allait être porté, lorsque Bonaventure d'Ortaffa produisit, pour fortifier sa demande, le testament d'Aldonse d'Ortaffa-Terré. La Cour, par arrêt, du 27 juin 1727, confirma la sentence et ne trancha pas la question du testament d'Aldonse d'Ortaffa-Terré, parce que cette nouvelle demande n'avait pas été formée en première instance. Elle réserva toutefois à Bonaventure d'Ortaffa le droit d'agir à cet égard devant le premier juge, sauf appel. Bonaventure d'Ortaffa ne donna pas suite au litige que, toutefois, ses descendants reprirent quarante-cinq ans plus tard. De l'union que Bonaventure d'Ortaffa contracta, en 1695, avec Hippolyte de Ros d'Ortaffa étaient issus: Antoine, son héritier, et Marie-Thérèse qui épousa, le 8 avril 1736, Antoine de Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts, fils de Joseph de Pagès de Vilanova et de Josèphe de Copons.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — Archives de Madame Babut, née Jaubert de Passa.

ORTAFFA (Antoine d'), fils et successeur du précédent, était seigneur de la baronnie et de la vallée de Conat, en 1763. Par exploit du 20 décembre 1771, il rouvrit le procès que son père avait entamé contre la famille du Vivier de Lansac qui détenait les seigneuries d'Ortaffa, d'Eus, La Clusa, etc. Antoine d'Ortaffa voulut prouver que l'esprit et la lettre du testament d'Aldonse d'Ortaffa-Terré, fait à Barcelone, le 18 août 1538, établissaient une substitution perpétuelle dont la branche de sa famille était en droit de bénéficier. Mais par sentence du 16 novembre 1774, la cause fut décidée en première instance en faveur du marquis François-Hippolyte du Vivier de Lansac, possesseur des fiefs d'Ortaffa, de La Clusa. Antoine d'Ortaffa et son fils Paul d'Ortaffa d'Alemany de Ros, interjetèrent appel de cet arrêt. Le marquis du Vivier intimé publia pour sa défense trois volumes, savoir : un *Mémoire manuscrit* de 136 pages de copie; un *Second mémoire* imprimé à Perpignan de 84 pages in-folio, et un *Troisième mémoire* imprimé à Montpellier, grand in-folio, de 68 pages. Les chevaliers d'Ortaffa, appelants, firent éditer une *Réponse aux trois mémoires* qui renferme 171 pages in-folio. L'issue du procès ne nous est pas connue. Antoine d'Ortaffa unit ses destinées à Marie-Thérèse de Ros de Margarit et eut d'elle un fils, Paul, qui suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 517-519. — Archives de Madame Babut, née Jaubert de Passa.

ORTAFFA (Paul-Bonaventure-François d'), fils d'Antoine, naquit le 30 avril 1745. Il était cornette au régiment de cavalerie de Noailles quand il se maria, le 13 mai 1766, avec Marie de Ros de Banyuls. Paul d'Ortaffa parvint aux grades les plus élevés. Il fut mestre de camp d'infanterie, inspecteur des gardes-côtes de la province de Roussillon et brigadier des armées du roi. Le 23 avril 1789, l'Ordre de la noblesse du Roussillon assemblé pour nommer ses députés aux Etats-Généraux, le choisit, à la pluralité des suffrages, pour son président. Le baron d'Ortaffa dirigea les débats des diverses séances tenues durant les derniers jours du mois d'avril 1789 par les cent trente-cinq membres de la noblesse roussillonnaise qui figurèrent aux réunions de leur Ordre. Les douze commissaires chargés de la rédaction des condoléances s'assemblèrent dans la maison du baron d'Ortaffa et rédigèrent sous ses yeux leur important travail qui fut ensuite approuvé par l'Assemblée plénière des nobles. Le 30 avril 1789, Paul d'Ortaffa prit la parole, au nom de ses collègues, au sein de l'Assemblée générale des trois Etats de la province de Roussillon. Il protesta contre la forme de convocation employée pour la tenue des Etats généraux et contre la prestation du serment des députés de la noblesse par devant l'Assemblée générale. Paul d'Ortaffa émigra en 1792 et mourut en 1825. Il ne laissa que deux enfants : Ferdinand-Jean-Bonaventure-Bérenger d'Ortaffa, qui est décédé à Perpignan, le 4 mars 1870, et une fille, Rose-Victorine-Marie.

Archives des Pyr.-Or. E. (Titres de famille), 517-519. — ALART, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales.*

ORTALLO (Bernard d'), nommé abbé d'Arles en 1399, succéda à Pons de Vilanova. Ce prélat assista au Concile de la Réal tenu en 1408 et célébra des synodes dans son monastère durant les années 1416, 1418 et 1423. Il mourut le 11 août 1434.

Gallia christiana, VI, col. 1092. — Abbé J. CAPEILLE, *Concile de la Réal.*



ORTEGA (Etienne), notaire de Perpignan, contracta alliance, en 1576, avec Anne Roig. Le 15 septembre 1578, il fut nommé secrétaire de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean. A sa mort, il laissa un fils du nom de Jean.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 520, G. 240.

ORTEGA (Jean), remplaça son père dans les charges de notaire à Perpignan et de greffier de la cour ecclésiastique du diocèse d'Elne. En recueillant la succession de Jérôme Soler, son prédécesseur à ce dernier office, Jean Ortega fut dans l'obligation de lui intenter un procès, parce qu'il refusait de livrer les archives du greffe. Soler fut condamné et excommunié. Jean Ortéga devint dans la suite fermier de la cour ecclésiastique et secrétaire de la Procuration royale des comtés de Roussillon et Cerdagne. Il avait épousé en 1594, Rose Arles, fille d'un jardinier de Perpignan, qui lui donna trois fils : Joseph, Antoine et Gabriel. Le premier, auquel Jean Ortega transmit la charge notariale, mourut sans postérité. Le plus jeune, Gabriel, fut d'abord bénéficier de l'église Saint-Jean, occupa ensuite la cure d'Evol et d'Olette et résigna cette charge, le 14 juillet 1665, en faveur de Jean-Etienne Ribes, bénéficier de Prades.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 380, 388, E. (Titres de famille), 520, G. 115, 923.

ORTEGA (Antoine), fils du précédent, fut nommé, le 27 juillet 1637, suppléant de Michel Rodo, archiviste du Domaine. Devenu peu de temps après secrétaire de la Procuration royale, il ne tarda pas à recevoir de Philippe IV, roi d'Espagne, un privilège qui lui conférait le titre de notaire à Perpignan. Antoine Ortega se maria à Anne Pinyes qui lui donna un fils, Raphaël.

Archives des Pyr.-Or., 387, 388, 445, E. (Titres de famille), 520.

ORTEGA (Raphaël d') était secrétaire de la Procuration royale lorsqu'il épousa, en 1649, Magdeleine Closells, fille de Mathieu Closells, marchand d'Olot, qui entra dans les ordres à la suite de son veuvage. Raphaël Ortega, qui fut créé bourgeois noble de Perpignan, dans le cours de l'année 1668, laissa quatre fils : Raphaël, Charles, Félicien et Louis. Ce dernier fut docteur en droit, comme son frère aîné, Raphaël. Charles et Félicien embrassèrent l'état ecclésiastique. Le 24 septembre 1706, Charles d'Ortega obtint une stalle au sein du chapitre de Saint-Jean à Perpignan ; il occupa aussi la chaire de théologie à l'Université de la même ville, et mourut en 1731. Félicien d'Ortega, docteur en théologie, était recteur de Montesquieu en 1685 et bénéficier de Saint-Jean en 1714.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 520, G. 234, 272, 821.

ORTEGA (Raphaël d'), fils aîné du précédent, docteur en droit et bourgeois honoré de Perpignan, devint conseiller du roi, juge en la Cour royale ordinaire et substitut du Procureur-général au Conseil Souverain du Roussillon. Il épousa en 1668, Marie Piquer, fille de François Piquer, bourgeois noble. De cette union naquirent trois filles : Marie-Thérèse, héritière universelle de la maison d'Ortega et épouse d'Antoine de Jorda ; Claire ; et Marie, religieuse dominicaine au couvent de Sainte-Catherine, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 520.

ORTODO (Jean-Onuphre), issu d'une ancienne famille de Puigcerda, naquit dans cette cité, vers le milieu du XVIe siècle. Après avoir obtenu le doctorat en droit à l'Université de Lérida, il fut nommé notaire de sa ville natale par les consuls de la localité. En 1584, Jean-Onuphre Ortodo commença la rédaction d'un journal manuscrit qui est parvenu jusqu'à nous, dans lequel il relata, sous forme d'éphémérides, les événements notables survenus en Cerdagne, durant la seconde moitié du XVIe siècle et au début du siècle suivant. Ce précieux document constitue une riche source narrative d'histoire locale parmi le fonds des archives communales de la ville de Puigcerda. On y trouve à glaner de nombreux renseignements utilisables pour l'histoire civile, religieuse, politique et administrative de l'ancien comté de Cerdagne. Ce manuscrit est intitulé : *Dietarium fidelissime ville Podii Ceretani*. Ortodo assista, à titre de délégué par la ville de Puigcerda, aux Cortès tenues à Monçon, en 1585. Il mourut dans son lieu d'origine, en 1616.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — A. Pujol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdana*.

ORTOLANES (Pierre), peintre de Perpignan, vivait sous le règne d'Alphonse V, *le Magnanime*.

Archives des Pyr.-Or., B. 254, 405.

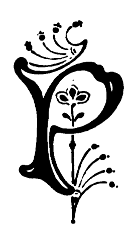
OSTENSIUS, vingt-deuxième abbé de Saint-Michel de Cuxa, succéda à Gausfred III, après une vacance de trois années. Ce prélat assista à la consécration de la nouvelle église de Notre-Dane d'Arles, faite par Artaud, évêque d'Elne, le 13 octobre 1157.

Marca hispanica, col. 1321. — Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.



OTGER (Le Duc), ou Otkar, surnommé *Cathalon,* était fils d'un duc de Bavière, qui vivait au commencement du VIII[e] siècle. Il suivit Charles Martel dans son expédition d'Aquitaine, et fut nommé gouverneur de cette province, en récompense des services qu'il avait rendus pendant la guerre. Appelé par les Wisigoths d'Espagne, Otger les secourut avec succès contre les Maures, précéda Charlemagne en Catalogne, à la tête de neuf barons, qui devinrent la souche des plus illustres familles du pays, et mourut devant les murs d'Ampurias, dont il faisait le siège. Les barons ensevelirent ses restes à Saint-André d'Exalada ; mais, peu d'années après, le monastère fut emporté par une crue subite des eaux de la Tet, et le tombeau disparut dans cet immense cataclysme.

TOMICH, *Historias e conquestas dels excellentissims y catolichs reys de Arago e de lurs antecessors los comtes de Barcelona.* — PUJADES, *Cronica universal del principado de Cataluña.* — Etienne DE CORBÈRE, *Cataluña illustrada*, Naples, in-fol., 1678.



PAGÈS (Gaudérique), docteur ès-lois, était fils de Jean Pagès, bourgeois de Perpignan, mentionné avec ce titre dès l'année 1357. Gaudérique fut juge des premières appellations de Roussillon et de Cerdagne (1430-1435).

Archives des Pyr.-Or., B. 235. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PAGÈS (Jean), fils du précédent, docteur ès-lois, fut nommé, par Alphonse V, assesseur du gouverneur de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de François Castello, révoqué. Jean II, son successeur, en fit son conseiller, le créa chevalier et lui confia les hautes fonctions de vice-chancelier du royaume d'Aragon. Le 19 août 1460, Jean Pagès acquit de Bérenger d'Oms, damoiseau de Perpignan, le château et le village de Saint-Jean-pla-de-corts, moyennant la somme de cinquante mille sols. Par sa situation, Jean Pagès fut trop en vue à la cour aragonaise pour ne pas suivre la fortune politique de ses princes. Ces souverains lui accordèrent toute leur confiance en l'appelant à négocier les affaires de la plus haute importance. Déjà au mois de juin 1459, il se trouva au nombre des plénipotentiaires qui engagèrent des pourparlers avec les diplomates du roi de France, dans le but de ménager un traité d'alliance entre Charles VII et Jean II d'Aragon. L'avènement de Louis XI au trône changea la face des affaires et le Roussillon passa bientôt sous la domination de ce monarque. Celui-ci se conduisit dans l'administration des comtés de Roussillon et de Cerdagne en véritable ennemi du roi d'Aragon. Par une ordonnance du 16 septembre 1467, il confisqua sur Jean Pagès la terre de Saint-Jean-pla-de-corts. Sa maison de Perpignan fut saccagée et livrée au pillage. Fidèle à son souverain, Jean Pagès prit le chemin de l'exil; il conserva sur la terre étrangère l'affection de son maître qui le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires quelque temps avant sa mort, arrivée le 19 janvier 1479. Les biens de Jean Pagès et de son fils, Gaudérique-Clément, avaient d'abord été attribués par Louis XI à Jean de Garric. Ce dernier étant décédé sans enfants légitimes, Boffile de Judice, vice-roi de Roussillon, en fit donation à Julien de Stor et à Samson de Grime. Jean Pagès épousa en premières noces, à Puigcerda, en 1439, Jeanne Solanell, fille de Jean Solanell, bourgeois de cette ville; et en deuxièmes noces, Antoinette Cases, fille de Bernard Cases, de Perpignan, dont il eut deux enfants connus : Marguerite et Gaudérique-Clément. Jean Pagès fit son testament à Barcelone, le 6 mai 1481.

Archives des Pyr.-Or., B. 272, 283, 296, 318, 326. — Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts.* — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PAGÈS (Gaudérique-Clément de), fils du précédent et d'Antoinette Cases, son épouse, contracta mariage, en 1474, avec Catherine dez Volo, fille de feu Jacques dez Volo, chevalier, et de Catherine qui, à la mort de son mari, avait convolé en secondes noces avec Thomas dez Vivers, seigneur d'Alénya. Catherine dez Volo apporta en dot à Gaudérique-Clément de Pagès un héritage au Soler et certains droits féodaux sur la cité d'Elne. De leur union naquit un fils nommé François. Gaudérique-Clément de Pagès était décédé avant la rétrocession du Roussillon à la couronne d'Aragon, et sa veuve épousa en deuxièmes noces le damoiseau Jacques del Aran.

Archives des Pyr.-Or. B. 415, E. (Titres de famille), 523. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

PAGÈS (François de), damoiseau, fils du précédent, prit possession en 1512 de la seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts. Il fit donation, par son testament, au chapitre de Saint-Jean, de la remarquable image du *Dévot Crucifix* qui de nos jours encore, est l'objet d'un culte spécial à Perpignan. « Ce crucifix, dit Henry, morceau remarquable de la statuaire religieuse antérieure à la Renaissance, montre le Sauveur des hommes, comme on le représentait alors, non en figure académique, aux formes mâles, pleines et bien musclées, mais dans toute la vérité historique... En voyant cette figure, on n'est pas étonné de la haute vénération dont elle a été l'objet. L'homme-Dieu vient de rendre le dernier soupir ; sa mort a mis fin aux douleurs du supplice, dont les traces se montrent encore tant dans l'état de contraction

des doigts des pieds qu'au mouvement des traits du visage, et aux souffrances de toute une vie, ce que témoigne l'extrême amaigrissement du corps. Tout est bien senti dans l'exécution de cette sainte image. Le poids du corps tend les bras que retiennent un peu en arrière les clous des mains : ce corps que la mort vient de frapper, s'affaisse sur les membres inférieurs, forcés de fléchir sur eux-mêmes parce que les clous des pieds bornent le mouvement de descente. La tête, morte, abandonnée à son propre poids, tombe sur la poitrine qu'elle entraîne en avant, et dont le surplomb tend fortement sur les côtés la peau qui les couvre. » Par une délibération en date du 30 juin 1529, le chapitre de Saint-Jean de Perpignan désigna deux chanoines pour effectuer l'exécution des dispositions testamentaires de François de Pagès et décida que l'acquisition de l'image du Dévot Crucifix serait opérée par le neveu du bedeau du chapitre. On songea à bâtir pour le Dévot Crucifix une chapelle particulière. Le 13 janvier 1534, on résolut d'affecter un lopin de terre contigu à l'église Saint-Jean à la construction de la nouvelle chapelle. On recueillit des aumônes et on se mit à l'œuvre. En moins de neuf ans, l'édifice religieux fut bâti. Le 12 mars 1543, le chapitre décida de transférer le Dévot Crucifix, du vieux Saint-Jean dans la *Chapelle du Christ*. La translation eut lieu, en effet, le vendredi de la semaine de la Passion de cette même année 1543. C'est dans cette chapelle que fut creusé le caveau où furent déposés les corps des défunts de la famille de Pagès. François de Pagès, qui avait épousé Angèle d'Oms, mourut en 1526.

Archives des Pyr.-Or., G. 252. — Henry, *Guide en Roussillon*. — Abbé J. Capeille, *op. cit.* — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PAGÈS (Gaudérique de), damoiseau, fils du précédent, occupait déjà la seigneurie de Saint-Jean-Pla-de-corts en 1526. A cette date, il délivra une quittance pour fourniture de vins, vivres et autres objets faite à des soldats allemands. Gaudérique de Pagès était vice-gouverneur de Roussillon, en 1533. Il fit son testament en 1549, devant Antoine Fita, notaire à Perpignan, et laissa sa succession à son épouse, Sigismonde, fille de Louis d'Oms, seigneur de Corbère et ancien gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Celle-ci mourut le 3 décembre 1571, après avoir arrêté ses dernières volontés. Elle fixa sa sépulture dans l'église paroissiale de Saint-Jean-pla-de-corts, en l'endroit où son mari et quelques uns de ses enfants étaient déjà ensevelis. Elle désigna comme manumisseurs son frère, Jean d'Oms, seigneur de Corbère et sa propre fille, Yolande de Pagès, épouse de Charles de Llupia. Jean-François de Pagès, son fils, fut son héritier universel.

Archives des Pyr.-Or., B. 355, G. 737. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

PAGÈS (Jean-François de), damoiseau, fils du précédent, épousa, en 1570, Raphaëlle-Guiomar de Gleu qui lui apporta en dot la seigneurie de Saint-Estève. Ce nouveau fief resta annexé aux domaines de la famille de Pagès jusqu'à la moitié du siècle suivant. En 1651, « la seigneurie de Saint-Estève, dit Alart, se trouva occupée, nous ne savons comment, par Antoine Generès, bourgeois honoré et immatriculé de la ville de Perpignan. » Du mariage de Jean-François de Pagès et de Raphaëlle Guiomar de Gleu naquirent trois enfants : Jacques baptisé à Thuir, le 28 juin 1577 qui mourut en bas-âge, Gaudérique qui devint le successeur de son père et Jéromine qui épousa plus tard don Jean de Llupia y Çaragossa, procureur royal de Roussillon et de Cerdagne. Jean-François de Pagès descendit dans la tombe longtemps avant son épouse et sa belle-mère. Dans le testament qu'il fit, le 8 avril 1587, l'une et l'autre sont désignées pour exécuter ses dernières volontés. Raphaëlle-Guiomar, sa veuve, mourut à son tour, le 9 août 1596. Comme elle était décédée *ab intestat*, son fils, Gaudérique la fit inhumer dans la chapelle du Dévot Crucifix, se réservant la faculté de faire transporter plus tard son cadavre ailleurs.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 523. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

PAGÈS (Gaudérique de), chevalier, fils du précédent, unit ses destinées, le 19 décembre 1600, à Paule, fille de Jacques de Vallgornera, seigneur dels Bous (diocèse de Gérone) et d'Anne de Senjust, dont la maison devait donner un évêque au siège d'Elne, François Senjust. La succession de ce prélat décédé à Gérone, son dernier siège, durant le mois de mai 1627, suscita un différend entre Gaudérique de Pagès et la Chambre apostolique. Le seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts, se prévalant de son titre d'héritier, avait retenu par devers lui les quatre mules de l'équipage épiscopal. Le tribunal ecclésiastique lui enjoignit « au nom de la sainte obéissance, sous peine d'excommunication majeure *latæ sententiæ* et de mille ducats d'amende, de restituer, dans l'intervalle de trois jours, les quatre bêtes de somme au chanoine Michel Roig, sous-collecteur de la Chambre apostolique. » Gaudérique de Pagès obtempera aux ordonnances des supérieurs ecclésiastiques. Il laissa un fils du nom de Joseph, qui lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 523. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*



PAGÈS (Joseph de), fils du précédent, chevalier, portait le titre de seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts, dès l'année 1634. Le 9 avril 1635, il contracta alliance avec Marie-Anne, l'une des quatre filles issues du mariage de Thadée del Viver et de Sant-Marti, seigneur de Maureillas et de Calce avec dona Marie de Descallar. Pendant les guerres de Catalogne, Joseph de Pagès figura au nombre des nobles catalans, présents à l'armée de Dalmace de Queralt. Des criées faites à Perpignan, le 28 août 1639, par ordre du comte de Santa-Coloma, le désignèrent comme lieutenant de la compagnie des feudataires qui servaient par substitution, dont le commandement avait été confié à Bernard d'Oms, seigneur de Calmella. Le 20 août 1653, le roi de France fit donation de rentes sur les biens de Joseph de Pagès, en faveur du chevalier Benoît Ginebreda. Le seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts et sa famille fixèrent alors leur résidence à Tortose. En 1661, Joseph de Pagès était déjà décédé et sa veuve administra, après lui, la baronnie. Leur fils, Joseph de Pagès recueillit ensuite leur succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 389, 390, 394, E. (Titres de famille), 523. — d'Hozier, *Armorial général ou registre de la noblesse de France*, VI. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

PAGÈS (Joseph de), fils du précédent, épousa, le 26 octobre 1673, Gaudérique de Vilanova, fille d'Hyacinthe de Vilanova de Çagarriga et d'Elisabeth d'Oluja, qui lui donna un enfant auquel on assigna au baptême le prénom du père.

d'Hozier, *op. cit.*

PAGÈS (Joseph de), fils du précédent, chevalier, baron de Sant-Jean-pla-de-corts, de Vivès, fut aussi seigneur *engagiste* de Pujol et de Lavall. L'alliance qu'il contracta, le 18 janvier 1698, avec Josèphe de Copons, fille de Michel de Copons de Tamarit, conseiller du roi, Président du Conseil Souverain du Roussillon, et de Marie-Thérèse de Réart, lui valut, ainsi qu'à ses descendants, une place de conseiller d'honneur au tribunal suprême de la province. Il rédigea son testament en 1722, mais il mourut seulement en 1743. Joseph de Pagès laissa un fils, Antoine, qui lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., C. 1645, E. (Titres de famille), 523. — Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-corts.*

PAGÈS (Antoine de), fils du précédent, naquit le 23 août 1703. Il fit ses preuves de noblesse, le 1er février 1716, lors de son admission au collège Mazarin, appelé des *Quatre-Nations*, à Paris. Le 24 septembre 1735, Antoine de Pagès épousa dona Marie-Thérèse d'Ortaffa et de Ros. De ce mariage naquit un enfant appelé Michel. Antoine de Pagès figure, en qualité d'exécuteur testamentaire de Jacques de Lacombe, brigadier et lieutenant du roi à Perpignan, dans un acte de constitution de rente faite par don Xavier de Pi et Tord, le dernier jour de l'an 1744.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 523. — d'Hozier, *Armorial général ou registre de la noblesse de France*, VI. — Abbé J. Capeille, *op. cit.*

PAGÈS (Michel de), fils du précédent, épousa, le 9 octobre 1768, Marie de Banyuls de Bellissen. De leur contrat de mariage, il conste que Joseph de Banyuls de Montferrer, père de la fiancée, fit donation à sa fille, ce même jour, de la somme de 24.000 livres. Le 24 juillet 1766, Antoine et Michel de Pagès souscrivirent une déclaration chez Me Bonnet, notaire à Perpignan, aux termes de laquelle ils reconnurent appartenir à la famille de MM. de Pagès, seigneurs de La Calletière et de Fallière, établis dans les pays d'Aunis et de Saintonge, quoique descendants de Raymond de Pagès, écuyer et capitaine (ou capitoul) à Toulouse en 1489. Cette maison était alors représentée par Pierre de Pagès, né en 1726, capitaine de grenadiers; Louis de Pagès, né en 1717, chanoine de la cathédrale de la Rochelle; et par Jean de Pagès, né en 1718, capitaine au régiment Comtois-infanterie, qui a laissé des descendants. Le grave et judicieux généalogiste D'Hozier a accepté bien légèrement cette commune origine de deux familles qui n'ont jamais eu d'autres liens que ceux résultant d'une trompeuse homonymie. Michel de Pagès mourut le 1er octobre 1786. Il laissait trois enfants : Joseph, Antoine et Jean. D'après ses dispositions testamentaires rédigées le 2 août 1783, l'aîné devait être son héritier universel, et les deux autres devaient percevoir dix mille livres chacun, le jour où ils accompliraient leur vingt-cinquième année. Ses suprêmes volontés ne furent point exécutées. Au moment de la Révolution, il n'y avait dans le château de Saint-Jean-pla-de-corts que des pupilles, c'est-à-dire des adolescents placés sous la tutelle de leur oncle, Mariano de Guanter. Leurs biens furent confisqués au nom de la Nation et vendus. Toutefois, sous le règne de Louis XVIII, une partie des propriétés retourna au dernier survivant de l'ancienne famille seigneuriale de Saint-Jean. « M. Jean Sarda, dit la *Feuille d'affiches de Perpignan*, dans son numéro de samedi 20 juillet 1816, a fait avec M. le chevalier de Pagès, un arrangement : il a rendu à celui-ci, moyennant le remboursement du prix qu'il avait coûté, la partie de ses domaines qu'il avait acquise. » La descendance de la maison de Pagès s'est éteinte dans la famille Muñoz.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 523. — d'Hozier, *op. cit.* — Abbé J. Capeille, *op. cit.* — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix et de M. Albert Salsas.

PAGÈS (Bonaventure-Jacques-Joseph), fils de Jean Pagès, propriétaire, et d'Anne Carrère, naquit à Palau-del-Vidre le 14 juillet 1806. A peine eut-il terminé ses études qu'il se fit inscrire comme avocat à la Cour de Paris. Il y séjourna peu de temps ; la Révolution de 1830 l'y trouva plein de jeunesse et d'enthousiasme ; il lui donna une active adhésion, prétendit appartenir à une famille persécutée en 1815 par la réaction royaliste et fut nommé le 19 août 1830, sous-préfet de Prades, en remplacement de Bernigaud de Chardonnet. Quoique à peine âgé de vingt-quatre ans, il sut faire face aux difficultés qui suivirent le changement de régime. L'Espagne avait vu à regret la chute de Charles X ; le gouverneur général de la Catalogne s'était porté sur Puigcerda avec la brigade du général Monet et avait interrompu les communications sur la frontière. Informé le 17 novembre 1830 par le maire de Bourg-Madame de la présence inquiétante d'un corps d'armée espagnol, Pagès se rendit en toute hâte à Mont-Louis, fit sortir la garnison, se dirigea vers Bourg-Madame, où les troupeaux qui pacageaient aux abords de la frontière avaient été refoulés, vit le gouverneur de Puigcerda, exposa le danger diplomatique qui pouvait résulter de l'émotion des populations françaises et reçut l'assurance écrite que le général Monet se retirerait vers la Seo d'Urgel. A la même époque, et tandis que des émeutiers brûlaient le Grand-Séminaire de Perpignan, il empêcha la dévastation du Séminaire de Prades et rétablit l'harmonie entre les habitants et les troupes détachées à Prades que des querelles particulières avaient altérées. Cependant aux élections de 1832, son frère, maître des requêtes au Conseil d'Etat (qui épousa dans la suite la fille de M. Etienne, pair de France) se présenta à Prades avec l'appui du gouvernement. Le sous-préfet intervint vivement en sa faveur, souleva les protestations des électeurs et son maintien étant devenu impossible, Bonaventure Pagès fut envoyé à la Tour-du-Pin, le 30 juillet 1832. Il débuta dans ce nouveau poste, en affirmant son dévouement à la monarchie de juillet et le 8 septembre il adressa aux maires de son arrondissement une circulaire dans laquelle il se flattait d'avoir contribué à renverser le gouvernement de la Restauration. En 1834, lors des troubles de Lyon, il fut cerné dans sa sous-préfecture par les insurgés : il sut les contenir avec des douaniers accourus des brigades voisines. Improvisant ensuite des bataillons de garde nationale, il les porta sur Lyon et, si les circonstances l'avaient exigé, ces renforts auraient pris part à la défense de la ville ; en même temps, il fit poursuivre et arrêter les fuyards. Sa conduite fut appréciée en haut lieu et malgré une rupture survenue avec le Conseil municipal de la Tour-du-Pin qui lui retira la jouissance gratuite d'un logement concédé depuis plus de trente ans dans un bâtiment communal, il fut approuvé et soutenu. Il sollicita alors la préfecture de l'Ain et obtint en 1835 la sous-préfecture de Sarreguemines. Thiers, alors ministre de l'Intérieur, écrivit, le 14 novembre 1835, une lettre au préfet de l'Isère, dont les termes flatteurs prouvaient hautement la confiance du gouvernement dans le zèle de ce fonctionnaire. Deux ans après, Bonaventure Pagès passait, le 14 avril 1838, à la sous-préfecture de Rethel. Les notes de son préfet le dépeignent ainsi : « Instruit, capable, grande finesse d'esprit, commerce facile, conciliant, manquerait pourtant de fermeté et d'idées arrêtées ». Le 5 juin 1840, Bonaventure Pagès obtint la préfecture de la Haute-Loire. Il y fit un court séjour bien que le Conseil général, appréciant le haut mérite, les connaissances et les lumières dont le préfet avait donné des preuves au cours de la session, lui eût voté des remerciements. Il fut nommé préfet de la Lozère le 1er août 1841 et presque aussitôt chevalier de la Légion d'honneur. — La Lozère fut un poste périlleux. Deux députés, le général Meynadier et Rivière de Larque, fidèles soutiens du ministère, disposaient de tout pouvoir dans le département. Renouard, conseiller de préfecture, et, en même temps, avocat, était leur grand agent électoral et leur homme dans les bureaux. Le préfet, fonctionnaire consciencieux, s'avisa que le conseiller de préfecture Renouard était appelé à apprécier les droits des communes, dont il devenait l'adversaire, le lendemain, comme avocat, et c'est à la suite de cette dualité de fonctions, que certaines communes s'étaient vues enlever la propriété de leurs bois dans des procès mal engagés. Bonaventure Pagès le prit de haut, somma Renouard de renoncer à ses doubles fonctions et demanda une enquête au Ministère des Finances qui critiqua sévèrement les manœuvres du conseiller de préfecture. Celui-ci, fort de ses appuis, se plaignit au ministre Duchatel d'avoir été diffamé, menaça d'un procès public, tandis que d'autre part, le préfet continuait à dénoncer les actes de concussion du meneur électoral. Lutte inégale et en tout temps pénible. Une lettre de Rivière de Larque, député, adressée au Ministre de l'Intérieur fit pressentir le dénouement. En juillet 1843, Bonaventure Pagès fut brutalement révoqué par Duchatel pour avoir refusé d'absoudre un agiotage que les inspecteurs des Finances avaient blâmé. Le Conseil municipal de Mende protesta contre l'injustice par une délibération du 18 juillet ; les journaux d'opposition le *National*, le *Siècle*, le *Constitutionnel* s'indignèrent du triomphe de l'intrigue et de la concussion. Duchatel se crut généreux en offrant à Bonaventure Pagès de lui continuer un traitement de disponibilité qui fut dignement refusé. Le préfet disgrâcié rentra à Perpignan. On le pria, à Prades, de se présenter contre Théodore Parès, député sortant. Il refusa aussi

et se mit au service de l'administration pour soutenir à Céret le candidat du gouvernement. Il n'apaisa pas les rancunes et attendit trois ans sa réintégration. Le 6 novembre 1848, après la chute du gouvernement de juillet, il fut appelé à la préfecture du Jura et ses notes lui rendent enfin justice en témoignant « que victime de son devoir, il s'est toujours montré plein de fermeté, d'indépendance et d'énergie ». Mais la vie du préfet fut souvent instable. Le 11 janvier 1849, Bonaventure Pagès était nommé préfet de la Côte-d'Or et ce brillant avancement était bientôt suivi de la croix d'officier de la légion d'honneur (14 décembre). Les fleurs cachaient le fossé. Le prince Louis-Napoléon vint à guetter le pouvoir; pour pressentir l'opinion, il décida, en août 1850, de visiter la vallée du Rhône et Bonaventure Pagès se trouva à Dijon pour le recevoir. Il alla attendre le président de la République au pont d'Aisy, à vingt-quatre lieues de Dijon, fut admis dans la voiture et très satisfait des mesures prises pour échauffer l'enthousiasme, il se mit à la tête du cortège. L'enthousiasme ne tarda pas, en effet, à se manifester par les cris de: *vive la République*, auxquels le Prince ne répondit pas. Dans son rapport au Ministre de l'Intérieur, le malheureux fonctionnaire traduit son malaise: « Lorsque le cortège est arrivé à Montbard, dit-il, une trentaine d'énergumènes, payés probablement sur ce point, comme ils l'ont été à Dijon, ont vociféré *vive la République*... Ils n'ont pu franchir la haie des gardes nationaux... et plus loin le s^r Chevanne, frère du maire de Montbard, s'est élevé sur la roue de la voiture du Prince et a proféré d'une voix de stentor le cri de *vive la République;* ses voisins l'ont fait descendre; cependant les journaux ont prétendu que Chevanne, après s'être emparé de la main du Président, l'avait forcé à répéter le cri de *vive la République démocratique!* Et le préfet ajoute: « Si ce criminel outrage s'était accompli sous mes yeux, la répression ne se serait pas fait attendre. » Le prince Napoléon dîna à la préfecture et se rendit à 10 heures au bal qui lui était offert au théâtre par la municipalité. Il ouvrit le bal avec Madame Pagès et se retira à minuit. En rentrant à la préfecture, Bonaventure Pagès apprit que, pendant le dîner, un groupe d'ouvriers, précédés d'un drapeau, s'était présenté devant les grilles et que le commissaire central les voyant avinés les avait éloignés. Le préfet approuva, mais le lendemain le bruit se répandit que les ouvriers étaient venus offrir leur drapeau au prince-président et qu'ils avaient été éloignés par ordre du préfet. Fâcheux malentendu, irréparable contre-temps. Quelques mois après, Bonaventure Pagès était envoyé en disgrâce à Rennes, le 7 mars 1851. Ce fut son dernier poste. Le 9 décembre, au lendemain du coup d'Etat, il était révoqué. Quelle cause attribuer à cette chute? Toujours la fatalité des circonstances qui grandit ou brise les carrières. Comme tous ses collègues, Bonaventure Pagès avait reçu des ordres la veille du coup d'Etat; il les avait exécutés: il avait convoqué le général commandant la division, le premier président et le procureur général, à qui il avait donné ses instructions en vue de troubles possibles. Il avait centralisé, dans chaque sous-préfecture, les brigades de gendarmerie de l'arrondissement et l'ordre ne fut point troublé. Mais il ne put empêcher l'explosion des sentiments d'indignation des citoyens attachés à la légalité. Le 3 décembre, le *Journal de Rennes* et le *Progrès* publièrent des articles violents contre le prince Napoléon. Ce fut en vain que Bonaventure Pagès fit saisir les exemplaires à la poste; le ministère de l'Intérieur était prévenu. Une note brève donne l'impression de son ressentiment et cette note est signée *Morny*: « Il est urgent de destituer et remplacer de suite le préfet de Rennes et de supprimer le journal *Le Progrès*. Le rédacteur doit être arrêté — à faire de suite — ». Ordre télégraphique fut aussitôt envoyé à Maurice Duval, commissaire extraordinaire à Nantes, de révoquer Bonaventure Pagès et de pourvoir provisoirement à l'intérim qui fut confié à Colombel, maire de Nantes. Les amis de Bonaventure Pagès intervinrent en vain: le général Guesviller, commandant les 14e et 15e divisions, le comte de la Riboisière, député, le conseil général, le maire de Rennes, envoyèrent leurs protestations; Bonaventure Pagès eut beau écrire des lettres de félicitations et d'excuses, approuver le coup d'Etat, assurer le gouvernement de son zèle, il ne fut pas réintégré. Le 3 décembre 1852, il fit cependant remettre confidentiellement à Persigny par Drouyn de Lhuys, ministre des Affaires étrangères, une demande qui frappa le ministre et qu'il retint pour « être examinée »; mais une note du 19 janvier, prise au cours des audiences, porte cette irrévocable condamnation: « Vu maire Dijon — M. Pagès, ancien préfet, habile, talents, très hostile au président, *Orléaniste* » — C'était la disgrâce sans appel. Persigny put disparaître, vingt ministres lui succéder, la note fatale resta: Bonaventure Pagès fut désormais écarté. Bonaventure Pagès n'a pas laissé de descendance. Il perdit sa fille unique en 1860 et mourut à Paris le 18 mars 1868, dans la maison de retraite de Saint-Périsse.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PAILLARY ou PALLARY (Bonaventure), maître-fondeur de la ville de Perpignan, passa contrat, le 2 août 1736, avec l'intendant de Jallais, pour la fonte de deux cloches, l'une de 1.500 livres et l'autre de 800, poids du pays, destinées à la nouvelle église de Mont-Louis. Le contrat indique, en outre, comme

devant être fournis par Paillary, six grands chandeliers de cuivre de trois pieds de hauteur, une croix « proportionnée » sur le pied de laquelle seront gravées les armes du Roi, deux lampes de cuivre, plus un moule à hosties pour lequel il ne lui fut rien payé. Le prix de la fonte des deux cloches, dont l'une dépasse sensiblement le poids fixé (930 livres au lieu de 800), s'éleva, façon comprise, à raison de 28 sols 6 deniers la livre de fonte, à la somme de 3.458 livres 9 sols 6 deniers, à quoi il faut ajouter 600 livres pour accessoires servant au montage. C'est probablement à ce fondeur qu'il faut attribuer la cloche de l'église de Font-Romeu, près Mont-Louis, datée de 1737 et attribuée par M. l'abbé Rous à un certain B. Pallans, qui nous est totalement inconnu. Le 1er juin 1744, Paillary passa contrat avec les consuls de Rivesaltes pour la façon de quatre cloches neuves (étain et cuivre) et, en 1753, il expertisa une cloche fondue par Raymond Criballer pour l'église de Thuir et la déclara défectueuse aux anses.

Archives des Pyr.-Or., C. 202, 1840. — Abbé E. Rous, *Histoire de Notre-Dame de Font-Romeu*. — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

PALACIOS (Bernard de) était, en 1559, commandeur de Saint-Antoine de Vienne, à Perpignan. L'évêque d'Elne, Pierre Coma, le nomma vicaire général de son diocèse, en 1569. Bernard de Palacios devint, dans la suite, général de l'Ordre de Saint-Antoine en Aragon et commissaire de l'Inquisition pour le diocèse d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 48, 162, 239.

PALAOL (François), maître des œuvres du château royal de Perpignan, sous le règne de Jean Ier, fit des réparations à cet édifice, immédiatement après le décès de ce monarque, c'est-à-dire en 1395.

Archives des Pyr.-Or., B. 163.

PALAUDA (Bernard de), fils de Raymond, chevalier, obtint de Jacques Ier, roi de Majorque, concession des justices de Sainte-Colombe (sur Thuir). A la chute de la dynastie majorquine, son fils Raymond de Palauda, adopta le parti de Pierre le Cérémonieux et demanda à la Cour du Patrimoine royal de Roussillon et de Cerdagne d'opérer la délimitation des territoires de son château de Sainte-Colombe et de celui de Castellnou.

Archives des Pyr.-Or., B. 96, 190.

PALAZOL, PALASOLS ou PALLOL (Bérenger de) était originaire du fief de Pallol, ancienne *villa* située dans le voisinage et à l'ouest d'Elne, le seul domaine de ce nom que l'on rencontre dans l'ancien comté du Roussillon. Dans l'*Histoire du Languedoc*, dom Vaissète place Bérenger de Palazol au nombre des troubadours qui fleurirent sous Raymond V, comte de Toulouse. Au dire de Ginguené (*Histoire littéraire de la France*, t. xv, p. 443), il serait mort vers la fin du XIIe siècle ; l'*Annuaire de 1834* le fait contemporain de Guillaume de Cabestany, tandis que Henry, dans son *Histoire du Roussillon*, le déclare postérieur à ce troubadour qui vivait et guerroyait encore en 1212. Raynouard (*Choix des poésies originales des troubadours*) reproduit l'ancienne notice romane suivante qui précédait les chansons de Bérenger de Palazol, dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale : « Bérenger de Palazol fut de la Catalogne, de la terre du comte de Roussillon. Ce fut un chevalier sans fortune, mais distingué par ses talents, instruit et plein de bravoure. Il composa de bonnes poésies, et chanta N'Ermessen d'Avignon, femme d'En Arnaut d'Avignon, qui était fils de Na Maria de Peiralata. » Alart dissertant sur l'opinion de l'*Annuaire de 1834* avance que Guillaume de Cabestany fut précédé de vingt-cinq ans au moins par Bérenger de Palazol, qui brillait déjà de tout son éclat avant 1150. « Qu'il chantât, dit-il, dès cette époque, l'épouse d'Arnaut d'Avinyo, c'est ce que nous ne saurions ni dire ni penser ; et, en admettant que cette Marie, dont parle le biographe provençal, soit la même que celle dont le nom se trouve sur nos parchemins, sa belle-fille figurerait une des dernières, dans l'ordre de date, sur la liste des amours du poète. Quoiqu'il en soit, Bérenger ne nomme Ermessende dans aucune des chansons qui restent de lui... Il existe dans les chansons mêmes de Bérenger une indication... qui suffit pour déterminer l'époque où il florissait... Nous voulons parler de *l'envoi* de la chanson... (dont) voici le dernier couplet :

Aissi finira ma chanso,
E no vuelh pus longa sia,
Que pus greu la 'n apenria
Mo *Senher*, e sicy companho,
Lo coms Jaufres, que Dieus ampar,
Quar es adreitz e conoissens
E fay tans de riex faitz valens
Lauzengiers no 'l pot encolpar.

Le comte Jaufre, seigneur de Bérenger de Palazol, ne peut être que Jofre ou Gausfred III, comte de Roussillon dès l'an 1113, et mort seulement en février 1164. Dans cette longue existence, marquée par tant de désordres et de ruines, il est cependant possible de préciser, entre l'an 1145 et l'an 1150 environ, l'époque si digne d'intérêt, où le comte Jofre et sa petite cour apprenaient les chansons du poète-cavalier. » Les compositions de Bérenger de Palazol sont assez nombreuses et se distinguent par les mêmes qualités que celles de Guillaume de Cabestany. Le *Choix des poésies originales des troubadours* publié par Raynouard en renferme six au tome III, deux fragments

au tome v et trois morceaux traduits au tome II. Alart appelle Bérenger de Palazol « un tendre génie qui chante ce qu'il éprouve, dans une langue énergique et polie, avec ce goût, qui, sans atteindre encore à la pureté classique, recherchait au moins cette grâce qui s'allie si facilement au naturel et à la vérité des sentiments. »

Annuaire de 1834. — Alart, *Bérenger de Palazol*, dans le *X*

Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

PALLAROLS (Raymond de), damoiseau de Fillols, demeura attaché au parti de l'infortuné Jacques II, roi de Majorque. Comme tel, il fut compris dans la liste des quarante-quatre nobles dont Pierre le Cérémonieux confisqua les biens, comme rebelles et traîtres à leur souverain. Sa mère Blanche de Pallarols et son épouse Ermessende revendiquèrent leur dot à la Cour du Patrimoine royal de Roussillon et Cerdagne. Raymond de Pallarols avait un frère, nommé Arnald qui suivit la fortune de Jacques II; ses biens furent aussi saisis et attribués à des partisans du roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 96.

PALMA (Bérenger de) occupait, dès 1250, la charge de *sacristain* de Saint-Jean à Perpignan, seconde dignité du chapitre de cette collégiale. Le 12 septembre 1250, Bernard de Berga, évêque d'Elne, le désigna pour régir l'Aumône concurremment avec un certain Raymond Gervell. Le 18 janvier 1271, Bérenger de Palma remplissait l'office de procureur de la prévôté d'Elne. Il fut aussi procureur de Bernard de Sala, évêque d'Elne, au concile provincial de Béziers, en 1281. Le 13 juillet 1287, il apposa sa signature au bas d'un statut capitulaire réduisant à quinze le nombre des canonicats de l'église d'Elne, parce que les ressources ne suffisaient pas à un grand nombre de chanoines. Bérenger de Palma mourut le 30 décembre 1290, ainsi qu'en témoigne l'inscription gravée sur un bas-relief en marbre que l'on aperçoit, à gauche, en sortant de l'église par la porte latérale de la cathédrale de Perpignan, appelée anciennement *porte de Bethléem* :

Anno : Xristi : M : CC : LXXXXI : III : kalendas : Januarii : obiit : Berengarius : de : Palma : sacrista : Perpiniani : qui : instituit : suum : anniversarium : ejus : anima : requiescat : in : pace :

Les armes parlantes de Palma, un palmier, sont répétées sur la bordure du marbre, dont la partie droite est engagée dans le mur de retour. Le marbre entier mesure 98 centimètres de longueur sur 55 centimètres de hauteur, et la bordure compte pour six centimètres du pourtour. Le défunt est couché sur la litière funèbre, ou *feretrum*, la tête nue, les mains jointes, vêtu de ses habits sacerdotaux et recevant la dernière absoute. Il est entouré de sept membres du clergé, debout, dans l'ordre suivant : au milieu un prêtre, revêtu de la chape, la main droite levée pour bénir ; à sa droite, un acolyte, le chandelier au bras ; un autre prêtre, un porte-croix ; à sa gauche, un second acolyte, un clerc portant le bénitier et le goupillon, un thuriféraire avec l'encensoir et la navette. La sculpture de ce marbre est bonne, sans être remarquable. C'est de l'art courant de la fin du XIII siècle, bien traité, mais fait pour le commerce.

Archives des Pyr.-Or., G. 57, 87, 89, 234, 378. — de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*. — *Congrès archéologique de France de 1868.*

PALMAROLE (François de Bertrand, chevalier de) né en 1712, suivit la carrière des armes. Le 1er juin 1734, il entra, en qualité de sous-lieutenant au régiment de la Sarre, fut promu lieutenant le 31 octobre de la même année et capitaine le 6 juin 1741. Nommé chevalier de Saint-Louis, le 28 janvier 1750, le chevalier de Palmarole passa, le 22 mars 1756 à la compagnie des grenadiers du second bataillon dont il prit le commandement. Parti au Canada pour faire la guerre aux Anglais, il assista à la bataille de Québec qui fut livrée le 28 avril 1760. Il y fut frappé mortellement, et survécut quelques jours à ses blessures. François de Palmarole, décédé à Québec, le 4 mars 1760, avait épousé une demoiselle de Soler qui lui donna deux fils : François, qui suit, et Charles, mort en bas âge.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311.

PALMAROLE (François-Joseph-Antoine de Bertrand, baron de), fils du précédent, naquit à Saint-Féliu-d'Avail, le 9 août 1755. Entré à l'école militaire de La Flèche le 1er octobre 1764, il s'engagea de bonne heure dans le 13e régiment de cavalerie et fut nommé lieutenant le 8 août 1779. Le 25 janvier 1792, il était capitaine et chef d'escadron l'année suivante. Son avancement se poursuivit rapidement à mesure que se précipitaient les événements de guerre. Le 24 mai 1794, François de Palmarole était nommé adjudant général et le 13 juin 1795 il était chargé, comme général de brigade, de la 7e division de cavalerie à l'armée de Sambre-et-Meuse. Ce fut l'apogée de sa carrière militaire qui s'annonçait des plus brillantes si la politique n'était venue l'entraver. Les événements de Fructidor se préparaient. Barras conspirait contre la représentation nationale et s'assurait les moyens de force qui devaient lui permettre de s'emparer du pouvoir. Augereau qu'il avait choisi pour diriger l'action militaire recrutait les officiers sûrs ; des adresses en faveur d'un coup



d'Etat circulaient dans l'armée. Le général de Palmarole, sollicité de les signer, s'y refusa en tant que « soldat et républicain ». Il eut à ce sujet une vive discussion avec Hoche, à la suite de laquelle il reçut l'ordre de se rendre de Lille à Paris, où il fut mis en réforme après le 18 Fructidor (27 septembre 1797). En vain demanda-t-il sa réintégration ; ses suppliques restèrent sans réponse, malgré la recommandation de Macdonald, son camarade. et il ne fut remis en activité que le 6 mai 1809 pour se rendre à l'armée d'Allemagne. Il reçut mission de diriger à Augsbourg le dépôt de cavalerie. Dans l'intervalle il fixa sa résidence à Perpignan, sur l'ordre du Gouvernement, et le 1er Germinal an VI, il écrivit au ministère de la guerre cette lettre, plus soumise qu'orthographiée : « Citoyen ministre, j'ai l'honeur de vous « prévenir que je part demain pour perpignan pour « ifixer mon domicile, heureux sy je recois des « ordres de vous qui me metent en même de servir « activement ma patrie. Salut et respect. Palmarole. » A Perpignan, il fut nommé maire de la ville et occupa les fonctions de premier magistrat de la cité à deux reprises différentes. Il succéda, le 10 décembre 1804, à Duchalmeau, décédé dans la force de l'âge et conserva l'écharpe municipale jusqu'au 29 septembre 1806. A cette date, il fut remplacé par Jean Amanrich. A son tour, le général de Palmarole retourna à l'Hôtel-de-Ville avec le titre de maire de Perpignan, le 4 mai 1807. Pendant trois ans, il présida à Toulouse les opérations du conseil de révision de la 10e division ; il fut aussi chargé des fonctions de commissaire du gouvernement pour la rentrée des émigrés. Le général fut rappelé en activité le 6 mai 1809 et affecté à l'armée d'Allemagne. Le 6 décembre 1809 il fut chargé du commandement du dépôt de cavalerie de Tours et, sur les instances pressantes de Macdonald, envoyé, le 13 février 1811, à l'armée de Catalogne avec le commandement de la place de Figuères. Il était créé en même temps baron de l'Empire et nommé officier de la légion d'honneur (nov. 1811). La guerre d'Espagne terminée, le général de Palmarole fut chargé du commandement de l'arrondissement maritime des Pyrénées-Orientales, mais fut mis en demi-solde, le 1er septembre 1814, à la rentrée des Bourbons. Il était dans cette position de non-activité lorsque Napoléon débarqua de l'île d'Elbe en mars 1815. Comme tant d'autres, il demanda à reprendre le service de l'Empereur et se mit à sa disposition dès le 25 avril 1815. Il ne fut point employé et, malgré ses requêtes à Louis XVIII, lors de la seconde Restauration, il fut admis à la retraite avec le titre de maréchal-de-camp, le 1er septembre 1816. Il ne survécut pas à cette disgrâce et mourut à Argelès-sur-Mer, le 12 décembre suivant. Le général de Palmarole avait épousé le 19 février 1796, Josèphe Abrassart, née à Lille en 1762, qui ne lui donna pas d'enfants.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PALOU (François), maître d'œuvres du Château royal de Perpignan, sous le règne de Martin Ier, roi d'Aragon, fut remplacé dans son office par Antoine Carbo.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 185.

PARACOLS (Raymond-Bérenger de) tenait en fief le château de Paracols (Molitg), sous la suzeraineté des comtes de Cerdagne, au début du XIIe siècle. Ce seigneur est mentionné dans le testament de Guillem-Jorda, comte de Cerdagne, au nombre de divers chevaliers chargés d'exécuter ses dernières volontés (13 avril 1102).

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

PARACOLS (Guillaume de) s'attacha à la fortune politique des vicomtes de Fenollet, dont il se montra toujours le vassal fidèle et parfois le conseiller. On le rencontre, le 23 mars 1139, règlant, de concert avec l'abbé de Cuxa, Grégoire, divers différends qui divisaient Hualger de Fenollet et Adalbert de Camèles, au sujet d'un manse situé dans cette dernière localité. Le 8 avril 1141, ce même vicomte fit une concession à la Milice du Temple, à laquelle Guillaume de Paracols parut comme témoin ; et le 27 juin 1142, une seconde concession fut faite à l'ordre des Templiers en présence du seigneur de Paracols, par le même vicomte Hualger. Guillaume de Paracols est encore mentionné dans un acte de donation faite à la Milice du Temple par Raymond, comte de Barcelone, le 19 septembre 1147. Enfin, dans un dernier document dépourvu de date, mais qui semble appartenir à l'année 1157, Pierre de Domanova fit abandon à la *Chevalerie du Temple de Salomon*, de quelques droits seigneuriaux qu'il percevait sur les domaines de la Milice situés au lieu de Centernac, en Fenollet, en présence du vicomte de Hualger de Fenollet, de Guillaume de Paracols, de Bernard, prieur de Sainte Marie de Marcevol, d'Artal, évêque d'Elne, et de plusieurs autres seigneurs laïques.

Alart, *op. cit.*

PARACOLS (Guillaume-Bernard de), successeur du précédent, fut compté, en 1173, *au nombre des barons du comté de Roussillon et autres magnats ou barons de sa terre*, qui jurèrent des constitutions de trêve, sous l'instigation d'Ildefonse, roi d'Aragon. Le 13 septembre 1175, Guillaume-Bernard de Para-

cols, Bérangère, sa sœur, et Blanche de Conat, son épouse, vendirent à Ugo, abbé de Sainte-Marie de Poblet, tous les *ports*, pâturages, eaux et boisages qu'ils possédaient dans la vallée de Maran, à Subiran et à Roda et dans toutes leurs limites d'Angoustrine. Six ans plus tard, par acte fait au château de Conat, le 16 juin 1186, Guillaume-Bernard de Paracols et Blanche de Conat, son épouse, Guillaume de Paracols, Séguier et Guillelma, leurs enfants, accordèrent au précepteur de la Milice du Mas-Deu, le territoire dit *Mollères de Mortisag*, dans la vallée d'Urbanya, s'étendant jusqu'aux dépendances des domaines que les hospitaliers de Bajoles possédaient déjà dans ces parages. « Nous ne savons, dit Alart, si c'est toujours le même Guillem-Bernard, ou son fils aîné Guillem (*G. B. de Paracols*), qui jurait l'édit de paix et trêve, publié par le seigneur Nunyo-Sanche, pour tout le diocèse d'Elne et pour la Cerdagne, le 6 des nones d'octobre (2 octobre) de l'an 1217 (D'Achéry, *Spicileg*, tome III, page 587). Guillem-Bernard de Paracols est encore cité comme témoin, dans un privilège accordé à la commune de Villefranche-du-Conflent, par Nunyo-Sanche, seigneur du Roussillon et de la Cerdagne, à la date du 11 des calendes de mars 1235 (*Cartulaire de Villefranche-du-Conflent*). La famille de Paracols s'éteignit, à ce qu'il semble, sans postérité mâle, vers l'an 1250, et il faut voir sans doute la fille de Guillem-Bernard dans dame Sébilia de Paracols qui, par acte du 15 des cal. de décembre (17 novembre) 1254, renonçait à la redevance d'un agneau que ses prédécesseurs recevaient tous les ans, en raison du brassage, sur le bétail de l'hôpital d'Ille (Arch. de l'hôp. d'Ille, parch. B., 114, et D., 17). Dame Sibilia de Paracols confirmait aussi, le 3 des ides de mai (13 mai) 1264, les acquisitions que le même hôpital venait de faire de quelques possessions situées au territoire d'Ille, et tenues par un homme du seigneur de Paracols (Ibid., parch., B., 119). Cette rente avait été approuvée, le même jour, par Raymond d'Urg et Sclarmunde, son épouse, qui avaient reçu, pour droit de mutation, « 25 sous barcelonais bons » et couronnés, valant deux marobotines doubles de bon « *or et de juste poids* », ce qui semble indiquer que R. d'Urg et son épouse tenaient ces possessions d'Ille en fief pour dame Sibille de Paracols. Au reste, Esclarmunde se rattachait sans doute à la famille seigneuriale de Molitg, car un acte de 1268 (*Lib. feudor.*, A., f° 74) l'appelle Esclarmonda de Conat, et nous apprend que la villa de Riutort, en Capcir, était tenue en fief, à cette époque, par Bérenger d'En, pour dame Esclarmunda de Conat et Raymond d'Urg, son mari. — Il paraît que dame Sébille de Paracols épousa Xatbert de Barbayran, et celui-ci laissa un fils qui signe Guillem Bernard de Paracols, fils de Xatbert de Barbayran, à la date du 16 des calendes d'avril 1281. Nous n'avons pu recueillir d'autres indications sur l'ancienne famille seigneuriale de Paracols dont les annales disparaissent complètement, pour nous, à partir de cette époque. Tout porte à croire que la baronnie de Paracols fit réversion au domaine royal après la mort de ce second G. Bernard. Du moins, un acte du 9 des cal. d'avril 1293 montre-t-il les dimes de la paroisse de Molitg tenues en fief pour le roi, sans autre feudataire intermédiaire que Guillaume de So de Sainte-Colombe ; et, en 1305, Jacques, roi de Majorque, déclare que le lieu de Coma confrontait, à l'ouest, avec le château royal de Paracols. (*Liber feudor.*, A, fol. 90) ».

ALART, *op. cit.*

PARATGE (Sigismond), prêtre séculier, recueillit, en 1540, la succession du cardinal Cesarini, à la tête de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou. Il fut abbé et perpétuel commendataire de ce monastère, jusqu'en 1554. A cette date, le cardinal Jacques de Serra le remplaça.

Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin du Canigou.*

PARCERO (Grégoire) naquit à Thuy, dans la Galicie, en 1564. Il entra dans l'Ordre de Saint-Benoît, prit le grade de docteur en théologie et fut nommé abbé de Saint-Martin de Madrid. Ce prélat était général de la congrégation bénédictine de Valladolid, lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Elne, le 12 août 1630. Il en prit possession et prêta son serment, par procureur, le 11 mars 1631, à l'église Saint-Jean. Le lendemain il entra à Perpignan et fut reçu avec le cérémonial accoutumé, encore que la cérémonie eût été contrariée par la pluie. La peste exerçait alors ses ravages dans la ville de Perpignan. « Après avoir inutilement épuisé tous les moyens humains, pour combattre les progrès effrayants du mal, a écrit Mgr Jules de Carsalade du Pont, dans une lettre circulaire en date du 2 avril 1901, les consuls (de Perpignan) eurent recours à l'intercession de François de Paule. Agissant en qualité de mandataires du peuple, ils demandèrent que les reliques du saint fussent portées processionnellement à travers la ville ; ils s'engagèrent par vœux, en leur nom et au nom de leurs successeurs à perpétuité, à renouveler chaque année cette procession, le jour où l'Eglise célèbre sa fête, et à la faire précéder d'une messe solennelle, chantée à l'autel du saint, en présence du corps municipal et de la population. Le jour même auquel eut lieu cette pieuse manifestation, la peste cessa miraculeusement. Pour perpétuer la mémoire d'un si grand bienfait, Monseigneur Grégoire Parcero, évêque d'Elne, par une ordonnance du 16 mars 1633, éleva au rang des fêtes de

précepte la fête de saint François de Paule. Fidèles à leurs engagements, les consuls de Perpignan renouvelèrent chaque année le vœu de 1633 par l'assistance officielle à la procession et à la messe solennelle et par l'offrande d'un cierge qui devait brûler, au nom de la ville, sur l'autel du saint. Cet acte de religieuse vassalité se perpétua jusqu'aux jours douloureux de la tourmente révolutionnaire de 1793 qui emportèrent, avec l'ancien état politique, la plupart des pieuses coutumes de notre pays. Lorsque le calme fût revenu et que le rétablissement de la religion eût rouvert les églises et ramené les prêtres de l'exil, les consuls de Perpignan s'empressèrent de renouer la tradition interrompue et notre cathédrale revit, au jour de la fête de saint François, les mandataires du peuple venir s'agenouiller, comme autrefois, au pied de l'autel du saint et renouveler le vœu fait en 1833, avec l'offrande traditionnelle du cierge. La révolution de 1830 et l'agitation religieuse qui la suivit mirent fin à ce pieux usage, et depuis ces tristes jours, il (ne fut plus) repris. » Le 2 avril 1901, Mgr Jules de Carsalade du Pont adressa au clergé et aux fidèles du diocèse d'Elne une lettre circulaire pour reprendre la tradition dans toute son intégrité. Depuis ce jour, la cérémonie du *Vœu de la ville* a été célébrée chaque année dans la cathédrale de Perpignan.

Le 19 décembre 1633, Urbain VIII transféra Grégoire Parcero sur le siège épiscopal de Gérone, dont il prit possession le 21 février de l'année suivante. En 1635, on avait projeté d'ériger en évêché la ville de Manresa. Grégoire Parcero y fit une forte opposition parce qu'on se disposait à détacher de son diocèse la partie montagneuse de la contrée d'Olot dans le but de l'annexer à l'évêché de Vich. L'évêque de Gérone se rendit à Rome, en 1636, auprès du général des Bénédictins. Durant son séjour à la Ville Eternelle, il fut environné d'honneurs par ses confrères en religion. Pendant la rebellion de la Catalogne en 1641, Grégoire Parcero écrivit une lettre éloquente au gouvernement de cette province pour l'exhorter à rentrer sous l'obéissance du roi. Il quitta ensuite son diocèse et se retira en Castille. C'est durant son absence que Hyacinthe Serroni, évêque d'Orange, conféra à Gérone les ordres sacrés à Michel Pontich qui devait occuper cinquante ans plus tard le siège épiscopal de cette cité. En 1653, Grégoire Parcero envoya au Souverain Pontife sa démission de l'évêché de Gérone. Innocent X lui donna pour successeur Bernard de Cardone, qui ne prit possession de son évêché que le 26 décembre 1656. Grégoire Parcero fut alors transféré au siège de Tortose, où il mourut en 1664, à l'âge de cent ans. On rapporte de ce pontife qu'il ne prenait connaissance des lettres de recommandation en faveur des ecclésiastiques, que lorsque les titulaires étaient pourvus de leur charge.

Archives des Pyr.-Or., G. 25, 241, 404. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. V et XIV. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Semaine religieuse* de 1901.

PARER (Pierre) refit le clocher du Boulou, en 1606, pour la somme de trois cents livres.

Archives des Pyr.-Or., G. 735.

PARÈS (Théodore), né à Rivesaltes, le 19 avril 1796, fut d'abord avocat dans sa ville natale. Il se montra en 1815 partisan fanatique des Bourbons et tira publiquement des coups de fusil contre un buste de l'empereur Napoléon Ier. Avocat-général à la Cour de Montpellier après 1830, Théodore Parès fut élu député de Prades par le troisième collège électoral des Pyrénées-Orientales, le 6 novembre 1837. Il obtint 104 voix; Joseph de Lacroix, député sortant, en réunit 71. Promu bientôt après Procureur-général près la Cour royale de Colmar, Théodore Parès fut soumis de ce fait à la réélection. Le 1er décembre 1838, les électeurs censitaires de l'arrondissement de Prades lui renouvelèrent son mandat par 115 voix contre 81 accordées à Joseph de Lacroix. Le 2 mai 1839, Théodore Parès fut réélu contre le même concurrent dans le même collège par 105 voix. Nommé député encore, le 16 juillet 1842, par 108 voix contre 85 suffrages recueillis par François Moynier, ancien capitaine d'artillerie, conseiller à la Cour royale de Montpellier, Théodore Parès battit aussi François Arago, aux élections du 1er août 1846. Il obtint 108 voix et le savant astronome eut 78 suffrages. Théodore Parès siégea parmi les ministériels, et fut l'un des 221 députés qui soutinrent le ministère Molé. La Révolution de 1848 le rendit à la vie privée.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Horace CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

PARÈS (Augustin-François-Joseph) naquit à Saint-Laurent-de-la-Salanque, le 2 avril 1827. Ordonné prêtre le 21 décembre 1853, il fut, le 1er janvier suivant, nommé vicaire à Céret. Il se trouvait dans cette ville depuis quelques mois à peine, lorsque sévit d'une façon particulièrement meurtrière le fléau du choléra. Augustin Parès déploya dans ces périlleuses circonstances un zèle et un dévouement à toute épreuve. Nommé, le 1er août 1859, desservant de Bages, la maladie le força, après quelques mois de séjour dans cette paroisse, à se retirer au sein de sa famille. Après un repos de cinq années, il accepta, en 1865, la succursale de Saint-Hippolyte qu'il desservit jusqu'au 1er octobre 1867, date à laquelle il fut appelé à la cure de Port-Vendres. Le 1er février 1870, Augustin Parès

fut placé à la tête de l'antique église-cathédrale d'Elne. Les qualités qui le distinguèrent comme curé déterminèrent le choix que fit de lui l'évêque Etienne Ramadié en lui confiant la direction du Grand-Séminaire de Perpignan, à la date du 16 avril 1872. En le plaçant à ce poste, ce prélat nomma Augustin Parès chanoine titulaire et vicaire-général honoraire du diocèse. Tous ces titres le désignèrent aux suffrages du chapitre cathédral comme vicaire capitulaire, lors de la nomination d'Etienne Ramadié à l'archevêché d'Albi, le 26 juin 1876. Ayant quitté le Grand-Séminaire, le 15 octobre 1876, Augustin Parès s'adonna tout entier aux fonctions de sa charge canoniale et aux recherches sur l'histoire religieuse du diocèse d'Elne. Les cartons de ses archives personnelles renferment trois œuvres inédites, dont la publication serait d'une grande utilité pour les historiens roussillonnais. Elles ont pour titre : *Chronique du chapitre cathédral de l'église d'Elne aujourd'hui de Perpignan*, 5 tomes ; *Liber ordinationum venerabilis capituli in ecclesiâ Elnensi ab antiquissimis temporibus observatorum, anno 1380 confectus* (transcriptions et nombreuses notes), 1 tome; *dissertations diverses sur les prétendus évêchés de Ruscino, Collioure*, etc., 1 tome. Le chanoine Augustin Parès est décédé à Perpignan, le 10 mars 1890.

Semaine religieuse de Perpignan, année 1890. — Communication obligeante de M. l'abbé Marcellin Fourcade, curé de Cabestany.

PASCAL (Jacques) était fils de Guillaume, qui habitait Vernet-les-Bains vers 1300. L'abbé de Canigou, Guillaume de Cervoles, avait cédé à ce dernier, le 23 décembre 1300, un emplacement situé dans la primitive installation thermale de cette station balnéaire. En vertu d'une reconnaissance féodale du 18 mars 1350, Jacques Pascal, propriétaire des bains, s'était déclaré homme propre de l'abbé Raymond Patau, après acquisition et adjonction aux siennes des maisons de Pierre Sabater. Trois ans après, le domaine s'accrut des édifices appartenant à Guillaume Noëlls, prêtre. En 1367, on trouve Jacques Pascal faisant acte de vasselage au monastère de Saint-Martin ; mais, en 1376, le roi d'Aragon confisqua les bains et exerca sur lui une vengeance politique. Vers le milieu de l'année 1374, une petite armée, forte d'au moins six mille hommes, se trouva réunie dans la ville de Narbonne, attendant les ordres de l'Infant. Il se mit à leur tête au commencement d'août et se dirigea sur les Pyrénées. C'est en Roussillon qu'il pénétra d'abord pour tâcher de passer de là en Catalogne où il espérait surprendre son ennemi. Il marcha directement sur le col de Panissars. Mais là il trouva le passage soigneusement gardé. Force lui fut d'obliquer sur la droite et de se frayer une issue à travers les montagnes du Conflent. Dans cette contrée, il trouva, comme autrefois Jacques II, de nombreux partisans. Le propriétaire des bains de Vernet, Jacques Pascal fut du nombre. Il occupa aussi le Mont-Canigou, dont les moines obtinrent leur grâce, en disant que leur couvent avait été envahi de vive force. L'Infant en amena cependant un certain nombre à sa suite comme otages, vola les trésors religieux du couvent, puis se dirigea vers la forteresse de Vernet, s'en empara et la ruina. La population de Vernet qui était composée de soixante-dix maisons diminua d'un tiers : le *Princeps namque* rédigé en 1385 mentionne le village et n'y compte que vingt feux. En 1377, Pierre IV usa de représailles et confisqua les bains ainsi que leurs dépendances à Jacques Pascal, qu'il condamna au dernier supplice comme rebelle à sa dynastie et adhérent au roi de Majorque. Le 7 mai de cette même année, le procureur royal, Bérenger de Magarola, considérant que les thermes seraient plus productifs, s'ils étaient inféodés, que s'ils continuaient à demeurer entre les mains du monarque, les inféoda à Raymond Costa, *alias* Samaler, de Villefranche, ainsi qu'à ses descendants, moyennant une redevance annuelle de six livres dix sols monnaie barcelonaise de tern et un prix d'entrée de vingt sols barcelonais. La confiscation et l'inféodation n'atteignaient que les droits emphytéotiques de Pascal, car la propriété effective des bains continua à demeurer dans le domaine seigneurial du monastère du Canigou.

Archives des Pyr.-Or., B. 132, 143. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*. — Abbé J. Capeille, *Vernet-les-bains, la commune, la châtellenie, les thermes*.

PASCHAL (Antoine) fut châtelain de Puig-Balados, sur le déclin du règne de Pierre le Cérémonieux.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 151.

PASCHAL (François) nommé châtelain de « la Tour del Far de Tautahull » par Pierre IV, roi d'Aragon, occupa cette position militaire sous les successeurs de ce monarque, Jean Ier, Martin Ier et Ferdinand Ier. Une ordonnance de Bernard Albert, procureur royal, lui avait d'abord donné pour successeur Pierre Jorda, d'Estagel. A sa mort, il fut remplacé par Martin Campla.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 159, 163, 181, 182, 203, 228, 234, 238, 240, 253.

PASCHAL (Antoine), peintre de Gérone, peignit, en 1534, le retable de Saint-Pierre et Saint-Félix, dans l'église de Laroque-des-Albères.

Archives des Pyr.-Or., G. 799.



PASQUAL (François), fils de Lazare Pasqual, notaire perpignanais et petit-fils d'un notaire de Gérone, était destiné, sinon par goût, du moins par tradition, à continuer une carrière de famille. Calme et réfléchi, il songea, pour occuper ses loisirs, à relater, sous forme de Mémoires, les faits qui se déroulaient autour de lui. Les *Mémoires* commencent en 1595, époque de son mariage, pour finir, comme il le note dans une petite rubrique, jusqu'au moment où il passera d'une vie dans l'autre. L'idée de léguer à ses descendants l'histoire de son temps ne germa dans son esprit qu'à l'époque où la France, songeant à s'emparer du Roussillon, fit continuellement des incursions destinées à procurer l'occupation définitive. « De 1595 à 1632 environ, dit M. Masnou, Pasqual ne parle que des événements heureux ou malheureux de sa famille, de ses affaires personnelles ; par ci par là, une relation succincte des faits importants pour l'histoire de Perpignan, mais pas de récits détaillés qui puissent intéresser le Roussillon. De plus, ce sont des notes éparses jetées sur des feuillets détachés et qui, plus tard, réunies, furent transcrites sans ordre sur le registre qui est parvenu jusqu'à nous. C'est pourquoi les dates sont souvent interverties. Mais à partir de 1632, Pasqual s'est rendu compte de l'intérêt que pourraient présenter pour son pays ces simples notes ; aussi, dès ce jour, apporte-t-il le plus grand soin à consigner jour par jour, et pourrait-on dire, heure par heure, les événements dont il a été le témoin ou dont il a eu connaissance. On suit pas à pas l'entrée des Français en Roussillon, leurs succès et leurs revers, et finalement l'envahissement de Perpignan. D'un autre côté, on assiste à la ruine de la capitale du Roussillon par la soldatesque espagnole qui, mal ou pas contenue par ses chefs, la transforme en écurie et la traite en ville conquise. Les horreurs de la guerre lui ont laissé une telle impression qu'il ne peut s'empêcher de s'écrier : « Mes enfants et descendants, je vous en prie avec instances, si jamais vous entendez parler de guerre, éloignez-vous à ce seul mot, car les soldats nous traitent plus mal que des esclaves. » On sent poindre à travers les lignes les angoisses de cet homme sage et craintif qui entrevoit, à brève échéance, la fin d'une domination qu'il verra disparaître presque à regret. Ces *Mémoires* sont ceux d'un bourgeois calme et laborieux pour qui la vie aurait dû s'écouler facile et monotone, et non lui procurer des émotions pour lesquelles son tempérament et son éducation ne l'avaient point préparé. » En 1905, M. Masnou publia le texte catalan de ces *Mémoires* dans le tome IV de la *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, d'après le manuscrit original déposé à la bibliothèque de Perpignan.

Paul Masnou, *Mémoires de Pierre Pasqual (1595-1644)*.

PATAU (Castillion), damoiseau de Villefranche, soutint ainsi que son frère Bernard le parti de Jacques II de Majorque contre Pierre IV, roi d'Aragon. Ils furent enfermés en 1346 dans les prisons royales de Villefranche. La familie Patau habita ensuite Vernet-les-Bains et se livra à l'industrie métallurgique, extrayant le minerai de fer des gisements du territoire de cette localité. Déjà, en 1355, un premier privilège royal avait été concédé à Castillion Patau, l'ancien prisonnier politique de Pierre IV, l'autorisant à exporter en France ou ailleurs deux charges de minerai de fer du Conflent par jour, sa vie durant, sans payement de péage, passage, leude ou autres droits. Cette faveur lui avait été octroyée en récompense des services qu'il avait rendus à la cause du roi de Majorque pendant la guerre de Sardaigne, où il avait constamment servi avec deux chevaux armés, et pour la blessure que lui avait occasionnée la « machine » de la ville d'Algher, lorsqu'il défendait et gardait la bastide d'où le roi se proposait d'attaquer la ville. Un privilège subséquent l'autorisait à exporter, en tout autre jour de la semaine, les charges de minerai non extraites à cause des jours de fête. Castillion Patau avait épousé Catherine Bertran. De ce mariage naquirent deux fils, Bernard et François. L'aîné, qui devint leur héritier universel, était bachelier en décrets. Comme tel, il vendit une maison et son jardin sis à Vernet, au lieu dit *la Orta*, le 28 avril 1362, et signa une transaction avec l'abbé du Canigou, le 24 septembre 1382, pour céder au monastère un certain nombre de censaux. Le 10 septembre 1423, il fit encore donation à Jean, abbé de Saint-Martin, d'une propriété qu'il avait achetée à Guillaume Boer, *alias* Batlle, de Codalet. François de Verniola, seigneur de Calce, avait vendu, le 22 septembre 1419, à Bérenger Batlle, de Rivesaltes, les treize sols dix deniers qu'il percevait chaque année sur les biens de Bernard Patau. Quant à François, il fit son testament le 19 avril 1425, fixa sa sépulture dans l'église Sainte-Eulalie de Millas et nomma parmi ses manumisseurs son frère Bernard du lieu de Vernet, auquel il légua une baliste. Un acte de procuration dressé cette année-là par François Mauran désigne entre autres témoins le damoiseau Bernard Patau qui faisait sa résidence dans le château-fort de Vernet. Raymond Patau occupait la seigneurie de Fornols, en 1465.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 408, H. 173, 174. — Abbé J. Capeille, *Vernet-les-bains, la commune, la châtellenie, les thermes.*

PATAU (Raymond), frère du précédent, fut nommé abbé de Saint-Martin du Canigou, le 6 août 1348, en remplacement de Pierre de Vernet. Comme tel, il déclara posséder, en 1350, les seigneuries de

Castell, Vernet, Marquixanes, Llunat, Avellanet, Juncet (dels Masos), Orella, Celra, Guixa, Marli et Berdoll. Le 19 mars 1351. Pierre IV accorda à Raymond Patau, le privilège de rebâtir la forteresse de Marquixanes que ses troupes avaient demantelée en 1347. Ce prélat mourut le 15 avril 1360. Son successeur, Pierre, ne fit que passer sur le siège abbatial de Saint-Martin-du-Canigou, car il descendit dans la tombe l'année même de sa promotion.

Inventaire de dom d'Agullana, n° 121. — ZURITA, *Anales de la corona de Aragon*, t. II. — ALART, *Géographie historique du Conflent.*

PAU (Guillaume de), chevalier, acquit par voie d'achat, en 1270, d'Hugues IV, comte d'Ampurias, les fiefs des Abelles et de Cervera. Il s'attacha de bonne heure à la dynastie des rois de Majorque, car dès 1276, on le trouve remplissant l'office de viguier de Roussillon qu'il détenait aussi en 1279. Peu de temps après il représentait Jacques Ier dans la ville de Montpellier. Dans le cours du mois de novembre 1281, Pontchevron, sénéchal de Beaucaire, envoya à Guillaume de Pau cinq commissaires pour lui donner communication d'un mandement royal, lui signifiant que les actes rédigés dans la seigneurie de Montpellier devaient contenir la formule « *sous le règne de Philippe, roi de France.* » Guillaume de Pau et les autres officiers du roi de Majorque répondirent à Pontchevron par une fin de non recevoir. Le sénéchal exaspéré brusqua la situation. Après des sommations qu'il adressa à Philippe-le-Hardi, durant le mois de janvier 1282, il assembla des troupes pour marcher contre les récalcitrants. En face du danger, Guillaume de Pau envoya des ordres à Arnaud Batlle, juge, pour se soumettre et éviter l'invasion des troupes françaises. « Ce dévouement à la cause des rois de Majorque alla plus loin encore, dit Alart ; il prit même un caractère d'hostilité contre l'Aragon, puisqu'en 1285, lors de l'invasion du roi de France, ce fut, au dire du chroniqueur Bernard dez Clot (*Cronica del rey en Pere*, cap. CIXVJ), l'abbé de Saint-Pierre de Rodes qui vint au camp des Français *ab un cavaller qui ha nom En Guillem de Pau*, pour rendre compte à Philippe III des dispositions prises par le roi Pierre d'Aragon, et ce fut sur ces indications que les Français prirent le chemin du col de la Massane pour entrer en Catalogne. »

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série. — LANGLOIS, *Le règne de Philippe III le Hardi*, Paris, Hachette, 1887. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.*

PAU (Guillaume de), chevalier, seigneur des Abelles, était, en 1329, lieutenant général du roi Jacques de Majorque dans les *parts cismarines*, c'est-à-dire en Roussillon, Cerdagne et Montpellier. Il eut un fils, nommé Bernard, qui lui avait succédé, comme seigneur de la baronnie de Pau, dès l'an 1338.

ALART, *op. cit.*

PAU (Bérenger de), petit-fils du précédent et fils de Bernard de Pau, seigneur des Abelles en 1372. A cette date des démêlés étant survenus entre le roi d'Aragon Pierre le Cérémonieux et Jean, comte d'Empories, tous les biens de celui-ci furent mis sous sequestre. La seigneurie de Banyuls fut confisquée et le fief des Abelles ayant été envisagé comme une dépendance de cette vallée, subit le même sort. Bérenger de Pau et le comte d'Empories élevèrent des protestations contre cette erreur, le 11 avril 1372. Le Domaine reconnut le bien fondé de leurs réclamations et le Procureur royal restitua, le 7 décembre suivant, le château des Abelles qu'il reconnut libre de tout lien de féodalité envers le seigneur de Banyuls. Bérenger de Pau eut pour successeur, dès 1395, Jean de Pau.

Archives des Pyr.-Or., B. 125. — ALART, *op. cit.*

PAU (Jean de), seigneur des Abelles, soutint, en 1395, une guerre privée avec François de Pau, seigneur de Cervera. Des intermédiaires s'interposèrent entre les deux adversaires et obtinrent qu'il y aurait suspension d'armes ou de méfaits durant l'espace de six mois et dix jours, à dater du jour de la prestation du serment. Jean et François de Pau, accompagnés de tous ceux de leurs *valedors* qu'ils voulaient comprendre dans l'armistice, se présentèrent le 21 janvier 1396, à Perpignan, devant Guillaume Comes, lieutenant du viguier Dalmace de Darnius, et jurèrent la trêve sur le livre des saints Evangiles. Jean et François de Pau firent ensuite la remise au viguier d'un cartel portant les noms de tous ceux qu'ils désiraient comprendre dans la trêve. Ce document contient d'une part le nom de trente *valedors* du seigneur des Abelles et de l'autre la liste de trente-trois servants du seigneur de Cervera. Le viguier reçut les serments, du 21 janvier 1396 au 10 février suivant. La trêve fut violée avant son expiration, de la part de François de Pau qui fut mis *hors la paix et trêve* ainsi que ses *valedors*, par le viguier de Roussillon et Vallespir. Le bailli, les consuls, les prud'hommes et des particuliers de Collioure avaient favorisé cette violation ; en conséquence, ils furent poursuivis par le viguier, Ferrer de Canet, comme fauteurs de gens mis hors de la loi. La commune de Collioure protesta contre ces poursuites, en vertu des constitutions de paix, et, sur les instances des consuls, le roi d'Aragon, Martin Ier, manda au viguier de lui renvoyer toutes les pièces de ce procès, le 1er juin 1397. Jean de Pau fut un familier de Benoît XIII à la cour papale d'Avignon. Le 26 mai 1408, Pierre de Luna

l'envoya auprès de Paul Guinigni, seigneur de Lucques, afin de se plaindre des mauvais traitements infligés par ses officiers aux ambassadeurs du pape. Comme seigneur justicier, Jean de Pau avait des prisons dans son château ; le 12 mars 1412, un certain Pierre Riera fut retiré des geôles du manoir des Abelles, moyennant serment et caution. La famille de Pau ne résidait guère dans cette seigneurie des Abelles qui était administrée en 1422, par Bernard Coll, *familier* de Jean de Pau. Ce chevalier avait épousé Béatrix. De leur union naquirent trois fils: Jean, son successeur, Hugues et Bernard dont les notices suivent.

Noël Valois, *La France et le grand schisme d'Occident.* — Alart, *op. cit.*

PAU (Jean de), fils aîné du précédent, fut seigneur de Pau et des Abelles. En 1425, lorsque le roi d'Aragon, Alphonse le Magnanime, entreprit son expédition au royaume de Naples, Jean de Pau reçut les engagements que les chevaliers catalans contractèrent pour accompagner leur souverain en Italie. Jean de Pau fut viguier de Roussillon et Vallespir et huissier d'armes du roi. Par une ordonnance royale, Alphonse V lui vendit la Font-Dame de Salses. Plus tard, Jean de Pau fit donation à son frère Hugues, commandeur de Bajoles, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, de tous ses droits sur la fontaine de Salses, le château des Abelles, le lieu de Cinclaus, un moulin dans les fossés de Perpignan et la moitié des dîmes de la vallée de Banyuls. Le 3 novembre 1435, la reine Marie, lieutenante-générale du royaume convoqua le chevalier Jean de Pau aux corts générales qu'elle assembla à Monçon, à l'effet de délibérer sur la ligne de conduite à suivre envers les Gênois qui venaient de faire prisonnier son mari, le roi Alphonse V. « Un bien mauvais cas, dit Alart, attira la vindicte publique sur cette famille, et notamment sur Jean et sur son frère Hugues qui furent poursuivis et condamnés en 1440 comme auteurs ou complices du meurtre du prêtre Jean Borrell, attaché à la cour de la reine d'Aragon. La seigneurie des Abelles et tous les biens du baron de Pau, ainsi que la commanderie de Bajoles, furent confisqués. Les deux frères furent reconnus jusqu'à un certain point coupables de ce détestable assassinat et une partie de leurs biens fut vendue pour payer les frais de la procédure et l'énorme indemnité due à la partie civile. Mais plus tard, grâce à l'intervention de divers personnages importants, et surtout de Bernard de Pau, évêque de Gérone, la reine Marie restitua la commanderie de Bajoles, par lettres-patentes datées d'Alcaniz, le 12 août 1441. Par d'autres lettres du 14 mars suivant, elle restitua aux deux frères leurs autres biens, et leur fit remise des fortes amendes auxquelles ils avaient été condamnés. » Jean de Pau hérita des biens de François de Pau, seigneur de Cervera et ancien commandant des troupes pontificales d'Avignon. Jean de Pau et ses frères Hugues et Bernard furent présents à Perpignan, le 31 octobre 1448, au contrat de mariage d'Isabelle, fille de Jean de Pau, avec Bernard Borró, bourgeois de Perpignan. Jean de Pau laissa un fils qui reçut au baptême le même nom que lui et dont la notice suivra.

Archives des Pyr.-Or., B. 209, 240, 254, 257, 262, 266, 268, 273. — Alart, *op. cit.*

PAU (Hugues de), frère du précédent, entra dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il obtint la commanderie de Bajoles et fut, à ce titre, seigneur de Bompas et de Saint-Nazaire. Hugues de Pau acquit, par voie d'achat, la nef *Sancta Catharina* qui mouillait dans le port de Collioure. Un jour, l'équipage du commandeur de Bajoles enleva des parcelles de reliques du chef et du corps de Saint-Louis. Des poursuites furent exercées contre Hugues de Pau, mais Alphonse V donna ordre de ne pas les continuer, parce que le commandeur de Bajoles avait désavoué et fait arrêter les auteurs du pieux larcin.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 240, 241, 257, 262.

PAU (Bernard de), frère des deux précédents, fut nommé à l'évêché de Gérone le 18 juin 1436. Le nouvel élu était docteur en droit, chanoine de la cathédrale de Gérone depuis 1417, et grand archidiacre d'Elne depuis 1424. Il avait encore rempli les fonctions de vicaire-général d'André Bertran, son prédécesseur médiat ; il recueillit sur le siège de Gérone la succession du cardinal Jean de Casanova, ancien évêque d'Elne, décédé le 18 mars 1436. Bernard de Pau, d'accord avec les membres du chapitre de sa cathédrale, décida de n'admettre dans le corps canonical que des ecclésiastiques issus de familles nobles. Le concile de Bâle confirma cette ordonnance le 24 mai 1437. Bien qu'il adhérât à l'obédience des Pères de cette assemblée, Bernard de Pau ne prit cependant aucune part à ses sessions. Les registres des *ordinations* du diocèse de Gérone mentionnent la présence de l'évêque au milieu de son troupeau jusqu'en 1444. Cette année-là, Eugène IV appela Bernard de Pau à Rome. Le 6 mai 1444, les jurés de la ville épiscopale écrivirent une lettre au Souverain Pontife pour le supplier de laisser le pasteur à la tête de ses ouailles. Ils avaient soin de faire ressortir, dans le texte de leur requête, les vertus éminentes du prélat qui les gouvernait. Bernard de Pau partit néanmoins pour la Ville Eternelle le 8 mai 1444. Le séjour qu'il y fit fut de deux ans et demi. Il n'était de retour à Gérone que le 3 novembre 1446. Bernard de Pau fut sujet à des attaques de goutte ; il s'adjoi-

gnit un auxiliaire, Michel, évêque de Nicée. Il consacra les dernières années de son existence aux œuvres de charité. Il construisit à ses frais la chapelle de Saint-Paul qui se trouve dans la cathédrale de Gérone. C'est là qu'il voulut être inhumé. Il fit donation au maître-autel d'ornements, garnitures, nappes, chapes, chasubles et étoffes brodées d'or, marquées du chiffre de ses armes : *un paon*. Les fonts baptismaux de la cathédrale de Gérone sont dus aussi à la générosité de ce prélat. Bernard de Pau mourut dans son palais épiscopal, le 26 mars 1457, à l'âge de soixante-treize ans. Son corps, d'après ses dernières volontés, fut déposé dans un magnifique mausolée orné de sujets variés et artistiques. Sur un livre entr'ouvert que deux génies supportent de leurs mains, on lit une épitaphe qui célèbre les louanges et les bienfaits de l'évêque. Elle est conçue en ces termes :

Hoc in sepulcro conclusus marmore jacet
Doctor de Pavo Bernardus genere clarus
Sedi bis denis et binis prœfuit annis
Ut pastor pius, clemens et valde benignus
Hic quanta fecit fabuntur opera semper
In sancti Pauli capellam struxit honorem
Quam comendandam remittimus aspicienti
Hanc pulcram binis beneficiis prœdotavit
Duplam in festo ac vesperis accomodavit
Ad mortis diem anniversarium egit
Quo vix est ullum hac in ecclesia visum
Altare maius quo pallio magnificavit
Capa casullis et pannis auro de textis
Attendant cuncta dum dantur maxima festa
Qui si vixisset, maiora quoque dedisset.
Obivit mortem in die vicesimo sexto
De mense marci anno L septimo
Post quadringenum millenum Domini annum
Orent ad Christum pro ipso prospicientes.

Archives des Pyr.-Or., G. 122. — Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XIV. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

PAU (Jean de), neveu du précédent, fils de Jean de Pau, seigneur des Abelles et de Cervera, mourut après 1457. En 1467, sa veuve Francine réclama, au nom de ses enfants mineurs, la Fontaine de Salces dont le fisc s'était emparé après l'occupation du Roussillon par Louis XI. Entre autres enfants, Jean de Pau et Francine laissèrent deux fils, Jean et François, dont les notices suivent.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

PAU (Jean de), fils aîné du précédent, eut, en 1476, ses biens mis sous sequestre, comme rebelle roussillonnais, hostile à la domination du roi de France en Roussillon. Après la rétrocession de la couronne d'Aragon, Ferdinand le Catholique concéda à Jean de Pau des revenus sur Prats-de-Mollo, Montbolo, Cortsavi, La Bastide et Conat. Ce chevalier jouit aussi, à Belpuig, du droit de passage sur les troupeaux qui se rendaient aux pasquiers de Cortsavi. Le tarif du péage s'élevait à trois sols par centaine de têtes de bétail. Jean de Pau épousa Eléonore, fille de Romeu de Rocafort, damoiseau de Vinça, et mourut sans enfants, vers l'an 1511. Il eut pour successeur son frère François.

Archives des Pyr.-Or., B. 302, 342, 415, 417, 418. — Alart, *op. cit.*

PAU (François de), frère et successeur du précédent, épousa Béatrix, fille de Jean de Castro de Pinos. Elle était déjà veuve en 1514 et mourut à son tour vers 1517, laissant une fille nommé aussi Béatrix, dernière héritière du nom et de la baronnie de Pau, qu'elle transporta, vers 1525, à la famille de Rocaberti, par son mariage avec François, seigneur de Bellera, frère d'Onuphre, vicomte de Rocaberti. Ce furent les descendants de François de Rocaberti, parmi lesquels on distingue François, décédé vers 1637, Jacques qui mourut vers 1649 et Antoine qui vécut jusqu'à la fin du XVIIe siècle, qui occupèrent la baronnie de Pau avec les seigneuries de Cervera et des Abelles. « Des lettres royales du 4 octobre 1653, dit Alart, attribuèrent tous les biens de dona Anna de Rocaberti et de ses enfants à Jacques de Souillac, sieur de Châtillon, maréchal de camp des armées de Sa Majesté et lieutenant du roi en Roussillon et Cerdagne, qui, à ce titre, prit possession de Spolla, de Pau, des Abelles et autres lieux de la famille Rocaberti, le 20 juillet 1655. Plus tard, ces mêmes biens furent confisqués en faveur de Benoît de Bassèdes y de Calvo, qui afferma les herbages des montagnes de Cervera et des Abelles à Cosme Xatart y de Costa, bailli de Prats-de-Mollo, par acte du 17 juin 1696. Ils furent de nouveau restitués à la paix ; mais il est fort probable que la famille de Rocaberti, dégoûtée de cette possession insignifiante et devenue d'ailleurs si incertaine par les alternatives de paix et de guerre, prit le parti de l'aliéner définitivement ; et c'est ainsi que l'on voit Cosme Xatart, le fermier de 1696, prendre, en 1702, le titre de seigneur des Abelles, où il faisait acte de seigneurie par criées et création de bailli et de juge. En 1718, il conservait encore cette possession qui se trouvait, en 1789, au pouvoir de Dominique Izern, de Rigarda. »

Alart, *op. cit.*

PAU (Guillaume de), damoiseau et seigneur de Cervera dès 1361, était domicilié à Banyuls. Il appartenait à une branche cadette de la famille seigneuriale des Abelles. Par acte du 18 avril 1383, il vendit à vie, moyennant une rente annuelle de quarante sols et quatre deniers barcelonais, le droit de pêche sur le rivage de sa seigneurerie, à un nommé Pierre Huguet, de Collioure. Guillaume de Pau épousa

Françoise, fille de Bérenger Amoros, damoiseau d'Argelès. A son décès, il avait institué héritier universel son fils aîné François de Pau, auquel il substitua ses autres enfants Guillaume, Bernard et Bérenger.

Alart, *op. cit.*

PAU (François de), fils du précédent, seigneur de Cervera, fut en guerre, en 1395, avec le seigneur des Abelles, Jean de Pau. Au mois de décembre 1398, il s'enrôla dans la flotille qu'avait équipée Pierre de Çagarriga, dans le but de porter secours à Pierre de Luna bloqué dans Avignon par les armées du roi de France. François de Pau joua un rôle au palais des papes d'Avignon, sous le pontificat de Benoit XIII. Dans la nuit du 12 mars 1403, il assista Pierre de Luna, lors de son évasion du palais des papes. Il l'accompagna sous sa garde jusqu'à Château-Renard. Le 16 août 1404, François de Pau commanda l'escorte de soixante cavaliers et de vingt hommes de pied qui protégeait l'ambassade envoyée à Rome, par Benoit XIII, auprès de son rival, Boniface IX. Le 1er octobre, il fut enfermé dans le château Saint-Ange par le directeur de cette forteresse, Antonello Tomacelli ; il ne dut sa délivrance qu'à une forte rançon payée par Pierre de Luna. Le 1er juin 1407, François de Pau était maître de l'hôtel du Pape. Benoit XIII lui octroya, ce jour-là, une gratification de 1500 florins, en récompense des services qu'il avait rendus à sa personne. Françoise de Pau, mère du chevalier François de Pau, dit Alart, « garda, sa vie durant, l'usufruit des biens de son mari. Il y a lieu de croire que François de Pau mourut sans postérité, ainsi que ses frères ».

Alart, *op. cit.* — Franz Ehrle, *Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII.* — Noël Valois, *La France et le grand schisme d'Occident.*

PAU (Jacques), éminent jurisconsulte de Barcelone, naquit à Perpignan, dès les premières années du xve siècle. Avant lui, son père et son grand-père avaient joui d'une grande renommée, comme magistrats consommés. Jacques Pau fut d'une intégrité à toute épreuve, et son éloquence était limpide, concise et élégante. Le roi d'Aragon, Jean II, le choisit à cause de ses qualités, pour son assesseur. Ce fut alors que Jacques Pau composa un volumineux ouvrage de jurisprudence rempli de données juridiques de la plus sûre solidité. En écrivant cette œuvre, il se proposa pour but principal de combler les lacunes du droit romain. Un éminent jurisconsulte maillorquin qui vécut quelques années après lui, Barthélemy Vérino, s'est beaucoup inspiré des théories de Jacques Pau. Ce dernier mourut à Barcelone le 13 juin 1466. Carbonnell a consacré les vers suivants à sa mémoire :

Hic Jacobus Paulus situs est qui gloria Cœsar
(Ei) magnum juris jubar in orbe fuit :
Hunc paulina domus : hunc regis curia lugent :
Hunc sibi prœceptum flet studiosa cohors :
Flete super quem similem nec prisca tulerunt
Sœcula, nec talem fortè futura dabunt.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

PAUC (Pons) occupa l'archidiaconé d'Elne, au début de la seconde moitié du xiiie siècle. Son nom ne figure pas sur la liste des archidiacres publiée dans l'introduction de l'*Inventaire sommaire des Archives des Pyrénées-Orientales*, série G.

Archives des Pyr.-Or., G. 40.

PAUL DE PERPIGNAN (Le Bienheureux), dont le nom de famille est inconnu, avait obtenu de brillants succès dans ses études et était déjà docteur en théologie, lorsque, jeune encore, il prit l'habit de Frère-Mineur, au couvent de Perpignan, sa ville natale. Il se montra fidèle et scrupuleux observateur de la règle de Saint-François, fervent disciple de l'oraison et dévot serviteur de la Vierge Marie. On le trouvait souvent en prières devant une statue de la Madone connue sous le vocable de *N.-D. de Consolation,* au pied de laquelle il devait souffrir le martyre. Ses études terminées, le bienheureux Paul de Perpignan se consacra spécialement à la direction des âmes dans le tribunal de la Pénitence. Un jour de l'année 1458, une jeune femme engagée dans des liens coupables se présenta au confessionnal du saint religieux. Celui-ci, après lui avoir représenté l'énormité de sa faute et la gravité de son état, employa tout son zèle et sa charité à lui inspirer une horreur salutaire pour le péché en lui retraçant, non seulement la hideur de son âme, mais encore les suites du mauvais exemple et du scandale public, la suppliant avec larmes de rentrer en elle-même et d'obtenir miséricorde du Seigneur par un sincère repentir et une vraie pénitence. La pécheresse, émue et justement épouvantée du triste état de son âme, consentit à son amendement, et protesta de la ferme résolution où elle était de congédier le militaire complice de ses désordres. Ce que voyant, le confesseur s'empressa de rendre grâces à Dieu ; mais il ne crut pas devoir lui accorder immédiatement la faveur de l'absolution. C'est pourquoi le sage directeur, voulant mettre sa pénitente à l'épreuve, lui imposa un délai, après lequel ses bonnes dispositions et sa fidélité devaient être couronnées par l'absolution sacramentelle, qu'il serait heureux de donner lui-même. Elle rentra chez elle les yeux baignés de larmes, le cœur brisé par la douleur et le remords, mais profondément consolée. Plusieurs

fois elle se prosterna à genoux, renouvelant à Dieu le bon propos qu'elle a formé, sollicitant son assistance et remettant entre ses mains l'amendement de sa propre âme : car elle ne désirait rien tant que de tenir la promesse faite au P. Paul et de lui obéir en tout, afin de vivre et de mourir dans la grâce de Dieu. Sur ces entrefaites, elle reçut la visite de son complice, qui ne tarda pas à s'apercevoir du changement produit en elle. Surpris, il l'interrogea, la pressa ; mais l'attitude étrange et silencieuse de l'infortunée ne fit qu'augmenter son étonnement. Bientôt aux paroles douces et aux supplications qui ne purent rien obtenir, succédèrent les menaces et la violence. Mais le calme et la fermeté de la jeune femme ne se démentirent jamais. Enfin, après un long combat dans lequel le démon disputait à Dieu une âme sincèrement revenue à lui, la victime, éperdue, s'écria avec force qu'elle ferait le sacrifice de la vie, plutôt que de renouveler ses offenses à Dieu, déjà trop nombreuses, et que, dans tous les cas, elle était résolue à suivre fidèlement les conseils du P. Paul, et à accomplir autant qu'il était en son pouvoir les promesses qu'elle lui avait faites. En entendant ces paroles, le soldat, rendu plus furieux par la passion et enflammé de colère, sortit brusquement comme entraîné par les puissances infernales, et se dirigea vers le couvent de Saint-François, bien déterminé à frapper de mort ce religieux, dont les conseils et l'influence venaient de conquérir à Dieu une âme vouée jusqu'alors au culte de la créature... Il pénétra dans l'église du couvent, et là, il vit le saint religieux agenouillé au pied de l'autel de Notre-Dame et absorbé dans l'oraison. Aussitôt, il tira son épée : se précipitant avec fureur sur le serviteur de Dieu, il lui en donna un coup si violent qu'il lui fendit la tête... Le martyr eut cependant la force d'appeler à son aide la Reine des Anges, qui daigna lui adresser quelques paroles de consolation ; après quoi il rendit l'âme sous les regards de cette tendre Mère. Comme ce fait parut revêtir un caractère extraordinaire, cette image de la Vierge fut désormais l'objet d'une dévotion spéciale sous le nom de *Notre-Dame de Consolation*. Ce crime ne tarda pas à être connu dans la ville de Perpignan. Un grand concours de peuple s'empressa d'aller visiter pieusement le lieu où le confesseur avait été frappé. Ses funérailles furent célébrées avec la plus grande pompe. Le corps du bienheureux Paul fut placé dans un cercueil de bois façonné, qu'on déposa en un lieu facile à reconnaître, dans l'enceinte même de la chapelle de *Notre-Dame de Consolation*. Le peuple, dans un élan spontané de piété enthousiaste, s'empressa de décerner un culte au bienheureux Paul et de le vénérer comme un vrai martyr de la foi chrétienne. Barezzo écrivait dans ses *Chroniques* en 1608 : « On voit encore sa tête avec le coup... Son corps se conserve à l'abri de la corruption dans un lieu fort honorable, et est tenu par le peuple en grande vénération. » Le sang qui avait jailli de la blessure reçue par le bienheureux Paul se conserva rouge et frais, et sembla se concentrer sur une dalle, qui, perdant sa dureté naturelle, se ramollit et devint semblable à une éponge, comme pour conserver ce précieux trésor et manifester ainsi la gloire du serviteur de Dieu. Quelques efforts que l'on put faire pour effacer les traces de ce sang, tout fut inutile. Pour éviter les manifestations d'une dévotion trop indiscrète, les religieux du couvent se décidèrent à enlever cette dalle de l'église, et à la faire transporter dans le cloître, où il semblait qu'elle dut être confondue avec les autres dalles du pavé, à un endroit où le passage était plus fréquenté. Mais Dieu, qui est jaloux de conserver le souvenir de la sainteté de ses serviteurs, manifesta son action en continuant à faire ressortir la trace fraîche du sang du martyr dont la dalle demeura toujours imprégnée, quoique placée en un lieu où elle était toujours foulée au pied des passants. C'est alors que les religieux, à la vue d'un fait si merveilleux et si persistant, crurent devoir déplacer cette dalle, et l'appliquèrent dans une sorte d'enfoncement du mur, à une certaine élévation du sol, en ayant soin de la protéger par un grillage en fer; les choses étaient encore ainsi disposées en 1737, ainsi que l'atteste un historien, le P. Coll. Les fidèles venaient souvent faire toucher à cette dalle des chapelets et autres objets de piété. La rage révolutionnaire a profané et détruit le corps ainsi que les reliques du vénérable Paul de Perpignan.

TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon.*

PAULET (Laurent), marchand de Perpignan, consul de cette ville en 1480, acheta, l'année suivante, la seigneurie de Banyuls-del-Aspres et de Saint-Jean-la-Cella, que la Cour avait mise à l'encan. Le 8 octobre 1484, Laurent Paulet épousa Anne Marti et de Vivès. Il avait une sœur qui se maria à François Rexach, chevalier.

Archives des Pyr.-Or., B. 311, 342, 411, 412, 419. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*

PAULET (Jean), qualifié marchand de Perpignan en 1509, s'intitulait chevalier, en 1546, date de son mariage avec Marie Monyos, veuve avec deux filles, Angèle et Anne. Jean Paulet était déjà décédé en 1549, et, de son épouse, avait un fils, Bernard. Celui-ci mourut en 1586, sans laisser de descendance mâle. Ses trois filles, Ursule, Jéromine et Barthélemine, furent constituées ses héritières universelles. Le caveau

de cette famille était creusé sous la chapelle de Saint-Gaudérique, dans l'église Saint-Jean de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 544.

PAULET (Louis), bourgeois de Perpignan vers le commencement du XVIe siècle, eut quatre enfants de son épouse Eléonore : Louis, son successeur; Elisabeth, femme de Jean Taqui ; Catherine, qui unit ses destinées à Antoine de Gleu, veuf ; et François. Celui-ci se maria en 1552, à Anne, veuve de Michel Llobera et eut pour fils et héritier universel Jacques-Antoine. Ce dernier ne laissa qu'un fils, François, mort sans descendance, et deux filles : Isabelle, épouse de Gaspard de Ferrera, et Lucrèce, décédée célibataire en 1637.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 544.

PAULET (Louis), fils aîné du précédent, bourgeois de Perpignan, contracta alliance, en 1553, avec Anne Mattes qui lui donna cinq enfants : Louis ; Pontien, chanoine d'Elne ; Guiomar, chanoinesse de Saint-Sauveur ; Anastasie, épouse d'André Réart ; et Jéromine, femme de Joseph de Vilanova. Louis, l'aîné, unit ses destinées, en 1583, à celles d'Angèle Pals, fille de Jean-Antoine Pals et dez Puig. Il mourut sans enfants, en 1614, et institua héritier universel, son frère, le chanoine Pontien. Louis Paulet ainsi que son cousin Jacques-Antoine furent nantis par Philippe III d'un brevet qui leur conférait les privilèges nobiliaires accordés aux citoyens honorés de Barcelone. Après leur mort, les membres de cette famille étaient inhumés dans la tombe qu'elle possédait dans la chapelle du Saint Nom de Jésus, à l'église Saint-Jean de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 544.

PAULET (Pontien), fils cadet du précédent, entra dans les ordres. Il se pourvut du doctorat en droit civil et en droit canon, et ne tarda pas à occuper une stalle au chapitre d'Elne. Au commencement de l'année 1600, ses confrères, les chanoines, le désignèrent comme leur procureur pour s'occuper, en cour de Rome, de l'affaire de la translation du siège épiscopal et du chapitre d'Elne à Perpignan. Pontien Paulet demeura deux années dans la Ville Eternelle, mettant en œuvre l'influence de différents personnages de la Cour romaine et du monde diplomatique. Le 27 août 1601, Clément VIII signa la bulle ordonnant la translation de la résidence de l'évêché et du corps capitulaire d'Elne à Perpignan. Pontien Paulet quitta Rome dans le courant du mois de décembre 1601 et, le 8 février suivant, présenta ses comptes aux membres du chapitre d'Elne. Les frais nécessités pour l'heureuse issue de cette affaire s'élevèrent à la somme de 4333 ducats, soit environ 40.000 francs de notre monnaie. Le 19 mai 1602, le chanoine Paulet se rendit à Barcelone, pour solliciter de l'évêque Alphonse Colonna, évêque apostolique, la promulgation et l'exécution immédiate de la Bulle de Clément VIII. La cérémonie de la translation eut lieu le 30 juin 1602. Dans la suite, Pontien Paulet fut commissaire du Saint-Office pour le diocèse d'Elne ; il avança en 1617, à Frédéric Cornet, évêque nommé, la somme de 455 livres, et fut en 1624 le procureur de François Senjust, prélat qui occupait à cette même date le siège épiscopal en Roussillon. Pontien Paulet descendit dans la tombe peu de temps après.

Archives des Pyr.-Or., G. 49, 54, 164, 266, E. (Titres de famille), 544. — Abbé Torreilles, *Translation du siège et du chapitre d'Elne à Perpignan*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. VI.

PAUQUES (Jean) possédait une métairie à proximité du village de Saint-Estève del Monestir, lors des guerres de Catalogne. Dès qu'il eut appris l'entrée de ses troupes à Collioure, le 13 avril 1642, Louis XIII quitta Narbonne pour venir assister à la prise de Perpignan. Le 23 avril suivant, ce souverain établit son quartier-général à la ferme de Jean Pauques. Il avait avec lui les gardes françaises et suisses, les chevaux-légers de la garde, les chevaux-légers et les mousquetaires du Cardinal. Louis XIII séjourna dans la métairie de Jean Pauques depuis le 23 avril 1642 jusqu'aux premiers jours de juin. C'est là qu'il reçut les députations de la plupart des communes roussillonnaises qui vinrent lui prêter serment et le reconnaître en qualité de comte de Barcelone, de Roussillon et de Cerdagne. L'abbé de Saint-Martin du Canigou, Melchior Soler d'Armendaris, fut au nombre des personnages venus à Saint-Estève présenter leurs hommages au roi de France. Le monarque ayant demandé au prélat une relique de Saint-Gaudérique, l'abbé du Canigou lui envoya en cadeau un os du radius de ce saint, le 12 juin 1642. Les chaleurs excessives du Roussillon avaient tellement affecté la santé du roi de France, déjà très affaiblie à son départ de Paris, qu'il dut chercher une température moins élevée, mais cependant dans un lieu rapproché de son armée. Louis XIII quitta la métairie de Jean Pauques, au commencement du mois de juin 1642 et se transporta à Narbonne, pour suivre de près les opérations de la guerre. La ferme de Jean Pauques porte encore aujourd'hui le nom de *mas del rey*. Louis XIV, pour reconnaître les bons soins qui furent donnés à son prédécesseur, pendant le séjour qu'il fit dans cette maison de campagne, accorda à la famille Pauques divers privilèges. Des lettres du comte d'Harcourt, en date du 6 mars 1646, mirent Jean Pauques, sa famille,

sa maison et tous ses biens, sous la sauvegarde du roi. Elles l'autorisèrent à mettre et à faire peindre les armes royales en sa maison, sur la porte, aux fenêtres ou en tout autre partie de son habitation.

Archives des Pyr.-Or., B. 394. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.*

PAUQUET (Bernard) remplit, à Perpignan, l'office « de maître des machines et autres artilleries royales en Roussillon et Cerdagne », sur le déclin du règne de Pierre le Cérémonieux. Le roi lui donna pour successeur Pierre Burgues, de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 133, 135, 136, 147, 156, 185.

PAUTHE (Jacques), artiste peintre, né en 1808, a orné la cathédrale de Perpignan (1864-1873) et les principales églises de ce diocèse, de magnifiques peintures murales, aussi remarquables par le mérite de leur composition que par leur exécution irréprochable. Grâce à un secret qui lui était personnel et qu'il légua à son fils et continuateur Paul Pauthe, ces fresques privées de tout brillant, sont toujours apparentes, sous quelque aspect qu'on les considère. Admirablement doué pour l'art et se sentant une véritable passion pour la peinture, Jacques Pauthe, dans un âge avancé, avait abandonné la carrière de l'enseignement pour se livrer entièrement à sa passion favorite, la peinture religieuse. Il se fit dans la culture de cet art une véritable réputation ; Dupanloup ne craignit pas de lui confier d'importants travaux qu'il exécuta magistralement dans la cathédrale d'Orléans. Jacques Pauthe a laissé des tableaux, notamment à Orléans, Béziers, Castres et Perpignan. Dans la cathédrale de cette dernière ville, il s'est représenté lui-même sous les traits du chambellan qui se trouve au bas de la fresque reproduisant la scène de l'arrivée de saint François de Paule à la Cour de Louis XI. Jacques Pauthe mourut le 14 septembre 1889.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

PEGUERA (Raymond de), chevalier, seigneur des châteaux de Spunyola, dans la viguerie de Bergar et d'Olopde, en Cerdagne, était possesseur des trois quarts des dîmes de la paroisse d'Hix en Cerdagne. Il avait aussi une galère qu'il mit au service d'Alphonse V guerroyant en Italie. Cette embarcation reçut une fourniture de cinquante quintaux de biscuits qui avaient été pris sur les mille quintaux que la ville de Perpignan avait promis de donner au roi d'Aragon. Une lettre de la reine Marie, lieutenante générale du royaume, édicta une sentence portant aliénation des justices des châteaux de Tornamira, d'Alost et de leurs dépendances en faveur de Raymond de Peguera. Celui-ci laissa un fils, Guillaume, qui devint son successeur.

Archives des Pyr.-Or., B. 175, 205, 227.

PEGUERA (Guillaume de), fils et héritier du précédent, eut deux filles : Yolande et Jeanne. La première épousa le damoiseau Pierre Cadell, seigneur d'Espira en Conflent, et lui apporta en dot les dîmes de la paroisse de Saint-Martin d'Hix, qu'il ne tarda pas à vendre à Bernard Parayre, marchand de Puigcerda. La cadette unit ses destinées à Jean de Puig, du lieu de Baga.

Archives des Pyr.-Or., B. 215, 278, 284.

PEGUERA (André de) fut maître *racional* de Jean II, roi d'Aragon, et épousa, le 8 janvier 1482, Catherine de Cruilles. Celle-ci était déjà veuve en 1494.

Archives des Pyr.-Or., B. 415.

PEGUERA (Eléonore de) se maria, vers le milieu du XVI[e] siècle, à François de Rocaberti, baron de Cabrenç ; ce dernier mourut sans postérité, le 3 novembre 1589. Il avait fait donation de ses biens à Eléonore de Peguera, qui s'empressa de nommer comme son procureur Claude de la Nuça-de-Monbuy. A son tour, la veuve de François de Rocaberti, par un acte passé à Barcelone le 2 juin 1598, nomma son frère Bernard de Peguera, pour son héritier universel.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 2[e] série.

PEGUERA (Bernard de), frère et héritier de la précédente, fut en possession, dès le 25 septembre 1599, du château de Cabrenç et des lieux de Cabrenç, Palalda, Montalba et Fontanills. Ce seigneur eut de longs démêlés avec le Domaine, à l'occasion de la succession que lui avait léguée sa sœur; mais il la conserva définitivement et il vivait encore en 1622. Eulalie de Peguera, sa fille et héritière universelle, avait déjà épousé, l'année précédente, le damoiseau Philippe de Sorribes de Rovira, qui devint baron de Cabrenç.

ALART, *op. cit.*

PELLEPORT (Pierre, vicomte) général français né le 26 octobre 1773, à Montréjau (Haute-Garonne) mourut à Bordeaux, le 15 décembre 1855. Soldat lors de la levée en masse, il fit les campagnes des Pyrénées-Orientales, d'Italie et d'Egypte, et fut nommé capitaine à Aboukir. Il fit ensuite avec la grande armée les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne, devint chef de bataillon à Iéna, en 1806, reçut une riche dotation pour sa belle conduite à Eylau, où il avait été plusieurs fois blessé, le grade

de colonel à Essling en 1808, et le titre de baron après s'être distingué à Wagram et à Zuaïm. Promu général de brigade à Volontina, en 1812, Pelleport fut blessé à Leipsig et sous les murs de Paris. Pendant les Cent-Jours, il fut envoyé à l'armée du Midi, et après s'être rallié aux Bourbons, échangea son titre de baron pour celui de vicomte. A l'armée d'Espagne, le général Pelleport se distingua lors de l'attaque des hauteurs de Campillo, le 25 juillet 1823 ; il fut nommé, le 8 août suivant, lieutenant-général. En 1828, il entra au Conseil supérieur de la guerre, et, mis en disponibilité après la révolution de 1830, il devint commandant supérieur de la garde nationale bordelaise en 1831. Remis en activité en 1834, le vicomte Pelleport présida aux manœuvres du camp de Saint-Omer. Placé en 1837, à la tête de la 21e division militaire (Perpignan) et de la division active des Pyrénées-Orientales, il fut nommé pair de France le 25 décembre 1841, et, vers cette époque, il entra dans la réserve de l'Etat-major général.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

PELLICER ou **PELLISSER (Jacques)** était archidiacre de Conflent en 1556, d'après la liste chronologique publiée dans l'Introduction des Inventaires sommaires des archives des Pyrénées-Orientales, série G. Il occupait encore cette dignité canonique en 1567.

Archives des Pyr.-Or., G. 956.

PELLICER (Denis) fut nommé à l'archidiaconé de Vallespir, lors du décès de Jérôme Aduart, survenu le 19 mars 1602. Il en fut le titulaire jusqu'à la fin de l'année 1606. L'année suivante, Julien Pellicer lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., B. 438, G. 126, 265, 743.

PELLICER (Julien) occupait l'archidiaconé de Vallespir en 1607 et en 1608.

Introduction à l'Inventaire sommaire des archives des Pyr.-Or., série G.

PELLIER (Antoine), natif de Gérone, fut envoyé au couvent de Villefranche, comme frère-lai, peu de temps après sa profession. Le P. Marca apprend que son zèle infatigable fut toujours l'objet de l'admiration et de l'édification de tous. Pendant de longues années, et même jusque dans un âge assez avancé, il ne cessa de parcourir, la besace sur le dos, et sans s'inquiéter de la rigueur de la saison, les villages et métairies situés sur les montagnes voisines, souvent très escarpées. En arrivant dans chaque maison, le Frère Antoine mettait, avant tout, son bonheur à exercer une sorte d'apostolat au milieu de la famille qui l'habitait, l'instruisant sur tous les points de la religion, insistant sur la nécessité d'une sérieuse conversion, exaltant la miséricorde et la bonté de Dieu, caressant les enfants et les attirant à lui par sa douceur. Enfin, il était si positivement poussé par l'esprit de Dieu, qu'il ramena un grand nombre d'âmes et opéra des fruits abondants de conversion et de pénitence, si bien qu'on le regardait comme un missionnaire plutôt que comme un Frère Quêteur. Il puisait ce zèle incomparable dans la fréquentation des sacrements et dans la pratique assidue de l'oraison. Il fut toujours un parfait modèle d'humilité et de charité, ayant une telle horreur de l'oisiveté qu'il ne pouvait se résoudre à rester un seul moment sans occupation. Ainsi, quand il était de retour de sa quête, il se mettait immédiatement à la disposition des autres Frères, dont il partageait les travaux, soit à la cuisine, soit dans le jardin, donnant toujours l'exemple d'une entière obéissance et de la plus profonde humilité. Un jour, en faisant sa quête dans les environs du hameau des Masos de Llunat, il entra chez Catherine Navarre. Celle-ci se vit obligée de refuser au religieux le pain qu'elle eut été heureuse de lui offrir, si elle n'en eut été dépourvue en ce moment. « Vous en trouverez dans la maison, en cherchant bien », observa le Frère Antoine. On ne prit pas garde d'abord à cette parole ; puis, comme le religieux insistait, et que l'on connaissait sa haute vertu, on consentit à faire les recherches qu'il conseillait. L'armoire était garnie de pains, et la maîtresse de la maison fut heureuse, dans son émotion, de faire une large aumône au saint religieux, qui partit chargé de ce pain miraculeux. Le Frère Antoine fut, dans les dernières années de sa vie, visité par de cruelles infirmités. Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, il rendit son âme à Dieu, dans le couvent de Villefranche, après avoir donné l'exemple de la plus entière résignation à la volonté divine. Sa mort arriva en 1644 ; un immense concours des villages voisins et de toute la contrée s'empressa d'assister aux obsèques du Frère Antoine Pellier, dont les vertus avaient retenti dans toute la province.

Tolra de Bordas, *L'Ordre de saint François d'Assise en Roussillon.*

PÉPRATX (Eugène), naturaliste, créa, avec MM. Déperet et Albert Donnezan, le Muséum régional à Perpignan. Il fut chargé spécialement de la collection conchyliologique marine, fluviatile et terrestre du département des Pyrénées-Orientales. Eugène Pépratx réunit quatre mille exemplaires choisis de céphalopodes, gastéropodes, ptéropodes, brachyopodes et bivalves exposés dans des boîtes avec indication de familles, d'espèces, de variétés et d'habitat. Ses pénibles et longues recherches, commencées en 1884 au point de vue géologique et paléontologique,

eurent d'heureux résultats qui furent signalés dans les journaux, dans les revues d'histoire naturelle, dans les ouvrages de Locard, Déperet, Bucquoy, Dautzenberg. On cite, au nombre des découvertes faites par Eugène Pépratx dans le département des Pyrénées-Orientales, le grand banc « d'Ostrœa » de Fosse et Fenouillet, les Belemnites de Caudiès-de-Saint-Paul, les Lutraires Elliptiques de Banyuls-dels-Aspres, la grande tortue de Villeneuve-de-la-Raho, le *Paleoryx Boodon*, le *Dicrocerus Australis*, les *Mastodontes Arvernensis et Borsoni* (ce dernier fit l'objet d'une savante communication de M. le docteur Albert Donnezan à l'Académie des sciences), la *Viverra* ou Civette espèce nouvelle, premier carnassier fossile trouvé dans notre pays et auquel le Doyen de la Faculté des sciences de Lyon donna le nom de *Viverra Pepratxi*, divers animaux du pliocène de Bages, Corneilla-del-Vercol, Villeneuve-de-la-Raho, Villemolaque et Baixas. Eugène Pépratx mourut à Perpignan le 7 octobre 1898.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

PÉPRATX (Justin), né en 1828, devint vers 1880 un actif et passionné pionnier de la renaissance catalane en Roussillon. Il édita, dès 1880, des quatrains de proverbes qui parurent en un volume, avec le titre : *Ramellets de proverbis, maximas, refrans y adagis catalans*. Il publia en 1884, sous le pseudonyme « Pau Farriol de Céret » un recueil de vers catalans intitulé *Espigas y flors*, et en 1888, il réunit des pièces de vers et des chansons, dans laquelle *Pa de casa*. Justin Pépratx eut à cœur l'entreprise de la traduction française des œuvres du célèbre poète Jacinto Verdaguer. Sa traduction de l'*Atlantide* eut les honneurs de cinq éditions successives. Nommé mainteneur des Jeux floraux de Barcelone, le 17 décembre 1883, Justin Pépratx devint membre du Consistoire en 1884, et, comme tel, fut chargé de prononcer, cette même année, le discours de grâces. Il fut fait chevalier de l'ordre royal de Charles III d'Espagne, en 1885. A Perpignan, Justin Pépratx fut appelé à siéger, maintes fois, au sein des assemblées municipales, littéraires, financières, économiques et hospitalières. Il mourut dans cette ville, le 11 décembre 1901.

XLIII[e] Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.

PERA (Bonanat) prit part à l'expédition de Sardaigne, entreprise contre les Génois, par le roi Alphonse d'Aragon, en 1332.

A. Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña.*

PERA (Arnaud) figura à la cour de Jacques II, dernier roi de Majorque, au nombre des familiers de ce prince.

Archives des Pyr.-Or., B. 96.

PERA (Nicolas) était damoiseau de Perpignan, en 1378, date à laquelle le roi Pierre III d'Aragon ordonna de lui payer des rentes viagères.

Archives des Pyr.-Or., B. 134.

PERA (Bonanat) assista en 1411 au Parlement de Tortose, en qualité de syndic de Barcelone. Cette assemblée le désigna comme son délégué avec Pierre de Cervellon et François Ametlla pour établir une enquête juridique sur les droits des prétendants au trône d'Aragon vacant depuis la mort du roi Martin I[er]. En 1412, Bonanat de Pera fut envoyé en ambassade extraordinaire par le roi Ferdinand auprès de Blanche, reine de Sicile. Les Conseillers et la Députation de Barcelone l'élurent pour leur représentant en 1418. Il reçut la mission de dénoncer à Alphonse V l'injustice dont les Catalans étaient victimes par le fait de leur exclusion des offices de la Maison royale.

A. Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña.*

PERA (Jean), de Perpignan, maître ès-arts et docteur en médecine, est, au dire de Bosch, l'auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on cite des *Taules astronomiques en lengua catalana* imprimées en 1489.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

PERA ou **PERE (Roger)** est le premier membre connu de la famille cerdane Pere, ou Pera, de Puigcerda, à laquelle appartiennent tous les personnages ci-après nommés. Le 3 des calendes de mai 1266, le roi Jacques d'Aragon concéda à Roger Pere, sa vie durant, les droits de marché et de *leuda* de la ville de Puigcerda. Par un acte notarié des calendes de mars 1273, Bernard des Moulins, de Montpellier, donna quittance à Roger Pere, de Puigcerda, de la somme de 956 sous de Malgone, payée par ordre et délégation du roi d'Aragon qui l'avait assignée sur le marché (forum) de Puigcerda. Roger Pere était bayle royal de Puigcerda en 1275.

Archives des Pyr.-Or., E. (Fonds des notaires). — Archives municipales de Puigcerda, Livre vert. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERA ou **PERE (Guillaume)** possédait les moulins à farine et les maisons contiguës sur le bord de la rivière d'Aravo, sous la ville de Puigcerda, dits alors *lo moli den Guillem Pere*, et postérieurement le *moli de Bages*. Il épousa Elissendis, fille de Bernard Pinosa, marchand de Puigcerda. Ils vivaient en 1391.

Archives municipales de Puigcerda. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.



PERA ou **PERE (Arnaud)** acheta à Guillaume Mayans, de Puigcerda, la baylie (batllia) d'Osséja, par acte du 17 mai 1381. Il reconnut tenir en fief du roi cette baylie le 8 avril 1388. Elu *jurat* de Puigcerda en mars 1408, il devint deuxième consul de cette ville à l'élection du 24 mars 1409.

Archives municipales de Puigcerda, Registres des délibérations consulaires. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERA ou **PERE (Jean),** marchand ou mercader de Puigcerda, fut élu consul de cette ville le 24 mars des années 1421, 1425, 1431, 1435 à 1440. Elu clavaire municipal en 1432, il était lieutenant du viguier du comté de Cerdagne en 1420. Le 8 novembre 1435, les consuls et jurats de Puigcerda élurent Jean Pere, deuxième consul, en qualité de syndic de leur ville aux Cortés convoquées à Monzon. Il partit de Puigcerda le 3 février 1436 et revint des Cortés le 7 avril de la même année. Le 25 janvier 1437 la reine Marie d'Aragon lui donna la commission de châtelain de la Tour Cerdane. Le Bras royal des cités et villes de Catalogne, avec les quatre consuls de Puigcerda, supplièrent cette souveraine de confier en outre à Jean Pera le gouvernement militaire de toute la vallée de Carol.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 254, 406. — Archives municipales de Puigcerda, Registres des délibérations consulaires. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERA ou **PERE (Guillaume),** bourgeois de Puigcerda, fut nommé, le 24 mars 1466, par le viguier de Cerdagne, troisième consul de Puigcerda, au nom de Louis XI, roi de France, alors maître du comté de Cerdagne. Il fut élu consul de Puigcerda le 24 mars des années 1475, 1484, 1488, 1492 et 1498. En qualité de représentant du Bras royal des Consuls et des bayles de la Cerdagne, il assista à l'Assemblée convoquée en 1486, à Perpignan, sur l'ordre de Boffile de Juge.

Archives des Pyr.-Or., B. 322. — Archives municipales de Puigcerda, Registres des délibérations consulaires. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERA ou **PERE (Jean),** consul de Puigcerda en 1448, fut bayle de toute la paroisse de Saint-Pierre d'Osséja, y compris les hameaux ou vilars du Puig et de Vallsabollera (1455).

Archives municipales de Puigcerda. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERA Y MAURI (Gaspard), né à Puigcerda, le 6 octobre 1634, était fils de Michel Pera, bourgeois puigcerdanais. Il épousa en 1681 Françoise de Ribas, dernière héritière (pubilla) d'une ancienne famille chevaleresque de Palau en Cerdagne. Sa descendance domiciliée et possessionnée dans ce village s'éteignit masculinement en la personne de Gaspard de Pera et Salsas, décédé à Palau le 10 janvier 1827. Gaspard Pera y Mauri, étant simple cavalier dans l'escadron de don Pedro Planella del Trozo, se distingua au siège de Puigcerda par les Français en 1654. Il continua à guerroyer contre eux jusqu'à la paix générale de 1660, et assista en Catalogne aux combats ou sièges de Castelló, Banyolas, Besalú, Solsona, Berga et Camprodon. En récompense de sa valeur, Gaspard Pera y Mauri fut nommé par lettres-patentes du roi Charles II d'Espagne, datées du 22 décembre 1667, capitaine d'infanterie espagnole en remplacement de don Christophe Descallar y Fivaller, décédé. Il commandait l'une des six compagnies recrutées par les consuls de Puigcerda parmi les habitants de leur ville. En 1674 sous les ordres et la direction de don Jérôme Dualdo-Ales, général d'artillerie espagnole, il fit la campagne du Conflent, et assista au siège et à la prise des châteaux de Nyer, de la Bastida, d'Olette, de Formiguères et de Prats de Balaguer. Pour conserver le souvenir des brillants états de service de Gaspard Pera y Mauri, le même général Dualdo-Ales, gouverneur de la place de Puigcerda, lui donna, le 16 octobre 1675, un certificat des plus élogieux, énumérant toutes ses campagnes, et demandant au roi de lui accorder *qualquier gratia*. En 1678, il défendit vaillamment la place de Puigcerda assiégée de nouveau par les Français, et dont la garnison comptait seulement 1.500 hommes d'infanterie, 200 de cavalerie et 500 volontaires puigcerdanais formant six compagnies ayant pour colonel Gaspard Mauri, premier consul de la ville. Après le rétablissement définitif de la paix entre les rois de France et d'Espagne, Gaspard Pera y Mauri habita successivement Puigcerda et le village de Palau en Cerdagne, où il mourut en octobre 1691.

Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERA et de RIBAS (Raphaël), bourgeois de Puigcerda, fils de « Micer » Raphaël Pera, docteur en droit, bourgeois de Puigcerda, bayle héréditaire de la paroisse d'Osséja, et de sa deuxième épouse dona Yolande de Ribas, s'établit en Roussillon, à Ille, par suite de son mariage avec Violant Deulofeu. Par lettres-patentes du 30 novembre 1638, le roi Philippe IV d'Espagne, lui octroya le privilège nobiliaire de citoyen honoré de Barcelone. Après la réunion du Roussillon à la France, il prêta serment de fidélité à Louis XIV entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir (13 septembre 1663). Son fils unique Raphaël Pera y Deulofeu, épousa, en 1665, Marie-Madeleine Marsal, d'Ille, dont il ne laissa que deux filles : Françoise, épouse de Jean Carles y Comtar, bourgeois honoré de Per-

pignan, et Raphaële, qui épousa son cousin, don Sanche de Descallar, chevalier.

Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERA (Antoine), né à Osséja le 4 avril 1616, était fils d'André Pera, bourgeois de Puigcerda, bayle héréditaire d'Osséja, et de Françoise Moner. Il figura, en août 1639, au nombre des nobles catalans présents à l'armée de Dalmace de Queralt. Louis-Charles de Foix, lieutenant et capitaine général de Catalogne, Roussillon et Cerdagne pour le roi de France, par ses lettres du 17 juillet 1657, confisqua tous les biens patrimoniaux d'Antoine Pera, et en fit don à Jean de Giminells, ancien viguier de Montblanch en Catalogne, rallié à la cause française. Resté fidèle à son souverain malgré ces mesures de rigueur, Antoine Pera continua à vivre en Espagne dans un état de fortune très précaire. Aussi, après la célébration de ses modestes funérailles qui eurent lieu le 26 août 1658 à Sant-Joan Despi, village de la banlieue de Barcelone, le curé mentionna, dans l'acte de sépulture, leur gratuité en ces termes : « No se ha pagat ningu dret per ser pobre cavaller y no tenir res. »

Archives des Pyr.-Or., B. 379, 388, 390, 401. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERA (Géraud), bourgeois de Puigcerda, fils d'autre Géraud Pera, mercader de cette ville, contracta mariage en 1582 avec Eléonore Soler, fille de Jean-Pierre Soler, docteur en droit de Perpignan, et de son épouse dona Madeleine d'Armendaris, et sœur de « fra » Melchior Soler d'Armendaris, moine bénédictin, abbé de Saint-Martin de Canigou.

De cette union naquirent : Gaspard, qui testa en 1603 ; Isabelle,qui épousa à Villefranche-de-Conflent le 12 février 1602, Louis Puigmitjá, seigneur du château de la Bolella, près de Fuilla, notaire et greffier de la cour royale du viguier de Conflent et Capcir ; et enfin Grâce.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 553, Fonds de Miquel de Riu. — Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PERALTA (Raymond de) exerçait la profession de peintre à Perpignan, sous le règne du dernier roi de Majorque.

Alart. *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais.*

PERAPERTUSA (de). Au dire d'Alart, « l'ancienne famille de *Perapertusa*, issue des vicomtés de Fonollet, formait encore au xive siècle diverses branches qui occupaient, entre autres seigneuries, celles de Rabouillet et de Montalba, au pays de Fonollet. Un de ses membres s'était établi en Roussillon et avait épousé, avant l'an 1301, Clémence, fille de Guillaume Durban, unique héritière de la seigneurie et de l'ancienne famille dite d'Ortaffa (V. Bérenger I d'Ortaffa et sa descendance). Deux autres Perapertusa épousèrent les héritières des seigneuries de Corbera et de Peyrestortes. (V. Arnaud de Corbère et Anne de Peyrestortes). Enfin, Amélius ou Amell de Perapertusa avait épousé, avant l'an 1377, l'unique héritière d'une riche famille perpignanaise, connue sous le nom d'Albert. »

Branche des seigneurs de Rabouillet et de Joch.

PERAPERTUSA (Guillaume de) prit parti pour le roi d'Aragon Pierre le Cérémonieux, contre le dernier souverain de Majorque, Jacques II. Il eut pour fils Bernard-Bérenger.

Archives des Pyr.-Or., B. 96.

PERAPERTUSA (Bérenger de), abbé de Sainte-Marie d'Arles (1350-1361) fut investi, le 29 août 1356, de la juridiction sur l'église de Coustouges.

Gallia christiana, VI, col. 1091.

PERAPERTUSA (Arnaud de) remplissait, déjà en 1354, à la cour de Pierre le Cérémonieux, l'office de grand veneur. Il fut ensuite pourvu de la charge d'échanson de ce prince ; il était en même temps viguier de Cerdagne. Mais, en 1358, le roi d'Aragon le dépouilla de ces divers emplois à cause de son incapacité, « no per culpa corruptio no per malvertat dell mas per innocencia e simplesa sua », dit expressément la lettre royale. Arnaud de Perapertusa avait épousé Ermengarde, fille de Pierre Plasença.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 161. — Archives de la couronne d'Aragon, 1159, f° 177.

PERAPERTUSA (Bernard-Bérenger de), fils de Guillaume, seigneur de Rabouillet, Rocavert, Sequera, Prats et Trévillach au pays de Fenouillèdes, fut huissier d'armes du roi d'Aragon. Une lettre de Martin Ier, datée de Catane, le 21 août 1396, lui conféra à vie, l'office de garde des ports et des côtes maritimes des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Dans cet emploi il recueillit la succession de François Batlle. Le 11 août 1401, Bernard-Bérenger de Perapertusa épousa, à Millas, Constance de Perellos, cousine-germaine de Raymond de Perellos, vicomte de Roda. Celle-ci lui apporta en dot, avec ses joyaux, trente mille sols barcelonais. Elle était déjà veuve, au mois d'avril 1413. Cinq enfants étaient issus de leur union : Guillaume, Bernard-Bérenger, Marguerite, Eléonore et Constance. Le beau-père de Constance, Guillaume de Perapertusa, seigneur de Rabouillet, mourut vers l'an 1426, et le fief de cette seigneurie fut



reconnu au roi de France par Guillaume de Perapertusa, fils aîné de Constance. Ce dernier ne paraît pas avoir vécu longtemps et il eut pour successeur son frère, Bernard-Bérenger, que l'on trouve seigneur de Rabouillet, dès l'an 1432. Les actes postérieurs ne l'appelent plus que Bernard de Perapertusa ou *mossur de Ribollet*.

Archives des Pyr.-Or., B. 177. — Alart, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1880.

PERAPERTUSA (Bernard de), fils cadet et successeur du précédent dans la seigneurie de Rabouillet et autres lieux, recueillit aussi la succession de sa tante Eléonore de Perellos, dans la baronnie de Joch, en 1459. Bernard de Perapertusa fit donation de ce dernier fief à son fils Guillaume qui était marié en 1463 avec Antoinette, fille de François Sampso, citoyen de Gérone. Guillaume prenait dès cette époque le titre de « seigneur de Joch » mais son père le portait aussi en même temps et il survécut à son fils, qui paraît être décédé sans enfants vers l'an 1474. Par son testament de l'an 1476, Bernard de Perapertusa, baron de Joch et de Rabouillet, fit des fondations de messes et d'un anniversaire dans la chapelle de Sainte-Marie de Saint-Paul-de-Fenouillet. Il avait fixé sa résidence au château de Joch, où il mourut au mois de mars 1485. Avec lui s'éteignit la branche masculine des Perapertusa qui avait occupé de temps immémorial la seigneurie de Rabouillet. La fille unique de Bernard de Perapertusa avait épousé Roger Bruyères, seigneur de Chalabre. Plusieurs enfants étant nés de cette union, Bernard de Perapertusa, désigna, en mourant, Gaston, leur fils cadet, pour son héritier, à la condition de prendre le nom et les armoiries de la maison de Perapertusa.

Alart, *op. cit.*

PERAPERTUSA (Gaston de Bruyères, dit de) était petit-fils du précédent par sa mère. Celle-ci lui fit donation de ses droits sur les baronnies de Joch et de Rabouillet, le 15 juin 1485 ; mais Gaston de Perapertusa n'est connu comme seigneur de ces lieux que par un acte du 8 mars 1490, par lequel ce chevalier nommait un procureur pour reconnaître en son nom le fief de la moitié du château de Joch à la reine de Navarre, vicomtesse de Castellbo. Gaston de Perapertusa devait être d'un âge assez avancé à cette époque et il avait plusieurs enfants : Gaston, Françoise, Guillaume, Jeanne, Stéphanie, Agnès et Isabelle. Au mois d'avril 1502, Jeanne de Perapertusa, fille de Gastón, épousa François d'Oms, fils de Guillaume d'Oms, seigneur de Santa-Pau. Gaston de Perapertusa fit son testament au château de Joch, le 25 février 1505 et désigna comme exécuteurs de ses dernières volontés, son épouse Yolande, Jean de Bruyères, seigneur de Chalabre, son frère aîné, et François d'Oms, son beau-fils. Il fit divers legs à ses filles, dont deux, Isabelle et Eléonore, prirent l'habit religieux au couvent de Saint-Sauveur de Perpignan. Il laissa cinq mille florins et ses armes à son fils Guillaume, trois mille florins à son autre fils Jean qui embrassa la carrière ecclésiastique, et les revenus de la baronnie de Joch à son épouse Yolande, sa vie durant. Gaston de Perapertusa demanda à être inhumé dans l'église Saint-Martin du lieu de Joch « où reposaient ses prédecesseurs ». Cette désignation s'applique à l'ancienne église paroissiale de la localité, qui était alors située au bas et en dehors du village, sur le bord du ravin de Saint-Martin. On ne trouve ensuite aucune mention de Gaston de Perapertusa et il est probable qu'il mourut peu après la date de son testament, mais son successeur n'apparaît qu'en 1511. Yolande, sa veuve, vivait encore en 1516.

Alart, *op. cit.*

PERAPERTUSA (François de), fils et héritier du précédent, agrandit ses domaines seigneuriaux en acquérant, par voie d'achat, les lieux de Rodès et de Ropidera. Parmi les innombrables prisonniers emmenés en France durant l'année 1542 par l'armée du dauphin Henri, qui était maîtresse du Roussillon, se trouvait le damoiseau Galcerand de Vilardell y Salba, seigneur de Rodès et Ropidera, capturé par *mussur de Arques*. Le prisonnier n'avait pas les moyens de solder les 450 ducats d'or que le vainqueur exigeait pour prix de sa rançon, et ce fut le baron de Joch qui les paya pour lui. Pour s'acquitter envers son libérateur, Galcerand de Vilardell lui vendit, le 27 juin 1543, en libre et franc-alleu, les châteaux et lieux, avec droit de châtellenie, de Rodès et Ropidera, mère et mixte empire, toute juridiction, host et chevauchée ; et en outre les censives et droits que le dit Galcerand recevait à Banyuls-dels-Aspres, Saint-Jean-la-Seille et Tresserre et la plus-value du territoire dit de la Massana, pour le prix de 3.400 ducats d'or. La seigneurie de Rodès appartenait à Galcerand de Vilardell en qualité d'héritier de François Andreu, fils de Félix Andreu qui l'avait acquise des héritiers de François de Perellos dit de Fenouillet. Par ces acquisitions le baron de Joch devenait le plus important seigneur du Conflent. Sahorle, Finestret, Joch, Rigarda, Glorianes, Rodès, Ropidera, Trévillach, Sequera, Rocavert, Prats et Rabouillet formaient une traînée en demi-cercle, de seigneuries qui s'étendaient dans un espace très considérable en Conflent et au pays de Fenouillet. François de Perapertusa est mentionné dans un acte qui porte la date du 21 septembre 1552. On ignore le nom et la famille de son

épouse. Il eut d'elle un fils appelé Antoine, qui fut son successeur.

Alart, *op. cit.*

PERAPERTUSA (Antoine de), fils du précédent, baron de Joch, prit possession, le 3 mars 1556, de la seigneurie de Saint-Féliu d'Avail et d'Amont, comme procureur de Jeanne Burgues et d'Eril, veuve de François Burgues, procureur royal à Majorque et baron de Vallmoll. Le baron de Joch avait déjà, à cette époque, épousé Marie d'Eril, baronne de Gelida. En mars 1579 eut lieu le mariage de Yolande, fille d'Antoine avec Gispert de Guimera de Papiol, domicilié à Barcelone. Antoine de Perapertusa mourut au commencement de l'an 1583. Une sentence du viguier de Conflent du 11 avril de cette même année nomma Marie d'Eril, veuve du baron de Joch, tutrice de ses deux fils, Jacques et Pierre.

Alart, *op. cit.*

PERAPERTUSA (Jacques-Raphaël-Blaise-Lazare-Antoine de), fils aîné du précédent, naquit au château de Joch le 7 mars 1566. Il se trouvait à Barcelone en 1591. Il quitta cette ville à cause de la peste et il se rendait à la cour lorsqu'il mourut, vers la fin de septembre de cette année-là. Il avait épousé Marina de Maymo, qui était malade au château de Joch lorsque arriva la nouvelle de la mort de son mari. Elle déclara qu'elle ne pouvait avoir dans ce manoir les médecins et les remèdes dont elle avait besoin, et qu'en conséquence elle allait se retirer à Barcelone auprès de sa mère et de ses sœurs. En effet, le 2 octobre 1591, elle fit faire l'inventaire des vêtements et des joyaux qu'elle avait au château de Joch et partit quelques jours après vers Barcelone. Jacques de Perapertusa mourut sans laisser de postérité ; sa succession passa à son frère Pierre.

Alart, *op. cit.*

PERAPERTUSA (Pierre de), frère du précédent, reprit le titre de *vicomte de Joch ;* mais l'histoire ignore le privilège royal qui l'y autorisa. D'après des notes modernes laissées par un procureur de Pierre de Perapertusa, ce titre de vicomte aurait été créé en 1592 par le roi d'Espagne en faveur de François de Perapertusa à cause de ses services militaires. François de Perapertusa était mort avant 1554 et, depuis 1591 jusqu'en 1599, son petit-fils ne prit jamais d'autre titre que celui de *baron de Joch*. Quant aux services militaires, Pierre de Perapertusa semble, en effet, avoir joué plus tard un certain rôle dans les guerres du pays, mais ses exploits guerriers antérieurs à 1599 nous sont complètement inconnus. Quoiqu'il en soit, ce fut probablement pendant les Corts célébrées à Barcelone en 1599 que Pierre de Perapertusa dut être décoré du titre de vicomte par le roi d'Espagne. On en trouve la preuve dans un acte fait à Barcelone, le 11 décembre 1599, par lequel Jacques Calcer, pourvu du commandement de la cité d'Elne, prêta serment au duc de Feria, lieutenant et capitaine-général en présence de « Pierre de Perapertusa y de Eril, vicomte de Joch » (Archives des Pyrénées-Orientales, B. 378, f° 289). A partir de ce moment seulement Pierre de Perapertusa et ses successeurs prirent le titre de vicomte. Perapertusa voulut faire apprécier son nouveau titre à ses vassaux par des actes de joyeux avènement parmi lesquels il convient de citer les suivants : le 24 avril 1600, il accorda à la communauté de Joch l'autorisation d'établir à son profit les droits de mesurage, taverne, boulangerie, salaisons et hôtellerie ; Pierre de Perapertusa fit une semblable concession à la communauté de Finestret avec le droit de boucherie en plus. Cette même année, le vicomte de Joch fut élu comme un des conseillers ou administrateurs de la confrérie des nobles de Perpignan, fondée sous l'invocation de Saint-Georges, au couvent de Saint-Dominique. Il était aussi, à cette époque, chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques de l'Epée. Le 9 février 1612, Pierre de Perapertusa désigna Gaston de Niort, seigneur de Caramany, pour exercer en son nom toute juridiction sur les lieux de Rabouillet, Prats, Trévillach et Sequera. En novembre 1613, le lieutenant et capitaine-général de Catalogne désigna le vicomte de Joch pour procéder, à sa place, « à la poursuite générale des voleurs, qu'il entendait faire en Roussillon et Cerdagne ». Pierre de Perapertusa avait épousé en premières noces Denyse Blan, dont il eut une fille, Isabelle, qui se maria à François de Pinos. Il convola en secondes noces et contracta alliance avec Raphaëlle de Vilademany y de Cruilles dont il eut un fils, Antoine, son successeur. Pierre de Perapertusa mourut en 1624.

Alart, *op. cit.*

PERAPERTUSA (Antoine de), fils du précédent, embrassa avec ardeur la cause de la rebellion de la Catalogne contre le gouvernement de Madrid. Toutefois, le vicomte de Joch abandonna le parti français lors de la révolte du Conflent en 1652. Tous ses biens furent confisqués et des lettres de Louis XIV, datées de Saint-Germain en Laye, le 26 juin 1653, firent don à François Calvo, maréchal de camp « des biens du vicomte de Joch qui sont en Roussillon et Conflent ». Après la paix de 1659, la vicomté de Joch fut restituée à Antoine de Perapertusa, mais, dans la suite et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, ses biens furent confisqués à chaque nouvelle guerre entre la France et l'Espagne, au profit de François Calvo, tant qu'il

vécut, et plus tard, en 1690, au profit de Joseph de Campredon et d'Armengol. Antoine de Perapertusa mourut le 18 décembre 1676. Il avait épousé Cécile de Clariana qui lui donna une fille unique, Marie. Celle-ci devait être son héritière ; elle unit ses destinées, vers 1650, à un officier français, François-Benjamin de Bornonville, que divers actes qualifient de marquis de Bournonville, baron de Capres et de Villefort. L'histoire ne connaît de ce personnage que le fait même de son mariage et il est probable qu'il quitta bientôt après le pays ou qu'il mourut car on n'en trouve plus aucune trace en Roussillon. Il laissa un fils, François, qui succéda à Antoine de Perapertusa en 1676. François de Bournonville de Perapertusa et de Clariana, vicomte de Joch, marquis de Rupit, etc. (1676-1724) eut pour successeur son fils, Sauveur (1726-1751). Ce dernier n'ayant pas laissé de descendance eut pour héritière sa nièce, Marie-Josèphe Pons de Mendoza de Bournonville et d'Eril, fille de Marie-Ignacia, sœur de Sauveur de Bournonville, qui avait épousé Augustin Lopez de Mendoza (1754-1766). La vicomtesse de Joch contracta alliance avec Pierre-Bonaventure Abarca de Bolea, comte d'Aranda, marquis de Torres, etc. Elle était veuve en 1766. Son héritier fut son fils Pierre-Paul Abarca de Bolea, Ximenès de Urrea, Pons de Mendoza, Bournonville, Perapertusa, Eril et Orcau, comte d'Aranda, vicomte de Joch, baron de Rabouillet, etc., grand d'Espagne, qui joua un rôle assez important dans l'histoire d'Espagne vers l'époque de la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394. — Alart, *op. cit.*

Branche des seigneurs de Montalba

PERAPERTUSA (Seguier de), chevalier, était seigneur de Montalba en 1366. Il avait épousé Huguette de Pontos et eut d'elle un fils, Antoine, qui détenait encore la seigneurie de Montalba, durant l'année 1386. A cette dernière date, celui-ci était co-seigneur de Vernet (près Perpignan) simultanément avec Arnald de Verniola, seigneur de Calce et Bernard dez Puig. Antoine de Perapertusa ne laissa en mourant qu'une fille unique. Cette dernière contracta alliance avec Roger Ça Nespleda, seigneur des Fonts, et apporta en dot à cette famille le fief de Montalba.

Archives des Pyr.-Or., B. 115, 144, 196.

Branche des seigneurs de Peyrestortes

PERAPERTUSA (Anne de), fille et héritière de Pierre de Peyrestortes, auquel Jacques Ier, roi de Majorque, avait concédé les justices de Peyrestortes, et sœur d'Arnald de Peyrestortes, prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem en Catalogne, avait épousé Seguier de Perapertusa, dont elle avait eu un fils, nommé Othon. Elle convola en secondes noces avec François d'Oms, décédé en 1390 sans descendance. Anne de Perapertusa vivait encore en 1418. Le 16 janvier de cette année-là, elle passa un contrat avec les consuls de Peyrestortes, Pierre et Jean Fabre, pour effectuer la fonte d'une cloche destinée à l'église de Peyrestortes.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 106, 131, 190, 240, 257, 262, 268, G. 832.

PERAPERTUSA (Othon de), fils de Seguier et d'Anne de Perapertusa se distingua dans la guerre entreprise en 1423, par Alphonse V contre Jean II, roi de Castille.

Archives des Pyr.-Or., B. 240.

PERAPERTUSA (François de), seigneur de Peyrestortes, prit parti contre Louis XI, lorsque ce prince eut envahi le Roussillon. Ses biens furent confisqués et donnés successivement : à Pierre de Rocaberti, en 1479 ; à Richard le Moyne, en 1480 ; à Jacobo Capeci, en 1483, et à Catherine d'Entici en 1484. François de Perapertusa avait contracté mariage avec Marquesa N. — Gabrielle de Perapertusa était prieure des chanoinesses de Saint-Sauveur, à Perpignan, en 1496.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 320, 326, 411, 412, 414.

Branche des seigneurs de Castell-Rossello

PERAPERTUSA (Amell de), occupait l'office de maître des ports en Roussillon et en Cerdagne, sous le règne de Jean Ier d'Aragon. De son épouse Françoise il eut un fils, Pierre, qui portait le titre de seigneur de Castell-Rossello, déjà en 1378.

Archives des Pyr.-Or., B. 225, 253. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

PERAPERTUSA (Pierre de), fils du précédent, seigneur de Castell-Rossello mourut en 1400, laissant un fils qui portait aussi le nom de Pierre. Blanche, son épouse, vivait encore en 1408.

Alart, *op. cit.*

PERAPERTUSA (Pierre-Albert de), fils du précédent, cité pour la dernière fois dans un acte du 19 octobre 1419, n'eut de Sibille, son épouse, qu'un seul enfant appelé Raymond Albert ou de Perapertusa, plus connu sous le nom de Raymond d'Ortaffa (V. ce nom).

Alart, *op. cit.*

PERARNAU (Thomas), notaire de Perpignan, prit parti pour Louis XI. Boffile-le-Juge, vice-roi de Roussillon, lui concéda les biens de Bernard Ros, notaire, et ceux de son épouse.

Archives des Pyr.-Or., B. 320.



PERARNAU (Michel) était *mercader* de Perpignan en 1580. Il eut un fils du même nom que lui, qui exerça la médecine dans la capitale du Roussillon durant la première moitié du XVIIe siècle. Ce dernier fonda, le 27 novembre 1628, un bénéfice dans l'église de Saint-Mathieu, et affecta quinze livres de rente à l'ecclésiastique qui chanterait l'Evangile dans cette église, le dimanche et les jours de fêtes de précepte. Un second fils de Michel, Sébastien, fut prieur de Corneilla-du-Conflent (1624-1646) et sous-collecteur de la Chambre apostolique. Michel Perarnau avait épousé Colombe Riu qui lui donna, entre autres enfants, Jérôme.

Archives des Pyr.-Or., G. 481, 483, 504, 533, 689, E. (Titres de famille), 584.

PERARNAU (Jérôme), fils de Michel Perarnau et de Colombe Riu embrassa la carrière ecclésiastique et obtint en 1660, l'archidiaconé de Vallespir, qui lui donna la juridiction seigneuriale sur le lieu de la Pava et sur la chapelle de Notre-Dame du Château d'Ultrera. Le 9 avril 1670, Jérôme Perarnau fit appel comme d'abus contre l'évêque d'Elne Vincent de Margarit, à la suite de la visite de l'église de Sorède faite par ce prélat. Il occupa l'archidiaconé de Vallespir jusqu'à la fin du mois de décembre 1687, date de sa mort.

Archives des Pyr.-Or., G. 3, 126, 260, 879, 1038.

PERARNAU (Sébastien) reçut le titre de bourgeois de Perpignan, le 23 juillet 1614. Il avait épousé Antoinette qui mourut en 1628 et avait eu d'elle entre autres enfants Jérôme, dont la notice suit, et Victoire épouse d'André Bosch, l'auteur des *Titols de honor de Catalunya*.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, E. (Titres de famille), 584.

PERARNAU (Jérôme de), fils du précédent, se maria en 1610 à Catherine Joli, fille d'André Joli, *pagès* de Villelongue-dels-Monts. Celle-ci étant décédée, Jérôme de Perarnau convola en secondes noces avec Rose Generès. Dès 1624, il portait le titre de seigneur de Laroque-des-Albères, et au mois d'août 1639 il figurait dans les rangs des nobles catalans qui composaient l'armée de Dalmace de Quéralt. Dans le testament qu'il fit le 20 décembre 1653, Jérôme de Perarnau demandait à être enseveli dans le caveau de famille creusé sous l'église Saint-Jean de Perpignan, devant la grille du maître-autel. Un navire (les armes de la maison), était sculpté sur la pierre tombale. Jérôme de Perarnau mourut en 1660 et laissa un fils appelé Joseph.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390, E. (Titres de famille), 584.

PERARNAU (Joseph de), fils du précédent, vit ses biens confisqués par Louis XIV et attribués, le 25 octobre 1653, à Bertrand de Bruelh, maréchal de camp et lieutenant de roi de la citadelle de Perpignan. Il prit possession de la seigneurie de Laroque, en 1660, après la mort de son père. Le 7 septembre 1663, Joseph de Perarnau prêta serment de fidélité au roi de France, entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir. Il mourut en 1678, laissant trois fils : Antoine, son héritier, dont la notice suit ; Félix, chanoine d'Elne, décédé en 1716 ; et Jérôme qui était capitaine d'infanterie au régiment de Royal-Roussillon en 1696.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, E. (Titres de famille), 584

PERARNAU (Antoine de), fils aîné et héritier du précédent, contracta alliance, le 3 août 1680, avec Magdeleine Esprer de Copons, fille de Dominique Esprer-Buixet, bourgeois de Perpignan, et de Gertrude de Copons mariée en secondes noces à Raymond de Rocabruna de Xammar. Antoine de Perarnau eut de son épouse deux fils : Dominique, dont la notice suit ; Gaëtan, religieux bénédictin à Cuxa ; et une fille, Magdeleine, qui unit ses destinées à celles de Joseph de Sarda. Il mourut en 1692 et sa veuve convola en secondes noces, le 16 décembre 1696, avec Jean de Barutell.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 584.

PERARNAU (Dominique de), fils et successeur du précédent, seigneur de Laroque-des-Albères, épousa, en 1711, Théodorine de Campredon de San-Dionis, domiciliée à Perpignan. Il mourut sans laisser de postérité, et sa veuve, par le testament qu'elle fit, le 3 mai 1747, constitua pour héritier son frère, Bonaventure de Campredon. La seigneurie de Laroque-des-Albères fut dévolue à Joseph de Sarda, petit-neveu de Dominique de Perarnau. Au moment de la Révolution, une demoiselle de Sarda occupait ce fief. Elle épousa plus tard M. de Bordes.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 584. — Mme Carrère, *Monographie de Laroque-des-Albères.*

PÉREIRE (Isaac), de famille israélite et d'origine portugaise, était le petit-fils du philologue Jacob-Rodriguez Péreire, l'un des plus savants instituteurs de sourds-muets. Il naquit à Bordeaux le 25 novembre 1806 et eut pour frère le célèbre industriel Jacob Péreire. Isaac Péreire fut étroitement lié à la fortune et à toutes les opérations financières de celui-ci. Tous les deux furent longtemps simples courtiers d'affaires et s'attachèrent avec ferveur de 1829 à 1834 à la secte Saint-Simonienne. Lorsque s'organisa le chemin de fer de Saint-Germain qui devait servir de modèle aux lignes projetées. Emile et Isaac Péreire

en devinrent adjudicataires sous la garantie de Rothschild, d'Eichtal, de Thurneyssen et de J. Davillers. Ce fut l'origine de leur réputation et de leur fortune. Plus tard, ils entreprirent sous les mêmes auspices la construction du chemin de fer du Nord. En 1852, les frères Péreire réalisèrent la plus hardie des créations financières de l'époque, la *Société générale du Crédit mobilier*, fondée au capital de soixante millions, sorte de banque commanditaire, qui imprima la plus vive impulsion à toute l'industrie européenne et dont les ressources primitives, sans émissions d'obligations ni d'actions nouvelles suffirent aux fondateurs pour mettre à flot, dans les premières années, un grand nombre de sociétés financières, d'opérations et d'entreprises: la fusion des compagnies du gaz, celle des compagnies d'omnibus, le Grand Hôtel du Louvre, les chemins de fer et le crédit mobilier espagnols, les chemins de fer russes, l'acquisition des chemins de fer autrichiens au prix de trois cents millions, des prêts d'environ quinze cents millions aux divers chemins de fer français. Ces multiples affaires furent traitées dans l'espace de cinq années (1852-1857). Vers 1862, la Compagnie du Midi demandait la concession d'une ligne de Cette à Marseille. Cette ligne devait côtoyer le littoral ; elle aurait fait concurrence à la ligne Paris-Lyon-Méditerranée qui arrive jusqu'à Cette. La Compagnie du Midi, où dominaient les deux frères Emile et Isaac Péreire, cherchait un appui dans l'opinion des populations de la région du Sud-Est. Quelques personnalités de Perpignan s'étaient déjà mises en relation avec Isaac Péreire. C'étaient Auguste Lloubes, Charles de Lazerme, F. Passama, d'autres encore, auxquels il faut joindre, Henri Garau, avoué de la Compagnie, et Stéphane Bédos, son avocat. Auguste Lloubes écrivit à Isaac Péreire pour lui offrir la candidature à la députation dans les Pyrénées-Orientales. Celui-ci ne voulait pas encore se prononcer, mais il manœuvra dès lors de façon à rendre sans effet l'investiture accordée à Justin Durand. Une délégation de partisans d'Isaac Péreire partit de Perpignan pour faire une démarche auprès de Napoléon III lui-même, en faveur de la demande de concession du chemin de fer de Cette à Marseille. La délégation invita ou fit inviter Justin Durand à l'accompagner aux Tuileries, comme député du département ; il répondit par un refus formel. Justin Durand était hostile d'ailleurs à la Compagnie du Midi, dont les administrateurs étaient libre-échangistes et il était tout-à-fait dévoué à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée. Après le refus de Justin Durand, Isaac Péreire n'hésita plus, et sans se prononcer encore ouvertement, envoya dans le département un avocat, chef du contentieux au Crédit mobilier, dont il était président, pour préparer sa candidature. M. Lireux se rendit de commune en commune faisant des promesses de toute nature et distribuant, a-t-on dit, de l'argent. La délégation fut reçue par Napoléon III. On étala une carte sur une table, on expliqua au souverain le tracé du nouveau chemin de fer. L'affaire traîna en longueur et en fin de compte la concession ne fut pas accordée. Les électeurs furent convoqués. Isaac Péreire arriva à Perpignan et commença ses tournées, où, dit-on, les banquets, les beuveries furent multipliés outre mesure. Des dons furent faits aux mairies, aux églises ; le tribunal de Prades eut pour sa part un tableau du Grecco, représentant le Christ en croix. On promit les paquebots de Port-Vendres pour l'Algérie, le chemin de fer de Perpignan à Arles, etc. Justin Durand, sur ces entrefaites, rentra de la session législative et se disposait, lui aussi, à faire des tournées, lorsque tout à coup on annonça qu'Isaac Péreire venait de recevoir, de son frère Emile, une dépêche l'informant que le Gouvernement observerait la neutralité entre les deux candidats. On communiqua la lettre au préfet. Le député sortant fut outré. Il se considéra comme abandonné par le Gouvernement, auquel, sur la demande du préfet, il avait promis, dans sa profession de foi, un dévouement *sans réserve*. Il se désista de sa candidature, se démit de ses fonctions de maire et de conseiller général. Il engagea ceux de ses amis qui occupaient des fonctions électives à démissionner également, et le préfet, qui avait fait avec entrain campagne en sa faveur, fit afficher à Perpignan et dans le département, des placards engageant les électeurs à voter pour Isaac Péreire, unique candidat. L'appel fut entendu. Les amis de Justin Durand prêchèrent en vain l'abstention. Isaac Péreire fut élu député au Corps législatif, le 31 mai 1863, par 28.494 voix sur 29.138 votants. Justin Durand ne se considéra pas comme définitivement battu. Il recueillit tous les faits qui avaient le caractère de corruption électorale et il protesta contre l'élection. Il se rendit à Paris, alla voir tous les membres du Corps législatif, leur racontant ce qui s'était passé. L'opposition, considérant Péreire comme un impérialiste, dépourvu d'indépendance à raison des liens étroits qui l'attachaient au régime, prit parti pour Durand. Le 24 novembre 1863, Emile Ollivier demanda une enquête. Emile Péreire voulut défendre son frère et commença par cette phrase malheureuse : « L'argent n'a joué qu'un faible rôle dans l'élection... » — « C'est beaucoup trop », interrompit Jules Favre, et l'élection fut cassée séance tenante. Les électeurs furent convoqués pour le 20 décembre suivant. Isaac Péreire, invalidé, se représenta et Justin Durand se remit sur les rangs ; mais le premier l'emporta et fut réélu par 21.322 voix contre 14.869 obtenues par

son concurrent. Isaac Péreire siégea au Corps législatif dans les rangs de la majorité dynastique. Justin Durand songea à prendre sa revanche aux élections de 1869. A dater du jour de sa défaite et durant six années, il prépara le terrain électoral. Isaac Péreire, de son côté, perdit la faveur de l'opinion, soit parce qu'il n'avait tenu aucune des promesses faites, soit à cause de la situation précaire de ses affaires de banque. Le Crédit mobilier avait eu une large part dans les opérations financières auxquelles la transformation de Paris, la fièvre croissante des expropriations et la création improvisée de quartiers neufs servirent de prétexte. Il compliqua ses destinées en les associant à celles de la Compagnie immobilière. Une nouvelle série d'actions émises et placées sous l'influence d'une apparente prospérité ne put sauver la situation ; la ruine de diverses entreprises patronnées par l'institution-mère entraîna la liquidation de celle-ci, sous la responsabilité morale et même judiciaire des directeurs et des membres du conseil d'administration. Au mois d'octobre 1867, Emile et Isaac Péreire durent donner leur démission et se retirèrent même de plusieurs sociétés dont ils étaient administrateurs, notamment de la Compagnie transatlantique. Les paquebots n'avaient pas été établis et il n'avait plus été question du chemin de fer d'Arles-sur-Tech. Dès lors, Isaac Péreire renonça à se représenter dans une circonscription des Pyrénées-Orientales. Il posa sa candidature à Limoux et fut réélu, le 24 mai 1869, dans la troisième circonscription de l'Aude, par 10.293 voix contre 9.133 à Louis de Guiraud, candidat indépendant. Isaac Péreire fut invalidé et, s'étant représenté, échoua, le 6 février 1870, avec 8.804 voix contre 10.313 à l'élu, Louis de Guiraud. Officier de la Légion d'honneur du 13 août 1864, Isaac Péreire a publié : *Rôle de la Banque de France et organisation du crédit en France* (1864) ; *Budget de 1877 ; Question financière ; La réforme de l'impôt* (1877) ; *La question religieuse* (1879) ; *Politique financière* (1879). Il donna à la *Liberté*, dont il avait acheté un grand nombre d'actions en 1875 et qu'il céda à son fils Gustave, des articles remarqués sur les questions économiques, créa un prix de 100.000 francs pour le meilleur mémoire sur le paupérisme, et, en souvenir de son grand'père, fonda, en 1875, à Paris, une école de sourds-muets. Isaac Péreire mourut au château d'Armainvilliers le 12 juillet 1880.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Horace CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*. — *La Veu del Canigó*, n° du 20 août 1911.

PERELLOS (Raymond de) était, au début du XIVe siècle, seigneur du misérable village de Perellos, situé au-dessus d'Opoul, sur la frontière du Roussillon et du Narbonnais. Ses ancêtres et lui-même n'avaient pas fait grand bruit dans l'histoire, mais à partir du milieu du XIVe siècle, cette famille eut diverses branches qui fournirent plusieurs hommes distingués dans l'art militaire, les ambassades, la marine et l'Eglise. Raymond de Perellos eut, entre autres fils, François et Raymond qui furent les auteurs des deux principales branches de la maison.

ALART, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1879.

PERELLOS (Guillaume de) reçut, en 1345, de Pierre III, roi d'Aragon, le greffe du patrimoine royal, pour une durée de dix ans.

Archives des Pyr.-Or., B. 97.

Branche aînée

PERELLOS (François de), fils aîné de Raymond, seigneur de Perellos, fut un personnage en vue durant le XIVe siècle. Il parcourut une carrière militaire et diplomatique aussi longue que brillante. Successivement bailli et châtelain de Tautavel, bailli de Salses, huissier d'armes du roi, il accompagna en Italie, le 4 septembre 1358, la princesse Isabelle allant se marier à Jean II Paléologue, marquis de Montferrat. Pierre le Cérémonieux, en récompense de ses services, éleva François de Perellos au rang des *ricos hombres* qui était la plus haute dignité de la noblesse dans ses états. Ce monarque lui accorda, le 30 mars 1366, des lettres-patentes par lesquelles il lui concédait à perpétuité les villes de Rueda et d'Epila avec le titre de vicomte. Il le nomma, en même temps, son chambellan. Dans la charte portant érection des terres de Rueda et d'Epila (Aragon) en vicomté, avec titre de vicomte de Rueda en faveur de François de Perellos, il est question des services que ce dernier a rendus au monarque. Entre autres faits mentionnés, on relève le suivant : « Il avait fait venir contre Pierre, roi de Castille, les compagnies et gens de guerre qui couraient en France, Bourgogne, Lombardie et autres pays, sous la conduite de Bertrand du Guesclin (de Clequino), comte de Longueville. » Vers 1360, François de Perellos acquit, par voie d'achat, la seigneurie de Saint-Marsal, laissée en deshérence à la suite du décès de Bertrand de Saint-Marsal. François de Perellos passa plus tard au service de la France. Le roi Charles V le pourvut de la charge d'amiral, par lettres-patentes du 3 juillet 1368. Il était conseiller de Louis d'Anjou, lorsque ce prince l'envoya à Barcelone, en 1370, auprès du roi d'Aragon, à l'effet de s'entendre avec lui pour la défense de leurs domaines respectifs. De son épouse Constance de Fenouillet, François de Perellos eut, entre autres enfants : Michel, arche-

vêque d'Embrun ; Raymond, son successeur ; Pons et Yolande.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 133, 222. — MORERI, *Grand dictionnaire historique*, édit. 1825. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas*. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

PERELLOS (Michel de), fils du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique. Il était chanoine de Majorque lorsque Clément VII le nomma à l'archevêché d'Embrun, l'année même de son élévation à la chaire de Saint-Pierre (1378). Le jésuite Marcellin Fournier prétend que « nostre Michel avait servi d'équier et de gentilhomme à Robert avant son élection ». Cet historien le fait même parent ou allié du cardinal Pierre de Luna ; cette assertion est, en partie, l'expression de la vérité, puisque, du vivant de l'archevèque Michel de Perellos, la veuve de son neveu épousa le comte de Luna. Fisquet affirme que « Michel de Perellos fut sacré par le souverain Pontife lui-même, dans la grotte merveilleuse de Gaëte, au royaume de Naples ». « Ne vous estonnez pas, dit à son tour Fournier, si Pierre, maintenant cardinal, a esté revestu de cet honneur dans cette spélonque de Caiète, et Michel, archevesque... La raison en estoit que l'antipape Clément, ayant esté créé à Fundi, en la campagne d'Italie, par les cardinaux français, entre autres par Pierre de Luna... à l'instigation de Jeane, roine de Naples et de Sicile... obtint de la reyne Jeane, le fort de Caiète pour sa retraite... Non loing de la forteresse, est cette spélonque, dans Caiète, merveilleuse et fréquentée pour la dévotion du lieu. Il est asseuré que la roche de ce promontoire qui pousse avant dans la mer plus de quatre mille a esté crevassée en deux par un tremblement de terre que la tradition rapporte à la mort du Fils de Dieu : ce qu'on dit mesmes attesté par un miracle, qui a donné matière à un épigramme qui se lit en l'endroit, où l'on voit une main empreinte, qui fut celle d'un juif incrédule. La merveille a esté que, du sommet de ce rocher fendu, un grand quartier de roche, s'effondrant par le milieu des crevasses, fut arresté sur le milieu par l'estresseur de l'espace, et a servi comme d'un fort propre pavé à une chapelle qui a esté bastie au-dessus, et fort bien ajustée pour la dévotion des peuples. La mer qui se glisse au-dessoubs de la roche escartelée est entendue en toute heure, par ses grondements, et considérée par la fenestre de la chapelle en bas... De la forteresse, par un chemin capable d'un seul homme de front, vint à cette spélonque Robert ou Clément, antipape, et, en ce lieu, il donna le chappeau rouge à Pierre de Sarracenas et la mître à Michel de Perellos. » Ce dernier vint à Embrun commencer un épiscopat débonnaire qui devait durer l'espace d'un demi-siècle, exactement quarante-huit ans. Il paraît avoir suivi la fortune de Clément VII qui, élu le 20 septembre 1378, en Italie, se fixa à Avignon au mois de juin 1379. Bien que siégeant à proximité de son maître, Michel de Perellos ne fut guère mêlé aux événements du schisme d'Occident. Il se cantonna toute sa vie dans la direction des affaires administratives du diocèse, l'évangélisation de son troupeau et la gestion des biens temporels composant la mense archiépiscopale.

Le diocèse d'Embrun était infesté, depuis deux siècles, de l'hérésie des Vaudois qui avaient réussi à imposer aux populations simples du Dauphiné leurs captieuses et dangereuses erreurs. Dès 1379, les adeptes de leurs doctrines furent cités à comparaître devant l'inquisiteur pour répondre des crimes qui leur étaient imputés. Les inculpés refusèrent de se présenter et plusieurs d'entre eux, prévoyant sans doute le sort qui les attendait, prirent le parti de quitter le pays. On en vint alors aux mesures extrêmes. Le 1er juillet 1380, du haut de la chaire de la cathédrale d'Embrun, l'inquisiteur condamna et livra au bras séculier cent huit Vaudois de Vallouise, trente-deux de Largentière et vingt-neuf de Fressinières. Michel de Perellos comprit que la persuasion aurait raison, plutôt que la violence, de ses diocésains égarés. Dans un de ses voyages à la cour papale d'Avignon, il entretint Benoît XIII de la situation faite aux hérétiques des régions embrunoises. Pour les amener à la vraie foi, il sollicita de Pierre de Luna l'honneur et l'avantage de voir son troupeau évangélisé par saint Vincent Ferrier, l'apôtre alors en vogue, que Benoît XIII gardait auprès de lui pour diriger sa conscience. Le saint accepta cette mission, pénétra dans les provinces alpestres au début de l'année 1401 et y prècha durant trois mois consécutifs. Le prestige et l'influence du thaumaturge surent vaincre les difficultés presque insurmontables d'un apostolat ingrat entre tous : « Le soldat de Jésus-Christ, raconte Fournier, entend ce déplorable estat, et armé, non des armes terriènes, ains des célestes, se transmarche devant cette vallée. Il conduit à cet effet, une grande troupe de saintes âmes qui le suivoient, et qui pratiquoient des exercices d'une grande pénitence pour frapper les yeux et les erreurs de ces peuples, par le spectacle de ces pressants exemples, et les ramolir par ce moyen et les fleschir à prendre les routes contraires à celles qu'ils avoient tenu... Peu de jours s'escoulent, que ce peuple se trouve tout autre ; qu'il quitte son humeur farouche et sauvage ; qu'il fait divorce avec ses erreurs, et se laisse gagner aux persuasions de la vérité, devenu sectateur de la vraye religion chrestiène et catholique. Leur mélioration ne se tint pas seulement à démentir leur hérésie et à se despouiller de leurs

vices. Ils se rangèrent encor avec telle ardeur aux exercices de toutes les vertuz et de la piété que, durant tout le temps que le bienheureux Vincent fit séjour auprès d'eux, et beaucoup de temps aprez, ils rendirent attestation à leur véritable conversion par les signes très manifestes de leurs œuvres... Quelle joye ne devoit tirer Michel, archevesque, de tels succez, et de la réduction de ce peuple tout changé! »

Le zèle que déployait Michel de Perellos dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, faisait place à une bonté poussée jusqu'à la faiblesse lorsqu'il traitait des affaires de l'ordre temporel. Les terres, les revenus, les châteaux de l'archevêché devinrent la proie des membres de sa famille qui allèrent jusqu'à vendre ce qui était inaliénable, sans que le pontife débonnaire eut jamais le courage de réprimer ces fatales déprédations: « Ses parens qui le suivirent d'Espagne, dit Fournier, vindrent faire leurs proffits au dépens de l'église d'Ambrun, comme les mouches suivent l'odeur et la fumée des viandes, et s'attribuèrent quantité de ses biens ; de manière que, comme ils tenoient les principales places archiépiscopales et ne se soucioient que de faire leur main, les bâtimens allèrent en ruine et l'archevesché fust despouillé... Ils abusèrent si bien de la simplicité de leur parent archevesque, et mesnagèrent en sorte les affaires de cette crosse, que plusieurs droicts, par la dissipation ou aliénation, ou anéantissement des papiers furent perduz ». Si sa famille, par des procédés indélicats, déconsidéra Michel de Perellos aux yeux des populations embrunoises, il est juste de reconnaître que ce pontife eût toutefois le mérite de discerner et de mettre en relief un de ses compatriotes, roussillonnais comme lui, qu'il attacha à sa curie épiscopale, en lui conférant la dignité de vicaire-général, Jacques Albert, fils de Bernard Albert, procureur royal de Roussillon, frère de Bernard Albert, gouverneur de cette province et de Galcerand, évêque d'Elne. Michel de Perellos. qui devait sa fortune aux pontifes d'Avignon, embrassa dans la suite le parti urbaniste. Le 3 août 1407, les ambassadeurs de Benoît XIII à Rome avaient donné ordre de lever un impôt dans les terres de l'obédience avignonnaise. Le clergé y fit une opposition systématique. Ce fut principalement en Dauphiné, Languedoc et Gascogne que la résistance fut organisée, ayant à sa tête les archevêques d'Embrun et de Vienne. Michel de Perellos ne figure pas dans les rangs des prélats qui assistèrent au concile de la Réal, bien que son frère Raymond y paraisse comme un des fermes soutiens de Pierre de Luna. Son procureur se trouve au contraire dans la liste des Pères du concile à Pise et à Constance. Michel de Perellos employa le vicomte de Roda, son frère, auprès de l'Empereur Sigismond qui se trouvait à Perpignan, au mois d'octobre 1415, pour lui prêter le serment de fidélité au nom de l'archevêque, du chapitre et du clergé d'Embrun. Il en obtint pour son église deux lettres-patentes, expédiées de cette dernière ville, à la date du 15 octobre 1415. La première lui accordait le plein pouvoir de se défendre par les armes et la force ; l'autre confirmait tous les privilèges que les empereurs avaient accordé aux Embrunois depuis les temps les plus reculés. Cette dernière renouvelait l'investiture de tout le temporel qui avait ses obligations à l'empire. L'archevêque d'Embrun portait les titres de prince, triscamérier, secrétaire et conseiller d'Etat à la cour impériale. C'est encore Michel de Perellos qui obtint du pape Martin V, en 1417, confirmation du privilège accordé à ses prédécesseurs, qui concédait à l'archevêque d'Embrun le droit d'être reçu en cour de Rome, en qualité de protecteur de l'ordre de Cîteaux. Le 20 février 1421, il ratifia lui-même les statuts et privilèges dont jouissaient les communautés de la terre archiépiscopale d'Embrun. Cette année-là encore, il entreprit la restauration des vitraux de l'église Notre-Dame et donna à cette fin la somme de quatre cents florins. Il fit peindre ses armoiries, qu'on peut encore admirer de nos jours, sur la grande et splendide rosace de la cathédrale d'Embrun, à côté de celles de Geoffroy le Meingre, dit Boucicaut, gouverneur du Dauphiné. Ces mêmes armoiries sont reproduites sur le sceau de cet archevêque dont il existe deux spécimens aux archives des Hautes-Alpes, appendus à des documents de 1416 et 1423. On y voit la Vierge assise portant une fleur de lys de la main droite et l'Enfant-Jésus de la main gauche. L'archevêque mitré et tenant la croix est au-dessous, à genoux accosté de deux écussons portant : *écartelé aux 1 et 4 d'un burelé, aux 2 et 3, de trois poires* (allusion au nom de Perellos). Michel de Perellos mourut chargé d'années le 1er mai 1427. Il fut enseveli dans la chapelle de Saint-Martin de son église métropolitaine. « Ce fut un homme simple et sans malice à qui l'on n'eût à reprocher qu'une trop grande faiblesse pour ses parents », dit avec raison Fisquet. Sur son lit de mort, il aurait pu redire ces paroles de nos saints Livres qu'un pape du moyen-âge avait sur les lèvres en expirant : *Si mei non fuerint dominati tunc immaculatus eró.*

H. Fisquet, *La France pontificale, archevêché d'Embrun*, 2e édit. Paris, s. d., t. II. — Abbé Paul Guillaume, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiennes*, Champion, 3 vol. in-8°, 1890-1892. — Noël Valois, *La France et le grand schisme d'Occident*. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

PERELLOS (Raymond de), frère du précédent, recueillit la succession de son père François, à la tête de la vicomté de Roda. Il figura brillamment à la cour aragonaise. Dès son avènement au trône, Jean Ier l'avait choisi pour son conseiller et son

chambellan. Le 5 septembre 1387, Raymond de Perellos reçut de ce prince la concession des justices, autres droits et revenus des lieux de Millas, Réglella, Nefiach, Saint-Marsal, Perellos et Saint-Martin de la Ribera. Son cousin, le baron de Joch, qui portait le même nom que lui, et qui occupait la châtellenie de Rodès, était décédé au mois de septembre 1384, ne laissant que deux filles, Constance et Eléonore. Le Domaine royal ne pouvait laisser entre les mains d'une femme, la propriété de la châtellenie d'une forteresse aussi importante que l'était alors celle de Rodès. Le roi d'Aragon, Jean Ier, racheta cette châtellenie et la revendit, le 10 mars 1393, avec la seigneurie de Rodès et de Ropidera, pour sept mille florins, à Raymond de Perellos, vicomte de Roda à qui il devait des sommes considérables ; mais pour pouvoir payer le prix de la châtellenie à la dame de Joch, le souverain dût vendre, le 1er mai 1393, les lieux et château de Llo au même vicomte, pour vingt mille sols barcelonais. Le 13 février 1391, une charte de Jean Ier avait érigé en vicomté les lieux de Perellos, Millas, Montner, Céret, Réglella et autres, sous le titre de vicomté de Perellos. Dès ce jour, Raymond de Perellos réunit sous son nom le double titre de vicomte de Roda et de Perellos. La mort tragique de Jean Ier survenue à la suite d'une chute de cheval, dans une partie de chasse, fit une profonde impression sur l'esprit de Raymond de Perellos. Gaubert Fabrice de Bagud, moine cistercien et historien des rois d'Aragon dans le xve siècle, raconte que ce seigneur, désolé de la mort désastreuse de son maître, et surtout craignant pour son salut, entreprit le voyage d'Irlande, pour visiter une caverne connue sous le nom de Purgatoire de saint Patrice, où l'on s'imaginait qu'on pouvait s'instruire de l'état des âmes dans l'autre monde. Il y passa une nuit et prétendit avoir vu des choses merveilleuses. Dans la relation qu'il en publia, il affirma que le roi était condamné à de fortes peines, mais qui ne devaient pas être éternelles. Cette caverne où le bon chambellan crut voir de si étranges choses... le pape la fit fermer en 1497, dans le but de couper court à toutes les superstitions dont elle était l'objet. Après l'élévation de Pierre de Luna à la papauté, Raymond de Perellos devint un de ses premiers lieutenants au palais d'Avignon. Vers la fin du mois de novembre 1398, Benoît XIII envoya le vicomte de Roda en ambassade à Paris, auprès du duc Louis d'Orléans. Raymond de Perellos fut de retour à Avignon, vers le 23 avril 1399. Le palais des papes étant alors assiégé par Boucicaut, le vicomte de Roda ne put pénétrer auprès de son maître ni lui communiquer les intentions du duc d'Orléans. Pierre de Luna dépêcha une seconde fois Raymond de Perellos à Paris, pour porter une lettre attendrissante qu'il avait écrite le 25 avril 1399 à l'adresse de Charles VI. Revenu à Avignon le 15 août 1399, Raymond de Perellos, bien qu'il fut chargé des commissions du roi de France, obtint à grand peine la permission de pénétrer dans le palais papal. Il dut en ressortir au bout de peu de temps et même se retirer à Villeneuve-les-Avignon, jusqu'à l'arrivée des ambassadeurs de Louis d'Orléans. Il se trouvait encore en mission à Paris, le 31 mai 1400. A cette date, il reçut une lettre de Benoît XIII, par laquelle ce pontife le chargeait de solliciter la protection des Français. Les lettres de Charles VI qui confiaient la garde du palais d'Avignon à Louis d'Orléans furent portées de Paris à Avignon, le 11 février 1401, par les envoyés du Pape, Raymond de Perellos et Boniface Ferrier. Dans un acte passé à Avignon, le 4 avril 1403, le vicomte de Roda figure comme capitaine-général de la ville pour le Pape. Le jour de l'ouverture du concile de la Réal (15 novembre 1408), Raymond de Perellos porta le dais sous lequel s'avançait Benoît XIII. De son épouse Sibille, le vicomte de Roda laissa deux fils : Raymond, son successeur, et Louis.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 190, 367, 375. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.* — Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident.* — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas, Précis historique sur la seigneurie de Llo.* — Franz ERHLE, *Martin de Alpartils, Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII.*

PERELLOS (Pons de), frère des deux précédents, avait reçu de l'héritage paternel 55.000 sols. Pour lui payer cette somme, Raymond de Perellos, l'aîné, dut vendre, à pactes de rachat, le château de Montner. Pons de Perellos percevait aussi une rente de 4.400 sols sur la leude du poisson, à Perpignan. Ce droit lui avait été concédé, comme payement de la dot de son épouse Marie de Steenhoont, originaire du diocèse de Cambrai. Le 10 novembre 1393, le roi Jean vendit à Pons de Perellos, tuteur d'Eléonore de Perellos, baronne de Joch et sa future belle-fille, la seigneurie de Rigarda, de Glorianes, de l'Autzina et de Sahilla, c'est-à-dire le mère et mixte empire, la juridiction, avec host, chevauchée et autres droits seigneuriaux que le Domaine royal possédait en ces lieux, pour 7.700 sols. Ces lieux furent acquis par les barons de Joch, en 1417. En 1399, la reine Yolande, veuve de Jean Ier vendit à Pons de Perellos les lieux de Llauro et de Tresserra. Le 16 mai 1402, dans un appel de sentence relative aux cavalcades données dans la ville d'Embrun, Pons de Perellos est appelé frère de l'archevêque de cette cité : *Poncio de Perillonibus, fratre Rmi in Xristo patris domini nostri Michaëlis Ebredunensis archiepiscopi.* En 1409, Pons de Perellos fut chargé d'une mission diplomatique en Bourgogne. Pons de Perellos mourut en novembre 1416. Il avait eu deux fils : Michel et Pons, et une

fille Jeanne. Michel, l'aîné, qui avait épousé, au mois d'avril 1404, sa cousine Eléonore de Perellos, dame de Joch, mourut sans postérité dans le courant de l'année 1407. Pons, le fils cadet, succéda à son père et mourut en 1426 ne laissant qu'une fille, Elfa de Perellos, de son épouse Louise de Mur, qui se remaria avec le comte de Luna. Elfa mourut en bas âge vers 1433 et sa succession passa à sa tante, Jeanne, fille de Pons de Perellos, qui avait épousé Louis de Chalon, comte de Tonnerre. Le 13 mars 1436, le procureur de la comtesse de Tonnerre vendit Glorianes et Rigarda à Simonette de Poitiers, épouse de Louis de Perellos, vicomte de Perellos et de Roda et seigneur de Rodès.

Archives des Pyr.-Or., B. 136, 147, 177, 185, 190, 240. — Alart, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1880. — Abbé Paul Guillaume, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiennes.*

PERELLOS (Yolande de), sœur des précédents et de l'archevêque Michel, fut dame des lieux de Saint-Féliu d'Amont et d'Avall. Antoine Pinya, bourgeois de Perpignan, fut son héritier.

Archives des Pyr.-Or., B. 234.

PERELLOS (Raymond de), fils aîné de Raymond, vicomte de Roda et de Perellos, et de Sibille, son épouse, fut appelé à la cour du roi d'Aragon, Alphonse V, à titre de conseiller et de « munter » majeur de ce souverain. En 1421, il fut nommé à vie à l'office de Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, vacant par la démission de son beau-père Raymond de Çagarriga. Raymond de Perellos avait, en effet, épousé Claire, la fille cadette de ce dernier. Des lettres du prince portèrent le traitement affecté au nouveau Gouverneur à la somme de dix mille sols annuels. Raymond de Perellos suivit son souverain dans les expéditions militaires qu'il dut entreprendre en Sardaigne et dans le royaume de Naples. Ce chevalier s'y couvrit de gloire. Il se distingua encore à la prise de l'île des Querquens, sur la côte d'Afrique. En 1426, Raymond de Perellos avait acheté les lieux de Claira, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Eus, Le Soler, Castellnou et Bellpuig à la reine Marguerite, veuve de Martin d'Aragon, qui tenait ces fiefs de son oncle, Pierre de Fenouillet. Des lettres d'Alphonse V, en date du 23 février 1428, confirmèrent cette vente et portèrent, en outre, donation de tous les droits du monarque sur les biens de Pierre de Fenouillet, vicomte d'Ille et de Canet, en faveur de Raymond de Perellos. C'était la récompense des services militaires qu'il avait rendus en Sardaigne et à Naples. Le 30 septembre 1429, Alphonse V fit donation de la ville de Thuir, à Raymond de Perellos, avec l'intégralité des droits pécuniaires et honorifiques de la seigneurie. Cela souleva de vives protestations parmi les habitants. Pour y faire droit et moyennant 3000 florins versés au trésor royal, la donation faite à Raymond de Perellos fut rapportée en 1431, et le roi s'engagea formellement à ne jamais aliéner à l'avenir ses droits seigneuriaux sur Thuir. A cette époque, Raymond de Perellos portait le titre de capitaine-général des mers et de maréchal d'Aragon et de Sicile. Comme tel, il conclut une trêve, le 16 juillet 1430, avec les ambassadeurs des rois de Navarre et de Castille. Raymond de Perellos devint ensuite camerlingue de Sicile. Durant son absence, son frère Louis de Perellos administra les comtés de Roussillon et de Cerdagne comme « son lieutenant ». La reine Marie fit donation à Raymond de Perellos, des revenus royaux du Volo, Cortsavi et Montbaulo, en compensation de la vicomté d'Ager, en Catalogne. Cette princesse lui concéda aussi les châteaux, les vallées et les alqueries de Ceta et Travadell, dans le royaume de Valence. Raymond de Perellos mourut vers 1442. Lors de son décès, Raymond de Canet exerça la régence du gouvernement des comtés de Roussillon et de Cerdagne, dont Bernard Albert ne tarda pas à être effectivement pourvu. Il mourut sans laisser de descendance et transmit en héritage à son neveu François de Fenouillet, le titre et les biens de la vicomté de Roda et de Perellos. Un monument funèbre fut érigé en son honneur dans l'église Saint-François de Perpignan. C'était un mausolée en marbre blanc, sur lequel reposait une statue qui représentait Raymond de Perellos en costume de guerrier, revêtu de son armure et avec le chien symbolique à ses pieds. Ce monument disparut au moment de la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., B. 209, 217, 218, 221, 226, 230, 232, 235, 238, 240, 244, 253, 254, 255, 257, 262. — P. Puiggari, *Archéologie locale*, dans le *VIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

PERELLOS (Louis de), frère du précédent, exerça la direction intérimaire des comtés de Roussillon et de Cerdagne, pendant le long laps de temps que Raymond de Perellos passa en Italie et en Sicile. En 1436, un conflit s'éleva entre le pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique ; Louis de Perellos soutint vigoureusement la lutte contre l'évêque d'Elne. Le point de départ du différend fut l'assassinat de Guillaume Amarell. Ermengald Grimau, clerc-marié (conjugatus) de la ville de Perpignan, fut arrêté par ordre de Louis de Perellos, comme complice du crime. La liberté de ce prévenu ayant été réclamée d'une manière inconvenante par un prêtre, commissaire de l'official, le vicomte, exerçant le pouvoir exécutif en tant que lieutenant du gouverneur, fit aussi arrêter cet ecclésiastique. L'évêque d'Elne, Galcerand Albert, lança immédiatement l'interdit sur la

ville. Louis de Perellos, irrité, fit saisir les revenus de l'évêché et malgré les ordres de la reine maintint le séquestre, « attendu, disait-il, que selon les stils on n'admet pas l'imposition d'interdit en ce pays, et que, s'il y en a eu d'imposés, les évêques ont dû avouer qu'ils ne pouvaient le faire, et ils ont été obligés de les retirer et de se soumettre, comme on peut le voir par les registres de la viguerie du Roussillon. » Louis de Perellos avait épousé Simonette de Poitiers et avait eu d'elle deux enfants : Raymond qui suit et François qui prit le nom de Fenouillet.

Archives des Pyr.-Or., B. 245. — ALART, Almanach *Le Roussillonnais,* année 1888. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

PERELLOS (Raymond de), fils aîné du précédent, provoqua en 1430 une sortie de l'*host* ou de la *Ma armada* de Perpignan contre la localité de Millas, dont il était seigneur. « Le 15 janvier 1430, raconte un contemporain, l'host de Perpignan sortit contre le lieu de Millas, à la suite d'une plainte déposée contre Mgr Raymond de Perellos, seigneur de Millas, neveu du gouverneur du Roussillon, contre le chevalier Esplugues et le nommé Bach de Thuir, au sujet de bêtes à laine qu'ils avaient saisies à « En Tardiu » de Thuir *habitant* de Perpignan. L'host alla camper aux olivettes de Saint-Genis le long du Bulès, à une petite distance de Millas où l'on abattit tout ce qu'il y avait d'oliviers. Il est vrai que quand ils voulurent attaquer la ville, le dit Mgr R. de Perellos consentit à traiter : on trouva le bétail réclamé dès les premières perquisitions, et l'on se saisit du bailli de Millas qui fut amené prisonnier avec une bonne chaîne au cou, par les consuls et le bailli de Perpignan. » Ecœuré de faire le récit de ces faits, le chroniqueur ajoute avec une amertume qu'il ne sait dissimuler : « C'est une affaire bien embrouillée et qui s'embrouillera encore, si Dieu n'en dispose autrement. Que Dieu nous vienne en aide. Amen. » La reine Marie d'Aragon, lieutenante-générale du royaume en l'absence d'Alphonse V, intervint et ordonna la cessation de cette guerre intestine entre les Perpignanais et les gens de Millas. Raymond de Perellos ne survécut point à son père, et avec lui disparut le nom patronymique de cette illustre famille roussillonnaise.

Archives des Pyr.-Or., B. 244. — ALART, *Echo du Roussillon,* année 1865.

Branche cadette ou des barons de Joch

PERELLOS (Raymond de), frère de François et fils de Raymond, seigneur de Perellos, commence à être mentionné en 1349, avec le titre de damoiseau. Il fut viguier de Conflent pendant le trienni de 1351 à 1353. En 1355, il porte le titre d'*uxer* (huissier) *d'armes* du roi d'Aragon. Il était déjà marié avec Isabelle, fille aînée de Roger de Ravenac et dame de la moitié de la seigneurie de Joch, dont il acheta lui-même l'autre moitié le 9 mars 1357, à André de Fenouillet, vicomte d'Ille et de Canet. Le 7 mai 1359, le roi Pierre d'Aragon nomma le damoiseau R. de Perellos à la châtellenie de Rodès, en remplacement du damoiseau Pierre de Millars, natif de Perpignan, qui devait passer dans l'île de Sardaigne. Cette châtellenie comprenait alors le bailliage des lieux de Rodès, Ropidera et Vilella. Le 20 juin 1362, le roi ajouta trente livres à son salaire de châtelain qui était de quarante livres, à la condition qu'il entretiendrait un *servent* de plus pour la garde du château. Enfin, le 6 mai 1370, le même roi concéda « à moss. Ramon de Pereylos cavaller » et à successeurs à perpétuité, la châtellenie du château et *fortalici* de Rodès, avec cent livres de salaire par an à prendre sur les revenus royaux de Rodès et de Ropidera, à la condition que, si son successeur était une femme ou un mineur (comme il arriva à la mort de Raymond) il y serait nommé un bon châtelain, sur l'avis du roi. Ce privilège donnait, en outre, des droits vraiment exorbitants à Raymond de Perellos, qui pouvait, du haut des fortifications de Rodès, faire la guerre ou la paix contre tous ses ennemis, sauf le roi et les habitants de Rodès qui étaient d'ailleurs tenus de faire le service de garde du château comme précédemment. Le roi d'Aragon conservait, outre le droit de fief, la haute juridiction du château de Joch et de son territoire. Cette part de seigneurie fut aliénée par acte fait à Tortose, le 8 janvier 1365. Le roi Pierre le Cérémonieux vendit à perpétuité en libre et franc-alleu à Raymond de Perellos « le mère et mixte empire et toute autre juridiction par lui possédée au dit château » pour le prix de 8000 livres de Barcelone. Raymond de Perellos avait aussi acquis, on ne soit de qui ni quand, le lieu de Glorianes. Par une charte du 5 janvier 1376, le roi Pierre d'Aragon nomma Raymond de Perellos, son conseiller et *uxer d'armes,* aux fonctions de gouverneur de Roussillon et Cerdagne, en remplacement d'Arnau d'Orcau. Il conserva ces fonctions jusqu'au dernier jour de son existence, c'est-à-dire jusqu'à la fin de septembre 1384. Le 5 octobre suivant, le roi d'Aragon lui donna pour successeur Gilabert de Cruilles. Isabelle de Rovenac, épouse de Raymond de Perellos, était décédée vers l'an 1378 et comme elle ne laissait pas de postérité, elle avait laissé sa succession à sa sœur Esclarmonde de Llupia. Celle-ci fit abandon de ses droits sur la seigneurie de Joch à Raymond de Perellos, le 23 février 1383. Raymond de Perellos s'était remarié bientôt après la mort d'Isabelle, avec Constance qui semble avoir appartenu à la famille

Marimun, de Barcelone. Il eut deux filles de ce nouveau mariage, Eléonore et Constance.

Archives des Pyr.-Or., B. 121, 133, 136, 142, 145, 153, 190, 209, 232. — ALART, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1879.

PERELLOS (Eléonore de), fille aînée du précédent, recueillit sa succession et posséda la seigneurie de Joch pendant soixante-quinze ans. Elle et sa sœur restèrent d'abord sous la tutelle de leur mère Constance, de leur cousin Raymond de Perellos, vicomte de Roda et de Ferrer de Marimun, citoyen de Barcelone, qui était probablement un parent de leur mère. Plus tard, en 1393, le gouverneur de Roussillon leur donna pour tuteur leur oncle, Pons de Perellos, majordome du roi d'Aragon. Ce fut en cette qualité que Pons de Perellos prit possession des lieux de Joch, Finestret et Sahorre, le 22 septembre 1393. Le même jour il fit l'inventaire des biens de ses deux nièces, se composant de la seigneurie de Joch, Finestret, Sahorle, du territoire de Glorianes avec ses revenus, du mas de Darnach, au territoire de Saint-Jean-la-Cella. Depuis la mort de Raymond de Perellos (1384), la châtellenie de Rodès était régie par des commandants que nommaient les tuteurs de la dame de Joch ; mais le Domaine royal ne pouvait pas laisser entre les mains d'une femme la garde d'une forteresse aussi importante que l'était alors celle de Rodès. Jean Ier racheta cette châtellenie et la revendit, le 10 mars 1393, avec la seigneurie de Rodès et de Ropidera, pour sept mille florins, à Raymond de Perellos, vicomte de Roda, à qui il devait des sommes considérables, de sorte que, pour pouvoir payer le prix de la châtellenie à Eléonore, le roi dut vendre, le 1er mai 1393, les lieu et château de Llo au même vicomte pour vingt mille sols barcelonais. Le 10 novembre 1393, le roi d'Aragon vendit à Pons de Perellos, tuteur de la dame de Joch, la seigneurie de Rigarda, de Glorianes, de l'Alzina et de Sahilla, pour la somme de sept mille sept cents sols. Ces lieux furent plus tard acquis par les barons de Joch. Cependant les deux filles de Raymond de Perellos étaient devenues majeures et ce fut la cadette qui fut mariée la première. Constance de Perellos épousa Bernard-Bérenger de Perapertusa, fils de Guillaume de Perapertusa, seigneur de Rabouillet, Rocavert, Sequera, Prats et Trévillach, au pays de Fenouillèdes. Elle lui apporta en dot trente mille sols barcelonais. Le contrat de mariage fut passé à Millas, le 11 août 1401, et les descendants de Constance héritèrent en 1459, de la baronnie de Joch. Quant à Eléonore, elle épousa au mois d'avril 1404 son cousin, le chevalier Michel de Perellos, fils aîné de son tuteur Pons et de Marie de Steenhoont. Le 24 novembre 1406, le procureur d'Eléonore de Perellos prêta hommage et serment de fidélité pour la moitié du château de Joch, à Jean de Foix, vicomte de Castellbo, avec prestation d'une paire de gants de cuir blanc. Le mariage de Michel de Perellos ne fut pas de longue durée et ce seigneur mourut dans le courant de l'année 1407, sans laisser de postérité. Devenue veuve, Eléonore de Perellos convola en secondes noces, quelques années après, avec le chevalier Bérenger de Vilaragut, descendant d'une ancienne et noble famille catalane. A partir de 1418, Bérenger de Vilaragut s'attacha à relever la baronnie de Joch qui avait dépéri depuis la mort de Raymond de Perellos. Il soutint plusieurs procès contre ses voisins, notamment contre les habitants de Vinça. Il eut surtout un grand procès vers 1432 au sujet des *dechs* ou limites de cette ville, mais après de longues enquêtes et procédures, il ne paraît pas qu'il y ait eu de sentence, et les choses demeurèrent dans l'état où elles étaient auparavant. Vers 1440, les barons de Joch acquirent la seigneurie de Rigarda et de Glorianes. Dans un acte du 15 mars 1442, Bérenger de Vilaragut est appelé « seigneur des lieux de Joch, de Rigarda, de Finestret, de Sahorle, camerlingue et conseiller de la Reine, attaché continuellement à son service et à sa cour. » Eléonore de Perellos était veuve de Bérenger de Vilaragut en 1449. Elle n'eut pas d'enfants de son second mariage. Elle est encore mentionnée comme vivante le 10 janvier 1458, mais elle mourut dans le courant de la même année ou au commencement de l'année suivante, car il est déjà question de son successeur, en juillet 1459. Son héritage revint naturellement aux enfants de sa sœur, Constance, mariée à Bernard-Bérenger de Perapertusa. Celui-ci étant décédé au mois d'avril 1413, Bernard, un de ses cinq enfants, recueillit la succession d'Eléonore de Perellos, dans le courant de l'année 1459.

ALART, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1880.

. **PEREZ-ROY (François),** valencien, docteur en théologie et chanoine d'Alcala, fut nommé évêque d'Elne le 21 juin 1638, en remplacement de Gaspard de Priéto, décédé le 30 octobre précédent. Le 9 décembre 1638, le chanoine d'Elne Raphaël Llobet prêta serment, à l'église Saint-Jean de Perpignan, au nom du nouvel évêque du diocèse. Le 18 du même mois, celui-ci fit son entrée dans sa ville épiscopale. Le 24 avril 1640, François Perez-Roy députa à sa place, au concile provincial qui devait se célébrer à Barcelone, Joseph du Vivier de Saint-Martin, archidiacre du Vallespir, chanoine d'Elne et son vicaire-général. Il ne tint pas à François Perez-Roy que Perpignan ne fut préservé des ravages du siège qu'il soutint durant le mois de juin 1640. Le marquis de la Rena, originaire de Florence, général d'artillerie et capi-

taine-général du Roussillon, ainsi que les autres chefs de l'armée espagnole de Catalogne dont les troupes étaient campées devant la porte Saint-Martin, écrivirent, le 10 juin, aux consuls de Perpignan, leur donnant quatre heures pour accueillir leurs troupes dans la ville et les y loger. Dans leur réponse, les consuls déclarèrent impossible de loger l'armée et même de la recevoir dans la cité, à cause des désordres que commettraient les soldats. En présence de cette détermination, le marquis de la Rena fit tirer sur la ville, du haut de la citadelle. L'évêque François Perez-Roy se rendit, au péril de sa vie, au-devant du capitaine-général, pour le fléchir. Dans une seconde lettre, les généraux espagnols réunis à la citadelle rendirent les consuls de Perpignan responsables de l'ordre et les avisèrent d'avoir à arrêter, la nuit suivante, les soldats mutinés qui seraient en ville avec leurs complices. Les consuls n'obtempérant pas à ses ordres, le 13, la Rena fit tirer sur la ville, malgré les protestations et la déclaration qu'ils lui firent de leur impuissance à loger la troupe et à arrêter les soldats mutinés. Ces doléances ne furent pas écoutées, et la Rena menaça les consuls de prendre la ville de force. Dans cette extrémité, l'évêque d'Elne, accompagné de Gabriel de Llupia, se rendit une seconde fois auprès du marquis de la Rena pour intercéder en faveur de ses ouailles. Le peuple, par son refus obstiné de recevoir les troupes du capitaine-général, fit échouer cette démarche. L'opposition ne céda que lorsque plus de six cents projectiles, lancés dans une seule matinée contre les maisons, en eurent ruiné ou incendié une grande partie. Aussitôt, le bon prélat, en compagnie de Gabriel de Llupia, alla assurer le général de la soumission des habitants. Le feu cessa, les troupes furent logées, mais la ville fut saccagée durant trois jours consécutifs. En 1641, François Perez-Roy fut transféré au siège de Cadix dont il ne prit pas possession de quelque temps, car le 23 août 1643, ce prélat est mentionné avec son titre d'évêque d'Elne sur le registre de cet évêché. Louis XIII, devenu maître du Roussillon en 1642, avait bien nommé, le 13 avril 1643, à la place de Perez-Roy, l'archidiacre du Vivier; mais ce dernier, n'ayant pu obtenir ses bulles parce que la paix n'était pas encore conclue entre la France et l'Espagne et pour d'autres difficultés, se retira dans son prieuré de Sainte-Anne, à Barcelone, où il finit ses jours. La vacance du siège d'Elne se prolongea pendant vingt-cinq années, durant lesquelles l'administration du diocèse fut successivement entre les mains des deux vicaires capitulaires rivaux, Jérôme Lléopart et Sébastien Garriga.

Archives des Pyr.-Or., G. 259. — Archives communales de Perpignan, AA. 6. — *Mémoires de Pierre Pasqual.* — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

PÉRIGNON (Dominique-Catherine, comte puis marquis de) naquit le 31 mai 1754 à Grenade (Haute-Garonne). Issu d'une famille très considérée dans le pays, il fit de fort bonnes études à la suite desquelles il entra comme sous-lieutenant dans le corps des grenadiers royaux de Guienne et fut fait aide de camp du comte de Preissac. Nommé, en 1791, député du département de la Haute-Garonne à la première Assemblée législative, il quitta bientôt après ses fonctions civiles pour aller prendre le commandement d'une légion dans l'armée des Pyrénées-Orientales. Il commença à se faire remarquer au combat de Thuir et du Mas de Serre, le 17 juillet 1793, par un de ces traits qui fondent les réputations. Chargé de concourir à l'attaque du Mas de Serre que les Espagnols avaient fortifié, Pérignon, à la tête de l'avant-garde, se porta rapidement sur le camp ennemi, commença le combat et le soutint avec avantage jusqu'à l'arrivée de quelques pièces d'artillerie qui étaient restées en arrière. A la faveur de cette même artillerie, Pérignon porta ses troupes en avant, et déjà le succès paraissait certain lorsqu'une charge de cavalerie espagnole rompit la ligne française et lui fit faire un mouvement rétrograde. Pérignon, voyant les chasseurs à pied qui soutenaient sa légion se retirer en désordre, leur reprocha d'abandonner ainsi leurs officiers et refusa de les suivre. Se saisissant alors du fusil et des cartouches d'un soldat blessé, il alla se placer comme un simple fusilier à côté des grenadiers du régiment de Champagne, qui soutenaient avec beaucoup de courage le feu de l'ennemi. Pérignon ne reprit le commandement de sa légion que lorsqu'il vit tous ses chasseurs ralliés revenir auprès de lui. Le succès de cette journée fut dû en grande partie au colonel Pérignon. Nommé général de division le 23 décembre 1793, il acquit beaucoup de gloire à l'affaire de Peyrestortes. Les Espagnols s'étaient avancés sur Perpignan et retranchés au camp de Peyrestortes. L'armée des Pyrénées-Orientales, alors peu nombreuse, manquait de tout, et cependant il fallait un coup de force et d'audace pour débarquer les Espagnols et sauver la place de Perpignan. Ce fut Pérignon qui eut toute la gloire de cette entreprise. A la tête de deux mille grenadiers, il s'avança durant la nuit sur le camp des ennemis. Ceux-ci firent un feu épouvantable de leur artillerie et de leur mousqueterie. Dès cette première décharge, cinq cents Français restèrent étendus sur la place. Le reste de la colonne de Pérignon se replia et, malgré la défense de tirer, fit feu sur les Espagnols. Le général Pérignon, qui se trouvait fort en avant, faillit être tué. Il fut obligé de marcher en se baissant pour arriver jusqu'à sa colonne, à laquelle il adressa de vifs reproches pour son infraction à l'ordre donné. Après

avoir ranimé le courage de ses troupes, il les ramena à la charge au milieu du feu de ses ennemis et se jeta le premier dans le camp espagnol qui, après un carnage horrible, fut enlevé avec tous les bagages et toutes les tentes. Pérignon reçut, dans cette affaire, un coup de baïonnette à la cuisse. Le 30 avril 1794, s'ouvrit la seconde campagne de l'armée des Pyrénées-Orientales qui, sous les ordres de Dugommier, s'avança contre les Espagnols. Ceux-ci occupaient alors la plaine du Boulou dans laquelle ils s'étaient couverts de lignes fortifiées et hérissées d'artillerie. Le général Pérignon, à la tête de sa division, passa le Tech entre Saint-Jean-pla-de-Corts et Banyuls-dels-Aspres, et après huit heures de combat, enleva le village retranché de Montesquieu qui couvrait la droite du camp espagnol. Le lendemain il attaqua le camp du Boulou, et ayant tourné les Espagnols par leur droite, il les obligea d'abandonner leurs retranchements, leur artillerie. leurs bagages et leurs magasins, et de se retirer en désordre derrière les montagnes. Pérignon franchit aussitôt les Pyrénées et prit de suite possession sur la route de Figuères pour empêcher l'ennemi de ravitailler Bellegarde. Par ses savantes manœuvres, il déconcerta les Espagnols qu'il poussa devant lui jusqu'à la Junquera, où il les défit complètement le 7 juin. Après cette affaire, il commença l'investissement du fort de Bellegarde, qui fut pris au bout de quelque temps. A la bataille de la Montagne-Noire, où fut tué le général en chef Dugommier, le 18 novembre 1794, le centre de l'armée française fut commandé par Pérignon, qui y acquit une gloire nouvelle en gardant, pendant toute l'action, une attitude victorieuse que les efforts de l'ennemi ne purent ébranler. Il succéda à Dugommier dans le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales ; il déploya des talents militaires qui lui assurèrent la réputation d'habile général. Dans cette occasion, Pérignon eut à lutter contre tout ce que la nature et l'art pouvaient réunir d'obstacles. Quatre-vingt à cent redoutes, placées sur les positions les plus avantageuses, hérissées de canons et défendues par 50.000 hommes, paraissaient inexpugnables. Cependant, en moins de six heures, toutes ces redoutes furent enlevées, et l'on fit taire les bouches à feu qui vomissaient la mort de toutes parts. Les bataillons français s'étaient avancés, l'arme au bras, au milieu des balles, des boulets et de la mitraille, et, arrivés à la portée de l'ennemi, ils avaient tout fait céder, à l'aide de la baïonnette. Les Espagnols, mis en pleine déroute, laissèrent au pouvoir du vainqueur leur camp ainsi que leur artillerie composée de deux cents bouches à feu. Le nombre de leurs morts fut considérable et on y compta trois officiers généraux parmi lesquels se trouva le général en chef comte de la Union. A la suite de cette brillante action, Pérignon fit cerner le fort de Figuères, qui capitula le 27 novembre. La garnison, forte de 10.000 hommes, fut faite prisonnière de guerre ; on trouva dans la place deux cents bouches à feu, la plupart de gros calibre, deux cents milliers de poudre, une quantité considérable de boulets et d'obus et un magasin immense de toute sorte de subsistances. On y prit aussi 600.000 francs de numéraire qui se trouvaient dans les caisses espagnoles. Quoique le temps de la mauvaise saison fut arrivé, Pérignon n'en conduisit pas moins son armée à de nouveaux succès. Il résolut de s'emparer de Roses. Cette place importante était sans cesse ravitaillée par une flotte espagnole, alors commandée par un des meilleurs amiraux de l'Espagne. Roses était, en outre, défendue par le fort de la Trinité, surnommé le *bouton de Roses*, situé sur une montagne très élevée, au bord de la mer. Pérignon conçut le projet de s'emparer de ce fort, qui n'avait jamais été pris parce qu'on l'avait toujours cru inaccessible. Les ingénieurs de l'armée tentèrent de dissuader le général de son dessein, objectant que l'attaque était impossible. « Mais c'est aussi l'impossible que je veux », riposta Pérignon. Persistant dans sa résolution, celui-ci fit tailler dans le roc un chemin de trois lieues de long ; les canons furent hissés à la prolonge, sur une ligne presque perpendiculaire. Soldats, officiers, généraux, tous mirent la main à l'ouvrage. Les boulets, les obus furent portés sur l'arçon de la selle, et l'on parvint enfin à établir une batterie de vingt-quatre canons ou mortiers. La surprise des Espagnols fut des plus grandes lorsqu'ils se virent attaqués de ce côté. Après dix jours de tranchée ouverte, et quoique le feu des forts et de la flotte fut terrible, Pérignon ordonna l'assaut. Il monta le premier à la brèche et enleva le fameux *bouton de Roses* dont la garnison se replia dans la ville. Cette action eut lieu dans la nuit du 6 au 7 janvier 1795. Aussitôt après la prise de ce fort, Pérignon résolut d'attaquer la place de Roses défendue par une forte garnison et par de nombreux retranchements. La saison était des plus rigoureuses et tellement contraire, que le soldat avait de la neige jusqu'au ventre. Quelques factionnaires furent trouvés morts de froid, et l'on fut obligé de relever les postes de demi-heure en demi-heure. L'armée se décourageait, soit à cause des privations qu'elle endurait, soit parce qu'elle croyait impossible de s'emparer d'une place toujours secourue par la flotte espagnole. Les ingénieurs eux-mêmes déclarèrent au général en chef que les travaux du siège ne pouvaient être continués si le formidable retranchement qui couvrait Roses n'était enlevé : « Eh bien, répondit Pérignon, qu'on se prépare. Demain, à cinq heures du matin, je serai à la tête des grenadiers, et à sept

j'aurai chassé les ennemis de leurs retranchements. » Effectivement, cette entreprise fut exécutée avec la plus grande bravoure, et son résultat décida bientôt après la reddition de Roses, qui tomba au pouvoir des Français le 3 février 1795. La paix ayant été conclue entre la France et l'Espagne par le traité de Bâle, le 22 juin de la même année, le gouvernement français jugea que le guerrier qui, par ses exploits et ses victoires, avait le plus contribué à cette paix était digne de cimenter les relations amicales avec la cour de Madrid. Le général Pérignon fut nommé ambassadeur à Madrid ; Charles IV le reçut avec la plus grande distinction. Par ordre du Directoire exécutif, Pérignon négocia et conclut à Saint-Ildefonse, le 19 août 1796, un traité d'alliance défensive et offensive entre la France et l'Espagne. Il occupa jusqu'en 1798 le poste d'ambassadeur en Espagne. De retour en France, le général Pérignon eut un commandement en Italie. Fait prisonnier à la bataille de Novi, le 15 août 1798, il devint sénateur en 1801, maréchal de France en 1804, et n'exerça plus de commandement dans les armées actives. Il se rallia aux Bourbons qui l'élevèrent à la pairie en juin 1814, et le firent marquis en 1817. Pérignon, qui avait été créé comte en 1808, mourut à Paris le 25 décembre 1818.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.*

PERPIGNAN (Frère Luc de), capucin, a écrit une *Vie de saint Félix de Cantalice.*

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

PERRIN (Valentin) fabriqua la plus ancienne des quatre cloches de l'église paroissiale de Prades. Elle porte la légende suivante : *Vallantinus Perrinus me fecit.* I H S. M R A. *Sancte Martine ora pro nobis, 1654.* Delamont estime que cette cloche provient de Saint-Martin du Canigou.

DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades.* — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

PETIT (Bonaventure), naquit à Prades le 23 octobre 1811. Il fit ses études au Petit-Séminaire de cette ville nouvellement institué et reçut de son père, professeur de violon, et du frère Pascual, religieux franciscain chassé d'Espagne, les premières leçons de piano et d'harmonie. A l'âge de vingt ans, il se rendit à Paris pour y suivre les cours du Conservatoire de musique. Admis après concours, Bonaventure Petit commença ses études musicales par les classes d'harmonie, puis reçut d'Halévy des leçons de fugue et de composition. Il suivit ensuite les cours d'orgue que professait Lefebure-Wely. Bonaventure Petit quitta la capitale et vint offrir les services de son talent musical à son pays natal qu'il ne quitta jamais plus. Fixé à Perpignan, il devint d'abord professeur de musique au pensionnat du Sacré-Cœur et au Conservatoire municipal. Il ne tarda pas à obtenir au concours les grandes orgues de la cathédrale de Perpignan, qu'il joua durant soixante-deux ans avec une maîtrise qui le plaça au rang des meilleurs organistes de France. Les compositions religieuses occupent une grande place dans les œuvres musicales de ce maëstro. On a de lui trente-deux messes à grand orchestre. Plusieurs ont eu de la notoriété, particulièrement la *Messe de Requiem*, à grand orchestre, qui fut exécutée sous la direction d'un maître distingué, Virginis, aux obsèques de Mgr Gerbet, le 11 août 1864. Elle produisit une impression profonde. Parmi les chants d'église les plus renommés dus à l'inspiration de Bonaventure Petit, il convient de mentionner un premier *Stabat*, composé au profit de l'œuvre naissante, à Perpignan, des Petites-Sœurs des pauvres, et un second *Stabat* qui fut exécuté à grand orchestre, sous sa direction, en 1877, par la maîtrise de la cathédrale. On a aussi de lui des *Noëls* devenus populaires, des morceaux d'orgue, des cantiques qui font pour ainsi dire partie du répertoire classique. Outre la musique sacrée, Bonaventure Petit cultiva aussi la musique dramatique et la musique de chambre. *Gerardo*, grand opéra en deux actes ; *Velleda*, grand opéra en quatre actes ; *la Clochette d'amour*, opéra-comique en un acte ; *le Bailli du village*, opéra-comique en trois actes, eurent du succès sur le théâtre de Perpignan. *Velleda* qui fut joué vingt-deux fois consécutives au théâtre municipal de la ville fut admis au Grand-Opéra de Paris. Ce que Bonaventure Petit a écrit avec le plus d'entrain, ce sont les morceaux de musique d'inspiration locale roussillonnaise. Le *Retour à Banyuls*, constitue une barcarolle typique, un hymne d'allure rapide, alerte, approprié au milieu dans lequel il doit être chanté. Le *Salut au Roussillon* est, on l'a dit, « un chant d'amour, d'espoir et d'enthousiasme ; il se répercutera de génération en génération, avec sa mélodie claire, berceuse et douce comme la brise d'un soir d'été. » Bonaventure Petit mourut à Perpignan, le 3 mars 1901, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

PEYRESTORTES (Arnaud de) commença, en 1333, la construction du cloître des Grands-Carmes de Perpignan, comme en témoigne l'inscription suivante :

Anno Domini M CCC XXXIII
fuit inceptum claustr
um per fratrem Arnaldum de Parietibus
tortis et fuit completum
anno Domini M CCC XLII.

Le cloître des religieux Grands-Carmes de Perpignan (arsenal actuel) démoli par l'artillerie en 1830,



fut acheté comme moëllons au mètre cube, par le baron Alexandre Guiraud, de l'Académie française, et relevé par lui dans son parc de Villemartin, près de Limoux. Ce monument, tel qu'il a été rebâti, après trois ans de travaux de tout genre, forme un quadrilatère de 23 mètres de long sur 17 mètres de large. Tous les arceaux des plus longs côtés sont en marbre blanc, et ceux des autres côtés en marbre gris uni. Ceux-ci sont au nombre de quarante-quatre et les autres au nombre de vingt-deux.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.*

PEYRET (Simon) fondit, en 1408, pour la chapelle du Château royal de Perpignan, une cloche, aujourd'hui détruite, qui était, paraît-il, un vrai chef-d'œuvre.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.* — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

PEYRO (Barthélemy) appartenait à une famille de négociants perpignanais qui, durant le moyen âge, faisaient le commerce maritime avec le Levant. Un de ses parents, Pierre Peyro, s'embarqua à Barcelone, en 1354, sur la nef de *Santa-Maria-Nunciada*, pour l'île de Chypre, afin d'y importer des marchandises; mais il trouva la mort dans la traversée. Barthélemy vint au monde à Perpignan, dans la première moitié du XIV[e] siècle. C'était l'époque où Sanche, roi de Majorque, venait de fonder le couvent des Carmes dans la capitale de son royaume (1323); un autre illustre perpignanais, Gui de Terrena, ancien général de l'Ordre, occupait le siège d'Elne. Le jeune Barthélemy dut être un des premiers religieux du couvent des Carmes de sa ville natale. Les succès couronnèrent ses études, et il obtint le grade de maître en théologie. Les charges et les honneurs ne tardèrent pas à lui être confiés. En 1379, il était provincial des religieux de son ordre à Naples. Clément VII, l'appela au siège épiscopal d'Elne, le 24 octobre 1384, à la suite du décès de Dalmace, survenu à Rome. Ce dernier, évêque-élu dont on ignore le nom patronymique, ne fut pas sacré et ne prit jamais possession de son évêché. Le Souverain Pontife laissa à son prédécesseur Raymond de las Escalas, transféré à Lérida le 7 octobre 1380, l'administration du diocèse d'Elne. L'épiscopat de Barthélemy Peyro eut une durée d'un quart de siècle. Pendant les premières années, ce prélat fut le plus souvent absent de son diocèse; on le trouve occupé à remplir des missions diplomatiques. De multiples affaires liées à la charge pastorale absorbèrent la seconde partie de son pontificat. L'administration diocésaine d'Elne fut entre les mains de Raymond de las Escalas, l'ancien titulaire du siège épiscopal, jusqu'au 21 février 1387. A cette date, Barthélemy Peyro s'engagea à payer les 1500 florins que la Chambre apostolique exigeait à l'arrivée de tout nouvel évêque dans le diocèse. Les *Regesta Vaticana* apprennent qu'il n'effectua le versement de cette somme qu'en 1391 et 1392. L'évêque d'Elne employait son influence et son activité dans une mission politique à laquelle ses origines et ses relations durant son séjour à Naples ne furent point étrangères. Il négocia, dès 1390, le mariage de l'Infante Yolande d'Aragon, âgée de dix ans avec Louis II, duc d'Anjou et roi de Sicile. Cette union, qui ne fut bénie que le 1[er] décembre 1400, mit fin à la guerre entre la maison d'Anjou et celle d'Aragon. En 1395, peu de temps après son élévation au Souverain Pontificat, Benoît XIII envoya Barthélemy Peyro en ambassade à Rome, auprès de son rival Boniface IX; mais n'ayant pu obtenir de sauf-conduit pour la sécurité de sa personne dans la Ville Eternelle, l'évêque d'Ene dut renoncer à sa mission et retourna à Avignon sans avoir parlementé avec Boniface IX. Barthélemy Peyro fut très dévoué à la cause de Pierre de Luna. En décembre 1404, Benoit XIII s'occupait de remplir ses coffres. Il emprunta en Aragon deux cent mille florins d'or; il avait chargé de cet emprunt Bérenger, évêque de Tarragone, et Jean Lobera, chanoine de Majorque. Des instructions données pour ce dernier commissaire, le 1[er] novembre 1404, apprennent que le chapitre d'Elne était taxé à deux mille florins et que Barthélemy Peyro était invité à en faire autant, en renonçant au vœu qu'il avait fait de se rendre à Jérusalem. Au mois de février 1402, Pierre de Luna fit une levée de troupes. Il invita alors l'évêque d'Elne à le rejoindre en personne avec cinq ou dix hommes d'armes, à moins que celui-ci ne préférât lui envoyer deux mille florins de plus. Barthélemy Peyro fut aussi habile politique que savant profondément versé dans les sciences sacrées. Il est connu comme auteur d'un ouvrage intitulé *De Sanctis*, au sujet duquel il ne nous est pas possible de préciser si la matière se rapporte à l'hagiographie ou à la théologie proprement dite. Le souci de l'évêque d'Elne, qui était moine, fut de conserver l'esprit de leur vocation aux ecclésiastiques de son clergé. A cet effet, il édicta de multiples constitutions synodales dès l'année 1392. Il en publia encore de nouvelles en 1394, 1401, 1402, 1404 et 1406. C'est ainsi qu'on le trouve, le 2 novembre 1400, réglementant le service des bénéficiers d'Elne, leur assistance aux offices et les distributions quotidiennes de leur communauté. Il enjoint, dans une autre circonstance au curé de Corbère de sonner régulièrement l'*Angelus;* il lui recommande d'emporter avec lui deux saintes hosties, lorsqu'il administre le viatique aux malades, de crainte qu'au retour, durant le trajet de la maison à l'église, les fidèles ne se livrent à un acte vain de latrie. D'après un ordre du roi d'Aragon,

il décréta, le 1er février 1402, que tous les bénéficiers qui passeraient six mois sans venir résider dans les lieux de leurs bénéfices seraient privés de leurs émoluments. De concert avec l'archidiacre du Conflent, Jean Jaubert, et divers autres chanoines, il créa un nouveau canonicat au sein du chapitre de sa cathédrale. Les divers actes administratifs qu'il accomplit ne furent pas sans créer des ennuis à Barthélemy Peyro. « En 1406, raconte Puiggari, d'après le chanoine Coma, il eut un démêlé avec les chanoines de Saint-Jean, et voici à quelle occasion. Sous l'épiscopat de Bernard-Hugues de Sainte-Arthémie (1346-1348), ces chanoines se comportaient si scandaleusement dans leur maison canoniale et claustrale qu'il devint nécessaire de les en tirer et de les séparer. Ils reçurent alors chacun des secours et des provisions pour leur entretien. Mais du temps de Barthélemy, ils se trouvèrent si mal de ce changement qu'ils voulurent reprendre leur premier état. N'ayant pu l'obtenir de cet évêque, ils adressèrent à l'antipape Benoît XIII de vives plaintes contre lui en l'accusant de vouloir abolir à jamais la vie commune dans leur maison qu'il laissait même dépérir; d'avoir diminué de plus de moitié tout ce qu'il était obligé de leur fournir et de refuser obstinément de pourvoir à leur vestiaire. Benoît remit cette affaire à Gui, évêque de Préneste, qui la termina par une transaction; mais la vie commune ne fut pas rétablie. » Vers ce même temps, l'évêque d'Elne soutenait contre Martin 1er, roi d'Aragon, une lutte inégale, dans laquelle le pouvoir de ce monarque faisait peser son autorité abusive sur le domaine du for ecclésiastique. Des chapelains attachés au château royal de Perpignan, et à ce titre « familiers du roi », s'étaient rendus coupables d'actes indignes de leur condition. En vain, Barthélemy Peyro essaya-t-il de réprimer les scandales; le prince écrivit des lettres-patentes par lesquelles il confiait l'instruction de cette affaire criminelle à un ecclésiastique, auditeur en la cour royale. En même temps il adressait à l'official de l'évêché des instructions par lesquelles il lui interdisait d'exercer sa juridiction sur les ecclésiastiques du château royal. Dans une autre lettre écrite à Jean Vilafranca, prieur de Catalogne et commandeur de Bajoles, Martin 1er intimait à celui-ci la défense de comparaître en cour de Rome pour une affaire évoquée par l'évêque d'Elne. Enfin, une provision de la reine Marie avait exempté Barthélemy Peyro de la juridiction du viguier dans quelques cas de procédure. Son époux, le roi Martin, ne tarda pas à révoquer cette concession. Il y avait dix années que les perpignanais vénéraient dans l'église des Dominicains de leur ville la relique du bras gauche de Saint Jean-Baptiste dont le ciel les avait merveilleusement dotés. Sous l'épiscopat de Raymond de Las Escalas (1377-1384), un religieux jacobin, du nom de Guillaume Albert, était parti pour Athènes dans le but d'obtenir l'explication des légendes hiéroglyphiques qui couraient le long de la boîte servant de reliquaire. La version latine des inscriptions grecques apportée d'Athènes à Perpignan fut remise officiellement par ce moine à Jacques Barro, abbé de la Réal. Celui-ci en fit dresser procès-verbal, par un notaire, en présence de quelques docteurs en théologie choisis dans les couvents des Dominicains, des Carmes, des Franciscains, des Augustins, et de quelques docteurs en droit civil. Cette commission scientifique considérant la multitude des miracles opérés et la teneur de l'inscription de la châsse, déclara à l'unanimité que cette relique était la main de Saint Jean-Baptiste. D'après les ordres de l'évêque, il fut mandé de la vénérer comme telle. Les Dominicains, en conséquence, exposaient le bras gauche du Précurseur à la vénération des fidèles, chaque année, le 29 août, le jour de la fête de la Décollation de Saint Jean-Baptiste. Barthélemy Peyro interdit aux religieux de Saint-Dominique cette démonstration extérieure du culte envers la précieuse relique dont ils étaient détenteurs. Il invoquait pour raison qu'elle n'avait pas reçu l'approbation du Saint-Siège. Le couvent des jacobins de Perpignan envoya en Grèce un de ses religieux, Dominique de Cardone, avec mission d'en rapporter une nouvelle version. Elle fut rédigée à Nicosie, dans l'île de Chypre. Elle était, à peu de chose près, identique à la première. Elle fut signée par Hersénius, évêque des Grecs, et Gulinus, son vicaire-général. Benoît XIII, au tribunal duquel l'affaire avait été portée, désigna Antoine Gircos, abbé de la Réal, pour la solutionner. Le 25 janvier 1407, François, chanoine de l'Eglise d'Elne, requit un acte public de cette nouvelle version, du notaire impérial, Louis de Saint-Dominique. Un événement extraordinaire, survenu cinquante ans après les faits que nous racontons, vint confirmer la raison d'être de la dévotion des perpignanais envers leur chère relique. L'évêque d'Albi, légat du Saint-Siège pour l'Espagne, vint à passer par Perpignan. C'était, selon toute vraisemblance, Godefroi, d'abord évêque de Trèves, qui, en 1462, faisait le siège de Perpignan, et quatre ans après, en 1466, remplissait dans la Castille, auprès de Henri et d'Alphonse son frère, la mission que le Souverain Pontife Paul III lui avait confiée. Godefroi étant donc à Perpignan et voulant être édifié au sujet de la relique de saint Jean-Baptiste, ordonna de la jeter dans le feu, en présence d'un très grand nombre de témoins réunis dans la sacristie du couvent. Ce qui ne fut pas fait: car des arceaux et des croix, tombant, étouffèrent le foyer, et ce foyer ou fourneau qui avait besoin naturellement d'un point d'appui, demeura suspendu en l'air,

à la grande admiration de tous. Saisi de frayeur et rempli de joie par un tel miracle, l'évêque donna aussitôt vingt marcs d'argent pour un reliquaire, où la main de saint Jean-Baptiste est conservée. Barthélemy Peyro mourut vers le milieu de l'année 1408, à la veille de l'ouverture du concile de la Réal.

Archives des Pyr.-Or., B. 188, 222, 346, G. 9, 169. — *Gallia christiana*, VI, col. 1114. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen-âge*. — Conrad Eubel, *Hierarchia catholica medii œvi*. — Noël Valois, *La France et le grand schisme d'Occident*. — Franz Erhle, S. J. *Martin de Alpartils, Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII*. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais*.

PEYTAVI (Antoine), peintre à Perpignan durant la seconde moitié du xvi[e] siècle, travailla principalement pour les églises du Roussillon. Il peignit, en 1567, le retable du maître-autel de l'église de Molitg, dédié à la Nativité de la Vierge Marie. En 1581, il travailla à celui de la chapelle de Notre-Dame des Délaissés, située dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. Antoine Peytavi exécuta, en 1584, les peintures du retable de la Conception à l'église Saint-Jean de cette même ville. L'année suivante, il s'engagea, par contrat, à peindre un retable que Pierre Barrufet, menuisier de Perpignan venait de construire pour l'église de Salses. Au début de sa carrière, Antoine Peytavi fut associé avec Jean Perles et Joseph Brell. De concert, ces trois artistes décorèrent le retable de Notre-Dame du Rosaire pour l'église des Dominicains à Perpignan, et des retables pour les églises de Cabestany, Osséja, Valiella et Nyer. Antoine Peytavi acheva le retable de la chapelle de Tous les Saints, de l'église Saint-Jean, à Perpignan. En 1574, il avait peint aussi la nouvelle bannière de la corporation des pareurs de drap, établie dans cette cité.

Archives des Pyr.-Or., G. 134, 240, 546, 875, 934. — P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan*.

PHILIP (Bonaventure-Pierre-Martin) naquit à Vinça, le 11 novembre 1805. Il se sentit poussé de bonne heure à embrasser l'état ecclésiastique. A peine ordonné prêtre, en 1828, il fut destiné par l'évêque, de Saunhac-Belcastel, à professer les sciences sacrées au Grand-Séminaire de Perpignan. Diverses branches de l'enseignement ecclésiastique lui furent successivement confiées ; mais ce fut surtout sur la chaire de la théologie morale que Bonaventure Philip fit briller les talents de son intelligence lucide et de son jugement sûr. L'éminent professeur enseignait depuis quinze ans l'éthique chrétienne, lorsque l'évêque d'Elne lui conféra, en 1841, un canonicat, au sein du chapitre de sa cathédrale. Douze ans plus tard, en 1855, Bonaventure Philip abandonna l'enseignement pour donner tout son temps à l'achèvement des importants ouvrages de théologie qu'il se proposait de publier. Il avait déjà édité, en 1849, un premier livre intitulé : *L'action providentielle constamment manifestée dans l'établissement et la propagation du christianisme, au milieu des erreurs et des persécutions des temps passés et de l'époque moderne, ou Lettres philosophiques sur l'histoire du christianisme*. Dans ce volume, Bonaventure Philip prouve avec une grande puissance de logique que l'action providentielle se servira du christianisme pour sauver la société contemporaine. Il y démontre que les systèmes philosophiques modernes sont la conséquence fatale de l'oubli des principes chrétiens. Après avoir posé les fondements et préparé le terrain, l'auteur monta l'édifice. C'est ce qui fit l'objet d'un nouvel écrit, édité quatre ans après, sous le titre : *Le principe religieux ou Etudes sur les Livres saints appropriés aux besoins de notre temps*. Bonaventure Philip, après avoir prouvé la vérité historique de la Révélation et de l'action de Dieu sur le monde, indique, suivant les Livres saints, le véritable remède des maux qui désolent la société ; il expose dans l'ouvrage les divers développements successifs que Dieu a donnés à la Révélation par laquelle il s'est manifesté aux hommes. Il fut ainsi amené à présenter une analyse des enseignements renfermés dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. La conclusion qui se dégage à tout instant des tableaux et des récits bibliques, c'est que le Créateur, qui a renfermé dans les trésors de la nature les biens nécessaires à la famille humaine, a aussi déposé dans les Livres sacrés les divers remèdes dont l'esprit et le cœur humain peuvent avoir besoin dans les différentes époques et durant la longue suite des générations. Ayant quitté la chaire d'éthique qu'il occupait au Grand-Séminaire de Perpignan, Bonaventure Philip s'occupa de mettre en ordre les notes de ses cours. Il se contenta d'abord d'un simple *Dictionnaire de théologie morale*. Il fut livré à la publicité en 1857. Rédigé en français, ce volume était destiné à rendre les études théologiques moins laborieuses et moins embarrassées. Ce nouveau livre, hautement approuvé par Mgr Gerbet et honoré d'un bref élogieux du Saint-Père, était comme un bouquet théologique offert par l'auteur à ses anciens disciples et à ses frères dans le sacerdoce, ainsi que le lui écrivait Mgr Galtier, évêque de Pamiers, dans la lettre qu'il lui adressa en lui envoyant le titre de vicaire-général de son diocèse. Le *Nouveau dictionnaire de théologie morale*, au témoignage de Mgr Gerbet, fit un grand bien non seulement dans le diocèse de Perpignan, mais encore dans les diverses parties de la France où il fut répandu à profusion. Mgr Plantier l'appelait un

Répertoire précieux. En 1867, Bonaventure Philip publia : *Les Conférences théologiques, dogmatiques et morales*, en quatre volumes. « Par une concision qui ne nuit pas à la netteté de la pensée, par une clarté de langage qui ne compromet pas la profondeur des vues, *les Conférences*, disait Mgr Ramadié, évêque de Perpignan, étaient appelées à rendre de grands services aux prêtres qui en feraient l'objet de leurs études. Sans effrayer les intelligences ordinaires, elles intéressent les esprits élevés. » Bonaventure Philip avait été nommé vicaire-général honoraire du diocèse de Perpignan, par Mgr Gerbet, en 1857. Il mourut à Perpignan le 12 février 1872.

Semaine religieuse de Perpignan, année 1872.

PI (Guillaume), fils de François Pi, de Barcelone, vint se fixer à Collioure vers l'an 1324 et se livra au commerce maritime. Il eut quatre enfants : Guillaume, Jean, Arnaud et Bernard. Ce dernier entra dans la magistrature, s'attacha d'abord au parti de Jacques II, roi de Majorque, puis à celui de Pierre le Cérémonieux qui le nomma, en 1345, juge de la cour du bailli à Perpignan. L'aîné de la famille, qui fut aussi le successeur de Guillaume à Collioure, portait le même nom que son père. Il laissa à son tour trois fils : Jean, son héritier universel, Raymond et Guillaume établi à Cadaquers.

Archives des Pyr.-Or., B. 96. — Le duc du Roussillon, *Biographies carlovingiennes*, Perpignan, Latrobe, 1870.

PI (Pierre-Antoine), originaire de Collioure, vivait vers la fin du XVIe siècle. D'abord professeur d'humanités à l'université de Barcelone, il quitta ensuite le monde pour revêtir la bure de moine au couvent de Saint-Jérôme d'Hébron. Les édiles de la cité de Barcelone, ayant eu connaissance de son dessein, allèrent le trouver pour le prier de ne pas donner suite à sa résolution. Ils lui promirent même d'augmenter ses émoluments. Mais l'éminent professeur demeura sourd à leurs prières et à leurs promesses. Dans la solitude du cloître, il cultiva la poésie; mais on ne connaît de lui qu'une comédie en vers latins intitulée : *Don Juan d'Autriche à Lépante*. En 1782, on en conservait encore le manuscrit dans son couvent. Des vers latins sur *la Terre* sont encore attribués à ce poète.

Le duc du Roussillon, *op. cit.*

PI (Jean), petit-fils de Guillaume Pi, épousa Elissende dont le nom de famille n'est pas connu. Il eut d'elle trois enfants. L'aîné, appelé aussi Jean, continua la famille à Collioure; Pierre, le second, s'était d'abord fixé à Ille en 1421, mais il habitait Elne en 1438. Bernard, le troisième, embrassa l'état ecclésiastique. Le 6 avril 1440 il était curé de Thuir et assistait à Elne au Conseil, tenu par les trois archidiaconés d'Elne, de Conflent et du Vallespir.

Le duc du Roussillon, *op. cit.*

PI (Jean), fils aîné du précédent, capitaine de navire à Collioure, allant chercher un chargement de sel dans l'île d'Yviça, au mois de juillet 1438, emporta une lettre de recommandation pressante pour le gouverneur et le procureur royal de cette île. Ceux-ci étaient informés, par le lieutenant du procureur royal et le juge du patrimoine du roi en Roussillon, que le retour de Jean Pi était attendu avec impatience parce que son navire devait porter en Sicile des messagers du roi d'Aragon. Jean Pi vivait encore en 1457. De son épouse il eut deux fils : l'aîné qui porta le même nom que lui et Antoine, bénéficier à l'église d'Argelès.

Le duc du Roussillon, *op. cit.*

PI (Jean), fils du précédent, armateur et négociant à Collioure fit un voyage dans l'île de Sicile, en 1448, sur la galère de Perpignan. Cela lui valut, au retour, un procès avec d'autres marins, ses associés, contre le capitaine Connyll et son état-major. Lorsque le Roussillon passa sous la domination de Louis XI, Jean Pi devint lieutenant de Bérenger d'Oms, gouverneur de Collioure. En 1475, il résigna ses fonctions entre les mains de son fils aîné Jean et mourut au début de l'année 1479. Jean Pi avait épousé Jeanne dez Puig et avait eu d'elle, outre Jean l'aîné, deux autres fils, Michel et Antoine. Michel se livra au négoce à Collioure et succéda à son frère Jean dans la charge de lieutenant du gouverneur de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 406, 409. — Le duc du Roussillon, *op. cit.*

PI (Jean), fils aîné du précédent, avant d'être investi de l'office de lieutenant du gouverneur à Collioure, avait commandé un navire, à l'aide duquel il rendit de grands services aux troupes réunies par les ordres de Louis XI sur la côte du Languedoc, en 1474, sous le nom d'armée du Roussillon. Jean Pi céda sa charge à son frère Michel; celui-ci l'exerçait encore en 1490. En mourant il laissa trois fils connus. Jean, l'aîné, continua à Collioure la famille dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans cette localité, bien qu'un rameau se fut constitué à Perpignan en la personne de Gaspard Pi, petit-fils de Jean, qui devint notaire et bourgeois honoré, à la suite d'un privilège accordé par Philippe III. La lignée de Gaspard disparut le 26 mai 1661, jour du décès de son fils Joseph, mort sans postérité, laissant l'héritage à sa sœur Magdeleine Montalt. Antoine, le cadet, fut consul de Collioure en 1556, et

Melchior, le plus jeune, s'étant établi à Perpignan, fut la souche de la principale branche de la maison Pi. Un des fils de Melchior, Onuphre se fixa à Rivesaltes et devint le père de plusieurs enfants, parmi lesquels Jean, dont la notice suivra.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 600-601. — LE DUC DU ROUSSILLON, *op. cit.*

PI (Gaspard), né à Perpignan, vers la fin du xvᵉ siècle, entra dans l'ordre des Augustins et s'acquit une telle réputation de science et de vertu, que Charles-Quint le nomma son confesseur. Ces confesseurs étaient désignés par les corts du royaume et faisaient partie du conseil privé du roi où ils votaient les premiers. Gaspard Pi mourut en 1538.

Annuaire de 1834. — DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.* — LE DUC DU ROUSSILLON, *op. cit.*

PI (Jean), fils d'Onuphre Pi, pagès de Rivesaltes, reçut de Philippe IV, le 21 septembre 1633, le titre de bourgeois de la ville de Perpignan. Il avait épousé Angèle Jaubert. Sept enfants naquirent de leur mariage : François, qui laissa une fille unique ; Françoise, laquelle contracta alliance avec Emmanuel de Guanter, seigneur de Montferrer ; Onuphre, chanoine d'Elne, fondateur du Collège de Perpignan ; Antoine, dont la notice suivra ; Eudal, mort sans descendance directe ; Marie, épouse de Jean Lassus ; Onuphre, femme de Cabaner, de Rivesaltes ; Claire, mariée à Montserrat Pellissier, de Pia.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, E. (Titres de famille), 600-601.

PI (Onuphre), fils du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique. Il occupait déjà, en 1644, une stalle au sein du chapitre de Saint-Jean, à Perpignan. Le 29 août de cette année-là, il écrivit un premier testament dans lequel il exprimait deux de ses volontés les plus chères. Il déclara vouloir doter l'église de Saint-Jean d'une statue en argent, représentant l'Immaculée-Conception, d'une valeur de mille ducats, équivalant à douze réaux l'un. Deux ans après, cette clause testamentaire eut son effet : le 11 septembre 1646, le chanoine Onuphre Pi passa contrat avec François Pons, orfèvre de Perpignan, pour la fabrication en argent d'une statue de la Vierge. A cette époque, il avait aussi fondé conditionnellement un établissement d'éducation dans sa maison de la rue du Procureur royal (Main de fer). Il stipulait dans ce testament que les étudiants de sa famille et ceux de Rivesaltes y fussent admis préférablement à tous autres. Cette fondation du chanoine Pi reçut son exécution effective, le 14 août 1667, à la suite d'un testament qui créa à Perpignan, un collège sous l'invocation de la Vierge Marie, pour l'éducation de ses proches. L'établissement était situé dans un des quartiers les plus agréables de Perpignan, à côté d'un grand jardin, entre la porte du Sel, la rue de la Miséricorde, l'hôpital et le rempart. Le fondateur l'affecta à l'éducation de six enfants de sa famille et ordonna à ses exécuteurs testamentaires de veiller sur ce point, défendant à l'autorité ecclésiastique d'y déroger, fut-ce pour n'importe quel motif. Les volontés expresses du chanoine Pi furent respectées durant trente années seulement. En 1701, et sur les instances de l'évêque d'Elne, de Montmort, les héritiers confièrent la direction du collège Pi aux Jésuites ; en 1704, ils concédèrent à ceux-ci la permission d'adjoindre d'autres internes aux six jeunes gens de la famille Pi. En 1762, les Jésuites expulsés furent remplacés par des prêtres séculiers. Ceux-ci, outre les six étudiants de la maison Pi reçurent dans leur établissement des pensionnaires payants ; leur nombre était de cinquante en 1789. Le pensionnat de Pi occupait l'emplacement actuel du collège communal de Perpignan. Le 1ᵉʳ mars 1789, un incendie dévasta cette maison d'éducation. Il n'en resta qu'un bâtiment, aujourd'hui la partie la plus ancienne de l'édifice actuel, autour duquel, sans plan préconçu, se sont groupées les autres bâtisses. En 1797, l'abbé Jaubert obtint l'autorisation de le transformer en pensionnat privé d'instruction secondaire. Le 7 septembre 1808, cet ecclésiastique céda à la ville sa maison d'éducation, qui fut officiellement transformée en collège communal. Onuphre Pi mourut à Perpignan le 18 janvier 1676. Le surlendemain, son cadavre fut inhumé dans la vieille église de Saint-Jean, au pied de la chaire. On conserve le portrait du chanoine Pi dans le salon d'honneur du Collège de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 60, 136, 138, E. (Titres de famille), 600. — Abbé TORREILLES, *Le Collège de Perpignan.* — *Centenaire du Collège de Perpignan* (6 juin 1908), Perpignan, imprimerie de l'*Indépendant.*

PI (Antoine de), frère du précédent, reçut, le 2 mai 1657, des lettres d'annoblissement. Il assista comme tel à l'assemblée du bras militaire de Catalogne, de Roussillon et de Cerdagne, qui se tint à Perpignan, le 1ᵉʳ mai 1659. Antoine de Pi avait épousé Isabelle Ballaro dont il n'eut qu'une fille appelée Jeanne. Il convola en secondes noces avec Raymonde de Tord, dont le fils, Magin de Tord, contracta alliance avec sa fille unique, Jeanne de Pi. Antoine de Pi mourut le 22 février 1682.

Archives des Pyr.-Or., B. 400, 401, E. (Titres de famille), 601.

PI (François de), fils aîné de Magin de Tord et de Jeanne de Pi, parcourut une brillante carrière militaire. Il était colonel de dragons en 1709. Il fut,

dans la suite, maître de camp et chevalier de Saint-Louis. François de Pi avait uni ses destinées à celles de Thérèse de Calvo, décédée à Rivesaltes le 3 décembre 1733, sœur de Marie, épouse de François-Xavier d'Oms, mère du marquis d'Oms et de Josèphe, épouse d'Ardena, comte des Illes. Le marquis Joseph d'Oms fut l'héritier de François de Pi. C'est à ce titre qu'il était le patron du collège de Pi, au moment de la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 601.

PICAS (Hippolyte) naquit à Perpignan, le 6 décembre 1796. Il était fils d'un avoué de cette ville. Après avoir étudié le droit à Toulouse, Hippolyte Picas se fit inscrire au barreau de sa ville natale, où il ne tarda pas à se placer au premier rang. Sous la Restauration, il se mit au service de la cause libérale et défendit un grand nombre d'accusés politiques, entre autres Armand Carrel dont il devint l'ami. Pendant le règne de Louis-Philippe, il continua de prendre part aux luttes de l'opposition. Nommé, en 1848, commissaire du Gouvernement provisoire à Perpignan, il calma, par son énergique attitude, une rixe imminente entre paysans et gardes nationaux. Hippolyte Picas fut élu, le 4 juin 1848, en remplacement de François Arago qui avait opté pour la Seine, représentant des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée Constituante, par 15.048 voix contre 1.106 à Victor Aragon et 964 à de Genoude. Il fit partie du comité de législation et vota avec la gauche. Hippolyte Picas combattit vivement, après le 10 décembre, la politique de l'Elysée et appuya la demande de mise en accusation contre Louis-Napoléon et ses ministres, à l'occasion des affaires de Rome. Non réélu à l'Assemblée législative, Hippolyte Picas reprit sa place au barreau de Perpignan. Il mourut dans cette dernière ville, le 25 novembre 1861.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.* — Horace Chauvet, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales.*

PIERRE fut placé à la tête de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa en 1077. Il la gouverna durant l'espace de vingt-cinq ans. En 1096, l'abbé Pierre assista au concile que le pape Urbain II assembla à Nîmes pour la délivrance de la Terre-Sainte. En se rendant dans la Palestine, en 1102, Guillaume Jorda, évêque d'Elne, constitua l'abbé de Cuxa son exécuteur testamentaire. Dans le courant de cette même année, l'abbé Pierre descendit dans la tombe.

Marca hispanica, col. 1193. — Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

PIERRE fut élu abbé de Saint-Martin du Canigou le 25 septembre 1172. Il succéda à Gérald, frère de Raymond, dont l'abbatiat avait été troublé par de multiples coups de main, opérés dans son monastère par les moines de La Grasse. Dès le début de son administration, Pierre se rendit à Rome pour se plaindre de cet état de choses auprès du Souverain Pontife. Le pape Alexandre III fit droit à ses réclamations en lançant une bulle, le 22 avril 1173. Le roi d'Aragon voulut, de son côté, donner une preuve de l'intérêt qu'il portait à l'abbaye de Saint-Martin et à ses religieux. Alphonse II les autorisa, en 1172, à construire une forteresse dans le lieu de Marquixanes, et, par son testament de la fin du mois de décembre 1194, il légua au monastère du Canigou une rente annuelle de cent cinquante sols. L'abbé Pierre était un religieux d'un mérite distingué, d'une grande fermeté de caractère, possédant toutes les qualités indispensables à un bon administrateur. Dès son retour de Rome, il donna tout son temps, tous ses soins à son monastère, afin de réparer le mal qu'avait causé la soumission de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou à celle de La Grasse. Aussi les traces de ruine et de misère disparurent-elles insensiblement et l'abbaye retrouva son ancienne splendeur. Le 26 mars 1178, Pierre, baron de Domanova, abandonna au monastère de Saint-Martin l'église de Saint-Pierre de Belloc, entre Vinça et Rodès. Le 2 avril 1195, jour de Pâques, l'abbé Pierre institua une confrérie dans l'église du monastère. Les qualités administratives de ce prélat étaient si éminentes, qu'en 1203 le roi d'Aragon, Pierre II, le nomma abbé de Saint-Michel de Cuxa, afin qu'il restaurât ce monastère tombé dans un tel état de ruine et de misère « que ni Dieu ni les hommes ne pouvaient plus y être dignement servis ». D'importants travaux matériels furent entrepris à Cuxa, notamment celui de la reconstruction de la voûte de l'église qui menaçait de crouler. Pierre remplaça cette voûte en bois par une autre en bois supportée par des arceaux en marbre rouge. Une charte portée par le roi d'Aragon, en date du 30 avril 1203, annula les actes de vente ou d'aliénation des biens du monastère faits par Arnald, prédécesseur de l'abbé Pierre. L'abbaye de Cuxa reprit dès lors son ancienne importance. Pierre gouverna les deux monastères du Canigou et de Cuxa jusqu'au 23 janvier 1212, date de sa mort.

Inventaire de dom d'Agullana, n°s 95, 117. — *Marca hispanica*, col. 465. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 486, 1187.

PIERRE, abbé de Saint-Martin du Canigou, fut élu le 7 mai 1282 et cessa ses fonctions le 9 octobre 1290. Le 2 octobre 1282, ce prélat unit au monastère du Canigou le prieuré de Saint-Romain de Llupia, qui existait déjà en 954.

Inventaire de dom d'Agullana, n° 112.



PIERRE fut nommé abbé de Saint-Martin du Canigou le 23 décembre 1299. Son abbatiat fut de courte durée, car Guillaume de Cervoles lui succéda dès le 24 avril de l'année suivante.

PIERRE I fut abbé de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech durant l'année 1250.

Gallia christiana, t. VI, col. 1088.

PIERRE-ROGER, de Montroux, fut à la tête de l'abbaye d'Arles-sur-Tech durant cinq années (1364-1369), avant d'être élevé à la papauté sous le nom de Grégoire XI.

Gallia christiana, t. VI, col. 1091.

PIERRE gouverna l'abbaye d'Arles-sur-Tech depuis l'année 1372 jusqu'en 1380.

Gallia christiana, t. VI, col. 1091.

PIERRE, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines, assista, en 1157, à la consécration de la nouvelle église du monastère d'Arles-sur-Tech.

Gallia christiana, t. VI, col. 1105.

PIERRE était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1235 et en 1236.

Gallia christiana, t. VI, col. 1106.

PIGUET (Louis), né à Perpignan le 14 août 1889, montra de bonne heure un goût inné pour la peinture et le dessin. A quinze ans il quitta l'école et entra, sous la direction de son père, dans les secrets de l'horlogerie, où ses progrès furent si rapides qu'ils étonnèrent souvent l'expérience de son maître. La mécanique délicate n'avait aucun secret pour lui. On en vit la preuve dans la miniature du croiseur-cuirassé *Léon-Gambetta* qui obtint une haute récompense à l'exposition de Perpignan, en 1906. Durant ses heures de loisir, Louis Piguet cultiva la peinture avec un rare bonheur. Quelques-unes de ses toiles méritent de fixer l'attention : la *gardeuse de dindons*, copie du musée de Carcassonne ; *Rébecca ;* le *portrait de son père*, horloger occupé à son établi ; et particulièrement la *meute de chiens*, tableau qu'il termina la veille de sa mort, survenue à Perpignan le 3 juin 1911.

La Veu del Canigó, n° du 7 novembre 1911.

PINCART (Jean), mercier de Perpignan, contracta alliance, en 1377, avec Ricsende, fille de Pierre Blanca, de Baixas. De leur union naquirent deux fils, Jean et Jacques. Celui-ci devint successivement chanoine d'Elne et curé de Saint-Jacques, à Perpignan. En 1461, il fit accorder à son neveu, Jean Pincart, un bénéfice au sein de la communauté ecclésiastique de son église paroissiale, contre le gré des autres bénéficiers. Un procès s'ensuivit qui dura l'espace de trois années. L'évêque d'Elne, Antoine de Cardona, fit mettre en prison Jean Pincart sous prétexte que ce dernier avait interjeté appel au métropolitain de Narbonne d'une sentence portée contre lui par l'officialité d'Elne. Le 24 février 1464, l'archevêque de Narbonne envoya un monitoire à l'évêque d'Elne pour lui enjoindre de mettre en liberté le bénéficier Jean Pincart. Le père de cet ecclésiastique avait eu encore, entre autres enfants, Bérenger qui fut clavaire de Perpignan en 1479. Ce dernier laissa deux fils : François, qu'on trouve banquier à Perpignan en 1502, et Jean dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 132, 308, 313, 408, 416, G. 512, 564, 799, 833.

PINCART (Jean), fils de Bérenger, s'adonna au commerce et à l'exportation des produits roussillonnais au-delà de la mer Méditerranée. Au commencement du XVIe siècle, il devint un des principaux actionnaires d'une compagnie de commerce fondée entre plusieurs perpignanais, au capital de 3000 à 3500 ducats, qui devait écouler des marchandises en Sicile et à Naples. Jean Pincart fut créé bourgeois matriculé de Perpignan en 1510. En mourant, il laissa deux fils et une fille : Joseph, l'aîné, qui lui succéda, épousa une fille de la maison Paulet et mourut sans laisser de postérité ; Michel, le cadet, embrassa la carrière ecclésiastique, devint chanoine d'Elne et vicaire capitulaire du diocèse en 1554 ; Anna, sœur de ceux-ci, épousa, en 1522, Jean Delpas et devint la mère du vénérable Ange Delpas. Elle a donné son nom à la rue de Perpignan qui est connue sous le vocable de *Fontaine Na Pincarda*.

Archives des Pyr.-Or., B. 353, 416, 419, G. 133, 134, 221.

PINEDA ou **PINETA (Bernard de),** élu abbé de Notre-Dame d'Arles au commencement de 1225, prêta serment d'obéissance entre les mains de l'abbé de Moissac, durant le mois d'avril de cette même année. Il eut à disputer son titre de prélat à Benoît qui lui succéda dès l'année suivante.

Gallia christiana, VI, col. 1088.

PINOS (Pierre-Galcerand de) était châtelain de Llivia et capitaine du comté de Cerdagne en 1345. Il avait épousé Guillema qui lui apporta en dot la vallée de Toses, située sur le versant espagnol de la Cerdagne française. Pierre-Galcerand eut pour fils Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 100, 121, 145.



PINOS (Bernard de), fils du précédent, seigneur des baronnies de Pinos et de Mataplana, fut commissaire des amortissements en Cerdagne et Conflent, sous le règne de Pierre le Cérémonieux. Il laissa un fils du même nom que lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 271.

PINOS (Bernard-Galcerand de), fils et héritier du précédent, assista aux Corts célébrées à Barcelone en 1422, et devint, l'année suivante, vicomte d'Ille et de Canet, par suite du décès de Pierre de Fenouillet. Il avait épousé Aldonse dont il ne paraît pas avoir eu d'enfants, puisque par un testament écrit le 5 août 1441, il nomma son héritier Pierre-Galcerand de Castro, seigneur d'Evol. Louis XI, voulant s'assurer la possession du Roussillon, décida d'en écarter les seigneurs les plus puissants, les vicomtes d'Ille et d'Evol. Ce roi proposa à Bernard-Galcerand de Pinos et à Guillaume-Raymond de Castro, l'échange de leurs vicomtés contre des comtés en France. N'ayant pu obtenir leur consentement, il confisqua leurs terres. La vicomté d'Ille fut donnée par Louis XI, le 21 octobre 1464, au sénéchal de Saintonge, Gaston de Lyon, son chambellan; en 1467 à Damien de Descallar; en 1473 à Pierre de Rocaberti, gouverneur de Roussillon; en 1484 à Guillaume de Caramany. Au lendemain de la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon, Pierre de Castro, seigneur d'Evol, fut mis en possession de l'héritage des vicomtés d'Ille et de Canet. En 1485, on trouve Galcerand de Pinos, chanoine d'Urgell et archidiacre de Sainte-Marie de Tello, en Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 226, 232, 240, 243, 252, 256, 257, 322. — Abbé P. Bonet, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs).*

PINOS (Pierre-Galcerand de), comte de Vallfogona, était vicomte de Canet en 1565. Il avait hérité ce fief de Guillaume-Raymond-Galcerand de Castro, seigneur d'Evol, d'Ille et de Canet. Pierre-Galcerand de Pinos avait épousé Pétronille Çurita y de Peramola. Celle-ci était veuve en 1600. Durant le mois de juin de cette année-là, elle acheta à la communauté de Salses, les gouffres et les courants du moulin Stramer avec les droits de pêche. Pétronille de Pinos fut tutrice de son fils, Michel, jusqu'en 1607. A cette dernière date, celui-ci portait le titre de comte de Vallfogona ainsi que celui de vicomte de Canet. En 1620, on trouve Jean de Pinos à la tête de la vicomté de Canet. Après lui, ce fief passa à sa sœur Françoise, veuve de Christophe Fernandez, comte de Hijar.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 380, 384, 394, 401. — Abbé Giralt, *Notice historique de la vicomté d'Evol*, dans le *XLVI° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

PINTOR (Jean) était fils d'Arnaud Pintor, peintre à Perpignan en 1423. Celui-ci se rattachait à une famille du même nom, que l'on rencontre à Elne et à Perpignan, durant le XIII° siècle, et dont certains membres exerçaient la profession artistique qui a donné l'appellation patronymique à cette maison. Jean Pintor entra dans les ordres; en 1460, il était déjà pourvu d'un canonicat à Barcelone. Comme tel, il fut du nombre des douze ambassadeurs qu'un congrès, réuni dans cette ville, envoya, le 4 décembre 1460, à Jean II, roi d'Aragon, pour lui demander la liberté du prince de Viane, son fils, qu'il tenait en prison. Jean Pintor ne tarda pas à être récompensé des services qu'il rendit à l'Infant. Dès qu'il fut devenu lieutenant-général du roi son père, le prince de Viane lui octroya les provisions d'archidiacre de Barcelone et de recteur de Vinça. Jean Pintor était auditeur des causes du palais apostolique, lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Elne, le 5 octobre 1467. L'évêque nommé d'Elne ne prit pas immédiatement possession de son siège. Un banquier de Florence détenait les bulles de nomination. Deux ans après, le 30 mai 1469, les procureurs de Jean Pintor contractèrent un emprunt de dix-sept cents ducats d'or envers Jaubert Seguer, bourgeois de Perpignan, pour payer les droits de *vagant* qui étaient dûs; le lendemain, la communauté ecclésiastique de Saint-Jean baillait à l'évêque la somme de quatre cents livres. Enfin le 23 juin suivant, Jean Pintor, qui se trouvait à Tours, nommait Raymond Pintor son procureur pour prêter serment en son nom et demander son admission dans la collégiale de Saint-Jean, à Perpignan. Ce prélat fit son entrée à Perpignan le 29 septembre 1469; il y fut reçu avec les cérémonies d'usage. Son passage sur le siège d'Elne fut éphémère. Jean Pintor mourut le 28 février 1478, dans son palais de Perpignan, appelé la *Canorgue* (locaux de l'ancienne école du Sanctuaire). Son corps fut inhumé dans la chapelle de Saint-Benoît du vieux Saint-Jean.

Archives des Pyr.-Or., B. 320, 327, G. 24, 237. — Alart, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIX° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Conrad Eubel, *Hierarchia catholica medii œvi.* — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

PINYA (Antoine), bourgeois de Perpignan, obtint de la reine Marie d'Aragon, l'autorisation de rechercher des mines en Roussillon et en Cerdagne. Il pratiqua des fouilles dans la vallée de Ribes et découvrit des gisements de minerai d'azur et de cuivre qu'il exploita. Yolande de Perellos légua en héritage à Antoine Pinya les revenus des seigneuries de Saint-Féliu-d'Amont et de Saint-Féliu-d'Avail. A sa mort, Antoine Pinya laissa cinq enfants: Antoine, son successeur; Pierre, qui fut abbé de Saint-André



de Sorède; Bernard, prieur de Saint-Guillaume à Perpignan; Georges, époux de Marguerite, dame de Sorède; et François. Celui-ci mourut sans postérité en 1508 et laissa ses biens à son filleul, François, fils de son frère Antoine.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 262, 267, 310, 360, 407, 410, 412.

PINYA (Antoine), fils aîné et successeur du précédent, fut juge ou vérificateur des officiers royaux, au début du règne de Jean II, roi d'Aragon. Il contracta mariage, en 1463, avec Jeanne, fille de Gaspard Corbera, et eut d'elle un fils, François, qui vivait en 1508.

Archives des Pyr.-Or., B. 282, 417, 418, E. (Titres de famille), 566.

PLANELLA (Pierre de), chanoine de Mallorca, fut nommé à l'évêché d'Elne, le 18 juin 1361, en remplacement de Raymond de Salgues, transféré, ce jour-là même, au siège archiépiscopal d'Embrun. Le 23 juillet suivant, Pierre de Planella paya les *services* suivant les registres des Solutions d'Innocent VI. De mœurs simples et animé d'intentions droites, il s'appliqua, dès le début de son pontificat, à favoriser l'industrie dans sa ville épiscopale. Pendant une promenade dans la campagne, il rencontra un jour sur ses pas, Pierre Maynada, propriétaire d'un moulin à farine sur le territoire d'Elne. La conversation fut vite engagée entre le prélat et Pierre Maynada. Elle vint à rouler sur les améliorations qui pouvaient se faire dans la cité: « Je dis à Monseigneur, raconte naïvement Maynada, qu'il y en avait de possibles, notamment pour l'office des pareurs. Monseigneur l'évêque me dit: Et comment pourrait-on faire? — Voici Monseigneur; il n'y aurait qu'à diriger l'eau du fossé de la cité vers mon moulin; on y pourrait alors faire des moulins à foulon. — Et pourrais-tu le faire, me dit Monseigneur? — Certainement, et je le voudrais bien. — Eh! bien, me dit Monseigneur, viens dîner avec moi et ensuite nous en causerons. » Pierre de la Planella, sur les indications de Pierre Maynada, aurait donc amené à Elne la dérivation actuelle du Tech, ce canal qui, de nos jours, féconde le territoire et qui ne fut creusé au XIVe siècle que dans l'intérêt de l'industrie drapière. Ce pontife s'adonna avec ardeur aux soins de l'administration diocésaine et particulièrement de la défense des droits de son clergé. Dans un synode qui fut tenu à Elne, dans le cours du mois d'avril 1366, il porta de quinze à vingt le nombre des chanoines de sa cathédrale. Pour atteindre ce chiffre, il publia un statut qui permit à huit bénéficiers de faire partie du corps canonial. Le 2 juillet 1366, Pierre de Planella nomma official du diocèse, Arnaud, abbé de Saint-Génis. Celui-ci ne devait pas tarder à jouer un rôle dans l'histoire ecclésiastique d'Elne, sur le déclin du pontificat de cet évêque. En 1369, dit Puiggari, « les consuls de Perpignan ayant assujéti, avec la permission du roi Pierre IV, tous les ecclésiastiques à un droit d'octroi qu'ils avaient été obligés d'établir, Pierre de Planella réclama contre cette violation des immunités du clergé. Débouté de son opposition, il excommunia les consuls. Ceux-ci s'en étant plaints au roi, l'excommunication fut étendue sur les officiers royaux. Le roi fit saisir le temporel de l'évêque, et puis une nouvelle taxe générale fut ajoutée à la première. Pierre de Planella se voyant en butte à un redoublement de persécutions, quitta le royaume. Le 29 août 1369, son vicaire-général, l'abbé de Saint-Génis, lança furtivement un interdit sur la ville. Mais en vain le pape lui-même usa de ses armes spirituelles en faveur du clergé; cette déplorable lutte durait encore lorsque Pierre de Planella fut promu, avec l'assentiment du roi, au siège de Barcelone, le 24 mars 1371. » Le 18 mai de la même année, ce prélat prit possession de son nouveau siège par l'intermédiaire de ses procureurs, François Botella, prieur de Sainte-Eulalie del Camp et Pierre de Saint-Aman, chanoine de Tortose, un de ses anciens vicaires-généraux à Elne. Il ne fit son entrée dans sa ville épiscopale que le 25 juillet 1372. Il reste encore dans la cathédrale de Barcelone, comme souvenir de Pierre de Planella, un trône épiscopal en marbre, surmonté de ses armes. Quoiqu'un peu mutilé, ce siège domine l'église depuis le sommet jusqu'au bas. Il possède sur ses côtés des escabeaux pour les chanoines.

Dans le cours du mois de juillet 1380, Pierre de Planella assista à la cérémonie de la déposition du corps de sainte Marie de Cervellon dans le riche cercueil que Pierre le Cérémonieux avait fait spécialement construire à l'intention de cette bienheureuse catalane. Le 4 novembre suivant, ce même évêque fit procéder à la translation du corps de saint Olaguer qui reposait dans la chapelle de Saint-Augustin (actuellement des Saints-Innocents). Il donna ordre de déposer les précieux restes de son saint prédécesseur dans la chapelle des Saints-Innocents. C'est là que l'insigne relique reçut la vénération des fidèles jusqu'au jour où elle fut placée derrière le retable de la chapelle du Saint-Sacrement située dans la cathédrale de Barcelone, où on la voit encore aujourd'hui. Pierre de Planella mourut le 20 octobre 1385. Son corps avait été inhumé dans le chœur de sa cathédrale; mais le 11 janvier 1616, ses cendres furent rassemblées dans une urne de pierre et placées sur le côté de l'autel nouvellement construit dans le caveau qui sert à la sépulture des chanoines de la cathédrale de Barcelone. Ce modeste monument funéraire porte l'inscription suivante: *Petrus de*



Planella, Episcopus Barcinon. jacet in hac urna, qui obiit 20 die octobris, anno 1385.

Archives des Pyr.-Or., B. 119, 130, 346, G. 2, 9, 169. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii œvi.* — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XVIII.

PLANOLES (Jean) était abbé de Jau en 1471.

Archives des Pyr.-Or., B. 410.

POBOLS (Ludrigo de) était fils de Bernard de Pobols et de Tibors, sa seconde épouse. La famille de Pobols, originaire du pays de Termenès, est connue dès l'époque de la croisade contre les Albigeois, et elle possédait, en 1238, le château de Ségure, situé au-dessus de Tuchan. Le chevalier Bérenger de Pobols se montre en Roussillon dès l'an 1273, et Raymond, son successeur, acheta le 30 avril 1322 une part des dîmes de Banyuls-dels-Aspres, qu'il reconnut tenir en fief pour la dame de Castell-Rossello. Son fils, le donzell Bernard de Pobols, fit testament à Sigean le 8 juin 1390, et eut pour héritier Ludrigo de Pobols. La succession comprenait le *termenat* de Fenolhères et le quart du château de Montroig (dans les Corbières) tenus en fief pour le roi de France, divers revenus seigneuriaux et le château de Ségure tenu en fief honoré pour l'abbaye de Fontfroide, diverses possessions à Banyuls-dels-Aspres et quelques dîmes au lieu dit la Canavera (territoire de Nidolères). Ludrigo ajouta bientôt à ses domaines la seigneurie des Fonts, dont la vente lui fut confirmée le 25 février 1396 par Gui, abbé de la Grasse. Le 28 mars suivant, il prêta foi et hommage pour cette seigneurie à ce même abbé son suzerain, dans le couvent des Frères Prêcheurs de Perpignan, et le Procureur royal du Roussillon et Cerdagne amortit les 5.000 sols du bénéfice fondé dans l'église des Fonts, par Jaubert, son prédécesseur. On trouve encore, le 26 novembre 1402, l'acte de fondation de deux autres bénéfices par un membre de la famille seigneuriale des Fonts, Jean de Pobols, doyen et chanoine de l'église de Nicosie, dans l'île de Chypre. L'un était institué à Sainte-Marie de Fausta, chapelle du château ou lieu de Ségure, qui était alors très renommée parmi les dévots du Roussillon ; le second dans l'église du couvent de Saint-Sauveur de Perpignan, où les religieuses appartenant aux plus grandes familles nobiliaires du pays étaient seules admises. Le patronat des deux bénéfices était donné à Ludrigo de Pobols, seigneur de Ségure. Ludrigo de Pobols fit son testament à Baixas, le 4 avril 1412. Il nomma exécuteurs testamentaires, son beau-frère, François de Verniola, seigneur de Calce, et Pierre Ayulf, du lieu des Fonts. Il légua dix livres à l'œuvre (adjutorium) d'une custode d'argent pour l'église des Fonts, la jouissance de tous ses biens de Padulls (Paziols) à Etienne Des Dartz, dit Xote, son macip ou écuyer ; à Agnès, son épouse, sa dot et ses joyaux, avec jouissance de tous ses biens ; à François, son fils cadet, 550 livres de Barcelone, valant mille florins d'or d'Aragon, tout autant à Aldoncia, sa fille. Antoine de Pobols, son fils aîné, fut institué son héritier universel. Ludrigo de Pobols mourut le 4 septembre 1412. L'inventaire de ses biens fut fait le 26 septembre 1412 et jours suivants. La succession se composa de seigneuries et droits divers à Ségure, Montroig, Fonolhères, Paziols, Tautahull, Banyuls-dels-Aspres, Tresserre, Vilamulaca et les Fonts. Ludrigo de Pobols laissa deux fils ; mais l'aîné, Antoine, mourut sans enfants après l'an 1417, et son frère, François, qui lui succéda, mourut aussi sans postérité après l'an 1434. Cet héritage revint à leur mère, Agnès, qui était fille de François de Bellcastell, seigneur de Vilallonga-de-la-Salanca. Celle-ci légua sans doute la seigneurie des Fonts à son frère Gaucelm. C'est ce qui explique pourquoi, dans un acte du 6 juin 1452, le donzell Gaucelm de Bellcastell prend le titre de seigneur des lieux de Vilallonga-de-la-Salanca et des Fonts en Roussillon, de la Serpent et de Canavell dans le royaume de France.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série. — Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*

POC ou **POCH (Reginald),** originaire de Planolas, petit village situé dans la vallée de Ribes (Espagne), entra dans l'ordre de Saint-Dominique et fut nommé professeur de théologie à l'Université de Perpignan, vers le commencement du XVIIe siècle. Par la plume et la parole, il exerça un ministère fécond à Perpignan et dans le diocèse d'Elne. Reginald Poc publia la vie des saints les plus populaires en Roussillon, sous le titre : *Compendio de la vida, muerte y milagros de los dos gloriosos labradores san Galderique de Canigon, y san Isidro de Madrid, repartido en dos libros*, Perpignan, 1627, in-8°, imprimé chez Louis Roure ; *Historia de la vida y milagros de san Magin*, Barcelone, 1630, chez Sébastien Camellas ; *Vida de san Medi*. Cet auteur inséra dans le premier de ces opuscules quelques notices sur le monastère de Saint-Martin du Canigou qu'on peut dire identiques, dans le vrai comme dans le faux, à celles de la *Cronica universal de Catalunya* du docteur Jérôme Pujades, son contemporain. Orateur écouté, Reginald Poc portait la parole dans les grandes démonstrations de foi religieuse et entraînait les foules. « Dans l'espace de douze ans, écrivait-il lui-même en 1627, la très fidèle ville de Perpignan a daigné m'écouter, et à peu près chaque année, j'ai fait le

voyage de Saint-Martin du Canigou », pour prendre et porter en procession les reliques de saint Gaudérique de l'abbaye du Canigou sur les rives de la mer Méditerranée. Ces pèlerinages du peuple roussillonnais avaient pour but d'obtenir la pluie, en temps de sécheresse, par l'intercession du saint laboureur si vénéré sur tous les points du diocèse d'Elne. On peut juger des accents de son éloquence par le sermon qu'il prêcha, en pareille occurrence, durant l'année 1626. Reginald Poc a pris soin de laisser à la postérité le texte de son allocution en l'insérant dans le corps de l'ouvrage: *Vida de san Galderique*. En 1632, la peste exerçait de cruels ravages dans la ville de Perpignan. Reginald Poc fit entendre sa voix sur la chaire sacrée pour refaire le courage des perpignanais démoralisés et les exhorter à la confiance en la protection du ciel. Le 16 août, il prêcha dans l'église de la Réal, à l'issue de la procession organisée par la ville de Perpignan, en l'honneur de saint Roch. Trois jours après, en la fête de saint Magin, l'intrépide Frère-Prêcheur gravit les marches de la chaire de Saint-Mathieu et prononça un autre sermon pour exciter le peuple à implorer le secours du saint dont il célébra les gloires avec les transports d'une enthousiaste éloquence. Reginald Poc propagea le culte de Marie en Roussillon. Il établit des confréries du Rosaire dans diverses églises du diocèse d'Elne, notamment celle qui fut fondée à Bages, le 24 août 1623, à la suite d'une demande formulée par la noble dame Paule de Taqui. On croit que Reginald Poc est l'auteur des *Goigs de la Mare de Deu del Roser* si connus et si universellement chantés dans les églises du Roussillon. Il est hors de doute que ceux de saint Gaudérique sont dus à l'inspiration poétique de ce religieux.

Archives des Pyr.-Or., G. 720. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Abbé CASAMAJOR, *Vie de saint Gualdric*, Perpignan, 1869. — *Semaine religieuse* de Perpignan, n° du 6 avril 1901.

POEYDAVANT (Pierre) naquit à Pau (Basses-Pyrénées), le 19 janvier 1730, de l'union contractée entre Jean Poeydavant et Françoise-Josèphe Lelièvre. A l'âge de onze ans, il était déjà commis de l'Intendance de Pau. « Il puisait ainsi tout jeune, dit son biographe, la tradition alors naissante de cette science de l'Administration française qui allait devenir si fameuse, et dont il nous a laissé pour le Roussillon un excellent résumé [dans son *Mémoire sur la province de Roussillon et le pays de Foix, en particulier sur les objets relatifs à leur administration et aux fonctions des commissaires départis*, publié successivement par MM. Desplanque et Pratx dans les XXXVe, XXXVIIe et LIe *Bulletins de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*] Ce fut M. de Bon qui amena [Pierre Poeydavant] à Perpignan en 1754. Cet intendant, un des hommes en place de son temps qui ait le plus aimé à faire des obligés, prit comme premier secrétaire M. Poeydavant, déjà reçu avocat au Parlement. Deux ans plus tard, en juillet 1756, il obtint pour lui l'emploi de directeur du Vingtième. Peu après, il lui fit donner par le roi la commission de subdélégué-général de l'Intendance, dont il jouit jusqu'en 1789. Ces emplois honorables mirent M. Poeydavant à même de connaître parfaitement toutes les parties de l'administration. Remplaçant l'Intendant dans toutes ses absences, chargé par lui de l'instruction et du détail des affaires, dont un personnage comme M. de Bon ne pouvait s'embarrasser, logé même dans son hôtel, on peut dire qu'il fut durant ces trente-cinq ans, de 1754 à 1789, l'âme et le ressort de tout ce qui se fit dans les bureaux. Sans négliger et même pour mieux remplir les devoirs de son état, il s'occupait volontiers de former sur les objets de son administration des notices instructives, basées sur l'histoire, l'observation personnelle et la science, nouvelle alors des physiocrates... Ainsi son mérite ne manquait pas à se faire connaître. Monsieur de Bon avait commencé sa fortune ; il voulut la continuer en sollicitant pour lui, auprès de Sa Majesté, une pension de 1.000 livres, dont moitié serait prise sur l'imposition ordinaire de la province et moitié sur les revenus de la ville de Perpignan. Cette grâce fut accordée « en considération des bons services du dit Poeydavant » à la fin de l'année 1769. Il jouit de la même faveur sous M. de Tressan, successeur de M. de Bon, qui mourut en 1774, et sous messieurs de Clugny et de La Porte, qui ne firent que passer à l'Intendance. Ces différents administrateurs se reposaient entièrement sur lui du soin de diriger leurs commis et le chargeaient d'en payer les gages. Louis-Raymond de Saint-Sauveur, qui les remplaça, en faisait plus de cas s'il est possible : il disait plus tard, en se vantant, à propos de son intendance en Roussillon, qu'il s'était occupé pendant douze ans de ce qui pouvait faire le bonheur de cette province, selon ses lumières et surtout « avec les conseils de Monsieur Poeydavant, homme intègre, éclairé, laborieux et qui connaissait parfaitement le Roussillon. » M. Poeydavant, peu de temps avant d'obtenir sa pension, s'était avantageusement marié avec une demoiselle Marie Reyné, fille d'Etienne Reyné, greffier de l'extraordinaire des guerres, et de Louise Ramon, de la paroisse Saint-Jean de Perpignan. De ce mariage, célébré le 22 novembre 1768, il eut cinq enfants, mais à l'exception de Jean-Pierre-Etienne, l'aîné (dont la notice suit), ils moururent tous en bas-âge. Les orages de la Révolution française troublèrent, à son terme, la carrière de M. Poeydavant. Le 27 juillet 1789, un

soulèvement populaire se produisit à Perpignan, à la nouvelle des événements du 14 à Paris. Par un effet de l'esprit de déraison, si souvent observé chez les foules, l'effervescence se manifesta principalement contre l'intendance, la seule des institutions du régime d'alors dont l'esprit et les œuvres devaient subsister dans la France contemporaine. Arrêté, menacé de mort pendant trois heures de suite, M. Poeydavant quitta précipitamment les bureaux, abandonnant ses papiers qui furent mis sous scellés. Auparavant, il dut souscrire un billet de 2.400 livres en faveur de la chapelle de Notre Dame du Faubourg à Perpignan et des deux hôpitaux de cette ville. Les émeutiers ne lui firent grâce qu'à cette condition, mêlant d'une façon bizarre le brigandage à l'humanité, et la religion à la révolte. Effrayé, il se retira à Montpellier, où il garda le titre de subdélégué-général jusqu'au 31 octobre 1789. A cette date il fut remplacé par Louis Grenier. Il ne tarda point, toutefois, à revenir Perpignan, et y mourut, le 4 prairial au XI (3 juin 1805), éloigné des affaires publiques. »

E. Desplanque, *L'Intendance de Roussillon, Mémoire de M. Pierre Poeydavant*, dans le *XXXVe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

POEYDAVANT (Jean-Pierre-Etienne-Louis-Augustin, fils unique du précédent, naquit à Perpignan le 28 août 1769. Il était trésorier-payeur-général à Rennes (Ille-et-Vilaine) et chevalier de la Légion d'honneur, lorsqu'il fut successivement élu député du grand collège des Pyrénées-Orientales : le 13 novembre 1820, par 263 voix ; le 10 octobre 1821, par 269 voix et le 25 février 1824 par 278 voix. Jean-Pierre Poeydavant fit partie à la Chambre du groupe ministériel, demanda, le 20 août 1822, un secours pour la famille du conventionnel Montégut et quitta la vie politique aux élections de 1827. En 1837, Jean-Pierre Poeydavant se rendit adjudicataire du portail de la chapelle de Saint-Georges (tiers-ordre de Saint-Dominique à Perpignan) et d'une partie de la colonnade du cloître de ce couvent, vendus par le Génie militaire. Il destinait ces précieux débris à la construction d'une chapelle, mais la mort prévint ses projets. Le portail seul a été relevé plus tard et sert d'entrée à la cour d'exploitation rurale du mas Vésian. Les pierres d'appareil devinrent la proie des maçons : arcades, colonnes et chapiteaux du cloître des Dominicains de Perpignan gisent entassés pêle-mêle dans la cour de ce domaine. Jean-Pierre Poeydavant contracta alliance, à Naples, en 1810, avec Françoise-Félicie Pigualver et eut de ce mariage une fille, Hippolyte, qui naquit en 1812 et devint l'épouse du marquis d'Auberjon, des environs de Villasavary (Aude).

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.* — de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.*

POMERS (Pierre), maître fondeur qui vivait dans le milieu du xve siècle, s'engagea à refondre, de concert avec Thomas Besot, le bourdon et les deux cloches de l'église Saint-Mathieu de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 679. — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

POMETA (Bernard) était secrétaire à la cour d'Aragon, sous le règne de Pierre le Cérémonieux. Le 14 décembre 1357, les infantes Constance et Jeanne lui donnèrent procuration pour administrer en leur nom les lieux et villes de Saint-Laurent-de-la-Salanque, Claira et Vinça que le roi, leur père, venait de leur concéder en compensation du lieu de Vilaréal (royaume de Valence) attribué à Henri, comte de Transtamare, et d'autres fiefs leur appartenant, octroyés au chevalier Alvaro Garcia d'Albarnos. Bernard Pometa percevait pour ces émoluments une rente de cinq cents sous, prise sur les revenus de ces localités roussillonnaises. La seigneurie de Vinça passa de l'infante Jeanne d'Aragon à son fils Pierre comte d'Empories, et, par la veuve de ce dernier, aux vicomtes de Rocaberti. Louis XI en fit don à ses affidés ou capitaines, François de Pla et Raymond d'Ossaiges dit *Capder Ramonet*, puis à Michel Cardona et à ses enfants. Ferdinand le Catholique la restitua à une branche de la famille Rocaberti (V. ce nom).

Archives des Pyr.-Or., B. 106, 137.

PONCE, onzième abbé de Saint-Michel de Cuxa, administra ce monastère durant l'espace de sept années (951-958). Le 28 juillet 953, Riculfe, évêque d'Elne, consacra l'église provisoire de l'abbaye de Cuxa, en présence de plusieurs prélats, de la comtesse Ava ainsi que de ses fils Oliba Cabreta et Seniofred. Ponce enrichit son monastère de nombreuses reliques, notamment de celles de la Vraie-Croix, du Saint-Suaire, etc.

Abbé Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

PONS (Jacques), originaire de Perpignan, écrivit en 1474 un ouvrage sur l'escrime, au dire de L. de Narvaez dans son livre : *Engaño y desengaño de la destreza de las armas.*

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

PONS (Guillaume-Raymond de), possédait la baronnie de Monclar par succession de ses ancêtres. Son fils aîné, Joseph de Pons, épousa, le 12 janvier 1620, Béatrix de Guimera et reçut en dot la baronnie de Monclar qui devait passer à ses fils ou à défaut à sa sœur Magdeleine, épouse de François de Junyent. De l'alliance contractée entre Joseph de Pons et Béatrix de Guimera naquirent quatre enfants : Joseph, Antoine, François et Pierre. L'aîné, Joseph,

qui posséda la baronnie de Monclar, unit ses destinées à Jeanne de Ros et eut d'elle une fille, Thérèse, qui épousa Claude-Hyacinthe de Rebé, marquis de Rebé, mort en 1690. La marquise de Rebé et sa mère étant entrées en possession du fief de Monclar, Antoine de Pons, frère de Joseph, le revendiqua, en tant qu'héritier mâle, et commença, en 1698, un procès à l'Audience royale de Barcelone contre sa nièce. Ce procès durait encore au moment de la mort d'Antoine de Pons, survenue en 1701. Lors de son décès, ce dernier laissa deux fils Joseph et Michel et une fille Jéromine qui épousa François dez Pujol. A défaut de ses frères incapables, celle-ci continua le procès. Mais pour la même raison d'incapacité des enfants mâles d'Antoine de Pons et vu qu'il ne laissait qu'une fille suivante, François de Junyent fit opposition à la succession de la baronnie de Monclar, comme arrière-petit-fils en ligne directe de Magdeleine de Pons, fille de Guillaume-Raymond et épouse de son bisaïeul François de Junyent. Il eut gain de cause et l'Audience royale de Barcelone lui adjugea la baronnie de Monclar en 1761. Les maisons du Bourg et de Montbarrey, héritières de la marquise de Rebé formèrent appel contre cet arrêt et le procès se poursuivit jusqu'en 1764. (V. Monclar).

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONS (François) était orfèvre à Perpignan en 1646. Le 11 septembre de cette année-là, il passa un contrat avec le chanoine Onuphre Pi, pour la fabrication d'une statue en argent de la Vierge.

Archives des Pyr.-Or., G. 136.

PONT (Pierre), né à Osséja en Cerdagne, le 17 novembre 1582, était fils du « senyer en » Pierre Pont, agriculteur-pagès d'Osséja, et de son épouse Bosóm, de Sallent, paroisse de Bolvir (Cerdagne espagnole). Etudiant ès-arts en 1607, « micer » Pierre Pont était déjà docteur en droit civil et canonique en 1610. En 1615, il épousa dona Jeanne, fille de don Jean-Charles de Cadell, seigneur d'Espira-de-Conflent, dont il eut plusieurs garçons et filles. Pierre Pont fut anobli par le roi Philippe IV d'Espagne, aux termes de ses lettres-patentes données à Madrid le 24 mars 1639. Ce privilège de chevalerie lui octroya le blason suivant : « De gueules, à un pont de trois « arches d'argent, maçonné de sable, sur une rivière « d'argent ondée d'azur. » Plus tard, ces armes parlantes, furent, par ses descendants, écartelées de celles des maisons alliées de Cadell, de Trinyach et de Pincart. On trouve en 1654 et 1655 Pierre Pont, damoiseau, membre de la Députation ou Commission permanente des Cortès de Catalogne, où il exerçait les fonctions d'Auditeur de comptes pour l'Ordre de la Noblesse catalane. (Ohidor del Bras Militar de la Diputació del General del Principat de Catalunya y dels comtats de Rosselló y de Cerdanya). Pierre Pont dicta son dernier testament à Perpignan le 25 janvier 1655 et mourut dans cette ville avant le mois d'avril de la même année, dans la maison Trinyach appartenant à sa belle-fille. Pierre Pont avait pour frères : Onuphre Pont, né à Osséja le 1er mars 1600, créé citoyen honoré de Barcelone ; il était domicilié en 1655 à Puigcerda ; André Pont, né à Osséja le 15 août 1606, moine bénédictin, qui devint abbé d'Amer et Roses, et mourut à Perpignan en 1653. Pierre Pont laissa deux fils : François et Pierre. François Pont y de Cadell, damoiseau, fils aîné, fut l'héritier des titres et des domaines paternels ; il était né à Osséja le 4 avril 1618. En 1657, il exerçait les fonctions de viguier de la Cerdagne, réservées exclusivement aux gentilshommes. Il épousa en juin 1644 Françoise Trinyach, dernière héritière d'une vieille famille de bourgeois honorés de Perpignan. Il était déjà décédé en 1664. C'est de lui que sont issus tous les membres de la maison de Pont d'Osséja, actuellement éteinte masculinement. Pierre-Vincent, appelé aussi Pierre seulement, naquit à Osséja le 31 janvier 1623, et suivit la carrière militaire. En 1654, le « capitá » Pierre Pont y de Cadell tenait garnison à Prats-de-Mollo ; en 1655, il était lieutenant de cavalerie dans le régiment du marquis d'Aguilar. En 1658, avec le grade de capitaine, il remplissait les fonctions de lieutenant du Procureur royal. En cette dernière qualité, son salaire fut augmenté par des lettres-patentes de Louis de Vendôme. Il vivait en 1664, et paraît être mort sans laisser aucune descendance.

Communication obligeante de M. Albert Salsas.

PONT (Pierre) était originaire du *mas Pont*, situé sur la paroisse de Sainte-Marie de Armadas, dans le diocèse de Gérone. Il embrassa la carrière ecclésiastique, conquit les diplômes de docteur en théologie, en droit canon et en droit civil, puis fut nommé chanoine de la cathédrale d'Urgell et archidiacre de la Cerdagne. A l'époque des guerres de Catalogne, Pierre Pont adopta le parti français. Il suivit les armées de Louis XIV, en qualité d'aumônier de l'artillerie, dans la campagne de Flandres et de Luxembourg entreprise sous le commandement de Louis de Bourbon, duc d'Enghien. Le 30 juin 1644, Pierre Pont fut nommé abbé de Saint-Pierre de Rhodes, par décret royal. Le siège abbatial d'Arles étant devenu vacant, Pierre Pont qui avait fait profession religieuse dans l'ordre de saint Benoît, fut mis à la tête de ce monastère, le 26 janvier 1647. Il ne fut agréé par Rome qu'une dizaine d'années plus tard et porta longtemps le titre d'abbé élu d'Arles. Un brevet de Louis XIV, en date du 6 avril 1661, confirma

à Pierre Pont sa nomination à l'abbaye d'Arles, à charge de faire une pension de 1200 livres à Anne de Noailles, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Flour. Durant le séjour de Marca en Catalogne, Pierre Pont fut attaché à la maison du vice-roi. Le 8 mars 1660, celui-ci devenu archevêque de Toulouse, ayant à conférer avec les diplomates espagnols pour établir la délimitation de la frontière créée par le Traité des Pyrénées, chargea Pierre Pont de s'entendre avec le marquis de Mortara, gouverneur de Catalogne, dans le but d'asseoir les préliminaires des conférences. Le 11 janvier 1661, Pierre Pont échangea le bien patrimonial d'Armadas contre un riche domaine situé à Argelès-sur-Mer, appartenant à Isidore de Ferrer, natif de Fortia. L'abbé d'Arles siégea plus tard au Conseil Souverain du Roussillon, comme membre honoraire de ce tribunal supérieur. Il mourut en 1684.

Archives des Pyr.-Or., H. 55. — Abbé Dubarat, *Notice biographique sur Pierre de Marca*, Pau, 1894. — Abbé Gibrat, *Recherches historiques sur Pierre Pont, abbé d'Arles*, Céret, Roque, 1906, et *Deux familles catalanes*, dans la *Revue catalane* de 1907.

PONT (Jean-Raphaël), frère du précédent, combattit dans les rangs des troupes françaises, durant les guerres de Catalogne. Il se distingua en plusieurs rencontres, et pour récompenser ses services, Louis XIV lui accorda le titre de citoyen honoré de Barcelone, le 17 mars 1643. Le 15 avril de cette même année, Jean-Raphaël Pont fut nommé capitaine et gouverneur du château de Bellegarde. Le 17 juin 1654, il fut revêtu de la charge de lieutenant du procureur royal patrimonial des comtés de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Michel Frexa, décédé. Jean-Raphaël Pont laissa un fils appelé Joseph, qui fut procureur juridictionnel de l'abbé d'Arles. Vers le milieu du xviiie siècle, Marie Pont épousa Dominique de Coma-Serra.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401. — Abbé Gibrat, *op. cit.*

PONTICH (Michel de), de Bouleternère, reçut de Philippe IV des lettres-patentes, en date du 20 février 1639, qui lui concédèrent le privilège de bourgeois de la ville de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 388.

PONTICH (Michel) naquit à Bouleternère, le 20 novembre 1632, de François Pontich et d'Anne Izern. Aussitôt après qu'il se fut appliqué aux classes de grammaire, ses parents l'envoyèrent à Perpignan pour y faire ses humanités et sa philosophie. Il prit, très jeune, l'habit de l'Ordre de Saint-François, à Perpignan. L'année de son noviciat expirée, Michel Pontich fut admis à la profession; et, après avoir été pendant quelque temps chargé de l'enseignement de la langue latine dans le couvent des religieux franciscains d'Ille-sur-Tet, il fut envoyé à Gérone. Le 16 mars 1652, il fut agrégé à la cléricature. Le 10 du même mois, Hyacinthe Serroni, évêque d'Orange, lui conféra les ordres mineurs et le sous-diaconat dans l'église du monastère de Saint-Pierre de Galligans, à Gérone. Après avoir été employé pendant un certain temps comme lecteur ès-arts au couvent de Reus, Michel Pontich fut envoyé à Vich, pour s'y adonner à l'étude de la philosophie et de la théologie. Dans le courant de l'année 1654, il fut promu au diaconat; le 10 décembre, l'évêque de Vich, Raymond de Sentmanat, lui conféra la prêtrise. Appelé d'abord à professer la philosophie dans cette même cité de Vich, Michel Pontich débuta dans la chaire en improvisant un sermon, qu'on l'avait prié de prononcer lorsque la cérémonie était déjà commencée. Nommé ensuite lecteur de théologie, il remplit successivement cette fonction à Gérone, à Tarragone et à Barcelone. Délégué par sa province au Chapitre général de Tolède, il conquit les suffrages de ses frères par sa science et la douceur de ses manières. Michel Pontich devint gardien de Tarragone et custode. Dans ces diverses situations, il ne chercha à s'élever au-dessus de ses subordonnés que par sa fidélité à observer la règle de l'Ordre Séraphique. Le pain étant venu à manquer dans le couvent, on vit Michel Pontich, comme un simple frère-lai, se charger de la besace et aller demander l'aumône de porte en porte. Ce fut sur ces entrefaites, que le Général de l'Ordre, voulant utiliser la science et la vertu de Michel Pontich, le choisit en qualité de commissaire-visiteur des couvents du royaume de Sardaigne. Le P. Zarcosa, commissaire-général de l'Ordre, ayant eu connaissance des qualités du saint religieux et de la manière dont il avait rempli sa mission en Sardaigne, le désigna au Général comme commissaire-visiteur pour la province de Valence. Ce même P. Zarcosa, ayant convoqué le chapitre général de Catalogne, dans la ville de Reus, le 18 mars 1684, Michel Pontich y fut élu Provincial à l'unanimité. Il remplissait en même temps la charge de Qualificateur du Saint-Office. Michel Pontich était depuis un an à peine à la tête des Franciscains de la Catalogne, lorsque le roi d'Espagne, Charles II, le désigna comme évêque de Gérone, sur la recommandation du marquis de Legañez. Innocent XI agréa la proposition et expédia les bulles de nomination, le 30 avril 1686. Le nouvel évêque de Gérone fut consacré dans l'église d'Arenys-de-Mar, le 25 juillet 1686, par J.-B. Desbach, évêque d'Urgell, assisté d'Antoine Pascual, évêque de Vich, et de Joseph Mora, auxiliaire de l'archevêque de Tarragone. Le 8 octobre suivant, Michel Pontich fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. En prenant possession de son siège,



le nouveau pontife remarqua l'état dans lequel se trouvaient les alentours de son église-cathédrale. Il conçut le projet de faire construire un grand escalier pour en faciliter l'accès. Aussitôt qu'il eut obtenu l'agrément du chapitre, le prélat se mit à l'œuvre et fit construire cet escalier somptueux, composé de quatre-vingt-dix marches, formant trois grands paliers, le tout d'une largeur de vingt mètres, qu'on admire aux pieds de la cathédrale de Gérone. Sur la demande de l'évêque, les chanoines ne firent aucune difficulté de réunir le chœur au presbiterium, d'autant que le généreux prélat s'engageait à supporter de ses deniers les frais nécessaires à la construction des grilles et du trône épiscopal (14 avril 1690). Cette même année, Michel Pontich sollicita et obtint de Rome une décision favorable à son chapitre, qui désirait depuis longtemps voir résoudre quelques questions de préséance au sujet des places destinées, dans les cérémonies, soit aux chanoines, soit aux magistrats de la ville. Le 12 décembre 1690, l'évêque de Gérone présida à la fondation du couvent établi sous le vocable de Saint-Michel de Clodells. La Catalogne ne tarda pas à être violemment agitée par la guerre. Le maréchal de Noailles, ayant gagné sur les troupes espagnoles la bataille du Ter, la conséquence de cette victoire fut la reddition aux Français de la ville de Gérone, après dix ou douze jours de siège. Cette place demeura au pouvoir des Français (1694-1697) jusqu'au traité de Ryswick, qui remit la couronne d'Espagne en possession de tout ce qui était précédemment tombé au pouvoir de Louis XIV. Ces événements mirent Michel Pontich dans la nécessité de s'éloigner de sa ville épiscopale et de son diocèse. Il se retira, le 10 juillet 1694, à Arenys, d'où, en 1697, il se rendit à Reus, dans le couvent franciscain où il avait autrefois enseigné la théologie. L'évêque de Gérone rentra dans sa ville épiscopale vers la fin du mois de janvier 1698, au milieu des applaudissements et de la joie universelle, qui rappelaient sa première prise de possession ; mais ce fut pour y mourir bientôt après. Dans le courant du mois de septembre qui suivit sa rentrée à Gérone (1698), il déclarait à son neveu, D. Sulpice Pontich, chanoine de sa cathédrale, qu'il ne tarderait pas plus de trois ou quatre mois à quitter cette vie, et que l'église de Sainte-Claire serait le dernier degré de son escalier, faisant allusion à l'église du couvent des Clarisses qu'il venait de restaurer, et à l'escalier de la cathédrale qui avait été un des premiers travaux de son épiscopat. Le décès de Michel Pontich survint dans le palais épiscopal de Gérone, le 26 janvier 1699. La dépouille mortelle du prélat fut déposée le 30 du même mois sous le presbiterium de la cathédrale. On grava sur sa tombe l'inscription suivante qui se recommande par sa singularité. Elle est rédigée en phrases léonines de quinze syllabes à hémistiches rimés, et conçue en ces termes :

D. O. M.

Prorsus omni laude dignus, Fr. Michael Pontich,
Pauperum pater benignus, ardens zelo, jacet hic.
Sedis hujus almæ præsul virtutum demonstravit
A domo Gallisuæ exul annos quatuor pavit
Dilectum sibi commissum tot gregem manu et ore.
Ardue tractans remissum, debilem sed amore
Quem religio minorum præsidem jam fecerat
Ad exemplar doctiorum, Bula mundo dederat.
Absque scalis magnæ portæ, plures sunt memoriæ
Quæ fletum movent in morte, preces atque gloriæ.
Annos terdecim Pastoris jam fere compleverat,
Cum finem tanti laboris pax Dei decreverat.
Die XXVI januarii MDCXCIX.

Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XIV. — *España sagrada*, t. XLIV. — Tolra de Bordas, *L'Ordre de saint François d'Assise en Roussillon.* — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

PONTICH (Ignace de), neveu du précédent, naquit à Bouleternère. Il entra dans le couvent de la Chartreuse de Montalègre, où il vivait encore en 1726. Il a laissé un récit des *Révélations et faveurs célestes du vénérable Jean Fort, chartreux du couvent de Scala-Dei,* et un livre manuscrit intitulé *Le hameçon d'or* qui fut recueilli et publié par les soins du savant Pierre Serra y Postius.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

PONTICH (Sulpice de), frère du précédent, naquit à Bouleternère et mourut à Gérone en 1738. Il avait terminé à quinze ans ses études de théologie ; il prit à dix-huit ans ses grades de docteur en philosophie, en théologie et en droit. Chanoine de Gérone, il consacra ses loisirs à la composition d'un grand ouvrage intitulé : *Dictionnaire alphabétique de tout ce qui est relatif à l'église et au diocèse de Gérone.* Le tome IV de cette œuvre constitue une épiscopologie de ce diocèse, depuis la conquête de Charlemagne jusqu'en 1730. L'ensemble de l'ouvrage est demeuré inédit, et le manuscrit en est conservé dans les archives de la cathédrale de Gérone. Sulpice de Pontich avait aussi composé une vie de son oncle, l'évêque Michel Pontich, dont l'original se trouve au couvent de Montalègre.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

PONTICH (Bonaventure de), fils de Joseph de Pontich et d'Anne Dalmau, épousa Françoise Roig et Vilar. Celle-ci jouissait du talent inné de rebouter les membres disloqués. Elle le mit charitablement au service de ceux qui avaient recours à elle dans leurs infirmités, comme en fait foi le certificat suivant délivré en sa faveur, dans le but de l'exempter du logement des gens de guerre : « L'épouse de Bona-

venture de Pontich, qui a le don de remettre et de guérir avec facilité toutes sortes de dislocations et de fractures d'os (ce qui lui est commun avec tous ceux de sa famille), a fait faire dans sa maison à Vinça, une grande salle où elle traite avec beaucoup de charité et gratuitement tous ceux qui sont affligés de ces sortes d'accidents, le riche comme le pauvre, le soldat comme l'officier; il y a peu de jours dans l'année où elle n'ait à exercer ses talents à cet égard. » De l'union contractée entre Bonaventure de Pontich et Françoise Roig et Vilar naquirent trois fils : Bonaventure, dont la notice suit ; François, qui embrassa la carrière ecclésiastique ; Antoine, capitaine au régiment du Limousin, décédé à Vinça en 1786.

Archives des Pyr.-Or., C. 742, 747. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONTICH (Bonaventure de), fils du précédent, unit ses destinées, le 7 juillet 1739, à Marie de Descallar, domiciliée à Ille-sur-Tet. De ce mariage sont issus : François, qui suit ; Antoine, major au régiment de Foix, chevalier de Saint-Louis, mort durant l'émigration ; Paul, capitaine aux gardes d'Espagne, chevalier de Saint-Louis, qui figura à l'Assemblée de l'ordre de la noblesse roussillonnaise en 1789 ; Marguerite ; Elisabeth ; Marie, qui épousa Thomas de Roig, le 28 février 1764.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONTICH (François de), fils aîné du précédent, assista à l'Assemblée de l'ordre de la noblesse roussillonnaise, en 1789, en compagnie de son frère Paul de Pontich. Il s'était marié à Antoinette de Sicart et Taqui qui lui donna quatre enfants : François, qui suit ; Antoine (1773-1865), qui fut maire de Vinça sous la Restauration et devint le père d'Antoinette, épouse d'Auguste de Lazerme ; Louis, décédé avant la première Révolution ; et Rite, femme de Thomas de Pallarès.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONTICH (François de), fils aîné du précédent, suivit la carrière militaire et parvint au grade de chef de bataillon. Il eut trois fils : Hector, colonel d'artillerie ; Léon, mort le 21 avril 1887 ; et Henri.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

PONTOS (Udalgar de), archidiacre de Vallespir, signa, de concert avec les archidiacres d'Elne et du Conflent, un statut de l'évêque Bérenger de Santa-Fe qui réduisait à quinze le nombre des canonicats de la cathédrale. Il mourut le 7 des ides de décembre 1300 et fut inhumé dans le cloître d'Elne. On peut voir encore aujourd'hui sa pierre tombale, sur laquelle on lit l'inscription suivante :

> † Septimo idus Decembris anno Domini M
> CCC obiit dominus Hualguerius de Pontonibus
> Archidiaconus Vallispirii in Elnensis ecclesia,
> Qui instituit ibi in perpetuum unam (*sic*)
> Sacerdotem in altari sancti Marti
> ni, quem construxit, et suum anniver
> sarium cuius anima per misericordiam requiescat
> [in pace. Amen.

Huit ponts à trois arches, armes parlantes de Pontos, et douze roses à huit lobes encadrent cette inscription d'une double bordure. Les caractères sont très usés.

Archives des Pyr.-Or., G. 169. — L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.*

PONTOS (Bérenger de), moine bénédictin, était sacristain-majeur de Cuxa lorsqu'il fut appelé à recueillir la succession de Guillaume de Sans, en 1411, sur le siège abbatial de ce monastère. Il administra durant trente années l'abbaye de Saint-Michel et mourut en 1442. Bérenger de Pontos avait un frère appelé Louis qui possédait les fiefs de Saint-Martin de l'Albera et de Villelongue-dels-Monts. Ce dernier mourut jeune et laissa un fils du nom de Michel qui fut placé sous la tutelle de son oncle, l'abbé de Cuxa. Michel de Pontos entra à son tour dans l'ordre de saint Benoît et fut sacristain-majeur de Saint-Michel de Cuxa (1494-1500).

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 239, 262, 268, 272, 413. — Abbé Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

PORCELL (Jean), marchand de Puigcerda, prit possession, le 15 janvier 1499, de l'héritage de son oncle, le chevalier Antoine Mercader, ancien viguier de Cerdagne et l'un des agents les plus dévoués de la politique de Louis XI. Cette succession, composée en grande partie à l'aide de confiscations sur les monastères et sur les partisans du roi d'Aragon, comprenait les seigneuries de Bolquère, Err, Palau, Guills, Urg, Alp et Caixans. Jean Porcell, qui prit dès lors le nom de Mercader (V. ce nom), mourut sans postérité et légua tous ses biens à la communauté des prêtres de Sainte-Marie de Puigcerda, qui posséda jusqu'en 1789 ceux de ces lieux situés dans la Cerdagne française.

Archives des Pyr.-Or., B. 415, 416, 417. — Alart, *Echo du Roussillon*, n° du 15 janvier 1865.

PORRASSA (Joseph), religieux bénédictin de Montserrat, fut élu abbé de Notre-Dame d'Arles en remplacement de Pierre-Jean dez Guell, et mourut en 1644.

Gallia christiana, VI, col. 1093.



PORTA (Arnaud) reçut des lettres-patentes de Martin Ier, roi d'Aragon, qui l'investirent des fonctions de procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Pierre Vidal, suspendu le même jour à cause de sa mauvaise gestion.

Archives des Pyr.-Or., B. 163, 177, 185.

POUDEROUX (Pierre), moine et ouvrier *(operarius)* du monastère bénédictin de Caunes, au diocèse de Narbonne, fut nommé abbé de Saint-Génis-des-Fontaines le 30 octobre 1655. Appelé à l'abbatiat de Campredon, avant d'avoir pris possession de son siège, Pierre Pouderoux fut placé à la tête du monastère de Saint-Martin du Canigou par brevet du roi Louis XIV, en date du 29 mars 1698. Un arrêt du Grand Conseil, édicté le 13 août de la même année, autorisa le nouvel élu à prendre possession de l'abbaye, à charge par lui de continuer ses diligences en cour de Rome pour obtenir ses bulles dans l'intervalle de six mois. Pierre Pouderoux prit possession du siège abbatial par procureur, le 4 septembre 1698. Les bulles de provision du pape Innocent XII n'ayant été expédiées que le 23 octobre suivant, Pierre Pouderoux fut intronisé en personne dans son abbaye le 20 janvier 1699. Son premier soin fut d'améliorer le temporel et de restaurer les édifices de l'abbaye du Canigou. Il entreprit la construction d'un hôpital militaire et d'autres corps de bâtisses aux thermes de Vernet. Il aménagea à neuf la maison abbatiale et fit réparer le chemin du monastère que l'eau des pluies avait raviné et rendu impraticable. Pierre Pouderoux mourut à Paris, le 28 août 1714, dans un âge avancé et fut enterré dans l'église de Saint-Séverin. Ses neveux, officiers au régiment de Noé, réclamèrent les rentes et les titres personnels qui étaient la propriété de ce prélat.

Archives des Pyr.-Or., C. 1328, H. 153. — *Histoire de saint Gauderic, confesseur*, Perpignan, 1716.

POURTET (Nicolas), né à Perpignan en 1797, était fils de Joseph Pourtet, marchand-droguiste, et de Marie Clergue. Il fit ses classes au collège de sa ville natale et s'adonna spécialement à l'étude de la musique. Durant trente-deux ans, Nicolas Pourtet donna des leçons de solfège et de chant dans la ville de Perpignan ainsi qu'au pensionnat du Sacré-Cœur de cette cité. Il était doué d'un timbre de voix limpide, et sa prononciation particulièrement distincte rendait compréhensibles les syllabes proférées à une très grande distance. Nicolas Pourtet s'est surtout fait connaître par ses compositions de musique religieuse. On cite de lui : deux messes à grand orchestre ; un *Stabat Mater* à grand orchestre, interprété à diverses reprises par la maîtrise de la cathédrale de Perpignan ; un *Miserere* à grand orchestre ; un *Te Deum ;* des cantiques et des motets. Nicolas Pourtet est mort à Perpignan, le 25 mars 1867.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

PRAT et SENJULIA (Isidore), magistrat, fut nommé conseiller au Conseil Souverain du Roussillon lors de la création de ce tribunal suprême (10 juillet 1660). Isidore Prat épousa, en 1661, Anna Scuder, veuve d'Ignace Manalt, docteur en droit civil et en droit canon. Il mourut en 1695 et laissa ses biens à François de Calvo.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille).

PRIETO (Gaspard), né à Burgos le 14 août 1578, d'une famille noble, entra dans l'ordre de la Rédemption des captifs, à l'âge de seize ans. Il reçut de bonne heure le grade de maître en théologie et enseigna cette science successivement à Valladolid, à Tolède et à Salamanque. Après avoir rempli les fonctions de commandeur dans plusieurs couvents de son ordre, Gaspard Prieto devint provincial de Castille. Il fut élevé à la dignité de maître général de la Merci dans l'assemblée que le chapitre de l'Ordre tint à Saragosse, le 14 mai 1622. Au bout de quatre années, Gaspard Prieto se démit de sa charge et assista, en qualité de baron, aux cortès réunies à Monçon durant l'année 1626. Il fut nommé, peu après, évêque de Solsone, puis d'Alghieri en Sardaigne. Le roi d'Espagne confia à Gaspard Prieto le poste de capitaine-général de cette île, où il vint tenir des cortès. Appelé à l'évêché d'Elne en vertu de bulles pontificales datées du 18 février 1636, Gaspard Prieto ne prit possession de ce siège que le 19 mars de l'année suivante, par l'intermédiaire de son procureur, le chanoine Raphaël Llobet. Son entrée à Perpignan eut lieu le 5 juin 1637. Gaspard Prieto publia un mandement, le 23 septembre 1637, par lequel il enjoignait aux fidèles de son diocèse de lui dénoncer les ecclésiastiques qui refuseraient l'administration des sacrements, sous prétexte qu'on ne leur aurait point payé les honoraires ; les personnes qui auraient dansé, fait de la musique ou porté des armes prohibées, la nuit, dans les rues ; les sorciers, les bigames, etc. Ce prélat est encore l'auteur de deux traités sur la façon de tenir les cortès dans le royaume d'Aragon. Gaspard Prieto, qui était un pontife aussi charitable que pieux, finit ses jours à Perpignan, le 30 octobre 1637. Il fut inhumé dans le vieux Saint-Jean, à côté du perpignanais Onuphre Réart, ancien évêque d'Elne, de Vich et de Gérone. En 1694, son tombeau s'écroula. Le chapitre de la cathédrale de Perpignan lui en fit construire un autre au même endroit, et fit graver cette épitaphe sur le sarcophage : *Hic jacet illustrissimus D. D. Gaspardus de Prieto, religiosus B. Mariæ de Mercede, episcopus*

Elnensis. Obiit die 30 octobris 1637. En déterrant son cadavre, on trouva dans la main droite un tube de verre, contenant un écrit qui a été donné dans le *Gallia christiana* pour une épitaphe que le chapitre aurait fait graver en son honneur, outre celle qu'on vient de lire. Cette inscription est une notice nécrologique qui rapporte les principales étapes de la carrière de Gaspard Prieto.

Archives des Pyr.-Or., G. 9, 50, 259. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1073. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

PROFET ou **PROFAYT (Vidal),** nom vulgaire d'un poète juif appelé Pinhas-Hal-Levi, qui habitait Perpignan vers la fin du XIIIe siècle. Il était le frère de R. Ahron Hal-Lévi ben Joseph ben Benevenist, une des plus grandes célébrités du monde rabbinique.

P. VIDAL, *Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne.*

PROTASIUS, archidiacre de l'église d'Urgell, quitta son pays et les dignités ecclésiastiques, en compagnie de six prêtres libres (Witisa, Victor, Lucanus, Guntfredus, Recceswindus, Sanctiolus) et de quelques laïques (Attila, Baro, Leudominus, etc.), pour fonder une association monastique. Ces divers personnages arrivèrent à Exalada, situé dans la vallée d'Engarra, sur le bord de la rivière de la Tet, et y achetèrent un terrain, dans le but d'édifier un couvent en ce lieu. Ils choisirent pour patrons de leur monastère Saint André, Saint Pierre et Saint Jean. Le 24 février 846, le comte Bera, fils d'Argila, donna à cette colonie monastique l'église de Saint-André et le terrain voisin qui était attenant au territoire de Canaveilles. Dans le but d'assurer la conservation du nouveau couvent et de ses biens, Protasius et ses moines sollicitèrent un diplôme de l'empereur Charles-le-Chauve. Le 5 août 871, ce monarque prit sous sa sauvegarde le monastère de Saint-André d'Exalada et accorda aux religieux la faveur d'élire leur abbé selon la règle de saint Benoît. Mais le monastère ne tarda pas à être ruiné par une inondation de la Tet. Dans le désastre, plusieurs moines périrent; les actes de propriété des biens du couvent ainsi que le diplôme de Charles-le-Chauve disparurent. Le sinistre se produisit en 874, selon les continuateurs de l'*Histoire de Languedoc*, ou en 877, d'après l'avis de certains historiens. « Trente-quatre moines ou clercs, écrit judicieusement M. de Blay de Gaïx, qui avaient échappé à la mort, se réunirent sous l'autorité de Protasius, prêtre, qu'ils avaient élu abbé, et se transportèrent, en 878 (an 1 du règne de Louis II, dit le Bègue), au village de Clara, dans l'église de Saint-Martin, en attendant la reconstruction d'un nouveau couvent sur un emplacement exempt de tout danger d'inondation. Ils choisirent le lieu de Cuxa, assez voisin du village de Codalet. L'acte qui constate la translation en ce lieu de l'ancien monastère d'Exalada, est daté du 13 des calendes de juillet 879 *(anno primo quo obiit Ludovicus rex)*; cet acte fut approuvé par quelques autres moines en 882 et 884 (ans 3 et 5 du règne de Carloman). L'empereur Charles-le-Chauve, qui mourut en 877, fut informé, peu de temps avant son décès, par Protasius, du désastre survenu au monastère d'Exalada; le monarque écrivit à Protasius qu'il compatissait au malheur qui avait frappé sa communauté et lui recommanda de se fier à la merci de Miron, comte de Roussillon; en outre, il prescrivit aux moines, dans cette même lettre, de choisir Protasius pour leur abbé. Ces indications nous sont données par le le testament de Protasius, copié dans le cartulaire de Cuxa, et daté des ides de septembre de l'an 878; dans ce document, l'abbé a soin de signaler que la lettre de Charles-le-Chauve est entre les mains du comte Miron. Ce dernier répondit à l'attente de son souverain; il accorda sa protection, en 879, aux religieux échappés d'Exalada et les aida à s'installer à Cuxa. Il leur donna une nouvelle assistance, en abandonnant généreusement au monastère, de concert avec sa mère Ermessinde, son frère Raoul et la comtesse, Guiscle, l'église de Saint-Vincent-du-Vernet, plusieurs autres églises en Conflent et diverses terres. Deux mois avant de rédiger son testament, en juillet 878 (an 1 du règne de Louis II), Protasius avait assuré tout son bien au monastère qu'il voulait édifier en l'honneur de saint Germain, évêque d'Auxerre, afin d'y vivre, lui et les moines échappés au désastre, selon la règle monastique de Saint-Benoît, et sous la protection du roi Charles et de ses successeurs. Il déclara, dans l'acte de cette donation, qu'il faisait cette largesse à la sollicitation du comte Miron, et qu'il priait celui-ci et ses frères de garantir le futur établissement contre toute atteinte. Le 3 des nones de novembre de cette même année 878, divers laïques, entraînés par l'exemple du comte Miron et de Protasius, donnèrent à ce dernier et à ses moines, divers biens pour les aider à reconstruire le monastère de Saint-André d'Exalada, sous les vocables de saint Germain et de saint Jean; ces biens étaient situés dans les territoires de Canaveilles, d'Onzès, de Llar et d'En. Mais il ne suffisait pas à Protasius de recevoir des dons pour assurer le succès de son œuvre, il voulut encore reconstituer les titres confirmant les achats de biens et le diplôme royal, établis en faveur du couvent de Saint-André d'Exalada, et perdus dans le désastre causé par l'inondation. Une requête avait été présentée, dans ce but, par l'abbé Baro et le moine Protasius, peu après l'accident. Conformément à la loi visigothe, la reconstitution



fut opérée par des juges qui procédèrent à des enquêtes par témoins. Les titres reconstitués furent groupés dans trois actes datés du 2 des calendes de février, en 879 (an 2 de Louis II); ils remplacèrent ceux que l'inondation avait détruits et qui étaient datés des années 1, 9, 10, 15, 25, 27, 30, 33, 34, 35 et 36 du règne de Charles-le-Chauve *(regnante Karolo rege)*. Il résulte de ces actes reconstitués que l'abbé Baro, prédécesseur de Protasius, survécut au désastre, mais qu'il mourut peu de temps après, puisque son nom ne figure dans aucun acte de date postérieure. Le nouveau couvent de Cuxa, dédié à saint Germain, fut terminé en l'an 883; et Protasius, l'archiprêtre d'Urgell, qui avait été agrégé au monastère d'Exalada, sous le gouvernement des abbés Witisa et Baro, prit possession du nouveau couvent, cette même année 883. »

DE BLAY DE GAÏX, *Etude sur la fondation de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. VI.

PROXIDA (Jean de) figura, avec le titre de grand archidiacre, au synode qui fut tenu à Elne, le 10 mai 1388.

Archives des Pyr.-Or., G. 169.

PUIG (dez). Voyez articles: Arnaud, Pierre, Guillaume, Jean-Pierre, Bernard, Mathias *Dez Puig*.

PUIG (Michel dez), catalan, docteur en l'un et l'autre droit et chanoine de Barcelone, fut nommé à l'évêché d'Elne, le 8 juillet 1545. Le 28 de ce même mois, il adressa une lettre au chapitre d'Elne pour lui envoyer les bulles de nomination. Le 2 août suivant, Michel dez Puig prit possession par procureur de la chapellenie majeure de Saint-Jean et fut reçu chanoine de la collégiale. Ce prélat résigna, le 28 mai 1547, un canonicat qu'il possédait dans la cathédrale de Barcelone, en faveur de son frère Jean-Joachim dez Puig, clerc de cette ville. Il se rendit aux sessions du concile de Trente et fut du nombre des évêques qui s'opposèrent à la suspension de cette imposante assemblée œcuménique. En son absence, l'administration du diocèse d'Elne fut laissée entre les mains du vicaire-général, Michel Giginta. C'est ainsi que le 20 mars 1552, Jean Punyet, évêque de Cyrène et auxiliaire de l'évêque d'Urgell François de Urries, consacra l'église du nouveau couvent de Sainte-Claire de Perpignan. Au préalable, le prélat consécrateur avait obtenu de Michel Giginta, la permission de procéder à cette cérémonie. Le 27 avril 1552, Michel Giginta adressa un mandement aux prêtres du diocèse d'Elne, pour leur enjoindre de prescrire l'obligation pour les fidèles de célébrer la fête de saint Gaudérique, sous peine d'excommunication. C'est sous le patronage de Michel dez Puig, que François Salsona, professeur de droit à l'université de Barcelone, publia un de ses ouvrages: *Stylus capibreviandi cum utili tractatu de stylo clausularum.* Michel dez Puig envoya au Pape sa démission de l'évêché d'Elne, vers le milieu de l'année 1552. Il ne tarda pas à être pourvu d'un nouveau siège épiscopal. Jules III le nomma à l'évêché d'Urgell, dans le courant du mois de janvier 1553. Dès son arrivée dans le diocèse, Michel dez Puig fut choisi comme arbitre pour trancher les difficultés qui divisaient les membres du chapitre et ceux de la communauté ecclésiastique de la cathédrale, touchant leurs droits respectifs sur les funérailles. Paul IV transféra Michel dez Puig à l'évêché de Lérida, le 13 avril 1556. Ce prélat prêta serment, le 22 mai suivant. entre les mains de l'évêque de Barcelone Jacques Caçador, et prit possession de son siège le 4 juin de la même année. Il donna particulièrement tous ses soins à l'œuvre de la formation du clergé diocésain. Dans ce but, il fonda à Lérida, dès l'année 1589, un séminaire qui peut être considéré comme le premier érigé en Europe, d'après les constitutions du concile de Trente. Conformément à ses volontés, on devait travailler dans cet établissement à la formation cléricale de douze séminaristes, dont trois devaient être originaires du diocèse de Lérida, trois autres de l'évêché de Barcelone, trois de celui d'Urgell, deux de celui d'Elne, et le douzième devait provenir de la famille dez Puig. L'évêque de Lérida tint un synode en 1557. Il édicta dans cette assemblée diverses constitutions afférentes à la discipline ecclésiastique et au culte divin. Michel dez Puig les promulga sous la rubrique: *préceptes spirituels.* Il avait projeté un plan de réforme de l'Université de Lérida qui ne fut mis à exécution que sous le pontificat de son successeur, Antoine Augustin. Michel dez Puig mourut à Lérida le 21 novembre 1559, des suites d'une attaque d'apoplexie.

Archives des Pyr.-Or., G. 10, 48. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XI et XVII.

PUIG (Pierre), prêtre des Escaldes, est l'auteur d'un livre intitulé *Politar Andorra*, contenant en abrégé la série des évêques de la Seo d'Urgell, avec une notice sur chacun d'eux. Les actes de ces prélats sont étudiés surtout au point de vue politique. Cette portion du manuscrit laisse beaucoup à désirer; il y a des doubles emplois, des interversions, des anachronismes, des omissions, etc., contre lesquelles on ne saurait trop être en garde. Tout n'est pourtant pas à rejeter et le livre de Pierre Puig contient des indications qu'il est impossible de trouver ailleurs.

PUIGDAULUCH (Bernard) fut dépensier de la cour royale de Majorque, sous Jacques II. Philippe de Castro, chambellan de Pierre le Cérémonieux, et Pierre de Moncade, amiral de ce monarque, envoyés au mois de juillet 1344 au château de Perpignan, pour saisir les papiers et les pièces à conviction pouvant servir au procès de l'atelier monétaire de Perpignan, se buttèrent contre la vive résistance opposée à leurs investigations par Bernard Puigdauluch. Les agents du roi d'Aragon parvinrent à fracturer les armoires de la dépense et les trouvèrent remplies de cabas *pleins* de moules et de coins de monnaies. En 1345, Pierre le Cérémonieux fit mettre sous séquestre les biens de Bernard Puigdauluch, considéré comme rebelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 97. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.*

PUIGDAULUCH (Jacques) fut nommé maître de la Monnaie de Perpignan, en 1341, par le roi de Majorque, Jacques II. Ce prince le pria de se charger de fabriquer ses monnaies, de concert avec Raymond Albert. Jacques Puigdauluch s'excusa en avouant son incapacité; mais le souverain le força d'accepter le brevet de maître de la Monnaie, scellé de son sceau. Jacques Puigdauluch et Raymond Albert frappèrent la monnaie, sur les indications du roi de Majorque en personne. La création de cet atelier monétaire à Perpignan fut la cause occasionnelle qui entraîna la chute du royaume de Majorque.

Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.*

PUIGGARI (Pierre) naquit à Perpignan, le 27 janvier 1768. Doué d'une intelligence d'élite, il voua presque toute son existence à la culture des lettres. Jeune et après avoir fait d'excellentes études, il entra comme novice au monastère des Bénédictins d'Arles-sur-Tech. Il désirait faire partie de cet ordre célèbre qui a fourni tant de noms chers à la science, et il était, en effet, bien digne d'y prendre place; mais il fut contrarié dans ses penchants par la Révolution de 1789. Il passa en Espagne, se rendit à Madrid, où il se livra avec ardeur à l'étude si riche de la langue castillane. Rentré dans sa patrie, il embrassa la carrière de l'enseignement: pour un homme tel que lui, c'était presque suivre sa première vocation. Il fut successivement professeur d'humanités et de rhétorique et il devint plus tard principal du collège de Perpignan. Ce fut à cette époque qu'il composa ses *Leçons de langue espagnole*, le meilleur livre qui ait encore paru en ce genre. Il donna ensuite une nouvelle édition de la *Grammaire espagnole-française de Chantreau*, ouvrage destiné aux Espagnols et qui a obtenu à juste titre les plus grands succès. Profondément versé dans la littérature ancienne et moderne, c'est de préférence vers les études historiques et archéologiques que Puiggari dirigea les grandes facultés de son esprit. Il avait acquis la connaissance la plus complète de l'histoire du Roussillon, en fouillant avec sagacité dans les vieilles archives, parmi les chartes et les parchemins, et il possédait une vaste érudition, qui s'alliait à une remarquable netteté de jugement. C'était presque un jeu pour lui d'aborder les questions les plus difficiles ou les plus controversées; toujours armé d'une critique sûre, la lucidité de son opinion apportait partout la clarté. Son style correct, élégant et facile était empreint de cette logique qui entraîne avec elle la conviction. Infatigable au travail, il n'a pas cessé d'être jusqu'à ses derniers jours, un de ces Bénédictins volontaires pour qui l'étude était une nécessité. Il a inséré dans le *Publicateur* (de 1832 à 1838) et disséminé dans d'autres recueils un grand nombre d'articles estimés sur divers sujets d'archéologie, tels que les inscriptions romaines en Roussillon, Ruscino, Illiberis, Villa Gothorum, les anciennes villas romaines, l'église Saint-Jean-le-Vieux, les origines de Perpignan, Saint-Martin du Canigou. En 1842, Pierre Puiggari publia le *Catalogue biographique des Evêques d'Elne*, depuis l'an 571 jusqu'à nos jours. On ne saurait assez apprécier, en lisant cet ouvrage, combien il a fallu de temps et de savoir pour découvrir, à cette époque, dans les vieilles annales religieuses du Roussillon un nom ou une date inconnus, et leur fixer la place qu'ils doivent occuper dans l'histoire. Aussi ce volume est pour le monde savant un travail considérable et de haute portée. Il a servi à corriger une foule d'erreurs qui avaient été introduites dans le *Gallia christiana*. L'intelligence de Pierre Puiggari, qui n'avait rien perdu de sa vigueur, lui permit de publier une *Grammaire catalane*, à l'âge de quatre-vingts ans. Il a laissé aussi, en manuscrit, un *Dictionnaire catalan-français* qui est le complément de sa *Grammaire*. Pierre Puiggari mourut à Perpignan le 4 septembre 1854.

Morer, *Pierre Puiggari*, dans le *Xe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

PUIGGARI (Antoine-Jean-Baptiste-François-Xavier), neveu du précédent, est né à Perpignan le 17 janvier 1815. Admis, en 1833, à l'Ecole Polytechnique, il passa par l'Ecole d'application de Metz et entra dans le corps du Génie. Puiggari servit quelque temps en Afrique, fut ensuite chargé des chefferies de Prats-de-Mollo et de Fort-les-Bains, de mars 1841 à juillet 1848, et fit la campagne de Rome, comme commandant d'une compagnie de sapeurs. Il remplit les fonctions de chef du Génie, à Perpignan, par intérim, pendant l'été de 1850, et à Nar-



bonne. Il fut nommé chef de bataillon à Montpellier et termina sa carrière militaire à Perpignan, où il fut directeur des fortifications, de 1867 à 1875. Chevalier de la Légion d'honneur en 1849, il fut promu officier le 12 août 1862 et commandeur le 21 avril 1874. En 1842, Puiggari rédigea pour Amélie-les-Bains un projet d'hôpital thermal. Le talent dont il fit preuve en cette circonstance, l'habileté qu'il montra dans la direction des travaux, le zèle avec lequel il s'employa à défendre les intérêts de l'Etat dans diverses affaires d'expropriation, lui valurent de nombreuses félicitations de ses chefs. Plus tard, Puiggari établit les projets du fort des Bazergues, dans la vallée de l'Ariège, de la caserne de Mende, d'une caserne à Montpellier, etc. Il fut commandant de place à Perpignan, pendant la difficile période du 2 novembre 1870 au 30 mars 1871. Ses services de guerre étaient non moins remarquables. Sans parler de ses campagnes d'Afrique, à Rome, où il rencontra le général Niel, qui avait appris à l'apprécier en Algérie, le capitaine Puiggari prit part à diverses affaires, notamment au combat du 30 avril 1849, où il se trouva en tête d'une colonne ; le rare courage dont il fit preuve ce jour-là, lui valut la croix de la Légion d'honneur. Avec de pareils états de service, Antoine Puiggari aurait pu prétendre aux plus hauts grades. L'attachement de Puiggari à son pays natal, l'affection sans borne qu'il avait voué à sa famille, contrarièrent son avancement. Puiggari appartenait à une famille où la science historique était en honneur : son oncle Pierre Puiggari était sans conteste le plus érudit des esprits roussillonnais de sa génération. Sans doute, cet exemple ne fut pas sans exercer quelque influence sur le neveu, qui témoigna lui-même, dès les premiers temps de sa carrière, d'un esprit curieux des choses de l'érudition. En Afrique, Antoine Puiggari avait appris l'arabe et s'était adonné à l'étude de l'archéologie orientale. Pendant l'expédition de Rome, il joignit l'italien à l'espagnol, qu'il connaissait déjà, et il présida une commission chargée de travaux historiques. Doué d'une mémoire heureuse, d'un esprit précis et perspicace, chercheur infatigable, il possédait de plus une qualité infiniment précieuse pour un archéologue : une habileté surprenante au dessin. L'Ecole d'application de Metz gardait, en 1870, des épures de lui, et il a laissé dans ses cartons nombre de plans où on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la sûreté de la main ou de la patience du dessinateur. Le colonel Puiggari avait aussi un réel talent d'exposition. La description des plombs trouvés par lui à Amélie-les-Bains est véritablement un modèle de clarté. Jusqu'à la fin, d'ailleurs, il exerça sa plume : pour se distraire, ce vieillard ne dédaignait pas de tourner des vers latins, catalans ou français. Archéologue d'autant plus sûr qu'il était habile constructeur, Antoine Puiggari était surtout un catalaniste accompli. Au dire d'un bon juge, la vieille langue de la province coulait de ses lèvres, pure et nette comme une source coule des glaciers du Canigou. Malgré ces dispositions exceptionnelles, il ne publia cependant pour ainsi dire rien. Tout le long du jour, il travaillait pour apprendre, non pour imprimer, se contentant d'accumuler les notes et les ouvrages, les plans et les admirables reproductions de manuscrits ou d'estampes, dans sa belle bibliothèque de la rue Saint-Christophe. A qui l'engageait à faire connaître le résultat de ses études, il répondait en plaisantant qu'il avait bien assez de mal à s'instruire sans chercher à instruire le public. Le colonel Puiggari a laissé néanmoins un certain nombre d'études manuscrites. En voici l'énumération : *Les Goigs ; Le pluriel féminin catalan ; L'interjection catalane : Carail ; Les dates métriques ; Une inscription du VIe siècle à Prats-de-Mollo ; Une inscription catalane du XIIIe siècle ; Un bassin de cuivre jaune de Saint-Michel de Cuxa ; Un ivoire de Narbonne ; Les dynars trouvés à Monastir-del-Camp ; Les monnaies seigneuriales de Besalu et de Roussillon trouvées près de la Junquera ; Le premier livre imprimé à Perpignan, en 1502 ; Le prieuré de Saint-Estève-del-Monastir ; Notes sur saint Enves ; La légende de saint Lin ; L'apparition de l'Ange ; Le bras de saint Jean-Baptiste conservé à Saint-Jean ; Le vieux Saint-Jean*, et d'autres petits travaux qu'il serait trop long d'énumérer. Ce savant communiquait avec une libéralité bien rare les notes qui lui avaient coûté tant de labeur. Par ses indications et ses conseils, il exerça sur les études historiques en Roussillon une influence considérable. Il fut, de plus, en correspondance avec Anatole de Barthélemy, Reinaud, de Saulcy, Allmer, Sacaze, Révoil, Douais, etc., et avec les plus distingués parmi les écrivains de la Catalogne. A Perpignan, il était inconnu ou plutôt méconnu : c'est que, malgré le long commerce des hommes, il était resté un de ces délicats qui fuient volontiers le contact du vulgaire et le bruit des foules. Dès son arrivée à Perpignan, en 1867, Antoine Puiggari s'était fait recevoir de la Société scientifique. A Narbonne déjà et à Montpellier, il avait pris part aux travaux d'érudition, et la Commission archéologique de Narbonne le nomma plus tard membre honoraire, comme étant « l'un des hommes dont elle avait eu le plus de droit de s'enorgueillir. » La Société des Pyrénées-Orientales fut amenée à lui offrir, en juillet 1871, la vice-présidence. Le colonel Puiggari refusa, persuadé qu'au lendemain de nos désastres, un officier n'avait pas le droit de dérober à ses occupations professionnelles une part quelconque de son temps et de ses forces. En 1874, la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-



Orientales fit de nouvelles démarches, auxquelles Antoine Puiggari répondit encore par un refus. Le 3 décembre 1890, au matin, il fut trouvé mort au pied de son lit. Ses obsèques eurent lieu sans pompe. Simple et droit jusqu'au bout, le colonel Puiggari avait voulu qu'il n'y eut à son enterrement ni discours ni honneurs militaires. Il voulut aussi être enseveli dans la fosse commune.

BRUTAILS, *Notice sur le colonel Puiggari*, dans le *XXXII* *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

PUIGMARI Y FUNES (Pierre de), docteur en droit et chancelier du roi d'Espagne dans la principauté de Catalogne, les comtés de Roussillon et de Cerdagne, fut élu abbé de Saint-Michel de Cuxa, en 1618. Il succéda à François d'Erils, occupa le siège abbatial de ce monastère durant neuf années et mourut en 1627. En 1631 on publia, à Barcelone, un ouvrage de cet abbé sous la rubrique: *Litterarum pastoralium edictorum, etc., Miscellaneum*, in-8°.

FOURQUET, *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan.* — Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

PUIGNAU (François), notaire de Perpignan, se livra durant trente-cinq ans à des recherches historiques dans les archives du Roussillon. Le 16 février 1605 il termina un *Llibre de rubricas del capitol de la Réal* qui renferme l'analyse d'actes déposés chez divers notaires. Les pièces analysées concernent les fiefs, les censaux, etc. du chapitre et de la communauté ecclésiastique de la Réal. Elles sont au nombre de 192, rangées dans un ordre arbitraire; elles vont de l'année 1368 à 1690. Le 12 septembre 1608, François Puignau entreprit l'inventaire des archives du chapitre d'Elne et le 23 juillet 1630, l'analyse des documents de la communauté de Saint-Mathieu de Perpignan. Ce dernier répertoire comprend 814 articles dont les 694 premiers seulement ont été rédigés par Puignau. On cite surtout de Puignau les *Rubriques*, dix volumes inédits contenant l'analyse de milliers d'actes, source précieuse pour l'histoire du Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., G. 6, 62, 393, 579. — P. VIDAL, *Histoire de la ville de Perpignan.*

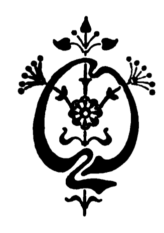
PUIG-ORFILA (Guillaume de) s'attacha à la fortune de Jacques Ier, roi de Majorque. Ce monarque lui fit donation de droits domaniaux sur des maisons, jardins, vignes, différents terrains situés à Collioure. Plus tard Guillaume de Puig-Orfila acheta à Guillaume dez Volo, la moitié de la dîme du vin, des raisins, de trois parts de la dîme des blés, des légumes et du quart de la dîme des autres fruits du territoire de Toulouges pour 5050 sols de Malgone. Un privilège de Jacques Ier porta encore concession en sa faveur des justices du château de Vilaclare. Guillaume de Puig-Orfila devint conseiller du roi de Majorque. Le dévouement qu'il porta à la dynastie majorquine lui attira l'inimitié du roi d'Aragon qui, étant venu à l'improviste à Perpignan, en 1285, le fit arrêter en compagnie d'Arnaud Batlle, un autre des conseillers royaux. En 1275, Guillaume de Puig-Orfila avait gracieusement octroyé aux Frères-Prêcheurs, des locaux et des terrains, pour construire un couvent de leur ordre dans la ville de Collioure. Il fit encore donation à l'hôpital et à l'aumône de cette ville des dîmes de Malloles et de Toulouges qui étaient en sa possession. Guillaume de Puig-Orfila eut un fils, Arnaud, qui fut aussi docteur ès-lois et partisan dévoué du dernier roi de Majorque. A son tour, Arnaud de Puig-Orfila ne laissa qu'une fille, Fina. Celle-ci unit ses destinées à Pierre Amoros, d'Argelès.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 209, 211, 217, 219, 357, 378. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.*

PUJOL (Bernard), chanoine de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan, avait été reçu au doctorat en théologie dans l'Université de cette ville, en 1596. Il fut recteur de cette compagnie, de 1604 à 1609. Bernard Pujol écrivit sur l'adoration due à la sainte Eucharistie: *De sacro adorationis cultu, disputationes quatuor*, 1608, in-8°. Il contribua pour une large part à la construction du retable en marbre blanc qui orne le chevet de la cathédrale de Perpignan. Les armes du chanoine Pujol (une montagne sommée d'un soleil) sont sculptées sur deux panneaux de ce monument ainsi que sur l'autel du dévot Crucifix.

COMA, *Noticies de la iglesia insigne collegiada de Sant Joan de Perpinya.* — *Annuaire des Pyrénées-Orientales*, année 1834.





QUER (Bernard) fut maître des œuvres royales en Roussillon, sous les rois de Majorque. En 1346, Pierre IV, roi d'Aragon le mit à la retraite.

Archives des Pyr.-Or., B. 97.

QUER (Jean), fondeur de cloches à Villefranche-du-Conflent, fabriqua une cloche pour l'église de Finestret, en 1354.

Archives des Pyr.-Or., B. 102.

QUER Y MARTINEZ (Joseph), botaniste, né à Perpignan, le 26 janvier 1695, y reçut sa première éducation et se livra à l'étude de la botanique, de l'anatomie et de la chirurgie. Il fut ensuite nommé chirurgien-major d'un régiment espagnol, et resta, comme son père, attaché à son ancienne patrie, quoiqu'il fut devenu français par la cession du Roussillon à la France. Quer alla successivement herboriser dans les provinces orientales de l'Espagne, sur les côtes d'Afrique où son régiment faisait partie de l'expédition d'Oran ; à Naples, en Sicile, où il fut nommé chirurgien-major de plusieurs hôpitaux, et dans les autres parties de l'Italie, où il cultiva aussi la chimie. Revenu en Espagne en 1737, il s'établit chez le frère de son colonel, le duc d'Atrisci, devenu son Mécène. Il mit en ordre ses collections et forma dès lors le projet de composer une *Flore Espagnole* pour laquelle il réunit encore dans son pays de nombreux matériaux. En 1742, il revit l'Italie, en qualité de chirurgien-major de l'armée, et sut allier les devoirs nombreux de sa nouvelle place avec le commerce des naturalistes italiens et les excursions botaniques. Lors de l'attaque du camp de Viterbe par les Allemands, ne voulant pas quitter le duc d'Atrisci au moment du danger, il fut fait prisonnier mais bientôt relâché, après avoir été dépouillé de tous ses vêtements, ne conservant que son herbier qu'il avait confié au trésorier-général de l'armée. A la paix, il revint en Espagne par le Midi de la France, où il vit Sauvage et Barrère. Accueilli par la duchesse d'Atrisci, devenue veuve, il profita de sa permission pour semer dans ses jardins les nombreuses graines que ses voyages lui avaient procurées, ainsi que celles que de nouvelles excursions en Espagne lui rapportèrent, et celles qu'il continua de recevoir de France et d'Italie. Il ne tarda pas à manquer d'espace, et alors il fit l'acquisition d'un jardin dans le voisinage où, en peu d'années, il réunit plus de deux mille espèces. Cet établissement, le premier qui fut formé en ce genre en Espagne accrut beaucoup sa réputation, et répandit le goût de la botanique. Les succès de Quer donnèrent à Charles III l'idée de créer un jardin botanique dans le potager du Prado ; mais ce projet ne fut mis à exécution que sous Ferdinand VI en 1755. Les plantes cultivées dans le jardin de Quer firent le fond de celui du roi et lui-même en fut nommé le professeur. Les premiers progrès de la botanique en Espagne furent dus aux cours qu'il fit en cette qualité, à ses conversations avec les jeunes gens qui visitaient en grand nombre le jardin, autant peut-être qu'à sa flore. Quer renonça dès lors presqu'entièrement à la pratique de la chirurgie qui lui avait cependant été très utile, et se consacra exclusivement à la botanique. Il avait précédemment visité l'Estramadure et la chaîne des Pyrénées où il observa le chamois et le lagupède dont il donna des descriptions détaillées et intéressantes. Il explora ensuite la Vieille-Castille et les provinces maritimes du Nord-Ouest de la Péninsule. Au retour de son voyage, il s'occupa de la rédaction de la *Flore Espagnole* et mit en ordre les matériaux qui devaient remplir les derniers volumes; mais il n'eut pas la satisfaction de terminer cet ouvrage. Il mourut d'une fièvre inflammatoire, le 19 mars 1764. Avant Quer, la botanique était très peu cultivée en Espagne. Il convient lui-même, et c'est aussi l'opinion de Rodriguez, que les Espagnols n'avaient aucun botaniste marquant à opposer à ceux des autres nations. Huguna, moins naturaliste que médecin, n'était connu que par un commentaire sur Dioxoride. Hernandez, Garcias ab Horto, Acosta, Monardès avaient fait connaître un grand nombre de plantes des deux Indes ; mais ils avaient très peu avancé la botanique. Jacques Salvador, ami et contemporain de Tournefort, était seul nommé avec distinction, quoiqu'il n'eut rien publié. Les plantes de l'Espagne n'étaient connues que par les herborisations ou les ouvrages de l'Ecluse, Tournefort, Ray, Barrelier, Antoine de Jussieu, Lœfling

et d'autres étrangers. Quer fut le premier Espagnol qui publia un travail sur les plantes de son pays. Cet ouvrage parut à Madrid, sous le titre : *Flora española, ó Historia de las plantas que se crian en España* (1762-1784), 6 vol. in-4°, avec 188 planches. Bien qu'il ait été composé à une époque où dominait le système Linné, il est cependant distribué d'après la méthode de Tournefort. La cryptogamie y est omise presque entièrement, tandis que les coraux et corallines y figurent encore parmi les plantes. Les quatre premiers volumes ont été publiés par l'auteur, et Ortega donna ses soins aux deux autres. Les services que Joseph Quer a rendus à la botanique ont été reconnus par Lœfling, qui lui a consacré le genre *Queria*, de la famille des légumineuses. Outre cet important ouvrage, Quer avait préparé divers travaux qui n'ont jamais été livrés à la publicité. On cite entre autres : *La traduction des œuvres de Le Draud*, une *Serpentologie* et une *Dissertation sur la ciguë*.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Annuaire des Pyrénées-Orientales*, année 1834. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

QUERALT (Pierre de), noble aragonais, signa, le 20 janvier 1279, à Perpignan, la convention conclue entre Pierre III, roi d'Aragon, et son frère Jacques Ier, roi de Majorque, par laquelle le second se reconnut le vassal du premier, sous certaines réserves. Pierre de Queralt fut nommé plus tard seigneur justicier de Céret.

Archives des Pyr.-Or., B. 1. — Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.*

QUERALT (Gérard de) détenait par engagement la baronnie de Tresserre, au début de la première annexion du Roussillon à la couronne de France. En 1468, ce fief fut confisqué au nom de Louis XI, au détriment de Gérard de Queralt.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 407, 408.

QUERALT (Georges de), seigneur de Mosset, au commencement du xve siècle, percevait des rentes sur les lieux de Prats-de-Mollo, Conat et Cortsavi. Il mourut sans postérité, laissant ses biens en héritage à sa sœur Eléonore, épouse de Bernard de Centelles.

Archives des Pyr.-Or., B. 240, 257.

QUERALT (Jean de) reçut de Philippe II, roi d'Espagne, commission de coadjuteur ou adjoint du Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. A la mort de Guillaume d'Ivorra, Jean Blan-Ribera prit la direction intérimaire de l'administration de la province, jusqu'au jour où Jean de Queralt fut nommé à l'office de Gouverneur. Lors de l'attaque du château de Mosset par le seigneur du Vivier, Jean de Queralt fut l'objet d'une accusation calomnieuse. François Semaler, originaire d'Ille, résidant à Aleth, déclara que le gouverneur du Roussillon était de connivence avec les assiégeants, et qu'il avait vendu frauduleusement deux chevaux à M. de Joyeuse. Le duc de Feria, capitaine-général, destitua Jean de Queralt de sa charge, et le traduisit devant le Conseil du roi. Devant les juges, François Semaler rétracta ses fausses allégations. Après s'être confessé et avoir communié, il déclara dans la sacristie du couvent des Carmes de Perpignan que sa déposition n'était pas l'expression de la vérité, et qu'elle lui avait été suggérée par Diego de Robledo et de Vera, Fernand de Tolède, capitaine-général, et Gérard de Cruilles, seigneur de Mosset. Ceux-ci lui avaient fait entendre que, par suite de son accusation, Gérard de Cruilles deviendrait gouverneur du Roussillon et lui donnerait l'office de bailli de sa seigneurie. Un privilège de Philippe III réintégra Jean de Queralt dans sa charge de gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. A quelque temps de là, il fut appelé, par ce prince, au gouvernement de la province de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., B. 377, 378, 380.

QUERALT (Joseph de), magistrat, partisan de la domination française en Catalogne, fut nommé par Louis XIV, doyen de la Royale Audience. Le 29 juillet 1653, ce prince lui octroya des rentes sur les biens d'Antoine Reart. Joseph Queralt fut nommé conseiller au Conseil souverain du Roussillon le 10 juillet 1660 et mourut peu de temps après (avril 1661), laissant trois fils : Sébastien, chanoine de la Réal; Fructueux et François dont les notices suivent.

Archives des Pyr.-Or., B. 394.

QUERALT (Fructueux de), fils aîné du précédent, recueillit, le 13 mai 1661, la succession de son père au Conseil souverain du Roussillon. Il épousa, en 1666, une riche veuve, Cornell et Dassus, qui lui donna un fils appelé aussi Fructueux. Celui-ci reçut le diplôme de docteur en droit, entra dans les ordres, devint chanoine d'Elne et conseiller au Conseil souverain du Roussillon. Le 17 novembre 1727, il prononça dans l'église de l'Eule l'*Oraison funèbre de messire Etienne de Ponte comte d'Albaret, premier president du Conseil Souverain*, Perpignan, Fr. Reynier, in-4°, 44 pages.

Archives de Mme Babut.

QUERALT (François de), frère du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique et ne tarda pas à posséder un canonicat à Perpignan, dans le chapitre de Saint-Jean. Il fut nommé vicaire capitulaire du diocèse d'Elne, dans le courant du mois d'avril 1664,

à la suite de la déposition de Jérôme Lléopart. Le Conseil souverain ayant appris que Lléopart et Queralt ne craignaient pas de faire office de vicaire, les pria de cesser provisoirement leurs fonctions. Lléopart promit d'obéir. Queralt et le chapitre refusèrent. Le Conseil souverain lança un arrêt, le 5 mai 1664, maintenant Lléopart dans la charge de vicaire capitulaire jusqu'à ce que Rome eut tranché le débat. François de Queralt excommunia alors ses adversaires: Lléopart, le président Sagarre et le conseiller de Marti. « La Cour, raconte M. le chanoine Torreilles, crut de sa dignité de mettre un terme à de tels déportements ; la tranquillité publique paraissait aussi l'exiger. En ville ce n'étaient partout que conciliabules, réunions, provocations, les uns restant fidèles à Lléopart, les autres, surtout les exaltés, prenant fait et cause pour Queralt et ses deux séides, l'archidiacre Garriga et le bénéficier Pugsech, curé de Saint-Jean. La presque unanimité opina pour une répression sévère et, dans une réunion secrète tenue le 21 mai, on parla d'infliger une forte amende aux chanoines Queralt et Garriga et au bénéficier Pugsech. La sentence devait être précisée, arrêtée et portée le lendemain en séance publique. Celle-ci s'ouvrit à une heure matinale, sûrement avant 9 heures, puisque l'avocat général raconta que Queralt et ses deux complices, ayant eu vent des résolutions prises la veille en réunion secrète, allaient lancer durant la messe du chapitre une sentence d'excommunication contre le Conseil. Une indiscrétion, presque une trahison avait été commise ; la Cour qui soupçonnait véhémentement le conseiller Queralt, frère du chanoine de ce nom, d'en être l'auteur, ordonna une enquête sur ce point. Elle décida ensuite de se réunir à nouveau dans la soirée, non sans avoir au préalable nommé un rapporteur de l'affaire. Vers 3 heures, les conseillers réunis apprirent que Queralt s'était contenté de lancer, à la messe capitulaire, un monitoire enjoignant à Sagarre, à de Marti et à l'alguasil Giminell, d'avoir à comparaître devant son tribunal avant midi, faute de quoi ils seraient excommuniés durant les vêpres. Les susdits n'ayant pas paru, Queralt les avait solennellement excommuniés du haut de la chaire de la Cathédrale. A l'excommunication le Conseil répondit par un arrêt bannissant Queralt, Garriga et Pugsech. Ordre était donné de prévenir immédiatement le sieur de Chatillon, chargé comme lieutenant de roi de la police de la ville et de la province. La Cour se réunirait une troisième fois, à 5 h. 1/2, pour connaître du résultat de la démarche. Elle vint à l'heure dite, mais de Chatillon pas de nouvelles. Comme les parlements aux jours d'émeute, elle se déclare alors en permanence. Un premier estafette qui a rencontré le lieutenant du roi sur la Loge, au milieu de ses officiers, raconte que celui-ci ne viendra pas avant 8 heures, « car il doit aller souper au jardin *d'en Simon.* » Un second annonce que le lieutenant du roi s'est ravisé et attend chez lui une ambassade de la Cour. L'ambassade rentre peu après et rapporte que Chatillon, « vu la gravité de l'affaire » a demandé un sursis pour conférer avec l'avocat général et l'intendant. Sur ce, levée de la réunion et son renvoi au lendemain matin, à 9 heures. Sagarre annonce, dès l'ouverture de la séance du 23 mai, que Chatillon continue ses pourparlers ; il s'entretient à l'heure actuelle avec le gouverneur de la citadelle. C'est que, depuis la veille, la situation a empiré : Queralt, Garriga et Pugsech, « armés de pistolets et de carabines » se sont retranchés dans Saint-Jean, en menaçant de faire feu contre tout assaillant « sous prétexte de conserver l'immunité ecclésiastique ». On apprend peu après que Chatillon recule. Il veut bien exécuter les ordres du Conseil, « pour actes à faire dans la rue » ; mais il n'ose prendre sur lui de monter à l'assaut d'une église. « Il y aurait des morts et Sa Majesté trouverait peut-être mauvais qu'on ne l'ait pas consultée. » Par suite de cette reculade de l'autorité militaire, la Cour restait désarmée. Elle eut beau, pour masquer sa défaite, décider le jour même l'envoi à Paris du conseiller de Trobat, lui compter sur l'heure 100 doubles d'or pour le voyage, lui remettre peu après des instructions aussi précises que menaçantes, ce n'en était pas moins un échec que Queralt et ses complices soulignèrent par d'éclatants défis. Un rapport de l'intendance déclare qu'ils organisèrent une réunion publique et qu'ils osèrent prier les consuls d'obliger Lléopart à céder tous les papiers de son administration. Ils firent mieux le jour de la Fête-Dieu ; le Conseil souverain assistait en corps tous les ans, ce jour-là, aux offices et à la procession de la Cathédrale. La veille il décida de s'y rendre avec la même solennité et, pour qu'il n'y eut pas de défections, il menaça d'une amende de 500 livres ceux qui s'en dispenseraient sous quelque prétexte que ce fut. Sagarre et de Marti étant excommuniés, la Cour bravait, en se solidarisant avec eux, la sentence portée par Queralt. Elle entendait aussi l'acculer à une reculade ou à un éclat. Queralt répondit à cette bravade par une autre bravade. « Aussitôt que ce Conseil fut entré dans l'église, raconte l'intendant, il fit enfermer le Saint-Sacrement qui était exposé, cesser de célébrer la messe et autres actions publiques, au scandale de tout le peuple et mépris des officiers de Sa Majesté. » En attendant la revanche publique, que Trobat réclamait à Paris et sur laquelle on comptait à Perpignan, le Conseil se vengeait des insolences de Queralt en annulant les sentences favorables qu'il obtenait en Cour de Rome. Le 28 juin, arrêt écartant, « comme simple prépara-

toire pour arriver au plein possessoire de son titre de vicaire général », un décret du juge des appellations de la Curie romaine qui maintient Queralt dans la quasi-possession de son titre de vicaire capitulaire. Autre arrêt, le 14 août, déclarant sans valeur un monitoire du même juge, qui cite Lléopart « devant le lieutenant criminel de l'Auditeur de la Chambre apostolique » pour y répondre de ses atteintes à l'immunité ecclésiastique par son appel aux juges laïques du Conseil souverain. Par contre, la Cour signifie au chapitre l'arrêt du Conseil d'Etat du 18 juillet qui confirme son arrêt du 5 mai précédent en faveur de Lléopart. Et quand Trobat revient de Paris porteur d'une lettre du roi qui, sans désavouer Chatillon, lui enjoint à l'avenir d'obéir « sans retardement ni difficulté » aux ordres de la Cour, elle la notifie séchement à ce dernier, pour faire comprendre aux rebelles Queralt, Garriga et Pugsech que désormais leur sort est entre ses mains. » Louis XIV menaça François de Queralt de peines sévères s'il ne s'amendait pas. La leçon lui servit. Une lettre de Louvois à l'avocat général de Trobat en date du 21 septembre 1666 félicite François de Queralt de son attitude faite de prudence et de réserve. Le 17 avril 1669, Vincent de Margarit ayant été promu à l'évêché d'Elne, François de Queralt devint vicaire-général de ce prélat. Il mourut vers la fin de l'année 1681.

Abbé Torreilles, *La vacance du siège d'Elne (1643-1669)*, dans le *XLI° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

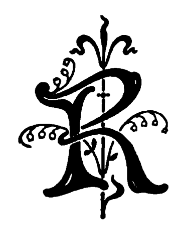
QUEYA (Antoine), originaire du Boulou, se fixa à Perpignan dès les débuts de la Révolution française. Le 17 juillet 1792, il partit pour le camp de Soissons. Se trouvant à Paris le 10 août suivant, Antoine Queya se joignit aux assaillants du palais des Tuileries. Il reçut la décharge des gardes suisses et fut trouvé parmi les morts. Le 18 août, lorsque la nouvelle de sa mort fut parvenue à Perpignan, le comité des *Amis de la Constitution* vota la somme de cent livres pour les parents d'Antoine Queya. Le 22 du même mois, le comité décida qu'outre l'argent qui a été remis à la famille Queya, on lui octroyerait encore vingt-cinq livres tous les trois mois. Les mânes d'Antoine Queya, pour employer le style de l'époque, présidèrent à la fête qu'on donna le 28 août 1792 à l'Esplanade, en l'honneur de la liberté. Les orateurs le louèrent, la foule l'acclama et la municipalité de Perpignan donna, à cette occasion, l'appelation de Queya à l'ancienne rue de la *Tapineria*.

Abbé Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution*, t. I.

QUINSON DE VERCHÈRE (Jean de), maréchal de camp, fut nommé lieutenant-général commandant en Roussillon durant l'année 1692. Il recueillit à ce poste la succession de François de Monnestay, marquis de Chazeron, décédé. Jean de Quinson était originaire du Bugey. Son frère François qui possédait les seigneuries de La Servette et de l'Ayment, servit aussi dans les armées de Louis XIV, en qualité de capitaine au régiment de cavalerie de Noailles. Par son testament du 14 décembre 1706, Jean de Quinson demanda que son corps fut enseveli dans la paroisse où il mourrait, sans aucune pompe, à l'instar des plus pauvres. Il mourut le 7 mai 1713 et institua héritière universelle, sa nièce d'Euvrard de Courboin, épouse d'Etienne de Blanes, seigneur de Millas.

Archives des Pyr.-Or., C. 1440.





RAMADIÉ (Etienne-Emile) naquit à Montpellier, le 6 septembre 1812, d'une honorable famille d'ouvriers qui comptait huit enfants. Conduit au seuil du séminaire par les soins du docteur Goffin qui avait été frappé de son intelligence précoce, Etienne Ramadié justifia pleinement les espérances qu'il avait fait concevoir. Avant de recevoir l'ordination de la prêtrise, il fut élevé par son évêque, Mgr Thibault, à la chaire de mathématiques, de philosophie et de physique du Grand-Séminaire de Montpellier. Immédiatement après avoir été promu au sacerdoce, le jeune professeur renonça à la carrière de l'enseignement pour se vouer aux travaux du ministère. Animé d'un zèle ardent, d'une activité indomptable, d'un esprit d'initiative que complétait une science étendue et solide, il ne tarda pas à conquérir l'estime des populations d'Aniane, de Lunel et de Maguelonne au sein desquelles il passa, en qualité de vicaire. L'abbé Ramadié remplissait depuis 1840 les fonctions de curé à l'église de la Madeleine, de Béziers, lorsque Mgr Thibault lui confia, en 1849, la paroisse importance et populeuse de Saint-Jacques de cette ville. Cette église était la plus pauvre de la cité, lorsque l'abbé Ramadié en prit la direction. Le nouveau pasteur fut dans l'obligation de se créer de toutes pièces les ressources nécessaires pour conduire à bonne fin les établissements nombreux qu'il projetait de fonder. Doué d'un réel talent oratoire, il se donna surtout pour mission de répandre les vérités religieuses, de prêcher la morale de l'Evangile au milieu des classes laborieuses, chez lesquelles de dangereux enseignements et des excitations coupables avaient faussé la droiture naturelle du cœur et de la raison. Chargé de porter la parole lors de la bénédiction du pont-canal sur l'Orb, Etienne Ramadié sut, par l'élévation de ses pensées, la profondeur de ses vues, le charme de la parole et l'éclat de la voix captiver les personnages officiels et son auditoire tout entier. Un décret de Napoléon III, en date du 17 septembre 1864, désigna au Pape l'abbé Ramadié pour le siège épiscopal de Perpignan, laissé vacant par la mort de Gerbet, un des prélats qui avaient le plus honoré l'Eglise de France. Un article d'un journal étranger reproduit par une partie de la presse française, vint donner à entendre que le choix de l'Empereur était mal accueilli par Pie IX. L'abbé Ramadié se rendit à Rome durant les derniers jours du mois de novembre 1864 et en revint, le 8 décembre suivant, le cœur débordant de reconnaissance et d'amour pour le Souverain Pontife qui l'avait comblé de bontés et honoré de sa confiance. Préconisé le 27 mars 1865, Etienne Ramadié fut sacré évêque, le 6 mai suivant, dans la cathédrale Saint-Nazaire de Béziers. Le prélat consécrateur fut François Le Courtier, évêque de Montpellier; il fut assisté de Joseph Peschoud, évêque de Cahors, et de l'évêque de Sura, *in partibus infidelium*. Etienne Ramadié fit son entrée solennelle à Perpignan le 24 mai 1865. Il dépensa toute son activité en faveur de ses ouailles. Toutes les paroisses du diocèse, sans exception, reçurent la visite de leur nouveau pasteur. Etienne Ramadié institua les examens périodiques des jeunes prêtres, appela à Perpignan, en 1866, les sœurs de Saint-Vincent de Paul, et publia peu de temps après un nouveau catéchisme. Ce prélat se préoccupa principalement de la fondation d'un établissement d'instruction secondaire libre, dans sa ville épiscopale. Grâce à son initiative, l'*Institution Saint-Louis de Gonzague* put ouvrir ses cours et distribuer son enseignement aux jeunes gens des classes aisées, dès l'année 1866. Le 28 novembre 1869, Etienne Ramadié se rendit à Rome pour assister aux sessions du Concile du Vatican. Il fit partie du groupe d'évêques français qui jugèrent inopportune la définition de l'infaillibilité pontificale et son opposition à la proclamation de ce dogme agita le clergé roussillonnais presque en entier ultramontain. Le 18 décembre 1871, Etienne Ramadié procéda à la consécration de l'église d'Amélie-les-Bains. Ce prélat obtint du gouvernement l'érection de dix-sept succursales et remplaça, en 1874, les sœurs Dominicaines par les religieuses de l'Espérance. Transféré de Perpignan à l'archevêché d'Albi par décret du maréchal de Mac-Mahon, le 17 janvier 1876, Etienne Ramadié fut préconisé le 26 juin suivant et installé par procureur le 5 août de la même année. Il fit son entrée solennelle à Albi cinq jours après. Il transporta ses auditeurs, le jour de son intronisation, quand il s'écria du haut de la

chaire de sa cathédrale : « Catholiques d'Albi, prenez cette crosse et brisez-la sur ma tête si, un seul jour, j'abandonne l'arène des saints combats ! » Par ses courses continuelles à travers le diocèse, Etienne Ramadié se rendit compte par lui-même de ce qui était du ressort de l'administration ecclésiastique. Il tint un synode, à l'issue duquel il publia des statuts, fonda l'institution libre de Saint-Etienne de Valence et fut du nombre des évêques qui condamnèrent les manuels d'instruction civique. Le dénouement de cette affaire lui causa un chagrin profond qui hâta sa mort. Une crise de cœur l'emporta le 24 juillet 1884. Son oraison funèbre fut prononcée le 31 juillet 1884 par Joseph Bourret, évêque de Rodez. Le 25 octobre 1894, un buste en bronze reproduisant les traits d'Etienne Ramadié fut érigé en l'honneur de ce prélat dans la cour d'honneur de l'Institution de Saint-Louis de Gonzague, de Perpignan. Ses armoiries portaient : *De gueules à l'agneau de la victoire d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois coquilles de Saint-Jacques d'argent, avec la devise : « Plus charitas quam protestas »*. Elles sont peintes au bas des splendides vitraux qui ornent l'abside de la cathédrale de Perpignan.

Articles parus dans divers périodiques. — PISANI, *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation.*

RAMON (Bernard) remplit la charge de Procureur royal des comtés de Roussillon et de Cerdagne, après la ruine du royaume de Majorque. En 1346, Pierre III, roi d'Aragon, lui fit don de cinq mille sols, en compensation de l'abandon qu'il avait fait des biens de Raymond de Vilallonga, damoiseau de Saint-Hippolyte, confisqués antérieurement à son profit.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 99, 136.

RAMON (Jean) fut procureur royal de Roussillon et de Cerdagne en 1462. Sa nomination fut faite par les députés du Général et leur conseil représentant la principauté de Catalogne, avec le consentement de la cité de Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., B. 292.

RAMON (Joseph), célèbre jurisconsulte, né à Perpignan, devint professeur de droit dans l'Université de cette ville en 1599. Il exerça en même temps la profession d'avocat. Il occupa plus tard une chaire de droit à l'Université de Barcelone et devint citoyen honoré de cette ville. Joseph Ramon publia, en 1628, à Barcelone un recueil des arrêts et des décisions de la Royale Audience de Catalogne, sous le titre : *Consiliorum una cum sententiis et decisionibus Audientiæ regiæ principatus Cathaloniæ primum volumen*, in-fol.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Annuaire de 1834.*

RAMONEDA (Christophe), docteur ès-arts et en théologie, chanoine et préchantre de la cathédrale d'Urgell, professa trois cours de théologie à l'Université de Perpignan. En 1591, il fut chargé d'examiner l'ouvrage du P. Llot sur les *Saints Martyrs Abdon et Sennen* et lui donna son approbation. Christophe Ramoneda publia, en 1596, chez Sampso Arbus, imprimeur de Perpignan : *Commentaria in librum divi Thomæ : « De ente et essentia »*. Il dédia cet ouvrage à Jean Terès, ancien évêque d'Elne, et à cette époque, archevêque de Tarragone.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

RATHEAU (A.), ancien élève de l'Ecole polytechnique, était capitaine du génie lorsqu'il publia en 1860 : *La monographie du château de Salses*, Paris, Ch. Tanera, in-4°, 65 pages. Chef du génie au Fort-les-Bains, en 1863, il fit paraître *Les ruines de Cabrenç*, dans le *XIV° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* Au cours des sessions du Congrès archéologique tenu à Perpignan en 1868, Louis de Bonnefoy donna lecture d'un travail du commandant du génie Ratheau sur l'*Ancienne église d'Amélie-les-Bains*, et donna communication de notes archéologiques émanant du même officier sur divers monuments du Roussillon et notamment sur les ruines du château de la Clusa.

RAUVAL (Abbé), vicaire-général de Perpignan, a publié : *L'Ange conducteur des enfants pendant l'année de leur première communion*, Caen, imprimerie religieuse de Pagny, 1844 ; *Mois de Marie à l'usage de ses stations du mois de mai*, Caen, Pagny, 1844.

Communication obligeante de M. Amédée Aragon.

RAYMOND, comte de Cerdagne, succéda au comte Guifre son père, vers l'an 1036, à l'époque où ce dernier se retira à l'abbaye de Saint-Martin du Canigou. Il assista à l'assemblée tenue à Toulouges en 1047, pour la trêve de Dieu. Le 15 novembre de l'année précédente, le comte Raymond avait été présent à la consécration de l'église d'Arles-sur-Tech. Il eut quelques démêlés avec ses trois frères Bernard, Guillaume et Bérenger que soutenaient les comtes d'Urgell et de Barcelone ; mais ils étaient déjà terminés en 1050. Raymond, comte de Cerdagne, eut de sa femme Adèle, deux fils : Guillaume-Raymond, qui lui succéda, et Henri, qui fut vicomte de Cerdagne et se rendit célèbre par sa valeur et ses vertus. Le comte Raymond mourut en 1068.

DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon.*

RAYMOND-BÈRENGER III, marquis de Barcelone et des Espagnes, était aussi comte de Besalu et de Provence. Dans ces divers titres, étaient com-



pris les comtés de Barcelone, de Tarragone, d'Ausone (Vich), de Manrèse, de Gérone, de Besalu, de Vallespir, de Fenouillèdes, de Roussillon, de Cerdagne, de Carcassonne, de Razès, de Provence et des possessions dans le Rouergue, le Gevaudan et le pays de Carlat. Les exploits, la sagesse, la piété et la générosité de Raymond-Bérenger III rendirent son nom populaire. Quelque temps avant sa mort, ce prince, suivant l'exemple donné par plusieurs guerriers illustres, prononça des vœux qui le lièrent à l'Ordre du Temple et vécut sous la règle de cette institution jusqu'au 19 juillet 1131, jour où se termina sa glorieuse existence. Par son testament Raymond-Bérenger III divisa ses Etats entre ses deux fils, donnant à l'aîné Raymond-Bérenger IV, la Marche d'Espagne, Carcassonne, avec tous les domaines qui lui venaient de sa famille, tandis que Bérenger-Raymond, le cadet, hérita de tout ce qu'avait apporté la comtesse Douce de Provence, seconde femme du testateur, c'est-à-dire la Provence et les possessions du Gevaudan, du Rouergue et de Carladès. Lorsqu'il fut devenu maître de la Cerdagne, au décès du comte Bernard-Guillaume, Raymond-Bérenger III s'empressa de se rendre dans ses nouveaux Etats. Le 4 avril 1118, ayant convoqué l'évêque d'Elne, Pierre-Bernard avec les autres magnats et les chevaliers de sa nouvelle acquisition, il y statua de concert avec eux, une ordonnance de paix et de trêve par laquelle il fut défendu, sous peine de soixante sols d'amende, de s'emparer des bœufs de labourage d'autrui, ou d'en inquiéter les gardiens. Raymond-Bérenger III rétablit dans ce pays le cours de la monnaie de Barcelone, dont il promit de ne changer durant sa vie ni le titre ni le poids.

HŒFER, *Nouvelle Biographie générale.*

RAYMOND-BÉRENGER IV, comte de Barcelone, prince d'Aragon et marquis de Provence, mourut au bourg de Saint-Dalmace, près de Gênes, le 6 août 1162. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Marie de Ripoll, ainsi que la plupart de ses prédécesseurs. Un éloge funèbre conservé dans ce monastère rappelle ses titres à l'admiration de la postérité. La tradition catalane l'appelle Raymond *le Saint*, quoique l'Eglise ne l'ait jamais reconnu pour tel. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce prince mérite, aussi bien que son père, le surnom de *Grand* par ses vertus, sa valeur militaire et son habileté politique. La puissance de la maison de Barcelone, préparée par ses prédécesseurs, atteignit, sous son règne, son apogée dans le Midi de la France. Tandis que les croisades d'Orient affaiblissaient les comtes de Toulouse, leurs rivaux, les comtes de Barcelone s'agrandissaient à leurs dépens. Des Pyrénées aux frontières du Piémont et de la république de Gênes, tous les pays septimaniens et provençaux étaient dominés par l'influence de Raymond-Bérenger IV. Les comtés de Foix, de Comminges, d'Armagnac, de Bigorre, de Béarn, les seigneurs d'Albret se reconnaissaient ses vassaux pour une partie de leurs domaines. Ayant eu trois fils de Pétronille, reine d'Aragon, sa femme, Raymond-Bérenger IV donna au second, appelé Pierre, le comté de Cerdagne avec le droit de suzeraineté sur Carcassonne et sur les fiefs que possédait Trencavel, et avec tous les droits qu'il avait sur la vicomté de Narbonne, le tout sous la dépendance de son frère aîné Raymond (depuis Alphonse II), qui possédait le reste de ses Etats. Pierre étant mort jeune, il lui substitua son troisième fils, Sanche. Mais Alphonse II ne se pressa pas de lui donner la Cerdagne. Il n'avait lui-même que dix ou onze ans à la mort de son père. Ayant hérité du Roussillon en 1172, il se trouva maître de tout le pays compris aujourd'hui dans le département des Pyrénées-Orientales.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.*

RAYMOND I était fils du comte d'Empurias. Il fut choisi en 1062, comme évêque d'Elne par Guifre de Cerdagne, archevêque de Narbonne, comme l'homme le plus capable, à tous égards, de restituer aux chanoines d'Elne les biens dont les vicomtes de Castellnou les avaient dépouillés. Raymond I ne put triompher de la ténacité des usurpateurs qu'en faisant fermer toutes les églises du diocèse. Ce prélat rétablit alors la maison canoniale, l'enrichit de nouvelles dotations aux dépens de la mense épiscopale, et partagea les revenus communs entre les chanoines, au nombre de vingt-quatre. En 1064 ou 1065, un concile mixte, présidé par le même archevêque de Narbonne, eut lieu dans les plaines de Toulouges. Dans cette mémorable assemblée, où il s'agissait de modérer de plus en plus la fureur des hostilités privées, on en restreignit l'exercice à quarante-six jours épars dans le courant de l'année. En 1609, l'évêque Raymond, le comte de Roussillon et son épouse, ainsi que les fidèles de toute classe, firent construire, à leurs frais, un maître-autel dans l'église d'Elne, comme le témoigne l'inscription suivante qu'on lit encore sur les deux côtés de la table de l'autel existant :

(Côté gauche de l'autel)

Anno : LX : VIIII post millesimo incar
nacione dominica indiccione VII : reverentisi
mvs episcopvs istivs · ecclesie Raimvndvs et Gavcefredvs
comes simvlqve · Azalaiz comitissa pariterqve
homnibvs · hominibvs istivs terre potentes mediocres
atqve minores ivsservnt hoc altare in onorem domini
nostri IHV XRI et martiris hac virginis ejvs Evla
lie edificare propter Devm et remedivm animas illorvm



(Côté droit de l'autel)

illos et illas qvi ad hoc al
tare adjvtorivm fecervnt
cvm consangvinibvs illorvm
tam vivis qvam defvnc
tis electorvm tvorvm
jvngere digneris consorcio.

Le 6 des calendes d'août 1075, Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne, ayant fait indignement arracher par ses satellites, Gauzbert, comte de Roussillon, de l'église de Saint-Michel de Cuxa, alla se présenter humblement à l'évêque Raymond, pour recevoir de lui la pénitence que méritait son sacrilège. Après l'avoir reçue et acceptée, il promit en outre de se rendre tous les ans, en décembre, à l'église d'Elne, et d'y traiter somptueusement les chanoines à ses frais. Le 15 avril 1073, Raymond I consacra l'église de Sainte-Marie de Riquer, et y établit une cellule soumise au monastère de Cuxa. En 1086, il reçut pour son église un don de trois métairies dans la Cerdagne. Il mourut dans les premiers mois de l'année suivante.

Marca hispanica, col. 460, 461, 1147, 1178. — PUIGGARI, *Notices sur Elne* et *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — BRUTAILS, *Monographie de la cathédrale et du cloître d'Elne*. — P. VIDAL, *Elne historique et archéologique*.

RAYMOND II, évêque d'Elne, souscrivit comme témoin, avec plusieurs autres évêques, le serment de fidélité que Raymond de Rocafull prêta à l'Eglise le 16 mars 1225. Le 7 avril 1226, Guillaume Jorda, archidiacre d'Elne, lui céda définitivement le château du Soler. Raymond II siégeait encore en 1229, où il transigea avec Guiraud, prieur de Notre-Dame de Riquer.

Gallia christiana, t. VI, col. 201. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

RAYMOND III, précenteur de la cathédrale d'Elne, fut élu évêque de ce diocèse, le 19 novembre 1311, en remplacement de Raymond de Costa, décédé. Il se rendit la même année, auprès de l'archevêque de Narbonne, Bernard de Fargis, pour recevoir de lui la consécration. C'est ce qui conste de la supplique qu'il lui présenta à cet effet, souscrite par les archidiacres de Roussillon, de Conflent, de Vallespir et de Fenouillet. Raymond III mourut le 18 septembre 1312. Guillaume de Castillon lui succéda le 12 juillet 1313.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi*.

RAYMOND I, abbé de Notre-Dame d'Arles-sur-Tech en 1141, fit consacrer le 27 novembre 1142, l'église de Notre-Dame de Coustouges, par Udalgar de Castellnou, évêque d'Elne. Le 13 octobre 1157, Bérenger de Narbonne, archevêque de Narbonne, assisté d'Artal III, évêque d'Elne, et d'autres prélats, consacra l'église de l'abbaye d'Arles, restaurée aux frais de l'ordinaire du diocèse. Artal III consacra différentes églises du ressort de l'abbaye d'Arles: Saint-Martin de Cortsavi, le 12 octobre 1158; Saint-Etienne d'Arles, le 19 octobre de la même année; Sainte-Cécile de Cos, le 21 octobre 1159; Saint-Etienne de Riuferrer, le 15 novembre 1159; la chapelle de Saint-Laurent, martyr, sur la paroisse de Coustouges, le 22 novembre 1159. Raymond Ier était à la tête de l'abbaye d'Arles en 1174.

Gallia christiana, t. VI, col. 1087.

RAYMOND II fut élu abbé d'Arles, durant l'année 1261, en remplacement de Pons de Descatllar. Il fonda un bénéfice dans l'église de son monastère dont il céda le patronat au prieur de l'abbaye d'Arles, le 18 février 1275.

Gallia christiana, t. VI, col. 1088.

RAYMOND III figure comme abbé d'Arles de 1287 à 1303. Le 29 avril 1296, il acheta le lieu de Codalet situé entre Arles et les Bains.

Gallia christiana, t. VI, col. 1089.

RAYMOND IV, élu abbé d'Arles en 1344, vivait encore en 1350; mais à cette dernière date, il eut pour successeur Bérenger de Perapertusa. Le 17 novembre 1345, Raymond IV obtint de Pierre le Cérémonieux une juridiction civile et criminelle très étendue sur Fourques, Codalet et les Bains, moyennant le versement de la somme de vingt mille sols de Barcelone.

Gallia christiana, t. VI, col. 1090.

RAYMOND I, sacristain de l'abbaye de Ripoll, fut élu abbé de Saint-Martin du Canigou, en 1159, au milieu d'un concours de circonstances difficiles. Le prieur et quinze moines de Saint-Martin avaient procédé à la nomination de leur supérieur ecclésiastique. La reine d'Aragon s'était intéressée à cette élection. Le roi, Raymond-Bérenger IV, sans s'opposer formellement à la nomination de l'abbé Raymond, témoignait le désir de protéger des droits acquis au monastère de la Grasse sur les religieux bénédictins du Canigou. Il écrivit, en conséquence, à l'abbé Guillaume de ne pas attaquer l'élection du nouveau prélat, jusqu'à ce que celui-ci se fut rendu, ainsi qu'il y était invité et qu'il l'avait promis à l'archevêque de Narbonne, auprès d'eux, pour expliquer sa conduite en cette circonstance. Mais l'abbé de la Grasse n'écoutant que les intérêts qui lui étaient confiés, et dont il avait la responsabilité, lança l'interdit sur l'abbaye de Saint-Martin du Canigou et sur les églises qui en dépendaient. Le pape Alexandre III,

non seulement approuva cet interdit, le 1er mars de l'année 1161, mais encore le 27 avril 1162, il écrivit à l'abbé Raymond I et à ses moines pour leur donner connaissance des plaintes des religieux de la Grasse. Ceux-ci, en effet, se disaient avoir été chassés de l'abbaye du Canigou, à main armée. Le Souverain Pontife ajoutait qu'il avait chargé l'évêque d'Elne Artal III d'informer sur les faits dont la gravité lui avait été signalée. Raymond I, dès son élévation à l'abbatiat de Saint-Martin. s'empressa, de son côté, de recourir aux influences. Gaufred, abbé de Ripoll, recommanda tout particulièrement cette affaire à la reine d'Aragon. L'évêque de Vich, aussi sollicité, se rendit auprès de l'évêque d'Elne, Artal III. Ce dernier écrivit au roi d'Aragon que c'était sans son consentement, sans même avoir été consulté, que les moines du Canigou avaient fait choix de Raymond pour leur abbé. Le prieur examina sérieusement cette affaire délicate en présence de l'archevêque de Narbonne et de l'abbé de la Grasse qu'il avait appelés à une assemblée composée de suffragants de Tarragone et des magnats de l'Etat. L'assemblée força l'abbé de la Grasse à lever l'interdit. Les moines de la Grasse, irrités de cette décision si contraire à leurs intérêts et à leurs prétentions, partirent aussitôt de leur abbaye, suivis d'une multitude de gens armés. Ils vinrent fondre à l'improviste sur le monastère du Canigou, brisant tout sur leur passage. Ils frappèrent les moines inoffensifs, en blessèrent plusieurs, même au pied des autels où ils s'étaient réfugiés, en tuèrent un et percèrent même de traits l'image de Jésus crucifié. Ils chassèrent les religieux lettrés attachés à la communauté, en les accablant de coups, d'injures et de mauvais traitements. Ils en emprisonnèrent même quelques-uns qu'ils laissèrent presque mourir de faim, puis s'emparant des biens et des effets du monastère, ils les vendirent ou les dissipèrent. Le roi d'Aragon, outré de cette conduite, écrivit au Saint-Père pour exposer les faits qui venaient de se passer. Prenant en mains la cause de l'abbaye du Canigou, ce prince demanda que justice fut promptement et sévèrement faite des attentats commis. Alphonse II, qui venait de succéder à son père Raymond-Bérenger sur le trône d'Aragon, s'adressa au pape Alexandre III, conjointement avec l'évêque de Barcelone, le sénéchal du palais et tous les seigneurs de la cour. Il peignit avec la plus grande indignation les torts et les méfaits de l'abbé et des moines de la Grasse, justifia et plaignit leurs victimes et supplia le Saint-Père de mettre promptement fin à ces lamentables désordres. Le 13 février 1163, le Souverain Pontife chargea l'archevêque de Narbonne Pons d'Arce et l'évêque de Lérida d'informer de cette affaire, et leur adjoignit, le 16 mai suivant, l'évêque de Gérone. Le 11 juin de la même année, le Pape étant à Rome, rendit aux moines de Saint-Martin et à toutes les personnes attachées à ce monastère, leur abbé Raymond et ordonna, le jour suivant par lettres apostoliques. que tout ce que possédait l'abbaye du Canigou lui fut rendu, nommément les domaines qu'il prit soin de désigner dans quarante-cinq lieux divers. Le pape ordonna, en outre, qu'à l'avenir, ainsi que l'avait établi Serge IV, il n'y eut pas d'autre abbé que celui élu par la communauté et que le monastère ne fut soumis qu'au Saint-Siège. Raymond Ier aurait siégé jusqu'à l'année 1170, s'il avait réellement été abbé pendant onze ans, comme le dit la *Petite chronique;* mais le *Gallia christiana* pense que l'on a imprimé XI ans pour IX ans. C'est aussi l'avis de la liste donnée par les nouveaux éditeurs de l'*Histoire du Languedoc*. L'abbé Raymond eut pour successeur, sur le siège abbatial du Canigou, son propre frère Géraud.

Inventaire de dom d'Agullana, nos 31, 33, 37, 38, 40, 41, 43, 46, 48. — *Marca hispanica*, col. 439, 507, 1344. — Abbé Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin du Canigou*.

RAYMOND-BÉRENGER recueillit, le 9 décembre 1360, la succession de Pierre sur le siège abbatial de Saint-Martin du Canigou. De concert avec les moines de son monastère, il accorda, le 29 juin 1366, l'affranchissement des *Mauvais usages* aux habitants d'Odeillo, Vilalta, Pardinella, Egat, Targassonne et Pla. Une pareille exemption fut octroyée par ce prélat, le 12 juin 1370, en faveur des gens de Marquixanes. L'abbaye de Saint-Martin du Canigou éprouva des dommages considérables et de nombreuses vexations durant l'année 1374, lorsque l'Infant de Majorque, avec ses partisans, vint, de nuit, par des chemins détournés, et à travers la montagne, envahir le monastère. L'abbé et les moines furent maltraités ou blessés. On les emmena prisonniers; les joyaux de l'église furent volés; le château et le village de Vernet furent ruinés. Le 18 octobre 1375, le roi d'Aragon donna des lettres d'absolution à l'abbé, aux moines et aux prêtres de Saint-Martin, pour les crimes qui leur avaient été imputés lors de l'invasion de leur monastère par l'Infant de Majorque. Ce prince ordonna de restituer à l'abbaye du Canigou tout ce qui avait été saisi dans cette circonstance. L'abbé Raymond-Bérenger administra le monastère de Saint-Martin jusqu'au 28 janvier 1380.

Inventaire de dom d'Agullana, nos 126, 243, 741.

RAYMOND I était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1178.

Gallia christiana, t. VI, col. 1105.

RAYMOND II, élu abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1184, mourut le 17 mars 1196, comme en



fait foi l'épitaphe suivante en vers latins qu'on lit encore dans le cloître, sur le seuil de l'église :

Verax, facundus, fons manans, flos rubicundus,
Hospes jocundus, miserorum pascua, fundus,
Fructu fecundus, nulli probitate secundus,
Præ mundis mundus fuit abbas iste Raimundus,
Quem pia lux Martis decaseptima duxit in astris,
Quatuor exemptis annis de mille ducentis.

Gallia christiana, t. VI, col. 1105.

RÉART (Jean-François-Onuphre), fils de Pierre Réart, *mercader*, et de dame Isabelle, reçut le baptême dans l'église Saint-Jacques de Perpignan, le 1er novembre 1551. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par Jean Blanch et Estasia Domenech. Onuphre Réart était chanoine-pénitencier de Barcelone, lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Elne, dont il prit possession par procureur, le 4 mai 1599. Un des premiers soins du nouvel élu fut de travailler activement et efficacement à la translation de la résidence de l'évêque et du chapitre d'Elne à Perpignan. Cinq de ses prédécesseurs s'étaient occupés, depuis la tenue du Concile de Trente, de cette question capitale pour les intérêts du diocèse, de l'évêque et des chanoines. Dès le 18 juillet 1565, et sous l'épiscopat de Loup de la Gunilla, une enquête avait été faite par le syndic du chapitre d'Elne. Elle établissait entre autres considérants : que la cité d'Elne, sise dans le voisinage de la mer, était exposée aux incursions des Turcs, des brigands et des Français ; que les chanoines ne pouvaient se rendre à Perpignan sinon à cheval ou escortés ; qu'ils ne pouvaient vivre à moins de trente ducats pour la nourriture et cinquante ducats pour le costume et les ornements ; que les villages étaient presque dépeuplés, à l'exception d'une trentaine entourés de remparts. Et de fait, Loup de la Gunilla et ses successeurs fixèrent à Perpignan leur résidence habituelle. Ce prélat mourut à Perpignan et non à Elne, ainsi que ses successeurs immédiats, Pierre-Martyr Coma et Pierre de Sainte-Marie. Il ne fallut rien moins que l'influente intervention du roi d'Espagne, en cette circonstance, pour amener la cour de Rome dans la voie des concessions. On conserve au dépôt des Archives des Pyrénées-Orientales la copie de la lettre adressée par Philippe III au Souverain Pontife, dans laquelle le monarque espagnol recommande à Clément VIII les chanoines qui vont lui demander la faveur de la translation du siège épiscopal et du chapitre à Perpignan. Puiggari affirme que Philippe III sollicita lui-même cette grâce du Pape. Par une bulle, en date du 27 août 1601, Clément VIII acquiesça aux requêtes multiples du souverain et des parties intéressées. Les affaires traînant en longueur, le roi d'Espagne écrivit encore une lettre au Pape, le 27 février 1602, le pressant de décider le plus tôt possible la translation tant souhaitée. Le 30 juin 1602, au rapport du notaire Pasqual, fut mise en exécution l'ordonnance pontificale. Ce jour-là, l'évêque de Barcelone, Alphonse de Coloma, délégué par le Saint-Siège, sortit d'Elne, vers les sept heures du matin, escorté d'un nombreux clergé et d'une foule compacte. Les reliques vénérées des saintes Eulalie et Julie étaient portées en triomphe de leur antique cathédrale à l'église Saint-Jean de Perpignan. De son côté, Onuphre Réart, suivant une longue théorie de deux cents jeunes filles vêtues de blanc, quittait cette dernière église et allait à la rencontre de l'auguste cortège. A son arrivée, eut lieu l'office pontifical célébré par l'évêque d'Elne. Alphonse de Coloma prononça une remarquable allocution. Le soir, des réjouissances publiques témoignèrent de la joie des perpignanais pour l'événement survenu dans la journée. Les occupations et les soucis créés par cette longue affaire furent loin d'être un obstacle à l'activité administrative et intellectuelle de l'évêque d'Elne. Pendant que son vicaire-général, Onuphre Compter, procédait à la visite des églises du Roussillon, il parcourait lui-même diverses parties de son diocèse, pour se rendre compte de l'état matériel et spirituel des paroisses. A la suite de l'une de ses tournées pastorales, Onuphre Réart, déclara suspens, le 11 septembre 1601, Gaspard Pagès, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et prieur de l'église de Collioure. Torres-Amat affirme que ce prélat fut l'auteur d'un petit nombre de brochures intitulées : *Opusculos historicos* qui ont presque toutes disparu. Dès sa venue en Roussillon, Onuphre Réart avait conçu le projet de fonder un collège de jésuites au sein de la ville de Perpignan. Durant les premiers mois de l'année 1601, il fit prêcher dans la cité une mission par deux religieux de la compagnie de Jésus. Ceux-ci gagnèrent l'estime des perpignanais et, grâce aux collectes ainsi qu'aux libéralités de l'évêque d'Elne, acquirent une maison pour y établir leur résidence. Des obstacles empêchèrent la fondation du collège jusqu'en l'année 1614. Le 29 décembre 1606, Onuphre Réart bénit la chapelle nouvellement construite dans la maison du consulat de Perpignan sous le vocable de la Vraie Croix et de l'Immaculée-Conception. Il fut transféré sur le siège de Vich, dès les premiers jours de 1608. Le 8 janvier de cette année-là, Onuphre Réart adressa une lettre aux membres du chapitre de sa nouvelle ville épiscopale, pour leur notifier sa nomination officielle à l'évêché de Vich. Les chanoines lui dépêchèrent deux des leurs, en ambassade à Perpignan. En réponse à ce témoignage de déférence, Onuphre Réart écrivit, le 23 janvier 1608, une seconde lettre aux membres du chapitre de Vich pour les remercier. Il leur annonçait en même temps qu'il se rendait au concile de



Tarragone. Le 16 avril suivant, Onuphre Compter, son vicaire général, et André Réart, son frère, présentèrent aux chanoines les bulles de nomination du nouvel évêque. Celui-ci arriva dans son diocèse, le dimanche 20 avril. Sans retard, l'évêque de Vich procéda à la visite pastorale des paroisses soumises à sa juridiction. Le 1er mai 1609, Onuphre Réart bénit le terrain sur lequel allait se construire le couvent des capucins, à Vich. Ce prélat eut l'honneur de faire aussi la pose de la première pierre du nouveau monastère. Le 26 octobre de l'année suivante, l'édifice étant achevé, les religieux prirent possession de leur nouvelle maison d'habitation ; au préalable, ils avaient organisé une procession solennelle qui se déroula dans les rues de la ville et que présida Onuphre Réart tenant en mains le Saint-Sacrement. La communauté séculière de Vich choisit Onuphre Réart pour arbitre dans le différend qui s'était élevé entre elle et le chapitre, au sujet des *scribanies*. Durant le court passage qu'il fit dans le diocèse de Vich, il tint deux synodes. Dans le premier, qui fut célébré le 29 avril 1609, ce pontifie édicta quinze constitutions relatives à la discipline ecclésiastique. Il en promulgua cinq autres, durant le second qui se tint le 21 avril de l'année suivante. Après avoir occupé le siège épiscopal de Vich durant quatre ans, Onuphre Réart se vit désigné pour l'évêché de Gérone. Il en prit possession le 30 avril 1612. Deux actes principaux marquèrent son épiscopat dans ce nouveau diocèse. Onuphre Réart avait conçu le dessein de diviser son diocèse en doyennés ; il parvint à ses fins, malgré l'opposition que lui suscitèrent les membres du chapitre. En vertu d'un bref pontifical que Paul V lui adressa de Rome, le 23 novembre 1613, il fit une défense formelle aux ecclésiastiques de porter sur eux des armes. En 1616, l'évêque de Gérone reçut la visite d'un vieil ermite inconnu qui lui conseilla de déposer la charge pastorale, pour mieux opérer le salut de son âme. Onuphre Réart accueillit les dires de l'étranger comme un avis venu du ciel, et sans retard demanda à Rome sa mise à la retraite. Les membres du chapitre qui avaient de la vénération pour leur évêque adressèrent des lettres au Pape et au roi d'Espagne, les priant de ne point accéder à la requête de l'évêque de Gérone. Après bien des hésitations, le Souverain Pontife agréa la demande d'Onuphre Réart qui ne quitta définitivement son évêché que le 21 février 1621. C'est au sein de sa famille qu'Onuphre Réart vint goûter les douceurs de la solitude et du recueillement. Il n'en jouit pas longtemps, car la mort le frappa, à Perpignan, le 22 octobre 1622. Après son décès, on transporta le cadavre d'Onuphre Réart dans la chapelle des chanoinesses de Saint-Sauveur. Il demeura exposé à la vénération des fidèles durant trois jours et trois nuits. On se disait que l'ancien évêque d'Elne était mort en odeur de sainteté. L'affluence des visiteurs fut immense autour de sa dépouille mortelle. Un soldat de la citadelle ne cessa de sonner la cloche du chapitre de la cathédrale, nuit et jour, à partir du moment de la mort du prélat jusqu'au moment de son inhumation. Le peintre Honoré Rigaud décora les piliers et l'enceinte de la cathédrale : on y suspendit quatre-vingt-dix-neuf écussons aux armes du défunt. Huit prêtres portèrent le cadavre du vénéré pasteur, de l'église Saint-Sauveur à l'église Saint-Jean. Cinquante jeunes gens précédaient le cercueil, tenant allumées à la main des torches en cire. Le corps d'Onuphre Réart fut enseveli dans l'église du vieux Saint-Jean, devant le maître-autel.

Archives des Pyr.-Or., G. 13, 50, 54, 55, 56, 116, 769. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XIV. — Luis Nadal, *Episcopologio de Vich*, t. III. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais*.

RÈART (Jean-François de), frère aîné du précédent, était bourgeois immatriculé de Perpignan, lorsqu'il obtint de Philippe III un privilège lui concédant, ainsi qu'à son frère André, les privilèges nobiliaires accordés aux citoyens honorés de Barcelone. Il épousa en 1588, Lucrèce de Blanes, fille d'Antoine-Jean de Blanes et d'Eléonore Albert. Il était déjà décédé en 1608, et son corps avait été inhumé dans le caveau de famille creusé sous la chapelle de Notre-Dame de la Soledad, dans l'église de la Réal. Jean-François de Réart, en mourant, laissa un fils Joseph, dont la notice suit, et une fille, Anastasie, qui épousa Pierre Pineda, docteur en droit de Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 609.

RÉART (Joseph de), fils du précédent, unit ses destinées à Anne de Taqui qui lui donna cinq enfants : François, Charles, Sauveur, Louise, femme de Marc-Antoine Jorda-Rossello, et Cécile, décédée sans postérité le 2 février 1682, après avoir successivement épousé François Masdemont et Hyacinthe Ferran. François, fils aîné de Joseph de Réart, après s'être marié le 11 avril 1638, à Jéromine d'Oms, veuve d'Antoine d'Oms, convola en secondes noces, en 1646, avec Isabelle Viader et mourut le 25 octobre sans laisser de descendance. Charles, le cadet, vit ses biens confisqués en 1653 et donnés à Bertrand du Bruelh, maréchal de camp, lieutenant de roi de la citadelle de Perpignan. Rentré en possession de son patrimoine après le traité des Pyrénées, il épousa en 1666 Françoise Sprer, veuve d'Hyacinthe Vigo et n'eut d'elle qu'une fille, Marie-Espérance, née en 1670. Sauveur, le plus jeune, épousa en 1661 Thérèse

Compter-Badaula, fille d'Onuphre Compter. De leur union naquit en 1665 un fils appelé Sauveur-Hippolyte, qui vivait en 1714, et une fille, Marie-Anne.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 609.

RÉART (André de), frère cadet d'Onuphre, évêque d'Elne, et de Jean-François, bourgeois matriculé de Perpignan, fut, comme ce dernier, anobli par Philippe III. Le 5 juillet 1573, il contracta alliance avec Jeanne-Anne Farret et eut d'elle un fils nommé François. Celui-ci se maria, en 1600, à Françoise Guillami, fille d'un docteur en médecine de Perpignan. Il devint dans la suite député royal à la principauté de Catalogne et laissa quatre enfants, dont deux embrassèrent la carrière ecclésiastique: Jean, l'un d'entr'eux, doyen de Tortose, en 1633, était chanoine et vicaire-général d'Elne en 1633; François, le cadet, fut aussi chanoine d'Elne. Leur sœur unit ses destinées à Louis d'Alemany ; Antoine, le quatrième, dont la notice suivra, épousa, à Barcelone, Marie de Jahen et fonda une branche nouvelle de la famille de Réart. A la mort de Jeanne-Anne Farret, André de Réart convola en secondes noces (1586) avec Anastasie Pals. Il testa en 1618 à Perpignan et mourut dans cette ville, le 26 mars 1622. André de Réart institua héritier universel, André, son fils du second lit. Anastasie Pals, sa femme, décédée à Perpignan le 4 septembre 1621, lui avait encore donné un autre fils, Jean, et une fille, Marie-Angèle, qui fut chanoinesse de Saint-Sauveur.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 609.

RÉART (André de), fils et héritier du précédent et d'Anastasie Pals, se maria à Perpignan, en 1623, à Mancia de Llupia, fille de Jean de Llupia de Saragosse et de Marina de Llupia de Pagès son épouse. Il mourut en 1650 et fut enseveli sous la chapelle de Notre-Dame des Anges, construite dans l'église du couvent de Saint-François (hôpital militaire actuel). De l'union qu'il contracta avec son épouse, sont issus : Jean, dont la notice suit; Onuphre ; et Anastasie, femme de Joseph de Blanes.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 609.

RÉART (Jean de), fils du précédent, figura dans l'armée des nobles catalans que Dalmace de Queralt commandait à Perpignan, dans le courant du mois d'août de l'année 1639. Partisan de la domination espagnole, il vit ses biens confisqués, le 28 juillet 1653 et attribués aux religieux du couvent de Sainte-Monique, de l'ordre des Augustins déchaussés, qui desservaient les hôpitaux de l'armée française. Il passa à Barcelone où ses enfants se fixèrent.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394.

RÉART (Antoine de), quatrième enfant d'André de Réart et de Françoise Guillami, contracta alliance avec Marie de Jahen, de Barcelone. Trois enfants naquirent de leur union: François, qui suit; Antoine; et Françoise qui épousa, en 1666, Gaudérique de Jorda-Rossello.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 609.

RÉART (François de), fils aîné du précédent, épousa en 1663, Anne Balle, fille d'Ange Balle, bourgeois honoré et matriculé de Perpignan. Celle-ci mourut en 1672, laissant une fille Marie-Thérèse qui unit ses destinées à Philippe de Copons. Resté veuf, François de Réart convola en secondes noces, en 1674, avec Marie-Anne de Maduxer de Soler, et eut d'elle deux fils: Joseph, né le 4 avril 1676, mort sans postérité après avoir épousé Marie-Thérèse Sabater, d'Ille-sur-Tet, et Antoine qui suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 609.

RÉART (Antoine de), fils du précédent et de Marie-Anne de Maduxer contracta alliance avec N. de Taqui. Trois enfants naquirent de ce mariage : Jérôme, mort sans postérité ; Joseph, abbé de Cuxa, et Jean dont les notices suivront.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 609.

RÉART (Joseph-Antoine-François-Jérôme de), né en 1709, entra jeune dans l'ordre de Saint-Benoît. Il était déjà religieux au monastère de Cuxa en 1734. Pourvu d'une des deux places monacales de cette célèbre abbaye avant 1738, Joseph de Réart fut à cette époque nommé prieur de Notre-Dame de Riquer. De 1741 à 1756, il fut en possession de l'office de la grande prévôterie qu'il occupa en remplacement de Jean de Copons. En 1757, Joseph de Réart fut nommé grand-sacristain, et, à ce titre, devint seigneur des lieux de Llech et de Los Masos. Dans cette dignité monacale, il recueillit la succession de Jacques de Cahors, élevé à l'abbatiat. Joseph de Réart succéda en 1753 à Melchior de Bru, en qualité de secrétaire du chapitre et occupa cette place ainsi que la grande sacristie jusqu'à sa promotion à la prélature. A la mort de Jean de Guanter, il fut nommé abbé de Saint-Michel de Cuxa par brevet royal en date du 25 août 1771. Le 15 juillet de l'année suivante, Joseph de Réart reçut confirmation de son titre par bulles de Clément XIV délivrées à Sainte-Marie-Majeure. Le chapitre de Cuxa, par une délibération spéciale, autorisa l'abbé de Réart à se servir d'un tapis et d'un coussin de velours violet qui lui appartenaient. Dès le début de son abbatiat, Joseph de Réart se trouva en présence de graves difficultés. Un premier édit royal du mois de mars 1768, suivi d'un second donné au mois de février 1773, ainsi qu'une bulle du pape

Clément XIV en date du 15 juillet 1772, avaient ordonné le rétablissement de la vie commune des moines dans les couvents bénédictins du Roussillon. Ces monastères s'adressèrent à Gouy-d'Avrincourt, évêque d'Elne, et lui exposèrent la difficulté et l'impossibilité où ils étaient d'obtempérer aux ordonnances du roi et du Pape. En vertu d'un accord intervenu entre le pouvoir royal et l'autorité ecclésiastique, le chapitre de Cuxa prit, le 3 octobre 1778, une délibération ordonnant que les revenus des places monacales vacantes seraient employés aux distributions afférentes à l'assistance aux offices divins, dans l'église du monastère. Le 29 avril 1790, Joseph de Réart signa avec les autres religieux de Cuxa l'inventaire général des objets et titres de rente de l'abbaye, que dressèrent les membres de la municipalité de Codalet. Il descendit dans la tombe le 17 novembre de l'année suivante et son corps fut déposé dans une des cryptes de l'église de Cuxa réservées aux abbés du monastère. Un jour du mois de juin 1825, la rupture d'un arceau de la grande nef entraîna dans sa chute l'écroulement de la voûte du caveau funèbre où reposaient les anciens abbés de Saint-Michel. Les cendres de Joseph de Réart et de ses prédécesseurs furent recueillies et portées solennellement au cimetière de Codalet.

DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades.* — Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

RÈART (Jean de), frère du précédent, épousa Josèphe d'Oms. Un fils unique, Joseph, est issu de ce mariage.

Archives communales de Thuir, GG. 69.

RÉART (Joseph-Jean-Paul-Antoine de), fils du précédent, naquit à Thuir le 22 mars 1737. Il embrassa la carrière des armes et fut lieutenant au régiment de la Sarre-Infanterie et lieutenant des maréchaux de France. Joseph de Réart, seigneur du terroir du mas Paulet et du Riambau, assista en 1789 à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon. Il avait épousé, pour le point d'honneur, en 1772, Madeleine, fille de François de Copons et de Marie d'Oms, dernière héritière de la famille française de Copons, qui ne lui donna point d'enfants. Joseph de Réart émigra en 1792.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 609.

RÈART-MIQUEL (Joseph de) appartenait à une famille de bourgeois nobles de Perpignan, distincte de la maison de Réart de Taqui-d'Oms, bien qu'apparentée avec elle. Joseph de Réart-Miquel, qui assista à l'Assemblée de la noblesse du Roussillon en 1789, épousa, avant la Révolution, Catherine de Canta, et de cette union naquit Catherine de Réart-Canta. Celle-ci ayant uni ses destinées à N. Jaubert, fut la mère de Joseph Jaubert de Réart, célèbre archéologue roussillonnais. (V. ce nom). La fille de ce dernier se maria à Esprit Singla, de Rivesaltes.

Mémoires de Jaume.

REBÉ (Claude de) descendait d'une ancienne et noble famille. Son père était baron d'Amplepuis, de Chavaigny-le-Lombard et de Thisy ; sa mère s'appelait Jeanne de Meysé. Nommé, en 1622, coadjuteur de l'archevêque de Narbonne, Louis de Vervins, alors octogénaire, Claude de Rebé recueillit six ans plus tard la succession de ce prélat. En 1643, il reçut magnifiquement dans sa ville épiscopale le roi Louis XIII qui avait quitté Paris pour diriger en personne le siège de la ville de Perpignan. Le 25 octobre 1648, Claude de Rebé sacra, dans la cathédrale Saint-Just de Narbonne, le savant Pierre de Marca, nommé à l'évêché de Couserans. Le titre de métropolitain mit Claude de Rebé dans l'obligation de s'occuper de la situation faite au siège épiscopal d'Elne, dépourvu de titulaire. Il écrivit une *Episcopologie d'Elne* qui est restée inédite. Le manuscrit de cette œuvre se conservait encore dans la bibliothèque du Grand Séminaire de Perpignan, durant la seconde moitié du XIXe siècle. Claude de Rebé mourut à Narbonne, le 17 mars 1659, à l'âge de soixante-quinze ans. Son neveu, Claude-Hyacinthe de Rebé, épousa Thérèse de Pons de Monclar, dame de Millas.

Gallia christiana, t. VI, col. 119 et 120.

REBOLLEDO (Alphonse de) fut nommé par l'empereur Charles-Quint aux fonctions de Procureur royal des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il succéda dans cette charge à François Agosti, décédé. Alphonse de Rebolledo fut remplacé à son tour dans son office par François de Llupia.

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

RECIMIRUS, quatrième abbé du monastère de N.-D. d'Arles-sur-Tech, vit, en 876, son couvent envahi et dévasté par les Normands.

Gallia christiana, t. VI, col. 1084.

RECINDUS gouvernait l'abbaye d'Arles-sur-Tech en 844. Il eut pour successeur sur le siège abbatial son frère Recimirus.

Gallia christiana, t. VI, col. 1084.

REDIER (A.) naquit à Perpignan, le 25 décembre 1817. Il alla à Paris en 1832 et fut reçu le premier au concours ouvert par le gouvernement en faveur des boursiers horlogers. Il fut placé aux frais de l'Etat comme élève-interne, chez Perrelet, un des horlogers les plus habiles de la capitale à cette époque.

A. Redier était doué d'une fécondité d'imagination extraordinaire. Ses nombreuses créations en horlogerie ont donné un développement considérable à l'industrie française. Ses réveils, ses baromètres, ses thermomètres, ses appareils enregistreurs, ses compteurs, son oculaire astronomique, son électromètre, son système d'unification de l'heure ont été d'une grande utilité pour le progrès des sciences physiques et naturelles. La plupart des travaux et des inventions de A. Redier figurèrent aux expositions de 1849, 1855 et 1867 et lui valurent la croix de chevalier et la rosette d'officier de la Légion d'honneur, ainsi qu'un grand prix et une médaille d'or. Il fut aussi plusieurs fois lauréat de la Société de géographie et de la Société d'encouragement aux arts et à l'industrie. On doit à A. Redier plusieurs publications, parmi lesquelles on cite : *Mémoire sur le pendule conique*, *Récompenses de la classe 23 à l'Exposition de 1867*, *Etude sur le baromètre*, *Calcul des engrenages*, etc. Il mourut à Melun, chez l'un de ses enfants, le 31 décembre 1892.

Alfred Beillard, *Recherches sur l'horlogerie, ses inventions et ses célébrités*, Paris, E. Bernard, quai des Grands-Augustins, 53.

RÈGNES (Montserrat de), fils d'un *parayre* ou marchand de draps de Perpignan, appelé Jean-Pierre, épousa, en 1593, Angèle, veuve de Barthélemy Marsa, ancien tanneur dans la même ville. Montserrat de Règnes qui avait obtenu de Philippe III l'office de receveur-général des deniers du roi, en remplacement d'Onuphre Llobet, démissionnaire, reçut aussi le privilège de bourgeois honoré de Perpignan. Un instant révoqué de sa charge, Montserrat de Règnes fut réintégré dans son emploi par Pierre Manrique, archevêque de Saragosse et capitaine-général de Catalogne. Il eut de son épouse deux fils : Jean, qui entra dans les ordres et fut curé de Laroque-des-Albères, et Joseph.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, G. 799, E. (Titres de famille), 614.

RÈGNES (Joseph de), fils de Thomas de Règnes, était docteur en médecine, lorsqu'il contracta alliance, en 1685, avec Anne-Marie, fille de Raymond de Blay, docteur en droit, de Perpignan. De cette union naquirent : Joseph, qui suit, et Françoise, qui unit ses destinées à Philippe de Boquet, chevalier et docteur en droit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 614.

RÈGNES (Joseph de), fils du précédent, bourgeois noble de Perpignan, docteur en droit, était, en 1716, conseiller du roi et juge au siège du bailliage de Perpignan. Il devint avocat-général au Conseil Souverain le 28 avril 1722, et procureur général le 27 juin 1746, en remplacement de Jean Desprès de Pomeyrol, décédé. Avant d'être nommé à cette dernière place, Joseph de Règnes s'était fait connaître comme le principal auteur des réponses faites par le Conseil Souverain du Roussillon aux questions juridiques concernant les donations, les testaments et les substitutions que le chevalier d'Aguesseau avait posées aux Cours Souveraines de France. Il prit une part active à la campagne menée par la magistrature du Roussillon contre l'intendant de Bertin. Un mémoire de l'époque signalait « l'animosité qui éclatait dans ses réquisitoires contre les ordonnances de l'Intendant. » En 1753, un ordre du roi l'exila, pour quelques temps, hors du Roussillon. Joseph de Règnes fut de nouveau pourvu de son office au Conseil Souverain et mourut au mois de juillet 1761. Il avait épousé Jeanne Bonet qui, testant à Perpignan, en 1716, déclara n'avoir que deux filles impubères : Marie et Anne-Marie de Règnes.

Archives des Pyr.-Or., C. 1259, E. (Titres de famille), 614. — *Mémoires de Jaume.*

REMI (Jean), fondeur de cloches français, passa contrat, le 20 février 1590, pour la fonte d'une cloche de deux quintaux et demi, qui était destinée à l'église de Villeneuve-de-la-Rivière.

Archives des Pyr.-Or., G. 907. — B. Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

RENARD (Gilles), en 1594, déjoua les complots des Espagnols dans la ville de Saint-Malo et obtint en récompense, d'Henri IV, la charge d'artillier et de garde-cabinet des armes du roi avec une pension de 1200 livres.

B. Palustre, *Notice généalogique sur la famille Renard de Saint-Malo*, dans la *Correspondance historique et archéologique*, année 1899.

RENARD DE SAINT-MALO (Pierre), fils du précédent, fut maintenu dans les charges de son père par brevet de Louis XIII, en date du 24 juillet 1622. Le roi, est-il dit dans ce document, « voulant reconnaître par quelque marque d'honneur et de récompense qui passe à la postérité, le zèle et l'affection extraordinaires de Gilles Renard... a donné et octroyé à Pierre et à ses enfants le *surnom de Saint-Malo*, décidant qu'au milieu de leurs armes (d'argent à la fasce d'azur, accompagnée de trois têtes de renard coupées de gueules, deux en chef et une en pointe) figurera une fleur de lys d'or. » Pierre Renard de Saint-Malo reçut en outre la charge de capitaine de la tour du Solider, près de Saint-Malo.

B. Palustre, *op. cit.*

RENARD DE SAINT-MALO (Louis), fils du précédent, fut pourvu, le 12 janvier 1643, de la



charge d'artillier et garde-cabinet des armes de Sa Majesté, en survivance de son père. Il était filleul de Louis XIII.

B. PALUSTRE, *op. cit.*

RENARD DE SAINT-MALO (Louis), fils du précédent, obtint les mêmes emplois que son père, par brevet royal daté du 6 décembre 1658. Capitaine au régiment de Normandie, Louis Renard de Saint-Malo, fut nommé ingénieur en chef à Collioure et réformé en 1686. Il figure en 1707 dans les cadres militaires avec le titre d'artillier, aux gages de quatre cents livres. Au dire d'Henry, deux dames prisonnières à Villefranche, après avoir été impliquées dans l'affaire des poisons avec la Brinvilliers, « firent don à Louis Renard de Saint-Malo d'un très beau service de table en lin, qu'elles avaient filé de leurs mains. En sa qualité d'ingénieur chargé de l'entretien des fortifications, il avait pu, sans doute, leur procurer les petits adoucissements qu'il était en son pouvoir de leur accorder, sans violer ses devoirs ». Louis Renard de Saint-Malo épousa, en 1697, Thérèse Jaulent, dont il eut deux fils, et mourut en 1718.

Archives des Pyr.-Or., C. 1709. — HENRY, *Le Guide en Roussillon.* — B. PALUSTRE, *op. cit.*

RENARD DE SAINT-MALO (Louis), fils aîné du précédent, capitaine au régiment de Normandie, succéda à son père, par brevet du 24 mai 1718, dans les charges possédées par sa famille. Il prêta serment, le 8 août 1718, entre les mains du duc d'Aumont, premier gentilhomme de la Chambre du roi et mourut sans laisser de postérité.

B. PALUSTRE, *op. cit.*

RENARD DE SAINT-MALO (Claude-Félix-Louis), frère du précédent, obtint les mêmes charges que ses aïeux et eut pour fils Philippe-Jean, qui suit.

B. PALUSTRE, *op. cit.*

RENARD DE SAINT-MALO (Philippe-Jean), était, en 1787, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel et chef de brigade au corps royal du génie de Perpignan, et avait sa résidence à Collioure. Comme tel, il dirigea les travaux de curage et d'épuisement de Port-Vendres, que le maréchal de Mailly voulait déjà mettre en valeur au XVIIIe siècle. Philippe-Jean de Saint-Malo épousa, en 1768, Josèphe de Campredon, née le 27 décembre 1745, fille de Bonaventure de Campredon et de Marie de Cahors. Il testa le 1er décembre 1787 et laissa cinq mille livres, monnaie de France, à chacun de ses cinq enfants.

Archives des Pyr.-Or., C. 1161. — B. PALUSTRE, *op. cit.*

RENARD DE SAINT-MALO (Jean-Baptiste) était le quatrième enfant issu de l'union contractée entre Philippe Renard de Saint-Malo et Josèphe de Campredon. Il naquit à Collioure, le 16 juillet 1780. Après de brillantes études faites à l'Ecole centrale de Perpignan, sous la direction des Jaubert, Racine et Laborie, il rentra au sein de sa famille. Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo vécut ignoré durant le premier Empire. Au lendemain des Cent-Jours, il fut tiré de la solitude par Louis XVIII et nommé sous-préfet de Céret, en remplacement de M. de Lacour. Il garda ces fonctions durant les quinze années de la Restauration. Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo se fit remarquer par sa prudence et sa fermeté, lorsqu'en 1815, la frontière fut brusquement franchie par un corps de troupes espagnoles, et plus tard encore, quand l'armée de la Foi s'organisa sur le territoire français. Les décorations de la Légion d'honneur et de Charles III furent des témoignages que les cours de France et d'Espagne rendirent à ses mérites. A la suite des journées de Juillet qui amenèrent la chute de Charles X, Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo fut relevé de sa charge et remplacé par Joseph Pascot (15 août 1830). Désormais l'homme politique s'efface. Une vie d'études et de travaux intellectuels absorba les instants de l'ancien sous-préfet. Il était entré dans la pléiade de ces meneurs de la campagne historique entreprise pour la gloire du Roussillon qui avaient pris pour devise : « Faisons tous nos efforts pour qu'on puisse dire : Il y eut à Perpignan une société d'hommes à intentions généreuses, dont les travaux furent utiles à leur pays ». Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo exhuma de la poussière entassée par les siècles une multitude de pièces intéressant le Roussillon. Personne avant lui n'avait eu l'idée et moins encore le courage de compulser un à un les registres des actes des anciens notaires, déposés aux archives du domaine et dont on ne soupçonnait même pas l'importance. C'est après avoir épuisé l'examen des dépôts publics, que Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo orienta ses recherches vers les recueils notariaux. Il en a extrait tous les titres de nature à faire connaître l'état des mœurs bien plus avancé qu'il ne l'était ailleurs, les usages, les habitudes et la vie intime des anciens roussillonnais. Cet ensemble de documents constitue une collection composée de vingt grands registres, tous écrits de sa main. On avait pu d'ailleurs apprécier l'érudition de Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo par des articles historiques qu'il insérait fréquemment dans le *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, feuille scientifique et littéraire fondée en 1832, et dont il fut l'un des plus zélés collaborateurs. Dans les premiers numéros du *Publicateur* il disserta sur les évêques d'Elne et les anciennes abbayes de

ce diocèse. Il entreprit ensuite une série de monographies des villes et des villages du Roussillon : Thuir, Le Volo, Céret, Argelès, Prats-de-Mollo, écrites quelquefois dans un style lourd et obscur, mais très solidement documentées. Dans les *Recherches sur la topographie en Roussillon au moyen-âge*, il fixa avec une sagacité et une intuition frappante la place qu'ont occupé certains villages aujourd'hui disparus. En collaboration avec son frère Jacques Renard de Saint-Malo, il traça d'une main sûre les premiers linéaments de l'histoire du commerce roussillonnais pendant une partie du moyen-âge. En 1838, le *Publicateur* cessa de paraître. Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo se découragea-t-il ou bien s'éloigna-t-il pour besoin de repos ? Le fait est qu'il disparut de la scène. Longtemps on n'entendit plus parler de lui ni dans les journaux ni au sein de la bonne société perpignanaise. Le maréchal de Castellane, dans ses Mémoires, cite même à son sujet l'anecdote suivante : « Le 12 janvier 1842. M. de Saunhac, évêque de Perpignan, a inventé de donner un dîner aux autorités, à deux heures de l'après-midi, pour ne pas se déranger : il est vrai qu'il a soixante-quinze ans. Le curieux, c'est qu'il ne nous en a pas fait la moindre excuse, mais bien de ce qu'il est resté son chapeau sur la tête... En plus des autorités, il y avait à dîner M. de Saint-Malo, ancien sous-préfet de Céret, légitimiste destitué, qui vit si retiré à Perpignan que je ne le connaissais pas ». Toutefois, en 1845, il rentra de nouveau sur la scène. Il fit partie de la *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, en compagnie de Puiggari ; il reprit, dans les bulletins de cette association savante, la série de ses mémoires historiques. Il devint le correspondant du Ministère de l'Instruction publique, place qui demeura sans titulaire depuis le jour de sa mort jusqu'à la nomination d'Alart, le 21 mai 1875. Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo avait collectionné, non des notes, mais des textes, dans une foule de registres. Il intitula sa collection : *Cartulaire roussillonnais*. Au milieu des textes il inséra des notices inachevées et une histoire ecclésiastique en cinq volumes. Tous ces précieux manuscrits inédits appartiennent à M. le comte de Villemarest, d'Argelès-sur-Mer. Jean-Baptiste Renard de Saint-Malo mourut à Perpignan, le 11 février 1854.

Abbé Torreilles, *Le mouvement historique en Roussillon durant le XIXe siècle*. — P. Vidal, *Notice sur la vie et les travaux de J.-B. Alart*. — *Journal du maréchal de Castellane*, t. III. — Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

RENARD DE SAINT-MALO (Jacques-Antoine-Louis-Bonaventure), frère du précédent, naquit à Perpignan, le 19 avril 1784. Peiné des erreurs insérées dans le *Gallia christiana* et des imperfections que cet ouvrage contenait, il forma le projet d'écrire une épiscopologie du diocèse d'Elne, à l'aide des éléments historiques fournis par les archives ecclésiastiques. « Son état d'infirmité, dit Puiggari, ne lui permettant pas d'aller lui-même les explorer, il trouva dans son frère un bien zélé suppléant à cet égard. De là, ces nombreuses rectifications insérées dans le journal *le Publicateur*, par lesquelles il préludait à l'accomplissement de son dessein. Malheureusement pour la science, une mort prématurée l'empêcha d'aller plus loin. » Jacques Renard de Saint-Malo est le premier auteur roussillonnais qui ait traité avec de grands développements la question de la voie Domitienne. Croyant que Henry n'avait pas mieux que Marca trouvé la véritable direction de cette route, il publia, dans l'*Annuaire des Pyrénées-Orientales pour 1834*, un mémoire qui contient un système basé sur l'existence de deux voies entrant en Roussillon par deux points différents et pénétrant en Espagne l'un par le col du Perthus où il place la station de *Pyreneum* et l'autre par le col de la Carbassera où il établit celle du *Summum Pyreneum*. Jacques Renard de Saint-Malo mourut à Perpignan le 20 mai 1834.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Freixe, *Historique de la question de la voie Domitienne de Narbonne à Gérone*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III.

RENARD DE SAINT-MALO (Philippe-Jean-Louis-Joseph), né à Perpignan le 1er juillet 1815, étudia le droit avec succès et devint avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Candidat dans les Pyrénées-Orientales aux élections du 13 mai 1849, il obtint 10.839 voix contre l'élu François Arago qui avait recueilli 24.244 suffrages. Philippe Renard de Saint-Malo fut nommé le 8 février 1871 représentant du Pas-du-Calais à l'Assemblée nationale, le quinzième de sa liste, par 129.996 voix. Il fut un des signataires de la proposition relative au rétablissement de la monarchie en France et vota avec les légitimistes. Il ne fit plus partie d'aucune autre assemblée parlementaire et mourut à Argelès-sur-Mer, le 14 mai 1883. Sa fille a épousé le comte de Villemarest.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires*. — Horace Chauvet, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

RENAUDIN (Ernest-Pierre-Guillaume), petit-neveu des célèbres Jean-François et Mathieu Renaudin, commandants du vaisseau *Le Vengeur*, né à Perpignan le 29 février 1843, s'embarqua sur l'*Européen* à l'âge de dix-sept ans et fit la campagne d'Italie en 1860. Médaillé le 3 août de cette même année,



Ernest Renaudin partit pour la Chine deux ans plus tard, assista à la prise des forts du Pé-thang et du Pei-Ho et reçut, le 12 novembre 1862, la décoration commémorative de cette expédition. Il prit part à d'autres affaires militaires en Cochinchine et dans la Chine du Nord, suivit la campagne du Mexique, et assista en 1870 au siège de Strasbourg. Blessé une première fois d'une balle au pied droit, le 16 août 1870, Ernest Renaudin retourna au feu à peine convalescent et eut l'épaule emportée par un éclat d'obus, le 23 septembre 1870. Le 6 octobre suivant, il fut décoré de la médaille militaire. Ernest Renaudin est décédé à Perpignan, des suites de ses blessures, le 23 novembre 1878.

Archives de la famille.

RENAUDIN (Alfred), frère du précédent, naquit à Perpignan le 30 mars 1854. Il suivait les cours du collège de Perpignan, et il était à peine âgé de seize ans lorsqu'éclata la guerre franco-allemande de 1870. Il s'engagea sur la frégate *la Revanche*, pour voler au secours de sa patrie. Les marins français furent débarqués et joints aux armées de terre qui se retiraient devant les Prussiens envahisseurs. Pendant l'attaque de Chartres, Alfred Renaudin se conduisit comme un véritable héros. Il tomba frappé dans le combat et l'amiral ôta sa propre décoration, pour la placer sur la poitrine du jeune mourant. Entouré de soins, Alfred Renaudin recouvra la santé, retourna à Perpignan et reprit le cours de ses classes secondaires au collège de sa ville natale. On venait d'instituer alors les bataillons scolaires. Durant une revue que passa le général Barry dans la cour du Collège, Ernest Renaudin fut pourvu du commandement de ses condisciples. Le général, croyant à un amusement, fit observer à l'abbé Granier de Cassagnac, alors principal de cet établissement d'éducation, que les collégiens avaient eu tort de placer une décoration sur la tunique de leur jeune chef. L'abbé Granier de Cassagnac, heureux de la méprise du général Barry, manda Alfred Renaudin en présence de l'officier et lui ordonna de faire le récit de ses exploits militaires durant la guerre de 1870. Le général, les larmes aux yeux, embrassa l'héroïque collégien et le donna comme modèle à tous ses camarades. Alfred Renaudin mourut des suites de ses blessures, le 7 octobre 1880, à peine âgé de vingt-six ans. Son nom, ainsi que celui de son frère aîné, sont gravés sur le monument commémoratif de 1870, élevé sur la promenade des Platanes à Perpignan. Le nom de leur père, tué pendant la guerre de 1870, est inscrit sur celui de Rennes, sa ville natale.

Archives de la famille.

RENYO (Jean), peintre de Santa-Coloma de Serves (diocèse de Gérone), s'engagea par contrat, en 1540, à peindre un retable pour l'église du Boulou.

Archives des Pyr.-Or., G. 735.

REQUESENS (Galcerand de), comte de Palamos et d'Avellino, fut nommé durant l'année 1505, en vertu d'une ordonnance de Ferdinand, roi de Castille et d'Aragon, à l'*alcaydiat* du château royal de Salses, restauré l'année précédente, après l'attaque des Français. Il mourut à Gênes sur un navire de la flotte qui ramenait le roi Ferdinand-le-Catholique en Aragon. Une nouvelle ordonnance royale désigna Louis de Requesens de Soler, comte de Palamos et lieutenant-général du gouverneur de Catalogne, pour recueillir, au château de Salses, la succession de son fils décédé. Louis de Requesens ne tarda pas à être remplacé à son tour par son frère Dimas. Celui-ci eut pour successeur Jean de Requesens, qui suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 357.

REQUESENS (Jean de) fut pourvu de l'*alcaydie* du château de Salses par une lettre de Charles-Quint. Il avait épousé Catherine Veguer.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, E. (Titres de famille), 616.

REQUESENS (Jérôme de) fut nommé à l'évêché d'Elne, le 23 juillet 1537, au décès de Jacques Rich. Il en prit possession par procureur, le 9 novembre de la même année. On trouve ce prélat mentionné dans les registres de l'évêché d'Elne en 1538 et 1539. Le 8 avril 1540, il vint à Perpignan et le 18 du même mois, il donna la tonsure dans le village de Saint Jean-pla-de-Corts à Antoine Joli, chez Gaudérique Pagès, seigneur de ce lieu. Le 15 mai suivant, son vicaire-général fit un acte rapporté dans les archives des prêtres de Saint-Jean. Jérôme de Requesens fut transféré à l'Eglise de Tortose en 1542. Ce prélat marqua son passage dans son nouveau diocèse en introduisant parmi les clercs une édition corrigée du bréviaire qu'il fit imprimer à Lyon, en 1547, par Denis Hersée. Jérôme de Requesens mourut à Barcelone, le 21 novembre 1548. Il portait, de sa famille, une des plus considérables de Catalogne : *écartelé au 1er et au 4e d'Aragon, au 2e et au 3e d'azur à trois rocs d'échiquier d'or, à la bordure engrêlée d'argent.*

VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. V. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

REQUESENS (Dimas de), qui entra dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, était commandeur d'Orle en 1537. En 1560, il portait le titre de bailli de Negroponte et de commandeur de Bajoles. Dimas de Requesens avait pour frère, Antoine, qui suit.

Archives des Pyr.-Or., G. 75, E. (Titres de famille), 516.

REQUESENS (Antoine de), noble, domicilié à Perpignan, faisait son habitation au Mas-Deu, déjà en 1552. Le 3 août 1562, il s'incrivit comme membre fondateur de la confrérie de Saint-Georges que la noblesse de Roussillon et de Conflent venait d'instituer. Antoine de Requesens n'avait eu d'Isabelle, sa première épouse, qu'une fille appelée Cécile. Après avoir convolé en secondes noces avec Stazia, il laissa à sa mort, survenue en 1564, une seule fille nommée aussi Stazia. Celle-ci hérita de sa tante Stazia de Requesens, veuve de Galcerand de Caramany et épousa Michel de Sentmanat.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille). 616.

REXACH (François), fils d'Etienne, marchand de Perpignan et d'Antoinette, acquit en 1490, la juridiction du château de Buaça, des frères Clément et Jean Ça Ribera. Ceux-ci ne lui avaient cédé ce fief qu'en emphytéose. François Rexach, qui se disait chevalier en 1507, acheta, le 22 février 1511, la baronnie de Tresserre. Il avait épousé, en 1483, une sœur de Laurent Paulet, seigneur de Banyuls-dels-Aspres, et eut d'elle un fils, Jacques-Jean, qui lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., B. 311, 337, 409, 412, 413, 417, 419.

REXACH (Jacques-Jean), fils du précédent, baron de Tresserre, en 1530, vendit son fief seigneurial à Jean Taqui, le 2 avril 1541.

Archives des Pyr.-Or., B. 374.

REYNIER (Corneille), typographe lyonnais, succéda à Barthélemy Breffel, imprimeur à Perpignan. Il édita en 1684, une *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* qui est considérée comme le premier livre imprimé en français dans la capitale du Roussillon. L'année suivante, son frère Louis Reynier recueillit sa succession. Ce dernier imprima divers ouvrages, notamment un livre de Jocavell sur les ermitages du Roussillon et les *Avis pour les curés* de Louis de Montmort, évêque d'Elne. Louis Reynier mourut en 1689, laissant l'imprimerie entre les mains de son plus jeune frère, François.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

REYNIER (François), à peine âgé de vingt ans, remplaça ses frères comme imprimeur, en 1689. Il fit sortir de ses presses de nombreux volumes, en majeure partie religieux. En 1727, son neveu, Antoine Reynier, acheta l'imprimerie Vigé, installée aussi à Perpignan. L'année suivante, cette imprimerie fut réunie à celle de François Reynier qui demeura seul typographe à Perpignan. François Reynier mourut en 1733, laissant son industrie à son fils Jean-Baptiste.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

REYNIER (Jean-Baptiste), fils du précédent, obtint, en 1734, le privilège d'être seul imprimeur-libraire dans la province du Roussillon. En 1741, il imprima un ouvrage du P. Caussade, qui fut pour lui la source de multiples ennuis ; ils lui vinrent de l'administration, par suite du défaut de mention du privilège dans le corps de l'ouvrage. Les exemplaires de ce livre furent saisis et une partie fut vendue au profit des pauvres. Jean-Baptiste Reynier avait épousé Anne Jué. De cette union naquirent : Joseph-François et Pierre, dont les notices suivent, et Anne qui, s'étant mariée à Bonaventure Frigola-Sérane, eut une fille appelée Anne, épouse de Jacques Vassal.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

REYNIER (Joseph-François), fils du précédent, naquit à Perpignan en 1741. Il épousa Rose Tastu-Mundi, succéda à son père vers 1771, et imprima différents ouvrages d'ordre administratif et religieux. Joseph-François Reynier fonda en 1776 le premier journal roussillonnais, connu sous la rubrique : *Affiches, annonces et avis divers de la province.* En 1781, il intéressa à ses affaires son beau-frère Tastu, à la suite d'un acte qui ne devint public qu'en 1792. Joseph-François Reynier mourut à Perpignan en 1797. A sa mort, l'imprimerie continua sous la raison sociale : *veuve Reynier et Tastu ;* mais à dater de 1804, Pierre Tastu en devint le seul propriétaire.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

REYNIER (Pierre), frère du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique et fut pourvu, le 26 août 1728, alors qu'il n'était que simple clerc, du bénéfice fondé à l'église Saint-Jean de Perpignan par Martin Mir, drapier. Le 22 avril 1730, il obtint au sein de cette même collégiale, un second bénéfice institué par Béatrix Réal. La collation de ce titre lui fut octroyée par Bertrand Cérès, chanoine de Saint-Papoul, vicaire-général de l'évêque d'Elne, Jean de Lanta. Pierre Reynier prit possession, le 10 mars 1771, du bénéfice fondé à la cathédrale de Perpignan, par Jacques Mathieu. Il assuma alors la charge de chanter les évangiles durant les offices divins. Le 10 avril 1773, Pierre Reynier obtint le bénéfice que Guillaume Rouff avait créé à la chapelle de Saint-Antoine, dans l'église de Saint-Jean-le-Vieux. Pour se conformer au cérémonial d'usage, il avait, dans chacune de ces circonstances, procédé aux rites suivants : prière faite à genoux devant l'autel, baiser de la pierre sacrée, sonnerie de la cloche et lecture d'un livre de chœur. Pierre Reynier est l'auteur d'une épiscopologie d'Elne ayant pour titre : *Chronologia Helenensium episcoporum.* Cette œuvre est inédite. Puiggari l'a connue et



l'a utilisée dans son *Catalogue biographique des évêques d'Elne*, comme il l'avoue lui-même dans la préface de son livre : « A la vérité, observe cet historien, dans ce qui précède le XIIIe siècle, Reynier n'a fait que copier le *Gallia christiana ;* mais comme pour les temps postérieurs à cette époque jusqu'à celle de la Révolution, il avait la faculté de puiser de précieux matériaux dans les archives de l'église Saint-Jean de Perpignan, il a eu le bon esprit et la patience de les y chercher et de les en extraire avec le plus grand soin. Et quel service ne nous a-t-il pas rendu en nous conservant ainsi une partie si intéressante de ces regrettables archives, dont il ne nous reste guère que six volumes isolés des *Mémoires de la communauté des prêtres de Saint-Jean*, et quelques registres des notaires de cette église. Dans ces débris, on peut encore vérifier l'exactitude des citations de ce laborieux scrutateur, dont la modestie... égalait la piété. » L'abbé Pierre Reynier émigra pendant la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., G. 366, 373, 377, 379. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne* (préface).

RIAMBAU (Bernard), marchand de Perpignan, obtint, le 4 novembre 1430, l'afferme de la Monnaie royale ou *Secca* de Perpignan pour un espace de cinq ans. Il y frappa des florins d'or d'Aragon. Bernard Riambau se livra aussi au commerce et à l'exportation des vins du Roussillon. En 1447, il constitua une société de teinturerie avec Paul Codony, d'Ille-sur-Tet. Il eut un fils appelé Gérard.

Archives des Pyr.-Or., B. 235, 240, E. (Titres de famille), 620.

RIAMBAU (Gérard), fils du précédent, fut régent de la viguerie du Roussillon en 1471. Il avait épousé Jeanne Seguer qui ne lui donna qu'une fille, Elisabeth. Celle-ci descendit dans la tombe avant sa mère.

Archives des Pyr.-Or., B. 311, 410, 412.

RIBELL (André), docteur en médecine, était membre du Conseil municipal de Perpignan, à l'époque des élections législatives du 1er août 1846, qui donnèrent le triomphe à François Arago sur le comte de Contades. A la suite des troubles survenus dans la ville, au lendemain du vote, le baron Guiraud de Saint-Marsal, maire de Perpignan, fut suspendu de ses fonctions et remplacé par le docteur Ribell. La nomination de ce dernier à la première magistrature de la cité, fut l'objet d'une protestation du Conseil municipal et d'un débat à la Chambre des députés. André Ribell fut à la tête de l'administration communale de Perpignan, depuis le 23 décembre 1846 jusqu'au 6 mars 1848. A cette date, il fut remplacé par Hippolyte Picas. Perpignan est redevable au docteur Ribell du développement des salles d'asile, de la perforation de puits artésiens et de l'insertion, dans les journaux locaux, du résumé officiel des séances du Conseil municipal. Le gouvernement le décora de la croix de la Légion d'honneur. Il mourut le 15 juillet 1860.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

RIBELL (André), fils du précédent, naquit à Perpignan, le 1er décembre 1828. Nommé aspirant de première classe, le 1er août 1847, au sortir de l'Ecole navale, il fut promu enseigne de vaisseau en 1851. André Ribell embarqua sur l'*Alger*, et fit, à bord de ce vaisseau, la campagne de Crimée. Sa belle conduite durant cette expédition militaire lui valut le grade de lieutenant de vaisseau. Il reçut le brevet de sa nomination devant les murs de Sébastopol, en 1854. André Ribell occupa successivement au Sénégal, en 1861, auprès du capitaine de vaisseau Jauréguiberry, le poste d'adjudant et de chef d'état-major, et coopéra, en cette dernière qualité, aux opérations de 1862 et 1863, dans le *Fonta*. A son retour en France, il reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur. C'est encore sous les ordres de l'amiral Jauréguiberry que Ribell combattit pendant la guerre franco-allemande de 1870. Il fit partie de l'armée de la Loire comme colonel auxiliaire d'une brigade d'infanterie. Sa conduite aux batailles de Maugé, du Mans et de Saint-Jean-sur-Erve lui valut la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Quelques mois plus tard, il fut nommé capitaine de vaisseau ; il commanda successivement le *Desaix*, la *Revanche*, le *Colbert*, la *Gauloise*, et l'*Héroïne*. Comme contre-amiral, grade qu'il obtint le 10 août 1883, André Ribell fut à la tête de la marine en Algérie et de la division navale de l'Atlantique-Sud. Promu vice-amiral, le 25 août 1889, il fut nommé préfet et commandant-chef du 4e arrondissement maritime à Rochefort. André Ribell mourut à Bayonne, le 31 août 1892, dans la villa Lagarde-Mousserolles, où il était venu prendre un peu de repos, au lendemain des opérations de la mobilisation des réservistes du 4e arrondissement maritime. Son corps a été inhumé au cimetière Saint-Martin de sa ville natale. Une rue de Perpignan porte le nom de l'amiral Ribell.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

RIBES (François de), damoiseau, partageait avec le roi d'Aragon Pierre-le-Cérémonieux les revenus de la vallée de Ribes. Il mourut vers 1380, laissant un fils du même nom que lui. Ce dernier possédait des biens à Thuir qui furent mis sous séquestre par le Procureur royal, Bernard Albert. François de Ribes fut nommé viguier de la vallée de Ribes. Une sentence rendue par François dez Soler, viguier de Cerdagne, le condamna à payer, sur ses revenus,

3495 livres à Raymond-Bérenger de Tord et à son épouse Françoise. François de Ribes vendit la viguerie, le bailliage et les droits de la vallée de Ribes au chevalier, Pierre de Marça, de Corneilla-de-la-Rivière. Il eut un fils appelé Jean et une fille, Yolande, qui épousa Guillaume de Gleu. En 1505, à la suite du décès de son frère Jean de Ribes, Yolande, qui était déjà veuve, racheta la viguerie, les droits et les revenus de la vallée de Ribes qu'elle transmit ensuite à son fils, Jean.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 121, 138, 205, 234, 254, 267, 416.

RIBES DE VILAR (Michel), né en décembre 1731 à Thuir, d'Antoine Ribes et de Jeanne de Vilar, reçut l'habit monastique le 4 octobre 1748, des mains de l'abbé dom Sauveur de Copons et de Tamarit, et fit sa profession le jour suivant. Il succéda dans l'office de prieur de Riquer à dom Raymond de Rovira mort en 1772. Il était déjà prieur claustral à cette époque. Depuis le commencement de cette année 1772 jusqu'au mois de décembre, c'est-à-dire depuis la mort de l'abbé dom Jean-Baptiste de Guanter jusqu'à la nomination de dom de Réart de Taqui à l'abbatiat, dom Ribes fut vicaire-général de l'abbaye, et, après la mort de dom de Réart, il fut, par délibération du chapitre, du 29 novembre 1790, nommé de nouveau vicaire-général de l'abbaye. Lors de la Révolution, il se retira à Codalet, où il était encore le 7 avril 1793, jour où la municipalité de ce village voulant se mettre à couvert « du décret de la Convention nationale concernant les prêtres non assermentés » et craignant qu'il s'étende sur *tous* ceux de la République « Françoise », priait « les corps administratifs de ce département » de vouloir bien employer leur crédit auprès des commissaires de la Convention qui sont actuellement à Perpignan, pour que le « citoyen Michel Ribes, prêtre, âgé de soixante-deux ans et d'une santé fort faible » n'y soit pas compris. Le Conseil certifia que le dit Michel Ribes, domicilié en cette ville, s'était toujours conduit « en citoyen *passifique*, qu'il s'était toujours conformé aux lois, » qu'il n'avait jamais causé de trouble le plus léger et qu'il était un « bon et fidèle patriote ». Malgré le bienveillant appui de la municipalité de Codalet, dom Ribes de Vilar ne put continuer à résider dans ce petit village. Il se réfugia en Espagne et élut son domicile à San Cugat, bourg à deux lieues à Barcelone, où il mourut le 25 octobre 1799, à l'âge de soixante-huit ans. En 1774, Michel Ribes écrivit une traduction en catalan de la tragédie d'*Athalie* composée par le poète français, Racine. Ce travail n'a été publié qu'en 1912. Il fut entrepris pour subvenir aux frais de l'œuvre de la nouvelle église paroissiale de Thuir qui était alors en construction et qui ne fut consacrée que le 6 août 1816. En 1792, Agel, imprimeur à Thuir, édita une traduction en catalan d'*Esther*, écrite par Michel Ribes de Vilar.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades.*

RIBES (Louis), né le 17 novembre 1756, à Vinça, était homme de loi à Perpignan et membre du directoire du département des Pyrénées-Orientales, à l'aurore de la Révolution. Il fut élu, le 1er septembre 1791, député suppléant de ce département à l'Assemblée législative, à la pluralité des voix sur 125 votants. Admis de suite à siéger, en remplacement de Laferrière, non-acceptant, Louis Ribes siégea dans la majorité et fit partie du comité de législation. Il attaqua ce que l'on appelait alors le parti Orléans, réfuta Chabot qui, en dénonçant le comité autrichien, inculpait le roi et demanda un décret d'accusation contre Dumouriez et Bonne-Carrère. Après les sessions de la Législative, Louis Ribes ne reparut plus sur la scène politique. Conseiller à la Cour d'appel de Montpellier, il présenta en son nom un rapport sur le Code civil; mais en désaccord de vues avec l'Empereur, il fut amené à prendre prématurément sa retraite dans sa ville natale, où il mourut vers 1830. Louis Ribes a écrit: *Des lois et usages sur les cours d'eau servant d'irrigation des terres dans le département des Pyrénées-Orientales*. Cet ouvrage n'est connu que par les citations insérées dans un mémoire de l'avocat Lafabrègue intitulé : Analyse des titres des arrosants d'Estagel, Rivesaltes et Clayra, Perpignan, Alzine, 1836, in-4° de 62 pages.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des parlementaires.*

RIBES (François) naquit à Perpignan, en 1800. Issu d'une famille qui n'avait pas reçu l'opulence en partage, il comprit de bonne heure que pour réussir il ne devait compter que sur lui-même et sur son assiduité au travail. Après avoir fait de fortes études littéraires à Sorèze, il suivit les cours de médecine à la Faculté de Montpellier. L'école de médecine de cette ville brillait alors d'un éclat tel qu'elle était réputée la première de l'Europe. Le savant commentateur de Barthez, le professeur Lordat, voyait se presser autour de sa chaire une foule d'étudiants avides de savoir et, parmi eux, il ne tarda pas à distinguer François Ribes, qui excellait par son ardeur à l'étude. Lorsque, après quatre années de labeurs, François Ribes soutint sa thèse pour prendre le grade de docteur, la Faculté entière acclama le jeune étudiant, qui, dans son œuvre, avait défendu victorieusement les doctrines de l'Ecole hippocratique, remises en honneur par Barthez. François Ribes vint exercer l'art de la médecine dans sa ville natale. A cette époque, Charles X créa les places d'agrégés

dans les Facultés de médecine. Ces chaires se donnèrent au concours, et il ne fut pas difficile à François Ribes, à peine âgé de vingt-huit ans, de conquérir le diplôme de professeur titulaire à la Faculté de médecine de Montpellier. Ce nouveau succès ne fit qu'augmenter son ardeur pour l'étude ; peu de temps après il commença à publier des écrits dans les revues médicales qui lui valurent une haute réputation dans le monde savant. Durant plus de trente ans, il distribua les leçons de son enseignement à des générations d'étudiants en médecine qui reçurent de lui une formation sûre et une science approfondie. François Ribes qui avait été créé chevalier de la Légion d'honneur, mourut le 21 février 1864, étant doyen de la Faculté de médecine de Montpellier. Son corps repose dans un caveau de famille creusé au cimetière Saint-Martin de Perpignan.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

RIBOT (Joseph) naquit à Montella, en Cerdagne, vers la fin du XVIIIe siècle. Versé dans les sciences ecclésiastiques, il entra dans les ordres et devint curé d'Ur et de Vilar. Il entra ensuite dans la congrégation de Saint-Philippe de Néri, à Vich, et composa un ouvrage ascétique qui se divise en deux parties. Dans la première partie, l'auteur indique le chemin à suivre pour arriver à la perfection chrétienne, et dans la seconde, la voie sur laquelle il faut marcher pour atteindre à la perfection évangélique.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

RICAUDY (Louis-Anselme-Alphonse de), né à Sisteron (Basses-Alpes) le 4 juillet 1789, était fils de César de Ricaudy, avocat à la Cour, et de Césarine de Saizieu. Il s'engagea en 1801 comme mousse, fut nommé aspirant le 17 septembre 1803 et bientôt après officier de flotille sur la frégate *Le Rhin.* Louis de Ricaudy fit la campagne d'Amérique sous les ordres de l'amiral de Villeneuve, assista à plusieurs engagements, notamment au combat des escadres franco-espagnoles contre l'escadre anglaise de l'amiral Calder (juillet 1805) et à la célèbre bataille de Trafalgar (21 octobre 1805). La frégate *Le Rhin* que montait Louis de Ricaudy put échapper au désastre, mais après avoir tenu la mer quelque temps encore, elle fut capturée par les Anglais le 28 juillet 1806. Prisonnier de guerre pendant plus de cinq ans en Angleterre, le jeune officier de marine profita des loisirs de la captivité pour se livrer à l'étude et étendre son instruction dans le domaine de la littérature et des sciences. Il était à peine de retour en France, qu'il subissait avec succès, le 13 novembre 1811, des examens qui lui valurent le grade d'aspirant de 1re classe. Nommé enseigne de vaisseau sur la goëlette *La Bacchante,* le 1er juillet 1815, Louis de Ricaudy prit dans la suite le commandement du *Ramier* et du *Loiret* et fit, sur ces navires, des croisières sur les côtes de l'Italie, de l'Algérie et de la Barbarie, sous les ordres de son oncle le baron de Saizieu. Lieutenant de vaisseau le 22 avril 1821, il fut promu, dans la même année, chevalier de la Légion d'honneur. Après plusieurs embarquements, Louis de Ricaudy prit le commandement de la goëlette *L'Estafette*, puis celui du *Dromadaire*. Il assista à la bataille de Navarin, livrée le 20 octobre 1827, et embarqué sur le bâtiment marchand-transport *La Belle Gabrielle* il fit partie de l'expédition d'Afrique. Il assista à la prise d'Alger et commanda une compagnie de débarquement qui opérait sur la plage de Sidi-Ferruch. Sa belle conduite durant cette campagne lui valut le grade de capitaine de frégate, que le gouvernement de Juillet lui décerna, le 2 octobre 1830. Le capitaine de Ricaudy commanda alors la corvette de charge *La Meuse* puis la corvette de guerre *L'Ariane*. Monté sur ce dernier navire, il fit une campagne dans l'Amérique du Sud, d'une durée de deux ans et demi. Il était chargé d'une mission aussi délicate qu'importante : donner protection et secours au commerce français sur les côtes du Brésil, de la Plata, du Chili et du Pérou. Dès son retour en France, Louis de Ricaudy reçut les témoignages de satisfaction les plus flatteurs de l'amiral Duperré, ministre de la marine. Capitaine de vaisseau le 5 mars 1837, il fut d'abord placé à la tête des équipages de ligne à Rochefort puis chargé de diverses inspections dans le 4e arrondissement maritime. Le 6 mai 1839, Louis de Ricaudy fut appelé au commandement du vaisseau *Le Trident*. Le 10 juin 1841, il passa à Toulon en qualité de directeur des mouvements du port, et remplit ces fonctions durant plus de six années avec zèle, dévouement et fermeté. Le 27 novembre 1847, le ministre de la marine, de Montebello, lui confia le commandement du *Diadème ;* le 1er février suivant, il prit la direction de la frégate à vapeur *L'Asmodée*, dans l'escadre de l'amiral Baudin. Louis de Ricaudy fut détaché de la division pour aller commander la station navale qui devait représenter la France devant Venise assiégée par les Autrichiens. La mission dont il fut chargé était difficile. Il sut la remplir avec une distinction et une fermeté telles que le gouvernement, voulant récompenser ses services, l'éleva à la dignité de contre-amiral, le 16 octobre 1848. L'amiral de Ricaudy retourna à Toulon et arbora son pavillon sur *L'Asmodée*. Plus tard, il devint successivement membre de la commission mixte des travaux publics à Paris et major-général de la marine à Brest. Sur les indications fournies par M. Passama, officier de marine, l'amiral de Ricaudy vint aux eaux de la Preste pour y soigner une affection des voies urinaires. Le mieux qu'il éprouva à la suite de son séjour en Roussillon,

le décida à se fixer à Perpignan, dès la fin de l'année 1851. Le 8 janvier 1853, il fut classé dans la deuxième section du cadre des officiers généraux de la marine. Il mourut à Perpignan, le 16 février 1856. L'amiral de Ricaudy avait été nommé : chevalier de la Légion d'honneur, le 28 avril 1821 ; chevalier de Saint-Louis, le 30 octobre 1829 ; officier de la Légion d'honneur, le 28 avril 1841 ; commandeur du même ordre, le 28 avril 1847. Il était en outre commandeur de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, de l'ordre du Nitcham, de Tunis, et de l'ordre de l'Epée de Suède. Les armes de sa famille sont : *d'azur à la fasce accompagnée en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant, le tout d'argent.* L'amiral de Ricaudy épousa Suzanne Mélin et eut d'elle trois fils et une fille, qui fut l'épouse de Raphaël Vergès, propriétaire à Perpignan.

Archives de la famille.

RICH (Jacques), catalan, abbé du monastère Sainte-Marie de Ripoll, fut élu évêque d'Elne, le 3 juillet 1534, à la place du cardinal Jérôme Doria, nommé à l'évêché d'Huesca. Le 21 du même mois, il prit possession de son siège, par procureur. Le 23, il fut installé chapelain-majeur de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan, et fit son entrée dans cette ville, le 13 septembre. Le 2 décembre 1534, le neveu de Jacques Rich, qui était aussi son fondé de pouvoir, fit concession, à titre de fief, à Jacques La Torra, du château ruiné du Soler, que les ressources de la mense épiscopale ne suffisaient plus à entretenir. Le 8 janvier 1535, l'évêque d'Elne ratifia une sentence arbitrale définitive sur un procès existant entre le chapitre et la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, à Perpignan. Durant le mois de mars 1535, Jacques Rich convoqua les membres du clergé diocésain à une assemblée générale qui se tint à Perpignan et qui eut pour but de fixer la quotité du droit de *fogatge* imposé aux ecclésiastiques par l'empereur Charles-Quint. Ce prélat mourut à Perpignan le 9 octobre 1535. Son corps fut porté à Elne et son mobilier fut vendu à l'encan sur la place de la Loge à Perpignan, en 1536.

Archives des Pyr.-Or., G. 40, 48, 183. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

RICI (François de), né à Villefranche-du-Conflent, prit l'habit des moines bénédictins au couvent de Monserrat, le 27 janvier 1527, et mourut en 1555. Il fut un peintre en renom ; son talent lui acquit une grande célébrité dans toute l'Espagne. François de Rici passa dans la suite au monastère du Mont-Cassin, en Italie, et sa réputation d'artiste s'accrut encore davantage.

P. CRUSELLAS, *Nova historia de Montserrat.*

RICULFE I, évêque d'Elne, se trouva à deux conciles, célébrés au village de Port, au diocèse de Nîmes, l'un en 877, et l'autre en 897, contre Silva, prêtre espagnol qui se prétendait archevêque. Le 1er novembre 898, il obtint de Charles le Simple, à la prière de la reine Adélaïde, plusieurs dons pour la restauration des églises de son diocèse. L'année suivante sur la recommandation d'Arnuste, archevêque de Narbonne, le même prince lui accorda de nouvelles grâces. En 902, il assista au concile d'Altigni ; en 906, à une réunion d'évêques qui eut lieu à Barcelone ; et en 907, au concile tenu à Saint-Tibéri, au diocèse d'Agde. Le 9 novembre 915, il fit son testament, la veille de son décès, en faveur de sa cathédrale, à laquelle il légua, entre autres domaines, le village de Pabol, plus un riche et considérable mobilier d'église et sa bibliothèque.

Marca hispanica, col. 382, 830. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

RICULFE II fut élu évêque d'Elne par le clergé et le peuple d'Elne à la place de Wadalde, qui venait de mourir. Le 17 mars 947, cette élection fut confirmée dans un concile réuni à Narbonne où furent présents Aimeric, archevêque de cette ville, quatre évêques et un abbé. Le 30 juillet 953, Riculfe consacra l'église provisoire du monastère de Saint-Michel de Cuxa, qui avait recueilli le personnel de celui de Saint-André d'Exalada, et la deuxième année du règne de Lothaire, il fit quelques échanges (956). Le 16 mars 959, Ailo, son fils Durand, prêtre, et Sésenand, diacre, donnèrent à Riculfe et à ses successeurs tous leurs alleux de Roussillon et de Vallespir. Le 16 septembre 960, Ermentrude céda, par échange, au même évêque et à son chapitre la moitié de son alleu de Bages et les eaux.

Marca hispanica, col. 868. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

RIERA (Joseph), orfèvre de Perpignan, passa, à la date du 4 janvier 1672, avec Joseph Albert, *batlle* de Perpignan, un contrat par lequel il s'engagea à fabriquer un bénitier, pareil à celui dont on faisait usage dans l'église des chanoinesses de Saint-Sauveur.

Archives des Pyr.-Or., G. 792.

RIEUDEMONT (Pierre-Jean), peintre languedocien, travailla pour les églises du Roussillon. Il exécuta notamment en 1757, pour l'église de Néfiach, les deux toiles placées sur les parois du sanctuaire qui représentent la mort de la Vierge Marie et la mise au tombeau de son corps, les deux panneaux du Portement de la Croix et de l'Elévation de Jésus sur la croix (réplique du sujet peint par l'auteur lui-même dans la chapelle du Christ de l'église Saint-Jacques

à Perpignan), la toile de la chapelle de l'Ange gardien et le tableau de saint Honoré, évêque. En 1759, Pierre-Jean Rieudemont peignit les six panneaux reproduisant des scènes de la carrière de la Mère de Dieu, qu'on voit encore de nos jours dans cette même église de Néfiach. Il est l'auteur des deux tableaux placés sur les côtés de la chapelle de saint Ferréol, dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. Ils représentent le *Champ de bataille des Macchabées* et le *Sacrifice au Temple de Jérusalem* que ces héros firent offrir à l'intention des soldats morts pour la cause du Très-Haut. Ces toiles furent exécutées en 1760, comme en fait foi l'inscription gravée au bas de l'œuvre, qui est conçue en ces termes : *Peint par Rieudemount* (sic) *1760*.

RIFFOS (Raphaël), catalan, était vicaire-général de l'ordre de Saint-Dominique en Espagne, et maître en théologie, lorsqu'il fut appelé au siège épiscopal d'Elne, par des bulles parties de Rome en date du 12 novembre 1618. Le 16 avril 1619, il prêta son serment, par procureur, à l'église Saint-Jean de Perpignan. Quatre jours après, Raphaël Riffos prit possession du château du Soler par l'intermédiaire d'un fondé de pouvoir. Le 12 avril 1619, son procureur prit aussi possession du siège épiscopal d'Elne, en observant une série de cérémonies spécifiquement distinctes. C'est ainsi que le représentant de l'évêque d'Elne se rendit en premier lieu dans la partie postérieure du sanctuaire où se trouvait un trône en pierre, sur lequel il demeura assis durant quelques instants. Ce même personnage se dirigea ensuite vers le chœur, établi alors au milieu de la nef. Il s'appuya pendant un moment sur le trône pontifical en bois, qui s'élevait sur la droite du chœur, puis il alla s'asseoir sur une stalle commune du chapitre, située auprès de la porte. L'entrée de Raphaël Riffos dans la ville de Perpignan eut lieu le 9 novembre 1619. Durant son épiscopat, qui ne dura qu'une seule année, Raphaël Riffos réalisa l'accord du chapitre d'Elne et de la communauté ecclésiastique, tenté en vain par ses prédécesseurs. Il agrandit le palais épiscopal et affecta à cette œuvre la somme de mille ducats. Le 15 mars 1620, ce prélat fit célébrer avec solennité dans son diocèse le Jubilé accordé par Paul V à l'univers entier. Raphaël Riffos mourut à Perpignan le 17 décembre de cette même année et fut inhumé deux jours plus tard devant le maître-autel de Saint-Jean. On grava sur son tombeau l'épitaphe suivante : *Hic qui escit reverendus D. D. Raphaël de Riffos Dei gratia episcopus Elnensis ordinis Prædicatorum. Obiit XVI cal. januarii, anno Domini MDCXX.*

Archives des Pyr.-Or., G. 25, 50, 53, 62, 241. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

RIGAU ou **RIGAUD** a écrit : *Recollecta de tots los privilegis, provisions, pragmatiques et ordinacions de la fidelissima vila de Perpinya*. Cet ouvrage connu sous le vocable de *Rigaudina*, du nom de son auteur, fut imprimé à Barcelone, par Rosembach, en 1510. Il est rare et d'une grande importance, car il renferme un inventaire des archives de la ville de Perpignan à une époque où elles étaient bien plus complètes qu'aujourd'hui. Le volume comprend 99 feuillets chiffrés ou 198 pages. Il est imprimé sur une seule colonne, en caractères gothiques, avec initiales et notes marginales. Au milieu du livre se trouve un titre imprimé en rouge : *Taula dels estils de la Cort del veguer de Rossello e de Vallespir*. A la première page, au-dessous du titre, sont les armes de la cité de Perpignan.

Comet, *Rosembach, étude sur les origines de l'Imprimerie à Perpignan*, dans le *XXXVII*e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

RIGAUD (Honoré), peintre de Perpignan, habitait sur la paroisse de Saint-Mathieu, mais ses descendants se fixèrent sur les paroisses de la Réal et de Saint-Jean. Le 4 août 1596, Honoré Rigaud passa un contrat avec les délégués du chapitre d'Elne au sujet de peintures qui devaient orner un autel surmonté d'un baldaquin. Le 28 mars 1609, cet artiste s'engagea à peindre l'intérieur d'un tabernacle destiné à l'église de Palau-del-Vidre. Le 26 septembre 1613, le notaire François Puig dressa procès-verbal de la visite faite par Honoré Rigaud du rétable de Notre-Dame à Saint-Cyprien. Lors des obsèques d'Onuphre Réart, ancien évêque d'Elne, Honoré Rigaud peignit quatre-vingt-dix-neuf écussons aux armes de ce prélat. Ces blasons furent placés sur le pourtour de la cathédrale de Perpignan, où eurent lieu les funérailles. Honoré Rigaud avait épousé Anna Nofra. Deux enfants naquirent de leur union : Honoré et Hyacinthe qui furent peintres, l'un et l'autre. Le fils aîné connu sous le nom d'Honoré *minor*, pour le différencier de son père, mourut avant l'année 1625. Il se maria à Marie Terçols qui ne lui donna qu'un fils, Louis, né en 1620 et mort en bas-âge. Cette branche de la famille Rigaud disparut avec cet enfant.

Archives des Pyr.-Or., G. 50, 61, 829, B. 440. — Crouchandeu, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan.* — P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan.*

RIGAUD (Hyacinthe), fils cadet du précédent, peintre de Perpignan, unit ses destinées à Magdeleine, veuve de Barthélemy Roat, jardinier. Il eut quatre fils de ce mariage : Mathias, Honoré, Galcerand et Joseph. Hyacinthe Rigaud mourut en 1634 et Mathias continua la lignée de la maison Rigaud. Mathias épousa en premières noces Thérèse Faget dont il n'eut pas d'enfants, et en secondes noces Marie Serra.



C'est de cette dernière union qu'est issu Hyacinthe Rigaud, l'illustre peintre du siècle de Louis XIV, ainsi que Gaspard son frère et Claire sa sœur. Mathias Rigaud, qui était tailleur, mourut à Perpignan en 1669.

P. VIDAL, *Histoire de la ville de Perpignan.*

RIGAUD (Hyacinthe) fut baptisé le 20 juillet 1659 dans l'église cathédrale de Saint-Jean à Perpignan. Son père, Mathias Rigaud, était tailleur; sa mère se nommait Marie Serra. Non loin de la maison qu'occupait sa famille, se trouvait un somptueux hôtel, habité alors par François de Ros. Esprit éclairé, ami des beaux-arts, celui-ci s'enorgueillissait de la protection qu'il accordait aux artistes, et sa demeure était pleine de tableaux des peintres les plus renommés et des objets précieux que peuvent procurer la fortune et le goût. Guerra le vieux peignait un jour le mur d'une terrasse de cet hôtel. Derrière lui, immobile, considérant attentivement le travail du peintre, se tenait un enfant. Fatigué de sa tâche, Guerra s'était absenté un instant. « Et moi aussi je veux être peintre ! » s'écria l'enfant, et, profitant de ce moment d'absence, fiévreusement il se met à dessiner sur le pan du mur voisin. Tout entier à son œuvre, il ne s'aperçoit pas de la venue de M. de Ros qui, étonné de tant d'audace, appelle à lui ses gens pour faire châtier comme il convient le jeune impertinent. Mais Guerra, à ses cris, aussi est accouru. Un coup d'œil lui a suffi ; dans ce dessin que vient de tracer la main d'un enfant, il a reconnu l'artiste. « Arrêtez, dit-il à M. de Ros, ce dessin est bon, si bon, que je n'én suivrai point d'autre. » L'enfant était sauvé, et un artiste s'était révélé : c'était Hyacinthe Rigaud. François de Ros, qui avait déjà une grande amitié pour le petit Hyacinthe, à cause de sa gentillesse et de sa vivacité, lui voua dès lors une affection particulière, et, le prenant sous sa protection, le fit entrer dans l'atelier d'un peintre et pourvut à tous ses besoins. L'enfant était, dit aussi l'histoire, le fils d'une pauvre veuve employée dans la maison. A quatorze ans, Hyacinthe Rigaud quittait sa ville natale et venait s'installer à Montpellier, dans l'atelier du peintre Pezet. Artiste médiocre, dont il ne reste guère grand chose, Pezet possédait dans son atelier une superbe collection de tableaux dus aux pinceaux des grands maîtres. C'est en copiant ces diverses toiles, qu'Hyacinthe Rigaud commença à se perfectionner dans cet art, et à puiser, auprès de ces maîtres célèbres, le goût du beau, du vrai, du naturel, qui devait faire de lui, plus tard, le portraitiste le plus renommé de l'époque. Pendant son séjour à Montpellier. Rigaud reçut aussi les leçons d'un autre peintre nommé Verdier et de Ranc le vieux, artiste alors célèbre, qui, le premier, l'initia à la manière de Van Dyck. Son fils, Jean Ranc, qui mourut en 1735 à Madrid, peintre du roi d'Espagne, épousa plus tard la nièce de Rigaud, la fille de son frère Gaspard. Jaloux des succès et des honneurs que la Cour prodiguait alors aux peintres célèbres, Hyacinthe Rigaud, sûr de son talent, voulut aussi aller conquérir sa part de gloire dans la capitale et déclara un jour son intention à Ranc, son maître. Ce n'est pas directement à Paris que se rendit Rigaud, mais bien à Lyon, où il passa quatre années encore, et de là, étape par étape, il arriva enfin à Paris, en 1681. Il avait alors vingt-deux ans. Un an après, il se présenta à un concours de l'Académie royale, dont le sujet était : *Caïn bâtissant la ville d'Hénoch.* Il eut le bonheur d'obtenir le prix. Déjà, les brillantes qualités d'Hyacinthe Rigaud se manifestaient hautement. Le peintre le plus en vue à cette époque était Charles Lebrun. Les talents naissants s'inclinaient devant sa gloire, et recherchaient ardemment sa puissante protection. Hyacinthe Rigaud sut plaire à cet artiste. Il lui fit suivre les cours de l'Académie, lui fit prendre part à ses concours, et, en 1685, Rigaud remportait le prix de Rome. Deux voies s'ouvraient alors devant lui : ou partir pour Rome aux frais de l'Etat, aller s'inspirer des grands maîtres et des chefs-d'œuvre du passé que renferme cette ville et s'adonner en entier à la peinture de l'histoire et des grandes compositions ; ou bien rester à Paris, où son talent, qui commençait déjà à s'imposer, semblait lui promettre un brillant avenir. Rigaud penchait pour le départ à Rome, dans le but d'étudier les chefs-d'œuvre de l'antiquité, mais Lebrun, qui avait reconnu en lui les qualités d'un habile portraitiste, l'en dissuada, lui déclarant que cette étude lui serait plutôt dangereuse qu'utile. Hyacinthe Rigaud resta donc à Paris. Ce fut en peignant de simples bourgeois, que Rigaud débuta dans sa carrière de portraitiste. Son premier portrait fut celui d'un nommé Materon, joaillier de Monsieur, frère du roi, qu'il peignit dans le genre de Van Dyck. Mais il apportait un tel soin à sa tâche, un tel souci de la ressemblance, un tel goût dans tout l'ensemble, que sa renommée, vite grandissante, attira les amateurs en nombre à son atelier de la rue Notre-Dame des Champs. En 1683, ce furent les traits du grand Corneille que son pinceau livra à l'admiration publique, puis le portrait de M. de Trobat, intendant du Roussillon, en 1686. Chaque portrait fut pour lui un triomphe nouveau. Lebrun, son protecteur; Mignard; Monsieur, frère du roi, viennent, en 1688, poser devant lui. En 1689, il peignit l'héroïne de la Fronde, déjà presque oubliée, la grande Mademoiselle, Anne-Marie-Louise d'Orléans. En 1690, il fit les portraits de plusieurs peintres et de plusieurs personnages célèbres. L'année suivante, ce furent les traits de François de Ros que son pinceau reproduisit avec art et reconnaissance, et l'œuvre fut si admira-

ble que le duc Anne-Jules de Noailles, maréchal de France, alors gouverneur du Roussillon, ne voulut pas d'autre peintre que lui. La même année, Colbert et le prince royal de Danemarck, roi plus tard sous le nom de Frédéric IV, posèrent devant son chevalet. Il fit, en 1692, le portrait du duc de Saint-Simon avec qui il était lié d'amitié, et encore, l'année suivante, un autre portrait du duc de Noailles. Rigaud était, à cette époque, dans la pleine maturité de son talent. Les plus grands du royaume, les personnages les plus illustres, artistes, comédiens et nobles seigneurs, tinrent à honneur de voir leurs traits reproduits par son pinceau. Successivement il peignit les sculpteurs Desjardins, Girardon, Coysevox, Nicolas Coustou ; les architectes Robert de Cotte et Mansart ; les peintres Sébastien Bourdon, Claude Halle, Lafosse, Louis de Boullonge ; l'acteur Baron ; le financier Gourville ; les poètes Regnard, Boileau, etc., en un mot tout ce que le siècle compta de grand ou d'illustre. Il ne s'oublia pas non plus, et quatre de ses portraits peints par lui-même dans des attitudes diverses, ont fait passer à la postérité les traits de cet artiste de génie. Heureux de tous côtés, riche, entouré de gloire, Rigaud se souvint alors de ce pays natal, qu'il aimait tant. Il voulut revoir celle qui, la première, avait guidé ses pas, encouragé ses essais, fortifié sa vocation : cette mère pour qui son cœur conservait la plus affectueuse tendresse. Il voulut lui faire partager sa gloire et ses succès, et, en 1695, il prit le chemin du Roussillon. Voulant avoir toujours près de lui les traits de cette mère chérie, Rigaud en fit le portrait sous trois faces différentes, et jamais amour filial uni au talent d'artiste n'ont produit œuvre plus belle. Cette toile est une de ses meilleures. Son ami Coysevox, le sculpteur, fit, d'après ces portraits, le buste en marbre de Marie Serra, qui orna jusqu'à la mort l'atelier de son fils obéissant et soumis. A sa mort, Rigaud le légua à Monseigneur le Dauphin, espérant que celui-ci le placerait dans une des galeries du château de Meudon ou de Versailles. Mais ce buste et ces portraits ne suffisaient pas à son affection. Un an après, Rigaud refit le voyage du Roussillon, ramenant avec lui sa mère à Paris, pour la rendre témoin de son bonheur et de sa gloire. Il ne souffrit pas qu'elle échangeât, durant son séjour dans la capitale, ses humbles vêtements catalans contre de plus riches costumes, « ne voulant pas, disait-il, qu'on lui change sa mère ». Mais Marie Serra ne put longtemps supporter le bruit et l'agitation de la grande ville. Heureuse de la renommée et de la gloire de ses deux fils, (car, à côté d'Hyacinthe, Gaspard, son frère, jouissait d'un certain renom), elle reprit le chemin de Perpignan où elle mourut dans un âge avancé. Hyacinthe Rigaud épousa, en 1707, Elisabeth Gouy, veuve de M. Le Juge. Cette union fut heureuse, quoique sans postérité ; et l'attachement qu'il portait à sa femme était si grand, qu'il ne put survivre que quelques mois à sa perte. C'est à cette époque, et probablement lors de son deuxième voyage en Roussillon pour venir chercher sa mère, que Rigaud fit gratis, ainsi que le constatent ses livres, le portrait d'Etienne d'Albaret, intendant du Roussillon. La même année, il peignit Louis Dauphin de France, et, avant de partir pour ses Etats, le prince de Conti, nommé roi de Pologne, posa devant Rigaud. Dans le courant de quatre années, il peignit successivement : La Fontaine, Racine, Santeuil, le duc de Vendôme, de Villeroy, le duc de Cambrai, l'évêque de Troyes, l'évêque de Mirepoix, Fléchier, évêque de Nîmes. Rigaud peignit Jean Hervieu Bazan de Flamenville, évêque d'Elne, et lui fit présent de ce portrait. Il révéla une fois de plus, les ressources inépuisables de son talent dans le portrait de Bossuet, véritable chef-d'œuvre, où il nous montra celui qu'on avait surnommé l'*Aigle de Meaux*, revêtu de ses habits pontificaux, debout dans son cabinet, au milieu des ouvrages remarquables qu'il a composés. L'Académie de peinture n'avait garde de laisser un talent aussi distingué en dehors de son sein, et, par lettre du 2 janvier 1700, elle l'appela à siéger parmi ses membres. A cette occasion, Rigaud fit don à l'illustre assemblée du portrait du sculpteur Martin Van den Bogaert (plus connu en France sous le nom de Desjardins) et du tableau représentant le martyre de saint André. Le portrait qu'avait fait Rigaud du prince de Conti, ainsi que son talent incontesté et sa haute réputation, avaient attiré sur lui les yeux de la Cour, et Louis XIV ne voulut pas qu'un autre peintre que lui reproduisit les traits de son petit-fils, le duc d'Anjou, avant son départ pour l'Espagne, où il allait régner sous le nom de Philippe V. Rigaud s'acquitta si bien de cette tâche que le monarque, enthousiasmé de son talent, lui confia le périlleux honneur de retracer ses traits (1701), voulant envoyer son portrait au roi d'Espagne, qui le lui avait demandé. Hyacinthe Rigaud sut se montrer digne de l'honneur qui lui avait été fait et peignit une œuvre si parfaite que Louis XIV ne voulut point s'en séparer. Il ordonna d'en faire une copie qui fut envoyée au roi d'Espagne, et fit placer l'original à Versailles, dans la salle du trône. Après sa réception à l'Académie, Rigaud fit entre autres portraits ceux de Fontenelle et de Mansart, et, en 1703, celui du duc de Bourgogne. Le duc de Mantoue et sa femme honoraient, en 1704, de leur présence l'atelier du peintre roussillonnais, qui exécutait, la même année, les portraits de Boileau, de Vauban, de Villars, le héros de Denain, et, en 1708, celui du troisième fils légitime de Louis XIV et de Madame de Montespan, Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse,

amiral de France. Rigaud entrait alors dans sa quarante-neuvième année. Volant de bouche en bouche à travers les provinces, sa gloire et sa renommée étaient arrivées aux oreilles de ses compatriotes, et, fière de son talent, Perpignan voulut honorer l'un des plus illustres de ses enfants. C'était un vieux privilège accordé par les rois d'Aragon, respecté et confirmé par les rois de France, lors de la réunion du Roussillon à la couronne, qu'avait la ville de Perpignan de créer des bourgeois ou citoyens nobles, et des mercadiers. Elus par le vœu des cinq consuls de la ville, auxquels venaient s'ajouter, au nombre de neuf, les anciens premiers consuls et anciens seconds consuls (ainsi que le voulait l'article 12 de l'ordonnance de la reine Dona Maria), ceux qui étaient investis de cet honneur étaient inscrits sur le livre de matricule. Ils ne pouvaient être rayés de ce livre, après leur inscription, que par délibération unanime du conseil général qui, seul, pouvait rétablir aussi dans ce titre ceux qui en avaient été déchus. « La très fidèle ville de Perpignan est la seule, dit une vieille chronique, qui jouisse en France de ce privilège ». Par une lettre du 18 juin 1709, Perpignan créa Hyacinthe Rigaud bourgeois noble de la ville, et en 1710, l'Académie le nomma professeur. Trois années plus tard, Louis XIV confirmait ces titres et faisait inscrire Rigaud parmi les nobles du royaume. Peintre du grand siècle de Louis XIV, Rigaud le fut aussi de tous ceux qui illustrèrent les commencements du XVIIIe siècle. C'est par le royal enfant qu'il commença, et, en 1715, il faisait de lui un portrait plein de grâce et de fraîcheur. Quelques années plus tard (1722), il faisait encore le portrait de Louis XV, adolescent. La gloire et les honneurs n'empêchaient pas Rigaud de se livrer tout entier à son art, et, durant cette période de sa vie, on lui voit produire entre autres portraits remarquables, ceux du roi de Pologne, Auguste II, et de la princesse Palatine, mère du régent. Le roi avait pris Rigaud en affection particulière, et, outre les diverses pensions qu'il lui avait accordées, le 22 juillet 1727, à l'occasion du nouveau portrait qu'il venait de faire de lui, il le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Michel, jusque-là exclusivement réservé à la noblesse. Reçu à l'Académie le 2 janvier 1700, adjoint au professeur le 24 juillet 1702, professeur le 27 septembre 1710, adjoint au recteur le 10 janvier 1733, Rigaud fut nommé recteur le 21 novembre de la même année. Cette distinction et sa juste renommée avaient attiré sur lui, non seulement l'attention de la Cour de France, mais encore celle des Cours voisines. Le grand duc de Toscane, Médicis, sollicita de lui son propre portrait, voulant qu'un peintre de cette valeur fut représenté dans sa galerie déjà célèbre. Il lui envoya en échange, comme présent, un superbe groupe en bronze représentant Laocoon et ses deux fils mordus par les serpents. Tout ce que la France comptait de grand et de célèbre tenait à avoir son portrait de la main de cet artiste, alors arrivé au faîte de la gloire et de la renommée. Devant son chevalet défilèrent, tour à tour, et le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, et le cardinal de Polignac, le ministre Law, Gaspard de Vintimille, archevêque de Paris, le diplomate Dubois, cardinal et ministre, Fleury, l'ancien précepteur du roi, ministre et cardinal aussi. Rigaud peignit la glorieuse figure de Maurice de Saxe, maréchal de France, et de la grande tragédienne Adrienne Lecouvreur. Pour la dernière fois il fit, en 1736, le portrait de Louis XV, en buste seulement; il le représenta couvert d'une cuirasse. Rigaud avait alors soixante-dix-sept ans. Il n'avait perdu aucune des qualités qui faisaient de lui le peintre le plus renommé et le plus estimé de l'époque. Il venait de finir son tableau de la Présentation au Temple, lorsqu'un coup terrible vint l'atteindre en 1742. Elisabeth Gouy, sa femme, qu'il aimait passionnément, lui fut tout à coup ravie. Hyacinthe Rigaud ne put survivre longtemps à cette perte. Le 29 décembre 1743, il expira après une vie si noblement et si dignement remplie, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Hyacinthe Rigaud ne laissa point de postérité. Perpignan, sa ville natale, possède quatre tableaux de cet artiste célèbre : *Le portrait du cardinal de Bouillon, ouvrant la porte sainte, l'an du Jubilé séculaire, 1700; Rigaud peint par lui-même*, à l'âge où il reçut le Cordon noir; *Le portrait du cardinal Fleury* et *le Christ expirant*. Le 20 juillet 1890, la ville de Perpignan éleva à Rigaud une statue en bronze sur une de ses places publiques. Ce monument, qui est l'œuvre de Gabriel Faraill, fut inauguré par M. Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique.

Crouchandeu, *Catalogue raisonné des objets d'art du musée de Perpignan.* — Joseph Tarbouriech, *Biographie d'Hyacinthe Rigaud*, Perpignan, 1889, in-12, 44 pages.

RIGAUD (Gaspard), frère du précédent, peintre, né à Perpignan en 1661, fut baptisé le 1er juin de cette même année et eut pour prénoms Gaspard-François-Joseph-Jean-Mathieu-Baudile. Il mourut à Paris le 28 mars 1705. Comme son frère Hyacinthe, Gaspard était peintre de portraits et agréé à l'Académie royale de peinture. On cite de lui quelques portraits: au palais Brignole, à Gênes, ceux de Jean-François Brignole, en militaire, et de la *signora* Beltina Ragi-Brignole, plus un portrait d'une dame en habits blancs et le portrait ovale en demi-figure d'un homme en perruque. Il existe, sans doute, bien d'autres œuvres de Gaspard Rigaud et il est plus que probable que de tous les portraits attribués à

Hyacinthe Rigaud, il y en a bien quelques-uns qui sont de la main de son frère Gaspard. Outre une fille qui épousa un élève d'Hyacinthe Rigaud, Jean Blanc, né à Montpellier et premier peintre du roi d'Espagne, Gaspard laissa un fils nommé Hyacinthe, sur lequel on ne possède que peu de détails. Il fut nommé citoyen noble de Perpignan en 1724 et mourut sans contracter d'alliance. Avec lui disparut le nom de Rigaud. Claire, sœur d'Hyacinthe et de Gaspard Rigaud, avait épousé un épicier de Perpignan, nommé Laffite.

Crouchandeu, *Catalogue raisonné des objets d'art du Musée de Perpignan.*

RIMO (Pierre), connu aussi sous le nom de Pierre de Perpignan, à cause de son lieu d'origine, fut à la fois philosophe et théologien. Il vivait en 1320 et appartenait à l'Ordre du Carmel. Pierre Rimo qui a écrit : *Commentaria in Psalmos,* mourut en 1360.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

RIU (Balthazar de), évêque de Scala, fut grand archidiacre d'Elne, depuis l'année 1528 jusqu'en 1534.

Archives des Pyr.-Or., G. 183.

RIU (Ange), fils de Raphaël Riu, docteur en droit de Perpignan, épousa en 1555, Raphaëlle Canta, fille d'Honoré Canta, damoiseau. De leur union naquirent deux fils : Jacques et Raphaël, qui suivent.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 634.

RIU (Jacques), fils aîné du précédent, reçut de Philippe III des lettres qui lui conférèrent ainsi qu'à son frère Raphaël les privilèges nobiliaires accordés aux citoyens honorés de Barcelone. Jacques de Riu contracta mariage avec Angèle de Tord et eut d'elle deux fils : Honoré, dont la notice suit, et Alphonse; et deux filles appelées Anne et Magine.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 634.

RIU DE TORD (Honoré) naquit à Saint-Hippolyte en 1586. Il était neveu du damoiseau Marc-Antoine Forner, assassiné dans le château de Salses, par le prieur don Hernando de Toledo, lieutenant du capitaine-général de Catalogne. Le 30 juin 1599, les corts de Barcelone eurent à s'occuper de cette affaire criminelle. En présence de la renonciation à toute action faite par Honoré Riu de Tord au sujet de cet assassinat, les corts votèrent huit cents livres pour fondations de messes à l'intention de l'âme de la victime, et la collation d'un titre de noblesse, par le roi d'Espagne, en faveur du neveu. Honoré Riu de Tord abandonna, à l'âge de vingt ans, un riche patrimoine, pour entrer dans la compagnie de Jésus. Il composa des ouvrages ascétiques, parmi lesquels on cite : *Epitome utilissimo de la contricion, su declaracion, motivos y medios para alcanzarla,* Barcelone, Gabriel Noguer, in-8° ; *Tratado del valor y fruto de la santa Missa ; Tratado del purgatorio, de la eternidad, de las indulgencias ; Remedios espirituales para conservar la castidad.* Sur l'ordre de François Lopez de Mendoza, évêque d'Elne, Honoré Riu de Tord publia un catéchisme, en 1629. Ce religieux prêcha deux stations quadragésimales à la cathédrale de Perpignan, durant les années 1638 et 1640. En 1644, Honoré Riu de Tord fut nommé Inquisiteur du Saint-Office pour la province du Roussillon. Le 25 juillet 1643, il commença les prédications d'une mission dans la paroisse de Rigarda, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle église récemment construite. Honoré Riu de Tord mourut en odeur de sainteté, à Perpignan, le 24 septembre de cette même année, épuisé par les fatigues et les travaux d'un long ministère apostolique. Son corps fut déposé sous l'autel de saint Ignace, érigé dans l'église du collège Saint-Laurent, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 384. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

RIU (Raphaël), oncle du précédent, était fils de Raphaël Riu et de Raphaëlle Canta. Il épousa, en 1583, Victoire de Llupia, fille de Charles de Llupia, seigneur de Llupia et baron de Castellnou. Cette dernière mourut le 22 mai 1594, ne laissant qu'une fille appelée Guiomar. Raphaël Riu obtint de Philippe III des lettres qui lui conférèrent les privilèges nobiliaires dont jouissaient les citoyens honorés de Barcelone. Il convola en secondes noces avec Rose Coronat, fille d'un bourgeois de Perpignan, et eut d'elle un fils, Antoine, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 634.

RIU-CORONAT (Antoine), bourgeois honoré de Perpignan et capitaine d'une compagnie du *batallo* de Catalogne, obtint de Louis de Bourbon des lettres de noblesse, en date du 6 novembre 1647. Le 28 août 1648, le duc de Schomberg lui fit donation du lieu del Callar, provenant des biens du comte de Santa-Coloma et des domaines possédés à Igualada par le comte de Vilafranca. Des lettres expédiées le 20 septembre 1653, par Charles de Mouchy, marquis d'Hocquincourt, portèrent nomination de noble Antoine Riu-Coronat, à la charge de Procureur royal des comtés de Roussillon et de Cerdagne, vacante à cause du crime de lèse-majesté commis par Thomas de Banyuls. Le 5 juin 1658, Antoine Riu-Coronat désigna son fils Jean comme son lieutenant. Il avait eu cet enfant de sa première épouse, Françoise de Caldes. Devenu veuf, Antoine Riu-Coronat convola en secondes noces avec Marie de Aguilo, qui lui donna une fille appelée Raymonde.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, 446.

RIU (Jean de), fils du précédent, assista à l'Assemblée générale de la noblesse de Catalogne, Roussillon et Cerdagne qui se tint à Perpignan, le 1er mai 1659, dans le but de procéder à la nomination des officiers de la Confrérie de Saint-Georges. Il contracta alliance, en 1676, avec Marie de Blanes de Réart. C'est de leur lignée que descendaient Ange et Joseph Riu de Gazanyola qui figurèrent à l'Assemblée de l'ordre de la noblesse roussillonnaise, en 1789. Ceux-ci émigrèrent pendant la Révolution ainsi que leur sœur Anne, qui était religieuse.

Archives des Pyr.-Or., B. 400, E. (Titres de famille), 634.

RIU (Jean) exerça la profession de fondeur de cloches à Perpignan à la fin du XVIIe siècle et au commencement du siècle suivant.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

RIU (Emmanuel) était maître fondeur à Perpignan en 1734.

PALUSTRE, *op. cit.*

RIUBANYS (Etienne de), bourgeois de Bouleternère, prêta serment de fidélité au roi de France, entre les mains du viguier François de Romanya, le 24 septembre 1663. Dans le courant du mois de juillet 1675, il obtint le privilège de la noblesse.

Archives des Pyr.-Or., B. 401.

RIUBANYS (Etienne de) assista à l'Assemblée de l'ordre de la noblesse du Roussillon, en 1789.

RIVESALTES (Jean de), sacriste de Saint-Jean de Perpignan et chanoine de Gérone, fut nommé, le 1er décembre 1393, collecteur de la Chambre apostolique dans le diocèse d'Elne, en remplacement de Nicolas Gil, décédé en charge le 12 novembre précédent. Jean de Rivesaltes alla prêter serment à Avignon et vint s'établir dans le diocèse d'Elne qu'il quitta le 2 décembre 1406 pour présenter ses comptes à la Chambre apostolique. Ce *comput*, que M. l'abbé G. Mollat a publié dans la *Revue d'histoire d'archéologie du Roussillon*, t. V, offre une image fidèle, sinon complète, de la vie administrative du diocèse pendant les dernières années du XIVe siècle. Lorsqu'on apprit en Catalogne que Benoît XIII était assiégé dans son château d'Avignon (septembre 1398), une expédition s'organisa à Barcelone. Sur les instigations de Pierre de Luna, neveu de Benoît XIII, une flotte fut armée à Collioure. Dans le courant de janvier 1399, elle remonta le Rhône et fit quelques tentatives pour délivrer le Pape prisonnier. Vers la même époque, Raymond de Perellos, vicomte de Roda, engagea des pourparlers avec le duc d'Orléans et s'efforça de l'attirer dans le parti dévoué à Benoît XIII. Jean de Rivesaltes servit d'intermédiaire entre les assiégés du palais pontifical, la flotte catalane et le vicomte de Roda. Grâce à un service d'espionnage habilement imaginé, il n'ignora rien de ce qui se passait à Avignon. Il essaya même de corrompre les assiégeants et faillit rendre possible l'évasion du Pape. De ses informations dépendent toutes les évolutions de la flotte sur la Méditerranée, si bien que son livre de raison peut être considéré comme une sorte de journal de bord. C'est grâce à l'argent que recueillit en Roussillon Jean de Rivesaltes que Benoît XIII tint ses ennemis en échec.

Archives des Pyr.-Or., B. 171, 188, 196. — Abbé G. MOLLAT, *Les comptes de Jean de Rivesaltes,* dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon,* t. V.

RIVESALTES (Jean de), bourgeois de Perpignan, fut nommé, à l'avènement de Ferdinand Ier, à l'office de Grand conservateur du Domaine royal dans tous les états et terres du royaume d'Aragon. La Cort générale de Catalogne le délégua pour opérer le rachat des anciens domaines aliénés de la couronne. Jean de Rivesaltes garda ses honorables fonctions sous le règne d'Alphonse V.

Archives des Pyr.-Or., B. 202, 209, 217, 224, 247.

ROBLES (Raphaël de) fut châtelain de Salses, sous le règne de Philippe II. Son frère Alvero de Robles et de Léon s'établit à Barcelone et mourut en 1622. Il laissa deux filles qui se marièrent en 1627. L'aînée, Marie, épousa Michel Rovira, docteur en droit d'Hostalrich, et la cadette, Louise, contracta alliance avec un autre docteur en droit de Perpignan, appelé Louis Mestres.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, E. (Titres de famille), 638.

ROBUSTER Y SALA (François de), né à Reus, en Catalogne, était chanoine de Barcelone et archidiacre de Sainte-Marie-de-la-Mer, lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Elne, dans le courant du mois d'avril 1591. Il succédait à Pierre de Sainte-Marie, décédé le 31 janvier 1588. François Robuster y Sala fut le délégué du bras ecclésiastique à la Députation de Catalogne qui s'assembla en 1587. Retenu, au moment de sa promotion à l'épiscopat, au concile provincial de Tarragone, il fit prendre possession de son évêché par un procureur et désigna à cet effet Joseph Farrussa, docteur en droit. Quelques jours plus tard, le nouveau prélat quitta Barcelone et arriva à Elne le 28 avril. A la limite du territoire de la cité, au lieu dit le *Pas del Llop*, il trouva Jean Bosca, chanoine de l'église, qui entouré de Jean Mauris, bayle du chapitre, de Saturnin Dinat, premier consul, et des principaux notables de la ville, lui souhaita la bienvenue au nom du chapitre; le premier consul,



de son côté, prit la parole au nom des habitants d'Elne. Les harangues terminées, le cortège se mit en marche, tandis que l'artillerie tonnait. François Robuster y Sala ayant à sa droite le chanoine Bosca et à sa gauche le premier consul Saturnin Dinat, alla s'agenouiller à Notre-Dame du Pont et arriva devant la porte de la *Lissa* entre quatre et cinq heures de l'après-midi. Avant de pénétrer dans la ville, le notaire Casadamont prit acte des déclarations de l'évêque, formulées quelques jours auparavant par son procureur, Joseph Farrussa. Aussitôt après, le premier consul Saturnin Dinat, se tenant à cheval devant la porte de la Lissa, présenta à l'évêque les clefs de la cité, retenues par un cordon de soie rouge, et fit dresser acte de cette cérémonie. L'évêque prit les clefs, les rendit aux consuls comme témoignage de leur fidélité et fit dresser acte de cette remise. Le notaire donna lecture à haute voix de ces deux actes, afin de faire connaître au public qui se pressait autour d'eux l'accomplissement de ces formalités. Alors, les deuxième et troisième consuls passèrent aux fausses rênes de la mule de l'évêque un ruban rouge et l'amenèrent avec les principaux notables de la ville, jusque devant l'escalier de la grande porte de la cité. En cet endroit, le premier consul mit pied à terre et, prenant l'étrier de l'évêque, aida le prélat à descendre de sa monture. Tout à côté était dressé un autel décoré des images des saintes Eulalie et Julie devant lequel s'agenouilla François Robuster y Sala. Après avoir fait une prière, il se releva et prit place sur un siège de marbre garni de velours noir pour écouter la lecture, par le notaire François Requesens, secrétaire du chapitre, de tous les privilèges dont jouissait ce dernier. Cette lecture dura l'espace d'une heure. L'évêque jura de conserver ces privilèges et, après avoir revêtu une magnifique chape de brocard dite « capa toscana » et la mitre pontificale, se mit à la droite du chanoine Baudile Tranquer, préchantre, qui entonna le *Te Deum*. Le chœur répondit avec accompagnement d'orgue pendant que l'évêque se prosterna devant le maître-autel où il resta jusqu'à ce que le *Te Deum* fut achevé. Le prélat se releva, donna à haute voix la bénédiction et alla se reposer sur une chaise de gypse qui se trouvait derrière le maître-autel. Quelques instants après, il reparut, alla s'asseoir sur la chaise canonicale et enfin se retira dans le chapitre où les chanoines le reçurent avec des sentiments de respect et de vénération. Là on lui donna, comme à tout nouveau chanoine, le baiser de paix, et le chanoine fabricien, François Garranac, lui remit au nom du chapitre un *dobblo*, comme signe de sa présence à l'office. Le 19 avril de cette même année, le procureur Joseph Ferrussa prêta le serment accoutumé dans l'église Saint-Jean, au nom de l'évêque François Robuster y Sala. Ce prélat fit son entrée à Perpignan le premier jour du mois de mai 1591. Le 24 octobre, il érigea en communauté le clergé de l'église paroissiale de Saint-Jacques de Canet. L'année suivante, il assista à la dédicace de la nouvelle église de Notre-Dame de Montserrat, et consacra, le 19 juillet 1592, le nouveau maître-autel de Saint-Michel de Cuxa, dans lequel il enferma les reliques des saints Narcisse, évêque de Gérone, Flamidien, Nazaire, Pierre, André et Antoine. Cette même année, par une bulle lancée le 22 août, le pape Clément VIII érigea en collégiale l'église du monastère de Notre-Dame de la Réal de Perpignan et en sécularisa l'abbé et les chanoines réguliers. Le 30 août 1595, l'archevêque de Tarragone, Jean Térès, fulmina une bulle de Clément VIII, datée du 1er août 1592, qui sécularisait, à la demande du roi d'Espagne, tous les chapitres réguliers de l'ordre de Saint-Augustin en Catalogne, Roussillon et Cerdagne. Le prieuré de Marcevol avait déjà été concédé par Innocent VIII à la communauté des prêtres de Vinça, en 1484, et ceux de Serrabone et de Castellnou se trouvaient unis depuis 1593, à la sacristie et à la fabrique de la cathédrale de Solsone. Durant les premiers mois de 1598, la ville de Perpignan fit élever un terre-plein adossé au palais épiscopal. Cette œuvre nécessita des réparations que François Robuster y Sala fit exécuter dans sa demeure durant le mois de juillet de cette même année. Le 7 août 1598, François Robuster y Sala fut transféré à l'évêché de Vich. Dans un synode diocésain qu'il tint, en juin 1602, ce prélat défendit d'approcher la sainte hostie des lèvres des malades sujets aux nausées. Il ne les autorisa à adorer l'Eucharistie qu'à une certaine distance. Le 8 septembre 1606, François Robuster y Sala consacra à Manrèse l'évêque de Caller, Laurent Niéto, ancien bénédictin de Montserrat. L'évêque de Vich ne portait la parole en public qu'en employant la langue catalane. Il prêcha même une fois en catalan en présence du pape Clément VIII. François Robuster y Sala mourut à Vich le 27 avril 1607.

Archives des Pyr.-Or., G. 30, 52, 742. — *Marca hispanica*, col. 467. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. VII. — P. MASNOU, *Entrée à Elne de l'évêque Sala y Robuster*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. I.

ROCA (Thomas), médecin du XVIIe siècle, étudia la philosophie et la médecine dans l'Université de Perpignan, puis prit le grade de docteur dans chacune de ces deux facultés. Il s'attacha dans la suite à Frédéric-Henri de Cabrera, amirante de Castille, et s'adonna à l'étude de *l'Astrologie judiciaire*. Thomas Roca voulait déduire de cette science des conséquences pour la pratique de la médecine. Le cours des astres, la conjonction des planètes, le concours

des choses naturelles et non-naturelles le dirigeaient dans le choix et l'emploi des médicaments. Il a laissé des ouvrages relatifs à l'application de l'astrologie à la médecine. Ils ont été publiés à Burgos, en un seul volume in-fol., durant l'année 1623, sous la rubrique: *Redargutio in libros tres Augustini Niphi... Utilis compilatio terminorum astrologiæ, cum regulis physico practicanti utilibus in exhibitione medicinarum, etc... Epistola contra Necromanticos... Epistola fatua in astrologiam scripta merito reprehendens... Mira pronosticatio pro anno 1622.*

Annuaire de 1834.

ROCA (Marc-Antoine de), fils aîné de Jacques Roca, *pagès* de Montferrer, et de Marguerite, constitua une société, en 1651, pour l'exploitation et la vente du minerai de fer. Il laissa, entre autres enfants, un fils appelé Thomas et un autre nommé Marc-Antoine qui était, en 1690, curé de Saint-Sauveur d'Arles.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 639.

ROCA (Thomas de) épousa, en 1676, Marie-Rose Pont, fille de Jean-Raphaël Pont, lieutenant du procureur royal des comtés de Roussillon et Cerdagne. Thomas de Roca testa en 1690. Il était alors capitaine au régiment catalan du Roussillon sous le commandement du duc de Noailles. Thomas de Roca eut de son épouse trois fils: Benoît, dont la notice suit; Jean et Nicolas.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 639.

ROCA (Benoît de) contracta alliance avec Marie Alos. De cette union naquirent deux fils: François et Benoît. Le premier naquit en 1706 et mourut en 1733, laissant une nombreuse postérité: Catherine, épouse de Joseph Cabestany, de Laroque-des-Albères; Françoise, mariée à Michel Ramonet, *pagès* de Vinça; Marc-Antoine, Jean et Joseph. En 1754, ce dernier fit cession de ses biens à son oncle Benoît de Roca. Le 20 mai 1757, tous les enfants de François de Roca imitèrent cet exemple. Benoît de Roca, écuyer et habitant de Montferrer, unit ses destinées, en 1771, à Marie-Thérèse Boxader. François de Roca assista à l'Assemblée de l'ordre de la noblesse roussillonnaise en 1789.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 639.

ROCA (Julien), né à Prades le 8 janvier 1745, était receveur royal des pasquiers de Conflent lorsqu'il épousa, en 1772, Emmanuelle Satgé, héritière de la seigneurie d'Huyteza. Il figura parmi les électeurs délégués à l'Assemblée préliminaire de la viguerie de Conflent et Capcir, tenue dans l'église Saint-Pierre de Prades les 16, 17 et 18 avril 1789. Julien Roca fut ensuite délégué à l'Assemblée générale du Tiers à Perpignan, et nommé député de cet ordre aux Etats généraux, le 10 juin 1789. Il prêta le serment du Jeu-de-Paume, et devint membre du comité des subsistances ainsi que de celui des finances. Julien Roca fit ensuite partie de la députation que l'Assemblée nationale envoya, le 5 février 1790, auprès du roi qui s'était rendu la veille à la Constituante et lui avait assuré son loyal concours. Etranger à la vie politique, après la session, Julien Roca fut nommé conseiller d'arrondissement sous le régime Consulaire. Elu maire de Prades une première fois le 4 prairial an XIII (24 mai 1805), il remplit encore une deuxième fois les fonctions de premier magistrat de cette ville en 1814.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades.* — Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.*

ROCABERTI (Dalmace de) contracta alliance vers le milieu du XIIIe siècle avec Guillema de Cervello. De leur union naquit Jaufre, vicomte de Rocaberti (1293-1308), dont l'épouse est inconnue, mais qui eut pour fils Dalmace. Ce dernier qui était déjà seigneur de Peralada, en 1301, prit le titre de vicomte de Rocaberti à la mort de son père et mourut dans l'expédition de la conquête de l'île de Sardaigne, le 24 octobre 1323. « Le nom de son épouse, dit Alart, est également inconnu, mais rien n'empêche de croire que c'était Béatrix de Serrallonga (dont la notice suit) car Dalmace eut pour successeur dans la vicomté son fils Jaufre (1323-1342), qui épousa une dame du nom d'Elicsende. Il se peut d'ailleurs que Dalmace eût été déjà marié une première fois, ce qui expliquerait qu'il ait laissé la vicomté à Jaufre, né de ce premier lit, tandis que le fils de Béatrix de Cabrens, né d'un second mariage, n'aurait eu que les biens provenant de sa mère, c'est-à-dire la baronnie de Serrallonga qui demeura toujours séparée de la vicomté de Rocaberti. »

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon,* 2e série.

ROCABERTI (Pierre de), chanoine d'Elne, était en 1316 archidiacre de Vallespir. Le 3 février de cette année, l'évêque d'Elne, Guillaume de Castillon, lui concéda la prévôté d'Elne pour une durée de six ans, à charge pour lui de faire le service de la mense capitulaire pendant deux mois de l'année.

Archives des Pyr.-Or., G. 77.

Branche des barons de Cabrens

ROCABERTI (Béatrix de), fille de Bernard Hugues de Serrallonga, baron de Cabrens, reçut la succession de son frère Guillaume-Galcerand, à la mort de celui-ci, survenue en 1307. Cette dame s'intitula toujours « vicomtesse de Rocaberti », mais elle



ne nomme jamais son mari dans les documents la concernant. En 1313, Béatrix de Rocaberti prêta foi et hommage au roi Sanche de Majorque pour le fief de Rayners, les justices de Serrallonga et le château de Cabrens. Un document constate sa présence à Ille, le 1er septembre 1328. Elle reconnut à Jacques II, roi de Majorque, les justices qu'elle possédait pour lui dans le lieu de Serrallonga et au château de Cabrens. Raymonde de Serrallonga, prieure des chanoinesses de Saint-Sauveur à Perpignan, qui était aussi la tante de Béatrix de Rocaberti réclama quelques parts dans l'héritage de la baronnie de Cabrens. Un différend les divisa, et le pape Jean XXII, qui résidait à Avignon, désigna l'official de l'évêque d'Elne, pour le trancher, à la date du 1er janvier 1332. Le dernier acte connu de Béatrix de Rocaberti est une procuration donnée, le 22 avril 1337, à Bernard Fabre, de Montalba, pour reconnaître, en son nom, le fief de Rayners au roi de Majorque. Cet acte fut reçu à Massanet, ville située de l'autre côté des Pyrénées, derrière la vallée de Mondoyn. C'est là que la branche de la famille de Rocaberti, qui posséda désormais la baronnie de Cabrens, établit sa résidence ordinaire, dans une maison ou château situé en dehors et à une petite distance de la ville, souvent désignée, depuis cette époque, sous le nom de Massanet de Cabrens. Béatrix de Rocaberti eut pour successeur son fils, Guillaume-Galcerand.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

ROCABERTI (Guillaume-Galcerand de) se trouva, le 15 mai 1344, lors du passage du col de Panissars, à l'arrière-garde de l'armée du roi Pierre d'Aragon, qui venait envahir le Roussillon et déposséder le dernier roi de Majorque. Guillaume-Galcerand de Rocaberti fut encore, le 29 mai suivant, au camp du roi pendant le siège d'Argelès, où il avait signé, quelques jours auparavant, l'acte d'annexion du royaume de Majorque à celui d'Aragon. Il est probable que ce baron prit part à presque toutes les guerres de son souverain, en Castille et surtout dans l'île de Sardaigne, car les documents signalent rarement sa présence en Roussillon. Le 7 février 1368, Guillaume-Galcerand de Rocaberti vendit à Pierre Domenech, marchand de Prats-de-Mollo, le lieu et territoire de Vilaroja, avec tous les droits de justice et autres qu'il y possédait. On le retrouve dans le territoire de Montalba, le 3 décembre 1380, confirmant la vente de la borde de les Yles située dans sa seigneurie de Fontanils, mais il était décédé avant le 8 mars 1385. Le 17 octobre de la même année, Guillemona, épouse de Bérenger IV d'Ortaffa, donna quittance d'une rente que lui faisaient les communautés de Montalba et de Palalda. Cette châtelaine reçut les fonds des mains de Marie d'Arborea, issue de la famille de *juges* de l'île de Sardaigne, alors « veuve de Guillaume-Galcerand de Rocaberti, seigneur de l'honneur de Cabrens ». Dans les derniers jours de l'existence de ce baron, en 1384, les hosts du Roussillon furent convoquées par le roi Pierre d'Aragon, pour résister aux troupes étrangères qui avaient envahi le pays comme auxiliaires du comte d'Empories. Les habitants de Palalda et des autres lieux de Guillaume-Galcerand de Rocaberti refusèrent de marcher avec l'armée de Pierre le Cérémonieux et même de contribuer aux frais de la guerre. Le sous-viguier de Vallespir, venu à Palalda pour comprimer cette rebellion, fut obligé de reculer devant la résistance qu'il trouva dans ce village et dans quelques autres localités de la même seigneurie. Un courrier alla, en un seul jour, de Perpignan à Gérone, avec des lettres de Gilabert de Cruilles, gouverneur du Roussillon, qui demandait des provisions royales pour mettre fin à cette résistance. Elle dut être comprimée sans doute sans trop de peine et, au mois de mars 1385, Bernard Pastor, juge ou assesseur du viguier, se transporta à Arles et en d'autres lieux pour instruire cette affaire dont les suites sont inconnues à l'historien. Guillaume-Galcerand de Rocaberti laissa deux fils, Gérard et Guillaume-Hugues, qui étaient sans doute fort jeunes à la mort de leur père, puisque l'aîné ne figure comme seigneur de Cabrens qu'après l'année 1391. Ce fut leur mère, Marie d'Arborea, qui administra la seigneurie durant leur minorité. C'est elle seule que l'on trouve, comme dame de Cabrens, en 1387 et 1391.

Archives des Pyr.-Or., B. 143. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

ROCABERTI (Gérard de), seigneur de Cabrens, est souvent mentionné dans les vingt premières années du xve siècle. Le 29 mars 1400, le viguier du Roussillon lui notifia la défense de ne plus user à l'avenir des droits régaliens. Gérard de Rocaberti fit quittance de ses revenus seigneuriaux de Montalba, le 18 avril 1401 et de Rayners, le 10 août de la même année. Il confirma encore des ventes en qualité de seigneur de Palalda le 28 novembre 1407, et on le trouve encore en 1412 dans ce village. Toutefois, Gérard de Rocaberti ne fut pas habile dans la conduite de ses affaires. En 1407, il fut dans l'obligation d'abandonner la seigneurie de Rayners à son frère Guillaume-Hugues, quoique la situation de celui-ci ne fut guère plus prospère que la sienne propre. Les vassaux supportaient le poids des exactions de ces barons. C'est ainsi que le 24 septembre 1412, tous les habitants de Rayners avaient été obligés de fournir caution pour leur seigneur Guillaume-Hugues de Rocaberti à un des créanciers, le damoiseau Fran-

çois Ça Nespleda. Selon la coutume et les droits de cette époque, Gérard de Rocaberti dont la situation financière était obérée par des dettes multiples, fit prendre des garanties sur les biens des habitants de Serrallonga. Les charges écrasantes qui leur furent imposées attirèrent l'attention du Domaine, qui n'aurait pas eu à s'en occuper, si Gérard de Rocaberti n'eut pas été feudataire du roi d'Aragon, pour sa baronnie de Cabrens. Les revenus féodaux du Domaine s'étaient trouvés amoindris par le fait de l'appauvrissement du fief. Aussi, le 25 août 1416, le viguier de Roussillon et Vallespir fit-il faire des publications pour annoncer que le roi Alphonse V d'Aragon allait reprendre l'allodiale et directe seigneurie que Jacques Ier de Majorque s'était réservée lorsqu'il avait inféodé les juridictions du lieu de Serrallonga et du château de Cabrens à Bernard-Hugues de Serrallonga. En outre, un acte du procureur royal intima l'ordre aux habitants de Serrallonga, Vilaroja, Palalda et Rayners de considérer leur seigneur, Gérard de Rocaberti, comme vassal du roi d'Aragon, en ce qui concernait la seigneurie de Cabrens. L'affaire du baron de Cabrens s'instruisit à partir de ce moment. Il fut reconnu que toutes les localités étaient ruinées et presque entièrement dépeuplées par suite des exactions de Gérard de Rocaberti, et, après une longue enquête, le 29 novembre 1418, le Procureur royal, Barthélemy Miralles, lança une assignation contre lui. L'instruction de l'affaire apprit que, jusqu'en 1416, les obligations des vassaux de Serrallonga leur avaient été constamment imposées par les menaces et la peur. Malgré ces graves motifs, Barthélemy Miralles ne voulut pas mettre la baronnie sous séquestre. Il eut égard à la noblesse du baron Gérard de Rocaberti et de son antique famille. Le Procureur royal sachant d'autre part que le seigneur de Cabrens, déjà depuis plus d'un an, était arrêté et détenu pour méfaits, dans la tour du viguier de Barcelone, l'assigna à comparaître dans un délai de dix jours dans sa maison de Perpignan. Le 26 mars 1419, un messager déclara qu'il avait notifié la lettre du Procureur royal à Gérard de Rocaberti enfermé dans les prisons du viguier de Barcelone. Quatre jours après, Jean Delpuig, procureur du baron de Cabrens, se présenta devant Barthélemy Miralles pour contester toutes ses assertions. Il affirma que le dépeuplement de la seigneurie de Gérard de Rocaberti ne provenait que des nombreuses épidémies de peste des temps passés. Pour toute réponse, le 1er juin 1419, le Procureur royal fit mettre l'*empara real* sur les châteaux de Cabrens et de Montalba. On ne trouve plus dès lors aucune trace de l'existence de Gérard de Rocaberti.

Archives des Pyr.-Or., B. 209, 212, 219, 346, 367. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

ROCABERTI (Guillaume-Hugues de), frère du précédent, peut être considéré comme son héritier. Il fut obligé de vendre sa seigneurie de Rayners, en 1420, à Eulalie, épouse du chevalier Bernard Albert. Ce domaine ne fit retour à la baronnie de Cabrens que vers le milieu du XVIIe siècle. Guillaume-Hugues de Rocaberti, qui avait épousé Françoise, ne paraît plus dans les documents après l'année 1428. Le séquestre royal de la baronnie de Cabrens dura jusqu'en 1445. A cette date, l'héritier des Rocaberti reprit possession de ce domaine.

Alart, *op. cit.*

ROCABERTI (Dalmace de), chevalier, paraît en 1445, avec le titre de seigneur de Serrallonga. Il se dit aussi dans les actes héritier de Guillaume-Hugues de Rocaberti ; mais les documents ne renseignent nullement sur sa filiation. Le 13 septembre 1447, Dalmace de Rocaberti obtint des lettres de la reine Marie d'Aragon contre le Procureur royal Charles d'Oms, qui le troublait dans le droit et la possession où il était d'exploiter le minerai d'argent de la mine de Cabrens. Le nouveau seigneur de Serrallonga avait uni ses destinées à Beatrix de Cervellon, et se trouvait en Italie, en 1446, au service du roi Alphonse V, dans le royaume de Naples. Il fut de retour deux ans après. Le 24 octobre 1448, il était à Peralada, où il déclara par acte à Jean de Sau, chevalier de Castello d'Empories et à d'autres bailleurs de fonds, que les sommes à eux empruntées le 8 octobre 1447, par son épouse Beatrix, avaient été réellement employées au rachat de la localité de Palalda, jadis engagée au chevalier Bernard Albert. Dalmace de Rocaberti prit parti pour le roi d'Aragon Jean II contre Louis XI. Le 5 avril 1468, Jean, duc de Calabre et de Lorraine, lieutenant-général de son père René d'Anjou, que les catalans avaient élu roi d'Aragon, voulant récompenser le chevalier Arnau de Toxa, pour les services qu'il lui avait rendus, déclara confisqués en sa faveur tous les biens du baron de Cabrens. Dalmace de Rocaberti laissa un fils, nommé Gérard, qui rentra en possession de ses seigneuries, en 1493, après la rétrocession du Roussillon à la couronne d'Aragon.

Alart, *op. cit.*

ROCABERTI (Gérard de), fils du précédent, ne jouit pas longtemps de ses biens. Il était déjà décédé en 1497, laissant, comme son grand-père, une succession des plus embarrassées. Sa veuve, Eléonore, qui était issue de la maison de Moncade, se déclarait encore, en 1503, dame des baronnies de Cabrens, Montalba, Palalda et Fontanils, mais le vicomte de Canet, Pierre de Castro de Fenouillet, usant de droits que lui attribuait une donation de rentes faite en

1497 à sa femme Jeanne de Castello, finit par occuper la baronnie de Cabrens et s'en déclara seigneur à partir de l'année 1512. Après une longue occupation de la seigneurie de Cabrens, le vicomte de Canet restitua ce domaine à Eléonore de Rocaberti, veuve de Gérard, à des conditions qui ne sont pas connues. De l'union contractée entre Gérard de Rocaberti et Eléonore de Moncade, naquit un fils appelé Pierre, qui fut leur successeur.

Alart, *op. cit.*

ROCABERTI (Pierre de), fils et héritier du précédent, était déjà possesseur, en 1527, de la seigneurie et des propriétés de Cabrens. Le 15 octobre 1533, ce baron fit reconnaissance à Charles-Quint pour les châteaux et lieux de Cabrens, Fontanils, Vilaroja, Vilar Castelar, Montalba, Palalda et la vallée de Mondony. Deux ans après eut lieu une saisie de la localité de Palalda par le Domaine royal. Elle se produisit à la suite de l'incident suivant: Pierre de Rocaberti avait fait transférer aux prisons de Saint-Laurent de la Muga un individu de Palalda, domicilié depuis peu aux Bains d'Arles, lequel était accusé d'avoir commis un délit sur le territoire de son lieu d'origine. Ce prévenu fut réclamé par les officiers royaux, sous prétexte que le village des Bains d'Arles était soumis à la juridiction du roi. Le seigneur de Cabrens dut faire amende honorable pour cet abus de pouvoir, avant de rentrer en possession de son fief de Palalda. Pierre de Rocaberti figura comme témoin du testament d'Onuphre de Rocaberti, fait à Perpignan le 1er septembre 1542, pendant le siège de cette ville par le dauphin Henri de France. A sa mort, survenue vers 1555, il laissa deux enfants, Philippe et François, sous la tutelle de sa veuve Anna.

Archives des Pyr.-Or., B. 358, 401. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

ROCABERTI (Philippe de), fils aîné du précédent, administra la baronnie de Cabrens durant un laps de temps de courte durée. Il mourut sans enfants avant 1562, et ses fiefs passèrent à son frère François.

Alart, *op. cit.*

ROCABERTI (François de), frère et successeur du précédent, est mentionné dans les actes comme baron de Cabrens, dès l'année 1562. Ce seigneur fit son testament à Barcelone, le 29 septembre 1582. C'est dans cette ville qu'il résidait habituellement et il est bien probable qu'il y mourut, le 3 novembre 1589. D'après ses dispositions testamentaires, ses restes furent transférés auprès de ceux de ses ancêtres dans le modeste sanctuaire de Sainte-Marie de Serrallonga. L'épitaphe de ce baron qui est gravée sur une dalle couchée au pied du sanctuaire de l'église de Serrallonga, est ainsi conçue:

HIC IASCET NoBiLis DomiNuS
FRANCISCVS DE ROCHABERTI CVIVS ANIMA IN
CELIS REQVIESCAT AMen
OBIIT DIE 3 NOVEMBRIS.....
1589.

L'épitaphe forme cadre autour de la pierre et le millésime est gravé dans le champ. Au-dessous du millésime sont les armes du défunt, de Rocaberti, d'Aragon moderne et d'Orcau. François de Rocaberti mourut sans enfants et fit donation de tous ses biens à Eléonore de Peguera.

L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise*. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

Branche des seigneurs de Maureillas

ROCABERTI (Philippe-Dalmace de), chevalier et vicomte de Rocaberti, acquit par voie d'achat, le 1er octobre 1382, les localités et les châteaux de Bellegarde et de Maureillas, avec toute juridiction. Le roi Pierre-le-Cérémonieux lui céda ces fiefs au prix de cent quarante-quatre mille sols barcelonais. Philippe-Dalmace de Rocaberti était conseiller et grand chambellan du prince héritier, Jean. Il avait été envoyé, en 1381, avec une flotte considérable, prendre possession, au nom du roi d'Aragon, des duchés d'Athènes et de Néopatrie qui, depuis la mort du roi de Sicile, Frédéric, se trouvaient dépourvus de souverain. Après avoir rempli sa mission, Philippe-Dalmace de Rocaberti longeait les côtes de la Sicile, lorsqu'il apprit qu'Artal de Alagon assiégeait, dans le château d'Agosta, l'infante Marie, fille et héritière du feu roi de Sicile Frédéric. Le vicomte de Rocaberti, avec l'aide de ses marins, délivra cette princesse et la conduisit en Sardaigne, au château de Cagliari, d'où le roi d'Aragon la fit venir plus tard à Barcelone. Le château de Bellegarde ne tarda pas à être racheté, par l'entremise de Bérenger IV d'Oms qui, à sa mort, survenue en 1388, était châtelain à vie de Bellegarde.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 190, 202, 207.

ROCABERTI (Jaufre de), fils du précédent, capitaine du Perthus, commandait une armée de deux mille catalans, lorsque l'armée de Louis XI passa le col de Panissas, au mois de juillet 1462. Jaufre de Rocaberti fut fait prisonnier à la bataille de Calaf, livrée le 28 février 1465, et vendit le lieu de Maureillas à Jean Fabre, bourgeois de Perpignan (voir ce nom).

Archives des Pyr.-Or., B. 207. — Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*.



Branche des vicomtes de Rocaberti

ROCABERTI (Pierre de) se trouva à la tête de l'armée aragonaise qui défendit la place de Gérone attaquée par le baron de Cruilles, au mois de novembre 1462. Il repoussa vaillamment l'envahisseur et, prenant l'offensive à son tour, faillit surprendre le comte de Pallas dans Bañolas. Le 21 mai 1467, Pierre de Rocaberti soutint dans Gérone le siège que vint faire de cette ville le vice-roi Jean de Calabre. Il l'obligea à lever le siège et à se retirer. En 1471, Pierre de Rocaberti fit partie de la « Députation royaliste » organisée par Jean II contre la Députation révolutionnaire. Il fut fait prisonnier durant le siège que les Français livrèrent à la ville d'Elne en 1472, et emmené captif à Amboise. Remis en liberté au mois d'août 1473, Pierre de Rocaberti fut chargé de préparer les voies au rétablissement de la paix entre Louis XI et Jean II. Il négocia le traité de paix qui fut signé à Perpignan, le 17 septembre 1473, entre la France et l'Aragon. Sur les indications de Jean II, Louis XI choisit Pierre de Rocaberti pour lui confier la charge de gouverneur du Roussillon et de la Cerdagne. Le roi de France le combla de richesses en lui octroyant successivement: les vicomtés d'Ille et de Canet confisquées à Bernard-Galcerand de Pinos et à Guillaume-Raymond de Castro, les biens de Jean Castello et les domaines de François de Perapertusa, seigneur de Peyrestortes.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 301, 302, 410, 411. — Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane.*

Branche des seigneurs de Vinça

ROCABERTI (Jeanne de) épousa Pierre, comte d'Empories, petit-fils du roi d'Aragon, Pierre-le-Cérémonieux, par sa mère l'infante Jeanne. Cette dernière possédait, de concert avec sa sœur Constance, reine de Sicile, entre autres seigneuries provenant de la dot de leur mère Marie, épouse de Pierre-le-Cérémonieux, la ville de Villaréal dans le royaume de Valence et les lieux de Granyer, Roure et Auduher en Aragon. Leur père, qui était alors en guerre avec le roi de Castille, avait été puissamment aidé par les compagnies du chevalier Alvaro Garcia d'Albornos et du noble Henri, comte de Transtamare. Le roi d'Aragon ne trouva pas d'autre moyen de récompenser les services de ces deux vaillants auxiliaires, qu'en leur donnant les fiefs que ses filles possédaient à Valence et en Aragon. Pour désintéresser les infantes, Pierre-le-Cérémonieux donna, le 12 janvier 1358, des chartes par lesquelles il fit, à ses filles, donation des localités de Vinça, Clayra et Saint-Laurent-de-la-Salanque. Ces villes dépendaient depuis longtemps du Domaine de la couronne, et la première n'avait jamais eu d'autres seigneurs que les comtes de Cerdagne ou de Barcelone et les rois d'Aragon ou de Majorque, leurs successeurs. L'infante Jeanne apporta en dot ces localités au comte d'Empories, son époux. Leur fils Pierre qui avait épousé Jeanne de Rocaberti, les garda en sa possession. Pierre d'Empories étant décédé sans enfants, le comté d'Empories fit retour à la couronne, et sa veuve conserva la seigneurie de Vinça qu'elle transmit ensuite à la maison de Rocaberti.

Archives des Pyr.-Or., B. 194.

ROCABERTI (Dalmace de), vicomte de Rocaberti, était seigneur de Vinça en 1425.

Archives des Pyr.-Or., B. 227, 231.

ROCABERTI (Martin-Jean de), baron de Verges en Ampourdan et seigneur de Vinça sous le règne d'Alphonse V et de Jean II, prit parti contre Louis XI. Ce prince fit don des biens de Martin-Jean de Rocaberti à ses affidés ou capitaines: François dez Pla et Raymond d'Ossaiges dit *Capdet Ramonet*, puis à Michel de Cardona. Ferdinand-le-Catholique restitua la seigneurie de Vinça à Onuphre de Rocaberti, fils de Martin-Jean, qui était allié à la famille d'Andrada. A cette époque, la ville de Vinça était déjà partagée en une dizaine de co-seigneuries. En 1586, elle était divisée en sept parties ainsi distribuées: Yolande de Luna y de Camporells, épouse de Louis de Torrelles d'Heredia et de Bardaixi, deux parts et demie; Jeanne de Luna et de Rocaberti, veuve de Rodrigue de Navarre et de Mendoza, seigneur de Lodoza, deux parts et demie; Anne d'Ortells y de Fluvia, épouse de Jean-Lazare d'Ortells y de Vallcèbre, les deux parts restantes. Un privilège daté de Santo Lorenzo la Real, le 8 juin 1586, les déclara rachetées et les fit rentrer sous la seigneurie directe de la couronne, à laquelle elles restèrent unies jusqu'en 1789.

Archives des Pyr.-Or., B. 279, 326, 411, 417, E. (Titres de famille), 640.

Branche des seigneurs de Saint-Féliu d'Avail et de Saint-Féliu d'Amont

ROCABERTI (François de), seigneur de Pau, de Bellera et des Abellas, unit ses destinées à Marie de Boxadors, fille et héritière de Jean de Boxadors, seigneur de Saint-Féliu d'Avail et de Saint-Féliu d'Amont, vers la fin du XVI[e] siècle. Il joignit ces derniers fiefs à ceux de sa famille. François de Rocaberti mourut vers 1637 et laissa entre autres enfants: Didace, Joseph, dont les notices suivent, Marie, épouse de Bonaventure de La Nuça et N. femme de Louis de Descallar.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 641.

ROCABERTI (Didace de), fils aîné du précédent, seigneur de Pau, de Bellera, baron de Saint-Féliu d'Avail et de Saint-Féliu d'Amont, contracta alliance avec Anne Ça Riera. Il mourut en 1650. Des lettres royales du 4 octobre 1653, attribuèrent les biens de sa veuve et de ses fils à Jacques de Souillac d'Aserac, sieur de Châtillon, maréchal de camp des armées de Louis XIV. Didace de Rocaberti laissa entre autres enfants un fils, Antoine, dont la notice suivra.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 398, E. (Titres de famille), 641.

ROCABERTI (Joseph de), frère du précédent, épousa, en 1637, Marie de Vilanova, fille de Jean de Vilanova et de Magdeleine de Llupia, veuve de Gaspard de Llupia. Il adopta le parti espagnol contre la domination française et ses biens, confisqués en 1654, furent attribués à Jacques de Souillac, sieur de Châtillon.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, E. (Titres de famille), 641.

ROCABERTI (Antoine de), neveu du précédent, reçut restitution de la seigneurie de Saint-Féliu d'Avail, le 27 mai 1664. Mais dégoûtée de la possession incertaine de ses biens en Roussillon, la famille de Rocaberti prit le parti de les aliéner définitivement. C'est ainsi que le 1er janvier 1670, Joseph de Rocaberti, domicilié à Barcelone, vendit à François Ros ses domaines situés à Saint-Féliu d'Avail, à Saint-Féliu d'Amont et à Millas. Antoine de Rocaberti, fixé aussi en Espagne, mourut vers la fin du XVIIIe siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 401, E. (Titres de famille), 641.

ROCAFORT (François de), damoiseau, possédait des fiefs dans le Conflent, sous le règne de Pierre-le-Cérémonieux.

Archives des Pyr.-Or., B. 102.

ROCAFORT (Pierre de), fils du précédent, fut nommé, en 1390, châtelain du château de Cortsavi, dont la seigneurie appartenait à la reine Yolande, épouse du roi Jean Ier d'Aragon. Il acquit par voie d'achat le four banal de Vinça, qui était la propriété de François d'Oms, damoiseau de Céret, et laissa un fils appelé François.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 161, 202.

ROCAFORT (François de), fils du précédent, bailli de Cortsavi et de Collioure, sous le règne d'Alphonse V, fixa sa résidence à Valence, à l'époque où la reine Marie administra le royaume d'Aragon. Il était domicilié à Vinça en 1447 et eut un fils, Romeu, qui lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., B. 262, 267.

ROCAFORT (Romeu de), damoiseau de Vinça, possédait des droits seigneuriaux à Néfiach ; il les détenait pour indivis avec le vicomte de Roda. Partisan de Jean II, roi d'Aragon, Romeu de Rocafort vit ses biens confisqués en 1477, par Louis XI. Le four banal de Vinça, ses terres et ses droits seigneuriaux de Valells et Néfiach furent attribués à Cico Manganella, homme d'armes de la compagnie du vice-roi Boffile-le-Juge. Romeu de Rocafort était décédé en 1483, ne laissant de son épouse qu'une fille, Eléonore, mariée au chevalier Jean de Pau. En 1494 après la restitution du Roussillon à la couronne d'Aragon, Ferdinand le Catholique accorda à Eléonore de Rocafort et à son mari, des pensions sur les revenus de Prats-de-Mollo, Cortsavi, Labastide et Conat.

Archives des Pyr.-Or., B. 255, 281, 285, 292, 295, 302, 342, 408, 410, 412, E. (Titres de famille), 643.

ROCHA (Jacques), peintre de Perpignan, est le seul artiste connu comme auteur de peintures religieuses en Roussillon pendant toute la durée du royaume de Majorque. Le 20 novembre 1343, il contracta un engagement avec le procureur du couvent des Carmes de Perpignan suivant lequel il promit de peindre pour l'église du monastère un tableau de l'*Annonciation* et une toile reproduisant le *Jugement dernier*, scène composée du Souverain Juge, de quatre anges et de douze sépulcres.

Alart, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

RODO (Michel) fut nommé par Philippe III, le 8 juillet 1613, à la place nouvellement instituée d'adjoint à l'archiviste du Domaine. Depuis quarante ans, les rois d'Espagne se préoccupaient de la situation irrégulière des archives de la Procuration royale du Roussillon. Une lettre adressée par Philippe II au procureur royal Louis de Llupia, en date du 18 septembre 1573, signalait l'inconvénient qu'il y avait à confier la garde des documents du Domaine à trois notaires dont la responsabilité n'était pas facile à déterminer. Cette missive indiquait les avantages qu'il y aurait à avoir un seul archiviste chargé d'inventorier et de classer les liasses du Patrimoine royal. Sur le rapport qui fut dressé par Joseph Perez de Banyatos, visiteur général des officiers royaux, et sur la proposition qui fut faite par Pierre Manrique, archevêque de Saragosse et capitaine-général de Catalogne, Philippe III créa, le 8 juillet 1613, l'office d'archiviste du Domaine et confia cet emploi à Guillaume Domenech. Le nouveau titulaire s'engagea à dresser un inventaire général accompagné de table des matières et des noms de lieux de tous les actes renfermés dans les archives de la Procuration royale.



Guillaume Domenech ne pouvant à cause de son âge avancé, entreprendre ce long et minutieux travail, le roi lui adjoignit Michel Rodo comme collaborateur. C'est celui-ci qui commença et mena à bonne fin le répertoire manuscrit des registres de la Procuration du Roussillon et de Cerdagne renfermant 37 volumes royaux, 36 registres « manuels » de la Cour du Patrimoine royal, 20 livres de fiefs et divers papiers-terriers. Michel Rodo a attaché son nom au répertoire manuscrit des actes de ces volumes qu'Alart a analysés et publiés entre les années 1866 et 1872 dans *l'Inventaire sommaire des Archives des Pyrénées-Orientales*, série B. Les mérites de Michel Rodo furent appréciés en haut lieu, car le 15 septembre 1618, il reçut le titre de bourgeois de Perpignan. Durant dix-sept années il travailla en sous-ordre au *Llibre o Index o Rubrica general* des archives du Domaine. A la mort de Guillaume Domenech survenue en 1639, Philippe III octroya à Michel Rodo le titre d'Archiviste de la Procuration royale. A cette date, Michel Rodo se trouvait à Barcelone. Il remplissait dans cette ville l'office d'alguasil du roi dans la Principauté de Catalogne et continuait le dépouillement, le classement et l'analyse des pièces du Patrimoine royal dans les comtés de Roussillon et de Cerdagne. Le roi d'Espagne lui attribua pour ces travaux une somme de mille ducats qui ne lui fut jamais payée, parce que la caisse de la Procuration royale était à sec. En 1635, Jean de Llupia et de Saragosse, procureur royal, alla trouver l'archiviste du Domaine alors retiré à Barcelone et lui remit six cents réaux de ses propres deniers, pour obtenir de lui la remise de la précieuse *Rubrica general del arxiu del Real Patrimoni*. Michel Rodo s'y prêta de fort bonne grâce. Philippe IV se souvint enfin de l'érudit paléographe qui « avait jeté un peu de lumière dans le fouillis des archives de la Procuration royale », et, par des lettres patentes en date du 1er octobre 1638, lui conféra le privilège de citoyen honoré de Barcelone. François Borrell, *mercader* immatriculé de Perpignan et greffier de la maison et de la Cour du Domaine, dans cette ville, continua depuis 1653 jusqu'en 1683, le répertoire des archives de la Procuration royale que Michel Rodo avait commencé en 1613. Le notaire Joseph Bosch reprit la suite de ce travail au début du XVIIIe siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 1, 375, 380, 384, 385, 387, 388.

RODON (Pierre), bourgeois de Perpignan, remplit, sous le règne de Martin Ier et d'Alphonse V, la charge de receveur des sommes provenant des biens domaniaux aliénés en Roussillon et Cerdagne. Il eut un fils, Laurent, qui lui succéda, et deux filles : Hippolyte, qui se maria à Pierre-Galcerand de Cruilles, et Catherine, qui contracta alliance avec Michel de Sant-Marti.

Archives des Pyr.-Or., B. 188, 211, 289, 350, 408, 415, E. (Titres de famille), 647.

RODON (Laurent), fils du précédent, bourgeois de Perpignan, suivit le parti du roi d'Aragon contre la domination française de Louis XI en Roussillon. Le 15 janvier 1478, ses biens furent confisqués au profit de Barthélemy Jaubert, viguier de Roussillon et Vallespir. De son épouse Aldonsa, Laurent Rodon eut un fils, Jean, qui lui succéda en 1496. Laurent Rodon fut enseveli dans le caveau de sa famille, qui se trouvait dans l'église des Frères Mineurs de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 266, 410, 412, E. (Titres de famille), 647.

ROGER (Pierre), moine de la Chaise-Dieu, enseigna la théologie à Paris. Il fut précepteur de Charles, marquis de Moravie, qui, plus tard, devint empereur sous le nom de Charles IV. Pierre Roger occupa, vers 1330, l'archidiaconé de Vallespir. Nommé successivement évêque d'Arras et archevêque de Sens et de Rouen, il reçut la pourpre cardinalice de Benoît XII et fut élu pape, le 7 mai 1342, sous le nom de Clément VI. Pierre Roger mourut à Villeneuve-d'Avignon en 1352.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.*

ROHAN (Jean), menuisier de Perpignan, exécuta, en 1544, les travaux de menuiserie du retable de l'église du Boulou.

Archives des Pyr.-Or., G. 735.

ROIG (Thomas de), bourgeois honoré de Perpignan, domicilié à Saint-Féliu-d'Avail, était fils de Jean de Roig et neveu de Jérôme de Roig, droguiste à Perpignan. Il contracta alliance, le 21 octobre 1697, avec Victoire Prats, fille d'André Prats, docteur en médecine de Thuir. De leur union naquirent deux fils : Joseph, qui mourut sans descendance en 1753, et Thomas qui épousa une fille de la maison Dotres.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 650. — Archives communales de Thuir, GG. 37.

ROIG (François-Jean-Didace de), né à Thuir le 13 novembre 1764, était fils de Thomas-Joseph-Jean de Roig-Dotres et de Marie de Pontich. Il suivit la carrière des armes et fut promu sous-lieutenant au Royal-Limousin le 24 septembre 1785. Nommé lieutenant au même régiment le 15 septembre 1791, il devint capitaine le 15 octobre de l'année suivante. Jean de Roig fit la campagne de 1793 en Italie et en Sardaigne. Adjoint provisoirement à l'Etat-major

de l'armée des Pyrénées-Orientales le 26 mai 1794, il fut réformé le 13 juin 1795. François de Ròig qui était décoré de la croix de chevalier de Saint-Louis reçut la Fleur de lys le 23 septembre 1814. Il fut nommé maire de Thuir en 1816 et mourut dans cette localité le 8 décembre 1843. Le 10 janvier 1804, François de Roig avait épousé Victoire d'Oms, fille de Joseph d'Oms-Tixedor et de Marie de Vilar. De cette union naquit un fils, Thomas, dont la notice suivra.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

ROIG (Joseph-Jean-François-Thomas de), frère du précédent, naquit à Thuir, le 9 mars 1767. Il fut nommé officier dans le régiment de Royal-Limousin en même temps que son frère. A la veille de la Révolution, Joseph de Roig émigra en Angleterre avec Dominique d'Oms. Débarqué à Quiberon, il fut fusillé dans cette presqu'île, le 27 juin 1795. Son nom est inscrit sur le monument commémoratif élevé à Quiberon, en souvenir des nobles émigrés, morts en ce lieu.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

ROIG (Thomas-Jean-Joseph de), fils de François-Jean de Roig et de Victoire d'Oms de Vilar, entra à l'école de Saint-Cyr le 22 novembre 1831. Promu sous-lieutenant au 62ᵉ régiment d'infanterie, le 30 décembre 1833, il fut affecté comme lieutenant au même régiment, le 24 décembre 1837. Comme tel, Thomas de Roig fit la campagne d'Afrique, du 28 mai 1836 au 30 décembre 1841. Il fut cité à l'ordre général de l'armée, le 23 juillet 1840, comme s'étant particulièrement distingué dans les divers combats de Ain-Turck (Algérie), du 6 au 15 mai 1840. Nommé capitaine, le 2 mai 1845, Thomas de Roig fut élevé au grade de chef de bataillon au 67ᵉ régiment d'infanterie, le 2 mars 1854, et créé chevalier de la Légion d'honneur, le 18 octobre 1856. Il était lieutenant-colonel, depuis le 24 décembre 1858, lorsqu'il fut appelé à prendre le commandement du 62ᵉ de ligne, avec le grade de colonel, le 26 décembre 1864. Parti pour l'expédition du Mexique, le 16 février 1865, Thomas de Roig prit part aux opérations de la guerre, jusqu'au 13 avril 1867. Il fut cité à l'ordre général du corps expéditionnaire, en date du 30 octobre 1866. Il avait su prendre d'énergiques dispositions pour défendre à la fois la place de Mazatlan et secourir le poste avancé de Palos-Prietos, pendant le combat de Palos-Prietos (Mexique) qui eut lieu le 12 septembre 1866. Le colonel de Roig fut promu officier de la Légion d'honneur le 18 octobre de cette même année, et décoré de la médaille du Mexique. Il était aussi commandeur de l'ordre de la Guadeloupe. Thomas de Roig s'était marié à Versailles en 1844, et ses descendants sont actuellement fixés à Paris. Thomas de Roig mourut à Tours, le 14 janvier 1888.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

ROIG DE CURSAY DE BOURDEVILLE (de), né à Thuir, le 19 décembre 1790, embrassa la carrière ecclésiastique. Il fut chapelain de Charles X à Saint-Cloud et aumônier de la marine à Fort-Royal (Manche). Promu chevalier de la Légion d'honneur en 1861, il fut fait chanoine honoraire de la cathédrale de Perpignan. L'abbé de Roig de Cursay de Bourdeville mourut en 1882.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

ROIG DE CURSAY DE BOURDEVILLE (François-Bonaventure de), frère du précédent, naquit à Thuir, le 28 septembre 1795. Il fit les campagnes d'Allemagne en 1813 et fut nommé garde du corps dans la garde royale en 1814. François de Roig servit comme capitaine au 7ᵉ régiment d'infanterie, fit la campagne de Belgique en 1831, épousa à Dinan (Côtes-du-Nord) Louise de Querohent, le 8 décembre 1835, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1837 et mourut le 31 juillet 1848.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

ROIG DE CURSAY DE BOURDEVILLE (Jean-Ange-Blaise de), né à Thuir, le 2 octobre 1817, entra dans la carrière des armes comme engagé volontaire en 1842. Il était lieutenant en 1850. Blessé en Kabylie en 1851, Jean de Roig fut promu chevalier de la Légion d'honneur dans le cours de l'année suivante. Capitaine en 1855, il fut blessé à l'assaut de Sébastopol. Peu de jours après, il reçut la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Jean de Roig suivit les opérations de la campagne du Mexique en 1866 et fut admis à la retraite en 1872.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

ROLLAT (Xavier-Côme-Joseph), né à Bouleternère le 26 janvier 1821, fut ordonné prêtre le 17 mai 1845. Il occupa successivement les postes de vicaire : à Pézilla-de-la-Rivière (1ᵉʳ octobre 1846), à Notre-Dame de la Réal de Perpignan (1ᵉʳ février 1847) et à Estagel (1ᵉʳ août 1850). Nommé desservant de Glorianes le 1ᵉʳ février 1852, Xavier Rollat devint curé de Saint-Sauveur le 1ᵉʳ mars 1855, de Toulouges le 22 septembre 1865 et de Collioure le 1ᵉʳ août 1872. Il a publié un ouvrage sur *Saint Vincent de Collioure et son culte dans sa paroisse natale*, Perpignan, J. Comet, 1885, in-8ᵒ de 77 pages. Xavier Rollat est décédé à Collioure le 25 mars 1886.

Semaine religieuse de Perpignan, année 1886.

ROMA (Pierre) reçut des provisions de Pierre-le-Cérémonieux qui lui octroyèrent, en 1345, la charge d'avocat fiscal de Perpignan, Roussillon, Vallespir et Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 97.

ROMA (François), docteur en droit de Perpignan, fut conseiller du roi Pierre IV d'Aragon. Il remplit des missions diplomatiques auprès du Saint-Siège et Pierre-le-Cérémonieux, pour le récompenser de ses bons offices, lui octroya une pension de dix mille sols. C'est ainsi qu'il obtint du pape Urbain V une bulle, en date du 27 août 1365, qui accorda au roi d'Aragon le dixième des revenus ecclésiastiques sur toute l'étendue de ses Etats. Ce monarque ne tarda pas à confier à François Roma la charge de vice-chancelier du royaume. Le 5 janvier 1357, la seigneurie de Saint-Estève fut aliénée de la couronne au profit de François Roma, qui possédait déjà depuis quelque temps une portion de la seigneurie de Vernet. François Roma ayant avancé une forte somme à son souverain, pour obtenir le concours des compagnies françaises de du Guesclin contre Pierre le Cruel, le roi d'Aragon engagea en payement à son vice-chancelier la fontaine de Salses, pour trente mille sols barcelonais. Peu de temps après le Domaine racheta ce fief. François Roma mourut en 1376. D'après ses dispositions testamentaires écrites à Avignon, il laissa l'insufruit de ses biens à son épouse Marguerite, fille du chevalier Raymond Gavella, qui ne lui avait point donné de descendance. Sa succession devait passer à Bernardon Roma, son fils bâtard que des lettres de Pierre IV avaient légitimé. Mais celui-ci mourut avant l'épouse du vice-chancelier d'Aragon. François Roma, fils de Bernardon, était encore mineur le 5 mars 1380, lorsque son tuteur, Jean Castello, bourgeois de Perpignan, prit possession du lieu de Saint-Estève au nom du nouveau seigneur. Une clause du testament de François Roma stipulait que, sur ses biens, une somme devait être prélevée, pour effectuer la fondation d'un couvent de religieuses dominicaines à Perpignan. Une sentence arbitrale de Raymond de Las Escalas, évêque d'Elne, condamna les héritiers de l'ancien vice-chancelier du roi d'Aragon à verser la somme de quatre mille florins, dans le but d'exécuter les dernières volontés du testateur.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 115, 132, 133, 135, 136, 137, 173, 190, 207, 375, G. 176. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

ROMANYA (François), citoyen honoré de Barcelone, adopta le parti de la France, à l'époque des guerres de Catalogne. Dès le mois d'août 1653, Louis XIV lui fit donation de rentes sur les biens que la rebelle Emmanuel d'Oms possédait à Vingrau et à Tautavel. François Romanya avait le commandement d'un escadron de cavalerie dans le régiment du Roussillon, et le 19 mai 1655, il reçut donation des biens dont avaient été dépouillés Raphaël de La Trinxeria, bourgeois de Prats-de-Mollo, et le docteur Maurice Cornet, de Puigcerda. Nommé viguier de Roussillon et de Vallespir, il fut chargé de recevoir le serment de fidélité que les nobles roussillonnais furent dans l'obligation de prêter au gouvernement français, dans le courant des mois d'août et de septembre de l'année 1664. D'un premier mariage, François Romanya avait eu quatre enfants : Sauveur, dont la notice suit; Paule, épouse de Joseph Bonet, docteur en droit, bourgeois de Perpignan ; Thérèse ; et François, qui ayant fait profession religieuse au couvent de Saint-Martin du Canigou, était, en 1703, camérier de cette abbaye et, comme tel, seigneur de Casefabre. Devenu veuf, François Romanya convola en secondes noces, durant l'année 1675, avec Marie de Travi, veuve d'un *mercader* de Perpignan, appelé Antoine Tressanges. François Romanya mourut en 1679. Son corps fut enseveli dans l'église des Carmes déchaussés de Perpignan (école Voltaire actuelle), devant l'autel de la Vierge.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, E. (Titres de famille), 652.

ROMANYA (Sauveur), fils du précédent, était à la mort de son père survenue en 1679, lieutenant de cavalerie au régiment du Roussillon. Il épousa à Elne en 1682, Paule Bruguera et se fixa dans cette ville. A sa mort survenue en 1689, il laissa un fils Joseph, qui fut son héritier universel et une fille nommée Joséphine. Sauveur Romanya fut inhumé dans la cathédrale d'Elne devant l'autel de Saint-Joseph. Sa petite-fille Joséphine Romanya était chanoinesse de Saint-Sauveur, au moment de la Révolution. Retirée à Pézilla-de-la-Rivière en 1794, elle donna le conseil à Rose Llorens d'enfermer dans le vase le plus précieux de la maison, (un modeste compotier de cristal qui, depuis, a été doré), les quatre petites hosties conservées et vénérées encore de nos jours dans la splendide église romane de cette dernière localité.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 652.

RONYO (Jean), peintre, de Corneilla-del-Vercol, peignit en 1551, un retable destiné à la chapelle de Saint-Luc de l'église Saint-Jacques de Perpignan. En 1558, il fit partie d'une commission d'expertise concernant l'état des travaux de peinture du retable de la chapelle de Saint-Saturnin à Pézilla-de-la-Rivière.

Archives des Pyr.-Or., G. 837. — P. Vidal, *Recherches relatives à l'histoire des beaux-arts et des belles-lettres en Roussillon depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIe*, dans le *LIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.



ROQUER (François) était maître fondeur de la ville de Perpignan en 1675. Son fils Paul est qualifié, dans un acte du 19 décembre 1725, de fondeur à l'Hôtel de la Monnaie de Perpignan, qui avait été rétabli par un édit porté au mois de juin 1710.

Archives des Pyr.-Or., G. 434. — B. Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

ROQUER-TRILLES (Joseph), ancien fondeur à l'Hôtel de la Monnaie de Perpignan, expertisa, le 29 avril 1753, une cloche que Raymond Criballer avait fondue pour l'église de Thuir.

B. Palustre, *op. cit.*

ROS (Jean), docteur en droit de Perpignan, remplissait en 1515 dans cette ville, la charge de lieutenant du juge de la Cour du Domaine royal. Il avait épousé Marguerite qui, à sa mort survenue le 28 mai 1551, laissa deux fils, Antoine et Pierre, devenus les auteurs des deux principales branches de cette famille.

Archives des Pyr.-Or., B. 420, E. (Titres de famille), 657.

Branche aînée

ROS (Antoine), fils du précédent, naquit à Perpignan, au commencement du XVI[e] siècle. Il conquit le diplôme de docteur en droit dans l'Université de sa ville natale, et devint recteur de cette faculté en 1541. Jurisconsulte consommé, particulièrement versé dans le droit civil, Antoine Ros fut nommé conseiller au Conseil royal de Catalogne et publia à Barcelone, en 1564, un ouvrage nourri d'érudition qui a pour titre : *Ad invictissimum felicissimumque Philippum Hispaniarum regem catholicum Memorabilium Juris Libri III.* En 1543, ce magistrat avait uni ses destinées à celles d'Angèle d'Oms, fille de Gérard d'Oms de Perapertusa. De cette union étaient issus : Jacques ; Antoine, décédé sans postérité en 1591 ; Espérance, épouse de François d'Argensola ; N., femme de François Réart ; Hippolyte, religieuse du monastère de Jérusalem, à Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 657. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Annuaire des Pyrénées-Orientales de 1834.*

ROS (Jacques), fils aîné et héritier universel du précédent, contracta alliance avec Magine de Requesens. Il testa à Perpignan en 1591, exprima la volonté d'être inhumé après sa mort dans le caveau de famille construit dans le cimetière de Saint-Jean et, après avoir désigné son fils aîné comme légataire universel, disposa d'une partie de sa fortune en faveur de chacun de ses nombreux enfants. Jacques Ros mourut le 20 janvier 1604. Il laissa quatre fils : François, Joseph, Louis, Raymond, et quatre filles : Angèle mariée à Gérone, Jéromine, Emérentienne et Monique. Raymond Ros entra dans les ordres, et après avoir été bénéficier à l'église Saint-Jean de Perpignan, obtint, en 1631, un canonicat à la collégiale de la Réal ; Louis, son frère, épousa, en 1618, Marie Coma-Joli, décédée en 1628, et peu de temps après convola en secondes noces avec Jéromine d'Ortaffa. La fille de ces derniers, Jeanne, devait épouser plus tard François Ros d'Alemany, son cousin-germain. Louis Ros descendit dans la tombe en 1652.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 657.

ROS (François), fils du précédent, unit ses destinées, en 1619, à celles d'Agnès d'Alemany, fille de Jacques d'Alemany, domicilié à Portella, et d'Hélène de Meca, décédée. François Ros était docteur en droit civil et en droit canonique. Il mourut en 1628, laissant un fils appelé François comme lui, qui fut son héritier universel et une fille nommée Marie.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

ROS (François de), fils du précédent, épousa Marie de Meca. Celle-ci descendit bientôt dans la tombe, après lui avoir donné une fille, Jeanne de Ros, qui se maria, en 1679, à Charles de Ros, veuf, son parent éloigné. François de Ros convola en secondes noces avec sa cousine-germaine Jeanne de Ros d'Ortaffa. De cette union naquit, en 1654, François de Ros de Ros. Au mois d'août 1639, François de Ros d'Alemany était enrôlé dans l'armée des nobles catalans, que commandait Dalmace de Queralt. Il fut un partisan ardent de la domination française en Catalogne ; aussi Louis XIV lui fit don, au mois de mars 1651, des terres et de la juridiction de Saint-Jean et de Mailloles. Des lettres écrites en novembre 1654, par Armand de Bourbon, prince de Conti, lieutenant et capitaine-général de Catalogne, portèrent don en faveur de François de Ros des biens confisqués au détriment d'Henri de Sentmanat et de ses fils. Le 1[er] janvier 1666, François de Ros acquit, par voie d'achat, d'Antoine de Rocaberti de Pau, les localités de Saint-Féliu d'avail et de Saint-Féliu d'amont, moyennant une somme de cinq mille doubles d'or. Ces fiefs avaient appartenu aux familles de Fenouillet et de Perellos, jusqu'au commencement du XV[e] siècle. En vertu d'un testament qu'elle fit le 25 février 1419, Constance de Fenouillet de Perellos de Proxida, vicomtesse d'Ille et de Canet, les céda à sa fille Yolande de Perellos (voir ce nom). A sa mort, Yolande de Perellos institua héritier universel un bourgeois de Perpignan appelé Pierre Pinya. Mais comme elle laissait un enfant naturel du nom de François Burgues, qui fut plus tard légitimé par le roi Alphonse V, celui-ci devint le seigneur des lieux de Saint-Féliu d'avail et de Saint-Féliu d'amont.

Grégoire, fils de François Burgues, fut procureur de Majorque, et, à sa mort survenue en 1505, il légua ses baronnies à son fils Jean. Ce dernier, qui recueillit aussi la succession de son père à la Procuration de Majorque, mourut sans laisser de postérité. Il fit donation des lieux de Saint-Féliu d'avail et de Saint-Féliu d'amont à son frère Grégoire, qui fut également placé à la tête de la Procuration de Majorque. Grégoire Burgues étant décédé en 1553, transmit ses domaines seigneuriaux à sa fille Catherine. Celle-ci épousa Jean de Boxadors qui mourut *ab intestat*, en 1576, laissant un fils, Jean, et quatre filles : Isabelle, Gertrude, Catherine et Marguerite. Le 17 juillet de cette même année, les quatre sœurs vendirent les baronnies de Saint-Féliu d'avail et de Saint-Féliu d'amont à leur frère Jean de Boxadors, qui, à son tour, les transmit par testament, à son fils Bernard, le 15 novembre 1585. Bernard de Boxadors, comte de Cavalla, et Isabelle son épouse firent donation de ces fiefs à leur fille Marie de Boxadors. Celle-ci contracta alliance avec François de Rocaberti, seigneur de Pau, de Bellera et des Abellas (voir ce nom) et apporta en dot à son mari les baronnies de Saint-Féliu d'avail et de Saint-Féliu d'amont. Leur fils Didace de Rocaberti recueillit leur succession, le 26 janvier 1643. Il mourut en 1650, instituant héritier Antoine, fils qu'il avait eu de son union avec Anne Ça Riera. Le 1[er] janvier 1666, Antoine de Rocaberti vendit à François de Ros les lieux de Saint-Féliu d'avail et de Saint-Féliu d'amont avec toutes leurs juridictions. Au mois d'avril 1680, Louis XIV, qui se trouvait à Saint-Germain en Laye, délivra en faveur de François de Ros des lettres érigeant en comté les terres de Saint-Féliu d'avail et de Saint-Féliu d'amont. François de Ros mourut en 1698 et laissa sa succession à son fils, François de Ros de Ros.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, 400, 401, E. (Titres de famille), 658.

ROS (François de), fils du précédent, comte de Saint-Féliu, épousa, le 1[er] avril 1673, Josèphe de Sorribes, fille unique et héritière de Joseph de Sorribes, baron de Cabrens et de Théodorine d'Ortaffa. En 1675, François de Ros était capitaine de cavalerie au régiment du Roussillon. Il eut de sa femme, deux filles : Gaëtane, née en 1674, seconde épouse de Jean d'Oms de Taqui ; Jeanne, née en 1675, et Jean qui fut son successeur. François de Ros mourut en 1703.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

ROS (Jean de), fils et héritier du précédent, comte de Saint-Féliu et baron de Cabrens, contracta alliance avec Marie de Margarit. Il mourut en 1719, laissant deux fils, Antoine et Jean-Baptiste, dont les notices suivront, et une fille, Marie-Thérèse, épouse d'Antoine d'Ortaffa.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

ROS (Antoine de), fils du précédent, comte de Saint-Féliu, épousa Marie-Thérèse Delpas de Générès, fille d'Ange-Charles Delpas et d'Oms, marquis de Saint-Marsal. De ce mariage naquirent six enfants : Augustin, le 17 juin 1742, à Saint-Estève ; Ange, à Thuir, le 25 mai 1745 ; Marie-Thérèse à Perpignan, le 7 avril 1748 ; Marie-Gaëtane, à Perpignan, le 20 mai 1751 ; Joseph, à Perpignan, le 14 octobre 1755 ; et Jean, à Perpignan, le 9 avril 1759. Il ne restait en 1789 que trois garçons et une fille : Jean de Ros, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui mourut durant la Révolution ; Joseph de Ros, chevalier de Malte, comme son frère, lieutenant-colonel d'infanterie qui était au service du roi d'Espagne comme lieutenant des gardes Wallones et qui descendit dans la tombe peu de temps après Jean de Ros ; Ange de Ros, chanoine de Saint-Claude, qui n'émigra point et qui devint l'héritier universel des biens de la famille à la mort de son père survenue le 2 novembre 1792. A sa mort, Ange de Ros laissa toute sa fortune à sa sœur Marie, qui avait épousé le 8 avril 1777, à Perpignan, Antoine-Joseph de Canclaux, trésorier de l'extraordinaire des guerres.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

ROS (Jean-Baptiste de), frère du précédent, naquit le 5 février 1712. Il était baron de Cabrens. Jean-Baptiste de Ros épousa, en 1742, Marie de Banyuls de Forcades, sœur de Joseph-Emmanuel de Banyuls, marquis de Montferrer, dont il eut, entre autres enfants, deux fils et deux filles. Jean-Baptiste, l'aîné, fut capitaine des carabiniers du roi et mourut avant son père, laissant, comme héritière de la famille de Ros, une fille unique Henriette de Ros de Vassé. Abdon-Sennen de Ros, le cadet, épousa sa nièce Henriette et prit, après le décès de son père, le titre de comte de Saint-Féliu d'avail et de Saint-Féliu d'amont ainsi que celui de baron de Cabrens, qu'il garda jusqu'à l'époque de la Révolution. Abdon-Sennen de Ros émigra avec sa femme en 1792. Ses deux sœurs, Augustine et Marie de Ros, épousèrent : la première, Jean de Çagarriga ; la seconde, Paul-Bonaventure d'Ortaffa.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

Branche cadette

ROS (Pierre), fils de Jean Ros, docteur en droit à Perpignan, et de Marguerite, reçut, de Charles-Quint, des lettres le nommant à l'office de juge du Domaine royal. Une ordonnance de Philippe II lui

octroya, plus tard, la commission d'avocat fiscal simultanément avec la charge de juge du Domaine. Pierre Ros contracta alliance avec Anne de Giginta, et de leur union naquirent cinq enfants : Jean, Sébastien, dont les notices suivront ; Pierre, chanoine d'Elne ; Angèle, décédée sans postérité, le 24 mars 1619, et François qui fixa sa résidence à Majorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 367, 368, E. (Titres de famille), 658.

ROS (Jean), fils du précédent, conquit le diplôme de docteur en droit civil, le 15 octobre 1581. Le 5 février 1594, il fut nommé avocat fiscal des cours royales de Roussillon et exerça ces fonctions jusqu'à sa mort survenue en 1630. Jean Ros épousa, en 1589, Espérance Reig, décédée le 28 juin 1599, laissant un fils, Joseph, qui continua la lignée de la branche cadette de la maison de Ros. Jean Ros ayant convolé en secondes noces avec Eléonore Joan, eut d'elle un fils, Alexis, né en 1619, décédé en 1634, et une fille, Marie, épouse de François de Blanes.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, 444, E. (Titres de famille), 658.

ROS (Sébastien), frère du précédent, avait uni ses destinées, en 1583, à celles de Stazia Calcer. Resté veuf, il contracta alliance deux ans plus tard avec Jéromine, veuve de Fernand Ballaro qui avait déjà trois enfants : Mancia Ballaro, épouse de Gaspard de Çagarriga ; Jacques Ballaro et François, religieux bénédictin à Bañolas en 1601, sacristain de Saint-Michel de Cuxa en 1615. Du second lit, Jéromine Ros eut deux fils : Joseph et Frédéric Ros. Joseph, l'aîné, contracta alliance, en 1625, avec Hélène Alzine, veuve de Joseph Alzine en son vivant « oydor per lo bras real del general de Catalunya », décédée sans postérité le 27 décembre 1668. Ses biens avaient été confisqués en 1657 et attribués à Vincent Albert, par Louis de Foix, capitaine-général de Catalogne. Frédéric Ros, fils cadet de Sébastien Ros et de Jéromine Ballaro se maria, en 1629, à Marie de Billerach, fille de Raphaël de Billerach de Léon et de Jéromine de Meya. Ses biens furent confisqués en 1669 et donnés à Joseph de Bassédas. Leur fils Joseph de Ros de Billerach qui fixa sa résidence en Espagne, était domicilié en 1698 à la Bisbal.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

ROS (Joseph), fils unique et héritier de Jean Ros et d'Espérance Reig, sa première femme, unit ses destinées, en 1619, à celles de Marie-Anne d'Alemany, fille de Charles d'Alemany de Bellpuig, domicilié à Portella et de Jéromine de Joan. Il mourut le 6 août 1636 et son corps fut inhumé dans la chapelle du Dévot Crucifix, à Perpignan. Joseph Ros avait eu de son épouse, trois fils : Joseph, né le 4 avril 1621, dont la notice suit ; Charles, né le 4 juin 1626 ; Hyacinthe, décédé sans postérité, le 5 novembre 1674, et Marie-Thérèse.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

ROS (Joseph de), fils aîné et héritier universel du précédent, avait épousé Isabelle dez Guell qui mourut jeune, lui ayant donné une fille unique appelée Marie-Grâce. Joseph de Ros se remaria, en 1650, à Thècle d'Ortaffa de Galba et quatre ans après descendit lui-même dans la tombe, à peine âgé de trente-trois ans. Il laissa pour héritier son fils Charles de Ros d'Ortaffa.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

ROS (Charles de), fils unique et héritier du précédent, naquit le 21 mai 1652. Il épousa, en 1675, Marie de Réart, fille de François de Réart et d'Anne Fabre. Une fille unique, Hippolyte, naquit de leur union, le 14 mai 1676. Son acte de baptême est singulier ; il mentionne dix-neuf prénoms assignés à la nouvelle baptisée. Hippolyte de Ros fut inscrite sur les registres de catholicité sous les noms de : Marie-Anne, Françoise, Joséphine, Ignace, Benoîte, Magdeleine, Thérèse, Hippolyte, Eulalie, Andréa, Raymonde, Théodorine, Eudale, Emmanuelle, Gaudérique, Marguerite, Louise, Séraphine, Jeanne. Un an après sa naissance, sa mère, Marie de Ros, mourut et Charles de Ros, en 1679, convola en secondes noces avec sa parente éloignée Jeanne de Ros de Ros. Il n'y eut pas d'enfants du second lit. Charles de Ros mourut en 1716 et sa veuve descendit dans la tombe le 21 mars 1734, laissant tous les biens à l'église Saint-Jean de Perpignan. Hippolyte de Ros épousa, en 1695, Bonaventure d'Ortaffa.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 658.

ROSEMBACH (Jean), prêtre, imprimeur, naquit à Heidelberg (Allemagne) à une date qu'on ne peut préciser, à cause de l'incendie qui dévora les archives de cette ville en 1693. D'après Hurtebize et autres historiographes de l'imprimerie en Catalogne, Rosembach aurait imprimé à Barcelone un bréviaire sans date auquel Blanc, dans l'archiépiscopologie de cet archidiocèse, donne la date de 1483. En 1490, il termina à Valence un livre intitulé : *Tirant lo blanch*, qu'y avait commencé Spindeler. En 1491, Rosembach régla ses comptes avec des clients de Saragosse et de Pampelune : « Le 27 avril 1491, Jean Paris, imprimeur de livres, donne procuration à Nicolas Zimmerlin, son serviteur [employé] pour régler ses comptes avec Jean Rosembach, imprimeur de Valence, et pour retirer d'entre ses mains les livres qu'il détient : « levandum, percipiendum et exigendum à Magistro Johanne Rosembach, impressatore Valencie magne, omnes



res, libros et summas, etc. » avec Pierre Verdet, presbitero habitatore Pampelone », et enfin avec Denis de la Roche, habitant de Saragosse « a Donitio de la Rocha habitatore de Saragosse ». (*Etude sur l'origine et la propagation de l'Imprimerie à Toulouse* au xve siècle. Communication de M. Macary au comité des Travaux historiques et scientifiques, Bulletin de 1898, pages 242 et suivantes). M. Claudin l'auteur distingué *des Origines de l'Imprimerie en France,* ouvrage monumental destiné à l'Exposition Universelle de 1900, pense que Rosembach pourrait bien être l'imprimeur du Bréviaire de Narbonne, sorti en 1491 du cloître de Saint-Just. En 1493, dit encore M. Hurtebize, « Rosembach quitte Valence où il vend son atelier et il se rend à Barcelone où ses travaux jouissaient d'une telle réputation qu'il fut, durant sept ans, l'imprimeur le plus en faveur à cause du soin extrême qu'il donnait à ses œuvres ». Rosembach imprima à Barcelone, en 1493, d'ordre de Jean Margarit, évêque de Gérone, un Missel qui fut réprouvé, mais conservé comme monument de l'art. En 1494, il imprima à Barcelone le *Llibre dels Angels*, en catalan, de Mgr Ximenez, évêque d'Elne, ouvrage qui a été imprimé : en latin, à Genève, en 1478 ; en français, à Genève, en 1478 ; en espagnol, à Burgos, en 1498, 1516, 1527, et en catalan à Barcelone, en 1495, avec le nom de Pere Miquel. En 1495, il imprima le *Llibre de les dones,* du même auteur, traduit aussi et publié plusieurs fois. Ce livre a été également copié à la main par le colonel Puiggari en 1881 et par l'abbé Jalabert, de la Réal, en 1888. La première copie surtout est une merveille par la finesse des dessins qui ornent les initiales. Rosembach a encore fait sortir de ses presses : *Franciscus Niger, de modo epistolandi,* 18 sept. 1493 ; *Constitutions de Cathalunya,* 30 mai 1494 ; *Historia e conquestes dels comtes de Barcelona y reis d'Arago,* 4 juin 1495 ; *P. Ælii Donati in sex P. Torenti afri comisediis interpretatio,* 17 mars 1498 ; et quelques autres de peu d'importance. Ce fut à cette époque, c'est-à-dire vers le milieu de l'année 1498, que Rosembach importa l'imprimerie à Tarragone. Dans cette ville, il a imprimé deux ouvrages importants : *Liber hymnorum,* 18 sept. 1498 ; *Missale ecclesie Tarraconensis,* 26 juin 1499. Après cette impression, Rosembach vint à Perpignan. Un fait qui peut avoir une très grande importance, c'est le décès *ab intestat* à Perpignan, en 1499, d'un imprimeur nommé Jean Valdes, qui avait imprimé à Gérone. Est-ce un ouvrier de Rosembach ou avait-il entrepris pour son compte une œuvre que Rosembach dut continuer? Nous savons seulement que celui-ci imprima, en 1500, le Bréviaire d'Elne dont un bel exemplaire sur velin, le seul qui existe, est conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris. C'est un don fait par Mgr Le Tellier, archevêque de Reims. En voici le titre avec ses abréviations : BREVIARIUM ELNENSE. *Incipit breviarium secudu || usum Elne. Ad honorem san || clissime trinitatis. Et Beatis || sime virginis Marie, sanctis || simarumq. virginu ac mrm || Eulalie et Julie.* Ce bréviaire est imprimé sur deux colonnes de 35 lignes chacune, format in-8°, caractères gothiques, sans réclames, avec signatures. Il contient 472 feuillets chiffrés plus 28 feuillets non chiffrés, destinés aux offices particuliers. Au recto, 2e colonne du 218e feuillet de la troisième partie, on lit cette inscription en rouge : Ad honore e gloria sanctis || me (sic) individue trinitatis..... Breviari || um ad usum elnesu ecclesie || optime ordinatu ad diligetu cu || ra castigatu :.... impressa sunt felici || ter ppniani per Joanem Ro || sembach Germanu de Handelberg anno incarnationis do || minice millesimo || MCCCCC. A la fin la marque de l'imprimeur petit format (il en avait plusieurs). La première et la dernière page de ce précieux incunable ont été reproduites dans le bel ouvrage de M. O. Thierry-Poux, *Premiers Monuments de l'imprimerie en France* au xve siècle. Rosembach imprima d'autres livres à Perpignan à cette époque. M. P. Deschamps, dans son *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres* (Paris, Didot, 1870), colonne 1013, cite d'après Gallardo, un VOCABULARIUS CATALAN Y ALEMAN, in-8° à deux colonnes, qui aurait été imprimé en 1502 avec les caractères du *Breviarium Elnense.* Avec la date de 1503, il existe un volume imprimé à Perpignan par Rosembach, appartenant à la bibliothèque particulière de M. Claudin, 16, rue Dauphine à Paris, qui a bien voulu nous en donner le titre : « *La cirurgia del reverend e meritissim doctor en arts e en medicina lo reverend Mestre Pere de Argilata loqual estat traduit de lati en lengua vulgar cathalana per lo venerabile en Narcissola balxeler en arts e en medecina cirurgia cuitada de Barchelone, corrigit emendat per los reverendissims e meritissims doctors en arts e en medecina Mestre Francesch Servent y Mestre Alfonso de Torrelleo e Mestre Gelabert cirurgia tots de la vila de Perpinya* ». On lit à la fin : « Estampat ab gran diligencia en la noble vila de Perpinya per Mestre Johan Rosembach alamany a xv del mes de gener any M. D. III. » Au-dessous, la marque de Rosembach. C'est un labeur important qui ne comprend pas moins de ccc.viij feuillets chiffrés plus 6 feuillets non chiffrés de table ; le tout imprimé en lettres gothiques, à deux colonnes. M. Puiggari conservait dans ses dossiers une page manuscrite, copiée de cet ouvrage. M. P. Deschamps cite encore un autre ouvrage imprimé à Perpignan : *Tomas de Perpinya, del estilo de escribir a cualquier persona* (en catalan) junii 1510, in-4° ; mais cette date ou le lieu d'impression soulèvent quelques doutes, car Rosembach imprimait en 1509, à Barcelone, un

Missel de Tarragone, et en 1510, le 29 avril, la *Recollecta de tots los privilegis, provisions, pragmatiques e ordinacions de la fidelissima vila de Perpinya*, qu'on appelle communément la *Rigaudina*, du nom de son auteur Rigaud. Cet ouvrage comprend en tout 99 feuillets chiffrés en 198 pages, est imprimé sur une seule colonne, en lettres gothiques, avec initiales et notes marginales. Au milieu du livre se trouve un titre imprimé en rouge : *Taula dels estils de la Cort del veguer de Rossello e de Vallespir*. A la première page, au-dessous du titre, sont les armes de la ville dont le dessin est le plus ancien connu. C'est certainement une planche xylographique exécutée par Rosembach lui-même. A la fin on lit : « A lahor e gloria de Nostre Senyor Deu Jesu Christ fonch acabada la present obra appellada Recollecta de tots los privilegis provisions pragmatiques e ordinacions de la fidelissima vila de Perpinya estampada en la insigne ciutat de Barcelone per Mestre Johan Rosembach alemany a xxiiij del mes de abril Mil DX. » En 1511, Rosembach imprima à Barcelone le Missel d'Elne, dont un exemplaire se trouve actuellement aux archives des Pyrénées-Orientales. En 1516, il imprima aussi à Barcelone un livre dont il ne subsiste probablement que l'exemplaire trouvé dans la bibliothèque du colonel Puiggari : MATUTINE BEATE MA || RIE VIRGINIS SECUN || DUM USUM ELNENSIS || DIOCESIS. C'est un livre de petite dimension comme les paroissiens modernes ; il mesure : le papier 97×70 millimètres, et le texte 73×45 millimètres ; il y a de nombreuses gravures, les unes occupant toute la page et d'autres, plus petites, remplissant environ la moitié de la hauteur et la moitié de la largeur du texte. Elles sont assez grossièrement faites. A la fin on lit, imprimé en rouge, le nom et la ville en noir : « Officiuz beatissime Virginis Marie ad usum elnensis diocesis missa eiusde : officium mortuor : septem psalmi penitentiales : officiu sancte crucis et sancti spirit : plures orationes devotissima : tam post kalendarium, q. in fine finiunt feliciter. Impressum *Barcinone* per Magistrum *Joannem Rosembach*, alemanus, anno salutis M. D. XVI. Die xxij mensis februarii. (Sans marque). En 1518, Rosembach vint diriger l'imprimerie que les religieux de Montserrat avaient établie pour leurs besoins dans le couvent. Parmi les nombreux travaux sortis de ses mains, on cite la gravure d'une belle image de la Vierge, ce qui prouverait que Rosembach s'occupait aussi de gravure sur bois. Il quitta le monastère vers 1522 et retourna à Barcelone. En 1530 il imprima de nouveau le missel de Tarragone ; c'est probablement sa dernière œuvre.

COMET, *Rosembach, étude sur les origines de l'Imprimerie à Perpignan*, dans le XXXVII[e] *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

ROUMIGUIÈRES (Antoine) obtint le titre de greffier en chef au Conseil souverain, le 2 janvier 1750, en survivance de Bernard d'Arles, et le conserva jusqu'à sa mort survenue en 1784. Nommé procureur du Roi au Domaine le 10 juillet 1759, il résigna cette charge le 10 janvier 1760, en faveur de Jean-Jacques Estève-Simon. Antoine Roumiguières reprit cet office avec le titre de conseiller honoraire au Conseil souverain, le 9 septembre 1764, après que ce dernier eût été appelé à la présidence de la Chambre du Domaine. Il la résigna une seconde fois quelque temps après et obtint, en outre, le titre d'avocat-général honoraire. Les notes de l'Intendance disaient d'Antoine Roumiguières qu'il était « fort protégé de M. le duc de Noailles et de ses alentours, dont il faisait les affaires en Roussillon. »

Archives des Pyr.-Or., B. 403, 404.

ROURE (Pierre), notaire de Perpignan, reçut de Ferdinand I[er] d'Aragon l'office de secrétaire à la Procuration royale de Roussillon, à la suite du décès de Jean Colom. Alphonse V le nomma son commissaire, pour effectuer le recouvrement du don qu'il exigea de ses sujets, à l'occasion du mariage de sa sœur, l'infante Marie. Pierre Roure devint dans la suite lieutenant du Procureur royal, Bernard Albert. Lorsque Barthélemy Miralles, aussi Procureur royal de Roussillon, fut suspendu de ses fonctions, la reine Marie accorda pleins pouvoirs à Pierre Roure, pour mettre les biens du prévenu sous séquestre et remplir sa charge jusqu'après la vérification de sa comptabilité. Pierre Roure amena, du palais majeur de la cité de Barcelone au château royal de Perpignan, une lionne que le roi lui avait personnellement confiée. Pierre Roure laissa un fils du nom de Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 203, 209, 217, 232, 234, 242, 253.

ROURE (Guillaume), fils du précédent, se destinait d'abord à l'état ecclésiastique. Il occupa une « scolanie » au château royal de Perpignan, qu'il abandonna pour recueillir la succession de son père au notariat. La reine Marie chargea Guillaume Roure de la confection des papiers-terriers royaux du Roussillon et ne tarda pas à lui octroyer un des deux offices de secrétaire de la Procuration de Roussillon et de Cerdagne. A la mort de Guillaume Roure, cet emploi fut attribué par Alphonse V à Antich Marti. Guillaume Roure laissa trois filles : Florentine, qui épousa François de Banyuls, seigneur de Banyuls-dels-Aspres ; Agnès, femme de Nicolas de Llupia ; et Marie qui contracta alliance avec Jean Marti, lieutenant du viguier de Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., B. 247, 249, 253, 292. — Abbé J. CAPEILLE *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres.*



ROUS (François-Joseph-Jean), né à Prades, le 4 novembre 1828, fut ordonné prêtre à Perpignan, le 21 mai 1853. Il fut d'abord professeur au Petit-Séminaire de sa ville natale. Nommé successivement vicaire : à Rivesaltes, le 1er février 1855, à la paroisse de Saint-Mathieu de Perpignan, le 1er octobre 1860, François Rous devint ensuite curé de Saint-Estève, le 15 décembre 1863. Il occupa depuis les postes de desservant : d'Estagel, à partir du 1er novembre 1866, de Nefiach à dater du 1er octobre 1870 et de Banyuls-sur-Mer, à partir du 1er mars 1871. Il mourut dans cette dernière localité, le 28 juin 1897. François Rous fit poser, en 1871, la première pierre de la nouvelle église paroissiale de Banyuls-sur-Mer, qui constitue un savant parti-pris de transition entre le roman et l'art incomparable du XIIIe siècle, un ensemble harmonieux et majestueux de grandes lignes, de proportions élégantes et de matériaux de premier choix. Avant de livrer cet édifice au culte, François Rous demanda au sculpteur roussillonnais Oliva de créer la statue de la *Vierge Marie* qui décore le maître-autel de l'église. A l'occasion de l'inauguration de ce chef-d'œuvre, qui eut lieu en 1888, François Rous prit l'initiative d'un concours littéraire où la poésie catalane eut la plus grande part. François Rous a publié : *Catalanes d'Estagell; Catalanes y Catalanades (parlar rossellonés)*, in-12 de 207 pages, Jammet, Espira-de-l'Agly, 1873.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

ROUSSILLON (Le bienheureux Pierre de), religieux de l'Ordre de Notre-Dame de la Merci, originaire de Perpignan, versa son sang pour la foi de Jésus-Christ, vers l'année 1420. Il fut mis à mort par les Maures, alors qu'il était commandeur du couvent de son ordre à Grenade. Voici en quels termes s'exprime Linas (*Bullarium ordinis B. M. de Mercede Redemptionis captivorum*), Barcelone, 1696, p. 77, n° 5 : « Ven. P. frater Petrus Perpiñan, Narbonensis, comendator Granatæ, hujus magistri (*Jacques Aymerich, maître de l'ordre* (*1419-1428*), tempore ob catholicæ fidei defensionem multipliciter vexatus bonisque Redemptionis orbatus ad æternum inter tormenta felici morte vitam consummavit. » Stadler (*Vollstandiger Heiligen-Lexikon*), Augsbourg, s. d., t. IV, p. 854, dit : « Le B. Pierre de Roussillon, du couvent de la Merci de Perpignan, tué pour la foi par les Maures. »

Ulysse CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du moyen-âge*.

ROVENACH (Roger de), originaire du pays de Foix, vécut constamment à la cour des rois de Majorque et devint, après 1345, majordome de la reine Eléonore d'Aragon. Il épousa en secondes noces Thérèse de Luna, tante du vicomte de Castellbo, et celui-ci lui fit donation de sa part de la seigneurie de Joch par un acte fait à Barcelone le 3 janvier 1354. Cet acte fut fait en présence des chevaliers Amell de Perapertusa, Mathieu Mercer, grand camérier de la reine, et de Jacques dez Far, conseiller du roi. Roger de Rovenach ne jouit pas longtemps de sa part de la seigneurie de Joch. Il mourut en 1355 et, par une charte de cette année, le roi d'Aragon attribua à l'infant Jean, son fils aîné, les rentes viagères dont Roger de Rovenach avait joui. Ce chevalier ne laissait que deux filles, issues d'un premier mariage : Isabelle, qui fut son héritière universelle, et Esclarmonde, qui avait épousé Huguet de Llupia, seigneur de Bages. Isabelle épousa Raymond de Perellos, avant la mort de son père, car ce seigneur, déjà possesseur de la moitié de Joch en vertu de son mariage, acheta l'autre moitié « et le droit de la tour de Rigarda » qui lui furent vendus pour 40,000 sols barcelonais, par André de Fonollet, d'Ille, le 9 mars 1357.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 110, 121, 190. — ALART, Almanach *Le Roussillonnais*, année 1878. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque*.

ROVIRA (Pierre de), damoiseau, originaire de Saint-Jean-de-las-Abadessas, reçut, de Pierre IV, le commandement de la châtellenie de Bellegarde, en remplacement de Bernard de Soville. Cette charge lui avait été accordée à vie par ordonnance royale, datée de Barcelone le 10 janvier 1377. Jean Ier confirma la nomination de Pierre de Rovira à la châtellenie de Bellegarde, par lettres expédiées de Barcelone, le 30 septembre 1387. Pierre de Rovira eut pour successeur Bérenger IV d'Oms. On trouve ce dernier à la tête de la châtellenie de Bellegarde dès le début de l'année 1388. Bérenger d'Oms étant mort dans le courant de cette même année, Jean Ier, par ordonnance rendue à Saragosse, le 30 mai 1388, appela à ce poste Bernard de Rovira, de Bañoles.

Archives des Pyr.-Or., B. 136, 147. — FREIXE, *Le passage du Perthus*, dans le *LIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

ROVIRA (Bernard de) fut nommé châtelain de Bellegarde le 30 mai 1388. « Une nouvelle provision royale, délivrée à Saragosse le 10 septembre de la même année, dit M. Freixe, le nomma batlle du Perthus et de Panissas, ce qui donna lieu à un conflit violent. En effet, le 29 avril 1379, le procureur royal Bérenger de Magerola, constatant qu'il n'existait pas d'officier de police dans le passage du Perthus, avait nommé pour batlle de cette localité un de ses habitants appelé Guillaume Campolatge. Cette nomination qui avait été plus tard confirmée par Jaubert ses Fonts, viguier du Roussillon, et



reconnue tout d'abord par Bernard Ça Rovira, fut ensuite contestée par ce dernier qui se porta même à des voies de fait contre Guillaume Campolatge. A cette nouvelle, Jaubert ses Fonts se rendit à Bellegarde pour demander compte à Ça Rovira de ses violences ; et comme ce dernier ne voulait point se soumettre, il le fit expulser de force du château. Raymond de Çagarriga, gouverneur du Roussillon et de la Cerdagne, approuva la conduite du viguier et ordonna au procureur royal, Guillaume Miro, d'indemniser tous ceux qui avaient contribué à suffoquer la révolte et à garder provisoirement le château. Mis au courant de ces événements, le roi d'Aragon, Jean I[er], rappela d'abord l'ancien châtelain Pierre Ça Rovira ; puis, le 13 février 1389, concéda la châtellenie de Bellegarde à Michel dez Guell, camérier de la reine Violante, et le bailliage du Perthus à Guillaume Campolatge. »

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 153. — Freixe, *op. cit.*

ROVIRA (Michel de), notaire et bourgeois noble de Perpignan, fut nommé en 1655 à la charge de procureur fiscal de la cour du *Maître Racional* de Catalogne, que présidait Joseph de Margarit. De sa première épouse appelée Catherine Mauran, Michel de Rovira eut, entre autres enfants : Raymond, né en 1662 ; Charles, né le 14 mars 1664 ; François ; Hyacinthe ; Marie-Angèle, épouse de Costa ; et Joséphine, femme de Bonhomme. Resté veuf en 1678, Michel de Rovira convola en secondes noces avec Thérèse Canals qui lui donna un fils, Bonaventure, et une fille, Marie-Magdeleine, laquelle unit ses destinées à Jean Santgerma, de Prats-de-Mollo. Michel de Rovira mourut le 7 novembre 1700 et fut inhumé à Perpignan, dans l'église du couvent des Minimes. Au moment de la Révolution, les descendants de Michel de Rovira constituaient trois branches différentes de la famille qui étaient représentées par François de Rovira de Ribes, Raymond de Rovira-Bonet et de Rovira-Jaubert. Tous les trois assistèrent à l'assemblée de l'ordre de la noblesse du Roussillon, tenue le 21 avril 1789.

Archives des Pyr.-Or., B. 401, E. (Titres de famille), 664.

ROVIRA (Raymond de), fils aîné du précédent, docteur ès-lois, fut avocat au Conseil souverain du Roussillon. Il épousa Ursule Deldon et eut d'elle un fils, appelé aussi Raymond. Ce dernier contracta alliance avec une demoiselle de la famille Bonet, d'où sont issus : Raymond de Rovira-Bonet qui se maria à Marie Montaner et François de Rovira-Bonet dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 664.

ROVIRA-BONET (François de), né à Perpignan en 1728, embrassa la carrière ecclésiastique. Après avoir conquis le diplôme de docteur en théologie, il obtint, en 1755, une chapellenie à l'église de Saint-Louis-des-Français, à Rome. En 1760, il fut pourvu de la charge de recteur des catéchumènes et de l'église paroissiale de Saint-Pantaléon de la ville de Rome. François de Rovira-Bonet exerça son ministère pastoral dans la Ville Eternelle, ce qui ne l'empêcha pas, toutefois, d'être pourvu, le 4 septembre 1766, de la cure rurale de Saint-Christophe de Vernet, à Perpignan. Le 18 novembre 1773, il prit possession du bénéfice de Sainte-Madeleine fondé dans l'église d'Ille, et en 1784, le duc d'Hijar lui octroya le bénéfice dit de l'*hôpital*, existant à Canet. François de Rovira-Bonet occupait à Rome, en 1780, la cure de Saint-Sauveur du Mont, que fréquentait le saint mendiant Benoît-Joseph Labre, aux approches de la fête de la Noël. Une princesse, Borghèse-Pamphili, ayant fondé dans l'église Saint-Sauveur une neuvaine préparatoire aux solennités de la Noël, saint Benoît-Joseph Labre en suivait exactement les exercices tous les ans. Récitant, un soir de la neuvaine, les prières avant la prédication, le curé François de Rovira-Bonet distingua, parmi les voix du peuple qui répondaient, la voix fervente d'un pauvre tout déguenillé dont l'accent lui parut dévoiler un français. A l'issue de la cérémonie, François de Rovira-Bonet fit appeler le pauvre et l'interrogea. Benoît-Joseph Labre entra avec lui dans plus de détails qu'il n'avait coutume. Il parla de son pays, de sa province, et nomma même son oncle, le curé d'Erin ; il édifia beaucoup le curé de Saint-Sauveur qui se mit à son service pour tous ses besoins, le pria de ne pas manquer l'occasion d'avoir recours à lui et voulut lui faire la charité. Benoît refusa d'abord l'aumône et il ne la prit qu'à grand peine ; il remercia ensuite respectueusement et affectueusement le bon prêtre. Depuis ce temps, quand le curé de Saint-Sauveur rencontrait Benoît dans les rues avoisinant sa paroisse, ce qui arrivait souvent, ou qu'il l'apercevait aux Quarante-Heures ou aux exercices de piété, il voulait toujours lui faire l'aumône ; Benoît avait toujours de la peine à l'accepter. Benoît-Joseph Labre mourut le 16 avril 1783, chez le boucher Zaccavelli qui, l'ayant trouvé malade dans la rue, le fit transporter chez lui dans un lit. Le saint mendiant y rendit le dernier soupir à une heure du matin, en odeur de sainteté. Après avoir fait soigner son corps, Zaccavelli procura à son âme la grâce des derniers sacrements et pourvut ensuite à ses funérailles. Il pensa qu'il fallait ensevelir dans l'église de Sainte-Marie-des-Monts ce grand dévot de la Sainte Vierge. Mais la maison dans laquelle il était mort se trouvant dans la paroisse de Saint-Sauveur, il crut qu'il

fallait, avant tout, prévenir le curé de Saint-Sauveur. Celui-ci connaissait trop bien Benoît pour ne pas apprécier la rareté du trésor que la Providence semblait réserver à son église. Aussi n'était-il pas décidé à s'en dessaisir, et il se croyait d'autant mieux assuré de le conserver que, dès le matin, le P. Carlini, curé de Saint-Martin, sur la paroisse duquel Benoît était domicilié, avait fait prier le curé Rovira-Bonet de pourvoir *par charité* à l'enterrement de ce pauvre hôte de l'hospice de Saint-Martin. Mais c'était au curé de Saint-Martin à donner l'autorisation ; Zaccavelli la lui demanda et il l'obtint. Le curé de Saint-Sauveur dut se résigner. Le jour de l'enterrement, il était hors d'état de sortir. Ce fut le sous-curé, Giordani, qui lui avait donné les Saintes-Huiles, qui le remplaça. Entendant le cortège passer sous ses fenêtres, François de Rovira-Bonet se leva de son lit et, se penchant, put une dernière fois, et avec une indicible consolation, contempler son bienheureux compatriote, et, dit-il, « je ne manquai pas de lui donner une bénédiction ». François de Rovira-Bonet a publié : *Breve nolizia della vita, martirio, virtu e miracoli di alcuni sancti del Colosseo*, Roma, 1759, in-8° ; *Caratteri del Messia in Giesu*, Roma, 1781, 2 vol. in-8° ; *Vita del signor Delalamte, curato de Grigny*, Roma, 1781, in-12.

Archives des Pyr.-Or., C. 1351, G. 754, 792, 796. — Abbé Desnoyers, *Le vénérable Benoit-Joseph Labre.*

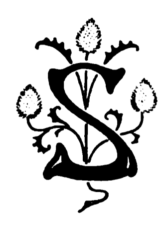
ROVIRA (Thomas), nommé, le 1er février 1754, au bénéfice fondé au maître-autel de Corneilla-de-la-Rivière, obtint la chaire de philosophie à l'Université de Perpignan en 1757. Six ans plus tard, Thomas Rovira devint professeur de théologie. Il enseigna cette science jusqu'en 1789. Il était le doyen des professeurs de l'Université au moment de la Révolution. Il avait été pourvu d'un canonicat à la collégiale de Saint-Jean, le 1er juillet 1766. Thomas Rovira fut déclaré démissionnaire par la municipalité de Perpignan, le 23 mars 1791, comme n'ayant pas prêté le serment de la Constitution civile du clergé. Jean d'Esponchez, évêque d'Elne, l'avait aussi nommé vicaire-général. Thomas Rovira fut exilé en 1792 et remplit en Espagne, auprès des prêtres roussillonnais émigrés, les fonctions de commissaire apostolique avec pleins pouvoirs pour l'absolution des censures. Il mourut à Mataro, en 1797, assisté à ses derniers moments par son ami, l'abbé Jacques Vassal, curé de Saint-Jacques de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 141, 774. — Abbé Torreilles, *L'Université de Perpignan.*

RUERA (Louis) était sculpteur à Perpignan en 1695.

Archives des Pyr.-Or., G. 429.





SABALY (Bernard), chanoine de Saint-Jean, apporta de Rome les reliques des saints martyrs Bénigne et Félix qui furent enfermées dans l'autel de l'église Saint-Etienne d'Ille-sur-Tet, à l'occasion de la consécration de cet édifice religieux, le 18 novembre 1736.

Archives des Pyr.-Or., G. 795.

SABALY (Etienne), né en 1730, docteur en théologie, devint bénéficier de la communauté ecclésiastique de Bouleternère en 1756. Hebdomadier de Prats-de-Mollo en 1764, il était grand vicaire du chapitre d'Elne en 1789. Elu recteur de l'Université de Perpignan en 1792, Etienne Sabaly refusa cette charge à cause du serment constitutionnel exigé. Il fut exilé peu de temps après. Rentré en France après le concordat, Etienne Sabaly mourut en 1804.

Archives des Pyr.-Or., G. 753, 1013. — Abbé Torreilles, *L'Université de Perpignan.*

SABATER (François), chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, reçut de Philippe III le commandement des châteaux de Puigcerda, Querol et la Tour Cerdane. Il fut en même temps capitaine de la galère patronne de l'escadre catalane. A la suite d'une rixe et d'un duel qu'il avait engagé avec Raymond d'Oms, François Sabater fut privé de tous ses titres et honneurs, et condamné au bannissement le 5 octobre 1613. Il se réfugia en France. Mais une ordonnance du duc d'Albuquerque, François-Fernandez de la Cueva, vice-roi de Catalogne, en date du 22 février 1617, réhabilita le chevalier François Sabater et le réintégra dans toutes ses charges. Un des considérants de ce document stipule que depuis la condamnation de François Sabater, la flotte catalane, jadis prospère sous le commandement d'un tel capitaine, n'avait plus éprouvé que des défaites. Le 12 janvier 1624, François Sabater, *alcayd* de Puigcerda, Querol et la Tour Cerdane, fut suspendu de ses fonctions et jeté en prison. Il fut accusé *d'excès et de délits* et François d'Ortaffa recueillit sa succession à la tête des châteaux de la Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 384.

SABATER (Etienne de), domicilié à Ille-sur-Tet, obtint de Philippe IV des lettres-patentes qui lui conférèrent le privilège de bourgeois de la ville de Perpignan. Il avait épousé Anne N. qui lui donna un fils appelé aussi Etienne.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, E. (Titres de famille), 665.

SABATER (Etienne de), fils et héritier du précédent, bourgeois noble, domicilié à Ille-sur-Tet, contracta alliance, en 1668, avec Marie Nicolau. Quatre enfants naquirent de cette union : Joseph, décédé sans descendance mâle en 1693 ; François, dont la notice suit ; Anne, épouse de Sébastien de Sabater ; et Marie-Louise, épouse de Dulçat.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 665.

SABATER (François de), fils et héritier du précédent, bourgeois noble, domicilié à Ille-sur-Tet, unit ses destinées à Marie Pellisser qui lui donna deux fils : Etienne, qui se maria à Anne Trullès, et François.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 665.

SABATER (François-Etienne-Théodore de), fils cadet du précédent, chevalier, né en 1722, servit dans le régiment Royal-Roussillon-Infanterie dès l'âge de seize ans. Nommé sous-lieutenant le 1er novembre 1742, promu lieutenant le 25 mai 1743. François de Sabater reçut le grade de capitaine le 25 octobre 1746. Il fit la campagne d'Allemagne en 1759, et tint garnison avec son régiment dans la ville de Vindecken. François de Sabater reçut la croix de Saint-Louis le 25 juillet 1759, et quitta le service pour raison de santé le 6 juin 1763. En s'éloignant de l'armée, il reçut un titre de retraite de 400 livres sur le trésor royal. François de Sabater mourut dans les premiers jours du mois de juin 1783. Il avait épousé Anne d'Oms, qui lui avait donné deux fils : Etienne, né le 20 mai 1757, qui suivit aussi la carrière militaire, et François, né le 9 mars 1769. Le chevalier de Sabater fut présent à l'assemblée de l'ordre de la noblesse roussillonnaise qui se tint à Perpignan en 1789.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311, E. (Titres de famille), 665.

SABATER-SACRISTA (Raphaël de), domicilié à Ille-sur-Tet, reçut de Philippe IV, le 12 octobre 1638, des lettres-patentes qui lui octroyèrent le titre de bourgeois noble de la ville de Perpignan. Le 12 mai 1642, Raymond de Bas, *portant veus* du gouverneur du Roussillon, lui conféra la charge de viguier de Roussillon et de Vallespir. Raphaël de Sabater demeura fidèle au parti français, et le 3 octobre 1663, il prêta serment au roi de France, en même temps que son frère Michel. Il mourut en 1664, laissant de sa première épouse, Catherine, un fils, Théodore, dont la notice suit, et de sa seconde femme, Isabelle, deux filles, Catherine et Thérèse.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 393, 401, E. (Titres de famille), 665.

SABATER (Théodore de), fils et héritier du précédent, fut nommé cornette dans le régiment d'Ardena, comte des Illes, par brevet de Louis XIV, en date du 11 février 1675. Il devint capitaine dans le régiment de Noailles le 1er mars 1690 et exerça les fonctions de ce grade dans le régiment des milices d'Hervault, par commission donnée à Versailles le 15 novembre 1705. Théodore de Sabater unit ses destinées, en 1667, à celles de Marie-Thérèse Viader, fille d'un pharmacien d'Ille-sur-Tet, et eut d'elle un fils appelé Raphaël.

Archives des Pyr.-Or., C. 1311, E. (Titres de famille), 665.

SABATER (Raphaël de), fils et héritier du précédent, contracta alliance avec Isabeau de Massia, originaire de Vinça. De ce mariage naquirent trois fils et trois filles : Raphaël qui fut l'héritier universel, Antoine, Félix, Marie-Thérèse, Barbe et Marie-Angèle. Une liste d'émigrés, datée du 13 novembre 1793, mentionne : Sabater François, noble, et son épouse, leurs fils Etienne et François, d'Ille.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 665, Q. 734.

SAGARRE (François de) descendait d'une famille noble de Lérida. Jeune encore, il embrassa avec ardeur le parti de la France, lorsque le Roussillon venait à peine de tomber au pouvoir de cette nation. Marca, qui avait été frappé de l'intelligence et de la fermeté de caractère de François de Sagarre, obtint pour lui des lettres de juge à la Royale-Audience. Malgré l'opposition de Fontanella, François de Sagarre entra dans la magistrature roussillonnaise en 1648. « Moins d'un an après, raconte M. le chanoine Torreilles, Sagarre avait donné la mesure de ce dont il était capable. Chargé d'instruire des procès criminels de conspiration, il frappa vite et ferme, au grand désespoir de Fontanella, arrêtant et mettant à la torture femmes et enfants, gentilshommes et bourgeois. Sa réputation d'homme à poigne était si bien établie que, lorsque la politique de concessions (prônée par Fontanella) eut donné ses fruits en amenant la révolte de la Catalogne et la perte de Barcelone, le maréchal de La Mothe, vice-roi de Catalogne, alla à lui comme à un sauveur. » Une ordonnance que Lamothe-Houdancourt avait donnée au mois d'avril 1652 avait enjoint à François de Sagarre d'affecter les fonds de la Procuration royale de Roussillon et de Cerdagne à l'entretien de l'armée française qui allait au secours de Barcelone. En même temps, toutes les donations de biens faites antérieurement par le gouvernement français furent supprimées, et François de Sagarre reçut mission de se rendre en Roussillon pour concentrer entre ses mains tous les produits. François de Sagarre s'acquitta si bien de ses fonctions qu'il mérita la confiance du Gouvernement. Il fut revêtu de la charge de vice-gouverneur du Roussillon en 1653 et pourvu, peu de temps après, de rentes sur les biens confisqués de François Ça Cirera et de dona Françoise, sa mère. Louis XIV le gratifia en même temps d'une pension de trois mille livres. Durant le mois de septembre 1653, les espagnols qui avaient envahi la Cerdagne et le Conflent vinrent mettre le siège devant Prades. « Les villages pillés par l'ennemi après la victoire, dit M. le chanoine Torreilles, étaient souvent incendiés après la défaite, et quand arrivaient nos troupes triomphantes, ce n'étaient que vexations et déprédations sans fin, sous prétexte de trahisons à venger ou à prévenir. Sagarre crut de son devoir d'intervenir. Il se jeta dans le Conflent, autant pour imposer aux chefs de corps et contenir par eux les soldats que pour surveiller les suspects de trahison. Il paya tant et si bien de sa personne, qu'il se trouva assiégé dans Prades et faillit être pris. » Le *somaten* général des villages du Roussillon fut levé. On réalisa des efforts énormes pour arracher François de Sagarre aux espagnols, qui en voulaient particulièrement à sa vie. Un an plus tard, François de Sagarre fut nommé gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Thomas de Banyuls, qui s'était mis à la tête d'une conspiration pour favoriser le parti espagnol. Les lettres-patentes de Louis XIV qui le nommèrent à cette importante charge étaient datées du 27 avril 1654. Le 24 du mois de juin suivant, le roi de France écrivit personnellement à François de Sagarre pour « le remercier de ses services et le nommer juge de toutes les contestations au sujet des personnes qui seront déclarées avoir embrassé le parti des ennemis ». Le régent de la Royale-Audience, Fontanella, entreprit, en 1657, une campagne de dénonciations contre le gouverneur du Roussillon. François de Sagarre fut accusé de concussion. Le prince de Conti, alors vice-roi de Cata-

logne, accueillit le projet d'un débat public devant le Conseil royal de Catalogne pour vider toutes les accusations qui pesaient sur le gouverneur du Roussillon. Le duc de Mercœur, son successeur, trouva inopportun ce procès, et tout débat fut alors suspendu. Le 5 octobre 1658, Fontanella envoya, à l'adresse de Mazarin, un volumineux mémoire réclamant justice contre les agissements de François de Sagarre. Cinq jours après, le régent de la Royale-Audience adressa au duc de Mercœur un autre mémoire, contenant vingt-cinq chefs d'accusation contre le gouverneur du Roussillon. Le docteur Marti, conseiller à la Royale-Audience, invoqua la raison d'Etat et le procès fut clos. Le 3 novembre 1660, François de Sagarre fut nommé second président à mortier du Conseil souverain du Roussillon. Ce magistrat consacrait ses loisirs à l'étude de la chimie. Des bruits malveillants circulèrent alors dans Perpignan. On prétendait que François de Sagarre se livrait à ce genre d'études scientifiques dans le seul but de fabriquer de la fausse monnaie. Les échos de ces accusations arrivèrent jusqu'à Paris. Le 12 mars 1666, Louvois écrivit une lettre à l'intendant de Macqueron, par laquelle il le chargeait d'engager le président du Conseil souverain « à s'abstenir de travailler à la chimie et à renvoyer de chez lui un nommé Joseph, italien d'origine. » Malgré les recommandations du ministre, Sagarre ne renonça point à ses expériences scientifiques. Une autre lettre de Louvois, adressée le 6 février 1672 à l'intendant Carlier, porte qu'il serait « bien ayse de sçavoir, simplement par curiosité, si la machine du sieur de Saint-Jean, qui a été dressée, de concert avec le dit sieur Sagarre, chez don Alexis de Sentmanat, pour faire l'eau mercurialle et l'huile de talque aura reussy ». Au mois d'août 1667, François de Sagarre accompagna dans le haut Conflent le duc de Noailles, qui allait combattre les paysans révoltés contre l'impôt de la gabelle. Sa présence en imposa aux rebelles. Sagarre fit arrêter les suspects, les jugea et les frappa sur place. En 1668, il fut nommé commissaire général des domaines du roi en Roussillon. Louis XIV lui fit donation, en 1674, des biens du roussillonnais Louis Canta, considéré comme rebelle. François de Sagarre présida les débats où de nombreux roussillonnais, impliqués dans l'affaire des conspirations de 1674, furent soumis à la torture ou condamnés à la décapitation. Les dernières années du président Sagarre furent attristées par des malheurs domestiques. Le 4 mai 1679, il perdit son épouse, Françoise de Sagarre y Ferrer, qui fut inhumée dans la chapelle du Saint-Sépulcre, à l'église de la Réal de Perpignan. De l'union qu'il avait contractée avec celle-ci, François de Sagarre avait eu trois fils : Polycarpe, François, Joseph, et deux filles : Isabelle, qui devint prieure des chanoinesses de Saint-Sauveur, et Monique qui épousa Antoine Sadorne, docteur en droit de Perpignan. Polycarpe, le fils aîné du président Sagarre, descendit dans la tombe avant son père, le 14 octobre 1680. Il avait épousé Anne Albert, née en 1649, fille de Philippe Albert, seigneur de Millas, qui lui donna deux filles, Françoise et Thérèse, et un fils, Antoine, décédé sans descendance. Le second fils du président Sagarre, appelé Joseph, capitaine d'infanterie au Royal-Roussillon, mourut aussi sans postérité. Pour perpétuer le nom de la famille, François, le plus jeune des enfants de François de Sagarre, prieur de Corneilla-du-Conflent, quitta l'état religieux et épousa, en 1687, Claire Terrats, veuve de Joseph Comes, docteur en droit. Celle-ci mourut le 27 août 1695, n'ayant eu qu'une fille, Claire, tandis que son mari la suivit dans la tombe deux ans plus tard (décembre 1697). En 1704, Jean d'Oms demanda la main de Claire de Sagarre. Les parents s'étant opposés à cette union, Chamillard écrivit, le 7 mars de cette année, à l'intendant Etienne de Ponte d'Albaret : « Le Roy a qui j'en ay rendu compte m'a ordonné de vous faire sçavoir que S. M. trouvera bon que vous donniez toute la protection que vous pouvez au s. d'Oms le fils et à la demoiselle Sagarre pourveu qu'il ne soit point question de l'authorité de S. M. » Le mariage eut lieu. Un fils et deux filles naquirent de l'union de Jean d'Oms (voir ce nom) et de Claire de Sagarre. Le président François de Sagarre mourut dans le cours du mois de novembre de l'année 1688.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, 402, C. 718, 719, 720, 1394 E. (Titres de famille), 667, G. 443, 452, 823. — Morer, *Etude historique sur le président Sagarre*, dans le *Xe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — Abbé Torreilles, *Les débuts de Sagarre, Les conspirations en 1674, Sagarre marguillier de la Réal*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. I et II.

SAGUI (Antoine), religieux de Saint-Michel de Cuxa, fut un peintre et un sculpteur habile. Il fut nommé prieur de son couvent, le 7 mars 1582, et remplacé, le 19 décembre 1583, par Michel Malendrich, archidiacre et chanoine de l'église de Barcelone. La confection de l'autel de la Conception de la cathédrale de Perpignan lui fut confiée le 5 mai 1582 ; mais Antoine Sagui mourut avant d'avoir mis la dernière main à l'œuvre. La continuation de l'exécution du retable fut ensuite confiée à Pierre Barrofet, menuisier de Perpignan, et les peintures furent exécutées par Michel Verdaguer et Antoine Peytavi.

Archives des Pyr.-Or., G. 240. — P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan*.

SAGUI (Gaudérique-François) naquit à Perpignan le 11 novembre 1825. Engagé volontaire en

1844, au 15e régiment d'infanterie légère, il franchit en douze années l'étape qui le conduisit au grade de capitaine. Après les campagnes d'Afrique, il fit celle d'Italie. Blessé à Magenta, il reçut la croix de la Légion d'honneur sur le champ de bataille. Gaudérique Sagui retourna en France et entra dans le corps de l'Intendance militaire. Ses aptitudes lui valurent en peu de temps le grade de sous-intendant de 1re classe et plus tard celui de contrôleur de l'armée. En 1874, l'intendant Sagui fut nommé officier de la Légion d'honneur, et en 1884 officier de l'Instruction publique. Il collabora à diverses revues, notamment à *l'Echo de la Gendarmerie*, à *la France militaire*, à *l'Echo de Vincennes*, à *la France militaire et religieuse*. Gaudérique Sagui aimait à parler la langue catalane et souvent à l'écrire. Il est mort à Perpignan, le 14 août 1907.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

SAINT-AMANS (Pierre de), chanoine de Tortose, fut vicaire-général de l'évêque d'Elne Pierre Planella.

Archives des Pyr.-Or., G. 2.

SAINT-AUGUSTIN (Georges de), damoiseau, était seigneur de Vilaclara en 1397. Il eut des démêlés avec Guillaume Coll, son ancien vassal, qui était devenu habitant de Perpignan. Georges de Saint-Augustin ayant fait incarcérer Guillaume Coll dans les prisons de son château, les juges de la *Main armée* de Perpignan intervinrent en faveur de leur nouveau concitoyen et l'arrachèrent aux poursuites de son ennemi. Georges de Saint-Augustin, outré de colère, déclara que si Guillaume Coll et ses enfants tombaient en son pouvoir, il « les ferait manger les uns aux autres, car il ne leur donnerait que de la paille et pas autre chose, et qu'il les mettrait en un lieu où ils ne verraient ni le soleil, ni la lune, et où ils n'oseraient pas même dire que Dieu leur fut en aide. »

Archives des Pyr.-Or., B. 158, 166.

SAINT-CYPRIEN (Bernard de), chanoine de Barcelone, était fils de Guillaume Pagana. Le 12 mai 1270, Bérenger de Cantallops, évêque d'Elne, avait cédé à ce dernier le bailliage de Saint-Cyprien, au prix de 1000 sols melgoriens, à condition que si le nouveau titulaire n'avait point, à sa mort, délégué son office à quelqu'un de ses enfants mâles, celui de ces enfants qui en hériterait n'en jouirait que viagèrement. Bernard de Saint-Cyprien institua, par testament, une multitude d'œuvres de bienfaisance en faveur des églises et des pauvres du Roussillon. Il ordonna la construction d'une chapelle attenante à l'église de Saint-Cyprien ; l'établissement d'un hôpital pour treize pauvres dans la même localité ; la fondation de bénéfices ecclésiastiques dans les églises Sainte-Eulalie d'Elne, Sainte-Marie de Mailloles et Saint-Jean de Perpignan ; l'érection d'un oratoire sous l'invocation de Saint-Lazare, près de la maison des lépreux de Mailloles ; l'institution d'anniversaires dans les églises de Barcelone, de Sainte-Claire de Perpignan, de Saint-Sauveur, du Temple de cette même ville, etc. Entre autres legs, Bernard de Saint-Cyprien laissa à la nouvelle chapelle de Saint-Cyprien les reliques des saints Corneille et Cyprien qui étaient sa propriété. Il fit donation à l'église d'Elne de la *Bible* et de la *Vie des Saints*, à condition de ne jamais les aliéner et de les tenir fixées à l'aide de deux chaînes, dont l'une devait être attachée au trône épiscopal et l'autre à la stalle du grand archidiacre.

Archives des Pyr.-Or., B. 262. — SAINT-MALO. *Bernard de Saint-Cyprien*, dans le *Publicateur de 1836*, nos 19 et 20.

SAINTE-ARTHÉMIE (Bernard-Hugues de), avignonais, était docteur en décrets et prieur de Sabonères (ordre des chanoines de Saint-Augustin), dans le diocèse de Lombez, lorsqu'il fut promu à l'évêché d'Elne, le 16 octobre 1346. Il succéda à Pierre Séguier et demeura attaché à la cour papale d'Avignon. Le 20 décembre 1347, Bernard-Hugues de Sainte-Arthémie écrivit, de cette ville, une lettre par laquelle il accordait de nouvelles indulgences à ceux qui contribueraient à la construction de la nouvelle église Saint-Jean de Perpignan. Il mourut en 1348, au monastère de Notre-Dame de Bonrepos (ordre des chanoines de Saint-Augustin), dans le diocèse d'Avignon, où il était allé pour rétablir sa santé.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Conrad EUBEL, *Hierarchia catholica medii ævi*.

SAINT-GELAIS (Baud de), fils de Merigot de Saint-Gelais, chevalier, seigneur de Seligny, dans le Poitou, et de Jeanne de Pirou, servit en Catalogne pendant l'occupation du Roussillon par les armées de Louis XI. Il suivit la fortune de Jean, prince de Gérone, fils aîné du roi d'Aragon, et commanda une compagnie d'hommes d'armes. Des lettres-patentes du roi de France lui conférèrent le commandement du château de Perpignan. En 1473, Baud de Saint-Gelais était sénéchal d'Angoumois. Le 14 juillet de cette année-là, il fut du nombre des quatre commissaires nommés pour assurer le respect réciproque des conditions arrêtées à Canet dans la trêve conclue entre Jean II et Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 292. — E. DE FOUCHIER, *Un Poitevin en Roussillon au XVe siècle*, Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXVII. — CALMETTE. *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*.



SAINT-GELAIS (Jean de), frère du précédent, arriva en Roussillon vers la fin de l'année 1462, à la tête d'une compagnie de soldats appartenant à l'armée du duc de Nemours. Il assista au siège de Gérone en 1467 et, par lettres-patentes du 2 octobre de cette même année, reçut, entre autres témoignages d'affection de l'infant Jean, le don d'une terre située en Espagne.

E. de Fouchier, *op. cit.* — Calmette, *op. cit.*

SAINT-GELAIS (Charles de), issu d'une noble famille que l'on tient en Poitou pour une branche cadette de l'illustre maison de Lusignan, était simple moine de l'ordre de Cluny lorsqu'il fut confirmé, le 27 novembre 1461, abbé de Montierneuf de Poitiers par Jean de Bourbon, abbé du même ordre et évêque du Puy-en-Velais. Dans le courant de l'année suivante, Charles de Saint-Gelais présida le chapitre général et reçut, le 26 mars 1463, des moines de Saint-Jean d'Angély, une partie du bras de saint Malo. Aux abbés de Montierneuf avait été attribué le titre de conservateurs apostoliques de l'Université de Poitiers. C'est en vertu de cette attribution, qu'en l'année 1463 Charles de Saint-Gelais crut devoir intenter un procès à Jacques Chevallier, abbé de Saint-Maixent, qui lui contestait le titre et voulait se l'approprier. En 1469, plusieurs moines de Montierneuf firent profession entre les mains de leur abbé, Charles de Saint-Gelais. Le 8 août 1470, ce prélat fut élu évêque d'Elne; le 14 du même mois, il paya à la Chambre apostolique les revenus accoutumés. Charles de Saint-Gelais prit possession de son évêché et de la chapellenie majeure de Saint-Jean-Baptiste de Perpignan le 1er janvier 1471, par son procureur, l'abbé de Fontfroide, qui paya les dix livres de *festina* traditionnelles. Déjà le 13 décembre précédent, la communauté des prêtres de Saint-Jean avait remis entre les mains de Gabriel et Jean Bonanats, marchands de Perpignan, la somme de deux cents livres, à titre de don gracieux fait, selon l'usage, au nouveau pasteur du diocèse, à l'occasion de son avènement. Le 5 janvier 1471, par lettres-patentes datées d'Elne, signées de sa main et scellées de son sceau, Charles de Saint-Gelais nomma « commissaire général des âmes des défunts du diocèse d'Elne » son secrétaire Jean d'Agiis. Le 12 du même mois, le nouveau prélat fit son entrée solennelle à Perpignan, où il fut reçu avec le cérémonial usité en pareille circonstance, suivant la relation succincte du livre des Mémoriaux de Saint-Jean : « Le samedi XII de janvier de l'an MCCCCLXXI, le révérend seigneur monsieur Charles de Saint-Gelais, par la grâce de Dieu évêque d'Elne, entra dans la ville de Perpignan, entre une et deux heures de l'après-midi. La communauté alla au-devant de lui jusqu'au *Poids du roi*. Là, le chef des chantres entonna le R. *Ecce sacerdos*, et le semainier, qui était monsieur Barthélemy Moner, dit le verset *Benedictus* avec une oraison. Ensuite le dit seigneur adora la vraie Croix et fut reconduit sous le dais jusqu'à l'église avec le *Te Deum laudamus*, jusque devant le grand autel. Puis le dit semainier dit le verset *Salvum fac*, avec une autre oraison, et après le dit seigneur évêque assista aux vêpres ; et le lendemain qui était dimanche et premier jour de l'octave de l'Epiphanie, il fit l'office, et nous fîmes une procession solennelle dans le cloître avec les chapes. » Un des premiers actes de Charles de Saint-Gelais, en arrivant dans le diocèse d'Elne, témoigne de sa bienveillance pour le clergé. Coma rapporte que les chanoines, peu satisfaits de leurs *portions canonicales*, adressèrent, le 19 juillet, une réclamation à l'évêque qui leur fit donner satisfaction, le 3 août suivant, par son vicaire-général. Peu après, les bénéficiers de Saint-Jean, désirant que les revenus de la cure de Pia fussent unis à la communauté pour augmenter le taux des distributions quotidiennes, et ayant délibéré à ce sujet, le 30 décembre, sans l'intervention des chanoines, ceux-ci furent très froissés de ce procédé qui semblait devoir les exclure du gouvernement de l'église. Charles de Saint-Gelais, pour faire cesser ces discussions, unit à la communauté des prêtres de Saint-Jean, non seulement la cure de Pia, mais encore celle de Castellnou. Par décision du 4 mai 1472, ce prélat prononça l'union à la communauté de Saint-Jean des revenus de la cure de Sainte-Marie-la-Mer. Charles de Saint-Gelais ne suivit pas l'exemple de ses prédécesseurs en fixant sa résidence à Perpignan. Il sut se contenter du vieux palais épiscopal d'Elne, durant le court séjour qu'il fit en Roussillon. Dès le 27 août 1472, Charles de Saint-Gelais se trouvait hors de son diocèse. Dans un acte de ce jour, Jean de Casanova est désigné comme vicaire-général de l'évêque d'Elne, « allé en pays lointains ». Depuis cette époque, les nombreux documents où il est fait mention de l'évêque donnent à entendre que Charles de Saint-Gelais ne revit jamais plus son diocèse. Le 31 mars 1473, Bernard Alfonsello, vicaire-général pour Charles de Saint-Gelais, évêque d'Elne absent du diocèse, confère à Jean Casanova, prêtre, le canonicat et la prébende vacante par suite du décès de Bernard Patau. Cet acte, donné à Elne *sub sigillo vicariali*, est revêtu du sceau ogival (0m075 sur 0m045) appliqué entre deux papiers, au bas de l'écriture, suivant l'usage français. Le champ du sceau est occupé par l'effigie des saintes Eulalie et Julie, patronnes du chapitre d'Elne, vues de face, et portant, l'une à la main droite et l'autre à la gauche, la palme du martyre. Chacune d'elles est encadrée dans une niche formée de deux colonnettes avec

pinacles fleuronnés, supportant deux dômes à pendentifs, dont chacun se couronne d'un petit clocheton. La partie inférieure du sceau montre un écusson sous chaque patronne. Sur celui de droite, on distingue une croix, symbole héraldique de la famille de Saint-Gelais. Celui de gauche, qui est indéchiffrable, devait porter l'étoile à huit rayons du chapitre d'Elne. La légende très longue, en lettres minuscules gothiques, est totalement illisible. Le 4 juillet 1473, les syndics de la communauté des prêtres de Saint-Jean, dans une assemblée au sujet de l'union de la cure de Sainte-Marie-la-Mer, prononcée l'année précédente, décidèrent que le résultat de leur délibération devait être présenté au vicaire de l'évêque « allé en pays lointains ». Le 19 du même mois, divers revenus sont affermés par Jean de Agiis, prêtre, chanoine de l'église d'Elne, vicaire-général et procureur de l'évêque Charles de Saint-Gelais. Le lendemain, un bénéfice ecclésiastique fut conféré par Jean de Casanova, prêtre, chanoine d'Elne, vicaire-général de l'évêque Charles « allé en pays lointains ». Cette absence coïncidant avec l'époque à laquelle, suivant le *Gallia christiana*, Charles de Saint-Gelais aurait obtenu en commende l'abbaye de la Frenade, il est naturel de dire que le nouvel abbé commendataire, fuyant les discordes civiles, aurait cédé au désir de visiter son abbaye. Les *Mémoriaux* de Saint-Jean signalent encore en 1474 l'absence de Charles de Saint-Gelais. « Le mercredi XX avril (1474), disent-ils, qui fut le quatrième jour férié après l'octave de Pâques, fut le jour du synode lequel fut célébré en la présente église (cathédrale actuelle) par monseigneur le vicaire *in temporalibus et spiritualibus* pour monsieur Charles, par la grâce de Dieu, évêque d'Elne *in remotis existentem*, lequel ne put se célébrer dans la cité d'Elne, à cause de la guerre. » En constatant l'absence prolongée de Charles de Saint-Gelais, on ne peut s'empêcher d'en voir la cause dans les difficultés nombreuses qui, se pressant autour de ce prélat, contribuèrent sans doute à lui faire prendre en dégoût le Roussillon. D'une part, les mœurs indépendantes du clergé ; de l'autre, l'antipathie inévitable des ecclésiastiques pour un évêque étranger, ne parlant pas leur langue et appartenant à la nation des oppresseurs ; la guerre et les fléaux qu'elle engendre et, par dessus tout, la sombre politique de Louis XI durent inquiéter vivement Charles de Saint-Gelais et le déterminer à abdiquer les fonctions épiscopales. Sa démission fut la conséquence des ordres donnés par Louis XI à du Bouchage : « Dira à M. d'Albi qu'il prenne l'évêché d'Eaulnes en commende... ». Quoique en apparence disgrâcié, Charles de Saint-Gelais ne fut pas cependant une victime de la politique de Louis XI. Il troqua l'évêché d'Elne contre la plus opulente abbaye du Roussillon. Charles de Saint-Gelais fut abbé et perpétuel administrateur de Saint-Michel de Cuxa, ainsi que le prouvent divers actes des 12 août 1475, 28 mai et 14 octobre 1477, 15 mai 1479 et 7 octobre 1481 mentionnés dans les registres des notaires roussillonnais Antoine Masdamont, Jean Troyard, Georges Borgua et Pierre Vilarnau. Le titre d'abbé de Saint-Michel de Cuxa, qu'il cessa de porter vers la fin de l'année 1482, ne fut pas la seule récompense de la docilité de Charles de Saint-Gelais aux ordres de Louis XI. Jean de Châteauneuf, *alias* d'Etampes, évêque de Carcassonne, qui avait été nommé en 1471 premier abbé commendataire de Montierneuf de Poitiers, étant mort en 1475, Charles de Saint-Gelais fut appelé à lui succéder. Divers actes font savoir qu'en quittant l'évêché d'Elne, Charles de Saint-Gelais fut pourvu également du titre honorifique d'évêque *in partibus* de Margarance, dans la province de Servie (actuellement Passarowitz). Les archives de la Vienne possèdent un titre du 5 février 1476, par lequel « Charles, évêque de Margarance, abbé commendataire de l'abbaye de Montierneuf de Poitiers, de l'ordre de Cluny, afferme le prieuré de Bouchet en Aunis », ainsi qu'un autre acte de 1482, par lequel le même prélat unit le prieuré de Notre-Dame à l'abbaye de Saint-Benoît de Quinçay, en faveur de Guérin Boisseau qui en était abbé et d'Etienne Paveau, abbé de Vernuce, au diocèse de Bourges. Suivant le *Gallia christiana*, Charles de Saint-Gelais aurait également obtenu en commende l'abbaye de Saint-Léonard de Ferrières, près Thonars. Il occupait le siège abbatial de ce monastère en 1478. Le 9 juillet 1484, le prieuré de la Fuye-Montjault échut à l'abbé de Montierneuf. Celui-ci se trouvait en procès avec plusieurs habitants de ce lieu, au sujet de certains droits de pâture, en l'année 1498. Charles de Saint-Gelais, si l'on en croit un certain factum virulent rédigé par les moines contre son administration, donna lieu à de grands griefs. On blâmait surtout avec aigreur son goût trop prononcé pour les constructions nouvelles, goût dont il a donné un échantillon dans la maison de campagne appelée encore de nos jours la Folie, qui se trouve située sur la rive gauche du Main, près le moulin de Lessart. Ses subordonnés auraient dû tenir compte à Charles de Saint-Gelais qu'il ne réservait pas pour lui seul le confortable et le luxe de cette agréable villa. On trouve dans les lettres de Rieux d'Amboise, évêque de Poitiers, dont la permission avait été requise à cet effet, que l'abbé de Montierneuf, plein d'attention pour la santé de ses religieux, s'occupait, en 1486, de faire ajouter à cette maison, construite dans la paroisse de Migné et connue sous le nom de « Grange de Saint-Gelais », une chapelle ou oratoire. Cette maison était un lieu

de refuge contre les maladies contagieuses qui trop souvent décimaient la population de la ville de Poitiers, et dans lequel « les plus timides pouvaient aller chercher le calme et la sécurité dont ils avaient besoin pour se livrer à la contemplation du Très-Haut ». Ces attentions délicates ne purent fermer la bouche aux mécontents. Certains moines n'en continuèrent pas moins à crier et à écrire « que leur abbé était un homme d'une science bien cachée... qui faisait dire la grand'messe bien matin, et qu'il lui tardait beaucoup qu'elle fut dite, pour aller dîner ». Charles de Saint-Gelais mourut dans son abbaye de Fuye-Montjault, le 3 juillet 1500. Il fut inhumé à l'entrée de l'église, au pied d'une croix en pierre sur laquelle est gravée l'inscription suivante : « *Hic est sepultura D. Caroli de S. Gelasio episcopi et abbatis hujus monasterii ; anima ejus et animæ omnium fidelium defunctorum requiescant in pace. Amen.* »

E. de Fouchier, *Un Poitevin en Roussillon au XVe siècle ; Notice sur Charles de Saint-Gelais, évêque d'Elne (1470-1475)*, Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XXVII.

SAINT-JEAN (Arnaud I de) contracta mariage avec Bérengère, la fille du vidame de Montescot. En 1211, les deux époux firent don à l'hôpital de Perpignan d'un fief que la famille de Montescot possédait à Corneilla-del-Vercol. Arnaud Ier de Saint-Jean vivait encore en 1234. Le 30 juillet de cette année-là, il se dessaisissait en faveur des Templiers du Mas-Deu des biens du défunt Bernard d'Anyls, en son vivant vassal de Guillaume de Montesquieu. Un de ses frères, appelé Guillaume, possédait un honneur et des droits sur le village et sur le territoire de Saint-Jean-pla-de-Corts. Il les vendit à la maison de Fontfroide de Perpignan, moyennant une somme de 4.275 sols barcelonais.

Abbé J. Capeille, *La seigneurie de Saint-Jean-pla-de-Corts.*

SAINT-JEAN (Bérenger I de), ayant succédé à son père Arnaud Ier, Jacques, roi d'Aragon, prit sous sa sauvegarde, le 28 juillet 1266, la forêt que le nouveau seigneur possédait dans le territoire de son fief, avec défense à qui que ce fût d'y chasser et d'y faire pacager. C'est le premier exemple connu en Roussillon, de ce que l'on appela plus tard « mise en devèse ou défends » d'une forêt seigneuriale pour la chasse, la pêche et l'usage du bois et du pacage, qui ne pouvaient y être pratiqués qu'avec une permission expresse du seigneur. Le roi déclarait d'ailleurs que si les habitants ou d'autres personnes avaient joui antérieurement de droits de ce genre dans la dite forêt, le seigneur était tenu de les leur conserver. Les paysans laissèrent à Bérenger la libre jouissance de la chasse et de la pêche privées, mais ses suzerains lui contestèrent les droits de justice. Guillaume de Vilarasa, viguier de Roussillon, agissait au nom du roi d'Aragon. Ce fontionnaire lui demanda compte de ses privilèges judiciaires sur la localité et sur les manses de Vilargeil et du Castillet. Un conflit suivit. Jacques Ier intervint, et, par une charte datée du 27 juillet 1274, renouvela et ratifia en faveur de Bérenger les droits de justice jadis concédés à Minimilla, par le comte Oliba.

Abbé J. Capeille, *op. cit.*

SAINT-JEAN (Arnaud II de), fils du précédent, fut élevé à la dignité de viguier de Roussillon, contre l'autorité de laquelle son père s'était butté. A ce titre, il réglementa en personne, le 9 avril 1296, un point litigieux qui divisait le roi de Majorque et les seigneurs de Saint-Hippolyte. Il s'agissait de fixer la délimitation du territoire de ce village et de celui de Salses. Les Templiers avec Bernard de Montlaur et Pierre de Castell étaient co-seigneurs de Saint-Hippolyte ; Salces dépendait directement de l'autorité royale. D'un commun accord, mais sur l'initiative d'Arnaud II de Saint-Jean, la ligne de démarcation fut établie dans le pré communal des habitants de Garrius. Arnaud II de Saint-Jean mourut jeune. Il laissa veuve Gallarde son épouse avec trois enfants en bas âge : Bérenger qui devait lui succéder et deux filles Guillelmine et Bérengère. Pour récompenser les bons offices du viguier défunt, le roi de Majorque inféoda, le 21 juillet 1299, à Gallarde et à ses héritiers les justices *légères* du lieu de Riunoguès. On appelait de ce nom celles qui ressortaient aux magistrats inférieurs ou municipaux.

Abbé J. Capeille, *op. cit.*

SAINT-JEAN (Bérenger II de), fils du précédent, est sans contredit le membre le plus connu de cette famille. Ses mœurs guerrières et ses aventures chevaleresques sont dignes d'un paladin d'un moyen-âge. Lorsqu'il prit possession de la seigneurie, sa position de famille était brillante. En dehors du château de Saint-Jean-pla-de-Corts, il se déclarait propriétaire d'un grand nombre de domaines situés sur la paroisse Sainte-Marie du Boulou. Il avait soin de noter dans un acte de reconnaissance de vasselage en date du 17 juin 1309, qu'il les tenait en fief pour le roi. Sanche de Majorque reporta en sa faveur, le 16 juillet 1313, les concessions judiciaires faites jadis par l'Infant Jacques à son grand-père. L'état de sa fortune lui permit de se porter garant à ce monarque, en compagnie de quelques hauts seigneurs roussillonnais, pour la dot de 60.000 sous barcelonais menus de tern, de Gueralda de Rocaberti promise en mariage au noble Guillaume de Canet. Mais l'art de la guerre le séduisit. C'est grâce à ses dispo-

sitions testamentaires qu'il nous est donné de connaître les expéditions auxquelles il prit part. Il guerroya successivement dans le pays de Flandre, en Angleterre et en Gascogne. Il soutint la politique des Anglais contre la France. Au moment où il dictait son testament (1346) il intimait l'ordre de donner à Bérenger d'Ortaffa le tiers des cent marcs d'argent que lui servait Edouard III, roi d'Angleterre. De plus, il léguait la somme de cent sols à Guillaume Casals, le compagnon dévoué qui l'avait suivi dans les Iles Britanniques. Cinquante sols devaient, en outre, être attribués à Pierre Molar pour l'avoir escorté en Flandre ; une pareille somme devait être versée à Bada de Montner, son fidèle Achate durant l'expédition de Gascogne. Au moment où s'ouvrit la guerre de Cent ans, Bérenger de Saint-Jean s'attacha à la fortune de Jacques, l'infortuné roi de Majorque. En 1343, son château de Saint-Jean-pla-de-Corts fut assiégé et pris par le roi d'Aragon. A cette période agitée se rapporte le récit suivant narré par Alart dans l'*Echo du Roussillon* : « Au milieu des troubles et de l'agitation qui signalèrent la chute du royaume de Majorque, mais pour des causes et dans des circonstances qui nous sont inconnues, deux habitants du Volo, nommés Jacques Llaurador et Pierre Rabassó, furent assassinés par une bande de gens dont les habitudes et la moralité semblent suffisamment caractérisées par le surnom de l'un d'entre eux, vulgairement décoré du sobriquet de *Mit hi foch* (mets-y-feu). Ils appartenaient tous à la *compagnie* de Bérenger de Saint-Jean, à l'exception de deux qui étaient au service de sa tante, la dame d'Ortaffa. Le seigneur de Saint-Jean se trouva compromis dans cette grave affaire, autrement que par les gens de sa suite ou de sa famille ; car il fut compris dans les poursuites et arrêté comme auteur ou complice de l'assassinat, ainsi que le noble Huguet d'Ille, *son compagnon*. Les deux victimes avaient laissé plusieurs enfants en bas-âge, et comme la justice royale n'inspirait pas alors une confiance illimitée aux gens du commun, surtout lorsqu'il s'agissait de quelque haut baron, les jeunes pupilles trouvèrent nombre d'amis et de *valedors* qui prirent leur défense et menacèrent les accusés d'une de ces guerres ou querelles privées qui étaient dans les mœurs de l'époque, et ne s'éteignaient que dans les ruines et le sang. La reine Marie d'Aragon fut vivement affectée de ces malheureuses dispositions ; elle intervint personnellement en faveur des deux seigneurs inculpés, et surtout dans l'intérêt des enfants des deux victimes, et ce fut sur ses instances que le seigneur de Saint-Jean consentit à compocer avec ses adversaires. Il fit donc avec eux, pour son propre compte et au nom d'Huguet d'Ille, un traité de paix et trêve dont voici les principaux articles : — Premièrement, l'inculpé donnait la dîme de Palasol (aujourd'hui Palol) dans la paroisse de Céret, pour qu'il fût fondé, dans l'église de Sainte-Marie du Volo, deux bénéfices ecclésiastiques dont les titulaires « devaient chanter à perpétuité pour les âmes des « défunts J. Llaurador et P. Rabassó » ; cette dîme pouvait être remplacée par une rente annuelle de 500 sols de Barcelone, prise sur les revenus que le seigneur de Saint-Jean percevait au Volo, à Maurellas, à Montesquieu et à Perpignan ; — *Item*, une rente annuelle de dix livres, au capital de 500 sols, devait être faite aux enfants de P. Rabassó, sur les revenus de la dîme de Saint-Pierre del Vilar dans la Salanca, et de Clayra ; — enfin, Bérenger donnait à Boneta, fille de J. Llaurador et à ses deux jeunes frères, la seigneurie du lieu de Riunoguers, avec toutes ses rentes et propriétés du Volo. Dans le cas où cette dernière clause ne serait pas exécutée dans l'espace de trois ans, les héritiers Llaurador avaient droit à une indemnité de 40.000 sols barcelonais de tern, à prendre sur la seigneurie de Saint-Jean-pla-de-Corts. Ce traité fut signé le 8 des ides de juillet (8 juillet) 1345, par Bérenger, qui était encore en prison et déclarait d'ailleurs qu'il n'entendait nullement, par ces concessions, avouer sa culpabilité ni celle d'Huguet d'Ille, son compagnon ; mais, dans ce même article, les amis des victimes juraient, de leur côté, de ne jamais pardonner *les dites morts a nuyll qui hi sia estat consent ne ajudador*. La reine Marie, à qui le traité fut soumis, y ajouta cette condition, que la fille de Jacques Llaurador épouserait un des fils du chevalier P. de Cornella. Il paraît qu'après ce traité, toutes poursuites judiciaires cessèrent à l'égard de Bérenger de Saint-Jean, qui mourut sans enfants vers 1350, et légua sa succession à ses deux sœurs. La fille de Llaurador était morte aussi avant le mariage convenu, et il y eut de longues négociations pour le règlement de l'indemnité acquise à Marc et Guillaume, les deux fils survivants de Jacques Llaurador ; car le vicomte de Rocaberti, qui était seigneur suzerain du lieu de Riunoguers, s'opposait à ce que ce fief passât dans les mains d'une famille de roturiers. Enfin, il y eut une sentence arbitrale d'après laquelle il fut convenu que le lieu de Riunoguers serait vendu à une *personne généreuse* (noble) que les pupilles à indemniser désigneraient eux-mêmes, et que le prix de cette vente leur serait donné à la place des 40.000 sols qui leur avaient été promis. La sentence fut approuvée et confirmée le 7 mai 1353, au château de Montner, par Guillelmine, veuve d'Arnald de Saint-Marsal, et au château de Pontella, par Bérengère, épouse de François de Bellcastell : c'étaient les deux sœurs héritières de Bérenger de Saint-Jean. »

Abbé J. Capeille, *op. cit.*

SAINT-MARSAL (Arnald de), fils de Bérenger d'Orle, descendait de Bernard Martial, qui vivait vers le milieu du XIIe siècle. Il figura comme garant d'une vente faite par Alamanda, épouse de Bernard d'Oms, le 11 septembre 1264. Le 13 septembre 1278, Ermessende, veuve de Raymond d'Ultracam, reconnut à son seigneur Arnald de Saint-Marsal que, par ses soins, elle avait été payée des quatre marcs d'argent qu'elle avait portés en dot à son mari. Jacques Ier, roi de Majorque, lui fit concession des justices de Montner, et Jausbert IV, vicomte de Castellnou, lui octroya en fief le droit d'obliger tous les habitants des manses situés dans la paroisse de Saint-Pierre de la Serra (aujourd'hui la Trinité), à se réfugier dans son château de Saint-Marsal, en contribuant aux travaux de fortification et au guet. Arnald de Saint-Marsal obtint encore de son suzerain le droit d'host et de chevauchée avec certaines justices civiles et criminelles. Peu de temps après, Dalmace de Castellnou, frère de Jausbert IV, vendit à Arnald de Saint-Marsal tous les droits de fief que les vicomtes de Castellnou possédaient sur son château.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 350. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

SAINT-MARSAL (Raymond de) figura comme témoin dans un acte du 19 avril 1282, par lequel Geralda d'Urg, dame d'Ille et de Joch, confirma la concession faite deux jours auparavant par Arnaud de Cortsavi, son mari, pour la fondation du ruisseau d'arrosage dit « de la plaine de Joch ».

ALART, *op. cit.*

SAINT-MARSAL (Bertrand de), successeur de Raymond, se trouvait en Morée, en 1315, avec le titre de majordome de l'infant Ferrand de Majorque. On peut voir dans un cahier de pièces manuscrites de la propre main de Ducange, déposé à la Bibliothèque nationale, des détails du plus vif intérêt sur la fin malheureuse de ce brillant chevalier qui mourut de la mort de Roland, traîtreusement livré au fer de ses adversaires bourguignons par des chevaliers de sa bannière. Il est vrai que Bertrand de Saint-Marsal ne se trouvait pas, comme son écuyer, dans la mêlée où le malheureux prince fut frappé à mort, le 5 juillet 1316. Il était au château d'Estamira avec Guillaume d'En. Le soir même, les envoyés du prince ennemi vinrent les y trouver et entrèrent en pourparlers pour la reddition de la terre de Clarence qui, en effet, fut abandonnée peu de temps après par les troupes de Majorque et du Roussillon. Mais avant de quitter la Morée, Bertrand de Saint-Marsal fut hautement accusé de trahison par ses propres soldats. Après la Toussaint de cette même année, une information fut commencée à Perpignan contre Adhémar de Mosset, Bertrand de Saint-Marsal et autres complices présumés. Quelques-uns des conseillers du roi Sanche, frère de Ferrand, ourdirent leurs trames et la procédure n'eut point d'autre suite. Bertrand de Saint-Marsal est encore mentionné, en 1320, comme tenant en arrière-fief, pour le vicomte d'Ille, les dîmes de Valcrosa et de Glorianes, avec celles de la paroisse de Saint-Pierre de la Serra, dans les territoires de Belpuig et de Saint-Marsal. Le vicomte d'Ille tenait toutes ces dîmes en fief pour Bérenger Batlle, évêque d'Elne.

ALART, *op. cit.*

SAINT-MARSAL (Arnald de), chevalier, adopta le parti de Pierre-le-Cérémonieux contre le dernier roi de Majorque. Pierre IV nomma successivement Arnald de Saint-Marsal au commandement des châteaux de Puyvalador, d'Evol et de Ria. Ce chevalier mourut avant le mois de juillet 1345. Sa veuve, Guillelma, sœur de Bérenger de Saint-Jean, seigneur de Saint-Jean-pla-de-Corts, dut intervenir dans le procès intenté à son frère, accusé d'avoir pris part à l'assassinat de deux habitants du Boulou. Bérenger fut obligé de faire d'énormes concessions aux enfants des deux victimes, et Guillelma se porta garant de ses engagements, qu'elle signa le 10 septembre 1345. Arnald de Saint-Marsal laissa un fils nommé Bertrand.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 100. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

SAINT-MARSAL (Bertrand de), damoiseau, fils du précédent, n'a pas fait grand bruit dans l'histoire. Il figura, le 20 juillet 1352, au mariage de Pierre de Santa-Eularia et d'Esclarmonde de Saint-Augustin, en compagnie de Georges de Talzo et de Raymond d'Ardena qui formaient la petite cour d'André de Fenollet, vicomte d'Ille et de Canet. Bertrand de Saint-Marsal mourut sans postérité. Sa mère, Guillelma, qui lui survécut, eut à soutenir ses droits contre la famille de Perellos. En 1356, elle notifia au gouverneur du Roussillon une lettre de Pierre IV qui ordonnait de la remettre en possession des lieux de Saint-Marsal et de Montner, occupés en ce moment par François de Perellos, majordome du roi. Elle mourut en 1360, et François de Perellos put librement acheter la succession et tous les biens de Bertrand de Saint-Marsal. Cinq siècles plus tard, le nom de Saint-Marsal fut ressuscité. Par lettres-patentes du 29 mai 1825, Charles X conféra au colonel Raymond Guiraud (voir ce nom) le titre de baron, avec adjonction du nom de Saint-Marsal qui était celui de la famille de sa femme (voir les articles Delpas).

Archives des Pyr.-Or., B. 105. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.



SAINT-SAUVEUR (Louis-Hyacinthe-Raymond de), chevalier, seigneur de La Grange-du-milieu, fut nommé par Louis XVI intendant de la province du Roussillon durant l'année 1778. Il succéda à Jean-Baptiste de La Porte. Le Roussillon doit beaucoup à son dernier intendant, de Saint-Sauveur. Il prit des mesures contre les ravages que faisait la petite vérole, multiplia les sages-femmes dans les campagnes, établit un cours gratuit d'accouchement et autorisa chaque commune à envoyer à Perpignan une femme pour suivre ce cours. Raymond de Saint-Sauveur fit mettre en bon état les bains d'Arles, de la Preste et de Molitg. Il réforma les mauvais usages qui entretenaient la saleté et les miasmes dans les rues des villages de la province, et demanda la nomination d'un médecin des épidémies. L'intendant de Saint-Sauveur refusa de s'associer au projet du maréchal de Mailly qui voulait raser Banyuls-sur-mer, sous prétexte que les Banyulencs se livraient à une guerre permanente et impitoyable contre le fisc, les gardes de la gabelle, les employés des fermes et les troupes régulières. Il prit « un moyen plus doux et peut-être plus efficace », selon sa propre expression. Il établit à Banyuls des commissaires de police, créa une place de maître d'école pour instruire les enfants, promit des gratifications à ceux qui planteraient des vignes dans les terrains incultes et ouvrit un chemin entre Banyuls et Port-Vendres. De Saint-Sauveur répara la digue Orry, sur le chemin de Saint-Estève, prépara la construction d'un pont sur le Tech, à Elne, et fit exécuter des travaux pour assainir le cours de la Basse. La ville de Perpignan « n'ayant d'autres précautions contre les incendies, que douze sereingues, dont douze hommes en titre étaient chargés, et point de sceaux pour transporter les eaux », l'intendant fit faire cent vingt sceaux d'osier doublés de cuir et deux corps de pompes. La ville était éclairée par quarante reverbères; l'intendant en fit établir cent. Perpignan ne possédait que trois fontaines, dont l'eau fade et terreuse était à peine potable. L'intendant eut l'idée d'amener dans la ville différentes sources pour fournir de l'eau à sept fontaines. Il en proposa la dépense au corps municipal qui l'avait approuvée. La Révolution arrêta l'exécution de ce projet fontinal. En 1781, le Ministère demanda des renseignements statistiques sur l'intendance de Roussillon. Raymond de Saint-Sauveur, qui avait sous la main un *Mémoire* écrit par le subdélégué-général Pierre de Poeydavant (voir ce nom), en tira une série de notices sur le climat, la population, les productions, les ressources, les inconvénients, le génie des habitants et l'administration de sa généralité. L'intendant de Saint-Sauveur se trouvait en tournée départementale à Mont-Louis lorsqu'éclatèrent à Perpignan les troubles de juillet 1789. Il dut s'enfuir précipitamment; il passa successivement de Mont-Louis à Formiguères, de Formiguères à Ax-les-Thermes, et de là à Toulouse, Castelnaudary, Béziers et Montpellier. Vivement incriminé pour sa conduite, Raymond de Saint-Sauveur entreprit de se justifier et mit au jour, en 1790, un *Compte rendu* de son administration, imprimé à Paris, chez la veuve d'Houry et Debure, in-8°. Ce livre a le tort d'être un plaidoyer *pro domo*. L'historien y peut cependant puiser divers renseignements sur l'état de la province du Roussillon à la veille de la Révolution.

P. Vidal, *Histoire de la Révolution française dans le département des Pyrénées-Orientales* (introduction). — Desplanque, *Mémoires de Pierre Poeydavant* (préface).

SAINT-VICTOR D'ANDRÉ (Etienne-Marguerite de), lieutenant au régiment d'Angoumois, à Perpignan, appartenait à une noble et ancienne famille du Languedoc qui avait eu des représentants distingués dans l'armée, la magistrature et le clergé. Il épousa, le 24 avril 1787, Hélène-Marie, fille de Jean-François de Ponte, vicomte d'Albaret, conseiller d'honneur au Conseil souverain de Roussillon, et de Josèphe Delpas de Saint-Marsal. Ce mariage fut béni par Luc de Ponte d'Albaret, évêque de Sarlat, oncle de la mariée. Etienne-Marguerite de Saint-Victor mourut en 1789 de la fièvre jaune, à Millas, où il fut inhumé. Il laissait un fils, né le 12 avril 1788, et baptisé à l'église Saint-Jean de Perpignan sous les noms de Charles-Bonaventure-François-Ange et tenu sur les fonts baptismaux par son oncle G. d'Albaret, remplaçant son grand-père de Saint-Victor, et sa grand'tante la marquise de Blanes. Hélène-Marie d'Albaret de Saint-Victor, chassée de Perpignan par la Révolution, s'enfuit avec son fils et sa tante, la marquise de Blanes, à Barcelone, où elle vécut et mourut quelques années après dans le plus grand dénuement. Le jeune Charles-Bonaventure-Ange, devenu orphelin, fut envoyé en France chez son grand-père paternel qui avait pu conserver sa terre de Saint-Victor, près Uzès (Gard). Il y fut élevé et épousa, en 1815, sa cousine Anne-Sabine Pujolas de Lycon, vicomtesse de Marmier. De ce mariage naquit un fils, Egide-Joseph-François d'Assise, et deux filles : Gabrielle, morte à 19 ans, et Léontine qui fut religieuse du Sacré-Cœur. La vente comme biens nationaux des possessions des d'Albaret et de la marquise de Blanes priva la famille de Saint-Victor de la part de ces héritages; mais la terre de Saint-Estève ayant été usurpée et non légalement vendue lui fut rendue. Les registres de l'état-civil de Montpellier mentionnent, à la date du 2 mars 1848, le mariage de Egide-Joseph-François d'Assise, comte d'André de Saint-Victor d'Albaret, fils de Charles-

Bonaventure-Ange, marquis de Saint-Victor d'André d'Albaret et de Sabine Pujolas de Lycon de Marmier avec Constance Montaulon de la dite ville. Egide-Joseph-François, marquis de Saint-Victor d'Albaret laissa deux filles, Claire et Luce. Celles-ci n'eurent chacune qu'une fille. L'une épousa le baron Arthur de Leusse, l'autre unit ses destinées au comte Louis Heurtault de Lammerville. La baronne de Leusse et la comtesse de Lammerville sont, avec leurs enfants, les dernières descendantes directes des Saint-Victor d'André et de la branche d'Albaret (voir ce nom) restée en France.

Archives de la famille.

SAISSET (Albert) naquit à Perpignan le 10 novembre 1842. Il descendait d'une famille qui a fourni des notabilités à la magistrature et au barreau roussillonnais. Albert Saisset fit au collège de sa ville natale ses premières études qu'il termina brillamment au lycée de Montpellier. Indécis sur la carrière qu'il devait entreprendre, il subit les examens d'entrée à l'école de Saint-Cyr et fut déclaré admissible. Albert Saisset suivit durant deux ans les cours de l'Ecole supérieure de Commerce de Paris (1861-1863). Après un stage de deux années à la maison de banque de Justin Durand, il prit la direction de l'ancienne maison financière de M. Garrette. Possédant le secret assez rare d'allier les chiffres et les vers, Albert Saisset consacra souvent à rimer les loisirs que lui laissaient les affaires. Il écrivit d'abord des poésies françaises dont une faible partie fut publiée sous le titre : *Poésies roussillonnaises*. En 1884, Albert Saisset présenta au concours de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales une pièce en vers français intitulée *Perpignan* qui obtint le premier prix. Deux ans après, il fut appelé à la direction des travaux de la section des lettres de cette même société. Albert Saisset composa les paroles de *Salut au Roussillon* que Bonaventure Petit mit en musique. Les deux auteurs assistèrent à la répétition générale de cette cantate que l'*Estudiantina catalana* interpréta pour la première fois le 17 mars 1886. En 1887, parut sans nom d'auteur un premier recueil de poésies catalanes, intitulé *Oun pougnat da catalanades*. Ce fut une révélation, et dans tout le Roussillon on lut les monologues contenus dans ce fascicule. Un second recueil ne tarda pas à paraître, sous la rubrique : *Cosas y altres*. Le public roussillonnais désirait connaître le nom de l'auteur de ces pièces catalanes. Avec le troisième fascicule qu'il publia sous le titre : *Historis y coumedi*, Albert Saisset déchira le voile de l'anonyme et édita désormais les productions de sa Muse sous le pseudonyme d'*Oun Tal*. Jusqu'au jour de sa mort, survenue le 14 août 1894, il publia les seize recueils suivants : *Oun pougnat da catalanades*, 1887, in-8° de 18 pages ; *Cosas y altres*, 1888, in-8° de 18 pages ; *Historis y coumedi*, 1888, in-8° de 22 pages ; *Bestis y gen*, 1888, in-8° de 18 pages ; *L'Hourtoulana, paraulas y mousica*, 1888, in-fol. ; *Proubem da rioure !*, 1889, in-8° de 24 pages ; *Bingnas y donas, coumedi en dous actes*, 1889, in-8° de 66 pages ; *Fablas y fabliots*, 1890, in-8° de 19 pages ; *Countas de l'altra moun y d'aquest*, 1890, in-8° de 20 pages ; *Jamecs*, 1890, in-8° de 19 pages ; *Oun poc da tout*, 1891, in-8° de 19 pages ; *Passe-Temps*, 1891, in-8° de 20 pages ; *Barrajadis*, 1892, in-8° de 19 pages ; *Plors y rialles*, 1893, in-8° de 19 pages ; *Cansous*, 1893, in-8° de 24 pages ; *Pims y pams*, 1893, in-8° de 20 pages. Albert Saisset édita en outre, en 1894, une *Grammaire catalane*, in-18 de 93 pages, dans laquelle il préconisa et mit en usage une orthographe phonétique du catalan, rompant de propos délibéré avec la tradition et l'étymologie. La collection de ses œuvres s'est accrue après son décès des fascicules suivants : *Pa la gen fis*, 1895, in-8° de 18 pages ; *A tort y a trabès*, 1897, in-8° de 19 pages ; *Oun moun de coses*, 1898, in-8° de 22 pages ; *Bersous nous*, 1900, in-8° de 19 pages ; *Lligiou*, 1900, in-8° de 18 pages ; *Altre barrajadis ; Cosas de Roussillou ; Oun biatge à Barcelona* (prose). « Tous ses monologues, dit M. Delpont, toutes ses chansonnettes reflètent le ciel, la mer et les montagnes incomparables du Roussillon ; un souffle les anime qui condense dans leurs vers le soleil bienfaisant, l'atmosphère limpide, les cimes neigeuses et les horizons capricieux de nos paysages càtalans. Ils sont, d'autre part, une reproduction vivante des types et des mœurs de notre temps ; de ces types et de ces mœurs, Saisset a excellé à en rendre le côté rieur, bon enfant ; lire ses œuvres, c'est se faire une pinte de bon sang. C'est rire aux éclats et oublier, pour un instant, les petites misères de la vie. Une seule réserve s'impose, quant au caractère littéraire de ses catalanades. Saisset n'écrivait pas le catalan, il le parlait ; ne tenant aucun compte de l'orthographe et des prescriptions de la grammaire catalane, il écrivait phonétiquement. »

J. Galaud, *Eloge de M. Albert Saisset*, dans le *XXXVI° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — J. Delpont, *Journal commercial illustré des Pyrénées-Orientales*, n° VIII. — J. Amade, *Anthologie catalane* (introduction).

SAIVET (Frédéric) naquit à Lectoure (Gers), le 4 août 1828. Il fit avec succès ses premières études à Auch et entra au Grand-Séminaire de cette ville, où il se fit remarquer par de brillantes qualités de l'esprit. Ses parents étant venus, à cette époque, se fixer à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), qui était le lieu d'origine de son père, Frédéric Saivet quitta le séminaire d'Auch et passa à celui de Poitiers. Le jeune lévite attira bientôt l'attention du supérieur de cet

établissement, l'abbé Charles Cousseau, qui l'envoya, après son sous-diaconat, au séminaire de Saint-Sulpice, où il fit deux années d'études. Devenu évêque d'Angoulême, Charles Cousseau confia à Frédéric Saivet la chaire de philosophie au Grand-Séminaire de sa ville épiscopale. En 1853, il le nomma professeur de théologie et chanoine honoraire. Le dur labeur de l'enseignement compromit la santé de Frédéric Saivet. En 1856, il partit pour Rome et obtint, dans la Ville Eternelle, la charge de recteur de l'église française de Saint-Nicolas des Lorrains. Frédéric Saivet demeura deux ans à Rome et conquit le grade de docteur en théologie. En 1858, il retourna à Angoulême, et tout en remplissant les fonctions de secrétaire de l'évêque Charles Cousseau, il fut pendant sept ans aumônier du lycée de cette ville. Frédéric Saivet fonda, à cette époque, la *Semaine religieuse* d'Angoulême. Il sut donner à ce périodique le plus vif intérêt par sa direction et ses écrits. Le 1er novembre 1866, Frédéric Saivet fut nommé curé-archiprêtre de la cathédrale d'Angoulême. Son cœur de père se révéla surtout pendant les rigueurs d'un hiver exceptionnel. On le vit parcourir les quartiers de la ville suivi d'un fourgon, et recueillant de porte en porte ce qui lui était offert en argent, en substances alimentaires, en vêtements, en meubles, pour l'usage des indigents de la cité. Frédéric Saivet accompagna Charles Cousseau au concile du Vatican. Le 18 décembre 1872, il fut nommé à l'évêché de Mende. Préconisé le 21 mars 1873, le nouveau prélat fut sacré à Poitiers le 11 mai suivant, par Louis Pie, évêque de cette ville, qu'assistèrent Charles Freppel, évêque d'Angers, et Alexandre Sebaux, évêque d'Angoulême. Frédéric Saivet fit son entrée à Mende le 6 juin 1873, et ne tarda pas à gagner par sa bonté l'affection de ses diocésains. Durant son épiscopat, il établit deux grands noviciats de Frères à Chirac et à Mende, appela les Sœurs de l'Espérance, fonda la *Semaine religieuse* du diocèse, organisa une maîtrise pour la cathédrale, releva le collège de Langogne et en confia la direction aux Pères du Saint-Esprit. En outre, Frédéric Saivet constitua les deux nouveaux séminaires de Mende et de Marvejols, érigea la statue d'Urbain V et réédita le catéchisme du diocèse. En 1875, les débordements du Lot et du Tarn jetèrent dans la misère un grand nombre de familles. L'évêque de Mende se surmena pour les visiter et leur procurer des secours. Sa faible santé supportait difficilement l'inclémence du climat montagneux de la Lozère. Il fut mis dans la nécessité de solliciter sa translation à un autre évêché. Nommé au siège épiscopal d'Elne par décret du 4 février 1876, Frédéric Saivet fut préconisé dans le consistoire du 26 juin suivant. Il fit prendre possession de l'évêché, le 15 août de cette même année, par le vicaire-général Garretta. Son entrée solennelle à Perpignan eut lieu quinze jours plus tard, au milieu d'un concours immense de peuple. La santé de Frédéric Saivet était trop ébranlée pour qu'il réalisât les vastes plans de réforme qu'il projetait. Toutefois il put instituer l'Adoration perpétuelle dans le diocèse et s'associer activement à la fondation de l'Institut catholique de Toulouse. Miné par la maladie, il se retira dans la maison de campagne du Grand-Séminaire, à Espira-de-l'Agly, où il mourut pieusement le 30 juin 1877. Son corps fut inhumé dans les caveaux de la chapelle du Saint-Sacrement, à la cathédrale de Perpignan. L'épitaphe consacrée à sa mémoire, qui est gravée en lettres d'or sur le monument des évêques, est ainsi conçue :

Fridericus . Saivet
Sedem . Elnensem . tenuit
IV cal. Sept. ann. M.DCCCLXXV
Indole . et . ingenio egregius
Præmature . sublatus
Sui . desiderium . omnibus . reliquit
Obiit
Prid. cal. Jul. anni . M.DCCCLXXVI
Ætatis XLIX
Vivat in Xto
Gemma sacerdotum.

Frédéric Saivet a publié trente-trois mandements ou circulaires à l'adresse du clergé et des fidèles. Vingt-cinq concernent le diocèse de Mende ; les huit autres furent adressés aux ecclésiastiques et aux diocésains de l'évêché de Perpignan. Frédéric Saivet fit encore imprimer une *Vie du colonel Paqueron*. Ce prélat portait pour armoiries : *D'azur, à une montagne d'argent sommée d'une Vierge de Lourdes du même avec ceinture d'azur, à dextre d'une église d'or*, et pour devise : *Sub tuum præsidium*.

Semaine religieuse du diocèse de Perpignan, années 1876 et 1877. — PISANI, *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation*.

SALA (Bernard de), évêque d'Elne, n'est connu que par une lettre qu'il écrivit à l'archevêque de Narbonne, Pierre de Montbrun, datée du 20 mars 1281, dans laquelle il s'excuse, sur ses infirmités, de se rendre au concile provincial de Béziers, où il avait été convoqué. Il y envoya un procureur, Bérenger de Palma (voir ce nom), chanoine d'Elne et sacristain de Saint-Jean de Perpignan.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

SALABERDANYA Y ÇAROVIRA (Michel de), religieux de l'ordre de saint Benoît, originaire de Barcelone, fut élu abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1633, à la mort de Vincent Ferrer. Ayant constaté que la châsse qui contenait les reliques de saint Pierre Orséolo, dans l'église de son couvent, était



très ancienne et en mauvais état, Michel Salaberdanya en fit construire une nouvelle en bois doré. Il déposa dans ce nouveau reliquaire les restes du saint doge de Venise, conjointement avec une déclaration sur parchemin qui est conservée dans les archives de l'église de Prades. La nouvelle châsse ne fut pas renfermée dans le mausolée qui se trouvait dans le chœur de l'église de Cuxa. Michel Salaberdanya prit une détermination personnelle que les événements devaient confirmer quatre-vingt-sept ans plus tard, à l'occasion de la canonisation de saint Pierre Orséolo. Ce prélat plaça ouvertement sur les autels les reliques du saint doge de Venise. Michel Salaberdanya administra l'abbaye de Cuxa jusqu'au jour de sa mort survenue en 1647.

Abbé Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.* — H. Tolra, *Saint Pierre Orséolo, doge de Venise.*

SALAMO (Simon), né à Ille-sur-Tet en 1706, fit ses études classiques dans sa ville natale et alla ensuite à l'Université de Toulouse pour prendre le grade de docteur en théologie. Il était bénéficier de l'église paroissiale de son lieu d'origine lorsqu'il fut nommé, le 1er mai 1755, curé de Saint-Féliu d'Avail. Simon Salamo publia, en collaboration avec Melchior Gelabert (voir ce nom): *Compendiosa regula cleri,* Avignon, 1753, in-12; *Regla de vida,* 1755, in-12; *Præparatio proxima ad mortem compendiosæ regulæ cleri ab iisdem auctoribus edita,* Avignon, 1756, in-12; *Regula cleri ex sacris litteris, sanctorum patrum monumentis, ecclesiasticisque sanctionibus excerpta,* Avignon, 1757, in-12. Le 18 janvier 1759, Simon Salamo obtint des bulles en cour de Rome pour la cure d'Opoul, vacante par le décès de Pierre Cabestany. Dans le certificat que délivra l'intendant de Bon, à cette occasion, il est dit que Simon Salamo « est bon et fidèle sujet du roy... et qu'il n'est revenu aucune plainte contre lui ». L'éloge était laconique; dans sa brièveté, il parle toutefois assez éloquemment, à une époque de relâchement qui présageait déjà la Révolution. La paroisse d'Opoul eut le précieux avantage d'être évangélisée et édifiée, dix années durant, par cet apôtre à l'âme de feu, par ce prêtre à la plume et à la parole saintement érudites. Le renom de ses vertus, de son éloquence et de sa science s'est longuement conservé au sein de cette population. Comprenant que ses forces le trahissaient et désirant se préparer sérieusement à la mort, le curé d'Opoul songea à alléger ses épaules de la charge pastorale. Le 9 février 1768, il résigna son titre curial en faveur d'un jeune prêtre, originaire comme lui d'Ille-sur-Tet, François Mauran, précédemment bénéficier à l'église Notre-Dame de la Réal et alors à peine âgé de vingt-sept ans. De retour dans son pays d'origine, Salamo resta titulaire du bénéfice fondé par Barthélemy Julia à l'église d'Ille, pendant un espace de deux ans. Il le résigna, le 11 juin 1770, pour entrer en possession d'un autre bénéfice institué à la chapelle de Saint-Michel de Via (cimetière). Simon Salamo se décida à rentrer, sur le déclin de sa vie, dans les rangs du clergé paroissial. Il rentra en activité de service à un âge avancé. Le 4 octobre 1772, il fut nommé curé de la petite paroisse de Latour-bas-Elne. Son successeur, l'abbé Espase, prit possession de ce poste le 8 janvier 1774.

Archives des Pyr.-Or., C. 1350, G. 209, 796, 802, 826, 838, 865.

SALAU (Claude), de concert avec Jean Remi, passa contrat, le 20 février 1590, pour la fonte d'une cloche de deux quintaux et demi destinée à l'église de Villeneuve-de-la-Rivière.

Archives des Pyr.-Or., G. 907. — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

SALAZAR (Jean de) commença à gouverner le monastère de Saint-Génis avec le titre d'abbé, en 1633. Il se démit de ses fonctions deux ans plus tard. Mais après le décès de Philippe de Valladolid, abbé titulaire, mort avec sept autres moines bénédictins, le 24 octobre 1639, dans l'hôpital de Perpignan, Jean de Salazar fut nommé pour la seconde fois abbé du même monastère. A la suite des événements politiques survenus en Roussillon, il se réfugia en Castille, où il mourut en 1640.

Gallia christiana, t. VI, col. 1108 et 1109.

SALETA (Thomas), religieux bénédictin du monastère de Saint-Michel de Cuxa, naquit à Molitg le 6 décembre 1735, de Nicolas Saleta et de Marguerite Tixedor. En 1772, il était camérier de Cuxa. Il conserva ce titre jusqu'à la venue de la Révolution. Lors de l'élévation de Joseph de Réart à l'abbatiat de Cuxa, Thomas Saleta le remplaça dans la charge de secrétaire du chapitre. En 1777, il fut désigné comme syndic et commissaire du couvent pour traiter, de concert avec les délégués des abbayes d'Arles et de Saint-Martin du Canigou, la question de la sécularisation des monastères et des religieux bénédictins du Roussillon que l'évêque d'Elne, Charles de Gouy, était chargé de solutionner. En 1787, Thomas Saleta fut membre de l'assemblée du district du Conflent qui s'ouvrit le 17 novembre de cette même année. Il représenta le clergé avec Leriche de Langerie, curé d'Estoher. Thomas Saleta quitta le couvent de Cuxa le 22 février 1791, et se retira à Prades où il n'était connu que sous le nom de *Camarer.* Pendant la Révolution il prêta le serment constitutionnel, le rétracta ensuite et demeura à Prades jusqu'à sa mort survenue le 25 janvier 1821.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades.*

SALG ou **SALGUES (Raymond de),** quercynois, docteur en droit et doyen de Paris, était chapelain du pape Innocent VI, à Avignon, lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Elne, le 2 septembre 1357, en remplacement de Jean Joufroy qui fut transféré au Puy. Le 11 septembre suivant, il écrivit d'Avignon une lettre par laquelle il nommait vicaires-généraux du diocèse Hugues de Pomiers, précenteur de Béziers et chanoine de Narbonne, Jacques Arnald, chanoine de Majorque, et Bernard Olibe, chanoine d'Elne. Le 10 octobre 1357, Jacques Arnald délégua les hebdomadiers de Saint-Jean pour mettre le prêtre Salomon en possession d'un bénéfice fondé au monastère de Saint-Sauveur, à Perpignan. Le 27 octobre 1357, ce vicaire-général fit une donation de terres sises à Palol, au nom de l'évêque élu d'Elne, Raymond, absent du diocèse. Le 4 novembre de cette même année, Jacques Arnald confirma les statuts faits en 1328 par l'évêque d'Elne, Bernard-Hugues de Sainte-Arthémie, concernant la communauté des prêtres de Saint-Jean de Perpignan. Parmi les lettres d'Innocent VI, il y en a une en date du 5 juillet 1361, adressée à Charles IV, empereur des Romains, dans laquelle ce pape lui dit qu'il avait d'abord déterminé de lui envoyer Raymond, évêque d'Elne, « homme célèbre dans la science des lettres et très expérimenté en affaires ». Depuis le 18 juin de cette même année, Raymond de Salg avait été transféré à Embrun. Le 24 avril 1362, ce prélat, qui ne quittait pas la cour papale d'Avignon, adressa, de cette ville, une lettre aux nobles Jacques et Bertrand Rogne pour leur donner l'investiture de la seigneurie des Hodouls. Raymond de Salg fut transféré à l'évêché d'Agen le 24 septembre 1364. Depuis le 10 janvier de cette même année, il avait été pourvu du titre d'administrateur perpétuel du patriarcat d'Antioche. Raymond de Salg mourut en 1374.

Archives des Pyr.-Or., G. 40. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Paul GUILLAUME, *Histoire générale des Alpes maritimes ou Cottiennes.* — *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* (article Agen).

SALINS (Arnaud de), gentilhomme gascon, fut nommé capitaine du château de Salses par lettres-patentes de Louis XI, en date du 9 mai 1463. Après sa mort, il fut remplacé par Guillaume Cousinot, sire de Montreuil, par lettres-patentes du 11 février 1465.

Archives des Pyr.-Or., B. 292.

SALOMON, appelé aussi Salmon et Fulmon, intervint, en sa qualité d'évêque d'Elne, le 2 février 832, dans un jugement rendu dans sa ville épiscopale en faveur de Babylas, abbé d'Arles. En 834, l'empereur Lothaire lui octroya un privilège d'immunité pour son église. Le 5 mars 836, sous le nom vrai ou défiguré, Salomon obtint de Louis le Débonnaire un privilège semblable pour tous les biens de son église, nommément pour le fief de Saint-Félix de Tanya. Vers l'an 850, Charles le Chauve confirma à Fronsclus, abbé de Saint-André de Sorède, une charte d'immunité que son prédécesseur Sisegut avait obtenu de Louis le Débonnaire. En la même année, une pareille faveur fut accordée par ce prince à Sintremond, prévôt ou abbé de la cellule et du monastère bénédictin de Saint-Clément de Reglella, près d'Ille-sur-Tet.

Marca hispanica, col. 769, 773, 776, 784, 785. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Abbé P. BONET, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs).*

SALRA (Jean) reçut, en 1524, des provisions de Charles-Quint qui lui confièrent la direction de la Monnaie de Perpignan. Il donna sa démission en 1550 ; son fils Gaudérique recueillit sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 366.

SALSAS (Pierre), né à La Llagonne, fut baptisé en l'église paroissiale de ce village le 31 mai 1701. Il était le dernier fils de Jean-Baptiste Salsas, agriculteur, bayle de La Llagonne, et de son épouse Marie-Anne Trillas. Selon l'usage espagnol, Pierre Salsas accola à son nom patronymique celui de sa mère, notamment dans le titre de ses ouvrages. Pierre Salsas avait trois frères : Raphaël Salsas (1692-1778), honoré par le roi d'Espagne Ferdinand VI du titre de citoyen noble de Barcelone (8 mai 1753), auteur de la branche des Salsas de Llivia ; François Salsas (1698-1771), auteur de la branche française des Salsas de Palau de Cerdagne ; Joseph Salsas (1696-1745), docteur en théologie, prêtre en 1723, successivement curé de Villeneuve-des-Escaldes et de Via-Bolquère, official de la Cerdagne française. Il mourut à Via en 1745 et fut enterré dans l'église où l'on voit encore sa pierre tombale. Pierre Salsas fit ses études à la Seo de Urgell et alla prendre ses grades à l'Université de Cervera (province de Lérida). Il y reçut les titres de docteur en théologie et de bachelier en droit canon. En 1728, à l'âge de vingt-sept ans seulement, il fut nommé curé de l'importante paroisse de Llivia (Cerdagne espagnole), qu'il ne voulut plus quitter jusqu'en 1754, époque de sa nomination, par le roi d'Espagne Ferdinand VI, à la dignité de « pleba » de l'église collégiale de la ville de Pons, en Catalogne, et qui était alors une des premières prébendes du diocèse d'Urgell. Il devint aussi chanoine, et conserva en même temps les fonctions curiales de sa *plebania* jusqu'à sa mort, survenue à Pons le 11 septembre 1781, à l'âge de 80 ans passés. Pierre Salsas fut enterré dans son église paroissiale « cerca

la pica de la aigua beneida », mais sans aucune inscription, ainsi que sa modestie l'avait ordonné. Cependant il voulut que ses paroissiens conservassent sa mémoire. Dans ce but, il légua par son testament à la collégiale de Pons une maison avec un jardin, dont les revenus devaient suffire tous les ans aux frais d'une mission. Ce pieux désir fut respecté jusqu'au jour où le Gouvernement espagnol s'empara des biens ecclésiastiques. L'œuvre remarquable qui a rendu célèbre en Espagne, parmi ses contemporains, le docteur Pierre Salsas est un traité de la Doctrine chrétienne écrit en catalan, dédié à l'évêque d'Urgell, Sébastien de Victoria, Emparan y de Loyola, et dont voici le titre : *Promptuari moral sagrat, y cathecisme pastoral, de praticas doctrinals y espirituals, sobre tots los punts de la Doctrina christiana... utilissim a tots los Rectors... utilissim tambe als Pares de familias...* Ce traité comprend cinq volumes in-8°, tous publiés à Barcelone, chez Piferrer : Tome 1er, xxiv-437, index de 27 p., Barcelona, en la estampa de Teresa Piferrer, viuda, a la plaça del Angel, any 1754 ; Tome 2, viii-437, index de 18 p., Barcelona, idem, any 1755 ; Tome 3, viii-606, index de 21 p., Barcelona, idem, any 1755 ; Tome 4, viii-497, index de 16 p., Barcelona, idem, any 1757 ; Tome 5, xii-422, index de 16 p., Barcelona, idem, any 1757. Ainsi, la publication de cet important ouvrage, qui compte 2399 pages de texte, dura quatre années. L'approbation ecclésiastique donnée à Barcelone, le 13 juillet 1754, par le P. Sala, de l'ordre de la Merci, est des plus flatteuses pour l'auteur. Le P. Sala fait surtout l'éloge de la matière, du style et de l'utilité du livre. Il qualifie le style de « clar, pla y palpable ». La langue employée est le catalan. Le docteur Salsas, dans son prologue, donne lui-même les raisons qui l'ont décidé à écrire dans cet idiome local. Au lecteur qui voudra lui reprocher d'avoir publié une œuvre catalane écrite « en nostra llengua vulgar », il répond : « lo tercer reparo es insufrible perque fou sempre y es providencia especial del Cel que oigan los Christians la divina paraula en la sua mateixa propria y materna llengua ». Pierre Salsas ajoute qu'il a voulu se conformer aux désirs du concile provincial de Catalogne, tenu en 1727, et dont la Constitution n° ordonne l'explication de l'Evangile en catalan : *ne patiantur Evangelium explicari aliâ linguâ quam maternâ.* Le *Promptuari* fut traduit en castillan par le P. François Espinach y Cardona, de l'ordre du Carmel. Cette édition en espagnol a été imprimée à Madrid en 1801, et comprend également cinq tomes, comme l'édition originale. Outre son *Promptuari*, Pierre Salsas laissa de nombreux manuscrits, entre autres un traité historique sur le droit catalan : *De constitutione et origine juris Cathaloniæ.* Cette œuvre est restée inédite, de même qu'un essai sur l'Episcopologie d'Urgell. La révérende Mère Véronique Trillas, de La Llagonne, qui fut abbesse du couvent de Sainte-Claire de Perpignan pendant le triennat de 1692 à 1695, était la tante du docteur Pierre Salsas.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — A. Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña.* — Tolra de Bordas, *L'Ordre de saint François d'Assise en Roussillon.*

SALVAT (Arnaud), chanoine d'Elne, était doyen de Roussillon et Vallespir en 1370. Il était encore revêtu de cette dignité ecclésiastique en 1382.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

SALVETAT (Antoine), docteur en droit, avocat en la cour de la procuration royale, fut nommé en 1463, à l'office d'assesseur du Gouverneur du Roussillon et de Cerdagne. Il eut un fils, Jean-Antoine, qui entra aussi dans la magistrature.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 292, 345.

SALVETAT (Jean-Antoine), docteur en droit de Perpignan, fut successivement nommé, par ordonnances royales de Ferdinand-le-Catholique, aux fonctions d'avocat fiscal et de juge du Domaine.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 409, 418, 419, 420.

SAMARA (Antoine), fondeur de Perpignan, fabriqua une cloche pour l'église de Thuir en 1600. En 1608, il fit des réparations aux cloches de la même ville.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

SAMPSO (François de), fils de Raymond Sampso, chevalier de Gérone, contracta alliance, en 1448, avec Yolande, fille de Galcerand de Marça (voir ce nom). De leur union naquit un fils appelé Jean, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 678.

SAMPSO (Jean de), fils du précédent, chevalier, prit parti contre Louis XI. Considéré comme rebelle, Jean Sampso vit ses biens confisqués par le roi de France en 1477, et attribués à Jean Le Bouteiller, homme d'armes. Il avait épousé Marguerite qui lui donna un fils connu sous le même nom de baptême que son père. Jean Sampso mourut le 1er juin 1499, et sa veuve le suivit dans la tombe, le 17 juin 1505.

Archives des Pyr.-Or., B. 302, 325, 412, E. (Titres de famille), 678.

SAMPSO (Jean de), fils du précédent, chevalier, unit ses destinées, en 1509, à celles d'Antoinette de Splugues, fille de Michel de Splugues, damoiseau de Clayra. Il ne tarda pas à descendre dans la tombe. Il testa le 26 février 1513, et deux ans plus tard, son

fils Jean-François Sampso se disait son héritier, quoique placé sous la tutelle de Pierre Torrent. Antoinette Sampso lui survécut jusqu'en 1549. Le 25 août de cette année-là, elle déclara vouloir, après sa mort, être inhumée dans l'église du couvent de Saint-François de Perpignan, où son époux était déjà enseveli.

Archives des Pyr.-Or., B. 418, E. (Titres de famille), 678.

SAMPSO (Jean-François de), fils du précédent, chevalier, était décédé en 1557. Il avait épousé Jéromine et avait eu d'elle un fils appelé Jean-Onuphre, dont la notice suit, et une fille, Louise. Celle-ci, après avoir épousé Jean-François del Viver, devint l'héritière des biens de la famille Sampso, à la mort de son frère, décédé sans descendance le 9 décembre 1581. Jean-Onuphre Sampso avait contracté alliance, en 1570, avec Poncia Domenech, fille du chevalier François Domenech.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 678.

SAMPSO (Jean de), auteur d'une seconde branche de la famille Sampso, en Roussillon, était aussi originaire de Gérone. Son père s'appelait Michel Sampso. Jean Sampso épousa à Perpignan, en 1562, Marimunde, fille de Jacques Cahors de Soler et de Louise d'Oms. De leur lignée était issu Antoine Sampso, né en 1601, recteur de Corneilla-del-Vercol en 1629 et bénéficier de la communauté ecclésiastique de Saint-Jacques de Perpignan, à partir du 20 décembre 1630. Antoine Sampso mourut le 18 août 1663. Son portrait peint à l'huile est conservé dans la sacristie de la chapelle du Christ, à l'église Saint-Jacques de Perpignan. La légende suivante est gravée sur la partie supérieure du tableau : *Adm. R. Ant. Samso Perpin. S. Theol. doctor S. Jacobi præsb. benef. Obiit die XVIII aug. anno a nat. Domini M.DCLXIII, ætatis suæ LXII, cujus anima requiescat in pace.*

Archives des Pyr.-Or., G. 504, 578, 775, E. (Titres de famille), 678.

SAMPSO (Etienne de), bourgeois noble, domicilié à Ille-sur-Tet en 1727, avait un frère appelé Boniface. Il épousa Catherine Cornet et eut d'elle trois fils : Antoine dont la notice suit, Etienne et Pierre.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 678.

SAMPSO (Antoine de), bourgeois noble, domicilié à Ille-sur-Tet, épousa Marie-Thérèse Cornella. De cette union naquirent : Antoine qui épousa Marie Bombes et assista à l'assemblée de l'ordre de la noblesse roussillonnaise en 1789, Michel et Marie-Angèle qui unit ses destinées, en 1791, à Isidore de Pontich, de Bouleternère.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 678.

SANGLES, artiste de Perpignan, exécuta à la fin du XVIIIe siècle, la grande composition qui remplit la coupole de la chapelle du Saint-Sacrement, dans l'église de la Réal. Il a peint aussi le tableau du baptême de Notre-Seigneur au Jourdain qui se trouve dans la chapelle des fonts baptismaux de cette même église.

HENRY, *Le Guide en Roussillon.*

SANS (Guillaume de), moine bénédictin au monastère de Cuxa, remplissait, en 1402, les fonctions de vicaire-général et d'infirmier, lorsqu'il fut élevé à la dignité abbatiale, en remplacement de Galcerand de Descallar. Il assista, en 1408, aux sessions du concile de la Réal et célébra trois synodes durant les années 1408, 1409 et 1410. Les assemblées se tenaient habituellement dans l'église de Saint-Vincent de Ria. Guillaume de Sans décida qu'à l'avenir les réunions synodales des ecclésiastiques soumis à la juridiction de l'abbé de Cuxa se tiendraient dans l'église majeure de Saint-Michel. Ce prélat mourut en 1411 et eut pour successeur Benoît-Bérenger de Pontons.

Abbé FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

SANS (Joseph), ecclésiastique, professeur de philosophie et de physique expérimentale à l'Université de Perpignan, obtint, en 1762, une stalle au sein du chapitre des chanoines de la Réal. Il publia en 1772, à Paris, chez Cailleau : *Guérison de la paralysie par l'électricité ou cette expérience physique employée avec succès dans le traitement de cette maladie regardée jusques à présent comme incurable, dédiée à Monseigneur le duc de Noailles*, in-12. Partisan ardent du magnétisme animal, Joseph Sans se fixa à Paris quelques années avant la Révolution. Il obtint dans la capitale une certaine réputation comme physicien. Revenu en Roussillon, il était en 1789 curé de Taurinya.

Archives des Pyr.-Or., C. 1302, G. 395. — DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades.* — TORREILLES, *L'Université de Perpignan.*

SANS (M. J. cadet), de Bourg-Madame, a fait paraître : *Histoire de la vallée d'Andorre et de ses rapports avec le ci-devant comté de Foix*, in-8°, 1842.

SANT-DIONIS (Dalmace-Martial de), issu d'une famille noble de Bordils (province de Gérone), avait contracté alliance avec Valentine qui, en 1537, se déclarait veuve et domiciliée à Perpignan. Valen-



tine de Sant-Dionis avait un fils unique, Jacques-Valent, qui fut l'héritier universel de son père.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 716.

SANT-DIONIS (Galcerand de), damoiseau, originaire de Bordils, vivait en 1563. Il avait épousé Eméréntienne Splugues, dont il eut deux fils : Emmanuel, dont la notice suit, et Jérôme. Ce dernier ne laissa que deux enfants, Emmanuel et Alexis, qui moururent sans descendance.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 716.

SANT-DIONIS (Emmanuel de), fils aîné du précédent, se maria en 1600 à Anastasie Riu, fille d'Antoine Riu, *mercader* de Perpignan. Celle-ci mourut en 1609, laissant trois enfants : Emmanuel dont la notice suit, Jérôme et Victoire.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 716.

SANT-DIONIS (Emmanuel de), fils du précédent, unit ses destinées à Anne Pol, veuve de Raymond de Vilalba et mère d'un fils appelé Raymond. De son mariage avec Anne Pol, Emmanuel de Sant-Dionis n'eut que des filles : Narcisse, épouse de Campredon, Anne-Marie, Marie et Jeanne. Anne de Sant-Dionis mourut le 1er janvier 1657. Elle fut inhumée dans un caveau creusé sous la chapelle du Saint-Sacrement, à l'église Saint-Jean de Perpignan. Quatre ans plus tard, Emmanuel de Sant-Dionis tomba d'une façon tragique sous le poignard d'un assassin. Voici en quels termes l'historien Henry fait le récit du drame : « Le 20 décembre 1661, un conseiller au Conseil souverain du Roussillon, accompagné d'un sergent de la Cour, se transporta dans une maison sise dans l'ancienne rue de la fontaine de Na-Pincarda (maison Conte de Bonet, rue Foy), et, pénétrant dans une chambre du rez-de-chaussée, trouva étendu sur une table un individu que le conseiller fit sommer, de la part du roi, par le sergent, de se lever. Cet officier, s'approchant de l'oreille de cet individu, lui cria par trois fois : « Don Emmanuel de Sant-Dionis, levez-vous ; le roi vous demande. » Aucune réponse n'étant faite à cette triple sommation, le sergent déclara que don Emmanuel de Sant-Dionis était mort. Cette singulière formalité remplie, on procéda à l'examen du cadavre qui montra cinquante-deux blessures faites avec un poignard, et, de plus, une énorme plaie à la tête avec enfoncement du crâne opéré par un violent coup de marteau. Des diligences faites par la justice, il résulta que le meurtre de Sant-Dionis avait été provoqué par dona Theresa de Campredon, femme de don François de Foix et de Béarn, l'un des descendants de la branche de la maison de Foix et de Candale qui s'était établie en Roussillon du temps de Louis XI, et que le crime avait été perpétré par don Ramon de Monfar, moine et capiscol de l'abbaye d'Arles, lequel s'enfuit en Espagne, son pays, et évita ainsi son juste châtiment. Mais rien ne fait connaître, dans la procédure, le motif de cet assassinat. Cependant, comme un forfait semblable doit en avoir un, il faut nécessairement admettre celui que la voix publique dénonça à cette époque, et dont le P. Anselme, dans ses *Généalogies*, nous donne connaissance. La jeune dame de Béarn, quoique d'une grande famille, avait été laissée par ses parents dans une ignorance honteuse, car on la voit déclarer ne pas savoir signer ses dépositions. Très coquette, et plus que coquette, à ce qu'il paraît, dona Theresa, alors âgée seulement de vingt ans, avait eu d'intimes relations avec Sant-Dionis, dont la maison était en face de la sienne. Le caractère violent de ce Sant-Dionis semble ressortir, d'une manière très claire, du procès dans lequel plusieurs dépositions attestent qu'il craignait toujours d'être assassiné par un individu auquel il convenait d'avoir, à la suite d'une discussion, fait tirer un coup de *pedrinal* ou gros pistolet. Certaines familiarités du moine Monfar, jeune et beau garçon d'après la procédure, et qui n'habitait guère son couvent qu'à l'époque des grandes fêtes, passant le reste de l'année à Perpignan, où, déposant le froc religieux, il était en habit séculier, bien propre et bien élégant, avec la dame de Béarn, excitant la jalousie de don Emmanuel, celui-ci s'était emporté jusqu'à donner un soufflet à cette dame, et c'est le ressentiment d'un pareil outrage qui avait porté dona Theresa à faire assassiner Sant-Dionis. Arrêtée, jugée et condamnée à mort, dona Theresa fut soumise à la question, mais l'amour de la vie l'emportant sur les douleurs de la torture, elle les supporta sans rien révéler. » Thérèse de Foix de Béarn de Campredon fut décapitée à Perpignan le 13 mai 1662.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 716. — HENRY, *Le Guide en Roussillon*.

SANT-MARTI (Pierre de) obtint de Jacques Ier, roi de Majorque, la concession des justices de Saint-Martin de Fenollar. Ce chevalier acquit successivement en 1282, 1300 et 1310, des droits féodaux sur le territoire de Maureillas. En 1312, Sibille, fille de Garsias de Rosi et de Garsendis de Maureillas, qui était l'épouse de Bernard Bonhomme, *mercader* de Perpignan, reconnaissait tenir en fief pour le roi Sanche, la moitié du village de Maureillas, de son territoire, des cens et des agriers, etc. Pierre de Sant-Marti laissa un fils du même nom que lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, E. (Titres de famille), 722.

SANT-MARTI (Pierre de), fils du précédent, seigneur de Saint-Martin de Fenollar, agrandit le



domaine patrimonial, en achetant des cens, des *foriscapis* et des biens-fonds sur le territoire de Maureillas. Il acquit encore divers biens de Dalmace de Santa-Pau, seigneur de cette localité, et fut viguier de Roussillon et de Vallespir. Pierre de Sant-Marti avait fixé sa résidence à Laroque-des-Albères ainsi que son fils Ferrer.

Archives des Pyr.-Or., B. 133, 241, 246, E. (Titres de famille), 722.

SANT-MARTI (Ferrer de), fils du précédent, s'enrôla dans la flotte qu'équipa Pierre de Çagarriga, en 1398, pour voler au secours de Benoît XIII assiégé dans le palais papal d'Avignon. Ferrer de Sant-Marti s'était fait escorter par de nombreux hommes d'armes. Il eut deux fils : Gaspard, qui fut son héritier, et Gabriel.

Archives des Pyr.-Or., B. 171, E. (Titres de famille), 722.

SANT-MARTI (Gaspard de), chevalier, fils du précédent, succéda à son père en 1428. A cette date, il portait le titre de seigneur de Maureillas et de Saint-Martin de Fenollar. Gaspard de Sant-Marti s'engagea au service du roi d'Aragon Alphonse V le Magnanime et suivit ce prince dans la guerre qu'il eut à soutenir contre la Castille. Au retour de cette expédition, le roi lui concéda en devèse la montagne des Salines et du territoire de la Selva. Gaspard de Sant-Marti qui avait contracté alliance avec Mondina laissa cinq enfants : Michel, son successeur, et Jean, dont les notices suivent ; Martin, Ferrer et Antoine.

Archives des Pyr.-Or., B. 239, 271, 272, 280, 357, 405, 410, 411, E. (Titres de famille), 722.

SANT-MARTI (Michel de), chevalier, fils aîné du précédent, seigneur de Maureillas et de Saint-Martin de Fenollar, ayant pris parti contre Louis XI vit ses biens confisqués et attribués à Jean Jenel, chirurgien. Il épousa Catherine Rodon, une des filles et des héritières de Pierre Rodon, dont il eut un fils François qui lui succéda en 1509, date de sa mort.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 345, 411, 415, 416, 417, E. (Titres de famille), 722.

SANT-MARTI (Jean de), frère du précédent, chanoine de Gérone en 1458, était pourvu de l'archidiaconé d'Elne en 1465. Il était encore revêtu de cette dignité ecclésiastique en 1510. A cette date, il assista au mariage de son neveu François, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 411, G. 119, 143, E. (Titres de famille), 722.

SANT-MARTI (François de), fils de Michel de Sant-Marti et de Catherine Redon, seigneur de Maureillas et de Saint-Martin de Fenollar, unit ses destinées, le 13 avril 1510, à celles de sa cousine-germaine Louise de Cruilles, fille de Jacques de Cruilles et de Jeanne Redon. A sa mort survenue le 27 août 1552, François de Sant-Marti laissa cinq enfants : Gérard qui fut son héritier universel, François décédé sans postérité, Anne, Louise et Elisabeth. François de Sant-Marti fut inhumé dans le caveau de famille qui se trouvait dans l'église du monastère de Saint-François, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 722.

SANT-MARTI (Gérard de), fils du précédent, fut nommé châtelain de Bellegarde en 1590, en remplacement de Michel Forner, décédé. Il avait épousé, le 9 janvier 1558, Anne Canta, fille de Jean Canta. De cette union naquirent trois filles et ainsi la branche roussillonnaise de la maison de Sant-Marti tomba en quenouille. Anne, l'aînée, se maria à Séraphin del Viver, seigneur de Calce et lui apporta en dot les fiefs de la famille, les seigneuries de Maureillas et de Saint-Martin de Fenollar ; Elvire, la cadette, contracta alliance avec Antich Ça Riera, et Victoire, la plus jeune, unit ses destinées à Jérôme Pals. En 1623, Jeanne, une des quatre filles de Séraphin del Viver et d'Anne de Sant-Marti épousa Raphaël de Sant-Marti, damoiseau de Gérone, ancien *alcayde* du château d'Elne, rejeton de la branche de Sant-Marti établie en Espagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 375, 378, E. (Titres de famille), 722.

SANTA-EULALIA (Jacques de), chevalier du XIIIe siècle, détenait en fief, pour le vavasseur d'Enveig, la Tour Cerdane ou de Pimorent avec les dîmes et les droits qui consistaient en redevances de blé, fromages, laine, chevreaux, agneaux, poulets, choux, navets ou divers produits perçus à Carol, Cortvasil et autres lieux de la vallée de Quérol. Le 23 octobre 1308, Jacques Ier, roi de Majorque, chargea un de ses agents de traiter avec Jacques de Santa-Eulalia pour l'échange de la Tour Cerdane et des droits qui s'y rattachaient. Cet échange eut lieu en 1310, et Jacques de Santa-Eulalia reçut en compensation, dans plusieurs villages de Cerdagne, des revenus assez considérables qu'il continua de tenir en fief pour le seigneur d'Enveig, au même titre que ceux qu'il détenait précédemment dans la vallée de Quérol. Guillaume-Raymond de Santa-Eulalia, fils de Jacques, adopta le parti de Pierre-le-Cérémonieux, et ce monarque lui confia, en 1345, le commandement de la Tour de Quérol. Pierre de Santa-Eulalia, fils de Guillaume-Raymond, épousa, le 20 juillet 1352, Esclarmonde de Saint-Augustin. Il était déjà décédé en 1397.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 176, 185. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.



SANTA-FE (Bérenger de), neveu de l'évêque Bernard de Berga, était archidiacre d'Elne en 1259, lorsqu'il fut nommé exécuteur testamentaire de ce prélat défunt, en compagnie de Bérenger de Cantallops, archidiacre de Conflent. Pour sa part, Bérenger de Santa-Fe reçut en héritage la bibliothèque de Bernard Berga qui renfermait, entr'autres volumes, les œuvres de maître Odon. Bérenger de Santa-Fe fut promu à l'évêché d'Elne vers la fin de l'année 1281. Il était déjà en possession de ce siège le 10 janvier 1282, date à laquelle fut tenue une assemblée capitulaire qui désigna des juges pour prononcer sur l'appel fait par les habitants de Baixas d'une sentence rendue contre eux, en faveur de l'évêque Bérenger, prévôt de ce lieu. Le 1er janvier 1283, ce prélat, qui administrait le prieuré de Corneilla-du-Conflent, afferma, pour un espace de deux ans, les revenus de la seigneurie de Sansa à Mairona, veuve du juif Vital Bonet. Le prix de l'engagement s'élevait à la somme de 1500 sols barcelonais, et sur ce chiffre Mairona devait bénéficier d'une retenue de 1375 sols, en payement d'un prêt d'argent fait autrefois par son mari à Bernard, prieur de Corneilla. Le 29 avril 1286, l'évêque d'Elne reconnut aux habitants de Baixas le droit de mesurage de l'huile, sous la réserve d'un cens. A la suite d'un accord conclu avec son chapitre, Bérenger de Santa-Fe réduisit à quinze le nombre des chanoines d'Elne. Cette mesure avait été provoquée par l'état de pauvreté où se trouvait la cathédrale, à la suite des guerres multiples qui désolaient alors le Roussillon. L'évêque d'Elne dut intervenir, le 5 novembre 1287, pour trancher le différend élevé entre les habitants de Pia et le chapelain de cette paroisse qui prétendait avoir le droit de s'approprier le meilleur vêtement de tout individu décédé dans la localité. Le 14 juillet 1288, Bérenger de Santa-Fe souscrivit une transaction faite au sujet de la collation d'un bénéfice. Il mourut dans le courant de l'année suivante et eut pour successeur Raymond de Costa.

Archives des Pyr.-Or., G. 48, 169, 838. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — MONSALVATGE, *El obispado de Elna*, Olot, 1911.

SANTA-FE (Michel de) prit possession du siège abbatial de Saint-Génis-des-Fontaines, le 27 septembre 1587, et administra ce monastère jusqu'au 17 octobre 1590.

Gallia christiana, t. VI, col. 1108.

SANTA-MARIA (Pierre-Benoît de), né à Barcelone, était chanoine de la cathédrale et archidiacre de l'église Sainte-Marie-la-Mer de sa ville natale, lorsqu'il fut nommé évêque d'Elne, dans le cours de l'année 1586. Ce prélat succéda à Jean Térès, promu à l'archevêché de Tarragone depuis le 30 mai de cette même année. Les mois qui précédèrent la venue du nouvel évêque dans son diocèse furent marqués par une série de graves démêlés entre les consuls de Perpignan et la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, comme aussi par les ravages qu'exerça la peste dans tout le Roussillon. Pierre-Benoît de Santa-Maria fit son entrée solennelle à Perpignan, le 15 février 1587. Le clergé et les fidèles allèrent au-devant de lui jusqu'à la place *dels quatre cantons*, en face de la chapelle du Temple. On le conduisit processionnellement à Saint-Jean où il donna la bénédiction. Le surlendemain, la communauté ecclésiastique de Saint-Jean fit don au nouvel évêque d'Elne de soixante livres de truites, de vingt livres de congres et autres poissons, d'une « grose de pomes canneses y meredures » et de deux « bassines de massepans, biscuits y cansalada de caresma y citronat y carabessat y pinyonada de sucre, y sinquante cartons de vi blanch ». Pierre-Benoît de Santa-Maria approuva, en 1587, les statuts de la communauté ecclésiastique de Canet. Il mourut à Perpignan le 31 janvier 1588 et fut inhumé le 3 février dans l'église de la Réal. Ses dépouilles furent la proie de voleurs. Une sentence d'excommunication fut lancée, le jour même de ses obsèques, contre les personnes qui, dûment averties, n'avaient pas dénoncé les vols commis au préjudice des héritiers de l'évêque défunt.

Archives des Pyr.-Or., G. 49, 240, 744. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

SANTA-PAU (Hugues de), chevalier, seigneur de Santa-Pau, fit son testament le 22 décembre 1391. Il avait épousé Béatrix de Ribelles, qui lui donna sept enfants : Pons, l'héritier universel, décédé sans descendance mâle ; Hugues et Galcerand dont les notices suivent ; Marquesa, qui se maria à Celse de Proxida ; Béatrix, épouse de Gérard de Cervellon ; Sibille et Jeanne.

Archives personnelles de S. G. Monseigneur de Carsalade du Pont, *Fet del proces se aporta a relacio del d. don Ramon Rubi de Marimon, a instancia de don Pedro Aymerich, Cruylles y Santa-Pau, contre los egregis comptes de Montegut y altres*, 1611-1639.

SANTA-PAU (Hugues de), fils cadet du précédent, hérita d'André de Fenouillet, vicomte d'Ille et de Canet, la baronnie de Mosset, la tour de Mascarda et le fief de Paracols qui lui furent légués par testament, en date du 4 juillet 1386. Hugues de Santa-Pau partant pour la Sicile fit son testament le 20 décembre 1391 et institua héritier Galcerand de Santa-Pau, son frère. Il paraît être mort en Sicile ; du moins il n'est plus fait mention de lui en Roussillon. Le roi Jean Ier d'Aragon et Yolande son épouse vendirent

1833 sols 4 deniers de rente sur les revenus de Prats-de-Mollo, Conat, Cortsavi et Montbolo, en faveur d'Eléonore, épouse du chevalier Hugues de Santa-Pau. Plus tard, Martin Iᵉʳ, roi d'Aragon, affecta trois mille florins d'or sur les revenus du fief de Mosset à Eléonore de Santa-Pau, en payement de la somme que le roi Jean Iᵉʳ lui avait jadis promise pour l'aider à contracter alliance avec Hugues de Santa-Pau.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 177, 190, 240, 357.

SANTA-PAU (Galcerand de), frère du précédent, baron de Mosset, acheta la baronnie de Castellfollit (Espagne) à Gabriel de Faro, le 31 juillet 1400. Ce chevalier fut *camerlench* du roi Martin Iᵉʳ, et par l'intermédiaire de ce prince épousa Yolande de Ruis de Liori qui ne tarda pas à mourir après lui avoir donné un fils, Hugues-Adhémar de Santa-Pau. Galcerand de Santa-Pau convola en secondes noces avec Aldonsa de Cardone qui lui apporta en dot les fiefs de Finestres, de Monros en Catalogne, et les seigneuries de Butera, de la Falconara, de Licodia, Arlula et Lontin situées dans le royaume de Sicile. Galcerand de Santa-Pau eut du second lit : Raymond dont la notice suit, Guillaume, Françoise, épouse d'Emmanuel d'Aragon, et Marlusia. Le 12 juin 1431, Galcerand de Santa-Pau fit donation à Hugues son fils aîné des domaines et des fiefs qu'il possédait en Catalogne : Santa-Pau, Castellfollit, Mosset, Finestres et Monros. Il légua les châteaux et les seigneuries qu'il possédait en Sicile au fils cadet, Hugues. Galcerand de Santa-Pau mourut le 28 octobre 1439.

Archives personnelles de S. G. Monseigneur de Carsalade du Pont, *Fet del proces, op. cit.*

SANTA-PAU (Hugues-Adhémar de), fils aîné du précédent et de Yolande de Ruis de Liori, avait été déclaré héritier universel de son père Galcerand de Santa-Pau. En 1439, il exigea de son frère Raymond, établi en Sicile, cent vingt onces de rentes sur le fief de Famapetra, situé sur les terres de Calatagiro, et 3000 florins d'or d'Aragon pour édifier la chapelle que son frère avait donné ordre de construire dans le château de Licodia. Le 28 juillet 1431, Hugues-Adhémar de Mosset avait épousé Damienne de Centelles qui lui avait apporté en dot six mille florins d'or. De leur union naquirent trois filles : Béatrix qui, le 3 mai 1446, ayant uni ses destinées à Gérard-Bernard de Cruilles, apporta à cette maison la baronnie de Mosset ; Yolande, qui se maria à Pierre de Perea ; et Eléonore. Le 28 mars 1457, Chrysogone de Centelles, tuteur des trois sœurs Béatrix, Yolande et Eléonore de Santa-Pau conclut un accord avec Raymond de Santa-Pau, chef de la branche de la famille établie en Sicile. Il fut convenu que les premières renonceraient à la rente de cent vingt onces qu'elles détenaient sur les fiefs siciliens, et que moyennant cette cession, elles conserveraient la propriété incontestée des seigneuries possédées en Catalogne par la maison de Santa-Pau.

Archives personnelles de S. G. Monseigneur de Carsalade du Pont, *Fet del proces, op. cit.*

SANTA-PAU (Raymond de), frère du précédent, était fils de Galcerand de Santa-Pau et d'Aldonsa de Cardone. Il reçut en partage les seigneuries que son père possédait dans le royaume de Sicile. Il fut *camerlench* d'Alphonse V, roi d'Aragon, s'établit en Sicile et laissa dans ce pays une postérité qui s'y est perpétuée. Raymond de Santa-Pau eut pour fils Pons de Santa-Pau. Celui-ci donna le jour à Raymond de Santa-Pau qui lui succéda. Pons de Santa-Pau, fils et héritier du précédent, mourut sans enfants et transmit ses biens à son oncle paternel, Hugues de Santa-Pau. Pons de Santa-Pau, fils de ce dernier, laissa les domaines seigneuriaux à son fils aîné Ambroise qui, étant décédé sans postérité, les légua à son frère François. François de Santa-Pau, prince de Butera, décédé sans descendance mâle, fit héritière sa sœur Dorothée, épouse d'Antoine Barnesi. De cette union était issu Fabrice de Santa-Pau, grand d'Espagne. Celui-ci eut deux fils : François et Jean. L'aîné descendit dans la tombe avant son père et, à sa mort, ne laissa qu'une fille Marguerite d'Autriche, qui vivait en Sicile en 1638. Jean de Santa-Pau, fils cadet de Fabrice, fut le père de Joseph, fixé aussi en Sicile en 1640, lequel portait le titre de prince de Butera et de comte d'Almaserino.

Archives personnelles de S. G. Monseigneur de Carsalade du Pont, *Fet del proces, op. cit.*

SANYES (Jean de) était fils de Jean Sanyes, seigneur du château de Sanyes et des villes de Desses et de Laureses en Rouergue, et de dame de Saint-Sisest. Il vint s'établir à Perpignan vers le milieu du XVIᵉ siècle pour y exercer la médecine. Philippe II lui octroya des lettres-patentes qui lui accordèrent le droit de jouir de tous les privilèges de la noblesse de Roussillon et de Catalogne. Jean Sanyes eut deux fils du même nom que lui. Ce dernier qui s'intitulait damoiseau en 1599, laissa comme héritier Joseph Sanyes, dont les biens furent confisqués et donnés à Etienne Ferrer, le 12 octobre 1653.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, 394, G. 256, 1026.

SAORRE (Pierre de), élu abbé de Saint-Martin-du-Canigou, le 22 avril 1258, gouverna ce monastère jusqu'au 15 novembre 1279. Le 1ᵉʳ novembre 1262, Pierre de Saorre fit rémission aux habitants de Vernet des droits féodaux appelés *Mauvais usages*.



En 1264, le roi d'Aragon, Pierre-le-Cérémonieux, dispensa ce prélat de payer certains impôts et lui confirma les privilèges accordés à ses prédecesseurs touchant la justice civile et criminelle. Sous son abbatiat, des religieux cupides s'emparèrent de bénéfices, au détriment de certains de leurs confrères. Le monastère du Canigou fut le théâtre de disputes et de rixes entre moines qui se livrèrent même à des voies de fait. L'excommunication fut lancée contre les délinquants ; mais le 28 mai 1270, une lettre de François-Pierre Alcano, pénitencier de la Sainte Eglise romaine, donna à Pierre de Saorre pleins pouvoirs d'absoudre les moines qui avaient porté les mains sur d'autres religieux et s'étaient emparés de leurs *propres*, à condition que les coupables résigneraient les *propres* dont ils jouissaient en faveur du monastère.

Inventaire d'Agullana.

SAPTE, de Pollestres, fut nommé abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1242. Dans le temps de son abbatiat qui eut une durée de vingt-neuf ans, ce prélat s'occupa des intérêts matériels des religieux de son abbaye. Il améliora le menu de leur maigre repas en assurant aux moines quatre œufs pour la nourriture, le mercredi et le vendredi de chaque semaine. Sapte fit effectuer des réparations aux maisons d'habitation du monastère, et fit couvrir la toiture de l'église. En 1269 il acheta le château de Brouilla à Pons-Hugues, comte d'Empories, au prix de dix mille sols melgoniens. Sapte, de Pollestres, mourut le 31 mai 1271, ainsi qu'en fait foi l'épitaphe de son tombeau que le *Gallia* reproduit dans les termes suivants : *Anno . Domini . M . CC . LXXI . pridie calendas . Junii . obiit . domnus . Sapte . de Pollestris abbas . huius . loci . qui . rexit . hanc . ecclesiam XXIX . annis . et . adquisivit . castrum . de . Brulliano de . mari . decimam . piscium . honorem . Bernardi Olibe . de . Vilallonga . condaminam . Petri . de . Tacione mansum . et . honorem . Ermegaudi . de . Insula campos . de . gradu . de . Ulmo . de . Vernadella . de Lortali . de . molino . domos . de . Argileriis . et . istius monasterii . reparavit . cooperuit . ecclesiam . construxit . domum . novam . suprà . Bualum . stabilivit . cuilibet . monachorum . quatuor . ova . omnibus . diebus Mercurii . et . Veneris . et . suum . anniversarium . et patris . et . matris et . fratris . sui . Auberti . baiuli de . Roca . cuius . auxilio . castrum . de . Brulliano fuit . emptum . anno . Christi . M . CC . LXXXI . mense Octobri . translatus . est . sub . hac . petra . quem Christus . traxit . ad . ethera . orate . pro . eo .* Cette inscription est perdue ; mais, dit Louis de Bonnefoy, « on la retrouverait sans doute en retournant les seuils et les linteaux des ouvertures modernes qui ont défiguré l'ancien cloître de Saint-Génis-des-Fontaines ».

Archives des Pyr.-Or., B. 276. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1106. — L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise.*

SAQUET (Bernard), marchand de Perpignan, vivait dans la seconde moitié du XIVe siècle. Un inventaire de ses biens dressé après sa mort, en 1405, fournit des renseignements sur les opérations commerciales que Saquet entreprit durant le cours de son existence. Il se livra spécialement au commerce maritime, achetant et vendant des esclaves, exportant des étoffes et des draps du Roussillon en Sicile, en Roumanie, dans l'île de Chypre, jusqu'à Beyrouth et dans le Levant. Par un acte du 26 mars 1382, le monastère de Fonfroide donna à Bernard Saquet l'étang d'*en Baria*, situé près de Villeneuve-de-la-Raho. Saquet l'approvisionna de poissons. Le 14 octobre 1382, il y fit transporter une charge d'anguilles, au nombre d'un millier environ. Ces poissons avaient été extraits vivants de l'étang de Canohès. Le 23 janvier 1383, Bernard Saquet fit jeter encore dans ce même vivier une charge de lagostins vivants. Ce riche négociant rendit sans doute de grands services à l'abbaye de Fonfroide, puisque, à la date du 5 mai 1388, Gérard, abbé de Cîteaux, lui écrivit pour lui annoncer que le Chapitre général lui avait concédé une pleine participation aux biens spirituels de l'Ordre, c'est-à-dire aux messes, aux jeûnes et aux prières des moines. Le roi d'Aragon, Jean Ier, céda à Bernard Saquet la forêt de Querança. Saquet fit établir un moulin à scie à proximité de cette forêt, pour l'exploitation du bois. A sa mort, Bernard Saquet ne laissa qu'un fils mineur, appelé Georges, qui n'eut pas de descendance.

Archives des Pyr.-Or., B. 151, 154, 184, 190, 226. — E. Cauvet, *Etude historique sur Fonfroide*, Montpellier, Félix Séguin, 1875.

SARAGOSSE (François de), chevalier, obtint de Pierre IV, roi d'Aragon, le remboursement de certaines sommes que son père avait prêtées à Jausbert de Castellnou et pour lesquelles la baronnie de Castellnou avait été engagée. François de Saragosse eut un fils, Pierre, qui fut seigneur de Camélas. A sa mort, survenue avant 1409, Pierre de Saragosse avait institué pour héritier universel son fils, le damoiseau Jacques de Saragosse. Celui-ci se fixa à Millas. Il eut des contestations, au sujet des dîmes de Vallcrose, de Politg et de Camélas, avec le bénéficier et le sacristain de cette dernière localité. En 1432, un accord fut conclu entre ces ecclésiastiques et Jacques de Saragosse. La dîme de Vallcrose fut partagée entre Jacques de Saragosse et le bénéficier de Camélas, par moitié ; la dîme de Politg fut adjugée pour deux tiers au seigneur de Camélas et pour un tiers

au sacriste de la paroisse ; la dîme de Camélas fut attribuée par moitié au prieur de Castellnou et à la chapellenie de Camélas. Jacques de Saragosse, qui avait épousé, en 1432, Yolande del Viver, laissa un fils qui portait le même nom que lui.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 262, G. 740, E. (Titres de famille), 691.

SARAGOSSE (Jacques de), fils du chevalier Jacques de Saragosse et d'Yolande del Viver, domicilié à Millas, épousa, en 1454, Jeanne, fille de Pierre del Viver. Il fut seigneur du château du Vivier et eut pour héritier un fils nommé aussi Jacques. Son second fils, Honoré de Saragosse, qui fut bailli de Millas en 1497, vivait encore en 1502.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 416, E. (Titres de famille), 691.

SARAGOSSE (Jacques de), fils aîné du précédent, eut pour enfants : Jacques, Jean, François et Anne. L'aîné reçut, en 1522, de l'empereur Charles-Quint, des provisions qui lui conférèrent le commandement du Castillet de Perpignan. Il épousa, en 1526, Constance, fille et héritière de Jean del Viver, seigneur de Calce, décédé. De ce mariage naquirent : Louis, mort jeune encore en 1546 ; Guiomar qui contracta alliance, cette année-là, avec Jérôme Pellisser ; Yolande, épouse de Louis de Llupia, procureur royal ; et Anastasie-Cécile qui unit ses destinées à Ange-François Domenech, fils de Bernard Domenech, bourgeois noble. Jean de Saragosse, frère de Jacques, n'eut à son tour qu'une fille qui épousa François de Vilanova. François, le troisième fils de Jacques de Saragosse, qui avait fourni, en 1526, du vin et des vivres aux soldats allemands de passage en Roussillon, descendit dans la tombe sans postérité. Anne, sa sœur, était chanoinesse au couvent de Saint-Sauveur, à Perpignan, en 1536.

Archives des Pyr.-Or., B. 355, 374, G. 147, E. (Titres de famille), 691. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

SATGÉ (Cosme-Thomas-Bonaventure de) naquit à Prades le 14 juillet 1769. Il était fils de Jean-Cyr de Satgé, seigneur de Thoren, Py, Mantet et Huyteza, et de Louise de Bordes. Ruiné par la Révolution et l'invasion espagnole, il vint à Paris et s'associa, prétendit-il, aux royalistes qui s'efforcèrent de délivrer Louis XVI. Cosme de Satgé vécut assez ignoré sous l'Empire, et occupa en 1812 l'emploi de receveur des douanes à Puigcerda. Il s'établit à Toulouse en 1814 et surprit dans cette ville, au mois de février 1815, quelques preuves du projet d'évasion de Napoléon de l'île d'Elbe. Cosme de Satgé accourut en toute hâte à Paris, le 26 février, pour révéler le complot, fut reçu par le duc de Luxembourg, capitaine des gardes du roi, et ne put le convaincre de l'imminence du danger. Le 1er mars l'événement se réalisait, l'Empereur débarquait à Fréjus et le gouvernement de la Restauration s'effondrait. Entre temps, Cosme de Satgé s'était rendu à Bordeaux, auprès de la duchesse d'Angoulême, et avait fait saisir à la poste des correspondances secrètes destinées à Napoléon. Emprisonné comme suspect par le général Decaen, il fut relâché le 2 avril et revint à Toulouse, où il se mit à la tête de manifestations hostiles au gouvernement des Cent Jours. Assailli le 3 mai dans une échauffourée rue Peyras, il fut laissé pour mort, la tête fendue de trois coups de sabre. Victime de son zèle royaliste, Cosme de Satgé espéra, au retour des Bourbons, jouir de récompenses qu'il ne reçut pas à son gré. Ce fut le rêve déçu, l'amertume de sa vie. Il se rejeta alors dans l'intrigue politique et se signala par de violents pamphlets. Il avait obtenu, par l'appui de Chateaubriand, une pension de six mille francs, et il vécut pendant plusieurs années dans l'intimité des hommes les plus éminents du parti ultra qui collaboraient avec lui au *Conservateur ;* mais ses critiques publiques, ses attaques violentes contre les ministres et la politique modérée de Decazes lassèrent le Gouvernement et la pension fut réduite et enfin supprimée. Ce fut alors, entre la police et Cosme de Satgé, une lutte incessante qui se termina par l'exil à Pamiers. A l'avènement de Louis-Philippe, Cosme de Satgé reprit ses revendications, et n'obtenant pas satisfaction il écrivit au roi des lettres de menaces. Poursuivi devant la Cour d'assises de la Seine, il fut condamné, en septembre 1832, à cinq ans de travaux forcés et fut grâcié peu après. Il se retira alors à Prades, où il mourut le 6 octobre 1849. Il avait épousé, à Ille-sur-Tet, Françoise Balalud de Saint-Jean et laissa trois fils : Valentin de Satgé, né à Ille en 1802, servit à New Brisach et à Saumur dans le 24e régiment de chasseurs à cheval et épousa, en août 1832, Caroline Sparkess, du comté de Salop (Angleterre). Il obtint et prit le titre de vicomte de Saint-Jean. Son fils Ernest épousa la fille de l'amiral anglais Rous et restaura le château de Castelnou, où il mourut en 1899. Sa descendance est fixée en Angleterre. — Oscar de Satgé naquit à Ille-sur-Tet le 10 novembre 1804. Officier de dragons, il fut décoré de la Légion d'honneur en 1827, à vingt-trois ans, pour action d'éclat. Il épousa, le 10 novembre 1836, Milicent Wall, du comté de Worcester. Oscar de Satgé restaura le château de Thoren, s'y retira et y mourut en 1901, âgé de 97 ans. Adjoint au maire de Sahorre et connu sous le nom de baron de Thoren, il était le doyen des légionnaires de France et des adjoints aux maires ; après lui venait l'adjoint de la ville de Limoges qu'il distançait de cinq ans. Ses



fils ont servi dans l'armée anglaise. — Antoine de Satgé, né à Ille-sur-Tet le 4 février 1807, épousa, le 11 avril 1839, une petite nièce du duc de Wellington, Henriette Rowley, fille de lord Langford, pair d'Irlande. Il acquit le château de l'Elysée, près de Lausanne, et les terrains où depuis lors Ouchi s'est élevé. Antoine de Satgé habita aussi, aux environs de Pamiers, le château de Longpré qu'il revendit. Sa descendance, d'abord établie à Dinan (Côtes-du-Nord), vit en Angleterre, dans le North Wales.

* Clément DE LACROIX, *Un Révélateur méconnu des Cent Jours*, dans la *Revue des Pyrénées*, décembre 1911.

SATORRES (François), prêtre, né à Balaguer, a écrit : *Historia del sitio que puso à Perpiñan el Delfin de França Henrique, hijo del rey Francisco, en 1542, y el levantamiento de dicho sitio, y las proesas que hicieron entonces los de Perpiñan : y los nombres de las familias que mas se distinguieron.* En latin cette œuvre a pour titre : *Delphini contra Perpinianum historia.* Ce livre fut imprimé à Barcelone en 1543. François Satorres a encore écrit une comédie intitulée : *El Delfin.* C'est un curieux échantillon des pièces de cette époque, où le sacré et le profane sont mêlés et confondus de la plus étrange manière. L'action partagée en vingt-cinq scènes, embrasse une durée d'environ trois mois, sans indication de lieu, et ce n'est pas sans raison, car à la première scène, dont le dialogue est entre le roi de France, le dauphin, le duc d'Orléans, un personnage que l'auteur qualifie de *præfectus Galliæ* et un messager, succède une scène dans laquelle l'ombre de deux français envoyés à Venise par François Ier et tués par des Italiens, viennent demander à Caron le passage du Styx. Des chœurs et des demi chœurs de chant sont entremêlés avec des dialogues ; et à la fin de la pièce, après que le Dauphin a donné les ordres pour la levée du siège, la nymphe de *Ruscino* et Vénus, supposée sa mère, paraissent sur la scène, la seconde pour recevoir les doléances de sa fille sur les maux que lui causent les guerres auxquelles elle est si souvent exposée : un grand nombre de communes du Roussillon trouvent leur nom mentionné dans ces vers plaintifs auxquels Vénus répond par des consolations. A la fin de la pièce, l'auteur donne le nom des Perpignanais qui s'étaient chargés de rôles dans cette tragédie de laquelle est exclu tout rôle de femme, et qui fut représentée pour la première fois en présence du général espagnol à qui elle était dédiée.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — HENRY, *Le Guide en Roussillon.*

SAUNHAC-BELCASTEL (Jean-François de) naquit le 13 janvier 1765 au château d'Ampiac (Aveyron). Nommé grand-vicaire honoraire à Rodez, dès l'âge de trente ans, il fut appelé quelques temps après à Cahors pour y remplir les fonctions de premier vicaire général titulaire. Dans ces emplois il sut se concilier l'estime et le respect. Toutes les fois qu'il s'agissait de haranguer quelque haut personnage, c'était M. l'abbé de Saunhac que l'on chargeait de porter la parole. Il était considéré comme l'ecclésiastique du diocèse le plus capable de s'acquitter de cette mission avec distinction. Lorsque, en vertu du Concordat de 1817, la France eut décidé de donner des pontifes aux quatre-vingts églises qu'on se proposait de rétablir, Louis XVIII nomma Jean-François de Saunhac-Belcastel à l'évêché d'Elne. L'exécution du Concordat fut arrêtée par le ministère jusqu'en 1823. Toutes les difficultés opposées jusqu'alors ayant été levées, le 17 novembre de cette même année, le nouvel évêque d'Elne fut préconisé par le pape Léon XII, dans le consistoire tenu à Rome au Palais Quirinal. Les bulles de nomination arrivèrent à Paris dans le cours du mois de janvier 1824. Celles de Jean-François de Saunhac-Belcastel donnèrent lieu à discussion dans le Conseil d'Etat, parce que ce prélat y était désigné comme suffragant de Narbonne. Cet antique siège archiépiscopal ayant été supprimé, l'évêché d'Elne devait relever d'Albi, d'après la dernière bulle de circonscription, datée du 6 octobre 1822. On estima que pour une erreur de rédaction, il ne convenait plus de retarder encore le rétablissement de l'Eglise d'Elne, veuve de pasteur depuis un quart de siècle. En attendant qu'on rectifiât cette erreur, ce qui eut lieu sans retard, les bulles furent remises à Jean-François de Saunhac-Belcastel le 17 janvier 1824, et le lendemain ce prélat fut sacré au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, par Denys Frayssinous, évêque d'Hermopolis, pair de France, grand-maître de l'Université, assisté d'Alexandre Peterson, évêque de Cybistre et de Charles-Louis de Salmon du Châtelier, évêque d'Evreux. Le 23 janvier 1824, le nouvel évêque d'Elne prêta serment de fidélité au roi avec quatre autres prélats. Le 18 février suivant, il prit solennellement possession de son siège, par l'intermédiaire de son procureur, le chanoine Carrière, vicaire général du diocèse. Jean-François de Saunhac-Belcastel fit son entrée à Perpignan, sa ville épiscopale, le 19 juin 1824. Il fut reçu avec de grands honneurs, au milieu d'un concours immense d'habitants de la ville et des villages environnants. Une salve d'artillerie annonça sa venue. Il s'avança sous le dais, revêtu de ses ornements pontificaux, précédé du clergé de Perpignan et des paroisses rurales, suivi du maire de la ville, le baron Joseph Desprès et de tout le conseil municipal, qui au préalable s'étaient portés au devant du pontife et l'avaient reçu aux portes de la cité. Les troupes de la garnison étaient sous les armes, dispo-

sées par bataillons sur les principales artères de la ville. Avant de franchir le seuil de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, Jean-François de Saunhac-Belcastel reçut les souhaits de bienvenue de la bouche de l'archiprêtre Garcias. Il gravit ensuite les marches du maître-autel, et, après les prières d'usage, le clergé, les autorités constituées et les fidèles baisèrent son anneau pastoral. Le prélat donna la bénédiction à la foule qui se pressait dans la nef de la cathédrale. Le chanoine Fortaner qui fut l'historiographe de cette journée adressa au nouvel évêque d'Elne ce quatrain en vers latins :

Helnensis veneranda sedes, rediviva, parentem
Suscipit amplexu pontificemque suum.
Iste fide et pietate suâ virtute decorus
Sancte pascet oves, afferet atque pacem.

Jean-François de Saunhac-Belcastel s'occupa sans retard de la réorganisation des œuvres dans son diocèse. Dès la première année de son intronisation, il créa et ouvrit le petit séminaire de Prades pour assurer le recrutement des vocations sacerdotales. En 1825, il réunit en communauté cloîtrée les religieuses survivantes de l'ancien couvent de Sainte-Claire. Le 10 mai 1826, il posa et bénit la première pierre du grand séminaire, construit par ses soins sur l'ancien cimetière de l'église Saint-Jean de Perpignan. En 1828, Jean-François de Saunhac Belcastel procéda à la fondation du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur et de la maison des religieuses de la Providence (Sœurs de Saint-Joseph de Lyon). La révolution de 1830 le contraignit à quitter momentanément son diocèse. Il y retourna bientôt après pour donner à tous l'exemple de la modération. Ce prélat se signala surtout par l'amour de la paix et de la charité évangélique. En 1839, Jean-François de Saunhac-Belcastel fonda à Perpignan la maison du Bon-Pasteur où sont recueillies les filles repenties et les jeunes orphelines. En 1840, les religieuses du Saint-Sacrement formèrent une congrégation diocésaine vouée à l'enseignement et au service des hospices civils. Deux ans plus tard, Jean-François de Saunhac-Belcastel concourut à l'organisation des salles d'asile fondées par la commune de Perpignan, en confiant les établissements d'instruction primaire à la communauté des Sœurs de l'Immaculée-Conception (Sainte-Famille de Bordeaux), qu'il appela alors dans son diocèse. Ce prélat fit ouvrir et construire à ses frais les splendides verrières qu'on aperçoit au-dessus de l'entrée principale de la Cathédrale de Perpignan. Durant son épiscopat, il érigea huit cures et soixante-trois succursales ; il adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse cent sept mandements ou circulaires. Il mourut dans un âge avancé, le 9 décembre 1853, laissant de nombreux legs aux œuvres catholiques de Perpignan et son domaine d'Espira-de-l'Agly au grand séminaire. Son corps est inhumé sous la chapelle du Saint-Sacrement, dans la Cathédrale de Perpignan. Une épitaphe en latin, gravée sur une plaque et adaptée à la paroi de la chapelle, retrace les phases principales de la carrière du pontife. Elle est conçue en ces termes :

Hic quiescit
Beatam resurrectionem expectans
Illust. ac Rev. in Christo pater
D. D. Joannes-Franciscus
de Saunhac-Belcastel
E nobili familia provinciæ Ruthenensis ortus,
Elnensis episcopus C XVI
Comes romanus solio pontificio assistens,
Hujus antiquæ diœcesis restaurator
Pietate, sapientia ac suavi urbanitate enitens,
Inter adversa fructum afferens in patientiâ
Sacerdotum pater, omnibus carus
Die IX decembris anno Domini M. D. CCC. LIII
Œtatis LXXXIX Episcopatus XXX
In Domino pie obiit

Les armoiries de Jean-François de Saunhac-Belcastel se blasonnaient : *D'or au lion couronné de gueules, cerclé de douze billettes du même. Supports : Deux sauvages au naturel.*

FORTANER, *Notice ecclésiastique sur le Roussillon.* — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — PISANI, *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation.*

SAUNIER (Louis) prit possession d'un canonicat à la collégiale de la Réal en 1725, fut pourvu de l'archidiaconé de Conflent en 1738, devint vicaire-général de l'évêque d'Elne Charles de Gouy et mourut le 20 janvier 1774. Il était chanoine pénitencier du diocèse.

Archives des Pyr.-Or., G. 459.

SAUTO (Arnaud de), doyen de Roussillon ou grand archidiacre d'Elne, succéda dans cette dignité à Pierre d'Ortaffa, en 1232. Arnaud de Sauto occupait encore cette charge en 1253.

Archives des Pyr.-Or., G. 122.

SAVARRÈS (Bernard-Guillaume de), originaire de Fontcuberta, fut appelé par Pierre IV au commandement du château de Bellegarde, le 20 mars 1351. Il recueillit dans cet emploi la succession de Jean Matheu de Perpignan, dont le passage à la châtellenie de Bellegarde n'avait eu que la durée d'une année.

Archives des Pyr.-Or., B. 110.

SAVINA (Antoine), prêtre-bénéficier attaché à la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, refit en 1522 les orgues de l'église de Millas. Il tint ensuite les grandes orgues de Saint-Jean, de Perpignan, et partit pour Rome en 1536. A cette date, Antoine



Savina fut remplacé dans son emploi d'organiste par Antoine Ballaro, bénéficier de la Réal.

Archives des Pyr.-Or., G. 147. — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas.*

SCALES (Bernard de) exerça le commandement de la châtellenie de Montesquieu sous le règne de Pierre IV.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.

SCHOMBERG (Charles de), duc d'Halluin, pair et maréchal de France, né le 16 février 1601 à Nanteuil-le-Haudouin, mourut à Paris le 6 juillet 1656. Il devint pair et duc par son mariage avec la duchesse d'Halluin, succéda à son père dans le gouvernement du Languedoc et dans la charge de maréchal de camp des troupes allemandes au service de la France. Charles de Schomberg battit, le 28 septembre 1637, les Espagnols devant Leucate. Placés sur la montagne, les retranchements du général ennemi Serbelloni, avaient six pieds d'épaisseur et étaient flanqués de demi-lunes et de redoutes. Le duc d'Halluin se mit à la tête des Enfants-perdus, força les obstacles qui paraissaient insurmontables, chargea jusqu'à dix fois les Espagnols, leur tua deux mille hommes et leur prit trente-sept pièces de canon. Il reçut plusieurs coups de feu et de piques dans ce combat, où Serbelloni commandait seize mille hommes. Le duc d'Halluin n'en avait que dix mille et huit cents chevaux. Les Espagnols levèrent le lendemain le siège, abandonnèrent leur camp, leurs morts, leurs blessés et leurs bagages. Cette glorieuse bataille valut au duc d'Halluin un état de maréchal de France, donné à Saint-Germain-en-Laye, le 16 octobre 1637. Il prit alors le nom de maréchal de Schomberg. Il fit, dans le Roussillon, les campagnes de 1638 et 1639, sous le prince de Condé. Pendant que ce prince assiégeait Salses, le maréchal de Schomberg soumit le château d'Estagel, en 1639. Les Espagnols ayant détaché trois mille hommes pour forcer le bourg de Sigean où étaient les magasins du prince de Condé, le maréchal les battit et les mit en fuite. Il continua de faire la guerre en Roussillon, en 1640, marcha au secours de la ville d'Ille-sur-Tet, assiégée par les Espagnols et les obligea de lever le siège. Commandant l'armée du Roussillon conjointement avec le maréchal de la Meilleraie, par pouvoir du 24 janvier 1642, ils prirent de concert, le 9 septembre, la ville de Perpignan et le château de Salses le 15. Eloigné quelques temps de la cour à l'avènement de Louis XIV, le maréchal de Schomberg devint colonel général des Suisses en 1647. Il prit le commandement de l'armée de Catalogne le 4 mai 1648 et fut nommé vice-roi de cette province sur la démission du cardinal de Sainte-Cécile, par provisions du 9 du même mois. Le maréchal de Schomberg fit lever le siège de Flix et emporta la ville de Tortose, le 12 juin 1648. Il se démit de la vice-royauté et du commandement de Catalogne, le 4 novembre 1649. Il revint à Paris, où il vécut dans un repos nécessité par la maladie de la pierre, dont il souffrit longtemps et dont il mourut. En 1646, le maréchal de Schomberg avait convolé en secondes noces avec Marie de Hautefort. Il n'eut point d'enfants de ses deux mariages.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

SCHOMBERG (Frédéric-Armand, comte de), l'un des plus célèbres généraux du XVIIe siècle, né en 1618, en Allemagne, tué le 11 juillet 1690, à la bataille de la Boyne, était issu d'une famille du Palatinat, les *Schœnberg*, différente de celle du précédent. Entré définitivement au service de la France en 1650, Frédéric de Schomberg devint lieutenant-général en 1655. Après le traité des Pyrénées, il fut envoyé au secours du Portugal, et battit les Espagnols à Ameixial (8 juin 1663) à Castel-Rodrigo et à Villaviciosa. Rentré en France en 1668, Frédéric de Schomberg se distingua dans la campagne de Flandre (1673). Commandant l'armée du Roussillon et dans cette province, par pouvoir du 5 avril 1674, il se tint sur la défensive, leva par commission du 15 novembre un régiment d'infanterie de son nom, s'empara de Figuères abandonné par les Espagnols, en 1675, et mit tout le pays à contribution. Les faubourgs de Gérone refusant de payer cette contribution, Frédéric de Schomberg attaqua un fort qui défendait un de ces mêmes bourgs, l'emporta et se rendit maître du retranchement. Il se préparait à brûler le faubourg, lorsque le gouverneur envoya ses otages et se soumit aux contributions. Il prit Empurias, la pilla, fit la garnison prisonnière de guerre, et, après avoir fait vivre son armée sur le territoire espagnol, se rabattit sur Bellegarde, qui capitula après dix jours de siège, le 29 juillet 1675. La récompense suivit de près le succès de Schomberg. Elle l'avait même devancé dans la pensée de Louis XIV, qui le nomma, bien qu'il fut de la religion protestante, maréchal dans cette promotion du 30 juillet 1675, appelée *la monnaie de Turenne*. Le maréchal Frédéric de Schomberg prit le château de La Chapelle et quitta le commandement de l'armée du Roussillon, au mois de décembre 1675. Après la révocation de l'édit de Nantes, il obtint à grand'peine la permission de sortir du royaume, et commanda sous Guillaume d'Orange les troupes qui allèrent en Angleterre détrôner Jacques II. Créé duc de Tetford, chevalier de la Jarretière, il fut envoyé contre les Jacobites soulevés en Irlande, en 1689, et fut tué, l'année suivante, à la bataille de la Boyne.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*



SCLUA, religieux bénédictin, construisit, sous la direction de Guifre, le monastère de Saint-Martin du Canigou. En 1014, sur la demande du comte et de la comtesse de Cerdagne, de Bernard, comte de Besalu, d'Oliba, abbé provisoire, et de la communauté de Saint-Martin, Oliba, évêque d'Elne, nomma le moine Sclua abbé titulaire du nouveau monastère. Le 26 février 1017, le comte Guifre et la comtesse Guisla vendirent à Sclua et au couvent du Canigou ce qu'ils possédaient en alleux à Targassonne, Torba, Pardinella et Llivia. Le 29 mars 1025, Bérenger III, évêque d'Elne, céda à l'abbé Sclua et au couvent de Saint-Martin l'église, les biens et les revenus de Saint-Martin de Vernet (église actuellement détruite), et reçut en échange l'église de Ria et les revenus qui y étaient annexés. La *Chronique Colbertine* avance et le *Gallia christiana* répète que l'église du monastère fut consacrée en 1026. Cette seconde consécration paraît invraisemblable. En 1032, la fondation de l'abbaye de Saint-Martin fut confirmée dans un concile tenu à Narbonne par l'archevêque Guifred, fils du comte, fondateur du monastère. L'abbé Sclua présida ce concile. Ce prélat mourut en 1044. Pujades et Poc avaient vu son tombeau encastré dans une niche du mur qui s'élevait vers l'église, sur la première marche du perron.

Inventaire de dom d'Agullana. — Font, *Histoire de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou.*

SEBARDEL (Hyacinthe), de Perpignan, reçut nomination, le 22 août 1650, de Michel Freixa, lieutenant du procureur royal, comme maître des œuvres des châteaux royaux en Roussillon et Cerdagne, à la place d'Antoine Deldon, décédé.

Archives des Pyr.-Or., B. 446.

SÈBE (Alexis) naquit à Saint-Chinian (Hérault), le 29 janvier 1773. Il était le fils aîné d'Alexis Sèbe, chirurgien dans cette dernière localité, et de N. Join. En sortant du collège, en 1788, il fut admis à l'école des Ponts et chaussées du Languedoc, à Montpellier, et de là à celle de Paris. Alexis Sèbe reçut, au mois de juin 1793, l'ordre, du Ministre de l'Intérieur, de se rendre à Lyon comme élève-ingénieur, et fut nommé, presque aussitôt après, lieutenant du génie à Grenoble. Le 25 mars 1794, il fut promu capitaine et envoyé à l'armée d'Italie sous les ordres de Bonaparte. Alexis Sèbe assista aux sièges de Mantoue, Vérone, Peschiera et Mequinenza où il fut grièvement blessé. Il prit part à la défense de Coni et fut fait, à la reddition, prisonnier de guerre. En 1806, Alexis Sèbe fut désigné pour servir à l'armée de Naples. Il y fit les campagnes de 1807, 1808 et 1809, se distingua à la reprise de Scylla et de Reggio, aux sièges d'Amanthea et de Cotrone. Il passa deux ans en Calabre, dans des expéditions continuelles. Le 21 juillet 1806, son chapeau fut percé d'une balle et son cheval tué sous lui tandis qu'il marchait, à la tête des grenadiers, à l'attaque du village de Teriolo. Distingué pour sa conduite par Murat, roi de Naples, Alexis Sèbe fut nommé chef de bataillon le 13 février 1809 et lieutenant-colonel le 2 mars 1811, dans l'armée d'Aragon. Il passa de là en Illyrie et fit dans la province de Raguse les campagnes de 1813 et 1814. Rentré en France, il fut nommé sous-directeur des fortifications de Perpignan. Il occupait ce poste lorsque, pendant les Cent Jours, il reçut l'ordre, le 4 avril 1815, de mettre la place en état de défense. Il fit aussitôt fortifier le faubourg Notre-Dame et les Quatre-Cazals. Malheureusement pour lui, Alexis Sèbe dut porter atteinte à quelques propriétés privées, et faire démolir un mur parallèle à la face gauche du bastion du Jardin des plantes qui clôturait la propriété de M. de ***, ancien émigré dont les dénonciations, à la rentrée des Bourbons, accusèrent le colonel Sèbe d'être hostile au gouvernement de Louis XVIII. Ce fut en vain que le général Prudhomme, son chef, le défendit contre d'injustes attaques. Une note du duc d'Angoulême, ainsi conçue, avait été remise aux bureaux du ministère de la guerre : « Le major Sèbe, pendant l'usurpation, s'est mis à la tête de tous les excès ; on désire extrêmement qu'il quitte le département des Pyrénées-Orientales ». Cet officier qui n'avait rempli que son devoir en dégageant les fortifications de Perpignan pour les garantir contre une attaque possible des espagnols, cet officier que le général commandant en chef le génie de l'armée avait ainsi noté : « Parfait honnête homme, doué des plus estimables qualités », fut envoyé en disgrâce à Bayonne, victime d'une rancune particulière. Son avancement fut entravé et, le 18 novembre 1821, le colonel Sèbe fut mis à la retraite. Le 16 novembre 1831, il fut nommé maire de Perpignan. Il fut le premier magistrat de cette cité jusqu'au 3 juillet de l'année 1835. Alexis Sèbe devint ensuite conseiller de préfecture et secrétaire-général du département des Pyrénées-Orientales. Il mourut le 5 décembre 1847, des suites d'une chute dans un escalier. De son mariage avec Jeanne Gauthier, de Grenoble, Alexis Sèbe eut trois fils : Frédéric, Isidore, officier d'infanterie, et Adolphe. Frédéric, l'aîné, ancien élève de l'Ecole polytechnique, épousa Hyacinthe Domenech, et leur fils, Alexis, contracta plus tard alliance avec Marie de Romeu. Adolphe Sèbe, frère de Frédéric, fut notaire et se maria à Thérèse Llinas-Py, d'Argelès-sur-mer. Il eut huit enfants dont Frédéric, seul survivant, épousa Marie Boluix, de Perpignan, et mourut le 20 septembre 1894.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix et de M. Emile Marie.

SEDACER (Bernard), pareur de Perpignan, fut nommé provisoirement, par la reine Marie d'Aragon, à l'office de châtelain de la Tour du Far de Tautavel. Il recueillit dans cet emploi la succession de François Pascal, décédé. En vertu de provisions royales, Bernard Sedacer ne tarda pas à être remplacé par Augustin Castello.

Archives des Pyr.-Or., B. 238, 253.

SEGABRES (Antoine), marchand de Perpignan, fit donation, le 19 avril 1664, à la fabrique de l'église de Corneilla-de-la-Rivière, de la relique d'un os de sainte Agathe.

Archives des Pyr.-Or., G. 774.

SEGARRA (Antoine), carme, a composé : *De viris illustribus Carmeli.* Cette œuvre n'a pas vu le jour. Le manuscrit en est conservé dans le couvent de Notre-Dame du Mont-Carmel, à Barcelone. Antoine Segarra mourut à Perpignan, dans le monastère de son Ordre dont il était prieur.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

SEGARRA (Joseph), chanoine de la Réal, fonda la confrérie du Rosaire à Espira-de-l'Agly, le 14 décembre 1667. Il avait obtenu, au préalable, l'autorisation du général des Frères-Prêcheurs, J.-B. de Marinis, et de Michel Arnu, prieur du couvent des Dominicains de Perpignan. Joseph Segarra administra les sacrements dans l'église paroissiale d'Espira-de-l'Agly, depuis le mois de décembre 1667 jusqu'au mois de juin 1673. Il mourut en 1674.

Archives des Pyr.-Or., G. 403, 459, 767, 780, 781.

SEGUIER (Pierre), originaire du Quercy, remplissait les fonctions d'archidiacre de Montpezat, dans l'église de Cahors, lorsqu'il fut appelé, le 25 septembre 1342, à recueillir la succession de Gui de Terrena sur le siège d'Elne. Sous son épiscopat, le roi d'Aragon, Pierre IV, dépouilla Jacques II, roi de Majorque, des comtés de Roussillon et de Cerdagne, et les réunit définitivement à sa couronne. Sur les instances de Pierre Séguier, le pape Clément VI avait adressé une lettre à Pierre le-Cérémonieux, en date du 11 avril 1343, pour l'exhorter à ne pas continuer les hostilités et à épargner la cité d'Elne. Mais le roi d'Aragon demeura sourd aux prières du Souverain Pontife et s'empara de la ville d'Elne, le 15 juillet 1344. Le 3 mars 1346, Bertrand de Combells, vicaire-général et official de Pierre Séguier, ordonna que toutes les obventions provenant des donations faites ou à faire aux ecclésiastiques de Saint-Jean de Perpignan fussent reçues et distribuées par le procureur de cette église et non par tout autre, sous peine d'excommunication pour les transgresseurs. Pierre Séguier mourut à Senilhacum, dans le diocèse d'Uzès, en 1346.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Conrad Eubel, *Hierarchia catholica medii ævi.* — Monsalvatge, *El obispado de Elna,* t. I, Olot, 1911.

Branche roussillonnaise

SEMMANAT (Raymond de), damoiseau d'Elne, adopta le parti du roi d'Aragon contre la domination de Louis XI. Ce prince confisqua les biens de Raymond de Semmanat et les donna à Jean de Foix. Raymond de Semmanat eut un fils du même nom que lui. Celui-ci, qui était bayle d'Elne en 1507, laissa comme héritier Galcerand, lequel fut le père de Raymond de Semmanat dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 286, 411, G. 1062.

SEMMANAT (Raymond de), damoiseau d'Elne, épousa Jeanne Moner, en 1542. Le 3 août 1562, il donna son adhésion à la confrérie de Saint-Georges que la noblesse du Roussillon et de Conflent venait d'instituer. Son fils, Raphaël de Semmanat, s'inscrivit en même temps que lui sur les registres de la nouvelle société.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, E. (Titres de famille), 720.

SEMMANAT (Raphaël de), fils du précédent, contracta alliance, en 1556, avec Angèle Pallaria. De cette union naquirent trois fils : Michel, successeur de Raphaël de Semmanat, Joseph et Raymond qui embrassèrent l'état ecclésiastique, et une fille, Rose, qui se maria à Michel Silva, de Perpignan. Michel de Semmanat unit ses destinées à celles d'Anastasie de Requesens, dont il n'eut qu'un fils, Alexis.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 720.

SEMMANAT (Alexis de) fut un ardent partisan de la domination espagnole durant la première période des guerres de la Catalogne. Le 1er septembre 1653, le roi de France mit ses domaines sous le séquestre, puis en fit donation à François d'Aygaviva et à André Pont, abbé d'Amer et de Rosas. Le prestige d'Alexis de Semmanat au sein de la noblesse catalane était considérable. Le 1er mai 1659, il fut élu protecteur, à l'occasion du renouvellement du bureau de l'Ordre nobiliaire de la Catalogne, du Roussillon et de la Cerdagne. Toutefois, après le traité des Pyrénées, Alexis de Semmanat reconnut l'autorité du Gouvernement français en Roussillon. Le 4 septembre 1663, il prêta le serment de fidélité à Louis XIV, entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et du Vallespir. Alexis de Semmanat épousa Marie de Ros d'Alemany, la sœur du premier comte de Saint-Féliu. A sa mort, il ne

laissa que deux filles : Magdeleine, qui contracta alliance avec Michel de Tamarit, et Angèle.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 400, 401, E. (Titres de famille), 719.

Branche barcelonaise

SEMMANAT (Henri de), damoiseau de Barcelone, épousa Anne d'Oms, fille d'Antoine d'Oms, châtelain de Collioure, et de Lucrèce Çalba. De cette union naquirent deux fils, Henri et Galcerand dont la notice suit, et deux filles, Isabelle et Hippolyte.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 378.

SEMMANAT (Galcerand de), fils et héritier du précédent, seigneur de Dos-Rius et de Canyanias, fiefs situés dans la viguerie de Valles, au diocèse de Barcelone, recueillit la succession de son frère Henri au commandement des châteaux royaux de Collioure et de Saint-Elme. Henri de Semmanat avait remplacé dans cet office son oncle, Antoine d'Oms. Galcerand de Semmanat se maria, en 1589, à Anne, fille de Claude de la Nuça et d'Isabelle de Grimau, seigneurs de Céret, de Palol, de Montbuy et de Vilanova del Cami. Ils eurent cinq enfants : Antoine, Henri, Jean, Galcerand et Raymond. Ce dernier était évêque de Vich en 1654.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, E. (Titres de famille), 719-721.

SEMMANAT (Antoine de), fils et héritier du précédent, exerça aussi le commandement du château de Collioure durant la première moitié du XVIIe siècle. Il unit ses destinées à celles d'Isabelle de Vilanova qui hérita, en 1638, des biens que sa sœur Victoire, épouse de Raymond de Guimera possédait dans l'Ampurdan. Antoine de Semmanat était seigneur de Claira et de Saint-Laurent-de-la-Salanque. Antoine de Semmanat eut pour fils unique Emmanuel, qui se fixa en Espagne à l'époque des guerres de Catalogne. Henri, frère d'Antoine de Semmanat, prit aussi parti pour l'Espagne à cette époque, et ses magnifiques domaines d'Argelès, de Théza et d'Alénya (mas Boaça) furent confisqués et attribués, en 1654, à François de Ros par Armand de Bourbon, prince de Conti. Jean, le troisième des frères d'Antoine de Semmanat, avait épousé Marie de Perapertusa ; mais il était déjà décédé en 1650, ne laissant qu'une fille, Emérentienne. Cette dernière contracta alliance avec François de Torralla.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 398, 401, E. (Titres de famille), 719-721.

SENESTERRA (Bernard de), chevalier, seigneur de Palau-Saverdera, commandait en 1385 la galère *Victoria* équipée par le roi d'Aragon, pour surveiller le golfe de Rosas, le port de Cadaquers et surtout pour tenir en respect trois galiotes que le comte d'Empories entretenait dans ce dernier port, dans le but de piller les côtes du Roussillon. Pour l'indemniser de ses frais, Pierre-le-Cérémonieux vendit à Bernard de Senesterra la fontaine de Salses, puis lui concéda successivement les villes d'Estagel et de Thuir. En 1388, les habitants de cette dernière localité, vendirent à Bernard de Senesterra des rentes sur les produits des fours, de l'arrosage et des moulins de leur ville, afin de venir en aide au duc de Gérone qui avait emprunté trois cents florins à un banquier de Perpignan appelé Barthélemy Gari.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 143, 145, 190.

SENESTERRA (Bernard de) prit l'engagement, dans le cours du mois de juin de l'année 1426, d'aller combattre en France sous les ordres de Bernard Albert et de fournir six chevaux pour cette expédition militaire. Bernard de Senesterra avait épousé Françoise de Cruilles qui lui donna un fils appelé François. Celui-ci contracta alliance avec Isabelle de Vilanova. De leur union naquirent : Louis, père de Guillaume de Senesterra, gouverneur du Roussillon ; François dont la notice suit ; Isabelle ; Yolande qui épousa le barcelonais Michel de Puigmari et mourut sans laisser de descendance.

Archives des Pyr.-Or., B. 268, E. (Titres de famille), 689.

SENESTERRA ET DE SANTA-EUGENIA (François de) acquit en 1542, de son frère Louis, la baronnie de la Siurana, située dans le diocèse de Gérone. Il était à la tête de l'hôtel de la Monnaie de Perpignan en 1559. Le 3 août 1562, François de Senesterra s'affilia à la confrérie de Saint-Georges nouvellement instituée, de concert avec son fils Philippe, qu'il avait eu d'un premier mariage avec Catherine Noguer, fille d'un docteur en droit de Perpignan. Philippe de Senesterra se maria en 1581 à Isabelle Joan. Il ne laissa qu'une fille unique appelée Thérèse. Celle-ci unit ses destinées à celles de Christophe de Prado, son oncle au troisième degré, puisque la bisaïeule de la nouvelle mariée, Isabelle de Vilanova, était une sœur de la grand-mère du conjoint. François de Senesterra convola en secondes noces avec Isabelle N. dont il eut, entre autres enfants : Michel et Jean dont les notices suivront ; Louis époux de Louise Sapte de Tord, et Alvaro, décédés sans postérité.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, E. (Titres de famille), 689, G. 149.

SENESTERRA ET DE SANTA-EUGENIA (Guillaume de), neveu du précédent et fils de Louis de Senesterra, fut nommé, par Philippe II, gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, en



remplacement d'Alphonse d'Eril. Le 31 mai 1577, Guillaume de Senesterra fut excommunié par l'évêque d'Elne Pierre-Martyr Coma, et. le 10 mai 1586, il condamna à mort le chevalier Malla qu'il fit exécuter à Perpignan. Guillaume de Senesterra avait contracté alliance avec Elisabeth de la Nuça, sœur du seigneur de Céret. A sa mort, survenue le 8 août 1591, Guillaume de Senesterra laissa quatre filles : Marie-Anne, épouse de François de Vilarix ; Marie, femme de Jean Malendrich ; Anne et Eléonore.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 375, 378, 380, 433, E. (Titres de famille), 689, G. 240.

SENESTERRA ET DE SANTA-EUGENIA (Michel de), fils de François de Senesterra, était cousin-germain du précédent. Il se maria en 1572 à Angèle Paulet, dont la sœur Onuphre était religieuse au couvent de Sainte-Claire, à Perpignan. La maison d'habitation de Michel de Senesterra était bâtie à Perpignan sur la rue de *las Costureras* (Cloche d'Or actuelle). On y fabriquait en 1603 la monnaie de la ville de Perpignan. Michel de Senesterra descendit dans la tombe sans laisser de postérité. Son épouse fut inhumée dans la chapelle du Saint-Nom de Jésus, nouvellement édifiée à l'église Saint-Jean de Perpignan. Cette chapelle renfermait le caveau de la famille Paulet.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 689.

SENESTERRA ET DE SANTA-EUGENIA (Jean de), frère du précédent, contracta alliance, en 1481, avec Françoise Hereter, fille de Jérôme Hereter, bourgeois de Perpignan, et de Jéromine de Cruilles. Il mourut le 12 octobre 1611, laissant une nombreuse postérité : Martin, son héritier universel, et Laurent, dont les notices suivront ; Jacques-Albert, religieux Carme ; Marie, chanoinesse de Saint-Sauveur ; Magdeleine et Isabelle. Jean de Senesterra fut enseveli dans un tombeau creusé sous la chapelle de Saint-Michel de l'église Saint-Jean de Perpignan, où reposaient les restes de son père François et de son frère Alvaro.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 689.

SENESTERRA ET DE SANTA-EUGENIA (Martin de), fils aîné et héritier du précédent, épousa en 1624, Mancia, fille de Guillaume d'Oms, seigneur de Calmeilles et d'Emérentienne Joli. Cette union fut de courte durée. Mancia mourut le 10 février 1627, après avoir mis au monde une enfant, Magdeleine, qui ne tarda pas à suivre sa mère dans la tombe. En 1631, Martin de Senesterra convola en secondes noces avec Marie-Anne Casamitjana d'Eril, sœur de Gaspard, abbé de Ripoll. Il n'eut qu'une fille du second lit : Isabelle qui épousa, en 1648, son cousin-germain Alexis, fils de Laurent de Senesterra. Martin de Senesterra fut enseveli dans le caveau de la chapelle de Saint-Michel, à côté de son père.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 689.

SENESTERRA ET DE SANTA-EUGENIA (Laurent de), frère du précédent, figura dans les rangs du corps d'armée formé par les nobles catalans et dont Dalmace de Queralt avait le commandement en 1639. Il passa ensuite au service de la France. On trouve Laurent de Senesterra en 1648 en Espagne. Il avait été nommé maître de camp par Louis XIV et il dirigeait le *tercio* d'infanterie de Lérida et de Balaguer. Laurent de Senesterra épousa, le 29 juin 1629, Marie Bremon, fille de Pierre Bremon, bourgeois de Perpignan, et de Rose Fabre. Il mourut à Perpignan en 1653, fut inhumé dans le tombeau que sa famille possédait dans la chapelle de Saint-Michel de l'église Saint-Jean. Son fils unique, Alexis de Senesterra, fut son héritier,

Archives des Pyr.-Or., B. 390, E. (Titres de famille), 689.

SENESTERRA ET DE SANTA-EUGENIA (Alexis de), fils du précédent, était à peine âgé de dix-sept ans, lorsqu'il épousa, en 1638, sa cousine-germaine Isabelle, fille de Martin de Senesterra et de Marie Casamitjana d'Eril. Il resta veuf et sans enfants après vingt ans de mariage. Alexis de Senesterra convola en secondes noces, à l'âge de cinquante-quatre ans avec Gabrielle de Casteras de Chefdebien, dame de Sournia, fille de François de Casteras de Montesquieu, chevalier et baron de Sournia, et de Marie-Marguerite de Chefdebien d'Armissan. Alexis de Senesterra fut Protecteur de l'Ordre de la noblesse de Catalogne, Roussillon et Cerdagne en 1659. Il descendit dans la tombe le 23 septembre 1689, et fut inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement, à l'église Saint-Jean de Perpignan. Du second lit, il avait eu deux fils, Jean-Baptiste et Alexis, morts en bas-âge, et une fille, Marie, née en 1688, qui épousa, vingt ans plus tard, son cousin Ange-Charles de Casteras de Montesquieu, capitaine dans le régiment de Noailles-infanterie.

Archives des Pyr.-Or., B. 400, E. (Titres de famille), 689.

SENIOFRED, l'aîné des quatre fils de Miron, lui succéda dans les comtés de Berga, Cerdagne et Conflent. Il envoya son frère Wifred, à Louis d'Outre-Mer, roi de France, pour lui demander la permission de donner au monastère de Saint-Michel de Cuxa quelques terres dépendantes de son comté. Suivant une charte du 30 juillet 953, relative à la consécration de l'église de ce monastère, Seniofred, étant fort jeune, avait construit à pierre et à chaux cette église qui n'était auparavant bâtie qu'en cailloux et

terre grasse. Lors de la consécration, il lui fit de grandes libéralités avec sa mère Anne et son père Oliba. Wifred étant mort assassiné avant le mois de juin 962, le comte Seniofred vengea sa mort, et, après avoir puni les meurtriers, ajouta le comté de Besalu à ses autres domaines. Seniofred fit son testament le 1er octobre 966, et mourut en 967.

De Gazanyola, *Histoire du Roussillon.*

SENJUST (François de), né à Barcelone, était fils de Henri de Senjust, damoiseau, et de Jéromine de Castro. Il entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît, se pourvut du double diplôme de docteur en droit canonique et en droit civil et ne tarda pas à être nommé prieur de Panadès au monastère de Saint-Cucufat. Elu abbé de Notre-Dame d'Arles et de Saint-André de Sorède en 1598, François de Senjust fut nommé député du général de Catalogne. De concert avec les autres mandataires, il écrivit une lettre, le 7 décembre 1612, aux prélats, aux barons et aux villes pour ordonner des levées d'hommes dans le but d'expulser les voleurs et les criminels qui infestaient le Roussillon. Ses émoluments s'élevèrent à la somme de 4416 livres. Il en fit donation à son frère Joseph-Jérôme de Senjust, mort sans postérité. En 1616, François de Senjust fut mis à la tête de la célèbre abbaye de Ripoll. Il gouverna ce monastère jusqu'au 29 octobre 1621. A cette date, il fut nommé à l'évêché d'Elne. Ce prélat fit son entrée solennelle à Perpignan le 20 décembre 1621. Le 25 juin 1622, il sanctionna et signa une transaction faite entre le chapitre et la communauté des prêtres de Saint-Jean, à Perpignan. Transféré par le roi au siège de Gérone, François de Senjust fit sa profession de foi le 23 mai 1622 entre les mains d'Onuphre Réart, évêque démissionnaire, résidant alors à Perpignan. Dans le courant du mois d'octobre suivant, il se rendit à son nouveau siège, dont il prit possession le 22 novembre. François de Senjust réunit en collection les diplômes émanés de la congrégation des Brefs et les édita en 1623. Il mourut à Gérone, le 2 mars 1627, après avoir institué pour héritier universel François de Pagès de Senjust, fils cadet de Gaudérique de Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-Corts, auquel il imposa l'obligation de prendre les armes de la maison de Senjust. François de Senjust fut enseveli sous le sanctuaire de la Cathédrale de Gérone. On grava sur son tombeau l'inscription suivante : « *D. O. M. = Hac teguntur fossa D. D. Francisci Senjust Episcopi ossa, qui ordinem S. Benedicti professus, et Præpositus vulgo de Panades cœnobio S. Cucufati electus, gradatim ad abbatias de Arles et de Ripoll dicti ordinis assumptus ab ecclesia Elnæ ad hanc Gerunden translatus est. Quibus ecclesiis multa celebranda suffragia reliquit, et summis expensis illas ornavit. Hanc etiam in officio defunctorum recitando non parum gravatam alleviavit, ac tandem in ea (ut cariori) duodecim solemnissima quotannis anniversaria instituit, ac totidem cornua altaris mandavit. Qui dies suos extremos clausit VI nonas martii anno a partu virginis 1627.* »

Archives des Pyr.-Or., B. 382, G. 241, E. (Titres de famille), 718. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XIV.

SENYER (Jean), fondeur de la ville de Gérone, passa contrat, au mois de mars 1542, pour la fonte d'une cloche destinée à l'église Saint-Jacques de Perpignan. Le 22 octobre de cette même année, Jean Senyer refondit une cloche brisée de l'église Saint-Mathieu de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 542, 679. — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

SERAGUT (Pierre de), bourgeois et consul de Perpignan en 1463 et en 1467, fut nommé Procureur royal de Roussillon et de Cerdagne par lettres de Louis XI en date du 17 octobre 1472. Sa veuve Isabelle convola en secondes noces avec le chevalier Raymond de Planella.

Archives des Pyr.-Or., B. 311, 407, 410.

SERAGUT (Antoine de), bourgeois immatriculé de Perpignan, obtint de Philippe III un décret qui lui octroya les privilèges nobiliaires dont jouissaient les citoyens honorés de Barcelone. Il combattit dans les rangs de l'armée des nobles catalans que Dalmace de Queralt commandait en 1639. Sa sœur Paule de Seragut épousa Joseph Ça Rocha, damoiseau de Gérone, et en secondes noces, Hugues d'Ortaffa (voir ce nom).

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 390, 401.

SÉRANE (Jean) naquit à Perpignan, le 9 avril 1712, de l'union contractée entre Louis Sérane et Marie Desgars. C'étaient d'honorables négociants qui professaient une foi chrétienne des plus solides. Ils formèrent l'esprit et le cœur de leur fils, en dirigeant ses facultés vers Dieu. Entré, dès la dixième année, au collège de Perpignan, alors dirigé par les Jésuites, Jean Sérane y reçut les principes des lettres humaines. Il y donna, durant son passage, de si beaux exemples de vertu que le souvenir mérita d'en être consigné dans les annales de la maison. A l'âge de dix-sept ans, il se rendit à Toulouse et s'enrôla dans la Compagnie de Jésus. Après une année de noviciat, le jeune scolastique fut envoyé à Aurillac professer un cours de grammaire. En septembre 1733 on le transféra au collège de Béziers où ses éminentes qualités de professeur d'humanités brillèrent du plus vif éclat. Jean Sérane retourna à Perpignan,

deux ans après, chargé d'enseigner la rhétorique au collège de sa ville natale. Au mois d'octobre 1737, il reçut son obédience pour Rodez, où les jeunes Jésuites suivaient alors les cours de la philosophie. Sérane se livra aux études métaphysiques qui devaient être pour lui le fondement nécessaire aux savants écrits de controverse qui l'occupèrent toute sa vie. L'année suivante il quittait Rodez pour se rendre au collège de Tournon, afin d'y étudier la théologie et l'Ecriture sainte. Ce fut le 17 mai 1739 qu'il reçut la tonsure et les ordres mineurs des mains de Monseigneur Milon, l'un des plus illustres évêques du siège de Valence. Un an après, le pieux scolastique fut honoré du sacerdoce. On le trouve au mois d'octobre 1740 dans les rangs des prêtres du grand collège de Toulouse, en troisième année de théologie. Là, comme à Tournon, il eut à soutenir des thèses publiques qui lui valurent des applaudissements unanimes. Habile aux controverses sur toutes les branches de la religion, Jean Sérane se fit tout à tous : le père des pauvres, le soutien des malades, le consolateur des prisonniers et des condamnés à mort. Jusqu'au jour de l'expulsion, trois ministères principaux dans lesquels il déploya toutes les ressources de son zèle et de sa vive intelligence, remplirent la journée du saint jésuite. On admira en lui le confesseur, le prédicateur et l'écrivain. Le parlement de Toulouse ayant rendu un arrêt défavorable au maintien des Jésuites dans cette ville, Jean Sérane s'arracha avec douleur à la cité qu'il aimait. Au mois de mai 1764, il alla se réfugier dans le Comtat-Venaissin sous la protection du Souverain Pontife. Depuis cette époque, jusqu'en 1766, et, tout en remplissant les fonctions du ministère sacerdotal dans les paroisses du Roussillon et du territoire papal, il s'occupa à mettre la dernière main à un ouvrage qu'il préparait de longue date : *La vie du R. P. Cayron*. Ce travail vit le jour à Avignon au commencement de 1767, et fut répandu dans le Midi de la France à de nombreux exemplaires. Feller le signale dans son article sur le P. Cayron « comme un modèle de perfection ». Sur ces entrefaites, Monseigneur de Reboul, évêque de Saint-Paul-Trois Châteaux confia à Jean Sérane la cure de Bollène, à laquelle était annexée la dignité de chanoine. L'humble jésuite accepta ce poste, mais ne voulut jamais d'autre titre que celui de sacristain-curé. A la suite de complications diplomatiques survenues entre le duc de Choiseul et Clément XIII — complications qui firent retomber la localité de Bollène sous la domination du roi — l'évêque de Saint-Paul déplaça Jean Sérane pour le nommer au mois de juillet 1768, prêtre secondaire dans la paroisse de Suze-la-Rousse. Son passage dans cette bourgade fut marqué par des traits signalés de bienfaisance et aussi par l'accomplissement d'un certain nombre d'événements miraculeux. Un bref de Clément XIV en date du 21 juillet 1773, portant suppression de l'Institut des Jésuites, contraignit Jean Sérane à rentrer à Toulouse pour reprendre dans cette ville toutes ses œuvres de dévouement. Le 23 mars 1776, l'administration ecclésiastique le plaça à la tête de l'église quasi-paroissiale de Nazareth avec le titre de consorciste. Ce fut là le théâtre où son zèle apostolique rayonna au-dehors jusqu'aux derniers jours de sa vie. Jean Sérane donna dans le diocèse et dans les provinces limitrophes des prédications, des missions et des retraites. Il mourut à Toulouse, en odeur de sainteté, le 17 avril 1784.

Emile Bouniol, *Le R. P. Jean Sérane, prêtre de la compagnie de Jésus*, Toulouse, librairie Sistac et Boubée, 1884, in-12, 174 p. — L'abbé Toupin, curé de Suze-la-Rousse, *Le P. Jean Sérane*, dans le *Bulletin archéologique des provinces ecclésiastiques d'Aix et d'Avignon*. — *Semaine religieuse* du diocèse de Perpignan, année 1884, p. 243, *Vie du P. Sérane*.

SÉRANE (Jean-Etienne-Albert), neveu du précédent, était fils de Louis Sérane et de Thomase Ferriol. Il fut avocat au Conseil souverain du Roussillon avant 1789, adopta les principes de la Révolution et fut nommé président du Département des Pyrénées-Orientales. Jean-Etienne Sérane fut arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire et guillotiné le premier messidor an II (19 juin 1794). Il avait épousé Thérèse Anglès et ne laissa, à sa mort, qu'une fille unique Thérèse qui se maria à Joseph de Lazerme, député des Pyrénées-Orientales sous Charles X.

Sorel, *Les Girondins du Roussillon*.

SERDA (François) fut pourvu de l'archidiaconé de Conflent par bulles émanées de Rome, le 15 novembre 1660. Il succéda à Jérôme Lléopart qui avait résigné cette charge. François Serda mourut le 31 janvier 1662 et demanda par testament que tous ses biens fussent vendus à l'encan. Le produit devait être affecté à la célébration de messes pour le repos de son âme.

Archives des Pyr.-Or., G. 124.

SERIGLE (Gaspard) était sculpteur à Perpignan en 1732.

Archives des Pyr.-Or., G. 304.

SERINYA (Raymond de), magistrat, reçut d'Alphonse V, roi d'Aragon, des provisions qui lui conférèrent l'office de juge du domaine des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Plus tard, la reine Marie continua sa confiance à Raymond de Serinya. Cette princesse lui adressa une lettre, lui promettant de le maintenir dans sa charge, sa vie durant. A sa mort, Raymond de Serinya fut remplacé par Etienne Mir.

Archives des Pyr.-Or., B. 215, 230, 234, 253.

SERRA (Bernard de) exerça successivement le commandement des châtellenies de Salses et d'Opoul sous le règne de Pierre III d'Aragon. Il reçut ensuite commission de lieutenant du procureur royal en Cerdagne, en Barida et dans la vallée de Querol.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 110, 121.

SERRA (Jacques de), né à Valence, en Espagne, d'une famille noble, originaire de la Sardaigne, fut archevêque d'Arborée, vicaire du pape *in Urbe*, et évêque d'Albane. De plus il obtint l'administration perpétuelle des églises d'Elne, de Calahorra et de Calzada, qui n'en faisaient qu'une, des abbayes ou monastères bénédictins de Sainte-Marie de Ripoll et de Saint-Michel de Cuxa. Le 28 septembre 1500, le pape Alexandre VI le créa cardinal-prêtre du titre de Saint-Clément et il fut appelé cardinal d'Arborée. Le 5 septembre 1506, Jacques de Serra prit possession par procureur de l'évêché d'Elne, resté vacant par le décès de François de Loris arrivé le 22 juillet 1505. Le 25 mars 1507, le cardinal d'Arborée pourvut Bérenger Rodon, religieux bénédictin, des bénéfices de la prévôté-majeure de Saint-Michel de Cuxa, et le nomma, par procuration, vicaire-général de l'abbaye pour le spirituel et le temporel. Le 20 avril 1507, Pierre, évêque de Constantinople étant à Ille, donna la tonsure à Guillaume-Paul Davi, avec l'agrément du vicaire-général du cardinal d'Arborée, *administrateur perpétuel de l'Eglise d'Elne.* Le 25 janvier 1508, Jacques de Serra permit de transporter dans la nouvelle église de Saint-Jean de Perpignan les objets du culte de Saint-Jean-le-Vieux. Ce prélat faisant sa résidence à Rome, ce fut Antoine Guerau, évêque de Sébaste, qui, le 16 mai 1509, consacra la cathédrale actuelle, récemment édifiée. Le clergé s'y installa le 9 juin 1510. Le 3 août 1509, le cardinal d'Arborée nomma Pierre-Louis de Fons, prévôt de Fillols, son procureur général dans l'abbaye de Cuxa. Peu de temps après, ce dernier étant décédé, Jacques de Cuxa le remplaça par Roger de Pallas. Le 23 août 1509, le cardinal d'Arborée réglementa la communauté ecclésiastique de Millas, en promulguant des statuts qui furent donnés à Rome, revêtus de la propre signature et du sceau de ce prince de l'Eglise. Le 23 mai 1511, le siège d'Elne qui se trouvait déjà détaché de fait de la métropole de Narbonne, en fut définitivement distrait et soumis immédiatement au Saint-Siège apostolique par le pape Jules II, malgré toutes les réclamations de l'archevêque de Narbonne. Le 15 janvier 1513, par une lettre datée de Rome, Jacques de Serra nomma vicaire-général Eugène Crivaller, chanoine-hebdomadier de la collégiale de Saint-Jean. Le 26 février 1515, par une autre lettre, il institua aussi François Bonet vicaire-général du diocèse. Le cardinal Jacques de Serra mourut en 1517.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.* — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

SERRA (François), *fuster* de Perpignan, construisit, en 1632, un retable pour l'autel du Saint-Nom de Jésus, élevé dans l'église d'Estagel.

Archives des Pyr.-Or., G. 783.

SERRA (Joseph), chanoine d'Elne, fut pourvu du grand archidiaconé, le 15 octobre 1750, en remplacement de Guillaume de Massia de Salelles, décédé. Joseph Serra mourut en 1754.

Archives des Pyr.-Or., G. 117.

SERRA (Jean), nommé coadjuteur du chanoine d'Elne Joseph Xaupi en 1735, obtint des bulles, le 2 août 1762, qui lui conférèrent la coadjutorerie de l'archidiaconé de Vallespir. A la mort de Joseph Xaupi, titulaire de cette dignité ecclésiastique, Jean Serra devint à son tour archidiacre de Vallespir. Il l'était encore en 1789.

Archives des Pyr.-Or., G. 139.

SERRADELL (Antoine), bourgeois de Perpignan, obtint du roi Alphonse V des provisions qui lui confièrent les fonctions de maître des œuvres du château de Perpignan. Il donna la démission de cet office qui fut alors donné à Jean Artigues. Antoine Serradell était, en 1451, bailli et capitaine de Rivesaltes.

Archives des Pyr.-Or., B. 272, 292, 405.

SERRALLONGA (Raymond de) figure dans plusieurs documents, depuis 1157 jusqu'en 1203, avec le nom de Serrallonga qui fut porté désormais par ses successeurs. Etait-il fils ou petit-fils de Raymond Bracads, dont on perd les traces après 1118? Rien ne le dit, mais le rapprochement des dates permet de le considérer comme son fils. Raymond de Serrallonga assista, le 3 des ides d'octobre 1157, à la nouvelle consécration de l'église d'Arles avec la plupart des seigneurs du haut Vallespir. Raymond de Serrallonga se trouva aussi présent, le 2 des calendes de novembre 1168, dans un accord passé entre l'abbé d'Arles et Bertrand de Buada, au sujet du fief de Saint-Laurent-de-Cerdans et de Coustouges. Cet acte porte aussi la signature d'Arnald de Serrallonga, qui était peut-être le frère de Raymond et qui devint plus tard évêque d'Elne. Le baron de Serrallonga devait occuper dès cette époque une place distinguée parmi la noblesse du pays, car on le trouve comme témoin dans une charte du roi Alphonse d'Aragon,

datée de Prades au mois d'octobre 1183. Raymond figure encore à la tête des feudataires du vicomte de Castellnou, le 5 des ides de juin 1193, dans une charte par laquelle, en sa qualité de chef féodal des forteresses du Vallespir, celui-ci autorisait l'abbé d'Arles à fortifier le lieu de Fourques. On trouve encore la signature de Raymond de Serrallonga dans une charte du roi Pierre d'Aragon, datée de Perpignan le 5 des ides de janvier 1202 (janvier 1203, nouveau style). C'est la dernière trace que l'on connaisse de ce personnage, et tout porte à considérer comme son fils Bernard-Hugues de Serrallonga, dont la notice suivra, bien qu'aucun document ne le dise expressément.

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

SERRALLONGA (Arnaud de), frère du précédent, fut évêque d'Elne durant une seule année (1223-1224). Les auteurs du *Gallia christiana* et le chanoine Fortaner donnent le nom d'Arnaud de Serrallonga à « un abbé de Poblet qui monta sur le siège d'Elne le 3 des calendes d'avril 1223 ». Ils avancent ensuite qu' « il fit l'acquisition du fief seigneurial du Soler pour son église et ses successeurs, et qu'il vivait encore l'année suivante. 1224 ». Puiggari a redressé une erreur dans les affirmations de ces historiens, en soutenant avec raison que l'acte du 3 des calendes d'avril 1223 se rapporte à l'acquisition de droits sur le château du Soler, et non pas à la promotion d'Arnaud à l'épiscopat. Alart corrobore cette donnée historique : « Nous avons retrouvé, dit-il, l'acte du 3 des calendes d'avril 1223, par lequel Guillem Jorda, du Soler, archidiacre d'Elne, cède à l'église d'Elne et à Arnald de Serrallonga (évêque) élu d'Elne, les droits d'hypothèque qu'il avait sur le château du Soler, contre les héritiers de Ferrand du Soler, son frère : *et tibi Arnaldo de Serrallonga Elnen. electo* ». Mais Puiggari se trompe à son tour lorsqu'il accepte et accrédite l'étrange assertion du P. Finestres qui, dans son *Histoire du monastère de Poblet*, appelle cet évêque Arnaud de Filleta. Il convient donc de réintégrer le roussillonnais Arnaud de Serrallonga dans l'Episcopologie du diocèse d'Elne et de voir en lui le frère de Raymond, baron de Cabrens, enfants l'un et l'autre de Raymond Bracads. Arnaud de Serrallonga était parvenu à une extrême vieillesse lorsqu'il fut promu à l'évêché d'Elne. Il ne fit, d'ailleurs, que passer sur ce siège. On le trouve encore, le 16 septembre 1224, souscrivant un acte dressé par suite du testament de Pierre Pauc ; mais l'année suivante, Raymond, son successeur, était déjà en possession de la mître d'Elne. Arnaud de Serrallonga fut l'oncle paternel de Bernard-Hug, baron de Cabrens, qui eut aussi un fils du nom d'Arnaud, lequel devint chanoine d'Elne, prévôt de Saleilles et archidiacre de Conflent (1263-1293).

Archives des Pyr.-Or., B. 79. — *Gallia christiana*, t. VI. — Fortaner, *Notice ecclésiastique sur le diocèse d'Elne*. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série. — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais*.

SERRALLONGA (Bernard-Hugues de), fils de Raymond de Serrallonga « paraît pour la première fois, dit Alart, dans la constitution de paix et trêve que Nunyo Sanche, seigneur souverain de Roussillon et de Cerdagne, fit jurer par toute la noblesse des deux comtés, le 2 octobre 1217. Bernard-Hugues occupa une des premières places parmi les magnats et chevaliers de cette époque et on le voit fréquemment à la cour des souverains du Roussillon ; ainsi, dès l'an 1222, le 11 avril, il figure comme témoin dans une charte de Nunyo Sanche, datée de Perpignan, en faveur de Raymond Cadell, de Puigcerda. Bernard-Hugues de Serrallonga avait épousé la plus riche héritière du Vallespir, la dame de la baronnie de Cortsavi, Ermessende, fille aînée de Raymond, seigneur de Cortsavi et des territoires actuels de Labastide et de Boule-d'Amont, veuve de Raymond de Termes et déjà mère d'un fils qui fut le fameux capitaine Olivier de Termes. Bernard-Hugues de Serrallonga eut, de son mariage avec Ermessende, trois fils et deux filles, Raymunda et Saurina. La première épousa Raymond de Canet, le plus puissant seigneur du Roussillon. On trouve Bernard-Hugues de Serrallonga à la cour de Nunyo Sanche, le 17 novembre 1227. Il était à Barcelone le 21 décembre 1228, pour jurer les paix et trêves décrétées par le roi Jacques d'Aragon. On le trouve ensuite le 1er juin 1229, dans l'acte par lequel le vicomte Pierre de Fenouillet fit abandon de sa vicomté à Nunyo Sanche. Il est bien probable qu'il prit part ensuite à l'expédition de la conquête de Majorque avec Nunyo Sanche, bien que son nom ne soit pas cité à cette occasion ; mais le fils de sa femme, Olivier de Termes, figure parmi les combattants. Le 5 mars 1234 Bernard-Hugues de Serrallonga prêta foi et hommage à Hugues, comte d'Empories, pour le château de la Clusa qu'il tenait en fief pour lui. Le 22 janvier 1237, il renonça avec son fils Guillem-Hugues en faveur des Templiers, à tous les droits qu'il avait sur un manse sis à Passa. Ce fut vers la même époque que Bernard-Hugues de Serrallonga prêta serment de fidélité et hommage à son seigneur suzerain, Guillaume, vicomte de Castellnou, pour ses châteaux de Serrallonga et de Mont-Doin qu'il déclara tenir en fief pour le vicomte en lui promettant, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, d'être à sa disposition pour les hosts et chevauchées, les cours et plaids de justice. A leur tour, le vicomte de Castell-

nou et son fils Jaubert, le 17 avril 1241, se reconnurent vassaux de Nunyo-Sanche, souverain de Roussillon, et déclarèrent tenir en fief pour lui, entre autres, « le château de Mont-Doin, celui de Mont-Alba et celui de Serrallonga », avec tous leurs territoires et dépendances » lesquels châteaux, disent-ils, sont tenus en fief pour nous par Bernard-Hugues de Serrallonga ». C'est la première mention que l'on connaisse de cette dépendance du baron de Serrallonga à l'égard du souverain du Roussillon, comme seigneur suzerain, et cette reconnaissance eut de graves conséquences pour les successeurs de Bernard-Hugues, car elle servit de prétexte au domaine royal pour opérer six ou sept fois la saisie partielle ou totale de la baronnie de Serrallonga. Rien ne peut faire mieux juger de l'importance de la famille de Serrallonga à cette époque et de la renommée d'honneur et de droiture de Bernard-Hugues en particulier que les deux faits suivants. Le chevalier Joffre de Céret fit son testament le 12 août 1239 et chargea Bernard-Hugues et son fils Guillem-Hugues d'en faire remplir les dispositions. De même le 22 juillet 1240, le chevalier troubadour Pons d'Ortaffa, après avoir désigné plusieurs exécuteurs testamentaires » supplie l'évêque d'Elne, Bernard-Hugues et ses fils de protéger et défendre sa veuve et ses enfants. » Nunyo-Sanche mourut au commencement de l'année 1242, et eut pour successeur le roi Jacques I[er] d'Aragon, qui fit jurer sa constitution de paix et trêves à Malloles le 15 mars suivant par tous les barons de Roussillon et Cerdagne, parmi lesquels figura Bernard-Hugues de Serrallonga. Dans le cours de la même année, Bernard-Hugues et ses fils prirent part à une tentative ou expédition de guerre organisée en Roussillon par Raymond de Trancavel, vicomte de Béziers, et par d'autres réfugiés du Languedoc, dans le but de reprendre les biens dont ils avaient été dépossédés à la suite de la croisade contre les Albigeois. Parmi eux figurait en première ligne Olivier de Termes, fils d'Ermessende de Cortsavi. Les exilés furent un instant maîtres de Carcassonne et firent révolter beaucoup de villes des environs ; mais Raymond VII, comte de Toulouse, leur allié, se soumit au roi de France et la révolte n'eut pas d'autres suites qu'un redoublement de persécutions et de confiscations contre les révoltés et leurs complices considérés comme *faidits* ou hérétiques. Une sentence rendue à Béziers le 21 juillet 1242, par Pierre, archevêque de Narbonne, excommunia le comte de Toulouse et tous ses *valedors* ou complices, « et nommément Olivier de Termes, Pons d'Olargues, Bernard-Hugues de Serrallonga *et tous ses enfants*, ainsi que leurs aides et soutiens du Razès, du Narbonnais et du Termenez qui les ont volontairement accueillis ». Outre Olivier, fils d'Ermessende, les autres enfants de Bernard-Hugues et de cette dame sont Guillem-Hugues, Raymond et Arnald, et il n'est pas probable que ce dernier, déjà chanoine d'Elne en 1241, ait pris part à cette guerre et qu'il ait été excommunié comme le reste de sa famille. Malgré cette excommunication, le seigneur de Serrallonga continua de suivre la cour du roi d'Aragon, Jacques le Conquérant, comme il l'avait fait pour celle de Nunyo-Sanche et dès le 6 janvier 1242, on le voit auprès du roi, à Perpignan, en compagnie de Roger, comte de Foix, du vicomte de Béziers et de Bernard de Berga, évêque d'Elne. Le 24 avril 1243, on le trouve encore avec le roi à Montpellier. Le 1[er] mars suivant, il accorda divers privilèges aux habitants de Canet, en qualité de tuteur testamentaire de ses petits-fils Guillaume de Canet et Pierre de Domanova, fils mineurs de Raymond de Canet et de Raymonde de Serrallonga. Bernard-Hugues reçut de Jausbert d'Ille l'aveu féodal de quelques revenus qu'il possédait à Cascfabre, le 8 octobre 1245, et quelques jours après, les 23 et 29 octobre, il figura comme témoin dans deux chartes du roi d'Aragon, datées de Perpignan. Le 28 janvier 1250, Bernard-Hugues de Serrallonga fit vente de plusieurs manses à l'abbé d'Arles, et à partir de cette époque nous ne trouvons plus de traces de lui qu'à la suite du roi d'Aragon, à Morella, le 6 mai 1250 ; à Perpignan, à la fin de novembre 1252 et mars 1253, et, pour la dernière fois, le 8 janvier 1255. On ne sait ensuite plus rien de ce personnage qui, on le voit, dut passer bien peu de temps de son existence dans le manoir de ses ancêtres ».

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2[e] série.

SERRALLONGA (Guillaume-Hugues de), « fils aîné de Bernard-Hugues de Serrallonga et d'Ermessende de Cortsavi, raconte Alart, fut associé à la plupart des actes de son père dès l'an 1238. Il prit part avec son père et ses frères à l'expédition de Carcassonne en 1242 ; on le voit encore en compagnie de son père à la cour du roi Jacques d'Aragon à Perpignan en 1244, et il est probable qu'en cette même année il lui succéda dans la baronnie de Serrallonga. Le 8 des ides de mai 1257, il confirma à Bérenger de la Clusa la seigneurie ou commandement du château de la Clusa, que ce seigneur tenait en fief pour lui et pour lequel il devait faire les hosts et chevauchées, « les cours et plaids » à Guillem-Hug, de même que celui-ci était tenu de les faire au vicomte de Castellnou pour son château de Serrallonga, avec cette seule différence que Castellnou relevait du roi d'Aragon comte de Besalu, tandis que la Clusa relevait du comte d'Empories. Le 7 des ides d'avril 1260, les coseigneurs de Millas, Pons de Vernet et Guillem-



Hugues, « seigneur de Serrallonga et de l'honneur de la Tour dans la ville de Millas », accordèrent ou confirmèrent divers privilèges aux habitants de cette ville. Nous ne savons pas d'où pouvait provenir cette part de la seigneurie de Millas, et peut être Guillem-Hug la tenait-il de sa femme Giralda. Le 8 des calendes de mai de la même année, Pons, abbé d'Arles, assigna à l'office claustral de son monastère « les revenus et produits des moulins que Guillem-Hug de Serrallonga possédait au pied du château de Palauda » (Recueil de Fossa). A partir de cette époque, on trouve la seigneurie de Palauda constamment unie à celle de Serrallonga, comme dépendance directe du château de Montalba. Il en était de même de celle de Rayners. En effet, le 3 des calendes de septembre 1261, Guillem-Hug affranchit de toutes servitudes seigneuriales un de ses « hommes propres et *solius* » Bérenger Galangau, de Bossac, et ses descendants. Bossac est situé au territoire de Reyners, près de la rivière Ample. Nous retrouvons Guillem-Hug auprès du roi Jacques d'Aragon, à Murcie, en 1266 (nones de février 1265), en compagnie de son neveu Guillaume de Canet, de Jausbert, vicomte de Castellnou, et d'autres barons roussillonnais. Il ne nous est plus connu ensuite que par son testament reçu par un notaire d'Arles, nous ne savons en quel lieu, le 4 des nones d'août 1267, en présence de Bernard d'Oms, de Galcerand de Céret, de Bérenger de Sant-Marti, de Bérenger deç Catllar et de Delmau deç Volo ». Guillaume-Hugues de Serrallonga ne laissa qu'un fils mineur et cinq filles, dont l'aînée seule, nommée Tibors, reçut une dot de deux mille pièces d'or. Quant aux quatre autres, Raymonde, Guillelma, Constance et Béatrix, il ne leur laissa qu'une somme minime en ordonnant de les mettre dans un couvent. Raymonde de Serrallonga, religieuse-chanoinesse de Saint-Sauveur à Perpignan, gouverna ce monastère depuis l'année 1321 jusqu'en 1335. Guillaume-Hugues de Serrallonga partit, en effet, pour la Croisade ainsi que le rappelle un document de 1278, mais on ignore s'il passa dans la Terre-Sainte, ou s'il prit part à la croisade de saint Louis contre Tunis. Il dut mourir dans le courant de l'année 1270, car la copie de son testament fut délivrée par le notaire le 31 juillet 1270, c'est-à-dire, selon toute probabilité, à l'époque où l'on reçut à Serrallonga, la nouvelle de la mort du croisé pour régler sa succession.

ALART, *op. cit.*

SERRALLONGA (Arnaud de), frère du précédent, était déjà chanoine d'Elne en 1241. « Ce personnage, dit Alart, devait faire assez bonne figure au chapitre et on le trouve pourvu de nombreux bénéfices ecclésiastiques. Il n'était encore que chanoine en 1256, et il n'apparaît qu'en avril 1263 avec le titre d'archidiacre de Conflent qu'il garda toute sa vie. C'est sous ce titre que le 10 des calendes de mai 1269, il fit construire dans l'église cathédrale d'Elne un autel sous le vocable de l'archange Saint-Michel, où il institua un bénéfice ecclésiastique. Le choix de ce vocable s'explique sans doute par les souvenirs du lieu de la naissance du fondateur, car la chapelle du château de Cabrens était sous l'invocation de Saint-Michel. Le 15 des calendes de septembre 1272, l'archidiacre de Conflent, du consentement de son évêque, vendit en franc-alleu la terre de Falgars avec tous les droits seigneuriaux, à Raymond, abbé d'Arles. Le 5 des nones d'octobre 1276, il reçut l'investiture de la chapellenie de Sainte-Cécile de Celra en Conflent. Le 16 des calendes de novembre de la même année, il obtint la chapellenie de Saint-Julien de Villeneuve-de-la-Raho, vacante par décès de R. de Garrigans, précenteur de Castello d'Emporics et chanoine d'Elne, et celle de Saint-Michel de Labastide, en Vallespir, vacante par décès du chapelain Bérenger. A la même époque, il possédait aussi la rectorie de l'église de Rovenac au diocèse de Narbonne et la chapellenie de Sainte-Marie de Castell-Rossello, qu'il conservait encore en 1283. A la suite de la guerre de 1285, il prit parti, avec son neveu, pour le roi d'Aragon, contre le roi de Majorque, et il fut forcé d'émigrer. Tous ses biens furent confisqués, et on le trouve réfugié à Peralada en 1291, avec son titre d'archidiacre de Conflent. Il existe de lui une lettre datée de Peralada, le 16 des calendes de novembre 1291, relative à une dette qu'il avait jadis reconnue à un certain Bernard Cabal d'Elne. Elle est scellée (cire verte) du sceau de l'archidiacre. Le sceau est rond avec la légende + S (igillum) A (rnaldi) D. SERRALONGA : A (rchidiaconi) c ONFLUENTIS. Le milieu du sceau est occupé par une chèvre, armes parlantes de la famille de Serrallonga, dérivées du château de Cabrens. Arnald de Serrallonga vivait encore dans l'exil en 1293, à Peralada, où il mourut sans doute peu après, car la maison qu'il avait possédée à Perpignan fut vendue à la fin d'août 1296 à Gui Cadell de Puigcerda. »

ALART, *op. cit.*

SERRALLONGA (Raymond de), second fils de Bernard-Hugues de Serrallonga et d'Ermessende de Cortsavi, était frère du précédent. La baronnie de Cortsavi et de Labastide qui était un fief de sa mère, échut en héritage à Raymond de Serrallonga. Celui-ci porta le nom patronymique de Serrallonga durant tout le cours de sa vie, bien qu'il fut seigneur de Cortsavi. Ce fut son fils Arnald qui reprit l'appellation de Cortsavi (voir ce nom), et un autre de ses fils,

Raymond de Cortsavi, fut élu évêque de Majorque en 1318.

ALART, *op. cit.*

SERRALLONGA (Bernard-Hugues de) était fils de Guillaume-Hugues de Serrallonga et de Geralda. Il était fort jeune à l'époque de la mort de son père et on ne le voit figurer comme seigneur de Serrallonga qu'en 1278. Bernard-Hugues de Serrallonga demeura une dizaine d'années sous la tutelle de sa mère et de son oncle, l'archidiacre de Conflent, Arnald de Serrallonga. Durant ce temps, le tuteur fit couvrir de fortifications toutes les dépendances de la seigneurie de Serrallonga, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de son suzerain, Guillaume de Castellnou. Lorsque Bernard-Hugues de Serrallonga eut atteint sa majorité, le vicomte de Castellnou somma le baron de Cabrens de remettre la seigneurie de Serrallonga dans l'état où l'avait laissée son père, à l'époque de son départ pour la croisade. Les deux chevaliers convinrent de s'en rapporter au roi de Majorque. Le 12 février 1278, Jacques Ier porta une décision que les deux parties acceptèrent et approuvèrent. « Le 6 des ides d'octobre 1278, rapporte Alart, Barthélemi d'Un Castell, *porter* du roi de Majorque, reconnut avoir reçu de Pierre Franc, bailli de Rayners, une somme de 1250 sols, au nom de Geralda, veuve de Guillem-Hugues. Cette dame, qui possédait la seigneurie de Rayners, selon les dispositions testamentaires de son mari, semble avoir survécu à son fils et même à son petit-fils, le dernier des Serrallonga, car on trouve encore une dame Geralda de Serrallonga en possession de la seigneurie de Palauda au mois de juin 1317. Son fils, Bernard-Hugues, était à Perpignan le 2 des ides de novembre 1278 et faisait un emprunt, en donnant comme caution le chevalier Bérenger dez Catllar dont il était peut-être le gendre. Le 13 des calendes de février suivant (janvier 1279), le roi Jacques de Majorque fut forcé de se reconnaître vassal de son frère aîné, Pierre roi d'Aragon, et celui-ci, non content d'imposer un nouveau traité à son frère, exigea que le comte de Foix, le vicomte de Castellnou, Dalmau de Rocaberti, Bernard-Hugues de Serrallonga, Arnau de Cortsavi, Guillaume de Canet et presque tous les principaux barons du Roussillon se rendissent garants de son exécution (Gazanyola, *Hist. du Rous.*, p. 171). La plupart de ces seigneurs, surtout ceux du Vallespir, embrassèrent le parti du roi d'Aragon contre le roi de Majorque, qui avait livré ses états au roi de France dans la guerre de 1285, par une violation flagrante du traité de 1279 : c'est ce qui explique la conduite des chevaliers qui s'étaient engagés à le faire respecter. Le 3 des ides de juillet 1281, dame Geralda de Serrallonga, son fils Bernard-Hugues et son épouse Ermessende, concédèrent ou confirmèrent à divers habitants de Miralles, dans la paroisse et territoire de Prats-de-Mollo (quartier du Coral), le droit de pacage à la Serra de Turquera, au bois de Pinadell et, disent-ils, « en tous nos lieux » ainsi qu'ils l'avaient précédemment, en maintenant aux vassaux du seigneur de Serrallonga un usage réciproque dans le territoire de Miralles : le tout moyennant un droit d'entrée de 22 sols 6 deniers barcelonais et une censive d'un fromage à la Saint-Jean de juin (Archives de Prats-de-Mollo, Livre vert, f° 38 r°). La serra de Turquera est située dans le territoire actuel de La Menera qui a dépendu de tout temps de la baronnie de Serrallonga, mais il faut remarquer, dans cet acte, cette intervention de la mère de Bernard-Hugues, qui était cependant marié à cette époque. Les derniers actes connus de Bernard-Hugues « de Cabrenç, fils et héritier de feu G. Hug de Serrallonga », sont du 4 des calendes d'avril 1284. A cette date, Ermengaud de Llupia, fils de Gaucerand de Céret, reconnut tenir pour lui le fief du Vilar de Loba, situé dans la paroisse de Saint-Pierre de la Serra (Bellpuig). Le même jour Bernard-Ug de Cabrenç, se disant âgé de plus de vingt ans « et tenant la libre administration de ses biens », du conseil « de ses amis » et, entre autres, d'Arnald de Cortsavi, qui était son cousin-germain, renonça en faveur de Saurimunda, « damoiselle », fille de feu Gaucerand de Céret et par conséquent sœur d'Ermengaud de Llupia, à tous les droits qu'il pouvait avoir sur le fief que le dit Gaucerand avait tenu pour ses prédécesseurs, sur divers manses situés dans la paroisse de Saint-Christophe de Baget (au diocèse de Gérone), moyennant 1.475 sols barcelonais. C'est la dernière mention connue de Bernard-Ug, seigneur de Cabrenç. L'année suivante (1285) eut lieu la croisade de Philippe III, roi de France, contre le roi Pierre d'Aragon, dans laquelle le roi de Majorque se prononça contre son frère. Mais beaucoup de ses sujets du Vallespir, le vicomte de Castellnou, le baron de Cabrenç et bien d'autres, prirent parti pour le roi d'Aragon, combattirent contre les croisés français et persistèrent dans leur rébellion pendant toute la durée de la guerre qui ne finit qu'en 1298. Le rôle de Bernard-Ug nous est complètement inconnu au milieu de ces événements ; on ne connaît que le fait de sa rébellion, ou trahison, comme disait le roi de Majorque, ce qui entraîna la confiscation de tous ses biens au profit du domaine royal. On peut supposer qu'après la campagne de 1285, il resta auprès du vicomte de Rocaberti, mais il était déjà décédé avant le mois d'avril 1293 et il ne laissait qu'un fils et une fille qui lui succédèrent plus tard à Cabrenç. Pendant toute cette période et jusqu'à la paix défini-



tive, ce fut le roi Jacques de Majorque qui porta le titre de baron de Cabrenç. Le chevalier Pons de la Clusa étant décédé en 1292, sa fille mineure, Blanche de la Clusa, fut obligée de reconnaître le fief de son château qu'elle tenait pour le seigneur de Serrallonga. Son tuteur, Pierre Adalbert, reconnut en effet le 13 des calendes d'avril 1292 (mars 1293), au roi de Majorque, « que le château de la Clusa est tenu en fief pour le feu Bernard-Hugues de Serrallonga ou de Cabrenç et pour ses prédécesseurs, dont le roi de Majorque tient lieu et place et auxquels il a succédé par droit de confiscation, à cause de la trahison que ledit Bernard-Hugues a perpétrée contre ledit roi » (*Liber feudor.*, C, f° 167). Cette situation dura jusqu'en 1298. A cette époque, le roi de Majorque détenait encore, entre autres châteaux, celui de Castellnou, ainsi que les lieux de Rayners, Palauda et Fontanils, qui dépendaient de la baronnie de Cabrenç. La paix fut conclue entre le roi d'Aragon et celui de Majorque à Argelès, le 3 des calendes de juillet 1298, et tous les émigrés roussillonnais qui avaient suivi le parti du roi d'Aragon pendant la dernière guerre rentrèrent en possession de leurs biens, entre autres Jaspert et Dalmau de Castellnou, Arnau de Cortsavi et (d'après M. Gazanyola, page 180), « les fils de Bernard-Hugues de Cabrenç ». Les documents ne font connaître qu'un fils de Bernard-Hugues, nommé Guillem-Galcerand, et une fille, Béatrix de Serrallonga ».

Alart, *op. cit.*

SERRALLONGA (Guillaume-Galcerand de), fils du précédent, ne devait avoir guère plus de vingt ans lorsqu'il rentra dans l'héritage de ses ancêtres. On le voit assister à Gérone, le 19 octobre 1302, à la prestation de foi et hommage faite au roi d'Aragon par l'infant Sanche de Majorque, au nom du roi Jacques son père. Le 28 septembre 1306, Guillaume-Galcerand de Serrallonga prêta foi et hommage à Pons-Hugues, comte d'Empories, pour le château de la Clusa et, le 13 septembre 1307, il prêta un serment semblable au roi Jacques de Majorque pour le fief du château de Rayners. Le lendemain, le roi de Majorque Jacques Ier confirma en fief à Guillaume-Galcerand de Serrallonga les justices de la localité de ce nom et du château de Cabrens. On ignore la date de la mort de ce chevalier. Elle peut cependant être rapportée avec toute probabilité aux derniers mois de 1312, car sa sœur Béatrix lui avait déjà succédé en février 1313. Guillaume-Galcerand de Serrallonga mourut sans enfants.

Alart, *op. cit.*

SERRALLONGA (Beatrix de), sœur et héritière du précédent, transporta la baronnie de Serrallonga dans la maison de Rocaberti (voir les articles de ce nom) en l'année 1313.

Alart, *op. cit.*

SERRES (Jean de), damoiseau de Perpignan, fut appelé par la reine Marie d'Aragon au commandement de la châtellenie de Bar en remplacement de Michel de Vera, mort au service du roi. Plus tard l'*alcaydie* de la Tour Cerdane lui fut conférée. Jean de Serres était viguier de Roussillon au mois d'octobre 1440.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 406, G. 142.

SERVENT (François), chirurgien de Perpignan, collabora, avec Gelabert et Torrello, à la publication en catalan d'une édition revue et corrigée de la Chirurgie d'Argilata.

Henry, *Histoire de Roussillon.*

SERVENT (Jean) occupait l'archidiaconé de Vallespir en 1394. Il succéda à Etienne d'Agremont. Jean Servent était encore auditeur en la cour royale d'Aragon. Le roi Martin Ier lui donna commission pour poursuivre dans le diocèse d'Elne tous prêtres et clercs possédant des bénéfices royaux qui étaient accusés d'immoralité ou d'autres délits. François Alerigues, orfèvre de Perpignan, fabriqua un sceau d'argent pour l'usage du nouveau commissaire ecclésiastique. En 1407, Martin Ier étendit les pouvoirs judiciaires de Jean Servent en lui confiant l'instruction d'affaires criminelles concernant divers chapelains, prêtres royaux et autres ecclésiastiques du Roussillon, qui échappaient à la juridiction de l'Ordinaire du diocèse, à cause de leur qualité de *familiers* du roi. L'archidiacre Servent fut encore chargé par le même monarque d'obtenir de l'évêque et du clergé d'Elne des subsides, dans le but de seconder l'expédition qu'il se disposait à entreprendre contre les Maures.

Archives des Pyr.-Or., B. 188, 189, 211, 269.

SETANTI (Joachim) reçut de Philippe II des provisions qui lui conférèrent la châtellenie de Bellegarde, à la mort de Gérard de Sant-Marti. Joachim Setanti, qui donna la démission de son office en faveur de Jean de Camalonga, continua toutefois de percevoir, jusqu'à son décès, le salaire attaché à la charge d'*alcayde* de Bellegarde. Guillaume de Armengol fut appelé à recueillir la succession de Joachim Setanti au château de Bellegarde.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 378, 384.

SEXA (Guillaume de) était châtelain de Puyvalador en 1370.

Archives des Pyr.-Or., B. 129, 150, 157.



SFORZA (Ascagne-Marie), fils de François Sforza, duc de Milan, et de Marie Bianca, naquit à Cremone le 23 mars 1455. Destiné à l'Eglise, il fit de bonnes études à Rome. En 1476, après le meurtre du duc Galéas-Marie, son frère, Ascagne-Marie Sforza partagea les vicissitudes de sa famille. Proscrit par Simoneta, il applaudit à la chute de ce ministre ; mais l'usurpation de Louis le Maure le jeta parmi les mécontents, et il ne tarda pas à reprendre le chemin de l'exil. Dans la suite, les deux frères se rapprochèrent, et Louis demanda pour Ascagne le chapeau de cardinal que le pape Sixte IV lui accorda en 1484. Ascagne-Marie Sforza jouit à Rome d'une grande faveur. Outre l'administration des diocèses de Pesaro, de Cremone et de Novare, il eut à gouverner comme légat le patrimoine de saint Pierre. Son crédit s'augmenta encore sous le pontificat d'Alexandre VI. Ayant eu une part notable dans son élection, il reçut en récompense l'office de vice-chancelier, plusieurs bénéfices, quantité de terres et de châteaux et le palais Borgia. Ne se croyant pas en sûreté dans Rome, non seulement à cause de ses richesses considérables, mais parce qu'il passait pour le chef du parti français dans le sacré collège, il en sortit et se retira sur le domaine des Colonna. Le 20 janvier 1494, Charles de Martigny, évêque d'Elne, ayant été transféré à Castres, Ascagne-Marie Sforza fut nommé à sa place. Ce prélat ne prit jamais possession du siège d'Elne, dont il resta titulaire pendant une seule année. Ascagne-Marie Sforza était évêque d'Elne lors de l'invasion des Français en Italie. Il fut l'un des quatre ambassadeurs que Charles VIII députa auprès du pape, au mois de décembre 1494. Sans respect pour le droit des gens, il fut arrêté et conduit au château Saint-Ange. On le rendit bientôt à la liberté et il figura, le 31 décembre 1494, dans l'entrée solennelle que fit Charles VIII à Rome. Vingt jours plus tard, Alexandre VI donna l'évêché d'Elne à son fils, César Borgia. Le cardinal Ascagne-Marie Sforza représenta, auprès de Charles VIII, les intérêts du Saint-Siège. A l'avènement de Louis XII, qui avait juré la perte de Louis le Maure et la ruine des Sforza, le cardinal Ascagne-Marie revint à Milan et se joignit à son frère pour arrêter par tous les moyens l'irruption des Français. Ce ne fut qu'au dernier moment qu'il chercha son salut dans la fuite. Livré par un traître aux Vénitiens et par ceux-ci à Louis XII, Ascagne-Marie Sforza fut enfermé d'abord à Pierre-en-Cise, près Lyon, puis dans la Tour de Bourges. En 1503, il lui fut permis de se rendre au conclave à la condition de céder sa voix au cardinal d'Amboise. Comme il n'en fit rien, il eut ordre de rentrer dans sa prison, ce que le pape Jules II empêcha. De partisan de la France, Ascagne-Marie Sforza devint son plus violent ennemi, et il s'occupa sans relâche de lui susciter des embarras. Le poison ou la peste, on ne sait lequel, l'arracha brusquement à ses ténébreuses intrigues pour le conduire au tombeau. Il mourut à Rome, le 28 mars 1505.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale.*

SIAU (François-Emmanuel-Léonard) était négociant à Perpignan avant la Révolution. Délégué en 1790, par la garde nationale de cette ville, pour exposer à la Constituante les troubles provoqués par le vicomte de Mirabeau, il fut élu, le 1er septembre 1791, député des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée Législative, le quatrième sur cinq, à la pluralité des voix sur 139 votants. François Siau fut membre du comité du commerce, ne joua aucun rôle en vue et disparut de la scène politique après la session parlementaire.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires.*

SIAU (Antoine), né en 1799, fut, au rapport de M. Pierre Vidal, « un des plus zélés et des plus intelligents propagateurs du progrès agricole et horticole, et spécialement de ce qui concerne l'éducation régénérée et perfectionnée des vers à soie. Siau fut l'ami de Pasteur, et lorsque cet illustre savant vint dans les Pyrénées-Orientales, en 1867, il lui fit visiter plusieurs éducations dans diverses localités. Cette visite fut le point de départ des progrès si remarquables de l'industrie séricicole dans le Roussillon ; ils sont dus aux découvertes et aux leçons de Pasteur et au prosélytisme ardent et éclairé d'Antoine Siau. En 1880, Siau fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. C'était le couronnement d'une longue, très longue carrière consacrée au bien et aux intérêts publics ; il avait alors 81 ans. Il mourut un an après. Quelque temps avant sa mort, Léon Brousse fit son portrait qui fut exposé au Salon de 1882. Pierre Véron a décrit et caractérisé en quelques lignes cette superbe toile : « M. Siau, assis, accoudé sur un fauteuil, interrompt sa lecture et lève sa tête vénérable, ouvre la bouche et, du regard, semble interroger. Faciès fouillé d'étude et d'une expression des plus sincères. »

XXVIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales. — Pierre VIDAL, *Histoire de la ville de Perpignan*, Paris, Welter, 1898.

SICART DE TAQUI (François de), citoyen noble, devint en 1775 viguier de la Cerdagne française, et exerça cette charge jusqu'en 1787, date de sa mort. Il épousa, en 1775, à Villefranche-de-Conflent Anne d'Alougny, fille de Louis d'Alougny, chevalier de Saint-Louis, major de la place de Villefranche et

de Marie-Thérèse de Miquel. De cette union naquit un fils appelé aussi François, dont la notice suit.

Miquel de Riu, *Extrait des souvenirs de M. François Sicart d'Alougny*, dans le *XXXVIIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

SICART (François de), fils du précédent, né en 1778, fut nommé viguier de Cerdagne, à la mort de son père, bien qu'il fut à peine âgé de neuf ans. Un substitut remplit les fonctions de cette charge jusqu'à l'époque de la Révolution. Après avoir pris du service dans un régiment de cavalerie, François de Sicart d'Alougny retourna dans le Roussillon en 1803. Il contracta alors alliance avec une demoiselle Miquel de Riu-Calmètes et revint en Cerdagne pour y relever les débris de sa fortune. En 1810, les armées espagnoles ayant envahi la Cerdagne, ravagèrent et incendièrent les domaines de François de Sicart d'Alougny, qui quitta alors le département des Pyrénées-Orientales pour entrer dans l'administration des douanes. François de Sicart d'Alougny prit sa retraite en 1845, étant inspecteur. Il avait été élu deux fois maire de Villefranche-de-Conflent, en 1806 et en 1850. Il mourut à Perpignan le 26 décembre 1863.

Miquel de Riu, *op. cit.*

SIMON (Jean), plus connu sous le nom de *Coll-Suspiné* et de *Tocabens*, naquit en 1821 à Saint-Martin de Forès (Espagne). Il exerçait dans cette localité le métier de marchand de safran. Jean Simon arriva dans le Roussillon en 1840, à la suite des réfugiés carlistes, victimes de la guerre civile. Doué d'un tempérament vif et d'une intelligence supérieure, il ne tarda pas à se créer des relations avec certains de ses coreligionnaires politiques. Le 21 février 1845, il avait déjà organisé, à Las Illas, une bande de treize brigands qui, durant une année et sous le nom de *Trabucayres*, jetèrent l'épouvante et l'effroi dans le département des Pyrénées-Orientales. Le 27 février de cette même année, les Trabucayres arrêtèrent une diligence dans une forêt située entre Gérone et le village de Tordera. Vingt voyageurs furent pillés et maltraités. Trois d'entre eux furent retenus en ôtages, parmi lesquels un jeune étudiant de seize ans, Jean Massot, originaire de Darnius. Après avoir demandé le silence aux voyageurs avec de terribles menaces, les assassins disparurent dans les bois. Les autres sequestrés, accablés sous le poids de la fatigue et des ans, ne pouvant plus suivre à travers la montagne la marche forcée des séides de *Coll-Suspiné*, ne tardèrent pas à succomber. Restait le jeune Massot. Les Trabucayres décidèrent de le mettre en lieu sûr et sous bonne garde : ils risquaient en le traînant après eux de lui fournir le moyen de s'évader, à l'occasion d'une rencontre avec la force armée. Ils l'enfermèrent, en conséquence, dans la grotte de *Bassaguda* (commune de Coustouges), cavité circonscrite de manière que cinq hommes assis, la tête courbée, y sont à l'étroit. C'est là que l'infortuné Massot passa le dernier mois d'une existence d'angoisses, du 1er avril au 1er mai 1845. C'est là aussi qu'il écrivit à sa mère éplorée lettres sur lettres pour obtenir le prix de sa rançon. Chacune de ces lettres était accompagnée d'une autre missive du commandant *Coll-Suspiné* qui signait *Tocabens*. Toutes disaient invariablement à Mme Massot que si elle n'envoyait pas, à bref délai, 800 onces d'or (65.000 francs) à un lieu désigné, elle recevrait bientôt une nouvelle demande accompagnée d'une oreille de son enfant, puis une autre oreille, et successivement le nez, les yeux et enfin la tête. A la suite des démarches de la famille Massot, on s'était décidé des deux côtés des Pyrénées, à concerter un mouvement pour prendre les Trabucayres entre deux feux. Ceux-ci comprirent qu'ils ne pouvaient rester plus longtemps à la limite des deux pays sans courir le risque d'être pris. Ils se décidèrent à entrer en Roussillon, et à attendre, près de la *Fou*, au *Mas de l'Aloy* (commune de Cortsavi) que l'orage fut passé. Mais avant de partir, il fallait se débarrasser du prisonnier. La mort de Massot fut résolue. Cette victime dont l'innocence et la jeunesse eussent désarmé le plus lâche, périt égorgée, mutilée à coups de poignards dans la grotte de *Bassaguda*, le 1er mai 1845. Le 5 mai 1845, la douane, la gendarmerie et une compagnie d'infanterie cernèrent le mas de l'*Aloy*. La porte étant ouverte, quatre hommes enveloppés de capes sortirent précipitamment de la grange : on les somma de s'arrêter, mais ils prirent la fuite. On commanda de faire feu ; un d'eux tomba mortellement blessé, les autres furent poursuivis et arrêtés. Solidement liés, les malfaiteurs furent dirigés vers la prison de Céret. D'abord incarcérés à la maison d'arrêt du second arrondissement, les Trabucayres furent transférés à Perpignan, dans la prison de Sainte-Claire. L'instruction du procès dura près d'un an. Les suppôts de *Coll-Suspiné* comparurent en Cour d'assises le 19 mars 1846. En raison du nombre des prévenus (ils étaient dix-sept) et de la grande affluence que devait attirer l'intérêt des débats, la salle des audiences étant trop petite, l'affaire fut jugée dans la chapelle de l'ancien couvent de Saint-Dominique, alors affectée à l'enseignement primaire des enfants de troupe. Là se trouvent aujourd'hui les magasins du génie militaire. Les débats durèrent dix jours. Les récits des témoins firent frissonner tous les assistants. Quatre avocats avaient pris place au banc de la défense. Les jurés entrèrent dans la salle des délibérations le 28 mars, à trois heures de l'après-midi. Ils en sortirent à huit heures du soir,

après avoir répondu aux deux cent quarante-trois questions qui leur avaient été posées. Alors éclata sur le banc des accusés une scène de scandale telle que les fastes judiciaires n'en ont jamais enregistré. Pendant que la cour délibérait sur l'application de la peine, les Trabucayres parlaient et vociféraient à la fois, accompagnant leurs paroles de gestes injurieux et menaçants ; c'étaient des imprécations contre les témoins, contre les jurés, contre la loi française, mêlées aux plus horribles blasphèmes. Simon, dit *Coll-Suspiné*, entre autres, se posa comme une victime de ses opinions carlistes : « C'est là, s'écria-t-il, en désignant le siège de la Cour, et non ici, qu'est une bande de voleurs ». Après une heure d'attente, la Cour monta sur son siège, et, au milieu du silence le plus imposant, M. le président Jac, prononça d'une voix ferme et retentissante le verdict qui condamna treize Trabucayres à diverses peines et quatre principaux d'entre eux à la peine de mort. Le chef, Simon (*Coll-Suspiné*) et un de ses sicaires nommé Balme devaient être exécutés à Céret. Deux autres devaient subir la peine capitale à Perpignan. Le 11 mai suivant, une tentative d'évasion fut découverte dans la prison. Les Trabucayres condamnés à mort étaient parvenus à pratiquer une ouverture dans le sol du cachot où ils étaient détenus. Peu s'en fallut que cette tentative ne réussit. Le 26 juin 1846, le pourvoi des quatre condamnés à mort étant rejeté, leur exécution eut lieu sans retard. Jean Simon et Balme furent guillotinés à Céret, le 27 juin 1846, à quatre heures du soir. Ce jour-là, deux de leurs complices subirent aussi la peine capitale à Perpignan.

Napoléon Viros, *Conférence sur les Trabucayres.*

SINTREMOND, religieux bénédictin, essaima de l'abbaye de Saint-André de Sorède, en compagnie d'un groupe d'autres moines, pour se fixer, vers 850, dans la région de Reglella, alors en friche. La colonie monacale bâtit dans ces parages un monastère et une église connus sous le vocable de saint Clément. Sintremond et ses religieux vouèrent leur vie à l'œuvre de défrichement et d'exploitation agricole de la contrée de Reglella. Ils obtinrent de Charles-le-Chauve une charte qui accorda à leur nouveau monastère des franchises et de nombreux privilèges.

Abbé P. Bonet, *Impressions et souvenirs (Ille-sur-Tet et ses environs).*

SIRACH (Jean), chanoine et sacriste de l'abbaye de la Réal, passa un contrat, le 8 juin 1456, avec les consuls de Millas, par lequel il s'engagea à construire de grandes orgues pour l'église de cette localité. Jean Sirach fut élu, en 1462, abbé de Notre-Dame de la Réal. Il ne fut toutefois à la tête de cette collégiale que durant l'espace de cinq mois.

Gallia christiana, t. VI, col. 1114. — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas.*

SIRACH (Jacques), promu à l'abbatiat de Saint-Martin du Canigou en 1522, recueillit la succession de Gaspard Borrell. Le 30 décembre 1522, un indult fut accordé à l'abbé de Saint-Martin, qui lui octroya le droit d'user de la mître, de la crosse et des autres insignes abbatiaux. Cette concession apostolique donna encore au prélat qui présidait à la direction du couvent le droit de conférer la tonsure et les ordres mineurs aux novices et aux autres personnes dépendantes du monastère, de réconcilier les églises et les cimetières pollués. Jacques Sirach mourut le 12 juin 1534.

Inventaire de dom d'Agullana.

SIRVEN (Emmanuel) naquit à Perpignan, le 9 janvier 1795. Il était issu de la famille Sirven, de Castres, dont les malheurs causés par le fanatisme protestant sont entrés dans le domaine classique de l'histoire de France, à la suite du retentissant procès que Voltaire soutint pour la réhabiliter. De bonne heure, Emmanuel Sirven montra un goût très prononcé pour la poésie et surtout pour la chanson, genre alors en vogue dans les cercles littéraires et les salons. Il ne tarda pas à se livrer à la composition et, marchant sur les traces de maîtres tels que Béranger, Desaugiers, Armand Gouffé, obtint d'eux les plus flatteuses approbations. C'est dans les colonnes du *Publicateur* que Sirven avait inséré ses essais poétiques. En 1835, il publia à Paris un volume de chansons intitulé : *Raison et Folie* « dans lequel, écrivait un critique du temps, de Pradel, on remarque des morceaux que ne désavoueraient pas nos maîtres à tous ». *Le Voyage aux bains de la Preste*, une scène lyrique connue sous le titre *La révolte du Caire* et dont Ch. Nodier accepta la dédicace, suivirent l'apparition des premières œuvres du chansonnier roussillonnais. En même temps, il collaborait à diverses revues et à différents périodiques littéraires. En 1833, Sirven avait contribué pour une large part à la fondation de la Société Philomathique devenue plus tard la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyr.-Or. Il fut élu à plusieurs reprises secrétaire de cette association savante et donna à ses bulletins les fruits les meilleurs de ses travaux poétiques ou historiques. Sirven prit à cœur le développement de l'instruction primaire dans la ville de Perpignan. Depuis 1834, il remplissait les fonctions de membre du comité des écoles. Deux ans plus tard il dressa un état statistique faisant connaître le nombre d'enfants perpignanais qui fréquentaient alors les classes



publiques, les écoles libres et de ceux qui étaient privés de toute instruction. Ce travail valut à son auteur une médaille d'honneur décernée par la société de statistique de Paris. Frappé des avantages que la Ville retirerait de la création des salles d'asile, Sirven présenta encore, en 1839, un mémoire au conseil municipal tendant à l'établissement d'écoles gratuites à Perpignan. L'édilité adopta ses conclusions et, quelques mois après, la première salle d'asile ouvrit ses portes aux tout petits enfants. Nommé en 1851 économe des hospices de Perpignan, Sirven dirigea ses facultés vers un genre de travaux intellectuels en harmonie avec sa tournure d'esprit : l'étude du passé historique du Roussillon. Dès 1856, il éditait une *Notice sur la fondation de l'hôpital Saint-Jean, de l'hospice de la Miséricorde et du dépôt de charité de Perpignan*. Ce mémoire provoqua une lettre élogieuse de l'illustre Gerbet, écrite à la date du 30 août 1856 : « Si cette lecture m'a fort intéressé, disait l'éminent prélat, ce n'est pas seulement parce que cet écrit a pour objet des institutions qui ont bien des droits à notre respect et à notre reconnaissance, c'est aussi parce que cette notice m'a paru très bien faite et qu'elle ne m'a laissé d'autre regret que celui de sa brièveté. » Encouragé par les paroles du grand évêque, Sirven entreprit alors la publication des *Ephémérides de l'hôpital Saint-Jean et de l'hospice de la Miséricorde* qu'il inséra dans les tomes XI, XII et XIII de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyr.-Or. Cette œuvre un peu sèche est froide à la lecture, mais nourrie de documents et de faits, elle ne peut qu'intéresser ceux qui s'adonnent aux études économiques ou sociales. Le cadre s'agrandira le jour où un érudit, démêlant les liasses des archives hospitalières, dressera l'inventaire des pièces riches et abondantes que recèle une des salles de l'hôpital civil de Perpignan. Sirven est encore l'auteur d'un certain nombre de biographies de Roussillonnais illustres et d'une monographie sur le donjon de la citadelle de Perpignan. Il mourut en 1865.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

Branche aînée ou des vicomtes d'Evol

SO (Guillaume de) était fils de Bernard de Llo et neveu d'Arnald de So. Le 7 octobre 1260, le roi Jacques le Conquérant lui fit donation du château d'Eus, des villages d'Evol et de Sahorre, de la châtellenie de Puyvalador et de la moitié du lieu d'Estavar. Ce monarque concéda en même temps à Guillaume de So les justices de toute juridiction, les censives, les rentes, les droits de lods et autres de ces différents fiefs. Le 24 novembre 1266, le roi d'Aragon agrandit encore le domaine seigneurial de ce chevalier en lui octroyant la propriété des châteaux de So et de Querigut. Guillaume de So reçut la juridiction sur le territoire et les habitants de ces deux châtellenies, sous la réserve qu'il les tiendrait en fief pour le vicomte de Castellbo qui n'était autre que le comte de Foix. Guillaume de So assista à la prestation de foi et hommage que Jacques de Majorque fit entre les mains du roi d'Aragon, le 20 janvier 1278, dans le cloître des Frères-Prêcheurs de Perpignan. En 1290, Roger-Bernard comte de Foix avait cru pouvoir se soustraire à la suzeraineté du roi de Majorque, en chassant des châteaux du Donnezan, le baron d'Evol. Mais Sanche, fils aîné de Jacques Ier, se rendit en Cerdagne avec une armée et força à la soumission le nouveau comte de Foix, Gaston Ier. Celui-ci vint à Perpignan le 11 novembre 1303, et se reconnut vassal du roi de Majorque pour les terres du Donnezan et les fiefs de Guillaume de So situés dans le Capcir, la Cerdagne, le Conflent et Barida. « Malgré toutes ces protestations de fidélité, dit M. l'abbé Giralt, la guerre allait recommencer (entre Jacques Ier et le comte de Foix) lorsque des amis s'interposèrent. Le vicomte de Narbonne et Pierre de Fenouillet leur firent accepter un traité, le 15 juillet 1304, mais on ne put terminer cette affaire qu'en 1308, par la médiation de la reine Esclarmonde de Foix et le vicomte de Cardone. Guillaume de So était désigné en 1286 comme l'un des manumisseurs de son parent Guillem de Canet. Il vivait encore en 1307, et cependant son nom ne reparaît à cette dernière date qu'à l'occasion de la juridiction civile du château de Sauto et des justices criminelles de ce lieu. Le roi Jacques de Majorque s'y réservait le mère et mixte empire, ainsi que la moitié des dîmes, qui étaient en l'année 1400 inféodées à Guillem Calvet, de Perpignan. Dès l'année 1302, Bernard de So était à la tête des affaires, en qualité de fils émancipé de Guillaume de So, chevalier, et le 12 des calendes d'octobre 1308, il faisait mention de la mort de son père, dont il se disait héritier universel *ab intestat*. Guillaume de So avait épousé Géralda de Cortsavi. Il laissait un second fils, Arnal de So, en 1312 chevalier et seigneur de Puysserguier (Hérault), dont une fille, Timburge, hérita de cette seigneurie et se maria avec le vicomte de Narbonne, et l'autre, Géralda, épousa le seigneur de Talayran (Aude). »

Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol*, dans le *XLVIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

SO (Bernard de), fils du précédent, seigneur d'Evol, vendit, le 20 septembre 1308, au roi Jacques Ier, le lieu de Fontrabiouse pour la somme de 8.000 sols barcelonais. Sanche, son successeur sur le trône de Majorque, rendit ce fief en 1317 à Bernard de So, en considération des nombreux services qu'il en avait reçus et qui l'avaient obligé à de fortes dépenses. « En outre et à titre de récompense, raconte

M. l'abbé Giralt, le prince assura à Bernard de So l'inféodation des justices civiles, du mère et mixte empire sur les habitants. Il fit pourtant une réserve. C'est que les hommes de ce village devaient rester sous la juridiction militaire du château royal de Puyvalador, qui pouvait les obliger, en cas de guerre, au même titre que les hommes de la dite châtellenie, pour les droits d'host et de chevauchée, les corvées, le guet et l'appel aux armes. Cette concession féodale était faite moyennant la somme de 400 livres barcelonaises, que le Roi remettait en paiement de 400 livres, pour lesquelles le seigneur d'Evol, co-propriétaire par indivis avec le roi de toutes les forêts de la vallée d'Evol, lui cédait la moitié des arbres lui appartenant dans la forêt du val d'Anyans, nécessaire pour les besoins du château de Celra... Le 4 août 1311, le roi Sanche donna en fief à Bernard de So la juridiction et les justices civiles, qui lui appartenaient dans le château, le village, la vallée d'Evol et tout son territoire; de plus, il lui baillait en fief la juridiction criminelle, le mère et mixte empire, ou la haute juridiction sur les habitants d'Evol, comme aussi la juridiction criminelle basse sur les lieux d'Estavar et Bajanda. Ceci ne dérogeait en rien aux droits que Gaston, comte de Foix et vicomte de Castellbo, pouvait avoir sur Evol, Estavar et autres lieux, qu'il reconnut tenir en fief pour le roi de Majorque à Perpignan, la veille des nones de décembre 1313. Peu auparavant, le jour des nones d'août de la même année, à Puycerda, Bernard de So avait, de son côté, prêté foi et hommage au roi Sanche pour le château de Sauto et ses dépendances, ainsi que pour le vilar de Creu, en Capcir. Il acheta en 1320, à Jean Durand, jurisconsulte de Perpignan, pour 7.000 sols barcelonais le vilar des Horts avec des revenus de propriétés sises à Serdinya, Mirles, Marinyans, la Guardia et Joncet. Jean Durand l'avait acquis de Pons Guillem, de Villefranche, en 1315 et Bernard Guillem l'avait acheté peu auparavant à Guillem d'Avinyo. Bernard de So le cédait peu après au donzell Pons d'Ille qui, ne pouvant payer le prix convenu, était obligé de le lui revendre en 1321. Le village des Horts resta annexé à la vicomté d'Evol jusqu'à la révolution. Un acte des nones d'octobre 1319 mentionne Bernard de So, viguier de la Cerdagne et du Barida, et le chevalier Raymond de Palerols, son lieutenant. La même année il avait acheté les domaines, revenus et autres biens que les frères Pons et Raymond Guillem, de Villefranche, possédaient à Llivia, aux lieux de Gurguja, Céréja, Angoustrine et autres lieux de la Cerdagne. Mais comme le Roi voulait se réserver sur ces biens la baylie de Llivia, qui était la propriété des dits vendeurs, ainsi que les justices civiles et criminelles, il la lui céda le 8 des ides de décembre à Perpignan, moyennant une compensation, et il déclara tenir tous ces domaines en fief pour le Roi: la tour et les moulins de Llivia, le champ de *terres-blanques*, les redevances de fromages et les corvées de labour, de charroi et autres relatives à la mouture du blé, comme aussi la rente de 1150 truites que, par cet achat, il acquérait au lieu d'Angoustrine. Vers la même époque, Bernard de So avait pris part à une de ces guerres privées si fréquentes entre les seigneurs du moyen-âge. En compagnie de Jasbert de Castellnou et d'Arnal de Cortsavi, il était venu aider son neveu le vicomte de Narbonne contre le vicomte d'Ille que soutenait Guillem de Canet. Plus tard, il s'unissait à ce même vicomte d'Ille contre Adhémar de Mosset. On lit au testament de Jean de So, de l'année 1347, qu'il léguait 5.000 sols aux habitants de Mosset pour les dommages que son père leur avait causés en cette occasion. Une partie de la colline qui sépare les vallées de Conat et de Mosset, entre Ria et Fornols, a conservé le nom de Pla-de-val-en-So. Dans un acte des ides d'avril 1325, Bernard de So est appelé seigneur de Cortsavi. Arnal de Cortsavi venait de mourir et sa baronnie était passée par héritage au fils aîné de sa sœur. Le seigneur d'Evol, déjà puissant et riche, unissait à ses domaines la plus importante baronnie du Vallespir. On trouve mentionnée, le 8 des ides de novembre 1339, une chapellenie que noble Bernard de So avait fondée à Cortsavi pour perpétuer la mémoire de ses ancêtres. Le 18 des calendes d'octobre 1335, il cédait au roi Jacques II, la baronnie et le château de Cortsavi, le château de Labastide en Vallespir et la dîme de Prats-de-Mollo; il en recevait en échange les seigneuries de Millas et de Calce, et pour la plus-value de 5.000 sols barcelonais, il obtenait que le nouveau chemin allant de Perpignan au Conflent par Millas, serait obligatoire et ne pourrait être changé. A cet acte signèrent avec lui ses deux fils, Jean et Bernard. Ce dernier se dit émancipé et renonce à la donation que son père lui avait faite de la baronnie de Cortsavi. Bernard de So mourut peu de temps après. »

Abbé Giralt, *op. cit.*

SO (Jean de), fils aîné et héritier du précédent, porta le titre de vicomte d'Evol, dès l'année 1337. Le 17 juillet 1339, il assista, ainsi que son père Bernard, seigneur de Millas, à la prestation de l'hommage que Jacques II fit au roi d'Aragon, dans la ville de Barcelone. Lorsque, le 27 février 1342, le roi de Majorque reçut à Perpignan l'ordre de comparaître devant son suzerain, Jean de So se trouvait à ses côtés avec le vicomte d'Ille et Pons de Llupia. Ces trois chevaliers portaient le titre d'officiers de la maison du roi. A cette époque, le vicomte d'Evol fit construire La Bastide d'Olette dont on aperçoit encore de nos jours

les tours sur la rive droite de la Tet. Le 29 janvier 1340, Jacques II vendit à Jean de So les lieux de Celra et de Jujols. Des difficultés ayant surgi à propos de la cession de Celra, le roi de Majorque annula cette vente et donna en échange, au vicomte d'Evol, la juridiction sur le lieu d'Ayguatebia. Le roi de Majorque, qui avait emprunté mille livres barcelonaises, assigna en payement, le 25 septembre 1341, à Jean de So, vicomte d'Evol, son fidèle conseiller, diverses sommes sur les revenus de Villefranche, Sahorre, Fuilla, Serdinya, Vinça, Rodez, Argelès, Volo, Tresserre. la Comalada, Cortsavi. Dans la même époque, il lui confirma le mère et mixte empire et toute juridiction, dans le château et le village d'Evol. Le 2 novembre il lui donna en récompense de ses services, le commandement du château et de la tour de Llivia avec cent livres barcelonaises par an, ainsi que la baylie de ce lieu, telle que l'avait possédée son père Bernard de So, vicomte d'Evol, lequel l'avait cédée au roi Sanche. Le 17 septembre 1341, Jacques II donna à vie à Jean de So tous les revenus royaux de Railleu, pour qu'il put en jouir, soit qu'il fut à la cour ou ailleurs. Le 4 juin 1343, il lui vendit le château de Railleu avec ses droits, ses dépendances et ses fiefs. Le 1er mars 1344, le vicomte d'Evol acheta de Guillaume Belissen l'arrière-dîme de Trullas, affermée par les commissaires du roi et le 25 avril, il en paya le prix au Procureur royal. Sur ces entrefaites, Pierre-le-Cérémonieux ayant franchi les Pyrénées, s'avançait vers Perpignan pour surprendre le roi de Majorque dans son palais. Le 16 juillet 1344, le jour où le roi d'Aragon faisait son entrée à Perpignan, Bernard de So s'empara du château d'En, qu'il livra au pillage. Mis en demeure de prêter serment à Pierre IV, le vicomte d'Evol s'y refusa. Il demeura fidèle au prince dont il avait été le conseiller et le familier. Le 12 janvier 1345, le roi d'Aragon reprit à Jean de So les lieux et les châteaux d'Evol, La Rocha, Sauto, etc., dont il l'indemnisa par la cession des châteaux de Saint-Martin et de Subirats dans la Barida. Jean de So mourut en 1347, ayant eu de son épouse Isabelle deux fils, Bérenger et Bernard, dont les notices suivront.

Archives des Pyr.-Or., B. 96, 190, 253, 276. — LECOY DE LA MARCHE, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.* — Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol*, dans le *XLVIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

SO (Bernard de), frère du précédent, reçut, en héritage de son père, la baronnie de Cortsavi. Le 14 septembre 1335, le roi Jacques II, par l'intermédiaire de son procureur Raymond de Montbrun, conclut un pacte avec Bernard de So. D'après les termes du contrat, celui-ci abandonnait au souverain les châteaux et les fiefs de Cortsavi et de La Bastide. En retour, le roi de Majorque lui fit don des seigneuries de Millas et de Calce. Il fut stipulé, entre autres conditions, que Bernard posséderait en franc-alleu tous les droits composant ces deux seigneuries, et que seule la haute justice serait tenue en fief pour le roi. Pour la plus-value de 50.000 sols barcelonais, Bernard de So obtint que le nouveau chemin conduisant de Perpignan dans le Conflent fut obligatoire. A l'encontre de son frère, le vicomte d'Evol, qui resta fidèle au roi de Majorque détrôné, Bernard de So reconnut la domination de Pierre IV en Roussillon. Il conserva dès lors la baronnie de Millas avec tous ses biens. Bernard de So contracta alliance avec Bérengère de Bultero et eut d'elle trois enfants: Jean, Agnès et Esclarmonde. « Jean de So, dit M. l'abbé Giralt, était en 1355 dans l'armée du roi d'Aragon. Son père était en 1358 auprès du roi, à Gérone, et signait avec lui le privilège de Puig-Valador. Bernard de So était conseiller et majordome du roi Pierre lorsque, le 2 mai 1368, les consuls de Perpignan reçurent ordre de payer une indemnité de 6000 florins pour les dommages causés au dit noble conseiller et à son fils Jean de So, alors au service du roi durant la guerre de Castille, pour être allés au lieu de Millas avec une troupe armée... Jean de So obtint la main de Marguerite, dame de Talavera, au diocèse de Vich, et s'établit au-delà des Pyrénées. Le 5 juin 1386, le seigneur de Talavera faisait quittance d'une dette à Arnaud Ça Balma, ancien procureur de feu son père, Bernard de So, et il présentait sa fille Marguerite, âgée de quatorze ans, au couvent de Saint-Sauveur, à Perpignan. Un de ses descendants, Bernard de So, seigneur de Talavera et de Pavia, dans la viguerie de Cervera, mariait, le 21 février 1533, à Barcelone, sa fille Isabelle avec Galcerand de Burgues y de Sant-Climens, en présence de sa femme Eléonore et de son fils Antoine de So. L'*Adarga catalana...* donne les armes de la famille de So établie à Cervera : *d'or, traversées par une bande de gueules*, que nous croyons avoir été les armes primitives de la famille de So d'Evol. Elles sont peintes en un retable d'autel à Evol, à côté des armes d'Aragall. »

Archives des Pyr.-Or. B. 118, 190, 440. — Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.* — Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol.*

SO (Arnaud de), frère des deux précédents, fit son testament à Perpignan, le 9 mai 1340, et légua tous ses biens à l'hôpital de cette ville. Ses frères lui avaient laissé une petite part dans l'héritage paternel et c'est à ce titre qu'il réclama, le 31 octobre 1351, la suzeraineté de la dîme des Angles et de Conangle, vendue par Arnaud de Llupia à Michel Fustet, chanoine d'Urgell. Le procureur royal du Roussillon

ne fit pas droit aux revendications d'Arnaud de So, par suite de la confiscation de la vicomté d'Evol qui avait eu lieu en 1345. Arnaud de So mourut avant le 20 août 1371. Sa femme, Guillelma, était alors tutrice de son fils, Bernard de So. L'héritier d'Arnaud de So fut probablement Bernard de So. Le 6 juin 1416, celui-ci était procureur de Constance, veuve du chevalier Bérenger de Perapertusa, damoiseau du diocèse d'Aleth.

Abbé GIRALT, *op. cit.*

SO (Bernard de) était le fils cadet de Jean de So, vicomte d'Evol, et d'Isabelle. Comme il était mineur à la mort de son père, il resta quelque temps, ainsi que son frère aîné, Bérenger de So, sous la tutelle du damoiseau Imbert de Bélesta. « Pendant ce temps, dit M. l'abbé Giralt, Bérenger et Bernard de So recouvrèrent la vicomté d'Evol. Sur la réclamation de leur suzerain, le comte de Foix, le château d'Evol fut remis par sentence du Conseil royal d'Aragon, en date du 28 septembre 1352, à Bérenger, héritier de Jean de So. Peu après, le 26 juillet 1352, Imbert de Bélesta, tuteur testamentaire de Bérenger de So, vicomte d'Evol, afferma les revenus du lieu de Railleu, par acte passé au lieu d'Olette. En 1366, Bernard de So, vicomte d'Evol, héritier universel des biens de Jean de So et d'Isabelle, pour payer ses dettes, vendit à Pons Descallar la châtellenie et le bailliage de Llivia, au prix de 13.000 sols barcelonais. Il se disait âgé de plus de vingt-cinq ans et faisait mention de la mort de son frère. L'année suivante, il recevait l'hommage de Jaspert de Tregura pour le fief de la dîme de Molitg. En 1372, Françoise, femme de Pierre Onzès, fille et héritière de Pierre de Railleu, lui paya le droit de *foriscapi* pour le village d'Odeillo en Capcir. Cette dame tenait cette seigneurie en fief pour le vicomte d'Evol, et celui-ci la tenait directement du roi... Par son mariage avec Blanche, fille et héritière universelle de Pierre d'Aragall, Bernard de So avait réuni à son patrimoine les châteaux de Miralles et de Queralt, les forteresses d'Ansonell et Transer, avec des droits sur le village d'Odeillo, la dîme de Cortas et la moitié de celle de Valsera (les Angles). Ces possessions étaient, comme Evol, sous la suzeraineté du vicomte de Castellbo. » Bernard de So mourut en 1385 et fut inhumé dans le caveau funéraire que sa famille possédait dans la chapelle de Saint-Clément de l'église des Dominicains de Perpignan. Une dalle funéraire de ce tombeau est actuellement dans la cour du Musée de Perpignan. Sous un dais trilobé soutenu par deux colonnettes, on y voit l'image d'un chevalier bardé de fer qui n'est autre que Bernard de So. « Armet en tête, dit Renard de Saint-Malo, cuirasse sur gambeson, brassards, gantelet, jambards, rien ne manque à la défensive personnelle. L'arme offensive, c'est une large épée suspendue à un ceinturon assez lâche dont, au-delà de la boucle, flotte un long excédent. Le noble preux appuie la main droite sur le pommeau de sa joyeuse, pendant que de la gauche il en presse le reste contre la cuisse du même côté. Cuirasse et chaussure sont à lames imbriquées, et les pieds posés sur un chien, emblème d'une mort paisible et naturelle, autant qu'il nous souvient du symbolisme afférent. L'image est simplement au trait de gouge fortement buriné, et encadrée dans l'inscription suivante : « *Anno M. CCC. LXXX. V. obiit nobilis vir Dñs. Bernardus de Sono, miles et vice comes de Evulo. cuius anima requiescat in pace. Amen. O lector, ora pro me.* » De l'union contractée entre Bernard de So et Blanche d'Aragall naquirent : Bernard, leur héritier, dont la notice suit, et Jeanne qui épousa Guillaume Ça Tor. Celle-ci mourut en 1413 sans postérité, laissant tous ses biens à son neveu, le vicomte d'Evol.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 276, 367. — RENARD DE SAINT-MALO, *Notice sur une pierre tumulaire*, dans le *VIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol.*

SO (Bernard de), fils du précédent, reçut, en 1393, des provisions de la reine Marie qui lui conférèrent la charge de capitaine général du Conflent et de la Cerdagne. Le vicomte d'Evol était alors le seigneur le plus puissant de la contrée. Il avait sous sa juridiction militaire Evol et Olette, Oreilla et Celra, Canaveilles et la Vall-de-feu, Jujols et Les Horts, Railleu, Ayguatebia et Pujals, les baronnies de Sauto, Fontrabiouse et Estavar, et, dans le voisinage d'Urgell, les forteresses de la baronnie d'Aragall. A la mort du roi Jean Ier, le comte de Foix, qui aspirait à sa succession, lança une armée dans la Cerdagne et le Conflent. Ses troupes ayant pillé et saccagé tout sur leur passage, le roi Martin Ier confisqua les terres qu'il possédait en Catalogne. Ce prince défendit à Bernard de So de faire la reconnaissance de ses fiefs, réclamée par la comtesse de Foix, Isabelle, femme d'Archambaud de Grailli. Désormais la vicomté d'Evol ne releva que du roi d'Aragon. Bernard de So, en tant que capitaine du Palais des papes, eut le commandement des troupes pontificales de Benoît XIII à Avignon. Ces milices étaient composées en majeure partie d'aragonais et de catalans. Les premiers se plaignirent de leur chef qui donnait ses faveurs à ses compatriotes. Pour rétablir la concorde, Pierre de Luna envoya à Avignon, le 15 juin 1409, son familier Martin de Alpartils qui, découragé, demanda son rappel le 15 octobre suivant. Bernard de So défendit le Palais des papes jusqu'au 22 novembre 1411, date à laquelle il fut dans la nécessité de capituler. Le 4 mai 1412, Benoît XIII accorda encore à

Bernard de So 4000 florins sur les revenus de la Chambre apostolique, mais un an après, le vicomte d'Evol descendit dans la tombe.

Archives des Pyr.-Or., B. 152, 163, 164, 185. — Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol.* — Noël VALOIS, *La France et le grand schisme d'Occident.* — Franz EHRLE, *Martin de Alpartils, Chronica actitatorum temporibus domini Benedicti XIII.*

SO (Guillaume de), fils du précédent, est mentionné par l'historien Féliu de la Penya au nombre des principaux seigneurs qui passèrent en Sardaigne avec l'armée aragonaise, l'an 1409. Il épousa Eléonore, fille du chevalier Raymond de Çagarriga. Le 7 novembre 1416, par acte passé à la Bastide, Guillaume de So vendit au chapitre d'Urgell les droits de haute justice, haust et chevauchée sur Ayguatébia et Pujals. Il se trouvait à Barcelone le 22 avril 1422, à la cour de la reine d'Aragon. Il assista aux cortès qui furent alors célébrées dans cette ville, et y figura avec le titre de conseiller de la Royale-Audience. Dans le cours de cette même année, Guillaume de So maria son héritière, Blanche de So, avec un gentilhomme aragonais, Pierre-Galcerand de Castro (voir ce nom). Celui-ci était seigneur des châteaux de Fresqueno et Alvaro et frère de Philippe-Galcerand de Castro, baron de Castro et de Peralta. Guillaume de So mourut en 1428. La vicomté d'Evol passa alors à la maison de Castro.

Abbé GIRALT, *Notice historique de la vicomté d'Evol.*

Branche cadette

SO (Guillaume de). « A l'époque, écrit M. l'abbé Giralt, où Bernard de Llo épousait la fille et héritière d'Arnal de So, une branche cadette étendait ses rameaux non moins illustres à côté du tronc principal. Elle avait reçu en apanage le fief de la dîme de Molitg avec quelques possessions dans les dépendances du château de Son, et vers la fin du XIIIe siècle elle obtenait, par des alliances, les seigneuries de Roquefort, Sainte-Colombe et Roudoume dans la vallée de l'Aude. Guillem de So inféoda en 1232 à Guillem de Brèdes, de Mosset, sa part de la dîme de Molitg, ne se réservant qu'une censive annuelle de deux poules et le droit de suzeraineté. En 1263, Bernard, fils et héritier de feu Guillem de So, reçut foi et hommage pour ce fief de Guillem de Conillach ; il lui confirma le tout en fief honoré sans aucune redevance, en présence de son frère Guillem de So. Ce dernier paraît avoir succédé à son frère Bernard, dont il n'est plus fait mention. L'année suivante, 1264, le procureur des fiefs confirmait à Bernard Tascher, de Puigcerda, la possession de quatre manses avec leurs habitants et d'une part de la dîme de Fornols, sous la suzeraineté de Guillem de So et de Galcerand d'Urg. D'autres biens « qui avaient été des dépendances du château de Son étaient tenus en 1264, pour Guillem de So, par Bernard de Castillon, fils de feu Bernard de Castillon, de Villefranche : c'étaient deux manses et le tiers des dîmes de Campome et le tiers d'un autre tiers des dîmes de Fornols, qui avaient été donnés à Guillem de Castillon par les chevaliers Hugues et Gérald d'Atzat et leur neveu Roger. Guillem-Raymond, fils de feu le chevalier Guillem de So et de Saurimonde, fille de feu le chevalier Pierre de Castell, promit en 1276 aux chevaliers Bérenger de Perapertusa et Guillem de Saint-Hippolyte qu'il n'épouserait pas Ermessinde, fille adoptive de feu Raymond de Terme, et qu'il ne se marierait pas sans leur permission. Le même, en 1286, *senyor Guillem de So de Roquefort* reconnut tenir en fief *del senyor Guillem de So, senyor d'Evol,* le tiers de la dîme de Paracolls, qui était alors possédée par Pons de Conillach, et un manse au territoire des Anglars, dans le Capcir, appelé le *mas d'en Joan Foguet.* Le même personnage est encore appelé *Guillem de So de Santa-Coloma ;* il était devenu seigneur de Roquefort et de Rodoma par son mariage avec la fille et héritière de Pierre de Sainte-Colombe. Cette année, 1293, le procureur du roi confirme à Raymond, fils de Bernard Tascher, quatre manses de Fornols avec leurs redevances seigneuriales, ainsi qu'une part des dîmes du même territoire, qui avaient appartenu à Jacques de Prunet : ces manses comprenaient alors sept familles, dont les chefs étaient Raymond Area, Guillem Vidal, Guillem Colomer, Jean Genre, Pierre Pastor, Perpignan Oliba et Jean Molner. Raymond Tascher tenait ces fiefs pour Guillem de So et pour les héritiers de Galcerand d'Urg. La même année, Pons de Conillach, de Fuilla, reconnaissait tenir pour Guillem de So, de Sainte-Colombe, la part des dîmes de Paracolls et de Sainte-Marie de Molitg, le fief d'une charge de seigle à retirer de la dîme de Sposolla et un manse aux Anglars. Nous trouvons le même Guillem-Raymond, donzell, à Perpignan en 1303, à Quérigut en 1304 ; dans un acte de 1312, il est dit chevalier, seigneur de Roquefort. Il reconnaissait, en 1311, tenir en fief du roi Sanche divers manses que Bernard de Tord possédait au territoire de Saint-Martin de Rieutort, en Capcir ; et en 1312 il faisait hommage à Bernard de So, seigneur d'Evol, comme d'un fief honoré : 1° de la moitié des dîmes de Formiguères et de Riutort, pour lesquelles Bernard de Tord, de Villefranche, lui payait annuellement vingt charges de blé ; 2° de la moitié des dîmes d'Esposolla et de Galba et d'un manse situé à Puig, tenu par l'héritier de Pons de Conillach ; 3° de la moitié de la dîme de Caselles (Cruells à Campôme) et du tiers de la dîme de Paracolls, que possédait l'héritier de Bernard de Castillon ; 4° d'un fief à Fornols tenu par Tascher et le

mas d'en Joan Foguet, des Anglars. Guillem de So prit part à l'expédition des Catalans dans la Morée en 1316; il vivait encore en 1324, le 5 des nones de mai. On trouve à cette date un acte qui nous montre d'une manière fort curieuse les conséquences et les embarras du régime féodal. Jean de Conillach possédait le manse des Anglars et le revenu d'une charge de seigle sur la moitié de la dîme de Sposolla : son suzerain immédiat était, croyait-il, Guillem de So de Roquefort, qui tenait ce fief pour Bernard de So d'Evol. Celui-ci se reconnaissait, pour ce fief, vassal du comte de Foix, et ce dernier le tenait du roi de Majorque, vassal lui-même du roi d'Aragon. Or, par sentence royale, Jean de Conillach dut encore se reconnaître vassal de Gérald de Brèzes, fils de feu Guillaume de Brèzes, qui avait autrefois inféodé ou vendu ces biens à son oncle Guillem de Conillach. Son successeur, Jean de So, donzell, seigneur de Roquefort, ne nous est connu que par la signature d'un acte de 1326; il était alors à Millas avec son cousin Bernard de So, seigneur d'Evol et de Cortsavi. Nous trouvons, à la date du 6 novembre 1347, Guillem de So, chevalier, engagé au service de l'ex-roi de Majorque. Or, Bertrand et Guillem de So, donzells, seigneurs des châteaux de Roquefort et de Santa-Coloma, vendirent, peu avant 1368, au donzell Bernard d'Oms, tous les droits que leur famille avait possédés au territoire de Molitg et dans le Capcir; mais comme ces fiefs avaient été des dépendances du château de Son, les vicomtes d'Evol en reprirent possession par droit de préférence, en en payant le prix offert par l'acheteur. Nous trouvons à la date du 22 février 1415 un acte de partage des biens de noble Bertrand de So, donzell, et de Marguerite, son épouse, entre leur fils, Vézian de So, et leurs filles : Aliète de So, religieuse de l'Eule ; Marguerite, épouse de noble Guillem-Arnal Carto, donzell de Motoma ; et Nauda, épouse de noble Antoine de Sauto, donzell, seigneur de Scouloubre. Vézian de So, seigneur de Roquefort et de Roudoume, vivait encore en 1454. Son fils, le donzell Guillem de So, faisait ses premières armes en 1440, sous la conduite du chevalier Bernard Albert ; il était à Palerme le 13 mars 1449 et il se mariait à Perpignan en 1454, avec la fille du mercadier Barthélemy Augusti. Il habitait cette ville et était seigneur de Roquefort, lorsqu'en 1490, sa femme, Claire Augusti, donnait, pour cause de mariage, 3000 florins à sa nièce Elisabeth, fille du bourgeois Jean Andreu, laquelle épousa Gaston, fils de Bertrand de Niort, donzell, seigneur de Caramany. »

Abbé Giralt, *op. cit.*

SOLER (Bérenger de), chevalier, prit en commande, le 29 septembre 1233, le fief d'Ur pour les comtes de Foix, héritiers des vicomtes de Cerdagne. Le domaine de la maison de Soler à Ur comprenait une allodialité de neuf maisons ou *albergs*, des honneurs achetés au noble Pierre de Riu et des manses situés sur le territoire de Llo. Ce fief est ainsi explicitement dénombré dans un acte de confirmation par l'infant Jacques de Majorque à Bérenger de Soler, le 17 des calendes de décembre 1263. En même temps que la famille de Soler, nombre d'autres propriétaires détenaient des alleux dans la localité d'Ur. Parmi les différents legs qu'il fait à son fils Rolland, un nommé Arnaud énumère dans son testament un certain nombre de biens-fonds jouissant de franchises et sis dans le lieu d'Ur. Ce sont quelques maisons, des jardins et des parcelles de terrain. Bernard de Berga, évêque d'Elne, y possédait personnellement deux manses patrimoniaux qu'il céda au monastère de Ripoll, lors de sa mort survenue en 1259. Bérenger de Soler, le plus riche feudataire du lieu d'Ur, fut un personnage influent qui exerça son autorité, non seulement sur sa baronnie, mais encore sur toute l'étendue du comté de Cerdagne dont il était le juge. Dans une circonstance, il outrepassa ses droits juridictionnels. Des plaintes avaient été formulées contre lui par les habitants d'Odeillo, vassaux de l'abbé de Saint-Martin de Canigou. Victimes de violations de territoire et de mauvais traitements de la part de leurs voisins de Via, ceux-ci en avaient référé au tribunal du juge de la Cerdagne. Une enquête fut ouverte par Bérenger de Soler, trop succincte de l'avis des demandeurs, et instruite dans un local incommode. Outrés de pareils procédés, l'abbé de Saint-Martin fit droit à la requête de ses vassaux, et les enleva à la compétence criminelle de Bérenger de Soler pour les placer sous l'autorité immédiate du roi et du pape. Bérenger de Soler mourut sans laisser de descendance mâle. Sa fille unique, Agnès, ayant uni ses destinées au baron Raymond-Guillaume d'Enveig, la seigneurie d'Ur se trouva dès lors acquise à la famille de ce nom.

Abbé J. Capeille, *Le château et la baronnie d'Ur.*

SOLER (Jacques), de Barcelone, remplissait l'office de brodeur de la reine Marie, à la cour d'Aragon. Il sut gagner les bonnes grâces de cette souveraine qui lui confia le commandement de la châtellenie de la Tour Cerdane, en remplacement de Jacques Ça Illa, révoqué. Plus tard, la reine Marie nomma Jacques Soler à la lieutenance de maître des ports et de directeur des travaux royaux de Cerdagne. A sa mort, il fut remplacé dans ce dernier office par Bernard Jouer.

Archives des Pyr.-Or., B. 253.

SOLER (Jérôme) était notaire à Perpignan durant la seconde moitié du XVIe siècle. Il remplissait



aussi la charge de greffier de la cour ecclésiastique de Perpignan qu'il tenait en afferme. Lorsqu'il abandonna cet emploi, en 1598, il se refusa à livrer les archives du greffe à son successeur, le notaire Jean Ortega. Jérôme Soler dut alors soutenir un procès, à la suite duquel il fut condamné et même excommunié.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, G. 155.

SOLER (François) naquit à Perpignan, vers le milieu du XVIe siècle. Il était issu d'une famille qui avait donné à l'Université de cette ville un recteur en 1594 et deux professeurs de droit en 1608 et 1609. Après avoir été reçu docteur en droit, François Soler fut nommé recteur de l'Université de sa ville natale en 1599. Il enseigna la jurisprudence en 1604 et devint doyen de la Faculté de droit en 1607. Ce jurisconsulte a écrit sur les monnaies un ouvrage qui a pour titre : *De monetarum reformatione in Catalaunià*, Barcelone, 1611, in-4°. François Soler composa aussi un volume sur le titre nobiliaire : *don*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — *Annuaire des Pyrénées-Orientales*, année 1834.

SOLER (Martin), assesseur du gouverneur du Roussillon Christophe Gallart y de Traginer, obtint des lettres de noblesse le 20 avril 1623.

Archives des Pyr.-Or., B. 384.

SOLER (Joseph de), religieux du couvent de Saint-Michel de Cuxa, fut nommé abbé de Notre-Dame d'Arles, à la mort de Pierre de Pont, survenue en 1684. Ce prélat mourut le 3 décembre 1696 et fut inhumé dans l'église d'Arles où on remarque son épitaphe qui est ainsi conçue :

HIC JACET CORPVS
ADMODVM ILLvstrIS DomiNI
IOSEPHI DE SOLER
ABBATIS MONasteRIi ARVLArvm.

Il ne reste que ces quatre lignes de l'inscription tumulaire de Joseph de Soler. Au dire du *Gallia* l'épitaphe se complétait ainsi : « *Obiit die 3 mensis decembris, anno nativitatis Domini 1696* ».

Gallia christiana, t. VI, col. 1093. — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

SOLER D'ARMENDARIS (Melchior) était issu, du côté maternel, de la maison d'Armendaris, célèbre dans le Béarn, et du côté paternel, de celle de Soler, illustre en Roussillon et en Catalogne par les services qu'elle a rendus à ses souverains depuis le XIIe siècle. Il embrassa l'état religieux dans l'ordre des Carmes déchaussés, et passa ensuite dans celui de saint Benoît. Pourvu du doctorat en théologie à l'Université de Perpignan, Melchior Soler d'Armendaris fut nommé coadjuteur d'André Juallar, abbé de Saint-Martin du Canigou. Ce dernier mourut le 6 décembre 1623, et Melchior Soler d'Armendaris ne tarda pas à recueillir sa succession. Un des premiers actes de son abbatiat fut de tirer la châsse de Saint-Gaudérique du trésor de la sacristie et de la transporter dans une chapelle du cloître qui servait de salle capitulaire. Melchior Soler d'Armendaris passait pour un des hommes les plus instruits de la province. Aussi, après sa promotion à l'abbatiat, il fut désigné pour remplir les fonctions de visiteur des monastères bénédictins de la congrégation de Tarragone. Ce prélat est l'auteur d'un Commentaire sur le XIIIe chapitre de Daniel portant le titre : *Discursos économicos de la historia de Joachim y Suzanna sobre el capitol XIII del profeta Daniel*, imprimé à Barcelone en 1648. Melchior Soler d'Armendaris faisait exploiter des gisements miniers sur les flancs du Canigou, car il obtint la permission de rechercher du minerai, successivement, le 26 novembre 1625 et le 26 avril 1635. L'abbé de Saint-Martin du Canigou se trouva au nombre des personnages qui vinrent à Saint-Estève, durant le mois de mai 1642, présenter leurs hommages au roi de France Louis XIII qui avait sa résidence dans la métairie *d'en Joan* Pauques. Ce monarque ayant demandé à l'abbé du Canigou une relique de saint Gaudérique, Melchior Soler d'Armendaris, d'accord avec sa communauté, lui fit don d'un des deux petits os radius du corps du saint. Melchior Soler d'Armendaris mourut au mois de décembre 1658.

Archives des Pyr.-Or., B. 445. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1112. — CARRÈRE, *Le Voyage en France*.

SOLERA (Joseph), né à Perpignan, était bénéficier de la collégiale de Notre-Dame de la Réal, lorsqu'il publia en 1684, chez Barthélemy Breffel, imprimeur : *Compendi breu de la vida del glorios patriarca sant Ignaci de Loyola*.

SOLÈRE (Étienne) vint au monde à Mont-Louis, le 4 avril 1753. A l'âge de quatorze ans, il s'engagea déjà, comme clarinettiste, dans la musique de Champagne-Infanterie qui pour lors tenait garnison dans la place forte de la Cerdagne, gardienne de la frontière franco-espagnole. En 1779, après douze années de service dans ce corps, il obtint son congé pour passer, en qualité de première clarinette, dans la musique d'harmonie du duc d'Orléans. Devenu à cette même époque élève de Michel Yost, Solère fit sous sa direction de rapides progrès, et joua avec un brillant succès au concert spirituel, en 1784. A la mort du duc d'Orléans, il fut admis dans la chapelle du roi, toujours en qualité de première clarinette, puis fut professeur de son instrument au conservatoire de musique, à l'époque de sa fondation. Ayant été compris dans la réforme de 1802, il trouva dans

Lesueur un protecteur qui le fit entrer, deux ans après, dans la musique de l'empereur Napoléon. Lorsque Chelard père fut décédé, Solère recueillit sa succession, comme seconde clarinette à l'orchestre de l'Opéra. Il occupait encore cette place, au moment de sa mort, survenue en 1817. On a publié de la composition de cet artiste : *Symphonies concertantes pour deux clarinettes*, n°s 1 et 2, Paris, Imbault ; *Concertos pour clarinettes*, n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, Paris, Sieber et Imbault ; *Duos pour clarinettes*, œuvres 1 et 2, Paris, Michel Ozy et Janet ; *Fantaisies pour clarinette et piano*, n°s 1, 2, 3, Paris, Hentz Jouve ; *Airs variés pour la clarinette*, liv. 1, 2, 3, 4, 5, Paris, Sieber ; *Soixante-quinze suites d'harmonie militaire, marches, pas redoublés*, etc., Paris, Boyer, Imbault, Leduc.

FETIS, *Biographie universelle des musiciens.*

SORRIBES (Philippe de), fils de François de Sorribes et de Josèphe-Montserrada-Alexia Dez Coll, épousa, au début du XVIIe siècle, Eulalie de Peguera, fille unique et héritière universelle de Bernard de Peguera, baron de Cabrens. On le trouve comme seigneur de ce fief de 1635 à 1639. Il était déjà décédé avant 1651.

Archives des Pyr.-Or., C. 1962. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

SORRIBES (Joseph de), fils et héritier du précédent, baron de Cabrens, épousa, le 7 juin 1651, à Perpignan, Théodorine, fille de noble Hugues d'Ortaffa, décédé, et de Paule de Seragut. Pendant la guerre entre la France et l'Espagne, les biens de Joseph de Sorribes, y compris la baronnie de Cabrens, furent confisqués par le gouvernement français et donnés, le 13 septembre 1653, à Pierre Morell, chanoine et sacristain-majeur de la cathédrale de Barcelone, qui en jouit jusqu'à la paix de 1659. Des rentes sur les biens de Joseph de Sorribes furent aussi octroyées, le 15 août 1653, à Joseph Marçal. Le 21 octobre 1663, le baron de Cabrens prêta serment de fidélité à Louis XIV, entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir. Il fit son testament à Prats-de-Mollo, le 24 juillet 1667, et mourut à Perpignan, en sa maison de la rue de la *Main de fer*, au mois de décembre 1672. Josèphe de Sorribes et d'Ortaffa, fille unique et héritière de Joseph de Sorribes, épousa, le 1er avril 1673, François de Ros (voir ce nom), fils d'autre François de Ros et de Jeanne de Ros, en faveur duquel le roi de France érigea en comté les terres de Saint-Féliu d'Avall et de Saint-Féliu d'Amont. La baronnie de Cabrens resta en la possession de la maison de Ros jusqu'à la venue de la Révolution.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

SOUBIRANNE (Pierre-Jean-Baptiste-Joseph) naquit le 18 janvier 1828 à Céret, où son père exerçait la profession de docteur en médecine. Josèphe Do, sa mère, appartenait à l'une des plus honorables familles de cette antique cité. Confié dès ses plus jeunes ans, grâce à la sollicitude intelligente d'un oncle prêtre, à la direction de l'abbé Dupanloup, directeur du Petit-Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris, Pierre Soubiranne surpassait en talent tous ses rivaux. Au Séminaire de Saint-Sulpice, il figura avec distinction au milieu de cette pléiade d'hommes remarquables, tels que les Lavigerie, les Foulon, les Latour-d'Auvergne, les Leuilleux, dont la science et les vertus ont fait si grand honneur à l'Eglise de France. Ordonné prêtre, l'abbé Soubiranne devint le collaborateur de l'abbé Dupanloup dans la maison d'éducation où s'était formée sa jeunesse cléricale. Lorsque l'ancien supérieur de Saint-Nicolas eut été nommé à l'évêché d'Orléans, l'abbé Soubiranne, à peine âgé de vingt-huit ans, l'y suivit, avec le titre de vicaire-général. Le temps que Pierre Soubiranne passa auprès du savant évêque d'Orléans fut consacré autant aux labeurs intellectuels qu'à la diffusion des œuvres catholiques qui commençaient à éclore vers le milieu du XIXe siècle. Dès 1857, il prit une part active à la création des écoles d'Orient et de Syrie. Il était du Conseil d'Administration, en compagnie de l'abbé Lavigerie, mort cardinal et archevêque d'Alger, de l'abbé Bourret, depuis cardinal et évêque de Rodez, de l'abbé Place, mort cardinal et archevêque de Rennes. Mgr Lavigerie, le premier directeur des écoles d'Orient, fut nommé par Napoléon III, en septembre 1861, à la charge d'auditeur de Rote. En quittant son poste, il désigna lui-même au Conseil d'Administration l'abbé Soubiranne pour son successeur. Ce dernier accepta et se sépara dès lors de Mgr Dupanloup, qui le vit partir à contre-cœur. En 1869, Pierre Soubiranne accompagna l'archevêque d'Alger au concile du Vatican en qualité d'ami et de conseiller. Vers la fin de l'année 1871, Mgr Lavigerie représenta au Saint-Siège que la direction des missions catholiques absorbant tout son temps, il croyait de son devoir de se faire suppléer à Alger. Pie IX lui octroya comme auxiliaire Pierre Soubiranne, avec le titre d'évêque de Sébaste *in partibus infidelium*. L'archevêque d'Alger consacra lui-même son ami à Paris, dans l'église Saint-Augustin, le 4 février 1872. La vie active d'évêque-missionnaire convenait à l'âme de feu de Pierre Soubiranne. Il aimait à raconter, vers la fin de sa vie, ses courses pastorales à travers le vaste territoire soumis à la juridiction spirituelle du primat d'Afrique. Le biographe du cardinal Lavigerie a tracé le portrait le plus flatteur de Pierre Soubiranne à cette époque de sa vie : « On remarquait,



dit-il, près de l'archevêque, un évêque jeune encore, d'une belle prestance et le front largement découvert, remarquablement distingué de paroles et de manières... Mgr Soubiranne était un esprit élégant, un homme de lettres et un homme du monde. » Après six années d'un fécond apostolat, Pierre Soubiranne allégua au cardinal Lavigerie le préjudice qu'apportait à sa santé le climat d'Afrique, et rentra en France au commencement de 1878. L'évêque de Sébaste, retiré au sein de sa famille, n'avait point quitté l'archevêque d'Alger sans emporter dans son cœur quelque amertume de souvenir. Mgr Lavigerie, de son côté, employa son crédit et son zèle dans le but d'obtenir pour son ancien auxiliaire un siège épiscopal dans la mère-patrie, s'efforçant, d'accord avec Mgr Langénieux et Mgr Bourret, de fléchir l'implacable opposition de Mgr Dupanloup, alors tout-puissant auprès du maréchal et de la maréchale de Mac-Mahon. Lorsque vint le jour où le maréchal de Mac-Mahon cessa d'être président et l'évêque d'Orléans influent, les efforts de l'archevêque d'Alger redoublèrent en faveur de Pierre Soubiranne. Celuici y gagna d'être porté, le 30 janvier 1880, sur le siège épiscopal de Belley, un des diocèses les plus chrétiens de la France, dans lequel son mérite devait trouver un champ plus vaste et plus digne de lui. Préconisé au consistoire du 27 février 1880, le nouvel évêque de Belley fut intronisé le 20 avril suivant. Il arriva dans son diocèse le cœur rempli de grands projets, avec la noble et sincère ambition d'imiter pour son propre compte les grandes et généreuses entreprises des illustres maîtres à l'école desquels il avait été formé. Durant son épiscopat à Belley, Pierre Soubiranne continua et acheva le procès apostolique dans la cause du vénérable curé d'Ars, fonda le collège de Saint-Pierre à Bourg et l'orphelinat de Ferney. Un funeste accident de voiture, survenu en cours d'une tournée pastorale, ébranla sa santé. Le contre-coup fut si profond que, loin de s'atténuer avec le temps, les suites ne firent qu'aller en s'aggravant, jusqu'au jour où elles déterminèrent une crise violente qui le réduisit à la nécessité de déposer le fardeau de la charge pastorale. En 1887, Pierre Soubiranne se retira à Céret, la ville où fut son berceau. Le pape lui conféra en même temps le titre d'archevêque de Néo-Césarée, *in partibus infidelium*, le 25 novembre de cette même année. Après de longues et pénibles souffrances, Pierre Soubiranne mourut le 17 juin 1893, dans une de ses maisons de campagne située sur la partie montagneuse du territoire de Céret. Ses obsèques eurent lieu dans cette même ville, le vendredi 23 juin. Elles furent présidées par Noël Gaussail, évêque de Perpignan. Mgr Luçon, successeur immédiat de Pierre Soubiranne sur le siège de Belley, prononça, en cette circonstance, une touchante oraison funèbre. Son corps repose dans un caveau de famille creusé dans le cimetière de Céret. Les armes de Pierre Soubiranne étaient : *D'argent à la croix du Saint-Sépulcre de gueules, au chef d'azur, au Sacré-Cœur d'or*, avec la devise : *Spes in utroque.*

Cardinal Luçon, *Oraison funèbre de Mgr Soubiranne.* — Monseigneur Baunard, *Le cardinal Lavigerie.* — Pisani, *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation.* — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.*

SOUBRANY (Pierre-Auguste de), conventionnel, né à Riom (Puy-de-Dôme) en 1750, mourut à Paris, le 18 juin 1795. Il embrassa la carrière militaire, et fut officier au régiment de Royal-dragons. Les principes de la Révolution trouvèrent en lui un fervent adepte, et il leur parut d'autant plus dévoué qu'il leur sacrifia la noblesse de sa naissance et le soin d'une fortune considérable. Membre de la Convention pour le Puy-de-Dôme il vota la mort de Louis XVI et fut envoyé en mission successivement à l'armée de la Moselle (mai 1793) et à celle des Pyrénées-Orientales (janvier 1794). De concert avec son collègue le représentant du peuple Milhaud, il fit arrêter trente officiers généraux qu'il interna dans les prisons du Castillet, avant de les traduire devant le tribunal révolutionnaire. Durant la Terreur, Soubrany se cantonna dans les questions militaires. Toutes les mesures violentes prises dans le département des Pyrénées-Orientales durant cette période sanguinaire doivent être attribuées à Milhaud. Soubrany n'intervint dans les affaires civiles que pour plaider la clémence ou contresigner sans contrôle les ordres de son collègue. De retour à Paris, Soubrany fut impliqué dans l'insurrection de prairial (juin 1795) par Romme, son compatriote et son ami, et chargé du commandement de la force armée qui devait marcher contre la Convention. L'assemblée ayant triomphé, elle décréta d'arrêter Soubrany et quatre autres de ses membres, puis les livra à une commission militaire, qui les condamna tous à mort, le 18 juin 1795. Soubrany pouvait fuir. Il ne pensa qu'au salut d'un émigré qui était caché dans sa maison et qu'il voulait avertir de chercher un asile plus assuré. Il était près d'entrer chez lui lorsqu'il fut arrêté. En apprenant sa condamnation, Soubrany se frappa d'une paire de ciseaux qui servit ensuite à chacun de ses collègues. N'ayant pas plus réussi que Bourbotte et Duroy à se porter des atteintes mortelles, il fut traîné tout sanglant à l'échafaud. Soubrany avait une physionomie heureuse, un abord prévenant, un caractère aimable et beaucoup de gaieté.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.* — P. Vidal, *Histoire de la Révolution française dans le département des Pyrénées-Orientales.* — Abbé Torreilles, *Perpignan pendant la Révolution.*

SOVILLE (Bernard de), originaire de Banyolas, géra pendant plus de dix-sept ans l'emploi de châtelain de Bellegarde, auquel il avait été nommé à vie en 1360. Il dirigea les travaux de réparation et l'armement de cette importante forteresse, surveilla le passage des grandes compagnies et contribua à la défense du col de Panissars, lors de la dernière expédition de l'Infant de Majorque. En 1377, Bernard de Soville donna sa démission et fut remplacé dans la charge de châtelain de Bellegarde par Pierre Ça Rovira, de Saint-Jean-de-las-Abadessas.

Archives des Pyr.-Or., B. 121. — J. Freixe, *Le Passage du Perthus*, dans le *LIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

SPARÇA (Pons de), dominicain, originaire du diocèse de Bordeaux, était provincial de Provence pour l'ordre des Frères-Prêcheurs lorsqu'il fonda, en 1242, le couvent de Saint-Dominique, sur l'emplacement où se trouvait l'ancienne maladrerie ou léproserie de Perpignan. Ce monastère était très vaste. L'infant Jacques, alors qu'il administrait les comtés de Roussillon et de Cerdagne, sous la haute direction de son père Jacques Ier le Conquérant, logeait dans ce couvent, durant les séjours qu'il faisait à Perpignan, Devenu roi de Majorque en 1276, il alla bientôt s'établir avec sa cour dans le château (citadelle actuelle) qui fut terminé vers l'an 1280. Le monastère de Saint-Dominique fut le siège de l'Inquisition en Roussillon. Il contenait les prisons du Saint-Office, mais on ne connaît rien de particulier sur ces prisons que l'imagination populaire est toujours prête à dramatiser. Le cloître de ce couvent date de la fin du XIVe siècle. Il a été tellement mutilé qu'il n'en reste guère que deux groupes de colonnettes accouplées, dans la galerie Est dont les voûtes sont à croisées d'ogive. C'est la galerie qui sert de couloir et donne accès à l'église. Les autres galeries, peu intéressantes ont été défigurées et servent de magasins. Une galerie supérieure formant un premier étage remonte seulement au XVIIe siècle. L'église des Dominicains date du XIVe siècle. Elle est très vaste, très haute et il semble que l'architecte du monument avait eu l'idée de le faire plus élevé. Les amorces des ogives que l'on remarque à la première travée, près du transept, prouvent qu'il avait eu d'abord le projet d'établir les voûtes de la nef sur des croisées d'ogive, ce qui aurait singulièrement augmenté la hauteur de la voûte. On se contenta d'une charpente en bois, probablement parce que les ressources étaient insuffisantes. L'ensemble de l'église est d'un grand effet, quoique privée de toute ornementation sculpturale. Elle est faite avec des matériaux ordinaires. La masse de la construction se compose de cailloux roulés dont les lits sont séparés par des assises de briques. Le couvent de Saint-Dominique est occupé aujourd'hui par les bureaux du Génie militaire et leurs dépendances. L'église est convertie en magasin à fourrages.

Archives des Pyr.-Or., C. 1334.

SPARÇA (Eximen de) reçut le commandement de la forteresse de Querol, le 17 avril 1345. Il percevait un traitement annuel de 4.500 sols barcelonais, avec l'obligation d'entretenir dans sa châtellenie cinq *clients* (hommes d'armes).

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

SPLUGUES (Jacques de), chevalier catalan, suivit Alphonse V dans l'expédition que ce prince entreprit dans le royaume de Naples, en 1425. Il fournit à l'armée du roi d'Aragon un contingent de dix chevaux, de trois *pilarts* et d'un page.

Archives des Pyr.-Or., B. 268.

SPLUGUES (Pierre de), damoiseau, obtint du roi d'Aragon, Jean II, l'autorisation de construire des moulins sur le ruisseau de Clayra. Il était déjà décédé en 1464. Son fils, Michel de Splugues, qui avait sa résidence à Clayra en 1485, épousa Antoinette de Sampso, fille du chevalier Jean de Sampso.

Archives des Pyr.-Or., B. 285, 295, 406, 408, 412, 418.

STALRICH-ÇA BASTIDA (Jean) exerçait les fonctions de camerlingue à la cour du roi d'Aragon, lorsque Ferdinand le Catholique l'éleva à la dignité de Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne en 1512. Il remplaça dans cette charge Louis d'Oms, décédé. Jean Stalrich-Ça Bastida donna des ordres en 1517 pour faire publier les bulles de Léon X accordant des indulgences. C'était à l'époque où Luther se révoltait contre le Pape au sujet de la concession des trésors spirituels de l'Eglise romaine. Le Gouverneur enjoignit à tous les habitants de Perpignan de se porter un dimanche indiqué, à huit heures, à l'église Saint-Jean, pour accompagner la procession qui devait sortir de ce temple saint, se rendant à la rencontre de la *Santa Crusada* et entendre le sermon de la publication des indulgences. Jean Stalrich-Ça Bastida était encore Gouverneur du Roussillon et de Cerdagne en 1520. L'année suivante, Galcerand de Castro y de Pinos recueillit sa succession à la tête de ces comtés.

Archives des Pyr.-Or., B. 350, 353, 357.

STANYBOS (Hugues de) commandait la châtellenie de Ria sous le règne de Pierre-le-Cérémonieux.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.



STANYBOS (Pierre-Guillaume de), chevalier, fut camérier de la reine d'Aragon, Eléonore. Il devint viguier de Roussillon en 1366. Pierre-le-Cérémonieux utilisa ses services en lui confiant des missions diplomatiques à l'étranger. Pierre-Guillaume de Stanybos fut dans la suite conseiller et auditeur de la cour royale. Le roi d'Aragon lui fit donation des juridictions civiles et criminelles avec host et chevauchée sur les territoires de Sainte-Marie d'Espira-de-l'Agly et de Notre-Dame de Pena. Le chevalier Pierre-Guillaume de Stanybos possédait des moulins à Rivesaltes ainsi que le ruisseau de cette localité.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 115, 116, 118, 136, 144, 145, 190, 276, 367.

STANYBOS (Raymond de) s'enrôla avec un certain nombre de ses hommes d'armes dans la flotte qu'équipa Pierre de Çagarriga, au mois de décembre 1398 pour venir au secours de Benoît XIII assiégé dans le palais papal d'Avignon. Ce chevalier était viguier de Conflent sous le règne d'Alphonse V.

Archives des Pyr.-Or., B. 171, 209.

STANYBOS (Pierre de), damoiseau, seigneur des moulins et du canal de Rivesaltes, vivait en 1424. Il eut pour fils Jean de Stanybos qui prit parti contre Louis XI et se vit dépouillé de ses biens. Michel de Stanybos, fils de Jean s'intituiait propriétaire du ruisseau de Rivesaltes en 1481, tandis que le damoiseau Honoré de Stanybos faisait une déclaration identique en 1498.

Archives des Pyr.-Or., B. 227, 236, 254, 286, 411, 414, 415, 416, 417.

SUAREZ DE QUINONES (Alvaro de), capitaine-général de la citadelle de Perpignan, eut des difficultés, en 1612, avec les habitants de cette ville. Il fit remplir d'eau les fossés de la citadelle et occasionna un grand trouble dans le fonctionnement des eaux de la cité. Il mourut à Perpignan, le 17 décembre 1620, le même jour que l'évêque d'Elne Raphaël de Riffos.

Archives des Pyr.-Or., G. 241, 503.

SUNIAIRE I, évêque d'Elne, était le quatrième fils de Guisfred, comte de Roussillon et d'Ave, son épouse, suivant une charte de l'abbaye de La Grasse, à laquelle il donna l'alleu de Canohas et l'église de Saint-Cyr. On ignore la date précise de l'élection de Suniaire à l'évèché d'Elne ; mais il est certain qu'il siégeait la treizième année du règne de Lothaire (967). En 968, il se rendit avec Guisfred, son père, l'évêque de Gérone et un grand concours de seigneurs et de peuple, au monastère de Rhoda, dans le diocèse de Gérone, pour y célébrer la fête de saint Pierre. Vers le même temps il excommunia publiquement les usurpateurs des églises qu'il possédait dans le Vallespir et dans le Conflent. En 972, il donna conjointement avec sa mère l'alleu de Trullars et l'église de Saint-Assiscle à l'église d'Elne. Le 28 septembre 974, Suniaire consacra avec l'assistance de six autres évêques la nouvelle église du monastère de Saint-Michel de Cuxa. Le 15 novembre 977, il assista à la dédicace de l'église du monastère de Sainte-Marie de Ripoll, faite par l'évêque de Gérone. Suniaire mourut l'année suivante.

Marca hispanica, col. 406, 892, 917. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Monsalvatge, *El obispado de Elna*.

SUNIAIRE II, évêque d'Elne, n'est connu que par une transaction conclue en 1031 au sujet des limites des territoires de Baixas et de Baho, entre lui et Oliba, abbé de Saint-Michel de Cuxa. Le premier de ces lieux appartenait à l'évêque d'Elne, et le second au monastère que dirigeait Oliba.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Monsalvatge, *El obispado de Elna*.

SUNIAIRE III, évêque d'Elne, succéda à Artal ou Artaud, d'après une charte du cartulaire d'Elne en date des calendes de janvier (1er janvier) de la deuxième année de Philippe Ier, roi de France. C'est, par conséquent, l'an 1062.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Monsalvatge, *El obispado de Elna*.

SUNIAIRE I fut comte de Roussillon. De l'an 843 à l'an 850, on trouve un comte de Roussillon du nom de Suniaire ; mais on ne connaît aucune particularité de sa vie. On ignore même l'année de sa mort. Dom Vaissete pense que Suniaire a pu succéder à Béra, et, en effet, les termes dans lesquels il est parlé de ce comte dans un édit de Charles pour le monastère de Saint-André d'Exalada ne laissent pas douter qu'il ne possédât le comté de Roussillon avec ceux d'Ampurias et de Besalu. On ignore si Suniaire vivait encore en 859, quand les Normands dévastèrent le Roussillon. Ces pirates, dont la flotte se trouvait à l'île de Camargue, dans les Bouches-du-Rhône, pillèrent et brûlèrent Ruscino, Elne et les lieux circonvoisins, poussèrent jusqu'à Arles dont ils saccagèrent et incendièrent le monastère, et, longeant la côte jusqu'à Valence, mirent tout à feu et à sang sur leur passage.

De Gazanyola, *Histoire du Roussillon*.

SUNIAIRE II est aussi compris dans le catalogue des comtes de Roussillon. L'année de la mort de Miron, premier comte héréditaire de Roussillon, n'est

pas connue. Son successeur fut le Suniaire dont François Fossa, dans l'*Art de vérifier les dates*, a fait, lui, le premier comte héréditaire de cette province. On ignore quel degré de parenté pouvait unir Suniaire à son prédécesseur. Ce personnage devait même rester complètement inconnu, sans une donation faite à l'église d'Elne par ses enfants qui disent que cette libéralité a pour objet le repos de l'âme du comte Suniaire leur père. Voilà tout ce qu'on sait de lui. Ce peu de mots assez équivoques, ayant paru suffisants à tous les écrivains pour classer ce prince parmi les comtes de Roussillon, nous n'avons pas de raison pour l'en exclure. Ses enfants étaient Bencion et Jausbert qui lui succédèrent.

De Gazanyola, *Histoire du Roussillon.*

SUNYER (Antoine), fondeur de la ville de Gérone, fabriqua, vers le milieu du xvi[e] siècle, pour l'église N.-D. du Boulou, une cloche qui, mal fondue, dut être remplacée en 1557 par une autre que fit Alphonse Alos, fondeur de Perpignan.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

SUNYER (Dominique), de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, fut religieux dans le couvent des Dominicains de Perpignan et prédicateur ordinaire de Louis XIV. Il publia en 1651 à Perpignan, chez Estèbe Bartau, une *Vie de saint Dominique Soriano*, suivie des faveurs que la Vierge a concédées à l'ordre des Jacobins.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — *Mémoires de Jaume.* — Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

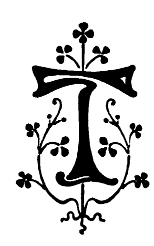
SUNYER (Joseph), que les uns font naître à Manresa (Espagne), d'autres à Prades, certains même à Perpignan, se trouvait, en 1698, au nombre des six sculpteurs qui composaient la confrérie de Saint-Luc dans cette dernière ville. Sunyer est surtout connu en Roussillon pour les grands travaux de sculpture qu'il a exécutés dans les églises de Notre-Dame de la Réal, de Prades, de Collioure, de Thuir, de Vinça, de Ro et de Font-Romeu. Le 1[er] janvier 1697, cet artiste commença le retable de l'autel majeur de l'église de Prades et le termina le 21 septembre 1699. Joseph Sunyer exécuta cette œuvre pour la somme de 475 doubles d'or. Le monument est divisé en forme de triptyque. Dans le compartiment central, le sculpteur a placé la statue de saint Pierre. Le prince des apôtres, revêtu de ses ornements pontificaux, est assis sur un trône. Il bénit de la main droite et tient de la main gauche la croix papale. La tête est surmonté de la tiare, et les traits du visage sont ceux conservés par la tradition, que tous les artistes connaissent et reproduisent fidèlement. Sunyer a donné à cette image des proportions grandioses. Debout, la statue de saint Pierre mesurerait quatre mètres de hauteur. Autour de leur chef, le collège apostolique forme comme une escorte d'honneur. Sur le fronton de la niche principale, on distingue les armes de l'Eglise romaine : la tiare surmontée de la croix et les clefs du paradis en sautoir, entourées de rameaux de chêne. Le cartouche est supporté par les mains de deux anges. A droite et à gauche des armes, s'élançant des corniches où ils touchent à peine, quatre anges, aux ailes déployées et aux vêtements flottants, sonnent de la trompette et proclament le triomphe de Pierre. Quatre tableaux de haut relief, placés dans les compartiments latéraux, rappellent les scènes les plus mémorables de la vie du saint : Jésus donnant à Pierre les clefs du ciel, l'ange qui le délivre de la prison, la résurrection de Thibide, sa mort sur la croix, la tête en bas. A côté de ces statues et de ces tableaux, s'élèvent des colonnes torses qu'enlace fortement la vigne aux feuilles et aux fruits bien nourris. Pendant qu'il exécutait le retable de l'église de Prades, Joseph Sunyer commença à construire celui de l'église de Collioure. Le 6 octobre 1698, cet artiste passa un traité avec les membres du conseil de fabrique de cette localité. Sunyer s'engagea à élever ce monument religieux en l'espace de quatre années. L'ensemble du retable de l'église de Collioure forme un portique à trois étages que séparent des frises à corniches accentuées, et qui sont supportées par des colonnes torses sur lesquelles s'entrelacent des guirlandes. Au milieu, on aperçoit la statue de la Vierge Marie. Sur la partie supérieure de l'édifice, on distingue l'image de saint Pierre. Les statues des apôtres sont placées sur les côtés, aux divers étages du monument. Dans les intervalles qui séparent les statues, se trouvent des tableaux polychromés représentant les mystères de la Nativité, de l'Epiphanie, de la Visitation et de l'Annonciation. Deux médaillons manquent à l'ensemble. On leur a substitué une toile sur laquelle est peint un sujet religieux. Le piédestal du maître-autel de Collioure fut placé le 15 avril 1699. Le 18 avril de l'année suivante, on procéda à l'installation et à la bénédiction des statues de la Vierge, des apôtres situés sur la première rangée du monument et des deux tableaux qui retracent les scènes de la vie de Marie. La cérémonie fut présidée par l'abbé Riera, curé d'Argelès, délégué par l'évêque d'Elne, Jean de Flamenville. Les autres statues des apôtres avaient été placées dans le courant de l'année 1701. Le 17 décembre de cette même année, le prieur du couvent des dominicains de Collioure bénit ces diverses images qui occupaient chacune leur place respective. Lorsque le retable de l'église de Collioure fut élevé, un peintre nommé Joseph Babores se chargea de la décoration. Cet



artiste exécuta son travail pour la somme de cinq cents livres. En 1704, Joseph Sunyer avait été appelé à construire le retable de l'autel-majeur de Font-Romeu. Le 29 septembre de cette année-là, il perdit un fils appelé Pierre qui fut inhumé dans la chapelle de cet ermitage, ainsi que l'indique une table de marbre encastrée dans le mur de l'église, sur la façade intérieure, du côté de l'Evangile. Joseph Sunyer avait achevé ce monument au mois de juin 1707. M. l'abbé E. Rous le décrit en ces termes dans son *Histoire de Notre-Dame de Font-Romeu :* « L'artiste a donné à cette œuvre la forme des triptyques. Les volets latéraux, quoique fixes, affectent une légère inflexion qui leur fait produire, avec le compartiment central, un angle obtus. Le retable entier se compose d'un soubassement dissimulé en partie par l'autel, de deux ordres superposés et surmontés l'un et l'autre d'un assemblage de moulures en corniche, ou si l'on veut, d'un entablement très riche et d'un couronnement presque triangulaire, dont les lignes sont cachées ou brisées par des statues ou autres ornements de sculpture qui les dominent. Au-dessus du soubassement qui a, dans sa partie haute, les trois panneaux de la légende (de Font-Romeu), s'ouvre, au centre, la niche de la Madone, sur laquelle ressort un baldaquin où l'artiste a mis à profusion ses décorations. Dans le même ordre, chaque compartiment latéral présente un tableau en relief qui a pour sujet, du côté de l'Evangile, la *Nativité de Notre-Seigneur* et l'*Adoration des bergers,* et, du côté de l'Epître, l'*Adoration des Mages.* Dans l'intervalle des colonnes doubles et vitinéennes qui s'élèvent de chaque côté de ces tableaux, se dressent, à gauche, la statue de la *Foi,* à droite, la statue de l'*Espérance,* et au centre, deux anges vêtus à la manière des guerriers antiques et tournés vers l'Image de Marie. La même disposition a été observée dans le second ordre. Au-dessus du baldaquin de la Vierge se trouve la statue de saint Martin, titulaire et patron de la paroisse d'Odeillo. Les tableaux en relief reproduisent, à gauche, l'*Annonciation,* et à droite, la *Visitation de la Sainte-Vierge.* Dans l'intervalle des colonnes, sont les statues des quatre grands docteurs de l'Eglise latine. Le sommet du couronnement est occupé par l'image du Père éternel ou Dieu créateur qui se penche vers la terre, et chacun de ses angles par une statue de vierge. Ce retable, où le moindre espace a sa moulure ou sa décoration, est richement et totalement doré. Les statues et les tableaux en relief sont polychromés. » En 1712, Joseph Sunyer entreprit la construction du *camaril* de Font-Romeu. On appelle de ce nom une *loge* ou petite chambre carrée mesurant quatre mètres de côté, qui est contiguë à l'autel-majeur de l'église de cet ermitage. « Elle a pour plafond, continue M. l'abbé E. Rous, une demi-sphère surmontée, au centre, d'une lanterne octogone et aveugle. Deux escaliers y donnent accès par deux portes parallèles. Sur l'un des deux autres côtés, se trouve pratiquée une niche de forme absidale, dans laquelle se dresse un autel dédié au *Christ en croix,* ayant au pied et debout la Vierge-Mère et saint Jean l'évangéliste. Il fait face à la niche centrale du retable, ouverte intérieurement aussi sur le camaril. Aux angles, sur des socles fixés au parquet, sont campés quatre anges de grandeur naturelle, qui jouent de divers instruments. A la hauteur de leurs têtes, sont appliquées au mur de grandes conques dorées qui tiennent lieu du nimbe et du pinacle affectés aux statues des saints. Au-dessus des deux portes d'entrée sont, à l'intérieur, deux riches médaillons, soutenus chacun par deux anges qui, sans appui apparent, semblent se jouer et se balancer dans l'espace. Ces médaillons reproduisent en relief : l'un, la *Présentation de Marie au Temple ;* l'autre, un épisode de la *Fuite en Egypte,* et non, comme on l'a dit, la *Naissance de Jésus-Christ.* Ce dernier nous montre dans le ciel un soleil brillant ; le bœuf et l'âne placés, par un gracieux anachronisme, entre des arbres verdoyants ; un ange occupé à cueillir des fruits ; sur le premier plan, à gauche, Marie assise qui reçoit les caresses de Jésus, et à droite, saint Joseph puisant de l'eau à une fontaine qui jaillit d'un rocher, et se retournant ravi vers l'Enfant et sa Mère pour jouir de leurs jeux attendrissants. Cette scène est pleine de charme, autant par ses détails que par la manière dont elle est traitée. Au-dessus de l'autel du Christ, deux anges soutiennent de leurs mains un cartouche qui porte les très saints Cœurs de Jésus et de Marie. En face et sur la porte à deux battants qui permettait de pénétrer dans la niche centrale du retable pour placer ou retirer la Madone de l'Invention, d'un médaillon également soutenu par deux anges se détache en plein relief une petite et très belle statue qui représente plutôt l'*Immaculée-Conception* que l'*Assomption* de Marie. Tous ces sujets ont été richement et délicatement peints sur fond d'or, selon les procédés de l'ancienne polychromie... Ce dernier travail ne fut commencé qu'en 1712, cinq années après l'achèvement du retable. Il fut continué les années suivantes et, dès que la maçonnerie brute fut terminée, Joseph Sunyer vint de Manresa, où il avait séjourné pour quelque entreprise de son art, et il s'engagea, par un acte passé à Odeillo, le 22 juillet 1718, à faire les travaux intérieurs et les sculptures du camaril pour la somme de 85 doubles (environ 750 francs), à la condition que tout le bois nécessaire lui serait gratuitement fourni par l'Administration de Font-Romeu. » Le retable de la chapelle de Ro, qui est de petites dimensions et sur lequel

est gravé le millésime 1704, est aussi l'œuvre de Sunyer. Il y aurait lieu de s'étonner que le ciseau de cet artiste ait pu suffire à la production d'ouvrages si multiples, si l'on ne savait qu'un grand nombre d'ouvriers travaillaient habituellement sous sa direction. L'œuvre de Sunyer a été très sévèrement jugée par Boher, dans le *Discours sur l'architecture roussillonnaise* que publia cet artiste en 1821 : « La richesse, le feu, l'imagination, y est-il dit, tout fut épuisé dans les autels sortis du brûlant ciseau de Sonier (*sic*). Sonier fut à la fois, dans le Roussillon, l'âme, la merveille et le fléau de l'art... Quel malheur que trop d'imagination ait emporté cet artiste si loin du goût de l'antiquité, et que son génie se soit trompé en prenant pour beau ce qui n'était que richesse et confusion. Vit-on jamais des ouvrages frappés avec plus de force, d'âme et de mouvement que ceux qui parurent alors dans cette contrée ? Mais aussi vit-on, dans aucune époque, moins de sagesse, d'harmonie, de simplicité et de cette élévation dont l'architecture reçoit le plus grand prix ? Tels sont les traits qui manquent et ceux qui se font remarquer sur tous les autels du siècle de Louis-le-Grand, existans encore aujourd'hui dans les églises de Collioure, de Vinça, de Prades et de Font-Romeu. » — « Dans l'ensemble, reprend M. l'abbé E. Rous, ce jugement, qui veut être sévère et qui tend à diminuer le mérite de Sunyer, est loin de lui ravir toute gloire. L'on peut convenir que Sunyer a été moins académique et moins épris de l'antique païen que Boher ; mais il a été plus original et plus fécond que son émule. Le plan architectural des autels de Sunyer serait plus parfait s'il était plus simple et moins chargé d'ornements ; mais chacun des détails pris à part révèle une grande habileté. L'imagination de Sunyer est chaude et luxuriante ; son ciseau a de la fougue et se laisse emporter quelquefois dans un mouvement exagéré ; mais il garde toujours la correction du dessin et l'harmonie des proportions. »

Abbé E. Rous, *Histoire de Notre-Dame de Font-Romeu*, Lille, Desclée, 1890. — Firmin Vicens, *Les beaux-arts à Prades*, Prades, Cocharaux, 1898. — J. Falguère, *Collioure, notice historique*, Perpignan, Payret, 1898.



TABARIÈS (Antoine) était originaire de Saint-Pons de Thomières, en Languedoc. Il vint se fixer à Perpignan dans les premières années du XVIIIe siècle et ouvrit dans cette ville un important commerce. En 1726, Antoine Tabariès ayant reçu un héritage de Jean Tabariès, Jean-Jacques Tabariès, receveur des tailles du diocèse de Saint-Pons, le fit assigner devant le Conseil des requêtes du Palais, près le Parlement de Toulouse. Antoine Tabariès présenta à son tour une requête au Conseil Souverain du Roussillon, afin d'obtenir la cassation de l'assignation reçue. Un arrêt du Conseil de Paris, en date du 9 septembre 1730, annula la citation du Parlement de Toulouse et déclara qu'Antoine Tabariès, en sa qualité de *mercader* de Perpignan, ne ressortait que du Conseil Souverain du Roussillon. Antoine Tabariès avait épousé Marie Labarthe et eut d'elle quatre enfants : Antoine-Barthélemy, dont la notice suit ; Thérèse qui, ayant uni ses destinées à Assiscle de Llucia, devint la mère du procureur-général-syndic François-Xavier de Llucia (voir ce nom) ; Rose et Geneviève, décédées sans descendance. Antoine Tabariès mourut en 1739.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 725 bis.

TABARIÈS (Antoine-Barthélemy), fils et héritier du précédent, fut avocat au Parlement et seigneur de Grandsaignes, dans le diocèse de Saint-Pons. Le 30 octobre 1755, il obtint du roi Louis XV aliénation des justices et des droits de la ville du Boulou, de pair avec Joseph de Kennedy-Joly. Dans la suite, Antoine-Barthélemy Tabariès fut nommé directeur des monnaies de la ville d'Aix. Il mourut à Paris, le 14 août 1762. Le 24 janvier 1765, un arrêt du Conseil porta que la rente de 270 livres, moyennant laquelle Antoine Tabariès avait été fait engagiste du Boulou, devait être réduite à la somme de 150 livres. Antoine-Barthélemy Tabariès avait contracté alliance avec Antoinette Mars. A sa mort, il laissa un fils, Marcellin, qui était né en 1758, et une fille, Geneviève, née en 1761. Marcellin Tabariès était déjà décédé en 1802. A cette date, ses deux enfants survivants étaient respectivement âgés de 10 et 11 ans.

Archives des Pyr.-Or., B. 403, 404, E. (Titres de famille), 725 bis, G. 1052.

TABERNER (Michel), religieux de l'ordre des Frères-Mineurs, vivait au XVIe siècle. Il a composé : *Gesta seu vita incomparabilis Cosmæ Damiani Hortolani, abbatis monasterii Villæ Bertrandi canonicorum regularium.*

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

TABERNER (Barthélemy), chanoine de Gérone, avait rédigé une épiscopologie du diocèse d'Elne, souvent défectueuse et fautive. Le chanoine Joseph Coma (voir ce nom) a repris cette œuvre en la corrigeant et en l'augmentant.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne* (préface).

TABERNER Y DE ARDENA (Joseph de) naquit à Barcelone le 17 mai 1670. Son père, François de Taberner y de Rubi, devint dans la suite comte de Darnius ; sa mère s'appelait Ignace de Ardena y de Aragon. Joseph de Taberner y de Ardena avait pour frère Olaguer de Taberner, qui était comte de Las Illas au commencement du XVIIe siècle. Après avoir pris les grades à l'Université de Barcelone, Joseph de Taberner y de Ardena embrassa la carrière ecclésiastique. Il ne tarda pas à être nommé chanoine et trésorier de la cathédrale de sa ville natale. Il employa tous les moments de loisir que lui laissaient ses devoirs professionnels à recueillir des chartes et des documents concernant l'histoire de la Catalogne. Se trouvant à Perpignan en 1710, en compagnie de son oncle Jean de Taberner y de Rubi, évêque de Gérone, chassé de son siège pour des raisons politiques, il parcourut les bibliothèques des divers couvents de cette ville. Il acquit des connaissances très étendues sur l'histoire du Roussillon. En 1718, Joseph de Taberner fut nommé à l'évêché de Solsone. Deux ans plus tard, son vieil oncle ayant été promu à l'archevêché de Tarragone, Joseph de Taberner fut appelé à recueillir sa succession à Gérone. Il prit possession de son nouveau diocèse le 7 mars 1721, dix-sept jours seulement avant la mort de son oncle, qu'il assista dans la maladie et à ses derniers moments. Il déploya un zèle apostolique pour l'évangélisation de ses ouailles. Il adressa souvent des homélies aux membres du chapitre de

sa cathédrale et des sermons aux fidèles de Gérone. Il établit des règlements du chœur, et lui-même prêchait d'exemple en observant la plus rigoureuse ponctualité dans les cérémonies pontificales. Sous son épiscopat eut lieu la béatification de saint Dalmace Moner, dominicain de Gérone. Joseph de Taberner fit célébrer avec grande solennité les fêtes en l'honneur du bienheureux, dont le corps était conservé dans la cathédrale de son diocèse. Il parcourut souvent les paroisses de l'évêché de Gérone. C'est dans le cours d'une tournée pastorale qu'il prit le germe d'une maladie qui le conduisit au tombeau, le 16 janvier 1726. Joseph de Taberner fut inhumé dans une chapelle de la cathédrale de Gérone, à côté de son oncle, l'archevêque Jean de Taberner y de Rubi. Les corps de ces prélats reposent dans un caveau qui est privé de pierre tumulaire et d'épitaphe. Joseph de Taberner avait composé : *Compendio historico de los antiguos monasterios e insignes iglesias de los condados de Rosellon, Ampurias y Peralada ; Arbol genealogico de la casa de los condes de Rosellon, Peralada y Ampurias ; Tratado historico de los vizcondes de Rosellon ; Historia de los condes de Ampurias y Peralada ; Disertaciones historicas de los condados de Rosellon, Conflent y Vallespir.* A sa mort, Joseph de Taberner confia les manuscrits de ces œuvres inédites à son frère François, qui était chanoine de Gérone. Les deux derniers de ces ouvrages sont entre les mains de son héritier, le comte de Darnius, domicilié à Barcelone. Le *Tratado historico de los vizcondes de Rosellon* a été publié dans la *Revista de Ciencias historicas*, Barcelone, 1880.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XIV.

TALLET (Guillaume-Gaucelme de), chevalier, demanda, par son testament de 1211, à être enseveli dans l'église du monastère d'Arles-sur-Tech, à laquelle il fit un legs de cent sols. Il laissa à l'église de Taillet des revenus qu'il possédait aux alentours de cette localité. Selon sa volonté, Guillaume-Gaucelme de Tallet fut inhumé dans l'abbaye d'Arles, et le monument funéraire qu'on éleva à sa mémoire se voit encore de nos jours, au-dessus de la *Tombe* vénérée d'où coule une eau sans cesse jaillissante. « Ce monument, dit Louis de Bonnefoy, se compose de quatre blocs de marbre légèrement veiné de bleu, encastrés dans la muraille et disposés en forme de croix latine. Sur le plus grand de ces blocs est sculpté en relief un personnage couvert de vêtements à plis serrés. Ses mains sont croisées sur la poitrine ; sa barbe est touffue et fixée par le bas ; ses cheveux, courts et parfaitement alignés sur le front, pendent en longues mèches sur les côtés. Ce bloc a 1m76 de longueur ; la largeur, qui est de 0m50 dans le haut, suit le mouvement du corps à partir des épaules et va en diminuant jusqu'aux pieds, où elle se réduit à 0m31. Un second bloc, large de 0m45, haut de 0m35, placé au-dessus de celui-ci et formant la branche supérieure, porte une main bénissante en demi-relief sur une croix grecque et cette inscription gravée en creux :

ANNO : XPistI M	*Main*	ILLesimO : CC.....
IIII : IDus : APriLIS		OBIIT : GUILLelM...
GAVCELMVS : MI	*divine* :	LES : DE : TELET :

Les bras, enfin, sont deux blocs carrés ayant 0m40 de côté et sur chacun desquels est sculpté, en relief plat, un ange à genoux, la tête tournée vers la main divine. Il court dans le pays, au sujet du personnage, une légende aujourd'hui confuse ; on la reconnaîtra dans les lignes suivantes, empruntées à l'historien Pujades : « L'inscription que je viens de rapporter nous apprend que cette statue représente un chevalier appelé Guillaume Gilterme d'Artalet. Une ancienne tradition raconte qu'après avoir inutilement épuisé tous les remèdes contre un cancer qui lui avait dévoré le nez et une grande partie de la joue, il fut guéri par la vertu de l'eau de la sainte tombe. Mais le P. Llot, vu la présence des anges auprès de la statue, pense que ce chevalier fut un saint personnage, un vaillant soldat de Jésus-Christ, au service duquel il fit de généreuses actions, comme toujours en ont su faire les membres de la maison d'Oms, aujourd'hui seigneurs du lieu de Taillet ; qu'il mourut l'an 1000 de Notre-Seigneur ; qu'il fut enseveli dans cette tombe vénérée et que, de son corps, en manifestation de sa sainteté, par l'effet de la puissance divine, a coulé depuis lors et coule encore l'eau sainte qui a opéré tant de miracles (*Cronica de Cataluña*, liv. VIII, cap. XV). Au jugement de Llot et de Pujades, les quatre blocs ont toujours appartenu à un seul et même monument ; l'inscription est l'épitaphe du défunt représenté au-dessous, et le P. Llot considère la main bénissante comme un signe indicateur (*mano indicante*) placé là pour attirer sur le bas-relief l'attention du passant. Pujades relève cette erreur d'iconographie et rend à la main divine son véritable caractère. Mais on ne comprend pas pourquoi les deux écrivains adoptent la date de l'an 1000. Les deux C après *millesimo* sont encore très lisibles. L'angle du marbre a disparu. Personne, je pense, ne voudra supposer qu'il ait emporté autre chose que le chiffre des dizaines ou celui des unités. Le caractère de l'écriture appartient évidemment aux premières années du XIIIe siècle, au plus tard, et rien ne manque au chiffre des centaines. On ne s'explique pas davantage le nom d'Oms que le P. Llot semble vouloir donner à Guillaume-Gaucelme ; l'épitaphe est muette à cet égard. L'histoire du cancer

n'a peut-être d'autre origine que le trou disgracieusement ouvert au milieu du visage. Ce trou est une cavité régulière faite avec soin, comme pour amorcer une pièce de rapport destinée à corriger l'erreur du ciseau ou quelque défaut du marbre : un nez postiche, en un mot, tombé plus tard par accident. »

LLOT DE RIBERA, *Historia de la translacio dels sants martyrs Abdon y Sennen.* — PUJADES, *Cronica de Cataluña.* — B. TAYLOR, *Voyage pittoresque en Roussillon*, planches. — Pr. MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France.* — *Vida dels sants Abdon y Sennen.* — DE PORTALON, *Bulletin des Commissions historiques*, t. III. — DE BARTHÉLEMY, *Bull. monum.*, t. XXIII. — DE CAUMONT, *Bull. monum.*, t. XXVIII. — L. DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise.* — TOLRA DE BORDAS, *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen.* — Abbé A. CRASTRE, *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen*, Perpignan, Payret, 1910.

TALON (Pierre), seigneur de La Maison-Blanche, fils de Pierre Talon et de Germaine Babinet, fut nommé surintendant et commissaire-général des vivres aux armées de Louis XIV. Le 17 janvier 1755, il épousa, à Perpignan, Isabelle du Lac, veuve de Pierre de La Cavalleria, qui avait obtenu, le 11 mai 1654, donation des biens de Jean et de Charles de Llupia ainsi que des domaines de Thérèse d'Oms de Santa-Pau, roussillonnais considérés comme rebelles par le roi de France. Après le Traité des Pyrénées, ces divers fiefs firent retour à leur propriétaire respectif. Pierre Talon et son épouse occupèrent la maison située dans la rue de la *Main de fer* dont la façade est ornementée dans le style gothique fleuri. Anne d'Autriche y séjourna le 10 avril 1660, à l'occasion du passage de Louis XIV à Perpignan. De l'union contractée entre Pierre Talon et Isabelle du Lac naquit une fille appelée Catherine.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 726, G. 710, 825.

TALRICH (Pierre) naquit à Serralongue en 1810. Orphelin de bonne heure, il dut quitter son village natal. Il se rendit à Paris où il parvint, par son travail, à une honorable situation. Pierre Talrich fut, dans la capitale de la France, un des plus ardents catalanisants. Il fonda à Paris le cercle *lo Pardal*, où les fils du Roussillon se réunissaient pour parler leur langue maternelle et célébrer des fêtes en l'honneur de leur pays natal. Au mois de décembre 1885, lorsque l'*Estudiantina catalana* et la *Cobla des Mattes* arrivèrent à Paris pour participer aux fêtes du *Soleil*, Talrich se rendit à la gare pour leur souhaiter la bienvenue. Il salua les deux sociétés de ses compatriotes en improvisant le quatrain suivant :

> Vosaltres que venin, ab tota l'armonia
> Del nostre bel parlar, nos portar l'alegria,
> Infants de Perpinya, vos obrim nostre cor :
> Pel nostre Rossello es tot omplert d'amor.

Pierre Talrich s'était essayé avec bonheur dans la poésie catalane avant l'apparition de son œuvre principale, *Recorts del Rossello*, qu'il publia à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était déjà connu dans le monde catalanisant pour sa *Cantata al Rossello* et pour ses *Recorts de las Escaldes.* Cette dernière œuvre avait même remporté un prix dans un concours poétique. En 1887, Pierre Talrich fit imprimer à Perpignan l'édition de *Recorts del Rossello*, illustrée par Le Nain et Teyssonières. Un souffle de mélancolie empreinte de couleur locale et de lumière intense remplit le volume. C'est le Roussillon, le Capcir, la Cerdagne et le Vallespir qui passent dans l'esprit, lorsqu'on lit les vers fermes et pleins du poème de Pierre Talrich. Ce poète avait aussi écrit en prose française, vers 1855, un drame en quatre actes, *Vasconcellos*, qui fut publié à Paris, en 1902, chez Plon, par les soins de son petit-fils, M. Paul Brinquant. Pierre Talrich mourut à Paris, le 28 février 1889. Il suivit de quelques jours dans la tombe son frère Eugène, qui avait été administrateur du *Siècle* et fondateur du *Temps*. Le buste de Pierre Talrich, œuvre d'Alexandre Oliva, se trouve au Musée de Perpignan.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

TAMARIT (Michel de), damoiseau de Barcelone, fils de François de Tamarit et de Marie Amat, seigneur de La Espunyola, Monclar et Montmajor, (fiefs situés en Catalogne) adopta le parti de la France contre l'Espagne, à la suite des Margarit, Calvo, etc. Pour le récompenser de ses services, Louis XIV lui fit donation, le 21 août 1653, de rentes sur les biens de François de Oris, seigneur de Néfiach, et sur ceux de Jean Cornell, mercadier. Sur ses instances, une enquête fut faite, en 1654, sur le service des postes-dépêches depuis la soumission de la Catalogne à la France. Elle établit qu'il n'y avait, à cette époque, qu'un grand courrier à Perpignan, Gérone, Vich et Lérida. Michel de Tamarit contracta alliance, le 9 septembre 1663, avec Madeleine de Semmanat, fille d'Alexis de Semmanat et de Marie de Ros. Cette union ne fut pas des plus heureuses. Après dix-neuf ans de mariage, Madeleine de Tamarit de Semmanat abandonna le domicile conjugal et alla se réfugier dans le couvent des chanoinesses de Saint-Sauveur, où elle ne tarda pas à mourir. Michel de Tamarit administra jusqu'à la mort les biens de ses enfants ainsi que ceux de sa femme situés à Perpignan, Vernet, Ponteilla et Saint-Laurent-de-la-Salanque. Une clause du testament qu'il dicta en 1688 stipulait que son cadavre devait être inhumé dans l'église de Saint-Michel de Barcelone, si cette ville appartenait jamais à la France. Dans le cas contraire, il demandait à être enterré à Perpignan, dans un caveau du cimetière Saint-Jean. A sa mort, Michel de Tamarit laissa trois enfants : Joseph, qui fut son héritier,



dont la notice suit; Raymond et Monique. Celle-ci épousa un membre de la famille d'Esprer et en eut plusieurs enfants qui s'allièrent aux maisons de Bombes et de Bordas.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 398, E. (Titres de famille), 727.

TAMARIT (Joseph de), fils aîné et héritier du précédent, fixa sa résidence à Saint-Laurent-de-la-Salanque. Il s'était marié à Catherine d'Oms. De cette union naquirent: Marie-Anne-Josèphe-Denyse de Tamarit le 14 juin 1715, et Antoine-Gaudérique-Jean de Tamarit le 10 mai 1720. Joseph de Tamarit mourut le 25 octobre 1727 et fut enseveli à Perpignan, dans la chapelle du Dévot-Crucifix. Sa fille, Marie-Anne de Tamarit, devenue veuve après son mariage avec Jean d'Esprer, d'Ille, entra en religion et fut abbesse du couvent de Sainte-Claire de Perpignan en 1775 et en 1781. Elle n'émigra pas durant la Révolution et mourut en 1794. Antoine de Tamarit, frère de Marie-Anne de Tamarit, émigra et mourut en Espagne sans enfants, laissant tous ses biens à son épouse Augustine de Banyuls.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 727.

TANNEGUY DU CHATEL était fils puiné d'Olivier Du Châtel et de Jeanne de Plœuc. Il devint vicomte de La Bellière par son mariage avec Jeanne, vicomtesse de La Bellière, chevalier de l'ordre du roi, son chambellan et grand écuyer de France. Il succéda à la faveur de son oncle auprès du roi Charles VII. Il fut aussi lieutenant du comte du Maine dans le gouvernement du Languedoc, et en cette qualité il demanda aux états de la Provence, en 1454, 1455 et 1466, les augmentations d'impôts que les circonstances rendaient nécessaires. Son oncle se complut à lui enseigner l'art de la guerre et les devoirs de la chevalerie. A la mort de Charles VII, il montra comment il les comprenait. Tous les courtisans avaient déserté le palais, empressés d'aller présenter leurs hommages au nouveau roi, Louis XI, qu'ils avaient si souvent desservi près de son père; Tanneguy fut le seul qui ne quitta point le roi défunt pour le roi vivant. Il resta près du corps de son bienfaiteur; et comme nul, pas même Louis XI, ne songeait à lui rendre les derniers devoirs, seul aussi il se chargea des frais de ses funérailles, pour lesquelles il dépensa 30.000 écus qui ne lui furent remboursés que dix ans plus tard. C'est par allusion à ce trait de dévouement qu'en 1560 on mit l'inscription suivante sur le drap mortuaire du roi François II, dont les funérailles étaient négligées par les Guises: *Où est maintenant Tanneguy Du Châtel?* et après lui plusieurs historiens ont attribué à tort cette conduite au prévôt de Paris, mort douze ans avant Charles VII. Après avoir accompli ce devoir, Du Châtel vint en Bretagne, et le duc François II, qui le nomma grand-maître de son hôtel, obtint par ses ambassadeurs une surséance à la reddition de ses comptes comme grand-maître de l'écurie (grand-écuyer) du feu roi. En 1463, le duc le choisit pour un des commissaires chargés de régler en son nom les différends qu'il avait avec Louis XI. Malgré les services importants qu'il avait rendus au duc François II, Tanneguy encourut la disgrâce de ce prince pour avoir essayé d'empêcher la dame de Villequier de s'immiscer dans les affaires de l'Etat. Obligé alors de se réfugier en France, il y fut bien accueilli par Louis XI qui, malgré son antipathie pour les anciens serviteurs de son père, s'empressa de s'attacher un homme si utile. Dans ce but, il lui rendit la charge de grand-maître des écuries et le comprit, en 1469, dans la première promotion de l'ordre de Saint-Michel. L'année précédente, il l'avait nommé lieutenant-général ou gouverneur de la Cerdagne et du Roussillon, que le roi d'Aragon avait cédés à Louis XI moyennant 300.000 écus d'or. Le 14 juin 1469, Tanneguy Du Châtel conduisit des renforts à travers le Roussillon pour porter secours aux troupes de Dunois qui avaient envahi l'Ampurdan. Mais le manque d'argent l'obligea à revenir presque aussitôt en arrière. Un peu plus tard, il reprit la même route. Il était à Arles-sur-Tech le 26 septembre. Il envahit à son tour l'Ampurdan et enleva Camprodon qu'il pilla ainsi que Besalu et Olot. Parmi les dépouilles que Tanneguy Du Châtel enleva à Camprodon, se trouvait un magnifique reliquaire en argent qui contenait le corps de saint Pallade, archevêque d'Embrun (534-539). Le lieutenant-général du Roussillon avait donné ordre à ses soldats de transporter au château de Perpignan les restes précieux de saint Pallade. L'histoire du transfert de ces reliques et de leur séjour en Roussillon (1469-1477) est des plus curieuses. Voici en quels termes elle est racontée par un historien français du XVII[e] siècle, le jésuite Marcellin Fornier: « Les soldats chargèrent, dit-il, le coffre qui enfermait le corps de saint Pallade sur une monture, avec laquelle ils marchent jusques à un destroit précipiteux d'un rocher, entre la ville de *Prats de Mello* (je ne sçay quel est ce lieu) et la ville d'*Arles*. En cet endroit, par un funeste accident, la jument, avec sa charge, tomba du haut de ce rocher en bas et en précipice. Ceux qui se trouvèrent là présents ou qui l'accompagnoient, à ce spectacle, espris de tremblement et saisis d'effroy, se mirent à crier, tout espouventez, en invoquant le glorieux sainct Pallade. La puissance de Dieu se fit bien voir en un fort signalé miracle: car, de cette chute, ny le coffre où estoit porté le sainct corps ne receut aucun dommage ny rupture, ny la beste qui en estoit chargée n'en fust



nullement incommodée. Ils arrivèrent à Perpignan et, là, ils prindrent garde que, de la teste du sainct, couloit une liqueur ou une eau qui, dans les essays, fust un remède fort présent à divers maux, au proffit de plusieurs, comme en la douleur de teste, en la vairolle, au mal des yeux, mal du col, et en d'autres infirmitez. Un homme de Rossillon, qui avoit esté beaucoup de temps paralitique, sans pouvoir se lever du lict qu'il ne fust aydé, ou porté ou soulevé par un autre, ouyt dire que l'on avoit porté un corps sainct à Perpignan, appelé St Pallade, qui estoit renommé pour un grand nombre de miracles. Il fit vœu, non sans une extraordinaire dévotion, que, s'il obtenoit sa santé de Dieu par les entremises de ce commun bienfaicteur, il luy porteroit certaine offrande, et qu'il garderoit sa feste tout le temps de sa vie. Il estoit alors bien tard et, pour le matin, avant qu'il fust jour, il se vit guéri et se leva fort allègre et gaillard du lict. Il marche par la maison, criant et faisant retentir sa voix, qu'il s'estoit luymesmes sans assistence levé ; et qu'il estoit parfaictement sain. Ceux du logis, espouventez de la nouveauté du prodige, luy demendent de quelle manière luy estoit arrivé ce bonheur. Sa réponse fust que le glorieux St Pallade l'avoit guéri. Sans délay, il fust visiter les sacrés reliques, pour ses remerciemens, et, en recognoissance du bien qu'il avoit receu, il s'acquita de l'offrande qu'il avoit promise. Cette prodigieuse faveur fust aussitost divulguée par tout le païs. Tandis que ce dépost demeure à Perpignan, un hoste nommé *Endeu*, qui le gardoit et le tenoit en sa maison, fit tant que les soldats qui le tenoient en leur garde luy donnèrent un os de ce sacré corps. Consécutivement un notaire persuade à cet hoste de le donner à l'église de *la Réale*, en cette ville, qui est la cathédrale et la principale. Il le fit, et voilà les clercs et les chanoines qui viènent en procession à sa maison, et, prenants cette relique, il l'emportent et desjà ils sont à l'église. Le notaire, avant que de lever cet os sacré sur l'autel, en voulut faire un verbal, qui n'estoit pas achevé par la signature, lorsqu'il tombe sur la seconde marche de l'autel et se [f° 360 r°] rompt la cuisse. Despuis lors, le notaire demeura tousjours malade le long d'un an, dont enfin il mourut, en disant que, pour un tel péché, il avoit souffert une telle disgrâce : pour ce que le bienheureux St Pélade ne vouloit point permettre que ses os fussent séparez et distraicts. Les soldats posèrent le corps sainct dans le chasteau de Perpignan, là où le gouverneur le recommanda à son lieutenant. Ce n'est point parmy une insolente soldatesque que Dieu ny ses saincts serviteurs reçoivent des respects et de l'honneur. Le malheur fust aussi qu'il y demeura beaucoup de temps, avec peu de révérence de la part du lieutenant, et avec un notable danger de son âme. Aussi mourut-il, sans qu'on sçache comment. Vous direz que c'est comme l'arche de Dieu parmy les Philistins. De là à plusieurs jours, on le porte à Carcassone, d'où l'évesque estoit frère au capitaine ou gouverneur *Bonaqui*, qui l'avoit dérobé à Camprodon, et le mesme évesque luy avoit donné pour conseil de le faire porter à Carcassone, pour le désir qu'il avoit de conserver ces sainctes reliques en sa cité. Il fust avec ce sainct butin et cette sacrée despouille par l'espace de trois ou quattre ans, et, en espérance de le pouvoir obtenir, ils escrivirent leur très instantes demandes à Sa Sainctelé, à ce qu'il luy pleût de donner la licence à ce capitaine ou gouverneur de le pouvoir donner à quelque monastère, ou à quelque église siène, sur ce fondement que Camprodon estoit un lieu perdu, une terre sans habitation, toute déserte, où il n'y avoit que bois et larrons ; et, qu'aussitost qu'on l'auroit remis en ce lieu, il seroit exposé aux mesmes hazards et aux pillages, comme par cy-devant, et qu'il n'y auroit vigilence ny précaution qui puisse le défendre de la main des coureurs. Toutes ces raisons avançoit l'évesque, pour retirer à luy ce sainct corps. Sa raison fust justifiée par l'évènement que je racompteray en l'année 1484. Si est-ce que Dieu, qui, en tout, veult paroître le suprême modérateur, ne permit pas que le Pape donnât son consentement à semblable poursuite, voire, plus on l'importunoit, avec plus de pressantes recharges, plus il demeuroit déterminé et plus ferme en sa résolution de le leur refuser, et de leur commender qu'ils eussent à le remmener au lieu dont ils l'avoient enlevé. L'évesque de Carcassone, sur ces entrefaites, meurt en la plus grande vigueur de son âge, attaint d'une fort légère maladie, voire avec cette croyance que cette mort estoit le supplice de son péché, pour avoir conseillé à son frère la détension de ce précieux thrésor, injurieuse à Camprodon. En sa dernière maladie, il recommenda fort sérieusement aux siens d'aviser son frère de sa part, et de procurer, à son nom, la restitution de ce bien d'autruy, qui luy estoit devenu funeste et fatal, et l'occasion de ce chastiment du Ciel. L'évesque ne fust pas hors de ce monde, que son frère le capitaine, par un tout contraire avis, fait lever de là cette saincte chasse, et met ordre qu'elle soit portée au chasteau de Beaucaire, assez prez de Montpellier, qui tenoit pour le roy de France, et la recommenda, comme il avoit jà fait une autre fois, dans Perpignan, à son lieutenant, qui en fust le dépositaire, pour le garder quelque espace de temps. Cet espace [f° 361 r°] ne fust pas long, jusques à la maladie qui conduisit le lieutenant aux dernières périodes de la vie, avec de tels symptômes qu'il se mordoit en enragé les mains. Ce malheur vint sur luy, attiré (si le soubçon peut avoir quelque

lieu) par le peu de révérence et de respect auquel avoit esté tenue la relique. Le capitaine, pour enchaîner mal avec mal et démérite sur démérite, quittant le chasteau de Beaucaire, en tire le vénérable et auguste gage qu'il y detenoit, pour le traduire au chasteau de Chastillon, qui fust son séjour de quelque temps. Despuis, un légat du Pape, venant en France, est convié par le sieur capitaine. Le corps sainct luy est monstré, et il est prié de vouloir luy donner la permission d'en gratifier et honorer quelque église, à son chois. Le légat voulut accorder cela au bon traictement de son hoste ; de quoy il luy fit expédier une patente, fort authentique, pour l'asseurance de cette permission. Ce légat n'estoit point encore arrivé en France, lorsque le capitaine se trouve en une bataille qui s'estoit donnée dans la Bourgogne, au 21 juin, et qui, dans l'Espagne, est dédié à la solennité de St Pallade, mais à son dam, et avec un très mauvais traictement. Lors, il s'écrie: « O sainct Pallade, par aventure ceci est un chastiment de vostre part ! » Pour cela, il propose de faire satisfaction et la restitution des sacrez ossements. L'effect fust qu'il envoya à l'abbé et à la ville de Camprodon que, s'ils s'y accordoient, il leur donneroit la teste ou le coffre du sainct ; pour ce que le chef estoit garni d'argent, despuis le millieu des espaules en arrière, et que les autres ossements estoient pareillement dans une caisse d'argent, et qu'il désiroit se garder la vraye croix et quelques autres choses. Sur cela, les habitans de Camprodon s'assemblent en leur conseil, et, apprez avoir traicté avec personnes de bon sens, ils conclurrent que celuy qui les reconduiroit et auroit à les rapporter, les prendroit par compte et par inventaire, et non autrement. Cette réplique ouye, et cette rosolution fort mal venue, fit que *Bonaqui* leur escrivit que, puisqu'ils n'avoient rien voulu accorder de ce dont il les avoit requis, qu'autant peu fairoit-il d'estat d'accomplir leur désir et ses promesses, « pour ce que, disoit-il, je tiens la licence d'un légat du Pape pour le départir à mon bon plaisir ». *Bonaqui* n'espagnoit pas ses prières pour apprendre, de l'inspiration de Dieu, la disposition ou dispensation qu'il auroit à faire de ce reliquaire, et à quelle maison ou église il seroit destiné plus à propos. On [f° 361 v°] dict que Camprodon luy revenoit tousjours en l'esprit. La chose passa comme cela une année entière, sans nul effect de sa restitution. Vint le temps auquel il fallut que *Bonaqui* rentrât dans son mestier de la guerre, et qu'en un jour il combattît pour le roy de France, prez le chasteau de *Carlat*, contre le seigneur d'*Avernon*, au mesme jour de St Pélade. Il fust frappé à la cuisse, en laquelle il se mit une telle inflammation et un si grand feu que les chirurgiens conclurent la coupure de la partie. Durant ce péril et à yeux ouverts, recognoissant le chastiment de Dieu, il invoque St Pallade, à ce qu'il luy pleût le secourir, luy promettant, qu'au cas que le sainct luy rende la santé, il faira toutes les diligences possibles pour le restituer. Il se trouve sain, dans peu de jours, et exempt de son mal. Si n'est-il pas en souci de s'acquitter de ses promesses. Celuy qui s'oublie de telles obligations mérite que ses ingratitudes et ses oubliances reviènent en souvenance, voire en reproche devant Dieu. Son supplice s'avance en l'année suivante, qui l'avoit appelé à une autre journée. Il est là frappé d'une petite bale, non plus grosse qu'une avellaine, au mesme jour et à la mesme feste du sainct, à ce qu'il apprînt que c'estoit la main du sainct qui l'avoit blessé, et qui luy demendoit compte de ses perfidies. Du coup il alla par terre, en criant qu'il estoit mort. Le roy se rencontra, de bonheur, en cet endroit, avec bon nombre d'autres cavaliers qui lui donnoient courage. Mais, quand à luy, addressant sa parolle au roy : « Mon puissant seigneur, dict-il, je meurs pour un grand péché que j'ay commis, en dérobant un corps sainct de Camprodon, de qui la feste est solennizée à ce jour. Pour cela, je supplie vostre Majesté me donner mon congé, à ce que je puisse le restituer à sa propre maison ». Le roy le luy accorde. Il met ordre aussitost à ses afaires par son testament, par lequel il ordonne qu'on ne faille de rendre le corps de St Pallade à Camprodon, asseurant les siens qu'infailliblement il ne perdoit la vie que pour sa criminelle tardiveté à restituer cette saincte dépouille ; qu'au demeurant il ne souffriroit pas que la continuation de ce manquement luy fît perdre l'âme avec le corps. Apprez son décez, Madame, qu'on nommoit la vicomtesse de *la Valère*, envoya à Camprodon qu'on vînt hardiment, et que fidèlement elle rendroit ce qu'elle tenoit de leur ville. Trois ecclésiastiques y vindrent, avec un jurat et plusieurs autres députez, et, là, le sacré gage leur fust délivré, comme l'arche de Dieu, bienfaisante aux Israélites et meurtrière des Philistins qui avoient osé la tenir prisonnière et contrains, apprez mille playes, de la renvoyer devers les siens. Avec le sainct corps fust remis encore la vraye croix, et avec, l'espine de la couronne de nostre seigneur Jésus-Christ, et le tout posé sur un char, que deux chevaux, flanqués de deux hommes armez, tiroient. [F° 262 r°.] En cette démarche, survint un cas de grand estonnement, pour n'estre que du Ciel. Respectueux envers cette saincte voiture, avec un tel égard que, le long de ce chemin, la pluie qui parfois tomboit à outrance ne toucha ny le coffre ny les autres choses, ny les reliques ny ceux qui les portoient ny ceux qui l'accompagnoient, ny mesmes leurs cappes ou manteaux, qui ne furent en rien mouillez ; ny mesmement deux

flambeaux qui luisoient à chasque coing du coffre ne s'esteignirent, pour aucune injure ou malice du temps. Ceux qui n'entendoient pas le mystère, à la rencontre, respondoient aux interrogats de leur propre estonnement par la persuasion qui leur figuroit tous ces honneurs comme le convoy de quelque grand seigneur mort en la guerre. Voici encore un évènement fort estonnant qui leur parut entrans à la Catalogne, lorsque les cloches de chaque lieu par où ils passoient sonnoient d'elles-mesmes. Et de cette sorte fust faicte la restitution du bienheureux St Pallade au monastère de St-Pierre de Camprodon, dans lequel il fust receu avec toute la solennité possible ». En 1470, Tanneguy du Châtel avait fait partie d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure une alliance entre Louis XI et Henri VI. L'année suivante, il fut un des *conservateurs*, c'est-à-dire des garants de la trêve convenue entre Louis XI et le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Le roi, pour le récompenser de ses services dans ses diverses missions, lui accorda, en 1472, une assignation de 24.000 écus avec 2000 livres de pension, et lui transporta, le 14 juillet 1474, les chatellenies de Châtillon-sur-Indre, Paci-sur-Eure et Nonancourt; mais ces domaines ne constituaient, à vrai dire, qu'un gage du remboursement des sommes payées par Tanneguy pour les funérailles de Charles VII, puisque Louis XI stipula la condition de rachat à 36.000 livres, et que, retirés des mains des héritiers de Tanneguy, ils firent retour au domaine royal. Employé ensuite par Louis XI dans d'autres missions de guerre ou de paix, notamment dans la négociation qui eut pour résultat la trêve conclue en 1475, il justifia constamment la confiance de ce prince soupçonneux. Se trouvant au siège de Bouchain, au mois de mai 1477, il y fut tué, suivant Moréri; mais il semblerait, d'après dom Lobineau (*Histoire de Bretagne*, t. 1er, p. 730), qu'il survécut quelque temps à sa blessure, puisque, par un acte du 28 août 1477, le sire de Derval donna à lui et à ses descendants la baronnie de Derval avec d'autres terres. Du Châtel, quoiqu'il eut commandé des armées et gouverné des provinces, mourut si pauvre que, par son testament du 29 mai 1477, il fut réduit à prier le roi de pourvoir ses filles, de payer ses dettes et d'empêcher qu'on ne vendit ses meubles, dont la valeur n'excédait pas 5 à 6000 livres. Louis XI le regretta sincèrement, prit soin de ses obsèques et voulut qu'il fût inhumé dans l'église Notre-Dame de Cléry. On conserve à la Bibliothèque nationale plusieurs lettres de Louis XI au vicomte de la Bellière. L'abbé Lenglet-Dufresnoy en a publié quelques-unes dans son édition des *Mémoires* de Comines. Le portrait de Tanneguy a été gravé par Odieuvre. Tanneguy du Châtel était ami des lettres. Il possédait dans sa bibliothèque un exemplaire manuscrit, l'un des meilleurs qui soient restés, de la *Grande Chronique de Saint-Denis*. Ce manuscrit se conserve à la Bibliothèque nationale, sous le n° 1462, Saint-Germain, latin.

Antoine Domenech, *Flos sanctorum o historia general de los santos y varones ilustres en santidad del principado de Cataluña*. — Hœfer, *Nouvelle biographie générale*. — Abbé Paul Guillaume, *Histoire générale des Alpes Maritimes ou Cottiènes*.

TAQUI (Pierre), marchand de Perpignan, acquit, par voie d'achat, du chevalier Raymond d'Apilia, les droits royaux sur l'hôtellerie dite de *la corona* ou *d'en Perestortes*, qui était située à Perpignan, sur la place de la Boria, et dont Jean Ier d'Aragon lui avait fait récemment donation. Pierre Taqui fut le procureur de Hugues de Faye, camérier de la Grasse et seigneur de Prades. Il touchait aussi des rentes sur les revenus de la ville de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 148, 161, 176, 192.

TAQUI (Thomas), bourgeois de Perpignan, se livrait au commerce maritime au début du xve siècle. Pour approvisionner sa nef armée, le Procureur royal du Roussillon lui fit un prêt de trois caisses de flèches qui provenaient du Château majeur de Perpignan. Lors du décès de Bernard Aybri, Thomas Taqui fut pourvu de l'office de châtelain de Força-Réal; mais plus tard, le roi Jean II lui retira cet emploi pour le confier au chevalier Philippe Albert. Le considérant qui accompagne la nomination de ce dernier prend soin de préciser que « la garde de pareils châteaux-forts situés à l'extrême frontière du pays ne doit pas être mise entre les mains de négociants, mais bien entre celles de nobles, de chevaliers, de damoiseaux ou d'autres personnages naturellement aptes à de telles charges ». Thomas Taqui avait une fille appelée Jeanne qui contracta alliance avec Guillaume Johan.

Archives des Pyr.-Or., 202, 242, G. 762.

TAQUI (Laurent) fut un riche négociant de Perpignan qui, par les services rendus au roi Alphonse le Magnanime, obtint de ce monarque de multiples privilèges. C'est ainsi que le roi d'Aragon lui reconnut une dette de 15.000 florins d'or pour un bracelet et un collier d'or, du poids de six marcs, dans lesquels étaient enchâssés quatre-vingts perles et seize *balaix*. Alphonse V assigna encore à Laurent Taqui et à son héritier une rente annuelle de cent florins d'or sur les greffes du bailliage et de la viguerie du Roussillon « pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus dans diverses parties de la France ». Bernard Albert, seigneur de Saint-Hippolyte, ayant emprunté de l'argent à Laurent Taqui, celui-ci lui

fit cession d'une créance de quinze cents moutons d'or sur le noble Hugues de Lordat, seigneur de Caseneuve, au diocèse de Pamiers. Du mariage qu'il avait contracté avec Françoise N., Laurent Taqui eut trois fils : Bérenger, Jean et Laurent. Ce dernier épousa Béatrix Billerach et mourut sans descendance, laissant ses biens à ses deux neveux, François Billerach et Jean Taqui. Dans le testament qu'elle dicta en 1515, Béatrix de Taqui-Billerach déclara vouloir être inhumée dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste dénommée « capella dels Tequins » qui se trouvait dans l'église du couvent des Dominicains de Perpignan, et où était conservée la précieuse relique du bras gauche du Précurseur de Notre-Seigneur.

Archives des Pyr.-Or., B. 232, 233, 265, 272, 405, E. (Titres de famille), 731.

TAQUI (Gérard), chevalier de Perpignan, unit ses destinées à Anne de Tord qui lui donna deux fils, Laurent et Jean, dont les notices suivent.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 731.

TAQUI (Laurent), fils aîné du précédent, contracta alliance, en 1537, avec Angèle, une des sept enfants de Jean-François d'Oms, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque et d'Anne d'Oms de Semmanat. De cette union naquirent trois enfants : Onuphre, décédé en bas-âge ; François, dont la notice suivra ; et Anne qui épousa François d'Ortaffa (voir ce nom).

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 731.

TAQUI (Jean), frère du précédent, naquit en 1520. Le 2 avril 1541, il acheta à Jacques-Jean Rexach la baronnie de Tresserre qui renfermait dans son rayon Fourques, Passa, Villemolaque, le Monastir-del-Camp et Nidolères. Le 15 mars 1543, François de Borgia publia une pragmatique de l'empereur Charles-Quint qui donnait l'ordre de maintenir le nouvel acquéreur en possession de tous les droits afférents à la baronnie. Jean Taqui se maria en 1552 à Isabelle, veuve d'Onuphre Ballaro, qui avait un fils unique appelé François. De cette union naquirent : Guiomar en 1553, et Charles qui, ayant uni ses destinées à Raphaëlle Pellicer, dont la sœur, Onuphre, avait épousé son frère maternel François Ballaro, ne laissa à sa mort, survenue en 1579, qu'une fille, Mancia. Raphaëlle Pellicer, veuve de Charles Taqui, convola en secondes noces avec François Johan-Girau. Jean Taqui, baron de Tresserre, qui, en 1562, était inscrit, en même temps que les nobles du Roussillon et du Conflent, sur les registres de la confrérie naissante de Saint-Georges, survécut à ses héritiers. Il mourut en 1587, laissa la baronnie de Tresserre à son cousin-germain Ange Tort, et fut enseveli dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, construite dans l'église des Dominicains de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, E. (Titres de famille), 731.

TAQUI (François de), fils du chevalier Laurent de Taqui et d'Angèle d'Oms de Semmanat, fut seigneur de Bages, Peyrestortes, Labastide, Carla, Estoher et Saint-Jean de Seners. Il avait épousé Anne d'Oms de Perapertusa de Çagarriga qui lui donna cinq enfants : Louis, Galcerand, dont les notices suivront ; Honoré, François, décédés sans postérité, et Anne. Le 15 novembre 1616, Philippe III octroya à François de Taqui des lettres de noblesse pour lui et sa descendance. François de Taqui mourut en 1621. Il fut enseveli, comme ses aïeux, dans l'église des Frères-Prêcheurs de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, E. (Titres de famille), 731.

TAQUI (Louis de), fils aîné et héritier du précédent, ne survécut que peu de temps à son père. Par le testament qu'il dicta en 1621, Louis de Taqui fit héritière universelle son épouse, Paule Reguer, dont il avait eu cinq enfants, alors en bas âge : Mathias, Augustin, François, Jeanne et Marie. Paule de Taqui était déjà veuve en 1623. Elle administra les divers fiefs seigneuriaux jusqu'à la majorité de son fils aîné, et fit même exploiter les gisements miniers du Bolès, sur le territoire de La Bastide. C'est elle qui prit l'initiative de la fondation à Bages de la confrérie du Rosaire. Le P. Reginald Poc (voir ce nom), autorisé par le provincial des Dominicains en Aragon, procéda à la cérémonie de l'institution canonique de cette association pieuse le 24 août 1623. Le 28 mai 1643, son fils, Augustin de Taqui, qui avait été enrôlé avec son frère François de Taqui dans l'armée de Dalmace de Queralt, épousa Anne Fabre, fille d'André Fabre, bourgeois de Perpignan, et de Rose Juallar. Augustin de Taqui descendit dans la tombe en 1648, avant sa mère. Il ne laissa que trois filles : Marie-Anne, Cécile et Hippolyte. Par le testament qu'elle dicta en 1649, Paule de Taqui fit héritière universelle sa petite-fille, Marie-Anne de Taqui. Celle-ci épousa, le 20 novembre 1660, Gérard d'Oms del Viver, et lui apporta en dot les seigneuries de Peyrestortes, Bages et Labastide qui demeurèrent jusqu'en 1789 en possession de la maison d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 728-734.

TAQUI (François de), fils cadet du précédent, administra, vers 1650, la baronnie de Tresserre, en qualité de tuteur des filles pupilles du chevalier François de Vilaplana dez Camps, seigneur du Soler

d'Avail, défunt. Durant les guerres de Catalogne, François de Taqui prit parti pour l'Espagne. Ses biens furent attribués, en 1653, à Joseph Vilarella, citoyen honoré de Barcelone et alguasil ordinaire de Catalogne. Après le Traité des Pyrénées, il recouvra ses domaines en Roussillon ; mais à sa mort, survenue en 1683, ses propriétés de Villelongue-de-la-Salanque, de Castell-Rossello et du Vegueriu furent aliénés. François de Taqui n'avait pas eu de progéniture de son épouse Cécile Ça Rocha, fille de Joseph Ça Rocha et de Paule de Seragut. Celle-ci mourut à Perpignan et fut inhumée, le 7 février 1678, dans la chapelle du Dévot Crucifix de cette ville.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, E. (Titres de famille), 728-734.

TAQUI (Galcerand de) était le fils cadet de François de Taqui et d'Anne d'Oms de Perapertusa. Il épousa, en 1622, Anne Pals, qui était déjà veuve du chevalier Onuphre d'Arcos et mère de trois enfants : Jean, Madeleine et Stéphanie. Celles-ci entrèrent en religion et furent abbesses du couvent de Sainte-Claire de Perpignan, respectivement en 1655 et en 1659. De l'union contractée avec Anne Pals, veuve d'Arcos, Galcerand de Taqui eut deux fils : Joseph, dont la notice suit, et Bernard, religieux carme. Anne de Taqui-Pals étant décédée le 24 avril 1632, Galcerand de Taqui convola en deuxièmes noces avec Magdeleine Alzina qui ne lui donna pas de descendance.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 728-734. — TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de saint François d'Assise en Roussillon.*

TAQUI (Joseph de), fils aîné du précédent, contracta alliance, en 1644, avec Séraphine Sobira, dont le père Antoine Sobira, qui était docteur en droit et bourgeois de Perpignan, remplissait encore les fonctions d'assesseur du Gouverneur du Roussillon. De cette union, qui ne fut pas de longue durée, naquit un fils, Jean, dont la notice suivra. Le 2 août 1648, Joseph de Taqui se remaria à Marie Baldo, veuve de François de Jorda-Rossello (voir ce nom), et eut d'elle un fils appelé Jérôme. A la suite des autres membres de sa famille, Joseph de Taqui adopta le parti de l'Espagne contre la domination de Louis XIV en Roussillon. Ses biens furent dès lors confisqués e attribués, en 1653, à Jean de Margarit, abbé élu de Cardona, et à Louis Bataller, citoyen honoré de Barcelone. Les biens patrimoniaux de son épouse Marie Baldo furent donnés à Nicolas Manalt, bourgeois de Perpignan. En 1660, Joseph de Taqui était fixé à Montblanch, localité située dans l'archidiocèse de Tarragone. Il donna procuration à son frère, le carme Bernard de Taqui, pour administrer ses biens situés sur le territoire d'Elne, Argelès, Tresserre et Pézilla. Sa fille Marie, qui avait uni ses destinées à N. Jobert, était veuve en 1684. Son fils cadet, Jérôme de Taqui, contracta alliance, en 1680, avec Marie-Anne de Copons, fille de Philippe de Copons, conseiller au Conseil Souverain, et d'Eulalie de Tamarit. Il mourut quatre ans après, ne laissant qu'une fille impubère appelée Thérèse.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, E. (Titres de famille), 728-734.

TAQUI (Jean de), fils aîné du précédent, était issu du mariage contracté entre Joseph de Taqui et Séraphine Sobira. Il épousa, en 1667, Théodorine de Réart de Jahen, fille d'Antoine de Réart, damoiseau de Perpignan, et de Marie de Jahen, qui avaient fixé leur résidence à Barcelone. Il eut deux fils, Antoine et Sauveur. Antoine de Taqui était domicilié à Vinça en 1722, et son petit-fils, Etienne de Pallarès de Taqui, habitait aussi cette localité en 1761. Un autre de ses petits-fils, Joseph de Réart de Taqui (voir ce nom), devint abbé de Cuxa en 1771.

Archives des Pyr.-Or., C. 2632, E. (Titres de famille), 728-734, G. 754.

TARDIU (Huguet) était fils d'Etienne Tardiu et frère de Pierre Tardiu, successivement bailli et consul de Thuir en 1505. Le 30 juillet de cette même année, Huguet Tardiu, qui remplissait l'office de maître de la Monnaie de Perpignan, reçut, du roi Ferdinand Ier, défense de livrer les *menuts* qu'il avait battus aux consuls de Perpignan, tant que ceux-ci n'auraient pas fourni caution en vue de rembourser, en espèces d'or ou d'argent, l'équivalent de la monnaie frappée. Huguet Tardiu eut, entre autres fils, Barthélemy, *mercader* de Perpignan, domicilié à Thuir, qui obtint, en 1553, de Pierre Hout, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines, l'autorisation d'avoir un garde pour son domaine du mas « Tardiu », situé près de Bages. François Tardiu, un des enfants de Barthélemy, testa le 6 juillet 1629 et laissa pour héritier un fils du même nom que lui. Ce dernier, ayant épousé Marie Badia, eut pour fils François Tardiu, bourgeois noble de Perpignan, qui contracta alliance, le 27 janvier 1659, avec Marie d'Ortega, enterrée dans l'église de Saint-Jean-la-Celle, fille d'Antoine d'Ortega, notaire à Perpignan. De cette union naquit François Tardiu. Celui-ci testa à Perpignan, le 22 mai 1709, et mourut peu après, laissant entre autres un fils appelé Joseph qui fut le père de François Tardiu, bourgeois noble, émigré pendant la Révolution. Un de ses parents, appelé Jean-Baptiste Tardiu, habitant de Thuir, émigra comme lui. Le fils de ce dernier, Joseph Tardiu, conseiller au Conseil Souverain du Roussillon en 1786, épousa Marie Estève, fille de Jean Estève, également conseiller au tribunal suprême du Roussillon. De leur mariage

étaient issus : Augustin Tardiu, né à Perpignan le 18 mai 1786, propriétaire à Thuir, époux de N. Bonet-Roig, décédé en 1852 ; Antoine, mort célibataire ; et Marie, qui contracta alliance successivement avec Jaubert de Réart et Antoine Ferriol, notaire à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 415, 416, 417, E. (Titres de famille), 736.

TASTU (Joseph), jurisconsulte, professait la philosophie à l'Université de Perpignan, en 1749, lorsqu'il fut appelé à occuper la chaire de droit civil en remplacement de Joseph d'Albert, nommé président de la Chambre des Domaines du roi. Le 7 janvier 1759, Joseph Tastu fut élu recteur de l'Université de Perpignan. Il mourut dans le courant du mois d'août de cette même année.

Mémoires de Jaume.

TASTU (François), né en 1750, obtint la deuxième chaire de droit civil à l'Université de Perpignan en 1779. Il adopta les principes de la Révolution et fut nommé procureur-syndic du district de Perpignan. Comme les Girondins, François Tastu fut accusé de modérantisme, et il n'échappa à la Terreur qu'en se cachant. Chargé de professer le cours de législation à l'Ecole Centrale de Perpignan, il enseigna dans cet établissement depuis 1796 jusqu'en 1804. François Tastu devint conseiller de préfecture sous l'Empire et mourut le 12 décembre 1807.

Abbé Torreilles, *L'Université de Perpignan* et *L'Ecole Centrale de Perpignan.*

TASTU (Abdon-Sennen), né à Perpignan en 1754, était notaire dans sa ville natale à l'époque de la Révolution. Partisan des idées nouvelles, il fut nommé agent national du district des Pyrénées-Orientales lorsque la loi du 4 frimaire de l'an II (4 décembre 1793) eut organisé en France le mouvement révolutionnaire. Il troqua son nom de baptême contre celui d'*Ardoise* et fut élu, le 21 germinal an V, député du département des Pyrénées-Orientales au deuxième tour, par 41 voix contre 34 données à Jalabert. Abdon Tastu recueillit aux Cinq-Cents la succession de Cassanyes. Il siégea parmi les modérés, n'eut aucune part au 18 fructidor et se rallia au 18 brumaire. Il fut alors nommé sous-préfet au Blanc, dans le département de l'Indre. Abdon Tastu n'occupait plus de situation administrative lorsqu'il mourut, en 1808.

Robert, Bourloton et Cougny, *Dictionnaire des Parlementaires.* — Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales* et *Perpignan pendant la Révolution.*

TASTU (Pierre), fils de Pierre Tastu, procureur (avoué), et de Rose Mundi, naquit à Perpignan le 8 avril 1758. « Son père, dit M. Comet dans *L'Imprimerie à Perpignan*, mourut quelques jours après, le 2 mai. Il semble avoir grandi sous la tutelle de sa sœur Rose, qui avait dix-sept ans de plus que lui. Celle-ci, mariée à Joseph-François Reynier et n'ayant que des filles, dut le diriger de bonne heure vers l'imprimerie... Par acte du 31 décembre 1781, Joseph-François Reynier intéressa aux affaires de l'imprimerie son beau-frère, Pierre Tastu, âgé de vingt-quatre ans, qui était compagnon imprimeur chez lui depuis l'année 1776. Cette association fut conclue pour quatre années, renouvelée pour une même période le 1er juillet 1788 jusqu'au 30 juin 1792... A la mort de Joseph-François Reynier (1797), l'imprimerie porta le nom de Tastu et veuve Reynier, mais en réalité l'association fut contractée non avec la veuve mais avec ses enfants. Sous cette raison sociale, il fut imprimé, de 1797 à 1804, c'est-à-dire de l'an V à l'an XII, des quantités de travaux relatifs principalement aux affaires administratives du département pendant la Révolution. Son contrat liquidé avec ses nièces, Pierre Tastu resta seul propriétaire du matériel de l'imprimerie en 1804... Le journal créé en 1776 par J.-F. Reynier, sous le titre d'*Affiches, annonces et avis divers de la province du Roussillon*, n'avait duré que quelques mois ; d'autres parus sous la Révolution n'eurent pas un meilleur sort. Tastu projeta de renouveler l'expérience, mais sur des bases qui en assureraient la durée. Il voulait le rendre politique et y abonner d'office les communes du département, sous le prétexte de communications officielles... Le 19 août 1815 parut le *Mémorial administratif du département des Pyrénées-Orientales.* Ce fut l'organe attitré du préfet... Cette situation ne dura que quelques mois... Tastu créa alors la *Feuille d'affiches, annonces, avis divers*, ou Mémorial administratif, politique et littéraire du département des Pyrénées-Orientales, titre qui faisait revivre l'essai de J.-F. Reynier. Ce titre fut modifié en 1819... » En 1805, Pierre Tastu inaugura l'*Almanach du département des Pyrénées-Orientales* qui parut régulièrement jusqu'en 1870. Il mourut le 18 novembre 1822, laissant un fils appelé Joseph et une fille Antoinette, dont les notices suivront.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

TASTU (Joseph) naquit à Perpignan, le 22 août 1787. Il était fils de Pierre Tastu, imprimeur du roi et du clergé. Placé au collège communal de Perpignan, il y fit ses études en compagnie de François Arago et de ses frères ; mais il ne tarda pas à le quitter pour devenir, quoique très jeune encore, l'associé de son père. En 1814, désireux de compléter la première éducation qu'il avait reçue à Perpignan et d'étudier par lui-même les progrès de la typogra-

phie, il partit pour Paris. Là, il s'attira bientôt l'estime de beaucoup d'hommes éminents de ce temps, des Etienne, des Jouy, des Ségur, des Chateaubriand, etc. C'est à cette époque qu'il dirigea l'impression d'un mémoire du général Carnot au roi Louis XVIII, contre le ministère du duc de Richelieu. Mais la vente de cet ouvrage ayant été interdite, Tastu le plaça chez les libraires et chez ses amis. Ce fut d'abord par l'intermédiaire de Jalabert, député des Pyrénées-Orientales, qu'il rendit compte au général de la vente de son livre. Plus tard, il devint lui-même l'éditeur et l'ami du grand Carnot. Tastu collabora tour à tour aux journaux de l'opposition, ou des « indépendants » comme on disait alors, au *Constitutionnel* et au *Nain jaune*. Il fonda un nouveau journal, *La Renommée*, qui, saisi la nuit par la police royale, ne parut que vingt-cinq fois. Plus tard, il fut mis, par le parti des indépendants, à la tête du *Diable boiteux* qui avait remplacé le *Nain jaune*. Mais cette feuille ne tarda pas, elle aussi, à périr sous les coups de la censure, dont le Dr Cayrol, médecin intime du ministre Decazes, avait éveillé les soupçons. Enfin, il géra le *Mercure galant*, recueil politique et littéraire qui fut le précurseur de la *Minerve*. En 1816, Joseph Tastu épousa Mlle Amable Voïart, née à Metz le 31 août 1795, fille de Philippe Voïart, ancien administrateur des vivres à l'armée de Sambre-et-Meuse, et de Jeanne-Amablé Bouchotte, sœur du ministre de ce nom. Celle qui devait rendre célèbre le nom de Tastu s'essayait déjà aux compositions poétiques ; elle venait d'avoir vingt-et-un ans. Aussitôt après son mariage, Tastu revint à Perpignan reprendre la direction de l'imprimerie de son père. Mais en 1819, l'imprimerie libérale des frères Beaudouin fut mise en vente. Tastu vit là une occasion de revenir à Paris, qu'il avait quitté à regret. Il songeait, d'ailleurs, à la gloire future de sa femme, dont le talent littéraire serait resté ignoré au fond de la province. Il acheta donc l'imprimerie de la rue de Vaugirard. Le monde lettré se dirigea vers le nouvel établissement, réformé et agrandi par Tastu. Ses publications furent des chefs-d'œuvre de bon goût. On peut en juger par le premier *Recueil de poésies* de Mme Amable Tastu, que son mari édita avec le plus grand soin. La beauté des vers du poète, qui était désormais une des premières femmes écrivains de l'époque, était rehaussée, pour ainsi dire, par le luxe de l'impression. Par une lettre en date du 28 octobre 1817, Joseph Tastu avait proposé à Villiers de Terrage, préfet des Pyrénées-Orientales, de vendre au département des tableaux du peintre Rigaud qui se trouvaient à Choisy-le-Roi, dans la galerie de Voïart, son beau-père. L'offre ne fut pas acceptée ; mais en 1820, le nouveau préfet des Pyrénées-Orientales, le marquis Ferdinand de Villeneuve-Bargemont, qui s'intéressait à la création du Musée de la ville de Perpignan, fit l'acquisition, au nom du département, des deux toiles de Rigaud reproduisant les traits du cardinal de Bouillon et ceux de l'artiste. Ces deux tableaux coûtèrent 6000 francs. Joseph Tastu fit spontanément donation au Musée d'un troisième tableau comme complément du marché. Cette dernière toile, œuvre de Charles Maratti, représente une Vierge. Joseph Tastu offrit au préfet de vendre également au département, pour la somme de 2000 francs, deux autres toiles de Rigaud qu'il avait, disait-il, sous la main. C'étaient les portraits de l'intendant Philibert Orry et de la mère de Rigaud. Cette proposition n'eut pas de suite. Ce n'est pas uniquement à des œuvres littéraires que l'imprimerie parisienne de Joseph Tastu donna le jour. L'ancien rédacteur du *Nain jaune* et de *La Renommée* mit ses presses au service du parti libéral dont il avait été un des plus fermes soutiens de 1814 à 1816. Aussi entreprit-il des publications politiques qui, si elles ne furent pas toujours pour lui de bonnes affaires financières, vengèrent souvent les libéraux de la Restauration et contribuèrent à amener les journées historiques de Juillet. Il lutta contre les lois d'exception des Bourbons, et c'est des presses de Tastu que sortirent tous les écrits les plus avancés de l'opposition, depuis les discours du général Foy, de Benjamin Constant, Sebastiani, etc., jusqu'au fameux mémoire du comte de Montlosier. C'est encore lui qui publia les mordantes satires la *Villéliade* et la *Corbiéréide* de Barthélemy et de Méry. A la mort du général Foy (1825), Tastu et les libraires Beaudouin achetèrent à sa famille l'*Histoire des guerres de la Péninsule*. Le général Foy, après avoir été le héros des campagnes de 1812, avait voulu en être l'historien. Mais ces mémoires étaient malheureusement inachevés, et le projet de publication dut être abandonné. Tastu ne réclama pas les 50.000 francs que lui avait coûtés le manuscrit. Il ajouta cette somme à la dotation qu'on fit à cette époque aux enfants du général. Mais les entreprises désintéressées de Tastu avaient considérablement ébréché sa fortune. La crise commerciale qui suivit la révolution de Juillet acheva de le ruiner. Il se hâta de liquider et se retira des affaires après avoir tout payé. Il ne lui resta qu'une riche collection de livres espagnols, portugais, italiens et vieux français, qu'en admirateur passionné de l'ancienne littérature des peuples romans il s'était plu à amasser. Tastu eut dès lors une existence remplie de tristesses. Seul, le dévouement de sa femme, qui dut composer des ouvrages de vulgarisation pour subvenir aux besoins de sa famille, le consola des malheurs qu'il venait d'éprouver. A partir de cette époque, Tastu s'adonna entièrement aux travaux de philologie et de biblio-

graphie romanes. Roussillonnais par la naissance, il n'avait pas oublié la langue de ses ancêtres, et il aimait à fouiller l'histoire de leur littérature jusqu'alors inconnue. Dès 1833, Tastu avait écrit à Raynouard pour lui exposer ses projets. De 1833 à 1837, il collabora aux travaux du secrétaire perpétuel de l'Académie française. Cependant, celui-ci ne l'a pas nommé une seule fois dans ses divers ouvrages. Toutefois, de l'autre côté des Pyrénées, ses études et sa collaboration au Dictionnaire de Torres-Amat lui valurent, sans qu'il l'eut recherché, l'honneur d'être nommé, à l'unanimité, correspondant de l'Académie d'Histoire de Madrid, correspondant de l'Académie des Buenas-Letras de Barcelone, correspondant de l'Académie des Sciences et des Arts de Majorque. Enfin, Tastu fit un voyage dont il caressait le rêve depuis longtemps. Il parcourut pendant quinze mois (mars 1837 à juin 1838) les provinces espagnoles de la Catalogne et des îles Baléares, pour y compléter ses travaux sur les langues néo-latines. Il voyagea à ses frais. Il reçut toutefois, du ministre Salvandy, sur le rapport de Fauriel, une gratification de 1500 francs, alors qu'il dotait l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de fac-similés d'inscriptions, de bas-reliefs, d'objets précieux provenant de ruines du temps d'Auguste, enfin de plusieurs monuments de l'art antique inconnus jusque là en France. Tastu devait être encore chargé d'administrer la bibliothèque du ministre de l'Instruction publique. Mais pendant qu'il courait l'Espagne, ses services furent oubliés et « un individu fort appuyé fut nommé, à sa place, bibliothécaire du ministère. Quant à lui, il fut colloqué pour ses peines à la bibliothèque Sainte-Geneviève, où se conserve le *Breviarium Elnense*, premier livre imprimé à Perpignan par Rosembach en 1500, afin d'y distribuer, pendant cinq jours et cinq nuits consécutifs par semaine, des volumes de curiosité. » Des trois voyages qu'il fit en Espagne, — toujours à ses frais, — Tastu rapporta des documents très importants pour l'histoire et la littérature de la Catalogne et de l'Espagne. Il commença une série d'études très approfondies sur ces matières, études qu'avec un désintéressement peu ordinaire il communiqua à diverses reprises à des savants tels que Raynouard, Fauriel et Guessard. Malheureusement, la mort vint le surprendre au moment où il se préparait à publier ses travaux. Il mourut le 2 janvier 1849, sans avoir pu achever la tâche qu'il avait entreprise, ni donner au public ces éditions d'auteurs, ces grammaires et ces glossaires, qui auraient imprimé une si grande impulsion à l'étude des langues romanes. Joseph Tastu n'a livré à la publicité que les œuvres suivantes : *Los contrabanders*, traduction catalane des *Contrebandiers* de Béranger, Paris, 1833 ; *Poème sur la bataille de Lépante* de Joan Pujol, avec commentaire et notes ; *L'Empereur Napoléon, tableaux et récits*, 1837, in-8° ; *Mémoire sur la littérature catalane*, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, tome XIV ; *Notice d'un atlas en langue catalane, ms. de l'an 1375, conservé parmi les mss. de la Bibliothèque royale*, 1841. Les œuvres manuscrites de Joseph Tastu ont été déposées à la Bibliothèque Mazarine, à Paris.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art et d'archéologie du Musée de Perpignan*. — Amédée PAGÈS, *Notice sur la vie et les travaux de Joseph Tastu*, Montpellier, 1888.

TASTU (Sabine-Casimire-Amable Voïart, dame) naquit à Metz, le 31 août 1798. Elle était fille d'un administrateur général des vivres et d'une sœur du ministre Bouchotte, qui unissait un caractère très ferme à une faculté poétique naturelle. A sept ans et demi, elle perdit sa mère. Elle se mit à lire avec passion, ne quittant ses livres que pour une rêverie, plus absorbante que la lecture. Une maladie grave fut, à onze ans, le résultat de cette existence concentrée. Entourée de nouveau des soins de l'amour maternel par la jeune personne intelligente qu'épousa son père, Elisa Petitpain, elle sentit s'épanouir en elle les germes de poésie qu'elle nourrissait depuis son enfance. Une de ses idylles, le *Réséda*, mérita les éloges de l'impératrice Joséphine, à qui elle fut présentée en 1809. Une autre, le *Narcisse*, insérée à son insu dans le *Mercure*, amena, en 1816, son mariage avec Joseph Tastu, imprimeur à Perpignan. Amable Tastu habita durant quatre ans le Roussillon. L'Académie des Jeux Floraux lui décerna deux fois le lys d'argent (1820 et 1823), l'amaranthe d'or en 1821, et le souci d'argent. Ce qui lui fit d'abord un nom dans le monde littéraire, ce fut la pièce des *Oiseaux du sacre*, qu'elle composa à l'occasion du sacre de Charles X, et qui se distinguait par une originalité naïve et touchante. Son premier recueil, qui parut en 1826, contenait entre autres pièces l'*Ange gardien*, le *Dernier jour de l'année* et les *Feuilles de saule*. « Sans entrer dans les questions polémiques, alors commençantes, dit Sainte-Beuve, Mme Tastu se rattachait à l'école nouvelle par un grand sentiment de l'art dans l'exécution. Cette pensée rêveuse et tendre aime à revêtir le rhythme le plus exact, à la façon de Bérenger, que, par cet endroit, elle imite un peu. » En 1829, Amable Tastu publia les *Chroniques de France*. Ce volume présentait par places de vraies émotions lyriques ; mais le sujet et le genre étaient en somme trop lourds pour ce talent élégiaque et intime. L'auteur, froissée dans son amour-propre par un premier insuccès, qu'exagera encore la critique, fut bientôt profondément atteinte par de poignantes adversités dans sa vie

privée. La crise commerciale qui suivit la révolution de juillet porta la ruine dans les affaires de son mari. Elle se vit obligée de s'assujettir à des emplois rétribués et de renoncer au commerce de la Muse. Elle écrivit alors des ouvrages en prose, surtout d'excellents livres d'éducation, dans lesquels elle tenta avec bonheur de mettre quelquefois la poésie à la portée de l'enfance et de lui faire parler le langage de la morale ou de la prière. Les mêmes qualités distinguent la suite des publications d'Amable Tastu, et principalement son *Eloge de Mme de Sévigné* que l'Académie française couronna en 1840. On a d'Amable Tastu : *La Chevalerie française*, Paris, 1821, in-18; (avec Mme Dufrenoy), *Le livre des femmes, choix de morceaux extraits des meilleurs écrivains français*, Paris, 1823, 2 vol. in-18; *Poésies*, Paris, 1826, in-18; ibid., 1827, 1832, in-18; *Chroniques de France*, Paris, 1829, in-18 ; *Soirées littéraires de Paris*, Paris, 1832, in-12 ; *Poésies nouvelles*, Paris, 1834, in-18 ; *Education maternelle, simples leçons d'une mère à ses enfants*, Paris, 1835, 1848, gr. in-8°; *Prose*, Paris, 1836, 2 vol. in-8°, recueil de nouvelles, contes, etc., qui avaient d'abord paru dans diverses publications ; *Cours d'Histoire de France*, Paris, 1836-1837, 2 vol. in-18; *Le livre des enfants, contes de fées choisis par MMmes E. Voïart et A. Tastu*, Paris, 1836-1837, 8 vol. in-16; *Œuvres poétiques*, Paris, 1837, 3 vol. in-32 : réimpression des poésies de l'auteur avec quelques additions; (avec Mme E. Voïart), *Les enfants de la vallée d'Andlan*, Paris, 1837, 2 vol. in-12 ; *Lectures pour les jeunes filles* ou *Leçons et modèles de littérature, en prose et en vers*, Paris, 1840-1841, 2 vol. in-12; *Des Andelys au Hâvre*, 1842, in-8°; *Esquisse biographique sur L. des Roys*, Paris, 1843, in-8°; *Tableau de la littérature italienne*, Tours, 1843, in-8°; *Tableau de la littérature allemande*, Tours, 1844, in-8°; *Voyage en France*, Tours, 1845; des traductions d'ouvrages anglais, entre autres celle de Robinson, 1835, etc. Amable Tastu a édité les *Lettres choisies* de Mme de Sévigné, 1842, in-12, précédées de son éloge. On lui doit encore des préfaces, des notes critiques, des lettres et beaucoup d'articles insérés dans les recueils destinés à la jeunesse, dans *Le Musée des familles, le Dictionnaire de la conversation*, etc. Après la mort de son mari, survenue en 1849, Amable Tastu fit un séjour dans l'île de Malte, où son fils Eugène Tastu était vice-consul, depuis l'année précédente. Elle l'accompagna ensuite à Lamarca (île de Chypre) et à Bagdad, où celui-ci dut se fixer comme consul général. Amable Tastu regagna la France, presque aveugle, en 1864, et mourut oubliée en 1885. Son buste figure au Musée de Perpignan.

HŒFER, *Nouvelle biographie générale.* — VAPEREAU, *Dictionnaire des Contemporains.*

TASTU (Antoinette), fille de Pierre Tastu, imprimeur, et de Thérèse Blasi, naquit à Perpignan, le 25 janvier 1791. Elle mourut célibataire dans sa ville natale, le 15 décembre 1870. A la mort de son père, elle demanda à la Préfecture des Pyrénées-Orientales la transmission des brevets d'imprimeur et de libraire. Ils lui furent octroyés, le 28 août 1823. En 1831, lorsque le *Journal des Pyrénées-Orientales* fut fondé, Antoinette Tastu confia la gérance de ce périodique à Jean-Baptiste Rodange, né à Choisy-le Roi (Seine-et-Oise). Durant quarante années, ce publiciste remplit de ses écrits les colonnes de l'organe politique du Roussillon. De nombreuses publications littéraires et scientifiques sortirent des presses typographiques d'Antoinette Tastu. A sa mort, l'imprimerie passa entre les mains de sa nièce et héritière, Mme Falip-Tastu.

COMET, *L'Imprimerie à Perpignan.*

TASTU (Emile), avocat à la cour de Montpellier, a publié : *Note sur l'origine des comtes héréditaires de Barcelone et d'Empurias-Roussillon*, Montpellier, Grollier, 1851, in-8° de 35 pages, et une *Notice sur Perpignan* parue dans le *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1852-1853. Cette dernière étude est une œuvre de valeur, qui indique une érudition vaste et profonde en même temps qu'une critique pénétrante.

TASTU (Antoine) naquit à Perpignan, en 1818. Entré à l'Ecole Polytechnique à l'âge de dix-huit ans, il en sortit deux ans plus tard, avec un des premiers numéros de sa promotion. Après avoir passé par l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, Antoine Tastu fut envoyé, en 1841, dans l'arrondissement de Prades, qu'il ne quitta qu'en 1853, pour venir à Perpignan prendre la direction de l'arrondissement de l'Est. Nommé, en 1865, ingénieur en chef du département de la Lozère, Antoine Tastu rentra l'année suivante dans sa ville natale pour ne plus la quitter. Le 1er février 1883, il fut mis à la retraite et fut nommé inspecteur général honoraire des Ponts-et-Chaussées. En 1878, Antoine Tastu devint président de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales et occupa cette place honorable jusqu'à sa mort survenue le 13 novembre 1883. Dans le nombre des travaux professionnels d'Antoine Tastu exécutés dans le département des Pyrénées-Orientales, il convient de citer les routes de Prades à Mont-Louis, d'Arles-sur-Tech à Prats-de-Mollo, de la Preste, les voies ferrées de Perpignan à la frontière d'Espagne et celles de Perpignan à Prades. Antoine Tastu a publié : *Notes sur le mouvement de la population dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la période de 1861-1865*, dans le *XVIIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyré-*

nées-Orientales ; Réservoirs de la Bouillouse et du Pla des Abeillans, et canal d'arrosage de la rive droite de la Tet, Perpignan, Antoinette Tastu, 1864, in-4° de 12 pages.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

TATZO (Raymond de), feudataire de la mitre d'Elne, reconnut, le 19 avril 1205, détenir pour Guillaume d'Ortaffa, évêque du diocèse d'Elne, la dîme de Tatzo et le tiers de la dîme de Palau.

Archives des Pyr.-Or., G. 23.

TATZO (Hugues de) vendit, le 12 avril 1309, à l'hôpital Saint-Jean de Perpignan, le château et le territoire de Saint-Vincent de Tatzo-d'amont pour le prix de 38.000 sous barcelonais, à 65 sous par marc d'argent. En 1310, Jacques Ier, roi de Majorque, fit concession à Hugues de Tatzo des justices civiles et criminelles de la seigneurie de Jujols, sous la suzeraineté du vicomte de Canet. Hugues de Tatzo servit toujours fidèlement la dynastie de Majorque. Le roi Sanche l'appelait en 1321 « portarium nostrum majorem ». Dalmace de Tatzo, fils d'Hugues, reçut à l'occasion de son mariage la nue-propriété de la seigneurie de Jujols et fut co-seigneur de ce lieu avec son père. Dans la suite, ayant pris parti pour le roi d'Aragon contre le roi de Majorque, il fut, en 1343, déporté par celui-ci au château de Bellavista, à Majorque, en compagnie de quelques autres seigneurs roussillonnais, pour y être mis à mort. L'exécution n'eut pas toutefois lieu.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, G. 104. — Emile Marie, *Les seigneurs de Jujols*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*.

TATZO (Raymond de) obtint de Pierre IV le Cérémonieux, concession de la seigneurie de Tatzo d'avail. Dès qu'il fut maître de la capitale du Roussillon, ce monarque se hâta d'y faire reconnaître son autorité, d'y changer tous les magistrats et d'y établir un gouverneur à sa dévotion qui fut Raymond de Tatzo (22 juillet 1344). Celui-ci avait un frère appelé Bernard de Tatzo qui était camérier de Saint-Michel de Cuxa, en 1356. Raymond de Tatzo ne dut pas laisser de descendance mâle et une de ses filles dut épouser un membre de la famille dez Puig, car on trouve la seigneurie de Tatzo d'avail en la possession de la maison de ce nom, dès le début du xve siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 105, 153, 190, 346.

TAULARI (Arnaud), armateur de Collioure, était, en 1430, « patron de la nef appelée *Jhesus* du port de 300 tonneaux ». Ce navire parcourut la Méditerranée et l'Océan Atlantique. Il transporta des marchandises d'Alicante au pays de Flandres, pour le compte de P. Crexells. Un traité fut conclu entre Bernard Jou, G. Campredon et Jean Canellas, marchands de Perpignan, d'une part, et Arnaud Taulari, d'autre part, pour opérer le transport d'une quantité de draps du Languedoc, de sel d'Iviça et d'huile, à Gaëte, à Naples et en Roumanie.

Archives des Pyr.-Or., B. 218, 235.

TAURIACH (Joseph), curé de Casefabre (1708-1716) fut mis à la tête de la paroisse de Taillet en 1720. Il administra cette cure jusqu'en 1736. Joseph Tauriach fit construire le retable de l'église de Saint-Vincent de Taillet. Il en avait confié l'exécution à un sculpteur de Thuir appelé Joseph Batlle, qui édifia ce monument d'architecture religieuse, pour la somme de 55 doubles de 11 livres chacune. Le 20 janvier 1732, Joseph Tauriach procéda à la bénédiction de la cloche de l'ermitage de Notre-Dame de la Roure.

Archives paroissiales de Taillet.

TÉRÈS (Jean), né en 1539 à Verdú, localité du diocèse d'Urgell, était issu d'une famille de condition modeste. Il suivit les cours d'humanités dans sa ville natale et alla étudier la théologie à Valence. Après son ordination sacerdotale, Jean Térès fut nommé bénéficier dans la communauté ecclésiastique de la cathédrale de Tarragone. Peu de temps après, il obtint, au concours, la stalle de chanoine théologal, au sein du chapitre métropolitain de cette ville. Le cardinal Cervantes de Gaete, archevêque du diocèse, lui confia la charge de chanoine pénitencier, puis le choisit pour son coadjuteur. Jean Térès reçut alors, du Saint-Siège, le titre d'évêque du Maroc. Le 22 mai 1579, le Souverain Pontife le nomma au siège épiscopal d'Elne, laissé vacant par la mort de Pierre Coma. Jean Térès prit possession de son diocèse, par procureur, le 26 juillet de la même année. Son entrée solennelle à Perpignan eut lieu le 12 août suivant. La réception de ce prélat se fit avec le cérémonial accoutumé. Devant la chapelle de Notre-Dame du Temple, l'hebdomadier lui offrit la vraie Croix à baiser et un chœur de chantres exécuta en musique l'antienne *Ecce sacerdos magnus*. Le préchantre entonna ensuite le *Te Deum* qui fut continué par le clergé réuni. Un verset était chanté en concert par les choristes, et le verset suivant était interprété en plain-chant par les ecclésiastiques présents. Le lendemain, le clergé de la ville de Perpignan vint offrir ses hommages au nouvel évêque d'Elne. Après le baisement des mains traditionnel, François Navarro, curé de Salses, se fit l'interprète des sentiments respectueusement dévoués de ses confrères vis-à-vis de leur évêque. Jean Térès répondit en latin aux souhaits de bienvenue. Il fut bref et

assura les membres du clergé de ses meilleurs sentiments. A la première grand'messe que célébra ce prélat au maître-autel de l'église actuelle de Saint-Jean, le chanoine-préchantre exécuta, avec des musiciens, des motets en concert, après l'élévation. Un mois après, les ecclésiastiques du diocèse d'Elne offrirent le don gratuit à leur évêque. Le taux en fut fixé à la somme de trente réaux par curé ou chanoine, de vingt-quatre réaux par bénéficier de premier ordre, de dix-huit réaux pour les autres bénéficiers et les clercs nouvellement nommés. Le 10 novembre 1579, Jean Térès procéda à la visite pastorale de l'église Saint-Jean. Dans cette circonstance, le prélat fit une innovation dans les usages liturgiques. Il ordonna la suppression des absoutes qu'on avait l'habitude de chanter en semblable occurrence. Le 4 juin 1580, un cardinal-légat du pape Grégoire XIII, venant d'Italie, se trouvait de passage à Perpignan. Le prince de l'Eglise ne voulut point être reçu en procession, mais quatre jours plus tard on célébra une messe basse en sa présence, au maître-autel de l'église de Saint-Jean, et on exécuta divers motets, tant au commencement de la messe qu'au moment de l'élévation. Dans le cours du mois d'août de cette même année, Jean Térès essuya une grave maladie qui mit ses jours en danger. On organisa des processions et on adressa au ciel des prières publiques pour obtenir la guérison de l'évêque d'Elne, qui effectivement recouvra, peu après, la santé. Jean Térès donna tous ses soins à la règlementation d'une affaire aussi grave que délicate : la réduction des messes dans les églises de la ville de Perpignan. Le 16 novembre 1580, ce prélat porta de 1360 au chiffre de 448 le nombre des fondations à Saint-Mathieu. Le taux de chaque messe fut fixé à trois sols et quatre deniers. Trois jours après, l'évêque d'Elne en agit de même à l'égard de l'église de la Réal, où les revenus du chapitre avaient sensiblement diminué. Le 16 février 1582, Jean Térès édicta un règlement par lequel il réduisit aussi le nombre des bénéfices et des services à Saint-Jean le Vieux. Le total des fondations fut abaissé de telle façon qu'on ne devait célébrer de messe, à l'avenir, qu'en raison d'un réal de dotation. La communauté ecclésiastique de Saint-Jean, assemblée le 20 février 1582, décida d'envoyer la somme de quinze écus d'or à l'évêque du diocèse, afin de le remercier de ses bons offices. Le 1er octobre 1581, Jean Térès se trouvait à Prades, où il consacra l'église du Rosaire (hôtel-de-ville actuel). Il plaça dans l'autel de cette chapelle les reliques de saint André, de saint Sébastien et de saint Blaise, et accorda ensuite quarante jours d'indulgence aux fidèles qui visiteraient ce sanctuaire le jour anniversaire de sa consécration. Le 12 décembre 1582, Marie d'Autriche, veuve de l'empereur Maximilien II, qui se rendait à la cour d'Espagne avec sa fille Marguerite, vint à débarquer à Collioure. Le lendemain, l'évêque d'Elne se rendit auprès de cette souveraine, pour lui présenter ses hommages et lui baiser les mains. Après un séjour de dix jours à Collioure, Marie d'Autriche s'en vint à Perpignan. A son passage à Elne, elle reçut la visite de Jean Térès, qui lui présenta la vraie Croix pour la baiser. Le jour de Noël, ainsi que le jour de la fête de saint Jean l'Evangéliste, l'évêque d'Elne célébra la messe pontificale dans l'église Saint-Jean de Perpignan, en présence de l'impératrice Marie d'Autriche, de l'Infante, sa fille, et de toute la cour. Le 27 mai 1584, dimanche de la Sainte Trinité, ce prélat chanta un office solennel dans la chapelle de la maison consulaire de Perpignan. La même année, il assista au concile provincial de Tarragone, et le 31 décembre 1584 il approuva un règlement élaboré par la communauté ecclésiastique de Millas concernant la célébration des messes fondées. Dans le cours du mois de janvier 1586, Jean Térès avait engagé des pourparlers avec la communauté des bénéficiers de Saint-Jean, touchant la translation à Perpignan du siège épiscopal d'Elne. Il ne put donner suite à son projet, car, dès les premiers jours du mois de juin suivant, il reçut de Sixte-Quint les bulles de nomination à l'évêché de Tortose. C'est en tant que titulaire du siège épiscopal de ce dernier diocèse, qu'il consacra, le 15 juin 1586, l'église paroissiale de sa ville natale. L'inscription qui relate cet événement est gravée sur une pierre placée dans l'église de Verdú. Elle est conçue en ces termes : « *Illustrissis. et. Rms. D. D. Jo. Térès. Eps. Dertusen, Hac. ecclesiam, in. qua. fuerat. baptizat. in. honorem. Oiptis. Dei. et. sub. invoc. gloisse. vginis. Mae. ob. natriæ. amore. quo. secrait XVII ILS' julii. M. D. L. XXXVI. vic°. PP. Mathia Corbeila baiulo. Cipri°. Ming*a*. et. patrib. reip. jurat. P. Soler. Jof. Guixar. Andrea Colo. et Salvto Pamo. Eodem an*°*. Ds. Ills. ex Epo. Elne. eps. Dertusen. creats. et. in. archiepm. Tarracone. est. electus.* » Moins d'une année après sa promotion à l'évêché de Tortose, Jean Térès fut élevé par Sixte-Quint au siège métropolitain de Tarragone (mai 1587). Dans son nouveau diocèse, Jean Térès s'appliqua à entourer de sa protection les ordres religieux. Les Capucins, les Augustins, les Carmes et les Jésuites devinrent l'objet de ses attentions et de ses faveurs particulières. Il chercha à promouvoir l'éclat du culte dans les églises et à maintenir la discipline ecclésiastique dans le clergé, à l'aide des conciles provinciaux qu'il tint dans sa ville archiépiscopale. Jean Térès publia, en 1593, cinq livres de *Constitutions provinciales de Tarragone* avec le catalogue des archevêques de cette église. Clément VIII lui donna mission de procéder à la suppression des chanoines

réguliers sur le territoire de la Catalogne. Jean Térès prit une part active au procès de canonisation de saint Raymond de Pennafort. A la suite d'une commission apostolique, il fit, en 1596. la reconnaissance du corps de ce bienheureux. Le 25 décembre 1602, Philippe III confia à l'archevêque de Tarragone la charge éminente de vice-roi et de capitaine-général de Catalogne. Sous son gouvernement, il autorisa, le 24 mai 1603, la ville de Perpignan à frapper pour mille ducats de menuts en billon. Jean Térès n'exerça pas longtemps les hautes fonctions de la vice-royauté en Catalogne. La mort le frappa à Barcelone, le 10 juillet 1603. Son corps fut transféré à Tarragone et inhumé dans la cathédrale de cette ville. Les restes de Jean Térès reposent dans un magnifique mausolée en marbre blanc qu'on a élevé dans la muraille qui relie les deux chapelles de saint Fructueux et de saint Jean. Sur le frontispice de ce monument funéraire on a gravé deux épitaphes en caractères dorés qu'on lit respectivement de chaque côté du sarcophage. La première inscription qu'on distingue du côté de la chapelle de Saint-Jean, porte :

Johannes Teres patria Verdu litteris, mo
ribus, honoribus Clariss. eps. Marroch.
Elenen. Dertusen. Archiep. Tarracon.
Cathaloniæ prorex et capitan. gener.
Prœsul pientiss. prœses sapientiss. prin
ceps humanis. Obiit Barcin. VI idus ju
lii an MDCIII

La seconde légende, du côté de la chapelle de saint Fructueux, est ainsi conçue :

Joan. Teres cathalan ex canonico pœni
tentiario Tarracon. ad ecclesiam Mar
roch. Elnen. Dertusen. ac Tarracon.
erectus. Pro regis ac capitan. general.
Cathalon. officio fungens. totius Provin
ciæ damno nobis eripitur VI idus julii
MDCIII . œtat . LXIV .

On conserve dans la cathédrale de Tarragone une toile reproduisant les traits de Jean Térès. Ce tableau représente le prélat, en grandeur naturelle, revêtu du rochet et de la mosette. Jean Térès est encore l'auteur d'un ouvrage inédit ayant pour titre : *Descripcion de la metropoli de Tarragona, y de su arzobispado.*

Archives des Pyr.-Or., B. 380, G. 24, 240, 258, 396, 589, 808, 1029. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España,* t. XX. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

TERRASSA (Pierre), de Collioure, fut *patron* (on dirait de nos jours « capitaine au long cours ») ou commandant du navire appelé le *sanctus Johannes* qui sillonna la Méditerranée en tous sens, durant la seconde moitié du XIVe siècle. « Ce Pierre Terrassa, vrai loup de mer, dit M. Pierre Vidal, était un important personnage : il jouissait d'une grande considération dans la commune de Collioure, qui l'avait nommé consul. Le 4 novembre 1371, Durand de Cruilles « maître en médecine » et « seigneur » d'une nef appelée *santa Maria del Pont,* en ce moment au mouillage de Collioure, la « nolisait » à cinq marchands de Perpignan pour porter 560 pièces de drap dans les ports de Trapena et de Syracuse, en Sicile, après avoir touché à Palamos. Le prix du « nolissement » était fixé à trois « farins » valant un demi-florin de Florence, pour chaque pièce de drap. Le navire était monté par 14 marins et 6 *infançons,* tous armés. Pierre Terrassa, consul de Collioure, devait en être le « patron ». Ce marin était de retour à Collioure le 15 avril 1372. Bien plus, le 23 juin, quelque temps après son dernier voyage en Orient, elle l'envoya en qualité de député aux *Corts* de Barcelone. C'est peut-être le souvenir de cette mission qui lui inspira l'avis qu'il donnait un jour à ses concitoyens réunis en Conseil général et fort embarrassés d'approvisionner de vivres la ville que l'on disait menacée par l'Infant Jacques de Majorque, à la recherche du royaume que son père avait si maladroitement perdu. « Pour ce qui est du grain, disait Pierre Terrassa aux *Coplliurencs,* faites et usez-en comme à Barcelone : tâchons de savoir s'il y a des navires chargés de grain à Narbonne, et, s'il y en a, informez-vous de l'époque où ils passeront par ces mers-ci, et, alors, armez une barque pour les faire venir par force, et qu'ils nous vendent ici le grain au prix qui leur conviendra (1374). » L'Infant de Majorque ne vint pas à Collioure et Terrassa put tranquillement reprendre la mer, laissant ses compatriotes pleinement rassurés. Il y avait à la même époque à Collioure un autre marin appelé Raymond Banys, que l'on voit souvent figurer à côté de Pierre Terrassa, dans les actes de notaire. Ce sont, d'ailleurs, ces deux marins qui, de 1377 à 1395, commandèrent les deux navires de la ville de Perpignan, presque exclusivement occupés au commerce du Levant. Ces deux navires appartenaient d'abord à quatorze armateurs parmi lesquels figurent huit marchands ou *mercaders* et six pareurs ou *parayres.* Leur association avait été constituée par acte du 18 février 1377 ; elle subit par la suite diverses modifications, mais elle se maintint jusqu'en 1410 environ, et ces deux « seigneuries » flottantes restèrent toujours indivises entre les co-associés. Leurs noms *sancta Maria* et *sanctus Johannes* étaient ceux des patrons des villes de Collioure et de Perpignan. Ils furent commandés : le premier par Raymond Banys, le second par Pierre Terrassa. Quelques négociants de Perpignan ayant oublié de payer les droits, Pierre IV écrivit à son procureur royal le 22 juillet 1386, lui ordonnant de les exiger. Ces négociants étaient allés sans licence *à les parts de Damas ab lurs robes e mercaderies* ; ils étaient partis sur le *sanctus Johannes,* commandé

par Pierre Terrassa. Parmi eux se trouvait Barthélemy Maneu. Le navire, retour du Levant, entra dans le port de Collioure le 10 août. Maneu se hâta d'acquitter le droit de licence, et le procureur royal lui signa quittance de la somme de 23 livres 2 sous barcelonais de ter. L'année suivante, Terrassa se disposait à partir pour la Sicile et le Levant. Il embarqua plusieurs perpignanais, parmi lesquels on remarque Jean Mar, Pierre Bonet, Pierre Séraguet, Raymond Tays qui étaient des gros négociants ; Jean Baster, de Collioure, partit avec eux. Tays mourut pendant le voyage. Le navire portait 1200 charges. Au mois d'octobre 1387, il se trouvait dans l'île de Chypre, et Jean Mar et Pierre Bonet figurent dans un acte passé à Nicosie le 20 de ce mois. Là, Baster prit, du gênois Cisco Cigala, des marchandises destinées à un autre gênois Giovanni de Lolina, qui était, à Perpignan, le « facteur » d'un troisième gênois appelé Marco de Mare, un grand négociant, très probablement. Continuant sa route, le navire descendit à Alexandrie. Baster se fixa au fondonck de cette ville, du moins pour quelques années, puisqu'on l'y retrouve en 1392, remplissant les fonctions de *scriva*. La nef de l'infatigable Terrassa était déjà rentrée à Collioure au mois d'avril 1388, et, dès le mois d'octobre de cette même année, elle se remettait en route pour Beyrout et Alexandrie. Jean Mar, qui avait fait le précédent voyage, le pareur Barthélemy Izern, de Perpignan comme lui, Guillaume Mir, qui remplissait l'office d'écrivain sur le navire, partirent avec Terrassa. Mir portait diverses commandes de marchands de Narbonne, alors très commerçante. Au retour, le navire devait toucher à Aygues-Mortes avant d'aborder à Collioure. Pendant deux ans, je perds de vue Terrassa et sa nef. Je les retrouve dans le port de Collioure au mois de juillet 1390 se préparant à reprendre la mer pour Chypre, Damas, Beyrout et Alexandrie. Terrassa emporta des marchandises à Jacques Baster, fils de l'*argenter* Baster, de Barthélemi Izern, qui avait été du voyage de 1388, d'Antoine Gavella et de Pierre Barcoll, de Perpignan. »

Pierre Vidal, *Expéditions des marins et marchands roussillonnais sur les côtes de la Syrie et de l'Egypte pendant le moyen-âge*, dans le *XLI*

TERRATS (Jean - Baptiste - François de) naquit à Perpignan, le 28 octobre 1740. Il était fils de François Terrats et de Josèphe Conill. Il occupa durant plusieurs années la charge de juge de la viguerie du Roussillon et Vallespir. Fort de l'appui du comte de Mailly et de la marquise de Blanes, il sollicita en vain, en 1782, la place de conseiller au Conseil Souverain du Roussillon. Alexis Gaffard ayant été élu à sa place, il y eut entre eux une inimitié irréconciliable. Beaucoup de conseillers la partagèrent et nuisirent même le plus possible à François de Terrats. Présenté une seconde fois parmi les trois candidats proposés en remplacement du conseiller de Cazes, le 18 mars 1788, il fut encore écarté. Aigri par ces cruelles déceptions, François de Terrats accueillit avec enthousiasme la nouvelle des élections aux Etats généraux. Il s'efforça de diviser le Tiers-Etat de la province du Roussillon en ameutant les consuls des campagnes contre les édiles et les corporations de Perpignan. « Depuis les premiers jours de janvier 1789, raconte Jaume dans ses *Mémoires*, François de Terrats tint, dans l'église du collège des Jésuites, quantité d'assemblées populaires, les présida, les dirigea et pour mieux réussir, entretint correspondance avec Necker, alors ministre de France, et suivit ses avis et ses instructions, assisté du sieur Moynier et autres. » Durant la première quinzaine de mars, François de Terrats reçut des lettres-patentes lui donnant mission de convoquer les électeurs des trois ordres et le nommant, à cet effet, lieutenant du maréchal de Noailles, gouverneur et capitaine-général de la province. François de Terrats devait procéder sans retard aux formalités requises pour la publication du règlement royal et réunir les trois Etats, le 30 du mois de mars. « Soit pour des motifs graves, dit M. l'abbé Torreilles, soit peut-être par calcul intéressé, Terrats mis en demeure d'agir se déclara fort embarrassé, écrivit au Garde des Sceaux pour lui faire une infinité de questions toutes plus saugrenues les unes que les autres ». Malgré l'intervention de l'évêque d'Elne, Antoine d'Esponchez, ce fut le 6 avril seulement que l'on enregistra l'*Ordonnance de M. le juge au siège royal de la Viguerie de Roussillon et Vallespir portant convocation des trois états de la Province, pour nommer leurs Députés aux Etats-généraux du Royaume*, imprimé, 8 pages, sans nom d'imprimeur. Elle fixait au 21 avril la réunion de la noblesse, du clergé et du Tiers-Etat. François de Terrats convoqua les délégués communaux du Tiers, pour le 16 avril, au chef-lieu de leur arrondissement respectif. Il présida à Perpignan la réunion du Tiers de la viguerie du Roussillon et du Vallespir, fut attaqué par les délégués de la cité, mais sut se faire maintenir à la présidence de l'assemblée. Le 21 avril, il ouvrit solennellement dans la chapelle Saint-Laurent (Théâtre actuel) la séance des trois ordres, où plus de cinq cents électeurs furent présents. Dès le début, François de Terrats dut tenir tête à la noblesse qui contestait son droit à la présidence et à vingt délégués perpignanais qui déclaraient vouloir faire partie de l'Assemblée générale. A la suite de troubles survenus durant la réunion, la noblesse et le clergé se retirèrent du lieu des séances et François de Terrats conservant la présidence

de l'assemblée du Tiers-Etat, fit placer dans la commission chargée de rédiger le cahier de la province, ses meilleurs amis. Les Perpignanais mécontents des décisions prises par les commissaires firent intervenir le Conseil Souverain de la province. Ce tribunal ayant procédé à une enquête, rendit deux arrêts, le 23 et 24 avril 1789. François de Terrats, de son côté, sûr de l'appui de Necker, mit sous les scellés les procès-verbaux des séances. Comme il était chargé de la police électorale, il précipita les événements pour empêcher l'intervention du Conseil Souverain à quelque titre que ce fût. Grâce à sa vigoureuse impulsion, la commission du Tiers-Etat paracheva dans la nuit du 25 avril le cahier général des doléances. Le 26, l'assemblée du Tiers les adopta et nomma trois scrutateurs chargés de recueillir les bulletins de vote. L'élection eut lieu le 27. Au premier tour, François de Terrats obtint la pluralité des suffrages et fut élu député du Tiers-Etat aux Etats-généraux. Les délégués perpignanais contestèrent cette élection et déléguèrent le conseiller Gaffard près du roi Louis XVI, pour être l'interprète de leurs réclamations. François de Terrats, de son côté, agit et se dépensa si bien qu'il obtint de la Cour comme « dédommagement de la place de conseiller, des lettres de noblesse. » Ces lettres lui furent conférées le 18 mai 1789. Elles portaient pour armes : trois rats; mais elles ne furent enregistrées à la chambre du Domaine que le 4 décembre 1789. François de Terrats et les trois autres députés du Tiers-Etat ne se firent guère remarquer ni pendant les événements de la Révolution ni au milieu des discussions de la Constituante : « L'obscurité est préférable à la célébrité, disait l'*Almanach des députés à l'Assemblée nationale ;* l'agitation accompagne toujours l'une, et le bonheur ne quitte jamais l'autre. La preuve nous la trouvons dans les députés *périgourdins*, car M. Terrats se flatte d'être plus obscur et pourtant plus heureux que M. Tixedor, M. Tixedor que M. Roca, M. Roca que M. Graffan, lequel est licencié en droit. » Toutefois, François de Terrats fut nommé membre du comité de vérification, et le 6 juillet 1789, il se trouva parmi les députés qui accompagnèrent le roi, lors de son entrée à Paris. Le 5 octobre de la même année, il fut nommé membre du comité des rapports. Après la législature, François de Terrats demeura à Paris, où il mourut le 10 juin 1796. De son épouse Josèphe Escriba, il laissa quatre fils : Joseph-François, l'aîné, qui se mêla au mouvement révolutionnaire; Jean-Baptiste, chanoine d'Elne, qui prêta le serment à la Constitution civile du clergé et qui mourut à Perpignan, après s'être rétracté, le 28 juillet 1797 ; Antoine, receveur à Bordeaux, et Bonaventure qui émigra. Josèphe de Terrats, née Escriba, mourut à Perpignan le 20 septembre 1800. Elle était fille unique de la maison Escriba et fut héritière du docteur Pierre Barrère (voir ce nom), son parâtre.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires.* — *Mémoires de Jaume.* — Abbé TORREILLES, *Les élections de 1789*, dans le *XXXII° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

TERRATS-PELLISSER (Antoine), conseiller de la chambre du Domaine, à Perpignan, disputa, en 1792, une chaire de droit civil à l'Université de cette ville avec Augustin Anglade. Conseiller honoraire du Conseil Souverain, Antoine Terrats-Pellisser, fut emprisonné à Montpellier et y resta jusqu'après le 9 thermidor.

Mémoires de Jaume.

TERRE D'ICART (Bernard), noble barcelonais, épousa Aldonse de Perapertusa d'Ortaffa (voir ce nom), fille unique et héritière universelle de Pierre d'Ortaffa, gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, décédé en 1494. Bernard Terre d'Icart prit dès lors le nom d'Ortaffa et entra en possession des biens de la famille de son épouse, en 1508. Il était conseiller et maître de salle du roi Ferdinand le Catholique, lorsque ce prince le nomma, en 1515, Procureur royal du Roussillon, à la place de Jean dez Vivers, suspendu de ses fonctions. Bernard Terre d'Icart, *alias* d'Ortaffa, ne remplit la charge de Procureur royal que durant peu de temps. Il eut pour successeur dans cet emploi, Gaspard de Lordat. De l'union qu'il avait contractée avec Aldonse d'Ortaffa, Bernard Terre d'Icart eut deux fils et une fille : François d'Ortaffa l'aîné, qui hérita du nom et des titres de la mère ; Jean-Raphaël Terre, surnommé Joannot Terre, qui laissa lui-même un fils, Bernard Terre ; et Aldonse, épouse d'Alphonse de Cardone.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 420.

TERRENA (Gui de) est aussi appelé Gui de Perpignan, parce qu'il était issu d'une famille fixée dans cette ville et qui s'y est maintenue jusqu'au moment de la Révolution. Il naquit vers la fin du XIII° siècle et entra fort jeune dans l'ordre du Mont-Carmel qui, depuis quelques années seulement, avait établi à Perpignan un de ses couvents. Après avoir fait la profession religieuse et avoir étudié les sciences sacrées dans ce monastère, Gui de Terrena alla se perfectionner dans l'étude des lettres à l'Université de Paris où il reçut le titre de maître et les honneurs du doctorat. Sa renommée ne tarda pas à s'établir. Elle lui valut une chaire de théologie et l'office honorable de Lecteur du Palais Apostolique d'Avignon. Il occupa aussi la charge de provincial des Carmes de Provence, et, en 1320, le 11 juin, les électeurs du chapitre général de Bordeaux l'appelèrent à celle du

Généralat de l'ordre. Gui de Terrena qui fut le treizième général des religieux Grands-Carmes, était regardé déjà alors comme un homme très versé dans les questions doctrinales de la religion catholique. Il avait reçu, dès 1318, le titre d'inquisiteur. Le Souverain Pontife utilisa ses talents en l'appelant à débrouiller, en curie, certaines affaires se rapportant aux hérésies des *Spirituels* et des *Béguins*, alors en vogue. Il fut chargé avec Pierre de la Palud d'examiner un libelle écrit en langue catalane : *De statibus Ecclesiæ secundum expositionem Apocalypsis*. Il en réfuta toutes les propositions. Au dire de ses biographes, Gui de Terrena aurait composé durant le temps de son généralat, un traité intitulé : *Quod libetarum quœstionum liber unus* qui est resté inédit et dont le manuscrit serait conservé dans le couvent des Carmes de Ferrava. Ses mérites incontestables lui valurent l'honneur d'être appelé sur le siège épiscopal de Mallorca après un an de généralat. Jean XXII lui expédia les bulles de sa nomination le 15 avril 1321. Gui de Terrena recueillit à l'évêché de Mallorca la succession de Raymond de Cortsavi, prélat roussillonnais, décédé dans le courant du mois de mars 1321. Le 6 juin de cette même année, le roi Sanche écrivait à son lieutenant, Dalmace de Banyuls, pour lui faire part de l'élévation à l'épiscopat de son compatriote et lui demander de prendre un soin tout particulier des affaires du nouveau pontife. Ce prince lui notifiait en même temps la nomination de Guillaume Hors, official de Majorque, et de Jean Aguser, curé de Saint-Jean à Valence, comme vicaires-généraux du diocèse. Le 29 août 1322, l'évêque de Mallorca publia un règlement disciplinaire sur la tenue des ecclésiastiques aux cérémonies. Il prescrivit aux chanoines, aux bénéficiers et aux clercs de n'assister à la célébration des saints offices que tout autant qu'ils seraient revêtus de toges noires, munies d'un capuchon, larges et tombant jusqu'à terre, ainsi que du surplis. Une amende de cinq sols royaux de Majorque devait être infligée à quiconque oserait contrevenir à cette prescription. Un autre article de cette même ordonnance déterminait le rang de préséance à observer durant le parcours des processions générales. L'année suivante, Gui de Terrena eut à traiter avec les Juifs de sa ville épiscopale. La rumeur publique les avait accusés, en 1315, de certains faits délictueux qui avaient été commis dans les Iles Baléares. Depuis cette année-là, on les avait dépouillés de tous leurs biens. Leur synagogue avait même été désaffectée et convertie en une église catholique placée sous le vocable de Sainte-Foi. Les Juifs adressèrent une supplique au roi Sanche, le priant de transférer hors du ghetto la chapelle de Sainte-Foi. Le monarque en référa à l'évêque. Celui-ci consentit à agréer la requête des Juifs. Il leur donna satisfaction, mais il stipula que jamais l'enceinte de l'ancienne synagogue ne servirait à la célébration des rites judaïques. Gui de Terrena composa à cette même époque le traité : *De perfectione vitæ et conversationis catholicæ* qu'il dédia au pape Jean XXII. On lit la mention suivante à la fin de cet ouvrage où il réfute l'erreur des *Spirituels* sur la pauvreté de Jésus-Christ et des apôtres : *opus perfectum, in vesperis Nativitatis anni* 1323. La lettre adressée au même Souverain Pontife : *Utrum invocantes dœmonem sint hœretici*, et qui fut écrite pour confondre les écrits blasphématoires d'un certain Antoine Augustin, date aussi du temps de son pontificat à Mallorca. Le zèle de la maison de Dieu, qui animait Gui de Terrena, le détermina à fonder deux bénéfices dans la cathédrale pour seconder le préchantre et le sous-chantre, et à faire donation à la fabrique d'une magnifique statue de la Vierge, en argent doré. Cette image, revêtue d'un véritable cachet artistique, représentait la Mère de Dieu tenant d'une main l'Enfant-Jésus et de l'autre portant une fleur de lys. La méchanceté eut pourtant raison des talents et des vertus de l'évêque de Mallorca. Gui de Terrena avait soutenu de rudes combats pour défendre les droits de son Eglise. Les difficultés qui lui furent suscitées dans ces circonstances furent cause de sa translation au siège d'Elne. Le 27 juillet 1332, il recevait les bulles de nomination à son nouvel évêché. Il allait remplacer Bérenger Batlle, un autre perpignanais qui, de son côté, lui succéda à Mallorca. Il y avait neuf ans que Sanche de Majorque et Bérenger Batlle avaient posé, l'un, la première pierre, et l'autre, la seconde de la cathédrale de Perpignan. Les travaux avaient été suspendus à cause des luttes intestines provoquées par l'avènement de Jacques II au trône de Majorque. Gui de Terrena prit à cœur la continuation de l'entreprise de son prédécesseur. A cet effet, il renouvela, le 15 mai 1333, le décret que Bérenger Batlle avait porté, le 7 juin 1321, pour subvenir à la construction de la nouvelle église : il accorda des indulgences à ceux qui contribueraient de leurs aumônes à cette œuvre. Le sceau de Gui de Terrena est appendu à cette charte. Ce sceau, d'une exécution remarquable et d'une conservation parfaite, est ovale (0^m07 sur 0^m05), en cire brune, recouverte de cire rouge. Il représente l'évêque debout, revêtu des habits pontificaux, coiffé d'une mitre à forme basse, tenant la crosse de la main gauche et bénissant de la droite ; sur la poitrine repose une étoile à huit rayons, dans laquelle on reconnaît le symbole héraldique du chapitre d'Elne. La figure de Gui, encadrée dans une sorte de portique bysantin, est flanquée, à la ceinture, de deux écussons : celui de droite, portant trois pals, représente les armoiries du Roussillon, ou plutôt celles des rois de Majorque, comme suzerains

de ce comté; celui de gauche, est: parti, au premier, à deux lézards posés en pal, l'un sur l'autre, et, au deuxième, à un lion rampant, armoiries personnelles de l'évêque... Une légende en capitales gothiques entoure le sceau. On y lit: : S : FRATRIS : GUIDONIS : D'VINA : PROVIDENCIA : EPISCOPI : ELNENSIS. Il n'y a pas de contre-sceau. L'évêque d'Elne possédant la propriété de certains greffes appelés communément *scribanias*, le 10 avril 1333, le seigneur de Banyuls, Dalmace, souscrivit à Gui de Terrena l'acte de reconnaissance du fief de l'un d'entre eux annexé à la possession de son château. Il y stipule que lui et ses successeurs jouiront du privilège de nommer ou de destituer le titulaire du greffe, comme aussi de celui de vendre ou d'aliéner cette charge. A titre de redevance féodale, Dalmace s'engagea à donner chaque année, à l'évêque, une livre de cire payable aux approches de la fête de la Noël. Il prononça la formule du serment en tenant la main droite appuyée sur le livre des Evangiles et, en signe de prise de possession, fit donation au prélat d'une paire de perdreaux. Le 14 août suivant, Gui fit concession viagère de la baylie d'Elne à son neveu Guillaume Terrena, à titre de donation entre vifs. En 1339, étant conseiller intime du roi de Majorque Jacques II, l'évêque d'Elne signa la reconnaissance féodale que fit ce prince au roi d'Aragon Pierre IV, à Barcelone, le 17 du mois de juillet. Le 27 avril 1340, de concert avec son chapitre, il retira de dessous le maître-autel de sa cathédrale, les reliques de sainte Eulalie et sainte Julie, pour être désormais exposées à la vénération des fidèles; c'est depuis lors seulement que sainte Julie fut connue et associée à sainte Eulalie, patronne du diocèse. Le même évêque institua une fête en l'honneur de ces deux saintes, patronnes de l'évêché et du chapitre d'Elne. C'est en 1340 que Jacques II fonda une collégiale séculière à l'église de la Réal, composée de douze chanoines prébendés, dont le chef portait le titre de doyen. Ce prince leur adjoignit une communauté de vingt bénéficiers et de huit clercs. Le 16 août de cette même année, le roi de Majorque fit donation à l'évêque d'Elne des lieux de Montescot et Tatzo-d'Avail, à la réserve de certains droits juridictionnels, notamment des causes criminelles contre les juifs. Mais les remarquables talents de Gui de Terrena allaient avoir à s'exercer sur un champ d'action beaucoup plus vaste que celui du seul diocèse d'Elne. En 1341, Benoît XII appela ce prélat auprès de sa personne, à Avignon, et lui offrit une place dans son conseil privé. C'est de la cour pontificale que l'évêque d'Elne écrivit, cette année-là encore, à ses vicaires-généraux pour les prier d'accorder, s'ils le jugeaient convenable, au curé de Notre-Dame de Castell-Rossello, l'administration des sacrements à la chapelle de Saint-Jean de Puig-Sutrer, érigée dans sa paroisse. Gui de Terrena tint à Elne cinq synodes célèbres dans lesquels il fit éclater la supériorité de ses lumières, sa vigilance pour la discipline ecclésiastique, son zèle pour la défense de la religion et sa fermeté pour la destruction des hérésies. On conservait ses instructions synodales dans les archives de l'église Saint-Jean de Perpignan. Baluze en a inséré quelques-unes dans sa compilation et Labbe estima qu'elles méritaient une place distinguée dans la nouvelle édition de la *Collection des Conciles* parue en 1672. La première assemblée des ecclésiastiques du diocèse d'Elne présidée par Gui de Terrena, se tint le 17 avril 1335. A l'issue, ce prélat proclama quatre importants articles disciplinaires. Il déclara excommuniés, *ipso facto*, ceux qui déposaient de faux témoignages devant les tribunaux. Il modifia, en les atténuant, deux sentences d'excommunication lancées, l'une contre les clercs qui jouaient aux dés et l'autre contre les curés qui ne portaient pas sur eux les ordonnances diocésaines, en se rendant au synode. Enfin, il notifia ensuite au clergé une *Décrétale* du pape Jean XXII réglementant la question des quêteurs des œuvres pies à travers le diocèse. Une seconde réunion plénière du clergé eut lieu le 1er mai 1337. L'évêque y prit les décisions suivantes: il fut défendu aux prêtres d'user de vêtements ou d'ornements à l'église qui n'auraient point été au préalable bénits ou consacrés par l'évêque. Les fabriciens furent mis dans l'obligation de rendre leurs comptes, chaque année, en présence du curé et des consuls de la communauté, et de verser le reliquat de leur gestion dans un laps de temps de deux mois. La chasse prohibée par le droit canonique fut interdite aux clercs, aux moines et aux religieux. Les laïques ne devaient plus toucher aux ornements des églises ni posséder les clefs des armoires ou des châsses renfermant des reliques de saints, des vases sacrés ou des vêtements sacerdotaux. Un article spécial de ces statuts enjoint, sous anathème de malédiction éternelle, aux usurpateurs ou détenteurs des biens appartenant aux léproseries, de les restituer avec les fruits perçus et de rétablir ces hospices. Les clercs, les curés, les bénéficiers étaient mis dans l'impossibilité de s'absenter du lieu de leur résidence, au-delà d'un mois, sans un motif d'absolue nécessité ou sans l'agrément de l'Ordinaire. Gui de Terrena convoqua une troisième diète diocésaine le jeudi 23 avril 1338. Ce pontife renouvela l'interdiction faite aux ecclésiastiques de se livrer à l'exercice de la chasse. Le considérant de cet article prend soin de stipuler que de nombreux clercs transgressaient sur ce point les règlements épiscopaux. Dans un autre statut il portait des peines sévères et infligeait des amendes aux prêtres qui

négligeaient de se rendre aux séances du synode. Dans le cours de la quatrième réunion synodale qui s'ouvrit le 8 avril 1339, Gui de Terrena n'édicta qu'un seul règlement. Il lança la peine d'excommunication contre ceux qui méconnaîtraient la juridiction des évêques, des abbés, des prieurs ou des chapitres. Le 26 avril 1340, date du cinquième synode qu'il célébra à Elne, Gui de Terrena porta deux ordonnances mémorables. Après avoir placé au-dessus du maître-autel de sa cathédrale les reliques des saintes Eulalie et Julie qui, antérieurement, reposaient dans le tombeau servant à la célébration de la messe, l'évêque décida que l'anniversaire de cette translation serait célébrée à perpétuité par une fête du rit double dans toutes les églises du diocèse, le 27 avril de chaque année. Ce prélat institua dans le diocèse d'Elne la fête de l'Immaculée-Conception : il voulut qu'elle fut célébrée annuellement, le 8 décembre, dans les églises soumises à sa juridiction. Les écrits qui sont sortis de la plume de Gui de Terrena recommandent ce pontife à la postérité au même titre que les ordonnances empreintes de sagesse qu'il édicta. Il est l'auteur d'une *Somme des hérésies*, avec leurs réfutations, intitulée : *Tractatus contra hœreses et earum confutationibus*. Dans cet ouvrage, qui fut édité à Paris, chez Badius, en 1528, Gui de Terrena passe en revue et expose toutes les hérésies anciennes et modernes ; malheureusement on y rencontre de nombreuses confusions, et c'est pourquoi l'œuvre a été sévèrement jugée. On connaît encore de cet auteur : *Quæstiones ordinariæ liber unus ; Concordia in quatuor evangelia liber unus*, Cologne, 1631, chez Pierre Brachel ; *Opera moralia*, dont un exemplaire se trouve dans la bibliothèque d'un couvent de son ordre à Paris ; *De jure, seu correctorium decreti libri tres.* L'auteur indique lui-même la cause qui l'a déterminé à composer ce volume, lorsqu'il avance que « plusieurs de ses amis lui ont conseillé d'annoter et de corroborer à l'aide de citations extraites de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que des saints Pères les affirmations que maître Gracianus apporte dans son livre des *Décrets* » ; *Super quatuor libros sententiarum ; De vitâ et moribus Jesu-Christi ; Commentaria in libros de animâ ; Commentaria in 12 libros Metaphysicæ ; Expositio in Cantica Beneds, Magnificat et Nunc dimittis*, ouvrage dédié à Jean XXII. On lui attribue aussi des *Commentaires sur les huit livres de la Physique d'Aristote.* Tritemius prétend que Gui de Terrena a disserté sur presque tous les livres de la Bible. Posevino affirme que les *Reprobationes operis cathelonicæ*, dont certains écrivains lui contestent la paternité pour la rapporter à Arnaud de Vilanova, sont une production du puissant cerveau de l'évêque d'Elne. On sait, d'après Bellarmin, que Gui de Terrena appelé à siéger au conseil privé du pape Benoît XII remplit plusieurs fois des missions, à titre de légat pontifical. Clément VI, successeur de ce pape, promut Gui au patriarchat de Jérusalem et au siège de Vaison, qu'il n'occupa jamais, à ce qu'il paraît. Gui de Terrena mourut à Avignon le 15 juin 1353, date marquée sur l'épitaphe qu'on voyait autrefois avec son effigie dans l'église des Carmes de la même ville. Cette inscription, telle qu'on la rapporte, ne donne d'autres titres à Gui que ceux de patriarche de Jérusalem et d'évêque de Vaison. Elle est ainsi conçue : *Hic jacet corpus venerabilis fratris reverendi domini Guidonis de Perpiniano qui ex priore generali montis Carmeli, Clemente VI patriarcha Hierosolymitanus factus mox episcopus Vasionensis, et Malleus hœreticorum dictus fuit, quia multa volumina comendata in hœreses scripsit quæ domino Gaucelino* (alias Gaucelmo) *cardinali Albanensi prætitulavit. Obiit anno MCCCLIII, die XV junii.*

Archives des Pyr.-Or., B. 346, G. 22, 23, 78, 235, 1064. — *Marca hispanica*, col. 1454-1467, 1480. — C. de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana*, Orléans, 1752. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.* — Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XXI. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.* — Eubel, *Hierarchia catholica medii ævi.* — Abbé J. Capeille, *Figures d'évêques roussillonnais.* — Abbé Jean-Marie Vidal, *Procès d'inquisition contre Adhémar de Mosset, noble roussillonnais inculpé de béguinisme (1332-1334).*

TERRENA (Arnaud), *alias* Terren ou Terreny, était docteur en décrets et sacriste d'Elne en 1354. Les auteurs de biographies le font parent, cousin ou neveu de Gui de Terrena, évêque d'Elne. Ce qui est certain, c'est qu'il fut l'exécuteur testamentaire de ce prélat en 1354, qu'il enseignait le droit canonique à Avignon vers 1370, et qu'il y composa, en 1373, un ouvrage ayant pour titre : *Questiones theologicæ.* On lui attribue aussi un *Tractatus de mysterio missæ* et un autre : *De horis canonicis.* Jeanne, veuve de Bernard Pons, *mercader* de Perpignan, fut son héritière universelle.

Archives des Pyr.-Or., B. 105, E. (Titres de famille), 743, G. 171. — Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

TERRENA (Guillaume), neveu de l'évêque d'Elne, Gui de Terrena, reçut de ce dernier, à la date du 14 août 1333, concession de la baylie d'Elne, à titre de donation entre vifs. Guillaume Terrena devait toucher, sur les revenus de l'officialité, trente livres de Barcelone, à raison de 65 sous par marc d'argent. Il faisait sa résidence au palais épiscopal, et jouissait de quelques droits féodaux.

Archives des Pyr.-Or., G. 78.

TERRENA (Thomas) occupait une stalle de chanoine au chapitre de Saint-Jean, de Perpignan, en 1489.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 743.

TERRENA (André) était consul de Perpignan en 1511.

Archives des Pyr.-Or., B. 420.

TERRENA (Pierre) fut pourvu d'un canonicat à Saint-Jean de Perpignan en 1535.

Archives des Pyr.-Or., G. 833, 836.

TERRENA (Jean-Antoine), bourgeois de Perpignan, fils de Jean Terrena et de Marguerite, contracta alliance, en 1558, avec Angèle Alerigues, fille de Michel Alerigues, *mercader* de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 743.

TERRENA (Louis), bourgeois de Perpignan, fut syndic de sa ville natale aux Etats de Montçon en 1585. Il mourut en 1589. Louis Terrena s'était marié à Anna Pallary qui lui avait donné deux fils : Gaspard et Gaudérique, dont les notices suivront, et deux filles : Cécile, épouse de Baldo, et Rose. Anne Terrena-Pallary descendit dans la tombe le 30 novembre 1619.

Archives communales de Perpignan, AA, 1. — Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 743.

TERRENA (Gaspard de), fils aîné et héritier du précédent, contracta alliance, en 1611, avec Elisabeth Paulet, fille de Jacques-Antoine Paulet, bourgeois de Perpignan. Philippe III lui octroya les privilèges nobiliaires dont jouissaient les citoyens honorés de Barcelone. On le retrouve, au mois d'août 1639, dans les rangs de l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Queralt. De son union avec Elisabeth Paulet étaient issus : Gaspard, dont la notice suivra ; Marie, née en 1627, et Thérèse.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 390, E. (Titres de famille), 743.

TERRENA (Gaudérique), frère du précédent, testa en 1638 et ne laissa qu'une fille, Victoire, qui devint l'épouse du damoiseau Joseph de Tord, domicilié à Ripoll.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 743.

TERRENA (Gaspard de), neveu du précédent, était fils de Gaspard de Terrena et d'Elisabeth Paulet. Il naquit en 1626 et unit ses destinées à Françoise Arles. Durant les guerres de Catalogne, Gaspard de Terrena prit parti pour l'Espagne. En 1653, Louis XIV confisqua ses biens pour les donner à François Marti y Viladomar et à Gilbert de Joli, seigneur de Roquejean qui était capitaine du Castillet de Perpignan. Les domaines de Gaspard de Terrena étaient situés sur le territoire de Villeneuve-de-la-Rivière et de Claira. Son épouse testa à Perpignan en 1674. Elle déclara vouloir être inhumée dans la chapelle du Saint-Nom de Jésus qui était édifiée dans l'église Saint-Jean de cette ville. A sa mort, elle laissa un fils, Antoine, dont la notice suit, et deux filles : Françoise qui épousa Joseph Serda et Marie qui unit ses destinées à Camo Garau, docteur en droit.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401, E. (Titres de famille), 743.

TERRENA (Antoine de), fils du précédent, épousa, en 1687, Marie-Thérèse de Générès, fille de Dominique de Générès et de Cécile Riu. Il eut une postérité nombreuse : sept filles : Cécile, Marie-Thérèse, chanoinesse de Saint-Sauveur, Gaëtane, Joséphine, Thomase, Isabeau, Catherine ; et trois fils : Antoine, chanoine de Saint-Jean, Gui, décédé en bas-âge, et Jean, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., G. 139, E. (Titres de famille), 743.

TERRENA (Jean de), fils et héritier du précédent, unit ses destinées à celles de Monique de Jorda-Forcade. De ce mariage naquirent deux fils, Gaëtan et Jérôme, qui se vouèrent à l'état ecclésiastique. Gaëtan de Terrena venu au monde à Perpignan, en 1742, prit l'habit bénédictin à Saint-Michel de Cuxa, le 9 septembre 1757. En 1772, il était hortolanier de ce monastère et au mois de décembre de l'année suivante, il fut nommé prieur de Saint-Jacques de Calahons, à la place de dom de Campredon de Cahors. Gaëtan de Terrena partit en exil pendant la Révolution, ainsi que son frère Jérôme, chanoine d'Elne, dont le nom se trouve aussi sur les listes des émigrés roussillonnais.

Archives des Pyr.-Or., G. 140, 430, E. (Titres de famille), 743. — E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades*.

TERREROS (Fortuné de) exerçait le commandement de la châtellenie de Puyvalador en 1507. Sa fille Eléonore, ayant contracté alliance avec un noble appelé de Galindez, eut pour enfant le damoiseau Antoine de Galindez de Terreros, dont la notice suivra.

Archives des Pyr.-Or., B. 417, 418.

TERREROS (Jean-Lazare de) obtint de Charles-Quint des provisions qui lui conférèrent l'office de châtelain de Puyvalador, laissé vacant par la démission de don Pedro de Castro. Plus tard, Philippe II confia cet emploi successivement à Jacques-Lazare de Terreros et à la mort de ce dernier, survenue en 1599, le château de Puyvalador fut placé sous le commandement de l'*alferez* Dalmace de Descallar (voir ce nom).

Archives des Pyr.-Or., B. 367, 368, 375, 378, 430.



TERREROS (Antoine de Galindez de), petit-fils de Fortuné de Terreros, était déjà établi à Codalet en 1571. Cette année-là, sa mère Eléonore de Galindez de Terreros lui fit des concessions minières sur le territoire de Vernet. Par un acte daté du 5 décembre 1588, Antoine de Galindez de Terreros renonça aux droits sur les mines de fer du Canigou, dont il était détenteur, en faveur d'Onuphre Giginta, abbé de Saint-Martin. Il avait épousé Marie N., qui lui donna un fils Joseph, dont la notice suivra. Veuve en 1596, Marie de Galindez de Terreros afferma à un tiers les mines qu'elle possédait à Fillols, moyennant le versement annuel de la somme de 120 livres.

Archives des Pyr.-Or., B. 435, E. (Titres de famille), 744. — Abbé J. Capeille, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes.*

TERREROS (François de), damoiseau de Ria, inscrivit son nom sur les registres de la confrérie de Saint-Georges, le 3 août 1562, date de la fondation de cette société par les membres de la noblesse du Roussillon et du Conflent. Il eut pour fils Jean, qui unit ses destinées, en 1596, à Thérèse de Oris, fille de Raphaël Rochafort de Oris.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, E. (Titres de famille), 744.

TERREROS (Joseph de), fils du damoiseau Antoine de Galindez de Terreros, domicilié à Codalet, épousa, en 1598, Catherine de Serres, fille d'Onuphre de Serres, damoiseau de Perpignan. En 1624, il donna quittance d'un cens sur les forges de Vernet, à Melchior Soler d'Armendaris, abbé de Saint-Martin du Canigou. Joseph de Terreros mourut en 1633, laissant deux fils, Christophe et Charles, et une fille appelée Engratia.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 744.

TERREROS (Christophe de), fils et héritier du précédent, était seigneur du château de Terreros sur la frontière de Biscaye. Il fit sa résidence à Perpignan et contracta alliance, en 1634, avec Thérèse Descamps, fille de Louis Descamps et de Marie de Tord. En 1639, Christophe de Terreros était enrôlé dans l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Queralt. Le 14 octobre 1653, ses biens furent confisqués et attribués à Jean Gimenells, alguasil ordinaire du roi. Le 22 janvier 1654, Louis XIV fit encore donation de rentes sur les biens de Christophe de Terreros à Bertrand du Bruelh. Ce même jour, les domaines de son frère Charles de Terreros furent concédés à Louis de Casteras. Christophe de Terreros eut pour héritier son fils Jean. Le 1er octobre 1678, ce dernier afferma à un tiers des terres qu'il possédait à Elne et à Corneilla-del-Vercol.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, E. (Titres de famille), 744.

TERREROS (François de), damoiseau, domicilié à Codalet, présenta, en 1718, un candidat à un bénéfice institué dans l'église d'Escaro. En 1725, il désigna un ecclésiastique pour occuper un bénéfice qui était fondé à l'autel de Saint-Michel, dans l'église Saint-Jacques de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 744.

TEYSSONNIÈRES (Pierre-Frédéric-Salvi), graveur de grand talent, naquit à Albi (Tarn), le 6 juin 1834, de Teyssonnières François-Frédéric, conducteur des Ponts-et-Chaussées, et de Poujal Julie, tous deux albigeois. Bien que né hors du Roussillon, notre pays n'en a pas moins à s'enorgueillir de ce fils adoptif, dont les parents s'installèrent à Catllar près de Prades, alors qu'il n'avait que 3 ans, qui y vécut de longues années et que tout le monde saluait comme un catalan de marque, tant notre langue était la sienne et tant était passionné l'amour qu'il avait pour sa seconde petite patrie, la vraie pour lui. Dès qu'il put suivre son père, il courut avec lui routes et chemins, se préparant tout jeune à la même carrière. Mais déjà son goût pour le dessin s'était révélé et sa première œuvre lui valut toutes les sévérités paternelles : on l'avait, pour quelque méfait de gamin, enfermé dans une chambre où se trouvaient des pots de peinture rouge et noire dont se servent les Ponts-et-Chaussées pour jalonner leurs tracés ; pour distraire son ennui, l'enfant se mit à barbouiller sur le mur un immense Christ — le plus beau dessin de ma vie ! disait-il plus tard. — Ce chef-d'œuvre ne fut payé que d'une correction magistrale. A 18 ans, il entrait comme surnuméraire dans l'Administration des Ponts-et-Chaussés et devenait un des collaborateurs de l'Ingénieur en chef Tastu, qui a laissé à Perpignan le plus vivant souvenir. A ce titre il participa à la construction de plusieurs ponts et routes dans notre département ; en particulier, celle si bien comprise et si bien exécutée d'Arles-sur-Tech à Prats-de-Molló fut en grande partie son œuvre ; et il avait gardé du séjour qu'il fit à cette occasion en Vallespir, au Tech, surtout, où il avait établi son quartier général, les souvenirs les plus délicieux et les plus émus. Quelques années plus tard, il conquit le grade de conducteur des Ponts-et-Chaussées et fut nommé en Corse. C'est à Bastia qu'il fit la connaissance de celle qui, bientôt, le 26 octobre 1863, devint sa femme, Albertine Bidault, fille d'un commissaire de police. Il fut ensuite successivement nommé à Toulouse, à Bordeaux, où la municipalité lui confia l'enseignement du dessin dans les écoles supérieures et professionnelles de la ville, et enfin à Paris, où il obtint le poste de directeur de l'imprimerie des Ponts-et-Chaussées. A Paris, il retrouva nombre de compatriotes et fut l'intime de Pierre Talrich, de

Redier, d'Oliva, de Farail, etc. Ses relations s'étendirent dans le monde des artistes, des éditeurs et des amateurs qui appréciaient fort ses gravures, et son atelier-appartement, d'abord rue des Martyrs, puis rue Lafferrière, reçut la visite d'innombrables amis. L'hospitalité y était large, quoique simple, la table, abondante et catalane, régulièrement ouverte aux intimes et rien n'était plus nombreux, plus mêlé, plus joyeusement gai, plus follement drôle que les soirées travesties qui se donnaient à son cinquième étage, où les masques les plus étranges mêlaient leurs entrechats, le maître toujours vêtu de son cher costume catalan (lequel a servi de modèle au sculpteur Raymond Sudre pour le pâtre de son monument « Montanyes Regalades »), et qui se terminaient par un souper froid dans de petites assiettes et avec des couverts de fer blanc. Les danses reprenaient souvent après le souper et au jour seulement s'égrenait dans la rue Notre-Dame de Lorette cette nouvelle descente de la Courtille. Ses œuvres se vendaient bien ; l'argent affluait ; il en retirait aussi des expertises officielles ou privées que lui valait son titre d'Expert assermenté près de la Cour. Cet homme était pleinement heureux. Mais survint « l'Affaire » et Teyssonnières en fut une des premières et des plus tristes victimes. Appelé à se prononcer comme expert sur l'identité du fameux bordereau de Dreyfus, il conclut sans réserves à la culpabilité de l'accusé ; les autres experts, d'abord d'accord avec lui, modifièrent ensuite leur opinion ; mais Teyssonnières résista à toutes les offres qui lui furent faites, si séduisantes qu'elles fussent, et maintint jusqu'au bout ses conclusions. Il fut honni et vilipendé par tous les partisans de l'innocence, rayé de la liste des experts, boycotté comme graveur ; et pour comble de calamité, parmi les plus acharnés de ses ennemis se trouvèrent son propre gendre, directeur d'un journal dreyfusard, et sa propre fille, qui n'ont cessé de le poursuivre de leur haine. De ce 1894, la vie fut pénible pour Teyssonnières. Les ressources allèrent diminuant, les relations s'étaient clairsemées, le cercle des amis se restreignit de plus en plus. Les fidèles, cependant, ne l'abandonnèrent pas. Certain même lui offrit gratuitement, à Grenelle, une petite maison où il s'installa confortablement avec sa femme. Il allait passer l'été à Binic où, au temps de la prospérité, il avait construit une maisonnette sur le bord de la mer. Mais on avait oublié l'artiste ; aucune commande ne venait plus et le pauvre homme souffrait doublement de sa déchéance et de sa médiocrité. Un instant, cependant, l'espoir avait reparu. Quelque prélat de curie lui persuada qu'il obtiendrait pour lui la faveur de graver le portrait du nouveau pape Pie X et Teyssonnières partit pour Rome avec sa femme. Il en revint après quelques mois avec un magnifique portrait du Saint-Père qu'il espérait vendre à profusion dans le monde catholique ; mais l'empressement fut à peu près nul et l'artiste ne gagna guère à cette œuvre que l'amitié du curé de sa paroisse et l'honneur, aussi peu rénumérateur d'ailleurs, de graver le portrait de l'Archevêque de Paris, Monseigneur Amette. Entre temps mourut sa fidèle Albertine ; il ne lui survécut que peu d'années, troublées par de pénibles irruptions de sa fille, et après dix mois d'un lent et douloureux dépérissement, il s'éteignit doucement le 1er avril 1912, à l'âge de 78 ans, entre les bras de sa sœur Emilie, venue d'Albi depuis quelque temps, et de trois ans plus âgée que lui. Avant de passer à l'artiste, un mot sur l'homme et son caractère. D'une taille un peu au-dessus de la moyenne, Teyssonnières portait, sous un nez assez fort, une grosse moustache, et la mouche sous la lèvre inférieure. Une chevelure abondante avec une mèche médiane enlevée en volute donnait à sa physionomie, qu'éclairaient vivement deux yeux petits et malicieux, un aspect assez particulier. Sa mise était modeste, parfois même négligée. Profondément original, susceptible, très personnel et très autoritaire, facilement vif et emporté, il trouvait rarement bien ce que faisaient les autres. Son éducation était peu raffinée et il affichait même son sans-gêne avec quelque complaisance. Il était extrêmement bavard, se rendant parfois même insupportable et lassant ses meilleurs amis. C'est dire qu'il ne plaisait pas à tout le monde et il fallait plus intimement le connaître pour l'apprécier. Mais on l'appréciait vraiment et on s'attachait définitivement à lui quand on avait vu, à travers tous ses défauts, briller ses trois qualités foncières qui le définissent tout entier : une immense bonté, une loyauté absolue et une indomptable énergie. Sa bonté, qui le rendait charitable à toutes les infortunes, profondément dévoué à ses amis, prêt à se sacrifier pour eux, n'allait pas sans une grande sensibilité et il souffrait beaucoup et longtemps des petites comme des grandes contrariétés ; le relâchement d'une amitié, un manque d'égards même, provoquaient des plaintes amères. Sa loyauté en toutes choses, qui, dans les petites, se traduisait par un parler trop franc, lui valut souvent de gros ennuis. Mais ce qui était admirable surtout en lui, c'était ce ressort merveilleux qui se tendait à chaque coup du destin et qui le faisait rebondir vers une vie nouvelle avec tout son courage vite retrouvé. Quelles belles leçons d'énergie il a donné à ceux qui l'ont suivi jusqu'au bout ! Comme tous les artistes, Teyssonnières avait plusieurs cordes à son arc ; il s'intitulait lui-même : géomètre, mathématicien, littérateur, sculpteur, peintre, graveur et d'autres choses encore. De fait, il écrivit quelques mauvais feuilletons, il modela quelques glaises oubliables, il fut un

déplorable peintre, même dans le paysage, et son seul, mais son vrai titre à l'admiration de tous est son talent remarquable de graveur. Avec le métier le plus irréprochable, méprisant les procédés faciles, fidèle aux principes les plus classiques de son art, il a laissé une longue suite d'eaux-fortes de la plus grande beauté et dans les genres les plus divers. Qu'il interprète des scènes d'histoire, des portraits ou des paysages, « poussé à ce degré, l'art de la gravure est bien un art personnel, original, qui crée à nouveau, qui fait œuvre d'invention complète, qui ne doit plus rien au modèle que le point de départ, l'idée première. Avec du noir, le noir ingrat de l'imprimeur, on ne saurait aller plus loin dans l'évocation des couleurs et de la lumière... Ces paysages, d'une enveloppe harmonieuse, où se retrouve toutefois, pour l'observateur éclairé, la marque désignative du peintre, son travail *persillé*, *martelé*, les reliefs de ses plans, presque le décompte de ses feuilles d'arbres, mais voilé, adouci par la touche délicate du graveur, qui sait modeler sans sécheresse, noie délicieusement les contours et les entoure savamment d'atmosphère. » (Jean Dargène, *Pierre Teyssonnières et son œuvre. — Nouvelle Revue* du 1er février 1892). Sans pouvoir tout énumérer, citons simplement : Un *Paysage de Corot*, un *Paysage de Rousseau*, le *Moine lisant* de Corot, *Samson et les Philistins*, de Decamps, le *Charmeur de Serpents* de Fortuny, le *Retour de Pêche* de Feyen-Perrin, le *Eliézer et Rebecca*, de Tiepolo, une des plus belles œuvres du graveur ; les portraits de *Pierre Corneille* par Lebrun, de *Thomas Corneille* par Jouvenet, de *Molière* par Lebrun, de *la Comtesse d'Haussonville*, d'après Ingres ; les séries charmantes des *Illustrations de Molière*, d'après Bayard, de *Jacques le Fataliste*, d'après Leloir, gravées pour la Société des Amis du Livre. De de Beaulieu, *l'Alcool, le Duel, la Première vision de la Madeleine ;* de François Millet, la *Gardeuse de Chèvres* et la *Tricoteuse ;* de J.-P. Laurens, *Saint-Ambroise instruisant Honorius enfant, Le pape Formose, La Mort du duc d'Enghien, Saint-Bruno refusant les présents de Roger comte de Calabre ;* toutes œuvres magnifiques, d'une conscience et d'une vérité saisissantes pour qui, ayant vu les tableaux, leur compare la gravure. J.-P. Laurens écrivait à Teysonnières : « Je puis dire, cher Monsieur, que j'ai revu ma peinture en voyant vos eaux-fortes. Il n'y a aucune retouche à faire. Cela est définitif. Je me trouve trop heureux d'être interprété par un homme de talent qui m'a si bien compris... » Une place à part est à faire à *La Pisseuse* de Greuze, qui est une petite merveille. Quant à l'œuvre originale du Maître, « elle se tient dignement en regard des épreuves si belles qu'il a tirées d'immortelles peintures... » *Les Buveurs*, scène humoristique, *Le Pont et la Cathédrale d'Albi*, *Le Pont des Chamois*, une *Barque sur le Lac Léman*, une *Clairière aux environs de Paris*, *Vainqueur ou vaincu*, composition philosophique et réaliste, et enfin les merveilleuses illustrations du *Décaméron* de Boccace, trente-et-une planches d'après les aquarelles de Wagrez. Il serait injuste d'oublier, outre les jolies petites eaux-fortes que depuis longues années il envoyait au jour de l'an à ses amis en guise de cartes de visite, petits paysages de Bretagne, remparts de Saint-Jacques, vues de Rome, etc., les illustrations des *Records del Rosselló* de Pierre Talrich : Le Canigou, le Castillet, Banyuls de la Marenda, le Château de Nyer, La Danse Catalane (lo ball), Les Platanes, Collioure et le Pont de Céret ; non plus que l'exquise *Taparoussa* qui sert d'image à la petite plaquette de A. Redier : *Un cop hi avia un rech...* Après les portraits de Pie X et de Mgr Amette, dont nous avons parlé, œuvres aussi impeccables malgré les 72 ans du graveur, Teyssonnières ne reprit le burin que pour deux planches, ses dernières : le triptyque de *Las Professons* de l'Ermitá de Cabrenç et *le Portrait de Jacinto Verdaguer* fait d'après une photographie.

Communication obligeante de M. le docteur Emile Boix.

THAOSCA (Bernard de), religieux bénédictin du couvent de Moissac (Tarn-et-Garonne), fut élu abbé d'Arles en 1312. Ce prélat vivait encore en 1314, mais en 1316, Raymond dez Bach avait déjà recueilli sa succession.

Gallia christiana, t. VI, col. 1089.

THÉOBALD se trouvait à la tête de l'abbaye de Notre-Dame d'Arles en 986 et en 987.

Gallia christiana, t. VI, col. 1085.

THOLOSA (Raymond) exerçait la charge de Procureur royal du Roussillon sous le règne du dernier roi de Majorque, Jacques II, dont il soutint fidèlement le parti et dont il partagea aussi la fortune. Une ordonnance de Pierre-le-Cérémonieux, roi d'Aragon, ravit ses biens qui furent donnés en fief honoré à Bernard-Guillaume d'Entença.

Archives des Pyr.-Or., B. 276, 367.

THOLOSA (André), docteur en droit, fut nommé, par ordonnance de Ferdinand-le-Catholique, assesseur du Gouverneur du Roussillon, après la rétrocession de ce pays à la couronne d'Aragon. Pierre Modaguer recueillit ensuite sa succession.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 411, 416.

THOLOSA (Jean-François) fut promu, en 1512, à la charge d'assesseur de Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 357.

THOMAS (Raphaël), peintre de Perpignan, peignit en 1463, de concert avec son collègue Guillaume Marti, le retable du maître-autel de l'église Saint-Jacques, qu'avait construit le sculpteur Jean Raolf. Il ne reste de ce retable que la statue du saint patron qu'on voit de nos jours, isolée, dans une niche, sous le porche qui abrite la porte d'entrée de l'église paroissiale de Saint-Jacques, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 542.

THOMAS (Michel), archidiacre de Conflent, résigna cette dignité en faveur de Pierre-Jean Guardia, le 18 mai 1680.

Archives des Pyr.-Or., G. 124.

TIXEDOR DEL SOLA (François-Xavier), docteur en droit civil et en droit canon, juge royal et lieutenant du roi pour la viguerie de Conflent et de Capcir, naquit à Prades le 7 septembre 1715 et mourut dans cette ville le 12 septembre 1778. Il a publié : *La nouvelle France ou la France commerçante*, par M. F.-X. T., juge de la viguerie de Conflent. Cet ouvrage a eu deux éditions : 1° 1755 ; 2° Londres (Paris) 1765, in-12, de 264 pages. Dans ce volume, l'auteur s'efforce de prouver que la France épuisée ne peut être relevée que par le commerce : « Erudit profond, dit E. Delamont, staticien de mérite, juge impartial, écrivain entraînant, tel est Tixedor, et le seul regret que nous a laissé la lecture de la *France commerçante*, c'est que l'auteur n'ait pas pressenti la Révolution... Mais dans les circonstances au milieu desquelles il a été écrit, cet ouvrage dénote chez son auteur une énergie de convictions et de caractère peu commune ; aussi ne devons-nous pas être surpris si Tixedor a fait paraître sous la rubrique de Londres, la seconde édition de son ouvrage ». On connaît encore de François-Xavier Tixedor : *Novæ juris ac judicariæ tam civiles quam criminales institutiones nunc vario tractatu ordine, non elementarius tantum et juri scientiæ consuetissimis utilissimæ, cum privilegio regis*. Carcassonne, 1759, 4 vol., in-4° ; 3° *Tractatus de justa rerum possessione*, Paris, 17.. ; 4° *Des droits régaliens*, en manuscrit. François-Xavier Tixedor del Sola avait contracté alliance avec Marie-Thérèse de Romeu, dont il eut un fils François-Xavier-Valère, dont la notice suit.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades*. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

TIXEDOR (François-Xavier-Valère de), fils du précédent, naquit à Prades le 16 octobre 1744. Il se fit recevoir avocat et fut nommé juge royal et lieutenant du roi pour la viguerie de Conflent et Capcir. Lors de la nomination des députés aux Etats-généraux il fut, le 27 avril, l'un des représentants élus. Tixedor fit partie de la députation qu'envoya le Tiers-Etat au Clergé, pour l'inviter à la vérification des pouvoirs, et aussi de la députation qui alla, le 24 août 1789, offrir au roi, à l'occasion de sa fête, les hommages de l'assemblée. Le 7 septembre suivant, il fut nommé membre du Comité d'Agriculture et de Commerce. Dès son entrée aux Etats-généraux, Tixedor s'était lié avec Charles de Lameth. Il fut anobli par Louis XVIII, le 18 novembre 1814, et mourut à Prades le 18 avril 1818. Le 30 mai 1768, François-Xavier-Valère Tixedor avait contracté alliance avec sa cousine Catherine de Romeu, qui lui donna un fils appelé Urbain-Marie-Xavier, dont la notice suit.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades*. — Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

TIXEDOR (Urbain-Marie-Xavier de), fils du précédent, naquit le 25 mai 1775. Il épousa, le 18 janvier 1806, Claire de Pallarès, et de cette union naquirent deux fils : Jean et Gaudérique, dont les notices suivent.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

TIXEDOR (Jean-Baptiste de), fils aîné du précédent, né à Prades le 6 septembre 1800, fut maire de cette ville en 1850. Le 10 octobre 1826, il unit ses destinées à Euphrosine de Romeu. Deux fils sont issus de ce mariage, Urbain et Paulin. Jean-Baptiste de Tixedor mourut le 3 août 1882.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

TIXEDOR (Gaudérique-Jacques-Antoine de), frère du précédent, naquit à Prades le 27 juin 1804. Il suivit la carrière militaire et fit les campagnes de 1844 et 1845 en Afrique, au cours desquelles il se signala particulièrement. « Au combat du 2 mai 1845, contre Sidi-ben-Taïeb, disait le rapport du maréchal d'Isly et de Lamoricière, le capitaine de Tixedor, du 9e chasseurs, exécuta une charge brillante qui contribua fortement à la déroute complète de l'ennemi ». Gaudérique de Tixedor fut, en outre, cité à l'ordre du jour de l'armée pour s'être distingué au combat du 28 octobre 1845 contre les Djemmara. Il avait été aussi félicité pour sa bravoure à l'expédition de Brezina (mai 1845). En 1855, il fut promu au grade de colonel du 1er régiment des cuirassiers de la garde. Gaudérique de Tixedor mourut subitement et sans postérité à Compiègne, le 23 décembre 1862. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

TOLRA (Thomas) naquit à Prades, en 1721. Il était fils de Bonaventure Tolra, docteur en droit, avocat au Conseil Souverain de Roussillon, subdélé-



gué du Domaine du roi, et de Françoise Saléta, son épouse. Le 8 juin 1734, Jean de Lanta, évêque d'Elne, lui donna la tonsure dans son palais épiscopal. Thomas Tolra entra au Séminaire de Perpignan en 1745, fut appelé le 18 décembre de cette année aux Ordres mineurs, reçut le sous-diaconat le 4 juin 1746, le diaconat le 10 mars 1747 et la prêtrise le 8 juin 1758. Après avoir rempli les fonctions de vicaire successivement à Baixas et à Corbère, Thomas Tolra obtint une place dans la communauté ecclésiastique de Prades, le 29 juin 1754. Le jour même de son admission à la communauté, on lui confia la cure de Prades, avec le titre de vicaire, pour seconder le titulaire qui était un vieillard, l'abbé Massip. Les bénéficiers de Prades désignèrent Thomas Tolra, pour les représenter à l'assemblée générale du clergé diocésain que l'évêque d'Elne Charles de Gouy réunit le 20 octobre 1757, dans le but de procéder à la réforme de l'impôt ecclésiastique. Il en revint apprécié de ses confrères et estimé de son évêque qui lui conféra le titre d'archiprêtre de Prades et le prit en affection. Des abus s'étant glissés dans l'administration de l'église, de l'hôpital et de l'école de Prades, Thomas Tolra voulut y porter remède, en les corrigeant. Il se butta contre les corps constitués de ces différentes administrations qui lui suscitèrent des difficultés; mais Thomas Tolra était soutenu par son évêque qui le nomma vicaire perpétuel. Loin de désarmer, le parti de l'opposition multiplia les démarches, les intrigues, les cabales et les procès. Après avoir tenu tête à l'orage pendant plusieurs mois, Thomas Tolra saisit la première occasion qui lui permit de quitter Prades sans humiliation; au mois d'avril 1762, il fut nommé à la cure de Molitg où durant onze ans, il soutint de non moins rudes assauts de la part de ses nouveaux paroissiens. Le 16 avril 1763. Charles de Gouy nomma Thomas Tolra vicaire forain de l'archiprêtré de Prades. Celui-ci remplit ces fonctions durant dix années. En 1773, il fut déchargé de la juridiction sur l'archiprêtré de Prades pour être pourvu de celle de vicaire forain de l'archiprêtré de Vinça. Il exerça cette charge jusqu'en 1783, année de la mort de Charles de Gouy, évêque d'Elne. Son successeur, Jean-Gabriel d'Agay, retira à Thomas Tolra le titre de vicaire forain et celui d'archiprêtre. Tenu dès lors à l'écart des affaires diocésaines, Thomas Tolra se confina dans son prieuré d'Espira-du-Conflent qu'il avait échangé, en 1773, contre la cure de Molitg. A la mort de l'évêque Jean d'Agay, il rédigea pour le public un ouvrage manuscrit de près de 300 pages : *Examen de la discipline de la cour ecclésiastique du diocèse d'Elne, à Messieurs les curés du diocèse d'Elne.* Cette œuvre, véritable pamphlet, contient douze chapitres, bourrés de faits et de documents, à l'aide desquels il serait aisé de faire revivre les usages ecclésiastiques et les abus du diocèse d'Elne, à la veille de la Révolution. Thomas Tolra refusa le serment à la Constitution civile du clergé, quitta Espira-du-Conflent en 1792 et émigra en Espagne à la suite d'un décret d'expulsion. Il passa une partie de son temps, durant l'émigration, à composer des conférences et des mémoires, les premières dans l'intention de les prêcher, les autres avec l'espoir de les publier. Ces travaux constituent trois volumineux manuscrits : deux sont rédigés en catalan sous la rubrique : *Conferencias sobre de la religio o Conferencias sobre la constitutio de l'Assemblade o Conventio national de Fransa*, et le dernier est composé en français, sous le titre : *La France révoltée et décatholicisée.* Thomas Tolra retourna dans sa paroisse d'Espira-du-Conflent, en 1801 ; mais le décret qui réorganisa le diocèse d'Elne en 1803 supprima cette ancienne cure et l'ancien prieuré. Thomas Tolra alla terminer ses jours au sein de sa famille à Prades. Il mourut dans cette ville en 1804.

Abbé TORREILLES, *Une carrière ecclésiastique sous l'ancien régime*, dans le *XXXVII*e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

TOLRA DE BORDAS (Joseph), né à Prades en 1824, était fils d'un avocat distingué inscrit au barreau de cette ville. Après s'être pourvu du doctorat en droit civil, il suivit d'abord la carrière de son père, puis se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Après avoir professé la rhétorique et la philosophie au Petit-Séminaire de Prades durant quelques années, Joseph Tolra de Bordas se fixa à Rome et rendit des services gratuits à l'église de Saint-Louis des Français ; il revint en France quelque temps après. En 1890, se sentant malade, il voulut retourner dans son pays natal. Arrivé à Toulouse, il vit ses forces décliner et reçut l'hospitalité dans un couvent de religieux. C'est dans un monastère de Franciscains qu'il mourut le 5 novembre 1890. Il fut inhumé à Prades, le surlendemain de son décès. Prêtre instruit, docteur en théologie et en droit canon, Joseph Tolra de Bordas a publié : *Notice historique et topographique sur Notre-Dame de Font-Romeu*, Perpignan, J.-B. Alzine, 1855 ; *Notice historique, religieuse et topographique sur Força Réal*, en collaboration avec V. Aragon, Perpignan, Mlle Tastu, 1859 ; *Tableau des études historiques en France au XIX*e *siècle*, discours qui a obtenu un souci réservé à l'Académie des Jeux Floraux, concours de 1866. Toulouse, Delboy, Paris. Adrien Leclère, 1866 ; *Histoire du martyre des saints Abdon et Sennen, de leurs reliques, de leurs miracles et de leur culte*, in-8°, Perpignan, Latrobe, 1870 ; deuxième édition, Perpignan, Comet, 1882 ; *Le comte Pellegrino Rossi*, in-8°, Amiens, Delattre ; *Saint-François d'Assise en Roussillon*, extrait de l'*Investigateur*,

journal de la Société des études historiques, novembre et décembre 1875; *Du mouvement historique en France en 1877*, lecture faite à la séance annuelle et publique de la Société des études historiques, le 12 mai 1878, in-8°, Amiens, Delattre-Lenoël, 1878; *De l'éloquence de la tribune en France au XIX° siècle*, (1800-1848), in-8°, Paris, Donniol, 1877; *Mgr de Ladoue, évêque de Nevers, esquisse biographique*, in-8°, Paris, Tolra, 1878; *La Lorraine ancienne*, extrait de l'*Investigateur*, novembre et décembre 1878; *La bataille de Pavie*, id., janvier-février 1879; *Un manuscrit du XV° siècle*, ibid., mars-avril 1880; *Une épopée catalane au XIX° siècle, l'Atlantide de don Jacinto Verdaguer*, in-8°, Paris, Maisonneuve, 1881; *L'état mental de J.-J. Rousseau*, *Revue des questions historiques*, juillet 1883; *L'Ordre de Saint-François d'Assise en Roussillon*, in-18, Paris, Palmé, 1884; *Un livre de spiritualité*, dans les *Annales de Provence*, juin 1884; *Recueil de goigs ou cantiques roussillonnais*, in-8°, Perpignan, Comet, 1887.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

TORD ou TORT (Michel), de Villefranche, devint seigneur de Jujols, après la chute du royaume de Majorque et remplaça dans ce fief Dalmace de Tatzo qui en avait été dépossédé par Pierre-le-Cérémonieux. Michel Tord n'eut que des filles: Cathalana Tord, l'aînée, qui possédait la seigneurie de Jujols en 1365, mourut sans enfants, laissant héritier son neveu, Jacques Guillem, de Villefranche. Cécile Tord, fille cadette de Michel Tord, unit ses destinées à Jacques Guillem. Ce fut leur fils, Jacques Guillem qui devint seigneur de Jujols en 1414. Celui-ci avait contracté alliance avec Marthe et laissa le fief de Jujols à sa fille aînée, Claire. Claire Guillem épousa Antoine Molner de Villefranche et apporta en dot à cette maison (voir l'article Molner), le fief de Jujols.

Archives des Pyr.-Or., B. 102, 103. — Emile Marie, *Les seigneurs de Jujols*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. I.

TORD ou TORT (Galcerand), magistrat, exerçait les fonctions de juge à la cour du bailliage de Perpignan, en 1472.

Archives des Pyr.-Or., B. 410.

TORD ou TORT (Antoine), docteur en droit de Perpignan, fut nommé assesseur du Gouverneur de Roussillon, après la rétrocession de ce comté au roi d'Aragon, Ferdinand Ier. Ce prince lui confia une mission à Valence.

Archives des Pyr.-Or., B. 342, 357.

TORD ou TORT (Jean) était aussi docteur en droit de Perpignan. Le pape Jules II lui adressa une lettre qui confirmait le droit de sépulture, dont sa famille jouissait depuis plus de cinquante ans, devant la chapelle de Saint-Benoît de l'église Saint-Jean le Vieux de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, 415.

TORD ou TORT (Laurent), bourgeois de Perpignan, unit ses destinées à Antoinette Despasens, et eut d'elle deux fils et deux filles: Ange, dont la notice suit; Joseph, commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem; Yolande, religieuse au couvent de Sainte-Claire à Perpignan, et Isabelle, épouse de Raymond de Planella. Laurent Tord mourut en 1568, et sa veuve le suivit dans la tombe, le 23 août 1571.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 759.

TORD ou TORT (Ange de), bourgeois de Perpignan, obtint, de Philippe II, des lettres d'anoblissement, le 9 décembre 1585. Il fut armé chevalier le même jour. Deux ans après, Ange de Tord reçut en héritage la baronnie de Tresserre et de Villemolaque, de son cousin-germain Jean Taqui, décédé sans postérité. Ange de Tord eut un fils Gaspard, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 378.

TORD (Gaspard de), fils et héritier du précédent, damoiseau, seigneur de Tresserre et de Villemolaque, suivit la carrière des armes. Il fut le compagnon de Gabriel de Llupia et prit part comme lui aux expéditions militaires des Pays-Bas entreprises par le roi d'Espagne Philippe II contre les Anglais. Des certificats délivrés en 1587 et 1597 par le capitaine d'arquebusiers Pedro de Solis et par Cristoval Mondragon, colonel du « terso viejo » de Flandres, mentionnent les états de service et les actions d'éclat accomplies par Gaspard de Tord aux reconnaissances de Dunkerque, Benello, Ostende et au siège de Lille. Plus tard, il fut pourvu du commandement des gens de guerre placés au Perthus pour la garde de la frontière. Il fut ensuite mis à la tête de l'une des sept compagnies levées pour repousser les Français qui avaient envahi le Roussillon et les chasser d'Opoul. En 1611 et en 1617, Gabriel de Llupia, qui était procureur royal du Roussillon et de Cerdagne, désigna pour son substitut le baron Gaspard de Tord. Le 16 février 1616, ce dernier fut nommé « alcayt » ou capitaine du château de la porte Notre-Dame de Perpignan, en remplacement de Jérôme de Hérédia, décédé. Il prit possession de cet office le 18 avril suivant, et était encore capitaine du Castillet, le 14 avril 1620. Gaspard de Tord avait épousé Marie de Llupia, fille de Louis de Llupia, procureur royal du Roussillon et de Yolande de Saragosse.

Archives des Pyr.-Or., B. 378, 380, 437, 439, 441.



TORD (Magin de), noble de Villefranche, était fils de Bernard de Tord et d'Engrâce Solanell. Il contracta alliance avec Jeanne de Pi, enfant issu du premier mariage célébré entre Antoine de Pi et Isabelle Ballaro. De cette union naquirent trois fils et cinq filles : François, dont la notice suivra ; Bernard, qui se maria, en 1703, avec Marie-Anne Esprer de Ham, fille de Jérôme Esprer, bourgeois noble de Perpignan, et de Marie-Thérèse de Ham ; Louis ; Engrâce, prieure des chanoinesses de Saint-Sauveur de Perpignan, en 1719 ; Marie-Thérèse, religieuse à ce même couvent ; Raymonde, Jeanne et Marie. Jeanne de Tord, leur mère, mourut à Perpignan, dans le courant du mois d'avril 1690.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 749-750.

TORD (François de), fils aîné et héritier du précédent, unit ses destinées le 12 janvier 1686, à celles de Thérèse de Calvo, fille de François de Calvo de Gualbes, lieutenant-général des armées du roi de France. François de Tord parcourut une brillante carrière militaire. Capitaine de cavalerie en 1696, il était colonel de dragons en 1709. Il mourut en 1713, et sa veuve fut inhumée à Rivesaltes, le 3 décembre 1733. Elle était la sœur de Marie de Calvo, épouse de François-Xavier d'Oms, mère du marquis d'Oms et de Josèphe, épouse d'Ardena, comte des Illes. De son mariage avec François de Tord, Thérèse de Calvo avait eu plusieurs enfants : François, Félicien, Sauveur et Marie décédés en bas-âge, Joseph et Antoine, dont les notices suivront.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 749-750.

TORD (Antoine de), fils de François de Tord et de Thérèse de Calvo, embrassa la carrière ecclésiastique. Pourvu du grade de docteur en théologie, il obtint, en 1714, un bénéfice dans la communauté ecclésiastique de Canet. Il ne tarda pas à occuper à Saint-Jean de Perpignan, le bénéfice qui avait été fondé à la chapelle du Saint-Nom de Jésus par Jéromine de Vilanova et Paulet. Le 15 avril 1727 Antoine de Tord prit possession de la cure de Saint-Christophe du Vernet, dont il avait été pourvu par autorité apostolique. L'année suivante, il fut nommé archidiacre du Conflent.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 749-750, G. 370, 875, 972.

TORD (Joseph de), frère du précédent, fit son testament en 1753 et laissa un fils appelé François-Xavier qui lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 750.

TORD (François-Xavier de), fils et héritier du précédent, comte et seigneur de Formiguères, Leucate, La Palme et autres lieux, domicilié à Perpignan, unit ses destinées à Marguerite d'Esprer qui ne lui donna qu'une fille, Raymonde, décédée en bas âge. Joseph d'Oms de Tord (voir ce nom), cousin-germain de François-Xavier de Tord, fut son exécuteur testamentaire et son héritier, en 1761.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 750.

TORNAMIRA (Denys de), français d'origine, administra l'abbaye de Saint-Génis-des-Fontaines, à partir de l'année 1667, à la place d'Alphonse Melendez, abbé élu. Denys de Tornamira gouverna ce monastère durant l'espace de deux ans et trois mois. Il résidait à Paris, où il était en instances pour obtenir, du roi de France, confirmation des privilèges dont bénéficiait l'abbaye de Saint-Génis.

Gallia christiana, t. VI, col. 1109.

TORNER (Jacques) fut pourvu, par le roi Jean Ier d'Aragon, de la commission de « reguier » ou « obrer major » du ruisseau royal de Thuir, depuis « l'exaugador » de Sainte-Cécile jusqu'à Perpignan. Cet office lui fut concédé, sa vie durant. Plus tard, le Procureur royal du Roussillon fit à Jacques Torner une concession emphytéotique du ruisseau de Thuir, depuis sa prise d'eau au territoire de Vinça jusqu'aux moulins dits de l'Hôpital, près de Perpignan. Jacques Torner prit à sa charge de payer le salaire des « reguiers » ou gardes de Vinça, Rodès, Boule et Corbère et de réserver au Domaine le produit des taxes d'arrosage. Il conserva son emploi jusqu'en 1440. A cette date, la reine Marie, lieutenante-générale du royaume d'Aragon, lui donna pour remplaçant son fils, Barthélemy Torner.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 161, 163, 177, 187, 188, 216, 253.

TORNER (Barthélemy), fils du précédent, remplit d'abord la charge de portier de la porte ferrée du château de Perpignan, dont il avait été pourvu par la reine Marie d'Aragon. Cette même princesse le nomma ensuite « reguier et obrer » du ruisseau de Thuir, en remplacement de son père. Lors de l'annexion du Roussillon à la couronne de France, Louis XI accorda des lettres à Barthélemy Torner, pour lui confier l'office « de maistrise de toutes œuvres des ruisseaux royaux de tout le comté de Roussillon, et de reguier, visiteur et distributeur de toutes eaux et ruisseaux royaux avecque lesquels se arrousent toutes les possessions de la dite comté. »

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 292, 345, 409.

TORNER (Jeanne) épousa un pareur de draps, de Prades, appelé Jean Noguer. Devenue veuve, elle fit son testament, le 21 mars 1564. Elle affecta sa fortune à la construction, dans la ville de Prades, d'un

hospice et d'une chapelle qu'elle pourvut de tout ce qui leur devait être nécessaire. Les volontés de cette dame charitable furent exécutées. L'hôpital fut construit et le millésime 1588 qu'on voyait, il y a quelques années encore, au-dessus de la porte d'entrée de cet établissement, prouvait qu'il était déjà terminé à cette date.

E. DELAMONT, *Histoire de la ville de Prades.* — Firmin VICENS, *Les beaux-arts à Prades.*

TORRALBA (Ferdinand de Cordova de Mendoça, comte de) et vicomte de Las Fuentes, épousa, en 1650, la fille unique de François Grimau et de Marina de Llupia. Ce seigneur et ses descendants possédèrent en fief, jusqu'à la Révolution, les lieux de Théza, de Caudiès-de-Conflent et de Creu.

TORRAVERT (Antoine) était archidiacre de Conflent en 1535.

Archives des Pyr.-Or., G. 183.

TORRELL-GARDIA conclut un marché, le 7 février 1486, pour la peinture du retable de la Vierge de la Réal.

Archives des Pyr.-Or., G. 446.

TORRELLA (Jacques), peintre de Perpignan, est cité comme témoin d'un acte portant la date de 1286. On le rencontre encore exerçant la même profession dans la ville de Perpignan, le 3 juillet 1321. Il mourut avant 1333, selon une reconnaissance faite le 11 mars de cette année-là, par Guirauda, épouse d'André Barrau, tailleur, fille de feu Jacques *Torrelani*, peintre de Perpignan, et de Cécile, son épouse, encore vivante.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

TORRELLA (Gabriel), archidiacre de Conflent, s'adjoignit comme coadjuteur Hyacinthe Coli, à la date du 4 septembre 1625.

Archives des Pyr.-Or., G. 123.

TORRELLA (Jean), né à Canet, professeur à l'Université de Valence, enseignait le latin au collège de Cordellas de Barcelone, lorsqu'il publia en 1636 un manuel de littérature intitulé : *Brevis ac compendiaria syntaxis partium orationis ex variis scriptoribus collecta.* Jean Torrella composa cet ouvrage sur les instances de Palmireno, alors régent de la première classe de l'Université de Valence. Comme le titre du livre l'indique, cet auteur résuma les données des écrivains qui avaient traité des belles-lettres avant lui, notamment Antoine de Nébussa, Erasme et André Semperi. La première édition de cet ouvrage fut accompagnée de commentaires en langue castillane. Lorsque l'Université eut été transférée à Cervera, Jean Torrella fit paraître une seconde édition de son ouvrage et les notes explicatives furent rédigées en langue catalane. Le manuel de Jean Torrella fut enseigné durant tout le XVIIIe siècle à l'Université de Perpignan. Le jésuite Descamps mit au jour, en 1678, une nouvelle édition de ce livre. Voici en quels termes il appréciait l'ouvrage : « Petit en la quantitat, pero gran en la calidat, y materia en la brevedat, y claritat en la disposicio ».

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

TORRELLES (Antoine de) exerça la charge de viguier de Cerdagne sous le règne de Martin Ier, roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 253.

TORRELLES (Raymond de) avait le commandement de la châtellenie de Bellver, à la suite de provisions que le roi Martin Ier lui avait octroyées.

Archives des Pyr.-Or., B. 292.

TORRELLES (Martin-Benoît de), chevalier et seigneur de la Roca-en-Vallès fut à la tête de la châtellenie de Bellver, sous le règne d'Alphonse V. Il laissa un fils appelé Martin-Jean de Torrelles.

Archives des Pyr.-Or., B. 234, 292.

TORRELLES (Pierre de) eut un fils, François, qui contracta alliance, le 4 juin 1454, avec Françoise de Fenouillet, fille unique et héritière de François de Fenouillet (voir ce nom), vicomte de Roda et de Perellos. De ce mariage naquirent deux fils, Jean et François, et deux filles, Aldonse et Agraïde. Celle-ci unit ses destinées à Martin de La Nuça. (Cf. l'article historique inséré sous ce dernier nom ; il donne la lignée de la maison de Torres).

Abbé J. CAPEILLE, *Etude historique sur Millas.*

TORRELLO (Alphonse de), chirurgien de Perpignan, collabora, avec François Servent, à la publication catalane de la chirurgie d'Argilata, qu'il avait préalablement corrigée.

HENRY, *Histoire de Roussillon.*

TORRES (Damien), fondeur de cloches à Perpignan, épousa Barthélemine en 1536. Il se porta caution, le 2 janvier 1547, pour les fondeurs Arnaud Estari et Pierre-Guillaume Fay. Il eut une fille appelée Antoinette-Anne qui fut baptisée le 19 mars 1549.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*



TORRES (Benoît de) prit possession de l'abbaye de Saint-Génis-des-Fontaines, le 8 septembre 1583. Ce prélat ne fit son entrée solennelle dans le monastère que le 17 décembre 1584, et administra l'abbaye jusqu'au 23 août 1586. Il fut alors placé à la tête du couvent de Saint-Jean de Paris, puis reprit la direction de Saint-Génis-des-Fontaines, le 10 juillet 1601. Diego, religieux bénédictin de Montserrat, recueillit sa succession le 24 mars 1604 ; mais le 7 juillet de cette même année, Benoît de Torres fut réélu abbé de Saint-Génis-des-Fontaines. Jacques Calbis le remplaça le 7 mars 1606.

Gallia christiana, t. VI, col. 1107-1108.

TOUFFAILLES (Raymond de) possédait la seigneurie d'Huyteza dans la première moitié du XIVe siècle. Il épousa Esclarmonde qui lui donna deux enfants : Jaubert, sacristain de Corneilla-du-Conflent, élu prieur du monastère le 27 juillet 1348, et Raymonde qui ayant contracté alliance avec Grimaud d'Avellanet, juriste de Codalet, apporta en dot à son mari la seigneurie d'Huyteza.

Palustre, *La seigneurie d'Huyteza*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. IV.

TOURRET (Jules - Marie - Louis - Gaston) naquit en 1851. Après de bonnes classes commencées au lycée de Rouen, continuées au collège de Vaugirard et couronnées à la maison d'études de la rue des Postes, à Paris, il entra au ministère des finances. Il s'associa à plusieurs œuvres catholiques, fit des conférences d'histoire religieuse et ecclésiastique aux jeunes gens des Cercles catholiques et inséra plusieurs articles dans diverses revues, en particulier dans la *Revue catholique des institutions et du droit*, la *Revue archéologique*, le *Bulletin des antiquaires de France* et les *Annales de Philosophie chrétienne*. Sa santé s'affaiblissant, Tourret dut quitter Paris et chercher dans le Midi de la France un climat plus doux. Il se rendit à Cannes où il fut nommé receveur des douanes. Se sentant de l'attrait pour l'état ecclésiastique, Tourret entra au Grand-Séminaire de Perpignan, le 1er octobre 1882. Il y demeura quatre ans, suivant les cours des sciences ecclésiastiques et reçut successivement la tonsure et les ordres mineurs. Il publia en 1885 dans le XLVIe volume des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, un travail remarquable sur les *Anciens missels du diocèse d'Elne*. Tourret revint à Paris dans les premiers jours de l'année 1886 et mourut dans cette ville le 25 mars 1886.

Semaine religieuse de Perpignan, année 1886.

TOUS (Alphonse de), aragonais, pourvu du doctorat en décrets, était chanoine de la cathédrale de Barcelone, lorsqu'il fut appelé par Benoît XIII au siège épiscopal d'Elne, le 15 mai 1409. Pierre de Luna se trouvait alors à Perpignan, présidant les séances du Concile qui se tenaient dans l'église de la Réal. La bulle de nomination d'Alphonse de Tous à l'évêché d'Elne fut expédiée de Perpignan. Ce prélat recueillit sur ce siège la succession de François d'Eximenès, patriarche de Jérusalem, recommandable par la science, la sainteté et les œuvres. La mort l'avait frappé le 23 janvier 1409. Alphonse de Tous administra le diocèse d'Elne durant une seule année. Le 23 mai 1410, Benoît XIII le transféra à Vich. Il prit possession, par procureur, de son nouveau siège, le 4 juin suivant. Martin Ier, roi d'Aragon, étant mort sans laisser d'héritier direct, plusieurs prétendants revendiquèrent leurs droits à la couronne. Une assemblée composée de prélats, de nobles et de chevaliers de Catalogne se tint à Barcelone, et Alphonse de Tous fut nommé membre de la Commission qui débouta les chevaliers « de parage » des prétentions qu'ils émettaient, en voulant constituer une classe distincte des autres membres de la noblesse. Le 21 avril 1412, d'accord avec le chapitre de sa cathédrale, Alphonse de Tous unit sept bénéfices aux sept plus anciens canonicats de Vich. Le 14 juillet 1416, il assista au Concile provincial de Barcelone auquel avaient été convoqués les derniers prélats fidèles à la cause de Benoît XIII. On décida de recourir à l'intervention d'Alphonse V qui, contrairement à leurs vues, envoya des ambassadeurs au Concile de Constance et se détacha absolument de l'obédience de Pierre de Luna. Alphonse de Tous mourut à Vich, le 3 février 1421.

Conrad Eubel, *Hierarchia catholica medii œvi*. — Juan-Luis de Moncada, *Episcopologio de Vich*, t. II.

TRAGINER (Raymond), négociant de Collioure, possédait un navire sur lequel il faisait le commerce avec le Levant, sous le règne du roi d'Aragon, Martin Ier. Il afferma les leudes et les revenus de Collioure, de concert avec Bernard Jou, Jean de Mas Guilhem, Georges Andreu et divers autres associés. Raymond Traginer fut aussi lieutenant du procureur royal à Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 185, 201, 247.

TRAGINER (Raymond) était marchand de Perpignan en 1466.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 760.

TRAGINER (Jean), marchand de Perpignan, fut consul de cette ville en 1479. Il éleva au cloître de Saint-Jean de Perpignan une chapelle en l'honneur de saint Vincent et laissa deux fils Jacques et Jean.

Archives des Pyr.-Or., 308, 311, G. 247.



TRAGINER (Jean), bourgeois de Perpignan en 1513 et en 1515, est inscrit au nombre des propriétaires du ruisseau dit de Notre-Dame du Pont de cette ville. Il épousa en 1527 Jeanne, fille de Jérôme Traginer, veuve de François Pallès.

Archives des Pyr.-Or., B. 348, 420, E. (Titres de famille), 760.

TRAGINER (Barthélemy), bourgeois de Perpignan, avait déjà épousé en 1525, Jeanne-Marguerite Agosti, fille de François Agosti, *mercader* de cette même ville.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 760.

TRAGINER (Antoine), bourgeois de Perpignan, testa en 1545 et laissa son héritage à son fils Louis, né en 1540 et à sa fille Catherine, née en 1542. Louis Traginer qui, à son tour, testa en 1571, avait alors pour fils Jean-François-Christophe Traginer.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 760.

TRAGINER (Jacques), bourgeois de Perpignan, testa en 1564, instituant pour héritier son frère Joseph. Celui-ci mourut à son tour au mois d'août 1605, laissant ses biens à son autre frère Clément. Ce dernier le suivit quelques jours après dans la tombe (15 septembre 1605). Comme il ne laissait pas de descendance, il légua son patrimoine à sa sœur Marguerite, domiciliée à Pia. Le 26 mars 1606, Marguerite Traginer mourut et fit héritier universel Jérôme de Béarn.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 760.

TRAVI (Baptiste de), issu d'une famille noble et commerçante de Gênes, se fixa dans le Vallespir, vers la fin du xvᵉ siècle et se livra à l'industrie métallurgique. Le 10 décembre 1497, le procureur royal du Roussillon lui accorda le droit de faire des coupes pour l'usage des forges et des défrichements dans les montagnes de la vallée de Prats-de-Molló. Baptiste de Travi et sa famille exploitèrent aussi les gisements miniers du mont Canigou, qui étaient établis sur le versant et sur le territoire de l'abbaye de Saint-Martin. Le 15 novembre 1508, Baptiste de Travi vendit au grand-prévôt de ce monastère une forge sise à Vernet devant l'établissement des bains. Le 12 juillet 1511, un acte fut conclu par lequel « donation d'une forge de fer établie à Vernet au lieu dit *la Scalera*, ainsi que de ses dépendances, était effectuée par l'abbé et le couvent du Canigou en faveur d'Ambroise de Travi, gênois, maître des forges et habitant de Vernet ». Baptiste de Travi qui possédait des mines en Vallespir, sur le territoire de Labastide, de Batère et de Prats-de-Molló aliéna, le 15 novembre 1518, une forge à Jacques Sirach, abbé de Saint-Martin. Après le Traité des Pyrénées, Antoine de Travi et Montagut habitait Palau en Cerdagne : comme tel il donna *a collogui* 250 têtes de bétail à Pierre Scalaix, en 1663. Il mourut à Gorguja, annexe de Llivia. Sa veuve, Marguerite de Travi et d'Oriola fit son testament en 1688 et nomma exécuteurs testamentaires, François d'Oriola, bourgeois honoré de Perpignan et son fils François d'Oriola, lieutenant au régiment royal Roussillon-Infanterie. Celui-ci épousa Isabeau Féliu et résida à Perpignan. En 1707, il afferma une métairie au nom de sa femme, dont il se déclara l'usufruitier, à Sébastien Raba, *pagès* de Torreilles. Antoine de Travi fut régent intérimaire de la viguerie de Cerdagne au xviiiᵉ siècle.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, 418, 419, C. 897, E. (Titres de famille), 762. — Abbé J. Capeille, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes.*

TREGURA (Jaspert de) exerçait, en 1356, l'office d'assesseur du Gouverneur du Roussillon, auquel Pierre le Cérémonieux l'avait nommé pour un espace de cinq années. Il était conseiller et promoteur de la Cour royale, lorsqu'il acquit la baronnie de Paracols. Jaspert de Trégura mourut sous le règne de Pierre le Cérémonieux, puisqu'à la suite de son décès, ce prince lui donna Jacques de Monell comme successeur à la charge d'assesseur du Gouverneur du Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 105, 110, 121, 133, 153.

TREGURA (François de), damoiseau, « est déjà mentionné, au rapport de Bernard Alart, en 1373, à Perpignan. Le 27 juillet 1382, en qualité de seigneur de la baronnie de Paracols, il accordait à Sibille Guila, du village de Coma, le droit de tenir en défens toutes les *mollères* qu'elle possédait au territoire de Coma, sous le ban imposé ou accoutumé par la *cour du dit lieu*. Cet acte prouve que le nouveau seigneur possédait ce village aux mêmes conditions que Pons de Caramany ; car, dans la concession de 1304, le roi Jacques avait réservé aux habitants d'Eus le droit de pacage et de boisage sur tout le territoire de Coma, à l'exception des *devèses* particulières des habitants de ce dernier village. »

Archives des Pyr.-Or., B. 132, 167, 190. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1ʳᵉ série.

TREGURA (Jaspert de), chevalier, obtint, du roi Jean Iᵉʳ d'Aragon, concession à vie de la châtellenie du Château royal de Perpignan, sur la démission de Bérenger d'Hostalrich. Pierre d'Enveig, seigneur du lieu d'Enveig n'ayant point fait acte de vasselage à son suzerain, le roi d'Aragon, après le décès de son père Guillaume d'Enveig, vit ses fiefs confisqués et attribués à Jaspert de Trégura ; mais le 14 juillet 1395, Jean Iᵉʳ leva la saisie et mit de nou-

veau Pierre d'Enveig en possession de ses domaines et de ses privilèges. Par un acte dressé à Puycerda, le 19 novembre 1406, le procureur royal Dalmace de Biert accorda autorisation aux chevaliers Pierre et Romeu d'Enveig, père et fils, d'engager à Jaspert de Trégura les revenus et les droits qu'ils tenaient en fief pour le roi sur les lieux d'Ur et Flory. La reine Marie, épouse et lieutenante du roi Martin Ier d'Aragon, écrivit une lettre à Jaspert de Trégura pour lui ordonner de renforcer la garnison du Château royal de Perpignan. Cette princesse ayant appris que le comte de Foix se disposait à envahir le Roussillon, prescrivit à Jaspert de Trégura d'ajouter quatorze servants aux six qui composaient jusque-là la garnison du Château royal de Perpignan. La reine Marie ordonna, en outre, à Jaspert de Trégura de ramener sans retard au Château royal l'artillerie des *ginys* que le roi Jean Ier en avait tirée pour le siège de Torroella de Montgri. A la mort de Jaspert de Trégura, Martin Ier nomma à l'office de châtelain du Château royal de Perpignan, François de Çagarriga qui remplissait alors la charge de conseiller et camerlingue de Martin, roi de Sicile.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 160, 163, 175, 192, 210. — Abbé J. Capeille, *Le château et la baronnie d'Ur.*

TRÉGURA (Jaspert de) « était, dit Bernard Alart, viguier de Conflent et de Capcir, le 19 décembre 1390, et en 1392 ; mais nous ne lui connaissons pas le titre de *seigneur de Paracols* avant le 19 juin 1408. Il n'était alors que simple damoiseau, et deux ans après il porte le titre de *chevalier*. Il figura longtemps à la cour de Pierre de Fonollet, vicomte d'Ille et de Canet, qui mourut en 1423 et nomma Jaspert parmi ses exécuteurs testamentaires. Le baron de Paracols avait épousé (avant 1406) Marguerite, fille de Pierre de Vivers, damoiseau de Clayra, et nièce de Johana, épouse de Guillem Jorda, seigneur du Boulou, qui l'institua son héritière universelle par son testament du 1er juillet 1410. La succession de dona Johana était surtout située au territoire des lieux de Saint-Féliu, dont le seigneur, Pierre de Fonollet, en souvenir des ancêtres de Marguerite, et aussi en considération de ce qu'elle avait longtemps vécu dans la maison des vicomtes d'Ille, d'où elle n'était sortie que pour se marier, lui fit remise de tous les droits de succession qu'elle aurait dû lui payer (20 février 1415). Le 23 juin 1429, Jaspert de Trégura obtint aussi de Pierre du Vivier, pour lui et pour ses héritiers, possesseurs de la *forge de fer* ou *moline* du lieu de Campome, le droit d'*afforester* dans les bois dits de *Salvanera* aux territoires de Montfort et d'Ossères. Le 6 mai 1441, François de Fenouillet, vicomte de Roda et de Perellos, donna le château, la tour et le village de Perellos, avec toute juridiction, à son cousin, le chevalier Jaspert de Trégura, moyennant une paire d'éperons dorés et une paire de paons. Le chevalier Jaspert est encore cité par les documents, le 17 avril 1453, mais l'époque de sa mort nous est inconnue, et il y a lieu de croire qu'il laissa deux fils, Pierre et Jaspert, dont l'aîné lui succéda à Paracols, vers l'époque de l'occupation des comtés de Roussillon et de Cerdagne, par les troupes de Louis XI. »

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

TRÉGURA (Pierre de), fils aîné du précédent, seigneur de Molitg et de la baronnie de Paracols, portait le titre de Lieutenant du Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, dans un acte daté du 22 juin 1469, par lequel un habitant d'Ille, appelé Jean Gros, élargi des prisons de Prades, promettait de ne point s'éloigner de Molitg, sans la permission du seigneur du lieu. « Pierre de Trégura, raconte l'historien Alart, comme la plupart des seigneurs roussillonnais, avait embrassé le parti de la France ; sa fille épousa un officier français, et lui-même, avec son titre de *Lieutenant du Gouverneur*, n'était qu'un capitaine, chargé d'organiser et de maintenir, à Prades et dans la région environnante, l'occupation armée de Louis XI... Son fils, Jean de Trégura, qui lui avait succédé, mourut sans postérité, avant l'an 1487. Sa succession revint à sa sœur, Jeanne de Trégura, qui, dans un acte du 29 octobre 1487, se dit fille de Pierre de Trégura et d'Eléonore, son épouse. Après la mort de Bertrand du Beauregart, son premier mari, Jeanne avait épousé Jorda de Marça, donzell de Corneilla-de-la-Rivière, qui fit son testament à Catllar, le 23 juin 1501. Jeanne de Trégura, qui s'était toujours réservé le titre de baronne de Paracols, mourut vers l'an 1505, et sa succession revint, par indivis, à son proche parent, Ange de Vilanova, donzell de Millas, alors domicilié à Saint-Féliu-d'Amont, et à sa cousine, Anna de Trégura, fille du donzell Jaspert de Trégura, que nous croyons frère cadet de l'ancien capitaine de Prades, Pierre de Trégura. »

Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

TRÈGURA (Jaspert de), damoiseau, domicilié à Ille-sur-Tet, vendit, le 6 novembre 1482, le lieu et château de Perellos, avec ses dépendances, au chevalier Guillaume de Gleu, seigneur des lieux de Gleu et de Durban, moyennant la modique somme de soixante-dix livres. Jaspert de Trégura avait épousé Marguerite de Banyuls, héritière de la noble maison dite d'*Ille*, dont il eut une fille unique du nom d'Anna, mariée vers l'an 1496, au damoiseau

Jean de Çanespleda, seigneur de Cuxus, au pays de Fenouillèdes. Jaspert de Trégura se retira sur ses vieux jours, à Barcelone, où il vivait encore en 1511. « La succession de Jeanne de Trégura-Marça, dit Alart, donna lieu à quelques discussions entre Anna, fille du damoiseau Jaspert, d'une part, et noble Jean de Vilanova qui parlait au nom de son fils, Ange ou Angelot, dont il faisait remonter les droits aux substitutions contenues dans les dernières volontés du chevalier Jaspert. Selon lui, Pierre de Trégura était mort *ab intestat*, ou son testament, s'il en avait fait, n'avait aucune valeur. Enfin, par acte du 19 juin 1505, Jaspert de Trégura, au nom de sa fille, et Jean de Vilanova, comme tuteur de son fils, convinrent de s'en rapporter à l'arbitrage du damoiseau Roger Garriga, du docteur Jean Salvetat, de Jean de Malorgues et de François de Çanespleda, qui décidèrent que la succession de Pierre de Trégura, comprenant la baronnie de Paracols, demeurerait indivise entre Angelot de Vilanova et Anna de Trégura-Çanespleda, leur vie durant. Anne de Trégura mourut avant l'an 1530, et son mari, Jean de Çanespleda, qui, dans un acte de 1531, se dit usufruitier de tous les biens qui avaient appartenu à dame Anne, son épouse, mourut peu de temps après, laissant un fils du nom de Roger qui vivait encore en 1543. »

Archives des Pyr.-Or., B. 323, 417. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

TRÉGURA (Pierre), humble menuisier de Perpignan, reçut, du roi Ferdinand Ier, des lettres par lesquelles il fut nommé, le 5 mars 1414, maître des machines de guerre dans tous les états d'Aragon. Cette haute distinction dont fut l'objet Pierre de Trégura témoigne de sa supériorité dans l'art de la construction des machines de guerre, propres à abattre les remparts, les murailles et les boulevards réputés inexpugnables. Ferdinand Ier avait spécialement requis Pierre Trégura auprès de lui, lorsque ce premier faisait le siège des châteaux de Loari et de Balaguer, défendus par Jacques, comte d'Urgell, prétendant à la couronne du royaume d'Aragon. Entre autres engins d'artillerie funestes aux assiégés, Pierre Trégura avait construit, au péril de sa vie, un appareil qui, en peu de temps et à l'aide de quelques décharges seulement, avait non seulement anéanti tous les moyens offensifs et défensifs de l'ennemi, mais encore avait totalement démoli les remparts. Pierre Trégura avait facilité, avec la même habileté, la conquête de Lacroix en Ribagorça. La prise d'eau du ruisseau de *Las Canals* ayant été détruite par une inondation, la reine Marie décida, en 1423, qu'il serait moins dispendieux d'en établir une nouvelle que de réparer l'ancienne. Les travaux furent confiés à Pierre Trégura. On se mit à l'œuvre le 5 mai 1423, et deux ans après le ruisseau amenant la dérivation de la Tet depuis Ille-sur-Tet jusqu'à Perpignan était terminé. L'eau fut mise dans le nouveau ruisseau royal, le lundi 23 avril 1425 et elle n'arriva à Perpignan que le samedi 5 mai, vers les neuf heures du soir. Pierre Trégura remplit aussi l'office de maître de hâche et de garde, nourricier et panseur des paons du Château majeur de Perpignan, sous l'administration de la reine Marie et sous le règne d'Alphonse V.

Archives des Pyr.-Or., B. 202, 204, 226, 228, 247, 253, 267, 268.

TREMES (Antoine), fondeur de Perpignan, exerçait sa profession dans cette ville en 1543.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

TREMULLAS ou **TREMUJAS (Lazare),** sculpteur catalan, originaire de Villefranche-del-Panadès, a beaucoup travaillé en Roussillon. Il a doté de retables un certain nombre d'églises ou chapelles du diocèse d'Elne. Le 19 septembre 1643, il passa un contrat avec Pierre Ciuro, pagès de Camélas, au sujet d'un retable qu'il devait construire pour l'autel de la Conception de Marie, dans l'église paroissiale de cette localité. Le 30 octobre suivant, il s'offrit à faire le retable de la chapelle du Rosaire du couvent de Saint-Dominique, qu'on voit de nos jours dans le transept de droite de l'église Saint-Jacques à Perpignan. Cette œuvre d'art coûta la somme de trois mille livres, monnaie de Perpignan. C'est un monument dont les proportions sont considérables : 8 mètres de hauteur environ sur 7 mètres de largeur. Il contient quinze panneaux reproduisant les mystères joyeux, douloureux et glorieux du Rosaire. Tous les personnages se détachent en relief. Dans le courant du mois de juillet 1791, le retable du Rosaire fut transféré de la chapelle désaffectée des Dominicains, dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. Le 21 janvier 1644, Lazare Tremullas conclut, avec les fabriciens de Corneilla-de-la-Rivière, un marché par lequel il s'engageait à faire le maître-autel de l'église paroissiale de cette localité. Ce monument n'était pas encore achevé en 1648. Le 8 mars de cette année-là, une délibération du conseil général de cette commune désigna divers habitants pour quêter en faveur du retable en construction. En 1644, Lazare Tremullas prit la commande du retable qui devait garnir la chapelle du Christ, à l'église de Canet. Trois ans après, il avait terminé ce travail. Le soin de peindre le retable fut confié, en 1647, à Pierre Guadanya, artiste de Perpignan. Le 25 octobre 1644, Lazare Tremullas conclut, avec la communauté des habitants de Camélas, un marché par lequel il s'engagea à ériger le retable de saint Fructueux, dans le sanctuaire de leur église paroissiale. Cet artiste

traita, le 30 janvier 1649, avec Pierre Violet, recteur de Latour-bas-Elne et des habitants de cette localité, au sujet de la façon dont il devait fabriquer le retable de l'autel de Saint-Jacques, dans leur église paroissiale. Ce travail coûta la somme de six cents livres. En 1649, Lazare Tremullas agrandit le maître-autel dédié à saint Joseph, dans la chapelle du couvent des Carmes déchaussés, à Perpignan. La même année, le supérieur François de Sainte-Thérèse confia à Luc Guadanya la dorure d'une partie de ce retable, pour le prix de trois cent vingt livres, monnaie de Perpignan. La dorure de la corniche fut confiée, l'année suivante, à un autre artiste, Gabriel Clavaria. Le 10 novembre 1649, Thomas Mundi, curé d'Espira-de-l'Agly, chargea Lazare Tremullas de sculpter, pour son église paroissiale, deux statues représentant, la première, l'Assomption de la Vierge escortée de quatre anges et la seconde, saint Gaudérique, patron des laboureurs du Roussillon. Lazare Tremullas traita, le 27 novembre 1650 avec les consuls de Clayra qui le chargèrent de la fabrication d'un retable dédié à saint Gaudérique, pour l'église de leur paroisse. Cet artiste avait aussi fait un saint Sébastien pour l'église d'Ille. Le 28 avril 1654, Louise d'Ardena, comtesse d'Ille, chargea François Alba, orfèvre de Perpignan, de reproduire en argent la réplique de cette statue. « En 1654, écrit M. Vidal, Tremullas prit la commande du retable de saint François de Paule, pour l'une des chapelles du couvent des Carmes déchaussés de Perpignan. Il mit deux ans à l'exécuter. Mais les *obrers* ou recteurs de cette chapelle y firent ajouter d'autres sculptures... Les *obrers* passèrent donc un nouveau traité avec Tremullas le 30 janvier 1656. Mais ce dernier mourut un an environ après, et sa femme, Marie-Angèle, céda le travail à Louis Janeras ou plutôt Generès, avec mission de le terminer ».

Archives des Pyr.-Or., G. 740, 751, 767, 774, 780, 791, 802. — P. Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan.*

TRESSAN (Pierre-Philippe Peironel du) fut nommé Intendant de la province de Roussillon, le 21 octobre 1773, en remplacement de Louis-Guillaume de Bon qui avait quitté cette charge le 28 juin précédent. Pierre-Philippe Peironel du Tressan mourut le 7 avril 1774. Au mois de juillet de cette même année, Jean de Clugny lui succéda.

Archives des Pyr.-Or., C. 1508.

TRINYACH (Jacques-Antich), issu d'une ancienne famille de marchands de Perpignan, fut créé bourgeois de cette ville, par une ordonnance de Charles-Quint. Il était déjà décédé en 1561, et sa veuve Constance, qui testa en 1588, institua son fils François pour son héritier universel.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, E. (Titres de famille), 766.

TRINYACH (François), fils du précédent, reçut, de Philippe III, un titre qui lui accorda les privilèges nobiliaires dont jouissaient les citoyens honorés de Barcelone. François Trinyach laissa un fils du même nom que lui. Celui-ci mourut à Perpignan, le 29 juillet 1639, fut inhumé sous la chapelle de la Conception, dans l'église Saint-Jean, et légua ses biens à sa fille unique Mancia, épouse de Salell.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 766.

TRINYACH (Antoine), de la même famille que les précédents, avait épousé Isabelle Pincart. De ce mariage étaient issus trois fils : Jérôme, Joseph, dont les notices suivent, et Onuphre, mort en bas-âge. Antoine Trinyach et son fils Jérôme reçurent, de Philippe III, le titre de bourgeois honorés de Barcelone, à l'égal de leur parent François Trinyach.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 766.

TRINYACH (Jérôme), fils aîné du précédent, contracta alliance avec Louise Sapte, et mourut le 13 mars 1602, laissant un fils âgé de trois ans, appelé Jean. Le 12 janvier 1616, la veuve de Jérôme Trinyach convola en secondes noces avec Louis Font, bourgeois de Perpignan. Quant à Jean Trinyach, il unit ses destinées à Maciana Alzina et eut d'elle deux enfants : Antoine, décédé en bas-âge, et Françoise qui, étant devenue la dernière héritière de la famille Trinyach, se maria, en juin 1644, à François Pont y de Cadell (voir ce nom).

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 766.

TRINYACH (Joseph), frère du précédent, fut institué héritier de sa mère, en 1611. Il épousa Françoise de Seragut dont il n'eut point de descendance.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 766.

TRIQUERA, instituteur, puis secrétaire de la Mairie de Collioure, a publié : *Un épisode inédit de l'annexion du Roussillon à la couronne de France, scènes historiques, Echo du Roussillon*, 1865, n° 39 et seq. ; *Causes de destruction des anciens monuments depuis l'origine des temps historiques jusqu'à la première réunion du Roussillon au royaume d'Aragon*, feuilleton du *Journal des Pyrénées-Orientales*, 1866, n°s 14-18. Triquera eut un fils, Louis, qui entra dans l'infanterie de marine. Les hasards de la vie militaire le conduisirent ensuite dans la Nouvelle-Calédonie où il se fixa, à l'expiration de son congé. Le gouverneur de cette île confia à Louis Triquera la gérance du *Moniteur impérial de la Nouvelle-Calédonie* ; il l'appela ensuite aux fonctions de sous-directeur du cadastre. Après seize années de séjour dans les colonies, Louis Triquera se disposait à retourner dans son pays

natal, mais la mort le frappa, le 30 août 1866, à Papaété (Taïti).

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

TRISTANY (Paul) fut élu abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1647, en remplacement de Michel Salabardenya, décédé. Il administra ce monastère durant l'espace de dix années, au milieu des péripéties et des hostilités qui désolèrent le Roussillon à cette époque. En 1657, l'abbaye de Cuxa fut donnée en commende à François de Montpalau, abbé titulaire de Saint-Etienne de Bañolas.

Abbé Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

TROBAT (Raymond de) était fils de François de Trobat y de Tria, greffier à la Royale Audience, et de Marie Vinyes. Un de ses oncles, Joseph de Trobat, était aussi magistrat et doyen de cette cour. Raymond de Trobat se fit remarquer dès 1650 par sa vive intelligence. Il aida Mazarin de ses conseils à Saint-Jean de Luz, en 1659, et fut nommé conseiller au Conseil Souverain du Roussillon, le 10 juillet 1660, lors de la création de ce tribunal suprême par Louis XIV. Un mois plus tard, ce prince institua, en faveur de Raymond de Trobat, une seconde charge d'avocat-général auprès du Conseil Souverain. Les réquisitoires, les harangues, les discours que Trobat prononça au Palais, sont conservés au dépôt des archives des Pyrénées-Orientales, sous la côte C. 1407. Le 23 novembre 1676, Raymond de Trobat s'exprima pour la première fois en langue française, dans la salle du Conseil Souverain. Ce jour-là, il y eut affluence au Palais. L'avocat-général parla sur la campagne de 1676 et sa harangue « fut pronuncée avec aprobation et concurs, note le procès-verbal, ayant esté la primière qui a esté pronuncé en ce conseil. » Le 15 février 1663, Raymond de Trobat avait aussi reçu commission d'avocat et de procureur-général du Domaine. Louis XIV ayant confisqué les biens de Joseph de la Nuça, comte de Plaisance, qui avait pris parti pour l'Espagne, fit donation de la seigneurie de Céret à Raymond de Trobat, au mois de novembre 1667. Douze ans plus tard, lorsque Vauban vint dans le Roussillon pour y construire des places fortes et y élever des fortifications, Raymond de Trobat lui fut adjoint, à titre de contrôleur au point de vue financier. De concert, Vauban et Trobat firent leur tournée dans le Roussillon, et lorsque le célèbre ingénieur militaire du roi Louis XIV s'éloigna de Perpignan, Trobat continua à diriger les travaux de construction, en compagnie de La Motte-Lamire Rousselot et d'autres élèves de Vauban. Trobat fut même l'auteur du projet qui changea le lit de la Basse pour conduire directement cette rivière dans celle de la Tet. L'idée de Trobat fut d'abord combattue par La Motte-Lamire. Plus tard, elle prévalut et elle fut mise à exécution en 1685. Durant les dix années qui s'écoulèrent depuis 1680 jusqu'en 1690, Raymond de Trobat s'occupa de faire construire la Villeneuve et les bastions qui abritent l'église Saint-Jacques. La caserne qui est située sur la Place du Puig fut bâtie en 1686, et l'aqueduc du ruisseau de *Las Canals* fut construit, l'année suivante, sur l'emplacement de l'ancienne porte d'Elne. En 1691, Trobat entreprit le prolongement du Pont de Pierre et la construction d'un canal de Perpignan à Narbonne. En dehors de la charge de directeur des fortifications des places du Roussillon, Raymond de Trobat exerçait, depuis 1681, les hautes fonctions de Président à mortier au Conseil Souverain et d'Intendant de la province. Il avait été nommé à cet emploi, le 1er juin 1685, à la place de Germain-Michel Camus de Beaulieu, à qui Louis XIV venait de confier le contrôle général de l'artillerie de France. Raymond de Trobat acheta à ce dernier son carrosse et sept chevaux avec leur attelage, pour la somme de trois mille livres. Le 18 août 1682, il acquit de Jean Rogier, marchand de la ville d'Aubusson, au prix de deux mille cent livres, une tenture de tapisserie pour la chambre du Conseil Souverain. En 1685, Raymond de Trobat fit peindre le plafond des salles du Palais, et l'année suivante il sollicita, de Louvois, l'envoi « d'une tenture de tapisserie de Gobelin, pour plus facilement faire connaître dans les pays étrangers ces sortes de beaux ouvrages. » En 1691, Trobat devint premier président du Conseil Souverain et garda ces diverses fonctions jusqu'au jour de sa mort survenue le 9 avril 1698. Raymond de Trobat avait épousé à Perpignan, le 5 octobre 1661, Catherine Codolosa, veuve de François Coll y Vinyes, docteur en droit civil et en droit canonique, domicilié à Vich. De leur union naquit, le 9 septembre 1662, une fille appelée Marie-Anne, qui mourut à l'âge de quatre ans, le 9 avril 1666. Inhumé dans l'église de Saint-Jean de Perpignan, le lendemain de son décès, Raymond de Trobat fut enseveli, le 24 septembre 1699, dans la chapelle du collège des Jésuites (Théâtre actuel), sous l'autel dédié à Saint-François de Sales. Son épouse le suivit dans la tombe le 7 octobre 1701. Leur neveu Faust de Langlade fut constitué leur héritier universel, à condition de porter le nom et les armes de la maison de Trobat.

Archives des Pyr.-Or., B. 401, C. 1407-1428, E. (Titres de famille), 770. — Abbé Torreilles, *L'Œuvre de Vauban en Roussillon*, dans le *XLII° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.* — Communication obligeante de M. François Anglade.

TROBAT (Joseph de), frère du précédent, docteur en droit, se trouvait à la tête de la paroisse rurale de Sainte-Colombe de Finestret, lorsqu'il fut pourvu



en commende de l'abbaye de Valbonne, en 1665. En 1672, il obtint du Pape la dignité de sacristain au sein du chapitre d'Elne, et le 14 décembre de cette année, Louvois écrivait à l'Intendant Carlier : « Quoique la conduite que le sieur Trobat a tenue en cour de Rome pour avoir des bulles de Sa Sainteté pour la sacristie majeure de l'église cathédrale d'Elne, dont il avait obtenu les provisions du Roy, à cause du droit de serment de fidélité, ne soit pas bonne, néantmoins il la faut dissimuler, attendu qu'il a toujours jusques icy bien servy sa Majesté. » Le 4 août 1685, Joseph de Trobat fut nommé abbé de la Réal, et le 29 août 1689, il fut transféré à Cuxa. Le 26 mars 1692, cette nomination fut confirmée par le pape. Le nouveau prélat prit possession de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa par procureur, le 31 août suivant. Il fut représenté par son frère Raymond de Trobat, premier président du Conseil Souverain et Intendant du Roussillon. Celui-ci fut reçu par les religieux bénédictins et accompagné par eux à l'église du monastère. Raymond de Trobat s'approcha du maître-autel et, prenant dans ses mains les nappes, il les roula ; il ouvrit un missel et le ferma ; il y lut à haute et intelligible voix ; il sonna une petite clochette : de là, allant au chœur, il s'assit sur le siège de l'abbé et reçut de la main des commissaires les *nummos* ou plombs de distribution du couvent ; il se rendit enfin à la porte de l'église qu'il ferma et referma. Ce ne fut que quatre ans après cette cérémonie, que Joseph de Trobat put prendre personnellement possession du siège de Cuxa. Il dut, au préalable, entrer dans l'Ordre de Saint-Benoît et recevoir la bénédiction abbatiale. En 1695, et en vertu d'une dispense du Saint-Siège, le Conseil Souverain assista à la cérémonie, durant laquelle Joseph de Trobat postula l'habit bénédictin et le prit, commença son noviciat et le finit, fit sa profession et fut béni abbé de Saint-Michel de Cuxa, dans l'espace d'une heure. Joseph de Trobat mourut le 12 septembre 1701 et, après lui, Louis XIV l'abbaye de Cuxa en commende à Jean de Flamenville, évêque d'Elne.

Archives des Pyr.-Or., G. 129. — E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades*. — Abbé Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*. — Communication obligeante de M. François Anglade.

TROBAT (Joseph de), religieux bénédictin de Cuxa, remplissait la charge de sacristain de cette abbaye, au moment de la venue de la Révolution française. A ce titre, il était le premier dignitaire du monastère. Joseph de Trobat refusa de prêter le serment à la Constitution civile et fut expulsé du couvent de Cuxa, le 27 janvier 1793. Après le Concordat, il retourna en France, reprit la vie religieuse et fut élu, le 29 juin 1818, abbé de Notre-Dame de Bordeaux.

Abbé Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa.*

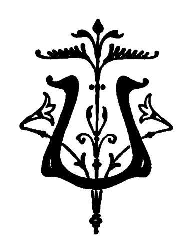
TURA (Cécile), peintre de Collioure, exécuta des travaux au retable de l'église de Palalda, en 1660.

Archives des Pyr.-Or., G. 152.

TURQUET (Baptiste), fondeur de Perpignan, passa contrat, le 27 juillet 1607, avec Antich Valls, chanoine de la Réal, procureur d'Alphonse de Cruilles, abbé de Vallbone, pour la fonte d'une cloche pesant trois quintaux et demi, qu'il devait faire porter, à ses risques et périls, dans l'église de ce monastère.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*





UBACH (Raphaël), chanoine de Barcelone, fut élu abbé du monastère de Saint-Etienne de Bañolas (diocèse de Gérone), en 1545. Promu au siège épiscopal d'Elne le 27 juin 1555, il en prit possession par procureur le 13 septembre suivant. Ce jour-là même, Raphaël Ubach fut admis au chapitre de Saint-Jean de Perpignan. Ce prélat fit son entrée solennelle dans cette ville le 19 novembre de la même année, avec le déploiement des cérémonies usitées en pareille circonstance. Les chantres de l'église Saint-Jean firent entendre un motet en chant figuré ou en contre-point. La cérémonie fut terminée par le *Te Deum laudamus*, dont les versets furent alternés en chant figuré et en plain-chant. Le 20 juillet 1555, Raphaël Ubach présida la procession, organisée à l'occasion de la translation des reliques de sainte Polybie, du vieux couvent des Clarisses de Perpignan, au nouveau monastère dit *du Palmier*, que les religieuses occupaient depuis peu de temps. La cérémonie, qui fut des plus magnifiques, fut rehaussée par un sermon de l'évêque d'Elne. Le 17 novembre 1555, Raphaël Ubach célébra la messe pontificale dans l'église Saint-Jean de Perpignan. Dans l'après-midi, il administra le sacrement de confirmation, devant l'autel majeur de cette église, à une multitude énorme de fidèles, de tout âge et de toute condition. Raphaël Ubach étant décédé le 28 août 1556, à quatre heures du matin, on l'enterra le lendemain, au bas du dernier degré du maître-autel de Saint-Jean. On fit, pour le repos de son âme, le jour de ses obsèques, un service funèbre solennel, qui fut exécuté en chant figuré. Un sceau de cet évêque, de forme ronde, mesure 0m05 de diamètre. Le centre est rempli par un écusson, sommé du chapeau épiscopal et écartelé : au premier et au quatrième, un échiqueté : au second et au troisième, une étoile à huit rayons, qui paraît être celle du chapitre d'Elne. La légende en capitales romaines porte : † *R. Ubac, episcopus Elnensis*. Loup-Martinez de La Gunilla succéda à Raphaël Ubach, après deux années de vacance du siège.

Archives des Pyr.-Or., G. 239. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Tolra de Bordas, *L'Ordre de saint François d'Assise en Roussillon*. — Montsalvatge, *El obispado de Elna*, t. II.

ULLASTRE (Dalmace de), commandait la châtellenie de Ria sous le règne de Pierre III, roi d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.

URG (Guillaume d') chevalier, prit une part active à la conquête des Iles Baléares, entreprise en 1113 par le comte de Barcelone. Ce fut ce paladin qui planta l'oriflamme aux armes de Catalogne sur les murailles de Palma.

A. Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña*.

URG (Galcerand I d'), seigneur de Joch, vivait durant la première moitié du XIIe siècle. Au rapport de l'historien Bernard Alart « la famille d'Urg (prononcez *Ourdsch)*, qui posséda pendant plus de deux siècles la seconde moitié de la seigneurie de Joch, devait certainement son nom au village d'Urg situé dans la Cerdagne espagnole, sur la rive gauche du Sègre, un peu au-dessous de Vilallobent et en face de Puycerda : mais nous n'avons trouvé aucune trace de château ou de fortifications dans ce village et les documents anciens ne font pas mention d'un château d'Urg à cette époque. Il est donc fort douteux que la famille d'Urg fut originaire de ce lieu ni qu'elle y eût fait sa résidence primitive : c'était seulement un des domaines de la famille d'Urg, de même que Nahuja, et l'on sait qu'aux XIIe et XIIIe siècles, dans les grandes familles, il n'y avait guère que le fils aîné qui portât le même nom que son père ; lorsque ce nom se rattachait à une terre, les autres enfants prenaient chacun un nom différent pris dans les domaines de la famille. Nous pensons que la famille d'Urg était une branche cadette de la maison des anciens vicomtes de Cerdagne et de Conflent qui furent, sinon les fondateurs, du moins les principaux bienfaiteurs du prieuré de Serrabona. Ce fut en effet dans les domaines des deux vicomtés que ce monastère reçut ses principales dotations, parmi lesquelles on remarque, dès le milieu du XIIe siècle, les deux églises de Saint-Martin de Joch et de Saint-Martin d'Urg. D'autre part, en 1134, lorsque le comte de Barcelone confirma en fief au vicomte de Castellbo la vicomté de Cerdagne, il en excepta expres-



sément « le tiers des domaines de la dite vicomté » que le nouveau vicomte était tenu de délaisser à Galcerand d'Urg, pour le règlement des droits qu'il réclamait. Pareille cession, peut-être même plus importante encore, fut faite sans doute par le vicomte de Castellbo à Galcerand pour les biens de l'ancienne vicomté de Conflent, et c'est ainsi que s'expliquerait la possession de la moitié de la seigneurie de Joch. Ces faits et bien d'autres qu'il est inutile de mentionner ici, semblent donc indiquer qu'il existait quelque lien de parenté entre la famille d'Urg et les anciens vicomtes de Cerdagne. Quant à la famille d'Anahuja ou Nahuja qui, pendant deux siècles, eut des possessions importantes à Ille, Vilella, Rigarda, Joch, Espira et Estoher, c'est-à-dire dans les seigneuries possédées en Conflent par la famille d'Urg, c'était sans doute quelque branche cadette de la même famille, devant son nom au village de Nahuja, dont la seigneurie appartenait à la famille d'Urg. Galcerand d'Urg n'est plus mentionné, à notre connaissance, après 1134, à moins de la retrouver à la suite du roi Alphonse dans une charte très corrompue de l'an 1173 sous le nom de *Galcerandus de Vico* (pour *de Urgio*). Il est certain d'ailleurs qu'il vivait encore vers cette époque, car on lit dans une sentence de 1265 que le roi Alphonse d'Aragon concéda en fief à Galcerand d'Urg le droit de posséder une fortification en terre ou en maçonnerie dans sa seigneurie de Nahuja ».

ALART, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1879.

URG (Raymond d') était, au témoignage d'Alart, fils de Galcerand. Il figure, dit cet historien, dans divers documents des années 1188 et 1192. On le trouve encore à Perpignan avec le roi Alphonse en mars 1194 et nous n'en connaissons aucune autre mention après cette date. Dans un sirvente écrit après 1193, le troubadour Bertrand de Born parle de Galcerand d'Urg et de son frère Raymond avec lesquels il était en grandes relations d'amitié :

Gauceran d'Urtz e son frair' En Raimon
Am atretan cum s'eron meg segon.

ALART, *op. cit.*

URG (Galcerand II d') vécut vers la fin du XIIe siècle et au commencement du siècle suivant. L'historien Alart le regarde comme le fils de Raymond d'Urg. « Etait-il le même que l'ami de Bertrand de Born, se demande-t-il, ou bien était-il fils de Raymond ? Aucun document ne le dit d'une manière expresse, mais la seconde supposition paraît seule admissible. On ne s'expliquerait pas, en effet, que ce personnage, déjà âgé de plus de vingt ans au moins en 1193, ne se fut marié que vers 1230, peut-être même plus tard, et que son épouse eût vécu jusqu'en 1287. Il est donc probable qu'il était fils de Raymond, dont on ne sait plus rien après 1195. C'est, sans doute, Galcerand d'Urg qui figure à la bataille de las Naves de Tolosa, en 1212, sous le nom de *Guillem d'Urso* (Galcerand de Urgio ?) dans la chronique de Benter. Quoiqu'il en soit, Galcerand d'Urg, appelé aussi quelquefois de *Burg* dans certains documents est connu depuis l'an 1217 et on le trouve à partir de 1224 comme seigneur d'Ille et probablement aussi de Bula-Terranera, d'Estoher et de la moitié de Joch. Il vécut jusqu'en 1252 au moins, mais la date de sa mort n'est pas facile à préciser, parce qu'il est difficile de le distinguer de son fils de même nom qui lui succéda à Ille. Galcerand avait épousé Blanca de Mataplana, fille de Pons de Mataplana et de Bérengère de Solanllong. Blanca, petite-fille du troubadour Urg de Mataplana, apportait en dot à son mari l'héritage de cette illustre maison, une des plus puissantes de la haute Catalogne à cette époque. Son mari lui attribua pour douaire la seigneurie de Bula-Terranera, dont elle jouit depuis la mort de Galcerand, c'est-à-dire depuis 1259 au moins, jusqu'à l'an 1287 ». Galcerand d'Urg et Blanca eurent plusieurs enfants, parmi lesquels on connaît Galcerand, Raymond, Ermengaud, Bernard-Hugues et Béatrix dont les notices suivront.

ALART, *op. cit.* — A. PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdaña.*

URG (Galcerand III d'), fils aîné et héritier du précédent, occupa les seigneuries d'Ille, Joch, Estoher, Via, etc. Il était déjà marié en 1261, avec Xatberta de Barbayran, qui appartenait à la famille des seigneurs de Molitg. Il confirma les privilèges des habitants d'Ille en 1279, et il mourut sans doute peu de temps après, car nous n'en connaissons plus aucune mention après cette date et sa fille lui avait déjà succédé en 1282. Par son testament, Galcerand d'Urg ordonna de vendre la seigneurie de Via et la moitié de celle de Joch pour payer les dettes de son père. Il laissa une fille unique appelée Gueralda qui épousa Arnaud de Cortsavi (voir ce nom).

ALART, *op. cit.*

URG (Raymond d'), frère du précédent, reçut en partage les domaines de la Cerdagne avec ceux de la maison de Mataplana, dont sa mère le fit héritier. Partisan du roi d'Aragon après la constitution du royaume de Majorque, ce chevalier pénétra dans l'Ampourdan avec Bernard de Corbère, Ermengaud d'Alénya, Bernard d'Enveig et Bérenger d'En. La troupe de ces seigneurs roussillonnais fit irruption sur le château de Vilariu et le pilla. Ils furent dénoncés au roi de Majorque, Jacques Ier, par le viguier de

Gérone. Raymond d'Urg prit part à la glorieuse conquête du royaume de Murcie, en 1266. Ce paladin assista encore à la prise de Ceuta, que l'armée catalane de Jacques-le-Conquérant enleva en 1273. Il se couvrit ensuite de gloire dans la Calabre, où il combattit aux côtés de Galcerand de Pinos, durant l'année 1283. Raymond d'Urg accompagna le roi d'Aragon, Pierre III, à Bordeaux, où ce prince devait se rencontrer avec Charles d'Anjou, son rival et son compétiteur au trône de Sicile. Il faisait partie de l'escorte d'honneur, composée de cent chevaliers catalans, aragonais et siciliens, qui allait se mesurer avec la garde de Charles d'Anjou, égale en nombre. Le combat n'eut pas lieu, car Charles d'Anjou et ses preux ne furent pas fidèles au rendez-vous. Raymond d'Urg épousa Esclarmonde, dont la famille est inconnue. Il eut un fils du nom de Hugues, déjà mentionné le 29 avril 1278. Raymond d'Urg mourut en 1297 et sa pierre tumulaire, qui provient sans doute du couvent des Dominicains de Puigcerda, existe dans une petite maison de la rue *du Moli* de cette ville. On y voit le chevalier défunt ceint de son épée et revêtu d'une cotte de mailles, les mains jointes, entouré de prêtres et d'acolytes. Toutes ces figures portent des traces de peinture ancienne. Le cadre porte l'inscription suivante : † ANNO : DNI : M : CC : LXXXX : VII : V : KLS : IANVARII : OBIIT : NOBILIS : VIR : RUS : DE : VRGIO : DNS : DE : MATAP[L]ANA : Son fils, Hugues de Mataplana, épousa Sibille de Pallars, prit les titres de comte de Pallars et seigneur de Berga, et vendit au roi Jacques de Majorque la seigneurie de Bula-Terranera qu'il tenait de sa grand'mère Blanca.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, 247. — Alart, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1879. — A. Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña*.

URG (Jacques d'), frère des précédents, embrassa la carrière ecclésiastique et entra dans les ordres. Il exerçait les fonctions d'archidiacre de Prats, dans la cathédrale d'Urgell, lorsque les membres du chapitre, ses confrères, le désignèrent, par acclamation, le 3 novembre 1269, comme successeur de Pons de Vilemur, que le Souverain Pontife venait de déposer. Jacques d'Urg fut sacré le 29 décembre suivant, dans la métropole de Tarragone, *sede vacante*, par Raymond de Anglesola, évêque de Vich, assisté des évêques de Barcelone et de Tortose. Au mois de mai 1270, ce prélat acheta à l'évêque d'Elne, Bérenger de Cantallops, des champs situés sur le territoire de cette cité et qu'il avait acquis de son prédécesseur Bernard de Berga. Jacques d'Urg assista aux conciles provinciaux de 1273 et de 1279, au cours desquels on résolut de demander au Saint-Siège l'introduction de la cause de la canonisation de saint Raymond de Pennafort. Il célébra deux synodes dans son diocèse. Le premier fut tenu le 19 octobre 1276, et les constitutions édictées par ce pontife ont encore force de loi dans le diocèse d'Urgell. Un des successeurs de Jacques d'Urg sur ce siège épiscopal, Vittoria, les renouvela et les fit siennes dans le courant du XVIIIe siècle. Le 21 mars 1286, Jacques d'Urg réunit en assemblée générale les ecclésiastiques soumis à sa juridiction. Le comte de Foix, Bernard, fit la guerre à cet évêque au sujet de la suzeraineté sur l'Andorre. La querelle se termina, le 8 septembre 1278, par un arbitrage qui associa les deux belligérants dans le gouvernement seigneurial des vallées. Le paréage, qui fut élaboré et édicté en présence du roi d'Aragon, par Jaspert de Botonac, évêque de Valence, un chanoine de Narbonne et un archidiacre de Tarragone, est encore invoqué aujourd'hui comme la base principale du droit public en Andorre. Il établit le *condominium* du comte de Foix et de l'évêque d'Urgell dans cette contrée, et accorda au premier des avantages matériels supérieurs, au second une suzeraineté féodale qu'il faut se garder de confondre avec la souveraineté. Le paréage fut confirmé en 1282 par le Souverain Pontife. Jacques d'Urg assista au Concile provincial qui fut célébré à Tarragone, le 15 mai 1292. Il mourut dans le courant de l'année suivante. Ses cendres furent déposées dans une des deux urnes qui se trouvent à l'extrémité du transept oriental de la cathédrale d'Urgell, à proximité de la chapelle du Saint-Sauveur qu'il avait fait construire de ses propres deniers. Cette urne ne porte aucune inscription.

Villanueva, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XI. — A. Puyol y Safont, *Hijos ilustres de Cerdaña*.

URG (Bernard-Hugues d'), frère des précédents suivit la carrière ecclésiastique. Il était archidiacre d'Elne, en 1287. Le 13 juillet de cette année-là, il contresigna, comme tel, un statut de l'évêque du diocèse, Bérenger de Santa-Fe, qui réduisait à quinze le nombre des canonicats de la cathédrale d'Elne. Bernard-Hugues d'Urg figura au synode qui fut tenu par l'évêque Raymond de Costa, le 5 avril 1301. Il était recteur de l'église d'Ille et il mourut vers 1315.

Archives des Pyr.-Or., G. 169. — Alart, *La baronnie de Joch*, dans l'almanach *Le Roussillonnais*, année 1879.

URG (Béatrix d'), sœur des précédents, épousa Hugues de Saissac, fils et héritier de Pierre, dernier vicomte de Fenouillet. Son fils aîné, Pierre de Fenouillet et d'Urg, acquit plus tard presque toutes les seigneuries de l'ancienne famille d'Urg en Conflent et Cerdagne.

Alart, *op. cit.*

URG (Ermengaud d'), frère des précédents, s'établit en Roussillon, épousa Ricsende de Canet et eut, entre autres, un fils du nom de Raymond, seigneur d'Avalri, qui défendit la cité d'Elne contre les croisés français en 1285.

ALART, *op. cit.*

URG (Pierre d'), damoiseau, eut une fille appelée Arsende, qui épousa, vers 1350, Bérenger de Vivers. A la même époque, Nicolas d'Urg était prévôt de Joch.

Archives des Pyr.-Or., B. 105, 107.

URG (Roger d'), damoiseau, vivait au commencement du xv° siècle. Il avait épousé Claire, dont il eut deux fils : Jean, qui prit part à l'expédition du royaume de Naples, en 1425, en qualité de connétable de dix arbalétriers, soldés par l'évêque d'Elne, Galcerand Albert, et Georges, damoiseau de Canohès, qui partit pour cette même campagne militaire, amenant avec lui trois chevaux.

Archives des Pyr.-Or., B. 237, 239, 257, 268, G. 172.

URG (Pierre d'), damoiseau de Saint-Cyprien, suivit le roi Alphonse V dans la guerre du royaume de Naples et fournit à l'armée du roi d'Aragon un contingent de quatre chevaux.

Archives des Pyr.-Or., B. 268.

URG (Louis d'), damoiseau, était domicilié à Florensac, dans le diocèse d'Agde en 1494.

Archives des Pyr.-Or., G. 222.



VALANT (Honoré-Joseph-Bonaventure) vit le jour à Perpignan, le 20 janvier 1763. Le surlendemain de sa naissance, il recevait le baptême, dans l'église de la Réal, des mains de Pierre Benézet, chanoine et curé de la paroisse. De race plébéienne — son père était menuisier, — Valant suivit cependant comme externe les cours du collège Saint-Laurent de sa ville natale. On sait que durant la seconde moitié du xvii° siècle, des prêtres séculiers donnèrent l'enseignement secondaire à la jeunesse perpignanaise, à la place des jésuites expulsés. Un d'entre eux, l'abbé Verdier, mathématicien de renom, voua à Valant une affection toute spéciale. D'ailleurs, son application et son amour pour l'étude l'avaient fait bientôt remarquer. Ses nombreux succès donnèrent les plus grandes espérances à ses parents. A l'âge de vingt ans, Valant professait à Aix dans une maison d'éducation dirigée par des Doctrinaires ; en 1785, il se rendit à Paris. Il occupait une chaire de littérature dans un collège de la capitale, lorsque la Révolution éclata. Il adopta franchement ses principes et, pendant la Terreur, il faillit être victime de son dévouement à la liberté. En 1794, après le 9 thermidor, il fut chargé par une commission sortie du sein de la Convention nationale, de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices. Il devint secrétaire de Merlin de Douai, ministre de la Justice. Valant profita de l'influence que lui créait sa position à Paris, pour seconder de tous ses efforts la fondation à Perpignan d'une école centrale. Ses aptitudes pédagogiques le désignant pour être plutôt à la tête d'une école qu'en sous-ordre dans les bureaux du ministère, il fut nommé, en l'an V, directeur du *Lycée de la Jeunesse*. Plus tard, il fonda l'*Athénée de la langue française*, dont Cambacérès était le président honoraire, et qui comptait pour correspondants plus de dix-huit cents savants de l'Europe. Valant avait entrepris de traduire Télémaque en vers français. On a encore de lui : *Epitre à Louis XVI*, 1791, in-8° ; *De la garantie sociale considérée dans son oppotion avec la peine de mort*, imprimé par ordre de la commission des Onze, 1796, in-8° ; *Le Cosmète ou l'Ami de l'instruction publique*, 1798, in-8° ; *Code moral pour servir à l'instruction de la jeunesse*, 1799, in-12 ; *Abrégé du code moral*, 1799, in-12 ; *Les mânes de Lamoignon de Malesherbes*, ode suivie d'un extrait de ses pensées mises en vers, 1803, in-8° ; *Lettres académiques*, 1811-1812, in-8° ; les mêmes précédées de l'*Education du poète*, poème imité de Vida ; *Cri du peuple français*, présenté le 8 juillet 1815, au duc de Wellington, à Saint-Denis ; *Hymne pour la fête de Saint-Louis*, 1817, in-8° ; *Henri IV renaissant de sa gloire*, poème ; *Nouveaux essais sur la peine de mort*, suivis d'un discours en vers sur le meurtre public ; Dans l'*Almanach des Muses* de l'an V, on trouve de lui, une *Epître des dames romaines au général Bonaparte*. Les poésies de Valant, dit un critique qui ne manque pas d'esprit et de bon goût « sont pleines de sentiment ; son érudition, nourrie de la lecture des anciens était vaste et sa mémoire prodigieuse ». Sa société était recherchée ; il était aussi lié d'amitié avec diverses célébrités littéraires ou politiques de son époque, Dupuy, Sauvages, le comte de Lanjuinais, la princesse de Salm, Delille, pour ne citer que les principaux d'entre ces personnages. Valant mourut à Paris le 15 juillet 1829.

Archives communales de Perpignan, GG. 198. — Archives des Pyr.-Or., L. 1113. — *Annuaire de 1834*. — *X° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*. — *Journal illustré des Pyrénées-Orientales*, fascicule 57.

VALDES (Jean), imprimeur, mourut à Perpignan en 1499. Il avait précédé, dans cette ville, Jean Rosembach, qui vint, l'année suivante, y imprimer le *Breviarium Elnense*.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan*.

VALDÈS (Ferdinand de) naquit en 1483, à Salas dans les Asturies. Son père, qui s'appelait Jean-Ferdinand de Valdès était seigneur de cette localité et sa mère avait nom Mencia de Valdès. Après avoir suivi les cours à l'Université de Salamanque, Ferdinand de Valdès occupa une stalle à la collégiale Saint-Barthélemy de cette ville, en 1512. Il fut pourvu du diplôme de licencié en droit canonique et entra, en 1516, à titre d'auditeur, au conseil du cardinal de Cisneros. Devenu dans la suite chanoine d'Alcala et visiteur de l'Inquisition, dans le diocèse de Cuença, il fut

gouverneur du conseil de Navarre. Ferdinand de Valdès ayant suivi Charles-Quint dans le pays des Flandres, accompagna ce monarque en Portugal, et assista comme témoin au contrat de mariage de l'Empereur avec Isabelle, fille du roi Emmanuel. Il remplissait les fonctions d'Inquisiteur en Catalogne, lorsqu'il fut appelé à l'évêché d'Elne, où il recueillit la succession de Guillaume de Vandenesse. Ferdinand de Valdès prit possession de ce siège, par procureur, le 1er septembre 1529. Sept mois après, il fut transféré à Orense. Ce prélat ne gouverna ce diocèse que durant l'espace de deux ans. En 1532, il passa à l'évêché d'Oviedo, puis devint successivement évêque de Léon, de Sigüenza et archevêque de Séville. Ferdinand de Valdès résidait à Madrid où il exerçait les hautes charges de Président du Conseil suprême de Castille, d'Inquisiteur général et du Conseil d'Etat. Il mourut dans la capitale de l'Espagne, le 9 décembre 1568. Son corps fut porté en grande pompe à Salas, son village natal, et inhumé, en 1580, dans un sarcophage d'albâtre, d'un grand prix, construit d'après les indications qu'il avait fournies, de son vivant. On y relève l'épitaphe suivante :

Aqui yace el yllmo don Fernando de
Valdes, natural de esta villa de Salas,
Hijo de Juan Fernandez de Valdes, y de
Doña Mencia de Valdes, señores de la ca-
Sa de Salas, que fue collegial de San
Bartholome de Salamanca, del consejo
De la santa, y general Inquisicion : sirvio
Al emperador Carlos V, en Flandes, y Ale-
Mania : tubo los obispados de Helna, Orense,
Oviedo, Leon, y Sigvenza, y la presidencia
De la real chancilleria de Valladolid,
Y fve presidente del svpremo consejo de
Estos reinos, del consejo de estado, ar-
Zobispo de Sevilla, e Inquisidor general,
Varon mvi religioso, y severo persegvidor de
La heretica pravedad, y de la catolica fe
Vigilantissimo defensor, docto, exemplar,
Clemente, y liberal, como lo mostro con
Gran magnificencia en las mvchas, y ricas
Fondaciones y dotaciones perpetvas de obras
Pias, qve desco en sv patria, en Oviedo,
En Salamanca, en Sigvenza, y en Sevi
Lla para gloria de Dios, y bien comun. Vi
Vio 85 años : murio en Madrid, a IX de
Diciembre, año MDLXVIII, y reinando
Don Felipe II.

Ce mausolée, placé dans l'église collégiale de Sainte-Marie Majeure, à Salas, constitue une œuvre d'art. Il est en marbre blanc. Les inscriptions funéraires et les armes du prélat courent le long de la base du monument. La statue de l'évêque Ferdinand de Valdès occupe la niche principale ; elle est encadrée par quatre colonnettes ouvragées. Sur les côtés sont sculptés des personnages représentant les vertus théologales et les vertus cardinales. Une croix et deux anges sont placés sur le fronton du sarcophage. Les exécuteurs testamentaires de Ferdinand de Valdès firent encore graver sur ce tombeau les distiques suivants :

Ad famam.
Dic mihi, quœ donas illvstribus ore canoro
Vivere post obitvm sæcvla longa viris,
? Quem claros inter heroas atque ardva famæ
Pignora, majori fœnore adornat honos ?
— Valdesium statvo, quo Salas gaudet alvmno,
Quo Valdesa domus eminet ampla viro.
Occidis, exemplum fidei, lavs alta parentvm
Occidis, cœli lvcida regna petens.
O te felicem, qvi fortvnata piorvm
Agmina et œterni conspicis ora patris !
Desine jam tristes, Hispania, fundere rivos,
Infavstisque polvm sollicitare notis.
Havd obiit prœsul, sed dvm super æthera fertvr,
E terra in cœlvm transtvlit imperivm.

Archives des Pyr.-Or., G. 234. — Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Monsalvatge, *El obispado de Elna*, t. II.

VALDÈS (Pierre de), originaire du diocèse de Tolède, en Espagne, fut gradué en droit, professa à l'Université de Toulouse, et entra ensuite dans l'Ordre des Minimes. Il s'adonna exclusivement au ministère de la prédication apostolique qu'il remplit avec zèle et succès. En 1573, Pierre de Valdès se rendait d'Espagne en France. Il vint à passer par Perpignan. Ayant prêché deux ou trois fois dans cette ville en présence d'une foule considérable, Pierre de Valdès gagna les sympathies de ses auditeurs. Les habitants de Perpignan lui proposèrent d'établir dans leur cité un monastère de son Ordre. Ils se cotisèrent pour acheter huit ou neuf maisons, à proximité du couvent des Dominicains et en offrirent la propriété aux religieux Minimes. On rasa ces bâtisses et, sur leur emplacement, on construisit, en 1575, un couvent et une chapelle qui furent placés sous le vocable de Notre-Dame de la Victoire (locaux actuels de la Manutention militaire). Pierre de Valdès fixa désormais sa résidence dans cette nouvelle maison, qui était son œuvre. « Il s'étudia, raconte dom d'Attichi, historien de l'Ordre des Minimes, en bâtissant les murs de son couvent, de réformer les mœurs des habitants, qu'il instruisait, consolait et exhortait par les sermons qu'il leur faisait quasi toujours, déracinant les abus et mauvaises coutumes qu'il y trouva et y implantant de bonnes et louables, comme la fréquentation des sacrements, l'assiduité aux services divins, et particulièrement la dévotion envers notre glorieux Père saint François de Paule. Cette dévotion, il l'introduisit en cette ville et pays à force de leur parler des grandeurs, excellences et rares merveilles que le saint avait faites, ou plutôt Notre-Seigneur par lui, en la plupart des quartiers du monde chrétien. Elle dure encore jusqu'à présent et a grand cours ; car la divine bonté, pour témoigner que l'honneur que l'on fait à ce grand Saint lui est très agréable, a opéré depuis ce temps, et ne cesse

encore d'opérer tous les jours de très grands miracles à son invocation, si bien qu'ils sont infinis en nombre et ne se peuvent écrire pour la grande quantité qu'il y en a. Néanmoins le Révérend Père Luc de Montoya au livre III de la Chronique générale de saint François de Paule et de son ordre, sous le titre du Couvent de Perpignan, en raconte quelques-uns des principaux et plus signalés, auquel je renvoie le lecteur curieux. Nous dirons seulement ce qui arriva à sa mort. Etant venu prêcher à Villelongue-de-la-Salanque, l'an mil cinq cent quatre-vingt, le seizième janvier, jour auquel on fait la fête de saint Marcel, patron et titulaire de cette église, le sermon achevé, il s'exprima en ces termes : Mes frères, je confesse que vous m'avez fait beaucoup d'honneur, m'ayant invité à vous venir donner une pauvre prédication. Je l'ai fait pour vous obéir et donner ce contentement que vous avez recherché. En quoi j'ai sujet de me louer de votre courtoisie, qui avez non seulement pris patience de m'écouter, mais outre cela m'avez encore prêté l'oreille et audience très favorable; il me reste à vous faire une requête, c'est que tous tant que vous êtes ici me recommandiez très instamment à Dieu ; car je vous avertis que ce sermon que je vous ai fait sera le dernier que je ferai jamais en ma vie. Je prends donc ici congé de vous, vous remerciant derechef de l'honneur que vous m'avez fait et me recommandant très affectueusement à vos prières, à tous en général et à chacun en particulier. Cela dit, il descend de chaire et prend la route de Perpignan, où il mourut d'une heureuse mort, le vingt-unième du même mois, cinq jours après sa prophétie, en ce même couvent qu'il avait fondé par ses travaux et honoré par ses prédications et belles œuvres qu'il y composa. On garde encore jusqu'aujourd'hui en la bibliothèque de ce couvent un livre écrit de sa main qui n'a point encore été imprimé, et qui montre, à ce que dit le Père Luc de Montoya, le grand trésor et amas de science qu'il avait entassé dans son esprit, et la grande lecture dont il était imbu. Il est dédié à un évêque d'Elne, son grand ami. Au reste, le même jour que le Père Valdès mourut en Espagne, on fit les obsèques en France d'un grand seigneur qui était mort en une ville près de Narbonne, où il avait la plupart de ses biens ; et comme Narbonne et le comté de Roussillon sont fort proches l'un de l'autre, il se trouva à ses funérailles un bon nombre de seigneurs et de gentilshommes espagnols qui étaient parents du défunt. Il y eut aussi un de nos frères qui fut prié d'y faire l'oraison funèbre; lequel ayant harangué, après toute la cérémonie faite, on le vit tout à coup comme ravi ou tombé en une profonde extase qui dura quelque espace de temps ; d'où étant revenu à soi-même, il dit à l'étonnement de tous ceux qui étaient là : « Béni soit Dieu ! aujourd'hui l'âme du Père Pierre Valdès est entrée au ciel ! » Prophétie qui fut trouvée véritable par la confrontation du jour et de l'heure où ce bon Père était mort. Ces seigneurs espagnols étant depuis retournés à Perpignan, et s'en étant enquis fort curieusement, trouvèrent qu'il était trépassé à la même heure que ce prédicateur de notre ordre en ce sien transport d'esprit avait prédit par où ils crurent que Dieu le lui avait révélé. Ils racontèrent tout le fait aux religieux du couvent, qui louèrent et remercièrent Dieu de l'assurance qu'ils leur donnaient de la gloire du bon Père Valdès, leur conventuel: ce ne leur était pas une petite consolation de savoir qu'ils eussent un si bon ami en la cour du Paradis, en sorte qu'ils tinrent ce bon Père défunt en estime de réputation de saint et de bienheureux. Mais il y a encore une chose bien remarquable racontée par le Père Luc de Montoya au livre IV de sa Chronique générale. Dix-sept ans après la mort du bon Père Valdès, on transféra les ossements des religieux défunts de la sépulture ancienne à un lieu plus honnête, et on trouva le corps du Père Valdès sans aucune marque de corruption, l'habit et cordon tout entiers ; et même que pour s'assurer davantage de ce qu'on voyait, on prit le cordon, et on fit un effort pour tâcher de le rompre ; de quoi jamais on ne put venir à bout: ce qui fut un motif aux Pères de le mettre en un lieu particulier, comme celui dont il avait plu à la divine bonté de découvrir la sainteté par des signes si évidents ».

Archives des Pyr.-Or., B. 433. — *Semaine religieuse* du diocèse de Perpignan, n° du 13 avril 1901.

VALLGORNERA (Jacques de), chevalier, appartenait à la famille des seigneurs du lieu ou château de Vallgornera, situé dans la paroisse de Peralada (Espagne). Il vint s'établir en Roussillon, sur le déclin du XIIIe siècle, à la suite du mariage qu'il contracta avec Sibylle, fille de Simon de Vilallonga, héritière du château de Vilarnau-d'Avall, qui se trouvait entre Canet et Castell-Rossello.

Archives des Pyr.-Or., B. 190, G. 292.

VALLGORNERA (François de), petit-fils du précédent, chevalier et seigneur de Vilarnau-d'Avall vivait vers la fin du XIVe siècle. Il passa dans le royaume de Naples et en [illegible]cile, à la suite d'Alphonse V, mourut dans ce p[illegible] et laissa un fils du nom de Jean qui vit les bi[illegible]et les revenus qu'il possédait dans le Roussillon, c[illegible]fisqués par Louis XI, en 1464. Le fils de ce dernier[illegible]al de Vallgornera, vendit son fief de Vilarnau[illegible]1486, à la communauté ecclésiastique de Sain[illegible], de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 299, 4[illegible] Titres de famille), 775, G. 292.



VALLGORNERA (Simon de), frère du précédent, épousa, le 15 septembre 1405, Sibylle dez Fonts, fille unique et héritière de Jaubert dez Fonts, seigneur de Ponteilla. Le jour même du mariage, Jaubert dez Fonts fit donation à sa fille du lieu et territoire de Ponteilla, avec toute juridiction. Sibylle et son mari entrèrent immédiatement en possession de cette seigneurie, car Simon de Vallgornera prend le titre de seigneur de Ponteilla dès l'an 1409, bien que son beau-père et sa belle-mère aient longtemps survécu à la donation de l'an 1405. Françoise dez Fonts, mère de Sibylle, ne mourut qu'en 1434. Quant à Jaubert dez Fonts, il était déjà décédé en 1410. Simon de Vallgornera, à l'exemple de son frère François, passa en Italie au service du roi Alphonse d'Aragon. Ce prince le récompensa de ses brillants services militaires, en lui accordant une pension viagère de vingt-trois livres et demie, par une charte datée de Gaëte, le 10 juillet 1422. Simon de Vallgornera s'était conduit vaillamment dans les combats livrés par Alphonse V, lors de la conquête du royaume de Sardaigne. Il avait fait encore preuve de valeur dans les sièges de Calvi, de Bonifacio (Corse) et au royaume de Naples où il pénétra, escortant le roi d'Aragon, avec une forte compagnie d'armes. Simon de Vallgornera servit en Italie dans l'armée d'Alphonse le Magnanime, jusqu'en 1428. A cette date, il fut de retour en Roussillon. « Simon de Vallgornera et Sibille, dit l'historien Alart, n'avaient qu'une fille du nom de Marguerite qui épousa, le 27 août 1427, le chevalier Pierre del Redon, fils du chevalier Jacques del Redon se disant seigneur de Calce. Parmi les témoins du contrat figurent Bérenger Blanca, damoiseau, Bernard d'Urg, chevalier, et Antoine de Vallgornera, tous parents de Marguerite. Quant à Simon et à son épouse, on les trouve encore vivants un an après ce mariage, et la possession de la seigneurie de Ponteilla semble s'être continuée pour eux jusqu'à la mort de Françoise dez Fonts, arrivée au commencement d'avril 1434. Nous ne savons pas si Simon de Vallgornera lui survécut, mais il paraît bien que ses droits et ceux de son épouse sur Ponteilla reposaient sur la personne de sa belle-mère avec laquelle ils se seraient éteints. »

Archives des Pyr.-Or., B. 232, E. (Titres de famille), 775. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

VALLGORNERA (Jean-François de), chevalier, seigneur du château de Vallgornera (Espagne), était fils de Jacques de Vallgornera et de Brigitte. Il épousa, le 1er juin 1499, Elisabeth, fille du chevalier Barthélemy Jaubert. De cette union étaient issus deux fils : Jean et Cosme qui devinrent la tige des branches de la maison de Vallgornera, continuée en Roussillon jusqu'au XVIIe siècle.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 775.

VALLGORNERA (Jean de), chevalier, seigneur du château de Vallgornera et fils aîné du précédent, contracta alliance, en 1522, avec Catherine de Foixa, fille de Jean de Foixa. Celle-ci, qui était déjà veuve en 1541, ne laissa qu'un fils Galcerand, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 775.

VALLGORNERA (Galcerand de), fils et héritier du précédent, unit ses destinées, en 1550, à celles de Lucrèce de Llupia, la fille du procureur royal François de Llupia (voir ce nom) et d'Angèle Xanxo, son épouse. Avec lui finit la branche aînée de la maison de Vallgornera, car à sa mort il ne laissa que deux filles : Angèle qui épousa Michel de Blanes et Maciana qui contracta alliance avec Mathias de Oris. Galcerand de Vallgornera étant décédé en 1595, fut enseveli dans le caveau que sa famille possédait dans l'église du monastère Saint-François (hôpital militaire). Sa veuve Lucrèce, qui mourut le 6 août 1603, fut aussi inhumée dans ce même tombeau. Elle laissa tous ses biens à ses petites-filles Mancia, Isabelle, Lucrèce, Marie, instituant au préalable légataire universel, son gendre, Mathias de Oris.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 430, 435, E. (Titres de famille), 775.

VALLGORNERA (Cosme de), auteur de la branche cadette de la maison de Vallgornera, était le second fils de Jean-François de Vallgornera et d'Elisabeth Jaubert. Il eut un fils appelé Benoît, dont la notice suit et qui fut son héritier.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 775.

VALLGORNERA (Benoît de), fils du précédent, épousa, en 1572, Raphaëlle, veuve d'Ange Riu, bourgeois de Perpignan. Devenu veuf, il convola en secondes noces, en 1578, avec Isabelle Domenech, la fille du chevalier François Domenech, et de cette union naquirent : Contesina, qui épousa, en 1617, Pierre Canta, et Scipion, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 775.

VALLGORNERA (Scipion de), fils du précédent, avait contracté un premier mariage avec Guiomar N. qui lui donna un fils, Antoine, dont la notice suit. Il convola en secondes noces, en 1600, avec Antoinette de Millas, qui était domiciliée à Bésalu. Scipion de Vallgornera eut du second lit un fils, Joseph, décédé sans descendance en 1630, et une fille, Marie-Anne, qui épousa Michel Çalba. Scipion de Vallgornera mourut le 7 février 1628. Il fut inhumé dans le caveau que sa famille possédait dans la chapelle de Notre-Dame de la Miséricorde, érigée dans l'église des Dominicains de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 775.



VALLGORNERA (Antoine de), fils de Scipion et de Guiomar, testa, en 1630, en faveur de son neveu Michel Çalba de Vallgornera, fils d'autre Michel Çalba et de Marie-Anne de Vallgornera. Ce dernier, qui devint chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, fut un des deux plénipotentiaires que le gouvernement espagnol délégua aux conférences tenues à Céret, en 1660, pour s'occuper de la grave question de la délimitation de la frontière. Les historiens le représentent comme un homme d'un caractère sérieux, austère, qui fit assaut d'érudition avec le savant Marca, durant la tenue de ces célèbres conférences. Ce diplomate ne laissa qu'une fille, Catherine, qui épousa Bernard-Augustin Lopez de Mendoça, comte de Robles, baron de Gariell. Durant les guerres qui suivirent l'annexion du Roussillon à la France, les biens que la famille de Vallgornera possédait à Corneilla-de-la-Rivière furent attribués à Joseph de Ximenès, colonel du régiment Royal d'Infanterie-Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 775.

VALLS ou **WALLS (Raymond)** fut mis à la tête de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, le 9 février 1114. Le *Gallia christiana* le fait moine de la Grasse et dit qu'il est mentionné dans une charte de la deuxième année du règne de Louis VII, *le Jeune*, en 1138. La *Chronique Colbertine* le porte comme ayant administré le monastère pendant dix-neuf ans. D'après les nouveaux éditeurs de l'*Histoire de Languedoc*, Raymond Valls n'aurait gouverné l'abbaye du Canigou que durant dix années. Raymond Valls, de La Grasse, serait le premier abbé venu de ce couvent à Saint-Martin, après que le comte Bernard-Guillaume, le 12 février 1114, eut donné le monastère de Saint-Martin à l'abbaye de La Grasse, afin que désormais l'abbé de Canigou fut exclusivement élu parmi les moines de la Grasse.

Baluze, *Miscellanea*, t. IV. — *Histoire générale de Languedoc*, t. V, col. 50. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1110.

VALLS (Antich), chanoine de la Réal, fut préposé à l'office de la « cabiscolie » de cette antique collégiale, le 20 novembre 1586. En 1609, il devint archidiacre de Conflent, à la suite de la nomination de Philippe Jordi, titulaire de cette dignité, à l'évêché de Laxano. L'archidiacre Antich Valls était, en outre, sous-collecteur de la Chambre apostolique. De mœurs faciles, il contrevint aux ordonnances de l'évêque d'Elne, François de Véra, défendant aux clercs d'assister, sous peine d'excommunication, aux spectacles et aux représentations mondaines. Malgré les prohibitions épiscopales, Antich Valls ne craignait pas de se rendre, chaque jour, dans les lieux d'amusements publics. Le 25 avril 1614, il fut expulsé du chœur de Saint-Jean, comme coupable du délit d'infraction aux règlements diocésains. Antich Valls mourut le 9 décembre 1619.

Archives des Pyr.-Or., G. 25, 123, 241, 389, 397.

VALLS DE FLUVIA (Ignace-Sigismond de), religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, fut pourvu, en 1725, de la charge de grand sacristain de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. Promu à la dignité abbatiale de Saint-Martin du Canigou, à la mort d'Augustin de Llamby, il prit possession de ce monastère, le 1er mai 1729. Ignace de Valls mourut en 1744 et eut pour successeur Jacques de Bombes.

Archives des Pyr.-Or., H. 154.

VANDENESSE (Guillaume de), né à Gray, en Franche-Comté, était frère de Jean de Vandenesse, surintendant de la maison impériale de Charles-Quint. Guillaume de Vandenesse partagea avec lui la confiance de ce prince, qui le fit son aumônier et le nomma ensuite évêque de Coria. Ce prélat fut appelé au siège d'Elne en 1524, selon les registres du Vatican. Il entra dans son nouveau diocèse, le 22 avril 1525. Le 29 décembre 1527, Guillaume de Vandenesse fut reçu avec la solennité d'usage à Perpignan. Le 14 janvier 1528, il réconcilia l'église de Sainte-Marie de Mailloles. Guillaume de Vandenesse se trouvait encore sur les registres de l'évêché d'Elne jusqu'au mois d'août de l'année 1529. Un mois plus tard, Ferdinand de Valdès recueillit sa succession.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

VAN EYNDE (Jean), fondeur de cloches, est plus connu sous le nom de *Joannes a Fine*. Les clochettes qui portent la signature *A Fine*, du fondeur Van Eynde, ont été, à plusieurs reprises, l'objet de curieuses notices dans le *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. x, p. 63 ; t. xii, p. 216 ; t. xiii, p. 65, 217 ; t. xiv, p. 111. L'abbé Morillot a donné un relevé des clochettes connues de *Joannes a Fine* dans l'*Etude sur l'emploi des clochettes*, Dijon, 1888, p. 169-170. En 1892, Berthelé, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* a signalé deux autres sonnettes à main du même fondeur, l'une datée de 1551, l'autre de 1555. La cathédrale d'Elne et l'église de Casteil conservent chacune une clochette de cet artiste. Celle d'Elne fut fondue en 1554.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

VAQUER (Jean), docteur en droit civil et en droit canon, avait été revêtu, par le roi Alphonse V, de la charge de *corregidor* de la ville de Perpignan. Il exerçait à ce titre les fonctions de juge, d'administrateur et de chef du corps municipal. « Dans ces



honorables et difficiles fonctions, dit Mgr Tolra de Bordas, Jean Vaquer sut toujours concilier la justice et la bonté. Mais l'esprit du mal qui, dans tous les temps, ne cherche qu'à troubler la paix et à empoisonner le bonheur des hommes vertueux, alluma le tison de l'envie dans le cœur de plusieurs habitants de cette ville, et fut trop bien servi par de malheureuses circonstances. En effet, sur ces entrefaites, un crime entraînant la peine capitale fut commis à Perpignan, et plusieurs citoyens, excités par l'enfer, en accusèrent le *corregidor* D. Jean Vaquer, qui l'avait appris par la voix publique. Bientôt le gouvernement en fut instruit, et, sous la direction de l'Infant, on commença sans délai d'instruire sommairement le procès. Les faux témoins ne manquèrent pas pour accabler l'innocent ; si bien que, l'enquête et l'instruction terminées, l'infortuné *corregidor* fut condamné à la peine capitale et l'arrêt confirmé par le roi d'Espagne. Comme Don Jean Vaquer était très dévot à saint Antoine de Padoue, il ne se lassait pas d'implorer le secours de sa puissante protection dans une telle extrémité. Enfin, le jour de l'exécution arriva. Le condamné avait gravi les degrés de l'échafaud ; déjà il était entre les mains du bourreau, et il n'attendait plus que le coup qui devait le mettre en possession de son éternité, lorsque les nombreux spectateurs de cette scène lugubre furent tout à coup saisis de stupéfaction et de frayeur : on vit saint Antoine de Padoue apparaître dans les airs, descendre précipitamment et s'arrêter sur l'échafaud, où il arracha des mains de l'exécuteur le malheureux condamné, qu'il éleva un instant avec lui dans les airs, le transportant ainsi jusqu'à l'église du couvent de Saint-François, où il ne le déposa que devant l'autel de saint Antoine de Padoue. C'est ainsi que ce grand saint voulut témoigner à un de ses clients l'efficacité de sa confiance, en répondant à son appel et se montrant l'avocat des innocents et le soutien des malheureux. Le roi d'Aragon, ayant eu connaissance de l'événement merveilleux qui avait délivré Don Jean Vaquer, le déclara libre, reconnut son innocence que le ciel avait pris soin de proclamer aux yeux de tous et le fit réintégrer dans ses hautes fonctions de *corregidor* et dans tous les honneurs dont il jouissait. Quant à celui-ci, on devine quels durent être ses sentiments de reconnaissance et de piété ; aussi voulut-il les perpétuer en faisant élever sans retard, pour l'autel de son grand Protecteur, un nouveau retable, sur lequel fut sculptée en relief la scène de sa délivrance miraculeuse. »

Tolra de Bordas, *L'Ordre de saint François d'Assise en Roussillon.*

VASSAL (Jean-Emmanuel-Henry) naquit à Perpignan, le 21 décembre 1743. Il était fils de Henry Vassal, marchand-*mangonnier*, et de Françoise Blazy. Jean Vassal embrassa la carrière ecclésiastique, et le 9 juillet 1779, l'autorité diocésaine le plaça à la tête de la paroisse de Saint-Jacques, à Perpignan. Ayant refusé de prêter le serment à la Constitution civile du clergé, il fut forcé de s'expatrier. Jean Vassal vécut en Espagne durant la Terreur et le gouvernement du Directoire. Il rentra de l'exil durant l'an IX de la République. Après le Concordat, il devint succursaliste de l'église Saint-Jacques qu'il dirigea jusqu'au 15 juin 1816, date de sa mort. Jean Vassal était vénéré de ses paroissiens. Son corps avait d'abord été inhumé *au camp d'en Fourquet* (cimetière de l'Est). Le lendemain des obsèques, des habitants de Saint-Jacques se rendirent, durant la nuit, au lieu de la sépulture de leur ancien pasteur, exhumèrent son cadavre, le portèrent dans l'église paroissiale et l'ensevelirent dans un caveau souterrain, creusé sous l'ancienne chapelle du Dévot Crucifix, dite de la *Sanch Vella* (chapelle Saint-Ferréol actuelle). Jean Vassal avait été nommé chevalier du Lys le 1[er] septembre 1814, et chanoine honoraire, le 31 janvier 1816.

Archives de la famille et de l'église de Saint-Jacques de Perpignan.

VASSAL (Jacques) naquit à Perpignan, le 21 avril 1831. Il était l'aîné des quatorze enfants issus de l'union contractée entre Bonaventure Vassal, marchand-droguiste, et Marguerite Coder. Après de bonnes études classiques, faites successivement au Petit-Séminaire de Prades et à celui de Montolieu (Aude), Jacques Vassal se rendit à Bordeaux pour compléter son éducation commerciale. Il demeura dans cette ville jusqu'au jour où il recueillit la succession de son père, à la tête de l'importante maison de fabrique de chocolat Vassal-Frigola, fondée à Perpignan en 1696. Tout en donnant ses soins aux affaires du négoce, Jacques Vassal, dont l'esprit curieux était avide de connaître le passé de la province, rechercha dans les archives des documents de nature à éclairer l'histoire du Roussillon. Il dirigea plus spécialement ses investigations du côté de l'histoire religieuse de la province et publia : *Les origines chrétiennes du Roussillon : Notre-Dame dels Correchs, son nom, son église, sa statue et son culte*, Perpignan, 1890 ; *Une inscription romaine au musée de Perpignan*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. I ; *Un pèlerinage roussillonnais à Saint-Jacques de Galice en 1482*, id. ; *Epilogue du drame des poisons en Roussillon* (1682-1724) ; *Les léproseries du Roussillon au moyen-âge*, id. t. II ; *L'Ascia et la pierre tombale trouvée dans le vieux Saint-Jean*, id. Les archives personnelles de Jacques Vassal contiennent de nombreux manuscrits, dont la publication fournirait des con-

tributions précieuses à l'histoire religieuse du Roussillon. Il mourut à Perpignan le 24 novembre 1901.

VELASQUEZ (Etienne), religieux bénédictin de Montserrat, fut désigné, en 1653, pour prendre le gouvernement de l'abbaye de Saint-Génis-des-Fontaines. Ce prélat ne put, à cause de la guerre, entrer en possession de ce monastère que l'ancien abbé, Placide Puyo, continua à administrer.

Gallia christiana, t. VI, col. 1109.

VELEZAR (François), moine de l'abbaye de Montserrat, fut nommé abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1637, après avoir, au préalable, exercé diverses charges dans son monastère.

Gallia christiana, t. VI, col. 1108.

VERA (François de), né à Xérez, en Andalousie, religieux de l'Ordre de la Merci, évêque de Madaure, coadjuteur de l'archevêque de Séville, fut nommé au siège d'Elne par le roi d'Espagne en 1613. Le 27 juillet de cette année-là, François de Vera prêta serment par procureur et fut admis à la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, à Perpignan. Le 1er août, ce prélat fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Une cavalcade alla le chercher hors des murs de la cité et le conduisit jusqu'en face de la maison de Grimau (rue Mailly). Quatre jours après, la communauté ecclésiastique de Saint-Jean offrit au nouvel évêque un cadeau de joyeux avènement. Le présent était composé de deux superbes moutons, d'une douzaine de chapons et de deux douzaines de poulets. Prélat de mœurs austères, mais d'humeur vive, François de Vera supportait mal la contradiction, surtout quand il s'agissait des droits de l'Eglise et de la décence due aux cérémonies religieuses. A peine arrivé, il entra en guerre ouverte avec l'Hôtel de ville. « A la suite d'une cérémonie religieuse, raconte M. le chanoine Torreilles, durant laquelle il avait remarqué que les membres des confréries et les fabriciens qui se tenaient dans le chœur parlaient sans cesse, ne mettaient qu'un genou en terre pendant l'élévation pour se relever aussitôt et reprendre la conversation interrompue. Monseigneur fit enlever tous les bancs de ces chrétiens peu respectueux. Les consuls qui avaient là leur place se plaignirent, et quand leurs délégués parurent à l'évêché, le fougueux prélat déversa sur eux sa colère. Dans aucune partie du monde, disait-il, je n'ai rencontré un peuple si peu chrétien et si peu respectueux de l'honneur dû au culte divin et à ses prélats ». François de Vera « jeta l'interdit sur les églises de la ville, poursuit M. Pierre Vidal dans son *Histoire de la ville de Perpignan*, et cela, parce que plusieurs bourgeois avaient été excommuniés pour avoir délivré un de ses prisonniers ; l'un des excommuniés, qui assistait aux offices, fut expulsé, et on ne laissa pénétrer dans les églises que les individus porteurs de la *bulle de la Croisade* (8 décembre 1613). Cet interdit fut levé pendant l'office célébré le 10 décembre, en l'honneur de la fête des saintes Eulalie et Julie, patronnes du diocèse... Le 19 janvier 1614, François de Vera faisait publier l'ordre d'assister, à peine d'excommunication, à l'office et à la procession célébrée à Saint-Jean le jour de Saint-Sébastien ; c'est ainsi encore qu'il avait défendu aux prêtres, toujours à peine d'excommunication, d'aller au théâtre. L'archidiacre Valls, qui apparemment avait du goût pour la comédie, ne tint aucun compte des prescriptions de l'évêque, et celui-ci le fit donc simplement expulser du chœur de la Cathédrale (25 avril 1614). A leur tour, les autorités civiles eurent à endurer les coups de l'autorité épiscopale. En effet, le jour de l'Ascension, l'évêque excommunia le gouverneur et les trois consuls de Perpignan, parce qu'ils s'étaient placés comme lui dans le cancel de la cathédrale, vis-à-vis de son trône, et qu'ils refusèrent de sortir de ce lieu malgré ses ordres réitérés. [Cela] indisposa une partie du clergé de Perpignan contre l'évêque et amena des scènes d'une scandaleuse violence dans l'église même de Saint-Jean. L'évêque avait fait placer dans le chœur un nouveau siège épiscopal plus élevé que celui dont se servaient ses prédécesseurs. Quelques chanoines en éprouvèrent un indicible ressentiment. Furieux, armés de haches, ils entrèrent dans le chœur et s'acharnèrent contre le siège, qu'ils firent voler en éclats. Des bénéficiers, témoins de cette scène odieuse, représentèrent doucement aux irascibles chanoines que ce qu'ils faisaient là n'était pas bien... et qu'ils blessaient singulièrement l'autorité épiscopale. Devant ces justes réprimandes, les chanoines s'arrêtèrent dans leur acte de vandalisme. Ceci se passait le 27 mai 1614. Le lendemain, de bon matin, les chanoines Antoine Ponsich et Gaudérique Roig, deux des coupables, venaient à peine d'entrer dans la cathédrale que le procureur fiscal y entrait à son tour avec ses huissiers. Ils venaient arrêter les rebelles sur un ordre de l'évêque. Le procureur appela à son secours quelques bénéficiers qui étaient présents. Les huissiers purent se saisir de Ponsich, qu'ils menèrent aussitôt en prison. Roig, qui s'était vite aperçu que l'affaire allait mal tourner, prit la fuite, et, tirant un poignard qu'il portait caché sous son manteau, il menaça de tuer quiconque s'approcherait de lui. Peu après, Gaudérique Roig reparut en compagnie de ses complices Montserrat Julia et Melchior Balle. La tête haute... ils portaient sous leur manteau des poignards et des dagues. On ferma aussitôt la porte de la galerie pour leur couper la retraite, et les offi-

ciers de l'évêque, aidés de quelques bénéficiers, essayèrent de s'emparer d'eux. Mais ceux-ci se mirent à brandir leurs armes, menaçant de tuer quiconque les approcherait. On alla prévenir l'évêque de ce qui se passait. Il vint en personne... et pria les trois chanoines de se rendre ; mais ceux-ci, furieux, crièrent qu'ils n'en feraient rien et qu'avant de se laisser prendre, ils tueraient quelqu'un. En ce moment même, l'un d'eux se mit à brandir son poignard avec tant de violence qu'il blessa l'évêque à la main droite... Les bénéficiers présents... mirent la main au collet de ces matamores. L'un fut enfermé dans la cellule où l'on avait jeté déjà Ponsich ; l'autre alla réfléchir dans la *cambra fosca*; et au troisième (Montserrat Julia), l'évêque lui donna pour prison une chambre du palais épiscopal... Montserrat Julia, aidé apparemment par les gens mêmes de l'évêque, s'évada de sa prison quelques heures après ; puis ce fut le tour de ses deux complices, et ceux-ci agirent avec le concours du Gouverneur et du Procureur royal... En effet, le 30 mai... ces deux hauts fonctionnaires étaient venus trouver l'évêque pour implorer sa clémence en faveur des prisonniers... L'évêque se laissa prendre à ces ruses et accorda la faveur qu'on lui demandait. La nuit de ce même jour, le geôlier était gagné par dons ou par promesses, et trois hommes, parents des prisonniers, leur ouvraient les portes de la prison épiscopale. L'évêque fut indigné de se voir ainsi joué par des gens dont la parole aurait dû lui être une garantie... Il frappa d'excommunication les trois coquins... Pendant qu'il... quittait Perpignan pour se retirer à Elne (5 mai) ceux-là intriguaient pour se faire absoudre par l'autorité ecclésiastique supérieure... Le 8 juin, ils se présentèrent effrontément dans le chœur. Les bénéficiers quittèrent l'église ; la plupart des laïques en firent autant. Les intrigants avaient obtenu, de l'archevêque de Tarragone, des lettres d'absolution, à ce qu'ils disaient du moins. Le 25 juillet, les chanoines du chapitre de Saint-Jean vinrent à Elne célébrer l'office... L'évêque profita de leur présence pour faire publier aux vêpres une communication de l'archevêque de Tarragone, où il était dit que les lettres d'absolution obtenues par les quatre chanoines rebelles étaient nulles et subreptices... Le lendemain 31, l'évêque vint à Perpignan pour assister aux obsèques de son official, mort au couvent des Augustins. Pendant qu'il officiait, on lui annonça qu'un grand scandale venait de se produire à Saint-Jean où on avait dû interrompre l'office. La cause en était que le chanoine Ponsich s'était présenté pour assister aux offices, affirmant qu'il avait des lettres d'absolution. Le 27 octobre arriva un mandement de l'archevêque de Tarragone enjoignant aux syndics d'admettre les quatre chanoines aux distributions. Alors, l'évêque leur chercha querelle et les fit emprisonner... On avait rétabli la fameuse *cadira* en mai 1615 ; l'évêque était parti pour Madrid afin d'y régler l'affaire avec le nonce du pape ». Le 11 avril 1615, Félix de Vera fit les honneurs de sa ville épiscopale au cardinal François de Joyeuse qui était de passage à Perpignan. Ce prince de l'Eglise se rendait au sanctuaire de Notre-Dame de Montserrat pour y accomplir un vœu. A son retour d'Espagne, il traversa Perpignan une seconde fois, le 27 avril 1615 ; mais il n'y séjourna point et alla passer la nuit à Rivesaltes, dont il était seigneur. Le 1er juin 1615, François de Vera partit de Perpignan pour Madrid. Il mourut dans la capitale de l'Espagne le 4 juillet de l'année suivante. Ce prélat a composé un traité sur les *Indulgences*.

Archives des Pyr.-Or., B. 440, G. 13, 40, 62, 241, 258, 397. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — P. VIDAL, *Histoire de la ville de Perpignan*. — Abbé TORREILLES, *Testaments des consuls de Perpignan au XVIIe siècle*, dans le *XLIVe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

VERDAGUER (Michel), peintre, revêtit d'or et d'azur, en 1584, le retable et la statue de la Conception Immaculée de Marie, que le sculpteur Barrofet avait construits dans la nouvelle église de Saint-Jean, à Perpignan. Cet artiste travaillait de concert avec Antoine Peytavi. Ensemble, ils s'engagèrent, en 1587, à peindre un retable, que la corporation des bâtiers faisait alors construire.

Archives des Pyr.-Or., B. 435, G. 240.

VERGER (Jean), fondeur, citoyen de Gérone, fabriqua, en 1396, pour l'église d'Elne, des cloches, dont le prix s'éleva à la somme de 448 florins. Deux ans plus tard, le 19 septembre 1398, étant consuls de Perpignan Pierre Rodon, Terrenus Castello, Pierre Andreu, Nicolas Nègre et G. Tiso, Jean Verger fondit la cloche de l'horloge de Saint-Jean, aux frais du consulat. Cette cloche s'étant brisée, on ne sait comment, quelques jours après sa mise en place, les consuls en firent faire une autre, beaucoup plus grande, par le même fondeur. Cette dernière fut fondue le 14 juin de l'année suivante. Quarante-six ans auparavant (9 novembre 1352), sous le consulat de Jean Homdedeu, Ermengaud Marti, Jean Gil, Jean Minyana et Pierre Vivers, avaient été fondues les deux grandes cloches de l'église Saint-Jean de Perpignan. On ignore quel en fut le fondeur. Cette même année 1352, et avant de faire les dites cloches, les mêmes consuls avaient fait couvrir en plomb le clocher de la dite église. On retrouve Jean Verger témoin à un testament fait à Perpignan le 10 janvier 1406. Six jours plus tard, il passa contrat pour la façon d'une cloche destinée à l'église Saint-Martin. Cette cloche

devait être de bon et fin métal, sonnant bien et à l'accord avec la grande cloche de cette église. Les obligations du contrat n'ayant pas été remplies, la cloche fut refusée et Jean Verger dut la refondre (31 janvier 1406). Le 11 avril 1409, les consuls et conseillers de l'Université de Rivesaltes reconnurent devoir à maître Jean Verger la somme de quarante-deux livres barcelonaises, à raison du métal fourni par lui, pour la refonte d'une cloche.

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

VERGÈS (Raphaël), connu sous le nom de Vergès *aîné*, était avocat à Perpignan, avant la Révolution. Ses talents oratoires lui avaient acquis une réputation d'orateur remarquable. Les membres du barreau perpignanais le désignèrent, le 24 octobre 1788, pour être l'interprète des vœux de leur ordre, auprès des juges du Conseil Souverain qui revinrent s'asseoir, ce jour-là, sur les sièges d'où le pouvoir central les avait chassés quelques mois auparavant. Les accents de Raphaël Vergès soulevèrent en cette circonstance d'enthousiastes acclamations. A la suite de graves événements survenus à Perpignan, le 8 juin 1790, après le départ du colonel de Mirabeau, commandant le régiment de Touraine, Raphaël Vergès reçut mission, de la commune, pour se rendre à Paris. Il fut chargé de retracer à l'Assemblée nationale le tableau exact des événements et d'obtenir la clémence du roi en faveur des soldats mutinés. Le 26 juin 1790, Raphaël Vergès monta à la tribune de l'Assemblée nationale et prononça un discours qui fit une telle impression sur l'esprit des députés que ceux-ci en votèrent l'impression. Raphaël Vergès avait uni ses destinées à celles de Mlle Malègue, de Pézilla-de-la-Rivière. De cette union naquit un fils unique, mort célibataire.

Archives de la famille.

VERGÈS (Emmanuel), frère du précédent, vint au monde à Perpignan, le 15 juillet 1759. En 1788, il fut chargé de professer un cours de droit civil à l'Université de Perpignan. En 1792, il recueillit la succession du célèbre magistrat Joseph Jaume à la chaire de droit romain et ne tarda pas à être nommé successivement juge du Tribunal et administrateur du district de Céret. Emmanuel Vergès fut désigné en 1796, pour occuper le siège de Président du Tribunal civil de Perpignan. Deux ans après, il abandonna cette fonction honorable. Il avait été investi de la charge de conseiller à la Cour de cassation, à Paris. Sous l'Empire, Emmanuel Vergès fut élu deux fois sénateur, en concurrence avec Augereau et Macdonald, que Napoléon Ier préféra. En 1808, il fut chargé de promulguer le Code Napoléon en Italie ; il fut promu officier de la Légion d'honneur en 1814. Emmanuel Vergès refusa une place à la Chambre des Pairs que lui offrit Louis XVIII. Il faillit de nouveau être élevé à cette haute fonction en 1830, par le ministère Laffite. Emmanuel Vergès mourut à Paris, le 24 octobre 1835, sans laisser de postérité. Il avait épousé une demoiselle Conte de Bonet.

Archives de la famille.

VERGÈS (Joseph), frère des deux précédents, fut procureur (avoué) près le Tribunal civil de Perpignan. Il se maria à la fille du sculpteur Navarre qui lui donna un fils, Emmanuel. Celui-ci devint le seul héritier du nom patronymique de la maison Vergès. Il fut créé en 1818, par Pie VII, comte Palatin et chevalier de la Milice d'or. De son épouse, Marie Desbœufs, Emmanuel Vergès eut une descendance nombreuse. Le fils aîné portait le prénom du père. Il embrassa la carrière des armes, devint capitaine d'état-major et descendit tout jeune dans la tombe. Deux de ses frères continuèrent la lignée de la famille, le premier en épousant Alphonsine de Ricaudy, fille de l'amiral de ce nom, et l'autre en se mariant à Mlle Bort-Julia.

Archives de la famille.

VERGÈS DE RICAUDY (Christian-Marie-Louis-Emmanuel) naquit à Perpignan le 8 octobre 1857. Il était le troisième enfant d'une nombreuse famille, issue de l'union de Raphaël Vergès et d'Alphonsine de Ricaudy. Le jeune Emmanuel fit de solides études classiques dans des établissements d'instruction secondaire en renom : le Collège de Perpignan, l'Institution Saint-Louis de Gonzague de la même ville ; Sorèze, l'Ecole de la rue des Postes à Paris et la Seyne (Var). Après avoir conquis son diplôme de bachelier ès-sciences, Emmanuel Vergès de Ricaudy affronta les examens d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr. Deux fois il subit avec succès les épreuves écrites du concours. Il était à peine âgé de vingt-cinq ans, lorsqu'il entra comme associé dans la maison de banque de M. Augustin Vassal, qu'il fit prospérer, grâce à ses capacités et aux soins persévérants qu'il apporta dans l'exercice de ses fonctions. C'est dans les travaux des opérations financières que se sont écoulées trente années de l'existence de M. Emmanuel Vergès de Ricaudy. Son activité se dépensa aussi bien en dehors de la sphère des occupations professionnelles. De nombreuses sociétés de bienfaisance, plusieurs groupements intellectuels, des mutualités sollicitèrent et obtinrent d'Emmanuel Vergès de Ricaudy le concours de sa personne, la lumière de ses conseils ou l'autorité de sa direction. Déjà, en 1880, on le trouve à la tête de la *Société Philharmonique de Sainte-Cécile*. En 1884, il fut nommé Président du *Club Alpin français, section du Canigou*. Il occupa durant cinq années

cette situation et devint ensuite administrateur de l'Association. *Les Patriotes du Roussillon* élurent Emmanuel Vergès de Ricaudy pour leur vice-président, le 5 octobre 1890, et la *Caisse d'Epargne de Perpignan* le compta aussi au nombre de ses Directeurs, avant de le choisir pour son vice-président. A la même époque, il fut nommé président de la société chorale l'*Orphéon* de Perpignan. En 1897, l'*Association amicale des anciens élèves de Saint-Louis* le plaça à sa tête, en le choisissant pour son président. En 1904, ce groupe renouvela à M. Emmanuel Vergès de Ricaudy le témoignage de sa considération en l'élevant et en le conservant à la présidence, durant quatre années consécutives. A la mort d'Albert Passama, président de la société *Saint-Joseph*, les membres de cette mutualité ne crurent pas faire de meilleur choix qu'en donnant sa succession à Emmanuel Vergès de Ricaudy. Et lorsque, en 1906, la *Société d'Etudes Catalanes* se fonda, Emmanuel Vergès de Ricaudy se chargea de la présidence qu'on lui demandait instamment d'accepter. *La Roussillonnaise*, fédération des sociétés de secours mutuels du département lui avait confié en 1907 la charge importante de trésorier-général. Emmanuel Vergès de Ricaudy ne fut pas seulement homme d'action. Il consacra ses loisirs aux lettres et à la science. L'histoire locale est redevable à sa plume de trois ouvrages dont la facture dénote chez l'auteur une réelle compétence technique: *Notice historique sur la section du Canigou depuis sa fondation jusqu'à ce jour*, Perpignan, Imprimerie de l'*Indépendant*, 1906; *Notice historique sur la Caisse d'Epargne de Perpignan*, Comet, 1908, et la *Toponymie du Roussillon*. Emmanuel Vergès de Ricaudy mourut à Perpignan le 18 janvier 1911.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

VERGINIS (Emmanuel) naquit à Perpignan en 1804. Ayant embrassé la carrière musicale, il fut nommé maître de chapelle à la cathédrale de Perpignan en 1834. En 1838, Verginis fut appelé à occuper le fauteuil de chef d'orchestre du Théâtre municipal et remplit cette honorable fonction durant douze années. Ce fut sous sa direction qu'eut lieu la création, dans Perpignan, des grands drames lyriques dus au talent des meilleurs écrivains de musique que produisit la première moitié du XIXe siècle. « C'étaient là, disait-il lui-même, ses plus beaux titres de gloire. » Verginis fut en relations constantes avec Auber qui l'honora d'une particulière amitié. Il prêta toujours un concours dévoué aux fêtes et aux concerts donnés dans les églises, les chapelles ou les soirées musicales. Verginis mourut à Perpignan le 19 décembre 1872.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

VERGUER (Antoine), fondeur, originaire de Gérone, fit une cloche, en 1419, pour l'église Saint-Mathieu, de Perpignan. On est fondé à croire qu'il y avait un lien de parenté entre ce fondeur et Jean Verger (voir ce nom), aussi fondeur de cloches de Gérone, que l'on trouve en Roussillon quelques années plus tôt.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

VERNET (Pons I de), seigneur roussillonnais, vivait à Torreilles, vers le milieu du XIIe siècle. En 1157, il inféoda, de concert avec son fils Ermengaud, une maison située à Saint-Laurent-de-la-Salanque et la céda à Raymond de Saint-Laurent et à Guillaume, son frère.

Archives des Pyr.-Or., B. 50.

VERNET (Ermengaud de), fils du précédent, acquit, par voie d'achat, des fiefs nombreux à Torreilles. Ce chevalier épousa en premières noces, Ava. Resté veuf, il convola en deuxièmes noces avec Saurimonde, fille d'Arnaud d'Avinyo et de Marie de Peralada (château de Torreilles), celle qui devait être l'héroïne de la légende attachée au nom du troubadour Guillaume de Cabestany. Elle apporta en dot à son époux des droits et des revenus à Torreilles, Saint-Etienne, Villelongue. Sainte-Marie-la-Mer et Bigaranes. Ermengaud de Vernet, de son côté, donna à Saurimonde son château de Barres avec tous les revenus qu'il percevait à Salses et à Garrius. Un fils, Pons, dont la notice suit, naquit de l'union d'Ermengaud de Vernet et de Saurimonde. Celle-ci, à la mort de son mari, épousa Raymond de Castell-Rossello (voir ce nom). Elle apporta en dot tous ses biens de Torreilles, et son nouvel époux lui fit donation de son honneur de Cosprons et de ses droits sur le territoire de Sainte-Marie de Palol.

Archives des Pyr.-Or., B. 45-51.

VERNET (Pons II de), chevalier, fils du précédent et de Saurimonde d'Avinyo, combattit contre les croisés commandés par Simon de Montfort. Il eut des rapports avec les hérétiques Albigeois, et en 1260, quarante ans après sa mort, un procès d'inquisition fut ouvert contre lui. « Les deux inquisiteurs dominicains, dit B. Alart, Pierre de Cadireta et Bernard dez Bach, commissaires du Saint-Siège dans les Etats du roi d'Aragon,... prouvèrent par des témoignages... que feu Pons de Vernet avait reçu chez lui, recelé, soutenu et fréquenté des hérétiques (Albigeois), leur avait fait du bien et *les avait adorés*, par quoi il constait qu'il avait cru à leurs erreurs, *sans qu'il put conster qu'il s'en fut confessé* ni qu'il en eut fait pénitence. C'était plus qu'il n'en fallait pour que tous les biens du dit défunt Pons fussent confis-

-qués de droit au profit du trésor royal, sans préjudice des mesures que l'autorité ecclésiastique allait prendre contre les restes du chevalier hérétique, et de la tache d'infamie qui allait rejaillir sur ses descendants. » De son épouse, dont le nom est inconnu, Pons II de Vernet laissa un fils appelé Pons III de Vernet, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 50. — Alart, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de de Roussillon et de Cerdagne.*

VERNET (Pons III de), chevalier, fils du précédent, « jouissait, raconte l'historien Alart, de la plus grande faveur auprès de Jacques d'Aragon, car il figure, comme témoin, dans presque toutes les chartes de ce roi, datées de Perpignan. Dans le mois de janvier de l'année 1260, on le voit tout occupé d'achats de terrains à Canamals et dans d'autres parties de la Salanca pour la construction du ruisseau de ses moulins de Torreilles, et au mois d'avril suivant, on le voit signer tranquillement un privilège pour ses vassaux de Millas. Le 7 des ides d'avril 1260, les co-seigneurs de Millas, Pons de Vernet et Guillem-Hugues, seigneur de Serralonga et de l'*honor de la Tour* dans la ville de Millas, accordèrent ou confirmèrent divers privilèges aux habitants de cette ville. Les deux seigneurs prirent à leur charge la construction et l'entretien du four destiné à la population, en se bornant à prendre pour droit du fournage un pain sur vingt ; ils devaient également y faire cuire gratuitement les *formatjades*, *panades* et *flahons* de tout le peuple de Millas. Les habitants conservaient d'ailleurs le droit d'avoir des fourneaux particuliers dans leur maison, pour y faire cuire toute espèce de pain, sauf le pain de froment *(pa de fleca)* destiné à la vente. Le même jour, d'accord avec les habitants, il établit un ban ou tarif d'amendes et nomma un banner « pour la répression des délits ou dommages commis dans les propriétés situées au territoire de Millas. Tout délinquant, qu'il fut de la ville ou étranger, devait d'abord restituer le dommage et payer ensuite le ban, ou bien entrer, pour un temps que *deux prohomens de Millas* devaient déterminer, dans le *costell* ou carcan construit à frais communs par les deux seigneurs qui devaient aussi se partager le produit des amendes et des justices. Le roi voulut bien se sentir touché de miséricorde pour ce seigneur ; il lui restitua tous les biens de son père par une charte datée de Barcelone, la veille des nones d'octobre 1260, en le déclarant, lui et les siens, absous à tout jamais de toute tache d'infamie pour le fait des crimes et de la condamnation de son père. Mais cette miséricorde n'était guère désintéressée et, pour cette restitution et toutes ces grâces, le fils de Pons de Vernet devait payer au roi 22.000 sols de Malgone. Cette somme énorme n'était pas facile à trouver alors en Roussillon, même pour un aussi grand seigneur. Pons de Vernet fut obligé de vendre la majeure partie de ses biens, et il mourut misérablement moins de deux ans après. Dès le mois d'octobre (15 des calendes de novembre 1260), on le voit vendre à l'abbaye de Fontfroide, on ne sait pour quelle somme, tous les revenus et droits seigneuriaux qu'il possédait à Vingrau. Six jours après,... il vendait, pour le prix de 22.250 sols barcelonais couronnés, le quart des *agrers* du vignoble et d'autres droits de Vernet, à cinq habitants de Perpignan... La vente du domaine de Vingrau fut ratifiée par le roi, le 5 des ides de novembre et, le 6 des ides de janvier suivant, par une déclaration datée de Perpignan, les deux inquisiteurs reconnurent à Pons de Vernet, que... le roi d'Aragon et l'infant Pierre son fils lui avaient restitué tous les biens de son père... Pons de Vernet avait été surpris au milieu des travaux de construction du ruisseau des moulins de Torreilles, lorsque la sentence des inquisiteurs avait été prononcée contre son père. Le manque d'argent et les embarras de toute sorte qui vinrent l'assaillir à cette occasion suspendirent sans doute son entreprise, mais il ne l'avait pas abandonnée et il semble même que, se voyant déjà sur le point de quitter le Roussillon, il eut à cœur de la terminer pour laisser au moins ce souvenir de son administration de l'importante seigneurie de Torreilles. Ce fut dans ce but que, le 11 des calendes d'octobre 1261, il abolit la banalité du four de Torreilles, en laissant désormais à tous les habitants pleine liberté de faire cuire leur pain comme ils l'entendraient. Cette concession fut faite avec la condition que chacun des habitants de Torreilles, à perpétuité, serait tenu de faire au seigneur une journée de travail, entre la fête de Pâques et la Pentecôte, pour l'entretien du ruisseau seigneurial, au-dessous des moulins et dans le territoire de la paroisse. » Le 14 novembre 1261, Pons III de Vernet échangea avec le comte d'Empories, Pons-Hugues, les châteaux et lieux de Millas, Torreilles, Vernet, Tautavel, ses revenus de Salses et Céret contre le château et la ville de Cerdagne. Pons III de Vernet avait épousé Jusiana. Celle-ci lui donna trois enfants : Pons IV de Vernet qui était, en 1273, religieux au couvent des Frères-Mineurs de Perpignan, Alamanda, épouse de Guillaume de Canet, et Brunissende.

Archives des Pyr.-Or., B. 50, 51, 56. — Alart, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne.* — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série. — Abbé J. Capeille, *Etude historique sur Millas.*

VERNET (Pierre de) fut nommé abbé de Saint-Martin du Canigou, le 4 juin 1339. Le 21 mai de



l'année suivante, ce prélat accorda aux habitants de Vernet, ses compatriotes, un privilège qui réglementait l'administration civile de leur communauté séculière. Il mourut le 2 janvier 1347 et eut Raymond Patau pour successeur, sur le siège abbatial de Saint-Martin du Canigou.

Abbé Font, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Martin du Canigou.*

VERNET (Jean de), élu abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1661, mourut avant d'avoir accompli les années de son triennat.

Gallia christiana, t. VI, col. 1109.

VERNIOLA (Bertrand de), chevalier et conseiller du roi Pierre-le-Cérémonieux, suivit et servit ce prince dans l'expédition militaire qu'il avait entreprise contre Pierre le Cruel, roi de Castille. Pour récompenser Bertrand de Verniola de ses brillants états de service, le roi d'Aragon lui fit concession d'une rente viagère de trois mille sols sur les revenus de la vallée de Ribes. Plus tard, Pierre-le-Cérémonieux reporta cette rente sur la leude de Puigcerda et sur les revenus royaux de Conat et de Salses.

Archives des Pyr.-Or., B. 110, 121.

VERNIOLA (Arnaud de), chevalier, possédait une partie de la co-seigneurie de Vernet (près de Perpignan), sous le règne de Pierre IV, roi d'Aragon. En 1370, les héritiers de l'infant Ferdinand de Majorque vendirent le château de Calce à Arnaud de Verniola.

Archives des Pyr.-Or., B. 117, 123, 144.

VERNIOLA (Bertrand de), chevalier, occupait la seigneurie de Vernet et de Calce en 1372. Il épousa Sibille qui était veuve en 1394. De leur union naquit un fils appelé François, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 126, 154, 157.

VERNIOLA (François de), chevalier, accompagna Alphonse V dans la guerre de Naples. Il mourut dans un combat naval, en 1432. A sa mort, son fils, Arnaud de Verniola, l'avait déjà précédé dans la tombe. Pierre du Vivier fut l'héritier de François de Verniola. A ce titre, il devint seigneur de Calce.

Archives des Pyr.-Or., B. 239, 254, 268.

VIADER (François), de Villefranche-du-Conflent, prit parti pour le roi d'Aragon, lors de la chute du royaume de Majorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 97.

VIADER (Antoine), *mercader*, de Villefranche-du-Conflent, acheta à Grimaud d'Avellanet, le 1er août 1441, le lieu d'Huyteza, avec toute juridiction civile et autres droits. Cette seigneurie lui fut vendue, sous réserve de la directe de l'abbé de Cuxa pour qui se tenait le lieu d'Huyteza, pour la somme de cent soixante livres barcelonais. Grimaud d'Avellanet aliéna encore à Antoine Viader les revenus qu'il possédait à Urbanya et à Galbe en Capcir. En 1455, Antoine Viader détenait aussi la seigneurie de Rodès et de Ropidéra. Sa fille Catherine contracta alliance avec Georges Andreu, bourgeois de Perpignan. Quant à « la seigneurie d'Huyteza, dit Bernard Palustre, elle passa des Viader aux Alemany, probablement par l'intermédiaire des Cardona, dont un membre, Michel de Cardona, seigneur de Molitg, Campôme, Paracols, Coma et Vall de Conat, avait épousé Claire, nièce d'Antoine Viader. »

Archives des Pyr.-Or., B. 261, 314, 406, 408.

VIADER (Jean), bourgeois de Villefranche, prit parti pour le roi d'Aragon contre la domination de Louis XI. Il mourut vers 1476. Les biens de sa veuve Elisabeth furent mis sous sequestre et confisqués au nom du roi de France.

Archives des Pyr.-Or., B. 302.

VIADER (Narcisse), chanoine de la collégiale Saint-Jean de Perpignan, occupait une chaire de théologie à l'Université de cette ville en 1539. En 1558, il fut pourvu de la sacristie de Baixas. Nommé vicaire-général du diocèse d'Elne, par l'évêque Loup de La Gunilla, Narcisse Viader autorisa, le 12 septembre 1559, l'ermite de Saint-Maurice d'Ille, à construire une chapelle sous le vocable de Notre-Dame de Vie, sur le territoire de Graolera. Narcisse Viader fut élu abbé de la Réal en 1559. Mais son administration pesa lourdement sur les chanoines de cette collégiale. Ceux-ci se plaignirent amèrement, le 15 septembre 1562, des vexations et des charges dont les accablait Sébastien Viader, frère de leur abbé qui remplissait les fonctions de sequestre de la collégiale. Narcisse Viader fut à la tête de l'abbaye de la Réal jusqu'au 28 mars 1563. L'année précédente, ce prélat avait représenté aux cortès de Monzon, l'évêque d'Elne, Loup de La Gunilla.

Archives des Pyr.-Or., G. 24, 149, 389, 441, 723, 879, 903, 1011.

VIADER (Jacques), *mercader*, de Villefranche-du-Conflent, était fils de Jean-Michel Viader et d'Anne. Il contracta alliance, en 1564, avec Gabrielle Bertran, fille de Jean Bertran, du lieu de Catllar.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 783.

VIADER (Barthélemy), bourgeois de Villefranche-du-Conflent, fixa sa résidence à Barcelone où il avait épousé Catherine de Carmona. Il testa à Perpi-



gnan et mourut dans cette ville, le 10 juin 1624, laissant pour héritier universel, son fils Jacques.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 783.

VIADER-RIAMBAU (Joseph), damoiseau de Villefranche-du-Conflent, avait épousé Marie de Fluvia. Il était décédé en 1664. A sa mort, il légua tous ses biens à son enfant unique et impubère Jean. Sa veuve convola en secondes noces avec Joachim Valls-de-Sanclimens, qui était domicilié à Barcelone. Jean Viader de Fluvia testa à Ille, en 1675. Il institua sa mère pour héritière universelle et fit donation à Notre-Dame de Montserrat de la somme de cent doubles d'or.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 783.

VIADER (Joseph) était *batlle* d'Ille-sur-Tet en 1642. De son épouse Françoise, il eut entre autres enfants: Isabelle, qui unit ses destinées à François Réart; Bonaventure, Joseph et Jacques-Etienne. Ce dernier devint son héritier universel et, après avoir contracté alliance avec une demoiselle de la maison Domenech, laissa deux fils: Joseph et Théodore, pourvus du doctorat en droit, et une fille, Marie, épouse de J.-B. Dulçat, avocat et bourgeois noble. Joseph Viader-Domenech, resté veuf, convola en secondes noces avec Isabeau Jaurès, veuve de Jérôme Corneilla, à laquelle il légua son patrimoine. Quant à Théodore Viader-Domenech, il était inscrit comme avocat à la Cour du Conseil Souverain du Roussillon. Il testa en 1729. Il avait épousé Thérèse Reynalt, fille d'un *mercader* de la ville de Perpignan, dont il eut un fils appelé François, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 783.

VIADER (François), domicilié à Ille-sur-Tet, jouissant du privilège de la noblesse du Roussillon, unit ses destinées à Marie Anglade. De son mariage étaient issues: Anne-Marie, épouse de Jean-Pierre Chamayou, de Montalba, et Augustine. François Viader testa le 2 mars 1787.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 783.

VIADER (Jean), occupait, en 1785, le siège de procureur de la viguerie de la Cerdagne française, à Saillagouse.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 783.

VIADER (Joseph), docteur ès-lois, épousa Marie-Catherine d'Ax de Cessales d'Axat.

Généalogie des Dax, barons de Cessales, marquis d'Axat.

VIALAR (François-Mathieu-Joseph), né à Perpignan, le 20 septembre 1754, appartenait à une famille de bourgeois aisés de cette ville. Son père était marchand-droguiste. François Vialar fut tenu sur les fonts baptismaux de l'église Saint-Mathieu par François Terrats *mercader* et par la dame Thérèse Xaupi, veuve de Joseph Xaupi, bourgeois noble et *batlle* de Perpignan. Entré jeune dans la congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne, l'abbé Vialar devint professeur d'humanités au célèbre collège de Lesquille, à Toulouse, où il eut pour élève, de Villèle, qui devenu ministre des finances sous les Bourbons de la branche aînée, lui offrit le siège vacant d'un évêché. François Vialar, dans sa modestie, refusa cette dignité et demanda comme une grâce à son élève qu'il voulut bien élever la cure de la Réal à la première classe, ce qui lui fut accordé. Orateur chrétien en renom et poète distingué, il a été couronné par l'Académie des Jeux Floraux et par celle de Montauban. Cette dernière société savante lui décerna une couronne, en 1779, pour l'ode intitulée *Louis Dauphin père de Louis XVI*, insérée plus tard dans le recueil des *Etrennes roussillonnaises*. François Vialar occupait depuis le 11 octobre 1782, à la collégiale Saint-Jean de Perpignan, un bénéfice qu'il permuta, en 1785, contre une autre prébende ecclésiastique de l'église Saint-Jacques. A l'exemple de la majorité des prêtres roussillonnais, il prit le chemin de l'exil, sous les mauvais jours de la Révolution. Son nom est inscrit sur le tableau des émigrés perpignanais. A son retour d'Espagne, après le Concordat, il fut placé par Ferdinand de Laporte, à la tête de l'une des nouvelles paroisses de la ville. Il avait à recueillir, à la Réal, la succession d'un curé constitutionnel, le Père Mus, ancien supérieur du couvent des Grands-Augustins. De plus, le dénuement de cette église était complet. Elle ne possédait presque plus d'autels; l'atelier d'artillerie qui y avait été longtemps installé, avait dégradé l'édifice. Mais l'éloquence de l'abbé Vialar et son zèle apostolique dans l'exercice de ses fonctions surent attirer, pour la restauration de l'église, les dons qui l'ont rendue ce qu'elle est aujourd'hui. Les colonnes de l'autel de l'abbaye de La Grasse, que ce respectable pasteur acheta, se trouvant trop petites pour l'abside de la Réal, le sculpteur Boher, chargé de la décoration de cette abside, dut les exhausser sur un stéréobate dont il dissimula le mieux qu'il put le manque de proportion avec l'ordre d'architecture. Boher exécuta les statues qu'on y voit, et dont celle de la Vierge est la plus remarquable. On sait que cet artiste roussillonnais est encore l'auteur de la *Cène*, toile qu'on distingue dans la chapelle du Saint-Sacrement de cette même église. On trouve, en 1819, le chanoine Vialar, principal du collège de Perpignan. Il remplissait cette charge importante, tout en conservant le titre et les fonctions de curé de Notre-Dame de la

Réal. Toutefois, il n'est plus à la tête de cet établissement d'éducation en 1822. A cette date, il y est remplacé par un certain abbé Faure, prêtre, licencié en droit et aumônier. Quoique remplie, la carrière de l'abbé Vialar fut longue. Juste appréciateur des talents et des mérites, Jean de Saunhac-Belcastel l'avait appelé dans son conseil épiscopal et lui avait conféré la dignité de vicaire-général honoraire du diocèse. François Vialar mourut à Perpignan, le 22 janvier 1850, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. A sa mort, son buste en marbre blanc, œuvre d'Oliva, fut placé au musée de Perpignan. Ses ouvrages sont restés inédits, moins deux pièces de poésies publiées en 1815 dans les *Etrennes roussillonnaises*.

Archives des Pyr.-Or., G. 377. — Archives communales de Perpignan, GG. 238. — *Etrennes roussillonnaises*, Perpignan, J.-B. Alzine, 1815. — Henry, *Le Guide en Roussillon*. — J. Sirven, *Biographies roussillonnaises*, dans le Xe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

VIBERT (Bernard de) occupa l'archidiaconé de Vallespir sous le pontificat de l'évêque d'Elne, Bérenger Batlle.

Archives des Pyr.-Or., G. 171.

VICENS (Vincent), magistrat, fut nommé président du Tribunal civil de Prades en 1801, et occupa ce siège jusqu'en 1842. Il avait épousé Thérèse, une des filles de Joseph Jaume (voir ce nom). De cette union était issu un fils, appelé Joseph, qui, ayant uni ses destinées à Marguerite de Figarola, devint le père de Firmin Vicens, dont la notice suit.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades*. — *Mémoires de Jaume.*

VICENS (Firmin) exerça la charge d'avoué près le Tribunal civil de Prades, durant la seconde moitié du XIXe siècle. Il a publié : *Usages locaux des comtés du Roussillon et de Cerdagne*, Prades, Larrieu, 1884, in-8° de 70 pages ; *Un livre de raison catalan du XVIIe siècle, à Prades*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. II ; *Les beaux-arts à Prades*, Prades, Cocharaux, 1898, in-8° de 55 pages.

VIDAL (Pierre), notaire de Perpignan, instrumentait dans cette ville, sous le règne de Jean Ier. Il reçut une commission de greffier de la Procuration royale de Roussillon, puis fut placé à la tête de cette administration. Le roi d'Aragon, Martin Ier, destitua Pierre Vidal de son emploi, parce que ce fonctionnaire s'était rendu indigne de la confiance, dont l'avait honoré ce monarque. Le prince nomme à sa place Arnaud Porta.

Archives des Pyr.-Or., B. 145, 147, 151, 160, 163, 164, 166, 177.

VIDAL (Renée), artiste dramatique, née à Ille-sur-Tet, fut élève du Conservatoire de musique de Paris. Elle obtint un second prix d'opéra en 1885, et fut successivement engagée à Marseille, puis à Lyon, dans la direction de Campocasso. Renée Vidal entra ensuite à l'Opéra de Paris, où elle se fit applaudir dans *Aïda* et *le Prophète*. Elle tint avec éclat le rôle de contralto sur les tréteaux du célèbre théâtre parisien. Renée Vidal abandonna la carrière du chant pour épouser un médecin, M. Planet. Elle mourut à Ille-sur-Tet, le 15 octobre 1911.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

VIDALIER (Augustin), nommé chanoine de la Réal en 1738, était bachelier en médecine, docteur en droit et en théologie. Il enseigna, durant de longues années, la théologie à l'Université de Perpignan, et y acquit une grande réputation de savoir. Il obtint une stalle au chapitre de Saint-Jean, devint vicaire-général de Charles de Gouy et exerça une grande influence dans le diocèse d'Elne, jusqu'à sa mort survenue en 1785. « Augustin Vidalier, raconte M. Torreilles, avait eu pour mère une simple lessiveuse et ne s'en cachait pas. Dans un dîner officiel donné par le maréchal de Mailly, un seigneur crut pouvoir, en plaisantant, lui demander si, lorsqu'il prendrait des armoiries, il n'y mettrait pas un battoir. L'abbé Vidalier, sans répondre, fit aller quérir ses diplômes : *Mes armes, les voilà !* dit-il à son voisin interloqué. »

Archives des Pyr.-Or., G. 395, 439, 726, 805, 806, 1028. — *Mémoires de Jaume.*

VIGÈ ou **VIGER (François),** né à Pia en 1653, recueillit, le 21 décembre 1690, la succession de son beau-frère Jean Figuerola, à la tête de l'imprimerie que ce dernier avait dirigée à Perpignan, durant une période de vingt années. En dehors des factums de droit, des indulgences et des *goigs* en placard qui sont sortis des presses de François Vigé, on cite de cet imprimeur le traité de l'*Imitacio de Christo*, dont le prêtre Pierre Bonaure est l'auteur. François Vigé mourut à Perpignan, le 29 avril 1707. Son atelier d'imprimerie continua de fonctionner sous le nom de la veuve Vigé, jusqu'en 1714. A cette date, Joseph Vigé, fils de François Vigé, recueillit la succession de sa mère et édita divers opuscules. En 1727, Antoine Reynier acquit, par voie d'achat, l'imprimerie de Joseph Vigé, qui ne tarda pas à être réunie à celle de François Reynier, également établie à Perpignan.

Comet, *L'Imprimerie à Perpignan.*

VILA (Jacques de), notaire de Perpignan, obtint, de la reine Marie d'Aragon, concession à vie des greffes du gouverneur et du capitaine-général du Roussillon. Cette princesse récompensa de cette façon les services que Jacques de Vila avait rendus



au roi d'Aragon en Italie. Elle lui témoigna encore sa gratitude pour l'empressement qu'il avait mis, en avançant six cents florins d'or à Alphonse V, lorsque ce monarque avait été mis dans l'obligation de se retirer du Milanais.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 292.

VILACORBA (Bernard de), chevalier, acquit par voie d'achat, le 20 juillet 1392, de Bérenger de Perapertusa, l'office de châtelain d'Opoul ou de Salvaterra. « Il ne restait plus en ce moment, dit H. Bruel, auprès de la forteresse (d'Opoul), que quelques pauvres ménages, des bergers surtout. Quatre années plus tard la baillie fut réunie à la châtellenie d'Opoul. Cette mesure eut pour conséquence d'assurer plus d'autorité au châtelain et d'arrêter l'émigration au moment où tous les bras allaient être nécessaires. En effet, un nouveau danger pour le pays était imminent. Le roi Jean venait de mourir. Son gendre, Mathieu, comte de Foix, prétendit lui succéder. Il essaya d'envahir le Roussillon; mais sa tentative échoua, grâce à la vigilance du vicomte de Périllos, capitaine-général, et du gouverneur des comtés, qui avaient pris des mesures énergiques pour se prémunir contre toute surprise. Le château d'Opoul, en cette circonstance, avait repris sa physionomie des grands jours, sa garnison avait été renforcée d'un corps nombreux levé à Tura : il ne vit pas l'ennemi. Les mêmes mesures furent prises quand le maréchal de Boucicaut menaça le Roussillon en 1412, pour revendiquer les droits du nouveau duc d'Anjou sur cette province. » Au mois de décembre 1398, Bernard de Vilacorba prit un engagement dans l'armée des nobles catalans que leva Pierre de Çagarriga, pour voler au secours de Benoît XIII bloqué dans le palais papal d'Avignon. Il exerça le commandement de la châtellenie d'Opoul jusqu'en 1424. A cette date, Bernard de Vilacorba se démit de sa charge en faveur de Pierre d'Ortaffa qui avait épousé sa petite-fille.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 153, 160, 163, 165, 171, 181, 182, 203, 228, 230, 253. — Bruel, *Etude archéologique sur le château et le village d'Opoul.*

VILADAMOR (Antoine), né à Barcelone, composa, en 1585, *Cronicon de Cataluña*, ouvrage inédit, dont l'historien Pujades a tiré un grand parti. Antoine Viladamor occupait la charge d'archiviste royal de Barcelone, durant l'année 1588. Au dire de Féliu de la Peña, Antoine Viladamor se distingua durant le siège que la ville de Perpignan soutint en 1543, contre les armées françaises de Henri II.

Torres-Amat, *Diccionario critico de los escritores catalanes.*

VILADOMAR (Raymond de) naquit à Thuir en 1738. Il était fils de Joséphine de Viladomar de Rovira et de Joseph de Bru de Descallar. Dom Melchior de Bru et de Descallar, prévôt de Fillols et prieur claustral de Saint-Michel de Cuxa, lui donna l'habit monastique, le 19 août 1757. Le 21 août de l'année suivante, Raymond de Viladomar fit sa profession religieuse. Il succéda à Melchior de Bru dans l'office de prévôt de Fillols, qu'il occupait en 1772, et qu'il garda jusqu'à la Révolution. Raymond de Viladomar quitta le monastère le 22 février 1791. Il fut le dernier bénédictin de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa et mourut à Thuir dans un âge avancé.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades.*

VILADOT (Joseph de), docteur en droit, remplissait la charge de sacristain-majeur de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, lorsqu'il fut élu abbé de Cuxa, en 1666. A la mort de François de Montpalau, abbé de Banyolas, survenue en 1674, Joseph de Viladot fut nommé sequestre du monastère de Saint-Martin du Canigou. En 1678, ce prélat adressa une supplique à Louis XIV, pour demander l'exemption de la dîme et des autres contributions, dont avaient toujours joui vis-à-vis du roi les ecclésiastiques du Roussillon. Joseph de Trobat (voir ce nom) fut nommé abbé de Cuxa, le 29 août 1689, en remplacement de Joseph de Viladot.

Archives des Pyr.-Or., H. 68-69.

VILAFORMIU (Jacques de) reçut, le 7 juin 1660, des provisions qui lui octroyèrent la place de conseiller-clerc au Conseil Souverain du Roussillon. Ce magistrat était encore en charge au mois de juin 1681. On trouve un certain Barthélemy de Vilaformiu, clerc du diocèse de Lérida, successivement curé de Collioure en 1665 et de Baixas en 1675.

Archives des Pyr.-Or., B. 401, G. 724, 772.

VILAFRANCA (Raymond de), chevalier, fit partie d'une commission qu'institua Pierre III, dans le but de réglementer le salaire des châtelains du Roussillon, après la chute du royaume de Majorque. Raymond de Vilafranca posséda, par hypothèque ou par engagement, divers droits seigneuriaux des domaines de Perpignan et d'Argelès. Il eut un fils appelé Barthélemy qui épousa Yolande dez Pla, de Barcelone et qui mourut en 1410. De leur union naquit Hugues de Ça Pera dez Pla dit de Vilafranca, dont la notice suivra.

Archives des Pyr.-Or., B. 100. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

VILAFRANCA (Pierre de), de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, était commandeur de Bajoles, sous le règne du roi Martin Ier d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 138, 222.



VILAFRANCA (Hugues de Ça Pera dez Pla *dit* de), fils de Barthélemy de Vilafranca et d'Yolande dez Pla, « portait, dit l'historien Alart, le nom de Ça Pera (La Pierre), et nous ignorons d'où il lui venait ; des familles de ce nom existaient aux XIVe et XVe siècles à Gérona et à Fontcoberta (diocèse de Gérone) » Hugues de Vilafranca assista aux corts qui furent célébrées à Barcelone, le 22 avril 1422. Il porta le titre de seigneur de Ponteilla, après la mort de Françoise dez Fonts. « Dès le 31 août 1434, continue Alart, il donnait procuration générale à Gaucelm de Belcastell, seigneur de Vilallonga-de-la-Salanca, pour régir et administrer en son nom sa seigneurie de Ponteilla... Le chevalier Hugues de Vilafranca avait épousé Isabelle, dont le nom de famille nous est inconnu, mais dont le mariage avait peut-être amené l'acquisition de la seigneurie de Ponteilla. En effet, par acte du 9 mai 1438 passé dans sa maison ou château de Ponteilla, cette dame nommait un procureur chargé d'affermer divers biens de son mari situés à Barcelone et pour renouveler, en son nom, l'obligation d'une rente que lui payaient le chevalier François de Vallgornera, seigneur de Vilarnau, et son fils Jacques de Vallgornera, rente qu'elle avait constituée en dot à son mari. » Hugues de Vilafranca laissa un fils, appelé Jean-Hugues, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 214, 232, 274. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

VILAFRANCA (Jean-Hugues de), « fils unique du précédent, dit Alart, lui succéda à Ponteilla vers l'an 1453. On le trouve marié, en 1446, avec une dame du nom de Catherine, dont la famille est inconnue. Il paraît que ce seigneur, malgré son origine barcelonaise, s'accommoda fort bien de la domination française de Louis XI et de Charles VIII, car on le voit sans interruption en possession du domaine de Ponteilla sous ces deux rois, et on ne trouve aucune trace de confiscation de ses biens au profit des officiers français ou autres qui occupaient alors le Roussillon. Il n'avait qu'une fille unique nommée Elisabeth-Marguerite qui était déjà veuve du donzell Jean d'Oms, lorsqu'elle épousa, en 1486, le donzell Jean-Cyr dez Vivers, dont le père Michel dez Vivers, avait été banni par Louis XI en 1475 après la reddition de Perpignan. »

ALART, *op. cit.*

VILAFRANCA ou VILLEFRANCHE (Joseph de), né à Villefranche-de-Conflent, le 7 juillet 1723, descendait d'une vieille famille de citoyens nobles qui resta fidèle à l'Espagne. Un de ses ascendants, Joseph de Vilafranca-Terreros avait participé à la conspiration de Villefranche et avait été condamné à mort en 1653, avec Charles de Llar, Emmanuel de Descallar et Charles de Banyuls. Joseph de Villefranche prit du service dans l'armée espagnole et se trouvait à Madrid en 1739, garde du corps du roi d'Espagne. Il fit partie de l'escorte qui accompagna, en 1745, l'infante Marie-Thérèse, fille du duc d'Anjou (Philippe V), lors de son mariage avec le Dauphin, fils de Louis XV. Joseph de Villefranche passa à Vienne en 1748 et fit les campagnes des Alpes. Lieutenant au régiment des gardes lorraines, il rentra en Roussillon et commandait à Villefranche, en 1750, pour le prince de Beauveau, colonel du régiment. Capitaine des gardes lorraines à Paris en 1753, Joseph de Villefranche fut condamné pour dettes par le tribunal des maréchaux et enfermé au Castillet, à Perpignan, en 1754. Son frère, François de Villefranche paya ses dettes à leur cousin M. de Blanchefort, capitaine du régiment de Condé à Villefranche. Il fut chargé en 1756 du commandement de la place de Mont-Louis.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

VILAFRANCA ou VILLEFRANCHE (Jacques de), frère du précédent, fut lieutenant dans les fusiliers de montagne en 1744. Promu capitaine, l'année suivante, dans ce même corps que commandait Paul-Bonaventure d'Ortaffa, maréchal de camp, Jacques de Villefranche fut à la tête des *sometents* de Mont-Louis. Il fit la campagne de Port-Mahon, en 1762, avec son compatriote le chevalier d'Ax de Cessales, fut pris par un corsaire anglais et mourut à Mont-Louis, le 7 novembre 1756.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

VILAFRANCA ou VILLEFRANCHE (François de), frère des deux précédents, capitaine des *sometents* et consul de Villefranche, épousa, le 3 octobre 1734, Anne-Thérèse de Lacroix et eut dix enfants. De ce nombre furent : Adrien, garde du corps du roi d'Espagne, lieutenant de cavalerie à Gérone, en 1789 ; François-Melchior, avocat au Parlement de Toulouse ; Jean-Baptiste, lieutenant-colonel et gouverneur de Fontarabie en 1815 ; Joseph, mort à Madrid en 1789, officier général au service du roi d'Espagne. Les armes de la famille de Vilafranca se blasonnent : *d'azur à huit besans d'or*.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

VILAFRANCA (Jacques), religieux carme, menait la vie érémitique dans l'oratoire de Saint-Maurice, situé sur le territoire d'Ille-sur-Tet, lorsqu'il obtint du vicaire-général d'Elne, le 12 septembre 1559, la permission d'élever une chapelle dédiée à Notre-Dame de Vie, sur le lieu dit de Graolera.

Archives des Pyr.-Or., G. 149.

VILALLONGA (Raymond de), préchantre de l'église d'Elne en 1194, était abbé de Poblet, lorsqu'il fut nommé évêque d'Elne, en 1212. Le 27 avril de cette année, il consacra l'église, reconstruite sans doute, de Saint-Vincent d'Eus. Le 23 avril 1213, Raymond de Vilallonga assista à un concile de Narbonne, où l'archevêque Arnaud donna l'église de Cuczac à son chapitre. La même année, il souscrivit la confirmation des privilèges de la collégiale de Saint-Jean de Perpignan. Raymond de Vilallonga mourut en 1216 et fut enterré dans son église cathédrale..

Archives des Pyr.-Or., G. 171. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

VILALLONGA (Simon de), seigneur du château de Vilarnau d'avail, fit l'acquisition de ce fief, par voie d'achat, en 1258. Il le tenait sous la suzeraineté de Guillaume de Canet. Simon de Vilallonga laissa une fille appelée Sibille qui fut son héritière et épousa Jacques de Vallgornera, dans le cours du XIIIe siècle.

ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série. — Archives des Pyr.-Or., G. 292.

VILALLONGA (Raymond de), damoiseau de Saint-Hippolyte, soutint le parti du dernier roi de Majorque. En 1345, ses biens avaient été donnés par Pierre-le-Cérémonieux aux procureurs royaux Bernard Ramon et Michel Amarell. Mais en 1346, Raymond de Vilallonga recouvra sa fortune.

Archives des Pyr.-Or., B. 97.

VILALLONGA (Bernard de), officier de cavalerie au service de la France, reçut donation de rentes, le 29 août 1653, sur les biens de Mauris, habitant de Saint-Cyprien. Le 23 septembre 1655, une part des domaines confisqués sur le patrimoine d'Hyacinthe de Vilanova fut encore attribuée à Bernard de Vilallonga.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401.

VILALTA (Marc de), nommé abbé de Saint-Martin du Canigou, le 13 juillet 1397, n'administra ce monastère que durant un court espace de temps. Son successeur, Guillaume Catala, occupait déjà le siège abbatial, à la date du 17 octobre 1397.

Inventaire de dom d'Agullana.

VILALTA (Jérôme), de Perpignan, reçut, le 1er avril 1648, des lettres du cardinal Mazarin, qui lui octroyaient l'office de receveur des deux comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il mourut en 1657, et le 21 août de cette année-là, le capitaine-général de Catalogne, Louis de Foix, désigna Antoine Bonet, *mercader* de Perpignan, pour lui succéder.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401.

VILAMARI (Bernard) était capitaine-général des flottes d'Aragon, lorsqu'il fut appelé, le 1er novembre 1452, par le roi Jean II d'Aragon, aux fonctions de gouverneur du Roussillon. Il remplaça dans cette charge Bernard Albert, décédé. Lors de la révolution catalane de 1462, Bernard de Vilamari, qui était un ardent partisan de Jean II, commanda la flotte d'Aragon. Les négociations des catalans pour faire passer l'amiral de Vilamari dans leur camp n'eurent aucun résultat. Jusqu'au bout, il demeura au service de son souverain et plus tard il servit Ferdinand le Catholique, notamment en Italie.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 406. — CALMETTE, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane.*

VILANA (Gaspard), jurisconsulte de Perpignan, occupa, dès 1464, la charge de vice-chancelier, au conseil de don Pedro, roi intrus en Catalogne. Il s'attacha ensuite au parti de Jean II et vit ses biens confisqués, en 1476, par Louis XI qui les donna à Jean de Daillon, seigneur de Lude.

Archives des Pyr.-Or., B. 290, 299, 300, 302.

Famille des « Vilanova » seigneurs de Paracols ou de Molitg

VILANOVA (Antoine de) était issu de l'union contractée entre François de Vilanova, domicilié à Valence, et Eléonore d'Aragon, de Prades, belle-sœur du roi Martin Ier. Il était le neveu de Galcerand de Vilanova, évêque d'Urgell (1388-1415). Il vint se fixer dans le Roussillon, dès le premier quart du XVe siècle, à la suite du mariage qu'il contracta avec Michaëlle de Trégura, fille de Jaspert de Trégura, seigneur de Paracols. Antoine de Vilanova compta au nombre de ses frères : François, auteur d'une branche de la famille qui eut la baronnie de Bicorb avec le comté de Castello, et Galcerand dont la notice suit. Il eut pour successeur son fils, Jean-Ange de Vilanova.

Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (Galcerand de), frère du précédent, embrassa la carrière ecclésiastique. Il fut nommé successivement chanoine d'Urgell, archidiacre de Cerdagne et recteur de l'église paroissiale de Montcada, au diocèse de Valence. En 1420, il fut pourvu de la camérerie de l'abbaye de La Grasse et comme tel, devint seigneur de Rivesaltes, Prades et Estagel. « Des lettres du roi d'Aragon, Alphonse V, raconte Delamont, nous apprennent que l'*Université* de Ville-

franche, lui avait présenté une requête à l'effet d'établir contre Galcerand de Villeneuve, camérier de La Grasse, le droit, qu'elle prétendait avoir, de percevoir certaines redevances dans la ville de Prades; mais par ses lettres du 9 juillet 1424, le roi abrogea les pièces à l'appui qui lui avaient été présentées et condamna Villefranche aux dépens dont il se réserva la taxe ». En 1431, la faction française des Pères du concile de Bâle retira à Galcerand de Vilanova le titre de chambrier de La Grasse et en pourvut Mathieu Fournier. La reine Marie d'Aragon publia une ordonnance pour maintenir Galcerand de Vilanova en possession de sa charge monacale. A la suite d'une enquête faite par ses ordres à Lérida, cette princesse connut les faits suivants. De nombreux prélats et plusieurs hommes graves déposèrent que, dans le concile de Bâle, les juges qui s'étaient prononcés contre Galcerand de Vilanova avouaient publiquement qu'ils n'avaient pas eu la faculté de lui rendre justice, parce que les évêques français étaient en trop grand nombre. Galcerand de Vilanova fut, en conséquence, remis en possession de la charge de camérier de La Grasse, qu'il possédait encore en 1449.

Archives des Pyr.-Or., B. 216, 226, 254, 257, 261, 264, 267, H. 127.

VILANOVA (Jean de), neveu du précédent, était fils d'Antoine de Vilanova et de Michaëlle de Trégura. Il contracta alliance avec Elisabeth, dont on ignore le nom patronymique, et eut d'elle un fils, Ange, dont, à titre de tuteur, il dut prendre les intérêts en main, durant l'année 1505. C'était après la mort de Jeanne de Trégura-Marça, dame de Paracols, sa tante. « La succession, raconte Alart, donna lieu à quelques discussions entre Anna, fille du damoiseau Jaspert, d'une part, et noble Jean de Vilanova qui parlait au nom de son fils Ange ou Angelot, dont il faisait remonter les droits aux substitutions contenues dans les dernières volontés du chevalier Jaspert. Selon lui, Pierre de Trégura était mort *ab intestat*, et son testament, s'il en avait fait, n'avait aucune valeur. Enfin, par acte du 19 juin 1505, Jaspert de Trégura, au nom de sa fille, et Jean de Vilanova, comme tuteur de son fils convinrent de s'en rapporter à l'arbitrage du damoiseau Roger Garriga, du docteur Jean Salvetat, de Jean de Malorgues et de François de Çanespleda, qui décidèrent que la succession de Pierre de Trégura, comprenant la baronnie de Paracols, demeurerait indivise entre Angelot de Vilanova et Anne de Trégura-Çanespleda, leur vie durant. »

Archives des Pyr.-Or., B. 412, 414. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

VILANOVA (Ange de), fils du précédent, devint l'unique baron de Paracols, après la mort d'Anne de Trégura et de son mari Jean de Çanespleda (novembre 1543). « Le 20 mai 1549, au château de Mosset, dit l'historien Alart, moyennant l'acapte d'un chevreau présenté le même jour et un cens annuel d'une charge d'avoine, don Galcerand, fils et procureur de don Johan-Garau de Cruylles y de Santa-Pau, baron de Mosset et de Castell-Fullit, concéda au baron de Molitg (don Angel) quoique absent, et à son fils don Jacques de Vilanova, le droit de faire une prise d'eau, au territoire de Mosset, pour la forge ou *molina* de Campôme... Le baron de Paracols plaidait en 1551 (4 février), contre le prieur de Corneilla-du-Conflent, au sujet des pasquiers royaux. Il se trouvait, à la même époque, en guerre privée avec la famille Canta, qui possédait la seigneurie de Castell-Rossello. On connaît assez les effets de ces guerres privées, et bien que nous n'ayons aucun détail sur celle-ci, nous savons que, par acte du 22 juin 1551, en présence des damoiseaux Jacques de Saragosse et Gérard Cadell, et du noble Jean-François d'Oms, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque, don Ange de Vilanova donnait procuration à don Onuphre d'Oms, pour traiter et signer, en son nom, paix et trêve définitive avec Honoré Canta, damoiseau, domicilié à Perpignan, ses amis, défenseurs et *valedors*, pour tous griefs, dommages, bandosités, rixes et discussions entre eux survenus. Il est encore fait mention de don Ange de Vilanova dans un acte du 30 octobre 1555. » Le baron de Paracols avait contracté un premier mariage avec Catherine d'Oms. De cette union étaient issus : Michel et François, dont les notices suivront. En 1519, Ange de Vilanova ayant convolé en secondes noces, avec Yolande de Saragosse, eut du second lit trois garçons : Louis, entré dans les ordres, recteur de Marquixanes en 1566 et curé de Molitg en 1571 ; Jacques, commandant du Castillet de Perpignan, époux de Cécile de Réquesens, décédé sans postérité, après avoir institué héritière universelle sa belle-sœur, Stasie de Réquesens, veuve de Galcerand de Caramany, et Frédéric.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 418, G. 933. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série. — Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (Michel de), fils aîné du précédent, fut son successeur à la baronnie de Paracols, le 29 juin 1556. « Il trouve place, dit Bernard Alart, dans les annales des guerres privées du Roussillon. Cette province était, à cette époque, troublée par des bandes de brigands qui, sous prétexte de religion, portaient la désolation sur toute la frontière, depuis Estagel jusqu'au Capcir, et les querelles seigneuriales venaient s'ajouter à ce déplorable état de choses. Le 21 janvier 1580, don Miquel de Vilanova et mossen

Bernard Réart, quatrième consul de Perpignan, se dirigèrent vers le Conflent avec le *sometent*, pour mettre un terme au *grand bandol* du seigneur de Nyer qui tenait assiégés, dans Catllar, don Garau et don Johan de Llupia, avec leurs gens. Le baron de Molitg arriva, comme il put, avec deux cents hommes, en vue de Catllar ; les assiégés firent une sortie pour se joindre à lui, et tous ensemble tombèrent sur les gens de Nyer, près du pont de Prades. Bien valut la nuit qui les sépara, dit le chroniqueur des *Mémoriaux de l'église Saint-Jean de Perpignan*, car il y eut une centaine de morts, sans compter une infinité de blessés (*molts y molts de ferits*) qui ne survécurent que deux ou trois jours ; *y aixi tothom sen torna.* » Michel de Vilanova fut lui-même victime d'un assassinat, et mourut d'une façon tragique, en 1583. Il avait épousé successivement Madeleine de Trago et Jéromine de Castel-Arnaud. Celle-ci ne laissa pas de postérité. Du premier lit, Michel de Vilanova eut six enfants : Jean, dont la notice suivra ; Marie, épouse d'Antoine Giginta ; Isabelle, mariée en 1572 à Jean de Josa ; Polycène, femme de Frédéric de Juallar ; Stéphanie qui unit ses destinées, en 1583, à Alemany de Trago ; Raymond qui, ayant contracté alliance successivement avec Marie-Anne Descall et Anne de Tamarit, n'eut que trois filles : Isabelle, décédée jeune ; Françoise, épouse de Joseph d'Oms et Marie.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 793-794, G. 240. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série. — Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (François de), frère du précédent, fixa sa résidence à Millas. Il unit ses destinées à celles d'Yolande de Réquesens, et de leur mariage naquirent : Mancia, qui épousa Gérard d'Alénya, Raphaëlle et Galcerand. Celui-ci contracta alliance avec Jéromine Paulet, décédée sans enfants, le 4 novembre 1631. Elle fut inhumée dans l'église Saint-Jean de Perpignan, sous la chapelle du Saint-Nom de Jésus (actuellement du Saint-Sacrement). Le 21 février 1626, Jéromine de Vilanova avait fait donation à la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, d'une lampe d'argent sur laquelle étaient peintes les armes de son mari et de son père, Louis Paulet, bourgeois de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 793-794, G. 266, 268. — Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (Jean de), baron de Paracols à partir de l'année 1583, « exploita en grand, au dire d'Alart, les principales forges du Conflent, et eut, à cette occasion, quelques démêlés avec son voisin, le seigneur de Mosset. Comme d'habitude, les deux barons se firent la guerre pendant près de deux ans (1593-1595), en dévastant leurs domaines et pillant leurs vassaux à qui mieux mieux, et en les tuant au besoin. Divers habitants de Campôme y perdirent la vie, et ceux de Molitg n'osaient plus approcher de Mosset, cette ville n'étant plus, d'après eux, qu'une caverne de voleurs et de bandouliers. » Jean de Vilanova se maria, en 1578, à Polycène Compte. Victoire de Vilanova, leur fille aînée, contracta alliance, en 1612, avec Raymond de Guimera. Angèle, leur fille cadette, descendit jeune dans la tombe. Devenu veuf, Jean de Vilanova se remaria, en 1611, à Magdeleine de Vilanova, issue d'une famille homonyme, dont l'historique va suivre. Celle-ci mit au monde un fils, Joseph, qui suit, et trois filles, Gertrude, Alamanda et Marie, décédées en bas âge.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 793-794. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série. — Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (Joseph de) était baron de Paracols, en 1623. A cette date, sa mère, qui était veuve, convola en secondes noces avec Gaspard de Llupia (voir ce nom). En 1627, Philippe IV octroya un privilège à Joseph de Vilanova, pour lui accorder la libre administration de ses biens, encore qu'il ne fut âgé que de quinze ans. Joseph de Vilanova mourut le 13 septembre 1636. Il légua la baronnie de Molitg à sa mère Magdeleine. Celle-ci l'apporta en dot à son second mari, Gaspard de Llupia.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, E. (Titres de famille), 793-794.

Famille des « Vilanova », châtelains d'Elne

VILANOVA (Michel de), chevalier, né à Corsa (près de Gérone), reçut de Ferdinand Ier, roi de Castille et d'Aragon, des provisions qui lui conférèrent le commandement du château d'Elne, sa vie durant. A sa mort survenue en 1522, Michel de Vilanova laissa deux fils : Jean et Arnaud, dont les notices suivront.

Archives des Pyr.-Or., B. 347, 349, 357, 415.

VILANOVA (Jean de), fils aîné du précédent, recueillit la succession de son père à la tête de la châtellenie d'Elne. L'empereur Charles-Quint lui conféra cet office. Jean de Vilanova portait aussi le titre de seigneur de Sainte-Eugénie. Il unit ses destinées à celles de Rose Andreu. Un fils et deux filles naquirent de ce mariage : Espérance, qui contracta alliance avec Jean Albert ; Elisabeth, qui épousa François de Foix et de Béarn ; et Ange, gouverneur d'Elne, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 368. — Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.



VILANOVA (Ange de), fils du précédent, fut aussi châtelain d'Elne. Il épousa successivement Angèle Domenech et Anne-Stéphanie de Vilanova, issue d'une famille de bourgeois honorés de Perpignan. Ange de Vilanova étant décédé sans postérité, des provisions de Philippe II conférèrent la châtellenie d'Elne à Pierre de Cardone, fils de Charles d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

VILANOVA (Arnaud de), oncle du précédent, était le fils cadet de Michel de Vilanova et le frère de Jean de Vilanova. Ce chevalier figure dans les rangs des nobles qui fondèrent la confrérie de Saint-Georges à Perpignan, le 3 août 1562. Il se maria à Louise de Ballaro, et les enfants issus de leur union furent: Cécile, époux de Notre-Dame de Bas; Yolande qui, après avoir contracté mariage avec Antoine Roset, convola en secondes noces avec Pierre de Alvarodo; François, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique et Gaspard, qui suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 374. — Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (Gaspard de), fils et héritier du précédent, unit ses destinées, en 1559, à celles d'Alamanda de Peralta. A leur mort, ceux-ci laissèrent pour enfants: François, licencié en droit; Jérôme; Madeleine, épouse successive de Jean de Vilanova (voir plus haut), baron de Paracols, et de Gaspard de Llupia; et Hyacinthe qui suit.

Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (Hyacinthe de), fils du précédent, combattit dans l'armée levée par Dalmace de Quéralt dans les rangs des nobles de la principauté de Catalogne, durant le mois d'août de l'année 1639. En 1653, Hyacinthe de Vilanova vit une partie de ses biens confisquée par Louis XIV qui en fit donation à François de Borrell. Deux ans plus tard, les domaines d'Hyacinthe de Vilanova furent mis sous le séquestre, puis attribués à Bernard de Vilallonga, officier de cavalerie. Hyacinthe de Vilanova avait épousé Victoire de Vilaplana, dont il avait eu une fille Alamanda qui contracta mariage avec N. de Tamarit. Resté veuf, il se remaria avec Isabelle de Oluja, et n'eut encore du second lit qu'une enfant Galdérica, laquelle unit successivement ses destinées à celles de Joseph de Pagès, seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts et de Marcellin de Çagarriga. Hyacinthe de Vilanova mourut à Perpignan, le 23 avril 1673. Il fut inhumé dans un caveau creusé sous la chapelle de Tous les Saints, à l'église Saint-Jean. Il avait désigné l'abbé d'Arles, Pierre Pont, comme son héritier fiduciaire. Les biens que la famille de Vilanova possédait à Elne passèrent à la maison de Çagarriga.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, 394, 401, C. 1327, E. (Titres de famille), 794.

Famille des « Vilanova » bourgeois honorés de Perpignan

VILANOVA (Pierre de), de Perpignan, fut attaché à la cour du roi Pierre-le-Cérémonieux. D'abord secrétaire de la trésorerie de l'infant Jean, duc de Gérone, il devint plus tard majordome de ce prince. Le roi d'Aragon lui concéda l'autorisation d'extraire, du Conflent, certaines quantités de minerai de fer, à *l'instar* de Castillon Patau, de Villefranche-du-Conflent. Dans la suite, Pierre de Vilanova fut revêtu de l'office de garde des objets prohibés, pêcheries, pacages et forêts de Roussillon et de Cerdagne. Il exerça aussi la charge de secrétaire de la cour du bailliage de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 126, 133, 142.

VILANOVA (Guillaume de), licencié en droit de l'Université de Perpignan, était juge d'Ille-sur-Tet, en 1385. Il eut un fils, appelé Pierre de Vilanova, qui était *mercader* de Perpignan en 1416.

Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (Laurent de), bourgeois de Perpignan, s'attacha au parti qui soutenait la cause française en Roussillon, sous le règne de Louis XI. Ce prince lui adressa alors des lettres, par lesquelles il lui concéda une rente sur les revenus de la viguerie du Roussillon et l'office de receveur « des tierces de la bayllie de Perpignan ». Laurent de Vilanova passa ensuite au parti du roi d'Aragon, et se signala même par son dévouement, lorsque Jean II fit son entrée à Perpignan, le 1er février 1473. Louis XI le dépouilla de ses biens, dont il fit donation à Jean Le Boteller, homme d'armes de la compagnie du Château royal de Perpignan. A sa mort, Laurent de Vilanova laissa un fils, Thomas, qui devint consul et bailli de Perpignan après la rétrocession du Roussillon à la couronne d'Aragon. Thomas de Vilanova, à son tour, eut pour héritier son enfant, Michel, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 292, 343, 350, 411.

VILANOVA (Michel de), bourgeois de Perpignan, reçut de Charles-Quint, en 1528, un privilège qui lui conférait la noblesse ainsi qu'à ses descendants en ligne masculine. Mais ayant épousé Anne del Viver, il n'eut de celle-ci qu'une fille Anne-Stéphanie qui, successivement, contracta alliance avec Ange de

Vilanova, châtelain d'Elne, G.-R. de Rocaberti et N. de Peralta.

Archives des Pyr.-Or., B. 375. — Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

Famille des « Vilanova-Caramany »

VILANOVA (Galcerand de) qui vivait vers la fin du xvie siècle, eut au moins deux fils, Frédéric et Jean. Ceux-ci héritèrent, vers 1577, de leur oncle Alvaro de Caramany et, suivant l'usage espagnol, prirent son nom et ses armes. Frédéric mourut sans postérité. Quant à son frère Jean, décédé en 1627, il laissa deux enfants : Joseph et Pons. Le premier, Joseph de Caramany (voir ce nom) joua un rôle considérable en Roussillon pendant les guerres du xviie siècle. Il fut colonel du Royal-Roussillon, maréchal de camp, et il soutint avec énergie le parti français. Joseph de Caramany mourut en 1672, ne laissant de sa femme, Thérèse de Junyent, que quatre filles : Marie-Anne, mariée à Alexandre del Viver, seigneur de Lansac, colonel du régiment de Languedoc ; Françoise, mariée avec son cousin Joseph de Vilanova-Caramany ; Pétronille, épouse de Nicolas Masdeu ; et Thérèse qui contracta alliance avec Clément du Bois de Boisambert, vicomte du Plessis, lieutenant du roi en Roussillon. Le frère cadet de Joseph de Caramany, Pons de Vilanova-Caramany, fut le père de Joseph qui unit ses destinées, en 1674, avec celles de sa cousine Françoise de Vilanova. De ce mariage, naquirent : un fils, Jean, décédé en bas âge et deux filles : Marie, qui épousa Joseph de Ros de Vilaras, et dont les enfants relevèrent le nom de Caramany ; et Jéromine qui contracta alliance avec Antoine de Campredon de Sant-Dionis.

Communication obligeante de M. Raymond de Vilanova-Rossello.

VILANOVA (Pons de), abbé du monastère d'Arles-sur-Tech, est l'auteur de deux relevés d'impositions agraires, dues à son couvent par les vassaux. Le premier porte la date du 30 août 1394, et le second celle du 4 avril 1396. En 1398, Pons de Vilanova accorda l'autorisation à Barthélemy Peyro, évêque d'Elne, d'administrer le sacrement de confirmation et de conférer la tonsure cléricale dans l'église des Bains d'Arles. Il administra cette abbaye jusqu'en 1399. A cette date, Bernard d'Ortallo lui avait déjà succédé.

Gallia christiana, t. VI, col. 1091-1092.

VILAPLANA (Jean de), damoiseau de Perpignan, vivait vers le milieu du xvie siècle. Il avait épousé Catherine et eut d'elle un enfant unique, Jean-Génis dont la notice suit. Devenue veuve, celle-ci convola en secondes noces avec Raphaël Tarba, docteur en droit de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 800.

VILAPLANA (Génis de), fils du précédent, figura dans l'assemblée des nobles catalans qui fondèrent la confrérie de Saint-Georges, à la date du 3 août 1562. Ayant contracté alliance avec une demoiselle de la maison de Copons, ce chevalier laissa à sa mort une postérité assez nombreuse. Véronique, sa fille aînée, était née en 1560 ; Antoinette, la cadette, était venue au monde l'année suivante ; Stasie naquit en 1571 ; Antoine, fut l'héritier universel de la famille de Vilaplana.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, E. (Titres de famille), 800.

VILAPLANA (Antoine de), damoiseau, fut coseigneur du Soler, de pair avec l'évêque d'Elne. Il unit ses destinées à celles de Marie d'Agullo, et eut d'elle quatre fils : Antoine, François, Michel, Jérôme. Resté veuf, il se remaria avec Victoire de Sant-Marti qui lui donna une fille. Cette dernière reçut au baptême le prénom de sa mère, épousa Hyacinthe de Vilanova (voir ce nom) et descendit dans la tombe, après avoir donné naissance à Alamanda.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 800.

VILAPLANA (Antoine de), fils du précédent, se maria avec Françoise Soler d'Armendaris, sœur de l'abbé de Saint-Martin du Canigou. Il était déjà décédé en 1637.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 800.

VILAPLANA (François de), frère du précédent et seigneur du Soler, avait le grade de sergent-major dans l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Queralt en 1639. Il épousa, le 8 avril 1645, Marie Descamps, fille de Jean Descamps. Celle-ci lui apporta en dot la baronnie de Tresserre et le château de Saint-Hippolyte. François de Vilaplana mourut le 31 mars 1649. Il fut inhumé dans le caveau de sa famille, creusé sous la chapelle des saints Onuphre et Honoré, dans l'église des Frères-Mineurs de Perpignan. Sa veuve descendit peu après dans la tombe. Elle fut ensevelie dans le caveau où reposaient ses aïeux, c'est-à-dire devant l'autel de saint André, à l'église Saint-Jean de Perpignan. A leur mort, François de Vilaplana et son épouse laissèrent deux filles impubères, Marie et Jeanne. Celles-ci furent placées sous la tutelle de François de Taqui et d'Emmanuel de Tord, damoiseau domicilié à Ripoll. Marie de Vilaplana contracta alliance avec Joseph d'Ortaffa (voir ce nom). Jeanne eut ses biens confisqués, en 1653, au profit d'Alexis de Senesterra et de Santa-Eugénia.

Archives des Pyr.-Or., B. 390, E. (Titres de famille), 800.



VILAPLANA (François de), chanoine de la Réal en 1664, obtint dans la suite un canonicat au chapitre d'Elne. Il mourut le 1er mars 1693 et fut inhumé devant la grille qui fermait l'entrée de la chapelle de Notre-Dame *dels Correchs*, dans l'église du Vieux Saint-Jean, à Perpignan. François de Vilaplana fit héritière sa nièce, Françoise de Foix et de Béarn, épouse de Jean d'Oms (voir ce nom.)

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 800.

VILAR, chevalier français, originaire de Carcassonne, fut longtemps exilé en Espagne. Il s'y trouvait en 1285, lorsque Pierre IV s'étant saisi, au château de Perpignan, des fils du roi Jacques de Majorque, les amena prisonniers à Barcelone. Le chevalier Vilar délivra les jeunes princes et les ramena à Perpignan. Il resta dès lors attaché à la cour de Majorque et mourut le 5 août 1300, ainsi que l'apprend l'inscription ci-après, qu'on lit dans la collection des pierres tumulaires du musée de Perpignan :

Anno . Domini . MCCC . nonas . Augusti . nobil .
is . Dominus . Vilarius . miles condam . illustris .
Dni regis . Maioricarum . cujus . anima . per .
midiam . Dei . requiescat in pace . Ame .

L. de Bonnefoy, *Epigraphie roussillonnaise. — LIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

VILAR (Georges) remplissait la charge de receveur général dans les comtés de Roussillon et de Cerdagne, durant l'année 1473. L'année suivante, il devint lieutenant du Procural royal, Michel dez Vivers, pour le roi d'Aragon, Jean II.

Archives des Pyr.-Or., B. 410.

VILAR (Gabriel) fut nommé lieutenant du Procureur royal Jean dez Vivers, au début du règne de Charles-Quint. Il remplaça dans cette charge Gabriel Mulner, qui était démissionnaire. Son chef hiérarchique, Jean dez Viviers, ayant été accusé de concussion, Gabriel Vilar prit la direction de la Procuration royale du Roussillon et de Cerdagne et la conserva jusqu'à la nomination du nouveau titulaire François Agosti (voir ce nom). Son frère, Antoine Vilar, dont la notice suit, recueillit sa succession à la lieutenance de la Procuration royale.

Archives des Pyr.-Or., B. 353, 354, 357, 358, 368, 374, 378.

VILAR (Antoine), fut nommé, par Charles-Quint, lieutenant du Procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, à la place de son frère Gabriel. Du premier lit il avait eu un fils, appelé Gabriel, qui le remplaça à la Procuration royale, sous le règne de Philippe II. Antoine Vilar convola en secondes noces avec Béatrix, veuve d'Etienne Puig, teinturier de Perpignan, tandis que Gabriel Vilar, son fils, unit ses destinées à celles d'Antoinette Puig, enfant de sa marâtre. Gabriel Vilar testa, le 15 décembre 1563, dans sa maison d'habitation de Toulouges, laissant tous ses biens à sa belle-mère Béatrix Vilar. Il fut inhumé dans le caveau que sa famille possédait dans l'église du monastère de Saint-François (Hôpital militaire actuel).

Archives des Pyr.-Or., B. 367, 368, 374, 378, E. (Titres de famille), 801.

VILAR (Luc et Narcisse) exerçaient le métier d'orfèvre dans la ville de Perpignan, dès le commencement du XVIe siècle. De concert avec Jean Pincart et François Pebernat, marchands de cette cité, Vincent Alerigues, apothicaire, et Antoine Clar, ils constituèrent une compagnie de commerce, au capital de 3000 à 3500 ducats. Les expéditions devaient se faire de Perpignan ou de la Catalogne. Luc Vilar représenta l'association en Sicile et à Naples. Il renvoyait le produit des ventes ou acquisitions par voie de Valence, Barcelone, Lyon ou autres villes.

Archives des Pyr.-Or., B. 353.

VILAR (Michel), notaire de Perpignan, instrumentait dans cette ville, vers le milieu du XVIIe siècle. Il épousa Marie Reynalt, fille de Jean, *mercader* de Perpignan, et laissa un fils unique, du même nom que lui.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 802.

VILAR (Michel de), fils du précédent, reçut en 1666, le doctorat en philosophie à l'Université de Perpignan. Il entra dans la magistrature, et après avoir été conseiller au Conseil Souverain du Roussillon, obtint, en 1689, la charge de président à mortier auprès de ce tribunal suprême de la province. Au mois de février 1702, Louis XIV lui octroya des lettres de noblesse, datées du château de Versailles. Michel de Vilar épousa Jeanne Coll et laissa à sa mort, trois fils : Joseph, qui fut l'héritier universel; Raymond, dont les notices suivront; Michel ; et quatre filles : Victoire, Candide, Jeanne et Marie-Thérèse. Deux de celles-ci épousèrent, l'une Antoine de Blay et l'autre Antoine Ribes. Quant à Michel de Vilar, il fut fait seigneur du Vilar d'Ovança (Mont-Louis) et de Planès. Il fut inhumé dans la chapelle de Saint-Erasme, construite dans l'église des Minimes de Perpignan (actuellement Manutention militaire).

Archives des Pyr.-Or., B. 402, E. (Titres de famille), 802.

VILAR (Joseph de), fils aîné du précédent, seigneur de Vilar d'Ovança et de Planès, fut nommé juge de bayle en 1710. Devenu avocat-général au Conseil Souverain du Roussillon, le 10 avril 1720,



Joseph de Vilar obtint la charge de président à mortier auprès de cette Cour, en survivance de son père, le 12 mai 1725. Il mourut le 22 septembre 1740, fut inhumé à Thuir et fut remplacé au Conseil Souverain par Xavier-Clément du Bois de Boisambert. Joseph de Vilar avait contracté alliance avec Marie Coll y Manalt, qui lui donna un fils, appelé François, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 802. — Archives communales de Thuir, GG. 70. — *Mémoires de Jaume.*

VILAR (François de), fils du précédent, chevalier, seigneur de Vilar d'Ovança, Planès et autres lieux, fut nommé avocat-général près le Conseil Souverain de Roussillon, à la date du 27 juin 1746. Il devint Procureur-général, le 27 mars 1762. Les notes de l'Intendance disaient sur le compte de ce magistrat : « Il est très honnête homme, très instruit, mais lent ; ce qui provient peut-être et de la douceur de son caractère et du défaut de sa santé assez languissante. » Après avoir exercé les hautes fonctions de Procureur-général jusqu'en 1787, François de Vilar rentra dans la vie privée. « M. de Vilar, raconte Joseph Jaume dans ses *Mémoires*, se démit de sa place de procureur-général en faveur de M. Desprès, conseiller de la même Cour, et petit-fils de M. Desprès, ancien procureur-général, décédé en 1747, moyennant une pension viagère de 6.800 francs, que dit s. Desprès s'obligea de payer tous les ans au dit s. de Vilar ; ainsi réglé et convenu entre eux par l'entremise de M. de Malartic, premier président, en décembre 1787. M. de Lamoignon, alors garde des sceaux, refusa de pourvoir M. Desprès de cette place ; et à la sollicitation de M. Albert, qui était alors intendant de police à Paris, il y fit nommer par le roi, en février 1788, M. Noguer Albert qui était neveu du dit s. Albert, et qui était le second des avocats généraux, et fut reçu procureur-général le 3 avril suivant ; et M. de Cascastel fils, nommé avocat-général à sa place, y fut reçu le même jour. Néanmoins, M. Desprès se vit obligé de payer à M. de Vilar la pension de 6.000 francs parce qu'en la lui promettant, il s'était soumis à tous les événements ; mais enfin, pour accommodement entre eux, elle fut réduite à la moitié, et enfin elle fut éteinte par la Révolution française, dès que le Conseil Souverain de Roussillon fut supprimé. » François de Vilar avait épousé Marie de Boisambert de Çagarriga, née en 1718, décédée le 26 décembre 1775. Celle-ci n'eut qu'un fils Joseph, lequel unit ses destinées à Josèphe d'Oms, fille de Thaddée d'Oms, descendue dans la tombe peu de temps après son mariage. Marie de Vilar de Boisambert, épouse du Procureur-général, était la sœur du seigneur de Corbère, Louis de Boisambert, célibataire, décédé au mois de mars 1779, après avoir institué héritier universel son neveu, Joseph de Vilar. Depuis 1769, Louis de Boisambert soutenait un procès que lui avait intenté Sauveur de Caramany, domicilié à Barcelone, en revendication de la terre et de la seigneurie de Corbère. Par arrêt du 1er juin 1781, le Conseil Souverain de Roussillon jugea en faveur de Joseph de Vilar, neveu et héritier de Louis de Boisambert. Sauveur de Caramany se pourvut en cassation contre cet arrêt, au Conseil d'Etat du roi à Paris. Il fut débouté et la seigneurie de Corbère resta jusqu'à la Révolution entre les mains de la famille de Boisambert. François de Vilar survécut à son fils Joseph qui descendit dans la tombe, le 1er mai 1789, laissant deux garçons. Il mourut à son tour, à Thuir, le 17 mai 1798.

Mémoires de Jaume.

VILAR (Raymond de), fils cadet du président Michel de Vilar et de Jeanne Coll, fut conseiller au Conseil Souverain du Roussillon. Il contracta alliance avec Marie-Angélique de Ham, qui lui donna deux fils : Michel, dont la notice suit, et François. Celui-ci suivit la carrière des armes. Il était lieutenant au régiment de la Sarre-Infanterie, en 1746, et assista aux séances de l'ordre de la noblesse en 1789. Il y parut avec le titre de major du fort des Bains.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 802.

VILAR-HAM (Michel de), fils du précédent, né en 1723, exerçait la profession d'avocat depuis le 17 janvier 1746 et celle de greffier en chef du Conseil Souverain du Roussillon depuis 1786, lorsqu'il fut élu juge du Tribunal civil de Perpignan en 1790. Michel de Vilar-Ham dut donner sa démission, durant le mois de juillet 1792. En mai 1793, il fut arrêté et emprisonné à Montpellier jusqu'après le 9 thermidor. Michel de Vilar-Ham mourut en 1794.

Mémoires de Jaume.

VILAR (François), issu de l'union contractée entre André Vilar, *pagès* de Céret et Anne, remplissait la charge de *scrivent* à Céret, lorsqu'il épousa, en 1637, Françoise Martinez, du Boulou. De ce mariage naquit un fils, Joseph, qui devint baron de Nidolères.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 802.

VILAR (Joseph, baron), fils du précédent, naquit au Boulou. Il épousa Marie Companyo, qui était déjà veuve d'Alexis de Pont, bourgeois de Perpignan. « En 1712, écrit J. Sauvy, la baronnie de Nidolères entra dans la famille Vilar... Elle s'étendait sur une partie de l'arrondissement de Céret ; elle possédait les droits de fiefs, de justice, de pêche, de chasse, mai-

son, moulin, cortals, bestiaux, hommes, femmes, enfants et sur tous ceux qui voudraient s'établir à Nidolères. Le baron Vilar, de Céret, qui avait assisté aux séances de l'Assemblée provinciale en 1787 et 1788, mourut en 1788 et par suite n'assista pas aux séances des Etats généraux. Il laissa en mourant plusieurs enfants, dont le tuteur dévora l'immense fortune que leur père leur avait laissée. »

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 802. — J. Sauvy, *Institutions de la province de Roussillon*, Laval, 1890.

VILAR (Joseph de), fils de François de Vilar, procureur-général au Conseil Souverain du Roussillon (voir plus haut) et de Marie-Thérèse de Boisambert de Çagarriga, fut l'héritier du nom, des armes et des biens de la maison de Boisambert. Il unit ses destinées à Josèphe d'Oms d'Armengau qui lui donna deux fils, François et Léon, dont les notices suivront. Joseph de Vilar avait deux sœurs. Marie, l'aînée, épousa Joseph d'Oms (Ponteilla) et Françoise, la cadette, se maria à Louis de Lachapelle.

Archives de la famille.

VILAR (François de) était le fils aîné de Joseph de Vilar de Boisambert et de Josèphe d'Oms d'Armengau, décédée à Vinça en 1787. Il contracta alliance, en 1808, avec sa cousine-germaine Henriette d'Oreil d'Oms, née en 1785 et morte en 1837, après lui avoir donné trois enfants : Albert, né en 1810, mort célibataire à Perpignan, le 1er avril 1852 ; Léon et Gaston, dont les notices suivent.

Archives de la famille.

VILAR (Léon de), fils cadet du précédent, naquit en 1813. Il entra à l'École polytechnique et se retira jeune du service militaire avec le grade de capitaine d'artillerie. De l'union contractée entre Léon de Vilar et Marie Muller sont issus : une fille, Alice, née en 1853, épouse d'Etienne Sire, et un fils Raoul, né en 1857, qui a uni ses destinées à Marie de Paillarès.

Archives de la famille.

VILAR (Gaston de), frère du précédent, était né en 1818. Il se maria, en 1846, avec Marie Arago et eut d'elle trois enfants : Henri, qui épousa Alice Picon ; Léon, décédé en 1877, et Gaston (1854-1882).

Archives de la famille.

VILAR (Joseph de), deuxième fils de Joseph de Vilar de Boisambert et de Josèphe d'Oms d'Armengau, contracta alliance avec sa cousine-germaine Adélaïde d'Oreil d'Oms (1787-1844). Un fils unique est issu de leur union : Edmond, né en 1813, époux de Pauline de Çagarriga. De ce dernier mariage naquirent : Marie, qui unit ses destinées, en 1872, à Henry de Maynard et Joseph, décédé à Thuir, le 11 mars 1885.

Archives de la famille.

VILAR (Etienne-Jean-Jacques) naquit à Perpignan, le 6 août 1730. Ayant embrassé la carrière ecclésiastique, il obtint, en 1761, un bénéfice à l'église de Saint-Mathieu où il avait été baptisé. Le 14 novembre 1769, Etienne Vilar reçut les bulles de nomination à la cure de Ponteilla. Il fut installé dans cette paroisse, le 29 janvier 1770 ; il y exerça un ministère fécond durant une cinquantaine d'années. Etienne Vilar agrandit l'église de Ponteilla, en faisant construire, de 1775 à 1781, les deux chapelles de N.-D. de la Victoire et de Saint-Gaudérique. Le retable de cette dernière chapelle est l'œuvre du sculpteur Nègre. Le curé de Ponteilla refusa de prêter le serment à la constitution civile du clergé. Forcé de fuir en exil, le 17 septembre 1792, il trouva un asile assuré au couvent espagnol des Pères Chartreux de Vall de Christo. Après l'entrée des troupes espagnoles dans le Roussillon, Etienne Vilar crut pouvoir retourner au milieu de ses ouailles. Il rentra effectivement dans sa paroisse, le 8 juillet 1793 ; mais après la bataille de Peyrestortes, les armées françaises ayant pénétré dans Ponteilla (23 septembre 1793), Etienne Vilar fut de nouveau mis dans l'obligation de revenir sur la terre étrangère. Il s'établit sur la frontière franco-espagnole, à Torteilla, d'où il ne cessa de correspondre avec ses paroissiens. La fermeté dans la foi, la patience dans les épreuves, la charité dans les relations, tel est le thème des lettres qu'il adressa aux habitants de Ponteilla, depuis 1796 jusqu'en 1800. Le 25 novembre 1800, Etienne Vilar fut de retour dans sa paroisse, pour y reprendre immédiatement ses fonctions curiales. Le 18 juin 1804, après la réorganisation du diocèse de Perpignan, par l'évêque Ferdinand de Laporte, Etienne Vilar reçut le titre de desservant de l'église de Ponteilla, avec charge d'assurer le service religieux dans la localité de Pollestres et dans le hameau de Nyls. Le jubilé de 1805, gagné par la généralité de ses paroissiens, fut un sujet de consolation et de joie pour l'âme du curé de Ponteilla. Le 18 décembre 1818, Etienne Vilar réhabilita l'église d'Anyls, qui avait été profanée pendant les mauvais jours de la tourmente révolutionnaire. Il remplit les charges de son ministère avec un zèle admirable jusqu'au jour de sa mort, survenue à Ponteilla le 20 avril 1819.

Abbé Torreilles, *Un curé de campagne de l'ancien régime*, Perpignan, Latrobe, 1893.

VILAR (Isidore), né à Err en 1797, était fils de François Vilar, marchand ambulant, et de Marguerite

Tarrats. A l'âge de douze ans, il fut engagé à Perpignan, comme apprenti tanneur. Mais appelé par Dieu à l'état ecclésiastique, Isidore Vilar ne tarda pas à retourner au foyer paternel, où il demanda à suivre les attraits de sa vocation. Après trois années de latinité passées au collège des Ecoles pies de Puigcerda, Isidore Vilar vint à Perpignan subir son examen d'admission au Grand Séminaire diocésain, alors établi à Carcassonne. Il fut ordonné prêtre par Ferdinand de Laporte, le 16 juin 1821. Nommé vicaire à Ille-sur-Tet, le 1er août de la même année, Isidore Vilar fut appelé à la cure d'Amélie-les-Bains, le 10 juin 1823. Cet ecclésiastique fut ensuite pourvu du titre de succursaliste de Marquixanes le 16 août 1828, de desservant de Torreilles le 3 décembre 1830, et de curé de Collioure le 7 juin 1837. C'est principalement dans cette dernière paroisse qu'Isidore Vilar déploya les ressources d'un zèle tout apostolique allié à la sagesse la plus consommée. Il fut à la tête de cette cure importante durant l'espace de trente-cinq années. Pendant le cours de son ministère à Collioure, Isidore Vilar fit donner quatre missions dont les résultats furent progressivement consolants. Après la mission du Père Régis qui eut lieu en 1849, quatre-vingts hommes s'approchèrent de la Sainte Table. Cent quatre-vingts hommes communièrent à l'issue de la mission prêchée en 1857 par les Pères Bénigne et Benoît. La mission de 1865 prêchée à Collioure par les Révérends Pères Exupère et Apollinaire réunit autour de la Sainte Table trois cents hommes. Une communion de trois cent quatre-vingt-dix hommes fut le digne couronnement de la mission que les Pères Exupère et Ladislas donnèrent dans cette même paroisse en 1879. « Entrez, dit l'auteur de la vie d'Isidore Vilar, dans cette église de Collioure que Mgr Gerbet, en tournée pastorale, a appelée une petite basilique. Depuis la tête jusqu'aux pieds, depuis le vestibule jusqu'au maître-autel, à droite et à gauche, c'est à peine si vous découvrirez un pan de ce vaste édifice, qui n'ait reçu de la main de l'abbé Vilar une transformation radicale. » Après avoir été un exemple vivant de vie sacerdotale, Isidore Vilar, que son évêque avait nommé chanoine honoraire, mourut à Lourdes, le 6 juin 1872, durant le pèlerinage diocésain de Perpignan à la grotte de Massabielle.

Sans nom d'auteur, *Biographie de M. l'abbé Vilar*, Espira-de-l'Agly, 1877.

VILARASA (Pierre et Raymond de), chevaliers, vivaient à Perpignan durant la première moitié du XVe siècle. Le 14 mars 1444, Pierre de Vilarasa fit une fondation d'anniversaires à l'église Saint-Jean de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 254, 278, G. 236.

VILARASA (François de), chevalier de Perpignan, possédait des créances sur les villes de Thuir et du Boulou, sous le règne de Ferdinand Ier.

Archives des Pyr.-Or., B. 345, 357, 418.

VILARASA (Jacques-Jean de), damoiseau de Perpignan, contracta mariage, en 1540, avec Angèle Crivaller. Il testa en 1552 léguant tous ses biens à son épouse.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 804.

VILARDELL (Michel) occupait l'archidiaconé d'Elne en 1664. Ce dignitaire ecclésiastique était en outre chancelier de l'Université de Perpignan, en 1666. Comme tel il eut maille à partir avec le célèbre vicaire-capitulaire Jérôme Lléopart, qui avait enfermé des docteurs en théologie dans les cachots de l'officialité. Michel Vilardell fut désavoué par un arrêt du Conseil d'Etat en date du 14 octobre 1666. Le grand archidiacre Vilardell mourut dans les derniers jours du mois d'août 1674.

Archives des Pyr.-Or., G. 3, 117.

VILARIC (Arnald de), fut nommé par lettres de Pierre-le-Cérémonieux, à l'office de châtelain du Château de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 100.

VILASECA (François de), bourgeois immatriculé de Perpignan, épousa en 1536, Grâce, fille d'Antich Xammar, *mercader* de la même ville. Il mourut le 2 octobre 1556, laissant quatre garçons et quatre filles : Onuphre ; Galcerand, dont la notice suit; Jérôme; Frédéric; Angèle qui fut religieuse au couvent de Sainte-Claire à Perpignan ; Raphaëlle et Louise.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 806.

VILASECA (Galcerand de), fils du précédent, contracta alliance avec Denise, fille de Joseph Montaner, docteur en droit, régent de la chancellerie du roi de Sardaigne. Une enfant unique, Antoinette, naquit de ce mariage. Celle-ci unit plus tard ses destinées à Pierre Llobet, fils d'Onuphre Llobet (voir ce nom), dont la veuve, Magdeleine, convola en secondes noces avec Galcerand de Vilaseca, resté aussi veuf. Philippe III adressa une lettre à Galcerand de Vilaseca pour lui accorder les privilèges nobiliaires concédés aux citoyens honorés de Barcelone. Galcerand de Vilaseca testa le 1er novembre 1608 et demanda à être inhumé sous la chapelle du Saint-Sacrement, construite dans l'église Saint-Jean de Perpignan. Une rue de Perpignan, située dans le nouveau quartier de la Gare, porte le nom de Galcerand de Vilaseca.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 806.



VILLA (Dominique-Paul) naquit à Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Il entra dans l'Ordre de la Merci, fut ordonné prêtre et pourvu du doctorat en théologie. Dominique-Paul Villa devint provincial de son Ordre en France. Au dire des *Mémoires* de Joseph Jaume, il sembla, pendant son provincialat, mettre le désordre dans les couvents au point que la suppression de la Merci faillit être décrétée en France. « Villa, ajoute cet historien, voyant finir le temps de son provincialat, fit un voyage en Espagne où était le général de l'Ordre et en obtint une commission de vicaire-général, qui le mit au-dessus du provincial, afin de pouvoir commander, car il avait l'esprit de domination. » C'est avec ce titre qu'il vint à Perpignan, dans le couvent de son Ordre, et qu'il y terrorisa ses subordonnés. Lors de la visite faite par les officiers municipaux au couvent de la Merci, Villa déclara, le 26 avril 1790, qu'il était « dans l'intention constante de vivre et de mourir dans son couvent d'affiliation. » Mais dès le mois de mars de l'année suivante, il avait déjà prêté le serment à la Constitution civile du clergé, pour occuper une chaire de morale à l'Université de Perpignan. Le 18 juin 1791, Dominique-Paul Villa entra comme directeur au séminaire constitutionnel, puis remplit en 1792, les fonctions de vicaire à Saint-Mathieu, sous la direction du curé-patriote Chambon (voir ce nom). Il se hissa bientôt aux premiers rangs du clergé constitutionnel, et, à force d'intrigues, finit par devenir en 1797, président du Presbytère et, en 1798, évêque schismatique des Pyrénées-Orientales. « Villa, raconte Bernard Mathieu, dans son Episcopologie inédite, a été élu le 25 février 1798... N'importe le degré de fidélité ou de nullité des verbaux, il réunit au premier scrutin 15 suffrages seulement sur 150. Au second scrutin (3252 votes), Rolland en eut 481 ; Verdié, 579 ; Villa 1178, dont 14 seulement de Perpignan. Au troisième scrutin (4568 votes), Villa en eut 2335, dont 28 seulement de Perpignan et de l'arrondissement. M. Villa se proclama élu évêque à Saint-Jean, en chaire et à l'issue de la grand-messe... » Dominique-Paul Villa fut sacré évêque dans l'église Saint-Jean de Perpignan, par Hyacinthe Sermet, ex-provincial des Carmes déchaussés, métropolitain du département de la Haute-Garonne, assisté des évêques intrus de l'Ariège et de l'Aveyron. « Non content de se déclarer soumis aux lois civiles, dit M. l'abbé Torreilles, Villa se proclama fidèle observateur des lois canoniques, en communion avec le Saint-Siège, évêque de la sainte Eglise... A la mort de Pie VI, il adressa même aux fidèles une lettre pour leur communiquer la perte douloureuse d'un tel Pontife, et, sur ses ordres, le clergé constitutionnel célébra des services funèbres pour le Pape qui avait tant de fois condamné la secte. Ce fut aussi pour mieux séduire les gens simples que chaque intrus enseigna, comme jadis, le catéchisme catalan et français de Mgr de Lanta, en exceptant seulement l'article de la dîme. » Dominique-Paul Villa provoqua des réunions synodales du clergé constitutionnel auxquelles n'assista qu'une infime minorité d'ecclésiastiques. Le premier synode diocésain fut tenu le 17 mai 1798 sous la présidence de Villa, qui, au rapport de Bernard Mathieu, fit tous les frais du travail. Une seconde assemblée du clergé constitutionnel, qui fut convoqué pour le 10 avril 1799, ne réunit que vingt-deux prêtres autour de Villa. Le dernier synode que Villa tint le 15 avril 1801, fournit un contingent insignifiant d'ecclésiastiques assermentés. « Pour donner un regain de vie à un corps qui se mourait, écrit M. l'abbé Torreilles, Villa quémanda douze prêtres à l'évêque de Barcelone, multiplia les visites pastorales, provoqua des réunions synodales, mais toutes ses tentatives demeurèrent stériles. Mgr de Barcelone refusa tout rapport avec un schismatique, la désertion des fidèles s'accentua si bien que Villa ne put réunir que deux jeunes filles à la dernière confirmation solennelle donnée à Saint-Jean ; les synodes devinrent de moins en moins nombreux. » Villa assista au dernier conciliabule tenu à Paris par le clergé constitutionnel, et, en exécution du Concordat, passé le 15 juillet 1801 entre Pie VII et le gouvernement français, se démit de l'évêché de Perpignan. Il se retira dans une maison particulière qu'il avait achetée à Perpignan, sur la paroisse de Saint-Mathieu. C'est là qu'il mourut le 22 janvier 1814. Il fut enterré le lendemain et le clergé de sa paroisse seul assista aux obsèques. Le convoi fut simple ; il fut dépourvu de toute pompe et de signes particuliers, capables de rappeler le souvenir de la prétendue dignité de Villa.

Mémoires de Jaume. — Abbé Torreilles, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française.*

VILLE (Ludovic), né à Rivesaltes le 26 février 1819, passa son enfance au collège de Perpignan où il eut pour professeur le savant Crova. Reçu fort jeune à l'Ecole polytechnique, Ludovic Ville en sortit, en 1839, avec un des premiers numéros, pour rentrer dans l'Ecole des mines. En 1847, il fut attaché au service de l'Algérie. Il consacra toute son activité à l'étude du sol de cette importante colonie française et remplit dans ce pays les fonctions d'inspecteur général des mines jusqu'en 1877. Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1854, Ludovic Ville qui avait été nommé ingénieur en chef dans l'arrondissement minéralogique de Carcassonne, en 1860, vit plus tard ses services récompensés par sa promotion au grade d'officier de la Légion d'hon-

neur. Parmi les divers ouvrages qu'il a publiés et qui sont consultés avec fruit par toutes les personnes s'intéressant aux questions minéralogiques, il convient de citer: *Recherches sur les roches, les eaux et les gîtes minéraux des provinces d'Oran et d'Alger*, 1853; *Notice minéralogique sur les provinces d'Oran et d'Alger*, avec carte géologique, 1861; *Voyage d'exploration dans les bassins du Hodna et du Sahara*, 1868; *Exploration géologique du Béni-Mzab, du Sahara et de la région des steppes de la province d'Alger*, 1875. Ces quatre volumes ont été donnés par l'auteur au Conseil municipal, pour être déposés aux archives de sa ville natale. Ville est décédé, le 11 mai 1877, à Argelès (Hautes-Pyrénées). L'Algérie, son pays d'adoption, a donné son nom à un village de création récente: *Villemines*.

Castello et Llouquet, *Rivesalles*.

VILLOSLADA (Philippe de) fut nommé abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1628, pour un espace de trois ans. Placé une seconde fois à la tête du même monastère en 1638, ce prélat, qui était un prédicateur remarquable, s'adonna, avec plusieurs religieux bénédictins, au ministère apostolique, au sein de la garnison militaire de Perpignan. Philippe de Villoslada mourut dans cette ville, le 24 octobre 1639, avec sept autres moines de l'Ordre de Saint-Benoît, qui entendaient les confessions des soldats atteints d'épidémie, à l'hôpital de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 443. — *Gallia christiana*, VI, col. 1108.

VIVER (Pierre del), damoiseau, acquit par voie d'héritage le château et la seigneurie de Calce que lui transmirent les chevaliers Arnaud et François de Verniola. Ce dernier avait servi à ses frais dans toutes les expéditions du roi Alphonse le Magnanime. Il mourut glorieusement dans un combat naval. C'est en considération des services de François de Verniola que la reine Marie, en 1432, réduisit à cinquante livres les droits de mutation du fief de Calce en faveur de Pierre del Viver.

Archives des Pyr.-Or., B. 254, 268.

VIVER (Guillaume del), damoiseau, possédait la seigneurie de Calce, sous la domination de Louis XI en Roussillon. En 1480, le Procureur royal paya à Guillaume del Viver, des rentes sur les aides et les impositions de la ville de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 311.

VIVER (Jacques del) était seigneur de Calce au début du xvi[e] siècle, sous le règne de Ferdinand, roi de Castille et d'Aragon.

Archives des Pyr.-Or., B. 357, 418.

VIVER (François del), seigneur de Calce, donna son adhésion à la confrérie naissante de Saint-Georges que la noblesse roussillonnaise fonda à Perpignan, le 3 août 1562. Il eut un fils Séraphin, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 374.

VIVER (Séraphin del), fils et héritier du précédent, était en possession de la seigneurie de Calce, dès l'année 1572. Il épousa Anne la fille aînée de Gérard de Sant-Marti, qui lui apporta en dot les fiefs de sa famille, c'est-à-dire les lieux de Maureillas et de Saint-Martin de Fenouillar. A sa mort, Séraphin del Viver laissa trois enfants: Thadée qui fut son héritier; Joseph qui devint plus tard archidiacre de Vallespir, puis évêque élu d'Elne, et Jeanne, qui se maria à François de Tamarit, domicilié à Barcelone.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 813.

VIVER (Thadée del), fils aîné et héritier du précédent, réunit sous son nom les fiefs de Calce, de Maureillas et de Saint-Martin de Fenouillar. Il contracta alliance, en 1610, avec Marie, la fille de Jacques Alemany de Descallar, domicilié à Manresa, qui était seigneur des châteaux et lieux de Palmarola, Callus, Saint-Barthélemy del Grau, et de Marie de Llupia. Thadée del Viver avait sa maison d'habitation à Perpignan, sur la rue d'Espira, là où se trouve actuellement la Trésorerie générale. Il descendit dans la tombe en 1638, laissant cinq enfants: Ignace, âgé de sept ans, dont la notice suivra; Catherine, qui devint l'épouse de Gérard d'Oms (voir ce nom); Marie-Anne, qui contracta alliance avec Joseph de Pagès (voir ce nom), seigneur de Saint-Jean-pla-de-corts; Françoise; et Marie-Thérèse, chanoinesse au monastère de Saint-Sauveur. Thadée del Viver fut inhumé dans le sanctuaire de l'église du couvent des Grands-Augustins de Perpignan, qui était placée sous le vocable de Notre-Dame de Grâce, dans le caveau où ses aïeux étaient ensevelis. Son épouse, Marie, le suivit quelque temps après dans le tombeau. Elle mourut le 29 avril 1639.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 813.

VIVER (Joseph del), frère cadet du précédent, entra dans les ordres. Il ne tarda pas à être pourvu d'un canonicat au sein du chapitre de Saint-Jean, puis recueillit, en 1628, la succession de Montserrat Boixo à l'archidiaconé de Vallespir. Le 28 février de cette année-là, le nouvel évêque d'Elne, Lopez de Mendoza, envoya des lettres de procuration à Joseph del Viver, le chargeant de prendre possession du siège épiscopal en son nom. François Pérez Roy, qui fut nommé à l'évêché d'Elne le 21 janvier 1638, choisit l'archidiacre de Vallespir pour son vicaire général.

Joseph del Viver était, en outre, chancelier de l'Université de Perpignan. Il fut désigné par François Perez Roy comme son représentant au concile provincial qui se tint à Barcelone en 1640. Louis XIII, devenu maître du Roussillon en 1642, nomma le 13 avril 1643, Joseph del Viver au siège épiscopal d'Elne, à la place de Perez Roy, transféré à Cadix. Mais le Pape refusa de préconiser le nouvel élu pour une question de principe. Tant que la possession du Roussillon et de la Catalogne n'aurait pas été réglée par un traité entre Paris et Madrid, le privilège de la nomination aux dignités ecclésiastiques revenait au roi d'Espagne. Mazarin tourna la difficulté en faisant nommer par le chapitre de la cathédrale Joseph del Viver, vicaire capitulaire du diocèse d'Elne. Joseph del Viver ménagea toutes les susceptibilités des roussillonnais, en usant le moins possible de ses droits. Le chapitre d'Elne prit sous son administration, une influence tellement prépondérante qu'on l'aurait cru seul chargé des intérêts religieux. Le 3 avril 1645, Joseph del Viver publia une ordonnance afférente à la procession votive de la fête de saint François de Paule, et le 2 juillet 1647, il procéda à la visite canonique de l'église Saint-Jean de Perpignan. Mais sa situation était si effacée, qu'en 1648 Marca voulut, pour la relever, faire sacrer Joseph del Viver, évêque *in partibus*. Cette proposition ayant échoué, le vicaire capitulaire du diocèse d'Elne s'effaça plus encore. Il abandonna le parti de la France en 1652, trempa dans la conspiration tramée par Thomas de Banyuls dans le but de rendre le Roussillon à l'Espagne, puis se retira à Barcelone, où il fut pourvu d'un prieuré sous le vocable de sainte Anne. Après son départ, le diocèse d'Elne fut en proie aux troubles que suscitèrent les rivalités des deux vicaires capitulaires Jérôme Lléopart et Sébastien Garriga (voir ces deux noms) durant une période de seize ans (1653-1669). Des chagrins domestiques attristèrent les dernières années de l'existence de Joseph del Viver. Au mois de janvier 1650, il avait eu la douleur de perdre son neveu et pupille, Ignace, alors que ce dernier était à la fleur de l'âge et l'unique héritier mâle de la maison et du nom del Viver. Joseph del Viver finit ses jours à Barcelone, dans son prieuré de Sainte-Anne, vers l'année 1670.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 813, G. 26, 259. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — Abbé TORREILLES, *La vacance du siège d'Elne (1643-1669)*, dans le *XL° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

VIVER (Ignace del), neveu du précédent, naquit en 1631. A l'âge de sept ans, il perdit son père. Son oncle, le chanoine Joseph del Viver administra pour lui les seigneuries de Calce, de Maureillas et de Saint-Martin de Fenouillar. Ignace del Viver descendit jeune dans la tombe. Il avait testé en 1650, la veille de sa mort. Ignace del Viver légua sa fortune à sa sœur, Marie-Thérèse, qui était chanoinesse de Saint-Sauveur à Perpignan. Celle-ci se retira à Barcelone, en 1653, à la suite de son oncle, le vicaire capitulaire d'Elne, Joseph del Viver. Elle ne retourna à Perpignan qu'en 1663, pour se faire restituer les biens de famille qui avaient été confisqués. Le 7 septembre 1663, elle prêta serment de fidélité au roi de France entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et du Vallespir. Son cousin Thadée d'Oms del Viver attaqua le testament d'Ignace del Viver. Il invoqua le testament que son grand-père Thadée del Viver avait écrit en 1638, les dispositions de cet acte réservant les biens et les titres de famille aux descendants mâles des branches féminines de sa famille. Un accord eut lieu en 1665, entre Marie-Thérèse del Viver et Thadée d'Oms (voir ce nom). Celui-ci fut déclaré l'héritier de la maison del Viver, avec charge pour lui de porter le nom et les armes de cette famille.

Archives des Pyr.-Or., B. 401, E. (Titres de famille), 813.

VIVERS (Guillaume dez), chevalier, était seigneur du château de Vivers, situé près de Céret, au début du XIV° siècle. Le roi Jacques Ier de Majorque lui concéda la juridiction criminelle sur le territoire de cette dernière localité.

Archives des Pyr.-Or., B. 190.

VIVERS (Bérenger dez), damoiseau, vivait vers le milieu du XIV° siècle. Il tenait des fiefs à Céret, pour le vicomte de Roda, qui furent mis sous le sequestre par Arnaud Porta, régent de la Procuration royale du Roussillon et de Cerdagne, sous le règne de Pierre-le-Cérémonieux. Bérenger dez Vivers unit ses destinées à Arsende, la fille du damoiseau Pierre d'Urg.

Archives des Pyr.-Or., B. 107, 177, 185.

VIVERS (Guillaume dez), damoiseau, fut mis à la tête de la châtellenie de Puyvalador par le roi d'Aragon, Jean Ier. Au XV°, siècle, la famille roussillonnaise de Vivers ou dez Vivers se divisait déjà en diverses branches qui étaient établies à Pia, Alénya, Château-Roussillon, Palau-del-Vidre et Canet.

Archives des Pyr.-Or., B. 147.

Famille dez Vivers, de Pia

VIVERS (Bernard dez) remplissait la charge de bailli à Pia, en 1402. Comme tel, il défendit les intérêts de François de Conzie, archevêque de Narbonne et seigneur de Pia, contre Martin Garcia, sous-col-



lectionneur des décimes ecclésiastiques, qui réclamait le payement de la taxe imposée au fief de Pia. Le montant s'élevait annuellement à la somme de 37 livres, 3 sols, 6 deniers. Bernard dez Vivers fit opposition à l'imposition, et expliqua son refus de payement, en disant que l'archevêque de Narbonne était déjà exempté des décimes par les privilèges de son église. Il ajouta encore que le château de Pia était un bien séculier, puisque les prédécesseurs de François de Conzie l'avaient acquis d'une personne laïque.

Archives des Pyr.-Or., B. 180.

VIVERS (Cyr dez), damoiseau domicilié à Pia, suivit le roi Alphonse V dans l'expédition militaire du royaume de Naples. En 1464, le Domaine saisit à la veuve de Cyr dez Vivers les censaux qu'elle percevait sur des propriétés situées à Perpignan, à proximité du Pont de la Pierre.

Archives des Pyr.-Or., B. 408, E. (Titres de famille), 811.

VIVERS (Arnaud-Cyr dez) fut nommé régent de la châtellenie et du bailliage de Salses par la reine Marie, après le décès du chevalier Bérenger Batlle. Une lettre de cette souveraine lui accorda l'autorisation d'exporter à Barcelone le blé de sa récolte du Roussillon, qui était nécessaire à la sustentation des familiers de sa maison.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 255, 274, 281.

VIVERS (François dez), élu abbé d'Arles en 1441, gouverna cette abbaye jusqu'en 1453. Ce prélat éprouva des difficultés au moment de l'entrée en possession de sa dignité ecclésiastique. Il fallut que la reine Marie adressât une lettre aux religieux bénédictins d'Arles pour maintenir François dez Vivers à la tête de leur monastère.

Archives des Pyr.-Or., B. 262. — *Gallia christiana*, VI, col. 1092.

VIVERS (Michel dez), damoiseau domicilié à Pia, vivait dans la première moitié du XVI[e] siècle. Il avait épousé Isabelle N, dont il eut un fils, du même nom que lui. Michel dez Vivers testa en 1553.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 811.

VIVERS (Michel dez), fils du précédent, contracta alliance, en 1555, avec Stéphanie Forner, fille de Marcel Forner. Philippe II devait confier, dix ans plus tard, à celui-ci, la châtellenie de Bellegarde. Michel dez Vivers mourut peu de temps après son mariage, laissant un enfant appelé Pierre, qui fut placé sous la tutelle de son grand-père maternel, Marcel Forner.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 811.

VIVERS (Pierre dez), chevalier, fils et héritier du précédent, testa le 27 avril 1573. Etant mort jeune, il légua tous ses biens à sa mère Stéphanie, qui avait convolé en secondes noces avec Michel Giginta.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 811.

Branche des seigneurs d'Alénya

VIVERS (Arnaud dez), fils de Bérenger dez Vivers, seigneur d'Alénya, épousa, en 1422, la fille de Raymond Thomas, de Canet, qui était déjà veuve d'Honoré Savarres.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 811.

VIVERS (Thomas dez), seigneur d'Alénya, remplissait la charge de viguier de Roussillon et Vallespir, en 1462, dès les premiers temps de l'annexion du Roussillon à la couronne de France. Il exerçait, en 1470, l'office de lieutenant du bailli de Perpignan. Mais après l'entrée des troupes de Louis XI en Roussillon (1475), Thomas dez Vivers, comme les autres membres de sa famille, soutint la politique du roi d'Aragon. Il fut dépossédé de ses fiefs et obligé de quitter le pays natal. A sa mort, il laissa un fils Gaspard, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 279, 283, 409, 410.

VIVERS (Gaspard dez), fils du précédent, recouvra, en 1493, la seigneurie d'Alénya dont son père avait été précédemment dépouillé. Il contracta alliance avec Catherine N. qui lui donna deux enfants : Bernard, son héritier, dont la notice suit, et Raphaëlle, épouse de François Grimau. Gaspard dez Vivers convola en secondes noces avec Marie Paulet, veuve et héritière de Jean Paulet. A sa mort, survenue vers 1560, cette dernière laissa son patrimoine à Bernard dez Vivers.

Archives des Pyr.-Or., B. 414, 416, E. (Titres de famille), 811.

VIVERS (Bernard dez), fils et héritier du précédent, seigneur d'Alénya, figura dans les rangs des nobles roussillonnais qui fondèrent à Perpignan la confrérie de Saint-Georges, le 3 août 1562. Il épousa Anne Mascaros et de cette union naquirent deux filles : Ursule et Jéromine. Devenu veuf, Bernard dez Vivers unit ses destinées à Isabelle de Taqui, fille de Jean de Taqui, dont il eut un fils, François, décédé sans descendance, et une fille, Barthélemine. Le 1[er] mars 1573, Bernard dez Vivers vendit à Louis de Çagarriga (voir ce nom), seigneur de Pontos, le lieu et le château d'Alénya, pour la somme de 6.500 livres. Bernard dez Vivers qui portait le nom et les armes de la maison Paulet (voir l'article Jean Paulet) mourut en 1586. Il fut inhumé dans le caveau de famille qui

était creusé à l'église Saint-Jean de Perpignan, sous la chapelle de Saint-Gaudérique et de Saint-Blaise.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, E. (Titres de famille), 811.

Branche des Procureurs royaux,
seigneurs de Château-Roussillon

VIVERS (Michel dez), chevalier roussillonnais, fut honoré de la confiance de Louis XI qui l'investit, le 18 octobre 1465, de l'importante charge de Procureur royal de Roussillon et de Cerdagne, en remplacement de Pierre Granier. Ce souverain reconnaissant les services que Michel dez Vivers rendait à sa cause, lui fit donation, le 11 juillet 1467, des biens et de l'héritage de Bernardine, fille de feu Jean Puig, de Bagá. Il l'exempta aussi des impositions et des subsides levés sur les habitants de Perpignan. Le Procureur royal de Roussillon suivit exactement la même politique que Bernard d'Oms, gouverneur des comtés, bien que la correspondance échangée entre ces deux personnages laisse transpirer une certaine divergence d'opinions et de caractère. Le 17 avril 1469, Bernard d'Oms écrivait à Michel dez Vivers pour lui transmettre des lettres patentes de Louis XI lui intimant l'ordre « de faire mettre en armes tous les nobles, chevaliers, gentilshommes et autres personnes quelconques tenant des fiefs honoréz pour le dit seigneur en ses dits comtés ». Le gouverneur du Roussillon ordonnait en conséquence au Procureur royal de fournir le mémorial et le nom de tous ceux qui détenaient des fiefs royaux, en extrayant cette nomenclature des livres et des registres du Domaine. Le même jour, Michel dez Vivers répondit à Bernard d'Oms qu'il lui était impossible d'obtempérer à ses ordres. Il se prétendit lié par un serment de fidélité vis-à-vis du roi de France. C'est à la personne du souverain ou à son délégué officiel qu'il se croyait seulement obligé de communiquer les secrets du patrimoine royal. Comme il ne constait nullement à Michel dez Vivers que Bernard d'Oms fut pourvu de semblables pouvoirs, le Procureur du Roussillon n'accéda nullement aux injonctions du gouverneur. Ce dernier entra alors dans une grande colère. Le 28 avril 1469, il adressa à Michel dez Vivers une missive par laquelle il lui enjoignit sous peine de confiscation de corps et de biens « de faire et de préparer pour le huitième jour du mois de mai prochain une lance complète et en bon ordre et à point, pour venir avec (les troupes du gouverneur) vers la Cerdagne selon le plaisir et mandements du seigneur roy. » Le lendemain, Michel dez Vivers répondit qu'il ne pouvait croire que Bernard d'Oms eut commission ou ordre de Louis XI capable d'astreindre le Procureur royal aux prescriptions du gouverneur. La peine dont celui-ci le menaçait était contraire au stil du royaume et spécialement des comtés. Le Procureur ne pouvait être obligé à suivre un chef de guerre avec « une lance fournie », occupé comme il l'était de l'administration de son office, qui l'obligeait d'ailleurs à aller seulement auprès de Sa Majesté ou à la Chambre des Comptes. Il n'y avait donc pas lieu de présumer que le roi eût donné aucun ordre qui put le concerner particulièrement dans le cas dont il s'agissait. Il ne voulait obéir qu'aux ordres que le roi pourrait donner à cet égard. Michel dez Vivers complota en 1472 avec son frère Antoine, seigneur de Château-Roussillon, contre la domination de Louis XI. Il fut un des principaux défenseurs du roi Jean II d'Aragon, après l'entrée de ce prince dans la ville de Perpignan (1er février 1473). Le 14 mars 1475, le roi de France s'empara de nouveau de la capitale du Roussillon, et Michel dez Vivers fut livré comme ôtage à Louis XI. Il ne retourna plus dans son pays natal. Michel dez Vivers avait épousé en 1466, Raphaëlle, fille de Bernard de Labian, damoiseau qui était domicilié à La Bisbal. De cette union étaient issus le Procureur royal Jean dez Vivers, et Gabriel dez Vivers, prévôt de Canohès et chanoine d'Elne, dont les notices suivront.

Archives des Pyr.-Or., B. 288, 289, 291, 292, 408, 409, 410.

VIVERS (Antoine dez), frère du précédent, contracta mariage, en 1466, avec Grimalde, fille unique de Jean Grimau et héritière de la seigneurie de Château-Roussillon. « Il ne paraît pas, raconte l'historien Bernard Alart, que l'époux de Grimalde ait accepté aucun emploi de Louis XI ; mais dès 1465, son frère aîné, le chevalier Michel dez Vivers était procureur royal des fiefs dans les comtés de Roussillon et de Cerdagne. Une vaste conspiration se préparait contre la domination française, et les principaux conjurés, Charles d'Oms, Pierre d'Ortaffa et les deux frères Antoine et Michel dez Vivers, craignant sans doute les révélations d'un certain Terrades de Perpignan arrêté le 10 avril 1472, se répandirent dans la campagne et se saisirent des châteaux de Força-Réal, Rodès, Corbère, Castellnou et Laroque d'où ils firent une guerre de guerillas contre les troupes et les partisans de la France. Antoine dez Vivers s'établit à Força-Réal et saisit toutes les occasions de faire payer aux habitants de Millas les sympathies que cette ville ne cessa de montrer à cette époque pour l'administration française. Tous les moyens semblaient bons aux chefs de bande roussillonnais, dès qu'il s'agissait des partisans de la France. C'est ainsi qu'à la date du 25 mars 1173, « Guillem Carbonnell, tisserand de Perpignan, reconnaît devoir à l'honorable donzell Antoine dez Vivers 160 florins d'or et de bon poids, en raison du rachat et composition des personnes

des fils de Guillem Cirach, de Raymond Boher, et d'un certain Roger, tous de Millas, que le dit donzell retient comme prisonniers de bonne guerre; promettant de payer ladite somme à l'instant même, ou, au plus tard, dix jours après leur délivrance, dans la ville de Perpignan, ou en tout autre lieu à son choix. » Toutes les populations se soulevaient d'ailleurs au cri d'Aragon, et lorsque le roi Johan II eut quitté Barcelone (29 décembre 1472) pour soutenir l'insurrection qui se faisait en son nom, il trouva à Castello d'Empories (11 janvier 1473) les consuls et délégués d'Argelès et ceux d'Arles (18 janvier) qui imploraient sa protection et lui offraient les clefs de leur ville. Elne ouvrit aussi ses portes, et le roi ayant pénétré dans Perpignan le 1er février suivant, la garnison française eut à peine le temps de se réfugier au château. Les partisans d'Aragon rejoignent le roi à Perpignan, et les deux frères dez Vivers figurent parmi ses principaux défenseurs. Mais lorsque cette ville fut obligée de rouvrir ses portes aux armées de Louis XI après un siège de plus de deux ans (14 mars 1475), Michel dez Vivers fut livré comme ôtage au roi de France, tandis que son frère se retirait avec les troupes aragonaises de l'autre côté des Pyrénées. Les individualités provinciales ont disparu depuis longtemps au sein de l'unité française, et l'on ne peut que déplorer et condamner aujourd'hui la prise d'armes et les excès des patriotes roussillonnais, en ajoutant le crime de lèse-majesté et de félonie, à la charge de plusieurs d'entre eux qui avaient faussé la foi jurée. Mais il ne faudrait pas connaître le cœur de l'homme pour croire qu'un simple protocole, à l'aide duquel Louis XI s'était adjugé le Roussillon, pût étouffer l'esprit de nationalité chez nos ancêtres, aigris et humiliés de devenir français malgré eux. Trop de consanguinités liaient alors les catalans des deux versants des Pyrénées; ils se levèrent tous au nom du roi d'Aragon et donnèrent leur sang et leur fortune à la patrie roussillonnaise, que la plupart d'entre eux ne revirent jamais. Ne sont-ils amnistiés, d'ailleurs, par l'infernale politique de l'ennemi qu'ils combattaient? Qu'on lise, en effet, les instructions données par Louis XI au sire du Bouchage, au mépris de tous les articles de la capitulation de Perpignan : « Mettra tous les nobles qui se sont armés contre le roy dehors, et donnera leurs héritages à ceux qu'ils seront bien aigres, pour garder que les gentilshommes ne retournent plus au pays (23 mars 1475)... — On m'a dit que d'Ortaffa et Vivers sont retournés... Si vous pouvez m'en venger, vengez-m'en, sinon faites-les déloger... Faites écrire en un beau papier tous ceux qui ont été et seront désormais traîtres dedans la ville.... et les laissez à Boffile, au Poulailler, ou à celui que vous laisserez gouverneur par delà, afin que si, d'ici à vingt ans, il y en retourne nuls, qu'ils leur fassent couper les têtes. » Et enfin, par un dernier courrier : « M. du Bouchage, j'avais oublié de vous écrire ce qui suit : Premièrement, voyez si vous ne pourriez pas faire piller par le menu peuple les maisons des gens que vous chasserez, ou au moins d'Antoine Duvivier et d'aucuns gros qui sont les plus traîtres; alors la commune ne consentirait jamais à laisser remettre le roi d'Aragon, et elle y ferait meilleur gué que nous. C'est le plus grand service et la plus grande sûreté que vous pussiez me donner en Roussillon... car ceci me semble très bon, et vous pouvez savoir que je l'ai fait faire à Puycerda par Mercadier et ses partisans. » Malgré la recommandation royale, l'héritage d'Antoine dez Vivers ne fut pas pillé, et le gouverneur du Roussillon préféra le donner à un de ces capitaines bien aigres désignés par Louis XI lui-même pour se partager les dépouilles des traîtres roussillonnais. Le noble et magnifique sire Regnault du Chesnay était venu en Roussillon, en 1475, avec le simple titre de seigneur de Vilansen et Camerleng du roi Très-Chrétien. Par ses instructions du 23 mars de la même année, Louis XI lui avait donné le commandement des Capitaineries de Salses et de Leucate, en ajoutant : « Du Bouchage fera venir la femme de Philippe Albert et sa fille, pour pourchasser sa délivrance; et si le Poulailler la veut avoir en mariage il l'aura, sinon, Regnault du Chesnay l'aura. » Nous ne savons ce que devint la fille de Philippe Albert; mais il ne s'agissait ici que de sa riche succession, comprenant presque toutes les dépendances roussillonnaises de l'ancienne vicomté de Roda, avec les villes de Céret, Millas, Rayners, etc., qui devinrent le partage de François de Perellos dit de Fonollet. Du Chesnay dut se dédommager d'un autre côté, et obtint pour sa part, en don gracieux du roi, tous les biens et droits de François dez Bach, donzell de Salses, de feu Jean Blanca, bourgeois de Perpignan, de Pierre d'Ortaffa, d'Antoine dez Vivers et de son épouse. C'est à ce dernier titre, que Regnault du Chesnay se dit souvent seigneur de Castell-Rossello, et nous le retrouvons encore avec tous ces titres et possessions, représenté à Salses par le donzell Jean de Launay, son lieutenant, à la date du 14 mai 1493. Après la reddition de Perpignan, Louis XI avait bien promis de faire couper la tête à dez Vivers si, d'ici à vingt ans, il retournait dans cette ville. Il est probable, en effet, que le grand traître n'aurait jamais revu son pays, si Louis XI eût vécu jusques-là; mais son fils Charles VIII ayant restitué le Roussillon et la Cerdagne au roi Ferdinand qui en prit possession au mois d'octobre 1493, Antoine dez Vivers recouvra purement et simplement ses biens et ceux de sa femme, et nous le voyons, dès le 14 octobre de la

même année, avec le titre de Procureur royal dans les deux comtés au nom de Sa Majesté Catholique. » Ferdinand Ier lui confia aussi la mission de recouvrer les biens provenant des personnes condamnées pour crime d'hérésie ou d'apostasie, confisqués au profit du Domaine royal. Durant la peste de 1494, qui fit des ravages dans la cité de Perpignan, Antoine dez Vivers se retira à Puigcerda. Le 10 juillet de cette année-là, il écrivait au notaire Raymond Doria, pour le prier d'apporter dans cette ville de Cerdagne tous les titres et les documents relatifs au renouvellement des papiers-terriers du Patrimoine royal. En 1495, le roi d'Aragon manda à Michel dez Vivers et au Gouverneur du Roussillon Pierre d'Ortaffa, d'organiser la défense militaire du pays. Ce prince donna ordre de faire des levées de troupes dans toute la région, d'après le système pratiqué en Castille, comme aussi de travailler aux fortifications de Perpignan, de Salses ou autres places fortes de la frontière. en prévision d'une guerre avec la France. Il exigea qu'on pourvut au logement des cent lances envoyées pour la défense du Roussillon. Le 13 août 1499, le roi Ferdinand donna provision à Antoine dez Vivers pour livrer deux cents livres à Bernard Boyl, abbé de Cuxa, qui se disposait à réparer les officines et le clocher de son monastère. Le Procureur royal devint l'objet des libéralités de son souverain. Indépendamment des rentes qu'il percevait sur le douaire de la reine de Sicile, Antoine dez Vivers obtint, du roi d'Aragon, 182 ducats d'or sur les revenus royaux du marquisat d'Oristanni et du comté de Gocian, dans l'île de Sardaigne. Ferdinand Ier le fit venir à la cour et il lui octroya en même temps la somme de 100 ducats d'or pour subvenir aux frais du voyage. Antoine dez Vivers continua toutefois l'exercice de ses fonctions à la tête de la Procuration royale, jusqu'au jour de sa mort, survenue le 21 mai 1507. Il était décédé sans enfants. Son neveu Jean dez Vivers fut son héritier universel, et sa veuve, Grimalde, continua à porter le titre de dame de Château-Roussillon. « Cette seigneurie, dit Alart, passa désormais, on ne sait comment, à une famille bourgeoise de Perpignan, celle des Canta qui avait acquis une certaine importance par ses spéculations financières et par les charges qu'elle avait occupées dans l'administration municipale. »

Archives des Pyr.-Or., B. 302, 340, 342, 343, 347, 348, 352, 357, 416. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 1re série.

VIVERS (Jean dez), neveu et héritier du précédent, était fils de Michel dez Vivers, le Procureur royal que Louis XI avait banni du Roussillon, en 1475, après la reddition de la ville de Perpignan. En 1486, Jean dez Vivers épousa Elisabeth-Marguerite de Vilafranca, dame de Ponteilla qui était déjà veuve du damoiseau Jean d'Oms. Ce chevalier vécut à la cour du roi d'Aragon où il exerçait les fonctions d'échanson. Le 21 mai 1507, jour du décès de son oncle Antoine dez Vivers, il fut appelé à recueillir sa succession à la tête du Patrimoine royal. Comme le nouveau Procureur royal ne résidait pas en Roussillon, un parti d'opposition se forma contre lui, et le lieutenant-général de Catalogne alla jusqu'à rendre une sentence par laquelle il lui interdisait l'accès des comtés de Roussillon et de Cerdagne, et l'exercice même de ses fonctions. Le roi d'Aragon, qui avait nommé Bernard Terre à sa place, annula d'abord cet arrêt; puis une sentence des juges des griefs décida que Jean dez Vivers devait être réintégré dans ses fonctions de Procureur. Une lettre de Charles-Quint porta nouvelle suspension de Jean dez Vivers. Son gendre, Bernard Albert, fut d'abord nommé à sa place ; mais Jean dez Vivers ne tarda pas à prendre la direction de l'administration du Domaine. Une grave accusation de concussion pesa bientôt sur lui. Il fut alors mis dans l'obligation de donner sa démission, et Charles-Quint plaça à la tête de la Procuration royale du Roussillon, François Agosti, commandeur de l'Ordre de Calatrava. Jean dez Vivers mourut assassiné par une bande de brigands, en compagnie de Jean d'Ortaffa, abbé de Valbonne. « Il avait fait son testament à Barcelone, le 9 janvier 1518, dit B. Alart. Il avait à cette époque un fils nommé Onuphre-Cyr, encore mineur, à qui il destinait sa succession, comme le prouve un acte du 17 avril 1521 par lequel Galdéric Colomer, de Ponteilla, reconnaissait qu'il avait fait de grandes pertes pour avoir fourni caution de 50 charges de blé à un négociant de Perpignan ; il ajoutait que le chevalier Jean dez Vivers, seigneur usufruitier de Ponteilla, avait racheté sa dette par esprit de charité et comme il ne pouvait s'acquitter autrement envers lui, il faisait vente de tous ses biens au dit Onuphre-Cyr ou à Jean dez Vivers, son père ou curateur. Il existe aussi un privilège royal accordé à *mossen Nofre Vivers*. en date du 31 mai 1518, mais cet enfant mourut sans doute avant son père (1522), dont toute la succession passa à sa fille Catherine-Louise dez Vivers de Vilafranca, qui avait épousé Bernard Albert. » Le 1er mars 1527, la Royale Audience de Barcelone condamna la Ville de Perpignan à payer une indemnité de trois cents ducats à la veuve de Jean dez Vivers, qui avait servi de caution aux consuls de Perpignan pour les frais d'un procès soutenu par les habitants de Perpignan contre le tribunal de l'Inquisition. La réclamation des Perpignanais ne portait que sur les dommages soufferts à cette occasion par le syndic ou représentant de la commune. C'était maître Antich Periz, notaire public de leur ville, qui repré-

sentait la cité dans ce procès. Sa qualité de syndic ne l'avait pas préservé de certains légers désagréments, car l'Inquisition le fit tout d'abord arrêter et emprisonner au Castillet, puis à Barcelone, où il fut détenu pendant plus de vingt mois.

Archives des Pyr.-Or., B. 295, 345, 347, 349, 353, 354, 356, 357, 416, 417, 418. — Alart, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2e série.

VIVERS (Gabriel dez), frère du précédent, embrassa l'état ecclésiastique. En 1503, il possédait un bénéfice en l'église Saint-Jacques du château de Cortsavi. L'année suivante, Gabriel dez Vivers était titulaire de deux bénéfices royaux, fondés l'un à Sainte-Claire de Perpignan, l'autre en la chapelle du château de Tautavel. Il obtint dans la suite la prévôté de Canohès et un canonicat à Elne.

Archives des Pyr.-Or., B. 347, 352, 416.

Branche de la maison dez Vivers fixée à Palau-del-Vidre

VIVERS (Raymond dez), damoiseau, était propriétaire d'un four à verre dans la localité de Palau-del-Vidre, durant la première moitié du xve siècle. Vers le mois de mai 1442, les leuders royaux du Boulou voulant soumettre aux droits ordinaires les articles en verrerie qui passaient par leur leudaire, saisirent au nom du roi un chargement de verre appartenant aux nommés Jacques Robiola et Jean Blanquet, de Palau, et le Procureur du Domaine royal ordonna la mise en vente des objets saisis. Les consuls de Palau-del-Vidre protestèrent contre cette violation de leurs privilèges. Un procès s'engagea à cette occasion, dans lequel il fut exposé, d'une part, que le verre saisi au Boulou avait été fabriqué à Palau-del-Vidre et était la propriété privée de Robiola et de Blanquet, vassaux de l'Ordre de l'Hôpital. De son côté le procureur fiscal fit valoir que cette propriété provenait non pas des hommes de l'Hôpital, mais du damoiseau Raymond dez Vivers, qui n'avait aucun rapport de dépendance avec l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui jouissait, en outre, de privilèges personnels étrangers aux franchises des Hospitaliers. Il ajouta qu'il était de notoriété publique que seul, Raymond dez Vivers, possesseur du four à verre, pouvait réclamer la propriété des articles saisis. « La possession d'un four à verre à Palau-del-Vidre, par un damoiseau, observe avec raison B. Alart, ne prouve rien quant à la considération dont l'industrie verrière pouvait jouir dans l'ancien Roussillon. C'était une simple spéculation industrielle et rien ne peut assimiler ces damoiseaux-propriétaires aux gentilshommes-verriers qui existaient alors en France et dont on peut trouver un seul exemple connu à Perpignan, en 1476, lorsque ce pays était sous la domination française. » Raymond dez Vivers eut pour fils et successeur, Jean, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 406. — Alart, *L'ancienne industrie de la verrerie en Roussillon*, dans le *XXe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

VIVERS (Jean dez), fils et successeur du précédent, épousa une demoiselle de la maison de Taqui qui lui donna une fille, Madeleine, laquelle contracta alliance, en 1495, avec Pierre-Arnald d'Oms, seigneur de Villelongue-de-la-Salanque. Resté veuf, Jean dez Vivers convola en secondes noces avec Yolande Batlle, une des enfants de Georges Batlle, co-seigneur de Castellnou. Celle-ci était veuve en 1505.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, E. (Titres de famille), 811.

Branche de la maison dez Vivers fixée à Canet

VIVERS (Bérenger dez), damoiseau, était domicilié à Canet sous le règne de Louis XI. Il eut pour héritiers, son fils Arnaud, décédé sans descendance à Canet, en 1501, et ses filles Anne et Françoise. Celle-ci devint l'épouse de Jean Aybri (voir ce nom).

Archives des Pyr.-Or., B. 412, 414, 416, E. (Titres de famille), 811.

VIVES (François) fut nommé châtelain de Força-Réal par Pierre le Cérémonieux en 1345.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 100.

VIVES (Jacques) était abbé du monastère de Notre-Dame d'Arles en 1486.

Gallia christiana, t. VI, col. 1092.

VIVIER (Alexandre du), seigneur d'Ausieras et d'autres lieux, acquit par voie d'achat, le 3 mai 1662, le château avec le territoire de Tautavel, ainsi que les justices de Vingrau, d'Emmanuel d'Oms de Cabrera, pour le prix de 2250 doubles. Il en prit possession le 7 mai de cette année-là, et tradition du fief lui fut faite par Thadée del Viver d'Oms, qui avait reçu procuration d'Emmanuel d'Oms de Cabrera. Alexandre du Viver ne tarda pas à descendre dans la tombe, car dès le 3 juin 1664, son neveu Henry du Vivier, seigneur de Rasiguères, prit possession, à titre d'héritier, du château et du lieu de Tautavel.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 814.

VIVIER (Henri du), neveu et héritier du précédent, était le fils aîné de Guillaume du Vivier, seigneur de Rasiguères, et d'Anne de Verniole. Ce chevalier portait le titre de baron et seigneur du Vivier, Rasiguères, Montfort. Il était gouverneur du château de Puylaurens et il établit sa résidence au château de Tautavel à la mort de son oncle, Alexandre du

Vivier. Henri du Vivier fut un des gentilshommes du diocèse d'Aleth que poursuivit et atteignit l'évêque janséniste Nicolas Pavillon. « Entre tous les nobles, écrit M. le chanoine Torreilles, se faisait remarquer par ses débauches et ses vexations, noble Henri du Vivier, seigneur de Rasiguères et autres lieux. Pavillon ouvrit une enquête, constata que, dans plusieurs villages, il tenait des entremetteuses connues, patentées, chargées de racoler femmes et filles, de gagner les unes par de l'argent, les autres par les menaces, ce qui avait causé beaucoup de désordre dans les familles... L'évêque prévint le coupable qui, d'abord, promit repentance... La promesse n'ayant pas été tenue, l'évêque excommunia publiquement, le 11 septembre 1661, noble Henri du Vivier... » Celui-ci, de concert avec d'autres gentilshommes frappés par Pavillon, en appela de la sentence au vice-général de Toulouse, qui administrait le diocèse au nom de Marca. Le tribunal ecclésiastique releva Henri du Vivier et quelques autres seigneurs de la sentence d'excommunication. Encouragés par cette indulgence, les condamnés se concertèrent et formèrent ce qu'on appela le syndicat des gentilshommes Alétains. « Ce syndicat, raconte M. le chanoine Torreilles, recueillit une quarantaine d'adhésions dans la noblesse du diocèse et, parmi les pauvres gens, plus de cent quarante dépositions. Gentilshommes et vassaux protestaient contre les sévérités de Mgr d'Aleth, lui reprochaient d'abuser de son autorité épiscopale pour interdire les sacrements, imposer des pénitences publiques, défendre les plaisirs les plus légitimes, bref rendre la vie insupportable. Puis, quand le dossier fut complet, l'on porta l'affaire devant le parlement de Toulouse. Pavillon ne s'effraya pas plus des sentences du vicaire-général de Toulouse que de l'appel au parlement de cette ville. Au nom de la morale et du droit, il déclara les sentences du vicaire-général nulles, insupportables et abominables... Débarrassé ainsi du vicaire-général, il échappa au parlement de Toulouse, en faisant évoquer l'affaire devant celui de Grenoble, sous prétexte que le premier était trop intéressé pour se montrer impartial. En règle avec le droit ecclésiastique et avec le droit civil, Pavillon reprit plus vigoureusement que jamais les rênes de l'administration diocésaine. On le vit traquer vivement les nobles coupables, quelles que fussent leur fortune et quelques grandes que fussent les influences mises en jeu. N'alla-t-il pas jusqu'à refuser la sépulture dans l'église de Rasiguères au fils du seigneur du lieu qu'il avait interdit?... En 1666, le syndicat des gentilshommes menaçait de se disloquer, par suite de l'éloignement des plus entêtés et de la conversion de quelques autres. « Ne trouvant point de prestres dans le diocèse d'Aleth qui le voulut souffrir dans l'église, la honte a obligé M. de Rasiguères — écrit Ragot *(auteur d'un factum laudatif pour Pavillon)* — de s'en séparer. Il a passé depuis un hyver à Perpignan, et un autre à Ille dans le Roussillon, où il a continué ses débordemens, et on a sceu qu'en cette dernière ville, on l'avoit voulu jeter dans un puits allant ou revenant d'un lieu de débauche. » Henri du Vivier avait contracté alliance avec Anne-Marie de Minut. Celle-ci mit au monde un garçon : Alexandre, dont la notice suivra, et deux filles : Marie-Thérèse, mariée en premières noces, le 26 janvier 1686, à Henri de La Revertière, chevalier, maréchal de bataille, lieutenant pour le roi au gouvernement de Perpignan, décédé en 1690, et en secondes noces à Jean-Vincent de Maurès de Malartic, lieutenant pour le roi au gouvernement de Perpignan ; Marthe, épouse de Sylvestre de Bruelh, seigneur de Montesquieu et gouverneur de Bellegarde. Henri du Vivier mourut en 1697.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 814. — Abbé Torreilles, *L'administration janséniste du diocèse d'Aleth par Nicolas Pavillon*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. III.

VIVIER (Alexandre du), frère du précédent, seigneur de Montfort, était capitaine au régiment Royal-Roussillon, lorsqu'il unit ses destinées, le 12 novembre 1670, à celles de Marie d'Ortaffa, fille unique et héritière de Raymond d'Ortaffa, seigneur d'Ortaffa et d'Eus. Des lettres-patentes de Louis XIV, données à Saint-Germain-en-Laye, le 14 novembre 1674, firent don à Alexandre du Vivier de la seigneurie de la Clusa, confisquée à François Puig y Terrats, qui avait été décapité à Perpignan pour crime de lèse-majesté. Alexandre du Vivier avait le grade de major au régiment de cavalerie du comte de Bret, en 1676. De l'union qu'il avait contractée avec Marie d'Ortaffa était né un fils, Antoine, qui descendit dans la tombe le 16 février 1701, à peine âgé de dix-sept ans. A sa mort survenue en 1714, Alexandre du Vivier eut pour héritier son neveu, Alexandre du Vivier de Lansac, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 814.

VIVIER-LANSAC (Alexandre du), neveu et héritier du précédent, était fils d'Henri du Vivier, seigneur de Rasiguères et d'Anne-Marie de Minut. Il avait le grade de lieutenant du régiment de Languedoc, lorsqu'il épousa, le 19 avril 1672, Marie-Anne de Caramany, dont le père Joseph de Caramany était le chef, avec le titre de maréchal. Le 5 mai 1673, Marie-Anne de Caramany fit donation à son époux d'un régiment. En 1714, Alexandre du Vivier-Lansac hérita les seigneuries d'Ortaffa, la Clusa, Montfort, de son oncle Alexandre du Vivier, décédé sans des-

cendance mâle. Bonaventure d'Ortaffa (voir ce nom) assigna Alexandre du Vivier devant le Conseil Souverain. Un long procès s'ouvrit sur la possession des fiefs seigneuriaux annexés au patrimoine de la famille, dont la branche d'Ortaffa réclamait la propriété en vertu des testaments des ancêtres (voir les articles Bonaventure et Antoine d'Ortaffa). Les descendants d'Alexandre du Vivier de Lansac possédèrent les seigneuries d'Ortaffa et de la Clusa jusqu'à la venue de la Révolution de 1789.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 814.

VOLA (Jean) remplissait la charge de bailli de Perpignan, durant l'année 1356. Une ordonnance édictée par Pierre III, roi d'Aragon, le 27 novembre 1360, réduisit à un seul les deux offices de Procureur royal existant en Roussillon et en Cerdagne. Ce prince les plaça sur la tête de Jean Vola. A quelque temps de là, Pierre le Cérémonieux annexa à l'office de Procureur royal celui de maître des ports, des passagers et des objets prohibés. Jean Vola reçut mission de vendre, en 1368, les revenus que le roi percevait en Roussillon. Le produit de cette vente était destiné à payer la somme de 22.000 florins d'or dont Pierre le Cérémonieux était redevable à Bertrand Duguesclin, duc de Transtamare et comte de Longueville. Jean Vola était seigneur du lieu de Sainte-Eugénie.

Archives des Pyr.-Or., B. 105, 113, 118, 121, 262, 374, 380.

VOLA (Jean), bourgeois de Perpignan, vit sa maison incendiée par la population ameutée, le 1er octobre 1415, parce qu'il logeait chez lui l'évêque de Calahorra, castillan d'origine. Le souvenir de ce sinistre s'est perpétué jusqu'à nos jours, par la dénomination de *Casas Cremades* qui fut donnée à la rue actuelle de l'Incendie, sur laquelle Jean Vola possédait sa maison d'habitation.

Archives des Pyr.-Or., G. 508.

VOLA (Pierre), bourgeois de Perpignan, vivait en 1423. Une lettre de la reine Marie lui fit défense de prendre l'eau du nouveau ruisseau de La Garrigola pour l'arrosage du manse de Sainte-Eugénie. Pierre Vola eut pour fils Michel.

Archives des Pyr.-Or., B. 220, 262.

VOLA (Michel), bourgeois de Perpignan, fonda un bénéfice dans la chapelle Saint-Georges de l'église Saint-Jacques de cette ville. Il eut deux fils : Jean et Michel.

Archives des Pyr.-Or., B. 174, 257, E. (Titres de famille), 816.

VOLA (Guillaume), marchand de Perpignan, donna procuration, en 1470, pour recevoir de Ferdinand, roi de Sicile, mille florins d'or d'Aragon que Jean II lui avait prescrit de prendre sur les deux mille doubles vieilles de Castille, dont le roi de Sicile lui était débiteur.

Archives des Pyr.-Or., B. 294, 330.

VOLA (Jean), bourgeois de Perpignan, fils et héritier de Michel Vola, vivait en 1504. Il fut le père de Michel qui contracta alliance avec Augustine. De leur union naquit Jean Vola dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 416, E. (Titres de famille), 816.

VOLA (Jean) portait, en 1436, le titre de bourgeois de Perpignan. Il est qualifié de chevalier dans le contrat de mariage qu'il passa, en 1540, avec Louise Coronat, fille de Pierre Coronat, *mercader* de Perpignan. Jean Vola figure sur la liste des membres de la noblesse du Roussillon et du Conflent qui fondèrent la confrérie de Saint-Georges à Perpignan, le 3 août 1562.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, E. (Titres de famille), 816.

VOLO (dez), nom d'une famille noble du Roussillon. Cf. les articles Dez Volo.

VOLONA (Jean) occupait l'emploi de maître des constructions en pierre du château royal de Perpignan, sous le règne de Pierre le Cérémonieux.

Archives des Pyr.-Or., B. 100, 121.







WADALDE fut évêque d'Elne. Baluze croit que ce prélat était frère de son prédécesseur Helmérade. Son nom paraît, pour la première fois, dans une vente qui lui fut consentie, en 922, de deux alleux tenant au village de Cabestany et au village de Perpignan. C'est la date la plus ancienne que l'on ait trouvé de l'existence de ces deux localités. En qualité d'évêque d'Elne, le 2 des nones de juillet (6 juillet) 925, il fit l'acquisition au nom de son siège, d'Arsinde et de ses fils, des terres et de l'église de Baixas. Le 13 des calendes de juillet (19 juin) 927, Aton vendit au même évêque les terres d'Anglars et de Salellas, avec l'étang qui en dépendait. En 931, Wadalde et le comte de Roussillon, Gausbert, firent donation à l'église d'Elne de tout ce qu'ils avaient dans le territoire de Vilaseca (Montescot) en déclarant qu'ils le faisaient pour l'amour de Dieu, le remède de leurs âmes, de celles du comte Suniaire, de sa femme Ermengarde, du comte Beneiou et de feu l'évêque Helmérade. En 937, le 18 des calendes de septembre (15 août), Wadalde assista à la dédicace de l'église de Saint-Pons de Tomières et la même année au concile d'Ausède, diocèse de Narbonne. Le 4 des ides de février (10 février) 947, il fit don à l'église d'Elne, de son alleu de Vallventosa. Baluze dit que ce jour-là Wadalde était malade, et il mourut en effet peu de jours après.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*

WENEDURIUS, évêque d'Elne, était déjà mentionné comme occupant ce siège en 783. Dans le concile tenu à Narbonne le 5 des calendes de juillet (27 juin) 788, ce prélat disputa une partie du Razès, à son archevêque Daniel, à qui elle fut adjugée. Observons ici que l'authenticité du fragment qui nous reste des actes de ce concile a été contestée. On ne voit point, en effet, sur quel fondement l'évêque d'Elne réclamait le Razès comme faisant partie de son diocèse, à moins qu'il ne fondât ses prétentions sur la délimitation faite par le roi Vamba des contrées de la Septimanie dans laquelle les diocèses d'Elne et de Carcassonne paraissaient limitrophes, ce qui ne pouvait être qu'en donnant à l'un ou à l'autre le canton qui les sépare. Wenedurius obtint d'Arnusse, archevêque de Narbonne, en 791, le privilège d'être le premier de ses suffragants et d'occuper la première place après lui dans les assemblées ou synodes, comme on le voit par le concile de Narbonne tenu cette année. L'an 817, l'abbaye d'Arles, appelée d'abord de *Vallespir*, fut comptée, dans le concile d'Aix-la-Chapelle, parmi celles de la Septimanie. Wenedurius siégeait encore en 825.

Puiggari, *Catalogue biographique des évêques d'Elne.*



XALOT (Claude), fondeur de cloches de Limoux, au diocèse de Narbonne, passa contrat, le 27 septembre 1644, avec les consuls de Torreilles, pour la fonte d'une cloche de deux quintaux, payée à raison de trois réaux et demi par livre de métal. Le 13 février 1671, il refondit avec Paul Castro une cloche de l'église Saint-Jean de Perpignan. Ce fondeur est peut-être le même que Claude Caulot (voir ce nom).

Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

XALOT (François) fondit en 1649 une cloche pour l'église de Prades.

E. Delamont, *Histoire de la ville de Prades.* — Palustre, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais.*

XANXO (Michel) était un *mercader* de Perpignan qui vivait pendant la première moitié du xve siècle. Il portait un nom qui est bien d'origine catalane, malgré sa physionomie un peu étrange. Xanxo ou Xantxo est la forme vulgaire de l'ancien nom *Sanctiolus*. On le trouve à diverses époques dans plusieurs communes du Roussillon, notamment à Bouleternère et à Prades. Michel Xanxo, de Perpignan, était déjà décédé en 1436, car, pendant cette année-là, sa fille Antoinette, femme de François Cellers, fit dresser un inventaire de ses biens. Un autre membre de cette famille, Jean Xanxo, s'intitulait tisserand de lin de la ville de Perpignan, à la date du 25 juillet 1473.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 821.

XANXO (Bérenger) vendit, le 19 juin 1457, c'est-à-dire sept ans après la reconnaissance officielle des bourgeois honorés de Perpignan, pour le prix de 68 livres, une esclave âgée de vingt-deux ans, baptisée, blanche et de race tcherkesse. Il ne prit jamais d'autre qualité que celle de tisserand ou tisseur de lin de la ville de Perpignan. C'est la seule qu'il se donnait à la fin de ses jours, le 13 juin 1475. Au dire de P. Puiggari, Bérenger Xanxo aurait fondé, en 1484, la chapelle de Notre-Dame d'Espérance, dont le splendide retable gothique constitue le plus riche joyau de l'église Saint-Jacques de Perpignan. A sa mort, Bérenger Xanxo laissa pour héritier son fils Bernard, dont la notice suit. Sa fille, Raphaëlle, contracta mariage avec Guillaume Miquel qui exerçait également le métier de tisserand.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 821. — *VIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

XANXO (Bernard), fils du précédent, se livra à de vastes entreprises commerciales dans les dernières années du règne de Charles VIII et acquit une immense fortune. Dès l'année 1484, il tenait en afferme le droit de *parialge* de la ville de Perpignan, en compagnie d'autres associés. Le 9 mars 1489, une saisie fut opérée sur tout ce qui se trouvait au pouvoir de Bernard Xanxo, provenant des ambassadeurs de la république de Venise. Le 29 octobre 1491, en qualité de marguillier de l'église Saint-Jean de Perpignan, Bernard Xanxo fit une concession de sépulture dans les cloîtres de la nouvelle église en faveur de la famille Moner. En 1492, étant créancier de tous les juifs de Montso, il fit saisir leurs biens déposés chez Abraham Menassem, juif du Call de Perpignan. Il engagea à ce sujet de nombreux procès. Son nom figure le plus souvent dans des actes relatifs à des opérations commerciales ou financières : dans un emprunt négocié le 14 août 1493, dans une expédition de draps de Perpignan à Valladolid, peu de temps après. En 1494, Bernard Xanxo eut des difficultés avec les officiers de la Procuration royale, qui avaient opéré une saisie sur les revenus des boucheries de Perpignan, dont il était un des fermiers, de concert le chevalier Vincent Canta. En 1501, il plaida contre Pierre Angles, son associé dans la ferme locale du poisson de Perpignan. Comme fermier de la leude royale de Collioure, Bernard Xanxo eut de nombreux demêlés au sujet des droits dus pour l'entrée de froment, de blés. Le 11 octobre 1507, la communauté de Saint-Jacques prit l'engagement de lui rembourser les droits d'expédition du privilège octroyé par le roi au sujet des amortissements, dès que Bernard Xanxo aurait fait la remise du document officiel. Le 26 du même mois, ce niche négociant de Perpignan fut frappé de deux amendes pour

n'avoir pas fait enlever, dans le délai prescrit, des pierres et autres matériaux de construction qu'il avait déposés sur les places « de las Cèbes et de l'Huile » et n'avait pas reconnu à temps la tenure de la maison du damoiseau Gelabert de Llupia. C'est vers cette époque qu'il faut faire remonter la construction de la maison que l'on voit encore sur la rue de la Main-de-Fer, qui est actuellement occupée par le Cercle de l'Union. Ce magnifique hôtel gothique fut bâti sur l'emplacement de cinq autres maisons qu'on démolit tout exprès. Il a servi de maison d'habitation aux nobles familles de Llupia, del Viver, de Taqui, de Çagarriga, de Cruilles, d'Oms, de Blanes, d'Ortaffa, de Banyuls et de Vilanova. Sa façade ornée de pilastres à bossages, ses larges fenêtres à meneaux, sa grande porte en plein cintre et à longs claveaux, les fines ciselures de son ornementation intérieure, les admirables moulures du vestibule, en font un bijou de style gothique. Le 26 juin 1508, de concert avec les nobles François Rexach, Gaspard dez Vivers, seigneur d'Alénya, Thomas de Vilanova et Bernard Alénya, *mercader* de Perpignan, Bernard Xanxo servit de caution à Bernard de Llupia qui avait affermé à Barcelone le droit de bulle de la *table* ou banque de Perpignan, à raison de 750 *pacifics* d'or par an. Bernard Xanxo possédait des troupeaux de bétail pour lesquels il payait des droits de passage à Belpuig, en 1508. Trois ans plus tard, il adressa des réclamations au sujet des droits imposés sur la sortie des fers du Roussillon. L'activité de ce riche commerçant perpignanais s'étendait donc sur presque toutes les branches du commerce et de l'industrie. En 1510, Bernard Xanxo fut inscrit sur la matricule des bourgeois honorés de Perpignan. Le 20 janvier 1517, il reçut les pouvoirs de procureur de l'évêque d'Elne, Bernard de Messa, de la part de Pierre-Fernand Jehen, dominicain, qui avait été institué procureur de ce prélat par acte daté de Londres, le 24 septembre 1516. L'historien Capmany apprend qu'un gros navire de Bernard Xanxo, chargé de marchandises du Levant, fit voile d'Alexandrie en 1523. A son arrivée à Messine, la peste s'étant manifestée dans l'équipage, l'on se vit obligé de décharger la cargaison. Bernard Xanxo avait épousé Elisabeth qui lui donna une fille unique, Angèle, laquelle unit ses destinées à François de Llupia (voir ce nom). De ce mariage naquit Louis de Llupia qui devint Procureur royal du Roussillon. Bernard Xanxo fut inhumé dans le caveau de sa famille, qui était creusé sous la chapelle de Saint-Bérenger, située dans l'église Saint-Jacques de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 347, 353, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, E. (Titres de famille), 821, G. 48, 182. — *Publicateur des Pyrénées-Orientales*, année 1833. — Alart, *La maison de la Main-de-fer et la famille Xanxo de Perpignan*, dans le *Journal des Pyrénées-Orientales*, n°s des 4, 8 et 11 mai 1861.

XATART (Martin) appartenait à une famille, dont plusieurs membres exploitèrent l'industrie verrière à Palau-del-Vidre. On sait que dès l'année 1362, Raymond Xatart s'intitulait *veyrier* dans cette localité. Bérenger Xatart exploitait les fours à verre de Palau, dès l'année 1377. « Le 5 juillet 1425, dit Alart, on trouve François Xatart, de Palau, sans autre qualification, et, à la même date, Martin Xatart, verrier dudit lieu. Martin Xatart remplissait les fonctions de bailli de Palau le 6 février 1448, et il obtint à cette date une importante concession de terres dans cette localité ; il est encore cité le 13 janvier 1449 en compagnie de Laurent Xatard de Palau. Il y avait aussi d'autres membres de cette famille exerçant alors la même profession, car on trouve un acte du 1er mai 1431 concernant Jean Xatart *vidrierius* de Palau, oncle et tuteur de Pierre Xatart, fils mineur et héritier de feu François Xatart. C'est sans doute ce Pierre Xatart, mineur, en 1431, qui figure encore dans le contrat de mariage passé le 17 novembre 1501 entre « en Johan Xatart, vidrier, fill del senyer en Pere Xatart, vidrier, e na Anna, filla de Johan Dauder q° de Palau. » Le verrier Jean Xatart et son épouse sont encore cités le 18 août 1523 ; il était second consul de Palau en septembre 1530 et vivait encore en 1538, mais après cette date nous ne connaissons plus aucune trace de lui ni de sa famille à Palau-del-Vidre. C'est précisément à cette époque, au commencement du XVIe siècle, que la famille Xatart est signalée à Prats-de-Molló. »

Alart, *L'ancienne industrie de la verrerie en Roussillon*, dans le XXe *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

XATART (Barthélemy-Joseph-Paul) naquit à Prats-de-Molló, le 1er mars 1774. Il fit ses études classiques sans quitter le pays natal et vint étudier la pharmacie à Montpellier, après avoir fait un stage à Perpignan ; il avait herborisé déjà. On comprend avec quel plaisir Gouan accueillit un élève déjà formé et qui se promettait de passer sa vie au cœur même de ces monts pyrénéens, objet d'envie pour tous les naturalistes. La sollicitude du maître fut grande pour le jeune étudiant. Lorsque Xatart, en 1803 ou 1804, vint s'établir comme pharmacien à Prats-de-Molló, il possédait des connaissances botaniques étendues. Dès lors, Xatart entreprit l'exploration botanique de son pays, soumettant toutes ses découvertes au contrôle de Gouan, et elles étaient nombreuses à ce qu'il paraît : car, peu d'années après, le 3 mai 1808, Lapeyrouse, informé des recherches du pharmacien de Prats-de-Molló, sollicitait la faveur d'entrer en relations avec lui. A dater de ce jour et jusqu'à la mort de Lapeyrouse, survenue en octobre 1818, il s'établit entre eux une correspon-

dance active. En lui adressant, le 14 mai 1813, l'un des premiers exemplaires de son *Histoire abrégée des plantes des Pyrénées,* l'auteur sollicitait les critiques attentives de Xatart, le priant de revoir son livre « classe par classe », et de ne lui épargner aucune observation. Il eut à s'en louer sans doute, car la correspondance prit, à partir de cette époque, un caractère de confiance toujours plus grande de la part de Lapeyrouse. Celui-ci donne le nom de « maître » à celui qui lui donnait, en effet, de grandes preuves de sagacité. En 1814, Lapeyrouse mit Xatart en rapport avec Gay. Il s'établit entre eux une correspondance suivie. En 1823, Gay se décida à visiter son correspondant et séjourna à Prats-de-Molló pendant une partie de l'été de cette année. Les relations n'en devinrent que plus fréquentes et plus amicales. De Candolle, de son côté, obtenait de Xatart beaucoup d'utiles renseignements. Parmi les correspondants que l'amour de la science lui avait procurés, on peut citer encore : Endress, Petit, Mutel, Prost, Seringe, Boissier, Bentham, Requien, Duby, Grenier, Bubani ; Meissuer donnait, en 1840, le nom de *Xatardia* (qu'il eut fallu écrire *Xatartia*) au *Selinum scabrum* de Lapeyrouse. Mais la botanique ne suffisait pas à l'activité de Xatart. En 1819, nous le trouvons occupé de géologie et de zoologie. Il fit des découvertes précieuses qui le mirent en faveur auprès de quelques-uns des maîtres de la science. En même temps il ne négligeait pas les intérêts de sa région qu'il défendit pendant plusieurs années au Conseil général de son département. Ses observations sur la flore du Vallespir et les nombreuses découvertes qu'il fit, lui assurèrent l'estime des botanistes. Parmi les plantes décrites par Lapeyrouse, par de Candolle et par Gay, un grand nombre leur avait été signalé par Xatart. Le premier en France, il observa un nombre plus grand encore de plantes qu'on n'y connaissait pas... Il aimait, d'ailleurs, à suivre les plantes aux différentes époques de l'année et les cultivait autant qu'il le pouvait, dans son jardin, pour les mieux connaître. En 1869, on pouvait voir encore quelques-unes des espèces les plus rares des Pyrénées dans le jardin qu'il avait occupé. Elles ont disparu aujourd'hui. Xatart avait été nommé, en 1821, membre de la Société Linnéenne de Paris, alors l'une des sociétés scientifiques les plus renommées ; mais il resta toujours loin des honneurs. Il aimait la science pour elle-même et mourut comme il avait vécu, aimé de ses compatriotes, à l'âge de soixante-douze ans, le 24 novembre 1846. L'herbier de B. Xatart fut donné par son fils au docteur Aimé Massot, de Perpignan, qui projetait une *Flore des Pyrénées-Orientales,* et qui avait souvent manifesté son intention de déposer ses collections botaniques au *Museum d'histoire naturelle* de Perpignan, dès la publication de son livre. On espérait donc de conserver l'herbier de Xatart au centre studieux de ce département si bien exploré par le pharmacien de Prats-de-Molló et de voir un jour réunis à cette collection les nouveaux et importants matériaux recueillis par Aimé Massot. Mais une mort prématurée suspendit la publication de la *Flore,* et les plantes du docteur Massot ainsi que l'herbier de Xatart sortirent de Perpignan pour aller enrichir le cabinet de la Faculté de médecine de Montpellier.

Paul Oliver, *Barthélemy Xatart, notice biographique,* dans le *Bulletin de la Société botanique de France,* t. XXXVIII.

XATMAR (François) appartenait à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il devint successivement commandeur des Templiers du Mas-Deu et de Bajoles, sous le règne de Jean Ier. François Xatmar obtint de ce souverain la nouvelle expédition sur parchemin d'une lettre, dont l'original qui avait été brûlé accidentellement, faisait donation aux Templiers du Mas-Deu, d'une rente annuelle de 4000 sols barcelonais, à prendre sur les revenus royaux de Roussillon et de Cerdagne.

Archives des Pyr.-Or., B. 144, 158, 165.

XATMAR (François) fut élu abbé de Saint-Etienne de Banyoles (diocèse de Gérone), en 1461. Il adopta le parti de Jean II contre Louis XI, puis fut fait prisonnier à Perpignan, en 1473. L'abbé François Xatmar ne tarda pas à être mis en liberté, à la suite d'une convention intervenue entre messire de Bressieu, capitaine de la garde du duc de Calabre et les chevaliers Bernard Xatmar, Bernard Margarit et Pierre dez Bach. François Xatmar mourut en 1503. On trouve sa pierre tumulaire dans le monastère de Saint-Etienne de Banyoles. L'inscription qu'elle porte ne mentionne point la date de sa mort. On est en droit de conjecturer que le sarcophage fut construit du vivant de l'abbé François Xatmar. L'épitaphe est conçue en ces termes :

In presenti tumulo reverendi domini fratris Fran-
Cisci de Xatmar abbatis istius
Monasteri clauduntur ossa qui pro anime
Sue salute duo quotannis dimisit an-
Niversaria conventualia celebranda, unum
Quide a quinq... hebdomada, alte-
Rum vero tali die qua ab hac luse migravit
Videlicet mensis anni MD
Cuius anima in pace requiescat. Amen.

Archives des Pyr.-Or., B. 294. — Monsalvatje, *Los monasterios de la diocesis Gerundense.*

XATMAR (Antich), *mercader* de Perpignan, maria sa fille Grâce, en 1536, avec François de Vilaseca.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 820.

XATMAR (François) fut inscrit en 1539 sur la matricule des bourgeois honorés de Perpignan.

SALSAS, *La matricule des bourgeois honorés de Perpignan*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon.*

XATMAR (Raphaël), damoiseau, occupa la châtellenie d'Elne, dont il se démit ensuite en faveur de François Baxas. Il avait épousé Isabelle Ballaro et de leur union étaient issus : Raymond, dont la notice suit, Antoine, Cécile, Mancia et Marie-Anne. Isabelle, épouse de Raphaël Xatmar, demanda à être inhumée après sa mort dans le caveau contigu à la chapelle de Notre-Dame des Délaissés, que la famille Girau possédait à l'église Saint-Jacques de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 380, E. (Titres de famille), 820.

XATMAR (Raymond), fils du précédent, obtint de Philippe IV, commission de capitaine du Castillet de Perpignan. Il figura en 1639, avec le titre de maître de camp, dans l'armée des nobles catalans que commandait Dalmace de Quéralt. Louis XIII mit ses biens sous le sequestre, et, le 16 juin 1643, en fit donation à Isidore de Pujolar, gentilhomme catalan. Raymond Xatmar qui était chevalier de la milice de Sainte-Marie de Calatrava mourut à Barcelone, au mois d'octobre 1662. Il avait contracté alliance avec Françoise de Corbère, qui ne lui donna qu'un seul fils, François, dont la notice suit.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 390, 394, E. (Titres de famille), 820.

XATMAR (François), fils du précédent, prit parti pour l'Espagne et vit ses biens confisqués en faveur de Thérèse de Caramany y Junyent, veuve de Joseph de Caramany (voir ce nom), maréchal de camp sous Louis XIV. Les descendants de François Xatmar se fixèrent en Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 820.

XAUPI (Michel), propriétaire du domaine de Jau, situé le long de la vallée de l'Agly, entre Cases-de-Pène et Estagel, testa le 1er juillet 1593. « Après avoir dicté ses dispositions pieuses, raconte M. le chanoine Torreilles, après avoir attribué cent livres à chacun de ses enfants, cinq garçons et quatre filles, Michel Xaupi confia pour dix ans l'usufruit de son bien à son frère Jean. Celui-ci établira les enfants avec les revenus du domaine, consacrera le reliquat de son agrandissement, puis le remettra non à l'aîné mais au fils qu'il jugera le plus apte à assurer la stabilité de la fortune. Jean rêva-t-il mieux que cela ? Un acte nous le montre consacrant mille livres à l'embellissement du domaine, par la construction de deux cortals et d'une tour, et deux mille livres à l'instruction des deux garçons qu'il a choisis comme héritiers éventuels. Mais les deux enfants mourront avant d'avoir fondé une famille, et celui-là seul, Montserrat, dont il a fait un négociant en peaux, deviendra un jour le propriétaire de Jau et l'héritier du nom ».

Abbé TORREILLES, *L'abbé Xaupi*, dans le *LII° Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

XAUPI (Montserrat), négociant, « aurait déjà pris avant son décès, dit M. le chanoine Torreilles, le titre de baron de Jau ; toutefois, dans les actes qui se trouvent au dossier de la famille, celui-ci s'intitule simplement tantôt négociant, tantôt *pagès*. S'il y eut cependant une circonstance où il aurait dû se prévaloir de son titre nobiliaire, c'eût été lors de son mariage. Or, dans son contrat avec Anne Roig, fille d'un *pagès* de Pézilla, le 7 janvier 1629, Montserrat Xaupi se déclare simplement négociant. »

Abbé TORREILLES, *op. cit.*

XAUPI (Joseph), fils aîné du précédent, « épousa en 1655, au dire de M. le chanoine Torreilles, une fille de *pagès*, mais cela ne l'empêcha pas de s'intituler baron et fils de baron dans son contrat de mariage. Joseph Xaupi n'attendit même pas cette circonstance pour faire valoir ses prétentions nobiliaires. Dès 1649, nous le voyons nommer un bayle à Jau... A cette époque, le baron de Jau habite Estagel ; mais en 1655, lors de son mariage, il est déjà fixé à Perpignan, où il exerce les fonctions de procureur au Conseil Souverain... En 1683, il restait à Joseph Xaupi et Paule Delaris, sa femme, cinq garçons : ... Antoine étudiait la philosophie et allait entrer dans les ordres ; il devait plus tard obtenir la cure d'Arles. Joseph et Mathias se destinaient au métier militaire ; le premier serait capitaine de dragons et chevalier de Saint-Louis ; le second, lieutenant du Royal-Roussillon. Jean, le plus jeune, deviendrait, faute de mieux, négociant. A ces quatre enfants, Joseph Xaupi ne laissa que des legs sans importance. Presque tout alla à l'aîné, François, docteur en médecine. »

Abbé TORREILLES, *op. cit.*

XAUPI (François), fils aîné et héritier du précédent, embrassa la carrière de la médecine. En 1683, il manifesta l'intention d'épouser Catherine Maris, fille d'un droguiste de Perpignan. « Le projet de mariage de François Xaupi avec Catherine Maris, narre M. le chanoine Torreilles, parut aux parents détruire les espérances de leur maison... Le père eut beau s'adresser au Conseil Souverain, obtenir un arrêt prohibant le mariage, le fils passa outre, prit avec lui son jeune frère Jean et s'en alla en Espagne

avec celle qu'il aimait. Il l'épousa clandestinement, dans les premiers mois de l'année 1683. Quelques jours après, François Xaupi était déshérité par son père, et par sa mère l'année suivante. Heureusement, la brouille ne dura pas longtemps. Dès le 9 avril 1685, Joseph Xaupi rend à son fils François l'héritage et son droit d'aînesse... Celui-ci est déjà à la fin du XVIIe siècle, protomédic et bourgeois noble de Perpignan... Le futur baron de Jau ne sera plus, en 1704, lorsqu'il perdra son père, un simple roturier-propriétaire d'un domaine seigneurial, mais un bourgeois honoré de charges municipales... A sa mort survenue en 1724, François Xaupi, non seulement a conservé la fortune familiale mais l'a augmentée. De son mariage avec Catherine Maris, il lui restait quatre filles et trois fils. Sa fille aînée épousa un officier noble, George Richard de Villenouvelle, chevalier de Saint-Louis, commissaire provincial d'artillerie. La seconde, Paule, fut religieuse enseignante. Il laissa aux deux autres, Adrienne et Thérèse un logement et une pension. Des trois fils, l'un, Bonaventure, fut curé de Saint-Laurent-de-Cerdans; l'autre, Joseph, chanoine de la cathédrale, et le troisième, François, docteur en médecine. »

Abbé TORREILLES, *op. cit.*

XAUPI (Joseph-Jean-François-Raymond) naquit à Perpignan, le 16 mars 1688. Il fut tenu sur les fonts baptismaux de la cathédrale Saint-Jean, par l'Intendant du Roussillon, Raymond de Trobat, et par sa marraine la comtesse de Mosset, Raphaëlle de Cruilles et d'Aguilar. Entré de bonne heure dans les ordres, il étudia la théologie dans l'Université de Paris, où il reçut le doctorat de cette faculté. Le 11 avril 1705, alors qu'il n'était point encore oint de l'huile sainte de la prêtrise, il fut pourvu par le roi de la riche commende de Saint-André de Jau, abbaye cistercienne située sur le versant de la montagne de Mosset. Le jeune docteur en Sorbonne fut choisi par les autorités religieuses et civiles de la province, pour prononcer dans l'église cathédrale de Saint-Jean de Perpignan, l'*Oraison funèbre de Louis XIV*, à l'occasion du service qui fut célébré le 20 décembre 1715, pour le repos de l'âme de ce prince. Le 13 février 1716, il devint chanoine de la cathédrale d'Elne, et archidiacre du Vallespir, le 11 juillet 1724. Xaupi avait fixé à Paris sa résidence habituelle. Grâce à des talents naturels qu'activait un travail constant et opiniâtre, grâce aux ressources pécuniaires dont il disposait, l'abbé de Jau put consacrer ses loisirs à la culture des belles-lettres. Ses douces vertus, sa bienfaisance, la sûreté de son commerce, le rendirent cher à ses nombreux amis, surtout à Mme Doublet de Bersan. C'est en tant que membre du cercle littéraire présidé par cette dame savante, qu'il collabora aux *Nouvelles à la main;* cette publication a depuis donné naissance aux *Mémoires de Bachaumont*, en 30 volumes. Il fut aussi correspondant de l'Académie de Bordeaux. A ce titre, il édita dans cette ville, en 1751, une *Dissertation sur l'édifice de l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux*, suivie d'une autre *Dissertation sur l'élection à l'archevêché de Bordeaux, en 1529, de Gabriel de Gramont*. Tout en se livrant aux études de la théologie et de la littérature, l'abbé Xaupi ne dédaignait pas, comme on le voit, les sciences archéologiques et paléographiques. Sa charge de commissaire à Paris des bourgeois honorés allait le lancer dans la voie des recherches sur l'histoire du Roussillon. Il prit à cœur son rôle de champion de la cause des citoyens immatriculés. S'étant rendu compte des conditions nécessaires à la défense de sa théorie, il s'adonna sans relâche à un travail pénible. Etude du droit féodal et de l'histoire du moyen âge, connaissance des auteurs de diverses nations qui ont écrit sur la noblesse, intelligence des langues espagnole et catalane, discussion des lois et usages de la principauté de Catalogne, vérification des titres originaux déposés dans les différentes archives de Barcelone, pour avoir des notions locales sur tous ces objets, Xaupi ne négligea aucun de ces auxiliaires indispensables pour donner à l'ouvrage qu'il préparait une valeur décisive. En 1763, parurent enfin à Paris les *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone, connus sous le nom de citoyens honorés*, en 1 vol. in-12, par l'abbé Xaupi. On connaît la polémique suscitée par l'apparition de cet ouvrage. Fossa répondit aux *Recherches historiques*, en 1770, par ses *Observations historiques et critiques*. Presque nonagénaire, Xaupi, l'année 1776, réédita son œuvre, après l'avoir corrigée et augmentée. Cette seconde édition comporte trois volumes in-12. Après la réplique de Fossa dans le *Mémoire pour l'ordre des avocats de Perpignan*, le procès demeura encore en suspens treize années. Toutefois, les théories de Xaupi furent justifiées par un arrêt de Louis XVI, du mois de février 1789. La mort n'avait point permis à l'abbé de Jau, de jouir, en son vivant, du triomphe de sa cause. Xaupi devenu, depuis 1764, doyen de la faculté de théologie de Paris, était mort dans la capitale, le 7 décembre 1778, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Archives des Pyr.-Or., G. 1068, H. non classé. — HŒFER, *Nouvelle biographie générale*. — Abbé TORREILLES, *L'abbé Xaupi*, dans le *LIIe Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

XAUPI (Bonaventure), frère du précédent, curé de Saint-Laurent-de-Cerdans, fut un prêtre d'une austérité de mœurs exemplaire. Il versa malheureusement dans le jansénisme, ou du moins fut

accusé de ce crime. Bonaventure Xaupi fut détenu dans les prisons de l'officialité du diocèse et exilé à Narbonne.

Abbé TORREILLES, *op. cit.*

XAUPI (François), frère des deux précédents, suivit la carrière de la médecine, comme son père. Il est connu par le rapport qu'il fit sur les coquilles que l'on trouve au territoire de Neffiach. En mourant, François Xaupi ne laissa qu'une fille, Catherine, qui épousa, en 1741, M. de Canclaux.

Abbé TORREILLES, *op. cit.*

XAUTO (Antoine) fut nommé, le 12 mai 1642, par Raymond de Bas, à l'emploi de procureur fiscal des cours royales. Une ordonnance que Schomberg lieutenant et capitaine général en Catalogne, porta, en 1648, donna concession de rentes en faveur d'Antoine Xauto, procureur fiscal. Ce dernier assista à l'assemblée générale que la noblesse de Catalogne tint à Perpignan, le 1er mai 1659, dans le but de procéder aux nominations des divers officiers de l'ordre. On voyait les armes d'Antoine Xauto avec une inscription de l'an 1663, à la chapelle de l'Assomption, dans l'église collégiale de la Réal, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 393, 394, 400. — XAUPI, *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan.*

XIMENÈS (François), évêque d'Elne. Voir Eximenès.

XIMENÈS (Michel), marchand de Perpignan, prit parti pour Jean 1er, roi d'Aragon, et vit ses biens confisqués par Louis XI, en 1476. Les terres qu'il possédait à Corneilla-del-Vercol furent octroyées à Jean Daillon, seigneur de Lude.

Archives des Pyr.-Or., B. 299, 303, 410, 414, 420.

XIMENÈS (Augustin de) était colonel de Royal-Roussillon-Infanterie et seigneur de Céret en 1724.

Archives des Pyr.-Or., G. 765.





YMBERT (Raymond), maçon de Perpignan, fut nommé, le 24 septembre 1504, suppléant de Pierre Cifre, maître des travaux royaux en Roussillon. Celui-ci devait s'absenter de Perpignan pour diriger les constructions du château de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 416.

YSERN (Bérenger) était un juriste de Perpignan, que Pierre le Cérémonieux appela aux fonctions de juge du Patrimoine royal. Ce magistrat ayant donné sa démission, eut pour successeur Grimald d'Avellanet.

Archives des Pyr.-Or., B. 105, 110, 136.





ZURITA (Jérôme), historien espagnol, né le 4 décembre 1512, à Saragosse, où il mourut, le 31 octobre 1580. D'une famille originaire d'Aragon, il fit de brillantes études à l'Université d'Alcala, où il eut pour professeur de latin et de grec le célèbre Nuñez de Guzman (*el Pinciano*). Son mérite, secondé par le crédit de son père, attira l'attention de Charles-Quint, qui le nomma en 1530 gentilhomme de sa chambre. Il était, depuis la mort de son beau-père, secrétaire de l'Inquisition à Madrid lorsqu'il fut remplacé par Ferdinand Valèdes (1547) et désigné à l'unanimité par les cortès d'Aragon pour remplir la charge d'historiographe (1548), qu'ils venaient de créer. Dès ce moment il se dévoua tout entier à l'accomplissement de cette grande tâche. Après avoir parcouru l'Aragon, il passa en Italie, en Sicile, et consulta soigneusement les archives, tant publiques que particulières, de ces deux pays (1550). A peine monté sur le trône, Philippe II le chargea de recueillir tous les papiers secrets qui ont formé depuis le célèbre dépôt de Simancas. En 1567, Zurita fut nommé secrétaire du cabinet, et deux ans après le cardinal Espinosa, alors président du saint-office, le chargea de recevoir de la bouche même du monarque la réponse à toutes les questions qui lui seraient soumises par l'Inquisition. Tout le reste de la vie de Zurita paraît avoir été consacré à la rédaction de ses *Annales*, qui ne l'occupèrent pas moins de trente ans. Il mourut à soixante-huit ans, dans le couvent des Hiéronymites de Santa-Engracia, où il s'était retiré depuis quelques années, et dont, quoique séculier, il suivait la règle. Il avait légué sa riche bibliothèque aux chartreux de la Maison-Dieu, près de Saragosse. La plus grande partie des livres fut transportée à l'Escurial, en 1626. Zurita a encouru comme historien le reproche de prolixité, par le soin minutieux qu'il porta dans la partie de ses investigations relative aux premières et moins importantes périodes. Il n'est pas d'écrivain espagnol plus dégagé des préjugés de religion ou de parti. Il apporte dans l'examen des preuves historiques un calme impartial également éloigné d'une légèreté téméraire et d'une crédulité aveugle. On a de lui : *Anales de la corona de Aragon* ; Saragosse, 1562-79, 6 vol. in-fol. ; ibid., 1585, 6 vol. in-fol., corrigée et augmentée par le fils de l'auteur ; ibid., 1610-21, 7 vol. in-fol., avec un index très ample rédigé par les jésuites. Ces annales comprennent tous les temps écoulés depuis la ruine du califat de Cordoue jusqu'à la mort de Ferdinand le Catholique ; *Indices rerum ab Aragoniæ regibus gestarum ab initiis regni ad annum*. 1410 ; ibid., 1578, in-fol., la première partie contient un abrégé des *Annales*, la seconde l'histoire de la conquête de la Sicile par les Normands, dont il avait découvert le manuscrit ; *Progressos de la historia en el reyno de Aragon*, 1512-1580 ; ibid., 1580, in-fol., suite des *Annales ; Historia del rey D. Henrique III de Castilla*, ms. ; des *Notes* grammaticales sur l'*Itinéraire* d'Antonin, publiées dans l'édition de Schott, 1544, in-8°. Les nombreux et précieux renseignements pour l'histoire du Roussillon que contiennent les *Anales de la corona de Aragon* donnent à Zurita droit de cité dans le *Dictionnaire de biographies roussillonnaises*.

Hœfer, *Nouvelle biographie générale.*

TABLE GÉNÉRALE

DE NOMS PATRONYMIQUES PAR CATÉGORIES

ABBÉS
(Classement chronologique)

Abbés d'Arles
(Bénédictins)

Castellan I, 778-821.
Babylas, 832.
Recindus, 844.
Hilperic, 869.
Recimirus, 876.
Castellan II, 878-879.
Seniofred, 883 [1].
Bernard I, 900.
Agobert, 917.
Gisandus, 932-936.
Guimera, 943-944.
Agomesindus, 948-949.
Aimeric, 957.
Arnulphe, 957-963.
Théobald, 986-987.
Sintillus, 994.
Etienne, 1008.
Gausbert, 1010-1012.
Bonfils I, 1020-1026.
Guillaume I, 1029-1032.
Bonfils II, 1036-1046.
Bérenger I, 1061-1076.
Girard ou Gitard, 1090-1100.
Bernard II, 1114-1132.
Raymond I, 1141-1174.
Robert I Deni, 1178.
Bernard III, 1187.
Robert II, 1188-1198.
Bernard IV, 1199-1208.
Gérard Dez Bach, 1209-1213.
Bernard de Montesquieu, 1214-1220.
Benoît I, 1220.
Bernard de Pineda, 1225.
Benoît II, 1226.
Arnaud I, 1229-1233.
Palatinus, 1238.
Arnaud II, 1239-1248.
Pons I, 1249-1250.
Pierre I, 1250-1251.
Pons de Descallar, 1251-1260.
Raymond II, 1261-1268.
Antoine, 1275.
Raymond dez Bach, 1280-1286.
Robert III, 1286.
Raymond IV, 1287-1303.
Bernard d'Axat, 1304-1311.
Bérenger de Thaosca, 1312-1315.
Bernard dez Bach, 1316-1325.
Guillaume II, 1326-1332.
Bernard X, 1332-1344.
Bérenger de Pérapertuse, 1350-1361.
Pierre-Roger de Montroux, 1364-1369.
Arnaud III, 1369.
Bérenger III, 1370.
Pons III, 1371.
Bérenger IV, 1372.
Pierre III, 1372-1380.
François I, 1382-1393.
Pons de Vilanova, 1394-1399.
Bernard d'Ortallo, 1399-1416.
Cyr, 1435.
Antoine II, 1435-1439.
François II, 1442-1453.
Jacques de Vivès, 1486.
Antoine de Narbonne, 1493-1503.
Honoré d'Oms, 1515-1533.
François III, 1549.
N. Dez Bach, 1552.
Michel d'Oms, 1564-1576.
Michel II, 1594-1598.
François de Senjust, 1598-1621.
Jean-Baptiste de Calders, 1622-1630.
Marc Corona, 1630-1632.
N. dez Guell, 1634.
Joseph Porrassa, 1634-1644.
Pierre Pont, 1647-1684.
Joseph de Solers, 1686-1696.
Jean-Hervieu Basan de Flamenville, 1697-1701.
Noël Gaillard de Chandon, 1701-1722.

[1] Les noms en italique ne possédant point d'article biographique dans le corps du *Dictionnaire*, feront l'objet d'une notice spéciale dans le *Supplément* de ce même ouvrage, actuellement en préparation.

Jean de Grammont de Lanta, 1726-1743.
Charles de Gouy d'Avrincourt, 1744-1783.
Jean d'Agay, 1783-1788.
Antoine de Leyris d'Esponchez, 1788-1790.

Abbés de Canigou

(Bénédictins)

Oliba, 1009-1014.
Sclua, 1014-1044.
Renard I, 1044-?
Guillaume, ? -1049.
Miron, 1050-1065.
Renard II, 1065-1076.
Pierre Ermengaud, 1080-1084.
Pierre Suniaire, 1084-1110.
Raymond Valls, 1114-?
Pierre de La Grasse, 1124-1152.
Bérenger de La Grasse, 1157-?
Raymond II, 1159-1168.
Géraud, 1171.
Pierre IV, 1172-1212.
Pierre d'Espira, 1212-1230.
Bernard, 1230-1255.
Pierre de Saorre, 1258-1279.
Pierre VII, 1282-1290.
Guillaume II, 1291-1299.
Pierre VIII, 1299.
Guillaume de Cervoles, 1300-1303.
Arnaud de Corbiac, 1303-1314.
Bérenger Colomer, 1314-1335.
Raymond de Banyuls, 1336.
Paul, 1338.
Pierre de Vernet, 1339-1347.
Raymond Patau, 1348-1360.
Pierre X, 1360.
Raymond Bérenger, 1360-1380.
Pierre XI, 1384-1385.
François, 1386-1390.
Guillaume IV, 1391-1396.
Marc de Vilalta, 1397.
Guillaume Catala, 1397-1405.
Jean Erquerd, 1407-1441.
Jean de Millars, 1442-1468.
Rodolphe de Lahire, 1471-?
Jacques de Banyuls, 1484-1506.
Aloys, dit le cardinal d'Aragon, 1506-1513.
Gaspard Borrell, 1513-1522.
Jacques Sirach, 1522-1534.
Cardinal Alexandre Cesarini, 1534-1540.
Sigismond Paratge, 1552-1554.
Cardinal Jacques, 1558-?
Pierre XII, 1562-?
Onuphre de Giginta, 1577-1594.
André Juallar, 1601-1623.
Melchior Soler d'Armendaris, 1623-1648.

Sequestres:
Benoit de Manyalich, 1649-1651.
François de Montpalau, 1659-1674.
Sauveur Balaguer, 1674-1685.
Joseph de Viladot, 1685-1692.
Joseph de Margarit, 1692-1698.

Pierre Pouderoux, 1698-1714.
Augustin de Llamby, 1714-1728.
Ignace de Valls, 1729-1743.
Jacques de Bombes, 1743-1764.
Jacques de Durfort, 1764-1779.
Jean-Marie Grumet de Montpie, 1779-1783.

Abbés de Cuxa

(Bénédictins)

Edelbertus, vers 860.
Witiza, 869.
Baro, 876.
Protasius, 877.
Elisée, ?
Gondefred I, 901.
Aymard, ?
Gondefred II, 950-954.
Ponce, 958.
Gondefred III, 958-962.
Guarin, 967-997.
Gausfred I, 997-1008.
Oliba, 1014-?
Gausfred II, 1047-1072.
Gerbert, 1073-1076.
Pierre-Guillaume, 1077-1102.
Bernard I, 1102-1119.
Grégoire I, 1121-1145.
Gausfred III, 1145-1153.
Ostensius, 1157.
Arbert, 1160-1175.
Grégoire II, 1175.
Bernard II, 1181-1188.
Arnald, 1188-1203.
Pierre-Guillaume II, 1203-1221.
Bertrand I, 1221-1235.
Bernard III, 1236-1252.
Gausbert, 1252-1264.
Bérenger I, 1268-1277.
Juande, 1277-1285.
Bérenger II, 1285-1296.
Guillaume Martin, 1298-1305.
Raymond I, 1308-1314.
Grimald de Banyuls, 1315-1341.
Jules Amèle, 1341-1351.
Raymond de Costa, 1351-1357.
Bertrand II, 1361-1371.
Bernard de Lordat, 1373-1382.
Galcerand de Descallar, 1382-1405.
Guillaume de Sans, 1405-1411.
Bérenger de Pontos, 1411-1442.
Bérenger IV, 1447-1460.
Jean de Millars, 1460-1468.
Pierre d'Ornach, 1482-1493.
César Borgia, 1495-1498.
Bernard Boyl, 1499-1507.
Cardinal Jacques de Serra, 1507-1510.
Louis de Tolhan, 1510-1516.
Jules de Medicis, 1516-1518.
Henri de Cardone, 1518-1539.
Archange Mercader, 1539-1554.

Louis de Çagarriga, 1566-1569.
Jean-Baptiste de Cardone, 1579-1589.
François de Caraps, 1610-1617.
François d'Eril, 1617-1618.
Pierre de Puigmari, 1618-1627.
Vincent Ferrer, 1627-1633.
Michel Salaberdanya, 1633-1647.
Paul Tristany, 1647-1657.
François de Montpalau, 1657-1660.
Louis de Caldes, 1660-1666.
Joseph de Viladot, 1666-1689.
Joseph de Trobat, 1689-1701.
Jean de Flamenville, 1701-1721.
Sauveur de Copons, 1723-1757.
Jean-Baptiste de Guanter, 1759-1771.
Joseph de Réart, 1771-1791.

Abbés de Saint-Génis-des-Fontaines

(Bénédictins)

Assaric, 819.
Adolfe, 923.
Guimera, 990.
Guillaume I, 1020.
Pons, 1046-1048.
Arnaud Pons, 1114-1153.
Pierre I, 1157.
Raymond I, 1178.
Bertrand I, 1180.
Raymond II, 1184-1196.
Arnaud, 1197-1208.
Gausbert, 1212-1234.
Pierre II, 1235-1236.
Sapte, 1242-1271.
Michel, 1280.
Guillaume II, 1283-1305.
B. d'Abbadie, 1307.
Pierre d'Ardena, 1308.
Pierre Guarsion, 1313-1340.
Jean, 1344.
Arnaud II, 1366-1370.
Bertrand II, 1371-1391.
Charles Cordellas, 1409.
Guillaume III, 1412-1416.
Pierre V, 1438.
Bernard Pujol, 1446-1486.
Louis d'Abenable, 1489-1493.
Blaise Troses, 1494-1496.
Ferdinand de Medina, 1504.
Cardinal Bernardin de Caravajal, 1504.
Pierre Camps, 1507-1509.
Pierre de Barazona, 1513-1515.
Jean de Saint-Jean, 1517.
Antoine de Berlanga, 1517-1518.
Bernard de Tarba, 1523.
Martin de Léon, 1528.
Pierre Lloret, 1531-1534.
Antoine Brenach, 1537.
Jean Cordellas, 1539.
Thomas, 1572.
Benoit de Torres, 1583-1586.
Jacques Nègre, 1586.
Michel de Santa-Fe, 1587-1590.
Jacques Campmany, 1590-1595.
Thomas Rajadel, 1595.
André Correa, 1598-1601.
Benoît de Torres (2e abbatiat), 1601-1604.
Diego, 1604.
Benoît de Torres (3e abbatiat), 1604-1606.
Jacques Calbis, 1606-1608.
Alphonse de Haranda, 1608-1610.
Martin Terreras, 1610.
Jean de Celada, 1614.
Alphonse Gomes, 1617.
Alphonse de Haranda (2e abbatiat), 1621-1624.
Philippe Cabello, 1625.
François Rodriguez, 1626.
Philippe de Villoslada, 1628-1631.
Jean de Plaisance, 1632.
Jean de Salazar, 1633.
François de Velezar, 1635.
Philippe de Villoslada (2e abbatiat), 1638-1639.
Jean de Salazar (2e abbatiat), 1639-1640.
Philippe Fita, 1641.
Placide Foncaldo, 1645.
Jacques Vidal, 1645.
Placide Puyo, 1649.
Etienne Velasquez, ?
Jean Pardo, ?
Maur de la Réa, 1657.
Jean de Vernet, 1661.
Denis de Tornamira, 1667-1669.
Joseph Ribas, ?
Anselme Ribera, ?
Etienne d'Avila, ?
Pierre Canada, 1687.
Bremond Paredes, ?
Félix Llano, ?
Louis de Fongavado, 1724.
Jean-Marie Grau, 1785.

Abbés de Sainte-Marie de Jau ou de Clariana

(Cisterciens)

Martin, 1162.
Raymond-Pierre I, ?
Bernard I, 1236.
Pierre I, 1271.
Dominique, 1298, 1300.
Pierre II, 1307, 1313.
Bernard Carrère, 1321.
André de Conch, 1338.
Bertrand, 1359, 1373.
Jean I, 1374-1383.
Raymond II, 1383-1394.
Raymond Prunet, 1398-1399.
Antoine Domenech, 1399-1405.
Jean Balterna, 1411-1430.
Antoine Baro, 1441-1442.

Philippe Castell, 1443.
Pierre Donadeu, 1443-1451.
Marc Coma, 1452-1468.
Jean Planoles, 1471-1481.
Antoine Vaquer, 1483.
Jean Boher, 1486-1512.
Pierre Rullan, 1512-1519.
Alexandre de Rocaberti, 1519-1529.
Baudile Avinyo, 1529-1535.
Sébastien Bret, 1549-1579.
Alphonse d'Oms de Cruilles, 1584-1596.
Jean Graell, 1610.
Jean Masso, 1632, 1642.
Joseph Ninot, 1649.
Joseph Xaupi, 1705-1778.
Arnaud-Ferdinand de La Porte, 1780.

Abbés de la Réal

(Augustins)

Jacques Borro, 1381-1384.
Antoine Gircos, 1384-1404.
Adhémar de Montpalau, 1404-1421.
Pierre Plassa, 1421-1427.
Jean d'Avinyo, 1430-1459.
Jean Sirach, 1462.
Jean Ribes, 1467-1488.
Louis d'Abenable, 1489-1493.
Bernard de Carvajal, cardinal de Sainte-Croix, 1501-1505.
François de Remolins, cardinal de Lérida, ?
Jean Calvet, 1514-154?
Jean Marles et de Malla, ?
Onuphre Giginta, 1558.
Narcisse Viader, 1559-1563.
Etienne Puig, 1572-1586.
Raphaël Balle, 1598-1612.
Joseph Maciquez, 1614-1646.
Jean-Baptiste Chiaveri, 1653-1684.
Joseph de Trobat, 1685-1689.
Jean de Flamenville, 1695-1721.
Jean de Lanta, 1726-1743.
Charles de Gouy, 1743-1783.
Jean d'Agay, 1783-1788.
Antoine d'Esponchez, 1788-1790.

Abbés de Saint-André de Sorède

(Bénédictins)

Miron, 814-825.
Sisegut, 825-836.
Frogselus, 850.
Jean I, 869.
Addala, 901.
Savila, 1016.
Raymond I, 1046-1058.
Banzo, 1063.
Pons Arnaud, 1110-1143.
Pierre I, 1164-1175.
Guillaume Bertrand, 1188-1192.
R?, 1201.
Xatmar, 1206-1207.
Bernard de Taluges, 1222-1256.
Raymond II, 1258-1267.
Pierre Carbonnier, 1271-1287.
Pons de Puy, 1288-1297.
Bernard II, 1299-1317.
Arnaud de Llo, 1318-1319.
Bernard III, 1323-1339.
Bertrand, 1340-1355.
Arnaud II, 1361-1381.
Jacques I, 1391-1392.
Jean II, 1401-1430.
Antoine de Colera, 1445, 1446.
Jean II, 1461.
Balan, 1474.
Jacques de Baller, 1481, 1482.
Antoine de Narbonne, 1492.
Michel Marti, 1507-1528.
Jean de Salaye, 1545.
Onuphre Giginta, 1559.

Abbés de Vallbonne

(Cisterciens)

Pierre Guitard, 1242.
Ricard, 1248.
Guillaume de Sauzet, 1258.
Arnaud, 1263.
Pierre, 1281, 1303.
Antoine, 1338.
Raymond, 1381.
Pierre, 1418.
Pierre Taxo, 1440.
Pierre Donadeu, 1448, 1451.
Pierre Dez Camps, 1453, 1469.
Pierre de La Roque, 1482, 1490.
Jacques de Père Martre, 1499.
Jean d'Ortaffa, 1518, † 1520.
Michel Figuères, 1535.
François Ça Torre, 1559.
Antich Tardiu, 1562-1569.
Alphonse de Cruilles, 1589.
Joseph Trobat, 1665-1685.
Clément de Montesquiou, 1695-1730.
Antoine de Tord de Calvo, 1733.
N. de Blanes, 1734.
Xavier de Bretonneau, 1787.

AGRONOMES

Alfonso François, XVe s.
Augustin Michel, XVIIe s.
Calas Julien, ?-1901.
Cazes Gustave, 1846-1912.
Cuillé Germain, ?-1873.
Denamiel Alfred, 1839-1879.
Després Jules, 1824-1886.
Félip, 1768-1834.
Ferrer Léon, 1833-1903.
Fraisse François, 1800-1873.
Jaubert de Passa Jacques, 1729-1802.
Jaubert de Passa François, 1785-1856.
Labau Joseph, 1817-1891.

Lamer Jules (de), 1828-1906.
Lloubes Numa ?-1884.
Marcé P., XVIIIe s.
Noëll Abdon (de), XVIIIe s.
Siau Antoine, 1799-1881.
Sintremond, Xe s.

AMBASSADEURS, Chambellans, Conseillers et Familiers royaux, Courtisans, Majordomes

Aybri Bernard, 1325, 1345.
Aybri Guillaume, XIVe s.
Batlle Arnaud, 1272, 1285.
Batlle François, 1396.
Bellcastell Pierre (de), 1319.
Bellcastell François (de), 1353.
Blan Pierre, 1360, 1375.
Çagarriga Bernard (de), 1357, 1382.
Çagarriga François (de), 1373, 1397.
Çagarriga Raymond (de), 1387-1422.
Çagarriga François (de), XVe s.
Çagarriga François (de), 1574-?
Canet Ferrer (de), 1341, 1347.
Ça Pera Bernard, 1390.
Caramany Pons (de), 1281, 1340.
Castro Pierre-Galcerand (de), 1422, 1454.
Castro Guillaume-Raymond (de), 1450-1489.
Codalet Arnaud (de), 1281-1319.
Codalet Pierre-Raymond (de), 1332, 1344.
Cruilles Bernard (de), 1417.
Darnius Dalmace (de), 1412, 1420.
Descallar Arnaud (de), XIVe s.
Des Fonts Guillaume, 1314, 1338.
Dez Puig Mathias, XVe s.
Domenech Raymond, XIVe s.
Domenech Guillaume, XVe s.
Domenech Pierre, XVe s.
Domenech Dalmace, XVe s.
Enveig Guillaume (d'), 1343.
Fenouillet Pierre I (de), 1298-1315.
Fenouillet Pierre II (de), 1316-1353.
Guardia N.-G. (de), 1218.
Guardia Raymond (de), 1262.
Ille Gérald (d'), 1340.
Jou Jean, 1473.
Llupia Pons (de), 1330.
Llupia Raymond (de), XVe s.
Llupia Michel (de), 1460, 1494.
Mosset Adhémar (de), 1330.
Oms Bérenger V (d'), 1424-1468.
Oms Bernard (d'), 1408-1430.
Oms Charles (d'), 1442- ?
Oms Bernard (d'), 1461-1474.
Oms Bérenger (d'), 1343.
Ortaffa Bérenger IV (d'), 1387-1395.
Pagès Jean (de), 1459-1481.
Pau Jean (de), 1395, 1422.
Pau Jean (de), 1425, 1448.
Pera Arnaud, 1343.
Pera Bonanat, 1411, 1418.
Perapertusa Arnaud (de), 1354, 1358.
Perapertusa Bernard-Bérenger (de), 1396, 1410.
Perellos François (de), 1358, 1370.
Perellos Raymond (de), 1387, 1408.
Perellos Pons (de), 1393-1416.
Perellos Raymond (de), 1421, 1442.
Perellos Raymond (de), 1349-1384.
Peyro Barthélemy, 1379-1408.
Pi Gaspard ? -1538.
Pintor Jean, 1460-1478.
Pometa Bernard, 1357.
Puig-Orfila Guillaume (de), XIIIe s.
Queralt Pierre (de), 1279.
Rivesaltes Bernard (de), 1320.
Rocaberti Philippe-Dalmace (de), 1381.
Rocaberti Pierre (de), 1462, 1473.
Roma François, 1365, 1376.
Rovenach Roger (de), 1340-1355.
Santa-Pau Galcerand (de), 1400-1439.
Santa-Pau Raymond (de), XVe s.
Serrallonga Bernard-Hugues (de), 1217, 1255.
So Jean (de), 1337-1347.
So Bernard (de), 1335-?
Stanybos Pierre-Guillaume (de), 1366.
Tord Antoine, XVe s.
Urg Raymond (d'), 1266-1297.
Verniola Bertrand (de), XIVe s.
Vilafranca Joseph (de), 1723-?
Vilanova Pierre (de), XIVe s.
Vilar, 1285-1300.
Vivers Jean (dez), 1486-1520.

ARCHÉOLOGUES

Bonnefoy Louis (de), 1816-1887.
Descamps Henri, 1815-?
Fouchier E. (de), XIXe s.
Jaubert de Réart Joseph, 1792-1836.
Mora-Cata de Saleilles Joseph, XVIIIe s.
Puiggari Pierre, 1768-1854.
Puiggari Antoine, 1815-1890.
Ratheau A., XIXe s.
Renard de Saint-Malo Jacques, 1784-1834.
Tourret Jules, 1851-1886.

ARCHIDIACRES

(Classement chronologique)

Archidiacres d'Elne

Udalgar de Castellnou, 1115.
Guillaume de Fulha, 1126-1146.
Artaud, évêque en 1148.
Raymond d'Ortafa, 1194.
Guillaume d'Ortafa, évêque en 1202.
Pons de Narbonne, 1213.
G. Jorda du Soler, 1213-1226.
Bérenger de Cantallops, † 7 juin 1227.
Pierre d'Ortafa, 1229-1232, † 7 mars 1247.
Arnaud de Santo, 1232-1253.

Pons Pauc, 1254-?
Bérenger de Santa-Fé, 1259, mort évêque d'Elne.
Pierre Barrau, 1287.
Bernard-Hugues d'Urg. 1287-1315.
Bertrand du Lac, 1329-1340.
Pierre Muli, 1354-1370.
Arnaud Salvat, 1370.
Pierre de Montcurt, cardinal de Pampelune, 1380.
Jean de Proxida, 1388.
Georges Ornos, 1416.
Bernard de Pau, 1424-1445.
Jean de Sant-Marti, 1465-1499.
Antoine d'Oms, 1528.
Jean-François d'Oms, 1528-1529.
Balthasar Riu, 1534.
Antoine Clauses, 1548-1570.
François Guillami, 1570.
François Descamps, 1570.
Michel Font, 1584-1586.
Michel Llonguet, 1587.
Joseph Nonet, 1593-1602.
Jérôme Casadamont, 1610-1617.
Michel Mongay, 1629-1653.
Sébastien Garriga, 1657-1659.
Michel Vilardell, 1664-1674.
Pierre Calvo, 1675-1708.
Guillaume de Massia de Saleilles, 1708-1750.
Joseph Serra, 1750-1754.
Louis Saunier, 1757.
Jean-Pierre de Lacombe de Monteils, 1767-1789.

Archidiacres de Vallespir

Guillaume de Castellnou, 1067-1091.
Jausbert de Latour, 1277.
Hudalgar de Pontos, 1287-1300.
Bérenger Batlle, 1309-1315.
Pierre de Rocaberti, 1316.
B. de Vilert, 1320.
Pierre Roger (pape Clément VI), vers 1330.
François Miro, 1333.
Etienne d'Agramont, 1393.
Jean Sirvent, 1394-1407.
Jean Miro, 1427-1455.
Jean Raymond Cirera, 1474.
Jacques Mahull, 1500-1508.
Philippe de Josa, 1517.
Jean-Géraud Ballaro, 1520-1554.
Gilles Batlle, 1554.
Joannot Jou, 1563-1565.
Melchior Martinez de Lagunilla, 1568.
Michel Font, 1569-1586.
Jérôme Duart ou Aduart, 1589-1602.
Denis Pellicer, 1602-1606.
Julien Pellicer, 1607-1608.
Monserrat Boixo, 1612-1628.
Joseph del Viver, 1629-1642.
Thadée del Viver et d'Oms, 1660.
Jérôme Perarnau et Riu, 1661-1687.
Sébastien Ferriol, 1700-1712.
Cyprien de Loyard d'Uzos, 1712-1724.
Joseph Xaupi, 1725-1778.
Jean Serra, 1778-1789.

Archidiacres de Conflent

Artaud, 1194.
Arnaud de Serrallonga, 1263-1293.
Ermengaud Oliba, 1293-1309.
Bérenger d'Argilaguers, 1309-1315.
Jean Aguser, 1325.
Bernard Oliba, 1366-1369.
Bernard d'Oms, 1369-1383.
Jean Jaubert, 1394-1405.
Jean Oller, 1405-1450.
Lazare Castello, 1453.
Louis Miquel, 1464-1476.
Falconus Auran, 1522.
Antoine Torravert, 1535.
Perot Descatllar, 1550-1552.
Jacques Pellisser, 1556.
Philippe Jordi, 1594-1609.
Antique Valls, 1612-1619.
Gabriel Torrella, 1625.
Pacien Carcer, 1634-1642.
Jérôme Lléopart, 1660.
François Serda, 1660-1662.
Michel Tomas, 1673-1680.
Pierre-Jean Guardia, 1680-1710.
François Coll, 1711-1724.
Raymond Delpas de Camporells, 1724.
Antoine de Tord de Calvo, 1728.
Louis Saunier, 1738-1763.
Joseph Millous, 1776-1789.

ARCHITECTES, Ingénieurs civils et militaires, Géomètres, Arts et Métiers

Amarell Guillaume, XIVe s.
Artigues Jean, XVe s.
Basterot Prosper (Chevalier de) ? -1844.
Burgues Pierre, XIVe s.
Cabestany Jean, XVIe s.
Carbo Antoine, XVe s.
Cifre Pierre, 1494, 1516.
Del don Antoine, 1637-1650.
Denamiel Alfred, 1839-1879.
Falip Titus, XIXe s.
Fortia-Durban François (de), 1631-1700.
Frion Jean-Joseph, 1773-1819.
Géli Augustin, XVIe s.
Géli Bérenger ? -1629.
Joffre-Singla Firmin, 1820-1879.
Lopez Ramiro, 1497-?
Malbes Alexandre, 1831-1876.
Maniel Vincent, 1813-1871.
Palaol François, 1396.
Parer Pierre, 1606.
Pauquet Bernard, XIVe s.

Peyrestortes Arnaud (de), 1333.
Quer Bernard, XIVe s.
Redier A., 1817-1892.
Renard de Saint-Malo Louis, 1643.
Renard de Saint-Malo Louis, 1658-1718.
Renard de Saint-Malo Claude, XVIIIe s.
Renard de Saint-Malo Philippe, 1787.
Sébardel Hyacinthe, 1650.
Serradell Antoine, XVe s.
Tastu Antoine, 1818-1883.
Torner Jacques ?-1440.
Torner Barthélemy, XVe s.
Trégura Pierre, 1414-?
Ville Ludovic, 1819-1877.
Volona Jean, XIVe s.
Ymbert Raymond, XVIe s.

ARCHIVISTES, Erudits, Secrétaires du Domaine

Alart Bernard, 1824-1880.
Alquer Jean, XVIIe s.
Bonfos Manahem, XIIIe s.
Borrell François, 1653-1683.
Bosch Joseph, 1680-1752.
Bru-Descallar Melchior (de), 1723-1759.
Campagne Jean-Pierre, 1723-1816.
Colom Jean XVe s.
Domenech Guillaume, XVIIe s.
Ferriol Barthélemy, XVIIe s.
Fourquet Jean-Antoine, 1808-1872.
Guibeaud Jean, 1841-1905.
Guilla Louis ? -1702.
Jaubert Jean, 1479.
Marti Antich, XVe s.
Morer Sauveur, XIXe s.
Palustre Bernard ? -1907.
Puignau François, XVIIe s.
Rigau, XVIe s.
Rodo Michel, XVIIe s,
Roure Pierre, XVe s.
Roure Guillaume, XVe s.

ASSASSINS

Campredon Thérèse (de), 1642-1662.
Giginta François, XVe s.
Grimau Ermengaud, XVe s.
Guesdon ?-1717.
La Chappelain ?-1724.
Llar Inès (de), XVIIe s.
Llorens Carmell, XVIIe s.
Simon Jean, 1821-1846.

ASTRONOMES, MÉTÉOROLOGISTES

Arago François, 1786-1853.
Béguin Louis, 1811-1873.
Fines Jacques, 1829-1904.
Lévi ben Abraham, XIIIe s
Llobet Louis, dit *le Père Méliton*, 1682-1755.
Roca Thomas, XVIIe s.

AVOCATS

Bédos Stéphane, 1813-1883.
Bosch André, ?
Descamps François, XVIe s.
Descamps François-Vidal, XVIe s.
Estève Jean (d'), XVIIIe s.
Fabre Joseph ?-1794.
Guardia Abdon (de), 1728-?
Lacroix Pierre-Firmin (de), 1732-1786.
Lazerme Joseph (de), 1704-1820.
Roma Pierre, 1345.
Rovira Raymond (de), XVIIIe s.
Sérane Jean ?-1794.
Vergès Raphaël, XVIIIe s.

BIENHEUREUX, Vénérables, Saints, Confesseurs de la foi, Martyrs, Personnages morts en odeur de sainteté

Amalvi Etienne ?-1793.
Anglade Jean, 1849-1876.
Antigo Anne-Marie, 1602-1676.
Bassols Joseph-Jacques, 1628-1697.
Çagarriga Raymond (de), 1158.
Çagarriga Pierre (de) ?-1418.
Centena Antoine-Paul, 1616-1691.
Cerda Pierre ?-1422.
Chiron Joseph, dit *Père Marie*, 1797-1852.
Collioure (Saint Vincent de), IIIe s.
Costa Ferdinand, 1632-1674.
Del Pas Ange (Vénérable), 1540-1596.
Del Riu François ?-1631.
Ximénès François (Bienheureux) ?-1409.
Ferrer Vincent, 1814-1839.
Ferrier Vincent (Saint), 1355-1419.
Garrigo François ?-1715.
Godall Joseph ?-1793.
Homs (Abbé), XIXe s.
Jaubert de Passa Joseph ?-1794.
Lacant Julien ?-1798.
Orséolo Pierre (Saint), 928-997.
Parès Pierre, 1761-1843.
Paul de Perpignan ?-1458.
Pellier Antoine ?-1644.
Reart Onuphre, 1551-1622.
Riu de Tord Honoré, 1586-1643.
Roussillon Pierre de (Bienheureux) vers 1420.
Sérane Jean, 1712-1784.
Valdes Pierre (de) ?-1580.

BOURGEOIS DE PERPIGNAN

Amarell Guillaume ?-1436.
Blanca Jean, 1460, 1474.
Borro Jean, 1442.



Davi Pierre-Antoine, xvie s.
Davi Jean-Antoine, xvie s.
Girau Michel, 1508.
Girau Honoré, xvie s.
Grimau Pierre, xive s.
Grimau Ermengaud, 1381, 1419.
Grimau Pierre, xve s.
Ham Hyacinthe, 1633, 1663.
Jahen Raphaël, 1620.
Jahen François, 1639, 1653.
Jaubert Simon, 1617, † 1632.
Jaubert Sébastien, † xviie s.
Jaubert Etienne, ?-† 1676.
Joly-Candy Joseph, 1755.
Jorda-Rossello Marc-Antoine, xviie s.
Lassus Jean (de), 1633.
Lassus Etienne (de), xviie s.
Maria Gaspard, 1718.
Marti Ermengaud, xive s.
Maure Jean, xve s.
Miquel Sébastien, 1648.
Ortega Raphaël (d'), 1668.
Paulet Louis, xvie s.
Pauques Jean, 1642.
Perarnau Sébastien, 1614.
Pi Jean, 1633.
Pinya Antoine, xve s.
Pontich Michel (de), 1639.
Rivesaltes Jean (de), xve s.
Rodon Laurent, xve s.
Roig Thomas (de), xviie s.
Rovira Michel (de), xviie s.
Sabater Etienne (de), xviie s.
Sabater Etienne (de), xviie s.
Sabater François (de), xviie s.
Sabater Raphaël (de), 1638.
Sampso Etienne (de), 1727.
Sampso Antoine (de), xviiie s.
Séragut Antoine (de), xviie s.
Terrena Louis, ?-† 1589.
Terrena Gaspard (de), xviie s.
Terrena Gaspard (de), xviie s.
Terrena Antoine (de), xviie s.
Terrena Jean (de), xviiie s.
Tord Laurent, xvie s.
Traginer Jean, xvie s.
Traginer Barthélemy, xvie s.
Traginer Antoine, xvie s.
Traginer Jacques, xvie s.
Trinyach Jacques, xvie s.
Vilanova Laurent, xve s.
Vilaseca François (de) ?-† 1556.
Vilaseca Galcerand (de), xvie s.
Vola Jean, 1415.
Vola Pierre, 1423.
Vola Michel, xve s.
Vola Jean, 1504.

BRODEURS

Calaph Simon, xvie s.
Dentranya Jean, xvie s.
Fortanet Xavier, 1540.
Gordia Pierre, 1461.
Hugo Jean (de), 1520.

CATALANISTES, PHILOLOGUES

Aymar Jean-Michel, 1818-1894.
Baro Dominique, 1788-1865.
Buart Vincent, xviiie s.
Camboliu François, 1820-1869.
Gouell Pierre, 1814-1891.
Mattes Jean, 1809-1891.
Pépratx Justin, 1828-1901.
Puiggari Pierre, 1768-1854.
Puiggari Antoine, 1815-1890.
Ribes de Vilar Michel, 1731-1799.
Rous François, 1828-1897.
Tastu Joseph, 1787-1849.
Vergès de Ricaudy Emmanuel, 1857-1911.

CHANOINES

Balma Joseph, 1657.
Canta Jean, 1754, 1787.
Costa Pierre (de) ?-1320.
Del Pas Pierre, 1579, 1605.
Descallar Thomas (de), 1417.
Desprès François, 1683-1723.
Despres François ?-1781.
Desprès François-Denis, 1758-1840.
Geli Jean, 1451.
Giginta Michel, 1532, 1555.
Homdedeu Pierre, 1291, † 1294.
Jaubert Antoine, 1587.
Juallar Joseph, 1627, 1657.
Llobet Raphaël, 1625, 1638.
Malmont Nicolas (de), ?
Marça Galcerand (de), xve s.
Marti Michel (de), xvie s.
Palma Bérenger (de), 1250-† 1290.
Paulet Pontien, xviie s.
Pi Onuphre ?-† 1676.
Pincart Jacques, xve s.
Queralt François (de) ?-† 1681.
Sabaly Bernard, 1736.
Sabaly Etienne, 1730-† 1804.
Saint-Amans Pierre (de), xive s.
Saint-Cyprien Bernard (de), xiiie s.
Segarra Joseph ?-† 1674.
Terrena Thomas, 1489.
Terrena Pierre, 1535.
Vilaplana François (de) ?-† 1693.
Vivers Gabriel (dez), xvie s.

CHATELAINS

(Classement chronologique)

Châtelains de Bellegarde

Jean Matheu, 1350.
Bernard-Guillaume de Savarrès, 1351-1360.
Bernard de Soville, 1360-1377.
Pierre Ça Rovira, 1377-1388.
Bernard Ça Rovira, 1388-1389.
Michel dez Guëll, 1389-1412.
Bernard-Guillaume de Canadal, 1412-1427.
Bernard-Guillaume dez Guëll, 1427-1462.
Jean de Foix sire de Candale, 1463.
Jean de Pire, 1492.
Jean I de Léon, 1493-1502.
Jean II de Léon, 1502-1522.
Jean III de Léon, 1529-1548.
Gabriel de Léon, 1548-1564.
Marcel Forner, 1565-1566.
Gérard de Sant-Marti, 1566-1572.
Joachim Setanti, 1572-1617.
Guillaume d'Armengol, 1617-1640.

Châtelains du Castillet de Perpignan

Jean d'Albion, 1493-1506.
Raphaël d'Albion, 1506.
Jean d'Arce, 1530.
Jean d'Arce-Çagarriga, 1551.
Jean Calcer, 1551.
Mathias Ollers, XVIe s.
Barthélemy Gener, XVIe s.
Ferdinand d'Ortaffa, 1603-1610.
Jérôme de Heredia, 1610-1616.
Gaspard de Tord, 1616-1620.
Gabriel de Llupia, 1620-1636.
Raymond Xatmar, ?
Gélibert Joli, 1640.
Dominique Manalt, 1651.

Châtelains du Château Majeur

(Citadelle de Perpignan)

Guillaume de Bellera, 1345.
Raymond d'Alemany de Cervellon, 1362.
Arnaud de Vilaric, XIVe s.
Albert Ça Trilla, XIVe s.
Bérenger d'Hostalrich, XIVe s.
Jaspert de Trégura ?-1397.
François de Çagarriga, 1397-1408.
Bernard d'Oms, 1408-1429.
Charles d'Oms, 1429-1462.
Charles dez Mares, 1463.
Baud de Saint-Gélais, 1463-1473.
Antoine de Bonneval, 1473.
Louis d'Oms, 1475.
Jacques d'Albion, 1503-1511.
Jean d'Albion, 1511.
François de Piamont, 1539.
Louis de Gilabert, XVIe s.
Alvaro de Madrigal, XVIe s.
Pierre de Cardone, XVIe s.
Alvaro Suarez de Quinones, 1612, † 1620.
Marquis de La Rena, 1640.
Thomas de Banyuls, 1643.
Sylvestre de Bruelh, 1660.

Châtelains de Collioure et du Fort Saint-Elme

Bérenger IV d'Ortaffa, 1384-1395.
Pierre Grimau, 1415.
Bérenger V d'Oms, 1424-1468.
Guillaume d'Oms, XVe et XVIe s.
Bérenger VI d'Oms, XVIe s.
Antoine d'Oms, XVIe s.
Antoine d'Oms, XVIe s.
Henri de Semmanat, XVIe s.
Galcerand de Semmanat, XVIe et XVIIe s.
Antoine de Semmanat, XVIIe s.

Châtelains d'Elne

Pons de Descallar, 1344.
Michel de Vilanova, ?-1522.
Jean de Vilanova, XVIe s.
Ange de Vilanova, XVIe s.
Pierre de Cardone, XVIe s.
Jacques Calcer, XVIe s.
Jean de Llupia, XVIe s.
Raphaël Xatmar, XVIe s.
François Baxas, XVIe s.
François d'Oms, XVIIe s.
Sébastien Miquel, 1648.

Châtelains de Força-Réal

François Vives, 1345.
Thomas de Marça, 1348.
Raymond Vallosera, 1369.
Raymond Madrens, 1384-1385.
Raymond de Ger, 1385-1391.
Pierre Sa Rocha.
Galcerand de Cartella.
Bernard d'Avinyo, 1438-?
Bernard Aybri, XVe s.
Thomas Taqui, XVe s.
Philippe Albert, XVe s.

Châtelains de La Roca

(Laroque-des-Albères)

Pierre Albert, 1360.
Gaspard de Sant-Marti, 1449.



Châtelains de Llivia

(*Cerdagne espagnole*)

Jean de So, 1341.
Pons de Descallar, XIVe s.
Pons de Descallar, XIVe s.
Damien de Descallar, XVe s.

Châtelains de Montesquieu

François de Maguessa, XIVe s.
Bernard de Scales, XIVe s.

Châtelain de Montferrer

Raymond de Çagarriga, 1325.

Châtelains d'Opoul

Bernard d'Axat, 1339.
Guillaume de Tautavel, 1340.
François de Perellos, 1350.
Bernard de Serra, 1351.
François de Çagarriga, 1360.
François de Çagarriga, 1375.
Bérenger IV d'Ortaffa, 1384-1392.
Bernard de Vilacorba, 1392-1424.
Pierre d'Ortaffa, 1424-1462.
Pierre d'Ortaffa, XVe s.

Châtelains de Puigvalador

Guillaume de So, 1260.
Arnaud de Saint-Marsal, 1343.
Guillaume de Sexa, 1370.
Antoine Paschal, 1370-1385.
Guillaume dez Vivers, ?
Pons de Gurb, 1389.
Pierre Olzina, XIVe s.
Guillaume Olzina, XVe s.
François Fahena, XVe s.
Fortuné de Terreros, 1507.
Pierre de Castro, † 1530.
Jean-Lazare de Terreros, 1530.
Dalmace de Descallar, 1599-1639.
Hyacinthe de Descallar, 1639.

Châtelains de Quérol

Bérenger d'En, 1335.
Raymond d'Eyxalada, 1340.
Eximen de Sparça, 1345.
Jacques de Santa-Eulalia, 1345.
Antoine Pascal, 1369-1385.
Raymond de Junya, 1386-1392.
Pierre-Damien de Bergues, 1392-1395.
Pierre Aurus, 1404-1423.
Guillaume Aurus, 1462.
Jacques de Ça Maso, 1493.
Galcerand de Cruilles, XVIe s.
N. d'Altariba, 1536.
François de Sabater, ?-1624.
François d'Ortaffa, 1724-?

Châtelains de Rla

Arnaud de Saint-Marsal, XIVe s.
Dalmace Ullastre, XIVe s.
Hugues de Stanybos, XIVe s.

Châtelains de Rodès

Pierre de Millars, 1358.
Raymond I de Perellos, 1359-1384.
Raymond II de Perellos, vicomte de Roda, 1393-1409.
Louis de Perellos, XVe s.
François de Perellos, dit de Fenouillet, XVe s.
Félix Andreu, 1472.
François Andreu, 1513-?
Galcerand de Vilardell, ?-1543.
François de Perapertusa, 1543.

Châtelains de Salses

Bernard de Serra, XIVe s.
Guillaume dez Bach, 1390.
Bérenger Batlle, 1413.
Arnaud de Salins, 1463.
Galcerand de Requesens, 1505.
Louis de Requesens, XVIe s.
Dimas de Requesens, XVIe s.
Jean de Requesens, XVIe s.
Jacques Calcer, XVIe s.
Raphaël de Robles, XVIe s.
Mathieu de La Houlière, 1752-1790.

Châtelains de Tautavel

François de Perellos, 1360.
Bérenger IV d'Ortaffa, 1387.
François Paschal, 1388-1415.
Martin Campla, 1416.
Bernard Sedacer, 1440.
Augustin Castello, 1440.
Bernard d'Oms, 1618.
Joseph d'Oms, 1634.
Alexandre du Vivier, 1662-1664.
Henri du Vivier, 1664-1697.

Châtelains de La Tour Cerdane

Jacques de Santa-Eulalia, 1340.
Ferdinand de Monton, 1345.
Jean de Montalcet, 1346.
Guillaume Yles, 1369.
Pierre Aguilar, dit *le Bord*, 1389.
Jacques Ça Ylla, 1395-1396.
Jean Pera, 1437.
Machicot, † 1475.



Jean de Serres, xve s.
Jacques Soler, xve s.
N. d'Altariba, 1536.
Galcerand de Cruilles, xvie s.
François de Sabater, ?-1624.
François d'Ortaffa, 1624.

COMMANDEURS

Gérard Canta (*Bompas et Orle*), 1588.
François Castello, 1487.
Samuel Dax (*Ile de Rhodes*), 1302.
Nicolas Dez Puig (*Mas Deu*), 1730.
Bérenger de Fontcuberta (*Mas Deu*), xve s.
Raymond de Guardia (*Mas Deu*), 1292-1310.
Arnaud Guitard (*Mas Deu*), 1370.
Raymond Jou (*Nouvilles*), 1458.
Arnaud d'Oms (*Mas Deu*), 1330.
Bérenger VI d'Ortaffa, xvie s.
Bernard de Palacios (*St Antoine de Vienne*), 1559, 1569.
Hugues de Pau (*Bajoles*), xve s.
Dimas de Requesens (*Orle*), 1537 ; (*Bajoles*), 1560.
Pierre de Vilafranca (*Bajoles*), xve s.
François Xatmar (*Mas Deu, Bajoles*), xive s.

COMTES

Comtes de Cerdagne

(Classement chronologique)

Miron, 898-927.
Seniofred, 927-967.
Oliba-Cabréta, 967-990.
Guifred, 988-1035.
Raymond, 1036-1068.
Guillaume-Raymond, 1068-1093.
Guillaume-Jordan, 1093-1109.
Bernard-Guillaume, 1109-1117.
Raymond-Bérenger III, 1118-1131.
Raymond-Bérenger IV, 1131-1162.

Comtes de Roussillon

(Classement chronologique)

Suniaire I, 843, 850.
Suniaire II, 884.
Benclon et Gausbert, vers 900.
Gausbert, 917, 935.
Gausfred I, 981.
Guislabert I, 1007.
Gausfred II, 1020, † 1074.
Guislabert II, 1075-1102.
Gérard I, 1102-1112.
Gausfred III, 1112-1164.
Gérard II, 1164-1172.

ECCLÉSIASTIQUES SÉCULIERS

Emmanuel Boixo, ?-1674.
Deville Gabriel, ?-1796.
Antoine Cornella, 1663.
André de Kennedy, ?-† 1776.
Daniel de Lacroix, 1720-1789.
Mathieu Maron, ?-† 1754.
Jean-François Metge, 1821-1902.
Antoine Molas, xviiie s.
Pierre d'Oms, xiiie s.
Jean Vassal, 1743-1816.
François Vialar, 1754-1850.
Etienne Vilar, 1730-1819.
Isidore Vilar, 1797-1872.
Bonaventure Xaupi, xviiie s.

ÉVÊQUES

Evêques d'Elne

(Classement chronologique)

Domnus, 571.
Benenatus, 589.
Acatulus, 633-638.
Witaricus, 656.
Clarus, 683.
Wenedurius, 783-825.
Ramnon, ?
Salomon, 832-840.
Audesinde, 860-885.
Riculfe, 887-915.
Helmerade, 916-919.
Waldadus, 922-947.
Riculfe, 947-960.
Suniaire, 960-977.
Hildesinde, 979-991.
Bérenger, 993.
Frédulon, 994-996.
Bérenger, 999-1003.
Frédulon, 1003-1007.
Oliba, 1009-1014.
Bérenger, 1019-1027.
Suniaire, 1031.
Bérenger, 1032-1053.
Artaud, 1054-1061.
Suniaire, 1062.
Raymond, 1064-1086.
Artaud, 1087-1096.
Ermengaud, 1097-1109.
Pierre Bernard, 1113-1129.
Udalgar de Castellnou, 1130-1147.
Artaud, 1148-1170.
Guillaume Jorda, 1172-1186.
Bérenger, 1187.
Guillaume de Céret, 1187-1197.
Artaud, 1200-1201.
Guillaume d'Ortafa, 1202-1209.
Raymond de Vilalonga, 1212-1216.
Gautier, 1217-1221.
Arnaud de Serrallonga, 1223-1224.
Raymond, 1225-1229.
Bernard de Berga, 1230-1259.
Bérenger de Cantallops, 1259-1280.
Bernard Sala, 1281.
Bérenger de Santa-Fé, 1282-1289.

Raymond de Costa, 1289-1310.
Raymond, 1311-1312.
Guillaume de Castillon, 1313-1317.
Bérenger d'Argilaguers, 1317-1319.
Bérenger Batlle, 1320-1332.
Gui de Terrena, 1332-1342.
Pierre Séguier, 1342-1346.
Bernard-Hugues de Sainte-Arthémie, 1346.
Bernard Fournier, 1348-1350.
Etienne Malet, 1350-1351.
François de Montoliu, 1352-1354.
Jean Joufroy, 1354.
Raymond de Salgues, 1357-1361.
Pierre de Planella, 1361-1371.
Pierre Cima, 1371-1377.
Raymond de Las Escalas, 1377-1380.
Dalmace, 1380.
Barthélemy Peyro, 1384-1408.
Raymond Descatllar, 1408.
François Eximenès, 1408-1409.
Alphonse de Tous, 1409-1410.
Jérôme d'Ochon, 1410-1425.
Jean de Casanova, 1425-1430.
Galcerand Albert, 1431-1453.
Jean Margarit, 1453-1461.
Antoine de Cardona, 1461-1467.
Jean Pintor, 1467-1470.
Charles de Saint-Gelais, 1470-1475.
Charles de Martigny, 1475-1494.
Ascagne-Marie Sforza, 1494.
César Borgia, 1495-1498.
François Loris, 1499-1506.
Jacques Serra, 1506-1517.
Bernard de Mesa, 1517-1525.
Guillaume Vandenessa, 1525-1529.
Ferdinand de Valdès, 1529-1530.
Jérôme Doria, 1530-1532.
Jacques Rich, 1534-1535.
Jérôme de Requesens, 1537-1542.
Ferdinand de Loazes, 1542-1543.
Pierre Augustin, 1544-1545.
Michel Puig, 1545-1552.
Raphaël Ubach, 1555-1556.
Loup Martinez de Lagunilla, 1558-1567.
Pierre-Martir Coma, 1569-1578.
Jean Terès, 1579-1586.
Pierre-Benoit de Santa-Maria, 1586-1588.
Augustin Gallart, 1588.
François Robuster et Sala, 1591-1598.
Onuphre Réart, 1599-1609.
Antoine Gallart, 1609-1612.
François de Vera, 1613-1616.
Frédéric Cornet, 1617.
Raymond Ivorra, 1618.
Raphaël Rifos, 1618-1620.
François Senjust, 1621.
Pierre Magarola, 1622-1627.
François Lopez de Mendoza, 1627-1629.
Grégoire Parcero, 1630-1634.
Gaspar Prieto, 1635-1637.
François Perez Roy, 1638-1641.
Vincent de Margarit, 1669-1672.
Jean-Louis de Bruelh, 1673-1675.
Jean-Baptiste d'Estampes, 1675.
Louis Habert de Montmort, 1680-1695.
Jean Hervé Basan de Flamenville, 1695-1721.
Antoine Boivin de Vaurouy, 1721.
Jean-Mathias-Barthélemy de Grammont de Lanta, 1723-1743.
Charles-François de Cardevac de Gouy d'Havrincour, 1743-1783.
Jean-Gabriel d'Agay, 1783-1786.
Antoine Félix de Leyris d'Esponchez, 1788-1801.
Arnaud-Ferdinand de Laporte, 1801-1823.
Jean de Saunhac-Belcastel, 1823-1853.
Olympe-Philippe Gerbet, 1854-1864.
Etienne Ramadié, 1865-1876.
Frédéric Saivet, 1876-1877.
Jean Caraguel, 1877-1885.
Noël Gaussail, 1886-1899.
Jules de Carsalade du Pont, 1900.

Evêques ou Prélats roussillonnais

Albaret Joseph-Marie-Luc (d'), évêque de Sarlat, 1736-1800.
Albert Galcerand, évêque d'Elne, 1431-1453.
Batlle Bérenger, évêque d'Elne, 1320-1332 et de Palma, 1332-1349.
Botonac de Castellnou Jausbert (de), évêque de Valence, 1276-1278.
Çagarriga Pierre (de), évêque de Lérida, 1403-1407; archevêque de Tarragone, 1407-1418.
Castellnou Udalgar (de), évêque d'Elne, 1130-1147.
Castellnou Pierre (de), évêque de Gérone, 1254-1278.
Céret Guillaume (de), évêque d'Elne, 1187-1197.
Cortsavi Raymond (de), évêque de Mallorca, 1318-1321.
Costa Raymond (de), évêque d'Elne, 1289-1310.
Descatllar Raymond (de), évêque d'Elne, 1408-1409; de Gérone, 1409-1415.
Fenouillet Hugues (de), évêque de Vich, 1346-1348; de Valence, 1348-1356.
Giginta François, abbé d'Amer, 1536-1579.
Llupia Hugues (de), évêque de Tortose, 1379-1397; de Valence, 1397-1427.
Montferrer Arnaud (de), évêque d'Urgell, XIe s.
Naudo Paul, évêque de Nevers, 1834-1842; archevêque d'Avignon, 1842-1848.
Oms Gaspard (d'), abbé de Saint-Félix de Gérone, 1665-1675.
Ortaffa Guillaume (d'), évêque d'Elne, 1202-1209.
Pau Bernard (de), évêque de Gérone, 1436-1458.
Perellos Michel (de), archevêque d'Embrun, 1378-1427.
Peyro Barthélemy, évêque d'Elne, 1384-1408.
Pintor Jean, evèque d'Elne, 1467-1470.
Pont André, abbé d'Amer et de Roses, 1643-1652.
Pontich Michel (de), évêque de Gérone, 1686-1699.
Réart Onuphre, évêque d'Elne, 1599-1607; de Vich, 1608-1612; de Gérone, 1612-1620.

Serrallonga Arnaud (de), évêque d'Elne, 1223-1224.
Soubiranne Pierre, évêque de Belley, 1880-1887.
Terrena Gui (de), évêque de Mallorca, 1321-1332; d'Elne, 1332-1342; patriarche de Jérusalem, 1342-1352.
Trobat Joseph (de), abbé de Notre-Dame de Bordeaux, † 1818.
Xatmar François, abbé de Banyoles, 1461-1503.

Evêques, Pontifes

Bérenger d'Anglesola, évêque de Gérone, † à Perpignan, 1408.
Jean d'Armagnac, archevêque d'Auch, † à Perpignan, 1408.
Jean-François Galtier, évêque de Pamiers, 1799-1858.
Antoine Guerau, évêque de Sébaste, 1509.
Pierre de Luna, antipape, 1334-1423.
Raymond d'Urg, 1269-1293.

FINANCIERS

Canta Jacques, XIVe s.
Canta Jean, XVe s.
Durand Justin, 1798-1889.
Durand Adolphe, XIXe s.
Fabre Guillaume, XIVe et XVe s.
Gari Barthélemy, XIVe et XVe s.
Garrius Jean, XIVe s.
Géli Bernard, XIVe s.
Jahen Raphaël, XVIIe s.
Llobet Onuphre, XVIIe s.
Lloubes Jean, 1783-1863.
Lloubes Auguste, 1811-1866.
Marça Pierre (de), XVe s.
Règnes Montserrat (de), XVIIe s.
Rivesaltes Jean (de), XIVe s.
Rodon Pierre, XVe s.
Taqui Laurent, XVe s.
Vila Jacques (de), XVe s.
Vilalta Jérôme, 1648-1657.
Vilar Georges, 1473.
Xanxo Bernard, XVe et XVIe s.

FONDEURS DE CLOCHES

Alaqui Jean, 1323.
Alaxo Jean, 1411.
Alos Alphonse, 1554, 1562.
Armanya Joseph, 1680.
Arnau Pierre, 1462.
Baho Jacques, 1411.
Barthélemy Philippe, 1743.
Besot Thomas, 1478, 1480.
Bolo Pierre, 1511.
Carnell Pierre, 1410.
Castro Paul, 1669, 1674.
Caula François, 1758, 1772.
Caulot Claude, 1637.
Chalot Antoine, 1685.
Clariet Jean, 1466.
Colin Nicolas, 1479, 1480.
Criballer Raymond, 1753.
Debesse François, 1686.
Debesse Fulcrand, 1688.
Estari Arnaud, 1547.
Fabre Jean, 1418.
Fabre Pierre, 1418.
Faure Jean, 1702.
Fay Guillaume, 1547.
Gaito Jean-Pierre, 1588.
Ganterers Pierre, 1523.
Gardelle Jean, 1693, 1722.
Gil Hippolyte, 1426, 1436.
Gil Jacques, 1436.
Gil Jean, 1483, 1488.
Godinachs Bernard, 1427.
Gor, 1738.
Gros Raymond, 1354, 1370.
Guill André, 1498, 1510.
Guill Michel, 1470.
Guiter Joseph, 1692.
Guiu Gabriel, 1566.
Henry, 1786.
Jaubert Guillaume, 1531, 1588.
Licho Pierre, 1418.
Lisso, Lixo Jean, 1407, 1422.
Mandill François, 1695, 1730.
Masdeu, 1777.
Nabarra, 1758.
Oliver Barthélemy, 1622.
Oliver Jacques, 1556.
Paillary Bonaventure, 1736, 1753.
Pellon Antoine, 1701.
Perrin Valentin, 1654.
Peyret Simon, 1408.
Pomers Pierre, 1478.
Quer Jean, 1354.
Remi Jean, 1590.
Riu Emmanuel, 1734.
Riu Jean, 1709.
Roquer François, 1675.
Roquer-Trilles Joseph, 1753.
Rossell Jean, 1547.
Salau Claude, 1590.
Salsedo Lope, 1522.
Samara Antoine, 1600, 1608.
Senyer Jean, 1542.
Sunyer Antoine, XVIe s.
Torres Damien, 1536, 1549.
Tremes Antoine, 1553.
Trilles Jean-Pierre, 1660, 1666.
Turquet Baptiste, 1607.
Van Eynde Jean, 1554.
Verger Jean, 1396, 1409.
Verguer Antoine, 1419.
Xalot Claude, 1644, 1671.
Xalot François, 1649.



GÉNEALOGIES
de familles roussillonnaises

Vivier (du).
Xatmar.
Xaupi.

GÉNÉRAUX, Intendants militaires, Maîtres de camp, Maréchaux

Arago Jean, 1788-1836.
Ardena Joseph (d'), ?-1670.
Arpajon Louis (duc d'), ?-1679.
Banyuls Joseph (comte de Montferré, de), 1764-1833.
Berge François (baron), 1779-1832.
Calvo François (de), 1625-1690.
Camps, ?-1912.
Caramany Joseph (de), ?-1672.
Castellane Esprit (comte de), 1788-1862.
Castelnau Henri, 1814-1890.
Coronnat Pierre, 1845-1909.
Dagobert de Fontenille Luc, 1736-1794.
Derroja Joseph, 1822-1909.
Doppet François, 1753-1800.
Dugommier Jean-François, 1764-1794.
Flers Charles (de), 1756-1794.
Gastu Gauderique, 1802-1859.
Harcourt Henri (comte d'), 1601-1666.
Hocquincourt Charles (d'), 1599-1654.
Joly-Frigola, 1809-1878.
La Houlière Mathieu (de), ?-1793.
Lamer Charles (de), 1753-1812.
Lamothe-Houdancourt Philippe (comte de), 1605-1657.
Llupia Gabriel (de), XVIIe s.
Llupia Emmanuel (de), XVIIe s.
Mailly-d'Haucourt Joseph (comte de), 1707-1794.
Mercœur Louis (duc de), 1612-1669.
Meunier Hugues, 1758-1831.
Miquel de Riu Sérapion, 1823-1899.
Moncade François (de), 1586-1636.
Monclar Jean-Joseph (baron de), 1625-1690.
Noailles Adrien (duc de), 1678-1766.
Oms Antoine (d'), XVIIe s.
Ortaffa Bonaventure (d'), 1672-?
Ortaffa Paul (d'), 1745-1825.
Palmarole François (baron de), 1755-1817.
Pau François (de), XIVe et XVe s.
Pelleport Pierre (vicomte de), 1773-1855.
Perellos Raymond (vicomte de), XIVe et XVe s.
Perellos Raymond (de), XVe s.
Perignon Dominique (marquis de), 1754-1818.
Pi François (de), XVIIIe s.
Rocaberti Pierre (de), XVe s.
Sagui Gaudérique, 1825-1907.
Schomberg Charles (de), 1601-1656.
Schomberg Frédéric (de), 1618-1690.
Senesterra Laurent (de), ?-1653.
So Bernard (de), ?-1413.
Xatmar Raymond, ?-1662.

GÉOGRAPHES

Arago Antoine, 1857.
Ardena Olaguer (d') ?-1730.
Baldo Louis, XVIIe s.
Compte François, XVIe s.
Leris Antoine (de), 1723-1795.
Mattes Jean, 1809-1891.

GOUVERNEURS

Gouverneurs de Roussillon et de Cerdagne

(*Classement chronologique*)

Bellera Guillaume (de), 1344.
Tatzo Raymond (de), 1345.
Eril Arnaud (d'), 1347.
Orchau Arnaud (d'), 1366-1376.
Perellos Raymond (de), 1376-1384.
Cruilles Gilabert (de), 1384-1395.
Çagarriga Raymond (de), 1396-1420.
Perellos Raymond (de), 1421-1442.
Albert Bernard, 1442-1452.
Vilamari Bernard, 1452-1462.
Oms Bernard (d'), 1463-1472.
Rocaberti Pierre (de), 1473-1475.
Boffile de Juge, vice-roi de Catalogne, 1475-1491.
Ortaffa Pierre (d') 1493-?
Oms Louis (d'), 1499-?
Stalrich Ça Bastida (Jean), 1512-1520.
Castro Pierre-Galcerand (de), 1520-1530.
Castro Guillaume-Raymond (de), 1530-?
Oms Charles (d'), ?-1566.
Eril Alphonse (d'), 1566-1576.
Senesterra Guillaume (de), 1576-1591.
Argensola Jérôme (d'), 1599.
Ivorra Guillaume (d'), 1599-1615.
Queralt Jean (de), 1615-1616.
Gallart de Traginer Christophe, 1616-1636.
Ferran Hyacinthe, 1636.
Bas Raymond (de), 1642-1643.
Banyuls Thomas (de), 1643-1653.
Sagarre François (de), 1654-1688.

Gouverneurs militaires du Roussillon

Noailles Anne (comte, puis duc de), ?-1678.
Noailles Anne-Jules (duc de), 1650-1708.
Noailles Adrien (duc de), 1678-1766.
Noailles Louis (duc de), 1713-1793.

Gouverneurs de Provinces

(*roussillonnais*)

Çagarriga François (de), gouverneur de Majorque, 1352.
Çagarriga François (de), gouverneur de Majorque et de Sardaigne, 1384, 1400.

Çagarriga Raymond (de), gouverneur des Abruzzes et des Provinces de Sainte-Marthe et de Rio de la Hacha (République Argentine), 1611-1663.
Eril Arnaud (d'), gouverneur de Majorque, 1345.
Oms Bérenger V (d'), gouverneur et vice-roi de Majorque, 1426-1456.
Oms Antoine (d'), gouverneur de Majorque, XVIe s.
Ortaffa Raymond (d'), vice-roi d'Albanie, 1454.
Ortaffa Godefroi (d'), gouverneur de Minorque, XVe s.

GRAVEURS

Beauplet, XVIIe s.
Teyssonnières Pierre, 1834-1912.

HAGIOGRAPHES

Aymar Jean-Michel, 1818-1894.
Causans (marquis de), XIXe s.
Chambeu Pierre, 1821-?
Cruzat Raphaël, 1774, 1778.
Descamps Antoine-Ignace, XVIIe s.
Domenech Antoine-Vincent, 1553-1607.
Guitard Jean, 1815-1904.
Llot de Ribera Michel, 1555-1607.
Lluch François (de), 1580.
Navarro Bernard, 1561-1629.
Perpignan (Frère Luc de), ?
Poch Reginald, XVIIe s.
Pontich Ignace (de), 1726.
Rovira-Bonet François (de), 1728-?
Solera Joseph, 1684.
Sunyer Dominique, 1651.

HISTORIENS, CHRONIQUEURS

Alart Julien-Bernard, 1824-1880.
Auton Jacques, ?-1637.
Aragon Victor, 1806-1886.
Ardena Olaguer (d'), ?-1730.
Auger Amalrich, 1322.
Barasco François, ?-1582.
Barthélemy Edouard (de), 1855, 1866.
Bosch André, XVIIe s.
Brial Michel, 1743-1828.
Camos Narcisse, XVIIe s.
Campagne François, 1803-1889.
Ciuro Honoré, 1612-?
Coma Joseph, ?-1723.
Corbère Etienne (de), XVIIe s.
Cordero Martin, 1608.
Cotxet Bonaventure, 1791-1879.
Cros Jacques, 1582-1639.
Curp Saturnin, XVIIe s.
Delamont Ernest, 1830-1881.
Dez Clot Bernard, XIIIe s.
Diago François, ?-1615.
Domenech Jacques, XIVe s.
Fenals Michel, XVe s.
Fervel Napoléon, XIXe s.
Font Joseph, 1831-1907.
Fortaner François, 1765-1845.
Fossa François (de), 1726-1789.
Fouchier E. (de), XIXe s.
Garcia, XIe s.
Garma François, XVIIIe s.
Gazanyola Jean (de), 1766-1854.
Girvès François, ?-1774.
Henry D.-M.-J., 1778-1850.
Jaubert-Campagne Antoine, 1780-1854.
Jaume Dominique, XIVe s.
Jocavell Joseph, 1688.
Just Louis, XIXe s.
La Grave, (chevalier de), 1787.
Llupia Bernard (de), 1480.
Marca Pierre (de), 1594-1662.
Marcillo Emmanuel, 1685.
Mathieu Bonaventure, XVIIIe s.
Miquel de Riu Sérapion, 1823-1899.
Moncade François (de), 1586-1636.
Moriceau, XVIIIe s.
Nicolau Pierre, XVIIe s.
Ortodo Jean-Onuphre, ?-1616.
Parès Augustin, 1837-1890.
Pasqual François, XVIIe s.
Poeydavant Pierre, 1730-1805.
Pontich Sulpice (de), ?-1738.
Puig Pierre, XVIIIe s.
Puiggari Pierre, 1768-1854.
Puiggari Antoine, 1815-1890.
Puignau François, XVIIe s.
Rebé Claude (de), 1574-1659.
Renard de Saint-Malo J.-B., 1780-1854.
Renard de Saint-Malo Jacques, 1784-1834.
Reynier Pierre, XVIIIe s.
Rollat Xavier, 1821-1886.
Sans M.-J., 1842.
Satorres François, XVIe s.
Segarra Antoine, ?
Sirven Emmanuel, 1795-1865.
Taberner Michel, XVIe s.
Taberner Barthélemy, XVIe s.
Taberner d'Ardena Joseph, 1670-1726.
Tastu Emile, 1851.
Tolra de Bordas Joseph, 1824-1890.
Triquera, XIXe s.
Vassal Jacques, 1831-1901.
Vicens Firmin, XIXe s.
Viladamor Antoine, XVIe s.
Xaupi Joseph, 1688-1778.
Zurita Jérôme, 1512-1580.

HOMMES DE GUERRE

Adhémar Jean (d'), ?-1792.
Albert Guillaume, XIVe s.
Albert Pierre, XIVe s.
Arria Guiffre (d'), IXe s.
Aux Emmanuel (d'), ?-1665.
Banyuls Arnaud (de), 1212.



Palegry J.-B., 1776-1837.
Palmarole François (de), 1712-1760.
Pascal Jacques, XIVe s.
Patau Castillion, XIVe s.
Pera Bonanat, 1332.
Pera Gaspard, 1634-1691.
Perapertusa Othon (de), 1423.
Renaudin Ernest, 1843-1878.
Renaudin Alfred, 1854-1880.
Rocaberti Dalmace (de), ?-1323.
Rocaberti Guillaume-Galcerand (de), 1344, 1384.
Rocaberti Dalmace (de), 1446.
Roig François (de), 1764-1843.
Roig Joseph (de), 1767-1795.
Roig Thomas (de), ?-1888.
Roig de Cursay François (de), 1795-1848.
Roig de Cursay Jean-Ange (de), 1817-?
Sabater François (de), 1722-1783.
Sabater Théodore (de), XVIIe s.
Saint-Jean Bérenger II (de), 1345.
Saint-Marsal Bertrand (de), 1315, 1320.
Saint-Victor d'André Etienne (de), ?-1789.
Sant-Marti Ferrer (de), XIVe s.
Sant-Marti Gaspard (de), XVe s.
Sèbe Alexis, 1773-1847.
Senesterra Bernard (de), XVe s.
Serrallonga Guillaume-Hugues (de), ?-1270.
Sicart François (de), 1769-1863.
So Guillaume (de), XIIIe s.
Splugues Jacques (de), 1425.
Talon Pierre, XVIIe s.
Tixedor Gaudérique (de), 1804-1862.
Tord François (de), ?-1713.
Urg Guillaume (d'), 1113.
Urg Galcerand II (d'), XIIIe s.
Urg Raymond (d'), ?-1297.
Urg Jean (d'), 1425.
Urg Pierre (d'), 1425.
Vallgornera François (de), 1425.
Vallgornera Simon (de), XVe s.
Verniola Bertrand (de), XIVe s.
Verniola François (de), ?-1432.
Vilafranca Joseph (de), 1723-?.
Vilafranca Jacques (de), ?-1756.
Vilafranca François (de), XVIIIe s.
Vilafranca Joseph (de) ?-1789.
Vivers Cyr (dez), XVe s.
Vivier Alexandre (du), ?-1714.
Ximenès Augustin (de), 1724.

IMPRIMEURS

Agel Guillaume, 1753-1832.
Alzine Jean, 1768-1833.
Alzine J.-B., 1803-1883.
Arbus Samson, 1584, 1598.
Bartau Etienne, 1645, 1659.
Breffel Barthélemy, 1677, 1684.
Figuerola Jean, 1671.
La Cavalleria Pierre, 1628, 1645.
La Cavalleria Antoine, 1650, 1702.
Lecomte Guillaume, 1697-1771.
Lecomte Claude, 1771, 1786.
Reynier Corneille, 1684.
Reynier Louis, ?-1689.
Reynier François, 1669-1733.
Reynier J.-B., 1706-1770.
Reynier Joseph, 1741-1797.
Rosembach Jean, 1490, 1530.
Tastu Pierre, 1758-1822.
Tastu Joseph, 1787-1849.
Tastu Antoinette, 1791-1870.
Valdes Jean, ?-1499.
Vigé François, 1653-1707.
Vigé Joseph, 1707-1727.

INTENDANTS DE ROUSSILLON

(Classement chronologique)

Macqueron Charles, 1660-1669.
Carlier Etienne, 1670-1676.
Beaulieu Germain (de), 1676-1681.
Trobat Raymond (de), 1681-1698.
Albaret Etienne de Ponte (d'), 1698-1709.
Barrillon Antoine (de), 1710.
Laneuville Charles (de), 1711-1715.
Andrezel J.-B. (d'), 1716-1724.
Legras François, 1724-1726.
Orry Philibert, 1727-1729.
Jallais Prosper (de), 1730-1739.
Albaret Antoine-Marie de Ponte (d'), 1740-1750.
Bertin Henry (de), 1751-1753.
Bon Louis-Guillaume (de), 1754-1773.
Tressan Pierre (du), 1773-1774.
Clugny Jean-Etienne (de), 1774-1775.
La Porte J.-B. (de), 1775-1778.
Saint-Sauveur Louis (de), 1778-1789.

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX
Gouvernement militaire de Roussillon

(*Classement chronologique*)

Souillac Jacques (de), marquis de Châtillon, ?-1681.
Chazeron François de Monnestay (de), 1681-1692.
Quinson Jean (de), 1692-1713.
Fimarcon Jacques (marquis de), 1713-1730.
Caylus Pierre-Joseph (marquis de), 1730-1736.
Chastellux (comte de), 1736-1742.
Auger (chevalier d'), 1742-1749.
Mailly Augustin (comte de), 1750-1753.
Graville (comte de), 1753-1758.
Mailly Augustin (comte de), 1758-1789.

LITTÉRATEURS, JOURNALISTES

Amigues Jules, 1829-?
Arago Jacques, 1790-1855.
Arago Etienne, 1802-1892.



Boaça François (de), 1808-1876.
Bodin de Boismortier Suzanne, XVIIIe s.
Carrère Joseph, 1740-1803.
Casamajor Eugène, 1825-1870.
Crouchandeu Joseph, 1831-1894.
Delmas Joseph, 1841-1902.
Dougados Jean-François, 1763-1794.
Dujardin Victor, 1830-1897.
Fabre de Llaro Léon, ?-1898.
Fines Jean-Pierre, 1805-1867.
Fresse-Montval Henri, 1795-1867.
Lamer Jules (de), 1828-1906.
Leris Antoine (de), 1723-1795.
Llabour Abdon, 1797-1848.
Margarit de Biure Jean (de), ?-1701.
Moner, XVe s.
Satgé Cosme (de), 1769-1849.
Sirven Emmanuel, 1795-1865.
Tastu Joseph, 1787-1849.
Tastu Amable, 1798-1885.
Torrella Jean, 1636.
Valant Honoré, 1763-1829.

MAGISTRATS, JURISCONSULTES

Alemany Charles (d'), 1637.
Alenya Jean (d'), ?
Andreu Félix, XVe s.
Andreu François, XVIe s.
Aragon Victor, 1806-1886.
Arquer Montserrat, 1493-1507.
Aybri Jean, 1589, 1619.
Balanda Jean, 1698-1781.
Balanda Joseph, 1721-178.
Balanda Joseph, 1742-1816.
Batlle Arnaud, XIIIe s.
Bertran Joseph, 1642, 1654.
Blanes Etienne (de), ?-1741.
Boisambert Clément (de), ?-1779.
Borro Pierre, XIVe s.
Calmètes Adrien, 1800-1871.
Camps Joseph, 1821-?
Cappot André (de), ?-1766.
Cappot Jean-André (de), 1718-1790.
Cascastel Joseph (de), ?-1781.
Collarès Albert (de), 1681-1753.
Collarès François (de), 1755.
Collarès Albert (de), 1764.
Copons Philippe (de), ?-1686.
Copons François (de), XVIIe s.
Copons François (de), 1715-1786.
Costa Arnaud (de), ?-1282.
Del Pas Jean, XVIe s.
Descamps François-Vital, XVIe s.
Desprès François, ?-1723.
Desprès Jean, ?-1712.
Desprès Etienne, 1716-1790.
Desprès Joseph (baron), 1753-1834.
Durand Pierre, 1357.
Estève Jean (d'), 1719-?.
Fontanella Jean-Pierre, 1576-?.
Fontanella Joseph, ?-1680.
Fossa François (de), 1726-1789.
Gaffard Jean-Alexis (de), 1739-1816.
Giginta François, XVe s.
Giginta François, ?-1522.
Giginta François, ?-1569.
Giginta Antoine, ?-1578.
Gispert-Boix Onuphre (de), 1706-1757.
Gispert Antoine (de), XVIIIe s.
Gispert-Dulçat Joseph (de), XVIIIe et XIXe s.
Guardia Abdon (de), 1793-?.
Jaubert de Passa Pierre, 1750-1808.
Jaume Joseph, 1731-1809.
Jorda Guillaume, XIVe s.
Jorda Bernard, XVe s.
Jorda-Rossello François, 1626.
Jou Jean, XVe s.
Juallar Raphaël, XVIe s.
Juallar François, XVIIe s.
Lacroix Joseph-Melchior (de), 1714-1769.
Lacroix Joseph-Melchior-Gaspard (de), 1747-1798.
Lacroix Joseph (de), 1770-1841.
Lacroix Joseph (de), 1802-1863.
Llamby Dominique (de), XVIIe s.
Llamby Joseph (de), ?-1750.
Llamby Joseph (de), XVIIIe s.
Llucia Raphaël (de), 1721-1788.
Madaillan Ignace (de), XVIIIe s.
Malartic Amable-Gabriel (de), 1713-1792.
Manalt Nicolas (de), ?-1688.
Marti-Viladamor, 1616-1689.
Massia de Salelles Guillaume (de), ?-1701.
Massia de Salelles Guillaume (de), 1677-?
Massia de Salelles Guillaume (marquis de), ?-1774.
Massot Alexandre, 1805-?
Massot-Reynier Joseph, 1804-1883.
Monner Cyr, XVe s.
Noguer Jean (de), XVIIIe s.
Oliba Antoine, XVIe s.
Oms Amédée (d'), 1800-1885.
Ortega Raphaël, XVIIe s.
Pagès Gaudérique, 1430, 1435.
Pau Jacques, ?-1466.
Pi Bernard, XIVe s.
Pinya Antoine, XVe s.
Prat-Senjulia Isidore, ?-1695.
Queralt Joseph (de), ?-1661.
Queralt Fructueux (de), XVIIe s.
Queralt Fructueux (de), XVIIIe s.
Ramon Joseph, XVIe s.
Règnes Joseph (de), ?-1761.
Rigaud, XIXe s.
Ros Jean, XVIe s.
Ros Antoine, XVIe s.
Ros Pierre, XVIe s.
Ros Jean, ?-1630.
Roumiguières Antoine, ?-1784.
Sagarre François (de), ?-1688.
Salvetat Antoine, XVe s.

Salvetat Jean-Antoine, xve s.
Serinya Raymond (de), xve s.
Soler François, xvie s.
Tardiu Joseph, 1786.
Tastu Joseph, ?-1759.
Tastu François, 1750-1807.
Terrats-Pellisser Antoine, xviiie s.
Tixedor François, 1715-1778.
Tord Galcerand, 1472.
Vaquer Jean, xve s.
Vergès Emmanuel, 1759-1835.
Vilaformiu Jacques (de), xviie s.
Vilana Gaspard, xve s.
Vilar Michel (de), xviie s.
Vilar Joseph (de), ?-1740.
Vilar François (de), ?-1798.
Vilar Raymond (de), xviiie s.
Vilar-Ham Michel (de), 1723-1794.

MAIRES DE PERPIGNAN

Aguilar (marquis d'), du 19 février 1790 au 4 déc. 1790.
Guiter (l'abbé), du 2 janvier 1791 au 16 sept. 1792.
Llucia, du 16 sept. 1792 au 3 déc. 1792.
Vaquer Bonaventure, du 3 déc. 1792 au 27 oct. 1793.
Parizot Valérius, du 27 oct. 1793 au 25 janv. 1794.
Pons-Cantagrill, du 25 janv. 1794 au 7 juillet 1795.
Roger (l'abbé), du 7 juillet 1795 au 21 oct. 1795.
Duchalmeau, du 21 oct. 1795 au 10 déc. 1804.
Palmarole (général), du 10 déc. 1804 au 29 sept. 1806.
Amanrich Jean, du 29 sept. 1806 au 4 mai 1807.
Palmarole Bertrand (général), du 4 mai 1807 au 8 mai 1809.
Amanrich Jean, du 8 mai 1809 au 6 sept 1809.
Arnaud Bernard, du 6 sept. 1809 au 10 juillet 1813.
Delhom-Ripoll, du 27 mai 1813 au 6 sept. 1814.
Pons Pellissier Barthélemy, du 6 sept. 1814 au 4 août 1815.
Méric Jean, du 4 août 1815 au 28 déc. 1819.
Desprès Joseph, du 28 déc. 1819 au 28 août 1827.
Grosset André, du 28 août 1827 au 7 sept. 1830.
Bourdeau-Lacombe St-Michel, du 7 sept. 1830 au 10 janv. 1831.
Picas Hippolyte, du 10 janv. 1831 au 8 mars 1831.
Pancou-Lavigne
Durand Justin
Guiter Théodore
Delcros Henri
} Ont fait les fonctions alternativement tous les deux mois, du 8 mars au 16 nov. 1831.
Sèbe Alexis (colonel), du 16 novembre 1831 au 3 juil. 1835.
Astruc L., du 3 juill. 1835 au 25 août 1837.
Pons Augustin (colonel), du 25 août 1837 au 20 févr. 1841.
Guiraud de Saint-Marsal (colonel), du 20 juin 1841 au 23 déc. 1846.
Ribeill A., du 23 déc. 1846 au 6 mars 1848.
Picas Hippolyte, du 6 mars 1848 au 22 août 1848.
Lloubes Augustin, du 22 août 1848 au 4 août 1852.
Aragon Joseph, du 4 août 1852 au 26 juin 1855.
Jouy d'Arnaud E. du 26 juin 1855 au 26 fév. 1862.
Durand Justin, du 26 fév. 1862 au 6 août 1863.
Passama François, du 6 août 1863 au 4 sept. 1870.
Escarguel Lazare, du 4 sept. 1870 au 24 avril 1871.
Tournal Joseph, du 23 avril 1871 au 1er mai 1871.
Escarguel Lazare, du 1er mai 1871 au 30 janv. 1874.
Tournal Joseph, du 30 janv. 1874 au 7 juill. 1876.
Testory Paulin, du 7 juillet 1876 au 31 déc. 1877.
Escanyé Frédéric, du 31 déc. 1877 au 2 fév. 1878.
Testory Paulin, du 2 fév. 1878 au 16 janv. 1881.
Mercadier Jean, du 16 janv. 1881 au 29 déc. 1882.
Simon Alphonse, du 29 déc. 1882 au 20 mai 1888.
Drogart César, du 20 mai 1888 au 9 juillet 1888.
Amadis Thomas, du 19 août 1888 au 17 janv. 1890.
Delcros Elie, du 16 fév. 1890 au 15 mai 1892.
Gallé Joseph, du 15 mai 1892 au 10 mars 1894.
Bardou Eugène, du 28 avril 1894 au 17 mai 1896.
Caulas Louis, du 17 mai 1896 au 1er mai 1904.
Sauvy Eugène, du 1er mai 1904 au 13 mai 1907.
Tarrène Edouard, du 25 octobre 1907 au 25 juin 1910.
Benoît Edmond, du 25 juin 1910 au 17 mai 1911.
Nérel Léon, du 17 mai 1911 au 19 mai 1912.
Denis Joseph, du 19 mai 1912.

MARINS, ARMATEURS

Banys Raymond, 1377, 1395.
Barrera Edouard, 1836-1903.
Baster Jean, 1420.
Çagarriga Charles (de), xvie s.
Campredon Georges, xve s.
Canta Jacques, xive s.
Dez Bach Bérenger, 1455.
Douzans Marius, 1848-1898.
Girau Bernard, 1435.
Guardia Jean (de), 1282, 1285.
Jaubert Barthélemy, xve s.
Jou Bernard, xve s.
Llupia Thomas (de), ?-1580.
Llupia Gabriel (de), ?-1623.
Morey Galcerand, xive s.
Oms Bérenger VII (d'), xvie s.
Pau Hugues (de), xve s.
Péguera Raymond (de), xve s.
Perellos François (de), xive s.
Perellos Raymond (de), ?-1442.
Pi Jean, 1438, 1457.
Pi Jean, ?-1479.
Pi Jean, xve s.
Ribell André, 1828-1892.
Ricaudy Louis (de), 1789-1856.
Rocaberti Philippe-Dalmace (de), 1382.
Sabater François, xviie s.
Senesterra Bernard (de), 1385.
Taqui Thomas, xve s.
Taulari Arnaud, 1430.
Terrassa Pierre, 1371, 1395.
Traginer Raymond, xve s.
Vilamari Bernard, 1462.
Xanxo Bernard, 1484, 1523.

MÉDECINS

Alquié Alexis, 1812-1865.
Amanrich Cyr, ?-1728.
Anglada Joseph, 1775-1833.
Auberge Pierre, 1805-?.
Barrera Pierre (de), 1736-1812.
Barrera Clément (de), 1789-1863.
Barrère Pierre, 1690-1755.
Barriach (de), xive s.
Benet de Perraud Joseph, 1810-1885.
Bocamy Joseph, 1823-1886.
Bonafos Emmanuel, xviiie s.
Bonafos Joseph, 1725-1779.
Bonafos Emmanuel, 1774-1854.
Bonafos Emmanuel, 1824-1885.
Camanyas Pierre, 1586, 1625.
Carcassonne Maurice, 1796-1847.
Carrera François, 1622-1695.
Carrère Joseph, 1680-1767.
Carrère Thomas, 1714-1764.
Carrère Joseph, 1740-1803.
Cassanyes Jacques, 1758-1843.
Companyo Louis, 1781-1871.
Costa Laurent, 1797-1863.
Costa Louis, xviiie s.
Coste Louis, 1771.
Fuster Joseph, 1801-1876.
Gelabert Jean, 1503.
Lacroix Adrien (de), 1712-1771.
Marcé, xviiie s.
Massot Joseph, xviiie s.
Massot Jean-Joseph, 1754-1837.
Massot Paul, ?-1832.
Massot Paul, 1800-1881.
Massot Justin, 1828-1880.
Miro Gabriel, ?-1480.
Miro François, ?-1496.
Miro Gabriel, xvie s.
Miro François, xvie s.
Pera Jean, 1489.
Règnes Joseph (de), 1685.
Ribell André ?-1860.
Ribes François, 1800-1864.
Roca Thomas, xviie s.
Sans Joseph, 1772.
Sanyes Jean (de), xvie s.
Servent François, 1503.
Torrello Alphonse (de), 1503.
Xaupi François, xviiie s.

MINISTRES,
Chanceliers, Lieutenants royaux, Conseillers d'Etat

Albert Jos[illegible]ph (d'), 1721-1790.
Banyuls D[illegible]mace (de), 1294, 1345.
Boffile de [illegible]ge, 1475-1492.
Caramany [illegible]ons (de), 1281, 1340.
Clermont-L[illegible]ève Pons-Guillaume (comte de), 1471.
Dez Fonts Guillaume, 1314, 1338.
Du Lau Antoine, 1466.
Foix et de Bigorre Jean (de), 1463-1465.
Montbarey Alexandre prince (de), 1732-1796.
Oms Bérenger V (d'), 1425.
Pagès Jean, xve s.
Pau Guillaume (de), 1329.
Tanneguy du Châtel, 1468-1471.

MONNAYEURS
ou Maîtres de la Monnaie de Perpignan

Albert Raymond, 1339-1342.
Andreu François, 1430-1435.
Baldo Raphaël, 1643.
Barcelo François, 1407.
Barcelo Jean, 1606.
Blan Pierre, 1360-1371.
Boquet Joseph, 1598-1606.
Castello Pierre, 1420.
Davi Pierre, 1448.
Desprès Charles (baron), xixe s.
Ferran Jean-Antoine, xvie s.
Girau Gabriel, 1451.
Grimau Jean, 1425.
Grosset, xixe s.
Johan Guillaume, xve s.
Lloran Pierre, 1623.
Lobet Pierre, 1423.
Miro Bernard, 1417.
Puigdauluch Bernard, 1341-1344.
Riambau Bernard, 1430-1435.
Salra Jean, 1524-1550.
Salra Gaudérique, 1550.
Senesterra François (de), 1559.
Senesterra Michel (de), 1603.
Soler Simon (de), 1349.
Tardiu Hugues, 1505.
Tardiu Jean-François, 1560, 1567.
Vivat Jean, 1407.

MUSICIENS,
Artistes dramatiques

Alday père, xviiie s.
Alday aîné, 1763-?
Alday jeune, xviiie s.
Artus Pierre, 1761-1846.
Baille Gabriel, 1832-1909.
Barrère Joseph, 1736-1800.
Bodin de Boismortier Joseph, 1682-1765.
Bousquet Georges, 1818-1854.
Cabanér Ernest, 1838-1868.
Coll Joseph, 1826-1900.
Coste, xixe s.
Delhoste Julien, 1818-1896.
Fletxa Mathieu, 1481-1553.
Fletxa Mathieu, 1520-1604.
Gallay Jacques, 1795-1860.

NATURALISTES,
Botanistes, Chimistes

NÉGOCIANTS, INDUSTRIELS

NUMISMATES

ORATEURS SACRÉS

ORFÈVRES

PARLEMENTAIRES
Députés

Duran-Fajou Marie-Jacques (baron), 1758-1831.
Durand François, 1768-1852.
Durand Justin, 1798-1889.
Escanyé Sébastien, 1759-?.
Escanyé Ferdinand, 1795-1874.
Escanyé Frédéric, 1833-1906.
Escarguel Lazare, 1816-1893.
Esponchez Antoine (d'), 1750-1801.
Fabre Joseph, 1741-1819.
Forné Jean, 1828-1912.
Garcias Laurent, 1779-1859.
Gastu François, 1834-1908.
Gelcen Joseph (de), 1826-1899.
Graffau Sauveur, 1757-?.
Guiter Joseph, 1761-1829.
Guiter Théodore, 1797-1875.
Izos Jacques-François, 1763-1836.
Jacomet Nicolas, 1757-1829.
Jalabert François, 1769-1832.
Jaubert de Passa François, 1754-?.
Laboissière Antoine (de), 1734-1809.
Lacroix Joseph (de), 1802-1863.
La Tour d'Auvergne Joseph (de), 1767-1841.
Lazerme Joseph (de), 1787-1853.
Lefranc Pierre, 1815-1877.
Llucia François-Xavier (de), 1752-1794.
Marie Joseph, 1750-?.
Massot Paul, 1800-1881.
Milhaud J.-B., 1766-1833.
Montégut François, 1763-1827.
Moynier J.-B., 1756-1837.
Parès Théodore, 1796-?.
Pereire Isaac, 1806-1880.
Picas Hippolyte, 1796-1861.
Poeydavant Jean-Pierre, 1769-1838.
Renard de Saint-Malo Philippe, 1815-1883.
Ribes Louis, 1756-1830.
Roca Julien, 1745-?.
Siau François, 1791.
Soubrany Pierre, 1750-1795.
Tastu Abdon, 1754-1808.
Terrats J.-B. (de), 1740-1796.
Tixedor François (de), 1744-1818.

Sénateurs

Arago Emmanuel, 1812-1897.
Delcros Elie, 1847-1904.
Escarguel Lazare, 1816-1893.
Farines Achille, 1825-1883.
Lefranc Pierre, 1815-1877.
Massot Paul, 1800-1881.

PEINTRES

Alexandre (Maître), XIIIe s.
Amblart Guillaume, 1348-1367.
Amfos de Bruges, 1283-1309.
Amfos Barthélemy, 1321, 1331.
Arago Alfred, 1816-1892.
Barber Maurice, 1549.
Baro Pierre, 1337, † 1399.
Baro Pierre, 1381, † 1400.
Baro Jean, 1403, † 1458.
Bertoli Bernard, 1265.
Bertoli Jacques, 1321.
Bertrand Jean, 1515.
Boas Arnaud, 1334, 1337.
Boas Bernard, 1321, 1323.
Brell Joseph, 1564, 1589.
Burges Pierre, 1558.
Campredon Guillaume, 1317.
Canet Jacques, 1328-1334.
Capdebos Pierre, 1797-1836.
Canary Alphonse, XIXe s.
Ciguet Jean-Pierre, 1592.
Clavaria Gabriel, 1648.
Costa Pierre, 1424.
Costa Jean, 1493.
Costa Michel, 1503.
Crou Guillaume, 1276.
Crou Jean, 1308.
Crou Pierre, 1321, 1323.
Crou Bernard, 1323, 1334.
Davi Bernard, 1301, 1334.
Delmas Pierre, 1491.
Ermengaud Bérenger, 1276.
Fabre André, 1462.
Fabregues Siméon, 1523.
Fagalo Guillaume, 1387.
Fagalo Pierre, 1388.
Ferrer François, 1403.
Fitals Antoine, 1564.
Forner Jacques, 1516.
Frener Bernard, 1265, 1277.
Frener Raymond, 1283, 1300.
Frener Jean, XIVe s.
Gamelin Jacques, 1738-1803.
Garau Joseph, XVIIe s.
Gardia Antoine, XVe s.
Gassies Jean, 1423.
Gaucelm Jausbert, XVe s.
Giraud-Davi Arnaud, 1344.
Girona Guillaume, 1358, 1372.
Girona Pierre, 1371, 1401.
Gonzalez Barthélemy, 1616, 1637.
Gordia Jean, 1496.
Gras Pierre, XIVe s.
Guadanya Pierre, XVIIe s.
Guerra Jean-François, 1634-1705.
Guerra Antoine, 1666-1711.
Guerra François, 1685-1729.
Hortola Jérôme, 1647.
Illes Jean, 1564.
Jacquot-Defrance Laurent, 1874-1901.
Jorda Guillaume, 1285.
Llanta Jacques, 1807-1864.
Lodrigo Raymond, ?-1277.
Lodrigo Jacques, 1279, 1286.
Macom Nicolas, 1559.



Malus Jean, 1558.
Marti Guillaume, 1461.
Mates André, 1441.
Ortolanes Pierre, xve s.
Paschal Antoine, 1534.
Pauthe Jacques, 1808-1889.
Peralta Raymond (de), xive s.
Peytavi Antoine, xvie s.
Piguet Louis, 1889-1911.
Pintor Arnaud, 1423.
Renyo Jean, 1540.
Rici François (de), ?-† 1555.
Rieudemont Pierre-Jean, xviiie s.
Rigaud Honoré, 1596, 1622.
Rigaud Hyacinthe, ?-† 1634.
Rigaud Hyacinthe, 1659-1743.
Rigaud Gaspard, 1661-1705.
Rocha Jacques, 1343.
Ronyo Jean, 1551, 1558.
Sagui Antoine, 1582.
Sangles, xviiie s.
Thomas Raphaël, 1463.
Torrell-Gardia, 1486.
Torrella Jacques, 1286, 1331.
Tura Cécile, 1660.
Verdaguer Michel, xvie s.

PHILOSOPHES

Cambriel L. P. François, 1774-1850.
Colomer Lucien, ?-† 1460.
Gerson ben Selomoh, xiiie s.
Levi ben Gerson, xive s.
Llabour Abdon, 1797-1848.
Llot de Ribera Michel, 1555-1607.
Meïri Menahem ben Salomon, xiiie et xive s.

POÈTES

Poètes catalans

Boher Jacques, 1820-1908.
Boixéda Gabriel, ?-† 1863.
Boixéda Jacques, 1837-1898.
Compter de Çagarriga Isabelle, 1632-1653.
Courtais Pierre, ?-† 1888.
Fontanella François, xviie s.
Jofre Antoine, 1801-1864.
Moli J.-B., ?-† 1889.
Pépratx Justin, 1828-1901.
Rous François, 1828-1897.
Saisset Albert, 1842-1894.
Sangas Joseph, 1861-1912.
Talrich Pierre, 1810-1889.

Poètes français

Aguilar Melchior (marquis d'), 1755-1838.
Arnaud Jean, xixe s.
Batlle Pierre, 1787-1863.
Camp Joseph, 1812-1899.
Carbonneil Antoine, 1778-1834.
Casamajor Eugène, 1825-1870.
Esobi ou Hyssop Joseph, xiiie s.
Fabre Louis, 1795-1883.
Lacroix Pierre-Firmin (de), 1732-1786.
Profet Vidal, xiiie s.
Saisset Albert, 1842-1894.
Vialar François, 1754-1850.

Poètes latins

Brenach Antoine, ? - † 1554.
Pi Pierre-Antoine, xvie s.

PRÉFETS

Préfets des Pyrénées-Orientales

(Classement chronologique)

Charvet, 1800-1801.
Général Martin, 1801-1813.
De La Malle, 1813.
Du Hamel (baron), 1814.
Roujoux Prudence (baron de), 1815.
Villiers du Terrage (de), 1815-1818.
Villeneuve-Bargemont Ferdinand (de), 1818-1822.
Foresta (marquis de), 1822.
Leroy de Chavigny, 1823.
Auberjon (marquis d'), 1824-1827.
Romain, 1827-1830.
Méchin, 1830-1831.
Maurice Duval, 1831-1832.
Bégé, 1832-1834.
Paschal, 1834-1840.
Hénaut, 1840-1841.
Claude-Marius Vaïsse, 1844-1848.
Taillefer, 1848.
Vallon, 1849.
Henri Pougeard-Dulimbert, 1849-1852.
Paul de Soubeyran, 1852-1854.
Lassus Saint-Geniès, Marie-Louis (baron de), 1854-1860.
Salles Isidore, 1861-1863.
Fortuné Lapaine, 1864-1868.
Tharreau (baron), 1869.
Coupier, 1869-1870.
Louis Jousserandot, 1870.
Cantonnet, 1871-1873.
Babaud-Laribière, 1873.
Gizolme, 1873-1875.
Fabre, 1876.
G. Trancard, 1877.
Filippini, 1877-1881.

Préfets roussillonnais

Lamer Jules (de), 1828-1906.
Pagès Bonaventure, 1806-1868.

PROCUREURS ROYAUX

(Classement chronologique)

Tholosa Raymond, xive s.
Amarell Michel, 1339, 1345.
Ramon Bernard, 1346.
Gerau Pierre, 1347.
Bonet Guillaume, 1348, 1353.
Comes Guillaume, 1353, 1360.
Vola Jean, 1360.
Marti Ermengaud, 1369.
Nadal Pierre, xive s.
Magarola Bérenger (de), xive s.
Massana Bérenger, 1390.
Miro Guillaume, xive s.
Garrius Jean, 1393.
Vidal Pierre, xve s.
Porta Arnaud, xve s.
Biert Dalmace (de), 1409-1416.
Miralles Barthélemy, 1416-1422.
Albert Bernard, 1422-?.
Albert Bernard, ?-1442.
Oms Charles (d'), 1442-1462.
Ramon Jean, 1462.
Granier Pierre, 1462-1465.
Vivers Michel (dez), 1465-1472.
Seragut Pierre (de), 1472.
Adam Jean, 1476.
Cambray Jean (de), 1478.
Bayart Antoine, 1480-1493.
Vivers Antoine (dez), 1493-1507.
Vivers Jean (dez), 1507-1515.
Terre d'Icart Bernard, 1515.
Lordat Gaspard (de), 1516.
Agosti François, 1520.
Rebolledo Alphonse (de), vers 1530.
Llupia François (de), 1535-1559.
Llupia Louis (de), 1559-1589.
Llupia Gabriel (de), 1589-1623.
Llupia Jean (de), 1623-1642.
Banyuls Thomas (de), 1642-1653.
Riu-Coronat Antoine, 1653-1660.

PROFESSEURS

Balanda Jean, 1698-1781.
Balanda Joseph, 1721-1787.
Camboliu François, 1820-1869.
Codalet Jean, xve s.
Coma Antoine, ?-1757.
Domenech (Le Père), 1828-1903.
Fornier, ?-1756.
Fossa François (de), 1726-1789.
Giginta François, ?-1506.
Giginta Antoine, ?-1578.
Granier de Cassagnac Louis, 1813-1878.
Jalabert, xviiie s.
Jaubert Antoine, 1742-1817.
Jaume Joseph, 1731-1809.
Laborie Charles, 1760-1832.
Maler Jean, 1486-?.
Ortega Charles (d'), ?-1731.
Poch Reginald, xviie s.
Ribes François, 1800-1864.
Soler François, xvie s.

RECTEURS de l'Université de Perpignan [1]

Maschoni Louis, 1404.
Oms Galcerand (d'), 1415.
Oms François (d'), 1425.
Fahena Georges, 1434.
Lopes Jean, 1445.
Migrany Jean, 1450.
Tarba Jean, 1460.
Maura Honoré, 1467.
Tolosa André, 1474.
Tallanda Jean, 1479.
Alenya Bernard, 1481.
Forner Jean, 1483.
Andruel François, 1484.
Des Camps François, 1487.
Ripoll Jean, 1488.
Crivaller Etienne, 1491, 1492, 1500, 1507, 1515, 1516.
Gely Jacques, 1499.
Servent François, 1501.
Matas Etienne, 1503.
Pastor Michel, 1505.
Maler Jean, 1506.
Matas André, 1508, 1509.
Llaurens Benoît, 1510.
Vidrello Michel, 1511.
Servent Jacques, 1512.
Blanquer Jacques, 1519, 1525.
Peyrats Pierre, 1520.
Giginta François, 1522.
Prats Mathieu, 1526.
Coll Barthélemy, 1528, 1531.
Fons Gaudérique, 1533.
Thomas Pierre, 1534.
Quintana Michel, 1543.
Decha Antoine, 1545.
Satorres François, 1548.
Ferrer Blaise, 1552.
Cassanyes Jean, 1554, 1555.
Des Camps François-Vital, 1558.
Crosses François, 1560.
Alzina Raphaël, 1562, 1565.
Dimas Michel, 1566.
Bayet Jean, 1567.
Coma Jacques, 1568.
Pagès Jean, 1572.
Bosca Jean, 1573.
Pou Marc, 1575.

[1] Cette liste est dressée d'après les données du *Livre des quatre clous*, ms. déposé à la Bibliothèque municipale de Perpignan, sous la cote 87, fos 449-453.

Perpinya Charles, 1576.
Camprodon François, 1577.
Pujol Antoine, 1579.
Sobira Michel, 1583.
Llot de Ribera Michel, 1586.
Arquer Montserrat, 1588.
Soler François, 1589, 1599.
Vilafranca Louis, 1591.
Planes François, 1600, 1622.
Pujol Bernard, 1604, 1609.
Girau Mathias, 1605.
Galell Louis, 1606.
Compter Onuphre, 1608.
Llobet Raphaël, 1629, 1630, 1631.
Juallar Joseph, 1624, 1632-1635, 1647.
Sobira Antoine, 1625.
Riera Pierre, 1626.
Boquet Ange, 1627.
Reig Thomas, 1629, 1643.
Selve Jean-François, 1635.
Bonet Jean-Célidoine, 1638, 1646, 1655, 1658.
Compter Onuphre, 1639, 1645.
Juallar François, 1641, 1648.
Carreres Joseph, 1644.
Gallard Joseph, 1651.
Jordy-Lobeyrach François, 1652, 1673, 1682.
Balma Joseph, 1654.
Garau Antoine, 1659.
Labau Joseph, 1660.
Casanoba Jean, 1661.
Cellès Joseph, 1664, 1670, 1676, 1679, 1685, 1688.
Queralt François (de), 1665.
Carrera Laurent, 1666.
Caraller Antoine, 1668.
Cellès Barnabé, 1677.
Badua Jacques-Ignace, 1681.
Cellès Emmanuel, 1686.
Coma Joseph, 1687.
Guardia Jean, 1690.
Xaupi François, 1691.
Ortèga Joseph (d'), 1692.
Souseras Joseph, 1693.
Labarta Narcisse, 1694.
Bou-Lassus Jean, 1695.
Règnes Joseph, 1697, 1706.
Coll Bonaventure, 1698.
Ortega Charles (d'), 1699.
Mauris Joseph, 1700.
Vila Jacques, 1701.
Guillemo Pierre, 1702.
Montaner Joseph, 1703.
Lader Vincent, 1705.
Bonet Thomas, 1707.
Bou Raymond, 1708.
Arellaner Jean, 1709.
Catala François, 1710.
Besombes François, 1711.
Vidal Raymond, 1712.
Coste Jean, 1713.
Coma Christophe, 1714, 1715.
Carrère Joseph, 1716, 1723, 1737.
Noguer Jean, 1717.
Moliner Joseph, 1718.
Vilarga Magin, 1719.
Folquet Paul, 1720.
Ballesa Jean, 1721.
Arago Sauveur, 1726, 1740.
Pontich François, 1727.
Bonafont Jean, 1728.
Costa Daniel, 1729.
Coma Antoine, 1730.
Amanrich Thomas, 1733.
Noguer Antoine, 1736.
Noguer Joseph, 1738.
Garriga Pierre, 1739.
Gaffard Joseph, 1750.
Selve Jean, 1751.
Carrère Thomas, 1752.
Balanda-Sicart Joseph, 1753.
Ribes-Garriga J.-B., 1757.
Cellès Joseph, 1758.
Beringo François, 1761.
Vilar Michel (de), 1762.
Vernet Joseph, 1763.
Vilaroja Magin, 1764.
Antoine de Banyuls de Montferrer, 1767.
Jaume Joseph, 1769.
Saléta-Tixedor, 1791.

RÉGULIERS

Alénya Pierre (d'), 1323.
Campredon Louis (de), 1742-?
Descallar Arnaud (de), XIVe s.
Estève François (d'), 1724-1777.
Goymes Denys, XVIIe s.
Just Jean-Pierre, 1558-1633.
Molner Antoine, XVIe s.
Oms Dorothée (d'), ?-1692.
Saléta Thomas, 1735-1821.
Sparça Pons (de), 1242.
Trobat Joseph (de), XVIIIe s.
Viladomar Raymond (de), 1738 -?
Vilafranca Jacques, 1559.
Villa Dominique, ?-1814.

SCULPTEURS

Alamany Nicolas, 1508.
Barrufet Pierre, 1584, 1617.
Batlle Joseph, ?
Bianya Raymond (de), XIIIe s.
Boher François, 1781-1825.
Burgos Pierre (de), XVIe s.
Canary Alphonse, XIXe s.
Carrera Pierre, 1391, 1405.
Casamira Joseph, 1640.
Cascall de Berga, XIVe s.
Costa Guillaume, 1460, 1474.
Costa Louis, 1642.

Faraill Gabriel, 1839-1892.
Generès Louis, 1661, 1693.
Generès François, XVIIe s.
Geralt Pierre, 1661.
Melair Jean-Jacques, 1675.
Navarre Pierre, 1723, 1739.
Nègre Michel, 1688.
Nègre François, 1698.
Nègre Patrice, 1776.
Oliva Alexandre, 1823-1890.
Perret Claude, ?-† 1621.
Raholf Bernard, 1376.
Raholf Jean, ?-† 1463.
Ruera Louis, 1695.
Sagui Antoine, 1583.
Salla Onuphre, 1630.
Savina Antoine, 1522, 1536.
Serigle Gaspard, 1732.
Serra François, 1632.
Sunyer Joseph, 1698, 1718.
Tremullas Lazare, 1643, 1657.

SEIGNEURS,
Chevaliers, Nobles, Damoiseaux

Aguilar Melchior (marquis d'), s. de Mosset, 1755-1838.
Albert Bernard, s. de Mosset, Garrius, Reynès, Saint-Hippolyte, † 1453.
Albert Philippe, id., † 1500.
Andreu Félix, s. de Rodès, XVe s.
Andreu François, s. de Rodès, XVIe s.
Ardena Joseph (d'), vicomte d'Ille, † 1670.
Banyuls (Dalmace I de), s. de Banyuls-dels-Aspres, Saint-Jean-la-Cella, ?- † 1345.
Banyuls (Dalmace II de), s. de Banyuls-dels-Aspres, Saint-Jean-la-Cella, Nyer, Porcinyans, La Roca (Conflent), XIVe s.
Banyuls Jean (de), s. de Banyuls-dels-Aspres, † 1434.
Banyuls François (de), id., XVe s.
Banyuls Arnaud (de), s. de Nyer, XVe s.
Banyuls Guillaume (de), s. de Nyer, Montferrer, XVe s.
Banyuls Jean (de), s. de Nyer, Montferrer, 1493, 1523.
Banyuls Jean-François (de), s. de Nyer, Montferrer, XVIe s.
Banyuls Thomas (de), s. de Nyer, Montferrer, † 1627.
Banyuls François (de), s. de Nyer, Montferrer, Leca, Réal, Puig, Odeillo, † 1639.
Banyuls Thomas (de), id., † 1658.
Banyuls Thomas (de), id., † 1687.
Banyuls François (de), marquis de Montferré, † 1695.
Banyuls François-Gérard (de), marquis de Montferré, † 1772.
Banyuls Joseph (de), marquis de Montferré, 1723-1808.
Banyuls Raymond (de), marquis de Montferré, 1747-1829.
Banyuls Raymond-Joseph (de), marquis de Montferré, 1811-1876.
Banyuls Joseph (de), comte de Montferré, 1764-1833.
Banyuls Gaston (de), baron de Montferré, 1793-1850.
Banyuls Ernest (de), vicomte de Montferré, 1795-1827.
Banyuls Henri (de), comte puis marquis de Montferré, 1826-1910.
Bellcastell Pierre (de), s. de Villelongue-de-la-Salanque, 1319.
Bellcastell François (de), s. de Villelongue-de-la-Salanque, Saint-Jean-pla-de-corts, Ponteilla, 1353.
Bellcastell Pauquet (de), s. de Villelongue-de-la-Salanque, Saint-Jean-pla-de-corts, Ponteilla, 1375.
Blan Perpinya, s. de Montferrer, Céret, XIVe s.
Blan Pierre, s. d'Ultrera, Sorède, XIVe s.
Blan Pierre, s. de Montferrer, XVe s.
Blanes François (de), s. de Pollestres, Fontcouverte, Volpillera, 1660.
Blanes Etienne (de), marquis de Millas, † 1741.
Blanes Jean-Etienne (de), marquis de Millas, 1697-1764.
Boisambert Clément (de), s. de Corbère, Fuilla, † 1748.
Boisambert Louis (de), s. de Corbère, Fuilla, † 1779.
Bosch Antoine (de), s. de Garrius, Nidolères, † 1845.
Çagarriga Bérenger (de), 1128.
Çagarriga Guillaume (de), 1134, 1137.
Çagarriga Raymond (de), 1228, 1237.
Çagarriga Dalmace (de), 1281.
Çagarriga Arnaud (de), 1330.
Çagarriga Arnaud-Guillaume (de), 1351.
Çagarriga Raymond (de), 1318, 1340.
Çagarriga François (de), s. de Pontos, 1352, 1401.
Çagarriga François (de), s. de Corbère, Casefabre, Saint-Michel de Llottes, XIVe s.
Çagarriga Raymond (de), s. de Pontos, Crexell, Baraça, XVe s.
Çagarriga Gaspard (de), s. de Pontos, Crexell, Baraça, † 1462.
Çagarriga Raymond (de), s. de Pontos, Crexell, Baraça, Labastide, † 1512.
Çagarriga Louis-Gabriel (de), 1495, 1521.
Çagarriga Bernardin (de), 1494, 1501.
Çagarriga François-Raymond (de), s. de Pontos, Crexell, Baraça, Labastide, † 1566.
Çagarriga Gaspard (de), † 1574.
Çagarriga Gaspard (de), 1569-1626.
Çagarriga Joseph (de), 1613-1685.
Çagarriga de Terreros Gaspard (de), 1636-1691.
Çagarriga de Ros François (de), 1662-1726.
Çagarriga de Réart Joseph (de), 1697-1751.
Çagarriga d'Anglade Jean (de), 1728-1801.
Çagarriga de Ros Augustin (de), 1774-1866.
Çagarriga de Stanybo Louis (de), s. de Pontos, Alénya, Rivesaltes, XVIe s.
Çagarriga d'Hijar François (de), s. de Pontos, Alénya, Rivesaltes, 1574-1653.
Çagarriga d'Argensola Raymond (de), id., 1611-1663.
Çagarriga Lapuente Raymond (de), comte de Crexell, 1656-1712.
Çagarriga Lapuente Marcellin (de), s. d'Alénya, † 1709.
Çagarriga de Bon François (de), † 1773.
Çagarriga de Vilanova Antoine (de), XVIIIe s.

Des Puig Mathias, s. d'Alényа, Mossellos, xve s.
Dez Volo Dalmace, chevalier, † 1355.
Dez Volo Arnaud, damoiseau, xve s.
Dez Volo Jacques, damoiseau, xve s.
Dez Volo Charles, damoiseau, xve s.
En Bérenger (d'), chevalier, xiiie s.
En Guillaume (d'), chevalier, † 1316.
Entença Bernard-Guillaume (d'), vicomte d'Evol, 1346-1350.
Enveig Bernard (d'), chevalier, xiiie s.
Enveig Raymond-Guillaume (d'), s. d'Enveig, Ur, 1290.
Enveig Raymond-Xatmar (d'), s. d'Enveig, Ur, 1293.
Enveig Pierre (d'), s. d'Enveig, Ur, 1339.
Enveig Guillaume (d'), s. d'Enveig, Ur, 1343.
Enveig Pierre (d'), s. d'Enveig, Ur, 1395.
Enveig Antoine (d'), s. d'Enveig, Ur, Flory, 1417, 1432.
Enveig Bernard (d'), s. d'Enveig, Ur, Flory, xve s.
Enveig Saturnin (d'), s. d'Enveig, Ur, Flory, † 1505.
Enveig Jean-Saturnin (d'), s. d'Enveig, Ur, Flory, xvie s.
Eril Elisabeth (d'), vicomtesse d'Evol, 1638, † 1665.
Esprer de Montalt Antoine, s. de Boaça, † 1780.
Fabre Bernard, damoiseau, xve s.
Fahena Jean-Pierre, damoiseau, xive s.
Félipes Jean, s. de Castellnou, xve s.
Fenouillet Pierre I (de), s. d'Ille, Bouleternère, † 1315.
Fenouillet Pierre II (de), vicomte d'Ille et de Canet, baron de Castellnou, † 1353.
Fenouillet André (de), vicomte d'Ille et de Canet, 1353, 1376.
Fenouillet Pierre (de), s. d'Ille, Bouleternère, Eus, Saint-Féliu, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Torreilles, Sainte-Marie, Castellnou, † 1423.
Fenouillet François (de), vicomte de Roda et de Perellos, † 1465.
Foix et de Béarn Gaston (de), s. de Sorède, 1602, 1621.
Foix et de Béarn François (de), s. de Sorède, 1667.
Freixa Michel (de), s. de Tatzo d'Amont, † 1654.
Fulha Arnaud-Bernard (de), s. de Fuilla, 1067.
Fulha Arnaud-Bernard (de), s. de Fuilla, 1228.
Fulha Raymond (de), s. de Fuilla, 1283.
Fulha Arnaud-Bernard (de), s. de Fuilla, † 1318.
Fulha Jausbert (de), s. de Fuilla, † 1335.
Fulha Arnaud-Bernard (de), s. de Fuilla, 1354.
Galindez de Terreros, damoiseau, xvie s.
Garrius Jean, s. de Formiguères, Matemale, Saint-Hippolyte, Garrius, 1389.
Garrius Hippolyte, s. de Saint-Hippolyte, Garrius, xve s.
Generès Antoine, s. de Saint-Estève, † 1688.
Generès Dominique, s. de Saint-Estève, xviie s.
Giginta Bernard, s. de Vespeille, xve s.
Giginta Bérenger, s. de Vespeille, xve s.
Giginta Jaufre, s. de Vespeille, 1488.
Giginta François, † 1569.
Giginta Gérard, s. de Vespeille, † 1557.
Giginta Antoine, † 1578.
Giginta Gérard, 1562.
Giginta Gérard, s. de Vespeille, 1580, 1590.
Giginta Onuphre, chevalier, 1611.
Gleu Guillaume (de), s. de Perellos, 1482.
Gleu Jean (de), chevalier, xvie s.
Guanter Emmanuel (de), 1648, 1653.
Guardia Pierre (de), 1300.
Guardia Pierre (de), damoiseau, 1416.
Guardia Pierre-Jacques (de), chevalier, 1468.
Guardia Philippe (de), 1522.
Guardia Jean (de), 1574, 1586.
Guardia Jérôme (de), 1613.
Guardia François (de), 1669.
Guardia Joseph (de), 1709.
Guardia Abdon (de), 1728-?
Guardia Joseph (de), 1761-?
Hijar Jean (duc d'), xviie s.
Hijar Isidore (duc d'), vicomte de Canet, d'Evol, xviiie s.
Hijar Gaëtan (duc d'), 1804-1865.
Ille Raymond-Ermengaud (d'), 1105.
Ille Raymond (d'), 1264.
Ille Pons (d'), chevalier, 1273.
Ille Gérald (d'), chevalier, xive s.
Ille Raymond (d'), chevalier, xive s.
Jorda Guillaume, damoiseau, 1301.
Jorda-Ferrer François, s. de Nidolères, 1643.
Jou Hieronyma, s. de Vilaclara, xviie s.
Kennedy (Côme de), s. engagiste du Boulou, 1755.
Kennedy Joseph (de), s. engagiste du Boulou, 1718-1794.
La Nuça Claude (de), s. de Céret, Saint-Marsal, 1524.
La Nuça Jean (de), vicomte de Roda et de Perellos, † 1591.
La Nuça Claude (de), s. de Céret, xvie s.
La Nuça François (de), s. de Céret, 1612.
La Nuça Bonaventure (de), s. de Céret, 1627.
La Nuça Joseph (de), comte de Plaisance, s. de Céret, xviie s.
La Nuça Jean (de), comte de Plaisance, vicomte de Roda et de Perellos, s. de Céret, 1698.
La Nuça François (de), comte de Plaisance, vicomte de Roda et de Perellos, marquis de Dos Aguas, s. de Céret, Montbuy, xviiie s.
Llobet Joseph (de), 1703-1760.
Llobet Michel (de), 1736-1824.
Llupia Ermengaud (de), s. de Montauriol-d'Amont, Llupia, Bages, 1280, 1296.
Llupia Arnaud (de), s. de Llupia, Maureillas, xiiie s.
Llupia Hugues (de), s. de Montauriol-d'Amont, Llupia, Bages, xive s.
Llupia Raymond (de), s. de Montauriol-d'Amont, Llupia, Bages, Saint-Jean-pla-de-Corts, Labastide, xve s.
Llupia Gaspard (de), s. de Montauriol-d'Amont, Bages, Llupia, Saint-Jean-pla-de-Corts, Labastide, xve s.
Llupia Nicolas (de), chevalier, 1463.
Llupia Gelabert (de), damoiseau, 1476.
Llupia Michel (de), chevalier, 1494.
Llupia Jean (de), s. de Llupia, Vilarmilar, xve s.
Llupia Bernard (de), s. de Llupia, Vilarmilar, 1480, 1508.

Urg Raymond (d'), chevalier, † 1297.
Urg Ermengaud (d'), chevalier, xiiie s.
Urg Raymond (d'), d'Avalri, 1285.
Urg Pierre (d'), damoiseau, xive s.
Urg Roger (d'), damoiseau, xve s.
Urg Pierre (d'), damoiseau, xve s.
Vallgornera Jacques (de), s. de Vilarnau-d'Avail, xiiie s.
Vallgornera François (de), s. de Vilarnau-d'Avail, xive s.
Vallgornera Simon (de), s. de Ponteilla, 1405, 1434.
Vallgornera Galcerand (de), chevalier, † 1595.
Vallgornera Scipion (de), damoiseau, † 1628.
Vallgornera Antoine (de), damoiseau, † 1630.
Vernet Pons I (de), chevalier, 1157.
Vernet Ermengaud (de), chevalier, xiiie s.
Vernet Pons II (de), chevalier, † 1220.
Vernet Pons III (de), chevalier, † 1262.
Verniola Arnaud (de), s. de Vernet, Calce, 1370.
Verniola Bertrand (de), s. de Vernet, Calce, 1372.
Verniola François (de), s. de Vernet, Calce, † 1432.
Viader Antoine, s. d'Huytéza, Rodès, Ropidera, 1441, 1455.
Vilafranca Raymond (de), chevalier, xive s.
Vilafranca Hugues (de), s. de Ponteilla, 1422, 1438.
Vilafranca Jean-Hugues (de), s. de Ponteilla, 1453.
Vilallonga Simon (de), s. de Vilarnau d'Avail, 1258.
Vilallonga Raymond (de), damoiseau, 1345.
Vilanova Ange (de), s. de Paracols, 1543, 1555.
Vilanova Michel (de), s. de Paracols, 1556, † 1583.
Vilanova François (de), damoiseau, xvie s.
Vilanova Jean (de), s. de Paracols, 1583, 1611.
Vilanova Joseph (de), s. de Paracols, 1623, † 1636.
Vilanova Arnaud (de), chevalier, 1562.
Vilanova Gaspard (de), chevalier, 1559.
Vilanova Hyacinthe (de), chevalier, † 1673.
Vilanova Michel (de), 1528.
Vilanova Galcerand, (de), xvie s.
Vilaplana Jean (de), damoiseau, xvie s.
Vilaplana Génis (de), damoiseau, 1562.
Vilaplana Antoine (de), damoiseau. xvie s.
Vilaplana Antoine (de), damoiseau, xviie s.
Vilaplana François (de), baron de Tresserre, † 1649.
Vilar Joseph, baron de Nidolères, 1712.
Vilar Joseph (de), xviiie s.
Vilarasa Pierre (de), chevalier, 1444.
Vilarasa François (de), chevalier, xve s.
Vilarasa Jacques-Jean (de), chevalier, 1540.
Viver Pierre (del), s. de Calce, xve s.
Viver Guillaume (del), s. de Calce, 1480.
Viver Jacques (del), s. de Calce, xvie s.
Viver François (del), s. de Calce, 1562.
Viver Séraphin (del), s. de Calce, 1572.
Viver Thadée (del), s. de Calce, Maureillas, Saint-Martin de Fenouillard, † 1638.
Vivers Guillaume (dez), s. de Vivers, xive s.
Vivers Bérenger (dez), damoiseau, xive s.
Vivers Bernard (dez), damoiseau, 1402.
Vivers Cyr (dez), damoiseau, 1464.
Vivers Arnaud-Cyr (dez), damoiseau, xve s.
Vivers Michel (dez), damoiseau, xvie s.
Vivers Michel (dez), damoiseau, 1555.
Vivers Pierre (dez), damoiseau, 1573.
Vivers Arnaud (dez), s. d'Alénya, 1422.
Vivers Gaspard (dez), s. d'Alénya, 1493.
Vivers Bernard (dez), s. d'Alénya, 1562, 1573.
Vivers Raymond (dez), damoiseau, 1442.
Vivers Jean (dez), damoiseau, 1495.
Vivers Bérenger (dez), damoiseau, xve s.
Vivier Alexandre (du), s. de Tautavel, Vingrau, 1662.
Vivier Henri (du), s. de Tautavel, Vingrau, Rasiguères, Montfort, 1664, † 1697.
Vivier Alexandre (du), s. de La Clusa, Ortaffa, Eus, † 1714.
Vivier Alexandre (du), s. de Rasiguères, Ortaffa, La Clusa, Monfort, xviiie s.

THÉOLOGIENS

Albert Jacques, 1414, 1464.
Amanrich Thomas, 1733.
Arnu Pierre-Nicolas, 1629-1686.
Auberge François, 1755.
Azevedo Antoine (d'), 1590.
Balderan Jean, 1758, 1805.
Bedos Joseph, 1805-1870.
Birotteau Joseph, 1763-1832.
Boher Jacques, 1820-1908.
Bonaura Pierre, 1698.
Carreres Joseph, 1644, † 1682.
Clara Jean, 1327, † 1340.
Del Pas Ange (vénérable), 1540, † 1596.
Descamps Antoine-Ignace, 1630, 1676.
Elne Louis (d'), 1550.
Estrugos Joseph-Elie, † 1645.
Félip, ?
Gélabert Melchior, 1709-1757.
Giginta Michel, 1568, 1587.
Guilla Louis, 1653, † 1702.
Hortola Côme-Damien, 1493-1568.
Just Jean-Pierre, 1588-1633.
Macia Jean, 1698, † 1725.
Margarit de Biure Vincent (de), 1642, † 1672.
Nicolau Antoine, † 1346.
Ortega Charles (d'), 1731.
Philip Bonaventure, 1805, † 1872.
Pujol Bernard, 1596, 1609.
Ramoneda Christophe, 1591, 1596.
Rauval, vicaire-général, 1844.
Ribot Joseph, xviiie s.
Rimo Pierre, 1320, † 1360.
Riu de Tord Honoré, 1586-1643.
Rovira Thomas, 1754, † 1797.
Salamo Simon, 1706, 1774.
Salsas Pierre, 1701-1781.
Terrena Guy (de), 1318, † 1353.
Terrena Arnaud (de), 1354, 1373.
Tolra Thomas, 1721-1804.
Vidalier Augustin, 1738, † 1785.

TROUBADOURS

Bistors Raymond.
Cabestany Guillaume (de), 1212.
Formit.
Ortaffa Pons (d'), 1217, 1246.
Palazol Bérenger (de), 1145 (?).

VIGUIERS

(Classement chronologique)

Viguiers de Roussillon et de Vallespir

Bérenger de Guardia, 1139-1174.
Raymond Villademuls, 1175.
Guillaume IV de Castellnou, av. 1240.
Raymond de Pompia, 1262.
Guillaume de Vilarasa, 1274.
Guillaume de Pau, 1276-1279.
Arnaud de Saint Jean, XIIIe s.
Pierre de Sant-Marti, XIVe s.
François de Çagarriga, 1360.
Pierre-Guillaume de Stanybos, 1366.
Guillaume dez Fonts, 1387.
Dalmace de Darnius, 1396.
Dalmace de Canet, 1397-1400.
Bernard dez Puig, 1402.
Jean de Pau, 1430.
Jean de Serres, 1440.
Thomas dez Vivers, 1462.
Philippe des Deux-Vierges, 1463.
Barthélemy Jaubert, 1480.
Antoine Grimau, 1493.
Aybri Bernard, 1500.
Bernardin de Çagarriga, 1501.
Ermengaud de Marti, 1502.
Clément Ça Ribera, 1505.
Raphaël de Sabater, 1642, † 1664.
François Romanya, 1664.
Joachim de Valls-Sanclimens, 1680.
Antoine-Thadée d'Oms, 1751-1779.
Balanda Jean-Baptiste, † 1808.

Viguiers de Conflent et du Capcir

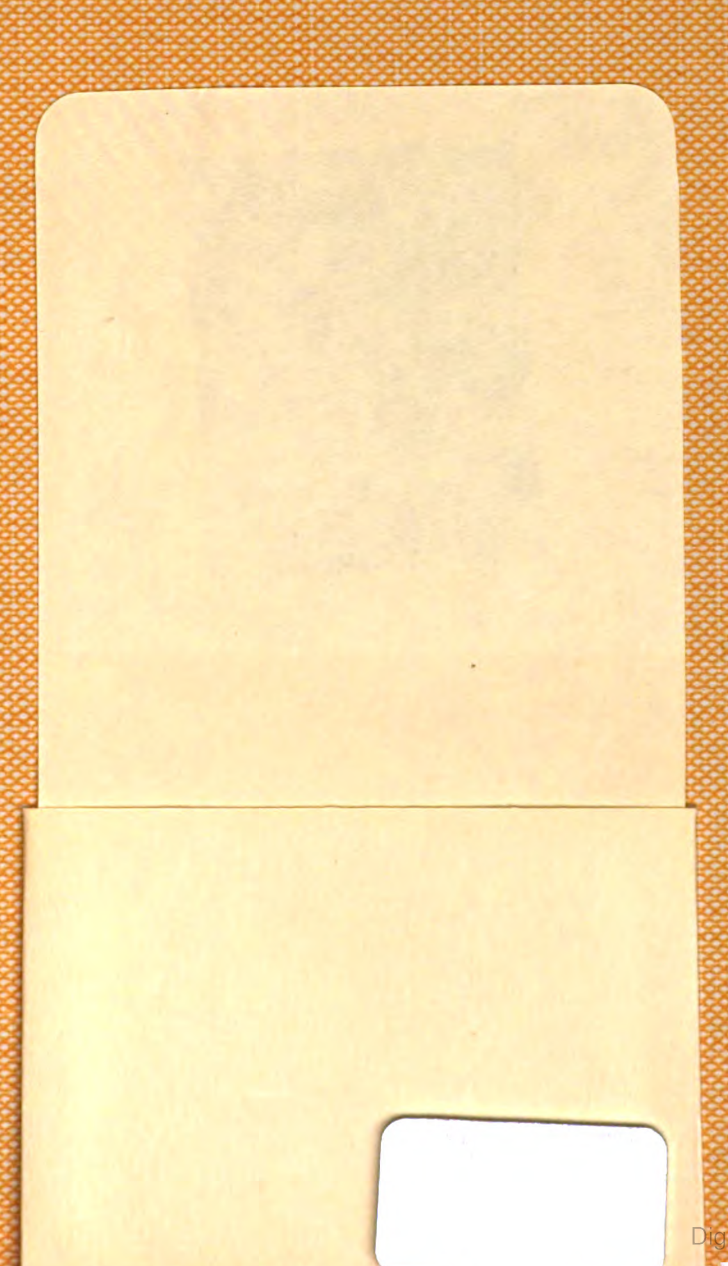
Raymond de Perellos, 1351, 1353.
Jaspert de Tregura, 1390, 1392.
Raymond de Stanybos, 1420.
Jean de Banyuls, 1510.
Joseph de Bordes, 1721, 1747.
François de Compte, 1747-1774.
François de Compte, 1774-1789.

Viguiers de Cerdagne

Bernard de So, 1319.
Arnaud de Perapertusa, 1350.
Antoine de Torrelles, 1380.
Antoine Mercader, † 1499.
Pierre de Descallar, 1587.
François de Sicart de Taqui, 1775, † 1787.
François de Sicart, 1778, † 1863.

TABLE DE NOMS DE LIEUX


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01994 0694




Digitized by Google